*S
J
103
H63
1899
v.12

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session.

*S
5
103
H63
1899
v. 12
ex. 2

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 12

QUATRIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1899

VOLUME XXXIII

☞Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION, HUITIÈME PARLEMENT, 1899.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p. i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 5.

A

Acadia, Croiseur.....(p.i.) 96
Actionnaires des banques chartées 3
Affaires indiennes, Rapport annuel..... 14
Agnes, Maître de poste d'.....(p.i.) 21*n*
Agriculture, Rapport annuel..... 8
Agriculture, Mises à la retraite dans le ministère de l'.....(p.i.) 30*b*
Alain, Napoléon..... (p.i.) 21*q*
Alaska et *Alert*, Steamers ..... (p.i.) 77, 78
Alaska et le Canada, Frontière entre l'..... 99
Anglo-Canadienne, Cie de prêt et de placement.....(p.i.) 35
Anticosti, Ile d'..... 47
Archives du Canada..... 8*a*
Archives publiques et édifices.....(p.i.) 49
Arrangements pour l'entreposage aux Etats-Unis.....(p.i.) 82
Ashcroft, C.-B.....(p.i.) 61
Assurances, Rapport annuel..... 4
Assurances, Compagnies d'..... 4*a*, 4*b*
Auditeur général, Rapport de l'..... 1

B

Baie des Chaleurs, Chemin de fer de la (p.i.) 171
Balances non réclamées dans les banques... 3*a*
Banques chartées..... 3
Banque du Peuple.....(p.i.) 67
Bath, Maître de poste de.....(p.i.) 21*h*
Baux de lots riverains dans l'Ottawa..(p.i.) 147
Bélanger, Fréd.....(p.i.) 21*y*
Bétail, Embargo sur le..... 86
Bétail, Inspection du.....(p.i.) 162, 162*a*

B

Bibliothèque du Parlement, Rapport..... 17
Biens personnels.....(p.i.) 46
Billets de banques.....(p.i.) 50
British American Bank Note Co .....(p.i.) 129
Brown, Marion.....(p.i.) 174
Budgets..... 2*a* à 2*e*

C

Câble sous-marin jusqu'à Skagway.... (p.i.)97, 97*a*
Cabotage, lois du..... 52
Cabotage, lois du.....(p.i.) 52*a*
Caldwell, Wm.....(p.i.)21*w*, 21*x*
Canada-Est, Cie de ch. de fer.....(p.i.) 117
Canal Lachine .....(p.i.) 21*d*, 163 à 163*b*
Canaux et rivières, Travaux sur les....(p.i.) 150
Cartes postales .....(p.i.) 105*d*
Cavalerie, Inspecteurs de.....(p.i.) 34
Cens électoral..... 148
Central du N.-B., Chemin de fer.....(p.i.) 118
Champ de Mars, Montréal..... (p.i.) 56
Charlotte, Nasses dans le comté de ...(p.i.) 149
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel. 10
Chenal du Nord.....(p.i.) 159
Chicoutimi, Destitutions dans.....(p.i.) 21*l*
China-Point.....(p.i.) 94
Christie, W. J.....(p.i.) 58, 58*a*
Claims miniers.....(p.i.) 62
Clifton, New-London.....(p.i.) 157
Collège militaire royal.....(p.i.) 54, 140
Colombie-Britannique, Administration Turner, dans la..... 89
Colombie-Britannique, Fortifications de la.....(p.i.) 138, 138*a*

C

Colombie-Britannique, Juges de la....(p.i.) 55, 72
Colombie-Britannique, Statuts de la..... 110
Colombie-Britannique, Statuts de la...(p.i.) 110*a*
Commerce, Rapport annuel 5
Commerce et Navigation, Rapport annuel.. 6
Commerce, Rapport spécial sur le..... 5*a*
Commissaire de l'or..... ..... (p.i.) 33
Commission sur la pêche du homard..... 11*c*
Commission géologique, Rapport de la. ... 13*a*
Commission de géographie..... 11†
Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Cour Supérieure, Québec.....(p.i.) 143
Coste, Louis..... .. .. 66*a*
Coste, Louis..... (p.i.)66, 137
Coteau-Landing 74
Crépeau, J. H..... 21*b*

D

Deadman, Ile..... 68*a*
Deadman, Ile.....(p.i.) 68
Déclaration du premier ministre.....(p.i.) 175
Désaveu des statuts de la Colombie-Britannique 110
Désaveu des statuts du Manitoba..... 134
Dewan et Skelton..... (p.i.) 170
Diverses dépenses imprévues.....(p.i.) 25
Dividendes impayés dans les banques..... 3*a*
Donaghue, W.....(p.i.) 75
Dragage à Coteau-Landing. 74
Dragueur *Prince Edward*..... .(p.i.) 164
Droits sur les successions..... 46
Drummond, Chemin de fer du comté de.... 88, 88*a*

E

Eclairage des édifices de l'Etat.....(p.i.) 156
Edifices du gouvernement.....(p.i.) 156
Embargo sur le bétail..... .. 86
Esquimalt, Bassin de radoub d'. .. (p.i.) 173
Etats-Unis, Navires de pêche des.....(p.i.) 27, 83

F

Facteurs de la poste à Victoria ... ...(p.i.) 123
Faillite, Loi de.....(p.i.) 166
Fairlie, M.....(p.i.) 21*s*
Falsification des substances alimentaires... 7*b*
Fawcett, M.....(p.i.) 80
Fermes expérimentales..... 8*b*
Fortifications dans la Colombie-Britannique.....(p.i.) 138
Fort-Williams, Port de.. .. ..(p.i.) 69
Frais de voyage des ministres ..... .(p.i.) 98
Frontière de l'Alaska..... 99
Fruits, Culture des.....(p.i.) 161

G

Galna, John.....(p.i.) 21*v*
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest..... 15
Gouverneur général, Mandats du.....(p.i.) 24

G

Gouvernement, Edifices du..... . (p.i.) 156
Grand-Narrows..... .. (p.i.) 57*i*
Grand-View, I.P.-E..... .. ..(p.i.) 155
Gross, Boaz..... .(p.i.) 21*r*

H

Hall, Dr.....(p.i.) 162, 162*a*
Herns, John .....(p.i.) 21*t*
Hogg, W. A.....(p.i.) 21*u*
Homesteads, Inscriptions de.....(p.i.) 62
Haute Commission conjointe.....(p.i.) 125
Houille, Port de Nanaïmo..... .... (p.i.) 169

I

Ile aux Noix..... .....(p.i.) 76
Ile du Prince-Edouard..... 104
" " Malles de. .... (p.i.) 115
" " Ch. de fer de l'.(p.i.) 57*j*, 131
Impressions publiques et papeterie..... 16*b*
Inspecteurs de cavalerie, etc .....(p.i.) 34
Inspection de la potasse..... (p.i.) 90
Intercolonial, Chemin de fer :
Archibald, Peter S..... ... . (p.i.) 21*e*
Dépenses..... .... 57*b*
Prolongement à Montréal. 88, 88*a*
Fret transporté..... .... 57*f*
Fret, Drawback sur le..... ....(p.i.) 57*l*, *h*
Michaud et Bélanger..... . . (p.i.) 21*y*
Service de Québec..... .... (p.i.) 57*n*
Restaurant à Grand-Narrows. ..... (p.i.) 57*i*
Revenu et dépenses .... (p.i.) 57*g*
Revenu perçu 57*a*
Matériel roulant..... ..... 57*e*, *k*
Renseignements statistiques.....(p.i.) 57*m*
Soumissions pour rails d'acier..... (p.i.) 57*j*
Soumissions pour traverses. .....(p.i.) 57*c*, *d*
Dépenses d'exploitation..... 57
Intérieur, Rapport annuel..... . 13
Iroquois, Ecluses à.....(p.i.) 139

J

Jésus, Rivière... .....(p.i.) 100
Jetées et quais.....(p.i.) 135
Justice, Rapport annuel 18

K

Ketcheson, Freeman..... .....(p.i.) 21*p*
King, George G.....(p.i.) 22*b*

L

La Reine *vs* Coulombe.....(p.i.) 126
Leake, J. R ....(p.i.) 21*i*
Lenoir, Alfred.....(p.i.) 21*j*
Little-Sands, I.P.E..... ..... (p.i.) 21*a*

M

Macdonald et Fraser, Mort de 70
Madeleine, Ile de la ..... (p.i.) 65
Maîtres de poste, Destitutions de ..... (p.i.) 21*l*
Malles pour l'I.P.-E. ..... (p.i.) 115
Mandats du Gouverneur général ..... (p.i.) 24
Mandats-poste ..... (p.i.) 105–105*b*
Manitoba, Poursuites au sujet des élections ..... (p.i.) 84-84*a*
Manitoba, Terres des écoles du 48
Manitoba, Terres des écoles du ..... (p.i.) 48*a*, 165
Manitoba, Désaveu des statuts du 134
Marine marchande 11*d*
Marine marchande, Liste de la 11*b*
Marine, Rapport annuel 11
Matrices, Planches, etc ..... (p.i.) 105*c*
Marsh Hill ..... (p.i.) 22*b*
Meagher, Thomas ..... (p.i.) 107
Médicaments pour la gendarmerie à cheval ..... (p.i.) 168
Mesures, poids, etc 7*a*
Michaud, Pierre ..... (p.i.) 21*y*
Middleton, W. C ..... (p.i.) 60
Milice et Défense, Rapport annuel 19
Mistassini, Quai de ..... (p.i.) 73-141
Montréal, Champ de Mars de ..... (p.i.) 56
" Douane de ..... (p.i.) 21*c*
" Port de ..... (p.i.) 93
Morris, Dr ..... (p.i.) 122

Mc

McMillan, William D ..... (p.i.) 21*y*
McNeil, Joseph ..... (p.i.) 21*o*

N

Nanaïmo, Port de ..... (p.i.) 169
Nelson *vs* Donelly ..... (p.i.) 33
Nasses dans le comté de Charlotte ..... (p.i.) 149
Naufrage-Pond ..... (p.i.) 146
Navires, Liste des 11*b*
New-Westminster, Bureau des bois de la Couronne de ..... (p.i.) 112
Nord-Ouest, Acte d'irrigation du ..... (p.i.) 44
" Gendarmerie à cheval du 15
Norwood, H. H ..... (p.i.) 132
North-Perott, Bureau de poste de ..... (p.i.) 22*a*

O

Obligations et garanties ..... (p.i.) 31
Ogilvie, William ..... (p.i.) 37, 92
" " Rapport de 87, 87*a*, 87*b*
Ottawa, Pouvoir hydraulique de l' ..... (p.i.) 147
Ouellet, David ..... (p.i.) 162

P

Pacifique Canadien, Chemin de fer du :
Affaires avec le minist. de l'Intérieur. (p.i.) 42
Convention avec le ministère des Chemins de fer ..... (p.i.) 64
Terres vendues par le ..... (p.i.) 41

P

Pacifique, Câble du 51, 51*a*, 51*b*
Papeterie et impressions publiques 16*b*
Parc Stanley 68*a*
Passe du Nid-de-Corbeau, Chemin de fer de la 70
Pêche du homard, Règlement sur la ..... (p.i.) 154
" Primes de ..... (p.i.) 32
" Permis de ..... (p.i.) 27, 83
Pêcheries, Rapport annuel 11*a*
Pictou, Quai de ..... (p.i.) 145
Pilotes, Griefs des 11*
Plaines d'Abraham ..... (p.i.) 53
Plébiscite sur la prohibition 20
" " ..... (p.i.) 38, 160
Poids, mesures, etc 7*a*
Pointe-Farran, Canal de la ..... (p.i.) 144
" Ecluses de la ..... (p.i.) 139
Pointe-Claire, Quai de la ..... (p.i.) 95
Police fédérale ..... (p.i.) 26
Postes, Direct. gén. des, Rapport annuel 12
Postes, Ministère des ..... (p.i.) 152
Potasse, Inspection de la ..... (p.i.) 90
Premier ministre ..... (p.i.) 98
Premier ministre, Déclaration du ..... (p.i.) 175
Pressuration des travailleurs 151
Prince-Edouard, Ile du 104
Prince-Edouard, Malles de l'Ile du ..... (p.i.) 115
Prince-Edouard, Chemin de fer de l'Ile du ..... (p.i.) 57*j*, 131
Prince Edward, Dragueur ..... (p.i.) 164
Privilèges commerciaux, par la clause du tarif 109
Protocole n° lxiii 99
Publications, Poids des ..... (p.i.) 124

Q

Quais et jetées ..... (p.i.) 135
Québec, Employés du gouvernement de. (p.i.) 103*b*
Québec, Service de chemin de fer à ..... (p.i.) 57*n*
Québec, Cour Supérieure ..... (p.i.) 143

R

Rapport spécial sur le commerce 5*a*
Rébellion de 1885 ..... (p.i.) 136
Règlements douaniers, Klondike 79
Rejets des décisions de l'auditeur général ..... (p.i.) 23
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel 7
Roberval, Construction de chalans à ..... (p.i.) 75
Roberval, Jetée de ..... (p.i.) 142
Roche-Fendue et de Calumet, Barrages de la ..... (p.i.) 128
Ross, David ..... (p.i.) 21
Rubidge, Tom. S ..... (p.i.) 78
Russell, Charles 113
Russell, M ..... (p.i.) 21*k*

S

Saisie de pièges et de cordes.....(p.i.) 96
Sainte-Anne, Ecluse de.....(p.i.) 21*d*
Saint-Jean, N.-B.....(p.i.) 158
Saint-Méthode .....(p.i.) 73, 141
Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de..... 18
Saskatchewan, Rébellion de la.....(p.i.) 136
Sauvages, Acte concernant les.....(p.i.) 28
Sauvages, Yale et Caribou.....(p.i.) 167
Sauvages Songhees .....(p.i.) 119
Scrimgeour, John Gow.....(p.i.) 116
Scugog, Sauvages de l'île.....(p.i.) 21*f*, 120
Secrétariat d'Etat, Rapport annuel..... 16
Service civil :
Nominations et promotions..... 108
Commission d'enquête.....(p.i.) 21*g*
Destitutions..... 103*c*, *e*, *f* et *h*
Destitutions.....(p.i.) 103, 103*a*, *d*, *g*
Examinateurs..... 16*c*
Officiers d'immigration.....(p.i.) 101
Acte d'assurance..... 29
Liste du..... 16*a*
Service extérieur.....(p.i.) 111
Ministère des Postes.....(p.i.) 152
Employés de Québec.....(p.i.) 103*b*
Mises à la retraite..... 30
Mises à la retraite.....(p.i.) 30*a*, *b*
Skagway, Câble sous-marin jusqu'à.....(p.i.) 97, 97*a*
Skelton et Dewan.....(p.i.) 170
Solliciteur général.....(p.i.) 98
Soulanges, Canal de.....(p.i.) 172
Southport à Murray-Harbour, Chemin de fer de.....(p.i.) 127
Statistique criminelle..... 8*c*
Steamers *Pingree* et *Low*.....(p.i.) 87*d*
Steveston, Colombie-Britannique.....(p.i.) 153

T

Tabac, Fabriques de.....(p.i.) 91
Télégraphe commercial du Nord, Cie de.(p.i.) 114
Télégraphe jusqu'à Skagway, Ligne de.(p.i.) 97, 97*a*
Terrains aurifères, Mines sur les.....(p.i.) 40
Terres des écoles, Manitoba..... 48

T

Terres fédérales .....(p.i.) 36, 43, 45
Timbres de poste..... 106
Timbres-poste .....(p.i.) 105*a*
Toronto, Bureau de poste de.....(p.i.) 130
Travaux publics, Rapport annuel..... 9
Trésorerie, Rejet des décisions de l'Auditeur général par le Conseil de la.....(p.i.) 23
Turner, Administration, C.-B..... 89
Tuscarora, Sauvages de.....(p.i.) 85

V

Victoria, Port de .....(p.i.) 93
Victoria, Facteurs de .....(p.i.) 123
Virginia, Bureau de poste de.....(p.i.) 22

W

Wade, F. C.....(p.i.) 71
Walker, Christophe.....(p.i.) 21*m*

Y

Yale et Caribou, Sauvages de.....(p.i.) 167
Yorkton, T.N.-O.....(p.i.) 60
Yukon :
Administration du district.....(p.i.) 59, 63*d*
Arrangements d'entreposage.....(p.i.) 82
Arrêtés du conseil.....(p.i.) 102*b*
Baux de dragage d'or.....(p.i.) 39
Chemin de fer dans le..... 66*a*
Commissaire de l'or.....(p.i.) 80
Commission à Wm Ogilvie.....(p.i.) 37
Commission sur plaintes et enquêtes.....87*a*, 87*c*
Contrats de malle.....(p.i.) 121
Fleuves Stikine et Yukon..... 79
Inspecteur de l'or.....(p.i.) 132
Marchandises importées.....(p.i.) 133
Mines de placers d'or.....(p.i.) 40
Nominations.....(p.i.) 102, 102*a*
Permis de boissons .....63 à 63*c*
Permis de boissons.....(p.i.) 63*c* à 63*g**
Pingree et *Low*.....(p.i.) 87*d*
Rapport de W. Ogilvie..... 87, 87*b*
Shérif et greffier de la cour.....(p.i.) 81

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

CONTENU DU VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté (en partie) le 7 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding. Présenté (complet) le 26 avril 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présentés le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

2*a*. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 24 avril 1899, par l'hon W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

2*b*. Estimations supplémentaires pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1899. Présentées le 12 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding... ....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

2*c*. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 18 juillet 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

2*d*. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 7 août 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1898. Présentée le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

3*a*. Rapport des dividendes restant impayés, et des soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada, depuis cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1898. Présenté le 12 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 3.

4. Rapport du Surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*a*. Relevés préliminaires des affaires des compagnies d'assurances sur la vie, au Canada, pour l'année 1898. Présentés le 10 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

4*b*. Sommaires des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1898. Présentés le 25 mai 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 19 avril 1899, par sir Richard Cartwright.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5*a*. Rapport spécial sur le commerce entre le Canada et les Etats-Unis ; pour l'usage de la commission rnationale, Québec, 1898..... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 5.

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 20 mars 1899, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 6.

7. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

7*a*. Partie II, inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

7*b*. Partie III, falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

8. Rapport du Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1898. Présenté le 11 avril 1899, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8*a*. Rapport sur les Archives du Canada, 1898. Présenté le 1er juin 1899, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 7.

8*b*. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. S. A. Fisher. .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8*c*. Statistique criminelle pour l'année 1898..*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 8.

9. Rapport annuel du Ministre des Travaux Publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 27 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10. Rapport annuel du Ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1897-98. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. A. G. Blair..... .*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. —Marine. Présenté le 7 avril 1899, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11*. Rapport des commissaires nommés en vertu de l'arrêté du conseil du 11 janvier 1898, pour faire une enquête sur les prétendus griefs des pilotes du district de Montréal, etc.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11†. Premier rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11*a*. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. —Pêcheries. Présenté le 30 mars 1899, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 10.

11*b*. Liste de la marine marchande publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1898.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

11*c*. Rapport de la Commission Canadienne sur le homard, 1898. Présenté le 29 juin 1899, par sir Louis Davies ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*d*. Rapport des Commissaires du havre, etc., 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12. Rapport du Directeur général des Postes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 22 mars 1899, par l'hon. W. Mulock.... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 11.

13. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. C. Sifton... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

13*a*. Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1898. Présenté le 24 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 12.

14. Rapport annuel du ministère des Affaires Indiennes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport sur le corps de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1898. Présenté le 14 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 13.

16. Rapport du Secrétaire d'Etat pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*a*. Liste du Service Civil du Canada, 1898. Présentée le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

16*b*. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 10 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*c*. Rapport du Bureau des Examinateurs du service civil, pour l'année civile 1898. Présenté le 2 mai 1899, par sir Wilfrid Laurier..... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17 Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1898. Présenté le 16 mars 1899, par l'Orateur ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

18. Rapport du Ministre de la Justice sur les Pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 juin 1899, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 27 mars 1899, par l'hon. F. W. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14.

20. Rapport sur le plébiscite de la prohibition tenu le 29 septembre 1898, au Canada. Présenté le 24 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions, etc., concernant la destitution de David Ross comme maître de poste de Kinross, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

21*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers et pétitions, etc., concernant la destitution du ci-devant maître de poste de Little-Sands, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*..... ....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de tous papiers, correspondance, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes se rattachant à la destitution de J. H. Crépeau comme maître de poste à Saint-Camille, comté de Wolfe, province de Québec. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Ives*.....*Pas imprimée.*

21*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant,—(*a*) les noms de tous les employés révoqués par le gouvernement, par destitution ou autrement, dans le bureau de douane de Montréal, depuis le 13 juillet 1896 jusqu'au 1er mars 1898; (*b*) les années de service de chacun; (*c*) le chiffre de l'allocation de retraite, s'il en est; (*d*) la cause de la révocation dans chaque cas; (*e*) le chiffre du salaire annuel de chacun à la date de la révocation; (*f*) les noms des nouveaux employés nommés permanemment ou temporairement du 13 juillet 1896 au 1er mars 1898; (*g*) le chiffre du salaire mensuel à payer à chaque nouvel employé permanent ou temporaire. Présentée le 2 mai 1899.—*M. Quinn*.....*Pas imprimée.*

21*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 mai 1898,—Etat donnant les noms de tous les employés du canal de Lachine et de l'écluse de Sainte-Anne qui ont été destitués depuis le 23 juin 1896, la cause de la destitution, le nom de la personne qui a porté plainte dans chaque cas, le montant des gages payés à chaque employé destitué, et le nom de son successeur ainsi que le montant des gages payés au nouveau titulaire. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

21*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant sa destitution comme tel, ou les motifs de son renvoi, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Borden* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

21*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la destitution de M. Wm. Bateman, de Port-Perry, comme agent des Sauvages de l'Ile Scugog, et la nomination de M. Williams à sa place. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Hughes*.....*Pas imprimée.*

21*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquêtes nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocations, et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires. (Revenu de l'Intérieur.) Présentée le 31 mai 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

21*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de D. W. Ball comme maître de poste du village de Bath, Ontario. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Wilson*.....*Pas imprimée.*

21*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie du rapport de M. Hawkins, inspecteur des postes, au sujet de l'enquête faite sur la conduite de J. R. Leake, maître de poste à Morton, comté de Leeds, et de toute correspondance, plainte, affidavit ou déclaration, et de toute preuve faite à l'enquête, concernant le dit maître de poste, et copie de l'avis de sa destitution. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

21*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 5 juin 1899,—Ccopie de la correspondance, etc., concernant la destitution de Alfred Lenoir, comme gardien des pêcheries à l'Ile Madame, dans le comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 2 juin 1899.—*Sir Louis Davies*.....*Pas imprimée.*

21*k*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant la nomination et la destitution de M. Russell, inspecteur des bateaux à vapeur, de tous les rapports et preuve dans toute enquête faite sur sa conduite, de tous rapports, papiers et correspondance concernant sa dernière nomination ou sa réinstallation dans le service public, et de toutes communications adressées par ou à cet officier, ou le concernant, depuis qu'il a commencé à exercer des fonctions dans le district du Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21*l*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet des destitutions suivantes: Job Bilodeau, maître de poste de Chambord; Louis Desbiens, maître de poste de Saint-Jérôme; William Larouche, maître de poste du Lac-Bouchette: Ferdinand Larouche, maître de poste de Delisle; F.-X. Létourneau, maître de poste de Saint-Bruno, tous dans le comté de Chicoutimi, ainsi que de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet de la nomination de leurs successeurs. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

21*m*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tout papier et de toute correspondance au sujet de la destitution de Christopher Walker, maître de poste à Ailsa Craig, Ont., et copie des accusations (s'il en est) portées contre lui, ainsi que du rapport fait à la suite de toute enquête tenue à ce sujet. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Haggart.*
Pas imprimée.

21*n*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs et documents concernant la destitution du maître de poste d'Agnès et le transfert de ce bureau de poste. Présentée le 13 juin 1889.—*M. Pope*..*Pas imprimée.*

21*o*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 juin 1899, pour copie de la correspondance et autres papiers au sujet de la destitution de M. Joseph McNeil, gardien de phare, Pointe-Jérôme, St. Peter's, Cap-Breton. Présentée le 14 juin 1899.—*Sir Louis Davies.*
Pas imprimée.

21*p*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 12 avril 1899,—Copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations. Présentée le 15 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

21*q*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, documents, etc., concernant la destitution de Napoléon Alain comme maître de poste de l'Ancienne Lorette, et copie de toutes instructions données par le ministère des Postes ou aucun de ses officiers à l'inspecteur des postes à Québec ou à quelque autre officier au sujet du témoignage à rendre dans une action pour dommages intentée par le dit Napoléon Alain contre Frédéric Belleau. Présentée le 19 juin 1899.—*M. Casgrain.*
Pas imprimée.

21*r*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers se rapportant à la destitution de Boaz Gross, ci-devant maître de havre à Hillsboro, N.-B., et à la nomination de son successeur, avec copie de toutes accusations et plaintes, de la preuve faite devant le commissaire McAlpine, du rapport du commissaire, et de toute correspondance, recommandations et autres papiers se rapportant en quelque manière à la dite destitution et à la nomination qui a été faite ensuite. Présentée le 26 juin 1899.—*M. McInerney*.....*Pas imprimée.*

21*s*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers se rapportant à la destitution de M. Fairlie, principal de l'Ecole Industrielle de la Terre de Rupert, dans la province du Manitoba. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Bourassa*.....*Pas imprimée.*

21*t*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de John Herns, gardien de l'édifice public, dans la ville de Napanee. Présentée le 4 juillet 1899.—*M. Wilson*.....*Pas imprimée.*

21*u*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de la commission émise pour une enquête sur les accusations portées contre W. A. Hogg, préposé au débarquement au port douanier de Collingwood, de la preuve faite devant le commissaire, du rapport de ce dernier, de l'arrêté du conseil basé sur ce rapport, et de toute correspondance et papiers à ce sujet. Présentée le 25 juillet 1899.—*M. McCarthy*.....*Pas imprimée.*

21*v*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport de Thomas Woodyatt, commissaire, concernant certaines accusations portées contre John Galna, des douanes de Sa Majesté, à Parry-Sound, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*.....*Pas imprimée.*

21*w*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport, etc., concernant la suspension de Wm. Caldwell, officier des douanes à Anderdon, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899—*Hon. W. Paterson*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21*x*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 juillet 1899, pour copie du rapport de M. B. Colcock, sous-inspecteur de ports douaniers, concernant la station douanière d'Anderdon et concernant Wm. Caldwell, ci-devant officier douanier à cette station. Présentée le 29 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*.....*Pas imprimée.*

21*y*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Chemins de fer et Canaux ou avec aucun membre du gouvernement au sujet de Pierre Michaud et Fred. Bélanger, respectivement, employés sur la ligne de l'Intercolonial, à Trois-Pistoles, à titre de gardiens de wagon (*porter*) et de chef de section, et qui ont été destitués en 1898. Aussi, copie de toutes pétitions et papiers se rapportant à cette affaire. Présentée le 8 août 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

21*z*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 juin 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, pétitions, rapports et tous papiers concernant la destitution de M. William D. McMillan, comme gardien du phare de l'Ile Wood, I.P.-E., et la nomination de son remplaçant. Présentée le 10 août 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

22. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, correspondance, obligations et papiers concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le comté d'Annapolis, appelé "Virginia", et la nomination de M. Ezekiel Banks comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Mills*.....*Pas imprimée.*

22*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, obligations, papiers et documents concernant l'établissement d'un bureau de poste, dans le comté d'Annapolis, appelé "North Perott", et la nomination de M. Alfred Spurr comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899,—*M. Mills*.....*Pas imprimée.*

22*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement ou aucun officier du ministère des Postes au sujet de la nomination et de l'installation de George G. King comme maître de poste de Marsh-Hill, Ontario. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

23. Rejets par le conseil de la Trésorerie des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1898 et la session de 1899. Présentés le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Pas imprimés.

24. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de l'exercice 1898-99. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

25. Relevé des dépenses à compte de dépenses imprévues du 1er juillet 1898 au 16 mars 1899. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

26. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale, pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimé.*

27. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. Présentée le 30 mars 1899, par sir Louis Davies.....*Pas imprimée.*

28. Etat indiquant les réductions et remises faites sous l'autorité de la clause 141, telle qu'ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Victoria. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimé.*

29. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents de la session

30. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents de la session.

30*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Etat donnant,—(*a*) les noms de tous les employés civils qui ont été mis à la retraite entre le 13 juillet 1896 et le 1er janvier 1898; (*b*) l'âge de chacun de ces employés; (*c*) les années de service des dits employés; (*d*) le montant retiré par chacun, chaque année; (*e*) le montant de la pension annuelle accordée à chacun; (*f*) les noms des nouveaux employés nommés depuis le 13 juillet 1896; (*g*) l'âge de chacun d'eux; et (*h*) le montant du salaire de chacun d'eux. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Taylor.*
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

30*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Etat indiquant,—(*a*) les personnes mises à la retraite dans le ministère de l'Agriculture depuis le 30 juillet 1896 jusqu'au 30 avril 1899, dans les services intérieur et extérieur; (*b*) les pensions ou allocations accordées dans chaque cas; (*c*) la manière dont les vacances ainsi créées ont été remplies, les noms des personnes qui ont été nommées à ces situations vacantes, et le chiffre du salaire dans chaque cas. Présentée le 30 juin 1899.—*M. Montague*..... *Pas imprimée.*

31. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé du 16 février 1898, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 30 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimé.*

32. Relevé des dépenses se rapportant aux primes de pêche pour 1897-98. Présenté le 9 avril 1899, par sir Louis Davies..... *Pas imprimé.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 avril 1899, pour copie des papiers concernant l'affaire de Nelson *vs* Donelly, qui est un appel de la décision du Commissaire des mines d'or à Dawson. Présentée le 5 avril 1899.—*Hon. C. Sifton*..... *Pas imprimée.*

34. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de tous rapports et recommandations des inspecteurs de cavalerie, artillerie et infanterie au sujet de leurs inspections jusqu'au 18 avril, pour l'exercice 1897-98. Présentée le 10 avril 1899.—*M. Hughes*..*Pas imprimée.*

35. Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Anglo-Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté (au Sénat) le 21 mars 1899, par l'hon. Président..... *Pas imprimé.*

36. Copie des arrêtés du conseil concernant les terres fédérales dans les provinces du Manitoba et de la Colombie Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée (au Sénat) le 11 avril 1899, par l'hon. R. W. Scott..... *Pas imprimée.*

37. Commission nommant William Ogilvie, commissaire, aux termes du chapitre 114 des Statuts Revisés du Canada, pour faire une enquête et un rapport sur des accusations portées contre plusieurs fonctionnaires du gouvernement dans le district du Yukon. Présentée le 17 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimée.*

38. Réponse préparée par le greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à un ordre de la Chambre en date du 10 mai 1899, demandant copie des livres de votation et des listes d'électeurs pour les comtés de Beauce, Lévis, Montmagny et Kamouraska, qui ont servi pour le plébiscite. Présentée le 13 juillet 1899, par l'Orateur-suppléant..... *Pas imprimée.*

39. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Etat indiquant en détail l'étendue de toutes les concessions pour le dragage de l'or demandées et accordées dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, où elles sont situées, les noms et domiciles des postulants, et le montant payé pour ces concessions. Aussi, copie de toute correspondance et de tous arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 19 avril 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

40. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance, demandes de soumissions et soumissions reçues, rapports et arrêtés du conseil et liste de tous permis ou licences accordés, comprenant les noms des personnes auxquelles ils ont été accordés, l'étendue de terrain comprise et les conditions attachées à chacun de ces permis, le montant payé et à payer, en rapport avec les terrains aurifères à exploiter au moyen de travaux de mines ou de dragage dans les Territoires du Nord-Ouest et le district du Yukon. Présentée le 19 avril 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

41. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1897 jusqu'au 1er octobre 1898. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimé.*

42. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le ministère de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*

43. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique* aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

44. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 57-58 Vic., chap. 30, etc. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimé.*

45. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et ses amendements. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimé.*

46. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 21 avril 1899, pour copie des représentations faites par le Haut-Commissaire du Canada et les agents généraux des colonies anglaises au sujet de l'imposition d'un droit foncier sur les propriétés personnelles situées dans les colonies en 1894. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*

Imprimée pour les documents de la session.

47. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1899, pour copie de la correspondance échangée entre le ministère des colonies et le gouvernement du Canada au sujet de l'Ile d'Anticosti. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*

Imprimée pour les documents de la session.

48. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, mémoires, correspondance et tous autres documents concernant l'octroi de 150,000 acres de terres publiques en faveur de l'Université du Manitoba, et le transfert des dites terres et de leurs titres à l'Université. Présentée le 24 avril 1899.—*M. LaRivière.*

Imprimée (en partie) pour la distribution et les documents de la session.

48*a*. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 31 mars 1898,—Etat indiquant la quantité de terres réservées pour les écoles dans le Manitoba, la quantité de ces terres qui ont été vendues et le prix de leur vente ; le montant perçu sur le prix d'achat, les sommes encore dues au gouvernement, la manière dont ce fonds est placé et administré, le montant déjà payé à la province du Manitoba, avec indication de ce qui a été payé sur le capital et les intérêts, le montant restant au crédit de la province, tant en capital qu'en intérêts, les dates des paiements faits dans chaque cas, le montant de chaque paiement ; aussi, la correspondance, les documents, mémoires, etc., et les arrêtés du conseil relatifs à ce sujet. Présentée le 25 avril 1899.—*Hon. M. Bernier..Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du rapport des commissaires nommés en 1897 pour faire une enquête sur l'état des archives publiques et des édifices publics. Présentée le 1er mai 1899—*M. Belcourt*.....*Pas imprimée.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat donnant le nombre de feuilles de billets de banque de $1 et $2 livrées au gouvernement depuis le 1er août 1897 par les nouveaux entrepreneurs, avec le nombre de planches de face, de dos et à teinter des susdites dénominations livrées au gouvernement jusqu'à date, d'après le contrat. Présentée le 1er mai 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

51. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial et les autorités coloniales et autres parties au sujet du projet du câble du Pacifique, depuis la réponse déposée sur la table à la dernière session. Aussi copie du rapport de la commission impériale instituée à ce sujet, dans le cas où permission aurait été donnée de le publier. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casey.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

51*a*. Réponse supplémentaire au n° 51. Presentée le 12 mai 1899.

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

52*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance concernant l'offre faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1899 relativement au câble de l'Océan Pacifique. Présentée le 12 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

52. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la mise en vigueur, sur le littoral du Pacifique et de l'Atlantique, des lois du Canada sur le cabotage, en tant qu'elles se rapportent au département des Douanes. Présentée le 8 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.*

Imprimée pour les documents de la session.

52*a*. Réponse supplémentaire au n° 52 (ministère de l'Intérieur). Présentée le 5 juin 1899.

Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

53. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du bail de la propriété dans la cité de Québec connue sous le nom de *Plaines d'Abraham*, ou de tout autre titre en vertu duquel le gouvernement du Canada détient la dite propriété, et de tous mémoires, correspondance, etc., adressés au gouvernement touchant le renouvellement du bail ou l'acquisition de la dite propriété. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casgrain*.... .....*Pas imprimée.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant des dépenses du Ministère de la Milice et de la Défense, chaque année, de 1867 à 1889 inclusivement. Aussi, le montant dépensé pour l'état-major de la milice pendant la même période. Aussi, le montant dépensé pour le Collège militaire Royal de Kingston pendant la même période. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Domville*.... .....*Pas imprimée.*

55. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance, minutes du conseil et commission concernant la nomination de Son Honneur le juge en chef de la province de la Colombie-Britannique, depuis la date du décès de Son Honneur le juge en chef Davie jusqu'à la nomination du présent titulaire ; aussi, concernant la nomination de Son Honneur le juge Irving et de Son Honneur le juge Martin de la cour suprême de la Colombie-Britannique. Présentée le 15 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*.... .....*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie du bail ou arrangement et de toute correspondance concernant l'occupation du champ de Mars dans la cité de Montréal par les autorités municipales, et des conditions attachées à cette occupation. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant quelles sont les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de l'Intercolonial chaque mois, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à date. Quelles ont été les dépenses d'exploitatation et les recettes brutes, respectivement, de ce chemin pendant les mois correspondants de l'année précédente. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Foster*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

57*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant total d'argent perçu par le gouvernement (*a*) pour le trafic des voyageurs et (*b*) pour le trafic du fret, aux stations, agences de fret et agences de voyageurs, le long du prolongement de l'Intercolonial entre la Chaudière et Montréal, inclusivement, (1) depuis le 30 juin 1898 exclusivement jusqu'au 1er mars 1899 exclusivement, et (2) depuis le 1er mars 1899 inclusivement jusqu'au 1er avril 1899 exclusivement. Présentée le 16 mai 1899.—*M. Powell.*

Imprimée pour les documents de la session.

57*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Relevé des dépenses faites, à même les recettes, pour améliorations, extensions et additions de nature permanente, autres que les travaux ordinaires d'entretien et de réfection, sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 1er juillet 1897. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Powell.*

Imprimée pour les documents de la session.

57*c*. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes soumissions pour traverses pour l'usage de l'Intercolonial depuis le 1er janvier 1896 jusqu'à date, donnant les noms, quantités et prix et indiquant quelles soumissions ont été acceptées. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

57*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copies de toutes soumissions reçues par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou par aucun de ses officiers, pour des traverses de chemins de fer et du bois de toute espèce fournis à l'Intercolonial entre juillet 1896 et janvier 1898, sur la division de ce chemin de fer qui se trouve dans la province de Québec. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Casgrain*. .....*Pas imprimée.*

57*e*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899,—Demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal ; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Présentée le 19 mai 1899. *Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

57*f*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899,—Etat indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. M. Perley.*

Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

57*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—1. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte du capital, en ce qui concerne l'Intercolonial et son prolongement jusqu'à Montréal, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 2. Quelles ont été les recettes totales des susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 3. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte des recettes, en ce qui concerne les susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Powell*.... ....*Pas imprimée.*

57*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles ont été payés des remboursements ou drawbacks pour des comptes de fret sur la partie de l'Intercolonial sise dans le Nouveau-Brunswick, pendant les mois de janvier et février 1899, le montant et la date des paiements dans chaque cas, et la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

57*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie du bail ou contrat en vertu duquel les autorités de l'Intercolonial ont permis ou autorisé la construction d'un restaurant sur la propriété du chemin de fer à Grand-Narrows, et de toute correspondance au sujet de la concession de ce privilège et de l'exploitation du dit restaurant. Présentée le 23 juin 1899.—*M. McDougall*.....*Pas imprimée.*

57*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des annonces publiées en 1898, demandant des soumissions pour des rails d'acier et attaches pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, copie des soumissions reçues et de toute correspondance à ce sujet, et de tous contrat ou contrats passés. Présentée le 27 juin 1899.—*Sir Charles Tupper*.....*Pas imprimée.*

57*k*. Réponse supplémentaire au n° 57*e*. Présentée le 28 juin 1899.....*Pas imprimée.*

57*l*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles des paiements ont été faits à titre d'allocations ou de remises pour des comptes de fret, sur la partie de l'Intercolonial située dans la Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 31 mars 1899, et indiquant le montant et la date du paiement ainsi que la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juillet 1899.—*M. Bell (Pictou)*....*Pas imprimée.*

57*m* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant: 1. La totalité du parcours combiné tant des locomotives que des voitures, et celui de l'Intercolonial, pour chaque mois à partir du 1er mars 1898, en ce qui concerne les termini, le pont et les autres parties affermées du Grand-Tronc de chemin de fer, tel qu'énoncé dans les 3ème et 33ème clauses de l'annexe du bill (n° 138). 2 Les montants pour (*a*) entretien et réparations, (*b*) pour tous autres frais (séparément) d'exploitation encourus par le Grand-Tronc et l'Intercolonial, chaque mois, depuis le 1er mars 1898. 3. Copie des rapports et renseignements fournis en vertu de la clause 33 de la dite annexe, pour chaque mois depuis le 1er mars 1898. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Foster*..*Pas imprimée.*

57*n*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et correspondance adressés au gouvernement ou à aucun de ses membres, depuis la dernière session, par la Chambre de Commerce de la cité de Québec, le conseil de ville ou de tous autres corps publics ou citoyens de la dite cité, au sujet d'un meilleur service entre le chemin de fer Intercolonial et la cité de Québec. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

58. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous rapports et correspondance entre W. J. Christie, ci-devant du ministère du Revenu de l'Intérieur à Winnipeg, et tous autres officiers du ministère dans le Manitoba et le ministère à Ottawa ou le ministre du Revenu de l'Intérieur, et de tous arrêtés du conseil au sujet du renvoi, de la suspension et de la destitution finale de W. J. Christie, ci-devant l'un des principaux officiers du ministère à Winnipeg. Présentée le 15 mai 1899.- *M. Roche*.....*Pas imprimée.*

58*a*. Réponse supplémentaire au n° 58. Présentée le 30 mai 1899.....*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur ou à aucun officier de ce ministère par William Ogilvie ou par le Conseil du district du Yukon, ou par aucun membre de ce conseil, au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance se rapportant au ministère de l'Intérieur à Ottawa autorisant l'agent à Yorkton, T. N.-O., à accorder l'inscription, au nom de M. W. C. Middleton, du ¼ S. E. de la sect. 14, canton 24, rang 3, à l'ouest du 2ème méridien. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin*..*Pas imprimée.*

61. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement et la "Ashcroft Water and Electric Coy", ou M. Peter Ryan, ou M. John Shields, ou toute autre personne en leur nom, au sujet de l'acquisition de 4,000 acres de terre, environ, près de Ashcroft, C. B., dans les limites de la zone réservée pour les chemins de fer. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*

62. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil passés jusqu'à date concernant la prise de concessions minières par des officiers du ministère de l'Intérieur ou autres officiers du gouvernement, ou concernant l'enregistrement des biens de famille (*homesteads*) ou l'achat de terres par des officiers du ministère de l'Intérieur. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Archer Martin, de Victoria, C. B., avocat, au ministre de l'Intérieur ou au député du ministre, ou à aucun officier du ministère de l'Intérieur, concernant la délivrance ou l'approbation de permis ou autorisations d'importer des liqueurs dans le district du Yukon, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes et communications. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

63*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Frederick Peters, C.R., de Victoria, C.-B., au ministre de l'Intérieur ou à aucun autre ministre de la Couronne, ou à aucun sous-ministre, demandant des permis pour importer des liqueurs dans le district du Yukon, ou se rapportant à ce sujet, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes ou communications, Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

63*b*. Correspondance concernant l'importation de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimée pour les documents de la session.*

63*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Relevé de tous permis pour liqueurs délivrés par le major Walsh, et copie de toute correspondance et rapports concernant ce qu'il a fait à ce sujet. Présentée le 18 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.*
Imprimée pour les documents de la session.

63*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899, pour copie de toute correspondance, télégrammes, etc., en rapport avec l'administration du territoire du Yukon tel que mentionné dans le discours prononcé par l'honorable Ministre de l'Intérieur pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à l'ouverture de la session. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

63*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son ministère et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, concernant la délivrance ou la rétention de permis pour le transport de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 30 mai 1899.—*M. Clarke.*
Pas imprimée.

63*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Relevé de toutes les liqueurs introduites dans le Yukon depuis le 1er juillet 1896, avec les noms des personnes ou compagnies qui les ont introduites, la quantité dans chaque cas, la date du permis et l'autorité qui a accordé le permis. Aussi, copie de toute correspondance avec quiconque a demandé ou obtenu un permis pour introduire des liqueurs dans le Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster.*
Pas imprimée.

63*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat détaillé du nombre de gallons de boissons enivrantes entrés dans le district du Klondike depuis juillet 1896, du nombre de permis accordés pour cet objet, avec les noms et adresses postales de ceux à qui les dits permis ont été accordés, et le montant payé à cette fin. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster.*
Pas imprimée.

63*g.** Réponse supplémentaire au n° 63*f*. Présentée le 13 juillet 1899.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

64. Copie de la convention intervenue, le 1er juillet 1890, entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. A. G. Blair.....*Pas imprimée.*

65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toutes lettres, documents, mémoires, conventions et correspondance se rapportant en quelque manière aux termes et conditions auxquels des soumissions ont été demandées pour le contrat du transport des malles des Iles de la Madeleine, et d'après lesquels le contrat a été subséquemment accordé à R. J. Leslie, de la maison Leslie, Hart et Cie, de Halifax, N.-E. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Pope.*
Pas imprimée.

66. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 24 mars 1899,—Copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région ; aussi copie de tous les rapports faits par le dit Louis Coste. Présentée le 17 mai 1899.—*Hon. Sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

66*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du rapport ou des rapports de M. Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, sur le Yukon, et plus particulièrement sur la route du lac Teslin en ce qui concerne la construction d'une ligne ferrée vers le Yukon par cette route ; aussi, copie du rapport de M. Lafontaine, ou copie de leur rapport conjoint, si ces deux ingénieurs ont fait un tel rapport. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Davin*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

66. (1898.) Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur l'état et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présenté le 26 avril 1898.—*Imprimé pour la distribution et les documents de cette session (1899). Voir documents de la session n° 18, page 221.*

67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 avril 1899,—1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle. 2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements. 3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs. 4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la uspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits. 5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances et du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir. 6. Les prix, aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899. 7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date. 8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants et des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale. Présentée le 17 mai 1899.—*Hon. M. McMillan*.....*Pas imprimée.*

68. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et B. Haigh et Fils, de la Colombie-Britannique, ou toutes autres personne ou personnes en leur nom, en 1880 ou environ, au sujet d'une demande de se servir de l'île Deadman. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et le procureur général de la province de la Colombie Britannique ou autre membre du gouvernement provincial concernant la dite demande ou l'objet de cette demande. Présentée le 18 mai 1899 —*M. Prior.*
Pas imprimée.

68*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant le Parc Stanley et l'Ile Deadman, Vancouver, C. B., et de toute correspondance entre les différents ministères du gouvernement et les autorités impériales, militaires et navales, au sujet de l'une ou l'autre de ces propriétés ou des deux. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la cité de Vancouver et les autorités du Parc. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet entre le député de Burrard, le ministre de la Milice et le ministère de la Milice, le ministre de l'Intérieur et autres membres du gouvernement. Aussi, copie de toute correspondance entre M. Ludgate et ses représentants et aucun ministère du gouvernement au sujet de l'Ile Deadman. Aussi, copie de toutes demandes

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

et correspondances concernant l'affermage ou la concession de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous mémoires administratifs, rapports ou lettres conservées dans les ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Milice concernant le Parc, l'Ile Deadman ou les titres ou la disposition de ces propriétés. Aussi, copie de toutes concessions ou affermages du Parc ou de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous rapports ou informations obtenues par les divers ministères avant l'exécution d'aucun affermage ou d'aucune concession de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous mémoires ou correspondance concernant la concession ou l'affermage de l'Ile Deadman. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior*.... .... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,– Copie de tous papiers, documents et correspondance entre la Bourse des Céréales de Winnipeg et le ministère des Travaux publics, en vue de tenir le port de Fort-William libre de glace aussi tard que possible. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Roche*. ....*Pas imprimée.*

70. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes lettres, instructions, correspondance et rapport du commissaire nommé pour faire une enquête sur les griefs des ouvriers employés sur le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, et sur les circonstances qui ont accompagné la mort de deux des dits ouvriers nommés McDonald et Fraser, à ou près Pincher-Creek, avec le rapport du commissaire qui a fait une enquête sur tous les faits qui se rapportent au décès de Charles P. McDonald et de E. McC. Fraser, qui étaient employés à la construction du chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Bell (Pictou)*.... ....*Rapport sommaire imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade avant ou après son départ pour Dawson pour y agir à divers titres officiels, et plus spécialement copie de la permission écrite qui lui a été donnée de jalonner des lots miniers dans le Klondike. Présentée le 18 mai 1899.—*M Davin*..... .....*Pas imprimée.*

72. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie Britannique et le gouvernement du Canada depui juillet 1898 jusqu'à date, concernant la cour suprême, les cours de comté ou aucuns des juges de la dite province, les nominations des dits juges ou d'aucuns d'entre eux, ou autres matières se rapportant à l'administration de la justice dans la dite province. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*..... .. ..*Pas imprimée.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction des hangars sur les quais de Saint-Méthode et Mistassini, et de l'octroi du contrat pour ces constructions à L. P. Bilodeau, de Roberval. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain* .....*Pas imprimée.*

74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers, correspondance, etc., se rapportant à l'adjudication, à M. Thomas Gauthier, de Montréal, par le ministère des Travaux publics, du contrat pour le dragage à Coteau-Landing, et de l'avis publié pour demander des soumissions, s'il en est. Aussi, un état indiquant le montant dépensé sur le crédit de $21,000 voté à cet effet, et à qui il a été payé. Aussi, copie de la correspondance échangée entre M. Gauthier et M. Macdonald qui a exécuté les travaux, et un état indiquant, en pieds cubes, le montant des travaux exécutés, et comment les paiements ont été faits. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Bergeron*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de la correspondance entre le gouvernement ou le ministère des Travaux publics et M. W. Donaghue ou aucune autre personne au sujet de la construction de chalans à Roberval destinés à accompagner le dragueur du même lieu, et de l'octroi du contrat pour la construction des dits chalans au dit M. Donaghue. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain*. ....*Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de tous baux, papiers et documents concernant l'affermage de certaine propriété sur l'Ile aux Noix, dans la province de Québec, appartenant au gouvernement et placée sous le contrôle du ministère de la Milice et de la Défense, avec les noms des locataires depuis le 1er janvier 1895 jusqu'à date, et le montant de loyer payé par ces locataires. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Quinn*....*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899.—Etat indiquant quand et pendant quel temps le steamer *Alaska* a été employé à l'exploration du chenal du lac Saint-François, et quel service a été fait par le steamer *Alert* pendant la même période. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*..... ... . *Pas imprimée*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant les montants payés à Tom S. Rubidge, ingénieur-surintendant du canal de Cornwall, pour salaire et dépenses, du 1er janvier 1897 au 1er janvier 1899; aussi, état détaillé du montant payé pour voitures pendant la même période; aussi, état des dépenses totales en rapport avec le steamer *Alert*; aussi, état indiquant pendant combien de jours le steamer *Alert* a été réellement employé pour des travaux d'exploration, depuis le 1er janvier 1897 jusqu'au 1er janvier 1899, et pendant combien de jours il a été employé à d'autres services et la nature de ces services. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

79. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1899,—Copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, rapports, papiers et correspondance se rapportant en quelque manière à la navigation des fleuves Yukon ou Stikine ou aux règlements douaniers y relatifs, y compris le transbordement des cargaisons. Aussi, copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, correspondance et papiers concernant les règlements douaniers et les honoraires imposés sur les marchandises du Canada passant par St-Michael, Dyea, Skagway et Wrangel. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

80. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance et papiers concernant le renvoi de M. Fawcett comme commissaire des mines d'or du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*

81. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil, ordonnances, commission, nomination, cautionnement, certificats et serments au sujet de la nomination du shérif pour le Territoire du Yukon. Aussi, copie des mêmes papiers au sujet de la nomination du greffier de la cour pour le district du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

82. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et les autorités américaines directement ou indirectement, ou par l'entremise du gouvernement britannique ou son représentant à Washington, concernant les arrangements pris pour l'entreposage ou le transit sur les côtes du Pacifique, ou concernant les secours à donner aux personnes dans le besoin dans les districts du Yukon ou d'Alaska. Aussi, copie de tous rapports des ministres au gouvernement sur ces matières. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat donnant le nombre et les noms des navires de pêche des Etats-Unis, n'ayant pas de licences aux termes du *modus vivendi*, qui ont obtenu des privilèges dans les ports canadiens de l'Atlantique pendant les mois de novembre et décembre 1898 et de janvier et février 1899, et copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, ou aucuns de ses officiers, faisant voir dans quelles circonstances des privilèges ont été accordés à ces navires des Etats-Unis. Présentée le 26 mai 1899.—*M. McAlister*.....*Pas imprimée.*

84. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de toute correspondance, instructions, rapports, mémoires de frais et comptes, se rapportant aux poursuites qui ont été intentées à la suite des élections générales de 1896 dans la province du Manitoba, ainsi qu'un relevé de tous deniers payés pour cet objet par le gouvernement fédéral. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Roche*.....*Pas imprimée.*

84*a*. Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 2 juin 1899.....*Pas imprimée.*

85. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes quelconques dans le comté de Brant concernant la nomination du Dr Levi Secord, de Brantford, du Dr McKee, du même lieu, et du Dr Beer, ci-devant de Plattsville, dans le comté d'Oxford, comme médecin principal et médecins-auxiliaires des sauvages établis sur la réserve du canton de Tuscarora, comté de Brant. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Clancy*.....*Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et entre le gouvernement canadien et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, au sujet de l'embargo sur le bétail. Présentée le 27 mai 1899.—*M. Montague.*

Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

87. Copie de l'arrêté du conseil du 7 octobre 1898, pourvoyant à la nomination de M. William Ogilvie comme commissaire, en vertu des dispositions du chapitre 114 des Statuts revisés du Canada, pour faire une enquête sur les accusations et plaintes mentionnées dans l'arrêté du conseil ; copie de la commission émise sous le grand sceau du Canada, nommant M. Ogilvie comme commissaire ; copie de son rapport du 27 avril 1899, et copie des trois avis publics mentionnés dans le dit rapport et qui lui sont annexés. Présentée le 30 mai 1899, par l'hon. *C. Sifton.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*a*. Copie de la commission décernée à M. William Ogilvie, en vertu du chapitre 114, S.R.C., pour tenir une enquête et recevoir des dépositions assermentées au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon ; et copie de la preuve faite à cette enquête. Présentée le 9 juin 1899, par l'hon. *C. Sifton.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*b*. Copie d'un rapport supplémentaire, en date du 27 mai 1899, de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par commission émise sous le grand sceau du Canada pour faire une enquête et prendre des dépositions sous serment, au sujet de certaines accusations portées contre certains fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 7 juillet 1899, par l'hon. *C. Sifton.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*c*. Copie de la preuve qui accompagnait le rapport supplémentaire en date du 27 mai 1899 (soumis à la Chambre le 7 juillet courant), de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par une commission décernée aux termes du dit acte, sous le grand sceau du Canada, pour tenir une enquête et prendre des dépositions sous serment au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 12 juillet 1899, par l'hon. *C. Sifton.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du rapport de William Ogilvie, commissaire, concernant l'évaluation des steamers *Pingree* et *Low* pour déclaration en douane. Présentée le 27 juillet 1899.—*M. Paterson* ..... *Pas imprimée.*

88. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mai 1899, demandant :—(1.) Le contrat primitif passé entre le gouvernement et les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer. (2.) Le présent contrat ou convention, passé entre les mêmes parties ou compagnies. (3.) Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat jusqu'au 31 mars 1899. (4.) Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial jusqu'au 31 mars 1899. (5.) Aussi, un état du montant total payé à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer pour l'usage de gares et le droit de circulation sur sa ligne, travaux de ponts, ou pour tout objet quelconque en rapport avec le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*

Imprimée pour les documents de la session.

88*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 courant,—Copie de toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins de fer du Canada et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 26 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..*Imprimée pour les documents de la session.*

89. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur général par des membres du cabinet Turner, dans la province de la Colombie-Britannique, au sujet de la conduite du lieutenant-gouverneur de cette province, et demandant qu'il soit nommé une commission pour faire une enquête à ce sujet. Aussi, copie de tous papiers et correspondance se rapportant aux dites pétitions, et de tous papiers et correspondance se rattachant en quelque manière à l'action de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique en renvoyant le cabinet Turner dans la dite province. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior* .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

90. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—1. Copie de toute correspondance avec le ministère du Revenu de l'Intérieur depuis dix ans au sujet de l'inspection compulsoire de la potasse au port de Montréal. 2. Copie de toutes pétitions présentées à ce

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

sujet au ministre du Revenu de l'Intérieur, et des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Montréal et autres, demandant au gouvernement de prendre des mesures pour protéger le commerce de la potasse au Canada. Présentée le 31 mai 1899.—M. *Préfontaine.* *Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—1. Etat donnant la quantité de tabac canadien produit et fabriqué chaque année depuis 1890 jusqu'à ce jour. 2. Nombre de manufactures établies, et la date respective de leur établissement depuis 1890 jusqu'à ce jour pour la fabrication du tabac canadien ou du tabac canadien et du tabac étranger mélangés. 3. Copie des requêtes, pétitions et mémoires présentés au gouvernement depuis 1896, concernant les droits sur le tabac. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Gauthier*.....*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du prospectus de la Compagnie Anglo-canadienne des placers d'or du Klondike (limitée), et copie de toute correspondance et autres papiers dans les cartons du ministère de l'Intérieur, concernant les relations que l'on dit exister entre William Ogilvie et cette compagnie. Présentée le 31 mai 1899, par l'hon. C. Sifton..*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant sous des chefs séparés les montants votés et dépensés par le gouvernement fédéral pour le port de Montréal pendant les derniers 28 ans. Aussi, un état, sous des chefs séparés, indiquant les sommes votées et dépensées par le gouvernement fédéral pour le port de Victoria, C. B., pendant la même période. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat indiquant le montant réellement dépensé pour reconstruire la jetée de China-Point, I.P.-E. ; la date de ces paiements ; à qui ils ont été faits et le montant payé à chaque personne ; le montant payé pour les travaux réellement exécutés ; le montant payé pour les matériaux non employés, et quand ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, et les prix ; l'état actuel de la jetée, le progrès des travaux de reconstruction ; et copie de tous papiers, correspondance et documents à ce sujet ou donnant des renseignements ou des détails en rapport avec les points ci-dessus énumérés. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant toutes les sommes dépensées jusqu'à date pour le nouveau quai de la Pointe-Claire, Q., la somme de travaux exécutés, le coût estimatif de ce quai, et combien il en coûtera pour le terminer ; aussi, copie de toutes annonces demandant des soumissions, ainsi que copie des soumissions et de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant à la saisie des rets à trappe et câbles appartenant à MM. Benjamin Compton et Cie, de Belle-Rivière, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, le 30 juillet 1898, par le croiseur du gouvernement l'*Acadia*. Présentée le 1er juin 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

97. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes, câblegrammes, mémoires et autres papiers reçus par le Très honorable Premier Ministre du Canada, l'honorable J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, ou l'honorable A. G. Blair, ministre des Chemins de fer et Canaux, de la Compagnie de Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), du *Commercial Telegraph Construction Syndicate, Limited*, ou de la *W. T. Henley Telegraph Works, Limited*, ou d'aucuns directeur ou directeurs, personne ou personnes pour ou représentant quelqu'une de ces compagnies, ou du Haut-Commissaire du Canada à Londres, ou de toute autre personne ou compagnie, concernant la construction, par ou pour la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), d'une ligne télégraphique entre Skagway et Dawson, ou d'un câble télégraphique sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel, ou se rapportant en quelque manière à l'un ou l'autre de ces objets. Aussi, copie de toutes lettres du Très honorable Premier Ministre du Canada, ou de l'un ou l'autre des dits autres ministres à aucune des dites compagnies ou à aucuns directeur ou directeurs ou autres personne ou personnes agissant ou prétendant agir au nom d'aucune des dites compagnies, se rapportant en quelque manière à la construction de la dite ligne télégraphique ou du dit câble par, pour ou en vertu de la charte de la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée). Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres ou ministères et le gouvernement des Etats-Unis à Washington ou aucun de ses ministères touchant la pose et l'atterrage d'un câble sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel ou tout autre point entre ces deux endroits. Présentée le 1er juin 1899.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

97*a*. Réponse supplémentaire au n° 97. Présentée le 26 juin 1899.. ....*Pas imprimée.*

98. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 6 juin 1898,—Etat du coût des dépenses des voyages faits en 1897, par l'honorable Premier Ministre et par l'honorable Solliciteur général, en Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs ; aussi, un état des dépenses de voyage de leurs secrétaires particuliers, ou de toutes autres personnes composant leur suite. Présentée le 29 mai 1898.—*Hon. M. Landry.*
Pas imprimée.

99. Protocole n° LXIII de la Haute Commission conjointe, Washington, concernant la frontière entre l'Alaska et le Canada. Présenté le 5 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

100. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de tous papiers, plans, cartes géographiques, rapports d'officiers des pêcheries, correspondance et tous autres documents concernant l'existence d'un barrage dans la rivière Jésus, près de la ville de Terrebonne, et la construction d'une passe migratoire dans ce barrage, conformément à la loi. Présentée le 5 juin 1899.—*M. Fortin*..... ....*Pas imprimée.*

101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat donnant une liste de toutes les personnes employées depuis le 1er août 1896, par le ministre de l'Intérieur, à part des employés du service civil à Ottawa, pour des fins d'immigration, avec les noms et les domiciles des personnes employées, le chiffre des appointements et allocations, la date et le motif de la destitution, quand il y a eu destitution, et le pays ou les districts où elles ont rempli leurs fonctions. Présentée le 5 juin 1898.—*M. Foster.* ....*Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes nommées à des emplois ou à des fonctions quelconques dans le district du Yukon depuis le 1er août 1896, leurs noms et domiciles, le chiffre du salaire et des allocations ou dépenses de toutes espèces de chaque personne, les fonctions de chacune, la date de sa nomination, démission ou destitution et le motif de telle démission ou destitution ; le dit état ne devant pas comprendre la police à cheval ou les miliciens canadiens, mais devant cependant inclure les payeurs de chacune de ces deux troupes. Présentée le 5 juin 1899.—*M. Foster*....*Pas imprimée.*

102*a*. Réponse supplémentaire au n° 102. Présentée le 9 juin 1899..... .....*Pas imprimée.*

102*b*. Copie d'arrêtés du conseil concernant le Yukon. Présentée le 21 juin 1899, par l'hon. C. Sifton.
Pas imprimée.

103. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquêtes nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocations, et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster*..... .. ..*Pas imprimée.*

103*a*. Réponse supplémentaire au n° 103 (ministère des Douanes). Présentée le 6 juin 1899...*Pas imprimée.*

103*c*. Réponse partielle à une adresse du Sénat, en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire. 2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports. 3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes. 4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mis à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement ; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée ; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution. Présentée le 28 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*
Imprimée sous forme de sommaire.

103*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Etat donnant les noms des commissaires nommés par le gouvernement pour s'enquérir de la conduite de tous les employés du service civil dans la province de Québec, depuis le 23 juin 1896, et le montant payé à chaque commissaire comme salaire ou frais de voyage. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

103*d*. Réponse supplémentaire au n° 103 (ministère des Postes). Présentée le 5 juillet 1899. . *Pas imprimée.*

103*e*. Réponse supplémentaire au n° 103*c*. Présentée le 4 juillet 1899. *Voir* 103*c*.

103*f*. Réponse supplémentaire au n° 103*c*. Présentée le 5 juillet 1899. *Voir* 103*c*.

103*g*. Réponse supplémentaire au n° 103*c* (chemins de fer et Canaux). Présentée le 29 juillet 1899. *Pas imprimée.*

103*h*. Réponse supplémentaire au n° 103*c*. Présentée le 28 juillet 1899. *Voir* 103*c*.

104. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous états, réclamations, mémoires, correspondance, télégrammes, etc., échangés avec le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et une délégation de cette province, en mars dernier, composée des honorables Hector C. McDonald, James W. Richards et Benjamin Rogers, au sujet de questions pendantes entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et celui du Canada. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Martin*.... ... .*Imprimée pour les documents de la session.*

105. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous papiers et correspondance, y compris arrêtés du conseil, soumissions et contrats se rapportant à la fourniture du papier pour les mandats-poste fractionnels ,avec un échantillon des mandats imprimés. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster* ....*Pas imprimée.*

105*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant toutes les émissions séparées de timbres-poste, de cartes postales ou de mandats de poste depuis le 1er janvier 1897, avec mention de ceux qui ne sont plus en usage, la quantité de chaque émission avec échantillon de chacune, en faisant connaître, pour ce qui concerne les timbres du jubilé, leur coût et le montant d'argent versé au trésor pour chaque dénomination. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*..... ....*Pas imprimée.*

105*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du contrat pour la fabrication des billets-poste et le coût, par 1,000, de chaque dénomination, à l'exclusion du papier ; aussi copie de toute correspondance entre l'entrepreneur, le gouvernement et l'imprimeur de la Reine. Aussi, état indiquant le nombre de rames de papier fabriqué pour chaque dénomination, par qui la commande a été donnée, où le papier a été fabriqué, le nom du fabricant, et qui a actuellement la propriété des rouleaux Dandy qui ont servi à la fabrication du papier. Aussi, état indiquant qui a fourni les électrotypes, où ils ont été fabriqués, la date de la première livraison des billets-poste et le chiffre du cautionnement donné par l'entrepreneur, et si l'entrepreneur a donné les locaux nécessaires pour les employés du gouvernement qui sont chargés de la surveillance et pour l'emmagasinage d'une grande quantité de papier. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*..... .... *Pas imprimée.*

105*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Etat indiquant en détail toutes les matrices, planches ou autres pièces, gravées en tout ou en partie, déclarées en douane comme étant importées par ou pour l'*American Bank Note Co'y* et la *British American Bank Note Company* pour servir à la fabrication des billets de banque, timbres-poste, billets-poste et estampilles du Revenu de l'intérieur pour le gouvernement, avec leur évaluation et le montant de droits imposés et perçus. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

105*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Postes ou aucun membre du gouvernement au sujet de la qualité des cartes postales émises par le ministère des Postes depuis le 1er juillet 1896. Présentée le 19 juin 1899.—*M. Foster*..... ....*Pas imprimée.*

106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat donnant le nombre de planches gravées pour timbres du jubilé, les dénominations et le coût des dites planches. Aussi le nombre de planches gravées pour les timbres du Plus Grand Empire *(Greater Empire)* et le coût par planche, avec le coût par 1,000 timbres complets. Présentée le 6 juin 1899—*M. Foster.* *Imprimée pour les documents de la session.*

107. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous papiers, affidavit et correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement ou des fonctionnaires des Etats-Unis, ou autres personnes, concernant l'affaire de Thomas Meagher, qui a été arrêté dans les eaux canadiennes, sur la rivière Saint-Clair, par des officiers de douane des Etats-Unis, le 19 août 1898, détenu pendant quelque temps et grossièrement traité par les dits officiers et ensuite emprisonné, et qui a été finalement relâché, sans procès, par ordre du gouvernement américain. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Cowan*..... ....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

108. Etat donnant les noms et salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1898. Présenté le 6 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour les documents de la session.

109. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance, rapports, arrêté du conseil et instructions au sujet de la participation des pays étrangers aux privilèges commerciaux en vertu de la sói-disant clause préférentielle du tarif 1897. Présentée le 6 juin 1899—*M. Foster* . . . . . *Imprimée pour les documents de la session.*

110. Documents concernant certains statuts passés par la législature de la Colombie-Britannique récemment désavoués. Présentés le 7 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

110*a*. Autres documents concernant certains statuts passés par la législature de la Colombie-Britannique récemment désavoués. Présentés le 21 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier. . . . . *Pas imprimés.*

111. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat indiquant, par ministère, la dépense faite chaque année depuis le 1er juillet 1890 pour les salaires de tous les employés permanents ou temporaires dans le service extérieur des ministères des Postes, des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, et donnant les ports principaux et secondaires, pour ce qui concerne les Douanes et le Revenu de l'Intérieur, et les bureaux de poste pour ce qui concerne le ministère des Postes. Présentée le 7 juin 1899.—*M. McMullen* . . . . . *Pas imprimée.*

112. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toutes plaintes mentionnées à la page 3 du rapport du sous-ministre de l'Intérieur (rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année 1897), minutes du conseil, commission, instructions et rapport de M. Archer Martin, commissaire, concernant le bureau des bois de la Couronne à New Westminster. Présentée le 9 juin 1899—*Sir Charles Hibbert Tupper*. . . . . *Pas imprimée.*

113. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de toutes instructions données par le gouvernement du Canada ou aucun de ses ministères à Charles Russell, écuier, avocat, de Londres, Angleterre, ou à aucun de ses associés, au sujet de toute cause ou affaire dans laquelle le dit gouvernement ou aucun de ses ministères étaient ou sont concernés. Aussi, copie de tous mémoires ou comptes de frais adressés par les dites personnes au gouvernement ou à aucun de ses ministères depuis le 1er juillet 1896. Présentée le 9 juin 1899.—*M. Bergeron*. . . . . *Imprimée pour les documents de la session.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord et le ministère des Travaux publics pendant les derniers six mois. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Maxwell.*
Pas imprimée.

115. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, contrats, soumissions et tous autres papiers et documents concernant le changement effectué l'hiver dernier dans le transport des malles de l'Ile du Prince-Edouard entre l'Intercolonial et le Cap Tourmente. Présentée le 12 juin 1899—*M. Martin.*
Pas imprimée.

116. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes et instructions au sujet du privilège accordé à John Gow Scrimgeour d'avoir un entrepôt particulier à Cardigan-Bridge, I.P.-E. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Macdonald (King)*. . . . . *Pas imprimée.*

117. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ou toute personne ou fonctionnaire en leur nom, et la Compagnie du chemin de fer du Canada-Est ou toute personne en son nom, et copie de tous rapport et papiers se rapportant à une proposition d'acheter le dit chemin de fer pour le gouvernement. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*. . . . . *Pas imprimée.*

118. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil, et de tous papiers et correspondance adressés au département des Chemins de fer et Canaux ou au ministre des Chemins de fer par les officiers de la Compagnie du chemin de fer Central du Nouveau-Brunswick, ou par aucuns entrepreneurs ou personnes intéressés à la construction du dit chemin de fer, ou par aucune autre personne en leur nom, au sujet du paiement de subventions ou octrois accordés à la dite compagnie. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster.*
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

119. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports, depuis le 1er juin 1897, entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique, ou entre toutes personne ou personnes en leur nom, au sujet de la réserve des sauvages Songhees, à Victoria, C.-B. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior.* *Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun de ses officiers et M. A. Soper, de Port-Perry, ou autres personnes au sujet de la suppression de la vente de boissons aux sauvages de Scugog. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*..... .....*Pas imprimée.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous contrats ou conventions conclus par ou avec le ministre des Postes, ou le ministère des Postes, ou Sa Majesté, ou le gouvernement du Canada, pour le transport des malles dans ou hors du territoire ou district du Yukon ou aucune de ses parties ; aussi copie de toutes annonces pour soumissions pour le transport des dites malles, et de toutes soumissions reçues par le ministre des Postes, le ministère des Postes, ou le gouvernement du Canada, ou Sa Majesté la Reine, pour le transport des malles dans ou hors le territoire ou district du Yukon ; aussi, copie de tous rapports, lettres et communications écrites de l'inspecteur des postes à Victoria, ou de tout autre inspecteur des postes, ou de tout autre officier du ministère des Postes, au sujet de ces soumissions ou annonces, ou au sujet de l'acceptation ou du rejet d'aucune des dites soumissions. Présentée le 13 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... ....,.....*Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., au sujet de la démission du docteur Morris comme maître de poste de Dundas, I.P.-E., de la nomination de son successeur et des personnes qui ont demandé cet emploi. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Macdonald* (*King*) .... *Pas imprimée.*

123. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1889,—Etat indiquant,—1. Combien de facteurs ont été employés dans le bureau de poste de Victoria, C.B., en 1895-96, 1896-97 et 1897-98, respectivement, et combien sont employés actuellement ; 2. Quel salaire était payé à chaque facteur employé en 1895-96, et quels sont les salaires payés cette année ; 3. Quelle allocation provisoire a été accordée à chaque facteur en 1895-96, et ce qu'elle était en 1897-98. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior*..... ....*Pas imprimée.*

124. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître le poids de chaque émission de publications quotidiennes et hebdomadaires paraissant à Toronto et à Montréal depuis l'inauguration de la loi qui exige que toutes publications doivent être pesées et estampillées avant d'être acceptées au bureau de poste du lieu de publication. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Quinn*..... ....*Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat détaillé de toutes sommes dépensées pour la Haute Commission conjointe entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis depuis l'origine jusqu'à date, avec les noms de toutes personnes attachées à cette commission à titre de commissaires, secrétaires, commis et serviteurs, et les taux et montant total de la compensation payée à chacune comme salaire, allocation et frais, spécifiant chaque item. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Foster*..... ....*Pas imprimée.*

126. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions et correspondance par lettre ou télégramme entre le gouvernement ou aucun ministère ou quelqu'un de ses officiers et le représentant de la Couronne ou toute autre personne au sujet de l'ajournement de l'appel interjeté devant la cour du Banc de la Reine dans la cause de La Reine *vs* Coulombe et autres, pendant le dernier terme de la dite cour à Québec, et copie de tous documents à ce sujet. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Casgrain* .... *Pas imprimée.*

127. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions et autres papiers en la possession du gouvernement concernant le projet du chemin de fer d'embranchement de Southport à Murray-Harbour et autres projets d'embranchements dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Martin*.... ... ...*Pas imprimée.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899.—Etat faisant connaître tout règlement (s'il en est) fait par le ministère des Chemins de fer et Canaux au cours de la dernière session et depuis ce temps, avec les particuliers qui ont souffert des dommages par suite

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

de la construction des barrages à la Roche-Fendue et à Calumet en 1883 ; aussi, les noms des estimateurs qui ont réglé ces demandes d'indemnité, et par qui leur nomination a été recommandée. Présentée le 14 mai 1899.—*M. Poupore*.....*Pas imprimée.*

129. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie de tous papiers et corrspondance concernant la réclamation de la *British American Bank Note Company* pour la balance qu'elle prétend lui être due pour des travaux exécutés pour le ministère des Postes en vertu d'un contrat. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Foster*..... ..... *Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes nommées à des emplois dans le bureau de poste de Toronto depuis le 13 juillet 1896, la date de chaque nomination, le salaire de chaque personne ainsi nommée, les fonctions de chacune. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Clarke*.....*Pas imprimée.*

131. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 mars 1898,—Tous les rapports et relevés faits par les ingénieurs du ministère des Chemins de fer et Canaux, en vue de redresser certaines courbes sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à ou près de North-Wiltshire. Aussi un état indiquant : 1. Les sommes d'argent dépensées pour le redressement des dites courbes et à qui elles ont été payées. 2. Si les travaux ont été faits à la suite de soumissions, ou s'ils l'ont été à la journée. 3. La nature et l'étendue des changements qui ont été faits. 4. Quels autres changements on se propose de faire. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Ferguson* .... .*Pas imprimée.*

132. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 mai 1899,—Copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministère de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce ministère, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspecteur de l'or dans le district du Yukon. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Primrose*..... .... *Pas imprimée.*

133. Réponse partielle à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondike, depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er mars 1899 ; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance ; aussi, un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..... . .....*Pas imprimée.*

134. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie d'un mémoire signé par feu l'honorable John Norquay, président du Conseil exécutif de la province du Manitoba, au nom du Conseil, demandant d'être entendu devant Sa Majesté en conseil au sujet de la pratique suivie par le Gouverneur général en conseil de désavouer des actes clairement dans les attributions de la législature provinciale, et demandant la discontinuation de cette pratique,—lequel mémoire a été adressé à l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada avec prière de le transmettre à Sa Majesté en conseil. Aussi, copie de toute correspondance, rapports au conseil, rapports du conseil et arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 16 juin 1899.—*M. LaRivière.*

Imprimée pour les documents de la session.

135. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant le montant dépensé en 1896-97 et 1897-98 et les dépenses projetées pour 1898-99 pour les jetées et quais de nature privée, et sur les jetées et quais qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement et qui ne sont pas la propriété de l'Etat, ainsi que les noms de ces jetées et quais et de leurs propriétaires, et les sommes dépensées pour chacun de ces quais et jetées pendant les exercices susdits. Présentée le 16 juin 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

136. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copies de tous rapports et recommandations de la commission d'enquête chargée de régler les réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement dans le district de la Saskatchewan en 1885, de toutes les réclamations produites, y compris le montant payé dans chaque cas, et de toutes les réclamations qui ont été produites mais qui ont été rejetées. Présentée le 20 juin 1899.—*M. Davis.*

Pas imprimée.

137. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes instructions, correspondance et rapports, comptes et pièces justificatives concernant les dépenses en rapport avec l'expédition de l'ingénieur en chef Coste, du ministère des Travaux publics, mentionnée dans le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour 1898, page 7, et aussi en rapport avec le voyage en Angleterre fait subséquemment par M. Coste dans la même année. Présentée le 20 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports entre les ministères de la Milice et de la Défense et de la Justice, ou leurs agents, et les personnes suivantes qui ont demandé une indemnité ou une compensation en rapport avec l'érection de fortifications à Macaulay-Point, C. B., savoir : Fred. Hall, J. Jardine, W. F. Bullen, R. W. Reford, Henry Moss, William Moss, J. G. Tiarks, Charles Kent, Thornton Fell, Andras Keating (B. L. Ker), Hans Ogilvy Price, H. F. Bishop, S. J. Pitts et toutes autres personnes qui ont présenté des réclamations à ce même sujet. Présentée le 21 juin 1899. *M. Prior*.....*Pas imprimée.*

138*a*. Réponse supplémentaire au nº 138. Présentée le 29 juin 1899.....*Pas imprimée.*

139. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des rapports de Walter Shanly, I.C., et de T. C. Keefer, I.C., au sujet des grandes écluses projetées à Iroquois et Farran's-Point. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant : 1. les dépenses se rapportant au Collège militaire Royal de Kingston depuis sa fondation. 2. Le nombre des gradués, chaque année, et leurs domiciles et professions dans le moment, autant que les autorités du collège peuvent l'indiquer. 3. Tous les ordres ou règlements généraux concernant l'emploi de ces gradués dans les corps permanents de volontaires ou autres branches du service public. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions, correspondances, etc., au sujet de la construction de quais à Mistassini et Saint-Méthode (Tékouabé). Etat détaillé indiquant le montant du bois, du fer et de la pierre employés dans ces constructions ; par quelles personnes ces articles ont été fournis ; quels prix ont été payés pour eux à chacune d'elles ; quels étaient le ou les charpentiers employés à ces constructions ; quel prix recevaient-ils par jour, et combien ont-ils reçu en argent, ainsi que les journaliers qui ont travaillé avec eux ; et toute autre dépense en rapport avec ces constructions. Copie de toute correspondance en rapport avec les contrats donnés à MM. Têtu et Savard, de Saint-Félicien, pour préparer du bois de quai pour Saint-Méthode. Copie de ces contrats et de toute correspondance ultérieure pour empêcher le paiement de leurs comptes. Etat indiquant le montant du bois préparé par ces messieurs et du montant qui leur a été payé personnellement. Copie des instructions données à M. J. B. Carbonneau comme premier charpentier aux quais de Mistassini et Saint-Méthode. Correspondance au sujet de l'annulation de ces instructions à Saint-Méthode et la nomination d'un autre charpentier constructeur à sa place. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Etat détaillé indiquant le montant payé à toute personne qui a travaillé au quai de Roberval en 1896 ; le nombre de jours donnés, le prix payé par jour ; la quantité de bois ou fer fournie, ainsi que les prix payés pour ces bois et fer, et l'endroit où obtenus. Copie de toutes instructions, correspondance, etc., en rapport avec cet ouvrage. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 avril 1899,—Etat indiquant les sommes payées comme frais de voyages aux juges de la cour supérieure de la province de Québec venant de districts extérieurs pour siéger dans la cité de Montréal. 1. Depuis le 1er janvier 1898 jusqu'à la mise en vigueur de l'acte 61 Victoria, chapitre 52. 2. Depuis la mise en vigueur du dit statut jusqu'au 1er mars 1899. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toutes soumissions ouvertes le 14 mai 1897 pour les travaux de canalisation à la Pointe-Farran, avec les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives sur lesquelles les soumissions ont été basées, et le montant total stipulé dans chaque soumission. Présentée le 27 juin 1899.—*M. Clancy*.....*Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance et de tous rapports concernant de plus grandes facilités au quai de Pictou, N.-E., en 1892 et depuis cette date. Présentée le 28 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper.*
Pas imprimée.

146. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous rapports faits sur toutes explorations de Naufrage-Pond, comté de King I.P.-E., en 1897 ou 1898. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Macdonald (King)*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de tous baux non expirés, de tous renouvellements de baux non expirés et de toutes modifications de baux consentis par le gouvernement en faveur de toutes personne, personnes ou compagnies et de tous plans et papiers s'y rapportant, en ce qui concerne tous les lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau dans et le long de cette partie de la rivière Ottawa et ses divers chenaux communément appelée la Chaudière qui se trouve dans les limites de la cité d'Ottawa depuis la limite occidentale de la dite cité jusqu'à la ligne de la rue Kent qui se prolonge jusqu'à la dite rivière. Aussi, copie des plans indiquant la situation des dits lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau. Aussi, état indiquant la somme de force hydraulique que chaque locataire a le droit d'employer et la date de l'expiration du bail qui lui donne ce droit. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Copp*.....*Pas imprimée.*

149. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant les noms des diverses espèces de nasses en usage en vertu de licences, dans le comté de Charlotte, N.-B., l'endroit où se trouve chacune, la date de l'émission de la licence et le nom ou les noms des porteurs de licences. Aussi, les noms des diverses espèces de nasses pour lesquelles des licences ont été émises en 1898 mais qui n'ont pas été construites, les noms des porteurs de licences et le nombre d'années pendant lesquelles ces licences sont restées sans effet à raison de la non-construction des nasses par les porteurs des dites licences. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Ganong. Pas imprimée.*

150. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître, —1. Les canaux et travaux de rivière en rapport avec les canaux formant la connexion entre les grands lacs et la navigation en eau profonde à Montréal, qui ont été complétés au 1er juillet 1896, la profondeur de l'eau dans chaque cas et le coût jusqu'à cette date. 2. Les canaux et améliorations fluviales s'y rapportant qui, à cette date, étaient en voie de construction ou d'agrandissement avec indication des travaux exécutés dans chaque cas, le coût, jusqu'au 1er juillet, de la construction ou de l'agrandissement, le coût estimatif de l'achèvement des travaux, les contrats alors en vigueur et le montant de chacun, les nouveaux contrats passés depuis le 1er juillet 1896 couvrant des travaux autres que les travaux achevés ou en voie d'exécution à cette date et le montant de chacun. 3. Le coût estimatif de l'achèvement de ces travaux jusqu'à la profondeur projetée, au-dessus des montants stipulés dans les contrats en cours au 1er juillet 1896. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant le nombre de contrats passés par le gouvernement depuis le 30 juin 1897 dans lesquels se trouve inséré une clause défendant de pressurer les travailleurs, le montant total de ces contrats, les noms des ministères respectifs qui ont donné ces contrats, et les noms des compagnies, maisons d'affaires ou particuliers auxquels ces contrats ont été donnés. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Clarke.*
Imprimée pour les documents de la session.

152. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat—1. Le nombre de personnes employées dans le ministère des Postes, le 30 juin 1896, et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896. 2. Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898. 3. Le nombre des employés de ce département le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899. Présentée le 20 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

153. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et demandes, correspondance, papiers, plans, etc., qui se trouvent dans les ministères de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries concernant 37·29 acres ou environ de grève et de rivage situés à environ deux milles en aval de Steveston, C.-B., à l'ouest et dans le voisinage immédiat de la section 9, rang 7, bloc ouest 3, division nord-ouest. Présentée le 30 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

154. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant,—1. Le montant payé dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, depuis 1896, à titre d'amendes pour infraction aux règlements de la pêche du homard, les noms des personnes condamnées à l'amende et le montant de l'amende dans chaque cas ; 2. Un relevé détaillé des amendes perçues ; 3. L'affectation de ces amendes ; 4. Les frais de poursuite dans chaque cas ; 5. Les noms des officiers de pêcheries qui ont reçu une part de ces amendes, et le montant reçu dans chaque cas par chaque officier ; 6. Le magistrat ou autre officier qui a instruit ces causes d'infractions. Présentée le 30 juin 1899—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports, télégrammes, etc., concernant le changement projeté dans le service des malles pour Grand-View, I.P.-E. Présentée le 4 juillet 1899—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

156. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 19 avril 1899,—Etat montrant :—1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, fin de 1898. 2. Quel est le coût total annuel, avec le système actuel d'éclairage. 3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité. A quelle compagnie le contrat pour l'éclairage a été donné. 4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils. 5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, fin de 1898. 6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installés dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage. 7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres. 8. De quelle manière a été dépensé le crédit de $75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes à incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées. Présentée le 4 juillet 1899—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*

Pas imprimée.

157. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, etc., concernant la nomination récente du maître de poste de Clifton, New-London, I. P.-E. Présentée le 10 juillet 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

158. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des plans et devis pour la construction du terminus en eau profonde à Saint-Jean, N.-B., y compris les quais, entrepôts, élévateurs, voies, etc., ainsi que copie des soumissions pour les dits travaux et de tous contrats passés à ce sujet. Présentée le 18 juillet 1899.—*Sir Charles Tupper*.....*Pas imprimée.*

159. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du contrat et des devis concernant l'amélioration du chenal nord, en aval de Prescott, et de tout arrangement ou arrangements supplémentaires conclus avec l'entrepreneur. Aussi, copie des plans indiquant là où les travaux devaient être faits originairement, et leur site actuel. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

160. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 avril 1899,—Correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive ; aussi les affidavits et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

161. Réponse à une adresse du Sénat en date du 21 juin 1898,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Ile du Prince-Edouard et le premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Ile du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits ; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. M. Ferguson*.....*Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, lettres, etc., concernant : 1° la nomination du Dr Hall, vétérinaire, de Québec, pour rechercher la présence de la tuberculose parmi les bestiaux à Hébertville et ailleurs, dans le comté de Chicoutimi ; 2° concernant la part prise à ces travaux par son frère ; 3° un état donnant le nombre de troupeaux inspectés par le Dr Hall ou par son frère ; 4° un état des montants payés pour ces inspections et pour frais de voyage, voitures, aides ou assistants ; 5° un état de toutes somme ou sommes d'argent payées à David Ouellet, de Hébertville, en rapport avec les dites inspections. Présentée le 19 juillet 1899.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

162*a*. Réponse supplémentaire au n° 162. Présentée le 26 juillet 1899.....*Pas imprimée.*

163. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de l'estimation finale ou règlement, en détail, concernant les travaux sur la section 3 de l'élargissement du canal de Lachine, de 1875-1880. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

163*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie des plans et profils des structures inférieures des ponts de trafic ordinaire et de chemins de fer sur le canal de Lachine, à la rue Wellington, Montréal, avec dimensions en chiffres. Aussi des projections isométriques de pile central et des culées, avec élévations et dimensions, en chiffres, des diverses parties, y compris le tablier tournant, la poutre de roulement, les roues et les machines. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney*..... *Pas imprimée.*

163*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête sur la construction des ponts de la rue Wellington et du Grand-Tronc sur le canal de Lachine, à Montréal. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. McInerney*..... *Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1898,—Etat indiquant:—1. Le nombre de personnes employées sur le dragueur *Prince Edward* comme gardiens ou autrement depuis qu'il a été mis en hivernage à la fin de la dernière saison. 2. Le nombre de personnes employées pendant l'hiver de 1896-97. 3. Le nombre des verges cubes enlevées par le dit dragueur pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement, et le coût, par verge cube, chaque saison. 4. Le nombre de jours pendant lesquels le dit dragueur a été employé effectivement, chaque mois, pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement. 5. Le coût des réparations faites au dit dragueur pendant les années expirées respectivement le 31 décembre 1896 et 1897. Aussi,—copie de toute correspondance se rapportant à la révocation de John N. Macdonald de sa charge sur le dragueur *Prince Edward* et à la nomination de son successeur. Présentée le 22 juillet 1899.—*M. Macdonald (King)*..... *Pas imprimée.*

165. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899, demandant: 1. Un état du nombre d'acres de terre réservées pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts revisés du Canada, article 23. 2. Le nombre d'acres vendues dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes. 3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. 4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. 5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. 6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au Nord-Ouest. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*
Pas imprimée.

166. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et les Chambres de Commerce du Canada au sujet de la passation d'une loi de faillite. Présentée le 31 juillet 1899.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*

168. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1898,—1. Copie de toutes soumissions reçues en 1897 pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. 2. Copie de toutes soumissions reçues pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford pour 1898, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. Présentée le 7 août 1899.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*

169. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 août 1899, pour copie de la correspondance au sujet de la poursuite de la "Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo" *versus* la "Nouvelle Compagnie de houille de Vancouver" au sujet de la propriété des couches de houille qui se trouvent au-dessous du havre de Nanaïmo. Présentée le 8 août 1899.—*Hon. C. Sifton*..... *Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 juillet 1899, pour copie du rapport de l'honorable ministre de la Justice sur lequel a été basé l'arrêté du conseil passé pour la libération de J. K. Skelton et T. Dewan, qui ont subi leur procès et ont été convaincus de parjure devant le juge Wetmore, à Battleford, en octobre 1897, et qui ont été subséquemment condamnés à l'emprisonnement; aussi, copie des affidaviti au soutien de la demande faite pour la libération des dits Skelton et Dewan. Présentée le 8 août 1899.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*

171. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(*a*) Copie de toute correspondance ou arrêtés du conseil pendant l'année fiscale 1896, concernant les arrangements à prendre par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exploita-

CONTENU DU VOLUME 14—*Fin.*

tion, par ce dernier, du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, et copie du contrat à ce sujet. (*b*) Etat indiquant la période pendant laquelle le chemin a ainsi été exploité, les dépenses totales se rapportant directement ou indirectement à cette exploitation, et le produit total des recettes provenant de la dite exploitation. Présentée le 8 août 1899.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

172. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(*a*) Copie des soumissions pour la construction des sections quatre, cinq, six et sept du canal de Soulanges et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (*b*) Copie des soumissions demandant une nouvelle adjudication de contrats pour la construction des susdites sections et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (*c*) Copie de toute correspondance ou arrêtés du conseil se rapportant directement ou indirectement à l'adjudication des contrats ou nouveaux contrats pour la construction des susdites sections. Présentée le 8 août 1899.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

173. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 8 août 1899, pour copie de la correspondance concernant la question de la réduction des honoraires à la cale sèche d'Esquimalt. Présentée le 8 août 1899.—*Hon. W. S. Fielding*.....*Pas imprimée.*

174. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 juillet 1899,—Copie de tous papiers concernant les demandes faites pour la commutation de la sentence capitale prononcée contre Marion Brown pour meurtre, et la prise en considération de cette commutation. Présentée le 9 août 1899.—*M. Wallace*.....*Pas imprimée.*

175. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous câblegrammes, papiers, correspondance et dépêches ou autres écrits qui ont servi de base à la déclaration faite par le Très honorable Premier Ministre du Canada dans la Chambre des Communes le 10 juin 1898, dans les termes suivants : "Je suis autorisé par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies à déclarer qu'il approuve les principes d'après lesquels le Gouverneur général a agi comme étant fondés sur les faits mentionnés dans la lettre de Son Excellence à sir Charles Tupper." Présentée le 11 août 1899.—*Sir Charles Tupper*.....*Pas imprimée.*

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE RÉGINA—CLASSE FINISSANTE DE 1898. (*Frontispice.*)

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1898

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRES EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1899

[N° 14—1899.]

Département des affaires des Sauvages

A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 6 février 1899.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
Index général	VII
Rapport du député du surintendant général des Affaires des Sauvages	XVII
Rapports des agents des sauvages et autres officiers du service extérieur	1
Rapports des directeurs des Ecoles Industrielles et des pensionnats	253
Etats tabulaires :—	
Programme d'études des écoles des sauvages	358
Tableau des écoles	362
Tableau des terres des sauvages	384
Liste des réserves des sauvages	386
Recensement	406
Statistiques industrielle et agricole	431
Liste des chefs et des conseillers	490
Commutations d'annuités	518
Officiers et employés	519
Emploi des crédits	531
Fonds de dépôts des sauvages	533
Statistique agricole supplémentaire	534

INDEX GÉNÉRAL.

A.

		Page.
Abbott, Wm Van,	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Est	14
Abénakis de Bécancour, Qué.,	H. Désilets	40
" Saint-François, Qué.,	A. O. Comiré	41
Adam, J. H.	Ecole de la rivière de la Poule-d'Eau, Man	280
Agriculture,	*Voir* "Statistiques agricoles" page 431, aussi les articles de chaque rapport ayant pour titre : Agriculture, Bâtiments, Récoltes, Fermes, Instruments agricoles et Bétail.	
Ahtahkakoop, bande d',	W. J. Chisholm	131
Aigle, bande du lac de l',	L. J. A. Levêque	96
Alberni, refuge des filles sauvages de,	Bella J. Johnston	337
Alert Bay, refuge des filles sauvages de,	Rév. A. J. Hall	338
" école industrielle de,	A. W. Corker	339
Alexandre, bande d',	A. E. Lake, Alex. McGibbon	144, 198
All-Hollow, pensionnat de, Yale,	Sœur supérieure Amy	340
Algonquins du lac Doré, Ont.,	E. Bennett	7
" de la rivière Désert, Qué.,	W. J. McCaffrey	42
" du Témiscamingue,	A. McBride	51
Amalécites de Viger, Qué.,	Edouard Beaulieu	43
Anderson, Geo.,	Mohawks de la baie de Quinté	12
Anglicane, Mission, Baie de McIntyre,	J. F. Hodder	18
Annapolis, comté, N.-E., Micmacs,	Geo. Wells	58
Annuités, commutations,	*Voir* Commutations d'annuités. Table des matières	518
Antigonish, comté, N.-E., Micmacs,	John R. McDonald	59
Artus, G. A., S.J.,	Ecole industrielle de Wickwemikong	264
Arsenault, John O.,	Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	59
Ashton, Rév. Robert,	Institution Mohawk, Brantford, Ont	256
" "	Commission scolaire des Six-Nations	258
Assabaska, Bande d',	L. J. A. Levêque	103
Assiniboines, agence des,	Thos. W. Aspdin, agent	111
" "	Alex. McGibbon, inspecteur	186
" bande des,	Thos. W. Aspdin	111
" réserve des,	E. J. Bangs	168

B

Babine, agence,	R. E. Loring	203
Baie de l'Ouest, bande de la, Ont.,	B. W. Ross	28
Bangs, E.J.,	Réserve des Assiniboines, T. N.-O	168
Bastien, Antoine O.,	Hurons de Lorette, Qué	43
Batchewana, bande de, Ont.,	Wm Van Abbott	15
Battleford, agence, T.-N.-O.,	C. M. Daumais et W. J. Chisholm	114, 178
" école industrielle,	Rév. F. Matheson	281
" inspectorat,	W. J. Chisholm	176, 316
Baie de Quinté, Ont., Mohawks,	Geo. Anderson	126
Beaulieu, Edouard,	Amalécites de Viger, Qué	43
Beausoleil, Chippewas, Ont.,	Chas McGibbon	1
Bécancour, Qué , Abénakis,	H. Desilets	40
Beckwick, Chs. E.,	Micmacs du comté de King, N.-E	64
Begg, Magnus,	Agence de Coutcheeching	74
Bell, Ewen,	Agence du lac Williams, C.-A	242
Bennett, Edmond,	Algonquins du lac Doré, Ont	7
Berens, agence de la rivière, Man.,	J. W. Short	70
Bétail,	*Voir* Statistiques agricoles, page 431, et Bétail dans chaque rapport.	
Birtle, agence, rapport de l'agent,	J. A. Markle	115
" rapport de l'inspecteur,	Alex. McGibbon	189
" pensionnat,	W. S. Small	283
Bois de l'Orignal, bande du,	W. J. Chisholm	176
Bœuf-debout, bande du,	J. B. Lash	156
Brandon, Man., école industrielle,	Rév. John Semmens	266
Brosseau, Alex.,	Iroquois de Caughnawaga, Qué	47
Buffalo, bande de la baie,	L. J. A. Levêque	102

C

		PAGE.
Cacouna, Qué., Amalécites,	*Voir* Amalécites de Viger	43
Cahill, C., O.M.I.,	Pensionnat de Portage-du-Rat	274
Calgary, école industrielle,	Rév. G. H. Hogbin	287
Calgary, inspectorat,	T. P. Wadsworth	181, 322
Cameron, rév. Angus, D.D.,	Micmacs du comté du Cap-Breton, N.-E	59
" Edwin D.,	Sauvages des Six-Nations, Ont.	37
Canard, agence du lac au, T.N.-O.,	R. S. McKenzie, et W. J. Chisholm	139, 177
" pensionnat,	Rév. M. J P. Paquette	142, 191
Cap-Breton, comté, N.-E., Micmacs,	Rév. A. Cameron	59
Cap-Croker, Ont., Chippewas,	John McIver	2
Carleton, agence, T.N.-O.,	W. J. Chisholm	130
Carpe, bande de la crique à la, Ont.,	B. W. Ross	29
Carpe, bande du lac à la, Ont.,	B. W. Ross	31
Carlton, rév. A.M.,	Ecole industrielle de Kamloops	344
Carter, Wm D.,	Division nord-est du Nouveau-Brunswick	53
Castor, bande du lac du,	W. Sibbald	166
Caughnawaga, Qué., Iroquois,	A. Brosseau	47
Chaumont, rév. A.,	Pensionnat du creek du Pin, Man	272
Chefs et conseillers, liste des,		490
Chemewawin, bande de,	S. R. Marlatt	82
Chêne, bande du lac du,	J. A. Markle et Alex. McGibbon	118, 171
Chippewas de Beausoleil, Penetanguishing Ont.,	Chas. McGibbon	1
Chippewas de Georgina ou de l'île au Serpent, Ont.,	D. J. McPhee	4
Chippewas de Nawash ou Cap-Croker, Ont.,	John McIver	2
Chippewas de Rama, Ont.,	D. J. McPhee	3
" Sarnia, Ont.,	A. English	5
" Saugeen, Ont.,	John Schofield	6
Chippewayenne, bande,	G. G. Mann, W. Sibbald	158, 166
Chirouse, rév. E. C.,	Pensionnat de la mission Sainte-Marie	354
Chisholm, W. J.,	Inspectorat de Battleford	176, 316
" "	Agence de Carleton, Saskatchewan	130
Clandeboye, agence de,	E. McCall	72
Clé, bande de la,	W. E. Jones et Alex. McGibbon	169, 193
Coccola, rév. N.,	Ecole industrielle de Kootenay	347
Cockburn, bande de l'île,	R. W. Ross	27
Colombie-Britannique,	Surintendant Vowell	247
Comiré, rév. W.	Pensionnat du Lac-aux-Oignons	303
Comiré, A. O. Dr.,	Abénakis de Saint-François	41
Coqualeetza, école industrielle de,	Rév. Joseph Hall	341
Corker, A. W.,	Ecole industrielle d'Alert Bay	339
Côte de l'Ouest, agence de la,	Harry Guillod	237
Côté, réserve de,	W. E. Jones	169
" bande de,	Alex McGibbon	192
Coutcheeching, agence, Ont.,	Magnus Begg et L.-J.-A. Levêque	74, 105
Couverte-Etoilée, bande de la,	Alex. McGibbon	185
Couverte-Barrée, "	H. R. Halpin et Alex. McGibbon	150, 188, 202
Cowesess, bande de,	J. P. Wright	136
Cowichan, agence, C. A.,	W. H. Lomas	213
Crédit, rivière, Ont., Mississaguas,	*Voir* Mississaguas	9
Croche, agence du lac, T.N.-O.	J. P. Wright	184
Croupion-de-Faisan, bande du,	H. R. Halpin et Alex. McGibbon	149 187, 202
Crowstand, pensionnat de,	Neil Gilmour	289
Cumberland, bande de,	R. S. Marlatt	83
" comté, N. E. Micmacs,	F. A. Rand, M.D	69
Cygne, agence de la rivière du, T.N.-O.,	W. E. Jones et Alex. McGibbon	169, 192
" bande du lac du, Man.,	R. S. Marlatt et H. Martineau	76 92

D

Daim-Rouge, école industrielle du, T.N.-O.	Rév. D. E. Somerset	310
Dandurand, Sœur L. A.,	Pensionnat de Saint-Albert, Alta	314
Daumais, C. M.,	Agence de Battleford	114
DeMolitor, J. J. E.,	Micmacs du comté de Shelburne, N.E	67
Désert, rivière, Qué.,		42
Désilets, Honoré, Dr.,	Abénakis de Bécancour, Qué	40
Devereux, F. A.,	Liste des réserves arpentées, C.B	250
Devlin, Frank,	Agence de la rivière Fraser, C.B	216
Dokis, bande de, Ont.,	W. B. MacLean	35

D—*Fin.*

		PAGE.
Donckele, rév. G.,	Ecole industrielle de l'île Kuper	349
Dorais, rév. J. B.,	Ecole industrielle de Saint-Boniface	278
Doré, bande du lac, Ont.,	E. Bennett	7
Doucet, rév. L.,	Pensionnat c.-r. des Piégânes	307

E

Ecoles, rapport sur les,	*Voir* page 254 et "Education" dans chaque rapport.	
Edmonton, agence, T.N.-O.,	A. E. Lake et T. P. Wadsworth	103 182
Edmonton,	Rapport d'Alex. McGibbon	196
Edmundston, bande d', Madawaska,	Jas. Farrell	52
Education.	*Voir* page 254 et aussi l'article des différents rapports des agents portant le titre "Education".	
Elkhorn, école industrielle (ou refuge de Washabada), Man.	A. E. Wilson	270
Emmanuel, collège, Prince-Albert,	Vén. J. A. Mackay	142, 292
Employés,	*Voir* officiers et employés	519
English, Adam,	Chippewas de Sarnia	5
Enoch, bande d'	A. E. Lake et Alex. McGibbon	145, 197
Espagnol, bande de la rivière de l', Ont.	B. W. Ross	21
Esturgeon, bande du lac de l',	W. J. Chisholm	130
Ethnologie,	*Voir* Tribu ou Nation, dans chaque rapport.	
Etoile-du-Jour, bande de l',	Alex. McGibbon	195
Etudes, programme des,		387

F

Fabler, l'abbé C.,	Pensionnat c. r. du Petit lac des Esclaves	300
Fairford, bande de, Man.,	S. R. Marlatt et H. Martineau	79, 87
Fairlie, révérend J. H.,	Ecole industrielle de la terre de Rupert	276
Farrell, James.,	Division Nord et, sud-ouest du Nouveau-Brunswick	52, 55
Flux et Reflux, bande du lac,	S. R. Marlatt et H. Martineau	79, 86
Fort-William, bande de.,	T. F. Hodder	17
" orphelinat.,	Sœurs de Saint-Joseph	255
Fraser, Annie.,	Ecole du Portage-la-Prairie	273
Fraser, révérend John.,	Micmacs du comté de Richmond, N.-E.	66
Fraser, agence de la rivière, C.-B.,	Frank Devlin	216
Français, bande de la Tête du.,	L. J. A. Lévêque	96

G

Gagné, révérend Jacob,	Micmacs de Maria, Qué	122
Galbreith, K. L. T.,	Agence de Kootenay, C.-B.	49
Georgina, île, Ont., Chippewas,	D. J. McPhee.	4
Gens-du-Sang, agence, T. N.-O.,	James Wilson et T. P. Wadsworth	127, 182
" pensionnat,	Arthur de B. Owen	255
Gibson, ou Watha, réserve de, O.,	W. B. Maclean	36
Gilmour, Neil,	Pensionnat de Crowstand	289
Girard, Dr F. X.,	Rapport de médecin, agence des Gens-du-Sang	183
Gordon, bande de,	Alex. McGibbon	195
" pensionnat de.	M. Williams	295
Graham, W. M.,	Agence de la Butte de la Lime, T. N.-O	147
Grand-Rapide, bande de, rév. Sask.,	S. R. Marlatt	81
Grant, W. S.,	Agence d'Obema	148
Grassy-Narrows, bande de,	L. J. A. Levêque	98
Grandin. rév. H.,	Pensionnat du lac de la Biche, Alta	299
Grande-Ile, bande de la,	R. J. N. Pither	110
Grosse-Isle, bande de la,	L. J. A. Lévêque	102
Grosse-Tête, bande de la (Michipicoten),	Asst. Wm Van Abbott	12
Grues, bande de la riv. aux, Man.,	S. R. Marlatt et H. Martineau	80, 89
Guillod, Harry,	Agence de la côte ouest, C.-B.	237
Guysborough, comté de, N.-E, Micmacs,	John R. McDonald	59

H

Halifax, comté, N.-E., Micmacs,	Rév. Chs. E. McManus	62
Hall, rév. A. J.,	Refuge des filles de la baie Alert, C.-B.	338

H—*Fin.*

		Page.
Hall, rév. Jos.,	Refuge de Coqualeetza, C.-B.	341
Halpin, H. K.,	Agence de la Montagne de l'Orignal	149
Hanson, Thos., M.D.,	Rapport de médecin	110
Hants, comté, N.-E.,	A Wallace	62
Harlow, Charles,	Micmacs du comtés de Queen's et de Lunenburg	65
Haute-Riv., école industrielle de, T.N.-O.,	Rév. A. Neassens	296
Henvey Inlet, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	34
Hinchiffe, rév. J.,	Pensionnat des Piégâns, C.B., T. N.-O	305
Hobbema, agence de, T. N.-O.,	W. S. Grant et Alex. McGibbon	148, 199
Hodder, J. F.,	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest	17
Hogbin, rév. G. H.,	Ecole industrielle de Calgary	287
Hugonnard, rév. J.,	Ecole industrielle de Qu'Appelle, T.N.-O	307
Hungry-Hall, bande de,	L. J. A. Lévêque	105
Hurons de Lorette, Qué.,	A. O. Bastien	43

I

Indiennes, commission des réserves, C.-B.	A. W. Vowell	91
Industries,	*Voir* sur les différents rapports au titre: Occupations.	
Inspection des agences,	A McGibbon	203
" "	W. J. Chisholm, inspectorat de Battleford	316
" des écoles des sauvages,	A. McGibbon, inspectorat de Qu'Appelle	325
" " "	T. P. Wadsworth, inspec orat de Calgary	322
Inverness, comté, N.-E., Micmacs,	Rév. D. McIsaac	63
Iroquois de Caughnawaga, Qué.,	A. Brosseau	47
" de Saint-Régis, Qué.,	Geo. Long	48
Islington, bande de,	L. J. A. Lévêque	104
Irwin, A.,	Agence de Kamploops et Okanagan	229

J

Jardin, bande de la rivière du, Ont.,	Wm. Van Abbott	14
Jardins sauvages, bandes des,	H. Martineau	92
James Robert, bande de,	W. J. Chisholm	117
James Smith, bande de,	R. S. McKenzie	141
John Smith, bande de,	"	141
Jones, Wm. E.,	Agence de la rivière du Cygne, T.N.-O	169
Johnston, Bella J.,	Refuge des filles d'Alberni, C.-B.	337
Joseph, bande de,	A. E. Lawe et Alex. McGibbon	145–197
Joueur, bande du,	J. A. Markle	122

K

Kahkewistahaw, bande de,	J. P. Wright	135
Kahpawekenum, bande de,	J. W. Chisholm	131
Kamloops, école industrielle, C.-B.,	Rév. A. M. Carion	344
Kamloops-Okanagan, agence de, C.-B.,	A. Irwin	229
Kawawiagamok, bande de,	L. J. A. Lévêque	95
King, Geo. Ley,	Refuge de Shingwauk, Saut-Sainte-Marie, Ont	261
King, comté de, N.-E., Micmacs,	C. E. Beckwith	64
Kingsclear, comté de Kent, N.-B., rés. de,	Jas. Farrell	55
Kisikousi, bande de,	W. E. Jones et Alex. McGibbon	169, 193
Kisikouwenine, bande de,	J. A. Markle et Alex. McGibbon	119, 190
Kootenay, agence, C.-B.,	R. L. T. Galbraith	231
" école industrielle,	Rév. N. Coccola	307
Kuper, école industrielle de l'île, C.-B.,	Rév. G. Donckele	349
Kwawkewth, agence de, C.-B.,	R. H. Pidcock	277

L

Lac la Biche, pensionnat, Alta,	Rév. H. Grandin	299
" " bande du,	W. Sibbald	166
" Croix,	L. J. A. Lévêque	110
" Croche, agence de, T.N.-O.,	*Voir* Croche	145
" Long, bande du,	J. F. Hodder	19
" Huron, Ojibbewas,	B. W. Ross	20

L—*Fin.*

		Page.
" Manitoba, bande de,	S. R. Marlatt et H. Martineau	79, 86
" des Mille Lacs, bande de,	L. J. A. Lévêque	94
" Nepigon, bande du, Ont.,	J. F. Hodder	18
" Nipissing, bande du, Ont.,	W. R. Maclean	34
" de l'Orignal, bande de,	S. R. Marlatt	82
" Plat, bande du,	S. R. Marlatt	83
" " " nos 39 et 40.	L. J. A. Lévêque	99, 100
" Saint-François, Qué., Abénakis,	D. A. O Comiré	41
" Saint-Martin, bande du,	S. R. Marlatt et H. Martineau	80, 89
" Saint-Jean, Qué., Montagnais,	P. L. Marcotte	50
" Seul, bande du,	L. J. A. Lévêque	97
" Supérieur, Ojibbewas,	Wm. Van Abbott et J. F. Hodder	14, 17
" Témiscamingue, bande du, Qué.,	A. McBride	51
" Témogamingue, bande du, Ont.,	W. B. Maclean	35
Lash, John B.,	Agence de Muscowpetung, T.N.-O	154
Lake A. E.,	Agence d'Edmonton, T.N.-O	143
Long-Saut, bande du,	L. J. A. Lévêque	106
Louis Bull, bande de,	Alex. McGibbon	200
Lévêque, L. J. Arthur,	Inspectorat du Portage-du-Rat	94, 100
Longues-Plaines, bande du,	S. R. Marlatt et H. Martineau	77, 90
Lejacq, Rév. J. M. J.,	Ecole industrielle du lac Williams, C.-B	355
Lennox, réserve de l'Ile du P.-E.,	J.-O. Arsenault	69
Lime, agence de la butte de la, T.N.-O.,	W. M. Graham et Alex. McGibbon	147, 154
Lizée, rév. Z.,	Pensionnat de Peau-d'Hermine	294
Lomas, W. H.,	Agence de Cowichan	213
Long, George,	Iroquois de Saint-Régis, Qué	48
Long, bande du lac, Ont.,	J. F. Hodder	19
Lorette, Qué., Hurons,	A. O Bastien	43
Loring, Richard E.,	Agence de Babine	203
Lunenburg, comté de, N.-E., Micmacs,	Charles Harlow	65

Mac ou Mc

Macdonald, Arch. J.,	Micmacs du comté de Victoria, N.-E	67
Maclean, W. B.,	Surintendant du Parry-Sound	32
MacKay, Vén. Z. A.,	Collège Emmanuel, Prince-Albert, T.N.-O	292
McBride, Alex.,	Algonquins du lac Témiscamingue	51
McCaffrey, W. J.,	Algonquins de la rivière Désert, Qué	42
McDonald, John R.,	Micmacs d'Antigonish et Guysboro	57
" rév. Roderick,	" du comté de Pictou, N.-E	64
McGibbon, Alex.,	Inspection des agences des sauvages	184, 325
" Alex.,	" des écoles de Qu'Appelle	325
McGibbon, Chas.,	Chippewas de Beausoleil, Penitanguishene, Ont	1
McIsaac, rév. D.,	Micmacs du comté d'Inverness, N.-E	63
McIver, John,	Chippewas du Cap-Croker	2
McKelvey, Alex.,	Ile Walpole, Ont	38
McKenzie, Robert S.,	Agence du lac au Canard, T.N.-O	139
McLeod, rév. A. J.,	Ecole industrielle de Régina, T.N.-O	311
McNeil, A. J.,	Agence des Sarcis, T.N.-O	166
McPhee, Duncan J.,	Chippewas de Rama et Georgina et des îles aux Serpents	3
Maganettawan, bande de, Ont.,	B. W. Ross	21
Manitouline, îles Ojibbewas et Ottawas,	B. W. Ross	25
Manitouwapah, agence de, Man.,	S. R. Marlatt, inspecteur	78
" " traité No 2,	H. Martineau	35
Maniwaki, rivière de, Qué.	W. J. McCaffrey	42
McColl, E.,	Agence de Clandeboye	72
McDonald, A. R.,	Moraves de la Thames	13
McFarlane, Wm.,	Mississaguas des lacs du Riz et de la Vase	10
McManus, rév. Chas. E.,	Micmacs du comté d'Halifax	62

M

Manitou, bande du rapide du,	L. J. A. Lévêque	106
Mann, Georges G.,	Agence du lac aux Oignons, T.N.-O	157
Marcotte, P. L.,	Montagnais du lac Saint-Jean	50
Maria, Qué., Micmacs de,	Rév. J. Gagné	49
Markle, J. A.,	Agence de Birtle	115
Marlatt, S. R.,	Inspectorat du lac Manitoba, Man	76, 84

M—*Fin.*

		Page.
Marsouin, bande du lac au,	A. E. Lake et Alex. McGibbon	145, 197
Martineau, Herman,	Agence du Manitowapaw, Man., traité n° 2	85
Matheson, rév. E.,	Ecole industrielle de Battleford, T.N.-O	281
" " J. R.,	Pensionnat du lac aux Oignons, T.N.-O	202
Médecin, rapport de	Thos. Hansen	110
" " agc. des Gens-du-Sang	Dr F. X. Girard	187
Meilakahtla, école industrielle de, C. A.,	John R. Scott	312
Michipicoten (ou de la Grosse-Tête), bande de, Ont.,	Wm Van Abbott	16
Micmacs du comté d'annapolis, N.-E.,	George Wells, aîné	58
" " d'Antigonish, N.-E.,	John R. Macdonald	59
" " du Cap-Breton, N.-E.	Rev. A. Cameron, P.P	59
" " de Colchester, N.-E.,	Thos. B. Smith	60
" " de Cumberland, N.-E.,	F. A. Rand	60
" " de Digby, N.-E.,	J. J. Sullivan	61
" " de Guysborough, N.-E.,	John R. Macdonald	59
" " de Halifax, N.-E.,	Rév. Charles E. McManus	62
" " de Hants, N.-E.,	A. Wallace	62
" " d'Inverness, N.-E.,	D. McIsaac	63
" " de King, N.-E.,	Chas. E. Beckwith	64
" " de Lunenburg N.-E.,	Charles Harlow	65
" " de Maria, Qué.,	Rév. J. Gagné	49
" " de Pictou, N.-E.,	Rév. R. Macdonald	65
" " de Queen, N.-E.,	Charles Harlow	65
" " de Richmond, N.-E.,	Rév. John Fraser	66
" " de Shelburne, N.-E.,	J. J. E. de Molitor	67
" " de Victoria, N.-E.,	A. J. Macdonald	67
" " de Yarmouth, N.-E.,	Geo. R. Smith	68
Mississaguas, riv. Ont., Ojibbewas,	R. W. Ross	22
Mississaguas d'Alnwick, Ont.,	John Thackeray	7
Mississaguas du lac à la Vase, Ont.,	Wm McFarlane	10
Mississaguas du Crédit, Ont.,	Hugh Stewart	8
" du lac au Riz, Ont.,	Wm. McFarlane	10
" de Scugog, Ont.,	A. W. Williams	11
Michel, bande de,	A. E. Lake et Alex. McGibbon	144, 198
Mistawasis, bande de,	W. J. Chilsolm	131
Montana, bande du,	Alex. McGibbon	200
Muscowequan, bande de,	Alex McGibbon	196
" pensionnat,	S. Perrault	301
Mohawk, institution, Brantford, Ont.,	Rév. R. Ashton	256
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.,	Geo. Anderson	12
Montagnais du lac Saint-Jean, Qué.,	P. L. Marcotte	50
Montagne de l'Orignal, agence de la—, T.N.O.,	H. R. Helpin et Alex. McGibbon	149, 187, 201
Moraves de la Thames, Ont.,	A. R. Macdonald	13
Mount-Elgin, institution de, Ont.,	Révérend W. W. Sharples	260
Morell, réserve de, I. P.-E.,	J. O. Arsenault	69
Muscowpetung, agence de, T.N.O.,	J. B. Lash	154
" bande de, T.N.O.,	"	155

N

Naessens, révérend A.,	Ecole industrielle, Rivière-Haute, Dunbow, Alta	296
Naicatchewenin, bande de,	L. J. A. Lévêque	108
Népigon, bande de, Ont.,	J. F. Hodder	18
Nickickisomenecaning, bande de,	L. J. A. Lévêque	109
Nipissing, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	34
Nord-Ouest, bande de l'angle,	L. J. A. Lévesque	100, 101
Nord-Ouest, agence de la côte du, C.A.,	Chas Todd	255
Nouveau-Brunswick,	James Farrell et Wm. D. Carter	52, 53, 55

O

Obidgewong du lac Wolsey, Ont.,	R. W. Ross	31
Ochapowace, bande d'—,	J. P. Wright	134
Officiers,	*Voir* Officiers, table des matières	519
Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'est.	Wm. Van Abbott	14

O—*Fin.*

		PAGE.
Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'ouest.	J. F. Hodder	17
Ojibbewas de l'île Manitouline, Ont.,	B. W. Ross	17
" de la rivière Mississagua, Ont.	B. W. Ross	22
Okanagan, agence de, C.-B ,	Jas. B. Leighton	81
Okanas, bande d'—,	Alex. McGibbon	185
Okemasis et de Barbu, bandes d'—,	R. L. Mackenzie	140
Oignons, agence du lac aux, T.N.O.,	G. G. Mann et W. J. Chisolm	157, 180
" pensionnat catholique,	L'abbe W. Comiré	303
" " anglican,	Rév. J. R. Matheson	302
Orignal, bande du lac de, T.N.O.,	Joseph Reader	106
Oromocto, bande de, N.-B.,	Joseph Farrell	57
Ours-Blanc, bande de l'—,	H. R. Halpin et Alex. McGibbon	151, 188, 202
Ours-Noir, bande de l'—,	Alex. McGibbon	184
Owen, Arthur de l'abbé B.,	Pensionnat des Gens-du-Sang, Alta	285

P

Paquette, l'abbé J.-P.,	Pensionnat du Lac au Canard, Sask	191
Parry, bande de l'île, Ont.,	W. B. Maclean	32
Parry-Sound, surintendance,	W. B. Maclean	32
Pas, agence du, T.N.-O.,	S. R. Marlatt	81
Pas, bande du,	S. R. Marlatt	82
Pauvre-Homme, bande du,	Alelx. McGibbon	187
Pays-Plat, bande du, Ont.,	J. F. Hodder	294
Pasquah, bande de,	J. B. Lash	155
Peau-d'Hermine, pensionnat, Alta,	Rév. T. Lisée	294
" bande de,	Alexander McGibbon	200
Petit-lac-des-Esclaves, pensionnat C. R.	R. P. Falher	300
Petites-Fourches, bande des,	L. J. A. Lévêque	107
Petite Saskatchewan, bande de la,	S. R. Marlatt	80
Pélican, sauvages du lac du,	W. J. Chisholm	132
Petaquakey, bande de,	W. J. Chisholm	130
Perrault, S., pensionnat de,	Pensionnat de la bande de Muscowequan	301
Plume-Jaune, bande de la,	Alex McGibbon	194
Piapot, bande de,	J. B. Lash	154
Pipikisis,	Alex. McGibbon	186
Pic, bande du, Ont.,	J. Hodder	19
Pictou, comté de, N.-E., Micmacs,	Rév. R. McDonald	65
Pidcock, Richard H.,	Agence de Kawkewith, C.-B	233
Pieds-Noirs, agence des, T. N.-O.,	G. H. Wealthley	124
" refuge St-Jean de la réserve des,	Rév. H. W. G. Stocken	284
Piégânes, agence des, T. N.-O.,	R. N. Wilson et T. P. Wadsworth	159, 181
" pensionnat anglican,	Rév. J. Hinchliffe	305
" " catholique,	L'abbé L. Doucet	305
Pin, bande du creek du, Man.,	S R Marlett et H. Martineau	81, 90
Pin, pensionnat du creek du,	Rév. A. Chaumont, O. M. I	272
Pointe Grondine, bande de la, Ont.,	B. W. Ross	25
Poisson-Blanc, bande de la baie du, Ont.,	L. J. A. Lévêque	103
" " du lac du,	R. W. Ross et W. Sibbald	22, 164
" " de la rivière du,	"	23
Ponton, Archibald, W. A. F.,	Arpentages, Manitoba et Nord-Ouest	202
Population,	*Voir* Recensement p. 406 et statistique vitale dans chaque rapport.	
Portage-la-Praire, pensionnat de,	Annie Fraser	273
" " rapport de l'agent de,	H. Martineau	61
Portage-la-Prairie, agence de, rapport de l'inspecteur,	S. R. Marlatt	76
Portage-du-Rat, agence de,	L. J. A. Lévêque	99
" " inspectorat, de,	L. J. A. Lévêque, inspecteur	94
" " pensionnat de,	R. P. Cahill, O. M. I	274
Pottawattamies de l'île Walpole, Ont.,	Alex. McKelvey	38
Poule-d'Eau, rivière de la bande, Man.,	S. R. Marlatt et H. Martineau	80, 90
" " pensionnat, "	J. H. Adam	280
Prince-Edouard, Ile du,	J. O. Arsenault	9

Q

Qu'Appelle, inspectorat de,	Alex. McGibbon	184, 325
Qu'Appelle, école industrielle de, T.N.-O.,	R P. J. Hugonnard	307
Queen, comté de, N.-E., Micmacs,	Charles Harlow	65
Queue-d'Oiseau, bande de la,	J. A. Markle	115, 189

R

		PAGE.
Rama, Ont., Chippewas,	D. J. McPhee	3
Rand, F. A.,	Micmacs du comté de Cumberland, N.-E.	60
Rat, Portage-du-, agence du,	L. J. A. Lévêque	99
Recensement,		406
Récoltes,	*Voir* statistiques agricoles, p. 451 et aussi les différents rapports.	
Régina, école industrielle de,	Rév. A. J. Macleod	311
" " "	Alex. McGibbon, inspecteur	184
" magasin de,	"	184
Reid, J. M., M. D ,	Rapport médical	35
Religion,	*Voir* Recensement p. 406 et aussi au titre Religion dans chaque rapport.	
Réserves des sauvages,	Liste des réserves	386
Rosseau, bande de la,	S. R. Marlatt	76
" rivière,	H. Martineau	91
" bande des rapides de la riv.,	"	91
Richmond, comté, N.-E., Micmacs,	Rév. John Fraser	66
Rivière Désert, bande de, Qué.,	W. J. McCaffrey	42
Riz, lac au, Ont., Mississaguas,	W. McFarlane	11
Rocher-Rouge, bande de la, Ont.,	J. F. Hodder	18
Ross, Benjamin W.	Ojibbewas de l'île Manitouline et du lac Huron	20
Rupert, école industrielle de la Terre de, Man.,	Rév. J. H. Fairlie	276

S

Sable, bande de la baie du, lac Manitoba,	S. R. Marlatt et H. Martineau	78, 85
Sable, bande de la baie du lac St-Martin,	H. Martineau	88
Saint-Albert, pensionnat de,	Sœur L. A. Dandurand	314
Saint-Boniface, école d'industrie, Man.,	L'abbé J.-B. Dorais	278
Saint-François, Qué., Abénakis,	Dr A. O. Comiré	41
Saint-Joseph, orphelinat, Fort-William, Ont ,	Sœurs de Saint-Joseph	227
Sainte-Marie, pensionnat de la mission, C.-B.,	Rév. E. C. Chirouse	354
Sainte-Marie, bande de, comté d'York, N.-B.,	James Farrell	56
Saint-Régis, Qué., Iroquois,	Geo. Long	48
Sakimay, bande de,	J. P. Wright	137
Samson, bande de,	Alex. McGibbon	199
Sang, Gens du, agence, T.N.-O.,	James Wilson	137
" pensionnat,	Rév. E. F. Hockley	254
Santé,	*Voir* Rapport des médecins, pages 110-183, et aussi chaque rapport sous le titre "Santé et condition hygiénique".	
Sarcis, agence des, T.N.-O.,	A. J. McNeil, agent	166
" "	Alex. McGibbon, inspecteur	201
Sarcis, pensionnat des,	Vén. J. W. Tims	315
Sarnia, Ont., Chippewas,	A. English	5
Saugeen, Ont., Chippewas,	John Scoffield	64
Sauvages, fonds de dépôt des,		533
Savane, agence de la, T.N.-O.,	L. J. A. Lévêque	94
Scoffield, John,	Chippewas de Saugeen	6
Scott, John R.,	Ecole d'industrie de Metlakahtla, C.A.	352
Scugog, Ont., Mississaguas,	A. W. Williams	11
Seekaskootch, bande de,	G. G. Mann	157
Selle, agence du lac la,	W. Sibbald et W. J. Chisholm	162, 179
" bande "	W. Sibbald	162
Semmens, rév. John,	Ecole industrielle de Brandon, Man	266
Serpent, bande de la rivière du, Ont.,	B. W. Ross	24
Shawanaga, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	33
Sheguiandah, bande de, Ont.,	B. W. Ross	30
Shelburne, comté de, N.-E., Micmacs,	J J. E. de Molitor	67
Sheppard, rév. W. W.,	Institut du Mount-Elgin, Ont.	260
Sheshewaning, bande de, Ont.,	B. W. Ross	27
Shingwauk, refuge, Saut-Sainte-Marie, Ont.,	Geo. Ley King	261
Short, J. W.,	Agence de la rivière Berens	70
Sibbald, W.,	Agence du lac de la Selle	163
Sioux,	S. R. Marlatt et W. J. Chisholm	78, 132
Six-Nations, sauvages des, Ont.,	E. D. Cameron	37
" commission scolaire,	Rév. R. Ashton	258

S—*Fin.*

		PAGE.
Small, W. J.,	Pensionnat de Birtle	283
Smith, Geo. R.,	Micmacs du comté de Yarmouth, N.-E.	68
Smith, Thomas B.,	" " Colchester, N.E.	60
Sœur supérieure Amy,	Pensionnat de All-Hollows, Yale	340
Sœurs, les—de Saint-Joseph,	Refuge de Saint-Joseph	255
Somerset, l'abbé C. E.,	Ecole d'industrie du Daim-rouge	310
Stangecoming, bande de,	L. J. A. Levêque	108
Statistiques industrielles et agricoles,	*Voir* "Education" et "Industries"	385
Statistique agricole supplémentaire,		534
Statistique vitale,	*Voir* "Recensement", page 406 et chaque rapport sous le titre de "Statistique vitale".	
Stewart, Hugh,	Mississaguas de Crédit	9
Stocken, rév. H. W. G.,	Pensionnat des Pieds-Noirs, T.N.-O.	284
Sud, bande de la baie du, Ont.,	B. W. Ross	30
Sullivan, J. J.,	Micmacs du comté de Digby	61
Swinford, S.,	Agence des Buttes de Tondre	171

T

Tahgaiwinini, bande de, Ont.,	B. W. Ross	24
Témiscamingue, bande de, Qué.,	A. McBride	51
Temogamingue, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	35
Terre-Rouge, bande de,	S. R. Marlatt	83
Terres des sauvages,	Division des	384
Terres,	*Voir* Tableau des terres des sauvages	384
Thackeray, John,	Mississaguas d'Alnwick	7
Thames, riv., Ont., Moraves,	*Voir* "Moraves"	13
Thessalon, bande de la rivière, Ont.,	B. W. Ross	20
Tims, vén. J. W.,	Refuge Saint-Barnabé, réserve des Sarcis, T.N.-O.	315
Tobique, réserve de, comté Victoria, N.B.,	Jas. Farrell	52
Tood, Chas,	Agence de la côte Nord-Ouest, C.B.	235
Touchwood Hill (Buttes de Tondre), agence, T.N.-O.,	S. Swimford et Alex. McGibbon	171, 194
Tortue, Montagne à la—bande de la,	J. A. Markle	119

U

Une-Flèche, bande d',	R. L. McKenzie	139

V

Vallée, bande de la rivière de la,	J. A. Markle	121
Vase, lac à la (Chemong), Ont., Mississaguas.	Wm McFarlann	10
Victoria, comté, N.-E., Micmacs,	A. J. Macdonald	67
Viger, Qué., Amalécites,	Edouard Beaulieu	43
Vowell, Arthur W.,	Colombie-Britannique	203
" "	Commission des réserves des sauvages, C.-B.	248
" "	Rapports de F. A. Devereux, E. M. Skinner, arpenteurs	250-1

W

Wabigoon, bande de,	L. J. A. Levêque	95
Wabuskang, bande de,	"	98
Wadsworth, Thos. P.,	Inspection des agences	181
"	" écoles, Man. et T.N.-O.	322
Wahspaton, bande de,	W. J. Chisholm	132
Wallace, Alonzo,	Micmacs du comté de Hants, N.-E.	62
Walpole, île, Ont., agence,	Alex. McKelvey	38
Washakada, refuge, Elkhorn, Man.,	A. E. Wilson	270
Watha, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	36
Waywayseecappo, bande,	J. A. Markle et Alex. McGibbon	120, 189
Wells, Geo.,	Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E.	57
Wheatley, G. H.,	Agence des Pieds-Noirs	124
Wikwemikong, école industrielle, Ont.,	R. P. G. A. Artus, S.J.	263

W—*Fin.*

		PAGE.
William, M.,	Pensionnat de Gordon.	295
William Charles, bande de,	W. J. Chisholm.	132. 176
Williams, A. W.,	Mississaguas de Scugog.	11
Williams, agence du lac, C.-B..	Ewen Bell	242
" école industrielle du lac,	Rév. G. M. Lejacq	355
Wilson, A. E.,	Ecole d'industrie d'Elkhorn, Man	270
" James,	Agence des Gens-du-Sang, T.N.,O	127
" R. N.,	Agence des Piégânes	159
Woodstock, bande de, comté de Carleton, N.-B.,	Jas. Farrell	55
Wright, J. P.,	Agenee du lac Croche	134

Y

Yale, pensionnat, C.-A.,	Sœur Supérieure Amy	340
Yarmouth, comté, N.-E., Micmacs,	Geo. R. Smith	68

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1898.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 31 décembre 1898

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du ministère des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, le premier qui traite de choses dont la responsabilité m'incombe, attendu que, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans le rapport que j'ai présenté l'année dernière, je ne suis entré dans l'exercice des fonctions de ma position actuelle que vers la fin de la période dont elle fait le sujet.

Les connaissances que j'ai acquises des affaires des sauvages durant l'année m'ont apporté un surcroît d'intérêt dans les choses qui touchent immédiatement aux peuplades primitives du Canada et m'ont fait comprendre davantage leur importance et les difcultés que rencontre une administration convenable.

Il en a été particulièrement ainsi à l'endroit de la partie du travail qui, dans les jeunes provinces, touchent aux premières phases de la civilisation des tribus sauvages.

L'on ne peut s'attendre à ce qu'un changement sensible dans les phases élevées ou rudimentaires de la civilisation devienne perceptible au cours d'une seule année, mais, et ceci est particulièrement vrai pour les premiers pas, comme tout arrêt de la marche en avant est le précurseur immédiat d'un mouvement rétrograde, l'on doit chercher à découvrir d'un œil jaloux quelque tendance de progrès.

Le résultat, heureusement, de l'examen minutieux de l'année dernière, est loin d'offrir un désappointement, comme on le verra si on lit avec attention les rapports et les états tabulaires des divers fonctionnaires et agents du ministère. J'ai donc l'honneur de vous renvoyer à ces documents pour les détails qu'il me faudra nécessairement laisser de côté, ou tout au plus me contenter de résumer brièvement, en faisant l'étude des affaires des sauvages de tout le Canada.

Le fait dont j'ai déjà parlé, à savoir, que pour la première fois je fais aujourd'hui rapport de choses à l'administration desquelles j'ai été activement mêlé, me procure bien naturellement le plaisir d'indiquer quelque progrès général joint à une source générale de prospérité partout.

Naturellement dans ce que je dis ici l'on doit faire la part ordinaire du changement qui est nécessairement propre aux éléments constitutifs d'une population qui, à raison de sa résidence et pour d'autres causes, se trouve dans un milieu dont les conditions sont très différentes et à des phases très variées d'évolution quant à son mode naturel d'existence.

STATISTIQUE VITALE.

Il ne peut y avoir de meilleur moyen de juger de la prospérité d'une nation ou une société que l'accroissement naturel de la population, qui est toujours en proportion directe de la facilité ou de la difficulté relative qu'on éprouve dans la lutte de la vie.

Pour cela comme pour corriger l'impression qui existe plus ou moins, à savoir, que les sauvages disparaissent peu à peu, les chiffres qui suivent méritent une attention particulière.

La population sauvage de tout le Canada, d'après la statistique dont les chiffres sont aussi prêts de la vérité que possible et aussi exacts que les circonstances le permettent, s'élevait en 1897-98, en total à 100,093 âmes, contre 99,364 l'année précédente, donnant ainsi une augmentation de 729.

Pour faire voir que cet accroissement s'est fait sentir généralement partout et qu'il n'était pas restreint aux provinces où les conditions sont plus favorables, je donnerai les chiffres par chaque province :—

Accroissement dans	l'Ontario	410
"	Québec	55
"	la Nouvelle-Ecosse	137
"	l'Ile du Prince-Edouard	11
"	la Colombie-Britannique	27
"	le Manitoba	175
		815

D'où il faut déduire—

Décroissance dans	le Nouveau-Brunswick	31
" "	les Territoires du Nord-Ouest	55
		86

ce qui laisse l'accroissement au chiffre net de 729 ainsi que je l'ai déjà dit.

La mortalité chez les quelques sauvages du Nouveau-Brunswick a été exceptionnellement forte, particulièrement dans le district du nord-est, et elle a eu en grande partie pour cause la pneumonie, la consomption et une épidémie de rougeole.

Dans les Territoires du Nord-Ouest le décroissement est plus qu'expliqué par la disposition d'un certain nombre des réfugiés qui sont allés au Montana après l'insurrection de 1885 et qui, sur la demande du gouvernement des Etats-Uni sont été ramenés en 1895-96.

L'on s'attend, toutefois, à ce qu'une partie de ces sauvages reviennent rejoindre leurs amis qui, s'étant établis sur leur réserve, réussissent pas mal ; tout de même leur départ a converti ce qui sans cela aurait été un accroissement de la population sauvage des Territoires du Nord-Ouest en un décroissement réel.

CONDITIONS QUI ENTRAVENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION.

Comme souvent l'on néglige de remarquer ou d'apprécier convenablement l'effet délétère que produit au début l'introduction d'un mode de vie civilisée chez nos sauvages et qu'on doit pas moins en tenir compte lorsqu'il s'agit de déterminer un accroissement ou décroissement numérique, le critérium par lequel doivent se juger les mérites ou les démérites des méthodes employées à leur égard, il vaut peut-être la peine de donner un exemple de la façon dont la chose s'opère.

L'on peut dire que la phtisie pulmonaire et les scrofules, avec la tendance qu'ont ces dernières de tourner en phtisie, sont le fléau de la population indigène et la cause déterminante d'une très grande partie de la mortalité. Il semblerait au premier abord que les moyens de protection que procure pour le mieux le changement de la cabane à la maison ont un effet salutaire, du moins à l'égard des maladies de poumons. Il est de fait, cependant, que l'entassement des familles dans des maisons étroites et mal aérées comme celles qui se construisent au début du mouvement vers les habitations de meilleure catégorie, sert à conserver et à disséminer le germe de cette maladie très dangereuse et à aggraver sa propagation parmi les sauvages. Même après la construction d'habitations plus spacieuses, les sauvages sont portés à s'entasser, en hiver, dans une seule pièce, et à économiser davantage la chaleur en fermant avec soin toute issue à l'air pur.

L'on comprendra facilement que les gens dont les habitations portatives sont plantées d'un coin à l'autre sur le sol nu, dans la prairie ou dans la forêt, ne se gênent guère de lancer leur salive sur le parquet de leurs maisons. Ajoutez à cela la rareté du nettoyage et du balayage et la quantité de poussière que soulèvent les danses auxquelles ils se livrent fréquemment durant les longues soirées d'hiver, et vous vous imagineriez difficilement un état de choses plus favorable au développement et à la propagation d'une maladie qui est reconnue aujourd'hui d'une nature contagieuse telle que la nécessité d'isoler ceux qui en sont infestés, comme moyen de l'extirper d'une population, est sérieusement mise à l'étude par la faculté médicale du jour.

L'existence des scrofules est incontestablement de beaucoup le résultat des mariages entre parents, et la maladie se remarque particulièrement chez les bandes ou tribus dont la réduction de population, à la suite de guerres ou pour d'autre causes, a restreint le mariage à un degré de consanguinité.

Bien que la civilisation, en mettant fin aux guerres entre tribus, a l'effet de porter obstacle à ce que je viens de parler, le système de tenir les bandes sur des réserves séparées, bien que le plus souvent très avantageuse, offre cependant une lacune, dans ce sens qu'il empêche l'infusion de sang nouveau.

Il existe d'autres causes qui, tout en ne découlant pas de l'introduction de la civilisation, sont propres à l'état des sauvages lorsqu'au début ils tombent sous le coup de son influence et qui augmentent beaucoup la mortalité.

Nombre de maladies, comme la grippe ou la rougeole, sont relativement peu malignes si la convalescence est entourée de soins convenables, mais elles sont souvent suivies de conséquences fatales lorsqu'on néglige les précautions voulues ; et montrer aux sauvages à les employer ou à prendre les médicaments qu'on leur prescrit avec quelque peu de régularité est une tâche lente et ardue.

La mortalité chez les petits enfants est aussi très forte, due dans une grande mesure aux mariages de simples fillettes qui sont physiquement et de toutes autres façons absolument incapables de mettre au monde et de nourrir des rejetons robustes.

Si l'on tient convenablement compte de ces conditions adverses, l'on admettra que le fait que, même les sauvages chez qui la civilisation a fait le plus récemment ressentir son influence, se tiennent au moins au chiffre de leur population, avec tendance à accroître, est une forte preuve de la politique sage et humaine que poursuit le Canada envers sa population d'indigènes pour l'aider à survivre.

Pour combattre la consomption l'on met tout en œuvre pour amener les sauvages à aérer leurs maisons, ne fut-ce qu'en ayant tout simplement des âtres et des cheminées, ou des ventilateurs pratiqués dans les toits.

On leur inculque sans relâche la pratique de la propreté sur leur personne et dans leur maisons, et il s'est accompli de grands progrès à cet égard.

La consommation de légumes et de médicaments, y compris l'huile de foie de morue qu'on donne libéralement à ceux qui ne peuvent l'acheter, améliore lentement mais sensiblement l'état scrofuleux. Pour les protéger contre les dangers de la petite vérole qui dans le passé a quasi annihilé plusieurs bandes, la vaccination se fait sur une grande échelle et systématiquement, bien que, lorsque le préjugé à son égard est très fort, comme cela arrive parfois, l'on croie préférable d'attendre le résultat de la persuasion pour le surmonter ou du moins jusqu'à ce que la nécessité d'employer des mesures plus énergiques s'impose par une urgence plus immédiate.

Les précautions générales d'hygiène consistent à ramasser et à brûler les immondices et les déchets qui s'accumulent autour des maisons et sur les terrains, à faire un emploi libéral de chaux à blanchir, et à faire bouillir l'eau de qualité douteuse avant de s'en servir.

La preuve que ces précautions s'observent très bien et qu'elles ont leurs effets se trouve dans l'absence remarquable de maladies comme la typhoïde et la dipthérie, qui ne manqueraient pas d'éclater si ces mesures étaient négligées De fait, l'on a souvent remarqué que lorsque des maladies de la catégorie de celles dont je parle sont passés à l'état d'épidémie dans d'autres groupes de la population d'une région, les sauvages en sont sorti indemnes.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu durant l'année d'épidémie quelque peu générale chez les sauvages, mais la grippe a plus ou moins régné dans certaines régions tout en étant décidément capricieuse dans son cours.

Elle s'est abattue sur les Algonquins du lac Témiscamingue, P.Q., sous une forme quelque peu maligne et plusieurs mortalités lui ont été directement attribuées ou elles ont eu pour cause déterminante des complications aux poumons survenues dans la suite. Elle a plus ou moins régné, bien qu'heureusement moins maligne, chez les sauvages de plusieurs comtés de la Nouvelle-Ecosse et dans les agences de Battleford, du lac aux Oignons de la rivière du Cygne et de Birtle, dans les territoires du Nord-Ouest, de même qu'en Colombie-Britannique et plus particulièrement dans le district de Kootenay.

La rougeole maligne a passé à l'état d'épidémie chez les Montagnais du lac Saint-Jean et chez les sauvages d'Alnwick, de même aussi au Nouveau-Brunswick, bien qu'elle

n'ait pas eu là une nature aussi aigüe. Elle a aussi régné mais d'une façon inoffensive dans quelques réserves des districts de Prince-Albert et de Régina et aux environs d'Osayous, dans l'agence de Kamloops-Okanagan, en Colombie-Britannique. Dans l'agence de la Fraser, dans cette dernière province, elle était accompagnée ou suivie de bronchite et de pneumonie.

La coqueluche a passé à la baie au Sable et à la rivière au Roseau dans la province du Manitoba, au lac aux Oignons dans les territoires du Nord-Ouest, et dans l'agence de la côte Orientale, en Colombie-Britannique.

La scarlatine, qui s'est faite quelque peu rare chez les sauvages, a éclaté à l'école industrielle de Saint-Paul, près de Winnipeg, à l'école industrielle de Q'Appelle et dans le district de Prince-Albert.

En dépit de ces épidémies et malgré la nouvelle que chez quelques bandes la tuberculose gagne du terrain, l'on peut dire que l'année a été plus favorable que d'habitude à la santé des sauvages, et que là où il y avait faiblesse de constitution la tendance est du côté d'un regain de vigueur.

AGRICULTURE.

Plus on apprend à connaître les affaires des sauvages plus on ne peut manquer de se convaincre davantage que le premier pas à faire pour civiliser nos sauvages devrait être de leur faire adopter l'agriculture, et que si l'homme rouge doit prendre rang et tenir tête au blanc à d'autres égards, il sera mieux en état de le faire après avoir fait l'expérience plus ou moins prolongée de ce mode réfléchi de pourvoir à ses besoins. Pour transformer les habitants nomades de la forêt ou de la prairie, ou ceux d'entre eux qui, à la suite du changement de circonstances, sont devenus des proscrits qui rôdent sur les confins des colonies, la première chose essentielle est de fixer leur domicile et leur former l'idée d'un chez-soi.

Sans cela il n'y a pas d'églises ou d'écoles ou toute autre influence éducationnelle qui puisse s'établir ou s'appliquer.

La culture du sol exige qu'on reste dans un seul lieu, et exerce alors une influence éducationnelle d'une manière générale. Elle maintient en relief sous les yeux le rapport qui existe entre la cause et l'effet, et inspire en même temps confiance en une puissance supérieure. Elle enseigne de plus la nécessité d'un travail systématique aux époques convenables, de porter attention aux détails et d'avoir la patience d'attendre le résultat.

Elle inculque de plus l'idée de la propriété individuelle, des habitudes d'économie, une appréciation voulue de la valeur de l'argent, et l'importance de le placer dans des choses utiles.

Pour toutes ces raisons comme pour cette autre importante, à savoir, qu'il n'existe pas d'autre champ où les sauvages en général puissent aussi facilement se trouver un état ou contribuer aussi promptement à leur propre subsistance pendant que se fait leur éducation, non seulement on les encourage mais on les presse de faire de l'agriculture ou de l'industrie-sœur de l'élevage des animaux leur principale occupation, en tant que les conditions locales le permettent, et après qu'ils se sont eux-mêmes convaincus qu'il faut abandonner la pêche et la chasse pour adopter un état moins précaire si plus ardu.

A mesure que les sauvages progressent, la tendance est de cultiver avec plus de soin de plus petits lopins de terre, ce dont on reconnaît peu à peu les meilleurs résultats. Le surcroît d'attention qu'on apporte aux légumes et aux racines, particulièrement dans les

régions dont les conditions de climat rendent précaire la maturation des céréales, tend à diminuer davantage la superficie en culture.

La superficie totale de terre en culture, durant l'année 1898, a été de 111,880 acres.

Si l'on met en regard de la quantité de produits récoltés la quantité d'acres cultivées, on doit faire une distinction entre l'étendue dite en culture et qui comprend les terres en friche, les terres nouvellement défoncées et les pâturages "cultivés", et l'étendue réellement ensemencée qui, au printemps de 1897, était de 40,368 acres.

La récolte des céréales, des légumes et des racines qu'on a faite à l'automne de la même année s'est élevée à 1,120,500 boisseaux; on a aussi récolté 76,458 tonnes de tonnes de foin et de fourrage, l'augmentation sur l'année précédente étant de 101,500 boisseaux et de 2,164 tonnes, respectivement.

L'on regrette qu'il n'y ait pas eu une augmentation proportionnelle dans la valeur des produits agricoles, valeur qui dans l'ensemble n'a dépassé celle de l'année précédente que de $20,000.

La valeur marchande des produits n'atteint toutefois la bourse des sauvages que dans ce qui peut leur rester à vendre après avoir pourvu aux besoins de la famille, ce qui, règle générale, n'est pas beaucoup considérable.

ANIMAUX.

A tout prendre, l'année n'a pas été très favorable aux bestiaux. Dans la province de Québec la rareté du foin a eu l'effet de réduire le nombre des bestiaux entre les mains des sauvages.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, bien qu'on ait fait plus de foin que l'année précédente, ce travail s'est exécuté avec plus de difficultés, et l'hiver a été rigoureux et long.

Les bestiaux qui ont passé l'hiver sur les ranches ont eu beaucoup de misère et en ont souffert. Dans l'Ontario et la Colombie-Britannique, où les conditions ont été plus favorables, les bestiaux ont augmenté en nombre.

Somme toute, l'on peut dire que les sauvages ont été aussi heureux que les colons à faire passer l'hiver à leurs bestiaux, et lorsqu'on songe que pour cela il leur a fallu résister à la tentation de vendre leur foin, à cause du prix élevé de ce fourrage vers la fin d'un long hiver rigoureux, ce fait démontre l'intérêt qu'ils portent à leurs animaux. Un détail particulier relatif aux bestiaux mérite mention. Je veux parler de l'amélioration sensible qui s'opère depuis quelques années dans la qualité.

Ceci s'est réalisé grâce aux taureaux d'excellente race qu'on a fait venir peu à peu et qu'on encourage les sauvages à acheter lorsqu'ils sont en état de le faire ou qu'on leur fournit lorsqu'il ne peuvent se les procurer par eux-mêmes.

Généralement parlant, l'accroissement d'un intérêt intelligent aux choses de l'agriculture se remarque.

Lorsque les sauvages concourent avec les colons aux foires ou aux expositions agricoles, ils ne se laissent pas devancer, et dans les jeunes provinces particulièrement les choses qu'ils exposent provoquent la surprise des visiteurs qui ignorent les progrès qu'ils ont faits.

Il se manifeste une inclination générale de former des sociétés d'agriculture entre eux, et durant l'année ces sociétés d'agriculture ont tenu des foires qui ont fait beaucoup

honneur à tous les intéressés. Au nombre de ces foires qui ont eu le plus de succès, je mentionnerai celles qui ont eu lieu à l'Ile Walpole et au Cap-Croker, ainsi que celles tenues par les Six-Nations et les Pieds-Noirs du Nord-Ouest ; ces derniers sont au nombre des sauvages qui ont cédé le plus récemment à l'influence de la civilisation.

La mesure dans laquelle la répugnance naturelle au travail constant, ardu et monotone qu'il faut pour cultiver avec succès, a pu être surmontée dans une population chez qui on n'a pas encore eu le temps d'extirper la passion vivace héréditaire pour la vie nomade et l'excitation de la chasse, est très consolante et très encourageante.

L'exemple de l'inclination de plus en plus générale qu'éprouvent des jeunes gens issus de générations de cultivateurs, à quitter la terre paternelle pour s'en aller à la ville dans l'espoir de se soustraire aux gros ouvrages monotones, devrait créer plus de sympathie pour la difficulté qu'éprouve le peau rouge à s'habituer au changement subit qui s'est opéré dans son état et son mode d'existence.

RESSOURCES NATURELLES ET AUTRES.

Bien que pour des raisons que j'ai déjà données il soit opportun, du moins pendant un certain temps, de faire d'autres occupations des auxiliaires de l'agriculture ou de les subordonner à cette industrie, nombre de sauvages sont forcés de par les circonstances de pourvoir à leurs besoins par d'autres moyens, et même ceux pour qui la culture est l'occupation principale, on les engage à consacrer les loisirs que cette exploitation leur laisse à toute chose qui puisse leur offrir un travail productif et honnête.

Voici quelles ont été pour l'année dont on s'occupe ici les recettes des sauvages provenant des mêmes sources que celles mentionnées au rapport de l'année dernière.

Valeur des produits de la ferme, y compris le foin	$ 708,760 82
Reçu des fermages des terres	57,998 90
Salaires	628,941 52
Revenus de la pêche	380,100 61
Revenus de la chasse	437,333 95
Revenus d'autres industries	420,257 39
	$2,633,395 19

Ce total a dépassé de $167,893.30 celui de l'année précédente, qui était de $2,465,601.89.

Comme on n'a pas encore reçu d'état de la Rivière-Berens, l'on peut, sans danger, porter à $40,000 la somme gagnée par les sauvages de cette agence, ce qui portera l'augmentation à $207,793.30.

Dans l'Ontario, la diminution de la valeur en dépit de l'augmentation de la quantité des produits de la ferme semble avoir provoqué un fort courant vers d'autres occupations, et les recettes des sauvages à titre de salaires et pour d'autres industries ont dépassé celles de l'année précédente de $85,757.47.

Dans la province de Québec la diminution des revenus provenant de l'agriculture s'est fait sentir dans les industries en général, mais comme bon nombre des sauvages ont compté sur les Etats-Unis comme d'un marché pour y écouler les paniers et les articles de fantaisie qu'ils fabriquent, il s'en suit nécessairement que le revenu provenant de cette

source a dû subir une baisse considérable à cause de l'acte du gouvernement américain qui leur a enlevé le privilège accordé depuis si longtemps et grâce auquel ils passaient les articles de leur fabrication et leurs échanges à la douane sans payer de droit.

Ces lacunes ont été toutefois plus que contre-balancées par la nouvelle occasion qu'un bon nombre ont eue de faire de l'argent grâce au regain de vigueur qu'a pris la demande de mocassins et des raquettes nécessaires à l'équipement des nombreux chercheurs d'or en route pour le Klondike.

Au Manitoba nombre de sauvages comptent presque exclusivement sur la pêche et la chasse pour vivre, et la lecture du tableau des recettes fera voir une diminution de ce chef, dans cette province, d'une somme de $39,519.05 ; mais cette diminution n'est qu'apparente, vu qu'elle peut à peu près disparaître si on ajoute la somme de $40,000 qui, comme je l'ai déjà dit, est une estimation très rapprochée de la valeur de ce qu'ont rapporté la pêche et la chasse à la rivière Beren.

Dans les Territoires du Nord-Ouest il y a eu quelque augmentation de recettes de toutes sources, augmentation qui s'élève à $49,357.17.

En Colombie-Baitannique les recettes de la pêche accusent une baisse considérable qui s'élève à $62,381.00, résultat du fait que le saumon a manqué à certains endroits et qu'ailleurs il a donné en telle grande abondance que la valeur marchande locale en a été considérablement réduite. De plus, la chasse aux phoques accuse une autre diminution encore plus considérable, et le nombre des goélettes diminue à mesure que le phoque se fait plus rare, et il s'en suit qu'il faut moins de sauvages pour compléter les équipages.

Heureusement que pour compenser cette perte la chasse a été profitable en proportion, et les grosses recettes de ce chef, comme des produits de la ferme et des salaires, se sont élevées à une augmentation nette de $52,472.10.

La concurrence de plus en plus considérable que crée dans presque toutes les industries l'invasion de la main-d'œuvre, plus particulièrement celle des Chinois et des Japonais a pour conséquence qu'il est beaucoup plus difficile pour les sauvages de cette province de faire de l'argent que par le passé, et il est heureux que la nature ait été particulièrement généreuse en leur fournissant de quoi vivre.

Chaque année démontre de plus en plus clairement que le gibier et les animaux à fourrure se font sûrement plus rares, et que le moment approche où bon nombre de ces sauvages qui comptent dans une grande mesure sur le produit de la chasse pour vivre, devront faire autre chose.

Dans les meilleurs intérêts définitifs de ces sauvages, l'arrivée de ce jour sera peut-être plutôt une cause de joie que de regret, et à mesure que la disparition du gibier s'opérera, les bandes qui y trouvent leur subsistance s'absorberont une par une dans la classe agricole ou trouveront d'autres moyens d'existence sans être exposés à quelque chose comme la position imprévue et critique qui a suivi la disparition du bison dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'on a donné à ceux qui en avait réellement besoin la somme ordinaire de secours, y compris les soins du médecin et les médicaments, de même que, comme d'habitude, on a continué d'aider ceux qui s'aident eux-mêmes en leur donnant ce qui est nécessaire pour leur permettre de se soutenir dans leurs bonnes dispositions.

MORALITÉ.

L'idée qu'on se fera de la condition morale des sauvages dépendra naturellement de beaucoup de l'esprit dans lequel on envisagera la chose.

Le pessimiste à la recherche du mal trouvera incontestablement beaucoup à redire chez les sauvages ; d'un autre côté l'observateur impartial constatera qu'il y a beaucoup lieu de se dire satisfait, tout comme l'enthousiaste envisagera l'avenir avec espoir.

La promulgation d'une loi spéciale reconnaît le fait que les sauvages exigent d'être exceptionnellement protégés contre leur propre amour naturel pour les boissons enivrantes, contre aussi les tentations que mettent sur leur chemin des mécréants sans scrupules dont l'âpreté au gain l'emporte sur toute considération de morale ou d'humanité. Bien qu'il y ait naturellement de nombreuses exceptions, l'on peut dire du très grand nombre des sauvages qu'en dépit de leurs dispositions naturelles pour la chose ils ne chercheraient pas à avoir des spiritueux si on les laissait à eux-mêmes. Bien que le but de la loi spéciale en question soit de forcer à la sobriété des individus qui n'ont peut-être pas la volonté latente ou le désir de s'abstenir, elle a une portée beaucoup plus vaste et beaucoup plus élevée, savoir : aider à former le caractère et la santé pour résister à la tentation au milieu de la société prise dans son ensemble.

Empêcher l'usage des boissons enivrantes par la contrainte est en soi-même sans doute un avantage pour ce que cela comporte ; mais il est évident que nécessairement les dispositions de la loi devront beaucoup s'éluder, tant que la fabrication et la vente des spiritueux existeront dans la population civilisée du voisinage. Il s'accomplit néanmoins beaucoup, grâce aux mesures préventives, et bien qu'il soit en règle générale très difficile de découvrir et d'obtenir des preuves pour faire condamner ceux qui vendent des spiritueux aux sauvages, l'on arrive d'une façon ou d'une autre à traduire en justice un nombre suffisant de délinquants pour obtenir un effet décidément salutaire, et les rapports tendent à démontrer que le trafic diminue incontestablement, bien qu'il soit loin d'être entièrement disparu.

Quelque défectueuses que puissent être les mesures préventives dans les détails, il n'y a pas de doute que, grâce à leur aide, le sentiment de tempérance et la force de résistance se sont constamment développés chez les sauvages pris dans l'ensemble, et l'on trouvera l'assurance constante de ce fait dans les rapports d'un bon nombre de nos agents, comme, par exemple, dans celui de l'agent de Manitowaning, qui, parlant de la bande de la Baie-de-l'Ouest de l'île Manitouline, dit :—

" Durant l'année il y a eu peu d'intempérance, et les sauvages en méritent des éloges, vu que la facilité avec laquelle ils peuvent se rendre au plus gros village de l'île, où il ne manque pas d'hommes sans scrupules prêts à leur fournir des spiritueux par des moyens détournés, est une menace constante à la protection morale derrière laquelle ils ont appris à se réfugier." Comme autre preuve de ce bon sentiment, je dirai qu'il y a plusieurs sociétés de tempérance chez diverses bandes.

Quant aux autres aspects de la morale, et plus particulièrement, pour ce qui est de la nature véritable et des objections réelles du lien du mariage, on a vaincu les coutumes de tribu et les idées païennes, et ce travail a été accompli dans une grande mesure, de même qu'il se continue tous les jours, grâce au contact avec la civilisation, à plus de familiarité avec ses idées et ses coutumes, à l'éducation de la jeunesse dans les écoles, et par dessus tout, aux efforts zélés et fidèles des missionnaires des diverses dénominations.

Les sauvages sont incontestablement une population qui respecte la loi, et lorsque parfois l'un d'entre eux commet quelque crime grave, la chose attire d'autant plus d'attention qu'elle est plus rare, et inspire des craintes si elle est de nature à faire songer que l'antagonisme de race pourrait encore exister au fond.

Depuis plusieurs années on a dû de temps à autre enregistrer quelque crime de ce genre, mais durant celle-ci il n'a pas été porté d'accusation de quelque gravité contre les sauvages soumis aux traités, du moins si la mémoire ne fait pas défaut en ce moment-ci.

GOUVERNEMENT ÉLECTIF.

La politique du département, formulée dans le but de prendre les sauvages à leur état d'ignorance primitive et les annexer peu à peu par l'éducation à revêtir toutes les qualités de citoyen libre, a été naturellement en grande partie expérimentale de sa nature, et modifiée ou changée selon que l'expériance le dictait.

J'ai remarqué dans l'introduction de ce rapport que, tout arrêt aux premiers pas de la marche en avant est le précurseur immédiat d'un mouvement retrograde, et l'on peut probablement soutenir qu'aux étapes plus avancées du progrès, cesser d'avancer est, dans une certaine mesure, gros de danger.

Un exemple de ce qu'on entend ici se trouve dans la bande de Saint-Régis, qui, après avoir joui des avantages de se gouverner elle-même sous l'empire du système électif, qui consiste à nommer des chefs et des conseillers, au lieu de se prévaloir des dispositions de l'"Acte d'avancement" auxquelles le système électif est destiné à servir d'introduction, s'est montrée obstinemment déterminée de revenir à l'ancien système de chefs héréditaires.

Comme de raison, on a eu relativement peu d'expérience du fonctionnement de la politique du département à cette phase avancée ; mais l'on se demande s'il ne serait pas opportun d'abréger le travail de civilisation et arriver au but désiré en adoptant un système plus ample d'affranchissement général, pour le rendre peut-être obligatoire à une certaine phase. La question est toutefois entourée de nombreuses difficultés et ne peut s'attaquer qu'avec une extrême précaution.

ÉDUCATION.

Ce que j'ai dit de l'éducation des peuplades sauvages, dans le sens large du mot, à savoir qu'on ne peut s'attendre à ce qu'un changement sensible devienne perceptible en une seule année, s'applique avec une égale force à l'éducation des enfants aux écoles, et au sentiment et à l'attitude des parents à cet égard.

Relativement à cette question comme pour d'autres chose, à l'égard desquelles les sauvages peuvent avoir de grands préjugés, la politique du département est, autant que possible, de s'abstenir de mesures coercitives, et essayer d'user de persuation morale et d'appel à l'intérêt personnel.

L'on admet naturellement que l'on arrivera peut-être à un moment où l'abstention de mesures énergiques mais bienveillantes cessera d'être une vertu ; mais tant qu'on ne s'exposera pas à des conséquences graves, il semble sage de continuer et user de persuasion, du moins jusqu'à ce qu'un sentiment convenable se soit assez bien répandu, et que l'application de mesures de contrainte aux entêtés reçoive une somme raisonnable de sympathie et d'appui moral.

Pour ce qui est de l'éducation, ce système a fonctionné avec succès et comme on l'a dit dans le rapport de l'année dernière, l'on peut remarquer une grande somme d'intérêt malgré une indifférence qui excite encore beaucoup trop chez les parents.

D'un antagonisme positif il ne reste que réellement très peu, et encore arrive-t-on à vaincre ce reliquat, cemme le témoigne le changement d'attitude qui s'est opéré chez la bande de la Couverture-Etoilée, dans l'agence des Buttes-la-Lime, dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans un rapport que nous avons reçu l'autre jour, voici ce que dit un de nos inspecteurs : Je dirai avant de terminer que la Couverture-Etoilée, qui, pendant si longtemps et avec tant de persistance, a refusé d'envoyer à l'école les enfants de sa bande, en a laissé aller trois au cours du dernier mois, deux au pensionnat de Qu'Appelle et un à celui d'ici " (Buttes-la-Lime).

Ceci fait voir comment il se fait que de temps à autre les quelques bandes païennes chez qui le progrès et la superstition existent encore à l'égard de l'éducation tombent dans le mouvement du progrès.

Bien qu'on puisse dire qu'en premier lieu l'indifférence est un progrès réel fait sur l'antagonisme, c'est peut-être un état plus désespéré s'il devient chronique. Cependant personne ne peut lire attentivement ce que les divers agents disent à ce sujet dans leurs rapports, sans arriver à la conclusion que partout où les circonstances sont favorables, les parents sauvages portent de l'intérêt à l'éducation de leurs enfants et sont fiers de leurs succès, même si ces succès tendent à diminuer la sympathie qui existe entre eux, comme cela arrive souvent.

Durant l'année, il y a eu 273 écoles ouvertes, y compris les externats et les pensionnats et les écoles industrielles. Le nombre total d'élèves inscrits a été de 9,886, et la présence moyenne de 5,533, soit 55·55 pour 100 du rôle d'inscription.

Le nombre d'élèves inscrits sur le rôle de l'année précédente était de 9,628, et la présence moyenne de 5,357, de sorte qu'il y a eu quelque progrès des deux côtés.

Toutefois, le nombre des élèves aux écoles industrielles et aux pensionnats a diminué. Chaque année, un certain nombre d'élèves sortent de ces écoles après avoir terminé leur cours ; ainsi au cours de l'année qui fait l'objet de ce rapport, 23 garçons et 18 jeunes filles sont sorties avec honneur de l'école industrielle de Régina.

Le nombre des nouveaux élèves, du moins dans certains districts, n'est pas en proportion du nombre de ceux qui sortent, et ce fait semble ajouter une autre raison à celles qu'on a données l'année dernière pour justifier l'extrême précaution qu'il faut exercer à l'égard de l'établissement de nouvelles écoles industrielles avant d'avoir utiliser complètement les moyens de logement de celles qui existent déjà.

La question du but de l'enseignement industriel touche très catégoriquement à la question de savoir si l'on est justifiable d'en faire les frais.

S'il ne s'agit que du bien individuel des élèves et d'améliorer leur position dans le monde, il faut examiner avec soin jusqu'où l'on peut convenablement imposer au pays les frais qu'il en coûte pour leur donner des avantages supérieurs, et quelle que soit la divergence d'opinion sur ce point, il ne peut guère y en avoir sur la nécessité de restreindre le nombre à ceux pour qui il y a un espoir raisonnable de trouver un emploi dans l'avenir.

Si toutefois le but est de voir chaque élève faire partager à ses camarades moins chanceux ce qu'il a appris, et devenir, de fait, un centre d'influence salutaire pour l'élévation de sa race, il ne semblerait exister de raison plus puissante pour justifier ce que coûte leur éducation spéciale, et il n'y aurait pas la même nécessité de restreindre aussi rigoureusement le nombre de ceux qui peuvent la recevoir.

Pour y arriver, cependant, il est évident que les élèves doivent retourner à leurs réserves, mais ils se trouvent immédiatement exposés au danger de se voir individuellement absorbés par le grand nombre et d'être eux-mêmes la victime de l'influence démoralisante de leur voisinage, au lieu de devenir une puissance pour le bien.

L'étendue de ce danger dépend pour beaucoup du niveau qu'aura atteint la bande à laquelle l'élève retourne, et le plus grand nombre même, dans les jeunes provinces, du moins dans les districts où les institutions industrielles existent, ont aujourd'hui suffisamment avancé, grâce au contact de la civilisation ou de l'enseignement immédiat que le département leur a donné, pour donner lieu d'espérer raisonnablement que les élèves pourront exercer une influence salutaire plutôt que perdre eux-mêmes ce qu'ils auront appris à l'école.

Les rapports que ces considérations ont avec la question de savoir si l'on doit amener les enfants des bandes éloignées des centres civilisés pour les instruire dans des pensionnats ou des écoles industrielles, se suggèrent tout facilement d'eux-mêmes.

Si, avant de retourner aux réserves, les élèves se mettaient en service ou qu'ils exerçassent quelque métier où état dans une population de blancs, le danger pour eux de rétrograder serait en proportion moindre, et s'ils ont eu du succès et qu'ils aient été prévoyants, ils seront en meilleur état de commencer un établissement pour leur propre compte dans les réserves.

De fait bon nombre d'élèves se mettent en service et se conduisent d'une façon qui fait honneur à eux-mêmes et à leur enseignement ; d'autres retournent immédiatement aux réserves, et l'on peut dire qu'en somme ils exercent une influence salutaire.

TERRES.

Durant l'année, 14,168.45 acres de terres des sauvages rétrocédées et arpentées ont été vendues et ont rapporté $27,318.28, contre $12,520.52 qu'a réalisé la vente de 14,451.10 acres l'année précédente. La valeur totale plus forte qu'on a touchée s'explique principalement par le fait qu'une grande partie des terres vendues en 1897-98 se trouvaient dans la réserve de Passpasschase, près d'Edmonton, et qu'elles se sont vendues bon prix.

Conformément aux instructions dont il a été parlé dans le rapport de l'année dernière, les estimateurs nommés à cette fin se sont mis à évaluer de nouveau les terres des sauvages de la presqu'île de Saugeen, et à la fin de la campagne ils ont envoyé un rapport indiquant qu'ils avaient parcouru la moitié du territoire à évaluer. Le prix d'un grand nombre de lots compris dans leur rapport a alors été réduit au chiffre de leur estimation, et l'on a annulé la vente des terres qui n'étaient ni habitées ou améliorées à moins qu'elles ne fussent entre les mains de colons de bonne foi des environs, et les lots ont été de nouveau mis en vente au prix fixé par les estimateurs.

L'on a reçu bon nombre d'offres qu'on avait du reste demandées par voie d'annonces pour l'achat de certaines îles de la baie Georgienne, îles qui avaient été arpentées, durant l'année précédente, mais en attendant le règlement d'un titre que le gouvernement d'Ontario prétend avoir à ces îles, nulle d'entre elles n'a été vendue.

Les parties de la réserve de la rivière au Jardin, rétrocédées par les sauvages pour être vendues et arpentées en sections, et qui embrassent les townships de Duncan et de Kehoe, ont été mises sur le marché, au prix de $1.00 l'acre pour la terre à culture et de

$4.00 pour la terre à minerai, argent comptant ; le tout soumis aux règlements respectifs qui régissent ces ventes.

Les sauvages, propriétaires de la partie non rétrocédée de l'île Manitouline, ayant cédé pour qu'on les vende à leur bénéfice les droits à l'huile ou au gaz qu'on pourrait trouver sur la réserve, l'on a permis de faire des explorations à la recherche de ces produits naturels.

Durant l'année 234 lettres patentes ont été données et enregistrées et 77 billets de location ont été accordés.

Ces billets sont donnés aux sauvages pour protéger les améliorations qu'ils ont faites sur les lots qu'ils habitent dans leurs réserves mais dont la propriété est en commun ; il existe aujourd'hui 847 de ces billets enregistrés au ministère.

Durant l'année, 72 fermages de terre ont été faits au nom de locataires ou propriétaires sauvages à des blancs ; ces fermages sont aujourd'hui au nombre de 830.

Il existe 34 permis de coupe de bois, embrassant diverses catégories de bois, rétrocédés par les sauvages dans leurs réserves.

Plus les sauvages abandonnent la chasse, plus ils dirigent leur attention du côté des exploitations forestières entre autres. Des permis de coupe de bois pour traverses de chemins de fer, des poteaux et du bois de construction ont été accordés aux endroits qui suivent : la partie non rétrocédée de l'île Manitouline, la rivière au Jardin, l'île du Chrétien, Sheguiandah, Sheshegwaning, le lac au Brochet, le creek au Brochet, Baie-de-l'Ouest, Pointe-Grondine, Fort-William, Alnwick, île Walpole, Cap Croker, Saugeen et Long-Saut, dans la province de l'Ontario ; Maniwaki, dans la province de Québec ; Tobique, au Nouveau-Brunswick ; Saint-Pierre, au Manitoba ; lac aux Oignons, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à quelques sauvages de la Colombie-Britannique.

ARPENTAGES.

De tous les arpentages faits durant l'année, ce qui suit a suffisamment d'importance pour mériter mention.

Dans le district d'Algoma, la partie non arpentée du domaine rétrocédé dans la réserve de la rivière au Jardin a été divisée en townships et subdivisée en sections, et dans la réserve de Batchewana on a commencé à faire un arpentage pour diviser en sections les townships tronqués de Haviland et de Lay en lots et les moitiés occidentales des townships de Tupper et d'Archibald.

On a délimité un territoire de chasse dans le township de Saint-Edmond, dans le comté de Rruce, réservé pour les bandes de sauvages de Saugeen et du Cap Croker.

Dans la réserve de Fort-William, district de la baie du Tonnerre, une partie des limites ont été refaites et des lignes ont été tirées entre les propriétés de la partie qui est réellement colonisée par les sauvages.

Dans la Nouvelle-Ecosse les réserves des sauvages du lac Fairy, dans les comtés d'Ana polis et de Queen, ont été arpentées à nouveau et un différent qui existait de vieille date entre les sauvages et les blancs a été réglé par un nouvel arpentage de la réserve des fourches de Pomquet dans le comté d'Antigonish.

Bon nombre de lignes de subdivision de la réserve de Bouctouche, dans le comté de Kent, qui s'étaient effacées ont été refaites.

En Colombie-Britannique voici les arpentages de réserves qui ont été faits :—

La réserve de la Montagne du Charpentier pour les sauvages du lac William ; les numéros de 8 à 14 inclusivement de la réserve du lac Alkali et 1 à 3 de la réserve de Katzie. On a commencé à arpenter des réserves pour les sauvages du creek du Canot.

Au Manitoba le nouvel arpentage des divisions extérieures et intérieures de la réserve de Saint-Pierre a fait de bons progrès.

Dans les Territoires du Nord-Ouest les sauvages des bandes de Checastapasine et de Tête-Pointue s'étant fusionnés avec d'autres et ayant rétrocédé leurs réserves, situées, l'une au nord de la petite ville de Prince-Albert et l'autre sur la rivière Bataille, près d'Edmonton, pour être vendues à leurs bénéfices comme à celui des sauvages avec lesquels ils se sont fusionnés, les réserves ont été subdivisées en lots pour être mises en vente.

Les quelques sauvages de la réserve du creek de Wa-sha-tanow ayant consenti il y a quelques années à aller à la réserve du lac la Selle, on a agrandi cette dernière, comme un équivalent de la cession de l'autre réserve.

Dans ce cas particulier les intéressés ont préféré avoir une compensation en nature plutôt que de faire vendre les terres abandonnées à leur bénéfice mutuel.

Une réserve de foin pour les bestiaux de l'Etat à l'agence du lac aux Oignons a été arpentée dans le voisinage du lac l'Orignal.

Un domaine de 56 acres carrées a été délimité à la petite rivière du Daim-Rouge, dans le district de Prince-Albert, pour les sauvages du lac Montréal et du lac la Rouge.

IRRIGATION.

Une grande partie des travaux de construction des trois fossés d'irrigation dans les réserves de Neskainilth, Sahaltkum et Sainte-Marie, en Colombie-Britannique, qui ont été arpentés l'année dernière, a été exécutée.

Déjà l'on a obtenu les résultats les plus heureux à la réserve Sainte-Marie, et l'on a toute confiance que, si comme on l'espère les deux autres fossés sont prêts pour l'année prochaine, les avantages qui en découleront seront également sensibles et qu'un grand mouvement sera imprimé aux opérations agricoles.

Le débordement de la rivière l'année dernière à fait beaucoup de dégâts aux ouvrages d'irrigation du district de Calgary, mais heureusement que le fossé de la réserve des Pieds-Noirs en est sorti sans trop de mal.

Le bien tant en quantité qu'en qualité que les cultures, particulièrement le foin et les légumes, ont éprouvé de l'irrigation a été si tangible et s'est révélé avec tant de vigueur aux sauvages qu'ils ne peuvent manquer d'être encouragés à prolonger leurs ouvrages jusqu'à ce qu'ils finissent par atteindre dans toute leur plénitude les avantages énormes que le système leur rapporte.

FINANCES.

La perception durant l'année s'est élevée à $105,382.98, et le capital du fonds de dépôts des sauvages était de $3,725,746.75 au 30 juin dernier. Les déboursés durant l'année ont été de $267,324.38. Les dépenses à compte du fonds consolidé se sont élevées à $952,590.14.

Le compte des économies des sauvages offre peut-être assez d'intérêt pour mériter une mention spéciale. Ce fonds, établi il y a quelques années, a eu un grand succès. L'intention a été de consolider les deniers des annuités et des recettes des élèves aux écoles industrielles, afin qu'une fois leur cours terminé et à la sortie de ces institutions ils pussent avoir quelques fonds sous la main pour commencer à s'établir.

Au 30 juin dernier, le solde au crédit de ce fonds était de $12,203.07. Les dépôts, portant intérêt à 3 pour 100, se sont élevés durant l'année à $4,452.40, et il a été retiré $4,088.82.

Les deniers retirés ont été employés à l'achat de poêles, de machines à coudre, d'ustensiles domestiques, d'outils, d'instruments aratoires, de bestiaux, de grain de semence, de matériaux de construction, etc., etc.

RÉORGANISATION.

En terminant, je ferai remarquer qu'une nouvelle expérience est venue justifier les espérances que l'on fondait sur la réorganisation du travail au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, réorganisation qui a été faite au cours de l'année précédente et décrite au long dans le rapport de l'année dernière.

Ceux qui voient un changement avec méfiance ont pu soupçonner que le nouveau plan offrait des défauts inhérents qui exigeaient l'habileté et l'expérience de l'ancien commissaire pour les parer, mais le fait que le fonctionnement facile et efficace de la nouvelle organisation n'a pas été interrompu par le déplacement de M. A. E. Forget, nécessité par son élévation à la position de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, devrait convaincre les sceptiques qu'il n'en a pas été ainsi, bien qu'il ne peut y avoir de doute que le nouveau système doit de beaucoup son succès immédiat d'avoir été mis en œuvre sous sa direction.

Bien que le département réalise parfaitement la perte qu'il a faite par le départ de M. Forget, il se juge heureux d'avoir obtenu en l'honorable David Laird, dont l'expérience des affaires des sauvages devra nécessairement lui être d'un grand secours dans l'exécution des fonctions importantes qu'il est appelé à remplir comme commissaire des affaires des sauvages pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. SMART,

Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

RAPPORTS

DES

SURINTENDANTS ET AGENTS.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
PENETANGUISHENE, 15 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la condition et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance durant l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—La réserve de cette bande se trouve sur l'île Christian, dans la baie Georgienne, à mi-chemin entre Collingwood et Penetanguishene. La réserve contient environ 25,000 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont appelés "Chippewas de Beausoleil", parce qu'ils demeuraient autrefois sur une île de ce nom, où quelques familles résident encore à l'heure qu'il est.

Population.—Il y a une augmentation de trois dans la population sur les chiffres de l'année dernière, le nombre des habitants étant maintenant de 266.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne durant l'année dernière, mais je regrette de dire que deux décès ont été causés par la consomption.

Les règlements sanitaires établis par le département sont bien observés.

Ressources et occupation.—En été, les sauvages travaillent sur leurs fermes, et un grand nombre d'entre eux ont fait des progrès sensibles dans l'agriculture. Le sol étant productif, ils font de bonnes récoltes. On leur permet de prendre une quantité limitée d'écorce à tanin, cette écorce étant très abondante sur la réserve.

En hiver, l'on fait du bois pour les compagnies de navigation ; l'on transporte aussi une grande quantité de billes dont l'écorce a été enlevée durant l'été précédent. Nombre de jeunes gens sont ordinairement employés, en été, comme guides par les touristes, et c'est là pour eux une source importante de revenu. Les femmes font des paniers et des ouvrages de fantaisie.

Bestiaux.—Cette île est des mieux adaptée à l'élevage des bestiaux, vu qu'il y a abondance d'herbe nutritive pendant tout le cours de l'été ; aussi les bestiaux sont-ils généralement en excellente condition. Le printemps dernier, afin d'encourager cette industrie, un taureau "Polled Angus" pur sang a été acheté. Ce taureau a été choisi dans le troupeau de MM. Wm Stewart et Fils, de Lucasville, et est considéré par tous les connaisseurs qui l'ont vu comme étant l'un des plus beaux animaux de sa classe qu'il y ait dans la province.

Récoltes.—Les récoltes ont été très bonnes, cette année, surtout celle du foin. Jusqu'ici le foin a été rare, mais l'hiver prochain il y en aura en abondance.

Chemins.—Les sauvages ont adopté le même système que celui qui est suivi dans les municipalités organisées, chaque homme étant tenu de faire deux jours de corvée. Ce système paraît donner de bons résultats.

Progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux et vivent dans le comfort.

Religion. -Il y a deux églises sur l'île : une église méthodiste, sous la direction du révérend M. Hunt, qui y célèbre l'office divin deux fois tous les dimanches ; et une église catholique-romaine, qui est desservie par M. Copegog.

Enseignement.—L'école est conduite sous les auspices de la Société des Missions Méthodistes, et l'enseignement est donné aux enfants par le révérend M. Hunt. Les enfants qui suivent régulièrement ces leçons font assez de progrès, mais l'on a de la difficulté à assurer la régularité dans l'assistance.

Moralité et tempérance.—Les sauvages en général observent les lois et sont tempérants. Très peu d'entre eux se livrent à l'intempérance ; sous ce rapport il y a une amélioration sensible.

J'ai, etc.,

CHAS McGIBBON,
Agent des sauvages..

PROVINCE D'ONTARIO.

CHIPPEWAS DE NAWASH,

CAP-CROKER, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1898, sur la condition des sauvages de cette réserve.

Réserve.—Il n'y a qu'une seule réserve dans cette agence. Elle est située à l'extrémité nord-est du canton d'Albemarle, dans le comté de Bruce, et contient près de 16,000 acres, dont environ 65 pour 100 sont propres à la culture. Le reste de la réserve est pierreux et rocheux, et présente quelques pics élevés qui sont couverts de bon bois.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 398 âmes. Elle se décompose comme suit : 113 hommes, 128 garçons, 92 femmes et 65 filles. Il y a eu 5 décès, 13 naissances, et un sauvage a quitté la bande durant l'année, soit une légère augmentation sur les chiffres de l'année dernière.

Santé.—La santé des sauvages de cette peuplade est bonne, somme toute, mais cinq d'entre eux sont atteints de consomption, maladie qui en emporte le plus grand nombre. J'ai vu à ce que les sauvages fussent vaccinés. Un médecin visite la réserve deux fois par mois.

Bâtiments.—Les maisons sont propres, et celles qui ont été récemment construites sont commodes et d'un style moderne.

Occupation.—La principale occupation des sauvages de cette réserve est l'agriculture, et je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a un progrès sensible de ce côté. La première exposition agricole a été tenue l'automne dernier et a été couronnée de succès. Nous avons un magnifique terrain d'exposition. L'on se prépare actuellement pour le prochain concours régional. Les sauvages ont aussi une réserve de pêche et prennent ordinairement pour une valeur de trois à cinq mille dollars de poisson. Ils font aussi la coupe du bois lorsqu'un permis leur est accordé, et je regrette de dire que cela leur nuit

beaucoup dans leurs opérations agricoles, vu que les prompts bénéfices qu'ils retirent de la vente du bois les portent à négliger leurs fermes, et l'argent qu'ils touchent de ce chef est immédiatement dépensé. Il y a une différence marquée dans l'apparence et le comfort du foyer de ceux qui ne font pas le commerce de bois.

Progrès.—L'année dernière il y a eu progrès en ce qui concerne la construction de granges et de maisons, la culture, etc., etc.

Enseignement.—Il y a trois externats ici, et ils donnent d'assez bons résultats. Les élèves sont plus assidus que par le passé. L'on est actuellement à peinturer les édifices et à réparer les toits. L'inspecteur régional, qui visite les écoles deux fois par année, signale un progrès sur toute la ligne.

Religion.—Il y a deux églises, et un assez grand nombre de personnes y suivent les offices régulièrement. L'une est consacrée au culte catholique-romain, et est fréquentée par 130 des membres de la bande ; l'autre est un temple méthodiste et est fréquenté par les protestants de la peuplade, lesquels sont au nombre de 268.

Tempérance et moralité.—Somme toute, il paraît y avoir un changement pour le mieux sous le double rapport de la tempérance et de la moralité. Six poursuites ont été intentées, durant l'année, pour infraction à la loi concernant les spiritueux, et les accusés ont été déclarés coupables dans chaque cas. Les poursuites de cette nature ont un bon effet pendant quelque temps, mais le sauvage prend difficilement des habitudes d'économie lorsqu'il est parvenu à la prospérité, et le blanc ne peut résister à la tentation de prendre l'argent du peau-rouge en échange d'eau-de-vie. Ce que je dis là s'applique aux blancs de la classe inférieure.

Chemins.—Les chemins sont assez bons sur cette réserve, et des mesures ont été prises pour que les nouvelles sections aient une issue.

J'ai, etc.,

JOHN McIVER,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
CHIPPEWAS DE RAMA,
ATHERLEY, 18 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE DE RAMA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le beau et pittoresque lac Couchiching, vis-à-vis de la ville d'Orillia, qui se trouve à environ 3 milles de distance et avec laquelle il y a communication par le steamer "*Longford*", qui appartient à M. W. Thompson, le populaire président de la Compagnie de bois de construction de Longford. Le sol est riche et fertile, et comme la réserve se trouve à proximité d'Orillia, les sauvages ont toutes les facilités voulues pour écouler leurs produits agricoles ainsi que leurs marchandises manufacturées, telles que paniers, manches de haches, etc. La réserve est bien arrosée ; l'on y rencontre un grand nombre de cours d'eau et de sources.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est à l'heure qu'il est de 236 âmes, soit le même chiffre que l'année dernière.

Santé et hygiène.—L'année dernière, il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse et la santé des sauvages de cette peuplade est en général bonne. Leurs maisons et dépendances sont propres et bien tenues, tous les déchets étant enlevés.

Enseignement.—L'école de cette réserve, où l'enseignement est donné par le révérend J. Lawrence, continue à progresser d'une manière très satisfaisante. Elle est visitée par l'inspecteur des écoles publiques, et celui-ci en parle dans les termes les plus élogieux. L'école est propre et a une jolie apparence, et les dépendances ainsi que les terrains sont bien entretenus. Un grand nombre d'arbres ont été plantés.

Religion.—Il y a sur cette réserve un temple méthodiste qui est desservi par le révérend J. Lawrence. Il y a un office le matin et un autre le soir, tous les dimanches, et un assez grand nombre de personnes y assistent. Le temple, qui est d'un style moderne et artistique, est situé sur la rive du lac Couchiching.

Occupation.—La majorité des sauvages de cette peuplade se livrent à l'agriculture. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a un progrès sensible de ce côté. Une étendue de terrain de plusieurs acres, qui était autrefois un pâturage libre, a été clôturée et est maintenant cultivée en grande partie ; plusieurs acres de terre vierge ont aussi été défrichées. En hiver, un grand nombre de sauvages travaillent dans les forêts et conduisent des trains de bois au printemps, tandis que d'autres agissent comme guides pour les touristes en été et en automme.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette peuplade sont strictement tempérants et moraux, tandis que d'autres obtiennent occasionnellement des spiritueux à Orillia et en d'autres endroits.

PEUPLADE DE L'ILE GEORGINA ET DE L'ILE AUX SERPENTS.

Situation.—L'île Georgina et l'île aux Serpents sont situées dans la partie méridionale du lac Simcoe, celle-là se trouvant à peu de distance de Beaverton, et celle-ci tout près de la Pointe de Jackson, endroit fréquenté en été.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 124 âmes, soit une augmentation de 4 depuis mon dernier récensement. Il y a eu 7 naissances, 4 immigrations, un décès et 6 émigrations.

Occupation.—L'agriculture est la principale occupation des sauvages de l'île Georgina. Le sol est fertile et bien adapté à la culture, et un grand nombre de sauvages réussissent très bien. L'on obtient aussi du succès dans l'élevage des bestiaux. Les jardins et les champs de blés ont une belle apparence.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une école que dirige Mlle Marks, et je suis heureux de dire que les enfants qui fréquentent cette école progressent remarquablement. L'institutrice est zélée et énergique, et il s'en suit que les élèves sont assidus, diligents et attentifs. La discipline de l'école est excellente.

Religion.—Sur cette île (Georgina) il y a un temple méthodiste que dessert le rév. M. Powell, de Sutton. Ce temple est bien tenu ; l'année dernière, on l'a peinturé et nettoyé. Un assez grand nombre de personnes assistent aux offices.

Santé et hygiène.—L'année dernière, la santé des sauvages de cette peuplade a été bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse durant l'année. Les maisons sont très propres et bien tenues, et les femmes font preuve de beaucoup de tact dans l'accomplissement de leurs devoirs de ménagères.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve s'enivrent rarement. Les regles de la morale sont généralement observées ; mais je regrette de dire que j'ai dû intenter une poursuite, sous l'empire des dispositions de l'Acte Charlton, contre un blanc pour tentative de viol sur une jeune sauvagesse. Le prévenu subira son procès aux assises d'automne, et j'espère que ce sera une leçon pour les blancs qui visitent l'île dans un but immoral.

Les sauvages de l'île aux Serpents réussissent bien. Plusieurs d'entre eux ont des jardins qui soutiennent favorablement la comparaison avec ceux des blancs. Les résidences ont été nettoyées, blanchies à la chaux et peinturées, et elles ont maintenant une jolie apparence.

J'ai etc.,

D. J. McPHEE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,
SARNIA, 24 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé statistique, sur les affaires des sauvages pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation et population.—Les sauvages que je dirige sont les Chippewas de Sarnia résidant sur les réserves de Sarnia, de la Pointe-Kettle et aux Sables. Leur nombre total est de 446. Depuis mon dernier rapport, il y a eu 16 décès et 16 naissances, de sorte que le total est le même que l'année dernière. Deux personnes très âgées sont décédées : le "Grand'père George" est mort à l'âge de 95 ans, et Mme Kashagance était aussi très vieille. Un jeune homme est mort de consomption, et c'est le seul décès, attribuable à cette maladie, qui soit survenu cette année. La mortalité a surtout porté sur les jeunes enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est assez bonne à l'heure qu'il est. Il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse parmi eux dans le cours de cette année. Ils tiennent en général leurs maisons et dépendances très propres.

Enseignement.—Nous avons trois écoles,—une sur chacune des réserves. Les institutrices préposées à ces écoles sont Mlles Frances Welsh, pour l'école de la réserve de Sarnia ; Mlle Annie Vance, pour l'école de la réserve de la Pointe-Kettle ; et Mlle Annie Rogers, pour l'école de la réserve Aux Sables.

Un assez grand nombre d'élèves ont fréquenté l'école de la réserve de Sarnia, et leurs progrès ont été sensibles. A l'école de la réserve de la Pointe Kettle, une amélioration s'est produite depuis l'année dernière ; les élèves sont plus nombreux et leurs progrès sont très remarquables. L'école de la réserve Aux Sables ne compte malheureusement qu'un petit nombre d'élèves ; les sauvages de cette réserve ne s'occupent guère de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Il y a 4 églises sur les trois réserves—trois églises méthodistes et une église anglicane. Dans l'église méthodiste de Sarnia deux offices sont célébrés régulièrement, tous les dimanches, par le rév. M. Ferguson ; dans l'église anglicane il y a un office chaque dimanche. Dans les églises des réserves de la Pointe-Kettle et Aux Sables il y a service tous les deux dimanches seulement. Les sauvages sont très religieux et assistent en grand nombre aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages pour la plupart sont très industrieux et réussissent très bien. Leurs femmes en général sont très laborieuses et font de jolis bénéfices par la vente des paniers de fantaisie qu'elles fabriquent. Un grand nombre de sauvages sont aujourd'hui bien pourvus d'instruments aratoires.

Je m'attends qu'il y aura plus de progrès, cette année, que dans les deux dernières années, vu que la récolte a été bien plus abondante que par le passé. La moisson est

toute terminée, et les sauvages sont actuellement occupés à battre leurs blés ; le grain a une très belle apparence.

Tempérance.—Le nombre des sauvages qui font usage de spiritueux est moins grand qu'autrefois.

J'ai etc.,

A. ENGLISH,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPÉWAS DE SAUGEEN,
CÔTE DE CHIPPÉWA, 10 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce, sur le lac Huron. Elle contient environ 9,020 acres.

Ressources.—Il y a beaucoup de bois sur la réserve. Il se prend du poisson tous les ans, mais l'agriculture est la principale ressource des sauvages. Le sol est très favorable à la culture des racines. Les autres ressources sont la fabrication de paniers, la confection d'ouvrages rustiques, la cueillette des baies, et le cueillage de la racine de ginseng.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve sont des Chippéwas.

Population.—Il y a 357 sauvages dans cette bande. La population se décompose comme suit : 186 personnes du sexe masculin, et 171 personnes du sexe féminin. Il y a eu 14 naissances et 29 décès, soit une diminution de 15 comparativement au recensement de l'année dernière. Les décès ont été causés principalement par la consomption et des rhumes graves.

Hygiène.—Les sauvages observent assez bien les règles de la propreté et de l'hygiène.

Occupation.—L'agriculture est la principale occupation de ces sauvages. Une grande quantité de bois est coupée chaque hiver, et durant l'été quelques-uns des sauvages font la pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons des sauvages ont été beaucoup améliorées, l'année dernière, et il y en a quelques-unes qui sont très confortables. Le bétail laisse à désirer, mais on l'améliore graduellement. Les instruments aratoires sont d'un genre assez moderne.

Enseignement.—Il y a trois écoles en brique sur cette réserve. Ces écoles sont assez bien pourvues des choses nécessaires, et les instituteurs ont les aptitudes voulues pour les fonctions qu'ils exercent. Les élèves qui sont assidus font des progrès sensibles.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont pour la plupart des méthodistes. Il y a ici trois églises, dont deux sont contrôlées par les méthodistes et desservies par le révérend W. B. Daynard. Les catholiques romains contrôlent l'autre église. Les sauvages sont assez religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et observent assez bien les lois. L'année dernière, ils ont fait des progrès assez remarquables.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve sont en général tempérants et moraux ; quelques individus seulement font usage de spiritueux.

Observations générales.—La prochaine récolte promet d'être bonne. Le foin est très abondant et d'excellente qualité. La récolte du blé d'automne est assez bonne. Le rendement de l'avoine sera faible à cause de la sécheresse. Si les sauvages apportaient plus d'attention à l'agriculture et n'attendaient pas au dernier moment pour rentrer leurs blés, ils obtiendraient de meilleurs résultats.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
ALGONQUINS DU LAC D'OR,
CORMAC, 19 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Condition sanitaire.—La santé des sauvages de cette réserve est très bonne. Cette année, il n'y a eu aucun cas de maladie épidémique sur la réserve.

Emploi.—Les entrepreneurs chargés de la construction du chemin de fer "Pembrooke Southern", qui doit relier la réserve au chemin de fer O. A. et P. S., ont donné de l'emploi à plusieurs des sauvages qui étaient disposés à travailler.

Enseignement.—L'école de la réserve a donné entière satisfaction durant l'année. Les élèves sont bien disciplinés et font des progrès remarquables.

J'ai, etc.,

E. BENNETT,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK,
ROSENEATH, 23 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation et étendue de la réserve.—La réserve à laquelle je suis préposé se trouve dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland, et presque tout dernièrement elle contenait 3,404·15 acres, mais durant l'année dernière, la section 93 et trois lots dans le village de Roseneath ont été vendus ; par conséquent la réserve ne contient aujourd'hui que 3,373·20 acres, dont environ 2,468 sont défrichées et à peu près 1,200 sont louées à des blancs.

Nature du sol.—Le sol de cette réserve est sec et fertile.

Statistique vitale.—Les sauvages de cette peuplade sont au nombre de 228, soit un de moins que l'année dernière. Il y a eu 7 naissances et 8 décès durant l'année. Il y a 59 hommes et 55 femmes ayant entre 21 et 65 ans, et 4 hommes et 7 femmes âgés de plus de 65 ans.

Santé et hygiène.—La santé des membres de la bande à l'heure qu'il est, est excellente. Aucun cas de maladie n'existe, que je sache ; mais durant le printemps dernier nous avons eu une épidémie de rougeole si forte que les enfants, à l'exception d'un ou deux, n'ont pu aller à l'école pendant quelque temps ; il en est mort trois, je crois, des suites de cette maladie. Aucune autre épidémie ne s'est déclarée parmi les sauvages durant l'année.

Ressources et occupation.—Le sol de cette réserve est très favorable à la culture des céréales et des légumes, et plusieurs des sauvages exploitent leurs propres terres. Les autres vivent de chasse et de pêche, confectionnent des paniers, conduisent des trains de bois le printemps et abattent du bois dans les forêts en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sur cette réserve sont presque toutes en bois de charpente et sont très bien construites. Les granges sont toutes en charpente. Le bétail est en bon ordre, surtout les chevaux et les vaches. Les instruments aratoires sont en général d'un genre assez moderne. Les sauvages ont deux nouvelles lieuses. Les membres de cette bande ont fait beaucoup d'améliorations durant les deux dernières années en ce qui concerne le mode de construction de leurs clôtures ; ils méritent réellement des éloges.

Enseignement.—La maison d'école est en brique, commode, bien ventilée et pourvue des choses nécessaires. L'enseignement est donné par M. F. Allan, qui possède un diplôme de 3e classe. Je crois que c'est un instituteur compétent, mais par suite de la rougeole il n'a guère eu l'occasion de faire progrescer les enfants. En 1892, les sauvages réunis en conseil général ont décidé que les parents qui négligeraient d'envoyer leurs enfants à l'école seraient punis, et ont nommé un officier pour surveiller les enfants et dénoncer ceux qui feraient l'école buissonnière, mais cet officier ne paraît guère s'être acquitté de la tâche qu'on lui avait confiée. Un certain nombre d'enfants, malheureusement, ne fréquentent pas régulièrement l'école ; cependant un grand nombre de sauvages méritent des éloges pour le soin qu'ils apportent à faire instruire leurs enfants. Il est facile d'adopter une loi, mais il n'est pas aussi facile da la faire observer.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs des sauvages de cette réserve réussissent bien, sont industrieux et possèdent un grand nombre de bestiaux et d'instruments aratoires. Je mentionnerai Robert Franklin, un fermier modèle, James Marsden, Robert Marsden, Ebenezer Comego, l'ex-chef Chubb, John P. Chase, les Blakers et les fils du chef Crowe.

Religion.—Les membres de cette bande sont presque tous des méthodistes. Le révérend William Tomblin est leur missionnaire, et ils paraissent l'estimer beaucoup. Ils ont une église en charpente, dans laquelle deux offices sont célébrés tous les dimanches. Il y a réunion pieuse une fois par semaine, et un assez grand nombre de personnes assistent à tous les offices.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages sont abstèmes ; mais il y en a un certain nombre qui font usage de spiritueux chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Il y a quelques individus dont les mœurs sont relâchés, mais dans l'ensemble les règles de la morale sont assez bien observées.

J'ai, etc.,

JOHN THACKERAY,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
MISSISSAGUAS DE LA CRÉDIT,
HAGERSVILLE, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de la nouvelle Crédit, pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve des Mississaguas contient 6,000 acres. Elle est située en partie dans le canton d'Oneida, comté d'Haldimand, et en partie dans le canton de Tuscarora, comté de Brant.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Mississaguas.

Ressources.—La principale ressource des sauvages de cette réserve est l'agriculture.

Population.—Il y a ici 74 hommes, 78 femmes, 60 garçons et 34 filles ; total, 246, soit une augmentation de 1 depuis le dernier recensement.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages en général a été très bonne durant l'année. Les maladies qui règnent sur la réserve ne diffèrent guère de celles affectant la population blanche de la région environnante.

Hygiène.—J'ai à maintes reprises attiré l'attention des sauvages sur la nécessité d'observer les règles de l'hygiène, et un grand nombre d'entre eux ont pris les précautions sanitaires voulues.

Occupation.—La culture est le principal moyen d'existence des sauvages de cette réserve ; quelques-uns d'entre eux vivent avec l'annuité qu'ils reçoivent et à l'aide de la cueillette des baies.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages s'appliquent maintenant à construire des maisons bien ventilées et à planter des arbres fruitiers et d'ornement. Leur mode de culture se rapproche de plus en plus de celui de leur voisins blancs. Le bétail est de qualité passable, et est assez bien soigné. Toutes les récoltes ont été très faibles, l'année dernière, mais l'on n'a pas perdu de bétail durant l'hiver.

Enseignement.—Il y a une école sur cette réserve. Cette école est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants. Les élèves qui sont assidus font des progrès remarqu bles.

Religion.—Il y a sur cette réserve deux églises méthodistes, que dessert le rév. E. H. Taylor. Un assez grand nombre de personnes assistent aux offices.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages de cette peuplade font occasionnellement usage de spiritueux.

J'ai, etc.,

HUGH STEWART,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DES LACS DU RIZ ET À LA VASE,
ROSENEATH, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages dans mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

BANDE DU LAC DU RIZ.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac du Riz, dans e canton d'Otonabi, comté de Peterborough. Elle contient environ 1,750 acres de terre très fertile, dont à peu près 760 acres sont défrichées et cultivées.

Population.—Cette bande compte 79 personnes : 21 hommes, 22 femmes et 36 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade a été très bonne durant l'année dernière. Il n'y a eu qu'un seul décès, la consomption en ayant été la cause. Les enfants de cette bande ont tous été vaccinés, ce printemps. Les femmes sont très propres.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont la pêche, la chasse, le cueillage du riz et l'agriculture. La majorité des sauvages exploitent leurs terres et réussissent assez bien. Quelques-uns d'entre eux font la pêche et la chasse, cueillent le riz ou travaillent au service de cultivateurs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve 8 bonnes maisons bâties en bois de charpente et 13 construites en troncs d'arbres, et elles paraissent toutes être très confortables. Les sauvages ont aussi 8 granges et un grand nombre d'étables pour leur bétail. Ils possèdent maintenant 13 chevaux, 12 vaches laitières et d'autres bestiaux. Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns des membres de cette bande tiennent beaucoup à ce que leurs enfants s'instruisent, et voient à ce que ces derniers se rendent régulièrement à l'école. Les enfants font assez de progrès.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous des méthodistes, et assistent très régulièrement aux offices. M. Windsor leur fait un sermon tous les dimanches.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont pour la plupart très industrieux, et ils observent bien les lois. Ils paraissent faire beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général moraux et honnêtes. Il y en a, malheureusement, qui font de temps à autre usage de spiritueux.

BANDE DU LAC A LA VASE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough. Elle contient environ 2,000 acres. Elle appartient à la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre, de Londres, Angleterre.

Population.—Cette bande compte cinq cent soixante-quatre personnes : 44 hommes 40 femmes et 80 enfants.

Santé et hygiène.—Il y a eu 4 décès ici, l'année dernière. Les maisons de la plupart des sauvages sont propres et bien tenues.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche. Quelques-uns des sauvages s'engagent comme garçons de ferme ; un certain nombre d'entre eux abattent du bois dans les forêts en hiver, et conduisent des radeaux en été, tandis que d'autres restent chez eux et cultivent leurs terres avec succès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve 20 maisons bâties en bois de charpente et 12 construites en troncs d'arbres ; ces maisons paraissent être très confortables. Les sauvages ont aussi 11 granges et plusieurs bonnes étables pour leur bétail. Ils possèdent 13 chevaux, 4 poulains, 14 vaches laitières remarquablement bonnes, et un grand nombre de jeunes bestiaux. Ils sont très bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants de toutes les familles de cette réserve, à une ou deux exceptions près, vont à l'école régulièrement et font beaucoup de progrès sous la direction de leur instituteur, M. S. F. Kennedy, qui possède un diplôme de 2ème classe.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous des méthodistes, et assistent assez régulièrement aux offices. Il y a sur la réserve une école du dimanche qui est ouverte durant toute l'année. Cette école est pourvue de toutes les choses nécessaires, et est fréquentée par un grand nombre d'enfants et de jeunes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont pour la plupart industrieux et s'appliquent de plus en plus à bien cultiver leurs terres.

Tempérance et moralité.—Le nombre de personnes qui font usage de spiritueux sur cette réserve est très restreint. Les sauvages sont très honnêtes et se conduisent bien

J'ai, etc.,

Wm. McFARLANE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
PORT-PERRY, 11 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de la bande de Scugog pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Statistique vitale.—Cette bande comprend 10 hommes, 12 femmes et 16 enfants, soit un total de 38—même chiffre que l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade a été, somme toute, assez bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladie épidémique ou contagieuse dans le cours de l'année. Les maisons des sauvages sont passablement propres et assez bien tenues.

Occupation.—La plupart des sauvages de cette réserve se livrent à l'agriculture. Les autres font la chasse et la pêche, et confectionnent des paniers.

Bâtiments et clôtures.—Deux maisons, dont l'une de 16x23 pieds et l'autre de 18x24 pieds, ont été bâties en bois de charpente. Ces maisons ont un étage et demi de hauteur et sont pourvues de bonnes caves en pierre de pleine grandeur. Il a été construit 247 perches de clôture en fil métallique, de sorte que la réserve se trouve maintenant presque toute clôturée.

Enseignement.—Les sauvages de cette bande n'ont pas d'école en propre ; ils envoient leurs enfants à l'école des blancs, qui se trouve près de la réserve.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous méthodistes. Ils ont une église dans laquelle un office est célébré tous les dimanches par le révérend M. Anderson.

Tempérance.—Les sauvages ont presque tous cessé de faire usage de spiritueux. Il y en a bien un ou deux qui boivent des liqueurs alcooliques lorsque l'occasion se présente, mais il y a une amélioration sensible de ce côté,

Observations générales.—Les perspectives de prospérité n'ont jamais été plus brillantes pour les habitants de cette réserve. La récolte, cette année, a été assez abondante.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,
MARYSVILLE, 27 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de Tyendinaga est située dans le comté de Hastings, et a une superficie de 17,000 acres.

Ressources.—Les ressources sont l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Il y a de riches pâturages et de bonnes prairies dans les limites de la réserve.

Statistique vitale.—La population comprend 378 hommes, 403 femmes et 447 enfants. Il y a eu 38 naissances et 16 décès ; deux personnes se sont jointes à la bande et deux l'ont quittée,—soit une augmentation totale de 22. La mortalité a porté sur les enfants et les vieillards.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été, somme toute, assez bonne ; il n'y a eu aucun cas de maladie épidémique ou contagieuse dans le cours de l'année. Les règlements sanitaires établis par le département sont observés.

Occupation.—Comme je l'ai déjà dit, les principaux moyens d'existence des sauvages de cette peuplade sont l'agriculture et l'élevage des bestiaux. La récolte promet d'être abondante. Un grand nombre de femmes font du jardinage et fabriquent du beurre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont en bon état. Le bétail est bien soigné. La plupart des sauvages sont amplement pourvus d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—Deux cents trente-trois enfants vont à l'école. Il y a 4 maisons d'école, et l'enseignement y est donné par des institutrices munies de diplômes de 3e classe. Le cours d'études autorisé est suivi. Les élèves font assez de progrès. Les parents tiennent tous à ce que leurs enfants reçoivent une bonne instruction. Un grand nombre d'enfants fréquentent l'école de Deseronto.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, à l'exception de 45 d'entre eux, qui sont presbytériens et qui se sont construits une église en bois. Ceux qui appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ont deux églises en pierre et une maison d'école de mission, où l'office divin est célébré. Une amélioration s'est produite, durant l'année dernière, relativement aux exercices religieux. Les écoles du dimanche ne laissent rien à désirer. Il y a trois offices tous les dimanches, et un

office du soir pendant l'hiver ; des leçons bibliques sont aussi données une fois par semaine, C'est le missionnaire qui préside à tout cela.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et font des progrès remarquables. La récolte de 1898 promet d'être aussi bonne que celle de 1897, et il y aura abondance de foin et de paille pour l'hiver prochain. Un grand nombre de sauvages envoient leur lait aux fromageries.

Tempérence et moralité.—Il y a quelques individus qui occasionnellement font usage de spiritueux, mais les sauvages en général observent les lois et se conduisent bien.

Observations générales.—Le docteur Oronhyatekha continue à améliorer l'île du capitaine John, qui s'appelle maintenant le Parc de l'Ile des Forestiers. Les membres de la fanfare jouent très bien. Les perspectives de prospérité n'ont jamais été plus brillantes pour les sauvages de cette peuplade.

J'ai, etc.,

GEORGE ANDERSON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

MORAVES DE LA THAMES,

DUART, 12 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, au sujet des Moraves de la Thames, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est sur la rivière Thames, dans la partie nord-ouest du canton d'Oxford, comté de Kent. Elle contient environ 3,000 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont appelés " Moraves de la Thames " parce qu'ils sont de la secte morave. Ils appartiennent à la tribu des Delawares.

Population.—Le 30 juin 1898, la population était de 299 âmes, et se décomposait comme suit : 153 individus du sexe masculin et 146 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne l'année dernière. Somme toute, les lois sanitaires sont bien observées. Presque tous les enfants ont été vaccinés avec succès, cette année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont la fabrication de paniers, la pêche et l'agriculture. Le sol est très propre à la culture mixte. L'eau est abondante et les pâturages sont bons. Ceux qui apportent beaucoup d'attention à la culture sont assez à l'aise.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il n'y a pas été construit de nouveaux bâtiments, cette année. Le bétail est assez bon, surtout les porcs et les chevaux. Les sauvages de cette peuplade n'élèvent pas beaucoup de bestiaux. Ils sont pour la plupart pourvus de charrues et de herses. Un grand nombre d'entre eux ont de bonnes voitures. Il n'y a que deux lieuses sur la réserve.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur cette réserve : une école publique soutenue par la bande, et une école de mission, soutenue par l'Eglise Morave, de Bethléem, Pennsylvanie. D'excellents résultats sont obtenus dans ces écoles.

Religion.—Il y a trois églises ici, savoir : une église épiscopalienne, une église métho diste, et une église morave. Beaucoup de personnes assistent aux offices tous les dimanches.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont pour la plupart enclins à l'oisiveté. Ceux qui travaillent sont assez à l'aise. Ils sont en général paisible et assez moraux, et très peu d'entre eux font usage de spiritueux.

J'ai, etc.,

A. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR—DIVISION ORIENTALE,
SAUT-SAINTE-MARIE, 18 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport annuel sur les trois peuplades sauvages qui sont sous mon contrôle, savoir : celle de la Rivière du Jardin, résidant sur la réserve de la rivière du Jardin ; celle des Batchewanas, dont quelques-uns demeurent sur la réserve de la rivière du Jardin, ou sur leurs propres réserves de l'île Sainte-Marie et de la baie Goulais, et aussi sur la réserve que le département leur a assurée dans le canton de Kars ; les autres sont à Batchewana sur leurs propres terres ou comme squatters sur des propriétés privées, et le reste est dispersé sur le rivage du lac Supérieur. Enfin, celle de Michipicoten, qui est dispersée dans tout le pays, à la rivière Michipicotin, à Missinabie, à Chapleau, à la rivière Blanche et autres endroits.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Situation.—Cette réserve est située sur la rivière Sainte-Marie, à huit milles environ en aval du Saut Sainte-Marie.

Etendue.—L'étendue de la réserve a été augmentée et est maintenant d'à peu près 25,000 acres. Les sauvages de la rivière du Jardin et ceux de la bande de Batchewana, résidant sur cette réserve, ne cultivent qu'environ 1,200 acres, et encore d'une manière qui laisse à désirer. Les pommes de terre et le foin, voilà à peu près tout ce que l'on cultive en quantité appréciable.

Ressources.—Cette réserve contient du bois et des minéraux. Le sol en plusieurs endroits est riche et propre à la culture.

Tribu.—La population est composée de Chippewas et de métis canadiens-français, ces derniers formant la majorité.

Statistique vitale.—La bande comprend 109 hommes, 131 femmes, 95 enfants du sexe masculin et 106 enfants du sexe féminin.

Santé.—Les maisons et dépendances sont en général très proprement tenues. Un grand nombre de sauvages ont été malades dans le cours de l'année dernière, et le médecin a dû faire beaucoup plus que le nombre de ses visites habituelles. Cependant, aucune épidémie ne s'est déclarée.

Occupation.—Les sauvages pourvoient à leur subsistance de diverses manières. Ils pêchent, s'engagent comme guides, font des explorations, travaillent dans les camps de

bûcherons, et construisent des bateaux. Les femmes confectionnent des ouvrages en écorce, des paniers et des paillassons, font le lavage pour les camps, cueillent des baies et fabriquent du sucre.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes construites en troncs d'arbres ; elles sont blanchies à la chaux à l'extérieur et sont chaudes. Il en est de même des étables. Il y a une salle pour les réunions du conseil et une prison.

Bétail.—Les sauvages ont des vaches, des bœufs, des chevaux, des porcs et des volailles de races très communes, à une seule exception près.

Instruments aratoires.—L'outillage de ferme comprend des charrues, des herses, un tarare, une batteuse mécanique, des houes, des bêches, des pelles, des faulx ordinaires et des faulx à râteau.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve, l'une sous le contrôle des protestants et l'autre sous le contrôle des catholiques-romains. Environ 40 enfants fréquentent l'école protestante, où l'enseignement est donné par Mlle Williamson, et ils font assez de progrès. L'école catholique-romaine, qui est sous la direction du révérend P. E. Lamarche, S.J., est fréquentée par 42 enfants, qui tous font beaucoup des progrès.

Religion.—Il y a 3 églises sur la réserve. Un grand nombre de personnes assistent aux offices qui sont célébrés dans l'église anglaise. Celle-ci est sous la direction du révérend F. Frost. L'église catholique-romaine est desservie par le révérend P. E. Lamarche, S.J., qui compte un très grand nombre d'ouailles. L'église méthodiste est fermée depuis quelques années.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette année, il a été ensemencé une plus grande étendue de terrain que par le passé, mais l'on n'a obtenu que de piètres résultats. Cela est dû à la gelée et aux violentes tempêtes qui ont sévi vers l'époque de la moisson, alors que, m'a-t-on dit, des récoltes entières ont été détruites.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que cette année il y a eu plus de cas d'ivrognerie que jamais. Dix individus ont été poursuivis et déclarés coupables, mais ils ne faisaient pas tous partie de la bande de la rivière du Jardin, et dans aucun cas il a été établi que les spiritueux avaient été achetés ailleurs qu'aux Etats-Unis. Ces poursuites et les amendes, et dans quelques cas l'emprisonnement, paraissaient avoir eu un bon effet. L'immoralité, malheureusement, règne à un haut degré parmi les jeunes gens, malgré toutes les exhortations du ministre et du prêtre.

Chefs.—Le chef de cette bande est Jarvis Augustin, et les sous-chefs sont Moses Larose, George Shingwauk et Joseph Boisseault. Tous sortiront de charge le 30 juin 1900.

BANDE DE BATCHEWANA.

Réserves.—Cette bande a une petite réserve appelée "Ile du Poisson-Blanc ou de Sainte-Marie" et située sur les rapides du Saut Sainte-Marie. La réserve en question est bien située pour l'établissement de pouvoirs hydrauliques ; elle se trouve tout près du canal canadien et des grands moulins de pulpe. Ces sauvages ont aussi une autre petite réserve que le département leur a concédée à la baie Goulais.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Chippewas et des métis canadiens-français.

Statistique vitale.—La population est de 355 âmes. Elle se décompose comme suit: 98 hommes, 106 femmes, 79 enfants du sexe masculin, et 72 enfants du sexe féminin.

Santé et hygiène.—Il y a eu parmi les membres de cette bande à peu près le même nombre de cas de maladies que d'habitude. Les sauvages choisissent leur propre médecin lorsqu'ils sont malades et payent eux-mêmes ses honoraires. Les maisons sont propres et bien tenues.

Occupations.—Les sauvages cultivent environ 500 acres de terre sur la réserve de la rivière du Jardin, où plusieurs d'entre eux résident. Divers membres de cette bande possèdent entre eux à peu près 750 acres de terre, qu'ils exploitent en partie. Un sauvage, Apahquash, est propriétaire de 600 acres de terre dans le canton de Kars. Les sauvages

sont industrieux ; ils font la pêche et la chasse, travaillent dans les camps, explorent le pays et agissent comme guides. Les femmes cueillent des baies, fabriquent du sucre, et confectionnent des ouvrages en écorce, des paillassons, des paniers, etc. Ce que je dis là s'applique aux sauvages établis à la baie Goulais, à Batchewana et sur la rive nord du lac Supérieur. Ces sauvages font très peu de culture ; ils se contentent de cultiver des pommes de terre et des légumes pour leur propre usage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments des membres de cette bande se trouvent pour la plupart sur la réserve de la rivière du Jardin ou sur les terres que les sauvages possèdent ailleurs en propre. La culture et le jardinage se font surtout sur la réserve de la rivière du Jardin. Ces sauvages possèdent des charrues, des herses, des houes, des râteaux, des fourches, des faux et autres instruments aratoires. Ils ont des chevaux, des vaches, des bœufs, des porcs et des volailles. La meilleure récolte est celle des pommes de terre. L'on cultive aussi des navets et d'autres légumes, mais les récoltes de ces produits se perdent souvent par suite du mauvais temps. Le sol de la réserve de la rivière du Jardin est plus fertile que celui du pays situé sur le bord oriental de la rivière.

Enseignement.—Il n'y a aucune école appartenant à cette bande. Les enfants des familles résidant à la rivière du Jardin fréquentent l'école catholique-romaine au nombre d'environ 24. Il n'y a pas d'autre école sur les réserves.

Religion.—Il y a deux églises catholiques-romaines, une à la baie de Goulais, et une autre à Batchewana. Ni l'une ni l'autre de ces églises n'est desservie par un prêtre ; c'est un laïque qui célèbre les offices. Un missionnaire fait plusieurs visites durant l'année. Les membres de la bande sont pour la plupart catholiques-romains. Il y a quelques méthodistes, mais ils n'ont pas d'église ni de missionnaire, que je sache.

Moralité.—Les remarques que j'ai faites au sujet des sauvages de la rivière du Jardin s'appliquent aussi aux membres de cette bande. Les sauvages établis dans le haut du lac ont moins de chances de se procurer des spiritueux que ceux qui demeurent dans le voisinage du Saut Sainte-Marie.

Chef.—Le chef de cette bande est un vieux sauvage du nom de Nubenagooching. Il a été nommé en 1824, alors qu'il n'était âgé que de 10 ans.

BANDE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—Les sauvages de cette bande ont une petite réserve à Petit Gros Cap, lac Supérieur, qu'ils n'occupent pas depuis nombre d'années. Ils résident à la rivière Michipicoten, à Missinabie, à Chapleau, à la rivière Blanche, à New-Brunswick House et ailleurs.

Tribu.—La population se compose de Chippewas et de métis français, anglais et écossais. La plupart ne parlent pas la langue sauvage.

Statistique vitale.—Le recensement de cette année donne 85 hommes, 91 femmes, 73 enfants du sexe masculin et 81 enfants du sexe féminin, soit un total de 340 âmes.

Santé et hygiène.—Les maisons, autant que j'ai pu en juger, sont tenues proprement, mais les membres de cette bande, comme je l'ai déjà fait remarquer, sont si dispersés que je ne puis pas les visiter. Ces sauvages n'ont réellement pas de maisons à eux ; ils sont établis sur des terrains vacants ou sur des terres privées, à l'exception de deux ou trois qui résident dans la ville du Saut-Sainte-Marie, et une famille qui a acheté une terre à la baie de Batchewana.

Enseignement.—Il y a ici une maison d'école, construite sur un terrain appartenant à la province d'Ontario. Il n'y a pas d'instituteur. Le nombre des enfants est si peu considérable à chaque endroit qu'il ne vaut pas la peine d'établir des écoles.

Religion.—Il y a à Michipicoten une église catholique-romaine que visite un missionnaire de temps à autre. Lorsque le missionnaire est absent, les exercices religieux ont lieu sous la direction d'un laïque. Ces sauvages appartiennent à l'église catholique-romaine et à l'église d'Angleterre. Les catholiques sont de beaucoup les plus nombreux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande vivent à la manière des sauvages et passent d'un endroit à un autre. Cette année, je les ai rencontrés en grand nombre à Chapleau, où ils étaient venus de divers endroits. Ils font très peu de culture, vivant principalement de chasse et de pêche.

Chef.—Le chef de cette bande est Sanson Legard. Il réside à Michipicoten la plupart du temps. Le second chef, Gros Jambette, demeure dans le voisinage de Chapleau.

J'ai, etc.,

WM. VAN ABBOTT,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR—DIVISION OCCIDENTALE,
PORT-ARTHUR, 31 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant les sauvages de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre la rivière de la Mission et la rivière Kaministiquia, et contient 13,040 acres.

Nature du sol.—Les terres le long de la rivière et sur une certaine distance en arrière sont très fertiles, mais un vaste marais tient les terres de l'intérieur quelque peu humides.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 245 âmes. Elle se décompose comme suit : 51 hommes, 69 femmes, 63 enfants du sexe masculin et 62 enfants du sexe féminin. Un petit nombre de sauvages demeurent au lac du Chien et au lac des Mille-Lacs.

Santé et hygiène.—Il y a eu très peu de cas de maladie durant l'année. Comme mesure de précaution, tous les bâtiments sont blanchis à la chaux et tous les déchets sont brûlés.

Ressources et occupation.—Les sauvages se livrent à la culture, agissent comme guides, explorent les terrains miniers, et cueillent les baies. Un grand nombre de femmes se mettent à gages comme servantes.

Bâtiments.—Cette bande a 52 maisons en troncs d'arbres, 13 habitations en bois de charpente, 18 granges, 12 étables et les autres dépendances nécessaires.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un externat pour garçons et filles et un orphelinat. L'enseignement est donné par les Sœurs de Saint-Joseph ; celles-ci ont toutes les aptitudes voulues et sont très zélées. La maison d'école est toujours très propre, et la discipline est excellente.

Religion.—Deux cent vingt-huit des membres de cette bande sont catholiques romains et 17 sont païens. Il y a un prêtre résidant, et un missionnaire visite la réserve de temps à autre. Il y a une église et un couvent. Le couvent est dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph ; c'est un bâtiment moderne et confortable. Les sauvages sont très religieux.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande sont en général industrieux et observent bien les lois. Ils tiennent leurs maisons propres et leurs clôtures en bon état.

BANDE DU ROCHER-ROUGE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Népigon, près du lac Hélène, et contient 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Occupation.—La principale occupation des sauvages de cette peuplade est de guider les touristes qui sont à faire la pêche dans le haut de la rivière Népigon. Il y en a quelques-uns qui cultivent et chassent.

Enseignement.—Il y a une bonne maison d'école sur cette réserve, mais elle est fermée depuis quelque temps. Il y a sur la mission catholique romaine du lac Hélène une autre école, dirigée par Jessie H. McKay, une institutrice très compétente. Cette école est fréquentés par un assez grand nombre d'enfants.

Population.—La population est de 198 âmes. Elle se décompose comme suit : 39 hommes, 48 femmes, 59 garçons et 52 filles.

Religion.—Cent quatre-vingt-quatre des membres de cette bande sont catholiques romains et 14 sont anglicans.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont industrieux et progressifs. Ceux qui les engagent comme guides en parlent en termes très élogieux.

MISSION DE L'ÉGLISE ANGLICANE, BAIE DE MCINTYRE.

Sur la baie de McIntyre se trouve une mission de l'Eglise d'Angleterre ; il y a là beaucoup de bonnes terres. Les sauvages de cet endroit ont été pourvus par le gouvernement d'un taureau et d'une grande quantité de semence.

BANDE DE NÉPIGON.

Réserve.—La réserve de cette bande, appelée " Réserve de la baie des Goëlands," est située sur la baie des Goëlands, lac Népigon, et contient 7,500 acres. Il y a aussi une réserve sur l'île du Brochet, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Nature du sol.—La réserve de la baie des Goëlands est bien boisée, le terrain étant en genéral bas. Le long des bords de la rivière des Goëlands, qui traverse la réserve, le terrain est élevé et le sol est très léger.

Tribu.—Les sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Occupation.—La chasse est la principale occupation des sauvages de cette peuplade. Un certain nombre d'entre eux agissent comme guides pour les touristes qui vont faire la pêche sur la rivière Népigon. Il y en a quelques-uns qui commencent à consacrer une partie de leur temps à cultiver la pomme de terre, et qui ont fait un peu de défrichement sur la réserve, cette année.

Religion.—Dans cette bande il y a 178 catholiques romains et 287 païens.

Enseignement.—L'école est située sur l'île du Brochet et est dirigée par M. J. A. Blais, qui est un instituteur très compétent et dont les efforts pour inculquer aux sauvages des notions de jardinage sont dignes d'éloges.

Population.—Cette bande compte 465 personnes. La population se décompose comme suit : 76 hommes, 92 femmes, 161 garçons et 136 filles.

Améliorations.—Un nouveau bâtiment pour les réunions du conseil, de 24x20, a été érigé par les sauvages sur la réserve de la baie des Goëlands. Ce bâtiment est en troncs d'arbres.

BANDE DU PAYS PLAT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Pays Plat, lac Supérieur, et contient 640 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 46 âmes. Elle se décompose comme suit : 7 hommes, 13 femmes, 16 garçons et 10 filles.

Enseignement.—Il y a une bonne maison d'école ici. Cette maison d'école a été fermée l'année dernière, mais elle sera rouverte prochainement.

Religion.—Il a été construit une jolie église sur cette réserve. Tous les membres de la bande sont catholiques romains.

Occupation.—Les sauvages de cette peuplade se livrent à la chasse et à la pêche et explorent les terrains miniers.

BANDE DU PIC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Pic, lac Supérieur, et contient 800 acres, divisées en 25 fermes donnant sur la rivière.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbewas.

Occupation.—Les membres de cette bande vivent de culture, de chasse et de pêche.

Population.—La population est de 211 âmes. Elle se décompose comme suit : 43 hommes, 53 femmes, 63 garçons et 52 filles.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont catholiques romains.

Enseignement.—Il y a ici une bonne maison d'école, qui n'est pas ouverte à l'heure qu'il est.

BANDE DU LAC LONG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive du lac Long et contient 640 acres.

Tribu.—Les sauvages d'ici sont de la tribu des Ojibbewas.

Occupation.—L'on vit surtout de chasse. Quelques-uns des sauvages s'emploient à transporter des marchandises pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Agriculture.—Il se cultive un peu de pommes de terre, et les sauvages ont de petits lopins de terre près de la réserve.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont très industrieux, et paraissent être très à l'aise.

Population.—La population est de 289 âmes. Elle se décompose comme suit : 53 hommes, 64 femmes, 74 garçons et 98 filles.

Religion.—Il y a ici 260 catholiques romains, 9 anglicans, et 20 païens.

J'ai, etc.,

J. F. HODDER.
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DE L'ILE MANITOULINE ET DU LAC HURON,
MANITOWANING, 13 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1898.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est du village de Thessalon. La superficie est de plus de 3 milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et la pêche.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 196 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne, mais le nombre des cas de phtisie pulmonaire va en augmentant, et un changement radical dans l'alimentation et l'observation des règles de l'hygiène peut seul arrêter les progrès de cette maladie. Ce printemps, le département a fourni de la chaux aux sauvages pour leur permettre de se conformer aux règlements sanitaires, et les précautions hygiéniques que je leur ai à maintes reprises enjoint de prendre paraissent avoir eu de bons résultats.

Occupation.—La principale occupation de la plupart des membres de cette bande est la pêche, qui leur rapporte de bons bénéfices. Plusieurs d'entre eux cultivent d'après les procédés primitifs, tandis que d'autres trouvent de l'emploi dans les camps de bûcherons en hiver, et dans les scieries en été.

Bâtiments, etc.—Les bâtiments des sauvages de cette peuplade sont pour la plupart construits en troncs d'arbres. Les maisons en général sont confortables et propres ; les étables, etc., sont d'un genre de construction inférieur, et les instruments aratoires sont peu nombreux.

Enseignement.—L'école de la réserve est sous la direction d'un instituteur compétent, qui s'applique consciencieusement à développer l'intelligence des jeunes sauvages. Cependant, par suite de l'indifférence des parents, peu d'enfants fréquentent cette école.

Religion.—Ces sauvages, à l'exception de quelques païens, sont tous catholiques-romains. Un missionnaire les visite souvent. Comme mes rapports avec eux ont été très restreints, je ne suis pas en mesure de dire s'ils sont religieux ou non.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont en général entreprenants.

Tempérance et moralité.—Autant que j'ai pu en juger, la tempérance règne et les règles de la morale sont observées.

Observations générales.—Les sauvages de cette peuplade sont prospères, et sous la direction du nouveau chef, qui a été élu le 1er juillet dernier pour un terme de 3 ans, il est tout probable qu'ils amélioreront encore davantage leur position.

BANDE DE MAGANETTAWAN.

Les membres de cette bande résidant dans les limites de cette agence, sont au nombre de 70. Ils résident pour la plupart à la baie de l'Ouest, sur l'île Manitouline, où ils cultivent et jardinent avec succès, et ils sont en général prospères et satisfaits.

L'hiver, ils trouvent de l'emploi dans les camps de bûcherons, et l'été ils font des gains rémunérateurs à charger les navires. Ils progressent à peu près dans la même mesure que les sauvages de la bande de la baie de l'Ouest.

Cette réserve a été placée sous le contrôle de l'agent de la surintendance de Parry Sound.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Situation.—La bande de la rivière des Espagnols est divisée en trois peuplades. Les sauvages de la première peuplade résident à Sagamook, sur la réserve de la rivière des Espagnols ; ceux de la seconde demeurent sur la réserve qui se trouve sur la rive gauche de la rivière des Espagnols, ceux de la troisième sont établis sur l'île Manitouline.

La réserve à une superficie de 37¾ milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont l'agriculture et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population totale est d'environ 691 âmes.

Santé.—La santé des sauvages a été somme toute bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladie grave ou épidémique. La chaux distribuée parmi les sauvages a beaucoup contribuée à purifier l'air.

Occupation.—La culture et le jardinage sont les principaux moyens de subsistance des sauvages. En outre, ils pêchent sur une petite échelle, cueillent de grandes quantités de baies, dont la vente leur rapporte des profits considérables, fabriquent du sucre, manufacturent des paniers, et travaillent dans les scieries.

Bâtiments, instruments aratoires, etc.—Les bâtiments des sauvages de cette bande sont au nombre des meilleurs que renferme la surintendance, plusieurs d'entre eux soutenant très favorablement la comparaison avec ceux des blancs.

Le bétail est d'assez bonne qualité.

Les instruments aratoires deviennent de plus en plus nécessaires à ces sauvages à mesure qu'ils s'intéressent davantage à la culture.

Enseignement.—Les sauvages commencent à mieux apprécier l'utilité de l'enseignement. Ils ont une institutrice compétente et consciencieuse dans la personne de Mlle Morley. Ce printemps, leur maison d'école a été malheureusement détruite par le feu, et l'institutrice a dû depuis donner ses leçons, avec grand désavantage, dans une classe improvisée. Des négociations ont été entamées pour la reconstruction de la maison d'école, les sauvages prenant un vif intérêt à la chose.

Religion.—Les sauvages de la première penplade sont pour la plupart catholiques romains. Ceux de la seconde, à très peu d'exceptions près, appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, tandis que ceux de la troisième sont en majorité catholiques romains. Chaque peuplade à son église, une église catholique romaine, un temple protestant et une église catholique romaine respectivement, et les sauvages paraissent être très religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart très industrieux ; ils observent les lois et marchent à grands pas dans la voie du progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants, et paraissent se conformer aux règles de la morale, et leurs directeurs spirituels méritent des éloges pour le zèle qu'ils déploient en vue de les moraliser.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande paraissent être heureux, satisfaits et prospères. Il sont très industrieux. Un nouveau chef a été récemment élu pour la première peuplade de cette bande ; et la réélection de l'ancien chef pour la peuplade n° 2 place un autre homme capable à la tête de la bande pour le prochain terme.

BANDE DU LAC DU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 12 milles de Sudbury, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, où il y a une station appelée Naughton. Les trains arrêtent ici régulièrement. Cette réserve a une superficie de plus de 68½ milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont le jardinage et la chasse.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas du lac Huron.

Population.—La population de la bande du lac du Poisson-Blanc est de 149 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y pas eu d'épidémie. Les règles de l'hygiène sont assez bien observées, et de la chaux a été fournie aux sauvages, ce printemps, pour leur permettre de se conformer aux règlements sanitaires.

Occupation.—Les membres de cette bande font du jardinage. La chose était autrefois leur principal moyen d'existence, mais aujourd'hui elle ne compte guère, par suite de la rareté du gibier. Plusieurs d'entre eux trouvent de l'emploi comme guides ; d'autres sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans les scieries ou dans les camps de bûcherons.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Presque tous les bâtiments sont construits en troncs d'arbres et sont tenus très proprement.

Les bestiaux sont peu nombreux, mais bien soignés.

Il n'y a pas d'instruments aratoires pour la peine d'en parler.

Enseignement.—Les enfants font assez de progrès et sont plus assidus que par le passé.

Religion.—Parmi ces sauvages, les uns sont catholiques romains et les autres méthodistes, ceux-là formant la majorité. Il y a deux églises sur la réserve : une église catholique et un temple méthodiste, ce qui prouve combien les sauvages sont religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont laborieux, industrieux, paisibles et assez à l'aise ; mais ils ne semblent pas se rendre compte des avantages qu'ils retireraient en apportant plus d'attention à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont tempérants et observent bien les règles de la morale.

Observations générales.—Ces sauvages progressent remarquablement, et s'ils donnaient plus d'attention à l'agriculture, de meilleurs résultats encore seraient obtenus. Un nouveau chef a été élu pour cette bande pour un autre terme de 3 ans.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGUA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord oriental de la rivière Mississagua et de la rivière de l'Aveugle, sur la rive nord de la baie Georgienne. Elle contient plus de 3½ milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont la chasse et le jardinage.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, d'après le dernier recensement, est de 169 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade n'est pas bonne en général. Les maladies scrofuleuses sévissent à un haut degré sur la réserve. Il faudrait aux sauvages des aliments plus nutritifs et des vêtements plus chauds pour la saison d'hiver. De la chaux leur a été fournie, ce printemps, pour les mettre en mesure de se conformer aux règlements sanitaires.

Occupation.—Ces sauvages vivent de chasse et de culture, mais comme le gibier se fait de plus en plus rare, ils en prennent très peu. La pêche, la cueillette des baies et la fabrication du sucre se font aussi sur une petite échelle. En outre, les camps de bûcherons et les scieries donnent de l'emploi à plusieurs des membres de la bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont presque tous construits en troncs d'arbres et sont assez bien entretenus. Les sauvages n'ont qu'un bien petit nombre de bestiaux et d'instruments aratoires, vu qu'ils donnent peu d'attention à l'agriculture.

Enseignement.—Dans le village il y a une bonne école que dirige une personne compétente, et qui est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont pour la plupart catholiques romains. Il n'y a pas d'église sur la réserve, les offices étant célébrés dans la maison d'école que contrôlent les catholiques. Les sauvages sont assez religieux.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande sont en général assez industrieux, mais ils sont imprévoyants, ce qui nuit beaucoup à leur avancement.

Tempérance et moralité.—La tempérance règne, et les règles de la morale sont bien observées.

Observations générales.—Je me résumerai en disant que les sauvages de cette bande aiment la chasse et ont de l'aversion pour l'agriculture. S'ils se mettaient à cultiver, je suis convaincu qu'ils ne tarderaient pas à devenir plus prospères et que leur santé s'améliorerait. Ces sauvages ont récemment élu un nouveau chef qui, je crois, prendra un plus vif intérêt à l'administration des affaires locales de la bande.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 18 milles de Little-Current à l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, sur la rive nord de la baie Georgienne. Sa superficie est de 2,560 acres.

Ressources.—Le terrain, sur cette réserve, est en grande partie propre à la culture. Le reste est boisé.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande, d'après le dernier recensement, est de 85 âmes.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent pour la plupart d'une bonne santé. Les règlements établis par le département ont été bien observés. Ce printemps, de la chaux a été fournie aux sauvages.

Occupation.—Les sauvages de cette bande cultivent la pomme de terre, les plantes potagères, le foin et les céréales, abattent du bois, pêchent, font des paillassons et des paniers, cueillent des baies et fabriquent du sucre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments que renferme la réserve sont pour la plupart construits en troncs d'abres et sont tenus proprement.

Le bétail est en bonne condition.

Les sauvages possèdent un grand nombre d'instruments aratoires, et s'intéressent de plus en plus à l'agriculture.

Enseignement.—Les sauvages ont une bonne école, et les élèves font assez de progrès.

Religion.—Parmi ces sauvages, les uns sont anglicans et les autres sont catholiques romains, ceux-là formant la grande majorité. Les offices ont lieu dans la maison d'école et sont conduits par un missionnaire de l'Eglise d'Angleterre. Les sauvages en général paraissent prendre un vif intérêt aux choses religieuses, et l'enseignement de la foi leur a été incontestablement d'un grand avantage.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, intelligents, observateurs des lois, et assez avancés dans la civilisation.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont assez tempérants et moraux.

Observations générales.—Bien que ces sauvages soient intelligents, industrieux, assez tempérants et moraux, et qu'ils montrent un goût croissant pour l'industrie agricole, je suis convaincu que s'ils se livraient à la culture avec plus de zèle, une amélio-

ration sensible se produirait. L'ancien chef, Jas. Nahwagahbow, a été dernièrement réélu pour une période de 3 ans à partir du 1er juillet 1898.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS.

Réserve.—La réserve de cette bande part du village de Cutler et s'étend jusqu'à la station de Spragge, sur le chemin de fer Canadien du Prcifique. Sa superficie est de 38 milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont la culture, l'abattage du bois et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette peuplade est d'environ 118 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu, que je sache, aucun cas de maladie épidémique durant l'année. La santé des sauvages est, en somme, bonne, et la condition sanitaire de leurs maisons est très satisfaisante. Il a été expédié de la chaux ici le printemps dernier.

Occupation.—Les sauvages de cette bande jardinent, travaillent dans les forêts et dans les scieries, pêchent et chassent sur une petite échelle, cueillent des baies et font du sucre d'érable.

Bâtiments, etc.—Ces sauvages occupent pour la plupart des maisons d'une jolie apparence, presque toutes construites en troncs d'arbres et assez bien meubléses.

Ils ont peu de bestiaux et d'instruments aratoires.

Enseignement.—A Cutler, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, il y a une bonne école contrôlée par les catholiques romains. Cette école est très fréquentée, et quelques-uns des élèves ont fait des progrès surprenants.

Religion.—Ces sauvages sont en majorité catholiques romains. Ils ont une église sur la réserve et paraissent prendre un vif intérêt aux enseignements religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont laborieux, observateurs des lois et très intelligents, et dans l'ensemble ils font assez de progrès.

Tempérance et moralité.—Les choses se passent d'une manière satisfaisante sous le double rapport de la tempérance et de la moralité.

Observations générales.—Les membres de cette bande en général travaillent bien, et si seulement l'on pouvait les décider à donner plus d'attention à l'agriculture, il s'ensuivrait des résultats satisfaisants, vu qu'ils sont réellement intelligents et industrieux. C'est avec plaisir que je vous fais part de la réélection de Robert Oshowskukezhik, qui est à peu près l'homme le plus capable que les sauvages pouvaient choisir pour mettre à leur tête.

BANDE DE TAHGAIWININI.

Réserve.—Les sauvages de cette bande ont une réserve à Wahnapitae, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais le plus grand nombre d'entre eux résident sur la partie non cédée de l'île Manitouline, à Wikwemikong et dans les environs. La réserve à une superficie de 8 milles carrés.

Ressources.—Cette réserve est encore en grande partie composée de forêts. Le bois qu'elle contient a été vendu par le département, au grand avantage des sauvages.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 160 âmes.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette peuplade jouissent d'une assez bonne santé. Ils observent les règlements sanitaires établis par le département et tiennent leurs maisons et dépendances en bon état.

Occupation.—La culture, l'abattage et le transport du bois, la pêche, la fabrication du sucre et le cueillage des baies, telles sont les principales occupations des membres de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont construits en troncs d'arbres ; ils sont confortables et propres.

Le bétail est d'assez bonne qualité.

Les sauvages possèdent des charrues, des charrettes et des tarares.

Enseignement.—Il n'y a pas de maison d'école sur la réserve. Les enfants fréquentant l'école de Wikwemikong.

Religion.—Ici, les sauvages sont tous catholiques romains. Ils sont attentifs aux enseignements religieux. La réserve est desservie par les prêtres de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont industrieux et observateurs des lois, et font de plus en plus des progrès dans l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont exemplaires sous le double rapport de la tempérance et de la moralité.

Observations générales.—La condition des membres de cette bande démontre d'une manière concluante que les sauvages qui donnent l'attention voulue à l'agriculture sont plus prospères que les autres. Les sauvages établis ici n'ont pas de chef régulier, vu qu'ils ne résident pas sur leur propre réserve et que la majorité d'entre eux font partie d'autres bandes.

BANDE DE LA POINTE GRONDIN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'est de l'anse de Collin, sur la rive nord de la baie Georgienne. Quelques-uns des sauvages résident sur la réserve, les autres demeurant à Wikwemikong, sur la partie non cédée de l'île Manitouline. La superficie de cette réserve est de $3\frac{1}{8}$ milles carrés.

Ressources.—Les ressources de la réserve sont l'industrie forestière, l'agriculture et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, d'après le dernier recensement, est de 61 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est bonne, et les règles de l'hygiène sont bien observées. Les membres de cette bande paraissent être robustes. Il leur a été fourni de la chaux le printemps dernier.

Occupations.—Les sauvages établis sur cette réserve font du jardinage, pêchent durant l'été, et travaillent dans les camps de bûcherons en hiver.

L'hiver dernier, ils ont coupé en vertu de permis et vendu à un prix rémunérateur plus de 158 cordes de bois à brûler.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette peuplade ont des maisons confortables, construites en troncs d'arbres, mais ils ont très peu de bestiaux et instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas de maison d'école sur la réserve. Les enfants vont à l'école de Wikwemikong.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à l'Eglise de Rome, et paraissent prendre un vif intérêt aux choses religieuses. La réserve est desservie par les prêtres de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—L'industrie et la sobriété sont les traits caractéristiques de ces sauvages ; aussi ne peuvent-ils manquer de faire des progrès.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont en général tempérants et observent les règles de la morale.

Observations générales.—Si les sauvages établis sur cette réserve montraient moins d'indifférence pour l'agriculture, ils ne tarderaient pas à devenir très florissants, vu qu'ils sont sobres, industrieux, religieux et moraux. Le chef qui a été élu l'automne dernier pour diriger cette bande donne satisfaction, et paraît beaucoup tenir à ce que ses concitoyens marchent dans la voie du progrès.

SAUVAGES DE LA PARTIE DE L'ILE MANITOULINE NON CÉDÉE.

Situation.—La réserve de ces sauvages comprend la partie de l'île Manitouline située à l'est du canton d'Assiginack.

Superficie.—La superficie, de la réserve est d'environ 164½ milles carrés.

Ressources.—Les ressources des sauvages de cette peuplade sont la culture, l'exploitation des forêts et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population est d'environ 732 âmes.

Santé et hygiène.—Somme toute, la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Les scrofules et la consomption sont les maladies prédominantes ; le médecin de la réserve est d'avis que le meilleur moyen de prévenir et de mitiger ces maladies serait l'inoculation, et il recommande l'achat de virus. Les règles de l'hygiène sont mieux observés que par le passé, comme l'atteste l'état de propreté des maisons et dépendances. Les deux villages de Wikwemikong et Wikwemikonsig ont une forte population, et je crois que si les sauvages qui habitent les villages allaient s'établir à la campagne, où l'air est plus pur, leur santé s'améliorerait et deviendrait robuste. Jusqu'ici, les efforts que j'ai faits pour décider les sauvages à se poser sur des fermes n'ont guère été couronnés de succès.

Occupation.—Les sauvages de cette peuplade commencent à cultiver d'une manière plus suivie et plus intelligente. La pêche contribue aussi à leur subsistance, et l'hiver dernier, ils ont fait 25,885 traverses de chemin de fer en cèdre, 2,482 poteaux de même essence, et 28,229 pieds (mesure de planche) de billots de sciage aussi en cèdre ; le tout a été vendu pour eux par le département à un prix rémunérateur. Le chargement du bois, durant l'été, leur rapporte en outre des gains assez considérables. En sus de ces occupations, ils confectionnent des paniers et des ouvrages en écorce, qu'ils trouvent facilement à vendre ; le cueillage des baies et la fabrication du sucre d'érable ajoutent encore à leurs sources de revenu. Comme les sauvages de cette réserve ont renoncé dernièrement à leurs privilèges relativement à l'huile et au gaz, les travaux de forage, qui doivent commencer prochainement et qui donneront de l'emploi à plusieurs des membres de la bande, constitueront une addition importante à leurs autres occupations lucratives.

Si les sauvages de cette peuplade sont énergiques et moraux, c'est dû en grande partie aux efforts de leur chef, qui est un homme intelligent, pratique et consciencieux, et qui est très bien disposé envers le département.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont en général très confortables, couvertes et construites avec goût. Les étables et autres dépendances sont tenues en bon état.

Le bétail est en bonne condition, et l'on donne plus d'attention à l'élevage.

Les sauvages ont un assez grand nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.— Les enfants ont toutes les facilités pour s'instruire. L'école d'industrie et l'externat établis à Wikwemikong sont dirigés par des personnes énergiques et compétentes, et les missionnaires, ainsi que les instituteurs, déploient beaucoup de zèle. J'ajouterai que, ce printemps, le département a sanctionné une dépense de $2,125 pour pourvoir l'école industrielle d'un bon approvisionnement d'eau, dans le but de protéger le bâtiment contre l'incendie, et pour installer dans la buanderie dépendant de l'école un appareil pour le lavage et le séchage du linge. L'institution se trouve maintenant munie de toutes les choses nécessaires.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont catholiques-romains. Les prêtres qui résident à Wikwemikong (il y a là une belle église) exercent leur ministère avec beaucoup de zèle parmi les sauvages, et ceux-ci paraissent apprécier l'intérêt que leur portent leurs directeurs spirituels.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages deviennent de plus en plus industrieux. Ils observent bien les lois ainsi que les règlements locaux. et ils méritent des éloges pour les améliorations qu'ils ont faites à leurs chemins.

Tempérance et moralité.—Ici, comme sur les autres réserves, la vente des spiritueux est prohibée, et les trafiquants de boissons alcooliques sont étroitement surveillés ; aussi les sauvages ont-ils peu de chances de violer la loi sous ce rapport. Les règles de la morale sont de mieux en mieux observées.

Observations générales.—L'influence du chef et des missionnaires, la prohibition du trafic de spiritueux,et la plus grande attention donnée à l'agriculture, sont les principaux facteurs des progrès faits par ces sauvages dans la civilisation.

BANDE DE L'ILE COCKBURN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté nord-ouest de l'île Cockburn, qui se trouve immédiatement à l'ouest de l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ mille deux cent cinquante acres.

Ressources.—Les ressources des membres de cette bande sont l'exploitation des forêts, la culture et la pêche.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population est de cinquante-six âmes.

Etat sanitaire.—La santé de ces sauvages est généralement bonne, aucune épidémie, à ma connaissance, n'étant survenue. Les règlements concernant l'hygiène sont observés et appréciés. De la chaux a été aussi distribuée aux membres de cette bande.

Occupations.—Ces sauvages cultivent d'après les procédés primitifs, mais ils sont principalement employés en hiver dans les chantiers, et en été dans les scieries et au chargement des vaisseaux.

Construction.—Quoique sans prétentions, les habitations sont confortables et tenues en bon état. Les sauvages ont très peu de bestiaux et d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques, La réserve est desservie par des missionnaires. Il n'y a pas d'église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont stables, industrieux et prévoyants autant qu'on peut le désirer dans les circonstances.

Tempérance et moralité.—Je n'ai entendu parler d'aucun cas d'intempérance ou d'immoralité depuis mon dernier rapport. L'isolement de la réserve concourt en partie à ce favorable état de choses.

Observations générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres, honnêtes, et si l'on pouvait les induire à devenir agriculteurs, il se produirait chez eux une grande amélioration.

BANDE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la partie nord-est du canton de Robinson, dans l'île Manitouline. Sa superficie comprend environ cinq mille acres.

Ressources.—L'agriculture est la principale ressource des sauvages de cette peuplade.

Tribu.—Ces sauvages forment une autre division des tribus des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population est de cent soixante-onze âmes.

Etat sanitaire.—La santé des sauvages pendant la dernière année a été assez bonne, et il n'y a eu aucune épidémie parmi eux. Ils se tiennent propres dans leurs personnes et leurs habitations, et observent bien les mesures hygiéniques prescrites par le département. Le printemps dernier, j'ai expédié 3 barils de chaux aux membres de cette bande.

Occupations.—Les sauvages ont porté leur attention vers la culture du sol et l'élevage du bétail, ce en quoi ils ont bien réussi. Ils s'occupent aussi de la fabrication du sucre d'érable, qui est pour eux une autre source de revenu, et l'hiver dernier ils ont coupé sur la réserve 342 cordes de bois de pulpe, qu'ils ont vendues avec profit.

Constructions, etc.—Leurs maisons en troncs d'arbres figurent parmi les plus propres et les plus confortables de la surintendance, et elles sont bien meublées. Ils ont un bon nombre de bestiaux ; ceux-ci sont d'assez bonne qualité et bien soignés.

Enseignement.—Les sauvages ont une bonne et confortable école qui est bien tenue sous le rapport de l'ordre et de la discipline. Les progrès des élèves sont satisfaisants, et les parents semblent tenir beaucoup à ce que leurs enfants reçoivent une bonne instruction.

Religion.—L'église catholique, qui est sous la direction des missionnaires catholiques de Wikwemikong, est bien fréquentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois ; pour la plupart ils se suffisent à eux-mêmes ; ils progressent constamment et sont en train de devenir prospères. Cette population est une des plus entreprenantes de l'agence.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport, la conduite des sauvages est tout ce qu'on peut désirer.

Observations générales.—La grande attention portée à l'agriculture est, à mon avis, le facteur principal de l'état de prospérité où se trouve cette bande. Le nouveau chef qui a été élu est un homme énergique et respecté, et il exercera sans doute une influence salutaire sur ses concitoyens.

BANDE DE LA BAIE DE L'OUEST.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le canton de Billings, à la tête de la baie Honora, île Manitouline. Elle comprend plus de treize milles carrés.

Ressources.—La ressource principale des sauvages de cette peuplade est l'agriculture.

Nationalité.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population est de trois cent vingt-quatre âmes.

Etat sanitaire.—Les mesures hygiéniques recommandées par le département ont généralement été bien appliquées. Les maisons sont propres et confortables. Le printemps dernier, trois barils de chaux ont été envoyés aux sauvages de cette peuplade.

Occupations.—La principale occupation des sauvages de cette bande est la culture, pour laquelle ils montrent beaucoup d'aptitudes. Ils joignent à cela le chargement des vaisseaux en été, la récolte des fruits sauvages et la fabrication du sucre d'érable.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de ces sauvages sont pour la plupart construits en troncs d'arbres. Les maisons, granges, étables, etc., sont tenues proprement et en bon état, et à mesure que les sauvages progressent dans l'agriculture, le nombre de leurs bestiaux et de leurs instruments aratoires augmente.

Enseignement.—Il y a cinquante-six enfants en âge de fréquenter l'école de la réserve ; le plus grand nombre de ces enfants y assistent chaque jour et font de bons progrès.

Rellgion.—Ces sauvages sont tous catholiques ; ils ont une belle église desservie par les prêtres de Wikwemikong, et ils semblent très attachés à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en géneral industrieux et observateurs des lois. Leur chef est un homme intelligent et énergique qui paraît remplir ses devoirs avec honnêteté et d'une manière satisfaisante. Cette bande est la seconde de l'île en importance, et elle sait apprécier un bon chef à sa tête.

Tempérance et moralité.—Cette bande compte un grand nombre de membres, et l'absence de toute violation flagrante des règlements mérite d'être notée. De temps en temps il se commet bien quelque faute, mais la conduite des sauvages est satisfaisante dans l'ensemble.

Observations générales.—Les sauvages sont industrieux et progressifs, et cela est principalement dû à l'intérêt qu'ils prennent à l'agriculture. La sollicitude du département apparaît clairement dans l'argent dépensé pour l'amélioratio ndes chemins et dans les mesures hygiéniques prescrites.

BANDE DE LA CRIQUE À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la partie nord du canton de Howland, île Manitouline, à quatre milles environ de la ville de Little-Current. Elle a une superficie de 2,241 acres.

Ressources.—L'agriculture est la principale ressource des sauvages de cette peuplade.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population est de 93 âmes.

Etat sanitaire.—Ces sauvages sont en général sains et robustes. Aucune épidémie ne s'est déclarée sur la réserve, et les règlements sanitaires ont été bien observés. Les maisons sont tenues très proprement et sont confortablement meublées. Le printemps dernier, de la chaux a été distribuée aux sauvages pour leur permettre de blanchir leurs bâtiments, etc.

Occupations.—Ces sauvages s'emploient à cultiver, à élever des bestiaux, à couper du bois et à charger les navires. Ils font aussi un peu de sucre d'érable et cueillent des fruits sauvages. L'hiver dernier, ils ont vendu à un prix rémunérateur 3,000 traverses de chemin de fer et 132 cordes de bois à brûler.

Bâtiments.—La plupart de ces sauvages ont des maisons, des granges et des étables qui peuvent favorablement être comparées à celles de leurs voisins de race blanche.

Enseignement.—Tous les enfants qui sont en âge de fréquenter l'école et qui demeurent à sa portée y vont régulièrement, et suivant le témoignage de l'instituteur ils se montrent studieux et très appliqués. Les parents comprennent parfaitement tout l'avantage qui résulte d'une bonne éducation donnée aux enfants. Les enfants sont naturellement intelligents, et ils semblent beaucoup s'appliquer à leurs devoirs d'écoliers.

Religion.—La majorité des sauvages sont anglicans ; cependant un bon nombre d'entre eux se sont affiliés à l'Armée du Salut. L'église anglicane, qui se trouve à la maison d'école, est bien fréquentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont laborieux, industrieux et progressistes. Leur chef prend un grand intérêt au bon gouvernement de la peuplade et pousse à l'amélioration de ses subordonnés par le précepte et par l'exemple.

Tempérance et moralité.—Pendant l'année il y a eu très peu de cas d'intempérance, ce qui est très méritoire pour les sauvages, vu leur facile accès à la plus grande ville de l'île, où il ne manque pas d'hommes peu scrupuleux prêts à leur fournir des spiritueux en cachette. Il y a là une menace constante pour la morale, et contre laquelle ils ont appris à se garantir.

Observations générales.—Laborieux et moraux, les membres de cette bande se civilisent de plus en plus. Vu l'esprit de progrès qui anime leur digne chef et l'intérêt qu'ils prennent à l'agriculture et à l'élevage, l'on peut s'attendre que leur condition s'améliorera encore davantage.

BANDE DE SHÉGUIANDAH.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la baie Georgienne, dans la partie nord-ouest du canton de Sheguiandah, près du village blanc du même nom. Sa superficie est de cinq mille cent six acres.

Ressources.—Un sol susceptible de culture forme la principale ressource de la réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette bande font partie des tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—D'après le dernier recensement la population est de 94 âmes.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette peuplade jouissent pour la plupart d'une très bonne santé, ce qui est dû surtout à la grande propreté personnelle dans laquelle ils

vivent et au soin qu'ils prennent d'éloigner de leurs demeures toute cause d'insalubrité. Ils sont observateurs des règles de l'hygiène. On leur a distribué de la chaux, le printemps dernier, pour l'assainissement de leurs maisons.

Occupations.—La culture sur la réserve est générale ; les principaux produits sont le maïs, l'avoine, les pois, les pommes de terre et le foin. Les sauvages font aussi une certaine quantité de sucre d'érable. L'hiver dernier, ils ont coupé du bois à brûler et l'ont vendu à un bon prix.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont construites dans le genre ordinaire et sont assez bien meublées. Les étables, etc., sont tenues en bon état. Le bétail n'est pas aussi nombreux qu'il devrait l'être, et on peut en dire autant en ce qui concerne l'outillage de ferme.

Enseignemeut.—L'école est sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre ; elle est bien conduite, et presque tous les enfants en âge de s'instruire la fréquentent. Les parents tiennent à ce que leurs enfants reçoivent une bonne instruction.

Religion.—Les sauvages fréquentent assidûment l'église, qui est desservie par le missionnaire anglican de Shéguiandah.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont intelligents et économes. Ils ne font pas autant de progrès dans l'agriculture qu'ils le devraient.

Tempérance et moralité.—Ces vertus sont en honneur parmi ces sauvages, et cela est dû surtout à l'influence que la religion exerce sur eux depuis des années.

Observations générales.—Les membres de cette réserve sont économes, propres, religieux et intelligents. S'ils ne font relativement parlant que peu de progrès, c'est parce qu'ils ne donnent pas à l'agriculture l'attention voulue. Wm Ogemah a été réélu chef pour un terme de 3 ans.

BANDE DE LA BAIE DU SUD.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ douze milles au sud de Manitowaning, sur l'île Manitouline. Son étendue est d'un peu plus d'un mille et demi carré.

Ressources.—La principale ressource de la réserve est l'agriculture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population de cette peuplade est de 63 âmes.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages jouissent d'une assez bonne santé. Leurs maisons, quoique sans prétention, sont confortables, et la propreté règne autour d'eux.

Occupations.—Ils cultivent le sol pour vivre et récoltent une quantité considérable de racines et de grains. Ils font aussi la pêche sur une petite échelle et retirent quelque revenu de la fabrication du sucre d'érable. Les sauvages s'occupent aussi du chargement des vaisseaux en été et vont dans les chantiers en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Dans l'ensemble, les bâtiments atteignent à peine la moyenne, quoiqu'on trouve dans les maisons un certain degré de confort. Les sauvages ont peu de bétail et ils élèvent surtout le porc. Ils devraient être plus complètement outillés pour la culture.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école où les sauvages ont la facilité d'envoyer leurs enfants pour les faire instruire ; un bon nombre profitent de cet avantage et les enfants montrent beaucoup d'aptitude, mais dans l'ensemble on devrait rencontrer plus d'empressement. Les sauvages se sont adressés dernièrement au département pour avoir une cloche pour leur école, et l'on a accédé à leur demande.

Religion.—Les sauvages sont catholiques et le service religieux est fait régulièrement par un missionnaire visiteur.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages pour la plupart progressent, et l'attention qu'ils portent aux conseils qu'on leur donne est une bonne note en leur faveur.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande évitent l'usage des liqueurs fortes, et les efforts de leurs directeurs spirituels pour relever leur niveau moral n'ont pas été vains.

Remarques générales.—Quoique les progrès de ces sauvages soient lents, s'ils avaient un meilleur outillage agricole et s'ils élevaient plus de bétail, ils avanceraient plus vite, Ils sont sobres et industrieux, mais ils ne prennent pas assez d'intérêt à l'agriculture. Au mois de juillet dernier, un chef a été élu pour un terme de 3 ans à partir du 1er juillet 1898.

BANDE DU LAC À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de cette bande est principalement située sur la quatrième concession du canton d'Assiginack, île Manitouline. Elle couvre une étendue de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf acres.

Ressources.—L'agriculture est la principale ressource de cette réserve.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—Cette petite bande compte en tout quatorze personnes.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages de cette peuplade est bonne ; les maisons et dépendances sont tenues proprement.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent à cultiver, à faire des paillassons et à fabriquer du sucre d'érable.

Bâtiments, etc.—Les bâtiments sont en bon état ; le bétail et l'outillage agricole sont amplement suffisants pour les besoins de la réserve.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques. La réserve est desservie par un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont industrieux et observateurs des lois, et ils réussissent bien.

Tempérance et moralité.—On ne peut leur rien reprocher sous ce double rapport.

Observations générales.—Ces sauvages progressent. Je crois que lorsqu'ils donneront plus d'attention à l'agriculture ils avanceront plus vite. Somme toute, ils réussissent assez bien.

BANDE D'OBIDGEWONG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive ouest du lac Wolseley, île Manitouline, et comprend quatre cents acres.

Ressources.—Les sauvages de cette peuplade vivent principalement de culture.

Tribu.—Ce sont des sauvages Ojibbewas et Ottawas.

Population.—Cette bande est la plus petite de l'agence ; elle ne compte que dix personnes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne, et les règlements sanitaires ont été observés. Le printemps dernier, de la chaux a été aussi distribuée aux membres de cette bande.

Occupations.—Ces sauvages cultivent d'après les procédés primitifs ; en outre, ils font la pêche, chargent les navires en été et travaillent dans les chantiers en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Cette bande ne comptant qu'un très petit nombre de membres, il y a peu de bâtiments sur la réserve ; il en est de même des bestiaux et des instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont observateurs des lois et font tous leurs efforts pour subvenir à leurs besoins.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont moraux et tempérants.

Observations générales.—Ces sauvages, s'ils étaient chrétiens, verraient bientôt leur caractère moral se relever. Ils feraient aussi des progrès dans le bien-être matériel s'ils adoptaient une meilleure méthode de culture. Les exploitations forestières des environs du lac Wolseley pourraient bien cesser et priver les sauvages des bénéfices qu'ils en retirent, et alors ils seraient bien obligés de se livrer plus sérieusement à la culture de la terre.

J'ai, etc.,

B. W. ROSS,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 1er octobre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la condition et le progrès des différentes bandes de sauvages sous le contrôle de cette surintendance, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

BANDE DE L'ILE PARRY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive est de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound. Sa superficie comprend vingt-sept milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve viennent presque toutes de l'agriculture. Les commerçants de bois de Parry-Sound et la Compagnie du chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry-Sound donnent de l'emploi en tout temps aux membres de cette bande.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Les habitants de cette réserve sont au nombre de cent trois, dont vingt-cinq hommes, trente-deux femmes et quarante-six enfants. Durant l'année, il y a eu deux décès et cinq naissances ; soit une augmentation de trois dans la population comparativement au chiffre de l'année dernière.

Santé.—La santé des sauvages a été très bonne pendant l'année.

Occupations.—Ces sauvages ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. En dehors de la culture, qui pourrait être poussée par eux à un plus haut degré de perfection, ils trouvent facilement à s'employer comme guides pour les touristes qui visitent ces régions pendant l'été, et en hiver il y a toujours du travail dans les chantiers qui avoisinent de tous côtés leur réserve.

Bâtiments et bétail.—Je regrette d'avoir à dire que les bâtiments et le bétail laissent beaucoup à désirer, mais je constate qu'il y a amélioration croissante.

Enseignement.—Les sauvages ne prennent pas assez d'intérêt à la question de l'enseignement. Il y a sur la réserve deux écoles tenues par des maîtres munis de diplômes de troisième classe. Il y a trente-quatre enfants en âge de fréquenter les écoles, et la moyenne de l'assistance quotidienne ne dépasse pas la moitié de ce nombre. La négligence des parents et la grande distance à parcourir concourent également à amener ce résultat.

Religion.—Il y a sur cette réserve cinquante-quatre méthodistes, vingt-huit catholiques et vingt et un païens. Les méthodistes ont une très belle église qui est habituellement bien fréquentée, les services étant conduits par le rév. Allan Salt, missionnaire résidant, qui est un homme respectable et d'une haute éducation. Les catholiques reçoivent de temps à autre la visite de leur missionnaire, qui officie alors à la maison d'école de Skene.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont rangés et observateurs des lois, et très moraux.

Tempérance.—Un cas seulement d'intempérance m'a été signalé, durant l'année, parmi les membres de cette bande ; j'ai promptement poursuivi et fait condamner l'individu qui avait fourni la boisson. A cette seule exception près, les lois de la tempérance ont été observées.

BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à quatre milles en arrière de la rive orientale de la baie de Shawanaga, du côté est de la baie Georgienne, et à vingt-trois milles au nord de la ville de Parry-Sound. Elle comprend quatorze milles carrés.

Ressources.—Les ressources de la réserve comprennent la culture—qui, cependant, n'est pas pratiquée sur une grande échelle—la pêche, la récolte et la vente des fruits sauvages.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La réserve a une population de 110 habitants, dont 28 hommes, 31 femmes et 51 enfants. Pendant le cours de l'année il y a eu 4 naissances et 3 décès, et 2 sauvages ont quitté la réserve, soit une diminution d'un comparativement au chiffre de l'année dernière.

Santé.—La santé des membres de cette bande a été bonne.

Occupations.—Les sauvages de cette peuplade cultivent sur une petite échelle, mais la pêche et la chasse sont les moyens d'existence de la plupart d'entre eux.

Constructions.—Je regrette d'avoir à dire que les maisons des habitants de cette réserve sont trop petites pour loger commodément ceux qui les habitent.

Enseignement.—Le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école est de 21. L'enseignement est donné dans la maison d'école de la réserve par une institutrice pourvue d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. La discipline de l'école est très bonne et les progrès des élèves sont satisfaisants.

Religion.—Parmi les membres de cette bande 32 sont catholiques et 78 sont méthodistes. On est à construire deux églises, une pour les méthodistes et une pour les catholiques; celle des méthodistes sera finie avant la fin de l'année, mais celle des catholiques n'est pas encore près d'être achevée.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade ne sont pas, il est vrai, aussi industrieux qu'ils devraient l'être, mais ils sont intelligents et ingénieux, et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas, en tout temps, gagner assez pour vivre à l'aise, pourvu qu'ils s'appliquent constamment au travail.

Tempérance et moralité.—Un cas seulement d'intempérance m'a été signalé parmi les membres de cette bande, l'année dernière. Les individus qui avaient vendu la boisson étaient des bûcherons, et s'ils n'ont pas été poursuivie, c'est parce que l'on ignorait en quel endroit ils s'étaient réfugiés. A cette exception près, les lois de la tempérance ont été bien observées. Sous le rapport de la moralité, la conduite des sauvages a été aussi bonne qu'on pouvait l'espérer.

BANDE DE L'ANSE DE HENVEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans l'une des anses de la baie Georgienne. Sa superficie est de trente milles carrés.

Ressources.—Les ressources de cette réserve consistent dans la culture, la pêche et la chasse.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Objibbewas.

Statistique vitale.—La population est de cent quatre-vingt-dix-neuf âmes. Elle se décompose comme suit : cinquante-huit hommes, soixante femmes et quatre-vingt-onze enfants. Pendant l'année, il y a eu six naissances et cinq décès ; quatre sauvages ont quitté la réserve et cinq sont venus s'y établir, soit une augmentation totale de deux dans la population comparativement au chiffre du dernier recensement.

Santé.—La santé des membres de cette bande a été assez bonne, l'année dernière.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent d'agriculture sur une échelle assez restreinte, la chasse et la pêche étant les moyens à l'aide desquels ils pourvoient le plus largement aux besoins de leur existence.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les bâtiments sont pour la plupart construits en troncs d'arbres. Les maisons sont blanchies à la chaux et tenues proprement. En fait d'outillage, il n'y a que trois charrues et une herse.

Enseignements.—Le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école est de quarante-un. Il y a une école sur la réserve, dirigée par une institutrice d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. L'assistance et la discipline sont très bonnes, et les enfants font des progrès remarquables dans leurs études.

Religion.—Environ les trois quarts de ces sauvages sont catholiques et les autres sont méthodistes. Une jolie église catholique en construction est sur le point d'être achevée, et les offices y seront sous peu célébrés par le missionnaire résidant dans les environs.

Traits caractéristiques.—La caractère de ces sauvages paraît être supérieur. Lors de ma visite pour le paiement de l'annuité, leur apparence dénotait une industrie constante ; la propreté de leur corps et de leurs habits montre le sentiment de dignité qu'ils ont d'eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages sous ce double rapport ne laisse rien à désirer.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Nipissingue, et comprend une superficie de 64,000 acres.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont la culture, l'exploitation forestière et la chasse.

Statistique vitale.—Cette bande compte 200 membres, dont 50 hommes, 54 femmes et 96 enfants. Pendant l'année il y a eu 8 naissances et 2 décès. Six sauvages sont venus s'établir sur la réserve et 5 sont partis, soit une augmentation totale de sept dans la population de la peuplade comparativement au chiffre de l'année dernière.

Santé.—Le petit nombre des décès prouve que la santé des sauvages de cette bande a été bonne durant l'année dernière.

Occupations.—Les sauvages établis ici ont des facilités exceptionnelles de se procurer du travail, leur réserve étant située près d'un point de division du chemin de fer Canadien du Pacifique et placée au centre d'importantes exploitations forestières.

Enseignement.—Il y a sur la réserve 38 enfants en âge de fréquenter l'école. A la baie Beaucage se trouve une école dirigée par une institutrice qui a un diplôme de troisième classe. Les progrès des élèves paraissent être très satisfaisants.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques. Ils ont une belle église qui est desservie par des missionnaires.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont d'une classe supérieure et peuvent être comparés avec avantage avec beaucoup de colons blancs de la région.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'intempérance ne m'a été signalé parmi les membres de cette bande dans le cours de l'année dernière. Au point de vue de la moralité, la conduite de ces sauvages est excellente.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Nipissingue, à l'embouchure de la rivière des Français. Elle comprend deux îles dont la superficie totale est d'environ 25,000 acres.

Ressources.—Les ressources de ces sauvages paraissent aujourd'hui être très limitées. Elles comprennent l'agriculture et l'exploitation forestière, qui constituent des moyens d'existence très chétifs. Il y a une riche forêt de pin sur la réserve ; si cette forêt était vendue, cela permettrait aux sauvages de vivre dans de bien meilleures conditions.

Tribu.—Ces sauvages, nominalement, appartiennent à la tribu des Ojibbewas, mais en réalité ce sont des métis qui ont beaucoup de sang français.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de soixante-dix-neuf habitants, dont dix-neuf hommes, vingt-six femmes et trente-quatre enfants. Pendant l'année il y a eu quatre naissances, et il n'y a eu aucun décès, soit une augmentation de quatre dans la population comparativement au chiffre de l'année dernière.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne, l'année dernière.

Occupations.—Les sauvages de cette peuplade font la culture sur une petite échelle et travaillent comme bûcherons.

Bâtiments.—Les bâtiments que renferme cette réserve sont peu nombreux et sont construits en troncs d'arbres. Le bétail et les instruments aratoires appartiennent presque entièrement au chef Dokis et à ses fils.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques. Ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère français est très accentué chez ces sauvages. Ils sont d'une intelligence moyenne, et seraient dans une condition plus prospère si leur chef consentait à la vente de leur bois à leur profit.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport, la conduite des sauvages ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Réserve.—Aucune réserve n'a encore été assignée à cette bande. Ses membres vivent sur les bords du lac Témogamingue, un bon nombre d'entre eux étant établis sur l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lac Témogamingue est à environ quarante milles à l'ouest du lac Témiscamingue.

Ressources.—La chasse est à peu près la seule ressource de ces sauvages, mais cette ressource diminue rapidement. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs et les autres cours d'eau qui abondent dans cette région, mais les sauvages ne font la pêche que sur une échelle limitée. Ils ne veulent pas se livrer à la culture, donnant pour raison qu'aucune réserve ne leur ayant encore été assignée, ils n'entendent pas défricher des terres qui ne leur appartiendraient pas dans la suite.

Tribu.—Ces sauvages sont de purs Ojibbewas.

Statistique vitale.—Cette peuplade compte soixante-dix-huit membres, dont vingt hommes, vingt femmes et trente enfants. Pendant l'année il y a eu trois naissances et deux décès ; trois sauvages ont quitté la réserve et cinq sont venus s'y établir, soit une augmentation de trois dans le chiffre de la population.

Santé.—Pendant l'année, la santé des sauvages a été assez bonne.

Bâtiments.—Quelques maisons ont été construites par ces sauvages autour du poste de l'île à l'Ours, mais pour la plupart ils vivent sous des tentes durant toute l'année.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. On est à bâtir une église près du poste de la Baie-d'Hudson, mais vu la situation inaccessible du lac Témogamingue, je ne vois pas à quoi cet édifice pourra servir, sinon à de longs intervalles.

Traits caractéristiques.—Les membres de cette bande sont très robustes, comme le prouve le travail ardu qu'ils accomplissent dans les portages et à la rame, choses dans lesquelles ils excellent.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages sous ce double rapport est tout à fait satisfaisante.

BANDE DE WATHA, CONNUE AUTREFOIS SOUS LE NOM DE "BANDE DE GIBSON".

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre l'extrémité sud du lac Muskoka et la baie Georgienne, et comprend vingt-cinq mille acres de superficie.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et l'exploitation forestière.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Iroquois. Ils demeuraient autrefois à Oka, Québec.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 125 âmes. Elle se décompose comme suit : 32 hommes, 24 femmes, et 69 enfants. Durant l'année, il y a eu quatre naissances et deux décès, et trois sauvages sont venus s'établir sur la réserve,—soit une augmentation de 5 dans la population comparativement au chiffre de l'année dernière.

Occupations.—Ces sauvages vivent principalement de culture. Pendant l'hiver, les jeunes gens trouvent de l'emploi dans les chantiers, et en été ils agissent comme guides pour les touristes qui fréquentent en grand nombre les lacs de Muskoka.

Bâtiments.—Les bâtiments appartenant aux sauvages de cette peuplade sont supérieurs à ceux que l'on rencontre sur les autres réserves de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une école que dirige un instituteur muni d'un diplôme de 3ème classe. Le nombre des enfants en âge de s'instruire est de 31. L'école est sous la surveillance de la Société des Missions Méthodistes, et les élèves font des progrès assez marqués.

Religion.—Parmi les membres de cette bande l'on compte 86 méthodistes, 12 catholiques romains et 27 frères de Plymouth. Un missionnaire méthodiste réside sur la réserve ; des offices ont lieu régulièrement, et les sauvages y assistent en grand nombre.

Traits caractéristiques.—Cette bande peut être considérée comme la plus industrieuse et la plus progressive de cette surintendance, ce qui est dû surtout à l'intéret que l'on porte à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages sous ces deux rapports ne laisse rien à désirer.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,
Surintendant des sauvages.

Département des affaires des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.
SAUVAGES DES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 13 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les sauvages des Six-Nations de la Grande-Rivière pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans le canton de Tuscarora, partie du canton d'Onondaga, dans le comté de Brant et une partie du canton d'Onéida, dans le comté de Haldimand. Elle comprend 43,696 acres.

Ressources.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture.

Tribu.—Les tribus comprenant les Six-Nations sont les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Tuscaroras-Cayugas, les Sénécas et les Delewares.

Population.—On compte sur cette réserve 1,138 hommes, 1,074 femmes, 849 enfants du sexe masculin et 868 enfants du sexe féminin, soit une augmentation de 226 sur le chiffre de l'année précédente.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages en général a été exceptionnellement bonne. Il y a eu quelques cas peu graves de fièvre typhoïde, de fièvre scarlatine et de parotidite ; il y a eu aussi un cas de diphtérie, que l'on a traité à l'aide des procédés ordinaires et au moyen de l'antitoxine, médicament qui a été très efficace. La fièvre typhoïde n'est plus aussi fatale aux sauvages que par le passé, vu qu'ils commencent à comprendre la nécessité de se bien soigner lorsque cette maladie se déclare.

Il a été traité 11,082 malades au bureau médical de la réserve, et il a été fait 1,519 visites, représentant 6,392 milles parcourus par les médecins.

Précautions sanitaires.—Les précautions hygiéniques ont été prescrites régulièrement avec instance aux membres de cette bande et ont été dans plusieurs cas observées, telles que la destruction par le feu des déchets et détritus, par lesquels les maladies peuvent être engendrées ; le blanchissage fréquent des bâtiments, la purification de l'eau par l'ébullition, particulièrement de l'eau de surface des fossés, lorsqu'il est nécessaire de s'en servir par suite de l'absence de puits.

Ressources et occupations.—La culture est le principal moyen d'existence des sauvages de cette peuplade. Quelques-uns d'entre eux exercent des métiers, tels que ceux de charpentier et de maçon. Plusieurs centaines de sauvages quittent la réserve à l'époque de la cueillette des baies et reviennent après la récolte du lin.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages continuent à mieux ventiler leurs maisons et à améliorer leurs granges.

L'année dernière, les récoltes du blé, de l'avoine, du maïs, du foin et des pommes de terre ont été abondantes, et les pois ainsi que les racines ont donné un assez bon rendement.

Enseignement.—Les dix écoles de la réserve sont toutes bien fréquentées. Ces écoles sont administrées par des commissaires.

Religion.—Les sauvages prennent un vif intérêt aux choses religieuses.

Les anglicans ont des offices régulièrement dans sept localités, les baptistes dans cinq, les méthodistes dans trois, les frères de Plymouth dans une, et les adventistes du septième jour dans une ; beaucoup de monde assiste à tous ces offices. La construction de deux nouvelles églises en brique, dont l'une méthodiste et l'autre baptiste, a été terminée dans le cours de l'année dernière.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande, qui sont pour la plupart des cultivateurs, progressent lentement. Un concours de labour, auquel les sauvages seuls peuvent prendre part, a lieu tous les ans sur la réserve, et l'on y prend beaucoup d'intérêt. Les sauvages en général sont de bons laboureurs.

L'Institut des Cultivateurs de la circonscription électorale sud du comté de Brant a tenu une assemblée publique sur la réserve, au mois de février dernier. Plusieurs mémoires ont été lus par des membres des diverses associations agricoles de la province, et un grand nombre de sauvages se sont affiliés à l'Institut.

La Société Agricole de la réserve, qui est dirigée uniquement par des sauvages, a tenu son exposition annuelle au mois d'octobre dernier. L'exposition a été visitée par un grand nombre de personnes, et a été courronnée de succès.

Les travaux de voirie, qui se font sous la direction de 44 inspecteurs élus tous les ans, ont été l'objet de beaucoup d'attention, et les chemins ont été tenus en bon état.

La Société Historique d'Ontario a tenu une grande assemblée sur la réserve, le 1er juin. Plusieurs sociétés étaient bien représentées.

Les règles et règlements établis par le conseil de la peuplade sont rigoureusement mis en vigueur.

Tempérance et moralité.—Les sauvages en général sont moraux et tempérants. Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui font un grand bien. L'intempérance va certainement beaucoup en diminuant parmi les sauvages des Six-Nations.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON.
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, 19 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des aflaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, sur les Chippewas et les Pottawattamies de l'île Walpole, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Agriculture.—Les chiffres que contient mon relévé statistique se rattachent à la récolte de 1897. Le rendement des céréales a été, cette année-là, beaucoup moindre qu'en 1896. Le printemps de 1897 a été très humide, et lorsque la terre s'est séchée, la saison était si avancée qu'il ne valait guère la peine de semer et de planter, et les céréales que l'on a cultivées ont rapporté moins que d'habitude. Il s'en est suivi que presque tous les produits agricoles ont été rares.

Cette année, les récoltes ont été bien meilleures ; elles n'ont pas été aussi abondantes que par le passé par suite du manque de semence ce printemps, mais elles ont égalé en qualité celles des autres années.

Il a été semé, cet automne, une plus grande quantité de blé que par le passé, et comme le blé d'automne pousse toujours bien ici, la perspective d'une bonne récolte n'a jamais été meilleure. Le temps a été favorable à l'ensemencement et à la croissance ; aussi le blé a-t-il une belle apparence.

Cet automne, nous avons eu pour la première fois une exposition agricole sur l'île. Bien qu'il n'y ait été exposé que peu de produits, nous avons obtenu beaucoup de succès. Ce n'était là qu'un début, et je n'ai aucun doute que l'exposition de l'automne prochain surprendra tout le monde et sera appréciée par tous ceux qui partagent les idées de

progrès. L'année prochaine, nous ferons en sorte d'obtenir la subvention du gouvernement, ce qui nous aidera à payer les prix, etc. Cette année, nous nous sommes mis à l'œuvre trop tard pour pouvoir toucher cette subvention, et nous avons dû fournir nous mêmes les fonds nécessaires.

Nous avons encaissé assez d'argent pour payer tous les prix, à la satisfaction des exposants, et pour faire face à toutes les autres dépenses, et tous comptes payés, nous avons eu un surplus de $66.21 ; ce surplus constituera le noyau du fonds qui sera affecté à la prochaine exposition.

Santé.—La santé des sauvages en général a été bonne, et cependant il y a eu un grand nombre de décès, dont la cause n'est pas facile à déterminer, vu qu'il n'y a pas eu d'épidémie et que le temps n'a pas été insalubre.

Hygiène.—L'année dernière (1897), les cours et les dépendances ont été nettoyées, et de la chaux a été mise à la disposition des sauvages ; aussi s'est-il produit une amélioration sensible sous le rapport de l'hygiène. Cette année encore, de la chaux a été distribuée gratuitement aux sauvages et employée par eux à blanchir et à désinfecter leurs bâtiments.

Choléra des porcs.—L'année dernière, cette maladie a fait son apparition sur l'île, mais l'inspecteur pour cette section, le docteur Thorn, M. V., de Wallaceburg, s'est mis promptement à l'œuvre et a réussi à en arrêter les progrès. Plusieurs porcs sont morts, l'année dernière, et il a fallu en tuer un certain nombre d'autres. Ils ont tous été enterrés ou brûlés, et l'île a été mise en quarantaine. A l'heure qu'il est, il n'y a aucun indice de maladie parmi les porcs. La quarantaine a été levée, et le commerce des porcs a été repris.

Le professeur Smith, du collège vétérinaire de Toronto, qui a visité l'île, l'année dernière, a approuvé les mesures prises pour empêcher le retour de la maladie en question.

Enseignement.—Les écoles ont été tenues ouvertes toute l'année, et les élèves ont fait assez de progrès. Les mêmes instituteurs sont encore en charge, et ils donnent entière satisfaction. Ce sont trois jeunes gens qui viennent de l'île Walpole et qui ont fait leurs classes à Shingwauk et à Muncey.

Plusieurs d'entre les élèves avancés des écoles de l'île ont été envoyés à l'institut de Mount-Elgin (Muncey) et à l'asile de Shingwauk, et j'ai reçu des rapports favorables sur leur compte. Les principaux de ces institutions ont accueilli avec bienveillance les orphelins qu'on leur a confiés.

Observations générales.—En terminant, je dirai que les perspectives pour l'avenir sont bien plus brillantes que l'année dernière. Il y a de nombreuses améliorations dont la nécessité s'impose et qui, j'ai tout lieu de le croire, seront effectuées avant longtemps.

J'ai, etc.,

ALEX. McKELVEY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,
BÉCANCOUR, 29 août 1898.

L'honorable.
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécancour est située au nord-ouest de la rivière Bécancour, dans la paroisse du même nom, comté de Nicolet. Elle contient une superficie de 177 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Abénakis.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 67 âmes et se décompose comme suit : 21 hommes, 30 femmes et 16 enfants. Durant l'année, il y a eu 2 décès et une naissance.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne ; cependant la population va en diminuant. Malgré que les règles de l'hygiène aient été bien observées, la fièvre s'est déclarée dans une famille, mais elle n'a pas été suivie de résultats fatals.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture, la confection de paniers, la fabrication de manches de haches et de rames, et la préparation des peaux. Quelques-uns d'entre eux travaillent dans les camps de bûcherons en hiver, et conduisent des trains de bois en été. D'autres agissent comme guides pour les touristes américains.

Maisons, meubles et bétail.—Bien que les maisons soient tenues en meilleur état que par le passé, elles ont tout même besoin de réparations. Les meubles laissent beaucoup à désirer. Les bestiaux ne sont pas nombreux, non plus que les instruments aratoires.

Enseignement.—Les élèves ont progressé à peu près dans la même mesure que l'année dernière.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux, mais leur imprévoyance les maintient dans un état de pauvreté et nuit à leur avancement.

Tempérance et moralité.—L'usage des spiritueux va en diminuant, et les règles de la morale sont observées.

J'ai, etc.,

H. DESILETS,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS DU LAC, 20 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin.

Statistique vitale.—La bande des Abénakis que je dirige comprend 344 personnes. La population se décompose comme suit : 339 Abénakis, une Montagnaise et 4 Métis qui résident sur la réserve et vivent à la manière des sauvages, mais qui ne sont pas reconnus comme membres de la bande.

Durant l'année, il y a eu 13 naissances et 14 décès.

Il n'y a pas eu de maladie épidémique ou contagieuse, et les membres de cette bande jouissent pour la plupart d'une bonne santé.

Religion.—Parmi ces sauvages, l'on compte 253 catholiques romains, 66 anglicans et 25 adventistes. Il y a sur la réserve une église catholique romain, qui est desservie par le révérend Joseph Degonzague, et un temple protestant, où office le révérend H. Loiselle.

Enseignement.—L'instruction des enfants est l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des sauvages savent lire et écrire. Il y a deux écoles sur la réserve ; l'une est contrôlée par les catholiques et dirigée par la révérende sœur Saint-Laurent ; l'autre appartient aux protestants et est administrée par le révérend H. Loiselle. Ces deux écoles sont bien construites et offrent à un grand nombre d'enfants toutes les facilités de s'instruire.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis est la fabrication de paniers et d'objets de fantaisie, industrie dans laquelle ils sont très habiles. Ils font des paniers pendant tout le cours de l'hiver, et au mois de juin ils se dirigent vers les Etats-Unis et le Haut-Canada pour y écouler leurs marchandises. Ils reviennent à l'automne. C'est là leur principale source de revenu.

Il n'y a pas plus de cinq ou six familles qui chassent tout en fabriquant des paniers, mais comme le gibier se fait de plus en plus rare, la chasse rapporte peu de chose.

Agriculture.—L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire parmi les Abénakis de Saint-François, et il n'y a que peu d'instruments aratoires dans la tribu. Parmi les membres de cette bande, il y en a quelques-uns qui ne cultivent pas du tout ; les autres sèment un peu de légumes, de pommes de terre, de maïs, de haricots, etc. Pour pouvoir vendre leurs paniers, les sauvages sont obligés de s'absenter pendant presque tout le cours de l'été, ce qui empêche de donner l'attention voulue à l'agriculture. En outre, ils n'ont pas de penchant pour la culture et ne s'y appliquent aucunement.

Progrès matériel.—Peu de nouveaux bâtiments ont été érigés durant l'année ; mais il y a plusieurs maisons bien construites et très confortables. Le village, sur la rive pittoresque de la rivière Saint-François, offre une très jolie vue.

Tempérance et moralité.—Les troubles attribuables à l'usage des spiritueux ont été peu fréquents durant l'année. Les sauvages en général sont moraux. Ils sont bien civilisés et vivent en harmonie avec les blancs qui les entourent.

J'ai, etc.,

A. O. CAMIRÉ, M.D.,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
MANIWAKI, 30 juin 1898

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de Maniwaki est située dans le comté d'Ottawa, province de Québec. Elle comprend le canton de Maniwaki, et contient environ 45,750 acres.

Ressources.—Le sol est fertile et propre à la culture de toutes les céréales du pays, à l'exception du blé, qui, à cause de la gelée qui se produit au commencement de l'automne, mûrit rarement.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 389 âmes et se décompose comme suit : 94 hommes, 111 femmes et 84 enfants, soit une augmentation apparente de 33 sur le chiffre du recensement de l'année dernière ; mais comme un grand nombre de sauvages étaient absents de la réserve au printemps de 1897, et comme je venais d'entrer en charge, je n'ai pu prendre un recensement exact, l'année dernière. Dans le cours de l'année, il y a eu 12 naissances et 10 décès ; et deux sauvages ont quitté la réserve. Voici quelles ont été les causes des décès : accouchement (2), inflammation (1), maladies des enfants (3), consomption (4).

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse parmi les sauvages durant l'année dernière. Ils ont eu la chance d'échapper à l'épidémie de fièvre typhoïde qui a éclaté au milieu de la population blanche de Maniwaki, l'été dernier.

Occupations.—Ces sauvages s'emploient principalement à travailler comme bûcherons, à conduire les trains de bois et à faire la chasse. Leur condition s'est beaucoup améliorée depuis l'été dernier, le nombre de ceux qui ont pu trouver de l'emploi ayant été plus considérable que l'année précédente.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Une nouvelle maison et une nouvelle grange ont été érigées sur la réserve depuis mon dernier rapport. Un attelage de chevaux et une charrette ont été achetés par Simon Otjik.

Enseignement.—L'institutrice préposée à l'école de cette réserve, Mlle Annie O'Connor, donne entière satisfaction. Le nombre des élèves a été très peu considérable durant l'hiver dernier, mais depuis lors une amélioration sensible s'est produite de ce côté.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains et fréquentent l'église de Maniwaki. Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce printemps, les sauvages ont fait des progrès très remarquables en fait de défrichement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages observent les règles de la morale mieux que par le passé et sonttrès paisibles ; mais malheureusement leur penchant pour les spiri-ueux persiste.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

AMALÉCITES DE VIGER,

CACOUNA, 8 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—Les sauvages de cette peuplade possèdent une petite pièce de terre que le gouvernement a achetée pour eux et sur laquelle ils ont construit quelques huttes en bois.

Statistique vitale.—La bande des Amalécites de Cacouna compte 111 membres. Deux hommes et deux femmes sont décédés dans le cours de l'année, et il y a eu deux naissances.

Santé et hygiène.—En fait de maladies contagieuses, il n'y a eu que quelques cas de consomption. Les règlements sanitaires sont strictements observés.

Enseignement.—Les enfants fréquentent l'école modèle et le couvent de Cacouna.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains.

Occupations.—En été, les sauvages font des paniers et des ouvrages de fantaisie, qu'ils vendent aux gens qui passent l'été à Cacouna et à la Rivière-du-Loup. La plupart d'entre eux, à l'approche de l'hiver, se dirigent vers les comtés de Témiscouata, Kamouraska et Rimouski ; les personnes qui ne s'absentent pas durant l'hiver étant pour la plupart des veuves qui sont très pauvres et qui souffrent du froid et de la faim. J'ai vu moi-même, par un temps très froid, de ces pauvres veuves mendier de porte en porte quelques morceaux de bois pour chauffer leurs maisons.

Observations générales.—Les sauvages de mon agence paraissent être assez contents de leur sort. Comme ils sont très pauvres, ils demandent souvent des secours.

J'ai, etc.,

ED. BEAULIEU,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

HURONS DE LORETTE,

JEUNE LORETTE, 22 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, au sujet de la tribu des Hurons et des autres sauvages établis dans mon agence.

Réserve.—Comme je le disais dans mes rapports antérieurs, la tribu des Hurons a trois réserves : (1) la réserve du village de Lorette, qui a une superficie de 30 acres ; (2) la réserve des Quarante-Arpents, dont la superficie est de 1,352 acres ; et (3) la

réserve de Rocmont, dans le comté de Portneuf, qui contient 15 milles carrés, ou 9,600 acres, le tout formant une superficie de 10,982 acres.

Les deux premières réserves sont occupées par les Hurons. La réserve de Rocmont est une forêt inhabitée. Les messieurs Atkinson, riches marchands de bois de Saint-Raymond, ont obtenu, cette année, le droit de couper du pin et de l'épinette sur cette reserve. Ce droit de coupe est renouvelable tous les ans.

La réserve des Quarante-Arpents, qui a été primitivement concédée aux sauvages afin de leur permettre d'obtenir du bois de construction et de chauffage, est aujourd'hui presque entièrement déboisée, et les sauvages sont obligés de se procurer du bois ailleurs. Cette réserve est par conséquent plus propre au défrichement et à la culture qu'à l'exploitation forestière. Elle se trouve au centre de la florissante paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, et afin d'en tirer tout l'avantage possible, des démarches préliminaires ont été faites pour en obtenir la concession.

Population.—La population de la tribu des Hurons a augmenté de 9 durant l'année dernière. De 432 qu'elle était, l'année dernière, y compris les absents, elle est à l'heure qu'il est de 441. Voici comment elle se décompose : 133 hommes, 132 femmes et 176 enfants. Quelques-uns des absents sont revenus s'établir dans le village, après avoir résidé aux Etats-Unis pendant quelques années.

Autres sauvages établis dans mon agence.—Il y a aussi dans mon agence, qui comprend les comtés de Québec, Montmorency, Portneuf et Charlevoix :

(1.) Trente-deux Amalécites, résidant dans la paroisse de Saint-Pierre de Charlesbourg, comté de Québec, menant une vie nomade et ne faisant pas de progrès perceptibles. Ces sauvages travaillent à la journée, et font un peu de chasse et de pêche. Quelques-uns d'entre eux confectionnent des ouvrages en frêne et des paniers, et réussissent, mais non sans quelque difficulté, à soutenir leurs familles. 9 hommes, 11 femmes et 12 enfants composent le petit groupe.

(2.) Dix-sept Abénakis, résidant aussi dans le comté de Québec, et travaillant pour les blancs sur leurs fermes. Plusieurs d'entre eux font des ouvrages en bois de frêne et en foin d'odeur et fabriquent des canots. Ils vivent très confortablement. Cinq hommes, quatre femmes et huit enfants composent cette peuplade.

(3.) Un autre petit groupe d'Abénakis réside à Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix. Ces sauvages possèdent, en leur propre nom, quelques acres de terre qu'ils ont achetées, mais qui ne leur rapportent rien. Tous les ans, le département est obligé de leur venir en aide. D'après le dernier rapport du curé de Saint-Urbain, ils seraient au nombre de 18 : 8 hommes, 6 femmes et 4 enfants.

Population totale de mon agence.—Ces diverses peuplades portent la population sauvage de mon agence à 508 âmes.

Occupations.—*Agriculture.*—Les familles de Hurons qui cultivent des terres sur la réserve des Quarante-Arpents n'ont pas obtenu des résultats très satisfaisants, l'année dernière. Le rendement de l'avoine a été assez considérable. Le foin, comme ailleurs, a complètement manqué, et il a été impossible de semer beaucoup de pommes de terre, attendu qu'elles étaient rares et chères. Ces sauvages prennent de moins en moins d'intérêt à l'agriculture, et je crois que le peu d'abondance des récoltes et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent d'améliorer leurs terres suivant les méthodes modernes, auront pour résultat de les en détourner complement, du moins un grand nombre d'entre eux. Ils avaient la perspective d'une misère sans précédent au mois d'octobre dernier ; mais ils réussirent à trouver de l'ouvrage, et l'hiver ne fut pas aussi sombre pour eux qu'ils s'y attendaient.

Raquettes et mocassins.—Dans mon dernier rapport, me basant sur les renseignements que j'avais obtenus de nos manufacturiers, je disais que le commerce des raquettes et des mocassins allait toujours en déclinant. Comme les prix diminuaient de plus en plus et que la demande devenait de moins en moins forte, ceux qui s'occupaient de cette industrie en étaient réduits à chercher un autre moyen de soutenir convenablement leurs familles. Mais la situation s'est beaucoup améliorée l'année dernière. Pendant 6 mois de l'année, les demandes ont été si nombreuses qu'à un moment donné l'approvisionnement des peaux employées à la fabrication de ces articles a été insuffisant, de même que la main-d'œuvre.

Un observateur attentif disait, il y a quelques mois, dans la *Semaine Commerciale*, de Québec, qu'un véritable Klondike avait été ouvert à cette industrie, que je pourrais appeler l'industrie mère de notre village de Lorette.

La découverte du vrai Klondike a certainement été la cause de ce réveil, aussi inattendu qu'avantageux pour la tribu des Hurons, qui a le monopole de cette industrie dans la province de Québec. Il se manufacture dans le village des Hurons pas moins de 7,000 paires de raquettes et au moins 12,000 douzaines de paires de mocassins, représentant un chiffre d'affaires de $70,000 à $75,000.

Le prix de la main-d'œuvre n'a pas augmenté beaucoup. Les patrons eux-mêmes n'ont pas fait plus de profits que par le passé, par suite de l'augmentation considérable dans la valeur du cuir et des peaux crues ; par exemple, les peaux vertes qui valaient autrefois $4 ou $5 par 100 livres se vendent aujourd'hui $9 et $10. Les manufacturiers qui avaient accepté des commandes avant cette augmentation dans les prix ont été quelque peu désappointés.

M. Sébastien, l'un des seconds chefs de la tribu, le plus grand manufacturier de la localité, a mis sur le marché plus de 4,000 paires de raquettes et au moins 7,000 douzaines de paires de mocassins. Il a fait des affaires pour un montant de $40,000, et a donné de l'emploi pendant 6 mois de l'année à un grand nombre de sauvages. Philippe Vincent, le grand chef, a aussi manufacturé une grande quantité de ces articles.

L'année prochaine, il y aura probablement une baisse dans la valeur du cuir et dans le prix de la main-d'œuvre.

Chasse et pêche.—Plusieurs de nos Hurons, chez lesquels persiste un penchant naturel et instinctif pour la chasse et la pêche, se sont engagés, durant l'autonme et l'hiver, dans les profondeurs de la forêt, qui recule de plus en plus. Ces sauvages aiment à chasser le caribou, le chevreuil, le castor et la marte, et ils sont maintenant obligés de faire de longs trajets pour trouver du gibier. Les restrictions imposées par le gouvernement provincial limitent les districts de chasse. Malgré cela, l'on a pris beaucoup de gibier.

Les touristes ont été nombreux durant la saison de pêche. Comme d'habitude, ils ont engagé des Hurons comme guides. Cela a été un autre source de revenu pour les sauvages.

Ouvrages de fantaisie.—L'industrie de la fabrication de ces ouvrages n'a pas été très rémunératrice, les sauvagesses n'ayant pas eu le temps pendant l'hiver de confectionner autant d'ouvrages enbois de frêne et en foin d'odeur que par le passé. Il y a une autre cause pour expliquer la stagnation de cette industrie. Plusieurs familles de Hurons avaient l'habitude, chaque année, de vendre leurs marchandises aux Etats-Unis sans payer de droits de douane. Le gouvernement américain a aboli ce privilège et imposé des droits exorbitants sur ces articles. L'on se trouve par conséquent forcé de fabriquer sur une plus petite échelle en attendant qu'un changement se produise.

Santé et hygiène.—Par suite des précautions prises, surtout depuis que les règlements ont été adoptés par les chefs en 1895 et approuvés par le gouverneur général en conseil, le village où le plus grand nombre de familles de Hurons résident a été tenu proprement, et la condition sanitaire a été parfaite durant tout le cours de l'année. J'ajouterai que dans tout le district environnant de Québec, et particulièrement à Lorette, grâce à la rivière Saint-Charles et à la forêt qui entoure le village, le climat est des plus salubres.

Enseignement.—Les progrès des enfants qui ont fréquenté l'école du village ont été très remarquables. Dans la classe des jeunes filles si habilement et si intelligemment dirigée par Melle Saint-Amand, l'avancement des élèves a été réellement surprenant, et le missionnaire m'a souvent fait remarquer qu'il n'y avait pas dans la paroisse une école mieux conduite que cette classe, et où les progrès avaient été aussi constants. La bonne conduite des élèves, leur éducation et leur assiduité vont de pair avec leur enseignement dans les différentes branches d'études—le français, l'anglais, le catéchisme, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc. Malheureusement, la classe des garçons ne donne pas autant de satisfaction. Le manque d'application (attribuable, à ce que me dit le missionnaire, à la mauvaise méthode suivie et à l'âge avancé de l'instituteur) est la cause de l'absence

de progrès chez les garçons. L'école est bien tenue, très confortable, et pourvue de livres et de toutes les autres choses nécessaires.

Religion.—L'abbé Guillaume Giroux, curé de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, est toujours le missionnaire des sauvages de cette tribu, qui, à l'exception de 5, professent avec zèle la religion catholique romaine. L'éclat des cérémonies est maintenant rehaussé par la présence d'une fanfare imposante, formée par des membres de la tribu huronne dans le cours de l'année. La vieille chapelle, dont la construction date de 200 ans, est ouverte au culte et est fréquentée par toute la population huronne et les nombreux touristes qui visitent le village. Les sauvages des petites peuplades dont je parle plus haut professent aussi le catholicisme.

Fanfare.—La fanfare dont je viens de parler mérite une mention spéciale. La majorité des membres de la tribu huronne ne sont pas seulement des pêcheurs et des chasseurs habiles, et de bons travailleurs, mais ce sont aussi des musiciens d'un goût prononcé et de grand talent. Dans le but de développer ce goût et ce talent, les Hurons se sont organisés et ont acheté les instruments de cuivre nécessaires pour former une fanfare. Les 17 instruments achetés, qui constituent une fanfare assez complète, ont coûté plus de $200, montant sur lequel ils ont déjà payé par souscriptions un acompte assez élevé. L'on compte naturellement sur de nouvelles souscriptions pour payer la balance et pour pourvoir au coût des réparations. Cette fanfare est sous la direction de M. J. Gingras, un musicien expérimenté de Québec. M. Gingras a été étonné de voir qu'après quelques mois de pratique ses élèves pouvaient exécuter à la perfection les morceaux les plus difficiles. La fanfare est composée en grande partie de jeunes gens qui se montrent très zélés et qui n'hésitent pas à consacrer aux répétitions plusieurs de leurs soirées. L'on a déjà donné quelques concerts, et le public n'a pas manqué d'encourager les musiciens.

Bâtiments et améliorations.—Il n'a été construit aucun nouveau bâtiment par la tribu durant l'année dernière. Chaque membre de la tribu a une maison confortable et bien tenue. Les petits bâtiments en bois du village ont un cachet spécial de propreté et d'antiquité que tous les visiteurs admirent.

Moralité et tempérance.—Il n'y a pas eu, que je sache, d'infraction aux lois de la morale. Les règles de la tempérance, qui sont quelquefois transgressées ici comme partout ailleurs, sont généralement observées, et comme je le faisais remarquer dans un rapport antérieur, la persuasion est plus efficace que le bras de la loi pour prévenir les désordres résultant de l'abus des spiritueux. Cependant, afin d'inspirer de la crainte à ceux qui seraient tentés de violer la loi en vendant des liqueurs alcooliques aux sauvages, les chefs ont jugé à propos de se montrer sévères, et je crois que les leçons données auront un très bon effet. Je n'ai à signaler aucun cas de désordre ou d'abus des spiritueux.

Condition de la tribu huronne.—L'année dernière, grâce au réveil qui s'est produit dans l'industrie locale, la condition de la tribu huronne a été meilleure que par le passé. L'argent a circulé plus que d'habitude, mais le manque d'ouvrage dans ces dernières années a plongé un grand nombre de sauvages dans la misère et les a forcés de s'endetter pour vivre ; d'un autre côté, j'ai remarqué que l'on pratiquait une stricte économie afin d'être en mesure de réparer les malheurs du passé et de faire face aux vicissitudes de l'avenir. L'amour du travail paraît être pleinement développé, ce qui assure l'avancement tant intellectuel que matériel des Hurons. Plusieurs jeunes gens, grâce à leur solide instruction, occupent déjà des positions enviables dans des maisons d'affaires de Québec. D'autres suivent avec succès les cours qui se donnent dans les académies. La plupart d'entre eux sont occupés dans l'industrie locale et réussissent très bien. L'émulation paraît régner parmi tous et promet d'excellents résultats, de sorte que les perspectives sont des plus encourageantes pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la tribu des Hurons.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 31 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les Iroquois de Caughnawaga, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—Cette réserve comprend 12,327 acres, dont environ quatre milles sont boisées ; le reste est en culture et en pâturage. Le sol en général est fertile.

Ressources.—Les ressources de la réserve sont la culture ainsi que la fabrication d'ouvrages en rassades et de raquettes.

Statistique vitale.—Il y a sur la réserve 484 hommes, 467 femmes et 1,108 enfants au-dessous de l'âge de 21 ans. Il y a eu 97 naissances et 41 décès pendant le cours de l'année. La population a augmenté de 56 par les naissances et de 24 par suite du retour de sauvages absents.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire de la bande a été bonne. Aucune épidémie ne s'est déclarée durant l'année.

Occupations.—Plusieurs des sauvages se livrent à la culture ; d'autres conduisent les trains de bois dans les rapides de Lachine, où un grand nombre d'entre eux sont employés comme pilotes. Il y en a quelques-uns qui travaillent pour la compagnie de ponts fer de Lachine. Les principales industries sont la confection d'ouvrages en rassades et la fabrication de raquettes et de crosses.

Bâtiments et instruments aratoires.—Les bâtiments des sauvages sont en général très confortables. Les cultivateurs sont bien pauvres d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur la réserve quatre cent quarante-quatre enfants en âge de fréquenter l'école. Sur ce nombre, environ 200 y vont d'une manière très irrégulière et les progrès sont peu marqués. Il y a deux écoles catholiques, l'une pour les garçons, sous la direction d'un maître, et l'autre pour les filles, avec une maîtresse et une assistante. Il y a aussi une école méthodiste pour garçons et filles, dirigée par une maîtresse.

Religion.—Il y a ici une église catholique romaine et deux missionnaires pour la desservir. Les méthodistes tiennent leurs offices dans la maison d'école. Ils n'ont pas de ministre résidant sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et habiles, mais il y a eu peu d'amélioration dans leur condition et leur manière de vivre.

Tempérance et moralité.—La tempérance n'a certainement pas fait de progrès, mais il y a amélioration dans la moralité de la tribu.

Observations générales.—La condition des membres de cette bande est, somme toute, satisfaisante.

Les améliorations faites durant l'année aux chemins et aux cours d'eau sont beaucoup appréciées par la plupart des sauvages.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

IROQUOIS DE SAINT-REGIS,

SAINT-RÉGIS, 21 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la ville de Cornwall, province d'Ontario, et comprend aussi les îles un peu en aval de Prescott, ainsi que celles qui se trouvent en face du village de Lancaster, dans la même province. Sa superficie totale est de 6,887 acres.

Population,—La population est de 1,323 âmes. Elle se décompose comme suit : 275 hommes, 287 femmes, 407 enfants du sexe masculin et 354 enfants du sexe féminin. Il y a eu durant l'année 25 naissances et 10 décès, soit une augmentation de 15.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été, somme toute, très bonne. Il n'y a eu aucune épidémie ou maladie grave. Les sauvages commencent à comprendre la nécessité de tenir leurs bâtiments en état de propreté.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve. Les instituteurs sont M. Leo Killoran, de Seafort, Ontario, et M. Alex. Pirie, de Campbellford, Ontario. Ils sont compétents et remplissent bien leurs devoirs. Les écoles sont pourvues de toutes les choses nécessaires. Le nombre des élèves est peu considérable, par suite de l'indifférence des sauvages en matière d'enseignement.

Religion.—Il y a sur la réserve une église catholique romaine et un temple méthodiste. L'on compte environ 128 méthodistes et 1194 catholiques romains. Les missionnaires déploient beaucoup de zèle, et les sauvages prennent un vif intérêt aux choses spirituelles.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns des sauvages de cette peuplade font des progrès très remarquables dans l'agriculture. Je citerai, entre autres, Michel Benedict, Thomas White, Peter Colwell, Louis Benedict, Charles Leaf et Michel Bova, qui demeurent sur l'île de Cornwall ; John Skettis, John David, Joseph Thompson, Louis Thompson, John Thompson, John Sawatis et Angus Papenau, qui résident sur l'île de Saint-Régis. Je pourrais en citer un grand nombre parmi ceux qui habitent la réserve du Chenal.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, conduisent des trains de bois, travaillent à la journée pour les cultivateurs et sur les chemins de fer, fabriquent des crosses et confectionnent des paniers snr une grande échelle.

Bâtiments.—Il y a sur cette réserve 133 maisons bâties en bois de charpente et 64 construites en troncs d'arbres ; 89 granges ; 48 écuries à chevaux ; 40 étables à bestiaux ; 43 porcheries ; 13 magasins ; et 25 greniers à blé.

Bétail.—Les sauvages possèdent le bétail suivant : 84 étalons et chevaux hongres ; 106 juments ; 56 poulains et pouliches ; 18 taureaux ; 17 bouvillons; 168 vaches laitières ; 164 jeunes bestiaux ; 10 verrats reproducteurs ; 90 truies reproductrices ; 132 jeunes cochons ; 375 dindons ; 54 oies ; 71 canards ; et 1,658 coqs et poules.

Instruments aratoires.—Voici quels sont les instruments aratoires des sauvages : 97 charrues, 80 herses, 5 semoirs, 62 sarcloirs, 4 rouleaux, 41 faucheuses, 16 moissonneuses, 43 râteaux, 8 tarares, 12 batteuses mécaniques, 62 coffres à outils, 175 autres

instruments aratoires, 58 chariots, 26 charrettes, 75 traîneaux de roulage, 40 traîneaux de promenade, 10 voitures du type "Democrat", 38 bogheis et voitures de promenade.

Tempérance.—Plusieurs des sauvages sont abstèmes ; d'autres font usage de spiritueux lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Les liqueurs alcooliques s'obtiennent généralement par des intermédiaires ; il ne manque pas de gens peu scrupuleux prêts à fournir des spiritueux aux sauvages, et c'est là une menace constante contre les bonnes mœurs.

Moralité.—La conduite des sauvages laisse quelque peu à désirer sous le rapport de la moralité, mais les sages avis que leur donnent fréquemment leurs directeurs spirituels auront, je l'espère, un bon effet pour l'avenir.

J'ai, etc.

GEORGE LONG,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

MICMACS DE MARIA,

MARIA, 9 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'année 1897-98.

Réserve.—La réserve des Micmacs de Maria est située sur la rive occidentale de la Grande-Cascapédia. Sa superficie est de 416 acres.

Population.—La population de cette réserve est de 93 âmes. Le nombre des sauvages va toujours en diminuant ; il y a 22 ans, l'on comptait 25 familles, tandis qu'aujourd'hui il n'y en a plus que 18. La consomption a été la principale cause de la mortalité. La moitié des enfants meurent en bas âge.

Enseignement.—Les sauvages ne sont pas tous instruits ; ceux qui sont avancés en âge sont ignorants, mais les jeunes gens sont assez instruits, et cela est dû à l'école, qui est bien conduite et où les enfants reçoivent depuis quelques années une instruction solide. Il s'est produit une amélioration sensible sous ce rapport.

Religion.—Les sauvages sont religieux et attachés à leur foi.

Traits caractéristiques et tempérance.—Les sauvages en général sont peu vicieux, mais ils ont tous un goût prononcé pour les spiritueux, et s'ils n'en font pas usage plus souvent, c'est parce qu'ils n'en ont pas l'occasion ou qu'ils manquent d'argent. En outre, depuis la nomination d'un constable, plusieurs se sont retenus par crainte d'être arrêtés.

Condition matérielle.—Les sauvages en général sont pauvres. Leur état d'indigence est peut-être le résultat des nombreuses maladies auxquelles ils sont sujets ; mais je suis plutôt porté à attribuer la chose à leur imprévoyance et à leur incroyable insouciance. Les sauvages ne sont que de grands enfants qui convoitent tout ce qu'ils voient et qui sont souvent prêts à sacrifier les choses nécessaires pour des babioles.

J'ai, etc.,

J. GAGNÉ, prêtre,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN,
POINTE-BLEUE, 15 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve des Montagnais, située sur la rive nord-ouest du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, province de Québec, couvre une superficie de 3,779 acres, dont 878 sont défrichées, y compris les pâturages naturels.

Statistique vitale.—La population est de 404, soit une diminution de 21 comparativement au chiffre de l'année dernière. Cette diminution s'explique par la différence entre les décès (21) et les naissances (13), et l'absence de trois ou quatre familles qui sont restées dans les bois.

La mortalité est attribuable jusqu'à un certain point aux affections des poumons, mais dans la majorité des cas la mort a été causée par la rougeole, qui a sévi avec beaucoup de violence jusque vers la fin de l'automne de 1897.

Santé et condition sanitaire.—Sauf trois cas de consomption, la santé des membres de cette bande est assez bonne à l'heure qu'il est.

Les sauvages sont en général très nets de leurs personnes et tiennent proprement leurs maisons, qui sont commodément bâties et suffisamment isolées les unes des autres, plusieurs d'entre elles étant construites dans un style moderne et bien peinturées, offrant ainsi un joli coup d'œil.

Religion.—Les membres de cette bande, à l'exception de 25, sont catholiques romains.

Les églises sont commodément situées. Il y en a deux : une église catholique romaine, qui est desservie par les révérends pères Oblats, et une église protestante, où officie le rév. E. H. Dunn, de l'église épiscopalienne de Québec.

L'office divin est célébré tous les jours dans la première de ces églises et tous les mois dans la seconde, et un grand nombre de personnes y assistent habituellement.

Enseignement.—L'école est sous la surveillance de Mlle E. M. Spence, qui a un diplôme provincial de 1ère classe, et est bien conduite, l'enseignement étant maintenant donné en français et en anglais. Il y a dans cette bande 98 enfants en âge d'aller à l'école, avec un total de 63 sur le rôle. L'assistance moyenne est de plus de 33. Les diverses matières enseignées sont : l'épellation, la lecture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada, la lecture du latin, etc.

Aucune industrie spéciale n'a jamais été jusqu'ici enseignée dans cette école, mais le dessin et les éléments d'agriculture feront dorénavant partie du programme d'études. La discipline est bonne et les progrès des élèves sont excellents.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont encore la chasse et la pêche durant l'hiver, tandis qu'en été plusieurs d'entre eux gagnent beaucoup d'argent à transporter en voiture et à guider les touristes vers les différents endroits de pêche, qui sont si nombreux ici. La fabrication de canots d'écorce, raquettes, mocassins, mitaines, etc., constitue pour quelques-uns leur principale source de revenu, et n'était-ce leur prodigalité proverbiale, un grand nombre d'entre eux se trouveraient certainement dans une condition prospère.

Agriculture.—Les sauvages ont fait beaucoup de progrès dans l'agriculture durant l'année. 73 acres de terre ont été défrichées et mises en culture, tandis qu'à peu près la même proportion a été semée en foin et en mil. Dans le cours de l'année, il a été érigé 266 acres de clôture.

Bétail et récoltes.—Les bestiaux sont de bonne qualité et sont bien soignés ; leur nombre augmente constamment.

Les récoltes de l'année dernière ont été peu abondantes par suite des gelées qui se sont produites au mois d'août ; le blé, les pois et le sarrasin ont beaucoup souffert. Le rendement des autres céréales a été, cependant, assez considérable.

Tempérance.—Quoiqu'on en dise, il n'y a que peu d'ivrognes invétérés sur cette réserve.

Il n'y a pas de doute, cependant, que presque tous les sauvages feraient plus ou moins usage de spiritueux si l'on ne sévissait pas rigoureusement contre ceux qui sont surpris à leur en fournir.

J'ai, etc.,

P. L. MARCOTTE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.
ALGONQUINS DE TÉMISCAMINGUE,
TÉMISCAMINGUE DU NORD, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur la rive nord de la rivière des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue.

Elle couvre une superficie de 38,200 acres, dont 22,810 ont été cédées au profit des membres de cette bande, laissant une étendue de 15,390 acres à l'usage des sauvages.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, la pêche et la chasse des animaux à fourrures, qui se font de plus en plus rares. Jusqu'ici l'on n'a pas donné à l'agriculture toute l'attention que l'on aurait dû apporter, mais tout fait prévoir une amélioration de ce côté. Les sauvages sont aussi engagés comme guides par les sportsmen et les touristes.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve. L'institutrice, Mlle Marion Legge, possède les aptitudes voulues et remplit bien ses devoirs.

L'école est amplement pourvue de toutes les choses nécessaires ; les élèves sont assidus et font assez de progrès. 22 garçons et 27 filles fréquentent l'école. La moyenne de l'assistance quotidienne est de 28.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques romains. Ils ont une jolie église. L'emplacement de celle-ci et le cimetière sont bien clôturés.

Santé.—Durant l'hiver dernier, il y a eu plusieurs cas de maladie parmi les sauvages et les autres habitants de la réserve. La grippe, suivie de pneumonie et d'autres affections pulmonaires, a été la cause de nombreux décès. A l'heure qu'il est, très peu de personnes sont malades. Dans le cours de l'année dernière, il y a eu 19 décès et 6 naissances.

J'ai, etc.,

A. McBRIDE,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, 20 juillet 1898.

L'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE D'EDMONTON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située aux Petites Chutes, comté de Madawaska. Elle se compose de coteaux et de vallons, faisant face à la rivière Saint-Jean. Elle contient entre 400 et 500 acres. Le sol est partout fertile, et le site est magnifique.

Statistique vitale.—La population se compose de 9 familles, comprenant 21 individus du sexe masculin et 19 du sexe féminin.

Moyens d'existence.—Ces sauvages gagnent leur vie à cultiver, à travailler dans les scieries, à chasser, à agir comme guides et à fabriquer divers objets. Quelques-uns des membres de la bande sont de pauvres cultivateurs, qui préfèrent exploiter leurs terres en participation avec leurs voisins de race blanche. D'un autre côté, parmi ces sauvages, il y en a qui donnent assez d'attention à l'agriculture. Plusieurs acres de terre vierge ont été défrichées et ensemencées le printemps dernier. Les sauvages de cette peuplade, à l'exception d'un couple âgé, sont très industrieux et subviennent à leurs besoins.

Santé et condition sanitaire.—Les maisons de cette bande sont suffisamment éloignées les unes des autres. Elles sont proprement tenues. L'année dernière, aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi les sauvages.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, sont, je suis heureux de le dire, observateurs des lois et moraux.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils fréquentent l'une des églises du village d'Edmonton. Le rév. M. L. A. Damour est leur directeur spirituel.

BANDE DE LA TOBIQUE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le comté de Victoria, au confluent des rivières Tobique et St-Jean. Sa superficie est d'environ 16,000 acres. Elle part des Rochers de Tobique et longe la rivière St-Jean sur un parcours de 8 milles, sa profondeur variant entre 4 et 5 milles. Elle est couverte de forêts sur la plus grande partie de son étendue.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 202 individus, dont 92 du sexe masculin et 110 du sexe féminin.

Moyens d'existence.—Les principaux moyens d'existence de ces sauvages sont la culture, la chasse, le flottage, la conduite des touristes et la fabrication d'objets divers. L'industrie forestière est exercée par les hommes robustes. Le commerce des objets de fantaisie est fait par ceux qui sont avancés en âge ; ces objets se vendent facilement et à de bons prix dans la localité même. L'hiver dernier, les trafiquants de mocassins ont fait de beaux bénéfices. Un autre emploi profitable auquel se livrent ces sauvages consiste à agir comme guides pour les touristes qui visitent la rivière Tobique et ses tributaires, en été et en hiver. Le salaire que l'on paye ordinairement aux guides est de $1.50 à $1.75 par jour, avec pension.

Agriculture.—Les sauvages de cette peuplade, bien qu'ils possèdent quelques-unes des plus belles terres qui se rencontrent sur la rivière St-Jean, n'ont pas de goût pour l'agriculture, préférant exercer les industries qui leur rapportent de prompts bénéfices en argent. Ils cultivent des pommes de terre, de l'avoine et du sarrasin en quantité suffisante pour subvenir à leurs besoins. La récolte de l'année dernière a atteint à peu près la moyenne.

Tempérance.—Les sauvages sont pour la plupart tempérants et moraux. Il y en a quelques-uns qui font occasionnellement usage de spiritueux. Il est quelquefois difficile de mettre la main sur ceux qui leur fournissent de la boisson, mais toutes les fois que l'on parvient à obtenir une preuve suffisante, les coupables sont sévèrement punis.

Enseignement.—L'année dernière, l'école a été sous la direction de Mlle O'Brien, institurice munie d'un diplôme provincial de 2ème classe. L'enseignement a été régulièrement donné. Le nombre des élèves qui se sont fait inscrire a varié entre 20 et 28, et l'assistance moyenne pour l'année a été de plus de 14. L'école a une jolie apparence et est située dans un endroit salubre. Elle est bien pourvue de cartes, livres, etc., pour l'instruction des élèves. Ceux des enfants qui sont assidus font assez de progrès.

Santé et condition sanitaire.—Au commencement du mois de mai dernier, tous les déchets accumulés pendant l'hiver ont été enlevés. Les maisons des sauvages, à l'exception de quelques cabanes, sont construites en bois de charpente ; elles sont salubres et très confortables. Depuis que la réserve est alimentée d'eau pure, la santé des sauvages de cette peuplade a été bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse durant l'année dernière. Les décès ont été au nombre de 6, et ont été causés en partie par la consomption.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. Ils ont une église, bien finie et pourvue de bancs d'un genre moderne. L'église et le presbytère se trouvent près l'un de l'autre, et sont entourés de clôtures en piquets et peinturés. Ces bâtiments, environnés des maisons des sauvages, présentent un coup d'œil frappant à des milles de distance, et sont beaucoup admirés par les visiteurs. La réserve est desservie par le rév. M. A. O'Keefe, qui fait preuve de beaucoup de zèle.

Observations générales.—En terminant, je dirai que les sauvages de la Tobique forment un peuple industrieux, économe et actif.

J'ai, etc.

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD-EST,
RICHIBOUCTOU, 26 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Cette agence est située dans la partie nord-est de la province du Nouveau-Brunswick, et comprend toutes les réserves des comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.

Réserves.—Les réserves sont les suivantes, savoir : la réserve de la rivière à l'Anguille, dans le comté de Ristigouche ; les réserves de Bathurst, de l'île Saint-Pierre et de

Pekmouche, dans le comté de Gloucester ; les réserves de Tabusintac, de l'Eglise-Brûlée, de Eel-Ground, de Red-Bank, de la Pointe aux Sauvages, du Grand-Trou et du Remous, dans le comté de Northumberland ; les réserves de la Grande-Anse, de l'île des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent ; et les réserves de Shédiac et de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland. Les sauvages de Pockmouche, de Tabusintac, du Grand-Trou, du Remous et de Shédiac ont quitté ces réserves pour aller demeurer avec ceux des autres réserves.

Etendue et ressources.—Ces réserves couvrent une étendue de terre d'environ 34,000 acres. Les réserves de Tabusintac, du Grand-Trou et de Red-Bank sont bien boisées. Il y a du bois de chauffage en abondance sur toutes les réserves, excepté sur celles de l'île Saint-Pierre, de Bouctouche et de l'île des Sauvages. Les privilèges de pêche du saumon vis-à-vis des réserves du Grand-Trou et de Bathurst ont beaucoup de valeur.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Micmacs et comprennent tous les sauvages de cette tribu dans la province du Nouveau-Brunswick.

Population.—La population sauvage de cette agence est de 926 âmes, soit une diminution de 11 depuis le dernier recensement. Cette diminution est due à ce que plusieurs familles qui résidaient le long du chemin de fer Intercolonial sont allées demeurer ailleurs. Les familles en question reviendront sans doute dans le cours de cet été. La population se décompose comme suit : 270 adultes du sexe masculin et 259 adultes du sexe féminin. C'est la réserve de la Grande-Anse, comté de Kent, qui compte le plus grand nombre d'habitants (280). Environ une douzaine de familles ont quitté les réserves et se sont établies le long du chemin de fer Intercolonial, dans les comtés de Westmoreland et de King.

Santé et condition sanitaire.—La mortalité durant l'année a été très forte. La plupart des décès ont été causés par la pneumonie et la consomption. A l'heure qu'il est, il y a plusieurs cas de consomption, mais très peu de cas d'autres maladies. A moins que la consomption ne doive être classifiée comme telle, il n'y a eu aucune maladie infectieuse ou contagieuse, à l'exception de la rougeole. Le printemps dernier, les sauvages ont enlevé tous les déchets qui s'étaient accumulés pendant l'hiver. Plusieurs des sauvages ont blanchi leurs maisons à la chaux en dedans et en dehors.

Moyens d'existence.—Les principaux moyens d'existence de ces sauvages sont l'agriculture, la pêche et la fabrication d'objets de différentes espèces. Les sauvages des comtés de Ristigouche, Gloucester et Northumberland font la pêche du saumon, de l'achigan et de l'éperlan ; ceux du comté de Kent pêchent le homard, le maquereau, le hareng, le gasparot et l'éperlan. Un grand nombre des sauvages des réserves d'Eel-Ground et de Red-Bank exercent le métier de bûcherons en hiver, et font le flottage du bois et travaillent dans les scieries au printemps et en été. Plusieurs des sauvages établis sur les réserves de Red-Bank et de Bathurst gagnent beaucoup d'argent à guider les touristes qui vont faire la pêche sur les rivières Miramichi et Népisiguit. Tous cultivent sur une petite échelle et manufacturent des objets de fantaisie.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des sauvages qui résident sur les réserves occupent de petites maisons construites en bois de charpente, mais ceux qui sont établis en dehors des réserves logent dans de chétives cabanes qui ne les protègent guère contre le froid.

Les sauvages élèvent très peu de bestiaux et n'ont qu'un petit nombre d'instruments aratoires. La plupart d'entre eux engagent des blancs pour labourer leurs terres et rentrer leurs récoltes.

Enseignement.—Il y a dans cette agence 212 enfants en âge d'aller à l'école. Il y a 3 écoles, fréquentées par environ 90 élèves. Dans l'école d'Eel-Ground, l'enseignement est donné par M. M. Flinn, qui a un diplôme provincial de 2ème classe. L'école de l'Eglise-Brûlée, à laquelle est proposé M. J. Flanagan, qui est aussi muni d'un diplôme, continue à donner de bons résultats. L'école de la Grande-Anse, qui a été ouverte il y a environ 2 ans, est depuis quelque temps sous la direction de Mlle Mary N. Babain, une institutrice zélée et compétente. Un grand nombre des enfants des autres réserves fréquentent les écoles établies par les blancs qui résident dans les environs.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains, et paraissent être très attachés à leur religion. Ils ont des églises à la Grande-Anse, à l'île des Sauvages, à l'Eglise-Brûlée, à Eel-Ground et à Red-Bank. Les sauvages des autres réserves fréquentent les églises des blancs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général paisibles et observateurs des lois. Ils sont indolents, insouciants et imprévoyants. Aussi, sont-ils souvent dans la misère. Il n'y a pas plus qu'une douzaine de sauvages dans l'agence qui se montrent disposés à améliorer leur condition. Les autres sont nonchalants et manquent de prévoyance.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants, et étant donnés leur condition et leur genre de vie, ils sont remarquablement moraux. Il y en a cependant quelques-uns qui parviennent à obtenir des spiritueux et à s'enivrer, malgré toute la vigilance que l'on exerce.

J'ai, etc.,

Wm D. CARTER,
Surintendant des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

DIVISION DU SUD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 20 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—Quelques-uns des sauvages de cette bande résident à Woodstock (en haut) ; les autres demeurent sur la réserve, qui est située à 3 milles en aval de la ville de Woodstock et fait face à la rivière Saint-Jean. La réserve couvre une superficie de 260 acres, dont environ 35 sont défrichées, le reste consistant en forêts.

Population.—La population totale de la réserve et de la région environnante est de 77 âmes. Elle se décompose comme suit : 31 individus du sexe masculin et 46 du sexe féminin.

Occupation.—La fabrication d'objets divers, que l'on vend à des prix assez élevés aux habitants de la ville de Woodstock et aux cultivateurs qui résident près de cette ville, est la seule et unique industrie qu'exercent ces sauvages.

Agriculture.—Comme les sauvages de cette peuplade n'avaient pas fait un bon usage de la semence qui leur avait été fournie en 1896, il ne leur en a pas été distribuée en 1897. Par conséquent, rien n'a été cultivé l'année dernière. Cette année, vu les promesses qui m'avaient été faites, j'ai fourni aux sauvages de la semence, surtout des pommes de terre, afin de leur permettre de cultiver quelques produits, et, à en juger par les apparences, la récolte sera assez abondante.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été très bonne. Les règles de l'hygiène sont observées. Les cabanes dans lesquelles demeurent quelques-uns des auvages sont petites et d'une construction défectueuse ; elles sont à certains moments ncombrées, et il est étonnant qu'il n'y ait pas plus de cas de maladie, surtout en hiver. Cependant, les sauvages paraissent être heureux, et ont été exempts, l'année dernière,

de maladies d'une nature contagieuse. Il y a eu 9 décès durant l'année, tous le résultat de la consomption.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Leur directeur spirituel est le révérend M. Chapman, curé de Woodstock. A une ou deux exceptions près, ces sauvages sont paisibles et moraux.

BANDE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Saint-Jean, à 11 milles de Frédéricton. Elle contient une superficie de 460 acres, dont environ 100 sont défrichées, le reste consistant en forêts.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 97 âmes. Elle se décompose comme suit : 51 individus du sexe masculin et 46 du sexe féminin.

Moyens d'existence.—La plus importante industrie qu'exercent ces sauvages et celle sur laquelle ils comptent largement pour vivre est la fabrication de toutes sortes d'objets, que l'on vend dans la ville de Frédéricton et à la campagne. L'hiver dernier, les prix obtenus pour les raquettes ont été plus élevés que par le passé. Une autre occupation lucrative à laquelle se livrent quelques-uns des membres de cette bande consiste dans le triage et la mise en radeaux des billots en face de la réserve pour la Compagnie d'Estacades de Frédéricton. De plus, ceux qui sont robustes travaillent comme bûcherons en hiver et s'emploient à conduire des trains de bois au printemps, gagnant ainsi de bons gages.

Agriculture.—Par suite du temps consacré aux autres industries, l'agriculture est plus ou moins négligée. Ceux qui n'élèvent pas de bestiaux manquent de fumier, et par conséquent n'obtiennent que de faibles récoltes. L'année dernière, les seules semences qui aient été fournies aux sauvages ont été des pommes de terre, du sarrasin et de l'avoine, et les récoltes ont été plus ou moins fortes, suivant l'attention que chacun a apporté à la culture. Cette année, si l'on en juge par les apparences, le rendement des céréales de toutes espèces sera considérable.

Santé et condition sanitaire.—La santé des membres de cette bande a été, somme toute, remarquablement bonne pendant tout le cours de l'année dernière. Il y a eu très peu de cas de maladie, et une personne seulement (un enfant) est décédée.

Ces sauvages pour la plupart tiennent leurs maisons et dépendances très proprement. La situation de la réserve, son climat, etc., tout tend à en faire une localité salubre. Aucune maladie d'une nature contagieuse ne s'est déclarée durant l'année.

Enseignement.—L'année dernière, l'école de cette réserve a été sous la direction de Mlle F. McGinn, une institutrice très compétente. Le maximum du nombre d'élèves inscrits sur le registre durant l'année a été de 23. La moyenne pour l'exercice a été de 18·4, et la moyenne pour les $\frac{3}{4}$ de l'exercice a été de plus de 20. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, la géographie, l'arithmétique, etc. Les élèves font de rapides progrès dans toutes ces matières. L'assiduité et la conduite des enfants est des plus satisfaisante. Cet état de choses est dû surtout à la sollicitude manifestée par le curé de l'endroit, le révérend W. O'Leary, et au zèle déployé par l'institutrice.

Tempérance.—Les sauvages de cette peuplade sont tempérants.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils ont sur la réserve une église d'un style moderne. C'est une des plus anciennes églises de la province. Le prêtre réside sur la réserve, sa maison se trouvant près de l'église. Grâce à l'influence religieuse qui s'exerce si directement sur eux, les sauvages sont moraux.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située directement vis-à-vis de Frédéricton, dans la paroisse de Sainte-Marie, comté de York. La superficie n'est que de $2\frac{1}{4}$ acres.

Population.—La population de cette réserve est de 107 habitants, dont 59 du sexe masculin et 48 du sexe féminin. La diminution dans la population s'explique par le fait que 20 sauvages sont allés s'établir sur la réserve d'Oromocto depuis le dernier recensement.

Occupations.—Ces sauvages se livrent pour la plupart aux mêmes occupations que ceux de la réserve de Kingsclear. Ils fabriquent des objets divers, travaillent dans les scieries, font la chasse, agissent comme guides, et conduisent des trains de bois. Ceux des sauvages qui sont industrieux gagnent assez bien leur vie, mais les fainéants vivent au jour le jour.

Agriculture.—Par suite du peu d'étendue de terre que renferme la réserve, les produits que cultivent les sauvages suffisent à peine à leurs besoins immédiats.

Enseignement.—L'école est dirigée par Mlle M. J. Rush, qui est pourvue d'un diplôme de seconde classe. De nombreuses familles sont allées s'établir sur la réserve d'Oromocto, et il s'en est suivi une forte diminution dans le nombre des élèvres. Les principaux obstacles à la diffusion de l'enseignement sont l'insouciance des parents et les attraits qu'offre la vie dans la ville ; aussi, tandis que l'institutrice et moi-même faisons tous nos efforts pour engager les enfants à aller à l'école, les parents se montrent indifférents. Le nombre des élèves inscrits sur le registre a varié de 12 à 20, et la moyenne a été de 10¼ pour l'année. Les matières enseignées sont la lecture, l'épellation, l'écriture, etc. Ceux d'entre les enfants qui sont assidus font des progrès.

Condition sanitaire.—Conformément aux instructions reçues, tous les déchets ont été enlevés vers la fin du mois de mai dernier.

La santé des membres de cette bande a été bonne, l'année dernière, une personne seulement (un enfant) étant décédée. Et bien qu'ils soient entourés des habitants de la ville de Sainte-Marie et de Gibson, où la diphtérie, la fièvre typhoïde, etc., règnent de temps à autre, les sauvages échappent à ces maladies.

Tempérance.—Les occasions de violer les lois de la tempérance sont nombreuses sur cette réserve, et tandis qu'il est difficile pour les sauvages d'obtenir des spiritueux de ceux qui en font le commerce, ils peuvent cependant s'en procurer par des moyens détournés. Les sauvages qui sont trouvés en état d'ivresse sont arrêtés et traduits devant le magistrat, mais ils sont si réticents de leur nature qu'il est impossible de les décider à dénoncer les contrevenants. Le vice de l'intempérance est limité à quelques-uns des sauvages seulement, la majorité d'entre eux étant sobres, moraux et industrieux.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Saint-Jean, à 7 milles en aval de la ville de Frédéricton. Elle comprend une superficie de 125 acres, dont environ 30 sont défrichées, le reste consistant en forêts.

Population.—La population de cette réserve est de 76 individus, dont 41 du sexe masculin et 35 du sexe féminin,—soit une augmentation de 18 sur le chiffre de l'année dernière.

Occupation.—La principale occupation des membres de cette bande est la même que celle des autres sauvages de l'agence, savoir : la fabrication de différents objets, qu'ils vendent facilement à St-Jean et parmi les cultivateurs de Maugerville et de Sheffield.

Agriculture.—Le printemps dernier, l'on a distribué de la semence à ces sauvages, principalement de la semence de pommes de terre, ainsi que du phosphate pour la fertilisation de leurs terres. La semence a été partagée entre 11 familles ; chacune d'elles en a reçu de 5 à 7 boisseaux. Je suis heureux de pouvoir dire que la récolte obtenue par chaque famille a été très bonne.

Santé et condition sanitaire.—Cette réserve est très bien située au milieu d'une région agricole. Les bâtiments sont proprement tenus. Tous les déchets ont été enlevés au mois de mai dernier. Les cas de maladies ont été peu nombreux l'année dernière. Il y a eu 6 naissances et 2 décès durant l'année.

Tempérance.—Les sauvages de cette peuplade sont très moraux. Bien que des spiritueux puissent être obtenus à Oromocto, dans le voisinage de la réserve, ces sauvages, à très peu d'exceptions près, n'en font aucunement usage.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. L'église qu'ils fréquentent se trouve à une distance de 50 perches de la réserve. Leur directeur spirituel est le révérend père McDermott, de Petersville.

Observations générales.—Les autres sauvages de cette agence résident à Apohaqui, comté de King ; à Hampstead et à Gagetown, en haut et en bas, comté de Queen, et à St-Jean. Leurs principales industries sont à peu près les mêmes que celles des autres sauvages. Ils écoulent les objets qu'ils fabriquent dans leurs propres localités et dans la ville de St-Jean. Quelques-uns d'entre eux travaillent dans les scieries et exercent d'autres emplois pour vivre. Les sauvages de cette agence pour la plupart préfèrent consacrer leur temps à la fabrication d'objets divers, à la chasse, etc., plutôt qu'à toute autre chose. Une amélioration sensible s'est produite dans leurs mœurs. Ils observent bien les lois et font tout leur possible pour gagner leur vie.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
ANNAPOLIS, 15 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Les sauvages de cette peuplade ne demeurent pas sur des réserves, ils sont établis sur des terres situées à Lequille, à Paradise et à Middleton, et leur appartenant en propre. Les réserves de Milford et de Maitland sont inoccupées.

Population.—La population de cette agence est de 72 âmes.

Santé.—La santé des sauvages de Lequille a été bonne. Il y a eu quelques cas de maladie à Paradise et à Middleton. Les sauvages tiennent leurs maisons proprement.

Occupations.—Ces sauvages s'enploient à confectionner des paniers, à pêcher, à chasser, à fabriquer des tonneaux, à travailler comme bûcherons, à conduire des trains de bois et à faire un peu de culture.

Enseignement.—Les enfants ont le privilège d'aller à l'école commune de Lequille, et ils font assez de progrès.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils fréquentent les églises d'Annapolis et de Bridgetown.

Observations générales.—Les sauvages de mon agence sont tempérants, paisibles et observateurs des lois.

J'ai, etc,

GEO. WELLS, père,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,
HEATHERTON, 25 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 154 âmes. Il y a eu 4 décès et 5 naissances durant l'année.

Condition sanitaire.—Plusieurs sauvages ont été atteints de la grippe, l'hiver dernier. Le rhumatisme est la maladie prédominante.

Bâtiments.—Depuis mon dernier rapport, 7 maisons et 2 granges ont été construites.

J'ai, etc.,

J. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.
MICMACS DU COMTÉ DE CAP-BRETON,
ILE CHRISTMAS, 7 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Population.—La population sauvage de cette agence est de 265 âmes, soit une augmentation de 22 sur le chiffre de l'année dernière.

Santé.—L'année dernière la santé des sauvages a été meilleure que par le passé. Il n'y a eu aucun cas de maladie épidémique ou contagieuse parmi eux.

Occupations.—L'agriculture, qui n'est pratiquée que sur la réserve d'Eskasoni, contribue largement à la subsistance des sauvages ; mais la fabrication de tonneaux, la confection de paniers, etc., constituent leurs principaux moyens d'existence.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont sobres et observateurs des lois, mais ils ne paraissent pas soucieux d'améliorer leur position. Ils sont industrieux, mais imprévoyants.

J'ai, etc.,

A. CAMERON,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,

TRURO, 8 août 1898.

L'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve. La réserve de Millbrook est situéé à une distance de 3 milles au sud de Truro. Sa superficie est de 35 acres.

Population.—La population de cette bande est de 136 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages est assez bonne.

Occupations.—Ces sauvages font la chasse, fabriquent des tonneaux, etc.

Enseignement.—L'enseignement a été quelque peu négligé par le passé, mais une maison d'école doit être construite cette année.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux ; quelques-uns d'entre eux sont en train d'améliorer leurs terres et leurs bâtiments.

J'ai, etc.,

THOS. B. SMITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,

PARRSBORO', 28 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve occupée par ces sauvages est située dans le comté de Cumberland, à une distance de 14 milles de la ville de Parrsboro', et contient 100 acres de bonne terre.

Statistique vitale.—La population sauvage de cette réserve et des autres parties des comtés est de 103 habitants, soit une augmentation de 1 sur le chiffre de l'an dernier. Durant l'année, il y a eu 10 naissances et 7 décès seulement, mais par suite du départ de quelques sauvages, l'augmentation dans le chiffre de la population n'a été que d'un. Comme par le passé, la plupart des décès ont été causés par des affections pulmonaires.

Religion.—Tous les sauvages de ce comté sont catholiques romains.

Santé et condition sanitaire.—Pendant l'hiver et au commencement du printemps, il y a eu plusieurs cas de maladie parmi les sauvages de ce comté. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été rigoureusement mises en pratique. Les maisons sont en général propres et confortables.

Moyens d'existence.—Très peu de ces sauvages ont du goût pour l'agriculture, mais lorsque le département leur fournit de la semence, ils obtiennent généralement de bonnes récoltes, vu la fertilité naturelle du sol. Les hommes font la chasse, fabriquent des paniers, des cuves et des cercles de mâts, et travaillent dans les scieries et dans les forêts lorsqu'ils peuvent avoir de l'ouvrage.

Enseignement.—Il n'y a pas de maisons d'école sur la réserve, mais dans le voisinage immédiat il y a une écoole publique à laquelle le département accorde une subvention annuelle. Cette école n'est pas fréquentée comme elle devrait l'être. L'année dernière, ceux des enfants qui se sont montrés assidus ont fait assez de progrès. Le manque de vêtements convenables est la principale excuse que donnent les parents pour ne pas envoyer leurs enfants à l'école. J'espère pouvoir, l'année prochaine, signaler une amélioration de ce côté.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE DIGBY.
ST-BERNARD, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Cette agence comprend tout le comté de Digby. Les sauvages résident pour la plupart sur la réserve de la rivière à l'Ours. Il y a 6 familles établies à St-Bernard et quelques-unes à la Petite-Rivière. La réserve contient 1,600 acres, dont 40 sont en culture, 200 en pâturages et 1,360 à l'état inculte.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'exploitation forestière et l'agriculture.

Population.—Le nombre des sauvages résidant actuellement dans ce comté est d'environ 160.

Santé.—L'année dernière, la grippe a beaucoup sévi, et quelques personnes ont succombé à ses atteintes, mais sauf cette épidémie, la santé des sauvages a été bonne.

Occupations.—Ces sauvages confectionnent des paniers, chassent, pêchent et cultivent. Le revenu total de la réserve est d'environ $4,000.

Bétail.—Le bétail comprend un cheval, 3 vaches, une génisse, un bouvillon et un porc.

Enseignement.—Les sauvages ont toutes les facilités pour procurer à leurs enfants une instruction égale à celle qui s'obtient dans les écoles publiques de cette province. L'instituteur actuel, M. DeVany, est très zélé, et les enfants font des progrès satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains, et paraissent être attachés à leur foi. Leurs offices ont lieu dans une jolie église qui se trouve sur la réserve et qui est fréquentée et soutenue par les catholiques romains de la Rivière-à-l'Ours.

J'ai, etc.,

J. J. SULLIVAN,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.

MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,

SHEET-HARBOUR, 28 novembre 1898

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Les sauvages de ce comté sont dispersés çà et là, de sorte qu'il est difficile pour moi de les visiter tous. De plus, ils changent constamment de résidences. A l'heure qu'il est, ils résident à Sheet-Harbour, Cole-Harbour, Dartmouth, Wellington Windsor Junction et Elmsdale.

Mouvement de la population.—L'année dernière, il y a eu deux décès. Plusieurs familles sont passées d'un endroit en un autre dans le même comté. Une femme a quitté le comté. Il est venu quelques familles d'autres parties de la province.

Occupations et traits caractéristiques.—Les sauvages de ce comté sont assez industrieux. Ils font la chasse et la pêche, travaillent comme bûcherons, confectionnent des paniers, etc. Ils sont observateurs des lois et sobres.

Enseignement.—Les enfants vont à l'école assez régulièrement.

J'ai, etc.,

CHS E. McMANUS,
Agent des sauvages..

NOUVELLE-ECOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,

SHUBÉNACADIE, 1er août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—La réserve d'Indian-Brook est située dans le comté de Hants et est très propre à la culture.

Cette réserve est celle sur laquelle demeurent tous les sauvages du comté de Hants qui s'occupent de culture.

Les trois réserves que comprend cette agence sont les suivantes : Shubénacadie-ouest, Long Lac (1,850 acres), Indian Brook (400 acres) et Pon-hook (1,000 acres).

Ressources—L'année dernière, les sauvages ont pourvu à leur subsistance principalement par la fabrication de rames, cuves, paniers, etc. Bien qu'ils ne prennent que peu d'intérêt à l'agriculture, ils font beaucoup de jardinage et cultivent diverses céréales, telles que le foin, l'avoine et la pomme de terre.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont tous des descendants de la ci-devant grande nation des Micmacs.

Population.—La population est de 95 âmes.

Santé et condition sanitaire.—Durant l'année, il y a eu plusieurs décès, causés, à une seule exception près, par la consomption, qui a régné à un haut dégré parmi la bande. Toutes les mesures voulues de propreté ont été prises pour empêcher que des maladies ne se déclarent.

Occupations.—Généralement parlant, les sauvages de cette agence n'ont pas d'occupation spéciale, mais ils possèdent le talent naturel de tirer parti de tout et réussissent parfaitement bien à subvenir à leurs besoins.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont à peu près autant de bestiaux que leurs voisins de race blanche placés dans la même position. Bien que leurs bâtiments aient besoin pour la plupart de menus réparations, ils sont en général confortables. Leurs bestiaux sont en bonne condition, surtout pour cette saison de l'année.

Enseignement.—Quelques-uns des sauvages prennent un vif intérêt à l'enseignement de leurs enfants, et sous la direction de leur dévoué instituteur, M. R. Logan, tous les élèves font beaucoup de progrès.

Religion.—Tous les sauvages de cette agence sont catholiques romains. Ils ont une église, et assistent aux offices régulièrement.

Progrès.—Des décès étant survenus dans presque toutes les familles, l'année dernière, les sauvages se sont laissé aller au découragement à certains moments, mais maintenant que la maladie a cessé d'exercer ses ravages, ils ont repris avec ardeur la lutte pour la vie. Le docteur McLean, leur habile médecin, leur a en tout temps prodigué ses soins et les a encouragés par de bonnes paroles.

Tempérance.—Aucun cas d'intempérance ne m'a été signalé durant l'année.

J'ai, etc.,

ALONZO WALLACE,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS.
GLENDALE, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec l'état qui l'accompagne.

Réserve.—Cette agence comprend deux réserves, l'une située à Whycocomah, l'autre à Malagawatch, et toutes deux dans le comté d'Inverness. La superficie totale des deux réserves est de 2,756 acres.

Ressources.—La culture du sol, la pêche, la tonnellerie, la vannerie, etc., constituent les ressources de cette bande.

Population.—La population totale des deux réserves est de 130 âmes.

Santé.—La grippe a sévi, le printemps dernier, mais la santé des sauvages, sur les deux réserves, a été bonne dans l'ensemble.

Occupations.—L'agriculture est le principal moyen d'existence de ces sauvages. En outre, ils manufacturent sur une grande échelle des barils, des cuves et des baquets. La fabrication de paniers et de mocassins, la pêche et la conduite des sportsmen, constituent aussi pour eux des sources importantes de revenu.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont moraux, honnêtes et observateurs des lois, et la plupart d'entre eux ont l'ambition de se suffire à eux-mêmes.

Observations générales.—Cette année, les vivres manquent sur ces réserves. Cela est dû aux causes exceptionnelles suivantes: (1) insuffisance totale de la récolte des pommes de terre l'année dernière ; (2) rareté et prix exorbitant des pommes de terre de l'Ile du Prince-Edouard ; (3) hausse dans le prix de la farine, par suite de la guerre hispano-américaine.

Pour ces raisons, les sauvages sont forcés, cette année, de vivre très chétivement—leurs principaux aliments consistent en lait, farine de maïs et anguille, ce poisson même étant assez rare.

J'ai, etc.,

D. McISAAC,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE KING,
STEAM-MILLS, 3 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec l'état qui l'accompagne.

Les sauvages de ce comté sont paisibles et tranquilles. Ils gagnent leur vie à fabriquer des paniers et des tonneaux, mais ils comptent aussi sur l'aide du département. Ils sont très imprévoyants, et lorsqu'ils subissent des accidents ou qu'ils tombent malades, le département est obligé de venir à leur secours.

Ces sauvages n'ont pas de forêt en propre, et ils ont de plus en plus de difficulté à se procurer la matière première pour les objets qu'ils fabriquent. Aussi, se proposent-ils de demander au gouvernement de vendre leur réserve et de leur acheter une forêt.

J'ai, etc.,

CHS E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS, DU COMTÉ DE PICTOU,
EUREKA, 16 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—Les réserves de ce district sont situées à l'anse des Sauvages et sur l'Ile des Sauvages, dans le havre de Merigonish. A ce dernier endroit il y a 2 îles—l'île A et l'île B. L'île A contient environ 45 acres et l'île B à peu près 20. Ces deux îles sont très fertiles. Les terres de l'anse des Sauvages sont en grande partie boisées et couvertes de grès. Ces terres, lorsqu'elles sont défrichées et cultivées, produisent de bonnes récoltes. La majorité des sauvages résident dans cette localité.

Moyens d'existence.—Les moyens d'existence de ces sauvages consistent dans la culture, le chargement et le déchargement des navires, la pêche, la tonnellerie et la fabrication de manche de pics pour l'exploitation minière. Les femmes s'emploient principalement à confectionner des paniers. Dans ces deux dernières années les sauvages ont donné plus d'attention à l'agriculture que par le passé, et ils deviennent de plus en plus industrieux dans les autres occupations auxquelles ils se livrent.

Bâtiments.—Les huttes ont presque complètement disparu pour faire place à des maisons confortables.

Statistique vitale.—Il y a eu 9 décès durant l'année.

Enseignement.—L'école de l'Ile des Sauvages a été réparée d'un bout à l'autre et sera ouverte d'ici à une semaine ou deux.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains et ils pratiquent leur religion avec ferveur et dévotion.

Moralité.—Les règles de la morale sont très bien observées.

J'ai, etc.,

RODERICK McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG,
CALEDONIA-CORNER, 23 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—Cette agence comprend trois réserves, situées respectivement à New-Germany, comté de Lunenburg, à Gold-River, même comté, et à Wildcat, comté de

Queen. Outre les habitants de ces réserves, il y a des sauvages qui résident à Lunenburg, à Bridgewater, à Milton et à Caledonia. La superficie de chacune des réserves en question est de 1,000 acres.

Santé.—Les sauvages de cette agence ont joui pour la plupart d'une bonne santé. Les règlements sanitaires établis par le département ont été fidèlement observés.

Occupations.—Les sauvages qui résident sur les réserves vivent surtout de culture ; ceux qui ne demeurent pas sur les réserves gagnent leur vie principalement à chasser, à pêcher et à fabriquer des paniers.

Enseignement.—Les sauvages paraissent s'intéresser beaucoup à la question de l'enseignement. L'école que l'on a établie pour eux à New-Germany a été assez bien fréquentée, et j'ai lieu de croire que le nombre des élèves sera considérable l'année prochaine. Les enfants sauvages des autres localités vont aux écoles publiques lorsqu'il leur est possible de le faire.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont moraux, honnêtes et observateurs des lois, et la plupart d'entre eux ont l'ambition de se suffire à eux-mêmes.

J'ai, etc.,

CHARLES HARLOW,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
SAINT-PIERRE, 5 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet des sauvages de l'Ile de la Chapelle.

Population.—La population n'a augmenté depuis l'année dernière que d'une âme.

Santé.—La santé des sauvages a été dans l'ensemble bonne, aucune épidémie ne s'étant déclarée.

Enseignement.—Les enfants qui fréquentent l'école font assez de progrès. Plusieurs d'entre eux peuvent lire et écrire très bien. Cette année, l'école est sous la direction de Mlle Boyd, une institutrice capable.

Religion.—L'été dernier, la réserve a été honorée de la visite de Mgr Cameron, qui a confirmé les enfants.

Traits caractéristiques.—Les sauvages qui résident sur cette réserve sont observateurs des lois, sobres et industrieux.

J'ai, etc.,

JOHN FRASER,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 15 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Statistique vitale.—L'année dernière, il y a eu une augmentation nette de trois dans le nombre des membres de la bande à laquelle je suis préposé, de sorte que la population micmaque de ce district est actuellement de 66 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La condition sanitaire des sauvages est bonne dans l'ensemble. Dans quelques cas, il y a eu une amélioration marquée sous le rapport de la propreté.

Occupations.—Quelques membres de cette bande sont d'assez bons cultivateurs, mais les principaux moyens d'existence des sauvages sont l'exploitation forestière, la chasse, la fabrication de cercles de mâts et la confection de paniers.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants vont aux écoles publiques. La majorité d'entre eux, malheureusement, demeurent à une si grande distance des écoles qu'il leur est presque impossible de s'y rendre.

Tempérance.—A l'exception d'un seul, ces sauvages sont tempérants.

J'ai, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 17 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Statistique vitale.—La population de la réserve, dans laquelle il y a eu une diminution de 2, est de 97 âmes, y compris les adultes et les enfants. Le nombre des individus au-dessous de 16 ans est de 43.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu très peu de cas de maladie parmi les sauvages de ce comté dans le cours de l'année dernière. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été mises en pratique. Les maisons sont très proprement tenues. La condition de la réserve au point de vue sanitaire est excellente.

Occupations.—Les sauvages gagnent leur vie principalement à fabriquer des tonneaux, à confectionner des paniers, à chasser, à pêcher et à cultiver. Plusieurs familles prennent beaucoup d'intérêt à la culture. Quelques-uns des sauvages sont employés

durant l'été par les cultivateurs qui demeurent dans le voisinage de la réserve et reçoivent des gages assez élevés.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il n'y a pas d'église sur la réserve, l'église catholique la plus proche se trouvent à Baddeck, à une distance de 9 milles de la réserve. Les sauvages assistent régulièrement aux offices qui sont célébrés dans cette église.

Enseignement.—L'année dernière, le nombre des enfants qui ont fréquenté l'école a été bien plus considérable que par le passé. Il a été fait beaucoup de réparation à la maison d'école durant l'année.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont tempérants, moraux et observateurs des lois.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE YARMOUTH,
YARMOUTH, 23 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située à environ 3 milles de la ville de Yarmouth. Elle contient 21 acres, et est en partie couverte de sapin et d'épinette.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 64 âmes (19 hommes, 15 femmes et 29 enfants).

Depuis mon dernier rapport, il y a eu 3 décès et 2 naissances. Vingt-deux sauvages sont allés s'établir dans les comtés avoisinants, ce qui explique la diminution dans le chiffre de la population.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu peu de cas de maladie, l'année dernière, et la santé des sauvages est, somme toute, bonne.

Occupation.—Les principales occupations des sauvages de ce comté sont la fabrication de paniers, la chasse et la pêche. Quelques-uns d'entre eux travaillent dans les scieries et comme garçons de ferme.

Religion.—Les membres de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux, tandis que d'autres sont indolents et mènent une vie nomade.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont pour la plupart tempérants et moraux.

J'ai, etc.,

GEO. R. SMITH,
Agent des sauvages.

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
CHEMIN DE HIGGIN, 26 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—Il y a deux réserves dans l'Ile du Prince-Edouard, savoir, l'Ile de Lennox et la réserve de Morell.

La première de ces réserves est une île dans la baie de Richmond. Elle contient 1,320 acres.

La réserve de Morell est située sur le lot 40, dans le comté de King. Elle contient 204 acres de terre fertile.

Population.—La population totale de cette surintendance est de 317 âmes, soit une augmentation de 11 sur le chiffre du dernier recensement.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu plusieurs cas de maladie parmi les sauvages durant l'hiver et le printemps, mais je suis heureux de pouvoir dire que leur condition sanitaire s'est beaucoup améliorée.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette peuplade sont la culture, la fabrication d'objets divers et la pêche.

Les sauvages établis sur la réserve de Morell obtiennent de bonnes récoltes tous les ans. Six familles résident sur cette réserve. L'un des sauvages qui réussissent le mieux ici est Benjamin Nicholas. Il travaille constamment sur la ferme, vit exclusivement des produits qu'elle lui rapporte, et possède un beau verger d'environ 20 pommiers. Il est tout à fait indépendant.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages qui résident sur les réserves occupent des maisons construites en bois de charpente, mais ceux qui sont dispersés au dehors logent sous des tentes ou dans des huttes qui offrent très peu de confort.

Ceux qui demeurent sur les réserves élèvent des chevaux, des vaches, des moutons et des volailles. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, tels que charrues, herses, etc.

Enseignement.—L'unique école que renferme ce district se trouve sur l'île de Lennox et est fréquentée par 28 enfants. Les enfants qui sont assidus font assez de progrès.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église qui a été construite il y a deux ans et qui leur fait honneur.

Tempérance.—A l'exception de quelques-uns, les sauvages de cette peuplade, je suis heureux de le dire, sont sobres. Il y a quelques années, ils ont organisé une société de tempérance sur l'île de Lennox ; les membres se réunissent tous les mois. M. Anthony Mitchell est le président. Cette société fait beaucoup de bien parmi les sauvages.

J'ai, etc.,

JEAN O. ARSENAULT,
Surintendant des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS,
RIVIÈRE BERENS, septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport sur la condition des sauvages du district dont j'ai été nommé surintendant au mois de juillet 1897.

Situation.—Cette agence est située sur les rives du lac Winnipeg ; elle part de la réserve de la Rivière Noire, au sud, et va jusqu'au Lac de la Croix, à environ 90 milles de la source de la Rivière Nelson. Les réserves qu'elle renferme sont les suivantes : Rivière Noire, Hollow-Water, Veine-de-Sang, Détroit du Huard, riviere des Pékans, Jack-Head, Rivière Berens, Rivière des Peupliers, Lac de la Croix, Norway-House, Grands Rapides et Pee-kange-kum.

Population.—La population totale de l'agence est de 2,168 âmes, soit une augmentation de 21 sur le chiffre de l'année 1897. Sur la réserve de la Rivière Noire il y a 13 hommes, 16 femmes, 15 enfants du sexe masculin et 17 du sexe féminin. Sur la réserve de Hollow-Water, il y a 23 hommes, 24 femmes, 34 enfants du sexe masculin et 29 du sexe féminin. A la Veine-de-Sang, il y a 10 hommes, 15 femmes, 19 enfants du sexe masculin et 10 du sexe féminin. Au Détroit du Huard, il y a 3 hommes,7 femmes,3 enfants du sexe masculin et 3 du sexe féminin. Sur la rivière des Pékans, il y a 79 hommes, 88 femmes, 91 enfants du sexe masculin et 70 du sexe féminin. A Jack-Head, il y a 19 hommes, 72 femmes, 27 enfants du sexe masculin et 21 du sexe féminin. Sur la réserve de la Rivière Berens, il y a 46 hommes, 54 femmes, 100 enfants du sexe masculin et 73 du sexe féminin. A la Rivière des Peupliers, il y a 23 hommes, 34 femmes, 56 enfants du sexe masculin et 33 du sexe féminin. Sur la réserve de Norway-House, il y a 118 hommes, 154 femmes, 140 enfants du sexe masculin et 170 du sexe féminin. Au Lac de la Croix, il y a 57 hommes, 73 femmes, 62 enfants du sexe masculin et 67 du sexe féminin. Aux Grands-Rapides, il y a 33 hommes, 39 femmes, 55 enfants du sexe masculin et 42 du sexe féminin. A Pee-kange-kum, il y a 13 hommes, 19 femmes, 21 enfants du sexe masculin et 24 du sexe féminin.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages sur les différentes réserves a été en général bonne, la mortalité n'ayant pas été plus grande que parmi les blancs. Il n'y a eu que 52 décès. C'est dans les endroits où il y a peu de maisons que la mortalité a été la plus forte. La condition sanitaire des sauvages s'améliorera d'année en année, à mesure qu'ils se construiront des habitations. Les principales maladies parmi les adultes sont la consomption et autres affections pulmonaires. Il y a absence presque complète de maladies contagieuses et infectieuses. Les cas de scrofule sont nombreux. Le docteur Jamieson, qui m'a accompagné lors de mon voyage pour le paiement des annuités, a vacciné un grand nombre d'enfants et a laissé une bonne provision de médicaments sur chacune des réserves. Ces médicaments ont été généralement déposés entre les mains du missionnaire de chaque localité, avec instructions minutieuses et explicites quant à la manière de les administrer.

Ressources et occupation.—Les sauvages, je suis heureux de le dire, prennent de plus en plus d'intérêt à l'agriculture, ce qui ajoute à leurs ressources. Le poisson a été rare à plusieurs endroits, particulièrement sur la réserve de la rivière Berens et sur celles situées au nord. Les sauvages résidant sur ces réserves n'ont pu obtenir assez de poisson pour leur propre subsistance pendant l'hiver ; mais à la rivière Noire, au détroit du Huard et à la Veine-de-Sang, la pêche a atteint la moyenne. Depuis le printemps, les sauvages de la rivière Bérens et de la rivière des Peupliers ont très bien réussi ; ils ont pris plusieurs pièces d'esturgeon, pour lesquelles ils ont reçu un bon prix, variant entre $1 et $1.50 la pièce. A la rivière Berens, l'on a vendu de ce poisson pour un montant d'au moins $300.

Chasse.—A la Rivière Noire, à Hollow Water, à la Veine de Sang et au Détroit du Huard, la chasse a rapporté peu de chose ; mais sur les réserves à partir de la Rivière des Pékans et au nord, les animaux à fourrures de valeur ont été abondants.

Plusieurs des sauvages qui résident sur les réserves situées au sud de la rivière Berens gagnent beaucoup d'argent à travailler dans les scieries, à couper des billots ou à bûcher du bois.

Bâtiments.—Je suis heureux de pouvoir dire que sur un grand nombre des réserves il y a eu une amélioration marquée en ce qui concerne les bâtiments, et si j'en juge par les apparences, mon prochain rapport sera encore plus favorable.

Bétail.—Les sauvages de cette agence, à l'exception de ceux qui demeurent sur la réserve de la Rivière Bérens, font peu de progrès sous le rapport de l'élevage.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont de plus en plus en demande, ce qui est très encourageant. Les sauvages négligent quelque peu leur outillage agricole, mais ils commencent à comprendre la nécessité d'en prendre plus soin.

Enseignement.—J'ai visité toutes les écoles de cette agence, à l'exception de celle de la Rivière Noire, qui, par suite de l'absence de l'instituteur, était fermée. D'après ce que j'ai vu, les instituteurs font tout en leur pouvoir pour apprendre aux enfants à lire et à écrire et pour les initier aux mœurs et aux coutumes des blancs. Ils ont à surmonter des difficultés que ne rencontrent pas les instituteurs d'enfants de race blanche. La principale de ces difficultés est l'assistance irrégulière. Les parents ne sont pas encore en état d'apprécier pleinement les avantages que retireraient leurs enfants d'une bonne instruction élémentaire.

Quelques-unes des maisons d'école sont quelque peu délabrées. J'ai tout lieu de croire que d'ici à l'année prochaine il sera construit de nouvelles écoles.

Religion.—Sur la réserve de la Rivière Noire,il y a une grande église anglicane, qui est bien fréquentée. Sur la réserve de Hollow-Water, les offices ont lieu dans la maison d'école suivant les rites de l'Eglise d'Angleterre. A la Veine-de-Sang, les sauvages sont pour la plupart païens. A la Rivière Bérens, les méthodistes ont une église spacieuse, desservie par le révérend M. McLaughlin. Il y a une jolie résidence ici pour le missionnaire. Beaucoup de monde assiste aux offices. A la Rivière des Peupliers, il y a une autre mission méthodiste que dessert le rév. M. McLaughlin, de la Rivière Berens ; en l'absence de ce dernier, les offices (ils ont lieu dans la maison d'école) sont conduits par M. Dargue, l'instituteur de l'école. A la Rivière des Pékans, il y a une mission méthodiste importante et prospère, à laquelle est préposé le rév. M. Desbrough, les offices ayant lieu dans une jolie église pouvant contenir 400 personnes ; cette église, paraît-il, est toujours remplie. A Park-Head, il y a une mission de l'Eglise d'Angleterre, les offices étant célébrés dans une église.

A Norway-House, il y a une mission méthodiste très importante, que dessert M. Nelson, aidé de deux prédicateurs locaux. Il y a ici une grande et jolie église, qui peut contenir au moins 400 personnes et qui s'emplit deux fois par jour. Il y a aussi à cet endroit un bon presbytère. Au Lac de la Croix, il y a une autre mission méthodiste, à laquelle est préposé le révérend Ed. Papanike, un sauvage, les offices ayant lieu dans une église. Cette mission, d'après ce qu'on m'a dit, est dans une condition prospère. Aux GrandsRapides, il n'y a pas de mission régulièrement établie ; le révérend M. McLaughlin visite cette réserve de temps à autre. A Pee-kange-kum, il n'y a aucune mission ; les sauvages sont tous païens.

Grâce aux efforts infatigables déployés par le révérend John McDougall, de l'Eglise méthodiste, et le vénérable archidiacre Phair, de l'Eglise d'Angleterre, les sauvages font de plus en plus de progrès au point de vue moral. L'on ne saurait trop louer les missionnaires résidants et les instituteurs pour le zèle dont ils font preuve dans l'exercice de leurs devoirs ardus.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont industrieux, observateurs des lois et tempérants. L'ivresse est une chose inconnue maintenant. Un cas d'intempérance est venu à ma connaissance, mais le contrevenant a été promptement arrêté et puni.

J'ai, etc.,

J. W. SHORT,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE CLANDEBOYE,
WINNIPEG, novenbre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—Dans l'agence de Clandeboye il y a 3 réserves, contenant environ 73,394 acres, savoir : Saint-Pierre, situé à quelques milles au nord de Selkirk ; réserve de la Rivière de Tête-Ouverte, à l'embouchure de la rivière de ce nom, au nord-est du lac Winnipeg ; et Fort-Alexandre, à l'embouchure de la rivière Winnipeg.

Ressources.—Les ressources des sauvages de ce district sont la culture, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche et la chasse.

Tribu.—La tribu à laquelle ces sauvages appartenaient primitivement était celle des Ojibbewas, mais subséquemment un grand nombre de Cris venus des rives de la baie d'Hudson se sont établis parmi eux, et sont si attachés à leur nationalité que souvent la question de race est le principal facteur dans l'élection du chef et des conseillers.

Population.—Le nombre des sauvages à qui l'annuité a été payée, cette année, a été de 1,792, savoir : Saint-Pierre, 1,090 ; Tête-Ouverte, 193 ; Fort-Alexandre, 500. Ce nombre ne comprend pas les absents.

Santé et condition sanitaire.—Les règlements sanitaires du département sont généralement observés, et les maisons et dépendances sont très propres et bien tenues. La santé des sauvages est dans l'ensemble satisfaisante. Il n'y a aucune épidémie parmi eux. Les maladies prédominantes sont la consomption, le scrofule et la syphilis. Le Dr Steep, l'officier médical, visite officiellement la réserve Saint-Pierre une fois par mois, et les réserves de Tête-Ouverte et de Fort-Alexandre tous les trois mois, et plus souvent lorsque c'est nécessaire.

Occupation.—Plusieurs de ces sauvages s'emploient à guider les touristes, à pêcher, à travailler dans les forêts et les scieries, à couper du bois de corde, à chasser, etc., tandis que d'autres cultivent, élèvent des bestiaux et coupent du foin. Ils tirent de ces diverses occupations un revenu suffisant pour leur permettre de vivre à l'aise.

Bâtiments.—Il y a 222 maisons construites en troncs d'arbres sur la réserve de Saint-Pierre ; il y en a 32 à Tête-Ouverte, et 81 à Fort-Alexandre. L'on compte en tout 294 étables à bestiaux, dont 225 se trouvent à Saint-Pierre, 17 à Tête-Ouverte et 52 à Fort-Alexandre.

Bétail.—Le nombre des bestiaux de toutes espèces dans cette agence est de 1,058, dont 769 appartiennent aux sauvages de Saint-Pierre, 71 à ceux de Tête-Ouverte et 218 à ceux de Fort-Alexandre.

Instruments aratoires et voitures.—Le nombre total des instruments aratoires est de 1,081, dont 880 appartiennent aux sauvages de Saint-Pierre, 67 à ceux de Tête-Ouverte et 134 à ceux de Fort-Alexandre.

Je ferai remarquer que la bande de Saint-Pierre possède 50 charrues, 52 herses, 70 faucheuses et 70 grands râteaux ; les herses, les faucheuses et les râteaux ont été achetés par les sauvages. Cette bande possède aussi en propre 179 chariots, charrettes, traîneaux et bogheis.

Enseignement.—Il y a 8 écoles dans cette agence, savoir : 5 à Saint-Pierre, 1 à Tête-Ouverte et 2 à Fort-Alexandre. Ces écoles sont commodes et pourvues de tout ce

qui est nécessaire pour l'enseignement efficace des élèves ; mais ceux-ci manquent d'assiduité, et pour cette raison, leurs progrès sont lents.

Religion.—Dans cette agence il y a 5 églises anglicanes, fréquentées par 1,229 personnes; trois églises catholiques romaines, fréquentées par 441 personnes; et une église baptiste, fréquentée par 44 personnes. Les églises anglicanes sont desservies par les révérends MM. Anderson, Coater et Thomas, et les églises catholiques romaines par les révérends pères Allard et Magnan. Le révérend W. H. Prince est le desservant de l'église baptiste. Ces sauvages assistant régulièrement aux offices et prennent beaucoup d'intérêt aux cérémonies religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Le trait caractéristique du sauvage est le manque d'application à tout ce qu'il entreprend, lorsqu'il est laissé à lui-même, mais il travaille avec diligence lorsqu'il est constamment surveillé et contrôlé. Les sauvages aiment à se vêtir fastueusement et sont des plus imprévoyants. Ils sont très dociles lorsqu'ils sont traités avec bienveillance, mais ils sont rebelles et revêches lorsqu'on leur reproche quelque faute. Ils sont observateurs des lois et paisibles, et commencent à apprécier tout ce qui peut donner le bien-être.

Tempérance.—Les sauvages sont pour la plupart strictement tempérants. Quelques-uns d'entre eux font usage des spiritueux lorsqu'ils en ont l'occasion. Il arrive souvent que des liqueurs alcooliques sont fournies aux sauvages par des vagabonds peu scrupuleux.

Moralité.—Les sauvages n'ont pas toujours observé les lois sacrées du mariage. Prendre une femme, la chasser pour la cause la plus futile, et en prendre une autre,—c'était là une coutume fort en honneur parmi eux ; mais je suis heureux de pouvoir dire que les cas de ce genre sont aujourd'hui très rares dans cette agence. Le chef et les conseillers m'ont prié d'attirer l'attention du département sur ce sujet, afin qu'une loi soit adoptée les autorisant à sévir contre ceux qui se rendent coupables de ces manœuvres illégales.

Observations générales.—Le sol dans cette agence est exceptionnellement fertile. Sur les réserves de Saint-Pierre et de Tête-Ouverte le foin donne un rendement énorme ; il en est coupé tous les ans des milliers de tonnes, dont une grande partie est vendue à Selkirk et à Winnipeg. Cette année, il a été récolté plus de 600 boisseaux de céréales et près de 10,000 boisseaux de racines.

Ces sauvages possèdent environ 12,000 bateaux, fusils, rets et trappes. L'année dernière, la pêche et la chasse leur ont rapporté à peu près $20,000, et ils ont gagné beaucoup d'argent par la vente de bois de corde, de baies et de riz sauvage, et à travailler dans les scieries, sur les steamers et au service de cultivateurs. Tout ce que le département fournit aux sauvages de ce district consiste en quelques provisions pour les infirmes et les indigents, un petit nombre d'instruments aratoires et une légère quantité de semence de plantes jardinières, ce qui prouve qu'ils se suffisent presque entièrement.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE COUTCHEECHING,
FORT-FRANCES, ONT., 15 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Agence.—L'agence de Coutcheeching est située dans le district de la rivière La Pluie, traité n° 3.

Réserve.—L'agence comprend les réserves suivantes : Hungry-Hall n° 1 et n° 2, Long-Saut n° 1 et n° 2, Manitou n° 1 et n° 2, Petites-Fourches, Coutcheeching, Stangecoming, Naicatchewenin, Nickickousemenecanning, Rivière Seine et Lac La Croix.

Les quatre premières réserves sont situées sur la rivière La Pluie, les quatre suivantes sur le lac La Pluie, et les deux dernières sur la rivière Seine et le lac La Croix, respectivement.

La superficie totale des réserves ci-dessus est de 66,126 acres.

Ressources.—Les réserves sur la rivière La Pluie contiennent une grande étendue de terre propre à la culture ; l'on y rencontre aussi beaucoup de pin et une grande quantité de bois de chauffage. Le poisson et le gibier abondent à certaines saisons de l'année. Les réserves sur les lacs sont rocheuses, et il n'y a pas de doute que l'on y découvrira de bons terrains miniers, qui constitueront pour les sauvages une importante source de revenus. Il y a beaucoup de pin sur la réserve de Nickickonsemencanning ainsi que sur celle de la rivière Seine. Le poisson et le gibier sont aussi en abondance à certaines époques de l'année.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population, à l'époque où les annuités ont été payées, était de 843 âmes, et se décomposait comme suit : 169 hommes, 231 femmes, 220 enfants du sexe masculin et 223 du sexe féminin.

Santé et condition sanitaire.—L'année dernière, la santé des sauvages a été bonne dans l'ensemble. Le docteur Moore leur a donné tous les soins voulus et en a vacciné un certain nombre. Les villages sont tenus proprement, tous les déchets étant brûlés. Aucune épidémie ne s'est déclarée. Il y a plusieurs cas de consomption et de scrofule, mais pas plus que d'habitude.

Occupations.—Ces sauvages se sont employés durant l'année à cultiver leurs champs et leurs jardins, à construire des maisons, à réparer leurs habitations, à faire la chasse et la pêche, à travailler dans les scieries, dans les forêts et sur les steamers, à conduire des trains de bois, à guider les touristes et les gens à la recherche de terrains miniers, à fabriquer des canots d'écorce, à vendre des baies et des ouvrages en rassades, etc., etc.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'agence ont été réparés et présentent maintenant une jolie apparence. Un grand nombre de maisons d'un style moderne ont été construites par les sauvages sur les différentes réserves.

Je mentionnerai 4 maisons érigées sur la réserve de Coutcheeching par Joseph Jourdain, fils, Esquibenesse, Wm. Mainville et Joseph Grimo. Il en a été bâti d'autres sur les réserves du Long-Saut et de la rivière Seine. Les sauvages s'appliquent à construire leur maisons autant que possible d'après le même plan que celles des blancs. Les étables pour les bestiaux sont petites, mais confortables et propres.

Enseignement.—Il y a dans cette agence 443 enfants, dont un tiers sont en âge d'aller à l'école. Il y a 3 externats, un à Long-Saut, un à Manitou et un aux Petites-

Fourches. Un bâtiment a été acheté pour remplacer la vieille maison d'école de Manitou, de sorte que les 3 écoles ne laissent plus maintenant rien à désirer. Des cabinets d'aisances ont été installés dans chacune d'elles. Il y a aussi un externat sur la réserve de Coutcheeching. Le programme d'études réglementaire est suivi autant que possible. Les élèves ne sont pas assidus et font peu de progrès.

Les parents ne paraissent pas prendre beaucoup d'intérêt à l'enseignement de leurs enfants. Je m'efforce de leur faire comprendre l'importance de l'instruction, et je ne cesse d'exhorter les instituteurs à faire tout en leur pourvoir pour rendre les élèves plus assidus.

Religion. —Au Long-Saut, il y a une très jolie église que dessert le révérend M. Johnson, et qui est fréquentée par beaucoup de monde. Aux Petites-Fourches, les offices ont lieu dans la maison de l'instituteur, qui appartient à la mission de l'Eglise d'Angleterre. Les instituteurs sont le révérend M. Gover à Long-Saut, M. Wood à Manitou, et M. Bagshaw aux Petites-Fourches ; ce sont eux qui conduisent les offices en l'absence du révérend M. Johnson.

Le révérend père St. Almont célèbre le service divin tous les deux dimanches dans la maison d'école de la réserve de Coutcheeching, et un grand nombre de personnes y assistent. Les deux missionaires sont très zélés.

Dans cette agence il y a 100 catholiques romains et 50 anglais, le reste des sauvages étant païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont en général honnêtes et observateurs des lois. Des plaintes m'ont été faites contre certains individus qui avaient enlevé les rets du capitaine Hooper, de la rivière Seine. Un des membres de la bande de Hungry-Hall s'est porté à des voies de fait contre son chef, mais il y avait eu provocation.

Deux sauvages, Ange-ke-jick, de Long-Saut, et Ma-che-king-ung, de Manitou, agissent comme pilotes à bord des steamers qui font le service sur la rivière La Pluie et reçoivent de bons gages, qu'ils emploient à améliorer leurs maisons. Mis-che-keke-jick, conseiller à la Rivière La Seine, Windgoes, conseiller à Nickickonsemenecanning, et les frères Mainville, de la réserve de Choutcheeching, ainsi que plusieurs autres méritent des éloges pour les progrès qu'ils ont faits jusqu'ici.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont en général tempérants et moraux. L'année dernière, le trafic des spiritueux, je suis heureux de le dire, a été très restreint. Trois individus contre qui des mandats avaient été lancés se sont enfuis aux Etats-Unis. Comme ceux qui vendent les spiritueux sont très circonspects et que la frontière est proche, il est difficile de faire des exemples.

Observations générales.—L'année dernière, M. Lévesque a visité cette agence et en a fait une inspection minutieuse.

Kee-way-quon-astung, chef de la réserve de Nickickonsemenecanning, ainsi que son gendre et son cousin, se sont noyés dans le cours de l'automne dernier. Les cadavres n'ont pas encore été repêchés.

En terminant, je dirai que les sauvages de cette agence ont fait assez de progrès et se sont bien conduits.

J'ai, etc.,

MAGNUS BEGG,
Agent des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
SURINTENDANCE DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 1er octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La surintendance à laquelle je suis préposé comprend les agences de Portage-La-Prairie, de Manitowapah et du Pas, les deux premières se trouvent dans la province de Manitoba et la dernière dans le district de Saskatchewan, territoires du Nord-Ouest.

Il y a 18 réserves dans cette surintendance, savoir, 3 dans l'agence de Portage-La-Prairie, 9 dans celle de Manitowapah et 6 dans celle du Pas.

Les réserves de l'agence de Portage-La-Prairie sont toutes situées dans des régions agricoles et fertiles ; celles de Manitowapah se trouvent sur les lacs Manitoba, Winnipegosis et Saint-Martin, et celles du Pas sur la rivière Saskatchewan (en bas) et ses tributaires.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

BANDE DE LA ROSSEAU.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au confluent des rivières Rouge et Rosseau, dans le canton 2, rang 2, à l'est du premier méridien principal. Il y a aussi une réserve secondaire qui est connue sous le nom de " Rapides de Rosseau", et qui se trouve sur la rivière Rosseau, à 11 milles à peu près de la réserve principale. Celle-ci a une superficie d'environ 13,500 acres, et la réserve secondaire contient 800 acres.

Population.—A l'époque où les dernières annuités ont été payées, la population totale des deux réserves était de 239 âmes et se décomposait comme suit : 65 hommes, 74 femmes et 105 enfants. La réserve de la Rosseau proprement dite renferme à peu près 60 pour 100 de la population, le reste des habitants résident aux Rapides.

Ressources.—La réserve principale est très propre à la culture mixte, et il y a beaucoup de bois sur les bords de la rivière, Le foin sauvage croît en immenses quantités sur la réserve et il y a une vaste étendue d'excellente terre à grain. Si les sauvages s'appliquaient à la culture des céréales et à l'élevage, ils deviendraient bientôt indépendants. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a amélioration de ce côté. Un instituteur agricole a été nommé récemment. La réserve des Rapides consiste en terres à grain ; à cet endroit le sol est plus léger que sur la réserve principale.

Les sauvages de cette agence sont économes et ambitieux de se suffire. Cette année, l'on a ensemencé 90 acres de terre sur la réserve principale et 65 acres sur celles des Rapides.

Comme les relevés du battage ne m'ont pas encore été envoyés, je ne puis pas vous donner le résultat de la récolte.

Bétail.—Il y a sur les deux réserves 28 têtes de bétail et 36 chevaux et bœufs.

BANDE DU LAC DES CYGNES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le canton 5, rang 11, à l'ouest. Il y a une réserve secondaire qui est connue sous le nom de "Jardins sauvages" et qui comprend la section 11, canton 9, rang 9, à l'ouest.

La réserve principale contient 11,800 acres et celle des Jardins 640. La population totale est de 120 âmes (33 hommes, 44 femmes et 43 enfants). Soixante-quinze pour cent des habitants résident au Lac du Cygne.

Ressources.—La réserve principale consiste presque entièrement en prairies ondulées et parsemées de forêts de peupliers. Le sol est fertile et propre à la culture mixte. Il croît de grandes quantités de foin sauvage sur le bord du lac. Le chemin de fer du Pacifique Nord traverse la réserve, et il y a une gare à peu près au centre de celle-ci.

Cette année, les sauvages ont ensemencé 125 acres de terre, et lors de ma visite la récolte permettait d'être abondante. M. Malcolm Campbell remplit la charge d'instructeur agricole, et il n'y a pas de doute que sous sa direction la condition des sauvages s'améliorera beaucoup.

La réserve secondaire est située sur la rive sud de l'Assiniboine et renferme de magnifiques terres à blé. Cette année, l'on a ensemencé 72 acres de terre, et tout indique que la récolte sera bonne. La réserve n'est pas propre à l'élevage, vu que le foin est rare. Les sauvages qui résident ici ne font pas de progrès et sont assez difficiles à conduire.

BANDE DES LONGUES-PLAINES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de l'Assiniboine, à environ 15 milles au sud-ouest de Portage-La-Prairie. Elle contient à peu près 10,800 acres, et est couverte de forêts sur la plus grande partie de son étendue. Elle n'est pas aussi propre à la culture que les autres réserves de l'agence ; le sol est meuble et sableux. Il y a environ 1,000 acres de terrain susceptibles de culture. Il y a aussi un grand nombre de marais où de grandes quantités de foin peuvent être coupées lorsque la saison n'est pas trop humide. Cette année, il a été ensemencé 140 acres de terre, et l'on s'attend que la récolte atteindra la moyenne.

Population.—La population est de 136 âmes (38 hommes, 50 femmes et 48 enfants).

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont fait des progrès, l'année dernière. Ce printemps, ils ont été pourvus d'un bon nombre d'instruments aratoires, etc., achetés à même leurs fonds non capitalisés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ce qui suit s'applique à toutes les réserves de cette agence.

Progrès.—Les sauvages font assez de progrès et paraissent être contents de leur sort.

Religion.—Ils sont tous païens, à l'exception de quelques catholiques romains résidant sur la réserve de la Rosseau. Une petite église catholique romaine a été érigée sur cette réserve, l'année dernière. Les sauvages sont très opposés aux missionnaires et aux écoles. Parmi les plus jeunes il y en a qui aimeraient à se faire instruire, mais ils sont empêchés de le faire par les plus vieux. Cependant, je suis heureux de dire que ce sentiment disparaît graduellement. Cette année, deux ou trois familles envoient leurs enfants à l'école.

Santé et condition sanitaire.—La santé et la condition sanitaire des sauvages sont bonnes. Les naissances ont excédé les décès de cinq. La scrofule et la consomption sont les maladies prédominantes. Ces sauvages sont en général observateurs des lois et obéissants.

Instruments aratoires.—Il a été distribué, cette année, sur les différentes réserves un grand nombre d'instruments aratoires et une forte quantité de semence, et si les récoltes sont aussi bonnes que l'on s'y attend, cela encouragera les sauvages à se livrer avec ardeur à la culture.

Effets de ménage.—Les sauvages se pourvoient graduellement des choses que l'on rencontre dans les foyers des blancs. Dans plusieurs des maisons il y a des poêles, des lampes, des horloges, etc.

Moyens d'existence.—De nombreux moyens d'existence s'offrent aux sauvages de cette agence. Outre leurs opérations agricoles sur les réserves, les hommes gagnent beaucoup d'argent à travailler comme journaliers agricoles durant les mois d'été, et les femmes ainsi que les enfants arrachent de la racine de sénéga, ce produit se vendant facilement.

SAUVAGES SIOUX.

En terminant mon rapport au sujet de cette agence, je désire attirer votre attention sur les Sioux résidant dans les limites de la ville de Portage-la-Prairie. Ces sauvages, comme vous le savez, ont émigré des Etats-Unis et descendent de la grande nation des Sioux, dont les membres furent obligés de se réfugier ici après l'effroyable massacre des colons blancs dans le Minnesota et les Dakotas, en 1862. Il y a quelque 12 ans, alors qu'ils étaient tombés au dernier dégré de la dégradation humaine, un certain nombre de citoyens d'ici s'intéressèrent à eux. Quelques dames établirent une petite école, qui se développa peu à peu et qui est maintenant un pensionnat pourvu de toutes les choses nécessaires et fréquenté par près de 40 élèves. Grâce surtout aux efforts déployés par M. A.-D. Mackay, caissier du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, les hommes et les femmes se décidèrent à épargner et à déposer une partie de leurs gains pour acheter des terres.

De cette façon ils épargnèrent près de $400, avec lesquels ils achetèrent 26 acres de terre sur la rivière Assiniboine, dans les limites de cette ville, et ils ont toujours demeuré à depuis. Les sauvages de cette peuplade sont prospères. Ils ont de bonnes maisons et de beaux jardins et vivent dans le confort. La Société des missions de l'Eglise presbytérienne du Canada a fait construire une jolie église, qui est bien fréquentée.

Je suis heureux de dire qu'un arrêté du conseil a dernièrement été adopté concédant à ces sauvages le lot 14 de la paroisse de Portage-la-Prairie pour des fins de culture.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

BANDE DE LA BAIE AU SABLE.

Réserve.—J'ai visité cette bande le 6 juillet 1897 et le 4 août 1898. La réserve est située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba et couvre une superficie de 12,102 acres. Elle est assez boisée. Le terrain est bas et impropre à la culture, mais offre toutes les conditions voulues pour l'élevage du bétail. Les terres à foin ont été à diverses reprises inondées par les eaux du lac.

Statistique vitale.—La population est de 252 âmes. Voici comment elle se décompose : 43 hommes, 52 femmes et 157 enfants. Il y a eu 21 naissances et 6 décès.

Ressources.—La pêche, la chasse, le jardinage, l'élevage du bétail et la récolte de racine de sénéga sont les principales ressources de ces sauvages. Les hommes gagnent quelque chose durant l'été à travailler comme journaliers sur les fermes.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une bonne école construite en bois de charpente. Un assez grand nombre d'enfants fréquentent cette école.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous catholiques romains. Le père Comeau est leur directeur spirituel. Une jolie petite église a été construite cette année.

Santé et condition sanitaire.—Les jeunes membres de cette bande sont beaucoup affligés de la scrofule ; le fait est qu'il est rare de trouver un enfant qui n'en soit pas atteint.

Des mesures énergiques ont été prises dans ces dernières années pour améliorer la condition sanitaire des sauvages. Les maisons et les cours sont tenues proprement, et la mortalité, cette année, est beaucoup moindre.

Bétail.—Les membres de cette bande prennent beaucoup d'intérêt à l'élevage. Leur troupeau comprend près de 100 têtes de bétail. Ils ont aussi 71 poneys et un grand nombre de porcs.

BANDE DU LAC MANITOBA.

Réserve.—J'ai visité ces sauvages le 8 juillet 1897 et le 5 août 1898. Leur réserve est située sur la rive orientale du lac Manitoba. Elle contient une superficie de 11,881 acres, Elle est en grande partie couverte de forêts. Il y a de vastes prairies de foin, qui sont fréquemment inondées par les eaux du lac. Pour cette raison, les sauvages ont souvent de la difficulté à obtenir du foin pour leur bétail, qui se chiffre par environ 150 têtes. Le terrain de cette réserve est très bas, de sorte que l'on ne réussit guère dans le jardinage.

Population.—La population est de 116 âmes et se décompose comme suit : 23 hommes, 27 femmes et 66 enfants.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous catholiques romains.

Enseignement.—L'école n'est fréquentée que par un petit nombre d'enfants. Les parents sont indifférents, et quelques-uns d'entre eux demeurent trop loin.

Bâtiments.—Les maisons sont assez confortables ; elles sont construites en troncs d'arbres, avec toits de chaume.

Occupations.—Les sauvages de cette peuplade vivent principalement de chasse et de pêche. Ils comptent peu sur le jardinage, pour la raison que je viens d'indiquer.

BANDE DU LAC DU FLUX ET REFLUX.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 10 juillet 1897 et le 6 août 1898. Leur réserve a une superficie de 10,865 acres.

Population.—La population est de 63 âmes. Elle se décompose comme suit : 16 hommes, 20 femmes et 27 enfants.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Quelques-uns d'entre eux sont Anglicans, et il y a deux familles de païens.

Bétail.—Les sauvages de cette bande possèdent à peu près 70 têtes de bétail.

Enseignement.—L'école est fréquentée par un assez grand nombre d'élèves et est bien conduite.

Condition matérielle.—Les sauvages de cette peuplade sont à l'aise. Leur chef est un excellent homme, qui fait tout en son pouvoir pour que ses concitoyens marchent dans la voie du progrès. L'année dernière, ils ont fait beaucoup d'améliorations à leurs maisons, et ils ont construits deux beaux ponts.

Ils blanchissent leurs maisons avec de la chaux qu'ils font eux-mêmes. Ils ont de bons jardins et cultivent une grande quantité de pommes de terre et d'autres légumes.

William Richard est celui qui possède la plus jolie maison, le plus beau jardin et les plus belles dépendances qu'il y ait sur la réserve.

Ressources.—Le poisson et le gibier abondent, et les hommes font un peu d'argent comme bûcherons.

BANDE DE FAIRFORD.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 13 et le 14 juillet 1896, et le 19 août 1898.

Cette réserve est la plus prospère qu'il y ait dans l'agence. Elle est située sur la rivière Fairford et contient 11,723 acres.

Population.—La population est de 182 âmes. Elle se décompose comme suit : 42 hommes, 45 femmes et 90 enfants.

Le chef et les conseillers prennent beaucoup à cœur les intérêts de leurs concitoyens. Le terrain est plus élevé que sur la plupart des autres réserves de cette agence, et est par conséquent plus favorable au jardinage.

Enseignement et religion.—Il y a sur la réserve 2 externats et 2 églises (un temple anglicau et un temple baptiste). La Compagnie de la Baie-d'Hudson a un poste ici, et il y a aussi un bureau de poste.

Ressources.—Outre qu'ils chassent, pêchent, cultivent et jardinent, les sauvages gagnent beaucoup d'argent à travailler comme bûcherons, en hiver, et comme journaliers agricoles, en été.

C'est à cet endroit que l'on se propose de creuser un canal pour abaisser le niveau des eaux du lac Manitoba, et lorsque les travaux seront commencés tous les sauvages capables de travailler pourront sans doute trouver de l'emploi.

BANDE DE LA PETITE-SASKATCHEWAN.

Réserve.—J'ai visité les membres de cette bande le 15 juillet 1897 et le 20 août 1898. Leur réserve est située sur la rive nord-ouest du lac Saint-Martin, et contient 3,200 acres.

Population.—La population est de 106 âmes. Elle se compose comme suit : 27 hommes, 27 femmes et 52 enfants.

Ressources —Cette réserve est plus propre à l'élevage du bétail qu'au jardinage. Le terrain est généralement bas et le sol est froid et humide ; cependant, les sauvages cultivent de grandes quantités de pommes de terre.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont anglicans ; il y a quelques baptistes parmi eux.

Observations générales.—Les membres de cette bande jouissent d'une bonne santé et observent bien les règles de l'hygiène. Ils ont un beau troupeau de bétail, et en prennent bien soin. Les principales occupations des sauvages de cette peuplade sont la chasse et la pêche. L'école est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants.

BANDE DU LAC SAINT-MARTIN.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 17 juillet 1897 et le 20 août 1898. Leur réserve est située à l'extrémité nord du lac Saint-Martin et contient 4,000 acres. La description de la réserve en dernier lieu mentionnée s'applique à celle-ci, vu qu'elles sont identiques sous tous rapports. Elles sont toutes deux bien boisées.

Population.—La population est de 104 âmes. Voici comment elle se décompose : 26 hommes, 29 femmes et 49 enfants.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX GRUES.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 23 juillet 1897 et le 8 août 1898. Leur réserve est située près de l'extrémité nord-ouest du lac Manitoba, et couvre une superficie de 8,760 acres.

Population.—La population est de 53 âmes, 11 hommes, 9 femmes et 33 enfants.

Ressources.—Cette réserve n'offre pas aux sauvages autant de facilités pour gagner leur vie que quelques-unes des autres réserves, mais je suis heureux de pouvoir dire que malgré la position désavantageuse dans lequelle ils se trouvent, les membres de cette petite bande réussissent bien. Ils ont plus de 50 têtes de bétail, et, cette année, leurs jardins ont une belle apparence. Le poisson et le gibier sont abondants et constituent les principales sources de subsistance de ces sauvages.

Enseignement.—L'école est bien fréquentée.

Religion.—Parmi les sauvages de cette peuplade, 9 sont anglicans et les autres sont païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 25 et le 27 juillet 1897 et le 10 août 1898. Leur réserve est située sur le lac de la Poule-d'Eau, entre les deux rivières de la Poule-d'Eau, et couvre une superficie de 4,616 acres.

Population.—La population comprend 32 hommes, 28 femmes et 69 enfants, soit un total de 129 âmes.

Ressources.—Cette réserve se trouve dans une situation défavorable, mais grâce aux efforts infatigables de l'instituteur, M. I. Adams, secondés par le chef et les conseillers, c'est une des réserves les plus prospères de l'agence. Le bois est rare, le foin ne croît qu'à quelque distance, et le sol est salé ; mais malgré tous ces désavantages, les sauvages progressent. Ils ont plus de 60 bestiaux et 18 chevaux. La chasse et la pêche sont leurs principaux moyens d'existence.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un pensionnat et un externat qui se trouvent dans le même bâtiment et que contrôlent les catholiques romains. Le département du pensionnat reçoit une subvention pour 15 élèves. L'assistance moyenne à l'externat a été de 25 pour le dernier trimestre. De tous les établissements d'enseignement que comprend ma surintendance, c'est celui-ci qui donne les meilleurs résultats.

BANDE DU CREEK DU PIN.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 29 et le 30 juillet 1897, et le 13 août 1898. Leur réserve, comme son nom l'indique, est située sur le Creek du Pin, petit cours d'eau qui se jette dans le lac Winnipegosis. Le village se trouve à environ 2 milles du lac, sur un terrain élevé et sec. Le sol est quelque peu pierreux, mais est propre au jardinage, et à la culture sur une petite échelle. La réserve est en partie couverte de peupliers et d'épinettes. Sa superficie est de 9,145 acres.

Population.—La population est de 85 âmes, et se décompose comme suit : 16 hommes, 26 femmes et 43 enfants.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'employent à pêcher, à chasser, à jardiner et à élever du bétail. Ils possèdent peu de bestiaux.

Enseignement.—Il y a ici comme sur la réserve de la rivière de la Poule-d'Eau un pensionnat et un externat combinés. Les élèves ne font pas autant de progrès que ceux qui fréquentent l'établissement de la réserve que je viens de mentionner, mais il est question de faire certains changements qui auront sans doute un bon résultat.

AGENCE DU PAS.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 20 et le 21 août 1897, et le 4, le 5 et le 6 septembre 1898. Leur réserve est située sur la rive sud de la Saskatchewan, près de son embouchure, et a une superficie de 4,650 acres.

Moyens d'existence.—La pêche, la chasse, le jardinage et l'élevage sont les principaux moyens d'existence de ces sauvages.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Cris des marais.

Population.—La population consiste en 23 hommes, 27 femmes et 64 enfants—soit un total de 114 âmes.

Ressources.—L'année dernière, les sauvages ont fait des progrès, mais pas autant que je m'y attendais. Les membres de cette bande ont toutes les facilités pour bien réussir. Les hommes robustes peuvent tous trouver de l'emploi durant l'été au service de la Compagnie de Poisson. Le sol est très favorable au jardinage. Le poisson est très abondant ; le gros gibier abonde à certaines époques de l'année. Comme cette localité est fréquentée par les touristes pendant l'été, l'on fait beaucoup d'argent par la vente d'objets de fantaisie.

Enseignement.—Il y a ici une bonne école, dirigée par M. Lamb. L'assistance moyenne est de 17.

BANDE DE CHEMAWAWIN.

Réserve.—J'ai visité les sauvages de cette bande le 5 et le 6 août 1897, et le 17 septembre 1898. Leur réserve est située sur la rivière Saskatchewan, à l'extrémité occidentale du lac des Cèdres. La superficie est de 2,981 acres. Le terrain est rocheux, mais le sol est fertile. La pomme de terre et d'autres légumes sont cultivés. Il y a abondance de foin. Les sauvages élèvent quelques bestiaux, mais ils vivent principalement de chasse et de pêche. La Compagnie de la Baie-d'Hudson emploie de temps à autre quelques-uns d'entre eux comme bateliers.

Enseignement et religion.—Les sauvages passent d'un terrain de chasse à un autre et mènent une vie nomade ; aussi les enfants fréquentent-ils l'école très irrégulièrement. La Société des Missions a dernièrement posté un missionnaire sur la réserve, ce qui aura sans doute pour effet de rendre les sauvages plus sédentaires.

Population.—La population, lors du dernier payement des annuités, était de 151 âmes, 33 hommes, 40 femmes et 78 enfants.

BANDE DU LAC DE L'ÉLAN.

Réserve.—J'ai visité la réserve de cette bande le 19 septembre 1898. Je n'ai pas eu l'occasion de la visiter l'année dernière. Elle est située sur une île dans le lac de l'Elan. Quelques-uns des sauvages résident sur la terre ferme et les autres sur l'île. La superficie de la réserve est de 3,535 acres.

Population.—La population, lors du dernier payement des annuités, était de 29 hommes, 35 femmes et 59 enfants, soit un total de 123 âmes.

Ressources.—Ces sauvages vivent surtout de chasse et de pêche.

Le sol, qui est très pierreux et marécageux, est peu propre à la culture. Cependant, j'ai rencontré de très beaux jardins, et l'on m'a donné l'assurance qu'il y en aurait de plus beaux encore l'année prochaine. Les sauvages s'occupent un peu de l'élevage du bétail, mais ils ne paraissent pas se rendre compte des avantages qu'ils retireraient s'ils y apportaient plus d'attention. La réserve est couverte en grande partie de forêts de peupliers et d'épinettes.

Bâtiments.—Les maisons ne sont pas aussi bonnes que sur quelques-unes des autres réserves.

Religion et enseignement.—La Société des Missions a ici une chapelle qui sert d'école. Les enfants sont arriérés, ce qui s'explique par les habitudes nomades des parents.

BANDE DU PAS.

J'ai visité les sauvages de cette peuplade le 11 et le 13 août 1897, et le 21 et le 22 septembre 1898

Réserve.—La réserve contient 4,238 acres.

Cette réserve est située sur la rivière Saskatchewan, à 150 milles de son embouchure. Elle n'offre pas autant d'avantages aux sauvages que quelques-unes des autres réserves, mais par suite de sa situation centrale, c'est la plus peuplée de toutes. Le bureau de l'agence est établi ici. Le révérend doyen rural Hines, qui représente la Société des Missions, réside aussi ici.

Religion et enseignement.—Les catholiques romains ont une chapelle et il y a 3 écoles sur la réserve. Une nouvelle maison d'école en bois de charpente, contenant 2 classes, a été construite cet été.

L'autre école est située à 4 milles en remontant la rivière, à un endroit connu sous le nom de "Grand-Remous." Le doyen Hines et M. Reader s'occupent avec zèle des intérêts spirituels des sauvages protestants. Le père Charlebois, de Cumberland, ne néglige pas non plus les catholiques romains.

Chef et conseillers.—Les affaires temporelles sont gérées par l'agent, M. Courtenay, qui est habilement secondé par le chef Antoine Constant et les conseillers Cook et

Henderson. L'on ne saurait trop louer le chef et les conseillers pour les efforts qu'ils font en vue de faire prospérer leurs concitoyens. Ils comprennent parfaitement leur rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les sauvages, et sont toujours prêts et disposés à accéder à toutes les demandes que leur font les officiers du département.

Ressources.—Le terrain de la réserve est en grande partie pierreux et n'est pas aussi boisé que celui des autres réserves. Le foin sauvage est abondant, et les sauvages possèdent un grand nombre de bestiaux. La pêche n'est pas aussi bonne que sur les réserves situées plus loin en descendant la rivière. Les oiseaux aquatiques sont abondants au printemps et à l'automne, mais le gros gibier et les animaux à fourrures sont rares. La plupart des sauvages ont de confortables maisons construites en troncs d'arbres et de beaux jardins.

Quelques-uns des sauvages de cette peuplade sont employés comme bateliers, en été, par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

En dépit de nombreux obstacles, il y en a qui réussissent bien, notamment la famille Cook, père et fils.

BANDES DU LAC PLAT ET DE TERRE-ROUGE, MONTAGNE DU PAS.

J'ai visité les sauvages de ces bandes les 26 et 27 septembre 1898.

Réserves.—A peu près un tiers de la population réside au Lac Plat et le reste à Terre-Rouge. Le Lac Plat est situé sur la rivière aux Carottes, à environ 117 milles de son embouchure, et a une superficie de 2,190 acres. Terre-Rouge se trouve à peu près 15 milles plus loin en remontant la rivière et contient 4,751 acres.

Population.—La population des deux réserves est de 40 hommes, 39 femmes et 110 enfants, soit un total de 189 âmes.

Ressources.—Ces réserves offrent plus de ressources que toutes les autres que renferme l'agence. Au Lac Plat, le sol est riche et libre de pierres. Le foin est abondant. La plus belle épinette que j'ai vue dans le Nord-ouest est à la porte de ces sauvages. Il y a plusieurs sources d'eau salée, et les sauvages font leur propre sel. Ce que je dis là s'applique à Terre-Rouge, sauf que les sauvages qui résident sur cette réserve n'ont pas de sources d'eau salée. Les habitants des deux réserves vivent principalement des produits de leurs jardins.

Le poisson est rare, mais les oiseaux aquatiques et le gros gibier abondent. Par suite de la situation isolée de ces réserves, les sauvages n'ont guère l'occasion de gagner de l'argent, et la plus sérieuse difficulté qu'ils aient à surmonter est le manque de vêtements. N'étaient-ce les vêtements d'occasion envoyés par la Société des Missions, la situation serait très grave. Il y a, à ce qu'on me dit, beaucoup de misère durant l'hiver. Naturellement la chasse rapporte quelque chose, mais c'est là une ressource très aléatoire.

Religion.—Plusieurs de ces sauvages sont païens, mais la Société des Missions a des chapelles sur chacune des réserves, et ses missionnaires christianisent graduellement la population. Les écoles des deux localités sont fréquentées par un assez grand nombre d'enfants.

Bétail.—L'élevage du bétail est l'objet de beaucoup d'attention, et il y a de petits troupeaux sur les deux réserves.

Santé.—La santé des membres de ces bandes est remarquablement bonne. L'année dernière, il n'y a eu qu'un décès. J'attribue cet état de choses à l'usage fréquent de légumes et à l'abondance du sel. Je n'ai remarqué qu'un seul cas de scrofule.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Saskatchewan, à environ 80 milles à l'ouest du Pas, et a une superficie de 1,243 acres.

Population.—La population comprend 32 hommes, 43 femmes et 70 enfants,—soit un total de 145 âmes.

Occupations—Les sauvages résidant sur cette réserve vivent surtout de chasse. Un petit nombre d'entre eux ont des jardins, mais le sol, qui est très bas et humide, n'est pas fertile. Quelques-uns des hommes obtiennent de temps à autre de l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson comme bateliers.

Enseignement—C'est la seule réserve où il n'y ait pas d'école. On a essayé d'en établir une, mais par suite des habitudes nomades des parents, il a fallu renoncer à la chose.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La condition générale des sauvages de cette surintendance est bonne, et je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a eu aucune épidémie.

La population accuse une légère augmentation. D'après ce que j'ai pu voir, les sauvages sont loyaux, observateurs des lois, raisonnables et obéissants. Les parents commencent à se rendre compte de l'importance de l'enseignement, et l'on n'a pas autant de difficulté que par le passé à les décider à envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants qui fréquentent les externats font peu de progrès, mais ils sont disciplinés et reçoivent une instruction élémentaire qui les prépare pour le pensionnat ou l'école industrielle. Plusieurs des sauvages comprennent que le moment approche où il leur faudra changer de genre de vie, et pour cette raison ils tiennent à s'initier aux mœurs et aux coutumes des blancs.

L'éducation se fait difficilement, mais les parents ont à cœur l'intérêt de leurs enfants et font tout en leur pouvoir pour qu'ils progressent.

L'intempérance est une chose presque inconnue dans les agences de Manitowapah et du Pas, vu leur isolement. Sur les réserves de Portage-La-Prairie, il y a en tout temps des gens qui font plus ou moins usage de spiritueux. Le sauvage aime les boissons alcooliques et peut facilement s'en procurer lorsqu'il a de l'argent, malgré les lois les plus sévères.

Dans les agences du nord il y a plusieurs missionnaires anglicans et catholiques qui sont très dévoués et très zélés. Jusqu'ici les bandes de Portage-La-Prairie ont été presque inaccessibles aux missionnaires de toutes les sectes.

Les affaires des agences de Portage-La-Prairie et de Manitowapah sont maintenant dirigées à ce bureau, et jusqu'ici tout a bien marché, M. Martineau, qui est préposé à ces agences, remplit ses devoirs à la satisfaction des sauvages et, je l'espère, du département. Sa longue expérience comme agent m'est d'un grand secours. Le bureau de l'agence du Pas a été transféré, cet été, d'un endroit isolé connu sous le nom de " Uno Cup " à la grande réserve centrale du Pas. Ce changement est beaucoup apprécié par les sauvages et épargnera beaucoup d'argent au département.

M. Courtenay, l'agent nouvellement nommé, promet beaucoup, et j'ai lieu de croire qu'une amélioration sensible se produira, l'année prochaine, dans la condition des sauvages établis dans les différentes agences.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'au cours de mes visites aux diverses réserves de cette surintendance, durant les trois derniers mois, je n'ai entendu parler d'aucun cas d'illégitimité.

J'ai, etc,

S. R. MARLATT.
Inspecteur des agences des sauvages.

MANITOBA,
AGENCE DE MANITOWAPAW, TRAITÉ N° 2.
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 10 septembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-deuxième rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

BANDE DE LA BAIE AU SABLE—TRAITÉ N° 1.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba. Le terrain est élevé, une rangée de collines d'une hauteur considérable s'étende sur toute la longueur de la réserve. Il y a tout près une forêt assez dense et le lac fournit de la bonne eau en abondance.

Superficie.—La réserve a une superficie de douze mille cent deux acres.

Ressources.—Les principales ressources sont la chasse, la pêche, l'extraction de la racine de sénéga et l'élevage des bestiaux.

Tribu.—Les sauvages pur sang de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas ; les autres sont des métis anglais, français et écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de quarante-trois hommes, cinquante-deux femmes et cent cinquante-neuf enfants. Il y a eu 21 naissances et six décès, soit une augmentation de 15 depuis l'année précédente. Dans la majorité des cas, les décès ont été causés par la consomption. Un sauvage s'est joint à la bande et 12 personnes l'ont quittée durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages est bonne. Les maladies les plus fréquentes sont la coqueluche et la consomption. On a autant que possible recours aux précautions sanitaires en faisant tenir les maisons dans un état de propreté au moyen de l'emploi généreux d'eau de chaux au printemps et à l'automne.

Occupation.—Les membres de cette bande peuvent se livrer à de nombreuses occupations, dont les principales sont la chasse, la pêche, l'extraction de la racine de sénéga, la conduite des touristes, le travail pour les fermiers durant la moisson, la manufacture de traîneaux plats, de traîneaex doubles et simples, de charrettes et de roues de charrettes, de harnais, de raquettes, etc. L'industrie laitière se développe rapidement. Les femmes traient les vaches, font du beurre et soignent les volailles, apportant dans tout cela beaucoup d'attention. Elles sont très bonnes ménagères, et plusieurs d'entre elles savent faire le pain.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a en tout 98 bâtiments. Dans le cours de l'année, la mission romaine catholique a érigé une nouvelle chapelle sur la réserve. Dernièrement un grand nombre de bâtiments ont été reconstruits, et à l'heure qu'il est il y a bien peu de maisons qui ne soient spacieuses, bien aérées et solides. Des 129 têtes de bétail—ce qui est une augmentation de 31 sur l'année dernière—24 appartiennent au gouvernement et 105 sont la propriété personnelle des sauvages. Ceux-ci ont aussi 77 chevaux, 30 cochons et environ 155 volailles. Les sauvages ont tout ce qu'il leur faut en fait d'outils, de voitures, d'instruments aratoires, etc.

Enseignement.—Il y a en tout environ 90 enfants en âge d'aller à l'école, et la présence moyenne durant l'année a été de 35. Il n'y a qu'une seule école sous la direction d'un instituteur compétent, et c'est une école catholique romaine.

Voici quelles sont les matières qui sont enseignées dans cette école : anglais, écriture, arithmétique, géographie, lecture, élocution, histoire, musique vocale, exercices

de gymnastique, instruction religieuse, éthique (propreté, obéissance, ordre, bien et mal, vérité, indépendance, respect de soi-même, raisons pour se bien conduire, tenue, industrie, honnêteté, économie) et notions générales. Ces notions portent sur les choses que renferme l'école, les jours de la semaine, les mois, les saisons, les mesures de poids et de longueur, d'un commun usage, les couleurs, les corps des règnes animal et végétal, —leur subdivision, leurs usages, leur culture, leur croissance, etc.—l'argent, les métaux utiles, l'usage des chemins de fer, canaux et navires, etc., la manufacture des articles d'un commun usage, les races humaines. Toutes ces matières sont enseignées jusqu'en quatrième. L'école est bien éclairée et chauffée et ses conditions hygiéniques ne laissent rien à désirer. Elle est pourvue du nombre voulu de pupitres, d'une table, de chaises, d'un tableau, d'un buffet, etc., ainsi que d'une quantité suffisante de fournitures scolaires, de livres, et de biscuits. Elle peut recevoir soixante élèves. La discipline y est très bien maintenue, et, dans l'ensemble, le progrès des élèves est très satisfaisant. Déjà plusieurs garçons et filles ont été envoyés d'ici à l'école industrielle de Saint-Boniface, dans le cours de l'année, et les parents sont désireux d'y en envoyer d'autres quand il y aura de la place.

Religion.—Sur cette réserve, il y a trente-deux anglicans, deux cent sept catholiques romains et quinze païens.

BANDE DU LAC MANITOBA—TRAITÉ N° 2.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive orientale du lac Manitoba. Elle a une superficie de onze mille huit cent quatre-vingt-un acres.

Ressources.—Les principales ressources sont la chasse à l'arme à feu, la pêche, la chasse au piège et l'élevage du bétail.

Tribu.—Les membres de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de vingt-six hommes, vingt-neuf femmes et soixante-un enfants. Dans le cours de l'année il y a eu sept naissances et deux décès, trois sauvages se sont joints à la peuplade et un l'a quittée. Les décès ont été causés par la vieillesse et la consomption.

Santé et condition sanitaire.—Les sauvages jouissent d'une bonne santé. Les règlements sanitaires ont été observés ; l'on a blanchi les maisons à la chaux, brûlé les déchets, etc.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent généralement à faire la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et la pêche, à manufacturer des traîneaux doubles et simples, et à fabriquer du beurre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a environ cinquante-cinq bâtiments sur cette réserve. Des bêtes à cornes, 130 appartiennent au gouvernement, et 29 sont la propriété personnelle des sauvages ; des chevaux, 4 appartiennent au gouvernement, et les sauvages sont propriétaires des 33 autres. Les membres de cette bande sont bien munis de tous les outils, voitures et instruments aratoires nécessaires, etc.

Enseignement.—Il y a trente-deux enfants en âge d'aller à l'école. La présence moyenne est environ de neuf. Lorsque le temps est mauvais, en hiver, il est impossible pour les enfants de se rendre à l'école. La plupart des enfants sont bien munis de vêtements. Ici, on choisit pour les vacances la période pendant laquelle les sauvages sont absents, ce qui permet de tenir l'école ouverte pendant le nombre complet de jours requis par le département, soit deux cent seize. L'instituteur est compétent et énergique. On suit le programme du département, et l'enseignement donné aux élèves va jusqu'en quatrième. L'école est sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine. La nouvelle maison d'école a été achetée cette année, et offre toutes les conditions voulues pour protéger la santé des élèves et assurer leur confort. L'école est bien pourvue de fournitures, etc ; les élèves font assez de progrès et se conduisent bien, et la discipline est bonne.

Religion.—Il y a ici 5 anglicans, 86 catholiques romains et 25 païens. On prend de plus en plus intérêt aux choses religieuses. La mission catholique romaine a érigé une nouvelle chapelle.

BANDE DU LAC DU FLUX ET REFLUX—TRAITÉ N° 2.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive orientale du lac du Flux et Reflux. Elle a une superficie de dix mille huit cent soixante-cinq acres.

Ressources.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et l'élevage du bétail.

Tribu.—Les sauvages pur sang de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibways, les autres sont des métis français et écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de seize hommes, vingt femmes et vingt-huit enfants—soit un total de 63 âmes. Il y a eu une naissance dans le cours de l'année. Il n'y a pas eu de décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne. On a observé les règlements sanitaires, et les maisons sont tenues en état de propreté.

Occupations.—Les membres de cette peuplade s'occupent surtout de chasse à l'arme à feu et au piège ; ils servent de guides pour les touristes, s'engagent pour le service des embarcations et travaillent aussi à la coupe du bois en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ici, il y a environ 39 bâtiments. Des têtes de bétail, le gouvernement en possède 55 ; 10 sont la propriété personnelle des sauvages. Il y a aussi 16 chevaux. Les sauvages ont tout ce qu'il leur faut en fait d'instruments aratoires, d'outils, de voitures, etc.

Enseignement.—Il y a onze enfants en âge d'aller à l'école, et l'assistance moyenne est de huit. La maison d'école est située au centre de la réserve, et les enfants n'ont qu'une faible distance à parcourir, la plus forte distance n'étant que d'un mille. L'instituteur est compétent, et le cours général des études prescrites par le département est suivi jusqu'en quatrième. Il n'y a qu'une seule école et elle est sous le contrôle de la mission catholique romaine. L'école est bien munie de tous les livres et fournitures scolaires nécessaires. Les élèves font assez de progrès ; la discipline est bonne et l'ordre règne.

Religion.—Il y a 5 anglicans, 46 catholiques romains et 12 païens sur cette réserve, et on paraît prendre beaucoup d'intérêt aux choses religieuses.

Progrès.—Il y a eu progrès notable dans cette réserve dans le cours de l'année. Les sauvages ont construit deux autres ponts, pratiqué des fossés et des chemins, et construit un bon quai avec un abord de plus de 200 pieds de longueur à travers un marais. Ils ont en outre bâti de nouveaux bâtiments solides, tels que maisons, écuries et magasins, et ont érigé de bonnes clôtures. Ils ont aussi préparé environ 300 boisseaux de chaux.

BANDE DE FAIRFORD.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Fairford, et sur la rive sud-ouest du lac Saint-Martin.

Elle a une superficie de 11,023 acres.

Ressources—A part la chasse, la pêche et l'élevage du bétail, les membres de cette peuplade travaillent à la coupe du bois et dans les scieries près de Fairford en hiver, tandis qu'en été et à l'automne ils s'engagent comme guides et canotiers pour les touristes.

Tribu.—Cette peuplade se compose de sauvages de la tribu des Ojibways et de métis écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de 44 hommes, 48 femmes et 90 enfants. Il y a eu 9 naissances et 2 décès, et sept sauvages se sont joints à la bande dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne dans l'ensemble ; la maladie la plus fréquente est la consomption. Les maisons des métis à Upper-Fairford sont jolies et nettes, et celles des sauvages à Lower-Fairford, bien que petites, sont généralement propres. On emploie beaucoup de chaux, car toute la population a l'habitude d'en faire cuire chaque année. On se sert périodiquement d'eau de chaux dans les maisons.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la pêche, la chasse au piège, la construction de bateaux et de canots, de traîneaux plats en bois, de traîneaux doubles et simples, la fabrication de harnais, etc. Quelques-uns d'entre eux sont des charpentiers ; ils s'engagent aussi pour les travaux de la moisson, de la coupe des bois, dans les scieries et sur les barges.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires —Il y a en tout environ 105 bâtiments. Sous le contrôle du gouvernement, il y a 110 têtes de bétail et 4 moutons. Les sauvages possèdent en propre 276 têtes de bétail, 52 chevaux et 55 cochons. Ils sont bien munis de tous les outils, instruments, voitures, charrues, herses, moulins à blé, rouets, etc., nécessaires pour leur usage.

Enseignement.—Il y a 42 enfants en âge d'aller à l'école sur cette réserve, et il y a deux écoles, une à Lower-Fairford et une à Upper-Fairford. L'assistance moyenne est de 29, et elle serait meilleure n'était l'état de la rivière. Règle générale, les élèves sont bien vêtus grâce à la distribution gratuite de vêtements faite par la Société des Missions. Les instituteurs sont compétents et s'acquittent bien de leurs devoirs. On suit le programme d'études prescrit par le département, jusqu'en quatrième à l'école d'en bas, et jusqu'en cinquième à l'école d'en haut. Les élèves font assez de progrès. La discipline règne. Les parents comprennent l'importance de l'enseignement et prennent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Parmi les membres de cette bande, l'on compte 148 anglicans, 33 baptistes et 1 catholique romain. A Upper-Fairford, il y a une belle église desservie par le révérend George Bruce. Il y a aussi un presbytère et un cimetière dépendant de l'église. La mission, qui fait beaucoup de bien, a été établie il y a plus de quarante ans, et c'est à elle que l'on doit en grande partie attribuer la civilisation avancée de cette bande. L'année dernière, les baptistes ont érigé une nouvelle église et un presbytère, et ils font aussi beaucoup de bien parmi les sauvages.

RÉSERVE DE LA BAIE AU SABLE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive ouest du lac Saint-Martin. Elle a une superficie de 3,200 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont pour la plupart de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 26 hommes, 29 femmes et 51 enfants—soit un total de 106 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 5 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande est dans l'ensemble bonne. Les maisons et dépendances sont tenues proprement, et l'on fait beaucoup usage de chaux.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de chasse, de pêche, de l'extraction de la racine de sénéga, de la construction de canots, d'embarcations et de traîneaux, etc. Ils s'engagent aussi pour la coupe des bois et dans les scieries.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a en tout environ 52 bâtiments. Le bétail appartenant au gouvernement comprend 31 têtes, et les sauvages possèdent en propre 27 bêtes à cornes et 5 chevaux. Ils sont bien munis de tous les outils et instruments aratoires nécessaires.

Enseignement.—Il y a 23 enfants d'âge d'aller à l'école, et l'assistance moyenne est de 15, ce qui est assez bien si l'on considère que plusieurs de ces sauvages et leurs familles demeurent encore à l'embouchure inférieure de la Petite rivière Saskatchewan et que plusieurs des élèves ont une longue distance à parcourir. L'école est sous la direction de l'Eglise anglicane, et l'on y suit le même cours d'études que sur les autres réserves. L'instituteur est compétent, les élèves font des progrès, et l'ordre et la discipline règnent. L'école est munie de tout ce qu'il faut en fait de meubles, livres, fournitures, etc., et les parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Parmi les sauvages de cette bande, 79 appartiennent à l'Eglise anglicane et 27 sont baptistes. Tous prennent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

BANDE DU LAC SAINT-MARTIN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Saint-Martin. Elle a une superficie de quatre mille acres.

Tribu.—Cette bande se compose surtout de sauvages de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—Lâ population comprend 23 hommes, 27 femmes et 54 enfants. Il y a eu 4 naissances et 1 décès, soit une augmentation de 3 depuis le dernier paiement des annuités. Le décès a eu pour cause la consomption et la fièvre.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages est bonne, somme toute. Les maisons sont tenues propres et l'on fait largemeut usage de chaux. Il n'y a pas de maladie.

Enseignement.—Il y 24 enfants d'âge d'aller à l'école et l'assistance moyenne est de 12. Cette faible moyenne est due à la pauvreté des vêtements en hiver et à ce que les familles s'éloignent de la réserve au printemps pour la chasse, et en hiver pour la pêche, et font des visites en été. L'école est dérigée par un instituteur énergique et compétent Le cours d'études est le même que celui que l'on suit sur les autres réserves. L'école est sous le contrôle de l'Eglise anglicane. Il y a tout ce qu'il faut en fait de meubles, livres, etc.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a 51 bâtiments sur cette réserve. Des têtes de bétail, 53 appartiennent au gouvernement et 85 sont la propriété personnelle des sauvages. Ceux-ci possèdent aussi 15 chevaux, et ont tout ce qu'il leur faut en fait d'outils, d'instruments aratoires, etc.

Religion.—Parmi les sauvages de cette peuplade, 59 appartiennent à l'Eglise anglicane, 15 sont baptistes et 30 sont membres d'autres sectes.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX GRUES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord nord-est de la rivière aux Grues, et sur la rive nord-ouest du lac Manitoba. Elle a une superficie de 8,760 acres.

Tribu.—Cette peuplade se compose de sauvages de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population comprend 10 hommes, 9 femmes et 34 enfants. Il y a eu 4 naissances et 2 décès, soit une augmentation de 2 depuis l'année dernière.

Santé et état hygiénique.—Ici la santé des sauvages est bonne, et l'on a recours aux précautions sanitaires en faisant de fréquents blanchissages à la chaux.

Ressources.—La chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux sont à peu près les seules ressources de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Sur cette réserve il y a vingt-neuf bâtiments. Des bestiaux, 18 appartiennent au gouvernement. Les sauvages possèdent en propre 37 bêtes à cornes, 1 cheval et 5 cochons.

Enseignement.—Il y a 13 enfants d'âge d'aller à l'école, et l'assistance moyenne est de 8. L'école est sous la direction de l'Eglise anglicane. On y suit le programme d'études prescrit par le département. L'instituteur est compétent, et il y a tout ce qui est nécessaire en fait de fournitures scolaires, livres, etc. Les parents s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Dix de ces sauvages sont anglicans et les autres sont païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au sud du lac de la Poule-d'Eau. Elle embrasse une superficie de 4,616 acres.

Tribu.—Cette bande fait partie de la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 31 hommes, 28 femmes et 70 enfants, soit un total de 129 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 8 naissances et 4

décès, et deux sauvages se sont joint à la bande, ce qui fait une augmentation de six depuis l'année dernière.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la pêche, la chasse au piège et l'élevage des bestiaux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a 59 bâtiments sur cette réserve. Des bestiaux, 46 appartiennent au gouvernement ; les sauvages possèdent en propre 20 bêtes à cornes et 15 chevaux.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages est bonne. Les maisons et terrains sont tenus en état de propreté et l'on observe les règlements sanitaires.

Enseignement.—Il y a trente enfants d'âge d'aller à l'école. L'assistance moyenne est de 13 élèves à l'externat et de 15 au pensionnat. Les deux écoles sont dirigées habilement par M. et Mme Adam. Elles sont contrôlées par les catholiques romains et font honneur tant aux instituteurs qu'aux élèves. Les écoliers parlent facilement l'anglais, et l'on enseigne aux filles les arts d'une bonne ménagère, la couture, le tricotage, la cuisine, la confection des vêtements, etc. Le progrès est très satisfaisant, et l'ordre et la discipline sont bien maintenus. Les parents prennent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Les sauvages de cette réserve appartiennent tous à la religion catholique romaine.

BANDE DU CREEK DU PIN.—TRAITÉ N° 4.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'embouchure du creek du Pin, sur la rive occidentale du lac Winnipegosis. Elle a une superficie de 9,145 acres.

Ressources.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la pêche, la chasse au piège et l'élevage des bestiaux.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibways.

Statistique vitale.—La population se compose de 14 hommes, 22 femmes et 36 enfants, soit un total de 72 âmes. Durant l'année il y a eu 5 naissances et 1 décès, et 7 sauvages se sont joints à la bande, ce qui fait une augmentation de 10 depuis le dernier payement des annuités.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la pêche, la chasse au piège et l'élevage des bestiaux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a ici environ 33 bâtiments. Des bestiaux, 21 sont sous le contrôle du gouvernement. Les sauvages possèdent en propre 36 bêtes à cornes, 20 chevaux et 8 cochons. Ils ont tous les outils, instruments aratoires, etc., nécessaires.

Enseignement.—Il y a 22 enfants d'âge à aller à l'école sur la réserve, et quelques sauvages du dehors envoient leurs enfants à cette école. L'assistance moyenne de l'externat est de 14, et du pensionat 15. Les deux écoles sont sous le contrôle des catholiques romains et sont dirigées par des instituteurs compétents. Le cours d'études est le même que celui qui est suivi à la Rivière de la Poule-d'Eau. En sus on enseigne aux élèves l'art utile de la culture, et il y a une ferme de 160 acres attachée à l'école. Les élèves font assez de progrès ; l'ordre et la discipline règnent. Les parents prennent un grand intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Ici, tous les sauvages appartiennent à la religion catholique romaine. Il y a une église, grande et confortable, et les exercices religieux sont bien suivis.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette agence comprend les bandes suivantes :—

BANDE DE LA RIVIÈRE ROSSEAU PROPREMENT DITE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au confluent des rivières Rouge et Rosseau. La superficie est de 13,554 acres.

Ressources.—La réserve est des plus propres à la culture et à l'élevage, vu que le foin y croît en abondance et que la rivière Rosseau la traverse. Le sol n'est surpassé dans aucune autre région du Manitoba.

BANDE DES RAPIDS DE LA RIVIÈRE ROSSEAU.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Rosseau, à dix-huit milles de son embouchure. Sa superficie n'est que de 800 acres.

Ressources.—Cette réserve est propre à la culture, vu que le terrain est élevé et sec. Il n'y croît pas de foin, et le sol est beaucoup plus meuble qu'à l'embouchure de la rivière, mais le grain ainsi que la pomme de terre et les autres racines y poussent bien.

Tribu.—Les membres de ces bandes appartiennent à la tribu des Chippewas et parlent la langue de ces derniers.

Statistique vitale.—La population totale est de 264 âmes, et se décompose comme suit : 63 hommes, 62 femmes et 132 enfants. Il y a eu 11 naissances et 9 décès. Deux sauvages sont venus se joindre à la bande et 26 s'en sont séparés, soit une diminution de 22 comparativement au chiffre de l'année dernière.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été, somme toute, assez bonne. Les décès ont résulté de causes naturelles. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Occupations.—Quelques-uns de ces sauvages cultivent et élèvent du bétail, mais la majorité d'entre eux s'emploient à arracher de la racine de sénéga, qui leur rapporte de jolis bénéfices.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Le bétail a une belle apparence. Le nombre de ceux qui ont de bonnes maisons est peu considérable. Les instruments aratoires sont en assez bon état.

Enseignement.—Les sauvages de ces peuplades n'on pas d'école et quelques enfants seulement fréquentent l'école d'industrie de Saint-Boniface. Il y a environ 44 enfants en âge d'aller à l'école. Ces sauvages, à peu d'exceptions près, ne s'intéressent pas à la question de l'enseignement, surtout ceux qui demeurent aux Rapides.

Religion.—Il y a sur la réserve de la rivière Rosseau proprement dite 89 sauvages qui sont membres de l'Eglise catholique romaine. Ces sauvages ont construit une petite chapelle, et paraissent être attachés à leur foi. Dernièrement, ils ont demandé à leur pasteur de leur donner un instituteur. Mais les autres sauvages, dont le nombre s'élève à 175, sont païens et ne prennent guère d'intérêt aux choses religieuses.

BANDE DE LA LONGUE-PLAINE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de l'Assiniboine, à 15 milles à l'ouest de Portage-La-Prairie. Sa superficie est de 10,870 acres.

Cette réserve est très favorable à la culture, le sol étant formé de sable léger. Dans la vallée de la rivière, le sol est très fertile. La réserve se compose en grande partie de forêts et de prairies de foin. Les sauvages qui y résident ont de bons bestiaux, dont ils prennent bien soin.

Ressources.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse, la récolte de la racine de sénéga et l'élevage du bétail.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Chippewas.

Statistique vitale.—La population comprend 37 hommes, 47 femmes et 52 enfants, soit un total de 136 âmes. Il y a eu 11 naissances et 6 décès ; 9 sauvages sont venus se joindre à la bande et 7 s'en sont séparés, soit une augmentation de 7 sur le chiffre de l'année dernière. Les décès ont été causés pour la plupart par la consomption.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux, et ils ont généralement tenu leurs maisons propres. Les maladies prédominantes ont été la coqueluche et la consomption.

Occupations.—Un grand nombre des sauvages de cette peuplade cultivent, leurs opérations agricoles couvrant une superficie de 157 acres. Quelques-uns d'entre eux travaillent au service des cultivateurs à l'époque de la moisson et du battage, et reçoivent de bons gages. Durant l'hiver, l'on coupe du bois de chauffage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande ont de beaux bestiaux, qui sont en bonne condition. Quelques-uns d'entre eux ont des toits de chaume sur leurs maisons ; d'autre n'ont encore que des toits plats en vase. Comme leurs instruments aratoires étaient détériorés, on leur en a donné d'autres, et ils en prennent bien soin.

Enseignement.—Ces sauvages n'ont pas encore d'école sur leur réserve, mais dernièrement ils se sont déclarés en faveur de l'établissement d'une institution scolaire pour leurs enfants, dont 18 au moins sont en âge de s'instruire.

Religion.—A l'exception de deux qui sont membres de l'Eglise d'Angleterre et de deux autres qui appartiennent à l'Fglise catholique romaine, tous ces sauvages sont païens.

BANDES DU LAC DU CYGNE ET DES JARDINS.

La plupart des sauvages de ces peuplades, qui formaient autrefois une seule bande, se sont établis au lac du Cygne, et les autres se sont fixés aux Jardins Sauvages.

BANDE DU LAC DU CYGNE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac du Cygne, dans le canton 5, rang 11, à l'ouest du premier méridien, dans la province du Manitoba. Sa superficie est de 11,803 acres.

Cette réserve est des plus propres à la culture et à l'élevage du bétail. Le foin y croît en abondance, et un magnifique creek la traverse ; elle renferme une vaste étendue de prairies avec sous-sol en gravier favorable à la culture du grain. Malheureusement, le pays dans le voisinage du lac du Cygne est sujet à des gelées hâtives.

BANDE DES JARDINS SAUVAGES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située près de la rive sud de l'Assiniboine. Elle comprend la section 11 du canton 9, rang 9, à l'ouest du premier méridien principal, dans la province du Manitoba, et contient 640 acres.

Ressources.—Cette petite réserve est propre à la culture, surtout à la culture du blé ; le sol est très riche et les céréales mûrissent vite. Mais les conditions ne sont pas favorables pour l'élevage du bétail, vu qu'il ne croît pas de foin, et d'après la loi, il n'est pas permis de laisser les bestiaux errer çà et là.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi des Chippewas.

Statistique vitale.—L'on compte sur cette réserve 29 hommes, 39 femmes et 52 enfants—soit un total de 120 âmes. Il y a eu 3 naissances et 5 décès ; 5 sauvages sont venus se joindre à la bande et 2 s'en sont séparés, ce qui fait une augmentation de 1 sur e chiffre de l'année dernière.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages est bonne. Aucune maladie contagieuse n'a fait son apparition parmi eux durant l'année. Les maisons et dépendances sont tenues proprement. Les quelques décès qui sont survenus ont résulté de causes naturelles.

Occupations.—Cinq des membres de cette bande résident aux Jardins Sauvages. Dix de ceux qui demeurent au Lac du Cygne cultivent de 5 à 20 ou 30 acres de terre chacun, et la saison dernière, ils ont obtenu une bonne récolte, mais au Lac du Cygne les récoltes ont été endommagées par la gelée. Quelques-uns des sauvages s'emploient à arracher de la racine de sénéga et d'autres travaillent au service des cultivateurs à l'époque de la moisson et du battage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande n'ont pas autant de têtes de bétail que ceux de l'autre bande ; le foin manque sur la réserve, et pour cette raison l'on perd quelques bestiaux presque tous les hivers. Les bâtiments laissent à désirer ; les maisons sont toutes des cabanes construites en troncs d'arbres et couvertes de toits plats en boue. Les instruments aratoires sont en assez bon état.

Enseignement.—Ces sauvages n'ont pas d'école. Ils sont très opposés à l'enseignement et ne veulent permettre à personne d'ouvrir une école sur leurs réserves.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous païens, et sont très prévenus contre les missionnaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont en général observateurs des lois et industrieux. Ils ont fait beaucoup de progrès dans ces dernières années. Plusieurs d'entre eux qui, il y a quelques années, ne vivaient que de chasse et de pêche, ont par leur industrie acquis un nombre considérable de bestiaux, de chevaux, d'instruments aratoires, etc. Ils sont énergiques, et engrangent de grandes quantités de foin en été (lorsque c'est praticable) pour nourrir leur bétail pendant l'hiver.

L'hiver dernier, cependant, un grand nombre de bestiaux ont péri par suite de l'insuffisance du foin, causée par le débordement du lac Manitoba. Comme les eaux du lac sont encore plus hautes cette année, l'on a beaucoup de difficulté à obtenir du foin. Plusieurs des sauvages ont, dans le cours de l'année, construit de bons bateaux, pour lesquels ils ont facilement trouvé des acheteurs sur leurs réserves.

Tempérance et moralité.—Il y a peu d'intempérance, et la moralité suit certainement une marche ascendante.

Observations générales.—C'est un fait évident que les sauvages de ce district se civilisent rapidement et pourvoient de plus en plus par eux-mêmes à leurs besoins. La vie de l'intérieur a beaucoup plus de poli qu'autrefois, et plusieurs des maisons sont munies de bons poêles de cuisine. Il y a partout des cheminées et des foyers, ainsi que des ustensiles de cuisine, des plats, des lits, des tables, des chaises, des buffets et des horloges. A peu d'exceptions près, j'ai trouvé les maisons propres et bien tenues lorsque je les ai inspectées, l'hiver dernier. Les sauvages vivent pour la plupart sous des tentes durant les mois d'été, et il est raisonnable de supposer que cela contribue à préserver leur santé, car les maisons sont blanchies à la chaux avant qu'on y rentre pour l'hiver ainsi qu'au moment de les quitter au printemps. On enseigne l'anglais dans toutes les écoles, et les enfants apprennent rapidement à parler cette langue. Les leçons données aux enfants sont entremêlées de chant, et l'on s'efforce de rendre l'étude aussi intéressante que possible. Les maîtres d'école sont compétents, et les progrès des enfants dénotent beaucoup d'énergie, de patience et de persévérance de la part du personnel enseignant. Je dois dire ici que les instituteurs m'ont bien secondé dans l'administration générale des diverses réserves de l'agence de Manitowapah. Tous sont amplement pourvus de remèdes, qu'ils administrent dans les cas de maladie, et les résultats ainsi obtenus ont été jusqu'ici des plus satisfaisants. La santé des sauvages est dans l'ensemble assez bonne.

Vous remarquerez que j'ai réuni ensemble mes obervations générales touchant les " traits caractéristiques " des habitants des diverses réserves. J'en ai agi ainsi parce que les mêmes observations s'appliquent à tous les sauvages de mes deux agences. Les sauvages du Lac du Flux et Reflux et de la Rivière aux Grues ont cependant fait plus de progrès que les autres. Cette année, M. l'inspecteur Marlatt et le surintendant médical

de mes agences, le docteur Frank B. Lundy, m'ont accompagné lors de mon voyage dans l'agence de Manitowapah pour le paiement des annuités. Le docteur a vacciné tous les sauvages qui n'avaient pas été inoculés auparavant, et s'est empressé de donner ses soins à tous ceux qui en avaient besoin.

En terminant, je dirai que j'ai fait tout en mon pouvoir pour donner effet aux instructions du département et assurer une parfaite soumission aux autorités. J'ai en même temps vu à ce que les sauvages ne manquassent de rien, et je me suis appliqué, non sans succès, à les faire avancer dans la civilisation.

J'ai, etc.,

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA.
AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 12 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

AGENCE DE LA SAVANE.

BANDE DU LAC DES MILLE-LACS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à la Pointe des Peupliers, sur le lac des Mille-Lacs. Sa superficie est de 2,950 acres.

Tribu ou nation.—Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population est de 86 âmes, et se décompose comme suit : 16 hommes, 15 femmes, 24 enfants du sexe masculin et 31 du sexe féminin. Dans le cours de l'année il y a eu 3 naissances et 2 décès ; une femme a été transférée à la réserve de Robinson, et une autre a épousé un membre de la bande de Fort-William. Cinq sauvages qui s'étaient absentés l'année dernière sont revenus.

Santé et condition sanitaire.—L'année dernière, les sauvages de cette peuplade ont joui d'une bonne santé. La grande majorité d'entre eux sont propres de leurs personnes. L'eau que l'on prend dans le lac est bonne. Les déchets qui se trouvaient autour des wigwams et des maisons ont été brûlés. Le camp ainsi que les bâtiments sont en bon état.

Ressources et occupations.—Les ressources des membres de cette bande sont la chasse et la pêche. Ces sauvages sont de temps à autre employés par ceux qui font des explorations dans les districts miniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont peu nombreux et exigus. Ils sont construits en troncs d'arbres, et leurs dimensions sont tout à fait insuffisantes. Ils ne ront occupés que durant l'hiver. Kaskebinance est le seul qui habite sa maison en permanence. Les autres sauvages, à partir du commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne, demeurent dans des wigwams établis le long de la rive du lac. Le nombre des bestiaux et des instruments aratoires est si minime qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

Enseignement.—Il y a dans cette bande 24 enfants en âge de s'instruire. Il n'y a pas d'école sur la réserve et les sauvages ne paraissent pas tenir à en avoir une. Il y a trois ans ils ont commencé la construction d'une maison d'école, mais une fois les murs érigés, ils ont abandonné les travaux.

Religion.—Il n'y a pas d'église ni de missionnaire sur cette réserve. Tous les sauvages sont païens.

Traits caractéristiques.—Les traits caractéristiqnes des membres de cette bande sont le manque de persévérance et l'indolence.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade observent assez bien les lois de la tempérance et de la morale.

BANDE DE KAWAWIEGAMOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Kaminpininamkoka, sur la réserve Kawawiagamok. Elle contient 1458 acr es.

Statistique vitale.—La population est de 27 âmes, et se décompose comme suit : 8 hommes, 7 femmes, 8 enfants du sexe masculin et 4 du sexe féminin. Dans le cours de l'année il y a eu 2 naissances et 1 décès, et deux personnes qui s'étaient absentées sont revenues.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Quelques-uns seulement sont propres de leurs personnes. Les autres portent des vêtements très sales et tout en lambeaux. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse. La plupart des sauvages ont été vaccinés il y a trois ans. Les autres, par suite de leurs habitudes nomades, n'ont pas pu être inoculés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne cultivent pas du tout ; ils vivent exclusivement de chasse et de pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il n'y a sur la réserve qu'un petit bâtiment en troncs d'arbres, qui appartient au chef. Les sauvages ne possèdent pas de bétail, et les quelques instruments aratoires de peu d'importance qu'ils ont leur suffisent.

Enseignement.—Il n'y a pas de maison d'école sur cette réserve, et les sauvages n'ont pas du tout le désir de faire instruire les quelques enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tout les membres de cette bande sont païens.

Traits caractéristisques.—Ces sauvages ne paraissent pas soucieux d'améliorer leur condition. Ils sont observateurs des lois et paisibles.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont en général tempérants et observent assez bien les lois de la morale.

BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le petit lac Wabigoon. Sa superficie est de 12,872 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population est de 86 âmes. Elle se décompose comme suit : 13 hommes, 24 femmes, 26 enfants du sexe masculin et 23 du sexe féminin. Il a eu 3 naissances et 2 décès durant l'année, soit une augmentation de 1.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, l'année dernière ; il n'y a eu aucun cas de maladie grave. Tous les déchets ont été enlevés et brûlés, et les maisons et dépendances sont tenues assez proprement.

Occupations.—Les membres de cette bande s'emploient à pêcher, à chasser, à travailler au service de ceux qui font des explorations minières, et à manufacturer des canots en écorce de bouleau.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des bâtiments sont composés de troncs d'arbres. Il y en a quelques-uns qui sont construits en bois de charpente. Les maisons sont presques toutes blanchies à la chaux et tenues en très bon état. Cette bande n'a pas de bétail. Les quelques instruments aratoires que les sauvages possèdent et qui consistent en charrues et en herses, sont en bonne condition.

Enseignement.—Il y a une école sur cette réserve. Le nombre des enfants en âge de s'instruire est de 27. L'école est sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre, et les élèves font des progrès marqués. Quelques-uns des sauvages ont beaucoup à cœur l'instruction de leurs enfants et voient à ce que ceux-ci se rendent régulièrement à l'école.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous païens. L'Eglise d'Angleterre a établie une mission près de la réserve, et le préposé de cette mission visite les sauvages de temps à autre.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont assez industrieux. Ils observent passablement bien les bois et progressent lentement.

Tempérance et moralité.—Il y a amélioration sous le rapport de la tempérance, et la conduite des sauvages au point de vue de la morale est satisfaisante.

BANDE DU LAC DE L'AIGLE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac du même nom. Elle contient 8,882 acres.

Ressources.—Cette réserve renferme beaucoup de bois marchand. Le lac et les petits cours d'eau fourmillent de poissons de diverses espèces, tandis que le gibier et les animaux à fourrures abondent par tout le pays.

Tribu ou nation.—Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population comprend 18 hommes, 13 femmes, 16 enfants du sexe masculin et 14 du sexe féminin, soit un total de 61 âmes. Il y a eu 2 naissances et 3 décès dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne dans l'ensemble. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année, et les règles de l'hygiène ont été observées.

Occupations.—Les occupations des sauvages de cette peuplade sont la chasse, la pêche, la cueillette des baies et le jardinage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons, qui sont pour la plupart construites en troncs d'arbres, sont confortables et ont été beaucoup améliorées, surtout par ceux qui résident en permanence sur la réserve. Avec le bois qui leur a été fourni les sauvages sont à agrandir leurs logements et à les rendre plus commodes. Un jeune taureau a été ajouté au troupeau de la bande ; le bétail est en bonne condition et bien soigné. En fait d'instruments aratoires, les sauvages n'ont qu'un petit nombre de charrues, de herses et de houes, et ils en prennent beaucoup soin.

Enseignement.—Une maison d'école a été construite sur cette réserve. Il y a 11 enfants en âge d'aller à l'école, mais aucun instituteur n'a encore été nommé.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, observateurs des lois et progressent graduellement. Je citerai, entre autres, le conseiller Keewaycabometing, dont la maison est confortable, contient de bons meubles ainsi qu'une machine à coudre, et est très propre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont en général tempérants et observent assez bien les lois de la morale.

BANDE DE LA TÊTE DU FRANÇAIS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située près du lac Seul. Sa superficie est de 24,000 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est bien boisée en peuplier, bouleau et épinette. Certaines parties peuvent être cultivées. Il y a à l'eau basse dans les marécages du foin en quantité presque inépuisable.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statististique vitale.—La population est de cent quatre vingt-dix ; elle se compose de quarante-cinq hommes, quarante-trois femmes, cinquante-trois garçons et de quarante-neuf filles. Il y a eu durant l'année onze naissances et huit décès.

Santé et état sanitaire.—La santé générale des membres de cette bande a été assez bonne. Il y a quelques cas de scrofule chez eux, et l'on a pris des mesures sanitaires.

Ressources et occupations.—Les principaux moyens de subsistance de ces sauvages sont la chasse et la pêche. Les chercheurs de mines emploient les jeunes gens comme guides et canotiers, et la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres traiteurs en emploient d'autres. Ils s'occupent de leurs potagers, et ils paraissent aussi faire quelques progrès en matière de construction.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—La plupart des habitations sont en troncs d'arbres et en bon état. Les dépendances ne sont pas aussi bien qu'on pourrait le désirer. Leurs troupeaux de bestiaux, qui se composent de quelques vaches, d'un taureau et de quelques jeunes animaux, sont en bonne condition et bien soignés. Ils ont suffisamment d'instruments aratoires pour les besoins de la terre.

Education.—Il y a 39 enfants d'âge à fréquenter l'école, mais bon nombre sont le plus souvent avec leurs parents absents de la réserve, et ne fréquentent l'école qu'à l'époque de la distribution des annuités ; il s'en suit que l'assistance est irrégulière, ce qui rend les progrès excessivement difficiles.

Religion.—Près des trois quarts des membres de cette bande appartiennent à l'église d'Angleterre ; les autres sont catholiques romains. L'Eglise d'Angleterre a sur la réserve un presbytère et un missionnaire ; les offices se font régulièrement et les fidèles de cette église suivent bien les offices.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages paraissent particulièrement vigoureux, comme le prouve le travail ardu qu'ils font avec l'aviron et à faire du portage, leur habileté en fait de travail avec l'aviron dépasse tout ce que j'ai vu jusqu'ici.

Tempérance et moralité.—En général ils ont pour les principes de tempérance et de moralité autant de respect qu'on peut s'y attendre.

BANDE DU LAC SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Seul.—Elle embrasse une superficie de vingt-cinq mille acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de trois cent trente et une âmes ; elle se compose de soixante-neuf hommes, soixante-sept femmes, cent cinq garçons et quatre-vingt-dix filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est ordinairement bonne ; il y a quelques cas de scrofule parmi eux. On porte un soin particulier à leur état sanitaire. Un certain nombre d'enfants ont été vaccinés l'automne dernier.

Ressources et occupation.—Les ressources sont le poisson qui abonde ici, particulièrement le poisson blanc, la chasse du gibier particulier à la région, et des animaux à fourrures. En somme les sauvages s'occupent de chasse, de pêche et à tendre des pièges, en y ajoutant le soin de leurs petits champs de pommes de terre. Certains jeunes gens s'engagent au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, des traiteurs et des chercheurs de mines.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de cette réserve sont toutes bâties en troncs d'arbres, au-dessus de la moyenne, et plus ou moins bien construites quant à la solidité. Ces sauvages semblent s'intéresser davantage à construire de bonnes maisons confortables, presque chaque famille a des poêles, ayant abandonné les foyers de cheminée. C'est une erreur, parce qu'ils se privent d'un bon moyen de venti-

lation. Leur bétail est en bon état et bien soigné. Leurs instruments aratoires se composent de charrues et de herses et sont bien remisés.

Education.—Les sauvages de cette bande portent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants que la majeure partie des sauvages de ce traité, et les résultats accusent d'assez bons progrès. Plusieurs de leurs enfants sont à l'école industrielle de la Terre de Rupert.

Religion.—La majeure partie appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Cette dénomination religieuse a une mission et une église près de la réserve, et les offices sont bien suivis.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont bien intentionnés et très intelligents. Ils ont beaucoup amélioré leurs habitations, leurs dépendances et leur manière de vivre.

Tempérance et moralité.—Règle générale ils sont tempérants, sans être portés à l'immoralité.

BANDE DE WABUSKANG.

Réserve.—L réserve de cette bande est située au lac Wabuskang. Elle embrasse une superficie de huit mille quarante-deux acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages apppartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Il y a soixante-cinq personnes dans cette bande, soit : dix-sept hommes, dix-sept femmes, onze garçons et vingt filles.

Santé et état sanitaire.—Tous les sauvages de cette réserve sont en bonne santé et sans maladie contagieuse ; leurs maisons sont propres et on n'y voit pas d'ordures autour. On a construit plusieurs drains qui conduisent toute l'eau des coteaux dans le lac, de sorte que le sol est toujours sec et propre.

Ressources et occupation.—Ces sauvages chassent et pêchent. Chaque famille cultive un petit champ de maïs et de pommes de terre, et un petit jardin. Quelques-uns sont employés par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et par d'autres traiteurs.

Constructions et instruments aratoires.—Il y a sur la même réserve quelques bonnes maisons en troncs d'arbres, recouvertes en bardeau ; ces maisons sont bien tenues et avec propreté, particulièrement celles du chef Pierrot et de ses deux frères François et Alexandre. Ce qu'ils ont en fait de petits instruments aratoires suffit, et ils en prennent bien soin.

Education.—Il n'y a, dans cette bande, que treize enfants d'âge à fréquenter l'école. L'école a été fermée faute d'instituteur.

Religion.—Il y a, dans cette bande, 27 anglicans, 5 catholiques romains et 33 païens.

Traits caractéristiques.—La majeure partie de ces sauvages sont industrieux. Ils sont paisibles, et quelques-uns ont fait d'assez bons progrès.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et semblent respecter les lois de la moralité.

BANDE DE GRASSY-NARROWS.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière des Anglais. Elle embrasse une superficie de 10,244 acres

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Cette bande a 98 de population, qui se compose de 21 hommes, 23 femmes, 31 garçons et 23 filles.

Santé et état sanitaire.—A l'exception de la femme du conseiller Ocheck, alitée depuis au delà de trois ans, tous les sauvages de cette bande sont en bonne santé. C'est lentement qu'ils ont adopté les mesures sanitaires qu'on n'a cessé de leur inculquer, et encore ils ne sont pas trop propres sur leurs personnes et dans leurs habitations. Cette remarque, heureusement, ne s'applique pas à toute la bande.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche et la cueillette des baies sont les principales occupations des sauvages de cette bande.

Constructions et bétail.—Leurs habitations se composent de petites maisons en troncs d'arbres, pas trop confortables, mais assez bien construites. Ils n'occupent pas ces maisons au printemps et en été, et vivent dans leurs huttes. Les quelques animaux qu'ils ont sont bien soignés.

Education.—L'école a été fermée parce que les enfants n'y vont pas et à cause de l'indifférence de la plupart des sauvages en matière d'éducation.

Religion.—Il y a aujourd'hui 54 catholiques romains, 10 anglicans et 34 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont fait moins de progrès que les sauvages d'autres réserves à cause de leur indolence et de leur inclination à continuer de mener la même vie tranquille. Bien que pauvres, ils sont plus satisfaits que la généralité des sauvages dans de meilleures conditions.

Tempérance et moralité.—Les remarques qu'on a faites sous ce titre à l'égard de la bande de Wabuskang s'appliquent aussi à cette bande-ci.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserves.—Cette bande a trois réserves, les n°s 38 A, B et C. Les deux premières sont situées à 6 et 10 milles environ du Portage-du-Rat. Elles embrassent une superficie de 21,289 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 152 ; elle se compose de 36 hommes, 39 femmes, 44 garçons et 33 filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de cette bande est assez bonne. La consomption est la maladie prédominante. C'est avec difficulté qu'on a mis des mesures sanitaires en vigueur, et il faudra bien du temps pour amener ces sauvages à adopter des mesures sanitaires. Ils n'habitent pas leurs maisons au printemps et en été.

Ressources et occupations.—Les réserves sur le lac sont rocheuses. Il n'y a pas de doute que l'on y découvrira d'autres bonnes mines comme la mine Sultana, sur la réserve B. Sur la réserve située sur la rivière Winnipeg on y trouve de la bonne terre arable. Ces sauvages ont de petits champs de pommes de terre et de maïs. Ils font la pêche et la chasse pour vivre. La plupart s'engagent en hiver comme bûcherons pour le bois de chauffage et comme guides et canotiers.

Constructions et bétail.—On peut dire qu'il n'y a que quelques maisons qui soient assez bonnes, l'aspect général de leurs maisons est médiocre. Le groupe de la bande qui habite la réserve de la rivière a deux bœufs de travail en assez bon état.

Education.—Il y a une école sur la réserve n° 38 C., mais l'assiduité est irrégulière ; il ne se fait en conséquence que peu de progrès. Quelques enfants sont élèves au pensionnat qui se trouve près du Portage-du-Rat.

Religion.—Les deux tiers de cette bande sont païens. L'instituteur est un catéchiste de l'Eglise d'Angleterre et fait des offices dans l'école. Les catholiques romains reçoivent la visite du rév. Père Cahill, qui veille à leurs soins spirituels.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de ces sauvages sont adonnés aux boissons enivrantes, et il faut exercer une surveillance constante lorsqu'ils vont en ville. Plusieurs coupables ont été arrêtés durant l'année, et ceux qui leur ont fourni, de ces boissons ont aussi été arrêtés et condamnés. Quelques-uns d'entre eux tiennent aussi une conduite immorale.

BANDE DU LAC PLAT, N° 39.

Réserve—Les sauvages de cette bande habitent sur le lac Plat. Une partie de cette réserve se trouve dans le Manitoba. Sa superficie est de neuf mille neuf cent quarante-six acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est bien boisée en cèdre et en épinette. On y a découvert d'excellentes mines.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de quatre-vingt-une âmes ; elle se compose de vingt-deux femmes, vingt et un hommes, seize garçons et vingt-deux filles.

Santé et état sanitaire.—Les membres de cette bande sont en assez bonne santé, bien que lents à adopter les mesures sanitaires qu'à maintes reprises on leur a inculquées à leur avantage. Il n'y a pas eu d'épidémie ou de maladies contagieuses parmi eux.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent en grande partie de chasse et de pêche. Sauf un peu de maïs et de pommes de terre, ils ne font pas d'autres culture.

Constructions.—L'habituelle maison en troncs d'arbres constitue l'habitation de ces sauvages en hiver, mais ils vivent dans les huttes en été. Les maisons sont assez bien faites et accusent du progrès du côté de la propriété.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, et il n'y a que treize enfants d'âge à fréquenter l'école. Ces sauvages sont indifférents à l'égard de l'éducation.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais règle générale ils sont tempérants et moraux.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux, tandis que d'autres sont indolents et errent d'un coin à l'autre de la région.

BANDE DU LAC PLAT, n° 40.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Plat ; sa superficie est de six mille sept cent soixante-deux acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est boisée en cèdre, bouleau et épinette. On y a trouvé de bons indices de mines.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population. La population de cette bande est de soixante et une âmes ; elle se compose de quatorze hommes, quatorze femmes, dix-sept garçons et seize filles.

Santé et état sanitaire.—Comme leurs voisins du lac Plat, bande n° 39, ces sauvages sont lents à devenir propres et rangés. Leur santé est assez bonne.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse sont leurs principales ressources. Ils s'occupent de leurs jardins, cueillent des baies et du riz, et travaillent aussi dans les exploitations forestières.

Constructions.—Leurs maisons sont médiocres ; ils ne les habitent qu'en hiver ; en été ils vivent dans leurs huttes.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, bien qu'on y compte vingt-quatre enfants d'âge à la fréquenter, mais les sauvages ne semblent pas désirer en avoir une

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux, mais la plupart sont portés à l'indolence ; ils sont paisibles.

Tempérance et moralité.—Il y a amélioration notable du côté de la tempérance, bien qu'il y ait encore de la marge dans ce sens ; les sauvages deviennent aussi plus moraux.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, n° 37.

Réserves.—Cette bande a plusieurs réserves, mais les sauvages n'en habitent que deux, une à l'embouchure de la rivière La Pluie et l'autre à l'Angle Nord-Ouest. La superficie de leurs réserves est de vingt-sept mille trois cent vingt-neuf acres.

Ressources naturelles.—Ces réserves sont boisées de peuplier, de bouleau et d'épinette ; certaines parties sont propres à la culture, et dans les marécages les sauvages trouvent de grandes quantités de foin à l'eau basse.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette réserve est de cent-dix-neuf ; elle se compose de vingt-quatre hommes, vingt-huit femmes, trente-un garçons et quarante et une filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il y a quelques cas de scrofule, mais pas dépidémie. Il y a eu peu d'amélioration dans la propreté de quelques maisons.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont des chasseurs et trappeurs. Plusieurs travaillent en été pour le compte de la Compagnie de Poisson. Ils cultivent du maïs, des pommes de terre et quelques petits produits potagers.

Constructions et bétail.—Leurs habitations sont des maisons ordinaires en troncs d'arbres, médiocrement construites, et pas très confortables. Ils ne les habitent qu'en hiver. Leur bestiaux ont souffert l'hiver dernier à cause du manque de foin et des habitudes indolents et nomades des sauvages.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. On compte vingt-neuf enfants d'âge à fréquenter l'école, mais ces sauvages ne tiennent pas à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que quelques-uns de ces sauvages soient industrieux, on ne peut guère parler de leurs progrès. Ils passent trop de temps à errer dans l'indolence autour du lac ; en conséquence leur condition est loin de s'améliorer.

Tempérance et moralité.—Règle générale ils ne sont pas adonnés aux boissons enivrantes, et leur conduite morale est généralement bonne à cause de l'isolement de leur réserve.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 33.

Réserve.—Les sauvages de cette bande demeurent à l'Angle Nord-Ouest. Ils ont plusieurs autres petites réserves. La superficie de ces réserves est de quatre mille six cent huit acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de cinquante-quatre âmes ; elle se compose de douze hommes, seize femmes, douze garçons et quartorze filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne. Il n'y a pas d'épidémie chez eux, et leur état sanitaire s'est beaucoup amélioré.

Ressources et occupations.—Leur ressource principale est la chasse. Quelques-uns sont employés par les compagnies de pêche et d'autres par des explorateurs.

Constructions et bétail.—Ils n'ont que quelques maisons pour l'hiver, et ces maisons ont besoin de réparations, tout en étant assez propres. Ils n'ont pas de bétail.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve ; on n'y compte que dix enfants d'âge à fréquenter l'école, et les parents ne semblent pas tenir à les faire instruire.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Certains d'entre eux sont plus ou moins intelligents et paraissent désirer d'améliorer leur condition. Ils sont paisibles.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, vivant loin de la ville, ne rencontrent pas beaucoup d'occasions qui les tentent, et je les crois en général sobres et moraux.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 34.

Réserve.—Ces sauvages ont plusieurs réserves. Ils demeurent sur une de leurs réserves, à environ trois milles d'Assabascasing, lieu des distributions, sur la baie des Mouettes. La superficie totale de leurs diverses réserves est de cinq mille cent vingt acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de vingt-deux âmes ; elle se compose de sept hommes, neuf femmes, un garçon et cinq filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne, et leur état sanitaire est bon aussi.

Ressources et occupations.—Ils vivent de chasse et de pêche, et s'occupent de leurs jardins. Quelques-uns sont employés par des entrepreneurs à couper du bois de chauffage pour les vapeurs.

Construction et bétail.—Les quelques maisons en troncs d'arbre sont assez confortables et tenues avec propreté. Ils ont bien soin de leurs bestiaux, qui sont en bon état.

Education.—Il n'y en a pas sur la réserve. Il n'y a que trois enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—La majeure partie de ces sauvages sont industrieux et paisibles. Le conseiller Weniticouse, en particulier, a fait de grands progrès. Il a un grand jardin. Tous leurs bestiaux sont bien entretenus.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais en général ils sont sobres et moraux.

BANDE DE LA BAIE AU BISON

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la baie du Bison, au lac des Bois, et elle se trouve dans la province du Manitoba. Sa superficie est de sept cent trente-six acres.

Ressources naturelles.—La réserve est bien boisée en bois de diverses essences et son sol est propre à la culture, avec d'abondantes terres à foin.

Population.—La population de cette bande est de cinquante et une âmes, elle se compose de neuf hommes, treize femmes, douze garçons et dix-sept filles.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne, et il n'y a pas de maladie contagieuse parmi eux. En général ils se conforment aux instructions sanitaires.

Ressources et occupations.—Leurs principales ressources sont la chasse et la pêche. Plusieurs sont employés par des pêcheurs américains. Ils prennent convenablement soin de leurs jardins ensemencés pour la pluspart de maïs et de pommes de terre.

Constructions et bestiaux.—Leurs maisons construites en troncs d'arbres sont assez grandes, bien bâties et assez propres. Leurs animaux se composent de deux chevaux.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. On compte seize enfants d'âge à fréquenter l'école. Ces sauvages sont très indifférents en matière d'éducation.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—On trouve quelques bons travailleurs dans cette bande, mais il y a aussi les indolents. Animekise et Maishnanaquéba ont récemment beaucoup amélioré leurs habitations, qui sont tenues avec propreté.

Tempérance et moralité.—D'après les nouvelles que j'en ai, ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE LA GRANDE-ILE.

Réserves.—Ces sauvages ont neuf réserves sé.parées, mais ils ne résident que sur deux : sur la Grande-Ile et sur la réserve n° 31 A, à l'extrémité méridionale de la grande péninsule. La superficie de ces réserves est de dix mille trois cent soixante acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population réunie de ces réserves est de cent quarante et une âmes, dont trente hommes, trente-trois femmes, quarante-huit garçons et trente filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Ils se sont assez bien conformés aux instructions qu'on leur a données à l'égard de l'hygiène. A l'exception de quelques cas de scrofule, il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et règle générale leurs maisons sont assez proprement tenues.

Ressources et occupations —La chasse est la principale ressource de ces sauvages. L'on en emploie quelques-uns à couper du bois de chauffage pour les vapeurs, et, en été, les pêcheurs et les explorateurs en emploient aussi.

Constructions et bétail.—Leurs constructions, du moins la plupart, sont en assez bon état, mais elles sont petites et très peu confortables. Leurs animaux sont bien entretenus.

Education.—On compte trente-six enfants d'âge à fréquenter l'école, mais il n'y a pas d'école sur la réserve. Ces sauvages ne semblent pas tenir à l'éducation de leurs enfants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont paisibles et dociles. L'indolence est un grand obstacle à leurs progrès.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sont adonnés aux boissons enivrantes, mais règle générale, la plupart sont sobres et moraux.

BANDE DE LA BAIE DU POISSON-BLANC.

Réserves.—Cette bande a plusieurs réserves séparées, mais les sauvages ne demeurent que sur deux, l'une à la baie du Poisson-Blanc et l'autre à la baie de la Fille-Jaune. La superficie de ces réserves est de neuf mille sept cent vingt-neuf acres.

Tribu ou nation—Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de cinquante et une âmes ; elle se compose de douze hommes, treize femmes, dix garçons et seize filles.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages ont été lents à adopter les mesures hygiéniques qu'à maintes reprises on leur a inculquées ; ils en ont souffert en conséquence. Mais ceci heureusement ne n'applique pas à toute la bande. Ceux qui demeurent à la baie des Mouettes sont mieux à cet égard et tiennent leurs maisons et leurs dépendances avec propreté.

Ressources et occupation.—La chasse, la pêche, la culture des jardins et le métier de canotier constituent les principaux emplois de cette bande. Quelques-uns travaillent à couper du bois de chauffage à la mine de Régina située dans le voisinage de la mine.

Constructions et bétail.—La nature générale des maisons est médiocre et délabrée. Leur petit troupeau d'animaux est en bon état.

Education.—L'école de la réserve a été fermée, les enfants n'y allant pas. Quelques-uns des enfants vont au pensionnat du Portage-du-Rat.

Religion—Il y a six catholiques romains dans cette bande, les autres sont des païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les sauvages de cette bande sont indifférents. Je ne connais pas d'exemples où l'on puisse dire qu'un d'entre eux s'appauvrit.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sont adonnés aux boissons enivrantes, et lorsqu'ils en ont l'occasion ils en absorbent beaucoup. Plusieurs personnes ont été condamnées pour leur avoir fourni de la boisson. Leur moralité, en tant que je puis voir, peut rivaliser avec celle des autres bandes.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserve.—Cette bande a neuf réserves. Les sauvages résident sur une grande réserve près du Portage-de-la-Tortue et sur la réserve n° 35A, sur la rive nord-est du lac

des Bois, à la rivière aux Herbes. La superficie de ces réserves réunies est de dix-sept mille six cent trente-neuf acres.

Ressources naturelles.—Ces réserves sont bien boisées de bon bois marchand.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de cent quatre-vingt-douze âmes ; elle se compose de trente-huit hommes, cinquante femmes, quarante-deux garçons et soixante-deux filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande a été assez bonne durant l'année ; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ces sauvages sont lents à devenir propres et rangés, mais le nouvel instituteur s'efforce à les amener à s'améliorer.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont leurs principales ressources. Quelques-uns sont employés par les marchands de bois, à couper du bois de chauffage pour les vapeurs, et d'autres par les compagnies de pêche.

Constructions et bétail.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont en bon état et tenues assez proprement. Leurs étables ainsi que leurs chevaux et leurs bestiaux sont tenus en bon état.

Education.—Il y a, sur la réserve d'Assabaska, une école sous le contrôle de l'Etat-Vingt-deux enfants d'âge à fréquenter l'école vivent dans les environs, mais l'assiduité est très irrégulière, car les enfants sont obligés de suivre leurs parents lorsqu'ils vont à la chasse ; en conséquence leurs progrès sont nuls.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens, et s'objectent fort à ce que le clergé d'une dénomination quelconque visite leur réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—On compte un bon nombre de bons travailleurs dans cette bande, mais la majeure partie sont indolents et nomades.

Tempérance et moralité.—Un bon nombre des sauvages aiment apparemment à boire. Deux blancs ont été condamnés pour leur avoir fourni de la boisson, et inutile de dire que les sauvages en ont eu dans d'autres occasions, mais on ne les a pas découverts. J'entends dire que la conduite morale de quelques-uns d'entre eux n'est pas aussi bonne qu'elle devrait être.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserve.—Cette bande a plusieurs réserves et les sauvages résident sur les réserves d'Islington, du lac du Cygne et d'Un-Homme. La superficie de ces réserves réunies est de vingt-quatre mille deux cent trente-un acres.

Ressources naturelles.—Ces réserves conviennent assez bien à la culture et à l'élève des animaux, car on y trouve de bons pâturages et de bonnes prairies. Les pommes de terre et les autres racines viennent assez bien. Le gibier abonde, et il y a du poisson dans des lacs qui sont à une distance accessible de ces réserves.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de cent cinquante-sept âmes ; elle se compose de quarante hommes, quarante-une femmes, trente-neuf garçons et trente-sept filles.

Santé et état hygiénique.—Il y a plusieurs cas de maladies chroniques, mais la santé générale des sauvages est bonne. Leurs maisons sont assez propres, et ils se conforment aux instructions données pour l'hygiène.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont tous chasseurs. La Compagnie de la Baie-d'Hudson en emploie quelques-uns. Ils s'occupent de leurs jardins et cueillent aussi une quantité considérable de bluets.

Constructions et bétail.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont bien construites, propres et rangées. Il s'est bâti plusieurs maisons durant l'année. Leurs bestiaux sont en bon état et mieux soignés.

Education.—Cette bande a une école sur la réserve d'Islington ; mais l'assiduité est irrégulière. Quelques-uns des enfants vont aux écoles industrielles de la Terre de Rupert et de Saint-Boniface, au Manitoba.

Religion.—Les anglicans ont une église près de la réserve avec un ministre résidant. Il y a cent vingt-neuf anglicans, quelques catholiques romains, et les autres sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que les sauvages de cette bande n'aient pas faits de grands progrès, ils comptent davantage sur leurs propres efforts et rendent d'année en année leurs habitations plus confortables en y ajoutant des mobiliers, tels que lits, tables, chaises, tout en y maintenant l'ordre et la propreté ; et, à cet égard, il me fait plaisir de mentionner les noms de David William, Michel Gordon et James McDonald.

Tempérance et moralité.—Il y a quatre ou cinq sauvages de cette bande qui, je crois, prendrais des boissons enivrantes si l'occasion s'en présentait, mais règle générale les sauvages sont sobres. Bien qu'il y ait peut-être un peu d'immoralité parmi eux, je ne crois pas que ce soit dans un but de lucre.

AGENCE DE COUTCHEECHING.

J'ai commencé l'inspection de l'agence de Coutcheeching le premier septembre.

Bâtiments de l'agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés sur la Pointe Pither, à environ trois milles de Fort-Frances, où se trouve le bureau de poste le plus rapproché et le mieux accessible, sur le bord du lac La Pluie, et vu leur situation ils constituent un lieu de résidence très agréable. Puis il y a la résidence de l'agence, le magasin, l'étable, l'écurie et le hangar à bois ; toutes ces constructions sont en assez bon état.

Bureau de l'agence.—Je fis l'examen des reçus et des certificats de distribution des vivres, portant au grand-livre les soldes de chaque compte, et je fis l'inventaire des effets en magasin, et j'ai tout trouvé exact quant au poids et conforme au reliquât qu'accusait le grand-livre. La farine était d'excellente qualité, et le bacon aussi de bonne qualité. J'ai fait aussi l'examen du livre de caisse et j'y ai trouvé l'inscription exacte des argents et chèques reçus et payés, le tout appuyé de reçus et de valeurs. L'index du livre de lettre était fait jusqu'à jour, et tous les autres documents étaient convenablement mis en liasse.

Réserves.—Ci-suivent les noms des réserves de l'agence :—

Hungry-Hall, n° 1 et n° 2 ; Long-Saut, n° 1 et n° 2 ; Manitou, n° 1 et n° 2 ; Petites-Fourches ; Coutcheeching ; Stangecoming ; Naicatchewenin ; Nickickonsemenecanning ; Rivière-la-Seine et Lac La-Croix.

La superficie totale de toutes ces réserves est de soixante-six milles cent vingt-six acres.

Ressources naturelles—Les réserves de la rivière La Pluie se composent la plupart de bonnes terres arables. On y trouve aussi en bonne quantité de poisson et de gibier. Il y a un peu de pin sur la rivière Seine et une grande quantité sur la réserve Nickickonsemenecanning. Les autres réserves de la rivière La Pluie sont rocheuses ainsi que celle du lac La-Croix ; il n'y a pas de doute qu'on y découvrira de bonnes mines sur quelques-unes, vu qu'on en a découvert d'excellentes dans le voisinage.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

BANDE DE HUNGRY-HALL, N° 1 ET N° 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes se trouvent à l'embouchure de la rivière La-Pluie.

Population.—La population totale de ces deux bandes réunies est de soixante-cinq âmes ; elle se compose de dix-sept hommes, vingt-six femmes, onze garçons et onze filles.

Santé et état hygiénique—Ces sauvages ont bonne santé, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. L'on insiste sur l'observation des mesures d'hygiène. Leurs maisons sont généralement propres. Tous les sauvages ont été vaccinés. Le fait que les maisons qu'ils habitent en hiver sont vides en été a un bon effet sur leur santé.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche constituent les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns travaillent dans les scieries et les estacades des environs des réserves ; ils s'occupent aussi de leurs jardins.

Constructions et bétail.—Il ne s'est pas fait grand'chose en constructions. Leurs vieilles maisons en troncs d'arbres sont en assez bon état, le principal côté défectueux des constructions se trouvant dans les toits, qui tous sont recouverts d'écorce de cèdre. Leurs animaux sont en bon état et bien entretenus.

Education.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. Il en a été ouvert une il y a plusieurs années, mais on a dû la fermer faute d'élèves. Il n'y a que dix enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de ces bandes sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Vu leurs habitudes nomades, ces sauvages ont fait très peu ou point de progrès dans ces dernières années. Ils sont trop rapprochés de la frontière internationale, qu'ils visitent trop fréquemment, au préjudice de leur bien-être.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre de ces sauvages sont, je crois, sobres et moraux, mais un grand nombre, je le crains, pêchent contre les lois de la tempérance et de la moralité.

BANDES DU LONG-SAUT, N°s 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis les rapides du même nom.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent tous à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 101 âmes; elle se compose de 25 hommes, 33 femmes, 19 garçons et 24 filles.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été assez bonne ; il n'y a pas eu, que je sache, d'épidémie parmi eux durant l'année. La consomption et le scrofule sont les maladies les plus communes. Ces maladies disparaissent peu à peu, toutefois, grâce à une meilleure conduite morale, à d'abondants médicaments, et au rétablissement des plus vigoureux.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de chasse, prennent soin de leurs jardins, et tiennent leurs maisons en bon état ; ils travaillent aussi comme guides dans les rapides pour le compte des marchands de bois, et ils aident aux colons sur leurs fermes.

Constructions et bétail.—On remarque une amélioration notable dans leurs maisons ; quelques-unes sont confortables et bien tenues, et sont recouvertes en bardeau ; ils ont des mobiliers convenables. Leurs chevaux et leurs bestiaux sont bien entretenus, et ils ont construit de bonnes écuries pour les loger.

Education.—On compte 18 enfants d'âge à fréquenter l'école. L'école est sous la direction de la Société des Missions Anglicanes ; les progrès sont assez bons, mais l'assiduité est quelque peu irrégulière.

Religion.—L'Eglise d'Angleterre a une église et un missionnaire résidant sur cette réserve, mais avec peu de fidèles ; la masse de ces sauvages est païenne.

Traits caractéristiques et progrès.—Certains d'entre ces sauvages prendront des boissons enivrantes chaque fois qu'ils pourront s'en procurer, et leur voisinage rapproché de la frontière leur donne de nombreuses occasions de s'en procurer. Quant à la moralité, il y a eu amélioration à cet égard, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire dans ce sens.

BANDES DES RAPIDES DU MANITOU, N°s 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis les rapides du même nom.

Tribu ou nation.—Les sauvages de ces bandes appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 123 âmes; elle se compose de 25 hommes, 27 femmes, 48 garçons et 23 filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année. Il n'y a pas eu de maladie épidémique ou contagieuse parmi eux, à moins qu'on ne classe la consomption au nombre de ces dernières. Il y a amélioration dans la propreté de bon nombre de leurs maisons.

Ressources et occupations.—La culture mixte, le travail chez les colons, le service de guides aux forestiers, la chasse et la pêche, constituent les principales occupations de ces sauvages.

Constructions et bétail.—Leurs maisons sont construites en troncs d'arbres, dont quelques-unes sont recouvertes en bardeau et d'autres en écorce de cèdre ; elles sont confortables et assez bien tenues. Les étables sont petites, mais tenues proprement. Leurs bestiaux et leurs chevaux ont tout ce qu'il faut.

Education.—On compte seize enfants d'âge à fréquenter l'école, mais l'assiduité est irrégulière. Les parents portent très peu d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il n'y a que neuf sauvages qui professent la religion anglicane, les autres sont tous païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Il s'opère chez ces sauvages, obéissant à l'influence des circonstances, un changement lent mais sûr. Comme les chances de succès à la chasse et à la pêche diminuent peu à peu, ils s'occupent plus volontiers de culture, et leurs petits champs peuvent favorablement rivaliser avec d'autres.

Tempérance et moralité.—Certains de ces sauvages s'adonnent à l'ivrognerie, et le voisinage de la frontière à leurs réserves donne lieu à la contrebande des liqueurs enivrantes pour eux. Quant à la moralité, ces sauvages sont les mêmes qu'ailleurs, où un grand nombre de blancs sont en rapport avec eux.

BANDES DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, à douze milles de Fort-Frances.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, qui est de cinquante-deux âmes, se compose de onze hommes, dix-sept femmes, treize garçons et onze filles.

Santé et état hygiénique.—Ces sauvages ont bonne santé ; ils n'ont pas eu d'épidémie. Ils observent les mesures d'hygiène. Tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse, la pêche, la culture de leurs jardins, et le travail sur les fermes des colons.

Constructions et bétail.—Il y a quelque amélioration dans les constructions, du moins quant à l'intérieur, et plusieurs des petites habitations sont confortables à l'intérieur et bien tenues. Les quelques bestiaux et poneys que gardent les sauvages sont en bon état et ont tout le fourrage voulu.

Education.—Il y a une école bien construite sur la réserve, mais je regrette de dire que le même état de chose règne ici ; faute d'instituteur et d'élèves l'école a été fermée une partie de l'année, en conséquence les enfants ont fait très peu de progrès. Il n'y a que douze enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—A l'exception de quatre, qui sont des anglicans, ces sauvages sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont paisibles. Quelques-uns sont assez industrieux, mais, vu leur imprévoyance, ils ne semblent pas faire de grands progrès matériels.

Tempérance et moralité.—Il y en a un bon nombre qui ne font pas usage de boissons enivantes, par contre, d'autres font le contraire lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Leur moralité est meilleure.

BANDE DE COUTCHEECHING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière La Pluie, près de Fort-Frances.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent nominalement à la tribu des Ojibbewas, mais grand nombre sont métis ayant beaucoup de sang français.

Population.—La population de cette bande est de cent trente-trois âmes ; elle se compose de vingt-neuf hommes, quarante-trois femmes, trente-deux garçons et vingt-neuf filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande a été assez bonne durant l'année ; de fait tout aussi bonne, je crois, que celle des blancs du voisinage. Il n'y a pas d'épidémie parmi eux, et tous ont été vaccinés. La plupart des maisons et des dépendances sont tenues avec propreté.

Ressources et occupation.—Comme la plupart de leurs semblables, les sauvages de cette bande préféreraît faire n'importe quel autre travail que cultiver la terre ; quelques-uns, toutefois, font d'assez bonnes récoltes d'avoine et de pommes de terre, mais le plus grand nombre chassent et pêchent, et travaillent dans les exploitations forestières, aidant à faire du bois pour les blancs durant l'hiver ; quelques autres sont à l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Constructions et bétail.—Quelques-unes de leurs habitations sont en bois de charpente, doublées en planche, avec toits en bardeau ; mais la majeure partie sont en troncs d'arbre, assez confortables, blanchies à la chaux à l'intérieur, et quelque peu meublées. Comme les sauvages de la réserve ont des poneys et des bestiaux, ils se sont bâti des granges pour le foin, ce qui est une amélioration.

Education.—Il y a une école sur la réserve, et les élèves font d'assez bon progrès. La discipline est bonne. Les sauvages, proprement dit, de cette bande sont indifférents à l'éducation de leurs enfants. Même les enfants qui sont dans le voisinage de l'école n'y vont pas régulièrement.

Religion.—Cette bande se compose de cent douze catholiques romains, de cinq anglicans et de vingt-six païens. Il n'y a pas d'église sur la réserve, mais le prêtre catholique de Fort-Thomas va, tous les deux dimanche, célébrer les offices du culte dans la maison d'école, et ces offices sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et paisibles. La plupart d'entre eux se suffisent à eux-mêmes. Ils ne deviennent ni plus riches ni plus pauvres.

Tempérance et moralité.—Règle générale ces sauvages sont sobres, et s'ils enfreignent la loi de la tempérance, c'est qu'ils visitent fréquemment la ville voisine, où des métis et même des blancs leur fournissent des boissons enivrantes. Je regrette de dire qu'il y a quelques sauvages sur cette réserve dont la conduite est immorale, et le prêtre même ne peut remédier à la chose.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à environ huit milles de Fort-Frances.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, qui est de quarante-sept âmes, se compose de huit hommes, neuf femmes, onze garçons et dix-neuf filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages est bonne. Nul n'habite les maisons au printemps et en été ; ceci a un bon effet sur leur santé générale. Tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande vivent de chasse et de pêche et s'occupent de leurs petits jardins.

Constructions et bétail.—Il n'y a, sur cette réserve, que quelques constructions en troncs d'arbre. Sauf la maison de Natawin, les autres ont une apparence misérable, avec leurs toits de grandes perches et d'écorce de cèdre. Le chef a érigé les murs d'une maison neuve près de sa vieille maison, et il a promis de la construire telle qu'on le lui indiquerait.

Education.—Une bonne école a été construite sur cette réserve il y a quelques années, sous la direction du révérend Père Cahill, mais on a dû la fermer faute d'élèves. Les parents ne portent aucun intérêt à l'éducation.

Religion.—A l'exception de trois sauvages qui sont catholiques, tous les autres sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles mais indolents, et bien qu'ils soient pauvres ils semblent contents de leur sort.

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard est satisfaisante.

BANDE DE NAICATCHEWENIN.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur la baie du Nord-Ouest du lac La Pluie.

Tribu et nation.—Ils appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est de cinquante-trois âmes, dont dix hommes, quinze femmes, treize garçons et quinze filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été bonne en somme. Un d'entre eux est malade de consomption depuis plus de deux ans. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse, la pêche et le soin de leurs jardins.

Constructions et bétail.—Leurs bâtiments, construits en troncs d'arbre, sont, je regrette de le dire, d'une qualité inférieure ; deux seulement sont couverts en bardeau, les autres ont des toits faits de longues perches et d'écorce de cèdre. Toutefois les maisons sont assez propres. Les deux seules têtes de bétail qu'ils ont sont bien soignées.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve et on ne compte que dix enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Je ne puis dire que les sauvages de cette bande soient industrieux ou indolents, mais ils ne semblent pas faire beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Dans la bande même on respecte assez bien les lois de la morale et de la tempérance.

BANDE DE NICKICKISOMENECANING.

Réserve.—La réserve sur laquelle résident ces sauvages est située dans l'anse Porter, baie du Goulet Rouge, rivière La Pluie.

Tribu ou nation.—Ils appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, qui est de soixante-huit âmes, se compose de douze hommes, dix-neuf femmes, vingt-deux garçons et quinze filles.

Santé et état hygiénique.—Durant cette année dernière la santé de cette bande a été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladie de quelque gravité. L'on a indiqué des précautions hygiéniques à prendre pour tenir propres leurs habitations, et l'on en a exigé l'application ; la plupart des sauvages s'y sont conformés, mais pas tous.

Ressources et occupations.—Les principales ressources et occupations de cette bande sont la chasse et la pêche. Quelques-uns travaillent avec les chercheurs de mines et dans les exploitations forestières.

Constructions et bétail.—Les constructions sont en troncs d'arbre ; quelques-unes ont des toits faits de longues perches et de boue et d'autres sont recouvertes en écorce de cèdre. Les maisons sont assez propres, mais on ne peut en dire autant de leurs étables.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. On compte douze enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Sans dire que les sauvages de cette bande sont aussi industrieux qu'on pourrait le désirer, ils rivalisent cependant avec les meilleurs

bandes du district ; cependant on doit faire une exception en faveur du conseiller Windegoes, qui est un énergique travailleur. Au cours des trois dernières années il a défriché près de cinq acres de terre, dont la majeure partie est ensemencée de pommes de terre, de maïs et de diverses autres graines.

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard est absolument satisfaisante.

BANDE DE LA RIVIÈRE LA SEINE.

Réserve.—Les sauvages de cette bande demeurent sur deux réserves. L'une est située près de l'embouchure de la rivière de ce nom, et le chef, avec quelques autres, sont aux chutes de l'Esturgeon.

Tribu ou nation.—Ils appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de cent quarante-deux âmes, dont vingt-sept hommes, trente et une femmes, quarante garçons et quarante-quatre filles.

Santé et état hygiénique.—On peut dire que la santé de cette bande est assez bonne, bien qu'à l'époque de ma visite il y eut un peu de maladie. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi ces sauvages, mais ils ne prennent aucune mesure hygiénique.

Ressources et occupations.—La plupart font la chasse et la pêche. Quelques-uns travaillent dans les diverses mines en exploitation sur la rivière, ils s'occupent à couper du bois et à faire d'autres ouvrages manuels.

Constructions et bétail.—Les maisons, faites de troncs d'arbre, sont petites et tout à fait insuffisantes pour le nombre de ceux qui les occupent. Toutes étaient désertes lors de ma visite, et laissées dans un triste état de malpropreté.

Education.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. On compte vingt enfants d'âge à fréquenter l'école, mais les parents sont indifférents à l'endroit de l'éducation.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que certains cultivent une espèce de jardin, les traits caractéristiques de cette bande sont l'indolence et la malpropreté.

Tempérance et moralité.—Leur conduite à cet égard n'est pas du tout satisfaisante. Leurs rapports avec les mineurs et les bûcherons leur donnent l'occasion de se procurer des boissons enivrantes à volonté.

BANDE DU LAC LA CROIX.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Namaka, sur le lac du même nom.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population compte cent cinq âmes, et se compose de dix-huit hommes, trente femmes, vingt et un garçons et trente-six filles.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages, pour ce qu'on a pu en savoir, est assez bonne. On ne les visite qu'une fois par année à l'époque de la distribution des annuités, et on ne les voit que très peu dans la suite, car chacun s'en va alors à son affaire.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent principalement de chasse et de pêche, et du produit de leurs petits champs de pommes de terre et de maïs.

Constructions.—Je regrette de dire que les constructions faites en troncs d'arbre et couvertes d'écorce sont d'une qualité inférieure. Il n'y a pas lieu d'espérer beaucoup d'améliorations à cet égard. Ils n'habitent pas leurs maisons au printemps et en été.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, bien qu'on y compte vingt enfants d'âge à fréquenter l'école ; mais les parents sont indifférents à l'endroit de l'éducation.

Religion.—Il n'y a que dix sauvages de cette bande qui sont catholiques, les autres sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les traits caractéristiques de cette bande sont l'indolence et la malpropreté.

Tempérance et moralité.—Dans la bande même les lois de la morale et de la tempérance sont assez bien observées.

Observations générales.—L'année dernière s'est fait remarquer par l'absence d'épidémies chez les sauvages du territoire soumis à mon inspection. Grâce à ce qu'ont rapporté les fourrures prises à la chasse, leurs recettes générales ont été satisfaisantes.

J'ai l'honneur, etc.,

L. J. ARTHUR LÉVÊQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
RAPPORT DU MÉDECIN,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 30 juin 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j ai visité durant l'année toutes les réserves qui sont sous mes soins.

En juillet je me rendis à Artabaskashing lors de la distribution des annuités, et je restai une semaine parmi les sauvages, donnant mes soins à tous les malades et vaccinant tous ceux qui demandaient de l'être. Je n'ai trouvé que très peu de cas de maladies vénériennes qui régnait tant parmi eux il y a quelques années.

Au mois d'août je visitai le lac de l'Aigle, où il y avait quelques cas de maux de gorge et d'esquinancie.

En septembre je visitai Wabagoun et soignai tous ceux qui avaient besoin d'être traités. A la Tête du Français, je trouvai quelques malades de la fièvre. Je passai tout un jour au milieu d'eux sur la réserve, je les traitai et laissai des médicaments entre les mains de l'instituteur pour les besoins des malades.

Au lac Seul, j'en trouvai un grand nombre qui toussaient, crachaient le sang et souffraient du rhumatisme. La consomption semble régner plus qu'autrefois parmi ces sauvages.

Je trouvai peu de maladie parmi les sauvages de Wasbuskong. Je vaccinai tous ceux qui avaient besoin de l'être.

A Grassy-Narrows il y avait un grand nombre de sauvages malades de scrofule et qui souffraient de la gorge. Je les soignai et laissai des médicaments pour eux.

Au lac d'Un-Homme, je visitai toutes les huttes et je soignai quelques-uns pour le rhume et le rhumatisme, ainsi que quelques enfants pris de fièvre cérébrale.

Au Chien-Blanc, je visitai toutes les maisons et donnai mes soins à tous les malades ; je laissai des médicaments entre les mains de l'instituteur pour le besoin des malades.

Aux Dalles, il y a eu beaucoup de maladie parmi les enfants ; plusieurs souffraient de fièvre cérébrale et de la gorge.

En décembre, je me rendis à la baie de l'Eau-Claire pour soigner un cas de petite vérole, croyait-on. A mon arrivée je constatai que c'était un cas d'empoisonnement du sang ; je soignai le malade et il se rétablit.

Durant l'année, j'ai soigné à mon bureau un grand nombre de sauvages venus des différentes réserves souffrant de maladies vénériennes, de rhumes et de rhumatisme. J'ai aussi fait plusieurs opérations et extrait grand nombre de dents. Somme toute, il y a eu, parmi les sauvages, moins de maladies que d'habitude.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOS. HANSON, M.D.,
Médecin.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

ASSINIBOÏA—AGENCE D'ASSINIBOINE,

WOLSELEY, 12 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat confiés à ma charge.

BANDE D'ASSINIBOINE, N° 76.

Réserve.—La réserve de cette bande est bornée par une ligne commençant au poteau planté sur la cinquième ligne de base à l'angle nord-est de la section 36, township 16, rang 11, à l'ouest du second méridien, et suivant vers l'ouest la dite ligne de base 728 chaînes, plus ou moins, jusqu'à l'angle nord-ouest de la section 34, township 16, rang 12 ; de là au sud 643 chaînes, plus ou moins, jusqu'à un poteau planté sur la limite est de la section 25, township 15, rang 11, et de là au nord 643 chaînes, plus ou moins, jusqu'au point de départ, embrassant 73 2-10 milles carrés, plus ou moins.

Ressources.—Les ressources actuelles de cette réserve sont le bois de chauffage et le foin. Les sauvages échangent beaucoup de bois pour de la farine au moulin de Wolseley.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Assiniboines.

Population.—La population se compose de 58 hommes, 69 femmes, 46 garçons et 43 filles.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages, durant l'année, a été bonne. Il y a eu un nombre égal de naissances et de décès. Toutes les ordures qui se sont accumulées durant l'hiver autour des maisons sont brûlées au printemps, et les sauvages sortent de leurs maisons pour aller vivre sous les tentes en été.

Occupations.—Les sauvages coupent et vendent du bois sec et du foin. Ils ont aussi arraché et vendu de la racine de sénéga, mais le bas prix de cet article les a quelque peu découragés. Certains des jeunes gens travaillent chez les colons à faire les foins, les récoltes et le battage du grain. Les femmes tannent aussi des peaux pour les blancs. Ces sauvages cultivent une grande quantité de blé et de racines. Ils gardent suffisamment de blé pour la semence et leur farine, et vendent le surplus pour acheter des vêtements et d'autres articles nécessaires à leurs familles.

Constructions.—La plupart des maisons et des étables de ces sauvages sont médiocres ; toutefois j'ai persuadé à plusieurs d'en construire des neuves, c'est ce qui se fait actuellement. Certains des plus ambitieux ont l'intention de poser de bons planchers et des toits en bardeau, en employant à cette fin le produit de la vente du bétail à boucherie et du foin. Cette année les sauvages ont clôturé à neuf tous leurs champs. La longueur totale de la clôture neuve construite dépassera 12 milles, ce qui donnera une idée de la somme de travail exécuté dans ce sens.

Bâtiments de l'agence.—L'on a donné des couches de peinture à l'intérieur de la maison de l'agent et du pavillon du bureau, et l'intérieur de ces constructions a aussi été peinturé et blanchi à la chaux. La cuisine et la buanderie ont été crépis à neuf et une boutique de forgeron a été installée, et l'on y a posé un plancher. Tous les bâtiments en troncs d'arbre ont été blanchis à la chaux et complètement réparés. L'on a construit à la place de l'ancienne une clôture neuve autour du jardin de l'agence. La clôture des champs et du pâturage de l'agence tombe en ruine et demande d'être renouvelée.

Bétail.—Lors de mon arrivée ici, en juillet dernier, je trouvai le bétail quelque peu en mauvais état. Les animaux rôdaient dans toute la réserve et personne parmi les

sauvages ne semblait s'occuper de ce qu'ils devenaient. Les sauvages ne paraissaient pas s'occuper de faire affranchir les veaux, et le nombre de taureaux d'un à trois ans était hors de toute proportion avec le nombre de vaches du troupeau. Des que le temps le permit, je les ai tous fait affranchir. Les bestiaux sont maintenant mis en troupeau, et les veaux sont affranchis vers l'âge de trois mois. Les sauvages ne tiennent pas à avoir des bestiaux. Je crois que la difficulté qu'ils ont à ce procurer de l'eau facilement y est pour beaucoup, d'autant plus qu'ils peuvent facilement vendre leur foin pour du comptant à Indian-Head, Sintaluta et Wolseley. Attendre qu'un bouvillon ait atteint trois ans avant de pouvoir en retirer quelque argent leur paraît lent, lorsqu'ils peuvent faire le même argent en bien moins de temps en vendant du foin.

On a bien soin des instruments aratoires, qui sont bien rangés dans les remises lorsqu'on ne s'en sert pas. Certains sauvages ont des faucheuses et des râteaux qu'ils ont acheté avec l'argent du bœuf et du foin qu'ils ont vendus. J'en fais acheter à quelques autres, vu le peu de durée de la fenaison qui est immédiatement suivie des moissons, et il est décourageant pour un sauvage qui veut faire beaucoup de foin d'avoir à attendre que cinq ou six autres aient fini de se servir de la faucheuse.

Religion.—Quelques sauvages sont catholiques et quelques autres presbytériens, mais la plupart sont païens. L'église presbytérienne à une bonne maison en pierre qu'habite le révérend E. McKenzie. Les offices se font régulièrement ; Mlle McKenzie enseigne aussi aux indiennes à piquer, tricoter, etc. Un trait particulier de cette mission est la distribution que l'on fait en automne d'une grande quantité de couvertures et de vêtements chauds aux infirmes et aux malades.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont assez industrieux et désirent avancer ; d'autres travailleront bien durant un certain temps puis s'en iront rôder, et partant perdent ce qu'ils ont gagné à travailler. Cette inclination qu'ils ont à rôder finira par disparaître avec le temps. Elle n'est pas aussi prononcée chez la génération qui grandit que chez les plus vieux. Ces sauvages sont en général paisibles et rangés.

Tempérance et moralité.—Je n'ai rien entendu dire de répréhensible de la part de ces sauvages à cet égard. Il y a bien un ou deux sauvages qui fréquentent les bouges du voisinage et qui peuvent parfois se procurer des boissons enivrantes, mais depuis que je suis ici rien de ce genre n'est venu à ma connaissance.

Observations générales.—J'ai pris cette agence des mains de M. Swinford le 9 juillet, et distribué aux sauvages leurs annuités le 13 du même mois.

Avant de partir M. Swinford m'a donné tous les renseignements en son pouvoir. Mais comme il n'avait été ici que peu de temps et comme il n'avait pas d'interprète, j'ai j'ai dû me contenter de ce qu'il pouvait me donner. M. Swinford me dit que les sauvages étaient de mauvaise humeur à cause des changements, et qu'ils étaient fort portés à ne faire aucun travail. Je les trouvai méfiants et enclins à se montrer impérieux. Plusieurs d'entre eux avaient démoli leurs clôtures et autres améliorations et les avaient vendues pour du bois de chauffage.

Je puis dire que j'ai connu cette bande il y a plus de vingt ans, et qu'ayant passé cette dernière année avec eux sur la réserve, je ne les crois pas naturellement méchants, mais je suis d'avis qu'il ont été travaillés par certaines influences extérieures qui étaient de nature à les rendre mécontents. Comme il s'est fait très peu de semences, il a fallu une quantité considérable de vivres pour passer l'hiver et la saison des travaux. Etant seul après le départ de M. Swinford, et tenant compte des dispositions des sauvages dans le temps, je trouvai naturellement la position embarrassante et les fonctions de ma charge onéreuses. La première chose que je fis fut d'amener les sauvages à faire les foins, et je réussis à leur en faire mettre suffisamment en meule pour leur faire passer le long hiver sans perte.

Le personnel des employés ici a été réduit de moitié, ce qui a été cause d'une économie considérable.

M. A. E. Forget, commissaire des sauvages, a visité la réserve en septembre dernier, pour des affaires qui intéressaient l'agence.

Le major McGibbon, inspecteur des agences, est venu faire une inspection complète de la réserve en janvier.

La nouvelle tarière à forer des puits est actuellement en opération sur la réserve et j'espère avoir de bons puits pour les sauvages.

En terminant je dirai que les sauvages semblent satisfaits et heureux et qu'ils ont cette année semé beaucoup de grain. Tout indique qu'une bonne moisson viendra les dédommager de leurs labeurs.

J'ai l'honneur, etc.,

THOS. W. ASPDIN,
Directeur agriculteur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 2 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel accompagné d'un état statistique et d'un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Réserves.—N° 108, du Faisan-Rouge..... 24,320 acres.
N° 109, des Assiniboines..... 46,208 "
située aux Buttes de l'Aigle, au sud de Battleford.
N° 113, de "Sweet Grass,"..... 42,528 "
N° 114, de Poundmaker..... 19,200 "
N° 116, de Petit-Pin..... 16,000 "
située sur le côté sud de la rivière Bataille, et à l'ouest de Battleford.
N° 112, de Moosomin..... 16,000 "
N° 115, de l'Enfant-du-Tonnerre..... 20,820 "
située entre la rivière Bataille et la Saskatchewan nord, et à l'ouest de Battleford.

Ressources naturelles.—Une prairie ondulante parsemée de bouquets de peupliers, et arrosée de rivières et de lacs, telle est la nature de ces réserves.

Tribu.—Ce sont tous des Cris, à l'exception de la bande de la réserve des Assiniboines.

Population.—La population de cette agence se compose de huit cent cinquante-sept hommes, femmes et enfants. Durant l'année il y a eu vingt-huit naissances, soixante-cinq décès et trente-quatre départs ; soit une diminution totale de soixante et onze sur l'année dernière.

Santé et état hygiénique.—La santé des diverses bandes n'a pas été bonne. En sus de plusieurs anciens cas de scrofule et de consomption, la grippe a sévi ce printemps. Le médecin s'est occupé de vacciner ceux qui avaient besoin de l'être. Les terrains ont tous été nettoyés et les ordures ont été enlevées et brûlées. Les maisons ont été blanchies à la chaux à l'automne. En été presque tous vivent sous des tentes ou dans des huttes qui peuvent facilement se transporter d'un lieu à un autre au besoin.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la vente du foin, du bois, de la chaux et du charbon de bois. Durant l'année ils ont gagné $73.75 à travailler, $44 à la chasse, $2,088 à la vente du foin, du bois, de la chaux, du charbon de bois et de quelques poneys. Le ministère leur a payé $4,316.15 pour du bœuf. Le total de leurs recettes de toutes sources s'est élevé à $6,565.90. Il y a très peu de chasse dans cette région, et il ne se prend que quelques poissons au printemps pour la consommation locale.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont en bon état et les constructions assez bonnes. On a démoli plusieurs vieilles maisons et plusieurs vieilles étables dont on ne se servait pas, et on a mis les autres en assez bon état. Les bestiaux des divers campements et réserves ont bien passé l'hiver, ils sont actuellement en magnifique condition. Il y a 1250 têtes de bétail en sus des veaux de cette année ; et 16 taureaux de race des espèces courtes-cornes, Durham, Galloway et Polled Angus. L'on compte aussi 85 moutons en bon état.

Education.—On compte 188 enfants d'âge à fréquenter l'école, et 5 écoles, dont trois protestantes et deux catholiques. Les enfants sont dans les classes I, II et III. Le matériel, la discipline et l'ordre sont bons et les progrès assez bons.

L'école industrielle sous la direction du révérend E. Matheson, Eglise d'Angleterre, a environ 110 élèves et l'institution va bien. L'école et son terrain ont subi beaucoup d'amélioration.

Religion.—Il y a sept églises et constructions servant aux offices divins, dont trois catholiques et quatre protestantes, avec quatre missionnaires. Les offices de quelques-unes des ces églises sont assez bien suivis par les sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, à quelques exceptions près, sont paisibles. On les juge assez industrieux, et ils commencent à mieux travailler pour eux-mêmes. Quelques-uns, si leurs moissons sont bonnes, vont pouvoir se suffire à eux-mêmes cet automne, grâce à la culture et à la vente de leurs bestiaux ; ce sont "Bonnet-Blanc", de Moosomin ; "Baptiste", "Jean-Baptiste", "Pechawis", et probablement un ou deux de plus de la réserve du Faisan-Rouge. J'espère que dans une autre année le nombre s'augmentera considérablement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont sobres, et très peu de cas d'immoralité sont venus à ma connaissance.

Observations générales.—Les moissons des différentes réserves ont une magnifique apparence après les pluies que nous avons eues, et il y a tout lieu de s'attendre à un bon rendement. Les pommes de terre ont gelé vers la mi-juin, ceci va diminuer le rendement.

J'ai le regret de dire que le bois sur les différentes réserves de l'agence diminue beaucoup à cause des incendies qui ont ravagé le pays dans ces dernières années.

J'ai l'honneur, etc.,

C. M. DAUNAIS,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN., 2 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Le siège principal de cette agence est à Birtle, situé dans le township 17, rang 26, à l'ouest du premier méridien principal, sur la rivière de la Queue-d'Oiseau et le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest.

Il y a neuf réserves sous mes soins, savoir : Queue-d'Oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, Montagne de la Tortue, Ki-si-kou-wenine, Way-way-si-cappo, rivière de la Vallée, réserve du Joueur et rivière Qui-Roule.

BANDE DE LA QUEUE-D'OISEAU, N° 57.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 13 milles au sud de Birtle, au confluent de la rivière Queue-d'Oiseau et de la rivière Assiniboine ; elle a une surperficie d'environ dix milles carrés.

Ressources.—La partie haute de la réserve, qui embrasse quatre sections, est assez plane, avec sol ondulant et léger, libre de roche et de broussailles, et bien qu'elle donne rarement de grosses récoltes, on peut toujours compter qu'à l'aide d'une culture convenable que le blé y mûrit ; de fait, depuis les seize années que je connais cette réserve, je ne me rappelle que le maïs ait gelé qu'une seule fois avant maturité.

Les rives de la rivière Queue-d'Oiseau sont escarpées à cet endroit, et la vallée est étroite, recouverte d'un bois clair et de broussailles ; mais la vallée de la rivière Assiniboine a un mille de large, et la rivière à partir du point où elle atteint la réserve jusqu'au point où elle la quitte, rapproche la rive opposée ; en conséquence les terres qu'arrose cette rivière, à cet endroit, sont pour la plupart dans l'agence. Il y a moins de vingt ans une bonne partie de ces terres produisait une herbe suffisamment longue pour être fauchée, mais de fréquentes récoltes, sans débordement de la rivière durant des années, a presque complètement épuisé le sol, et il ne se prend plus que très peu de foin dans cette région de la réserve. En hiver il faut nourrir le bétail en grande partie à la paille. Environ dix acres des terres hautes sont actuellement ensemencées de brome, mais jusqu'ici le rendement de cette herbe n'a pas été considérable. Le sol semble trop léger pour produire un fort rendement de cette herbe. Ce printemps deux sauvages de la bande ont fait l'acquisition d'assez de trèfle, " alfalfa ", " Bokhara " et " Alsike " pour ensemencer deux acres. La graine a bien germé, mais il reste à savoir si ce sera un succès ou non. Il faut espérer que ce trèfle résistera à l'hiver.

Les sauvages de cette bande s'en tiennent avec tenacité à la culture du maïs ; et lorsque d'autres aliments se font rares, ils ont ordinairement du maïs de serré pour se rattraper. Chaque famille a quelques volailles et deux ont des dindons, des oies ou des canards.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent principalement aux branches Wah-pa-tou-wan et Siyo de la nation des Sioux.

Population.—La population de la bande se compose de vingt hommes, dix-neuf femmes et trente-trois enfants (ces sauvages ne sont pas prolifiques)—en tout 72 âmes.

Santé et état hygiénique.—En somme les membres de cette bande ne sont pas forts robustes. Ils sont assez propres dans leurs habitudes et leurs mœurs, et chaque printemps ils consomment et brûlent les ordures qui se sont accumulées autour des maisons durant l'hiver.

Occupations.—Leur occupation principale est la culture. Ces sauvages font très peu de chasse. Quelques-uns font des paniers, des paillassons et des ouvrages en verroterie ; d'autres travaillent ci et là, et grâce à ces diverses besognes ils gagnent assez bien leur vie.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Tous ont des maisons chaudes et confortables, munies de bons planchers ; et l'on y trouve un assez bon mobilier. Leurs bestiaux n'augmentent pas, et tant que le foin ne sera pas en quantité plus considérable qu'il ne l'a été depuis dix ans et davantage, il n'est pas probable que le troupeau grossisse. Quelques-uns pourraient se tirer d'affaire avec moins d'instruments aratoires qu'ils en ont. Il y a des marchands d'instruments aratoires qui encouragent les sauvages à acheter, que les sauvages en aient réellement besoin ou non, du moment qu'il y a moyen d'en percevoir le prix.

Religion.—Il y a une église sur la réserve, mais elle sert depuis quinze ans environ, et comme les murs ont été érigés sans qu'il y eut des fondations convenables elle se détériore à la base, et comme elle se détériore aussi ailleurs, il faut construire un autre bâtiment. Cette mission est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne, et le révérend M. McArthur en est encore le ministre. Les offices se font régulièrement le dimanche, de même que les réunions pour la prière du soir et les assemblées de secours des femmes.

Education.—Tous les enfants d'âge à fréquenter l'école et en bonne santé sont à l'école industrielle de Régina et au pensionnat de Birtle.

Traits caractéristiques et progrès.—A quelques exceptions près, les sauvages de cette bande sont très industrieux, et bien qu'ils n'arrivent pas vite à la richesse, ils grossissent peu à peu leur avoir.

Moses Bunn est le plus gros cultivateur et peut-être bien le plus progressif. Il a 80 acres en blé, 10 en avoine et environ 2 acres en maïs, pommes de terre et un potager.

Il a 11 têtes de bétail, de bons chevaux de travail, des poulets, des dindons, des oies et des cochons ; en outre il possède des charrues, des herses, une lieuse, une semeuse, une faucheuse et un râteau, et d'autres articles trop longs à mentionner. Il a une très bonne maison avec cuisine en annexe, et une écurie, une vacherie, un hangar à grain, un poulailler, et enfin, mais ce qui n'est pas de moindre importance, une remise pour ses instruments aratoires. Naturellement ces bâtiments ne sont pas modernes quant à l'architecture et au fini, tout de même ils conviennent à ses besoins.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire que ces sauvages conservent leur dignité d'homme et s'abstiennent de l'usage des boissons enivrantes. Leur conduite est, je crois, aussi bonne et aussi morale que celle de toute autre bande de sauvages en Canada.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE, N° 58.

Réserve.—Cette réserve est située au confluent des rivières du Chêne et Assiniboine. Elle est à environ quatre milles au nord de Guswold station, sur la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique, et dans le township 10, rang 23, à l'ouest du premier méridien principal ; sa superficie est d'environ 9,700 acres.

Ressources.—Cette réserve est propre tant à la culture du grain qu'à l'élevage, et dans ces dernières années l'on s'est particulièrement occupé de la culture du grain. Le foin, dans ces années dernières, a diminué, ce qui a pour cause, sans doute, les fréquentes récoltes de l'herbe sans lui donner le temps de monter à graine, et l'absence d'une pluie suffisante ou du débordement des rivières qui traversent et délimitent la partie sud de la réserve.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux branches Sesseston, Wa-pa-tou-wan et Mdewakantanisan de ce qui fut autrefois la grande nation des Sioux.

Population.—On compte 70 hommes, 85 femmes 147 enfants dans cette bande ; total 302 âmes.

Santé et état hygiénique.—Leur santé générale a été assez bonne durant l'année ; il n'y a pas eu d'épidémies. Leurs habitations et terrains sont tenus avec assez de propreté, et chaque printemps ils ramassent et brûlent les immondices qui se sont accumulées durant l'hiver.

Occupation.—C'est à la culture du grain et des légumes et à la vente du surplus de leurs bestiaux chaque année que les sauvages de cette bande gagnent principalement leur vie. A l'époque des moissons et de la fenaison, quelques sauvages travaillent aussi pour les blancs et gagnent de cette façon un peu d'argent ; mais la culture mixte qu'ils font pour eux-mêmes est le principal moyen de subsistance de cette bande.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve quatre maisons en bois de charpente de forme ronde et recouvertes d'un toit en bardeaux de cèdre. Une de ces habitations une fois terminée serait une preuve de prospérité dans à peu près n'importe quel endroit du voisinage. Depuis quelques années ils ont montré une louable disposition à avoir des maisons, et aujourd'hui ils font fi des masures dont ils semblaient se contenter il y a quelques années. La façon dont ils tiennent leurs maisons accuse une grande amélioration, et chaque année ils y ajoutent un article de ménage. Chaque année ainsi l'on constate qu'ils prennent mieux soin de leurs animaux. Ils ont un assez bon assortiment d'instruments aratoires, et ils sont à construire des remises pour les y mettre.

Education.—Le manque d'intérêt à l'égard de l'éducation, et qui était si manifeste il y a quelques années, disparaît peu-à-peu. En outre de ceux qui fréquentent l'école de la réserve, il y a des enfants aux pensionnats de Birtle et de Portage-la-Prairie et aux écoles industrielle d'Elkhorn et de Brandon. Le révérend J. F. Cox est l'instituteur de l'école.

Religion.—Il y a, près de la limite est de la réserve, une église exclusivement dédiée à ces sauvages. Elle est sous les auspices de l'Eglise épiscopalienne, et le révérend M. Cox en est le missionnaire.

La plupart de ces sauvages suivent les offices, mais un bon nombre de ceux qui vont à l'église prennent aussi part aux exercices des païens. Ils s'en tiennent apparemment au vieil adage " qu'il n'est pas bon de n'avoir qu'une corde à son arc", du moins dans leurs affaires spirituelles.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a trois sections de la tribu des Sioux dans cette réserve, et ils se querellent continuellement au sujet de choses insignifiantes, et, comme on doit s'y attendre, ces querelles n'exercent pas d'heureuses influences, de fait elles démoralisent plus d'une façon.

Depuis quelques années ils dépensent moins d'argent à fêter et à danser. Je suis heureux de pouvoir dire ceci en leur faveur.

Les progrès en fait de l'amélioration de leurs maisons et de l'entretien de leur ménage sont aussi dignes de remarque.

Tempérance et moralité.—La crainte d'être punis est la seule chose qui protège quelques-uns de ces sauvages contre l'intempérance. Leurs mœurs sont assez bonnes, bien que leurs liens du mariage soient si élastiques qu'ils frisent l'immoralité. Il n'y a que quatre chefs de famille qui soient mariés d'après les lois du pays.

Observations générales.—M. John Taylor est leur surveillant immédiat.

BANDE DU LAC DU CHÊNE, N° 59.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek de la Pierre-à-Calumet, dans les townships 7 et 8, rang 26, à l'ouest du premier méridien principal. Le creek de la Pierre-à-Calumet se jette dans le lac du Chêne, à quelques milles au nord-est de la réserve.

La réserve a une superficie de près de 2,500 acres.

Ressources.—Mille acres à peu près de cette réserve sont propres à la culture, deux cents sont couverts de broussailles et de bois, et le reste comprend d'assez bonnes terres à pâturage. Dans ces dernières années il y a eu très peu d'herbe qui fut assez longue pour la faucher, et les quelques bestiaux que les sauvages ont en leur possession ont été en grande partie hivernés à la paille.

Comme la terre qui est propre à la culture est légère et sablonneuse, le maïs et le blé ont rarement souffert de la gelée.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve, sauf une ou deux exceptions, appartiennent à la branche des Walpe-kutes de la tribu des Sioux.

Population.—On compte 13 hommes, 16 femmes et 32 enfants ; total 61 âmes.

Santé et état hygiènique.—Durant l'année leur santé générale a été assez bonne et il n'y a pas eu d'épidémie. Chaque année ils apportent plus d'attention à l'hygiène de leurs maisons.

Occupations.—Presque tous les chefs de famille font un peu de culture et de jardinage, et les produits qu'ils en retirent leur fournissent la majeure partie de leur subsistance. Ils font aussi un peu de chasse, et à l'époque des moissons et du battage du grain quelques-uns trouvent de l'emploi chez les blancs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Toutes les habitations, sauf une, sont construites de troncs d'arbres, et une seule est couverte en bardeaux. Toutes ont des planchers en bois et un mobilier passable. Les quelques animaux qu'ils ont ont été assez bien soignés. Le nombre de leurs instruments aratoires est restreint, mais ils ont un trop grand nombre de barouches.

Education.—Il y a peu d'enfants dans cette bande. Ceux qui sont d'âge à fréquenter l'école sont à l'école industrielle de Régina.

Religion.—Les presbytériens ont un bâtiment en bois de charpente sur la réserve. Le rez-de-chaussée sert d'église et le premier étage sert de logement. Un assez grand nombre de sauvages suivent les offices le dimanche. John Thunder, membre de la bande de Sioux de Queue-d'Oiseau est le missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien qu'ils n'aient pas fait de grands progrès, les sauvages ont cependant gagné leur vie, et j'ai remarqué qu'ils se sont montrés disposés à tenir leurs maisons avec plus de propreté qu'autrefois.

Tempérance et moralité.—Je ne connais pas d'ivrognes dans cette bande, bien qu'il y en ait parmi les sauvages qui prendraient de la boisson si on leur en offrait. A leur point de vue leur conduite morale est assez bonne.

Observations générales.—Trois familles sont venues, au mois de mai dernier, de la réserve de la montagne de la Tortue, s'établir sur cette réserve-là. C'étaient les trois meilleures familles de là-bas, et j'espère que leur influence sur cette réserve-ci sera heureuse.

BANDE DE LA MONTAGNE DE LA TORTUE, N° 60.

Réserve.—Cette réserve est située au pied de la montagne de la Tortue, du côté nord, et sa superficie n'est que d'un mille carré, soit 640 acres.

Ressources.—Il y a sur cette réserve un assez grand nombre de terres arables, de bons pâturages, de l'eau et quelques bonnes prairies, bien que petites ; ce qui fait que la réserve est propre à la culture mixte.

Population.—Trois familles sont parties de cette réserve au mois de mai et s'en sont allées à la réserve du lac du Chêne, n° 59. Ce qui ne laisse que trois familles qui, à proprement parler, appartiennent à la bande primitive de cette réserve ; leur population est de 11 âmes. La population varie presque tous les jours, à cause de l'arrivée ou du départ de sauvages nomades qui viennent d'à peu près partout.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sioux, et en particulier de la branche de Wah-pa-tou-wan.

Santé et état hygiénique.—L'on ne peut dire que les sauvages de cette bande sont forts et robustes. Leur état hygiénique est assez bon.

Occupations.—Les sauvages qui restent sur la réserve ne cultivent pas, mais ils font un tout petit peu de jardinage. Ils passent leur temps à pêcher, à chasser, à cueillir des baies, à faire des paniers, etc.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les trois familles qui s'en sont allées à la réserve du lac du Chêne, ont emporté les parties de leurs constructions qui pouvaient leur servir. Les trois autres familles qui restent ont de pauvres habitations et leurs étables sont en triste état. Il n'y a pas de bestiaux sur la réserve aujourd'hui, et on n'y voit que quelques instruments aratoires.

Education.—Il y a peu d'enfants d'âge à aller à l'école, et les parents refusent de les mettre à l'école.

Religion.—Ces sauvages sont païens.

Tempérance et moralité.—Ils ne s'adonnent pas beaucoup à l'usage des boissons enivrantes, vu que leur position pécuniaire les empêche de boire avec abondance.

Traits caractéristiques et progrès.—Il s'est fait très peu de progrès s'il s'en est fait. C'est en grande partie le résultat des visites par trop fréquentes de sauvages qui viennent de l'autre côté de la frontière.

BANDE DE KI-SI-KOU-WENINE, N° 61.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Petite rivière Saskatchewan, au pied de la montagne du Dauphin, du côté sud, nom sous lequel on la désigne également.

La réserve proprement dite a une superficie de huit mille et trois quarts. En outre de cela, une réserve de pêche de 800 acres a été attribuée à cette bande l'année dernière, sur la rive nord du lac Clair, dans le township 20, rang 19, à l'ouest du premier méridien principal.

Ressources.—Le sol de cette réserve semble être trop riche et trop froid pour la culture du blé, bien que l'avoine, l'orge et les pommes de terre réussissent assez bien. De fait, après avoir essayé plusieurs années de culture de blé, les sauvages ont décidé de l'abandonner, pour un certain temps du moins.

Cette réserve convient mieux à l'élevage, vu que les terres hautes offrent d'excellents pâturages, tandis que la rivière qui coule de la limite nord à la limite sud de la rivière

fournit, toute l'année, de l'eau pure en quantité inépuisable. Les terres d'alluvion produisent du foin en abondance, mais en quantité insuffisante pour hiverner les animaux. Ils ont commencé l'hiver dernier à cultiver le brome, et si cette herbe fourragère réussit aussi bien ici que sur les autres réserves, l'on pourra bientôt récolter assez de fourrage pour tous les besoins.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Sauteux, avec une légère trace de race blanche.

Population.—On compte dans cette bande 27 hommes, 39 femmes et 76 enfants, soit un total de 142 âmes.

Santé et état hygiénique.—Somme toute, la santé de cette bande est assez bonne, et les conditions d'hygiène assez passables.

Occupations.—Les sauvages de cette bande qui demeurent sur la réserve vivent de culture, de chasse à certaines saisons de l'année, de leur travail dans les chantiers, ainsi que du produit de la vente des animaux qu'ils ont de trop, ce qui leur rapporte à chacun plusieurs centaines de dollars. La moitié à peu près résident en dehors de la réserve, sur la montagne du Dauphin et dans ses environs, où ils gagnent leur vie à pêcher, chasser, recueillir le sénéga et à faire de menus travaux pour les colons.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, qui sont en somme très bonnes, sont construites de troncs d'arbres, couvertes en bardeaux, et divisées en plusieurs pièces. Ces pièces sont meublées d'articles modernes de ménage. Presque chaque famille a les instruments aratoires que l'on trouve sur une ferme ordinaire. Leurs étables sont grandes et bien tenues, et leurs animaux sont assez bien entretenus.

Education.—Il y a une école sur la réserve, et en outre les sauvages ont des enfants à l'école industrielle de Régina et au pensionnat de Birtle. Cette école est sous les auspices des presbytériens. M. R. C. McPherson est instituteur et missionnaire, et il travaille sans cesse à amener jeunes et vieux à s'élever à une sphère de subsistance plus élevée.

Religion.—Les bâtiments qui, depuis nombre d'années, servaient d'église et de presbytère, étaient fort détériorés. Tous deux ont été abandonnés durant l'année, et l'on a fait les offices du dimanche et les autres exercices religieux dans l'école, et l'on a construit à une courte distance de l'école un joli presbytère confortable dont le prix de revient dépasse $1,000. La mission est connue sous le nom " d'Okanase". L'on ma dit que tous les sauvages, hommes, femmes et enfants qui habitent la réserve suivent assez régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages ont amélioré leurs maisons et leurs étables, construit de la clôture, et fait ci et là d'autres menues améliorations. Dans ces dernières années j'ai constaté que George Bone, qui fait partie de cette bande, est un des sauvages les plus progressifs de mon agence. Il est fort bien secondé par Mlle Bone. Bien que les sauvages de cette bande font la masse de leurs affaires sur place, il y en a qui n'ont pas donné tout leur patronage aux marchands de la localité ; ils ont suivi l'exemple d'un bon nombre de leurs frères blancs en faisant des " achats par l'entremise de la poste".

Tempérance et moralité.—L'on a eu librement recours aux bons conseils et à l'application de la loi pour mettre fin à l'usage des spiritueux. Ces deux antidotes ont pu mettre un frein à ce chancre, mais ils n'ont pu le déraciner. Ce vice déjoue le travail de l'Eglise et de l'Etat, et comme il conduit à d'autres vices, au nombre desquels est l'immoralité, il y a place à amendement dans la conduite morale de quelques-uns de ces sauvages.

BANDE DE WAY-WAY-SI-CAPPO, N° 62.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek de la Queue-d'Oiseau, à environ 18 milles au nord-est de Birtle. Elle a une superficie de 39 milles.

Ressources.—Le sol de cette réserve se compose d'une argile noire très riche, et le grain pousse si dru qu'ils mûrit rarement avant les gelées d'automne, mais les pommes de terre ont très bien réussi. Il y a une assez grande quantité de peupliers sur cette réserve

et le poisson abonde dans les petits lacs qui se trouvent en grand nombre dans la réserve et dans le voisinage, et il en est de même pour le gibier dans la montagne du Dauphin qui se trouve tout près. C'est une magnifique région pour le bétail, car le bois lui donne un bon abri en hiver ; d'un autre côté il y a abondance de bons pâturages, d'eau et de fourrage pour l'hiver.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Sauteux.

Population.—On compte 34 hommes, 42 femmes et 74 enfants, soit un total de 150 âmes.

Santé et état hygiénique.—En somme la santé de cette bande a été assez bonne. Dans ces dernières années ils se sont montrés disposés à améliorer l'état hygiénique de leurs habitations en ramassant et en brûlant ce qui s'accumule autour de leurs maisons.

Occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie à vendre du bois de chauffage et du foin, à tanner des peaux, à cueillir des racines de sénéga et des baies, à vendre des pommes de terre qu'ils cultivent, des peaux, ainsi que le surplus de leurs bestiaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Toutes les maisons sont en troncs d'arbres, et deux sont couvertes en bardeaux. Les autres sont couvertes de chaume et de tourbe. Toutes ont des planchers. Je suis heureux de dire que les sauvages sont disposés à construire de meilleures maisons et à y mettre plus d'articles de mobilier. Bon nombre d'entre eux ont aujourd'hui des lits, des chaises, des tables, etc. D'année en année les écuries deviennent meilleures et sont mieux tenues, et les sauvages s'occupent davantage de leurs bestiaux. Ils ont un assez bon assortiment de voitures de roulage, de faucheuses, de râteaux et d'autres instruments aratoires de moindre importance.

Education.—Il s'est opéré un grand changement dans cette bande à l'endroit de l'éducation, au cours des derniers dix ans. Pratiquement tous les enfants d'âge à fréquenter l'école sont actuellement au pensionnat de Birtle et aux écoles industrielles de Régina et de Saint-Boniface ; il y en a cinq qui, après avoir passé quelques années au pensionnat et dans les écoles industrielles, en sont sortis avec mention honorable, et ils servent aujourd'hui d'exemples vivants aux autres.

Religion.—Les presbytériens ont une mission sur cette réserve. M. Hugh McKay, ex-élève du pensionnat de Birtle et de l'école industrielle de Régina, remplit temporairement la position de missionnaire et s'en acquitte avec honneur. Les croyances païennes de cette bande disparaissent, je crois, peu à peu.

Traits caractéristiques et progrès.—Autrefois les sauvages de cette bande étaient profondément convaincus qu'ils ne pouvaient atteindre le succès que grâce à une aide libérale du gouvernement. Je suis heureux de dire que cette idée erronée s'évanouit et qu'à sa place se développe la notion vraie, à savoir que le succès ne peut s'atteindre qu'à l'aide de l'effort individuel constant.

Tempérance et moralité.—Il n'y en a que très peu dans cette bande qui aiment à boire. Quelques-uns d'entre eux ont apporté un peu de spiritueux sur la réserve à l'époque des fêtes. Ils ont été dénoncés par un de leurs camarades, condamnés sur le témoignage de sauvages, et mis en prison pour leur faute. Ceci a créé beaucoup de contentement à la plupart de la bande, qui disent avoir vu le mal que les spiritueux ont apporté à d'autres réserves, et se déclarent résolus de réduire à néant le travail du vice sur leur réserve.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DE LA VALLÉE, N° 62½.

Réserve.—Cette réserve est située sur les lignes de portage des rangs 25 et 26, dans le township 26. Sa superficie est 18¼ milles. La réserve tient son nom de la rivière sur laquelle elle est située, C'est une magnifique rivière qui prend sa source dans les montagnes du Dauphin et porte ses eaux pures de cristal dans une direction est. La vallée a environ trois milles de large à l'extrémité ouest de la réserve et s'élargit tout doucement vers l'est. C'est un endroit pittoresque à toutes les saisons. Il y a de belles plaines parsemées çà et là de bouquets de peuplier, et le long de la rivière sur le versant de la montagne, le peuplier, le pin, le sapin et l'épinette semblent rivaliser entre eux

dans leur désir d'élever haut leur tête pour contempler le magnifique panorama qui se déroule autour d'eux.

Ressources.—Cette réserve convient mieux à l'élevage qu'à la culture du grain. Règle générale on a eu des gelées en été, et les faibles essais de culture de grain n'ont pas eu de succès. Cependant les pommes de terre et les produits potagers ont assez bien réussi. Il y a, sur le Short-Creek et dans la limite de la réserve, une prairie qui peut fournir pour toujours du foin à un nombre restreint d'animaux. Il y a d'innombrables mouches malignes connues dans l'endroit sous le nom de "bulldogs". En été, aux jours de chaleur, de soleil et de calme plat elles fatiguent les animaux à tel point que ceux-ci ne mangent pas, et la nuit venue les animaux ont à répondre aux moustiques qui sont parfois très nombreux dans cette localité. Le bétail ne peut progresser lorsqu'il est ainsi fatigué par ces mouches. Le gibier se trouve encore en abondance dans les deux montagnes au nord et au sud de la réserve, et il se prend du poisson dans la rivière et les lacs qui se trouvent à une distance raisonnable de la réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Sauteux ; quelques-uns ont un peu de sang de race blanche.

Population.—Cette bande compte 15 hommes, 22 femmes et 31 enfants ; total 68 âmes.

Santé et état hygiénique.—Pendant l'année dernière la santé de ces sauvages a été assez bonne ; leurs maisons sont propres. Toutes les immondices qui s'accumulent durant l'hiver sont ramassées et brûlées de bonne heure le printemps.

Occupation.—Les membres de cette bande gagnent leur vie à faire la chasse, la pêche, à tanner des peaux, à vendre de la racine de sénéga qu'ils ramassent en quantité considérable durant l'été, et à vendre aussi les légumes qu'ils cultivent dans leurs jardins.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Toutes leurs maisons, faites de pièces de bois équarri, sont de bonne grandeur. Deux ont des toits en bardeaux et les autres sont couvertes en chaume et en tourbe. On trouve dans leurs maisons les articles de ménage nécessaires. Ils ont d'assez bonnes écuries et ils font suffisamment de foin pour leur bétail. Comme il s'est fait peu de culture, ils n'ont pas eu besoin d'un grand nombre d'instruments aratoires et il n'en ont que peu.

Education.—Les épiscopaliens ont établi une école sur la réserve il y a quelques années, mais elle a été fermée depuis plus d'une année ; la plupart des enfants ont été placés au pensionnat de Pine-Creek.

Religion.—Cette bande est peu nombreuse, et comme les sauvages sont partagés en matières de croyances religieuses, le nombre de chaque dénomination est trop faible pour que les catholiques ou les protestants leur donne un service régulier.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande ont eu très peu d'aide du gouvernement, et ils ont dû en conséquence compter sur leur propre travail et ils sont conséquemment dans de meilleures conditions que certaines autres bandes.

Tempérance et moralité.—Lorsqu'on offre des spiritueux à des sauvages de cette bande, ils les prendront sans doute plus dans le but de rester en bonne intelligence avec celui qui donne que parce qu'ils ont un penchant pour la boisson. Je ne crois pas que tous peuvent se réclamer d'une conduite strictement morale.

BANDE DU JOUEUR, N° 63.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Assiniboine, et un peu en amont de l'endroit où le ruisseau d'Argent se jette dans l'Assiniboine, et dans le rang 29, townships 18 et 19.

Environ 8,550 acres de la réserve ont été cédées durant l'année, ce qui laisse une superficie d'environ mille cinquante acres.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Sauteux, quelque peu mêlés de sang de race blanche.

Population.—Il y a sur le bordereau de solde 17 noms, dont 4 hommes, 6 femmes et 7 enfants ; mais sur le nombre John Tanner et sa famille sont les seuls qui demeurent

sur la réserve. Les autres demeurent avec des parents en dehors de la réserve ou sont élèves dans quelques-unes des écoles. John Tanner a environ 21 acres d'ensemencées et en friche. Il a un bon troupeau de bestiaux à lui, et en outre plusieurs bons chevaux et à peu près tous les instruments aratoires dont il a besoin. Il est à continuer une maison en troncs d'arbres, avec toit couvert en bardeaux, et ses étables et autres dépendances sont grandes et bien construites.

Religion.—Il va à l'église à Saint-Lazarre, qui est à environ dix milles au sud de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est un énergique travailleur et ses progrès sont assez bons.

Tempérance et moralité.—Il est d'avis qu'une petite goutte de temps à autre fait du bien à l'estomac, et qu'un peu durant les fêtes ne fait pas de mal, et lorsque l'occasion s'en offre, je le soupçonne fort d'affirmer ses convictions.

BANDE DE LA RIVIÈRE QUI-ROULE, N° 67.

Réserve.—Cette réserve est située dans le rang 19, township 17, au nord de la Petite rivière Saskatchewan et sur la rivière de qui elle tient son nom. Sa superficie est d'environ 20 milles, ou 12,800 acres. La petite ville de Minnedosa est à environ 15 milles au sud-est de cette réserve.

Ressources.—La partie méridionale de la réserve est une prairie ondulante où l'on rencontre quelques étangs et un peu de broussailles, tandis que la partie nord contient un bon nombre de petits lacs et est couverte de peupliers dont quelques-uns ont bonne taille. L'on peut se procurer du foin en quantité restreinte autour de ces petits lacs et dans les marécages.

Tribu et population.—La population de cette bande est de 113 âmes ; tous sont des Sauteux. Il y a 36 hommes, 32 femmes et 45 enfants.

Santé et état hygiénique.—Au cours de l'hiver, une espèce de grippe a sévi quelque peu, mais il y a eu peu de mortalité. La plupart vivent sous des tentes en été, et lorsqu'ils habitaient leurs maisons en hiver je suis allé les voir et je les ai trouvées propres.

Occupation.—Les sauvages de cette bande n'aiment pas la culture, ils préfèrent faire la chasse et la pêche en hiver et ramasser des racines de sénéga en été. Ils gagnent beaucoup d'argent à toucher la prime pour les loups qu'ils tuent.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Plusieurs vieilles maisons ont été abandonnées l'automne dernier et de nouvelles ont été construites, mais toutes des constructions temporaires. Bien qu'il y en ait qui prennent magnifiquement soin de leurs bestiaux, il y en a d'autres qui ne leur donnent pas l'attention qu'ils méritent.

Education.—Il existe un bon nombre dans cette bande qui ont une forte aversion pour les écoles. Ils prétendent que mettre les enfants aux écoles c'est s'attirer certainement la colère du Grand-Esprit, et ils prêchent cette doctrine envers et contre tout. Je ne saurais dire si tous croient ou ne croient pas à cette doctrine, mais je sais que s'ils étaient laissés à eux-mêmes, ils agiraient en conséquence. Grâce aux instances qu'on a faites auprès des parents, on a réussi à placer un certain nombre d'enfants au pensionnat de Birtle et dans l'école industrielle de Régina.

Religion.—L'église presbytérienne entretient une mission sur la réserve, et les exercices se font dans une annexe de la maison et dans les maisons des sauvages amis. Bien qu'il y en ait, je crois, quelques-uns dans cette bande dont le cœur est porté à accepter l'Evangile, la plupart se cramponnent avec tenacité aux croyances de leurs ancêtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Les hommes se montrent d'année en année mieux disposés à travailler, et les femmes accusent incontestablement des progrès dans leur ménage, mais toute idée d'économie semble étrangère à leur nation, et très peu, si de fait il y en a, sont guère plus riches qu'il y a un an.

Tempérance et moralité.—Bien peu de sauvages de cette bande refusent de prendre des boissons enivrantes lorsqu'on leur en offre, et ils en obtiennent et en obtiendront tant

que ce sera le principal article de commerce dans les villages où ils vont faire leurs achats. Néanmoins cette race faible d'esprit lorsqu'elle tombe dans les embûches de la malice des blancs est plus digne de pitié que de blâme. Je crois que leur conduite morale est assez bonne.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION POUR LES SAUVAGES.

Des enfants de cette agence sont aux écoles industrielles de Saint-Boniface, de Brandon, d'Elkhhorn et de Régina, et aux pensionnats de Pine-Creek, de Portage-la-Prairie et de Birtle, en sus des deux écoles en fonction sur les réserves de Ki-si kou-wenine, n° 61, et de la rivière du Chêne, n° 58. Bien que les instituteurs des deux écoles travaillent, je crois, fortement à faire progresser leurs élèves, l'on ne peut nier qu'ils travaillent dans de grands désavantages si on compare leur position à celle des écoles industrielles et des pensionnats. Règle générale les enfants suivent l'externat irrégulièrement, l'influence du foyer n'est pas d'un ordre élevé, il se fait peu ou point d'études à la maison, et toute la conversation à la maison se fait en langue sauvage.

M. W. J. Small, B.A., est toujours le directeur et le répétiteur de classe du pensionnat de Birtle, aidé de Mlle McLaren comme gouvernante, et de Mlle McLeod comme gouvernante adjointe. La moyenne de l'assiduité durant l'année a été de quarante-deux.

Les filles d'âge de travailler prêtent la main aux ouvrages de l'école comme boulanger, faire la cuisine, blanchir le linge, coudre, tricoter, repriser ; et les grands garçons aident à soigner les vaches, s'occupent du jardin d'une superficie d'environ quatre acres, et font d'autres travaux.

Trois des garçons travaillent sur des fermes du voisinage depuis un mois ou deux, il en est de même de trois filles. C'est une perte pour l'école que de placer des élèves, vu que durant le temps qu'ils sont en service l'école ne touche pas de subvention pour ces élèves, et les dépenses courantes de l'école restent pratiquement les mêmes. Les autorités de l'école préfèrent, toutefois, perdre la subvention que de produire "des gentilhommes ou des dames mendiants". L'éducation proprement dite sans instruction manuelle a souvent ce résultat chez cette race simple d'esprit, qui est trop terre à terre pour saisir la signification erroné de l'éducation.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il y a plus de 900 sauvages dans cette agence. Durant l'exercice il a été distribué environ 500 livres de viande et moins de 60 sacs de farine, et comme ces vivres ont été en grande partie donnés aux vieillards et aux veuves, il est évident que la plupart des sauvages robustes travaillent quelque peu.

J'ai, etc.,

J. A. MARKLE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, 15 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel accompagné d'un état tabulaire et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve des Pieds-Noirs est située des deux côtés de la rivière de l'Arc, et comprend les townships 19, 20 et 22, à l'ouest du 4e méridien. Elle est bornée

au nord par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et au sud par une chaîne de collines appelées les Buttes au Bison ; et Gleichen, bout d'une division du chemin de fer Canadien du Pacifique, est le village et le bureau de poste les plus rapprochés.

La réserve embrasse environ quatre cent soixante-dix-milles en superficie.

Ressources naturelles.—La terre est une prairie avec collines ondulantes et profondes coulées. Ce qu'on appelle les collines de sables mouvants, s'étendant sur une longueur d'environ six milles et sur une largeur de trois, se trouvent sur la rive nord de la rivière de l'Arc. Le pâturage est bon et il n'y a pas d'eau pour en parler, les marais se dessèchent de bonne heure dans la saison, le ruisseau Bois-de-Flèche dans la partie sud-ouest et le ruisseau Pied-de-Corbeau dans la partie nord-est sont les seuls ruisseaux sur la réserve qui donnent de l'eau toute l'année. On y trouve un peu de bois, la majeure partie du cotonnier et du peuplier, et encore, que sur les bords des rivières.

Tribu.—Ces sauvages sont des Pieds-Noirs proprement dits ; les Gens-du-Sang les Piégânes et les Piégânes du sud, du côté américain, qui parlent la même langue, sont des rejetons de la nation des Pieds-Noirs. De son vivant, feu le chef Pied-de-Corbeau était le chef reconnu de toutes les tribus.

Statistique vitale.—La population à la fin de l'exercice était de 1,099 âmes, se composant de 267 hommes, 347 femmes et 485 enfants. Durant l'année il y a eu 27 naissances, 11 garçons et 16 filles. Les décès sont chiffrés par 48 : 9 hommes, 14 femmes, 14 filles et 11 garçons. Le nombre de ceux qui sont partis a été 26 et un sauvage de l'agence des Gens-du-Sang a été transféré, ce qui fait une diminution de 46.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année. Plusieurs cas de scrofule sont sous les soins du Dr Lafferty, à l'hôpital de la Sainte-Croix, à Calgary, et un bon nombre ont aussi été traités à l'hôpital du Jubilé de la Reine Victoria, sur la réserve. L'on a ajouté au personnel de cet hôpital une directrice-adjointe. Il s'y fait un travail excellent, vu qu'on donne aux malades une bonne nourriture ainsi que des médicaments. Le Dr Lafferty visite semi-mensuellement les réserves et fait une bonne besogne.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent de culture et d'élevage ; ils travaillent aussi pour les ranchers des alentours, touchant de 50 cents à un dollar par jour. La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique en a aussi employé un bon nombre l'hiver dernier, pour enlever la neige de la voie ; ils ont donné satisfaction et ont touché $1.25 par jour pour ce travail. Le canal d'irrigation a été terminé jusqu'à l'abattoir, ce qui nous a permis d'avoir de l'eau tout l'été, et nous serons en mesure d'irriguer cet été et cet automne toute la terre en culture. Il s'est fait sur la réserve 923 tonnes de foin qui se répartissent comme suit : 647 tonnes pour le bétail des sauvages, 90 tonnes pour les fermes, 24 tonnes pour l'agence, 43 tonnes pour les écoles, 85 tonnes pour Conrad frères, Queenstown et 34 tonnes pour le poste, de la police à cheval du Nord-Ouest, à Gleichen. C'est notre première tentative en fait de contrat, et je suis heureux de dire que nos sauvages ont exécuté le travail d'une façon satisfaisante. La quantité de houille extraite et vendue durant l'année s'est élevée à 491 tonnes, qui ont été distribuées comme suit : 66 tonnes à D. Henderson, Calgary ; 48 tonnes à l'école industrielle de Calgary ; 20 tonnes au détachement de la police à cheval du Nord-Ouest, à Gleichen ; 10 tonnes à l'école de Pied-de-Corbeau ; 204 tonnes aux pensionnats de l'Aigle-Blanc et du Vieux-Soleil ; 78 tonnes à l'agence et aux fermes, et 65 tonnes aux colons du voisinage. La houille est en abondance sur la réserve ; quatre houillères ont été en exploitation durant l'hiver. Dans deux des mines les veines n'avaient que six pouces d'épaisseur, et la houillle qu'on a extraite a été vendue aux pensionnats et aux colons du voisinage. La mine de la réserve du sud est la seule qui puisse s'exploiter avec avantage, car la veine a une épaisseur de cinq pieds et la houille est d'assez bonne qualité.

Constructions.—Les sauvages sont installés sur les plateaux de chaque côté de la rivière ; bon nombre ont de bonnes maisons couvertes en bardeaux, de bonnes étables et de bons abris pour le bétail. Les maisons de la réserve sont presque toutes faites de troncs d'arbres, il y en a trois en bois de charpente, une que le ministère a construite pour feu le chef Pied-de-Corbeau, une qui appartient à la veuve d'Enfant-Chien, et une qui est la propriété du chef Ours. La plupart des maisons ont de bons planchers, et les

sauvages s'intéressent à les tenir proprement. Si l'on tient compte de la rareté du bois, les maisons et les écuries sont très passables. Durant l'année vingt-trois maisons neuves ont été construites et dix reconstruites ; l'on a aussi bâti trois étables, neuf magasins et sept caveaux.

Bétail.—Les sauvages possèdent aujourd'hui 305 têtes de bétail, ce qui est une augmentation de 119 sur l'année dernière. Il y en a 53 que les sauvages vont recevoir en échange pour des poneys, ce qui portera le total du troupeau à 358 têtes. Nous avons reçu cette année six taureaux de race courtes-cornes de l'année, ce qui porte le nombre de nos taureaux à huit. Nous avons 80 veaux de plus. Vingt-quatre animaux sont morts de causes diverses et onze ont été abattus pour le bœuf et distribués en rations. Les sauvages commencent peu à peu à comprendre l'avantage de l'élevage, et dans quelques années l'on verra chaque famille avoir quelques bestiaux, vu que le préjugé des sauvages à garder des bestiaux disparaît.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont acheté, au cours de l'année, 5 faucheuses et 4 râteaux automatiques, ainsi qu'un certain nombre de harnais. Les sauvages industrieux et progressifs prennent mieux soin de leurs outils, de leurs instruments aratoires et de leurs harnais depuis qu'ils commencent à les acheter à même leurs propres bourses. Lièvre-qui-Court a acheté un boghei à soufflet et un harnais ; il a une grosse voiture, une faucheuse et un râteau automatique à lui. Un bon nombre de sauvages progressifs ont construit des remises pour leurs instruments aratoires et leurs voitures.

Education.—La majeure partie des sauvages de cette réserve n'ont pas de sympathie pour les écoles, et ils ne sont pas très disposés à y envoyer leurs enfants. Cette idée est très accentuée chez eux, mais je crois qu'elle finira par disparaître. Il y a deux pensionnats sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, celui de l'Aigle-Blanc, pour les garçons, qui compte 29 élèves, et celui du Vieux-Soleil, pour les filles, qui compte 11 élèves. L'externat catholique romain de Pied-de-Corbeau a 24 élèves inscrits, et la présence moyenne est de 10. Les études ordinaires se font autant que possible selon les règlements prescrits par le ministère. L'avancement des filles au pensionnat du Vieux-Soleil est très sensible, et les progrès qu'elles ont faits à apprendre à parler l'anglais, à tricoter, à faire la cuisine et à boulanger sont très satisfaisants et font honneur au personnel. L'externat accuse très peu de progrès. Ceci s'explique par le déplacement constant des parents en été, ce qui rend l'assiduité irrégulière, et le peu que les enfants apprennent lorsqu'ils fréquentent l'école s'oublie, et il faut leur enseigner de nouveau au retour des enfants. Il y a aux écoles industrielles de la Rivière-Haute et de Calgary vingt garçons et une fille de cette réserve.

Religion.—Ces sauvages sont païens, mais quelques-uns commencent à s'intéresser à la religion. A la réserve du nord, le missionnaire de l''Eglise d'Angleterre, le révérend H. W. G. Stocken, a baptisé 12 adultes, et Sa Seigneurie l'évêque Pinkam les a confirmés. Tous les dimanches matin des exercices se font en langue sauvage pour les Pieds-Noirs dans l'édifice commémoratif ; dans l'après-midi il y a aussi des offices en anglais et que suivent aussi les sauvages. Le révérend C. P. H. Owen, anglican, tient des exercices en anglais dans l'après-midi au pensionnat des garçons d'Aigle-Blanc, et des sauvages y viennent de temps à autre. Le révérend Père Danais est le missionnaire catholique, il est établi à la réserve du sud.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de nos sauvages, lorsqu'ils vont à Calgary, prennent des boissons enivrantes qu'ils achetent des métis et des blancs. La police à cheval du Nord-Ouest surveille de près les sauvages lorsqu'ils vont à Calgary, et ne leur permet pas de rester en ville plus longtemps qu'il ne faut. Six cas d'ivrognerie ont été signalés durant l'année. Une de ces affaires jugées sur la réserve a été déboutée faute de preuve, et la punition infligée aux autres qui ont été jugés à Calgary a été de quatorze jours à un mois de prison. En général la conduite morale des femmes est bonne, et je constate que leur propre appréciation de la moralité s'est un peu modifiée pour le mieux, vu que très peu de cas de mauvaises mœurs ont été portés à ma connaissance durant l'année. La police à cheval du Nord-Ouest à Gleichen exerce une grande surveillance à cet égard, et les bons avis que ne cessent de donner les missionnaires devront produire de bons fruits.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès ont été lents, mais nous avons avancé un peu. Le canal d'irrigation est terminé et l'eau coule sur tout le plateau clôturé de la réserve du nord. Nous avons eu, l'automne dernier 1,394 boisseaux d'orge, outre notre récolte ordinaire de racine, sur la terre en partie irriguée. Nous avons vendu mille boisseaux d'orge, et à même le produit de la vente nous avons acheté de l'avoine et des pommes de terre de semence, et il est resté un peu d'argent pour les sauvages. Bon-Jeune-Homme, Jeune-Belette, Cheval-Jaune, Aigle-du-Nord et Petite-Hache ont acheté des faucheuses et des râteaux. Mangeur-de-Viande-Crue et Aigle-du-Nord ont acheté deux grosses voitures neuves. Jeune-Taureau, Robe-d'Ours et Boucher-de-la-Médecine ont acheté des attelages de chevaux plus gros et ont payé de $60 à $100 l'attelage. Dans leurs maisons les progrès sont très sensibles par le nombre de lits, de chaises, de bons poêles, de lampes, d'horloges et des articles de ménage en usage. L'argent qu'ils gagnent est généralement bien employé, et les sauvages qui travaillent et gagnent de l'argent l'emploient à leur propre bénéfice et ne le partagent plus avec leurs amis comme autrefois. Comme exemple de progrès individuels je pourrais mentionner Petite-Hache et Jeune-Taureau.

Ces sauvages ont entre eux 85 bestiaux, 4 grosses voitures, 3 faucheuses et 2 râteaux automatiques, 5 harnais doubles, 1 harnais simple, 2 attelages de chevaux et 2 selles. Leurs bâtiments sont très bons et ils ont fait eux-mêmes tous les travaux. Petite-Hache a vendu six bouvillons pour la boucherie, et à même le produit de la vente il a acheté un attelage de bons chevaux, un harnais, du bois et des articles de ménage. Les autres sauvages qui possèdent des bestiaux ont d'assez bonnes constructions, et si l'on tient compte de la quantité du bois sur la réserve, ces bâtiments leur font honneur. Il existe actuellement une certaine rivalité pour savoir qui aura les meilleures étables, les meilleurs bestiaux et les meilleurs chevaux.

Les sauvages ont gagné, durant l'année, $9,295, ce qui est une augmentation de $4,831 ; cet argent a été gagné à travailler pour les ranchers, à faire du roulage, à travailler au canal d'irrigation, à vendre du bœuf, des bestiaux, de la houille, de l'orge, du foin et des poneys aux explorateurs du Klondyke.

Observations générales.—Les nouvelles constructions érigées durant l'année ont été: une annexe à l'abattoir, un nouveau dépôt pour la distribution des rations sur la réserve du nord, et une remise neuve pour les instruments aratoires sur la réserve du sud. L'on n'a rien donné aux sauvages pour leurs fêtes ou leurs danses cette année, et comme nous avons entrepris par contrat de mettre en meule 500 tonnes de foin, à part ce qu'il nous faudra pour les animaux de la réserve, l'on verra facilement que les sauvages n'auront pas de temps à perdre pour les danses ; et la danse du soleil sera une maigre affaire cette année.

Les paiements en vertu du traité ont eu lieu le 20 et le 21 octobre, et tout s'y est passé paisiblement. La police à cheval du Nord-Ouest a fourni l'escorte ordinaire et a rempli son devoir avec habileté.

Le seul changement dans le personnel a été la démission du commis, M. Kemeys-Tynte, et la nomination de M. W. R. Haynes, qui a donné entière satisfaction.

Les employés officiels m'ont donné tout l'aide possible dans l'exécution du travail de l'agence.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. H. WHEATLEY,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 31 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur cette agence, ainsi que l'état statistique et l'inventaire ci-joints des biens de l'Etat, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserve.—La réserve est située entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, dans l'Alberta méridionale, à environ 30 milles de la frontière ; et elle embrasse environ 548 milles en superficie de bonnes terres à pâturage.

Tribu et population.—Ces sauvages forment la branche la plus nombreuse de la nation des Pieds-Noirs, laquelle comprend les Piégânes du nord, les Piégânes du sud (Etats-Unis) et les Pieds-Noirs près de Calgary. A la date du dernier paiement, la population était de 380 hommes, 523 femmes, 220 garçons et 168 filles, soit une diminution de 5 âmes. Au cours de l'année il est né 37 garçons et 37 filles, tandis que le nombre des décès s'est élevé à 14 pour les hommes, 24 pour les femmes, 20 pour les garçons et 18 pour les filles ; la différence s'explique par la migration des sauvages.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année et il y a eu absence totale d'épidémie.

Les conditions hygiéniques des divers villages ont été bonnes, et toutes les immondices sont enlevées avec soin au printemps. Les petits sauvages sont régulièrement vaccinés.

L'hôpital, qui est sous le contrôle de l'Etat, a reçu un plus grand nombre de malades, dont les religieuses prennent un grand soin. Le sous-chef Veau-Blanc, qui était l'orateur reconnu de la tribu, est mort durant l'année.

Occupations.—Contrairement à la plupart des réserves, celle-ci est entièrement impropre à la culture, et il s'en suit qu'en fait de travaux agricoles les sauvages trouvent très peu à s'employer. Leurs petits jardins et le soin de leurs bestiaux constituent l'objet de leurs principaux travaux à cet égard, et l'on ne néglige rien pour grossir leurs troupeaux. Ils apportent beaucoup de soin à leur bétail, et comme chaque individu tient ses animaux sur sa ferme, ils s'imposent une certaine somme de travail pour faire boire et soigner leurs animaux en hiver et au printemps.

La quantité de terre en culture, en 1897, était faible, et le résultat a été presque entièrement nul ; les pommes de terre seules ont donné un rendement quelconque. Ce printemps il s'est fait peu de semence, vu qu'il semble presque impossible d'obtenir une récolte sans irrigation, et les sauvages le comprennent maintenant.

Mais si les céréales ont manqué il n'en a pas été de même pour le foin. C'est la meilleure année que nous ayions eue, et, le foin étant bon, il en a été fait une très grande quantité. Par suite de la construction du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, qui traverse la partie nord de la réserve, la demande a été bonne et les prix élevés. Les sauvages ont mis en meule 1,905 tonnes en tout. Sur cette quantité les sauvages en ont vendu 1,116 tonnes, en ont gardé 692 tonnes pour leurs animaux, et transporté gratuitement 107 tonnes pour l'usage des animaux de l'agence, de la ferme et de l'hôpital. L'équipe préposée à la fenaison et sous la direction du cultivateur Clarke, a mis en meule 474 tonnes pour la Compagnie de ranche Cochrane, 107 tonnes pour la Compagnie de ranche Walrond, 70 tonnes pour les divers détachements de la police à cheval du Nord-Ouest, à part quelques 80 tonnes pour les colons de Macleod et de la région ; ceci a rapporté plus de $4,000 en tout, somme qui a été distribuée dans la proportion de $80 par chaque chariot et d'une égale somme pour chaque faucheuse, laissant un bon solde de compte en caisse pour renouveler le matériel l'année prochaine. Les sauvages de la partie inférieure, après avoir fait le foin requis pour leurs propres animaux, ont rempli

les commandes des entrepreneurs du Nid-de-Corbeau, ce qui s'est élevé à près de 200 tonnes, et en ont aussi vendu une quantité considérable aux colons des environs.

En outre de l'extraction et du transport ordinaires de la houille pour les fermes et les écoles de l'agence, qui prennent environ 320 tonnes, j'ai eu la bonne fortune d'avoir le contrat pour la fourniture du charbon à la police à cheval du Nord-Ouest, à Macleod, et à ses avant-postes, ce qui s'est élevé à 600 tonnes. Ce travail a occupé les sauvages tout l'hiver et tout le printemps, et la quantité totale requise a été délivrée d'une façon satisfaisante.

Constructions.—Les sauvages, au cours de la période qui fait l'objet de ce rapport, ont bâti 21 maisons neuves, 4 étables et 10 abris pour le bétail. Bon nombre ont démoli leurs vieilles maisons et les ont remplacées par de neuves, dont la plupart sont couvertes en bardeaux. Règle générale, les maisons sont plus grandes, mieux ventilées que les anciennes, et elles ont de bien meilleurs châssis.

Le ministère est à construire un nouveau pensionnat pour les catholiques ; cette institution pourra loger 70 à 80 élèves. L'édifice n'est pas tout à fait terminé, mais ce sera un bon bâtiment pour les fins qu'on se propose. L'on a aussi construit pour l'hôpital un bâtiment qui sert à la fois de glacière, de laiterie et de buanderie, et ce sont là de grandes commodités.

Les remises qu'on est à bâtir pour le cultivateur Clarke et le cultivateur Baker sont presque complétées, et seront utiles en ce qu'elles permettront aux cultivateurs de mettre les instruments aratoires, etc., à l'abri toute l'année.

Animaux.—Le nombre de bestiaux entre les mains des sauvages, au 30 juin, était de 953, et les 50 génisses qu'on va distribuer vont porter le chiffre de notre troupeau à au delà de mille. Comme le début de cette industrie ne date que de 1894, l'on verra que ces sauvages deviennent rapidement de grands propriétaires de bestiaux. Les sauvages en prennent bien soin en hiver ; ils ont toujours du foin en bonne quantité et de l'eau sous la main. A la battue circulaire des veaux au printemps, nous en avons marqué 190 et il y en a encore un bon nombre à ajouter à cette liste. Au commencement du printemps nous avons eu du mauvais temps, le mois de mars nous ayant apporté une suite de tempêtes continuelles, et les premiers veaux ont eu de la misère à se réchapper. Toutefois les taureaux sont maintenant parqués jusqu'au premier juillet, et bientôt l'on ne parlera plus de la question des veaux qui arrivent trop tôt. Trois bouvillons pris dans notre troupeau ont été abattus durant l'année, et ils ont rapporté de jolis bénéfices, Loup-à-Oreille-Coupée a touché $86.60 pour deux têtes et Vieille-Femme-Pieds-Noirs en a obtenu $36 pour le sien. Quelques animaux sont morts du charbon durant l'année.

Les poneys des sauvages ont été en grande demande pour les régions aurifères durant l'année, et les sauvages en ont vendu cinq cent à des prix variant de $6 à $15.

Education.—Les sauvages n'ont pas encore commencés à éprouver le besoin de s'instruire, et ils n'y portent en conséquence que peu ou point d'intérêt. Trois écoles, dont deux catholiques romaines et une anglicane et un pensionnat (épiscopale de Saint-Paul), ont donné l'enseignement durant l'année, et un nouveau pensionnat catholique romain est à peu près terminé.

Plus on examine de près ces écoles de sauvages plus on devient convaincu de l'absolue nécessité de ne nommer que des instituteurs diplômés, et j'espère que le jour n'est pas loin où le ministère refusera d'accorder une subvention à tout autre qu'aux instituteurs de cette catégorie.

Religion.—L'instruction religieuse des sauvages est entre les mains des deux dénominations en question, mais la religion des blancs offre très peu d'intérêt aux sauvages. Il y a deux églises sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Depuis quelques années ces sauvages ont manifesté un très vif désir de travailler, et l'indolent paresseux fait aujourd'hui exception. La grande difficulté depuis quelque temps c'est de trouver suffisamment de travail rémunérateur pour eux.

Les progrès accomplis durant l'année ont été très sensibles. A l'époque de la fenaison tous les chariots de la réserve ont été occupés, seuls les vieillards et les femmes sont restés à la maison. Les recettes de l'année accusent une augmentation considérable, elles ont été de $27,465, soit une augmentation de $11,000 pour l'année. Les

recettes ont été employées avec soin, et au cours de l'année les sauvages, à même ces deniers, ont acheté 9 faucheuses neuves et 10 grosses voitures de roulage des marchands de la localité ; ces articles ont coûté de $80 à $120 chacun ; ils ont aussi acheté par l'entremise du ministère 24 chariots neufs, modèle Bain. De nombreux harnais ont aussi été achetés au prix de $20 à $35 chacun. Ils ont aussi employé une somme considérable pour l'amélioration de leurs maisons et leurs mobiliers. Il y a aussi progrès sensible dans leur alimentation ; à leur ancien régime de viande et de farine ils ajoutent des légumes et des fruits ; de fait un habitant de l'ouest disait qu'en réalité ces sauvages vivent bien.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages a été bonne, mais dans une population nombreuse vivant comme le font les sauvages, il se trouve toujours quelques exceptions. Il y a eu quelques cas d'ivrognerie, et une de ces affaires a eu pour résultat que trois hommes ont donné de faux témoignages pour sauver leurs amis ; ces coupables ont été traduits devant le juge et condamnés, deux à trois mois de prison et l'autre à six mois.

Observations générales.—Les sauvages n'ont pas essayé de célébrer la danse du soleil durant l'été de 1897, mais durant l'hiver et au printemps ils ont fréquemment dansé, ce qui a un effet très démoralisateur. L'on a fait un effort pour mettre fin à ces danses et j'espère qu'on réussira.

Les paiements en vertu des traités ont eu lieu en novembre, et ils se sont fait paisiblement comme à l'ordinaire ; les sauvages ont ensuite quitté Macleod, Lethbridge et Cardston pour aller faire la traite. Durant l'année M. C. W. H. Sanders, commis de l'agence, a démissionné, et il a été remplacé par M. William Black, de Macleod. Les directeurs des fermes continuent de s'intéresser à leur travail, et c'est à leur habile concours qu'on doit l'avancement accompli.

J'ai, l'honneur d'être, etc.,

JOS. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 31 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur l'agence de Carlton, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Cette agence comprend cette partie du district provisoire de Saskatchewan qui se trouve au nord de la rivière Saskatchewan du nord et entre le 104e et le 108e dégré de longitude. Les bâtiments de l'agence sont érigés sur la réserve de Mistawasis, à 24 milles au nord de Fort Carlton et à 55 milles à l'ouest de Prince-Albert.

BANDE DU LAC À L'ESTURGEON, N° 101.

Réserve.—La réserve de cette bande a une superficie de 622,016 acres ; elle est située à environ 25 milles au nord de Prince-Albert. Le lac qui donne son nom à la réserve a 12 milles de long sur 1 mille de large et la traverse de l'ouest à l'est. La rive nord est bien boisée ; on y trouve en majeure partie de l'épinette ; la rive sud est principalement de la prairie, dont une partie est assez fertile.

Population.—La population est de 151 âmes, dont 40 hommes, 43 femmes et 68 enfants.

Education.—Les sauvages portent peu d'intérêt à l'éducation. L'école est actuellement fermée faute d'élèves, et il n'y a qu'un enfant à une école industrielle.

Religion.—Ceux qui ont été baptisés appartiennent à l'Eglise anglicane, mais en général les sauvages de cette bande s'obstinent particulièrement dans leurs idées et coutumes païennes, et ce, malgré le travail considérable que font les missionnaires.

Ressources et occupation.—A peu près la moitié des sauvages de cette bande s'occupent de culture et d'élevage, mais sur une petite échelle ; ils vivent surtout de chasse et de pêche, seul moyen de subsistance de l'autre moitié de la population ; et pour faire la chasse et la pêche ils vont loin de la réserve.

BANDE DE PÉTÉQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve, qui embrasse 26,880 acres de terre, est située au lac Muskeg, au sud-ouest, et voisine de la réserve de Mistawasis. On y trouve beaucoup de terres à foin, un sol fertile, de l'eau en abondance, et une bonne quantité d'épinettes et de peupliers.

Population.—La population est de 70 hommes, 21 femmes et 35 enfants, soit un total de 126 âmes.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais sur les 35 enfants de cette bande, 27 sont dans des pensionnats ou à des écoles industrielles où les parents demandent très volontiers de les envoyer.

Religion.—Le révérend père Vachon est à la tête de la mission ici. Les sauvages, tous catholiques, suivent régulièrement les offices.

BANDE DE MISTAWASIS, N° 103.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 49,380 acres, et elle est située sur le chemin principal de Fort Carlton au Lac Vert, et sur le chemin du nord de Prince-Albert à Battleford. La réserve présente une grande variété de sol pour la culture, et elle est traversée par une jolie rivière qui donne de l'eau en abondance. On y trouve aussi une bonne quantité de bois de chauffage et propre à la construction des clôtures.

Population.—La population se compose de 29 hommes, 38 femmes et de 60 enfants ; en tout 127 âmes.

Education.—L'école, avec une présence moyenne de huit élèves, fait un bon travail malgré la difficulté d'une assuiduité faible et irrégulière. Il y a aussi, de cette réserve, 22 enfants dans les écoles industrielles.

Religion.—Le révérend W. S. Moore, M.A., est à la tête de la mission presbytérienne ici, et environ deux tiers des sauvages suivent les exercices. Les autres sont catholiques et vivent dans la partie de la réserve qui avoisine le lac Muskeg ; ils suivent les offices de cet endroit-là.

BADE D'AH-TAH-KA-KOUP, N° 104

Réserve.—La réserve de cette bande a une superficie de 42,987 acres ; elle est située à 18 milles au nord du poste de l'agence de Mistawasis. La réserve est très propre à la culture mixte, sa surface est onduleuse, avec la variété de sol et de végétation qui s'en suit ; le foin et l'eau s'y trouvent en abondance. Le magnifique lac Sablonneux, long de cinq milles, se trouve totalement dans les limites de la réserve, tandis que la rivière aux Coquilles, avec ces riches terres à foin, en traverse la partie est.

Population.—La population se compose de 48 hommes, 57 femmes et de 107 enfants ; en tout 212 âmes.

Education.—Il y a une excellente école sur cette réserve, avec une présence moyenne quotidienne de près de 12 élèves. Les sauvages de cette bande portent un intérêt plus qu'ordinaire à cette école. Il y a en outre 17 enfants aux écoles industrielles.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont en majeure partie anglicans. Le révérend James Taylor est à la tête de la mission, et les sauvages, le dimanche, suivent en grand nombre les offices du matin et de l'après-midi, et à trois heures environ vingt enfants suivent l'école du dimanche.

BANDE DE KAH-PA-HA-WE-KINUM, N° 105.

Réserve.—Cette réserve embrasse 8,960 acres au Lac des Prairies, à 40 milles à l'ouest du lac Vert, et à 150 milles au nord-ouest de l'agence. La réserve, au sud, touche au lac des Prairies et traverse la rivière du même nom. Le long de ce lac et de la rivière, de même que dans le voisinage immédiat de la réserve, il y a d'immenses et de riches prairies vierges, mais qui produisent chaque année assez de foin pour hiverner des milliers de bestiaux. Le sol des terres hautes est aussi fertile, et partout où on le cultive il produit de bonnes récoltes de grain et de légumes.

Population.—La population est de 66 âmes ; elle se compose de 14 hommes, 15 femmes et 37 enfants.

Occupations.—Ces sauvages vivent surtout de chasse, et l'orignal et l'ours sont leur principal gibier ; ils s'écartent à de grandes distances, en compagnie de nombreux sauvages non soumis aux traités, et ils occupent le territoire de chasse entre le lac Vert et l'île à la Crosse.

Education.—Pour les enfants de ces sauvages nomades, fréquenter une école avec quelque avantage est chose impossible, de sorte que l'école de cette réserve, entretenue durant un certain temps dans des circonstances défavorables, est aujourd'hui fermée. Cependant ils refusent absolument d'envoyer leurs enfants ailleurs pour se faire instruire, malgré l'évidence des avantages des pensionnats pour les sauvages de cette catégorie.

Religion.—Près de la moitié de ces sauvages sont baptisés. Ils sont catholiques et sous la direction du rév. Père Teston, du Lac Vert.

BANDE DE KÉNÉMOTAYOU, N° 106.

Position.—Ces sauvages, en hiver, habitent les rives du lac du Poisson-Blanc et du Pierreux qui se trouvent respectivement à 40 et 50 milles au nord de la réserve de Ahtahkakoup.

Population.—La population se compose de 21 hommes, 29 femmes et 54 enfants, soit en tout 104 âmes.

Religion.—La plupart sont baptisés et sous la direction du rév. M. Taylor, de la mission du Lac Pierreux.

Education.—Ils n'ont pas d'école, mais quatre de leurs enfants vont à l'école industrielle de Battleford.

LES SAUVAGES DU LAC PÉLICAN.

La bourgade de ces sauvages est située sur les rives de ce lac, qui se trouve à huit milles au delà du chemin du lac Vert, vers l'ouest, à environ 65 milles au nord-ouest de Mistawasis. Les sauvages soumis aux traités de cette bande ont une population de 11 hommes, 16 femmes et 26 enfants, soit 53 en tout ; mais un bon nombre qui avait une fois passé traité, se sont retirés, et quelques-uns n'ont jamais passé de traité. Ils n'ont aucun moyen de s'instruire, et tous sont païens. L'on est à arpenter une réserve pour cette bande comme pour la précédente, au lac du Diable, sur la Grande-Rivière, et l'on espère qu'un bon nombre s'y établiront bientôt. Leurs lacs sont bien peuplés de bon poisson, mais le gibier se fait rare dans ces régions. De là leur apparente disposition de se livrer à la culture de la terre.

BANDE DE WILLIAM CHARLES.

Au cours de l'année dernière l'on a arpenté une réserve, voisine du lac à l'Esturgeon et au nord-est de cette même réserve, pour les sauvages des tribus du nord qui désirent s'établir sur des terres pour cultiver. Une vingtaine de sauvages des bandes de William

Charles et de James Roberts se sont établis sur cette réserve, et ils ont fait preuve jusqu'ici de beaucoup de persévérance dans leur installation et dans la préparation d'un lopin de terre pour le cultiver. Ils sont arrivés assez tôt sur la réserve pour semer une demi-acre de pommes de terre en terre neuve, et depuis ils se sont occupés à défoncer une plus grande étendue de terre et construire des maisons et des étables. Ces sauvages auront à soigner durant l'hiver 13 têtes de bétail qu'on a amenées du lac Montréal et deux paires de bœufs que le ministère a fournies ; ils sont à faire une bonne quantité de foin dans ce but.

BANDE DE WAHSPATON, N° 96A.

Réserve.—La réserve de cette bande embrasse 2,400 acres, et elle est située à huit milles au nord-ouest de Prince-Albert. Le sol est léger et assez propre à la culture. Il y a peu de terre à foin.

Population et tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Sioux et leur population est de 25 âmes, savoir : 6 hommes, 4 femmes et 15 enfants.

Education.—Il y a une bonne école sur la réserve, que les sauvages apprécient beaucoup et que les enfants suivent bien.

Religion.—Ils appartiennent à l'Eglise presbytérienne ; Melle L. M. Baker est l'institutrice, remplissant en même temps les fonctions de missionnaire.

Occupations.—Ils gagnent encore leur vie à travailler en dehors de la réserve, mais cette année ils se sont principalement occupés de leurs fermes sur la réserve, et l'étendue de terre qu'ils ont en culture est plus considérable.

AUTRES SIOUX.

Les autres Sioux de cette agence occupent une bourgade ou village à environ deux milles à l'est de Prince-Albert, sur la rive nord de la rivière. On y compte 18 hommes, 24 femmes et 40 enfants, soit en tout 82 âmes. Ils n'ont pas d'école, ils sont presque tous païens ; ils habitent de pauvres masures et vivent à travailler dans la ville de Prince-Albert et chez les colons du voisinage.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Population.—A l'exception des Sioux dont je viens de parler, tous les sauvages de cette agence sont des Cris.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou infectueuse durant l'année, et la santé des sauvages a été généralement bonne. Il y a eu, comme d'habitude, quelques cas graves de consomption, de scrofule et de maux d'yeux. Bon nombre ont été vaccinés à l'époque des paiements en vertu des traités, et les maisons et les terrains des sauvages qui habitent permanemment les réserves ont été l'objet d'une attention méticuleuse quant à la propreté.

Tempérance et moralité.—On peut dire que ces sauvages sont, en général, sobres, et la loi relative aux boissons enivrantes semble avoir été bien observée durant toute l'année. La conduite morale des sauvages s'amende aussi de plus en plus pour le mieux.

Occupations et ressources.—Les sauvages de cette agence, qui occupent régulièrement les réserves, s'occupent en grand nombre de la culture du grain et de l'élevage, mais ils s'occupent pas autant du jardinage et de l'industrie laitière, où ils obtiennent moins de succès. Ils gagnent quelque argent, chaque année, à vendre des fourrures, principalement des peaux de renard, de blaireau, de loup et de lynx ; à faire du roulage dans les colonies du voisinage et dans les exploitations forestières.

Constructions.—En rapport avec cette agence il y a un moulin à farine, une scierie et un moulin à bardeau, le tout mû par une machine de 20 forces de chevaux. Le moulin à farine et la scierie ont été établis par l'Etat, mais le moulin à bardeau a été acheté par les sauvages des bandes de Pétéquakey, de Mistawasis et d'Ahtahkakoup, à même les deniers qu'ils ont touchés en vertu des traités. Les avantages de la scierie et du moulin à bardeau se révèlent déjà dans la qualité supérieure des maisons que l'on trouve partout

dans les anciennes réserves de cette agence. Elles sont bien construites sous le rapport des murs, des toits, des planchers et des châssis. Plusieurs maisons neuves ont été bâties durant l'année et plusieurs anciennes ont été améliorées.

Bétail.—Partout dans cette agence le bétail est de bonne race, et l'on atteindra bientôt le nombre qu'il faut pour réaliser des profits. L'on se sert principalement de bœufs pour les travaux—les chevaux sont médiocres et peu nombreux. Il n'y a encore que peu de moutons et de cochons, mais on travaille à introduire cette catégorie d'animaux et à établir permanemment l'élevage des cochons là où les conditions sont particulièrement favorables.

Instruments aratoires.—Autrefois, l'Etat les fournissait, mais, dans ces derniers temps, les sauvages se sont mis à en acheter un peu. Ils s'en servent avec soin, et lorsqu'ils ne s'en servent pas, les instruments sont, règle générale, remisés et mis à l'abri du temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se distinguent en général par une industrie et une prospérité plus qu'ordinaires. Nombre d'entre eux font preuve d'un très bon jugement dans l'administration de leurs affaires et amassent conséquemment quelques biens pour eux-mêmes. Ils se montrent disposés à répondre à ce que le ministère attend d'eux, et ils en connaissent et en apprécient la libéralité pour eux ; ils cherchent à connaître et à observer les lois et les coutumes du pays en tant qu'elles ont quelque rapport à leurs affaires.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des affaires des sauvages, agent intérimaire de l'agence.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA-EST—AGENCE DU LAC CROCHE,
BROADVIEW, 25 avril 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné de la statistique agricole et industrielle et de l'inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, jusqu'au 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés à l'angle sud-est du township 18, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, à environ neuf milles au nord-ouest de Broadview, station sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Réserves.—Voici quelles sont les réserves : réserve d'Ochapowace, n° 71 ; de Kahkewistahaw, n° 72 ; de Cowesess, n° 73, et de Sakimay, n°74, toutes au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique et s'étendant de Whitewood à l'est jusqu'au delà de Broadview, et à l'ouest jusqu'à près de Grenfell, et bornée au nord par la rivière Qu'Appelle à partir d'un point en aval du lac Rond à l'est, jusqu'à une certaine distance en amont du lac Croche à l'ouest.

La réserve de Petit-Os, située au lac aux Sangsues, n° 73A, relève aussi de cette agence et se trouve à 40 milles au nord.

La superficie totale de ces réserves est de 185,016 acres.

BANDE DE D'OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—Cette réserve se trouve du côté est de l'agence et au nord-ouest de Whitewood, à une courte distance du chemin de fer de la vallée de la Qu'Appelle. Elle embrasse 54,600 acres.

Ressources naturelles.—La partie méridionale est de la prairie parsemée de nombreux marécages à foin et de nombreux bosquets de peupliers et de saules. La partie septentrionale, inclinant vers la rivière Qu'Appelle,est fortement boisée en peuplier et baume de Giléad, très accidentée d'immenses ravins qui sont tous très boisés ; le sol est très sablonneux et pierreux, impropre à la culture ; dans la partie méridionale le sol est composé de sable et de glaise, parsemé çà et là de taches de gravier dans la prairie.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population se compose de 34 hommes, 38 femmes et de 44 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé générale a été assez bonne ; il n'y a pas eu de maladie d'une nature épidémique. Les sauvages s'améliorent de plus en plus en fait de propreté, et l'on s'occupe avec soin de détruire les immondices qui se trouvent autour de leurs habitations. Il y a un bon nombre d'excellentes sources sur cette réserve, et l'on se propose d'en retenir les parois avec une charpente en bois, à l'automne.

Ressources et occupations.—Bon nombre de ces sauvages cultivent, et presque tous ont des bestiaux. Ils vendent aussi du bois de chauffage et du foin au village de Whitewood ; ils tannent de plus des peaux et cueillent des racines de sénéga qu'ils vendent facilement. Le lac Rond est assez bien peuplé, et ils prennent une bonne quantité de poisson pour leur propre consommation.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont médiocres, à quelques exceptions près ; elles sont faites de troncs d'arbre et ils les habitent en hiver, pour en sortir et aller vivre sous des tentes en été. Leur bétail est assez bon, et au dernier groupement il y avait 19 veaux. Comme on le verra par la statistique ils sont bien montés en bestiaux et en instruments aratoires.

Education.—Huit enfants de cette réserve sont au pensionnat presbytérien du Lac Rond, où ils sont bien dressés et où les garçons apprennent à cultiver, à prendre soin des animaux et les petits filles le soin du ménage. Quatre des enfants les plus vieux sont à l'école industrielle de Qu'Appelle et un à Elkhorn. Tous les enfants robustes d'âge à fréquenter l'école, vont à l'école.

Religion.—La majeure partie de ces sauvages sont païens, bien qu'un bon nombre sont catholiques ou presbytériens. Aucun missionnaire n'habite la réserve, à l'exception du révérend Hugh McKay, directeur du pensionnat, et de Jacob Ours, que les presbytériens emploient comme missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, mais il faut surveiller de près pour les tenir au travail ; quelques-uns d'entre eux sont trop indolents pour faire autre chose que s'en aller flâner dans le pays. Leurs progrès sont nécessairement lents. Leur récolte, l'année dernière, a complètement manqué à cause de la sécheresse, et ils n'ont pas beaucoup avancé ; malgré cela ils ont défoncé 70 acres de terre neuve et ont fait subir un labour d'été à 31 acres. Pierre Bélanger a une bonne maison en troncs d'arbres d'un étage et demi, couverte en bardeaux, et il a fait 15 acres de terre neuve. Petit-Assiniboine a fait 26 acres de terre neuve. Les autres en ont fait moins.

Tempérance et moralité.—Bon nombre de ces sauvages sont plus ou moins adonnés à l'usage des boissons enivrantes, qu'ils prennent particulièrement sous formes " d'essences " et qu'ils se procurent, croit on, à Whitewood. Le seul cas d'ivrognerie que j'ai pu établir est arrivé récemment, et à la suite de cette affaire deux hommes ont été condamnés à $50 d'amende et les frais pour avoir fourni de la boisson à un sauvage et à sa femme, et ces derniers ont été condamnés à un mois d'emprisonnement dans les casernes de Régina pour ivresse.

BANDE DE KAHKEWISTAHAW, n° 72.

Réserve.—Cette réserve touche à celle d'Ochapowace à l'ouest, étant au nord de Broadview, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, qui se dirige vers la vallée de Qu'Appelle et forme la borne septentrionale ; elle a un petit poste de pêche à l'extrémité est du lac Croche.

Cette réserve à une superficie de 46,720 acres,

Ressources naturelles.—La terre est une prairie ondulante d'assez bonne qualité, parsemée d'étangs, de marécages à foin et de bosquets de peupliers. On trouve de très bonnes terres à foin dans la partie méridionale.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont Cris.

Population.—La population se compose de 29 hommes, 37 femmes et de 57 enfants.

Santé et état hygiénique.—Comme il n'y a pas eu d'épidémie il n'y a eu que les maladies ordinaires qui se rencontrent dans tous les districts. L'on voit avec soin à ce qu'ils tiennent leurs habitations avec propreté, qu'ils détruisent les immondices, et lors du dernier paiement des annuités l'on a vacciné tous ceux qui ne l'avaient pas été.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent et font de l'élevage, vendent le surplus de leur foin et de leur bois de chauffage à Broadview, préparent des peaux, et au printemps ramassent une quantité de racine de sénéga qu'ils vendent à raison de 12 à 15 cents la livre. Ils ont eu peu ou point de grain à vendre l'année dernière, vu que les moissons ont manqué.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Tous ont des maisons et des écuries bâties, comme à l'ordinaire, en troncs d'arbres et qu'ils tiennent assez proprement, bien que, comme les autres, ils n'habitent leurs maisons qu'en hiver, vivant sous des tentes en été, ce qui est plus sain et ce qui vaut mieux pour eux. Leurs bestiaux sont tous en excellent état ; le troupeau a produit 32 veaux ce printemps. Ils ont un assez bon assortiment d'instruments aratoires, tel que chariots, faucheuses, râteaux, deux lieuses, des charrues, des herses, etc.

Education.—Treize des enfants d'âge à fréquenter l'école sont au pensionnat du Lac Rond, 7 à l'école industrielle de Qu'Appelle et 2 à l'école industrielle d'Elkhorn, où, en sus du cours ordinaire d'instruction, ils apprennent la culture de la terre, l'élevage des animaux, les métiers de forgeron et de menuisier. Tous les enfants robustes d'âge à fréquenter l'école vont à l'école.

Religion.—L'on peut dire que la moitié des sauvages de cette reserve sont païens. Il est extrêmement difficile d'amener les sauvages d'âge mûr à abandonner les coutumes de leurs ancêtres, mais les enfants qui fréquentent les écoles professeront sans doute la religion dans laquelle ils sont aujourd'hui élevés. Les autre sauvages sont catholiques, presbytériens ou anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale ces sauvages s'acquittent bien de leurs diverses occupations, bien que la maigre récolte de grain et de foin de l'automne dernier les ait quelque peu découragés ; tout de même ils ont bien travaillé cette année à la préparation de la terre pour l'année prochaine ; ils ont 99 acres labourées et 26 défoncées.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance et des mœurs leur conduite est bonne à quelques exceptions près. Un sauvage a été condamné pour avoir tenu une "danse du soleil" et envoyé à la prison de Régina pour un mois ; ce qui devra avoir son effet salutaire sur les autres, vu qu'ils craignent la loi et l'observent.

Un autre sauvage et sa femme ont été condamnés, chacun, à un mois de prison à Régina, pour ivresse.

BANDE DE COWESESS, N° 73.

Réserve.—Cette réserve est aussi située entre le chemin de fer Canadien du Pacifique au sud et la vallée de la Qu'Appelle au nord, et est à l'ouest de la réserve de Kahkéwistahaw.

La superficie de cette réserve est de 49,920 acres.

Ressources naturelles.—Le ruisseau des Mauvaises-Herbes traverse cette réserve et s'enfonce dans la vallée de Qu'Appelle par un grand ravin fortement boisé et très tortueux ; ses rives sont recouvertes d'un bois épais de peupliers, de baume de Gilead et de quelques ormes. La partie méridionale est une prairie ondulante parsemée çà et là de quelques bons marais de foin. Le sol d'un bout à l'autre est uniformément bon.

Tribu.—La plupart des indigènes sont des métis français mêlés de quelques Sauteux et de quelques Cris.

Population.—La population se compose de 37 hommes, 52 femmes et de 86 enfants.

Santé et état hygiènique.—Comme sur les autres réserves, la santé des sauvages a été assez bonne ; pas d'épidémie, mais les rhumes, les affections aux poumons et le scrofule ordinaires. Lors du paiement des annuités on a vacciné tous ceux qui avaient besoin de l'être, et on apporte une attention méticuleuse à la propreté, peut-être plus sur cette réserve que sur toute autre, vu que presque tous habitent leurs maisons toute l'année.

Ressources et occupations.—Tous cultivent et possèdent plus ou moins de bestiaux. Quelques-uns en ont plus de 20 chacun. Ils vendent du grain, du foin et du bois de chauffage à Broadview et à Grenfell, mais comme la demande pour ces deux articles n'est que locale, les prix ne sont pas élevés. Ils prennent un peu de poisson pour leur consommation.

Constructions.—Chaque famille de cette réserve a une bonne maison de troncs d'arbres, la plupart couvertes en chaume et quelques-unes en bardeaux ; ils ont aussi de bonnes écuries et de bonnes étables en troncs d'arbres.

Bétail.—Le bétail de cette réserve est de bonne race, grâce aux taureaux courtes-cornes et Galloway de race que les sauvages ont eus, et dans très peu d'années, si l'on peut les empêcher de vendre et d'abattre leurs jeunes animaux, les sauvages auront de très jolis troupeaux. La difficulté c'est de persuader aux sauvages de songer à l'avenir ; en général lorsqu'ils ont quelques têtes de bétail ils veulent commencer à les vendre ou à les échanger et que l'avenir s'arrange.

Instruments aratoires.—Bon nombre de sauvages ont des lieuses, des faucheuses, des râteaux automatiques, des herses, et peu à peu ils se forment un bon outillage.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Quatre enfants sont au pensionnat du Lac Rond. Vingt-neuf vont à l'école de Qu'Appelle. Deux vont à l'école de Régina et deux à l'école industrielle d'Elkhorn. Il y a quelques anciens élèves des écoles industrielles qui ont commencé à cultiver, et ils vont aussi bien que puisse leur permettre leur peu de moyens. C'est avec le temps qu'ils pourront se procurer des bestiaux et des instruments aratoires, et on leur prête toute l'aide possible pour seconder leurs efforts.

Religion.—Ces sauvages sont, pour la plupart, catholiques, presbytériens ou païens. Deux prêtres catholiques demeurent sur la réserve ; ils ont une jolie église et une mission avec dépendances, le tout situé dans la vallée de la Qu'Appelle, à l'extrémité nord de la réserve. Les sauvages suivent apparemment bien et régulièrement les offices. Les presbytériens ont aussi toutes les quinzaines des offices à la maison du conseiller Alex. Gaddie.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire que ces sauvages sont industrieux ; quelques-uns exploitent une grande étendue de terre pour des sauvages, et ont chacun de dix à trente têtes de bétail à soigner ; d'autre part il y en a un ou deux qui n'ont pas l'énergie ou la santé pour faire le travail constant que la culture exige. Ils observent la loi et nul n'a été condamné pour délit durant l'année. Ils progressent peu à peu et ils auront, l'année prochaine, une plus grande étendue de terre en culture qu'ils n'en ont jamais eue jusqu'ici, bien que la récolte de l'année dernière n'ait été qu'assez bonne. Un des conseillers, Alex Gaddie, a 75 acres en culture et 27 acres de terre neuve. Il possède en propre 30 têtes de bétail et 3 paires de bons gros chevaux de trait. En 1897 il a récolté environ mille boisseaux de blé et d'avoine. Le conseiller Ambroise Délorme a 41 acres en culture et 27 acres de terre neuve ; il possède 10 têtes de bétail et 3 bons chevaux de trait.

Le chef Népahpinesse a 34 acres en culture et 20 acres de terre neuve ; il possède un magnifique attelage de juments de trait, qui lui ont donné deux poulins ; son troupeau de bestiaux compte 16 têtes.

Zac Le-Rat cultive 9 acres de terre, a fait 18 acres de terre neuve et possède au delà de 30 têtes de bétail. Tous les autres sauvages ont agrandi leur culture et il y a amélioration sensible.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne semblent pas adonnés à l'usage des boissons enivrantes, et ils n'ont pas été trouvé en faute contre les bonnes mœurs. Ces sauvages sont monogames ; et ils ne suivent pas la vieille coutume qui consistait à avoir

deux ou trois femmes chacun. Je ne connais pas de sauvage dans la réserve qui ait plus qu'une femme.

BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

Réserve.—Cette réserve est située du côté ouest de la moitié nord de la réserve de Cowesses ; elle est bornée au sud par cette réserve et au nord par le lac Croche et la vallée de la Qu'Appelle, une partie de la réserve étant du côté nord de la rivière et du lac. La superficie de la réserve est de 28,800 acres. En sus de cela, il y a la réserve du lac aux Sangsues, à 40 milles au nord, et dont la superficie est de 6,976 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est, en majeure partie, une prairie onduleuse parsemée de bouquets de peuplier et de saule. Dans la partie septentrionale, voisine de la vallée, elle est très accidentée de ravins très boisés en peupliers et en baume de Gilead. Il y avait autrefois sur la réserve de grands lacs qui sont aujourd'hui desséchés. Le sol de la moitié de la réserve se compose d'une argile riche, et celui de l'autre moitié de sable et de gravier. Il y a de bonnes terres à foin dans la vallée. La réserve du lac aux Sangsues est une annexe qui a de la valeur, et où l'on trouve de magnifiques terres à foin produisant des grandes quantités de foin chaque année.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des Sauteux mêlés de quelques Cris.

Population.—La population se compose de 41 hommes, 55 femmes et de 119 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été bonne, il n y a eu que les indispositions ordinaires. Lors du dernier paiement des annuités, l'on a vacciné tous les sauvages du groupe de Veau-Jaune qui avaient besoin de l'être, mais les sauvages du groupe de la Brebis ont refusé de laisser vacciner leurs enfants. On porte une attention particulière à la propreté des maisons et des terrains ; et il n'y a pas eu de maladies infectieuses.

Ressources et occupations.—Il y a deux groupes distincts sur la réserve, celui de Veau-Jaune et de la Brebis. Le premier, qui habite la partie méridionale de la réserve, cultive et élève du bétail, vend du bois de chauffage, du foin et des racines de sénéga à Grenfell.

Les sauvages du groupe de la Brebis occupent la partie septentrionale de la réserve dans la vallée où se trouve toute la bonne terre à foin. Ils ne cultivent pas, n'acceptent aucune aide de l'Etat, et gagnent leur vie à vendre du foin, à faire la chasse et à travailler chez les colons. Lorsque la saison est sèche, le groupe de Veau-Jaune est obligé d'aller chercher du foin à la réserve du lac aux Sangsues, où ils en trouvent toujours en abondance. Ainsi, cette année, après avoir pris ce qu'il nous fallait, nous avons vendu des permis pour environ 700 tonnes aux colons du voisinage.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont, comme l'ordinaire des autres, bâties en troncs d'arbres, et ils vivent sous leurs tentes en hiver. Ils se procurent un assez bon nombre d'instruments aratoires et de bestiaux, et leur troupeau s'est grossi de 36 veaux ce printemps.

Education.—Sept des enfants du groupe de Veau-Jaune fréquentent l'école du lac Rond, et il y en a sept à l'école industrielle de Qu'Appelle, mais le groupe de la Brebis refuse absolument de laisser leurs enfants fréquenter une école quelconque, et je crois qu'ils n'y consentiront jamais tant que l'acte relatif à l'instruction obligatoire maintenant à l'étude ne sera pas mis en vigueur.

Religion.—Il n'y a pas de ministre ou de missionnaire sur la réserve. La plupart des sauvages sont païens, sauf quelques-uns qui sont catholiques ou presbytériens. Ils ne semblent guère porter intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Jusqu'ici ces sauvages ont été plus ou moins nomades, mais ceux du groupe de Veau-Jaune se sont mis peu à peu à cultiver, et au cours des derniers douze mois ils en ont plus fait dans ce sens que jamais avant, bien que leurs récoltes de cette saison et de la précédente aient complètement manqué ; néanmoins ils ont continué à défoncer du sol vierge et à faire subir à leur terre un labour d'été ; ils ont aussi 116 acres de labourées et 31 de défoncées. Ils font lentement des progrès.

Les sauvages du groupe de la Brebis, bien qu'ils ne cultivent pas, ne peuvent être mis au nombre des oisifs, vu qu'ils font une quantité de foin considérable qu'ils vendent, et qu'ils travaillent pour le compte des colons et font la chasse.

Ils ne gardent pas de bestiaux et, de fait, ils ont toujours refusé l'aide de l'Etat à cet égard.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez sobres, et leur conduite morale est assez bonne, bien que quelques-uns suivent encore l'ancienne coutume et aient plus qu'une femme, coutume que l'on fait disparaître autant que faire se peut. Un sauvage a été condamné à un mois de prison pour ivressse.

Observations générales.—Je regrette de dire qu'à cause de l'extrême sécheresse que nous avons eue jusqu'ici et des fortes gelées fréquentes, nos récoltes ont à peu près manqué, de fait, sur certaines réserves le grain et les racines ont complètement manqué. Le grain a été semé dans un sol bien préparé et en magnifique état, et il avait très bonne mine jusqu'au 27 mai dernier, jour où nous eûmes 14° de froid qui a abattu toute la végétation en culture. Elle reprit subséquemment vigueur et se remit à avoir une assez belle apparence, lorsqu'une autre gelée l'abattit de nouveau en juin, puis en juillet et enfin au mois d'août. Ceci, joint à la sécheresse, anéantit le grain complètement presque partout, et là où le grain n'a pas été complètement détruit, particulièrement dans le sol qui avait subi un labour d'été, le froid le paralysa à ce point que les mauvaises herbes grandirent et étouffèrent le grain.

Il en fut ainsi non seulement sur les réserves, mais aussi chez les colons du voisinage. Malgré cela, les sauvages de l'agence ont préparé pour la semence du printemps prochain 645 acres de terre qu'ils ont labourées en été, et défoncées, ce qui, joint à la terre qui sera labourée à l'automne, représentera une superficie de 800 acres prêtes à la culture au printemps de 1897, si nous pouvons nous procurer de la semence pour cela.

Cette année a été exceptionnellement malheureuse pour les exploitations agricoles dans cette région, et très décourageante pour les sauvages dont tout le travail a été perdu.

On a eu beaucoup de difficulté à empêcher les sauvages de célébrer une "danse du soleil" cet été, fête qu'ils ont eu, je comprends, l'habitude de célébrer depuis dix ans. Je crois qu'on n'aura pas, à l'avenir, autant de difficulté à l'empêcher, vu qu'on leur a fait comprendre que c'est contre la loi et que les coupables seraient très certainement punis ; je pense qu'à l'avenir ils ne demanderont pas de célébrer cette fête.

J'ai, etc.,

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages..

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, 7 septembre, 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter sous ce pli mon onzième rapport annuel, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE D'UNE FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la Saskatchewan du sud, à environ 4 milles à l'est de Batoche. et elle embrasse une superficie de 16 milles.

Ressources—Le sol de cette réserve se compose d'un sable argileux et riche ; c'est une prairie onduleuse parsemée de bosquets de peupliers et propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages sont Cris.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 96 personnes. Ils n'ont pas de chef ou de conseillers. Durant l'année il y a eu 5 naissances et 2 décès, et une femme, ayant contracté mariage, a quitté la réserve, ce qui fait une augmentation de deux.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages est bonne ; les principales causes des décès sont la consomption et les scrofules. Au printemps ils sont très particuliers à nettoyer leurs maisons et leurs terrains et à tout mettre en ordre.

Occupation.—Ces sauvages s'emploient à faire la culture mixte, à chasser, à cueillir des racines et à préparer des peaux pour les colons, et avec les deniers qu'ils réalisent ainsi ils s'achètent du thé, du tabac et des vêtements.

Bétail.—Le troupeau sous le contrôle du ministère se compose de 164 bestiaux, qui qui sont tous en parfait état. Durant l'année la bande en a vendu 12 têtes et en a abattu 15 pour le service du ministère et pour leur propre consommation.

Instruments aratoires.—Les sauvages les plus avancés ont leurs propres chariots, leurs faucheuses, râteaux et lieuses ; les autres instruments, particulièrement les charrues, les herses, les bêches, les fourches et les houes appartiennent au ministère, et le tout est tenu en bon état.

Education.—Tous les enfants robustes d'âge à fréquenter l'école vont à l'école industrielle de Qu'Appelle ou au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Il y a dans la bande 60 catholiques et 36 païens.

Tempérance et moralité.—En général ces sauvages sont sobres et moraux.

Observations générales.—Ces sauvages sont sous la direction du cultivateur Marion ; ils font de bons progrès et sont plus satisfaits qu'autrefois de rester sur leur réserve ; ils sont plus industrieux et plus prévoyants que par le passé.

BANDES D'OKÉMASIS ET DE BARBU, N°s 96 ET 97.

Réserve.—Ces deux réserves sont situées sur le chemin de Carlton, au lac aux Canards. Leur superficie réunie est de 44 milles.

Ressources.—L'aspect naturel de ces réserves est celui d'une prairie onduleuse parsemée de bosquets de peupliers. Le sol se compose d'une argile riche, très propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Statistique vitale.—La population de ces bandes réunies est de 148 âmes. Au cours de l'année il y a eu 8 naissances, et 7 décès ; une femmes et sa fille se sont jointes à cette bande à la suite de mariage ; deux absents sont venus, ce qui fait une augmentation de cinq.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande n'est que passable. Comme un bon nombre des sauvages sont sujets aux scrofules et à la consomption, je suis heureux de dire que ces maladies disparaissent peu à peu. Les mesures hygiéniques sont vigoureusement mises en vigueur, et les sauvages se montrent eux-mêmes particuliers à cet égard, en tenant leurs maisons propres, rangées et bien ventilées.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture et d'élevage. Ils gagnent aussi beaucoup à cueillir des racines, à préparer des peaux pour les blancs, à faire du roulage et de la chasse, ce qui leur permet d'acheter des vêtements et d'autres articles de ménage pour leurs familles.

Instruments aratoires.—Les bandes sont bien montées en fait d'instruments aratoires, moins les chariots ; ces instruments sont en grande partie achetés à l'aide des deniers réalisés par la vente du bétail abattu ou vendu par les sauvages.

Bétail.—Le bétail entre les mains de ces bandes, mais sous le contrôle de l'Etat, se compose de 319 têtes, y compris 5 taureaux de race. Durant l'année on en a vendu 32 têtes et abattu 41 pour le service du ministère.

Education.—Tous les enfants robustes d'âge à fréquenter l'école, sont à l'école industrielle de Régina ou au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Les diverses dénominations religieuses sont représentées par 1 anglican, 3 presbytériens, 75 catholiques et 69 païens. Bon nombre vont à l'église catholique du Lac-aux Canards.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont honnêtes et paisibles. La plupart sont industrieux, civils, et deviennent peu à peu plus prévoyants. Ils se construisent de meilleurs maisons et font de leur mieux pour imiter les coutumes des blancs.

Tempérance et moralité.—Généralement parlant ils sont moraux et sobres. Tout de même il y en a quelques-uns qui prennent des boissons enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer à l'insu des officiers. Mais somme toute ils se conduisent bien mieux que la plupart des colons nés au pays.

Observations générales.—Il n'y a pas eu d'instructeur agricole à la tête de ces bandes durant les derniers six mois, j'ai donc dû me charger de cette besogne. Je suis heureux de dire que les sauvages ont bien travaillé et qu'ils ont été obéissants et industrieux durant tout l'hiver et tout le printemps.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 12 milles au nord-est de Prince-Albert et traversée par la rivière Saskatchewan du sud. Sa superficie est de 37 milles. C'est une prairie onduleuse, parsemée de bosquets de peupliers. Le sol se compose d'une riche marne noire, très propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages sont des métis cris.

Statistique vitale.—La population de cette bande se compose de 130 âmes. Il y a eu 5 décès et 5 naissances durant l'année.

Santé et état hygiénique.—La santé de la bande a été généralement bonne. Durant l'hiver il y a eu un commencement d'épidémie de rougeole et de scarlatine, mais grâce aux soins du médecin il n'y a eu que peu de mauvais résultats. Ces sauvages observent très rigoureusement les mesures hygiéniques, car ils tiennent très proprement leurs maisons et leurs terrains. Toutes les habitations sont bien aérées.

Occupations.—L'élevage, la culture mixte et le roulage constituent les principales occupations de ces sauvages. Ils gagnent aussi beaucoup d'argent à faire la chasse, à cueillir des racines et à préparer des peaux. Ils ont eu une excellente récolte de grain et de racines l'automne dernier, et les sauvages ont pu se faire une provision de farine pour la majeure partie de l'année. Ils ont aussi vendu une partie de leur grain pour acheter d'autres articles nécessaires à la vie, comme des vêtements et des épiceries.

Constructions.—Les habitations de cette réserve font honneur aux sauvages ; elles sont joliment bâties, avec chambres à coucher à l'étage supérieur et toutes couvertes en bardeaux.

Bétail.—Le troupeau d'animaux confiés aux soins de la bande, mais sous le contrôle de l'Etat, se compose de 286 têtes de bétail, y compris 3 taureaux de race, de 11 moutons et de 17 porcs.

Instruments aratoires.—La bande est bien montée en faucheuses, râteaux, chariots, fourches, bêches et pelles achetés à même les deniers réalisés par le bétail vendu ou abattu. Le ministère a fourni des charrues, des herses et d'autres instruments aratoires qui sont tenus en bon état.

Education.—Il y a, sur cette réserve, une école dont Mlle M. Thompson est l'institutrice ; celle-ci semble porter beaucoup d'intérêt à son travail. Les progrès accomplis par les enfants sont très bons. L'école est toujours propre et il en est de même des enfants.

Religion.—Cette bande se compose de cent vingt-six anglicans, d'un presbytérien, de deux catholiques et d'un païen. Un ministre anglican habite la réserve. Il y a une très jolie église et les offices s'y tiennent régulièrement ; les sauvages sont des fidèles fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette réserve est sous la direction du cultivateur J. S. Letellier, et les progrès accomplis par la bande dans le sens de la civilisation

sont bons. Personne ne pourrait établir de différence entre ces sauvages et les colons métis du pays. Ils sont paisibles et civils.

Tempérance et moralité.—Bien qu'une partie de la bande se compose de sauvages tempérants, il y en a qui se livrent à l'ivrognerie lorsqu'ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. En somme leur conduite morale est bonne.

BANDES DE JAMES SMITH ET DE CUMBERLAND, N°s 100 ET 100A.

Réserves.—Ces réserves sont voisines l'une de l'autre et traitées comme s'il n'y en avait qu'une. Elles sont situées à environ 15 milles en aval du confluent de la Saskatchewan-nord et de la Saskatchewan-sud, près de Fort-à-la-Corne. La superficie totale est de 92 milles.

Ressources naturelles.—Le sol varie de sablonneux à une riche marne noire. Les principales parties sont basses, humides et fortement boisées de peupliers, de saules et d'arbustes. La surface est rugueuse et ondulée, parsemée de lacs peu profonds d'eau noirâtre, et peu propre à l'agriculture. L'herbage est luxuriant ; le foin de la plus belle qualité pousse en abondance, et n'étaient les mouches les réserves conviendraient admirablement à l'élevage.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes réunies est de 228 âmes. Il y a eu 12 décès et 10 naissances durant l'année, soit une diminution de deux.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages n'a pas été aussi bonne qu'elle aurait pu l'être, à cause de la consomption et des maladies scrofuleuses qui ont régné chez ces sauvages. Ils ont aussi eu une épidémie de scarlatine durant l'hiver. Mais je suis heureux de dire que cette maladie a complètement disparu sans laisser de graves résultats. La plupart des sauvages sont particuliers à l'endroit des mesures hygiéniques ; ils tiennent leurs maisons et leurs terrains avec propreté ; mais il y en a qui ne sont pas aussi propres bien qu'ils s'améliorent peu à peu.

Occupations.—Les sauvages s'occupent entre autres choses d'élevage, très peu de culture, de roulage et de la préparation des peaux et de la cueillette des racines. Mais la chasse est leur occupation principale.

Constructions.—En fait de construction il ne s'est pas fait grand'chose durant l'année. L'on est à bâtir trois très bonnes maisons qui seront terminées l'année prochaine. Toutes les étables sont tenues proprement et en bon état, et elles sont toutes munies d'étançons.

Bétail.—Le bétail est en parfait état ; le troupeau se compose de 486 têtes, y compris trois taureaux de race. Durant l'année nous avons vendu pour les sauvages 13 bêtes à cornes et abattu 28 pour le service du ministère et pour la consommation des sauvages. Le bétail a très bien passé l'hiver, sans autres accidents que ce qui arrive ordinairement.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, vu que les sauvages sont si nomades que nous ne pourrions avoir une assiduité régulière, d'autant plus que la plupart des enfants ont été envoyés à l'école industrielle de Battleford ou au collège Emmanuel de Prince-Albert.

Le collège Emmanuel de Prince-Albert est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, et le vénérable archidiacre J. A. Mackay en est le principal. Les sujets qu'on y enseigne sont l'anglais, la lecture, l'écriture, connaissances générales, arithmétique géographie, histoire, récitation, musique vocale et instrumentale et instruction religieuse. On y a fait d'excellents progrès dans toutes les études.

Le pensionnat du Lac-aux-Canards est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine ; le R. P. Paquette en est le principal. L'école compte 95 élèves—49 garçons et 46 filles. On y enseigne les mêmes sujets qu'au collège Emmanuel. Plusieurs constructions nouvelles ont été érigées durant l'année et tout l'établissement est d'une propreté merveilleuse. Les enfants sont heureux et contents. Ils se croient plus chez eux dans cette institution qu'ailleurs.

Le révérend principal est un nomme d'énergie et de progrès, et les grands progrès que cette école a accompli en si peu de temps prouvent combien il a son œuvre à cœur. Il mérite beaucoup de louanges pour la façon habile dont cette institution est dirigée. Je puis dire qu'il est habilement secondé par la révérende Mère Supérieure et les religieuses.

Religion.—Sur le nombre il y a 186 anglicans et 842 païens. Il y a une jolie église sur la réserve desservie par un ministre résidant, et les sauvages suivent rigoureusement les offices. Ils ont près de l'église un beau cimetière qui est tenu en bon état.

Progrès.—Ces sauvages sont paresseux et indolents, mais paisibles. Je suis cependant heureux de dire que leur mode d'existence ressemble graduellement davantage à celui des blancs et qu'ils deviennent aussi plus industrieux.

Tempérance et moralité.—En somme il sont moraux, mais ils se livrent à l'ivrognerie lorsqu'ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. Cette réserve est sous la direction du cultivateur J. H. Price, et depuis qu'il occupe ce poste une amélioration sensible peut se remarquer.

Observations générales.—L'on a fait beaucoup de réparations durant l'année ; l'on a construit des fondations nouvelles à la maison de l'agent, de l'administration et du magasin. Ces bâtiments ont aussi été peinturés et généralement réparés.

Je dirai en terminant que bien que le personnel de cette agence ait été beaucoup diminué, je n'ai rien épargné pour mettre à exécution les instructions du ministère. D'un autre côté l'on n'a pas négligé le bien-être et les besoins des sauvages.

J'ai, etc.,

R. S. McKENZIE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
EDMONTON, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter sous ce pli mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire et inventaire des biens de l'Etat pour l'exercice qui se termine au 30 juin 1898.

Agence.—Le nom officiel de cette agence est "Agence d'Edmonton", et son siège principal se trouve sur la réserve d'Enoch, à environ 12 milles d'Edmonton. Sa juridiction s'étend aux cinq bandes qui suivent :—

BANDE D'ENOCH.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur la rive gauche de la Saskatchewan, à environ six milles au sud-ouest d'Edmonton, sur le chemin qui conduit à la Plaine Pierreuse, et sa superficie est de 44 milles.

Ressources naturelles.—C'est un pays dont la majeure partie est boisée, contenant de nombreux marécages ; le bois se compose de peuplier, de saule, d'épinette blanche, d'épinette rouge, de bouleau et de noisetier. Le sol est très bon et il y a du foin en abondance.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population est de 124 âmes, dont 37 hommes, 40 femmes et 47 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande a été assez bonne durant l'année, bien qu'il y ait eu plusieurs cas de maladies vénériennes. Les maisons sont toutes propres

et bien aérées, et les terrains sont libres d'immondices. L'eau qui sert à l'usage domestique se puise principalement dans des puits et des lacs situés à des endroits de manière à éviter la pollution.

Occupations.—Presque tous les hommes cultivent, la chasse étant une chose du passé ; à quelques exceptions près les sauvages habitent permanemment la réserve.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve 43 maisons et étables toutes construites de troncs d'arbres. Le troupeau d'animaux se compose de 3 taureaux, 36 bœufs, 38 vaches, 30 bouvillons, 73 têtes de jeunes bestiaux, 36 moutons, 18 porcs et 42 volailles. En fait d'instruments aratoires on compte 12 charrues, 8 herses, 6 faucheuses, 1 van, 1 lieuse, 1 batteuse, 6 chariots et divers autres articles. Cette énumération comprend les instruments aratoires que les sauvages ont en propre.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Quelques-uns des enfants sont au pensionnat catholique de Saint-Albert et d'autres à l'école industrielle presbytérienne de Régina.

Religion.—A l'exception de quelques-uns qui sont méthodistes, ces sauvages sont tous catholiques. Le missionnaire résidant est le rév. Père Simonin. Il y a une bonne église et les offices sont toujours bien suivis. Les méthodistes reçoivent une fois par mois la visite du rév. W. G. Blewett, missionnaire au lac du Marsouin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font du progrès tant au point de vue de l'agriculture qu'au point de vue de leur vie domestique. Peut-être que le trait le plus saillant de leur avancement est la façon dont ils font leur cuisine et dont ils prennent leurs repas.

Tempérance et moralité.—Vu que leur réserve est tout près d'Edmonton certains sauvages sont tentés d'acheter des spiritueux de temps à autre, bien qu'on prenne toutes les précautions pour les empêcher de le faire. La conduite morale de cette bande est assez bonne.

BANDE DE MICHEL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 16 milles d'Edmonton, sur la rive sud de la rivière à l'Esturgeon ; sa superficie est de 40 milles.

Ressources naturelles.—Cette réserve est bien boisée, particulièrement en peuplier et en sapin. Près de la moitié de la réserve se compose d'une prairie élevée et ondulée, dont le sol est de marne ; il y a beaucoup de terre à foin.

Tribu.—Les sauvages qui habitent cette réserve sont des Iroquois.

Population.—Cette bande compte 82 âmes, dont 12 hommes, 17 femmes et 53 enfants.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu très peu de maladie durant l'année. Les maisons et les terrains sont, sans exception, tenus avec une propreté parfaite.

Occupation.—A l'exception d'un tout petit nombre qui font la chasse, ces sauvages s'occupent de culture mixte, et leurs propriétés peuvent très favorablement se comparer à celles de tout établissement de blancs. Chaque famille fait du beurre, bien qu'il ne se vend guère, attendu que le beurre fait par les sauvages est l'objet d'un grand préjugé.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Les maisons sont d'une qualité supérieure et bien finies. Les étables et les "corrals" sont tous bien bâtis avec solidité. On compte 108 bestiaux. Ces sauvages ont aussi quelques bons chevaux, des moutons, des porcs et des volailles. Ils sont bien montés en instruments aratoires.

Education.—Tous les enfants d'âge à fréquenter l'école sont à l'école industrielle de la Rivière-Haute ou au pensionnat de Prince-Albert.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques et vont à une église qui a été récemment construite près de la réserve, le bois pour cet objet ayant été pris sur la réserve, ce qui donne droit à cette bande d'avoir des bancs.

Traits caractéristiques et progrès.—Toutes ces familles sont industrieuses et paisibles ; elles sont très avancées en agriculture et en matière de civilisation en général.

Tempérance et moralité.—On peut dire que la tempérance et les bonnes mœurs règnent sur cette réserve.

BANDE D'ALEXANDRE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 25 milles d'Edmonton, sur le chemin du Lac la Nonne. Sa superficie est de 41 milles. Il y a environ 16 milles carrés de prairie onduleuse dont le sol est excellent ; le reste est plus ou moins boisé d'épinette et de peuplier. Le lac des Sables, qui se trouve à l'angle sud-ouest de la réserve, est une magnifique nappe d'eau d'un à deux milles de large et de six à huit de long. On y trouve du poisson en abondance.

Tribu.—Ces sauvages sont Cris.

Population.—La population se compose de 46 hommes, 54 femmes et 87 enfants, soit en tout 187 âmes.

Santé et état hygiénique.—Il n'y a pas eu de maladies infectieuses et les enfants d'âge voulu ont été vaccinés. Toutes les maisons ont été blanchies à la chaux au printemps, et les immondices qui s'étaient accumulées durant l'hiver ont été brûlées.

Occupations.—La majeure partie des hommes cultivent, bien que presque tous gagnent une partie de leur subsistance à faire la chasse et la pêche.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—On y compte 59 maisons et 42 écuries. Les bestiaux sont au nombre de 120 têtes ; il y a aussi 45 moutons. Cette bande est assez bien outillée en instruments aratoires.

Education.—Vu le peu d'assiduité des enfants, l'école de cette réserve a été fermée. Bon nombre des enfants sont au pensionnat de Prince-Albert.

Religion.—C'est une réserve catholique romaine. Le missionnaire résidant est le rév. Père Dauphin. Il y a une jolie église où se trouve un bon orgue. Tous les offices sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages écoutent les conseils et l'autorité, mais ils aiment trop à errer dans le pays pour faire de grands progrès en agriculture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages achètent des spiritueux, lorsqu'ils en ont l'occasion, pas autant toutefois que par le passé. En général leur conduite morale est bonne.

BANDE DE JOSEPH.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord du lac Sainte-Anne, à environ 50 milles d'Edmonton, et sa superficie est d'environ 23 milles.

Ressources naturelles.—Près des trois quarts de la réserve sont couvertes d'épinette blanche et de peuplier, le reste est de la prairie, des terres à foin et des terres d'alluvion. Le sol se compose de marne sablonneuse. Le lac Sainte-Anne forme la principale pêcherie de cette bande.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Assiniboines.

Population.—La population se compose de 26 hommes, 35 femmes et 76 enfants, soit une augmentation de 137 âmes.

Santé et état hygiènique.—Cette bande est la plus robuste de cette agence et exempte de maladies chroniques, tous sont propres et de mine rangée ; ils sont généralement bien vêtus.

Occupations.—Ils se fait peu de culture sur cette réserve, la chasse et la pêche constituent les principales occupations.

Bétail et bâtiments.—On compte 30 têtes de bétail. Les maisons sont faites de troncs d'arbres, d'une bonne grandeur et bien bâties.

Education.—L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. L'institutrice réussit assez bien dans sa tâche. Elle est la fille du chef Michel et une élève de l'école industrielle de la Rivière-Haute.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve vont à l'église catholique romaine du Lac-Sainte-Anne. Le prêtre de cette paroisse est le rév. P. d'Egreville, qui visite aussi fréquemment la réserve.

Tempérance.—Il se vend une quantité considérable de spiritueux aux sauvages du Lac-Sainte-Anne, malgré tous les efforts qu'on fait pour arrêter ce trafic détestable.

BANDE DU LAC-AU-MARSOUIN (*White Whale*).

Réserve.—La réserve de cette bande est située au Lac-au-Marsouin, à environ 45 milles à l'ouest d'Edmonton, et sa superficie est d'environ $32\frac{7}{10}$ milles.

Ressources naturelles.—La réserve est fortement boisée de peuplier et de sapin. Une partie se compose d'une prairie ondulante. Il y a abondance de poisson dans le lac au Marsouin.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Assiniboines.

Population.—La population se compose de 29 hommes, 42 femmes et 74 enfants, en tout 145 âmes.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette bande est assez bonne, mais il y a beaucoup de progrès à faire pour ce qui est de la propreté des femmes et des enfants.

Occupations.—Jusqu'ici il s'est fait peu de culture sur cette réserve, mais comme on a récemment nommé un directeur d'agriculture, M. Thos. NcGee, qui dit que son devoir est d'élever le niveau de ces sauvages "financièrement, socialement et moralement", l'on espère que les sauvages de cette bande feront des progrès tant en agriculture que dans leur vie domestique. M. McGee a, sous ce rapport, un vaste champ devant lui.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—On compte 23 maisons et 23 étables. Les bestiaux sont au nombre de 78 ; sur ce nombre le ministère a fourni ce printemps deux paires de bœufs, et six génisses et un taureau, outre un chariot et divers autres menus instruments aratoires, ce qui a beaucoup fait plaisir aux sauvages.

Education.—Il y a sur cette réserve une très bonne école sous les auspices de l'Eglise méthodiste, bien que l'assiduité n'ait pas été très grande. Ceci est partiellement dû au fait qu'on a envoyé un bon nombre d'enfants à l'école industrielle de Daim-Rouge, dont le directeur, le rév. C. E. Somerset, était autrefois le missionnaire de cette réserve, ce qui explique peut-être l'empressement des sauvages à envoyer leurs enfants à cette école. L'instituteur de l'école est le rév. W. G. Blewett, qui est aussi le missionnaire. Il s'est montré excellent instituteur. Ce qui n'arrive pas souvent dans les écoles, les enfants parlent l'anglais en dehors de l'école.

Pensionnat de Saint-Albert.—La directrice actuelle est la rév sœur Dandurand. Cette école fait grand honneur à tous ceux qui prêtent la main à son administration. Les élèves sont toujours propres dans leurs vêtements et de leurs personnes, et les terrains sont d'une propreté scrupuleuse. Il y a un bon corps de musique dont les membres sont des petits garçons âgés de moins de 15 ans. Sous l'habile direction de M. Varin ils ont fait de grands progrès et ils sont souvent demandés pour aller jouer en dehors de l'institution. Somme toute cette institution est un grand succès et elle mérite un appui généreux.

Religion.—A l'exception de quelques familles, ces sauvages sont méthodistes. Les offices se tiennent dans l'école, qui est un bâtiment spacieux. Lorsque le missionnaire est absent ce sont les sauvages eux-mêmes qui font les exercices.

Tempérance et moralité.—Cette bande ne fait aucune dépense en fait de boissons enivrantes, et leur conduite morale est assez bonne.

Observations générales.—Comme je n'ai la direction de cette agence que depuis six semaines, je ne puis faire un rapport aussi complet que je l'aurais désiré sur les différentes agences. L'agent, M. de Cazes, je regrette beaucoup d'avoir à le dire, est un invalide impotant depuis six mois et il est présentement dangereusement malade ; on n'a pas d'espoir de le voir se rétablir.

J'ai, etc.,

A. E. LAKE,
Agent intérimaire des sauvages.

Département des affaires des Sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA—AGENCE DES BUTTES-LA-LIME,
FORT-QU'APPELLE, 14 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Réserves.—L'agence des Buttes-La-Lime comprend quatre réserves, savoir : celle de Pipikesis, n° 81 ; celle d'Okanis, n° 82 ; celle de Couverture-Etoilée, n° 83 ; celle de Petit-Ours-Noir, n° 84 ; et elle embrasse une superficie de 84,454 acres. Ces réserves sont voisines les unes des autres et sont situées dans les Buttes-La-Lime, à environ 20 milles au nord-est de Fort-Qu'Appelle.

Ressources.—Les principales ressources de ces réserves sont le foin et le bois.

Tribu.—Les sauvages des quatre bandes de cette agence appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La population des quatre bandes est de 181 âmes. Il y a eu 15 naissances et 21 décès durant l'année.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages durant l'année a été assez bonne ; la consomption et les scrofules ont été les principales maladies. L'état hygiénique de ces sauvages s'améliore chaque année ; la plupart tiennent proprement leurs maisons, et tous les printemps toutes les immondices qui se sont accumulées durant l'hiver sont ramassées et brûlées.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'élevage et la culture mixte. Ils font chaque année une grande quantité de foin qu'ils vendent facilement, de grandes quantités de bois de chauffage sec, et des troncs d'arbre pour bâtir.

Constructions, clôtures, instruments aratoires, bestiaux, etc.—Les bâtiments de l'agence sont en bon état. Bon nombre de sauvages se sont construits de bonnes maisons et de bonnes étables, ces dernières sont spacieuses et recouvertes en goudron. Les clôtures sont toutes en bon état. Les instruments aratoires sont remisés en hiver et réparés avant d'être mis en usage au printemps. Les bestiaux son en bon état et le nombre des veaux au printemps a été très satisfaisant Durant l'année nous avons reçu trois taureaux courtes-cornes qui vont beaucoup améliorer les troupeaux.

Education.—Le pensionnat des Buttes-La-Lime donne satisfaction comme à l'ordinaire. M. Skene, le directeur, est un instituteur très compétent et il comprend parfaitement son travail. Il y a dix-sept enfants de l'agence à cette école. Un grand nombre d'enfants de cette agence sont à l'école industrielle de Qu'Appelle et font d'excellents progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont une bonne réputation en fait de conduite morale ; cependant il y en a quelques-uns qui prennent des boissons enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer. J'ai durant l'année intenté quelques procès à cet égard, et dans chaque cas les accusés ont été déclaré coupables et punis.

Observations générales.—Les sauvages ont très peu dansé cette année. Ils ont bien travaillé et semblent contents et heureux.

Nous avons, sur les réserves, cinq jeunes couples, tous anciens élèves de l'école industrielle de Qu'Appelle, et à l'exception d'un couple, les jeunes gens sont bien, quatre d'entre eux se sont bâti de bonnes maisons confortables, d'un étage et demi, avec couvertures en bardeau. Ils ont aussi bâti de bonnes écuries et ont de la terre préparée pour le printemps prochain.

En terminant je désire dire que Wm McNab, mon interprète et directeur d'agriculture, m'a été d'un grand aide toute l'année.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'HOBBEMA,
HOLLBROOKE, 29 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport ainsi qu'un état statistique et un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Agence.—Le siège principal de l'agence se trouve sur la réserve de Samson, près de la rivière Bataille. L'agence comprend les réserves qui suivent :—

Réserves.—N° 137—Réserve de Peau-d'Ermine, 39,360 acres, située dans les Buttes de l'Ours ou Buttes de la Paix.

N° 138—Réserve de Samson, 39,360 acres, située sur la rivière Bataille.

N° 140—Réserve de Louis Bull, sur la partie nord-ouest de la réserve de Peau-d'Ermine, attendu qu'il n'y a pas eu encore de ligne de partage de tirée entre les deux.

N° ——Bande du Montana ou bande du Petit-Ours, 20,160 acres. C'était primitivement la réserve de Bob-Tail, du côté sud de la rivière Bataille, près de la station de Ponoka, sur le chemin de fer Calgary-Edmonton.

Il y a aussi une réserve de pêche au Lac aux Tourtes (*Pigeon Lake*) et qui comprend 4,980 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Cris, à l'exception de quelques Assiniboines qui sont venus se joindre à eux à la suite de mariage.

Statistique vitale.—La population se compose de 617 hommes, femmes et enfants, soit une diminution de 41 âmes depuis l'année dernière, qui s'explique par le départ, pour le Montana, des Cris qui étaient venu ici il y a plus de deux ans.

Santé et état hygiénique.—La santé des bandes a été assez bonne si l'on tient compte de plusieurs anciens cas de scrofules et de consomption. Le médecin a vacciné ceux qui avaient besoin de l'être. Les terrains ont tous été nettoyés, les immondices enlevées et brûlées, les maisons blanchies à la chaux en dedans et en dehors. En été les sauvages habitent généralement des tentes ou des huttes, ce qui convient mieux à leur santé.

Ressources et occupations.—Leurs occupations principales sont la culture, l'élevage du bétail, la chasse, la pêche et le roulage.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont en assez bon état. Il s'est construit durant l'année plusieurs maisons et écuries pour en remplacer de vieilles qu'on avait démolies.

Les bestiaux sont au nombre de 775 têtes, à l'exclusion de 21 taureaux qu'accuse le troupeau de l'agence ; on aura encore un bon nombre de veaux à ajouter lorsque la battue de l'automne se fera.

Education.—On compte 155 enfants d'âge à fréquenter l'école, et deux écoles, savoir : le pensionnat de la réserve de Peau-d'Ermine, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine et dirigée par les révérendes sœurs de l'Assomption, et l'école neuve qui est terminée et que les parents soutiennent bien en y envoyant déjà plus de quarante enfants. La discipline et les progrès sont très satisfaisants.

Il y a aussi une école sur la réserve de Samson sous les auspices de l'Eglise méthodiste. La première n'est pas régulière, à cause de la distance que plusieurs enfants ont à parcourir pour s'y rendre.

Religion.—Sauf quelques exceptions les sauvages sont catholiques romains et méthodistes. Trois bâtiments servent aux exercices du culte, et les offices sont réguliers et bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—A quelques exceptions près les sauvages sont paisibles et assez industrieux ; bon nombre constatent le fruit de leur travail et font beaucoup mieux pour eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres, et il y a à ma connaissance très peu d'immoralité.

Observations générales.—Le moulin à farine a été constamment employé à moudre le blé du ministère et le blé des sauvages.

Il s'est scié durant l'année beaucoup de bois pour les réparations, les clôtures, etc.

Il me fait peine de dire que la récolte du grain a quasi complètement manquée cette année, à cause de la sécheresse.

Le bétail a traversé l'hiver en magnifique état, les pertes résultant de toutes causes ne se sont pas élevées à un pour cent, et il est resté une quantité considérable de foin.

Les porcs vont bien et certains sauvages y portent beaucoup d'intérêt.

En terminant je désire dire que le personnel de l'agence a rempli ses fonctions d'une façon très satisfaisante.

J'ai, etc.,

W. S. GRANT,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ASSINIBOIA-EST—AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGNAL,
CANNINGTON-MANOR, 4 juillet 1898.

L'honorable.
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898, mon rapport annuel, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins.

BANDE DE CROUPION-DE-FAISAN, N° 68.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'extrémité occidentale de la montagne de l'Orignal, et couvre une superficie de 23,046 acres. Elle est très propre à la culture mixte, contenant beaucoup de bonnes terres arables, beaucoup de peuplier qui fournit le bois de chauffage et à clôture, ainsi qu'un grand nombre de marais à foin.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Assiniboines.

Statistique vitale.—Il y a aujourd'hui 39 sauvages dans la réserve ; ce chiffre se répartit comme suit : 13 hommes, 13 femmes, 5 garçons et 8 filles. Il y a eu, dans le cours de l'année, 6 décès et pas de naissances ; sauf une exception les décès ont eu pour cause la consomption et les scrofules.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages, durant l'année, a été bonne, et je n'ai eu à appeler un médecin que dans une seule circonstance. Toutes les mesures hygiéniques sont observées, les maisons et les terrains sont tenus avec assez de propreté. Je n'ai pas cru que quelqu'un des sauvages exigeait d'être vacciné, vu que tous semblent l'avoir été avec succès l'année dernière.

Occupation.—La culture mixte est la principale industrie de ces sauvages. Ils ont eu une assez bonne récolte de grain l'année dernière ; mais la récolte des racines, dans la réserve, a été maigre, ainsi qu'elle l'a été dans toute la région où se trouve la réserve. Ils se sont fait une bonne provision de farine et ils ont aussi eu une bonne quantité de blé à vendre et qu'ils ont vendu au plus haut prix du marché à Whitewood. Ces sauvages vivent à environ dix milles de toute région quelque peu colonisée, et, en conséquence, ils n'ont pas les mêmes avantages que certaines autres bandes pour vendre du

bois et du foin ; quelques-uns d'entre eux font encore un peu de chasse, mais je ne crois pas qu'ils fassent grand'chose ; les femmes travaillent beaucoup à tanner des peaux pour les colons. Il se fait aussi un peu de pêche.

Constructions.—Les constructions de cette réserve accusent un changement pour le mieux. Les sauvages les font beaucoup plus grandes qu'autrefois. Presque toutes les maisons ont de bons planchers de bois et des cheminées ; elles sont bien éclairées et aérées.

Bétail.—Leur troupeau se compose de 102 têtes de bétail, animaux tout aussi bons que tous autres dans le pays. Ils ont toujours eu des taureaux de race pour leur troupeau, et nous avons toujours eu des marchands de bestiaux les plus hauts prix du marché. Les animaux ont été bien soignés durant l'hiver dernier. Les étables ont été tenues avec propreté et confort, et en ce moment chaque propriétaire de bestiaux a du foin à vendre.

Instruments aratoires.—Cette bande a tous les instruments aratoires nécessaires à la culture de la terre, et ces instruments sont bien tenus et déposés dans la remise réservée à cette fin, durant l'hiver, saison durant laquelle se font les réparations nécessaires.

Education.—Il y a dans la bande cinq enfants d'âge à fréquenter l'école, et, sur ce nombre, trois sont à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Religion.—Sauf deux, les sauvages de cette bande sont païens, mais au cours de l'année dernière l'on a remarqué chez eux de très bonnes dispositions envers le missionnaire de l'Eglise presbytérienne (M. T. F. Dodds) qui vient les voir de temps à autre. Il n'y a pas encore eu d'offices du culte proprement dits, mais M. Dodds va de maison en maison et il est toujours reçu avec bienveillance. Si de la bonté et de la patience peuvent arriver à gagner ces sauvages, je suis convaincu que M. Dodds réussira dans l'œuvre qu'il a entreprise et qui est difficile sous plus d'un rapport.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, mais ils demandent d'être constamment surveillés et dirigés. Dans leurs maisons l'on peut voir qu'il y a progrès. Ils tiennent leurs maisons avec beaucoup plus de propreté tant en dedans qu'en dehors. Les sauvages deviennent plus à l'aise chaque année, et ils commencent à comprendre l'avantage qu'il y a à prendre soin de leurs animaux. Ils sont paisibles et paraissent désirer travailler. Tous sont bien vêtus et satisfaits.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'il n'y a pas eu, durant l'année, un seul acte d'intempérance sur la réserve ; et je n'ai pas eu connaissance d'un seul acte d'immoralité.

Observations générales.—Cette bande est sous les soins de M. W. Murison, qui travaille énergiquement à faire disparaître chez les sauvages l'incurie et la façon indolente avec laquelle ils cultivaient depuis quelques années. M. Murison a pris la direction de la bande l'année dernière, et grâce à son expérience de bon cultivateur je m'attends à de bons résultats. J'ai la certitude que j'ai en tout temps son concours empressé dans les travaux qui se rattachent à la réserve.

BANDE DE LA COUVERTURE-RARRÉE, N° 69.

Réserve.—Cette réserve est située immédiatement au sud de la réserve de Croupion-de-Faisan, et sa superficie est de 23,680 acres ; sous le rapport du sol et de la topographie elle est à peu près semblable à la réserve voisine.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont, pour la plupart, des Assiniboines avec un léger mélange de Cris.

Statistique vitale.—Cette bande compte à présent 35 âmes, dont 12 hommes, 13 femmes, 7 garçons et 3 filles. Durant l'année il y a eu 3 décès et une naissance. Tous les décès ont eu pour cause la consomption et les scrofules.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été bonne, et l'on a veillé à toutes les précautions sanitaires possibles.

Occupations.—Ces sauvages ont peu d'occasions de gagner quelque chose en dehors de la réserve. Ils sont trop éloignés d'un village et d'une colonie pour vendre

beaucoup de bois ou de foin, ou pour avoir un travail régulier. Toutefois ils travaillent bien sur leur réserve, et tous ceux qui ont des bestiaux ne néglige rien pour se faire une quantité de foin suffisante pour tous leurs besoins, la plupart font, en automne, des meules de foin à leurs étables pour l'hiver. Les femmes de la bande tannent des peaux et font des ouvrages en rassade et en cuir, tels que des habits, des mitaines et des mocassins qu'elles vendent aux colons lorsqu'elles le peuvent.

Constructions.—Ainsi que sur la réserve de Croupion-de-Faisan, les maisons et les écuries accusent un changement pour le mieux, et lors de sa visite, en janvier dernier, M. l'inspecteur McGibbon s'est déclaré très content de ce changement, et il a félicité bon nombre des femmes des progrès qu'elles ont faits dans les travaux domestiques durant l'année depuis sa dernière inspection.

Bétail.—Le nombre de leurs bestiaux est présentement de 80 têtes, et l'augmentation des jeunes animaux est satisfaisante. Ils ont bien soin de leurs animaux. Leurs étables sont toujours propres et confortables ; et ils ont eu du foin amplement pour leurs besoins et il leur en est resté pour vendre.

Education.—Il n'y a sur la réserve que trois enfants d'âge à fréquenter l'école, dont deux sont à l'école industrielle de Fort-Qu'Appelle.

Religion.—Tous les sauvages qui habitent actuellement la réserve sont des païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis très heureux de pouvoir dire que, sous plusieurs rapports, il s'est fait beaucoup de progrès sur la réserve au cours de l'année dernière. Le conseiller Camminuhay, Mato Sapa, Papa, et Wash-tay-Oakshid se sont tous achetés des chariots pour leur propre usage. Tous ont de bonnes maisons : celle de Mato Sapa est particulièrement digne de mention. Comme dans les maisons ordinaires, on y remarque des lits, des tables, des chaises, des lampes et autres articles de ménage tant pour le confort que pour la commodité ; les planchers de sa maison, divisée en deux pièces, étaient aussi propres que possible lors de la visite de l'inspecteur ; et chaque fois que j'y suis allé j'ai toujours trouvé la maison propre et rangée. Les autres sauvages que j'ai mentionnés plus haut font de bons progrès et semblent fort désireux de plaire à leur instructeur et de se tirer d'affaire.

Moralité et tempérance.—Ils sont paisibles, et je crois que leur conduite morale est aussi bonne que celle des sauvages en général, et ils vivent si loin des villages où ils pourraient se procurer des spiritueux qu'ils sont nécessairement sobres.

Observations générales.—Cette bande est aussi sous les soins de M. Murison. En thèse générale, tout est dans un état très satisfaisant sur cette réserve.

BANDE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la partie sud-est de la Montagne-de-l'Orignal, et sa superficie est de 30,720 acres. Une grande partie de la réserve est boisée ; on y rencontre aussi de nombreux petits lacs dans quelques-uns desquels les sauvages font un peu de pêche. Le sol se compose d'une riche marne noire très propre à la culture. Un foin de la plus belle qualité pousse en abondance et, somme toute, ces sauvages ont, pour faire une culture mixte, une réserve toute aussi bonne qu'il s'en trouve dans les territoires. En hiver, les sauvages font un bon commerce avec les colons, auxquels ils vendent du bois sec de construction et de chauffage, qu'ils coupent et transportent à leurs maisons, où les blancs viennent le chercher. Ils commencent aujourd'hui à retirer quelque profit de leurs animaux. Dans la bonne saison, les fruits sauvages de toutes sortes abondent.

Statistique vitale.—La population actuelle de la bande est de 126 âmes, dont 30 hommes, 38 femmes et 58 enfants. Durant l'année il y a eu 6 naissances et 6 décès.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de la bande a été bonne et toutes les précautions sanitaires ont été prises.

Occupations.—L'élevage du bétail et la culture mixte constituent les occupations principales de ces sauvages ; quelques hommes trouvent de l'emploi et gagnent de bons gages chez les colons du voisinage. Les femmes s'occupent à tanner des peaux de loups

et autres et à préparer des petites fourrures pour les colons. Elles cueillent et vendent de grandes quantités de fruits sauvages et de racines de sénéga, font des moccasins, des mitaines et des vêtements en hiver ; en été, elles font un peu de pêche.

Les hommes s'occupent des travaux de ferme ordinaires en été, et en hiver ils s'emploient tout le temps à transporter du foin et à soigner leurs animaux, à couper et transporter du bois de construction et de chauffage pour le vendre, à faire des râteliers, des traîneaux et des brancards. Quelques-uns font un peu de chasse ; mais comme il se prend aujourd'hui très peu d'animaux à fourrures dans cette région, ils n'y persistent pas très longtemps, et ils préfèrent faire d'autres ouvrages qui leur offrent une certitude de profit. Ils ont mis en meule, l'été dernier, la plus grosse quantité de foin qui se soit encore faite sur la réserve, et après avoir bien soigné leurs bestiaux durant tout l'hiver, il leur en restait encore beaucoup à vendre au printemps.

Depuis la fonte des neiges 58 acres de terre neuve ont été défoncées, et j'espère avoir au moins 100 acres de terre neuve prêtes à la culture le printemps prochain ; il s'est construit environ quatre milles de clôture neuve, et l'on a répandu dans les champs environ cent charges de fumier.

Récoltes.—Le récolte du grain a manqué l'automne dernier, et les sauvages en ont retiré très peu de profit ; le rendement des racines a aussi été beaucoup au-dessous de la moyenne. Le maigre rendement est en grande partie dû au triste état de la terre qu'on cultlve depuis des années sans lui laisser de repos et sans qu'on ait essayé de l'améliorer en l'engraissant ou lui faisant subir des labours d'été. Cette année ils ont eu la plus grosse récolte qui se soit faite sur la réserve, et cela en partie sur une terre neuve, et l'on s'attend à un bon rendement.

Le ministère à bien voulu m'autoriser d'acheter des pommes de terre de semence à la ferme expérimentale d'Indian-Head, et j'espère pouvoir changer partout les pommes de terre de semence le printemps prochain. Les variétés qu'on a plantées sont la *Polaris*, l'*Everett* et l'*Empire State*, que M. McKay nous a recommandées. Les potages des sauvages ont bonne mine.

Bestiaux.—Le troupeau se compose aujourd'hui de 155 têtes, soit une augmentation de 36 têtes depuis l'année dernière ; et durant l'année les sauvages en ont abattu pour la boucherie et vendu 17 têtes. Le bétail n'a jamais été mieux soigné qu'il l'a été l'hiver dernier, et l'augmentation des jeunes animaux, ce printemps, est très satisfaisante. Le bétail de cette bande est de premier ordre ; tous les taureaux étaient des animaux de race enregistrée et nous avons toujours obtenu pour ce que nous avions à vendre les prix les plus élevés des marchands d'animaux.

Les sauvages portent à leurs bestiaux beaucoup plus d'intérêt qu'avant, et il y a aujourd'hui sur la réserve quelques sauvages qui désirent avoir des bestiaux et qui les refusaient avant.

Constructions.—Les constructions sont à peu près les mêmes que l'année dernière. Il s'est construit trois maisons et deux étables durant l'année ; les étables valent mieux que les anciennes, attendu qu'elles sont plus hautes.

Education.—Il y a, dans cette bande, 25 enfants d'âge à fréquenter l'école, et 7 d'entre eux sont aux écoles industrielles de Qu'Appelle et d'Elkhorn. Sur le nombre de ceux qui sont encore sur la réserve et qui ne vont pas à l'école, je crois que le médecin pourrait en trouver trois qui sont propres à être mis dans une école industrielle ; les autres sont plus ou moins atteints des scrofules et autres maladies de ce genre, et, sous l'empire des règlements actuels, ne seraient pas admis dans un pensionnat ou une école industrielle.

Je suis heureux de dire que le Vieil-Ours-Blanc, depuis que le ministère l'a réinstallé comme chef, ne s'est pas montré aussi adverse à l'éducation des enfants, mais il persiste encore dans ses objections à ce qu'on les éloigne trop de la maison pour les envoyer à l'école.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont des païens. L'Eglise presbytérienne a, sur cette réserve, une mission sous la direction de M. T. F. Dodds, arrivé ici depuis au delà d'une année ; il est bien vu des sauvages, qui le reçoivent toujours avec complaisance chez eux et écoutent avec plaisir ce qu'il leur dit. Il n'y a pas d'église sur la réserve et il ne s'y tient pas d'offices réguliers, mais M. Dodds va de maison en

maison et leur explique la bible dans leur propre langue ; M. Dodds fait d'excellents progrès dans la langue sauvage aujourd'hui, après une année seulement il peut très bien se faire comprendre par les sauvages. Sa femme et lui sont bons et patients avec les sauvages dans toutes circonstances, et ne se lassent jamais de les aider de toutes les façons possible. Ils visitent les malades de jour en jour, et Mme Dodds apporte avec elle les petites douceurs qui, en fait de nourriture, peuvent faire quelque bien aux malades. Le travail et la vie de personnes comme M. et Mme Dodds doivent avoir un bon effet sur les sauvages, et je ne doute pas qu'il en arrive ainsi, bien qu'il puisse s'écouler beaucoup de temps avant qu'il y ait des signes de la bonne œuvre qui se fait. M. Dodds a distribué à plusieurs sauvages des bibles écrites en leur propre langue, et il y a un bon nombre qui peuvent lire très bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis heureux de pouvoir dire que les progrès de ces sauvages durant l'année ont été sensibles. L'on peut, dans leurs maisons, constater les progrès accomplis, presque partout on y trouve les lits ordinaires, et toutes les maisons, sauf une, ont des planchers en bois. Règle générale elles sont tenues avec propreté. Les portes sont bien suspendues à l'aide de pentures en fer, et les châssis sont pour la plupart bien posés.

L'Etoile-Rouge et Shewack ont tous deux acheté des chariots neufs, l'automne dernier, à l'aide du produit de la vente de bestiaux ; Notchokao et Mus-quah-kah-ween-apit ont acheté une faucheuse en société. L'Enfant-Seul a acheté un beau harnais double afin de pouvoir se servir de ses poneys dans la fenaison. Il a aussi acheté un chariot d'occasion d'un colon des environs. Il a aujourd'hui une faucheuse, un râteau, un chariot et des traîneaux et 23 têtes de bétail à lui en propre.

Shewack a 25 têtes de bêtail et l'Etoile-Rouge 17. Les sauvages dont les noms suivent ont défoncé plus de dix acres de terre neuve cet été : Enfant-Seul, Etoile-Rouge, John et Fred Waywinche, Kappo, Shewack et Ka-ka-ke-way ont défoncé entre eux environ 7 acres de terre, d'autres en ont défoncé quelque peu et tous comptent en avoir un grand nombre en culture l'année prochaine. Il n'y a pas eu de plaintes contre ces sauvages durant l'année.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble les sauvages de cette bande sont paisibles et tranquilles ; il y a cependant quelques exceptions, mais j'espère qu'avec de la fermeté et de bons traitements ils finiront par se joindre à la partie honnête de la bande. Je ne sache pas qu'il existe de rapports immoraux avec les blancs, mais je crains qu'ils ne soient pas sur ce point aussi sévères entre eux.

Observations générales.—Tous les sauvages sous ma direction sont contents et ils progressent dans la civilisation et l'art de se suffire à eux-mêmes, et les étrangers qui viennent visiter les réserves s'étonnent des progrès accomplis durant l'année dernière, particulièrement sur la réserve de l'Ours-Blanc. Ce dernier, depuis sa réinstallation comme chef, a fait tout en son pouvoir pour amener ses fils à travailler sur la réserve, et il s'en suit que deux d'entre eux sont au nombre de mes meilleurs travailleurs.

L'inspecteur McGibbon a visité l'agence en janvier dernier, et je crois qu'il a été content de ce qu'il a vu, et les bonnes paroles encourageantes qu'il a dites aux sauvages ont eu l'effet de les faire travailler mieux qu'ils ne l'auraient fait sans cela. M. Murison est encore à la tête des bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverture-Barrée, et il fait tout en son pouvoir pour faire progresser les sauvages de ces bandes.

En terminant, j'ai l'honneur de remercier le ministère pour l'aide qu'il a donné aux sauvages ce printemps, sour forme d'instruments aratoires et de grains de semence, sans quoi ils n'auraient rien fait en fait de revenu. Les sauvages apprécient ce que le ministère a fait, et la chose a un bon effet sur eux : je dirai que je n'ai rien négligé pour mettre à exécution les instructions du ministère et pour veiller aux intérêts des sauvages.

J'ai, etc.,

H. R. HALPIN,
Cultivateur préposé.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA—AGENCE DE MUSCOWPETUNG,
5 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—La réserve de cette bande comprend le township 20 et une partie du township 21, dans le rang 18, à l'ouest du deuxième méridien initial, vallée de la Qu'Appelle. Cette réserve embrasse une superficie de 58 milles.

Topographie.—Le sol de cette réserve se compose généralement d'une marne argileuse ou sablonneuse, il y a sur les plateaux peu de bois qui puisse servir à autre chose qu'à faire du bois de chauffage, les terres d'alluvion contiennent de grandes prairies à foin de première qualité.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Cris.

Population.—La population se compose de 69 hommes, 99 femmes et 75 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne ; la consomption est la maladie qui prédomine. L'état hygiénique des maisons et des terrains environnants est satisfaisant.

Ressources et occupations.—Les sauvages alimentent en grande partie le marché de Régina de bois de chauffage et de foin, et cet été ils ont fourni par contrat 200 tonnes de foin aux casernes de la police à cheval du Nord-Ouest. Leurs principales occupations d'un bout de l'année à l'autre se résument à cultiver la terre, à cueillir de la racine de sénéga, à chasser, à pêcher, à tanner des peaux, à faire du roulage, la traite, et à soigner leurs bestiaux.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Les maisons et les étables sont construites de troncs d'arbres et elles nécessitent conséquemment des réparations constantes. La plupart des maisons ont des planchers, et chaque année le mobilier devient plus général. Le bois de construction est menu, mais on l'emploie le mieux possible, et les constructions sont généralement confortables. Les animaux ont un magnifique pâturage et de l'eau en abondance et ils sont gardés à l'étable en hiver. Les instruments aratoires sont remisés en hiver une fois la campagne des travaux close.

Education.—Il y a un bon nombre d'enfants de cette réserve qui sont aux écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina, et il reste sur la réserve très peu d'enfants d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Ces sauvages portent peu d'intérêt à la religion, et à quelques exceptions près ce sont tous des païens. Des missionnaires catholiques et presbytériens visitent la réserve et tiennent des exercices dans les maisons ou les tentes, vu qu'il n'y a pas d'église dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Mis en regard de la population blanche, on ne peut dire que ces sauvages sont industrieux, et l'on ne peut compter sur leur constance au travail, un rien les écarte de leurs bonnes résolutions ; toutefois, pour des sauvages, ils progressent, et l'année accuse une légère amélioration. Ils se sont conformés aux lois et ils n'ont pas été cause de difficulté à cet égard.

Tempérance et moralité.—La conduite des sauvages durant l'année n'a pas donné lieu à des plaintes.

BANDE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la rivière Qu'Appelle, à son croisement avec la limite occidentale de la section 18, township 21, rang 17, à l'ouest du 2° méridien initial, et est attenante à la réserve de Pasquah, à l'ouest de cette dernière.

La superficie de cette réserve est de 58 milles.

Topographie.—Le sol de cette réserve se compose d'une marne argileuse. Elle est partiellement boisée de bosquets, de petits peupliers et de saules, et dans les ravins qui conduisent à la vallée de la Qu'Appelle on y trouve un peu de peuplier propre à la construction de bâtiments et de clôtures ; on y voit aussi quelques bouleaux blancs et quelques érables. Les parties élevées des riches terres d'alluvion le long de la rivière fournissent du foin magnifique en grande quantité.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Sauteux.

Population.—La population se compose de 32 hommes, 34 femmes et 32 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été bonne ; la consomption et les affections tuberculeuses continuent d'être les principales maladies dont souffrent les sauvages. Les maisons ont été tenues avec propreté et toutes les immondices ont été brûlées.

Ressources et occupation.—La vente du foin et du bois de chauffage donne aux sauvages un bon revenu ; ils s'occupent aussi de culture, de chasse, de pêche, de roulage, de traite, du soin de leurs animaux, tout en aidant à faire le fourrage nécessaire au troupeau de bestiaux que l'Etat garde sur cette réserve. En hiver cette besogne est continuelle et les emploie tout le temps.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont petites mais tenues en bon état, et chaque année elles subissent un examen général. Les animaux sont bien, ils ont un bon pâturage et restent à l'étable en hiver.

Troupeau de l'Etat.—Cette année, le surplus de ce troupeau, soit 51 têtes, a été envoyé à l'agence des Buttes-du-Tondre, c'est-à-dire ce qui restait en sus des animaux abattus pour tous les besoins de cette agence. L'automne dernier, la jambe-noire, qui a régné quelque temps dans la région, s'est déclarée tant dans le troupeau de l'Etat que dans celui des sauvages sur la réserve de Muscowpetung. Cette maladie n'atteint que les veaux du printemps, et nous en avons perdu un bon nombre dans chaque troupeau. Les instruments aratoires sont mis à l'abri du mauvais temps en hiver.

Education.—Dans cette bande il y a très peu d'enfants d'âge à aller à l'école qui ne vont pas aux écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont païens, ils portent peu d'intérêt aux choses de la religion. Les missionnaires presbytériens et catholiques romains visitent les sauvages à domicile, vu qu'il n'y a pas d'églises.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles, et bien qu'ils ne fassent pas de rapides progrès, ils ne perdent pas de terrain ; ils vivent bien, ce qui semble être le comble de leur ambition ; ils exigent plus d'attention que toute autre bande de l'agence, vu qu'ils n'ont pas la même confiance en eux-mêmes que d'autres sauvages.

Tempérance et moralité.—La conduite générale de ces sauvages a été bonne durant l'année.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la rivière Qu'Appelle, à environ six milles à l'ouest de Fort-Qu'Appelle.

La superficie de cette réserve est de 60 milles.

Topographie.—Le sol de cette réserve se compose d'une marne argileuse, la surface est plane, onduleuse et partiellement boisée en peuplier et en saule. Le poisson et le gibier abondent dans le lac et les marécages de la vallée de la Qu'Appelle.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Sauteux.

Population.—La population se compose de 36 hommes, 61 femmes et 70 enfants.

Santé et état hygiénique.—A part la consomption et les maladies des enfants, la santé générale des sauvages a été assez bonne. Une épidémie de rougeole a passé dans la région et il y en a eu quelques cas parmi les sauvages de la réserve, mais sans suites fatales. Les maisons ont été tenues proprement et toutes les mesures sanitaires observées.

Ressources et occupations.—Le bois de chauffage fournit la principale source de revenu, et les sauvages en vendent une grande quantité chaque année ; ils ont aussi eu de bonnes récoltes de grain l'année dernière, ce qui a grossi leurs recettes. La pêche, la chasse, le tannage des peaux, le roulage et le travail en dehors de la réserve, la mise en meule du foin pour leurs animaux, le soin de ces derniers et la culture en général constituent les occupations ordinaires des sauvages.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les habitations de cette réserve s'améliorent chaque année, les couvertures en bardeau deviennent plus générales, l'installation des maisons est meilleure et les dépendances générales respirent plus l'aisance. Les étables sont tenues en bon état et les animaux sont bien soignés. Les sauvages ajoutent à leur outillage, en fait d'instruments aratoires, afin de se tenir au niveau des colons des environs.

Education.—Les enfants sont aux écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina.

Religion.—Les missionnaires catholiques romains et presbytériens visitent la réserve et célèbrent des offices dans leurs églises respectives, attendu que chacun de ces dénominations a une église dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont plus industrieux que d'autres, attendu qu'ils sont livrés à leurs propres ressources pour gagner leur vie. Ils ne reçoivent que très peu d'aide du ministère, et il leur faut compter sur leur propre travail pour se suffire à eux-mêmes ; ils se sont très bien tirés d'affaire l'année dernière, et je ne vois pas pourquoi ils ne continueraient pas à prospérer et à devenir bientôt en état de pourvoir complètement à tous leurs besoins. Ils se conforment en tous points à la loi.

Tempérance et moralité.—Certains sauvages de cette bande prennent des boissons enivrantes chaque fois que l'occasion s'en offre, et comme ils rencontrent des métis dans les villages, il faut les soumettre à une surveillance rigoureuse, car c'est par l'entremise des métis qu'ils peuvent se procurer des spiritueux ; nous n'avons eu qu'une poursuite durant l'année ; l'accusé a été déclaré coupable et condamné à une amende de $50. La conduite morale de ces sauvages est assez bonne.

BANDE DE BŒUF-DEBOUT, N° 78.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord des lacs Qu'Appelle ou La Pêche, du côté est du Jumping Creek, à environ quatre milles de Fort-Qu'Appelle. La superficie de cette réserve est de sept milles.

Topographie.—Le sol de cette réserve se compose d'une marne sablonneuse et argileuse ; elle est boisée de peupliers de petite taille. Le foin est plus rare. Le long du Jumping Creek il y a une lisière de terre coupée de coulées à maints endroits.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Sioux.

Population.—La population se compose de 43 hommes, 52 femmes et 61 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette réserve a été bonne, et les maisons et leurs terrains tenues avec propreté. Le Dr Edwards est le médecin officiel des sauvages de cette agence.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à faire la pêche dans les lacs, à cultiver (mais ils apportent plus d'attention à la culture des racines qu'à celle du grain), à chasser, à mettre du foin en meules, à prendre soin de leurs animaux, à travailler aux moissons en dehors de la réserve, chez les colons du voisinage, ce qui leur rapporte de bonnes recettes et leur permet de vivre entièrement de leur propre travail.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Les habitations de cette réserve sont petites, mais tenues proprement, et quelques-unes sont très bien meublées. Le

troupeau de bestiaux n'est pas considérable à cause de la rareté du foin dans le voisinage, mais les animaux sont bien soignés et gardés à l'étable en hiver. Les instruments aratoires sont remisés une fois les travaux terminés.

Education.—Il y a à l'école industrielle de Qu'Appelle un bon nombre d'enfants de cette réserve.

Religion.—Les sauvages de cette bande qui professent quelque religion sont catholiques romains. Il y a, voisin de la réserve, une jolie église en pierre, où se font des offices pour les sauvages et les colons de la région. Les autres sauvages sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Somme toute, ces sauvages sont assez industrieux et paisibles, et ils gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas eu de plaintes contre ces sauvages durant l'année.

Observations générales.—Les fonctionnaires des différentes agences ont à ma satisfaction rempli avec contentement et fidélité leurs devoirs en rapport avec l'administration générale.

J'ai, etc.,

J. B. LASH,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la Saskatchewan, à environ douze milles de Fort-Petit, et sa superficie est de 117,120 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population de cette bande est de 535 âmes, dont 145 hommes, 181 femmes et 209 enfants. Il y a eu une augmentation de 13 sur la population de l'année dernière.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages de cette bande a été bonne toute l'année, exception faite d'un peu de grippe et de coqueluche peu malignes. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Les sauvages observent rigoureusement les précautions hygiéniques ; à l'automne toutes les maisons ont été blanchies à l'intérieur et au printemps toutes les immondices accumulées dans le voisinage des habitations en hiver ont été enlevées et brûlées. Les maisons et les terrains sont tenus avec propreté et les sauvages se tiennent proprement.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont la culture et l'élevage des bestiaux.

Ces sauvages s'occupent de culture mixte et d'élevage de bestiaux ; dans cette dernière industrie ils réussissent très bien. L'année dernière la récolte du grain a manqué à cause de la sécheresse, mais, en rapport avec leurs fermes, chaque sauvage avait un potager qui contenait des pommes de terres, des navets, des carottes et des

oignons. En hiver les hommes font des traînaux, des travoies ou brancards, des manches de hache et de fourche, ainsi que des meubles pour leurs maisons.

Les femmes continuent de faire du beurre pour la famille, tricoter des mitaines, coudre, faire des mocassins et tanner des peaux.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Toutes les constructions sont faites de troncs d'arbre, à l'exception d'une maison qui est en charpente, et le tout est en bon état.

Les bestiaux entre les mains de ces sauvages sont au nombre de 549 têtes. Les animaux sont en parfait état et l'augmentation du nombre de veaux est satisfaisante.

Troupeau de l'Etat.—Les ranches sont au nombre de quatre, situés au Lac-Long, où le foin et l'eau se trouvent en abondance. Le troupeau se compose de 883 têtes, contre 860 l'année dernière, quoique durant l'année l'on ait pris, comme d'habitude, dans le surplus du troupeau tout le bœuf nécessaire à l'agence, sans parler de ceux qu'on à vendus.

Cette bande a un assez bon nombre d'instruments aratoires, dont une bonne partie ont été achetés avec le produit de la vente de leurs bestiaux. L'on prend un soin particulier des instruments aratoires, qui, lorsqu'on ne s'en sert pas, sont mis dans une remise spécialement réservée à l'usage de la bande.

Education.—Les deux écoles de cette réserve sont toujours les mêmes ; l'une est sous la direction de la mission catholique romaine et des révérendes sœurs de l'Assomption. L'édifice est spacieux, bien éclairé et bien aéré. Il y a d'inscrits 50 élèves qui ont droit à la subvention du ministère, et les élèves ont fait des progrès très satisfaisants dans l'étude de l'anglais et dans les métiers. L'autre école est sous les auspices de l'Eglise anglicane, et le révérend J. R. Matheson en est le directeur.

Religion.—Dans cette réserve il y a deux églises, l'une catholique romaine et l'autre anglicane. La première est sous la direction du révérend Père Comiré, et l'autre sous celle du révérend J. R. Matheson, missionnaire.

Les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion et suivent régulièrement les offices de leurs églises respectives.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font de bons progrès et leur façon de vivre s'améliore ; ils sont industrieux et paisibles. Durant l'année les recettes individuelles se sont élevées à $2,792, les sauvages ont employé ces fonds à acheter des instruments aratoires, des outils, des harnais de travail, des vêtements et d'autres articles nécessaires à la vie.

Tempérance et moralité.—Durant l'année il n'y a pas eu de cas d'intempérance de portés à ma connaissance, et la conduite morale de la bande est assez bonne.

Observations générales.—La distribution des annuités a eu lieu à cette agence le 17 juillet et s'est terminée le 20 ; comme d'habitude tout s'est passé paisiblement.

Les sauvages ont célébré le 1er juillet par des courses de chevaux, des jeux athlétiques, etc. Les amusements de la fête ont été couronnés de succès et les sauvages en ont été très satisfaits.

BANDE DE CHIPPEWAYAN, N° 124.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Castor et elle n'est pas encore arpentée.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Chippewayan.

Population.—La population se compose de 55 hommes, 62 femmes, et 884 enfants, soit un total de 201 âmes.

Santé et état hygiénique.—L'année dernière la santé des sauvages de cette bande a été bonne, il n'y a pas eu d'épidémies parmi les sauvages.

L'on a veillé à l'hygiène des maisons et des terrains qui les entourent.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche et l'élevage du bétail sont les principales ressources et occupations qui permettent aux sauvages de bien vivre. Quant à la culture elle se résume à quelques acres d'orge et à quelques potagers qui contiennent des pommes de terre et des navets.

Les femmes tannent des peaux et font des mocassins pour vendre ; elles font aussi quelques paniers d'écorce de bouleau et du beurre pour leur famille.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Tous les bâtiments de cette réserve sont faits de troncs d'arbre et tenus en bon état.

La majeure partie des bestiaux est la propriété particulière des sauvages, et l'on en compte 349 têtes toutes en bon état.

Quant aux instruments aratoires, il y a sur la réserve quelques faucheuses et râteaux qui sont la propriété particulière des sauvages. Ils suffisent aux besoins de cette bande.

Education.—Il y a dans la réserve une école sous les auspices de l'Eglise catholique romaine et sous la direction de M. L. O. Lamoureux, instituteur. L'assiduité durant l'année a été irrégulière vu que les sauvages étaient allés à leur territoire de chasse.

Religion.—L'église catholique romaine est la seule qui existe dans cette réserve, et le révérend père Legoff est le missionnaire résidant. Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains et suivent régulièrement les offices.

J'ai, etc.,

GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
ALBETA—AGENCE DES PIÉGANES,
MACLEOD, 22 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de cette agence pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, ainsi que l'état statistique ordinaire, agricole et industriel.

Réserve.—La réserve des Piéganes est située sur la réserve du Vieux, à l'ouest de Macleod. Sa forme est quasi carrée et sa superficie est de 181$\frac{2}{5}$ milles, soit plus de 116,000 acres. En sus de la réserve proprement dite, les Piéganes ont aux Buttes du Porc-Epic, une coupe de bois de 11$\frac{1}{2}$ milles carrés. Le chemin de fer récemment construit de la Passe du Nid-de-Corbeau traverse la réserve de l'angle nord-est à l'angle sud-ouest, et il y a 15 milles de chemin et deux voies d'évitement (n°s 5 et 6) dans les limites de la réserve.

Topographie.—Cette réserve se compose d'une prairie ondulante et de collines déboisées, le tout propre à faire des pâturages. Favorablement situées dans les collines se trouve plusieurs grosses sources d'excellente eau que le bétail des ranches peut atteindre facilement toute l'année, tandis que la rivière du Vieux, qui traverse la réserve, et le ruisseau du Castor, qui entre du côté du nord, fournissent de l'eau en abondance en été.

Tribu.—Les Piéganes sont une partie d'une des trois tribus—Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piéganes—qui forment la nation ou famille des Pieds-Noirs de la grande race de langue algonquine. Ces Piéganes sont communément et plus exactement désignés sous le nom de "Piéganes du Nord", pour les distinguer de la grande branche de la tribu des "Piéganes du Sud", qui sont des sauvages américains situés dans le Montana.

Population.—La population de cette réserve est de 658 âmes, dont 170 hommes, 207 femmes et 281 enfants agés de moins de seize ans. On trouvera à l'état tabulaire d'autres détails à ce sujet.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été satisfaisante. La consomption des femmes et des enfants sont les maladies les plus graves qu'on ait à combattre et sont la cause de la majeure partie de la mortalité chaque année. La vaccination des enfants se fait autant que le permettent les préjugés des parents. L'on ne néglige rien pour amener les sauvages à tenir leurs habitations proprement ; c'est dans ce but que, de bonne heure, ce printemps, le ministère a donné une grande quantité de chaux et l'a libéralement distribué aux sauvages auxquels l'agence a prêté des blanchissoirs en leur disant de blanchir leurs habitations et leurs dépendances. Au mois de mars un nombre alarmant de cas de diphtérie furent signalés dans des localités du voisinage immédiat de la réserve. L'on défendit promptement aux sauvages de s'approcher des endroits atteints d'infection, et les directeurs des deux pensionnats furent priés des prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la maladie de s'introduire parmi les enfants confiés à leur soin. Avec le concours de la police à cheval ces précautions se continuèrent jusqu'à ce que tout danger eût disparu, et l'on obtint le résultat désiré, c'est-à-dire que la diphtérie n'atteignit pas les Piéganes.

Ressources et occupations.—Les conditions climatériques quant au vent, à la sécheresse et aux gelées empêchent de cultiver avec succès dans la réserve. Depuis environ quinze ans l'on a fait, en travail et en grains de semence, de grands frais pour cultiver le grain ici, mais sans succès. Bien que la préparation du sol fut une occupation saine (quoique décourageante) pour les sauvages, le grain de semence a été littéralement perdu ; en conséquence, l'intention de l'agence est de ne plus faire d'essais dans cette voie, mais de concentrer toute l'attention possible à l'élevage du bétail, industrie à laquelle la réserve et ses habitants sont plus propices. L'on devra cependant encourager encore la culture des pommes de terre, dont on fait chaque année une assez bonne récolte.

Bestiaux.—Le long hiver a été exceptionnellement rigoureux pour le bétail dans toute la région et les Piéganes ont subi de lourdes pertes, tout comme les autres propriétaires des bestiaux de ranche. Le bétail des sauvages est aujourd'hui en excellent état et l'on y compte un grand nombre de belles vaches. La plupart des Piéganes qui ont des bestiaux portent beaucoup d'intérêt à leurs animaux, et rien ne semble s'opposer à ce que les divers troupeaux augmentent constamment, à l'aide d'une bonne administration.

Constructions et instruments aratoires.—Ces sauvages ont construit un grand nombre de maisons neuves durant l'année ; ils se bâtissent des maisons meilleures et plus spacieuses que dans le passé. Bien que les charrues et autres instruments aratoires qui servaient autrefois à la culture du grain ne servent plus qu'à la culture des racines, les sauvages se munissent rapidement, et à leurs frais, d'un nombre suffisant de faucheuses, de râteaux et de chariots pour la fenaison, travail de la plus haute importance ici.

Nouveaux bâtiments de l'agence.—Le vieux bâtiment de troncs d'arbres qui servait à la distribution des rations ayant été emporté par les crues de l'année dernière, une construction neuve en bois de charpente a été récemment terminée, elle mesure 18 x 42 pieds et contient une salle d'attente de 12 x 18 pieds pour les femmes, lorsqu'il fait mauvais temps. De sorte que les sauvages n'auront plus, comme par le passé, à attendre durant une heure ou plus, au plus grand froid, que leur tour arrive pour recevoir leur ration de bœuf et de farine.

Education.—Grâce à l'aide d'une subvention de $1,100 qu'à donnée le ministère, l'Eglise anglicane a construit un pensionnat près de Pincher-Creek, dans le voisinage immédiate de la réserve. C'est un bâtiment en bois bien bâti, qui peut loger 40 élèves, et qui semble bien divisé pour répondre aux besoins d'une institution de ce genre. Sous la direction du rév. J. Hinchliffe, cette école est habilement conduite, et l'observateur le plus distrait peut constater le bon effet que la vie d'écolier produit sur les enfants. Comme un grand nombre de petits garçons ont été transférés de cette institution à l'école industrielle de Calgary, il se trouve qu'actuellement la présence est un peu moindre que d'habitude.

Au centre même de la réserve et à quelques cents verges de l'agence, le ministère vient de terminer, au prix de $3,600, un pensionnat qui sera sous les hospices de l'Eglise catholique romaine Ce bâtiment est composé d'un corps principal de trois étages, de 30 pieds carrés, faisant face au midi, et flanqué aux extrémités est et ouest de deux ailes à deux étages. Les ailes, ayant chacune 26 pieds de longueur sur 30 de profondeur, donnent à

l'édifice une façade de 90 pieds. Le corps principal contient un rez de chaussée, un passage, une salle de réception et deux salles à manger. Le premier étage est divisé en salle de couture et pièces pour le personnel d'enseignement. L'aile de l'est est occupée par les petites filles et celle de l'ouest par les petits garçons, le rez de chaussée de chacune est divisé en classes et salles de récréation, et au premier étage de chacune se trouve un grand dortoir. Outre l'escalier du corps principal il y en a un à l'extrémité de chaque dortoir qui communique avec une porte donnant sur le dehors dans la salle de récréation en bas. Il y a aussi un passage qui traverse tout l'édifice au centre et communique d'un dortoir à l'autre et avec le troisième escalier, de sorte qu'il est impossible qu'un incendie intercepte la sortie des dortoirs à moins que la conflagration n'arrive simultanément aux extrémités et au centre de l'édifice, chose extrêmement impossible. Le deuxième étage du corps principal n'est pas fini, mais on pourra en faire un dortoir lorsque les circonstances l'exigeront. L'édifice est plâtré d'un bout à l'autre et bien bâti sur fondation en pierre. Erigé sur un terrain élevé d'où la vue domine, c'est sans contredit l'édifice le plus remarquable de la réserve.

L'enseignement est sous la direction des révérendes Sœurs de la Charité, dont la supérieure, la révérende Sœur Saint-George, a enseigné durant nombre d'années une des écoles sauvages de la réserve des Gens-du-Sang. Bien que ce pensionnat de Piégânes n'ait ouvert ses portes que trop récemment pour qu'on puisse s'exprimer sur sa valeur en fait d'éducation proprement dite, il serait injuste de parler de l'institution sans dire un mot d'appréciation des soins infatigables que les révérendes sœurs donnent aux enfants sauvages qui leur sont confiés. Le soussigné a eu occasion de voir ailleurs ce que sont les enfants d'un pensionnat indien et de connaître la somme énorme de travail qu'il faut pour tenir leurs vêtements en bon état et leurs personnes propres. C'est précisément la connaissance des difficultés de cette besogne qui fait dire avec plaisir qu'on ne peut accorder trop de louanges à la révérende Sœur Saint-George et à ses aides pour la très bonne mine de leurs élèves, car l'on voit rarement des petites indiennes aussi bien mises, aussi propres et avec un aussi bon air.

Religion.—Sauf une exception douteuse, ces sauvages sont païens et ils le resteront probablement pour au moins une autre génération. Ils sont, ou à venir jusqu'à récemment ils étaient très religieux de leur façon, et la religion chrétienne ne semble pas avoir eu d'attraits pour eux malgré qu'elle leur ait été expliquée sans cesse depuis vingt ans. L'œuvre des missions est entre les mains de l'Eglise anglicane et de l'Eglise catholique romaine, la première représentée par le révérend J. Hinchliffe qui célèbre des offices au pensionnat anglican, et la dernière par le révérend père Doucet qui a une bonne église dans la réserve, près de l'agence. Les sauvages n'ont pas d'objection à suivre l'office divin de l'une ou l'autre religion et ils y viennent souvent en foule. Croyant que c'est une espèce de charme doué d'avantages matériels, les sauvages consentent volontiers au baptême de leurs enfants. Souvent les missionnaires sont appelés à bénir des mariages indiens, et sous divers autres rapports ils semblent acquérir une certaine influence spirituelle sur leurs ouailles respectives, mais, chose regrettable à dire, ce n'est qu'en apparence, car il serait difficile de trouver un Piégâne qui ait plus qu'une idée très vague et très grotesque de la religion et de la civilisation. La cause de cette différence apathique à l'endroit du christianisme n'est pas difficile à indiquer. On la trouve dans le simple fait qui suit : la religion primitive des Pieds-Noirs était essentiellement une religion pour la vie présente ; il n'y avait ni récompense ni punition au delà de la tombe, mais chaque faute apportait sa punition comme chaque bonne action apportait sa récompense dans cette vie même. Bien que ces Pieds-Noirs crussent à une vie future, c'était à leurs yeux un simple royaume d'esprits, sans but, sans fin, où il n'y avait rien à espérer, rien à craindre, si ce n'est qu'il privait des plaisirs de cette vie. La vieillesse était donc le plus grand bienfait qu'un Pied-Noir demandait, et, d'après leur culte, quiconque conformait sa vie à la volonté des dieux qu'ils adoraient, pouvait obtenir ce bienfait et d'autres moins importants. Il semblerait que la doctrine chrétienne de l'immortalité eût eu de l'attrait pour un tel esprit en ce sens qu'elle offre une vie éternelle au lieu de ce court moment que dure la vie humaine. Mais l'on ne peut amener le Pied-Noir à regarder aussi loin. L'observateur ne peut dire exactement si ces sauvages nient absolument ou non la croyance chrétienne en une vie éternelle, mais il est certain qu'ils tirent la ligne

à la mort et refusent d'admettre que les avantages à recevoir au delà de cette marque soient une compensation adéquate des plaisirs de cette vie. Il leur répugne donc d'abandonner une religion dont l'observance fidèle leur apporte, selon eux, des récompenses matérielles durant cette vie, pour prendre le christianisme, qui n'offre pas de ces attraits. L'on verra donc facilement que les missionnaires ont entrepris ici une tâche quelque peu colossale, ainsi que le démontre le fait que deux décades de zèle ardu de leur part n'a pu faire une seule conversion réelle chez les tribus des Pieds-Noirs. Quoique les vieillards fassent voir qu'ils vont mourir dans la foi de leurs pères, il en sera naturellement différemment pour la génération qui pousse, et qui écoutera relativement sans préjugé les missionnaires chrétiens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Piéganes comme tous les autres sauvages de la prairie sont naturellement peu portés au travail ; mais ils veulent bien faire une certaine somme de travail à la condition d'entrevoir une récompense quelconque sous une forme tangible. Aussi ils n'ont pas d'objection à travailler de la fenaison durant un mois ou plus pour avoir du foin pour leurs bestiaux, parce qu'ils connaissent les profits que rapporte la vente de leurs animaux à boucherie. C'est pour cela que bon nombre s'occupent de leurs animaux d'un bout de l'année à l'autre. Toutefois ils nécessitent de la part des fonctionnaires de l'agence une surveillance continuelle dans tout ce qui touche au travail, car ils sont extrêmement indifférents et il faut leur répéter sans cesse la même chose. Ils sont si paisibles qu'on ne pourrait faire de ce chef de plainte contre eux, comme tribu. Il y a absence remarquable de crime sur la réserve, bien moins que dans une colonie blanche d'égale population.

Tempérance et moralité.—Bien qu'ils aiment beaucoup les boissons, ces sauvages ne s'étudient pas à tâcher de s'en procurer. Les quelques cas d'ivresse qu'on a eu durant l'année étaient le résultat de la cupedité des blancs et de métis qui achètent les boissons et les revendent aux sauvages pour maintes fois le prix de leur valeur. Ce trafic, toutefois, ne se fait pas dans des proportions alarmantes, une barrière efficace est la vigilence de la police à cheval du Nord-Oust. Quant à la question de moralité, il est incontestable que la Piégane est la femme la plus morale des trois tribus de Pieds-Noirs.

J'ai, etc.,

R. N. WILSON.
Agent des sauvages.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DU LAC LA SELLE,
LAC LA SELLE, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des biens de l'Etat confiés à mes soins.

BANDE DU LAC LA SELLE, N° 125.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans les townships 57 et 58, rangs 10, 11, 12, et 13, à l'ouest du 4e méridien. Sa superficie, y compris la partie du sud-ouest occupée par la bande de Plume-Bleue, n° 127, est de 82,560. Durant l'année 8,960 acres ont été arpentées et ajoutées à cette réserve, en échange pour la réserve autrefois habitée par la bande de Wahsatanow, n° 126, et qui été cédée à l'Etat.

Topographie.—La surface des parties du nord et de l'ouest est onduleuse, tandis que la partie sud-est est relativement plane. On trouve partout des bosquets de peupliers

et çà et là quelques bouquets d'épinettes. Le pâturage est bon, mais jusqu'ici le sol, bien que propre à la culture des racines, s'est refusé à rendre la culture du grain profitable. Il y a de nombreux marécages à foin parsemés dans la réserve mais tous sont petits. Le lac La-Selle qui abonde en poisson blanc et en brochet, est situé tout près de la limite septentrionale, à mi-chemin environ entre les angles nord-ouest et nord-est.

Tribu.—Les sauvages qui habitent cette réserve sont de la tribu des Cris.

Population.—La population, y compris la bande de Plume-Bleue, est de 222 âmes, dont 51 hommes, 61 femmes et 110 enfants.

Santé et état hygiénique.—A l'exception de quelques cas de consomption et de scrofules, il y a eu peu de maladie dans la réserve, grâce, dans une certaine mesure à la rigoureuse attention apportée à la propreté et à de meilleurs vêtements. Les maisons et leurs terrains sont plus propres qu'autrefois, et l'on a tenu à s'occuper particulièrement, le printemps dernier, d'enlever et de brûler les immondices qui s'étaient accumulées durant l'hiver.

Ressources et occupations.—Chaque année l'on essaie de cultiver le grain, mais sans succès. Plusieurs sauvages ont pris de nouvelles terres autour du lac La-Selle et ont labouré et ensemencé de nouveaux champs. L'automne dernier les récoltes ont manqué mais la perspective de la moisson qui approche est meilleure. L'élevage du bétail est la principale industrie dont les sauvages s'occupent et bon nombre de familles ont de bons troupeaux. A l'époque de la fenaison il faut un travail constant pour mettre en meule une quantité suffisante de foin pour l'hiver, et vu la distance à parcourir, les froids arrivent avant qu'on puisse en transporter une grande quantité aux étables ; ceci nécessite du charroi en hiver, ce qui, joint aux soins de leurs animaux, tient les sauvages occupés jusqu'au printemps. Certains sauvages sont très habiles à construire des traîneaux, et la plupart de ceux dont on se sert sur la réserve sont de leur fabrication.

Constructions.—Les habitations sont toutes faites en troncs d'arbre, d'une seule pièce, chaudes et bien faites. En été elles ont une mine négligée, vu que les sauvages préfèrent vivre sous la tente lorsqu'il fait chaud et se transportent à divers endroits, trouvant que c'est mieux pour leur santé et leur confort. En automne les maisons sont rebousillées et blanchies avec de la terre blanche qui remplace la chaux, vu qu'on ne peut trouver de pierre à chaux dans les environs.

Bétail.—Les animaux sur pied sont restés en bon état toute l'année, sauf deux des taureaux nouvellement reçus qui, à leur arrivée ici, étaient épuisés par le voyage ; ce qui explique le faible nombre de veaux qu'on a eu. Toutefois les taureaux sont aujourd'hui en parfait état.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui ont un certain nombre de bestiaux possèdent à eux propres des faucheuses, des râteaux et des chariots, et ceux qui cultivent plutôt la terre ont en propre des charrues et des herses, et le directeur des cultures tient en bon état tous ces instruments de même que les instruments aratoires du ministère.

Education.—L'école de la réserve est située dans le quart de section habité par la bande du Lac La Selle et sous les auspices de l'Eglise méthodiste. De cette division neuf enfants sont à l'école industrielle méthodiste à Daim-Rouge, trois à l'école industrielle presbytérienne de Régina et deux au pensionnat catholique romain du Lac La Biche.

Présentement la partie de la réserve qu'habite la bande de Plume-Bleue n'a pas d'école, mais d'ici à quelques semaines les édifices destinés à un pensionnat sous les auspices de l'Eglise catholique romaine seront terminés ; alors l'école du Lac La Biche sera fermée et les enfants amenés au nouvel édifice de la Plume-Bleue. Il y a actuellement à l'école du Lac La Biche 13 enfants de la bande de Plume-Bleue.

Religion.—La majeure partie des sauvages du Lac La Selle sont méthodistes, les autres sont catholiques. Tous les dimanches matin il y a office religieux à la maison d'école et dans l'après-midi et la soirée dans quelque maison de sauvage. Le révérend A. G. McKetrick est le missionnaire et il remplit aussi les fonctions d'instituteur à l'école du Lac La Selle. Les catholiques vont aux offices de la mission de Plume-Bleue.

Les sauvages de la bande de Plume-Bleue sont presque tous catholiques ; ils suivent les offices célébrés par le révérend Père Grandin et le révérend Père Boulin à la mission de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les bandes du Lac La Selle et de Plume-Bleue prises ensemble, les sauvages font des progrès ; l'on peut dire que l'un d'entre eux, à savoir, Augustin Steinhauer, se suffit complètement à lui-même, et j'espère en voir bientôt un autre aussi indépendant.

BANDE DU LAC AU POISSON-BLANC, N° 128.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au nord du Lac La Selle, dans les townships 61 et 62, rangs 12 et 13, à l'ouest du 4e méridien ; sa superficie est de 11,200 acres. Elle est longue et étroite, s'étendant à environ dix milles dans une direction nord le long du lac du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc.

Topographie.—La surface de la majeure partie de cette réserve est onduleuse, fortement boisée de peuplier et de quelques bouquets d'épinettes. On rencontre plusieurs grands marécages à foin, mais vu les récoltes incessantes qu'on y fait d'année en année, le rendement diminue. Le sol est très rocheux, mais les champs qu'on cultive font voir que la terre est propre à la culture du grain et des racines, lorsque le temps est propice.

Tribu.—Les sauvages du Lac au Poisson-Blanc sont de la tribu des Cris. Pakan ou James Seenum, chef des trois bandes du Lac La Selle, de Plume-Bleue et du Lac au Poisson-Blanc, habite cette réserve.

Population.—Les sauvages qui habitent la réserve sont au nombre de 328, dont 67 hommes, 92 femmes et 169 enfants.

Santé et état higiénique.—La santé de ces sauvages s'est améliorée ; il y a naturellement des cas de consomption et de scrofule qu'on trouve toujours, mais sauf ces exceptions, il y a eu très peu de maladie durant l'année. Les précautions d'hygiène sont mises en vigueur aussi vigoureusement que possible.

Ressources et occupations.—La culture mixte se poursuit ici avec plus de succès qu'au Lac-La-Selle, et ceux qui ne font pas de culture gagnent quelque peu à faire du roulage pour les traîteurs et les différentes missions de la région ; ou quelques-uns travaillent à bord des bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres font un peu de chasse.

Deux lacs qui forment partie de la limite occidentale de la réserve et où il se prend une bonne quantité de poisson, sont d'un grand secours pour les sauvages, surtout en hiver.

Constructions.—Toutes les habitations sont construites en troncs d'arbre et presque toutes n'ont qu'une pièce ; chaque automne on les bousille pour les protéger contre le froid en hiver. Presque toutes les maisons ont des âtres et très peu ont des poêles. On trouve dans plusieurs maisons des tables, des chaises, des lits et des ustensiles de cuisine.

Bétail.—Tous les bestiaux paraissent en excellent état et l'augmentation naturelle est satisfaisante.

Instruments aratoires.—Ceux qui ont les plus gros troupeaux ont en propre des faucheuses, des râteaux et des chariots. Durant l'année l'outillage s'est accru d'une faucheuse, d'un râteau et de deux chariots.

Education.—Il y a deux écoles dans cette réserve, l'une au Lac du Bon-Poisson, vers l'extrémité sud, et l'autre au Lac du Poisson-Blanc, vers l'extrémité nord. Afin d'arriver aux enfants à mi-chemin entre les deux écoles et trop éloignés pour qu'ils puissent se rendre à pied, il se fait des classes une ou deux fois par semaine dans une maison de sauvage des environs, et il en est ainsi au lac du Poisson-Blanc pour les enfants qui vivent loin et désirent aller à l'école de même que pour les autres s'ils le veulent. Il y a une petite maison de pension soutenue par la mission méthodiste, mais le ministère lui donne les rations que recevraient les enfants s'ils vivaient avec leurs parents. La directrice et l'instituteur habitent cette maison.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont pour la plupart méthodistes. La mission est située à l'extrémité nord de la réserve, où il y a une église. Le révérend E. B. Glass y vient, le dimanche matin, célébrer des offices. Il y a aussi des exercices religieux le dimanche après-midi et le dimanche soir à la maison d'école de l'extrémité sud de la

réserve, et de temps à autre il y a des exercices dans la boutique du forgeron à la ferme, à mi-chemin entre l'église et la maison d'école à l'extrémité sud.

Les sauvages catholiques reçoivent la visite de missionnaires de cette dénomination qui viennent du Lac La-Biche et de la réserve de Plume-Bleue.

Traits caractéristiques et progrès.—L'esprit d'indépendance est très développé chez certains sauvages, ils essaient de se tirer d'affaire sans l'aide du ministère et finiront sans doute par y arriver. D'autres au contraire sont indolents et indifférents et ne songent qu'au moment actuel.

Scierie.—Environ cinquante mille pieds de bois ont été sciés en mars et en avril, et les sauvages vont employer une bonne partie de ce bois à améliorer leurs maisons. Le prix du sciage est un billot par trois.

Moulin à farine.—Un peu plus de 150 sacs de farine ont été moulus ; cette farine était pour la majeure partie la propriété des sauvages qui demandent le moins d'aide au ministère L'on a fait quatre petites moutures pour des colons, ce pourquoi l'on a exigé un léger prix, et le grain qu'on a reçu des colons a servi à changer le revenu des sauvages.

A l'origine le moulin devait être mu par l'eau, et fut en conséquence bâti sur le bord d'un ruisseau qui devait, croyait-on, fournir en permanence de l'eau en abondance ; toutefois l'eau diminua et l'on dût recourir à la vapeur. L'on constata que l'emplacement était très incommode, car il était difficile d'accès de tous côtés, et au printemps la neige fondu des berges du ruisseau inondait le moulin. Cet été on a donc rapproché le bâtiment de la ferme, où l'on a trouvé toute l'eau qu'il faut pour la machine dans un puits qu'on a creusé. On a eu beaucoup de difficulté à trouver de l'eau ; il a fallu creuser plusieurs puits avant d'arrêter le choix d'un emplacement. Le bâtiment qui est maintenant érigé est une grande amélioration sur l'ancien ; l'on est à remettre le mécanisme en place en suivant des dispositions nouvelles, et lorsque le tout sera terminé nous aurons un très joli petit moulin. Les travaux s'exécutent d'une façon très satisfaisante sous l'œil du menuisier, habilement aidé du directeur d'agriculture. Le prix de revient, en espèce, de cette amélioration ne dépassera pas $65.

Une autre amélioration dans cette réserve va être la submersion d'une certaine étendue de terre à foin qui manquait d'humidité depuis quelque temps. L'on est à construire, non loin de la ferme, un barrage en travers du ruisseau ; ce barrage, outre qu'il aura l'effet désiré, servira de pont pour traverser le ruisseau.

BANDE DU LAC LA BICHE, N° 129.

C'est une petite bande de métis soumis au traité, qui se compose de 4 hommes, 8 femmes et 6 enfants, soit en tout 18 personnes. Ils gagnent leur vie à faire la chasse.

BANDE DE CHIPPEWAYAN, N° 130.

Ces sauvages habitent la région du lac du Cœur et vivent presque entièrement de chasse et de pêche. Ils sont au nombre de 66, dont 12 hommes, 17 femmes, 18 garçons et 19 filles.

BANDE DU LAC AU CASTOR, N° 131.

Ces sauvages habitent le pays autour du lac au Castor à environ 12 milles du Lac La Biche. Ils reçoivent très peu d'aide du ministère et vivent de chasse et de pêche. Au dernier dénombrement la population était de 109 âmes, soit 25 hommes, 31 femmes, 23 garçons et 30 filles. Deux petits garçons et une petite fille vont au pensionnat du Lac La Biche.

Tempérance et moralité.—Je ne sache pas qu'un seul des sauvages sous mes soins ait eu de la boisson enivrante, et je n'ai pas lieu de croire qu'il y en ait qui soient portés à l'intempérance, mais leur conduite morale n'est pas irréprochable.

Somme toute, les sauvages semblent contents et progressent lentement.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES SARCIS,
CALGARY, 1er septembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur l'exercice terminé le 30 juin 1898, ainsi qu'un état statistique et un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins.

Réserve.—La superficie de la réserve des Sarcis est de 69,120 acres. Le sol se compose d'une marne noire et repose sur un sous-sol argileux. La terre est onduleuse et une partie considérable de la réserve est bien boisée, particulièrement à l'extrémité occidentale, où se trouvent de bonnes épinettes, du peuplier, etc.

La coulée aux Poissons, la rivière du Coude et plusieurs petits cours d'eau traversent la réserve à différents endroits. L'on rencontre aussi parsemées dans la réserve de nombreuses prairies à foin où chaque année les sauvages prennent de grandes quantités de foin.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Sarcis ou des Castors.

Population.—La population se compose de 75 hommes, 99 femmes et 53 enfants.

Santé et état hygiénique.—Généralement parlant la santé des sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie ou de maladie grave dans la réserve. Toutes les précautions d'hygiène sont prises, et les sauvages comprennent peu à peu davantage la nécessité de tenir proprement leurs maisons et leurs terrains. Durant l'année la proportion des naissances a été de cinquante-deux par mille, tandis que la proportion des décès n'a été que de 44. Les causes principales des décès ont été les scrofules et la consomption. Le Dr Lafferty, le médecin officiel, visite la réserve lorsque ses services sont requis. Il se donne de la peine pour les sauvages auxquels il est sympathique.

Ressources et occupations.—Bon nombre des sauvages cultivent, élèvent des bestiaux, font du foin, charroient du bois et du foin en ville pour le vendre, tannent des peaux, chassent, cueillent des baies et travaillent sur les ranches du voisinage.

Construction, bétail et instruments aratoires.—La plupart des sauvages ont de bonnes maisons faites de troncs d'arbre, recouvertes en bardeaux et qui ont de bonnes mansardes ; elles sont blanchies à la chaux en dedans et au dehors ; elles ont de bons planchers, avec de bonnes portes et de bons châssis. Plusieurs ont des fourneaux de cuisine, de bons lits, des chaises et des tables. Ces sauvages se mettent peu à peu à l'élevage du bétail et quelques-uns auront cet automne des animaux à vendre pour la boucherie. La majeure partie des instruments aratoires sont la propriété du ministère et on les prête aux sauvages lorsqu'ils en ont besoin.

Education.—Les parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants, et tous ceux qui en ont l'âge sont à l'école industrielle de Calgary ou au pensionnat de la réserve. Le pensionnat sous la direction du vénérable archidiacre Tims est situé près de l'agence. Je visite cette institution une fois par mois. Les petits garçons apprennent à jardiner, à traire les vaches, à scier et fendre du bois, et les petites filles à coudre, à faire la cuisine et à prendre soin du ménage, le tout en sus des classes.

Religion.—Vingt-trois sauvages se prétendent anglicans, sept catholiques romains et cent quatre-vingt-dix-sept sont païens. Le vénérable archidiacre Tims est le missionnaire résidant de la réserve et les offices ont lieu régulièrement à l'église anglicane de la réserve. Certains sauvages suivent très régulièrement les exercices.

Traits caractéristiques et progrès.—En général ces sauvages sont naturellement paresseux et indifférents. Ils sont paisibles toutefois. Quelques-uns commencent à

atteindre une certaine aisance, et s'ils veulent continuer comme aujourd'hui ils deviendront bientôt indépendants.

Je citerai entre autres Gros-Corbeau, Maints-Cygnes, Gros-Ventre, Enfant-de-Corbeau, Jim Grosse-Plume, Une-Tache, Collet-de-Taureau, Pat-Sauterelle.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages aiment passionnément à boire, et lorsque l'occasion se présente ils s'en donnent à cœur joie. On les surveille de très près, et le peu qu'ils ont du corps de garde de la police à cheval du Nord-Ouest explique plus que quoi que ce soit leur sobriété.

Les sauvages n'ont pas été accusés d'avoir tué des bestiaux des ranches, et, à part quelques affaires d'ivresse, leur conduite a été bonne.

Observations générales.—Bon nombre de touristes américains et européens ont visité la réserve en différents temps durant l'année et ont paru s'intéresser beaucoup aux "peaux rouges" et à leur vie dans la réserve. Bon nombre ont été surpris de les voir s'occuper de culture et aussi avancés dans la civilisation. Ils s'attendaient à les voir tels que les dépeignent les romans de Fenimore Cooper il y a un siècle ou deux.

En terminant ce rapport, je suis très heureux de rendre témoignage au concours précieux que m'a donné mon personnel.

J'ai, etc.,

A. J. McNEILL,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES.

MORLEY, 31 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins.

Réserve.—La réserve est située sur la rivière à l'Arc, à quelques quarante milles à l'ouest de Calgary, et immédiatement sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, la station de Morley étant près du centre de la réserve. Sa surperficie est de 69,720 acres, dont un tiers environ est boisé.

Ressources.—Les ressources de cette réserve sont l'élevage des bestiaux et la culture des racines.

Tribu.—Ces sauvages sont presque tous de la tribu des Assiniboines.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 581 âmes.

Santé et état hygiénique.—Somme toute, la santé générale de la bande s'améliore; la consomption et les scrofules sont les maladies qui prédominent; toutefois le Dr Lafferty a traité les scrofules avec succès et cette maladie disparaît.

Occupations.—La chasse et la pêche sont leurs principales occupations, mais au cours de l'année dernière ils ont coupé beaucoup de bois pour vendre et ils consacrent plus de temps à leurs animaux.

Constructions.—Les sauvages se construisent de meilleures maisons et ils réparent les anciennes; les toits de tourbe font place au bardeau et les planches sont plus généralement en usage.

Bestiaux.—Les bestiaux ont assez bien traversé l'hiver rigoureux, il y a eu des pertes surtout parmi les vieilles vaches et les veaux. Les sauvages ont fourni une bonne partie du bœuf des rations. M. J. E. Smith, de Brandon, nous a vendu, le printemps dernier, deux taureaux courtes-cornes de race, de quatre ans, et ces animaux sont en parfait état. Les sauvages ont un grand nombre de chevaux dont quelques-uns sont très bons, et la qualité s'améliore rapidement.

Instruments aratoires.—Cette année les sauvages ont acheté avec leurs propres deniers six faucheuses et trois râteaux, ainsi que huit chariots neufs, et ils se montrent plus intéressés à cet égard.

Education.—L'orphelinat McDougall a aujourd'hui 39 élèves, et c'est autant qu'il peut en loger ; et sous la direction de M. J. W. Niddrie l'institution semble donner satisfaction. Plus d'espace et plus d'eau sont les choses dont on a besoin.

Les deux écoles de la réserve sont pratiquement fermées.

Religion et moralité.—Les Assiniboines sont tous méthodistes, et les offices qui se font à l'église de la mission le dimanche sont bien suivis. Le révérend John McDougall, surintendant des missions indiennes, habite ici, et il est aidé par le révérend R. B. Steinhauer.

Traits caractéristiques et progrès.—Comme corps les Assiniboines sont industrieux. Le surcroît d'intérêt qu'ils portent à leurs propriétés individuelles, l'achat de chariots, d'instruments, de fourneaux de cuisine, de mobilier, et les clôtures des pâturages, tout semble indiquer que la civilisation est maintenant à demeure. Trois ou quatre au moins vont sevrer leurs veaux et les soigner durant l'hiver prochain.

Observations générales.—On a amélioré la maison de l'agent par la construction d'une cuisine et l'agrandissement de la salle à manger.

La culture des racines est très précaire, mais l'herbe fourragère "brome" qu'on a semée l'année dernière semble bien venir et le foin promet un bon rendement.

J'ai, etc.,

E. J. BANGS,
Directeur d'agriculture préposé.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
ASSINIBOÏA—AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE,
CÔTÉ, 9 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins le 30 juin 1898.

RÉSERVE DE CÔTÉ, N° 64 (SAUTEUX).

Réserve et population.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Assiniboine, et sa superficie est de 36,116 acres ; sa population est de 261 âmes, dont 65 hommes, 72 femmes et 124 enfants. Le sol se compose d'une forte argile riche où le grain est très lent et incertain à mûrir et où les gelées d'été se font sentir. Sur les terres d'alluvion de l'Assiniboine se trouvent les champs à foin qui, si la rivière déborde au printemps, donnent toujours un bon rendement ; mais cela ne suffit pas pour satisfaire aux besoins de plus en plus grands. Il n'y a pas de gros bois, mais on y trouve plusieurs bosquets d'un peuplier menu.

Ressources et occupation.—Les sauvages ont peu de moyens de gagner de l'argent ; ils sont trop éloignés de tout établissement pour vendre du bois ou du foin, de sorte qu'ils compte surtout sur leurs bestiaux et leurs moutons. La récolte des racines est généralement assez bonne. Quelques-uns gagnent bien leur vie à faire la chasse, mais la colonisation va bientôt mettre fin à cette ressource. Ils ont fait l'acquisition, en grande partie à l'aide de la vente du bétail, d'un bon nombre de faucheuses, de râteaux et de chariots. Les constructions s'améliorent chaque année et je puis dire qu'elles sont au-dessus de la moyenne.

Education.—Il y a un pensionnat dans la réserve et qui compte 29 élèves, il y a aussi 16 élèves à l'école industrielle de Régina.

Religion.—La plupart sont presbytériens ; ils ont, au centre de la réserve, une église qui est très bien fréquentée.

Progrès.—Ces sauvages ne vivent plus en bourgades ; ils ont des habitations installées çà et là, à des milles de distance les unes des autres, et ils aiment leurs foyers. Bon nombre ont acquis assez de biens pour les intéresser et les occuper. Toutes les femmes peuvent traire les vaches et à certaines époques de l'année c'est pour elles une excellente source de recettes. Bon nombre ont de trente à quarante têtes de bétail chacun, ainsi que des moutons, des volailles, des chariots, des faucheuses, des poêles de cuisine et de bons meubles de ménage. La bande a aussi 110 chevaux de toutes catégories.

BANDE DE LA CLÉ, N° 65 (CRIS.)

Réserve et population.—La réserve vient aboutir à la rivière Assiniboine, à 16 milles du siège principal de l'agence, dans la réserve de Côté, dans une direction nord-ouest. Elle a une superficie de 19,560 acres, avec une population de 226 âmes, dont environ 140 vivent à la réserve de pêche de la rivière Plate, lac Winnipegosis. Cette bande compte 50 hommes, 60 femmes et 117 enfants.

La réserve est bien boisée ; le sol, qui ne se compose pas d'une forte argile, est d'une bonne qualité. Il y a beaucoup de foin du côté nord.

Ressources et occupation.—Ces sauvages s'occupent principalement du soin de leurs animaux. William et Thomas Brass sont des hommes adroits et ils font quelques ouvrages de menuiserie ; ils cultivent des racines et un peu d'orge. Susan Brass, fille de William, fait et vend beaucoup de beurre en été. Ils ont tous des volailles. Les habitations sont exceptionnellement bonnes et propres. Somme toute ils vivent dans l'aisance.

La partie de la bande qui habite à la Rivière Plate, lac Winnipegosis, vit de chasse et de pêche. Ils ont 70 têtes de bétail, de très bons jardins de pommes de terre, de navets, d'oignons et de carottes. Ils ont construit plusieurs maisons neuves et font des progrès.

Education.—Il y a deux écoles pour cette bande, une ici et une autre à la Rivière Plate. Toutes deux sont bien fréquentées.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous anglicans, sauf le chef, ses trois frères et trois autres familles qui sont païens. Ils ont deux églises, une à chacun de leurs établissements respectifs.

Progrès.—Ces sauvages font des progrès, ils comprennent parfaitement ce que vaut leur bétail et savent que c'est à peu près leur seul moyen de subsistance. Plus des deux tiers se suffisent à eux-mêmes.

BANDE DE KISSIKOUSE, N° 66 (CRIS DES SAVANES).

Réserve et population.—Cette réserve, dont la superficie est de 18,302 acres, vient aboutir à la rivière Assiniboine.

La population se compose de 38 hommes, 49 femmes et 68 enfants, soit en tout une population de 155 âmes.

Topographie.—Dans une partie de la réserve l'on trouve une certaine quantité de peupliers de bonne taille et un bon nombre de prairies à foin, mais ces dernières sont loin de suffire aux besoins de la bande. Le sol est généralement bon, sauf une faible partie qui se compose de sable. Les pâturages sont ce qu'on peut désirer de mieux.

Ressources et occupation.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement à leurs animaux, qui sont de qualité supérieure. Quencezance et Kitchimonia cultivent avec succès environ 20 acres d'avoine et d'orge. Ils cultivent tous des racines et ils font en outre la chasse et la pêche, prennent soin de leurs animaux et charroient du foin et parfois à une grande distance.

Constructions et instruments aratoires.—Les premières sont de bonne grandeur, en grande partie construites en épinette ; elles sont chaudes et confortables. Presque tous les sauvages ont des chariots à deux chevaux, des faucheuses et des râteaux.

Education et religion.—Il y a une école qui est assez bien fréquentée si l'on tient compte de la longue distance que quelques enfants ont à parcourir pour s'y rendre ; on y trouve aussi une église desservie par le révérend Père DeCorby.

Santé et état hygiénique.—La santé générale a été bonne, mais nous avons eu une épidémie de grippe et quelque cas de scrofules chroniques qui ont amené la mort ; à part cela je constate que leur santé est meilleure. Assurément si les précautions d'hygiène servent à quelque chose, les sauvages devront avoir meilleure santé, attendu qu'on a apporté une scrupuleuse attention à ces choses ; ils comprennent pourquoi cela se fait et ils se conforment à toutes les ordonnances à cet égard.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, pourvu qu'on ne cesse de les pousser de l'avant et de les surveiller ; moralement ils craignent d'être grondés pour négligence ; la meilleure économie est une surveillance suffisante ; ils ont assurément fait des progrès en matière de civilisation dans leur manière de vivre quant à la valeur de l'argent. Ils sont aussi plus doux envers les animaux. Leurs animaux se sont si bien améliorés par l'élevage, qu'ils ont vendu leurs bouvillons au chiffre le plus élevé, et nul de la région n'a touché un prix plus élevé que celui qu'ils ont obtenu. L'influence du système de tribu n'est plus qu'une ombre, ils ont leurs maisons et leurs propriétés, et leurs affaires avec l'agent ne regarde personne, de sorte qu'il n'y a plus lieu de parler de la chose au chef, aux conseillers ou à personne autre. On leur a enseigné que leur premier devoir est de pourvoir à leurs familles et à l'avenir ; ils ont porté la chose à tel point que certains d'entre eux sont devenus mesquins et serrés à l'égard de leur avoir.

En matières religieuses ils sont très bons et leur assistance à l'église est régulière, mais il y a lieu pour leur véracité de s'améliorer. Ils sont dociles à la loi et on leur a enseigné à comprendre ce que la loi veut dire ; que c'est la protectrice et l'amie de tous ceux qui se conduisent bien, qu'elle protège leurs biens et leur vie ; puisque c'est là son but elle a perdu ce qu'elle inspirait de terreur sauf chez les vicieux.

J'ai, etc.,

W. E. JONES,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
ASSINIBOÏA—AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE,
KUTAWA, 20 juillet 1897.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR —J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel, qui suit, de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Réserves.—Il y a six réserves dans cette agence, savoir : la réserve de Muscowequane, n° 85, Sauteux ; celle de George Gordon, n° 86 ; celle de l'Etoile-du-Jour, n° 87 ; celle du Pauvre-Homme, n° 88, tous Cris ; et la bande de Plume-Jaune, n°s 89 et 90, Sauteux.

Situation.—Les réserves qui se trouvent dans le voisinage immédiat de cette agence sont situés dans les townships 26 à 29 et les rangs 14 à 17 ; tandis que les sauvages de la bande de Plume-Jaune, qui vivent à 100 milles au nord de l'agence, ont deux réserves, connues sous les noms de réserves du lac aux Noix et du lac à la Pêche, qui sont situées dans les townships 33, 38 et 39, rangs 12 et 13, le tout à l'ouest du 2e méridien initial. L'agence elle-même est située sur la section 16, rang 16, township 18. Les réserves de Gordon et de Muscowequane sont situées à ce qu'on appelle sur place les Buttes-de-Tondre, qui, à venir jusqu'à ces dernières années, étaient fortement boisées, mais les incendies de prairie en ont détruit la majeure partie. Les réserves de l'Etoile-du-Jour et du Pauvre-Homme, situées à ce qu'on appelle les Grandes-Buttes-de-Tondre, ont une assez bonne quantité de bois sur souche. Le siège principal de l'agence est à environ 60 milles de Fort-Qu'Appelle et à environ 75 de la station de Qu'Appelle et de Régina.

Superficie et topographie.—La superficie totale de ces six réserves est de 113,386 acres. Sur ce nombre il y en a environ 32,000 de boisées, mais non pas dans le sens qu'on entend dans l'est, vu que notre plus gros bois ici est le peuplier, et qu'une bonne partie de la région boisée en question ne se compose que de saules, d'arbustes et de petits bosquets. Le cours d'eau le plus rapproché que nous ayions ici est la rivière Qu'Appelle, mais les réserves sont parsemées d'un bon nombre d'étangs et de lacs, dont quelques-uns sont considérables. Le lac à la Pêche, dont une partie est dans la réserve, a une longueur d'environ six milles, et le lac aux Noix est encore plus grand. Ce sont là, dans l'agence, les seuls lacs où l'on trouve du poisson, qui est loin d'abonder actuellement.

Population.—Voici quelle est la population des différentes agences : celle de la réserve de Muscowequane se compose de 36 hommes, 48 femmes et 66 enfants ; celle de George Gordon, de 50 hommes, 44 femmes et 69 enfants ; celle de l'Etoile-du-Jour, de 22 hommes, 22 femmes et 33 enfants ; celle du Pauvre-Homme, de 32 hommes, 33 femmes et 38 enfants ; celle de Plume-Jaune, de 103 hommes, 125 femmes et 138 enfants ; soit un total de 243 hommes, 272 femmes et de 344 enfants, ou un grand total de 859 âmes.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été bonne cette année, il n'y a pas eu de maladie particulière parmi eux. Il y a eu plusieurs cas d'inflammation d'intestin, dont trois ont eu des suites fatales, et il est malheureux que dans des cas aussi graves nous soyions si loin d'un médecin, soit à 60 milles, car avant qu'on ait pu en avoir un il est trop tard pour le malade. Quant à la mortalité chez les enfants, la plupart de ceux qui meurent semblent tomber soudainement dans un état d'affaiblissement, et bien qu'ils puissent durer quelque temps encore, ils paraissent abandonner tout espoir, " jeter le manche après la cognée " ; les médicaments ont peu ou point d'effet sur eux et ils s'en vont peu à peu. Les scrofules et la consomption existent toujours dans les réserves, et l'on ne peut guère faire grand'chose pour soulager ceux qui en sont pris, à moins d'un hôpital, car même ceux qui en sont atteints s'en vont, en plein hiver, par-

courir des vingt milles en voiture pour aller chez un ami danser le soir, et après avoir transpiré beaucoup toute la nuit ils reviennent chez eux le matin alors que le thermomètre est à 30° ou 40° au-dessous de zéro. Ceci ferait naturellement sentir son effet sur les plus vigoureux, mais qu'ils croient ou non en ressentir du mal, rien ne peut les amener à se priver des plaisirs d'une danse, si ce n'est l'impuissance totale. Les scrofules sont sans doute héréditaires chez eux, et il est impossible de les amener à prendre des mesures pour amoindrir la maladie. Ils se contentent de guérir les plaies extérieures, sans d'abord se purifier le sang, et il s'en suit qu'une fois les plaies extérieures guéries, le mal se déclare bientôt à l'intérieur et semble alors vouloir changer en consomption. Porter des mains sales aux plaies et dresser ces plaies avec du linge sale est un autre empêchement à leur guérison. Mais du moment que la propreté est une peine à se donner, ils n'y touchent pas. L'on a mis en vigueur les mesures d'hygiène ordinaires, qui consistent à blanchir les maisons, à nettoyer et à brûler au printemps toutes les immondices, les copeaux et autres déchets autour des maisons. Présentement les neuf dixièmes des sauvages de l'agence habitent des tentes, et comme ils s'en vont un peu plus loin après quelques jours, leur camp est toujours propre. Un trait particulier du sauvage est le choix de l'eau qu'il boit ; il passera à côté d'un beau puits ou d'une belle source pour aller chercher son eau pour boire ou pour la cuisine dans un marais herbeux, et je les ai vus prendre un gobelet près d'un seau d'eau fraîche dans la maison et aller dehors boire de préférence de l'eau de pluie déposée dans un baril.

Ressources et occupations.—La principale occupation qui est en même temps une principale somme de revenu, de toutes les réserves de l'agence, à l'exception de celle du Lac aux Noix, est l'élevage du bétail, et cette industrie peut incontestablement s'exploiter avec succès dans cette région. La plus grande difficulté est de provoquer chez le sauvage suffisamment d'intérêt pour ses animaux durant les premières années, alors que le troupeau est peu nombreux et qu'il n'en retire pas grand argent. Il croit que l'Etat devrait bien le nourrir pour les soins qu'il donne à son bétail, et il est parfois nécessaire de lui laisser abattre un bouvillon et en vendre une partie afin de lui prouver qu'il y a bénéfice réel à soigner et à grossir son troupeau. Le ministère ayant cessé de fournir des faucheuses, des râteaux et des harnais aux sauvages, il leur faut tout l'argent que produit le surplus de leurs animaux pour se munir des instruments que nécessite le soin d'un grand troupeau, et il y en a aujourd'hui un bon nombre ici qui ont de 15 à 30 têtes de bétail chacun, mais jusqu'à ce qu'ils se soient outillés, il est important que le ministère leur aide en leur donnant des provisions de bouche. Quelques sauvages ont terminé cette année leur outillage en faucheuses, râteaux, harnais et chevaux, et l'année prochaine ils seront rayés de la liste de ceux qui exigent de l'aide du ministère. L'hiver dernier quelques sauvages qui avaient plus de foin qu'il leur en fallait pour leurs animaux, ont pris en hivernage des bestiaux pour les marchands d'animaux à raison de $4.00 par tête, et aujourd'hui bon nombre d'autres comptent faire ce commerce l'hiver prochain. Tant qu'ils ne négligeront pas leurs propres bestiaux je n'y vois pas d'objection, vu que nombre de métis et de colons de la région s'organisent de cette façon pour l'hiver.

J'ai aujourd'hui 50 têtes de bétail dans les réserves du lac à la Pêche, et j'espère amener les sauvages de cette réserve à prendre, à l'avenir, plus d'intérêt à l'élevage des animaux. Dès qu'un chemin de fer atteint cette région, par Yorkton, je suis convaincu que ce sera un bon pays à blé. Il y a un petit groupe de sauvages, de la bande de Plume-Jaune, qui ont habité depuis cinquante ans la même localité, à environ quarante milles au nord-ouest du lac aux Noix. Ils sont connus sous le nom de " famille de Kinistino ", et ils diffèrent de beaucoup, quant au caractère, des autres sauvages qui les environnent. Ils ne se rendent pas aux danses de la " médecine " et autres danses de sauvages qui se donnent chaque année dans la région. Ils cultivent des potagers depuis des années à l'aide de graines qu'ils ont achetées eux-mêmes, et ils ont aujourd'hui 24 têtes de bétail qu'ils ont acquises avec le prix de leurs fourrures. Et ils ont fait cela sans autre instruction ou direction que ce qu'ils ont pu recueillir à observer ce qui se passe chez les quelques rares colons de la région. Je mentionne ce fait pour faire voir tout simplement que parfois l'on rencontre des sauvages qui suivent instinctivement les usages des blancs sans force ou persuasion.

Sur la réserve de Gordon la culture du blé se fait avec succès sans que les gelées d'été se fassent sentir, et notre grande difficulté est d'avoir suffisamment de terre défrichée à cultiver. Sur la rivière du Pauvre-Homme nous pouvons aussi cultiver le blé avec succès, mais à certaines années le grain est parfois légèrement atteint par la gelée. Dans cette réserve on peut obtenir une grande superficie de bonne terre à blé. Les bonnes récoltes de l'année dernière ont encouragé les sauvages à ce point que ce printemps ils ont souscrit à même leur annuité et leurs rations de bœuf, une somme suffisante pour acheter une semence, ce qui, à l'avenir établira, je l'espère, plus d'égalité dans la culture et de meilleurs résultats. Dans les réserves de l'Etoile-du-Jour et de Muscowequane la gelée a beaucoup entravé la culture du grain et des plantes potagères ; dans cette dernière réserve on a défoncé, au printemps, environ 20 acres de terre neuve dans le but d'essayer très sérieusement une fois de plus la culture du grain avant de l'abandonner. Si l'on ne réussit pas, j'ai l'intention de mettre la terre cultivée en herbe fourragère de brome.

Comme il n'y a pas de village dans le voisinage, les sauvages ne trouvent pas de nombreuses occasions de gagner de l'argent, vu que le foin et le bois se vend peu. Ils en gagnent un peu cependant à faire du roulage pour le ministère et les traiteurs, à vendre des articles en rassade, des fruits sauvages, à tanner des peaux, à mettre les animaux en troupeau, à faire du foin et à construire des bâtiments de troncs d'arbres pour les colons ; mais ce dernier travail ne se fait que par les colons. Au lac aux Noix la chasse se fait encore avec succès, les sauvages de cette localité ont réalisé environ $11,000 avec leurs fourrures.

Constructions.—Les constructions de toutes les réserves sont faites de troncs d'arbres ; on en trouve quelques-unes sur la réserve de Gordon dont les toits sont en bardeaux et qui ont des planchers, les couvertures des autres sont en chaume ou en tourbe. Les maisons ne sont pas tout ce qu'on peut désirer, mais le mouvement est vers le progrès, vu que chaque maison neuve qu'un sauvage bâtit est toujours une très grande amélioration sur l'ancienne, et dès qu'ils sont en état de le faire ils se procurent tous du bois pour des planchers, des tables et des buffets. Les étables, lorsqu'elles sont réparées à l'automne, sont toutes chaudes et confortables, et suffisamment grandes pour loger tous les animaux durant l'hiver.

Animaux.—Voici quel est le nombre total d'animaux de toutes les réserves réunies : 4 étalons, 255 chevaux, 14 taureaux, 51 bœufs, 253 bouvillons, 280 vaches, 317 veaux, 19 moutons et agneaux, 3 porcs et 4 dindons.

Tous les animaux ont bien passé l'hiver et ils sont aujourd'hui en magnifique état. A l'exception de la réserve de Muscowequane, nous avons eu un bon nombre de veaux dans tous les troupeaux, et ce nombre continue d'augmenter. Le troupeau de Muscowequane a joui de malheur quant aux taureaux qu'il a eu depuis deux ou trois ans, il s'en est suivi qu'il n'y a eu que quelques veaux et qu'un grand nombre de vaches sont rentrées stériles. Cette année, toutefois, j'ai donné à cette bande un jeune taureau courte-corne de race, d'Ontario, et je crois maintenant que la lacune va disparaître. A mesure que les sauvages accumulent des biens autour d'eux, acquis à l'aide du produit de leur troupeau, ils prennent peu à peu davantage d'intérêt à leurs bestiaux, particulièrement aux bouvillons. Leur manque de prévoyance les empêche de prendre soin des veaux et des génisses comme ils le devraient. Mais il n'y a pas de doute qu'à mesure que le temps marchera et que leurs troupeaux et leurs profits grossiront l'intérêt et les soins qu'ils portent à leurs animaux seront en proportion.

Depuis que le ministère a aussi donné des bestiaux aux sauvages, bon nombre de ceux qui autrefois avaient refusé d'en prendre, comprennent aujourd'hui qu'ils ont manqué l'occasion et désirent maintenant en avoir. Ce printemps j'ai obtenu 50 vaches et génisses du surplus du troupeau de l'Etat à l'agence de Muscowpetung et j'en ai envoyé 25 à la rivière du lac à la Pêche, et distribué les autres à des jeunes gens des autres réserves qui désirent commencer à faire l'élevage,

Les poneys des sauvages ne sont que des rosses et de peu d'utilité aux sauvages, si ce n'est pour voyager dans le voisinage ou traîner des brancards en hiver. Néanmoins le sauvage affectionne encore mieux un "cayouse" de cinq dollars qu'un bouvillon de quarante dollars, et il n'oubliera jamais de lui donner régulièrement du fourrage et de

l'eau, bien qu'il le traite avec cruauté lorsqu'il le monte ou qu'il le conduit en voiture. C'est, sans doute, une de ces choses qu'il a gardé du passé alors que le sauvage calculait sa richesse par le nombre de chevaux qu'il avait. Durant l'année les sauvages ont acheté une quinzaine de chevaux de bonne taille pour atteler à leurs faucheuses et travailler à la fenaison, vu que les bœufs dont ils se servaient avant étaient trop lents pour faucher et faire suffisamment de foin pour les troupeaux de plus en plus gros d'animaux.

Instruments aratoires.—Depuis que le ministère a cessé de fournir des instruments aratoires à ces sauvages, ils ont vite fait de se munir de l'outillage nécessaire à l'aide du prix de leur bœuf, et il est étonnant de voir avec quelle précaution ils s'en servent et de quels soins ils les entourent, lorsqu'on songe à la négligence et à la façon malicieuse avec lesquelles ils se servaient des instruments du département. Aujourd'hui il est difficile d'obtenir qu'ils les prêtent à un autre, bien qu'ils consentent à travailler les uns pour les autres pour une considération.

Le fait qu'ils possèdent en propre leurs chariots, leurs faucheuses, leurs râteaux, leurs harnais et leurs chevaux constitue sous tous rapports un grand pas dans le progrès. Durant l'année ils ont acheté 9 chariots, 8 faucheuses, 6 râteaux et 8 harnais.

Education.—Il y a une école dans la réserve de l'Etoile-du-Jour, sous la direction d'une institutrice, Dlle S. E. Smythe ; la présence est très régulière, et l'on n'a pas de difficulté à garder une bonne moyenne. Sur la réserve de Gordon il y a un grand pensionnat en pierre sous les auspices de l'Eglise anglicane. M. Mark William en est aujourd'hui le directeur et Mlle Williams la directrice. L'assiduité est régulière et les progrès des classes sont satisfaisants. Les enfants semblent heureux et contents et prendre intérêt à leurs travaux. Les intérieurs des bâtiments et leurs terrains avoisinants sont très propres et bien tenus, et le grand potager ferait honneur à n'importe quelle institution. Sur la réserve de Muscowequane se trouve un grand pensionnat en pierre, ou plutôt, il serait plus vrai de dire que c'est un quart de section de terre dont les autorités de l'Eglise catholique romaine sont propriétaire et qui projette dans les limites de la réserve. L'institution est sous les auspices de l'Eglise en question et on y trouve toujours le nombre complet d'enfants qu'autorise le ministère. Dans ce pensionnat il y a une institutrice de profession qui fait partie de la communauté et qui fait un excellent travail, et je ne puis trop faire l'éloge de la supérieure, Sœur Marie-Xavier. Le directeur, le rév. Père Perrault, ne remplit cette charge que depuis peu de temps ; il est très énergique et très zélé dans la peine qu'il se donne pour que l'école soit un succès. La propreté qui règne dans l'édifice et autour des bâtiments est extrême, et les enfants semblent parfaitement heureux et contents de tout ce qui les entoure. Il y a un bon nombre d'enfants qui vont aux écoles industrielles d'Elkhorn et de Qu'Appelle. Quelques-uns des élèves du début sont revenus après avoir appris un métier, et il est malheureux qu'on ne puisse leur trouver un emploi pour travailler à leur métier loin des influences de la réserve.

Religion.—A l'exception d'un tout petit nombre dans la réserve de Gordon, les sauvages de cette agence ne portent guère d'intérêt à la religion chrétienne, et il ne faut pas s'en étonner, à mon avis, car il faut avoir assurément un esprit développé pour comprendre avec quelque peu de foi les dogmes de la religion chrétienne. Les vieillards et les hommes mûrs se cramponnent à leurs vieilles croyances et les jeunes gens ne portent d'intérêt à aucune religion ; les enfants qui grandissent aux écoles inclineront tout probablement du côté du christianime, et leurs enfants ne connaîtront rien des croyances de leurs grands-parents.

Traits caractéristiques et progrès.—Nous avons ici tous les degrés du sauvage industrieux, à compter de celui qui est prêt à tout faire et à aller partout pour avoir du travail, jusqu'à l'ancien paresseux d'autrefois qui est continuellement en visite, vivant aux dépens de ses amis, et qui croit un déshonneur au-dessous de sa dignité de faire un travail manuel. Toutefois il y en a très peu qui ne consentent à travailler volontiers et bien, si on les paie argent comptant, mais à leurs yeux le paiement en nature que donne l'Etat n'est pas l'équivalent de l'argent ; quand bien même ils reçoivent une valeur beaucoup plus considérable. La grande difficulté est leur imprévoyance, ils ne semblent pas capables de voir au delà de leurs besoins actuels, et même ceux qui sont assez à l'aise ne comprennent pas le bon côté d'avoir davantage de ce qu'ils peuvent manger ou porter,

et je suis porté à croire que cette idée ne disparaîtra que lorsque le dépôt officiel des rations aura cessé d'exister.

Les progrès sont lents mais sûrs, leur principale source de revenu est leur bétail, qui demande tout simplement le temps de devenir assez nombreux pour les rendre indépendants. Il n'y a guère dans le pays de métis non soumis au traité qui cultive le blé à titre de profit, et il est douteux que les sauvages continuent à cultiver la terre lorsque l'obligation de ce faire imposée par l'Etat aura cessé d'exister.

Dans le cours de l'année je ne me suis pas trouvé une seule fois dans l'obligation de réclamer l'aide de la loi.

Tempérance et moralité.—J'ai bien entendu dire une fois ou deux qu'il y avait eu des boissons enivrantes à la réserve de London, mais je n'ai jamais pu en avoir la preuve. Nous sommes si isolés des villages et des établissements que les sauvages ont bien peu d'occasions, si toutefois ils en ont, de se procurer des spiritueux, et je n'ai pas lieu de supposer que quelqu'un d'entre eux soit adonné à leur usage. Quant à l'immoralité, je puis assurer qu'en dehors des réserves j'en ai moins vue ici qu'à aucune des huit agences que j'ai habitées. Entre eux, il faut tenir compte de leurs idées, et si de ce chef des fautes se commettent parfois, ils restent à leurs propres yeux dans le domaine de leurs propres lois, et la chose disparaîtra peu à peu avec les générations à venir.

Observations générales.—Bien que l'hiver dernier n'ait pas été très rigoureux, il a été entièrement long. Pendant cinq longs mois nous avons dû soigner et abreuver tous les animaux. Et quoique certains sauvages se soient trouvés à court de foin, ils ont pu en acheter des autres, et nous avons pu passer l'hiver sans perdre un animal faute de nourriture. Cette année (1878) nous avons eu, en fait de température, les variations les plus accidentées, des pluies violentes et des tempêtes de vent comme il ne s'en était pas vu depuis des années, une chaleur de 95° à l'ombre suivie d'une légère gelée, et nous étions heureux d'endosser nos pardessus. Au printemps la végétation a été très lente ; bien que nous ayons eu de la pluie en abondance, les pommes de terre, à certains endroits, sont restées un mois en terre avant de germer ; la végétation aujourd'hui marche très rapidement, et je crois que nous n'aurons pas de difficulté à avoir du foin en abondance pour l'hiver prochain. Les sauvages n'ont pas tenté, au printemps, de célébrer leur danse du soleil, et je pense qu'il y en a très peu qui se prononcent réellement en faveur de cette chose, bien que si cette célébration se commençait bon nombre se croiraient tenus de prendre part au tintamarre.

On a construit des fondations en pierre à la maison et au bureau de l'agence et on a crépi ces constructions ; ces réparations les a rendues beaucoup plus chaudes et en ont augmenté la valeur, à mon sens, de vingt-cinq pour cent. L'étable a aussi été bousillée, ce qui a mis ce batiment en excellent état.

Il est malheureux que la police à cheval du Nord-Ouest ait réduit son poste ici à un seul homme, car si jamais je me trouvais dans la pénible obligation d'appeler la police à mon aide, un seul homme serait absolument inutile, le poste le plus rapproché est trop éloigné (à 85 milles) pour avoir de l'aide à temps.

Avant de terminer je désire dire que mon personnel m'a donné son concours de grand cœur.

J'ai, etc.,

S. SWINFORD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, 4 novembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'inspection des agences et des réserves des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Limites de la division d'inspection.—La division d'inspection de Battleford comprend la partie du traité n° 6 qui se trouve au nord du 52e parallèle de latitude et entre le 104e et le 112e degrés de longitude, en sus d'une nombreuse bande de sauvages chasseurs qui habitent la vallée de la Churchill et de la réserve de Bonnet-Blanc, aux Bois-de-l'Orignal, dans l'Assiniboia.

BANDE DES BOIS-DE-L'ORIGNAL.

Mes fonctions dans la division d'inspection de Battleford commencèrent par la visite de la réserve de cette bande le 26 juillet 1897.

Constructions.—Les maisons sont petites mais bien bâties et confortables, et sont meublées de tous les articles les plus essentiels de ménage, achetés pour la plupart, mais, pour quelques-uns de fabrication domestique, comme les tables et les bancs. Ces articles étaient joliment rangés ; avec cela que les murs commencent à s'orner. Les maisons et les terrains étaient propres et en bon état.

Occupations.—Le principal emploi de ces sauvages est l'élevage du bétail et l'industrie laitière, et grâce aux conditions favorables qui existent, la réserve étant bien arrosée et riche en terres à foin, ces industries sont un succès incontestable. Les bestiaux sont d'une catégorie particulièrement bonne, évidemment le résultat de l'attention apportée à l'élevage et aux soins donnés aux animaux en hiver. Lors de l'inspection l'on venait de terminer la vente de bouvillons de trois ans, et les prix réalisés variaient de $37 à $42. L'on s'occupe peu ici de la culture du grain, vu qu'on a constaté que le sol n'était pas propice pour cela, mais des potagers se cultivent avec succès et l'on consacre à cet objet les meilleures parties de la réserve.

Etat général.—Ces sauvages sont industrieux, et il se suffisent quasi à eux-mêmes. Ils se montrent très disposés à adopter et très aptes à imiter la façon de vivre du monde civilisé.

BANDE DE WILLIAM CHARLES.

J'ai visité cette bande lors du paiement des annuités, le 28 août 1897.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située au Lac Montréal, à 100 milles au nord de Prince-Albert ; elle se compose de terres fortement boisées, à l'exception de quelques marécages et marais qui produisent du foin d'une qualité médiocre.

Occupation.—Cette bande, à la date de l'inspection, avait 24 têtes de bétail qui ont passé difficilement l'hiver à cause de la rareté du bon fourrage. Règle générale chaque famille cultive un jardin de pommes de terre ; mais à part cela l'unique emploi de ces sauvages sont la chasse et la pêche, qui rapportent encore d'assez bons résultats.

Population.—La bande se compose de Cris, qui sont au nombre de 143.

Education.—Il y a une école dans la réserve, mais comme il n'y a que quelques familles qui se fixent aux environs de l'école, et encore que pour quelques mois dans l'année, l'assiduité est mince et irrégulière.

Religion.—Ces sauvages sont des anglicans et sous la direction du rév. T. Clarke, qui remplit les fonctions de missionnaire, d'instituteur et de surveillant de la réserve.

BANDE DE JAMES ROBERTS.

La bourgade de cette bande se trouve au lac La Ronge, sur la limite septentrionale du district de Saskatchewan, à environ 100 milles au nord-est du lac Montréal. Ces sauvages n'ont pas de réserve arpentée à cet endroit, mais une réserve récemment délimitée à 30 milles au nord de Prince-Albert est destinée aux sauvages de cette bande et à ceux de la bande de William Charles, qui veulent abandonner la chasse comme moyen d'existence et adopter l'agriculture et autres états de ce genre.

Occupation.—A part la culture de quelques petits potagers, leurs seules occupations sont actuellement la chasse et la pêche. Les animaux qui font l'objet de la chasse sont l'orignal, l'ours, le castor, le vison et la loutre, bien que leur nombre diminue constamment ; les lacs abondent en poissons de diverses sortes, y compris le poisson blanc d'excellente qualité, et ce poisson fournit la majeure partie de la nourriture de la bande.

Population, éducation et religion.—Les sauvages de cette bande sont des Cris et la population est de 498 âmes. Ils ont une école aux Petites-Buttes, où une partie de la bande vient camper pendant quelques mois de l'année, mais faute d'assiduité il ne se faisait guère de progrès. Ces sauvages sont tous parfaitement convertis au christianisme et ils suivent très attentivement les offices religieux. Ils sont anglicans et sous la direction du rév. R. McLennan, de la mission de Stanley.

Etat général.—En fait de manières, de mœurs, de vêtements et de civilisation en général, ces sauvages sont au nombre des plus avancés de cette division. Ils sont très paisibles et dociles, et apparemment ils ne connaissent pas ce que c'est que l'intempérance. Dans le but de gagner leur vie ils parcourent une très grande étendue de pays, à partir des forêts et des lacs qui leur fournissent libéralement des moyens salubres de subsistance. Durant l'année qui a précédé les annuités de 1897, il n'y a eu qu'un seul décès dans cette nombreuse bande. Leur nourriture et leur mode de vie contribuent à leur donner une santé robuste. En été ils voyagent en canot par eau et à pied par terre, et en hiver ils se servent de chiens pour se transporter ; ils n'ont pas de chevaux ou d'autres animaux domestiques que des chiens.

AGENCE DU LAC AUX CANARDS.

J'ai visité cette agence le 15 octobre et les jours suivants. R. S. McKenzie en est l'agent.

Maisons.—Les matériaux propres à la construction de maisons dans cette agence ne sont pas ce qu'il y a de mieux, le seul bois qu'on puisse se procurer pour cet objet sur les réserves est le peuplier. Toutefois les sauvages de la réserve de John Smith, qui n'est qu'à 15 milles des scieries de Prince-Albert ont, pour la plupart, des maisons confortables bien construites, quelques-unes ont des mansardes et elles sont divisées par des cloisons en bois blanchi. Sur les réserves de Barbu et d'Okemasis il y a trois maisons bien bâties, les extrémités des troncs d'arbres sont joliment arrangés, les portes et les châssis bien fixés et les planchers bien posés. Les autres maisons de cette réserve et toutes les maisons de la réserve d'Une-Flèche sont petites et à toit plat, mais elles sont chaudes, vu qu'elles sont bousillées et blanchies au moyen d'une terre blanchâtre qui, tout en améliorant l'apparence des murs, les met absolument à l'épreuve du vent. Sur la réserve de la Corne, particulièrement à la réserve de Cumberland, il y a beaucoup à faire quant aux maisons, tant en dedans qu'en dehors. A l'exception d'une seule maison les autres sont petites, grossièrement bâties, mal meublées et mal tenues.

Occupations.—En général les sauvages de cette agence vivent de culture, d'élevage et de laiterie, mais ceux des réserves d'Une-Flèche et de James Smith passent beaucoup de temps à la chasse, quittant fréquemment les réserves dans ce but, en automne, avant la fin de leurs travaux et avant d'avoir pris des précautions suffisantes pour leurs animaux en hiver.

Bétail.—Les réserves de La Corne offrent de rares avantages pour l'élevage du bétail, l'eau étant facile d'accès et les terres à foin très vastes et très riches. De sorte que les sauvages de ces réserves pourraient avec profit avoir deux fois le nombre de bestiaux qu'ils ont actuellement. Sur toutes les autres réserves de cette agence le foin est en quantité très restreinte et l'élevage du bétail a atteint présentement la dernière limite d'une exploitation profitable. Les bestiaux étaient et parfait état pour entrer en hiver et d'excellente qualité partout, sauf à la réserve de John Smith, où les animaux étaient de plus petite taille, à cause des mauvais hivernages, le foin étant parfois en quantité insuffisante, et à cause aussi du fait très général qu'on fait servir les vaches à l'industrie laitière. Cet automne le foin était partout en quantité suffisante, les étables en bon état et convenablement préparées pour l'hiver, sauf celles des sauvages qui étaient partis pour la chasse.

Etat général.—Les sauvages de cette agence sont, en général, assez avancés, animés du désir d'acquérir des biens, et ils vivent comme le monde de la civilisation. Cet été leurs exploitations agricoles ont très bien réussi, et bon nombre ont eu des récoltes suffisantes pour donner, en sus du grain de semence, la provision de farine d'une année, et chez quelques-uns du blé à vendre. Les potagers ont aussi été assez bien entretenus, et leur rendement a été bon. Le sauvage le plus industrieux a été George Sanderson, de la réserve de Cumberland, qui avait 43 bestiaux magnifiques, la moisson de six acres de blé et un caveau bien rempli de légumes.

Livres de l'agence.—J'ai trouvé toutes les archives bien tenues et dans un état très satisfaisant.

Constructions.—Les bâtiments de l'agence sont bien disposés et d'une jolie apparance ; au nombre des bâtiments de ferme ceux de La Corne méritent une mention spéciale pour leur organisation complète et la façon dont ils sont tenus.

AGENCE DE BATTLEFORD

J'ai visité cette agence le 20 janvier et les jours suivants. C. M. Daunais en est l'agent et T. J. Fleetham le commis.

Maisons.—Ces maisons sont de catégorie médiocre et mal tenues. Règle générale les toits en tourbe sont plats, ou presque plats, et les maisons n'ont souvent qu'un petit châssis ; les portes, qui mesurent 5 pieds par 5 pieds 6 pouces, sont mal faites et mal suspendues ; les loquets et les poignées sont en bois. L'on ne doit pas trouver de faute à cet égard. Comme le bois le plus grossier vaut ici $25 les mille pieds et comme il n'y a pas de pin sur les réserves, il n'est pas surprenant de voir qu'on emploie très peu de bois dans la construction des maisons des sauvages. Toutefois il y a quatre maisons bien bâties quasi sous tous rapports. Le mobilier et la tenue du ménage varient selon la catégorie des maisons. On y trouve quelques chaises ou des bancs. Nombre de maisons sont sans lit et sans table, tandis que les buffets et les ustensiles de cuisine sont rares. Les ménages sont de même mal tenus. Il y a cependant quelques exceptions heureuses dans les réserves de Faisan-Rouge, de Foin-d'Odeur et de l'Enfant-du-Tonnerre, et une autre à la réserve de Moosomin.

Occupation.—Un avantage qu'ont les fonctionnaires du ministère des affaires des sauvages à leur enseigner la civilisation, se trouve dans le fait que la chasse et la pêche comme moyens d'existence ont quasi complètement disparu, appelant ainsi la nécessité à l'aide du directeur d'agriculture dans les efforts qu'il fait pour diriger les sauvages dans la culture du sol, le soin des animaux, etc., de sorte que l'agriculture et l'élevage des bestiaux constituent aujourd'hui les principales occupations des indigènes, mais encore, surtout l'élevage, attendu que la culture du grain et des potagers sont quelque peu négligés. Il s'opère un changement à cet égard, changement très désirable, vu que les conditions sont généralement favorables à la culture mixte, surtout dans les réserves de Faisan-Rouge, de Moosomin et d'Enfant-du-Tonnerre.

Bestiaux.—Il y avait du foin en abondance, et les bestiaux très bien soignés étaient en excellent état. Les animaux des réserves de Faisan-Rouge et des Assiniboines sont d'une qualité supérieure ; les propriétaires respectifs les gardent dans leurs étables et en

prennent soin ; presque partout les étables et les cours étaient en très bon état. Les bestiaux des réserves de Moosomin et d'Enfant-du-Tonnerre passaient l'hiver en troupeaux aux Buttes-Rondes et au lac du Bison, à vingt et cinquante milles des réserves respectives ; et les bestiaux des réserves de Foin-d'Odeur, de Poundmaker et de Petit-Pin passaient l'hiver à 70 milles à l'ouest de la réserve mentionnée en dernier lieu. Les animaux de ce dernier troupeau sont au nombre de 400 et sous les soins de M. W. R. Waines, aidé de plusieurs sauvages. A tous ces campements l'on a érigé de bonnes étables et de bons abris ; le foin est en abondance et de bonne qualitéet l'eau d'accès facile ; le bétail est bien soigné et en bon état. Bien que ce mode d'hiverner les bestiaux réussisse très bien pour le moment, l'on verra qu'à l'exception des deux réserves mentionnées en premier lieu, les ressources de cette agence pour l'élevage du bétail sont très restreintes et qu'elles semblent indiquer que cette industrie ne peut continuer longtemps d'être, comme elle l'est aujourd'hui, l'unique soutien des sauvages à part l'aide de l'Etat.

L'on a apporté, avec raison, une attention particulière à l'hivernage des bœufs de travail qu'on n'a pas envoyés aux campements d'hiver mais qu'on a gardés sur les réserves, où les sauvages, sous la direction des directeurs d'agriculture, en prennent convenablement soin dans les étables.

Une branche importante de l'agriculture qui, ici comme ailleurs dans toute la division, a été jusqu'aujourd'hui négligée ou qu'on a manqué lorsqu'on en a fait l'essai, est l'élevage des porcs. L'on espère qu'à une autre année l'on verra du changement pour le mieux dans cette industrie.

L'on a tenté l'élevage des moutons qui, entre les mains de trois sauvages, a eu assez de succès.

Etat général.—La moyenne des sauvages de cette agence est encore arriérée en matières de biens, de moyens d'existence, de vêtements et de coutumes domestiques. Ils sont assez industrieux lorsqu'ils travaillent dans un but déterminé, comme la mise du foin en meule ou le soin des animaux, mais leurs travaux ne sont pas aujourd'hui suffisamment variés pour employer avantageusement leur temps toute l'année. Toutefois, il y a quelques sauvages à l'aise sur ces réserves, et les mieux d'entre eux sont Jean-Baptiste, de la réserve de Faisan-Rouge, et Bonnet-Blanc, de la réserve de Moosomin ; ces sauvages ont de bonnes maisons bien tenues, ainsi que des bestiaux, des moutons, des instruments aratoires, et en général les moyens de soutenir leurs familles avec assez d'avance sans l'aide du gouvernement. De tels hommes sur un réserve servent d'exemple aux autres.

Les bâtiments de l'agence avaient été beaucoup améliorés au cours de l'été précédent. Un bureau neuf et propice avait remplacé l'ancien, et l'on avait enlevé du carré des casernes le magasin de l'agence pour le reconstruire sur un emplacement attenant au bureau neuf du côté sud de la rivière Bataille.

Partout les sauvages se montraient bienveillants envers l'agent et son personnel, qui montraient beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leur devoir. La besogne du bureau était très bien faite et les archives bien tenues, et de plus l'on ne remarquait pas chez les fonctionnaires de cette agence cette absence de sympathie pour les sauvages et ce manque de confiance dans leur avancement qui sont les causes prédominantes de l'insuccès de l'œuvre de la civilisation chez ces peuplades.

AGENCE DU LAC LA SELLE.

J'ai visité cette agence le 11 mars et les jours suivants. M. Sibbald en est l'agent.

La saison de l'année était particulièrement favorable à un examen minutieux des maisons et de la vie demestique des sauvages.

Maisons.—A quelques exceptions près ces maisons sont d'une bonne catégorie, assez grandes, bien bâties et bien éclairées, le bois de la scierie de l'agence étant mis à profit. A l'intérieur elles sont ordinairement nettes et propres, l'on y trouve plus que la quantité ordinaire de meubles, y compris des tables, des chaises, des bancs, des cuves, des cuvettes, des balais, des lampes et parfois une horloge, et dans quelques-unes des tablettes sur lesquelles reposent les outils les plus ordinaires d'un menuisier.

Occupation.—L'occupation régulière de ces sauvages est la culture mixte ce à quoi leurs réserves sont particulièrement propres. L'agriculture, l'élevage du bétail et l'industrie laitière sont respectivement l'objet d'assez d'attention. Le département a établi, pour le bénéfice de ces sauvages, comme aux agences de Carlton et du Lac aux Oignons un moulin à farine et une scierie. L'on avait fini de moudre et la scierie était déjà en marche le 14 mars. De sorte que les sauvages de la réserve au Lac du Poisson-Blanc étaient tous employés soient à la scierie ou à préparer des billots. Sur les autres réserves bon nombre étaient occupés à préparer du bois pour des maisons et des clôtures. J'ai aussi remarqué plusieurs traîneaux bien faits, de la fabrication des sauvages durant l'hiver.

Animaux.—La quantité de foin était suffisante, les étables chaudes et bien tenues ; le bétail était en bon état pour la saison et allait probablement terminer l'hiver sains et saufs. La plupart étaient sous les soins des propriétaires individuels et l'on se servait du foin avec économie. Une cinquantaine de moutons entre les mains de trois sauvages étaient de bonne qualité, bien soignés et en bon état.

Etat général.—Les sauvages de cette agence sont d'une classe quelque peu mieux que l'ordinaire ; pour ainsi dire civilisés dans leur langage et leurs manières, assez industrieux, et plusieurs se suffiront à eux-mêmes ou à peu près. La déclaration et la reconnaissance des droits individuels et de la propriété individuelle sont plus accentuées ici que d'habitude.

Les agents et les directeurs d'agriculture étaient très au fait de toutes les questions relevant de leurs fonctions respectives. Les sauvages des différentes bandes ont confiance en eux et s'efforcent de suivre leurs conseils.

AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.

Je visitai cette agence le 24 mars et les jours suivants. George G. Mann en est l'agent et Mlle Blanche Mann le commis.

Maisons.—Il y a sur la réserve du Lac aux Oignons quelques jolies maisons bien bâties, confortables, et en bon état à l'intérieur, meublées de table, de lits, de bancs et d'autres articles essentiels. Quelques-unes des meilleures ont été blanchies, vu que quelqu'un est mort dans la maison, ou pour d'autres raisons de ce genre. Mais la plupart des maisons sont de qualité inférieure et également mal tenues.

Occupation.—Les sauvages qui habitent réellement la réserve s'occupent presque en général d'griculture, d'élevage du bétail et d'industrie laitière. Dans la culture du grain et des potagers, les maigres résultats dus aux mauvais temps les ont quelque peu découragés dans ces derniers temps. Mais ils continuent de cultiver beaucoup d'orge, qui sert à faire la farine et à la nourriture du bétail, et ils cultivent aussi un peu de légumes pour la famille. Pratiquemment il n'y a pas de marché pour l'écoulement des produits dans cette région éloignée.

Bétail.—Les bestiaux des sauvages ont continuellement grandi en nombre jusqu'au moment où aujourd'hui ils ne sauraient dépasser ce chiffre pour être bien soignés. Le foin ne se trouve pas en abondance dans la réserve ou dans le voisinage immédiat, et lorsqu'il arrive, comme l'été dernier, une saison sèche, ce n'est qu'avec de très grandes difficultés que l'on peut hiverner le nombre actuel d'animaux. Le troupeau de l'Etat sous les soins exclusifs des sauvages qui sont les bénéficiaires de toutes les ventes et de tous les animaux abattus, passe l'hiver à 60 milles de la réserve, à un endroit où il y a de grandes marais à foin. Le bétail est partout assez bon.

L'élevage des moutons s'est fait avec assez de succès et les sauvages ont actuellement plus de 100 moutons en main.

Il y a très peu de porcs sur la réserve, malgré l'abondance d'une nourriture propice que donne chaque année la récolte d'orge.

Etat général.—On a réussi à amener les sauvages de cette agence à se suffire jusqu'à un certain point à eux-mêmes. A d'autres égards, en fait de manières, de vêtements et d'habitudes, ils sont encore quelque peu primitifs. L'inclination qu'à le sauvage pour échanger et donner ses biens est encore plus sensible ici qu'ailleurs. Très souvent lorsqu'un sauvage d'une agence voisine désire avoir une faveur il n'a "qu'à aller au Lac

aux Oignons recevoir un cheval" (un cadeau). Ceci est très décourageant, car on n'y trouve ni les éléments d'une générosité éclairée ni ceux de l'économie. Je suis heureux de remarquer, cependant que la coutume de recevoir et celle de donner ces présents décline constamment.

Constructions.—Les bâtiments de l'agence sont de bonne catégorie, bien disposés, et tenus en bon état. Les instruments aratoires de l'Etat étaient bien rangés dans une remise consacrée à cette fin. Dans une boutique de forgeron et de menuisier réunie et où les ouvrages sont faits par Joseph Taylor, ex-élèves de l'école industrielle de Battleford, les sauvages peuvent faire faire les réparations ordinaires à leurs chariots, à leurs charrues et à leurs autres instruments, ce qui est très commode pour la réserve et un excellent moyen de mettre à profit l'enseignement industriel des écoles.

Administration.—Le contrôle que l'agent exerce sur ces sauvages est quasi absolu, et c'est à lui qu'il s'adresse pour tous les détails de leurs travaux. Nécessairement la réserve de Chippeweyan, au lac Froid, est rarement visitée à cause de son éloignement (à 60 milles du poste de l'agence) ; mais ces sauvages sont particulièrement industrieux, et avec peu de direction et très peu d'aide ils prennent soin d'un troupeau de 270 têtes de bétail ; ils font aussi un peu de culture, gagnant le reste de leur vie à faire la chasse et la pêche ; la truite et le poisson blanc sont d'excellente qualité.

Livres de l'agence.—J'ai fait un examen de toutes les archives, et je les ai trouvé tenues avec beaucoup d'ordre et d'exactitude.

Comme j'ai eu sous mes soins l'agence de Carlton à compter du 16 avril, l'on trouvera mes observations sur cette agence dans le rapport annuel, de sorte que je puis les omettre ici.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,
6 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le vingtième rapport annuel de mon service d'inspection des agences, réserves et fermes indiennes.

Au cours du dernier exercice j'ai visité et inspecté les agences des Piégânes, des Gens-du-Sang et d'Edmonton.

AGENCE DES PIÉGANES.

J'ai visité cette agence au mois d'août 1897, et j'ai eu l'occasion d'y passer trois mois au milieu de l'hiver, après la démission de M. Nash, et d'y faire la distribution des annuités pour 1897.

Je puis dire que ces sauvages sont dociles à la discipline, paisibles et industrieux. Ils emploient l'argent de leurs annuités à l'achat d'articles de ménage et de vêtements. Il n'y a pas eu de jeux de hasard ou de courses de chevaux, ainsi que c'était l'habitude dans des circonstances antérieures de ce genre.

L'élevage du bétail est la principale industrie de cette bande ; grâce à leurs troupeaux ils ont pu fournir au service des rations tout le bœuf dont on a eu besoin en juillet et août.

Ils ont coupé du foin et l'ont mis en meule, et ont fait du roulage pour la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau.

Je les ai toujours trouvé prêts à travailler avec leurs chevaux lorsqu'au bout du travail il y avait de l'argent, et leurs conditions n'étaient pas exorbitantes ; ils acceptaient volontiers de $1.50 à $2.00 par jour pour un attelage de deux chevaux s'ils ne pouvaient obtenir de prix plus élevés.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

L'agent, James Wilson, continue d'administrer les affaires de cette grande et importante agence de manière à protéger les intérêts du ministère et à garder la confiance des sauvages confiés à sa tutelle.

L'élevage du bétail est encore dans son enfance, mais l'intérêt que les sauvages y portent grandit rapidement ; déjà ils sont devenus parfaitement compétents dans un des principaux éléments de cette industrie, à savoir : faire du foin et le mettre convenablement en meule.

En 1897, ils ont délivré, convenablement mises en meule, pour le compte de divers acheteurs de la région, 1,076 tonnes de foin, à la vente duquel ils ont réalisé $6,249, tout en mettant 694 autres tonnes en meule pour leur propre usage et celui de l'agence, et dont la valeur était de $3,470, soit, en chiffre rond, $10,000 de valeur réalisé à l'aide de ce produit naturel de la prairie qui, si on n'y touchait pas, serait absolument inutile.

Un examen minutieux des livres m'a fait voir qu'ils étaient dans un état satisfaisant.

Des chiffres beaucoup plus récents que ceux que je puis donner ici seront fournis par les agents sur les troupeaux et les opérations agricoles, mais je puis donner l'assurance que " progrès " est le mot d'ordre des sauvages tant pour ce qui a trait à leurs habitudes morales que pour leurs affaires matérielles.

AGENCE D'EDMONTON.

J'ai visité cette agence en novembre.

J'ai fait un examen complet des livres de l'agence et de la ferme ; les premiers étaient excessivement bien tenus. J'ai envoyé au commissaire une liste des effets reçus, distribués et en magasin, ainsi qu'une liste des articles usés et hors de service.

L'examen du livre de caisse a été satisfaisant, il y avait des pièces justificatives pour les déboursés et à l'appui de chaque inscription portée au livre. L'on a ouvert, à la banque Impériale d'Edmonton, un compte pour l'agence, qui, de sa nature, est exclusivement officiel.

Pour le moulin à farine il y avait un livre réservé au blé et un livre de ventes.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état et tout l'établissement faisait honneur aux fonctionnaires.

J'ai trouvé que les sauvages des réserves d'Alexandre, de Joseph et du Lac au Marsouin ne progressent pas, tandis que ceux des réserves de Michel et d'Enoch, qui sont sous la direction immédiate de l'agence, sont prospères ; leurs progrès en culture et dans l'élevage des bestiaux sont sensibles ; leurs maisons et leurs étables sont de bonne qualité et ils vivent comme des gens civilisés.

Ils ont eu de bonnes récoltes et la superficie qu'ils ont en culture est satisfaisante.

Leurs bestiaux étaient en bon état et la proportion des veaux était satisfaisante.

Ces sauvages continuent de placer le prix du bétail, qu'ils vendent au ministère, pour la boucherie, à faire de l'acquisition d'objets utiles tels que chariots, faucheuses, harnais, etc.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des sauvages.

Département des affaires des Sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
RAPPORT DU MÉDECIN,
AGENCE DES GENS-DU-SANG, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'hôpital de la réserve des Gens-du-Sang, accompagné de quelques considérations sur la santé des sauvages confiés à mes soins et de quelques observations sur les traitements et l'hygiène.

Ainsi que l'indique l'état tabulaire ci-annexé le nombre de sauvages admis durant l'exercice de 1897-98 est de 46 ; mis en regard du nombre de ceux admis l'année dernière (28), ce chiffre fait voir qu'ils veulent profiter des dépenses que le ministère a faites pour leur bien-être. La plupart des patients, sauf six morts à l'institution, sont sortis guéris ou à peu près ; mais tous étaient incurables ; ceux qui n'étaient pas tout à fait guéris ont préféré retourner chez leurs parents, comptant terminer leur guérison chez eux.

La salle des hommes et celle des femmes sont toutes deux bien tenues ; la ventilation est bonne et la propreté parfaite ; les religieuses n'épargnent ni temps ni peine pour rendre la vie agréable aux malades qui, à leur tour, les apprécient beaucoup.

Dans mon rapport mensuel de mars, 1898, j'ai fait voir la nécessité d'avoir d'autres pièces, c'est-à-dire deux salles pour ceux qui, à mon sens, doivent être gardés isolés (les scrofuleux), l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Ceci pourrait se faire aisément en exécutant le plan fixé au début, savoir, la construction de l'aile de l'ouest ; ces dispositions permettraient d'admettre les malades de toutes sortes sans qu'on eût à négliger l'une ou l'autre catégorie des patients ; une somme relativement minime suffira pour terminer le bâtiment et satisfaire au besoin qui se faisait tant sentir lors de mon rapport et même encore aujourd'hui. Tant que les sauvages sont sous traitement, ils sont convenablement soignés en fait de mesures sanitaires et hygiéniques et de régime diététique, mais une fois retournés aux camps ils sont livrés à leurs propres ressources, qui sont très restreintes ; et sans entrer dans les détails du chapitre des maladies, des causes, etc., je vous renverrai à mon rapport du 31 mars 1895 et à celui du 11 juillet 1898, où vous trouverez des données exactes.

Je désire dire ici que dans leurs relations entérieures avec les blancs, les sauvages ont fait de grands progrès ; grâce à un entraînement convenable ils deviennent de bons et rudes travailleurs, mais dans leur campement, chez eux, il y a très peu d'amélioration, s'il y en a. Règle générale les hommes portent de bons vêtements, mais les femmes sont pauvrement vêtues. La plupart des femmes savent faire le pain de levain, mais par suite de leur vie nomade en été et à cause du froid en hiver (n'étant pas organisées pour empêcher le levain de geler), elles ont encore recours au procédé simple de la galette plate et large.

Les maisons trop étroites manquent de ventilation et de lumière et de chambres à coucher. Plusieurs sauvages ont de bonnes maisons solides divisées en deux pièces et plus, mais ils n'en profitent pas beaucoup. Aussitôt que les froids arrivent toute la famille se réunit dans une pièce, ou ce qu'ils appellent la cuisine d'été, et ils y passent l'hiver dans cette pièce étroite. Ils ne sont pas mieux après tout que ceux qui ont de pauvres maisons en troncs d'arbre. Toutes les maisons manquent de confort, de ventilation, de lumière et de toutes les autres conditions hygiéniques.

Comme ils ont une scierie pour leur usage, leur commodité et leur bénéfice, il serait opportun d'engager ceux qui n'ont pas de bonnes habitations de se construire des maisons en charpente ou de troncs d'arbre, spacieuses, éclairées et bien aérées, et de leur enseigner à se faire, de bonne heure, en automne, une bonne provision de combustible pour les mauvais temps.

Avec le temps on pourrait leur montrer à nettoyer leurs maisons, à balayer et laver les planchers, les murs et les plafonds, ou à les blanchir convenablement à la chaux. De cette façon ils auraient de l'aise et du confort, sans parler des avantages dont se ressentirait la santé de tous les membres de la famille.

J'ai, etc.,

F. X. GIRARD, M.D

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, ASSA., 27 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon treizième rapport annuel sur mon travail d'inspection des agences et des réserves indiennes des Territoires du Nord-Ouest, du 1er juillet 1897 au 30 septembre 1898.

TRAVAIL À L'ENTREPÔT DE RÉGINA.

Du mois de juillet au mois de décembre 1897, j'ai été occupé à l'entrepôt du département à Régina, à recevoir et distribuer les effets fournis en vertu des contrats de 1897-98, et dans cet intervalle j'ai visité l'école industrielle de Régina, et le 11 octobre je me rendis à Winnipeg, où j'examinai et expédiai une certaine quantité de thé aux différentes agences. Le 18, j'allai à l'école de Saint-Paul, Middle Church, où je fus occupé jusqu'au 31. L'on trouvera dans mon rapport sur les écoles les détails de mon inspection.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.

Le 6 novembre, je revins à Régina, et du 27 novembre au 10 décembre je passai le temps à l'école industrielle de Régina à examiner les livres de cette institution, sauf un voyage que je fis à Fort-Qu'Appelle, du 3 au 8 décembre, pour m'enquérir d'un incendie qui détruisit, avec tout son contenu, la fabrique de feutre en rapport avec l'école industrielle de l'endroit, le 27 novembre au matin.

L'édifice était construit en bois de charpente, sur fondations en pierre, et mesurait 70 x 24 pieds et à 2½ étages. D'après tout ce qu'on a pu voir, l'incendie a été accidentel. Les pertes se sont élevées à $9,358.33 pour le bâtiment, l'outillage et le matériel en voie de fabrication, etc. Tous les détails ont été donnés au commissaire des sauvages.

AGENCE DES BUTTES LA-LIME.

Après avoir terminé mon inspection de l'école industrielle de Régina, et fini la besogne à l'entrepôt du département, je quittai Régina le 14 décembre pour retourner à mon chef-lieu, à Fort-Qu'Appelle, et le 20 je commençai l'inspection de l'agence des Buttes La-Lime.

W. M. Graham en est l'agent, et W. McNabb l'interprète, l'agriculteur et le conducteur d'attelage.

Les bâtiments de l'agence ont été améliorés par la construction de fondations en pierre au-dessous de la maison de l'agent ; on a aussi tapissé et peinturé. On a construit un appentis de 40 x 18 pieds pour remiser tous les instruments aratoires. La majeure partie du travail a été faite par les sauvages. Toute la propriété était en parfait état.

BANDE DE L'OURS-NOIR, N° 84.

La réserve de l'Ours-Noir, n° 84, est la première que j'ai visité. Chaque maison et chaque étable furent examinées, et les bestiaux comptés d'une étable à l'autre. Il s'est construit de nouvelles étables d'une qualité supérieure, ainsi que des maisons neuves ; les maisons étaient confortables et presque toutes avaient des âtres et des lits.

Petwak Shane a bâti deux étables neuves de 33 x 15 pieds chacune, avec couvertures faites de perches et de tourbes posées de la façon du bardeau, ce qui fait un toit

solide et étanche. Les portes sont bonnes. Chaque étable de la réserve a son " corral " à foin, et pour les bestiaux le foin était en meules à la porte des étables, et il y en avait en abondance. La mise du foin en meules à la porte des étables est un avantage lorsque la chose peut se faire, parce qu'elle permet aux sauvages de transporter du bois en hiver, mais à certains endroits il faut mettre le foin en meules dans la prairie même, vu qu'on ne peut le transporter aux étables qu'en hiver, après que les ruisseaux, les marais et les marécages sont gelés, et d'autres fois les sauvages n'ont pas assez de chariots pour le transporter aussi vite qu'il est fauché.

En allant de maison en maison j'ai trouvé les femmes industrieuses en général, elles travaillaient à une chose ou à l'autre. Les maisons étaient propres et les femmes et les enfants bien vêtus ; cependant quelques vieillards avaient de pauvres vêtements.

Pierre Lacri a construit trois étables neuves, ainsi qu'une maison neuve avec une cheminée, et bien meublée ; la maison était propre et nette.

Grand-Ciel a construit une maison en pierre de 24 x 10 pieds.

Ruebin, trois étables neuves.

Le-Sang, une maison neuve.

Jos. Belgarde, deux étables neuves.

John Belgarde, une jolie maison avec chambres dans la mansarde. Sa femme est une ancienne élève de l'école de Qu'Appelle et une ménagère de premier ordre.

Peau-de-Loutre, de Silver-Creek, a une maison et une étable neuves. Cette dernière est à huit places avec plancher en bois.

Lee Kutch a deux grandes étables neuves de 42 x 26 pieds chacune, au centre, une remise aussi de 42 x 26 pieds, avec une grande cour pour les bestiaux et une autre pour le foin, munie de râteliers pour soigner les animaux. Soixante-quinze bestiaux ont passé l'hiver ici. Une maison neuve sera bâtie cet été. Le bétail était en excellent état.

Cette réserve donne des signes de progrès réels et les sauvages étaient satisfaits. Ils n'avaient pas de plaintes à formuler et ils étaient heureux de recevoir ma visite.

BANDE DE LA COUVERTE-ÉTOILÉE, N°83.

Je fis ensuite la visite de la bande de Couverte-Etoilée, n° 83. Le chef a une bonne maison à trois pièces ainsi que trois bonnes étables ; le tout était bien tenu et propre, et le bétail semblait bien soigné.

Pawastin a une maison neuve et une étable. La maison n'avait pas de plancher et elle était malpropre. C'était la seule maison de la réserve qui n'eût pas de plancher. Ici les maisons sont mieux disposées qu'autrefois sur la réserve, ce qui est une amélioration. Le foin était, ici aussi, mis en meules à la porte des étables.

Le chef Couverte-Etoilée était très agréable. Il prend bien soin de ses animaux et le nombre y était.

BANDE D'OKAŃASE, N° 82.

Il s'est construit un certain nombre de maisons et d'étables sur la réserve de cette bande depuis la dernière inspection, et les cours de ferme avaient belle apparence, chacune ayant de trois à quatre grosses meules de foin dans les " corrals ".

Dumont a une maison neuve d'un étage et demi, avec toit en bardeau, une mansarde divisée en chambres, des portes à panneau, et il va y ajouter une cuisine. Il y a une étable de 40 x 16 pieds, haute de plafond. Cet homme a 22 têtes de bétail. Toute la propriété était propre et d'aspect confortable.

Tuck-way-now a une jolie propriété, une bonne maison, des étables et un caveau. Il avait 150 boisseaux de pommes de terre à vendre, en sus de sa provision pour la famille et la semence. Il possède de beaux animaux, de bons chevaux de trait, des porcs et des volailles. Il est économe et industrieux et il a une bonne femme.

Le Pavillon a construit une maison neuve, trois étables et une écurie.

Moostoosokope a une jolie maison avec toit en chaume et des chambres dans la mansarde. Il a aussi une étable neuve de 43 x 22 pieds au toit goudronné. C'est un

homme industrieux qui réussit bien. La mission catholique se trouve sur cette réserve ; elle a été agrandie et améliorée durant l'année.

Pensionnat d'Okanase.—Le pensionnat presbytérien touche à la réserve et il était en bon état. La salle de classe a été agrandie sur sa longueur.

Le coup d'œil de l'agence était joli ; des champs à angles droits, des clôtures droites, les maisons blanches, les étables, les nombreuses meules de foin, les troupeaux de beaux animaux dans chaque cour de ferme, vous donnaient l'impression que ces sauvages prospèrent. Tout l'établissement rivaliserait avec n'importe quelle colonie de blancs et fait honneur à l'administration de M. Graham, l'énergique agent.

BANDE DE PIPIKISIS, N° 81.

Les maisons de la réserve de cette bande sont en général plus petites que celles des autres réserves, mais elles étaient propres et confortables. Il n'y en avait que deux qui n'avaient pas de portes en bois.

Les bestiaux avaient bonne mine. Les sauvages étaient occupés à charroyer du bois au village et à la mission de Qu'Appelle, gagnant de l'argent pour acheter du thé et des provisions de bouche pour les fêtes du nouvel an.

Je fis la vérification des livres et des comptes et pris un inventaire, et je trouvai le tout en bon état. L'on avait construit durant l'année deux grandes cours pour marqner le bétail. Les sauvages, après avoir mis en meules le foin qu'il leur fallait, en ont vendu pour $200 à la mission et ils en auront encore à vendre au printemps. Ils ont acheté avec l'argent du bœuf qu'ils ont vendu neuf harnais doubles, trois chariots neufs, une faucheuse et un râteau, cent fourches à foin et six paires de gros chevaux de trait pour remplacer les bœufs. Tous les ouvrages de forge sont exécutés par un des garçons de l'école industrielle de Qu'Appelle.

La population totale de l'agence est de 288 âmes. Le nombre total des bestiaux est de 500, déduction faite de 36 têtes abattues pour la boucherie et de 27 vendues au commerce d'exportation. Toute l'agence indiquait que les sauvages prospéraient et qu'ils étaient l'objet d'une soigneuse attention. Un détail particulier en faveur de ces sauvages c'est qu'ils ne s'endettent pas. Durant l'année, il s'est construit 15 maisons et 31 étables. La santé des sauvages à ce moment-là était très bonne.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

Je commençai mon inspection ici le 4 janvier 1898, et M. Graham eut la bonté de m'y conduire en voiture, des Buttes La-Lime.

Personnel.—M. Thos. Aspdin est l'agriculteur préposé à la direction de l'agence depuis le mois de juillet 1897. David Kennedy, ancien élève de l'école industrielle de Qu'Appelle, en est l'interprète et le journalier. Comme il est menuisier de son métier, il fait maints ouvrages de menuiserie dans l'agence.

L'ancien agent, M. Grant, quitta au commencement d'avril 1897, pour s'en aller à l'agence d'Hobbema, et, de cette époque à l'arrivée de M. Aspdin en juillet, l'administration fut très indifférente, à ce point qu'il ne se fit guère de semence ; le potager de l'agence, qui était toujours l'un des meilleurs de la région, ne fut pas même cultivé et l'on ne récolta que des mauvaises herbes. Deux sauvages seulement plantèrent des pommes de terre, bien qu'il y en eu beaucoup pour la semence, et M. Aspdin, à son arrivée, dut en jeter une grande quantité dans le tas de fumier. Toutefois, M. Aspdin, après beaucoup de patience et de persévérance, réussit par remettre les choses en bon état et la perspective d'un meilleur résultat dans l'avenir était excellente.

Constructions.—J'examinai toutes les maisons et toutes les étables et, somme toute, elles étaient confortables. J'en ai trouvé 11 qui étaient propres, 12 assez propres et 4 que je mis dans la catégorie des malpropres ; la moitié, environ, avaient des âtres. Les meilleures habitations n'ont pas d'âtre. Les sauvages disent que la cheminée est le poêle du pauvre, et ils se croient trop avancés et ce serait reculer que d'avoir une cheminée. Je leur dis qu'une cheminée ne les empêchait pas d'avoir un poêle ; que c'était le meil-

leur ventilateur qu'ils pussent avoir, et que pour la santé de leur famille ils devraient en avoir une dans chaque maison. Deux maisons étaient absolument trop petites, elles ne mesuraient, l'une que 10 x 12 pieds et l'autre 10 x 10 pieds. M. Aspdin devait les faire démolir et en faire reconstruire de plus grandes. Il y avait des couchettes, dont quelques-unes sorties des manufactures, dans 12 maisons ; 6 autres n'avaient pas de planchers. Le chef Porte-la-Marmite, a une jolie maison de 20 x 40 pieds, couverte en bardeaux et divisée en deux. Son fils en habite une partie et le chef l'autre. Les deux divisions étaient propres et bien meublées. Les étables étaient généralement confortables, mais quelques-unes étaient trop basses de plafond. M. Aspdin devait faire préparer du bois et en faire construire de plus grandes durant l'été. Trois familles étaient logées dans la salle de danse.

Tatouage des visages.—Les anciens se tatouent encore le visage.

Religion.—Le révérend M. McKenzie est le missionnaire presbytérien, et des exercices religieux se font régulièrement le dimanche, et le nombre de sauvages qui suivent les offices sont de 18 à 35. Quatre jeunes gens trop vieux pour aller à des écoles industrielles suivent des leçons durant l'après-midi de semaine et on leur enseigne à lire, à écrire et l'arithmétique ; ils faisaient d'excellents progrès. Mme McKenzie tient une classe pour les femmes et elles piquent des couvre-pieds et font d'autres articles. L'on était à terminer un couvre-pied lors de ma visite. La mission donne une quantité considérable de vêtements pour les femmes, les enfants et les vieillards, y compris les couvre-pieds qu'elles font elles-mêmes. L'on a fait un arbre de Noël et grand nombre de sauvages assistèrent à la fête ; jeunes et vieux eurent un cadeau quelconque. W. Grant, fils du chef, remplissait les fonctions d'interprête pour M. McKenzie. C'est un élève de l'école industrielle de Régina.

Agriculture.—J'ai conseillé à M. Aspdin d'ensemencer autant de terre que possible cette année, et comme il est actif et progressif, j'ai toute confiance que ces sauvages vont bien marcher sous sa direction.

Bestiaux.—Le troupeaux se compose de 102 têtes, distribués entre 21 sauvages de la bande. Quatre-vingts acres ont subi un labour d'été pour la semence de 1898, à part un peu de terre neuve qu'on a fait.

J'ai examiné les livres de l'agence et pris leur inventaire, et le rapport détaillé a été transmis au commissaire à Winnipeg. M. Aspdin a montré qu'il était un fonctionnaire soigneux et capable. Je n'ai pas entendu formuler de plaintes.

Santé.—La santé de la bande était bonne. Le Dr Edwards fait des visites mensuelles, et il y a, à l'agence, un assortiment de médicaments bien étiquetés.

Population.—La population est d'environ 215 âmes.

AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL.

Je commençai l'inspection de l'agence de la Montagne-de-l'Orignal le 13 janvier 1898.

Personnel.—M. H. R. Halpin est agent et agriculteur pour la bande n° 70, et M. Wm. Murison agriculteur pour les n°s 68 et 69. Les deux dernières bandes sont celles que j'inspectai d'abord.

BANDE DU CROUPION-DE-FAISAN, N° 68.

Je trouvai que ces sauvages étaient plus industrieux et qu'ils prenaient mieux soin de leurs bestiaux que jamais auparavant.

Constructions.—Les maisons étaient mieux tenues. Je n'en ai pas trouvée une seule que j'ai pu dire malpropre ; plus de la moitié avaient des planchers.

Récoltes.—Les sauvages ont eu une bonne récolte en 1897, et tous avaient chez eux de trois à quatre sacs de farine, qu'ils avaient fait moudre eux-mêmes ou qu'ils avaient eue en échange de blé. Beaucoup de terre était préparée pour les semences de 1898.

Bestiaux.—Les bestiaux étaient en bon état. De nombreux coupe-feux étaient faits autour des réserves.

BANDE DE LA COUVERTURE-BARRÉE, N° 69.

Les choses dans cette réserve étaient à peu près dans le même état qu'à la réserve de Croupion-de-Faisan.

Il y avait des âtres dans neuf maisons et six avaient des planchers. Les bestiaux étaient en bon état et les étables confortables, avec abondance de foin et de paille de la meilleure qualité ; presque tous les sauvages avaient assez de farine, le produit de leur propre blé.

C'était un plaisir de voir ces deux bandes si confortablement installées et porter tant d'intérêt à leurs bestiaux ; et de voir leurs maisons et leurs étables en bon état. Quatre maisons nouvelles ont été construites et d'autres réparées. L'on peut dire que ces deux bandes n'ont plus besoin de recourir aux rations, ou du moins peu s'en faut.

BANDE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

Constructions.—Les bâtiments de l'agence sont situés sur la réserve de cette bande. Cette bande accuse aussi des progrès sensibles. Sur les vingt maisons que j'ai visitées toutes avaient des planchers, sauf une. Le vieux chef a une belle grande maison et il avait posé un plancher neuf depuis ma dernière visite. Il y a un âtre dans la maison. Le vieux semblait content et satisfait, et heureux d'être à son vieux poste de chef. Il avait hissé son pavillon en notre honneur et il était content de recevoir notre visite.

John a une bonne maison et deux bonnes étables, il demande vingt-cinq cents pour une place d'écurie aux colons qui, en transportant du bois des montagnes, se trouvent dans l'obligation de camper. Ce sauvage trait ses vaches et fait du beurre.

L'Enfant-Seul a une jolie propriété à environ cinq milles au nord, sur les bords du lac de l'Ours-Blanc. Il a de bonnes étables et vingt bestiaux. Il est économe et travaillant, et il réussit bien.

Religion.—La mission de l'Eglise presbytérienne est située sur cette réserve et a été terminée depuis ma dernière visite. Elle est construite en bois de charpente sur le modèle des cotages. M. Dodds est le missionnaire et ses visites font plaisir aux sauvages. Chaque dimanche ont lieu des exercices au cours desquels l'on enseigne les éléments de la religion. Mme Dodds faisait aussi un excellent travaille, enseignant aux femmes à faire des vêtements, à tricoter, à boulanger, etc. Il y a une ère de prospérité et d'abondance dans toute la réserve.

Agriculture.—L'agent devait défoncer cent acres de terre neuve durant l'année.

Bon nombre de coupe-feux ont été faits, et les sauvages ont travaillé près de trois semaines pour protéger la réserve contre les incendies.

Les sauvages doivent très peu ; de fait l'on peut dire qu'ils n'ont pas de dette.

Les bestiaux étaient au nombre de 283 têtes, déduction faite de 32 abattus pour la viande et de 13 qui ont été vendus. Le foin était en abondance et il a dû en rester pour en vendre au printemps ; au delà de mille tonnes étaient mises en meules. Quatre mille perches et poteaux ont été déposés sur place pour faire de la clôture.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Constructions.—Dix maisons et une étable ont été construites dans l'agence durant l'année.

Population.—La population totale des trois bandes est de 200 âmes.

Travail de bureau.—Le travail de bureau était fait avec exactitude et l'inventaire accusait une administration soigneuse, M. Halpin se montrait bon agent, habilement secondé par M. Murison.

AGENCE DE BIRTLE.

Je commençai mon inspection le 24 janvier.

Personnel.—M. J. A. Markle est agent ; M. S. M. Dickenson, commis ; M. A. Sutherland, interprète et conducteur d'attelages, et M. John Taylor, agriculteur à la réserve du Chêne.

BANDE DE WAY-WAY-SI-CAPPO, N° 63.

Constructions.—Ce fut la première bande que j'inspectai et je la trouvai en bon état. Je visitai 27 maisons et je les trouvai toutes en bon état. Toutes avaient des planchers et à peu près toutes des âtres. On y voyait de bons mobiliers, en fait de chaises, de lits, etc. J'examinai plus de 80 écuries et étables et dépendances. Les étables étaient hautes de plafond et propres. Des maisons nouvelles ont été construites ; celle bâtie par Manitou-Wigwam peut servir d'exemple. La maison mesure 18x24 pieds et la cuisine, une aile de 14x14 pieds avec pièce dans la mansarde. La couverture est en bardeaux et les portes et les châssis sont bien finis.

Agriculture.—Les sauvages de cette bande ne cultivent guère le grain, mais tous cultivent les racines ; je leur ai fortement recommandé de préparer de la terre cet été, soit dix acres chacun, et d'avoir de l'avoine, de l'orge et du blé en 1899.

Population.—La population est de 142 âmes.

Occupation.—Ces sauvages vivent à vendre du foin, du bois et des bestiaux, et quelques-uns travaillent pour les colons ; mais ils devraient exploiter des fermes pour leur propre compte. Les colons du voisinage cultivent tous les produits, et les sauvages devraient en faire autant. Huit cent tonnes de foin ont été mises en meules. Leurs recettes durant l'année se sont élevées à $4,240,80.

Il y a un grand nombre de veuves sur cette réserve, et il faut leur aider plus ou moins ; tout de même, l'on peut dire avec raison que cette réserve se suffit à elle-même.

Bestiaux.—J'ai fait le dénombrement des bestiaux en allant d'étable en étable, et il y en avait 161 têtes, toutes en magnifique état.

Les sauvages font leurs propres traîneaux, jougs, manches de fourches, râteliers à foin et d'autres articles.

Observations générales.—Une chose que j'ai remarqué avec plaisir c'est qu'il n'y avait pas de femmes à rien faire. Les unes tricotaient ou cousaient, d'autres faisaient des gâteaux d'avoine, blanchissaient du linge ou nettoyaient les maisons.

Bon nombre d'enfants sont au pensionnat de Birtle, et la visite des parents à l'école et celle des enfants à leurs parents ont eu l'effet de rendre les femmes plus soigneuses dans la voie du ménage. Certaines maisons en fait de propreté et d'ordre seraient certainement les égales de celles d'un grand nombre de blancs, et tous les petits articles, comme les cartes de Noël, servent à orner les murs.

BANDE DE QUEUE-D'OISEAU (SIOUX), N° 57.

Je passai ensuite à cette bande.

Population.—La population est de 74 âmes.

Constructions.—J'ai examiné 19 maisons et 40 étables et je les ai trouvées toutes en bon état, propres et confortables. Chaque maison à son plancher. Le plus souvent l'on voyait des poules, des canards et des oies, ce qui ajoutait à l'espect d'aisance des propriétés, tout en étant une source de revenus, vu que les sauvages vendent des œufs à Birtle. L'on avait construit, durant l'année, des remises nouvelles pour les instruments aratoires.

Agriculture.—En 1897 l'on a ensemencé 402 acres de terre et l'on a récolté 3,127 boisseaux de blé et d'avoine, et 1,069 boisseaux de pommes de terre, de maïs, etc. On a mis 225 tonnes de foin en meule. Les gains de l'année ont été de $4,062.45. Chaque sauvage avait sa semence prête pour le printemps. C'est une bande de sauvages industrieux qui réussissent bien. Comme une tempête de grêle avait presque totalement

détruit leurs récoltes en 1896, on leur a donné un peu d'aide ; on leur a aussi donné un peu de grain de semence pour 1897. Ils ont eu 3,050 livres de farine, 219 livres de "bacon" et 9 livres de thé.

Religion.—Comme l'église construite il y a 20 ans, tombait en ruine, on avait l'intention d'en construire une nouvelle, et je crois comprendre qu'on a érigé depuis ma visite une église en bois de charpente capable de contenir 100 personnes.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont paisibles et animés du désir de travailler. Ils sont industrieux et les femmes de bonnes ménagères.

Bestiaux.—Les bestiaux sont en bon état. Le troupeau compte 62 têtes.

BANDE DE LA RIVIÈRE QUI-ROULE, N° 67.

Je visitai ensuite cette bande.

Population.—La population est de 97 âmes.

Constructions.—J'ai examiné 21 maisons et 45 étables qui, en thèse générale, étaient en bon état. Six maisons nouvelles ont été construites depuis la dernière inspection. J'en prendrai une comme exemple. La maison de Kaka Penece est de 18 x 22 pieds, couverte en bardeau, avec mansarde et portes à panneaux ; le mobilier se compose de chaises, de tables, de fourneaux de cuisine et de poêles, de couchettes, etc.

Occupation.—Ces sauvages cultivent peu. Ils avaient en culture 5 acres d'avoine et 2 de pommes de terre ; ils ont récolté 80 boisseaux d'avoine et 13 boisseaux de pommes de terre. J'ai conseillé aux sauvages de faire plus de culture et d'élevage, et quelques-uns ont promis de faire de la terre neuve cet été. M. Wright, missionnaire presbytérien, était prêt à faire tout son possible pour les aider à faire plus de culture. Ils ont gagné $5,069.25 durant l'année, à faire la chasse, tuer des loups pour la prime, vendre du bois et des bestiaux, tanner des peaux et travailler chez les colons. C'est une réserve magnifique pour le bois et le foin. Ils ont mis 395 tonnes de foin en meules.

Bestiaux.—Le troupeau se composait de 57 têtes, y compris les animaux de propriété particulière.

Religion.—Les bâtiments de la mission étaient en bon état, et M. Wright faisait une excellente besogne chez les sauvages. Ils le regardent comme un ami et ils viennent lui demander conseil dans leurs petites difficultés.

Les sauvages étaient agréables et heureux de recevoir ma visite.

Santé.—Il y a eu 3 naissances et 21 décès durant l'année, une grave épidémie de grippe, l'hiver précédent, étant la cause de tant de maladie. A l'époque de l'inspection il n'y avait pas de maladie.

Ressources.—La quantité de bois de cette réserve sera toujours une source de profit pour ces sauvages, et à l'aide du foin en abondance pour un plus grand nombre de bestiaux et à la culture de la terre dans des proportions raisonnables, ils devraient pouvoir vivre à l'aisance sans faire de chasse. Aujourd'hui, ils se suffisent à eux-mêmes ; tous les secours que la bande entière a reçus durant l'année se sont résumés à 524 livres de farine et 21 livres de "bacon".

BANDE DE LA MONTAGNE DU DAUPHIN OU DE KI-SI-KOU-WENIN, N° 61.

Je me rendis ensuite chez cette bande.

Population.—La population est de 109 âmes.

Constructions.—Comme d'habitude, j'ai trouvé cette réserve en bon état. Je visitai et examinai 13 maisons et 30 étables, toutes en excellent état. Les maisons étaient très propres et très confortables.

Culture.—La bande a ensemencé en tout 80 acres de terre, et elle a récolté 1,415 boisseaux d'avoine et 400 boisseaux de pommes de terre, et mis en meules 418 tonnes de foin.

Bestiaux.—Le troupeau, y compris les animaux de propriété particulière, comptait 450 têtes. Les gains de l'année se sont élevés à $4,017.90. Durant l'année, on a donné

en secours 400 livres de farine, 20 livres de bacon et ½ livre de thé. Lors de l'inspection, la santé de ces sauvages était bonne.

Education et religion—L'Eglise presbytérienne avait construit, durant l'année, une nouvelle école et une nouvelle mission au prix de $1,000. Le bâtiment est en bois de charpente, modèle de cottage, sur fondations en pierre, ayant au rez-de-chaussée trois pièces—une cuisine, un passage et un garde-manger—et à l'étage supérieur, deux chambres à coucher. La maison est joliment peinturée et érigée sur le plateau ; la vue de la vallée et des habitations des sauvages est très jolie.

M. McPherson, qui est le missionnaire en même temps qu'instituteur de l'école, fait un excellent travail. L'église est bien remplie le dimanche, et les sauvages se réunissent deux fois par semaine pour la prière à différents endroits de la réserve, et ces réunions sont bien suivies.

Observations générales.—La somme totale reçue de la fromagerie s'est élevée à $220.85, et les veaux n'ont pas souffert.

A tout prendre, cette bande est, à mon avis, une des plus avancées et des plus intelligentes, et les maisons comme la tenue du ménage laisseraient bien des blancs en arrière.

BANDE DU LAC DU CHÊNE (SIOUX), N° 59.

J'arrivai ensuite à cette réserve.

Constructions.—J'examinai 11 maisons et 16 étables et remarquai une amélioration sur l'année précédente.

Agriculture.—La bande a cultivé 122 acres de terre et a récolté 704 boisseaux de blé et 53 boisseaux de pommes de terre et de maïs. Les gains de l'année se sont élevés à $1,034.40, et tout le secours qu'ils ont eu de l'agent s'est résumé à 30 livres de farine.

Trois jeunes gens, des commerçants, avaient défoncé 40 acres de terre pour les cultiver cette année, et l'agent devait tenter de leur donner chacun une ou deux génisses pour leur début et les encourager.

La bande n'a pas gardé de grain de semence et il lui faudra vendre des poneys pour acheter ce qu'il lui en faut. On ne pourrait dire que ces sauvages sont à l'aise, de fait, quelques-uns sont très pauvres ; comme l'ouvrage est rare, ils n'ont pas eu l'occasion de gagner un sou. L'agent, pour les aider, a commandé mille poteaux pour faire une clôture neuve, et pour chaque homme qui fournira cent poteaux il recevra 50 livres de farine et 5 livres de bacon, de sorte que dix familles profiteront de l'arrangement.

Bestiaux.—La bande avait 11 bestiaux, y compris quatre bœufs de travail.

Religion.—L'on avait amélioré le bâtiment de la mission (presbytérienne) en doublant le plafond en bois blanchi et en entourant l'escalier extérieur qui communique à l'étage supérieur.

Le révérend John Thunder habite le haut de l'édifice et le bas sert d'église. Mlle Thunder enseigne aux femmes à tricoter et à coudre, et le coton qu'on leur a donné l'année dernière a été apprécié et très utile, les femmes étant particulièrement fières de me faire voir ce qu'elles avaient fait. Lors de ma visite, l'année dernière, je leur dis que si, à mon prochain voyage, je constatais qu'elles avaient tenu leurs maisons plus proprement je leur donnerais du thé. En conséquence je leur ai envoyé quatre livres de thé de Virden. Un peu d'aide fait beaucoup de bien chez ces peuplades. Les habitants du voisinage, à Pipestone, ont été, m'a-t-on dit, très charitables, surtout pour les viellards et les indigents durant l'hiver.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE (SIOUX), N° 58.

Cette bande est la dernière que je visitai. M. John Taylor, agriculteur, est le préposé à la direction.

Population.—La population est de 283 âmes.

Constructions —L'on avait construit, durant l'année, un nouveau hangar à grain de 46 x 18 pieds, en bois de charpente sur fondations en pierre, recouvert en bardeaux

et divisé en douze compartiments ou coffres, pouvant contenir 250 boisseaux de grain. Il y avait du blé en réserve pour la prochaine semence. En compagnie de l'agent et de l'agriculteur j'examinai 53 maisons et 100 étables, et à l'exception d'une seule je trouvai toutes les maisons propres et bien tenues ; les étables étaient hautes et spacieuses. Il s'était construit durant l'année quatre maisons en bois de charpente, six maisons en troncs d'arbres et douze étables. Le chef, qui est toujours prêt à accomplir les vœux du département, avait promis, l'année dernière, de construire une remise pour les instrument aratoires. Il a tenu parole et a bâti une des meilleures remises que j'aie vues. Les colons des environs feraient bien d'en prendre le modèle et de ne pas laisser leur coûteux outillage se détériorer dans la neige et au mauvais temps. Sept autres sauvages avaient suivi l'exemple du chef et bâti de bonnes remises durant l'année.

Cultures.—Les sauvages ont cultivé 1,186 acres de terre et récolté 7,631 boisseaux de blé, 572 boisseaux d'avoine, 1,386 boisseaux de pommes de terre, 232 de maïs et 249 boisseaux de légumes. ils ont mis en meules 464 tonnes de tonnes de foin, défoncé 115 acres de terre neuve, fait subir un labour d'été à 200 acres, et un labour d'automne à 125 acres. Les sauvages diminuent leur dette et soldent ce qu'ils achètent.

Gains.—Les gains de la bande se sont élevés à $4,841.76. Les sauvages se suffisent complètement, les seuls secours qu'ils ont reçus se résument à 25 livres de farine, 10 livres de bacon et un quarteron de thé. La réserve était dans un état prospère et les sauvages sont de bons travailleurs. Je les ai trouvés très agréables. M. Taylor réussissait très bien et ne perdait aucune occasion d'aider ses sauvages à se tirer d'affaires.

Bestiaux.—Les bestiaux étaient en assez bon état ; le troupeau compte 106 têtes, faible troupeau pour la population de la bande, mais le foin est rare et de médiocre qualité ; n'était-ce la paille, le bétail serait mal pris. Les 106 animaux sont distribués entre vingt-six sauvages de la bande.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Travail de bureau.—La besogne du bureau était tenue à jour, et M. Dickenson est zélé et exact dans ses affaires.

M. Markle, l'agent, continue de remplir ses fonctions avec une habileté marquée, et c'est surprenant comme il est au fait de tous les détails de son immense agence ; il connaît les habitudes et le caractère particulier de chaque homme, femme et enfant, de sorte qu'il sait ce qu'il faut faire dans chaque cas.

Tempérance.—L'habitude qu'avaient les sauvages de se procurer des spiritueux semble décroître, dans tous les cas il n'y a pas eu autant de poursuites que par le passé. L'agent est constamment sur le qui-vive sur ce point, et un sauvage m'a dit que l'agent en vieillissant devenait plus intraitable sur la question de l'ivrognerie, et qu'il pouvait sentir le whisky à un mille de distance.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.

Je commençai l'inspection de cette agence le 18 mars 1898.

Personnel.—M. W. E. Jones est l'agent ; M. A. Caldwell, le conducteur d'attelages et l'interprète (un gradué de Régina) ; David Porter, le journalier.

Bâtiment de l'agence.—Les bâtiments de l'agence étaient en bon état.

BANDE DE CÔTÉ, N° 64.

Ce fut la première que j'inspectai.

Population.—La population est de 261 âmes.

Constructions.—J'examinai 36 maisons et 77 étables. Je trouvai, sans exception, toutes les maisons bien tenues et au-dessus de la moyenne des maisons de sauvages en

fait de confort ; toutes avaient des planchers ; il y avait des maisons neuves. Les étables étaient aussi en bon état ; il y en avait de très grandes très bien bâties, mais les moyens de logement n'avaient pas augmenté en proportion du troupeau, et, en conséquence, des animaux étaient sans abri.

Animaux.—J'ai fait le dénombrement des animaux en allant d'étable en étable, et j'ai compté 446 bestiaux, 69 moutons et 110 chevaux. Le foin commençait à se faire rare, l'on en donnait moins que d'habitude au bétail ; l'on avait fait suffisamment de foin sur cette réserve, mais un incendie de prairie en ayant consumé 140 tonnes sur la réserve de Kisikouse, la bande de Côté dut se porter à son secours et lui prêter de l'aide. La réserve de La-Clef fut aussi à court de foin et on dut envoyer un certain nombre de bestiaux à la réserve de Côté pour les nourrir. Si l'hiver eût duré beaucoup plus longtemps, les conséquences auraient pu être désastreuses. La neige, heureusement, partit tout d'un coup, et les animaux purent avoir un peu de nourriture ; je comprends qu'il y a eu très peu de pertes, si tant est qu'il y en eût, mais c'est une leçon pour l'avenir, et l'on ne devra plus courir de tels risques en ne faisant une quantité suffisante de fourrage. Certains colons se sont trouvés plus mal pris que les sauvages, ne pouvant acheter une botte de foin ni pour or ni pour argent, et on dut faire venir du fourrage haché d'Yorkton pour empêcher les animaux de mourir. Quelques sauvages de la bande de La-Clef ont sussi fait venir du fourrage haché.

Cultures.—Il y eu 65 acres en culture, et l'on a dit que le rendement avait été comme suit : 90 boisseaux d'avoine ; 130 boisseaux d'orge ; 384 boisseaux de pommes de terre ; et, d'après le rapport, l'on a mis 1,480 tonnes de foin en meules ; l'on a défoncé 20 acres de terre neuve.

Observations générales.—Albert Joueur-de-Violon, gradué de l'école de Régina, s'était construit une maison de 16 x 20 avec couverture en bardeau, et il se préparait à cultiver. J'ai demandé aux sauvages de cultiver plus de terre et leur ai dit que j'aimerais à voir des meules de paille autour de leurs étables. La fille du chef était revenue de l'école de Régina et faisait voir qu'elle était bonne ménagère, vu que je n'ai jamais vu la maison aussi propre et aussi bien tenue. W. Favel avait aussi bâti une maison, et sa fille, de l'école de Régina, la tenait en bon état.

Les sauvages était agréables et satisfaits.

BANDE DE KI-SI-KOU-SE, N° 66.

Je me rendis ensuite chez cette bande. La population est de 155 âmes. J'examinai 19 maisons et 36 étables. Je comptai les animaux à chaque étable ; il y avait 228 bestiaux, 24 moutons et 51 chevaux. L'on a dit avoir mis en meules 860 tonnes de foin, dont 140 tonnes ont été détruites par un incendie de prairie. Il y avait environ 40 acres de terre en culture, dont le rendement a été, en avoine, 225 boisseaux ; en orge, 55 boisseaux, et en pommes de terre, 103 boisseaux. Les maisons étaient confortables, mais quelques-unes un peu petites. Il y avait de très bonnes étables et de belles terres.

BANDE DE LA-CLEF, N° 65.

Population.—La population est de 227 âmes, y compris les sauvages du Lac du Cygne.

Constructions.—J'examinai 9 maisons et 16 étables. L'on trouve sur cette réserve ce qu'il y a de mieux en fait de maison, et, aussi ce qu'il y a de plus pauvre.

Animaux.—J'ai compté les bestiaux et il y en avait 212 ; plus 9 moutons et 25 chevaux. Le nombre total des bestiaux de l'agence était de 897 têtes distribuées entre 87 sauvages. En outre, 102 moutons, 158 volailles, 220 chevaux, y compris les animaux de l'habitation de l'agence. On a abattu 47 têtes de bétail pour la boucherie et l'on en a vendu 112. Les gros animaux ont été vendus à raison de $3\frac{1}{4}$ cents la livre, sur pied, et de $2\frac{1}{2}$ cents pour les plus petits. Les jeunes animaux n'avaient pas encore été marqués.

Les recettes des trois bandes, provenant des fourrures vendues, du roulage, etc., se sont, dit-on, élevées, du 31 janvier 1897 au 31 mars 1898, à $5,076.70, et de la vente du bétail, à $5,403.57.

J'ai fait la vérification des livres et des comptes et pris un inventaire de tous les biens de l'Etat, et j'en ai transmis des rapports détaillés au commissaire à Winnipeg.

Il y avait beaucoup de maladie chez les enfants des trois réserves, et le docteur Cash donnait ses soins aux malades.

L'agent veillait constamment aux soins de ses sauvages. Je n'ai pas entendu formuler de plaintes. La quantité ordinaire de farine, de bacon et de bœuf se distribuait. La farine et le bacon était de qualité voulue.

La bande de La-Clef cultivait 22 acres de terre et avait récolté 90 boisseaux de grain et 122 boisseaux de pommes de terre, et mis en meule 700 tonnes de foin.

Je revins alors à Yorkton et me rendis à Touchwood en voiture, parcourant environ 150 milles à travers la prairie. J'inspectai, en route, la réserve du Lac de la Pêche. Chas. Favel, l'agriculteur, avait été installé ici durant l'année, et l'on avait construit une ferme nouvelle de 19 x 16 pieds, avec toit en bardeau. Les maisons des sauvages, au nombre de six, étaient de misérables huttes, pauvres et malpropres, inhabitées dans le temps, les sauvages étant partis pour la chasse. Je dis à l'agriculteur de toutes les brûler au printemps,et de préparer du bois pour en construire de nouvelles.

Il y avait six bestiaux et guère assez de foin, mais je me suis arrangé avec M. Milligan pour qu'il fournisse du foin si besoin il y a ; l'on ne devrait pour aucune considération laisser les animaux mourir de faim. L'on avait défoncé cinq acres de terre neuve pour en faire des potagers.

SAUVAGES DU LAC AUX NOIX OU BANDE DE PLUME-JAUNE.

Ces sauvages comprennent les réserves n°s 88 et 89, et la population est de 351 âmes, dont 68 hommes, 89 femmes, 97 garçons et 97 filles. Dans les garçons et les filles l'on comprend tous ceux qui ne sont pas mariés, et bon nombre d'entre eux sont des hommes faits et des femmes faites. La majeure partie ne se montre qu'au paiement des annuités, ils vivent entièrement de chasse. Une mission a été fondée il y a un mois ; elle était fermée lors de ma visite. A l'époque des annuités il y a jusqu'à soixante huttes dans un seul camp, et cinq ou six installations de traite, le tout ayant l'apparence d'un village fiorissant très pittoresque à voir, éclairé la nuit à travers les arbres. J'ai entendu dire, mais je n'ai pu en avoir la preuve catégorique, que les sauvages durant ces réunions jouent beaucoup à des jeux de hasard entre eux et avec les colons métis, et même avec les traiteurs. Un traiteur qui volerait un sauvage de cette façon ne devrait pas avoir de permis, et j'ai dit à M. Favel d'exercer une grande surveillance dans ces circonstances. La police avait l'habitude d'avoir une patrouille ici, mais on l'a fait cesser.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

Je me rendis en voiture à l'agence du Tondre, distance de 50 milles, et j'y commençai mon inspection le 12 avril 1898.

Personnel —M. Swinford est l'agent, et M. H. A. Caruthers le commis et l'agriculteur de la réserve de Gordon ; J. Brass, conducteur d'attelage et l'interprète ; Edmund Stanley, l'agriculteur des réserves du Pauvre-Homme et de l'Etoile-du-Jour ; P. J. Hamilton, agriculteur de la réserve de Muscowequan ; Chas. Favel, l'agriculteur du Lac de la Pêche.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état. La maison, le bureau et l'étable de l'agence avaient été boisés en saule et crépis, et l'on avait construit des fondations en pierre à la maison et au bureau.

BANDE DU PAUVRE-HOMME, N° 58.

Cette bande fut la première que j'inspectai.

La population est de 95 âmes. L'agriculteur, M. Stanley, avait construit une nouvelle étable et renouvelé la couverture de la remise des instruments aratoires. Tous les bâtiments de la ferme étaient en bon état et la propriété avait bonne apparence. Je visitai 20 maisons et 35 étables, et je les trouvai toutes en bon état ; les maisons étaient

particulièrement propres, et les étables grandes et suffisamment spacieuses pour le bétail, les moyens de logement ayant augmenté en proportion de l'accroissement du troupeau. Le chef a construit deux nouvelles étables, un hangar à grain, et il avait préparé un morceau de terre pour un nouveau potager; il est occupé à le clôturer et il avait répandu du fumier sur les champs. Les bestiaux avaient bonne mine et le troupeau comptait 143 têtes ; le foin était en abondance. Les sauvages étaient à se préparer aux semailles. Ces sauvages ont de l'antipathie pour les couchettes, et en conséquence ils couchent à terre. Un certain nombre qui s'étaient décidés à avoir des couchettes les ont abandonnées, et on pouvait voir ces meubles traîner au dehors.

J'ai fait la vérification des livres de la ferme et pris un inventaire des effets. M. Stanley apporte du soin et de l'exactitude à son travail, et il se tirait bien d'affaire avec ces sauvages. Ses manières calmes et courtoises lui donnent un empire absolu sur eux.

En 1897 il a été cultivé 67 acres qui ont rapporté 1,445 boisseaux de blé et d'avoine et 400 boisseaux de pommes de terre ; 462 tonnes de foin ont été mises en meules ; 12 âcres de terre neuve ont été défoncées et 8 acres ont subi un labour d'été ; 7 maisons neuves et 11 étables ont été bâties ; 2,000 troncs d'arbres et perches ont été sortis du bois durant l'hiver pour servir à des réparations, à la construction de clôtures, etc. La bande avait 9 moutons, et des volailles pouvaient se voir dans bon nombre de cours de ferme. Des coupe-feux existaient à divers endroits pour protéger la réserve, et il y avait un air de prospérité partout.

La santé de la bande était bonne, je n'ai vu que deux cas de maladie.

BANDE DE GORDON, N° 86.

Cette bande est sous la direction de M. Carruthers.

La population est de 153 âmes. J'ai visité 20 maisons et 40 étables, et sauf une, toutes les maisons étaient propres et bien meublées ; presque toutes avaient des couchettes. Les étables étaient bonnes et spacieuses et il y avait du foin en abondance pour le troupeau nombreux, qui comptait 265 têtes. Deux étables neuves avaient été construites, tandis que d'autres avaient été agrandies et haussées du toit.

En 1897 l'on a cultivé 110 acres de terre et récolté 2,444 boisseaux de blé et d'avoine ; 755 boisseaux de racines ; on a mis en meule 873 tonnes de foin, défoncé 6 acres de terre neuve, et il y avait sur place des troncs d'arbres et des perches pour faire des réparations, etc.

M. Carruthers a fait voir qu'il est aussi bien sur une ferme qu'à la besogne du bureau ; les sauvages lui obéissent bien.

Cette réserve peut rivaliser avec n'importe quel établissement de blancs en fait de bonnes maisons, d'étables, de bestiaux et de champs ; les sauvages sont, en général, industrieux.

BANDE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

Je visitai ensuite cette bande, qui est sous la direction de M. Stanley.

La population est de 77 âmes. J'inspectai 13 maisons et 29 étables. Les maisons étaient propres, la plupart couvertes en chaume.

Lorsque le printemps menaça d'être long, ces sauvages fabriquèrent six chasse-neige pour servir, en cas de nécessité, à enlever la neige des prairies afin de pouvoir nourrir le bétail, mais heureusement que le soleil et les vents du midi se chargèrent d'enlever la neige avec plus d'efficacité. Toutefois le fait que les sauvages s'étaient munis de ces chasse-neige prouve l'intérêt qu'ils portent à leurs bestiaux.

Des coupe-feux existaient à plusieurs endroits de la réserve.

Cette bande avait environ 30 acres de terre en culture et elle a récolté 260 boisseaux de grain et 461 boisseaux de pommes de terre.

Le troupeau comptait 201 têtes. Deux maisons neuves et deux cuisines ainsi que neuf étables nouvelles ont été bâties. Trois mille troncs d'arbre et perches ont été transportés sur place pour des réparations et de la clôture. Quatre cent soixante-deux tonnes de foin ont été mises en meules.

Ces sauvages étaient d'humeur agréable et ils n'avaient pas de plaintes à formuler. Ce sont de bons travailleurs, toujours prêts et disposés à gagner de l'argent lorsque l'occasion s'en présente, tel que faire du roulage ou construire des clôtures pour les colons, etc.

BANDE DE MUSCOWEQUAN, N° 85.

Personnel.—P. J. Hamilton, l'agriculteur, est préposé à la direction de cette agence depuis septembre 1897.

La population est de 149 âmes.

J'ai visité 12 maisons et 25 étables que j'ai trouvées en assez bon état. Bon nombre de sauvages étaient à déménager dans leurs huttes, de sorte que j'ai vu leurs maisons dans un état désavantageux, mais règle générale les maisons de cette réserve son inférieures à celles des autres réserves. Les étables étaient commodément disposées et il y avait toute la place voulue pour les bestiaux. Le troupeau comptait 127 têtes de bétail en superbe état, plusieurs animaux étaient propres à la boucherie. Il y avait abondance de foin, et le bétail a traversé l'hiver sans aucune perte. Aucun accident n'est arrivé depuis l'inspection de 1897.

L'habitation à la ferme est vieille, et l'on avait mis sur place le bois nécessaire pour en construire une neuve. La maison était propre, toutefois, et était aussi confortable qu'on avait pu la rendre. Les sauvages étaient occupés à travailler à leurs potagers et à leurs champs.

M. Hamilton avait bien débuté ; il était énergique et pratique ; et comme il connaît parfaitement bien l'élevage du bétail et la culture de la terre, son travail dans cette réserve sera tout probablement couronné de succès.

Des sauvages ont cultivé, en 1897, 60 acres de terre et récolté 384 boisseaux de grain et 177 boisseaux de pommes de terre et de navets. Ils ont mis en meule 332 tonnes de foin, défoncé 8 acres de terre neuve et donné un labour d'été à 15 acres de terre. Trois maisons neuves et deux étables neuves ont été bâties et 105 billots et 1,400 perches mis sur place. L'on a aussi construit une vaste cour pour marquer les animaux.

Les sauvages étaient d'humeur très aimable et semblaient satisfaits. Ils n'ont pas fait de plaintes.

J'ai fait l'inventaire ordinaire des effets entre les mains de l'agriculteur. J'ai examiné les livres et balancé les comptes du bétail.

Le nombre total des bestiaux dans l'agence était de 790 têtes ; de chevaux, 266 ; de moutons, 9 ; et de volailles, 84.

M. Carruthers veillait a la fois au travail du bureau et au service de l'entrepôt, et l'examen des livres et l'inventaire ont fait voir que M. Carruthers est soigneux et méthodique dans son travail.

Le nouvel agent, M. Swinford, réussissait bien, et il était très estimé des sauvages et des colons.

Je terminai mon inspection le 23 août, et M. Swinford ayant eu la permission d'aller à Winnipeg, je reçus instruction de prendre la direction de l'agence jusqu'à son retour. Je restai donc là jusqu'au 21 mai, jour où je partis pour Fort-Qu'Appelle, et M. Swinford s'en retourna par la voiture de l'agence qui m'avait amené. Avant mon départ toutes les semailles étaient faites, et les sauvages étaient occupés à redresser les clôtures et quelques-uns à agrandir leurs maisons en haussant la couverture et en faisant des chambres dans la mansarde.

Lorsque j'arrivai au fort j'y trouvai des instructions qui m'ordonnaient de me rendre à Régina et d'expédier à Winnipeg le matériel de magasin. Le 30 mai je partis pour Winnipeg, où j'organisai l'entrepôt, et comme les épiceries fournies en vertu du contrat de 1898-99 avaient été délivrées quelques jours après le 1er juin, j'en fis l'examen et je les expédiai aux diverses agences. Je visitai aussi l'école Saint-Paul, où je réglai une petite affaire, et le 15 je partis pour Edmonton, où j'arrivai le 17 juin. Je fis une enquête au sujet de deux questions spéciales et je fis rapport du résultat au commissaire des sauvages. Par la grave maladie de M. DeCazes, agent des sauvages, l'on me dit de prêter main-forte au commis, M. Lake, et le 4 juillet je commençai mon inspection régulière de l'agence d'Edmonton.

AGENCE D'EDMONTON.

Personnel.—Thos. DeCazes était l'agent ; E. E. Lake, commis ; Henry Blanc, interprête et conducteur d'attelage ; S. Larue, meunier et préposé à la porcherie ; A. Guil-

bault, agriculteur de la réserve d'Alexandre et de la réserve de Joseph ; Thos. McGee, agriculteur de la réserve du Lac au Marsouin.

M. de Cazes mourut le 10 juillet et fut enterré à Saint-Albert le 12 ; bon nombre de colons et d'amis d'Edmonton et bon nombre de sauvages assistaient aux funérailles. M. de Cazes était malade depuis neuf mois.

Moulin à vent.—Un moulin à vent avait été érigé depuis ma visite ici en 1895. Il est construit à environ un huitième de mille de l'habitation de l'agence sur une élévation, afin de prendre tous les vents. C'est une construction solide.

La porcherie, située dans un grand ravin près du moulin, se compose de plusieurs pavillons faits de troncs d'arbres. Toute l'installation à bonne apparence.

Il y a un champ d'environ vingt acres qui relie les pavillons au lac, et les porcs sont maîtres dans ce champ. Il y avait 100 porcs, jeunes et vieux, et tous paraissaient en bon état.

BANDE D'ÉNOCH, N° 135.

Cette bande sous la direction de l'agent est la première que j'inspectai. Les sauvages étaient tous dans des huttes. Il s'était bâti de bonnes maisons et de bonnes étables depuis ma dernière visite. Les bestiaux ont été réunis dans le "corral" et comptés, et il y en avait 174. J'ai compté aussi 36 moutons, 17 porcs, 45 chevaux et 42 volailles.

Ils ont ensemencé cette année 108 acres de terre et les grains et racines avaient très bonne mine.

Dix-sept de la bande avaient défoncé environ 80 acres de terre neuve, afin d'avoir assez de blé pour avoir leur propre farine et ne pas compter sur le poste des rations. Les champs avaient en moyenne 4½ acres chacun. C'était en sus de la terre en culture cette année.

La population de cette bande est de 184 âmes.

Le paiement des annuités commencèrent le 14 juillet et durèrent neuf jours.

BANDE DU LAC AU MARSOUIN, N° 133A.

La population est de 115 âmes.

Cette bande était sous la direction de M. Thos. McGee depuis le 1er mai dernier.

La réserve est excellente, le sol est des meilleurs, le bois et le foin en abondance, et le lac rempli de poisson.

Les sauvages avaient ensemencé 36 acres, mais la perspective était médiocre dans le temps, sauf quant aux pommes de terre. Les champs et les potagers accusaient de l'incurie et une culture mal faite, sans qu'il y ait de la faute de M. McGee, qui est arrivé tard pour prendre la direction de l'agence. L'on espère qu'avec un agriculteur résidant une autre année donnera de meilleurs résultats ; déjà l'on avait défoncé environ 40 acres de terre neuve.

Les bestiaux étaient en bon état. Il ne pourrait guère en être autrement, vu les beaux pâturages et l'excellente eau fraîche que l'on trouve partout. Les bestiaux étaient au nombre de 78. Il y a aussi 30 chevaux sur la réserve. Le chef Paul s'était construit un bon "corral".

L'agriculteur habitait la maison de l'instituteur, et celui-ci habitait la mission du révérend M. Bennett, étant à la fois missionnaire et instituteur.

Les sauvages étaient tous présents au paiement des annuités. La Compagnie de la Baie-d'Hudson et un marchand de Saint-Albert avaient sous de grandes tentes un bon assortiment de marchandises de nouveautés, de farine, etc., et d'après ce que j'ai remarqué les sauvages recevaient valable considération pour leur argent, et dépensaient très peu en breloques et autres colifichets inutiles. Autre bon détail, les sauvages ont soldé toutes leurs dettes et peuvent commencer une autre année à neuf. Les sauvages sont d'une humeur très aimable, et s'ils sont bien administrés ils devront bientôt se suffire à eux-mêmes.

BANDE DE JOSEPH, N° 133.

Cette bande est sous la direction de M. Guilbault, de la réserve d'Alexandre. La population est de 137 âmes.

Ces sauvages font la chasse et ils cultivent un peu de grain, de foin et de racines. Ils sont à l'aise et bien vêtus. Ils ont 30 têtes de bétail et 35 chevaux. Ils sont indépendants du poste des rations, sauf qnelque vieilles veuves qui viennent y chercher du secours.

BANDE D'ALEXANDRE, N° 134, OU FERME 17.

A Guilbault est à la tête de cette bande. La population est de 187 âmes.

Vu le changement dans le personnel des agriculteurs depuis le départ de M. O'Donnell, la réserve n'a pas fait le progrès qu'elle aurait dû faire, étant donné l'aide qu'elle a eue. Ces sauvages sont arriérés en fait d'agriculture. Ils ont cultivé 80 acres cette année. On a fait comprendre au chef qu'il fallait préparer 200 acres pour le blé seul l'année prochaine, et avant mon départ j'ai vu qu'il en avait été fait 40 acres, et les travaux se continuaient. L'on était aussi à labourer des anciens champs restés sans culture.

Les bâtiments de la ferme étaient en bon état, et l'inventaire a fait voir que les biens confiés à la garde de l'agriculteur avaient été l'objet de bons soins. Les ponts et les clôtures ont été réparés. Le troupeau se composait de 120 bestiaux, 45 moutons, 12 porcs, 50 chevaux et 25 volailles.

BANDE DE MITCHEL, N° 132.

La population se compose de 82 âmes. L'on peut dire que cette bande est la première de l'agence en fait de maisons et d'étables commodes, de beaux champs, et par l'esprit d'entreprise des sauvages l'on peut les classer au nombre des sauvages qui se suffisent à eux-mêmes, attendu qu'on ne leur a donné un peu d'aide qu'aux semailles et à la fenaison. Ils ont cultivé cette année 115 acres, et les champs avaient bonne mine. Le bétail était en magnifique état ; le troupeau se composait de 93 bestiaux, 19 moutons, 55 porcs, 25 chevaux ; il y avait aussi 100 volailles, tels que poules, dindons et canards. Dix-neuf acres de terre avait subi un labour d'été dans le temps, et il se faisait un peu de terre neuve. Comme preuve de ce qu'un peu d'esprit d'entreprise et de persévérance peut faire, je citerai l'exemple de Louis Calihoo, jeune homme qui débuta avec rien ou à peu près il y a quelques années, depuis que je suis inspecteur, et aujourd'hui il a une bonne maison d'un étage et demi recouverte en bardeaux avec cuisine annexée, et chambres dans la mansarde, et meublée avec confort ; une grande écurie et une étable, deux remises pour les instruments aratoires, un hangar à grain, et il était à en bâtir un plus grand ; une laiterie, un poulailler, une porcherie, un magasin, trois harnais doubles, une vanneuse, une lieuse, une faucheuse et un râteau, deux chariots à deux chevaux et un boghei, deux trains de traîneaux, brancards, une herse en fer, deux charrues, une semeuse, le tout à lui en propre. Il a recolté 1,042 boisseaux de grain l'année dernière. Il a 36 bestiaux, 7 gros chevaux de trait, 15 moutons, 19 porcs, 36 dindons et 32 poules et canards. Il fait du beurre. Il y a près de la maison une excellente source qui ne manque jamais hiver et été, véritable bienfait pour le bétail. Le fils de Calihoo, ancien élève de l'école de la Rivière-Haute, bien qu'il ne soit qu'un petit garçon, est d'une grande utilité pour son père, et fait presque tous les labours et l'ouvrage des étables. Le petit homme tient un livre dans lequel il inscrit le nombre des bestiaux et la description de chacun, le nombre de volailles, dindons, etc., le nombre de boisseaux de grain semés et de pommes de terre plantés, et la récolte de l'année précédente ; de fait, un véritable livre de ferme. Outre les profits provenant de la ferme et des bestiaux, Calihoo fait beaucoup de roulage pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'Athabasca-Landing et à d'autres endroits.

D'autres sauvages de cette réserve sont également prospères, y compris le vieux chef même. Partout dans la réserve il y avait un air de propreté, et les sauvages étaient gais et satisfaits.

La santé des sauvages était, dans le temps, assez bonne.

Comme les sauvages de la réserve d'Alexandre étaient exposés à avoir des spiritueux des gens en route pour le Klondyke, le chemin traversant la réserve, un constable a été installé sur la réserve, et sa présence a eu l'effet voulu en empêchant le public de donner des boissons enivrantes aux sauvages.

M. Lake s'est occupé du bureau et de l'entrepôt, et tout était dans un état parfait. J'ai examiné tous les livres et fait un inventaire de tous les biens de l'Etat, et j'ai envoyé des rapports et des états détaillés au commissaire à Winnipeg.

AGENCE D'HOBBEMA.

Je me rendis alors à l'agence d'Hobbema et j'y commençais mon inspection le 4 août 1898.

Personnel.—W. S. Grant est l'agent ; C. J. Johnson, le commis ; Donald Witford, l'interprète ; E. Moore, l'agriculteur des réserves de Peau-d'Hermine et Louis Bull ; Gilbert Whitford, l'agriculteur de la bande du Montana, ancienne réserve de Queue-Ecourtée.

L'on a fait plusieurs améliorations à l'agence, qui était dans un meilleur état que je ne l'ai jamais vue lors de mes visites antérieures.

L'on a doublé le moulin à farine avec les planches en déclin enlevées à la maison de l'agent. On a construit une annexe de 20 x 22 pieds au moulin pour servir de magasin, et un abri de 13 x 50 pieds pour couvrir la scierie mécanique et le moulin à bardeaux. On a construit une porte d'amont là où se trouve la prise d'eau, réparé toute la berge du coursier d'alimentation. On a construit une porte de décharge, dernier modèle, et prolongé le coursier d'alimentation de 50 pieds ; on a creusé un puits sur l'emplacement de l'agence et fait autour des maisons de l'agent et du commis une jolie clôture solide dont les poteaux et les perches en épinette ont été dépouillés de leur écorce, ce qui donne à la clôture une jolie apparence ; les perches sont assujettis dans les poteaux. On a fait une clôture en planche autour du magasin, du poste des rations et du bureau, les planches étant les dosses enlevées aux billots sciés à la scierie. Le poste des rations a été réparé et convenablement installé pour le service. On a construit deux réserves de 25 x 40 et de 20 x 45 pour les gros instruments aratoires, les chariots, etc., de sorte qu'on peut tenir à l'abri tous les instruments aratoires, gros ou petits, avec toute la place qu'il faut pour les entrer dans les remises ou les en sortir.

Il y a une porcherie et un grand enclos s'étendant le long de la rivière pour empêcher les porcs d'errer dans toute l'agence comme autrefois. On a terminé un passage entre l'écurie et l'étable.

Les immenses tas de fumier qu'on avait laissé s'accumuler à la porte des étables—lorsqu'il s'agissait de savoir lesquels on devait enlever des étables ou du fumier—avaient été transportés dans les champs.

On avait construit deux grandes cours en arrière des étables, et un passage pour marquer les animaux.

L'agent et le commis avaient chacun un joli potager. La maison de l'agent avait aussi subi de grandes réparations.

On avait fait avec la charrue, tout autour de l'agence et au terrain du moulin, un coupe-feu se rattachant, d'un bout, au barrage du moulin et de l'autre à la rivière. On avait construit un pont neuf sur la rivière Bataille, le travail ayant été exécuté par les sauvages sous les ordres de l'agent, sans frais supplémentaires pour le département, sauf les rations ordinaires qui ont été données. On avait construit des cheminées en brique au moulin et à la maison de l'interprète, ainsi qu'un petit pavillon où l'on cuit la nourriture des porcs. On a clôturé un pâturage d'environ 300 acres ou plus, en y incluant une partie de la rivière ; au printemps l'on garde les taureaux dans ce pâturage et en d'autres époques le troupeau de l'agence.

BANDE DE SAMSON, N° 138.

Je visitai cette bande la première et je la trouvai en bon état.

Cultures.—On a ensemencé 330¾ acres de terre et les semences semblaient avoir été bien faites. Les pommes de terre et les navets avaient très bonne

mine. Vu le manque de pluie jusqu'au mois de juillet le grain était en retard, mais si le beau temps et le temps chaud se continuent le résultat sera meilleur qu'on ne s'y attendait. On a défoncé 27 acres de terre neuve et donné un labour d'été à 58 acres ; on a fait beaucoup de clôture neuve.

Animaux.—Les animaux étaient en excellent état et ont tous été réunis ; il y avait 360 bestiaux. Les veaux étaient d'une qualité supérieure, les taureaux de cette agence étant au-dessus de la moyenne des courtes-cornes.

On a construit, durant l'année, 4 maisons et 3 étables. Les vieux abris des bestiaux, érigés sur les prairies, ont été accidentellement incendiés au printemps, mais ce n'est guère une perte bien considérable, vu qu'ils s'en allaient en ruine. L'agent avait obtenu des sauvages de partager leurs bestiaux en de plus petits groupes, au lieu de les avoir tous au même endroit, et en conséquence l'on construisait des étables à des endroits convenables près du foin et de l'eau. La construction s'exécutait lorsqu'il pleuvait, alors que la fenaison était arrêtée.

BANDE DE PEAU-D'HERMINE, N° 137.

La réserve de cette bande était à peu près comme celle de Samson. Il y avait 96½ acres en culture ; 30 acres étaient en jachère. On a construit 4 étables et 5 maisons neuves, et creusé un puits où l'on obtint l'eau à une profondeur de 20 pieds.

On a beaucoup amélioré les bâtiments de ferme de E. Moore, agriculteur. On a érigé une remise à instruments aratoires de 18 x 20 pieds, une annexe aux étables, un petit magasin, le tout entouré d'une clôture semblable à celle qui se voit à l'habitation de l'agence. Il y a deux bons puits.

L'agriculteur tient sa ferme en bon état, et la maison de Mde Moore était d'une extrême propreté et de bon goût ; il y avait en plus un jardin de fleurs et un potager, entretenus par Mde Moore elle-même, le tout servant de leçon aux sauvages lorsqu'ils y viennent. J'ai remarqué que certains sauvages avaient déjà adopté le même genre de clôture autour de leurs maisons. Un bon exemple produit un grand effet sur les sauvages, et, naturellement, un mauvais exemple a l'effet contraire.

On a fait une grande cour pour marquer le bétail et on y a réuni tous les bestiaux. C'étaient de jolis animaux, au nombre de 256 têtes en tout.

Le nouveau pensionnat catholique se trouve sur la réserve, et j'en parlerai dans mon rapport sur les écoles.

BANDE DE LOUIS BULL, N° 140.

La réserve de cette bande longe la rivière de Peau-d'Hermine, et elle est aussi sous les soins de Mde Moore. Les cultures étaient à peu près les mêmes que sur les deux autres réserves. Il y avait en culture 41⅜ acres. Quatre maisons neuves et cinq étables ont été construites, ainsi que de grands abris et des "corrals". Il y avait 107 bestiaux, et le troupeau était en magnifique état. Lorsque les bœufs et les vaches deviennent vieux l'on en fait du bœuf.

Les sauvages se préparaient tous à faire les foins, et un forgeron était à l'agence à réparer les faucheuses, les râteaux, les lieuses, les charrues et les chariots, de sorte que tout l'outillage était en parfait état.

Il faudra pour nourrir ce gros troupeau environ cinq mille charretées de foin, soit trois mille tonnes ou plus, en sus de la paille. C'était beaucoup de travail pour ces sauvages, sans parler de la moisson qui allait suivre immédiatement après, ou plutôt qui allait se faire en même temps cette année, car je crois bien qu'il va se faucher du foin jusqu'aux neiges. Il est resté du foin de l'année dernière.

BANDE DU MONTANA, N° 139.

Cette bande est installée sur l'ancienne réserve de Queue-Ecourtée, et les sauvages sont venus du Montana en 1896. Environ 150 vinrent alors dans cette agence, mais une centaine s'en retournèrent au pays d'où ils venaient ou ailleurs, et il en resta une

cinquantaine sur la réserve. Ce sont d'excellents travailleurs, et ils avaient chacun jusqu'à quatre ou cinq champs, soit une superficie totale de 41¼ acres, en blé, avoine et racines, le tout de belle apparence ; les champs étaient bien carrés et bien clôturés ; les racines étaient très bien entretenues.

Ils ont une grande étable en commun ; elle se trouve sur les bords de la rivière Bataille. Le troupeau compte 52 têtes, dont 26 ont été distribuées parmi les sauvages et 26 autres restent à la disposition de la bande pour lui être distribuées au besoin. L'on s'attendait à voir revenir quelques-uns de ceux qui ont quitté.

Douze acres de terre ont été défoncées cette année. Gilbert Whitford, agriculteur préposé, fait un bon travail, et les jolies maisons, les beaux champs et les beaux potagers lui font honneur ainsi qu'à ses sauvages. La maison de la ferme est celle qui servait autrefois à la réserve du "Creek" du Loup. Les sauvages la transportèrent et l'installèrent sur un joli emplacement choisi par l'inspecteur Wadsworth, là où la rivière Bataille fait un coude et entouré de bosquets. On a construit une étable et un poste de rations ou magasin. On a aussi coupé et taillé des billots pour la construction de trois nouvelles maisons qu'on va bâtir avant l'hiver. J'ai été très satisfait de l'apparence de cette réserve, et lors d'une deuxième visite j'ai trouvé les sauvages occupés à faire les foins. Ce sont pour la plupart des jeunes gens actifs et au-dessus de la moyenne en fait d'intelligence, et il est probable qu'ils se feront des foyers confortables pour eux-mêmes et leurs familles.

Le troupeau de l'agence se composait de 52 têtes.

Le magasin était bien tenu et les effets conservés avec soin.

La farine moulue au moulin était de bonne qualité, saine et douce, bien que pas aussi blanche que la farine fournie en vertu des contrats.

J'ai fait l'inventaire ordinaire, vérifié les livres et revu tout le travail de bureau, et j'ai trouvé que M. Johnson, qui est zélé et particulier, tenait le tout avec ordre.

Population.—La population totale, d'après le bordereau de solde de cette année, était de 627 âmes.

Santé.—La santé était bonne dans le temps. Je n'ai pas entendu parler de maladie. Les sauvages étaient joyeux et en bonne santé.

Les bestiaux sont bien distribués ; le troupeau de la bande est distribué entre 60 sauvages, celui de Peau-d'Hermine entre 25, celui de Louis Bull entre 15, et celui de Montana entre 13, soit un total de 123 familles qui ont des bestiaux.

L'agence est dans un état prospère, et M. Grant ne se ménageait pas dans les soins qu'il apporte du matin au soir à son immense agence. Il jouit de la confiance et du respect de ces sauvages, de sorte que je n'ai pas entendu un mot de mécontentement ; au contraire, les chefs et un nombre de sauvages se sont dits heureux d'avoir un agent qui était toujours bon pour eux.

Hôpital.—Je revins alors à Calgary, et j'y passai le dimanche et le lundi, le 28 et le 29août. Le dimanche je visitai l'hôpital de la Croix-Rouge en compagnie du Dr Lafferty, et j'y vis des cas de scrofules que le docteur avait guéri, et l'on me dit qu'au delà de trente cas semblables avaient été traités avec succès de la même façon. Ce traitement du docteur est certainement un bienfait pour ces malheureux, car c'est la maladie la plus commune, surtout parmi les enfants ; à ce point que plusieurs se voient refuser la porte des écoles industrielles et des pensionnats.

L'idée du Dr Lafferty est de faire venir à l'hôpital de Calgary tous les malades de cette catégorie, pour qu'il puisse les traiter convenablement. Il dit qu'il lui est impossible de le faire dans leurs maisons ou leurs huttes.

AGENCE DES SARCIS.

Le lundi je fis à la hâte une visite à l'agence des Sarcis et au pensionnat qui s'y trouve.

L'agence était en excellent état et les maisons des sauvages avaient très bonne mine, avec leurs murs blanchis à la chaux et les toits peinturés en rouge.

Les grains étaient bons et les sauvages occupés à faire la moisson, M. McNeil, l'agent, donnait à ces sauvages une direction qui, dans ses résultats, accusait des progrès réels.

L'école avait subi des changements depuis ma dernière visite.

Les élèves étaient propres et semblaient réussir dans leurs leçons.

Je revins alors à Qu'Appelle, et après avoir passé une couple de jours à mon bureau, je partis pour l'agence de la Montagne-de-l'Orignal, où je commençai mon inspection le 6 septembre 1898.

AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL.

Personnel.—H. R. Halpin est l'agent et l'agriculteur de la réserve de l'Ours-Blanc ; Wm Murison, l'agriculteur des réserves de Croupion-de-Faisan et de la Couverte-Barrée, ou réserves de l'Ouest, à 35 milles de l'habitation de l'agence. J'inspectai cette agence en janvier.

BANDE DE L'OURS-BLANC.

Ces sauvages ont cultivé cette année 71 acres de terre, en blé, avoine, orge et racines, le tout d'un bon rendement ; on calcule qu'on a récolté de treize à quartorze cents boisseaux de grain. On a défoncé 92 acres de terre neuve, et M. Halpin a l'intention d'avoir 150 acres en blé seul dans cette réserve l'année prochaine. Le défonçage a été fait par huit de la bande, et le labour a été bien fait.

J'ai parcouru les champs de foin, et les nombreuses et grosses meules bien faites m'ont fait voir qu'on avait amplement pourvu aux bestiaux, de fait il y a plus de foin en meule qu'il n'en faut, mais l'on s'attend à ce que la demande du foin soit considérable le printemps prochain à cause du chemin de fer qu'on se propose de construire dans la vallée. Il est resté beaucoup de foin de l'année dernière, et les sauvages l'ont vendu un bon prix au printemps.

La bande à des chariots, des faucheuses, des râteaux, des harnais, ainsi qu'une lieuse neuve. J'ai vu le vieux chef, qui est aveugle. Il s'est dit content de recevoir notre visite. Il a dit qu'il n'avait rien à faire remarquer d'extraordinaire pour un chef sauvage, que tout allait bien.

BANDES DE CROUPION-DE-FAISAN ET DE COUVERTE-BARRÉE.

Les sauvages des deux réserves de l'ouest étaient occupés à leurs grains et les jolis champs parsemés de gerbes faisaient voir qu'ils étaient littéralement récompensés de leurs travaux.

La bande de Croupion-de-Faisan avait 86¼ acres en culture et celle de Couverte-Barrée 79 acres ; l'on peut facilement dire que le rendement a été de 2,500 boisseaux de blé et d'avoine. Dans la réserve de Croupion-de-Faisan, on a défoncé 20 acres de terre neuve et donné un labour d'été à 48 acres, et dans la réserve de Couverte-Barrée 62 acres ont subi un labour d'été. Un coupe-feu de 8 milles de long et de 24 pieds de large entoure les deux réserves. Une partie de ce travail a été fait l'automne dernier et le reste cette année.

M. Murison faisait un bon travail au milieu de ces deux petites bandes, et les sauvages étaient contents et heureux. M. Murison dit qu'ils ne lui donnent pas de difficultés, et qu'en tout temps ils font volontiers ce qu'il leur dit. La somme de travail accomplie, en fait de semence, de moissons, de défonçage et de labours d'été, de construction de maisons et d'étables et autres travaux, est la meilleure preuve des progrès qui se font.

M. Dodds, le missionnaire presbytérien de la réserve de l'Ours-Blanc, y vient régulièrement, et il est toujours bien reçu.

J'ai fait l'inventaire du magasin et des articles en usage, et la vérification des livres et du travail du bureau, et j'ai trouvé le tout dans un état satifaisant.

Il y a en tout 314 bestiaux et 130 chevaux. Ce chiffre de bestiaux est après avoir déduit 27 têtes vendues quelques jours avant l'inspection. Le prix de vente a été de $3\frac{1}{4}$ cents la livre pour les bouvillons sur pied, et $2\frac{3}{4}$ cents pour les vaches. Le nombre de veaux cette année est satisfaisant, soit 73 pour 83 vaches. La somme réalisée par la vente du bétail a été de $988.74, soit une moyenne de $36.62 par animal. Les sauvages ont employé ces fonds à acheter des chariots, des faucheuses et des provisions, M. Halpin et M. Murison ont vu à ce qu'ils eusent bonne valeur en retour. On peut dire que ces sauvages n'ont pas de dette. L'on a gardé $80 pour acheter des génisses pour remplacer celles qu'on a vendues. Tout les bestiaux ont été convenablement marqués. Lors de l'inspection la santé des sauvages était bonne. Le Dr Hardy donnait ses soins à quelques malades.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Somme toute, l'agence était en bon état et il s'était fait des progrès réels durant l'année. Elle avait très bonne mine ; les feuilles nuancées, le riche feuillage, les gras pâturages, avec leurs nombreux lacs et les beaux champs recouverts de gerbes de grain magnifique, le tout joint à de beaux bestiaux gras errant çà et là, tout cela vous donnait l'impression que ces sauvages ont un sort heureux.

J'avais l'intention de visiter toutes les agences, réserves et écoles de ma division d'inspection, deux fois par année, une fois en été et une fois en hiver, mais vu d'autres fonctions je n'ai pu remplir ce programme à la lettre.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE BABINE ET DE LA SKINA SUPÉRIEURE,
HAZELTON, 11 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel et un état statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Cette agence est bornée au nord et à l'ouest par l'agence de la côte du Nord-Ouest, au sud par l'agence du Lac William, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

Réserve.—Cinq seulement des nombreuses réserves de cette agence ont été arpentées; mais on calcule que la superficie totale réservée sera d'au moins 44,631 acres. A l'exception, toutefois, des cinq réserves susmentionnées, l'on ne parlera pas de la superficie des réserves respectives.

A part de nombreuses réserves spéciales, cette agence contient 22 villages, et quatre bandes nomades. Sur ce nombre 7 villages appartiennent à la division de Kit-Ksun et les 15 autres, ainsi que les quatre bandes nomades, à la division de Hoguel-get.

DIVISION DE KIT-KSUN.

Cette division comprend les sept villages de la nation Kit-Ksun. Cette race est identique aux Tsimpsiens de la côte. Ces derniers sont les descendants d'un gros groupe de Kit-Ksuns qui, abandonnant leurs villages, dont on est encore à découvrir les traces, se sont frayés un passage jusqu'à la côte, où ils prirent le nom de Tsum-Ksun ou Tsimpsiens, c'est-à-dire hommes de la Skina.

A l'exception de Kit-wan-coul, qui se trouve à mi-chemin environ entre la Skina et la Naas, les villages de Kit-ksuns sont tous sur la Skina, leur territoire s étendant de la gorge de Kit-so-las, à quelques 90 milles en aval d'Hazelton, jusqu'au de là des sources de la rivière, soit 160 milles. Dans le rapport qui va suivre l'on prendra les villages par ordre, en remontant la rivière.

BANDE DE KIT-WAN-GAH.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la Skina, près de l'embouchure de la rivière Kit-wan-gah.

Ressources.—La pêche au saumon, la chasse et la cueillette des fruits sauvages constituent les principales ressources de cette bande.

Statistique vitale.—La population est de 151 âmes, dont 53 hommes, 58 femmes et 40 enfants, soit une augmentation de deux âmes. Durant l'année il y a eu 7 décès, dus pour la plupart à la vieillesse, et 7 naissances. Il n'y a eu ni émigration ou immigration.

Santé et état hygiénique.—Les habitants du village ont joui d'une excellente santé. L'on a apporté une attention particulière à la propreté. Plusieurs ont été vaccinés, la plupart des enfants.

Occupations.—Les principales occupations de cette bande sont la pêche, la chasse et la coupe du bois de chauffage ; les femmes et les enfants cueillent des baies pour les faire sécher en hiver.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Pas moins de sept maisons en bois de charpente ont été érigées sur cette réserve, ce qui fait en tout 22 maisons ; en bestiaux ils n'ont qu'un taureau, trois vaches et deux veaux. Ces sauvages n'ont que des outils ordinaires.

Education.—L'école, qui avait été établie par la Société de missions de l'Eglise anglicane, a été détruite par un incendie en février dernier. Toutefois, les sauvages ont fait des progrès raisonnables.

Religion.—Je suis heureux de dire que presque toute la bande est maintenant devenue chrétienne ; on y compte 134 anglicans et 17 païens. La Société des missions de l'Eglise anglicane a établi une église et une école.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général honnêtes, courtois et appréciateurs du progrès. Ils ont continué d'améliorer leurs potagers avec de bons résultats.

VILLAGE DE KIT-WAN-COUL.

Situation.—Ce village, le seul établissement de Kit-ksuns qui n'est pas situé sur la Skina, se trouve sur la rive gauche de la rivière Kit-wan-gah, à environ quatre milles en aval du lac Kit-wan-coul. Il est à environ 35 milles de Kit-wan-gah et à environ 45 milles d'Ayensk, sur la Naas, et sur le sentier qui conduit de Kit-wan-gah à Ayensk.

Ressources.—Les ressources des habitants de ce village sont abondantes ; le saumon du lac, la chasse et les baies que cueillent les femmes.

Statistique vitale.—La population est de 67 âmes, dont 22 hommes, 20 femmes et 25 enfants, soit une augmentation d'une âme. Il y a eu 3 naissances et 2 décès, ces derniers dus à la vieillesse. Pas d'émigration ou d'immigration.

Santé et état hygiénique.—Tous les sauvages de cette bande ont joui d'une excellente santé durant l'année. L'on peut, dans une certaine mesure, attribuer la chose à l'intérêt que les sauvages portent eux-mêmes aux précautions d'hygiène. Plusieurs ont été vaccinés, la plupart des enfants.

Occupation.—Ces sauvages travaillent dans les saumoneries de la côte durant la saison et ils chassent le reste de l'année. Comme tous les autres Kit-Ksuns, ces sauvages ont, depuis quelque temps, apporté plus d'attention à leurs potagers et ont fait de la terre neuve.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Durant l'année dernière deux maisons en bois de charpente ont été érigées, les premières à Kit-wan-coul. Les habitants de ce village n'ont ni chevaux ni bestiaux, et ils ne se servent que des menus outils ordinaires.

Education.—Il n'y a pas d'école à Kit-wan-coul, mais quelques-uns des enfants fréquentent l'école de Kincolith, d'Ayensk et de Kit-wan-gah, selon que l'occasion s'en offre.

Religion.—Il n'y a pas d'église ou de missionnaire résident, mais la plupart sont devenus chétiens de la dénomination anglicane ; on compte 54 anglicans et 13 païens. Des missionnaires de Kit-wan-gah et aussi de Naas viennent y célébrer des offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Malgré leur isolement, il fait plaisir de constater des progrès sensibles dans leurs vêtements et leur façon de vivre.

BANDE DE KITSE-GUKLA.

Situation.—Cette bande a deux villages, l'ancien et le nouveau, tous deux situés sur la rive gauche de la Skina, et le dernier à environ neuf milles en amont du premier.

Ressources.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales ressources de cette bande. Les femmes et les enfants font sécher de grandes quantités de baies sauvages pour l'hiver.

Statistique vitale.—La population réunie de l'ancien et du nouveau village est de 86 âmes, dont 32 hommes, 30 femmes et 24 enfants, soit une augmentation de 3 âmes. Il y a eu 4 naissances et qu'un seul décès. Il n'y a pas eu d'émigration ou d'immigration durant l'année.

Santé et état hygiénique.—Les sauvages ont joui d'une très bonne santé. Ils ont assez proprement tenu leurs maisons. Six enfants ont été vaccinés.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont le travail dans les fabriques de conserves de la côte durant la pêche du saumon, la coupe du bois de chauffage et la chasse. Les femmes font sécher des baies sauvages pour l'hiver. Les sauvages ont de nouveau, cette année, apporté plus d'attention à la culture des pommes de terre.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Il y a en tout 8 maisons en bois de charpente et 32 en troncs d'arbres. Il n'a pas été érigé de maisons nouvelles cette année. Ces sauvages n'ont pas d'animaux et ils n'ont que les menus outils ordinaires.

Education.—L'assiduité est encore très irrégulière, vu que les parents amènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils s'en vont travailler, mais des progrès raisonnables ont été faits.

Religion.—L'Eglise méthodiste était chargée de cette bande, et grâce au travail de cette église presque tous sont maintenant devenus chrétiens ; on compte 66 méthodistes et 20 païens ; les progrès accomplis l'année dernière dans ce sens se continuent cette année.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès qu'on a remarqués dans ces dernières années se sont continués cette année sous le rapport des vêtements, de la façon de vivre, du confort et de la propreté de leurs habitations.

BANDE DE GET-AN-MAX, HAZELTON.

Réserve.—Cette bande a une réserve sur la rive gauche de la Skina, voisine du township d'Hazelton, dont elle fait presque le contour.

Ressources.—Les principales ressources de ces sauvages sont la pêche, lorsque le saumon donne, et la chasse. Ils cueillent de grandes quantités de baies, cultivent beaucoup de pommes de terre et font un peu de foin.

Statistique vitale.—La population est de 243 âmes, dont 94 hommes, 90 femmes et 59 enfants, soit une augmentation de deux âmes sur l'année dernière. Il y a eu 10 nais-

sances et 8 décès ; ces derniers tous dus à des causes naturelles. Deux personnes sont venues s'installer dans le village, une de Kis-piox et l'autre de Kis-ge-gas. et deux l'ont quitté, un pour chacune des localités susmentionnées.

Santé et état hygiénique.—La santé générale de ces sauvages a été très bonne. Plusieurs personnes ont été vaccinées, c'étaient surtout des enfants ; et l'on a apporté beaucoup d'attention à la propreté des habitations et aux mesures d'hygiène.

Occupation.—La demande de la main-d'œuvre a été exceptionnellement bonne depuis quelque temps et bon nombre des sauvages ont très bien réussi. Toutefois ils sont loin d'avoir entièrement négligé leurs anciens métiers, tel que la chasse et trapper, mais les résultats n'ont pas été aussi bons que ceux des années passées, et la perspective de l'avenir est encore moins belle. On porte beaucoup d'attention à la culture des pommes de terre.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—On compte 41 maisons en bois de charpente, dont 14 ont été construites cette année, 69 en cèdre et bois rond et 13 étables. Il y a 75 chevaux, mais pas de bestiaux. Les sauvages n'ont que les menus outils ordinaires ; ils sont toutefois heureux de se servir des charrues, que l'Etat leur prête à des moments propices.

Education.—L'école a été fondée par la Société des Missions anglicanes, et elle est administrée par elle. Il s'est fait quelques progrès malgré l'extrême irrigularité de l'assiduité, créée par le fait que les parents amènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils s'en vont travailler.

Religion.—Presque tonte la population a maintenant embrassé la foi chrétienne ; on y compte 231 anglicans et 12 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès constants des sauvages depuis quelques années ont été décidément sensibles, les sauvages dont un bon nombre sont de très bons travailleurs, ont eu dans ces derniers temps d'excellentes occasions à mettre à profit. Dans leurs habitations le même avancement peut se remarquer. Les sauvages ont fait venir une ou deux machines à coudre.

BANDE DE KIS-PIOX.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la Skina, à environ 9 milles en amont d'Hazelton, à l'embouchure de la rivière Kis-piox.

Ressources.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales ressources de ces sauvages. Les pommes de terre se cultivent en assez grande quantité.

Statistique vitale.—La population est de 224 âmes, dont 89 hommes, 88 femmes et 47 enfants, soit une augmentation d'une âme. Il y a eu 8 naissances, et 7 décès. Une personne est allée à Get-an-max et une autre est venue de cette dernière réserve à Kis-piox.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été très bonne durant l'année dernière. Les habitations ont été tenues assez proprement durant toute l'année. Une amélioration constante se remarque à cet égard. Plusieurs enfants ont été vaccinés.

Occupation.—Le travail dans les fabriques de conserves de la côte durant la pêche au saumon, le travail dans les mines, la chasse et trapper, constituent les principales occupations de ces sauvages. Les femmes et les enfants cueillent de grandes quantités de baies pour l'hiver.

Constructions, animaux et améliorations.—Il y a 37 maisons en bois de charpente, 43 en bois rond et cèdre fendu et 17 étables. Il s'est construit 12 maisons en bois de charpente, cette année. On compte en tout 29 chevaux et une génisse. Ils n'ont que les menus outils ordinaires.

Education —L'école de la réserve est sous la direction de l'Eglise méthodiste et elle réussit très bien, bien que son œuvre soit beaucoup entravée par les parents, qui amènent les enfants avec eux lorsqu'ils s'en vont travailler, comme la chose se passe dans d'autres localités.

Religion.—Presque toute la bande a été convertie par l'Eglise méthodiste, qui termine aussi la construction d'une bonne église. On compte aujourd'hui 181 méthodistes et 43 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages continuent de progresser d'une façon très satisfaisante. Ils sont paisibles et industrieux et ils s'améliorent chaque année dans leurs vêtements et le confort et la propreté de leurs habitations.

VILLAGE DE KIS-GE-GAS.

Situation.—Ce village est situé à environ 68 milles au nord d'Hazelton, sur la rive droite de la rivière Babine, à trois milles en amont de son confluent avec la Skina. La réserve pour les habitants de ce village n'a pas encore été assignée.

Ressources.—Les ressources des sauvages de ce village sont la pêche du saumon et la chasse. Le territoire de chasse de cette bande s'étend au delà des sources de la Skina. Depuis quelque temps, toutefois, le rendement de la chasse a subi une baisse qui menace de s'accentuer davantage.

Statistique vitale.—La population est de 266 âmes, dont 105 hommes, 102 femmes et 59 enfants, soit une diminution de 3 âmes. Il y a eu 9 naissances et 12 décès ; les causes de la mortalité sont en partie la pneumonie et la vieillesse. Une personne s'en est allée à Get-an-max et une autre est venue de là ici.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été assez bonne, à l'exception de quelques cas de pneumonie. L'on a remarqué chez les sauvages une amélioration sensible quant à l'hygiène, grâce, en grande partie, au travail du ministre anglican. Plusieurs sauvages ont été vaccinés.

Occupation.—Ces sauvages gagnent relativement peu dans les fabriques de conserves de la côte, et beaucoup plus à la chasse ; ils apportent un surcroît d'attention à leurs champs de pommes de terre.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—La bande a 8 maisons en bois de charpente, dont deux construites durant l'année, 43 maisons en bois rond et 15 étables. Ils n'ont pas d'animaux et on ne voit que les outils ordinaires de jardinage.

Education.—L'école a été établie par la Société des Missions méthodistes et elle est sous sa direction. Malgré leur irrégularité habituelle les enfants ont fait de grands progrès.

Religion.—Plus des trois quarts de la population ont embrassé la foi chrétienne. grâce au travail de la Société des Missions anglicanes ; on compte aujourd'hui 204 anglicans et 62 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont remarquablement intelligents, et bien que relativement pauvres ils ont beaucoup progressé tant dans leur manière de vivre que dans leur confort et la propreté de leurs habitations.

VILLAGE DE KOLDGE.

Situation.—Ce village est situé sur la rive droite de la Skina à environ 15 milles de Kis-ge-gas, avec lequel il est relié par un sentier presque impraticable. L'on n'a pas encore assigné de réserve aux habitants de ce village.

Ressources.—La rivière fournit de grandes quantités de saumon, le territoire de chasse est vaste et relativement abondant, et les baies sont exceptionnellement en abondance dans les environs.

Statistique vitale.—La population se compose de 48 âmes, dont 16 hommes, 13 femmes et 19 enfants, soit une augmentation de trois. Durant l'année il y a eu un décès et quatre naissances. Il n'y a pas eu d'émigration ou d'immigration.

Santé et état hygiénique.—Les sauvages ont joui d'une excellente santé. Bien que très éloignés, ils commencent à comprendre l'importance qu'il y a à tenir leurs habitations propres. Quatre adultes et deux enfants ont été vaccinés et d'autres l'ont été à nouveau.

Occupation.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales occupations de ces sauvages. Ils apportent aussi plus d'attention à la culture des pommes de terre.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il s'est construit, cette année, une maison en bois de charpente. On compte aussi 7 maisons en bois rond et en cèdre fendu et 5 étables. Ces sauvages n'ont pas d'animaux et rien que quelques outils ordinaires de jardinage.

Education.—Quelques enfants fréquentent, à l'occasion, l'école de Kis-ge-gas.

Religion.—Presque tous sont anglicans, ayant embrassé la foi chrétienne à Kis-ge-gas. On compte aujourd'hui 41 anglicans et 7 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est avec plaisir que l'on constate que, bien qu'isolés et relativement pauvres, ces sauvages font preuve d'une vive intelligence et continuent de progresser relativement aussi vite que les autres villages de leur tribu.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les progrès remarquables accomplis, tant au moral que dans l'ordre matériel par tous les villages Kit-Ksuns dans ces dernières années, se sont pleinement continués cette année.

A l'exception d'Hazelton, tous les villages sont reliés par des sentiers à Ayensk, sur la Naas, où les sauvages avaient l'habitude de se procurer le suif d'*oulachon*. Toutefois cette industrie est loin de s'exploiter comme autrefois et elle va disparaître complètement.

Tempérance et moralité.—Les remarques qui suivent s'appliquent à tous les villages qui précèdent. En thèse générale ces sauvages ne sont pas portés à l'intempérance, et en faisant de temps à autre des perquisitions à bord des canots suspects qui viennent de la côte, on leur enlève d'autres occasions. Quant aux mœurs leur conduite laisse peu à désirer.

Bois et incendies de forêt.—L'absence totale d'incendies de forêt a été très remarquable cette année, d'autant plus que généralement la fumée provenant du feu dans les bois pouvait se voir de partout. Le moyen d'empêcher ces incendies dépend beaucoup du soin que l'on met à éteindre les feux de camp, et à cet égard les sauvages font preuve depuis quelque temps de beaucoup de prudence et de zèle.

DIVISION HOGUEL-GET.

Situation.—Cette division commence à 3 milles à l'est d'Hazelton et se termine au fort Saint-George sur la Fraser, soit une distance d'environ 325 milles.

Observations générales.—Cette division comprend 15 villages, dont 4 appartiennent au groupe de Babine et 11 au groupe de Carrier, et 4 bandes nomades ou demi-nomades, dont deux sont des Sikanis et deux des Na-anis. Tous sont catholiques et tous appartiennent à ce qu'on appelle la nation Dèni, bien qu'on puisse remarquer que la signification primitive du mot Dèni ou Tenne veut tout simplement dire "gens ou habitants" comme "Natloh-tenne" veut dire les gens de Natloh ou lac Fraser.

Groupe de Babine.

BANDE DE MORICETOWN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Hoguel-get, sur les deux rives.

Statistique vitale.—La population compte 155 âmes, dont 54 hommes, 57 femmes et 44 enfants, soit une augmentation de deux. Durant l'année il y a eu 7 naissances et 5 décès. Pas d'émigration ou d'immigration.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Cinq maisons en bois de charpente ont été construites cette année. En outre on compte 26 maisons en bois rond et

cèdre fendu et 9 dépendances. La bande possède 49 chevaux, 11 bestiaux et quelques outils de jardinage.

BANDE D'HOGUEL-GET.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les deux rives de la rivière Hoguel-Get.

Statistique vitale.—La population est de 157 âmes, dont 57 hommes, 53 femmes et 47 enfants, soit une augmentation de deux âmes sur l'année dernière. Il y a eu 5 naissances et 3 décès. Pas d'émigration ou d'immigration.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Il y a 5 maisons en bois de charpente, dont 3 ont été érigées cette année, et 33 maisons en bois rond et cèdre fendu, en sus de 12 dépendances et 5 étables. La bande possède 28 chevaux et 11 bestiaux. Ils n'ont que les outils ordinaires de jardinage.

BANDE DE FORT BABINE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Babine, avec une réserve de bois sur le lac près de sa décharge dans la rivière Babine sur la rive gauche.

Statistique vitale.—La population compte 170 âmes, dont 61 hommes, 63 femmes et 46 enfants, soit une augmentation de 3 âmes. Il y a eu 6 naissances et 3 décès durant l'année. Pas d'émigration ou d'immigration.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—On compte 7 maisons en bois de charpente, dont 5 ont été érigées cette année ; plus 38 maisons en bois rond et cèdre fendu, 14 dépendances et 5 étables. Ces sauvages ont 26 chevaux, 14 bestiaux et les outils ordinaires de jardinage.

BANDE DU VIEUX FORT BABINE.

Réserve.—La réserve et le village de cette bande sont sur la rive droite du lac Babine.

Statistique vitale.—La population est de 152 âmes—même chose que l'année dernière. Elle se décompose comme suit :—54 hommes, 90 femmes et 48 enfants. Il y a eu 4 naissances et 4 décès durant l'année. Personne n'est venu se joindre à la bande, et personne ne s'en est séparé.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires—Deux maisons en bois de charpente ont été bâties cette année. Il y a en outre sur la réserve 40 maisons construites en troncs d'arbres, 10 dépendances et 6 étables. Ces sauvages ont 20 têtes de bétail et divers outils de jardinage.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les observations générales s'appliquent à tous les villages du groupe de Babine.

Superficie.—Aucune des réserves n'a encore été arpentée.

Ressources.—La pêche, la chasse et la culture des pommes de terre sont les principales ressources des aborigènes de ce district.

Santé et condition sanitaire.—Les sauvages ont joui d'une excellente santé. Ils comprennent pour la plupart la nécessité d'observer les règles de l'hygiène. Presque tous sont vaccinés.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école, mais le clergé catholique romain a enseigné au sauvages l'usage d'un syllabaire dans leur propre langue, chose qui se pratique presque partout dans l'intérieur de la Colombie-britannique.

Religion.—Tous ceux qui font partie de ce groupe appartiennent à l'Eglise catholique romaine, et il y a une église dans chaque village.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont dociles, observateurs des lois et attachés à leur foi. Ce sont d'habiles chasseurs, et malgré que la chasse leur rapporte moins que par le passé, leur condition générale continue à s'améliorer.

Groupe de Carrier.

BANDE DE YU-CUT-CE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à la tête du lac de Stuart (fond du lac).

Statistique vitale.—Cette bande compte 22 âmes, même chose que l'année dernière. La population se décompose comme suit : 9 hommes, 6 femmes et 7 enfants. Il n'y a pas eu de naissance ou de décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont 4 maisons construites en troncs d'arbres, 3 dépendances et 3 étables. Ils possèdent cinq chevaux, 2 génisses et quelques outils de jardinage.

BANDE DE LA THATCE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche du lac Stuart et à l'embouchure et sur le bord gauche de la rivière Thatce.

Statistique vitale.—La population est de 42 âmes, soit une augmentation de 1. Il y a eu une naissance, il n'y a pas un de décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve une maison en bois de charpente, bâtie dans le cours de l'année, 12 maisons construites en troncs d'arbres, 6 dépendances et 3 étables. Les sauvages possèdent 14 chevaux, 32 têtes de bétail et divers outils de jardinage.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Thatce, à un endroit où celle-ci est généralement appelée "Rivière du Trembleur."

Statistique vitale.—La population comprend 3 hommes, 5 femmes et 7 enfants, soit un total de 15 âmes. Il n'y a pas eu de naissance ni de décès.

Bâtiments, betail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette peuplade ont bâti, cette année, une maison en bois de charpente. Ils ont en outre cinq maisons construites en troncs d'arbres, cinq dépendances et une étable. Ils possèdent 14 têtes de bétail.

BANDE DE TSIS-TLAN-LI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche du lac Trembleur, à l'embouchure de la rivière Tatla.

Statistique vitale.—Cette réserve compte 16 habitants (6 hommes, 4 femmes et 6 enfants), soit une augmentation de 1. Il y a eu une naissance. Il n'y a pas eu de décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont 6 maisons construites en troncs d'arbres, 3 dépendances et 1 écurie. Ils possèdent 12 têtes de bétail et quelques outils de jardinage.

BANDE DE LA PINTCE.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur la rive gauche du lac Stuart et à l'embouchure et sur le bord gauche de la rivière Pintce.

Statistique vitale.—La population est de 41 habitants, soit une augmentation de 2. Elle se décompose comme suit : 15 hommes, 14 femmes et 12 enfants. Il y a eu 3 naissances et 1 décès durant l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur la réserve 2 maisons en bois de charpente, 19 huttes formées de troncs d'arbres, 7 dépendances et 5 étables. Les sauvages possèdent 23 chevaux, 31 bestiaux et quelques outils de jardinage.

BANDE DU LAC STUART.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche du lac Stuart, près de l'endroit où ce lac débouche dans la rivière Stuart.

Statistique vitale.—La population est de 163 âmes, soit une diminution de 1. Elle se décompose comme suit : 61 hommes, 62 femmes et 40 enfants. Il y a eu 3 naissances et 4 décès durant l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande ont 14 maisons en bois de charpente, dont 5 ont été construites l'année dernière, 33 huttes formées de troncs d'arbres, 15 dépendances et 9 écuries. Ils possèdent 58 chevaux, 52 têtes de bétail et divers outils de jardinage.

BANDE DU LAC FRASER.

Réserve.—La réserve de cette bande est principalement située sur la rive gauche du lac Fraser, et à l'endroit où ce lac débouche dans la rivière Natloh. Elle comprend 4,076 acres de terre à culture, à pâturage, à foin et à bois.

Statistique vitale.—La population est de 60 habitants, soit une diminution de 1. Elle se décompose comme suit : 19 hommes, 17 femmes et 24 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 2 naissances et 3 décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont 4 maisons en bois de charpente, 9 huttes construites en troncs d'arbres, 9 étables et dépendances. Ils possèdent 16 chevaux, 29 têtes de bétail et quelques outils de jardinage.

BANDE DU CREEK ROCHEUX.

Village et réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite du creek Rocheux, et la réserve se trouve des deux côtés de ce creek, à l'endroit où il débouche dans le lac Noolk. La réserve contient 7,379 acres de terre à culture, à pâturage et à bois.

Statistique vitale.—La population est de 79 habitants, soit une augmentation de 1. Elle se décompose comme suit : 33 hommes, 37 femmes et 29 enfants. Il y a eu 3 naissances et 2 décès durant l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande ont 16 maisons construites en troncs d'arbres, ainsi que 12 étables et dépendances. Ils possèdent 31 chevaux, 37 têtes de bétail et quelques outils de jardinage.

BANDE DE FORT-GEORGE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située en grande partie sur le bord droit de la rivière Fraser. Elle contient 3,095 acres de terre à culture, à pâturage et à bois.

Statistique vitale,—La population est de 124 habitants, soit une diminution de 1. Elle se décompose comme suit : 44 hommes, 41 femmes et 39 enfants, L'année dernière, il y a eu 3 naissances et 4 décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande ont 3 maisons en bois de charpente, 26 huttes construites en troncs d'arbres et 14 étables, et

dépendances. Ils possèdent 42 chevaux, 42 têtes de bétail et quelques outils de jardinage.

BANDE DE TSIS-TLATHO.

Réserve.—La réserve de cette bande se compose de trois divisions connues sous le nom de " réserves n°s 1, 2 et 3". La réserve n° 1 est située sur la rive droite de la Fraser ; la réserve n° 2 se trouve sur le bord droit de la rivière à l'Eau-Noire, et la réserve n° 3, sur la rive orientale du lac Nattesby. Les trois divisions contiennent en tout 537 acres de terre à culture, à pâturages, à foin et à bois.

Statistique vitale.—La population est de 74 habitants, soit une augmentation de 2. Elle se compose comme suit : 25 hommes, 23 femmes et 26 enfants. Il y a eu 5 naissances et 3 décès durant l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette bande ont 11 maisons construites en troncs d'arbres et possèdent quelques outils de jardinage. Ils n'ont pas de bétail.

BANDE DU LAC MCLEOD.

Village et réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive occidentale du lac McLeod, et la réserve se trouve des deux côtés de la rivière Longue. Cette réserve contient 286 acres de terre.

Statistique vitale.—La population est de 94 âmes, et se décompose comme suit : 30 hommes, 28 femmes et 36 enfants. Il y a eu 3 naissances et 2 décès.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont 19 maisons. Ils ne possèdent que quelques outils de jardinage, et n'ont pas de bétail.

BANDES ENVIRONNANTES DE SIKANEES.

BANDE DE FORT-GRAHAME.

Localité.—Il y a une bande nomade de Sikanees qui campe d'habitude pendant l'hiver dans les environs de Fort-Grahame, sur la rivière Finlay.

Statistique vitale.—Cette bande comprend 99 personnes (33 hommes, 30 femmes et 36 enfants). Il y a eu 3 naissances et 3 décès dans le cours de l'année.

BANDE DU LAC CONNELLY.

Localité.—Il y a une autre bande nomade de Sikanees qui campe d'ordinaire pendant l'hiver sur la rive occidentale du lac Connelly.

Statistique vitale.—Cette bande compte 120 âmes, soit une augmentation de 1. La population se décompose comme suit : 43 hommes, 43 femmes et 34 enfants. Il y a eu 5 naissances et 4 décès durant l'année.

BANDES ENVIRONNANTES DE NA-ANEES.

Localité.—Il y a deux bandes de Na-anees semi-nomades qui errent au nord du lac Connelly et passent l'hiver sur ce lac.

Statistique vitale.—La population totale est de 152 habitants, soit une augmentation de 1. Elle se décompose comme suit : 52 hommes, 47 femmes et 53 enfants. Il y a eu 5 naissances et 4 décès.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les observations suivantes s'appliquent à tout le groupe de Carrier ainsi qu'aux bandes environnantes.

Superficie.—Sauf les cinq ci-dessus mentionnées, les réserves des diverses bandes n'ont pas encore été arpentées.

Santé et condition sanitaire.—Les sauvages de ces peuplades ont joui d'une santé exceptionnellement bonne. Leur attention est souvent attirée sur la nécessité d'observer les règles de l'hygiène. La plupart d'entre eux sont vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et la chasse, et au Lac-Stuart ainsi qu'à Fort-George, la batellerie et le transport de marchandises en canots. Tous, à l'exception des Sikanees et des Na-anees, cultivent la pomme de terre et apportent de plus en plus d'attention à la culture de cette plante.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves, mais les aborigènes ont appris à se servir du syllabaire dans leur propre langue.

Religion.—Tous les sauvages de ce goupe appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Au Lac-Stuart il y a une grande église et une mission, et il y a aussi des églises à Thatce, à Pintre, au village du Lac-Fraser, au Creek Rocheux, à Fort-George, au Lac-McLeod et à l'Eau-Noire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général très dévots. Ce sont d'excellents chasseurs. Les animaux à fourrures se font de plus en plus rares, et dans une région aussi éloignée, les sauvages ont eu jusqu'ici bien des occasions de gagner leur vie autrement que par la chasse de ces animaux ; malgré cela, ils ont faits des progrès sensibles.

Tempérance et moralité.—L'année dernière, les lois concernant les spéritueux ont été bien observées. Les sauvages ne sont pas inclins à l'intempérance, et du reste ils n'ont aucune occasion de s'y adonner. Leur conduite, au point de vue de la morale, mérite les plus grands éloges.

Observations générales.—Il fait plaisir de constater les progrès qui sont faits par les tribus de ce district, même par celles dont les ressources sont les plus limitées. Grâce à l'absence d'épidémies, la population se maintient, et même va généralement en augmentant, et il est à espérer que lorsqu'une maladie épidémique se déclarera (ce qui arrivera certainement un jour ou l'autre), les sauvages seront jusqu'à un certain point prêts à y faire face. Les animaux à fourrures se font de plus en plus rares, ce qui met toutes ces tribus dans une position critique ; mais il est tout problable qu'avant que les choses en soient rendues à un point assez sérieux pour menacer le bien-être de ces bandes, les sauvages se trouveront suffisamment avancés pour pouvoir tirer partie d'une manière ou d'une autre des ressources vastes et variées qu'offre la région presque déserte dans laquelle ils sont établis.

J'ai, etc.,

R. E. LORING,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE COWICHAN,
QUAWICHAN, 19 juillet 1898.

L'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Cette agence est située sur la côte orientale de l'Ile de Vancouver. Elle part du cap Mudge, au nord, et va jusqu'à Sooke, au sud ; elle comprend aussi les réserves sur les différentes îles que renferme le golfe de Géorgie.

Superficie.—Ces réserves ont une superficie de 19,637 acres et forment une partie du territoire occupé par la nation des Cowichans, dont l'influence s'étendait autrefois jusqu'aux baies et détroits situés dans le golfe de l'autre côté de la rivière et en remontant la rivière Fraser jusqu'à Fort-Yale.

Ressources.—Les ressources sont variées. A certains endroits, l'on cultive des céréales et des fruits. Ailleurs l'on donne peu d'attention à l'agriculture, les sauvages perdent beaucoup de temps et d'argent à clôturer et à défricher des terres qui ne leur rapportent rien, car juste au moment où ils devraient s'occuper de leurs récoltes, ils s'adonnent à quelque autre occupation plus ou moins rémunératrice, et tout le travail qui a été fait devient inutile et doit être recommencé plus tard. Sur quelques-unes des réserves, les sauvages gagnent presque entièrement leur vie à construire des bateaux et à pêcher ; ce sont les plus vigoureux, les plus sains et les plus prolifiques. D'autres qui n'ont pas suffisamment de bonnes terres pour pouvoir vivre de culture travaillent à gages. Quand l'ouvrage manque, ils se trouvent dans un complet dénûment, vu que de leur nature ils ne sont pas prévoyants, et lorsque les temps sont durs, ils souffrent plus que ceux qui ont de petites fermes et qui peuvent toujours y trouver quelque chose à vendre.

Les établissements de conserves de la Fraser attirent un grand nombre de sauvages, au détriment de ceux qui se livrent à la culture, Plusieurs semaines sont passées à attendre le poisson. L'on ne gagne rien, il faut tout acheter, et à la maison tout va à la ruine.

Population.—Il y a eu une diminution d'environ 27 dans la population, par suite de l'excédent des décès sur les naissances.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. Presque tous les décès ont résulté d'affections pulmonaires. Les sauvages s'empressent de mettre en pratique les mesures sanitaires qu'on leur conseille de prendre, et lorsqu'on craint une maladie épidémique, presque tout le monde se met à l'œuvre pour empêcher qu'elle ne se déclare. Naturellement, il y a encore des charlatans qui gagnent leur vie à chanter, etc., auprès des consomptifs ou paralytiques, et lorsque les médecins déclarent qu'ils ne peuvent que donner du soulagement aux malades, ces charlatans sont souvent appelés, même par les plus intelligents parmi les sauvages.

D'après moi, les décès provenant de la consomption sont attribuables surtout : 1° à l'insuffisance de la ventilation dans les maisons du nouveau genre. Il y a encombrement dans chaque maison en tout temps, mais surtout lorsqu'un membre de la famille est atteint de maladie, les parents n'ayant pas le courage moral de refuser d'admettre ceux qui viennent voir le malade ; 2° aux mariages hâtifs qui ont lieu. Autrefois, sous le régime patriarcal, un homme ne se mariait que lorsqu'il pouvait se battre, chasser ou pêcher et soutenir une famille. Aujourd'hui, les parents se hâtent de marier leurs enfants alors que ceux-ci sont peu avancés en âge, et il s'ensuit que les enfants qui croissent de ces unions meurent tous au bout de quelques années. Par le passé, j'ai à maintes reprises attiré l'attention des sauvages sur la chose, mais l'on n'en a pas moins continué à suivre le même système.

Enseignement.—Les sauvages commencent à comprendre la nécessité de faire instruire leurs enfants ; mais il y a lieu de se demander si les femmes aborigènes, après avoir quitté l'école, ne retourneront pas à leurs coutumes primitives. A l'école industrielle de Kuper, l'on obtient de très bons résultats ; les sauvages eux-mêmes s'en rendent compte et s'empressent d'envoyer leurs enfants à cette institution. L'école de Saanich donne aussi de bons résultats. Autrefois, les enfants parcouraient les différents villages mal habillés et toujours sales ; maintenant ils sont tous propres les jours d'école, et la plupart d'entre eux sont soigneux de leurs vêtements et font assez de progrès. L'on peut dire à peu près la même chose des élèves qui fréquentent l'école de Nanaïmo ; mais là les parents se déplacent tellement que l'instituteur se trouve dans des conditions très défavorables pour donner aux enfants un enseignement solide.

Religion.—A l'exception des sauvages de Nanaïmo et de Comox, qui appartiennent aux sectes méthodiste et presbytérienne, les sauvages de cette agence sont catholiques romains, et assistent aux offices de leur égiise aussi souvent qu'il leur est possible de le faire.

Moralité.—L'année dernière, les cas d'intempérance ont été moins nombreux que par le passé. Cela, je dois l'avouer, est dû jusqu'à un certain point à ce que les sauvages avaient un moindre montant d'argent à leur disposition. Ceux qui ont fourni des spiritueux aux naturels ont été sévèrement punis.

La loi de la dernière session concernant les époux qui se délaissent aura un bon effet, car il y a eu plusieurs cas de délaissement durant l'année. Sous tous autres rapports, les sauvages de Cowichan ont une bonne réputation pour leur moralité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je vais faire ici quelques observations au sujet de quelques-unes des différentes bandes.

Les sauvages qui font partie des bandes de Comox ont continué à progresser. Ces sauvages ont été pendant plusieurs années absents de leur réserve, occupés qu'ils étaient à travailler à la construction de quais à Nanaïmo et à Union, et par conséquent il leur a fallu déployer beaucoup d'efforts pour regagner le terrain perdu. Ils ont été beaucoup encouragés par plusieurs familles de race blanche du voisinage. Mlle Barnes a établi une école pour les enfants dans une maison qu'elle a louée ; c'est là que M. Wm Duncan officie et donne des leçons bibliques tous les dimanches.

A Qualicum, le vieux chef Mahoy est mort dans le cours de l'année. Sur cette réserve il n'y a que deux familles—celle de Mahoy et de Qualicum Tom. Les enfants sont tous mariés. Ce sont tous de bons travailleurs et d'habiles bateliers. Chose curieuse, dans le village l'on ne parle que la langue chinook. Cela s'explique par le fait qu'autrefois le village se trouvait entre deux nations constamment en guerre et a été ravagé par l'une et par l'autre. Un jour, tous les enfants et toutes les femmes furent transférés dans la région de Tsimpsian, et plusieurs années après le vieux Mahoy prit des mesures pour faire revenir les survivants. A leur retour les exilés ne pouvaient parler que le chinook ou tsimpsian. Aussi, la langue chinook a-t-elle toujours été depuis la seule langue en usage.

Cette année, les Nanaïmos ont travaillé ensemble avec plus d'harmonie que par le passé ; cependant, il règne encore parmi eux un sentiment de défiance qui n'existe pas dans les autres bandes. Sur la réserve bordant la rivière une assez vaste étendue de terre est en culture. Les travaux que les deux gouvernements ont fait exécuter en commun sur les bords de la rivière ont été d'une grande utilité tant pour les sauvages que pour les cultivateurs de race blanche.

Les sauvages qui font partie des bandes de Chemainus et de Siccameen ont pratiqué dans le cours du printemps une voie carrossable destinée à relier leur village au chemin principal de Victoria et Nanaïmo. Ils ont réussi à construire les deux milles nécessaires plus larges et plus unis, que le chemin principal lui-même. Le fait est que lorsque j'ai vu cette voie pour la première fois, j'ai cru qu'on l'avait tracé pour circuler en bicycles.

Les sauvages de l'île Valdez ont aussi fait des travaux considérables de voirie, bien qu'ils passent presque tout leur temps à construire des bateaux et à pêcher, occupations

qui leur rapportent plus que ne le ferait la culture, attendu que leur réserve est rocheuse. Ils vendent des bateaux, de la morue et du flétan, et sont pour la plupart à l'aise. La famille du chef possède un grand troupeau de moutons.

A Penelakut, sur l'île Kuper, divers travaux ont été exécutés au printemps, et une ou deux petites maisons ont été construites pour remplacer les vieilles huttes, dont quelques-unes sont maintenant employées comme ateliers pour la construction de bateaux C'est là une des bandes dont les membres défrichent et clôturent des terres, puis abandonnent leur récoltes pour aller travailler dans les établissements de conserves, revenant rarement avec assez d'argent pour pouvoir subvenir à leur subsistance pendant l'hiver. Cependant, on répète la même chose d'année en année.

Les sauvages de Cowichan en général ne construisent pas de bateaux, mais vivent surtout de culture, et leur récoltes offrent un joli spectacle, leur réserve consistant en grande partie de terrains alluviaux sur lesquels la rivière laisse un dépôt chaque année. Plusieurs d'entre eux, cependant, s'absentent au moment où ils devraient s'occuper à faire leurs moissons. L'hiver et le printemps ont été très doux, et les sauvages ont fait des travaux de voie considérables. En plusieurs occasions, après qu'on leur eût fait remarquer que les chemins publics dont ils se servent avaient besoin de réparations, pas moins de 100 hommes sont partis avec des chariots et ont travaillé jusqu'à ce que tout fût fini.

Les sauvages des quatre villages de la péninsule de Saanich exploitent leurs propres fermes ou travaillent au service des cultivateurs résidant dans les environs. Les deux villages du sud contiennent de très bonnes terres, mais les deux qui se trouvent au nord ne renferment qu'une faible étendue de terrain fertile. La condition sociale de ces bandes s'est beaucoup améliorée dans ces dernières années, grâce surtout aux efforts infatigables du révérend père Villinghs. Ce dernier a fait construire un externat à ses propres frais, a fourni les instruments pour une fanfare, et s'est dévoué de toutes façons pour les sauvages. Les résultats ont été des plus satisfaisants. L'école (à laquelle le département accorde maintenant une subvention) est la plus fréquentée parmi toutes celles que renferme l'agence. L'instituteur, M. Wm. Thompson, et sa femme ont déployé beaucoup de zèle ; et aujourd'hui les élèves, outre qu'ils fréquentent régulièrement l'école, sont propres et bien mis. De plus, M. Thompson, qui est un ancien soldat décoré de la médaille de Lucknow et Cawnpore, fait faire des exercices aux garçons, et comme c'est un chef de musique expérimenté, il a formé une fanfare de 24 instrumentistes, qui joue maintenant d'une manière très passable. Les membres de cette fanfare sont des jeunes gens des quatre bandes de Saanich, qui, bien qu'ils demeurent loin les uns des autres, assistent régulièrement aux répétitions.

Les sauvages établis sur les îles de la Découverte forment une branche de la tribu des Songhees. Leurs principales industries sont l'élevage des moutons et la pêche de différentes espèces de poissons qu'ils vendent sur les marchés de Victoria.

Les Songhees de Victoria se trouvent dans une position désavantageuse, vu qu'ils n'ont qu'une très faible étendue de terrain cultivable sans irrigation, et comme ils ne peuvent plus trouver d'emploi dans les entreprises de scieries ou de constructions, ils sont souvent dans un complet dénûment. L'école catholique romaine de cette réserve est très bien fréquentée, et quand toutes les familles vont à leurs foyers très peu d'enfants sont absents. Le chef Cooper et le conseil voient à ce que tous les enfants en âge de s'instruire se rendent régulièrement à l'école. Les bandes de la Baie-Beecher et de Sooke ne cultivent qu'une faible étendue de terre. Ces deux bandes ont perdu la plupart de leurs hommes lors du naufrage de la goélette de pêche aux phoques *Earle*, et les effets de ce désastre se font encore sentir. Cependant, les femmes et les enfants ont fait tout leurs efforts pour subvenir à leur subsistance.

J'ai, etc.,

W. H. LOMAS.
Agent des sauvages.

Département des affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, 6 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de l'agence de la rivière Fraser pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Tous les sauvages qui demeurent dans mon agence appartiennent à la tribu des Salishs.

BANDES DU DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes suivantes habitent des réserves à proximité du district de Chilliwack, le territoire qu'elles occupent couvrant une superficie de 3,841 acre :—Aitchelitz, Kwaw-Kwaw-a-pilt, Sqwuhls, Skwah, Skulkayu, Skway, Tsoo-wah-lie, Tzeachten, Yuk-kwe-kwi-oose.

Statistique vitale.—La population totale est de 298 âmes. Il y a eu 6 naissances et 6 décès durant l'année, personne n'est venu se joindre à ces bandes, et personne ne s'en est séparé.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère grave ne s'étant déclaré. Les villages sont tenus dans un état salubre, et à cela est due dans une forte mesure, je crois, l'absence de toute maladie sérieuse. Presque tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Les sauvages de ces peuplades vivent surtout de culture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose à travailler pour leurs voisins de race blanche. C'est de la culture mixte qu'ils font.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons, à très peu d'exceptions près, sont assez confortables et sont en bon état. Les bestiaux sont à peu près les mêmes que ceux que l'on rencontre sur les fermes des blancs demeurant dans le voisinage. les poneys sauvages étant presque partout remplacés par de gros chevaux de trait.

La plupart des familles ont des instruments aratoires qui leur appartiennent en propre.

Enseignement.—Les sauvages prennent un vif intérêt à la question de l'enseignement. Les catholiques romains envoient leurs enfants à l'école de la mission de Sainte-Marie, et les enfants des méthodistes reçoivent l'enseignement à l'institut de Coquelsetza. Ces deux institutions donnent de très bons résultats.

Religion.—Parmi ces sauvages, il y a des catholiques romains, des anglicans et des méthodistes, tous s'intéressant beaucoup aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces bandes sont assez industrieux et observent passablement bien les lois. Leur condition est meilleure sous tous rapports que dans ces dernières années.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de ce district sont en général moraux, mais malheureusement ils ont un penchant pour les spiritueux, et il faut les surveiller constamment.

BANDES DE L'ANSE BURRARD, DU DÉTROIT DE HOWE ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Ces bandes, qui résident sur des réserves portant les mêmes noms et couvrant une superficie totale de 6,786 acres, sont les suivantes : Anse Burrard, n° 31 ; False Creek, division de l'Anse Burrard, Kapilano, Skwaw-amish, Détroit de Howe, Crique de Seymour, Scierie de Hastings.

Statistique vitale.—La population totale de ces bandes est de 468 âmes. Il y a eu 9 naissances et 9 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages de ces peuplades a été bonne, aucune maladie d'une nature sérieuse ne s'étant déclarée. Les villages sont tenus dans un état propre et salubre. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations des membres de ces bandes sont la pêche, la chasse, le flottage et le chargement du bois de sciage à bord des navires. L'on ne fait que peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages résidant sur ces réserves ont d'assez bonnes maisons et dépendances. Leurs bestiaux sont de bonne race et sont bien soignés. Les instruments aratoires sont en bon état.

Enseignement.—Les enfants des sauvages de ce district ne fréquentent aucune école. Il n'y a pas de place pour eux au pensionnat de la mission de Sainte-Marie, et comme tous les membres de ces bandes sont catholiques romains ou païens, ils ne veulent pas envoyer leurs enfants aux écoles sous le contrôle des protestants.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains ou païens. Ceux qui professent la religion catholique assistent régulièrement aux offices et prennent beaucoup d'intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces peuplades sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général moraux et tempérants.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord méridional de la rivière Fraser, à environ 85 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,433 acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 118 âmes. Il y a eu 2 naissances et 5 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère sérieux ne s'étant déclarée. Le village est tenu dans un état propre et salubre. Tous les sauvages de cette peuplade ont été vaccinés.

Occupations.—Les membres de cette bande vivent principalement de culture et de pêche. Ils gagnent aussi un peu d'argent à travailler pour leurs voisins de race blanche. C'est de la culture mixte qu'ils font.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous de bonnes maisons, avec des granges et des écuries passables. Leurs bestiaux et leurs chevaux sont bien soignés. Leurs instruments aratoires sont en bon état.

Enseignement.—L'on prend un vif intérêt à la question de l'enseignement, et presque tous les enfants en âge de s'instruire fréquentent l'école sauvage de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception d'un seul, qui a embrassé la religon méthodiste alors qu'il suivait les cours à l'institut de Coqualeetza. Ils ont une jolie église et assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont en général moraux et tempérants.

BANDES DE LA RIVIÈRE HARRISON.

Réserve.—Les bandes de Chehalis et de Scowlitz occupent des réserves sur la rivière Harrison, la réserve des Scowlitz étant située à l'embouchure de la rivière et celle des Chehalis se trouvant à environ 4 milles plus loin en amont. La superficie totale des deux réserves est de 3,144 acres.

Statistique vitale.—La population des deux bandes est de 171 âmes. Il y a eu 7 naissances et 7 décès durant l'année. Personne n'est venu se joindre à ces peuplades, et personne ne s'en est séparé.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne, aucune maladie d'une nature grave ne s'étant déclarée parmi eux dans le cours de l'année dernière. Les villages sont tenus dans un état salubre. Tous les sauvages sont vaccinés.

Occupations.—La pêche, la chasse et la culture mixte sont les principales occupations des membres de ces bandes. L'industrie laitière est aussi exercée sur une petite échelle.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables construites en bois de charpente. Ils ont aussi d'assez bonnes granges et étables. Les bestiaux sont bien nourris, les instruments aratoires sont passables, et l'on en prend beaucoup soin.

Enseignement.—Presque tous les enfants reçoivent l'enseignement au pensionnat sauvage de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont très attentifs aux enseignements qui leur sont donnés par leur prêtre. Il y a une petite église sur chacune des réserves, et le service divin est célebré régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ces deux bandes marchent dans la voie du progrès et vivent bien plus confortablement que par le passé.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux.

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à environ 6 milles de New-Westminster. Elle contient 208 acres.

Statistique vitale.—La population n'est que de 25 âmes. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère sérieux ne s'étant déclarée parmi eux. Un sauvage (Joseph) a été frappé et gravement blessé par un train pendant qu'il marchait sur la voie ferrée. Il est maintenant en convalescence.

Occupation.—Les sauvages de cette peuplade vivent surtout de chasse et de pêche. Ils ne font que peu de culture. Comme ils résident près de New-Westminster, ils approvisionnent le marché local de la plus grande partie du poisson frais et du gibier qui s'y écoulent.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes maisons. Ils n'élèvent pas beaucoup de bestiaux, préférant vivre de chasse et de pêche. Les instruments aratoires sont tenus en bon état.

Enseignement.—Parmi les sauvages de cette peuplade, quelques-uns seulement sont instruits. —

Religion.—Les membres de cette bande sont attentifs aux enseignements religieux que leur donne leur prêtre. Il y a sur la réserve une jolie église qui a été construite par les sauvages eux-mêmes il y a environ deux ans.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observent bien les lois.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont en général moraux et tempérants, quelques-uns seulement étant adonnés aux spiritueux.

BANDES DE DOUGLAS, DE SKOOKUM CHUCK, DE SAM AH QUAM ET DES PRAIRIES DE PEMBERTON.

Réserves.—Ces bandes habitent les réserves situées entre la tête du lac Harrison, le long du portage de Lillooeet, et Pemberton, le territoire qu'elles occupent couvrant une superficie totale de 3,485 acres.

Statistique vitale.—La population est de 480 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 23 naissances et 9 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'une nature sérieuse ne s'étant déclarée durant l'année. Les villages sont tenus proprement et dans un état salubre, et à cela est due l'absence de toute maladie grave.

Occupations.—La pêche, la chasse, la mise du poisson en conserves, la conduite des chercheurs de bonnes terres et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages. Il ne s'est fait que peu de culture mixte par chaque famille.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons, les groupes et les étables appartenant aux membres de ces bandes sont assez bonnes et sont en bon état. Le bois pour la plupart des habitations a été scié par les sauvages eux-mêmes. Les granges et les étables sont pour la plupart construites en troncs d'arbres.

Les chevaux dont se servent les sauvages de ces peuplades sont presque tous de petits *cayuses*. Les bestiaux, d'un autre côté, sont d'excellents animaux de bonne race, et sont assez bien soignés, une ample provision de foin étant engrangée tous les étés pour les nourrir pendant l'hiver. L'on prend beaucoup de soin des instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et sont beaucoup attachés à leurs prêtres. Ils ont trois églises, situées respectivement à Douglas, à Skookum et à Pemberton-Meadows. Tous assistent régulièrement au service divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces peuplades sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ce sont pour la plupart des gens tempérants, moraux et parfaitement honnêtes.

BANDES D'EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—La réserve de la première de ces bandes est située sur la rive sud de la Fraser, à environ un mille et demi à l'est de Hope, et celle de l'autre bande se trouve sur la rive nord de la Fraser, à environ 6 milles à l'est de Hope. La superficie totale des deux réserves est de 893 acres.

Statistique vitale.—La population de ces bandes est de 60 âmes. Il y a eu deux naissances et trois décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère grave n'ayant fait son apparition. Les décès ont été causés par la vieillesse. Les villages sont tenus proprement et dans un état salubre. Tous les sauvages de ces peuplades ont été vaccinés par moi à différentes époques.

Occupations.—Les principales occupations des membres de ces bandes sont la chasse, la pêche et l'agriculture, chaque famille faisant un peu de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages ont des maisons confortables, qu'ils tiennent en bon état. Quatre nouveaux logements ont été construits au lac Texas, le printemps dernier, pour remplacer de vieilles masures délabrées. Les bestiaux sont à peu près les mêmes que ceux que l'on rencontre sur les fermes des blancs des environs. Chaque famille a ses propres instruments aratoires, qui, bien que peu nombreux, sont amplement suffisants.

Enseignement.—Ceux des sauvages qui sont avancés en âge ne se préoccupent guère de la question de l'enseignement, mais les jeunes gens y prennent un vif intérêt. La plupart des enfants fréquentent l'école de la mission de Sainte-Marie et celle d'All-Hallows, Yale.

Religion.—Ces sauvages sont en majorité catholiques romains. Quelques-uns d'entre eux appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ce sont des gens simples et d'un naturel facile ; à peine y a-t-il un seul mauvais sujet parmi eux. Cela est dû principalement aux bons conseils et aux enseignements que leurs donnent leurs pasteurs. Il y a une église dans chaque village, et le service divin est célébré fréquemment.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ces bandes sont industrieux, observateurs des lois, obligeants et bienveillants pour leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de ces peuplades sont tempérants, moraux et honnêtes. Ils ne font pas usage de spiritueux, et sont à l'aise.

BANDE DE HOPE.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve à environ 100 milles de l'embouchure de la rivière Fraser, sur les rives nord et sud de cette rivière. La superficie est de 1,400 acres.

Statistique vitale.—La population est de 88 âmes. Il y a eu 2 naissances et 2 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère sérieux n'ayant fait son apparition. Une sauvagesse, appartenant à cette bande, a contractée la variole pendant qu'elle était traitée pour une affection pulmonaire dans l'hôpital de Saint-Paul, Vancouver ; mais elle n'a eu qu'une légère attaque et s'est promptement rétablie. Elle avait été vaccinée par moi il y a 4 ans, ce qui a contribué, je crois, à faciliter sa guérison. C'est le seul cas de variole qu'il y ait eu.

Occupations.—Ces sauvages vivent de culture et de pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette peuplade ont tous des maisons confortables et d'assez bonnes granges et étables. Ils soignent bien leurs chevaux et leurs bêtes à cornes. Ils ont un nombre suffisant d'instruments aratoires, y compris une batteuse mécanique dont ils prennent beaucoup de soin.

Enseignement.—La plupart des sauvages de Hope ont reçu l'enseignement au pensionnat de la mission de Sainte-Marie, et tous ont à cœur de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Il y a sur la réserve une jolie église où le service divin est célébré régulièrement. Les sauvages sont très attachés à leur foi.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont industrieux et observateurs des lois, et vivent mieux et plus à la manière des blancs que les sauvages des autres peuplades de ce district.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux, et peuvent être proposés comme exemples aux membres des autres bandes.

BANDES DE HOMALKO ET DE KLAHOOSE.

Réserve.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage de l'Anse de Bute et du détroit de Malaspina. Elles couvrent une superficie totale de 4,738 acres.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de 174 âmes. Il y a eu 7 naissances et 8 décès durant l'année. Quatre familles, comptant 14 personnes, ont quitté Sliammon, après avoir eu des difficultés avec les autres habitants de cet endroit, et sont allées s'établir à Homalko.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'une nature grave n'ayant fait son apparition parmi eux durant l'année. Les villages sont tenus dans un état salubre. J'ai vacciné tous les sauvages de ces peuplades il y a environ 2 ans.

Occupations.—La pêche, la chasse, le flottage et la culture sur une petite échelle sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont passables. Les sauvages laissent leurs bestiaux errer çà et là ; ils ne traient jamais leurs vaches et n'ont pas de chevaux. Chaque famille cultive un petit jardin.

Enseignement.—Les sauvages n'ont pas d'école, et il n'y a pas de place pour leurs enfants dans les maisons d'école établies ailleurs. Les parents sont désirieux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Les membres de ces bandes sont tous catholiques romains, et sont très attentifs à leurs devoirs religieux. Ils ont deux églises, construites par eux-

mêmes ; l'une de ces églises est située à l'Anse des Ecureuils, et l'autre se trouve à l'embouchure de l'Anse de Butte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont simples et doués d'un bon caractère. La plupart d'entre eux pourvoient à leurs propres besoins et demandent très rarement de l'aide.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants, moraux, honnêtes et d'une humeur facile.

BANDE DE KATSEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord septentrional de la rivière Fraser. Elle contient 385 acres.

Statistique vitale.—La population est de 84 âmes. Il y a eu 2 naissances et 4 décès, soit une diminution de 2 comparativement au chiffre de l'année dernière. Deux sauvages sont morts de vieillesse, et un s'est noyé.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère grave ne s'étant déclarée parmi eux dans le cours de l'année dernière. Le village est tenu proprement et dans un état salubre. La plupart des sauvages ont été vaccinés à différentes époques.

Occupations.—Les principales occupations des membres de cette bande sont la pêche et l'agriculture. Ces sauvages fournissent une grande partie du poisson frais qui s'écoule sur le marché de New-Westminster. Chaque famille fait un peu de culture, et cultive assez de légumes, etc., pour ses propres besoins.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette peuplade ont d'assez bonnes maisons. Leurs bêtes à cornes et leurs chevaux sont semblables à ceux de leurs voisins de race blanche. Ils nourrissent bien leurs bestiaux pendant l'hiver, et prennent beaucoup soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Un grand nombre des membres de cette bande ont fait leurs classes à l'école de la mission de Sainte-Marie. Tous sont très désireux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur leur réserve, et ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux. Ils sont souvent visités par leur prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont industrieux et observent bien les lois.

Tempérance et moralité.—Comme ces sauvages demeurent près de New-Westminster et qu'ils peuvent se procurer facilement des spiritueux, plusieurs d'entre eux s'enivrent fréquemment. Sous tous autres rapports, les lois de la morale sont observées.

BANDES DE LANGLEY ET DE WHARNOCK.

Réserves.—La réserve de la première de ces bandes est située sur l'île McMillan, dans la rivière Fraser, à environ 20 milles à l'est de New-Westminster, et celle de l'autre bande se trouve à environ 24 milles à l'est de New-Westminster, sur la rive nord de la Fraser. La superficie totale des deux réserves est de 1,452 acres.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de 79 âmes. Il n'y a eu aucune naissance. Il y a eu 4 décès, dont 2 causés par la consomption et 2 par des maladies enfantines.

Santé et condition sanitaire.—Sauf la consomption, aucune maladie d'une nature sérieuse n'a fait son apparition parmi les sauvages de ces peuplades. Les villages sont tenus propres et dans un état salubre. Tous ces sauvages ont été vaccinés à différentes époques.

Occupations.—Les membres de ces bandes font plus ou moins de culture mixte, et pendant la saison de pêche ils prennent du poisson pour les établissements de conserves.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des maisons confortables, qu'ils tiennent propres et en bon état. Ils possèdent des bestiaux de bonne race, dont ils prennent bien soin, et ont un assez grand nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Plusieurs des sauvages de ces peuplades ont fait leurs classes à l'école de la mission de Sainte-Marie, et tous prennent un vif intérêt à la question de l'enseignement.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église dans leur village sur l'île McMillan et une autre à Wharnock. Ils sont très religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ces bandes sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux, et très peu d'entre eux font usage de spiritueux.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras septentrional de la rivière Fraser, tout près de son embouchure. Elle contient 452 acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 94 âmes. Il y a eu 2 naissances et 4 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—Aucune maladie d'un caractère grave ne s'est déclarée parmi les membres de cette bande dans le cours de l'année dernière. Le village est tenu dans un état salubre. La plupart de ces sauvages ont été vaccinés à différentes époques.

Occupations.—Les sauvages de cette peuplade font tous plus ou moins de culture mixte, et pendant la saison de pêche ils prennent du poisson pour les établissements de conserves.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables avec d'assez bonnes dépendances.

Ils sont à améliorer la race de leurs chevaux. Leurs bestiaux sont de la même catégorie que ceux de leurs voisins de race blanche, et sont de bonne qualité.

Ils ont tous leurs propres instruments aratoires et en prennent assez soin.

Enseignement.—Les membres de cette bande sont tous désireux de faire instruire leurs enfants, mais comme l'école de la mission de Sainte-Marie ne peut plus recevoir d'élèves, plusieurs des enfants sont forcés de rester chez eux. Les méthodistes envoient leurs enfants à l'institut de Coqualeetza.

Religion.—Parmi ces sauvages, 80 sont catholiques romains, 10 sont méthodistes et 4 sont païens. Ils ne sont pas très religieux. Les catholiques romains ont construit une petite salle où le service divin est célébré de temps à autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette pluplade sont industrieux et progressent pour la plupart.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux, quelques-uns seulement étant adonnés aux boissons enivrantes.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord méridional de la rivière Fraser, à environ 30 milles de New-Westminster. Elle contient 1,072 acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 44 âmes. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'une nature sérieuse ne s'étant déclarée parmi eux depuis l'année dernière.

Occupations.—Les membres de cette bande font plus ou moins de culture mixte, et durant la saison de pêche ils prennent du poisson pour les établissements de conserves.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables, avec d'assez bonnes granges et étables, qui sont tenues en bon état. Leurs bestiaux sont de la même catégorie que ceux de leurs voisins de race blanche.

Ils prennent bien soin de leurs instruments, qui, bien que peu nombreux, suffisent à leur besoins.

Enseignement.—Les sauvages de cette peuplade prennent un vif intérêt à la question de l'enseignement, la plupart des jeunes gens ayant fait leurs classes à l'école de la mission.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et assistent, tous les dimanches, au service divin dans l'église de la mission de Sainte-Marie. Ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette peuplade sont industrieux, observateurs des lois et doués d'un bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux, un petit nombre d'entre eux seulement ayant un penchant pour les spiritueux.

SAUVAGES DE NEW-WESTMINSTER.

Réserve.—Ces sauvages possèdent des terres dans la ville de New-Westminster et à Brownsville, sur la rive sud de la Fraser, vis-à-vis de New-Westminster, le territoire qu'ils occupent couvrant une superficie de 10 acres.

Statistique vitale.—Les sauvages de cette peuplade sont au nombre de 69. Durant l'année, il y a eu 2 décès et une naissance. Une fille a épousé un sauvage de Tchewassun et est allé demeurer à cet endroit avec son mari.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère sérieux ne s'étant déclaré parmi eux depuis l'année dernière.

Occupations.—Les sauvages de ce district vivent surtout de pêche. Ils approvisionnent de poisson le marché de New-Westminster pendant presque toute la saison.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables. Ceux qui résident à New-Westminster paient des taxes sur leurs propriétés. L'on ne cultive que quelques jardins. Le nombre des bestiaux est peu considérable.

Enseignement.—Les sauvages de cette peuplade prennent un vif intérêt à la question de l'enseignement et sont désireux de faire instruire leurs enfants, mais comme il n'y a plus de place à l'école de la mission de Sainte-Marie, ils se voient forcés de les garder chez eux.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur leur réserve de Brownsville une jolie église, où le service divin est célébré régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont industrieux et doués d'un bon caractère. Ils n'appartiennent pas à une bande particulière, mais sont venus ici de diverses parties de la province et ont fondé un établissement.

Tempérance et moralité.—Ce sont pour la plupart des gens tempérants et moraux, quelques-uns d'entre eux menant une vie tout à fait irréprochable. Il y en a (ils sont peu nombreux) qui sont adonnés aux spiritueux ; ceux-là, je regrette de le dire, tiennent une conduite qui laisse à désirer.

BANDES DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Les sauvages qui font partie de ces bandes occupent deux réserves situées sur le bord septentrional de la rivière Fraser, à environ 44 milles de New-Westminster, et couvrant une superficie de 636 acres. Ces deux réserves ne sont séparées que par le marais de Nicomen.

Statistique vitale.—La population des deux bandes est de 48 âmes. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès durant l'année, non plus qu'aucun autre changement dans la population.

Santé et condition sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave ne s'étant déclarée parmi eux dans le cours de l'année dernière. Leurs villages sont tenus propres et dans un état salubre. La plupart d'entre eux ont été vaccinés par moi à différentes époques.

Occupations.—La culture et la pêche sont les principales occupations des membres de ces bandes. Ils font presque tous plus ou moins de culture mixte, et pendant la saison de pêche ils prennent du poisson pour les établissements de conserves. Ils gagnent aussi un peu d'argent à travailler pour les blancs du voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de ces peuplades ont d'assez bonnes maisons et dépendances. Leurs bestiaux sont de la même race que ceux que possèdent leurs voisins de race blanche. Ils prennent suffisamment soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages ne se préoccupent guère de la question de l'enseignement et un petit nombre d'entre eux seulement ne sont jamais allés à l'école.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, mais peu religieux. Il y a une petite église à Skweahm, mais le service divin y est très rarement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces peuplades sont des gens simples. Ils préfèrent mener leur ancien genre de vie, bien qu'ils progressent.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont un penchant prononcé pour les boissons enivrantes, et malheureusement ils peuvent toujours trouver des blancs peu scrupuleux prêts à leur fournir des spiritueux.

BANDE D'OHAMIL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la Fraser, à environ 74 milles à l'est de New-Westminster. Elle contient 629 acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 60 âmes. Durant l'année, il n'y a pas eu de naissances ni de décès.

Santé et condition sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'un caractère grave ne s'étant déclarée parmi eux durant l'année dernière. Leur village est tenu propre et dans un état salubre. Ils ont tous été vaccinés par moi à différentes époques.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette peuplade ont tous des maisons assez confortables ainsi que d'assez bonnes granges et étables, qu'ils tiennent propres et en bon état. Leurs bestiaux et leurs chevaux sont semblables à ceux de leurs voisins de race blanche. Ils ont bien soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Les membres de cette bande prennent tous un vif intérêt à la question de l'enseignement, la plupart des enfants en âge de s'instruire fréquentent l'école de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont très religieux. Cinq d'entre eux sont épiscopaliens, trois sont méthodistes et 52 sont catholiques romains. Ils ont deux églises, dont l'une est fréquentée par les catholiques romains et l'autre par les épiscopaliens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux.

BANDES DE POPCUM ET DE SQUATITS.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive méridionale de la Fraser, à environ 65 milles de New-Westminster. Elles couvrent une superficie de cinq milles trois cent vingt-six acres. Popcum et Squatits sont à environ deux milles de distance.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de soixante-six âmes. Pendant l'année il y a eu deux naissances et deux décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'un caractère grave ne s'étant déclarée parmi eux pendant l'année dernière. Leurs villages sont tenus propres et dans un bon état sanitaire. Presque tous les sauvages ont été vaccinés par moi de temps à autre.

Occupations.—L'occupation principale de ces deux bandes est la culture variée, mais pendant le temps de la pêche tous travaillent dans les fabriques de conserves, les uns font la pêche et les autres travaillent à l'intérieur à la préparation des boîtes, etc.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes habitations et dépendances. Leurs chevaux sont presque tous de petits poneys. Leur bétail est de bonne race, tel que celui que possèdent les blancs du voisinage. Ils prennent un assez bon soin de leurs instruments aratoires.

Education.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup aux choses de l'éducation, et la plupart des parents sont désireux d'envoyer leurs enfants à l'école. Quelques-uns cependant ne portent aucun intérêt à l'éducation.

Religion.—Trente-deux sont épiscopaliens, onze sont méthodistes et vingt-trois sont catholiques romains. Les membres de chaque confession ont leur église particulière et sont très attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont simples et soumis aux lois. Ils sont fort attachés à leurs anciennes coutumes.

Tempérance et moralité.—Somme toute, c'est un peuple sobre et moral ; quelques individus seulement s'adonnent à l'ivresse.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande côtoie la frontière internationale et donne sur la baie Semiahmoo. Elle renferme une étendue de trois cent quatre-vingt-deux acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de quarante-deux âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance et deux décès.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; aucune maladie d'un caractère grave ne s'étant déclarée parmi eux pendant l'année passée. Leur village est tenu propre et en bon état sanitaire ; j'ai vacciné de temps à autre la majorité des sauvages.

Occupations.—Les occupations principales de cette bande sont la pêche et un peu de culture variée ou de jardinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de confortables habitations avec dépendances, entretenues dans un état satisfaisant de réparation. Leur bétail et leurs chevaux ressemblent à ceux que possèdent les blancs du voisinage. Ils tiennent leurs instruments aratoires dans un bon état de réparation.

Education.—Quelques-uns seulement de ces sauvages ont déjà fréquenté l'école, et comme l'école de la mission Sainte-Marie est encombrée il n'y a pas de place dans cette école pour aucun des enfants appartenant à cette bande.

Religion.—Tous les sauvages sont catholiques romains. Ils possèdent une petite école sur leur réserve, où de temps à autre se tiennent les exercices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et peu entreprenants ; quand ils ont les besoins du jour, ils ne se préoccupent pas du lendemain.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général sobres et moraux, mais vu la proximité des frontières américaines, les blancs du côté américain des lignes leur fournissent des liqueurs enivrantes, ce qui amène parfois des troubles. Somme toute, il y a peu de raison de se plaindre.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette tribu se trouve sur la péninsule Sechelt, détroit de Malaspina. Elle comprend mille huit cents acres de superficie.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de deux cent vingt-deux âmes. Il y a eu six naissances et six décès, et la population a diminué de deux par suite de mariages avec d'autres sauvages.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie grave ne s'est déclarée pendant l'année. Leur village est tenu proprement et dans un état hygiénique. J'ai vacciné tous les enfants de cette réserve lors de l'une de mes visites.

Occupations.—La pêche, la chasse, la coupe de billots et un peu de jardinage sont les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des maisons confortables qu'ils tiennent en bon état de réparation. Leur bétail se nourrit généralement dans les bois, été comme hiver, et en somme il est en bon état.

Education.—Il y a peu de ces sauvages qui soient jamais allés à l'école. Ils sont très désireux de faire instruire leurs enfants, mais il n'y a pas d'école où ils puissent les envoyer.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont dans leur village une très belle église où se tiennent les exercices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, doux et d'un commerce facile. Ils sont honnêtes jusqu'au scrupule dans leurs rapports avec les blancs du voisinage et avec les uns les autres.

Sobriété et moralité.—C'est une population sobre et morale. L'ivresse est pour ainsi dire inconnue parmi elle.

BANDE DE SUMASS.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve à l'embarcadère de Miller, sur la rive méridionale de la rivière Fraser, et près du barrage Sumass, sur la rive septentrionale, de la rivière Fraser, en face de l'embarcadère de Miller, et près du Sumass supérieur, sur le lac Sumass. Elle comprend une étendue de mille trois cent soixante-dix acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 58 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 naissances et 3 décès.

Santé et état hygiénique.—La santé de cette tribu a été bonne, aucune maladie grave ne s'est déclarée chez elle pendant l'année. Leurs villages sont tenus propres et dans un état sanitaire satisfaisant. J'ai vacciné de temps à autre la plupart de ces sauvages.

Occupations.—Une culture variée et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Tous ont des habitations confortables et d'assez bonnes granges et écuries. Leurs animaux sont d'assez bonne qualité et bien soignés pendant l'hiver, y ayant abondance de foin. Ils ont bien soin de leurs instruments aratoires.

Education.—Peu de ces sauvages ont déjà fréquenté l'école. Ceux qui l'ont fréquentée font preuve d'une supériorité frappante sur ceux qui n'ont pas eu cet avantage.

Religion.—Vingt-un sont méthodistes et trente-sept catholiques romains parmi cette bande. Ils sont tous très enthousiastes au sujet de la religion, chaque confession ayant son église à elle.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont simples et doux ; ils sont portés à l'indolence, mais ne sont pas tapageurs.

Tempérance et moralité.—En somme, ce sont des gens sobres et moraux ; quelques-uns seulement font usage de boissons enivrantes.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de cette tribu est située sur le détroit de Malaspina. Elle comprend une étendue de 4,712 acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 260 âmes. Il y a eu 3 nais sances et 9 décès pendant l'année. Dix sont partis de la réserve pour aller vivre à Homalko. Parmi ceux qui sont morts quatre étaient des enfants. Chez les adultes trois décès ont été dus à la vieillesse et deux à la grippe.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse, la coupe du bois et la culture ou le jardinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages améliorent leurs habitations d'une manière très marquée sur ce qu'elles étaient il y a quelques années. Leurs animaux errent en liberté dans les buissons. Jusqu'ici ils ne se sont guère adonnés à l'agriculture.

Education.—Aucun de ces sauvages n'a reçu d'instruction ; on ne leur a pas donné de maison d'école.

Religion.—Tous sont catholiques romains et très attachés à leur croyance. Présentement ils se procurent du bois rond pour la construction d'une nouvelle église ; l'édifice actuel étant considéré trop ancien et trop délabré pour servir davantage.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont simples, Roger-Bontemps, plutôt indolents, mais obéissants à l'autorité.

Sobriété et moralité.—C'est une population sobre et morale.

BANDE DE SKWAW-AH-LOOKS.

Réserve.—La réserve de cette tribu se trouve sur la rive nord de la rivière Fraser, entre l'Anse Ruby et Hope. Elle comprend une étendue de cent quatre-vingt-seize acres

Statistique vitale.—Cette bande a une population de vingt-quatre âmes. Pendant l'année il y a eu deux naissances et deux décès.

Occupations.—Une culture variée et la pêche constituent les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations et dépendances. Ils ont bien soin de leurs animaux pendant l'hiver. Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires, dont ils prennent un bon soin.

Santé et état sanitaire.—La santé des membres de cette bande a été bonne. Leur village est propre et dans un état hygiénique, aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi eux. Des deux décès l'un fut causé par la consomption et l'autre par une maladie puerpérale.

Education.—Bien que les enfants soient en petit nombre dans cette tribu, les personnes âgées s'intéressent beaucoup à l'instruction, car elles désirent voir les leurs mis au niveau de leurs voisins blancs.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et très attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve une petite église où le service divin se célèbre régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, Roger-Bontemps, soumis à l'autorité et au mieux dans leurs rapports avec leurs voisins blancs.

Sobriété et moralité.—C'est une population sobre et morale.

BANDE DE TCHE-WASSAN.

Réserve.—La réserve de cette tribu se trouve sur le golfe de Géorgie, près de la Pointe Robert, et à peu de distance seulement de la frontière internationale. Elle renferme une étendue de six cent quatre acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de quarante-deux âmes. Il y a eu une naissance et un décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie grave ne s'étant déclarée parmi eux durant l'année dernière. Leur village est propre et dans un bon état sanitaire.

Occupations.—Les principales occupations des membres de cette tribu sont l'agriculture et la pêche. Pendant le temps de cette dernière tous ces Indiens travaillent dans les fabriques de conserves ; pendant le reste de l'année ils travaillent à leurs fermes.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes demeures, granges et étables. Ils ont de bons chevaux et de bons bestiaux, s'étant défaits de leurs poneys sauvages il y a des années. Ils ont de bons chariots et autres instruments aratoires, dont ils prennent beaucoup de soin.

Education.—Quelques-uns seulement de ces sauvages ont reçu quelque instruction, et comme l'école de la mission Sainte-Marie est encombrée, quelques-uns d'entre eux envoient leurs enfants à l'école de l'île Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ne sont pas aussi religieux sous certains rapports que les autres bandes. Ils n'ont pas d'église, et pour assister au service divin ils se rendent à Kie-Kiel (Brownsville), ce qu'ils font d'habitude à Noël et à Pâques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont en somme un bon naturel, des mœurs simples, et quand ils ont suffisamment pour les besoins du jour ils ne se préoccupent guère du lendemain. Ils vivent en paix entre eux et avec leurs voisins blancs.

Sobriété et moralité.—Ces sauvages sont moraux mais, je suis peiné d'avoir à le dire, ils ne sont pas sobres. Comme ils résident dans le voisinage immédiat du centre de l'industrie des pêcheries, plusieurs vauriens blancs se réunissent dans l'endroit et leur fournissent en tout temps des boissons enivrantes. Je suis heureux de dire qu'actuellement ils sont tous abstèmes, puissent-ils le demeurer.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de cette tribu se trouve sur la rivière Fraser, à environ cent d uze milles de son embouchure. Elle comprend une étendue de onze cents acres.

Statistique vitale.—La population de cette tribu est de quatre-vingt-onze. Pendant l'année il y a eu trois naissances et trois décès. Deux femmes se sont mariées et sont allées vivre avec leurs époux sur d'autres réserves. Les deux décès ont été causés par la consomption.

Santé et état sanitaire.—Il y a beaucoup de consomption parmi ces sauvages ; celle-ci exceptée il ne s'est déclaré aucune maladie grave parmi eux. Leurs villages sont propres et dans un état hygiénique. J'ai vacciné de temps à autres tous ces sauvages.

Occupations.—Les principales occupations des membres de cette bande sont l'agriculture, le jardinage et la pêche. Ils gagnent aussi quelque argent à couper et à voiturer du bois de corde pour leurs voisins blancs.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes habitations et dépendances. Ils ne gardent pas beaucoup d'animaux, leur réserve n'étant pas propre à l'élevage de beaucoup de têtes de bétail. Chaque famille fait un peu de culture ou de jardinage et a suffisamment d'instruments aratoires pour ses besoins. Leurs chevaux sont de la race cayuse ordinaire.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'instruction de leurs enfants et désirent les voir sous ce rapport au niveau des blancs leurs voisins. Ceux qui parmi eux sont protestants envoient leurs enfants à l'école All Hallows, à Yale, et ceux qui sont catholiques romains envoient les leurs à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Trente-trois de ces sauvages sont de la confession épiscopalienne, et cinquante-huit appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Ils sont très attachés à leur croyance et ce sont de bonnes gens. Chaque confession a son église particulière dans le village, où elle tient de temps à autre ses exercices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de simples et bonnes gens, d'un caractère trés facile, et vivent en paix avec les blancs du voisinage.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Sobriété et moralité.—C'est en somme une population sobre et morale.

Les sauvages, dans toute l'étendue de l'agence deviennent en général plus intelligents et plus industrieux. Ils tiennent confortablement leurs habitations, et vivent dans le confort quand ils le peuvent, ils vivent même avec prodigalité, ayant peu de prévoyance, et pensant rarement à se pourvoir pour les jours sombres.

On ne saurait trop louer ceux qui dans cette agence ont la direction des pensionnats et des écoles industrielles, à savoir, les écoles All Hallows, Yale, l'école de la mission Sainte-Marie à Mission-City, et l'institut Coqualectza à Chilliwack, pour les soins et l'attention qu'ils consacrent aux enfants qui leur sont confiés et pour les progrès réels faits par les élèves dans les diverses branches de l'enseignement donné dans ces institutions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRANK DEVLIN,
Agent des sauvages.

COLOMBIE BRITANNIQUE.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 25 août 1898,

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel, et les rapports et tableaux du recensement pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—L'agence de Kamloops-Okanagan est sise et répandue sur la plus grande partie du district de Yale, qui renferme approximativement vingt-quatre mille milles carrés. Elle couvre une superficie de trois cent trente mille trois cent dix acres.

Subdivisions.—L'agence de Kamloops comprend cent vingt-six mille cent vingt-huit acres, et l'agence d'Okanagan deux cent quatre mille cent quatre-vingt-deux acres ; ces deux agences consistent respectivement de trente et une et de dix-huit tribus. Quelques-unes de ces tribus se composent de plusieurs petites bandes appartenant à la même tribu et réunies sous un même chef.

Moyens de transport.—Le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec son prolongement de l'embranchement Shuswap et Okanagan, et la navigation en bateaux à vapeur sur une distance d'environ soixante-dix milles, entourent l'agence sur un parcours disposé en forme de fer à cheval, depuis Spuzzum jusqu'à Penticton, distance de trois cent quarante-deux milles. On se rend dans d'autres parties plus éloignées et situées dans ce segment dans des diligences, à cheval, et en quelques endroits plus accidentés et plus inaccessibles,—surtout le long de la rivière Fraser—à pied.

Tribu ou race.—Les sauvages appartiennent aux tribus Shuswap et de la rivière Thompson, et parlent les dialectes comme le Thompson et le Shuswap. Plusieurs jeunes sauvages parlent un assez bon anglais.

Statistiqne vitale.—Il y a trois mille sept-cent-quarante-six hommes, femmes et enfants dans l'agence. Pendant l'année il y a eu cent-quatre-vingt-deux décès et cent-cinquante-deux naissances.

Occupations.—Toutes les bandes s'occupent plus ou moins de culture et d'élevage, et dans toute la division Okanagan de l'agence (la plus favorable à l'agriculture et aux pâturages) et dans certaines parties de la divison Kamloops plusieurs de ces bandes s'en occupent sur une grande échelle. Elles possèdent de grands troupeaux de chevaux qu'elles améliorent rapidement, aussi des bestiaux et autres animaux domestiques. Sur le parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique plusieurs sauvages trouvent aisément

de l'emploi comme cantonniers, gagnent de bons gages et donnent satisfaction. Dans les prairies, ces sauvages (avec leur chevaux) sont engagés par les éleveurs comme *cowboys*, et ce sont des experts pour ce travail. Dans les régions minières, hommes, femmes et enfants font beaucoup d'argent dans les mines, la plupart par cette primitive méthode d'extraire le minerai connu en anglais sous le nom de "rocking". Comme pêcheurs, ils gagnent beaucoup d'argent, mais il est difficile de fixer un montant; de plus ils pourvoient à leur propre nourriture. Les femmes gagnent beaucoup comme servantes, et dans la préparation des peaux et la fabrication de parties de vêtements tels que mocassins, mitaines et gants, soit pour leur propre usage ou pour le commerce; aussi dans la cueillette des baies sauvages, qui sont très abondantes.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne en général. Si l'on excepte une légère épidémie de rougeole près d'Osayoos, aucune maladie contagieuse n'a fait son apparition parmi eux. Ils tiennent leurs habitations et leurs dépendances en assez bon état d'ordre et de propreté—quelque fois d'une manière remarquable—pendant l'automne, l'hiver et le printemps. Pendant la chaude saison ils adoptent la vie des camps et demeurent sous des tentes.

Soins médicaux.—Les médecins établis dans diverses parties de l'agence ont porté beaucoup d'attention aux sauvages, qui ont retiré nombre d'avantages de leurs soins professionnels. Dans les régions éloignées, où les médecins sont plus rares, de petites quantités de médicaments ont été distribuées, la plupart par l'entremise des prêtres.

Hôpital de Lytton.—Cette institution continue à rendre service aux sauvages en leur procurant des soins chirurgicaux et autres et en leur procurant des médicaments sous la direction de son actif secrétaire, le vénérable archidiacre R. Small, de la confession anglicane. Le docteur Wade, de Kamloops, rend mensuellement visite à cette institution en sa qualité professionnelle.

Bâtiments.—Les maisons et les dépendances sur la plupart des réserves sont relativement en bon état. Ils les construisent eux-mêmes, et plusieurs sont de bons charpentiers. Pendant l'année seize habitations et vingt dépendances ont été achevées, et il y a une belle église à Spallumcheen en bonne voie de parachèvement.

Progrès.—Dans les parties de l'agence dont le site est mieux adapté à la culture, les sauvages ont préparé, clôturé, labouré et cultivé une plus grande étendue de terrain. Dans les autres parties, où l'étendue de terres arables est soit limitée, soit de qualité inférieure, ou rendue presque inutile faute d'eau pour l'arrosage, les choses demeurent à peu près dans le même état d'année en année.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus de voitures d'été et d'hiver, de charrues etc., de harnais et de selles. Ces voitures et ces selles leur servent non seulement sur leurs fermes, mais à faire beaucoup de transport. Ce dernier emploi va en diminuant.

Irrigation.—Le besoin s'en fait sentir presque sur chaque réserve de l'agence. Les avantages naturels existent, et il ne faudrait pas une grande somme de travail pour construire les fossés nécessaires à cette fin. Il y a des exceptions, cependant. Sur les réserves Halaut et Haltkam, qui sont voisines, où l'étendue de terres arables est considérable, et dont l'irrigation a coûté beaucoup de travail et d'argent, il a fallu demander des secours pour les sauvages. On leur en a accordé beaucoup, en leur fournissant des provisions et en engageant un contremaître, pour diriger les sauvages et surveiller leurs travaux, qui sont maintenant très avancés. Bien que ce travail ne leur ait été d'aucun avantage, cependant ils ont, dans l'espérance de pouvoir se servir d'un peu de ces eaux, ensemencé une plus grande étendue de terrain que d'habitude, et par suite de pluies extraordinaires pendant la saison, ils ont réussi à avoir de bonnes moissons. On a aussi secouru les sauvages de la bande Skichistan (Deadman's Creek) en leur octroyant environ $140 pour le prolongement et la réparation de leur fossé, qui depuis nombre d'années était interrompu et inutile, toutes les tentatives faites jusqu'alors pour le réparer ayant été vaines. Le fossé fonctionne bien maintenant.

Vivres.—L'année dernière a été exceptionnelle pour la pêche au saumon, et les sauvages ont pu s'approvisionner largement pour l'hiver. Les vivres que leur fournissait la chasse diminuent d'année en année.

Moissons.—Elles sont excellentes par toute l'agence, et au-dessus de la moyenne pour la quantité et la qualité du rendement. Les prix semblent être bons.

Ecole industrielle de Kamloops.—Cet établissement est toujours conduit sur la plus large base et d'une manière très efficace, par le principal, le révérend A. M. Carion et des religieuses catholiques. On constate des progrès dans chaque branche des études, et des industries. Une fanfare de dix-sept instruments a été organisée pendant l'année et les progrès des élèves sont remarquables.

Religion.—A l'exception d'un seul, considéré comme païen, tous les sauvages sont chrétiens et appartiennent à la foi catholique ou à la confession anglicane ; les catholiques sont au nombre de deux mille deux cent trente, les anglicans au nombre de mille cinq cent quinze. Ils sont très rigoureux observateurs des rites et des usages de leurs croyances respectives, et sur presque chaque réserve l'église est l'édifice principal et la plus en évidence.

J'ai, etc.

A. IRWIN,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KOOTENAY,
FORT-STEELE, 15 août, 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec statitique relative à l'année expiré le 30 juin 1898. J'ai déjà envoyé, à la demande du département, un inventaire de la propriété du gouvernement.

Situation de l'agence.—L'agence est située dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique, et se trouve bornée au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud par le territoire des Etats-Unis, et à l'ouest par l'agence d'Okanagan.

Superficie.—Les réserves couvrent une superficie de quarante-deux mille soixante et une acres.

Tribus.—Ces réserves sont occupées par les Kootenays et une petite bande de Shuswaps—mieux connue sous le nom de bande de Kinbasket.

Population.—La population des diverses tribus s'élève à cinq cent quarante-trois âmes, hommes, femmes et enfants.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne jusqu'au commencement du printemps, alors que la température devint froide et humide et que plusieurs sauvages jeunes ou vieux, moururent de consomption et d'influenza. Les règlements sanitaires ont été soigneusement observés dans les diverses réserves ; dans le village St-Eugène, près de la réserve Ste-Marie, où les sauvages s'assemblent de temps à autre pour y accomplir leurs devoirs religieux, les habitations et les rues ont été balayées et nettoyées, et les immondices amassées, enlevées et brûlées. On s'est aussi occupé de vacciner les sauvages.

Occupations.—*Bande de Sainte-Marie.*—Les sauvages de la bande Sainte-Marie gagnent leur vie à la culture, à l'élevage du bétail, à la garde des troupeaux, de bestiaux et de chevaux et au transport. Ils sont industrieux et dignes de confiance. Pendant l'année dernière, le ministère leur a fait construire un fossé d'irrigation qui leur fournira une abondante provision d'eau pour arroser leurs terres. Ceux qui s'en sont servi depuis qu'il est terminé en voient l'avantage, car leurs moissons promettent un excellent rendement.

Bande des Plaines au Tabac.—Les sauvages de cette bande s'occupent de culture, d'élevage du bétail et de chasse. Ils ont une bonne réserve, bien arrosée et bien boisée,

et de bonnes plaines pour le bétail. Ils sont maintenant à vingt-cinq milles de la ligne du chemin de fer du Nid-de-Corbeau, qui leur fournit un excellent marché pour tous les grains et les légumes qu'ils cultivent. Ils commencent à s'adonner avec plus de soin à la culture. Le gouvernement provincial fait construire sur la rivière de l'Elan, un pont qui leur facilitera en toute saison de l'année le voyage au chemin de fer et le retour.

Les Kootenays du lac Columbia.—Cette bande conserve sa réputation pour l'excellence de sa culture. Les sauvages se trouvent dans des conditions avantageuses, et il y a abondance d'eau et de bois pour clôturer, peu de déboisement à faire, car partie du terrain est en prairies et en haute futaie avec très peu de taillis. Ils s'occupent presque exclusivement de culture et de l'élevage du bétail, et trouvent maintenant un marché avantageux à Windermere, où les mines promettent un bon rendement et où plusieurs importantes découvertes de mineraux ont été faites récemment.

Les Kootenays d'en bas.—Les sauvages de cette bande gagnent surtout leur vie au transport, au canotage, servant de guides aux explorateurs, aux chasseurs et aux autres. Ils font peu de culture, car les terrains avoisinant la rivière Kootenay sont exposés aux inondations, et les sauvages ne peuvent compter sur la moisson. Les sauvages, dans ces derniers temps, ont entrepris l'élevage du bétail et la récolte du foin sauvage, qu'ils pourront vendre de temps à autre, car le chemin de fer du Nid-de-Corbeau passe près de leur réserve à la rivière à la Chèvre.

Tribu des Shuswaps.—Les membres de cete petite tribu sont encore à la tête dans le progrès et l'industrie. Ils ont recours pour vivre à l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux et à la culture. Ils ont les fermes les mieux cultivées de toute l'agence ; leurs terrains sont bien arrosés, l'eau étant en abondance, et leurs récoltes manquent rarement.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—On remarque de l'amélioration dans les demeures construites sur les réserves l'an dernier. Elles sont pourvues de planchers de bois, de fenêtres plus grandes, et sont recouvertes en chaume ou en bardeaux. Ces constructions sont dues à deux anciens élèves de l'école industrielle, François et Ignace, et elles leur font beaucoup d'honneur. On espère que cette amélioration portera les autres à suivre l'exemple donné et à construire des habitations meilleures. Sur toutes les réserves on s'appliqne à améliorer la race des taureaux et des étalons, et on cherche pour s'en débarrasser, à vendre aux explorateurs ou à d'autres les "cayuses", que ceux-ci ne rapportent presque rien.

Les sauvages commencent à connaître l'emploi et l'utilité des remises, où ils peuvent serrer leurs voitures, leurs outils, leurs instruments aratoires et leurs harnais.

Education.—Les sauvages de cette agence sont heureux quand l'occasion se présente d'envoyer leurs enfants à l'école industrielle, et il n'y a aucune difficulté à en forcer la présence des élèves. Le principal, le révérend M. Coccola, O. M. I., a des Sœurs de la Charité pour l'aider. Pendant l'année les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans leurs différentes études. Les professeurs sont actifs et dévoués, et mettent beaucoup de zèle et de sollicitude dans l'accomplissement de leurs devoirs. On enseigne aux garçons la culture, le jardinage, le soin des vaches et des chevaux, la cordonnerie et la charpenterie, et aux filles les soins du ménage, tels que la cuisine et la cuisson du pain, le tricotage, les travaux à l'aiguille, le ravaudage et la confection des vêtements, la lessive et la fabrication du beurre ; on leur enseigne aussi à se servir de la machine à coudre.

Religion.—Les révérends MM. Coccola et Ouellette, oblats, ont la direction des missions de cette agence. Tous ces sauvages sont catholiques, très zélés et très attentifs à leurs devoirs religieux. Au village de St-Eugène, une magnifique église a été récemment ouverte au culte pour les sauvages. Cette église est un témoignage de l'énergie du rév. M. Coccola, à qui est dû tout le mérite de l'avoir entreprise et parachevée. Il y a des églises sur les réserves des Shuswaps et des Plaines du Tabac, et une autre vient d'être construite sur la réserve des Kootenays d'en bas, où le service divin se célèbre régulièrement chaque dimanche.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages des diverses bandes sont industrieux et soumis aux lois. Ils s'enrichissent graduellement et deviennent plus indépendants pour leur subsistance.

Sur la Sainte-Marie, François, André Como, Pierre et Abram sont les sauvages les plus industrieux ; ils possèdent des fermes bien cultivées et des bestiaux. On les voit rarement à Fort-Steele, ils restent à travailler sur la réserve. Catshan-mi-yuke s'est construit une habitation nouvelle et a renouvelé ses clôtures.

Aux Plaines-du-Tabac, Semo, François et Toma sont indubitablement les plus industrieux, et ils donnent le bon exemple aux autres par leur assiduité au travail.

Aux lacs Columbia, Petit Tim a creusé un canal d'irrigation et a enclos un magnifique champ. John, Joseph et Louis Abel de cette bande ont amélioré leurs fermes et mis de bonnes clôtures.

Sur la réserve de la Kootenay inférieure, Eustache le chef, Colose, Anasta et autres entreprennent l'élevage des bestiaux et la récolte du foin, car leurs petites fermes sont détruites chaque année par le débordement des eaux de la rivière.

Parmi les sauvages de la réserve des Shuswaps, je puis mentionner Isaac, Louis Stowekin, Alexander Kinbasket, Eugène et Louis Paul et ses deux fils, tous bons travailleurs, soigneux et industrieux. Leurs fermes peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les fermes du voisinage. Isaac et Louis Stowekin ont l'an dernier acheté des arbres fruitiers qui ont belle apparence, et on espère que d'autres suivront leur exemple, car le pays est bien approprié à la culture des arbres fruitiers qui donneraient un bon rendement.

Sobriété et moralité.—L'intempérance et l'immoralité sont presque inconnues parmi ces sauvages et leur conduite a été excellente.

J'ai, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.
AGENCE DE KWAWKEWLTH,
CAP-MUDGE, 29 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport annuel, avec les statistiques agricoles et industrielles, et un inventaire de la propriété du gouvernement sous mon contrôle pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend tous les villages sauvages et les réserves qui se trouvent entre le Cap-Mudge, sur l'île Valdès, et le détroit de Smith, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique et tous les villages et toutes les réserves du détroit de Quatsino sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

Tribu ou race.—Ces sauvages appartiennent à la race des Kwawkewlths, à part trois bandes désignées sous le nom de Licukwiltahs, mais tous parlent le même dialecte.

Population.—Il y a mille cinq cent quatrevingt-dix-sept sauvages dans cette agence, y compris les hommes, les femmes et les enfants.

Santé et état sanitaire.—En général la santé des sauvages a été très bonne ; bien qu'il y ait eu une épidémie de rougeole à l'école industrielle et au refuge des filles, douze ou quatorze personnes seulement furent atteintes, et la maladie n'avait aucun caractère de gravité. Chaque cas était isolé dès son apparition. La scrofule est la maladie dominante parmi eux, et un grand nombre de sauvages en souffrent plus ou moins. Au printemps, j'ai visité tous les villages que j'ai pu et j'ai fait enlever tous les déchets. J'ai aussi vacciné ceux qu'il fallait, moins quelques vieilles personnes, très fortement opposées à la vaccination.

Moyens d'existence et occupations.—On peut dire d'abord que ces sauvages n'ont pas d'occupation régulière, ils travaillent pendant le temps de la pêche aux manufactures de conserves de saumon, et, si le travail se continue un peu, gagnent d'assez bons gages, moins bons qu'auparavant, vu l'augmentation de la concurrence que leur font les blancs et les Japonais. Ils font la coupe du bois de chauffage et le sciage des billots, servent de guides aux touristes et aux explorateurs, construisent des canots d'écorce, confectionnent des nattes et des paniers en écorce de cèdre, font la pêche pour vendre le poisson, et louent leurs services à qui veut les employer. Ils travaillent bien pour quelque temps, mais sont opposés à des emplois permanents. Ils ont des provisions en abondance,des vivres à portée de la main sous forme de poisson de toutes sortes, et, ils ont suffisamment de venaison et de viande de phoque, outre de grandes quantités de baies au printemps et en été.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Jusqu'ici les habitations de ces sauvages ont été des plus primitives, plusieurs ne les mettant pas à l'abri des intempéries des saisons, et très vastes ; mais les sauvages s'améliorent sous ce rapport et construisent des habitations plus petites en charpente, et semblent préférer le confort et l'intimité qu'offrent ces dernières. Il se fait si peu de culture parmi ces sauvages, par suite de la rareté de terres convenables, la plupart étant couvertes de forêts épaisses, que le fait ne mérite aucune mention particulière. Il n'y a que deux réserves sur lesquelles on puisse faire quelque culture, encore sur l'une d'elles on ne peut cultiver que d'une manière fort limitée. Ils n'ont qu'une charrue, et pas d'autres instruments aratoires, si ce n'est des houes et des pioches. Ils ne pourront jamais se livrer à l'agriculture, excepté sur les deux réserves, ci-dessus mentionnées.

Education.—Le désir de faire instruire leurs enfants se développe chez eux ; je devrais plutôt dire que les enfants témoignent le désir de s'instruire et que les parents y mettent moins d'obstacles que par le passé. L'assistance à l'école est assez bonne, et les élèves quelque peu assidus font des progrès satisfaisants, surtout ceux de l'école industrielle et du refuge pour les filles, dont les progrès sont très encourageants.

Religion.—La plupart des sauvages qui ont embrassé le christianisme appartiennent à l'Eglise anglicane, quelques-uns sont méthodistes ou catholiques, mais grand nombre d'entre eux sont encore païens. La religion n'a guère d'attrait pour eux, même pour ceux qui sont chrétiens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont tous plus ou moins indolents. La facilité qu'ils ont de se procurer une nourriture suffisante est sans doute la cause principale de cette indolence. Le fait de vivre sous une espèce de régime républicain est une autre cause, car sitôt qu'ils ont amassé quelques cents dollars, l'argent doit être versé dans le fonds commun. Règle générale, ils sont soumis aux lois, et sous ce rapport peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les blancs. Je crois qu'en somme leur condition est meilleure qu'elle ne l'était il y a dix ans, et qu'ils s'entourent de plus de confort qu'autrefois.

Sobriété et moralité.—La sobriété n'est pas une vertu pratiquée par ces sauvages, qui semblent incapables de résister à la tentation de s'enivrer quand elle s'offre à eux. Ils ne se procurent pas autant de boissons enivrantes qu'anciennement, vu que les difficultés d'en avoir augmentent, mais néanmoins ils s'en procurent parfois en petites quantités.

Ils sont encore très immoraux, mais il y a, je crois, une légère amélioration sous ce rapport.

Observations générales.—Il y a à n'en pas douter de l'amélioration chez ces sauvages, mais le grand obstacle à leur avancement provient du fait qu'on ne peut trouver d'occupation qui les retienne à la maison. On ne peut songer à la culture, parce qu'il n'y a pas de terres arables, et tant que l'entreprise des particuliers ne leur fournira pas de quoi s'occuper de leurs habitations, ils auront à s'éloigner pour trouver de l'emploi,

J'ai, etc.,

R. H. PIDCOCK,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST,
METLAKAHTLA, 3 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires des sauvages pour l'année terminée le 30 juin 1898, ainsi qu'un tableau statistique.

TRIBU HAÏDA.

Situation.—La tribu Haïda fait partie du groupe des îles de la Reine-Charlotte. Elle est composée de divers petits établissements groupés ensemble et formant deux villages connus sous les noms respectifs de village des Nassetts et village des Skidegates.

La centralisation de la population Haïda a été effectuée pour l'avantage du commerce, et grâce à l'influence d'instituteurs missionnaires pour l'avantage de l'enseignement éducationnel et religieux.

Population.—Les Haïdas comptent cette année six cent vingt cinq âmes, une augmentation de seize durant l'année, accroissement naturel le plus remarquable depuis que la tribu Haïda a été ravagée par la picote et autres maladies il y a plusieurs années.

Réserves.—Leurs réserves couvrent deux mille neuf cent soixante-dix-huit acres.

Trois cent soixante-dix personnes, hommes femmes et enfants, se disent de l'Eglise anglicane, deux cent vingt-cinq de l'Eglise méthodiste, et vingt-sept adultes font partie de l'Armée du Salut.

TRIBU NISHGAR.

Observations générales.—La tribu des Nishgars, qui habite la vallée de la rivière Naas, fait des progrès rapides dans les connaissances éducationnelles et religieuses, dans la sobriété et la moralité, et s'enrichit d'année en année Ces sauvages, cependant, ont peine à maintenir le chiffre de la population ; ils sont actuellement huit cent quarante-huit âmes et ils forment sept bandes.

Les réserves des Mishgars sont très étendues, couvrant seize mille quatre cent cinquante-quatre acres d'assez bonne terre en grande partie.

Religion.—Sous le rapport religieux, il se divisent comme suit : trois cent quatre-vingts appartiennent à l'Eglise anglicane, cent vingt-un sont méthodistes et trois cent quarante sont païens.

TRIBU TSIMPSEAN.

Site.—Les sauvages Tsimpseans habitent la vallée de la rivière Skeena, les côtes de la terre ferme près de l'embouchure de la Skeena, et les îles de cette dernière.

Population.—Ils sont mille trois cent soixante et seize, divisés en huit bandes.

Religion.—L'Eglise anglicane en compte quatre cent neuf, l'Eglise méthodiste, huit cent quarante-sept, et l'Armée du Salut cent quarante-cinq.

TRIBU OWEEKAYNO.

Site.—Ces sauvages sont établis à la tête des chenaux Douglas et Gardner, du détroit de Rivers, et sur les îles dans le voisinage du détroit Milbank.

Population.—Ils sont au nombre de mille deux cent soixante-quatorze âmes. La tribu est divisée en cinq bandes.

Réserves.—Leurs réserves couvrent une étendue totale de sept mille six cent cinquante-six acres.

Religion.—Six cent soixante-dix-huit sauvages disent appartenir à l'Eglise méthodiste, et deux cent vingt-un sont considérés comme païens.

TRIBU TALLION.

Site.—Les sauvages de la tribu Tallion habitent les terres sises à la tête du chenal de Dean et à la tête du bras de mer Bentinck et du bras de mer Bentinck du Sud.

Population.—Ils comptent trois cent trente-quatre âmes, habitant trois villages différents, et forment trois bandes. Pendant l'année il y a eu une augmentation de trente âmes dans la population, causée par l'excédent des naissances sur les décès.

Réserves.—Leurs réserves forment quatre mille neuf cent trente sept acres.

Religion.—Parmi ces sauvages, il y a trente méthodistes et trois cents païens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Langage.—Chacune de ces cinq tribus parle un dialecte différent.

Plusieurs Haïdas et Oweekaynos comprennent et parlent l'anglais, et la bonne moitié des Mishgars et des Tsimpséans parlent et comprennent cette langue.

Etat sanitaire.—L'état sanitaire des sauvages de ces vingt-trois bandes s'améliore chaque année, et est très bon, moins celui des Tallions et des Kimsquits. Jusqu'ici il a été difficile de porter les païens Tallions et Kimsquits à nettoyer les rues de leurs villages et leurs habitations, aussi bien que leur propre personne ; et cependant il semblent aussi indemnes de maladies épidémiques que les autres sauvages.

Pendant l'année les décès les plus nombreux, toute proportion gardée, dans cette agence, ont eu lieu à Port-Simpson.

Agriculture.—La quantité de pommes de terre et autres plantes récoltées par les sauvages augmente constamment. La culture des plantes et des légumes est la seule industrie agricole qui puisse réussir aussi au nord sur la côte ; et il est probable qu'elle deviendra une source importante de moyens de subsistance.

Bâtiments.—Les sauvages ont peu construit pour eux-mêmes pendant l'année, vu la rareté exceptionnelle de l'argent, due à l'insuccès partiel de la pêche au saumon l'an dernier au détroit de Rivers et sur la Skeena. Quelques bonnes habitations ont cependant été érigées à Port-Simpson.

Chasse.—Le printemps dernier quelques-unes des tribus de la côte ont été très heureuses dans leurs chasses et dans leurs prises de phoques à fourrrure près de leurs villages, et la prise de ces derniers sur terre et sur mer a été bonne.

Sobriété et moralité.—L'ivrognerie parmi les sauvages du nord diminue graduellement, si bien que les cas d'ivresses parvenus à la connaissance des autorités cette année ont été plus de dix fois moins nombreux que les cas qu'on signalait il y a huit ou dix ans. La moralité de ces sauvages s'est aussi améliorée d'une manière étonnante pendant ces derniers années.

Religion.—Les dissensions religieuses parmi les sauvages se sont presque complètement apaisées pendant l'année, bien que les Haïdas de Skidegate ressentent encore les uns contre les autres d'amers ressentiments par suite des troubles entretenus parmi eux.

Education.—L'instruction séculière et religieuse continue à progresser. Le système adopté par le ministère d'établir des écoles industrielles, et d'aider aux écoles des missions, et les efforts toujours grandissant des sociétés de missionnaires et des instituteurs propagent rapidement l'instruction et les lumières parmi les sauvages de la côte du Nord-Ouest.

Loyauté.—Il y a un désir croissant parmi les sauvages d'obtenir leur affranchissement, et il est à remarquer que ce désir naît surtout de l'orgueil d'être " sujets anglais ", et ils

ambitionnent fortement de devenir citoyens de ce pays. Plusieurs deviendront de bons citoyens.

Observations générales.—Les malades indigents ont été peu nombreux parmi les sauvages, et le ministère a donné des secours de vivres et de vêtements pour un montant de $108 pendant l'année.

Le bateau à vapeur du ministère, le *Vigilant*, est en bon état, et sous la conduite de D. P. Wilson, le mécanicien actuel, il fait le service aussi rapidement, et l'économie du combustible est plus grande qu'auparavant.

J'ai, etc.,

C. TODD,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA COTE OCCIDENTALE,
ALBERNI, 27 octobre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires dies sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Agence.—L'agence s'étend de la Pointe à la Loutre au Cap Cook, et comprend deux cents milles de la côte occidentale de l'île Vancouver.

Réserves.—Il y a dix-huit tribus dans cette agence. Les sauvages possèdent cent cinquante réserves et stations de pêche, couvrant un total de douze mille quatre cent vingt acres. Il y a deux grandes réserves dans Barclay-Sound, l'une à Alberni, appartenant aux Tseshahts, et contenant mille trente acres, et l'autre à Numakamis, appartenant aux Oiahts, et contenant mille sept cents acres de bonnes terres. L'étendue des autres réserves est en grande partie rocheuse, boisée et formée de terrains de marée, n'ayant que de petites pièces convenant à la culture.

Ces tribus parlent toutes la même langue, avec différence de dialecte, et on les désigne sous le nom de nation des Ahts.

Cette désignation est due à M. Sproat, un pionnier de la côte occidentale, et avait été adoptée comme terminaison des noms des tribus de cette nation par l'ancien surintendant des affaires des sauvages de la Colombie-Britannique, mais elle n'est ni connue ni usitée parmi les sauvages ; elle dérive de Mahty, maison et Mahtymas, peuple, mais la terminaison qui signifie peuple est en réalité "ut", qui se prononce comme dans le mot anglais "rut", en accentuant davantage le "t", mais qu'on prononce d'une manière un peu différente pour conserver l'euphonie avec le nom précédent ; ainsi Mo-utch, nom indien de cerf, fait Mo-utch-ut, nom de la tribu des Nootkas ; Opitches, nom d'un village, donne Opitcheset, nom de la tribu ; Tresha, nom du premier établissement de cette tribu dans Barclay-Sound, fait Tseshat ; Heshque fait Heshque-ut ; King-George-ut signifie les Anglais, et Boston-ut veut dire les Américains.

RÉSERVES PRINCIPALES.

La réserve Tsesh-aht n° 1, à Tsahaheh, sur la rive ouest de la rivière Somass, Alberni, contient mille trente acres ; sa population est de cent trente âmes, dont trente-sept hommes, quarante femmes et cinquante-un enfants et jeunes gens.

La réserve d'Opitches-aht, n° 1, à Ahahswiniss, sur la rive est de la rivière Somass, renferme quatre-vingt-seize acres. Sa population est de soixante-six âmes, dont quinze hommes, dix-sept femmes et dix-sept enfants.

La réserve de Howchuk-lis-aht, n° 2, Elh-la-teese, à la tête du havre Howchuk-le-sit, Canal Alberni, renferme quatre cents acres ; sa population est de cinquante-une âmes, dont dix-sept hommes, dix-sept femmes et dix-sept enfants.

Les réserves d'Oiaht, n°s 7 et 8, Ah-adz-ooas, renferment trente acres sur l'île de Haines et cent quinze acres dans une partie de l'île Diana, à l'entrée de l'est de Barclay-Sound. La population y est de cent quatre-vingt-trois âmes, dont soixante-dix hommes, soixante-quatre femmes et quarante-neuf enfants.

La réserve de To-qu-aht, n° 1, à Mah-co-ah, Village-Passage, Barclay-Sound, renferme cent vingt-quatre acres ; sa population est de dix-neuf âmes, dont neuf hommes, six femmes et quatre enfants.

La réserve d'Ewl-huilh-laht, n° 1, à It-tat-so, renferme cent soixante-deux acres ; sa population est de cent soixante-dix âmes, dont cinquante-huit hommes, cinquante-six femmes et cinquante-six enfants.

La réserve Cla-o-qu-aht, n° 1, à Opit-sat, Clayoquot-Sound, renferme cent quatre-vingts acres ; sa population est de deux cent soixante-sept âmes, dont quatre-vingt-onze hommes, cent trois femmes et soixante-treize enfants.

La réserve de Kelsemaht, n° 11, à Yahhsis, île Flora, Clayoquot-Sound, renferme cent quatre-vingts acres ; sa population est de soixante-quinze âmes, dont vingt-huit hommes, vingt-une femmes et dix-huit enfants.

La réserve d'Ahousaht, n° 15, à Mahktosis, Mathilda Creek, Clayoquot-Sound, renferme deux cent cinquante acres ; sa population est de deux cent soixante-seize âmes, dont quatre-vingt-treize hommes, quatre-vingt-seize femmes et quatre-vingt-sept enfants.

La réserve d'Heshquiaht, n° 1, à Heshur, havre d'Hesquiat, renferme deux cent vingt-deux acres ; sa population est de cent cinquante-cinq âmes, dont cinquante hommes, cinquante-trois femmes et cinquante-deux enfants.

La réserve de Moo-a-chaht, n° 1, à Yukuot, Mootka-Sound, renferme deux cent dix âmes ; sa population est de deux cent soixante-treize hommes, soixante-dix-huit femmes et quarante-neuf enfants.

La réserve de Matchilaht, n° 15, en arrière de l'île Bligh, Nootka-Sound, renferme vingt-neuf acres ; sa population est de cinquante-sept âmes, dont vingt-quatre hommes, dix-neuf femmes et quatorze enfants.

La réserve de Moochlaht, n° 1, à Muchatl, Bras-de-mer Esperanza, renferme seize acres ; sa population est de soixante-seize âmes, dont trente-trois hommes, vingt-neuf femmes et quatorze enfants.

La réserve d'Ehattisaht, n° 10, à Oke, bras-de-mer Esperanza, renferme trente-deux acres ; sa population est de cent seize âmes, dont quarante-un hommes, quarante-trois femmes et trente-deux enfants.

Les réserves Kyukaht, n°s 1 et 2, à Aktese, Ile du Village, renferme cent dix-huit acres ; Kukamukamees, Ile de la Mission, soixante-quinze acres, Iles de la Barrière, Kyuquot ; population, trois cent quatre-vingt-quatre, dont cent cinquante-huit hommes, cent cinquante-trois femmes, et soixante-treize enfants.

La réserve de Chaicclesaht, n° 1, à A-co-us, Baie de la Bataille, Ou-ou-kinsh Inlet, renferme cent acres ; sa population est de cent-vingt-trois âmes, dont quarante-cinq hommes, trente-neuf femmes et trente-neuf enfants.

TRIBU DES NITINAHTS

Ces sauvages demeurent dans quatre villages à l'entrée du détrcit de Juan de Fuca, à savoir :—

La réserve de Tsooquahua, n° 2, renferme deux cent trente-cinq acres ; sa population est de trente-une âmes, dont dix hommes, dix femmes et onze enfants.

La réserve de Wyah, n° 3, renferme trente-deux acres ; sa population est de soixante et dix-sept âmes, dont vingt-sept hommes, trente-deux femmes et dix-huit enfants.

La réserve de Clo-oose, n° 4, renferme deux cent quarante-huit acres ; sa population est de cinquante-neuf âmes, dont dix-sept hommes, vingt-une femmes et vingt-un enfants.

La réserve de Carmanah, n° 6, reuferme cent cinquante-huit âcres ; sa population est de quarante-huit âmes, dont quatorze hommes, vingt femmes et quatorze enfants.

La réserve de Pacheenaht, n° 1, à Pacheena, Port San-Juan, renferme cent cinquante-trois acres ; sa population est de soixante-douze âmes, dont dix-neuf hommes, trente femmes et vingt-trois enfants. Cette tribu est distincte des Nitinahts, elle a ses chefs, mais elle est alliée avec eux et parle le même dialecte ; au temps de la pêche aux phoques, tous les Nitinahts s'assemblent sur la réserve de Pacheena, qui seule possède un port sur la côte.

Villages Nitinhats.—Chacun de ces quatre villages possède un chef qui lui est propre, mais il y a un chef suprême pour toute la tribu, lequel réside à Wyah, où s'assemblent presque tous les Nitinhats, en automne, pour la pêche au saumon, et où ils passent une partie de l'hiver.

Observations générales.

Population.—La population de l'agence entière est de deux mille six cent trente-trois âmes, dont neuf cent vingt-neuf hommes, neuf cent quatre-vingt-huit femmes et cent trente-huit enfants et jeunes gens de moins de seize ans.

Santé et état sanitaire.—Bien que le nombre des naissances ait été presque le même que l'an dernier, la mortalité a été plus forte, les décès résultant surtout des maladies tuberculeuses. Une épidémie de croup a éclaté sur la côte au printemps dont quelques cas furent fatals, surtout chez les enfants débiles, et quand la bronchite compliquait la première maladie ; les sauvages résistent mal aux maladies des poumons. En mars on constata un cas de picote au village de Kelsemaht, à Clayoquot Sound. Les autorités locales isolèrent le patient et le gouvernement provincial envoya un médecin et un fonctionnaire de Victoria pour en prendre soin. Cependant on constata que c'était un mauvais cas d'éruption syphilitique. Je visitai moi-même Clayoquot Sound avec du vaccin et j'inoculai quarante-six sauvages à Ahonsaht, y compris vingt-huit enfants d'école. J'ai trouvé le village de l'endroit en bon état sanitaire, les sauvages, sous la direction de M. J. Russell, missionnaire presbytérien, nettoyèrent leurs maisons et enlevèrent les déchets. J'ai aussi vacciné quelques sauvages à Kelsemaht et à Ucluelt ; les inoculations ont toutes réussi, excepté celle d'une petite fille à Ahonsaht. Il y a quelque progrès dans l'état sanitaire de ces villages généralement, mais il y a encore lieu de l'améliorer.

Moyens d'existence et occupations.—Il y a eu une nouvelle diminution de plus de $40,000 dans les revenus retirés par les sauvages de la pêche aux phoques, moins de goélettes ayant été à la mer et les phoques étant rares ; la moyenne des prises étant moindre qu'autrefois et diminuant chaque année ; environ neuf cents peaux ont été prises en canots près de la plage le long de la côte ; et les sauvages Mootkas ont pris douze peaux de loutres de mer, dont huit ont rapporté de $160 à $185 chacune. Si les chasseurs de phoques cessaient d'être en demande à bord des goélettes, les sauvages porteraient leur attention à la chasse aux phoques près de la plage, en canots, et à la fabrication de l'huile de squale, s'ils pouvaient trouver un marché pour celle-ci ; ils en fabriquent encore quelque peu dans le Barclay Sound, Nootka et Kyuquot, mais la demande est limitée et les prix donnés de 20 pour 100 plus bas qu'autrefois. Il se fait aussi un peu de commerce en canot avec les sauvages de la côte orientale, et il y a un bon marché pour le flétan séché, que les Kyukahts préparent en grande quantité. Les sauvages Clayoquots font encore quelque commerce par l'expédition en bateaux à vapeur, à Victoria, du flétan frais, et quelques-uns des Nitinahts, propriétaires de plusieurs petites goélettes, font un commerce régulier en approvisionnant Victoria du même poisson. Les sauvages d'Alberni gagnent quelque argent pour le transport en canots des explorateurs à divers endroits du canal Alberni et du Barclay Sound, et quelques-uns des jeunes gens ont fait de l'argent en fournissant des billots aux scieries de l'endroit, tandis que d'autres ont fourni des blocs de cèdre pour la confection des bardeaux. Les Clayoquots se font aussi des gages par le transport des explorateurs, et il y a une petite manufacture de

conserves qui emploient les femmes pendant la saison de la pêche, à la prise au nettoyage et à la coupe du poisson. Ceux qui sont allés aux manufactures de conserves des bords de la rivière Fraser ont assez bien fait, quoique quelques-uns n'aient pas pu se procurer d'ouvrage par suite du grand nombre de Japonais qui y sont employés. Les femmes ont gagné de $45 à $60 chacune à nettoyer et à couper le saumon.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Vu la diminution de la pêche aux phoques et la rareté de l'argent qui en est résultée, il ne s'est pas construit beaucoup de maisons nouvelles durant l'année dernière. A Alberni, une nouvelle habitation a été construite mais n'est pas encore terminée ; il s'est aussi fait un peu de clôture nouvelle et de défrichement. A Clayoquot une couple de maisons nouvelles ont été construites en partie, quelques jardinets ont été enclos, et quelques arbres fruitiers ont été plantés. A Ucluelet, on est à ériger quatre petites maisons, et plusieurs autres ont été lambrissées et peinturées ; l'église catholique et la maison de la mission ont aussi été repeintes. A Clo-oose Nitinaht, près de la mission méthodiste, George Sitecub, qui a plusieurs enfants fréquentant l'école, a construit une nouvelle maison ; en tout, il s'est construit dix-neuf habitations pendant l'année. Les sauvages d'Alberni ont moins de chevaux qu'ils n'en avaient l'an dernier ; plusieurs ont été vendus et d'autres sont morts l'hiver dernier. Il s'est vendu quelques bestiaux à Alberni et à Ucluelet, et il y a augmentation du nombre d'animaux dans l'agence. Ces sauvages n'ont pas de bœufs de somme ou de chevaux de labour, et ils n'achètent aucun instrument aratoire, à l'exception des faucilles et des outils servant au jardinage. Les sauvages d'Alberni ont quelques voitures légères et quelques charrettes, dont ils se servent pour se promener dans l'établissement, et pour se rendre parfois à Nanaïmo. A Barclay-Sound, Clayoquot-Sound, et Nootka quelques-uns des sauvages achètent des bestiaux. Sur la côte ils ont besoin de peu de fourrage pendant l'hiver, et ils sont faciles à vendre là où il y a des colons blancs dans le voisinage.

Education.—Le Refuge des sauvages à Alberni a toujours la même moyenne d'internes, il y a eu quelques décès depuis l'an dernier, mais on a reçu d'autres enfants ; les élèves fréquentent assidûment l'externat, font de bons progrès et semblent heureux et satisfaits. Les enfants font du jardinage sous la surintendance de Harry Thomas, un ancien élève qu'on emploie à la mission pour faire faire l'ouvrage du dehors ; une cave pour les racines et magasin pour les provisions a aussi été bâti, et on a défriché et amélioré un peu, on a enlevé les souches, etc. Les élèves sont nourris et vêtus en grande partie par la mission presbytérienne. Un moulin à vent a été bâti et relié à une pompe foulante et à des conduites en fer depuis la rivière jusqu'à un réservoir placé au haut de la maison de la mission, de sorte qu'actuellement la provision d'eau est abondante. A l'externat presbytérien à Ahousaht, les enfants apprennent rapidement, M. John Russell se donne beaucoup de peine pour leur enseigner l'anglais, pendant que lui-même apprend la langue des indigènes. A ma dernière visite plusieurs élèves écrivaient en anglais des lettres à leurs amis absents. A l'école presbytérienne à Ucluelet quelques enfants sont assidus et apprennent bien. Le rév. M. Swartout enseigne lui-même à Oiaht quand il n'a pas autre chose à faire, louant la maison d'un sauvage de l'endroit, et il espère s'assurer les services d'un instituteur résidant pour l'an prochain. A l'exception des subventions aux externats d'Alberni et d'Ucluelet ce travail est accompli sans aide de la part du ministère.

L'école catholique de Clayoquot est bien fréquentée, excepté pendant les mois d'été, alors que les sauvages sont pour la plupart absents, par les jeunes gens aussi bien que par les petits garçons et les petites filles. Le rév. Père Van Nevel doit louer la maison d'un sauvage pour y enseigner. C'est un instituteur expérimenté ; il a une maison d'école en dehors du village et il suit les sauvages au printemps pour continuer à leur donner l'instruction. Le rév. Père Sobry a rouvert l'école de Kyuquot. Il rencontre de grands inconvénients, car le village est situé sur deux îles, la mission étant au milieu du plus petit établissement, et la majorité des élèves ne peuvent se rendre à l'école dans les mauvais temps. Tout les externats sont soumis à des inconvénients par suite des habitudes vagabondes des sauvages ; lorsqu'ils ont atteint l'âge de quatorze ans, les garçons vont d'habitude à la chasse aux phoques, et les adultes doivent se rendre aux diverses stations de pêche et aux manufactures de conserves pour y gagner leur vie,

et généralement ils amènent leurs enfants avec eux, bien que le désir de s'instruire semble se développer.

Religion.—Les missions catholiques continuent leurs travaux à Kyuquot, Heshquiat et à Clayoquot, où ils ont des prêtres résidants et des églises ; il n'y a pas eu l'an dernier de services religieux aux églises d'Alberni et d'Oiaht. Les autres églises sont bien fréquentées, particulièrement celles d'Heshquiat et de Clayoquot. Il y a aussi une église à Nootka que le rév. Père Brabant, d'Heshquiat, visite de temps à autre. L'église de Clayoquot est maintenant magnifiquement finie et pourvue de nouveaux et confortables sièges.

Le rév. M. Tate, de l'Eglise méthodiste, a résidé pendant une partie de l'année sur la réserve des Opitsats, à Clayoquot, et a fait des exercices religieux régulièrement à Opitsat et à Kelsemaht. L'Eglise méthodiste se propose d'établir une mission à Clayoquot. Le rév. M. Stone donne ses soins à la mission méthodiste des Nitinahts, la moitié de l'école servant aux besoins du culte. Le rév. M. Swartout, missionnaire presbytérien, est à l'œuvre à Barclay-Sound, Melle Armstrong à Ucluelet, et M. Russell chez les Ahousahts, faisant les exercices du culte dans les maisons d'école, le dimanche, assistant les malades, en sus de l'enseignement qu'ils donnent, et ils comptent sur de grands succès pour les missions. Des exercices religieux et l'école dominicale ont lieu pour les sauvages dans la maison d'école à Alberni, et les enfants du Refuge et quelques sauvages suivent les exercices de l'Eglise presbytérienne, le rév. M. Taylor, missionnaire résidant, pourvoit aux besoins spirituels des sauvages.

Les catholiques, dont les missions sont fondées depuis plusieurs années sur cette côte, sont au nombre de mille soixante-six ; les presbytériens à Barclay-Sound et à Ahousaht, au nombre de deux cent quatre-vingt-neuf, et les méthodistes de Clayoquot et de Nitinaht, au nombre de deux cent soixante et onze ; le reste de la population, mille neuf âmes, sont considérés comme païens, bien que n'accomplissant aucune des cérémonies du culte communes chez les païens, et semblant avoir de tout temps reconnu l'existence d'un Etre Suprême, mais cette croyance est mêlée à beaucoup de superstition.

Traits caractérisques et progrès.—Les sauvages de la côte occidentale, en tant que race, sont industrieux et observateurs de la loi ; aucune offense grave n'a été commise par aucun d'eux pendant l'année dernière. Quoiqu'il y ait comme dans toutes les agglomérations d'hommes des paresseux et des insouciants, la majorité, surtout parmi les plus vieux, est généralement à l'ouvrage. Ils ne se livrent pas aux travaux agricoles auxquels la plus grande partie de leur réserve n'est pas appropriée. Les soins du jardinage sont en majeure partie confiés aux femmes ; les hommes, quand ils ne sont pas en canot, à la pêche ou à la chasse, s'occupent autour de leur résidence à mettre en bon ordre leurs agrès de pêche, à façonner des avirons, etc. Plusieurs des hommes jeunes et d'âge moyen sont de bons bûcherons et aiment à manier les outils. Quelques-uns travaillent l'argent. Plusieurs font de bons menuisiers, imitant les blancs pour le fini et l'ornementation de l'extérieur de leurs résidences. Les femmes passent leur temps à faire des nattes en écorce de jonc et de cèdre, et des nattes pour la table ainsi que des paniers de diverses grandeurs et de formes différentes avec des plantes de couleur dans le but de vendre ces objets aux blancs. Elles sont naturellement habiles dans la coupe et la confection de leurs propres vêtements, et un bon nombre d'entre elles possèdent des machines à coudre. Je ne considère pas qu'ils s'appauvrissent sensiblement comme classe. Ils ne sont pas prévoyants, et à peu d'exceptions près, ils ne mettent pas d'argent de côté. Quand les jeunes gens retiraient de plus forts bénéfices de la chasse aux phoques, ils dépensaient tout avant la saison suivante et s'endettaient avant leur départ pour une nouvelle expédition. La diminution des gains en argent est plus fortement ressentie par les vieillards et les malades, car leurs amis ne sont pas autant en état de leur venir en aide et il se donne moins de ripailles et de festins. Bien que l'occasion ne m'ait pas été fournie de mettre en force la loi prohibant ces festins, cette coutume semble disparaître graduellement ; il s'en donne moins qu'auparavant, et ceux qui ont lieu sont plus modérés et principalement réservés aux amis.

Sobriété et moralité.—Il m'est encore donné de faire un rapport favorable sur ces sujets : il y a un peu d'ivrognerie et de trafic de whiskey ; et bien qu'il y ait eu quelques sauvages qui ont abandonné leurs femmes et leurs enfants, les efforts et l'enseignement

des missionnaires de la côte ont donné de bons résultats et ont diminué les maux dont l'ivresse et l'immoralité sont la source.

J'ai, etc.,

HARRY GUILLOD,
Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DU LAC WILLIAMS,
CLINTON, 28 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi qu'un tableau statistique et une liste des biens de l'Etat confiés à ma garde, pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Situation de l'agence.—Cette agence est située partie au nord et partie à l'ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de Babine ; les montagnes Rocheuses la bornent du côté est et la rivière Fraser lui sert de limite à l'ouest.

Superficie.—Il y a soixante et quatorze mille soixante-six acres de terrain affectées à cette agence.

Moyens d'existence.—La plupart des réserves contiennent des terrains propres à la culture, et la population se livre à l'agriculture avec assez de succès ; plusieurs des sauvages sont maintenant en état de vendre des quantités considérables de foin et de grains. Quelques-uns s'occupent de l'élevage des bestiaux, pour lesquels ils trouvent toujours un marché. Les lacs et les ruisseaux foisonnent de poisson, et le gros gibier—les moutons des montagnes, les daims et les chèvres—est fort abondant. A marée basse ils trouvent de grandes quantités de poudre d'or près des barrages de la rivière Fraser et des autres cours d'eau.

Tribu ou nation.—Ces sauvages font en grand nombre partie des tribu Salish et Tinneh.

Statistique vitale.—La population est de mille neuf cent vingt âmes, comprenant six cent quatre-vingt-sept hommes, sept cent seize femmes et cinq cent dix-sept enfants, soit une augmentation de trente-six depuis mon dernier rapport. Le nombre des naissances a été de cent deux, celui des décès de soixante-trois, celui des migrations de trois.

Santé et condition sanitaire.—En général la santé est bonne parmi ces sauvages, qui n'ont pas souffert de maladies épidémiques d'aucune sorte pendant l'année qui vient de se terminer ; on met en force les préceptes de l'hygiène préventive ; ce sont surtout de très vieilles personnes et de jeunes enfants qui sont morts. Après de grands efforts j'ai réussi à les convaincre que des détritus laissés dans le voisinage de leurs habitations étaient une source de maladies, et j'ai été heureux de constater à ma dernière visite que tous les déchets avaient été enlevés et que les cours avaient été proprement balayées. J'ai vacciné tous ceux qui n'avaient pas déjà été inoculés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture et de l'élevage du bétail, ils travaillent sur les fermes des blancs, servent de guides aux touristes, et transportent au moyen d'attelages les colis, tandis qu'un bon nombre d'entre eux s'engagent comme journaliers sur les dragueurs pour l'or.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont confortables et assez bien entretenues. Il y a bon nombre d'écuries, bien pourvues de chevaux, et une quantité suffisante d'instruments aratoires de toutes sortes.

Education.—Cent cinquante-cinq des enfants de l'agence sont d'âge à fréquenter l'école, mais il n'y a ici qu'une maison d'école, l'école industrielle du Lac Williams, sous les auspices de l'Eglise catholique, qui prend soin de cinquante élèves.

Religion.—Vingt-quatre sauvages appartiennent à la confession anglicane ; tous les autres sont catholique. Il y a plusieurs missionnaires catholiques en diverses parties de l'agence, et sur presque chaque réserve il y a des églises ou des endroits affectés au culte ; les églises sont au nombre de dix-neuf en tout. Quelques-unes des constructions sont très belles et finies d'après les dernières dictées du bon goût.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et soumis aux lois ; et la majorité d'entre eux s'enrichit. Un grand nombre de sauvages sont propriétaires de chevaux et de voitures et sont constamment occupés à transporter des marchandises.

Sobriété et moralité.—L'intempérance diminue, et sous les autres rapports la moralité de ces sauvages n'est pas au-dessous de la moyenne.

Observations générales.—Au Lac Alcalin, à Auchou, au Lac Kenim et à Soda-Creek les sauvages ont opéré des améliorations considérables pendant l'année, ayant enclos près de la moitié de leur réserve, ce qui empêche les bestiaux de marauder, et, pendant la saison d'hiver, plusieurs éleveurs de bétail leur donneront volontiers un certain montant d'argent pour pouvoir mettre leurs bestiaux dans cet enclos.

J'ai, etc.,

E. BELL,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DU SURINTENDANT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 31 octobre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la province de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

Les différents rapports reçus des agents du département dans ma circonscription ont été régulièrement transmis, avec leurs états statistiques et recensements respectifs.

J'espère que les dits rapports et états transmis par les agents contiendront les renseignements requis, vu que j'ai à plusieurs reprises fortement conseillé aux agents d'être très soigneux à remplir les instructions du département, instructions si clairement définies dans la circulaire émanée à cette fin et dont j'ai transmis en temps utile une copie à chaque agent. Le court résumé suivant sous les différents chefs suggérés sera, j'en suis assuré, agréable au département, indiquant comme il le fait d'une manière générale la condition satisfaisante où se trouvent les indigènes dans les limites de ma surintendance.

Population.—Les rapports reçus et le résultat de mes propres observations n'accusent ni augmentation notable ni diminution de la population indigène.

Santé et état sanitaire.—Il y a une amélioration notable dans les mesures d'hygiène, résultat de la surveillance continuelle et efficace exercée par les agents et d'une meilleure intelligence de la part des sauvages d'un sujet d'une si vitale importance pour eux ; à ces causes et dans une certaine mesure à la clémence de l'hiver pendant l'année qui fait le sujet de ce rapport, peut être attribué l'état de santé meilleur que d'habitude qui a prévalu parmi les élèves et l'absence d'épidémies d'un caractère grave et de maladies contagieuses fatales. Dans l'agence de Kamloops Okanagan la rougeole a éclaté sous une forme bénigne, mais elle disparut bientôt grâce aux bons soins sans laisser de traces désastreuses. A l'école industrielle et au refuge des filles à la Baie de l'Alerte, une épidémie semblable fit son apparition, s'attaquant à quelques-uns des élèves, mais de promptes mesures d'isolement et les soins appropriés prodigués aux malades par ceux

qui en avaient la garde empêchèrent la diffusion de la maladie, et l'épidémie fut détournée avant aucun dénouement fatal. Dans l'agence de Cowichan les décès qui ont eu lieu ont été causés par des affections pulmonaires, et dans l'agence de laKootenay la durée de pluies abondantes et des vents plus froids qu'à l'ordinaire ont fait mourir de consomption, au commencement du printemps, plusieurs sauvages très âgés ainsi que quelques-uns des plus jeunes.

Les rapports fournis par les hôpitaux secourus par le département indiquent que les résultats obtenus ont été très satisfaisants ; les blancs et les sauvages du voisinage considèrent ces institutions charitables comme un bien d'un prix incalculable pour les malades indigents. On ne saurait trop louer ceux qui sont à la tête du service médical des bons soins et de l'assistance que donnent ces établissements.

Bâtiments, bétail, instruments aratoires, etc.—On remarque dans plusieurs agences l'amélioration des maisons d'habitation et des dépendances, étables, granges, etc., et le désir d'agrandir l'étendue des terres cultivées. En plusieurs endroits le bétail remplace peu à peu les poneys sans valeur et sans utilité, et sur plusieurs réserves, surtout sur celles où la culture est plus développée, de grands progrès se remarquent dans la qualité des chevaux qu'on élève et qu'on emploie. Les instruments agricoles sont aussi plus nombreux et sont une garantie du progrès constant des industries agricoles.

Education.—Les écoles industrielles et les pensionnats qui relèvent de cette surintendance ont transmis leurs rapports. Ces rapports très intéressants démontrent les bienfaits constants et durables qu'on peut attendre de ces maisons d'éducation. Les différentes dénominations sous les auspices desquelles ces écoles sont conduites méritent toutes sortes d'éloges pour leur dévouement au travail entrepris ; et il est aussi agréable de voir que les indigènes apprécient davantage chaque année les bienfaits que ces établissements procurent à leurs enfants pour le présent et pour l'avenir, et que c'est avec un sentiment de gratitude qu'ils envisagent les efforts faits pour leur civilisation et leur avancement au lieu du soupçon et de la naïveté qui les animaient jadis. Ce sentiment louable a pour conséquence de faire désirer avec ardeur l'établissement de semblables institutions par ceux qui n'ont pas à leur portée les moyens de procurer l'éducation et les mêmes bons soins à leur progéniture.

Comme il a été dit précédemment, les externats ne donnent pas les heureux résultats qu'on en désire. Les sauvages, dans la lutte pour l'existence, sont forcés de temps à autre d'aller d'une localité à l'autre chercher du travail et gagner leur vie, suivant les besoins du moment, et, forcés qu'ils sont, d'amener leurs enfants avec eux, ils privent ceux-ci des avantages d'une éducation autrement à leur portée, et rendent impossible l'obtention des résultats avantageux qu'il serait raisonnable d'attendre dans des circonstances plus propices.

Religion.—Les indigènes qui ont embrassé le christianisme observent avec beaucoup de zèle les pratiques et les préceptes de la religion, et la tendance à abandonner leurs superstitions et à s'allier à la majorité s'accentue d'année en année parmi les sauvages encore païens des différentes missions. De nouvelles églises ont été bâties et bien bâties pendant l'année ; d'autres sont en voie de construction, et sous ce rapport tout semble présenter un aspect très encourageant.

Traits caractéristiques et progrès.—Les aborigènes de la Colombie-Britannique, en tant que nation, sont industrieux ; quand ils s'engagent comme garçons de fermes, conducteurs de bestiaux, emballeurs, guides, bûcherons, pêcheurs, cantonniers sur le chemin de fer, etc., ils donnent satisfaction sous tous les rapports.

Dans quelques-unes des agences ils s'organisent volontairement en fortes escouades, et avec leurs chevaux et leurs voitures, etc., font des travaux considérables et précieux sur la voie publique dans le voisinage de leurs réserves. Dans certains cas aussi ils ont clôturé leurs réserves sur une distance de plusieurs milles et ont cultivé avec profit de grandes étendues de terrains. Sur la réserve du lac Okanagan, des centaines de tonnes de blé sont cultivées et portées au moulin chaque année, et à Enderby les sauvages Spallumcheens, qui forment une petite bande, ont livré jusqu'à cent cinquante tonnes de blé pendant la saison. Dans d'autres localités il y a aussi des exemples frappants des capacités des indigènes comme agriculteurs et éleveurs de bestiaux, sans parler d'ouvrages dignes d'éloges comme constructeurs de maisons et de bateaux, charpentiers, forgerons,

etc. Plusieurs sauvages, surtout ceux qui ont de bonnes réserves et qui y séjournent, deviennent sinon riches du moins très à l'aise. Dans toute la province les sauvages ont été pacifiques, assez industrieux, remarquablement soumis aux lois, et ont entretenu des relations amicales avec les blancs et les autorités.

Sobriété et moralité.—La consommation des spiritueux et les mauvais effets qui en résultent n'ont pas été aussi considérables que pendant les années précédentes ; soit qu'il faille attribuer cette diminution d'une habitude si préjudiciable au progrès général des sauvages au fait qu'ils ont moins gagné d'argent dans les manufactures de conserves, soit qu'il faille l'attribuer à une amélioration générale de leur morale, c'est à tout événement une heureuse caractéristique de la condition des sauvages pendant la période que nous considérons. Sous les autres rapports les apparences et les renseignements semblent indiquer une amélioration générale de la moralité.

Les observations suivantes démontrent d'une manière approximative la condition des sauvages des diverses agences à la fin de l'année.

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST.

Ces sauvages sont abondamment pourvus de bois, poisson, gibier et d'animaux à fourrures, de terre ou de mer. Ils fabriquent aussi beaucoup d'huile de poisson, qui est une source de grands profits. Pendant le temps de la pêche, ils trouvent de l'emploi dans les manufactures de conserves de saumon, et bien que le terrain ne soit pas propice à la culture, la quantité de pommes de terre et autres légumes cultivés par ces sauvages augmente constamment ; le climat et la qualité du sol ne permettent pas la culture d'autres produits agricoles, mais les produits que nous venons de mentionner promettent d'être un facteur important de leur approvisionnement de vivres.

AGENCE DE LA COTE OCCIDENTALE.

Les sauvages de cette agence ne sont pas portés à la culture, même quand la nature du sol de leurs réserves est propice à l'agriculture. Ils sont cependant intelligents et actifs, et industrieux sous d'autres rapports. Quelques-uns d'entre eux sont propriétaires de goélettes et sont des marins assez expérimentés. Ils gagnent de bons gages à la pêche aux phoques, soit pour leur propre compte ou pour le compte des blancs propriétaires de goélettes de pêche. Le poisson abonde toute l'année dans les baies et les anses de la côte. L'huile de poisson est leur principal produit, et les plus pauvres peuvent toujours s'approvisionner de nourriture sans grands efforts.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Ces sauvages n'ont pas d'occupations régulières. Ils cherchent de l'emploi pendant le temps de la pêche dans les manufactures de conserves de saumon, et quand l'ouvrage se prolonge et que les conditions sont favorables, ils gagnent de bons gages ; cependant leurs chances sous ce rapport diminuent d'année en année, vu la concurrence toujours croissante créée pour l'invasion des blancs et des Japonais. Pendant les autres saisons de l'année, ils coupent des billots pour les moulins à scie et du bois de corde, font des canots, des nattes et des paniers en écorce de cèdre, font la pêche du poisson destiné au marché, et louent leurs services quand l'occasion s'en présente aux touristes, aux explorateurs, et à d'autres personnes. Règle générale, ils travaillent bien pendant de courts intervalles, mais ne peuvent supporter un travail continu. Ils ont un approvisionnement inépuisable de nourriture sous la main, sous forme de poissons de différentes espèces, de daims, de gibier à poil, et de grandes quantités de baies le printemps et l'été.

AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN.

Les sauvages de cette agence s'occupent pour la plupart d'agriculture et de l'élevage du bétail avec assez de succès. Plusieurs trouvent de l'emploi comme cantonniers le long du parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique, et donnent satisfaction à leurs patrons. Dans la partie de la réserve propre à l'élevage des bestiaux, ils trouvent à s'engager avec leurs chevaux comme bouviers sur les ranches des blancs du voisinage,

occupation dans laquelle ils sont experts. Dans les régions minières, hommes, femmes et enfants, pendant la saison de l'eau basse, travaillent au lavage des minerais sur les différentes battures. Ils tirent de gros bénéfices du poisson qu'ils prennent pour le marché ou pour leur usage personnel. Les femmes font de l'argent comme domestiques ou dans la préparation des peaux, qu'elles convertissent ensuite en mocassins, gants et mitaines. Elles recueillent aussi de grandes quantités de baies, qui forment un surcroit très acceptable et très sain de leur approvisionnement de comestibles.

AGENCE DE COWICHAN.

Plusieurs des hommes et des femmes robustes de cette agence trouvent beaucoup d'ouvrage pendant les mois d'été dans les manufactures de conserves de saumon et dans les champs de houblon, du district de la rivière Fraser. Ils s'occupent aussi quelque peu de cultiver les céréales, les légumes et les fruits, mais, malheureusement, dans plusieurs cas ils ne donnent que des soins dérisoires à la culture des fruits, trouvant plus d'attraits aux manufactures de conserves et dans les champs de houblon. La construction de bateaux pour les manufactures de conserves procure à ceux qui s'y livrent de bons gages, Quelques-uns des sauvages servent aussi de porteurs et de guides aux explorateurs de mines et aux touristes, et leurs femmes confectionnent des objets d'utilité domestique, ce qui contribue à leur soutien.

AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.

Ces sauvages font beaucoup de culture variée ; ils s'occupent aussi quelque peu de l'élevage des bestiaux. Plusieurs cherchent de l'ouvrage dans les manufactures de conserves de saumon pendant l'été et trouvent un emploi lucratif dans la récolte du houblon, etc., sur les fermes du voisinage. Quelques sauvages à l'automne, cherchent de l'or sur les battures de la rivière Fraser ; ils gagnent aussi de l'argent à la coupe du bois de corde et des billots, et à la pêche du poisson et à la capture du gibier. Les femmes s'occupent avantageusement de paniers, de nattes, etc., et augmentent leur provision de comestibles par la cueillette de baies et de racines pendant la saison d'été.

AGENCE DE LA KOOTENAY.

Les sauvages de cette agence s'occupent surtout d'agriculture et de l'élevage du bétail. Les terres sur leurs réserves sont assez bonnes, et quand elles sont arrosées elles produisent de bonnes récoltes. Il y a aussi dans les limites de leur réserve de bons ranches pendant l'été et des prés que les sauvages mettent à profit. La population de la région offre des marchés avantageux pour toute espèce de produits ; les industries minières et les chemins de fer, etc., font augmenter la demande de ces produits. Le transport à l'aide de leurs chevaux des effets des explorateurs, des propriétaires de mines etc., permet aussiaux indigènes de gagner de bonnes sommes d'argent. Les lacs et les ruisseaux abondent en poissons ; dans les montagnes on chasse et on prend au piège le gibier et les animaux à fourrure, quoique avec moins de succès que pendant les années passées, alors que le gibier convoité abondait.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Les occupations et les moyens d'existence de ces sauvages peuvent être classées sous les chapitres suivants : agriculture, élevage du bétail, travail comme domestiques sur les ranches des blancs, porteurs, voituriers (dans les deux cas se servant, règle générale, de leurs chevaux et voitures) guides des touristes et des explorateurs de mines, et (pendant l'année qui finit le sujet de ce rapport) emploi lucratif sur les dragues employées à chercher l'or dans les rivières du voisinage. Ils trouvent de bons marchés pour leurs produits et leur travail, vu les opérations considérables qui se font dans les mines de la région de Caribou. Les rivières foisonnent de poissons et de volatiles sauvages. Des animaux à fourrure et du gibier hantent les montagnes, et dans certaines localités on peut recueillir de l'or sur les battures des rivières à eau basse ; ils s'approvisionnent de saumon pour l'hiver dans la rivière Fraser.

AGENCE DE LA BABINE.

Ces sauvages par suite de leur situation plus ou moins isolée à l'intérieur et de leur éloignement des centres de la civilisation, ont marché moins vite dans la voie du progrès que ceux de leur race plus favorablement situés. Les voies de communication de cette région avec les environs sont les plus ariérées de la Colombie-Britannique, causant des désagréments aux voyageurs appelés là par affaires, non seulement par des retards imprévus dans leur marche en avant, mais aussi par les taux excessifs exigés d'eux pour iout moyen de transport. Les indigènes cependant sont intelligents et actifs, et généralement bien disposés, et, dans ces dernières années, suivant les conseils répétés et les enseignements de l'agent des sauvages et des missionnaires, ils ont fait énormément pour améliorer leur condition.

Le poisson et le gros gibier des montagnes forment la source principale de leur alimentation. Ils possèdent aussi quelques têtes de bétail et des chevaux, et cultivent la pomme de terre et d'autres plantes qui contribuent beaucoup à leurs moyens de subsistance. En certains endroits les animaux à fourrure sont assez nombreux, et ceux qu'ils prennent au piège sont une source de gros bénéfices. Pendant la saison d'été ils trouvent aussi de l'emploi aux manufactures des rivières Naas et Skeena et de Rivers Inlet. Les femmes et les enfants recueillent et font sécher pour l'hiver de grandes quantités de baies pendant les mois d'été et d'automne.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je dois dire ici que conformément au désir exprimé par le département, des remèdes ont été fournis aux différents missionnaires et agents par l'entremise du surintendant, pour être distribués à ceux des sauvages qui pouvaient en avoir besoin et qui n'étaient pas en état de se procurer autrement des soins médicaux ; les services du médecin ont aussi été fournis aux malades qui se trouvaient dans de semblables circonstances. On a procuré certains secours aux indigènes qui par suite de maladie, de vieillesse ou d'autres causes, manquaient de nourriture ou de vêtements, et on a fait tous les efforts possibles pour porter ceux en état de le faire à assister leurs amis dans l'indigence et à leur inspirer des sentiments de solidarité et de confraternité les uns pour les autres.

Les sauvages ont moins gagné en 1897 aux manufactures de conserves qu'en aucune année précédente. La pêche au saumon a complètement failli pour les manufactures de conserves du nord, et vu l'affluence sans précédent du saumon qui a remonté la rivière Fraser, les prix payés étaient loin d'être avantageux et ne couvraient pas les dépenses générales encourues par les pêcheurs de l'endroit.

Les chances qu'avaient les sauvages les années précédentes de gagner de bons gages sont disparues ; les rapports font voir que les recettes brutes des indigènes en la Colombie-Britannique ont fortement diminué pendant les quelques dernières années. Ce qui s'explique par l'invasion toujours croissante de la province par de nouveaux colons de toutes les nationalités.

Là où les indigènes étaient auparavant les seuls ouvriers on voit aujourd'hui en grands nombres des blancs, des Japonais et des Chinois leur faire concurrence pour le louage des services, la pêche du poisson et des phoques à fourrures, et la chasse de toute espèce de gibier. Vu cet état de choses, on conseille constamment aux sauvages de se préparer pour l'avenir des moyens d'existence et de confort, de changer leurs habitudes nomades à la recherche d'un travail peu rémunérateur, et de se livrer à la culture et à l'amélioration de leur réserves, à l'élevage du bétail, etc., et de profiter des avantages que la nature d'une main prodigue a de plusieurs façons placés à leur portée. L'aide que le département a donnée aux sauvages des bandes Halant et Haltkum, sur les bords de la rivière Thompson, dans l'agence Kamloops-Oka-nagan, pour leur permettre de construire des barrages et des fossés d'irrigation, a été reçue par ces sauvages avec des sentiments de gratitude et l'intention avouée de profiter du mieux possible des bons procédés du département à leur égard.

Sous la surveillance du contremaître, fourni par le département, ils ont fait des travaux difficiles et considérables, et, l'an prochain, quand les fossés, etc., seront terminés comme on l'espère, et quand la quantité d'eau requise pour les fins d'irrigation sera dispo-

nible, plusieurs cents acres de terre deviendront fertiles, qui jusqu'alors auront été comparativement sans valeur.

Le fossé d'irrigation creusé par le département sur la réserve Sainte-Marie, dans le Kootenay, a rendu des services d'un prix incalculable aux sauvages de cette agence, non seulement ceux dont les terrains ont été arrosés en profitant, mais la communauté indigène toute entière, car les bonnes récoltes qui sont maintenant possibles portent les autres sauvages à redoubler d'efforts dans la culture des terrains à leur disposition.

Sur la côte occidentale, les sauvages ont toujours retiré de fortes sommes de la vente des fourrures des animaux qu'ils ont capturés, car ce sont des chasseurs expérimentés ; il faut espérer qu'ils ne seront pas troublés sous ce rapport, cette chasse aux animaux à fourrure étant leur principale ressource.

Lors de mes visites chez ces sauvages, j'ai été heureux en plusieurs circonstances de voir les preuves d'un grand progrès dans la voie de la civilisation et du confort, leurs maisons et leur manière de vivre s'améliorant chaque année, et les sauvages prêtant plus d'attention à l'amélioration de leurs réserves, les clôturant et les cultivant, etc. En plusieurs endroits, les enfants paraissent propres et bien mis, et leurs familles semblent devenir moins nomades et plus portés à se construire des résidences permanentes, etc.

Ce rapport aurait été terminé et transmis plus tôt si je n'avais pas attendu les rapports de quelques-uns des agents.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
Surintendant des sauvages pour la Colombie-Britannique.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 5 novembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le rapport des travaux accomplis par la Commission des réserves des sauvages et par les deux arpenteurs auxquels a été confié l'arpentage des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique pendant l'année dernière.

L'ancien commissaire des réserves, M. O'Reilly, a abandonné sa position le 28 février dernier, date à laquelle je suis entré en fonction.

Le 1er avril j'ai demandé à M. Green, l'arpenteur adjoint de la commission, de se rendre à Metlakahtla pour y subdiviser partie de la réserve de l'endroit en lots de jardins, les sauvages ayant à plusieurs reprises demandé au département de satisfaire leur désir d'avoir des emplacements séparés pour leur jardinage.

Ces travaux terminés, M. Green arpenta quarante-six lots additionnels destinés à agrandir l'emplacement de Port.Simpson. Ce travail l'occupa jusqu'au 23 avril, alors qu'il revint à Victoria.

D'après vos instructions deux partis d'arpenteurs ont été envoyés en expédition, aussitôt que leur départ fut possible, pendant la présente année.

M. Skinner partit de Victoria pour le haut de la rivière Skeena le 12 mai et arpenta les réserves des bandes Kuldoes, Kiskegas, Hazelton et Kitsumkaylum. Dans les premiers jours de la saison il fut beaucoup retardé par l'eau haute ; il a cependant accompli une somme satisfaisante de travail, quand on considère la nature inaccessible des lieux et les longues distances à franchir.

M. Devereux fut chargé d'arpenter les réserves des lacs Stuart et Babine. Parti de Victoria le 15 juin, il termina l'arpentage des réserves des Necoslics du lac Trembleur, et Tachés, mais comme il était en route pour le lac Babine, un abcès qui se forma sur le derrière de sa tête requérant un traitement médical immédiat l'obligea

d'abandonner pour la saison toute autre exploration. Il retourna à Victoria le 29 septembre.

Le travail accompli par M. Devereux fut, pour le temps de sa durée, très satisfaisant ; ce qui s'explique par la facilité des communications au moyen des lacs, par le terrain peu boisé et d'un niveau comparativement égal.

J'inclus les rapports de Messieurs Skinner et Devereux, avec un tableau des réserves arpentées et du nombre de milles parcourus.

Le 30 juin, en compagnie de l'arpenteur Green je me suis rendu vers le haut de la rivière Skeena, pour délimiter les réserves des tribus que la commission n'avait pas encore visitées. A Hazelton, je me suis assuré les services d'un interprète qui m'a accompagné pendant mon séjour dans les environs.

La concession de terrains aux Kuldoes, Kiskegas et Kispyoux fut faite d'une manière satisfaisante, et je ne rencontrai pas de difficultés dans mes rapports avec ses derniers qui, on s'en rappelle, mirent des obstacles à l'acomplissement des devoirs de l'ancien commissaire et l'empêchèrent de délimiter les réserves, etc.

A Kitwancool, je découvris que les sauvages n'étaient pas d'accord unanimement relativement à leurs terres. Les plus jeunes membres de la tribu étaient d'opinion d'accepter des réserves, mais les principaux chefs et les sauvages plus âgés s'y opposaient fermement, enlevant ainsi tout moyen d'en arriver à une entente satisfaisante. Je ne doute pas qu'avant l'expiration d'une autre année ces gens présenteront des requêtes demandant que des réserves leur soient assignées, comme aux autres bandes ; il sera alors plus facile de s'entendre avec eux, car ils seront alors moins exigeants et plus raisonnables sous tous les rapports.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
Commissaires des réserves et surintendant des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
VICTORIA, 3 octobre 1898.

M. A. W. VOWELL,
Commissaire des réserves des sauvages,
Victoria, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant des opérations de la dernière saison quant à l'arpentage des réserves des sauvages dans le district de la Nouvelle-Calédonie.

Conformément à vos instructions en date de juin dernier, je partis de Victoria avec trois autres personnes pour me rendre au Fort St..James, situé sur les bords du lac Stuart, où j'arrivai le 3 juillet.

Vu l'invasion sans précédent par les chercheurs d'or du district Omenica et des autres districts de cette localité pendant l'année, j'éprouvai beaucoup de difficultés à obtenir les moyens de transport pour mon expédition et des vivres depuis Quesnelle jusqu'à Fort St.-James, et je puis ajouter que les taux exigés pour le transport des provisions ont été en conséquence excessifs et beaucoup plus élevés que je ne m'y attendais.

L'arpentage des réserves assignées à la tribu des Necoslies fut commencé le 7 juillet et terminé quinze jours plus tard.

Le 25 juillet l'expédition se dirigea vers Pinche, sur le lac Stuart qui appartient à la tribu des Tachés, où elle fut occupée à l'arpentage de cette réserve jusqu'au 30.

Le 3 août, le travail fut entrepris dans le district du lac Trembleur, et l'arpentage des cinq réserves appartenant à cette tribu fut terminé le 18.

L'expédition revint alors vers le lac Stuart continuer l'arpentage des terrains concédés à la tribu des Tachés, qui fut terminé le 2 septembre.

Ensuite nous partîmes pour le poste de Babine, situé sur le lac Babine, dans l'intention d'y terminer l'arpentage des réserves de cette tribu avant la fin de la saison, mais en route un abcès se forma sur ma tête, si douloureux que je fus obligé de renvoyer mes hommes et de m'empresser d'obtenir des soins médicaux.

Notre équipement de campement fut séché et remisé soigneusement pour l'hiver, à Babine, et l'expédition partit pour Victoria, où elle arriva et où elle fut payée le 29 septembre.

J'ai inclus un tableau montrant les réserves arpentées et le nombre de milles parcourus, et je dois dire que bien que la saison aient été très courte, nous avons accompli beaucoup d'ouvrage; nous avons arpenté soixante milles en longueur pendant notre expédition.

J'ai, etc.,

F. A. DEVEREUX.

TABLEAU des réserves arpentées par F. A. Devereux, en 1898.

Date.	Tribu.	Chaînes.	Milles.	Observations.
	Necoslies.			
Juillet.....	Réserve n° 1.....	475·00		
"	" 4.....	500·00		
"	" 3.....	220·00		
			14·94	
	Sauvages du lac Trembleur.			
Août.	Réserve n° 1.....	610·00		
"	" 2.....	90·00		
"	" 3.....	211·00		
"	" 4.....	92·00		
"	" 5.....	500·00		
			20·03	
	Tachés.			
Juillet	Réserve n° 2.....	475·00		
Août.	" 1.....	640·00		
"	" 5.....	175·00		
"	" 4.....	305·00		
"	" 3.....	410·00		
			25·06	
			60·03	

F. A. DEVEREUX, *arpenteur, R.S.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

VICTORIA, 31 octobre 1898.

M. A. W. VOWELL,
Commissaire des réserves des sauvages,
Victoria, C. B.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant couvrant les travaux de la dernière saison.

Conformément à vos instructions, je suis parti de Victoria le 12 mai par le vapeur *Boscowitz*, en route pour Hazelton sur la rivière Skeena dans le but d'arpenter les réserves de cette localité, et je suis arrivé à Essington, à l'entrée de la rivière le 17.

Parti d'Essington le 20 mai, je remontai la rivière en canot, avançant lentement par suite de la crue des eaux.

Avant d'arriver à Kitselas, à cent milles d'Hazelton où j'avais résolu de commencer mes travaux, une crue soudaine des eaux de la rivière me retarda pendant trois jours, m'empêchant d'avancer et me forçant même de retourner à Kitsumkaylum, à quinze

milles en aval. Rendu là je renvoyai mes canotiers sauvages et commençai l'arpentage des réserves de la tribu des Kitsumkaylums.

L'arpentage, commencé le 1er juin, fut terminé le 24, après bien des difficultés causées par les crues continuelles de la rivière, l'eau recouvrant le terrain en plusieurs endroits.

Le vapeur *Caledonia* étant arrivé à Kitsumkaylum le 1er juillet en route pour Hazelton, je pris passage à son bord et j'arrivai à Hazelton durant la soirée du 10. Etablissant mon campement le 11, je commençai l'arpentage des réserves de la tribu des sauvages Hazeltons. Ayant terminé l'arpentage de la réserve n° 1 de Hazelton, le 5 août, je me rendis à Tsitsk, n° 3, sur la rivière Hogwilget, et je complétai l'arpentage de cette réserve le 12 et retournai à Hazelton le 13. Je fis alors mes préparatifs de départ pour me rendre à Kisgegas, sur la rivière Babine.

Parti de Hazelton le 15 août, j'arrivai à Kisgegas le 19, et commençai l'arpentage de la réserve à cet endroit.

Lundi, le 22 août, je me rendis de Kisgegas à Kuldoe, sur la rivière Skeena, à vingt-sept milles, à travers des montagnes, et j'arpentai la réserve des sauvages Kuldoes, retournant à Kisgegas le 27.

Ayant terminé l'arpentage de la réserve à Kisgegas le 17 septembre, je me mis en route le 19 et j'arrivai à la réserve n° 4 d'Hazelton le 22, que j'eus fini d'arpenter le 26.

De là, je me rendis à Hazelton et j'arpentai la réserve à bois n° 2, terminant ainsi le 3 octobre tout l'arpentage des réserves de la tribu Hazelton.

J'éprouvai beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de mes travaux pendant la dernière partie de la saison, ma lunette ayant été fortement endommagée lors d'une chute que je fis pendant que j'arpentais à Kisgegas. Cet accident me retarda et me força de renouveler un projet que j'avais formé d'arpenter pendant cette saison les réserves des Kispyouks.

La nature accidentée du pays, l'épaisseur du bois et des futaies dans la plupart des endroits, ont empêché d'accomplir une plus grande somme d'arpentage.

Parti d'Hazelton le 6 octobre je me rendis en canot à Essington, où j'arrivai le 10, et prenant passage à bord du *Danube* le 14, j'étais à Victoria le 17. Je payai mes hommes et les renvoyai, et remis les effets appartenant à l'Etat que j'avais en soin.

J'inclus un tableau des réserves arpentées et du nombre de milles parcourus, et j'espère qu'il vous satisfera.

J'ai, etc.,

E. M. SKINNER,

Agent des sauvages.

TABLEAU des réserves arpentées par E. M. Skinner, en 1898.

Date.	Tribu.	Réserve.	Milles.	Chaînes.	Acres.
Juin	Kitumkaylum	Kitsumkaylum n° 1		599·46	1,042
"	"	Zimagord n° 3		116·71	72
"	"	Pêcheries n° 2	11·23·10	186·93	130
Juillet	Hazelton	Hazelton n° 1	19·38·26	1,558·26	2,605
Août	"	Connexion à n° 2		124·05	
"	"	Tsitsk n° 3		377·69	450
"	Kuldoe	Kuldoe		345·94	455
"	Kisgegas	Traverse de Kisgegas	13·28·72	221·04	
Septembre	"	Kisgegas		868·18	2,415
"	Hazelton	Aulaw n° 4		243·02	129
"	"	Rés. de bois de const. n° 2.	17·10·75	259·55	380
Octobre	"	Connexion n° 2		33·16	
"	"	" à n° 3	1·11·53	58·37	
		Distance totale	62·32·36		

E. M. SKINNER,
Arpenteur, R. S.

Département des affaires des Sauvages.

RAPPORTS DES PRINCIPAUX

DES

ECOLES INDUSTRIELLES

ET DES

PENSIONNATS.

~~256~~ 253

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE SAINT-JOSEPH POUR LES SAUVAGES,
MISSION DE FORT-WILLIAM, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph est situé sur la rivière Kaministiqua, sur la réserve des sauvages de Fort-William. Une acre de terrain est consacrée aux fins du refuge.

Bâtiments.—Le refuge est une construction en charpente de 70 x 45 pieds, à deux étages et un soubassement reposant sur des fondations en pierre. Le soubassement renferme deux salles de jeux, deux chambres pour les fournaises, la buanderie, la cuisine et les réfectoires des Sœurs et des élèves ; au premier, il y a le dortoir des garçons, l'infirmerie, le lavoir, la salle de musique et la chapelle ; au second, le dortoir des filles, l'infirmerie, le lavoir, la salle de couture et les appartements des Sœurs.

L'école est une vieille construction en charpente de 44 x 20 pieds. L'automne dernier, le département fit peinturer l'extérieur de l'école et nettoyer et peinturer l'intérieur, ce qui en rehausse beaucoup l'apparence.

Aménagement.—L'école peut accommoder trente-cinq élèves.

Présence.—La présence totale pendant l'année a été de vingt-deux élèves, dont seize filles et six garçons. La présence moyenne pendant l'année a été de vingt élèves. Nous avons envoyé un garçon à l'école industrielle de Wikwemikong en septembre dernier.

Travail de classe —Le programme des travaux imposés aux élèves est celui que le département a défini.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles le travail du ménage, la couture, le raccommodage, le tricotage, la cuisine, la cuisson du pain et les soins de la lessive.

Les garçons font les travaux du jardinage, tous les menus travaux, et servent de messagers (avec l'approbation du département). Quand ils deviennent d'âge d'apprendre un métier, ils sont envoyés à l'école industrielle de Wikwemikong.

Education morale et religieuse.—L'éducation morale et religieuse, la discipline et le bon ordre sont l'objet de soins jaloux. On a rarement recours à des punitions corporelles, la conduite des élèves étant généralement bonne.

Santé et état sanitaire.—En général, la santé des élèves a été excellente. Si l'on excepte le cas d'une petite fille morte de consomption qu'elle avait prise avant son entrée au refuge, il n'y a pas eu de maladie grave. Les conditions de la maison sous le rapport hygiénique sont très bonnes.

Approvisionnement d'eau et protection contre l'incendie.—L'eau de la rivière est fournie au refuge au moyen d'une pompe foulante. Comme moyens de protection contre l'incendie nous avons quatre extincteurs Star sous globes de verre et deux haches de pompiers.

Chauffage.—L'édifice est chauffé par deux fournaises alimentées avec du bois.

Recréation.—Quant aux amusements, ils sont fournis aux élèves dans des cours de recréation où les garçons jouent à la balle et à d'autres jeux, tandis que les filles ont des amusements et des passe-temps qui leur sont propres dans leur cour et leur salle de recréation.

Nous avons, etc.,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUTION DES MOHAWKS,
BRANTFORD, 4 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport sur l'institution des Mohawks pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Cette institution fut fondée par "La corporation pour la diffusion de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre", ou plus brièvement, par "la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre", en l'an 1831.

Situation.—Elle est située à un mille et quart du centre de la cité de Brantford, la plus grande partie de la ferme étant dans les limites de la cité.

Les terrains occupés par l'école comprennent 416 acres, dont deux cents (la Glèbe des Mohawks) sont louées.

Bâtiments.—Les édifices sont en briques blanches, et comprennent un soubassement, un premier et un second étages, et un troisième aménagé de façon à pouvoir servir au besoin d'hôpital pour les maladies contagieuses.

Le soubassement comprend la salle de jeux des filles, la chambre aux chaussures, la chambre aux vêtements et les lavoirs, la cuisine et les salles à manger du personnel et des élèves.

Le premier étage comprend deux salles de classe, la salle de couture, les appartements du personnel, le parloir et les bureaux.

Le second renferme les dortoirs, les chambres des malades des départements des garçons et des filles. L'aile occidentale de l'édifice sert de résidence au principal.

La buanderie, qui est dans un corps de bâtisse séparé, est pleinement outillée, et les bains destinés aux filles sont pourvus de douches.

La salle de récréation des garçons est dans une construction distincte. Le soubassement, en briques, renferme le vestiaire, la chambre de toilette et un lavoir muni de douches ; l'étage supérieur, en charpente, comprend les salles de lecture, de récréation et de musique.

Tous les planchers sont en bois dur, huilés, excepté dans les salles de récréation, où les planchers sont en ciment. Les constructions de la ferme sont considérables, pouvant accommoder soixante têtes de bétail et vingt chevaux. Il y a aussi deux serres chaudes.

L'accommodation est suffisante pour cent vingt-cinq élèves (cinquante-cinq garçons et soixante-dix filles).

Présence.—Le 30 juin il y avait cinquante-six garçons et soixante-onze filles, répartis comme suit :—

Classe I	8	élèves,
" II	10	"
" III	24	"
" IV	20	"
" V	39	"
" VI et plus avancée	26	"
	127	

La présence moyenne pour l'année a été de cent vingt-un.

Travail de classe.—Les travaux de classe comprennent tous les sujets enseignés dans les écoles publiques d'Ontario. L'examen de sortie des écoles publiques sert de base aux examens de notre institution. Les travaux des élèves pendant l'année dernière ont été parfaitement satisfaisants.

Les heures de classe sont de 8.30 à midi et de 1.30 à quatre heures, p.m., en été ; et en hiver de 8.45 à midi, de 1.30 à 4 p.m. et de 7 à 8 heures p.m.

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BRANDON.

Tous les élèves des classes V et VI étudient privément de 8.30 heures à 9.30 heures p.m.

Les élèves forment deux divisions, A et B ; la première semaine la division A suit la classe durant la matinée, et la division B durant l'après-midi ; la deuxième semaine les rôles sont intervertis.

La classe I est à l'école tout le temps de l'année, et la classe II durant les mois d'hiver.

Un des élèves a obtenu un certificat "Commercial" à la fin du cours de la deuxième année à l'Institut Collégial; il poursuit ses études à Deseronto. Une fille et un garçon ont subi leur examen "d'admission."

Ferme et jardin —La culture et le jardinage ont très bien réussi, les opérations faisant voir un surplus de $1258.85 après avoir déduit $300, prix de deux silos, $57.20, prix d'une annexe à la serre, un fort montant pour réparations aux bâtiments et au roulant, et dix pour cent sur la valeur des outils et instruments en mains. Les ventes ont rapporté $2,293.82 en argent et les provisions fournies à l'institut $2,618.47. La valeur des animaux s'est accrue de $217.

Education industrielle.—Les travaux industriels s'accomplissent par la division en dehors de l'école, tous les élèves y sont occupés de 7 à 8 heures du matin et de 5 à 6 heures p. m.

Les filles sont dressées aux travaux domestiques, comprenant la couture, le tricotage, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre.

La culture et le jardinage forment la principale occupation des garçons, comprenant la direction des serres-chaudes et la fabrication du beurre, du lait de quarante vaches.

Quelques jeunes garçons apprennent aussi la charpenterie, la peinture, etc., et sous la direction du patron érigent et réparent toutes les constructions en rapport avec l'institution, les stations de mission et les écoles (neuf) sur la réserve.

D'autres jeunes garçons pourraient apprendre tout métier qu'ils voudraient dans les ateliers de la ville.

Dix-neuf des garçons apprennent la musique et forment une fanfare sous la direction d'un chef.

Education morale et religieuse.—Des prières se font chaque jour, matin et soir, par toute l'école, et un service religieux se célèbre à 11 heures du matin, le dimanche, à l'église des Mohawks.

L'instruction religieuse se donne chaque jour dans les écoles et de 9 à 10 a. m., de 2.30 à 3.30 p. m., et de 7 à 8 p. m., le dimanche.

Les garçons sont organisés comme une compagnie de cadets, divisée en quatre sections, sous la direction de garçons plus âgés, qui sont responsables de la propreté et de l'ordre de leurs divisions respectives. Quatre surveillantes de section exerçent le même contrôle sur les filles.

Santé et état sanitaire.—L'année a été marquée par une très grave épidémie de fièvre typhoïde qui s'est déclarée en août et a duré plusieurs mois, le dernier cas faisant son apparition le 31 décembre.

Il y eut dix-neuf cas en tout, dont deux mortels. Un décès fut dû à la tuberculose aiguë. Pendant les vingt-cinq années précédentes il n'y avait eu que cinq décès, dont aucun n'avait été occasionné par les fièvres. Actuellement la santé des élèves est excellente.

La cause de l'épidemie est demeurée inconnue, cependant on a construit un système complet de drains et d'égouts relié à l'égout principal de la cité de Brantford, et des water-closets ont remplacé les latrines dans le département des filles.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un moulin à vent alimenté par un puits, et des expertises récentes ont prouvé qu'elle était d'excellente qualité. Pour fournir la provision constante d'eau nécessitée par les water-closets, un moteur a été mis en communication avec le moulin à vent pour suppléer à l'absence du vent.

Protection contre le feu.—Les bâtisses sont éclairées à l'électricité. Chaque dortoir est muni de deux échelles de sauvetage ou plus, et pour plus de protection nous avons

une pompe à incendie *Fire King*, douze extincteurs *ever ready*, et des grenades contre le feu dans toutes les principales bâtisses, avec des haches et des seaux remplis d'eau dans des endroits particuliers.

Chauffage.—Les édifices sont chauffés au moyen de fournaises au charbon qui fournissent constamment un air pur et chaud, l'air vicié étant emporté au dehors par des ventilateurs à air chaud qui le pompent du plancher.

Récréation.—Les heures de récréation sont une heure à midi et deux heures le soir en été, et une heure en hiver, et de 4 à 5 p.m. pour ceux qui suivent l'école par trimestre durant l'année ; il y a aussi un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas d'école du 16 juillet au 21 août, pendant ce temps l'instituteur et la maîtresse d'école prennent leurs vacances, chaque élève a une demi-journée de congé ; l'éducation industrielle se donne comme d'habitude à l'institution.

Dans leur cour de récréation les garçons ont des escarpolettes et des barres horizontales ; ils ont aussi un champ où ils peuvent jouer au cricket, au ballon et à la balle. Les filles ont des escarpolettes, des jeux de croquet, des balles, des cordes à danser, etc. Aux élèves qui préfèrent lire, on donne des revues et des livres de la bibliothèque de l'école ; les journaux quotidiens sont envoyés à la salle de lecture des garçons.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant.

Rapport de la commission scolaire de la réserve des Six-Nations.

Rapport sur les écoles de la commission scolaire de la réserve des sauvages Six-Nations, pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Cette commission a été nommée en 1878. Les commissaires actuels sont :—

E. D. Cameron, écr-, surintendant des sauvages, président.
Rév. R. Ashton, surintendant de l'institut des Mohawks, secrétaire honoraire.
Rév. J. L. Strong, missionnaire.
W. Wilkinson, écr., M. A. principal des écoles publiques, Brantford.
Joab Martin, J. S. Johnson, Wm. Smith, } chefs des Six-Nations.

Les neuf écoles sont inspectées deux fois par mois par le rév. J. Bearfoot, surintendant de la commission. Les professeurs sont tous des sauvages qui ont été spécialement préparés à l'Institut des Mohawks ; un de ces professeurs a obtenu un certificat d'une école publique et la plupart des autres ont suivi un lycée (*high school*) pendant des termes de une à trois années.

Fréquentation;—Le tableau ci-annexé fait voir une augmentation de treize noms sur le rôle et de 24.6 dans la moyenne de fréquentation, et de 4 dans la moyenne du percentage de fréquentation, élevant celui-ci à 41.4.

Il y a eu deux cent dix-neuf jours d'école. Six élèves ont assisté tous les jours ; vingt-six élèves ont assisté pendant deux cent jours et plus ; soixante-quatorze, cent cinquante jours et plus ; deux cent deux élèves ont assisté pendant moins de cinquante jours.

Près de vingt-cinq pour cent du nombre des enfants en âge d'aller à l'école ne sont jamais entrés dans une école.

Les professeurs s'informent constamment des absents, et la commission offre plusieurs prix aux enfants ; l'assistance la plus régulière, $2 ; la suivante, $1,50 ; deux cents jours $1 ; cent soixante et quinze jours, 75c ; cent cinquante jours, 50 cents.

Pendant l'année une maison d'école en briques a été érigée et ouverte pour la division n° 9 au coût de $750 ; en dehors de ce montant la moyenne a été de $14.37 par élève en se basant sur la moyenne de fréquentation.

RAPPORT pour l'année finissant le 30 juin 1898, condition comparative des écoles.

N° de l'école.	Noms des instituteurs.	Nombre sur le rôle.	Moyenne de fréquentation.	Percentage de la moyenne sur le registre.	Présents aux examens.	Degré d'avancement.
1	M. E. Bearfoot	44	19·6	44·5	21	V 1 IV 3 III 1 II 3 I 13
2	Mlle L. Davis	58	26·9	46·3	22	III 3 II 5 I 14
3	Mme W. Smith	51	17·3	33·9	23	IV 3 III 3 II 4 I 13
5	Mme M. J. Scott	44	20·9	47·5	18	V 2 IV 2 III 3 II 1 I 10
6	Mme W. Curley	31	10·7	34·5	8	III 2 II 3 I 3
7	Mlle N. Latham	84	35·1	41·8	43	V 1 IV 1 III 7 II 14 I 20
9	M. J. Lickers	60	35·4	59·0	35	V 4 IV 6 III 9 II 10 I 6
10	Mlle S. Davis	62	20·3	32·7	25	VI 1 V 3 IV 3 III 2 II 5 I 11
11	M. P. Adams	65	20·4	31·4	17	IV 1 III 4 II 6 I 6
	Totaux	499	206·6	41·4	212	212
	Total dans chaque classe					VI 1 V 11 IV 19 III 34 II 51 I 96

FEUILLE D'INVENTAIRE, année terminée le 30 juin 1898.

RECETTES.	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
A montant rapporté		782 85
Département des affaires des sauvages	2,950 00	
Vente de la maison d'école n° 9	50 00	
Conférence méthodiste	250 00	
		3,250 00
		4,032 85
DÉPENSES.		
Par salaires	2,566 17	
Bâtiments et terrains	796 66	
Combustible	122 75	
Articles nécessaires pour l'école	53 36	
Impressions et dépenses de bureau	18 78	
Prix	68 75	
Divers	15 30	
Honoraires d'écoles	13 45	
Assurances	47 88	
Intérêt aux banques	7 49	
		3,710 59
Surplus en banque		322 26
		4,032 85

R. ASHTON,
Secrétaire honoraire,

PROVINCE D'ONTARIO.

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN,
MUNCEY, 25 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous adressant mon rapport sur la situation et l'avenir de l'école industrielle de Mount-Elgin pour l'année finissant le 30 juin 1898, je dois dire que notre nouvel et magnifique établissement avec toutes ses améliorations modernes fait l'admiration des visiteurs venus de divers pays. Le public des environs a exprimé sa satisfaction de ce qui a été fait et des améliorations considérables actuellement en marche pour mettre les dépendances au niveau de la nouvelle construction. Le haut degré de culture et le magnifique rendement de la ferme industrielle, ainsi que le nombre et la qualité des animaux, ont été grandement admirés et sont une preuve de ce que peut être la ferme.

Ferme.—Avec le meilleur outillage, y compris la dernière acquisition, la moissonneuse de maïs, avec des silos, des compartiments frigorifiques, des séparateurs pour le lait, et avec la nourriture du bétail préparée à la vapeur, la culture devient rien de plus qu'un amusement. Il faut louer hautement la facilité relative avec laquelle nos jeunes garçons deviennent en peu de temps familiers avec toute espèce de machines agricoles et le soin qu'ils prennent du bétail. On peut affirmer sans crainte qu'une foule de garçons ayant suivi le cours d'agriculture sur notre ferme, et de filles à qui nous avons enseigné les soins du ménage, la lessive et la réparation des effets, occupent maintenant grâce à nous d'excellentes situations.

Ateliers.—Relativement aux ateliers de cordonnerie et de charpenterie, je ne puis pas entretenir les mêmes espérances. L'introduction des machines dans la confection de toutes espèces de bottines et de chaussures ne laisse guère au cordonnier ordinaire que

des réparations à faire, et même pour celles-ci les prix sont fort réduits. La sagesse d'enseigner ce métier d'après la vieille méthode est, pour le moins dire, très douteuse, et le métier lui-même est bien peu profitable.

Ecole.—En vertu de notre système de soigneuse classification nous avons tous les avantages d'une école graduée, de sorte qu'il a été possible à deux instituteurs de seconde classe de diriger avec succès une moyenne de plus de cent élèves. Nos jours de classe, nos livres, nos feuilles d'avancement, nos examens pour l'admission au lycée et pour la sortie de l'école publique sont les mêmes que ceux des écoles publiques d'Ontario, et nos classes sont soumises à l'inspection du comté. Notre longue liste de candidats heureux aux examens pour le lycée a été augmentée cette année des noms de deux élèves qui se sont distingués.

Surveillance .—Le département des garçons, comprenant la salle de jeu, le lavoir, la salle de réunion, les dortoirs, les cabinets de toilette, est sous la surveillance de l'instituteur, tandis que les parties correspondantes affectées aux filles sont sous la surveillance de la maîtresse.

Aménagement.—Le nombre d'élèves autorisé par le gouvernement est de cent, et la moyenne cette année a dépassé légèrement ce nombre. Si les deux dortoirs placés sous les combles étaient achevés et si le jardin de l'enfance étaient organisé, nous pourrions loger convenablement quinze filles de plus et autant de garçons. Cet été, quand les améliorations aux dépendances seront terminées, nous espérons entreprendre la construction de l'ancienne bâtisse et fournir l'espace voulu pour un jardin de l'enfance, une salle de musique, un hôpital, etc., et des logements pour la cuisinière et le gardien.

Filles admises, quinze ; filles sorties, douze. Garçons admis, quinze ; garçons sortis, dix-huit.

Nos pensionnaires représentent dix-huit réserves, en sorte que si nous pouvons savoir ce qu'ils deviennent pendant quelques mois, cela nous est difficile dans la suite.

Enseignement religieux.—Les exercices réligieux ordinaires de la famille et de l'école du dimanche sont rendus plus attrayants par la variété qu'on y apporte dans la lecture de la bible, les démonstrations sur les cartes et les tableaux noirs, et les exécutions musicales.

Nous avons l'avantage d'avoir à moins d'un mille de distance une église et un missionnaire de chaque côté de l'institution où nos enfants peuvent se rendre une fois le dimanche sous la surveillance d'un fonctionnaire. L'église qui donne la meilleure musique, les plus brillants services, avec foule d'illustrations, attire davantage nos élèves.

Chauffage et protection contre le feu.—Les bâtisses sont chauffées à l'eau chaude et sont pourvues d'un système complet de boyaux ; il y a en plus des extincteurs chimiques à chaque étage.

J'ai, etc.,

W. W. SHEPHERD.
Principal.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE DE SHINGWAUK,
SAUT-SAINTE-MARIE, 6 septembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'école industrielle de Shingwauk pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Situation.—L'école industrielle de Shingwauk est située sur les bords de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario.

Terrains.—La superficie du terrain est de quatre vingt-dix acres qui appartiennent à l'école.

Constructions.—Les constructions comprennent ; le Refuge de Shingwauk, la bâtisse principale, 74 x 37 pieds, à trois étages ; aile nord, 21 x 27 pieds, à trois étages ; aile ouest, 32 x 30 pieds, à deux étages ; une cuisine pour boulanger à un étage, 24 x 16 pieds ; aile du coin sud-est (résidence du principal), 38 pieds 6 pouces x 48 pieds 6 pouces, à deux étages ; salle d'entrée des visiteurs sur le coin sud-ouest, 17 pieds 6 pouces x 17 pieds 2 pouces, à un étage ; salle d'exercices et école, 30 pieds x 60 pieds, à deux étages ; chapelle, nef et sanctuaire, 57 x 30 pieds ; sacristie, 7 x 11 pieds ; porche à l'extrémité ouest, 10 x 14 pieds ; département industriel, 30 pieds 6 pouces x 20 pieds 6 pouces, à deux étages, et 20 pieds 6 pouces x 36, à un étage ; fabrique, 24 x 40 pieds, à deux étages, et 14 x 24 pieds à un étage ; hôpital, 26 pieds 6 pouces x 20 pieds, à deux étages ; cuisine de l'hôpital, 12 x 12 pieds, à un étage ; cottage, 29 pieds 6 pouces x 20 pieds, à un étage ; hangar à bois du cottage, 12 x 10 pieds, à un étage ; plateforme, 7 pieds 6 pouces de diamètre intérieur ; laiterie, 27 pieds 6 pouces x 21 pieds ; étable et grenier, 20 pieds 6 pouces x 43 pieds 6 pouces ; remises pour voitures, 16 x 40 pieds ; hangar à bois, 24 x 16 pieds ; cottage de la ferme, 31 x 18 pieds 6 pouces, à un étage ; grange et étable à vaches, 35 x 50 pieds ; cottage du charpentier, 24 x 16 pieds, à deux étages, et 24 x 14, à un étage ; cabinets, 16 x 16 pieds.

Aménagement.—Avec l'aménagement actuel, on ne peut donner à coucher qu'à soixante-cinq pensionnaires ; sous les autres rapports, pour les classes et le réfectoire, etc., on peut facilement loger quatre-vingt-dix élèves.

Assistance.—L'assistance totale durant l'année a été de soixante et treize, quinze garçons ont été admis et cinq sont partis. L'assistance moyenne chaque jour a été de soixante-quatre.

Travaux de classe.—L'école est divisée en deux classes, la classe supérieure et la classe des jeunes, auxquelles deux instituteurs donne l'enseignement dans des bâtisses séparées. On enseigne les sujets suivants : l'écriture Sainte, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la lecture, l'épellation, l'écriture et le dessin. Les heures de classe sont de 8.30 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p.m., y compris un quart d'heure de répit au milieu de chaque séance. Il y a aussi une heure d'étude de 7 à 8 p.m., excepté les mercredis et samedis.

Chaque classe a fait des progrès satisfaisants.

Le degré d'avancement des élèves actuels est comme suit,

10	garçons	en sont au	livre de	lecture	modèle n°	I 1er partie.
24	"	"	"	"		I 2me partie
14	"	"	"	"		II
12	"	"	"	"		III
8	"	"	"	"		IV

Education industrielle.—Les métiers suivants ont été enseignés pendant l'année dernière : charpenterie, culture, cordonnerie, coupe et confection des habits, et pendant quelque temps le métier de tisserand. Nos apprentis charpentiers, sous la direction d'un contremaître compétent, ont été constamment occupés à réparer et à renouveler les diverses constructions qui forment partie du Refuge de Shingwauk, et ils méritent beaucoup d'éloges pour la manière dont ils ont accompli ces travaux. On enseigne chaque détail de la charpenterie, depuis le blanchissage d'une planche à la construction d'une maison. L'atelier est pourvu de tout l'outillage nécessaire, d'un moteur à vapeur actionnant les scies, les machines à raboter, etc.

Les travaux de la ferme se font par un certain nombre de garçons sous la co sont d'un cultivateur d'expérience. Environ quarante acres sont en culture, dont vingtmme semées de foin. Le sol est léger et ne peut être cultivé avec avantage que lorsque, co t de l'an dernier, la saison est particulièrement favorable. Il a été cultivé suffisammen de racines et de légumes pour les besoins du refuge, et de fourrage pour la nourriture à nos animaux. En hiver, outre les soins à donner au bétail, le fermier et ses aides ont faire la coupe, le sciage et le transport du bois nécessaire à l'institution. Notre caisse

ne nous permet pas de retenir les services d'un cordonnier pratique ; notre atelier de cordonnerie a été conduit par deux de nos plus vieux élèves. Tous les racommodages et toutes les réparations aux bottines et chaussures des écoliers ont été faits par ce département, à l'exception d'environ $9 payées pour ouvrage fait pendant les vacances. A l'exception des nouveaux costumes (donnés par contrat), toute la couture de l'institution, les reprises et les raccommodages ont été faits dans notre atelier de tailleur, ainsi que la confection avec des étoffes neuves des gilets, pentalons et vestes devant servir tous les jours.

Direction morale et religieuse.—L'enseignement donné est celui de l'Eglise d'Angleterre. Deux services sont célébrés chaque dimanche dans la chapelle de Shingwauk, excepté quand les élèves se rendent à la pro-cathédrale de Saint-Luc, en ville, ce qui est fréquemment arrivé pendant l'année. Chaque jour, matin et soir, la prière est récitée dans la salle d'école. Il y a aussi école dominicale le dimanche après-midi. L'attitude des élèves est bonne et respectueuse pendant le service. En mai, neuf élèves ont été confirmés.

Généralement parlant, la conduite des élèves a été très bonne.

Le mode de punition consiste dans les amendes et le travail imposé pendant les jours de demi-congés. Les punitions corporelles ne sont imposées qu'en cas de très grave désobéissance, et en dernier ressort.

Santé et état sanitaire.—Excepté un garçon alité pendant sept semaines à l'hôpital souffrant de scrofule du bassin, la santé des élèves pendant l'année a été très satisfaisante. L'état sanitaire de l'école est bon. Les égouts sont tenus propres et lavés régulièrement. On emploie aussi la chaux et autres désinfectants. Tous les gros déchets sont mis dans un baril et charroyés à la ferme tous les jours.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un bon service d'approvisionnement fourni par une pompe à vapeur qui envoie l'eau de la rivière par des conduits en fonte dans de grands réservoirs placés sur les toits de la bâtisse principale et de la buanderie.

Protection contre le feu.—Les bouches d'eau sont placés à des distances convenables en dehors des édifices, et à chaque étage de la bâtisse principale il y a cinquante pieds de boyaux avec lances, toujours prêts au cas d'incendie.

L'établissement est aussi pourvu de quatre extincteurs chimiques et de haches de pompiers.

Chauffage.—La bâtisse principale est chauffée exclusivement au moyen d'un système à l'eau chaude. Ce système donne satisfaction. La fabrique, l'atelier de cordonnerie, la classe des grands, la buanderie, l'infirmerie et les autres constructions séparées du corps principal sont chauffés par des poêles à bois.

Récréation des élèves.—On encourage les amusements du dehors qui sont très en faveur auprès des élèves. En été, les principales récréations sont le ballon et le jeu de balle. Il y a des jeux à l'intérieur pour la saison d'hiver mais la récréation de prédilection des élèves est de patiner sur la rivière Sainte-Marie.

J'ai, etc.,

GEO. LEY KING,
Principal.

PROVINCE D'ONTARIO.

ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG.

WIKWEMIKONG, 1er juillet, 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette institution pour l'année écoulée.

Situation.—L'école industrielle est située dans la partie non concédée de l'île Manitouline, à dix milles au nord de l'agence de Manitowaning, dans le village de Wikwemikong ; elle est assise sur le penchant de la colline qui forme la rive ouest de la baie Smith. L'établissement dépend de la mission, et il y a quelques années les sauvages nous ont cédé l'usage de deux cents acres de terrain pour aider à son entretien.

Constructions.—Les garçons et les filles reçoivent leur éducation dans deux édifices différents séparés par une distance de deux cents verges, et les deux écoles sont conduites respectivement par des hommes et des femmes sous la haute direction du principal. L'école des garçons est une bâtisse à deux étages en bois de charpente, de 50 × 100 pieds ; le premier étage comprend deux salles d'école de 24 × 40 pieds chacune, dont l'une est à l'usage des externes, et une salle de récréation, séparée des classes par un couloir. A l'étage supérieur se trouvent le dortoir, comprenant une superficie de 3,250 pieds carrés, l'infirmerie, le réfectoire et les garde-robe. Les employés ont leur logement à la mission, où se trouvent également la cuisine, la chapelle, la bibliothèque, etc. L'école des filles est aussi un bâtiment en bois de charpente de 108 × 50 pieds. Au premier étage se trouvent une salle de classe de 40 × 20 pieds pour les externes, le réfectoire des élèves et celui des employés, la cuisine et deux parloirs. Au second étage, une autre salle de classe de 40 × 20 pieds, la chapelle, la salle de couture et les chambres des employés. Le troisième est occupé par les dortoirs et les garde-robes. On a terminé une nouvelle buanderie pendant l'année, c'est un bâtiment à deux étages de 40 × 50 pieds. Les ateliers des forgerons, des ferblantiers et des peintres réunis sont situés le long du rivage, et tout proche on trouve l'atelier des menuisiers et charpentiers, avec la scierie, qui comprend les scies et les planes mécaniques, les assemblages, les tours, les fabriques de moulures, de portes et châssis, etc. L'atelier de cordonnerie, l'imprimerie et la boulangerie sont installés dans l'ancienne bâtisse de la mission. En dehors de cela et en rapport avec la ferme, il y a trois granges dont les soubassements donnent des étables spacieuses, les porcheries, les poulailliers, le silo et les abris pour instruments aratoires et voitures. Les terrains adjacents aux écoles et spécialement à l'usage des élèves sont peu spacieux et ne pourraient aisément être agrandis à cause de la nature montueuse du terrain et des propriétaires des terrains qui environnent l'établissement, mais les enfants ont à leur disposition un vaste champ propice aux jeux sportiques à un demi-mille de distance, sans compter un espace illimité de bois pour leurs promenades.

Aménagement.—L'école proprement dite ne peut loger plus de soixante garçons, mais en mettant à profit l'espace libre dans les bâtiments de la mission nous pourrions trouver de la place suffisante pour quatre-vingt-dix. La partie réservée aux filles peut en contenir soixante.

Assistance.—L'assistance pendant le cours de l'année a été de soixante pour les garçons et de cinquante pour les filles, donnant un total de cent-dix. Le département nous alloue un subside de $60 par tête pour quatre-vingt-dix seulement, le surplus de vingt est entretenu aux frais de la mission.

Travail de classe —Le programme suivi est le programme officiel pour les écoles des sauvages. Les heures sont de 9 à 11.30 du matin et de 1.30 à 4.30 de l'après-midi,

avec un quart-d'heure de récréation au milieu de chaque classe. Il y a en plus une heure d'étude à sept heures du soir pour l'instruction religieuse et les travaux privés, tels que lecture, écriture de lettres, etc. Tous les garçons ont assisté à l'entière durée des classes, à l'exception de ceux de la cinquième catégorie, qui n'ont que deux heures et demie de cours par jour et dont le reste du temps est consacré aux travaux manuels. Toutes les filles assistent aux classes tout le temps réglementaire, à l'exception de celles qui, à tour de rôle aident aux travaux de la maison. Les élèves sont à peu près également répartis dans quatre sections et placés sous les soins de quatre maîtres différents. La classe inférieure fréquente la même classe que les externes. La représentation annuellement donnée à Noël et les examens publics de fin d'année sont très appréciés.

Ferme et jardin.—Environ cent acres du terrain mis à notre disposition ont été cultivées ; le reste a été laissé en pâturage. La ferme est conduite dans le but de pourvoir aux besoins de l'école et de la mission en ce qui concerne la viande, les légumes, le lait et le beurre. La terre est d'assez bonne qualité mais très caillouteuse. La ferme est bien pourvue de gros bétail, de moutons, de chevaux, de porcs et de volailles. Les travaux agricoles sont faits en partie par les garçons avec l'aide de sauvages engagés. Environ deux acres de terrain ont été converties en jardin potager.

Enseignement industriel.—Aux garçons de la 5ème catégorie on enseigne différents métiers de 7 à 9 heures le matin, et de 4.30 à 6 heures p. m. Nous avons eu cette année cinq charpentiers, deux cordonniers et seize cultivateurs. Notre instructeur ferblantier et forgeron est mort l'automne dernier et n'a pas été remplacé, car l'expérience a prouvé que nos jeunes gens, par suite des circonstances particulières au village, ont retiré peu d'avantage de ces métiers.

En dehors de cet apprentissage spécial qui concerne un nombre limité d'élèves, tous les autres, suivant le sexe et les aptitudes, sont employés deux heures par jour à différentes sortes de travaux, tels que le balayage et le frottage des planchers, le lavage, la préparation du bois de chauffage, la laiterie, le jardin, les soins du bétail, la cuisine, le moulin, la ferme etc. Ils aiment ces occupations variées et deviennent tout à fait industrieux. Le travail de buanderie est fait dans le bâtiment des filles et dans des circonstances assez rudes, attendu qu'on n'a guère à sa disposition que de l'eau dure, et que les seuls ustensiles disponibles sont des cuves et des planches à laver. Nous construisons actuellement un moulin à vent et réservoir qui fourniront l'approvisionnement d'eau nécessaire à toute l'institution. A cette fin le département des affaires des sauvages a alloué un montant de $2,125. Une bouilloire pour le chauffage à la vapeur et le séchage est actuellement en opération et donne beaucoup de satisfaction aux dames en tête du département des filles.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux est donné avec soin aux enfants par les missionnaires eux-mêmes, et il me fait plaisir de constater que leur développement sous ce rapport est très satisfaisant. Leur conduite a été remarquablement bonne pendant l'année, et on n'a eu à recourir que très peu aux punitions : les moyens de discipline presque exclusivement employés sont l'émulation, les récompenses et les distinctions honorifiques. Cependant, l'éparpillement des enfants dans toutes les parties de l'établissement par leurs travaux journaliers et industriels semblerait devoir tendre à affaiblir en eux l'esprit d'obéissance et un relâchement de la discipline. Ils assistent tous aux offices religieux qui sont célébrés dans l'église de la paroisse, et on leur donne deux fois par semaine une instruction sur la religion et la morale.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été généralement bonne jusqu'au commencement du printemps, alors que se déclarèrent plusieurs cas d'influenza. Tous les malades ont recouvré la santé, moins un garçon qui est encore très mal.

La condition hygiénique des deux écoles est bonne, vu leur situation salubre et l'aménagement général favorable. Il y a des infirmeries bien fournies. Aucun détritus n'est laissé autour de l'habitation. On a établi un nouveau système de ventilation dans l'école des garçons, et il fonctionne d'une manière satisfaisante.

Approvisionnement d'eau.—On est à construire un nouveau système d'approvisionnement d'eau avec moulin à vent et réservoir comme dit plus haut.

Protection contre le feu.—Le moulin et le réservoir formeront notre principale protection. Nous avons en outre dix extincteurs "Star", cinq haches de pompiers et des seaux pleins de sable pour le cas d'explosion de lampe, le tout distribué dans les différentes salles de l'institution. En plus, il y a des tonneaux et des seaux toujours pleins d'eau sur les planchers supérieurs.

Chauffage.—Les deux écoles sont chauffées confortablement à l'aide de poêles.

Récréations des élèves.—Deux heures par jour, plus l'après-midi du dimanche, sont exclusivement affectées aux récréations. Chaque mois, les enfants qui ont mérité cette faveur par leur bonne conduite ont la journée entière d'un samedi de congé qu'ils peuvent passer avec leurs parents ou leurs amis. Les deux écoles ont de bons terrains de jeux, quoiqu'ils soient petits, munis de jeux et d'appareils de gymnastique. Les garçons aiment le ballon, mais ils s'intéressent beaucoup aussi aux exercices du gymnase. Les filles ont de la prédilection pour l'escarpolette et autres amusements plus tranquilles. Il y a aussi les salles de jeu pour les jours de pluie, l'hiver et les récréations du soir.

Observations générales —Les élèves ont fait de très grands progrès cette année quant aux bonnes manières en général.

L'emploi de la langue anglaise est seul permis dans l'école, et la plupart des plus vieux élèves la parlent avec facilité.

L'institution devient de plus en plus populaire parmi les sauvages et plusieurs souhaitent ardemment y placer leurs enfants, et supportent impatiemment le délai de deux ou trois ans qu'on leur impose, vu le manque d'espace ou plutôt le manque de moyens pour supporter un plus grand nombre d'élèves.

J'ai, etc.,

G. A. ARTUS, S. J.
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,
BRANDON, 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—L'école industrielle de Brandon est située à environ deux milles et sept-huitièmes au nord-ouest de la cité dont elle porte le nom ; elle est sise aux deux tiers de la colline qui a dû former anciennement la rive de la rivière Assiniboine. La ferme, au milieu de laquelle l'école a été construite, occupe une étendue de trois cent vingt acres, dont deux cents acres environ sont propres à la culture. Le reste, qui n'a jamais été labouré, consiste de coteaux dénudés, d'anses et de petits lacs formés par des sources d'eau. Près de deux cents acres de terrain sont ensemencées cette année, et tout actuellement indique un excellent rendement.

Constructions.—Nous faisons actuellement usage des constructions suivantes :—
La maison du principal, de 32 x 28 pieds, dix chambres.
La maison de l'assistant principal, de 22 x 28 pieds, cinq chambres.
La maison de ferme, de 18 x 30 pieds, six chambres.
L'atelier des charpentiers, de 20 x 30 pieds, avec grenier au-dessus.
La glacière, de 14 x 20 pieds, d'une contenance de cinquante tonnes de glace.

Le caveau aux légumes, de 60 x 30 pieds, capable de contenir huit cents boisseaux de légumes.

La buanderie, de 30 x 33 pieds.
La boulangerie, de 33 x 16 pieds.
La maison d'école, de 30 x 33 pieds.
La grange et l'étable, de 80 x 36 pieds.
L'édifice principal, de 93 x 93 pieds.

Dans ce dernier, qui est l'institution proprement dite, on peut loger neuf membres du personneul et cent vingt-cinq enfants. C'est un édifice spacieux et convenable de 93 pieds de front, 93 pieds de profondeur et 30 pieds de largeur. Il est assis sur une bonne fondation en pierre surmontée de deux étages, lambrissé en briques, et d'un étage avec toit mansard.

A l'intérieur, il y a deux claases, deux dortoirs, deux salles de récréation, une salle à manger, une cuisine, une salle pour la fabrication du beurre, une dépense, deux lavoirs, deux chambres de bain, une salle d'emmagasinage, deux cabinets, deux chambres à air froid, trois salles pour les fournaises,une chambre pour le bois et une autre pour le charbon, et neuf chambres à la disposition du personnel.

Pendant l'année dernière, une buanderie et une classe additionnelle ont été ajoutées. Tout l'édifice tel qu'il est actuellement est évalué à $31,000.

Aménagement.—Il y a place pour loger neuf employés, chacun pouvant avoir une grande chambre commode et bien aérée. Au second étage le dortoir est suffisant pour cinquante filles, et au troisième on peut placer soixante-quinze lits pour les garçons. Les deux salles d'écoles peuvent contenir cent élèves. En supposant que trente-cinq élèves soient en classe en même temps, on considère que l'école peut accommoder cent vingt-cinq élèves.

Assistance.—L'assistance totale pendant l'année a été de quatre-vingt-trois, dont quarante-deux garçons de neuf à dix-huit ans et quarante et une filles variant en âge de sept à dix-huit ans. La présence moyenne pour l'année a été de 74·5.

Travaux en classe.—Les travaux sont les mêmes le matin et l'après-midi et comprennent la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe, l'exercice militaire et la gymnastique. Il y a peu d'enfants qui puissent assister à l'école toute la journée, à cause de leurs autres occupations dans la maison et sur la ferme.

Avancement des élèves.—Livre modèle n° I, vingt-un élèves ; livre modèle n° II, vingt-deux ; livre modèle n° III, 35 ; livre modèle n° IV, 5 élèves.

Outre les travaux ordinaires de l'école, on donne régulièrement chaque jour des leçons de couture, de cuisson, de boulangerie, de buanderie et de tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Il y a aussi des classes sous le contrôle du premier et du charpentier, et de l'assistante-maîtresse. Les heures de classe proprement dites sont de 9 à 12 et de 1.30 à 4. Les heures de travail manuel sont de 8 à 12 et de 1 à 5. Aucun enfant n'est requis de travailler plus d'une demi-journée par jour, sauf dans des cas très pressants, ce qui est du reste très rare ; alors on leur demande s'ils consentent à travailler pendant les heures additionnelles.

Ferme et jardin.—Notre ferme a une contenance de trois cent vingt acres, réparties comme suit :

	Acres.
Terrain non cultivé	100
Pâturages	60
Terrains vagues	48
Jachères	27
Ensemencé en blé	25
" légumes	10
" avoine	25
" millet	25

La récolte de l'année dernière a donné :

Blé, minots	250
Avoine, minots	300
Pommes de terre, minots	500
Navets, minots	300
Betteraves fourragères, minots	400
Betteraves, minots	40
Foin, tonnes	15

C'est notre intention de donner plus de soins aux produits du jardinage, attendu que si plusieurs des garçons ne deviennent pas de forts producteurs de grains, tous pourront cultiver des légumes avec peu de travail et récolter de gros profits.

Travaux industriels.—Les travaux industriels ne sont encore conduits que sur une échelle limitée. Les garçons sont employés à la culture des champs, à faire des enclos, aux soins du bétail et des chevaux, aux travaux de charpenterie, et au ravaudage des habits et à la cuisson du pain.

Les filles s'occupent de couture, de cuisson, de laiterie, de l'entretien des salles à manger et du ménage généralement.

Il est agréable de dire que les élèves se montrent obéissants et aiment le travail. Ils ont aussi montré un degré d'habileté peu commun dans les travaux industriels.

Enseignement moral et religieux.—Suit le tableau des exercices religieux donnés pour l'avantage de nos élèves :

1. Prière dans la salle d'école après le déjeuner.
2. Prière chaque jour avant la classe.
3. Chants d'hymnes interrompant souvent les occupations ordinaires.
4. Prière en commun à huit heures du soir.
5. Des prières particulières se font souvent dans les dortoirs et dans l'infirmerie pour les enfants malades.

Le dimanche matin on permet aux élèves qui le désirent d'assister au service à l'église de la ville.

Le dimanche après-midi, nous avons l'école dominicale pour l'avantage de tous.

Le soir nous avons un long service de chants et de prières ainsi qu'une exhortation à laquelle assistent tous les élèves.

A de rares exceptions la conduite de nos élèves est très bonne. Ils montrent un peu d'étourderie, mais il n'est rien chez eux qui dénote un caractère réellement vicieux. Des punitions sévères ont rarement été infligées. Nous avons suivi nos instructions écrites pour tout ce qui concerne les punitions corporelles.

Nous avons parlé en particulier à ceux qui s'étaient égarés pour leur faire comprendre ce qui était bien et ce qui était mauvais. On en a appelé à l'honneur de ceux qui avaient tort et on leur a appris à s'excuser auprès de ceux qu'ils avaient blessés. De la sorte, nous avons tenté de créer chez eux une connaissance intelligente de la morale.

Santé des élèves.—En moyenne la santé des élèves pendant l'année à été très bonne, et grâce aux bontés de la Providence aucun enfant n'est mort. Il y a eu des cas de maladies graves, trois cas de fièvre scarlatine se sont déclarés en différents temps. Il y a eu un cas d'inflammation des poumons et des hémorrhagies plus ou moins graves. Il y a eu une épidémie de varicelle. Il n'y a actuellement qu'une élève malade, mais on craint d'être obligé de la renvoyer à sa réserve. Tout est mis en œuvre pour la soulager, mais la consomption semble exercer ses ravages une fois de plus avec les symptômes ordinaires de souffrances physiques et d'angoisses mentales.

Plusieurs sont allés dans leurs familles pendant l'année et l'agréable contraste de leurs manières et de leur tenue en général est une aide efficace pour nous et nous gagne le respect des esprits observateurs.

Conditions sanitaires.—Sous ce titre, il nous est donné de constater les grandes facilités dont nous jouissons pour la ventilation, le drainage et l'enlèvement des détritus. Tous nos châssis se lèvent du bas et s'abaissent du haut, permettant à l'air de circuler librement. En hiver, quand les cadres nous garantissant des tempêtes sont posés, le

système de ventilation Smead-David attire l'air froid du plancher, qu'il remplace par une ample provision d'air pur préalablement réchauffé par nos grandes fournaises. Sous ce rapport des bouches ouvertes pour laisser passer l'air vicié a fort amélioré l'état de choses.

Les eaux sales sont conduites dans l'égout principal sous le plancher du soubassement et de là à un puisard placé à onze cents pieds au sud-est de la bâtisse principale. Un moulin à vent vide la prise d'eau et tient le drainage libre.

Aménagement de l'infirmerie.—Nous avons aussi une infirmerie pour les garçons et les filles à l'angle nord-ouest de la bâtisse où nous pouvons isoler tous les cas de maladie grave qui font craindre que la contagion ne se répande. On prend de grandes précautions, quand il y a apparence de scrofule pour que les lavabos et les essuie-mains ne soient pas employés par les élèves en santé. Notre école est exempte de ce fléau, parce que nous refusons catégoriquement de recevoir ceux qui semblent atteints de cette maladie. On prête aussi l'attention voulue à la quantité et à la qualité de la nourriture, pour ne pas occasionner de maladies soit par la trop grande richesse des mets ou par un usage immodéré des bonnes choses que l'on sert à table.

Un médecin s'est présenté régulièrement quand il a été appelé, et la science et les bons soins ont été apportés au traitement des diverses maladies dont les élèves ont souffert pendant l'année.

Approvisionnement d'eau.—Un puits creusé sur le versant d'un coteau nous a constamment fourni une provision intarissable d'une eau excellente. Un moulin à vent finissant à soixante pieds au-dessus du niveau du terrain fait monter l'eau dans deux réservoirs d'une contenance de mille gallons chacun.

Partant des réservoirs, l'eau est distribuée au moyen de tuyaux de plomb dans toutes les parties de l'édifice. A chaque étage nous avons cinquante pieds de boyaux avec lance reliés aux tuyaux d'approvisionnement, ce qui donne toute la pression de l'eau contenue dans les réservoirs.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions possibles sont prises pour le cas d'incendie. Deux extincteurs *Babcock*, trois *Star* et douze *Canadian* sont placés à la main dans des endroits convenables. Quarante-huit grenades portatives sont distribuées aux endroits où elles peuvent être le plus utile. Trente-six seaux remplis d'eau sont placés quatre par quatre en divers endroits de l'édifice. Des raccordements pour boyaux sont placés dans le soubassement, dans la cuisine et dans plusieurs salles ; il y a aussi des boyaux assez gros et assez longs suspendus en divers endroits pour servir au besoin. Il est difficile de comprendre comment, avec tous ces appareils contre l'incendie, le feu pourrait se propager beaucoup.

Chauffage.—L'établissement est chauffé exclusivement par l'air chaud fourni à presque toutes les chambres par des fournaises provenant des fabriques McClary, de London, et de Stewart, Barrow et Milne, de Hamilton. Les classes, les dortoirs et les salles sont chauffés par deux grandes fournaises Smead-Dowd. Il n'y a pas eu de difficulté à chauffer suffisamment l'établissement, mais la quantité de combustible, toujours très grande, est augmentée considérablement pendant l'hiver dernier.

Ce que j'attribue au fait que la bâtisse vieillissant, les fentes et les interstices augmentent et rendent obligatoire de tenir les fournaises sous haute pression.

Récréation.—En vue du développement physique de nos pensionnaires, nous leur procurons des jeux et des amusements variés suffisants. Des escarpolettes ont été placées et du côté des garçons et du côté des filles. Le ballon et la crosse font partie des principaux amusements fournis aux garçons. Le ballon est l'amusement favori des garçons, tandis que les jeunes filles préfèrent l'escarpolette. Les garçons ont hâte de pouvoir former une fanfare, c'est là le comble de leur ambition.

Conditions générales.—Tout en reconnaissant avec satisfaction et gratitude l'assistance que nous a donnée le ministère pendant l'année, nous espérons ardemment recevoir l'autorisation de continuer la construction commencée l'an dernier en arrière de l'établissement. Nous avons grandement besoin de plus d'espace, surtout à l'étage supérieur, et nous attendons dans un avenir prochain l'ordre de continuer les travaux.

Je ne puis terminer mon rapport sans reconnaître l'aide dévouée que nous avons reçue pendant l'année de tous les membres du personnel, aide qui a si puissamment

contribué au succès obtenu. Je pourrais mentionner en particulier certains membres du personnel, mais qu'il suffise de dire qu'en général nous avons eu peu à nous plaindre et beaucoup à nous louer de lui.

L'an dernier le plus grand obstacle que nous rencontrions était le peu d'empressement des parents à envoyer leurs enfants à l'école industrielle de Brandon, vu son éloignement. Cet obstacle n'a fait que s'accentuer pendant le dernier exercice. On prétend que des pensionnats doivent être érigés sur les principales réserves, autour du lac Winnipeg, et les gens considèrent qu'il serait peu sage d'envoyer leurs enfants au loin quand il y a de bonnes écoles à leur porte. Des demandes d'admission ont été faites en dehors des limites du traité en plus grand nombre qu'il nous est possible de les accorder. Ce changement d'attitude, croyons-nous, est le résultat des lettres que les enfants eux-mêmes ont écrites à leurs parents, et quelques-uns de ceux qui ont laissé l'école pour retourner dans leurs foyers ont si bien exprimé leur satisfaction qu'un grand nombre cherchent à s'enrôler comme élèves futurs.

Satisfait du travail accompli et désireux que l'avenir rende notre travail plus efficace que dans le passé.

J'ai, etc.,

JOHN SEMMENS,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA.

ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 27 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Constructions.—Pendant l'année écoulée nous avons continué d'occuper les bâtisses qui ont été louées à la suite du désastreux incendie du 13 novembre 1895, alors que le Refuge des garçons fut seul épargné par les flammes. Cependant, comme nous espérons prendre sous peu possession du magnifique établissement nouveau qui nous est destiné, je me propose de vous le décrire.

L'édifice s'élève à environ un quart de mille de la ville d'Elkorn, au centre de l'endroit connu jadis comme la Pointe, un terrain plan d'environ quarante-deux acres en superficie borné sur un côté par la voie principale du chemin de fer du Pacifique Canadien. Il a trois étages avec un soubassement sur une fondation de pierres, des murs en charpente lambrissés en briques et un toit Mansard, avec une couverture en métal, la promenade du toit étant couverte en fer galvanisé. Il a un clocher de forme octogone aussi recouvert en métal. Ses dimensions sont les suivantes :—

Edifice principal 32 x 113 pieds, aile en arrière 32 x 40 pieds, aile du devant 6 x 32 pieds, élévation à partir de terre au sommet de la couverture, 46 pieds, clocher 26 x 6 (diamètre moyen).

Le soubassement a un plancher en ciment et contient deux grands réservoirs pour l'eau des pluies, en briques solides, recouvertes de ciment, deux salles d'emmagasinage, une grande salle pour les chaudières, deux lavoirs, une dépense et une très grande salle de 32 pieds carrés.

Au premier étage il y a deux salles de classes, une à chaque extrémité de l'édifice principal et mesurant 24 x 32 pieds chacune.

Dans l'aile en arrière au même étage se trouve la salle à manger de 32 x 34 pieds, le reste est occupé par la cuisine, le bureau, la salle de réception et deux chambres disponibles.

Le second et le troisième contiennent chacun deux grands dortoirs de 32 x 36 pieds et un grand nombre de chambres plus petites servant à loger les malades et le personnel, et le troisième contient de plus un grand réservoir d'eau doublé en plomb. Un soin particulier a été donné aux escaliers et aux sorties. Il y a deux grands escaliers conduisant du soubassement à l'étage supérieur, un escalier en arrière du soubassement à l'étage supérieur, et un escalier sur le devant, du premier au deuxième.

Il n'y a pas moins de huit sorties différentes au rez-de-chaussée et de trois au soubassement, tandis que deux échelles de sauvetage en fer forgé vont du sommet de l'édifice au bas, à l'extérieur. Le fini de l'intérieur n'est pas moins digne de mention. Des planchers en bois dur ont été placés à chacun des trois étages, et tous les corridors, les salles et les grandes chambres ont été lambrissés en sapin.

Toute la boiserie, recouverte de plusieurs couches d'huile et de vernis, embellit beaucoup l'intérieur et contraste agréablement avec la blancheur du plâtre qui est au-dessus.

Un des détails les plus agréables relativement à l'édifice est le fait qu'une grande partie des ouvrages en bois est l'œuvre de nos jeunes sauvages. Neuf garçons en tout y ont travaillé régulièrement ; ils ont contribué à la construction extérieure, à la pose de toutes les lattes, à la confection de plusieurs cadres en bois et des escaliers, et aussi à des travaux plus délicats appelés la "dernière touche".

Le contremaître, M. Manson, loue fort leurs travaux, et affirme qu'ils lui ont donné satisfaction complète. Les noms de ces enfants sont : J. J. Stevenson, J. H. Thomas, H. Cook, A Smith, J. Brass, A. Brass, J. Bunn, Joseph Thomas et A. W. Anderson. M. Manson déclare aussi que comme ouvriers, les services de plusieurs d'entre eux valent maintenant deux piastres par jour.

Aménagement.—Notre nouvel édifice pourra loger cent élèves.

Assistance,—Il y a maintenant quatre-vingt-deux élèves sur le rôle et une fréquentation moyenne de soixante-dix. Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne que nous avions précédemment, mais nous avons cru plus sage d'enrôler de nouveaux élèves quand nous entrerons dans la construction nouvelle que d'en avoir un grand nombre l'année dernière et d'encombrer par là les bâtisses que nous occupons temporairement.

Travaux de classe.—Nous avons dû continuer à abréger les heures de classe, attendu que la même salle doit servir en même temps de réfectoire, et les enfants mettent naturellement un certain temps à faire les transformations successives.

L'an dernier, Victoria Sutherland, l'une des élèves les plus âgées, a rempli le poste de maîtresse et a fait faire d'excellents progrès aux plus jeunes élèves. Quand nous prendrons possession du nouvel édifice elle agira comme assistante-maîtresse et prendra la direction de l'une des deux classes qui seront ouvertes. Parmi les plus âgés de bons et de constants progrès ont été constatés. L'arithmétique, la lecture et la composition sont satisfaisantes, et il s'est fait de bons progrès en géographie, en histoire et dans les autres matières.

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

Cordonnerie.—De très bons progrès ont été faits par les élèves travaillant dans cet atelier, et bien que l'atelier ne fasse plus partie de l'institution les élèves continuent à recevoir des leçons.

Imprimerie.—Cet atelier lui-même n'est plus sous le contrôle de l'école, mais les élèves y ont travaillé constamment. L'ouvrage de ville donne un travail des plus variés, et l'*Elkhorn Advocate*, journal local hebdomadaire, sort de cet atelier. Tout le travail de la composition à la correction des épreuves, se fait par les garçons.

Charpenterie.—D'excellents progrès ont été faits par les élèves dans cet atelier sous la direction du contremaître, J. Cook, qui est un ancien élève. Comme il a été dit plus haut, beaucoup de travaux sur le nouvel édifice ont été faits par les garçons, tandis qu'à l'atelier même on leur a appris l'ébénisterie, le charronnage et toutes sortes de réparations.

Sellerie.—Charles Macdonald, Angus Anderson et Francis Brass ont assidument travaillé comme apprentis dans l'atelier de sellerie, et leur patron loue hautement leurs progrès.

Enseignement industriel des filles.—On apprend aux filles le tricotage et la couture, et une modiste résidante leur enseigne les modes.

Elles font les travaux du ménage dans toutes ses branches, entre autres la cuisine et la lessive. Beaucoup d'entre elles deviennent très capables et obtiennent des succès qui font honneur à la maison.

Enseignement moral et religieux.—La prière en commun est faite matin et soir dans la salle d'école. Le dimanche, les enfants vont à l'Eglise Ste-Marie, dont le recteur vient dans la semaine donner une lecture sur la bible à l'institution. L'école dominicale de l'institution est pour les jeunes, les grands fréquentant celle de la ville. Un bon nombre communient régulièrement, et tous portent un grand intérêt à l'enseignement religieux.

La conduite des enfants durant l'année a été très bonne. Il n'y a pas eu de fautes graves commises et les punitions ont été rares.

Pour les filles comme pour les garçons, le temps a son entière destination, soit pour le travail soit pour le jeu ou autres exercices, en sorte que rien n'est laissé à l'oisiveté.

Santé et état sanitaire.—Pendant l'année nous avons été a peu près exempts de maladies graves, et nous espérons dans les nouvelles conditions qui nous sont faites maintenir et améliorer, si c'est possible, cet état de choses satisfaisant.

Il est encore impossible de rien dire de l'état sanitaire des nouvelles constructions, mais nous en parlerons dans notre rapport l'an prochain.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau des nouvelles bâtisses est excellent, on obtient l'eau à une profondeur de dix pieds sous terre.

Protection contre le feu.—Il y a une brigade de pompiers bien organisée ; les garçons font l'exercice toutes les semaines. Dans le nouvel édifice un extincteur McCrobie a été placé. Il comprend un gros appareil chimique dans le soubassement et cent pieds de boyaux à chaque étage. Lors d'une épreuve récente on a obtenu une pression de 198 liv. en 25 secondes, permettant de lancer un jet d'eau à une hauteur de 85 pieds, de sorte que toutes les parties de la bâtisse peuvent être inondées en fort peu de temps après la découverte de l'incendie.

Chauffage.—L'édifice sera chauffé à l'eau chaude, mais comme le système n'est pas encore installé je ne puis me prononcer d'une manière définitive sur son efficacité.

Récréation.—Les exercices sportiques sont encouragés autant que possible dans l'institution. Cette année le club de ballon a de nouveau gagné le championnat du district et est devenu propriétaire de la magnifique coupe qu'il détenait l'an dernier. En hiver leurs amusements favoris sont le patinage et le jeu de hockey. Les filles ont un endroit particulier pour se livrer à leurs amusements, qui sont le croquet et autres jeux semblables, et pour amener une légère diversion on leur fait faire des promenades et des pique-niques dans la prairie.

La fanfare a fait d'excellents progrès pendant l'année écoulée, et au commencement de l'été elle a rempli avec succès plusieurs engagements de se faire entendre dans d'autres villes ; dans chaque occasion les rapports les plus satisfaisants nous sont parvenus sur leur exécution musicale et sur leur conduite au dehors.

Considérations générales.—L'an dernier les enfants ont fait de constants progrès dans leurs travaux, et nous espérons voir augmenter ces progrès dans les conditions plus favorables qui se présentent à nous.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
Principal.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BRANDON—DEMEURE DU DIRECTEUR, À DROITE. [272]

PROVINCE DU MANITOBA.
PENSIONNAT DU CREEK-DU-PIN,
BUREAU DE POSTE DE WINNIPEGOSIS, 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'école du Creek-du-Pin pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Situation.—L'école du Creek-du-Pin est située à l'embouchure de la rivière du Creek-du-Pin, sur la rive du lac Winnipegosis.

Terrains.—Il y a cent soixante acres de terre environnant l'école, qui appartient à la mission catholique.

Bâtiments.—La classe a 30 x 28 pieds, le dortoir des filles 32 x 15, le dortoir des garçons 18 x 15, la cuisine 13 x 15, la salle de récréation 18 x 20, la chambre de travail 20 x 18, et la chapelle 26 x 22.

Assistance.—A peu d'exceptions près, l'assistance est très bonne.

Travail en classe.—La plupart des enfants travaillent très bien.

Ferme et jardin.—Il y a 5 acres de terre en culture. La pomme de terre et l'orge sont nos principaux produits. Nous avons dans notre jardin des oignons, des pois, des bettes, des carottes, de la rhubarbe et de la laitue.

Enseignement industriel.—L'on apprend aux garçons à cultiver, à jardiner, à faire les foins, à élever les bestiaux et à soigner les chevaux. L'on enseigne aux filles la couture, le tricotage, l'art culinaire, le blanchissage, l'industrie laitière et la manière de soigner les volailles.

Enseignement moral et religieux.—Tous les jours une heure est consacrée à l'enseignement religieux.

Santé et condition sanitaire.—Tous les pensionnaires ont joui d'une bonne santé toute l'année durant. Il n'y a eu aucune maladie sérieuse. Les bâtiments sont bien aérés, et les élèves prennent beaucoup d'exercice.

Approvisionnement d'eau.—L'on s'approvisionne d'eau dans la rivière et le lac.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles ordinaires.

Récréation.—Les enfants ont une récréation après le déjeûner, à midi, à 4 heures et après le souper.

J'ai, etc.,

A. CHAUMONT, prêtre, O. M. I.,
Principat.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 9 novembre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Portage-La-Prairie pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Situation de l'école.—L'école est située à l'extrémité orientale de la ville.

Superficie du terrain.—Le terrain dépendant de l'école consiste en 12 lots situés autour des bâtiments.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent un logement avec onze chambres, un hangar à bois, une salle de récréation et une maison d'école.

Assistance.—L'assistance moyenne pendant l'année dernière a été de 32.

Travail en classe.—L'enseignement embrasse les cinq premiers cours. Les progrès faits par les élèves durant l'année ont été satisfaisants.

Industries.—Le jardinage est enseigné, et les filles sont dressées aux travaux domestiques de tous genres. Plusieurs élèves sont actuellement en service et donnent satisfaction.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral et religieux.

Condition sanitaire.—Les règles de l'hygiène ont été soigneusement mises en pratique, et la santé des élèves est bonne.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est excellent, et les bâtiments sont bien protégés contre le feu.

Chauffage.—L'établissement est chauffé par une fournaise.

Récréation.—L'on exige que les élèves prennent beaucoup d'exercice, et toutes les récréations nécessaires pour la santé sont permises.

J'ai, etc.,

ANNIE FRASER,
Directrice (par Bessie Walker).

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, Ont., 1er juillet, 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du pensionnat du Portage-du-Rat pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Ouverture de l'école.—Cette école a été ouverte au mois de mai 1897. Cependant, l'édifice commode où les élèves reçoivent l'enseignement à l'heure qu'il est n'a pas pu être occupé avant l'automne de la même année, mais les cours ont été donnés dans les bâtiments antérieurement construits sur la propriété. C'est mon premier rapport annuel au sujet de cet établissement.

Situation.—Le pensionnat est situé près de la ville du Portage-du-Rat, sur les rives du célèbre lac des Bois. Une étroite anse sépare la propriété de la ville proprement dite et l'isole de celle-ci. Un plus beau site ne pouvait être choisi. L'on s'était proposé de construire un édifice ne laissant rien à désirer sous aucun rapport, et à en juger par ce qui se dit parmi le public, l'objet en vu a été pleinement atteint.

Terrain.—Cinquante et une acres de terre, appartenant à la mission catholique, sont affectées à l'établissement.

Bâtiments.—Le nouveau bâtiment est en bois de charpente lambrissé en brique. Il se compose d'un corps de logis à 3 étages de 36 x 30 pieds, et d'une annexe à 2 étages de 36 x 26 pieds, le tout reposant sur une fondation en pierre. L'intérieur est fini en plâtre, sauf les plafonds, qui sont en bois. L'on a ménagé assez d'espace dans le sous-sol pour y poser des fournaises et y établir une cave.

Dans le cours de cette année, une cuisine d'été de 16 x 14 a été construite en arrière du bâtiment.

Un hangar temporaire a été érigé à l'époque où le bâtiment a été construit.

En sus de ces nouveaux bâtiments, il y a un cottage à 2 étages de 20 x 16 pieds, reposant sur une fondation en pierre, avec cuisine et bûcher ; il y a aussi un atelier de charpenterie de 20 x 14 pieds. Ces bâtiments se trouvaient sur la propriété lorsque celle-ci a été achetée par la mission. Le cottage a été réparé d'un bout à l'autre, et c'est là probablement que logera le principal.

Disposition des pièces.—Il y a place pour 40 enfants dans l'institution. Aux étages supérieurs se trouvent des dortoirs pour les garçons et les filles respectivement. Le second étage du corps de logis comprend un bureau, une chambre pour le principal, une infirmerie, une salle de couture et de récréation pour les filles. Au premier étage il y a un parloir, une chapelle, une classe, une salle à manger pour les enfants, une salle à manger privée, un buffet et une salle de récréation pour les garçons.

Assistance.—Le nombre d'enfants sur le rôle pendant le dernier semestre a été de 29, et l'assistance moyenne pendant l'année a été de 18.

Travail en classe.—La classe est pourvue de pupitres d'un genre moderne et d'un grand tableau. L'enseignement comprend les trois premiers cours. Les garçons et les filles sont conduits en classe alternativement, et comme les leçons dûrent peu de temps, il n'y a aucune raison pour que l'on soit absent. Les enfants aiment à aller à l'école, et sont pour la plupart très assidus et très diligents.

Ferme et jardin.—Un jardin potager a été mis en culture ce printemps. Cela a entraîné beaucoup de travail, vu que la plus grande partie du terrain où se trouve ce jardin a dû être défrichée.

Industries enseignées.—Les garçons sont dressés aux travaux agricoles de tous genres. Le principal but que l'on se propose est de leur inculquer des habitudes d'industrie. Ils ont fait des progrès remarquables sous ce rapport. Les filles sont initiées à tout ce qui se rattache à l'économie domestique. Elles font aussi beaucoup de couture à la main et à la machine sous la direction d'une couturière.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral. L'on ne néglige rien pour bien former la conscience des enfants et leur caractère. Les élèves assistent le matin et le soir à des offices qui ont lieu dans la chapelle, et un cours de cathéchisme leur est donné tous les soirs. A peu près la moitié des enfants admis étaient païens, et quatre de ceux qui étaient le mieux préparés ont été baptisés, durant l'année, à leur propre demande.

Santé et condition sanitaire.—Sauf quelques cas de scrofule (un garçon atteint de cette maladie a dû être renvoyé), la santé des enfants a été excellente. Le physique des enfants s'est sensiblement amélioré pendant les quelques mois de leur séjour ici.

L'institution ne laisse rien à désirer au point de vue de la salubrité. Les terrains sont secs, le bâtiment est spacieux, bien éclairé, propre et parfaitement ventilé.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est prise dans le lac et charroyé à l'institution. Elle n'est pas très bonne durant l'été.

Protection contre le feu.—Aucune mesure spéciale n'a encore été prise pour protéger le pensionnat contre le feu. Il y a un accès facile du dortoir des filles (troisième étage) au toit plat de l'annexe, et il y a plusieurs échelles tout autour du bâtiment.

Chauffage.—Le pensionnat est chauffé par deux fournaises à air chaux, qui ont jusqu'ici très bien fonctionné. En outre, il y a un poêle dans la salle des garçons.

Récréation.—Une heure est consacré à la récréation, le midi, et une le soir. En été, une demi-heure additionnelle est accordée le soir. Le patinage et la glissade sont les principaux amusements des garçons en hiver. Le bain et le canotage sont les passe-temps favoris durant l'été.

Observations générales.—Les visites périodiques de notre estimé inspecteur, M. J. A. Lévêque, ont pour effet de stimuler les élèves et d'encourager le personnel enseignant. Nos garçons ont pris part à l'exécution de la cantate " Esther ", qui a été rendue avec tant de succès au Portage-du-Rat, l'hiver dernier, et se sont très bien acquittés de leur tâche. La plupart de nos enfants ont de bonnes voix, et chantent déjà d'une manière irréprochable plusieurs morceaux du répertoire ordinaire de l'école. Le chant d'hymnes ajoute aussi à l'intérêt des offices religieux.

En terminant, je dois reconnaître l'aide que l'école a reçue des habitants du Portage-du-Rat, sans distinction de croyance. L'on a toujours généreusement répondu aux appels faits à la charité publique dans des cas spéciaux, et la vive sympathie manifestée à l'institution par un grand nombre de citoyens a été beaucoup appréciée par l'administration.

J'ai, etc.,

C. CAHILL, O. M. I.
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,
MIDDLECHURCH, 6 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Cette école est située sur le bord de la rivière Rouge, à huit milles environ de Winnipeg, sur le lot n° 18 de la paroisse Saint-Paul, ayant douze chaînes de large et environ quatre milles de long, avec une contenance de trois cent soixante acres environ. L'embranchement du chemin de fer du Pacifique de Selkirk-Ouest traverse la propriété près de l'école, et nous avons l'avantage d'avoir une station sur notre propre lot.

Constructions.—Les constructions sont en brique blanche, à trois étages, avec fondations et soubassement en pierre.

Le soubassement comprend les lavoirs, la chambre pour la chaudière et la machine à vapeur, et le dépôt pour le bois et le charbon.

Au premier étage se trouvent les réfectoires, la cuisine, la classe des petits et la salle des visiteurs.

Au second sont la chambre de couture, les appartements des employés et les dortoirs pour les filles. On y trouve aussi des salles de bain, des lavoirs, des garde-robes et un magasin.

Au troisième se trouvent les dortoirs des garçons, avec leurs garde-robes, la pièce contenant la citerne et la chambre du maître.

En arrière du bâtiment principal il y a un petit bâtiment en bois de charpente qui sert temporairement de buanderie, et au nord se trouve un grand bâtiment aussi en bois de charpente de 60 x 30 pieds, avec sous-sol pour la fournaise et le charbon, salle de récréation pour les garçons au 1er étage et classe pour les grands au second.

A environ 50 verges plus au nord il y a un petit bâtiment en bois de charpente de 1½ étage, où loge l'instructeur agricole et où se trouve aussi l'imprimerie.

L'atelier de charpenterie et la forge se trouvent à l'est du bâtiment principal à une distance d'environ 100 verges.

Les bâtiments de la ferme sont en bon état et peuvent contenir 30 têtes de bétail, 6 chevaux et 12 porcs, et nous les tenons remplis à leur pleine capacité.

Le terrain en avant de l'école est agréablement disposé en parterres et en pelouses, et les arbres et les arbrisseaux sont bien entretenus.

Assistance.—L'assistance a été bonne toute l'année durant. J'ai pu placer un grand nombre d'enfants dans de bons emplois. Un garçon, qui est au service d'un cultivateur, a déposé $40 en banque. Un autre garçon a plus de $60 d'économies. Un travaille comme charpentier à Winnipeg à $2 par jour ; un autre est employé comme forgeron à Winnipeg à $1.50 par jour ; un autre reçoit $6 par semaine dans l'entrepôt du département, à Winnipeg ; un a été engagé par un corps d'arpenteurs à un salaire de $1 par jour avec pension, et plusieurs autres ont des emplois permanents. Je suis

heureux de pouvoir dire que, à une seule exception près, tous les enfants que j'ai placés ont été sobres et ont donné satisfaction.

Travail dans les classes.—Le travail dans les classes a été excellent, et les enfants ont fait beaucoup de progrès. Pendant une partie de l'année, l'école supérieure a été dirigée par un instituteur, mais ensuite j'ai préposé des institutrices aux deux écoles, et de bons résultats ont été obtenus. Les compositions des élèves, lors de l'examen annuel en juin, feraient honneur à n'importe quelle école de blancs.

Ferme et jardin.—Notre ferme a rapporté durant l'année plus de 500 boisseaux de grain, 800 boisseaux de racines et plus de 80 tonnes de foin, en sus de menus fruits et légumes. Nous avons eu aussi une couple de bonnes bêtes à cornes à tuer et environ 15 quintaux de porc. Ce printemps nous avons ensemencé près de 80 acres de terre, et si la récolte est bonne, nous aurons beaucoup plus de produits de tous genres que l'année dernière.

Je veux faire en sorte que la ferme donne toute la farine et toute la nourriture grossière requises, ainsi que le bœuf et le lard pour au moins 6 mois de l'année, mais cela ne pourra se faire que lorsque l'étendue de terre en culture sera près de deux fois plus considérable qu'à l'heure qu'il est,—résultat auquel on arrivera graduellement. Nous avons labouré 20 acres de plus cette année.

Travaux industriels.—Les travaux industriels consistent principalement dans la culture et la charpenterie pour les garçons, et dans tout ce qui a trait à l'économie domestique, la couture, le tricotage, le blanchissage, la boulangerie et la fabrication du beurre pour les filles. Notre école a remporté le premier prix à l'exposition de Winnipeg pour ces spécimens de travaux industriels, et a aussi remporté 10 premiers prix et autant de seconds prix à l'exposition de St-Paul et de Kildonan. Nos garçons ont érigé environ 1,500 perches de nouvelles clôtures, ce printemps, et je puis affirmer sans forfanterie que plusieurs de nos filles ne sont pas surpassées par les femmes blanches de cette partie du pays dans l'art de la fabrication du pain ou du beurre. Toutes les fois que nous avons du beurre à vendre, nous obtenons le plus haut prix qui soit payé dans la ville.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse est donnée dans les écoles tous les jours comme partie du cours d'études, et le dimanche de 2.30 à 3.30 heures de l'après-midi. Tous les jours, le matin et le soir, des prières sont lues, dans l'école, et le dimanche, à 11 heures du matin et à 7 du soir, l'on assiste au service divin dans l'église paroissiale.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été excellente pendant tout le cours de l'année. A l'exception de l'influenza, il n'y a eu en réalité aucune maladie, car bien que nous ayons eu 3 consomptifs qui ont eu besoin de beaucoup de soin dans chaque cas, la maladie était héréditaire et existait depuis longtemps.

La condition sanitaire de l'école est bonne.

Approvisonnement d'eau.—Un abondant approvisionnement d'eau est obtenu d'un puits artésien. L'eau est dirigée au moyen d'une petite machine à air chaud dans un réservoir établi au dernier étage et de là distribuée dans toutes les pièces du bâtiment.

Protection contre le feu.—Il y a à chaque étage des boyaux reliés à un grand réservoir qui se trouve dans l'attique. Trois appareils Babcock et divers autres genres d'extincteurs ont été placés dans différentes parties du bâtiment.

Il y a 2 échelles de sûreté permettant de sortir dans le cas où un incendie éclaterait et que l'on ne pourrait se servir des escaliers.

Chauffage.—Le corps de logis est chauffé par des fournaises Smead-Dowd, et l'une des ailes par une fournaise à eau chaude.

Récréation.—Les garçons jouent au criquet, au ballon, au palet, etc., et mettent beaucoup d'entrain dans leurs jeux. Les filles ont des croquets, des balançoires, des bascules et d'autres jeux qui leur procurent beaucoup d'amusement.

En terminant, je dirai que je suis très satisfait du travail de l'année, et je tiens à remercier les officiers du département pour l'aide qu'ils m'ont prêtée en diverses occasions.

J'ai, etc,

JNO. H. FAIRLIE, *principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport au sujet de l'école industrielle de Saint-Boniface pour l'exercice expiré le 30 juin 1898, je suis heureux de dire que la présente année a été sous plusieurs rapports la meilleure dans l'histoire de l'institution.

Situation.—L'école est admirablement située sur l'avenue Meuron, à un mille de la ville de Saint-Boniface, dont elle porte le nom, et à deux milles de la ville de Winnipeg. Plusieurs arbres ont été plantés et des allées ont été tracées et couvertes de gravier, ce qui donne aux terrains une jolie apparence.

Bâtiments.—Les bâtiments, qui sont en très bon état, sont les suivants :

(1.) L'institution proprement dite est un édifice spacieux de 2 étages, lambrissé en brique et couvert d'un toit à pignon. Les dortoirs, les salles à manger, la cuisine, une des classes, l'infirmerie, le bureau, et les chambres à coucher privées sont parfaitement bien disposés.

(2.) Les salles de récréation, qui se trouvaient l'année dernière à une certaine distance du bâtiment principal, en ont été rapprochées. Elles reposent sur de bonnes fondations en pierre, et ont été réparées d'un bout à l'autre.

(3.) L'écurie est confortable et offre assez d'espace pour loger 15 bêtes à cornes et 4 chevaux.

(4.) La glacière est un solide bâtiment en bois de charpente, où l'on peut emmagasiner 20 tonnes de glace.

(5.) L'atelier de charpenterie et la cordonnerie sont sous le même toit. C'est un spacieux bâtiment qui contient un grenier pour l'emmagasinage de divers outils.

(6.) L'automne dernier, un poulailler a été construit sur l'ancienne cave à racines, qui n'est plus maintenant exposée à l'humidité et à la gelée.

(7.) Une nouvelle bâtisse a aussi été construite en arrière du bâtiment principal. Cette bâtisse mesure 20 x 28 et a deux étages. Il y a une salle de musique au premier étage ; à l'étage supérieur se trouve la classe des grands, qui est aérée et bien éclairée.

(8.) Il y a en outre en arrière du bâtiment principal une buanderie et un magasin très commodes. La buanderie, dont l'attique sert de séchoir, offre toutes les facilités pour le blanchissage.

Nombre d'élèves que l'institution peut recevoir.—A l'heure qu'il est, il y a amplement de place pour le nombre autorisé de 110 enfants, mais il nous est impossible de compléter ce nombre, vu que les réserves se trouvent à une distance considérable.

Assistance.—L'assistance, cette année, accuse une augmentation d'environ 9 pour 100.

Travail en classe.—Le programme d'études autorisé par le département est suivi autant que possible. Les élèves font des progrès satisfaisants. Des exercices de gymnastique et des leçons de chant sont donnés aux enfants tous les jours. Les élèves prennent un vif intérêt à la musique ; la fanfare progresse rapidement sous la direction de son habile chef.

Ferme et jardin.—Il y a 40 acres de terre affectées à l'institution,—16 acres étant en taillis et les 24 autres acres, à l'exception de la cour, étant en culture. L'année dernière, les récoltes ont été assez bonnes, et tout indique qu'elle seront meilleures cette année. Il faudra prendre des mesures pour mettre une plus grande étendue de terre en culture ; les besoins de l'institution l'exigent. L'élevage du bétail est des plus profi-

tables, et c'est à cela que s'occupent 8 à 10 garçons pendant l'hiver. En sus de la culture potagère qui se fait sur la ferme, il y a un jardin qui couvre une superficie d'environ deux tiers d'une acre, et qui est exploité et entretenu par quelques-uns des enfants.

Travaux industriels.—Les métiers suivants sont enseignés :

Atelier de charpenterie.—De 6 à 8 garçons travaillent dans cet atelier sous la direction d'un instructeur compétent. Ils réparent les bâtiments et les meubles, érigent des bâtiments, font tout le peinturage, et manufacturent des meubles de ménage, tels que lavabos, dressoirs, buffets, etc.

Atelier de cordonnerie—A cet atelier, où toutes les réparations de chaussures sont faites, est préposé un instructeurs que l'on emploie à la journée pendant le temps nécessaire.

Salle de couture.—Toutes les filles apprennent à confectionner les habillements, à tailler, raccommoder, à tricoter, etc. Elles font tous leurs propres vêtements et presque tous ceux que portent les garçons. Elles sont aussi dressées aux travaux domestiques de tous genres, et apprennent à cuisiner, à cuire le pain, à blanchir le linge et à faire le beurre.

Enseignement moral et religieux.—L'on s'applique à enseigner aux enfants les principes du christianisme, ainsi que leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes. Ils sont élevés dans la crainte de Dieu et dans l'obéissance à l'autorité qui les gouverne. La conduite des élèves ne laisse rien à désirer. Il n'est pas nécessaire de recourir aux punitions corporelles, ce qui est une preuve de leur docilité et de leur bonne volonté.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse dans l'école. Les décès ont été causés par la consomption, comme c'est généralement le cas parmi les sauvages. Un cours d'hygiène est donné tous les jours. Les enfants malades sont bien soignés, et un médecin visite régulièrement l'institution.

Condition sanitaire.—Les bâtiments sont situés dans un endroit bien égoutté, et on ne laisse rien d'impur s'accumuler sur les terrains. Les chambres sont grandes et bien ventilées. Nos bâtiments n'ont pas été construits d'après le meilleur système sanitaire, mais nous avons fait des changements de temps à autre, et aujourd'hui l'école se trouve dans une assez bonne condition hygiénique. Les cabinets d'aisances, qui étaient tout à fait défectueux, surtout dans les dortoirs, ont été remplacés par d'autres d'un genre plus moderne. La ventilation et l'éclairage des dortoirs laissaient aussi à désirer. De nouvelles fenêtres ont été pratiquées dans l'attique.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est amplement suffisant. L'eau est dirigée au moyen d'une machine à air chaud dans des réservoirs qui se trouvent dans l'attique, et de là distribuée à l'aide de tuyaux dans toutes les parties des bâtiments.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions possibles sont prises contre le feu. Des extincteurs, des pompes Carr, des seaux, des haches et des boyaux ont été placés dans les différentes pièces des bâtiments.

Chauffage.—Le corps du logis est chauffé par un appareil à eau chaude. La salle de récréation est aussi chauffée avec ce même appareil, mais les résultats obtenus jusqu'ici n'ont pas été satisfaisants, et il faudra installer une autre fournaise dans cette pièce.

Récréation.—Les garçons et les filles ont de vastes cours de récréation. En été, les garcons jouent à la balle, au ballon, au palet, etc. ; on leur permet aussi de prendre leurs ébats dans le bois qui se trouve tout près de l'institution. En hiver, ils s'amusent à patiner et à glisser. Les filles restent dans leur propre cour de récréation, mais très souvent elles font une promenade avec leur institutrice.

Observations générales.—Les efforts du personnel et des employés, dans les différents départements, ont été couronnés de succès.

Je tiens à vous remercier pour l'assortiment considérable de différents objets que vous nous avez fait parvenir, et maintenant que nous sommes placés dans des conditions plus favorables, j'aime à croire que nous obtiendrons encore plus de succès à l'avenir.

J'ai, etc.,

J. B. DORAIS, *Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA.

PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Ce pensionnat est situé sur le bord de la rivière de la Poule-d'Eau.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'institution couvre une superficie d'environ 10 acres.

Bâtiments.—Il y a deux bâtiments, dont les dimensions sont de 70 x 30 pieds et 31 x 24 pieds respectivement.

Assistance.—L'assistance durant l'année a été de 26.

Jardin.—Le jardin contient des pommes de terre, des navets, des oignons, des carottes, des concombres, etc.

Enseignement moral et religieux.—Les Dix Commandements, le Patenôtre et la lecture de l'Ecriture constituent l'enseignement moral et religieux des élèves.

Récrétion.—Les élèves s'amusent à chanter, à jouer aux cartes, etc.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants est bonne, et l'école se trouve dans les conditions voulues de salubrité.

Approvisionnement d'eau.—L'eau se prend dans la rivière de la Poule-d'Eau.

Chauffage.—L'institution est chauffée par 4 poêles.

J'ai, etc.,

J. H. ADAMS,
Instituteur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, SASK., 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice qui vient d'expirer.

Situation.—Cette école est située sur le bord méridional de la rivière Bataille, près de son confluent avec la Saskatchewan-Nord, et se trouve à une distance d'à peu près 2 milles de la ville de Battleford.

Terrain.—Il y a dans le voisinage immédiat de l'école un terrain qui couvre une superficie de près de 500 acres, mais dont une petite partie seulement est cultivable. Nous avons à peu près 30 acres de terre en culture. Le département possède aussi un marécage à foin d'environ 300 acres ; ce marais, qui est distant de 3 milles de l'école, donne tout le foin nécessaire pour le bétail.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est celui où résidait l'honorable David Laird lorsqu'il était lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et que Battleford était la capitale. La pièce où siégeait le conseil à cette époque-là sert aujourd'hui de classe.

Le bâtiment contient des classes, une salle à manger, une cuisine, des chambres pour le personnel, des dortoirs, des salles de lavabos et de bains, une salle de couture, etc. Il y a en outre la résidence du principal, un hôpital, un atelier de charpenterie, avec infirmerie à l'étage supérieur, une forge, avec atelier de peinturage au-dessus et hangar à outils en appentis, une salle de récréation, une étable, une porcherie, un cottage, une buanderie, une boulangerie, une charbonnerie et d'autres dépendances.

Nombre d'élèves que l'école peut loger.—Il y a place dans l'école pour le nombre autorisé d'élèves (150 à peu près), mais dans les circonstances actuelles il est impossible d'atteindre ce chiffre, bien qu'il y ait plus que suffisamment d'enfants dans cette agence pour remplir ce cadre. Si la politique du département est partout judicieusement mise à effet, cette question sera résolue d'une manière satisfaisante ici et ailleurs.

Admissions et congés.—Dans le cours de l'année, 6 garçons et 7 filles ont été enrôlés comme élèves ; douze garçons et 6 filles ont reçu leur congé ; il y a eu, en outre, 4 décès.

Assistance.—L'assistance moyenne pendant l'année a été de 103. Le nombre total d'enfants sur le rôle à la fin de l'année était de 109,—65 garçons et 44 filles,—représentant trois tribus, savoir, les Gens-du-Sang, les Cris et les Assiniboines.

Travail de classe.—Les leçons sont données dans deux classes par deux instituteurs. Le cours d'étude prescrit par le département est fidèlement suivi, et les élèves font des progrès remarquables. Les heures de classes sont de 9 heures à midi, et de 1½ à 4½, avec un quart d'heure d'intermission l'avant-midi et l'après-midi. Afin de donner la même chance à tous et de faciliter la tâche des instituteurs, les élèves sont partagés en deux divisions, "A" et " B." Une semaine ceux de la division "A" s'occupent du travail de classe dans l'avant-midi, tandis que ceux de la division " B " s'occupent aux ouvrages manuels, et la semaine suivante l'ordre est renversé. Ce système fonctionne bien.

Industries enseignées.—L'on apprend aux filles à coudre et à raccommoder, à tailler et à confectionner les habillements, à cuire le pain, à cuisiner, à blanchir le linge et à faire tous les travaux ordinaires du ménage ; aux garçons l'on enseigne le métier de forgeron, la charpenterie, l'art de peindre, l'imprimerie, la culture et le jardinage, tout ce qui se rattache à l'industrie laitière, ainsi que la manière de soigner les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs et les volailles.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral et religieux. Il y a des prières tous les jours, le matin et le soir, et chaque dimanche il y a le service et un cours d'instruction religieuse. Plusieurs membres du personnel donnent des leçons dans l'école du dimanche, et leur concours à cet égard est très précieux.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves en général a été très bonne. Les règles de l'hygiène sont rigoureusement observés.

Approvisionnement d'eau.—Il y a de bons puits sur les lieux ; l'eau est pure.

Protection contre le feu.—Tous les garçons assez avancés en âge sont enrôlés dans une brigade de pompiers, divisée en escouades assignées à des postes dans différentes parties du bâtiment principal, chaque escouade se trouvant sous la surveillance d'un des membres du personnel. Nous avons un grand nombre d'appareils Babcock et d'autres genres d'extincteurs. Dans différentes parties du bâtiment il y a des seaux et des haches, ainsi que des boyaux communiquant avec des réservoirs qui sont constamment remplis d'eau.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des fournaises et des poêles, le bois étant le combustible le plus généralement employé.

Récréation.—Les élèves ont toutes sortes de moyens de se divertir.

Observations générales.—Les élèves se familiarisent de plus en plus avec la langue anglaise. Plusieurs d'entre eux ne parlent plus le cri du tout maintenant, bien

que ce soit leur langue nationale. Les efforts infatigables du personnel produisent de bons résultats dans tous les départements. Les élèves sont contents, heureux et dociles.

Le système des pensionnats ou des écoles industrielles—en établissant ces institutions aussi loin que possible des réserves—est le plus sûr moyen de résoudre le "problème sauvage" dont on s'occupe depuis si longtemps. C'est le moyen de civiliser les sauvages et de les incorporer à la masse de la nation. La plupart de ceux qui reçoivent l'enseignement dans ces institutions ne tiennent pas à retourner sur leur réserves, mais préfèrent s'établir parmi les colons et faire la lutte de la vie. Presque tous les élèves qui se sont mêlés aux blancs ont montré qu'ils étaient capables de se prêter aux diverses exigences de la civilisation moderne, et ils prospèrent.

La politique du département—celle d'insister pour que *tous* les enfants reçoivent l'instruction—est des plus sages. Mais il reste une chose à faire, c'est de *mettre cette politique à effet.* Avant que l'on en vienne là, les résultats désirés ne pourront être complètement obtenus.

Je tiens à exprimer ici ma sincère reconnaissance pour la bienveillance que les autorités du département nous ont témoigné par le passé.

J'ai, etc.,

E. MATHESON,
Principal.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN., 22 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat de Birtle, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—L'école est située dans la ville de Birtle, dans la province du Manitoba.

Terrain.—Il y a 30 acres de terrain dépendant de l'école. Il y a environ 5 acres de terre en culture. L'on cultive suffisamment de légumes pour les besoins de l'école, ainsi que des racines—navets et rabioles—qui servent à nourrir les bœufs.

Bâtiments.—L'école est un grand bâtiment en pierre à trois étages. En sus de la maison d'école, il y a une assez vaste étable, reposant sur une fondation en pierre et pouvant abriter 15 têtes de bétail. Il y a aussi une autre étable plus petite où les sauvages mettent leurs bœufs en hiver, lorsqu'ils viennent visiter leurs enfants.

Nombre d'élèves que l'institution peut recevoir. Il y a amplement de place dans l'école pour 45 élèves.

Assistance.—L'assistance moyenne pendant l'année a été de 42.

Industries.—Les industries enseignées sont, pour les filles, l'art culinère, la boulangerie, le blanchissage, le nettoyage des planchers, le repassage, la couture, le tricotage et l'art de faire le beurre; pour les garçons, l'élevage du bétail, le jardinage et le sciage du bois.

Enseignement religieux.—L'enseignement religieux consiste en des exercices pieux, le matin et le soir, et l'étude de la bible et du catéchisme dans la classe. La plupart des enfants vont à l'église au moins une fois, tous les dimanches.

Conditions sanitaires.—Grâce à la situation salubre de l'école, la santé des enfants est très bonne, et les conditions sanitaires sont parfaites.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau laisse quelque peu à désirer. L'eau à boire doit être charroyée sur une distance d'environ ¾ de mille, mais l'eau à

laver est ordinairement en abondance dans la citerne, qui est alimentée par les gouttières.

Deux puits ont été creusés, mais l'on n'a pas pu obtenir d'eau.

Protection contre le feu.—Le département nous a pourvus de 4 pompes à vapeur et d'une douzaine de seaux. En outre, il y a d'ordinaire plusieurs barils d'eau tenus dans des endroits bien en vue.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par deux fournaises.

Récréation.—En été, les enfants ont toutes sortes de moyens de s'amuser. Tous peuvent sortir et prendre leurs ébats.

En hiver, les garçons jouent au ballon, et le principal divertissement des filles est le patinage.

Voici le nombre d'enfants qui suivent chaque cours : IVème cours, 7 ; IIIème cours, 6 ; IIème cours, 2 ; Ier cours, 27.

Toutes les matières du programme d'études sont enseignées, mais l'on s'applique surtout à apprendre aux enfants à parler l'anglais, à écrire lisiblement, à reconnaître les mots et les idées qu'elles expriment, et à calculer.

J'ai, etc.,

W. J. SMALL,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNATS DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, ALTA, 26 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des asiles de Saint-Jean, qui se trouvent sur cette réserve et que je dirige en ma qualité d'agent de la Société des Missions de l'Eglise. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance pour l'aide que le gouvernement nous a déjà donnée dans le cours de l'année dernière.

Situation.—Les asiles sont situés sur les réserves du nord et du sud, qui sont distantes d'environ 10 milles l'une de l'autre, et se trouvent à quelques verges de la rivière de l'Arc. Celui de la réserve du nord (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est situé presque au centre du plus grand village et est éloigné d'environ 4 milles de Gleichen, station sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Quant à celui de la réserve du sud (connu sous le nom d'école de l'Aigle-Blanc), il n'y a aucun village dans ces environs. Sur chacune des réserves, l'on a clôturé quelques acres de terre, dont une partie est en culture. Les bâtiments sont bien situés au point de vue hygiénique.

Bâtiments.—L'école de Vieux-Soleil comprend deux bâtiments assez vastes. Le pensionnat proprement dit, où l'on ne reçoit que des filles, consiste en deux ailes reliées ensemble par la salle à manger et la cuisine en bas, un dortoir isolé et une garde-robes en haut. La salle à manger, la cuisine, le salon du personnel et la chambre à coucher de l'instituteur ont été crépis avec soin et améliorés. La salle de l'aile sud doit aussi être crépie et peinturée dans le cours de ce mois, et sous plusieurs rapports le bâtiment est beaucoup amélioré. La maison d'école est un bâtiment vaste et bien ventilé, et est chauffée par une fournaise. Les deux bâtiments sont entourés d'une clôture en piquets. En arrière du pensionnat se trouve une buanderie en bois de charpente, contenant un puits et une pompe, un poêle et une cheminée en brique. Le bâtiment est relié à l'asile par un trottoir en bois. Il y a aussi d'autres dépendances. Il y a place dans cet asile pour environ 50 enfants.

L'école de la réserve du sud est un bâtiment très vaste et important. Elle a été améliorée et rendue plus chaude depuis mon dernier rapport. Elle a été construite à la demande des sauvages de la localité et comprend sous le même toit l'asile et la classe. Elle contient des dortoirs spacieux et une grande salle à manger, et peut loger environ 50 élèves. Ce bâtiment est réservé aux garçons. Il y a une étable, un hangar et d'autres dépendances.

Assistance.—Nous avons à l'heure qu'il est sur les rôles 29 garçons et 11 filles. Nous devrions avoir beaucoup plus d'élèves, mais malheureusemant les sauvages du "traité sept" sont pour la plupart étrangement prévenus contre l'enseignement.

Travail en classe.—Nous avons tout lieu d'être satisfaits des progrès que nos enfants ont faits l'année dernière. Nous avons constaté que plus l'enfant était jeune, en entrant dans l'institution, plus vite il apprenait l'anglais et se soustrayait à l'influence de la vie de camp.

Ferme et jardin.—A notre camp du sud, où nous avons environ 2 acres en culture, les garçons ont obtenu une excellente récolte de légumes, sous la direction du personnel. Les garçons ont eu en outre soin des étables et des volailles, et se sont bien acquittés de leur tâche. A l'asile des filles, le produit n'a pas donné de très bons résultats. Le sol avait évidemment besoin d'une préparation plus soignée.

Industries enseignées.—Aucune industrie spéciale n'est enseignée à nos garçons. On leur apprend, cependant, à jardiner, à cuire le pain, à laver et à raccommoder leurs propres vêtements, etc.

Les filles ont fait des progrès remarquables l'année dernière. En sus de leur travail de classe, on leur a réglièrement donné des leçons concernant la cuisine (y compris la boulangerie), le blanchissage, la couture, etc.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral et religienx. Plusieurs de nos anciens élèves ont acheté du bétail et se sont établis sur des fermes.

Santé et condition sanitaire.—Je suis heureux de dire qu'une autre année s'est écoulée sans qu'il y ait eu un seul décès. Les enfants jouissent actuellement d'une bonne santé, et cela est dû dans une forte mesure aux bons soins qu'ils ont reçus dans l'hôpital de la mission. L'on s'applique à tenir dans un état salubre les bâtiments ainsi que les terrains qui en dépendent.

Approvisionnement d'eau.—L'on prend l'eau dont on a besoin dans des puits creusés sur les terrains. Comme ces puits sont alimentés par la rivière de l'Arc, ils requièrent plus d'attention que s'ils étaient alimentés par des sources. Celui qui sert à approvisionner d'eau l'asile de la réserve du nord est en excellent état, mais l'autre a besoin de réparation.

Protection contre le feu.—Les deux asiles sont bien pourvus de pompes, de seaux, d'extincteurs et de haches—le tout fourni par le département. Il y a aussi de bonnes échelles de sûreté. Les seaux sont tenus remplis d'eau et sont distribués dans différentes parties des bâtiments.

Chauffage.—L'asile de la réserve du nord est chauffé au moyen de poêles à charbon, placés dans différentes parties du bâtiment. La maison d'école est chauffée par une fournaise qui se trouve dans la cave. Il y a une grosse fournaise et plusieurs poêles dans l'asile de la réserve du sud. Comme ce bâtiment est très grand, il est difficile d'y entretenir le degré de chaleur voulu.

Récréations.—L'on encourage beaucoup les enfants à s'amuser en plein air. Ce qu'ils préfèrent à tout, c'est d'aller à cheval ; aussi quand leurs parents mettent des poneys à leur disposition, sont-ils au comble de leurs désirs. Lorsque le temps est mauvais, les élèves se divertissent dans leurs salles de récréation. La bonne santé dont les enfants jouissent à l'heure qu'il est est due dans une forte mesure aux exercices qu'ils prennent en plein air.

J'ai, etc.,

H. W. GIBBON STOKEN,
Missionnaire directeur et principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG,

MACLEOD, ALTA., 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'institution ci-dessus pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Situation.—Le pensionnat est situé sur une île, sur les confins de la réserve des Gens-du-Sang, à environ 13 milles de Macleod, dans une direction sud. Les bâtiments de l'agence se trouvent du côté opposé de la rivière.

Les bâtiments dépendant de l'école sont les suivants :—

1. Asile pour les garçons.
2. Asile pour les filles.
3. Hôpital (inachevé).
4. Eglise et école combinées.
5. Lavoir.
6. Magasin.
7. Etables.

Terrain.—Le quart de section de terrain appartenant à l'école est clôturé.

Nombre d'enfants que l'on peut loger.—Il y a place dans l'institution pour 80 enfants. A l'heure qu'il est, nous avons 46 élèves également divisés sous le rapport du sexe.

Condition sanitaire.—L'on n'a pas de système d'aqueduc, mais les règles de l'hygiène sont observées aussi bien que possible dans les circonstances. L'on s'applique à tenir les dépendances en état de propreté ; tous les déchets sont enlevés et brûlés, et l'on ne laisse les ordures d'aucune sorte s'accumuler sur les terrains.

Approvisionnement d'eau.—Notre eau est fournie par trois puits qui ont été creusés près des bâtiments. Dans le jardin on trouve un autre puits où l'on prend l'eau pour arroser le sol.

Protection contre l'incendie.—L'on nous a récemment accordé un baril à roues, à laquelle sont reliés une pompe foulante et des boyaux. Cela remplace la pompe à vapeur, les seaux, les extincteurs à main et les haches que nous avions auparavant.

Chauffage.—L'asile des filles est chauffé par une fournaise et des poêles. L'asile des garçons est chauffé par des poêles seulement, et le chauffage de l'église et de l'école se fait au moyen d'une autre fournaise.

Récréation.—En attendant que des jeux aient été établis, les élèves s'amusent comme ils l'entendent sous la surveillance d'un membre du personnel.

Travail en classe.—Les leçons sont données avec beaucoup de régularité, et les enfants font des progrès marqués. Le travail qui se fait sous la direction de l'institutrice est très satisfaisant.

Travail général.—Le travail de l'école (en dehors du travail de classe) est divisé aussi également que possible. Les garçons aident le fermier à cultiver le jardin et à soigner les bestiaux, blanchissent et racommodent leur propre linge, etc.

Les filles font la cuisine, raccommodent et confectionnent leurs propres vêtements, etc.

Jardin.—Nous avons pu ensemencer à peu près 3 acres de terre. Nous avons, tous les ans, amplement de légumes pendant tout le cours de l'été, et nous espérons qu'avant longtemps nous serons en mesure d'en mettre en réserve une provision suffisante pour toute la durée de l'hiver.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement des principes de la morale et de la religion a produit de bons fruits, comme l'attestent l'obéissance des enfants et leur amour du travail.

Santé.—La santé des enfants laisse à désirer. Cela est dû à ce que les parents sont pour la plupart atteints de maladies, et aussi à ce que nous n'avons pas d'infirmier compétent.

Personnel.—Il me fait plaisir de reconnaître le travail efficace accompli par les membres du personnel en général. Sans leur coopération l'on obtiendrait peu de succès, et je crois par conséquent qu'il est de mon devoir de rendre hommage à leur bonne volonté, à leur charité et à leur dévouement.

J'ai, etc.,

ARTHUR DE B. OWEN,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY,
CALGARY, 30 juin 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'institution ci-dessus pour l'exercice expirant aujourd'hui.

Situation.—L'école est située tout près de la rivière de l'Arc, à environ 4½ milles en aval de la ville de Calgary, sur une demi-section composée à peu près en parties égales de plateaux et de coteaux. Le sol des plateaux est très meuble et sableux, mais avec abondance de fumier et d'eau l'on pourra avant longtemps y cultiver une grande quantité de céréales. Le terrain des coteaux est pierreux et n'est guère cultivable, de sorte que nous nous en servons uniquement pour paître les bestiaux. Si le nombre des élèves augmente, il est probable qu'il nous faudra un peu plus de terre arable.

Bâtiments.—Malgré que le nombre des élèves ait considérablement augmenté, les arrangements dans notre bâtiment principal sont en somme assez satisfaisants, surtout si l'on considère que le bâtiment en question n'est pas encore achevé.

L'étage inférieur ou sous-sol est le plus incommode ; la salle de bains et le lavoir sont très mal situés, et je crois qu'il nous faudra avant longtemps faire construire une buanderie, car avec le système actuel, la vapeur, la chaleur et l'humidité provenant de la pièce dont on se sert dans le sous-sol se répandent dans tout l'édifice.

Les autres bâtiments dépendant de l'école sont les suivants :—

1. Une maison commode, distante d'environ ⅜ de mille du bâtiment principal, est occupée par l'instructeur d'agriculture et sa famille. Cette maison a été achetée avec le terrain sur lequel elle est construite, lorsque l'emplacement de l'école a été primitivement acquis.

2. Une écurie à chevaux située près de la maison de l'instructeur d'agriculture. L'écurie en question n'est pas assez grande pour le nombre de chevaux que nous avons actuellement.

3. Des étables à vaches et des hangars attenant à l'écurie à chevaux. Les étables et hangars sont en mauvais état, et nous espérons pouvoir les renouveler dans le cours de l'année prochaine.

4. Un vaste atelier à deux étages, dont la construction a été commencée l'année dernière. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment se trouve notre atelier de charpenterie, l'étage supérieur étant divisé en deux parties, dont l'une sert actuellement de magasin et

l'autre d'atelier de peinturage. En dessous de l'atelier se trouve une grande cave à l'épreuve de la gelée, où nous serrons les racines et les autres produits pour l'alimentation de ceux qui habitent le bâtiment principal. Ce vaste bâtiment fait honneur aux garçons et est une preuve de ce qu'ils peuvent faire sous la direction d'un homme capable comme leur instructeur actuel dans ce département.

Terrains.—Vu l'absence de tout système d'irrigation, l'embellissement des terrains est une chose difficile. Nous plantons des arbres partout où il y a chance qu'ils poussent.

Tous les terrains sont entourés de clôtures en poteaux et piquets. Nous espérons pouvoir nous procurer avant longtemps de jolis pieux pour les abords principaux et pour clôturer l'emplacement du bâtiment principal.

Nombre d'élèves que l'école peut recevoir.—Le nombre actuel d'élèves remplit complètement la partie de l'école actuellement construite ; l'on pourrait à la rigueur en recevoir quelques-uns de plus. Le manque d'espace est surtout apparent dans les dortoirs, où même à l'heure qu'il est les lits se trouvent trop près les uns des autres.

Assistance.—Nous terminons l'exercice avec une assistance de 45. A peu près la moitié des élèves ont été admis dans le cours des trois derniers mois, et tous (à l'exception d'un garçon de la réserve des Piéganes, qui a toujours été malade) ont été présents pendant toute la partie de l'année où leurs noms ont figuré sur le registre.

Travail en classe.—Jusqu'au commencement d'avril, il n'y a eu aucun instituteur employé dans l'école, de sorte que le travail de classe a laissé beaucoup à désirer. D'un autre côté, nous avons pu consacrer plus de temps aux travaux du dehors, que nécessitait un bâtiment nouvellement construit comme le nôtre.

Cependant, depuis le mois d'avril, les leçons ont été régulièrement données, et les élèves ont fait des progrès très satisfaisants.

Ferme et jardin.—Chaque matin, tous les élèves s'occupent tour à tour aux travaux de la ferme et aux ouvrages industriels.

L'automne dernier, les résultats de notre première année de travail ont été, je considère, très bons dans les circonstances. Nous avons emmagasiné 25 tonnes de navets pour notre propre alimentation et celle du bétail, 250 boisseaux de pommes de terre, 3,000 livres de carottes, 3,000 livres de bettes, et 3,000 livres de panais, et nous avons eu en outre sur nos tables toutes sortes de jardinages pendant tout le cours de l'été.

Nous avons aussi récolté environ 20 tonnes d'avoine et d'orge, et nous avons coupé 15 tonnes de foin sur notre propre terrain. Cette année, nous avons une bien plus grande étendue de terre en culture, et si le temps est favorable, nous obtiendrons sans doute de meilleurs résultats que l'année dernière. Nos récoltes sont plus ou moins abondantes suivant qu'il y a plus ou moins d'humidité ; aussi la question de l'irrigation de notre terrain a-t-elle été l'objet de toute notre attention. A première vue, il nous a semblé que nous pourrions irriguer au moyen d'une source qui se trouve sur notre terrain même, mais à la suite de l'examen fait par M. Ponton, conformément à vos instructions, nous en sommes venus à la conclusion que la chose n'était pas aussi facile que nous l'avions cru tout d'abord. Vous avez déjà reçu sans doute le rapport de M. Ponton, de sorte qu'il est inutile pour moi d'en dire davantage.

Industries.—Les élèves (se sont tous des garçons, vu que nous ne sommes pas en position d'admettre des filles) lavent les planchers, blanchissent et repassent le linge, cuisent le pain et aident à apprêter les mets sous la direction d'une cuisinière. Chacun prend son tour, et tous apprennent à faire ces choses-là, et si une fois partis de l'institution ils ne veulent pas s'acquitter de ces ouvrages, ils pourront du moins indiquer à leurs femmes comment s'y prendre.

La charpenterie est le métier enseigné en sus de l'industrie agricole, et ceux qui apprennent ce métier font des progrès très remarquables. J'ai déjà eu occasion, sous le titre " Bâtiments ", de parler de l'enseignement efficace que les élèves reçoivent de leur instructeur. Il y a toujours beaucoup d'ouvrage à faire sous forme de réparations, etc., de sorte que les élèves ont souvent l'occasion de se servir des outils avec lesquels ils doivent se familiariser.

Moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'une amélioration sensible s'est produite parmi les élèves au point vue de la moralité. Les plus âgés d'entre eux sans

exception, ont tout fait en leur pouvoir pour maintenir leurs condisciples dans le droit chemin, et leur coopération nous a été très précieuse.

Enseignement religieux.—Des services ont lieu régulièrement, et l'on y prend beaucoup d'intérêt. Tout l'enseignement tend à faire des hommes de ces enfants, dans le vrai sens du mot.

Conduite.—La conduite des élèves a été uniformément bonne, et il n'a pas été nécessaire d'infliger des punitions sévères.

Santé.—L'automme dernier il y a eu quelque cas peu sérieux de fièvre scarlatine. Tout dernièrement une épidémie de rougeole a aussi sévi. A cela près, les garçons ont tous une bonne santé.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire du bâtiment est presque aussi parfaite qu'elle peut l'être, sauf en ce qui concerne la salle de bains, qui sert aussi de lavoir. L'officier médical, lors de sa dernière visite, a été d'accord avec moi pour dire qu'il fallait absolument faire des changements à cette pièce. Aussitôt que j'aurai obtenu les détails nécessaires, je vous transmettrai un rapport indiquant comment le danger actuel pourra être évité.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est aussi bon que jamais. Le puits donne toute l'eau dont nous avons besoin, et la machine à air chaud fonctionne admirablement.

Protection contre le feu.—Les réservoirs qui se trouvent dans l'attique nous donnent assez de protection. Il y a à chaque étage des boyaux de la longueur voulue. Les seaux sont tenus constamment remplis d'eau, et les haches sont toujours prêtes à être mises en usage.

Chauffage.—L'hiver dernier les fournaises n'ont pas très bien fonctionné. Je crois qu'il faudrait un homme expérimenté pour y entretenir le feu. La quantité de combustible consommée dans le cours de l'hiver dernier a été beaucoup trop considérable pour la dimension du bâtiment à chauffer, mais je ne saurais dire si cela est attribuable au manque d'expérience des enfants qui ont agi comme chauffeurs ou à une autre cause. Ces fournaises sont une source de beaucoup de dépenses, malgré qu'elles portent le nom "*Economy*".

Récréation.—Les enfants ont tout le temps voulu pour se récréer, et les exercices qu'ils trouvent au grand air contribuent beaucoup à les maintenir en bonne santé. En hiver le patinage et le jeu de ballon sont leurs principaux amusements. La plupart d'entre eux jouent très bien aux échecs et aux dames. En été, l'on joue au ballon et au cricket.

Observations générales.—Un grand nombre de personnes ont visité l'école, et toutes se sont déclarées enchantées de l'apparence générale des choses.

Je dois reconnaître ici l'aide que m'ont prêtée les membres du personnel.

J'ai, etc.,

GEORGE H. HOGBIN,
Principal.

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BRANDON.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE CROWSTAND,
B. P. DE CÔTÉ, 1er juillet 1898.

L'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Crowstand pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—L'école de Crowstand est située sur la moitié sud de la section 19, canton 29, rang 31, à l'ouest du premier méridien principal, et se trouve à 45 milles au nord-est de la ville de Yorkton, le terminus actuel du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école a une superficie d'environ 320 acres et appartient à l'institution.

Bâtiments.—Les constructions comprennent un bâtiment en pierre à 3 étages de 39 x 40 pieds ; un bâtiment en bois de charpente à 2 étages de 26 x 38 pieds, avec annexe en troncs d'arbres à 1½ étage de 27 x40 pieds ; une laiterie construite en troncs d'arbres de 12 x 16 pieds ; une glacière de 12 x 16 pieds ; un atelier de 18 x 24 pieds ; un magasin de 14 x 18 pieds ; 3 dépendances, et une étable où l'on loge 6 chevaux, 15 bestiaux et 50 moutons.

Nombre d'enfants que l'école peut recevoir.—Il y a place dans l'institution pour 50 élèves et le personnel nécessaire.

Assistance.—Le nombre d'enfants pour lesquels le département des sauvages accorde une subvention est de 30. L'assistance moyenne pendant l'année a été de 26. Les élèves ont été assidus et le travail fait a été satisfaisant.

Travail en classe.—Les enfants ont fait des progrès remarquables. Le programme d'études embrasse tout ce que comporte un cours d'enseignement primaire anglais.

Ferme et jardin.—Environ 25 acres de terre sont en culture cette année. Un jardin potager de 4 acres est aussi cultivé, mais par suite de la sécheresse qui a régné, ce jardin n'a rien rapporté l'année dernière.

Industries enseignées.—En sus des éléments de charpenterie, l'on enseigne la culture aux garçons, en donnant une attention spéciale au jardinage et à l'élevage des bestiaux. Les filles apprennent à coudre, à tricoter, à cuire le pain, à cuisiner, à faire le beurre, à blanchir le linge, etc.

Enseignement moral et religieux.—L'on s'applique a inculquer aux enfants les principes de la morale. L'enseignement religieux est l'objet de beaucoup d'attention. L'on fait la prière en commun, le matin et le soir, et tous les dimanches les enfants sont à l'église le matin, l'après-midi et le soir. Il y a aussi un service du soir pour les enfants une fois par semaine.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu, l'hiver dernier, quelques cas peu sérieux de rougeole ; à cela près aucune maladie épidémique ne s'est déclarée dans l'école, et la santé des élèves en général a été bonne durant tout le cours de l'année. Toutes précautions ont été prises pour tenir l'école dans un état aussi salubre que possible.

Approvisionnement d'eau.—L'on s'approvisionne d'eau dans la rivière Assiniboine. L'eau de cette rivière passe pour être pure et saine.

Protection contre le feu.—Nous avons en sus de deux appareils Babcock, deux douzaines d'extincteurs-grenades distribués dans les différentes pièces des bâtiments. Des seaux remplis d'eau sont tenus dans les endroits les plus exposés, et il y a une échelle de sûreté qui part du dortoir des garçons.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles et une fournaise. Le bois est le combustible dont on se sert exclusivement.

Récréation.—Les élèves ont amplement de temps pour se récréer, et il y a tout ce qu'il faut en fait de jeux propres à développer leurs forces physiques.

Bibliothèque.—Nous avons une bibliothèque qui contient plus de 150 volumes, consistant en livres de nature à intéresser et à instruire les enfants.

Durant l'hiver, cette bibliothèque est beaucoup fréquentée.

J'ai, etc.,

NEIL GILMOUR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, SASK., 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation de l'école et superficie du terrain.—L'école est agréablement située à environ un demi-mille de la ville du Lac-aux-Canards. Le terrain appartenant au gouvernement contient 100 acres et constitue la section 4, canton 44, rang 2, à l'ouest du 3ème méridien.

Bâtiments.—Au premier étage du bâtiment principal se trouvent la salle d'entrée, la salle de réception, la chambre à coucher du principal, les bureaux, la classe, le réfectoire et la cuisine. Au second étage sont les dortoirs des garçons et des filles, la salle de couture et les chambres des employés. Les dépendances consistent en des étables, un grenier, une boucherie, une remise, une laiterie, une glacière, des hangars à bois, un magasin, un hangar pour abriter les bestiaux pendant l'hiver, une boulangerie, un poulailler et une buanderie.

Assistance.—Nous avons commencé l'année avec une moyenne de 60 élèves, et je suis heureux de pouvoir dire que les préjugés qui existaient autrefois parmi les sauvages contre l'enseignement disparaissent graduellement, et que le nombre de nos élèves est à l'heure qu'il est de 95.

Travail en classe.—Le cours d'études autorisé est suivi aussi fidèlement que possible, et en outre les élèves reçoivent tous les deux jours des leçons de musique instrumentale et vocale. Afin d'exciter l'émulation parmi les écoliers les leçons de la semaine sont repassées tous les vendredis, et de légères récompenses sont accordées à ceux qui réussissent le mieux ; il s'en suit que l'on fait des progrès très satisfaisants. Durant le printemps, les plus âgés parmi les élèves n'ont pu consacrer tout le temps voulu au travail de classe, leurs services ayant été requis au dehors.

Ferme et jardin.—L'automne dernier, notre jardin a rapporté plus que nous ne l'avions espéré, et cette année les garçons ont défriché et labouré une certaine étendue de terrain, et ont planté plus de 100 boisseaux de pommes de terre, une demi-acre de navets, de carottes et d'oignons, ainsi qu'une grande quantité de choux et de panais. Le jardin de devant a été beaucoup amélioré avec des rangées d'érables et de lilas, et n'eût été la gelée qu'il y a eu pendant le mois de juin, nous aurions récolté assez de fruits pour faire des confitures pour tout l'hiver.

Bétail.—Notre troupeau a considérablement augmenté. Nous avons à l'heure qu'il est 130 bêtes à cornes, 70 moutons, 23 taures, 4 chevaux, 1 mulet et un grand nombre de volailles de toutes sortes.

Métiers.—Les plus âgés parmi les garçons sont dressés par M. Alfred Boyer à faire tous les travaux de charpenterie nécessaires. Ils aident aussi à faire les ouvrages de peinturage et de ferblanterie, et raccommodent les bottes et les souliers. Quatre garçons cuisent le pain trois fois par semaine, et les plus jeunes, suivant leur force et leur habileté, donnent volontiers leurs services lorsque l'on a besoin d'eux pour balayer ou nettoyer les salles, ou pour transporter du bois et de l'eau. Les filles apprennent, sous la direction des Sœurs, à faire tous les ouvrages domestiques, tels que le blanchissage, le repassage, le nettoyage des planchers, le balayage, la cuisine, la boulangerie, la couture, le tricotage et la confection des robes, et toutes sont fort occupées à raccommoder leurs propres vêtements ainsi que ceux des garçons et des employés.

Enseignement moral et religieux.—La conduite des élèves en général a été uniformément bonne, et leur prompte soumission aux règlements de l'institution a été très remarquable. Tous les jours l'on consacre une demi-heure à l'enseignement religieux. Le matin et le soir des prières sont dites en commun, et tous chantent un hymne avant de se coucher.

Santé et condition sanitaire.—A l'exception de la rougeole, qui a sévi ici au commencement de l'année, aucune maladie d'une nature épidémique ne s'est déclarée dans l'école. Les enfants des blancs qui nous entourent n'ont pas été aussi heureux, la mortalité ayant été très forte parmi eux. La faux de la mort, cependant, ne nous a pas épargnés : trois de nos élèves sont partis pour leur dernière demeure. Le premier qui est décédé est Gabriel Poundmaker, le fils de Poundmaker, l'un des plus grands chefs de tout le Nord-Ouest. Dans le cours du mois de novembre, Gabriel eut une attaque d'hémorragie des poumons, et malgré tous les soins il expira paisiblement le 27 en conservant toute sa connaissance jusqu'au dernier moment. Ce garçon avait un caractère doux et aimable, et était très estimé de ses condisciples. Il était particulièrement bienveillant pour les petits garçons, qui allaient souvent le trouver pour lui exposer leur petites misères. Bien qu'il n'eût pas beaucoup de talent, il avait un goût prononcé pour la musique et jouait très bien du cornet.

Hygiène.—Les règles de l'hygiène ont été bien observées. Les bâtiments et les terrains ont été tenus dans un bon état de propreté, et l'on a vu à ce que les enfants fussent toujours nets. Nous nous sommes trouvés dans des conditions défavorables par suite de l'insuffisance de notre approvisionnement d'eau. Le fait est que pendant plusieurs jours nous n'avons pas eu d'eau du tout ; nos deux pompes ne fonctionnaient pas et nous avons été obligés de faire fondre de la glace et de la neige pour tous les besoins de l'institution ainsi que pour abreuver les bestiaux. Le département, cependant, a bien voulu promettre qu'il serait remédié à la chose.

Protection contre le feu.—Nous sommes pourvus de deux appareils Babcock et d'un grand nombre d'extincteurs-grenades.

Chauffage.—L'institution est chauffée par une fournaise à air chaud, et il y a un poêle dans la cuisine.

Récréation.—Le temps consacré à la récréation varie suivant les saisons, mais il n'est jamais accordé plus de deux heures et demie. Les plus jeunes parmi les élèves ont plus de temps pour se divertir, surtout lorsque le temps est beau. Deux splendides pique-niques ont été donnés dans le cours de l'année. Le jeu de ballon, le baseball et la crosse sont les amusements favoris des garçons. Les filles s'amusent plus tranquillement ; en été elles vont sur la rive du lac, où elles cueillent des fleurs et des fruits sauvages.

Observations.—Les progrès remarquables qu'ont fait les élèves ne sont pas dus seulement à nos efforts et à ceux de nos employés, mais encore au dévouement de notre agent, M. Mackenzie, qui a tout fait en son pouvoir pour m'aider et m'encourager, et qui ne mérite que des éloges pour la sagesse qu'il a déployée dans ses rapports avec les sauvages et les autres habitants de la localité.

J'ai, etc.,
M. J. P. PAQUETTE, Ptre., O. M. I.
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
COLLÈGE EMMANUEL,
PRINCE-ALBERT, SASK., 30 septembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'école placée sous ma direction pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Situation de l'école et étendue de terrain.—L'école est située à environ deux milles à l'ouest de la ville de Prince-Albert. Le terrain qui en dépend est un lot qui aboutit à la rivière et qui a douze chaînes de front sur deux milles de profondeur.

Constructions.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Le bâtiment principal est habité par les institutrices et les filles. Les chambres à coucher, les dortoirs et le lavoir sont à l'étage supérieur, et à l'étage inférieur se trouvent la classe des grands, la salle à manger, la cuisine et le garde-manger.

Dans le second bâtiment il y a un dortoir pour les petits, avec lavoir, ainsi qu'un bureau et un appartement pour le principal. L'étage inférieur sert de classe pour les petits. Dans le troisième bâtiment se trouvent des dortoirs, un lavoir, une salle de bains et une salle de récréation pour les grands, ainsi qu'une chambre pour l'instituteur en chef.

Terrains.—Il y a de spacieuses cours de récréation pour les garçons et pour les filles sur les terrains adjacents aux bâtiments.

Nombre d'élèves que l'institution peut recevoir.—Les bâtiments, tels qu'actuellement disposés, peuvent loger à peu près le nombre d'élèves fixé par le département.

Travail de classe.—Tous les enfants vont en classe deux fois par jour de 9.30 à midi et de 1.30 à 3 heures de l'après-midi. En dehors des heures régulières de classe, ils ont une étude de 8 à 8.30 du matin et de 7 à 8 heures du soir. L'enseignement général comprend les matières spécifiées dans le programme d'étude favorisé par le departement. Nous préparons les plus avancés parmi les élèves à devenir, à un moment donné, des instituteurs pour les écoles des sauvages. Plusieurs de nos anciens élèves sont déjà employés en cette qualité et s'acquittent bien de leur tâche.

Ferme et jardin,—L'automne dernier, nous avons récolté 150 boisseaux de blé, 360 boisseaux d'avoine, 340 boisseaux de pommes de terre, 50 boisseaux d'oignons, ainsi que d'autres légumes. Toute la récolte des navets a manqué. Nous avions ensemencé 20 acres de terre. Cette année, nous avons 23 acres en culture et tout indique que les récoltes seront bonnes. L'été dernier, nous avons mis en jachère 3 acres de terre et nous avons labouré 9 acres de terre vierge.

Travaux iudustriels.—Tous les ouvrages nécessaires dans le collège et sur la ferme sont faits par les élèves. Les garçons soignent les chevaux et les bêtes à cornes, traient les vaches, tirent l'eau des puits, bûchent le bois, etc. Nous avons un atelier où la charpenterie est enseignée. Les filles apprennent à faire les travaux de ménage, à cuisiner, à coudre où à tricoter.

Enseignement moral et religieux.—Chaque jour, une demi-heure est consacrée à l'enseignement religieux, et on fait des efforts constants pour graver dans l'esprit des enfants la notion du bien et du mal.

Santé des élèves.—La santé des élèves a été dans l'ensemble bonne. Les bâtiments se trouvent dans des conditions hygiéniques passables, bien que l'on n'y rencontre pas toutes les améliorations modernes.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons trois puits qui nous donnent un ample approvisionnement d'eau pure et saine.

Protection contre le feu.—Le département nous a fournis d'appareil Babcock, d'extincteurs-grenades, de seaux à incendie et de haches.

Chauffage.—L'on se sert de poêles dans les trois bâtiments, vu que ceux-ci ont été construits avant l'introduction des fournaises, pour des fins de chauffage, dans cette partie du pays.

Assistance.—Le nombre d'élèves sur la liste du département des sauvages était de 50 à la fin de l'exercice, avec 43 présents. En outre, nous avons 8 élèves qui ne reçoivent aucune aide du département.

Récréation.—Les garçons et les filles se livrent aux jeux et aux amusements ordinaires des enfants civilisés de leur âge. La plupart d'entre eux aiment la musique., et durant les heures de récréation il y a presque constamment quelqu'un qui joue sur l'orgue qui se trouve dans la classe. J'ajouterai que nous avons toujours deux ou trois élèves capables d'agir comme organiste lorsque des services ont lieu dans l'église.

J'ai, etc.,

J. A. MACKAY,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEMA, ALTA., 4 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

Bâtiments.—Grâce à la libéralité du département, nous avons maintenant un joli bâtiment à 3 étages de 50 x 40 pieds, avec toit français. Au premier étage sont deux chambres de même dimension. L'une de ces chambres sert de salle à manger pour les enfants et dans l'autre se trouve la classe. C'est aussi dans cette dernière pièce que les enfants prennent leurs récréations, lorsqu'ils ne peuvent sortir à cause du mauvais temps. Au second étage sont les dortoirs des garçons, la salle de couture des filles et l'infirmerie.

Au 3ème étage se trouve le dortoir des filles.

Une aile récemment construite contient une jolie cuisine de 25 x 18 pieds, et une chapelle privée. Cette aile relie le bâtiment principal à la bâtisse où les révérendes Sœurs ont leurs appartements privés.

De larges escaliers de chaque côté du bâtiment, et des portes de communication bien disposées, offrent aux enfants toutes les facilités pour s'échapper en cas d'incendie.

Situation et superficie.—Les bâtiments sont situés sur une jolie colline, d'où la vue embrasse un magnifique paysage.

La voie du chemin de fer Calgary et Edmonton se trouve à peu de distance. Il n'y a pas de bureau de poste ; le service postal se fait à la gare. Nous avons 22 acres de terrain, qui nous ont été concédées par les sauvages.

Assistance.—Il y a dans cette institution 42 pensionnaires, dont 12 sont des métis ou des sauvages ne tombant sous aucun traité. Ces derniers sont à la charge des révérendes Sœurs.

Travail de classe.—Le programme d'études prescrit par le département est fidèlement suivi. Les élèves sont laborieux, et je suis heureux de pouvoir dire que les progrès

faits par un grand nombre d'entre eux sont très satisfaisants. Ils se familiarisent de plus en plus avec la langue anglaise, et ne parlent plus du tout leur dialecte.

Industries enseignées.—Les garçons préparent le bois, transportent l'eau, soignent les chevaux et les bêtes à cornes, et traient les vaches. Ils cultivent le jardin et vaquent à divers autres travaux. L'on enseigne aux filles l'économie domestique dans ses différentes branches.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral et religieux, à la discipline et à l'ordre. La conduite des élèves est dans l'ensemble très bonne.

Santé et condition sanitaire.—Les élèves en général jouissent d'une bonne santé. Ils se tiennent propres de leurs personnes. La nourriture est substantielle et de bonne qualité. Toutes les chambres sont spacieuses, bien éclairées et très propres.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est suffisant. La qualité de l'eau est excellente.

Protection contre le feu.—Le département nous a pourvus d'extincteurs et de seaux à incendie. Durant l'hiver des barils remplis d'eau sont tenus dans les différentes pièces des bâtiments. Cela ne peut se faire en été, vu que l'eau se corrompt au bout de quelques jours.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles ; comme ils sont bien construits, il est facile d'y maintenir le dégré de chaleur voulu.

Récréations.—A la porte de l'institution il y a une magnifique cour. Pendant la belle saison les enfants se rendent, les jours de congé, à des endroits champêtres, où ils prennent le goûter et se livrent à toutes sortes de divertissements.

Observations générales.—Je tiens à vous exprimer ici mes remerciements pour les fournitures scolaires et les meubles dont cette institution a été pourvue par le département dans le cours de l'année dernière. Nous ne sommes pas encore en possession de tous les meubles, mais nous nous attendons à recevoir le reste sous peu.

J'ai, etc.,

Z. LIZÉE, Ptre, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PENSIONNAT DE GORDON,
B. P. DE KUTAWA, 4 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation.—Le pensionnat est situé à environ 12 milles de l'agence, du côté ouest de la réserve.

Terrain.—La superficie du terrain dépendant de l'institution n'est pas connue.

Bâtiments.—Le pensionnat est un bâtiment en pierre à 2 étages de 42 x 48 pieds, avec sous-sol contenant une cuisine, une salle à manger, un garde-manger, une laiterie et une cave.

Au premier étage se trouvent la chambre du principal, la chambre de la gouvernante, la classe, et des salles de lavabos pour les garçons et les filles.

Au second étage il y a trois chambres à coucher et des salles de lavabos pour les garçons et les filles.

Les dépendances comprennent l'ancienne école, qui sert de buanderie, de magasin et de salle de récréation, des étables où sont abrités 10 têtes de bétail et 5 chevaux, un magasin pour les racines de 16 x 24 pieds, et une glacière de 12 x 16 pieds. Le magasin pour les racines et la glacière ont été construits dans le cours de l'automne dernier.

Nombre d'élèves que l'école peut recevoir.—Il y a amplement de place dans l'institution pour 35 élèves.

Assistance.—L'assistance moyenne pendant l'année dernière a été de 23. Il y a eu 24 pensionnaires et un externe sur le rôle, soit un total de 25.

Ferme et jardin.—Nous avons environ 3 acres de terre en culture. L'année dernière, nous avons récolté une grande quantité de légumes. Il y a des parterres à l'ouest et au sud du bâtiment.

Industries enseignées.—Les garçons aident à faire les travaux de jardinage, soignent les chevaux et les bêtes à cornes, traient les vaches et bûchent le bois. Ils ont une petite pièce de terre qui leur appartient en propre et qu'ils cultivent avec beaucoup de soin. L'on enseigne aux filles la couture, le tricotage, la boulangerie et tout ce qui se rattache à l'économie domestique.

Santé.—L'année dernière, la santé des élèves a été somme toute bonne. Il n'y a eu qu'un seul décès : un garçon a eu une attaque d'inflammation d'intestins et est à la résidence de ses parents.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire est bonne, l'école se trouvant très bien située au point de vue de l'hygiène.

Approvisionnement d'eau.—Un puits qui se trouve à environ 300 verges du bâtiment nous fournit un ample approvisionnement d'eau saine. Il y a un autre puits à une distance de 30 pieds du pensionnat, mais l'eau que donne ce puits n'est pas potable.

Protection contre le feu.—Douze seaux à incendie constamment remplis d'eau sont tenus dans les différentes pièces du bâtiment. Nous avons en outre des appareils Babcock et d'autres genres d'extincteurs ainsi que des haches. Les enfants sont dressés à accourir au son d'une trompette et à se rendre aux postes qui leur sont respectivement assignés.

Chauffage.—Le bâtiment, qui est chauffé par des poêles, a été très confortable l'hiver dernier, après que de légères réparations eurent été faites aux fenêtres et aux portes.

Récréations.—En hiver, les enfants s'amusent à glisser et à prendre d'autres exercices au grand air ; le soir, ils se récréent dans la classe. En été, ils jouent au ballon et se livrent à d'autres divertissements.

J'ai, etc.,

M. WILLIAMS,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE D'INDUSTRIE DE HIGH-RIVER,
DUNBOW, ALBERTA, 20 septembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1897.

Situation.—L'école est située dans une vallée près du confluent de la rivière à l'Arc et de la High-River, à environ vingt-cinq milles au sud-est de Calgary.

Terrain.—L'institution est propriétaire de neuf cent soixante acres de terre. La moitié de cette superficie de terrain se trouve dans le voisinage immédiat de l'école ; le reste, qui consiste principalement en terres à foin, est situé à environ 12 milles au sud-est. Une grande partie du terrain qui environne l'école se compose de collines.

Bâtiments.—Il y a deux bâtiments principaux—l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. En outre, il y a les bâtiments suivants :—

Cottage lambrissé en brique, 32 x 26 pieds, où logent les employés.

Hangar à peinture, à charbon et à bois, 56 x 8 pieds.

Ateliers de cordonnerie et de charpenterie, 24 x 36 pieds, bien éclairés et parfaitement ventilés.

Cordonnerie, au second étage.

Forge, 25 x 16 pieds.

Boulangerie et magasin à farine, 45 x 15 pieds.

Pavillon des machines, 36½ x 16½ pieds.

Infirmerie, lambrissée en brique, 25 x 30 pieds.

Buanderie, 25 x 30 pieds—bâtiment à deux étages avec séchoir au second étage.

Hangar à charbon et à bois, 36 x 14 pieds.

Glacière et réfrigérants, 32 x 16 pieds.

Nouveau magasin, 36 x 18 pieds.

Ancien magasin, 12 x 28 pieds, dont on se sert pour serrer les contrevents, les double-châssis, etc.

Nouvelle étable à chevaux et à bestiaux solidement construite, 80 x 32 pieds, avec grenier pouvant contenir 80 tonnes de foin. En arrière et d'un côté des étables se trouvent des fenils et des parcs à bétail, ainsi qu'un hangar pour les charrettes, les instruments aratoires et les outils. De l'autre côté :

Grenier, 30 x 15 pieds.

Etable pour les veaux, 70 x 12 pieds.

Porcherie, 15 x 17 pieds.

Terrains.—Un grand nombre d'arbres ont été plantés ce printemps, et de nouveaux carrés de fleurs ont été tracés. Les travaux d'amélioration se poursuivent ainsi d'année en année. Sur les terrains adjacents au bâtiment se trouvent des cours de récréation pour les garçons et pour les filles.

Nombre d'élèves que l'institution peut recevoir.—Il y a place dans l'école à l'heure qu'il est pour 140 enfants. L'on se propose d'exhausser les murs d'une partie du bâtiment des filles et de donner plus de lumière et de ventilation.

Assistance.—L'assistance moyenne pendant l'année n'a été que de 101, non compris les élèves en service ou en congé pour cause de maladie. L'assistance à la date du 30 juin était de 105, soit 25 de moins que le nombre autorisé. Comme je le faisais remarquer l'année dernière, il y a une diminution dans le nombre des élèves, et la difficulté de recruter des enfants va en augmentant.

Elèves admis.—Huit. Trois Gens-du-Sang, deux Piéganes, un Pied-Noir et deux Cris.

Elèves congédiés.—Dix-sept Trois Gens-du-Sang, 6 Pieds-Noirs et 8 Cris.

Il n'y a eu aucun décès durant l'année.

Travail en classe.—Dans les trois classes le programme d'études adopté par le département est strictement suivi, et les enfants font des progrès dans toutes les matières qui leur sont enseignées. L'usage de la langue anglaise est obligatoire, et ce n'est qu'après le souper qu'on permet aux élèves de converser dans leur propre dialecte. La bibliothèque continue à être fréquentée pendant les soirées d'hiver, et est d'une grande utilité aux élèves pour leur apprendre l'anglais, outre qu'elle tend à développer chez eux le goût de la lecture.

Le R. P. Brangan, l'instituteur des petits, est décédé dans le cours du mois d'avril dernier. C'était un maître d'école très capable, et sa mort a été une perte très sérieuse pour l'institution.

Ferme et jardin.—L'automne dernier, nous avons récolté 3,175 boisseaux d'avoine sur 40 acres de terre, 500 boisseaux de pommes de terre sur 6 acres et 1,515 boisseaux de navets et de rabioles sur 6 acres. Notre jardin potager nous a fourni tous les oignons, carottes, choux et choux-fleurs nécessaires pour notre propre consommation. Vingt-cinq acres de terre ont été jachérées l'année dernière, et 150 tonnes de foin ont été coupées. Cette année il y a en culture 92 acres de terre, dont 26 ont été affermées pour la présente saison. Nous avons 28 acres de terre semées en avoine, 10 en blé, 30 en seigle (pour fourrage) et 5½ en pommes de terre. Trente-cinq acres de terre ont été labourées, et nous avons laissé environ 26 acres en jachère. Le nombre de nos bestiaux va toujours en augmentant ; la ferme a fourni à l'institution pour plus de $347 de bœuf, et notre inventaire du bétail accuse une augmentation de $251 sur le chiffre de l'année dernière. Nous avons 91 bêtes à cornes et 24 chevaux.

Tous les garçons s'occupent des travaux agricoles ; les apprentis dans les différents ateliers ne travaillent pas seulement sur la ferme de l'école, mais de plus s'engagent au service des cultivateurs durant la fenaison et le temps de la moisson.

Les garçons possèdent en propre 70 têtes de bétail qu'ils ont achetées de leurs propres deniers. Les garçons de ferme font beaucoup d'ouvrages de transport. Des provisions et du bois sont apportés de Calgary lorsque les travaux sur la ferme ne sont pas trop pressants, et tout notre charbon est charrié de Dewinton, qui se trouve à une distance d'à peu près 9 milles.

Industries enseignés,—*Ateliers de charpenterie.*—Sept garçons sont employés dans cet atelier. Ils s'occupent à construire de nouveaux bâtiments, sous la direction de l'instructeur, à tenir les bâtisses et les meubles en bon état, à faire des meubles, tels que bancs, armoires, buffets, lavabos, etc. Les apprentis, une fois qu'ils sont sortis de l'école, n'exercent que rarement leur métier ; peut-être les occasions de le faire ne se présentent-elles pas souvent. Un pavillon pour machine, une grande grange et une étable à veaux ont été construits dans le cours de l'année dernière.

Cordonnerie.—Cet atelier a été fermé au mois de septembre dernier, époque où l'apprenti qui y était préposé—un jeune Pied-Noir—a obtenu son congé du commissaire. Bien que ce jeune homme reçut un salaire, il trouva son travail trop monotone et exprima le désir de changer de métier. Il a été fait très peu de chose dans ce département depuis lors, vu que les autres apprentis étaient trop jeunes pour être préposés à la direction de l'atelier. De temps à autre l'on a fait du raccommodage.

Boulangerie.—L'apprenti préposé à cet atelier a été révoqué, vu qu'il ne donnait pas assez d'attention à son travail. L'on n'a pas pu en trouver d'autres disposés à apprendre le métier de boulanger, et l'on n'a pas cru devoir insister, vu qu'il est peu probable que les élèves aient l'occasion d'exercer ce métier après qu'ils seront sortis de l'école. Le boulanger cuit le pain pour l'institution sans être aidé de personne.

Forge.—Il n'y a pas assez d'ouvrage pour tenir un forgeron occupé pendant tout le cours de l'année, et l'on en engage un seulement lorsque c'est nécessaire. Deux apprentis sont employés dans l'atelier lorsque le forgeron s'y trouve.

Salle de couture.—Les filles apprennent toutes à coudre, à tricoter, à raccommoder et à repriser. On leur enseigne aussi à manier la machine à coudre et à confectionner les habillements. Elles font tout leurs propres vêtements, ainsi que les habits, les chemises, etc., des garçons. Un cours d'économie domestique leur est donné tous les jours, et elles apprennent à cuisiner, à cuire le pain, à blanchir le linge et à faire le beurre.

Enseignement moral et religieux.—Tous les enfants sont élevés dans la doctrine de la religion catholique. Des prières sont dites au lever et au coucher. Tous assistent à la messe chaque matin, à 6 heures en été, et à certaines heures il y a d'autres exercices religieux. Le service divin est célébré deux fois tous les dimanches : à 9.30 du matin et à 6 du soir. Les leçons ordinaires de cathéchisme sont aussi donnés dans l'après-midi.

La conduite des élèves a été bonne, et pour faire observer la discipline il a été nécessaire dans une ou deux occasions seulement d'infliger des punitions sévères. Les punitions ordinaires sont la retenue ou un peu de travail additionnel. Le système d'employer des moniteurs a été continué avec de bons résultats.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été bonne pendant tout le cours de l'année, bien qu'une épidémie de rougeole ait sévi au mois de juin. Je suis heureux de n'avoir aucun décès à signaler. Le docteur Lafferty est très attentif à ses devoirs, et a traité avec succès quelques enfants atteints de scrofule. Notre système d'égouts fonctionne bien et l'institution se trouve dans de bonnes conditions hygiéniques.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau ne laisse plus maintenant rien à désirer. L'eau est pompée dans des citernes par une machine de 14 chevaux-vapeur. La machine à air chaud dont l'on se servait autrefois n'était pas assez puissante pour maintenir notre approvisionnement d'eau au maximum requis.

Protection contre le feu.—Dans les différents bâtiments se trouvent des citernes auxquelles sont reliées à chaque étage des boyaux et des tuyaux. Des appareils Babcock, des grenades, des haches et des seaux prêts à être mis en usage sont distribués dans les passages et les chambres. Outre les moyens ordinaires d'issue, il y a des échelles de sûreté qui partent de tous les dortoirs.

Chauffage.—Le bâtiment des garçons est chauffé par une fournaise à air chaud, et celui des filles par des poêles.

Récréations.—Les trois divisions ont des cours et des salles de récréation distinctes. Les élèves ont 2½ heures de récréation tous les jours. Il y a congé tous les mercredis après-midi. Les garçons ont parmi eux de très bons joueurs de ballon et de hockey. Ils ont gagné les médailles offertes au club champion lors du tournoi tenu à Calgary le 24 de mai dernier. Ce tournoi était ouvert à tous les clubs des Territoires et de la Colombie-Britannique. Leur équipe de hockey a aussi obtenu beaucoup de succès. Elle a défait les deux équipes de Dewdney et de Millarville, et n'a été battue que d'un point par la brigade des pompiers de Calgary. En hiver l'on joue aux dominos, aux échecs, etc.

Observations générales.—*Elèves en service.*—Trente élèves ont été en service pendant des périodes de temps variant entre 2 semaines et 6 mois. Leurs gains se sont chiffrés par $1,100. Ils ont employé une partie de cette somme à acheter 46 têtes de bétail (des veaux d'un an et de deux ans) et ont dépensé la balance en achat de vêtements et de cadaux pour leurs parents. Les rapports reçus au sujet de leur conduite ont été très bons. Lorsque les élèves restent trop longtemps dans un endroit, l'ennui s'empare d'eux et ils demandent à retourner à l'école pour voir leurs compagnons, mais au bout d'une semaine de séjour dans l'institution ils sont prêts à repartir.

Anciens élèves.—De bons rapports en somme ont été reçus au sujet de nos anciens élèves. Quelques-uns réussissaient très bien, d'autres passablement, et il y en avait qui étaient quelque peu turbulents. Si les filles congédiées pouvaient se marier avant de quitter l'école, ce serait tout à leur avantage.

J'ai, etc.,

A. NAESSENS,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-LA-BICHE,
LAC-LA-BICHE, 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice le 30 juin 1898.

Situation.—Le pensionnat est construit sur la rive ouest du lac. L'endroit où il se trouve est très salubre, et la vue qu'offre le lac et le pays environnant est magnifique.

Terrain.—Environ 70 acres de terrain sont mises de côté pour l'usage de l'institution ; ce terrain appartient aux révérends Pères de la mission.

Bâtiments.—Les pièces que contiennent les bâtiments sont assez spacieuses, à l'exception des classes et des dortoirs, mais notre nouvelle école au Lac La-Selle est presque achevée ; c'est un bâtiment vaste et bien divisé.

Assistance.—L'assistance est régulière, les élèves étant tous pensionnaires.

Travail en classe.—Les matières enseignées sont la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la composition, le dessin et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Chaque matin, l'on consacre le temps voulu à la culture et au jardinage. En outre, les élèves apprennent à coudre, à tricoter à cuisiner, à blanchir le linge et à faire tous les ouvrages se rattachant à l'écomonie domestique.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne beaucoup d'attention à l'enseignement moral et religieux, à la discipline et à l'ordre.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne, et les conditions n'ont laissé rien à désirer.

Approvisionnement d'eau.—Le lac fournit une excellente eau pour tous les besoins de l'école.

Protection contre l'incendie.—L'école est pourvue d'échelles, et des seaux à incendie sont toujours en disponibilité.

Chauffage.—L'institution est chauffée par des poêles à bois.

Récréations.—Les élèves se délassent tantôt en plein air, tantôt dans leur salle de récréation.

J'ai, etc.,

H. GRANDIN, Ptre.
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT C. R. DU PETIT-LAC-DES-ESCLAVES,
PETIT-LAC-DES-ESCLAVES, 2 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'institution ci-dessus mentionnée pour l'exercice clos le 30 juin 1898.

Situation.—La mission de Saint-Bernard est située sur la rive nord-est du Petit Lac des Esclaves, sur une jolie colline qui incline sur le lac et commande le pays environnant.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments, dont l'un n'est pas entièrement achevé. Ce dernier mesure 72 x 28 pieds et a trois étages ; les deux autres mesurent respectivement 30 x 24 pieds, l'un ayant 3 étages et l'autre 2. Ces bâtiments sont très bien éclairés et parfaitement ventilés.

Disposition des pièces.—L'un des bâtiments contient un dortoir et un réfectoire pour les garçons, ainsi qu'une cuisine ; dans l'autre se trouvent un dortoir et un réfectoire pour les filles, ainsi que deux classes pour les petits. Plusieurs chambres sont occupées dans le couvent ; parmi ces chambres une est employée comme classe pour les élèves avancés, et une autre sert de salle de récréation.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école a une superficie d'environ 9 acres et appartient à la mission.

Assistance.—Nos élèves pour la plupart entrent au pensionnat en septembre et en sortent à la fin de juin. L'assistance moyenne varie entre 30 et 40 élèves ; environ 20 enfants passent l'été à l'école,

Travail de classe.—Le travail de classe est fait avec beaucoup de soin et d'application.

Ferme et jardin.—Environ 225 acres de terre sont cultivées ; la ferme comprend 214 acres, le reste du terrain étant affecté à la culture de plantes potagères.

Industries enseignées.—Les jeunes filles apprennent à faire la cuisine, à blanchir le linge, à repasser, à coudre, à confectionner les robes,—en un mot, on leur enseigne tout ce qu'une bonne ménagère doit savoir. Les garçons sont dressés aux travaux agricoles, et quelques-uns d'entre eux ont commencé à apprendre la charpenterie.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux que reçoivent les enfants est basé sur la vraie doctrine de l'Ecriture Sainte et sur les préceptes et les exemples de Notre Sauveur.

Santé et condition sanitaire.—Sauf quelques rhumes peu graves, les élèves ont tous joui d'une parfaite santé, l'année dernière. Le climat est des plus sains.

Approvisionnement d'eau et protection contre le feu.—Des puits creusés près de l'école donnent une très bonne eau. Ces puits sont notre seule protection contre l'incendie.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles, dans lesquels nous brûlons du pin, de l'épinette et du bouleau. Les forêts environnantes abondent en bois de ces essences.

Récréation.—Pendant l'été, les enfants s'amusent à jouer au ballon, à se balancer sur des escarpolettes, à sauter avec des cordes, à lancer des flèches, à jouer aux marbres, et à se promener en canot. En hiver, ils glissent, patinent et se livrent à divers divertissements dans leurs salles de récréation.

J'ai, etc.,

C. FALHER, O. M. I,

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN,
BUTTES-DE-TONDRE, ASSA, 12 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Muscowequan.

Situation.—Ce pensionnat est situé sur le quart de section 14 nord-ouest, canton 27, rang 15. Il s'élève sur un plateau environné de vastes marais qui étaient autrefois remplis d'eau, mais qui sont maintenant à sec.

Les petites Buttes de Tondre se trouvent à quelques milles plus loin. Elles ont l'apparence d'une longue ceinture, et s'élèvent graduellement et doucement du côté nord-ouest.

Terrain.—Le terrain de l'institution contient 160 acres et appartient à la Société des Oblats. Nous en jouissons sans rien payer aux Oblats.

Bâtiments.—Le pensionnat comprend l'ancienne église, qui mesure 24 x 56 pieds, et un bâtiment de 50 x 30 pieds, qui a été construit il y a deux ans. Ce bâtiment contient 2 étages, un attique et une grande cave, a 7 pieds de hauteur, et est de la même dimension que le pensionnat proprement dit.

Dans l'autre bâtiment, il y a un dortoir pour les garçons au second ; il n'y a pas de cave.

Nombre d'élèves que l'institution peut recevoir.—Bien que l'institut ait préparé son plan de manière à permettre de loger 50 enfants, je ne crois pas qu'il y ait place dans le pensionnat pour plus de 40 élèves.

Assistance.—Pendant le dernier semestre l'assistance a été de 30.

Travail de classe.—L'on suit autant que possible le programme d'études adopté pour les écoles des sauvages. Les élèves paraissent progresser.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas encore de ferme. Les élèves font un peu de jardinage.

Industries enseignées.—Aucun métier n'est enseigné, mais les garçons apprennent à raccommoder les chaussures et les harnais et à faire des ouvrages de charpenterie.

Enseignement moral et religieux.—On habitue les élèves à être propres, polis, obéissants, respectueux et moraux, et on leur inculque les principes de la religion catholique romaine, à laquelle ils appartiennent.

Santé et condition sanitaire.—Il arrive très peu souvent que les enfants soient malades, et les indispositions qu'ils ont consistent simplement en de légers rhumes et en des accès de bile peu graves. Il y a quelques enfants qui sont menacés de scrofule et de maladies de la peau, mais avec un peu de soin et d'attention l'on parviendra à les en sauver.

Approvisionnement d'eau.—Le pensionnat est alimenté par deux puits qui donnent une très bonne eau. L'un de ces puits se trouve dans la cave, sous la cuisine, et l'autre est tout près de l'école.

Protection contre le feu.—Le pensionnat a été pourvu par le département de deux Babcocks et d'autres genres d'extincteurs, qui jusqu'ici n'ont pas été nécessaires, mais qui sont tenus en disponibilité en cas de besoin.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par des poêles dans lesquels l'on brûle du bois ; il y en a quatre à chaque étage.

Récréation.—Lorsque le temps est beau, les élèves, principalement les garçons, passent leurs heures de récréation au grand air ; les filles se délassent quelquefois en

cousant et en tricotant. Lorsque le temps est humide ou froid, les élèves s'amusent dans leur salle de récréation, sous l'œil de leur gardien ou de leur instituteur.

Observations générales.—Quatre élèves ont été congédiés dans le cours de l'année,—l'un parce qu'il était malade et les trois autres parce qu'ils avaient atteint la limite d'âge (18 ans).

J'ai, etc.,

S. PERREAULT,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASK, 7 juillet 1898.

L'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de cette institution.

Situation.—Le pensionnat est situé dans le coin nord-est de la réserve de Makoo ; la clôture qui entoure la mission et l'école, du côté est, se trouve sur la ligne séparant la réserve de Seekaskooh de celle de Makoo et à environ 300 verges de l'agence dans une direction sud-ouest.

Terrain.—Il y a environ 25 acres de terrain dépendant de l'école. Ce terrain fait partie de la réserve, mais le département et les sauvages nous ont accordé la permission de nous en servir.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments, formant les trois côtés d'un carré et attenant les uns aux autres. Celui qui constitue le côté nord du carré a deux étages et mesure 32 x 18 pieds, et celui qui constitue le côté sud a aussi deux étages et mesure 36 x 24 pieds. Le côté est du carré est représenté par un bâtiment à deux étages de 18 x 24 pieds, avec annexe de 12 x 20 pieds, servant de cuisine et de garde-manger. Ces bâtiments appartiennent comjointement à la mission et au département des sauvages. Le département a fourni tous le bois brut et tous les bardeaux nécessaires pour la construction du bâtiment formant le côté sud du "carré", et la mission s'est chargée des dépenses se rattachant à la main-d'œuvre ainsi que des autres frais. Le département a aussi fourni la peinture et l'huile pour peinturer l'extérieur de ce bâtiment, ainsi que la brique pour les cheminées.

Aménagement.—Il n'y a pas assez d'espace dans le pensionnat ; aussi nous proposons nous de faire construire un bâtiment qui sera exclusiment occupé par les garçons et qui sera séparé des autres bâtiments.

Assistance.—Comme les enfants sont tous pensionnaires, l'assistance a été parfaitement régulière. Pas un seul élève n'a fait l'école buissonnière et n'a déserté.

Travail de classe.—Les enfants font des progrès remarquables dans leur études. On leur apprend à lire et à écrire le cri et l'anglais,—langues avec lesquelles ils se familiarisent vite. L'arithmétique, la grammaire, la géographie, et de fait toutes les choses que l'on enseigne dans la plupart des externats, leur sont montrés, même la musique et le dessin.

Ferme et jardin.—Nous ne cultivons pas de céréales, mais la culture des racines, des plantes potagères, des baies et des fleurs est enseignée avec soin et régulièrement. Les enfants paraissent prendre beaucoup d'intérêt à cette partie de l'enseignement, et on leur donne tout l'encouragement possible.

Industries enseignées.—On donne plus d'attention à l'industrie laitière et à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des volailles qu'aux autres industries. Bien

que la charpenterie et le tannage du cuir soient aussi enseignés avec soin, comme nos élèves sont très jeunes, ils ne font pas autant de progrès de ce côté.

L'industrie laitière est enseignée dans tous ses détails aux garçons et aux filles. L'on apprend aussi aux élèves à coudre, à tricoter, à raccommoder et à confectionner les vêtements, à cuire le pain, à mettre les fruits, le bœuf et le porc en conserve, etc. Quelques-uns des enfants montrent beaucoup d'aptitude pour ces choses.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement des principes de la morale et de la religion est l'objet de beaucoup d'attention. Nous savons que si cet enseignement était négligé, tous les efforts que nous faisons pour instruire les jeunes sauvages n'auraient pour résultat que de les mettre encore plus à charge au département et à la société en général. "Cherchez avant tout le Royaume de Dieu", telle est notre devise.

Santé et condition sanitaire.—Depuis la fondation de l'institution, c'est-à-dire depuis près de 6 ans, aucune maladie sérieuse ne s'est déclarée parmi les élèves. Le printemps dernier, il y a eu quelques cas d'influenza et un cas de coqueluche. Il y a environ 2 ans, nous avons congédié une élève qui était atteinte de scrofule.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits, dont l'un se trouve dans la buanderie et la salle de bains et l'autre au dehors, fournissent d'excellente eau en abondance pour les fins domestiques. L'eau est d'une qualité que l'on ne rencontre pas partout dans les Territoires du Nord-Ouest, et tout en étant très froide et très bonne, elle est aussi très bonne pour le blanchissage. Un troisième puits, situé à environ 200 verges du pensionnat, donne toute l'eau nécessaire pour l'abreuvement des bestiaux.

Protection contre le feu.—Nous avons deux bonnes pompes foulantes avec abondance de boyaux. Le département nous a pourvus de 3 petits extincteurs et de 10 seaux à incendie.

Chauffage.—L'institution est chauffée par des poêles à bois. Nous avons 6 poêles de chauffage et 2 poêles de cuisine.

Récréation.—Courses à pied, luttes à corps, exercices sur la barre horizontale, tour de carrousel, jeu de ballon et glissades,—tels sont les principaux amusements des enfants ; outre cela, les élèves vont tous les étés camper pendant quelques semaines sur le bord de quelque creek ou lac, et là font la pêche, se promènent en canot, cueillent des baies, se baignent et organisent des pique-niques.

J'ai, etc.,

J. R. MATHESON,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASK, 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR —J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice 1897-98.

Situation.—Le pensionnat est situé sur la réserve de Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'institution contient à peu près 4 acres.

Bâtiments.—L'école est un bâtiment en bois de charpente de 35 par 45 pieds. Au 1er étage se trouvent la classe et la salle à manger. Ces pièces servent de salles de récréa-

tion en hiver. Nous sommes obligés de faire la classe dans la salle à manger pour les élèves les moins avancés. Le second étage contient le dortoir des garçons et la salle de couture des filles. Au troisième étage est le dortoir des filles. Le couvent, la cuisine, la buanderie, la boulangerie, le magasin constituent des bâtiments distincts.

Nombre d'élèves que vont recevoir l'institution.—Il y a place dans le pensionnat pour 50 élèves.

Assistance.—Quarante-six enfants sauvages ont régulièrement suivi les leçons durant l'année. Trois filles et un garçon ont obtenu leur congé. Ces élèves étaient assez âgés pour quitter l'école et étaient capables de gagner leur vie. Leur conduite sur la réserve ne laisse rien à désirer. L'une des filles a épousé un métis, et a une bonne chance de continuer le genre de vie dans lequel elle a été élevée. Les autres filles viennent de temps à autres au couvent pour coudre et laver, et avec l'argent qu'elles gagnent elles se tiennent proprement vêtues et aident leurs parents à vivre. Nous avons tout lieu d'être satisfaits des résultats obtenus. La conduite de tous les élèves a été bonne.

Travail de classe.—Des progrès satisfaisants ont été faits dans toutes les branches de l'enseignement. Le programme d'études autorisé par le département est strictement mis en pratique. Voici le nombre d'élèves qui suivent chaque cours :—

	Garçons	Filles	Totaux
Ier cours	10	5	15
IIme "	4	4	8
IIIme "	5	8	13
IVme "	4	2	6
Vme "	0	2	2
VIme "	1	0	1
	24	21	45

L'anglais est parlé par presque tous les élèves. Naturellement on ne le parle pas à la perfection, mais l'on s'applique à bien l'apprendre. Deux Sœurs sont constamment employées dans les classes durant le jour. Une attention spéciale a été donnée cette année à la musique vocale et au dessin, et les élèves paraissent faire assez de progrès dans ces branches de l'enseignement. Les garçons surtout aiment beaucoup le dessin.

Ferme et jardin.—Deux grands jardins ont été cultivés par les élèves. Tout indique que ces jardins rapporteront peu de chose ; la sècheresse qui a régné, le printemps dernier, et la forte gelée qu'il y a eu ont détruit presque toutes les racines et les fleurs.

Travaux industriels.—*Garçons*—Les garçons soignent les chevaux et les bêtes à cornes, préparent le combustible, transportent l'eau, cuisent le pain et raccommodent les chaussures. Ils ont aussi soin de leur dortoir, de leur réfectoire et de leur classe sous la surveillance d'une Sœur.—*Filles*—Les filles apprennent à cuisiner, à cuire le pain, à coudre, à tricoter, à blanchir le linge, à repasser, à nettoyer les planchers, à confectionner des chapeaux, à faire des paillassons, etc. Elles confectionnent et raccommodent leurs propres vêtements et la plupart de ceux des garçons. La matinée de chaque jeudi est exclusivement consacrée à l'enseignement industriel, et un cours spécial est donné.

Enseignement moral et relegieux.—L'on donne beaucoup de soin et d'attention à l'enseignement des principes de la morale et de la religion. L'on s'applique à bien graver dans l'esprit des enfants la notion du bien et du mal.

Santé.—La santé des élèves a été très bonne. Il n'y a eu aucun décès et aucun congé pour cause de maladie. Il y a eu quelque cas de coqueluche, de grippe et de maladies d'yeux. Plusieurs parmi les plus jeunes enfants ont été indisposés, mais ils se sont promptement rétablis.

Les marches, les exercices et les travaux au grand air sont les moyens auxquels l'on a recours pour maintenir les enfants en bonne santé.

Condition sanitaire.—L'institution se trouve dans de bonnes conditions hygiéniques, comme le prouve l'excellente santé dont jouissent les élèves. Les pièces sont ventilées tous les jours.

GRANGE DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BRANDON—MEULES DE BLÉ—PLUS LOIN, L'ÉCOLE, PUIS LA DEMEURE DU DIRECTEUR.

Outre le bain habituel du samedi pendant la saison d'été, les garçons vont se baigner très souvent et les filles de temps à autre, ayant une longue distance à parcourir pour trouver un endroit approprié.

Approvisionnement d'eau.—Un bon puits à une bonne distance de l'école fournit l'eau.

Protction contre le feu.—Toutes les précautions voulues sont prises contre l'incendie. Sous aucun prétexte on ne laisse d'allumettes dans les chambres des élèves. Trois petits extincteurs chimiques, des seaux contre l'incendie et des haches sont placés en divers endroits d'un accès facile, mais ces appareils seraient, je le crains, à peine suffisants en cas d'incendie.

Chauffage.—L'édifice est chauffé par des poêles à fourneaux et l'on maintient une bonne température dans chaque partie du bâtiment.

Récréation.—Autant que possible, même en hiver, les élèves prennent leurs ébats en plein air.

Les montagnes russes, le patinage, le ballon, le base ball, l'escarpolette, le croquet et le tir à la flèche sont les principaux amusements du dehors. Les cartes, les dames, le domino, l'harmonica sont les passe-temps de l'hiver. En été les pique-niques sont très en vogue.

Observations générales.—L'inspecteur a examiné l'école au mois de mars. En terminant mon rapport, je dois offrir mes remerciements les plus sincères à votre habile agent, Mann, pour sa bonté qui ne se démentit jamais et sa coopération sincère à tout ce qui touche aux intérêts de l'école.

J'ai, etc.,

M. COMIRÉ, O. M. I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DES PIÉGANES,
RÉSERVE DES PIÉGANES, 4 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Il me fait plaisir de soumettre le rapport suivant du pensionnat tenu sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre sur la réserve des Piéganes.

Site.—Pendant le dernier exercice l'école a été transporté de l'endroit qu'elle occupait anciennement sur la réserve proprement dite, et est maintenant située sur la frontière. L'école est construite sur la rive de Pincher-Creek, à environ neuf milles du village du même nom. Sa position exacte est sur le quart nord-est de la section 12, du canton 7, du rang 29, à l'ouest du 4me méridien.

Terrain.—L'école possède quarante acres de terre, étant la subdivision légale numéro 9 de la section ci-dessus mentionnée.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent l'école proprement dite, une petite boutique de menuiserie, une étable, et les autres dépendances nécessaires. La maison d'école est une construction nouvelle de 78 pieds par 32 pieds à l'extérieur. Elle est construite en bois, garnie de lattes et de plâtre d'un bout à l'autre. Elle comprend des réfectoires, des salles de jeux et des dortoirs pour les enfants, des chambres pour le personnel, des dépenses et des lavoirs.

L'étable n'est pas encore complètement terminée.

Aménagement.—L'école peut loger quarante enfants, à savoir, vingt-quatre garçons et seize filles. Il y a de plus de quoi loger un personnel de six personnes.

Présence.—La fréquentation n'a pas été ce qu'elle aurait dû être, la présence moyenne étant d'environ vingt-huit pendant l'année. En mars, nous avons fait entrer quinze élèves à l'école industrielle de Calgary, et comme nous n'avons pas encore été capables de les remplacer ceci a contribué à réduire la présence moyenne.

Travail de classe.—Nous avons jugé à propos de faire deux divisions des élèves pour le travail de classe. Les élèves les plus avancés ont un professeur spécial, dans une salle séparée à l'écart des plus jeunes. Ayant comme nous l'avons dit plus haut fait passer nos élèves les plus avancés à l'école industrielle, l'école en somme ne semble pas avoir progressé dans les matières de l'enseignement. Mais ce *statu quo* n'est qu'apparent, car, un grand nombre de nos élèves actuels ont pris un livre de lecture modèle supérieur pendant l'année.

Ferme et jardin.—Vu le déménagement récent de l'école et la grande somme de travail occasionnée par ce déménagement, telle que la construction des dépendances, on n'a pu faire que peu de jardinage. On a planté quelques pommes de terre et quelques autres légumes.

Une portion du terrain possédé par l'école est très appropriée aux fins du jardinage, et après quelques années de travail ardu nous aurons un très bon jardin.

Educatiou industrielle.—En outre du jardinage, on enseigne aux garçons à prendre soin du bétail, des porcs et des volailles. Ils font la grosse pâtisserie, prennent soin de leur propre dortoir et des autres salles, font leur propre lessive et le raccommodage de leurs habits.

On enseigne aux filles tous les travaux du ménage, le tricotage et la couture. Les plus vieilles reçoivent des leçons dans les travaux de cuisine usuelle.

Education morale et religieuse.—L'instruction religieuse se donne tous les jours par le principal ou l'un des professeurs. Les prières se disent matin et soir et tout est mis en œuvre, précepte et exemple, pour améliorer la morale des enfants.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été assez bonne. Il y a eu cependant des cas assez nombreux de scrofule et de maladie des yeux.

L'état sanitaire est bon ; nous avons maintenant un système de latrines qui donne beaucoup de satisfaction.

Approvisionnement d'eau.—Une pompe placée dans la cuisine nous fournit l'eau. De cette source nous avons apparemment un approvisionnement d'eau inépuisable, et comme la pompe va chercher l'eau sous l'édifice, il n'y a pas à craindre que celle-ci ne soit contaminée.

Protection contre l'incendie.—Des babcocks et des extincteurs sont placés dans des endroits commodes, ainsi que des seaux remplis d'eau.

L'édifice est aménagé de façon que de l'étage supérieur on puisse avoir accès à aucun des trois escaliers, ce qui donne aux enfants de grandes facilités de se sauver en cas d'incendie.

Chauffage.—L'édifice est chauffé à l'air chaud au moyen de deux fournaises placées dans le soubassement.

Récréation.—Les enfants ont beaucoup d'espace pour les jeux et ils se livrent à tous les amusements du dehors. Un ruisseau coule dans le voisinage et la natation est un passe-temps favori de la saison des chaleurs.

Dans les temps froids, les enfants se livrent à des exercices gymnastiques dans leurs salles de récréation.

J'ai, etc.,

J. HINCHLIFFE,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT CATHOLIQUE DES PIÉGANES,
RÉSERVES DES PIÉGANES,
BUREAU DE POSTE DE MACLEOD, ALTA, 7 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du pensionnat du Sacré-Cœur de la réserve des Piéganes, sous les auspices de l'Eglise catholique.

Site.—Le pensionnat est érigé sur un terrain élevé, dans un site très sain, près du centre de la réserve, et tout près des édifices de l'agence.

Bâtiments.—Le pensionnat comprend une grande maison de 90 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, sans inclure la cuisine et la dépense, et l'édifice peut loger quarante enfants.

Fréquentation.—Le pensionnat a été fréquenté par dix-neuf internes—seize filles et trois garçons. L'édifice n'est pas aménagé pour recevoir des externes pendant le jour.

Travail de classe.—Les travaux de classe ont été régulièrement accomplis. Les progrès des élèves sont bons et encourageants. Depuis l'ouverture le programme fixé par le département a été suivi.

Education industrielle.—Des heures particulières de la journée ont été réservées pour les travaux manuels de nos élèves. Les filles s'occupent du tricotage des bas, de la couture et du ménage dans toutes ses branches. Les quelques garçons que nous avons sont encore trop jeunes pour les travaux manuels.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne pendant l'année. Des maux de tête, des fièvres légères et d'autres malaises peu graves sont les seules maladies que nous ayons eu à combattre.

Chauffage.—On chauffe au moyen de poêles.

Protection contre l'incendie.—Un extincteur et des seaux pleins d'eau sont placés en des endroits commodes.

Education morale et religieuse.—On enseigne à tous les enfants la morale et la religion. Un soin spécial est apporté à cet égard.

Récréation.—Nous avons des salles mais pas de cour de récréation ; le besoin de cette dernière se fait vivement sentir.

L'édifice actuel n'a été terminé et ouvert qu'en février dernier.

J'ai, etc.,

L. DOUCET, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE,
QU'APPELLE, ASS., 1er septembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Site.—L'école est située dans la vallée Qu'Appelle, à quatre milles à l'est de Fort-Qu'Appelle et à vingt milles du chemin de fer ; elle est au centre des lacs Croches, Indian-Head, et des agences des Buttes-de-Tondre et de Muscowpetung.

Bâtiments.—Tous les bâtiments sont en charpente lambrissée de briques ; la construction primitive a été recouverte de bardeaux et peinturée de nouveau pendant l'année.

Tels que décrits dans les rapports précédents, les bâtiments sont en bon état, moins l'étable, qui est en bois et qui a été construite en 1894, près de l'édifice principal, et qui a été subséquemment transportée dans un endroit plus approprié à environ trois cents verges plus loin. Les solives et les seuils de cette construction sont pourris en certains endroits et les grands vents du printemps l'ont fort détériorée et ont presque enlevé de ses fondations la grange qui y attenait ; la grange a été remise en place et assujettie, mais je ne recommanderais pas de faire de nouvelles dépenses pour maintenir l'étable en état de réparations. La construction qui s'élève au-dessus du caveau aux légumes et qui comprend la boutique où se manufacture le feutre, l'atelier de peinture et l'atelier de charronnerie, les entrepôts et les remises pour les huiles, a été détruite par un incendie le 27 novembre 1897, ce qui a été une perte considérable pour l'école. Le caveau aux légumes a été réparé et une nouvelle construction est en voie d'érection pour servir d'atelier de peinture, de boutique de cordonnerie, de classe et d'entrepôt.

Aménagement.—L'aménagement est amplement suffisant pour accommoder deux cent vingt-cinq élèves, qui est le nombre fixé par le département. A moins d'avoir l'instruction compulsoire, il sera impossible d'en forcer la présence des élèves, car ceux des sauvages à qui il est possible de persuader qu'il est avantageux d'envoyer leurs enfants à l'école, préfèrent les avoir sous la main et les envoyer aux nombreux pensionnats qu'il y a sur la réserve—mais la majorité de ceux qui ont des enfants refusent de les envoyer a quelque école que ce soit.

Présence.—La présence a été satisfaisante, bien que le nombre autorisé d'élèves, qui est de deux cent vingt-cinq, n'ait pas été complété.

Travail de classe.—Des deux cent quinze élèves qui étaient ici à la fin de juin, cent trois étaient des garçons et cent douze des filles dont les degrés d'avancement étaient les suivants :—

	Filles.	Garçons.	Total.
Classe I	12	32	44
" II	30	22	52
" III	43	26	69
" IV	14	12	26
" V	13	11	24

Ferme et jardin.—Nous possédons cent dix-sept acres de terrain en état de culture ; huit sont ensemencées d'orge, sept de luzerne, quatre acres dans le jardin, deux acres sont en betteraves à vaches, quarante en avoine, quatre en pois, huit en pommes de terre, deux et demie en navets, trente et une et demie sont en jachère, et on fait un premier labour sur dix autres acres.

Par les livres du fermier-instructeur il appert que dix-sept garçons ont travaillé régulièrement sous lui pendant certaines parties de l'année. Tous les garçons, quand ils en ont été requis ont prêté leur aide aux travaux de la ferme et du jardin.

Le bétail est en bonne condition, il comprend un bœuf, neuf vaches, dix génisses, cinq chevaux de somme, quatre poneys du pays, trois poulains, dix-neuf truies, neuf moutons et un lot de volailles.

Il devient plus difficile d'année en année de nous procurer le foin voulu ; l'été prochain nous allons faire nos foins à vingt-quatre milles de l'école. Comme il faut en transporter la plus grande partie pendant l'hiver, il est impossible de garder le nombre de vaches que je désirerais avoir, vu la difficulté que nous éprouvons à transporter le foin. Nous allons préparer cet été du terrain pour l'ensemencer en fourrage l'année prochaine.

Travail industriel.—Boutique de forge. Dix garçons ont travaillé au métier de forgeron et ont fait beaucoup d'ouvrage de pratique et des travaux sur la réserve des sauvages.

Atelier de menuiserie.—Dix-sept garçons ont suivi régulièrement cet atelier, d'autres ont aidé de temps à autre. La reconstruction du caveau aux légumes et de la super-

structure ainsi que la couverture en bardeaux de la portion primitive des bâtiments, et l'aménagement de la manufacture de feutre ont formé leur principal travail. Bien d'autres travaux ont été faits pour l'école ainsi que l'ouvrage de pratique.

Atelier de cordonnerie.—Neuf garçons ont assisté le cordonnier dans la confection de chaussures neuves et le raccommodage des vieilles chaussures et des harnais.

Atelier de peinture.—Le préposé aux fournaises, qui est aussi gardien de nuit, sert d'instructeur dans cet atelier, faisant tous les travaux de peinture, de badigeon, de répations aux enduits, aux cheminées et aux murs de pierre ou de briques.

Atelier de ferblanterie.—D'habitude quelques-uns des apprentis forgerons travaillent avec le ferblantier, qui fait les travaux de plomberie, répare les ustensiles de cuisine, les toits, les éviers, les poêles et leurs tuyaux, etc., et fait fonctionner les machines à scier et à pomper l'eau.

Boulangerie. —Tout le pain nécessaire à l'institution se fait sur les lieux par le boulanger et ses aides, qui coupent aussi la viande en morceaux convenables pour les fins culinaires.

Manufacture de feutre.—Cette industrie a pris fin dans les derniers jours de novembre pour la destruction totale de l'outillage, de la matière première et des articles manufacturés, causée par l'incendie. Le département n'a pas jugé à propos de rétablir l'entreprise, mais notre feutre et nos chaussures en feutre s'étaient acquis une si bonne renommée qu'une compagnie s'est formée à la station de Qu'Appelle pour placer $20,000 dans l'entreprise, et sous la direction de notre ancien contremaître elle manufacture du feutre et des chaussures en feutre de la meilleure qualité, de sorte que notre exemple a servi à l'établissement d'une industrie très utile dans les Territoires du Nord-Ouest.

Travaux des filles.—Sous la conduite des révérendes Sœurs, les filles apprennent tous les travaux du ménage, la cuisine, la fabrication du beurre et le blanchissage, etc. ; elles confectionnent leurs propres vêtements et la plus grande partie des habits que portent les garçons, et deviennent très habiles à conduire les machines à coudre et à tricoter.

Elèves du dehors.—Dix-neuf garçons ont été engagés sur des fermes et dix-neuf filles sont allées en service à des prix variant de $4 à $25 par mois et la pension en sus ; quelques-unes des filles sont maintenant en service depuis plus de sept années consécutives.

Education religieuse.—Un cours d'instruction religieuse est donné à toute l'école pendant les mois d'hiver après les heures de classe.

Conduite.—La conduite des élèves a été satisfaisante.

Discipline.—Grâce à un système régulier et à un personnel capable nous n'avons pas de difficulté à maintenir l'ordre ; on n'a recours aux punitions corporelles que dans le cas de grossièreté ou d'insubordination.

Santé.—En somme la santé a été excellente. Il y a eu une épidémie de fièvres scarlatines qui a fait mettre l'école en quarantaine pendant deux mois l'automne dernier. Plus de cinquante élèves ont été atteints de cette maladie en même temps, quelques-uns vinrent très bas, mais grâce à l'habileté du Dr Seymour et aux connaissances des soins requis et au dévouement des trois révérendes Sœurs qui furent isolées avec les malades, tous ont heureusement recouvré la santé. L'accommodation que le département avait procurée pour isoler les cas à l'hôpital fut à peine suffisante, mais l'endroit était si bien situé, aménagé et approprié à la circonstance qu'il justifiait les dépenses faites par le ministère. On a exercé un soin jaloux pour n'admettre que des élèves en santé, et il a fallu refuser plusieurs enfants qui n'étaient pas sains de corps.

Etat sanitaire.—Au printemps prochain la condition hygiénique de l'école sera améliorée par la construction d'un barrage à Katepwe, qui, en creusant le lit du lac vis-à-vis l'école, fera disparaître les marais d'eau stagnante, balaiera les légumes pourris et les déchets des animaux tués qui encombrent la rive, et exhaussera le niveau de l'eau dans les puits.

Approvisionnement d'eau.—L'eau pour les besoins domestiques et en cas d'incendie est fournie par une pompe aspirante actionnée par l'air chaud et s'alimentant dans un puits.

Protection contre l'incendie.—Les mesures de protection contre l'incendie sont suffisantes et des meilleures. Les appareils sont sous les soins du chauffeur, qui doit les examiner régulièrement.

Chauffage.—Des fournaises et des poêles à bois et à charbon servent à chauffer l'école. Vu la construction défectueuse de l'édifice, le chauffage est coûteux, et il est difficile de maintenir une température égale.

Récréation.—Parmi les amusements en plein air, le cricket et le ballon sont les jeux favoris, car il est possible d'arranger des rencontres avec les équipes des alentours. L'école a remporté la victoire dans la plupart des cas, et gagné de magnifiques trophées en argent.

Les amusements à l'intérieur sont ceux des écoles fréquentées par les blancs.

La fanfare se maintient à un haut degré d'efficacité ; c'est une source de grand plaisir pour les visiteurs et les élèves ; elle a été engagée plusieurs fois au dehors.

Admission et départs.—Vingt-un élèves ont été admis pendant l'année, neuf garçons et douze filles. Les noms de trente-trois élèves figurent sur la liste des départs de l'année, dix-huit garçons et quinze filles. Onze de ces derniers, sept filles et quatre garçons, se sont mariés et possèdent des demeures confortables, et tout semble indiquer qu'ils font bien. Quatre autres filles ont été constamment en service de 5 à 7 années chacune, et comme elles avaient de bons emplois à Winnipeg et qu'elles étaient majeures on leur a envoyé leur décharges.

Je m'attends à renvoyer au moins vingt-cinq autres élèves avant l'hiver, et je ne vois aucun moyen de les remplacer et de compléter le nombre de ceux qui nous manquaient déjà à moins de rendre l'éducation compulsoire.

Anciens élèves.—Un grand nombre d'anciens élèves ont rendu visite à l'école pendant l'année, tous étaient propres, leur tenue et leur mise leur faisaient honneur. La plupart d'entre eux ont maintenant une résidence à eux et semblent satisfaits et prospères.

Observations générales.—Les nombreuses condamnations obtenues par M. Graham, l'agent des sauvages, contre des métis et des sauvages qui avaient violé les règlements concernant les spiritueux, ont eu un effet très salutaire par tout le district, et l'an dernier il n'y a eu qu'un seul élève à qui ont été fournies des boissons enivrantes.

Plusieurs séances publiques ont été données devant des auditoires qui ont paru les apprécier.

En terminant, je dois dire que les agents des sauvages des réserves avoisinantes m'ont donné toute l'aide possible ; que les services de la police à cheval ont été prompts et efficaces quand il a fallu les requérir, et que mon personnel et les employés ont rempli leur devoir de bon gré et de la manière la plus satisfaisante.

J'ai, etc.,

J. HUGONNARD,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE,
DAIM-ROUGE, ALTA, 25 juillet 1898.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1897.

Situation.—L'école est située environ trois milles à l'ouest du village de Daim-Rouge, Alberta. Elle est construite sur les bords de la rivière du Daim-Rouge.

Terrains.—L'étendue de terre consacrée aux fins de l'école est de quatre cent quatre-vingts acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont les suivants : deux corps de bâtisses principaux, l'un en pierre et l'autre en brique, une maison d'habitation pour le principal, actuellement occupée par l'assistant principal ; une autre maison d'habitation dont le haut sert d'entrepôt ; un atelier de menuiserie ; une boutique de forge ; une glacière et un entrepôt sous un même toit ; une porcherie ; deux étables ; une laiterie ; un poulailler, un abri pour le puits et trois cabinets.

Aménagement.—L'aménagement est assez confortable pour les élèves, actuellement bien suffisant pour les filles, mais à peine suffisant pour les garçons. Si j'augmente mon personnel je ne pourrai pas donner à chaque membre une chambre séparée.

Fréquentation.—Présentement l'école est fréquentée par soixante et onze élèves. J'espère pouvoir cet été compléter le nombre d'élèves fixé par le département.

Travail de classe.—D'assez bons progrès ont été faits en classe. Quelques-uns des derniers cahiers d'examen étaient bons.

Ferme et jardin.—La ferme a très bien rapporté cette année. La récolte de l'automne dernier a été excellente. Au printemps chevaux et bestiaux étaient en bon état. Nous avons déboisé du terrain et nous espérons pouvoir dans le cours de l'année actuelle labourer un plus vaste espace. Il y a encore cinquante acres de récoltes. Je crains que la moisson de cet automne n'égale pas celle de l'an dernier, vu la sécheresse.

Travaux industriels.—Atelier de menuiserie. Sept des garçons ont travaillé dans cet atelier la plus grande partie de l'année. Ils ont aidé à la construction de la maison du principal et de l'édifice destiné aux garçons. Les rapports que m'a transmis l'instructeur sont des plus satisfaisants.

Travaux du ménage et couture.—Les filles progressent dans chaque département. De nouveau nos filles ont remporté plusieurs prix de couture, d'ouvrage de fantaisie et de fabrication du beurre à la réunion de la Société d'Agriculture de Daim-Rouge.

Education morale et religieuse.—On a été attentif à donner aux élèves une éducation morale et religieuse. Le dimanche il y a école et sermon. Il y a de courts exercices religieux pendant la semaine. La conduite en général s'est améliorée.

Santé.—La santé des élèves a été bonne. La nomination d'un médecin qui visite l'école au moins une fois la semaine, a été très avantageuse aux élèves.

Etat sanitaire.—L'état sanitaire est bon. Les égouts sont nettoyés à grande eau.

Approvisionnement d'eau.—Je regrette d'avoir à dire que l'approvisionnement d'eau est loin d'être satisfaisant. Nous avons malheureusement si peu de vent que le moulin ne nous sert guère. Il faut tirer l'eau des puits à la main et la porter à la maison, ce qui occasionne beaucoup de travail et il en résulte que l'approvisionnement est restreint.

Protection contre l'incendie.—On prête beaucoup d'attention aux fournaises et aux poêles. Des appareils contre l'incendie sont tenus en bon ordre et dans des endroits commodes ; mais nous n'avons en réalité pas d'eau pour servir en cas d'incendie.

Chauffage.—Le chauffage des deux édifices donne satisfaction.

Récréation.—Notre équipe de ballon a été assez favorisée. On enseigne la natation aux garçons. Pendant l'hiver on fait faire des exercices gymnastiques aux garçons et aux filles. Ces exercices sont très avantageux pour tous.

Campement.—On a de nouveau permis aux élèves d'aller camper quelques jours au lac aux Serpents. Garçons et filles y sont allés à des époques différentes. Tous sont revenus en bien meilleure santé.

J'ai, etc.,

C. E. SOMERSET,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE D'INDUSTRIE DE RÉGINA,

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Site.—L'école est située sur un terrain élevé à un peu moins de cinq milles à l'ouest de Régina. Une petite rivière, la Wascana, serpente à travers la propriété, et en barrant le lit de la rivière près de l'endroit où elle quitte le terrain de l'école on fait déverser un fort volume d'eau qui embellit beaucoup l'aspect général de la propriété et procure aux élèves pendant l'hiver un bon rond à patiner.

Terrains.—L'étendue de terres consacrée aux fins de l'école est de trois cent vingt acres. Une langue de terre additionnelle contiguë du côté ouest a été louée il y a trois ans comme pâturage. Le bail expirera dans deux ans.

Bâtiments.—L'édifice principal, qui renferme tous les dortoirs, les classes, les réfectoires et les quartiers du personnel, est un grand bâtiment à deux étages en briques avec un soubassement très vaste. Toutes les autres constructions sont en charpente. Un cottage servant d'hôpital de 28 x 32 pieds avec cuisine de 12 x 14 pieds a été construit pendant l'année ainsi qu'une glacière de 18 x 24 pieds et une étable à cochons de 25 x 30 pieds. La plupart des autres constructions ont été repeintes et sont tenues en bon état de réparation.

Aménagement.—Le logement peut suffire à environ cent cinquante élèves. L'école, primitivement, devait contenir deux cents élèves.

Présence.—La présence moyenne pendant l'année a été de soixante-un garçons et quarante-quatre filles, soit un total de cent cinq élèves. C'est une diminution de quinze élèves comparée à l'an dernier, ce qui s'explique par le grand nombre de finissants.

Travail de classe—Pendant les mois d'hiver il y a deux divisions pour le travail de classe proprement dit, mais l'été, quand le nombre d'élèves diminue par suite des sorties ou d'autres causes, il est plus avantageux de ne faire qu'une division au lieu de deux. Les élèves ne vont en classe qu'une demi-journée et on leur assigne des travaux convenables le reste du jour. Les heures de classe sont de 9 a. m. à midi et de 1.30 p. m. à 4.30 p. m. Les heures de travail sont de 7.45 du matin à 5.30 p. m., et on alloue une heure et demie pour le dîner. Chaque élève suit la classe pendant trois heures cinq jours chaque semaine. On se conforme au programme d'études établi par le département. Les classes sont mixtes, garçons et filles concourant ensemble. Tous les trois mois il y a des examens écrits, et les promotions, quand elles sont opportunes, suivent ces examens. On se sert des journaux quotidiens pour intéresser les élèves aux événements de notre époque. Les livres de la bibliothèque de l'école sont choisis avec soin et sont très demandés, surtout en hiver.

Ferme et jardin.—On tire tout le profit possible de la ferme et du jardin. La récolte de l'an dernier comprenait trois cent quatre-vingt quinze boisseaux d'avoine et quatre cent trente-trois boisseaux de pommes de terre. L'étendue de terres cultivées cette année se répartit comme suit ; vingt-six acres de blé, vingt-huit acres d'avoine, six acres de seigle, trente-cinq acres d'avoine et d'orge pour le bétail, vingt acres de luzerne, deux acres de navets et trois acres servant de jardin.

Education industrielle.—Tous les garçons en état de travailler sont tenus dans un temps ou dans un autre de consacrer partie de leur temps aux travaux de la ferme. On surveille attentivement leur travail, mais on leur laisse autant que possible la responsabilité de l'ouvrage. Cela leur apprend la confiance en soi. On prend soin de ne pas surmener aucun des élèves. Des imperméables pour l'été et quelques paletots de fourrure en hiver sont fournis à quelques-uns des plus grands qui sont tenus de travailler au dehors. Nous croyons que neuf dixièmes des élèves qui gagneront leur subsistance devront

de mener une existance confortable à leur connaissance d'une culture variée, et donneront la place d'honneur aux soins de la ferme et du jardin.

Nombre de garçons suivent l'atelier de menuiserie, où on leur enseigne aussi l'ébénisterie et la peinture. De nouvelles constructions et des réparations générales ont donné constamment de l'occupation à notre équipe de menuisiers, qui ont aussi trouvé le temps de faire tous les ouvrages payants qu'ils ont pu obtenir du dehors. La boulangerie et l'atelier d'imprimerie ont été confiés aux plus vieux des élèves nommés à cette fin au commencement de chaque mois. Ils se sont bien acquittés de leur tâche. Un enseignement complet et méthodique de tous les soins du ménage est donné aux filles sous l'énergique surveillance de la matrone.

Education morale et religieuse.—On insiste beaucoup sur l'instruction religieuse. Depuis l'ouverture de l'école soixante-douze garçons et filles ont été reçus dans le sein de l'Eglise presbytérienne en faisant profession de cette foi. Tous les membres du personnel coopèrent cordialement à cet important travail de la formation des caractères. L'influence néfaste et pernicieuse des boissons alcooliques est démontrée clairement et à maintes reprises, et on s'efforce de faire de tous les élèves, tant anciens qu'actuels, des prohibitionnistes convaincus. Il y a des services religieux régulièrement le dimanche, ainsi que l'école dominicale dans l'après-midi. On encourage les élèves pendant toute l'année à apprendre des versets des Ecritures et les réponses du petit catéchisme.

Santé et état sanitaire.—En général la santé des élèves a été bonne. La consomption et la scrofule sont des ennemis que nous avons appris à redouter. Toutes les bâtisses et tous les terrains sont tenus soigneusement propres et l'état sanitaire est l'objet d'une étude attentive. Une série de lectures très instructives sur des sujets physiologiques a été donnée par le médecin de l'école pendant quelques-unes des soirées d'hiver.

Approvisionnement d'eau.—Le puits dont on se servait anciennement dans le soubassement de l'édifice principal a été condamné, l'eau y étant devenue corrompue ; un autre puits a été creusé à environ cent verges de l'édifice principal, il nous donne un abondant approvisionnement de l'eau la plus pure. Jusqu'ici toute l'eau a été transportée à la maison au moyen de seaux, mais nous espérons avoir à une date rapprochée des conduits souterrains reliant le puits à nos trois grands réservoirs intérieurs. L'eau est conduite du vaste toit de l'édifice principal à un grand réservoir sous le lavoir, et fournit une excellente provision d'eau pour les fins de la lessive.

Protection contre l'incendie.—Toutes les précautions possibles sont prises contre l'incendie ; des recommandations et des instructions relativement aux lampes, aux poêles, aux cendres et aux allumettes sont souvent répétées. On tient constamment pleins d'eau une douzaine ou plus de seaux, et dans l'une des chambres donnant sur la pièce du milieu, une provision de grenades portatives, d'extincteurs, de haches pour incendie et d'autres appareils sont en réserve. Les grenades sont mises dans de grandes boîtes, de façon à ce qu'on puisse immédiatement transporter les boîtes et leur contenu à l'endroit menacé.

Chauffage.—Notre note de combustible est naturellement un des plus forts item de nos dépenses ; nous employons le charbon Lethbridge. Partie du bois est achetée des Indiens et partie nous vient par rail du Lac-aux-Canards et de Prince Albert. Le système de chauffage et de ventlation Smead-Dowd est en usage depuis l'ouverture de l'école. Somme toute, il donne satisfaction.

Récréation.—Le jeu favori parmi les élèves est le ballon, qui a été l'objet de plusieurs concours avec d'autres équipes ; les succès et les revers ont été alternatifs. Il y a quelques années, la crosse était l'amusement principal. La fanfare est une récréation utile et agréable pour ceux qui en font partie. Au milieu de l'été, pendant les vacances, en différents temps, les garçons et les filles vont à sept ou huit milles de distance, camper sous des tentes et sous le firmament d'azur pour une semaine ou deux. C'est un événement impatiemment attendu chaque été, et qui, généralement fait beaucoup de bien à la santé. Le samedi après-midi, été comme hiver, est observé comme un demi-congé.

Exercices de fin d'année.—Les exercices de clôture de notre deuxième année ont eu lieu le dernier jeudi d'avril. Nombre de visiteurs ont assisté pendant l'après-midi. Les exercices ont duré environ trois heures, et le programme se composait principalement

d'exercices de gymnastique, de musique et de courtes allocutions. Le commissaire des sauvages et d'autres invités de distinction étaient présents. Au milieu de l'enthousiasme général, des certificats d'honneur ont été donnés à trente-cinq élèves finissant, en tout, à vingt-trois garçons et à douze filles. Quelques-uns des garçons et quelques-unes de ces filles ont regagné leur réserve, mais plusieurs travaillent dans le voisinage de l'école, qu'ils considèrent encore avec affection comme leur demeure. Les rapports qui nous parviennent concernant la vie et les travaux de ces gradués sont en somme très satisfaisants, et nous remplissent d'enthousiasme et d'espoir.

J'ai, etc.,

A. J. McLEOD.
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,

SAINT-ALBERT, ALTA., 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le pensionnat de Saint-Albert pour l'année terminée le 30 juin dernier.

Site.—L'école est située sur l'établissement de Saint-Albert.

Terrains.—Il y a de grandes cours autour de chaque édifice, qui toutes sont la propriété des Sœurs de Charité.

Bâtiments.—Il y a deux édifices séparés, un pour les garçons—l'autre pour les filles.

Aménagement.—Il y a de quoi loger cent vingt-cinq enfants.

Présence.—La présence pendant l'année a été de soixante-dix à quatre vingt-cinq élèves.

Travail de classe.—Nous suivons le programme établi pour les écoles des Territoires.

Ferme et jardin.—Il y a une grande ferme et un jardin consacrés aux fins de l'école.

Education industrielle.—On enseigne aux garçons la culture dans toutes ses branches, et le jardinage ; on leur apprend à traire les vaches, à travailler les vêtements et à confectionner les chaussures. Les filles apprennent, outre les soins du ménage et les travaux de la cuisine, la fabrication du beurre, la couture unie et de fantaisie à la machine, la confection des hardes d'hommes, ainsi qu'à carder, filer, tricoter et tisser.

Education morale et religieuse.—On prend un grand soin à former le caractère des élèves et leur intelligence, et à leur faire éviter les mauvaises habitudes et les conseils funestes.

Santé et état sanitaire.—Très bonne, en général. Ce dont on peut s'assurer par le petit nombre de décès ayant lieu à notre institution, qui est bien aérée et pourvue de cabinets d'aisance et de chambres de bain.

Approvisionnement d'eau.—On obtient la provision d'eau au moyen d'un moteur à air chaud d'une capacité de cinq cents gallons à l'heure, qui fournit une eau abondante et pure à tout l'établissement et s'alimente dans trois puits artésiens.

Protection contre l'incendie.—Pour se protéger contre l'incendie il y a un réservoir d'une contenance de quinze cents gallons dans le grenier, des robinets dans chaque département, et des seaux et des boyaux en lieux commodes.

Chauffage.—L'édifice est chauffé par des fournaises à air chaud et des poêles.

Récréation.—Trois fois par jour, après chaque repas ; récréation le soir jusqu'à huit heures.

La musique vocale et instrumentale est enseignée régulièrement aux garçons et aux filles. Le terrain et les bâtiments appartiennent à la corporation des Sœurs de Charité.

J'ai, etc.,

Sœur L. A. DANDURAND,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT DES SARCIS,
BUREAU DE POSTE DE CALGARY, ALTA., 1er juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport sur l'asile de Saint-Barnabé, sous les auspices de la mission des sauvages Sarcis de la Société de l'Eglise des Missions.

Site.—L'école est située à l'angle sud-est de la réserve et près de l'Anse au Poisson.

Terrain.—Environ dix acres de terrain sont clôturées pour les fins de l'école et de la mission.

Bâtiments.—L'édifice comprend les ailes des garçons et des filles reliées par les salles de classe.

Aménagement.—Il est possible de loger trente élèves, vingt garçons et dix filles.

Présence.—La présence a été très bonne et comprend, excepté deux, tous les enfants de la réserve d'âge à fréquenter l'école. En janvier deux élèves ont été désignés pour suivre l'école industrielle de Calgary, et un garçon est mort de tuberculose pendant l'hiver. Trois nouveaux écoliers ont été admis, un garçon et deux filles.

Travail de classe.—Les progrès ont été constants dans ce département.

Ferme et jardin.—Tous nos élèves de plus de quatorze ans vont à l'école industrielle ; il n'y a guère à dire sous ce titre.

Education morale et religieuse.—Tous les efforts sont faits pour inculquer, par les préceptes et l'exemple, l'enseignement chrétien et la morale aux élèves.

Santé.—La santé de tous les élèves moins un est bonne. L'enfant malade souffre d'une plaie scrofuleuse béante.

Etat sanitaire.—L'état sanitaire est bon.

Approvisionnement d'eau.—Un puits de 35 pieds de profondeur, s'alimentant au lit de la rivière, donne une ample provision de bonne eau, qui est ramenée à la surface au moyen d'une pompe à double cylindre d'Anderson.

Protection contre l'incendie.—Des barils pleins d'eau sont distribués en diverses parties de l'institution ainsi que des seaux en cas d'incendie.

Chauffage.—On se sert de poêles à bois et à charbon.

Récréation.—Le ballon, le cricket, le base-ball, ainsi que les exercices sur la barre horizontale, sont en vogue parmi les garçons. Les filles font une bonne promenade chaque jour sous la surveillance de leur matrone.

Observations générales.—On porte les enfants à s'intéresser aux choses étrangères à ce qui les environne. On leur lit ou on leur raconte des articles pris dans les journaux, et on se procure chaque semaine pour leur usage une copie du *Graphic*. Le personnel,

qui comprend deux dames et un instituteur qui est en même temps assistant principal, prend beaucoup d'intérêt à ses travaux et a l'intérêt des élèves fort à cœur.

J'ai, etc.,

J. W. TIMS, C.M.S.,
Archidiacre.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
DISTRICT D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, SASK., 17 novembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'inspection des écoles des sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. Dans ce district d'inspection il y a en tout vingt-quatre écoles qui ont été ouvertes pendant l'année entière ou partie de l'année, à savoir : une école industrielle, un collège modèle, cinq pensionnats et dix-sept externats. Pour quelques-uns de ces derniers qui ont été fermés temporairement pour des causes énumérés plus loin dans ce rapport, on s'est efforcé de s'assurer des facilités offertes pour le travail de classe, et de la valeur des travaux exécutés par l'examen de l'édifice et des lieux, du nombre et de l'état des meubles et des fournitures de l'école, du rôle de présence, des livres de classe, des cahiers de devoir et du genre des travaux qu'ils renfermaient, et aussi par des causeries avec les instituteurs et les conseillers de la réserve là où il y en avait, et, quand cela fut possible, avec les élèves.

COLLÈGE MODÈLE EMMANUEL.

Site.—L'école se trouve à environ deux milles de Prince-Albert, et a subi l'inspection le 27 septembre et les jours suivants. Nombre d'élèves sur le rôle, quarante-cinq.

Personnel.—Le principal, le vénérable archidiacre Mackay, est assisté d'ordinaire d'un personnel composé d'un assistant et de trois aides. Mais l'instituteur, M. Gale, a démissionné peu de temps avant la date ci-dessus mentionnée et la place n'a pas été remplie. D'où il suit que le travail entier de classification, de discipline, d'enseignement et de direction générale fut dévolu pendant un certain temps au principal,—travail rendu plus ardu par l'enrôlement récent d'un grand nombre de nouveaux élèves pris sur les réserves.

Les classes.—Lors de l'examen par classe, les élèves se sont bien tirés des sujets suivants : lecture, littérature, composition et grammaire. L'écriture, la dictée et tous les exercices écrits ont été faits très proprement. L'enseignement de l'arithmétique et de la géographie ont donné des résultats assez satisfaisants, tandis que l'enseignement de l'histoire a été un peu négligé. Les élèves se comportent bien, sont joyeux et contents. En général, on peut observer les résultats d'une discipline vigoureuse et d'un enseignement fidèle et bien dirigé.

Education industrielle.—Les plus vieux élèves ont un peu l'habitude de se servir des outils les plus ordinaires du menuisier, tandis que tous reçoivent un enseignement pratique en agriculture, jardinage et soin du bétail, qui se donne à l'institution. Sous la surveillance de la directrice et de son aide les filles font presque tout le travail du ménage.

Bâtiments, équipement et dépendances.—Trois édifices isolés servent aux fins de l'école, un bâtiment additionnel ayant été acheté récemment pour satisfaire aux exigences d'une fréquentation plus grande. Ces édifices, avec des réparations, des changements et un équipement additionnel, promettent d'accommoder facilement soixante élèves. Ils sont

chauffés au moyen de dix poêles, et par un système d'arrangements divers on conserve une ventilation satisfaisante. Les dépendances sont en bon état. Les lieux comprennent une ferme d'environ trente acres en bon état de culture, un jardin de deux acres fournissant une provision abondante de légumes bien variés, et une étendue de terrain inculte bien située pour servir de lieu d'amusement et dont les garçons font usage comme tel. Tout est bien enclos.

Observations générales.—L'approvisionnement d'eau est abondant, commode et de bonne qualité. La nourriture des enfants est saine et bien apprêtée. La santé à l'école a été bonne, excepté deux cas de scrofule qui cependant recevaient les soins voulus.

PENSIONNAT SAINT-MICHEL.

L'école située au Lac-aux-Canards, est sous la direction du rév. M. J. P. Paquette, O. M. I. Elle a subi l'inspection le 6 décembre et les jours suivants. L'école comprend, en outre du principal, six révérendes Sœurs, et quatre aides, un fermier, un menuisier, un mécanicien et un aide général. Le rôle entier à la date ci-dessus mentionnée comprenait soixante-douze élèves, et la présence moyenne en classe a été à peu près la même, les seuls cas d'absence étant dus à des indispositions temporaires. Pour le travail de classe les élèves sont répartis en trois divisions, comprenant respectivement les plus âgés parmi les garçons, les filles les plus agées et les jeunes élèves, garçons et filles. L'institution a été fondée il y a un peu plus de trois ans, et les élèves admis étaient pour la plupart de l'âge le plus jeune pour fréquenter l'école et en moyenne plus jeunes que dans la plupart des élèves du même genre.

Le travail de classe est encore d'un genre complètement élémentaire. Beaucoup de soins sont à bon droit donnés aux diverses méthodes de faire pratiquer la langue anglaise, tant sous le rapport de son importance en elle-même et comme une condition de progrès dans les autres matières. Les sujets les plus essentiels, lecture, épellation, écriture et calcul sont bien enseignés, avec de bons résultats.

Aménagement.—A la date ci-dessus, il y avait un grand manque d'accommodation, sous le rapport du logement et de l'équipement tant dans les classes que dans les dortoirs. L'inconvénient qui en résultait a fort retardé les progrès des classes et rendu le soin des enfants beaucoup plus à charge au personnel qu'il ne l'aurait été en d'autres circonstances. Je suis heureux, cependant, d'être capable de dire que cet état de choses a été bien amélioré par les additions récemment faites à l'édifice principal de l'école.

Bâtiments et dépendances.—A l'exception de l'inconvénient mentionné plus haut, les bâtiments étaient complets et bien commodes, comprenant la maison des employés, la boulangerie, d'une contenance de 250 pains, un lavoir très complet en voie de construction, un entrepôt, un abri pour l'huile de pétrole, un hangar à bois, une remise pour les voitures, un abri pour l'outillage, une boutique de menuiserie, une laiterie, une dépense pour les viandes, un grenier, une grange, des écuries pour les chevaux et le bétail, en sus de plusieurs moindres constructions. Tout est admirablement bien aménagé et en parfait ordre. De chaque côté de l'édifice principal il y a des cours de récréation commodes, et en avant un grand jardin rempli de fleurs bien disposées. Tous les lieux sont entourés d'une clôture en planches contiguës de près d'un mille de longueur, et clôture et bâtiments sont peints uniformément d'un beau rouge brun.

Industries.—L'école est pourvue d'excellentes facilités pour l'enseignement des industries essentielles. Les plus vieux et les élèves d'âge moyen s'occupent constamment de culture, du potager et du jardin, de la laiterie et du soin des chevaux, du bétail et des porcs ; suivant qu'ils approchent de leur dix-huitième année, époque de leur sortie d'après les règlements du département, on leur enseigne les travaux ordinaires de menuiserie dans un atelier bien outillée et sous la direction d'un instructeur compétent. Aux filles on enseigne la couture, les soins de la laiterie, le jardinage, le blanchissage, le pétrissage du pain, la cuisine et les travaux du ménage en général.

Observations générales.—L'institution est approvisionnée d'une eau excellente, mais il faut la transporter d'un endroit à près d'un mille de distance, les puits qu'il y avait sur le terrain de l'école étant taris. Les enfants ont été confortablement habillés,

et on a prêté une grande attention à leur nourriture, qui a été variée et nutritive. Nonobstant l'encombrement de l'école la santé des élèves s'est maintenue bonne, grâce aux soins vigilants du personnel. La discipline est excellente et exempte de rigueur excessive. Les enfants sont heureux de se conformer aux désirs du principal et de son personnel. A part les fournitures ordinaires, l'école a les instruments à vent et à cordes nécessaires pour deux fanfares, l'une comprenant neuf instruments et l'autre quatorze, et les élèves, dans un temps remarquablement court, sont devenus très habiles à se servir de ces instruments.

Ecole industrielle de Battleford.

Cette école a subi l'inspection le 21 décembre et les jours suivants, et a été visitée en plusieurs autres circonstances pendant l'année.

Personnel.—Rév. E. Matheson, principal; R. F. McDougall, maître de la division des grands; Mlle Sara Bonis, B.A., maîtresse de la division des jeunes; Mme R. F. McDougall, surveillante; Mlle N. Hayes, couturière; Mlle V. Taylor, cuisinière; Mlle McDonald, blanchisseuse; H. H. Hull, agriculteur; — Brown, menuisier; P. Taylor, forgeron; J. T. Long, gardien de nuit; — Hooker, aide général.

Classification et travail de classe.—Cent sept élèves ont été admis et répartis comme suit:—

Classe I	24
" II	9
" III	51
" IV	17
" V	12

Ceux qui ont douze ans ou plus passent la moitié du temps en classe, et l'autre moitié à l'apprentissage des divers métiers; à cette fin les élèves sont répartis en deux divisions égales. Bien que dans la classification ci-dessus les élèves aient été en plusieurs cas assignés à une classe trop avancée pour leurs capacités, cependant cette erreur devait disparaître bientôt et le travail de classe promettre de bons résultats. L'inconvénient résultant de parler trop bas et de craindre de répondre est disparu en grande partie. Les élèves aiment leurs études et apportent beaucoup de zèle aux exercices de l'école. On leur enseigne à parler et à agir avec promptitude, et le ton général du travail de classe est décidément satisfaisant.

Discipline.—Les effets des exercices de gymnastique et de callisthénie, surtout parmi les garçons, se remarquent aisément dans leur meilleure tenue, leur prompte obéissance aux commandements, et une plus grande courtoisie dans leur conduite et leurs paroles. A une séance publique donnée dans la classe la veille de Noël, les élèves ont rendu d'une manière remarquable des morceaux de chant, des monologues et des dialogues.

Industries.—Les industries les plus importantes—l'agriculture, le jardinage, le soin du bétail, les travaux de la laiterie, la menuiserie, le métier de forgeron—sont enseignées avec méthode par un instructeur compétent. Il y a aussi la peinture, la cordonnerie et l'imprimerie, dans lesquelles industries quelques-uns des garçons font merveille, sans cependant recevoir de leçons régulières. Les filles font d'excellents progrès dans les divers travaux du ménage, surtout dans les travaux de la cuisine et la couture.

Bâtiments et fournitures.—L'édifice principal n'était pas primitivement destiné à servir d'école, et n'offre pas toutes les commodités désirables. On le maintient cependant en bon état et on l'utilise du mieux possible. Les fournitures d'école sont suffisantes sous tous rapports, et l'école est bien pourvue d'échelles de sauvetage, de seaux, de haches, de Babcocks et d'autres appareils contre l'incendie. Le chauffage se fait en partie au moyen de fournaises et en partie au moyen de poêles, et il n'y a pas de système uniforme de ventilation; mais grâce à une attention constante, on maintient le chauffage et la ventilation dans un état satisfaisant. Les autres constructions sont la résidence du principal, celle du vice-principal, l'hôpital, l'entrepôt, l'atelier de menuiserie, la bouti-

que de forge, la salle de récréation, la boulangerie, le lavoir, l'étable aux bestiaux et l'écurie, le toit aux porcs et le poulailler. Toutes ces constructions sont en charpente, bien disposées et aménagées, et pour la plupart elles sont entretenues en excellente condition. Au moyen de deux moteurs d'acier actionnés par le vent, l'école s'approvisionne d'eau à des puits creusés sur le terrain.

Observations générales.—La propreté des habits des élèves, qui sont faits d'étoffes convenables et confortables, fait honneur au département de couture de l'école. Les exercices corporels sont l'objet de beaucoup d'attention, des heures particulières sont fixées pour ces exercices, qui se font sous la direction d'un des membres du personnel. La santé des élèves de l'école a été bonne en général. Les chances de tirer un parti avantageux des connaissances acquises par les élèves dans les différents métiers ne sont pas des meilleures, vu que le district environnant est peu pleuplé ; cependant en plusieurs circonstances nos élèves ont travaillé au dehors, et leurs services ont donné satisfaction.

Pensionnat de l'Eglise d'Angleterre au Lac aux Oignons.—Cette école a subi l'inspection le 28 mars ; le révérend J. R. Matheson en est le principal. Elèves admis, treize ; élèves présents en classe, douze. Ces élèves ont de six à quatorze ans. Les travaux de classe se font avec assez de succès, mais vu le jeune âge des enfants, aucun d'eux n'est très avancé. Leurs connaissances se bornent à la lecture, à l'écriture, au calcul et à l'emploi de la langue anglaise. Aucun métier n'est enseigné d'une manière régulière, mais les enfants donnent leur aide à tous les travaux relatifs à l'école et acquièrent de la sorte des connaissances pratiques dans la plupart des ouvrages qui se font d'ordinaire sur une ferme, tels que balayage, nettoyage, couture, buanderie, jardinage, soins des chevaux, des bestiaux et des volailles. Les édifices sont assez vastes et les fournitures de l'école sont suffisantes pour justifier leur présence. Les puits creusés sur le terrain de l'école fournissent une eau d'excellente qualité.

La nourriture des enfants est abondante, bien apprêtée et convenable sous tous les rapports. Leurs vêtements sont confortables, et il y a une forte réserve d'habillements. Des amusements salutaires leurs sont procurés pendant l'hiver et l'été.

Pensionnat catholique du Lac aux Oignons.—Cette école a subi l'inspection le 29 mars. Le révérend Père Comiré en est le principal. Elèves admis, quarante-huit ; élèves présents en classe, quarante-six âgés de 6 à 17 ans, répartis jusqu'en sixième et divisés en deux sections, grands et petits. Les élèves ont subi l'examen sur les matières suivantes, lecture, littérature, composition, grammaire, dictée, écriture, géographie et arithmétique ; les résultats de cet examen ont été des plus satisfaisants et ont démontré le zèle que les professeurs apportaient à leur tâche et la mise en pratique constante de méthodes d'enseignement appropriées, une application soutenue aux travaux des classes, une obéissance prompte et joyeuse à tous les ordres, et généralement le bon ordre dans l'école et à l'extérieur de la part des élèves.

L'édifice principal est en charpente à l'extérieur seulement, bien divisé mais n'offrent pas un logement assez grand pour le nombre d'élèves actuels. Il est complètement chauffé au moyen de poêles, et le chauffage est régulier et suffisant. Les fournitures en général sont au complet, surtout dans les dortoirs où il ne faut que des lits et garnitures de lits, des lavabos, des essuie mains, etc. ; il en est de même des vêtements des enfants qui sont convenables et en bon état. La propriété et les autres prescriptions hygiéniques sont rigoureusement observées.

EXTERNAT DE JOHN SMITH.

L'examen en a été fait le 21 octobre. Mlle A. Thompson en est l'institutrice. Elèves admis, quinze ; élèves présents, treize ; présence moyenne, dix, répartis jusqu'en troisième. Lors des examens, les enfants se sont bien acquittés de leur tâche, et si leur avancement n'est pas considérable leurs progrès sont manifestes et il se fait un travail utile. L'édifice, qui n'était pas habitable, a été remplacé par une construction plus commode et plus solide.

EXTERNAT DU FAISAN-ROUGE.

Inspection le 22 janvier, Mlle M. Wilson en est l'institutrice. Elèves admis, vingt-trois ; élèves présents, dix-neuf ; présence moyenne pendant les douze derniers mois,

treize. Tous les élèves sont répartis dans les classes I, II et III. Ils sont propres et bien mis. Ils font des progrès passables dans leurs études et apprennent la couture et le tricotage. L'édifice était propre et confortable, et le matériel de l'école est suffisant et bien entretenu.

EXTERNAT DE FOIN-D'ODEUR.

Inspection le 25 janvier ; instituteur, J. Pritchard. Elèves admis dix ; élèves présents, huit, tous en première ou en seconde. Présence moyenne pendant les derniers dix-huit mois, sept.

L'école était convenable, et le matériel suffisant et en assez bonne condition. Le progrès des enfants n'était pas tout à fait satisfaisant, mais l'instituteur n'était pas en charge depuis longtemps ; et il est probable qu'il effectuera un changement.

EXTERNAT DE PETIT-PIN.

Inspection le 26 janvier ; instituteur, C. F. Desmarais. Elèves admis, quinze ; élèves présents, onze en première et en seconde. Présence moyenne pendant dix-huit mois, quatorze. J'ai observé à cette école beaucoup de négligence sous le rapport de la ponctualité et de la propreté. Les élèves étaient distraits, inattentifs, et ne voulaient pas ou ne pouvaient pas répondre en anglais aux questions les plus aisées.

EXTERNAT DE POUNDMAKER.

Il a subi l'inspection le 27 janvier ; Mlle V. Arcand en est l'institutrice. Elèves admis, quatorze ; élèves présents, onze ; présence moyenne pendant dix-huit mois, dix. Tous les élèves sont en première ou en seconde.

Cette école est dans un état bien satisfaisant. La ponctualité, la propreté et la discipline y sont bien observées. Les enfants montrent beaucoup d'entrain pour les exercices de classe, et un ardent désir de faire leur possible en aucun temps. Ils ne sont pas encore très avancés, mais l'école est en bon ordre et on compte qu'ils feront des progrès.

EXTERNAT D'ENFANT-DU-TONNERRE.

J'en ai fait l'inspection le 9 février. Elèves sur le rôle, quinze ; élèves présents, dix ; présence moyenne pendant dix-huit mois, quatorze. L'école, le mobilier et les fournitures d'école sont suffisants mais mal entrenus. On ne portait pas assez attention à l'assiduité des élèves, et les travaux de classe avaient été fort négligés. L'instituteur, M. P. Donald, n'était pas encore régulièrement nommé, et n'avait pas encore eu le temps d'effectuer aucun changement notable ; mais on peut s'attendre à de bons résultats.

EXTERNAT DU LAC SELLE.

A subi l'inspection le 17 mars ; le rév. A. G. McKittrick en est l'instituteur. Elèves admis, vingt-deux, élèves présents dix ; présence moyenne pendant les derniers dix-huit mois, huit. L'édifice est grand et confortable. Le mobilier et les fournitures d'école sont suffisants et en bon ordre. On emploie des méthodes éprouvées pour développer les facultés mentales des enfants, leur inculquer les usages de la civilisation et leur apprendre le maniement de la langue anglaise. Cependant le travail fait à l'école ne donne qu'un demi-succès, vu la fréquentation peu suivie de l'école, dont on peut se rendre compte par les chiffres donnés plus haut.

EXTERNAT DU LAC DU BON-POISSON.

Inspection le 14 mars ; professeur, Vincent Smith. Cette école se trouve sur la réserve de Pakan. Elèves admis, vingt-deux ; élèves présents, dix ; présence moyenne pendant vingt mois, treize. Les sauvages qui vivent sur cette réserve forment une bande considérable très dispersée. Il y a quarante-quatre enfants d'âge de fréquenter l'école sur la réserve, et bien qu'il y ait deux externats à six milles l'un de l'autre sur la réserve, cependant plusieurs enfants sont éloignés des deux. Dans le cas actuel il s'est

ÉLÈVES DU PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT À L'HEURE DE LA TRAITE DES VACHES. [320]

fait des efforts considérables pour assurer l'assiduité des élèves, et avec quelques succès. Les enfants s'intéressaient à leurs travaux et étaient tenus occupés à l'école. Ils ont subi l'examen sur la lecture, la dictée, l'arithmétique, la composition et la géographie ; ils se sont acquittés de tous ces différents sujets, excepté la composition, pour laquelle ils ont peu d'aptitudes. Les réponses des élèves de troisième en géographie ont été particulièrement bonnes.

EXTERNAT DU LAC DU POISSON-BLANC.

Inspecté le 15 de mars. Institutrice : Mlle M. G. German. Nombre d'élèves enrôlés, 22 ; présents 9 ; moyenne pour 20 mois, 6. Les bâtiments et dépendances étaient en bon état. Les enfants étaient remarquablement propres. L'examen a démontré qu'un enseignement solide était donné.

EXTERNAT DE MISTAWASIS.

Inspecté le 29 juin. Institutrice : Mlle Kate Gillespie. Nombre d'élèves enrôlés, 14 ; présents, 8 ; moyenne pour les 12 derniers mois, 7. Les élèves sont très jeunes et suivent tous les 1er et 11me cours. La plupart des enfants de cette réserve fréquentent les écoles d'industrie, l'assistance continue à être irrégulière, mais sous tous les autres rapports il n'y a rien qui laisse à désirer. Les enfants font beaucoup de progrès, non seulement dans les études ordinaires, mais encore dans la couture et le tricotage. L'on donne beaucoup d'attention au jardinage.

EXTERNAT DA'HTAHKAKOOP.

Inspecté le 30 juin. Instituteur Louis Ahenakew. Nombre d'élèves enrôlés, 17 ; présents, 16 ; moyenne pour douze mois, 14. C'est une des écoles où les élèves font le plus de progrès. L'enseignement est le même que celui qui est donné dans les écoles fréquentées par les enfants de race blanche. Les enfants parlent fréquemment l'anglais, prononcent distinctement dans leurs récitations, et prennent un vif intérêt à toutes leurs études. Les fournitures scolaires étaient insuffisantes et les pupitres étaient en mauvais état.

EXTERNAT DE WAHSPATON.

Institutrice, Mlle. A. L. Baker. Nombre d'élèves enrôlés, 12 ; assistance moyenne, 7. La population totale de la réserve n'est que de 25 âmes. Les sauvages sont des Sioux. L'école est bien conduite, et les bons résultats qu'elle donne sont appréciés par les sauvages.

EXTERNAT DE BONNET-BLANC.

Cet externat est situé sur la réserve des Sioux, à Moose-Woods, près de Saskatoon. L'institutrice est Mde Tucker, femme de M. W. R. Tucker, surveillant de la réserve et missionnaire. A la date de ma visite, le 27 juillet 1897, l'externat était fermé pour les vacances d'été, et comme la rougeole sévissait sur la réserve, l'on n'a pas cru devoir rassembler les élèves. Il y avait, cependant, dans la classe et dans les maisons des sauvages, des preuves suffisantes de l'enseignement pratique donné dans l'institution.

Les autres externats temporairement fermés sont ceux du Lac-Montréal, des Petites-Côtes, du Lac-aux-Esturgeons et du Lac-des-Prairies.

Je n'ai pu visiter les pensionnats de l'Ile-à-la-Crosse et du Lac-La-Biche, à cause de leur éloignement et de l'état des chemins. Le pensionnat du Lac-La-Biche doit être transféré sur la réserve de Plume-Bleue, près de l'agence du Lac-La-Selle, où un bâtiment confortable et commode vient d'être complété.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

CIRCONSCRIPTION DE CALGARY,

CALGARY, ALTA., 10 septembre 1898.

L'honorable,

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des écoles des sauvages que j'ai inspectées durant le dernier exercice.

AGENCE D'EDMONTON.

Externat de la réserve d'Alexandre.—24 octobre 1897. Mile Sarah Cyre enseigne dans cettte école depuis le mois de juin 1896. C'est une institutrice compétente, mais ses efforts ne sont pas couronnés de succès par suite du manque d'assiduité de la part des élèves. Lors de mon inspection, il n'y avait que 4 élèves présents ; nombre sur le rôle 6. Sur la réserve il y a 16 enfants en âge d'aller à l'école.

Externat de la réserve de Joseph.—25 octobre 1897 .L'institutrice, Mlle Joséphine Laderante, était présente dans la classe, mais il n'y avait pas d'écoliers ; les sauvages étaient partis pour la chasse et avaient amené leurs enfants avec eux. Le rôle que l'on m'a montré contenait les noms de 13 élèves.

Externat du Lac de la Baleine-Blanche.—27 octobre 1897. L'instituteur, le rév. W. G. Blewett, était occupé dans l'atelier de charpenterie attenant à la maison d'école.

L'externat était fermé, vu que tous les enfants étaient partis avec leurs parents pour faire la chasse.

L'instituteur m'a dit qu'il y avait dans cette bande 37 enfants en âge d'aller à l'école. J'ai remarqué que le nombre des élèves inscrits sur le rôle était de 26 ; onze d'entre eux étaient âgés de 10 à 14 ans, et les autres avaient de 6 à 10 ans.

L'école est en bon état, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Un grand jardin avait été cultivé par les enfants durant l'été. J'ai vérifié les objets appartenant à l'Etat dans chacun de ces externats, et j'ai constaté que tout concordait avec les inventaires en date du 30 septembre 1897.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Pensionnat de Saint-Paul et asiles de Kissock.—27 septembre 1897. Rév. Arthur de B. Owens, principal. C'est là un des pensionnats sauvages qui ont été établis dans le district auquel s'applique le traité 7 et qui se trouvent sous le contrôle des autorités diocésaines de Calgary (Eglise d'Angleterre). Ces pensionnats sont sous la surveillance du Vénérable Archidiacre Tims, qui réside sur la réserve des Sarcis.

Comme j'ai fait un rapport complet sur chacune de ces institutions immédiatement après chaque inspection, pour l'information du commissaire, je m'abstiendrai d'entrer dans les détails.

A la date de mon inspection, il y avait 35 garçons et 23 filles inscrits sur le rôle.

Etaient présents dans la classe lors de ma visite, 31 garçons et 17 filles ; parmi les absents il y en avait qui étaient malades, d'autres qui étaient en congé, et d'autres qui étaient occupés à travailler.

Les enfants étaient bien vêtus et paraissaient être en bonne santé (à l'exception d'un garçon et de 7 filles qui étaient à l'infirmerie).

J'ai visité les différents bâtiments ; tout était propre et en bon ordre. Les terrains étaient bien entretenus.

Les dortoirs étaient propres et bien ventilés ; les draps des lits étaient nets.

La garde-robe contenait beaucoup de vêtements neufs que des amis de l'institution résidant en Angleterre avaient envoyés ; ces vêtements étaient faits avec des étoffes chaudes et de bonne qualité.

Protection contre le feu.—Les seaux à incendie, au nombre de 38, étaient pleins d'eau et placés dans des endroits bien en vue ; il y avait aussi 34 extincteurs à main, 2 pompes à incendie et 4 haches.

Classes.—J'ai passé une heure dans la classe des garçons et une heure dans celle des filles. J'ai vérifié la liste des objets appartenant à l'État telle que donnée lors du trimestre de septembre.

PENSIONNAT CATHOLIQUE-ROMAIN.

Un magnifique pensionnat pour les enfants catholiques romains était en voie de construction. L'emplacement de ce pensionnat est adjacent à l'hopital.

AGENCE DES PIÉGANS.

Le pensionnat de Saint-Paul, situé sur cette réserve, est sous la direction du rév. Père Danis.

L'enseignement est donné sous la surveillance directe de la révérende Sœur supérieure Jean-à-Dieu, aidée des révérendes Sœurs Julien et Sainte-Anne, et du frère-lai John Birchman.

Pendant tout le temps que j'ai dirigé cette agence, j'ai eu maintes fois l'occasion de constater les progrès faits par les enfauts qui fréquentaient cette école.

Vu l'exiguité de l'ancien pensionnat, l'on avait décidé de ne recevoir que des filles âgées de 7 à 12 ans et d'en limiter le nombre à 10.

Les petites filles étaient en tout temps proprement vêtues et paraissaient être très heureuses.

Elles faisaient des progrès extraordinaires dans une variété de sujets, et on leur apprenait à coudre et à tricoter.

Nouveau pensionnat.—Un beau pensionnat en voie de construction était presque achevé. L'on se proposait d'y recevoir 40 élèves.

Une nouvelle église, adjacente au nouveau pensionnat, était déjà finie.

Pensionnat de Saint-Pierre et asile sauvage du Jubilé de Victoria.—Rév. J. Hinchcliffe, missionnaire et principal. J'ai visité cette institution le 8 février 1898.

Les magnifiques bâtiments nouvellement construits étaient occupés, et ils seront toujours un monument rappelant l'énergie, la persistance et la patience du révérend principal, qui, avec des secours reçus de quelques amis et une allocation du gouvernement relativement minime, est parvenu à établir une école dans laquelle il peut loger confortablement 50 élèves et le nombre voulu d'instituteurs. L'école est chauffée avec des fournaises et est pourvue de salles de bains.

Les enfants se sont rassemblés dans la classe au nombre d'environ 35 ; ils étaient bien vêtus, paraissaient être en bonne santé et avaient l'air heureux.

L'école d'industrie de High-River ou de Saint-Joseph, est située au confluent de la rivière de l'Arc et de la Grande-Rivière. Rév. Père Naessens, principal. Durant les mois de février et de mars, j'ai passé quelques semaines dans cette école à apurer les comptes et les livres et à introduire le système de tenue de livres à double entrée.

J'ai été très satisfait de tout ce que j'ai vu ; la ponctualité, l'industrie et la courtoisie, telles sont les qualités qui se remarquent chez tous, depuis le principal jusqu'au plus jeune des enfants.

Les élèves recevaient un bon enseignement, ils étaient proprement vêtus et bien nourris. Une stricte surveillance était exercée en tout temps.

Un cours d'instruction religieuse était donné aux élèves tous les jours, la gaité régnait et l'isolement de l'école de la civilisation ne se faisait pas sentir, vu que l'on y enseignait tous les métiers et tous les arts qui se rencontrent parmi les peuples policés.

Ecole d'industrie de la Corne-de-l'Elan.—M. A. E. Wilson, principal. J'ai visité cette école dans le cours des mois d'avril et de mai, et j'ai apuré les livres et les comptes.

Par suite de la destruction par le feu, il y a deux ans, des bâtiments principaux, l'on se trouvait forcé d'occuper des bâtiments érigés temporairement et situés à une distance considérable les uns des autres.

Le nombre des élèves avait aussi diminué de 33 pour 100; ceux qui demeuraient dans le territoire affecté par le traité sept avaient été renvoyés chez eux et très peu de nouveaux élèves avaient été recrutés.

Le principal espérait que lorsque le magnifique bâtiment actuellement en voie de construction (il est presque achevé) pourrait être occupé, une nouvelle ère de progrès et de prospérité s'ouvrirait.

Les élèves font honneur au personnel enseignant et promettent de devenir des citoyens respectables et intelligents.

Ecole d'industrie de Brandon.—John Semmens, principal.

Dans le cours du mois de juin, j'ai passé trois semaines dans cette école à apurer les comptes et à introduire le système de tenue de livres à double entrée.

Vu sa situation favorable, cette institution a un brillant avenir devant elle.

Elle offre des facilités uniques pour l'enseignement, et est entourée de champs bien cultivés et de maisons proprement tenues, qui ne peuvent manquer de faire une profonde impression sur l'esprit des enfants. L'enseignement religieux est l'objet de l'attention voulue, et l'on apprend aux élèves différents métiers et tout ce qui se rattache à l'économie domestique.

Ecole d'industrie de Qu'Appelle.—J'ai assisté l'école de Qu'Appelle dans le cours du mois d'août.

Cette école occupe toujours le premier rang sous le rapport de l'assistance, le nombre actuel des élèves étant de 225.

C'est probablement la première de nos écoles industrielles à enrôler un élève de la seconde génération, un élève dont les parents ont obtenu leurs degrés ici.

C'est par les enfants des gradués que le système portera des fruits. L'on ne peut faire une grande impression sur l'enfant d'un chasseur de buffle, sur l'enfant qui entend continuellement raconter par ses parents des histoires de chasse, de vols de chevaux et de guerre.

Lorsque ces histoires seront reléguées dans le domaine de la fable, l'enseignement deviendra plus facile et les influences de l'éducation seront durables.

Les récoltes de l'école ont été détruites par la gelée, le 14 de juin; l'on ne s'est pas senti beaucoup de la chose, vu les ressources qu'offre l'institution.

Une fabrique de feutre, qui avait été établie à grands frais, fut détruite par le feu au moment où l'installation du matériel d'exploitation venait d'être terminée. Cela a eu un terrible effet sur la condition financière de l'école.

Cette année, il y a eu très peu de cas de maladie parmi les élèves; ce sont tous de beaux enfants, et leur conduite rend agréable ma tâche d'inspection.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences sauvages.

CIRCONSCRIPTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, ASSA., 6 octobre 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest que j'ai inspectées pendant la période comprise entre le 30 juin 1897 et le 30 septembre 1898.

ECOLE D'INDUSTRIE DE RÉGINA.

Cette école a été inspectée le 9 juillet, le 26, le 27, le 29 et le 30 novembre, le 9 et le 10 décembre 1897.

Classification des élèves.—Le nombre des élèves présents le 9 juillet était de 110—64 garçons et 46 filles—classifiés comme suit :—

Ier cours	18
IIme "	20
IIIme "	16
IVme "	32
Vme "	23
Non classifié	1
	110

L'examen a accusé des progrès dans toutes les classes.

Les classes étaient confortables et bien ventilées, et les fournitures scolaires étaient en quantité suffisante. L'on avait besoin de quelques articles pour les travaux d'hiver.

Personnel.—Lors de mes dernières visites en novembre et en décembre, le personnel de l'institution comprenait le rév. A. J. McLeod, principal ; M. Stewart, aide-principal ; Mlle Nicoll, institutrice ; Mlle Cummings, gouvernante ; Mme Moffatt, couturière ; Mlle Cummings, blanchisseuse ; Mme Matheson, cuisinière ; M. Motion, instructeur d'agriculture ; M. Acheson, menuisier ; M. Motion, gardien de nuit.

Un instituteur pour les élèves les plus avancés devait entrer en fonctions le 1er janvier 1898, à la place du regretté D. C. Munro, dont la mort a été une perte pour l'école. M. Munro mettait toute son âme dans son travail, et son influence sur ses élèves se manifeste aujourd'hui, même en ce qui concerne ceux qui sont retournés sur les réserves.

Bâtiments.—Une nouvelle cuisine avait été ajoutée à la maison du principal.

Le nouvel hôpital, un joli bâtiment genre cottage, était presque achevé. L'on avait construit depuis ma dernière inspection une glacière, une maison pour le menuisier, une porcherie de 25 x 32 pieds avec plusieurs compartiments, un pavillon pour les chaudières de 8 x 6 pieds, un abri pour les pompes de 8 x 8 pieds, et un grenier de 16 x 24 pieds. Le plafond de la buanderie avait été renouvelé.

Les dimensions du hangar pour les instruments aratoires avaient été doublées afin de permettre d'y serrer tout l'outillage agricole. Les objets suivants avaient été fabriqués : 10 armoires, 8 portes, 2 râteaux à foin, 2 brouettes, des caisses de chariots et des bancs,

Des réparations générales avaient été faites aux étables et aux bâtiments principaux.

Des poteaux et du fil métallique étaient sur les lieux pour clôturer une section de terrain destinée à servir de pâturage.

J'ai inspecté les dépendances d'un bout à l'autre, et j'ai constaté que tout était propre et en bon état.

Les dortoirs étaient propres et confortables, les murs étant teintés et couverts de devises et d'images, ce qui leur donnait une jolie apparence.

La salle à manger était proprement tenue.

Diète.—Les mets étaient bien apprêtés et chaque élève avait tout ce qu'il lui fallait en fait de nourriture substantielle et saine. J'ai remarqué que les légumes formaient une bonne partie du repas du midi.

Le bœuf était d'excellente qualité et était fourni par M. Darke, de Régina, au prix de $1.40 par 100 livres.

La buanderie était en parfait ordre ; les filles étaient occupées à repasser et à plier le linge, et l'ouvrage se faisait avec système et sans confusion. La cuisine était faite par les plus âgés d'entre les filles.

La farine dont on se servait était de bonne qualité et avait été obtenue en échange de blé. Les fournitures en général ne laissaient rien à désirer et avaient été achetées aux prix du gros de maisons respectables connues, entre autres, la Compagnie A. Macdonald, Winnipeg, pour les épiceries, et John McDonald et Cie, Toronto, pour la mercerie. L'économie était pratiquée sans lâdrerie ; aussi n'y avait-il aucun déficit—chaque mois donnait une balance à reporter au mois suivant.

Travail dans le bureau.—J'ai audité les divers livres et balancé chaque compte, après avoir rayé les articles hors de service. Les entrées dans le livre de caisse concordaient avec toutes les factures. Les livres étaient tenus par M. McLeod, et j'ai tout trouvé correct, chaque item des dépenses et des recettes étant inscrit dans une forme simple mais intelligente.

Travaux industriels.—Le beurre consommé dans l'institution est fabriqué par les filles. J'ai rencontré sur quelques réserves plusieurs filles qui faisaient du beurre—ce qu'elles ignoraient complètement avant leur admission à l'école. Il y a des gens qui demandent à quoi sert aux garçons et aux filles sauvages d'aller à une école industrielle. Eh bien, voilà un des nombreux avantages qu'ils en retirent.

Dix garçons travaillaient au service de cultivateurs pendant 4 à 6 mois de l'année, gagnant de $12 à $20 par mois, outre leur pension. Un garçon à rapporté, après avoir fait quelques dépenses personnelles, $88, un autre avait économisé $75 et un troisième $74. Ces sommes ont été déposées par le principal au nom de ceux à qui elles appartenaient respectivement. Deux filles étaient en service dans la ville et gagnaient $8 par mois chacune.

Gradués.—Cinq garçons et cinq filles ont obtenu leurs degrés le 28 avril.

Dans le cours de l'été les élèves ont fait une excursion au bosquet de Wetmore, endroit charmant situé à environ 5 milles en remontant le creek de Wascana. Les garçons y ont passé deux semaines sous la surveillance de M. Stewart, et les filles y ont aussi passé deux semaines accompagnées de Mlle Cumming. Le principal a visité les élèves de temps à autres pendant cette période de temps et a célébré l'office divin tous les dimanches.

Le banquet ordinaire à l'occasion de la rentrée des classes a eu lieu le 2 mars 1897. C'est toujours un grand événement.

Amusements.—Il y a une fanfare parmi les grands et une parmi les petits. Les répétitions ont lieu régulièrement.

Il y a un club de jeu de ballon et les garçons ont des joutes avec les équipes de la ville et de la police ainsi qu'avec les autres clubs de la localité. Ils remportent généralement la victoire sur leurs adversaires, mais, ce qui est mieux encore, ils se conduisent comme des gentilhommes.

L'école a une société littéraire dont les membres se réunissent une fois par semaine durant l'hiver. Il y a aussi une société de tempérance, une association de *Christian Endeavour* et une société de mission.

La discipline et l'ordre étaient excellents. La conduite des élèves en général était irréprochable, et si l'on se conduisait bien, ce n'était pas par crainte d'être puni, mais chaque garçon et chaque fille avaient à cœur de conserver le nom de l'institution.

Après une inspection minutieuse, je suis heureux de pouvoir dire que l'école donne d'excellents résultats et que les dépenses qu'elle entraîne sont loin d'être inutiles.

Travaux agricoles.—Durant l'année 1897, 107 acres de terre ont été ensemencées, et il a été récolté 394 boisseaux de blé ; 616 boisseaux d'avoine ; 452 boisseaux de pommes de terre ; 300 boisseaux de navets ; 1,000 choux, outre des oignons, des carottes et des bettes ; 12 tonnes d'herbe de seigle ; 60 tonnes de fourrage vert.

Quarante-six acres de terre ont été jachérées ; 9 acres de terre vierge et 18 acres de terre déjà cultivée ont été labourées.

Le bétail consistait en 36 bêtes à cornes, 11 chevaux, 44 porcs et 35 volailles.

Les garçons pour la plupart se livrent à la culture ; quelques-uns d'entre eux apprennent la charpenterie, l'imprimerie, le peinturage, etc., mais l'agriculture, y compris naturellement, l'élevage du bétail, est l'industrie que 95 pour 100 de ces garçons devront exercer plus tard pour vivre.

Les filles font des ouvrages domestiques ordinaires, outre qu'elles cousent, raccommodent, tricotent, blanchissent le linge, etc.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions étaient prises pour prévenir et combattre les incendies.

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT.

Cette école a été inspectée le 28 et le 29 octobre 1897. Le nombre des élèves présents était de 61 ; nombre sur le rôle, 70. Quatre étaient occupés à travailler au dehors, 4 étaient en congé, et un était au collège de St. Jean. Voici quelle était la classification des élèves : Ier cours, 17 ; IIème cours, 12 ; IIIème cours, 19 ; IVème cours, 14 ; Vème cours, 8. Total, 70.

Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes.

Personnel.—T. H. Rhodes était l'instituteur dans le département des élèves les plus avancés en âge. Mlle Clayton faisait la classe aux jeunes. Tous deux sont munis de diplômes de seconde classe pour Ontario, et Mlle Clayton a suivi les cours à l'université de Toronto pendant 3 ans pour le degré de B. A. Les leçons pour les jeunes étaient données dans le bâtiment principal. Les deux départements étaient dirigés avec soin et habileté.

Les 12 grands pupitres dont je recommandais l'acquisition dans mon dernier rapport avaient été achetés, et les élèves avaient beaucoup plus de facilités pour faire leurs devoirs.

En sus des heures de classe régulières, de 9 heures du matin à midi, et de 1.30 à 4 heures de l'après-midi, des cours étaient donnés par M. Rhodes (pour les garçons) et par le principal (pour les filles) trois soirs par semaine. Des spécimens de la composition et de l'écriture des élèves ont été transmis au commissaire.

L'inspection de l'institution proprement dite a été commencée le 19 octobre. Le personnel comprenait le révérend J. H. Fairlie, principal ; Mlle Fairlie, gouvernante ; T. H. Rhodes, instituteur des élèves les plus avancés en âge ; Mlle Clayton, institutrice des jeunes ; Mlle Lang, couturière ; Mlle Knight, blanchisseuse ; Mlle Howard, cuisinière ; Agnès Cameron (une ancienne élève), monitrice ; Thos. Hunt (élève), charpentier ; Jones Fraser, instructeur agricole ; Geo. Mitchell, menuisier ; A. J. Kayll, commis. Tous pensionnaient dans l'institution, à l'exception de l'instituteur agricole, du charpentier et du commis.

Travaux agricoles.—L'on a récolté 125 boisseaux de blé sur 11 acres de terre ; 275 boisseaux d'avoine sur 20 acres ; 87 boisseaux de pommes de terre sur 5 acres ; 250 boisseaux de navets sur $\frac{3}{4}$ d'acre, et 50 boisseaux de rabioles sur $\frac{1}{4}$ d'acre.

Dix-neuf boisseaux de bettes, carottes et oignons, ainsi que 450 choux, ont été emmagasinés pour l'hiver, et l'institution a été amplement pourvue de légumes durant la saison. Cent tonnes de foin ont été ameulonnées.

La ferme à 4 milles de long. Quarante acres de terre avaient été ensemencées et 60 acres de clôtures avaient été érigées. Le terrain en avant de l'école était disposé en parterres et couvert d'arbres et d'arbrisseaux, ce qui lui donnait une jolie apparence. Le jardin potager était bien cultivé. Il y avait 32 têtes de bétail : chevaux et poulins, 5 ; porcs, 21 ; volailles, 35. Les vaches fournissent tout le lait requis pour l'école, et

l'on a toujours une grande quantité de beurre à vendre. Les filles sont d'expertes beurrières, et j'ai rarement mangé d'aussi bon beurre que celui que l'on m'a fait goûter ici.

Bâtiments.—Les dépendances et les terrains étaient tenus très proprement. La glacière avait été mise dans l'état voulu pour conserver la glace. Les garçons qui apprennent la charpenterie réussissaient bien, mais les industries dans lesquelles les enfants obtiennent le plus de succès étaient l'agriculture et l'horticulture.

On avait amélioré le bâtiment principal en remplaçant les anciens privés (système Smead-Dowd) par des cabinets d'aisances modernes, cinq pour les élèves et un pour le personnel dans la section des garçons. Ces cabinets d'aisances sont alimentés avec de l'eau pompée dans les citernes par une machine à vapeur reliée à un puits creusé dans le sous-sol. Il y a au dehors des cabinets d'aisances pour les garçons et pour les filles, dont on se sert en été. Il n'y avait pas de mauvaises odeurs comme autrefois. Les cabinets d'aisances se trouvent au rez-de-chaussée ; ils sont construits avec de bons matériaux et fonctionnent bien. Les diverses pièces avaient été badigeonnées et les planchers peinturés, et la propreté régnait partout.

La cuisine avait été pourvue d'un fourneau "Prowse" (Montréal), sur lequel l'on cuisait le pain. Les filles vaquaient aux ouvrages culinaires. J'ai vu du magnifique pain qui avait été fait avec de la forte farine de boulanger. La cuisine était propre, et tout y était à sa place. Un nouvel évier pour laver les plats avait été posé.

La salle à manger était très bien arrangée. Les tables des garçons se trouvaient à l'une des extrémités et celles des filles à l'autre. La table du personnel était placée au centre. Tous prenaient leurs repas en même temps. Les mets étaient bien apprêtés. Le principal et la gouvernante sont toujours présents pendant les heures des repas, et l'ordre le plus parfait règne, bien qu'il ne soit pas défendu aux élèves de converser les uns avec les autres. J'avoue que je n'aime pas à voir des élèves manger gloutonnement et n'ouvrir la bouche que pour avaler leur nourriture.

Les deux dortoirs des filles étaient propres et bien tenus. Les lits étaient en fer. Chaque lit était garni d'un matelas rempli de paille d'avoine, offrant une couche saine, de 2 draps, d'oreillers, de 3 couvertures de laine et d'une courte-pointe. Les vêtements, au lieu de traîner çà et là, étaient serrés dans une garde-robe.

Dans le dortoir n° 1 des garçons il y avait 38 lits en fer, garnis comme ceux des filles. Ce dortoir, cependant, était bas, sombre et insuffisamment ventilé.

Par contre, le dortoir n° 2 des garçons était bien aéré, spacieux et confortable.

Protection contre le feu.—Il y avait dans toutes les pièces du bâtiment des seaux pleins d'eau, etc. Le plancher du sous-sol dans la section des filles était en béton. L'on avait fait disparaître les anciens privés, et les fosses avaient été creusées à une profondeur de 3 pieds et remplies de chaux.

La buanderie, avec le séchoir au-dessus, était toujours au même endroit. Sept cents pièces de linge étaient lavées et repassées toutes les semaines.

Les cours de recréation des garçons et des filles étaient bien clôturées. Un petit hangar pour les outils avait été construit. L'ancienne étable sert maintenant de grenier, et des coffres pouvant contenir 1,000 boisseaux de grain y ont été placés.

Beaucoup de réparations avaient été faites et tout était en bon ordre.

Les membres du personnel étaient tous compétents et zélés. Une étroite surveillance était exercée. Le principal était toujours à son poste, et rien n'échappait à son attention. Mme Fairlie, la gouvernante, remplit ses devoirs d'une manière très satisfaisante.

La salle de couture, qui se trouve sous l'habile direction de Mlle Lang, mérite une mention spéciale. Mlle Lang enseigne aux filles la couture, le raccommodage, le tricotage, etc. Elle leur apprend à faire des robes, ainsi que des habits en toile et en drap, des chemises en flanelle et en coton, etc., pour les garçons.

L'école a remporté 10 premiers et 10 seconds prix à l'exposition agricole de Kildonan et de Saint-Paul. Ces prix étaient pour "tricotage", "habits de garçons", "sacs de couture pour dames", "écharpes", "raccommodage", "blanchissage", "ouvrages au crochet", "tabliers", etc. L'école a aussi remporté le 1er prix à l'exposition de Winnipeg, et a obtenu des médailles de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Paterson, en l'honneur du Jubilé de la reine, médailles que les élèves portent avec orgueil.

La santé des élèves était bonne, aucune visite du médecin n'ayant été requise depuis le mois de février jusqu'au mois de septembre.

Les garçons faisaient des exercices militaires régulièrement ; aussi leur démarche était-elle de moins en moins lourde. Ils avaient perdu l'habitude de marcher en inclinant la tête, habitude si commune parmi les garçons sauvages. Une société de tempérance, qui comptait 40 membres, avait été formée parmi les élèves.

Les livres ont été apurés à partir du 1er janvier 1896 jusqu'au 30 septembre 1897, et un inventaire de tous les objets appartenant à l'Etat a été fait. Les dépenses totales pour les 21 mois ont été de $19,848.03.

L'assistance moyenne a été de 70 ; les dépenses se sont donc élevées à $162.02 par élève pour 12 mois, y compris tout, mais déduction faite des sommes dépensées pour réparations, médicaments, port de lettres et fournitures scolaires, les dépenses d'entretien pour 12 mois ont été de $142.47 par élève.

La nouvelle école de paroisse construite par le charpentier et ses élèves était achevée. Les travaux avaient été commencés au mois d'août et complétés le 16 d'octobre. Le bâtiment était peinturé à l'extérieur et à l'intérieur, et les travaux avaient été exécutés à l'entière satisfaction du comité de l'église, comme l'attestait une lettre du rév. Sylva White, le recteur de la paroisse.

Les élèves allaient à l'église de la paroisse tous les dimanches, le matin et le soir, et les filles sauvages qui faisaient partie du chœur conduisaient très bien le chant.

Voici les endroits d'où venaient les élèves, et vous remarquerez la distance qui les sépare les uns des autres :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Réserve de Saint-Pierre	27	23	50
Lac-Seul	8	1	9
Fairford	2	3	5
Cumberland	1	1	2
Factorerie d'York		1	1
Petit-Lac-des-Esclaves	1	..	1
Montagne-du-Pas	1	..	1
Lac-L'Orignal	1	.	1
	41	29	70

M. Kyall, le commis, est très attentif à ses devoirs ; c'est un employé précieux.

On était à réduire considérablement les dépenses courantes, comme le faisaient voir les états transmis dans le temps. Rien n'était gaspillé.

Les élèves étaient heureux et faisaient beaucoup de progrès. Bien que le principal soit strict et insiste sur l'observation des règlements, même dans les moindres détails, il n'en est pas moins bienveillant pour les élèves, et Mde. Fairlie, de son côté, s'intéresse à eux comme s'ils étaient ses propres enfants. Et c'est ainsi qu'il faut en agir à l'endroit de ces pauvres petits qui sont si loin de leurs parents, et nous savons combien les sauvages aiment leurs enfants (c'est là un des beaux traits de leur caractère). L'on doit donc s'attendre à ce que les élèves soient traités avec bienveillance et considération.

Chaque fois que j'ai constaté qu'un instituteur usait d'une trop grande sévérité, j'ai averti l'individu que sa conduite serait dénoncée sur le champ.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME, AGENCE DES BUTTES-LA-LIME.

Ce pensionnat, qui se trouve sous le contrôle de l'Eglise presbytérienne, a été inspecté le 30 décembre 1897. Nombre d'élèves présents, 16 dont 11 garçons et 5 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 16 classifiés comme suit .—

Ier Cours	4
IIme "	4
IIIme "	3
IVme "	3
Vme "	2
	16

Les fournitures scolaires étaient suffisantes. Alex. Skene, principal et instituteur. Le pensionnat avait été allongé de 14 pieds. Quatre fenêtres, les murs et le plafond de la classe avaient été finis avec du bois de charpente et peinturés. La ventilation était bonne.

Quatre garçons avaient travaillé pour des cultivateurs pendant une partie de l'été et gagné $150.00, dont $64 avaient été remis à M. Skene, la balance ayant été dépensée en achat de vêtements, etc. Le bâtiment principal était en bon état. Les règlements établis par le département étaient fidèlement observés. Les élèves faisaient des progrès marqués. Les lettres reçues des patrons des garçons étaient très élogieuses à l'endroit de ces derniers.

EXTERNAT D'OKANESE, AGENCE DE BIRTLE.

Cet externat, qui est sous le contrôle de l'Eglise presbytérienne, a été inspecté le 16 février 1898. Nombre d'élèves présents, 4, dont 1 garçon et 3 filles. L'assistance, le 14, était de 8, et le 15, de 10. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 14. L'assistance moyenne était de 9. Le jour de ma visite le temps était très mauvais, et les enfants pouvaient difficilement se rendre à l'école. Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes.

Classification des élèves :—

Ier cours	7
IIme "	2
IIIme "	5
	14

Parmi les élèves les plus avancés en âge, plusieurs étaient allés suivre les cours au pensionnat de Birtle, et d'autres étaient partis pour Régina.

R. C. McPherson, missionnaire et instituteur. Mde McPherson enseignait aux filles la couture, le tricotage, etc., et de bons échantillons de leur travail m'ont été montrés. Une nouvelle maison d'école avait été érigée depuis ma dernière visite. C'est un bâtiment en troncs d'arbres, de 30 x 18 pieds, revêtu à l'extérieur et à l'intérieur avec du bois, de charpente ; toit couvert en bardeaux ; 4 fenêtres à l'étage inférieur et une à l'étage supérieur ; porche, 6 x 6 ; plateforme à l'une des extrémités ; cheminée en briques ; bonne ventilation. L'emplacement de ce bâtiment est très joli. Un jardin devait être mis en culture au printemps. Les nouveaux bâtiments de la mission, situés à peu de distance de l'externat, étaient terminés ; coût, $1,000.

EXTERNAT DE BIRTLE.

Cet externat est sous le contrôle de l'Eglise presbytérienne. Je l'ai inspecté le 21 février 1898.

Nombre d'élèves présents, 44, dont 15 garçons et 29 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 44, classifiés comme suit :—

Ier cours	26
IIme "	2
IIIme "	9
IVme "	7
	44

Equipement suffisant et principalement fourni par la mission.

W. J. Small, principal et instituteur ; Melle McLaren, gouvernante ; Melle McLeod, aide-gouvernante ; Hugh McKay, conducteur d'attelage et instructeur d'agriculture.

Les bâtiments étaient, comme l'année dernière, dans le meilleur ordre possible ; les dortoirs, le réfectoire et la cuisine, tous bien tenus et propres. Le jardin avait produit des pommes de terre, carottes, oignons, navets, choux, etc., en quantité suffisante pour

les besoins de l'établissement. Cinq acres de terrain étaient prêtes pour l'ensemencement l'année prochaine. Trois garçons avaient des petits jardins à eux. Quatre garçons et six filles ont travaillé en dehors une partie de l'été, et une fille était encore en place.

Les résultats des travaux de l'année ont été très satisfaisants, et l'influence de l'école sur la réserve voisine a eu un effet salutaire sous plusieurs rapports.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE, AGENCE DE BIRTLE, ÉGLISE ANGLICANE.

Cette école fut inspectée le 2 mars 1898. M. l'agent Markle et le révérend M. Stoddart étaient présents, ainsi que quelques parents des élèves.

Nombre d'éléves présents, 22, dont 15 garçons et 7 filles ; nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 25, classifiés comme suit :—

Ier cours	16
IIme "	5
IIIme "	4
	25

Equipement de l'école suffisant.

J. F. Fox, instituteur, en plus missionnaire de la réserve.

L'édifice est comme avant, spacieux et confortable, sauf aux jours de vent, alors qu'il est plus difficile à tenir chaud. Les sauvages ont fourni tout le bois de chauffage. Douze nouveaux sièges ont été fournis pendant l'année. Pas de jardin. Les progrès n'ont pas été aussi satisfaisants que je les attendais. Le travail de mission et d'école sur une réserve aussi vaste était plus qu'un homme seul pouvait raisonnablement entreprendre.

Les élèves étaient chaudement vêtus et propres, et les parents ont paru s'intéresser à l'école.

EXTERNAT DE "LA CLEF", AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE, ÉGLISE ANGLICANE.

Cette école fut inspectée le 30 mars 1898.

Nombre d'élèves présents, 11—4 garçons et 7 filles ; nombre d'élèves sur le rôle, 15 ; moyenne de l'assistance, 7. Classification des élèves :—

Ier cours	9
IIme "	1
IIIme "	3
IVme "	2
	15

Quatre élèves ne faisant pas partie du traité étaient aussi présents.

Quelques fournitures d'école ont été demandées.

Rév. M. Owens, missionnaire et instituteur.

Edifice vieux et dégradé, comme il en a été fait rapport lors de la dernière inspection. Des efforts ont été tentés pour en avoir un neuf cette année.

Quelques bons échantillons de couture et de tricot ont été remarqués. Julia Brass avait des chaussons, tabliers, coussins, jupons, blouses, crémones. Margaret Red-Lake, assortiment semblable. Clara Red-Lake avait des couvre-pieds piqués, mitaines, etc. Les filles font plus ou moins de couture et de tricot, et madame Owens se donne beaucoup de peine pour les leur enseigner. Les filles portaient toutes des robes grises bien faites et leur allant parfaitement, taillées par madame Owens et cousues par elles-mêmes.

EXTERNAT KEE-SEE-KOUSE, AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE, CATHOLIQUE ROMAIN.

Cette école fut inspectée le 30 mars 1898.

Nombre d'élèves présents, 4—dont 1 garçon et 3 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 15, classifiés comme suit :—

Ier cours	8
IIme "	4
IIIme "	3
	15

Fournitures d'école, amples. E. Barton, instituteur.

Depuis ma dernière visite ici une nouvelle maison d'école a été construite, 20 x 18 pieds, 9 pds 6 pcs de hauteur, couverture en bardeaux, cheminée ouverte, en blocs de bois, crépie à l'intérieur, lambrissée, plafond en bois dressé, vestibule de 8 x 4; maison confortable et jolie. Les sauvages n'ont pas été réguliers à pourvoir le bois de chauffage, et, un jour que je suis allé à l'école, elle était fermée, faute de feu. J'en parlai au chef, qui me dit que c'était la faute de l'instituteur. Le repas du midi, composé de bœuf, riz et biscuits, est donné aux enfants, et il devrait y avoir plus d'élèves. Longue distance et maladie sont les raisons données pour la faible assistance.

PENSIONNAT DE CROWSTAND, AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.

Cette école est en communion avec l'Eglise presbytérienne. Nombre d'élèves présents, 22—15 garçons et 7 filles. Nombre d'élèves inscrits, 29.

Treize élèves ne faisant pas partie du traité étaient aussi présents; sept de ceux compris dans le traité étaient absents pour cause de maladie, et on a pensé qu'il valait mieux les laisser aller chez eux pour quelque temps.

Classification des élèves :—

	Traité, présents.	En dehors du traité, présents.
Ier Cours	12	2
IIme "	9	6
IIIme "	1	3
IVme "	.	2
	22	13

Fournitures d'école suffisantes.

Melle Petch, l'institutrice, possède un certificat de seconde classe d'Ontario, avec éducation normale, et elle réussit parfaitement. Les salles de classes, dans le même état qu'avant.

La bâtisse principale a été visitée minutieusement. Le personnel comprenait: le révd Neil Gilmour, principal; Mlle Carson, gouvernante; Mlle Gilmour, aide-gouvernante; Melle Petch, institutrice, et un ouvrier. Les différentes chambres et dortoirs étaient proprement tenus, et la ventilation était bonne. Le réfectoire était brillant et gai, et il y avait un air d'intérieur dans toute la maison. Les lits sont en bois, et naturellement des lits de fer seraient préférables. Chaque lit avait un matelas rempli de foin, un oreiller, des draps, couvertures et couvre-pieds piqué.

Chemises de flanelle en hiver, et chemises de coton en été.

La récolte a manqué, sauf quelques pommes de terre. Le bétail comprenait 6 vaches et génisses, 2 chevaux et 32 moutons. Les vaches ne donnaient pas de lait, et il fallait l'acheter.

Vingt acres de terrain et quatre acres d'un jardin étaient en culture. La maison d'école (en pierre) avait besoin de quelques réparations, et j'en ai fait rapport.

Des appareils contre l'incendie, tels que haches, seaux, grenades et babcocks étaient à portée. La petite église se trouve à 3 milles environ de la mission; les jeunes filles de l'école y font le chant, et l'une d'elles touche l'orgue. L'assistance des sauvages était passable, mais elle aurait pu être meilleure. L'école de Crowstand se conforme en tout aux exigences du département, et la plus entière justice est accordée aux élèves.

PENSIONNAT DE GORDON, AGENCE DU TONDRE.

Cette école est en communion avec l'Eglise d'Angleterre. Elle fut inspectée le 19 avril 1898.

Nombre d'élèves présents, 22—10 garçons et 12 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 23, classifiés comme suit ,—

Ier cours	3
IIme "	10
IIIme "	5
IVme "	4
	22

Fournitures d'école suffisantes. M. Williams, instituteur ; Madame Williams, gouvernante ; Mlle Williams, aide-gouvernante. Bâtisse, comme avant. Un caveau à légumes et une glacière ont été ajoutés durant l'année. Il y avait un grand jardin. Toutes les chambres de la bâtisse principale avaient été peinturées en détrempe, et tout était en bon ordre. Lits en fer fournis par le département.

Le rév. M. Kettle avait été principal et missionnaire, mais il était parti une semaine avant l'inspection.

Les lits avaient été munis de coutils remplis de foin, ce qui était une amélioration. De petites garde-robes avaient été construites, et les planchers étaient huilés. Bonne ventilation. Sa Grandeur l'évêque de Qu'Appelle a visité l'école, dont il a été enchanté.

Cet établissement est redevable à M. A. F. Gault, de Montréal, de dons de matériaux à vêtements qu'il envoie régulièrement, à ma demande, depuis 1896, pour permettre aux enfants de se rendre à l'école en hiver.

EXTERNAT DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, AGENCE DU TONDRE, EGLISE ANGLICANE.

Cette école fut inspectée le 20 avril 1898. Nombre d'élèves présents, 11—5 garçons et 6 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 11, classifiés ainsi :—

Ier cours	1
IIme "	3
IIIme "	3
IVme "	4
	11

Fournitures d'école, amples. Madame Smith, institutrice. Classe, même qu'avant, et autorisation a été donnée de dépenser $50 en réparations nécessaires.

Il y avait un joli jardin, et chaque élève y avait un petit carré en son nom.

Tricot de mitaines, de chaussons et de bas, couture de couvre-pieds, etc. Cette petite école est très intéressante, et un fait a noter c'est que les absences sont très rares. Beau temps ou mauvais temps, froid ou chaud, ces petites filles arrivent la tête recouverte d'un petit châle rouge. Les élèves donnaient satisfaction, et l'évêque s'est déclaré enchanté de l'école et de l'intelligence des enfants qui la fréquentent. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir leur donner des bonbons, attendu que l'usage de ces distributions a dû être discontinué dans toutes les écoles.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, AGENCE DU TONDRE, CATHOLIQUE ROMAIN.

Cette école fut inspectée le 21 avril 1898. Nombre d'élèves présents, 31—17 garçons et 14 filles ; nombre d'inscrits sur le rôle, 31 ; élèves ne faisant pas partie du traité, 3. Classification :—

	Traité.	En dehors du traité.
Ier cours	13	..
IIme "	12	2
IIIme "	3	..
IVme "	3	1
	31	3

Quelques livres et d'autres fournitures ont été demandés, et une liste a été envoyée au commissaire.

Sœur Valade était l'institutrice. La salle de classe et les bâtiments, dans le même état que lors de la dernière inspection. Lors d'une visite ultérieure, le 12 mai, le nombre des élèves avait augmenté à 36. Le personnel régulier se composait du révd Père Perreault, principal; du révd Père Gasseault, aide-principal et surveillant des garçons; du révd Frère Pilion, aide.général; de Sœur supérieure Xavier, gouvernante; nante; de Sœur Valade, institutrice; de Sœur Alexandre, aide-gouvernante. Les dortoirs, réfectoire, cuisine, salles des officiers, étaient tous en ordre parfait; repas bien préparés et servis, et le meilleur ordre régnait aux tables. Les élèves font toute la boulangerie. Les lits sont en fer, simples, et ont chacun un matelas, deux couvertures, un couvre-pieds et un oreiller.

La ventilation est excellente. Dans chaque dortoir il y a des lavabos avec leurs accessoires et des baignoires portatives. Les élèves étaient propres et bien vêtus. Très bons bâtiments, étables, hangars et corrals, et un grand jardin était en voie de préparation.

L'ancienne école a été démolie et reconstruite en salle de récréation; elle servait en même temps pour les services religieux du dimanche aux élèves et aux colons. J'ai été enchanté de cette institution admirablement dirigée, ainsi que des progrès qu'elle fait dans la civilisation des petits sauvages et sauvagesses.

Les appareils ordinaires contre l'incendie étaient à portée : haches, seaux, babcocks, grenades, etc.

On était à entrer une assez bonne récolte d'avoine.

EXTERNAT DU LAC-DE-LA-BALEINE-BLANCHE, AGENCE D'EDMONTON.

Cette école est en communion avec l'Eglise méthodiste. Elle fut inspectée le 14 juillet 1898. Nombre d'élèves présents, 4—2 garçons et 2 filles; nombre inscrit sur le rôle, 36.

Tous les élèves plus avancés avaient été récemment promus à l'école d'industrie de Daim-Rouge.

Comme nombre de familles étaient campées au lac, à 5 milles de l'école, et comme on se trouvait à l'époque des paiements de traité et que le temps était mauvais, l'assistance était bien faible.

L'école avait été fermée depuis le 16 mai jusqu'à la fin de juin, à cause de la maladie de l'instituteur.

Révd M. Blewett, missionnaire et instituteur.

Fournitures d'école suffisante. La bâtisse est commode; elle sert aussi aux exercices religieux.

Un jardin d'une demi-acre était travaillé par les garçons. Il y avait quelques bons échantillons de couture et de tricot faits par les filles.

J'ai averti les parents que si l'assistance ne devenait pas meilleure, la subvention serait retirée à l'école.

EXTERNAT DE JOSEPH, AGENCE D'EDMONTON, CATHOLIQUE ROMAIN.

Cette école fut inspectée le 16 juillet 1898.

Nombre d'élèves présents, 3—toutes trois filles. Nombre sur le rôle, 22. Assistance moyenne, 7.

Les sauvages de cette bande étant des chasseurs, l'assistance à l'école est irrégulière-

Classification des élèves :—

Ier cours	18
IIme "	3
IIIme "	1
	22

Fournitures d'école, amples.

Institutrice, madame Laderante, ancienne élève de l'école d'industrie de Rivière Haute (Joséphine Caliho) et fille du chef. Cette dame fait une bonne école, et réussit bien à apprendre aux filles à tricoter, à coudre et à filer. Le repas du midi est donné aux élèves.

La maison est propre, 22 x 20 pieds, avec vestibule.

Il y a un petit jardin pour les garçons. La mission a construit un joli petit logement pour l'institutrice. C'est un plaisir de voir une des plus anciennes élèves d'une école d'industrie réussir aussi bien.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, AGENCE D'EDMONTON, CATHOLIQUE ROMAIN.

Cette institution fut inspectée le 26 juillet 1898.

Nombre d'élèves présents, 85—41 garçons et 44 filles. Classification.

Ier cours	43
IIme "	12
IIIme "	3
IV "	15
V "	7
VI "	5
	85

Quelques fournitures ont été demandées, et la liste en a été envoyée au commissaire à Winnipeg.

Sœur L. A. Dandurand, principale ; Sœur Lavoie et Sœur Magrand, institutrices des garçons ; Sœur Saint-Léon et Sœur Albertine, institutrices des filles.

Ce pensionnat est l'institution la mieux outillée et la mieux conduite que j'aie vue ; la propreté et les dispositions prises pour le bien-être des élèves ne sauraient être meilleures.

Les dortoirs des garçons et des filles sont bien aérés. Les lits sont pourvus de paillasses, couvertures, oreillers, etc. Ils sont en fer, quelques-uns en bois, tous très propres.

Bains.—Il y en a dans chaque étage, pour les garçons et pour les filles ; tous à eau chaude et à eau froide.

Jardin pour les garçons.—Les garçons ont un jardin à eux, clôturé et vierge de mauvaises herbes ; ils ont pu fournir des légumes à la maison avant même le jardin régulier de l'établissement, et ils étaient fiers de leurs succès.

Boulangerie.—Les garçons et les filles fabriquent tout le pain.

Buanderie.—Les filles veillent à cet ouvrage, mais les garçons ont à laver leur linge à eux.

Métier de tisserand.—Il y a un métier pour la fabrication du drap.

Rouets à filer.—Ils fonctionnaient à l'époque de l'inspection.

Cordonnerie.—Trois garçons travaillaient à raccommoder les chaussures et harnais.

Ecurie.—Il y a place pour 60 têtes de bétail, nombre dont se compose le troupeau, à part les chevaux.

Chauffage.—Les bâtisses sont chauffées à l'air chaud et par poêle.

Pharmacie.—Elle est un modèle du genre. Les drogues sont étiquetées avec soin et tenues dans des cases vitrées.

Fanfare.—Un excellent corps de musique formé exclusivement par les garçons de l'école.

Escarpolettes.—Il y a des escarpolettes et de jolies cours de récréation pour les garçons et les filles.

Appareils contre l'incendie.—Toutes les précautions sont prises contre l'incendie. J'ai recommandé l'acquisition d'un plus grand nombre de seaux, de haches et de grenades.

Industries.—Six machines à coudre étaient à l'œuvre. Toutes les robes, etc., des filles et le linge des garçons sont confectionnés dans la maison, ainsi que nombre d'autres articles. J'ai remarqué plusieurs échantillons de tapis et nattes de chiffons et de fantaisie, de chapeaux de paille, etc. Le bourdonnement et l'animation des travaux portent le visiteur à croire qu'il se trouve dans une manufacture. Les garçons traient les vaches. Le beurre est fabriqué pour l'usage de la maison et pour la vente. Les garçons travaillent aussi sur la ferme de l'établissement; c'est le meilleur entraînement qu'ils puissent recevoir.

J'ai été enchanté de ma visite. Les élèves sont l'objet des plus grandes sollicitudes, et sont outillés pour pouvoir se subvenir à eux-mêmes quand ils auront quitté l'école. Ils étaient parfaitement bien habillés et paraissaient jouir de la meilleure santé lors de ma visite. Pas un seul cas de maladie. Ils sont polis, gais, heureux. L'établissement et tout ce qui l'entoure a l'apparence du confort et du bon goût.

EXTERNAT DE SAMSON, AGENCE HOBBEMA.

Cet établissement, en communion avec l'Eglise méthodiste, fut inspecté le 18 août 1898. Nombre d'élèves présents, 8—3 garçons et 5 filles. Comme les familles sauvages étaient en campement dans les prairies sauvages, les élèves ne faisant pas partie du traité étaient absents ; mais plusieurs, me dit-on, sont ensuite venus à l'école.

Le nombre des élèves inscrits sur le rôle était de 20, et celui de l'assistance moyenne, 6. Les fournitures étaient suffisantes, et les élèves classés comme suit :—

Ier cours	15
IIme "	1
IIIme "	4
	20

Mlle Shaw, institutrice.

La bâtisse était propre et les murs décorés avec goût ; mais elle est froide en hiver. J'ai dit au chef que s'il voulait amener ses hommes à couper des saules et à crépir les murs extérieurs, l'agent fournirait la chaux et les clous. Ces travaux rendraient la maison chaude et confortable. Elle a aussi besoin d'un vestibule.

J'ai averti le chef que si les parents ne portaient pas plus d'intérêt à l'école en y envoyant régulièrement leurs enfants, je serais forcé de la fermer, et de n'en être pas surpris. Ce serait un pas rétrograde. Il y a sur la réserve trente enfants en âge de fréquenter l'école ; et l'assistance devrait donc être plus considérable. Le chef déclara qu'il ferait de son mieux, car il n'aimera pas voir fermer l'école.

Mlle Shaw est une institutrice accomplie qui se donne beaucoup de peine ; elle fait tout son possible pour visiter les familles. On s'attend à ce que l'assistance sera plus nombreuse dans l'automne et l'hiver, lorsque les sauvages seront de retour chez eux.

PENSIONNAT DE PEAU D'HERMINE, AGENCE D'HOBBEMA, CATHOLIQUE ROMAIN.

Il fut inspecté le 18 août 1898.

Nombre d'élèves présents, 33—20 garçons et 13 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 33 ; classifiés comme suit :—

Ier cours	22
IIme "	4
IIIme "	4
IVme "	3
	33

Le matériel scolaire est ample.

La salle de classe se trouve au rez-de-chaussée et mesure 40 x 21 pieds ; elle est munie de pupitres brevetés. Les murs sont passés à la couleur à l'eau et la pièce convient très bien à l'objet auquel on la consacre.

On a fait de grandes améliorations depuis ma dernière visite en 1895. Le nouvel édifice du pensionnat est beau, a trois étages ; il est admirablement installé et meublé.

Le sous-sol mesure 35 x 25 pieds.

Au rez-de-chaussée se trouvent la classe de 40 x 21 pieds ; le refectoire de 40 x 21 pieds ; la cuisine de 25 x 18 pieds. On y trouve des garde-robes et des placards qui vont du plancher au plafond. Le plafond est à 12 pieds de hauteur. Au premier étage se trouvent le dortoir des garçons, de 30 x 40 pieds, la salle de couture, grande et bien aérée. Chaque dortoir est muni de lavabos, de chaises, etc. Les couchettes sont en fer. En dehors il y a une buanderie et un four pour le pain.

On y trouve aussi des écuries et des étables, des remises ainsi que des lieux d'aisance pour les garçons et les filles.

La propriété embrasse 24 acres de terre ; il y avait un excellent potager où l'on cultive tous les légumes de l'établissement,

Devant l'édifice il y a une jolie cour de recréation. Il y a une jolie petite église et une maison pour le directeur, le tout entouré d'une jolie clôture.

Le personnel se composait du rév. Père Perreault, directeur, de Sœur Ignace, supérieure ; de Sœur Saint-Cœur de Marie, institutrice ; de Sœur Saint-Arsène, aide-institutrice ; des Sœurs Sainte-Sophie, Sainte-Valène et Sainte-Fébranie, préposées aux soins du ménage, à la couture, à la confection des vêtements des garçons, à la cuisine, etc.

Tout l'établissement était en parfait état, et l'on doit féliciter les sauvages de cette réserve d'avoir une institution aussi bien outillée et aussi bien administrée pour l'éducation de leurs enfants, et je les ai fortement engagés à y envoyer tous les enfants d'âge à fréquenter l'école, afin que le nombre admis soit au grand complet. J'ai compris que quelques jours après quatre ou cinq enfants ont été ajoutés à la liste.

Ceci termine mon inspection des écoles, et je puis dire qu'il y a progrès sur toute la ligne, tant dans le travail des écoles que dans celui des agences en général comme pour la prospérité des sauvages.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
REFUGE DES FILLES,
ALBERNI, 15 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Pour me rendre à votre demande je vous transmets ce rapport, et suis heureux de dire que les progrès de l'école et du refuge d'Alberni ont été soutenus.

Progrès.—Harry, un ancien élève, a été mis à la tête des travaux de l'extérieur depuis le mois de novembre 1897, et son administration de même que la somme de travail accompli font l'étonnement de tous ceux qui s'intéressent au refuge.

Le potager est joli et propre, mais nous avons grand besoin d'eau.

Moulin à vent.—La société des Missions Etrangères des Femmes, nous a envoyé un moulin à vent l'automne dernier pour pomper l'eau de la rivière ; ce moulin nous est d'une grande aide.

Culture.—Nowayick (Tom) Seshaht, sauvage de la réserve, continue de faire du défrichement ; d'autres, je suis heureux de le dire, suivent son exemple. Leur indigence l'hiver dernier a été plus grande qu'elle ne l'a été depus mon arrivée ici en 1893.

Charlatans sauvages.—Il y a eu beaucoup de maladie dans la réserve ; la coqueluche, sous la violence du traitement des charlatans sauvages, a emporté quatre enfants. Les sauvages eux-mêmes sont à prendre des mesures pour se débarasser des charlatans sauvages. J'espère qu'on leur donnera tous les secours dont ils ont besoin, attendu que leurs efforts sont dignes de louange. Ils ont tenu une assemblée publique le 27 juin 1898, et ils y ont décidé de les chasser, mais vu l'absence de l'agent l'affaire a été remise à trois mois. Ned, Seshaht Bob, Charlie et Mme Folwell sont ceux qui donnent plus matière à objection.

Santé.—La santé des enfants du refuge a été bonne. Une des petite filles est morte au mois d'avril, de la tuberculose, à l'âge de 16 ans. C'était une bonne enfant, fidèle au travail et capable.

J'ai, etc.,

B. J. JOHNSTON,
Refuge des filles sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
REFUGE DES FILLES DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE, 17 novembre 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le refuge des filles sauvages de la Baie-de-l'Alerte, Colombie-Britannique, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Présence.—Le nombre des élèves du refuge durant l'année a été de 13, et la présence moyenne de 9. Il nous est encore quasi impossible de persuader aux parents païens de laisser leurs filles à notre refuge. Celles que nous avons sont des orphelines, ou les enfants de parents chrétiens. Il n'y a pas de difficulté à avoir les garçons, mais les païens privent beaucoup plus leurs filles, qu'ils donnent très jeunes en mariage.

Santé.—En général la santé a été très bonne. Au mois d'avril, il y a eu une épidémie de rougeole, et sept petites filles en ont été atteintes, mais toutes se sont bientôt rétablies.

Progrès.—La directrice parle en terme très élogieux de trois petites filles qui sont à l'institution depuis quatre ans. Elles sont en mesure de faire cuire les repas avec très peu d'aide, ce que du reste elles font souvent ; elles font d'excellent pain. Durant l'année, bon nombre d'étrangers sont venus visiter notre externat, où s'instruisent les petites filles du refuge, et ils se sont dits agréablement surpris des progrès accomplis dans l'anglais, tant pour le langage que pour la lecture.

Récréation.—Outre les promenades journalières qui se font avec la directrice, nous avons une chaloupe, propriété du refuge, qui, pour le beau temps, permet aux fillettes de prendre souvent de l'exercice. Elles ont aussi chacune un petit jardin de fleurs, qui, pour quelques-unes, sont d'une source constante d'agrément. Dans le refuge nous avons une grande salle de récréation, où se trouve à peu près tout ce qui peut réjouir le cœur d'une fillette. Si le bruit est un indice de joie, il y a des moments où elles doivent être superlativement heureuses.

J'ai, etc.,

ALFRED J. HALL,
Directeur intérimaire.

COLOMBIE BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE,

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation.—Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, l'école est située sur une élévation à l'extrémité occidentale de la baie de l'Alerte, bien abritée contre les vents du nord, et elle commande une vue magnifique de la mer.

Terre.—Quatre cent dix acres de terre appartiennent à l'école et les élèves en ont défriché environ cinq acres.

Constructions —Les constructions sont les mêmes que celles dont j'ai parlé dans mon dernier rapport. L'on a réparé les dégâts causés par l'incendie l'année dernière, et je dois remercier le ministère pour avoir eu l'obligeance de fournir les matériaux.

Moyens de logement.—Il y a suffisamment de logement pour 25 élèves, et lorsque le nombre grandira le grenier de l'édifice pourra facilement se convertir en dortoir.

Présence.—L'année dernière a été une année de progrès réels. Vu la médiocrité de la pêche les anciens élèves revinrent immédiatement à l'école, et avant la fin du trimestre l'école était remplie de 26 élèves présents. Malgré les sollicitations réitérées des parents auprès de leurs petits garçons pour les amener aux danses de l'hiver, ils restèrent très bien à leurs études. Quatre externes ont régulièrement suivi les classes durant l'année.

Santé.—La santé des enfants a été en somme très bonne, sauf une attaque de rougeole chez les petits garçons les plus jeunes. Durant l'hiver un petit garçon a été malade d'une congestion de poumons. Je suis heureux de dire que grâce aux bons soins il est tout à fait bien maintenant.

Travail de classe.—Le travail de classe a accusé un progrès sensible. Tous les élèves ont fait de grands progrès dans tous les sujets enseignés. C'était grand plaisir que de les instruire cette année.

Voici comme les élèves étaient classés,—

Ier cours	7
IIme "	6
IIIme "	8
IVme "	1
Vme "	4

Travail industriel.—Comme d'habitude tous les garçons travaillent de deux à trois heures chaque jour. Ils ont aidé au ménage et à la cuisine et fait la majeure partie du blanchissage. Les plus âgés ont apporté plus d'orgueil que par le passé à bien faire leur travail. Les garçons, sous la direction de l'instructeur, M. William Halliday, ont remis à neuf l'intérieur du refuge des petites filles et ont entouré cet édifice d'une jolie clôture.

Ils ont aussi construit un hôpital, les matériaux ayant été fournis par souscription publique. Un grand hangar à bois se construit en ce moment pour l'usage de l'institution.

Dans l'atelier des menuisiers, ceux qui apprennent ce métier ont fait de sensibles progrès.

Les élèves ont fait plusieurs bonnes portes à panneaux.

Ferme et jardin.—Comme je l'ai déjà dit, le sol est très maigre; les récoltes sont si minces qu'elles dédommagent très peu le dur travail de défrichement. Toute-

fois douze acres ont été clôturées et plantées de pommes de terre et de légumes. Six acres ont été nettoyées et défoncées, et j'espère qu'après que le feu y aura passé on y sèmera des plantes fourragères cet automne.

Education religieuse.—C'est avec soin qu'on a enseigné à tous les élèves les vérités de la morale et de la religion. Conformément au programme des études des écoles industrielles on a enseigné en classe l'oraison dominicale, les dix commandements et la vie de Jésus-Christ.

Les prières du matin et du soir se font dans le réfectoire. Tous les élèves suivent les offices religieux le dimanche.

Conduite,—La conduite des petits garçons a été satisfaisante.

Protection contre les incendies.—J'ai parlé au long de cette question dans mon dernier rapport.

Division des petites filles.—Au mois de juin dernier la Société des Missions Anglicanes (*Church Missionary Society*) a mis le refuge des filles sous le contrôle de cette institution. Les filles ont été confiées aux soins de Melle Beeching, dame missionnaire préposée à la direction du refuge ; on leur a montré tous les travaux du ménage, et elles ont suivi les excellentes classes que Mme Hall donne à l'externat.

Leurs voix douces continuent de diriger le chant aux offices religieux à l'église.

Observations générales.—De nombreux visiteurs en route pour Dawson sont venus voir l'institution, et c'était plaisir de voir le contentement que créait chez eux la bonne tenue des petits garçons. En deux circonstances plusieurs vinrent chanter avec les petits garçons, et nous remercièrent du plaisir qu'ils avaient eu ici.

Deux fois des voyageurs sont venus jouer au ballon avec les petits garçons.

M. Pidcock, agent des sauvages, est venu chaque mois visiter l'école et a toujours eu quelques bons mots d'encouragement pour le personnel et les élèves.

Les élèves ont été particulièrement heureuses de recevoir la visite de M. A. N. Vowell, surintendant des sauvages, au commencement du mois dernier, et les bons conseils qu'il leur a donnés ne seront pas oubliés de sitôt, j'espère.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE ALL-HOLLOWS,
YALE, 30 juin 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Terre.—Cette école s'élève au milieu d'un terrain d'environ quatre acres de terre cultivée, sur les rives de la Fraser, à un quart de mille à peu près de la gare de Yale. Cette terre appartient à l'école.

Construction.—Un groupe de trois édifices loge les élèves et les instituteurs. Ces édifices sont en bon état.

Moyens d'existence.—L'école des sauvages proprement dite a été primitivement bâtie pour loger 25 enfants et la directrice. Un second bâtiment a été depuis utilisé pour prendre cinq autres enfants, mais on a dû refuser plusieurs demandes faute d'espace.

Travail de classe.—Le travail de classe est maintenant sous la direction de deux institutrices, aidées d'une jeune élève sauvage. Cette dernière a de grands talents pour la musique, qui ayant été cultivés avec soin lui permettent de diriger les exercices de musique et les chants de l'école avec beaucoup de succès. Le temps consacré aux études varie, en moyenne, de cinq à six heures par jour, sauf pour ce qui est des plus âgées, à qui on enseigne plus spécialement la cuisine, le blanchissage et la couture.

Jardin—Le jardin potager où l'on cultive les pommes de terre, les autres légumes et les fruits pour l'école, procure aux enfants un travail manuel en plein air.

Industries enseignées.—Toutes les élèves sont dressées avec soin aux travaux domestiques, de sorte qu'elles sont en état de gagner honnêtement leur vie, ou si elles se marient, de tenir confortablement la maison de leur mari. Au cours de l'année une élève a fait un bon mariage et deux se sont engagées comme servantes.

Education morale et religieuse.—Les élèves de l'école sont par le baptême membres de l'Eglise d'Angleterre. Règle générale elles sont dociles et affectueuses, et elles accueillent avec empressement l'enseignement religieux et moral qu'on leur donne avec soin.

Santé.—Il n'y a eu, depuis le mois de juin dernier, que quatre cas de maladie grave à l'école, soit un cas d'ophtalmie, de pneumonie et d'agmydalite, mais toutes se sont heureusement rétablies. Le quatrième cas de maladie eut lieu au printemps, c'était du côté des poumons, et sur avis du médecin le ministre accorda un congé de six mois à la malade. Un congé de six mois fut aussi accordé l'été dernier à une enfant atteinte d'ophtalmie qui fut suivi d'un heureux rétablissement. Une élève à qui un congé avait été accordé au printemps de 1897 pour cause de maladie, est morte avant l'expiration de son congé.

Etat hygiénique.—Les dispositions hygiéniques sont très satisfaisantes.

Eau.—L'eau, que fournit un ruisseau de montagne, est distribuée dans tous les bâtiments et dans le jardin.

Protection contre les incendies.—Quatre extincteurs chimiques *Star* sont placés à la portée de la main tout prêts à servir en cas d'incendie dans quelqu'un des bâtiments ; des échelles et environ 150 pieds de boyaux sont toujours à la portée de la main.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à houille et à bois.

Récréation.—Lorsqu'il fait beau les élèves vont faire une promenade tous les jours. En hiver les élèves font des exercices de musique et des jeux en chambre. Le révérend C. Croucher a fait construire un patinoir et en a fait cadeau à l'école. Les balançoires et les courses constituent les principaux amusements en été.

L'examen annuel a lieu en juillet, époque où se donne un prix pour l'application générale dans chaque cours, outre des prix spéciaux qui se donnent pour bonne conduite, le blanchissage, les ouvrages à l'aiguille et les soins du ménage.

J'ai, etc.,

AMY, SŒUR SUPÉRIEURE, C. A. H.,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
INSTITUT INDUSTRIEL DE COQUALITZA,
CHILLIWACK, 19 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation.—L'institut est commodément situé à la portée du bureau de poste de Sardis, et à environ trois milles du village de Chilliwack. La région environnante est très bien établie et ses habitants sont industrieux, paisibles et à l'aise. Le point de vue est charmant, le climat salubre, le sol bien cultivé et remarquablement productif.

Terre.—Le terrain qui se rattache à l'institut, une vingtaine d'acres en tout, appartient à la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste, et il est consacré aux fins de l'école. La propriété est située sur la rivière Luc-uc-uck, qui donne en abondance une excellente eau à toutes les saisons de l'année.

Constructions.—Le bâtiment principal est en brique, à trois étages, avec un sous-sol d'un bout à l'autre. La longueur de façade est de cent six pieds six pouces et sa profondeur de soixante-huit pieds. Il y a trois dortoirs au second et au troisième étages, à chaque bout de l'édifice, pour les petits garçons et les petites filles respectivement. Au rez-de-chaussée se trouvent l'appartement du directeur et son bureau, le réfectoire des instituteurs et des enfants, une salle de classe, la cuisine, la salle de couture et l'appartement de la directrice. Le sous-sol contient l'appareil de chauffage, la buanderie, les salles de récréations pour les garçons et pour les petites filles, les lavabos, les séchoirs, le lavoir de la cuisine et la laiterie. La salle de classe principale se trouve au second et occupe tout le centre de l'édifice, et elle est séparée à chaque bout des dortoirs de cet étage par les passages. L'atelier des cordonniers, le hangar à bois et l'atelier des menuisiers ainsi que le caveau à racines font partie d'un bâtiment en bois de 75 x 25 pieds, situé immédiatement en arrière du corps principal, dont il est séparé par un espace d'une trentaine de pieds. La grange, qui contient aussi, outre des allées et des compartiments pour le foin et le grain, les écuries et les étables, de même qu'un caveau en pièces d'une contenance d'environ 15 tonnes, mesure 45 x 52 pieds. Près de la grange se trouve la porcherie, et dans le voisinage immédiat un poulailler, ce dernier mesure 12 x 16 pieds. Un bâtiment important est la maison qui contient le réservoir, dont la contenance est de 3,000 gallons et qui est placé près du sommet de l'édifice ; l'eau y est amenée d'un bassin-filtre dans le fond sablonneux de la Luc-uc-uck, pour de là être distribuée à la cuisine, aux lavabos et à la buanderie de l'institut. Une boulangerie de 12 x 16 pieds, munie d'un four en brique d'une contenance de 90 pains, est située de l'autre côté de la cour de la cuisine, où le pain est pétri et préparé pour la cuisson. Une amélioration récente est une citerne qu'on a creusée immédiatement auprès de l'édifice principal pour recevoir les eaux pluviales du toit, et de cette citerne l'eau est amenée à la buanderie pour servir au blanchissage, vu qu'elle est bien préférable pour cela à l'eau dure de la rivière. En face de l'institut, à un pas à peine de l'établissement, est érigée la résidence du directeur agricole ; c'est une maison modeste et confortable dont le prix de revient est de $500.

Moyens de logement.—L'institut a été construit pour recevoir 100 élèves. Sans qu'il y ait d'encombrement on y loge actuellement 108 élèves.

Présence.—Le nombre des enfants est de trois de plus qu'à l'époque de notre dernier rapport annuel, mais la présence moyenne pour l'année est d'environ $7\frac{1}{3}$ de plus que pour l'année précédente, à savoir : plus de 99. Le nombre total des élèves réunis est de 133, dont 70 garçons et 63 filles. Durant l'année 28 élèves ont été admis. Il en est parti 21 et 4 sont décédés.

Travail de classe —Les progrès des enfants dans leurs études ont été très satisfaisants. On a récompensé leur application en les faisant avancer de classe. Voici comment ils sont classés :—

Ier cours	47
IIme "	26
IIIme "	23
IVme "	15
Vme "	20
VIme "	2

L'on ne peut trop dire de bien du système des leçons de choses pour l'éducation des petits garçons et des petites filles. L'effet qu'il produit en provoquant et soutenant de l'intérêt dans le travail de classe est des plus heureux. C'est un enseignement pour les mains, l'œil et le cœur, et il fait d'un devoir un véritable plaisir.

Ferme et jardin.—Une fois que des vingt acres qui constituent tout notre patrimoine on en a pris quatre pour nos constructions, nos pelouses, nos cours et nos recréations, il ne nous en reste plus que 16 acres pour la culture et les pâturages. Ces derniers

embrassent une partie considérable du tout pour nos quatre chevaux et nos cinq vaches. Ce qui fait que chaque hiver il nous faut acheter du fourrage pour nos animaux. Si nous cultivons du foin il nous faut acheter de l'avoine, et *vice versa.* Nous cultivons en abondance des légumes et des racines pour l'institut et nos animaux. C'est ainsi que l'année dernière nous avons récolté 40 tonnes de betteraves et de carottes, de 18 à 20 tonnes de pommes de terre, 3¾ tonnes d'avoine, 5 tonnes de foin, 800 pommes de choux et 20 sacs d'oignons. Les vaches fournissent aux enfants du lait frais en abondance, et à l'époque où elles en donnent le plus nous pouvons faire un peu de beurre, assez pour montrer aux enfants la fabrication du beurre. Cette année nous avons des petits fruits en abondance. Le verger n'est pas encore assez avancé pour donner des pommes.

Industries enseignées.—*Cordonnerie.*—Quatre garçons ont travaillé à ce métier durant l'année. Des échantillons de leur travail seront, je l'espère, au nombre des articles que nous allons exposer aux foires d'automne. Quelques autres garçons se mettront à ce métier une fois les moissons terminées.

Menuiserie.—Notre directeur agricole est aussi menuisier, et à tous les ouvrages de construction et de réparation qui se font bon nombre des garçons les plus âgés prêtent main-forte. Quelques-uns sont très adroits dans l'emploi des outils ordinaires. Ils aident aussi à blanchir à la chaux et à peinturer, selon que le besoin de ces ouvrages se présentent.

Travail de ferme.—Tous les petits garçons qui sont suffisamment grands sont employés à ce travail, qui sous une forme ou sous une autre dure toute l'année.

Soins du ménage.—L'on enseigne aux petits garçons comme aux petites filles tout les ouvrages de maison, tel que le blanchissage, la cuisine, le soin des dortoirs, le nettoyage, le balayage et la fabrication du pain.

Ouvrage à l'aiguille.—Bon nombre de petites filles excellent dans ce travail. L'on ne saurait en donner une meilleure preuve qu'en citant le fait qu'à la foire de Chilliwack l'automme dernier nous avons obtenu sur les 17 articles que nous exposions, 15 prix, dont 10 premiers et 5 seconds. De même à l'exposition de la Société Royale d'Agriculture, à New-Westminster, sur 13 articles exposés nos enfants ont obtenu 11 prix, dont 9 premiers et 2 seconds. Ils ont aussi gagné un prix spécial de $5 offert à l'enfant qui obtiendrait le plus grand nombre de prix d'une certaine classe. Il me fait peine de dire que celui qui avait offert ce prix à retenu l'argent lorsqu'il apprit que c'était un enfant sauvage qui l'avait gagné. La perte du prix ne peut toutefois priver les petites filles de l'honneur de l'avoir mérité. Nous sommes fiers du succès de nos élèves dans ces concours avec les blancs, enfants et adultes.

Confection de vêtements.—C'est un nouveau département qu'on a particulièrement établi en sus du département de couture. Nous travaillons pour des clients et quelques-unes des meilleures couturières, et nos filles les plus âgées apprennent ainsi le métier de modiste.

Boulangerie.—On enseigne aux plus âgés, garçons et filles, cette industrie importante. Nous boulangeons ordinairement cinq fois par semaine. Nous employons 3 sacs de cinquante livres de farine Graham et farine blanche, chaque fois. Il n'est pas étonnant que notre compte de farine se soit élevé l'année dernière à $900.

Education morale et religieuse.—Reconnaissant que les considérations morales et religieuses doivent dominer dans la formation des caractères et que le succès et la permanence de notre œuvre doivent dépendre de la portée de l'harmonie qu'on aura établie entre la conscience et la vie et ces considérations, nous nous faisons un devoir d'enseigner sans cesse à nos élèves les principes qui donnent de la dignité, de la vie et de la noblesse au caractère en revêtant l'âme de l'auguste attribut de responsabilité toujours présente. C'est dans ce but qu'on enseigne les saintes Écritures dans toutes les leçons journalières, à l'école du dimanche, aux offices publics le jour du Seigneur, et l'on met en pratique ses grandes leçons dans tout l'enseignement et la discipline de chaque jour.

Santé et et état hygiénique.—La santé des enfants a été bonne en somme. L'hiver dernier les enfants ont été remarquablement exempts de rhumes. L'on maintient des conditions favorables d'hygiène en observant une propreté rigoureuse sur la propriété et personnes, grâce à une ventillation parfaite obtenue à l'aide du système admirable Smead-

Dowd, en faisant porter aux enfants de bons vêtements et leur donnant des amusements convenables et en leur donnant une nourriture saine et bien préparée.

Eau.—J'ai parlé de ce sujet sous le titre de "terre" et dans la description de l'édifice où se trouve le réservoir.

Protection contre les incendies.—Cette protection se trouve dans les matériaux (la brique) dont l'institut est bâti, dans les échelles de sûreté suspendues aux châssis, dans les nombreux moyens de sortie facile, dans les quatre appareils chimiques Carr que le ministère a donnés, et dans les barils remplis d'eau et convenablement distribués. On a aussi placé des haches là où l'on peut les prendre à un moment d'avis.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen du système Smead-Dowd.

Récréation.—En été la récréation se procure à divers jeux, à l'extérieur, et dans les mauvais temps à l'intérieur, à jouer aux échecs, etc. Les élèves se livrent à la pratique de leur musique avec un plaisir qui ne se dément jamais, et ils y font preuve de beaucoup de talents sous l'habile direction de M. Robert Marshall. Leurs services sont de plus en plus demandés pour les réunions de plaisir.

J'ai, etc.

JOSEPH HALL,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS.
KAMLOOPS, 10 août 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située sur la rive nord du bras sud de la rivière Thompson, à environ deux milles à l'est de la ville de Kamloops, station du chemin de fer Canadien du Pacifique. La réserve de l'école embrasse 320 acres données par les sauvages de Kamloops. C'est une étroite lisière de terre qui s'étend le long de la rivière sur une distance d'environ deux milles. La majeure partie est impropre à la culture à cause de la nature sablonneuse du sol ou à l'absence d'eau pour l'irrigation, et elle ne contient qu'un maigre pâturage pour les quelques animaux que possède l'institution. Il n'y a pas de bois pour le chauffage; il faut acheter tout le bois de chauffage.

Constructions.—Les constructions ne sont pas en pâté et réunies ensemble. L'édifice principal mesure 36 pieds de façade sur une profondeur de 28 pieds, avec une allonge de 52 x 18 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent une salle de réception, un bureau, un réfectoire, une cuisine, un garde-manger et une buanderie avec quatre chambres de bain et un four à pain. Au second étage il y a le dortoir des petites filles, deux salles de classes et la chapelle. Dans un autre bâtiment de 24 x 22 pieds se trouvent, au rez-de-chaussée, une salle de couture et deux chambres pour les maîtresses. Au premier il y a un dortoir qui peut loger dix petites filles et la maîtresse, et une petite chambre de réserve.

L'édifice des petits garçons, qui mesure 40 x 33 pieds, est à environ 100 pieds de l'édifice principal. Au rez-de-chaussée se trouvent une chambre pour le contremaître, un lavabo, deux pièces à dépôt, l'une pour les provisions de bouche et l'autre pour les vêtements des petits garçons, et une salle de récréation. Au premier il y a un dortoir pour les petits garçons, la chambre à coucher du directeur et l'infirmerie. Un cottage de trois pièces, de 24 x 20 pieds, est habité par le menuisier et sa famille. Les dépendances se composent de la boutique des menuisiers, de 30 x 20 pieds, de la boutique des

cordonniers, de 30 x 20 pieds, de la vacherie, de 40 x 24 pieds, avec caveau attenant, plus la grange et l'écurie, de 40 x 20 pieds, avec deux allonges de 20 x 10 pieds qui servent de remise pour les outils et de poulailler ; la cave de 24 x 16 pieds ; la maison de la pompe et de la machine ; la laiterie et la glacière ; de 22 x 16 pieds, et un kiosque dans la cour des petites filles. Tous les bâtiments sont en bon état, sauf l'édifice des petits garçons, qui demande d'être peinturé.

Terrains.—La cour de récréation des petites filles est entourée d'une jolie palissade et l'on y a construit un kiosque le printemps dernier. En avant de l'édifice principal il y a un petit jardin de fleurs et quelques arbrisseaux, le tout entouré d'une clôture en treillis. L'on entretient les terrains aussi bien que possible, mais il est bien difficile de les embellir à cause de la nature sablonneuse du sol, du manque d'eau et des grands vents qui brisent les arbustes et les arbres.

Moyens de logement.—Il y a suffisamment de place pour loger 54 élèves et les employés. Les dortoirs sont munis de couchettes en fer, et dans chaque lit se trouvent un matelas rempli de foin, deux draps blancs, deux couvertures de laine, un couvre-pieds, un oreiller de laine recouvert d'une taie en coton blanc, Les dortoirs des petites filles sont munis de lave-mains, de pots à l'eau avec cuvettes. Chaque petit garçon à sa propre brosse à cheveux, son peigne, son essuie-main et sa cuvette dans le lavabo.

Présence.—Durant l'année 53 élèves, dont 28 petits garçons et 25 petites filles, ont suivi l'école. Trois élèves ont reçu leur congé et six nouveaux ont été admis.

Travail de classe.—L'enseignement, suivi de résultats satisfaisants, s'est fait régulièrement dans les deux divisions. Les petits garçons ont suivi l'école chaque jour de semaine, sauf le samedi, de neuf heures moins le quart à midi, et le soir de huit à neuf heures. Les heures de classe pour les petites filles ont été de deux à cinq heures de l'après-midi, outre une demi-heure d'étude le soir. A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit :—

Cours I	1
" II	5
" III	20
" IV	13
" V	14

L'anglais est la seule langue dont se servent les élèves en tout temps.

Ferme et jardin.—La culture ne peut se faire sur une grande échelle à cause du peu d'étendue de terre arable. Il n'y a que trois acres qui peuvent s'irriguer et qui sont protégés par un barrage contre les débordements périodiques de la rivière Thompson. Ce qui reste de terre arable est ou exposé à des débordements ou ne peut être irrigué. Huit acres et demie de cette terre, ensemencées au printemps en blé, avoine et "alfalfa," ont produit environ 16 tonnes de foin.

Arbres fruitiers.—Au printemps on a planté des arbres pour remplacer ceux qui avaient été détruits durant l'hiver de 1897, mais ils n'ont pas pris. Les vignes ont porté fruit, cette année, pour la première fois, mais il est impossible de dire encore si le raisin mûrira. Nous avons eu une bonne quantité de framboises, mais très peu de fraises.

Produits potagers.—Voici le rendement de nos trois acres de potager en 1897 :—pommes de terre, 43,300 liv. ; carottes, 11,547 liv.; betteraves de table, 977 liv. ; navets, 6,200 liv. ; betteraves à vache et à sucre, 7,217 liv. ; oignons, 628 liv. ; fèves, 418 liv. ; tomates, 500 liv. ; soit un total de 70,787 liv., à part d'un peu de maïs et de choux qu'on a mangés durant l'été. En outre nous avons cultivé dans le verger deux tonnes de navets et une tonne et demie de courges et de citrouilles.

Animaux.—Les animaux comprennent trois chevaux, une jument, un taureau, quatre vaches à lait, une vache, trois génisses, deux bouvillons et trois veaux.

Travail industriel.—*Menuiserie.*—A l'exception des plus jeunes, tous les petits garçons sont doués à ce métier, bien qu'on y en emploie plus que six assidûment. Durant l'année ils ont construit l'annexe de 20 x 20 pieds de l'atelier des cordonniers, la vacherie de 40 x 24 pieds avec un hangar au-dessus du caveau, et le kiosque de 16 pieds carrés. Ils ont fait des bancs longs de huit pieds pour l'église des sauvages, et une conduite d'eau de 130

pieds de long pour le gouvernement provincial, et une véranda avec balcon, longue de 56 pieds, à Kamloops. Ils ont aussi construit tous les châssis et les ports de l'étable, une boîte de chariot à deux sièges, deux presses, trois grandes échelles, et une palissade autour de la glacière.

Cordonnerie.—Sept garçons apprennent ce métier et deux méritent particulièrement des éloges pour leur compétence. Ils ont fait 59 paires de souliers à lacets et 26 paires de bottines à boutons pour les petites filles, outre tout le raccommodage, qui est considérable. Ils ont aussi fait un peu de raccommodage pour les sauvages.

Travail des filles.—Sous l'habile direction des révérendes Sœurs les filles apprennent le soin du ménage dans tous les détails, à coudre à la main et à la machine, à faire les ouvrages de couture ordinaire et de fantaisie, à tricoter, à travailler au crochet et à faire de la dentelle et des fleurs artificielles. Elles font tous leurs vêtements et quelques-uns de ceux que portent les garçons.

Education morale et religieuse,—L'enseignement religieux se donne chaque jour durant une heure et demie. Tous les élèves assistent aux offices chaque matin et la prière se dit en commun le soir. On rappelle constamment aux élèves leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes, la nécessité et les avantages d'être propre et pour le corps et l'esprit, d'être honnête, industrieux et calme. Pour rendre notre enseignement efficace l'on exerce sur eux une surveillance continuelle et on ne laisse pas passer d'infraction à la morale sans le punir. Nous tâchons de maintenir présent à leur esprit le but que l'Etat se propose par les écoles industrielles, et qui est de civiliser les sauvages et en faire des membres bons, utiles et paisibles de la société.

Conduite.—On peut dire que la conduite des élèves en général a été bonne jusqu'au mois de juin. Mais à cette époque un grand nombre de sauvages se réunirent dans la réserve des Kamloops, et les enfants devinrent turbulents et il fut très difficile de maintenir la discipline.

Santé et état hygiénique.—A l'automne de 1897 il y a eu une épidémie de scarlatine à Kamloops, mais nul de nos enfants ne contracta l'infection. Au cours de l'année quelques-uns de nos élèves eurent quelques indispositions, mais en somme la santé des enfants a été très bonne. Toutefois on a dû renvoyer une petite fille à cause d'un abcès scrofuleux qu'elle avait à la hanche.

Les conditions hygiéniques sont bonnes. L'égout qui conduit à la rivière les eaux de la cuisine et de la buanderie s'étant bouché, on ne perdit pas un instant à la remettre de nouveau en bon état. L'on se sert de lessive et de l'acide phényque comme de désinfectants, et l'on apporte une grande attention à la ventilation des dortoirs et des classes.

Eau.—L'on obtient l'eau d'un puits de 6 x 6 sur 30 pieds de profondeur, creusé près de la rivière, et on la pompe par un appareil mû par chevaux dans un réservoir de 1,800 gallons. Pour empêcher le réservoir de couler on a dû le doubler en tôle galvanisée.

Protection contre les incendies.—Toutes les précautions nécessaires sont prises contre le danger du feu. Une échelle solide est fixée à demeure sur chaque édifice séparé ; l'on garde des seaux à portée ; les cheminées sont régulièrement nettoyées et on a sous la main quatre extincteurs chimiques toujours prêts.

Chauffage.—Le chauffage se fait avec des poêles. Vu que les édifices ne sont pas en pâté, il n'y a pas d'autre système possible. En hiver l'on chauffe treize poêles.

Récréation.—Se baigner en été et patiner en hiver sont les amusements qui continuent à égayer les élèves. L'on a fait l'acquisition de deux grandes chaloupes et les enfants s'en servent très souvent pour se promener sur l'étang qui avoisine la réserve de l'école. L'on a construit une balançoire à deux sièges pour les petites filles et une autre pour les petits garçons, et aux récréations elles sont toujours en mouvement. Ils jouent au ballon (*foot-ball*) et d'autres jeux.

En décembre dernier l'on a acheté des instruments de cuivre et l'on a organisé un corps de musique de 18 petits garçons, sous l'habile direction du professeur W. Scollen. Bon nombre de petits garçons font preuve d'une aptitude remarquable pour la musique. Le lundi de Pâques ils ont pu jouer plusieurs morceaux à Kamloops. La fanfare a fourni la musique à la célébration de la fête de la reine et elle a aussi été priée de jouer en ville le 1er

juillet. L'opinion générale, telle qu'exprimée dans la gazette de la localité, a été que les petits garçons avait bonne mine, qu'ils se sont bien tenus et qu'ils ont bien joué.

Le corps de musique a aussi joué, dans plusieurs circonstances, à la réserve de Kamloops, au grand contentement des sauvages, qui sont fiers des talents de leurs enfants en musique. L'on a fait l'acquisition d'un harmonium pour les petites filles, qui pratiquent lorsqu'elles en ont le temps.

Observations générales.—Durant les trois semaines de vacances que le ministère a accordées dans l'été de 1897, quelques enfants ont eu la permission d'aller voir leurs parents durant quelques jours. Ceux qui sont restés ont passé leur temps en pique-niques et en excursions.

J'ai, etc.,

A. M. MARION,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY,
MISSION DE SAINT-EUGÈNE, 22 juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1898..

Situation.—L'école industrielle de Kootenay est située entre deux chaînes des montagnes Rocheuses qui se rapprochent en arrivant ici et forment une vallée étroite et petite. La chaîne qui fait face à l'école s'élève en trois plateaux distincts sur lesquels coule un ruisseau rapide dont les eaux sont amenées sur nos terres au moyen de tranchées, en apportant avec elles la beauté et la fertilité. La rivière Sainte-Marie qui borne notre propriété au nord, est un lieu favori de rendez-vous pour les enfants, et son voisinage rapproché la rend très commode pour s'y baigner. L'institution est à environ cinq milles de Cranbrook, qui sera notre gare de chemin de fer la plus rapprochée, et à sept milles de Fort-Steele, tête de la navigation. Rattachées à l'école il y a environ 20 acres de terre propriété de l'Etat.

Constructions.—Les bâtiments, au nombre de trois, sont à environ vingt verges les uns des autres. Celui du centre est réservé au bureau, au personnel et au réfectoire, à la classe et à la cuisine ; les autres servent aux petits garçons et aux petites filles respectivement. En arrière se trouve une maison pour les employés, la buanderie, la boulangerie, la glacière, dans laquelle il y a des compartiments pour le lait et la viande, l'atelier des cordonniers, la grange, l'écurie, le hangar à bois et l'étable. Le tout en bon état. Il y a quelques temps les édifices ont été peinturés et leur apparence s'en est améliorée à ce point qu'on ne pourrait que dire que ce sont les mêmes bâtiments.

Moyens de logement.—L'école peut loger cinquante élèves. Elle a un bon mobilier.

Travail de classe —Les heures de classe pour les petits garçons sont, le matin, de huit heures et demie à onze heures et demie, et, pour les filles d'une heure à quatre heures, dans l'après-midi. Les élèves sont classés comme suit :—

Cours I	5
" II	10
" III	12
" IV	16
" V	9
" VI	1

Le travail accompli dans les classes a été très encourageant. Les élèves ont fait preuve du désir de mettre à profit les leçons qu'on leur donne et ont en conséquence fait de bons progrès dans les matières enseignées, qui sont celles que prescrit le ministère des affaires des sauvages. Ils ont acquis plus de facilité à parler l'anglais, et plusieurs expriment remarquablement bien leurs idées sur le papier ; bon nombre ont fait des progrès sensibles en mathématiques.

Les petits garçons et les petites filles ont régulièrement reçu des leçons de musique vocale et instrumentale ; les petites filles ont de temps à autre accompagné sur l'harmonium les hymnes durant les offices. Les petits garçons ont donné plusieurs séances publiques, et le principal article du programme était le corps de musique. Plusieurs personnes de distinction ont visité l'école durant l'année et toutes ont remarqué la mine intelligente et les bonnes manières des élèves. M. Galbraith, l'agent des sauvages, lors de ses visites officielles mensuelles, a paru très content des enfants.

Ferme et jardin.—Sur les 160 acres à l'usage de l'institution, environ 5 sont en potager, 20 en grain et 15 en foin ; le reste sert de pâturage aux animaux.

Le potager est ensemensé de pommes de terre, de maïs, de tomates, de navets, de carottes, de betteraves, de radis, de pois, de fèves, etc., et il est en parfait état. On le considère comme potager modèle pour les tribus sauvages.

Les pommiers assez vieux pour rapporter sont chargés de fruits. Il y a aussi une récolte abondante de groseilles et de fraises.

Cordonnerie.—Le travail dans cet atelier n'a guère été audelà du raccommodage. Les petits garçons en ont fait beaucoup pour l'extérieur, de même que pour l'école.

Menuiserie.—Les petits garçons ont eu une excellente occasion d'apprendre ce métier lors de la construction de l'église de la mission. Deux d'entre eux en ont appris pas mal. Ils ont fait au besoin plusieurs ouvrages pour nos édifices. L'un d'eux à un talent particulier pour l'ébénisterie. Il a très habilement découpé plusieurs articles de fantaisie avec un canif.

Ferme.—La culture est ici la principale occupation des petits garçons, vu qu'il n'y en a pas un nombre suffisant de grands pour leur permettre de se livrer à des métiers. Ils ont rendu de précieux services à l'institution par la somme de travail accompli, et ils ont travaillé de bonne volonté. Sous la direction du contremaître, ils ont fait la majeure partie des labours, du hersage et des semailles ; ils ont aussi aidé à la fenaison, aux moissons, au charriage du bois, à traire le lait et aux autres menus ouvrages, sans parler de plusieurs mille pieds de jolie clôture qu'ils ont faite.

Travaux industriels des filles.—Les filles se sont occupées à faire la cuisine, le pain, le blanchissage, à la laiterie, à la couture et aux autres travaux domestiques sous la direction des Sœurs. Elles ont été employées à tour de rôle à ces occupations et elles ont en général donné satisfaction. Elles ont fait dans la cour un jardin dont elles ont pris soin ; ce jardin sert à leur enseigner l'horticulture. Elles ont fait de jolis ouvrages de fantaisie pour lesquels elles ont beaucoup d'aptitude.

Instruction morale et religieuse.—Les enfants arrivent lentement mais sûrement à prendre peu à peu les habitudes de la civilisation, qui s'enracinent de plus en plus chaque jour ; ils se familiarisent de plus en plus avec la politesse et la délicatesse ; ce travail, pour faible qu'il soit encore, donne lieu d'espérer qu'il aboutira à un résultat qui ne sera pas beaucoup inférieur à ce qu'on obtient dans les écoles ordinaires des blancs. On leur a régulièrement donné des leçons de doctrine chrétienne qu'on leur a solidement inculquées. La discipline a été toute à la fois douce et ferme, indiquant d'un côté la récompense qui attend l'observateur fidèle et de l'autre le résultat de la négligence et de la désobéissance et la peine qui s'en suit toujours ; c'est ainsi que les instituteurs se sont efforcés de graver d'une façon ineffaçable dans l'esprit des enfants l'amour du devoir et le désir de devenir des citoyens utiles et des bienfaiteurs de leurs propres compatriotes. C'était admirable de voir avec quelle promptitude et avec quelle soumission les petites filles et les petits garçons obéissaient pour la plupart à leurs instituteurs. Une fois que les élèves ont quitté l'institution on a la preuve de leur attachement à son égard dans le désir qu'ils ont de revenir de temps à autre y passer quelques jours, pour se fortifier de nouveau dans l'enseignement qu'ils y ont puisé.

Santé et état hygiénique.—Les enfants ont joui d'une santé exceptionnellement bonne, et l'on remarque avec beaucoup de satisfaction que leur constitution devient chaque année plus forte et plus en état de lutter contre le scrofule qui tôt ou tard revient.

Les conditions hygiéniques sont bonnes. Des égouts conduisent les eaux de cuisine et de buanderie à un ruisseau qui communique avec la rivière. On surveille la ventilation avec soin.

Eau.—Deux puits, l'un dans la cour de la cuisine et l'autre dans la cour des petits garçons, fournissent en abondance une excellente eau froide.

Protection contre les incendies.—Chaque bâtiment est muni d'un extincteur Carr, toujours prêt à servir ; mais c'est particulièrement sur les précautions prises pour empêcher que le feu prenne que l'on compte pour se protéger. Tous les soirs, avant de se retirer, chaque fonctionnaire fait la visite des pièces confiées à ses soins pour plus d'assurance.

Chauffage.—Les maisons sont chauffées par des poêles à bois et l'on entretient les feux lorsque c'est nécessaire.

Récréation.—Dans les récréations les enfants s'amusent au "base-ball," au ballon, *foot-ball*, à danser à la corde, à nager et à d'autres jeux. Aux vacances ils passent de nombreux moments dans les eaux tièdes de la Sainte-Marie, soit à se baigner, à se promener en chaloupe ou à pêcher, mais l'amusement par excellence pour eux est la chasse ou monter à cheval. Ils ont une bibliothèque de livres de choix et ils aiment à lire ou à entendre raconter des histoires intéressantes.

J'ai, etc.,

N. COCCOLA,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ECOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER,
ILE KUPER, 1er juillet 1898.

L'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation et superficie.—L'école industrielle de l'île Kuper est située dans la baie du Télégraphe, sur le côté sud-ouest de l'île Kuper, dans le chenal de Stuart, à environ cinq milles de la station de Chemainus, île de Vancouver. Les environs de l'école sont magnifiques, la mer et la forêt verdoyante viennent ajouter à la beauté du lieu.

Il y a environ quarante acres attachées à l'école ; le sol est assez bon, mais l'abatage du bois et l'arrachage des souches ont jusqu'ici nécessité beaucoup de travail pénible et rendu la culture coûteuse.

Terrains.—Depuis mon dernier rapport les terrains se sont beaucoup améliorés ; on a planté une centaine d'arbres d'agrément, tels que des érables, des tilleuls, des ormes, des châtaigniers, qui tous vont bien. Avec le temps ces arbres donneront non seulement de l'ombre en été mais ils rehausseront davantage la beauté naturelle des lieux.

Constructions.—Les constructions, qui sont sur deux rangs et ont une vue magnifique de la mer, sont entretenus en bon état.

Voici quelles sont leurs proportions et leurs divisions :—

Rang inférieur : (I) boulangerie, 25 x 16 pieds, avec four en brique de 8 x 6 pieds.

(2) Hangar à bois pour la boulangerie et la buandrie, 10 x 19 pieds.

(3) Buanderie, 40 x 20 pieds, contenant une fournaise et deux chaudières ainsi que des armoires pour le savon, le linge sale et le linge net.

(4) Logement des petites petites filles, 40 x 32 pieds, au rez-de-chaussée duquel il y a la récréation, le parloir et les dépenses ; au premier étage se trouvent le dortoir des petites filles, la garde-robe, la chambre de bain et une chambre pour la directrice.

(5) Un bâtiment de 24 x 22 pieds dont le rez-de-chaussée sert de salle de couture ; au premier étage se trouvent les chambres à coucher et les cabinets de toilette de l'institutrice, de la cuisinière et de la sous-directrice.

(6) Bâtiment principal 32 x 30 et une annexe de 48 x 18 pieds. Le rez-de-chaussée renferme le parloir, le bureau, le réfectoire des petits garçons, la cuisine, le garde-manger et le répertoire des petites filles, avec cave au-dessous du réfectoire des petits garçons. Au premier étage se trouvent la classe des petites filles, la salle de musique, et deux pièces de réserve. Ces trois derniers bâtiments se touchent.

(7) Hangar à bois pour la cuisine et la maison, 60 x 20 pieds, avec compartiments pour l'huile et les outils.

(8) Logement des petits garçons, 64 x 33 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent l'imprimerie, le garde-manger et le magasin des vêtements, la chambre du cordonnier, le lavabo, une salle de récréation et une classe pour les petits garçons. Au premier étage il y a le dortoir des petits garçons et les chambres à coucher du directeur et du contre-maître.

(9) Maison des chaloupes, 30 x 20 pieds, érigée à coté du quai et qui contient quatre chaloupes.

Rang inférieur : (10) gymnase 50 x 20 pieds ; ce bâtiment a été érigé cette année.

(11) Réservoir à eau. Sur la côte en arrière du logement des petits garçons s'élève un réservoir de 1,200 gallons. L'appareil hydraulique est érigé sur la grève.

(12) Atelier de menuiserie et de cordonnerie, 40 x 20 pieds.

(13) Hangar à bois de construction, 30 x 10 pieds.

(14) Etables, porcherie et poulailler, 36 x 20 pieds.

(15) Grange, 52 x 22 pieds, avec une annexe de 42 x 10 pieds.

Moyens de logement.—Le nombre d'élèves qu'autorise le ministère est de 50, mais nous pourrions en loger 70.

Présence.—Durant l'année il y avait 38 petits garçons et 20 petites filles inscrits sur le registre. Il a été admis 18 nouveaux élèves ; 7 ont reçu leur congé avec le consentement de M. le surintendant Vowell et 3 sont morts de consomption chez leurs parents.

Travail de classe.—Il s'est fait de satisfaisants progrès dans les classes. Les petits garçons et les petites filles sont dans des classes séparées. A la fin de l'exercice les élèves étaient classés comme suit :

Cours	I	8
"	II	9
"	III	13
"	IV	22
"	V	8
"	VI	1

Les petits garçons qui apprennent un métier ont, comme les petites filles, une demi-journée de classe et une demi-journée de travail à leur métier. Les plus jeunes ont six heures d'école par jour.

Ferme et jardin.—Presque tous les élèves du sexe masculin apprennent le jardinage, les petites filles prennent soin des jardins de fleurs. Tous les garçons les plus avancés en âge travaillent sur la ferme lorsqu'ils ne sont pas occupés dans les ateliers. Cet été nos cultures ont très bonne mine ; nous avons en ce moment 15 têtes de bétail.

Travail industriel.—Douze garçons apprennent des métiers.

Menuiserie.—M. le contremaître D. Gallant a la direction de cet atelier, mais il a en même temps la surveillance de la ferme ; ce n'est qu'en certaines périodes qu'il peut montrer la menuiserie. Avec le concours de ces apprentis il a pu, toutefois, ériger un gymnase de 50 x 29 pieds, construire une annexe de 42 x 10 pieds à la grange, trois cents verges de palissade, et faire toutes les réparations qu'exigeaient les bâtiments.

Cordonnerie.—M. J. M. Read vient une semaine par fois montrer ce métier aux garçons, et lorsqu'il n'y est pas les apprentis font tous les raccomodages. Quelques-uns d'entre eux sont déjà très habiles.

Boulangerie.—Huit garçons et trois filles ont appris à boulanger, et ils apportent beaucoup d'intérêt à fournir de l'excellent pain à la maison.

Outre les métiers qui précèdent l'on a aussi montré aux plus vieux à traire les vaches, à faire du beurre, à peinturer et blanchir à la chaux.

Travail industriel des filles.—L'on a aussi appris aux filles le soin du ménage, à tricoter, à repriser, à travailler au crochet, à faire de la dentelle et des fleurs, à coudre à la main et à la machine, à tailler et à faire toutes sortes de vêtements. Nous avons quatre machines à coudre et il s'est fait beaucoup d'ouvrage durant l'année.

Le travail à la buanderie, sous la direction de la directrice, se fait par les garçons comme par les filles.

Instruction morale et religieuse.—L'instruction religieuse se donne tous les jours aux élèves, durant une demi-heure, et le dimanche le personnel et les élèves vont à l'église du village. La conduite des élèves a été, en général, satisfaisante.

Santé et état hygiénique.—La santé des élèves a aussi été bonne. Au mois de janvier une vingtaine ont été malades de la grippe et un a été pris de pneumonie, mais tous heureusement se sont rétablis.

Trois ancienes élèves, savoir : Ellen Moses, n° 27, Joséphine Norris, n° 33 et Johanne, No 73, qui, l'année dernière, étaient chez leurs parents pour cause de maladie, sont mortes de pulmonie. Les conditions hygiéniques de l'école sont bonnes ; les égouts ont été surveillés avec soin, de même que la ventilation des dortoirs et des classes.

Eau.—Un cours intarissable d'eau fraîche qui coule entre les deux corps principaux fournit à l'institution de l'eau en abondance. Un appareil hydraulique avec un réservoir de 1,200 gallons distribue l'eau partout dans les bâtiments.

Protection contre les incendies.—Les garçons sont régulièrement dressés à manier les boyaux, les échelles et les seaux, ainsi que les quatre extincteurs chimiques *Star*.

Chauffage.—Le chauffage de l'institution se fait au moyen des poêles carrés ordinaires.

Récréation.—Aux heures de récréation les amusements favoris des garçons sont, en été, le foot-ball, le base-ball, la natation, la pêche et le canotage, et en hiver les échecs et autres jeux. Les filles, dans leur cour de récréation, s'amusent avec des balançoires, des cordes et des balles.

Notre nouveau gymnase est aussi un lieu d'excellent amusement, surtout lorsqu'il pleut et que les jeux au dehors sont impossibles. Ce nouvel édifice est une acquisition très utile pour l'école, car outre qu'il est l'occasion de jeux athlétiques, il est muni d'un théatre permanent qui le rend très précieux pour les réceptions et les séances. Nos concerts se composent de déclamations, de dialogues et de chœurs avec musique vocale et instrumentale. Plusieurs de ces séances ont été données au public ; tantôt pour les blancs des environs et tantôt pour les sauvages, qui tous les ont fort appréciées.

Le corps de musique est encore sous l'habile direction de M. Gallant et joue un rôle important dans nos séances. Cet été le corps de musique a été invité par le comité de la célébration des fêtes de la Reine à jouer deux jours durant à Victoria, et les jeunes musiciens ont été l'objet de beaucoup d'admiration et de commentaires très favorables.

Observations.—Tous les fonctionnaires de l'école ont fait preuve de détermination dans l'accomplissement de leurs divers devoirs ardus et m'ont beaucoup aidé dans l'administration de l'institution.

J'ai, etc.,

G. DONCKELE,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA,

METLAKAHTLA, 19 août 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Situation de l'école.—Cette école est située dans le village de Metlakahtla sur la péninsule de Tsimpsean, sur le versant méridional ce qui en atténue la température d'hiver. Le point de vue est agréable et vaste.

Constructions.—Voici quels sont les bâtiments ;—

(1) L'édifice principal fait en T a une façade de 90 pieds sur une profondeur de 60 et est à deux étages. Le bureau, la chambre à coucher du directeur, le garde-manger, l'infirmerie, la salle de couture et le réfectoire sont au rez-de-chaussée, et à l'étage supérieur sont les dortoirs et la chambre à coucher de la cuisinière.

(2) Une maison de 42 x 25 pieds où se trouvent les dames.

(3) Un bâtiment de 70 x 22 qui sert de hangar à bois, de buanderie, de menuiserie et de cordonnerie.

(4) Une forge et une soute au charbon, 24 x 18 pieds.

(5) Un poulailler de 12 x 8 pieds.

(6) Une étable de 12 x 10 pieds.

(8) Logement des petites filles, 54 x 36 pieds, à deux étages, avec une aile de 18 x 18 pieds et une annexe à un étage de 18 x 16 pieds. On y trouve les chambres de la directrice et de ses aides, les dortoirs des petites filles, un réfectoire et garde-manger et une cuisine. L'annexe sert de buanderie et de salle de bain.

Les sauvages ont loué cet édifice et un morceau de terre de 120 x 120 pieds du Très révérend evêque de Caledonia pour y établir un refuge. Les autres bâtiments sont la propriété de l'Etat. Tous sont tenus en bon état. Il faudra toutefois bientôt renouveler à peu près la moitié de la couverture en bardeaux de l'édifice principal, la partie qui recouvrait l'ancien magasin qui a été installé pour y commencer l'école.

Moyens de logement.—Les moyens de logement de la division des garçons sont suffisants, mais ceux de la division des filles, bien qu'elle ait été améliorée et agrandie depuis que les sauvages en ont fait cession ne le sont guère, car une pièce sert à la fois de cuisine et de réfectoire et une autre de salle de couture, de classe et de salon.

Présence.—La présence, à part le temps de la pêche, a été en moyenne de 50 élèves, 25 garçons et 25 filles.

Travail de classe.—Les filles, durant la majeure partie de l'année, ont été enseignées par le révd W. Hogan. Après la vacance de Pâques elles ont été confiées aux soins de Melle Jackson, dame missionnaire et institutrice compétente. Les garçons ont été enseignés par le directeur. Il s'est fait d'assez bons progrès.

Voici quel était le classement des élèves au bout de l'année : six élèves dans le 1er cours; sept dans le 2me ; vingt-un dans le 3me, cinq dans le 4me, dix dans le 5me, et trois dans le 6me. Les matières enseignées étaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la composition, le chant, le dessin et la religion.

Travail industriel.—Quatorze garçons ont été employés comme menuisiers. Sept d'entre eux ont appris pendant quelque temps à peinturer, et deux ont fait les ouvrages de cordonnerie que nécessitait l'école. Les menuisiers ont travaillé à faire des planchers, à boiser les plafonds et les murs des chambres du corps principal, à faire des escaliers, à renouveler le plancher de l'ancienne classe, à clôturer le jardin et à réparer les bâtiments.

En dehors de cette institution, on a construit une maison à six appartements de 49 pieds par 32, destinée à servir de demeure au révérend W. Hogan. On en a payé le

coût à même les subsides des écoles, tel que vous pourrez le voir par un état des recettes et des dépenses qui accompagne ce rapport.

Les filles, sous la direction de la matrone, reçoivent une excellente instruction domestique. On leur enseigne les travaux de cuisine, de boulangerie, de buanderie, ainsi que les travaux à l'aiguille et au crochet.

Jardin et terrain.—Le terrain entre la maison principale et la maison d'école, après avoir été débarrassé de ses racines et de ses souches, a été pourvu de rigoles et de fossés. Après l'avoir bêché trois fois, on l'a converti en un superbe jardin. Les terrains en face de l'école ont aussi été améliorés, mais il reste encore beaucoup d'ouvrage à faire.

Enseignement moral et religieux.—Nous essayons, et je crois avec une bonne perspective de succès, d'améliorer le caractère de nos élèves en attirant quotidiennement leur attention sur l'importance des devoirs qu'ils ont à remplir. Tous les jours, pendant trois quarts d'heure, à l'exception des samedis, les élèves reçoivent l'instruction religieuse. Ils vont au service divin et à l'école deux fois par jour le dimanche.

Santé et conditions hygiéniques.—Nous n'avons eu que peu de maladie, excepté vers la fin de mars et au commencement d'avril ; à cette époque, plusieurs des élèves ont contracté l'influenza, qui exerçait ses ravages sur une partie de la côte ; on les a soignés attentivement, et ils sont maintenant complètement rétablis.

Le drainage est bon, et on prête une attention particulière à la ventilation et à la propreté.

Approvisionnement d'eau.—Dans mon dernier rapport, je vous ai dit que le département des filles avait besoin d'un plus grand approvisionnement d'eau ; depuis, nous avons construit un réservoir ayant une capacité d'environ 1,500 gallons. Je crois que cela est suffisant.

Protection contre le feu.—Les cheminées sont faites en terra cotta et les tuyaux sont fréquemment nettoyées. Le département des garçons est pourvu d'extincteurs chimiques, de haches, de seaux toujours prêts à fonctionner en lieux convenables pour le cas d'alerte. Il nous faudrait une machine légère pour les faire fonctionner, mais le défaut d'argent jusqu'ici nous a empêchés de nous la procurer.

Chauffage.—Les classes et les parloirs sont suffisamment chauffés au moyen de poêles, mais les dortoirs n'ont aucun moyen de chauffage.

Récréations.—Durant les heures de récréations, les garçons jouent au "base ball" ; et lorsque la température est favorable ils se baignent et se promènent sur l'eau en bateau. Leurs jeux favoris dans l'intérieur sont le chant, les échecs et les dominos.

Les amusements pour les filles sont le loto, les dominos, le chant et l'habillement des poupées. Au dehors, elles jouent à la balle.

Les filles, sous bonne garde, sont allées camper pendant une semaine et se sont beaucoup amusées ; n'eût été un changement dans la température, elles seraient demeurées plus longtemps au camp.

J'ai l'honneur d'être,

JNO. SCOTT,
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

PENSIONNAT DE STE MARIE,

MISSION-CITY, 1er juillet, 1898.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Situation et superficie.—Cette école est située dans un endroit très sain et très pittoresque de la rivière Vallée, à un mille et quart à l'est de Mission-Junction, sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. L'école possède actuellement un terrain cultivé d'une étendue de cent acres.

Bâtiments.—Les filles et les garçons sont séparés. Les bâtiments sont en bois et de90pieds par 45, avec murs crépis; les dépendances consistent en hangars, magasins, maisons de jeux, étables, granges et une buanderie. C'est le contremaître et les garçons qui sont chargés de les tenir en bon ordre,

Terrain.—Les larges terrains qui appartiennent aux deux écoles sont superbement plantés de fleurs et tenus en excellent état par les élèves.

Logement.—Il y a place dans chaque école pour 40 élèves.

Assistance.—La moyenne de l'assistance quotidienne pour l'année a été de 74-5, Le département n'alloue qu'un subside de $60.00 par tête pour 60 élèves seulement. Les autres élèves sont entretenus par la mission,

Travail de classe.—Les classes sont tenues régulièrement dans la matinée et dans l'après-midi; dans toutes les branches d'étude prescrites par le département, les élèves ont fait des progrès. Ils sont plus virils et plus confiants en eux-mêmes qu'auparavant; l'anglais est le langage commun aux élèves de l'école. On entend rarement les sauvages parler leur idiome dans l'institution, à l'exception cependant des nouveaux arrivés.

Ferme et jardin.—Tous les élèves apprennent à cultiver et à jardiner, Le nombre d'élèves travaillant chaque jour sur la ferme varie suivant l'ouvrage et la saison. Nous faisons en sorte que le jardin suffise à pourvoir les écoles de viande, de végétaux, de lait et de beurre.

Travail industriel.—Cet ouvrage consiste pour les garçons principalement en réparations générales. On utilise aussi leur travail à réparer les meubles, balayer, laver, scier et fendre du bois.

Les filles reçoivent une instruction domestique; on leur enseigne aussi à jardiner,

Education morale et religieuse.—Nous portons la plus grande attention possible à l'éducation morale et religieuse des élèves. Une partie de la journée est consacrée à l'instruction religieuse. En général la conduite des élèves est satisfaisante; il est rare que nous soyons obligés de les punir.

Santé et condition hygiénique.—En général la santé des élèves est bonne, bien que plusieurs aient souffert de scrofules. Nous prêtons une attention particulière aux conditions sanitaires de l'école. Nous veillons à une bonne ventilation, et partout où il en est besoin, nous nous servons de désinfectants.

Approvisionnement d'eau et protection contre le feu.—L'eau, qui est excellente, nous est fournie par un ruisseau qui coule de la montagne. Les extincteurs chimiques, les haches, les seaux et les échelles sont placés dans des endroits d'accès facile.

Chauffage.—Les édifices sont chauffés au moyen de poêles.

Amusements.—Les élèves à l'extérieur s'amusent à différents jeux, entre autres le jeu de "base ball".

J'ai l'honneur d'être,

E. C. CHIROUSE,

Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ECOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAM, 20 juillet 1898.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport sur l'école industrielle du Lac-William, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Situation.—L'école industrielle du Lac-William est située dans la vallée du lac La Hache, sur les bords de la rivière St-Joseph, à 4 milles plus bas que l'endroit où celle-ci tombe dans le lac William, à 135 milles de Ashcroft, qui est la station de chemin de fer la plus rapprochée de nous, et environ un mille de Cariboo Trunk Road,

Terrain.—La mission possède plus de mille acres de terre, ce qui nous fournit l'occasion d'enseigner aux enfants tout ce qu'ils doivent savoir en fait de culture lorsqu'ils auront à cultiver une ferme qui leur appartiendra. Nous leur enseignons la culture du grain, des végétaux, à ameulonner le foin, élever les animaux et faire du beurre.

Bâtiments —Nous possédons actuellement trois jolis bâtiments qui ne manquent jamais d'attirer l'attention des passants, et de provoquer une exclamation de surprise de la part des étrangers ; notamment, la nouvelle école des garçons, le département des filles et une boutique de sellier.

I. L'école des garçons a deux étages et un grenier. Elle mesure 66 x 30 ; le premier étage comprend une classe de 30 x 28, la chapelle de 38 x 18, la chambre des officiers de 12 x 12, une autre chambre de 12 x 8 et un parloir de 10 x 10. Le second étage comprend le dortoir, 48 x 30 pieds, la chambre des professeurs, 12 x 12, et l'infirmerie, 14 x 12. Dans le grenier, les garçons possèdent chacun un appartement pour mettre leurs habits. En dehors de cela, ce grenier comprend une chambre à ouvrage où il y a une petite presse à imprimer, un tour et une table avec des ciseaux, du fil et des aiguilles, etc. C'est dans cette chambre à ouvrage que les élèves font leur couture et le ravaudage.

II. La boutique de sellier est à deux étages et mesure 38 x 22 pieds ; au premier étage se trouve la boutique, 28 x 22 pieds et l'office 10 x 22 pieds. L'instructeur loge dans le deuxième étage.

III. Le département des filles est un grand bâtiment ayant 140 pieds de front, flanqué de deux ailes de 30 x 20 ; une partie (90 pieds front) a deux étages et demi, et est la contre-partie de l'école des garçons ; l'autre partie (50 pieds de front) de deux étages.

Nous avons aussi une boucherie de 20 x 23 pieds en pierre, ainsi qu'une glacière. La vieille maison où nous sommes se compose de la cuisine, du réfectoire du logement pour quelques-uns de nos hommes et de la laiterie. La forge paraît en très mauvais état à côté des nouveaux édifices, et devra être renouvelée aussitôt que les moyens nous le permettront.

Logement.—Nous avons actuellement de l'espace pour 50 garçons et 50 filles.

Assistance.—La moyenne de l'assistance quotidienne a été de 49-50 durant toute l'année ; deux filles qui ont été obligées de s'absenter pour faiblesse de constitution et ulcères dans les yeux ont été rayées du rôle. Nous avons eu la douleur de perdre deux élèves, un garçon et une fille ; mais d'un autre côté nous avons reçu 5 nouveaux élèves, de sorte que nous avions à la fin de l'année 24 garçons et 28 filles.

Travail de classe.—Ce travail consiste dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la grammaire, la dictée, la composition, la géographie et la musique vocale et instrumentale. Le tableau suivant indique les différentes classes des élèves et leur nombre dans chaque classe.

Classe I	6
" II	7
" III	12
" IV	12
" V	15

Industrie.—Les principales industries auxquelles les élèves se livrent dans cette institution sont la confection des harnais et des selles, et la réparation des chaussures ; quatre élèves apprennent régulièrement le métier, et l'instructeur, M. A. C. Foster est très satisfait de leurs progrès. Qnatre autres élèves sont employés à aider le charpentier et font aussi quelques ouvrages en peinture ; à l'exception des plus jeunes, les garçons apprennent la culture et le jardinage, à traire les vaches et à travailler aux foins. Tous les végétaux dont l'institution a besoin sont cultivés par les garçons sous la direction de leur contremaître, et les filles nous fournissent le beurre et le fromage.

Industrie des filles.—Les filles apprennent les ouvrages domestiques tels que la cuisine, la confection des gâteaux, la couture, le tricot et la confection du beurre et du fromage ; elles apprennent aussi les ouvrages au crochet et à faire la dentelle ; elles prennent des exercices à l'extérieur et possèdent un petit jardin où elles cultivent des fleurs et des végétaux.

Education morale et religieuse.—Nous prenons un soin tout particulier pour inculquer dans l'esprit de nos élèves les principes de la moralité basés sur les grandes vérités de la religion. Chaque matin et chaque soir, ils font la prière en commun ; les dimanches et les jours de fêtes, ils assistent au service religieux dans l'église de la paroisse ; une demi-heure chaque jour est consacrée à l'enseignement du catéchisme et aux instructions religieuses.

Santé.—L'école elle-même est dans une excellente situation hygiénique. Les édifices sont bien éclairés et bien ventilés ; les dortoirs reçoivent la lumière par un grand nombre de châssis ; les plafonds sont hauts et les lits ne sont pas encombrés.

Approvisionnement d'eau.—La rivière Saint-Joseph nous fournit l'eau dont nous avons besoin par un canal de trois pieds de largeur à la partie inférieure, quatre à la partie supérieure et de trois pieds et demi de profondeur. A l'aide de ce canal, nous emplissons un grand puits ou réservoir pour le département des filles, un autre près de la porte de la cuisine du département des garçons, ainsi qu'un grand réservoir creusé par les garçons en face de leur nouvelle école. Ce dernier réservoir a 25 pieds de diamètre sur 7 de profondeur.

Protection contre le feu.—Nous avons quatre extincteurs Star, 50 seaux à eau et deux haches qui sont également répartis entre les deux départements. Ils sont toujours prêts pour le cas d'alerte.

Chauffage.—Tout l'établissement est chauffé su moyen de poêles, et nous apportons le plus grand soin aux tuyaux et aux ouvertures des cheminées afin d'éviter les cas d'incendie.

Récréation.—Les garçons s'amusent de différentes façons, selon la saison. En hiver ils s'amusent beaucoup à glisser ; ils se servent pour ces jeux de petits traîneaux faits par eux ; en été, leurs jeux favoris sont la "foot ball" et la "base ball" ; ils ont aussi un goût très prononcé pour l'arc et la flèche. Au printemps, chaque élève est obligé d'avoir un arc et des flèches. Ils pratiquent aussi le tir, et beaucoup d'entre eux sont experts dans cet art.

J'ai l'honneur d'être,

J. M. J. LEJACQ, O.M.I.,
Principal.

ETATS TABULAIRES

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études ici prescrit devra être suivi par les instituteurs en autant que faites qu'avec le concours

Matières.	1er cours	2e cours.	3e cours.
Anglais.....	Reconnaître les mots et faire des phrases. Sons simples des lettres de l'alphabet. Copie de mots.	Sons continués. Continuer à faire des phrases. Orthographe, orale et écrite. Dictée de mots appris et de phrases simples.	Sons complétés. Homonymes simples expliqués. Continuer des phrases. Orthographe, orale et écrite. Dictée de phrases. Composer des phrases sur les choses et les actes.
Notions générales.	Faits se rapportant aux choses de l'école. Développer ce qui est déjà connu. Jours de la semaine, du mois.	Les saisons. Mesures de longueur et de poids d'un usage ordinaire. Couleurs. Commencer les règnes animal et végétal, leurs fonctions et usages, culture, croissance, etc. Choses dans l'école et qui s'y rattachent ; leur rôle.	Règnes animal et végétal continués. L'argent. Les métaux utiles.
Ecriture.....	Traits et mots élémentaires sur l'ardoise.	Mots, etc., sur l'ardoise.	Ardoises et cahier d'écriture n° 1.
Arithmétique.	Nombres de 1 à 10 ; leurs combinaisons et séparations, orales et écrites. Les signes +, −, +, +. Compter jusqu'à 10 par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'un demi, d'un tiers, d'un dizième. Faire et montrer un demi, un quart, un huitième, un tiers, un sixième, un neuvième, un cinquième, un dixième, un septième (pas de chiffres). Problèmes simples, oraux.	Nombres de 10 à 25 ; leurs combinaisons et séparations, orales et écrites. Compter jusqu'à 25, par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'un demi, un tiers, un quart, etc., jusqu'à un vingt-cinquième (pas de chiffres). Rapports de demis, quarts, huitièmes, tiers, sixièmes, douzièmes, neuvièmes (pas de chiffres). Simples problèmes donnant les gallons en peck, les pecks en minots ; les mois en année, les pouces en pied, la livre, les monnaies courantes jusqu'à 25 centins. Addition en colonne, aucun total ne dépassant 25.	Nombres de 25 à 100 : leurs combinaisons et séparations, orales et écrites. Compter jusqu'à 100 par unités, par deux, trois, etc., jusqu'aux dizaines. Emploi et signification de un vingt-sixième, un vingt-septième, etc., jusqu'à un centième (pas de chiffres). Addition, soustraction, division et division de fractions du 2e cours. Chiffres romains de I à C. Simples problèmes donnant les secondes dans la minute, les minutes dans l'heure, les heures dans le jour ; les livres dans le minot ; les feuilles de papier dans la main, les mains dans la rame.
Géographie...	.....	.....	Développement des notions géographiques, en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la direction, la distance, l'étendue.

DES ÉCOLES DES SAUVAGES.

les circonstances le permettent. Les modifications jugées nécessaires ne pourront être du département.

e COURS.	5e COURS.	6e COURS.
Revue des sons. Phrases amplifiées. Orthographe, orale et écrite. Ecriture de lettres. Composition simple, orale et écrite, passant en revue les leçons du cours des notions générales.	Amplification et correction de phrases continuées. Orthographe, orale et écrite. Ecriture de lettres continuée. Compositions faciles, orales et écrites, passant en revue les connaissances acquises.	Analyse de phrases simples. Parties de discours. Orthographe, orale et écrite. Ecriture de lettres continuée. Composition, orale et écrite, passant en revue les connaissances générales acquises.
Règnes animal, végétal et minéral continués. Usages des chemins de fer et des navires. Expliquer la fabrication des articles usuels. Les races humaines.	Le même cours amplifié. Lois usuelles sur les incendies, le gibier, etc.	Relations sociales. Siège du gouvernement du Canada. Système représentatif et judiciaire. Commerce et échange des produits.
Cahiers d'écriture n°s 2 et 3.	Cahiers n°s 4 et 5.	Cahiers n°s 6 et 7.
Numération et notation jusqu'à 10,000. Addition, soustraction, division et division des fractions déjà connues (chiffres). Employer les termes numérateur, dénominateur, etc. Chiffrage romain jusqu'à deux mille. Problèmes gradués donnant le reste des tables de réduction. Faire des règles simples tous les jours pour familiariser les enfants au calcul exact et rapide.	Notions sur la numération complétées. Réduction régulière. Dénomination de fractions. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et vite. Problèmes gradués. Lecture et écriture des décimales jusqu'aux millièmes, inclusivement.	Facteurs, mesures et multiples. Fractions ordinaires complétées. Application facile des décimales jusqu'aux dix millièmes. Pratique journalière pour s'habituer à calculer vite et bien. Applications faciles du taux pour cent. Problèmes gradués.
(*a*) Leçons du 3e cours revues. Leçons pour inculquer la simple conception du globe terrestre comme une grosse boule dont la surface figure la terre et l'eau, entourée par l'air, chauffée par le soleil et ayant deux mouvements. (*b*) Leçons sur les faits naturels, d'abord par l'observation, puis à l'aide de cartons moulés, de modèles et de dessins sur le tableau. (*c*) Préparation pour les cartes et introduction de celles-ci. (Revue des leçons sur la position, la distance, avec représentations tracées suivant l'échelle.) Etude de la carte des environs tracée sur le tableau noir. Carte de la configuration de la terre, tracée d'après des formes moulées. Habituer à lire les symboles conventionnels des cartes géographiques sur des cartes de bornes.	Etude simple des principaux pays des deux continents, commençant par la province où est située l'école. La position du pays sur le continent ; sa configuration, son climat, ses productions ; les peuples qui l'habitent avec leurs occupations, leurs mœurs et coutumes ; les localités et villes importantes, etc. Les cartons à mouler et les cartes à tracer aideront dans cette étude.	(*a*) La terre comme globe. Exemples et données simples sur sa forme, ses dimensions ; les méridiens et les parallèles avec leur usage ; ses mouvements et leurs effets, comme le jour et la nuit, les saisons, les zones avec leurs traits caractéristiques, tels que les vents et les courants de la mer, le climat en tant qu'affectant la vie de l'homme. (*b*) Configurations et conditions physiques de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Europe étudiées et comparées. Leur position sur le globe, leur position relative aux autres grandes divisions ; leurs dimensions, forme, surface, drainage ; leurs animaux et végétaux, leurs ressources, etc. Les avantages naturels des villes.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études ici prescrit devra être suivi par les instituteurs en autant que faites qu'avec le concours

Matières.	1er cours.	2e cours.	3e cours.
Géographie....	.....	.....	Développement des notions géographiques, en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la direction, la distance, l'étendue.
Morale.....	La pratique de la propreté, de l'obéissance, du respect, de l'ordre, de la bienséance.	Le bien et le mal. La vérité. Observer toujours un extérieur et une conduite convenables.	Indépendance. Respect de soi-même. Développer les raisons pour lesquelles on doit toujours avoir un extérieur et une conduite convenables.
Lecture.....	Abécédaire.	Premier livre de lecture.	Second livre de lecture.
Récitations....	Doivent commencer dans la 2e classe, aller de pair avec ce qui s'enseigne en anglais, et con-		
Histoire.....	.....	.....	Histoire des sauvages du Canada et de leur civilisation.
Musique vocale.	Simples hymnes et chants. Les sujets de ces derniers seront intéressants et patriotiques		
Exercices physiques.	Exercices souvent accompagnés de chant, pour récréer l'esprit pendant que les élèves tra-		
Instruction religieuse.	Lecture des saintes Ecritures. Les dix commandements. L'Oraison dominicale. La vie		

Observations.—Anglais.—Tous les efforts doivent être faits pour induire les élèves à parler anglais et
Lecture.—Il faut apprendre aux élèves à lire haut et distinctement. On doit leur expli-
leçon ou d'une phrase, dans leurs propres termes, en anglais, et aussi dans leur dialecte,
Générales.—L'enseignement sera direct, la voix et le tableau noir étant les principaux
N.B.—On considérera comme preuve de l'incompétence de l'instituteur si l'on voit que les élèves ne lisent
plique à tout ce qui concerne l'enseignement : Tout doit être parfaitement compris avant qu'un

DES ÉCOLES DES SAUVAGES.

les circonstances le permettent. Les modifications jugées nécessaires ne pourront être du département.

4e COURS.	5e COURS.	6e COURS.
(*d*) Etude générale sur le globe et les cartes. L'hémisphère, le continent, les océans et grandes îles, leurs positions et dimensions respectives. Les continents : position, climat, contour, alentours ; montagnes, rivières et lacs principaux ; les pays les plus importants, les productions, populations, associations et faits intéressants.	Etude simple des principaux pays des deux continents, etc., etc,	(*e*) Observations qui doivent accompagner l'étude de la géographie : mouvements apparents du soleil, de la lune et des étoiles et heures variables de leur lever et de leur coucher ; différence de chaleur des rayons solaires aux différentes heures du jour. Changements dans la direction des rayons du soleil pénétrant par une fenêtre de la classe à la même heure pendant l'année ; longueur variable des ombres à midi ; changements de temps, de vents, de saisons.
Amour du travail. Honnêteté. Economie.	Droits de citoyens des sauvages. Patriotisme. Amour du travail. Economie. Pourvoir à sa subsistance. Charité. Paupérisme.	Vie sauvage et vie civilisée. Patriotisme. Maux résultant de l'isolement des sauvages. Admission à la jouissance des droits de citoyens. Le travail, loi de la vie. Rapports des sexes relativement au travail. Devoirs privés et publics.
Troisième livre de lecture.	Quatrième livre de lecture.	Cinquième livre de lecture,

sister en morceaux en vers et en prose renfermant les plus hautes maximes et pensées morales et pratiotiques.

Histoire de la province dans laquelle l'école est située.	Histoire du Canada (commencée).	Histoire du Canada (continuée).

Les airs gais et jolis.

vaillent à leur amélioration physique.

de Jésus-Christ, etc.

pour leur apprendre à le comprendre, sans cela le travail de l'instituteur sera vraisemblablement perdu.
quer à fond chaque mot et chaque phrase, et de temps à autre ils seront requis de donner le sens d'une si l'instituteur le comprend.
agents. On évitera l'emploi de livres de textes ou manuels quand il ne sera pas nécessaire.
qu'en perroquets, c'est-à-dire, en ne comprenant pas du tout ce qu'ils lisent. Et l'observation suivante s'apélève soit capable de passer à d'autres études.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

Ecole.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
*Alnwick	Alnwick	Alnwick	J. Arthur Slade	Méthodiste
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle Elsie Cobban	Non-confessionn
Bear-Creek	"	"	" Martha Nicholls	"
Buzwah	Ile Manitouline	Manitowaning	David Craddock	Catholiq. romaine.
Cap-Croker	Cap-Croker	Cap-Croker	Mlle Lizzie J. Glazier	Non-confessionn
Ile du Chrétien	Ile du Chrétien	Penetanguishene	Rév. E. T. Douglas	Méthodiste
Fort-William (garçons)	Fort-William	Nord	Sœur M. Ambrose	Catholiq. romaine.
" (filles)	"	"	"	"
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	Mlle Helen Cameron	Non-confessionn
Rivière-du-Jardin (C.R.)	Rivière-du-Jardin	Saut-Ste-Marie	Rév. P. E. Lamarche	Catholiq. romaine.
" (E.A.)	"	"	Mlle E. Williamson	Episcopale
Ile Georgina	Ile Georgina	Rama	" Alberta Mark	Méthodiste
Lac-Doré	Lac-Doré	Lac-Doré	" S. M. Dunne	Catholiq. romaine.
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	Parry-Sound	" Ada McIntosh	Non-confessionn
Hiawatha	Lac-du-Riz	Alnwick	J. A. Windsor	Méthodiste
Ile au Brochet	Ile au Brochet	Nord	J. A. Blais	Catholiq. romaine.
Kettle-Point	Kettle-Point	Sarnia	Mlle Annie Vance	Non-confessionn
†Lac Hélène	Rocher-Rouge	Nord	Mad. J. H. Mackay	Catholiq. romaine.
Mattawa	A Mattawa		Sœur St.-Grégore	"
Rivière Mississauga	Ile Manitouline	Manitowaning	Mlle Louisa Dyke	"
Moraviantown	Moraves	Moraves	Willis N. Tobias	Non-confessionn
Mission des Moraves	"	"	Mlle Dora Miller	Soc. des Moraves
Muncey	Caradoc	Caradoc	Mlle Lucy Fisher	Episcopale
New-Credit	New-Credit	New-Credit	Geo. S. Donnelly	Non-confessionn
Nipissingue	Nipissingue	Parry-Sound	Mlle Rose E. McGee	"
Oneida n° 1	Oneida	Oneida	" L. D. Gray	Méthodiste
" n° 2	"	"	Levi T. Doxtator	Episcopale
" n° 3	"	"	C. A. Vollick	Méthodiste
Pays-Plat	Pays-Plat	Nord	Mlle Nora Murphy	Catholiq romaine.
Port-Elgin	Cap-Croker	Cap-Croker	Thos. R. Ferguson	Non-confessionn
Rama	Rama	Rama	John Laurence	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	Caradoc	Joseph Fisher	Non-confessionn
Ryerson	Ile Parry	Parry-Sound	Byron M. Jacobs	"
Sagamook	Riv.-des-Espagnols	Manitowaning	Benjamin Sweezey	Catholiq. romaine.
Saugeen	Saugeen	Saugeen	Mlle Ollie Miller	Non-confessionn
Scotch-Settlement	"	"	John Burr	"
Rivière-au-Serpent	Rivière-au-Serpent	Manitowaning	Mlle L. M. Healey	Catholiq. romaine.
Shawanaga	Shawanaga	Parry-Sound	Mlle E. R. Lawrence	Non-confessionn
Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	Mlle S. A. McFarland	Episcopale
Sheshegwaning	Shegshegwaning	"	Louis Tilson	Catholiq. romaine.
Sidney-Bay	Cap-Croker	Cap-Croker	Mlle Isabella McIver	Non-confessionn
Six-Nations n° 1	Six-Nations	Six-Nations	Elam D. Bearfoot	"
" n° 2	"	"	Mlle Lizzie Davis	"
" n° 3	"	"	Mlle Sarah C. Smith	"
" n° 5	"	"	Mlle M. J. Scott	"
" n° 6	"	"	Mlle H. Curley	"
" n° 7	"	"	Mlle E. N. Latham	"
" n° 9	"	"	John Lickers	"
" n° 10	"	"	Mlle Sarah Davis	"
" n° 11	"	"	P. J. Adams	"
Skene	Parry-Sound	Parry-Sound	Mlle K. P. Laurence	"

*Un seul rapport reçu. †Fermée durant une partie de décembre.

DES ÉCOLES.

du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecoles.
$ cts.												Ontario.
250 00	Bande et méthodistes.	16	23	39	23	12	5	9	11	2		Alnwick
200 00	Bande	12	12	24	14	6	7	8	3			Back-Settlement
200 00	"	17	10	27	7	19	4	4				Bear-Creek
200 00	"	8	4	12	6	5	3	2	2			Buzwah
300 00	"	21	4	25	10	16	3	4	1	1		Cap-Croker
375 00	Bande et méthodistes.	19	13	32	9	23	4	2	1	2		Ile du Chrétien
} 500 00	Crédit	26		26	11	15	8	3				Fort-William (garçons)
			26	26	14	14	11	1				" (filles)
300 00	Bande	14	13	27	15	18	4	3	2			Baie-des-Français.
500 00	Crédit et bande	35	41	76	42	20	19	25	8	4		Rivière-du-Jardin (C,R.)
300 00	Bande	23	22	45	19	33	6	5	1			" (A.C.)
150 00	Bande et méthodistes.	16	6	22	15	10	3	4	2	3		Ile Georgina
300 00	Bande	10	8	18	9	11	1	2	4			Lac-Doré
250 00	Crédit	13	21	34	17	19	4	6	4	1		Henvey-Inlet
250 00	Bande et méthodistes.	9	10	19	7	1	2	9	2	5		Hiawatha
250 00	Crédit	19	5	24	7	22	2					Ile au Brochet
250 00	Bande	10	10	20	9	11	2	7				Kettle-Point
250 00	Crédit	11	7	18	8	8	7	2	1			Lac-Hélène
100 00	"	9	14	23	19	12	3	2	5	1		Mattawa
250 00	"	15	7	22	10	17	3	2				Rivière-Mississauga
350 00	Bande	25	16	41	15	9	11	17	3	1		Moraviantown
	Société et Mission des Moraves	3	22	25	18	4	6	3	6	6		Mission des Moraves
200 00	Crédit et Eglise d'Angleterre	12	7	19	8	6	6	5	2			Muncey
325 00	Bande	21	14	35	16	15	1	6	12	1		New-Credit
250 00	Crédit	7	14	21	10	13	3	4	1			Nipissingue
300 00	Crédit et Méthodistes	10	10	20	12	11	6	1	2			Oneida n° 1
200 00	Crédit d'Angleterre	23	15	38	25	25	6	5	2			" n° 2
250 00	Crédit et méthodistes.	23	11	34	21	17	3	12	2			" n° 3
250 00	Crédit	9	5	14	7	5	9					Pays-Plat
300 00	Bande	13	9	22	10	11	8		3			Port-Elgin
250 00	Bande et méthodistes.	15	19	34	17	27	4	3				Rama
200 00	Bande	15	12	27	12	14	4	7	2			River-Settlement
250 00	"	17	7	24	8	9		2	13			Ryerson
250 00	Crédit	16	10	26	9	16	7	3				Sagamook
300 00	Bande	19	9	28	13	13	4	9	1	1		Saugeen
300 00	"	15	11	26	19	7	9	6	4			Scotch-Settlement
250 00	Crédit	11	8	19	7	14	5					Rivière-au-Serpent
250 00	Crédit et bande	10	12	22	13	7	5	4	4	2		Shawanaga
300 00	Bande	13	12	25	8	14	9	1	1			Sheguiandah
200 00	"	12	6	18	10	14	4					Sheshegwaning
300 00	"	16	12	28	16	11	6	6	4	1		Sidney-Bay
	"	25	13	38	19	22	5	4	3	3	1	Six-Nations n° 1
	"	24	19	43	26	21	10	8	3	1		" n° 2
	"	25	21	46	17	20	18	4	4			" n° 3
	"	18	10	28	20	20	3	2	1	2		" n° 5
450 00	"	15	13	28	10	15	8	3	1	1		" n° 6
	"	37	36	73	35	42	18	9	2	2		" n° 7
	"	24	24	48	35	11	18	3	10	6		" n° 9
	"	32	16	48	20	15	20	4	3	4	2	" n° 10
	"	19	24	43	20	27	9	5	2			" n° 11
200 00	"	3	8	11	5	2	5	3	1			Skene

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

Ecole.	Réserve	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—*Suite.*				
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud	Manitowaning	Mlle Sarah Bernard	Catholiq. romaine.
Rivières-des-Espagnols	Riv.-des-Espagn'ls	"	Mlle Carrie Morley	Eglise d'Angl'terre
Stony-Point	Stony-Point	Sarnia	Mlle Annie Rogers	Non-confessionn...
Saint-Clair	Sarnia	"	Mlle F. E. Welsh	Méthodiste
Sucker-Creek	Sucker-Creek	Manitowaning	Mlle L. E. Sheppard	Eglise d'Angl'terre
Thessalon	Rivière-Thessalon	"	M. J. Walsh	Catholiq. romaine.
Thomas	Six-Nations	Six-Nations	John Miller	Non-confessionn...
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Emma Leslie	"
" (Ouest)	"	"	Mlle Stella Booth	"
" (Centre)	"	"	Mlle Violet Smith	"
" (Mission)	"	"	Mlle Lillian Pickett	"
Ile Walpole n° 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Albert J. Sahguj	Eglise d'Angl'terre
" n° 2	"	"	Arthur Miskokomon	Méthodiste
" n° 3	"	"	William Peters	Non-confessionn...
West Bay	West-Bay	Manitowaning	Mlle Alice Barker	Catholiq. romaine.
*Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	"	Mme E. S. Assance	"
Rivière-au-Poisson-Blanc	Riv. " "	"	Benjamin Fuller	Eglise d'Angl'terre
Wikwemikong (garçons)	Ile Manitoulin e (non cédée)	"	Rev. J. M. Clancy, S.J	Catholiq. romaine.
" (filles)	"	"	Mlle T. Walker	"
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Mlle A. de Lamorandiére	"
Total, Ontario				

*Les écoles sont fermées durant les trimestres de septembre et de décembre.

DES ECOLES.—*Suite.*

du Canada dont on a reçu des rapports pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ cts.												Ontario—*Suite.*
200 00	Bande	12	13	25	9	16	8	1	....	....	....	Baie-du-Sud.
200 00	Crédit	10	7	17	7	12	4	1	....	....	....	Rivière-des-Espagnols.
200 00	Bande	2	6	8	2	6	....	1	1	....	....	Stony-Point.
200 00	Bande et méthodistes	24	26	50	23	20	4	15	7	4	..	Saint-Clair.
200 00	Bande	9	7	16	7	12	4	....	....	....	....	Sucker-Creek.
300 00	Crédit	12	12	24	5	16	6	2	....	....	....	Thessalon.
362 50	Bande	58	21	79	29	34	9	11	17	8	....	Thomas.
150 00	"	45	18	63	35	35	7	16	5	....	....	Tyendinaga (Est).
250 00	"	19	16	35	16	17	3	7	6	2	....	" (Ouest
150 00	"	28	31	59	22	31	8	8	9	2	1	" (Centre).
225 00	"	19	14	33	16	31	1	1	....	....	....	" (Mission).
200 00	" et Eglise d'Angl.	28	22	50	20	22	3	20	5	....	....	Ile Walpole n° 1.
250 00	Crédit et Méthodistes	26	21	47	23	27	6	7	4	3	....	" n° 2.
300 00	Bande	16	12	28	10	8	5	7	7	1	....	" n° 3.
250 00	"	20	20	40	14	30	6	2	2	....	....	West-Bay.
200 00	Crédit	11	7	18	10	11	6	1	....	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc
200 00	"	9	11	20	9	7	8	....	3	2	....	Rivière-au-Poisson-Blanc.
300 00	"	30	....	30	13	18	10	2	....	....	....	Wikwemikong (garçons).
300 00	"	....	48	48	14	34	7	6	....	1	....	" (filles).
200 00	"	14	6	20	5	20	....	....	....	....	....	Wikwemikongsing.
.....	.....	1222	999	2221	1041	1150	445	347	204	71	4	Total, Ontario.

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
QUÉBEC.				
Bécancour	Bécancour	Bécancour	Mlle Aurore St. Cyr.	Catholiq. romaine.
Caughnawaga, (garçons)	Caughnawaga	Caughnawaga	Omer Plante	"
" (filles)	"	"	Mlle Nellie Gibbons.	"
" (mission)	"	"	" A. M. Demers	Méthodiste
Ile Cornwall	Saint-Régis	Saint-Régis	Leo. Killoran	Non-confessionn
Lorette	Lorette	Lorette	Mlle Jos. Dubeau	Catholiq. romaine.
Maniwaki	Maniwaki	Maniwaki	" A. O'Connor	"
Maria	Maria	Maria	" Esther Audet	"
Oka (campagne)	Oka		" A. R. Hodgson	Méthodiste
" (village)	"		" M. M. Wilson	"
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	" E. M. Spence	Catholiq. romaine.
Ristigouche	Ristigouche	Ristigouche	" Mary Isaac	"
Saint-François (E. A)	Saint-François	Pierreville	Rév. H. O. Loiselle	Eglise d'Angl'terre
" (C. R.)	"	"	Sœur Saint-Laurent	Catholiq. romaine.
Saint-Régis	Saint-Régis	Saint-Régis	Alex. Pirie	Non-confessionn
Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	Mlle M. J. Legge	Catholiq. romaine.
" mission	"	"	Sœur Ste-Perpétue	"
Total, Québec				
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	J. L. DeVany	Catholiq. romaine.
Baie-des-Vaches	Havre-Cole	District n° 5	Mlle M. C. Blank	"
Eskasoni	Eskasoni	" 13	R. McMillan	"
Rivière-du-Milieu	Rivière-du-Milieu	Comté de Victoria.	Alex. McDougall	"
New-Germany	Lunenburg	Lunenburg	Mlle A. S. Taylor	"
Rivière-au-Saumon	Rivière-au-Saumon	District n° 10	D. A. Campbell	"
Shubénacadie	Indian Brook	Shubenacadie	R. J. Logan	"
Whycocomagh	Whycocomagh	Whycocomagh	P. A. Murphy	"
Total, Nouvelle-Ecosse.				
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise-Brûlée	Pointe-de-l'Eglise	Nord-Est	John Flanagan	Catholiq. romaine.
Grande-Anse	Grande-Anse	"	Mlle M. N. Babin	"
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Michael Flinne	"
Kingsclear	Kingsclear	Ouest	Mlle F. McGinn	"
Sainte-Marie	Sainte-Marie	"	" M. J. Rush	"
Tobique	Tobique	"	" E. M. O'Brien	"
Total, Nouv.-Brunswick.				
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	Ile Lennox	Casimir J. Poirier	Catholiq. romaine.

DES ECOLES.—*Suite.*

dont on a reçu les rapports pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ cts.												Quebec.
80 00	Crédit	4	2	6	3	1	1	2	2	....	....	Becancour.
450 00	"	77	....	77	26	36	14	15	8	4	....	Caughnawaga (garçons).
450 00	"	....	110	110	42	79	16	8	7	....	....	" (filles).
250 00	Crédit et méthodistes	22	19	41	17	31	5	5	....	....	....	" (Mission).
350 00	Bande	14	13	27	8	19	4	4	....	....	....	Ile Cornwall.
300 00	Crédit	34	41	75	53	23	10	18	16	8	....	Lorette.
250 00	Bande	26	17	43	10	32	6	3	2	....	....	Maniwaki.
150 00	Crédit	18	11	29	13	8	12	8	1	....	....	Maria.
200 00	Crédit et méthodistes	11	8	19	13	10	2	5	2	....	....	Oka (campagne).
200 00	" "	15	7	22	12	11	3	4	4	....	....	" (Village).
150 00	Crédit	78	26	104	25	14	19	15	56	....	....	Pointe Bleue.
200 00	"	26	28	54	29	32	11	5	2	....	4	Ristigouche.
250 00	"	7	3	10	6	3	1	3	3	....	....	Saint-François (Prot.)
290 00	"	26	20	46	38	30	8	1	2	5	....	" " (C.R.)
350 00	Bande	14	15	29	10	20	7	2	....	....	....	St-Régis
300 00	Crédit	22	27	49	32	7	28	4	5	5	....	Témiscamingue.
100 00	"	3	4	7	5	6	1	....	....	....	....	Mission Témiscamingue.
.....	.....	397	351	748	342	362	148	102	110	22	4	Total, Québec.
												Nouvelle-Ecosse.
300 00	Crédit	11	6	17	9	8	2	....	4	3	....	Rivière-à-l'Ours.
200 00	"	7	9	16	9	5	3	4	3	1	....	Baie-des-Vaches.
200 00	"	11	5	16	5	13	2	1	....	....	....	Eskasoni.
200 00	"	13	12	25	6	13	9	3	....	....	....	Rivière-du-Millieu.
300 00	"	7	4	11	7	....	3	1	2	2	3	New-Germany
200 00	"	17	9	26	9	6	10	5	3	2	....	Rivière-au-Saumon
240 00	"	9	11	20	7	10	3	2	3	2	....	Shubenacadie.
200 00	"	13	13	26	8	15	7	1	3	....	....	Whycocomagh.
.....	.....	88	69	157	60	70	39	17	18	10	3	Total, Nouvelle-Ecosse
												Nouveau-Brunswick.
200 00	Crédit	18	6	24	8	9	7	5	2	1	....	Eglise-Brulée
250 00	"	23	15	38	16	19	19	....	....	....	....	Grande-Anse
250 00	"	6	6	12	6	2	6	2	2	....	....	Eel-Ground.
250 00	"	14	9	23	17	6	5	9	2	1	....	Kingsclear.
250 00	"	11	9	20	10	11	6	2	1	....	....	Sainte-Marie.
240 00	Crédit et bande	9	19	28	14	13	11	3	1	....	....	Tobique.
.....	.....	81	64	145	71	60	54	21	8	2	....	Total, Nouveau-Brunswick
												Ile du Prince Edouard.
300 00	Crédit	23	9	32	11	11	3	6	7	4	1	Ile Lennox.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE BRITANNIQUE.				
Ahousaht	Ahousaht	Cowichan	John W. Russell	Presbytérienne
Aiyansh	Kitladamicks	Côte Nord-Ouest	Jas. B. McCullagh	Episcopale
Alberni	Tresaht	Côte Ouest	C. F. Bishop	Presbytérienne
Baie-de-l'Alerte	Nimkish	Kwakwelth	Mad. Elizabeth Hall.	Episcopale
Bella-Bella	Bella Bella	"	J. Crosby	Méthodiste
Cap-Mudge	Cap-Mudge	"	R. J. Walker	"
Clayoquot	Clayoquot	Ouest	Rev. J. A. Van Nevel	Catholique romain.
Clemclemalets	Clemclemalets	Cowichan	Mad. Kezia Nicholas	Méthodiste
Gwayasdums	Gwayasdums	Kwakewlth	E. A. Bird	Episcopale
Hazelton	Giatmaksh	Babine	John Field	"
Kincolith	Kincolith	Côte Nord-Ouest	W. E. Collison	"
Kita-maat	Kita-maat	"	G. L. Anderson	"
Kitkahtla	Kitkahtla	"	R. W. Gurd	"
Kishfiax	Kishfiax	Babine	W. H. Pierce	Méthodiste
Kyaquot	Kyaquot	Côte Ouest	Rév. E. Sobry	Catholique romain.
Lakalsap	Lakalsap	Côte Nord-Ouest	J. Mercer	Méthodiste
Massett	Massett	"	J. H. Keen	Episcopale
Metlakahtla	A Metlakahtla	Côte Ouest	Rév. W. Hogan	"
Nanaïmo	Nanaïmo	Cowichan	R. G. Wellwood	Méthodiste
Nitinat	Cla-oose	Côte Ouest	W. J. Stone	"
Port-Essington	Skeena	Côte Nord-Ouest	Mlle Kate Tranter	"
Port Simpson	A Port-Simpson	"	Chas. M. Richards	"
Quamichan	Quamichan	Cowichan	RévG. C Van Goethen	Catholique romain.
Saanich	Saanich	Quamichan	Wm. Thompson	Episcopale
Skidegate	Ile de la Reine-Charlotte	Côte Nord-Ouest	Mlle V. M. Lawson	Méthodiste
Songhees	Songhees	Cowichan	Sœur M. Berchmans.	Catholique romain.
Ucluelet	Itedsu	Côte Ouest	Mlle E. M. Armstrong	Presbytérienne
Total, Col.-Britannique.				

ÉTAT—*Suite.*

dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ cts.												Colombie anglaise.
.....	.....	41	17	58	12	46	12	....	....	....	....	..... Ahousaht
300 00	Crédit.....	11	13	24	18	13	10	1	....	....	....	.....Aiyansh
300 00	"	16	15	31	24	10	7	7	7	....	....	.....Alberni
300 00	"	3	11	14	6	2	7	1	....	4	....	.....Baie de l'Alerte
300 00	"	30	35	65	22	39	16	10	....	....	....	.....Bella-Bella
300 00	"	20	18	38	11	36	1	1	....	....	....	.....Cape-Mudge
300 00	"	28	32	60	25	23	17	18	2	....	....	.....Clayoquot
.....	.....	14	8	22	9	19	3	....	....	....	....	.....Clemclemalets
300 00	Crédit.....	18	8	26	6	20	6	....	....	....	....	.....Gwayasdums
300 00	"	14	12	26	9	16	9	1	....	....	....	.....Hazelton
300 00	"	11	16	27	19	19	5	2	1	....	....	.....Kincolith
.....	.....	25	32	57	25	27	21	4	4	1	....	.....Kita-maat
300 00	Crédit.....	25	17	42	21	9	7	17	8	1	....	.....Kitkahtla
300 00	"	13	12	25	10	25	....	....	....	....	....	.....Kishfiax
300 00	"	16	8	24	7	24	....	....	....	....	....	.....Kyaquot
300 00	"	9	9	18	15	6	8	4	....	....	....	.....Lakalsap
300 00	"	24	28	52	22	34	14	4	....	....	....	.....Massett
300 00	"	17	9	26	17	18	3	....	2	3	....	.....Metlakahtla
300 00	"	10	12	22	10	13	....	8	1	....	....	.....Nanaïmo
300 00	"	9	7	16	6	12	3	....	1	....	....	.....Nitinat
300 00	"	11	18	29	11	21	4	2	2	....	....	.....Port-Essington
400 00	"	67	35	102	37	51	22	18	4	5	2	.....Port-Simpson
.....	.....	22	8	30	25	19	11	....	....	....	....	.....Quamichan
300 00	Crédit.....	20	5	25	20	11	8	6	....	....	....	.....Saanich
300 00	"	26	19	45	17	17	12	11	4	1	....	.....Skidegate
300 00	"	11	14	25	15	8	4	8	5	....	....	.....Songhees
300 00	"	13	15	28	11	20	6	2	....	....	....	.....Ucluelet
.....	.....	524	433	957	440	558	216	125	41	15	2	Total, Colombie anglaise.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles le 30

Ecole.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA.				
Assabasca	Rivière-La-Pluie	Portage-du-Rat	R. E. Atkinson	Eglise anglicane
Rivière-Berens	Rivière-Berens	Rivière-Berens	Mary Hayne	Méthodiste
Grand-Remous	Pas	Pas	Robert Bear	Eglise anglicane
Rivière-Noire	Rivière-Noire	Rivière-Berens	B. McKenzie	"
Tête-Ouverte	Tête-Ouverte	Clandeboye	M. B. Edwards	"
Chemawawin	Chemawawin	Pas	W. C. Lundie	"
Coucheeching	Coucheeching	Coucheeching	P. J. Robinson	Catholique
Rivière-aux-Grues	Rivière-aux-Grues	Manitowapaw	John Moar	Eglise anglicane
Lac-Lacroix	Lac-Lacroix	Rivière-Berens	Ed. Paupanekis	Méthodiste
Lac Flux et Reflux	Lac Flux et Reflux	Manitowapaw	M. Dumas	Catholique
Fairford (en haut)	Fairford	"	Geo. Bruce	Eglise anglicane
" (en bas)	"	"	Kemper Garrioch	"
Rivière-au-Vison	Rivière-au-Poisson	Rivière-Berens	J. N. Clinton	Méthodiste
Fort-Alexandre (en haut)	Fort-Alexandre	Clandeboye	J. Arran Wilson	Eglise anglicane
* " (en bas)	"	"	K. Garrioch	"
" (C. R.)	"	"	R. Chevrefils	Catholique
Tête-du-Français	Lac-Seul	Savanne	A. T. Norquay	Eglise anglicane
Grands Rapides	Grands-Rapides	Pas	T. H. P. Lamb	"
Rivière-Creuse	Rivière-Creuse	Rivière-Berens	J. Sinclair	"
Islington	Islington	Portage-du-Rat	J. Fox	"
Tête-de-Brochet	Tête-de-Brochet	Rivière-Berens	F. A. Disbrowe	"
Lac-Seul	Lac-Seul	Savanne	T. H. Pritchard	"
Lac-Manitoba	Lac-Manitoba	Manitowapaw	Olive Goulet	Catholique
Lac-Saint-Martin	Lac-St-Martin	"	T. H. Dobbs	Eglise anglicane
Petites-Fourches	Petites-Fourches	Coucheeching	R. H. Bagshaw	"
Petite-Saskatchewan	Pet.-Saskatch'wan	Manitowapaw	J. E. Favell	"
Long-Saut	Long-Saut	Coucheeching	W. F. Gover	"
Rapides-du-Manitou	Rap.-du-Manitou	"	D. W. Wood	"
Lac-L'Orignal	Lac-L'Orignal	Pas	Louis Cochrane	"
Creek-Muckle	Saint-Pierre	Clandeboye	Janet Muckle	"
Norway-House	Norway-House	Rivière-Berens	E. F. Hardiman	Méthodiste
Pas	Pas	Pas	Richard Cox	Eglise anglicane
†Creek-du-Pin	Creek-du-Pin	Manitowapaw	Rév. A. Chaumont	Catholique
Rivière-au-Peuplier	Riv.-au-Peuplier	Rivière-Berens	Joseph Dargue	Méthodiste
Terre-Rouge	Terre-Rouge	Pas	Jas. Settee, jne	Eglise anglicane
Rossville	Norway House	Rivière-Berens	E. B. B. Mills	Méthodiste
Baie-au-Sable	Baie-au-Sable	Manitowapaw	W. Geo. Gow	Catholique
Lac-Plat	Montagne-du-Pas	Pas	Thos. R. Bear	Eglise anglicane
Saint-Pierre, (Nord)	St-Pierre	Clandeboye	Lizzie McLean	"
" (Sud)	"	"	Grace W. Rolston	"
" (Est)	"	"	Isabel J. Jackson	"
" (C. R.)	"	"	Alice Genthon	Catholique
Les-Dalles	Portage-du-Rat	Portage-du-Rat	John Kippling	Eglise anglicane
Wabigoon	Wabigoon	Savanne	Amy Johns	"
‡Wabuskang	Wabuskang	"	R. E. Atkinson	"
R.-de-la-Poule-d'Eau	R. de-la-Poule-d'E	Manitowapaw	J. H. Adam	Catholique
Total, Manitoba				

* Ouvert pendant un trimestre. † Externes au pensionnat. ‡ Un

DES ECOLES.

des sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
cts.												Manitoba.
300 00	Crédit	14	22	36	10	26	10					Assabasca.
300 00	"	29	32	61	24	52	4	4	1			Rivière-Berens.
300 00	"	19	17	36	11	21	11	4				Grand-Remous.
300 00	"	11	2	13	6	1	5	6	1			Rivière-Noire.
300 00	"	13	11	24	8	17	5	2				Tête-Ouverte.
300 00	"	23	22	45	21	33	12					Chemawawin.
300 00	"	7	4	11	3	7	4					Coucheeching.
300 00	"	7	5	12	8	5	3	2	2			Rivière-aux-Grues
300 00	"	14	30	44	11	22	10	4	8			Lac-Lacroix.
300 00	"	9	4	13	8	4	1	7	1			Lac Flux et Reflux.
300 00	"	5	9	14	9	6		3	1	4		Fairford (en haut).
300 00	"	21	18	39	27	23	9	2	5			" (en bas).
300 00	"	33	19	52	24	26	8	13	5			Rivière-au-Vison.
300 00	"	17	12	29	12	18	3	7		1		Fort Alexandre (en haut).
300 00	"	14	13	27	13	17	7		3			" (en bas).
300 00	"	11	7	18	9	14	3	1				" (C.R.)
300 00	"	25	1	26	12	25	1					Tête-du-Français.
300 00	"	18	8	26	11	21	3	2				Grands-Rapides.
300 00	"	17	10	27	12	15	6	6				Rivière-Creuse.
300 00	"	8	4	12	3	10	2					Islington.
300 00	"	19	18	37	12	29	8					Tête-de-Brochet.
300 00	"	24	16	40	18	25	14	1				Lac-Seul.
300 00	"	16	9	25	7	9	9	6	1			Lac-Manitoba.
300 00	"	13	12	25	11	23	2					Lac-Saint-Martin.
300 00	"	14	5	19	3	15	4					Petites-Fourches.
300 00	"	15	10	25	17	16	7	2				Petite-Saskatchewan.
300 00	"	7	16	23	6	9	3	11				Long-Saut.
300 00	"	12	6	18	5	13	5					Rapides-du-Manitou.
300 00	"	14	16	30	12	30						Lac-L'Orignal.
300 00	"	11	11	22	9	11		4	3	2	2	Creek-Muckle.
300 00	"	11	15	26	11	18	8					Norway-House.
300 00	"	39	26	65	34	34	25	6				Pas.
$12 per capita.	"	23	18	41	22	18	9	8	5	1		Creek-du-Pin.
300 00	"	33	23	56	30	29	13	14				Rivière-du-Peuplier.
300 00	"	20	16	36	17	4	9	23				Terre-Rouge.
300 00	"	31	35	66	14	50	8	7	1			Rossville.
300 00	"	32	38	70	34	45	19	6				Baie-au-Sable.
300 00	"	10	13	23	15	4		8	7	4		Lac-Plat.
300 00	"	17	16	33	11	17	7	7	2			Saint-Pierre (Nord).
300 00	"	31	17	48	21	19	15	10	4			" (Sud).
300 00	"	13	16	29	12	10	4	11	4			" (Est).
300 00	"	6	6	12	7	6	2	3	1			" (C.R.)
300 00	"	6	6	12	4	6	2	2	2			Les-Dalles.
300 00	"	13	11	24	7	13	6	5				Wabigoon.
300 00	"	7	13	20	6	19	1					Wabuskang.
$12 per capita.	"	13	20	33	25	24	8	1				Rivière-Poule-d'Eau.
		765	658	1423	612	859	295	198	57	12	2	Total, Manitoba.

seul rapport reçu. Externes au pensionnat.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des le 30

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITORIES DU NORD-OUEST.				
Alexandre	Alexandre	Edmonton	Sarah Cyre	Catholique
Attakakoop	Attakakoop	Carlton	Louis Ahenakew	Anglicane
Rivière-du-Castor	Chippewayan	Lac-aux-Oignons	L. O. Lamoureux	Catholique
Corne-de-Taureau	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	L. F. Hardyman	Anglicane
Pied-de-Corbeau	Pieds-Noirs	Pieds-Noirs	G. H. Race	Catholique
Etoile-du-Jour	Etoile-du-Jour	Buttes-de-Tondre	Sophia E. Smyth	Anglicane
Lac-du-Bon-Poisson	Pakan	Lac-La-Selle	Vincent Smith	Méthodiste
*Gordon	George Gordon	Buttes-de-Tondre	M. Williams	Anglicane
Boucliers-Pesants	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	Sœur R. St. Germain	Catholique
John Smith	John Smith	Lac-aux-Canards	M. Thompson	Anglicane
Joseph	Joseph	Edmonton	Josephine Laderoute	Catholique
La-Clé	La-Clé	Rivière-du-Cygne	Owen Owens	Anglicane
Keeseekouse	Keeseekouse	" "	Edward Barton	Catholique
Lac-la-Ronge	Lac-la-Ronge	Lac-aux-Canards	S. Abraham	Anglicane
Petits-Pins	Petit-Pin	Battleford	C. T. Desmarais	"
Louis Bull	Louis Bull	Hobbema	J. A. Youmans	Methodiste
Lac-La-Prairie	Lac-La-Prairie	Carlton	A. M. Venne	Catholique
Mistawasis	Mistawasis	"	Kate Gillespie	Presbytérienne
Lac-Montréal	Lac-Montréal	Lac-aux-Canards	Rév. T. C. Clarke	Anglicane
Morley	Morley	Assiniboines	John W. Niddrie	Méthodiste
Rivière-du-Chêne, Sioux	Rivière-du-Chêne	Birtle	E. Francis Cox	Anglicane
Okanase	Okanase	"	R. C. McPherson	Presbytérienne
Poundmaker	Poundmaker	Battleford	Victoria Arcand	Catholique
Faisan-Rouge	Faisan-Rouge	"	M. Willson	Anglicane
Loup-qui-Court	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	Rev. J. Rion	Catholique
Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	Lac-La-Selle	A. G. McKitrick	Méthodiste
Sampson	Sampson	Hobbema	Hanna Shaw	"
Rivière-Plate	La-Clé	Rivière-du-Cygne	E. H. Bassing	Anglicane
Mission des Sioux	Près Prince-Albert		Annie Cameron	Presbytérienne
Foin-d'Odeur	Foin-d'Odeur	Battleford	John Pritchard	Catholique
Enfant-de-Tonnerre	Enf.-du-Tonnerre	"	Philip McDonald	Méthodiste
Bonnet-Blanc, Sioux	Bois à l'Orignal		Mrs. W. R. Tucker	Anglicane
Lac-au-Poisson-Blanc	James Seenum	Lac-La-Selle	Mina German	"
Lac-de-la-Baleine-Blanche	Paul	Edmonton	W. G. Blewett	"
Total, T.-N.-O.				

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1898.

Appointements annuels en subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classe. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
$ cts.												Territoires du N.-O.
300 00	Crédit	12	8	20	5	15	5					Alexandre.
300 00	"	10	9	19	11	13	2	2	2			Attakakoop.
300 00	"	7	9	16	9	8	7	1				Rivière-du-Castor.
300 00	"	10	11	21	4	21						Corne-de-Taureau.
300 00	"	17	10	27	10	20	7					Pied-de-Corbeau.
300 00	"	6	6	12	9	3	2	3	4			Etoile-du-Jour.
300 00	"	18	15	33	9	19	10	4				Lac-du-Bon-Poisson.
$12 per capita.	"	1		1	1		1					Gordon.
300 00	"	7	3	10	4	10						Boucliers-Pesants.
300 00	"	8	15	23	9	11	2	7	3			John Smith.
300 00	"	12	10	22	6	18	3	1				Joseph.
300 00	"	5	11	16	6	7	2	3	4			La-Clé.
300 00	"	9	8	17	3	10	4	3				Keeseekouse.
300 00	"	12	13	25	6	22	3					Lac-la-Ronge.
300 00	"	9	10	19	9	16	3					Petits-Pins.
300 00	"	8	5	13	1	13						Louis Bull.
300 00	"	10	6	16	5	12	4					Lac-La-Prairie.
300 00	"	10	7	17	7	12	3	2				Mistawasis.
300 00	"	13	12	25	3	16	7	2				Lac-Montréal.
300 00	"	22	26	48	13	34	7	7				Morley.
300 00	"	24	19	43	19	31	9	3				Rivière-du-Chêne, Sioux.
300 00	"	7	9	16	9	6	5	5				Okanase.
300 00	"	7	8	15	7	4	6	1	4			Poundmaker.
300 00	"	12	12	24	11	16	6	2				Faisan-Rouge.
300 00	"	6	5	11	6	7	4					Loup-qui-Court.
300 00	"	15	10	25	7	22	3					Lac-La-Selle.
300 00	"	9	13	22	5	14	1	7				Sampson
300 00	"	10	13	23	11	10	10	3				Rivière-Plate
300 00	"	8	12	20	8	16	4					Mission-des-Sioux.
300 00	"	4	6	10	6	3	5	2				Foin-d'Odeur.
300 00	"	9	11	20	8	14	6					Enfant-du-Tonnerre.
300 00	"	4	8	12	8	3		6	3			Bonnet-Blanc, Sioux.
300 00	"	9	15	24	5	19		3	2			Lac-au-Poisson-Blanc.
300 00	"	12	16	28	7	28						L. de-la-Baleine-Blanche.
		342	351	693	247	473	131	67	22			Total, T.N.O

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
le 30

Ecole.	District.	Instituteur.	Religion.
EN DEHORS DES LIMITES.			
*Albany	Diocèse de Moosonee, Baie James	Rév. T. Vincent	Anglicane
Fort-Chippewyan	Diocèse d'Athabasca et Riv. Mackenzie.	E. Hatley	"
*Fort-George	Dioc. de Moosonee, Côte est, Baie James.	W. E. Walton	"
*Irene Training	Fort-Vermillon	Rév. A. J. Warwick	"
*Fort-L'Orignal	Diocèse de Moosonee, Baie James	" J. Taylor	"
Mission de la Nativité (Saints-Anges)	District d'Athabasca et Riv. Mackenzie.	" Sœur Martin	Catholique
Mission de la Providence (Sacré-Cœur)	" " "	" " Séguin	"
*Rupert's House	Dioc. Moosonee, riv. de la Gr.-Baleine.	W. G. Walton	Anglicane
Vermillon (St. Henri)	Fort-Vermillion	Rév. J. Dupui	Catholique
Total			

* Pas de classe donnée.

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1898.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ cts.												En dehors des limites.
200 00	Crédit	32	22	54	23	54	....	....	....	....	....	Albany.
200 00	"	6	4	10	6	4	3	2	1	....	....	Fort-Chippewyan.
200 00	"	57	59	116	25	116	....	....	....	....	....	Fort-George.
200 00	"	10	5	15	8	15	....	....	....	....	....	Irene Training.
200 00	"	30	52	82	32	82	....	....	....	....	....	Fort-L'Orignal.
....	....	6	8	14	14	16	....	5	2	1	....	Mission de la Nativité, (Saints-Anges).
200 00	Crédit	11	15	26	17	7	11	5	1	2	....	Mis. Prov. (Sacré-Cœur.)
200 00	"	18	15	33	18	33	....	....	....	....	....	Rupert's House.
200 00	"	6	4	10	9	7	3	....	....	....	....	Vermillon, (St.-Henri.)
....	....	176	184	360	152	324	17	12	4	3	....	Total.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les

Ecole.	Situation.	Principal.	Religion.
ONTARIO.			
Orphelinat de Fort-William..	A Fort-William.....	Rév. Sœur Dionysia	Catholique.....
COLOMBIE ANGLAISE.			
Ref. des F. de la B.-de-l'Alerte	A la B. de l'Alerte, rés. Nimkish..	A. J. Hall.....	Anglicane.....
Ref. des F. de Port-Simpson.	A Port-Simpson, Côte Nord-Ouest.	Mlle H. M. Paul....	Méthodiste... ....
Sainte-Marie...	A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser.....	Rév. E. C. Chirouse.	Catholiqne.. ....
Yale (All Hallows)....	A Yale, sur la rivière Fraser.....	Sœur supér. Amy...	Anglicane.....
Total, Colombie anglaise...	.....	.....	.....
MANITOBA.			
Creek-du-Pin.....	A l'embouchure du Creek du Pin, lac Winnipegosis.....	Rév. A. Chaumont..	Catholique.....
Portage-la-Prairie.	A Portage-la-Prairie, Man..... ..	Mlle Annie Fraser..	Presbytérienne....
Portage-du-Rat..	A Portage-du-Rat.....	Rév. C. Cahill, O.M.I	Catholique.....
Rivière de la Poule-d'Eau....	Sur la baie de la rivière de la Poule-d'Eau, agence Manitowapaw....	J. H. Adam.....	" ..
Total, Manitoba..... .	.....	.....	.....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Birtle	A Birtle, Man.....	W. J. Small.....	Presbytérienne....
Gens-du-Sang.....	Sur la réserve des Gens-du-Sang...	Arthur de B. Owen .	Anglicane.....
Crowstand..... ...	Près de la réserve de la Côte, ag. de la Rivière-du-Cygne.....	Rév. Neil Gilmour..	Presbytérienne....
Lac-au-Canard.....	Sur réserve du Lac-au-Canard...	Rév. M.J.P. Paquette O.M.I.....	Catholique.....
Collège Emmanuel.....	A Prince-Albert, Sask.....	Rév. J. A. Mackay..	Anglicane.....
Peau-d'Hermine.....	Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence d'Hobbema.....	Rév. Z. Lizee, O.M.I.	Catholique.. ...
Buttes-La-Lime.....	Sur la réserve des Buttes-La-Lime.	Alex. Skene.....	Presbytérienne....
Gordon.....	Sur la réserve de G. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre.....	M. Williams.....	Catholique.....
Lac-La-Biche..... ...	Sur le Lac-La-Biche, agence du Lac La-Selle.....	Rév. H. Grandin....	" ..
Muscowequan.	Sur la réserve Muscowequan, agence des Buttes-de-Tondre..	S. Perrault.....	Méthodiste.....
Orphelinat McDougall..	Rés. de Morley, ag. des Assiniboin'	John W. Niddrie ...	Anglicane.....
Vieux-Soleil.....	Sur la réserve de Pied-Noir..	Rév. H. W. G. Stocken	Catholique.....
Lac-aux-Oignons, C.R... ...	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons.....	Rv. W. Comire, OMI.	Anglicane.....
Lac-aux-Oignons, E.A..... .	Rés. Seekaskootch, L.-aux Oignons.	Rév. J. R. Matheson	
Piegan, E.A..... . .	Sur la réserve des Pieganes.....	Rév. J. Hinchliffe...	" ..
" C.R.....	" "	Rév. L. Doucet.....	Catholique.....
Lac-Rond.....	Agence du Lac-Croche.....	Rév. H. McKay	Presbytérienne....
Sarcis.....	Sur la réserve des Sarcis....	Percy Stocken ..	Anglicane.....
St.-Albert....	Etab. de St.-Albert.....	Rév. Sœ. Dandurand	Catholique.....
Aigle-Blanc.....	Pied-Noir.....	Rév. H. W. G. Stocken	Anglicane.....
Total, Territoire du N.-O...	....	....	. .....

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
												ONTARIO.
$500..	Crédit	6	17	23	20	10	5	7	1	....	....	..Orphelinat de Fort-William
												COLOMBIE ANGLAISE.
10 élèves, $60 par tête	"	....	13	13	9	2	4	2	4	1	....	Ref. des filles, Baie de l'Alerte
20 " 60 "	"	....	43	43	32	12	10	11	7	3	....	Ref. des filles, Port-Simpson
60 " 60 "	"	42	40	82	73	28	18	11	21	4	....	.... Sainte-Marie
35 " 60 "	"	...	33	33	29	8	4	11	3	2	5	.....Yale (All Hallows)
.....	.....	42	129	171	143	50	36	35	35	10	5	....Total, Colombie anglaise.
												MANITOBA.
15 élèves, $72 par tête	Crédit	10	12	22	19	5	4	9	2	2	....	.. ..Creek-du-Pin
20 " 72 "	"	15	21	36	26	19	4	7	3	3	....	....Portage-la-Prairie
20 " 72 "	"	14	15	29	25	23	3	3	....	....	.. .	..... .Portage-du-Rat
15 " 72 "	"	....	11	11	11	4	7	....	....	....	....	....Rivière-de-la-Poule-d'Eau
.....	.....	39	59	98	81	51	18	19	5	5	..	..... Total, Manitoba
												TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
40 élèves, $72 par tête	Crédit	17	27	44	29	26	2	9	7	....	....	.... Birtle
80 " 72 "	"	36	23	59	40	30	13	11	5	....	....	....Gens-du-Sang
30 " 72 "	"	19	11	30	23	21	7	2	..	....	....	.....Crowstand
80 " 100 "	"	49	46	95	76	52	27	16	....	....	....	..... Lac-au-Canard
20 garç. $100 p. t. 20 " 72 " 20 filles, 72 "	"	33	17	50	41	19	12	10	6	2	1	.....Collège Emmanuel
75 élèves, $72 par tête	"	19	11	30	24	19	4	4	3	....	....	. .....Peau-d'Hermine
15 " 72 "	"	11	6	17	14	5	...	4	4	4	....	....Buttes-La-Lime
30 " 72 "	"	14	15	29	23	12	2	5	7	3	....	....Gordon
50 " 72 "	"	32	17	49	41	26	4	8	6	5	....	.....Lac-La-Biche
30 " 72 "	"	19	14	33	27	17	9	4	3	....	....	.....Muscowequan
40 " 72 "	"	15	14	29	21	14	7	5	3	....	....	.....Orphelinat McDougall
40 " 72 "	"	...	11	11	10	8	3	....	....	....	..	....Vieux-Soleil
60 " 72 "	"	25	24	49	44	30	6	7	2	3	1	.....Lac-aux-Oignons, C.R.
15 " 72 "	"	5	8	13	11	6	5	1	1	....	....	... " E.A.
30 " 72 "	"	32	12	44	25	28	15	1	....	....	....	....Piégânes, E.A.
20 " 72 "	"	2	16	18	12	10	4	4	....	....	....	..... " C.R.
30 " 72 "	"	17	16	33	22	20	6	7	....	....	....	..... .Lac-Rond
20 " 72 "	"	10	8	18	15	6	....	9	....	3	....	.. ..Sarcis
80 " 72 "	"	41	44	85	76	44	12	3	15	7	4	....Saint-Albert
40 " 72 "	"	35	....	35	24	21	9	5	....	....	....	.....Aigle-Blanc
....	.... .	481	340	771	598	414	147	115	62	27	6	.. ..Total, T. N.-O.

TABLEAU

IIDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Principal.	Religion.
EN DEHORS DES LIMITES.			
Ile-à-la-Crosse.....	A l'Ile à la Crosse, district de la rivière Mackenzie.....	Rév. Sœur Langelier	Catholiq. romaine.
Lac-des-Esclaves, E.A.....	Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix....	C. D. White..... ..	Eglise d'Anglet'rre
" " C.R.....	Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix.....	Rév. D. Laferrière..	Catholiq. romaine.
Total....	.....	....	....

ÉCOLES.—*Suite.*

pensionnats des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
												En dehors des limites.
12 élèves, $72 p. tête.	Voté	7	11	18	12	10	3	4	1	....	....	.....Ile à la Crosse
20 " 72 "	"	23	12	35	11	9	12	8	6	....	....	.....Lac-des-Esclaves, A.E.
20 " 72 "	"	17	23	40	35	21	9	8	2	....	....	..... " " C.R.
.....	.....	47	46	93	58	40	24	20	9	....	....	....Total

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles

Ecole.	Situation.	Principal.	Religion.	Subside.
ONTARIO.				
*Institut Mohawk...	A Brantford.....	Rév. R. Ashton...		91 élèves à $60 par tête..
*Mount-Elgin "	A Muncey.....	Rév. W. W. Shepherd.....	Methodiste.....	100 " $60 " ..
Refuge Shingwauk..	Au Saut Ste.-Marie	Geo. Ley King....	Anglicane.....	100 " $60 " ..
Wikwemikong, garç.	A Wikwemikong...	Rév. G. A. Artus.	Catholique.....	45 " $60 " ..
† " filles.	" ..	" "	"	45 " $60 " ..
COLOMBIE ANGLAISE.				
†Baie-de-l'Alerte....	A la B. d'Alerte, sur la rés. Nimkish..	Rév. A. W. Corker.	Anglicane.....	35 " $130 " ..
Ref. de Coqualeetza.	A Chilliwack, ag. de la rivière Fraser..	Rév. J. Hall	Methodiste.....	80 " $130 " ..
†Kamloops.....	A Kamloops.....	Rév. A. M. Carion.	Catholique.....	50 " $130 " ..
†Kootenay.....	A Kootenay.....	Rév. N. Coccola..	"	50 " $130 " ..
†Ile Kuper.....	Sur l'île Kuper, agence Cowichan.	Rév. G. Donckele.	"	50 " $130 " ..
†Metlakahtla.....	A Metlakahtla, ag. de la Côte Ouest.	John R. Scott.....	Anglicane.....	25 garç. à $140 " .. / 25 filles à $100 " ..
†Lac-Williams	Au lac Williams...	Rév. J. M. J. Lejacq	Catholique.....	50 élèves à $130 " ..
MANITOBA.				
†Brandon.....	A Brandon.....	Rév. J. Semmens..	Methodiste.....	80 " $125 " ..
†Elkhorn.....	A Elkhorn.....	A. E. Wilson.....	Anglicane.....	100 " $115 " ..
‡Terre-de-Rupert...	A Middle-Church..	Rév. J. H. Fairlie	"	.....
†St.-Boniface.....	A St.-Boniface.....	Rév. J. B. Dorais.	Catholique.....	100 élèves à $110 p. tête..
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
†Battleford.....	A Battleford, Sask..	Rév. E. Matheson.	Anglicane.....	145 " $150 " ..
‡Calgary.....	A Calgary, Alta....	Rév. G. H. Hogbin	"	.....
†Qu'Appelle.....	A Qu'Appelle, Assa.	Rév. J. Hugonnard	Catholique.....	225 élèves à $125 p. tête..
†Daim-Rouge.....	A Daim-Roug', Alta	Rév. C. E. Somerset	Methodiste.....	80 " $140 " ..
†Régina.....	A Régina, Assa....	Rév. A. J. McLeod	Presbytérienne ...	150 " $130 " ..
†St.-Joseph.....	A High Riv., Alta.	Rév. A. Naessens.	Catholique.....	130 " $140 " ..

*Toutes les filles apprennent la couture, le tricot et les ouvrages généraux de la maison.

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture. †Toutes les filles apprennent la couture, le tricot et le ménage.

DES ECOLES—*Suite.*

industrielles des sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Industries.							Ecole.
	Garçons	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier	Cordonn'r	Tailleur.	Forgeron	Boulanger	Ferblant'r	Imprim.	Ferblant'r	
																			Ontario.
Crédit	56	75	131	117	4	21	25	20	36	25	..	2	..	1	..	..	..	..	Institut Mohawk.
Crédit et fonds des écoles	55	51	106	98	35	22	29	5	12	3	2	4	..	..	..	..	..	..	Mount-Elgin "
Crédit et fonds des écoles	68	2	70	65	14	21	14	13	8	....	4	2	8	..	..	..	..	..	Refuge Shingwauk.
Crédit	64	...	64	51	9	13	19	14	9	....	6	3	..	..	..	..	..	..	Wikwemikong (garç.)
"	...	55	55	49	15	4	19	10	7	....	..	..	..	..	..	..	..	..	" (filles)
	243	183	426	380	77	81	106	62	72	28	12	11	8	1	..	..	..	..	
																			Col. Britannique.
"	27	...	27	17	8	4	11	4	..	....	13	..	..	..	..	..	..	..	Baie-de-l'Alerte.
"	63	54	117	98	42	23	19	14	18	1	..	3	..	..	2	..	..	..	Ref. de Coqualeetza.
"	28	25	53	51	1	5	20	13	14	....	17	7	..	..	..	..	..	..	Kamloops.
"	28	29	57	53	8	13	7	15	11	3	1	2	..	..	..	..	..	..	Kootenay.
"	36	25	61	54	8	9	13	22	8	1	4	8	..	..	..	..	..	..	Ile Kuper
"	29	25	54	49	17	10	8	11	2	6	13	..	..	..	..	..	..	..	Metlakahtla.
"	24	29	53	49	6	8	12	12	15	....	4	..	..	..	..	4	..	..	Lac-Williams
	235	187	422	371	90	72	90	91	68	11	52	20	..	..	2	4	..	..	
																			Manitoba.
"	43	84	127	62	29	37	52	9	....	....	4	..	..	..	..	..	..	..	Brandon.
"	63	33	96	69	25	12	19	22	18	...	11	9	6	3	..	3	9	2	Elkhorn.
	46	33	79	59	33	13	18	9	6	....	6	..	..	..	..	..	2	..	Terre de Rupert
Crédit	59	50	109	101	19	14	29	25	19	3	7	..	..	..	..	..	..	..	St-Boniface.
	211	200	411	291	106	76	118	65	43	3	28	9	6	3	..	3	11	2	
																			Territoires du Nord-Ouest.
"	73	42	115	103	41	12	29	18	15	....	13	2	..	3	..	..	2	..	Battleford.
	45	...	45	31	15	13	14	3	....	....	..	..	..	..	..	..	..	..	Calgary.
Crédit	111	129	240	221	54	60	76	25	25	....	9	6	..	5	7	..	1	..	Qu'Appelle.
"	48	31	79	51	30	13	28	5	3	....	6	..	..	1	..	..	..	..	Daim-Rouge
"	84	55	139	106	29	14	22	44	18	12	9	1	..	..	2	..	4	..	Régina.
"	84	33	117	103	47	34	20	14	2	....	13	5	..	..	1	..	..	..	St Joseph..
	445	290	735	615	216	146	189	109	63	12	50	14	..	9	10	..	7	..	

‡ Toutes les dépenses sont payées par le gouvernement.

SOMMAIRE DES

Province.	Ecoles.			Nombre d'écoles.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Pour cent de la moyenne.
	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.		Garçons.	Filles.	Total.		
Ontario	71	1	5	77	1,471	1,199	2.670	1,441	53·93
Québec	17	....	....	17	397	351	748	342	45·72
Nouvelle-Ecosse	8	...	....	8	88	69	157	60	38·21
Nouveau-Brunswick	6	....	....	6	81	64	145	71	48·96
Ile du Prince-Edouard	1	....	....	1	23	9	32	11	34·37
Colombie anglaise	27	4	7	38	801	749	1,550	954	61·55
Manitoba	46	4	4	54	1,015	917	1,932	984	50·93
Territoires du Nord-Ouest	34	20	6	60	1,218	981	2,199	1,460	66·39
En dehors des limites	9	3	..	12	223	230	453	210	46·35
Totals	219	32	22	273	5,317	4,569	9,886	5,533	55·55

Note.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

Departement des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1898.

TABLEAUX DES ÉCOLES.

Classes.						Industries.									Province.
I	II	III	IV	V	VI	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Ferblantier.	Total.	
1,237	531	460	267	143	32	12	11	8	1	....	....	....	....	32	.... .Ontario.
362	148	102	110	22	4	....	....	...	...	....	....	....	....	....	.... Québec.
70	39	17	18	10	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.... Nouvelle-Ecosse.
60	54	21	8	2	...	....	....	..	....	....	....	....	...	....	....Nouveau-Brunswick.
11	3	6	7	4	1	....	....	....	....	....	....	....	...	....	.. . .Ile du Prince-Edouard.
698	324	250	167	93	18	52	20	....	....	2	4	....	....	78	.....Colombie anglaise.
1,016	389	335	127	60	5	28	9	6	3	....	3	11	2	62	..... Manitoba.
1,103	424	371	193	90	18	50	14	....	9	10	...	7	....	90	... Territoires du Nord-Ouest.
364	41	32	13	3	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	... . ..En dehors des limites.
4,921	1,953	1,594	910	427	81	142	54	14	13	12	7	18	2	262	

TERRES DES SAUVAGES.

ÉTAT INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1898, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non-vendues.	Observations.
			$ cts.	Acres.	
Albemarle	Bruce	854·00	476 25	1,909·00	
Amabel	"	295·00	230 53	1,779·45	
Eastnor	"	1,105·00	549 70	5.962·32	
Lindsay	"	100·00	15 00	9,636·00	
St.-Edmund	"			33,612·00	
Bury, emplacement de ville	"	75·17	50 00	1,636·00	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40·09	
Southampton "	"			26·25	
Wiarton "	"	4·50	119 00	30·45	
Brooke "	Grey	5·00	30 00		
Keppel	"	107·75	66 28	2,938·10	
Iles à la pêche de Saugeen	Lac Huron			880·50	
Iles du Cap-Hurd	Baie Georgienne			7,720·50	
Réserve des Missisaguas	District d'Algoma			1,173.64	
Thessalon	"	161·60	217 60	2,986·22	
" ville	"	2·24	124 75	83·30	
Aweres	"			13,584·00	
Archibald	"			2,900·00	
Dennis	"			3,349·00	
Fisher	"	160·00	80 00	9,442·00	
Herrick	"			7,267·53	
Havilland	"	78·50	39 25	3,581·50	
Kars	"			9,459·00	
Apaquosh, emplac. de ville	"			316·23	
Laird	"	80·36	50·21	8,300·28	
Macdonald	"			1,996·85	
Meredith	"	365·55	142 78	7,238·10	
Réserve de la Riv. au Jardin	"	144·28	432 84		Dr. de pass., de ch. de f.
Duncan	"	80·00	80 00	14,258·00	Autrefois faisant partie de la Rés. de la rivière au Jardin.
Kehoe	"			17,178·00	
Pennefather	"			18,131·00	
Tilley	"			12,691.00	
Tupper	"			2,800·00	
Fenwick	"			12,617·25	
Vankoughnet	"			10,518·00	
Shingcouicouse, emp. de ville	"			269·00	
Bidweil	Dis. d. Manitouline	300·00	101 25	7,049·00	
Howland	"	400·00	148 27	4,960·00	
Sheguiandah	"			10,292·00	
" empla. de ville	"			397·61	
Billings	"	299·00	123 00	5,878·00	
Assiginack	"	367·00	304 50	7,619·00	
Campbell	"			8,146·75	
Manitowaning, emp. de ville	"	0·40	24 00	38·87	
Carnarvon	"	700·00	208 00	11,926·00	
Tehkummah	"	600·00	300 00	7,558·60	
Sandfield	"	100·00	20 00	8,318·00	
Shaftesbury, emplac. de ville	"	0·50	25 00	144·36	
Tolsmaville	"			1,564·21	
Allan	"			6,270·00	
Burpee	"	714·00	118 30	13,117·00	
Ile Barrie	"	338·00	103 40	3,153·00	
Gordon	"	100·00	25 00	3,859·00	
Baie Gore, ville	"			5·78	
Mills	"	299·00	174 50	8,251·00	
Ile Cockburn	"	100·00	50 00	36,440·00	
Dawson	"	343·00	164 35	29,443·00	
Robinson	"	394·00	152 00	47,019·00	

TABLEAU indiquant le nombre d'acre de terre des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1898, etc.—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
			$ cts.	Acres.	
Neebing	Dist. Baie du Ton.			3,778·00	
Sarnia (ville)	Lambton			5·58	
Cayuga (village)	Haldimand	38·31	436 67	191·16	
Cayuga	"	10·00	71 50	312·60	
Dunn	"			1,571·50	
Caledonia (emplac. de ville)	"			55·44	
Brantford	Brant			136·10	
Bronte (emplacem. de ville)	Halton			10·93	
Port-Credit "	Peel			0·25	
Deseronto "	Hastings			6·50	
Fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario	4·62	1,250 00	310·43	
Rivière Otonabi et ses lacs	Peterborough	0·76	20 00	2,063·49	
Ile Thorah	Lac Simcoe			371·00	
Ile du Nuage-Blanc	Baie Georgienne	183·74	428 50	57·85	
Ile Sultana	D. de La r. Lapluie			421·12	
Shannonville (empl. de ville)	Hastings	0.75	60 00	3·00	
Tyendinaga	"			100·00	
Iles de la baie Georgienne	Baie Georgienne	100·00	300 00		
Alnwick	Northumberland	150·50	367·00		Arpentage non termité.
		9,262·53	7,679 43	458,265·69	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan	Chicoutimi	67·00	26 80	11,537·18	
Colraine	Mégantic			1,203·00	
Dundee	Huntingdon	672·42	3,138 30	7,919·64	
Viger	Témiscouata	83·00	184 00	48·00	
Maniwaki (emplac. de ville)	Ottawa	1·64	870 00	97·95	
Maniwaki	"	340·10	586 35		Retrocédé tel que vendu
Réserve de Témiscamingue	Pontiac	234·80	1,124 20		"
		1,399·21	5,929·65	20,805·77	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Papaschase	Alberta	3,323·00	12,805 50	1,702·83	
Réserve des Pieds-Noirs	"	100·85	529 70		Droit de pas. de ch. de f
Réserve de Cowessas	Assiniboïa	15·73	38 33		"
Réserve du lac du Cygne	"	67·13	335 65		"
		3,506·71	13,709 18	1,702·83	

Observations générales.

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 14,168·45 acres, qui ont réalisé $27,318.26. La quantité des terres environnantes à la disposition du département s'élève, en chiffres ronds, à 480,774 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages se sont élevées à $136,185.81, une bonne partie desquelles n'est pas encore échue.

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.

ONTARIO.

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Maganettawan....	Sur la rivière Maganettawan..	Ojibbewas du lac Huron..	8,670	Réservée d'après les dispositions du traité Robinson-Huron, 9 septembre 1850; subséquemment arpentée et confirmée par O.C. 31 janvier 1853.
2	Henvey-Inlet.....	A Henvey-Inlet sur la baie Georgienne.....	" ..	24,930	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
3	Pointe-Grondine..	A la Pointe-Grondine, rive nord du lac Huron.	" ..	10,100	" "
4	Rivière au Poisson-Blanc	A l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron.	" ..	10,600	" "
5	Rivière des Espagnols...	A l'embouchure de la rivière des Espagnols, rive nord du lac Huron.	" ..	28,000	" "
6	Lac au Poisson-Blanc....	Au lac au Poisson-Blanc, environ 16 milles au nord de Collins-Inlet, riv. nord du l. Huron.	" ..	43,755	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. La réserve ne fut arpentée qu'en 1884. Les limites, telles qu'alors arpentées, furent amendées et établies par jugement de la cour du 21 janvier 1889. Procureur général d'Ontario *vs* Francis *et al.*
	Rivière au Serpent.....	La péninsule à l'est de l'embouchure de la rivière au Serpent, rive nord du lac Huron.	" ..	27,480	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
8	Rivière Mississagua.....	A l'embouchure de la rivière Mississagua, rive nord du lac Huron.	" ..	9,120	" "
9	Dokis	Sur la rivière des Français.....	" ..	30,300	" "
10	Nipissingue..... ...	Sur la rive nord du lac Nipissingue..	" ..	80,640	" "
11	Wanapitae.	Au lac Wanapitae..	" ..	2,560	" "
12	Thessalon.....	A l'angle sud-est du canton de Thessalon, rive nord du lac Huron	" ..	2,307	Traité Robinson-Huron. Originairement, la réserve comprenait le canton entier. Tout ce canton, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.)
13	Rivière des Français....	A Ogawaning, sur la rivière des Français...	" ..	4,560	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
14	Rivière au Jardin.....	A la riv. au Jardin, près du Saut-Ste-Marie.	" ..	24,126	Traité Robinson-Huron. Originairement, la réserve comprenait 130,000 acres. Le tout, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.)
15A	Baie de Goulais..... ...	A la baie Batchewaung, extrémité est du lac Supérieur ; comprend une petite île située au Saut-Sainte-Marie.	" ..	1,595	Toute la réserve primitive, excepté l'île du Saut-Ste-Marie, comprenant environ 157,440 acres, fut mise à part d'après le traité Robinson-Huron ; subséquemment arpentée et finalement confirmée par O. C. 31 janvier 1852. Elle fut rétrocédée pour vente au profit des sauvages en 1859. La présente

					réserve à la baie Goulais est une portion de la réserve primitive mise à part par ordres en conseil en 1879 et 1885. L'île du Saut-Ste-Marie n'a jamais été rétrocédée.
16	Ile Parry	Dans la baie Georgienne, près de la rive est.	" "	19,000	Sous les dispositions du traité Robinson-Huron la réserve fut localisée sur la terre ferme. L'île fut arpentée à la place de cette localité, et l'arpentage approuvé par le commissaire des terres de la couronne le 22 novembre 1883.
17	Shawanaga	Dans le canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	" "	8,475	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
17A	Naiscoutaing	Dans les cantons de Wallbridge et Harrison, district de Parry-Sound.	" "	2,650	" " " "
17B		Lots 34 et 35, concession 7, canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	Bande de Shawanaga	178	Confiée par décret du conseil du gouvernement provincial en date du 31 décembre 1877 au gouvernement fédéral, en fédéicommis, pour le fonds de Shawanaga tant que la dite bande continuera d'habiter les dits lots.
18	Temogaming	Au lac Temogamingue	Une bande d'Ojibbewas du lac Huron qui n'a pas été pourvue d'une réserve sous les dispositions du traité Robinson-Huron.	64,000	Arpentée en 1884. Cette réserve n'a pas été confirmée par le government provincial d'Ontario.
19	Ile Cockburn	Sur l'île Cockburn, lac Huron	Ottawas et Chippewas du lac Huron.	864	Les îles Manitoulines et les îles au nord du lac Huron furent mises à part le 9 août 1836, par Sir Edmund Head, comme une réserve pour les Ottawas et les Chippewas, et tous autres sauvages qui seraient autorisés à s'y établir.
20	Sheshewaning	Ile Manitouline	" "	5,000	
21	Obidgewong	" "	" "	400	
22	Baie de l'Ouest	" "	" "	8,399	
23	Creek Sucker	" "	" "	1,665	Les Manitoulines et autres îles adjacentes furent rétrocédées pour être vendues au profit des sauvages, le 6 octobre 1862, et sous les dispositions de cette rétrocession les réserves actuelles, numérotées de 19 à 26 inclusivement, furent mises à part.
24	Sheguiandah	" "	" "	5,106	
25	Lac Sucker	" "	" "	599	
26	Ile Manitouline (partie non cédée).	La péninsule est de l'île Manitouline	" "	105,300	
27	Cap Croker	Presqu'île Saugeen	" "	15,586	La péninsule Saugeen fut mise à part comme une réserve des sauvages le 9 août 1836, par sir Edmund, Head, et rétrocédée pour être vendue au profit des sauvages le 14 octobre 1854. Les réserves 27, 28 et 29 furent mises à part sous les dispositions de la dite rétrocession du 13 octobre 1854.
28	Pointe-du-Chef	" "	" "	1,280	
29	Réserve de Saugeen	A la pointe sud-ouest de la presqu'île Saugeen.	" "	9,020	
30	Iles Christian, savoir : Christian, Hope et Beckwith.	Dans le lac Huron	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	13,300	Ces îles furent réservées dans la rétrocession faite par ces sauvages, le 5 juin juin 1856, des îles situées dans le lac Huron qu'ils réclamaient. Les îles dans le lac Huron, réclamées par ces sauvages, furent cédées par erreur, en 1850, par les Ottawas et les Chippewas du lac Huron.
31	Gibson	La partie est du canton de Gibson, comté de Muskoka.		25,582	Achetées du gouvernement provincial, en 1881, pour tels membres de la bande des sauvages d'Oka qui pouvaient désirer s'y établir.

RÉSERVES des sauvages en Canada.—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations
32	Rama	Dans le canton de Rama, comté d'Ontario	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	2,000	Achetée de différentes personnes et à différentes dates depuis 1843 à 1848.
33	Ile Georgina	Iles de Georgina et du Serpent dans le lac Simcoe, et autres îles dans le lac Couchiching.	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	3,497	Ces îles sont demeuré en la possession des sauvages, et n'ont jamais été cédées par eux par traité ou vente.
34	Scugog	Sur l'île du lac Scugog	Mississaguas de Scugog	800	Achetée par les sauvages avec les produits de leurs annuités, le 3 novembre 1843.
35	Lac à la Vase	Sur le lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough.	Mississaguas du lac à la Vash.	1,548	Concédée en 1837 à la Cie de la Nouvelle-Angleterre.
36	Lac au Riz	Sur la rive nord du lac au Riz, dans le comté de Peterborough.	Mississaguas du lac au Riz.	1,860	1,120 acres de cette réserve furent concédées au bureau des tutelles au profit des tribus sauvages de la province. Le reste de la réserve fut acheté par les sauvages avec leurs propres fonds.
36A	Iles des eaux de la Trent.	Dans les comtés de Peterborough et de Victoria.	Mississaguas des lacs à la Vase, au Riz et Scugog.	.....	Réclamée par ces sauvages pour n'avoir pas été incluse dans le traité de 1818, et réclamation admise subséquemment par le départ. des terres de la couronne.
37	Alnwick	Dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland.	Mississaguas d'Alnwick	3,400	Achetée de propriétaires privés à différentes dates entre 1836 et 1870.
38	Tyendinaga	Dans la baie de Quinté, la partie sud du canton de Tyendinaga.	Mohawks de la baie de Quinté.	18,600	La réserve comprenait primitivement 92,700 acres accordées par des lettres patentes de la couronne en 1793, le tout, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé, pour être vendu par soumission au profit des sauvages.
39	Lac Doré	A l'extrémité sud du lac Doré, dans le comté de Peterborough.	Algonquins du lac Doré	1,560	Achetée par le gouvernement fédéral du gouvernement provincial d'Ontario en 1870, comme réserve pour ces sauvages.
40	Tuscarora	Le canton de Tuscarora et parties des cantons d'Oneida et d'Onondaga.	Les Six-Nations, comprenant les Mohawks, Oneidas. Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares	49,696	Une lisière de six milles de large de chaque côté de la Grande-Rivière fut allouée aux Six-Nations en 1784 par sir F. Haldimand, contenant 694,910 acres. Cette concession leur fut confirmée par lettres patentes en 1793 par le gouverneur Simcoe. Toule la lisière, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédée en portions, de temps à autre, et vendue au bénéfice des sauvages. En 1847 les Six-Nations invitèrent les Mississaguas de Credit à s'établir sur leur réserve et leur offrirent une concession de 6,000 acres pour cet objet. Un certain nombre acceptèrent, et ils occupent maintenant le coin sud-ouest de la réserve.

41	Oneida	Dans le canton de Delaware, comté de Middlesex.	Oneidas de la Thames	4,620	Achetée pour les sauvages par le gouvernement en 1840 avc leur propre argent, qu'ils avaient apporté avec eux des États-Unis.
42	Caradoc	Dans le canton de Caradoc, comté de Middlesex.	Chippewas de la Thames et Munsees.	10,800	Réservée par les Chippewas dans la concession faite par eux de la "Longue-Lisière" en 1819. Une petite partie de la réserve a été rétrocédée en 1834 et vendue au profit des sauvages.
43	Pointe aux Cailloux	Dans le canton de Bosanquet, comté de Lambton.	Chippewas de Chenail, Ecarté et St-Clair.	2,555	Réservée par ces sauvages dans leur cession d'une grande lisière dans les districts de London et de l'ouest faite par eux en 1827.
44	Pointe de la Chaudière	" "	" "	2,224	" " "
45	Sarnia	Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton.	" "	4,943	" " "
46	Ile Walpole	A la tête du lac St-Clair	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.	40,480	Les Chippewas s'établirent sur l'île en 1831 par ordre du gouvernement. L'île paraît avoir été mise à part par le gouvernement, comme réserve de la couronne, pour être employée à y fixer des sauvages. Les Pottawattamis vinrent des Etats-Unis en 1841, et, sur pétition, furent autorisés par le gouvernement à s'établir sur l'île.
47	Orford	Dans le canton d'Orford, comté de Kent	Moraves de la Thames	3,010	La réserve primitive comprenait 51,160 acres, situées dans les cantons de Zone et d'Orford, et avait été mise à part par un ordre en conseil en 1798. A l'exception de la réserve actuelle, elle a été rendue et vendue au profit des sauvages.
48	Michipicoten	Sur la rivière Michipicoten, à environ un mille de l'embouchure.	Ojibbewas du lac Supérieur.	178	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui résidaient sur la terre. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.
49	Gros-Cap	Sur la rive nord du lac Supérieur, environ un mille à l'ouest de la rivière Michipicoten.	" "	10,180	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. (*Voir* note au n° 1.)
50	Rivière-du-Pic	Sur la rivière du Pic, près de son embouchure.	" "	800	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui l'occupaient. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.
51	Pays-Plat	A Pays Plat, rive nord du lac Supérieur	" "	605	" " "
52	Fort-William	Près de la pointe ouest du lac Supérieur	" "	21,260	Mise à part d'après le disposition du traité Robinson-Supérieur. (*Voir* note au n° 1.)
53	Rocher-Rouge	Sur la rivière Népigon	" "	468	Arpentée en 1885 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.
54	Baie McIntyre	Sur la rive sud du lac Népigon	" "	585	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Non confirmée par le gouvernement provincial.
55	Rivière au Goëland	A l'embouchure de la rivière au Goëland, sur la rive ouest du lac Népigon.	" "	9,825	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. Arpentée en 1887. Non confirmée par le gouvernement provincial.
56	Pointe de l'île	Sur la rive ouest du lac Népigon	" "	135½	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Ces réserves n'ont pas été confirmées par le gouvernement provincial.
57	Ile au Brochet	Une petite île près de la rive ouest du lac Népigon.	" "	Non arpentée.	" " "
58	Lac Long	A la pointe nord du lac Long	" "	612	Arpentée en 1886 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.

Réserves des sauvages en Canada.—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
59	Ile Cornwall	Dans le fleuve St-Laurent, près de la limite entre Ontario et Québec.	Iroquois de St-Régis	2,050	Cette île forme partie de la réserve de ces sauvages, qui la détiennent depuis le temps où les règles et coutumes françaises ont commencé à être appliquées ici.
60	Territoire de chasse des Saugeens	Lots 11 à 20 compris dans les concessions III IV, lots 11 à 18 des concessions I et II, le tout à l'est de Burry-Road, township de St-Edmond, comté de Bruce.	Bandes de Saugeen et du Cap-Croker.	3,800	Mise à part par décret du conseil du 16 novembre 1896. Lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 des cons. I et II, E.B.R. sont mis à part pour la réserve des Saugeens, et lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, E.B.R., pour la bande du Cap-Croker.

QUÉBEC.

1	Ristigouche	A l'embouchure de la rivière Ristigouche, attenante à la limite occidentale du township de Mann, comté de Bonaventure.	Micmac	8856·23	Cette réserve est une partie du territoire mis à part et consacré en vertu du statut 14 et 15 Victoria, chapitre 106, au bénéfice des tribus sauvages du Bas-Canada. Le territoire total réservé par le statut s'élevait à 230,000 acres.
2	Maria	A l'embouchure de la Grande Rivière Cascapédia, dans le township de Maria, comté de Bonaventure.	Micmac	416·00	Habitée et réclamée par les sauvages depuis un temps immémorial.
3	Betsiamits	A l'embouchure de la rivière Betsiamits, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay.	Montagnais, Tadousacs, Papinachois, Nauthapis et autres tribus nomades.	63100·00	Partie des territoires mis à part sous l'empire de l'acte 14 et 15 Vic., chapitre 106 (*voir* note 1).
5	Ouiatchouan	Sur la rive ouest du lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi.	Montagnais du lac St-Jean et Tadousac.	3779·06	Se composait primitivement de tout le township, contenant 23,000 acres, mis à part en vertu des dispositions de l'acte 14 et 15 Vic., chapitre 106. Tout le township à l'exception de la réserve actuelle a été rétrocédé et on le vend au bénéfice des sauvages.
7	Lorette	Dans le comté de Québec, à environ huit milles de la ville.	Hurons de Lorette	26·75	Ce village, qui avait, dit-on, une superficie de 40 arpents, était habité depuis longtemps par les Hurons. Ils ont été confirmés dans leur possession par un acte de donation de la part des Pères Jésuites en date du 26 février 1794. Les limites ont été déterminées par le décret des tribunaux en 1887.
8	Quarante-Arpents	Dans le comté de Québec, à environ trois milles de Lorette.	Hurons de Lorette	1352·00	Don des Pères Jésuites en date du 7 mars 1842 et confirmé par un acte de donation du 26 février 1794, mentionné plus haut.

9	Rocmont.....	Dans le township de Rocmont, comté de Portneuf.	Hurons de Lorette.....	9600·00	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* note 1.)
10	Crespieul.....	A l'ouest du township de Crespieul, dans le comté du lac Saint-Jean.	Abenakis.....	8374·85	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* note 1.)
11	Bécancour.....	Près Bécancour, dans le comté de Nicolet. La réserve se compose du lot n° 582, de la concession du village Sauvage, et aux îles n°s 574, 488 et 489, de la rivière Bécancour.	Abenakis de Bécancour..	148·63	Ces sauvages étaient autrefois propriétaires de la seigneurie de Bécancour, à eux concédée le 30 avril 1708. En 1760 ils vendirent tout leur territoire sauf le lot et les îles qui constituent aujourd'hui leur réserve.
12	Pierreville.....	A Pierreville, dans le comté de Yamaska. Elle se compose des terres qui suivent, dans les seigneuries de Pierreville et de Saint-François-du-Lac. N° du cadastre. — Arp. Per. 1217 Réserve de Pierreville.. 1,228·00 1218 2e conc. de St.-Jacques ou n° 1 sur le plan spécial..... 85·20 1219 3e conc. de St.-Jacques ou n° 24 sur le plan spécial..... . ..... 90·00 880 Partie de l'île Ronde.... 280·00 850 Petite île entre Atcombac et l'île au Pin..... 0·14 874 Parties d'une île en face... ... ... 11·81 875 Réserve de Pierreville. 9·62 482 3e conc., paroisse de St-François, ou n° 41 sur le plan spécial..... 114·75 972 Lot du village de Pierreville..... 1·40 Total d'arpents..... 1,820·92	Abenakis de St-François.	1538·50	Deux grandes concessions de terre à Pierreville et à Saint-François furent faites en 1700 et 1701 à ces sauvages par des particuliers. La réserve actuelle est tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui, tout le reste ayant été loué ou concédé, d'autre façon, aux blancs.
14	Caughnawaga.....	Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Laprairie.	Iroquois de Saint-Louis..	12625·17	Partie d'une concession faite en 1680 aux Jésuites pour la conversion, l'instruction et la subsistance des Iroquois. Le titre était fait au nom des Iroquois sous la direction du département des Sauvages, le 15 avril 1762, et par jugement du conseil militaire réuni à Montréal.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

QUEBEC—*Fin.*

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
15	St-Régis.....	Sur la rive sud du St-Laurent, dans le township de Dundee, comté de Huntingdon. La réserve se compose des terres qui suivent : Village et réserve de St-Régis..... 605·00 Lots à Dundee, achetés en 1897.... 731·98 Lots à Dundee, achetés en 1892.... 102·89 Liste cadastrale des îles..... 1,527·05 Iles du St-Laurent dont l'agent John Davidson a fait rapport non comprises dans la liste cadastrale... .... 3,919·83 6,886·75	Iroquois de St-Regis.....	6886·75	Cette réserve est une partie du territoire de chasse des Iroquois qui était en leur possession à l'époque de la domination française dans ce pays.
17	Doncaster....	La partie sud du township de Doncaster, dans le comté de Montcalm.	Iroquois du Sault St Louis	18500·00	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
18	Maniwaki.....	Au confluent de la rivière du Désert et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa.	Algonquins du Lac des Deux-Montagnes.....	45750·00	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
19	Témiscamingue.....	A la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac.	Bande de Témiscamingue Ottawas et Algonquins..	15590·00	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
21	Whitworth	Lots 27, 28 et 29, concession 12, township de Whitworth, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'île Verte et Viger....	399·00	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 31 mars 1897.
22	Cacouna.....	Lot n° 66, indiqué sur le plan du cadastre du village de Cacouna, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'île Verte et Viger...	0·44	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 8 juillet 1891.
23	Weymontachingue	Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Manoua, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule....	7407·95	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
24	Coucoucache	Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure du lac Coucoucache, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule..... ...	380·00	Mise à part en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
25	Escoumains.....	Près de l'embouchure de la rivière des Escoumains, township des Escoumains, comté du Saguenay.	Montagnais..... .. .	97·00	Achetée en 1892 par le ministère des affaires des sauvages.

Réserves des sauvages en Canada.—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE.

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
		Comté de Victoria.			
1	Rivière du Milieu.....	A l'embouchure de la Wagamatchook ou rivière du Milieu.	Micmacs	650·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Inverness.			
2	Whycocomagh.... . ..	Sur la rive nord et près de la tête du bassin de Whycocomagh.	"	1,555·00	" " "
4	Malagawatch	A l'entrée du bassin de la rivière St-Denis.	"	1,200·00	" " "
25	Rivière Marguerite.....	A l'embouchure de la rivière Marguerite.	"	2·00	" " "
26	Port-Hood.....	Près de Port-Hood.....	"	Non arpentee.	" " "
		Comté du Cap-Breton.			
3	Escasoni.....	Dans le township de St-André, du côté nord du chenal de St-André.	"	2,800·00	" " "
28	Sydney	Dans le port de Sydney, à un mille de Sydney	"	2·73	Concédée au gouvernement fédéral pour une réserve de sauvages par la province le 28 avril 1882.
29	Cariboo-Marsh.....	Sur la route de Movia, à cinq milles de Sydney	"	536·00	" " "
		Comté àe Richmond.			
5	Ile de la Chapelle.....	Sur la rive nord du lac du Grand Bras-d'Or.	"	1,281·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Digby.			
6	Rivière de l'Ours..	Sur la riv. de l'Ours, partie dans le comté de Digby et partie dans le comté d'Annapolis.	"	1,600·00	" " "
		Comté d'Annapolis.			
7	Lac Cegumcega, (limite du nord).	Sur les limites entre les comtés d'Annapolis et de Queen.	"	400·00	" " "
8	Route de New-Liverpool.	Sur la route de New-Liverpool, à environ 7 milles d'Annapolis.	"	572·00	Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la conf. Arpentée de nouveau au mois d'avril 1894.

Réserves des sauvages en Canada.—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE.

No.	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
		Comté de Queen's.			
9	Lac Cegumcega (au sud de la limite).	Sur la limite entre le comté de Queen et le comté d'Annapolis.	Micmacs.	615·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
10	Lac Penhook.....	A la décharge du lac Ponhook.....	"	200·00	" " "
11	Rivière de Port-Medway	Sur la rivière de Port-Medway, à un quart de mille du lac de Port-Medway.	"	10·00	" " "
12	Chat-Sauvage.....	Près de l'embou. du creek du Ch.-Sauv., entre le lac Malaga et la riv. de Port-Medway.	"	1,150·00	" " "
		Comté de Halifax.			
13	Grand-Lac.....	Sur la rive ouest du Grand-Lac, près de la limite entre le comté d'Halifax et le comté de Hants.	"	1,000·00	Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la confédération. Arpentée de nouveau en mars 1887.
15	Sambro	Entre le bassin de Sambro et Long-Cove, port de Sambro.	"	300·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
16	Rivière Ingram.....	A l'embouchure de la rivière Ingram, baie de Ste-Marguerite.	"	325·00	" " "
17	Lac au Castor..... ...	Au lac du Castor, sur la route de Sheet-Harbour à Musquodoboit.	"	100·00	" " "
18	Lac du Havre-au-Navire.	Sur la rive nord-est du lac du Havre-au-Navire.	"	500·00	" " "
30	Lac du Ministre (Baie des Vach. ou Coal Harbour.	Au lac du Ministre, sur le chemin de Caldwell, entre Coal Harbour et le Passage de l'Est.	"	43·75	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 20 août 1880.
		Comté de Hants.			
14	Ruisseau des Sauvages...	Sur le ruisseau des Sauvages, dans le township de Douglas.	"	1,850·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Lunenburg			
19	Réserve de Pennall.....	Près de New-Ross, à l'extrémité occidentale du lac Wallaback.	"	100·00	" " "
19A	New-Germany.....	Au lac Pierre, sur la branche orientale de la rivière Lahave.	"	953·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée et subdivisée en 1880.

20	New-Ross	Au lac des Neuf-Milles, à environ 7 milles au nord de New-Ross.	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
21	Rivière de l'Or	En deux parties, contenant 970 et 81 acres respectivement, située près de la tête de la baie de Malone, bassin de Chester.	"	1,041·00	" " "
		Comté de Pictou.			
24	Réserves de la concession de Fisher.	A la tête de l'anse de Moodie, du côté sud de l'entrée du port de Pictou.	"	50·00	" " "
24A		A Boat-Harbour	"	73·00	Achetée par le gouvernement fédéral le 7 décembre 1874. La réserve contenait alors 89 acres. Le 28 juin 1876, 16 acres furent détachées et données en échange du lot 24B.
24B		Entre 24 et 24A et attenante à ces deux lots	"	11·00	Le lot susmentionné reçu en échange des 16 acres enlevées du lot 24B.
24C		A l'est du 24A et attenante à ce lot	"	30·00	Achtée par le ministère des affaires des auvages le 1er décembre 1888.
31 31A	Ile de la Chapelle (A) Ile de Mooley (B).	Dans le port de Merigonish. L'île A contient approximativement 30 acres et l'île B 5 acres.	"	Non arpentée.	Réservées pour l'usage des sauvages avant la confédération, avec l'entente qu'elles pourraient être reprises si le gouvernement de Sa Majesté l'exigeait. (F. 25421.)
		Comté de Cumberland.			
22	Manoir de Franklin	Attenante au manoir de Franklin, à environ 5 milles au sud-ouest d'Amherst	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Antigonish.			
23	Réserves de Pomquet	Près du port de Pomquet	"	525·00	" " "
		Comté de Colchester.			
27	Ruisseau du Moulin	Du côté est de l'Intercolonial, à un ponceau arqué sur le ruisseau du Moulin, dans le township de Truro.	"	35·00	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 6 décembre 1886. (F. 25421.)
		Comté de King.			
32	Cambridge ou Cornwallis.	Située à Cambridge, dans le township de Cornwallis.	"	9·99	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 19 février 1880.
		Comté d'Yarmouth.			
33	Yarmouth	Du côté est du chemin de Starr, près de la ville d'Yarmouth.	"	21·19	Achetée par le ministère des affaires des sauvages le 5 novembre 1887.

Réserves des sauvages en Canada.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

No.	Nom.	Superficie	Comté.
1	Pointe aux Sauvages	750	Northumberland.
2	Eel-Ground	3,785	"
4	Rivage-Rouge	6,100	"
7	Pas de nom	4,914	"
8	Centre du Grand-Trou	6,800	"
9	Tabusintac	9,740	"
12	Renous	100	"
14	Eglise-Brûlée	2,160	"
21	Grand-Coude	900	"
3	Rivière à l'Anguille	220	Ristigouche.
6	Village Français	460	York.
22	Sainte-Croix	200	"
24	Sainte-Marie	2¼	"
10	Saint-Basile	800	Victoria.
20	Tobique	18,500	"
11	Papineau	1,000	Gloucester.
13	Pockmouche	2,400	"
25	Ile aux Sauvages	16	"
15	Richibouctou	5,658	Kent.
16	Bouctouche	4,655	"
27	Ile aux Sauvages (non réclamée)	.....	Kent.
17	Botsford	202	Westmoreland.
18	Les Frères	10	Kings.
19	Rivière-Canous	100	Charlotte.
23	Woodstock	200	Carleton.
26	Oromocto	125	Sunbury.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

1	Ile Lennox	1,320	Prince.
2	Morell	204	Kings.

Réserves des sauvages.

TRAITÉ N° 3.

No.	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
10	Petites-Fourches	1920·13	Rivière La Pluie.
11	Rapides du Manitou	5736·50	"
12	Long-Saut, n° 2	5046·75	"
13	" 1	6366·73	"
14	"The Bishop", Hungry-Hall n° 1	3982·66	"
15	"Paskonkin", Hungry-Hall n° 2	2300·94	"
15M	Réserves des terres incultes	20671·27	"
16A	Lac La Pluie	160·00	"
16D	"	11200·00	"
41	Réserve de l'agence, Fort-Frances	170·00	"
17A	Lac La Pluie (Niacatchewewin)	3711·50	"
17B	" "	2439·75	"
18B	"	4586·88	"
18C	"	3861·76	"
21	Rivière des Anglais ou Grassy-Narrows	10244·00	Rivière des Anglais.
21	Wabaskang	8042·00	Lac Wabaskang.
22A 1	Lac des Mille-Lacs	3750·70	Lac des Mille-Lacs.
22A 2	Rivière Seine	8476·70	Rivière Seine.
23	Chute à l'Esturgeon	6825·20	"
23A	Rivière Seine	2003·20	"
23B	"	2234·80	"
24C	Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	5948·30	Lac à l'Esturgeon.
25D	Lac Neguaquon (lac La Croix)	15355·30	Lac La Croix.
26A	Lac La Pluie (Nickickonesemenecaning)	4850·00	Lac La Pluie.
26B	" "	2640·00	"
26C	" "	2737·00	"
27	Lac Wabigoon	12872·00	Lac Wabigoon.
27	Lac à l'Aigle	8882·00	Lac à l'Aigle.
28	Lac Seul ou *Lonely Lake*	49000·00	Lac Seul.
29	Islington	20954·00	Rivière Winnipeg.
29	Lac du Cygne	3277·00	Lac du Cygne.
29	Lac d'un Homme	668·00	Rivière des Anglais.
30	Réserve de l'agence (Sabaskasing)	640·00	Lac des Bois.
31A	Naongashing	1280·00	"
31B	Lac des Bois	726·00	"
31C	"	800·00	"
31D	Grosse-Ile	915·00	"
31E	"	1920·00	"
31F	"	Non arpentée.	"
31G	Lac des Bois	275·00	"
31 H et part. de 31 G.	Grosse-Ile	1541·00	"
31J	Lac Plat	1280·00	Lac Plat.
32A	Baie du Poisson-Blanc	4865·20	Lac des Bois.
32B	Baie de la Fille-Jaune	4454·30	"
32C	Baie Sabascong	1280·00	"
33A	Baie du Poisson-Blanc	3091·00	"
33B	Angle Nord-Ouest	3299·00	"
34	Lac des Bois	641·00	"
34A	Baie du Poisson-Blanc	1529·20	"
34B	Lac Plat, 1re partie	640·00	Lac Plat.
34B	" 2e "	426·00	"
34C	Angle Nord-Ouest	1261·80	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
34C	"	750·00	Lac des Bois.
35A	Naongashing	1280·00	"
35B	Obabikong	1760·00	"
35C	Baie Sabaskong	1920·00	"
35D	"	1280·00	"
35E 1	Petite-Rivière-aux-Herbes, 1re partie	640·00	"
35E 2	Lac des Bois, 2e partie	Non arpentée.	"
35F	Baie Sabaskong	1280·00	"
35G	Grande-Rivière-aux-Herbes	8960·00	"
35H	Baie Sabaskong	640·00	"
35J	Lac des Bois	3481·60	"

TRAITÉ N° 3—*Fin.*

N°	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
36	Pointe du Bison	5,763·00	Lac des Bois, dans le Manitoba.
37	Grosse-Ile	1,946·00	"
37	Rivière La Pluie	3,687·00	Rivière La Pluie.
37A	Lac Plat	1,920·00	Lac Plat, dans le Manitoba.
37B	Angle Nord-Ouest (approx.)	840·00	Lac des Bois.
37B	Lac des Bois	262·00	"
37C	Rivière de l'Angle Nord-Ouest	690·00	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
38A	Près de Portage-du-Rat	8,000·00	Lac des Bois.
38B	"	5,289·90	"
38C	"	8,000·00	Rivière Winnipeg.
38D	Lac des Bois	Non arpentée.	Certaines îles dans le lac des Bois.
39	Rive ouest du lac Plat	1,831·00	Partie dans le Manitoba.
39	Rive nord-ouest du lac Plat	8,415·00	"
40	" "	6,759·00	"
39 / 40	Iles dans le "	Non arpentée.	"

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

TRAITÉ N° 1.

		Milles carrés.	
1	Saint-Pierre	80·00	Saint-André et Saint-Clément, Manitoba.
2	Rivière Rosseau	20·86	Franklin, Manitoba.
2A	Rapides de la rivière Rosseau	1·25	" "
3	Fort-Alexandre	32·20	Nepahwin et Powassin, Manitoba
4	Rivière de la Tête-Ouverte	21·90	Saint-Clément "
5	Baie au Sable, lac Manitoba	19·00	Westbourne "
6	Longue-Plaine, rivière Assiniboine	16·90	Portage-la-Prairie et Norfolk-sud, Man.
7	Lac du Cygne. Non arpentée	.....	Lorne, Man.
8	Traverse d'Hamilton	1·00	Norfolk-sud, Man.

TRAITÉ N° 2.

43	Tête du Gros-Brochet, lac Winnipeg	4·20	Winnipegosis, Manitoba.
44	Rivière au Vison, lac Manitoba	21·00	Norquay. "
45	Rivière de la Poule-d'Eau, lac Manitoba	7·20	Winnipegosis. "
46	Creek du Chien "	14·80	Patterson. "
48	Baie au Sable, lac Saint-Martin	5·00	" "
49	Les Passages "	6·30	" "
40	Fairford, lacs Saint-Martin et Manitoba	18·30	" "
51	Rivière aux Grues, lac Manitoba	12·40	" "
52	Flux et Reflux "	16·90	" "
57	Creek de la Queue-d'Oiseau, rivière Assiniboine	10·75	Archie et Miniota "
58	Rivière du Chêne, rivière Assiniboine	15·20	Woopworth "
59	Lac du Chêne, creek de la Pierre-à-Pipe	4·00	Pierre-à-Pipe "
60	Montagne de la Tortue	1·00	Winchester "
61	Riding-Mountain-House	8·75	Strathclair "
61A	Claire ou lac de l'Eau-Claire	1·15	Riding-Mountain "
.....	Terres à foin temporaires, ¼ S.O. 20, 20, 21 O.	·25	" "
62	Waywayseecappo, creek de la Queue-d'Oiseau	39·00	Creek à l'Argent et Rossburn, Man
63A	Rivière de la Vallée	18·25	Russell, Manitoba.
66A	Rivière du Pin, lac Winnipegosis	14·30	Rosebery, "
67	Rivière Qui-Roule	20·00	Harrison "
68	Montagne-du-Caribou, Croupion-de-Faisan	36·60	Cantons 9 et 10, rgs 5, 6 et 7, O. du 2e M., I. Assiniboïa.
69	" Homme-de-l'Océan	37·00	
70	" Ours-Blanc	44·90	Cantons 9 et 10, rgs 2 et 3, O. du 2e M., I. Assiniboïa.

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 4.

No.	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
64	Gabriel Coté	56·50	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
65	La-Clé	38·00	" "
65 A	Baie Dawson, embouchure de la rivière Plate	1·50	Lac Winnipegosis, Manitoba.
65 B	" Pointe du Rocher à Pic	3·55	" "
65 C	Lac du Cygne, rivières Boisée et au Bouleau	3·03	Lac du Cygne "
65 D	Baie Dawson, île du Chien	0·43	Lac Winnipegosis "
65 E	" ½ mille à l'ouest de la rivière Plate.	·08	" "
66	Keeseekoose	28·60	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
.....	Terres à foin	20·50	" "
71	Kakeesheway (lac Rond)	82·60	Lac Rond "
72	Kakewistahaw	73·00	Rivière Qu'Appelle, entre les lacs Rond et Croche, Assiniboïa.
72 A	" pêcheries	0·15	Lac Croche "
73	Cowessess	78·00	" "
73 A	Petit-Os	10·90	Lac du Croissant "
74	Sakimay	33·90	Lac Croche "
74 A	Tête-de-Mouton	5·60	" "
75	Piapot	53·98	Rivière Qu'Appelle "
76	"Porte-la-Marmite" ou "l'Homme-qui-a-pris-l'habit"	73·21	Tête du Sauvage "
78	"Bœuf-Debout"	7·60	Lac Qu'Appelle "
79	"Pasquaw", lacs de pêche	60·15	Près de Qu'Appelle "
80	Muscowpetung	59·50	" "
80 A	Pêcheries du lac Long	2·23	Rivière Petit-Bras "
80 B	Terres à foin, Muscowpetung et autres	·72	Près de Qu'Appelle "
81	"Peepekeesis"	41·60	Buttes La Lime "
82	"Okanesse"	22·36	" "
83	"Couverte-Etoilée"	21·50	" "
84	"Petit-Ours-Noir"	46·50	" "
85	"Muskowekun"	36·00	Petites Buttes de Tondre, Assin.
86	George Gordon	48·00	" "
87	"Etoile-du-Jour"	24·00	Grosses Buttes de Tondre "
88	"L'Homme-Pauvre"	42·50	" "
89	"Plume-Jaune"	34·50	Lac à la Pêche "
90	"	16·17	Lac aux Noix, Saskatchewan.
.....	Ecole industrielle de Régina	0·50	Régina, Assiniboïa.
.....	Qu'Appelle	1·37	Qu'Appelle "

TRAITÉ N° 5.

9	Rivière-Noire	3·10	Lac Winnipeg, Manitoba.
10	Rivière du Trou-d'Eau Creuse	5·20	" "
11	Détroits du Huard	1·77	" "
12	Rivière Veine-de-Sang	5·20	" "
13	Rivière Berens	11·50	" "
14	Petits Grands-Rapides, rivière Berens	8·75	Lac du Corbeau, Manitoba.
15	Pekangekum	3·50	Lac Pekangekum, Keewatin.
16	Rivière aux Trembles	5·90	Lac Winnipeg "
17	Norway House	16·70	Hôtel-Norway "
19	Lac La Croix	10·90	Rivière Nelson "
20	Cumberland-House	6·29	Lac de l'île du Pin, Saskatchewan.
21	Le "Pas"	10·00	Le Pas "
21 A	Ile à la Poire-Sauvage	2·00	" "
21 B à K	Pour la bande du Pas	2·70	" "
27	Rivière du Bouleau	8·40	Rivière Saskatchewan "
28 A	Lac Plat	3·50	Rivière aux Carrotes "
29	Près de Terre-Rouge	4·23	" "
29 A	Terre-Rouge	3·19	" "
31 A	Lac au Caribou	0·70	Lac au Caribou "
31 B	" "	0·23	" "
31 C	" "	4·40	" "
31 D	" "	4·27	" "
31 E	" "	0·31	" "
32	Chemawawin	4·75	Lac des Cèdres "
33	Grands-Rapides, rivière Saskatchewan	7·26	Lac Winnipeg "

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ No 6.

No.	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
94	"Bois de l'Orignal" Chef du Bonnet-Blanc	2·30	Rivière Saskatchewan-sud, Assin.
94A	Wahspaton	3·75	Prince-Albert, Saskatchewan.
95	"Une-Flèche"	16·00	Près de Batoche "
96	"Okemasis"	44·00	Près de Fort-Carlton "
97	Barbu		
99	Muskoday ou John Smith	37·40	Sud de Prince-Albert "
100	James Smith ou Fort à la Corne	27·80	Fort à la Corne "
100A	Rivière aux Carottes pour les sauv. de Cumberl'd	65·00	" "
101	Lac à l'Esturgeon	34·40	N.-O. de Prince-Albert "
102	Lac à la Pagaie	42·00	Ouest de Prince-Albert "
103	Mistawasis	77·00	" " "
104	Assissippi	67·17	" " "
105	Poussière-Volante	14·00	Lac des Prés "
106	Lac Montréal (Wm. Charles)	23·00	Lac Montréal "
108	Faisan-Rouge	38·00	Près de Battleford "
109	Maringouin	36·00	" "
110	"Tête-d'Ours-Gris" et "Homme-Maigre".	36·20	" "
111			
112	Moosomin	23·00	" "
112A	Terres à foin pour bandes 112 et 115	2·00	" "
113	Foin-d'Odeur	61·13	" "
113A	"Frappes-le-dans-le-Dos"	3·32	" "
113B	Terres à foin pour 113 et 113A	2·00	" "
114	"Poundmaker"	30·00	" "
115	Enfant-du-Tonnerre	24·00	" "
115A	"	8·50	" "
116	"Petit-Pin" et "Homme-Chanceux"	25·00	" "
119	Seekaskootch	60·00	Près du lac aux Oignons "
120	Makaoos	22·00	" "
121	Ooneepowhayoos	33·00	Lac aux Grenouilles "
122	Puskeeahkeewein	40·00	" "
123	Keheewin	28·00	Lac Long, Saskatchewan
125	Pakan, Petit-Chasseur et Plume-Bleue	115·00	Lac La Selle "
125A	Lac de la Cache (près de 125)	14·00	" "
127	Plume-Bleue (inclus dans 125)	.....	.....
128	Pokan, Jas. Seenum	17·50	Lac du Poisson-Blanc, Saskatch.
132	Michel Calahoo	40·00	Près d'Edmonton "
133	Alexis	23·00	Lac Ste-Anne, près d'Edmonton, Saskatchewan.
133A	Lac de la Baleine-Blanche	32·70	Lac Wahburmun, près d'Edmonton, Saskatchewan.
133B			
134	Alexandre	41·00	Pres d'Edmonton, Saskatchewan.
135	Tommy la Pataque ou Enoch	44·50	" "
136	Papaschase (vendu)	.....	" "
137	Samson	61·50	Sud d'Edmonton "
138	Peau-d'Hermine	61·50	" "
138A	Lac au Pigeon (réserve de pêche)	7·78	" "
139	Bobtail	31·50	" "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.—*Suite.*

TRAITÉ No. 7.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
142	Patte-d'Ours (Assiniboine)		
143	Jacob "	109·00	Près de Morleyville, Alberta.
144	Chiniquy "		
145	Sarcis	108·00	Près de Calgary "
146	Pieds-Noirs	470·00	" "
147	Piégânes	181·40	Près de Macleod "
148	Gens-du-Sang	547·50	" "
A	Limite à bois pour 148 sur la rivière du Ventre.	6·50	Sud de la réserve des Gens-du-Sang.
B	" 147	11·50	Ouest de la réserve des Piégânes, Alberta.
C	" 146 Montagne du Château	26·50	Ouest du Parc des Montagnes-Rocheuses, Alberta.

Réserves des sauvages en Canada—Colombie-Britannique.

AGENCE DE COWICHAN.

N° de la bande.	Nom de la bande.	Superficie. Acres.	Localité.
		Acres.	
1	Comox	378	Hav. de Comox, côte N.-E. de l'île Vancouv'r
2	Qualicum	197	Rivière Qualicum " "
3	Nanoose	209	Havre Nanoose " "
4	Nanaïmo	638	Près de Nanaïmo " "
5	Lyackson	1,858	Ile Valdez " "
6	Chemainus	3,084	Havre Chemainus " "
7	Penelakuts	2,329	Ile Kuper " "
8	Halalt	427	Dist. de Cowichan " "
9	Cowichan	6,188	District de Cowichan, Ile Vancouver.
10	Saanich	3,318	Bras de Saanich "
11	Songhees	260	Victoria "
12	Esquimalt	47	Havre d'Esquimalt "
13	Baie Becher	775	Baie Becher "
14	Sooke	166	Ilot Sooke "
15	Lac Cowichan	208	Lac Cowichan "

AGENCE DE LA COTE OUEST.

1	Chekleset	173	Côte sud-ouest de l'île Vancouver.
2	Kyuquot	883	" "
3	Esperanza	352	" "
4	Nootka	655	" "
5	Hesquiot	606	" "
6	Clayoquot	1,600	" "
7	Ucluelet	493	" "
8	Toquart	421	" "
9	Seshart	1,429	" "
10	Opechisat	523	" "
11	Oheit	2,672	" "
12	Nitinat	1,798	" "
13	Pacheena	404	" "
14	Uchuklesit	575	" "

AGENCE DE KWAKEWLTH.

1	Quawshelah	716	Smith-Sound, district de la Côte.
2	Nakwockto	704	Seymour-Inlet "
3	Nahwitti	8,606	Extrémité nord de l'île Vancouver.
4	Fort-Rupert	259	Près de F.-Rupert, côte N.-E. d. l'île Vanc'r.
5	Quatsino	1,011	Quatsino-Sound " S.-O. "
6	Klaskino	116	Klaskino-Inlet " N.-E. "
7	Nimkeesh	446	Rivière Nimkeesh " " "
8	Ile du Village	575	S. de l'île Gilford " " "
9	Turner	27	" " " "
10	Matilpi	145	" " " "
11	Laichkwiltach	2,032	Johnstone-Strait " " "
12	Knight-Inlet	569	Knight-Inlet, district de la Côte.
13	Ile Gilford	852	Entrée de Knight-Inlet, district de la Côte.

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique.—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER.

N° de la bande.	Nom de la bande.	Superficie, Acres.	Localité.
1	Homalko	1,417	Bute-Inlet, district de la Côte.
2	Klahoose	3,326	Toba-Inlet "
3	Sliammon	4,873	Malaspina Str't et In., dist. New-Westmin.
4	Seshelt	1,996	Gervis-Inlet, dist. de New-Westminster.
5	Squamish	5,717	Howe-Sound "
6	Pemberton	1.223	Près de Pemberton, district de Lillooet.
7	Douglas	1,976	Près de Douglas, dist. de New-Westm'ter.
8	Yale	1,108	" Yale, district de Yale.
9	Union-Bar	1,287	" Hope "
10	Hope	1,601	" "
11	Skawalook	197	" "
12	Ohamil	629	" "
13	Ile des Oiseaux-de-Mer	4,512	" Agassiz "
14	Squatits	425	" St.-Elme "
15	Popcum	381	" Agassiz, dist. de New-Westminster.
16	Cheam	1,273	" " "
17	Rivière Harrison	3,144	Rivière Harrison "
18	Chilliwack	5,351	" Chilliwack "
19	Lakahamen	636	Près de " "
20	Sumas	1,393	Lac Sumas "
21	Matsqui	1,074	Près de Riverside "
22	Langley	1,433	Rivière Stave "
23	Katzie	777	Près de Hammond "
24	Semiamoo	392	Baie de la Frontière "
25	Coquitlam	209	Près de New-Westminster "
26	Burrard-Inlet	1,091	Burrard-Inlet "
27	Musqueam	488	S. de la ville de Vancouver "
28	Tsawassen	604	Près de Guichon "
29	New-Westminster	50	New-Westminster "

AGENCE DE KAMLOOPS.

1	Thompson-nord (Lac du Canot)	3,239	Rivière Thompson-nord, district de Yale.
2	Lac Adams	6,073	Lac Adams "
2A	Petit Shuswap	7,030	Petit Lac Shuswap "
2B	Neskainilth	5,653	" "
3	Salmon-Arm	3,220	Lac Shuswap "
4	Spellamacheen	9,481	Rivière Spellamacheen "
5	Kamloops	33,338	Kamloops "
6	Creek de l'Homme-Mort	20,134	Près de Savona's-Ferry "
7	Bonaparte	6,314	Creek du Chapeau "
8	Ashcroft	5,577	Près d'Ashcroft "
9	Creek d'Oregon Jack	2,381	" "
10	Cook's-Ferry	9,017	" de Lytton "
11	Nicomen	1,987	" "
12	Lytton	10,292	" "
13	Skuppah	268	" "
14	Nicola, inférieur	9,640	" "
15	Siska-Flat	563	" "
16	Kanaka-Bar	710	" "
17	Boothroyd	1,534	" "
18	Boston-Bar	660	" de Yale "
19	Spuzzum	456	" "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique.—*Suite.*

AGENCE D'OKANAGAN

N° de la bande.	Nom de la bande.	Superficie, Acres.	Localité.
1	Okanagan	29,790	Lac Okanagan, district de Yale.
2	Nicola, en haut	30,888	Lac Douglas "
3	Nicola, en bas	21,881	Rivière Mameet "
4	Penticton	48,694	Extrém S. du lac Okanagan, dist. de Yale.
5	Similkameen, en bas	19,872	Rivière Similkameen, district de Yale.
6	Similkameen, en haut	7,791	" "
7	Coldwater	6,277	Rivière à l'Eau-Froide "
8	Osoyoos	32,168	Lac Osoyoos "

AGENCE DE LA KOOTENAY.

1	Shuswap	2,759	Près du lac Colombie, en haut, d. Kootenay
2	Kootenay, en haut	37,471	" Fort-Steele "
3	Kootenay, en bas	1,832	" l'extré. S. du lac Kootenay "
.....	Fort-Steele (réserve de l'agence)	11	" Fort-Steele "

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST.

1	Rivière Nass	14,228	Rivière Nass, district de Cassiar.
2	Kitselas	3,275	Rivière Skeena, district de la Côte.
3	Kitsumkalum	1,246	" "
4	Tsimpsean	74,571	Près de Fort-Simpson "
5	Masset	1,871	Extrém. nord de l'île de la Reine-Charlotte.
6	Kitimat	930	Bras de la Kitimat, district de la Côte.
7	Kitlathla	3,414	Pitt et île Banks, "
8	Kitkata	545	Chenal Douglas "
9	Kitlope	380	" Gardner "
10	Skidegate	1,613	Skidegate-Inlet, île de la Reine-Charlotte
11	Kemsquit	930	Chenal Deans, district de la Côte.
12	Kokyet	399	" Seaforth "
13	Bella-Coola	4,007	Bentinck-Arm "
14	Bella Bella	2,972	Iles Campbell et Denny "
15	Owekano	950	Rivers-Inlet "
16	Lakelse	156	Rivière Skeena "
17	Kitasoo	1,460	Chenal Finlayson "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

No.	Nom de la bande.	Superficie des réserves.	Localité.
		Acres.	
1	Quesnelle	1,688	Près de Quesnelle, district de Caribou.
2	Alexandria	1,849	" Alexandria "
3	Creek-Soda	5,210	" Creek-Soda "
4	Lac Williams	4,444	Lac-Williams "
5	Anaham	9,922	Près de Hanceville "
6	Stone	4,245	" "
7	Toosey	6,352	" Chilcotin "
8	Lac Alkali	8,348	" lac Alkali, district de Lillooet.
9	Lac Canim	4,560	Lac Canim "
10	Creek du Chien	1,372	Creek du Chien "
11	Creek du Canot	12,429	Creek du Canot "
12	High-Bar	2,924	Creek Big-Bar "
13	Rivière du Pont	9,761	Rivière du Pont "
14	Lac Seaton	2,437	Lac Seaton "
15	Lac Anderson	504	Lac Anderson "
16	Cayoose	1,152	Près de Lillooet "
17	Lillooet	1,742	" "
18	Fountain	1,864	" "
19	Pavillion	4,136	" Pavillion "
20	Clinton	1,073	" Clinton "

AGENCE DE BABINE.

1	Kispyouks	2,252	Près d'Hazelton, district de Cassiar.
2	Hazelton	3,367	" "
3	Kitsequecla	3,103	" "
4	Kitwangar	2,994	" "
5	Hagwilget	5,880	Lac-Babine "
6	Trembleur	1,432	Lac LaCroix, district de la Côte.
7	Taché	3,375	Lac Stuart "
8	Necoslie	2,830	" "
9	Lac Fraser	4,026	Lac Fraser "
10	Creek Stony	7,488	Lac Noolki "
11	Blackwater	537	Rivière Blackwater, district de Caribou.
12	Fort-George	3,095	Près de Fort-George "
13	Lac-McLeod	286	Lac McLeod "

RECENSEMENT

Des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque dénomination, ainsi que le nombre des païens, au Canada, par provinces.

PROVINCE D'ONTARIO.

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
Algonquins du lac Doré	91				91			
" de Renfrew-Nord	286							Religion inconnue.
Chippewas de la Thames	447	243		202		2		
" de l'île Walpole	624	441		160	16		7	
" de Sarnia	446	94		346	6			
" des îles Georgina et du Serpent	124			124				
" de Rama	236	3		220	13			
" de Saugeen	357	2	68	259	28			
" de Nawash	398			268	130			
" de Beausoleil	266			184	82			29 résident sur les îles Manitoulines.
Iroquois et Algonquins de Gibson, (Watha)	125			86	12	27		
Moraves de la Thames	354	87	1	76		190		55 ne font pas partie de cette réserve.
Mississaguas du lac à la Vase	164			164				
" du lac du Riz	79			79				
" de Scugog	38			38				
" d'Alnwick	228	10		216	2			
" de New-Credit	246	9	6	203		*28		*10 baptistes, 18 adventistes du Septième Jour.
Mohawks de la baie de Quinté	1,228	1,183	30			15		
Munsees de la Thames	120	54		66				
Oneidas de la Thames	808	237		571				
Pottawattamies de l'île Walpole	181	68		103			10	
" Aux Sables	22			22				
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à—								
Ile Cockburn	56				56			
Sheshegwaning	171				171			
Baie de l'Ouest	324				324			
Creek à la Carpe	93	45		1	14	33		
Baie du Sud	63	5			58			

Sheguiandah	94	64			17	10	3	
Lac à la Carpe	14				14			
Wikwemikong (non cédée)	999				999			
Wikwemikongsing (non cédée)	122				122			
Obidgewong	10						10	
Ojibbewas du lac Supérieur à—								
Fort-William	245				228		17	
Rocher-Rouge ou lac Hélène	198	14			184			
Pays-Plat	46				46			
Lac Népigon	465				178		287	
Rivière du Pic	211	5			206			
Lac Long	289	9			260		20	
Michipicoten et Grosses-Têtes	332	157			175			
Ojibbewas du lac Huron à—								
Rivière Thessalon	196				196			
Maganettawan	70				70			
Rivière des Espagnols	690	75			545		70	
Lac au Poisson-Blanc	149	7		2	132		8	
Rivière Mississagua	168				168			
Pointe-Grondine	61				61			
Rivière au Serpent	118				118			
Rivière des Français								Réserve inoccupée.
Tagawinini	160				160			
Rivière du Poisson-Blanc	85	63			22			
Ile Perry	103			54	28		21	
Shawanaga	110			78	32			
Henvey-Inlet	199			52	147			
Lac Nipissingue	200				200			
Témogamingue	78				78			
Dokis	79				79			
Rivière du Jardin	439	144		1	294			
Baie Batchewana	353	5		2	346			
Six-Nations de la Grande-Rivière	3,929	1,485		614		917	913	
Wyandottes d'Anderdon	10							Nomades inconnus.
Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—								
Hungry-Hall n° 1	37	5					32	
" " 2	21	6					15	
Long-Saut " 1	41	8					33	
" " 2	58	3					55	
Rapides du Manitou n° 1	87	3					84	
" " 2	36	2					34	
Petites-Fourches	46	5					41	
Coutcheeching	137			8	103		26	
Stangecoming	48				4		44	
Niacatchewenin	57				2		55	
Nickickenesemenecaning	64						64	
Rivière la Seine	125						125	
A reporter	18,554	4,541	105	4,199	6,217	1,222	1,974	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
Report	18,554	4,541	105	4,199	6,217	1,222	1,974	
Lac la Croix	86	.....	.....	.....	10	.....	76	
Lac des Mille-Lacs	88	.....	.....	.....	.....	.....	88	
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	28	.....	.....	.....	.....	.....	28	
Wabigoon	85	.....	.....	.....	.....	.....	85	
Tête-du-Français	218	135	.....	.....	79	.....	4	
Lac Seul	343	294	.....	.....	9	.....	40	
Wabuskang	70	29	.....	.....	5	.....	36	
Grassy-Narrows	101	8	.....	.....	60	.....	33	
Lac à l'Aigle	61	.....	.....	.....	.....	.....	61	
Les Dalles	58	41	.....	.....	14	.....	3	
Islington	154	125	.....	.....	4	.....	25	
Portage-du-Rat	77	.....	.....	.....	.....	.....	77	
Angle nord-ouest, n° 37	116	.....	.....	.....	.....	.....	116	
" " 23	57	.....	.....	.....	.....	.....	57	
" " 34	21	.....	.....	.....	.....	.....	21	
Grosse-Ile	131	.....	.....	.....	.....	.....	131	
Assabasca	181	.....	.....	.....	.....	.....	181	
Baie du Poisson-Blanc	45	.....	.....	.....	6	.....	39	
Lac Plat, n° 40	62	.....	.....	.....	.....	.....	62	
" " 39	82	.....	.....	.....	.....	.....	82	
Totaux	20,618	5,173	105	4,199	6,404	1,222	3,219	Religion de 296 inconnue.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François	345	65	.....	.....	254	26	.....	
" Bécancour	51	.....	.....	.....	51	.....	.....	
Algonquins de la rivière du Désert	389	.....	.....	.....	389	.....	.....	
" de Témiscamingue	193	.....	.....	.....	193	.....	.....	
Têtes-de-Boule de la bande du Saint-Maurice sur le lac Manouan, comté de Champlain	74	.....	.....	.....	74	.....	.....	

Têtes-de-Boule de la bande du St-Maurice sur les réserves Waymontachinque et Coucouacke comté de Champlain	84	.....	.....	.....	84	.....	.....	
Tête-de-Boule de la bande du St-Maurice à Okickendatch, comté de Champlain	92	.....	.....	.....	92	.....	.....	
Pontiac, non organisés	230	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Religion inconnue.
Comté d'Ottawa	1,063	.....	.....	.....	.....	.....	.....	"
Amalécites de Viger	117	.....	.....	.....	117	.....	.....	
Hurons de Lorette	441	1	4	.....	436	.....	.....	
Iroquois de Caughnawaga	1,959	2	6	29	1,921	1	.....	
" St-Regis	1,322	.....	.....	128	1,194	.....	.....	
" et Algonquins du lac des Deux Montagnes	443	.....	.....	279	164	.....	.....	
Micmacs de Maria	93	.....	.....	.....	93	.....	.....	
" Ristigouche	541	.....	.....	.....	541	.....	.....	
Sauvages de la péninsule du Labrador, savoir :—								
Montagnais et Naskapees à—								
Betsiamits	428	.....	.....	.....	428	.....	.....	
Escoumains	54	.....	.....	.....	54	.....	.....	
Godbout	40	.....	.....	.....	40	.....	.....	
Grande-Romaine	304	.....	.....	.....	304	.....	.....	
Lac Saint-Jean	404	25	.....	.....	379	.....	.....	
Mingan	158	.....	.....	.....	158	.....	.....	
Sept-Iles	353	.....	.....	.....	353	.....	.....	
Sainte-Anne du Labrador, Chicoutimi	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Religion inconnue.
Territoires non organisés	1,387	.....	.....	.....	.....	.....	.....	"
Amalécites du comté de Québec	32	.....	.....	.....	32	.....	.....	} Dans l'agence de A. O. Bastien.
Abénakis "	17	.....	.....	.....	17	.....	.....	
" du comté de Charlevoix à Saint-Urbain	18	.....	.....	.....	18	.....	.....	
Totaux	10,677	93	10	436	7,386	27	.....	Religion de 2,725 inconnue.

PROVINCE DE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs du comté de Kent à—								
Grande-Anse	280	.....	.....	.....	280	.....	.....	
Ile des Sauvages	36	.....	.....	.....	36	.....	.....	
Bouctouche	32	.....	.....	.....	32	.....	.....	
Micmacs du comté de Northumberland à—								
Eglise-Brulée	218	.....	.....	.....	218	.....	.....	
Eel-Ground	124	.....	.....	.....	124	.....	.....	
Banc-Rouge	50	.....	.....	.....	50	.....	.....	
Micmacs du comté de Gloucester à Bathurst	32	.....	.....	.....	32	.....	.....	
" " Ristigouche, à la riv. l'Anguille	62	.....	.....	.....	62	.....	.....	
" " Westmorland au Fort à la Folie et les alentours	48	.....	.....	.....	48	.....	.....	
A reporter	882	.....	.....	.....	882	.....	.....	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Autres chrétiens	Païens.	
Report	882				822			
Micmacs du comté de King à Hampton et les environs	44				44			
Amalécites du comté d'York à Sainte-Marie	107				107			
" " " Kingsclear	97				97			
" " Carleton à Woodstock	77				77			
" " Saint-Jean	13				13			
" " Charlotte	21				21			
" " King à Apohaqui	19				19			
Micmacs " " Norton	29				29			
Amalécites " Sunbury à Oromocto	76				76			
" " Queen, à Gagetown (haut et bas)	20				20			
" " Victoria à Tobique	202				202			
" " Madawaska à Edmundston	40				40			
Total	1,627				1,627			
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.								
Micmacs du comté d'Annapolis à—								
Lequille	28				28			
Clementsport	1				1			
Mochelle	11				11			
Bridgetown	3				3			
Paradis	11				11			
Middleton	18				18			
Micmacs du comté de Digby à—								
Rivière à l'Ours (réserve)	110				110			
St.-Bernard	30				30			
Ferme des Français	15				15			
Petite-Rivière	5				5			
Micmacs du comté de Colchester à—								
Millbrook (réserve)	117				117			

Mines d'Acadie	13				13		17 milles de la réserve.
Ruisseau de Carr	6				6		41 " "
Stewiacke inférieure	4				4		20 " "
Micmacs du comté de Cumberland à—							
Manoir de Franklin (réserve) et alentours	64				64		
Jonction de Spring-Hill et alentours	19				19		
Amherst et alentours	11				11		
Parrsboro' et alentours	9				9		
Micmacs du comté de Hants au R. des Sauv. (rés.)	95				95		
Micmacs du comté d'Inverness à—							
Whycocomagh (réserve)	114				114		
Malagawatch "	20				20		
Micmacs du comté de Shelburne à—							
Rivière Jordan	13				13		
Rivière aux Sables	15				15		
Rivière Clyde	8				8		
Rivière Shelburne	8				8		
Rivière Barrington	3				3		
Comté de Queen, temporairement—							
Milton	1				1		
Port-Mouton	11				11		
Caledonia	7				7		
Micmacs du comté de Lunenburg à—							
New-Germany (réserve)	44				44		
Bridgewater	15				15		
Baie Mahone	9				9		
Rivière de l'Or (réserve)	8				8		
Lunenburg	5				5		
Micmacs du comté de Queen à—							
Milton	58				58		
Mill (village)	12				12		
Chat-Sauvage (réserve)	5				5		
Micmacs du comté de Cap-Breton—							
Eskasoni (réserve)	155				155		
Sydney "	45				45		
Houillères du comté	65				65		
Micmacs du comté d'Antigonish à—							
Summerside (réserve)	19				19		
Afton "	63				63		
Fourches Pomquet "	35				35		
Havre d'Antigonish	7				7		
Micmacs du comté de Guysborough à Guysborough	30				30		
Micmacs du comté de Victoria à la rivière du Milieu (réserve)	97				97		
Micmacs du comté de Pictou à—							
Anse des Sauvages (réserve)	160				160		
Pine-Tree	26				26		
A reporter	1,628				1,628		

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
Report	1,628	.....	.....	.....	1,628	.....	.....	
Micmacs du comté de King à—								
Cambridge (réserve)	25	.....	.....	.....	25	.....	.....	
Kentville	16	.....	.....	.....	16	.....	.....	
Gaspereau	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	
Berwick	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	
Kingston	14	.....	.....	.....	14	.....	.....	
Micmacs du comté de Richmond à l'île de la Chapelle (réserve)	126	.....	.....	.....	126	.....	.....	
Micmacs du comté de Halifax à—								
Wellington	4	.....	.....	.....	4	.....	.....	
Jonction de Windsor	4	.....	.....	.....	4	.....	.....	
Dartmouth	4	.....	.....	.....	4	.....	.....	
Sheet-Harbour	30	.....	.....	.....	30	.....	.....	
Elmsvale	33	.....	.....	.....	33	.....	.....	
Baie des Vaches (Coal Harbour), réserve	35	.....	.....	.....	35	.....	.....	
Micmacs du comté d'Yarmouth	88	.....	.....	.....	88	.....	.....	
Total	2,027	.....	.....	.....	2,027	.....	.....	

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Micmacs du comté de Prince à l'île Lennox (réserve) et alentours	259	.....	.....	.....	259	.....	.....	
Micmacs du comté de King à Morell (réserve)	55	.....	.....	.....	55	.....	.....	
Totaux	314	.....	.....	.....	314	.....	.....	

AGENCE DE LA COTE OUEST.							
Ahous-aht	276	.....	80	.....	80	.....	116
Clao-qu-aht	267	.....	.....	80	120	.....	67
Chaic-cles-aht	123	.....	.....	.....	60	.....	63
Ehatt-is-aht	116	.....	.....	.....	50	.....	66
Ewl-hwilh-aht	170	.....	50	.....	40	.....	80
Hes-qui-aht	155	.....	.....	.....	155	.....	.....
Howchuk-lis-aht	51	.....	.....	.....	26	.....	25
Kel-sem-aht	75	.....	.....	20	20	.....	35
Hy-uk-aht	384	.....	.....	.....	212	.....	172
Match-itl-aht	57	.....	.....	.....	27	.....	30
Mooacht-aht	200	.....	.....	.....	120	.....	80
Nitin-aht	215	.....	.....	171	20	.....	24
Nooch-ahtl-aht	76	.....	.....	.....	36	.....	40
Oi-aht	183	.....	50	.....	50	.....	83
Opitches-aht	66	.....	40	.....	10	.....	16
Pacheen-aht	72	.....	.....	.....	40	.....	32
To-qu-aht	19	.....	9	.....	.....	.....	10
Tsesh-aht	130	.....	60	.....	.....	.....	70
Totaux	2,635	.....	289	271	1,066	.....	1,009
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.							
Aitchelitz	9	.....	.....	9	.....	.....	.....
Burrard-Inlet, réserve n° 3	28	.....	.....	.....	28	.....	.....
Cheam	118	.....	.....	1	117	.....	.....
Chehalis	119	5	.....	.....	114	.....	.....
Coquitlam	25	.....	.....	.....	25	.....	.....
Douglas	80	.....	.....	.....	80	.....	.....
Ewa-woos	29	.....	.....	.....	29	.....	.....
False-Creek	56	.....	.....	.....	26	.....	30
Homalko	89	.....	.....	.....	89	.....	.....
Hope	88	4	.....	.....	84	.....	.....
Scieries de Hastings	91	.....	.....	.....	.....	.....	91
Katsey	84	.....	.....	.....	84	.....	.....
Klahoose	85	.....	.....	.....	85	.....	.....
Kapilano	53	.....	.....	.....	24	.....	29
Kwaw-kwaw-apiet	16	.....	.....	.....	16	.....	.....
Langley	51	.....	.....	.....	51	.....	.....
Mission (Burrard-Inlet)	167	.....	.....	.....	167	.....	.....
Musqueam	94	.....	.....	10	80	.....	
Matsqui	44*	.....	.....	.....	44	.....	.....
New-Westminster	69	.....	.....	.....	69	.....	.....
A reporter	1,395	9	.....	20	1,221	.....	154

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
Report	1,395	9		20	1,212		154	
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.—*Fin.*								
Nicomen	19				19			
Ohamil	60	5		3	52			
Pemberton Meadows	249				249			
Popcum	20	20						
Semiah-moo	42				42			
Sechelt	222				222			
Sumass	58			21	37			
Scowlitz	52				52			
Squiahla	17	5			12			
Skweahm	29				29			
Sliammon	260				260			
Sam-ah-quam	61				61			
Squatits	46	12		11	23			
Skw-a-mish, Howe Sound	26				8		18	
Skwah	82				82			
Skookum Chuck	90				90			
Skulkayu	24			22	2			
Skawah-looks	24				24			
Seymour, Creek	47				38		9	
Skway	29	4			25			
Texas, Lac	31	5			26			
Tche-wassan	42				42			
Tsoo-wah-lie	49			39	10			
Tyeach-ten	46			33	13			
Wharnock	28				28			
Yale	91	31			60			
Yu-kwea-kwi-oose	26			4	22			
Totaux	3,165	91		153	2,740		181	

AGENCE DE BABINE ET HAUT DE LA RIVIÈRE.								
Kit-wang-agh		151	134					17	Division de Kit-ksum, haut de la rivière Skeena.
Kit-wan-cool		67	54					13	
Kit-se-quah-la (ancien et nouveau villages)		86			66			20	
Get-an-max (Hazelton)		243	231					12	
Kits-pioux		224			181			43	
Kis-go-gas		266	204					62	
Kal-doe		48	41					7	
Moricetown (Lach-al-sap)	Crp. de Babine	155				155			Division de Ho-quel-get.
Ho-quel-get		157				157			
Fort-Babine		170				170			
Vieux Fort-Babine		152				152			
Yu-cutce (Portage Babine et lac Stuart)	Groupe Carrier	22				22			
Thatce		42				42			
Grands-Rapides		15				15			
Tsis-tlan-li (Lac Trembleur)		16				16			
Pintce		41				41			
Lac Stuart, Village du		163				163			
Lac Fraser		60				60			
Creek Rocheux		99				99			
Fort-George		124				124			
Tsis-tlatho		74				74			
Lac McLeod	Sikanis	94				94			
Fort-Grahame (nomades)		99				99			
Lac Connolly		120				120			
Na-anis (nord du lac Connolly ; (2 bandes); demi-nomades)		152				152			
Totaux		2,840	664		247	1,755		174	
AGENCE DU LAC WILLIAMS.									
Alexandria		54				54			
Lac Alkali		163				163			
Aneham		204				204			
Lac Anderson		66				66			
Rivière du Pont		100				100			
Creek du Canot		158				158			
Cayoosh, n° 1		32				32			
" " 2		19	19						
Clinton		39				39			
Creek du Chien		12				12			
Fountain		193				193			
High-Bar		50				50			
Lac Kenim		85				85			
A reporter		1,175	19			1,156			

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens	Païens.	
AGENCE DU LAC WILLIAMS.—*Fin.*								
Report	1,175	19			1,156			
Lillooet, n° 1	81				81			
" n° 2	5	5						
Pavilion	64				64			
Quesnelle	68				68			
Seaton, lac, n° 1, ou Mission	67				67			
" n° 2, ou Enias	2				2			
" n° 5, ou Schloss	33				33			
" n° 6, ou Neciah	48				48			
Soda-Creek	77				77			
Stones	102				102			
Toosey	53				53			
Lac Williams	145				145			
Totaux	1,920	24			1,896			
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.								
Massett — Nation Haida	373	373						
Skidegate — Nation Haida	252			225		27		
Kincolith — Nation Nishgar	242	242						
Kitax — Nation Nishgar	59						59	
Lachalsap — Nation Nishgar	121			121				
Kitangataa — Nation Nishgar	40						40	
Kitwintshilth — Nation Nishgar	77						77	
Aiyaush — Nation Nishgar	140	140						
Kitlach-damax — Nation Nishgar	169						169	
Fort-Simpson — Nation Tsimpsean	680			560		120		
Metlakahtla — Nation Tsimpsean	182	182						
Kithatla — Nation Tsimpsean	227	227						
Kithaata — Nation Tsimpsean	82			82				
Kitsumkalem — Nation Tsimpsean	64			64				
Kisalas — Nation Tsimpsean	141			141				

Kitamat	Nation Oweekayo.	263	.....	.....	263	.....	.....	.....
Kitlope		87	.....	.....	.....	.....	.....	87
China Hat		113	.....	.....	113	.....	.....	.....
Bella-Bella		302	.....	.....	302	.....	.....	.....
Oweekayo		134	.....	.....	.....	.....	.....	134
Kinisquit	Nation Tallion	82	.....	.....	.....	.....	.....	82
Bella Coola		208	.....	.....	30	.....	.....	178
Tallion		44	.....	.....	.....	.....	.....	44
Totaux		4,082	1,164	.....	1,901	.....	147	870
AGENCE DE LA KOOTENAY.								
Lac Columbia	Kootenay supérieure.	66	.....	.....	.....	66	.....	.....
Sainte-Marie		195	.....	.....	.....	195	.....	.....
Plaines-du-Tabac		64	.....	.....	.....	64	.....	.....
Flat-Bow (Kootenay inférieure)		166	.....	.....	.....	166	.....	.....
Kinbaskets (tribu de Shuswap)		52	.....	.....	.....	52	.....	.....
Totaux		543	.....	.....	.....	543	.....	.....
AGENCE DE COWICHAN.								
Sooke		25	.....	.....	.....	25	.....	.....
Cheerno		56	.....	.....	.....	56	.....	.....
Esquimalt		17	.....	.....	.....	17	.....	.....
Songhees		112	.....	.....	12	100	.....	.....
Malakut		14	.....	.....	.....	14	.....	.....
Tse-kum		20	.....	.....	.....	20	.....	.....
Panque-chin		68	.....	.....	.....	68	.....	.....
Tsart-ilp		61	.....	.....	.....	61	.....	.....
Tsaw-out		96	.....	.....	.....	96	.....	.....
Kil-pan-lus		4	.....	.....	.....	4	.....	.....
Comeakin		70	.....	.....	.....	70	.....	.....
Clem-clem-a-lats		139	.....	.....	.....	139	.....	.....
Khe-nip-sim		61	.....	.....	.....	61	.....	.....
Kok-si-lah		29	.....	.....	.....	29	.....	.....
Quamichan		282	.....	.....	.....	282	.....	.....
Somenos		109	.....	.....	.....	109	.....	.....
Hellelt		25	.....	.....	.....	25	.....	.....
Sic-ca-meen		34	.....	.....	.....	34	.....	.....
Kul-leets		68	.....	.....	.....	68	.....	.....
Ly-ach-sun		74	.....	.....	.....	74	.....	.....
Ll-mal-che		22	22	.....	.....	.....	.....	.....
Penel-a-kut		135	.....	.....	.....	135	.....	.....
Tsussie		47	.....	.....	.....	47	.....	.....
Nanaimo		164	20	.....	134	10	.....	.....
Sno-no-wus		14	.....	.....	.....	14	.....	.....

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*
PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
AGENCE DE COWICHAN.—*Fin.*								
Qualicum	15	.....	.....	.....	15	.....	.....	
Comox	55	.....	.....	.....	.....	55	.....	
Ile Galiano	25	.....	.....	.....	25	.....	.....	
Ile Mayne	29	.....	.....	.....	29	.....	.....	
Ile de la Découverte	33	.....	.....	.....	33	.....	.....	
Lac Cowichan	7	.....	.....	7	.....	.....	.....	
Stations de pêche	3	.....	.....	.....	3	.....	.....	
Totaux	1,913	42	.....	153	1,663	55	.....	
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN.								
Spuzzum	156	66	.....	.....	90	.....	.....	
Scuzzy	39	.....	.....	.....	39	.....	.....	
Tqwayaum	77	35	.....	.....	42	.....	.....	
Kapatsitsan	64	56	.....	.....	8	.....	.....	
Suuk-kamus	73	69	.....	.....	4	.....	.....	
Chomok-Spayam	32	27	.....	.....	5	.....	.....	
Hlukhlukatan	58	58	.....	.....	.....	.....	.....	
Nkatsam	88	88	.....	.....	.....	.....	.....	
Siska	33	33	.....	.....	.....	.....	.....	
Skappa	18	18	.....	.....	.....	.....	.....	
Klickunacheen	147	147	.....	.....	.....	.....	.....	
Nyakai	71	71	.....	.....	.....	.....	.....	
Spapium	35	34	.....	.....	1	.....	.....	
N-humeen	33	33	.....	.....	.....	.....	.....	
Stryne-Nqakin	57	57	.....	.....	.....	.....	.....	
Yent	40	40	.....	.....	.....	.....	.....	
Snakaim	40	40	.....	.....	.....	.....	.....	
Skaap	21	21	.....	.....	.....	.....	.....	
Nesikeep	13	13	.....	.....	.....	.....	.....	
Nikomin	40	40	.....	.....	.....	.....	.....	
Sh-ha-hanih	84	82	.....	.....	2	.....	.....	
Nkumcheen	83	83	.....	.....	.....	.....	.....	

Spatsim	141	141					
Stlahl	59	59					
Tluhtans	146				146		
Skichistan	114				114		
Kamloops	247				247		
Chukchuqualk	123				123		
Halant	143				143		
Haltkum	173				173		
Kuant	70				70		
Spallumcheen	94				94		
N-kam-ap-lix	180				179		1
Lac au Canard	24				24		
Lac Okanagan	39				39		
Penticton	129				129		
N-Kamip	69				69		
Shennoskuankin	70				70		
Ashnola	52				52		
Chuchu-way-ha	49				49		
Spahamin	172				172		
Quinshaatin	114	7			107		
Quinskanaht	52	48			4		
Naaik	132	111			21		
Nzyshat	18	8			10		
Zoht	29	29					
Creek Hamilton	37	28			9		
Totaux	3,778	1,542			2,235		1
AGENCE DE KWAWKEWLTH.							
Ah-wha-mish	106	106					
Koskimo	116						116
Kla-wit-sis	69						69
Kwat-seno	28						28
Kwaw-shela	53						53
Kwaw-kewlth	89	89					
Kwi-ah-kah	42	42					
Mah-til-pi	64	64					
Ma-ma-lil-li-kulla	130	130					
Nah-wak-ta	106						106
Nimkish	146	146					
Nu-witti	72						72
Ta-wak-tenk	132						132
Tsa-waw-ti-e-neuk	153	153					
Waw-lit-sum (Lien-kwil-tak.)	76						76
Wi-wai-ai-kum (Lien-kwil-tak.)	102				102		
Wi-wai-ai-kai (Lien-kwil-tak.)	113			113			
Totaux	1,597	730		113	102		652

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA.

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 1—								
Rivière au Roseau, y compris les Rapides	264	....	....	....	89	....	175	
Longue Plaine	137	2	....	....	2	....	133	
Lac du Cygne et jardins sauvages à la traverse	124	....	....	....	....	....	124	
Saint-Pierre	1,099	891	....	....	136	44	28	
Tête-Ouverte	193	116	....	....	48	....	29	
Fort-Alexander	500	222	....	....	257	....	21	
Baie au Sable	254	32	....	....	207	....	15	
Totaux, traité n° 1	2,571	1,263	....	....	739	44	525	
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 2—								
Lac Manitoba	116	5	....	....	86	....	25	
Lac Flux et Reflux	63	5	....	....	46	....	12	
Fairford	182	148	....	....	1	33	....	
Petite Saskatchewan	106	79	....	....	....	27	....	
Lac Saint-Martin	104	59	....	1	....	15	29	
Rivière aux Grues	53	10	....	....	....	....	43	
Rivière de la Poule-d'Eau	129	....	....	....	129	....	....	
Totaux, traité n° 2	753	306	....	1	262	75	109	
CHIPPEWAS ET SAUTEUX DU TRAITÉ N° 3—								
Baie du Bison	49	....	....	....	....	....	49	
Totaux traité n° 3	49	....	....	....	....	....	49	
CHIPPEWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5—								
Rivière Noire	61	....	....	....	....	....	....	Religion non donnée.

Rivière Creuse	110							" "
Détroit du Huard	16							" "
Rivière de la Veine-de-Sang	54							" "
Rivière du Pêcheur	328							" "
Riviere de la Tête-de-Brochet	139							" "
Rivière Berens	273							" "
Rivière du Peuplier	146							" "
Norway-House	582							" "
Lac La-Croix	259							" "
Grands-Rapids (rivière Berens)	169							" "
Pekangekum	77							" "
Grands-Rapids (Cris et Sauteux)	114	113			1			
Chemawawin (Cris)	152	144					8	
Lac L'Orignal (Cris et Sauteux)	123	119					4	
Le Pas	406	389			6	11		
Lac Plat (Cris)	71	69					2	
Terre-Rouge "	118	103					15	
Cumberland "	145	30			115			
Totaux, traité n° 5	3,343	967			122	11	29	Religion de 2,214 non-donnée.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Traité n° *4.*							
AGENCE DE BIRTLE.							
Kee-see-koo-wenin	142		91		42		9
Way-way-see-cappo	157		62		32		63
Rivière de la Vallée	68	23			37		8
Le-Joueur	18				17		1
Rivière Qui-Roule	30		19		9		85
Queue-d'Oiseaau (Sioux)	61		37				36
Rivière du Chêne "	11	76	7				219
Lac du Chêne "	73[1]		13				48
Montagne de la Tortue (Sioux)	132				7		4
Totaux	549	99	229		144		473
AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.							
Coté	261	1	166		12		82
La-Clé	227	136			6		85
Kisickouse	155	12	15		66		62
Totaux	643	149	181		84		229

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGNAL.								
Croupion-de-Faisan	39	.....	1	.....	4	.....	34	
Couverture-Barrée	35	.....	.....	.....	2	.....	33	
Ours-Blanc	126	1	2	.....	6	.....	117	
Totaux	200	1	3	.....	12	.....	184	
AGENCE DU LAC CROCHE.								
Ochapowace	116	2	7	.....	20	.....	87	
Kah-ke-wis ta-haw	123	5	16	.....	20	.....	82	
Cowesess	175	1	19	.....	143	.....	12	
Sakimay	215	1	4	.....	8	.....	202	
Totaux	629	9	46	.....	191	.....	383	
AGENCE D'ASSINIBOINE.								
Porte-la-Marmite	216	.....	13	.....	16	.....	187	
AGENCE DES BUTTES LA-LIME.								
Petit-Ours-Noir	80	.....	3	.....	33	.....	44	
Couverture-Etoilée	52	.....	.....	.....	2	.....	50	
Okanees	68	.....	7	.....	7	.....	54	
Pee-pee-keesis	81	.....	4	.....	28	.....	49	
Totaux	281	.....	14	.....	70	.....	197	
AGENCE DES BUTTES DE TONDRE.								
Etoile-du-Jour	77	.....	.....	.....	2	.....	75	
George Gordon	103	5	.....	.....	9	.....	89	
Muscowequan	163	124	.....	.....	23	.....	16	
	150	.....	.....	.....	90	.....	60	

Plume-Jaune	366	.....	.....	.....	10	.....	356	
Totaux	859	129	.....	.....	134	.....	596	
AGENCE DE MUSCOWPETUNG.								
Piapot	263	.....	10	.....	22	.....	231	
Pasquah	167	.....	20	.....	98	.....	49	
Muscowpetung	108	.....	17	.....	7	.....	84	
Bœuf-Debout (Sioux)	156	.....	.....	.....	93	.....	63	
Totaux	694	.....	47	.....	220	.....	427	
CREEK DU PIN.	85	.....	.....	.....	85	.....	.....	
Totaux, traité n° 4	4,552	387	533	.....	956	.....	2,676	
Traité n° 6.								
AGENCE DU LAC AUX CANARDS.								
Une-Flèche	96	.....	.....	.....	60	.....	36	
Okemasis	18	1	1	.....	16	.....	.....	
Barbu	130	.....	2	.....	59	.....	69	
John Smith	130	126	1	.....	2	.....	1	
James Smith	103	88	.....	.....	.....	.....	15	
Cumberland	125	98	.....	.....	.....	.....	27	
Checastapasin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Réserve inhabitée.
Totaux	602	313	4	.....	137	.....	148	
AGENCE DE CARLTON								
William Twatt (Lac de l'Esturgeon)	154	21	.....	.....	.....	.....	133	
Petequakey (Lac Marécageux)	79	2	1	.....	76	.....	.....	
Mistawasis (Plaine du Serpent)	134	10	96	.....	38	.....	.....	
Ahtahkakoop (Lac au Sable)	198	179	.....	.....	11	.....	8	
Kapahawekenum (Lac Laprairie)	68	.....	.....	.....	29	.....	39	
Kenemotayoo (Lac Pierreux et du Poisson-Blanc	104	78	.....	.....	.....	.....	26	
Lac au Pélican	53	.....	.....	.....	.....	.....	53	
Détroit du Pélican	168	168	.....	.....	.....	.....	.....	
Wah-spa-ton Sioux, hors traité	103	.....	25	.....	.....	.....	78	
James Roberts (Lac la Rouge)	494	494	.....	.....	.....	.....	.....	
William Charles (Lac Montréal)	142	142	.....	.....	.....	.....	.....	
Totaux	1,697	1,094	112	.....	154	.....	337	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Becensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
AGENCE D'HOBBEMA.								
Peau-d'Hermine	172	.....	.....	1	171	.....	.....	
Sampson	332	.....	.....	204	119	.....	9	
Louis Bull	66	.....	.....	59	7	.....	.....	
Montana (Petit-Ours)	47	.....	.....	6	.....	.....	41	
Tête-Pointue (Cheepoostequan)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Totaux	617	.....	.....	270	297	.....	50	
AGENCE DE BATTLEFORD.								
Momigouin, Tête-d'Ours, Homme-Maigre } Assiniboine	92	4	.....	.....	.....	.....	88	
Faisan-Rouge	145	115	.....	.....	30	.....	.....	
Foin-d'Odeur	116	26	.....	.....	57	.....	33	
Poundmaker	126	16	.....	.....	93	.....	17	
Petit-Pin et Homme-Chanceux	125	39	.....	.....	48	.....	38	
Moosomin	108	10	.....	.....	62	.....	36	
Enfant-du Tonnerre	145	88	.....	.....	32	.....	25	
Totaux	857	298	.....	.....	322	.....	237	
AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.								
See-kas-kootch	179							
Foin-d'Odeur (annexée)	20							
Wee-misticooseahwasis	111							
Oo-nee-pow-hayo	83	96	.....	.....	605	.....	35	
Pus-kee-ah-kee-wein	22							
Kee-hee-wins	120							
Kinoosayo (Chippewayan)	201							
Totaux	736	96	.....	.....	605	.....	35	

AGENCE D'EDMONTON.								
Enoch	124	.....	.....	8	116	.....	.....	
Michel	82	.....	.....	.....	82	.....	.....	
Alexander	187	.....	.....	6	181	.....	.....	
Joseph	137	.....	.....	.....	137	.....	.....	
Lac de la Baleine-Blanche	145	.....	.....	133	12	.....	.....	
Orphelins de Saint-Albert	6	.....	.....	.....	6	.....	.....	
Totaux	681	.....	.....	147	534	.....	.....	
AGENCE DU LAC LA-SELLE.								
Lac La-Selle	121	.....	1	91	29	.....	.....	
Plume-Bleue	101	.....	.....	7	94	.....	.....	
James Seenum	328	.....	.....	285	43	.....	.....	
Lac La-Biche	18	.....	.....	.....	18	.....	.....	
Chippewayan	66	.....	.....	.....	66	.....	.....	
Lac au Castor	109	.....	.....	.....	109	.....	.....	
Totaux	743	.....	1	383	359	.....	.....	
Totaux, traité n° 6.	5,933	1,801	117	800	2,408	.....	807	
Traité n° 7.								
AGENCE DES SARCIS.								
Tête-de-Taureau	227	23	.....	.....	7	.....	197	
Réserve des Assiniboines	581	.....	.....	581	.....	.....	.....	
Totaux	808	23	.....	581	7	.....	197	
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.								
Lapin-qui-court	567	18	.....	.....	25	.....	524	Réserve du nord.
Petit-Chien-Blanc	532	40	.....	.....	7	.....	485	" sud.
Totaux	1,099	58	.....	.....	32	.....	1,009	
AGENCE DES GENS-DU-SANG.								
Gens-du-Sang	1,291	95	.....	.....	80	.....	1,116	
AGENCE DES PIÉGANES.								
Piéganes	658	1	.....	.....	.....	.....	657	
Totaux, traité n° 7	3,856	177	.....	581	119	.....	2,979	

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*
TERRITOIRES DE NORD-OUEST—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
DISTRICT DU MACKENZIE SUPÉRIEUR.								
Rampart-House		400			P. de rap.			
DISTRICT D'ATHABASKA-EST.								
Lac Vert		P. de rap.			14		32	
Ile à la Crosse		"			500			
Portage La-Loche		"			220			
Lac de la Poule-d'Eau		"			4		111	
Totaux					738		143	
DISTRICT DU MACKENZIE INFÉRIEUR.								
Rivière Peel		430			255			
Fort de Bonne-Espérance					570			
Fort-Norman		80			244			
Fort-Wrigley		90			190			
Fort-Simpson		100			99			
Totaux		700			1,358			
DISTRICT DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE.								
Providence		100			482			
Fort-Rae					800			
Fort-Résolution		30			503			
Totaux		130			1,785			
DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS.								
Fort-Liard					205			
Fort-Nelson					172			
Totaux					377			

ISTRICT D ATHABASCA							
Fort-Smith					280		
Fort-Chippewayan					641		
Fond-du-Lac					260		
Fort-McMurray					150		
Totaux					1,331		
DISTRICT DE LA RIVIÈRE LA-PAIX.							
Fort-Dunvegan		2			98		P. de rap.
Rivière à la Boucane		3			135		"
Grande-Prairie					72		3
Fort-Saint-Jean					125		25
Fort-Vermillion		52			145		P. de rap.
Rivière au Foin		1			122		1
Rivière Rouge		20			64		25
Totaux		78			761		54
DISTRICT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE.							
Petit lac de l'Esclave		42			558		7
Lac à l'Esturgeon					152		4
Lac du Poisson-Blanc		41			42		37
Lac à la Truite et Manitou					38		36
Wabaskaw, Kilrow et L'Orignal		33			174		54
Totaux		116			964		138
DISTRICT DU YUKON.							
Creek de Quarante-Milles		400			P. de rap.		2,000
Selkirk ou Rivière Pelly		200			"		
Totaux		600					2,000
DISTRICT DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL.							
Détroit du Pélican		P. de rap.			211		P. de rap.
Rivière Nelson		"			115		"
Churchill		"					"
Lac Caribou		"			525		"
Esquimaux		"			1		"
Totaux					852		

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Sauvages.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Autres chrétiens	Païens.	
Agence de la côte Orientale	2,635	.....	289	271	1,066	.....	1,009	
" Rivière Fraser	3,165	91	.....	153	2,740	.....	181	
" Babine et haut de la riv. Skeena	2,840	664	.....	247	1,755	.....	174	
" du lac Williams	1,920	24	.....	.....	1,896	.....	.....	
" de la côte Nord-Ouest	4,082	1,164	.....	1,901	.....	147	870	
" Kootenay	543	.....	.....	.....	543	.....	.....	
" Cowichan	1,913	42	.....	153	1,663	55	.....	
" Kamloops-Okanagan	3,778	1,542	.....	.....	2,235	.....	1	
" Kwawkewlth.	1,597	730	.....	113	102	.....	652	
Bandes non visitées, environ	2,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ceux-ci sont en grande partie détachés des bandes de Stickeen, Chilcat, et quelques-uns en plus petite quantité des tribus de Tinnie, à l'embouchure des rivières Stickeen, Chilcat, Yukon, Liard et Dease.
Grand totaux	24,973	4,257	289	2,838	12,000	202	2,887	

PROVINCE DU MANITOBA.

Traité n° 1	2,571	1,263	.....	.....	739	44	525	
" 2	753	306	.....	1	262	75	109	
" 3	49	.....	.....	.....	.....	.....	49	
" 5	3,343	967	.....	.....	122	11	29	
Grand totaux	6,716	2,536	.....	1	1,123	130	712	Religion de 2,214 non donnée.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Traité n° 4	4,552	387	533	.....	956	.....	2,676	
" 6	5,933	1,801	117	800	2,408	.....	807	
" 7	3,856	177	.....	581	119	.....	2,979	
Sauvages hors traité	259	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Religion inconnue.
Grand totaux	14,600	2,365	650	1,381	3,483	.....	6,462	

* Religion inconnue.

Terre de Rupert-Est	4,016*
Labrador, intérieur du Canada	1,000*
Côte arctique, Esquimaux	1,000*

RÉCAPITULATION.

Provinces, etc.	Recensement.	Religion.						Observations.
		Anglicane	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq'e romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	
Ontario	20,618	5,173	105	4,199	6,404	1,222	3,219	Religion de 296 inconnue
Québec	10,677	93	10	436	7,386	27		" 2,725 "
Nouvelle-Ecosse	2,027				2,027			
Nouveau-Brunswick	1,627				1,627			
Ile du Prince-Edouard	314				314			
Colombie-Britannique	24,973	4,257	289	2,838	12,000	202	2,887	Religion de 2,500 inconnue.
Manitoba	6,716	2,536		1	1,123	130	712	" 2,214 non donnée.
Territoires du Nord-Ouest	14,600	2,365	650	1,381	3,483		6,462	" 259 inconnue.
District du haut de la MacKenzie	400	400						
" d'Athabasca-Est	881				738		143	Le recensement de ces sauvages est défectueux.
" du bas de la MacKenzie	2,058	700			1,358			
" Grand Lac de l'Esclave	1,915	130			1,785			
" de la rivière Aux Liards	377				377			
" ——de l'Athabaska	1,331				1,331			
" de la rivière La-Paix	893	78			761		54	
" du Yukon	1,218	116			964		138	
" du Petit lac de l'Esclave	2,600	600					2,000	
" des rivières Nelson et Churchill	852				852			
" de la Terre de Rupert-Est	4,016							Religion inconnue.
Labrador, (interieur du Canada)	1,000							
Côte arctique, Esquimaux	1,000							
Grands totaux	100,093	16,448	1,054	8,855	42,530	1,581	15,615	Religion de 14,010 inconnue.

LIEUX où se trouvent, dans les Territoires du Nord-Ouest, des Sioux et autres sauvages nomades qui ne figurent pas aux états fournis par les agents.

Nom de la bande.	Localité.	Tribu.	Nombre.
(Bonnet-Blanc)	Bois de l'Orignal	Sioux	60
(Aucun)	Mâchoire-d'Orignal et Régina		80
"	Swift-Current Maple-Creek Medicine-Hat	Cris et Sauteux.	119
	Total		259

STATISTIQUE AGRICOLE

ET

INDUSTRIELLE.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

POPULATION.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Sauvages résidants. Population.	En bas de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
			Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	
ONTARIO.													
Surintendance de la Gr. Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surt.	3,929	213	286	401	394	195	176	1,084	1,004	85	91	
Agence de New-Credit (Mississaguas)	Hugh Stewart, agent	246	14	9	38	18	8	7	65	70	9	8	
Agence de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	805	52	64	85	103	39	43	203	183	16	17	
" Sarnia	Adam English "	468	28	30	30	36	27	23	115	137	10	10	Pas de détails au sujet de 22 sauvages de cette bande.
" Caradoc	A. Sinclair "	1,375	84	91	171	111	62	61	400	338	32	25	
" des Moraves	A. R. McDonald "	354	28	34	46	35	17	19	86	86	2	1	
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surt.	3,643	340	370	427	425	231	169	702	814	72	93	
" Parry-Sound	W. B. Maclean, surt.	894	72	85	95	78	36	52	218	247	4	7	
Agence du Saut-Sainte-Marie	Wm. Van Abbott, agent	1,124	96	106	101	112	48	43	253	292	38	25	
" Port-Arthur	J. F. Hodder "	1,454	153	160	186	157	68	75	284	312	29	30	
" Lac Doré	E. Bennett "	91	9	8	11	7	2	8	20	21	2	3	
" Tyendinaga	Geo. Anderson "	1,228	102	112	100	133	62	72	298	303	18	28	
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	124	8	3	11	6	8	13	35	34	2	4	
" Cap-Croker	John McIver "	398	20	22	45	30	37	18	102	106	4	14	
" de Saugeen	John Scoffield "	357	25	26	31	30	22	26	84	86	14	13	
" d'Ainwick	John Thackeray "	228	17	7	22	27	20	10	59	55	4	7	
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	164	21	10	21	12	7	5	44	36	3	5	
" " au Riz	W. McFarlane "	79	7	6	9	3	8	1	21	19	1	4	
" de Rama	D. J. McPhee "	236	14	14	21	23	8	17	59	58	9	13	
" de l'île du Chrétien	Chas. McGibbon "	237	13	20	19	28	13	17	60	62	2	3	
" de Scugog	A. W. Williams "	38	1	5	1	4	3	.....	9	11	2	2	
Sauvages de la b'de de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surt.	29	2	3	5	1	.....	1	6	9	....	2	

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—												
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" 2	" "	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Long-Saut, n° 1.	" "	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" 2	" "	58	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rapide du Manitou, n° 1	" "	87	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" 2	" "	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petites-Fourches	" "	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Coutcheeching	" "	137	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stangecoming	" "	48	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Niacatchewenin	" "	57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nickickonesemenecaning	" "	64	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Seine	" "	125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac La-Croix	" "	86	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Lévêque, inspecteur	88	10	9	12	12	3	5	18	15	2	2
Lac à l'Esturgeon	" "	28	5	1	3	1	.....	1	9	5	1	2
Wabigoon	" "	85	4	6	11	9	7	4	16	21	2	5
Tête-du-Français	" "	218	17	27	26	22	5	10	50	46	10	5
Lac Seul	" "	343	38	31	40	39	20	13	80	66	7	9
Wabuskang	" "	70	4	9	5	12	2	2	17	14	1	4
Grassy-Narrows	" "	101	5	9	15	13	9	3	20	21	3	3
Lac à l'Aigle	" "	61	9	3	6	5	3	2	17	13	3	.....
Les Dalles	à "	58	4	3	11	5	3	4	13	11	1	3
Islington	" "	154	12	14	11	19	11	3	39	35	4	6
Portage-du-Rat	" "	77	5	3	8	10	3	3	17	18	6	4
Angle-nord-ouest, n° 37	" "	116	4	15	13	16	6	7	21	26	4	4
" 33	" "	57	4	8	4	6	1	1	12	13	3	5
" 34	" "	21	1	2	.....	.....	.....	2	6	7	1	2
Grosse-Ile	" "	131	11	8	20	15	10	2	29	29	4	3
Assabasca	" "	181	9	11	15	23	12	17	38	43	5	8
Baie du Poisson-Blanc	" "	45	1	2	.....	12	4	8	6	10	2	.....
Lac Plat, n° 40	" "	62	7	.....	8	10	3	3	15	15	.....	1
" 39	" "	82	8	6	9	4	4	6	19	22	2	2
Totaux	.....	20,322	1,477	1,470	2,093	2,006	1,027	952	4,649	4,713	419	473

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

RELIGION ET PROPRIÉTÉ

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Population des sauv. résidants.	Religion.						Immeubles.									Observations.
									Terres.		Edifices publics, propriété de la bande.							
			Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	Terres défoncées, y compris pâturages naturels.	Terres cultivées, y compris pâturages améliorés	Eglises.	Maison de conseil	Maisons d'école.	Hang. portatifs.	Autres bâtisses.	Bat. passeurs.		
ONTARIO.									Acres.	Acres.								
Surintend. de la Grande-Riv.—Six-Nations	E. D. Cameron, surt.	3,929	1,485	....	614	.....	917	913	23,974	10,722	11	1	11	6	1	..		Pas de détails à l'égard de 22 sauvages de cette bande.
Nouv. crédit (Mississaguas)																		
Agence de	Hugh Stewart, agent	246	9	6	203	.....	28	..	2,575	3,915	1	1	1	2	2	..		
Agence de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	805	509	....	263	16	.....	17	8,150	3,218	3	1	3	2	2	..		
" de Sarnia	Adam English "	468	94	...	346	6	.....	.....	5,242	4,200	4	2	3	1	1	..		
" de Caradoc	A. Sinclair "	1,375	534	..	839	...	2	.....	2,786	11,302	....	3	7	..	13	..		
" des Moraves	A. R. McDonald "	354	87	1	76	....	190	..	2,120	1,600	....	1	1	..	1	..		
Surintend. des Manitowaning	B. W. Ross, surt	3,643	259	....	3	3,247	43	91	4,340	6,090	10	1	15	..	3	..		
" du Parry-Sound	W. B. Maclean, surt	894	.....	....	270	576	27	21	1,269½	.....	7	..	6	1	4	..		
Agence du Saut-Sainte-Marie	Wm. Van Abbott, agent	1,124	306	....	3	815	...	....	27,199	2,611	3	1	2	..	1	..		
" de Port-Arthar	J. F. Hodder "	1,454	28	...	.....	1,102	.....	324	777	536	2	2	6	1	1	..		
" du lac Doré	E. Bennett "	91	.....	....	....	91	.....	..	512	138	1	..	1	..	....	..		
" du lac Tyendinaga	Geo. Anderson "	1,228	1,183	30	.....	...	15	....	1,258	15,162	2	1	4	1	1	1		
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	124	.....	....	124	.....	.....	.....	1,194	494	1	1	1	1	1	..		
" du Cap-Croker	John McIver "	398	.....	....	268	130	.....	.....	5,000	1,500	2	1	3	2	1	..		
" Saugeen	John Scoffield "	357	2	68	259	28	....	.....	1,040	1,040	3	1	3	3	7	..		
" d'Alnwick	John Thackeray "	228	10	....	216	2	.....	.....	2,468	2,468	1	1	1	1	4	..		
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	164	....	....	164	.....	.....	.....	230	248	1	0	1	0	5	..		
" du lac au Biz	W. McFarlane "	79	.....	....	79	.....	.....	.....	755	575	1	1	1	1	2	..		
" Rama	D. J. McPhee "	236	3	...	220	13	.....	.....	1,125	1,125	1	1	1	2	2	2		
" de l'île du Chrétien	Chas. McGibbon "	237	.....	....	184	53	.....	...	823	523	2	1	1	..	....	..		
Scugog "	A. W. Williams "	38	....	....	38	29	....	..	740	600	1	..	....	..	...	..		
Sauvages de la b. de Beausoleil résidant aux îles Manitolines	B. W. Ross, surt.	29	..	...	....	....	..	.....	.....	.....	....	..	....	..	....	..		

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—																
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	37	5					32								
" 2	" "	21	6					15								
Long-Saut, n° 1	" "	41	8					33								
" 2	" "	58	3					55								
Rapides du Manitou, n° 1	" "	87	3					84								
" " 2	" "	36	2					34								
Petites-Fourches	" "	46	5					41								
Coutcheeching	" "	137			8	103		26								
Stangecoming	" "	48				4		44								
Niacatchewenin	" "	57				2		55								
Nickickonesemenecaning	" "	64						64								
Rivière la Seine	" "	125						125								
Lac La-Croix	" "	86				10		76								
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Lévêque, inspecteur	88						88	24	6						
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	" "	28						28		½						
Wabigoon	" "	85						85	16	14			1			
Tête-du-Français	" "	218	135			79		4	35	31			1			
Lac Seul	" "	343	294			9		40	55	45			2			
Wabuskang	" "	70	27			5		36	12	7			1			
Grassy-Narrows	" "	101	8			60		33	6	3			1			
Lac à l'Aigle	" "	61						61	18	12			1			
Les Dalles	" "	58	41			14		3	10	4			1			
Islington	" "	154	125			4		27		70			1			
Portage-du-Rat	" "	77						77	36	6						
Angle nord-ouest, n° 37	" "	116						116	16	6						
" 33	" "	57						57		4						
" 34	" "	21						21		4						
Grosse-Ile	" "	131						131	8	8						
Assabasca	" "	181						181		9			1			
Baie du Poisson-Blanc	" "	45				6		39	15				1			
Lac Plat n° 40	" "	62						62		5						
" 39	" "	82						82		4						
Totaux		20,322	5,171	105	2,625	6,404	1,222	3,221	93,828½	68,305½	57	21	83	24	52	3

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Acres clôturés.	Edifices privés et publics.													
			Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Chantiers.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives	Etables à bestiaux.	Porcheries.	Entrepôts.	Casemates à légumes.	Laiteries.	Cribles à blé d'inde.
ONTARIO.																
Surintend. de la Grande-Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surintendant	41,696	1	15	197	359	25	109	341	71	160	150	50	27	98	46
Agence de Mississaguas, New-Credit	Hugh Stewart, agent	4,735	...	3	41	23	3	32	22	6	1	10	1	....	14	..
" l'île Walpole	Alex. McKelvey "	3,218	...	..	96	131	....	18	139	....	75	...	30	....	35	32
" Sarnia	Adam English "	7,000	...	2	109	6	6	22	48	....	16	25	10	21	17	22
" Caradoc	A. Sinclair "	15,420	....	2	112	152	20	38	143	17	57	110	37	10	15	67
" Moravies	A. R. McDonald "	....	...	1	28	53	4	8	43	3	15	13	8	6	5	17
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surintendant	5,631	....	....	58	427	153	112	310	1	111	241	84	207	9	36
" Parry-Sound	W. B. Maclean "	1,274½	....	....	19	110	13	42	45	...	36	....	16	...	...	....
Agence du Saut-Ste-Marie	Wm. Van Abbott, agent	2,557	....	....	36	125	....	29	73	..	....	5	7	20	..	....
" de Port-Arthur	J. F. Hodder "	303	...	....	19	127	3	30	2	....	19	...	8	7	...	...
" du lac Doré	E. Bennett "	420	...	....	....	14	6	8	13	....	....	5	....	....	...	....
" de Tyendinaga	Geo. Anderson "	15,742	....	3	163	20	...	118	168	64	156	156	....	....	....	46
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	412	....	....	15	19	...	19	18	4	17	7	5	11	3	....
" du Cap-Croker	John McIver "	500	1	...	40	60	....	50	56	1	30	30	1	....	..	....
" de Saugeen	John Scoffield "	740	....	1	50	45	..	23	68	....	10	15	....	4	..	....
" d'Alnwick	John Thackeray "	2,468	....	...	43	10	2	21	22	6	2	10	....	3	..	....
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	230	...	..	20	12	....	11	9	1	11	1	..	...	...	....
" " au Riz	" "	755	....	...	8	13	....	8	9	...	7	7	....	5	1	....
" de Rama	D. J. McPhee "	925	....	....	47	36	3	31	32	5	3	12	32	17	3	....
" de l'île au Chrétien	Chas. McGibbon "	523	....	....	4	40	....	10	31	....	..	....	1	....	....	....
" de Scugog	A. W. Williams "	300	....	..	4	4	....	4	5	....	1	...	..	....	...	....
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant dans les îles Manitoulines	B. W. Ross, surintendant	20	...	....	....	....	8	....	3	5	...	2	1	..	5	...

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—																
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été envoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.														
" " 2	" "															
Long-Saut, n° 1	" "															
" " 2	" "															
Rapides du Manitou, n° 1	" "															
" " 2	" "															
Petites-Fourches	" "															
Coutcheeching	" "															
Stangecoming	" "															
Niacatchewenin	" "															
Nickickonesemenecaning	" "															
Rivière Seine	" "															
Lac La-Croix	" "															
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Lévêque, inspecteur	....	....	....	....	8	11	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	" "	....	....	....	....	1	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Wabigoon	" "	3	....	....	....	19	19	....	1	....	....	....	....	....	....	....
Tête-du-Français	" "	12	....	....	....	28	45	....	....	....	3	....	....	....	....	....
Lac Seul	" "	....	....	....	....	53	63	....	....	....	6	....	....	....	....	....
Wabuskang	" "	....	....	....	....	18	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Grassy-Narrows	" "	1	....	....	....	14	16	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Lac à l'Aigle	" "	....	....	....	....	13	14	....	....	....	3	....	....	....	....	....
Les Dalles	" "	3	....	....	....	15	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Islington	" "	15	....	....	....	28	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....
Portage-du-Rat	" "	....	....	....	....	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	....	....	....	....	17	....	....	7	....	3	....	....	....	....	....
" " 33	" "	2	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" " 34	" "	2	....	....	....	5	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....
Grosse-île	" "	....	....	....	....	17	....	....	8	....	2	....	....	....	....	....
Assabasca	" "	3	....	....	....	23	....	....	4	....	4	....	....	....	....	....
Baie du Poisson-Blanc	" "	1	....	....	....	10	....	....	3	....	2	....	....	....	....	....
Lac Plat, n° 40	" "	....	....	....	....	7	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....
" " 39	" "	....	....	....	....	4	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Totaux		105,011½	2	27	1,109	2,089	433	743	1,630	184	765	799	291	538	205	266

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendent ou de l'agent.	Instruments aratoires, véhicules, etc.																		Valeur des instruments aratoires et véhicules.
		Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de halage.	Traîneaux de promenade.	Chariots démocrate	Bogheis et voitures légères.	
ONTARIO.																				$ cts.
Surintend. de la Grande-Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surint.	337	320	49	159	77	103	78	99	140	2	72	1,133	282	88	229	70	100	205	28,898 00
Mississaguas, New-Credit	Hugh Stewart, agent	30	23	3	11	6	5	6	8	10	..	1	96	24	8	18	10	6	25	2,183 00
Agence de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	96	55	4	40	6	35	6	23	29	..	....	254	59	....	50	16	35	69	8,857 00
" de Sarnia	Adam English "	81	73	8	37	12	25	20	24	36	1	14	608	80	....	62	16	6	79	12,248 00
" de Caradoc	A. Sinclair "	163	124	20	101	14	45	40	38	51	2	20	2,110	105	18	99	45	54	132	14,834 80
" des Moraves	A. R. McDonald "	44	52	6	46	1	10	8	7	16	..	2	255	39	....	30	15	13	45	6,500 00
Surintendance de Maintowaning	B. W. Ross, surint.	234	149	...	1	....	21	7	12	14	1	68	2,612	106	6	191	230	8	13	16,650 00
" de Parry-Sound	W. B. Maclean "	34	24	....	....	....	1	....	....	6	..	....	461	9	1	26	12	1	...	1,700 00
Agence du Saut-Ste-Marie	Wm. Van Abbott, agent	36	34	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1,404	20	6	12	6	6	2	3,388 00
" de Port-Arthur	J. F. Hodder "	15	10	..	....	....	...	...	....	....	..	5	1,160	2	2	22	....	....	1	2,145 00
" du lac d'Or	E. Bennett "	9	4	....	....	....	..	....	....	1	..	.. .	65	1	....	3	4	4	2	450 00
" de Tyendinaga	Geo. Anderson "	127	130	25	92	37	60	39	70	54	3	44	4,208	114	4	107	76	70	70	29,886 65
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	19	15	....	3	2	2	3	3	6	1	4	105	7	....	6	5	....	4	1,300 00
" du Cap-Croker	John McIver "	80	60	1	2	2	3	2	15	25	1	1	1,000	60	4	25	18	15	18	5,000 00
" de Saugeen	John Scotfield "	54	34	..	.	2	3	....	5	10	2	50	1,500	22	...	53	42	25	55	3,045 00
" d'Alnwick	John Thackeray "	27	25	5	6	1	2	2	5	12	..	2	413	17	...	17	16	12	20	2,678 00
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	11	6	....	....	1	....	....	....	4	..	....	98	3	....	7	3	5	....	850 00
" du lac au Riz	" "	8	5	2	. .	2	1	....	....	2	..	1	50	5	....	5	2	....	3	1,110 00
" de Rama	D. J. McPhee "	24	27	....	1	3	2	2	4	3	..	3	131	12	....	7	8	1	11	1,700 00
" de l'île au Chrétien	Chas. McGibbon "	23	15	....	...	2	1	....	2	2	1	....	80	7	1	13	....	2	....	1,170 00
" de Scugog	A. W. Williams "	8	6	3	....	....	1	1	1	6	..	4	30	2	....	7	5	3	3	420 00
Sauvages de la bande de Beausoleil résid. aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surint.	4	3	....	...	....	....	. .	1	...	..	2	50	1	....	3	3	....	....	250 00

Chippewas et Sauteux du traité 3 à—																				
Hungry-Hall, n° 1.	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.																		
" " 2	" "																			
Long-Saut, n° 1	" "																			
" " 2	" "																			
Rapides du Manitou, n° 1	" "																			
" " 2	" "																			
Petites-Fourches	" "																			
Coutcheeching	" "																			
Stangecoming	" "																			
Niacatchewenin	" "																			
Nickickonesemenecaning	" "																			
Rivière Seine	" "																			
Lac La-Croix	" "																			
Lac des Milles-Lacs	L.J. A. Lévêque, inspecteur	2	2									1	67							125 00
Kawaiagamot (lac de l'Esturgeon)	" "												13							7 00
Wabigoon	" "	3	7									1	35			1				130 00
Tête-du-Français	" "	2	2									1	119							150 00
Lac Seul	" "	4	3									1	188							230 00
Wabuskang	" "	2	2									1	53							125 00
Grassy-Narrows	" "	2	3									1	48							130 00
Lac à l'Aigle	" "		1									1	57							55 00
Les Dalles	" "	1	1										15			1				67 50
Islington	" "	1	2										138			6				169 00
Portage-du-Rat	" "												23							11 50
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	2	3										57							123 50
" " 33	" "	1	1										27							53 00
" " 34	" "		1										26							28 00
Grosse-Ile	" "	1											41							45 50
Assabasca	" "	2	1									1	93							111 50
Baie du Poisson-Blanc	" "	1											32							41 00
Lac Plat n° 40	" "	1	1										10							45 00
" " 39	" "																			
	Totaux	1,489	1,224	126	499	168	320	214	317	427	15	301	18,865	977	138	1,000	602	366	757	146,990 95

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Bétail et volailles.																	Valeur des animaux et des volailles
		Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux.					Volailles.				
		Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulins et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.	$ cts.
ONTARIO.																			
Surintend. de la Gr.-Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surt.	400	689	219	21	4	106	522	639	204	88	21	293	973	1,009	155	1,402	16,822	48,575 00
Ag'c. de New-Credit (Mis'ssag's)	Hugh Stewart, agent.	33	27	12	1	....	13	58	72	....	....	1	22	33	132	28	135	1,175	5,110 00
" l'île Walpole	Alex. McKelvey "	151	155	58	6	10	75	172	171	29	10	5	76	458	272	102	204	23,577	17,903 00
" Sarnia	Adam English "	91	72	15	4	....	24	70	63	11	....	5	33	97	187	13	41	2,150	10,390 00
" Caradoc	A. Sinclair "	181	181	53	5	....	49	185	202	32	14	11	150	983	217	29	98	6,906	26,097 00
" des Moraves	A. R. McDonald "	36	66	18	3	....	10	51	63	10	3	13	65	396	7	34	107	1,614	9,800 00
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surt.	262	347	150	18	38	69	194	189	81	19	74	215	1,008	13	24	7	3,943	26,150 00
" de Parry-Sound.	W. B. Maclean, surt.	23	19	...	6	8	51	101	98	17	....	....	....	70	....	..	...	66	8,495 00
Agence du Saut-Ste-Marie	Wm. Van Abbott, ag't	39	29	6	4	21	8	72	74	....	....	3	5	12	...	....	....	2,044	6,832 00
" de Port-Arthur	J. F. Hodder "	9	6	...	7	12	6	12	16	...	....	...	....	....	1	22	50	378	3,150 00
" du lac Doré	E. Bennett "	9	5	....	....	....	2	34	15	4	....	....	....	14	....	....	....	56	848 00
" de Tyendinaga	Geo. Anderson "	274	191	49	38	...	105	548	475	129	123	8	164	511	508	145	554	5,544	51,400 75
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	14	11	7	1	...	4	23	27	18	21	1	7	118	38	31	80	260	2,300 00
" du Cap-Croker	John McIver "	60	40	20	1	....	25	50	25	100	75	2	40	400	15	....	20	800	8,500 00
" de Saugeen	John Scoffield "	20	75	40	....	2	25	25	40	16	10	....	50	160	75	23	62	265	2,900 00
" d'Alnwick	John Thackeray "	31	23	11	2	....	....	25	38	5	6	....	18	94	32	12	6	280	4,455 00
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	5	8	4	....	1	....	14	13	....	....	..	2	....	...	....	28	174	1,200 00
" du lac du Riz	W. McFarlane "	8	5	....	....	....	....	12	9	....	....	....	6	25	42	39	65	395	1,470 00
" de Rama	D. J. McPhee "	11	18	6	1	....	3	18	47	7	10	...	5	92	48	36	51	120	2,800 00
" de l'île du Chrétien	Chas. McGibbon "	21	21	15	1	8	16	39	22	20	5	1	11	90	36	....	.....	295	3,149 00
" de Scugog	A. W. Williams "	5	6	3	....	....	...	4	2	..	....	....	4	25	21	....	.....	42	730 00
Sauvages de la b'de de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines.	B. W. Ross, surt.	8	4	....	....	....	....	2	..	....	...	....	2	15	..	....	.....	50	450 00

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—																			
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.																	
" " 2	" "																		
Long-Saut, n° 1	" "																		
" " 2	" "																		
Rapides du Manitou, n° 1	" "																		
" " 2	" "																		
Petites-Fourchettes	" "																		
Coutchecching	" "																		
Stangecoming	" "																		
Niacatchewenin	" "																		
Nickickonesemenecaning	" "																		
Rivière Seine	" "																		
Lac La-Croix	" "																		
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Lévêque, insp.	1						1											50 00
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	" "																		
Wabigoon	" "	2																	50 00
Tête-du-Français	" "				2			4	4										190 00
Lac Seul	" "				3	1		5	5										300 00
Wabuskang	" "																		
Grassy-Narrows	" "							1	1										35 00
Lac à l'Aigle	" "				1			2	1										75 00
Les Dalles	" "					2													60 00
Islington	" "				2	8	9	5	4										560 00
Portage-du-Rat	" "																		
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	10			2	3		4	5										530 00
" " 33	" "																		
" " 34	" "	1			1	3		4	3										245 00
Grosse-Ile	" "	8				1		3	2										320 00
Assabasca	" "	16				2		5											540 00
Baie du Poisson-Blanc	" "	4						2	3										200 00
Lac Plat, n° 40	" "																		
" n° 39	" "																		
Totaux		1,734	2,008	686	140	124	600	2,267	2,322	683	384	145	1,168	5,574	2,603	693	2,910	66,956	245,859 75

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Effets généraux.								Effets de ménage.	Valeur des biens réels et personnels.
		Bateaux à voiles.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Filets.	Pièges en acier.	Valeur.	Valeur.	
Ontario.									$ cts.	$ cts.	$ cts.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surt.	....	4	1	15	129	1	280	873 00	31,270 00	921,613 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	Hugh Stewart, agent.	....	1	1	6	11	1	8	70 00	5,100 00	243,864 00
" de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	4	44	31	24	48	7	1,453	1,129 30	11,800 00	164,850 00
" de Sarnia	Adam English "	2	39	2	17	40	6	10	949 00	11,670 00	371,574 00
" de Caradoc	A. Sinclair "	....	3	5	19	45	.....	400	402 00	142,791 75	442,252 25
" des Moraves	A. R. McDonald "	....	3	1	10	7	4	19	220 00	2,000 00	108,520 00
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surt.	180	76	130	46	219	569	1,667	16,625 00	37,300 00	429,380 00
" Parry-Sound	W. B. Maclean, surt.	18	6	109	52	82	114	722	4,246 00	13,080 00	17,326 00
Agence du Saut-Sainte-Marie	Wm. Van Abbott, agent.	65	31	57	13	174	164	1,263	7,802 00	17,315 00	109,265 00
" du Port-Arthur	J. F. Hodder "	33	29	487	67	397	675	2,059	20,440 00	15,510 00	35,950 00
" du lac Doré	E. Bennett "	.....	....	18	18	14	14	120	610 00	500 00	13,524 00
" de Tyendinaga	Geo. Anderson "	3	36	1	14	49	5	299	1,587 13	63,908 75	737,676 15
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	4	34	6	6	10	.....	58	820 00	1,510 00	48,000 00
" du Cap-Croker	John McIver "	5	20	2	21	25	240	25	1,260 00	3,500 00	68,200 00
" de Saugeen	John Scoffield "	5	10	2	50	100	51	100	1,790 00	5,550 00	132,716 00
" d'Alnwick	John Thackeray "	....	1	17	5	8	..	509	600 00	3,646 00	112,575 00
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	.	1	36	4	27	.....	1,567	1,200 00	2,000 00	32,100 00
" du lac du Riz	W. McFarlane "	.....	.....	11	1	7	.....	339	400 00	2,320 00	55,300 00
" de Rama	D. J. McPhee "	....	11	72	23	12	.....	270	1,000 00	2,900 00	48,500 00
" de l'île du Chrétien	Chas. McGibbon "	11	20	15	20	22	15	356	650 00	2,000 00	26,434 00
" de Scugog	A. W. Williams "	....	5	8	3	10	...	340	150 00	425 00	3,845 00
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surt.	4	....	....	1	2	12	2	300 00	800 00	2,800 00

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—											
Hungry Hall, n° 1	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.									
" n° 2	" "										
Long-Saut, n° 1	" "										
" n° 2	" "										
Rapide du Manitou, n° 1	" "										
" n° 2	" "										
Petites-Fourches	" "										
Coutcheeching	" "										
Stangecoming	" "										
Niacatchewenin	" "										
Nickickonesemenecaning	" "										
Rivière Seine	" "										
Lac La-Croix	" "										
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Levêque, inspecteur	....	....	34	3	16	34	240	468 00	170 00	638 00
Lac à l'Esturgeon	" "	....	....	16	....	8	16	30	167 00	80 00	287 00
Wabigoon	" "	....	....	45	3	13	38	190	491 00	180 00	711 00
Tête-du-Français	" "	....	....	110	2	55	110	825	1,477 50	555 00	2,107 50
Lac Seul	" "	....	....	150	5	75	150	1,115	2,032 50	750 00	3,057 50
Wabuskang	" "	....	....	32	1	17	64	240	513 00	160 00	673 00
Grassy-Narrows	" "	....	....	42	....	20	42	300	544 00	210 00	754 00
Lac à l'Aigle	" "	....	....	34	1	16	34	240	448 00	170 00	713 00
Les Dalles	" "	....	....	30	1	15	30	75	412 50	130 00	602 50
Islington	" "	....	....	50	1	39	40	70	770 00	400 00	1,355 00
Portage-du-Rat	" "	....	....	40	....	20	50	100	550 00	210 00	845 00
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	....	....	50	3	30	40	80	715 00	260 00	975 00
" n° 33	" "	....	....	30	1	18	35	150	490 00	150 00	640 00
" n° 34	" "	....	....	12	....	9	12	40	194 00	70 00	264 00
Grosse-Ile	" "	....	....	50	2	40	50	60	810 00	280 00	1,090 00
Assabasca	" "	1	....	60	20	20	100	200	1,130 00	430 00	1,560 00
Baie du Poisson-Blanc	" "	....	....	25	....	10	30	150	360 00	120 00	480 00
Lac Plat, n° 40	" "	....	....	30	....	20	30	60	440 00	150 00	590 00
" n° 39	" "	....	....	50	1	27	30	200	695 00	210 00	905 00
Totaux	....	335	374	1,702	479	1,906	2,843	16,231	75,770 93	381,581 50	4,144,511 90

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1897.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Grains, racines et fourrage.											
		Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
		Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.	Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.	Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.	Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.	Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.	Acres ensemencées.	Boisseaux moissonnés.
ONTARIO.													
Surintendant de la Grande-Rivière.—													
Six-Nations	E. D. Cameron, surt.	1,427	30,781	1,750	61,630	84	1,122	830	48,160	1,153	11,115	244	3,762
New-Credit (Mississaguas)	Hugh Stewart, agent	123	409	334	6,680	21	483	42	1,260	70	1,050	40	440
Agence de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	230	3,588	150	4,292	.....	.....	175	6,424	1	4	.....	.....
Sarnia	Adam English "	1,000	6,083	2,000	9,680	100	625	300	4,038	100	614	.....	.....
Caradoc	A. Sinclair "	852	10,823	551	15,973	45	867	391	22,126	51	759	9	145
Moraves	A. R. McDonald "	367	2,390	277	5,440	4	80	150	5,750	21	250	16	270
Surintendant de Manitowaning	B. W. Ross, surt.	58½	529	448½	9,135	.....	.....	189¼	4,209	582	8,487	.....	.....
" Parry-Sound	W. B. Maclean, surt.	.....	.....	56	801	.....	.....	24½	334	27	382	.....	.....
Agence du Saut-Sainte-Marie	Wm. Van Abbott, agent	.....	.....	52	876	.....	.....	19	256½	21	269	.....	.....
" de Port-Arthur	J. F. Hodder "	.....	.....	27½	870	.....	.....	1	60	1½	90	.....	.....
" du lac Doré	E. Bennett "	.....	.....	52	260	.....	.....	4	180	40	300	.....	.....
" du lac Tyendinaga	Geo. Anderson "	367	5,170	1,168	32,686	639¼	15,119	171	11,917	527	5,685	118½	2,499
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	42	1,175	237	9,800	11	330	10	165	40	1,200	.....	.....
" du Cap-Croker	John McIver "	150	950	200	4,000	.....	.....	1	15	150	3,000	.....	.....
" de Saugeen	John Scoffield "	35	350	100	2,000	.....	.....	50	1,000	35	600	.....	.....
" d'Alnwick	John Thackeray "	85	1,328	108	3,092	.....	.....	½	30	129	1,862	30	325
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	24	300	83½	1,555	.....	.....	1½	42	5	95	.....	.....
" du lac au Riz	W. McFarlane "	46	850	73	1,600	.....	.....	1½	30	50	970	.....	.....
" de Rama	D. J. McPhee "	38	570	237	7,000	17	510	16	178	64	1,250	.....	.....
" de l'île du Chrétien	Chas. McGibbon "	25	343	50	934	.....	.....	40	407	30	347	.....	.....
" de Scugog	A. W. Williams "	28	506	73	2,140	10	250	2	35	12	180	.....	
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surt.	.....	.....	3	60	.....	.....	1	25	2	35	.....	.....

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—													
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été envoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.											
" " 2	" "												
Long-Saut, n° 1	" "												
" " 2	" "												
Rapides du Manitou, n° 1	" "												
" " 2	" "												
Petites-Fourches	" "												
Coutcheeching	" "												
Stangecoming	" "												
Niacatchewenin	" "												
Nickickonesemenecaning	" "												
Rivière Seine	" "												
Lac La-Croix	" "												
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Levêque, inspecteur												
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	" "												
Wabigoon	" "												
Tête-du-Français	" "												
Lac Seul	" "												
Wabuskang	" "												
Grassy-Narrows	" "												
Lac à l'Aigle	" "							3	50				
Les Dalles	" "							½	10				
Islington	" "							½					
Portage-du-Rat	" "							¼					
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "							½	10				
" " " 33	" "							1	50				
" " " 34	" "							1	50				
Grosse Ile	" "							2	100				
Assabasca	" "							1	50				
Baie du Poisson-Blanc	" "							2	75				
Lac Plat, n° 40	" "							1	10				
" " 39	" "												
Totaux		4,837½	66,145	8,030½	189,503	331¼	19,386	2,433	107,046½	3,111½	38,544	457½	7,441

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1897—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Grains, racines et fourrage—*Suite.* Sarrasin. Acres ensemencées.	Sarrasin. Boisseaux récoltés.	Fèves. Acres plantées	Fèves. Boisseaux récoltés.	Pommes de terre. Acres plantées	Pommes de terre. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ensemencées.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ensemencées.	Navets. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ensemencées.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Foin. Cultivé.	Foin. Sauvage.	Autre fourrage.
ONTARIO.																
Agence de la Grande-Rivière—																
Six-Nations	E. D. Cameron, surintend.	133	1,200	66	1,068	325	14,513	12	1,468	15	1,232	12	3,974	3,096	9	303
Agence Mississaguas New-Credit	Hugh Stewart, agent	3	34	7	175	16	170	....	....	....	....	....	....	125	....	....
" de l'île Walpole	Alex. McKelvey "	....	....	40	756	145	3,540	....	....	....	....	....	....	75	850	....
" " Sarnia	Adam English "	1	18	100	498	193	3,233	2	148	4	687	....	....	410	....	....
" " Caradoc	A. Sinclair "	10	74	59	650	95	6,319	9	1,545	9	1,418	9	1,762	813	9	1,073
" " Moraves	A. R. McDonald "	16	286	30	455	31	2,200	2	260	1	250	2	1,000	105	....	120
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surintendant	....	....	24¼	414	885	33,910	7¼	250	41¼	1,642	31	880	1,647	541	185
" " Parry-Sound	W. B. Maclean, "	....	....	....	....	68	4,772	....	....	5	490	....	....	115	209	....
Agence du Saut-Sainte-Marie	Wm. Van Abbott, agent	....	....	4	57	175	11,345	4	32	20	2,332	7	29	258½	225½	....
" de Port-Arthur	J. F. Hodder "	....	....	¼	8	41½	10,000	½	90	6¼	1,860	....	....	215	35	....
" du lac Doré	E. Bennett "	....	....	....	....	9	720	....	....	....	....	....	....	5	15	5
" de Tyendinaga	Geo. Anderson "	79	2,131½	9	232	119	9,775	1	315	3½	312	6½	459	868	177	1,896½
" du lac Simcoe	D. J. McPhee "	13	400	½	12	8	1,700	1	48	6	1,200	1	127	130	16	13
" " Cap-Croker	John McIver "	....	....	2	45	25	3,000	1	50	10	2,000	....	....	200	50	100
" de Saugeen	John Scoffield "	10	200	....	....	30	3,000	....	....	5	1,500	25	500	70	....	100
" d'Alnwick	John Thackeray "	14	380	1¼	15	18	2,055	¾	130	13	2,325	½	102	50	....	188
" du lac à la Vase	W. McFarlane "	....	....	....	....	8¼	1,010	....	....	3	529	1	250	....	7	26
" du lac au Riz	W. McFarlane "	2	50	....	....	6	610	1¾	340	5	1,400	....	....	17	....	75
" de Rama	D. J. McPhee "	4	85	1	18	16	4,100	3	540	8	3,400	2	180	300	50	8
" de l'île au Chrétien	Chas. McGibbon "	....	....	....	....	50	1,617	....	....	....	....	....	....	40	15	....
" de Scugog	A. W. Williams "	....	....	....	....	4	225	....	....	1	300	....	....	27	....	....
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surintendant	....	....	....	....	12	500	....	....	....	....	....	....	20	3	1

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—																	
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.															
" n° 2	" "																
Long-Saut, n° 1	" "																
" n° 2	" "																
Rapides du Manitou, n° 1	" "																
" n° 2	" "																
Petites-Fourches	" "																
Coutchecching	" "																
Stangecoming	" "																
Niacatchewenin	" "																
Nickickonesemenecaning	" "																
Rivière Seine	" "																
Lac La-Croix	" "																
Lac des Milles-Lacs	L. J. A. Levêque, inspecteur	....	....	...	....	3	75	½	10	½	23	....	....	....	6	....	....
Kawaiagamot (lac de l'Esturgeon)	" "	....	....	....	....	....	....	½	2	½	3	....	....	....	....	....	....
Wabigoon	" "	....	....	....	....	9	150	½	3	½	....	....	....	....	5	....	....
Tête-du-Français	" "	....	....	....	....	16	200	½	7	1	18	....	....	....	17	....	....
Lac Seul	" "	....	....	....	....	23	445	1	9	2½	15	....	....	....	25	....	....
Wabuskang	" "	....	....	....	....	5	200	½	....	½	....	....	....	....	....	....	....
Grassy-Narrows	" "	....	....	....	....	4	125	½	....	½	2	....	....	....	3	....	....
Lac à l'Aigle	" "	....	....	....	....	10	500	½	....	½	....	....	....	....	9	....	....
Les Dalles	" "	....	....	....	....	3	120	¼	....	¼	....	....	....	....	3	....	....
Islington	" "	....	....	....	....	8	400	¼	3	¼	4	....	....	....	56	....	....
Portage-du-Rat	" "	....	....	....	....	3	120	¼	....	¼	5	....	....	....	....	....	....
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	....	....	....	....	5	200	¼	....	¼	....	....	....	....	30	....	....
" " n° 33	" "	....	....	....	....	1½	60	⅛	2	⅛	3	....	....	....	....	....	....
" " n° 34	" "	....	....	....	....	2	100	⅛	....	⅛	....	....	....	....	20	....	....
Grosse-Ile	" "	....	....	....	....	6	240	¼	....	½	....	....	....	....	15	....	....
Assabasca	" "	....	....	....	....	6	300	¼	6	½	20	....	....	....	15	....	....
Baie du Poisson-Blanc	" "	....	....	....	....	5	100	¼	....	¼	25	....	....	....	6	....	....
Lac Plat, n° 40	" "	....	....	....	....	2	100	⅛	....	⅛	....	....	....	....	....	....	....
" n° 39	" "	....	....	....	....	2	100	⅛	10	½	....	....	....	....	....	....	....
Totaux		285	4,858½	344¼	4,403	2,393¼	121,855	52	5,268	165¼	23,015	97	9,263	8,486½	2,421½	4,093½	

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE DE 1897.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Terre neuve améliorée.				Constructions.													Augmentation de la valeur.		
		Terre défrichée.	Terre défoncée.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons de brique.	Maisons de bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Huttes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Casernates à légumes.	Laiteries.	Cuves à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des bâtiments.	Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels.
		Acres.	Acres.	Acres.	Acres.														$ cts.	$ cts.	$ cts.
ONTARIO.																					
Surintend. de la Gr.-Rivière—Six-Nations..	E. D. Cameron, surt....	...	....	..	....	3	2	1	...	3	1	....	....	....	....	....	....	....	.. ..	3150 00	3280 00
Agence de New-Credit (Mississagues).	Hugh Stewart, agent ...	43	11	9	124	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1600 00	1850 00	2480 00
Agence de l'île Walpole.....	Alex McKelvey " ...	25	....	10	20	....	3	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	10	400 00	300 00	.....
" de Sarnia..	Adam English " ...	68	68	68	248	....	4	1	2	2	2	1	2	1	1	....	.. .	3	12500 00	2103 00	1672 90
" de Caradoc.	A. Sinclair " ...	....	....	....	....	....	3	4	....	2	....	....	....	1	....	.. .	....	3	.. ....	1740 00	.... ..
" des Moraves...	A. R. McDonald " ...	5	8	8	120	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	200 00	.....	300 00
Surintendance de Manitowaning	B. W. Ross, surt..	53	65	38	39	....	....	6	3	1	3	...	....	8	2	16	....	....	630 00	410 00	1610 00
" de Parry-Sound.	W. B. Maclean, surt....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	.....	75 00	.... ..
Agence du Saut-Sainte-Marie...	Wm. VanAbbott, agent.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.... ..	.....
" de Port-Arthur.....	J. F. Hodder " ..	23	19	13	16	...	3	13	....	2	2	.. .	1	....	....	5	2	...	510 00	1080 00	1890 00
" du lac Doré..	E. Bennett " ..	6	6	6	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	216 00	.. ...	.....
" de Tyendinaga.....	Geo. Anderson " ..	62½	62½	62½	142	....	6	....	....	3	3	5	2	11	....	12	....	6	1086 60	3586 00	.....
" du lac Simcoe.....	D. J. McPhee " ..	24	20	20	20	....	2	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	300 00	1000 00	1200 00
" du Cap-Croker	John McIver " ..	10	20	10	20	....	2	....	....	6	....	....	. .	....	....	....	....	....	1500 00	1400 00	3100 00
" de Saugeen..	John Scoffield " ..	40	30	40	40	....	6	....	.. .	5	4	....	....	....	....	....	....	....	1000 00	520 00	1520 00
" d'Alnwick.....	John Thackeray " ..	14	....	....	14	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	140 00	500 00	.... ..
" du lac à la Vase..	W. McFarlane " ..	18	....	. .	..	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	150 00	....	500 00
" du lac du Riz..	W. McFarlane " ..	16	12	1	13	....	1	....	....	1	....	....	....	. .	....	....	....	...	275 00	400 00	300 00
" du Rama.....	D. J. McPhee " ..	11	6	6	7	....	4	....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....	160 00	500 00	1030 00
" de l'île du Chrétien.....	Chas. McGibbon " ..	50	50	100	100	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	1500 00	.....	809 00
" de Scugog..... .	A. W. Williams " ..	....	....	..	75	....	1	....	...	....	1	....	....	....	....	...	....	....	200 00	300 00	740 00
Sauvages de la b'de de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines.	B. W. Ross, surt.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	...	....	....	....	....	....	.....	.....	.....

Chippewas et Sauteux du traité 3 à—																						
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, agent																					
" " 2	" "																					
Long-Saut, n° 1	" "																					
" " 2	" "																					
Rapides du Manitou, n° 1	" "																					
" " 2	" "																					
Petites-Fourches	" "	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.																				
Coutcheeching	" "																					
Stangecoming	" "																					
Niacatchewenin	" "																					
Nickickonesemenecaning	" "																					
Rivière Seine	" "																					
Lac la Croix,	" "																					
Lac des Mille-Lacs	L.J.A. Levêque, inspect'r							1													75 00	
Kawaiagamot (L'c à l'Esturgeon)	" "																					
Wabigoon	" "																					
Tête-du-Français	" "							3													200 00	
Lac Seul	" "																					
Wabuskang	" "																					
Grassy-Narrows	" "							1													75 00	
Lac à l'Aigle	" "							1													150 00	
Les Dalles	" "																					
Islington	" "							1													100 00	
Portage-du-Rat	" "																					
Angle Nord-Ouest n° 37	" "																					
" " " 33	" "																					
" " " 34	" "																					
Grosse-Ile	" "																					
Assabasca	" "																					
Baie du Poisson-Blanc	" "																					
Lac Plat, n° 40	" "																					
" " 39	" "																					
Totaux		468½	377½	391½	1007	3	40	32	5	28	18	7	8	22	3	33	2	22	22367 60	19514 00	20431 90

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Distribution par l'Etat de vivres et de vêtements, etc., aux nécessiteux.	Salaires gagnés.	Reçu de l'affermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
						Par la pêche.	Par la chasse.		
ONTARIO.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Surintend. de la Grande-Rivière—Six-Nations	E. D. Cameron, surint.	63,810 00	.....	78,499 00	3,307 75	.....	.....	.....	145,616 75
Agence de Mississaguas de N.-Credit	Hugh Stewart, agent..	4,084 20	.....	1,290 00	1,566 00	60 00	40 00	400 00	7,440 20
" de l'île Walpole	Alex. McKelvey " ..	15,668 00	183 16	.....	1,550 00	1,601 00	489 00	6,085 00	25,496 16
" de Sarnia	Adam English " ..	13,862 90	.....	8,565 00	2,552 00	1,656 00	18 00	1,588 00	27,941 90
" de Caradoc	A. Sinclair " ..	25,020 30	231 73	18,265 50	4,386 82	336 00	362 35	14.877 12	63,479 82
" des Moraves	A. R. McDonald " ..	6,720 00	.....	1,100 00	45 00	900 00	7 00	600 00	9,372 00
Surintendance de Manitowaning—	B. W. Ross, surint....	34,853 00	30 00	34,925 00	3,390 00	30,350 00	126,900 00	7,200 00	237,648 00
" du Parry-Sound	W. B. McLean "	4,808 40	.....	12,370 00	.....	4,830 00	6,595 00	3,325 00	31,928 40
Agence du Saut-Ste-Marie	Wm. Van Abbott, agt..	9,418 00	4,428 00	28,864 00	2,700 00	3,618 00	8,179 00	2,897 00	60,104 00
" de Port-Arthur	J. F. Hodder " ..	8,985 00	.....	11,400 00	.....	11,260 00	22,250 00	2,200 00	56,095 00
" du Lac Doré	E. Bennett " ..	609 40	.....	450 00	.....	126 00	350 00	270 00	1,805 40
" de Tyendinaga	George Anderson " ..	39,728 80	42 00	30,918 25	4,171 00	353 99	188 00	15,593 25	90,995 29
" du Lac Simcoe	D. J. McPhee " ..	4,100 00	2 30	480 00	.....	425 00	120 00	180 00	5,307 30
" du Cap Croker	John McIver " ..	8,000 00	50 00	1,000 00	12,303 67	4,000 00	150 00	2,000 00	27,503 67
" de Saugeen	John Scoffield " ..	5,030 50	75 00	6,600 00	8,235 00	300 00	150 00	8,500 00	28,890 50
" d'Alnwick	John Thackeray " ..	4,343 50	.....	3,400 00	1,421 37	342 00	242 00	257 00	10,005 87
" du Lac à la Vase	Wm. McFarlane " ..	1,101 90	.....	465 00	1,600 00	4,340 00	750 00	350 00	8,606 90
" du Lac au Riz	Wm. McFarlane " ..	2,212 50	.....	150 00	1,099 25	375 00	350 00	100 00	4,286 75
" de Rama	D. J. McPhee " ..	3,656 00	50 50	1,200 00	.....	480 00	275 00	480 00	6,141 50
" de l'île du Chrétien	Charles McGibbon " ..	1,725 00	.....	400 00	.....	425 00	450 00	2,700 00	5,700 00
" de Scugog	A. W. Williams " ..	890 50	.....	130 00	619 00	265 00	128 00	230 00	2,262 50
Sauvages de la bande de Beausoleil residant aux îles Manitoulines	B. W. Ross, surint....	350 00	.....	500 00	94 25	500 00	1,000 00	200 00	2,644 25

Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—									
Hungry-Hall, n° 1	M. Begg, Agent								
" " 2	" "								
Long-Saut, " 1	" "								
" " 2	" "								
Rapides du Manitou n° 1	" "								
" " 2	" "	Le rapport de l'agent Begg lui a été renvoyé pour être modifié, mais le ministère ne l'a pas reçu à temps pour le publier.							
Petites-Fourches	" "								
Coutcheeching	" "								
Stangecoming	" "								
Niacatchewenin	" "								
Nickickonesemenecaning	" "								
Rivière Seine	" "								
Lac la Croix	" "								
Lac des Mille-Lacs	L. J. A. Levêque, Insp.	72 00	33 00			260 00	850 00	170 00	1,385 00
Kawaiagnmot (Lac à l'Esturgeon)	" "	2 50	18 00			100 00	250 00	50 00	420 50
Wabigoon	" "	91 50	35 00			340 00	850 00	170 00	1,486 50
Tête-du-Français	" "	163 50	125 00			860 00	2,150 00	430 00	3,728 50
Lac Seul	" "	309 50	185 00			1,360 00	3,400 00	680 00	5,934 50
Wabuskang	" "	100 00	81 00			280 00	700 00	140 00	1,301 00
Grassy-Narrows	" "	72 00	100 00			400 00	1,000 00	200 00	1,772 00
Lac à l'Aigle	" "	352 00	25 00			240 00	600 00	150 00	1,367 00
Les Dalles	" "	95 00				240 00	480 00	120 00	935 00
Islington	" "	487 00				740 00	1,480 00	370 00	3,077 00
Portage-du-Rat	" "	65 00				340 00	680 00	170 00	1,255 00
Angle Nord-Ouest, n° 37	" "	250 00				440 00	880 00	220 00	1,790 00
" " 33	" "	55 00				300 00	600 00	150 00	1,105 00
" " 34	" "	250 00				140 00	280 00	70 00	740 00
Grosse-Ile	" "	295 00				580 00	1,160 00	290 00	2,375 00
Assabasca	" "	451 00				760 00	1,520 00	380 00	3,111 00
Baie du Poisson-Blanc	" "	205 00				200 00	400 00	100 00	905 00
Lac Plat, n° 40	" "	200 00				300 00	600 00	150 00	1,250 00
" " 39	" "	80 00				316 00	632 00	180 00	1,208 00
Totaux		262,573 90	5,694 69	240,971 75	48,741 11	74,738 99	187,505 35	74,222 37	894,448 16

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

POPULATION.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agence.	Population des sauvages résidants.	Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20, inclusivement.		De 21 à 65, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
			Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.
QUÉBEC.												
Agence du lac des Deux-Montagnes	Alex. Brosseau, agent	443	39	28	37	38	28	25	133	105	5	5
" Caughnawaga	" " "	1,959	197	147	231	213	111	109	442	407	42	60
" Saint-Régis	Geo. Long "	1,322	137	121	144	139	90	66	287	274	31	33
" Viger	Edouard Beaulieu "	117	7	3	18	10	14	15	15	33	1	1
" Saint-François	A. O. Comire, M.D., agent	345	25	27	42	39	10	15	85	89	6	7
" Lac St-Jean	P. L. Marcotte "	404	38	28	52	46	23	29	93	82	10	3
" Maria	Rév. Jacob Gagné "	93	11	8	14	13	1	6	19	20	.....	1
" Restigouche	Jeremie Pitré "	541	45	49	64	59	48	34	106	96	20	20
" rivière du Désert	W. J. McCaffrey "	389	30	31	40	38	20	25	90	100	4	11
" Jeune-Lorette	A. O. Bastien "	441	45	37	45	48	31	28	98	97	4	8
" Bécancour	H. Desilets, M.D. "	51	1	1	6	2	3	7	9	16	2	4
" Témiscamingue	A. McBride "	193	20	18	28	30	9	2	39	40	3	4
	Totaux	6,298	595	498	721	675	388	361	1,416	1,359	128	147
NOUVEAU-BRUNSWICK.												
Surintendance de Richibouctou	Wm. D. Carter, surintendant	926	69	72	104	108	30	14	244	233	26	26
" Frédéricton	James Farrell "	701	69	85	70	67	35	40	139	137	27	32
	Totaux	1,627	138	157	174	175	65	54	383	370	53	58
NOUVELLE-ECOSSE.												
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, Agent	72	4	7	8	11	2	4	14	19	1	2
" Shelburne	J. J. E. de Molitor, agent	66	1	5	9	8	6	3	17	13	1	3
" Digby	Rév. J. J. Sullivan "	160	18	11	7	13	1	.....	50	40	8	12
" Yarmouth	W. H. Whalen "	88	.....	*	*	*	*	*	*	*	*	*
" King	Chas. E. Beckwith "	75	7	7	6	10	6	6	15	16	1	1
Comtés de Queen et de Lunenburg	Chas. Harlow "	156	11	6	14	21	14	10	40	30	4	6

Comté d'Halifax	Rev. Chas. E. McManus, agent	110	7	5	12	12	9	6	25	26	2	6
" de Hants	A. Wallace "	95	8	13	14	10	2	.....	20	24	3	1
" de Colchester	Thos. B. Smith "	140	12	8	17	22	5	4	31	37	4	.....
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D. "	102	5	8	8	12	8	6	24	23	7	2
" de Pictou	Rev. R. McDonald "	186	20	11	20	19	4	15	47	43	2	5
Contés d'Antigonish et de Guysborough	J. R. McDonald "	154	9	11	13	20	11	8	33	36	9	4
Comté de Richmond	Rev. J. Fraser "	126	13	15	18	12	9	7	23	26	2	1
" d'Inverness	Rev. D. McIsaac "	134	10	13	15	16	3	11	36	25	1	4
" de Victoria	A. J. Macdonald "	97	10	9	9	15	7	3	17	24	2	1
" du Cap-Breton	Rev. A. Cameron, D.D.	265	18	17	32	30	25	27	44	45	12	15
	Totaux	2,027	153	146	202	231	112	110	436	427	59	63
Ile du Prince-Edouard.												
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard.	John O. Arsenault, surintendant	314	33	40	33	26	17	9	73	62	11	10

*Pas de détails.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

RELIGION ET BIENS RÉELS.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent...	Religion.						Biens réels.							
								Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.					
		Anglicans.	Presbyteriens.	Méthodistes.	Catholiques romains.	Autres chrétiens.	Païens.	Défrichée, y compris les pâturag. naturels	Cultivée y compris les pâturages cultivés.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Maisons portatives.	Autres constructions.	Bateaux passeurs.
Québec.								Acres.	Acres.						
*Agence du lac des Deux-Montagnes..	Alex. Brosseau, agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Caughnawaga	" "	2	6	29	1,921	1	...	4,177	4,150	1	1	3	....	3	....
" de Saint-Régis	Geo. Long "	....	....	128	1,194	....	....	2,587	2,600	2	1	4	....	11	....
" Viger	Edouard Beaulieu "	....	....	....	117	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	A. O. Comire, M.D., agent	65	..	....	254	26	....	100	358	3	1	2	....	2	...
" du lac Saint-Jean	P. L. Marcotte "	25	....	....	379	....	....	828	558	2	....	1	....	1	....
" de Maria	Rev. Jacob Gagné "	....	....	....	93	..	....	100	180	1	....	1	....	..	1
" de Ristigouche	Jeremie Pitré "	....	....	....	541	....	....	694	536	1	1	1	....	....	...
" de la rivière du Désert	W. J. McCaffrey "	..	....	....	398	....	....	391	341	....	....	1	....	....	....
" de la Jeune Lorette	A. O. Bastien "	1	4	....	436	....	....	280	200	1	....	1	....	....	....
" de Bécancour	H. Desilets, M.D. "	....	....	....	51	....	....	78	78	....	...	1	....	....	....
" de Témiscamingue	A. McBride "	....	....	....	193	....	....	80	197	1	....	1	....	..	....
	Totaux	93	10	157	5,577	27	....	9,315	9,198	12	4	16	....	17	1
Nouveau-Brunswick.															
Surintendance de Richibouctou	Wm. D. Carter, surintendant	....	....	....	926	....	....	4,015	980	5	....	3	....	1	....
" de Frédéricton	James Farrell "	....	....	....	701	....	....	393¼	343¼	2	2	3	....	2	....
	Totaux	....	....	....	1,627	....	....	4,408¼	1,323¼	7	2	6	...	3	....
Nouvelle-Ecosse.															
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, agent	....	....	....	72	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Shelburne	J. J. E. de Molitor, agent	....	....	....	66	....	....	....	9½	....	....	....	....	....	....

Comté de Digby	Rev. J. J. Sullivan agent				160			200	40	1		1			
" de Yarmouth	W. H. Whalen "				88				5						
" de King	Chas. E. Beckwith "				75			12	1						
Comtés de Queen et Lunenburg	Chas. Harlow "				156			540	340			1			
Comté de Halifax	Rev. Chas. E. McManus, agent				110				13			1			
" de Hants	A. Wallace "				95			380	280	1		1		1	
" de Colchester	Thos. B. Smith "				140			23	12						
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D. "				103			100	50	1					
" de Pictou	Rev. R. McDonald "				186			60½	10½	1	1	1			
Comtés d'Antigonish et Guysborough	J. R. McDonald "				154			300	120	1				30	
Comté de Richmond	Rev. J. Fraser "				126			205	103	1		1		1	1
" d'Inverness	Rev. D. McIsaac "				134			405	455			1		1	
" de Victoria	A. J. Macdonald "				97			139	11			1		1	
" du Cap-Breton	Rev. A. Cameron, D.D. "				265			1,000	1,000	1		1			
	Totaux				2,027			3,364½	2,450	7	1	9		34	1
Ile du Prince-Edouard.															
Surint. de l'Ile du Prince-Edouard	John O. Arsenault, surintendant				314			540	256	1		1		1	

*Pas de rapport.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS RÉELS DES SAUVAGES.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Clôtures et constructions privées.															Observations.
		Acres clôturées.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons de de b. de ch.	Maisons de bois rond.	Cabanes.	Granges	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasin.	Casemates.	Laiteries.	Cribles à maïs.	
QUÉBEC.																	
Agence du lac des D.-Montagnes	Alex. Brosseau, agent....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas de rapports.
" de Caughnawaga	" "	2,286	40	20	356	13	....	105	292	....	9	110	12	2	10	13	
" de Saint-Regis.....	Geo. Long "	968	....	....	133	64	....	89	48	....	40	43	13	....	....	25	
" de Viger	Edouard Beaulieu "	..	....	....	....	22	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	
" de Saint-Francois.....	A. O. Comire, M.D. "	80	....	3	72	..	....	6	5	2	15	4	11	....	3	....	
" du lac Saint-Jean.....	P. L. Marcotte " ...	562	....	....	12	27	3	....	18	1	....	2	...	4	7	..	
" de Maria.....	Rev. Jacob Gagné "	180	....	....	15	2	..	10	....	....	....	....	....	5	3	....	
" de Ristigouche.....	Jeremie Pitré "	600	....	....	70	24	....	58	....	....	29	29	....	....	7	....	
" de la rivière Désert....	W. J. McCaffrey "	300	...	....	....	24	26	10	11	1	5	....	1	3	2	....	
" de la Jeune Lorette.. .	A. O. Bastien "	1,230	1	1	68	....	....	11	9	....	10	12	1	....	....	....	
" de Bécancour	H. Desilets, M.D. "	30	....	....	5	....	2	3	....	....	2	2	....	....	1	..	
" de Témiscamingue.. ..	A. McBride "	150	...	....	49	13	12	10	10	....	9	6	7	12	5	....	
	Totaux	6,386	41	24	780	189	43	302	393	4	119	208	45	26	38	38	
NOUVEAU-BRUNSWICK.																	
Surintendance de Richiboucton.	Wm. D. Carter, surintend...	1,080	....	...	121	7	72	45	34	....	29	27	...	....	....	.. .	
" de Frédéricton..	James Farrell " ...	282¼	....	....	94	8	18	12	25	....	13	23	....	7	4	....	
	Totaux.....	1,362¼	....	....	215	15	90	57	59	....	42	50	....	7	4	....	
NOUVELLE-ECOSSE.																	
Comté d'Annapolis.....	Geo. Wells, agent....	...	....	....	7	....	6	1	....	....	.. .	....	....	....	....	....	
" de Shelburne.....	J. J. E. de Molitor " ...	15	....	...	7	1	....	3	....	....	....	3	....	....	....	..	
" de Digby	Rev. J. J. Sullivan "	....	....	....	30	....	....	4	1	....	2	1	....	....	....	....	
" de Yarmouth	W. H. Whelan "	....	....	....	4	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
" King	Chas. E. Beckwith "	1	....	....	9	1	2	2	....	....	1	1	....	....	..	....	
Comtés de Queen et Lunenburg.	Chas. Harlow "	340	....	....	25	1	....	11	....	....	....	7	..	....	....	....	

Comté d'Halifax	Rev. Chas. E. McManus, agt.	....	....	....	15	.. .	10	3	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	A. Wallace, agent	80	....	...	14	....	2	7	5	7	7	5	....	....	....	....
" de Colchester	Thos. B. Smith "	14	...	.. .	23	....	.. .	...	....	....	....	...	....	....	....	....
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D. "	50	....	....	18	2	4	3	4	....	2	....	....	....	....	....
" de Pictou	Rev. R. McDonald "	19	..	....	23	....	33	6	4	....	2	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysb'o	J. R. McDonald "	7½	....	....	25	10	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Richmond	Rev. J. Fraser "	103	....	....	7	3	14	7	....	....	....	....	....	....	1	....
" Victoria	Rev. D. McIsaac "	635	....	....	21	3	6	9	....	....	1	1	....	....	2	....
" d'Inverness	A. J. Macdonald "	100	...	...	12	3	2	6	....	....	....	1	....	....	....	....
" du Cap-Breton	Rev. A. Cameron, D.D., agt.	1,000	....	.	12	5	25	4	....	....	....	....	....	....	....	....
	Totaux	2,364½	....	. ..	252	29	105	76	14	7	15	19	....	...	3	....
Ile du Prince-Edouard.																
Surintendance de l'Ile du P.-E.	John O. Arsenault, surt.	512	....	....	45	1	3	27	23	....	24	5	1	....	2	....

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Instruments aratoires, véhicules, etc.																		Valeur des instruments aratoires et des véhicules	Observations.
		Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres à outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de halage.	Traîneau de promenade.	Chariots démocrates.	Bogheis et voitures légères.		
Québec.																				$ cts.	
Agc. du lac des D.-Montagnes..	Alex. Brosseau, agent...	..	....	..	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas de rapports.
" de Caughnawaga.....	" "	245	200	15	30	8	30	8	35	20	16	75	550	140	183	200	50	....	80	9,547 00	
" de Saint-Régis.....	Geo. Long " .. .	97	80	5	62	4	41	16	43	8	12	62	175	58	26	75	40	10	38	7,500 00	
" Viger	Edouard Beaulieu "	....	....	..	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
" de Saint-François..... ..	A. O. Comire, M.D. "	3	5	..	....	..	..	..	..	..	..	....	129	13	....	13	12	. .	8	1,245 00	
" du lac Saint-Jean.....	P. L. Marcotte " .	15	16	..	....	..	2	..	2	2	3	....	....	2	11	20	14	15	1	1,930 70	
" Maria...	Rév. Jacob Gagné "	3	6	15	...	1	..	..	..	..	..	....	52	4	5	5	3	....	....	200 00	
" de Ristigouche..	Jeremie Pitré "	36	24	..	7	4	5	..	12	12	1	5	8	26	9	24	16	....	18	3,340 00	
" de la rivière du Désert....	W. J. McCaffrey " ...	16	22	..	....	..	1	..	1	2	..	....	170	5	8	20	2	1	6	1,364 00	
" de la Jeune-Lorette.....	A. O. Bastien "	5	5	..	1	..	..	..	1	..	..	....	280	5	8	11	6	2	4	400 00	
" de Bécancour.....	H. Désilets, M.D. "	3	2	..	....	..	..	..	..	..	..	..	30	1	....	1	1	....	1	130 00	
" de Temiscamingue.....	A. McBride " .. .	12	15	..	....	2	1	..	1	2	1	....	110	2	1	11	3	....	1	1,089 00	
	Totaux...	435	375	35	100	19	80	24	95	46	33	142	1504	256	251	380	147	28	157	26,745 70	
Nouveau-Brunswick.																					
Surintendance de Richibouctou.	Wm. D. Carter, surt...	16	11	..	2	..	..	..	..	..	..	6	275	16	1	21	6	....	2	1,260 00	
" de Frédéricton..	James Farrell "	30	33	..	17	3	1	..	6	..	..	....	260	32	....	28	23	...	10	2,172 25	
	Totaux.....	46	44	..	19	3	1	..	6	..	..	6	535	48	1	49	29	....	12	3,432 25	
Nouvelle-Ecosse.																					
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, agent....	1	...	..	...	..	..	..	.	..	..	....	...	1	....	....	....	....	..	16 00	
" de Shelburne.....	J. J. E. de Molitor "	2	1	..	...	..	..	..	..	..	..	....	....	.. .	1	....	....	....	....	46 00	
" de Digby.....	Rév. J. J. Sullivan " ..	....	...	.	....	..	.	..	..	..	..	....	....	...	....	...	....	...	....	.....	
" de Yarmouth.....	W. H. Whalen " ...	....	....	.	....	..	..	..	..	..	..	...	...	....	....	...	....	....	....	....	
" de King	Chas. E. Beckwith "	...	....	.	....	..	..	..	..	..	..	....	.	....	....	....	....	....	1	25 00	
" de Queen et Lunenburg.	Chas. Harlow "	5	3	..	....	..	..	..	..	..	..	...	18	9	3	4	2	...	....	188 00	

Comté de Halifax	Rév. Chas. E. McManus, agt.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Hants	A. Wallace, agent	2	1	4	1	....	....	....	....	10	150	2	....	5	5	4	4	638 00
" Colchester	Thos. B. Smith "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Cumberland	F. A. Rand, M.D. "	1	1	....	....	....	....	....	....	....	10	3	....	2	2	1	2	170 00
" Pictou	Rév. R. McDonald "	1	1	....	....	....	....	....	....	....	30	4	1	3	1	....	....	91 00
Comtés d'Antig'n'sh et Guysb'ro	J. R. McDonald "	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	1	....	....	....	35 00
Comté de Richmond	Rév. J. Fraser "	1	....	....	....	....	....	....	....	....	32	1	1	4	2	....	....	206 00
" Inverness	Rév. D. McIsaac "	6	4	2	....	....	1	....	....	3	100	1	4	4	1	....	....	245 00
" Victoria	A. J. Macdonald "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	60	....	....	....	....	....	....	75 00
" Cap-Breton	Rév. A. Cameron, D.D., agt.	4	4	....	....	3	....	....	....	....	....	1	8	8	1	....	....	350 00
	Totaux	25	16	6	4	....	1	....	....	13	400	21	20	31	14	5	7	2,085 00
Ile du Prince Edouard.																		
Surintendance de l'Ile du P. E.	John O. Arsenault, surt.	11	10	....	2	....	....	1	....	2	83	5	4	10	3	....	....	597 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Animaux sur pieds et volailles. Chevaux. Etalons et chevaux hongres.	Chevaux. Juments.	Chevaux. Poulins et pouliches.	Bestiaux. Taureaux.	Bestiaux. Bœufs de travail.	Bestiaux. Bouvillons.	Bestiaux. Vaches à lait.	Bestiaux. Jeunes bestiaux.	Autres animaux. Moutons.	Autres animaux. Agneaux.	Autres animaux. Verrats.	Autres animaux. Truies.	Autres animaux. Cochons.	Volailles. Dindons.	Volailles. Oies.	Volailles. Canards.	Volailles. Coqs et poules.	Valeur des animaux sur pieds et des volailles.
																			$ cts.
Québec.																			
*Agence du lac des Deux Montagnes	Alex. Brosseau, agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Caughnawaga	" " "	50	80	90	15	....	2	350	225	10	8	2	40	160	....	....	15	150	14,692 00
" Saint-Régis	Geo. Long "	84	106	56	18	....	17	168	154	...	....	10	90	132	375	54	71	1658	17,489 00
" Viger	Edouard Beaulieu "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Saint-François	A. O. Comiré, M.D., agent	9	9	....	1	....	....	21	8	...	....	....	....	39	....	....	....	30	1,444 00
" du Lac Saint Jean	P. L. Marcotte "	12	8	2	2	4	....	29	30	....	....	....	3	20	....	....	...	85	2,275 25
" Maria	Rév. Jacob Gagné "	2	3	1	1	....	....	5	6	2	1	....	2	1	...	2	...	20	400 00
" de Ristigouche	Jeremie Pitré "	15	16	6	5	....	25	24	30	12	8	1	20	....	....	....	....	200	3,370 00
" de la rivière du Désert	W. J. McCaffrey "	19	10	6	1	....	....	38	27	15	10	....	1	15	18	....	....	75	2,208 00
" " Jeune-Lorette	A. O. Bastien "	7	2	1	1	...	5	18	8	....	...	....	...	25	...	....	10	350	1,300 00
" de Bécancour	H. Desilets, M.D. "	1	....	....	....	....	...	2	4	....	....	....	1	8	...	....	....	17	125 00
" du Témiscamingue	A. McBride "	8	7	2	....	....	1	13	6	21	....	....	...	5	....	....	....	28	2,084 00
	Totaux	207	241	164	44	4	50	668	498	60	27	13	157	405	393	56	96	2613	2,613 25
Nouveau-Brunswick.																			
Surintendance de Richibouctou	Wm. D. Carter, surintendant	13	10	....	2	13	....	21	33	....	....	....	....	15	..	4	2	174	1,350 00
" Frédéricton	James Farrell "	20	10	3	....	....	6	17	43	...	....	....	11	63	....	....	....	445	2,266 50
	Totaux	33	20	3	2	13	6	38	76	..	....	..	11	78	....	4	2	619	3,616 50
Nouvelle-Écosse.																			
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, agent	....	....	...	....	2	...	....	....	....	....	...	....	....	2	....	....	6	83 25
" de Shelburne	J. J. E. de Molitor, agent	....	...	...	....	...	....	2	2	....	....	....	....	2	....	....	....	48	102 00
" de Digby	Rév. J. J. Sullivan "	....	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50 00

Comté d'Yarmouth	W. H. Whalen	surint.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de King	Chas. E. Beckwith	"	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	180 00
Comtés de Queen et Lunenburg	Chas. Harlow	"	5	....	....	....	8	8	16	15	45	24	....	....	7	4	10	....	30	700 00
Comté de Halifax	Rev. C. E. McManus	"	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25 00
" de Hants	A. Wallace	"	5	4	....	....	....	....	6	8	....	....	....	....	3	....	....	....	60	1,098 00
" de Colchester	Thos. B. Smith	"	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25	5 00
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D.	"	1	3	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	18	240 00
" de Pictou	Rev. R. McDonald	"	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100 00
Comtés d'Antigonish et de Guysboro'	J. R. McDonald	"	....	2	....	....	....	....	12	6	....	....	....	....	....	....	....	....	12	162 00
Comté de Richmond	Rev. J. Fraser	"	....	4	....	1	....	....	11	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	340 00
" d'Inverness	Rev. D. McIsaac	"	2	3	....	3	....	....	26	31	....	....	....	....	1	....	....	....	15	625 00
" de Victoria	A. J. Macdonald	"	1	1	1	....	....	....	8	11	1	....	....	....	1	....	....	....	40	350 00
" Cap-Breton	Rev. A. Cameron, D. D., agent		4	4	....	4	....	4	22	14	15	12	....	....	....	....	....	....	150	690 00
	Totaux		18	23	1	9	10	13	108	95	61	36	....	....	14	6	10	....	404	4,750 25
Ile du Prince-Edouard.																				
Surintendance de l'Ile du P.-E.	J. O. Arsenault, surintendant		6	7	2	1	....	1	9	19	7	7	....	....	6	....	....	....	137	1,130 00

*Pas de rapport.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Effets en général.								Mobilier de maisons.	Valeur des biens personnels et réels.
		Bateaux à voiles.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Valeur	Valeur	
									$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec.											
*Agence du lac des Deux-Montagnes	Alex. Brosseau, agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Caughnawaga	" " "	....	50	10	....	....	....	....	300 00	46,100 00	475,754 00
" de Saint-Régis	Geo. Long "	....	70	4	17	8	7	958	1,040 00	16,441 00	17,481 00
" de Viger	Edouard Beaulieu "	....	....	11	1	13	....	32	302 00	642 00	949 00
" de Saint-François	A. O. Comire, M. D., agent	....	8	7	2	23	....	527	790 00	6,600 00	7,390 00
" du lac St-Jean	P. L. Marcotte "	....	....	82	16	110	45	2358	6,387 00	4,179 00	39,227 95
" de Maria	Rev. Jacob Gagné "	....	....	8	....	6	....	25	75 00	1,500 00	17,175 00
" de Ristigouche	Jeremie Pitré "	....	....	44	38	....	....	12	600 00	5,400 00	61,400 00
" de la rivière du Désert	W. J. McCaffrey "	....	1	30	12	94	12	650	2,286 00	1,820 00	67,652 00
" de la Jeune-Lorette	A. O. Bastien "	....	....	20	5	70	....	550	1,350 00	9,350 00	10,700 00
" Bécancour	H. Desilets, M.D. "	....	....	4	2	....	....	....	20 00	600 00	8,775 00
" Témiscamingue	A. McBride "	....	1	20	11	8	20	200	620 00	2,500 00	21,428 00
	Totaux	....	130	240	104	332	84	5312	13,770 00	95,132 00	732,931 95
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	Wm. D. Carter, surintendant	59	21	81	3	158	257	94	5,800 00	6,685 00	86,195 00
" de Frédéricton	James Farrell "	....	2	88	35	54	1	216	1,905 00	3,040 00	61,352 00
	Totaux	59	23	169	38	212	258	310	7,705 00	9,725 00	147,547 00
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, agent	....	....	6	3	10	6	18	135 50	75 00	1,879 75
" de Shelburne	J. J. E. de Molitor, agent	....	....	1	2	3	....	....	60 00	120 00	1,538 00
" de Digby	Rev. J. J. Sullivan "	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Comté de Yarmouth	W. H. Whalen agent	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de King	Chas. E. Beckwith "	...	...	...	...	12	...	...	60 00	100 00	400 00
Comtés de Queen et Lunenburg	Chas. Harlow "	...	...	12	7	10	...	26	150 00	225 00	5,905 00
Comté de Halifax	Rev. C. E. McManus "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2,232 00
" de Hants	A. Wallace "	...	...	...	5	15	...	100	500 00	1,000 00	9,193 00
" de Colchester	Thos. B. Smith "	...	...	...	3	12	...	20	78 00	175 00	1,500 00
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D "	...	1	1	2	22	...	65	125 00	400 00	4,000 00
" de Pictou	Rev. R. McDonald "	2	4	1	2	10	4	...	160 00	460 00	140 00
Comtés d'Antigonish et Guysboro	J. R. McDonald "	1	3	..	...	50	3	...	100 00	100 00	...
Comté de Richmond	Rev. J. Fraser "	9	9	...	...	20	...	15	1,059 00	420 00	1,479 00
" d'Inverness	Rev. D. McIsaac "	3	10	...	...	13	3	35	180 00	640 00	8,320 00
" de Victoria	A. J. Macdonald "	2	8	...	...	16	...	70	300 00	300 00	6,725 00
" du Cap-Breton	Rev. A. Cameron, D.D., agent	1	3	..	...	10	...	50	250 00	1,000 00	9,000 00
	Totaux	18	38	21	24	203	16	399	3,157 50	5,015 00	52,311 75
ILE DU PRINCE-EDOUARD.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	John O. Arsenault, surintendant	3	32	1	...	14	5	...	320 00	1,420 00	31,980 00

*Pas de rapports

STATISTIQUE AGRICOLE

AGRICULTURE.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Blé.		Avoine.		Orge.	
		Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
QUÉBEC.							
*Agence du lac des D.-Montagnes..	Alex. Brosseau, agent..	.....	...	....	.....	....	.....
" de Caughnawaga.....	" "	10	120	700	21,000	48	1,210
" de Saint-Régis.....	Geo. Long "	70	700	449	10,597	20	224
" de Viger.....	Edouard Beaulieu "	.....	.....	....	.....	....	.....
" de Saint-Francois.....	A.D.Comire, M.D. "	1	25	94	1,109	....	.....
" du lac Saint-Jean	P. L. Marcotte "	54	375	116½	1,398	....	.....
" de Maria	Rév. Jacob Gagné "	1	12	46	800	2	30
" de Ristigouche	Jérémie Pitré "	.....	.....	140½	2,875	8	172
" de la rivière du Désert....	W. J. McCaffrey "	.....	.....	52	1,045	....	.....
" de la Jeune-Lorette.....	A. O. Bastien "	.....	....	15	350	....	.....
" de Bécancour	H. Désilets, M.D. "	.....	.....	15	500	½	50
" de Témiscamingue.....	A. McBride "	.....	.....	47	1,093	....	.....
	Totaux....	136	1,232	1,675	40,767	78½	1,686
NOUVEAU BRUNSWICK.							
Surintendance de Richibuctou.....	W. D. Carter, surint	19	260	187	4,120	1	10
" de Frédéricton.....	James Farrell "	1½	20	68	1,674	....	.....
	Totaux...	20½	280	255	5,794	1	10
NOUVELLE-ECOSSE.							
Comté d'Annapolis.....	George Wel's, agent...	.....	....	.....	.....	....	.....
" de Shelburne.....	J. J. E. de Molitor " ..	.....	.....	.....	.....	....	.....
" de Digby.....	Rév. J. J. Sullivan " ..	.....	....	....	.....	....	.....
" de Yarmouth	W. H. Whalen " ..	.....	.....	.....	.....	....	.....
" de King.....	Chas. E. Beckwith " ..	.....	.....	.....	.....	....	.....
Comtés de Queen et Lunenburg....	Charles Harlow " ..	.....	.....	8	123	5	75
Comté d'Halifax...	Rév. Chas. E. McManus " .	.....	.....	.....	...	....	.....
" de Hants	A. Wallace " ..	.....	....	10	150	....	.....
" de Colchester.....	Thomas B. Smith " ..	.....	...	2	†	....	.....
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D. " ..	.....	....	1½	40	....	.....
" de Pictou...	Rév. R. McDonald " ..	1	15	4	28	....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysboro...	J. R. McDonald " ..	2	10	3	†	....	.....
Comté de Richmond.....	Rév. J. Fraser " ..	.....	.....	.....	.....	....	.....
" d'Inverness	Rév. D. McIsaac " ..	.....	.....	15	100	....	.....
" Victoria.	A. J. Macdonald " ..	.....	.....	1	50	....	.....
" du Cap-Breton.....	Rev A. Cameron, D.D. " ..	.....	.....	.....	.....	2	80
	Totaux.....	3	25	44½	491	7	155
ILE DU PRINCE-EDOUARD.							
Surint. de l'Ile du Prince-Edouard.	John O. Arsenault, surint	26	350	52	1,145	....	.....

* Pas de rapport. † Rien d'indiqué.

ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

L'EXERCICE 1897.

GRAIN, RACINES ET FOURRAGE.

Maï		Pois.		Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acrs. ensemen.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acrs. ensemen.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autres fourrages.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
300	5,000	60	900	..	....	127	1,750	21	521	200	10,000	...	....	....	....	....	....	975	....	....
200	5,300	68	680	..	....	37	421	4	80	100	5,000	...	....	5	400	10	400	700	175	485
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
7	79	....	....	..	....	19	56	2	9½	38	1,625	...	....	....	....	....	....	32	12½	....
....	...	15	162	..	....	19½	218	....	....	30¾	217	...	....	....	....	....	....	21½	..	49½
....	....	1	15	..	....	4	50	1	15	5	600	...	....	½	150	....	....	25	3	30
....	....	1¼	36	..	....	34¾	1,115	....	....	82½	5,145	...	....	¼	95	....	....	145½	70	57¾
....	....	7	125	..	....	3	90	½	20	23	1,500	...	....	2½	700	1	15	57	7	30
1	12	½	9	..	....	1	6	1½	14	5	250	1	45	1	80	2	180	20	15	....
½	15	5	18	..	....	12	150	¾	4	3	200	1/16	5	....	....	⅛	20	12	....	....
....	....	15	84	..	....	....	....	....	....	13½	1,485	...	....	1	31	....	....	71	....	....
508½	10,406	172¾	2,029	..	....	256¼	3,856	30¼	663½	500½	26,022	1 1/16	50	10¼	1,456	13⅛	615	2,059	282½	652¼
1	20	2½	40	..	....	25½	480	....	....	342	18,200	...	....	....	....	....	....	153	10	....
½	10	1¼	15	..	....	33½	940	4¼	91	52⅓	3,055	...	....	1	150	4¾	71	97	20	30½
1½	30	3¾	55	..	....	59	1,420	4¼	91	394⅓	21,255	...	...	1	150	4¾	71	250	30	30½
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	12⅓	80	...	....	....	....	.	....	3	....	....
½	5	⅛	7	..	....	....	....	½	6	2	71	⅛	8	⅛	13	½	16	6	....	2
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	5	100	...	....	15	.. ..	....	10	20	..	....
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	....	....	....	¼	6	2	150	...	. .	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	3	40	2	28	¾	8	10	190	¼	40	1½	150	...	....	81	15	....
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	..	....	....	....	½	20	10	1,200	...	....	1	200	....	....	75	25	2
....	....	⅛	†	..	....	....	....	....	....	2	†	...	....	....	....	....	....	10	....	....
....	....	....	....	..	....	2	10	....	....	6	150	...	....	....	....	....	....	2½	6	...
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	4	600	...	....	¼	20	....	....	10½	..	....
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	...	....	1	....	....	....	20	....	....
....	. .	....	....	..	....	....	....	..	....	100	625	...	....	....	....	....	....	17	55	....
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	24	1,060	...	....	2	100	....	....	106	40	....
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	10	1,000	...	....	....	....	....	....	80	120	2
1	60	....	....	..	....	...	....	1	30	10	1,200	...	....	....	....	....	....	200	....	....
1½	65	¼	7	3	40	4	38	2	70	197⅓	6,426	⅜	48	20⅞	483	½	26	631	261	6
2¼	50	....	....	..	....	....	....	¼	4	8	620	...	....	1	135	....	....	42	33	40

STATISTIQUE AGRICOLE

PROGRÈS DURANT

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Terre neuve améliorée. Terre défrichée.	Terre labourée.	Terre ensemencée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en briques.	Maisons en bois de charpente.
		Acres.	Acres.	Acres.	Acres.			
QUÉBEC.								
*Agence du lac des Deux-Montagnes.	Alex. Brousseau, agent..	.....	....	.....	.....	...	....	....
" de Caughnawaga.....	" " ..	50	30	45	100	....	....	2
" de Saint-Régis.....	Geo. Long " ..	15	....	15	75	....	....	3
" Viger.....	Edourd Beaulieu " ..	.....	....	.....	.....	....	....	....
" de Saint-François.....	A. O. Comire, M.D. " ..	13	.....	5	.....	....	....	1
" du lac Saint-Jean.....	P. L. Marcotte " ..	73	.....	70	266	....	....	2
" Maria.....	Rev. Jacob Gagné " ..	1	.....	.....	1	....	....	....
" de Ristigouche.....	Jeremie Pitré " ..	7	7	5	5	....	....	3
" de la rivière du Désert.....	W. J. McCaffrey " ..	15	.....	13	15	....	....	....
" de la Jeune-Lorette.....	A. O. Bastien " ..	....	....	...	....	....	....	1
" de Bécancour.....	H. Desilets, M. D. " ..	.....	.....	.....	.....	....	....	....
" de Temiscamingue	A. McBride " ..	28	..	21	40	....	....	....
	Totaux.....	202	37	174	502	....	....	12
NOUVEAU-BRUNSWICK.								
Surintendant de Richibouctou.....	W. D. Carter, surt.....	20	20	20	20	....	....	5
" de Frédéricton.....	James Farrell "	6	4	4	..	....	....	3
	Totaux.....	26	24	24	20	....	....	8
NOUVELLE-ECOSSE.								
Comté d'Annapolis	Geo. Wells, agent.....	.....	....	.....	.....	....	....	....
" de Shelburne.....	J. J. E. de Molitor, agent..	½	.....	.....	..	....	....	....
" de Digby.....	Rev. J. J. Sullivan " .	..	..	....	....	....	....	....
" de Yarmouth.....	W. H. Whalen " .	.....	....	.....	....	....	....	....
" de King.....	Chas. E. Beckwith " .	....	.....	.....	.....	....	....	....
Comtés de Queen et Lunenburg....	Chas. Harlow " .	7	3½	7	7	....	....	1
Comté d'Halifax	Rev. C. E. McManus " .	....	....	.....	.....	....	....	....
" de Hants.....	A. Wallace " .	5	2	2	12	....	....	....
" de Colchester.....	Thos. B. Smith " .	....	2	.....	4	....	....	3
" de Cumberland.....	F. A. Rand, M.D. " .	....	..	....	40	....	....	4
" de Pictou	Rev. R. McDonald " .	1½	1¼	1¼	....	....	....	2
Comtés d'Antigonish et Guysboro'...	J. R. McDonald " .	....	.....	....	....	....	..	7
Comté de Richmond.....	Rev. J. Fraser " .	....	....	.....	....	....	....	....
" d'Inverness.....	Rev. D. McIsaac " .	5	5	5	10	....	....	3
" de Victoria.....	A. J. Macdonald " .	1		1	.....	....	....	2
" du Cap-Breton.....	Rev. A. Cameron, D.D. " .	.....	.....	....	.....	....	....	12
	Totaux..... " .	20	13¾	16¼	73	....	....	34
ILE DU PRINCE-EDOUARD.								
Surintendance de l'Ile du P.-E.....	John O. Arsenault, surt...	7	7	7	7	....	....	....

* Pas de rapports.

ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

L'EXERCICE DE 1897.

Batiments construits.											Augmentation en valeur.		
Maisons en bois rond.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Casemates.	Laiteries.	Cribles à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage.	Valeur des édifices.	Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels.
											$ cts.	$ cts.	$ cts.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	3	2	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	850 00	816 00	1,666 00
.....	.....	4	5	.....	.....	1	.....	.....	.....	3	537 00	2,540 00	3,077 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	385 00	277 00	662 00
3	2	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,893 00	615 00	2,508 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	10 00	10 00	150 00
1	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	.....	200 00	395 00	605 00
1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	960 00	335 00	1,590 00
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250 00	1,800 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	370 00
.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1,220 00	70 00	1,290 00
5	5	12	7	1	.....	5	2	4	6	3	6,055 00	5,308 00	13,718 00
.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	290 00	185 00	470 00
2	5	.....	1	.....	.....	2	3	5	2	.....	200 00	110 00	310 00
2	6	4	1	.....	.....	2	3	5	2	.....	490 00	295 00	780 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15 00	15 00	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80 00	140 00	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	98 00	.....	100 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	64 50	150 00	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	50 00	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	290 00	200 00	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	320 00	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	100 00	150 00
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	200 00	800 00
5	25	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	26	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	637 50	1,175 00	1,050 00
.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70 00	58 00	30 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Valeur des produits de la ferme y compris le foin.	Distribution de provisions de bouche, de vêtements etc., faite par le gouvernement aux nécessiteux	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation est incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
						Par la pêche.	Par la chasse.		
QUÉBEC.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
*Agence du Lac des Deux Montagnes	A. Brosseau, agent...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Caughnawaga.....	" " ..	18,525 00	50 45	17,600 00	345 00	.....	.....	3,000 00	39,520 45
" Saint Régis.	George Long " ..	14,102 00	.....	24,540 00	3,370 10	500 00	800 00	15,000 00	58,312 10
" Viger.....	Edouard Beaulieu " ..	.....	35 00	1,170 00	140 61	47 00	321 00	1,457 00	3,170 61
" Saint-François..	A. O. Comire, M.D. " ..	1,148 20	4 00	875 00	216 18	100 00	780 00	22,315 00	25,438 38
" du Lac Saint-Jean.....	P. L. Marcotte " ..	1,775 00	149 00	6,826 00	.....	497 50	17,068 00	388 25	26,703 75
" Maria.....	Rév. Jacob Gagné " ..	1,000 00	100 00	4,000 00	....	125 00	115 00	70 00	5,410 00
" de Ristigouche...	Jeremie Pitré " ..	4,527 62	350 00	1,950 00	.....	200 00	550 00	2,000 00	9,577 62
" de la rivière du Désert.....	W. J. McCaffrey " ..	1,379 00	45 20	4,480 00	700 00	130 00	5,417 00	2,545 00	14,696 20
" de la Jeune-Lorette.....	A. O. Bastien " ..	870 00	41 51	9,000 00	..... .	100 00	800 00	27,500 00	38,311 51
" de Bécancour.....	H. Desilets, M.D. " ..	370 00	185 07	400 00	.....	15 00	100 00	400 00	1,470 07
" de Témiscamingue..... ...	A. McBride " ..	2,256 00	105 00	1,500 00	182 00	200 00	1,400 00	1,600 00	7,243 00
	Totaux	45,952 82	1,065 23	72,341 00	4,953 89	1,914 50	27,351 00	76,275 25	229,853 69
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Surintendance de Richibouctou ...	Wm. D. Carter, surt ..	6,395 00	1,300 07	9,350 00	30 00	7,000 00	550 00	4,500 00	29,125 07
" Frédéricton.....	James Farrell " ..	2,890 00	1,203 26	15,700 00	250 00	225 00	2,350 00	7,800 00	30,418 26
	Totaux	9,285 00	2,503 33	25,050 00	280 00	7,225 00	2,900 00	12,300 00	59,543 33
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis	George Wells, agent...	36 00	20 00	520 00	.....	30 00	200 00	150 00	956 00
" de Shelburne.....	J. J. E. de Molitor " ..	219 40	50 09	900 00	.... . .	.....	825 00	80 00	2,074 49

Comté de Digby	Rév. J. J. Sullivan "	.....	150 00	300 00	.....	600 00	500 00	2,600 00	4,150 00
† " de Yarmouth	W. H. Whalen "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	Chas. E. Beckwith "	.....	160 00	200 00	.....	.....	100 00	100 00	560 00
Comtés de Queen et de Lunenburg	Charles Harlow "	870 00	23 00	205 00	.....	40 00	35 00	30 00	1,203 00
†Comté d'Halifax	Rév. C.E. McManus, agt	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,650 00
" de Hants	A. Wallace, agent	1,363 00	63 84	200 00	.....	20 00	900 00	1,500 00	4,046 84
" de Colchester	Thos. B. Smith "	54 00	150 78	1,500 00	.....	50 00	250 00	1,000 00	3,004 78
" de Cumberland	F. A. Rand, M.D. "	175 00	160 00	1,500 00	.....	.....	250 00	600 00	2,685 00
" de Pictou	Rév. R. McDonald "	300 00	50 10	3,000 00	.....	750 00	25 00	3,000 00	7,125 10
Comtés d'Antigonish et de Guysboro	J. R. McDonald "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	Rév. J. Fraser "	725 00	43 00	50 00	.....	265 00	128 00	1,425 00	2,636 00
" d'Inverness	Rév. D. McIsaac "	1,100 00	55 00	.....	75 00	675 00	100 00	1,100 00	3,105 00
" de Victoria	A. J. Macdonald "	1,775 00	30 00	450 00	.....	300 00	250 00	3,525 00	6,330 00
" du Cap-Breton	Rév. A. Cameron, D.D., agent	780 00	195 00	.....	.....	1,000 00	50 00	5,000 00	7,025 00
	Totaux	7,397 40	1,150 81	8,825 00	75 00	3,730 00	3,613 00	20,110 00	46,551 21
Ile du Prince-Edouard.									
Surintendance de l'Ile du P.-E.	John O. Arsenault, surt.	1,185 00	762 85	300 00	.....	330 00	30 00	8,800 00	11,407 85

* Pas de rapports. † Pas de détails.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

POPULATION.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Population des sauvages résidants.	Au dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
			Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.
COLOMBIE ANGLAISE.												
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	1,913	136	140	188	188	43	40	552	605	9	12
" de la côte occidentale	Harry Guillod, "	2,635	171	183	202	182	87	105	769	782	73	81
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock, "	1,597	100	97	98	86	76	64	533	513	18	12
" de Fraser inférieure	Frank Devlin, "	3,165	240	246	278	262	147	138	890	879	45	40
" du lac Williams	E. Bell, "	1,920	182	180	74	81	157	167	467	487	63	62
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin, "	3,778	344	314	272	240	147	131	1,026	1,031	121	152
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	543	39	40	33	33	43	43	138	132	15	27
" de la côte nord-ouest	C. Todd, "	4,082	339	340	346	312	182	169	1,116	1,082	73	123
" de Babine et de la riv. Skeena sup.	R. E. Loring, "	2,840	148	135	267	269	103	92	839	819	83	85
MANITOBA.	Totaux	22,473	1,699	1,675	1,758	1,653	985	949	6,330	6,330	500	504
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	1,792	180	176	205	190	67	66	417	405	39	47
" de Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	525	55	51	57	49	23	16	108	124	16	26
" de Manitowapah	" "	1,007	45	117	97	83	64	49	201	219	15	17
" de Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	49	3	2	1	10	6	4	9	9	2	3
" de la rivière Berens	*J. W. Short, agent	2,214	....	....	.....	.....	..	.	.....	.....	.....	.....
" du Pas	Joseph Courtney, agent	1,129	122	88	148	145	57	44	208	241	29	47
	Totaux	6,716	405	434	508	477	197	179	943	1,898	101	140
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.												
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4.	S. Swinford, agent	859	101	79	79	85	62	49	146	180	35	43
" de Muscowpetung, " 4.	J. B. Lash, "	694	40	40	61	63	26	28	171	223	9	33
" de Birtle " 4.	J. A. Markle, "	945	104	119	77	79	40	36	205	238	18	29
" de la rivière du Cygne, " 4.	W. E. Jones, "	643	60	78	80	72	26	18	134	160	6	9
" des Buttes-la-Lime, " 4.	W. M. Graham, "	281	24	29	19	23	7	15	66	89	2	7
" d'Assiniboine, " 4.	T. W. Aspdin, agriculteur, préposé	216	14	15	15	10	17	18	47	57	11	12

Agence des lacs Croches traité n° 4....	J. P. Wright, agent.....	629	65	53	57	68	29	34	133	168	8	14
" de la M.-de l'Orignal " 4....	H. R. Halpin, agriculteur, préposé ...	200	16	19	18	15	9	4	53	63	3	.....
" du creek des Pins " 4....	H. Martineau, agent.....	85	13	7	12	10	3	3	14	22	.....	1
" du lac la Selle " 6....	W. Sibbald, "	743	92	81	80	62	36	32	144	192	10	14
" d'Hobbema " 6....	W. S. Grant, "	617	73	70	77	78	22	35	117	118	7	20
" de Battleford " 6....	Chas. M. Daunais "	857	54	53	101	77	45	30	209	262	9	17
" du lac aux Oignons " 6....	G. G. Mann, "	736	96	75	60	62	42	29	139	165	19	49
" du lac aux Canards " 6....	R. S. McKenzie "	602	70	76	69	64	23	37	127	114	8	14
" d'Edmonton " 6....	A. E. Lake, intérimaire.....	681	61	63	71	60	47	29	153	194	3	.....
" de Carlton " 6....	W. J. Chisholm, inspecteur.....	† 1,697	81	70	127	134	34	34	181	216	5	11
" des Sarcis " 7....	A. J. McNeill, agent.....	227	20	17	10	6	11	8	59	83	5	8
" des Gens-du-Sang " 7....	Jas. Wilson, "	1,291	125	90	95	78	60	75	290	398	30	50
" des Pieds-Noirs " 7....	G. H. Wheatley, "	1,099	54	64	86	81	108	92	248	307	19	40
" des Piégânes " 7....	R. N. Wilson, "	658	48	53	87	93	59	68	98	129	13	10
" des Assiniboines " 7....	E. J. Bangs, agriculteur, préposé....	581	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux.....	14,341	1,211	1,151	1,281	1,220	706	674	2,734	3,378	220	380

*On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

†Pas de détails de 804.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

RELIGION ET BIENS RÉELS.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Religion.						Biens réels.							
								Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.					
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Autres chrétiens.	Païens.	Défrichée, y compris pâturage cultivé.	Cultivée, y compris pâturage cultivé.	Eglises.	Salles de conseil	Ecoles.	Maisons portatives.	Autres bâtim.	Bateaux-passeurs.
Colombie-Britannique.															
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	42	.....	153	1,663	55	.....	5,651	2,921	4	....	3	....	6	....
" de la côte ouest	Harry Guillod "	.....	289	271	1,066	.....	1,069	354	52	...	....	1	...	....	....
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	730	.....	113	102	....	652	276	19	1	....	6	....	....	....
" de la Fraser inférieure	Frank Devlin "	91	....	153	2,740	.....	181	3,057	3,642	40	....	....	....	2	....
" du lac Williams	E. Bell "	24	....	.....	1,896	.....	.....	56,900	1,265	19	....	....	....	....	....
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	1,612	....	....	2,235		1	227,333	4,703½	23	....	....	....	....	....
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	....	.....	.	543	.....	....	39,126	615	4	....	1	....	....	....
" de la côte nord-ouest	C. Todd "	1,164	....	1,901	....	147	870	498	174	18	6	17	1	14	....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	R. E. Loring "	664	.....	247	1,755	.....	174	.....	254	7	....	....	....	....	....
	Totaux	4,327	289	2,838	12,000	202	2,887	333,195	13,645½	116	6	28	1	22	....
Manitoba.															
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	1,229	....	.....	441	44	78	34,584½	309½	8	....	8	....	...	2
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	2	....	....	91	.	432	28,776	490	1	....	1	...	3	....
" de Manitowapah	" "	338	75	1	554	.....	124	38,398	364	5	2	9	7	16	1
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	....	....	.....	.....	.....	49	.....	3	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	*J. W. Short, agent	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....
" Le Pas	Joseph Courtney, agent	967	.....	....	122	11	29	8,577½	49	1	1	1	....	....	....
Territoires du Nord-Ouest.	Totaux	2,536	75	1	1,208	55	712	110,316	1,215½	15	3	19	7	19	3
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	S. Swinford, agent	129	.....	.....	134	....	596	81,013	373	....	....	3	....	....	....
Agence de Muscowpetung, traité n° 4	J. B. Lash "	.....	47	.....	220	...	427	108,431	743	....	....	1	.	....	....
" de Birtle " 4	J. A. Markle "	99	229	. .	144	. ...	473	62,629	2,245	1	....	3	1	1	....

Agence de la riv. du Cygne, traité n°	4	W. E. Jones, agent	149	181	...	84	....	229	42,738	233	4	...	4	3	16	1
" des Buttes-la-Lime "	4	W. M. Graham "	.....	14	.....	70	.....	197	57,136½	317½	....	....	....	....	....	....
" Assiniboine "	4	T. W. Aspdin, agriculteur, préposé	.....	13	.....	16	.....	187	43,020	500	....	....	....	....	....	....
" des lacs Croches "	4	J. P. Wright, agent	9	46	.....	191	....	383	158,143	884	....	....	....	....	1	....
" de la Mont.-de-l'Orignal "	4	H. R. Halpin, agriculteur, préposé	1	3	.....	12	.....	184	55,403	243	..	....	....	....	....	....
" du creek des Pins "	4	H. Martineau, agent	.....	.....	.....	85	..	....	4,630	15	....	1	1	....	1	....
" du Lac la Selle "	6	W. Sibbald "	.....	1	383	359	.....	.....	72,977	283	....	....	4	....	2	....
" d'Hobbema "	6	W. S. Grant "	.....	.....	270	297	.....	50	90,736	1,260	....	....	1	....	1	....
" de Battleford "	6	Chas. M. Daunais, agent	295	.....	.....	322	.....	237	168,540½	527½	....	....	....	....	....	....
" du lac aux Oignons "	6	G. G. Mann "	96	.....	.....	605	.. ..	35	101,874	630	....	....	3	....	1	....
" du lac aux Canards "	6	R. S. McKenzie "	313	4	.....	137	....	148	48,369	1,145	2	....	2	....	....	1
" d'Edmonton "	6	A. E. Lake, Act'g "	.....	.....	147	534	.....	.....	39,600	2,050	2	....	5	....	1	....
" de Carlton "	6	W. J. Chisholm, inspecteur	1,094	112	.....	154	.....	337	98,960	822	2	....	6	....	3	....
" des Sarcis "	7	A. J. McNeill, agent	23	.....	.....	7	.....	197	38,820	300	1	....	2	....	....	....
" des Gens-du-Sang "	7	Jas. Wilson "	95	.....	.....	80	.. ..	1,116	349,507	293	2	....	4	..	2	....
" des Pieds-Noirs "	7	G. H. Wheatley "	58	.....	.....	32	.....	1,009	27,480	2,264	....	....	....	....	....	....
" des Piégânes "	7	R. N. Wilson "	1	.....	.....	....	....	657	115,036	260	....	....	1	....	....	....
" des Assiniboines "	7	E. J. Bangs, agriculteur, préposé	.....	.....	581	.....	.....	.....	45,660	100	....	....	2	....	..	....
		Totaux	2,362	650	1,381	3,483	....	6,462	1,806,703	15,488	14	1	42	4	29	2

*On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS RÉELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Superficie clôturée.	Clotures et constructions privées.													
			Maisons en pierre.	Maisons en briques.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en bois rond.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Casemates.	Laiteries.	Cribles à maïs.
COLOMBIE-ANGLAISE.																
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	4,603	....	....	515	18	12	188	44	13	2	....	....	....	....	....
" de la côte occidentale	Harry Guillod, "	51	....	....	274	....	495	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Kwawkewth	R. H. Pidcock "	26	....	....	56	3	184	1	....	....	....	2	....	....	....	....
" Fraser inférieure	Frank Devlin "	4,632	....	....	778	72	338	306	287	2	275	99	17	42	1	....
" du lac Williams	E. Bell "	18,809	....	....	2	402	....	..	175	....	....	32	....	20	....	....
" Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	42,509	....	....	87	833	16	23	588	5	106	84	65	372	14	....
" Kootenay	R. L. T. Galbraith "	615	....	....	3	121	83	15	16	....	12	....	....	21	....	....
" de la côte nord-ouest	C. Todd "	129	....	....	737	19	119	14	7	....	13	3	38	169	3	....
" Babine et rivière Skeena supérieure	R. E. Loring "	64	....	....	163	552	296	....	75	....	....	....	....	....	....	....
	Totaux	71,438	....	....	2,615	2,020	1,543	547	1,192	20	408	220	120	624	18	....
MANITOBA.																
Agence Clandeboye	E. McColl, inspecteur	2,188	....	....	....	385	....	....	....	....	294	41	23	3	8	....
" de Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	82	....	....	....	....	9	....	12	....	9	....	....	....	....	....
" Manitowapah	" "	105	....	....	....	23	13	....	11	....	10	....	4	....	2	....
" de Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	1	....	....	..	10	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....
de la rivière Berens	*J. W. Short, agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" Le Pas	Joseph Courtney, agent	55½	....	....	....	72	4	....	....	....	81	....	12	27	1	....
	Totaux	2,431½	....	....	....	490	26	....	25	....	394	41	39	30	11	....

Territoires du Nord-ouest.																	
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n°	4	S. Swinford, agent	341	..	...	....	80	..	....	...	....	127	3	8	....	3	....
" de Muscowpetung "	4	J. B. Lash "	729	....	....	1	124	....	....	34	...	84	....	....	....	....	....
" de Birtle "	4	J. A. Markle "	7,970	....	....	5	98	62	....	30	23	120	1	12	1	5	....
" de la rivière du Cygne, "	4	W. E. Jones "	175	....	...	....	84	....	....	36	....	107	...	10	7	9	....
" des Buttes-la-Lime, "	4	W. M. Graham "	349½	..	....	..	57	....	....	....	....	74	....	3	....	....	....
" d'Assiniboine, "	4	T. W. Aspdin, agriculteur, préposé.	500	....	....	....	43	....	....	.	...	30	....	....	....	....	....
" des lacs Croches, "	4	J. P. Wright, agent	1,450	....	....	....	109	....	....	11	....	82	6	18	108	10	....
" de la mont. de l'Orignal, "	4	H. R. Halpin, agriculteur, préposé.	500	....	....	....	52	50	....	2	....	48	...	...	....	....	....
" du creek des Pins, "	4	H. Martineau, agent	5	....	.	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....
" du Lac-la-Selle, "	6	W. Sibbald "	2,580	....	....	....	117	....	....	....	....	102	....	11	....	....	....
" d'Hobbema, "	6	W. S. Grant "	906	....	....	....	74	20	...	39	....	31	5	20	61	....	....
" de Battleford, "	6	Chas. M. Daunais "	2,174	...	..	....	150	....	....	....	...	116	....	7	15	....	....
" du lac aux Oignons, "	6	G. G. Mann "	605	....	....	1	83	....	...	....	....	76	10	....	....	....	....
" du lac aux Canards, "	6	R. S. McKenzie "	1,046	....	..	....	108	....	..	....	....	111	4	31	....	5	....
" d'Edmonton, "	6	A. E. Lake, agent intérimaire	932	...	...	....	156	..	15	41	....	102	21	29	....	9	....
" de Carlton, "	6	W. J. Chisholm, inspecteur	901	....	..	....	89	52	....	47	...	133	9	31	10	22	....
" des Sarcis, "	7	A. J. McNeill, agent	300	....	...	....	31	....	....	2	....	7	....	....	....	2	....
" des Gens-du-Sang, "	7	Jas. Wilson "	481	....	....	..	200	....	...	60	....	80	....	....	40	2	....
" des Pieds-Noirs, "	7	G. H. Wheatley "	2,264	....	...	3	193	..	....	16	..	30	1	24	25	2	....
" des Piégânes, "	7	R. M. Wilson "	680	.	....	....	94	....	....	30	...	19	....	4	20	2	....
" des Assiniboines "	7	E. J. Bangs, agriculteur, préposé	1,200	..	...	....	160	....	....	65	...	12	....	....	...	....	....
		Totaux	26,088½	...	....	10	2,105	184	15	413	23	1591	60	208	287	71	....

*On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES.—*Suite*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Instruments aratoires, véhicules, etc.																		Valeur des instruments aratoires et véhicules.
		Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Rateaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettts.	Traineaux de halage.	Traineaux de promenade.	Wagons démocrater.	Bogghies et voitures légères.	
Colombie-Britannique.																				$ cts.
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	111	62	..	..	....	11	4	7	4	2	1	5,660	106	6	21	20	17	67	15,025 00
" de la côte ouest	Harry Guilloid "	1	....	..	..	....	....	..	....	..	..	..	8	....	....	....	....	..	6	262 00
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	1	....	..	..	....	....	..	....	..	..	..	303	....	....	....	....	..	....	177 00
" de la Fraser inférieure	Frank Devlin "	112	97	1	1	....	21	3	....	..	2	..	1,965	90	5	7	4	1	....	13,298 00
" du lac Williams	E. Bell "	128	61	..	2	52	33	4	26	19	1	..	576	53	....	118	8	6	2	15,131 75
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	483	316	2	7	254	87	11	60	24	2	..	1,850	151	3	298	69	28	52	41,337 50
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	61	19	..	..	....	7	1	6	2	..	..	70	30	....	20	....	..	....	5,060 00
" de la côte nord-ouest	C. Todd "	..	....	..	..	....	....	..	....	..	..	72	1,312	....	....	....	....	..	....	4,050 00
Agence de Babine et de la riv. Skeena sup.	R. E. Loring "	....	....	..	..	....	....	..	....	..	..	..	5,170	....	....	....	....	..	....	1,580 00
	Totaux	897	555	3	10	306	159	23	99	49	7	73	16,914	430	14	464	101	52	127	95,921 25
Manitoba.																				
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	63	59	..	4	....	70	..	70	1	..	2	812	40	11	148	25	2	31	8,885 00
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	24	18	2	..	....	10	4	4	2	..	5	120	7	20	7	20	7	7	2,189 00
" de Manitowapah	" "	30	22	..	..	..	27	..	24	..	..	8	512	25	131	146	93	1	48	3,396 00
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	....	1	..	..	....	....	..	....	..	..	..	12	....	....	....	....	..	....	21 00
" de la rivière Berens	*J. W. Short, agent	....	....	..	..	....	....	..	....	..	..	..	....	....	....	....	....	..	....	.... ..
" Le Pas	Joseph Courtney, agent	14	20	..	..	..	....	..	....	..	..	..	230	....	....	4	....	..	....	354 50
	Totaux	131	120	2	4	....	107	4	98	3	..	15	1,686	72	162	305	138	10	86	14,845 50

Territoires du Nord-Ouest.																				
Agence des But.-du-Tondre, traité n° 4....	S. Swinford, agent..	2	2	2	2	2	21	2	21	..	..	2	179	32	13	27	7	1	10	3,526 00
" de Muscowpetung " 4....	J. B. Lash "	80	44	3	3	1	35	4	23	4	..	2	475	73	51	66	11	17	22	11,097 00
" de Birtle " 4....	J. A. Markle "	107	67	9	1	2	43	19	29	7	..	2	1,011	93	35	73	16	22	61	10,600 00
" de la rivière du Cygne " 4....	W. E. Jones "	35	22	..	..	..	18	..	18	..	..	..	389	47	29	38	....	4	17	5,440 00
" des Buttes-La-Lime " 4....	W. M. Graham "	45	18	..	..	..	18	1	13	2	..	..	785	25	12	21	....	..	....	3,409 00
" d'Assiniboine " 4....	T. W. Aspdin, agricult., préposé.	35	9	1	..	1	7	2	5	1	..	1	... .	20	10	13	....	..	....	2,100 00
" des lacs Croches " 4....	J. P. Wright, agent..... ..	93	43	4	..	11	32	11	24	4	..	..	684	53	32	32	....	..	36	9,997 00
" de la M.-de-l'Orignal " 4....	H. R. Halpin, agricult., préposé.	35	17½	..	..	1	10	2	7	1	1	..	526	18	11	22	....	..	5	2,944 00
" du creek des Pins " 4..	H. Martineau, agent..... ..	2	2	..	..	....	2	..	2	..	..	1	41	...	15	10	15	2	5	452 00
" du lac la Selle " 6....	W. Sibbald "	1	3	1	..	....	25	.	24	..	..	..	183	32	28	43	..	..	10	4,395 00
" d'Hobbema " 6....	W. S. Grant "	97	44	3	2	5	23	3	14	1	..	4	1,185	54	59	68	81	..	9	8,200 00
" de Battleford " 6....	Chas. M. Daunais "	111	52	..	..	...	13	..	11	4	.	2	822	32	22	29	....	..	1	5,315 00
" du lac aux Oignons " 6....	G. G. Mann "	36	14	..	..	....	5	..	6	2	1	1	735	20	15	....	....	..	....	5,688 00
" du lac aux Canards " 6....	R. S. Mackenzie "	74	32	..	..	....	28	3	14	2	..	..	1,230	45	44	27	8	1	13	6,661 00
" d'Edmonton " 6....	A. E. Lake, agent intérimaire....	40	27	2	2	5	15	..	15	5	2	..	214	18	13	11	4	..	9	3,700 00
" de Carlton " 6....	W. J. Chisholm, inspecteur.....	75	41	..	..	2	15	1	15	4	1	2	345	39	43	33	41	2	23	5,143 00
" de Sarcis " 7....	A. J. McNeill, agent.....	....	....	..	..	....	2	..	...	..	..	..	103	1	2	4	2	..	1	300 00
" des Gens-du-Sang " 7....	Jas. Wilson "	3	2	..	..	....	28	..	24	..	..	..	2,000	61	....	..	56	2	16	7,795 00
" des Pieds-Noirs " 7....	G. H. Wheatley "	37	19	..	..	5	23	..	22	2	1	..	250	38	...	11	15	1	10	3,777 00
" des Piégânes " 7....	R. M. Wilson "	30	6	..	..	....	14	..	12	..	..	1	280	35	....	...	12	2	6	3,290 00
" des Assiniboines " 7....	E. J. Bangs, agricult., préposé...	3	2	..	..	3	6	..	3	..	..	..	.....	13	....	20	..	2	2	1,250 00
Totaux.....		641	466½	25	10	38	373	48	302	39	6	18	11,437	749	434	548	268	56	255	105,079 00

*On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROPRIÉTÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Animaux sur pied et volailles. Chevaux. Etalons et chevaux hongres.	Chevaux. Juments.	Chevaux. Poulins et pouliches.	Bestiaux. Taureaux	Bestiaux. Bœufs de travail.	Bestiaux. Taures.	Bestiaux. Vaches à lait.	Bestiaux. Jeunes bestiaux.	Autres animaux. Moutons.	Autres animaux. Agneaux.	Autres animaux. Verrats.	Autres animaux. Truies.	Autres animaux. Cochons.	Volailles. Dindons.	Volailles. Oies.	Volailles. Canards.	Volailles. Coqs et poules.	Valeur des animaux sur pied et des volailles.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																			$ cts.
Agence de Cowichan.....	W. H. Lomas, agent..	124	132	58	16	60	28	338	290	710	324	1	5	25	42	155	323	2,835	38,870 00
" de la côte ouest.....	Harry Guillod " ..	9	3	1	6	.....	.....	21	17	5	2	....	....	....	.	17	4	621	1,993 00
" de Kwawkewlth ...	R. H. Pidcock " ..	.....	1	....	1	.....	2	5	3	....	....	....	9	4	2	....	20	546	734 00
" de la Fraser infér..	Frank Devin " ..	313	313	87	44	84	83	700	474	180	327	44	219	1,860	..	....	931	2,809	62,090 75
" du lac Williams....	E. Bell " ..	1,063	455	522	33	.....	374	391	181	....	....	18	62	321	..	....	10	1,086	85,343 00
" de Kamloops-Okanagan.	A. Irwin " ..	2,694	3,063	2,688	51	.	154	690	1,068	22	14	30	223	482	1	....	24	2,093	119,029 00
" de Kootenay.	R. L. T. Galbraith " ..	690	600	590	27	.....	62	409	415	...	....	....	....	.....	..	....	... .	...	72,370 00
" de la côte nord-ouest..	C. Todd " ..	14	16	8	5	.....	11	16	24	...	....	2	3	20	..	3	10	2,890	4,690 00
" de Babine et de la riv. Skeena sup..	R. E. Loring " ..	145	145	106	13	37	.....	201	71	...	....	....	....	.....	..	..	.....	.....	18,050 00
	Totaux.	5,052	4,728	4,060	196	181	714	2,771	2,543	917	667	95	521	2,712	45	175	1,322	12,880	403,169 75
MANITOBA.																			
Agence de Clandeboye.....	E. McColl, inspecteur. .	263	5	1	8	139	36	213	225	18	....	96	6	30	..	...	.....	18	20,596 00
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent.....	40	56	46	....	24	5	10	16	...	....	....	....	.. ..	..	....	. ...	.....	3,893 00
" de Manitowapah....	" " ..	97	78	46	30	117	145	361	399	4	2	17	40	108	..	27	55	355	22,985 00
" du Portage-du-Rat.	L. J. A. Levêque, inspect'r	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	....	...	....	.. ...	..	....	.....	.....	... .
" de la rivière Berens.	*J. W. Short, agent...	.....	.... .	. . .	....	... ..	.. .	.....	.. ...	....	....	....	....	....	..	....	... ..	....	.. ..
" de Le Pas.	Jos. Courtney "	8	10	7	16	4	51	89	85	..	....	...	...	.....	..	....	.....	.....	3,905 00
	Totaux.....	408	149	110	54	284	237	673	725	22	2	113	46	138	..	27	55	373	51,379 00

Territoires du Nord-ouest																			
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4		S. Swinford, agent	4	255	.....	14	51	253	280	317	9	10	....	...	3	4	....	....	61	30,520 50
Agence Muscowpetung traité n° 4		J. B. Lash "	268	191	67	4	83	109	117	157	...	...	...	...	3	..	...	...	76	24,928 00
Agence de Birtle, traité n° 4		J. A. Markle "	83	130	44	7	37	135	189	38	27	12	...	...	...	..	2	4	540	21,600 00
A. de la r. du Cygne, "	4	W. E. Jones "	51	83	66	16	62	171	264	376	142	90	...	...	.	..	...	...	126	28,523 00
Agn. des B.-la-Lime "	4	W. M. Graham "	58	66	....	6	35	76	191	253	....	...	...	...	2	..	...	...	45	15,219 00
" d'Asiniboine "	4	T. W. Aspdin, agricult., préposé	.....	†71	....	1	44	16	17	32	....	...	...	...	...	..	...	...	.....	3,890 00
" des lacs Croches "	4	J. P. Wright, agent	101	108	89	11	79	71	195	308	44	...	...	...	...	..	...	...	.....	16,221 00
" de la M.-l'Orignal "	4	H. R. Halpin, agricult., préposé	59	54	16	4	41	73	63	156	....	...	...	...	...	..	...	...	.....	12,515 00
" du creek des Pins "	4	H. Martineau, agent	6	7	7	2	3	6	17	29	....	...	1	4	8	..	6	15	50	1,150 00
" du lac la Salle "	6	W. Sibbald "	86	87	61	11	80	21	312	467	45	26	...	...	8	..	...	...	46	26,410 00
" d'Hobbema "	6	W. S. Grant "	.....	†672	....	2	44	151	254	324	...	...	...	...	7	..	...	...	330	27,660 00
" de Battleford "	6	Chas. M. Daunais "	.....	†295	....	8	198	144	452	431	81	...	...	...	...	..	...	...	.....	34,279 00
" du lac aux Oignons "	6	G. G. Mann "	66	41	44	...	97	166	259	377	73	20	...	...	6	..	...	...	150	33,905 00
" du lac aux Canards "	6	R. S. McKenzie "	180	15	15	34	95	316	335	525	11	7	2	6	17	..	...	..	124	29,820 50
" d'Edmonton "	6	A. E. Lake, agent intér.	80	85	30	9	62	79	138	206	57	43	4	48	33	..	...	...	167	12,500 00
" de Carlton "	6	W. J. Chisholm, inspect'r	108	67	41	11	185	72	221	273	...	...	..	8	16	..	...	...	101	22,757 00
" des Sarcis "	7	A. J. McNeill, agent	360	300	340	...	5	7	8	10	...	...	...	...	...	..	...	...	6	5,000 00
" des Gens-du-Sang "	7	Jas. Wilson "	..	†3,500	....	...	.....	138	361	454	...	...	...	...	...	..	...	...	35	42,772 00
" des Pieds-Noirs "	7	G. H. Wheatley "	‡2,604	....	380	1	6	8	152	138	...	...	1	1	6	..	...	...	5	15,372 00
" des Piégânes "	7	R. N. Wilson "	256	415	424	7	.....	70	263	393	...	...	...	...	...	..	...		....	21,773 00
" des Assiniboines "	7	E. J. Bangs, agricult., préposé	.....	†900	.....	12	1	125	150	375	9	4	...	...	.....	..	...	...	1	25,200 00
		Totaux	4,370	7,342	1,624	160	1,208	2,207	4,238	5,981	498	212	8	67	109	4	8	19	1,863	451,875 00

* On n'a par reçu de statistique de l'agent Short. † Y compris les étalons, les juments, les poulains et les pouliches. ‡ Etalons et juments.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS PERSONNELS DES SAUVAGES—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Effets en général.								Effets mobiliers.	Valeur des biens réels et personnels.
		Bateaux à voile.	Chaloupes.	Canots.	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Valeur.	Valeur.	
									$ cts.	$ cts.	$ cts.
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	161	15	524	372	244	31	10	27,665 00	33,300 00	978,751 00
" de la côte ouest	Harry Guillod "	11	10	1,362	78	371	80	218	34,698 00	33,500 00	176 315 00
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	3	21	457	125	167	90	1,171	10,828 00	52,700 00	129,741 00
" de la Fraser inférieure	Frank Devlin "	60	142	486	447	466	145	1,254	42,537 50	51,598 00	1,081,585 75
" du lac Williams	E. Bell "	....	6	54	356	105	78	434	8,949 00	13,550 00	313,385 00
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	4	45	145	671	281	473	1,605	21,132 00	46,800 00	903,897 00
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	....	....	32	135	18	.....	70	1,710 00	1,950 00	217,733 00
" de la côte nord-ouest	C. Todd "	217	243	1,675	1,201	300	265	5,672	104,300 00	98,200 00	712,813 00
" de Babine et de la riv. Skeena sup.	R. E. Loring "	....	....	288	551	280	65	2,103	41,900 00	14,050 00	200,160 00
	Totaux	456	482	5,023	3,936	2,232	1,227	12,537	293,719 50	345,648 00	4,714,380 75
Manitoba.											
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	25	376	61	13	378	878	1,148	11,649 00	11,625 00	323,341 00
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	....	....	25	17	56	80	475	1,475 00	680 00	17,407 00
" de Manitowapah	" "	13	74	126	35	161	526	2,529	4,192 00	4,520 00	50,567 00
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	1	....	15	1	10	15	30	365 00	100 00	465 00
" de la rivière Berens	*J. W. Short, agent	....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
" Le Pas	Jos. Courtney "	....	....	242	17	202	365	1,394	4,010 00	2,960 00	16,428 00
	Totaux	39	450	469	83	807	1,864	5,576	21,691 00	19,885 00	408,208 00

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	S. Swinford, agent	....	....	....	61	57	1	1,190	3,018 00	2,900 00	320,251 50
" de Muscowpetung " 4	J. B. Lash "	....	....	....	14	90	18	147	1,910 00	3,640 00	405,031 00
" de Birtle " 4	J. A. Markle "	....	2	2	29	112	18	565	1,750 00	8,000 00	249,510 00
" de la Rivière-du-Cygne " 4	W. E. Jones "	1	...	37	10	78	42	375	1,479 00	1,210 00	2,689 00
" des Buttes-la-Lime " 4	W. M. Graham "	....	....	....	11	30	....	49	620 00	1,660 00	197,896 00
" d'Assiniboine " 4	T. W. Aspdin, cultivateur en charge	....	....	....	..	30	....	....	150 00	500 00	650 00
" des Lacs Croches " 4	J. P. Wright, agent	....	....	....	2	24	3	6	151 00	1,220 00	586,241 00
" de la Mont.-de-l'Orignal " 4	H. R. Halpin, cultivateur en charge	....	....	....	7	27	4	43	311 00	1,025 00	186,523 00
" du creek des Pins " 4	H. Martineau, agent	....	3	12	7	15	70	75	175 00	450 00	3,587 00
" du Lac-la-Selle " 6	W. Sibbald "	1	19	59	7	82	95	501	2,825 00	2,265 00	50,545 00
" d'Hobbema " 6	W. S. Grant "	....	....	3	20	100	130	280	1,050 00	1,700 00	399,218 00
" de Battleford " 6	Chas. M. Daunais "	....	....	....	22	72	....	....	420 00	5,280 00	258,290 00
" du Lac-aux-Oignons " 6	G. G. Mann "	....	....	20	8	83	68	276	1,332 00	1,775 00	302,390 00
" du Lac-aux-Canards " 6	R. S. McKenzie "	....	....	7	14	69	18	649	964 20	4,765 00	5,729 20
" d'Edmonton " 6	A. E. Lake, agent suppléant	....	....	8	2	65	54	....	340 00	1,460 00	350,890 00
" de Carlton " 6	W. J. Chisholm, inspecteur	....	5	10	21	130	75	474	1,441 00	1,300 00	30,640 50
" des Sarcis " 7	A. J. McNeill, agent	....	....	....	15	10	....	20	220 00	1,000 00	153,260 00
" des Gens-du-Saug " 7	James Wilson "	....	....	....	50	6	....	30	1,445 00	6,000 00	783,257 00
" des Pieds-Noirs " 7	G. H. Wheatley "	....	8	....	60	35	....	....	479 00	2,000 00	737,958 00
" des Piégânes " 7	R. N. Wilson "	....	2	....	20	40	....	....	1,009 00	2,500 00	3,509 00
" des Assiniboines " 7	E. J. Bangs, cultivateur en charge	....	....	..	130	50	12	500	1,500 00	2,500 00	342,716 00
	Totaux	2	39	158	510	1,205	645	5,180	22,589 20	53,150 00	5,370,781 20

* On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

NOTE.—37 revolvers dans l'agence des Pieds-Noirs.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON DE 1897.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou de l'agent.	Grains, Racines et fourrage.													
		Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.		Sarrasin.	
		Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Colombie-Britannique.															
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	5	160	272	9,150	...	...	...	...	11	275	...	...	...	...
" de la côte-Ouest	Harry Guillod "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Fraser inférieure	Frank Devlin "	120	4,750	492	39,360	7	220	19½	1,005	183½	7,260	...	...	...	...
" du Lac-Williams	E. Bell "	271	3,543	225	3,987	20	190	...	...	59	1,855	...	...	...	...
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	910	18,200	700	12,860	8	160	12½	500	55¾	2,230	4	...	...	...
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith, agent	45	1,080	340	5,560	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de la Côte Nord-Ouest	C. Todd, agent	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Agc. de Babine et Skeena sup	R. E. Loring "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Totaux	1,351	27,733	2,029	70,917	35	570	32	1,505	309¼	11,602	4	...	...	...
Manitoba.															
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	75	2,025	110	3,450	16	381	6½	145	12	230	...	...	...	...
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	392	5,845	28	815	20	420	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Manitowapah	" "	5	80	5	180	6½	190	7¾	152	¼	8	...	...	...	...
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	...	...	...	...	...	...	1	50	...	...	...	...	...	...
" de la rivière Berens	* J. W. Short, agent	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du Pas	Joseph Courtney "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Totaux	472	7,950	143	4,445	42½	991	14¼	347	12¼	238	...	...	...	...

* On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.																
Agc. des But'-de-Tondre, traité n°	4	S. Swinford, agent	119	1,777	64	2,533	1	223	....	....	....	....	....	....	....	....
Agence de Muscowpetung "	4	J. B. Lash "	415	3,520	91	1,433	8	91	5¾	65	....	....	....	....	....	....
" de Birtle "	4	J. A. Markle "	1,332½	11,043	400½	3,616	3	16	15 7/16	603½	....	....	....	....	....	....
" de la Rivière-du-Cygne "	4	W. E. Jones "	....	....	47½	350	45½	240	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Buttes-la-Lime "	4	W. M. Graham "	....	....	65	1,510	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" d'Assiniboine "	4	T. W. Aspdin, cultiv. en charge.	70	259	10	*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Lacs Croches "	4	J. P. Wright, agent	554¼	2,772	137	550	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....
" de la Mont.-l'Orignal "	4	H. R. Halpin, cultiv. en charge.	155	1,432	43	543	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du creek des Pins "	4	H. Martineau, agent	....	....	1	35	1	30	½	10	....	....	....	....	....	....
" du Lac La-Selle "	6	W. Sibbald "	143	1,115	74	320	30	295	....	....	....	....	....	....	....	....
" d'Hobbema "	6	W. S. Grant "	357	4,998	21	420	28	420	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Battleford "	6	Chas. M. Daunais "	101½	445	103	1,921	40	353	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Lac-aux-Oignons "	6	G. G. Mann "	56	96	....	....	336	711	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Lac-aux-Canards "	6	R. S. McKenzie "	449	6,448	231¾	4,032	42¾	594	....	....	....	....	....	....	....	....
" d'Edmonton "	6	A. E. Lake, agent	265	2,578	120	2,496	127	1,722	....	....	4	43	....	....	....	....
" de Carlton "	6	W. J. Chisholm, inspecteur	474	3,576	156	1,786	63	460	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Sarcis "	7	A. J. McNeill, agent	....	....	26	742	90	558	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Gens-du-Sang "	7	Jas. Wilson "	....	....	180	*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Pieds-Noirs "	7	G. H. Wheatley "	4	50	30	315	73	1,394	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Piégânes "	7	R. N. Wilson "	....	....	12	84	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Assiniboines "	7	E. J. Bangs, cultiv. en charge	....	....	30	*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
		Totaux	4,495¼	40,109	1,842¾	22,686	887¼	7,107	22 3/16	678½	4	43	....	....	....	....

* Coupé en vert.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suit*

AGRICULTURE, SAISON 1897—*Suite.*

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Grains, racines et fourrage—*Suite.* Fèves. Acres ensemencées.	Fèves. Boisseaux récoltés.	Pommes de terres. Acres plantées.	Pommes de terres. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ensemencées.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ensemencées.	Navets. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ensemencées.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Foin. Cultivé.	Foin. Naturel.	Autre fourrage.
												Tons.	Tons.	Tons.
Colombie-Britannique.														
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	..	....	58½	3,698	....	..	....	....	....	....	408	....	....
" de la côte Ouest	Harry Guillod "	....	....	11	1,800	¾	244	....	40	....	....	4	7	....
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	....	....	12½	1,080	..	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la Fraser infér	Frank Devlin "	9	270	258½	45,237	9¾	1,040	34	5,557	4¼	553	697	911	276
" du lac Williams	E. Bell "	15	321	415	17,120	12	473	13	554	3	142	238	1,398	575
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	14	750	198½	19,850	14	1,400	11½	1,150	37	3,700	1,603	859	386
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	....	....	60	3,625	....	....	....	....	....	....	65	185	30
" de la côte Nord-Ouest	C. Todd "	....	....	94	11,295	....	....	24½	2,536	15	1,584	24	20	10
" Riv. Babine et Skeena sup.	R. E. Loring "	....	....	252	12,650	....	....	....	....	....	....	40	....	....
	Totaux	38	1,341	1,360	116,355	36½	3,137	83	9,837	59¼	5,979	3,079	3,380	1,277
Manitoba.														
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	1	20	83	9,330	1⅝	62	2¼	268	2⅛	42	....	5,586	....
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	....	....	27½	1,640	....	....	....	....	....	....	....	485	....
" de Manitowapah	" "	½	8	98	4,994	4	173	4½	217	4¼	90	....	3,482	....
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	....	....	2	100	⅛	2	⅛	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	* J. W. Short, agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Pas	Joseph Courtney "	....	..	44¾	5,222	½	58½	3/16	40	⅛	17	....	477	....
	Totaux	1½	28	255¼	21,286	6¼	195½	7 1/16	525	6½	149	....	10,030	....

On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,														
Ag. des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	S. Sminford, agent	.....	.....	17	1,225	5¼	93¼	7¾	432	3¼	28	.....	2,290	.....
Agence de Muscowpetung, traité n° 4	J. B. Lash "	.....	.....	21¼	817	1	.....	11⅛	380	5½	182	.....	1,917	322
" de Birtle " 4	J. A. Markle "	.....	.....	43	.....	.....	.....	.....	.....	7	458	.....	2,738	.....
" de la Rivière-du-Cygne " 4	W. E. Jones "	.....	.....	8¾	609	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	3,040	40
" des Buttes-la-Lime " 4	W. M. Graham "	.....	.....	12	900	.....	.....	4½	260	7	185	.....	2,200	.....
" d'Assiniboine " 4	T. W. Aspdin, cult. en charge	.....	.....	5	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	250	30
" des Lacs-Croches " 4	J. P. Wright, agent	.....	.....	23	609	.....	.....	7½	.....	.....	.....	.....	1,185	.....
" de la M.-de-l'Orignal. " 4	H. R. Halpin, cult. en charge	.....	.....	21½	621	.....	.....	12¼	178	8	107	.....	961	230
" du creek des Pins " 4	H. Martineau, agent	.....	.....	6	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	171	.....
" du Lac-la-Selle " 4	W. Sibbald "	.....	.....	30	2,045	1	18	2	380	1	.....	.....	2,226	.....
" d'Hobbema " 6	W. S. Grant "	.....	.....	30	3,900	5	550	8	640	6	900	.....	3,500	610
" de Battleford " 6	Chas. M. Daunais "	.....	.....	74¾	7,249	.....	.....	30	1,386	8	.....	.....	4,593	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	G. G. Mann "	.....	.....	26	1,537	.....	.....	12	388	.....	.....	.....	2,000	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	R. S. McKenzie "	.....	.....	24¼	2,419	1½	114½	13½	468	1½	88½	.....	2,603	315
" d'Edmonton " 6	A. E. Lake, agent suppléant	.....	.....	20¾	2,096	.....	.....	7¼	324	.....	.....	.....	1,829	.....
" de Carlton " 6	W. J. Chisholm, inspecteur	.....	.....	37	1,833	.....	.....	13	357	13	122	.....	2,765	244
" des Sarcis " 7	A. J. McNeill, agent	.....	.....	7	316	2	38	2	345	.....	.....	10	255½	60
" des Gens-du-Sang " 7	Jas. Wilson "	.....	.....	22	2,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	1,905	.....
" des Pieds-Noirs " 7	G. H. Wheatley "	.....	.....	47	4,276	2½	125	10	420	7	367	.....	647	33
" des Piégânes " 7	R. N. Wilson "	.....	.....	60	2,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	220	.....
" des Assiniboines " 7	E. J. Bangs, cult. en charge	.....	.....	15	400	.....	.....	30	*	.....	.....	.....	150	50
	Totaux	.....	.....	551¼	30,971	18¼	938¾	171⅛	5,958	67¼	2,437½	17	37,445½	1,934

* Pas indique.

STATISTIQUE AGRICOLE

PROGRÈS DURANT

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Terre défrichée.	Terre amélio- défoncée.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.		Acres.	Acres.
Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	.....	.....
" de la côte Ouest	Henry Guillod "	4½	.....
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	10	8
" de la Fraser inférieure	Frank Devlin "	47	45
" du lac Williams	E. Bell "	.....	.....
" de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	15	87
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	.....	45
" de la côte Nord-Ouest	C. Todd "	.....	.....
" de Babine et de la Rivière Skeena sup.	R. E. Loring "	36	36
	Totaux	112½	221
MANITOBA.			
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	8	.....
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	21	80
" de Manitowapah	" "	5	38
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	.....	.....
" de la rivière-Berens	*J. W. Short, agent	.....	.....
" du Pas	Joseph Courtney, agent	2¼	1¼
	Totaux	36¼	119¼
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Agence des Bnttes-de-Tondre, traité n° 4	S. Swinford, agent	.....	35
" de Muscowpetung, " 4	J. B. Lash "	.....	136
" de Birtle " 4	J. A. Markle "	.....	81½
" de la Rivière-du-Cygne " 4	W. E. Jones "	.....	73
" des Buttes-la-Lime " 4	W. M. Graham "	.....	75
" d'Assiniboine " 4	T. W. Aspdin, cult. en charge	.....	15
" des Lacs Croches " 4	J. P. Wright, agent	.....	187
" de la Montagne-de-l'Orignal " 4	H. R. Halpin, cult. en charge	.....	78
" du creek des Pins " 4	H. Martineau, agent	.....	5
" du Lac-la-Selle " 6	W. Sibbald "	.....	72
" d'Hobbema " 6	W. S. Grant "	.....	77
" de Battleford " 6	Chas. M. Daunais "	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	G. G. Mann "	.....	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	R. S. McKenzie "	.....	85
" d'Edmonton " 6	A. E. Lake, agent suppléant	.....	114
" de Carlton " 6	W. J. Chisholm, inspecteur	.....	70
" des Sarcis " 7	A. J. McNeill, agent	.....	7
" des Gens-du-Sang " 7	Jas. Wilson "	.....	.....
" des Pieds-Noirs " 7	G. H. Wheatley "	.....	20
" des Piégânes " 7	R. N. Wilson "	.....	.....
" des Assiniboines " 7	E. J. Bangs, cult. en charge	.....	3
	Totaux	.....	1,133½

* On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

NOTE.—Les rapports des agents de la Colombie-Britannique et des territoires du Nord-Ouest n'indi-

ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

DE L'EXERCICE 1897.

NEUVE LIORÉE.		CONSTRUCTIONS.											AUGMENTATION DE VALEUR.		
Terre ensemencée pour la 1ère fois.	Terre clôturée.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en bois rond.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage.	Valeur des constructions.	Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels.
Ac's	Acres.												$ cts.	$ cts.	$ cts.
6	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200 00	....	....
....	....	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	290 00	2,220 00	2,510 00
6¼	6¼	19	3	19	....	....	....	....	....	....	....	....	600 00	2,195 00	....
42	656	15	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,940 00	2,750 00	1,060 00
20	21,624	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,750 00	200 00	26,432 75
144	203	2	20	1	....	15	2	1	....	2	....	....	3,206 00	4,240 00	16,809 00
45	35	2	7	1	1	....	....	1	....	....	....	....	350 00	740 00	3,947 00
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	350 00	574 00
36	36	60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,350 00	6,900 00	1,125 00
299¼	22,562¼	117	33	21	1	15	2	2	....	2	....	....	10,686 00	19,595 00	52,457 75
....	14	....	10	....	....	....	....	11	....	....	2	7	209 00	405 00	614 00
....	130	1	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	635 00	130 00	765 00
38	90	....	26	4	....	11	....	10	....	4	....	2	338 00	1,362 00	1,700 00
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3¼	7	....	16	....	....	....	....	4	....	....	....	....	105 00	475 00	52 00
41¼	241	1	52	4	....	11	....	28	....	4	2	9	1,287 00	2,372 00	3,131 00
28	90	....	7	....	....	....	....	15	....	....	....	....	494 00	360 00	854 00
30	20	....	11	....	....	6	....	33	....	....	....	....	592 00	875 00	2,639 50
110	1,525	4	14	2	....	8	5	8	....	8	....	....	503 00	1,450 00	6,611 50
53	53	....	8	....	....	7	....	12	....	....	....	....	341 00	780 00	1,939 75
....	85	....	20	....	....	....	....	30	....	....	....	....	380 00	2,650 00	1,050 00
....	200	....	8	....	....	9	....	2	....	....	....	....	350 00	600 00	....
....	170	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	620 00	....	....
3	80	....	5	....	....	2	....	3	....	....	....	....	246 00	120 00	366 00
5	5	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35 00	120 00	155 00
67	156	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	755 00	....	755 00
76	103	....	8	9	....	4	....	4	....	3	8	....	1,200 00	1,225 00	2,026 00
....	446	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	420 00	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
85	45	....	8	1	....	....	....	3	3	....	....	5	....	955 00	1,005 00
30	200	....	2	....	....	....	6	....	5	....	....	....	354 00	230 00	580 00
52	86	....	9	4	....	7	....	7	....	2	....	1	416 00	565 00	1,180 00
7	7	....	2	....	....	2	....	2	....	....	....	2	....	400 00	700 00
....	....	....	21	....	....	4	....	10	....	....	....	....	....	1,260 00	....
16	11	1	22	....	....	....	....	3	....	9	7	1	55 00	460 00	250 00
....	450	....	8	....	....	4	....	5	....	....	....	....	300 00	520 00	1,874 00
4	100	....	10	....	....	9	....	....	....	....	....	....	200 00	500 00	1,000 00
566	3,832	5	167	16	....	62	11	137	8	22	15	9	7,261 00	13,070 00	22,985 75

quent pas de maisons en pierre ou en briques ou cribles à maïs.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Fin.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Province, agence ou bande.	Nom du surintendant ou agent.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Distribution par l'Etat de nourriture, de vêtements, etc., aux nécessiteux.	Gages gagnés.	Reçu des fermages.	La valeur estimative du poisson et de la viande consommés est comprise dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Gain provenant d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
*Agence de Cowichan	W. H. Lomas, agent	13,895 00	2,010 35	.....	705 00	.....	.....	3,540 00	20,150 35
" de la côte Ouest	Harry Guillod "	1,044 00	646 28	11,520 00	.....	25,900 00	2,010 00	47,317 00	88,437 28
" de Kwawkewlth	R. H. Pidcock "	678 00	142 35	12,440 00	.....	21,490 00	4,945 00	3,870 00	43,565 35
" de la Fraser infér	Frank Devlin "	48,144 50	1,429 91	103,800 00	284 90	73,860 00	31,150 00	37,720 00	296,389 31
" du lac Williams	E. Bell "	42,477 50	1,493 25	20,350 00	.....	3,260 00	3,665 00	4,285 00	75,530 75
Agence de Kamloops-Okanagan	A. Irwin "	58,334 00	195 94	75,400 00	.....	18,050 00	11,750 00	.....	163,729 94
" de Kootenay	R. L. T. Galbraith "	8,886 00	92 00	1,300 00	.....	.....	1,550 00	160 00	11,988 00
" de la côte Nord-Ouest	C. Todd "	16,957 00	108 87	4,810 00	144 00	85,900 00	40,020 00	29,461 00	177,400 87
" de Babine et la rivière Skeena supér	R. E. Loring	7,570 00	218 00	15,750 00	.....	28,550 00	40,700 00	29,800 00	122,588 00
	Totaux	197,986 00	6,336 95	245,370 00	1,133 90	257,010 00	135,790 00	156,153 00	999,779 85
MANITOBA.									
Agence de Clandeboye	E. McColl, inspecteur	19,612 75	652 00	.....	.....	11,888 00	7,236 00	2,580 00	41,968 75
" du Portage-la-Prairie	H. Martineau, agent	153 00	280 00	615 00	.....	240 00	690 00	905 00	2,883. 00
" de Manitowapah	H. " "	10,135 15	285 00	3,113 00	.....	4,862 00	8,763 00	1,517 00	28,675 15
" du Portage-du-Rat	L. J. A. Levêque, inspecteur	152 00	.....	.....	.....	200 00	400 00	100 00	852 00
†Agence de la rivière Berens	J. W. Short, agent	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Pas	Joseph Courtney, agent	6,887 00	1,238 61	3,224 00	.....	3,457 00	10,816 95	1,316 25	26,939 81
	Totaux	36,939 90	2,455 61	6,952 00	.....	20,647 00	27,905 95	6,418 25	101,318 71

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.									
Agence des Buttes-de-Tondre, traité nº 4	S. Swinford, agent	8,191 35	3,546 73	545 00	.....	200 00	13,900 00	2,075 31	28,458 39
Agence de Muscowpetung, traité nº 4	J. B. Lash "	8,400 00	2,735 00	2,412 50	.....	1,400 00	2,200 00	7,837 00	24,984 50
Agence de Birtle, traité nº 4	J. A. Markle "	9,232 51	282 68	3,587 25	2,815 00	2,318 67	3,310 33	5,290 75	26,837 19
" de la Riv.-du Cygne, t. nº 4	W. E. Jones "	6,638 50	2,483 23	1,253 89	.....	2,650 00	7,250 00	3,140 37	23,415 99
" des Buttes-la-Lime, " 4	W. M. Graham "	6,441 00	1,345 00	1,425 00	.....	65 00	625 00	1,430 00	11,321 00
" d'Assiniboine " 4	T. W. Aspdin, cult. en charge	1,700 00	1,500 00	300 00	.....	.....	200 00	350 00	4,050 00
" des Lacs Croches " 4	J. P. Wright, agent	6,148 75	2,174 77	422 95	.....	425 00	380 00	1,130 60	10,682 07
" de la M.-de-l'Orignal " 4	H. R. Halpin, cult. en charge	4,414 19	1,491 82	800 00	.....	150 00	125 00	2,373 88	9,354 89
" du creek des Pins " 4	H. Martineau, agent	596 50	37 00	210 00	.....	350 00	965 00	60 00	2,218 50
" du lac La-Salle " 6	W. Sibbald "	9,695 00	5,555 00	900 00	.....	1,925 00	3,250 00	1,530 00	22,855 00
" de Hobbema " 6	W. S. Grant "	12,336 00	8,700 00	2,500 00	.....	1,200 00	1,800 00	750 00	27,286 00
" de Battleford " 6	Chas. M. Daunais "	10,450 00	14,649 30	73 75	.....	.....	44 00	2,088 00	27,305 05
" du Lac-aux-Oignons " 6	G. G. Mann "	8,074 10	2,855 03	300 00	.....	1,750 00	4,200 00	2,842 00	21,019 13
" du Lac-aux-Canards " 6	R. S. McKenzie "	13,581 40	6,750 75	1,370 49	.....	684 45	3,148 32	9,404 86	34,940 27
" d'Edmonton " 6	A. E. Lake, agent suppléant	9,100 00	7,200 00	300 00	.....	450 00	3,100 00	2,900 00	23,050 00
" de Carlton " 6	W. J. Chisholm, inspecteur	7,011 00	5,083 00	1,615 00	.....	727 00	4,816 00	1,237 00	20,489 00
" des Sarcis " 7	A. J. McNeill, agent	2,552 00	5,922 00	120 00	.....	50 00	100 00	1,727 44	10,471 44
" des Gens-du-Sang " 7	James Wilson "	12,430 00	33,295 00	4,165 00	.....	.....	400 00	10,470 00	60,760 00
" des Pieds-Noirs " 7	G. H. Wheatley "	5,132 90	26,224 59	4,899 05	.....	10 00	350 00	3,581 83	40,198 37
" des Piéganes " 7	R. N. Wilson "	4,965 60	17,000 00	1,431 89	.....	50 00	75 00	40 00	23,562 49
" des Assiniboines " 7	E. J. Bangs, cultiv. en charge	350 00	.....	500 00	.....	100 00	2,000 00	4,071 48	7,021 48
	Totaux	147,440 80	148,830 90	29,131 77	2,815 00	14,505 12	52,238 65	64,330 52	459,292 76

*Renseignements incomplets. †On n'a pas reçu de statistique de l'agent Short.

LISTE des chefs et conseillers sauvages.

ONTARIO.

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Bande de Batchewana—				
Nubenaigooching	Chef à vie	Nommé	Il y a plu. années	A vie.
Bande de Cheemong (ou du Lac à la Vase). Joseph Irons	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Chippewas de Nawash ou Cap-Croker—				
W. B. McGregor	Chef	"	"	"
Peter Elliott	Conseiller	"	"	"
James Soloman	"	"	"	"
John Akewenze	"	"	"	"
Moses Kaikaik	"	"	"	"
Chippewas de Saugeen—				
Thos. Solomon Mandowoab	Chef	"	"	"
Cephas Kahbeeje	Conseiller	"	"	"
Peter Henry	"	"	"	"
John Nashkawa	"	"	"	"
Chippewas de la Thames—				
Joseph Fisher	Chef	"	1er juillet 1896	"
John T. Henry	"	"	"	"
David French	Conseiller	"	"	"
Frank Fox	"	"	"	"
Johnson Grosbeck	"	"	"	"
Francis Deleary	"	"	"	"
Chippewas de l'île Walpole—				
Louis Fisher	Chef	"	1er juillet 1898	"
Wawasum	Conseiller	"	"	"
Johnson Pindanon	"	"	"	"
Joseph Nahdee	"	"	"	"
Peter Miskokomon	"	"	"	"
Bande de l'île du Chrétien—				
John Monague	Chef	"	"	"
George Copegog	Conseiller	"	"	"
Esau Monague	"	"	"	"
William King	"	"	"	"
John Copegog, jr	"	"	"	"
Bande de l'île Cockburn—				
Peter Wahgoosh	"	"	1er juillet 1895	"
Bande de Dokis—				
Michael Dokis	Chef à vie	"		
Bande de Fort-Alexandre—				
William Mann	Chef	"	1er juillet 1898	1 an.
St. Jean Mainville	Conseiller	"	"	"
John Henderson	"	"	"	"
Bande de Fort-William—				
Moses McKay	Chef	"	"	3 ans.
Thomas Busha	Conseiller	"	"	"
Joseph Singleton	"	"	"	"
Bande de la rivière du Jardin—				
Michel Cadotte	Chef	"	"	2 ans.
John Augustin	Sous-chef	"	1er juillet 1897	3 ans.
Moses Larose	"	"	"	"
Joseph Boisenault	"	"	"	"
George Shingwauk	"	"	"	"
Bande de Georgiana et de l'île au Serpent—				
Charles Bigcanoe	Chef	"	1er juillet 1898	"
George McCue	Conseiller	"	"	"
James Ashquab	"	"	"	"
Bande de Gibson (rés. Watha)				
Francis Decaire	Chef	"	"	"
Bande du lac Doré—				
Frank Baptiste	"	"	1er juillet 1896	"
Bande d'Henvy Inlet—				
Joseph Ahsahwasagai	"	"	1er juillet 1898	"
Peter Wickemanchie	Conseiller	"	"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Rés. de la Pointe du Chaudron				
Jeffrey Bressette	Conseiller	.....	1er juillet 1898	3 ans.
Bande du lac Long				
L. *V.* N. Finlayson	Chef.	Elu	"	"
Toweda	Conseiller	"	"	"
Antigwan	"	"	"	"
Bande de Magnettawan	.....	Pas reconnu.	Chef ou conseillers, vu que les sauvages n'habitent pas la réserve.	
Michipicoten, B. de la G.-Tête.				
James Cass	Chef	Nommé par le départ. à la demande des sauvages	3 février 1897	Durant bon plaisir du départ.
Gros Jimbette	Conseiller	.....	.....	A vie.
Mississaguas d'Alnwick—				
Peter Crowe	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Mitchell Chubb	Conseiller	"	"	"
John Comego	"	"	"	"
Mississaguas de Credit—				
Joseph Henry	Chef conseilr.	Elu	15 sept. 1898	1 an. } En vertu de l'acte relatif à l'av. d. sauvages
Joseph Laform	Conseiller	"	"	"
John W. McDougall	"	"	"	"
James Laform	"	"	"	"
Julius King	"	"	"	"
Bande de la riv. Mississagua—				
Joseph Sahgeese	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Mohawks de la baie de Quinté-				
Daniel H. Maracle	Chef	Elu	1er jan. 1898	"
Solomon Loft	Conseiller	"	"	"
Sampson Green	"	"	"	"
Stephen Maracle	"	"	"	"
Andrew Maracle	"	"	"	"
Moravis de la Thames—				
C. M. Stonefish	Chef	Elu	1er juillet 1898	"
Munroe Pheasant	Conseiller	"	"	"
Washington Jacobs	"	"	"	"
Walter Tobias	"	"	"	"
Munsis de la Thames—				
James P. Wolfe	Chef	.....	1er juillet 1896	"
John Case	Conseiller	.....	"	"
Cornelius Logan	"	.....	"	"
B. Népigon (ou b. de la Mouette)				
Majejamesegabow	Chef	Elu	1er juillet 1898	"
Kwewesens	Conseiller	"	"	"
Majoketan	"	"	"	"
Bande de Nipissingue—				
Semo Commanda	Chef.	Elu	1er juillet 1898.	3 ans.
Moses Beaucage	Conseiller	"	"	"
Oneidas de la Thames—				
Moses Brown	Chef.	Nommé	Vers l'année 1854	
Baptiste Powles	"	"	" 1886	
Lewis Scannado	"	"	" 1886	
Moses Scannado	"	"	Vers l'année 1894	
Peter Syckles	"	"	" 1894	
William Ireland	"	"	" 1894	
Henry Lewis	"	"	" 1894	
John Ninham	"	"	.....	Choisi comme chef ou chef adjoint par les autres chefs en 1894. Le terme d'office est pour la vie, sauf que les femmes qui les ont élus peuvent les déposer en tout temps.
Bande de l'île Parry—				
Peter Megis	Chef	Elu	1er jan. 1897	3 ans.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

Noms.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Bande du Pays-Plat—				
Joseph Fisher	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Bande de la rivière du Pic—				
Duncan Desmoulin	"	"	"	"
Louis Desmoulin	Conseiller	"	"	"
Bande de la Pointe Grondine.				
Gahbaiwahgewonocai	Chef	"	1er juillet 1897	"
Pottawattamies de l'île Walpole—				
Ashkebee	"	"	1er juillet 1898	"
Joseph N. Thomas	Conseiller	"	"	"
Joseph Isaacs	"	"	"	"
Bande de Rama—				
Joseph B. Nanigishkung	Chef à vie	"	"	"
John Kenice	Chef	"	1er jan. 1897	"
Sampson George	Conseiller	"	"	"
Bunting Stinson	"	"	"	"
Bande du Rocher-Rouge—				
Peter Deschamps	Chef	"	1er juillet 1898.	"
Vincent Ojegejigweb	Conseiller	"	"	"
Joseph Meskewawetung	"	"	"	"
Bande du lac du Riz—				
Robert Paudush	Chef	"	"	"
Bande de Sarnia—				
William Wawanosh	"	"	"	"
Silas Waubmong	Conseiller	"	"	"
Daniel Otter	"	"	"	"
Elijah George	"	"	"	"
George Oliver	"	"	"	"
Bande de la riv. au Serpent—				"
Robinson Oshowskukezhik.	Chef	"	"	
Bande de Scugog—				
George Goose	"	"	1er jan. 1898	"
Bande de Shawanaga—				
Hanson Powtegonini	"	"	1er juillet 1898	"
Bande de Sheguiandah—				
William Ogemah	"	"	"	"
Bande de Sheshegwaning—				
John Nahgahnewenah	"	"	"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

Chefs des Six-Nations.

Noms en sauvage.	Noms en anglais.	Bande.	Quand nommé.	Pour quel terme d'office.
1. Dekarihoken	Elias Lewis	U.M.	1878	Durant bonne conduite. Héréditaire.
2.	Abram Lewis	"	1876	" "
3. Ayonwatha	David Thomas	"	1870	" "
4. Sadekariwade	Peter Powless	"	1877	" "
5.	Daniel Doxtater	"	1877	" "
6. Shorenhowane	Isaac Davis	"	1877	" "
7. Deyonhegwen	John W. M. Elliott	"	1893	" "
8.	James C. Elliott	"	1893	" "
9. Orenhrekowah	Isaac Doxtater, jne	"	1887	" "
10. Dehenakarine	Joab Martin	"	1887	" "
11.	George W. Hill	"	1888	" "
12. Asdawenserontha	John Fraser	"	1877	" "
13.				
16. Shoskoharowane	William Smith	U.M.	1876	" "
17. Otatahete	William Green	Oneida	1886	" "
18. Kanongweya	J. S. Johnston	"	1893	" "
19. Deyohagwede	Nicodemus Porter	"	1855	" "
20.	Joseph Porter	"	1860	" "
21. Odwanaokoha	George P. Hill	"	1886	" "
22.	Wm. C. Hill	"	1888	" "
23. Adyadonentha	Abram Hill Jacket	"	1888	" "
24.	August Hill Jacket	"	1888	" "
25. Owatshadeha	Arch. Jamieson	"	1880	" "
26. Dathodahon	Nicholas Gibson	Onondaga	1870	" "
27. Ohnesahe	Peter John Key	"	1878	" "
28. Dehadkadons	Elijah Harris	"	1896	" "
29.	John Jamieson	"	1896	" "
30. Skanadajiwak	David John	"	1887	" "
31. Hononweyade	David Sky	"	1885	" "
32. Hahehonk	William Echo	"	1875	" "
33. Kowenensedon	Peter Key, jr	"	1878	" "
34. Sodegwaseh	Levi Jonathan	"	1875	" "
35. Hoyonyane	Joseph Porter, jne	"	1887	" "
36. Skanawade	Gibson Crawford	"	1896	" "
37.	Alexander Hill	"	1865	" "
38.	Isaac Hill	"	1865	" "
39.	Philip Hill	"	1880	" "
40. Dekaehyon	Abram Charles	Cayuga	1863	" "
41.	James Sky	"	1888	" "
42. Jinondawehon	Robert David	"	1897	" "
43.	Franklin David	"	1897	" "
44. Kadagwaseh	David General	"	1893	" "
45. Soyonehs	Austin Bill	"	1897	" "
46.	Samuel Kick	"	1897	" "
47. Dyoyongo	Joseph Jacobs	"	1886	" "
48.	William Hill	"	1886	" "
49. Deyodowakon	Joseph Henry	"	1876	" "
50.	Philip Miller	"	1888	" "
51. Dyonwadon	William Henry	"	1883	" "
52. Hadondaheha	John Henry	"	1886	" "
53. Deskahe	Benjamin Carpenter	"	1848	" "
54. Hadwenonne	William Wage	"	1865	" "
55. Skanyadiyoh	John Gibson	Seneca	1872	" "
60.	George Key	"	1887	" "
61. Sadekowyes	Michael Smoke	"	1884	" "
62. Dyonehokawe	George Gibson	"	1887	" "
63. Kanokedawe	Johnson Sandy	"	1890	" "
64. Sagwarethra	Solomon Nash	Tuscarora	1873	" "
65. Karidawake	Joseph Green	"	1886	" "
66. Nayokawaha	William Williams	"	1886	" "
67. Sakokaryes	Josiah Hill	"	1873	" "
68. Rarewetyetha	Richard Hill	"	1873	" "
69.	Nelles Monture	Delaware	1887	" "

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

Noms.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Bande de la Baie du Sud—				
David Shawande	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Riv. des Espagnols, div. n° 1—				
Kaibaiossai Shemahgun	"	"	"	"
Riv. des Espagnols, div. n° 2—				
John Sessinan	"	"	"	"
Riv. des Espagnols, div. n° 3—				Ces sauvages habitent la partie non cédée de l'île Manitouline sous des chefs à Wikwemikong. *Voir* île Manitouline non cédée.
Réserve de la Pte Rocheuse—				
James Johnson	Conseiller	"	1er juillet 1898	3 ans.
Bande du creek à la Carpe—				
Charles Obotossaway	Chef	"	"	"
Bande de Temogamingue—				
Toninie	Grand chef	"	"	"
Chenjuice	2e chef	"	"	"
Bande de la riv. Thessalon—				
Joseph Bomekezhik	Chef	"	"	"
Peter Jaquahkummick	Conseiller	"	"	"
Bande la baie de l'Ouest—				
John Abence	Chef	"	1er juillet 1898	"
Raphael Wabange	Conseiller	"	"	"
Francis Bapahmosh	"	"	"	"
B'de du lac au Poisson-Blanc.				
J. B. Shawbwahnahquet	Chef	"	"	"
B. de la riv. du Poisson-Blanc				
James Nahwegahbow	"	"	"	"
Bande de Wikwemikong—				
William Kinoshameg, sr	"	"	1er juillet 1897	"
Joseph Osawanimiki	"	"	"	"
Joseph Pelkey	Conseiller	"	"	"
Vincent Wakegijig	"	"	"	"
Isaac Shawana	"	"	"	"
William Kinoshameg, jr	"	"	"	"
Bande de Wikwemikongsing—				
John Kaboni	Chef	"	1er juillet 1898	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

QUÉBEC.

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Abénakis de Bécancour—				
Joseph Louis Metzalabanlette	Grand chef	Nommé.	13 octobre 1856	A vie.
Abénakis de Saint-François—				
Henry L. Masta	Chef	Elu	Jan. 1897	3 ans.
Pierre Emmett	"	"	" 1897	"
Joseph Portneuf	"	"	" 1897	"
Amalécites de Viger—				
Edouard Denis	"	"	1er juillet 1895	3 "
Thomas Nicolas	Conseiller	"	"	"
*Band de Caughnawaga—**				
Jeune Lorette—				
Maurice Bastien	2me chef	"	1er " 1897	3 ans.
François Groslouis	"	"	Vers 1867	A vie.
Gaspard Picard	"	"	" 1862	"
Maurice Sioui†	"	"	18 mai 1896	Pas de terme d'office.
Micmacs, bande de Maria—				
James Gideon	Chef	"	1er janvier 1898	3 ans.
Micmacss de Ristigouche—				
Polycarpe Martin	"	Pas connu	1879	Pas de terme d'office.
Montagnais du lac St-Jean—				
Patrick Cleary	"	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Bazilish	Conseiller	"	"	"
David Malec	"	"	"	"
Prosper Cleary	"	"	"	"
David Phillippe	"	"	"	"
Alfred Phillippe	"	"	"	"
Bande d'Oka—				
Joseph Gabriel	Chef	"	1er juillet 1897	3 "
Timothy Arirhon	"	"	"	"
Abraham Z. Decaire	"	"	"	"
Bande de la riv. du Désert—				
Louis Comonda	"	"	1er juillet 1896	3 "
Simon Otjik	Conseiller	"	"	"
John McDougal	"	"	"	"
Bande de Saint-Régis—‡				
Bande de Témiscamingue—				
Tanis Stanger	Chef	"	1er juillet 1896	3 "

* Ils ont refusé de réélire des conseillers sous l'empire de l'acte relatif à l'avancement des sauvages.

† La bande a décidé, par résolution, que le système triennal sera appliqué à l'élection de tous les chefs à partir du 1er juillet 1900.

‡ Sous l'empire de l'article 76 de l'acte relatif aux sauvages, ils refusent d'élire des chefs et des conseillers.

NOUVELLE-ECOSSE.

COMTÉ DE CUMBERLAND.				
John Logan	Chef	Elu	1er janvier 1896	3 ans.
Micmacs du Cap-Breton—				
John Denny	"	"	7 août 1890	Indéfini.
COMTÉ DE DIGBY.				
Bande de la rivière à l'Ours—				
James Musie	"	"	1er juillet 1898	3 ans.
John Labrador	Conseiller	"	"	
James McEwan	"	"	"	
COMTÉ DE HANTS.				
Bande de Shbenacadie—				
John Noel	Chef	"	1er juillet 1897	3 "

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
COMTÉ DE GLOUCESTER.				
Bande de Bathurst—				
Alex. Presque	Chef	Elu sous l'empire de la loi.	1er juillet 1897	3 ans.
COMTÉ DE KENT.				
Bande de la Grande-Anse—				
Tom Joseph	"	"	1er nov. 1894	"
Bande de l'île aux Sauvages—				
Peter Barlow	"	Nommé	Pas connu	Indéfini.
COMTÉS DE MADAWASKA ET DE VICTORIA.				
Réserves d'Edmundston et de Tobique—				
Francis Francis	"	Elu *	Vers l'ann. 1864.	A vie.
COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.				
Bande de l'Eglise-Brûlée—				
Peter Joseph	"	Elu s. l'emp. de la loi.	1er juillet 1895	3 ans.
Band de Eel Ground—				
Peter Julien	"	"	" 1897	"
Bande de Red-Bank—				
John Tenas	"	"	" 1896	"
COMTÉ de WESTMORELAND.				
Bande de Fort-Folly—				
Chef mort	"			Pas de successeur d'élu.
COMTÉ d'YORK.				
Réserves de Kingsclear et de Sainte-Marie—				
John Solomon	"	Elu	1er juillet 1896	3 ans.

* La loi n'est pas encore appliquée bien qu'il y ait un arrêté du conseil.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

Joseph Francis	Chef	Elu	1867	Pour la vie.

MANITOBA.

AGENCE DE LA RIV. BERENS.				
Réserve de la rivière Berens—				
Jacob Berens	Chef		Nommé à la date du traité.	A vie.
Antoine Gouin	Conseiller		"	"
Dick Green	"		"	"
Réserve de la rivière Noire—				
John Sayer	Chef	Elu	8 juillet 1896	3 ans.
Jack Harry	Conseiller		Nommé à la date du traité.	A vie.
John Hope	"		"	"
Rés. de la r. de la Veine de Sang				
Peter Stoney	Chef		"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS—*Suite.*				
Réserve du lac La Croix—				
Thomas Ross, n° 3	Chef	Elu	10 août 1896	3 ans.
John McKay	Conseiller	"	"	"
Réserve de riv. au Vison.	"	"	"	"
David Rundle				
Thomas Ross, n° 2	Chef		Nommé à la date du traité.	A vie.
Henry Constatag	Conseiller		"	"
Rés. de la riv. à l'Eau-Creuse—				
Henry Black	"	Elu	10 juillet 1896	3 ans.
Rés. de la rivière de la Tête du Brochet—				
James Sinclair	"		Nommé à la date du traité.	A vie.
Réserve de Norway-House—				
Thomas Balfour, sr	Chef	Nommé par le dépt		"
Magnus Budd	Conseiller	Elu	6 août 1896	3 ans.
Rés. de la riv. du Peuplier—				
Jacob Nanawin	"	Nommé	A la date du traité	A vie.
AGENCE DE BIRTLE. *Bande de Sioux :*				
Keeseekoowenin				
B. de Keeseekoowenin n° *61—*	Chef	Elu	1875	Lors de la revision du traité n° 2, le chef et conseiller Baptiste Bone a été reconnu par le lt.-gouv. Morris.
Baptiste Bone	Conseiller	"	1875	Durant bonne conduite.
George Bone	"	"	Pas connu	"
Joseph Boyer	"	"	Octobre 1893	"
David Burns	"	"	"	"
Rivière du Chêne, n° 58—				
Tunkancekiyana	Chef		Décembre 1893	"
Bande de la Montagne de la Tortue, n° 60—		Nommé		
Hdamani	"			Reconnu par la bande depuis plusieurs années.
Bande de la riv de la Vallée—				
John Serpent-Sonnette	"	Elu	1er juillet 1897	3 ans.
Alex. Kakaquash	Conseiller	"	"	"
Bande de Waywayseecappo—				
Astakeesie	Chef	"	1er juillet 1898	1 an.
George Oiseau	Conseiller	"	"	3 ans.
Manito Wignane	"	"	"	"
AGENCE DE CLANDEBOYE.				
Réserve de la riv. de la Tête-Ouverte—				
Squakappow	Chef	"	9 juillet 1897	2 ans au 30 juin 1899.
Charles Ours	Conseiller	"	10 juillet 1896	3 ans.
William Ours	"	"	"	"
Koopay-ah-pun-ning	"	"	"	"
Kah-ke-pay-wenin	"	"	"	"
Réserve de Fort-Alexandre—				
Wm. Mann	Chef	"	1er juillet 1898	1 an.
John Henderson	Conseiller	"	"	"
St. Jean Mainville	"	"	"	"
Réserve Saint-Pierre—				
Henry Prince	Chef	"	1er janvier 1897	3 ans.
John Flett, jne	Conseiller	"	"	"
Wm. Harper, jne	"	"	"	"
John Prince	"	Nommé	A la date du traité	A vie.
Wm. Sinclair	"	Elu	1er janvier 1897	3 ans.

LISTE des chefs et des conseillers.—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE COUTCHEECHING				
Bande de Coutcheeching—				
Jos. Jourdain, aîné	Chef	"	13 juillet 1896	"
Bakekejick	Conseiller	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Moshekejick	"	Elu	13 juillet 1897	3 ans.
Pierre Jourdain	"	"	15 " 1895	"
Bande de Hungry-Hall, n° 1—				
Kaibaikai	Chef	"	7 juillet 1897	"
Kakeekit	Conseiller	"	"	"
Wautecomiskung	"	"	"	"
Waishekejick	"	"	"	"
Bande de Hungry-Hall, n° 2—				
Kawataikecomiskung	Chef	"	"	"
Maiquapinesse	Conseiller	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Neeshopinesse	"	Elu	6 juillet 1896	3 ans.
Tibiscokeejick	"	"	7 " 1897	"
Bande du lac La Croix—				
Wabooseweas	Chef	"	21 juillet 1896	"
Kabaassin	Conseiller	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Keechewinquot	"	Elu	21 juillet 1896	3 ans.
Tabahtay	"	"	"	"
Bande des Petites-Fourches—				
Washekoneekskung	Chef	Elu	10 juillet 1896	3 ans.
Minsinawapinesse	Conseiller	Nommé	3 octtbre 1873	A vie.
Poonbeekejickquabe	"	"	"	"
Pastonaqueash	"	"	"	"
Bande du Long-Saut n° 1—				
Makatapinesse	Chef	Elu	7 juillet 1896	3 ans.
Mainawintokejick	Conseiller	"	"	"
Skakoosekung	"	"	"	"
Wawaskequakung	"	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Bande du Long-Saut, n° 2—				
Maisenawesay	Chef	Elu	7 juillet 1896	3 ans.
Atawinine	Conseiller	"	"	"
Kaquatacounik	"	"	"	"
Wapatainkiskung	"	"	"	"
Bande du Manitou, n° 1—				
Katchekakak	Chef	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Maishekejick	Conseiller	Elu	11 juillet 1896	3 ans.
Misquakakake	"	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Maquameens	"	"	"	"
Bande du Manitou, n° 2—				
Maskickewinne	Chef	Elu	11 juillet 1896	3 ans.
Etwaypinesse	Conseiller	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Pashitchewaskung	"	"	"	"
Pitwaywayquoneash	"	Elu	10 juillet 1897	3 ans.
Bande de Niacatchewenin—				
Osawaha	Chef	"	16 juillet 1895	"
Kacheapamack	Conseiller	"	"	"
Kacshenaquot	"	"	"	"
Naitumekejick	"	"	"	"
Bande Nickicksomenecanning.				
Maiowawikjick	Conseiller	Elu	14 juillet 1896	"
Windegous	"	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Bande de la rivière Seine—				
Papamachas	Chef	Elu	16 juillet 1896	3 ans.
Nawekejickquabe	Conseiller	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Maishekejick	"	Elu	16 juillet 1896	3 ans.
Shabaunaskung	"	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Bande de Stangecoming—				
Kaishewayance	Chef	Elu	13 juillet, 1896	3 ans.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE MANITOWAPAH.				
Bande de la riv. aux Grues—				
Ahyangekeesigowenin.....	Conseiller.....	Nommé par le dépt ..	1er juillet 1898..	3 ans.
Bande du lac du Flux et Reflux				
Joseph Houle.....	Chef..	" ..	14 juillet 1887..	"
Joseph Beauchamp, jne....	"	" ..	12 juillet 1893..	"
Pierre Houle.....	"	" ..	17 août 1876..	"
William Richards.....	"	" ..	12 juillet 1895..	"
Bande de Fairford—				
Richard Woodhouse.....	Chef	Nommé par le commiss.	21 août 1871..	A vie.
Arthur Thomson.....	Conseiller.....	Nommé par le dépt ..	19 juillet 1871..	3 ans.
Francis Storr..	"	" ..	" 1887..	"
John Anderson, aîné.....	"	" ..	" 1887..	"
John Woodhouse.....	"	" ..	" 1886..	"
Bande du lac Manitoba—				
Mwaytwayahsung.....	Chef.	Nommé par le dépt...	10 juillet 1879..	3 ans.
Bte. Mwaytwayahsung ...	Conseiller.....	"	11 juillet 1887..	"
Naycawaywaywetung.....	"	Nommé par le commiss.	28 août 1875..	A vie.
Neejoopenais.....	"	Nommé par le dépt .	8 juillet 1897..	3 ans.
Saynahkaneash	"	" ..	" 1891...	"
Bde de la Petite-Saskatchewan.				
Philip Anderson	Chef.	" ..	18 juillet 1891..	"
Albert Shorting.....	Conseiller.....	" ..	21 juillet 1887 .	"
Charles Shorting.....	"	" ..	18 juillet 1890..	"
Edmund Thompson., ...	"	" ..	" " ..	"
George Summer.....	"	" ..	" 1891..	"
Bande du lac Saint-Martin—				
Masaphkeeyash.....	Chef.....	Nommé par le commiss.	21 août 1871..	A vie.
Ahneewaykapow.....	Conseiller.....	Nommé par le dépt ..	23 juillet 1889..	3 ans.
John Summer.	"	" ..	" " ..	"
Robert Barbu.....	"	" ..	" 1888..	"
Robert Bruce.....	"	" ..	21 juillet 1890..	"
Bande du creek des Pins—				
Jean Bte. Napakisit.	Conseiller.....	" ..	7 août 1886..	"
Bande de la baie au Sable—				
Antoine Mosseau	Chef.	" ..	6 juillet 1893..	"
Alex. Levasseur.....	Conseiller.....	" ..	7 juillet 1896..	"
Antoine Beaulieu.....	"	" ..	6 juillet 1893..	"
Bande riv. de la Poule-d'Eau				
Baptiste Nipinack	Chef.	" ..	3 août 1885..	"
Nanahkowepow.....	Conseiller... .	" ..	21 août 1876..	"
O'John-e-way-way	"	" ..	3 août 1885..	"
Wahkittaawemmekowenin.	Conseiller.....	" ..	7 août 1886..	"
Wm. Kepekanakapow.....	" ...	" ..	28 juillet 1890..	"
AGENCE DU PAS.				
Bande de Chemawawin—				
James Lathlin.....	Conseiller.....	Nommé	A la signature du traité.	A vie.
Bande de Cumberland—				
Jeremiah Crain.....	Conseiller int.	.....	Chef du refuge.	
Bande des Grands-Rapides—				
John Turner.....	Chef.	Elu	1er juillet 1897..	3 ans.
Cornelius Turner.....	Conseiller.....	Nommé.....	9 juillet 1897..	"
Bande du lac L'Orignal—				
George Beaver ..... / Otinekimow.....	Chef.	" ..	A la signature du traité.	A vie.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Nom.
AGENCE DU PAS—*Suite.*				
Bande du Pas—				
Antoine Constant	Chef	Nommé.	27 juillet 1897	3 ans.
James Cook, aîné	Conseiller	"	A la signature du traité	A vie.
Thomas Henderson	"	"	2 janvier 1897	3 ans.
AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.				
Bande de la Longue-Plaine—				
Ours Bas-sur-Pattes	Chef	Elu	20 juin 1876	3 ans ou bon plaisir du départ.
Assioiope	Conseiller	"	11 juillet 1892	3 ans.
Kahk-pay-way-nind	"	"	20 juin 1876	"
Tahbis-koogizhicaht	"	"	11 juillet 1892	"
Wabannaquit	"	"	20 juin 1876	"
Bande de la riv. au Roseau—				
Antoine	Chef	"	6 juillet 1892	3 ans ou bon plaisir du départ.
Nash-wa-shoope	Chef	Elu	5 juillet 1892	3 ans ou bon plaisir du départ.
She-she-bance	"	"	1er traité en 1871	A vie.
Ash-wa-shkoopenais	Conseiller	"	"	"
Awanap	"	"	5 juillet 1886	3 ans ou bon plaisir du départ.
Kansapatmakout	"	"	1er traité en 1871	A vie.
Kakuakamash	"	"	"	"
Kuwaytahgesick	"	"	5 juillet 1893	3 ans ou bon plaisir du départ.
Mash-ipenais	"	"	" 1883	"
Nahpucash	"	"	6 juillet 1892	"
Penan-ekeshanin	"	"	5 juillet 1895	"
Seenee	"	"	"	"
Shaw-is-go-kesick	"	"	5 juillet 1894	"
Tapesuvaygizick	"	Nommé par le commiss-	1er traité en 1871	A vie.
Wastisquap, Wahpass	"	Elu	5 juillet 1889	3 ans ou bon plaisir du départ.
Bande du lac du Cygne—				
Plume-Jaune	Chef	Nommé par le commissaire.	1er traité en 1871	A vie.
AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.				
Bande de Assabasca, 35—				
Naitamequm	" (succède à son père.)	Nommé	Juillet 1874	"
Angengoo	Conseiller	Elu	3 octobre 1873	"
Eneeneese	"	"	Juillet 1897	3 ans.
Maisinawash	"	"	3 octobre 1873	A vie.
Bande de la Grosse-Ile, 31—				
Minwabinwaiskung	Chef	Nommé	"	"
Ohmisebaiasin	Conseiller	"	"	"
Quakehanaquabe	"	Elu	Juillet 1896	3 ans.
Bande de la baie au Bison, 36.				
Ayashawash	Chef	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Aneemeekence	Conseiller	"	"	"
Maishenanaquabe	"	"	"	"
Matcheecabow	"	"	"	"
Bande des Dalles et du Portage-du-Rat—				
Thomas Lindsay	Chef	Elu	Juillet 1896	3 ans.
Patawekeejick	Conseiller	"	Juillet 1895	"
Sandy (dit Paishkwahay)	"	"	"	"
Tapasash	"	"	3 octobre 1873	A vie.
Bande d'Islington. 29—				
David Land	Chef	Nommé	"	"
Michel Land	Conseiller	"	"	"
Shaywaywaycomiskung	"	Elu	Juillet 1895	3 ans.

Liste des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Fin.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
Agence, Port.-du-Rat—*Fin.*				
B'de de l'Angle N.-Ouest, 33,—				
Candecomecowininie	Chef	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Kitcheewemitickose	Conseiller	"	"	"
Neecanepinesse	"	"	"	"
Ohkisskeminessese	"	Elu	— juillet 1895	3 ans.
B'de de l'Angle N.-Ouest, 37—				
Pawawassin	Chef	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Nawepetung	Conseiller	Elu	14 juillet 1896	3 ans.
Peetwaywaykeeijick	"	"	" 1895	"
Tebiscookeijick	"	"	" 1896	"
Angle Nord-Ouest, 34, bande de la baie de la Mouette—				
Ogemanesay	Chef	Elu	3 octobre 1895	3 ans
Ashkabaywich	Conseiller	"	3 " 1895	"
Maisheekeekeejick	"	"	3 " 1895	"
Weemitickoose	"	"	— juillet 1895	"
Bande du lac Plat, 39,—				
Shesheekence	Chef	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Nainackekeejickwabe	Conseiller	Elu	— juillet 1895	3 ans.
Paichacoos	"	Nommé	3 octobre 1873	A vie.
Paisindnwind	"	"	3 " 1873	"
Bande du lac Plat, 40,—				
Maiskookeejick	Chef	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Keekaw	Conseiller	"	1er " 1898	"
Sacketcheewayeabow	"	"	1er " 1897	"
B'de, baie du Pois.-Blanc,32—				
Kakeekaipinesse	Chef	Elu	14 juillet 1897	3 ans.
Gros Jean	Conseiller	"	3 octobre 1873	A vie.
Kaianaway	"	"	— juillet 1897	3 ans.
Maisheekeewainetung	"	"	— juillet 1896	"
Agence de la Savanne.				
Bande du lac à l'Aigle—				
Okemawkeejick	Conseiller	Elu	1er août 1896	3 ans.
Bande, Tête-du-Français—				
Paipamawonetung	Conseiller	Elu	18 juillet 1896	3 ans.
Bande de Kawawaigamot ou lac à l'Esturgeon—				
*Ninagakoneb	Chef	Elu	12 juillet 1884	3 ans.
Babwawitung	Conseiller	"	12 " 1884	
Bagonneykisickup	"	"	10 " 1894	
Bande du lac des Milles-Lacs—				
Sakakoneb	Conseiller	Elu	1er juillet 1898	3 ans.
Wasakoninie	"	"	1er " 1898	"
Bande du lac Seul—				
Ackiewance	Chef	Elu	22 juillet 1896	3 ans.
Ewehkewence	Conseiller	"	24 " 1893	
Keejick	"	"	21 " 1890	
Bande de Wabigoon—				
Shabaquay	Chef	Elu	1er " 1898	3 ans.
Sankabkenshkung	Conseiller	"	1er " 1898	"
Bande de Wabuskang—				
*Pierrot Charles	Chef	Elu	27 juillet 1888	
Kahkekaikeejickwaiskung	Conseiller	"	28 " 1896	3 ans.
Missawaybetung	"	"	25 " 1896	"
Ocheek	"	"	28 " 1896	"

* Ces chefs ont succédé à leurs pères et l'on n'a pas demandé de changements.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE D'ASSINIBOINE.				
Bande de Porte-la-Marmite—				
†Porte-la-Marmite (Chag-a-kin)	Chef			
N'est pas un Jeune-Homme (Kosh-gosh-ne)	Conseiller	Nommé	Avant le traité	A vie
Chas. Rider (Shunkakany-anka)	"	Nommé par le dépt	22 juillet 1898	3 ans.
Le Sauteux (Eahsichan)	"	Nommé	5 août 1898	Durant bonne conduite.
Bras-Cassé (Ish-to-scopa)	"	"	Avant le traité	A vie.
Petite-Montagne (E-ah-kim)	"	"	"	
AGENCE DE BATTLEFORD.				
Moosomin	Chef	Nommé	— octobre 1884	Durant bon plaisir du gouv.
Enfant-du-Tonnerre	"	"	— " 1884	" "
Watanee	Conseiller	Elu	1er traité 1876	" "
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.				
Bande A—				
Bouclier-de-Fer	Grand chef	Nommé par le dépt	27 sept. 1897	
Bande C—				
Veau-Belette	Chef inférieur		Avant le traité	A vie.
Bande D—				
Lapin-Courant	Grand chef	Elu	1892	A vie.
Bande G—				
Côte-d'Aigle	Chef inférieur		Avant la signature du traité	A vie.
Bande H—				
Bouclier-de-Médecine	"		"	"
Bande I—				
Cheval-Jaune	"	Elu	1895	"
Bande L—				
Jeune-Chien-Blanc	Grand chef	Nommé	27 sept. 1897	"
Bande N—				
Marte-Courante		Elu	1893	"
Bande O—				
Grosse-Plume	Grand chef		Avant la signature du traité	"
Bande P—				
Aigle-Blanc	"		"	"
Bande R—				
Taureau-en-Arrière	Chef inférieur	Elu	1892	"
Jeune-Taureau	Grand chef	Nommé	27 sept. 1897	
Grand-Chemin	Chef inférieur	"	"	
Petite-Hache	"	"	"	
AGENCE DES GENS-DU-SANG.				
Corbeau-Rouge	Grand chef (supérieur.)	Elu	Avant 1877	Durant bon plaisir du dépt.
Chef-du-Jour	Grand chef (inférieur.)	Nommé	1889	" "
Vieille Pied-Noir	Chef inférieur	Elu	1878	" "
Bouclier-de-Taureau	"	Nommé	1878	" "
Cornes-de-Taureau	"	"	1885	" "
Peau-de-Veau	"	"	1885	" "
Côte-d'Aigle	"	"	1885	" "
Patte-d'Aigle	"	Elu	Avant 1877	" "
Allant-à-l'Ours	"	"	"	" "
Bouclier-Pesant	"	Nommé	1885	" "
Petites-Oreilles	"	"	1893	" "
Beaucoup-de-Poussière	"	"	1889	" "

† A été nommé chef en 1890 à la mort de l'Homme-qui-a-pris-l'Habit.

LISTE des chefs et des conseillers—*Sutte.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DES GENS-DU-SANG—*Suite.*				
Vieille-Lune	Chef inférieur.	Elu	Avant 1877	Durant bon plaisir du dépt.
Une-Tache	"	"	"	" "
Loup-Coureur	"	Nommé	1883	" "
Personnes-Volées	"	Elu	Avant 1877	" "
Loup-Etranglé	"	Nommé	1879	" "
Taureau-Loup	"	"	1889	" "
AGENCE DE CARLTON.				
Bande de Ahtahkakoop—				
Sasakamoos	Conseiller	Elu	Signat. du traité.	A vie ou durant bon. conduite.
Meenahwehchakwayo	"	"	"	"
Khmayoostatin	Chef	"	1er juillet 1898	3 ans.
Louis Ahenakew	Conseiller	"	"	"
Bande de Kapahawekenum—				
Alfred Mirasty (Moostoos)	Chef	"	1er juillet 1898	3 ans.
James Bear	Conseiller	"	Avant 1882	A vie ou durant bon. conduite.
Aypaspik	"	"	"	" "
George Mirasty	"	"	"	" "
Bande de Keneemootayo—				
Keneemootayo	Chef	Elu	Avant '82	" "
Meesquobamayo	Conseiller	"	"	" "
Faiseur de Filets	"	"	"	" "
Bande de Mistawasis—				
William Badger	Chef	"	1896	" "
George Dreaver	Conseiller	"	1885	" "
John Duncan	"	"	1892	" "
Askachass	"	"	1894	" "
Bande de William Twatt—				
Shooshooaymeequon	"	Nommé	Signat. du traité.	" "
Ayatawayo	"	"	"	" "
Neeshooegahnagoos	"	"	"	" "
AGENCE DU LAC CROCHE.				
Bande de Cowesess—				
Nepahpeness	Chef	Elu	Juillet 1897	3 ans.
A. Gaddie	Conseiller	"	"	"
A. Delorme	"	"	"	"
Bande de Kahkewistahaw—				
Kahkewistahaw	Chef	Nommé à la date du traité	1874	A vie.
Wahsacase	Conseiller	Nommé à la date du traité	1874	"
Louison	"	Elu	1886	"
Bande d'Ochapowace—				
Kahtekinacoos	"	Nommé à la date du traité	1884	"
Kanawasquahum	Conseiller	Elu	24 juillet 1888	"
Oosowastin	"	"	"	"
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS				
Bande de Cumberland—				
Kah-ta-pis-co-wat		Nommé	Sept. 1876	A vie ou à démission.
Bande de James Smith—				
James Smith	Chef	"	"	"
Bernard Constant	Conseiller	"	"	"
Chee-koo-soo	"	"	"	"
Jacob McLean	"	"	"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS—*Suite.*				
Bande de John Smith—				
John Smith	Chef	Nommé	Sept. 1876	A vie ou à démission.
Benjamin Joyeux	Conseiller	"	"	"
John Badger	"	"	"	"
Francis Drever	"	"	Sept. 1887	Au bon plaisir du surintendant général et de la bande.
Robert L'Ours	"	"	Oct. 1890	" "
AGENCE D'EDMONTON.				
Bande d'Alexandre—				
Alexandre	Chef	Elu	1879	A vie.
John	Conseiller	"	1879	
Edward	"	Nommé	1895	3 ans.
Bande d'Enoch—				
Mr. Jim	Conseiller	Elu	1886	A vie.
Bande de Joseph—				
Pierre-Brûlée	"	"	1880	"
Wm. Kootenhayo	"	"	1880	"
Bande de Michel—				
Michel	Chef	"	1880	"
Gladu	Conseiller	"	1880	"
Bande du Lac-au-Marsouin—				
Paul	Chef	"	Sept. 1897	3 ans.
L'Orignal	Conseiller	"	1879	A vie.
Simon	"	"	1879	"
AGENCE DES BUTTES-DE-LA-LIME.				
Bande du Petit-Ours-Noir—				
Petwokshane, ou Vieux-Fumeur	"	Nommé par l'agent	1886	Indéfini.
Ka Pessor Atamoo, ou Haleine du Tonnerre.	"	"	1884	"
Rahtokope Camakasis, ou Il attache-le-Nœud	"	"	1875	"
Bande de Couverture-Etoilée—				
Ahchukakopetokopit, ou Couverture-Etoilée	Chef	Nommé par l'agent des sauvages	1875	"
Sohitna, ou Venant-d'au-de-là-des-Buttes	Conseiller	"	1884	"
Powaston, ou Pous.q.Tomb.	"	Ch. e. v. d. tr.	1874	"
Ohoo Awasis, ou Oiseau-de-Nuit	"	Nommé par l'agent des sauvages	1884	"
Skitchewasis, ou Rejeton	"	"	1884	"
AGENCE D'HOBBEMA.				
Bande de Peau-d'Hermine—				
Peau-d'Hermine	Chef	Nommé par la Co B.d'H	1869	A vie ou durant bonne conduite
Iwastin	Conseiller	Nommé par la bande	1877	" "
Stoney Paul	"	"	1877	" "
Kennewats	"	"	1877	" "
Bande de Louis Bull—				
Louis Bull	"	Nommé à la mort de son père, Noé Bœuf-Boueux	1882	" "

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE D'HOBBEMA—*Suite.*				
Bande de Samson—				
Buffalo Chips	Conseiller	Nommé par la bande	1877	A vie ou durant bon. conduite.
Kakitohat	"	"	1877	" "
A. DE LA MONT.-L'ORIGNAL				
B. de Croupion de Faisan n° 68				
Tonnerre-Rouge ou Wah-keeandutah	"	Elu	1874	Bonne conduite.
Fer-Rouge ou Mahsandutah	"	"	1874	"
Conseiller, Etonshon	"	"	1874	"
B. de Couverture Barrée n° 69—				
Flottant-dans-le-Vent	"	"	1885	"
Bande de l'Ours-Blanc n° 70—				
Ours-Blanc	Chef	Nommé par le dépt.	21 décembre 1897	"
Ka-ka-ke-way ou Voix-d'Aigle	Conseiller	Elu	1874	"
Enfant-seul ou Kah-paye-koot	"	"	1885	"
AGENCE DE MUSCOWPETUNG				
Bande n° 75—				
Piapot	Chef du traité.		1875	
Rock-Chief	Conseiller	Nommé par la bande	1883	Bonne conduite.
Oo-cha-pas-copey-aces	"	"	1884	"
Astum-a-pick-kaapit	"	"	1885	"
Musquah	"	"	1890	"
Bande n° 78, Sioux—				
*Bœuf-Debout	Chef			
Bande n° 79—				
Ka-Ka-Ke-sick ..... traité	"		1874	A vie.
John Asham	"	Nommé par la bande	1886	"
Ah-winne-cappo	"	Elu	1891	"
John Asham, jne	"	"	1897	"
Bande n° 80—				
Muscowpetung	"	Nommé	1881	"
Muscowcappo ..... traité	Conseiller		1894	
Apisknew	"	Elu	1889	"
†A. DU LAC-AUX-OIGNONS—				
AGENCE DES PIÉGANES.				
Bande A—				
Yeux-Noirs	Chef inférieur.	Elu	1er jan. 1898	3 ans.
Bande B—				
Plume-de-Taureau	"	"	1891	A vie.
Bande C—				
Gros-Cygne	"	Nommé	1877	"
Bande D—				
Loup-qui-Court	"	"	1877	"
Bande E—				
Aigle-Corbeau	"	"	1877	"
"	Chef supérieur	"	1890	"

*Sauvage américain établi ici en 1880. † Pas de chefs ou de conseillers.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

Nom.	Rang.	nommé ou élu.	Dupuis quelle date.	Terme d'office.
RÉSERVE DES ASSINIBOINES.				
Bande A—				
Patte-d'Ours	Chef	Nommé par la bande	Durant le traité de 1877.	A vie.
James Dickson	Conseiller	Elu lors du traité	1877	"
Bande B—				
Jonas Goodstoney	Chef	Elu	1889	Durant bonne conduite.
Bande C—				
Chiniguay	"	Nommé par la bande	Durant le traité de 1877.	A vie.
AGENCE DU LAC LA SELLE.				
Bande de Plume-Bleue—				
Plume-Bleue	Conseiller	Elu	1877	A vie.
Bande de Chippewayan—				
Fabian	"	Nommé	1886	"
Bande de James Seenum—				
James Seenum ou Pakan	Chef	"	Depuis le t. 1876	"
John Hunter	Conseiller	Elu	1879	"
Peter Shirt	"	"	1895	"
AGENCE DES SARCIS.				
Tête-de-Taureau	Grand chef	Elu	Etait chef lors du traité, le 22 sept. 1877.	Durant bon plaisir du gouvt.
Grosse-Plume	Chef inférieur.	Nommé	1880	"
Gros-Loup	"	"	1883	"
Robe-d'Aigle	"	Elu	Etait chef lors du traité le 22 sept. 1877.	"
Loutre-Peinturée	"	Nommé	1880	"
AG. DE LA RIVIÈRE DU CYGNE.				
Bande de Côté—				
Joseph Coté	Chef	Elu	1884	3 ans, ou au plaisir du dépt.
Wa-pe-cake-cake	Conseiller	Nommé	1874	Pour la vie.
Charles Kesic	"	"	1874	"
Shinguish	"	"	1874	"
Bande de Kesickonse—				
Kesickonse	Chef	Elu	1877	"
James Quequezance	Conseiller	"	1882	"
Ka-kake-e-way	"	"	1877	"
Kitchiemonia	"	"	1877	"
Bande de La-Clef—				
La-Clef	Chef	"	1877	"
George Brass	Conseiller	"	1877	"
Jean Barbu	"	"	1877	"
John Redlake	"	"	1884	Bon plaisir du département.
William Brass	"	"	1877	Pour la vie.
AG. DES BUTTES-DE-TONDRE.				
Bande de l'Etoile-du-Jour—				
Bœuf-Corbeau	"	"	Avant le traité	Durant bonne conduite.
Bande de Gordon—				
Oiseau-de-Jour	"	"	"	"
John Cochrane	"	"	1883	"
Josiah Pratt	"	"	1883	"
Bande de Muscowequan—				
Muscowequan	Chef	"	Avant le traité	"
Windigoaquanaysee	Conseiller	"	"	"
Bande du Pauvre-Homme—				
Taywaykesequabe	Chef	"	1883	"
Mahchequaness	Conseiller	"	Avant le traité	"
Vieux-Renard	"	"	"	"
Bande de Plume-Jaune—				
Cheveux-d'Eté	"	"	"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
	AGENCE DE BABINE.				
Groupe de Babine.	*Bande de Fort-Babine.—*				
	Gros George	Chef unique	Nommé	Pas de date	A vie.
	Bande de Hoquel-get—				
	Nakhe	"	"	"	"
	Bande de Moricctown—				
	Wos	"	"	"	"
	B. du Vieux Fort Babine.				
	Pierre Nast-hoel	"	"	"	"
Groupe des Porteurs.	*Bande de Fort-George—*				
	Baptiste Sees	"	"	"	"
	Bande de Port-Grahame.				
	Pas de chef.	"	"	"	"
	Bande de lac Fraser—				
	George Sadiay	"	"	"	"
	Bande des Grs.-Rapides—				
	Pas de chef.	"	"	"	"
	Bande du lac McLeod—				
	Nansit	"	"	"	"
	Bande de Pintee—				
	Tom Grosse-Tête	"	"	"	"
	Bande du creek Pierreux				
	Paul Koeltco	"	"	"	"
	Bande du lac Stuart—				
	Moice Taya	"	"	"	"
	Bande du Thatce—				
	Abel Nathoot-cas	"	"	"	"
	Bande du Tsis-Tlain-Li—				
	Pas de chef.	"	"	"	"
	Bande du Tsiz-Tlatho—				
	Pierre Henli	"	"	"	"
	Bande du Yu-Cutce—				
	Pas de chef.	"	"	"	"
	Bande du lac Connelly—				
	Kartha (Sicanees)	"	"	"	"
	Bande de Na-Anees, n° 2—				
	Tzigeue	"	"	"	"
	Bande de Get-An-Max—				
	Get-dum-gol-doc	1er Chef			La position de tous ces chefs sauvages est héréditaire, et il y en a trois pour chaque bande.
	Spaagh	2me "			
	Go-wa-dagh	3me "			
	Bande de Gol-Doe—				
	Ksum-go-nagh	1er "			
	Wi-tagh-span	2me "			
	Na-ghan	3me "			
	Bande de Kis-Ge-Gas—				
	Mo-loo-loch	1er "			
	Se-gap	2me "			
	We-ghye	3me "			
	Bande de Kis-Piox—				
	Grail	1er "			
	Glay-um-lag-ha	2me "			
	Gigh-loo-dalgh	3me "			
	Bande de Kitse-Gukla—				
	Mol-aghan	1er "			
	Koch-sun	2me "			
	We-get	3me "			
	Bande de Kit-Wan-Gagh—				
	Gaagh	1er "			
	Kill-a-wah	2me "			
	To-wallask	3me "			
	Bande de Kit-Wan-Kool—				
	We-gha	1er "			
	Nees-la-ga-noos	2me "			
	We-leetsk	3me "			

Tous les chefs des groupes de Babine et des Porteurs ainsi que des bandes du lac Connelly et de Na-Anees ont été nommés par les prêtres catholiques romains, mais il n'a pas été tenu compte des dates.

Les nominations sont réputées faites pour la vie, durant bonne conduite.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE COWICHAN.				
Ban.de Cheerno (baie Buchey)				
Charlie Hicquacher..	.....	Nommé. ...	6 juin 1897	A l'essai.
Bande de Clemclemalat—				
George Quahwalt.....	.....	.....	.....	Il remplace son père, qui a démissionné pour cause de vieillesse et de maladie.
Bande de Comeakin—				
Joe Kukaeth.....	.....	.....	Juin 1897.....	4 ans
Bande de Comox—				
Jimmy le Sourd.....	.....	Héréditaire.	.....	A vie.
Bande de Hellelt—				
Jacob Kaselatza.....	Grand Chef...	" ..	.....	"
Bande de Koksilah—				
Ecloose Kuwamult.....	.....	" ..	.....	"
Bande de Kulleets—				
Simon.....	Grand Chef...	Elu	1895.....	4 ans.
Bande de Ll-malche—	.....	.....	.....	L'ancien chef est mort ; pas de successeur.
Bande de Lyackson—				
Ce-who-latza.....	Grand Chef...	Nommé par le gouv. ..	1864.....	A vie.
Bande de Nanaïmo—				
Louis le Bon.....	.....	Par missionnaires	.....	"
Bande de Panquechin—				
Jim Klow-stun.....	Chef intérim..	.....	.....	Jusqu'à ce que l'élection ait lieu.
Bande de Penelakut—				
Ed. Halbertstone.....	Grand Chef...	Par la bande	.....	A vie.
Bande de Quamichan—				
Seheeltun.....	"	Héréditaire.	.....	"
Bande de Somenos—				
Charley Quitquarton....	Chef intérim..	.....	.....	Jusqu'à ce que l'élection ait lieu.
Bande de Songhees—				
Michael Cooper.....	Grand Chef...	Elu par la bande	1894.....	4 ans.
Bande de Sno-no-wus—				
Bob.....	.....	Héréditaire.	.....	A vie.
Bande de Tsartilp—				
David Le-tess.....	Chef intérim..	.....	.....	Jusqu'à ce que l'élection ait lieu.
Bande de Tsau-out—				
Harry Sallier.....	.....	.....	Vers 1883.	A la volonté de la bande.
Bande de Tse-kum—				
Jim Swortkomult.....	.....	Héréditaire.	.....	A vie.
Bande de Tsussie—				
Johnston Hul-kak-lats-tun.	.....	" ..	.....	" suspendu pour mauvaise conduite.
AGENCE DE LA FRASER.				
Bande de Aitchilitch—	.....	.....	.....	Le chef est mort ; pas de successeur élu.
Bande de Ay-waw-wis—				
Bernard.....	Chef.....	.....	Rien d'inscrit...	Pas d'entrée.
Bande de Burrard-Inlet n°3—				
James.....	"	Rien d'insct.	Rien d'inscrit...	Pas d'entrée.
Bande de Chea-ka-mus—				
Tom.....	"	" .	"	"
Bande de Cheam—				
Harry.....	"	" .	"	"
Bande de Chehalis—				
Johnny Leon.....	"	Elu	26 août 1894	3 ans.
Bande de Douglas—				
Charley Wills.....	"	"	31 octovre 1896..	"
Bande de False-Creek—				
George.....	"	Rien d'insct.	Rien d'insct.....	A vie.
Bande de Ho-mal-ko—				
William.....	"	" .	" ...	"
Bande de Hope—				
Pierre.....	"	" .	"	"

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE LA FRASER—*Suite.*				
Bande de Kapilano—				
Joseph	Chef.	Elu	1er juin 1895	3 ans.
Bande de Katsey—				
Joe Isaac	"	"	18 mai 1898	"
Bande de Kla-hoose—				
Julian	"	"	23 sept. 1895	"
Bande de Kawtain—				
Billy	"	Rien d'inscr.	Rien d'inscrit	A vie.
Bande de Kwaw-kwaw-a-pilt—				
Joseph	"	"	"	"
Bande de Kway Quitlam—				
John	"	"	"	"
Bande de Lak-ah-men—				
Moyes	"	"	"	"
Bande de Langley—				
Casimere	"	"	"	"
Bande de Matsqui—				
Augustan	"	"	"	"
Bande de Muske-ahm—				
Johnny	"	Elu	20 mai 1893	3 ans.
Bande d'Ohamil—				
George	"	Rien d'inscr.	Rien d'inscrit	A vie.
Bande des Prairies de Pemberton, n°1—				
James	"	"	"	"
Bande des Prairies de Pemberton, n° 2 -				
Charley	"	"	"	"
Bande des Prairies de Pemberton, n° 3—				
Peter	"	"	"	"
Bande de Pop-Kum—				
Jacob	"	"	"	"
Bande de Ruby-Creek—				
Tom	"	"	"	"
Bande de Scowlitz—				
Cassimere	"	"	"	"
Bande de Sechelt—				
Jules	"	"	"	"
Ban de d'Oannuck—				
Fiddle	"	"	"	"
Bande de Sem-iah-hoo—				
Sam	"	"	"	"
Bande de Seymour Creek—				
Jimmy de Harry	"		14 janvier 1896	3 ans.
Mission de Skaw-a-mish—				
Harry	"	Rien d'inscr.	Rien d'inscrit	A vie.
Bande de Skookum Chuck—				
Paul	"	"	"	"
Bande de Skulkayu—				
Billy	"	"	"	"
Bande de Skwah—				
George	"	"	"	"
Bande de Skway—				
Motiste	"	"	"	"
Bande de Skwaw-ah-looks—				
George	"	"	"	"
Bande de Skwe-ahm—				
	"	"	"	Le chef est mort. Pas de successeur nommé.
Bande de Sliam-mon—				
Charley	"	"	"	A vie.
Bande de Squatits—				
	"	"	"	Le chef est mort. Pas de successeur nommé.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE LA FRASER—*Fin.*				
Bande de Squiahla—				
Peter	Chef	Rien d'inscr.	Rien d'inscrit	A vie.
Bande de Staw-a-mus—				
Joseph	"	Rien d'inscr.	"	A vie.
Bande de Sumas, n° 1,—				
Thomas	"	"	"	"
Bande de Sumas, n° 2,—				
James	"	"	"	"
Bande de Sumas, n° 3,—				
Charley	"	"	"	"
Bande de Tche-wassan—				
Harry	"	"	"	"
Bande du lac Texas—				
Hamen	"	"	"	"
Bande de Tsoo-ah-die—				
Joseph	"	"	"	"
Bande de Tsoo-wah-lie—				
Caipt. John	"	"	"	"
Bande de Yale—				
James	"	..	14 mai 1894	3 ans.
Bande de Yuk-wea-kwioose—				
Louis	"	Rien d'inscr.	Rien d'inscrit	A vie.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN				
**Bande de Chomok—*				
Bande de Chukchukualk—				
André (a succédé à son père)	Chef	Elu	1867	A vie.
Bande de Halaut (S. Thompson)				
Loon (a succédé à son père)	"	"	1880	"
Bande de Haltkum (lac Adams)				
Narcisse (succédé à son père)	"	"	1888	"
B. de Klukhlukalan (Kanaka Bar)—				
Khewbon	"	"	1867	"
Bande d'Ilkuncheen—				
Bande de Kittsawat—				
de William Michele	"	"	1878	"
†*Bande de Spapium—*				
Bande de Kamloops—				
Louis (a succédé à Paul Lolo)	"	"	1862	"
Bande de Kamus—				
John	"			"
Bande de Kapatsitsan—				
George	"	Date de l'élection inconnue		"
‡*Bande de Mpaklam—*				
Bande de Kuant (Petit lac Sushwap)—				
François (a suc. à son frère)	"	Elu	1892	"
Bande Kuinsaatan (Eau-Froide).				
Paul	"			"
Bande de Kuiskanaht—				
Bande de Naaik—				
Peter	"			"

* Cette bande est maintenant fusionnée avec la bande de Speyan.

† Sous le ckef Michel de Lytton.

‡ Cette bande est maintenant fusionnée avec la bande de Kapatsitsan.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suits.*

Nom.	Rang.	Nommé on élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN—*Suite.*				
§*Bande de Nepa* (Oregon Jack Creek.)				
§ " *Paska*				
§*Bande de Piminos et Pakeist.*				
Bande de Spaptsin—				
Sumahalsa	Chef			A vie.
Bande de Nesikeep—				
Austin	"			
Bande de Nikaomin—				
Louis	"			"
Bande de Nkaih—				
Thomas				
Bande de Nkuakin—				
Justus	Chef	Elu	1867	"
Bande de Stryen—				
Justus	"	"	1867	"
Bande de Yeot—				
Justus	"	"		
Bande de Nkatsam—				
Bande de Nhumeen—				
Peter	Chef	Elu	1893	A vie.
Bande de Nkumcheen—				
John Muastamnitsa	"	"		"
Bande de Nkya—				
Thomas	"	"	1867	"
* *Bande de Nziskat*—				
Bande de Sh-ha-ha-nih—				
Baby (Austin)	"	Inconnu	Inconnu	"
Bn. de Siska, Halaha (Poyehl)				
Daniel	"	Elu	1885	"
Bande de Skaap—				
Silas		"	1892	
Bande de Skappa—				
Bande de Skichistan (creek de l'Homme-Mort.)—				
Joseph Tonah.	Chef			A vie.
Bande de Skuzzy—				
Charles Fly (a succédé à son père.)	"	Elu	Date de l'élection inconnu.	A vie.
Bande de Snuhaim—				
Henry		"	1892	
Bande de Spuzzum—				
Paul	"	"	1895	A vie.
† *Bande de Chataway*—				
† *Bande de Kekalus*—				
† *Bande de Skuwha*—				
Bande de Spellumcheen—				
Gabriel (Ahula).	"	"	1884	"
‡ *Bande de Speyam*—				
Bande de Stlahl (Ashcroft)—				
Charlie McGee	"			"

§ Sumahalsa est chef des bandes de Piminos, Pakeist, Spaptsin, Nepa et Paska. Vu l'aridité de leurs terres ces sauvages sont dissiminés par petits groupes et ils habitent les parties les plus fertiles de leurs réserves.

*Le vieux chef, Chuyaska, habite une petite réserve en amont du creek Clapperton, à six miles de Zoht.

† Ce groupe comprend les bandes de Chataway, Kekalus et Skuwha. Joseph Lewis réclame aussi le titre de chef.

‡ La bande de Speyam n'a pas de chef, étant voisine contiguë de la bande de Kaptsitsan ; les deux bandes font cause commune pour obtenir de l'ouvrage sur le chemin de fer du Pacifique Canadien ; John, le chef de la bande de Kamus étant le premier parmi les bandes de Chomox, Kamus et Spayam.

LIST des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN—*Suite.*				
Bande de Sunk—				
Bande de Tkuayaum—				
Bob Robertson	Chef		Date de l'élection inconnue.	A vie.
Ban. de Tluhtans (Bonaparte)				
Dick Basil	"			"
Bande de Zoht—				
Shootoo	"			"
AGENCE D'OKANAGAN.				
Bande de Ashnola—				
John	Chef	Elu	1866	A vie.
Bande de Chuchuwayha—				
Moïse	"	"	1867	"
Bande du creek Hamilton—				
§ Michel				"
‖ *Bande de Keremeus—*				
Bande de Nkamaplix—				
Louie Jim	Chef	Elu	Avril 1898	3 ans.
Bande du lac aux Canards—				
Enoch	"			Reconnu comme chef depuis plusieurs années.
Bande du lac Okanagan—				
Charles	"	Elu		A vie.
Bande de Nkamip (Osoyoos)—				
Grégoire	"	"	1870	"
Bande de Penticton—				
François	"	"	1864	"
Bande de Shennoskuankin—				
Joseph	"			"
Bande de Spahamim (lac Douglas)—				
John Chilhutsa (a succédé à son père.)		"	1885	"
AGENCE DE LA KOOTENAY.				
Bande du lac Colombie—				
Abel	1er Chef	Nommé	12 juin 1893	Pour la vie.
Bande de Flathow ou Kootenay Inférieure—				
San Pierre	"		Date inconnue	"
Eustace	2me "		Date inconnue	"
Ban. de Shuswap ou Kinbasket.				
Chas. Kinbasket (Tu-el-na)	1er "		1889	"
Pierre	2me "		1889	"
Bande de Sainte-Marie—				
Francois	1er "		Avril 1894	"
Bande des Plaines du Tabac—				
Edward	1er "		1871	"
Paul	2me "		Octobre 1891	"
AGENCE DE KWAWKEWLTH.				
Bande d'Ahwhamish—				
Gwa-ma-ha-las	Grand Chef			Héréditaire.
Bande de Kla-witsis—				
Si-witi	"			"
Bande de Koskimo—				
Wah-kas	"			"

§ Michell, du creek Hamilton, est un sauvage de Lytton. Il n'y a pas de bande spéciale de sauvages sur cette réserve; il a été accordé au groupe de Lytton des terres pour hiverner leurs chevaux.

‖ Compris dans la bande de Shennos Kuankin.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AG. DE KWAWKEWLTH—*Fin.*				
Bande de Kwa-sa-la—				
Wha-kas	Grand chef			Héréditaire
Bande de Kwatseno—				
Ou-witti	"			"
Bande de Kwawkewlth—				
He-ma-sa-ka	"			"
Bande de Kwi-kah—				
He-na-kai-la-su	"			"
Bande de Ma-ma-lil-li-kulla—				
Kaul-la-las	"			"
Bande de Matilpi—				
Si-witi	"			"
Bande de Na-kwakta—				
Si-wi-ti	"			"
Bande de Nimkish—				
Tla-gu-glas	Chef			"
Bande de Nu-witti—				
Karly-ti	"			"
Bande de Ta-nak-tenk—				
Ni-gay	"			"
Bande de Tsa-waw-ti-e-neuh—				
Kiauti	"			"
Bande de Wawlitsum—				
Kih-ku-tla-la	"			"
Bande de Wi-wai-ai-kai—				
Wha-mish	"			"
Bande de Wi-wai-ai-kum—				
Kwaksistala				"
AG. DE LA CÔTE N.-OUEST.				
Bande de Aiyaush—				
Abraham	1er chef			A vie.
Kawis	2 "			"
Kauk-kis-si	"			"
Bande de Bella-Bella—				
Boston Humpsit	1er "			"
Kittee	"			"
Charley Tihe	2 "			"
Housty	"			"
Nu-nu-cus	"			"
Carpenter	"			"
Bande de Bella-Coola—				
Chi-che-law	1er chef			"
Schooner	"			"
Tom	"			"
King John	"			"
Johnny	2 "			"
Bande de China-Hat—				
Moses	1er chef			"
Peter Starr	2 chef			"
Charley	"			"
Bande de Fort-Simpson—				
Julia Legaie	Femme-chef			"
Ne-ash-a-muck	1er chef			"
Ne-ish-yak-ant	"			"
* Kal-lak-shirk	"			"
Shan-shirk	"			"
Ne-ask-na-wa	"			"
Kun-a-gan	"			"
Ne-ash-ant	"			"

* L'on a donné les noms sauvages des chefs chaque fois qu'on a pu se les procurer.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date	Terme d'office.
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST—*Suite.*				
Bande de Fort-Simpson--Suite				
Ne-ish-waakes	1er chef			A vie.
Ka-cum-isk	"			"
Klem-la-chaa	"			"
Ne-ash-cul-durks	"			"
Skugwait	"			"
Ne-as-luk-in-oust	"			"
Victoria Young	"			" Femme-chef.
Ne-la-as-ta-ta	"			"
Squam-te-ust	"			"
†Tee-la-kaa	2e chef			"
Ne-ash-pal-las	"			"
Ne-ash-cun-he	"			"
Te-gul-a-cha	"			"
Ne-ash-at-kish-nat	"			"
Wee-la-cha	"			"
Lack-rah	"			"
La-ash	"			"
Quil-charch	"			"
Ne-ash-wa-baa	"			"
Ne-as-tal-tal	"			"
Section n° I.—				
Alfred Dudoward	Conseiller	Elu	12 janvier 1898.	
James Morrison	"	"	"	
Henry Nelson	"	"	"	
William Kelly	"	"	"	
Section n° II.—				
Matthew Johnson	"	"	"	Pour une année, sous l'empire de l'acte relatif à l'avancement des sauvages.
Louis Gosnell	"	"	"	
Matthew Feak	"	"	"	
Enoch Maxwell	"	"	"	
Section n° III.—				
George Henry	"	"	"	
Joseph Bradley	"	"	"	
Mark Wright	"	"	"	
Joseph Ryan	"	"	"	
Bande de Kimsquit--				
Captain John	1er chef			A vie.
King George	"			"
Sino-an	2e chef			"
Bande de Kincolith—				
Wesley Mountain	1er chef			"
Paul Kleadah	2e chef			"
Frederick Allen	"			"
Sam Seymore	"			"
Bande de Kitamat--				
Jessie Molson	1er chef			"
Tankun-nos	"			"
Bande de Kitangata—				
Kleadah	"			"
Quck-shoo	"			"
Nela-sha	"			"
Nuck-a-tua	2e chef			"
Loo-zax	"			"
Bande de Kitkaata—				
Kut-shoo	"			"
Timothy	"			"
Bande de Kitkatla--				
Haal Shankst	1er chef			"
Joshua Zebassa	"			"

† La bande de Fort-Simpson comprend environ la moitié des neuf tribus originaires de Tsimpsean, et presque tous les chefs des neuf tribus, de là le grand nombre de chefs.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis. quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST—*Suite.*				
Bande de Kitkatla—Suite.				
Quil-shi-ash	2me chef			A vie.
Margaret Wank-cash	"			" Femme-chef.
Ne-ash-cut-la	"			
Och-la-wals	"			"
Bande de Kitlach-Damax—				
Scotian	1er chef			"
Kal-li-cum	"			"
Ki-bite	2me chef			"
Kshim-salim	"			"
Man-a-chi	"			"
Bande de Kitlope—				
Paul Kitlope	1er chef			"
Charley Paul	2me chef			"
Johnny	"			"
Bande de Kitsalas—				
Annie Legaie	1er chef			" Femme-chef.
Kitsalas George	2me chef			"
Haldane	"			
Sam Kitshon	"			
Bande de Kitsumkalem—				
Kit-chu-ank	1er chef			"
Solomon	2me chef			"
Bande de Kittex—				
Nesh-la-wan	1er chef			"
Shauk-a-wan	"			"
Solomon Ward	"			"
Nees-les-yan	2me "			"
Kul-cha-box	"			"
Bande de Kitwint-Shilth—				
We-shanksh	1er "			"
Ack-wil-la-cha	"			"
Queth-noo	2me "			"
Shuck-shoo	"			"
Bande de Lach-Al-Sap—				
Victoria Calder	1er "			" Femme-chef.
†Mountain	"			"
Charley Russ	2me "			"
David McKay	"			"
Bande de Massett—				
Charley Edenshaw	1er "			"
Wee-ha	"			"
James Stilton	"			"
Costa-nilk	2me "			"
Doctor Tom	"			"
Bande de Metlakatla—				
Ne-ash-taw	1er "			"
Sarah Lagaie	"			" Femme-chef.
Anna Sebassa	"			" "
Charles Ryan	2me "			"
Bande d'Owee-Kay-No—				
Charley Walkins	1er "			"
Charley Grapler	2me "			"
Bande de Skidegate—				
Skidegate	1er "			"
Captain Gold	"			"
Captain Clew	"			"
George	2me "			"
Watson	"			"
Bande de Tallion—				
Klist-le-kas	1er "			"
Timka	2me "			"

Le titre de chef dans cette agence est héréditaire, et l'héritier de ce titre est considéré un chef depuis sa naissance, mais il faut qu'il donne des preuves de compétence avant de succéder aux pouvoirs de chef. Le titre de second chef est plutôt un titre de famille qu'un titre de "tribu".

† Bon nombre de chefs ainsi que d'autres ont abandonné leurs noms sauvages, et ne portent que les noms de blancs que les missionnaires leur ont donnés.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE BRITANNIQUE—*Suite.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
* AGENCE DE LA COTE OUEST.				
Bande d'Ahousaht—				
Nookamis	1er chef			A vie.
Moquina	2me "			"
Kilhla	3me "			"
Bande de Chaicclesaht—				
Nah-wi-ook	1er "			"
Bande de Claoquaht—				
Joseph	"			"
Bande d'Ehattisaht—				
Joe	"			"
Bande d'Evlhwithlaht—				
Jack Neclairquopet	"			"
Bande de Heshquiaht—				
Charlie				"
Aîné	2me chef			"
Bande de Howchuklisaht—				
Capit. Charlie	1er "			"
Bande de Kelsemaht—				
George	"			"
Bande de Kyukaht—				
Hakkla	"			"
Bande de Matchitlaht—				
Nasannees	"			"
Bande de Mooachaht—				
Moquina	"			"
Bande de Nitinaht—				
Captain Joe	"			"
Dick	2me "			"
Bande de Noochahtlaht—				
Punch Quochkum	1er "			"
Bande d'Oiaht—				
Homeeze	1er chef			
Bande de Opitchesaht—				
Bob	"			
Bande de Pachecnaht—				
Chief Charlie	"			
Bande de Toquaht—				
Quahtukenilh	"			
Bande de Tseshaht—				
Shewish	"			
AGENCE DU LAC WILLIAMS.				
Bande d'Alexandra—				
Nemalcock	1er chef		1887	A vie.
Bande du Lac Alkali—				
Hoch-o-me	"	Elu	1898	3 ans.
Bande du lac Anderson—				
Tash-pola	"		1896	A vie.
Bande d'Anaham—				
An-a-ham	"	Elu	1896	3 ans.
Bande de la Rivière du Pont—				
Yee-kalt	"		1890	A vie.
Bande du creek du Canot—				
Ney-yesk	"	Nommé par le surinten	1894	
Bande de Cayoosh n° 1—				
Clacktute	"		1885	A vie.
Bande de Cayoosh n° 2—				
Un-sook	"		1885	"

*Pas de nominations ou d'élections. Les chefs de cette agence tiennent leur titre par hérédité.

LISTE des chefs et des conseillers—*Fin.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Nom.	Rang.	Nommé ou élu.	Depuis quelle date.	Terme d'office.
AGENCE DU LAC WILLIAMS—*Fin.*				
Bande de Clinton—				
See-sap	1er chef	Nommé par le surinten.	1894	
Bande du Creek au Chien—				
Mee-sou	"		1884	A vie.
Bande de la Fontaine—				
Kil-pout-ken	"		1884	"
Bande du Haut-Barrage—				
Tea-besk	"		1884	"
Bande du Lac Kenim—				
Ty-a-mast	"		1887	"
Bande de Lillooet, n° 1—				
I-das-ket	"	Nommé par le com. d. rés.		
Bande de Lillooet, n° 2—				
Pash-el-qua	"		1884	A vie.
Bande du Pavillon—				
Timp-ken	"		1884	"
Bande de Quesnelle—				
Cash-e mel	"		1884	"
Bande du Lac Seaton ou Enias n° 2—				
Enias	"	Nommé	1884	"
Bande du lac Seaton ou Mission n° 1—				
Galt-i-ack	"	"	1884	"
Bande du Lac Seaton ou Neciat n° 6—				
Na-saw	"	"	1885	"
Bande du lac Seaton ou Schloss n° 5—				
We-wit	"	"	1891	
Bande de Soda-Creek—				
Peeps	"		1886	"
Bande de Stones—				
Quilt	"		1885	"
Bande de Toosey—				
Toosey	"		1885	"
Bande du Lac Williams—				
Batiste William	"	Elu	1896	3 ans.

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE DIX ANS ($50), EN VERTU DE L'ARTICLE II DE L'ACTE DES SAUVAGES.

1896-97.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Mary Favel, n° 61.
do —Elizabeth McPhail, n° 630.
do —Mme Alice Mowat, n° 626.
do —Mme Jno. E. McKay, n° 582.
do —Mme J. J. F. Smith, n° 291.
do —Mme Maria Temple, n° 480.

Traité n° 3.

Bande de l'Angle Nord-Ouest—Mme Emeline DesRosiers, n° 33.
Bande de Wabuskang—Mme Eliza Laurenson, n° 12.

Traité n° 4.

Bande de Way-way-see-cappo—Adélaïde Morrissette, n° 154.

Traité n° 5.

Bande du Pas—Christina Cochrane, n° 273.
do —Bella Buck, n° 250.
Bande de Cumberland—Alice Dorion, n° 122.
Bande du Lac l'Orignal—Mme Angus Abraham (alias Henderson) n° 64.

Traité n° 6.

Bande du Foin-d'Odeur—Margaret Desjarlais, n° 180.
Bande de Pettyquaky—Sara Gladieu, n° 78.
Bande de Jno. Smith—Mary Clifford, n° 88.
do —Mary Turner, n° 89.

1897-98.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Caroline Spence, n° 633.
do —Mme Geo. Tweed, n° 198. (fille.)
Bande de Fort-Alexandre—Mme Daniel Thomas, n° 199.

Traité n° 3.

Bande du Portage-du-Rat—Peetwatamooke, n° 12.

Traité n° 4.

Bande de Cowesees—Louisa Flammand, n° 165.
Bande de George Gordon—Mme Geo. Gunn, n° 13.

Traité n° 5.

Bande de la Montagne du Pas—Mme Ellen Lundie, n° 236.
Bande de la Rivière Berens—Mme Stuart McRae, n° 88.

Traité n° 6.

Bande de Wm. Twatt's—Ellen Laundry, n° 95.
Bande d'Attackakoops—Agnes Stover, n° 39.
Bande de John Smith—Mme Potvin Lafond, n° 85.

Pour l'état des sommes payées en vertu des novations, antérieurement à 1896-97, *voir* Rapport annuel de 1895-96, page 446.

Département des affaires des Sauvages.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1898.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
		$		
L'hon. Clifford Sifton	Surintendant général	.....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
James A. Smart	Sous-surintendant général	.....	Remplit cette charge conjointement avec celle de sous-ministre de l'intér.	
John D. McLean	Premier commis et secrétaire	2,000	1er juil. 1897	1er oct. 1878
Samuel Stewart	" et sous-secrétaire	1,800	30 déc. 1898	1er juil. 1879
Reginald Rimmer	" et greffier en loi	2,000	27 juin 1898	27 juin 1898
Duncan C. Scott	" et comptable	1,950	6 juil. 1893	8 oct. 1880
William A. Orr	Commis de 1re classe, en charge de la division des terres et des limites à bois	1,500	1er juil. 1894	24 nov. 1883
Frederick W. Smith	Commis de 1re classe	1,650	4 nov. 1889	.. oct. 1870
John McGirr	" "	1,650	14 oct. 1891	1er août 1877
Robert G. Dalton	" "	1,400	29 nov. 1893	.. juil. 1871
*Jas. A. J. McKenna	" "	2,000	30 déc. 1898	1er juil. 1887
Henry C. Ross	Commis de 2e classe	1,400	1er juil. 1886	10 jan. 1883
Edwin Rochester	" "	1,400	5 juin 1890	5 juin 1890
Samuel Bray, D.L.S.	" "	1,400	1er juil. 1897	14 juin 1884
James J. Campbell	" "	1,400	1er août 1894	30 déc. 1886
Hiram McKay	" "	1,200	11 sept. 1894	11 juil. 1880
Martin Benson	" "	1,100	1er déc. 1884	1er avril 1876
Henry J. Brook	" "	1,100	1er juil. 1898	1er jan. 1871
Alfred E. Kemp	" "	1,100	1er juil. 1898	1er fév. 1884
Joseph Delisle	Commis de 3e classe	1,000	23 juin 1880	23 juin 1880
Fannie Yeilding	" "	1,000	3 avril 1882	3 avril 1882
John W. Shore	" "	1,000	24 mars 1884	24 mars 1884
Caroline Reiffenstein	" "	1,000	24 nov. 1883	24 nov. 1883
Louis A. Dorval	" "	1,000	1er juil. 1886	1er juil. 1886
Lizzie D. McMeekin	" "	1,000	31 déc. 1887	31 déc. 1887
Ida H. Wilson	" "	900	29 jan. 1887	29 jan. 1887
Geo. M. Matheson	" "	800	21 juin 1888	21 juin 1888
Edith H. Lyon	" "	750	31 mai 1890	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy	" "	750	30 juin 1890	30 juin 1890
Floretta K. Maracle	" "	700	31 jan. 1891	31 jan. 1891
Robert B. E. Moffat	" "	700	7 fév. 1891	7 fév. 1891
Mary D. Maxwell	" "	700	31 mai 1890	31 mai 1890
Annie C. Taylor	" "	700	30 juin 1890	30 juin 1890
Frederick R. Byshe	" "	700	26 juil. 1892	26 mars 1891
Louisa E. Dale	" "	700	21 juil. 1891	21 juil. 1891
James Guthrie	" "	650	21 juil. 1891	21 juil. 1891
Thos. P. Moffatt	" "	650	14 ct. 1891	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham	" "	650	28 nov. 1893	28 nov. 1893
Frederick H. Byshe	" "	550	31 jan. 1895	6 fév. 1893
Emma S. Martin	" "	500	11 sept. 1894	11 sept. 1894
Chas. A. Cooke	Copiste	455	1er mars 1893	1er mars 1893
Margaret H. Brennan	"	425	19 nov. 1896	19 nov. 1896
Sarah M. O'Grady	"	400	12 oct. 1896	12 oct. 1896
John H. Antliff, D L S	Commis temporaire	400	1er juil. 1898	1er juil. 1898
Benjamin Hayter	Emballeur	500	26 juil. 1892	26 juil. 1892
William Seale	Messager	420	18 mars 1893	18 mars 1893
Peter J. O'Connor	"	300	15 fév. 1898	15 fév. 1898

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

Frederick H. Paget	Attaché à la division du comptable	1,500	5 juin 1885	5 juin 1885
Jas. Ansdell Macrae	Inspecteur des agc. des sauvages et des réserves.	1,400	1er oct. 1892	14 juin 1881
Geo. L. Chit y	Inspecteur du bois	1,200	21 juin 1893	21 juin 1893

* Appointements de commis de 1re classe, $1,400; indemnité en qualité de secrétaire particul ier, $600.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ cts.		
Abbott, William Van..	Agent des terres	825 00—Avec $154.50 par année p. loyer du bur. et chauf.	Saut-Ste-Marie	Batchewana, Grosse-Tête ou Michipicoten, et rivière du Jardin.
Anderson, George	Agent	500 00	Marysville	Mohawks de la baie de Quinté, rés. de Tyendinaga
Bennett, Edmund	"	60 00	Castile	Algonquins du lac Doré.
Blomfield, Charles James	Agent des terres	—Commission de 7½ p. 100. sur ventes	Lakefield	Iles dans la rivière Trent.
Cameron, Edwin D.	Surintendant	1,200 00—$140 pour dépenses de voyages, et $200 pour louage de cheval	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
English, Adam	Agent	500 00	Sarnia	Chippewas de Aux-Sables, Kettle-Pointe et Sarnia.
Goulette, O. V	Gardien des îles	150 00—Commission de 5 p. 100. sur perceptions ; $24 pour loyer de bureau	Gananoque	
Hagan, Samuel	Agent des terres		Thessalon	Thessalon, lot de ville et canton.
Hodder, J. F.	Agent	800 00	Port-Arthur	Ojibbewas du lac Supérieur.
Hill, David Seymour	Commis, bureau	900 00	Brantford	
Ironside, Alex. McG.	" "	720 00	Manitowaning	
Maclean, William Brown	Surintendant	900 00—Commission de 5 p. 100. sur perceptions ; $60 pour loyer de bureau	Parry-Sound	Dokis, Henvey-Inlet, Nipissingue, Shawanaga, Temogamingue et Watha (ou Gibson).
McDonald, Alex. R.	Agent	500 00	Duart	Moraves de la Thames, réserve de Caradoc.
McFarlane, William	"	325 00	Keene	Mississaguas du lac à la Vase et du lac du Riz.
McIver, John	"	500 00	Cap-Croker	Chippewas de Nawash, Cap-Croker.
McGibbon, Charles	"	500 00	Penetanguishene	Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien.
McKelvey, Alex	"	500 00	Wallaceburg	Chippewas et Pottawattamis de l'île Walpole.
McPhee, Duncan J.	"	750 00	Atherley	Chippewas de Rama et Georgina et de l'île aux Serp.
Price, William Herbert	Agent des terres	600 00—Commission de 5 p. 100. sur ventes	Baie-Gore	
Ross, Benjamin W	Surintendant	800 00—Commission de 5 p. 100. sur ventes	Manitowaning	Ile Manitouline et rive nord du lac Huron.
Scoffield, John	Agent	500 00	Chippewa-Hill	Chippewas de Saugeen.
Simpson, William	Agent des terres	—Commission de 5 p. 100. sur perceptions	Wiarton	
Sinclair, A	Agent	600 00	Poplar-Hill	Chippewas, Munsees et Oneidas de la Thames.
Stewart, Hugh	"	600 00	Hagersville	Mississaguas de Crédit.

Thackeray, John	"	325 00	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.
Watson, Ebenezer P	Agent des terres	—Commission de 5 p. 100. sur perceptions	Sarnia	
Williams, Albert W	Agent	100 00	Port-Perry	Mississaguas de Scugog.
Arthur, R. H., M.D	Médecin	400 00—Payés par la bande		Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivières aux Serpents et des Espagnols.
Baxter, J., M.D	"	100 00 "		Rivière Mississagua.
Bowman, George, M.D	"	150 00 "		Chippewas de Beausoleil.
Carruthers, John, M.D	"	600 00 "		Sauvages des îles Manitoulines.
Corbett, G. H., M.D	"	150 00 "		Chippewas de Rama.
Evans, J. W., M.D	"	100 00—Votés par le parlement.		Sauvages entre Chapleau et Pogamising.
Hough, H. A., M.D	"	500 00—Payés par la bande		Chippewas de Nawash.
Hay, W. W., M.D	"	500 00 "		Sauvages des îles Walpole.
Johnston, J., M.D	"	250 00 "		" des îles Manitoulines.
Lapp, T. Clark, M.D	"	275 00 "		Mississaguas d'Alnwick.
McDonald, R., M.D	"	350 00 "		" de Crédit.
McEwen, James A., M.D	"	300 00—Votés par le parlement.		Oneidas de la Thames.
McIntosh, J. W., M.D	"	1,000 00—Payés par la bande		Sauvages des îles Manitoulines.
McPhail, D. P., M.D	"	300 00 "		Moraves de la Thames.
Mitchell, F. H., M.D	"	260 00—Bande $200; créd., $60.		Chippewas et Munsees de la Thames.
Moore, John, M.D	"	250 00—Payés par la bande		Mohawks de la baie de Quinté.
Newton, John, M.D	"	250 00 "		" "
Pringle, H. H., M.D	"	150 00 "		Chippewas des îles aux Serpents.
Proctor, E. L., M.D	"	37 50 "		Mississaguas de Scugog.
Reid, J. A., M.D	"	100 00 "		Rivière du Jardin et Batchewana.
Secord, Levi, M.D	"	2,850 00 "		Six-Nations.
Shaw, J. M., M.D	"	150 00 "		Mississaguas du lac au Riz.
Scott, P. J., M.D	"	300 00 "		Chippewas de Saugeen.
Smith, Rev. A. G	Missionnaire (E.A.).	400 00 "	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté.

QUÉBEC.

Bastien, Antoine O	Agent des sauvages	300 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette; Quarante-Arpents et réserves de Rocmont.
Beaulieu, E	"	150 00—Commission de 5 p. 100.	Cacouna	Amalécites de Cacouna.
Brousseau, Alex	"	600 00—$60 pour loyer de bur.	Caughnawaga	Iroquois de Caughnawaga.
Comiré, A. O., M.D	"	200 00	Saint-François-du-Lac	Abénakis de Saint-François-du-Lac.
Desilets, Chas. O. H., M.D	"	100 00	Bécancour	Abénakis de Bécancour.
Gagné, Rév. Jacob	"	50 00	Maria	Micmacs de Maria.
Gagnon, Adolphe	"	400 00	Betsiamits	Bas du Saint-Laurent.
Long, George	"	—Com. de 10 p. 100 sur l. de terrain, et 2½ p. 100. sur distribution.	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
McBride, Alex	"	50 00	Témiscamingue N.	Lac Témiscamingue.
McCaffrey, Wm. J	"	600 00	Rivière du Désert	Bande de la rivière du Désert, rés. de Maniwaki.
Marcotte, Pierre L	"	400 00	Pointe-Bleue	Montagnais du lac Saint-Jean.
Petrie, J	"	200 00	St Alexis de Métapédia	Micmacs de Ristigouche.
Mulligan, E. A., M.D	Médecin	200 00—Payés par la bande		Bande de la rivière du Désert.
McCartney, F. W., M.D	"	80 00 " p. la caisse de Q.		Micmacs de Gaspé.

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ cts.		
De Gonzaque, rév. Jos	Missionnaire (C.R.).	235 00	Pierreville	Abénakis de Saint-François.
Giroux, rév. G	"	225 96	Lorette	Hurons de Lorette.
Mainville, rév. M	"	303 32—Aussi $25 p. chauffage	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Carter, Wm. D	Agent des sauvages.	400 00	Richibouctou	Riv. à l'Anguille, comté de Ristigouche ; Bathurst, îles Saint-Pierre et Pockmouche, comté de Gloucester ; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Remous, comté de Northumberland ; Grande-Anse, île des Sauvages et Bouctouche, comté de Kent ; Shédiac et Fort-Folly, comté de Westmoreland.
Farrell, James	"	500 00—et $50 pour loyer de bureau.	Frédéricton	Tobique, comté de Victoria ; Edmundston, comté de Madawaska ; Kingsclear, comté de Kent ; Sainte-Marie, comté d'York ; Woodstock, comté de Carleton ; Oromocto, comté de Sunbury.
Fergusson, A. G., M.D.	Médecin	25 00	Dalhousie	
Benson, J. S., M.D.	"	100 00	Chatham	Comté de Northumberland.
Desmond, F. J., M.D	"	100 00	Newcastle	" Red-Banket Eel-Ground.
Dr Olloqui, R. A., M.D	"	100 00	Grande-Anse	Comté de Kent, comté, de Sunbury.
Landry, D. B., M.D	"	20 00	Tobique	
Bannon, rév. E. J	Missionnaire (C.R.)	100 00	Grande-Anse	
D'Amour, rév. L. C	"	40 00	Edmundston	
Morrisey, rév. W	"	100 00	Pointe-du-Chêne	
O'Keefe, rév. M. A	"	100 00	Tobique	
O'Leary, rév. W	"	100 00	Kingsclear	
Barnaby, J.	Constable	24 00	Eel-Ground	Comté de Northumberland.
Simon, John	"	20 00	Grande-Anse	" Kent.

NOUVELLE-ECOSSE.

Beckwith, Chas. E.	Agent	50 00	Steam-Mills	Micmacs du comté de King.
Cameron, rév. Angus, D.D.	"	100 00	Ile de Noël	" " de Cap-Breton.
DeMolitor, John J	"	50 00	Shelburne	" " de Shelburne
Fraser, rév. John	"	100 00	Saint-Pierre	" " de Richmond.
McDonald, Arch. J.	"	50 00	Baddeck	" " de Victoria.
Harlow, Chas	"	100 00	Caledonia.	" des comtés de Lunenburg et Queen : Bridgewater, New-Germany, Chester, Baie Mahone et Lunenburg.
McDonald, John R.	"	100 00	Heatherton	Micmacs des comtés d'Antigonish et Guysborough : réserves d'Afton, de Pomquette-Forks et de Summerside.
McDonald, rév. Roderick	"	100 00	Eureka	Micmacs du co. de Pictou : rés. de l'Anse-aux.Sauv.
McIsaac, rév. Donald	"	100 00	Glendale	" du comté d'Inverness : réserves de Malagawatch et Whycocomagh.
McManus, rév. C. E.	"	50 00	H-ɜɜɥɕarbour	Micmacs du comté de Halifax.
Rand, Fred. A., M.D.	"	50 00	Parrsboro'	" " de Cumberland : réserve de Franklin Manoir (rivière Mi-Chemin).
Whalen, W. H	"	50 00	Yarmouth	Micmacs du comté d'Yarmouth.
Smith, Thos. B.	"	50 00	Truro	" " de Colchester.
Sullivan, rév. J. J	"	50 00	Saint-Bernard	" " de Digby : rés. Buttes aux Sauv.
Wallace, Alonzo	"	50 00	Shubénacadie.	" " de Hants : rés. du Ruis. aux Sauv.
Wells, George	"	50 00	Annapolis	" " d'Annapolis réserves de Maitland et Milford.
Bissett, C. P., M.D.	Médecin	125 00	Saint-Pierre	Comté de Richmond.
Elderkin, E. J., M.D.	"	50 00	Weymouth-Bridge	" de Digby
Jacques, H., M.D	"	50 00	Canning	" de King.
Kelly, F. W., M.D.	"	50 00		" de Lunenburg, Est.
Lovett, J. L., M.D.	"	150 00	Rivière-à-l'Ours.	" de Digby.
Macaulay, J. A., M.D.	"	75 00		" d'Inverness.
McDonald, D., M.D.	"	225 00	Baddeck	" de Victoria.
McIntyre, D. K., M.D.	"	75 00	Sydney	" du Cap-Breton.
McKinnon, J. C., M.D.	"	150 00	Antigonish	" d'Antigonish (près Sydney)
McLean, D., M.D.	"	150 00	Shubénacadie.	" de Hants.
McMillan, J., M.D.	"	75 00	Pictou	" de Pictou.
Marsh, H. A., M.D.	"	75 00	Bridgewater	" de Lunenburg, Ouest.
Webster, Charles, M.D.	"	50 00	Yarmouth	" de Yarmouth.
Withers, Russell, M.D	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis.
Yorston, F. S., M.D.	"	100 00	Truro	" de Colchester.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Arsenault, John O	Surintendant	300 00	Higgins's-Road	Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond ; réserve de Morell, comté de King.

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ cts.		
Vowell, Arthur W.	Surint. des sauv. et com. pour la C.-B.	3,000 00	Victoria	
Mackay, Joseph W.	1er commis	1,800 00	"	
MacLaughlin, Wm. B.	Commis	1,000 00	"	
Cameron, J.	Messager	600 00	"	
Green, Ashdown H.	Arpenteur	1,800 00	"	
Bell, Ewen	Agent	1,200 00	Clinton	Agence du lac Williams.
Devlin, Frank	"	1,200 00	New-Westminster	" de la rivière Fraser.
Galbraith, Robert L. T.	"	1,200 00	Fort-Steele	" de Kootenay
Guillod, Harry	"	1,200 00	Alberni	" de la Côte Ouest.
Leighton, Jas. B.	"	1,200 00	Savona	" de Kamloops-Okanagan.
Lomas, W. H.	"	1,200 00	Quamichan	" de Cowichan.
Loring, Richard E	"	1,100 00	Hazelton	" de Babine
Pidcock, Rich. H.	"	1,200 00	Cap-Mudge	" de Kwawkewlth
Todd, Chas	"	1,800 00	Metlakahtla	" de la Côte Nord-Ouest.
Langley, James	Mécanicien, steamer *Vigilant*	900 00	"	

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Bureau du commissaire des sauvages.			
Laird, l'hon. David	Com. des sauvages	3,200 00	Winnipeg, Man	
Lash, J. B	Secrétaire du com.	1,500 00	"	
Ponton, Arch. W.	Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitob. Kéwatin et partie d'Ontario.	1,800 00	"	
Green, Thomas D.	Aide-arpenteur	1,400 00	"	
McDonald, Allan	Commis	1,400 00	"	
Betournay, Geo. A., M. A.	Inspecteur des écoles catho. romaines	1,200 00	"	
Robson, M.	Sténographe et clavigraphe	600 00	"	

Jean, E.	Messager	900 00	"	
MacLean, Amelia	Clavigraphiste et interprête	360 00	"	
Bourget, F. W. J.	Messager	300 00	"	
Thompson, T.	Gardien	144 00	"	
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
McColl, Ebenezer	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,400 00	Winnipeg, Man.	Agences de Clandeboye et de la rivière Berens.
Lévêque, Luc J. A.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agences de Portage-du-Rat, de Coutcheeching et de la Savanne.
Marlatt, Samuel R.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-la-Prairie, Man.	Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas.
Coutois, Pierre	Interprête	300 00	" "	
	TRAITÉ nº 2.			
Martineau, Herman	Agent	1,200 00	" "	Agence de Manitowapah : baie Sableuse, lac Man.; lac Flux et Reflux, Fairford, baie Sableuse (traité nº 2), lac Saint-Martin ; riv. aux Grues, riv. de la Poule-d'Eau et réserves du creek des Pins.
	TRAITÉ nº 3.			
Begg, Magnus	Agent	1,000 00	Fort-Frances, Ont.	Agence de Coutcheeching : Hungry-Hall, Long-Saut, Manitou, Petites-Fourches, Coutcheeching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonesemenecaning, rivière Seine et lac la Croix.
	TRAITÉ nº 5.			
Courtney, Joseph	Agent	1,000 00	Le Pas, Sask.	Agence du Pas : Grands-Rapides (riv. Saskatchewan), Chemawawin, lac L'Orignal, Le Pas, Montagne du Pas, Cumberland.
Short, J. W.	"	1,000 00	Rivière Berens, Man.	Agence de la riv. Berens : riv. Noire, riv. à l'Eau-Creuse, détroit du Huard, riv. Veine-de-Sang, riv. au Vison, riv. Tête-de-Brochet, riv. Berens, Pekangekum. Grands-Rapides (riv. Berens), riv. au Peuplier, Norway-House, lac la Croix.
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
Wadsworth, Thos. P.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,200 00	Calgary Alta.	Edmonton, Hobbema, Morley, Sarcis, Pieds-Noirs, agences des Gens-du-Sang et des Piégânes.
McGibbon, Alex.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,200 00	Qu'Appelle	Birtle, rivière du Cygne, montagne l'Orignal, lac Croche, Assiniboine, Buttes de la Lime, Muscowpetung et agences des Buttes de Tondre.
Chisholm, Wm. J.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Battleford	Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons et lac la Selle, et réserves de Bonnet-Blanc, Sioux, lac Montréal et lac la Rouge.
Schmidt, Wm.	Charretier et interprête	360 00		

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	TRAITÉ no. 4.			
	Agence de Birtle.	$ cts.		
Markle, John A.	Agent	1,200 00	Birtle, Man	Queue-d'Oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseekoowenin, Waywayseccappo, rivière de la Vallée, rivière Qui-Roule et du Joueur.
Dickenson, S. M.	Commis	720 00	"	
Taylor, John	Agriculteur	480 00	"	
Johnstone, J. B.	Interprête	300 00	"	
	Agence de la rivière du Cygne.			
Jones, Wm. E.	Agent	1,000 00	Côté, Assa.	Réserves de Côté, La-Clé, Keeseekouse.
Côté, Robert.	Interprête	180 00	"	
Porter, David	Journalier	180 00	"	
	Agence de la montagne L'Orignal.			
Halpin, Henry R.	Agriculteur	720 00	Cannington-Manor, Assa.	Réserves du Croupion-de-Faisan, Couverte-Barrée, et Ours-Blanc.
Murison, W.	Journalier	300 00	" "	
	Agence des lacs Croches.			
Wright, John P.	Agent	1,000 00	Broadview, Assa.	Réservesd'Ochapowace, Kakewistahaw, Cowesses et Sakimey.
Jowett, John W	Commis	600 00	"	
Sutherland, J. A.	Meunier et forgeron	600 00	"	
Pollock, Isaac	Agriculteur	420 00	"	
Cameron, Henry	Interprête	240 00	"	
Hourie, Peter	Agriculteur	480 00	"	
	Agence des Buttes la Lime.			
Graham, Wm. M.	Agent	900 00	Qu'Appelle	Réserves de Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase et Peepeekeesis.
McNab, Wm.	Interprête	360 00	"	
Desnomme, Jos.	Courrier	60 00	"	

	Agence de Muscowpetung.			
Mitchell, J. A	Agent	1,200 00	Régina, Assa	Réserves de Piapot, Muscowpetung, Pasquah Bœuf-Debout.
Hockley, S.	Agriculteur	420 00	"	
Gooderham, J. H.	"	420 00	"	
Richardson, H	"	420 00	"	
Finlayson, J. D.	Pâtre	420 00	"	
Laroque, John	Interprête	300 00	"	
	Agence des Buttes-de Tonnerre.			
Swinford, Sydney	Agent	1,000 00	Kutawa, Assa	Réserves de Muscowequan, George Gordon, Etoile-du Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix.
Carruthers, Henry A.	Commis et agric.	600 00	"	
Stanley, E.	Agriculteur	420 00	"	
Favel, Chas.	"	360 00	"	
Hamilton, P. J.	"	360 00	"	
Brass, John	Interprête	180 00	"	
	Agence d'Assiniboine.			
Aspdin, Thos. W.	Agriculteur	720 00	Wolseley, Assa.	Réserve d'Assiniboine.
Kennedy, Daniel	Journalier	180 00	"	
Sauvages	Courrier	60 00	"	
	Agence du Lac-aux-Canards.			
McKenzie, Robert S.	Agent	1,000 00	Lac-aux-Canards, Sask.	Réserves d'Une-Flèche, Okemasis, Barbu, Checastapasin, John Smith, James Smith et Cumberland.
Price, Jos. H	Agriculteur	480 00	"	
Marion, Louis	"	480 00	"	
Lovell, Lawrence	"	480 00	"	
Letellier, J. S.	"	480 00	"	
Thomas, Sandy	Interprète	360 00	"	
	Agence de Carleton.			
Goodfellow, W. B.	Agent	1,000 00	Mistawasis, Sask	Réserves siouses de Wm. Twatt, Petequakey, Mistawasis, Ahtakakakoop, Kapahawekenum, Keemeemostayo, lac Pélican et Wahspaton.
McKenzie, John	Meunier	600 00	"	
Lovell, L.	Agriculteur	480 00	"	
Anderson, P.	"	420 00	"	
Watson, Louis	Journalier	60 00	"	
Tucker W. R.	Instructeur	144 00	Saskatoon	Réserve siouse de Bonnet-Blanc.
Clark, Rév. T.	"	180 00	Lac Montréal	Réserve du lac Montréal et du lac La Ronge.
	Agence de Battleford.			
Daunais, Chas. M.	Agent	900 00	Battleford, Sask	Réserves de Faisan-Rouge, Assiniboines, Foin-d'Odeur, Poundmaker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre.
Johnson, C. J.	Commis	600 00	"	
Nolan, Chas	Agriculteur	480 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Battleford—Suite.	$ cts.		
Arcand, D	Agriculteur	480 00	Battleford, Sask	
Warden, S	"	480 00	"	
Waines, W. R	"	480 00	"	
Ballendine, Jas	Aide-agriculteur	360 00	"	
Jefferson, R	Cond. d'attelages et interprète	360 00	"	
	Agence du Lac aux Oignons.			
Mann, Geo. G	Agent	1,000 00	ac-aux-Oignons, Sask	Réserves de Seekaskootch et Chippewayan, n° 124.
Mann, Blanche	Commis	180 00	"	
Taylor, Joseph	Interprète	180 00	"	
Slater, Thos	Gardien	420 00	"	
	Agence du Lac la Selle.			
Sibbald, Wm	Agent	900 00	Lac-la-Selle, Alta	Réserves du lac la Selle, Wahsatanow, lac au Poisson-Blanc, lac la Biche, Chippewayan, n° 130, et lac au Castor.
Tomkins, P	Agriculteur	420 00	"	
Batty, J	"	300 00	"	
McGee, Thos	Meunier	420 00	"	
Whitford, S	Interprète	180 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Gibbons, James	Agent	1,000 00	Edmonton, Alta	Réserves d'Enoch, Michel, Alexandre, Joseph et lac de la Baleine-Blanche.
Lake, Arthur E	Commis	600 00	"	
Guilbault, A	Agriculteur	420 00	"	
Blanc, Henri	Interprète	360 00	"	
Larue, S	Meunier	120 00	"	
Thos. McGee	Agriculteur	420 00	"	

	Agence d'Hobbema.			
Grant, Wm. S.	Agent	1,000 00	Hollbroke, Alta	Bandes de Sampson, de Peau-d'Hermine et de Louis Bull.
Fleetham, T. J.	Commis	600 00	"	
Moore, A. E.	Agriculteur	360 00	"	
Whitford, Gilbert	"	360 00	"	
Whitford, Donald	Conducteur d'attelages et interprète	360 00	"	
Brazeau, Antoine	Journalier	360 00	"	
	Agence des Sarcis.			
McNeill, Alex. J	Agent	1,000 00	Calgary, Alta	Réserve des Sarcis.
Hodgson, George	Interprète	360 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
Godin, Tom	Aide-distributeur	60 00	"	
	Agc. des Assiniboines.			
Bangs, E. J.	Agriculteur	720 00	Morley, Alta	Reserve des Assiniboines.
McCorkell, —	Gardien du bétail	360 00	"	
	Agc. des Pieds-Noirs.			
Wheatley, G. H	Agent	1,000 00	Gleichen, Alta	Pieds-Noirs.
Race, Geo. H	Commis	360 00	"	
Cosgrave, W. S	Agriculteur	480 00	"	
Jones, A. E	"	360 00	"	
Lauder, Thos	Distributeur	480 00	"	
Sauvage	Conducteur d'attelag.	120 00	"	
"	Guide	60 00	"	
"	"	60 00	"	
	Agence des Gens-du-Sang.			
Wilson, James	Agent	1,000 00	Macleod, Alta	Gens-du-Sang.
Black, Wm	Commis	600 00	"	
Grant, Jas. A	Agriculteur	480 00	"	
	"	480 00	"	
Clarke, Clifford H	"	360 00	"	
Freeman, F. D	Distributeur	480 00	"	
Mills, D	Interprète	420 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
"	"	120 00	"	
Sœur St. Eusèbe	Directrice de l'hôpital	180 00	"	
" Z. St. Louis	Infirmière "	120 00	"	
" Tourigny	" "	120 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des sauvages au 31 décembre 1898.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence des Piégânes.	$ cts.		
Wilson, R. N.	Agent	1,000 00	Macleod, Alta	Piégânes.
Hollies, J.	Commis et distribut.	360 00	"	
Bratton, J. M.	Agriculteur	400 00	"	
Scott, T.	Journalier et aide-distributeur	240 00	"	
Sauvage	Guide	72 00	"	
	Officiers médicaux.			
Hanson, Thos., M.D.	Médecin	700 00		Agence du Portage-du-Rat.
Moore, Robert, M.D.	"	450 00		" de Coutcheeching.
Steep, J. R., M.D.	"	800 00		Agence de Clandeboye et école industrielle de la Terre de Rupert et de St-Boniface.
Donevan, H. J., M.D.	"	480 00		Ecole industrielle du Daim-Rouge.
Edwards, O. C., M.D.	"	1,400 00		Agences de Muscowpetung et d'Assiniboine, et école industrielle de Régina.
Fraser, M. S., M.D.	"	480 00		Ecole industrielle de Brandon.
Girard, F. X., M.D.	"	1,600 00		Agences des Gens-du-Sang et des Piégânes.
Goodwin, R., M.D.	"	200 00		Ecole industrielle d'Elkhorn.
Lafferty, J. D., M.D.	"	1,800 00		Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines, école indust. de la Riv. Haute et Calgary.
Macadam, S. T., M.D.	"	750 00		Agence de Battleford et école industrielle.
Seymour, M. M., M.D.	"	1,200 00		Agences des Buttes-la-Lime et des Buttes-de-Tondre, école industrielle de Qu'Appelle.
Stewart, A.B., M.D.	"	500 00		Agence du Lac-aux-Canards et pensionnat.

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

——	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements	1,200 00	975 00	225 00	
Secours et grain de semence	2,100 00	2,113 95	.....	13 95
Soins médicaux et médicaments	3,200 00	3,005 85	194 15	
Dépenses diverses et imprévues	200 00	196 42	3 58	
	6,700 00	6,291 22	422 73	13 95

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Appointements	1,705 00	1,689 25	15 75	
Secours et grain de semence	2,300 00	2,213 10	86 90	
Soins médicaux et médicaments	1,795 00	1,777 66	20 34	
Divers et imprévues	300 00	310 01	.....	10 01
	6,100 00	5,990 02	119 99	10 01

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Appointements	300 00	300 00	.....	
Secours et grain de semence	925 00	874 92	50 08	
Soins médicaux et médicaments	650 00	601 90	48 10	
Dépenses diverses et imprévues	75 00	10 55	64 44	
Leçons d'agriculture	200 00	.....	200 00	
	2,150 00	1,787 38	362 62	

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Annuités et commutations	124,525 00	119,805 00	4,720 00	
Instruments aratoires	6,750 00	6,653 83	96 17	
Grain de semence	1,325 00	1,325 15	.....	0 15
Bétail	12,032 00	12,022 25	9 75	
Approvisionnements pour les indigents	183,943 00	182,718 25	1,224 75	
Vêtements triennaux	4,210 00	3,897 44	312 56	
Ecoles industrielles et pensionnats	302,231 00	276,618 49	25,612 51	
Arpentages	4,600 00	4,573 89	26 11	
Sioux	5,196 00	5,171 52	24 48	
Moulin à moudre et scierie	3,037 00	2,795 17	241 83	
Dépenses générales	124,055 78	119,338 83	4,716 95	
	771,904 78	734,919 82	36,985 11	0 15

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

——	Crédit.	Dépenses.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements	18,660 00	18,319 91	340 09	
Secours aux indigents	3,500 00	3,550 12	.....	50 12
Grains, instruments aratoires et outils	1,000 00	886 34	113 66	
Soins médicaux et médicaments	10,000 00	10,033 84	.....	33 84
Externats	6,700 00	6,547 12	152 88	
Ecoles industrielles et pensionnats	57,900 00	49,410 08	8,489 92	
Frais de voyages	5,000 00	4,002 47	997 53	
Dépenses de bureau et diverses	10,820 00	9,768 86	1,051 14	
Dépenses du steamer *Vigilant*	2,000 00	1,807 95	192 05	
Commission des réserves et des arpentages	10,000 00	8,609 20	1,390 80	
	125,580 00	112,935 89	12,728 07	83 96

TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

Secours aux indigents et grain de semence, prov. Q.	4,500 00	4,499 64	0 36	
Secours aux indigents et soins médicaux, prov. Ont.	1,100 00	852 36	247 64	
Couvertures et vêtements, Ontario et Québec	500 00	104 01	395 99	
Ecoles—Ontario, Québec et les provinces maritimes	34,270 20	32,837 31	1,432 89	
Salaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis	150 00	150 00	.....	
Déplacement des sauvages du lac des Deux-Montagnes, d'Oka à Gibson	200 00	.....	200 00	
Annuités du traité Robinson	18,209 14	18,070 32	138 82	
Arpentage des réserves des sauvages	500 00	308 50	191 50	
Pour faire face aux comptes découverts	14,000 00	14,000 00	.....	
Subv. à la Société d'agric., Munseys de la Thames	90 00	90 00	.....	
Pour frais judiciaires au sujet du trafic des boissons	500 00	500 70	.....	0 70
Pour réparations aux chemins et ponts, etc., à la réserve de Caughnawaga.	1,000 00	985 40	14 60	
Remboursement au séminaire de Saint-Sulpice de la valeur des terres qui n'ont pas servi aux sauvages dans les townships de Cibson, Ont	14,696 05	14,696 05	.....	
	89,715 29	87,094 19	2,621 80	0 70

TABLEAU B (7)—EN GÉNÉRAL.

Deux inspecteurs	2,400 00	2,400 00	.....	
Frais de voyages	1,500 00	1,165 52	334 48	
	3,900 00	3,565 52	334 48	

Département des Affaires des Sauvages.

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C — Indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ cts.	$ cts.
Balance, le 30 juin 1897	.....	3,692,516 01
Perceptions à compte des ventes de terres, droits de coupes de bois et sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et droits	.....	105,382 98
Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1898, sur la balance ci-dessus	.....	160,723 05
Crédits législatifs votés pour ajouter à la caisse	.....	34,449 09
Dépenses pendant l'exercice 1897-98	267,324 38	
Balance le 30 juin 1897	3,725,746 75	
	3,993,071 13	3,993,071 13

Pour plus amples détails des dépenses ci-haut mentionnées des fonds d'amortissement et consolidé des sauvages, *voir* parti "G" du rapport de l'Auditeur général pour 1897-98.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la

AGENCE DE

Nom de la bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Mohawks de la baie de Quinté..... GEO. ANDERSON, *Agent des sauvages.*	283¼	3,129	880	17,042	357½	6,205	64¾	2,789½	257½	3,028	31	279
AGENCE DU												
Algonquins.. ... . E. BENNETT, *Agent des sauvages.*	1	20	9½	135	.....	.....	7½	156	5	65	.....	.....
AGENCE DE												
Hungry-Hall n° 1.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	60	.....	.....	.....	.....
" 2.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	60	.....	.....	.....	.....
Long-Saut 1.....	2	60	5	150	.....	.....	8	480	.....	.....	.....	.....
" 2.....	½	30	5	150	.....	.....	7	420	.....	.....	.....	.....
Manitou 1.....	8	160	10	200	.....	.....	10	600	.....	.....	.....	.....
" 2.....	6	120	12	240	.....	.....	5	300	.....	.....	.....	.....
Petites-Fourches.. ...	2	40	.....	.....	.....	.....	2	120	.....	.....	.....	.....
Coucheeching.....	.....	.....	1	30	.....	.....	1	60	.....	.....	.....	.....
Stangecoming	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Niacatchewenin.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Nickickisomenecanning	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Rivière la Seine.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Lac la Croix.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Totaux..... MAGNUS BEGG, *Agent des sauvages.*	18½	410	33	770	.....	.....	37½	2,250	.....	.....	.....	.....
AGENCE DES												
Six-Nations..... E. D. CAMERON, *Agent des sauvages.*	2,757	25,401	2,415	45,981	67	745	577	21,437	843	7,362	210	1,732
AGENCE DE												
Chippewas de Sarnia *Pointe de la Marmite et Pte des Roches... A. ENGLISH, *Agent des sauvages.*	257¼	4,615	468¾	13,543	36½	825	138¾	6,430	54½	1,342½	.....	.....

* 900 pommes de choux et 80 boisseaux d'oignons ont été récoltés sur ces réserves.

* On a ensemencé 6 acres en lin et on en a récolté 8 tonnes.

TAIRE—ONTARIO.

province d'Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

TYENDINAGA.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
59½	572	4½	32½	60¼	2,858½	.....	3	¼	20	.....	.....	615	275	1,078
LAC DORÉ.														
.....	.....	1	8	10½	420	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7½	20	2
COUCHEECHING.														
.....	.....	.....	.....	4	400	¼	40	½	100	.....	.....	.....	45	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	¼	40	½	100	.....	.....	.....	25	.....
.....	.....	.....	.....	10	1,000	¼	40	½	200	½	*	.....	45	10
.....	.....	.....	.....	12	1,200	¼	40	½	200	½	*	.....	40	10
.....	.....	.....	.....	10	1,000	¼	40	½	200	½	*	5	60	10
.....	.....	.....	.....	5	500	¼	40	½	200	.....	*	.....	40	10
.....	.....	.....	.....	3	300	¼	40	½	100	.....	.....	5	40	.....
.....	.....	.....	.....	4	400	.....	.....	½	200	.....	.....	8	80	.....
.....	.....	.....	.....	½	50	.....	.....	¼	100	.....	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	½	50	¼	40	¼	100	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	¼	40	¼	100	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	¼	40	¼	100	.....	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	½	50	¼	40	¼	100	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	55½	5,550	2¾	440	5	1,800	1¼	.....	18	470	40
SIX-NATIONS.														
42	520	20	268	220	9,582	5	1,098	22	3,805	19	2,961	4,031	.....	1,630
SARNIA.														
1	10	2	219	98¾	4,875	3	429	6¾	1,039	.....	.....	379½	7½	417

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans

AGENCE DE

Nom de la bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Fort-Willlam	.....	.....	24½	750	.....	.....	1	60	1½	90	.....	.....
Rocher-Rouge	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Népigon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pays-Plat	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pic	.....	.....	3	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Long	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
J. F. HODDER, *Agent des sauvages.*	.....	.....	27½	870	.....	.....	1	60	1½	90	.....	.....
AGENCE DE												
Lac des Milles-Lacs	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac de l'Aigle	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2½	75	.....	.....	.....	.....
Wabigoon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tête-du-Français	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Seul	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Wabuskang	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grassy-Narrows	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2½	75	.....	.....	.....	.....
L. J. A. LÉVÊQUE, *Agent des sauvages.*												
AGENCE DE												
Baie du Poisson-Blanc	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	10	.....	.....	.....	.....
Islington	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	8	.....	.....	.....	.....
Les Dalles	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grosse-Ile	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1½	200	.....	.....	.....	.....
Assabaska	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	60	.....	.....	.....	.....
Baie du Bison	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	100	.....	.....	.....	.....
Angle Nord-Ouest 37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" 33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	35	.....	.....	.....	.....
" 34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	75	.....	.....	.....	.....
Lac Plat 39	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	45	.....	.....	.....	.....
" 40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	150	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	683	.....	.....	.....	.....
L. J. A. LÉVÊQUE, *Agent des sauvages.*												
SURINTENDANCE DE L'OUEST												
Moraves de la Thames	371	3,358	160	4,089	4	110	190	7,300	8	76	1	25
A. R. MCDONALD, *Agent des sauvages.*												

TAIRE—ONTARIO—*Suite.*

la province d'Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

PORT-ARTHUR.

ET FOURRAGE.

Sarazin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	¼	8	20½	5,500	½	90	2	800	.....	.....	200	7	.....
.....	.....	.....	.....	5	1,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	15	.....
.....	.....	.....	.....	4	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	500	.....	.....	¼	60	.....	.....	2	7	.....
.....	.....	.....	.....	8	1,600	.....	.....	4	1,000	.....	.....	3	6	.....
.....	.....	.....	.....	2	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	¼	8	41½	10,000	½	90	6½	1,860	.....	.....	215	35	.....
LA SAVANNE.														
.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	10	425	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	7	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	.....	.....	16	450	½	10	1	22	.....	.....	.....	18	.....
.....	.....	.....	.....	23	980	1	8	2½	45	.....	.....	.....	25	.....
.....	.....	.....	.....	5	225	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	4	282	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	.....	.....	66	2,647	1½	18	3½	67	.....	.....	.....	64	.....
PORTAGE-DU-RAT.														
.....	.....	.....	.....	1½	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....
.....	.....	.....	.....	8	439	¼	12	1½	33	.....	.....	.....	25	.....
.....	.....	.....	.....	5	374	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	6	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	2	50	.....	.....	½	10	.....	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	2	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	5	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	1½	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	37	1,963	¼	12	2	43	.....	.....	.....	120	.....
AGENCE DE DUART.														
12	193	36	422	20	1,800	2	204	1	135	3	1,040	220	.....	260

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans

AGENCE DU

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Mississaguas du Lac-du-Riz.												
Robert Pandush	14	250	21	420	.....	.....	.....	.....	17	170	....	....
Wellington Cowe	16	290	20	400	.....	.....	.....	.....	12	120	.....	.....
Dan Cowe, aîné	14	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dan Cowe, jeune	10	200	15	300	.....	.....	1	20	10	100	.....	.....
Joseph Lukes	10	200	5	100	.....	.....	.....	....	5	50	....	.....
James Crowe	5	100	5	100	.....	.....	.....	....	5	50	....	.....
Jeremiah Crowe	5	100	.....	.....	.....	.....	½	12	.....	.....	....	.....
James Jarvis	10	200	10	200	.....	....	.....	.....	6	60	.....	.....
James Howard	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....
WM. MCFARLANE, *Agent des sauvages.*	84	1,590	66	1,520	.....	....	1½	32	55	550	.....	.....
	AGENCE DU											
Mississaguas du Lac à la Vase.												
Daniel Whetang	13	200	15	300	.....	.....	1	20	3	30	...	.....
Joseph Whetang	4	80	4	80	.....	.....	¼	8	2	20	.....	.....
Joseph Irons	4	80	4	80	.....	.....	¼	8	2	20	.....	.....
William Taylor	3	60	4	80	.....	....	.....	.....	..	.....	....	.....
John W. Jacobs	.....	.....	4	80	.....	.....	.....	.....	1	10	...	.....
Richmond D. Tabico	.....	.....	2	45	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
George Johnston	.....	.....	2	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Zachariah Knott	.....	.....	4	90	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
William McCue	.....	.....	10	200	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charles Taylor	.....	.....	4	80	.....	.....	.....	.....	1	10	....	.....
James Taylor	.....	.	2	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Henry Taylor	.....	.....	2½	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Moses McCue	....	.....	8	160	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Taylor, aîné	.....	.....	5	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mrs. Jacob Jacobs	.....	.....	6	107	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Alfred Coppaway	.....	.....	3	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mrs W. McCue	.....	.....	4	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thomas Quinqiush	.....	.....	4	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
WM. MCFARLANE, *Agent des sauvages.*	24	420	87½	1,752	.....	.....	1½	36	9	90	.....	.....
	AGENCE DE											
Chippewas de Beausoleil	30	450	55	1030	.....	.....	45	450	28	360	.....	.....
CHAS. MCGIBBON, *Agent des sauvages.*												
	AGENCE DU											
Chippewas de Nawash.	75	1200	124	3100	4½	120	60	1500	80	1600	.....	.....
JOHN MCIVER, *Agent des sauvages.*												

TAIRE—ONTARIO—*Suite.*

la province d'Ontario pour l'exercice terminé le 31 décembre 1898.

LAC DU RIZ.

ET FOURRAGE.														
Sarasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneau	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	1	50	¼	25	½	100	.....	.....	2	.....	.....
2	21	.....	.....	1	50	1	100	1	200	.....	.....	12	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	1	200	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	60	½	25	2	400	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	½	100	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1¼	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	21	.....	.....	6¼	335	1¾	150	5¼	1,050	.....	.....	18	.....	.....
LAC A LA VASE.														
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	¼	12	.....	.....	½	100	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	¼	50	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	8¼	394	.....	.....	2	400	.....	.....	.....	7	.....
L'ILE DU CHRÉTIEN.														
.....	.....	.....	.....	50	1800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	20	.....
CAP-CROKER.														
.....	.....	4	80	40	1200	2	80	3	200	.....	.....	200	50	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—ONTARIO—*Suite.*

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la surintendance de Parry-Sound, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

Réserve.	—	Acres ensemencées.	Boisseaux semés.	Boisseaux récoltés.	Tonneaux.	Observations.
Ile Parry	Avoine	9	.....	110	.....	
	Maïs	10	.....	115	.....	
	Pois	6	.....	80	.....	
	Pom. de terre	16	.....	700	.....	
	Foin—					
	Cultivé	.....	.....	.....	32	
	Naturel	.....	.....	.....	40	
Shawanaga	Avoine	2	.....	20	.....	
	Maïs	1	.....	9	.....	
	Pois	1	.....	4½	.....	
	Pom. de terre	10	.....	189	.....	
	Navets	.....	1	3	.....	
	Foin, naturel	.....	.....	.....	33	
Henvey-Inlet	Maïs	.....	4	30	.....	
	Pois	.....	4¾	48	.....	
	Pom. de terre	.....	68½	473	.....	
	Foin, naturel	.....	.....	.....	3½	
Nipissingue	.....	.....	.....	.....	.....	On n'a pas encore reçu le rapport du chef.
Dokis	.....	.....	.....	.....	.....	On n'a pas reç. de rap.
Témogamingue	.....	.....	.....	.....	.....	" "
Gibson	Avoine	.....	32	345	.....	
	Pois	.....	23	180	.....	
	Orge	.....	2	36	.....	
	Maïs	8	.....	120	.....	
	Pom. de terre	16	.....	750	.....	
	Navets	2	.....	225	.....	
	Foin—					
	Cultivé	.....	.....	.....	70	
	Naturel	.....	.....	.....	80	

W. B. MACLEAN,

Surintendant des sauvages.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—ONTARIO—*Suite.*

TABLEAU qui indique de qu'on a semé et récolté dans la réserve de Népissingue, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

—	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Tonnes.	Observations.
Blé	2	20	.....	On a récolté 200 pommes de choux et 100 citrouilles.
Avoine	2	40	.....	
Pommes de terre	20	1,003	.....	
Maïs	4	36	.....	
Foin	.....	.....	33	
Fèves	.....	5	.....	
Betteraves	.....	6	.....	
Oignons	.....	11	.....	
Carottes	.....	1	.....	
Tomates	.....	6	.....	
Concombres	.....	4	.....	

W. B. MACLEAN,
Surintendant des sauvages.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLEMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la

AGENCE DU

Nom de la bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Chippewas de Georgina et de l'île au Serpent.	51	1325	220	8800	12	680	12	250	50	1250	.....	.....
D. J. McPHEE *Agent des sauvages.*												

* L'autre fourrage se composait de millet.

AGENCE DE

Chippewas de Rama...	41	730	240	8400	5	200	20	400	61	1800	.....	.....
D. J. McPHEE, *Agent des sauvages.*												

* L'autre fourrage se composait de pois et avoine fauchés en vert.

AGENCE DE

Ojibways de Lac Huron												
Riv. du Poisson-Blanc.	3	21	8	100	.....	.....	2	50	20	225	.....	.....
Rivière Mississauga...	.....	.....	1	7	.....	.....	5	19½	2	16	.....	.....
Rivière Thessalon.....	....	.....	6½	97½	.....	.....	3	24	2½	30	.....	.....
R. Espagnols,(dv. 1 et 2	.....	.....	15	210	.....	.....	12	225	16	185	.....	.....
Rivière aux Serpents.	¼	3	1	7	.....	.....	11 ¾	226½	19	74	.....	.....
Pointe Grondine.....	.....	.. .	0	0	.....	.....	1/10	2	.....	.....	.....	.....
Lac du Poisson-Blanc..	... .	.....	¼	5	.....	....	3	55	1½	25	.....	.....
Totaux.....	3¼	24	31¾	426½	.....	.....	36 17/20	602	61	555	.....	.....
Ojibways et Ottawas de l'île Manitouline.												
Sheshegwaning	6	100	20	294	.....	.....	15	209	25	520	.....	.....
Baie de l'Ouest.....	25	318	160	1,099	 1	50	15	370	170	1,520	.....	.....
Lac à la Carpe.....	8	100	7	100	.....	.....	1½	20	9	100	3	30
Creek à la Carpe.....	12	125	25	1,500	.....	.....	8	300	12	500	.....	.....
Obidgewong	.....	.... .	.....	.... .	.....	.....	1	15	.....	.....	.... .	.....
Sheguiandah.....	1	5	15	460	.....	.....	14	300	30	300	.....	.....
Baie du Sud	3	32	30	53½	.....	.....	15	130	46	249	.....	.....
Ile Cockburn.....	....	....	3½	26	.....	.....	7½	87	8½	110	2	30
Totaux.....	55	680	260½	3,532½	 1	50	77	1,431	300½	3,299	5	60
Ile Manitouline non céd.												
Wikwemikong / Wikwemikongsing ..	17	352	130	3,818	.....	.....	90	1,456	166	3,798	.....	.....
†Bande de Beausoleil..	½	8	5	35	.....	.....	2½	10	2	43	.....	.....
B. W. Ross, *Surt. des sauvages.*												

* Ainsi que 100 choux et 500 citrouilles. † Les sauvages de cette bande habitent l'île Manitouline.

TAIRE—ONTARIO—*Suite.*

province d'Ontario pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

LAC SIMCOE.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
8	250	1	35	10	1150	1	30	12	1300	.....	.....	158	6	*12
RAMA.														
5	130	3	70	21	2900	5	750	4	780	.....	.....	350	25	*15
MANITOWANING														
.....	.....	½	15	30	1,250	½	10	1	15	1	10	20	25	10
.....	.....	.....	0	9½	698	½	4	3	88	.....	.....	12	11	.....
.....	.....	¼	3	8	327	½	3	2¼	75	½	15½	18	3	.....
.....	.....	2	40½	50	3,000	2	140	15	975	2	105	45	75	10
.....	.....	2	15	56½	1,115	1	31	1	40½	2	12	9	8	.....
.....	.....	.....	.....	5	342	.....	.....	½	30	.....	.....	3	1	.....
.....	.....	.....	.....	7	1,065	.....	.....	2	55	.....	.....	7	10	.....
.....	.....	4¾	73½	166	7,797	4½	188	34¾	1,278½	5½	142½	114	133	20
.....	.....	1½	22	67	2,036	¼	11	1	80	.....	.....	71	4	.....
.....	.....	5	94	200	1,798	.....	.....	4	218	1	10	410	40	.....
.....	5	¼	2	2½	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	20	.....
.....	.....	5	60	55	2,500	2	150	2	100	1	50	60	25	7
.....	.....	.....	.....	3	95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....
.....	.....	.....	.....	35	1,300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	20	5
.....	.....	2	22	56	1,905	½	6	2½	16½	.....	.....	36½	14½	10
.....	.....	⅛	3½	5	418	.....	.....	¼	10	.....	.....	10	2	5
.....	5	13⅞	203½	423½	10,252	2¾	167	9¾	424½	2	60	651½	127½	27
.....	.....	12	12	153	8,293	1⅛	52	15	1,347	.....	.....	769	35	40
.....	.....	½	2	6½	175	1/16	3	.....	.....	.....	.....	22	8	5

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la

RÉSERVES DE CARADOC ET D'ONEIDA.—

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Munsees	159	1,740	119	2,663	.....	.....	78	2,563	4	31	.....	.....
Chippewas	351	4,938	250	5,639	26	401	120	3,763	12	130	.....	.....
Oneidas	458	6,775	295	8,116	18	366	363	14,834	23	306	1	8
A. SINCLAIR, *Agent des sauvages.*	968	13,453	664	16,418	44	767	561	21,160	39	467	1	8
AGENCE DE												
Chippewas de Saugeen. JOHN SCOFFIELD, *Agent des sauvages.*	60	950	110	115	.....	.....	45	800	104	1,450	.....	.....
AGENCE DE												
Mississag. d'Alnwick. JOHN THACKERAY, *Agent des sauvages.*	131	1816	121½	3370	.....	.....	5¾	96	124	1360	30	295
* Les champs sont trop petits pour être énumérés.												
AGENCE DE												
Bande de Batchewana.	.....	.....	.....	305	.....	.....	.....	12	.....	75	.....	.....
Rivière au Jardin.	.....	15	.....	297	.....	.....	.....	186	.....	106	.....	.....
WM. VAN ABBOTT, *Agent des sauvages.*												
NOTE.—Les bandes de Batchewana et de la Rivière au Jardin ont récolté 315 choux et 47 citrouilles.												
AGENCE DE												
Mississaguas de Scugog A. W. WILLIAMS, *Agent des sauvages.*	57	810	27	758	1½	10	.....	.....	15½	185	4	80

TAIRE—ONTARIO—(*Fin.*)

province d'Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

AGENCE DE LA BUTTE DU PEUPLIER.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
1	10	5	61	13	710	2	145	3	272	1	111	138	5	167
.....	....	25	205	35	2,306	3	287	4	431	2	229	203	5	326
8	94	15	139	90	4,109	10	897	5	747	8	2,104	678	4	640
9	104	45	405	138	7,155	15	1,329	12	1,450	11	2,444	1,019	14	1,133
SAUGEEN.														
20	150	2	60	50	3,500	2	500	4	800	20	500	50	4	100
ROSENEATH														
21	286	*	17	18¾	979	1	186	8¼	1380	.....	128	83	.....	158
LA RIVIÈRE DU JARDIN.														
.....	.....	.....	3	.....	1240	.....	.....	.....	325	.....	15	92	28½	.....
.....	.....	.....	19½	.....	3098	.....	10½	.....	654	.....	47	120½	78½	.....
SCUGOG.														
.....	.....	.....	.....	3½	208	.....	.....	1	180	.....	....	31	....	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la pro-

AGENCE DE LA

Nom de la bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Huron..... ANTOINE O. BASTIEN, *Agent des sauvages.*	...	.....	16	425	.....	.....	1	14	½	10	....	.....
AGENCE DE												
Iroquois de Caughnawaga..... A. BROSSEAU, *Agent des sauvages.*	10	120	700	21,000	48	1,200	300	4,000	60	900	....	.....
AGENCE DE SAINT												
Abénakis de St-François-de-Sales..... A. O. COMIRÉ, *Agent des sauvages.*	....	.....	62¾	1,253	2	37	7¼	72½	3	22	.....	.....
AGENCE DE												
Abénakis de Bécancour H. DESILETS, *Agent des sauvages.*	.....	.....	15	155	1	14	1	10	4½	36	....	.....
AGENCE DE LA												
*Lac St-Jean..... P. L. MARCOTTE, *Agent des sauvages.*	35¾	187	63	161	2	.....	.....	.....	16¾	31	.....	.....

* Battage pas terminé.

MENTAIRE—QUÉBEC.

vince de Québec, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

JEUNE-LORETTE.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Ball.	Ball.	Ballots
½	4	1	12	4	300	1	40	1	85	3	200	4,000	2,500	3,000
CAUGHNAWAGA.														
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux.
127	750	21	521	200	8,000	..	.....	1	20	.....	.....	975	.....	.....
FRANÇOIS-DU-LAC.														
9½	137	1¼	5	45¼	2,025	.....	.....	....	.....	..	.....	44½	19	.....
BÉCANCOUR.														
13	86	¼	4	3½	330	⅛	2	⅛	6	1½	30	35	.....	....
POINTE-BLEUE.														
14½	120	.....	.....	35	1,678	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37¼	.. ..	9½

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la

AGENCE DE

GRAINS, RACINES

Nom de la bande.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande de Témiscamingue.												
William McBride	2	50	4	80	...	...	...	...	1	30	...	...
Tanis Stenger	...	...	18	400	2	6	...	...	1	16	...	...
Jean Masinikijik	...	...	6	108	...	...	...	...	...	...	...	...
Jean B. Masinikijik	4	...	12	30	¼	...	...	...	...	...	...	...
John Masinikijik	...	...	1¾	20	...	...	...	...	½	4	...	...
Bazel Quaquane	2	17	1	8	...	...	...	...	...	...	...	...
John Polson	1	7	1	13	...	...	...	...	...	...	...	...
Joachim Wabie	...	...	¼	2	...	...	...	...	...	...	...	...
John Geo. McBride	...	...	¾	8	...	...	...	...	...	...	...	...
John McBride	1¼	12	1¼	20	...	...	...	...	...	...	...	...
John Simpson et Fils	3	32	2	32	...	...	...	...	...	...	...	...
John Shevreiri	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
John Wabie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bazil Antoin	...	...	1	12	...	...	...	...	...	...	...	...
John King, aîné	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
John King, jeune	½	5	¾	1½	...	...	...	...	¾	7	...	...
George Shemagan	...	...	1	20	...	...	...	...	...	...	...	...
Widow Wettawesins	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cyril Wettawesins	½	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Michael Wettawesins	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Joseph Polson	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
James King, jeune	...	...	½	...	...	...	...	...	½	7	...	...
Thomas McBride	4	40	4	31	¾	1½	...	...	1	16	...	...
Thomas Polson, aîné	1	16	7½	150	...	...	...	...	...	...	...	...
A. McBRIDE, *Agent des sauvages.*	19¼	185	55¾	935½	3	7½	...	...	4¾	80	...	...

NOTE :—Les autres racines comprennent les choux et les oignons.

AGENCE DE

* Rivière Désert	...	...	52	1,000	...	...	...	...	7	137	...	...
W. J. McCAFFREY, *Agent des sauvages.*												

* L'année a été favorable au foin des prairies neuves, mais comme la plupart des terres à foin des

AGENCE DE

Iroquois	78	980	439	11,550	26	430	190	5,400	60	900	5	100
GEORGE LONG, *Agent des sauvages.*												

AGENCE DE

Micmac de Ristigouche	...	...	144	2,957	9	194	...	...	1¾	38	...	...
JÉRÉMIE PITRÉ, *Agent des sauvages.*												

MENTAIRE—QUEBEC—*Fin.*

province de Québec, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

TÉMISCAMINGUE.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Aut. racines.		Foin.		Aut. fourrage, paille
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres snsemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonn.	Tonn.	Tonn.
..	.....	....	....	¾	144	...	.....	¾	300	...	.....	8	.....	6
.....	.....	...	.....	¼	20	...	.....	.....	.....	.....	..	....	.....	4
.....	.....	....	....	¼	60	⅛	3	....	.....	⅛	10	2	2	1
...	.....	..	.	¾	75	⅛	3	.....	.....	..	.....	.....	3	.....
.....	...	...	...	¾	60	.	....	.....	.....	...	.....	4½	3	½
.....	...	.....	....	1	75	⅛	3	....	...	⅛	1	10	..	1½
...	....	.....	....	½	67	.....	.....	.....	.....	¼	4	½	....	.....
...	....	.....	.....	¼	30	.....	.....	.....	.....	.....	...	4½	....	.....
....	.....	...	...	¾	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1½	..	.....
...	.....	...	.....	1	150	.....	..	¼	30	..	.....	2	1½	.....
...	.....	.	..	1¼	120	⅛	2	.....	.....	¼	5	1	1½	.....
.....	...	....	.....	¼	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	....	....	¼	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2½	...	.....
....	.....	....	.....	½	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
..	.....	.....	....	¼	18	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	2	.
....	....	...	...	½	43	.....	.....	⅛	8	⅛	1½	.	5	1½
..	..	...	....	½	48	.....	.....	.....	.....	...	...	1½	.....	.....
....	....	...	.....	½	60	.....	.....	.....	.....	...	...	1½	...	.....
..	...	....	....	¼	44	⅛	1½	.....	.....	⅛	2	1½	...	.....
...	..	.....	..	½	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	...	.....
.....	...	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	1	..	.....
.....	...	.....	...	½	55	.....	.....	.....	..	⅛	3	1	2	.....
.....	...	....	.....	1	125	.....	.....	.....	..	⅛	3	7	2	2
.....	....	....	.....	1	189	.....	.....	¼	105	⅛	2	7	2	2
.....	.....	.....	....	12	1,573	⅝	12½	1¾	443	1⅛	67	58	24	18½

MANIWAKI.

3	100	½	15	23	1,700	...	.....	2½	500	1	18	60	5	26

sauvages sont vieilles et épuisées, la récolte du foin a été maigre. Les autres récoltes ont été assez bonnes.

SAINT-RÉGIS.

30	750	5	100	110	5,450	3	100	6	390	8	380	900	165	498

RISTIGOUCHE.

36¾	1,165	....	.....	6	5,198	.....	.....	1	102	.....	.....	188¾	73	64

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DU

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
*Micmac	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CHAS. E. BECKWITH, *Agent des sauvages.*												

*Les sauvages de ce comté ne cultivent guère. Les produits qu'ils récoltent

AGENCE DE LA RÉSERVE

Micmac	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rév. JOHN FRASER, *Agent des sauvages.*												

AGENCE DU COMTÉ

*Micmac	...	...	...	...	1½	27	...	...	...	...	1½	45
Rés. de la Rivière-d'Or.												
Micmac	...	...	2½	50	1	18	...	...	...	...	1	15
Réserve du Chat-Sauv.												
†Micmac	...	...	1	20	...	...	...	...	...	...	...	...
CHAS. HARLOW, *Agent des sauvages.*												

*Il s'est cultivé un peu de pois et de fèves dans de petits potagers pour la consommation en été, mais il qui vivent au loin des réserves ont cultivé de petits potagers pour la consommation en été mais ils n'ont

AGENCE DU

									Pds.c.			
Micmac	3	41	2⅞	64	...	...	...	...	100	1½	...	...
ROD'K. MCDONALD, *Agent des sauvages.*												

MENTAIRE—NOUVELLE-ECOSSE.

de la Nouvelle-Ecosse pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

COMTÉ DE KING.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	¼	4	1	100	.....	.....	....	....	.....	....	.....	.....	.....

se cultivent dans de petits potagers disséminés dans le comté.

L'ILE DE LA CHAPELLE.

.....	.....	.....	.....	100	625	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	47	.....

DE LUNENBURG, N.-E.

¼	6	.....	.....	4½	251	.....	5	¾	110	.....	.....	46	25	4
.....	.....	.....	2	1¾	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....
...	.....	.....	.....	¾	40	.....	...	.....	.....	.....	...	6	5	.....

n'y a pas eu de récolte. Dans cette agence l'avoine se coupe en vert pour faire du fourrage. † Les sauvages rien eu à récolter.

COMTÉ DE PICTOU.

								Pds.c.						
...	.....	1/20	1¼	4¾	266	.....	.....	100	1	1/20	1¾	8¾	...	5

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DES COMTÉS

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Micmac.												
Réserve de Pomquette	.....	.....	2	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Afton "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Guysboro' "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Summerside "	¼	6	½	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
J. R. McDONALD, *Agent.*												
AGENCE DE LA RIVIÈRE DU												
Micmac	.....	.....	2	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
ARCH. J. MACDONALD, *Agent.*												
AGENCE DE LA RÉSERVE												
*Micmac Whycocomah	.....	.....	10	80	.....	.....	1½	50	.....	.....	.....	.....
Rév. D. McISAAC, *Agent.*												

* Il s'est récolté une très faible quantité de pommes de terre en 1898, à cause de la rouille.

AGENCE DE LA RÉSERVE

*Micmac Malagawatch	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....
Rév. D. McISAAC, *Agent.*												

* Il s'est récolté une très faible quantité de pommes de terre en 1898, à cause de la rouille.

AGENCE DU COMTÉ DE

Micmac	.....	.....	1½	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
F. A. RAND, *Agent.*												

s ultures n'ont pas eu grand succès en 1898. Une grande partie de l'avoine a été fauchée en vert petits champs de légumes et des petits potagers où ils prennent une bonne partie de leur subsistance.

MENTAIRE—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	....	.....	2	85	.....	.....	¼	15	.....	.....	12	.....	.....
...	.....	.....	.....	3	125	.....	.....	½	20	.....	.....	8	.....	.....
.....	.....	½	9	1	40	.....	.....	½	25	.....	.....	20	.....	.....
.....	....	¾	5	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....
MILIEU, COMTÉ DE VICTORIA														
.....	.....	.....	.....	16	790	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	120	2
DE WHYCOCOMAGH.														
.....	.....	.....	.....	20	300	.....	.....	2	100	.....	.....	100	.....	.....
DE MALAGAWATCH.														
.....	.....	.....	...	5	85	.....	.....	1	55	.....	.....	7	40	.....
CUMBERLAND (FRANKLIN-MANOR).														
2	15	.....	.....	6	100	.....	.....	..	.....	.....	.....	2½	6	1½

pour du fourrage. Ceci n'indique pas tous les produits récoltés, vu que bon nombre de sauvages ont des

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

RÉSERVE DE

Nom de la bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Charles Young	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Charles Wilmot	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
William Nevin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Noel Abram	...	...	$\frac{1}{2}$	8	...	...	...	...	...	...	...	...
Andrew Abram	...	...	$\frac{3}{4}$	12	...	...	...	...	$\frac{1}{10}$	2	...	...
Moses Abram	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Peter Gougoo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Peter Prosper	...	...	$\frac{1}{4}$	5	...	...	...	...	...	...	...	...
John Paul	...	...	$\frac{1}{4}$	6	...	...	...	...	...	...	...	...
Michael Tom	...	...	...	...	...	...	...	...	$\frac{1}{10}$	2	...	...
Abraham Gould	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Alexander Cope	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
William Prosper	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	$1\frac{3}{4}$	31	...	...	...	...	$\frac{1}{5}$	4	...	...
THOS. B. SMITH, *Agent des sauvages.*												

INDIAN-

Micmacs	...	...	15	360	...	...	...	...	...	...	...	...
ALONZO WALLACE, *Agent des sauvages.*												

AGENCE DU COMTÉ

**Micmac.*												
Sauvages à Laquille	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Paradis	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
GEORGE WELLS, aîné. *Agent des sauvages.*												

* Nul de ces sauvages habite la réserve du comté d'Annapolis.

TAIRE—NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

MILLBROOK.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Aut. racines.		Foin.		Autres fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonn.	Tonn.	Tonn.
.....	.....	.....	.....	⅛	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅓	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	⅙	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	30	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1/10	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1·925	160	.....	.....	.....	.....	½	.....	5	.....	.....

BROOK.

.....	.....	.....	.....	9½	228	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	28	.....

D'ANNAPOLIS ROYAL.

.....	.....	.....	.....	1¼	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DU

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES.											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Micmacs du comté de Ristigouche.												
Rivière aux Anguilles..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	5	.....	...
Comte de Gloucester.												
Bathurst	...	...	3	40	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....
C. de Northumberland												
Eglise-Brulée.....	35	225	60	900	.....	.....	¼	10	¼	10	.....	..
Eel-Ground.....	2	20	50	800	.....	.....	¼	10	⅜	5	.....	.....
Red Bank	2	25	10	175	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....
Anse de Kent.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grande-Anse.....	40	200	60	1,000	.....	.....	¼	10	¼	10	.....	.....
Ile des Sauvages	.....	.....	3	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bouctouche	7	25	10	150	.....	.....	⅛	7	.....	.....	.....	.....
Comté de Westmoreland												
Fort-Folly	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	86	495	196	3,100	.....	.....	⅞	37	⅖	30	.....	.....

WM. D. CARTER,
Surint. des sauvages.

AGENCE DE

Nom de la bande.	Blé. Acres ensemencées.	Blé. Boisseaux récoltés.	Avoine. Acres ensemencées.	Avoine. Boisseaux récoltés.	Orge. Acres ensemencées.	Orge. Boisseaux récoltés.	Maïs. Acres ensemencées.	Maïs. Boisseaux récoltés.	Pois. Acres ensemencées.	Pois. Boisseaux récoltés.	Seigle. Acres ensemencées.	Seigle. Boisseaux récoltés.
Bande de Kingsclear.												
Noël John Sappier	....	.....	2	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Noël Tomar.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frank Tomar..	.....	.....	1	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Noël Sappier, aîné.....	.....	....	2½	75	.....	.....	.....	.....	¼	4	.....	.....
Thomas Tomar.....	.....	.....	1	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Solomon, chef....	.....	.....	1	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Louisa Solomon et fils.	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frank Francis, jne....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Andrew Paul	.....	...	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Louis Polches.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Solomon Paul.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	½	1	.....	.....	.....	.....
Louis Paul	.....	.....	¾	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Michael Paul.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Steven Sockbasin..	.....	...	2	50	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thos. Sappier.....	.....	.....	1½	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chas. Sappier et père..	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frank, Francis et mère.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux..... ...	...	.....	11¾	341	...	...	⅓	1	¼	4	.....	.....

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

MENTAIRE—NOUVEAU-BRUNSWICK.

du Nouveau-Brunswick, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

NORD-EST.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux.
...	...	...	...	7	250	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	5	150	...	...	...	...	...	...	...	...	
10	250	¼	5	50	1,500	¼	10	¼	20	1	50	50	20	100
4	150	¼	5	15	500	⅛	5	⅛	10	½	30	40	...	75
1	30	...	...	10	375	...	...	...	...	...	...	10	10	25
30	800	¼	5	75	2,500	¼	10	¼	20	2	75	50	...	125
1	25	...	...	9	250	...	...	...	...	...	...	1	...	5
2	50	¼	5	8	250	⅛	8	⅛	10	¼	20	10	...	25
...	...	...	...	3	100	...	...	...	...	...	...	...	...	...
48	1,305	1	20	182	5,775	⅝	33	⅝	60	3¾	175	161	30	360

L'OUEST.

...	...	¼	3	1	62½	...	...	...	...	...	...	3	...	2
1	15	⅛	2	¾	35	...	...	...	...	...	...	2	...	1
¾	11	⅛	1	½	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	23	½	5	1	65	...	...	...	...	⅛	15	4	...	3
...	...	⅛	2	½	20	...	...	...	...	...	...	2½	...	1
...	...	...	...	¾	27½	...	...	...	...	...	...	1	...	1
¾	10	⅛	3	¾	37½	...	...	...	...	...	...	2	...	...
½	8	...	...	¼	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...
½	8	⅛	2	1	50	...	...	...	...	...	...	3	...	1
½	11	⅛	1½	1	50	...	...	...	...	...	...	2	...	...
½	10	⅛	1	¾	27½	...	...	...	...	...	...	...	...	...
½	15	12	½	½	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	⅛	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2½	...	2
...	...	⅛	2	½	25	...	...	...	...	...	...	3	...	1½
...	...	...	...	½	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	½	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	111	1 7/12	23	6⅜	503	...	...	...	...	⅛	15	25	...	12½

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DE

Nom de la Bande.	Grains, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande de la réserve d'Oromocto.												
Edward Paul												
Andrew Sacoleic												
Joseph Paul												
Isaac Paul												
Joseph Paul, jne												
Louis Sacoleic												
Gabreil Noël												
John Paul												
John Sabbattis												
Frank Sabbattis												
John Atevin												
Joseph Atevin												
Joseph Sacoleic												
Solomon Paul												
Totaux												
Bande de Ste-Marie.												
Gabe Atquin							$\frac{1}{8}$	3				
Peter Gabe												
George Nash			$1\frac{1}{2}$	40								
Anthony Sacoleic												
Daisey Paul							$\frac{1}{12}$	$1\frac{1}{2}$				
John Polches			1	25								
Gabe Bear												
Noel Solas			$\frac{1}{2}$	10								
Solomon Brooks												
Totaux			3	75			$\frac{3}{24}$	$4\frac{1}{2}$				
Bande de Woodstock.												
Peter Polches												
Noël Polches												
Mitchell Deboe												
Noël Paul												
Peter Paul												
Mrs. Noel Paul			$\frac{3}{4}$	20								
James Stevens												
Gabe Solas												
Totaux			$\frac{3}{4}$	20								
Bande de Gagetown, etc.												
Louis Sabbattis et fils									$\frac{1}{8}$	$2\frac{1}{2}$		
Louisa Perry												
Edward Paul												
John Nichols												
Totaux									$\frac{1}{8}$	$2\frac{1}{2}$		

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

MENTAIRE—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

province du Nouveau-Brunswick pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

L'OUEST—*Suite.*

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonn.	Tonn.	Tonn.
		1/8	1	3/4	60			1/8	9					
				1/2	37 1/2									
				3/4	47 1/2									
				1/2	30									
				3/4	35									
				1/2	18									
				1/4	12 1/2									
				3/4	60									
				3/4	35									
				1/2	37 1/2									
				3/4	62 1/2									
				3/4	62 1/2									
				3/4	28									
				1/2	23									
		1/8	1	9 11/12	549			1/8	9					
		1/8	2	1/2	30					1/4	15			
		1/8	1 1/2	1/4	14					1/4	10			
				1	80									1
				1/4	15					1/12	4			
		1/8	2	1/8	7									
		1/8	1 1/2	1/8	10									1
				1/4	12					1/12	3			
				1/4	9									1/2
		1/8	2 1/2	1/4	14					1/12	4			
		5/8	7 1/2	3	191					3/4	36			2 1/2
				1/4	12									
				1/4	15									
				1/4	10									
				1/4	14									
				1/2	35									
				1/4	10									1/2
				1/4	12									
				1/4	8									
				2 1/4	116									1/2
1/2	17	1/8	2	1	55									
				1/2	25									
				1/4	14									
				1/4	12					1/8	7			
1/2	17	1/8	2	2	106					1/8	7			

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DE LA TOBIQUE,

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande de Tobique.												
Frank Francis, chef			2	60								
Ambrose Lockwood			4	125								
Susan Perley et fils			4	120								
Mrs. J. Francis et fils			1½	40								
Frank Solas			2	50								
Noël Perley			3	90								
Mitchell Laporte			1	25								
Joseph Maulton												
Nicholas Solas												
John Maulton												
Innis Sabbattis			1½	40								
Joseph Alexander			2	65								
F. I. Francis												
Mrs. John Thomas												
John Matteau												
Joseph Ellis												
Noël et Patrick Bear												
Widow Nicholas												
Two Dwarf Men												
Frank Lockwood												
Joseph Trembley												
Chas. Nicholas												
Thos. Maulton												
Pete Francis												
Chas. Bear												
John Lolas												
Frank Martin												
Michael Atquin												
Edward Alexander												
Thos. Trembley												
Newell Peters												
Bande d'Edmundston.												
Joseph Trembly			2½	65								
John Bernard			2	58								
Noël Bernard			3	75								
Mitchell Bernard			4	100								
Mitchell Wallace			6	150								
Frank Simon			3	80								
Thomas Wallace			1	25								

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

TAIRE—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

du Nouveau-Brunswick pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

DIVISION-NORD.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terrre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
1	26	....	....	¾	60	....	....	....	....	⅛	12	5	3	2
2½	80	....	....	1	75	....	....	....	....	....	....	6	....	4
1¾	36	....	....	1¼	85	....	....	....	....	....	....	4	2	4
1¼	30	....	....	¾	45	....	....	....	....	....	....	12	....	1
1	20	....	....	1	50	....	....	....	....	....	....	2	....	2
....	....	....	....	1½	95	....	....	....	....	....	....	6	....	3
2	43	....	....	1	60	....	....	....	....	....	....	1	....	1
1	25	....	....	½	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	25	....	....	½	24	....	....	....	....	....	....	2	....	....
2	50	....	....	¾	45	....	....	....	....	....	....	8	....	....
....	....	....	....	1	75	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	60	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	75	....	....	½	80	....	....	....	....	....	....	3	....	....
¾	20	....	....	⅓	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	½	50	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	½	45	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	½	45	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¾	30	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	25	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	22	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	⅓	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¼	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¼	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	20	....	....	¼	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	½	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¼	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¼	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	¼	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	75	....	....	1	100	....	....	....	....	....	....	10	....	2½
4	100	....	....	½	50	....	....	....	....	....	....	8	....	2
4½	120	....	....	1	80	....	....	....	....	....	....	11	....	3
1	25	....	....	½	40	....	....	....	....	....	....	7	....	4
2	50	....	....	1½	110	....	....	....	....	....	....	15	....	6
3	75	....	....	½	45	....	....	....	....	....	....	6	....	3
3	80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et cultivé dans la province

AGENCE DE L'ILE

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux. récoltés.
Ile Lennox.												
Micmac.....	26	245	34	712	.....	.....	2	32	.....	....	.....	.....
Réserve de Morell.												
Micmac.....	....	.....	18	142	.....	.....	¼	6	.....	....	....	.....
JOHN O. ARSENAULT, *Surintendant.*												

TAIRE—ILE DU PRINCE-EDOUARD.

de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

DU PRINCE-EDOUARD.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonn.	Tonn.	Tonn.
.....	.....	¼	8	7	600	.....	.....	1	345	.....	.....	24	33	30
.....	.....	.....	.....	1	160	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	10

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉ

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DE

Nom de la bande.	GRAINS, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Saint-Pierre	75	2,025	90	3,150	15	375	2	45	2	50	.....	.....
Tête-Ouverte	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1½	25	.....	.....	.....	.....
Fort-Alexandre	.....	.....	20	300	1	6	3	75	10	180	.....	.....
Totaux	75	2,025	110	3,450	16	381	6½	145	12	230	.....	.....

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des sauv.

AGENCE DE

*Sioux de Queue-d'Oiseau	348	3,045	85	666	.....	.....	6 15/16	165½	·20	3	.....	.....
†Sioux de la rivière du Chêne	784	2,489	69	561	.....	.....	28¼	533	.....	.....	.....	.....
Sioux du lac du Chêne	89	815	18	160	.....	.....	1¾	43	·02	.....	.....	.....
Sioux de la montagne de la Tortue	.....	.....	.....	.....	.....	.....	⅛	4	.....	.....	.....	.....
Kee-see-koo-wen-ins	.....	.....	60	1,100	.....	.....	1/16	.....	·02	.....	.....	.....
Way-way-see-cappos	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière de la Vallée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Le-Joueur	6	100	15	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
‡Rivière qui Roule	5	50	7½	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	1,232	6,499	254½	2,787	.....	.....	37⅛	745½	·24	3	.....	.....

J. A. MARKLE,
Agent des sauvages.

* Moses Bun a vendu deux acres de mil. † Six acres ont été ensemencées en herbe fourragère broma non battue.

AGENCE DU

Lac du Cygne	112	2,200	9	246	.....	.....	1	12	.....	.....	.....	.....
Les potagers des sauv.	36	602	.....	.....	32	1,050	1	30	.....	.....	.....	.....

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

MENTAIRE—MANITOBA.

du Manitoba, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

CLANDEBOYE.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	25	6,480	1	46	2	250	2	37	.....	3,150	.....
.....	.....	.....	.....	4	150	$\frac{1}{8}$	5	$\frac{1}{4}$	18	$\frac{1}{8}$	5	.....	450	.....
.....	.....	1	20	54	2,700	$\frac{1}{2}$	11	.....	.....	.....	.....	.....	1,986	.....
.....	.....	1	20	83	9,330	$1\frac{5}{8}$	62	$2\frac{1}{4}$	268	$2\frac{1}{8}$	42	.....	5,586	.....

BIRTLE.

.....	.....	·07	$\frac{3}{4}$	$7\frac{3}{8}$	425	·30	43	·59	146	·05	5	5	147	150
.....	.....	.....	.....	$21\frac{1}{2}$	544	·01	2	·13	25	.....	.....	.....	427	278
.....	.....	·02	.....	$1\frac{1}{8}$	100	·26	26	·34	70	.....	.....	.....	60	60
.....	.....	.....	.....	$\frac{3}{8}$	15	.....	.....	·05	3	.....	.....	.....	7	.....
.....	.....	·02	.....	$3\frac{1}{4}$	163	·23	35	·99	225	.....	.....	2	360	80
.....	.....	.....	.....	$6\frac{3}{4}$	380	·42	38	·71	280	.....	.....	.....	906	.....
.....	.....	.....	.....	$5\frac{3}{4}$	66	·04	5	·02	4	·04	8	.....	214	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	·02	5	·05	20	.....	.....	.....	50	30
.....	.....	.....	.....	$3\frac{3}{8}$	214	·12	23	·36	115	.....	.....	.....	262	18
.....	.....	·11	$\frac{3}{4}$	$49\frac{1}{2}$	1,907	1·40	177	3·24	888	·09	13	7	2,433	616

et un tiers d'acre en herbe vivace. ‡ L'autre fourrage de toutes les bandes comprend la paille et l'avoine

PORTAGE-LA-PRAIRIE.

.....	.....	.....	.....	3	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	.....
.....	.....	.....	.....	$1\frac{3}{4}$	150	.....	.....	$\frac{1}{4}$	20	.....	.....	.....	131	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—MANITOBA—*Suite.*

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province du Manitoba, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Nom de la bande.	Grain, racines et fourrage.																		
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
																	Tonneaux	Tonneaux	Ton'.
Longue Plaine..	130	1950	12	300	....	....	1	10	8	75	....	...	....	....	....	....	....	198	..
Riv. au Roseau, propr'nt dite..	80	1625	5	200	....	....	1	20	8	400	1	20	1	30	1	20	....	555	..
Rapides de la riv. au Roseau....	55	1110	..	....	....	....	1	22	9	455	½	8	½	12	½	7	....	50	..

H. MARTINEAU,
Agent des sauv.

Département des affaires des Sauvages.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLEMENTAIRE—MANITOBA—*Suite.*

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province du Manitoba, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Nom de la Bande	Grains, racines et fourrage.																		
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pommes de terre.		Carottes		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
																	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Lac Manitoba...	....	..	.. .	....	....	....	¼	7	7	450	¼	10	¼	12	...	....	...	670	..
Petite Saskatchewan.....	....	...	....	...	..	....	1½	30	10	575	½	15	½	25	¼	10	....	205	..
Lac St-Martin...	....	....	...	...	....	....	1	17	8	425	¼	10	¼	15	¼	10	....	250	..
Creek des Pins..	....	....	1	35	1	30	½	10	6	300	⅛	5	⅛	7	¼	8	....	175	..
Baie au Sable...	2	....	2	....	1	....	1	10	25	350	....	....	....	....	....	....	...	835	..

H. MARTINEAU,
Ag't des sauvages.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLE-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Foin.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Lac Flux et Reflux	.....	.....	.....	.....	1½	12	½	3	.....	....	.....	.....
Fairford	5	75	5	125	6	150	3	45	.....	.....	.....	...
Riv. de la Poule-d'Eau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	⅛	2	.....	.....	.....	.....
H. MARTINEAU, *Agent des sauvages.*												
RÉSERVE DE LA RIVIÈRE AUX GRUES,												
Rivière aux Grues	.....	.....	.....	.....	.....	.....	¼	7	.....	.....	.....	.....
H. MARTINEAU, *Agent des sauvages.*												

MENTAIRE—MANITOBA—*Fin.*

du Manitoba, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

MANITOWAPAH.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Ton.	Ton.	Ton.
.....	.....	.....	.....	3½	575	⅛	2	⅕	7	....	.....	.....	212	.....
.....	.....	.....	.....	41	1,640	3	72	3	141	5	96	.....	1,100	.....
.....	.....	⅛	2	1	150	1/16	2	¼	10	¼	5	.....	225	.....
AGENCE DE MANITOWAPAH.														
.....	.....	.....	.....	6	950	¼	4	¼	14	1/16	1⅓	.....	114	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le dis-

AGENCE DE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
R. DES ASSINIBOINES.												
Assiniboines	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
E. J. BANGS, *Agricul. pr. à l'adminst.*												

* Les navets n'ont pas réussi.

AGENCE

Bande de Samson.												
Chef Samson	10	51	4	0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dos de Selle	7	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nepoos	9	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Daim-Rouge	7	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Alexis Soueskoopeness.	10	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Potts	7	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petit-Baptiste	12	22	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Simon	9	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Louis N	10	29	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joshua	13	32	3	12	2	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Le-Crieur	7	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gros-Baptiste	6	29	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kyatipew	5	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Twins	8	55	.....	.....	4	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petit-Pierre	8	41	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joe Samson	7	24	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Joe Buffalo	5	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Ragget Gut	5	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
John Okemow	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sammy	4	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Matthew	5	34	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Narcisse	8	66	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sam. Saddleback	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
David Okemow	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Diverses personnes	57	.....	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	235	516	40	12	37	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bande de Montana.												
Kah-sai-nah-pew	1½	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Piégâne Ah-we-new	3	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kah-pu-to-qua-hat	3	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pokotayawasis	4	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
William	6	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pucheenanowin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
David Rabbit	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kapanahapew	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	17½	77	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TAIRE—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

trict d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

MORLEY.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	1½	60	....	....	....	*	.....	.....	10	10	.....

D'HOBBEMA.

.....	.....	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¾	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¾	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¾	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	5¾	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2100	.....
.....	.....	.....	.....	23¾	330	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2100	.....
.....	.....	.....	.....	½	90	.....	.....	¼	6	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	18	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¾	90	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¾	45	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	60	.....	.....	¼	15	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	25	.....	.....	¼	30	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	¼	11	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	.....
.....	.....	.....	.....	3½	328	.....	.....	1¾	92	.....	.....	.....	450	.....

* Pas de re rapport.

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le

AGENCE

Nom de la bande.	Grain, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande de Peau-d'Hermine.												
Alexis White Bear	8	20	5	100								
Stony Paul												
Kennewats	5											
Rattlesnake	2	10										
Joe Ward	5	10	3									
Petit-Enfant	6		4									
Chat-Sauvage	3	10										
Panny	3											
Johnnie Baptiste	3		2									
Seeksagan	4	20										
Squanie	4	20										
Permees	4											
Makino	3											
Crane	3	10										
Iwasis												
Asuma	3		1									
William	6											
Old Pan	2											
Joe Soosay	5											
Eustace	2											
Moses	4		2									
Roasting												
Diverses persons												
Bande												
Total	75	100	17	100								
Bande de Louis Bull.												
Louis Bull	8	40	3									
John Bull	7		3									
Paul Bull	3											
Frances Bull			3									
John Ward	3		2									
Sam Roasting	3											
François Trois-Doigts	2											
John Moonias	4											
Vieilles-Femmes												
Lazarus												
Louison												
Bande												
Total	30	40	11									

W. S. GRANT,
Agent.

TAIRE—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

D'HOBBEMA—*Fin.*

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
				½	20									
				½										
				½	15									
				¼	10									
				¼	10									
				½	25									
				⅛	6									
				¼	12									
				¼	15									
				⅛	8									
				⅛	6									
				⅛	6									
				⅛	5									
				⅛	9									
				⅛	6									
				⅛	8									
				¼	20									
				⅛	5									
				⅛	4									
				⅛	4									
				⅛	6									
				½	12									
				1	20									
													1200	
				6	232								1200	
				¼	20									
				¼	15									
				⅛										
				⅛	10									
				⅛	10									
				⅛	8									
				⅛	6									
				¼	12									
				⅛	15									
				⅛	5									
				⅛	4									
													450	
				2	105								450	

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—
TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le
AGENCE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande d'Enoch.												
W. Ward	7	60	10	120	6	75						
Alexander	6	54	10	200	2	25						
Long Tom												
Mr Jim	2		3	15								
Charlo	5	56										
Jambes-Courtes	3	35										
Daniel Cardinal			7	70	6	50						
Thos. Sauteux												
Chas. Papin	3	25			3							
Thos. Pierreux												
Alexis Charlo	4		5	50	5	30						
Xavier Pierreux			2	16								
Osickyas												
Félix Mauvaise-Femme	4	20	3	29	3	20						
Thos. Grosse-Tête												
Louison Long Tom												
Totaux	34	250	40	500	25	200						
Bande de Michel.												
Michel	8	80	10	125	3	30						
Louis	10	100	12	200	6	60						
Pierre			5	30								
Baptiste												
Albert	6	40	8	80	3	50						
Timothée	6	70	15	125	5	80						
Gladu	5	60	5	40	3	30						
Totaux	35	350	55	600	20	250						
Bande de Paul.												
Paul	5				5							
John Bull	3				5							
Didymus	2				3¾							
Alexis Paul					3							
John Tête-d'Ours												
Rennes												
Lewel												
Peter												
Simon												
John Tête-Pointue												
Luc	2											
John Suzanne												
Francois												
Joseph												
Louis												
Thos. La Pluie												
Agnès Tête-d'Ours												
JAMES GIBBONS, *Agent des sauvages.*	12				16¾							

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*
district d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.
D'EDMONTON.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	80	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	80	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	¼	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	¾	30	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	90	.....
.....	.....	.....	.....	¼	15	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	¼	12	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	¾	40	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	¼	16	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	¼	12	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	6	300	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	600	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	70	.....
.....	.....	.....	.....	½	40	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	90	.....
.....	.....	.....	.....	¼	15	.....	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	¼	25	.....	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	60	.....
.....	.....	.....	.....	½	35	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	70	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	40	.....
35	350	55	600	3	200	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	400	.....
.....	.....	.....	.....	1	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	¼	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	½	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....
.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	¼	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	7½	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récoltés dans le

AGENCE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Bande de Joseph.												
François					1	13						
Benjamin					1	12						
Pierre-Peinturée												
Peter												
Alexis												
William												
Narcisse												
Alexis Louison												
Totaux					2	25						
Bande d'Alexandre.												
Pied-de-Castor	10	80	4	25								
Jos. Job	3	20	4	50								
Philip	8	60										
Alexandre	5	40	2	25	5	25						
Pierre			2		3	10						
Baptiste	2		2	35	1							
Edouard	2		1		2	10						
Michel					1							
Thomas					1							
Moïse					2	5						
Kanamachem												
Ferme			5	65								
Samuel												
Harry, S. L.												
Menona												
John Pehachase												
Norbert												
Joseph												
Abraham												
John Manitonais												
Jos. Manitonais												
William												
Pierre Boue-Jaune												
Apichascoas												
Totaux	30	200	20	200	15	50						

JAS. GIBBONS,
Agent des sauvages.

TAIRE—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

D'EDMONTON.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		AUTRE FOURRAGE.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux.
.....	.....	.....	.....	1	100	¼	2	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	75	.....	.....	¼	7	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	100	¼	2	¼	.....	.....	.....	.....	80	.....
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	2	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	½	100	¼	1	¼	8	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	3	400	¾	5	1	15	¼	1	.....	120	.....
.....	.....	.....	.....	1	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	.....
.....	.....	.....	.....	1	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	2½	½	10	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	2½	½	10	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	2½	1	20	½	½	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	2½	1	20	½	½	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	18	.....
.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	8	300	2	10	3	60	3	5	.....	600	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le

AGENCE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Tête de Taureau	.....	.....	78	1,670	42½	364	.....	.....	.....	.....	.....	.....
A. J. McNEILL, *Agent.*												

* Quant aux autres racines les sauvages ont récolté 51 boisseaux de carottes et 32 boisseaux d'oignons

AGENCE DU

Lac la Selle n° 125	42	152	40	869	4	45	.....	.....	.....	.....	3	29
Plume-Bleue, n° 127	.....	.....	20	390	10	144	.....	.....	.....	.....	.....	.....
James Seenum, n° 128	101	875	14	360	16	136	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	143	1,027	74	1,619	30	325	.....	.....	.....	.....	3	29
W. SIBBALD, *Agent des sauvages.*												

AGENCE

Piéganes	.....	.....	*19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
R. W. WILSON, *Agent.*												

* Les 19 acres d'avoine ont été fauchées en vert pour du fourrage.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

DES SARCIS.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	7	820	.....	.....	4	355	4	*83	46	251	100

dans 14 jardins.

LAC LA-SELLE.

.....	.....	.....	...	8	985	½	.....	3	40	½	.....	.....	1,128	.....
.....	.....	.....	.....	4¾	415	¼	.....	½	...	¼	.....	.....	604	.....
.....	...	.....	.....	12	500	½	.....	1	200	½	.....	.....	1,300	.....
.....	.....	.....	.....	24¾	1,900	1¼	.....	4½	240	1¼	.....	.....	3,032	.....

DES PIÉGANES.

.....	.....	.....	.....	14	1,476	½	75	2	180	½	45	.....	490	.....

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et cultivé dans le

AGENCE DES

Nom de la bande.	Grain, racines.											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.
Cheval-Jaune	.....	.....	6	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petit-Chien-Blanc	.....	.....	35	610	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grosse-Plume	.....	.....	25	450	2	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grand-Chemin	.....	.....	44	854	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Marte-qui-Court	.....	.....	30	530	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petite-Hache	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	140	2,519	2	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....
G. H. WHEATLEY, *Agent.*												

AGENCE DES

Quartier de Taureau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bouclier-de-Fer	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Veau-Belette	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bouclier-de-Médecine	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Côte-d'Aigle	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lièvre-qui-Court	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Aigle-Blanc	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Jeune-Taureau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
G. H. WHEATLEY, *Agent.*												

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district d'Alberta, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

PIEDS-NOIRS DU NORD.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	3	135	⅛	2	⅜	12	.....	.....	.....	78	6
.....	.....	.....	.....	3	205	¼	5	¾	25	.....	.....	10	72	43
.....	.....	.....	.....	3	205	¼	6	¾	25	.....	.....	.....	145	31
.....	.....	.....	.....	3	215	¼	5	¾	23	.....	.....	9	100	55
.....	.....	.....	.....	2	140	⅛	2	⅛	15	.....	.....	.....	47	37
.....	.....	.....	.....	1	85	⅛	4	⅛	17	.....	.....	.....	142	.....
.....	.....	.....	.....	15	985	1⅛	24	2⅞	117	.....	.....	19	584	172

PIEDS-NOIRS DU SUD.

.....	.....	.....	.....	3	360	¼	8	¾	35	.....	.....	.....	38	.....
.....	.....	.....	.....	3	300	¼	8	¾	45	.....	.....	.....	76¼	5
.....	.....	.....	.....	4	340	¼	8	¾	50	.....	.....	.....	76¼	.....
.....	.....	.....	.....	3	255	¼	8	¾	40	.....	.....	.....	60	4
.....	.....	.....	.....	3	195	½	17	1½	100	.....	.....	.....	226¼	8
.....	.....	.....	.....	4	480	½	18	1½	95	.....	.....	.....	142¾	8
.....	.....	.....	.....	3	285	¼	9	¾	60	.....	.....	.....	111½	5
.....	.....	.....	.....	2	195	¼	9	¾	75	.....	.....	8	35	.....
.....	.....	.....	.....	25	2,410	2½	85	7½	500	.....	.....	8	766	30

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le

AGENCE

Nom de la bande.	Grain, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Porte-la-Marmite	210	2,750	15	375	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
THOS W. ASPDIN, *Agriculteur.*												

AGENCE DES

Okanees	.....	.....	55	1,340	.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....
Petit-Ours-Noir	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Couverture-Etoilée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Peepeekesis	.....	.....	15	360	.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....
W. M. GRAHAM, *Agent.*												

AGENCE DE LA

Croup'-de-Faisan n° 68.	77	574	5	107	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Couverture-Rayée n° 69	56	514	19	428	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ours-Blanc, n° 70	28	670	25	884	3	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	161	1,758	49	1,419	3	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....
H. R. HALPIN, *Agriculteur.*												

* Le produit des jardins comprend les carottes, les navets, les oignons, etc. † Paille.

AGENCE DE LA

Coté	.....	.....	23½	30	19	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
La-Clé	.....	.....	3	15	6	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kisickouse	.....	.....	14	25	13½	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	40½	70	38½	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....
W. E. JONES, *Agent.*												

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district d'Assiniboïa pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

D'ASSINIBOINE.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Aut. racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux.
.....	.....	.....	.....	10	210	3	25	5	25	2	40	1	550	.....
BUTTES LA-LIME.														
.....	.....	.....	.....	7	900	½	40	3	250	.....	.....	.....	650	.....
.....	.....	.....	.....	4	400	¼	30	3	300	.....	.....	.....	500	.....
.....	.....	.....	.....	2	100	¼	30	1	160	.....	.....	.....	300	.....
.....	.....	.....	.....	3	600	¼	30	2	200	.....	.....	.....	550	.....
MONTAGNE L'ORIGNAL.														
.....	.....	.....	.....	2¼	180	.....	.....	*2	*75	.....	.....	.....	300	†150
.....	.....	.....	.....	1¾	140	.....	.....	⅝	65	1	42	.....	300	†130
.....	.....	.....	.....	8	483	.....	.....	4	440	3	297	.....	689	200
...	...	.....	.....	12	803	.....	..	6⅝	570	4	339	.....	1,289	480
RIVIÈRE DU CYGNE.														
.....	...	.....	.....	8	129	3	25	2½	40	2	20	.....	1,460	33
.....	.....	.....	.....	7¾	307	1¼	35	1¾	60	¾	20	.....	711	9
.....	.....	.....	.....	7½	150	3	45	3	150	1½	25	.....	829	30
.....	.....	.....	.....	23¼	586	7¼	105	7¼	250	4¼	65	.....	3,000	62

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans le district

AGENCE DE

GRAIN, RACINES

Nom de Bande.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Piapot, n° 75	63	492	19	297	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bœuf-Debout (Sioux), n° 78	20	360	21	440	.....	.....	4	68	.....	.....	.....	.....
Pasqua, n° 79	132	1,858	26	506	2	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Muskowpetung, n° 80	46¾	600	9	155	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ferme de la rés., n° 4A, de Pasqua	.....	.....	14	260	2	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ferme de la rés. n° 4B, de Muskowpetung	.....	.....	7	190	3	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ferme de la réserve n° 9, de Piapot	.....	.....	5	91	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Agence	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
T. de best. de l'agence	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	261¾	3,310	101	1,939	7	134	4	68	.....	.....	.....	.....

J. A. MITCHELL,
Agent des sauvages.

AGENCE DES

Muscowequan	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
George Gordon	69	1,587	25	1,368	1	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Etoile-du-Jour	.....	.....	6	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pauvre-Homme	50	1,473	26	1,604	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Plume-Jaune, (lac à la Pêche)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Plume-Jaune, (lac aux Noix)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	119	3,060	64	3,122	1	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....

S. SWINFORD,
Agent des sauvages.

AGENCE DU

Ochapowace, n° 71	56	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kahkewistahaw, n° 72	39½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cowesess, n° 73	240	400	61	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sakimay, n° 74	58½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	394	450	61	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

d'Assiniboïa, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

MUSCOWPETUNG.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Aut. racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
										*	*	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	3	260	1	25	2	325	.....	.....	.....	900	50
.....	.....	.....	.....	5¾	1,120	.....	.....	2	51	2	80	.....	300	35
.....	.....	.....	.....	1½	155	.....	.....	1¼	95	1	86	.....	300	100
.....	.....	.....	.....	¾	21	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	318	25
.....	.....	.....	.....	¼	20	.....	.....	⅛	10	⅛	30	.....	10	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
.....	.....	.....	.....	¼	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	420	.....
.....	.....	.....	.....	11½	1,611	1	25	6¼	481	3⅛	196	.....	2,278	235

BUTTES DE TONDRE.

.....	.....	.....	.....	3	30	½	.....	2	.....	½	.....	.....	400	10
.....	.....	.....	.....	6	373	1	31	1¾	221	¾	9	.....	932	180
.....	.....	.....	.....	3	240	1	50	3	270	1	57	.....	640	.....
.....	.....	.....	.....	2	260	1	75	2	300	¾	40	2	580	105
.....	.....	.....	.....	2	150	½	25	1	40	¼	.....	.....	120	.....
.....	.....	.....	.....	½	.....	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	50	.....
.....	.....	.....	.....	16½	1,053	4¼	181	10	831	3¼	106	2	2,722	295

* Oignons.

LAC CROCHE.

.....	.....	.....	.....	2⅞	.....	.....	.....	2½	.....	1	.....	.....	275	.....
.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	¾	.....	.....	300	.....
.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	3	.....	1½	.....	.....	350	.....
.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	500	.....
.....	.....	.....	.....	13⅞	.....	.....	.....	8½	.....	4¼	.....	.....	1,425	.....

STATISTIQUE AGRICOLE ET SUPPLÉMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on à semé et récolté dans le

AGENCE

Nom de la bande.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
	GRAIN, RACINES.											
Grands-Rapides	....	....	....	....	....	....	$\frac{1}{100}$	....	....	....	....	....
Chemawawin	....	....	....	....	....	....	$\frac{1}{80}$	....	....	....	....	....
Lac L'Orignal	....	....	....	....	....	....	$\frac{1}{60}$	....	....	....	....	....
Le-Pas	1	10	....	....	1	....	$\frac{1}{10}$	....	....	....	....	....
Lac Plat	....	....	....	....	....	....	$\frac{1}{80}$	....	....	....	....	....
Terre-Rouge	....	....	....	....	....	....	$\frac{1}{40}$	$\frac{3}{4}$	....	....	....	....
Cumberland	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	1	10	....	....	1	....	$\frac{43}{300}$	$\frac{3}{4}$	....	....	....	....
JOSEPH COURTNEY, *Agent des sauvages.*												
	AGENCE DE											
Wm. Twatt, n° 101	34	446	17	341	16	240	....	....	....	....	....	....
Petaquakey, " 102	21	380	9	189	....	....	....	....	....	....	....	....
Mistawasis, " 103	101	1,369	65	536	24	229	....	....	....	....	....	....
Ahtahkakoop, n° 104	132	1,623	60¼	816	34	295	....	....	....	....	....	....
Totaux	288	3,818	151¼	1,882	74	764	....	....	....	....	....	....
W. B. GOODFELLOW, *Agent des sauvages.*												
	AGENCE DU											
Bande, de Seekaskootch, n° 119	....	....	....	....	87	470	....	....	....	....	....	....
Ban. de Chippewayans, n° 124	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....
GEO. G. MANN, *Agent des sauvages.*												
	AGENCE DU											
Une-Flèche	72	276	9	49	10	....	....	....	....	....	....	....
Okemassis	23	160	9	55	....	....	....	....	....	....	....	....
Barbu	124	1,355	69	482	12	95	....	....	....	....	....	....
John Smith	163	1,254	101½	699	21	35	....	....	....	....	....	....
James Smith	23	200	20¾	420	2¾	40	....	....	....	....	....	....
Cumberland	23	320	9½	180	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	428	3,565	218¾	1,885	45¾	170	....	....	....	....	....	....
R. S. MCKENZIE, *Agent.*												

*Les autres racines se composaient d'oignons. †L'autre fourrage se composait de la paille.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

district de la Saskatchewan, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

DU PAS.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fêves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	.....	.....	2	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	20	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....
.....	.....	.....	.....	2	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90	.....
.....	.....	.....	.....	7	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	36	2,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390	.....
CARLTON.														
.....	.....	.....	.....	5½	553	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	401	.....
.....	.....	.....	.....	2	205	.....	.....	⅛	32	¼	3	.....	331	.....
.....	.....	.....	.....	5	486	.....	.....	2⅝	382	3⅝	30	.....	917	.....
.....	.....	.....	.....	7½	681	.....	.....	4 1/16	141	3 11/16	80	.....	1,387	.....
.....	.....	.....	.....	20	1,925	.....	.....	6 13/16	555	7 9/16	113	.....	3,036	.....
LAC AUX OIGNONS.														
.....	.....	.....	.....	15	700	.....	.....	10	50	4	.....	.....	1,320	.....
.....	.....	.....	.....	5	300	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	800	.....
LAC AUX CANARDS.														
.....	.....	.....	.....	4	136	¼	.....	2	101	¼	.....	.....	323	75
.....	.....	.....	.....	1¼	36	¼	.....	½	12	¼	.....	.....	177	50
.....	.....	.....	.....	5¾	329	½	25	2¼	80	½	22	.....	838	180
.....	.....	.....	.....	9	181	¼	4	2½	.....	¼	5	.....	625	200
.....	.....	.....	.....	2	230	¼	15	3	20	¼	30	.....	248	75
.....	.....	.....	.....	2¼	71	¼	10	3	80	¼	5	.....	490	75
.....	.....	.....	.....	24¼	983	1¾	54	13¼	293	1¾	*62	...	2,701	†655

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province

AGENCE DU

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Alexandria	15	117	40	230	5	35	.....	.....	¼	5	.....	.....
Lac Alkali	20	500	15	400	5	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Aucham	10	170	40	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Anderson	.....	.....	2	75	.....	.....	.....	.....	2	20	.....	.....
Rivière du Pont	20	500	2	50	.....	.....	.....	.....	3	75	.....	.....
Creek du Canot	10	150	40	250	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Creek Cayoosh, n° 1	8	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	40	.....	.....
Creek Cayoosh, n° 2	7	90	5	150	.....	.....	.....	.....	6	80	.....	.....
Clinton	.....	.....	10	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Creek du Chien	8	100	5	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Fontaine	25	550	2	75	.....	.....	.....	.....	2	20	.....	.....
Haut-Barrage	10	140	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Kenim	.....	.....	10	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lillooet, n° 1	15	120	2	30	.....	.....	.....	.....	2	35	.....	.....
Lillooet " 2	2	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pavilion	20	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quesnelle	.....	.....	6	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Seaton Mission n° 1	2	20	2	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Enias 2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Schloss 5	.....	.....	5	150	.....	.....	¼	10	2	30	.....	.....
" Neciat 6	2	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	30	.....	.....
Soda-Creek	4	60	30	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stones	.....	.....	5	130	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Toosey	.....	.....	5	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Williams	15	250	35	1,050	.....	.....	.....	.....	½	10	.....	.....
Totaux	193	3,427	261	5,250	12	150	¼	10	24¾	365	.....	.....

E. BELL,
Agent des sauvages.

TAIRE—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

de la Colombie-Britannique, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

LAC-WILLIAMS.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonn.	Tonn.	Tonn.
.....	.....	¼	5	2	75	½	25	½	25	¼	10	10	125	20
.....	.....	.....	.....	20	500	1	40	1	40	½	20	10	120	40
.....	.....	.....	.....	10	225	1	40	2	100	¼	10	50	500	50
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	10	6	20	8
.....	.....	.....	.....	25	600	½	15	½	30	¼	12	10	15	45
.....	.....	¼	10	1	100	¼	10	⅓	20	¼	10	25	100	20
.....	.....	.....	.....	1	90	½	16	½	25	¼	10	.....	5	15
.....	.....	½	20	2	150	½	15	½	25	¼	8	25	.....	10
.....	.....	.....	.....	2	160	½	20	1	30	¼	5	15	15	8
.....	.....	¼	10	2	100	¼	10	¼	10	½	10	4	6	10
.....	.....	.....	.....	3	175	¼	5	¼	5	¼	6	5	.....	100
.....	.....	3	50	4	220	½	15	½	25	½	15	.....	.....	15
.....	.....	.....	.....	25	700	½	10	½	25	½	10	8	100	50
.....	.....	.....	.....	2	120	1	20	¼	10	¼	20	5	.....	30
.....	.....	.....	.....	1	75	.....	.....	¼	10	¼	10	12	.....	10
.....	.....	.....	.....	4	200	.....	.....	.....	.....	¼	10	35	.....	40
.....	.....	.....	.....	1	70	½	15	½	20	¼	6	10	15	5
.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....	.....	.....	¼	10	6	20	8
.....	.....	.....	.....	1	70	¼	5	.....	.....	½	20	2	.....	.....
.....	.....	1	20	4	200	½	15	½	15	½	16	8	.....	8
.....	.....	¼	4	2	100	¼	5	¼	5	.....	.....	9	.....	5
.....	.....	.....	.....	20	500	5	130	1	50	¼	10	60	20	30
.....	.....	.....	.....	10	250	.....	.....	.....	.....	¼	10	10	30	5
.....	.....	.....	.....	3	100	.....	.....	.....	.....	¼	5	.....	100	10
.....	.....	.....	.....	6	350	15	300	10	150	10	150	35	200	45
.....	.....	5½	119	152	5,180	28¾	711	20¾	620	17¼	403	360	1,391	587

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLEMENTAIRE—

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et cultivé dans la province
AGENCE DE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Aitchelitz	3	120	4	320	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....
Burrard-Inlet, n° 3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....
Cheam	10	400	9	720	2	60	1	60	11	440	.....	.....
Chehalis	1	40	8	640	.....	.....	1	30	5	200	.....	.....
Coquitlam	.....	.....	2	160	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....
Douglas	.....	.....	4	320	.....	.....	½	30	2	80	.....	.....
Ewa-woos	.....	.....	2	160	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....
False-Creek	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	½	20	.....	.....
Homalko	.....	.....	1	80	.....	.....	½	30	2	80	.....	.....
Hope	8	320	20	1,600	.....	.....	3	135	8	320	.....	.....
Katsey	2	80	6	480	1	30	½	30	2	80	.....	.....
Klahoose	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	30	.....	.....	.....	.....
Kapilano	.....	.....	1½	120	.....	.....	½	30	1	40	.....	.....
Kwaw-Kwaw-apilt	6	240	14	1,120	1	35	1	60	10	400	.....	.....
Langley	5	200	6	480	.....	.....	.....	.....	8	320	.....	.....
Mission Burrard-Inlet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....
Musqueam	4	120	20	1,600	.....	.....	1	40	6	240	.....	.....
Matsqui	.....	.....	3	240	.....	.....	½	30	3	120	.....	.....
New-Westminster	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nicomen	2	80	4	320	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....
Ohamil	6	240	10	800	.....	.....	1	45	7	280	.....	.....
Pemberton-Meadows	2	80	20	1,600	.....	.....	2	80	5	200	.....	.....
Popcum	.....	.....	3	240	.....	.....	½	25	3	120	.....	.....
Semi-ah-moo	.....	.....	6	480	.....	.....	½	25	4	160	.....	.....
Sechelt	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	25	2	60	.....	.....
Sumass	4	160	20	1,600	.....	.....	½	25	10	400	.....	.....
Scowlitz	1	35	10	800	.....	.....	½	25	6	240	.....	.....
Squiahla	1	35	8	640	.....	.....	.....	.....	6	240	.....	.....
Skweahm	2	80	10	800	.....	.....	1	45	9	360	.....	.....
Sliammon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	25	2	60	.....	.....
Squatits	2	80	8	640	.....	.....	.....	.....	3	120	.....	.....
Skwa-mish, Howe Sd.	.....	.....	2	160	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....
Skwah	2	80	10	800	.....	.....	½	25	2	80	.....	.....
Skookum Chuck	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	60	.....	.....
Sam-Ah-quam	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	60	.....	.....
Skulkayu	6	240	20	1,600	.....	.....	1	60	5	200	.....	.....
Skawah-looks	.....	.....	5	400	.....	.....	.....	.....	5	200	.....	.....
Seymour-Creek	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....
Skway	4	160	18	1,440	.....	.....	.....	.....	7	280	.....	.....
Lac Texas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	¼	15	1	40	.....	.....
Tche-wassan	2	80	100	8,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tsoo-wah-lie	10	400	80	6,400	.....	.....	.....	.....	10	400	.....	.....
Tze-achten	2	80	30	2,400	.....	.....	¼	15	10	400	.....	.....
Wharnock	.....	.....	6	480	.....	.....	¼	15	5	200	.....	.....
Yuk-kwe-kwi-oose	10	400	20	1,600	.....	.....	¼	15	2	80	.....	.....
Yale	.....	.....	10	800	.....	.....	½	30	2	80	.....	.....
Totaux	95	3,750	500½	40,040	4	125	20½	1,030	180	7,120	.....	.....

FRANK DEVLIN,
Agent.

* L'autre fourrage se compose de la paille d'avoine.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

de la Colombie-Britannique pour l'année terminée le 31 décembre, 1898.

FRASER.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres ranes.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	*Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	½	12	2	350	½	75	1½	225	.....	.....	6	6	8
.....	.....	.....	.....	2	350	.....	.....	1	150	.....	.....	3	.....	.....
.....	.....	1	30	10	1,750	1	125	3	450	.....	.....	50	5	10
.....	.....	1	30	10	1,750	1	125	3	450	.....	.....	8	30	10
.....	.....	.....	.....	2	350	.....	.....	½	75	.....	.....	.....	6	10
.....	.....	.....	.....	6	1,050	½	75	½	75	.....	.....	10	15	6
.....	.....	½	12	8	1,400	¼	30	1	150	.....	.....	30	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1½	262	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	525	½	60	½	75	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	1	30	14	2,450	1½	152	2	300	.....	.....	39	.....	36
.....	.....	½	15	5	875	¼	30	1	150	.....	.....	9	30	2
.....	.....	½	15	7	1,225	½	60	½	75	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	2½	425	¼	30	¼	30	.....	.....	.....	15	2
.....	.....	1	25	4	700	½	60	1	150	.....	.....	10	6	10
.....	.....	1	25	6	1,050	1	150	2	320	.....	.....	35	80	6
.....	.....	½	12	2	350	¼	30	½	60	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	½	12	8	1,400	¼	30	1	120	.....	.....	30	6	20
.....	.....	.....	.....	8	1,400	.....	.....	1	120	.....	.....	10	35	5
.....	.....	.....	.....	1	175	¼	48	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	¼	10	6	1,050	¼	48	.....	.....	.....	.....	4	31	3
.....	.....	½	20	8	1,400	¼	48	1	200	.....	.....	12	35	5
.....	.....	.....	.....	20	3,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	20
.....	.....	¼	10	3	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	3
.....	.....	.....	.....	4	700	¼	48	¼	50	.....	.....	6	5	8
.....	.....	¼	10	3	525	¼	48	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....
.....	.....	¼	10	9	1,575	¼	48	¼	50	.....	.....	10	85	20
.....	.....	.....	.....	4	700	.....	.....	1	200	.....	.....	10	100	10
.....	.....	.....	.....	3	525	¼	48	1	200	.....	.....	10	4	8
.....	.....	.....	.....	4	700	¼	25	1	200	.....	.....	10	6	10
.....	.....	¼	12	5	875	¼	25	1	200	.....	.....	.....	30	.....
.....	.....	¼	12	5	875	¼	25	1	200	.....	.....	10	18	8
.....	.....	¼	12	5	875	¼	25	1	200	.....	.....	.....	25	4
.....	.....	½	25	12	2,100	½	55	1	200	.....	.....	60	10	10
.....	.....	½	25	3	525	¼	25	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	525	¼	25	.....	.....	.....	.....	10	10	.....
.....	.....	¼	12	8	1,400	½	50	1	175	.....	.....	35	.....	10
.....	.....	.....	.....	4	700	¼	40	½	87	.....	.....	30	.....	3
.....	.....	.....	.....	2	350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	5	875	.....	.....	½	87	.....	.....	20	15	6
.....	.....	¼	12	5	875	¼	40	¼	43	.....	.....	22	.....	.....
.....	.....	.....	.....	6	1,050	.....	.....	1	180	.....	.....	30	20	8
.....	.....	.....	.....	9	1,575	½	80	1	180	.....	.....	40	10	6
.....	.....	.....	.....	9	1,575	.....	.....	½	90	.....	.....	16	8	6
.....	.....	¼	12	3	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	16	5
.....	.....	¼	12	6	1,050	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	10	6
.....	.....	¼	12	8	1,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	5
.....	.....	12½	424	264	45,187	13½	1,461	33½	5,517	.....	.....	649	928	279

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMEN-

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la province de

AGENCE DE

Nom de la bande.	Grain, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Sainte-Marie	10	200	75	1,350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
*Plaines-du-Tabac	5	100	60	1,080	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Colombia inférieur	10	200	90	1,980	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
†Kootenay inférieure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sushwapou Kinbasket	20	400	115	2,530	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	45	900	340	6,940	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

R. L. GALBRAITH,
Agent des sauvages.

* Avoine fauchée pour du fourrage. † Terre inondée.

AGENCE DE

Spuzzum	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....
Skuzzy	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tquayaum	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kapatsitsan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....
Sunk et Kamus	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hlukhlukatan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	½	20	.....	.....
Siska	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Klickumcheen	12	216	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
Nkya	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nhumeen	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Strynne	3	60	3	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Snahaim	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Skapp	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nesikeep	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nikomin	3	60	3	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Shhahanih	10	200	10	200	.....	.....	½	20	5	150	.....	.....
Nhumcheen	10	200	7	175	.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....
Spatsim	5	100	15	150	.....	.....	.....	.....	2	60	.....	.....
Stlahl	3	60	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tluhtans	.....	.....	5	125	.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....
Skichistin	5	100	15	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kamloops	10	100	80	.....	.....	.....	1	40	1	30	.....	.....
Chuckchu-qualk	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Halaut	13	300	175	5,205	.....	.....	1	10	.....	.....	2	6
Haltkam	10	200	180	5,355	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kuant	2	.....	70	70	.....	.....	½	15	.....	.....	.....	.....
Spapium	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Skappa	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yent	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nkatsam	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	20	.....	.....	.....	.....
Nkamaplex	1,200	42,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Penticton	40	800	40	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nkamip	20	67	20	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Reporté	1,346	44,963	645	13,295	.....	.....	5½	130	11½	320	2	6

TAIRE—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

la Colombie-Britannique pour l'année terminée le 31 décembre, 1898.

LA KOOTENAY.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Aut. racines.		Foin.		Autres fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.	
												Tons.	Tons.	Tons.
.....	.....	.....	.....	10	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	.....
.....	.....	.....	.....	5	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40
.....	.....	.....	.....	10	1,250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	40	.....
.....	.....	.....	.....	20	1,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....
.....	.....	.....	.....	15	1,875	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	40	.....
.....	.....	.....	.....	60	6,125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95	225	40

KAMLOOPS-OKANAGAN.

.....	.....	.....	.....	3	152	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	150	¼	4	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....
.....	.....	½	8	3	140	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....
.....	.....	12½	430	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....
.....	.....	2	60	3	100	1	100	½	50	.....	.....	15	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	200	½	50	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	100	½	50	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....
.....	.....	2	80	3	300	½	50	½	50	.....	.....	16	.....	.....
.....	.....	2	60	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	15	.....
.....	.....	2	60	7	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	5
.....	.....	2	60	8	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	10	.....
.....	.....	5	150	10	1,000	.....	.....	2	200	.....	.....	100	120	10
.....	.....	1	30	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	10	.....
.....	.....	.....	.....	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	40	.....
.....	.....	1	30	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52	20	.....
.....	.....	.....	.....	8	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	50	.....
.....	.....	.....	.....	5	650	.....	.....	½	50	.....	.....	80	70	.....
.....	.....	.....	.....	10	1,600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	36	40
.....	.....	.....	.....	7	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	40	40
.....	.....	.....	.....	8	1,000	¼	45	.....	.....	.....	.....	88	78	.....
.....	.....	2	60	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....
.....	.....	.....	.....	½	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....
.....	.....	2	60	2	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	250	¼	6	.....	.....	½	40	61	.....	.....
.....	.....	.....	.....	10	2,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	60	300
.....	.....	.....	.....	10	2,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	75	40
.....	.....	.....	.....	5	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	50	20
.....	.....	34	1,088	140½	16,182	3¼	305	3½	350	½	40	1,416	674	455

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE

TABLEAU qui indique ce qu'on à semé et récolté dans la province de

AGENCE DE

Nom de la bande.	GRAIN, RACINES											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Report	1,346	44,963	645	13,295	.....	.....	5½	130	11½	320	2	6
Shennoskaunkin	...	.....	18	540	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chuckchuwayha	15	300	20	500	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	....
Ashnola	10	200	25	625	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....
Spahamin	20	266	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quinshaatin	30	150	25	.....	1	15	.....	..	30	.....	.....	.....
Quimskanaht	5	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	2	80	.....	.....
Naaik	70	1,400	40	1,000	.....	.....	.....	.....	20	600	.....	.....
Nziskat	4	4	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Zoht	7	105	5	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Spallumcheen	200	8,020	40	285	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac aux Canards	20	400	10	250	.....	.....	1	40	1	40	.....	.....
Lac Kelowna Okanagan	75	750	100	1,500	.....	.....	.....	.....	8	240	.....	.....
Creek Hamilton	17	300	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	...
Totaux	1,819	56,858	980	18,075	1	15	6½	170	75½	1,400	2	6

A. IRWIN,
Agent des sauvages.

—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

a Colombie-Britannique, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.
l

KAMLOOPS-OKANAGAN—*Fin.*

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
.....	.....	34	1,088	140½	16,182	3¼	305	3½	350	½	40	1,416	674	455
.....	.....	.....	.....	5	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120	35	10
.....	.....	.....	.....	3	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	20	10
.....	.....	.....	.....	4	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95	20	10
.....	.....	.....	.....	3	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	394	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3	260	¼	8	.....	.....	.....	.....	74	22	.....
.....	.....	.....	.....	2	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....
.....	.....	.....	.....	10	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	75	25
.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	5	.....
.....	.....	.....	.....	1½	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	2	.....
.....	.....	.....	.....	4	350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	.....	.....
.....	.....	2	80	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	10	.....
.....	.....	7	210	8	700	5	500	.....	.....	.....	.....	95	25	.....
.....	.....	.....	.....	3	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	10	5
.....	.....	43	1,378	181	21,662	8½	813	3½	350	½	40	2,531	788	515

STATISTIQUE AGRICOLE SUPPLÉMENTAIRE

TABLEAU qui indique ce qu'on a semé et récolté dans la

AGENCE DE

Nom de la bande.	Grain, racines											
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.		Seigle.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Sooke	.....	.....	1	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
*Cherno	.....	.....	4	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Esquimalt	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Songhees	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Malakut	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tse Kum	.....	.....	2	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Panquechin	.....	.....	4	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tsart-ilp	.....	.....	8	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tsau-ont	.....	.....	8	380	.....	.....	.....	.....	2	110	.....	.....
Comeakin	.....	.....	16	660	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Clem-clem-alat	.....	.....	62	1,900	.....	.....	4	.....	4	180	.....	.....
Khempsuson	.....	.....	1	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Korxsilah	.....	.....	3	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quamichan	3	100	80	2,200	.....	.....	.....	.....	6	50	.....	.....
Somenos	2	60	11	300	.....	.....	.....	.....	3	250	.....	.....
Helleelt	.....	.....	1	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre de Siccameen	.....	.....	2	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kulleet	.....	.....	3	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lyacksun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Llmalche	.....	.....	2	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Penelakut	.....	.....	5	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tsussie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nanaïmo	.....	.....	75	3,000	.....	.....	.....	.....	2	60	.....	.....
Suo-nowus	.....	.....	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Qualicum	.....	.....	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comox	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Postes de Pêche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Iles Mayne, Pendee et autres	.....	.....	2	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

W. H. LOMAS,
Agent des sauvages.

* Sol rocheux et récoltes médiocres ; on ne peut faire que du jardinage. Les principaux produits se

—COLOMBIE BRITANNIQUE—*Suite.*

Colombie-Britannique, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

COWICHAN.

ET FOURRAGE.

Sarrasin.		Fèves.		Pom. de terre.		Carottes.		Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.
Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	
												Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
				2	60							6		
				4	100									
				½	20									
				3	50	¼	12			¼	15	8		
				⅛	5							10		
				3	60							12		
				3	110							30		
				3	120							8		
				3	120									
				2	150							150		
				3	220							200		
				1	50							8		
				3	320							30		
				10	600			2	200			150		
				3	220							50		
				1	40							20		
				1	50							8		
				2	160							4		
				2	160							10		
				2	100							14		
				5	300							40		
				4	200							30		
				8	450							120		
				1½	120							5		
				½	40	¼	20	1	100			6		
				2	80							3		
				2	85							2		

composent de petits fruits.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT

DE LA

GENDARMERIE À CHEVAL

DU

NORD-OUEST

1898

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1899

N° 15—1899.]

A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1898.

Respectueusement soumis,

WILFRID LAURIER,
Président du Conseil.

15 février 1899.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE No 1.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PAGE

Rapport de Commissaire 1

ANNEXES A CE RAPPORT.

Annexe A.—Surintendant Sév. Gagnon 19
B.—Surintendant R. B. Deane (avec rapport de l'inspecteur Sanders sur la construction du Nid-de-Corbeau) 24
C.—Surintendant A. H. Griesbach 41
D.—Surintendant G. B. Moffatt 54
E.—Surintendant J. Howe 64
F.—Surintendant J. Cotton 74
G.—Surintendant C. Constantine 89
H.—Inspecteur W. S. Morris 93
I.—Inspecteur G. E. Sanders 103
K.—Médecin auxiliaire Haultain 112
L.—Médecin auxiliaire Bell 115
M.—Médecin auxiliaire intérimaire Mewburn 117
N.—Médecin auxiliaire intérimaire Rouleau 118
O.—Médecin auxiliaire intérimaire Aylen 120
P.—Médecin auxiliaire intérimaire Blouin 122
Q.—Médecin auxiliaire intérimaire Kitchen 124
R.—Infirmier major Watson 126
S.—Adjudant sous-officier vétérinaire auxiliaire Wroughton 128
T.—Adjudant sous-officier vétérinaire Pringle 131
U.—Adjudant sous-officier vétérinaire Fraser 132
V.—Adjudant sous-officier vétérinaire Ayre 133
W.—Adjudant sous-officier vétérinaire Mitchell (St.-Mary's) 136
X.—Adjudant sous-officier vétérinaire Sweetapple 138
Y.—Adjudant sous-officier vétérinaire Mountford 141
Z.—Adjudant sous-officier vétérinaire Stevenson 142
AA.—Adjudant sous-officier vétérinaire Mitchell (Maple-Creek) 144
BB.—Procès criminels et autres 145

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE L. W. HERCHMER

SUR LA

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1898.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 20 décembre 1898.

Au Très honorable SIR WILFRID LAURIER, G.C.M.G.,
Président du Conseil privé,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 novembre dernier, et de transmettre, pour la même période, ceux des officiers suivants, à savoir:—

Du surintendant Gagnon;
" Steele (avec le rapport de l'inspecteur Sanders sur la construction du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau);
" Griesbach;
" Moffatt;
" Howe (avec le rapport du surintendant Constantine);
" Cotton;
De l'inspecteur Morris;
" Sanders;
Des médecins auxiliaires et des médecins auxiliaires provisoires;
Du vétérinaire, des aides-vétérinaires et des sous-officiers vétérinaires.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Cette année, à cause du grand nombre de chercheurs d'or qui tâchaient d'atteindre le Yukon par la rivière Mackenzie, la patrouille, partie en décembre 1897, alla jusqu'au fort Simpson, portant la malle et interrogeant tous les voyageurs en route. L'attention témoignée par le gouvernement en envoyant cette patrouille fut beaucoup appréciée des voyageurs, en ce que cela leur permit, non seulement de recevoir des lettres attendues depuis longtemps, mais leur fournit aussi le moyen—au retour de l'inspecteur Routledge—d'envoyer des nouvelles de leur voyage et de leur santé à leurs parents et amis.

Pendant que nos hommes étaient dans les environs du fort Smith, ils ont arrêté et puni deux chasseurs qui avaient tué un bison, ce qui aura pour effet, je crois, de

protéger ces animaux, attendu que tous les chasseurs savent maintenant qu'il est défendu de les tuer. Je pense que la période d'interdiction de cette chasse devrait être prolongée d'au moins trois autres années, au bout desquelles le troupeau, qui compte probablement 150 têtes, se trouvera considérablement accru. Les sauvages n'ont pas besoin de tuer ces animaux pour se nourrir, attendu que l'orignal abonde dans les environs, ainsi que d'autre gibier. Les fortes sommes que des trafiquants offrent pour les têtes et les peaux de bison sont les principales causes de l'extermination de cet animal.

En outre de la patrouille du nord, deux patrouilles ont porté la malle à Saint-Jean pendant l'hiver, et il nous a fallu bâtir un poste détaché à la "Traverse" de la rivière de la Paix, où nous avons mis un détachement permanent d'un sous-officier et de deux hommes, qu'un officier d'Edmonton inspecte régulièrement—chose qui nous permet de nous tenir au courant de ce qui se passe dans la région de la rivière de la Paix. Nous avons encore un détachement de deux constables au Petit lac de l'Esclave. Ces détachements rendent de bons services, et leur présence a, dans une grande mesure, accoutumé les naturels à la nécessité de maintenir la loi et l'ordre, et simplifiera, je crois, la tâche des commissaires quand ils iront faire des traités par-là l'été prochain. Pour commencer, il répugnait beaucoup aux sauvages de nous voir occuper leur pays ; mais quand ils virent que nos hommes les protégeaient contre la rapacité de certains des chercheurs de minéraux, et ne cherchaient qu'à punir les malfaiteurs, ils ne furent pas lents à reconnaître l'avantage de notre présence.

Un certain nombre des bandes qui s'étaient mises en route pour le Yukon s'étant querellées entre elles en arrivant à la rivière de la Paix, elles en appelèrent de consentement mutuel à la gendarmerie, qui remplit le rôle d'arbitre à la satisfaction de tous les intéressés, et ainsi empêcha des animosités et peut-être des crimes.

L'inspecteur Moodie, parti d'Edmonton en septembre 1897, franchit les montagnes en décembre par un col facile qui se trouve dans le voisinage des sources de la rivière d'à Mi-Chemin, mais il lui fallut tuer les chevaux pour nourrir ses chiens, et après beaucoup de retard éprouvé, dans le printemps, par l'impossibilité de trouver de nouveaux chevaux avec lesquels continuer son voyage, il arriva enfin à Pelly-Banks, et se rendit à Selkirk en canot, après avoir abandonné ses chevaux quand il ne lui fut plus possible de les utiliser. Il est, depuis, revenu dans les territoires, et vous trouverez son rapport ci-joint. Ce voyage a établi le fait que la route la plus facile et la moins coûteuse pour pénétrer dans la partie nord-est de la Colombie anglaise, est par la voie d'Edmonton, et par le défilé qu'il a suivi. Déjà plusieurs troupeaux de bêtes bovines ont été menés au delà des montagnes par cette route ; l'un deux, notamment, composé d'environ 100 têtes et appartenant à Jones et Smart, de Swift-Current, fut mené tout le long à partir de ce point du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Saint-Jean par la voie d'Edmonton. Après avoir vendu bon prix une partie de leur troupeau à Saint-Jean, les propriétaires se dirigèrent vers l'ouest avec environ 50 des animaux les plus alertes, et atteignirent, me rapporte-t-on, la rivière Findlay, dans la Colombie anglaise, sans avoir perdu un seul de ces animaux, qui étaient tous en bon ordre et qu'ils purent vendre là avec beaucoup de profit. D'autres entreprises du même genre ont été faites cette année, et avec un très satisfaisant succès, je crois, chaque fois qu'on a su s'y prendre : le principal étant d'aller lentement et d'arrêter partout où l'on trouve de plantureux herbages.

En même temps qu'il a été trouvé de nombreux indices de minéraux dans beaucoup d'endroits, les différentes bandes de chercheurs n'ont pas encore découvert de placers profitables à l'est des montagnes Rocheuses, bien qu'il y aurait peut-être moyen d'obtenir de bons résultats sur plusieurs points à l'aide du dragage.

Depuis mon dernier rapport le gouvernement des territoires a parachevé une route charretière jusqu'au Petit lac de l'Esclave, où elle se relie à l'ancienne route qui mène au débarcadère de la rivière de la Paix (*Peace River Landing*). La subvention de $10,000 votée par votre gouvernement permettra de prolonger ce chemin jusqu'à Saint-Jean, de sorte qu'il sera désormais facile d'envoyer promptement et à peu de frais des animaux dans le nord-est de la Colombie anglaise, où le bœuf continuera à bien se vendre à mesure qu'on y développera les mines.

Bien que nous ayons peu d'hommes, et que ceux que nous avons soient généralement sans grande expérience, nous avons continué nos tournées de surveillance dans les territoires, tournées qui ont eu un résultat satisfaisant en ce que le crime s'est fait très rare et que presque tous les délinquants ont été arrêtés. La vigilance de la police a donné lieu à une scène assez amusante dans le cours de l'automne. Un brigadier et un gendarme ayant trouvé, sur le train express, près de Moose-Jaw, un homme de couleur à une seule jambe qui leur parut répondre au signalement du Brown à-la-jambe-de-bois qu'on recherchait pour meurtre dans l'Ontario, lui mirent promptement la main au collet, pour s'apercevoir, un instant après, que c'était déjà la prise d'un homme assis à côté de lui, lequel l'avait arrêté à la côte.

Le bétail de nos voisins continue à nous ennuyer de ses incursions sur le territoire canadien, et je regrette d'avoir à dire que les propriétaires de ce bétail et leurs employés y prêtent la main. Les rabatteurs américains rassemblent tous leurs bestiaux de ce côté-ci de la frontière et les emmènent au delà de nos postes; mais arrivés dans le voisinage de la frontière ils trient soigneusement ceux de ces animaux qui sont propres à la boucherie et relâchent les autres. Ceux-ci reviennent promptement ennuyer nos colons, qui ont prudemment amassé du foin pour leurs propres troupeaux et aux meules desquels les intrus reviennent aussi vite qu'ils les en chassent. J'ai déjà parlé de cela dans de précédents rapports, suggérant de pratiquer une saisie, comme dans le cas d'un nommé Spencer il y a quelques années—ce qui mettrait promptement fin, au moins pour un certain temps, au tort et à l'injustice dont souffrent nos propres pionniers.

Plusieurs groupes de chevaux volés aux Etats-Unis ont été recouvrés et rendus à leurs propriétaires, et les patrouilles de gendarmerie en ont retrouvé un grand nombre qu'on disait avoir été volés de ce côté-ci de la frontière ; souvent ces prétendus chevaux volés étaient à paître tranquillement à quelques milles de l'écurie, et beaucoup de colons s'imaginent encore que la gendarmerie n'a pas d'autre chose à faire que de chercher leurs bestiaux égarés.

Plusieurs voleurs de bestiaux ont été arrêtés dans le cours de l'année, mais comme de coutume, à cause de subtilités légales, et par suite de la confusion des marques, nous n'avons pas pu faire condamner la plupart d'entre eux. Il peut se faire cependant que la nouvelle ordonnance concernant les marques nous vienne en aide à l'avenir.

La construction du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau a imposé un surcroît d'ouvrage à la division D, de Macleod, dont un officier et un certain nombre d'hommes de choix ont été de service le long de la ligne jusqu'à ce que sa construction fût achevée en octobre. M. Harvey, le gérant du chemin, s'est déclaré très satisfait de la manière dont les différents services ont été exécutés, et lors de mon voyage au Kootenay-Est, en septembre, les habitants ont personnellement exprimé leur confiance dans le corps de gendarmerie. L'inspecteur Sanders et ses hommes ont fait un bon service, et une fois seulement leurs fonctions se sont trouvées en conflit avec celles de la police provinciale, ce qui, selon moi, est un "record" satisfaisant.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages ne nous ont pas donné de mal cette année ; une grandissante inclination à faire de l'argent, encouragée par le département des affaires indiennes, qui leur a donné toutes les chances, a tenu les hommes valides de la plupart des bandes à l'œuvre—qui à exercer le métier de roulier, qui à amasser du foin ou faire les récoltes, de sorte que la plus grande partie de leur temps y a passé. Ils ont vendu beaucoup de foin à de bons prix, et ils ont aussi, surtout dans le nord, vendu un certain nombre de magnifiques bouvillons, outre qu'ils ont approvisionné de bœuf leurs propres réserves. Les sauvages ont grand soin du bétail, et leurs bouvillons valent probablement ceux que vendent les meilleurs cultivateurs du pays; si seulement le département persiste dans cette sage habitude de changer souvent les taureaux, n'achetant jamais que les meilleurs, ils seront bientôt très riches en bon bétail. Leurs chevaux, très nombreux dans certains troupeaux, ne s'améliorent pas aussi vite que les bêtes bovines, tandis que dans d'autres bandes ils en perdent positivement. Quel-

ques petits étalons trapus, répartis parmi les bandes, seraient d'une grande utilité et mettraient bien vite les sauvages en lieu de trouver $75 pour chacun de leurs chevaux, au lieu de $10 à $20. Les sauvages achètent encore des chariots et des machines, mais je crois que chez les bandes qui s'y livrent encore l'agriculture sera avant longtemps remplacée par l'élevage du bétail et des chevaux, qui est indubitablement plus dans leurs goûts.

Les écoles industrielles continuent leur excellente œuvre.

Presque tout le foin dont nous avons eu besoin à Régina a été fourni par des sauvages, qui nous ont ainsi tiré d'embarras, attendu que le foin est très rare dans la circonscription et que sans leur aide nous n'aurions peut-être pas pu en trouver la quantité voulue à des prix raisonnables.

TEMPÉRANCE.

Je regrette d'avoir à dire que les sauvages ont souvent pu se procurer des liqueurs enivrantes, généralement, toutefois, par l'intermédiaire des métis. La plupart du temps les délinquants ont été pincés, mais leur punition a généralement été une amende de $50. A mon avis il faudrait imposer une amende beaucoup plus forte et recourir plus souvent à l'emprisonnement. En certains cas, ces légères sentences ont été rendues par des hommes qui ont intérêt à ce qu'on ne puisse pas procurer de la boisson forte aux sauvages. Le seul moyen de mettre un terme à ce pernicieux commerce est de condamner les délinquants à l'emprisonnement sans leur laisser le choix de l'amende; si on en punissait quelques-uns ainsi dans chaque circonscription ce serait fini pour longtemps. D'ailleurs, il y a eu très peu d'ivrognerie dans les territoires cette année, bien que l'ordonnance concernant les personnes interdites soit ouvertement éludée dans certains centres de population.

CHEVAUX.

Le prix des bons chevaux a monté de plus de 50 pour 100 dans les territoires cette année, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que j'en ai trouvé assez pour remplacer nos bêtes réformées et vendues. Il faudra au moins 60 chevaux pour mettre le corps sur un bon pied avant le printemps prochain, et j'espère qu'il me sera permis de les acheter assez vite pour qu'on puisse en tirer parti l'année prochaine. Les chevaux achetés l'année dernière sont généralement de bonne race et sains. Ceux que nous avons pris à Régina sont de Derwentwater, un pur-sang anglais qui a récemment remporté un premier prix à New-York. Ceux qui viennent de l'ouest sont généralement aussi d'étalons de pur sang. Ces chevaux, arrivés à l'âge de 6 ans, résistent beaucoup mieux à notre service que des bêtes sans fougue, mais il faut avoir soin d'eux jusqu'à ce qu'ils atteignent cet âge. Nous baissons beaucoup en chevaux de trait, dont je vais être obligé d'acheter au moins vingt au printemps, pour les fins de roulage. Les chevaux de selle relégués à ce service pour différentes raisons, mais principalement un penchant à trébucher, tout en étant propres à la voiture légère, ne sont pas capables de faire le service plus rude, comme par exemple charrier de l'eau, etc. Nous n'avons pas acheté de chevaux de trait depuis 13 ans: c'est dire que ceux dont nous nous servons sont très vieux. Les chevaux ne gagnent pas dans les territoires, qui, je regrette d'avoir à le dire, en importent encore d'Ontario et des Etats-Unis pour les travaux de ferme. Cependant, comme tous les éleveurs presque sans exception maintenant mettent même les juments légères à de gros étalons, il est possible que cette importation cesse dans quelques années. Mais comme la majorité des éleveurs de chevaux ici ne restent jamais fidèles à un type quelconque, il est tout aussi vraisemblable que l'année prochaine ils retourneront aux étalons légers. Il s'élève bien peu de bons chevaux au nord du chemin de fer canadien du Pacifique, et je ne connais qu'un homme qui fasse l'élevage tant soit peu en grand sur la Saskatchewan, et celui-là élève de gros chevaux près de Battleford. Nous achetons parfois un cheval à Edmonton, mais je ne me rappelle pas d'en avoir jamais trouvé ailleurs dans le nord, bien que j'en aie souvent cherché: ceux qu'on m'offrait étaient médiocres et d'un prix exorbitant. Cela est à regretter, car je crois qu'il serait à propos que chaque division tirât ses chevaux de sa propre circonscription.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

J'insère ici la liste des chevaux achetés pendant l'année, avec les noms des vendeurs et les prix payés, et aussi la liste des chevaux réformés et vendus, avec les noms des acheteurs, et les sommes que ces ventes ont rapportées.

LISTE des chevaux achetés du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

Noms des vendeurs.	Localités.	Nombre	Prix.	Total.
			$ c.	$ c.
John McIntyre	Régina	1	40 00	40 00
R. Sweet	"	1	40 00	40 00
Peter Hourie	"	1	40 00	40 00
"	"	1	35 00	35 00
D. A. Purdy	Lumsden	1	35 00	35 00
C. Meyer	Régina	1	40 00	40 00
T. O'Brien	"	1	30 00	30 00
T. A. Matchett	Balgonie	3	45 00	135 00
"	"	1	70 00	70 00
"	"	1	50 00	50 00
Jas. Grassick	Régina	1	75 00	75 00
Thos. Bennie	Mâchoire-d'Orignal	1	70 00	70 00
B. Fletcher	"	1	70 00	70 00
Neil McMullen	"	2	87 50	175 00
J. McGregor	"	1	45 00	45 00
R. Maynard	"	1	40 00	40 00
Jas. McMullen	"	1	60 00	60 00
G. W. Kent	"	1	65 00	65 00
H. L. Fysh	"	1	42 00	42 00
Peter Fletcher	"	2	40 00	80 00
Jos. Seeli	"	1	60 00	60 00
J. E. Bottell	"	1	62 50	62 50
Quorn Ranche Co.	Macleod	3	60 00	180 00
"	"	2	75 00	150 00
"	"	3	65 00	195 00
Thos. Matchett	Balgonie	1	45 00	45 00
Thos. Watt	Régina	1	50 00	50 00
R. Paul	"	1	55 00	55 00
W. H. Kidd	Lumsden	1	60 00	60 00
D. Wilkie	Cottonwood	2	65 00	130 00
Thos. Matchett	Balgonie	2	75 00	150 00
"	"	6	60 00	360 00
"	"	1	55 00	55 00
C. T. Birdy	Lumsden	1	60 00	60 00
Joseph Glenn	Indian-Head	3	70 00	210 00
Geo. Davidson	"	1	75 00	75 00
"	"	1	65 00	65 00
R. C. Shera	Hedensford	1	40 00	40 00
Geo. Goldie	Régina	1	70 00	70 00
D. Ehamenn	"	1	35 00	35 00
D. H. Gellespie	"	1	50 00	50 00
W. H. Keys	Pense	1	60 00	60 00
"	"	1	50 00	50 00
Jno. Moody	Régina	1	50 00	50 00
D. H Gillespie	"	1	40 00	40 00
L. B. Cook	Glasgow	1	50 00	50 00
D. H. Gillespie	Régina	1	55 00	55 00
H. C. Lawson	"	2	75 00	150 00
"	"	7	100 00	700 00
"	"	1	70 00	70 00
T. H. Rowles	Okotoks	1	60 00	60 00
J. Franklin	Macleod	6	75 00	450 00
D. H. Gillespie	Regina	1	70 00	70 00
Quorn Ranche Co.	Creek-au-Mouton	3	75 00	225 00
W. A. Douglas	Creek-des-Erables	1	70 00	70 00
W. G. Arnold	Macleod	1	75 00	75 00
L. B. Cook	Régina	2	100 00	200 00
D. H. Gillespie	"	1	80 00	80 00
Cheval de remonte n° 64 né le 24 août 1894 de la jument n° de matricule 1126, et engendré par Derwentwater.		1	.....	.....
		92	.....	5,849 50

LISTE des poneys achetés du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

Noms des vendeurs.	Localités.	Nombre.
Indien "Crop-Eared-Wolf"	Macleod	4
" "Black-Rabbit"	"	1
" "Don't-Fly"	"	1
" "Crow-Spreading-His-Wings"	"	1
" "Plaits-His-Hair-Behind"	"	1
" "Chief-Moon"	"	1
Geo. Gamble	Régina	1
J. McGee	Pense	1
T. O'Brien	Régina	2
Indien "Crow-Bull"	Macleod	1
" "Goes-Together"	"	1
" "Three-Stars"	"	1
" "Long-Time-Squirrel"	"	1
Henry Murray	"	1
Wm. Hyde	"	8
D. J. Goggin	Régina	2
V. J. Beaupré	Gleichen	3
Lily McIllree	Régina	1
A. Brown	Edmonton	1
J. Clinkskill	"	4
—— Hanson	Lac Stewart	1
Cie de la Baie-d'Hudson	"	10
Donald Prince	"	1
John Prince	"	1
Francis Prince	"	1
Joseph Prince	"	1
.....	Manson-Creek	3
—— Rathbourn	"	2
	Total	57

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Liste des chevaux "réformés et vendus" et rayés de l'effectif du corps entre le 1er décembre 1897 et le 30 novembre 1898.

Division.	N° de matricule.	Total.	Localité.	Date, 1898.	Montant, par cheval.	Montant total.
					$ c.	$ c.
A	611	1	Creek-des-Erables	26 mai	15 00	15 00
C	2269	1	Battleford	2 août	75 00	00
				1897.		
D	1310		Macleod	9 avril	20 00	
D	1688		"	9 "	15 00	
D	1701		"	9 "	15 00	
D	1318		"	14 "	25 00	
D	683		"	20 "	25 00	
D	1326		"	20 "	25 00	
D	1551		"	20 "	25 00	
D	1559		"	20 "	25 00	
D	1687		"	20 "	25 00	
D	1696		"	20 "	25 00	
				1898.		
D	1261		"	1er juin	25 00	
D	1290		"	1er "	30 00	
D	1402		"	1er "	7 00	
D	1709		"	1er "	15 00	
D	1771		"	1es "	17 00	
D	1772		"	1er "	14 00	
D	1884		"	1es "	18 00	
D	1893		"	1er "	30 00	
D	1989	19	"	1es "	25 00	406 00
				1898.		
Dp	1663		Régina	10 août	25 00	
Dp	1077		"	10 "	25 00	
Dp	2273		"	10 "	17 00	
Dp	1350		"	10 "	22 00	
Dp	1560		"	10 "	25 00	
Dp	373		"	10 "	21 00	
Dp	1657		"	10 "	40 00	
Dp	428		"	10 "	25 00	
Dp	1242		"	4 "	25 00	
Dp	1673		"	4 "	25 00	
Dp	2215		"	4 "	25 00	
Dp	1716		"	5 nov.	24 00	
Dp	1627		"	5 "	21 00	
	Poulin.	14	(Elevé par le corps)	10 août	31 00	351 00
				1898.		
E	1289		Calgary	28 mars	26 00	
E	1262		"	28 "	27 00	
E	1293		"	28 "	24 00	
E	1500		"	28 "	22 00	
E	1642		"	28 "	25 00	
E	1902		"	28 "	37 50	
E	1924		"	28 "	27 00	
E	1960		"	28 "	31 50	
E	1961		"	28 "	26 00	
E	2026		"	28 "	39 00	
E	1432		"	28 "	21 00	
E	1511		"	28 "	36 00	
E	1638		"	28 "	29 00	
E	1947		"	28 "	17 50	
E	2289		"	2 juillet	60 00	
E	2 poulins.	17	(Elevé par le corps)	20 sept.	35 00	483 50

LISTE des " chevaux réformés et vendus," etc.—*Fin.*

Division.	N° de matricule.	Total.	Localité.	Date, 1897.	Montant, par cheval.	Montant total.
					$ c.	$ c.
F	1674		Prince-Albert	7 oct	22 00	
F	1868		"	7 "	15 00	
F	1533		"	30 sept	25 00	
F	964		"	7 oct	24 00	
F	1490		"	30 sept	41 00	
				1898.		
F	1606		"	13 sept	24 00	
		6				151 00
				1898.		
G	901		Fort-Saskatchewan	12 avril	25 00	
G	1188		"	12 "	25 00	
G	1340		"	12 "	30 00	
G	2087		"	12 "	30 00	
G	1672		"	12 "	30 00	
G	1722		"	12 "	25 00	
G	2090		"	12 "	25 00	
G	2043		"	12 "	25 00	
G	2239		"	12 "	60 00	
G	2035		"	8 oct	12 00	
G	1969		"	3 nov	25 00	
		11				312 00
				1898.		
K	553		Lethbridge	1er juin	26 00	
K	1459		"	1er "	21 00	
K	1529		"	1er "	27 00	
K	1538		"	1er "	17 00	
K	1595		"	1er "	20 00	
K	1599		"	1er "	37 00	
K	1647		"	1er "	10 00	
K	1705		"	1er "	15 00	
K	1777		"	1er "	40 00	
K	2063		"	1er "	20 00	
		10				233 00
						2,026 50

Liste des chevaux qui sont morts ou ont été abattus du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

N° de matricule.	Division	Age.	Date.	Cause.	Observations.
			1897.		
1938	K	8	2 déc....	Noyé.....	
2140	C	6	27 nov....	Congestion de poumons.....	
1442	D	16	19 déc....	Causes naturelles.....	
1689	D	11	16 "	Blessé en tombant du haut d'une berge	Abattu.
			1898.		
1401	D	16	20 mars...	Causes naturelles.....	
1921	C	12	28 " ..	Péritonite aiguë	
2314	Dp	5	16 " ..	.....	Mort au Yukon ; cause incon.
1916	Dp	12	4 avril...	.....	" "
1866	Dp	11	30 " ...	.....	" "
1942	D	10	6 juin ...	Hypertrophie du cœur.....	
1083	K	18	15 août....	Entérite aiguë	
2371	Dp	4	26 sept. ..	Rupture du diaphragme	
1981	Dp	11	4 avril...	Morve.....	Abattu.
1920	Dp	11	13 " ...	"	"
1898	Dp	11	5 mai ...	"	"
1676	F	12	6 " ...	"	"
1829	G	15	11 mars...	Pour nourrir des chiens.....	"
1082	K	19	21 mai ...	Débilité générale.....	"
1454	D	17	8 août. ..	Pleurésie.....	
728	K	.....	29 sept. ..	Rupture de l'estomac	

Liste des poneys qui sont morts ou ont été abattus du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

N° du poney.	Division	Date.	Cause.	Observations.
		1897.		
32	G	2 déc	.....	Mort au Yukon ; cause inconnue.
49	Dp	17 oct	.....	" "
59	Dp	2 nov.....	.....	" "
99	Dp	11 oct	.....	" "
101	Dp	13 "	.....	" "
102	Dp	13 "	.....	" "
109	Dp	7 nov.....	.....	" "
110	Dp	28 déc.....	.....	" "
111	Dp	26 oct.	.....	" "
114	Dp	30 "	.....	" "
116	Dp	30 "	.....	" "
117	Dp	21 " .. .	.....	" "
118	Dp	22 "	.....	" "
120	Dp	7 nov... .	.....	" "
121	Dp	31 oct	.....	" "
122	Dp	21 "	.....	" "
123	Dp	21 "	.....	" "
124	Dp	7 nov	.....	" "
95	G	1er "	.....	" "
		1898.		
150	Dp	1er avril....	.....	" "
40	G	24 juin.	Hémorragie interne.....	
75	G	22 sept	Tué par accident.....	

LISTE des chevaux "perdus" et rayés de l'effectif par ordre général entre le 1er décembre 1897 et le 30 novembre 1898.

Division	N° de matricule.	Localité.	Date.	Observations.
K	2062	Pierre-Ecrite	21 nov. 1894..	
D	2213	Herd-Camp	22 avril 1896..	
C	2194	Lac au Lézard	6 août 1896..	
G	1876	Patrouille du Yukon	1er sept 1898..	

CHIENS.

Cette année, nous n'avons pas essayé d'acheter des chiens dans les territoires pour le service du Yukon ; le département, amplement prévenu de nos besoins, en a fait venir du Labrador 150, qui, avec ceux qui restent de la dernière saison, suffiront pour ce que nous avons à faire.

J'ai le plaisir de dire que bien que les chiens envoyés ici l'année dernière fussent plus petits que je ne l'aurais voulu, M. McGregor, qui a été préposé à la plupart des convois, rapporte que ce sont des animaux bien domptés et vigoureux, et qu'ils ont vraiment bien supporté la fatigue. Autant que j'ai pu en juger, les chiens du Labrador achetés cette année étaient des animaux très utiles, qui, en bonne condition, pèseraient plus de 70 livres en moyenne. C'est tout autant qu'il faut pour des voyages ordinaires, et de pareils chiens peuvent, avec une moyenne charge, faire 30 milles par jour, quand de plus gros qu'eux n'en pourraient faire que 20, sans compter qu'ils leur sont bien préférables pour le transport des malles.

FOURRAGE.

Par les prix auxquels nos fournitures d'avoine ont été soumissionnées partout, j'estime que la récolte de ce grain a généralement été très médiocre dans les territoires. La meilleure récolte d'avoine paraît avoir été faite à Edmonton, et une maison de cette localité a entrepris de nous fournir en avoine dans l'est jusqu'à Régina. Aux prix actuels, l'avoine rapporte plus de profit que le blé, mais la demande en est restreinte, et les cultivateurs, en général, sèment du blé aussi longtemps qu'ils le peuvent, et puis mettent de l'avoine dans n'importe quelle sorte de terre, de sorte que tout ce qu'on obtient est une récolte faible et sale, et qu'on trouve très peu d'avoine propre aux semailles, attendu qu'elle est toute mélangée de blé, d'orge et de mauvaises graines. Il y a trois ans il était facile de trouver la plus belle avoine pesant 48 livres au boisseau, sans mélange d'autre grain, tel que du blé, pour en faire monter le poids. En dehors du blé la culture est généralement très médiocre dans cette partie-ci du pays, et l'on n'y récolte que peu ou pas d'orge et pas de pois, grains qui viennent très bien pourtant.

L'année a été mauvaise pour le foin, ce qui fait que le prix en a monté à la plupart de nos postes. Nous tâchons de contre-balancer cela en mettant autant de chevaux que possible en liberté pour tout l'hiver. La culture du brome du Canada augmente, et bientôt les meilleurs cultivateurs écarteront le foin sauvage, excepté dans les endroits où il se trouve à leur portée.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Pendant l'année nous avons été obligés de réformer un certain nombre de harnais qui étaient en service depuis longtemps, et il va nous en falloir des neufs immédiatement. Nous en fabriquons à l'atelier du chef-lieu d'état-major, et nous achèterons les autres sur les lieux.

Un certain nombre de vieilles selles à une seule sangle ont été remplacées par des selles neuves à deux sangles, dans la proportion de 5 pour 3, et nous nous proposons d'en échanger quelques-unes de plus. Cela mettra notre sellerie sur un très bon pied, et comme nos hommes font eux-mêmes les colliers, les licous et toutes les courroies dont nous avons besoin, il y aura bien peu de dépense à faire à part de l'achat du cuir.

VOITURES.

A part de quelques barouches, nous n'aurons pas besoin de voitures légères, mais à la plupart des divisions il faudra un petit nombre de grosses voitures.

La grosse voiture américaine continue à donner la meilleure satisfaction, sans doute parce que le bois en est plus sec et qu'elle est mieux faite que les autres.

ARMES.

Nos armes s'usent peu à peu, surtout les winchesters. En mettant un canon neuf à ceux de nos mousquetons qui en ont besoin, nous venons à bout de nous tirer d'affaire, mais la grande difficulté que nous avons à ajuster les mires comme il faut, une fois les réparations faites, rend notre tir à la cible très insatisfaisant, et chaque homme a un moyen différent d'ajuster sa hausse—un petit morceau de carton, une allumette ou quelque autre chose—pour avoir l'élévation exacte. Nous sommes toujours contents des cartouches américaines, mais le peu de fois que nous nous sommes servis des cartouches de fabrication canadienne, nous avons trouvé qu'elles étaient grandement inférieures et qu'on ne pouvait guère s'y fier.

Nous avons encore le revolver Enfield, lourde arme d'ancien modèle qui est un fardeau pour le gendarme.

La division D est la seule qui soit armée de Lee-Metfords, mais nous avons un certain nombre de ces mousquetons dans le territoire du Yukon.

CASERNEMENTS.

Les seules grandes réparations faites cette année l'ont été à Battleford, où certains bâtiments ont été pourvus de fondements en pierre, d'autres crépis et la plupart peinturés. Ceux qui sont encore sans fondements de pierre en seront pourvus le printemps prochain, et ceux qui ne sont pas peinturés le seront alors aussi.

A Macleod on a fait beaucoup de peinturage avec les menues réparations ordinaires; il a été mis au mess des sous-officiers une petite véranda qui contribue grandement au bien-être de ces derniers, et les planchers de quelques-uns des logements ont été en partie renouvelés. Le besoin d'une autre maison d'officier se fait déplorablement sentir, attendu que faute de logement le médecin auxiliaire est obligé d'aller demeurer en ville; et si le surintendant Dean s'en va à Macleod il faudra une deuxième maison neuve. La somme de $3,000 suffirait pour bâtir une bonne maison double à l'usage des inspecteurs, et je recommande très fortement cette dépense.

Le chemin de fer de la "passe" du Nid-de-Corbeau est si éloigné de Pincher-Creek qu'il va nous falloir encore occuper notre réserve près du village. Nous payons $15 de loyer par mois pour une maison d'inspecteur située loin du poste, tandis que le vieux casernement des hommes et les écuries ne sont pas habitables en été et demandent à être rebâtis—ce qui nécessitera une dépense de $5,000.

La réduction de l'effectif à Lethbridge nous laisse avec deux logements vides qui ne nous sont d'aucune utilité dans le moment. Il faudra faire là considérablement de réparations et de peinturage l'année prochaine.

A Calgary, à part d'un plancher neuf dans la chambre d'ordinaire des hommes, il n'a rien été fait que des réparations ordinaires; mais tout le poste a besoin d'une légère couche de peinture, et les deux vieilles écuries devraient être démolies et reconstruites sur des fondements de pierre de la même manière que l'une des écuries l'a été il y a trois ans. La reconstruction de ces deux écuries coûtera environ $1,200, après quoi elles seront aussi bonnes que n'importe quelles autres écuries du corps.

Les toits des cuisines du quartier des officiers font considérablement d'eau, mais à moins de les couvrir en ferblanc je doute que nous puissions leur faire grand'-chose. La maison de l'officier commandant a besoin de salles neuves.

A Fort-Saskatchewan nous avons grand besoin d'un nouveau corps de garde; celui qu'il y a là, présentement, est un vieux bâtiment de bois rond élevé en 1874, et est trop petit pour la circonscription. Comme il n'y a pas de prison, c'est à nous qu'incombe la garde des détenus, et l'espace nous manque souvent, surtout quand nous avons des femmes à garder. Nous avons sur le lieu toutes les pièces de bois qu'il faut pour un corps de garde neuf, dont je recommanderais la construction, au coût de $2,400 à peu près. La maison occupée par l'inspecteur à cet endroit, était autrefois une glacière; ce n'est plus qu'un misérable trou tout à fait inhabitable. A cause de cela je ne puis pas y envoyer un inspecteur marié, et comme je suis très à court de célibataires, souvent il n'y a pas d'inspecteur à ce poste, au détriment non seulement de la discipline, mais aussi de la surveillance de la circonscription. La somme de $1,600 suffirait pour bâtir une maison d'inspecteur.

A Maple-Creek il a été fait des réparations, mais à cause de la faiblesse numérique du poste, jointe à la difficulté de trouver des ouvriers en dehors, beaucoup de choses dont le besoin se fait pourtant sentir d'une manière pressante ont été laissées de côté.

A Prince-Albert il n'a pas été fait grand'chose. Le plancher de la chambre d'ordinaire a été renouvelé, et les réparations ordinaires finies.

Le médecin auxiliaire provisoire ayant condamné le puits qui fournit l'eau pour le service d'incendie, parce qu'il reçoit les égouts des écuries et est une menace pour la santé du poste, il va falloir l'abandonner, et je ne sais pas où en essayer un autre, vu qu'il est si difficile de trouver de l'eau dans le voisinage du poste.

A Régina, il n'a été fait que des réparations ordinaires, mais l'année prochaine il va falloir mettre un fondement de pierre au "bloc" du sud, qui est réellement en danger de s'écrouler, et ma propre maison est à peu près dans le même état. Les soles de ces deux bâtiments sont pourries, et le colombage l'est également au pied.

La couverture en bardeau du magasin demande à être renouvelée et tout le poste à être peinturé. Le bureau où je travaille, avec le personnel du chef-lieu d'état-major, est en mauvais état. Le bâtiment, portatif dans l'origine, est tout à fait pourri dans sa fondation et fait eau de toute part, sans compter qu'il dégage une très mauvaise odeur les jours de pluie. Il faudrait le démolir et le reconstruire. Si cela est impossible, je propose de refaire tout l'intérieur et d'élever les plafonds des bureaux, tâchant de mettre le tout sur un fondement solide.

Comme nous avons presque assez de pierre, les fondements du "bloc" ne coûteront pas plus de $3,500. Ceux de ma maison coûteront $1,200, vu que la cave est très petite.

Il faudra mettre un homme compétent à la tête de cette entreprise, attendu que les bâtiments sont très peu solides. Le peinturage du poste, fait par nos hommes et les détenus, coûtera environ $600, pour les matériaux.

VIVRES.

Les vivres fournis sont généralement excellents et amples. Dans la circonscription de Macleod, qui produit un grand nombre de bêtes bovines pour l'exportation, le bœuf est encore plus cher que dans celle de Régina, qui n'est pas regardée comme un pays d'élevage. Cela vient du manque de concurrence; il n'y a qu'un seul boucher à Macleod, tandis qu'il y en a quatre à Régina.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

La houille est encore trop chère dans tous les territoires, sauf à Edmonton, où on la délivre à $2 la tonne. A Régina, l'anthracite canadien coûte $9.50, délivré aux casernes; la même houille se vend $8 à Winnipeg, parce que là l'anthracite américain lui fait concurrence. A Calgary, Edmonton, Prince-Albert, Lethbridge et Régina nous avons l'éclairage électrique, qui est assez satisfaisant mais trop dispendieux.

PHYSIQUE.

La demande d'hommes pour le Yukon tend à réduire notre physique moyen dans les territoires, vu qu'on n'envoie là que les hommes les plus forts et les mieux bâtis, mais nous avons eu la bonne fortune d'enrôler récemment des recrues qui sont généralement tout à fait à la hauteur de notre moyenne.

INSTRUCTION MILITAIRE.

A cause de la réduction de l'effectif et de la somme de travail que nos hommes se trouvent à avoir par conséquent à faire, il n'a pas été fait d'exercices autres que l'école de dressage, l'équitation et le tir à la cible, si ce n'est parmi les recrues, et nous commençons à voir les effets du manque d'instruction militaire, attendu que sans beaucoup d'exercice il est impossible de tenir quelque corps que ce soit à la hauteur voulue, sous le rapport soit de l'aspect soit de la discipline.

DISCIPLINE.

Quatorze hommes ont été expulsés pendant l'année, mais eu égard au peu d'exercices et d'instruction que les hommes ont eu, et à la nécessité d'envoyer des recrues seules en service de détachement, on peut dire qu'il a été commis très peu de fautes graves contre la discipline. En général, les hommes se montrent fiers du corps, et même ceux qui sont enclins à la dissipation hésitent à compromettre la bonne réputation dont nous jouissons dans le pays et à l'étranger.

SOLDE.

Rien n'a été changé à la solde. Je crois encore que la solde des plus anciens officiers de chaque grade devrait être augmentée, attendu que présentement un officier entrant dans le corps touche exactement la même solde que le plus ancien de son grade qui a 16 ans de service. En vérité, l'avancement est très lent et un officier n'a pas grand'chose à espérer, attendu que lorsque la limite d'âge le force à prendre sa retraite il n'est généralement plus apte à remplir d'autre emploi ; et comme la retraite est calculée sur la solde seulement, et non sur la solde et les suppléments comme dans d'autres corps de gendarmerie, il s'ensuit qu'un officier, sur ses vieux jours, doit être extrêmement pauvre, s'il n'a pas quelque fortune personnelle—ce qui est rarement le cas.

En proportion les hommes sont mieux payés que les officiers, en ce qu'ils ont souvent l'occasion de gagner quelque chose en sus de leur paye régulière. Ils n'ont rien à payer pour leur habillement, tandis que les officiers payent tout de leur propre bourse, et au bout de 20 ans de service ils reçoivent une pension bien méritée, pour laquelle on ne retranche rien de leur paye. De sorte qu'au bout de 25 ans un homme rangé et laborieux reçoit une raisonnable pension, qui, avec ses économies, devrait lui assurer l'aisance pour le restant de la vie.

CANTINES.

Les cantines fonctionnent encore dans toutes les divisions, sauf la division H, à Fort-Saskatchewan, où il est resté si peu d'hommes durant l'été qu'il a fallu fermer temporairement la cantine, pour la rouvrir cet hiver. Ces institutions sont d'un grand avantage pour les hommes, car outre qu'ils y trouvent du tabac et d'autres articles à meilleur marché qu'ailleurs, elles contribuent une jolie somme chaque mois aux fonds de l'ordinaire et des salles de récréation.

CRIMINALITÉ.

En fait de délits graves nous n'avons eu, cette année, que quelques cas de vols de bestiaux et de chevaux, mais je regrette d'avoir à dire que si nous n'avons pas grand'peine à faire condamner les voleurs de chevaux, en revanche nous avons la main très malheureuse avec les voleurs de bêtes bovines, la plupart de ces derniers nous échap-

pant. Les sauvages ont tué bien peu de bétail, si tant est qu'ils l'aient fait, pendant l'année ; les blancs en tuent infiniment plus qu'eux. Il se commet pas mal de petits vols dans le pays, mais il n'y a pas à s'en étonner si l'on tient compte du nombre d'étrangers qui nous sont venus dans ces dernières années et dont un grand nombre étaient presque des serfs dans leur pays avant d'en partir. De constantes patrouilles, cependant, convainquent ces étrangers qu'il faut respecter la loi et l'ordre au Canada, et les vols de peu de conséquence sont ce qu'on a eu de plus grave à leur reprocher jusqu'ici.

La difficulté de trouver des interprètes dans la gendarmerie est un embarras sérieux, mais nous avons récemment eu la bonne fortune d'enrôler plusieurs linguistes accomplis qui vont nous sortir de cet embarras.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous n'avons pas eu d'incendies cette année, mais nos appareils ne sont pas satisfaisants. A Régina, le réservoir ne tient pas l'eau, à cause de son élévation, je crois, et parce qu'il oscille constamment quand il vente, tandis qu'à d'autres endroits notre seule planche de salut est d'étouffer le feu dans ses commencements. On exerce une constante vigilance en tout temps, et le remplacement des lampes à l'huile par l'éclairage électrique a grandement diminué les chances d'incendie. Les cheminées, conduits, tuyaux, etc., sont l'objet d'un soin assidu, de sorte que le danger est bien moins grand.

CHEMINS ET PONTS.

Sous l'habile direction de M. Dennis, sous-ministre des travaux publics pour les territoires, les chemins et les ponts sont tenus en bon état. Dans leurs rapports hebdomadaires tous les détachements prennent note des ponts, etc., qui sont en mauvais état, et les autorités ne sont pas lentes à les réparer après avoir été averties. Il y a encore plus d'un endroit où il faudrait un pont, notamment à Edmonton, où les affaires sont sérieusement entravées dans l'automne et le printemps, et où les gens, dans les conditions actuelles, courent un imminent danger de perdre la vie en certains temps de l'année.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Depuis qu'un gros fil de cuivre a été ajouté à la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, les dépêches sont transmises beaucoup plus promptement; d'un autre côté les lignes de l'Etat fonctionnent très bien. Le téléphone entre ce poste et la station de la ville ne vaut absolument rien quand l'éclairage électrique fonctionne, et tout ce qui a été essayé pour remédier à cela n'a guère eu de succès.

AIDE PRÊTÉE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Pendant la construction du chemin de fer de la " Passe " du Nid-de-Corbeau, un officier et un certain nombre d'hommes ont fait le service de police le long de la ligne. Eu égard au grand nombre de maisons autorisées à vendre des liqueurs enivrantes, on peut dire qu'il y a eu très peu de délits graves de commis. Le nombre ordinaire de vendeurs non patentés ont été arrêtés et punis. On trouvera ci-joint le rapport de l'inspecteur Sanders, qui était à la tête de ce détachement.

FEUX DE PRAIRIE.

Exception faite des ravages exercés dans les environs de Calgary, ces feux n'ont pas fait grand dégât cette année. Les cultivateurs deviennent plus prudents, mais l'insouciante manière dont ils font brûler leur paille après le battage est encore une source de grand danger, et il ne devrait pas être permis aux gens de faire brûler de la paille avant que la neige soit tombée. L'habitude de mettre le feu aux herbes pour isoler les meules de foin est encore la principale cause des plus désastreux incendies; il faudrait plutôt labourer la terre autour de chaque meule, mais comme

cela prend plus de temps la plupart des gens préfèrent recourir à un moyen qui est plus prompt, bien que dangereux.

Les feux de prairie de Calgary ont détruit des milliers de tonnes de foin et une immense étendue de pacage d'hiver. Les locomotives allument un grand nombre d'incendies, et il ne semble pas possible, sous la loi actuelle, de fixer la responsabilité sur qui que ce soit.

COLONISATION.

Nombre de colons ont pris des terres pendant l'année; ce sont principalement des Galiciens, mais il nous est aussi venu des Américains et des Canadiens rapatriés. Les Galiciens sont établis dans les alentours du lac aux Œufs près du fort Saskatchewan, aussi aux environs de la Coulée des Poissons (*Fish Creek*) près de Rosthern, et au sud de Yorkton—tous dans une bonne région. Ces colons se tirent généralement bien d'affaire, pour les très faibles moyens qu'une partie d'entre eux avaient en arrivant ici, mais auraient encore mieux réussi s'il avait été possible de trouver du travail sur les lieux pour les plus indigents.

Les filles qui sont allées en condition ont fait des progrès rapides, et l'on dit qu'elles sont très propres et ont bien soin du bien de leurs maîtres. Il est possible que leur venue résolve le problème de la domesticité pour les territoires.

La colonisation de townships entiers par ces étrangers a des inconvénients en ce que, dans ces conditions, les colons ont moins de chance d'améliorer leurs antiques méthodes de culture, et il n'y a pas de travail à la journée pour ceux qui en ont besoin.

Jusqu'à présent ces Galiciens se sont bien conduits dans les territoires et nous ont donné bien peu de mal depuis qu'ils sont définitivement fixés.

Il en est parmi eux qui auront besoin considérablement d'aide en attendant la prochaine récolte, alors que la plupart auront de bons approvisionnements de légumes et de blé pour l'hiver, en outre de ce qu'ils auront pu gagner en travaillant ailleurs que chez eux.

Environ 500 mormons se sont établis dans le sud-ouest de l'Alberta, et tous réussissent. Les travaux d'irrigation que la Compagnie de Galt est à faire assurent la prompte colonisation de la plus grande partie de ce territoire, et la terre y sera bientôt d'un trop grand prix pour qu'on la laisse en pâturage. Les terres inocupées se prennent peu à peu, partout les territoires, et en somme ça été une bonne année pour l'immigration.

EXPLOITATION DES MINES.

Il n'a guère été fait de travaux sur la Saskatchewan du nord cette année, mais il a été construit plusieurs dragues très dispendieuses à l'aide desquelles on se propose d'exploiter le lit de la rivière le printemps prochain. Il a été fait beaucoup de recherches sur les rivières du Liard et de la Paix, mais bien qu'on ait trouvé de l'or en beaucoup d'endroits le terrain n'a pas été jugé assez riche pour être exploité avec profit.

Plusieurs houillères nouvelles ont été ouvertes à Edmonton, et le rendement des mines de Lethbridge a considérablement augmenté. Celle de la Souris en envoient des quantités considérables de charbon dans le sud du Manitoba. Il nous vient maintenant de la houille de Ferrie, Colombie anglaise : cette houille ne fait pas pour nos poêles, mais elle a l'air d'être bonne, et c'est, je crois, ce qu'il y a de mieux pour la carbonisation.

ELEVAGE.

Dans certaines parties des territoires le croît des vaches est resté au-dessous de la moyenne, mais en somme les éleveurs ont remarquablement réussi, grâce à un hiver très doux jusqu'ici, avec juste assez de neige pour permettre aux animaux d'aller paître à des milles de distance des rivières et des sources, là où l'herbe n'a pas été foulée aux pieds pendant l'été. Le bétail est en excellent état et tout à fait capable d'endurer une période de mauvais temps. Les bœufs de boucherie ont

rapporté un bon prix dans l'automne, mais les animaux d'engraissement achetés pour les remplacer ont été payés plus cher qu'auparavant, par suite de la demande dans les Etats-Unis. Il résulte de là que beaucoup de gens qui avaient renoncé à l'élevage, après avoir châtré la plupart de leurs génisses, se remettent aujourd'hui à élever aussi vite qu'ils le peuvent, et beaucoup qui ont régulièrement compté d'acheter des bouvillons de deux ans pour remplacer leurs animaux gras vendus, se trouvent réellement très à court. Même au prix élevé où sont actuellement les bouvillons de deux ans dans l'Ontario, on en fait encore venir par chemin de fer dans les territoires pour les lâcher dans les parcours, dans l'espérance de réaliser un beau profit quand on les vendra à l'âge de quatre ans.

Je regrette d'avoir à dire que la qualité du bétail dans le pays n'est généralement pas aussi bonne qu'autrefois. Les bouvillons offerts en vente accusent moins de race et sont plus petits, ce qui, je crois, vient de ce que le nombre des taureaux de la race dite shorthorn a diminué, tandis que celui des Herefords, des Angus, etc., a augmenté. Les meilleurs éleveurs reviennent maintenant aux shorthorns. Un grand nombre des petits établissements d'élevage ont trop peu de taureaux, et se reposent sur l'esprit d'entreprise de leurs voisins du soin d'introduire du sang nouveau, et il y a encore beaucoup de taureaux de mauvaise mine dans les parcours. Quelques-uns même des jeunes taureaux importés ne sont pas dans le cas d'améliorer les choses. Il n'y a pas de doute que les meilleurs bœufs de boucherie viennent de Battleford, de la rivière aux Carottes, de Yorkton et des Buttes de Tondre, où les établissements d'élevage sont petits, et où, par conséquent, les propriétaires donnent du foin aux animaux tout l'hiver et peuvent veiller au croisement des races. Un grand nombre des meilleurs bouvillons sont élevés par des sauvages, qui, dans le nord, en vendent aujourd'hui considérablement pour l'exportation. Le département des affaires indiennes envoie beaucoup de bons taureaux aux différentes réserves, et comme il les change constamment d'une réserve à l'autre il y a peu ou point de reproduction par sélection dans la même race. En ceci il a un grand avantage sur les petits propriétaires d'établissements d'élevage, qui, lorsqu'ils achètent un taureau en veulent un jeune, et le gardent souvent trop longtemps, attendu que les voisins ne veulent pas acheter leurs vieux taureaux, et comme chacun pense généralement que son taureau est le meilleur personne ne veut échanger. Ainsi que je l'ai déjà dit, on a réussi à mener du bétail des territoires jusque dans le nord-est de la Colombie anglaise, et la dépense ultérieure des $10,000 votés par le gouvernement fédéral pour le prolongement de la route vers le Yukon, va grandement faciliter l'extension de ce commerce.

L'élevage des moutons va bien. Le prix des ces animaux a monté, et ceux qui en élèvent font maintenant plus d'argent que les éleveurs de bêtes bovines. Les loups, toutefois, font beaucoup de ravage, et dernièrement les coyottes ont étranglé 60 moutons dans un seul enclos. Ces bêtes malfaisantes abondent partout, et bien que dans certaines parties du pays on leur fasse la chasse avec des chiens et qu'on en tue beaucoup, ils paraissent se rassembler de partout dans le voisinage immédiat des établissements d'élevage de moutons. Tandis que la qualité des bêtes de la race bovine ne s'améliore pas, celle de la race ovine s'améliore rapidement, et, pour l'aspect et la valeur, il y a une grande différence entre nos moutons et ceux des Etats-Unis, où l'on n'apporte pas tant de soin à la reproduction.

Le prix des chevaux a aussi monté, et les bons chevaux sont vraiement très rares. Beaucoup de chevaux de ferme ont été importés de l'Ontario, et il est très difficile de trouver assez de chevaux de remonte convenables pour le service de police, attendu que beaucoup de propriétaires ont renoncé à l'élevage des chevaux de selle, et élèvent maintenant de gros chevaux,qui sont plus demandés et moins sujets à attraper du mal quand on les dompte.

Le bas prix du blé devrait faire porter l'attention sur les cochons et les poules, que l'on importe encore—je parle des dernières—par grandes quantités de l'Ontario dans les territoires. Le marché local ne peut pas subvenir à un dixième de la demande; la volaille devient plus rare tous les ans par-ici, et la semaine dernière il m'a fallu acheter des œufs d'Ontario pour le commerce de Noël de la cantine. En même temps j'ai acheté, à raison de 30 cents les 60 livres, du bon blé à nourrir la

volaille. Le grand nombre de coyottes qu'il y a dans le pays nuit sans doute beaucoup à l'élevage des oiseaux de basse-cour ; en quelques semaines ces bêtes malfaisantes ont enlevé 50 gros poulets à un cultivateur près d'ici.

RECRUTEMENT.

Se sont présentés 191 aspirants, dont 138 ont été finalement reçus membres du corps. Les deux mois d'épreuve que tous les aspirants sont maintenant obligés de faire avant d'être difinitivement acceptés, ont vraiment un très bon effet. Les premières semaines sont le temps le plus pénible dans le service de troupe, et le fait que les hommes savent qu'ils seront à même de s'en aller s'ils n'aiment pas la besogne, paraît avoir un très bienfaisant effet ; des hommes qui grognent dans le commencement sont extrêmement peinés quand on leur dit qu'on n'a pas besoin d'eux.

Les hommes acceptés cette année sont particulièrement intelligents et de bonne mine, et la plupart d'entre eux feront de bons gendarmes.

Le détachement du Yukon compris, il y a actuellement sur l'état de force 830 hommes de tous grades, dont un certain nombre sont déjà congédiés, mais non rayés de la liste, à cause de certaines formalités.

Le nombre des gendarmes surnuméraires (179) sera graduellement réduit, à mesure que les recrues auront été suffisamment dressées pour prendre leur place, au grand avantage de la discipline, que beaucoup de ces hommes ont de la peine à comprendre.

Il faut à la recrue ordinaire tout une année de dressage pour la mettre en état d'entreprendre le service d'un gendarme, et si on l'envoie en détachement avant ce temps elle oublie généralement une grande partie de ce qui lui a été montré, pour devenir ensuite une cause d'ennui.

QUARANTAINE.

L'Acte concernant les maladie contagieuses du bétail a été rigoureusement appliqué dans les territoires, et un certain nombre d'animaux atteints d'actinonomycose, ou sarcome de la mâchoire, ont été abattus.

Plusieurs troupeaux de bêtes bovines ont été éprouvés relativement à la tuberlose, et nous avons mis en quarantaire plusieurs localités où régnait le charbon (noire-cuisse), montrant en même temps aux propriétaires des animaux atteints comment extirper le mal. La morve a fait son apparition parmi les chevaux et plusieurs de nos bêtes ont été victimes de la contagion, mais en somme il y a eu très peu de maladie parmi les animaux cette année.

Les vétérinaires du corps de gendarmerie qui ont été employés relativement à l'application de l'acte en question, ont déployé beaucoup d'énergie et montré un bon jugement dans l'accomplissement de leurs devoirs, et leurs services sont généralement appréciés du public, même quand il leur faut conseiller la destruction d'animaux.

AIDE PRÊTÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Les départements de l'intérieur, des douanes et de l'agriculture ont tous obtenu l'aide dont ils ont eu besoin pendant l'année, et nous protégeons encore la forêt le long de la frontière, entre le Manitoba et les Etats-Unis, contre les déprédations des voleurs de bois. Comme c'est du côté américain qu'on peut avoir le plus facilement accès à nos bois, il est bien malaisé d'empêcher les colons de ce côté-là de venir les piller.

DÉTACHEMENT DU YUKON.

Il y a actuellement au Yukon 2 surintendants, 8 inspecteurs et 2 médecins auxiliaires, avec 254 hommes formant les divisions B et H. Ces deux divisions ont été composées, cette année, des hommes les plus forts et les meilleurs que nous eussions.

Comme ces divisions ne relèvent pas de moi, je n'ai pas de faits positifs sur lesquels baser un rapport, mais on me dit qu'elles ont très bien fait leur service, dans des conditions très difficiles.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Bien que fort à court d'hommes expérimentés, nous sommes venus à bout de maintenir tous nos services, qui sont pourtant d'une grande variété, et bien peu de délits ont passé inaperçus, si tant est qu'il en ait échappé à une investigation satisfaisante. Le grand nombre d'immigrants étrangers qui nous sont venus, la plupart inaccoutumés à nos lois, nous ont donné considérablement de mal de temps à autres ;

mais une fois qu'on leur a expliqué la loi, ces immigrants paraissent disposés à l'observer.

Dans certaines de ces colonies les petits vols sont regardés comme de simples emprunts, mais les gens renonceront sans doute à cette fâcheuse habitude quand ils verront à quoi cela les mène presque inévitablement.

MORTALITÉ.

L'année dernière je disais que la mortalité avait dépassé la moyenne ordinaire, mais cette année je regrette d'avoir à dire que nous avons perdu huit hommes, soit 3 de plus encore. Sur le nombre, six sont morts de la fièvre typhoïde, ou de ses suites. Voici la liste des décès :

Le gendarme G. C. Scudamore (n° de matricule 3201), de la division D, s'est noyé, le 13 juillet 1898, en se baignant dans la rivière du Vieux, à Macleod.

Le brigadier St. G. E. Walker (n° de matricule 2816), de la division E, est mort de la fièvre typhoïde à Calgary, le 11 septembre 1898.

Le gendarme E. E. Pearson (n° de matricule 3177), de la division H, est mort de la fivre typhoïde au lac Bennett, le 30 août 1898.

Le brigadier D. R. McNair (n° de matricule 2805), de la division D, s'est tué d'un coup de feu dans le délire de la fièvre, à Warder, C.-B., le 28 avril 1898.

Le gendarme E. Burrell (n° de matricule 3296), de la division D, est mort de la fièvre typhoïde, à Macleod, le 24 octobre 1898.

Le gendarme W. A. Buchanan (n° de matricule 3215), de la division D, est mort d'une méningite, le 13 novembre 1898, à Macleod.

Le gendarme H. Dundas (n° de matricule 2793), de la division B, est mort de la fièvre typhoïde à Dawson, le 6 août 1898. (Pas encore rayé.)

Le brigadier H. W. Still (n° de matricule 2654), est mort en congé. (Pas encore rayé.)

Tous ces hommes étaient dans la force de l'âge; c'étaient de précieux membres de la gendarmerie, et tous leurs camarades les ont profondément regrettés.

Plusieurs hommes du Yukon ont été forcés de s'absenter pour cause de maladie, et le service dans cette lointaine contrée n'est plus un objet d'envie, surtout depuis que la spéculation sur les mines est interdite aux membres du corps, et je crains qu'il ne soit impossible de trouver des volontaires au chiffre où est actuellement la solde.

Modifications opérées dans l'effectif du corps, par ordres généraux, du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898 :—

Hommes—	Pris à l'essai	191
	Enrôlés définitivement	138
	Rengagés sans avoir de fait quitté le corps	125
	" après " "	24
	Rentré après avoir déserté	1
	Dégagés à prix d'argent	19
	Libérés à l'expiration de leur temps de service	47
	" en réforme	3
	Déserteurs	3
	Expulsés	13
	Décédés	8
	Congédiés par ordre du commissaire	2
Chevaux—	De remonte	92
	Réformés et vendus	76
	Morts	13
	Abattus	7
Poneys—	Morts	22
	Achetés	57

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. W. HERCHMER,
Commissaire, gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT S. GAGNON, COMMANDANT LA DIVISION F.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
PRINCE-ALBERT, 30 décembre 1898.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année close le 30 novembre dernier.

L'état général de la circonscription est satisfaisant. A l'exception d'un cas de viol, aucun crime grave n'a été porté à notre connaissance. Un individu a aussi été accusé d'avoir malicieusement empoisonné des chevaux, mais un jury l'a acquitté.

En dépit de plusieurs gelées que nous avons eues jusqu'au 14 juin, le blé et les légumes ont assez bien réussi. L'avoine a manqué la plupart du temps : dans beaucoup d'endroits on l'a laissée sur le champ, ou fauchée verte pour en faire du fourrage.

Une patrouille spéciale d'un officier et de deux hommes a été envoyée d'ici au fort McMurray pendant l'été. Rapport spécial de l'inspecteur Howard transmis.

Le vétérinaire trouve encore des cas de morve parmi les chevaux, mais la contagion semble avoir beaucoup diminué ; on espère qu'elle aura bientôt été extirpée de la circonscription.

Le charbon parmi les bestiaux a causé une perte considérable aux établissements d'élevage ; l'actinomycose diminue et la tuberculose semble être éteinte.

Dans ma tournée des postes détachés j'ai eu occasion de visiter la région du Stoney-Creek, où j'ai trouvé une étendue d'environ 20 miles en largeur, sur je ne sais quelle longueur, du plus riche sol que j'aie jamais vu. Je pense que ce coin des territoires peut produire le meilleur grain du monde. Plusieurs éleveurs ont été obligés de payer 25 cents de l'acre pour avoir des moissonneuses avec lesquelles couper leur grain, tant la moisson était abondante. Ce sol peut donner cinquante récoltes et plus sans le moindre amendement. Par malheur, cette colonie est trop loin du marché pour pouvoir vendre le grain avec profit. Les éleveurs qui en récoltent le donnent à leurs bestiaux afin de les engraisser pour les vendre de bon printemps. Ceux-là ne se plaignent pas du manque de marché pour le grain, attendu que leurs animaux leur rapportent ainsi de bons profits.

CRIMINALITÉ.

Ci-suit la statistique criminelle de la circonscription, ou relevé des affaires jugées pendant l'année :—

Crimes, délits, etc.	Nombre de cas.	Condamnations.
Vol	4	2
Ivresse et conduite désordonnée	4	4
Procurer des boissons enivrantes aux sauvages	4	4
Voies de fait	7	6
Vol de bêtes bovines et de chevaux	1	0
Vagabondage	2	2
Violation de la propriété d'autrui	3	3
Viol	1	1
Infraction à l'Acte concernant les maladies contagieuses du bétail	1	1
Empoisonnement de chevaux	3	0
Aliénation mentale	2	2
Divers	11	6
Totaux	43	31

Sept personnes ont été enfermées dans le corps de garde pendant l'année; à l'avenir nous serons dispensés d'avoir soin de la plupart de ces détenus, vu que la prison de Saint-Albert a été ouverte récemment.

POPULATION INDIENNE.

Exception faite de quelques cas d'ivresse, dont la justice s'est occupée, nous n'avons pas eu à nous plaindre des sauvages pendant l'année. Les indigènes ont l'air d'être satisfaits et font de b nne besogne sur la plupart des réserves. Comme de coutume, nous avons fourni des escortes aux fonctionnaires du département des affaires indiennes voyageant avec les fonds de la rente, dont nous avons aussi aidé à faire les paiements aux sauvages.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été très rares, le printemps dernier, dans cette circonscription, et nous n'en avons pas eu du tout pendant l'automne. Les colons paraissent commencer à s'apercevoir que ces feux font du tort au pays, et ils prennent plus de précautions. L'ordonnance concernant les feux de prairie n'est pas très bien connue, généralement; on la modifie si souvent que même les juges de paix n'en connaissent pas la teneur.

Je recommanderais respectueusement qu'un exemplaire, au moins, de cette ordonnance fût déposé dans chaque bureau de poste de la circonscription pour l'information de la population en général.

SERVICE DE SURVEILLNCE.

De temps à autre il a été envoyé des patrouilles de Prince-Albert aux différents établissements de la circonscription, ainsi qu'aux postes détachés du Lac Canard, de Batoche, de Melford et des Plaines du Serpent.

Le printemps dernier le poste détaché de Saskatoon a été transféré à la division C.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline a été strictement maintenue et la conduite des hommes satisfaisante.

Voici quel était, au 30 novembre dernier, le nombre total des inscriptions dans le livre de punition:—

Ivresse	2
Infractions à la discipline	3
Fautes légères	1
Total	6

Les amendes infligées se sont élevées au total à $90.

INSTRUCTION MILITAIRE ET TIR À LA CIBLE.

A part des marches-manœuvres et du maniement des armes en service, il n'y a pas eu d'exercices pendant l'année, parce qu'il n'y avait pas d'hommes disponibles pour les faire.

Le tir annuel a été exécuté comme de coutume. Tous les hommes de la division ont tiré leur 90 cartouches, et ce avec plus de succès que l'année dernière. Les cartouches de winchester étaient de très bonne qualité.

Le printemps dernier le club de tir de la division a, par un arrangement spécial, concouru avec la ligue militaire canadienne, et s'est placé au premier rang dans la deuxième série de la deuxième section, et la ligue lui a décerné un superbe pot à vin en argent. En outre de ce prix spécial, tous les membres du peloton, à l'exception d'un qui n'a tiré que dans trois des matches, ont reçu des certificats de tireurs de première classe. Le club a aussi eu, en septembre, son concours annuel, auquel furent distribués de bons prix en argent et en nature.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Le physique des hommes de cette division est à la hauteur des besoins du corps, et leur santé a été bonne pendant l'année.

Voici la moyenne de leur âge, etc. :—

Age	31 ans.
Taille	5 pieds 9 pouces.
Tour de poitrine	38 pouces.
Poids	161 livres.

CONGÉS ET MUTATIONS.

L'effectif de la division a subi les changements suivants pendant l'année, savoir :—

Force numérique de la division au 30 novembre 1897 44

Gain :—

Inspecteurs passés d'autres divisions à celle-ci	2
Adjudant sous-officier "	1
Brigadier "	1
Gendarmes "	6
Gendarmes surnuméraires enrôlés	7
Passé maréchal des logis	1
" brigadier	1
Total	63

Perte :—

Inspecteurs passé de cette division à une autre	1
Adjudants sous-officiers "	3
Maréchal des logis "	1
Brigadiers "	2
Gendarmes "	4
Maréchal des logis libéré	1
Gendarmes libérés	4
Gendarmes surnuméraires libérés	8
Passé maréchal des logis	1
Effectif total au 30 décembre 1898	38

VIVRES ET FOURRAGE.

Les vivres qui nous ont été fournis étaient de bonne qualité. L'avoine fournie par la Compagnie de la Baie-d'Hudson était bonne et nette. Le bon foin était rare l'année dernière; néanmoins nous n'avons pas eu de peine à nous en procurer suffisamment. Cette année le foin est de meilleure qualité et il en a été ameulonné un bon approvisionnement dans l'enclos destiné à cela.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

La qualité des effets de petit équipement et d'habillement a été trouvée bonne. Il n'y a pas eu de culottes de cavaliers en magasin depuis le mois de mai dernier, et les hommes en ont grand besoin.

Les pardessus de fourrure commencent à être pas mal usés; on les tient en état, mais la couture manque vite. Les hommes qui sont allés au Yukon ont emporté les meilleurs de ces pardessus.

CHEVAUX.

A l'exception des chevaux n°s 2014 et 2092, actuellement à l'infirmerie, nos bêtes sont en bon état et propres au service qu'elles ont à faire.

Le printemps dernier, alors que pendant trois jours nous fîmes usage de l'eau du puits qui sert à nous protéger contre le feu, il se déclara, parmi les chevaux, neuf cas de fièvre, dont pas un ne fut fatal, heureusement. Ce puits est une source de danger pour les hommes comme pour les chevaux; son eau est pleine de matière végétale, et la mauvaise odeur qu'il répand peut causer une épidémie de fièvre dans le poste pendant les chaleurs. L'autre puits, qui sert à abreuver les chevaux, fournit une assez grande quantité de bonne eau.

Dans le cours de l'été il nous a fallu abattre un cheval qui n'avait pas pu supporter l'épreuve de la malléine.

Les changements suivants se sont produits dans l'effectif des chevaux pendant l'année, savoir:—

Effectif au 30 novembre 1897	50
Chevaux réformés et vendus	6
Cheval abattu	1
Effectif au 30 janvier 1898	43

Quatorze chevaux ont été lâchés en liberté pour l'hiver, et ils se portent bien. L'hiver dernier, pendant que les chevaux étaient ainsi à l'herbe, il a fallu leur donner un peu d'avoine parce qu'ils faiblissaient, mais grâce à cette nourriture d'extra ils nous sont revenus en bonne condition.

Le nombre total de milles faits par les chevaux de la division pendant l'année a été de 66,956.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles et les harnais sont en bon état. Il n'a rien été changé à l'équipement.

VOITURES.

Les voitures d'été et d'hiver sont en bon état. Il n'a rien été changé à l'équipement depuis l'année dernière.

ARMES ET GRAND ÉQUIPEMENT.

Le grand équipement est en bon état et les armes sont encore telles que je les ai représentées l'année dernière. L'huile de Rangoon qui nous est fournie est de qualité très inférieure; les hommes ne veulent pas s'en servir parce qu'elle fait rouiller leurs mousquetons en très peu de temps s'ils en mettent dessus. Je prends la liberté de recommander qu'il nous soit fourni de la graisse à la place de cette huile.

INSPECTIONS.

Le commissaire a visité ce poste le 1er juin dernier. Les postes détachés ont été inspectés plusieurs fois pendant l'année, par moi-même et les inspecteurs placés sous mes ordres.

CASERNEMENTS.

Les toits de la plupart des bâtiments ont été réparés dernièrement; ils étaient en très mauvais état et auront très prochainement besoin d'être entièrement recouverts de bardeau neuf.

Un plancher neuf a été posé par-dessus le vieux dans la salle à manger des hommes.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

La pompe à incendie est en bon état de fonctionnement, et l'on tient le réservoir plein tout le temps. On tient aussi des seaux pleins d'eau dans les chambres de troupe occupées, le corps de garde, l'infirmerie et le mess des sous-officiers.

SERVICE DE L'EAU.

Le puits qui alimente le réservoir peut fournir une bonne quantité d'eau.

TÉLÉPHONES.

Les téléphones sont en bon état tant à Prince-Albert qu'entre le Lac Canard et Batoche.

CANTINE.

Les affaires de la cantine sont dans un état florissant. Son fonds de commerce n'est pas très gros, vu qu'il n'y a pas grand monde au poste ; néanmoins, ses profits lui permettent de contribuer à l'ordinaire et à la récréation des hommes.

BIBLIOTHÈQUE.

Aucune mesure n'a été prise pour nous procurer de nouveaux livres.

Les journaux reçus d'Ottawa et quelques publications périodiques fournies par la cantine sont tout ce que nous avons à lire.

Observations générales.

GIBIER.

Les poules de prairie sont plus nombreuses que jamais, cette année, surtout dans la région de Stoney-Creek.

On voit de gros troupeaux d'antilopes dans la plaine.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Au Lac Canard, l'automne dernier, il a été fabriqué, sous la direction de la police pour le détachement du Yukon, plusieurs centaines de livres de bon pemmican à un prix de revient raisonnable.

La colonie de Rosthern avance à grands pas ; les cultivateurs de cette localité ont eu de très bonnes récoltes cette année.

Quelques-uns des Galiciens de la Coulée des Poissons auront peut-être besoin d'aide cet hiver.

Il a été expédié de cette circonscription dans l'est grand nombre de bêtes bovines, et une maison américaine de Havre, Montana, a acheté pour plusieurs milliers de dollars de jeunes animaux qui ont été emmenés dans le sud à travers la prairie.

Les cultivateurs—ceux, du moins, qui ont le moyen d'attendre—apportent très peu de grain au marché ; ils le gardent pour le vendre plus cher dans le printemps.

Un bon nombre des mineurs qui étaient partis par la route du Lac Vert et de Fort-MacMurray sont revenus et partis dans l'est ; bon nombre, cependant, ont atteint la rivière Athabasca en bonne condition. Aux dernières nouvelles, l'expédition Whitewood, qui avait une chaloupe à vapeur et une autre grosse embarcation, avait dépassé le Portage la Loche, mais la saison était si avancée qu'il va probablement passer l'hiver à Fort-Chippeweyan.

Les chemins et les ponts de la circonscription sont tenus en bon état, et l'on trace de nouvelles routes tous les étés.

Vous trouverez ci-joint les rapports de santé des Drs E. C. Kitchen et A. B. Stewart, le rapport de l'adjudant sous-officier Mountford sur les chevaux, avec le relevé du nombre de milles que chaque cheval a fait pendant l'année (non publié), et une liste des affaires jugées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. GAGNON,
Surintendant.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. B. DEANE, COMMANDANT LA DIVISION D, ACCOMPAGNÉ D'UN RAPPORT DE L'INSPECTEUR SANDERS SUR LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE LA "PASSE" DU NID-DE-CORBEAU.

MACLEOD, 30 novembre 1898.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année close ce jour, et de transmettre de semblables rapports de l'inspecteur Sanders sur le service d'ordre fait dans la Colombie-Britannique le long de la ligne de construction du chemin de fer de la "Passe" du Nid-de-Corbeau; du médecin auxiliaire Haultain; de l'inspecteur et aide-vétérinaire Wroughton, et de l'adjudant sous-officier vétérinaire Mitchell, tous de la division D, et aussi d'un rapport de l'inspecteur Morris, de la division K, Lethbridge, avec communications du médecin auxiliaire Mewburn et de l'adjudant sous-officier vétérinaire Fraser.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Conformément à votre télégramme reçu le 28 février au soir, je partis le lendemain matin pour Macleod, où je reçus le commandement de la division D des mains du surintendant Steele, qui avait reçu ordre de se rendre au Yukon, et qui quitta la caserne en voiture comme j'y arrivais de même.

Les deux circonscriptions ainsi mises ensemble sous mes ordres ont, durant les dix derniers mois, embrassé à peu près 370 milles de front, depuis la limite orientale du détachement de Pendant-d'Oreille jusqu'à la "traverse" de la rivière de la Chèvre, Colombie-Britannique, qui est à environ 200 milles dans l'ouest du lac du Nid-de-Corbeau. La troupe que j'ai eue à ma disposition pour couvrir cette étendue de front a été d'un peu moins de 200 hommes, et parfois il m'a été difficile de savoir comment faire faire le service, vu qu'il n'avait pas été de trop de 30 à 35 hommes pour la Colombie-Britannique seule.

Ma famille est restée à Lethbridge, où j'ai généralement passé environ deux jours par semaine, étant occupé sans relâche à Macleod et dans ses environs le reste du temps. Je vois que du 28 janvier au 30 novembre j'ai fait 2,793 milles en voiture.

Le sous-commissaire se trouvait à Macleod quand j'y arrivai, et il y resta jusqu'au 1er février.

Je trouvai aussi là le juge Dugas et MM. Pedley et Appleton, membres de la commission royale chargée de s'enquérir des plaintes des ouvriers employés à la construction du chemin de fer de la "Passe" du Nid-de-Corbeau. Ces trois gentlemen étaient logés à la pension des officiers.

Je n'ai pas besoin de parler davantage de leur visite et de son objet; qu'il me suffise de dire que lorsqu'ils sont partis de Macleod pour des points de l'ouest, nous leur avons procuré quatre attelages de chevaux, avec des traîneaux et tous les impédiments nécessaires pour leur voyage à partir du lac du Nid-de-Corbeau.

L'inspecteur Cuthbert les a accompagnés jusqu'à Calgary.

Un nommé Fred Carson, qui a assassiné un Finlandais le 9 février, dans la Colombie-Britannique, nous a inutilement donné beaucoup de mal. Avec l'aide de ses associés sans foi ni loi, dont le nombre est légion, Carson n'eut pas de peine à éviter la police dans la Colombie-Britannique, et l'on ne savait pas s'il était allé au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. Le 12 février, la nouvelle nous arriva ici de l'ouest qu'il se dirigeait sur Kalispel, dans les Etats-Unis, et j'envoyai son signalement au chef de police de cet endroit, ainsi qu'au major Steele, agent, sur la réserve des Piégânes du

Sud dans le Montana, et à d'autres endroits. Quelques jours après le bruit courut qu'il avait passé par la Whiskey-Gap, au sud d'ici, le 13 ou le 14, et j'envoyai son signalement à Havre, Great-Falls, Helena, Butte, et autres endroits dans le Montana.

Cependant, le 24 au soir, un individu rapporta que Carson était resté caché quatre ou cinq jours au village du Lac du Nid-de-Corbeau, et qu'il avait l'intention de se rendre, en voiture et avec un homme dont il donnait le signalement, à une certaine maison à Kipp. Cette fois le renseignement se trouva exact, mais c'était 24 heures trop tard. Ordre fut aussitôt envoyé de surveiller les deux bords de la rivière du Vieux à Kipp, la route de la rivière du Soleil qui mène dans le Montana, près de Stand-Off, et les autres routes allant vers le sud, en outre du camp de construction à Whoop-up et de tous les trains partant de Lethbridge, mais avant que ces ordres ne pussent arriver à leur destination Carson avait dépassé Macleod. Il descendit la Fourche-du-Milieu le 24 février, caché sous du foin dans une voiture conduite par un nommé Willette ; ce dernier dit plus tard que Carson avait fait route en voiture avec lui jusqu'à un point environ quatre milles ouest de Kipp, où il avait mis pied à terre pour prendre la direction du sud, disant qu'il allait au ranche de Kelly. Il paraît qu'un homme répondant au signalement de Carson était arrivé au ranche le 25 au soir et y était resté le 26 et le 27. Il quitta la maison le 27 au matin et y revint le soir avec un poney indien qu'il cacha dans la brousse. Le lendemain matin, le 28, il s'en alla monté à poil sur le poney. On apprit plus tard que ce même homme avait passé la nuit à un ranche sur la rivière Sainte-Marie et s'était remis en route vers le sud le lendemain. L'inspecteur Davidson continua la poursuite jusqu'à la réserve piégâne du Sud pour apprendre que le fugitif était allé là mais qu'il avait reçu ordre de quitter la réserve tout de suite. On eût vent que le major Steele, à qui j'avais adressé mon avis du 12 février, avait été remplacé, dans ses fonctions d'agent, par le major Fuller, et pour une raison ou pour une autre, la police n'avait évidemment pas été prévenue au sujet de Carson, sans quoi elle l'eut facilement reconnu. Toute trace du meurtrier fut alors perdue. J'ai appris de fonctionnaires de Havre et de Great-Falls que l'on pensait être sur ses traces, et les commérages lui ont assigné plusieurs autres résidences, mais rien de digne de foi n'a jamais vu le jour. Le 23 mars, le commissaire des mines d'or à Fort-Steele me télégraphia qu'une récompense de $200 était offerte pour l'arrestation de Carson, et j'ai répandu cette nouvelle dans le Montana.

Conformément aux instructions transmises par votre télégramme du 29 janvier, chaque membre de la division fut prévenu qu'il aurait peut-être à servir temporairement au Yukon, et la circulaire du contrôleur énonçant les conditions du service là fut dûment publiée.

Le 5 mars, le sous-commissaire m'ayant, pour le moment, relevé de mes fonctions ici, je partis pour Pincher-Creek par un train de construction, et de là je me rendis en voiture au Lac du Nid-de-Corbeau, en route pour visiter les détachements de la Colombie anglaise et me faire quelque idée de la localité. A Lethbridge je pris une voiture à deux chevaux conduite par l'interprète Taylor, et le maréchal des logis Clopp, qu'avec votre permission j'avais retiré de la division K pour le mettre dans la Colombie anglaise. Au Lac du Nid-de-Corbeau, l'inspecteur Sanders m'attendait, et nous fîmes route ensemble. Les routes, en beaucoup d'endroits, menaçaient de se défoncer, mais nous allâmes aussi vite qu'elles pouvaient le permettre, voyageant *via* Coal Creek, Wardner et Fort Steele jusqu'à Cranbrook, et revenant à Macleod, où j'arrivai le 15 du même mois, après avoir fait environ 312 milles en 11 jours.

Comme mon but était uniquement de voir dans quelles conditions nos hommes faisaient le service, et auraient à le faire, je n'ai rien à consigner ici.

Je suis heureux de dire que l'aide-vétérinaire Wroughton a reçu sa commission bien gagnée d'inspecteur.

M. Clute, C. R., le commissaire chargé de faire enquête sur les décès de McDonald et Fraser, enlevés par la diphtérie en février dernier, est arrivé ici le 14 juillet et s'est mis à l'œuvre.

Le gouverneur général et lady Aberdeen sont arrivés ici le 15 juillet, en route pour le ranche Cochrane, où ils allaient en visite. Son Excellence tint, l'avant-midi,

une assemblée en faveur de l'Ordre Victorien des Gardes-malades, et dans l'après-midi il se rendit en voiture au ranche avec sa suite. Les visiteurs revinrent le lendemain et se rendirent par chemin de fer à Pincher-Creek, où fut tenue une autre assemblée relativement à l'Ordre susdit, et de là ils se rendirent à Calgary. Son Excellence a bien voulu se dire satisfaite des voitures fournies par la gendarmerie.

Le 1er septembre, j'ai été à Victoria, C.-B., en congé pour un mois; c'était mon premier mois de congé dans 15 ans de temps. Le poste est resté sous les ordres de l'inspecteur Cuthbert durant mon absence.

CRIMINALITÉ.

Le tableau qui suit fait voir le résultat des plaintes portées dans les limites de la circonscription pendant l'année.

Crime.	Convictions.	Acquittements.	Accusations retirées.	Sans résultats.	Total.
Délits contre la personne	13	5	6	1	25
Méfaits	...	1	...	...	1
Vol	11	22	1	...	34
Infractions à l'Acte des sauvages	28	3	...	...	31
Infractions à la loi de tempérance	6	...	...	...	6
Divers	231	15	...	...	246
Aliénation mentale	1	1	1	...	3
Vol de jour avec effraction	1	4	...	1	6

Chevaux.	Recouvrés.	Non recouvrés.	Total.
Chevaux représentés comme volés	3	...	3
" " égarés ou perdus	3	6	9

Les causes dont précède l'énumération peuvent se passer de commentaires, attendu qu'aucune d'elles n'était d'une nature grave.

L'accusation de voies de fait qui attend l'instruction a été portée par une prostituée contre une autre, et a été soustraite à la juridiction du magistrat au moyen d'une question de titre introduite dans la cause.

La catégorie des "divers" se compose principalement de cas d'ivresse et conduite désordonnée, de non-paiement de gages, etc.

Les criminels qui ont été arrêtés dans la circonscription sur demande venue du dehors sont:

Walter J. Howard, le 20 juillet, sur réquisition de Calgary, pour vol de chevaux;

Charles Young, *alias* "Nord-Ouest", le 5 novembre, sur réquisition de Calgary, pour vol de chevaux;

Joe Seven (un Chinois), le 19 novembre, sur réquisition de Revelstoke, C.-B., pour vol à main armée, et

Mabel Wright, le 29 novembre, sur réquisition de Cranbrook, C.-B., pour vol simple.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages ont été remarquablement dociles et ont mené une bonne conduite. Ceux que nous employons comme surveillants, ou coureurs, font sans se plaindre le service qu'on exige d'eux, et la population indienne en somme apprend d'une manière soutenue à se soumettre à l'autorité constituée.

Une députation de Gens-du-sang, à la tête de laquelle était "Calf-Shirt", est venue me voir, le 8 juin, et se plaindre de ce qu'on leur ôtait leurs enfants pour les envoyer à l'école. Je leur répondis que c'était pour le bien des enfants, que l'agent

recevait ses instructions d'Ottawa et qu'il fallait y obéir. Ils se plaignirent ensuite qu'il ne leur était pas permis d'avoir des bals de Sioux, mais il paraît que l'agent ne les en avait pas empêchés du tout, pourvu qu'ils ne donnassent pas ce qui leur appartenait et qu'ils s'abstinssent de danser le dimanche.

Le 29 juin, j'eus la visite d'une pittoresque troupe de sauvages des deux sexes. Il paraît que quelqu'un avait imprudemment prononcer le mot d'arrestation en parlant de Corbeau-Rouge, et le vieux chef s'en était trouvé profondément insulté. Avec sa suite il venait me demander pour quelle raison on allait l'arrêter. Le fait est que je n'en savais rien, et cela me prit toute une longue et chaude après-midi, avec l'aide du meilleur interprète du pays, pour arriver à la vérité et apaiser ces gens.

Il y a, paraît-il, parmi les sauvages, une éminente société connue sous le nom de Société du Calumet de Médecine, dans laquelle on n'entre pas sans les formalités voulues d'élection et de contribution. Les femmes y sont reçues comme les hommes. Cette société a des superstitions d'une nature religieuse. Une fois, la femme d'un sauvage du nom de Gros-Bouclier, se croyant en danger de mort, fit vœu d'acheter un certain " calumet de médecine " dans le cas où elle en reviendrait, et ainsi, de devenir membre de la société en question. Par la suite elle recouvra la santé, et elle voulut accomplir son vœu. Il n'y a qu'un petit nombre de calumets de médecine (15) parmi les Gens-du-sang, et celui que notre héroïne désirait ardemment acquérir était en la possession d'une épouse de Corbeau-Rouge, qui était également impatiente de s'en défaire, pourvu qu'on lui en payât le prix en nature (savoir, 15 chevaux) suivant la coutume de la tribu.

En sa qualité de président, Corbeau-Rouge se crut tenu de convoquer les membres de la société pour délibérer de l'élection de la nouvelle aspirante, et les cérémonies prescrites prirent onze jours, au cours desquels il y eut 4 bals distincts. Par malheur, il convoqua cette assemblée dans un temps où les sauvages auraient dû se mettre à faire les foins, et cela, naturellement, déplut à l'agent, lequel attira l'attention sur l'article de l'Acte des sauvages qui défend de " donner " des bals. Quiconque connaît quelque chose des embarras d'un agent du département des affaires indiennes doit savoir que l'indocilité de ses pupilles l'exaspère parfois presque insupportament, mais c'est un aphorisme de dire qu'en dernier ressort l'application d'un statut doit forcément être renvoyée aux tribunaux, et c'est une mesure de prudence ordinaire de prévenir le verdict d'un jury, si c'est possible. Que l'on envisage comme une offrande d'action de grâces, au point de vue religieux du sauvage, cette transaction de la part de la femme, ou qu'on regarde comme le droit d'initiation payable en entrant dans une société secrète, reste le fait qu'il y a les superstitions des sauvages qu'il est impossible de déraciner en une génération. Comment donc s'y prendre ?

Corbeau-Rouge disait, entre autres choses, qu'il était trop vieux pour renoncer à ses propres prières, et qu'il ne le ferait pas; qu'il désirait les prières de la communauté de femmes pour son épouse ; qu'il aimait bien les prières des chrétiens, mais qu'il aimait celles des sauvages aussi.

Il me parut clair que si les sauvages étaient sincères dans leurs promesses qu'il n'y aurait aucune dédicace ou échange de propriété autre que ce qu'il fallait directement pour l'acquisition du calumet de médecine, aucun tribunal n'estimerait que l'Acte des sauvages avait été enfreint. Les sauvages promirent franchement tout ce que je voulus, et convinrent de renoncer à discuter le projet d'un bal du soleil (que quelques-uns d'entre eux avaient en tête), et, de mon côté, je m'engageai à prier l'agent de laisser passer le calumet de médecine pour cette fois, par égard pour Corbeau-Rouge et son âge avancé.

Je pris des renseignements par la suite et sus que les sauvages avaient strictement tenu leurs promesses, et que, les 4 jours de cérémonies finis, ils étaient paisiblement retournés dans leurs foyers.

Il n'y avait pas eu de bal du Calumet de Médecine depuis un certain nombre d'années déjà, et il est à présumer qu'il s'en écoulera un plus grand nombre encore avant qu'il vienne à l'idée des sauvages d'en avoir un autre.

L'adjudant sous-officier Hilliard est depuis plusieurs années à la tête du détachement de la réserve des Gens-du-sang ; il connaît bien les sauvages, qui ont un salutaire respect pour lui. Il n'y a pas eu d'officier à Stand-Off durant la dernière moitié de l'année.

A l'époque des paiements de rente, qui amenèrent en ville un certain nombre de sauvages, de jeunes étourdis se sont amusés aux dépens de ces derniers en leur jouant un tour connu sous le nom de "hokey-pokey." Ce tour consiste à jeter sur un poney quelques gouttes de bi-sulfite de carbone qui ont pour effet d'affoler un animal à poil ras au point de le rendre dangereux. Naturellement, les sauvages prirent mal la chose, et il y eut des arrestations de faites. Des accusations de cruauté envers les animaux furent portées devant les tribunaux, et bien que condamnés à une légère amende seulement, les prévenus furent bien avertis d'avoir à s'abstenir désormais de ce cruel amusement.

POSTES DÉTACHÉS.

Le tableau qui suit fait voir le nombre de sous-officiers et d'hommes employés durant l'été au service des différents postes, y compris les détachements de la Colombie anglaise. La surveillance de ces derniers avait à s'exercer depuis le lac du Nid-de-Corbeau le long d'à peu près 200 milles de chemin de fer jusqu'à la "traverse" de la rivière à la Chèvre (*Goat River*). Cette répartition a varié un peu d'un mois à l'autre, mais au 31 août elle était telle que le tableau l'indique, et elle représente tous les hommes qui pouvaient être fournis pour ce service.

Il n'aurait pas été possible d'en fournir autant si vous ne m'aviez pas autorisé à enrôler des gendarmes surnuméraires en qualité de cuisiniers pour les détachements des territoires. J'aime les gendarmes surnuméraires dans cette qualité, parce qu'il est facile de renvoyer ceux qui ne font pas l'affaire, et que ceux qui veulent garder leur emploi se donnent de la peine. Généralement les gendarmes n'aiment guère à cuisiner, et un détachement composé d'un sous-officier et d'un ou deux hommes n'est absolument d'aucune utilité à moins qu'il n'ait aucuns travaux domestiques à faire et qu'il puisse sortir et parcourir à cheval le pays qu'il a à battre.

LISTE DES DÉTACHEMENTS FOURNIS PENDANT L'ANNÉE.

Localité.	Inspecteur.	Adjudant sous-officier.	Maréchal des logis.	Brigadier.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Coureurs ou surveillants.	Chevaux.	Poneys.	Observations.
Pincher-Creek	1		1		2	*2	1	8		*1 cuisinier
Grand-Coude				1	1	*1	1	3	1	* "
Kootenai		1		1	1			2	1	*1 "
Stand-Off		1			3	*2	10	11		* "
Sainte-Marie			1		2	*1		7	1	* "
Lees-Creek				1		*1		1		* "
Boundary-Creek				1	1	*1		2	1	*1 "
Kipp					2	*2	1	7		
Leavings					2			2	1	
Mosquito-Creek			1		1			2		* "
Porc-Epic			1		1	*1		4	1	* "
Piégâne				1		*1	1	1		
Patrouile de ville			1		1					
Camp de la quarantaine					3			14	5	
Haneyville					1					
Détachements de la C.-B.										
Bull-Head					1			1		
Coal-Creek					2			2		
Wagon de la police, cour d'Elko	1			1	2	1		7		
Camp de Russell				1				1		
Wardner			1		1			3		
Cranbrook					1			1		
Moyie-City			1		1			2		
Traverse de la riv. à la Chèvre					1			1		
Camp de Robertson					1			1		
Escorte du trésorier-payeur			1		1					
	2	2	8	7	32	13	14	83	11	

Pendant l'année, nos hommes ont fait eux-mêmes bon nombre d'améliorations et réparations dont les différents bâtiments avaient besoin.

A Kootenai une cuisine de 12 x 16 pieds, à couverture en bardeau, a été ajoutée au vieux bâtiment, et le pâturage entouré d'une clôture.

Au Grand-Coude le pâturage a été entouré d'une clôture.

A Stand-Off le pâturage a été agrandi et la clôture de fil métallique renouvelée.

Nous avons été chercher dans les montagnes assez de perches (trois wagons de chemin de fer) pour compléter toutes les clôtures dans la circonscription.

A Kipp le puits a été reboisé et les portes d'écurie replacées.

A Pincher-Creek le pâturage a été agrandi et entouré d'une clôture.

A Piégâne il a été élevé un bâtiment neuf de 26 x 18 pieds (cuisine comprise) et creusé une bonne cave. Il sera construit une écurie dès que nous pourrons tirer le bois des buttes du Porc-Epic.

Au Lac du Nid-de-Corbeau, une maison et une écurie avaient été presque achevées avant que je prisse le commandement. Depuis le mois de juillet ce poste a été fermé parce qu'on avait besoin de ses hommes ailleurs, mais il sera rouvert avant longtemps.

AIDE PRÊTÉE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

La construction du chemin de fer de la "Passe" du Nid-de-Corbeau nous a donné fort à faire pendant la plus grande partie de l'année.

Le rapport de l'inspecteur Sanders, que je vous transmets, vous donnera une bonne idée de la somme de service qui lui a incombé ainsi qu'à ses hommes, et je prendrai la liberté de dire ici que ce service a été bien fait. Il faut voir l'effet que produit la personnalité même d'un seul gendarme à cheval sur une populace sans foi ni loi pour l'apprécier pleinement, et il s'est présenté d'innombrables occasions où il fallait que le tact et la présence d'esprit s'ajoutassent au prestige que seule la discipline engendre.

Il serait impossible d'estimer les milliers d'hommes qui ont passé et repassé le long de la ligne pendant sa construction. Bon nombre de ces hommes n'étaient pas là du tout à leur place. Les chefs de la construction prétendent que par l'effet de l'Acte concernant la main-d'œuvre étrangère ils ont été privés des services du "railroader" de profession, de l'homme qui voyage avec son attirail par tout le continent, d'un chemin de fer à l'autre, et qui aurait fait peu de cas des difficultés dont on a tant parlé. Il est indéniable que beaucoup d'hommes ont souffert de grandes privations, mais il est également vrai qu'un grand nombre d'entre eux n'auraient jamais dû penser à travailler sur les chemins de fer. Il y en avait qui, de toute leur vie, n'avaient jamais fait une journée d'ouvrage dur, et d'autres qui n'en voulaient pas faire du tout.

Le chemin n'était pas sous le régime de l'Acte des Travaux publics, et quant à l'effet que cela pouvait avoir, voici ce que dit l'inspecteur Sanders :—

"Quant au montant de gages reçu par les hommes et au fait qu'ils n'auraient pas eu d'argent à envoyer à leurs familles dans l'est, il m'a été très facile de remarquer que ceux-là qui criaient le plus fort étaient ceux qui buvaient le plus. Je crois que je ne me trompe pas beaucoup en disant que dans le cours d'un seul mois (avril) il est entré pour près de $10,000 de liqueurs enivrantes dans la "Passe" du Nid-de-Corbeau pour les debits patentés et autres."

Je n'ai rien à ajouter à ce rapport, qui en dit assez long.

Tous les mois, une escorte composée d'un maréchal des logis et d'hommes dont le nombre variait suivant le besoin, a été envoyée d'ici pour accompagner le trésorier-payeur de la compagnie, dont le voyage aller et retour prenait la plus grande partie du mois.

C'est entre Lethbridge et Macleod, à la "traverse" de la rivière Sainte-Marie, que s'est trouvée la partie probablement la plus difficile de l'entreprise. Il y a là un pont d'à peu près un mille de long et de la construction duquel M. Haney s'est personnellement occupé pendant plusieurs semaines. La crue de printemps emporta

les faux ouvrages, et des vents impétueux furent la cause de beauconp de retard et de quelques accidents.

Le 1er avril rapport fut fait qu'il avait été introduit du wiskey dans le camp, qui se trouvait sur la réserve indienne, mais j'y envoyai l'inspecteur Casey en qualité de juge de paix, avec des hommes, et le mal cessa.

Le directeur de la construction livra le chemin aux autorités de la ligne-mère le 15 novembre, date à laquelle la gendarmerie à cheval était toute retirée.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Les rapports que l'inspecteur et vétérinaire Wroughton et l'adjudant sous-officier vétérinaire Mitchell ont faits au département de l'agriculture ayant fourni d'amples détails du service exécuté pour ce département, il ne me reste plus qu'à ajouter que nous avons fait tout ce que nous avons pu pour protéger ses intérêts.

En général la santé des bestiaux et des chevaux a été bonne, et il y a eu peu de maladie contagieuse parmi eux. Il s'est produit quelques cas de charbon (noire-cuisse) et d'actinomycose. La morve s'étant déclarée parmi des chevaux appartenant à un loueur, du nom de Whitney, à Lethbridge, cela causa quelque inquiétude. L'inspecteur Wroughton ayant fait subir l'épreuve de la malléine à six chevaux, la réaction se produisit chez deux de ces bêtes, qui furent abattues. Une autre mourut d'une phase très avancée de la maladie.

Les résultats de cette épreuve ont fait le sujet d'un rapport au département de l'agriculture.

Sur un troupeau de 636 chevaux importés du Montana pour le Yukon, et entrés les uns par Sainte-Marie et les autres par Lethbridge, on a prétendu que le personnel vétérinaire de cette dernière localité en avait laissé passer qui avaient la gale.

Ce diagnostic, toutefois, ne fut pas vérifié par la suite, et l'adjutant sous-officier Fraser, qui a vieilli dans le service vétérinaire, sourit à l'idée qu'il aurait pu laisser passer un cheval galeux.

Quarante-neuf taureaux importés du Montana pour les fins de reproduction, sans certificat vétérinaire de l'Etat, ont subi, à Sainte-Marie, l'épreuve qui décèle la présence de la tuberculose ; l'un d'eux, chez lequel la réaction s'est produite, a été renvoyé au comté d'où il venait. Les cartes de cette épreuve ont été envoyées au vétérinaire en chef du Dominion.

Au commencement d'octobre le bruit courut qu'un certain nombre de chevaux, employés jusque-là aux travaux de construction du chemin de fer, étaient en proie à quelque maladie contagieuse ou autre dans la prairie; l'inspecteur Wroughton étant allé faire un examen approfondi de ces animaux constata qu'ils n'avaient rien, sauf qu'ils étaient épuisés par un long et pénible travail.

3,144 chevaux et 312 têtes de bétail ont été déclarés en douane au poste secondaire de Sainte-Marie, et ont été visités par l'adjutant sous-officier vétérinaire Mitchell.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Conformément à vos instructions du 22 février, avis a été donné à tous les détachements et patrouilles de gendarmerie que les caravanes ou convois et les personnes venant du sud doivent se procurer un laissez-passer de l'officier de douane le plus rapproché avant qu'il ne leur soit permis de se diriger vers le nord.

Au commencement de mars le bruit courut qu'il pourrait être fait une tentative d'introduire des chevaux des Etats-Unis chez nous pour le commerce du nord, sans déclaration préalable en douane, mais tous les détachements furent mis sur leur garde, et aucune pareille tentative ne fut faite.

En mai dernier, une certaine partie de la réserve des Piégânes du sud, dans le Montana, située immédiatement au sud et à l'ouest de notre détachement du Boundary Creek, lequel est lui-même à moins d'un demi-mille de la frontière, a été livrée à la colonisation. On croyait que l'affluence des chercheurs de minéraux et d'autres

personnes allait imposer un surcroît de travail à nos postes frontières, mais l'excitation se calma bientôt, et la plupart des "prospecteurs" s'en allèrent dégoûtés. On dit, cependant, qu'il y a là, en abondance, des mines qu'on exploitera sous peu, mais les soi-disant "prospecteurs" de la dernière saison ne savaient pas comment ni où chercher ce qu'ils auraient voulu trouver. Il paraît que le cuivre abonde là où ils cherchaient de l'or.

Le brigadier Fyffe, du poste du Boundary Creek, est autorisé à délivrer des laissez-passer aux personnes qui entrent en Canada dans son voisinage.

Comme de coutume nous avons fourni des voitures au capitaine Young, inspecteur des postes de douane, chaque fois qu'il en a demandé, et, comme c'était tout ce que nos moyens nous permettaient d'offrir, nous avons mis à sa disposition une tente de soldat pour lui servir de bureau de douane à Sainte-Marie.

ACTE CONCERNANT LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE.

Cet acte n'a pas produit de résultats visibles pendant la dernière saison. Dans le mois de mai je reçus du commissaire de l'immigration une liste d'Italiens qu'on disait avoir été importés en contravention à ses dispositions. Ces hommes étaient employés à la construction du chemin de fer de la "Passe" du Nid-de-Corbeau, dans la Colombie anglaise, et, à ma demande, M. Haney enjoignit à ses subordonnés d'aider à la gendarmerie à les trouver et déporter aux frais de la compagnie. On trouva et identifia ces hommes, et le 26 mai l'inspecteur Sanders me télégraphia ceci :—

"Italiens prétendent qu'ils sont venus de New-York à Montréal sans intervention, par chemin de fer canadien du Pacifique, simplement à la recherche de travail, et ont été embauchés par Charlebois à Montréal. Pas de preuve qu'ils soient visés par la loi relative à la main-d'œuvre étrangère."

Je communiquai en substance cette dépêche à M. McCreary, lui demandant des instructions, et le 27 je reçus sa réponse ainsi conçue:

"Je soumets l'affaire des Italiens à Ottawa; attends réponse."

Et puis il n'en fut plus question.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Le personnel de la division a considérablement changé depuis le 1er février, et, à cause du surcroît de besogne qui nous incombe, il nous a souvent fallu envoyer en service de détachement des recrues dont le dressage n'était pas fini. En somme, la conduite des hommes a été très bonne.

Dès le commencement je me suis trouvé dans la nécessité de substituer à la garde de nuit ordinaire un sous-officier et deux hommes qui se partageaient entre eux deux le service de surveillance de nuit.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les recrues qui ont été enrôlées cette année ne laissaient rien à désirer.

Malgré que la rougeole, la diphtérie et la fièvre typhoïde aient couru en différents temps dans notre voisinage immédiat, la division a généralement joui d'une santé excellente. (*Voir* rapport du médecin auxiliaire Haultain.)

MUTATIONS.

Le tableau suivant fait voir d'un coup d'œil ce que l'effectif de la division a gagné et perdu pendant l'année.

GAIN.

—	Surintendant.	Inspecteurs.	Maréchaux des logis chefs.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Total.	Gendarmes surnuméraires.	Coureurs.
Enrôlés	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	20	48	8
Rengagés	..	.....	.....	2	4	2	20	28	.....	....
Venus d'autres divisions	.....	2	1	1	2	...	13	19	.....	.....
Total	.....	2	1	3	6	2	53	67	48	8

PERTE.

—	Surintendant.	Inspecteurs.	Maréchaux des logis chefs.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Total.	Gendarmes surnuméraires.	Coureurs.
Libérés	.....	.....	.....	1	....	1	12	14	30	3
Expulsés	.....	.....	.....	....	..	.....	7	7	.....	....
Déserteurs	....	....	.....	.....	.....	...	1	1	.....	....
Décédés ?	....	.....	.....	.....	.....	1	3	4	.....	.....
Au Yukon	1	1	.....	.....	.....	1	18	21	1	.....
Passés à d'autres divisions	.....	3	1	.....	1	....	7	12	.....	.....
Dégagés à prix d'argent	....	.....	...	.....	1	....	4	5	...	.....
Total	1	4	1	1	2	3	52	64	31	3

J'ai le regret d'avoir à dire que la mort nous a enlevé un brigadier et deux gendarmes, savoir :—

Le brigadier McNair, qui s'est tué d'un coup de feu, le 27 avril, à Warden, C.-B. pendant qu'il souffrait de l'influenza ;

Le gendarme Scudamore, qui s'est accidentellement noyé en se baignant ici, le 13 juillet, et

Le gendarme Burrell, qui est mort de la méningite à l'hôpital, ici, le 13 novembre.

CHEVAUX.

Pendant l'année nous avons reçu, par achat, 15 chevaux et 22 poneys de bât, en outre de 2 chevaux passés de la division de Calgary à celle-ci.

Il a été envoyé 5 chevaux et 19 poneys au Yukon. Un cheval a été transféré à la division de dépôt, quatre sont morts et neuf ont été réformés et vendus assez bon prix.

Quatre chevaux ont été choisis dans la division de Lethbridge et envoyés au Yukon avec le contingent susmentionné, et dix autres ont été réformés et vendus ici à l'encan.

Quant aux chevaux de remonte, nous avons lieu d'en être très contents.

Douze chevaux de remonte ne seraient pas de trop pour les besoins de l'année prochaine.

La statistique montre que nos chevaux ont fait 319,960 milles pendant l'année.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nos selles, dont la plupart avaient besoin de réparations, ont été envoyées chez le sellier, et avant longtemps elles pourront être remises en service.

Les harnais s'usent très vite ici, mais nous en avons assez pour le moment.

Vingt et un harnais doubles ont été condamnés dans l'été; des différentes pièces de ces harnais on en a refait sept, et les quatorze autres on été vendus comme étant peu sûrs et impropres à notre usage.

Un ample approvisionnement de matériaux a été fourni au sellier, qui en tire un bon parti.

Il n'avait pas été condamné de harnais depuis longtemps, bien qu'ils fussent en service depuis plusieurs années: de là la nécessité de se débarrasser des plus vieux.

FOURRAGE.

Les quantités de foin suivantes nous ont été fournies, à l'entreprise, pour l'année, savoir:—

Macleod (en balles)	150	tonnes.
" (en meules)	100	"
Stand-Off	45	"
Sainte-Marie	15	"
Koutenai	12	"
Leavings	15	"
Kipp	15	"
Buttes du Porc-Epic	8	"
Pincher-Creek	40	"
Boundary-Creek	12	"
Mosquito-Creek	15	"
Réserve des Piégânes	10	"
Camp de quarantaine	15	"

VOITURES.

Grâce à la présence d'un bon charron dans la personne d'un gendarme surnuméraire nous sommes en mesure de tirer le plus grand parti possible de nos voitures de roulage. Il nous faudra, toutefois, deux shuttlers neufs l'année prochaine, attendu que nous en avons trois qui ne sont plus propres au roulage, et que le nouveau chemin de fer ne nous épargne virtuellement rien en fait de charriage aux postes détachés.

Les voitures de roulage à demi-ressorts sont en bon état, mais il ne reste pas grand'chose de leur matière primitive. L'été dernier le gendarme surnuméraire Hang en a fait une neuve qui est bien supérieure à l'ancien modèle.

C'est de barouches que nous avons le plus grand besoin, et je crois que si l'on nous procurait des roues et des essieux, avec le modèle ordinaire de ressort, nous pourrions en faire ici de meilleures que celles qu'on achète. Naturellement, il nous faudrait aussi du bois dur convenable.

HABILLEMENT.

Beaucoup de nos pardessus en fourrure sont tellement usés qu'il n'y a pas moyen de leur faire faire un autre hiver, et l'on sait qu'en hiver un homme ne peut pas voyager par la prairie sans ce vêtement. Le besoins de peaux pour les conducteurs d'attelages se fait également sentir d'une manière pressante.

Il semble y avoir quelque difficulté à se procurer des bottes des pointures les plus en vogue, savoir, des 7 et des 8, et l'étoffe dont sont faites les culottes n'est pas satisfaisante comme autrefois.

CASERNEMENTS.

Il a été fait beaucoup d'ouvrage dans les casernements cette année, et il en reste encore plus à faire.

L'hôpital a été complètement rafraîchi avec de la peinture, et l'on a mis des planchers neufs dans les deux salles et dans la cuisine.

La pension des sous-officiers a été peinturée partout, une véranda construite du côté est, et la porte de devant changée en conséquence. Tout le bâtiment a aussi été peinturé en dehors.

Il a été posé des planchers neufs dans trois chambres du logement d'officier A.

Des châssis neufs ont été mis et des réparations générales faites au logement d'officier B.

Il n'a rien été fait au mess des officiers, bien que ce bâtiment ait grand besoin de réparations.

Le logement d'officier E a été repeinturé de fond en comble, et il a été posé des planchers neufs dans cinq chambres de ce bâtiment.

Le logement du maréchal des logis chef a été enduit de mortier et repeinturé partout; plancher neuf dans deux chambres et une cloison neuve.

Chambre de troupe D 4 peinturée partout.

Plancher neuf dans le bureau du secrétaire de la division.

Un trottoir dont le besoin se faisait beaucoup sentir a été construit depuis la pension des sous-officiers jusqu'à la sortie est de l'enceinte.

Toutes les couvertures des casernements, sauf deux auxquels travaillent actuellement les ouvriers, ont été réparées où il le fallait et repeinturées. Elles étaient en très mauvais état.

Naturellement, il a été fait diverses menues réparations de temps à autre, et nous avons été si occupés qu'il s'en faut que nous ayons fini tout ce que nous étions autorisés à faire, comme, par exemple, les planchers de différents bureaux, du quartier et de la pension des sous-officiers, et du magasin d'habillement.

La somme de $500 a été votée pour une écurie-infirmerie dont j'espère voir commencer la construction avant longtemps.

INSPECTIONS.

Vous avez vous-même inspecté le poste les 14 et 16 mai, et de nouveau le 3 septembre.

Le sous-commissaire a inspecté les magasins et les livres de la division le 28 janvier et les jours suivants.

Les postes détachés ont souvent été inspectés par des officiers, et je les ai tous visités moi-même, à l'exception de ceux de Leavings et du Mosquito-Creek.

ÉLEVAGE.

Le croît des vaches est moindre que de coutume cette année. Il est mort un grand nombre de jeunes animaux au commencement de l'année. A cause de l'épaisse couche de neige qui recouvrait la terre dans le mois de mars, les animaux ont beaucoup maigri et n'ont pas pu résister au froid. La seconde partie de mars fut particulièrement mauvaise, les routes devinrent impassables et la circulation impossible dans beaucoup de localités, et les chevaux, comme les bêtes bovines, souffrirent visiblement de la température.

Nous avons eu aussi à nous plaindre des coyotes et des loups. Me rendant à Lethbridge en voiture au commencement de l'été, j'ai vu, près de Kipp, deux veaux d'une semaine fuyant devant deux coyotes qui n'étaient qu'à quelques verges derrière eux. Par bonheur, ils se dirigeaient du côté de la route, et j'attendis qu'ils me rejoignissent. Les coyotes alors s'éloignèrent et les veaux suivirent ma voiture jusqu'à la brousse sur le bord de la rivière. Je n'ai pas vu les mères de ces veaux.

Le pays le long de la frontière méridionale, depuis les montagnes jusqu'à la rivière Sainte-Marie, se colonise très vite. Une grande partie de la terre est entourée de clôtures, il y a été fait de bonnes récoltes, et l'on a fait ample provision de foin,

etc., pour nourrir le bétail pendant l'hiver. Ce sont, devrais-je dire, des établissements mormons qu'il y a là. On s'occupe plus qu'autrefois de la question de nourrir le bétail dans les temps durs. Le colon pauvre qui s'est fait un troupeau d'animaux tête par tête n'a pas les moyens d'en laisser mourir et a soin de les aider à passer une veine de mauvais temps, car chaque veau qui meurt est une perte sèche pour lui; mais son voisin plus fortuné semble parfois penser que s'il importe quelques centaines de têtes de bétail non acclimaté pour les lâcher libres dans la prairie, où elles se tireront d'affaire comme elles pourront, il a fait son devoir envers lui-même et son pays. Il a mis tant d'argent dans l'élevage et il attend le profit. "Idée absurde", se dit-il, "que de songer à nourrir 1,000 têtes de bétail; vaudrait mieux n'avoir pas tenté la spéculation du tout." Ç'aurait été certainement mieux pour les pauvres animaux, dont les tortures endurées pendant qu'ils meurent lentement de faim ne sont pas appréciables en dollars et cents, et ne figurent pas au grand-livre.

FEUX DE PRAIRIE.

Le 29 mai, un feu dont on ne connaît pas l'origine se déclara à environ 9 milles d'ici. Un détachement quitta la caserne à 3 h. 30 m. de l'après-midi et revint à 10 h. 30 m. du soir, après en avoir éteint la lisière septentrionale.

Le 30 avril, le brigadier Armer, du poste du Grand-Coude (*Big-Bend*), fit condamner un nommé Peter Allan à $25 d'amende et les frais par application de l'ordonnance concernant les feux de prairie.

Le 27 avril, un feu se produisit à environ 4 ou 5 milles sud de l'agence des Piégânes, mais comme la rivière était gonflée les hommes ne purent pas se rendre jusque-là; heureusement la pluie l'éteignit le lendemain.

Le 10 juillet se déclara au 9e Garage un incendie causé par les étincelles d'une locomotive, et le 15 du même mois il y en eut un autre, provenant de la même cause, sur la Fourche du Milieu. Tous les deux furent éteints avant d'avoir fait beaucoup de dégât.

Les 15 et 17 juillet, pendant des tempêtes électriques, la foudre mit le feu à la prairie entre ici et la Petite rivière de l'Arc, mais la pluie qui tomba peu après éteignit ces incendies.

Le 14 août, la locomotive n° 604 du chemin de fer du Pacifique alluma trois incendies sur la propriété de M. Godsal, près de Pincher-Creek. Le conducteur arrêta le train et mit à l'œuvre les cantonniers, qui éteignirent le feu avant qu'il eut fait des dégâts.

Le 12 septembre, un feu d'origine inconnue se déclara sur le parcours (pâturage) Cochrane; mais, avec l'aide d'un colon du voisinage, le détachement de Koutenai l'éteignit après qu'il eut détruit une demi-acre d'herbe seulement.

Le 26 octobre, il se déclara, au creek de Cinq-Milles, dans les Buttes du Porc-Epic, un feu de prairie qui brûla une étendue d'environ un demi-mille de long sur un quart de mille de large. On suppose que quelqu'un l'a allumé en jetant négligement une allumette enflammée dans l'herbe. Ce sont les colons des alentours qui l'ont éteint.

Le 12 octobre, environ quatre milles du territoire situé entre Nanton et Mosquito-Creek furent dévastés par un incendie que des cantonniers avaient allumé en mettant le feu aux herbes pour isoler la voie. Une plainte portée contre ces cantonniers, par application de l'ordonnance, fut entendue et renvoyée par l'inspecteur Howard.

Un feu de prairie, allumé le 4 novembre, près de Cardston, fut éteint après avoir fait très peu de dégât; un nommé Arthur Buxton, accusé d'en être l'auteur, fut condamné à $2.50 d'amende et les frais par un juge de paix de la localité.

On trouvera ci-joint le relevé ordinaire des affaires criminelles instruites et jugées dans les circonscriptions de Macleod et Lethbridge et dans la Colombie anglaise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. RURTON DEANE,

Surintendant commandant à Lethbridge et Macleod.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR G. E. SANDERS SUR LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE LA "PASSE" DU NID-DE-CORBEAU.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
MACLEOD, 2 novembre 1898.

A l'Officier commandant la circonscription de Macleod.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur le service que j'ai fait relativement à la construction de l'embranchement du chemin de fer canadien du Pacifique par la "passe" du Nid-de-Corbeau, depuis le lac du Nid-de-Corbeau jusqu'au lac Koutenai, distance d'environ 200 milles.

J'ai commencé ce service le 5 novembre 1897, en allant au lac du Nid-de-Corbeau, seul poste que nous ayions dans le temps, et je suis revenu à Macleod le 15 octobre 1898, c'est-à-dire plus de onze mois après. J'ai laissé deux sous-officiers et trois hommes en service dans la Colombie anglaise.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le poste du Nid-de-Corbeau était à moins de cinq milles de la limite de la Colombie anglaise, et quand j'y allai pour la première fois le dressement de la plate-forme du chemin de fer était fini jusque-là, et l'on commençait, pour l'hiver, les travaux entre cette localité et Wardner.

Des camps de construction étaient établis à tous les trois ou quatre milles, et à un moment donné il n'y avait pas moins de 3,500 hommes d'employés. Au lac du Nid-de-Corbeau surgit et vécut durant les mois de décembre, janvier et février un florissant village dont les habitants, à part des employés et des entrepreneurs du chemin de fer Canadien du Pacifique, se composaient de vendeurs de wiskey prohibé, de joueurs, de voleurs et de prostituées—tous gens qui n'avaient qu'un but: dépouiller le pauvre terrassier des fruits de son pénible labeur,

Le principal ouvrage de la gendarmerie était de tenir ces gens dans les bornes, ce à quoi elle a réussi. De fortes amendes furent imposées à toutes les personnes traduites devant les magistrats, et la leçon apprise au Lac du Nid-de-Corbeau eût un bienfaisant effet sur tous les villages, permanents ou non, qui surgirent rapidement les uns après les autres à mesure que les travaux avancèrent vers l'ouest. Vers la fin de février le Lac du Nid-de-Corbeau était un village abandonné; Fernie (sur le *Coal Creek*), à 40 milles plus dans l'ouest, était devenu le centre d'attraction, et fut certainement durant un certain temps le village le plus indiscipliné de tout le chemin. La Traverse de la Rivière de l'Elan, Wardner, Cranbrook et Moyie-City devinrent tour à tour des points où s'assemblèrent grand nombre de gens, et où les vendeurs de liqueurs fortes firent de bonnes affaires, de même que les chevaliers d'industrie et les aventuriers qui battaient la route dans les deux sens cherchant qui dépouiller.

Au commencement de l'année quelqu'un suggéra que l'Acte des Travaux publics fût proclamé, mais je demandai qu'il ne le fût pas, attendu qu'il m'aurait été impossible de le faire observer comme il faut avec le peu d'hommes qui pouvaient être mis à ma disposition pour cela, et à cause des grandes distances qu'il y avait à parcourir. Plus tard les autorités provinciales accordèrent un certain nombre de licences pour la vente en détail des boissons enivrantes le long de la ligne. S'il n'y en avait eu qu'une à chaque endroit cela aurait aidé, jusqu'à un certain point, à enrayer l'ivrognerie, mais quand il y en avait deux ou trois dans la même localité cela créait de la rivalité et rendait la surveillance plus difficile de toute manière. Toutefois, la présence de la boisson n'a jamais perceptiblement nui à l'efficacité du service.

ARRANGEMENTS AVEC LA COLOMBIE ANGLAISE.

Il fut pris, avec les autorités de la Colombie anglaise, des arrangements permettant à la gendarmerie de servir dans cette province, et le 9 novembre 1897 je fus nommé magistrat stipendiaire, sans appointements. Tous les sous-officiers et hommes servant dans la Colombie anglaise prêtèrent serment comme gendarmes surnuméraires conformément à l'Acte provincial.

LOGEMENT ET NOURRITURE DES HOMMES.

Tous les logements que nous avons occupés et tous les meubles qui ont servi à notre usage dans la Colombie anglaise ont été fournis par la compagnie du chemin de fer, et c'est encore cette dernière qui, conformément à un arrangement fait avec elle, s'est chargée des dépenses relativement aux vivres et au fourrage. Tous les comptes de subsistance ont été envoyés, par mon intermédiaire, au comptable du C. C. P. à McLeod.

A mesure que la nécessité s'en fit sentir, je postai des hommes le long de la ligne, et à un moment donné j'en avais au camp de chef-lieu sur la rivière de l'Elan, au Coal-Creek, à la Traverse de la rivière de l'Elan, à Wardner, à Cranbrook, à Moyie-City et à la Traverse de la rivière de la Chèvre (*Goat River*). Les détachements étaient, en moyenne, à 25 milles les uns des autres, et pendant un certain temps ont exigé 12 hommes, le plus que j'aie eu en quelque temps que ce soit. Le poste du Lac du Nid-de-Corbeau, que nous avons bâti nous-mêmes et qui est dans les limites des Territoires du Nord-Ouest, a été mon chef-lieu de commandement jusqu'à la fin de juin 1898, époque à laquelle j'obtins de M. Haney, directeur de la construction, un wagon de chemin de fer, qui, divisé pour mon propre usage et celui de deux hommes, me permit d'avoir mon bureau avec moi sur le théâtre des opérations.

SERVICES GÉNÉRAUX.

Les devoirs qui ont incombé aux hommes placés sous mes ordres étaient variés et souvent nouveaux pour eux. Il leur a été imposé des responsabilités que dans le cours ordinaire des événements ils n'auraient pas prises sur eux; le territoire non organisé traversé par le chemin de fer, la rareté des magistrats et autres fonctionnaires les ont forcés de le faire.

Tout grief fut soumis à la gendarmerie, et la diversité des affaires dont nous fûmes obligés de nous mêler pour maintenir la paix et permettre aux travaux de marcher ferait ouvrir les yeux au gendarme ordinaire, qui n'a que ses devoirs de routine à remplir.

Nos hommes jouaient le rôle d'inspecteurs sanitaires, accommodaient—quand c'était possible—les différends entre patrons et employés, écoutaient les plaintes à propos de la nourriture, envoyaient le médecin aux malades, portaient la malle, trouvaient de l'ouvrage à ceux qui n'en avaient pas, écrivaient les lettres des illettrés, et généralement, en dehors de leurs devoirs ordinaires, s'appliquaient à connaître à fond et à contrôler tout ce qui pouvait aider et contribuer au but désiré: le maintien de la paix.

Je donnai quelques instructions générales aux différents détachements, mais je m'abstins de les gêner en quoi que ce fût dans l'exercice de leurs fonctions sous leur responsabilité personnelle, les avertissant en même temps d'éviter d'entreprendre tout ce qu'ils ne se sentiraient pas capables de mener à bonne fin.

Sous-officiers et hommes furent tenus de montrer du tact et de la discrétion, et en somme tous se sont très bien tirés d'affaire.

La présence de nos hommes eut toujours l'effet de tranquilliser la tourbe la plus désordonnée, et rarement ils ont rencontré même un semblant de résistance. Chaque fois que quelqu'un a eu la témérité de se rebeller, on lui a vite fait voir la futilité de ses efforts. Une couple de fois, cependant, les choses n'allèrent pas si aisément. Le gendarme Cole ayant arrêté un homme ivre près de la " traverse " de la rivière à la Chèvre, se trouva dans la nécessité de faire deux milles avec lui, la nuit, à travers bois, quand tout à coup le captif—un vigoureux gaillard—renversa le capteur et se mit délibérément à l'étrangler. Avec beaucoup de peine Cole vint à bout de sortir son revolver du fourreau, et à coups de crosse força son antagoniste à lâcher prise et à faire le reste de la route en paix.

Une autre fois, en arrivant à Moyie-City je trouvai le gendarme Angers couvert de sang; c'était, pour la plus grande partie, le sang d'un adversaire. Il me dit qu'il avait arrêté un homme beaucoup plus gros que lui et l'avait renfermé dans une cave —le seul lieu de détention que nous eussions dans cette localité.

Pendant que j'en suis aux services généraux, je ne crois pas que je puis faire mieux que de citer un correspondant du *Fort Steele Prospector* du 19 février 1898,

qui après avoir décrit d'une façon générale les gens qu'on rencontrait sur le chemin, continue en ces termes : "les crimes le long du chemin sont toutefois peu nombreux, eu égard à l'élément vicieux dont se compose le contingent des parasites. Cet heureux état de choses est dû à la crainte innée de la justice canadienne et à la scrupuleuse surveillance de l'excellent corps de gendarmerie du Nord-Ouest, aux mains duquel est confiée l'application de la loi. Les contraventions se bornent presque entièrement à la vente illicite des boissons enivrantes et à des délits de peu de gravité. Quiconque voyage sur la ligne ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour le système qui peut produire de si excellents résultats, la sûreté absolue de la vie et de la propriété dans une région infestée de coquins et d'aventuriers de tous les pays."

CRIMINALITÉ.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la principale contravention à laquelle nous avons eu affaire a été la vente illégale des liqueurs fortes. Les profits à réaliser dans ce commerce avaient un puissant attrait et ont tenté beaucoup de monde. Il était de la plus haute importance que toute boisson enivrante fût exclue des camps de construction et que la marche des travaux ne fût pas entravée. Nous prêtâmes donc une attention spéciale à cette affaire, et le gouvernement de la Colombie anglaise tira tout un revenu des amendes imposées à raison d'infractions à la loi des licences. Cette contravention seule a rapporté entre $2,500 et $3,000 d'amendes.

Les crimes les plus graves dont nous eûmes à nous occuper furent quatre cas d'homicide et un de vol de chevaux.

Le 9 février 1898, un Finlandais du nom de John Maki, qui était ivre, se querella avec un nommé Fred Carson dans une maison malfamée au Creek Michel. Carson frappa Maki à la tête avec un bâton, et le malheureux, après être resté sans connaissance durant vingt-quatre heures, mourut. Un concours de circonstances permit à Carson de s'échapper, avec l'aide de nombreux amis parmi les mauvais sujet du voisinage. C'était un coquin bien connu qui, plusieurs fois déjà, avait eu maille à partir avec la police. Comme on ne connut qu'à sa mort la cause du décès de Maki, Carson se trouva avoir 24 heures pour préparer sa fuite. Je n'avais, dans le temps, qu'un seul homme sur les lieux; j'en fis demander d'autres à Macleod, mais il ne vinrent pas. Carson put donc s'enfuir aux Etats-Unis en passant par Macleod. Il fut offert une récompense de $200 pour son arrestation, et à un moment donné je savais où il était dans les Etats-Unis ; mais la demande qui fut faite au gouvernement de la Colombie anglaise de le faire extrader resta sans réponse. L'enquête du coroner tenue sur le corps de Maki aboutit à un verdict d'homicide non prémédité contre Carson.

Le dimanche soir, 13 février 1898, un nommé Doyle, alias Davis, etc., tua de propos délibéré un autre homme, d'un coup de feu, dans un hôtel de Kuskonook, sur le lac Koutenai. Plusieurs personnes furent témoins de ce meurtre, mais elles ne firent rien pour empêcher l'assassin de se sauver. La police provinciale était chargée de maintenir l'ordre à Kuskonook dans le temps, et nos hommes se trouvaient à 35 milles dans l'est. On avait affaire là à un meurtre particulièrement brutal et cruel. On apprit le lundi matin, par le gendarme Aspdin, ce qui était arrivé, et le mardi après-midi lui et le gendarme Livingston arrêtèrent l'assassin, qui subit son procès à Nelson le 21 février et fut condamné à être pendu le 22 avril.

A Elko, le 4 juin 1898, un nommé Bawlf fut frappé par un jeune métis du nom de Philips, avec qui il avait eu quelque querelle. Après avoir reçu le coup, Bawlf se rendit à pied au camp d'Egan, situé à une bonne distance. Le lendemain il mourut.

Le gendarme Lott arrêta immédiatement l'assaillant, Philips, et prévint le coroner, mais le jury ne se prononça pas sur la cause de la mort. Philips fut envoyé aux assises par un magistrat, mais laissé en liberté sous caution. Le procès n'eut lieu que le 19 septembre à Nelson, presque hors de portée et bien loin du théâtre du crime, et les témoins étaient alors dispersés par tout le continent.

Le grand jury trouva bien fondée l'accusation portée contre Philips, mais faute de témoins le procès fut renvoyé aux assises du printemps prochain.

Près du lac Moyie, le 7 août, un Italien nommé Antonio Bruno assassina à coups de pierre son compagnon, Guissepe Puriso, pour lui voler son argent. Deux jours après on trouva la victime dans la brousse, à côté du chemin. On avertit le maré-

chal des logis Clopp, qui, après quelque difficulté et après avoir visité plusieurs campements d'Italiens, parvint à identifier le défunt. La dernière personne vue avec Pureio était Antonio Bruno. Soupçonnant ce dernier du crime, le maréchal des logis Clopp et le gendarme Angers partirent immédiatement, mais de bien des heures en retard, dans la direction que le suspect avait prise. Ils arrivèrent à Kuskonook quelques minutes trop tard pour prendre le steamer en partance pour Nelson, sur lequel un Italien, répondant au signalement de Bruno, s'était embarqué. La police de Nelson reçut avis de le guetter et n'eut pas de peine à opérer son arrestation à l'arrivée du steamer. On trouva sur le prévenu des objets ayant appartenu à la victime. Bruno fut traduit en justice à Nelson le 26 septembre, et le jury ne put tomber d'accord ; un second procès eut lieu sans plus de succès, et l'accusé fut renvoyé aux assises du printemps. Les principaux témoins dans cette cause étant des terrassiers italiens et autres gens qui ont travaillé sur le chemin de fer, Dieu sait où ils seront le printemps prochain.

La longueur de temps qu'on laissa écouler avant de faire le procès des accusés dans les deux derniers cas que je viens de rapporter, n'a certainement pas été dans les intérêts de la justice. La distance du théâtre des crimes à laquelle eurent lieu les procès, milita aussi contre l'instruction utile de ces deux causes. Fort-Steele, puis-je dire, paraissait être le lieu le plus naturel pour le procès, et cependant je fus informé que jusqu'à ce qu'un juge de la cour de comté vînt à Fort-Steele cette année, aucun juge n'avait visité la partie méridionale de Koutenai-est depuis 25 ans.

Au commencement de mars j'appris qu'un nommé Knowlson avait volé deux chevaux à un sauvage près de Fort-Steele. Au bout de quelques jours le gendarme Cole l'arrêta près de Wardner, dans le voisinage de laquelle localité il s'était tenu caché en attendant qu'il pût traverser la frontière par les plaines du Tabac.

PLAINTES DES JOURNALIERS.

Les nombreuses plaintes faites par les travailleurs ont rendu fameux le chemin de la " Passe " du Nid-de-Corbeau. A celui qui, comme moi, a été constamment sur les lieux, la misère et les mauvais traitements dont on a parlé, ont paru exagérés jusqu'à un certain point. Qu'il y eut des privations à souffrir, on devait s'y attendre, mais il m'a paru que la condition d'un petit nombre était appliquée à tout le monde, et que l'on tenait pour acquis que ce qu'un homme souffrait tout le monde l'endurait.

En grande partie l'ennui venait de ce que des agents d'emploi avaient trompé les hommes dans l'est, et aussi de ce qu'un très grand nombre de ces derniers n'étaient pas du tout propres au travail pour lequel ils avaient été embauchés.

A l'époque où commencèrent les travaux de construction sur le chemin du Nid-de-Corbeau, la condition du travailleur dans l'est était bien triste, attendu que l'exploitation du bois et d'autres industries employaient peu de monde ; il y avait donc beaucoup d'hommes à rien faire et impatients de s'essayer à n'importe quoi, qu'ils y fussent propres ou non. J'en ai rencontré un grand nombre qui étaient venus de notre côté, croyant que cela les rapprocherait beaucoup du Klondike.

Un grand nombre de Canadiens français, qui étaient accoutumés aux travaux des exploitations forestières, vinrent travailler à la construction de la route et se trouvèrent dépaysés, opérant d'après de nouvelles méthodes et maniant des outils étrangers. Avec une hache au bout des bras ils paraissaient heureux et contents, mais le pic et la pelle avaient le don de les attrister. Des influences du dehors paraissaient être à l'œuvre aussi pour les rendre mécontents.

Nous fîmes tout notre possible pour faire redresser les griefs réels, et mes représentations au directeur général de la construction reçurent toujours une prompte attention. Le service de santé fut la source de la plupart des plaintes dans l'hiver ; la hâte et la soudaineté avec laquelle la ligne fut couverte d'hommes à l'ouest du lac du Nid-de-Corbeau, rendirent presque impossible l'établissement immédiat d'infirmerie.

Il se produisit beaucoup de maladie (peut-être plus qu'on aurait pu s'y attendre) due au physique inférieur d'un grand nombre des journaliers, et pendant une courte période de temps les médecins eurent certainement plus de cas qu'il n'en pouvaient soigner. Comme ces choses ont été scrutées à fond par deux commissions royales, je m'abstiendrai d'entrer dans des détails.

D'après ce que j'ai pu savoir de vieux entrepreneurs expérimentés et d'autres personnes, le nombre de médecins employés en proportion du nombre d'hommes dépassait ce qu'ils avaient généralement vu sur des travaux de pareille nature. Tout cela, cependant, peut servir à démontrer que par le passé il n'a pas été pourvu comme il faut au service de santé.

Quant au montant de gages touché par les travailleurs et à ce qu'ils n'auraient pas eu d'argent à envoyer à leurs familles dans l'est, il m'a été très facile de remarquer que ceux là qui criaient le plus fort étaient aussi ceux qui buvaient le plus. Je crois que je ne fais pas beaucoup erreur en disant que dans le cours d'un mois (avril) il est entré pour près de $10,000 de liqueurs fortes dans la "passe" du Nid-de-Corbeau pour les maisons patentées et autres. En supposant que ces boissons aient été débitées à deux fois leur prix coûtant—ce qui est mettre le chiffre bien bas—on peut voir où une partie des gages est allée. Il faut se rappeler que l'Acte des travaux publics n'était pas appliqué, de sorte que nous ne pouvions pas empêcher l'importation des liqueurs enivrantes; tout ce que nous pouvions faire était d'en limiter la vente aux débits patentés. Pour ajouter à son amour des boissons fortes, le terrassier du Nid-de-Corbeau était un vagabond invétéré; le changement de scène paraissait être une nécessité absolue pour lui, et pendant l'hiver la route était couverte d'hommes voyageant d'un camp à l'autre.

ACCIDENTS.

Il est arrivé nombre d'accidents fatals, dus, généralement, à l'incurie des victimes. Le coroner reçut avis de tous ces accidents, qui firent l'objet d'enquêtes approfondies, et dont aucun ne put être imputé à la négligence des entrepreneurs. Plusieurs hommes se noyèrent à l'eau haute—quelques-uns probablement sans que personne l'ait jamais su—parce que, pour s'épargner la peine de marcher, beaucoup se construisaient de frêles radeaux sur lesquels ils pouvaient descendre la rivière; personne ne les voyait partir, et s'il leur arrivait malheur personne n'en pouvait rien savoir. Pour montrer que cela est probable, il suffit de raconter ce qui s'est passé à propos d'un nommé Shea, qui s'était noyé en travaillant à un barrage près du Coal Creek; en cherchant son corps on trouva celui d'un autre homme récemment noyé, et que les papiers trouvés sur sa personne firent reconnaître pour un nommé Agnew. Le matin de ce jour-là, un homme, qui vraisemblablement était Agnew, avait été vu sur un radeau plus en amont de la rivière.

MORT DU BRIGADIER MACNAIR.

Le brigadier Macnair s'est suicidé, dans le délire de la fièvre, à Wardner, le 27 avril. C'était un sous-officier actif, consciencieux et capable, en même temps qu'un homme pour lequel j'avais la plus grande estime. Il souffrait d'une grave attaque d'influenza, et c'était le médecin de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le docteur Watt, qui le soignait. Il n'y avait pas de camarades présents, mais M. Richardson et d'autres ingénieurs civils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour lui. C'est pendant que l'un d'eux, qui gardait Macnair, s'est absenté quelques instants, que le pauvre garçon mit la main sur son revolver et se tua. J'appris la triste nouvelle le lendemain et nous enterrâmes le défunt à Fort-Steele, le 29 avril, chacun s'y portant pour assister aux funérailles. Le brigadier Macnair, bien qu'arrivé depuis peu de temps seulement, s'était déjà fait regretter de tout le monde.

Pour clore, permettez-moi d'appeler votre attention sur l'excellent service fait par le brigadier Hilliam. Ce sous-officier m'a été particulièrement utile, doué qu'il était d'aptitudes extraordinaires pour ce qu'il avait à faire.

Les fonctionnaires de la Compagnie du Pacifique et les entrepreneurs de la nouvelle route m'ont témoigné, ainsi qu'à mes hommes, les plus grands égards et la plus grande bienveillance, et en quittant les montagnes j'emporte avec moi d'agréables souvenirs des bienveillantes attentions reçues de ceux parmi lesquels j'ai passé la dernière année.

J'annexe une liste des affaires criminelles amenées par mes hommes devant les tribunaux de la Colombie anglaise et des Territoires. Cette liste n'est pas complète, attendu que plusieurs des états ont été perdus ou égarés et n'ont pas été inscrits dans les archives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

G. E. SANDERS, *inspecteur.*

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. H. GRIESBACH, COMMANDANT LA DIVISION G, 1898.

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION G,
FORT-SASKATCHEWAN, 1er décembre 1898.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Assa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de la division G, et de la circonscription que je commande pour l'exercice clos le 30 novembre 1898.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

En somme, la circonscription est dans un état florissant, mais, à cause de la grande sécheresse du commencement de l'été, les récoltes, en général, n'ont pas donné un aussi bon rendement que l'année précédente, et une partie de l'avoine et de l'orge semées tard n'a pas mûrie, de sorte qu'on a coupé ces grains à l'état vert pour en faire du fourrage.

Cependant, comme il a été ensemencé une plus grande étendue de terre neuve cette année, je pense que la quantité de grain récoltée dans cette circonscription est beaucoup plus forte que l'année précédente.

Il y a plusieurs acheteurs de grain dans la circonscription, mais comme il n'y a pas encore de bons chemins d'hiver il n'a guère été vendu de grain jusqu'ici.

Autant que je puis en juger, les beurreries de l'Etat ont eu beaucoup de succès et ont été un bienfait pour les cultivateurs.

Les petites villes et les villages de la circonscription accusent des progrès perceptibles ; les marchands ont été obligés d'agrandir leurs magasins, de construire des dépôts et d'augmenter leur personnel pour répondre aux croissantes demandes du commerce.

Il a été bâti deux nouveaux élévateurs à Wetaskiwin, ce qui en fait maintenant dix en opération le long du chemin de fer de Calgary et Edmonton, entre Edmonton et Red-Deer—distance de 100 milles.

La fourrure n'a pas été aussi abondante cette année que l'année précédente, le relevé des achats à Edmonton n'en accusant que pour $85,500, contre $200,000 en 1897.

A cause de la prospérité générale, de la course au Yukon, et pour d'autres raisons, il n'y a pas eu autant de mineurs "grizzly" à l'œuvre sur la rivière cette année qu'en 1887 ; par conséquent, la quantité d'or achetée par les banques à Edmonton est tombée de $45,000 en 1897 à $17,800 en 1898. On espère, toutefois, que la production de l'or, du platine, de l'osmium et de l'iridium va être forte, et l'on dit qu'une ou deux grandes compagnies vont exploiter des mines pendant la prochaine saison. Une compagnie a déjà fait construire un bateau tenant à la fois du dragueur et du chaland, lequel lui a coûté environ $45,000. Elle s'est aussi fait construire un petit mais puissant bateau à vapeur pour le service du dragueur.

POSTES DÉTACHÉS.

La division fournit les détachements suivants, savoir :—

EDMONTON.

Un officier, 1 sous-officier, 3 gendarmes, 1 interprète, 1 gendarme surnuméraire et 6 chevaux.

EDMONTON-SUD.

(C'est le terminus septentrional du chemin de fer de Calgary et Edmonton.) 1 gendarme et 1 cheval.

SAINT-ALBERT.

Un sous-officier et 1 cheval.

LAC SAINTE-ANNE.

Un gendarme et 1 cheval.

LAC CASTOR.

Un gendarme et 1 cheval.

WETASKIWIN.

(C'est un florissant village sur la ligne du chemin de fer de Calgary et Edmonton.) 1 gendarme et 1 cheval.

RED-DEER.

Un sous-officier et 2 chevaux.

INNISFAIL.

Un gendarme et 1 cheval.

ATHABASCA-LANDING.

Un gendarme.

PETIT LAC DE L'ESCLAVE.

Deux gendarmes, 1 interprète et 3 poneys de bât.

FORT-CHIPPEWYAN.

Un sous-officier et un interprète.

PEACE-RIVER-LANDING.

Un sous-officier, 2 gendarmes, 1 interprète et 4 poneys de bât.

GRANDS-RAPIDES.

Un sous-officier, 1 gendarme et 1 interprète. Ce détachement est sur la rivière Athabasca, où il ne reste que l'été.

Les détachements permanents font la patrouille dans les différents districts où ils sont postés.

SURVEILLANCE.

Le 16 décembre dernier, l'inspecteur Routbedge partit en patrouille pour le fort Simpson *via* Athabaska-Landing, visitant en route Grands-Rapides et les forts McMurray, Chippewyan, Smith, Résolution et Providence, et il arriva au fort Simpson le 7 février 1898.

Cet officier visita aussi tous les camps de voyageurs en route pour le Yukon, auxquels il distribua leur courrier, se chargeant aussi de leurs lettres au retour. Il revint au fort Saskatchewan le 26 mars 1898. Ainsi que le fait voir le tableau suivant, cette patrouille a fait, en tout, 2,172 milles.

TABLEAU DE DISTANCES.

Date du départ.	De	Date de l'arrivée.	A	Milles.	Temps pris.
					Jours.
16 décembre..	Fort-Saskatchewan	19 décembre..	Athabasca-Landing.....	96	3
21 " ..	Athabasca-Landing.....	29 " ..	House-River.....	155	9
1er janvier. ..	House-River.....	1er janvier....	Grand-Rapids.....	10	1
2 "	Grand-Rapids.....	5 "	Fort-McMurray.....	87	4
7 "	Fort-McMurray.....	12 "	Fort-Chippewyan.....	170	6
15 "	Fort-Chippewyan	20 "	Fort-Smith.....	118	6
21 "	Fort-Smith.....	25 "	Fort-Résolution.....	130	5
27 "	Fort-Résolution.....	29 "	Rivière au Foin.....	78	3
30 "	Rivière au Foin.....	31 "	Fort-Providence.....	82	2
7 février	Fort-Providence.....	13 février	Fort-Simpson.....	160	6
			Total.....	1,086	45

Moyenne par jour, 24 milles.

RETOUR.

10 février	Fort-Simpson.....	15 février	Fort-Providence	160	6
17 "	Fort-Providence	18 "	Rivière au Foin.....	82	2
20 "	Rivière au Foin	21 " ...	Fort-Résolution.....	78	2
23 "	Fort-Résolution.....	26 "	Fort-Smith.....	130	4
27 "	Fort-Smith.....	1er mars	Fort-Chippewyan.....	118	3
7 mars	Fort-Chippewyan.....	12 "	Fort-McMurray.....	170	6
14 "	Fort-McMurray.....	16 "	Grand-Rapids.....	87	3
17 "	Grand-Rapids.....	17 "	House-River.....	10	1
18 "	House-River.....	22 "	Athabasca-Landing.....	155	5
24 "	Athabasca-Landing.....	26 "	Fort-Saskatchewan.....	96	3
			Total.....	1,086	35

Le 17 décembre dernier, le maréchal des logis chef McDonell partit pour Fort-Dunvegan *via* le lac Sainte-Anne, arrêtant en route à la rivière McLeod, au lac de l'Esturgeon et à la rivière de l'Esprit (*Spirit River*). Il arriva à Dunvegan le 11 janvier 1898.

Ce sous-officier était chargé du courrier, qu'il distribua aux différents camps de voyageurs du Yukon, qu'il visita et dont il prit aussi les lettres en s'en revenant. En tout, cette patrouille a fait 800 milles.

Le 11 décembre 1897, l'inspecteur Snyder partit pour Saint-Jean, sur la rivière de la Paix, *via* le vieux fort Assiniboine et le Petit lac de l'Esclave. Il avait pour instructions de prendre tous les renseignements possibles sur les mouvements de l'inspecteur Moodie et de ses hommes. Il arriva le 26 décembre au Petit lac de l'Esclave, où il resta jusqu'au 30 pour faire reposer ses chiens, dont il avait trois attelages de quatre chaque, et un de réserve, soit treize en tout, avec trois conducteurs, dont un agissait comme guide. Il quitta l'extrêmité ouest du Petit lac de l'Esclave le 31 au matin et arriva le 3 janvier 1898 à la mission de la rivière de la Paix, et le 6 à Dunvegan, où il prit une journée et demie de repos, puis il arriva à Fort-Saint-Jean le 12 à 1 heure de l'après-midi. Il apprit là que l'inspecteur Moodie et ses hommes étaient partis du 2 décembre 1897. D'après ce qu'il sut de l'avance qu'avait l'inspecteur Moodie, il jugea inutile d'aller plus loin que Fort-Saint-Jean.

L'inspecteur Snyder fit l'inventaire des approvisionnements laissés par l'inspecteur Moodie à Fort-Saint-Jean. Il partit de là le 14 janvier 1898, arriva le 18 à Dunvegan, où il resta jusqu'au 20, date à laquelle il se mit en route pour la rivière de l'Esprit. Le 21 il quitta la rivière de l'Esprit pour le Petit lac de l'Esclave *via* les Fourches de la Boucane, d'où il partit pour Edmonton le 13 février.

Cet officier avait emporté avec lui le courrier destiné aux voyageurs du Yukon qui étaient arrêtés pour l'hiver sur différents points de la route et dont il visita les camps, et en s'en revenant il rapporta les lettres que ces gens désiraient envoyer à Edmonton. Distance parcourue: environ 1,070 milles.

Le 7 mars 1898 j'envoyai le brigadier Butler, un gendarme, un charpentier et deux gendarmes surnuméraires, avec 11 poneys et trois traîneaux doubles (*bobsleighs*), au "Landing" de la rivière de la Paix par le Petit lac de l'Esclave, dans le but d'y construire des casernements. Bien que les routes furent difficiles à cause de l'épaisseur de la neige, ce sous-officier arriva sans encombre à sa destination le 13 avril, et il exécuta d'une manière fort satisfaisante les ordres qu'il avait reçues.

Le 16 mars, j'envoyai le maréchal des logis Anderson, avec un conducteur et deux attelages de chiens, à Wabasca par le "Landing" d'Athabasca. Ce point est situé en bas de la rivière Athabasca et à environ 60 milles dans le nord de cette dernière.

Il avait pour mission de ramener un aliéné, ce qu'il réussit à faire.

Le 6 juin dernier, j'envoyai l'inspecteur Snyder en patrouille au "Landing" de la rivière de la Paix, pour inspecter nos bâtiments neufs à cet endroit et aussi le poste du Petit lac de l'Esclave. Il avait avec lui les gendarmes Field et Philips, du détachement du Petit lac de l'Esclave, et le constable spécial Blanc l'accompagnait aussi en qualité d'interprète. Ces derniers devaient se rendre au Petit lac de l'Esclave en canot par la Pembina, et le gendarme McClelland avec l'interprète Daniels accompagner l'inspecteur, qui suivait la route de terre et avait avec lui quatre charrettes et six poneys. Il était pourvu de selles en cas qu'il ne pût pas se rendre avec les charrettes. Ses instructions étaient de se rendre au Petit lac de l'Esclave par le chemin neuf, qu'il ne trouva pas entièrement frayé, et à environ 60 milles du lac il lui fallut abandonner ses charrettes et paqueter ses approvisionnements. Il arriva au Petit lac de l'Esclave le 22 juin, 16½ jours après son départ d'Edmonton. A cette date les gendarmes Field et Philips et leurs canotiers, qui avaient rencontré d'innombrables difficultés, n'étaient pas encore rendus au lac. L'inspecteur Snyder quitta le lac de l'Esclave le 26, se dirigeant sur le "Landing" de la rivière de la Paix, où il arriva le 29. Après s'être acquitté là de ce qu'il avait instruction d'y faire, il s'en revint par le lac de l'Esclave et arriva à Edmonton le 16 juillet, après un très heureux voyage.

Le 9 septembre 1898, l'inspecteur Routledge fut envoyé au "Landing" de la rivière de la Paix par la nouvelle route du lac de l'Esclave. Il avait avec lui quatre gendarmes, un gendarme surnuméraire, sept chevaux et deux voitures de roulage. Ses instructions étaient, d'abord, d'inspecter les postes du Petit lac de l'Esclave du "Landing" de la rivière de la Paix, puis de laisser deux de ses hommes à ce dernier poste et d'en ramener un gendarme dont le temps de service était sur le point d'expirer. Il fit un excellent voyage, aller et retour, et ramena son équipage en bon état.

En outre de toutes ces patrouilles de longue distance, l'inspecteur Routledge est allé à Athabaska-Landing le 4 mai, et cet officier a aussi été à Edna, à Manawan, au Lac la Selle, au Lac la Biche et au Lac Poisson-Blanc.

Des patrouilles du chef-lieu ont visité le Lac Castor, Edna, Manawan, les Rapides Croches, le Lac la Selle, les Buttes du Castor, et généralement les établissements du voisinage, surtout les colonies allemandes et galiciennes.

A cause de la faiblesse numérique de la division, il n'a pas pu être fait de service de surveillance régulier, mais nous avons fait le mieux qu'il était possible de faire dans les circonstances.

Aide au département des affaires indiennes.

Ce département a toujours trouvé la gendarmerie prête chaque fois qu'elle a eu besoin de ses services. Il a été envoyé au Lac la Selle une escorte qui a prêté aide à l'agent jusqu'à ce que les paiements de la rente aux sauvages fussent finis. A

chacune des agences de ma circonscription tout s'est paisiblement passé relativement à ces paiements.

CRIMINALITÉ.

La criminalité a légèrement augmenté pendant la dernière année, mais nous n'avons eu rien de grave à consigner. Cette année le nombre des causes instruites et jugées a été de 237, contre 236 en 1897.

Voici, par classes, le résumé des délits et infractions pour l'exercice 1897-98 :—

Délits contre l'administration de la loi et de la justice..... .	7
" la religion, la morale et l'ordre public.....	54
" la personne et la réputation....	46
" les droits de propriété, etc.....	75
Contraventions aux ordonnances du Nord-Ouest.....	49
Infractions à l'Acte des Sauvages.....	6
Total.....	237

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La conduite et la discipline de la division ont été très bonnes pendant la dernière année.

INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE, ETC.

L'école de dressage et le maniement des armes ont été pratiqués pendant l'hiver.

Le tir à la cible a été exécuté à mesure qu'il y a eu des hommes de disponibles pour cela.

CONFÉRENCES.

L'inspecteur Primrose et l'adjudant sous-officier vétérinaire Sweetapple ont donné des leçons toutes les semaines pendant l'hiver.

PHYSIQUE.

Le physique de la division ne laisse rien à désirer.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Les effets d'habillement et de petit équipement qui nous ont été fournis étaient de bonne qualité, et cette année les bottes sont de premier ordre. Quant aux grands bas il serait bon qu'ils fussent de meilleure qualité et d'une couleur brune foncée uniforme.

Dans nos distributions de petit équipement il pourrait être apporté, je crois, une amélioration qui aurait pour effet de supprimer l'indemnité.

RECRUTEMENT.

Il a été enrôlé, dans cette circonscription, trois recrues qui se sont trouvées être de bons hommes, puisque deux d'entre eux ont été envoyés au Yukon.

Trois sous-officiers et quatre hommes ont été rengagés pendant l'année ; trois gendarmes ont été libérés à l'expiration de leur temps de service ; un sous-officier et trois gendarmes ont acheté leur congé.

SANTÉ.

La division a joui d'une bonne santé, et il n'y a pas eu un seul cas de maladie contagieuse.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont en bon état et il ne leur est arrivé aucun accident grave pendant l'année.

Pendant l'année, douze chevaux ont été réformés, vendus et rayés de la liste d'effectif. Cinq poneys de bât sont morts de débilité générale et d'accidents dans le district d'Athabaska et de la rivière de la Paix.

Il y a présentement dans la division huit à dix vieux chevaux qui seront impropres au service quand ils auront fait encore un été, de sorte qu'il faudra les remplacer au printemps.

Pendant la dernière année les chevaux ont fait, en tout, 105,573 milles, et les chiens 4,042 milles.

ARMES, MUNITIONS, ETC.

Les armes de la division sont en bon état. Celles qui avaient besoin d'être réparées ont toutes été envoyées à Régina.

La division n'a pas de bouches à feu.

DÉSERTIONS.

Pas de désertions à consigner cette année.

ÉPARGNE.

Les hommes de ma division déposent généralement leur argent à l'une des banques établies par charte. Pendant l'année il a été déposé à la caisse d'épargne du Dominion $369.00, contre $1,061.05 l'année précédente.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Les harnais sont en bon état; pendant l'année il en a été réformé et vendu deux qui ont été remplacés par des neufs. Il a été acheté huit harnais de charrette pour poneys, et vendu cinq vieilles selles qui ont été remplacées par trois neuves.

C'est un sellier de la localité qui répare le harnachement et la sellerie.

VOITURES.

Les voitures sont en bon état, et il ne reste plus qu'à avoir trois paires de traîneaux (*bobsleighs*), actuellement commandés, pour compléter nos moyens de transport. Il faudra néanmoins une voiture de roulage légère pour l'année qui vient.

FOURRAGE.

Les prix que nous avons payé l'avoine cette année sont les suivants:—

Fort-Saskatchewan	27	cts le boisseau.
Edmonton	31	"
Red-Deer	30	"

A cause de la sécheresse, l'avoine est un peu plus rare que l'année dernière.

Le foin est de bonne qualité mais plus cher que l'année dernière, la récolte en étant très légère à cause du manque de pluie en juin. En voici les prix:—

Fort-Saskatchewan	$ 9 75	la tonne.
Edmonton	8 00	"
Red-Deer	4 50	"
Saint-Albert	7 50	"

COMBUSTIBLE.

C'est principalement du bois que nous brûlons à Fort-Saskatchewan, mais nous le quittons peu à peu pour la houille qui, à la fin, sera à la fois moins chère et plus sûre, je crois. Les prix cette année sont les suivants; savoir:—

Pour le bois à Fort-Saskatchewan	$2 50	la corde.
Pour la houille	1 75	"
" Edmonton	1 75	"
" Red-Deer	3 00	"

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Le service télégraphique de l'Etat a un fil qui va d'Edmonton vers l'est par Battleford jusqu'à Qu'Appelle, avec bureaux à Fort-Saskatchewan (village, et Fort-Saskatchewan (casernements), à Victoria, au Lac la Salle, au Creek de l'Orignal, au Lac aux Oignons, à Fort-Pitt, Henrietta, Saskatoon et Touchwood.

Il y a encore en usage un fil qui va de la colonie métisse du Père Lacombe, du Lac aux Œufs, vers le nord.

La mission catholique romaine a encore sa ligne téléphonique privée qui va du palais de l'évêque, à Saint-Albert, jusqu'à l'Eglise de Morinville, près du Petit lac aux Œufs—distance de 12 milles.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

On tient une pompe à incendie, avec tous ses accessoires, dans un petit bâtiment situé au centre de la place de la caserne et à proximité de tous les bâtiments, l'infirmerie exceptée. Sous la maisonnette de la pompe se trouve une citerne qui contient 2,500 gallons d'eau et qu'on tient pleine tout le temps en y versant de l'eau d'un puits qui se trouve à côté d'elle et sous le même toit. On prend les précautions nécessaires contre le feu et les bâtiments sont tous pourvus d'extincteurs Babcock, de seaux à incendie, de barils à eau, etc.

Nous aurions besoin de 200 pieds de boyau de plus, attendu que ce que nous en avons actuellement n'atteint pas l'enclos à foin. Comme notre approvisionnement d'eau actuel ne me paraît pas du tout suffisant en cas d'incendie, je suggère et recommande fortement d'ériger, près de la rivière, un moteur à vent qui pompera de l'eau dans la citerne et en outre approvisionnera généralement le poste. Cela reviendrait moins cher et serait plus satisfaisant que d'essayer à approfondir le puits actuel, à cause du sable mouvant, et nous dispenserait d'avoir un porteur d'eau à notre service.

SERVICE DE L'EAU.

L'eau de la rivière Saskatchewan sert encore à tous nos usages ici et à Edmonton. Il y a deux puits à ce poste, mais l'eau n'en est pas buvable.

CHEMINS.

Dans cette circonscription les chemins sont, pour la plus grande partie, bons et praticables, grâce aux travaux qui ont été faits conformément aux ordonnances relatives à la corvée et aussi par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, sous la direction de l'ingénieur T. W. Chalmers.

Dans le cours du printemps et de l'été derniers, l'ingénieur Chalmers a percé, depuis la "traverse" de la rivière Athabasca, près des ruines du vieux fort Assiniboine, jusqu'au Petit lac de l'Esclave, une route qui sera d'une immense importance pour la région. Pour un chemin neuf, c'est, m'informe-t-on, une route bien passable, mais il faudra y mettre encore $2,000 à $3,000 pour faire des ponts sur les cours d'eau et des assises en rondins dans les marécages et arracher des souches, afin de le rendre praticable en toutes saisons. C'est ce qui sera fait le plus tôt possible, j'espère, vu qu'à compter d'aujourd'hui la gendarmerie va se servir souvent de ce chemin pour aller au Petit lac de l'Esclave et à la Rivière de la Paix, où nous avons maintenant des postes avancés.

PONTS.

Pendant l'année plusieurs ponts neufs ont été construits dans différentes parties de la circonscription, et d'autres qui en avaient besoin ont été visités et réparés. En général, les principales routes sont maintenant assez bien pourvues de ponts qui sont en état de servir.

Les piles du nouveau pont à la fois de voitures et de chemin de fer sur la Saskatchewan, à Edmonton, sont maintenant finies et attendent la superstructure en

fer. Ce pont, une fois achevé, sera d'un grand avantage pour le public de cette circonscription et marquera une nouvelle ère dans son histoire.

PASSAGES D'EAU.

Il y a en fonctionnement dans cette circonscription huit bacs, dont deux à Edmonton, un à Victoria, un au Rapides Croches et un à Fort-Saskatchewan—tous sur la rivière Saskatchewan ; les trois autres sont échelonnés ainsi sur la nouvelle route qui mène au Petit lac de l'Esclave, savoir : un sur la rivière Pembina, un sur la rivière Athabasca, près des ruines du vieux fort Assiniboine, et un sur les Etroits du Petit lac de l'Esclave.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Le régime des licences est en vogue dans certaines parties de la circonscription. Ceux qui ont enfreint la loi en vendant des liqueurs enivrantes aux sauvages, etc., ont été traduits en justice et punis. Des permis pour plus de 200 gallons de vin et de wiskey ont été révoqués par des membres de ma division faisant le service dans les districts de prohibition.

MORVE, ACTINOMYCOSE ET FIÈVRE TYPHOÏDE.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis, je pense que la morve est en décroissance dans cette circonscription ; nous n'avons eu connaissance que de deux cas de cette maladie, dont s'est occupé mon adjudant sous-officier vétérinaire. On peut en dire autant de l'actinomycose, ou sarcome de la mâchoire, dont un très petit nombre de cas seulement ont été portés à ma connaissance pendant la dernière année.

Je regrette d'avoir à dire que le charbon (noire-cuisse) a été particulièrement virulent cette année, à cause des singulières influences climatériques de la saison, qui en ont favorisé le dépeloppement, et probablement aussi parce que les colons ont négligé de nous avertir à temps et n'ont pas su se mettre à l'abri du danger provenant des cadavres des animaux morts de cette maladie.

La fièvre typhoïde a aussi particulièrement régné parmi les chevaux pendant la dernière année, et encore à cause des influences climatériques.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

L'immigration a été satisfaisante cette année, ainsi que le montre le relevé suivant pour l'année close le 31 octobre 1898 :—

Immigrants venus	d'Angleterre	22
"	d'Ecosse	15
"	d'Irlande	9
"	d'Allemagne	5
"	allemands autrichiens	58
"	russes	37
"	du Canada	136
"	des Etats-Unis	402
"	galiciens	1,314
Total		2,078

Ces chiffres représentent de vrais colons seulement, et ne comprennent pas les délégués et autres personnes qui sont venus voir le pays.

D'après les renseignements que j'ai, je pense que la prochaine année va voir une grande affluence de colons des Etats-Unis et autres pays.

Les récoltes par toute la circonscription, bien qu'endommagées par la sécheresse en certains endroits, ont été abondantes et satisfaisantes pour les cultivateurs en général.

Le bétail a bien été, et les animaux de boucherie, de même que les vaches et les jeunes animaux, ont rapporté de meilleurs prix que les années précédentes.

Comme indice de la prospérité des cultivateurs et de la mise en culture d'une grande étendue de terre neuve, je puis dire que les instruments agricoles suivants ont été achetés dans cette circonscription, savoir :—

Batteuses	20
Lieuses	175
Faucheuses	204
Semoirs	203
Charrues	577
Râteaux à cheval	188
Voitures de ferme	467
Presses à foin	2
Herses	41
Total	1,877

Ceci représente une grosse somme d'argent et devrait être un bon indice de la prospérité de la circonscription, plus particulièrement en ce que les acheteurs, m'informe-t-on, ont payé tout ou partie argent comptant.

ÉLEVAGE.

Il n'y a pas de grands établissements d'élevage dans cette circonscription. Comme il faut nourrir tous les animaux au foin pendant l'hiver, il n'y a pas moyen d'en garder beaucoup; néanmoins, on trouve des troupeaux de 25 à 300 têtes de bétail chez certains cultivateurs, et, dans le voisinage de Red-Deer, chez les éleveurs. Le bétail prospère ici, et l'élevage est une florissante et lucrative industrie.

BEURRERIES.

L'industrie du laitage a eu, m'informe-t-on, beaucoup de succès pendant la dernière année, et la perspective de son développement est des plus encourageantes. Des stations de séparation ont été établies dans les principales localités de la circonscription et sont bien encouragées par les cultivateurs, qui paraissent en être plus satisfaits qu'il y a quelque temps, et je crois que le succès de l'industrie est maintenant assuré.

CHASSE.

Les canards et les oies sauvages ont abondé cette année. Les poules de prairie, qui étaient très rares dans le voisinage immédiat, se multiplient maintenant. On dit que l'orignal, l'élan et le chevreuil augmentent aussi. Les ours ont particulièrement abondé, à preuve que dans le cours de l'année il en a été tué un gros brun à 300 verges du village.

PÊCHE.

La gendarmerie a prêté toute l'aide possible au garde-pêche chef chaque fois qu'elle a été mise en demeure de le faire. Grâce à ce qui a été fait pour empêcher les gens de pêcher durant le temps prohibé, il est généralement reconnu que le poisson, surtout le poisson blanc, augmente—ce que le public en général apprécie hautement.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement est en bon état et suffisant pour nos présents besoins.

MORTALITÉ.

J'ai le plaisir de dire qu'il n'y a pas eu de décès cette année dans la division que je commande.

MOBILIER DE CASERNEMENT.

Le mobilier de casernement est complet, si ce n'est que les planches et tréteaux de lit sont encore en usage dans cette division. Il me faut recommander encore une fois très fortement que des couchettes de fer soient fournies pour nos hommes, attendu qu'il est absolument impossible d'empêcher la vermine de se mettre dans les lits de bois, sans compter que des couchettes de fer reviendraient moins cher, seraient plus favorables à la santé et relèveraient l'aspect des chambres de troupe.

ÉGOUTS.

Les tuyaux d'égout ont été inspectés et réparés au besoin.

AMÉLIORATIONS AUX CASERNEMENTS.

Pendant l'année les chambres de troupe et la salle de récréation ont été réparées à fond, les murs et les plafonds blanchis à l'alabastine et peinturés au besoin. Une maisonnette, dont le besoin se faisait grandement sentir, a été construite au-dessus de la pompe.

Il a été construit de nouvelles latrines à l'usage des détenus. Nombre de légères réparations générales ont aussi été faites aux différents bâtiments, et les écuries réparées au besoin.

Les bâtiments neufs suivants ont été construits au "Landing" de la rivière de la Paix pendant l'année, savoir :—

Logement d'officier—16 x 16 pieds, 9 pieds de hauteur, toit en demi-pente, 3 châssis de 8 vitres chacun, portes de cèdre, bousillé en dedans et en dehors, plancher simple en épinette de 1 pouce, blanchi à la chaux.

Chambre de troupe—20 x 24 pieds, 9 pieds de hauteur, toit en demi-pente, 5 châssis de 8 vitres chacun, une porte de cèdre et une d'épinette, plancher double en bois de 1 pouce avec papier goudronné entre, bousillé en dedans et en dehors et blanchi à la chaux.

Cuisine—Annexée à la chambre de troupe ; 16 x 12 pieds, 9 pieds de hauteur, toit en demi-pente, 2 châssis de 8 verres chacun, 1 porte de cèdre, plancher simple en épinette de 1 pouce, bousillée en dedans et en dehors et blanchie à la chaux.

Ecurie—18 x 26 pieds, 8 pieds de hauteur, toit en demi-pente, 5 châssis de 3 vitres chacun, demi-portes, logement pour 6 chevaux, 2 stalles doubles et 2 stalles simples, le devant des stalles couvert de terre et le derrière en madrier de 3 pouces, plancher d'écurie en madrier de 3 pouces, bousillée et blanchie en dedans et en dehors.

Magasin—18 x 24 pieds, 8 pieds de hauteur, toit en demi-pente, 2 châssis de 8 verres chacun, porte unie en épinette, bousillé et blanchi à la chaux en dedans et en dehors, plancher simple en épinette de 1 pouce.

Appentis—6 x 8 pieds, 8 pieds de hauteur, toit de "chantier", deux portes, un châssis de 3 vitres.

Tous ces bâtiments sont en pièces de bois équarries sur deux faces, soles et solives équarries sur une face, chevrons aplanis pour recevoir la couverture.

La couverture de chaque bâtiment est en bois de 1 pouce, double, avec papier goudronné entre, à clins de deux pouces. Les bords des toits de tous les bâtiments projettent de 15 pouces, et les portes et leurs cadres sont peinturés.

Clôtures—Il a été fait 1,565 pieds de clôture : poteaux d'épinette de 7 pieds, 2½ pieds en terre, 2 perches d'épinette, les poteaux à 9 pieds de distance les uns des autres et de 5 pouces de diamètre.

Enclos à foin—72 x 140 pieds ; clôture telle que décrite plus haut.

AMÉLIORATIONS À FAIRE ENCORE.

Le besoin d'un logement neuf pour un inspecteur se fait déplorablement sentir. Il faudrait aussi un nouveau corps de garde, celui que nous avons présentement étant tout à fait insuffisant pour les besoins. Le quartier et le mess des sous-officiers auraient besoin de nouvelles fondations et de planchers neufs, et il faudrait les lam-

brisser. Une petite cuisine ajoutée à l'infimerie serait d'une grande commodité et contribuerait à l'efficacité du service de santé.

POPULATION INDIENNE.

En somme, la conduite des sauvages pendant la dernière année a été bonne. Il n'est pas à ma connaissance qu'il ait été commis de crimes graves parmi eux.

SECOURS AUX MÉTIS.

Je n'ai pas eu à secourir de métis pendant la dernière année, et je n'ai eu non plus connaissance d'aucun cas d'indigence parmi eux.

VOIES FERRÉES.

Il n'y a encore qu'un chemin de fer dans ma circonscription : celui de Calgarry et Edmonton, qui est un embranchement du Pacifique canadien. Il a été fait beaucoup d'amélioration le long de cette route pendant l'année. Nous avons maintenant trois trains par semaine, au lieu de deux que nous avions l'année précédente.

CANTINE.

A cause de la faiblesse numérique de la division, la cantine a été fermée en juillet dernier.

ETATS DE SITUATION.

Je compte que le département verra à simplifier les comptes à rendre, attendu que notre système est incommode et nécessite beaucoup de travail de bureau.

RÈGLEMENTS.

La dernière édition imprimée de nos règlements a été publiée en 1889, et comme il y a été fait de nombreux changements depuis, je recommanderais que ces règlements fussent revisés et refondus, et qu'il en fût publié une nouvelle édition.

BIBLIOTHÈQUE.

Je recommanderais qu'une partie des livres que le département a fournis en vue de la formation d'une bibliothèque, soit envoyée à cette division, attendu qu'à part des journaux que nous procure la " caisse des amendes ", il n'y a rien à lire ici.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été nombreux dans la partie méridionale de ma circonscription, aux environs d'Innisfail et de Red-Deer.

Ces feux paraissent venir plus particulièrement du sud, d'où nous arrivent, en tout cas, les plus dangereux et les plus désastreux, et cela sans doute parce qu'il ne se rencontre pas d'établissements sur leur route pour mettre obstacle à leur développement, car de rien, pour ainsi dire, ils se propagent en des milles et des milles de flammes.

Il n'y a pas de doute qu'un certain nombre des feux de prairie sont allumés par les locomotives du Pacifique et du chemin de Calgary à Edmonton, puisqu'ils prennent parfois à des milles de distance de tous colons, où ils se propagent si rapidement qu'il est impossible de trouver là assez de monde pour s'en rendre maître, de sorte qu'ils continuent leur course jusqu'à ce qu'une rivière ou un creek leur barre la route. S'il se rencontre un colon sur leur chemin, tout ce que ce dernier peut faire est de les combattre dans le voisinage immédiat de son établissement. Ces incendies atteignant généralement l'étendue de pays, comprenant le lac des Pins, la coulée des Epinettes, le lac Fer-à-Cheval et Bowdon-Est.

La question des feux de prairie est difficile à résoudre, mais d'après ma longue expérience je crois qu'il devrait être absolument défendu de mettre le feu aux herbes dans le but d'isoler les meules de foin et de grain, et que chacun devrait plutôt être tenu de les entourer d'un coupe-feu tracé à la charrue.

Dans la partie nord de la circonscription, où la colonisation marche à grands pas et où il y a par conséquent plus d'habitants qu'ailleurs, les feux ne se propagent pas comme autrefois et ne font pas les dégâts qu'ils avaient coutume de faire; les nouvelles routes qu'on y fait à la charrue contribuent grandement à empêcher la propagation de ces incendies, et si partout l'on promenait sur ces routes le régaleur dont on se sert maintenant en beaucoup d'endroits, si on les labourait comme il faut en en retournant les bords et leur donnant la pente voulue à partir du milieu du chemin, cela non seulement empêcherait les mauvaises herbes de pousser et couperait ainsi le feu, qui n'y trouverait plus d'aliment, mais aussi les améliorerait grandement en ce que l'eau ne pourrait plus y séjourner.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

En comparaison de 1897, l'année a été bien tranquille par ici. Nous n'avons eu la visite d'aucun éminent fonctionnaire de l'Etat, et il ne s'est produit non plus aucun événement extraordinaire.

Le 9 décembre 1897, un sauvage, du nom de Crazy-Calf, fut incarcéré sous l'inculpation d'avoir assassiné sa femme. Il paraît que ce sauvage, avec des métis, s'était procuré de la boisson forte, se serait querellé avec sa femme et l'aurait frappée. Au procès il fut toutefois prouvé que la femme souffrait de quelque maladie interne, et que le choc et l'excitation, et non le coup, avait causé sa mort. L'accusation de meurtre portée contre Crazy-Calf fut donc réduite à celle de voies de fait, sur laquelle il fut condamné à trois mois de prison, et les deux métis qui avaient pris part à la querelle furent respectivement condamnés à trois et six mois de prison aux travaux forcés.

Le 20 décembre 1897, un nommé F. Grey fut incarcéré sous l'inculpation d'avoir déchargé une arme à feu avec l'intention d'infliger une lésion corporelle grave. Traduit devant le tribunal le 8 mars 1898, le jury l'acquitta.

Une triste affaire est arrivée à Edmonton le 27 décembre 1897, alors que le capitaine Alleyne, récemment du 12e lanciers, mourut subitement à l'hôpital. Il paraît que le capitaine Alleyne faisait partie d'une association de gentlemen anglais ayant pour chef le major Helpman et qui avait formé le projet d'aller à la rivière de la Paix et finalement au Yukon. Ces messieurs, à l'exception du major Helpman et du capitaine Alleyne, étaient à Edmonton depuis quelque temps, à se préparer pour l'expédition. Le 24 décembre, ces deux derniers partirent de Calgary pour Edmonton; en route le capitaine Alleyne tomba tout à coup malade, et en arrivant à Edmonton on le conduisit à l'hôpital où, en dépit des soins qui lui furent prodigués, il mourut. On l'enterra à Edmonton le 29 décembre et j'allai à ses funérailles avec un détachement de gendarmerie.

Le 5 juin 1898, un nommé Modeste Nipissing fut emprisonné dans le corps de garde et condamné à 12 mois de travaux forcés pour vol de bétail.

Le 3 juin on vint me dire qu'un garçon de 8 ans, du nom de Oscar Cousineau, avait été tué d'un coup de feu, dans l'après-midi du 2, par un nommé Dieudonné Lamoureux. Je fis immédiatement avertir le coroner et envoyai l'adjudant sous-officier Hetherington, avec le médecin de la gendarmerie, à la maison où s'était passé le drame. Il fut tenu, le soir même, une enquête du coroner et rendu un verdict de "mort accidentelle". Il paraît que les deux jeunes garçons étaient à jouer avec le traditionnel pistolet non chargé quand soudain l'arme partit, envoyant une balle dans la tête du jeune Cousineau, qui expira dans la soirée du même jour.

Le 12 juillet, M. Dillon, de Berlin, Prusse, accompagné de M. A. W. Sutter, agent d'immigration pour le district, se présenta au poste à 7 heures du matin avec l'intention de visiter les établissements allemands dans les Buttes du Castor. Je lui fournis une voiture et il revint le soir du même jour à Edmonton.

Le 16 août nous eûmes la visite de M. Reid, du bureau de l'auditeur général, Ottawa. Ce gentleman examina les livres des différents départments de la division et retourna à Edmonton le 17 au soir.

Le 8 novembre eurent lieu les élections pour la circonscription de Victoria; j'envoyai un gendarme à chaque bureau de votation ou salle de scrutin, partout où le scrutateur officiel me demanda de le faire.

Les nouveaux bureaux de poste suivants ont été ouverts pendant l'année, savoir: Northern et Tofield, dans le district du Lac Castor, et Pakan et Whitford, dans le district de Victoria.

La ville d'Edmonton se bâtit vite; il y a été dépensé $45,000 en bâtiments neufs et améliorations l'année dernière. Les grands magasins de brique de MM. McDougall et Secord, et de MM. Gariépy et Chénier, feraient honneur à n'importe quelle ville de l'est. On espère qu'aussitôt le pont fini la population va augmenter et que de grandes améliorations vont se faire.

Edmonton-Sud est dans un état florissant et paraît augmenter d'une manière soutenue.

La banque des Marchands du Canada a ouvert une succursale à Edmonton pendant l'année, de sorte qu'il y a là maintenant trois banques qui sont: l'Impérial Bank, the Merchant's Bank (ou banque des Marchands) et la banque Jacques-Cartier. L'Impérial Bank a aussi ouvert une sucursale à Edmonton-Sud.

En août dernier nous avons eu pour la première fois par ici la visite d'un cirque —celui des frères Lemon—qui a donné un spectacle à Edmonton-Sud et à Red-Deer. J'étais présent au premier endroit, où une grande foule s'était assemblée pour voir le spectacle. J'ai su que les propriétaires du cirque étaient bien satisfaits des résultats de leur visite par ici.

Comme on avait appris que nombre de mauvais sujets accompagnaient ce cirque il fut jugé nécessaire d'en faire l'objet d'une surveillance particulière; c'est pourquoi j'envoyai au devant du cirque un détachement de gendarmerie qui voyagea avec lui et l'accompagnât jusqu'à ce qu'il quittât Red-Deer.

Vous avez vous-même inspecté cette division le 23 février et le 6 juillet 1898.

L'inspecteur Primrose, qui avait remplacé l'inspecteur Howard dans cette division, est parti pour le Yukon le 2 février.

Il me faut attirer votre attention sur le fait que ma division n'a pas du tout la force numérique voulue pour faire face à la somme toujours croissante de besogne qui lui est imposée, et je compte que vous représenterez fortement ce fait aux autorités qu'il appartient.

Bien que pendant l'année la division fut même plus faible qu'en 1897, j'ai le plaisir de pouvoir dire que tous les membres de la division, sans distinction de grades, m'ont bien aidé et secondé dans l'exécution des différents services qu'il a fallu faire.

Je transmets, ci-joint, les rapports annuels des médecins et des vétérinaires, un état des affaires criminelles jugées, une situation de répartition de la division, et un rapport de l'adjudant sous-officier vétérinaire Sweetapple montrant le service qu'il a fait pendant l'année pour le compte du département de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,
Commandant la division H.

ANNEXE D.

RAPPORT DU SURINTENDANT G. B. MOFFATT, DIVISION A.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION A,

MAPLE-CREEK, 1er décembre 1898.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur cette circonscription pour la dernière année.

Le tableau des exportations et importations de bétail et de ses produits fera voir que c'est la meilleure année que l'industrie de l'élevage ait jamais eue dans cette partie-ci du pays, et je doute qu'elle en ait eu une aussi bonne dans d'autres circonscriptions plus anciennes, bien qu'ici elle soit encore comparativement dans son enfance.

Les animaux de boucherie expédiés de ce parcours pendant les derniers douze mois ont, à eux seuls, rapporté et mis en circulation parmi les éleveurs et autres personnes de la région des Buttes du Cyprès la très forte somme de trois cent quarante mille dollars.

Naturellement cela est sans précédent, et bien qu'il pourra être encore fait de grosses exportations l'automne prochain, il est certain que la prochaine année accusera une diminution, pour la raison qu'on ne peut pas trouver assez d'animaux d'engraissement sur les marchés du Manitoba et de l'Ontario pour remplacer les animaux gras vendus, et il n'y a pas assez de vaches dans les pâturages pour subvenir à la demande.

L'hiver dernier nous avons eu les plus grands froids en mars et au commencement d'avril. Le fait est qu'après la première semaine de décembre 1897 l'hiver a été phénoménalement doux—exception faite de quelques tempêtes—jusqu'au mois de mars, alors que nous eûmes tempêtes sur tempêtes, de sorte que tout le bétail souffrit beaucoup, surtout celui (beaucoup plus nombreux que l'autre) qui était loin des établissements. La plupart des gens, croyant l'hiver fini en mars, laissèrent leurs troupeaux s'éloigner, et bon nombre d'animaux réfugiés sous les bords escarpés de coulées ou de creeks furent emprisonnés et étouffés par la neige.

Le croît des vaches a été un peu meilleur que l'année dernière. Quelques-uns des éleveurs, instruits par l'expérience, ont pacagé leurs taureaux et leurs vaches ensemble et obtenu des résultats extrêmement satisfaisants, de sorte que la leçon ne sera pas perdue.

Les expéditions de moutons ne sont pas tout à fait aussi fortes que l'année dernière, les chiffres étant 13,309 pour 1897, contre 12,916 pour la présente année. On me dit que c'est le temps doux de cet automne qui a causé cette légère diminution, et que plusieurs milliers de moutons seront encore dirigés sur les marchés de Winnipeg et de la Colombie anglaise.

Les ventes de moutons et de laine faites jusqu'ici représentent un nouveau revenu de plus de $60,000, de sorte qu'avec les ventes d'animaux de boucherie dont j'ai déjà parlé, et avec les ventes de chevaux, dont il n'est pas aussi facile d'obtenir les chiffres, on peut dire sans crainte que près d'un demi-million de dollars a été répandu parmi la population de ce district pendant la dernière année.

La population n'a pas augmenté comme elle aurait dû le faire; aux hommes munis d'un capital suffisant pour entrer dans l'industrie de l'élevage, notre région offre un champ qui n'est surpassé nulle part, si tant est qu'il soit égalé.

EXPORTATIONS.

De	Espèce bovine,	Espèce chevaline.	Espèce ovine.	Laine.	Observations.
				Liv.	
Maple-Creek	4,524	270	6,032	68,760	
Medicine-Hat	1,223	38	2,050	34,980	
Stair	1,424	.....	.....	.....	
Walsh	1,484	5	3,400	39,840	
Swift-Current	317	4	1,434	67,840	
Tataux	8,972	317	12,916	211,420	

IMPORTATIONS.

A	Espèce bovine.	Espèce chevaline.		Espèce ovine.	Observations.
		Par ch. de fer.	Des E.-U.		
Maple-Creek	2,347	17	381	79	
Medicine-Hat	1,899	169	.....	44	
Swift-Current	394	.....	.....	30	
Totaux	4,640	186	381	153	

Les importations de bêtes bovines consistent en animaux d'engraissement et en taureaux de race; on importe un grand nombre de ces derniers pour améliorer le bétail, et beaucoup d'éleveurs se défont entièrement de leurs taureaux chétifs, profitant des très bas prix de transport qu'offre à cette fin le chemin de fer Canadien du Pacifique pour en faire venir d'autres propres à relever la race.

Toutes importations de moutons consistent en béliers de pure race.

Les chevaux qu'on importe du Montana sont ordinairement à échanger ou à vendre; pendant la saison il en a été importé 381, dont un certain nombre ont été menés dans le nord, au lac Canard et à Prince-Albert, et là échangés contre des animaux de l'espèce bovine.

CRIMINALITÉ.

Pendant la dernière année 133 affaires criminelles et autres ont été instruites et jugées dans cette circonscription. Ainsi que le fait voir le relevé ci-joint le plus grand nombre des prévenus étaient des gens accusés d'avoir monté furtivement en chemin de fer et voyagé sans payer place, et la plupart des autres l'étaient d'avoir troublé la paix publique.

Des six personnes accusées de vol de bétail, trois ont été acquittées à l'instruction préliminaire, et les trois autres envoyées aux assises; ces dernières—la famille Cooper, de Josefburg, composée de John, père, John, fils, et Charles—furent traduites devant Son Honneur le juge Scott, à Medicine-Hat, le 17 juin, et acquittées parce qu'il n'avait pas été fait de preuve pour démontrer que les prévenus avait amené les veaux chez eux, où on les avait trouvés fraîchement marqués des marques employées par les accusés.

Deux personnes accusées de vol de chevaux ont été acquittées par les juges de paix siégeant aux procès.

Dans les poursuites pour infraction à l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux, John Cooper, père, figure de nouveau pour avoir vendu comme animal de boucherie un bouvillon attaqué d'actinomycose, pendant que cet animal était en quarantaine par ordre du vétérinaire de la circonscription. Il a été convaincu devant l'inspecteur Wilson et M. F. J. Reynolds, juge de paix, à Medicine-Hat, et condamné à une amende de $40 et les frais.

L'autre cause était celle de John Bolmet, aussi de Josefsburg, qui a été convaincu, devant le médecin auxiliaire Paré et moi-même, d'avoir lâché en liberté dans la prairie un animal malade mis en quarantaine par le fonctionnaire qu'il appartenait. Nous lui avons infligé une amende de $75 et les frais.

L'Association des éleveurs est à scruter le cas d'un individu qui a tenté de vendre à un acheteur de bœufs de boucherie des animaux qui ne lui appartenaient pas.

Deux éleveurs ont tenté de frauder la douane en faisant une fausse déclaration le 15 juin, avec l'intention de passer 18 chevaux en contrebande. Ces individus ayant été dénoncés, tout le troupeau fut confisqué ; les accusés subirent leurs procès, conformément à l'Acte de la douane, devant M. John Dixon, juge de paix et moi-même, et s'avouèrent coupables, sur quoi nous les condamnâmes à une amende de $50 et aux frais, retenant en outre les animaux pour qu'il en fût ultérieurement disposé par le département des douanes.

RELEVÉ DES AFFAIRES CRIMINELLES ET AUTRES.

Nature du délit ou de l'infraction.	Nombre de cas.	Observations.
Monter furtivement en ch. de f. et voyager sans payer place	39	
Vagabondage	8	
Ivresse et tapage	22	
Voies de fait	15	
Vol	4	
Vol de bêtes bovines	6	
" chevaux	2	
Infraction à l'Acte concern. les malad. contag. des animaux	2	
" à l'ordon. " lic. pour le déb. des liq. fort.	3	
" " " feux de prairie	3	
" " " la chasse	5	
" " " maîtres et serviteurs	4	Non-paiement de gages.
Désertion d'emploi	2	
Aliénation mentale	2	1 libéré. 1 envoyé à la pris. de Régina
Colporter sans patente	4	
Blesser par malice	1	
Faire tort par malice	1	
Frauder la douane	2	
Menaces	2	
Obtention d'effets sous de faux prétextes	1	
Diriger une loterie	1	
Langage injurieux	1	
Effraction de prison	1	
Procurer des boissons enivrantes aux sauvages	2	
	133	Total.

BOIS DE LA COURONNE.

Pendant l'année la perception des droits de coupe de bois a été ajoutée aux devoirs de l'officier commandant, qui reçoit les demandes de permis de couper du bois de toute espèce, et les transmet, avec affidavit, à l'agent des terres fédérales—à Régina si c'est à l'est du 4e méridien principal, ou à l'agent de Lethbridge si c'est à l'ouest de cette ligne.

Pour le bois coupé sans permis il a été perçu des deniers qui ont été remis à l'autorité compétente, et le bois coupé dans la circonscription a été l'objet d'une surveillance générale.

Je me permettrai de suggérer ici l'opportunité d'abolir tous les droits sur le bois mort ou chablis dans les Buttes du Cyprès, pour la raison que dans les différentes coulées de ces buttes il y a de grandes quantités de pareil bois, restes d'un feu très destructeur qui a balayé le pays il y a quelques années ; il pousse actuellement de jeunes arbres dans ces coulées, mais un autre incendie, favorisé par le bois mort, les anéantirait du coup.

DOUANE.

Il a été fait des perceptions au montant de $1,459, remis au receveur de Calgary, principalement sur des chevaux (381) importés du Montana ; c'étaient des animaux d'une classe inférieure et à très bas prix dans le Montana, où le marché en était encombré.

Nous avons confisqué 52 chevaux et juments à Martin et Breckenridge, le 16 juin, parce qu'ils avaient tenté de frauder la douane en faisant une fausse déclaration et cachant une partie du troupeau. Je fis rapport de cette confiscation et trois semaines après je reçus instruction du commissaire des douanes de relâcher les chevaux moyennant un dépôt de $200, ce qui fut fait. On n'entendit plus parler de l'affaire jusqu'à il y a quelques jours, alors qu'il me fut communiqué une décision du ministre des douanes condamnant les délinquants à payer une amende de $228 et tous les frais.

BÉTAIL AMÉRICAIN.

Les troupeaux des éleveurs américains sont encore nombreux de ce côté-ci de la frontière, et sont une source d'ennui pour les colons du côté sud des collines, dont ils entraînent les animaux au loin, les mettant ainsi à la peine de chasser les instrus après en avoir séparé leurs propres bêtes. Depuis le 1er juillet—date à laquelles les deux gardes-frontière Burgess et Nichols furent congédiés par vos ordres—nous avons eu plus que jamais de ce bétail étranger chez nous, de sorte que l'ennui est encore plus grand et les plaintes plus amères qu'auparavant.

Le 8 octobre arrivèrent par ici des rabatteurs américains qui rassemblèrent leurs animaux, mais eurent bien soin de ne prendre que ceux qui étaient gras, laissant les autres dans les territoires—chose qu'ils n'auraient pas pu faire s'il y avait eu des gardes-frontière pour les accompagner.

Je recommanderais fortement qu'autorisation me fût donnée d'employer deux gendarmes surnuméraires ou plus, en qualité de gardes-frontière, et je ferai remarquer de plus que depuis que nous avons congédié nos gardes-frontière l'*American Stock Association* a supprimé ses deux hommes qui autrefois travaillaient de concert avec les nôtres, de sorte qu'il ne se fait plus rien maintenant pour empêcher les animaux américains de nous envahir par milliers.

MARQUES.

Je ne sache pas qu'aucune mesure ultérieure ait été prise relativement à cet éleveur américain, du nom de Spenser, qui contrôle la même marque de chaque côté de la frontière, et dont je parlais dans mon dernier rapport annuel, comme en avait aussi parlé, l'année précédente, l'officier qui commandait ici avant moi. Cet homme n'a pas même une cabane de ce côté-ci de la frontière ; il n'y emploie personne non plus, mais envoie un homme pour la battue dans le printemps et l'automne. Personne n'a soin de ses animaux, qui passent à volonté d'un " ranche " à l'autre et sont une perte pour tout le monde.

Le département de l'agriculture des territoires s'est chargé de la délivrance des marques, conformément à l'ordonnance relative à ce sujet, et la charge d'archiviste à Macleod a été abolie. Le nouveau régime est mieux apprécié depuis qu'on le comprend mieux, et devrait rendre impossible l'altération des marques du bétail.

Pour rendre le nouveau système plus efficace, je suggérerais l'opportunité d'une publication officielle des marques enregistrées, tant anciennes que nouvelles, par le département qui les contrôle—laquelle publication, pour être commode, devrait avoir la forme d'un petit livre. Les marques enregistrées en sus pourraient être publiées

tous les mois dans la *Gazette* et consignées dans le livre. Dans l'état de choses actuel les renseignements sur quelques marques que ce soit sont vagues; il n'est pas publié de registre officiel, et le livre de Henderson est trop vieux, puisqu'il a été publié en 1894.

POPULATION INDIENNE.

Pendant l'année il a été fait deux ou trois recensements, le dernier à la demande du commissaire des affaires indiennes, en octobre; ces recensements n'ont accusé ni augmentation ni diminution importante depuis le dernier rapport.

Les sauvages sont généralement paisibles et nous donnent peu de mal.

Cinq sauvages ont été traduits devant des magistrats dans la circonscription pour les infractions suivantes, savoir :—

Ivresse	3
Procurer des boissons enivrantes aux sauvages	1
Infraction à l'ordonnance concernant le gibier	1

En août dernier, le chef Piapot traversa la circonscription avec quelques-uns de ses gens, par permission de l'agent de sa réserve, Parmi ceux qui l'accompagnaient était un métis du nom de Pritchard, contre lequel un mandat d'amener avait été lancé par un juge de paix, à Fort-Qu'Appelle, pour vol de chevaux. Cet homme a été arrêté ici et envoyé sous garde à Régina, où il a subi son procès et a été puni, m'a-t-on informé, de deux ans aux travaux forcés.

GIBIER.

Dans cette circonscription le gibier n'a ni augmenté ni diminué d'une façon sensible en ces dernières années.

Il y a des antilopes en assez grand nombre, mais le daim est rare.

Les oies et les canards pullulent comme à l'ordinaire pendant leurs migrations, mais ils vont couver plus loin maintenant,

En général, les poules de prairie abondent encore, quoique plus dans certaines lacalités que dans d'autres. Il y en a en quantité dans les Buttes de Sable, un peu au nord et à l'est d'ici.

Chose singulière, dans les Buttes de Cyprès on ne trouve pas de coqs de bruyère à fraise, ou, comme on les appelle aussi, des perdrix, bien qu'il y ait là de très grandes étendues de pays qui leur conviennent bien. J'aimerais beaucoup les y voir introduire.

CHEMINS ET PONTS.

Les rues du village de Maple-Creek ont été quelque peu régalées ainsi que celles de Medicine-Hat. Il a aussi été jeté quelques ponts sur les réserves de chemins.

La route depuis le village Maple-Creek jusqu'à la coulée de 4-milles, sur le chemin du vieux fort Walsh et de Ten-Mile, est à la veille d'être arpentée et déclarée grand chemin public; une partie de ce chemin passera par la route primitive employée avant que la gendarmerie ne vint dans le pays, et traversera la réserve de la gendarmerie à ce poste.

On a commencé à la coulée des Erables, sur cette route, les travaux préliminaires d'un pont qui remplacera le vieux pont de la gendarmerie à cet endroit, lequel est maintenant très délabré et qu'il faudrait reconstruire au printemps pour le rendre sûr.

La route telle qu'actuellement en usage, allant du village vers l'est et suivant en certains endroits les réserves de chemins, devrait, selon moi, être arpentée et déclarée grand chemin public. C'est une importante voie de communication pour les colons des creeks du Foin, de Piapot et à l'Ours.

On peut en dire autant de la route Farwell jusqu'au Banc.

AIDE AUX CHEMINS DE FER.

Il n'en a pas été demandé, ni prêté, pendant l'année.

TÉLÉPHONES ET TÉLÉGRAPHES.

La ligne téléphonique entre le village et le poste a été visitée et réparée à fond dans le cours de l'été. Les poteaux trop courts ont été remplacés par d'autres, que nos propres hommes ont eux-mêmes tirés du haut de la montagne, et les travaux de la ligne ont été faits par des hommes de corvée. Les instruments ont demandé des réparations qui ont été faites à peu de frais.

Le service des dépêches télégraphiques sur la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'est pas aussi satisfaisant qu'il pourrait l'être ; il se produit, dans la transmission de ces dépêches, des retards qui sont souvent un grave inconvénient. Par exemple, en juin dernier, j'ai envoyé à Medicine-Hat, à 9 heures 30 minutes du matin, un télégramme ordonnant au brigadier préposé d'arrêter un voleur, et bien que ce brigadier soit allé plusieurs fois à la gare, dans le cours de la journée, la dépêche ne lui fut remise qu'après 8 heures du soir.

L'agent qui est ici actuellement est des plus obligeants et prête toute l'aide qu'il peut.

QUARANTAINE.

Depuis l'année dernière le nombre de cas d'actinomycose, ou sarcome de la mâchoire, semble avoir beaucoup diminué. J'ai su que les propriétaires de troupeaux ont abattu sans bruit les animaux affectés de cette maladie, parce qu'ils en sont venus à la conclusion qu'il est inutile de se donner la peine et se mettre en frais de traiter des animaux sauvages qui sont très difficiles à soigner pour la maladie en question quand elle est arrivée à une certaine phase. Quelques-uns, cependant, principalement parmi les petits propriétaires, ont essayé de guérir leurs animaux, mais sans grand succès, à ce que dit le vétérinaire de la circonscription. Il est certain, toutefois, qu'à l'exception de deux bouvillons appartenant à M. Middleton, le fermier de la Lester Kaye Farm à Dunmore, qui expérimente avec ces animaux, cherchant à découvrir ce qui pourrait les guérir, tous les animaux mis en quarantaine par le vétérinaire de la circonscription pendant l'année ont été exterminés.

La maladie connue sous le nom de gale, qui a régné parmi le bétail, dans certaines parties de la circonscription, à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, a entièrement disparu après que la nouvelle herbe eut commencé à pousser, et il ne paraît pas qu'aucun animal soit mort de cette affection due à l'appauvrissement du sang, causé par l'herbe glacée et non nutritive dont se repaissaient les animaux.

C'est l'explication donnée par les adjudants sous-officiers vétérinaires, qui ajoutent que cette maladie est sujette à reparaître dans de pareilles conditions.

Deux personnes ont été punies pour avoir enfreint l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux ; ces deux condamnations figurent au chapitre de la criminalité.

Nous n'avons eu connaissance que de deux véritables cas de morve pendant la dernière année ; il nous en a été dénoncé deux ou trois autres que le vétérinaire a trouvés sans fondement.

L'un des deux animaux affectés de cette maladie était une jument appartenant à Jas. Warnock ; elle fut examinée par l'adjudant sous-officier Fair, déclarée affectée et abattue. L'autre était un très vieux poney indien, trouvé au sud du poste de Ten-Mile. On ne put trouver sur lui aucune marque reconnaissable. Il était dans les dernières phases de la maladie et fut abattu et enterré en présence de témoins.

Le chapitre de la quarantaine couvre l'aide prêtée au département de l'agriculture.

CASERNE ET BATIMENTS.

Les travaux du nouveau corps de garde ont été retardés jusqu'à la fin de la saison.

Avec votre autorisation de dépenser une somme n'excédant pas $350, nous commandâmes à la *Columbia River Lumber Co.*, un wagon de bois scié qui arriva à son heure, et l'on se mit à l'œuvre le 1er novembre.

Préalablement j'ai fait remplir de galets l'espace entre le sol et les lambourdes sous la partie qu'occuperont les détenus, ce qui, je crois, rendra impossible toute évasion par le plancher.

Nous continuerons les travaux de ce bâtiment pendant l'hiver et les terminerons aussi vite qu'il sera possible de le faire avec les moyens dont nous disposons.

La partie postérieure du toit de la demeure de l'officier commandant a été recouverte de bardeau neuf dans le cours de l'hiver, et, à cette exception près, tous les bâtiments de la place auront besoin qu'on les recouvre aussi à neuf le printemps prochain. Leurs couvertures, dont les bardeaux sont pourris ou brisés en beaucoup d'endroits, coulent plus ou moins.

En mai dernier vous avez autorisé des réparations de planchers, etc., que notre propre charpentier a faites.

Il a été fait au mess des sous-officiers de légères modifications qui, exception faite de la construction d'une clôture entourant une petite cour, n'ont rien coûté.

Des réparations ont été faites aux enduits de tous les bâtiments, ainsi qu'autorisé. Dans certains de ces bâtiments, notamment l'hôpital, la tâche s'est trouvée plus forte qu'on l'avait d'abord jugée, les enduits des plafonds s'étant presque tous détachés des lattes à cause de leur trop grand poids.

Les couvertures en planche des boutiques de forgeron et de charpentier auront besoin d'être renouvelées au printemps, parce qu'elles ont commencé à couler.

Les bâtiments des postes détachés sont en rondins. Je suggérerais l'opportunité de faire enduire comme il faut, à la chaux, tous les bâtiments des différents postes, et cela par quelqu'un qui sache à fond comment démêler le mortier et le poser. Jusqu'ici on les a bousillés, et ce sont les membres des différents détachements qui ont fait l'ouvrage. Chaque orage qui tombe enlève plus ou moins de ce bousillage, ce qui impose beaucoup de travail auquel il faut consacrer du temps qui devrait être employé au service de surveillance.

La conduite a généralement été bonne.

Deux gendarmes ont été condamnés, l'un à 14, l'autre à 45 jours de prison, et un surnuméraire l'a été à deux mois.

Un maréchal des logis, trois gendarmes et deux surnuméraires ont été convaincus d'ivresse, si légère fut-elle, et mis à l'amende, et l'un des deux derniers a été expulsé après emprisonnement.

Pour d'autres légères infractions à la discipline, des punitions telles que la consigne au quartier ont été infligées suivant la gravité du cas.

INSTRUCTION MILITAIRE.

Pendant trois mois de l'été il y a eu, une fois par semaine, appel d'exercice pour tous les sous-officiers et les gendarmes, et, de plus, pendant à peu près la même période, école de peloton, tous les jours, pour les plus jeunes membres de la division. A cause de la réduction de l'effectif, il n'y a pas eu moyen de faire plus.

TIR À LA CIBLE.

Le tir à la cible a été exécuté en août et septembre, et tous les hommes y ont pris part, à l'exception de deux qu'il a été impossible de relever de leur service en détachement.

Le brigadier R. A. Coote—n° de matricule 346—a fait le plus grand nombre de points (297) avec le mousqueton, tandis que l'adjudant sous-officier Bagley—n° de matricule 247—s'est mis à la tête avec le revolver en faisant 152 points.

DÉTACHEMENTS.

Des détachements de la division A sont postés sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique à Medicine-Hat, au village de Maple-Creek et à Swift-Current; il y a aussi des postes détachés dans les Buttes du Cyprès à Medicine-Lodge, Ten-Mile, Farwell et East-End.

A Medecine-Hat il y a un brigadier et un gendarme, à Maple-Creek un brigadier et à Swift-Current un gendarme.

Cette répartition est suffisante pour ces localités, mais c'est dans les détachements du côté sud des Buttes que la rareté des hommes se fait le plus sentir.

Les postes détachés de Ten-Mile, East-End et Medicine-Lodge comprennent trois hommes, savoir, un maréchal des logis et deux gendarmes aux deux endroits en premier lieu mentionnés, tandis qu'à Medecine-Lodge il y a un maréchal des logis et deux gendarmes surnuméraires ou spéciaux.

Farwell a un gendarme (préposé) et un surnuméraire, et c'est probablement assez pour ce qu'il y a à faire là, mais à chacun des autres endroits dénommés il devrait y avoir au moins quatre hommes.

J'attirerai votre attention sur l'extrait suivant de mon rapport de l'année dernière :

" Par exemple, à Medicine-Lodge, où je ne puis placer qu'un sergent et deux hommes, si deux d'entre eux sont en patrouille à Josefsburg ou ailleurs, ils laissent un homme seul pendant deux jours au moins, et s'il arrivait quelque chose de sérieux faisant un appel soudain à ses services, il devrait laisser le poste vacant et le magasin sans gardien, et de plus, il devrait aller en devoir seul, ce qui est contraire aux ordres.

" Dix-Milles et East-End sont dans le même cas, à l'exception que chacun a un gardien de ligne dont le temps est employé à veiller sur le bétail américain, tandis qu'à Farwell il n'y a que deux constables qui ne peuvent patrouiller que quand ceux de East-End les visitent, ou en laissant le poste abandonné pendant leur course. "

Je ferai remarquer que les gardes-frontière alors postés à Ten-Mile et à East-End ont été congédiés.

FEUX DE PRAIRIE.

La circonscription a été comparativement peu éprouvée par ce fléau pendant la dernière saison.

Un feu qui, poussé du côté sud des Buttes par le vent, traversa le district jusqu'aux sources des creeks de l'Ours et de Piapot, fut le seul incendie d'importance. Il balaya toute une grande étendue de pâturage rarement utilisé et pénétra dans les bois de haute futaie aux sources des deux creeks susnommés, où il fut finalement éteint par une tempête de neige dans la nuit du 30 septembre. Tous les hommes disponibles au poste furent mis sur pied pour enrayer le fléau destructeur et prêtèrent toute l'aide qu'ils purent. De leur côté tous les colons vinrent à la rescousse et firent de leur mieux.

TRIBUNAUX.

La cour a siégé à Maple-Creek le 1er février. Une seule cause civile était inscrite au rôle. James Gaff poursuivait Alvis Good, de Josefsburg, l'accusant d'avoir manqué à ses engagements en ne lui livrant pas des bœufs qu'il (Gaff) avait achetés de lui, et jugement fut rendu en faveur du demandeur pour le montant réclamé.

Le 2 février, deux personnes furent traduites devant le juge Scott, à Medicine-Hat, sous l'inculpation, l'une d'avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes et l'autre d'avoir fait une loterie. Le premier de ces deux accusés fut renvoyé des fins de la plainte, et sentence fut suspendue dans le cas de l'autre.

Le 17 juin les Coopers subirent leur procès à Medicine-Hat et furent acquittés, ainsi que je l'ai déjà dit.

Il n'y a pas eu de causes à juger à la dernière session régulière en novembre.

ARMES.

Les armes ont été impectées toutes les semaines et trouvées en bon état.

Il a été envoyé en réparation à Régina un certain nombre de mousquetons et de revolvers dont une partie nous ont été renvoyés ; les autres sont restés là, attendu que nous n'en avons pas besoin ici, à cause de la réduction de l'effectif.

FOURRAGE.

Le foin fourni à l'entreprise cette année est de très bonne qualité, et il a été ameulonné dans le bon temps, grâce à une clause du contrat qui limitait l'époque de la livraison.

Il n'en a été acheté que 90 tonnes, cette année, au chef-lieu du commandement de cette division, mais les postes détachés en ont pris autant qu'à l'ordinaire.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Le service de l'habillement et du petit équipement a été quelque peu irrégulier. Pendant quelque temps nous avons été pauvres en grandes bottes, et actuellement le besoin de couvertures, de caleçons et de bas de laine se fait beaucoup sentir.

Je crois qu'il serait temps qu'on s'occupât de modifier le costume et de mieux l'approprier au service que nos hommes sont appelés à faire : le service de patrouille. Il devrait nous être fourni de meilleurs vêtements de toile, attendu que nous en avons plus réellement besoin que des tuniques de drap et de serge. L'introduction d'un chapeau de feutre de forme semblable à celui qui est en usage dans la cavalerie américaine serait avantageuse, et comme compensation on pourrait supprimer un casque.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Les moyens de protection contre le feu sont les mêmes que l'année dernière. La pompe, les boyaux et appareils d'incendie ont été éprouvés fréquemment et trouvés en bon état.

VOITURES.

Le printemps prochain il va nous falloir deux grosses voitures de roulage neuves pour en remplacer deux que la prochaine commission semestrielle aura à réformer ; ces dernières sont celles dont je parlais dans mon dernier rapport comme n'étant plus bonnes à servir que dans la cour, et sont maintenant entièrement usées.

Avec votre autorisation, il a été acheté une barouche à un seul cheval pour remplacer celle qui avait été réformée.

Il faudra deux barouches neuves à deux chevaux pour en remplacer deux qui sont usées, ainsi qu'un léger et deux gros traîneaux doubles (*bob sleighs*) pour remplacer ceux qui ont été réformés ; le besoin de ces traîneaux, et surtout des derniers, se fait sentir d'une manière pressante à l'heure qu'il est, et je ne suis pas capable de m'en procurer de convenables dans le village, bien que vous m'ayez autorisé à le faire.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Le harnachement et la sellerie sont en bon état et suffisants pour nos besoins. Il devrait être envoyé ici un sellier ou un homme sachant au moins coudre pour faire les menues réparations qui deviennent nécessaires de temps à autres, et que j'ai été obligé d'envoyer en ville.

CHEVAUX.

La division a 59 chevaux, dont 29 de selle et 30 de trait.

Un certain nombre de ces chevaux ne sont plus propres au service, et il va nous falloir au moins 15 nouvelles bêtes le printemps prochain.

C'est bien dommage que les chevaux de remonte que je m'attendais d'avoir n'aient pas été achetés cet automne : nous aurions eu tout l'hiver pour les dresser et mettre en point pour le service de l'été.

Quand m'arriva l'autorisation d'acheter des chevaux de remonte, il fut affiché des avis fixant une date pour cet achat, mais comme on était en pleine fenaison et que c'était le temps où les cultivateurs étaient le plus occupés, il ne nous fut montré qu'un petit nombre de bêtes, dont une seule fut achetée.

Il a été envoyé de Régina six vieux chevaux et deux juments poulinières.

Vingt-deux de nos chevaux sont à l'herbe et quinze dans les écuries pour le service; les autres sont répartis entre les postes détachés ainsi qu'indiqué dans la situation ci-jointe.

Pendant la dernière année nos chevaux ont fait 100,626 milles.

SANTÉ DE LA DIVISION.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la division a joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu de cas de maladie grave à traiter, et ce sont pour la plus grande part des détenus qui ont figuré sur les rôles de malades.

Une épidémie de rougeole d'une forme bénigne a passé sur le district dans le printemps; elle a régné en grand dans la ville, mais un membre seulement de la division en a été atteint. Cet homme fut tenu à l'hôpital, et l'on prit toutes les précautions voulues, telles que désinfection, fumigation, etc., pour empêcher l'infection de se propager parmi les hommes dans la caserne.

Des inspections de la division et du poste ont été faites par le commissaire le 17 mai, et par le sous-commissaire le 20 avril et le 30 août.

Les chevaux de la division ont été inspectés par le vétérinaire Burnett le 17 mars et le 30 août.

Le poste a été inspecté tous les jours par l'officier de service, et toutes les semaines par l'officier commandant.

J'ai moi-même inspecté les détachements aussi souvent que possible.

MUTATIONS.

Un inspecteur est passé à la division E. Un adjudant sous-officier, un maréchal des logis, un brigadier et sept gendarmes ont été envoyés en service au Yukon. Un maréchal des logis, un brigadier et six gendarmes ont été libérés à l'expiration de leur temps de service. Un gendarme a été réformé, un brigadier promu au grade de maréchal des logis, trois gendarmes promus au grade de brigadier, et cinq gendarmes surnuméraires congédiés. Un gendarme surnuméraire, ou spécial, a été expulsé. Un surnuméraire a déserté et deux gendarmes sont passés à d'autres divisions dans les territoires.

Deux adjudants sous-officiers, un maréchal des logis, un brigadier et onze gendarmes sont passés d'autres divisions à celle-ci, et 9 surnuméraires, ou spéciaux, ont été enrôlés.

Nous ont été envoyés de la division de dépôt l'inspecteur D. M. Howard, qui a temporairement exercé le commandement durant mon absence en congé, et l'adjudant sous-officier L. Watson, qui est venu de la Montagne de Bois pour prendre la direction de l'hôpital durant l'absence du médecin auxiliaire Paré, de service au Yukon.

ÉTAT DE FORCE DE LA DIVISION.

L'effectif de cette division est présentement très bas, réduit qu'il se trouve à 41 hommes en tout. Inutile de dire que c'est tout à fait insuffisant. Selon moi, il ne faut pas moins de 60 hommes pour faire comme il faut le service de la circonscription.

En fait d'officiers, le besoin d'un inspecteur se fait grandement sentir. Il est vrai que l'inspecteur Moodie est présentement ici—je ne saurais dire si c'est temporairement ou autrement—mais jusqu'à sa récente arrivée du Yukon j'ai dû me passer d'inspecteur. Le médecin auxiliaire Paré faisait les fonctions d'officier de jour en sus du service de santé, mais sous le nouveau régime tous les services extérieurs sont retombés sur moi, et très souvent il m'a fallu renvoyer à plus tard des choses qui demandaient mon attention, parce que je ne pouvais pas m'absenter et *vice versa*.

En fait de sous-officiers, j'ai besoin d'un maréchal des logis et d'un brigadier pour le poste; en ce moment je n'ai qu'un sous-officier de ce dernier grade.

Je transmets ci-inclus les rapports de l'adjudant sous-officier Watson et de l'adjudant sous-officier vétérinaire Mitchell, ainsi qu'un état des affaires criminelles et autres instruites et jugées dans la circonscription, avec un aperçu des besoins pour la prochaine année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. B. MOFFAT, *surintendant,*
Commandant la division A.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. HOWE, COMMANDANT LA DIVISION DE DÉPOT.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
DIVISION DE DÉPÔT, RÉGINA, 1er décembre 1898.

Monsieur le Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour la circonscription de la division de dépôt et du chef-lieu d'état-major, avec le rapport du surintendant Constantine, pour les arrondissements de Moosomin et de Saltcoats, et celui de l'adjudant sous-officier Ayre, adjudant sous-officier vétérinaire à Régina.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Généralement parlant la circonscription du chef-lieu d'état-major et les arrondissements de Yorktown, de Saltcoats et d'Estevan ont fait des progrès pendant la dernière année. La moisson a encore été des plus abondantes, et les cultivateurs ont eu d'excellents prix de leur grain.

L'industrie de l'élevage a fait des progrès importants; de presque chaque station le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans cette circonscription, et du Manitoba Northwestern, dans l'arrondissement de Saltcoats, il a été fait des expéditions de bétail variant d'un wagon à plusieurs trains par semaine, les plus fortes venant des arrondissements de Yorkton et de la Montagne de Bois.

Pendant l'année il a été expédié 497 bêtes bovines de Saltcoats et 4,667 de Yorkton; aussi 987 moutons et 40 cochons de Yorkton.

Toutes les bêtes bovines expédiées ont été inspectées par des vétérinaires, où, en leur absence, par un gendarme, et tous les animaux suspects ont été retenus et isolés jusqu'à ce qu'un vétérinaire pût les examiner.

Dans presque chaque cas l'inspection a eu des résultats satisfaisants, et les acheteurs l'ont appréciée, parce que des fois elle leur a épargné les frais d'expédition d'animaux atteints de maladie. D'après les rapports des inspecteurs vétérinaires le bétail expédié était en bonne santé, et il n'a été présenté que fort peu d'animaux malades.

Pendant la dernière année il a été importé des Etats-Unis dans cette circonscription bon nombre de chevaux qui ont tous été examinés par les vétérinaires de la gendarmerie et trouvés exempts de toute maladie. Le plus gros troupeau—400 têtes—nous est venu de l'établissement d'élevage de Fletcher Bros., de Forsythe, Montana, et se composait d'excellentes bêtes.

Dans l'arrondissement de la Montagne de Bois le bétail est en excellent état et exempt de toute maladie, exception faite de quelque cas d'actinomycose découverts à la Touffe de Saule. A l'exception d'un, qui est encore isolé, ces animaux ont été guéris ou abattus.

Les loups ont fait des ravages considérables parmi le bétail à la Touffe de Saule, et plusieurs éleveurs ont éprouvé de grosses pertes. Le 28 novembre des loups ont pénétré dans le corral de Burk et Souderie et tué 62 moutons. Les éleveurs ne semblent pas faire de grands efforts pour se débarrasser de ces carnassiers.

L'herbage a été excellent cette année et les bestiaux y ont trouvé leur compte.

Le bétail américain ne nous a pas donné de difficultés dernièrement. Il n'y en a pas dans la région de la Montagne de Bois.

RÉCOLTES.

En général la récolte de froment a été bonne. Le grain a légèrement souffert de la pluie après la moisson, surtout celui qui avait été laissé en stooks au lieu d'être mis en meules, chose qui ne se répétera sans doute plus après la leçon de cette année, La grêle a causé quelques dommages aux récoltes dans les régions de Boscurvis et de Strassburg.

L'avoine a généralement bien rendu, mais sous le rapport de la qualité n'a pas atteint celle des saisons précédentes, probablement à cause des pluies à la fin de la saison.

Le foin se fait très rare dans le pays, particulièrement dans les grands centres agricoles tels qu'Indian-Head, Kenlis-Plains et Sintaluta, plusieurs des cultivateurs ayant à se contenter presque entièrement d'avoine en gerbe et de paille pour leurs chevaux et leurs bestiaux pendant l'hiver.

Le printemps dernier, il n'y avait presque pas moyen d'avoir de foin dans ces localités, le prix régulier étant de 12 dollars.

COLONS.

Il est venu bon nombre de colons des Etats-Unis et de l'Est du Canada dans le cours de l'exercice; et une nombreuse colonie de Galiciens s'est établie près de Yorkton, la plupart au nord et à l'ouest. Ces nouveaux venus ont fait de bons commencements et on dit qu'ils réussissent bien. Un certain nombre de fermiers à l'aise sont venus l'été dernier de l'Ontario et des Etats de l'Ouest, et se sont établis à Boscurvis et dans les alentours. Ces derniers colons sont d'une classe très à désirer, ayant des moyens et paraissant industrieux et économes.

CRIMINALITÉ.

La liste qui accompagne le présent rapport et qui a été préparée d'après les bordereaux reçus des détachements, fait voir le nombre de délits, de contraventions et de crimes qui ont occupé la gendarmerie dans la circonscription du chef-lieu d'état-major dans le cours de l'année. La classification est selon le code criminel. A l'examen de cette liste vous remarquerez que la criminalité n'a pas diminué durant l'année. Le vagabondage n'a cependant pas régné autant que d'ordinaire, et l'automne dernier nous n'avons pas eu autant de chemineux que les années précédentes. Peut-être est-ce le résultat de ce que la gendarmerie pourchasse les vagabonds et qu'on les punit sommairement de ce côté de la frontière, ce qu'ils auraient fini par comprendre, ou bien est-ce dû aux plus grands attraits qu'a eus la préparation de la guerre de l'autre côté de la ligne, laquelle a nécessairement groupé dans presque chaque Etat de l'Union des nombres immenses d'individus, et attiré un grand nombre de parasites de camps. Quoi qu'il en soit nous n'avons guère été dérangés par les vagabonds l'été et l'automne derniers.

Je n'entreprendrai pas de donner un compte rendu détaillé des nombreuses affaires qui figurent dans la liste et dont chacune a son histoire aux chapitres du Crime ou méfait, de l'Arrestation et du Châtiment. Je vous en signalerai cependant trois qui me paraissent dignes de mention.

Je commence par celle d'Abraham Tebbitts.

Ce Tebbitts avait été marchand de cuir à Boston (Massachusetts) et avait fraudé des marchands de cette ville pour une quarantaine de mille dollars. Le 27 janvier dernier je recevais une dépêche de l'inspecteur de gendarmerie de cette ville me priant de rechercher et arrêter un nommé Abraham Tebbitts qu'on supposait à

bord du train parti de Winnipeg et qui devait arriver à Régina à 8 heures 15 minutes le 28 au matin. J'envoyai un sous-officier à Qu'Appelle le 27 au soir. Il monta à bord du train à cette station le 28 au matin, et apprit qu'un homme et une femme répondant au signalement télégraphié de Boston, étaient dans le compartiment privé du Pullman. La porte était fermée, et ils refusèrent d'ouvrir. Le sous-officier resta dans le Pullman jusqu'à Swift-Current, où avec l'aide d'un gendarme il enfonça la porte du compartiment.

La femme menaça le sous-officier de lui brûler la cervelle. Elle n'en fit rien cependant, et Tebbitts et sa compagne, qui prétendait être sa femme, furent arrêtés, amenés à Régina et visités. Cachés dans le corsage de la femme étaient 24,000 dollars en 4 pour 100 américains. Elle portait en outre 3,550 dollars en argent. Tebbitts avait sur lui 1,056 dollars, outre une épingle en diamant d'une valeur de 500 dollars, et nombre d'anneaux en diamant. La femme avait aussi un grand médaillon orné de très gros diamants, des montres et bijoux de prix. Au fait toutes les valeurs étaient là. L'inspecteur en chef Watts arriva des Etats-Unis et le juge Richardson accorda l'extradition. Tebbitts et la femme furent ramenés à Boston, et le 28 juin Tebbits était condamné à au moins trois ans et au plus cinq dans la prison de l'Etat. Quelque technicalité sauva la femme.

Vient ensuite l'affaire W. H. Harding.

Le 16 décembre j'ai reçu une dépêche du chef de police Reid, de Seattle (territoire de Washington), me priant de rechercher et arrêter un nommé W. H. Harding, accusé de faux commis au détriment de la maison de banque Dexter, Horton & Co., de cette ville, pour une somme de 8,000 dollars. J'ai télégraphié au gendarme en commandement à Moosejaw le signalement de Harding, lui donnant instruction de le guetter, car je croyais qu'il essayerait à prendre le train de Saut-Sainte-Marie à Moosejaw. Harding a été arrêté à Moosejaw à l'arrivée du train de l'ouest le 17 au soir, il a été amené à Régina et visité. Nous avons trouvé 310 dollars sur sa personne. Des lettres en sa possession établissaient aussi clairement son identité. J'ai pu, grâce à une dépêche qu'il a tenté d'envoyer, découvrir où était le reste de l'argent à l'exception de 2,500 dollars.

Harding avait laissé l'argent volé entre les mains de sa sœur et de sa femme à Seattle, 115, First avenue, pour servir à acheter un hôtel. J'ai télégraphié le fait au chef de police Reid et il a recouvré l'argent à l'exception des 2,500 dollars que nous n'avons pu découvrir. Après avoir été retenu ici deux ou trois jours, Harding a jugé à propos de ne pas se prévaloir des formalités de l'extradition, et le 24 décembre le shérif Lane, de Seattle, l'a ramené à cette ville par voie de North-Portal; il a été condamné à cinq ans de prison.

L'autre affaire est un vol de chevaux. Le 4 août, j'ai reçu une dépêche de George H. Dunnell, inspecteur, de Glasgow (Montana), me priant de rechercher et arrêter un nommé Stowell, qui avait volé sept chevaux de L. W. Enright, de Glasgow, dans le Montana. Après des recherches attentives, nous avons découvert que Stowell était arrivé à Régina le 20 juillet et qu'il avait vendu les chevaux à un homme du nom de Grassick, de Régina, pour 150 dollars, une paire seule sur le nombre étant estimée à 250 dollars; nous avons appris que le 21 juillet Stowell avait acheté un billet de chemin de fer et était parti pour Saint-Paul (Etats-Unis).

J'ai télégraphié au chef de police de Saint-Paul et à l'inspecteur Dunnell de Glasgow, et le 9 août j'ai reçu de ce dernier la lettre suivante:

GLASGOW (MONTANA), 6 août 1898.

Surintendant HOWE,
Régina.

CHER MONSIEUR,—Je viens d'arrêter Stowell à Pleasant-Town, et je regrette beaucoup n'avoir pas répondu à votre dépêche. Je dois vous faire des excuses pour cette omission. J'ai la surveillance d'une étendue de 160 milles sur 109, et n'ai qu'un seul aide. Or, le 4 dans l'après-midi je lui remis une réponse à votre dépêche lui donnant instruction de vous l'expédier aussitôt. Il partit pour l'envoyer et fut tué d'un coup

de feu. Ce matin le coroner m'a remis ma dépêche qui n'avait pas été expédiée, de sorte que vous voyez que je ne suis pas tout à fait à blâmer.

Avec l'espoir que vous me pardonnerez de ne vous avoir pas répondu tout de suite.

Je demeure respectueusement à vous,

GEORGE H. DUNNELL,
Inspecteur.

J'espère que je n'abuse pas de l'espace en donnant place à cette lettre dans mon rapport, mais elle fait si bien voir le peu de valeur qu'on attache à la vie humaine de l'autre côté de la frontière que je la trouve digne d'attention.

Le 17 août des envoyés étant arrivés du Montana, les chevaux leur ont été remis et ont été ramenés aux Etats-Unis. Le procès de Stowell avait été fixé pour novembre, mais vu l'absence de certains témoins, il a été remis au mois de février 1899.

ROBERT MOORE TUÉ À YORKTON.

Le 28 septembre dernier, le gendarme R. Lock, numéro de matricule 3015, à Yorkton, a tué Robert Moore qui opposait de la résistance à son arrestation. Comme le surintendant Constantine entre dans les détails de cette affaire dans son rapport, il n'y a pas lieu pour moi d'en dire plus long, si ce n'est qu'en 1894 Moore avait blessé an bras d'un coup de feu un nommé Livingstone qui l'avait légèrement provoqué.

Le jury du coroner, regardant Moore comme un homme dangereux, a complètement exonéré le gendarme Lock.

INCENDIES DANS LES PRAIRIES.

Il y a eu cette année onze condamnations pour contravention à l'ordonnance relative aux incendies de prairie, soit vingt et une de moins que l'année précédente. Cinq des incendies se rattachant à ces condamnations ont eu lieu dans l'arrondissement de Moosomin, 3 dans la circonscription de Wolseley, 2 dans celle de Whitewood et 1 dans celle d'Estevan. Aucun n'a été très sérieux.

Les amendes se sont élevées en tout à $208. Comme on verra par ce qui précède, les incendies ont été exceptionnellement rares. J'attribue le fait à l'humididité de la saison et au plus grand soin que prennent aujourd'hui les colons en brûlant leur chaume, mais surtout à la vigilance de la gendarmerie et des garde-incendie.

SAUVAGES.

Règle générale, la conduite des sauvages de la circonscription a été bonne. Les sauvages des réserves de Piapot et de Muscowpetong ont encore eu cette année l'entreprise d'une grande partie du foin pour le poste de Régina.

Le grand malheur pour les sauvages, surtout ceux de la région de Fort-Qu'Appelle, est leur passion pour les liqueurs fortes et leur détermination de s'en procurer. Cinq sauvages ont été condamnés pour ivresse à Fort-Qu'Appelle, et un sauvage et une sauvagesse à Whitewood. Il y a eu 17 condamnations pour vente de boisson aux sauvages, le plus grand nombre dans le voisinage de Fort-Qu'Appelle.

J'aime à vous signaler l'excellent travail qu'a fait l'adjudant-sous-officier Fyffe dans cette circonscription. Il a été on ne peut plus zélé et énergique, et la statistique criminelle atteste comment ce sous-officier a accompli son devoir.

Simon Crow Moccassin, un Cri de la réserve des Buttes de la Lime, a été accusé de vol de chevaux, le 27 août, à Qu'Appelle, et a été condamné par le juge Richardson à un an d'emprisonnement dans la prison de Régina.

AIDE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Par suite des modifications qu'ont subies les arrangements pour la quarantaine des bestiaux et qui sont venues en vigueur l'année dernière, la mise à exécution de

la loi concernant les maladies contagieuses ayant été confiée à la gendarmerie à cheval, nos médecins vétérinaires ont eu beaucoup à faire et ont été tenus constamment occupés.

La morve s'est déclarée et a assez gravement sévi dans les circonscriptions d'Oxford et d'Alameda au commencement de l'été, et aussi dans le voisinage de Fort-Qu'Appelle en juillet et en août.

On s'en est immédiatement occupé et la maladie a été en peu de temps maîtrisée.

Cet automne nous n'avons pas été beaucoup ennuyé par le bétail américain qui passe la frontière, mais je suis encore d'avis que l'on devrait employer au besoin des line-riders pour empêcher ce bétail de venir paître dans les pâturages canadiens.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

La gendarmerie a fourni des escortes aux payeurs des annuités sur les réserves des sauvages et aussi pour le transport de l'argent des bureaux de messagerie aux différents agents des sauvages.

ADMINISTRATION DES FORÊTS DE LA COURONNE.

Un brigadier et deux gendarmes ont été stationnés sur la frontière entre le Manitoba et les Etats-Unis pour empêcher les colons américains de voler le bois des forêts publiques. Je vous ai envoyé les rapports sur le service de ces hommes.

PATROUILLES.

Les postes détachés ont fait un excellent service de surveillance.

Nombre de patrouilles ont aussi quitté le poste dans le cours de l'été et de l'automne, la distance parcourue par les chevaux de la division étant de 152,776 milles.

EXERCICES, ENTRAINEMENTS ET CONFÉRENCES.

L'exercice, à cheval et à pied, s'est fait durant toute l'année et les recrues ont été parfaitement entraînées. Les adjudants sous-officiers Nichols et Church, instructeurs, ont été on ne plus attentifs et parfaits dans leur travail, et je ne saurais trop louer la manière dont ces sous-officiers ont entraîné leurs recrues.

Dans le cours de l'année 150 recrues sont entrées, et sur ce nombre ainsi que d'autres de l'année dernière 108 ont été finalement engagées comme gendarmes, 27 ont été renvoyés comme impropres au service et les 15 autres font leur stage au poste.

L'exercice annuel du tir a été conduit par l'inspecteur Gilpin Brown et l'adjudant sous-officier Nichols, et le rapport vous en a été envoyé. En somme le tir a été bon.

Il y a chaque semaine des cours sur le service de la gendarmerie, le code criminel et des sujets vétérinaires, et l'instruction des recrues sur le Manuel du gendarme est parfaite.

SANTÉ.

A l'exception de trois cas de fièvre typhoïde et d'un cas de pneumonie la santé de la gendarmerie au chef-lieu d'état-major a été tout à fait satisfaisante.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du gendarme Pearson, numéro de matricule 3177, mort d'appendicite au lac Bennett.

VIVRES.

Une ou deux fois il y a eu des plaintes au sujet du pain. J'ai écrit aux entrepreneurs que si la chose se répétait il se ferait d'autres arrangements, et depuis lors je n'ai plus reçu de plaintes.

CANTINE.

La cantine de ce poste réussit très bien et paraît donner satisfaction.

FOURAGE.

Le foin et l'avoine fournis cette année ont été de bonne qualité.

COMBUSTIBLE.

Comme je l'ai fait remarquer l'an dernier, le combustible est un sérieux item à ce poste, vu la grande quantité qu'il faut en consumer pour rendre la vie supportable dans les vieux bâtiments pendant les mois rigoureux de l'hiver. Comme vous le savez ces constructions étaient des bâtiments portatifs auxquels on a fait des additions, des réparations, et qu'on a renouvelés autant que possible, mais elles sont aujourd'hui si vieilles qu'il est impossible de les améliorer.

ÉCLAIRAGE.

L'éclairage électrique dans les casernements donne assez de satisfaction.

CHEVAUX.

La santé des chevaux du dépôt a été satisfaisante. Trois cas de morve se sont produits en détachement, savoir, chez les numéros de matricule 1981, 1898 et 1920.

Le premier était à Kutawa et les deux autres à la station Qu'Appelle. Ces chevaux ont sans doute contracté la maladie pendant qu'ils étaient en service de patrouille, vu que nombre de chevaux ont été abattus dans le voisinage de Kutawa et de Qu'Appelle. Le numéro 2371 est mort de la rupture du diaphragme. L'animal, qui s'était échappé du troupeau, s'était jeté à terre violemment comme on le reprenait.

Il n'a été réformé et vendu que 14 chevaux qui ont rapporté une moyenne de $25. On a acheté 71 chevaux de remonte et on les a mis au dépôt. Un autre est aussi venu de la division D, ce qui a fait un total de 72. Sur ce chiffre, 52 ont passé au Yukon à la division H et 2 à la division C; les 18 autres ont été gardés au poste. On a aussi acheté 48 poneys et une mule à la division H pour le service du Yukon et on en a gardé trois à Regina pour le service postal. On a envoyé 15 chevaux à l'herbe pour l'hiver.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles et harnais sont inspectés toutes les semaines et tenues en bon état.

VOITURES.

Les voitures à ce poste ont déjà un long service mais sont tenues en bon état.

INSPECTIONS.

Un officier a inspecté tous les détachements dans le cours de l'année. Les rapports de ces inspections vous ont été envoyés.

L'officier commandant des arrondissements a inspecté régulièrement les détachements des arrondissements de Moosomin et Saltcoats.

Les détachements du dépôt sont les suivants :—

DÉTACHEMENTS DU DÉPOT.

Nom du détachement.	Surintendants.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux des logis.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Chevaux.	Poneys.
Moosomin	1	1	.....	2	.....	5	.....
Wolseley	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Whitewood	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Grenfell	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Montagne de l'Orignal	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Saltcoats	.....	1	.....	2	.....	4	.....
Yorkton	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Indian-Head	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Qu'Appelle	.....	1	.....	.....	.....	2	.....
Fort-Qu'Appelle	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Mâchoire-d'Orignal	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Estevan	.....	.....	1	1	.....	3	.....
North-Portal	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
Oxlow	.....	.....	.....	1	.....	2	.....
Fort-Pelly	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Kutawa	.....	.....	.....	1	.....	1	3
Montagne de Bois	.....	1	.....	2	1	5	.....
Willow-Bunch	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
Poste de ville	.....	1	.....	1	.....	1	.....

CORPS DE GARDE.

Le corps de garde a été tenu très proprement.

Quatre-vingt-quatorze prisonniers ont été incarcérés, soit quinze de moins que l'année dernière.

Le poste n'ayant pas assez d'hommes les détenus ont fait presque toutes les corvées et les gros travaux.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des sous-officiers et des hommes a été bonne. Le tableau suivant donne le nombre des punitions. Ce tableau comprend les sous-officiers et gendarmes servant au Yukon.

Nous avons eu trois désertions au dépôt cette année.

Le gendarme William Asprey, numéro de matricule 2237, à Régina, le 7 août 1898. Or. gén. 13735.

Le gendarme W. A. Ware, numéro de matricule 3103, au lac Bennett, le 4 juillet 1898. Or. gén. 13698.

Le gendarme S. F. Werner, numéro de matricule 3059, à Chilcoot-Summit, le 30 avril 1898. Or. gén. 13698.

TABLEAU DES PUNITIONS.

Prison et expulsion	12
Amendes	86
Menues punitions, consigne, etc.	72
	170

Montant total des amendes :—$706.75.

CHANGEMENTS DANS LA DIVISION,

DU 1ER DÉCEMBRE 1897 AU 30 NOVEMBRE 1898.

Officiers :

Ont pris du service	3
Passés du dépôt à cette division	10
Passés de cette division au dépôt	6

Sous-officiers et gendarmes :

Gendarmes auxiliaires engagés à l'essai	150
" " " après 2 mois de stage	108
" " renvoyés	27
" " en stage	15
Passés du dépôt à d'autres divisions	184
Passés d'autres divisions au dépôt	70
Rengagés	7

Dégagés :

A prix d'argent	7
Par expiration du temps	3
Expulsion	5
Désertions	3

Gendarmes auxiliaires pour travaux spéciaux :

Engagés	52
Dégagés	10

CONTINGENT DU YUKON.

Sont partis de Régina pour le Yukon du 1er novembre 1897 au 30 novembre 1898.

Date.	Officiers.	Sous-officiers.	Gendarmes	Gendarmes auxiliaires.	Chevaux.	Mulets.	Chiens.	Totaux des officiers, sous-offic. et hommes.
1897.								
24 décembre	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2
30 "	1	2	9	1	.....	.....	....	13
1898.								
12 janvier	.....	1	10	1	.....	.....	.....	12
17 "	.....	.....	.....	3	6	1	40	3
20 "	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	7
8 février	.....	1	.....	3	10	.....	14	4
9 "	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
10 "	.....	.....	1	1	10	.....	20	2
13 "	.....	2	11	3	.....	.....	.....	16
21 "	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
6 mars	1	1	3	.....	.....	.....	.....	5
1er mai	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	12
8 novembre	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
11 "	.....	1	14	.....	.....	.....	142	15
	2	11	61	20	26	1	216	94

Jusqu'au 31 octobre 1898 inclusivement, tous les officiers, sous-officiers et hommes partant de quelque division pour le Yukon ont passé au dépôt, mais à la suite d'intructions venues d'Ottawa le 14 octobre 1898 (Or. gén. 13650–13651) ils ont ensuite passé soit à la division B, dont le chef-lieu est à Dawson, ou à la division H, dont le chef-lieu est au lac Tagish.

Les détachements qui sont partis le 8 et le 11 novembre 1898 ont été versés dans la division H. Ce dernier détachement est parti sous le commandement de l'inspecteur Burnett qui revient à Régina après l'avoir conduit au lac Tagish.

Vu le grand nombre de recrues qui se présentent et le nombre des hommes passés au Yukon et aux autres divisions, le bureau du dépôt a eu beaucoup de besogne avec toutes les écritures nécessaires.

Cependant le contingent du Yukon ayant été formé en deux divisions distinctes l'ouvrage sera beaucoup moindre au dépôt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOSEPH HOWE,
Sur., commandant du dépôt.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

CLASSIFICATION SOMMAIRE DES CRIMES, DÉLITS ET INFRACTIONS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RÉGINA POUR L'ANNÉE 1898.

Accusation.	Poursuite.	Condamnations.	Observations.
Armes offensives—			
Possesion illégale d'un pistolet	3	3	
Port d'un coutelas	1	1	
Corruption et désobéissance—			
Empêcher un officier de la paix d'accomp. son devoir	1	1	
Injure au tribunal	2	1	1 acquitté.
Tromper la justice—			
Parjure	2	.....	1 admis à caution, 1 acquitté.
Contre la religion, la morale, etc.—			
Négliger de supporter sa famille	4	2	1 acquitté, 1 a quitté le pays.
Vagabondage	26	26	
Ivresse et désordre	75	65	8 acquittés, 2 sentences suspendues.
Nuisance publique	7	4	1 cause renvoyée, 2 acquittés.
Injures	3	1	2 acquittés.
Contre la personne—			
Tentative de suicide	1	....	1 acquitté.
Cacher la naissance d'un enfant	1	.....	"
Extorsion	1	1	
Viol	1	....	1 pas encore entendu.
Coup de feu avec intention de mutiler, etc	1	.....	1 acquitté.
Coucher en joue	3	2	1 "
Voies de fait aggravées	2	2	
Voies de fait simples	43	28	11 acquittés, 2 sentences suspendues, 2 retirées.
Attentat à la pudeur	2	1	1 acquitté.
Cohabitation illégale	1	1	1 "
Contre la propriété—			
Coups de feu sur chevaux et bestiaux	2	1	1 admis à caution.
Dommages causés avec malice	5	3	2 acquittés.
Vols de chevaux	11	7	1 attendant son procès, 2 pas entendus, 1 acquitté.
Larcin	69	40	22 acquittés, 6 non entendus, 1 renv.
Recevoir des effets volés	1	.....	1 acquitté.
Effraction avec intention de com. un acte criminel	11	1	5 retirées, 5 acquittés.
Fraude	6	.....	6 acquittés.
Faux en écriture	4	1	1 pas entendu, 2 acquittés.
Faux prétextes	5	2	1 " 2 "
Vol	1	1	
Cruauté envers des animaux	3	2	1 acquitté.
Contrebande	4	4	
Contraventions à la loi concernant les sauvages			
Vente de boissons à des sauvages	17	15	2 "
Contraventions à la loi concernant les chemins de fer			
Voyager furtivement en ch. de fer sans payer place	27	21	6 "
Contraventions aux ordonnances des terr. du N.-O.—			
Occasionner des incendies de prairie	17	9	8 "
Refus d'aider à éteindre un incendie de prairie	1	1	
Maîtres et serviteurs	29	19	9 " 1 réglée hors de cour.
Ordonnances concernant les liqueurs	5	4	1 "
Colportage sans licence	6	6	
Aliénation mentale	17	17	
Ordonnance concernant le gibier	1	1	
Profanation du dimanche	4	3	1 acquitté.
Refus de fournir la corvée	1	....	1 "
Diverses infractions aux ordonnances	14	11	3 "
Se procurer de la boisson sous interdiction	1	1	
Méfaits	9	5	4 "
Pratique de la profession de dentiste sans diplôme	1	1	
Infractions à des règlements	1	1	
Total	453	315	

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. COTTON, COMMANDANT DE LA DIVISION C.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BATTLEFORD, 30 novembre 1898.

Le Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

CRIMINALITÉ.

J'ai encore à constater une diminution dans les méfaits ordinaires pour cette circonscription, mais l'accusation d'entrée par effraction dans un magasin est une chose tout à fait nouvelle pour Battleford. Le procès du prévenu se fera sans doute prochainement devant un juge de la cour suprême.

Suit un tableau sommaire des affaires criminelles :

Condamnations :	
Troubler la paix	4
Conduite déréglée	2
Voies de fait graves	1
Attendant procès :	
Entrée avec effraction dans un magasin	1
Complice après le fait	1

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Le tableau qui précède démontre que l'ordre règne dans la circonscription. Je suis convaincu que cela est entièrement dû au soin avec lequel la gendarmerie veille sur la région.

Nous avons encore eu une année prospère, bien qu'au printemps le foin manquât d'une façon générale, les fermiers, etc., ayant mal calculé la longueur de l'hiver. Le croît du bétail a été très satisfaisant, et le grain semé a donné les meilleurs rendements. Pour certaine raison que je ne saurais comprendre, on a semé très peu de grain cette année, et aujourd'hui les cultivateurs ont à regretter leur manque de prévoyance. C'est surtout à l'absence d'un grand nombre de bons cultivateurs dans cette région (causée sans doute parce qu'il n'y a pas de chemin de fer) que la production du grain n'est pas plus grande, car les quelques bons fermiers que nous avons ont toujours de bonnes récoltes d'avoine. Ceux qui ont semé du grain s'en félicitent aujourd'hui et avec raison. L'avoine, l'orge, le blé, se vendent tous à un prix élevé. Les produits des jardins ont atteint à peu près la moyenne. Les pommes de terre, bien que de bonne qualité, n'ont pas rendu autant que l'année dernière et l'année précédente. Je suis sous l'impression que les pommes de terre rapporteront de 90 cents à 1 dollar le printemps prochain.

Quant à la région de la Saskatchewan en général, aucune partie des territoires n'a été plus favorisée. Ses ressources naturelles sont remarquables. Son sol (qui

varie naturellement comme tous les sols) est riche et fertile et peut produire des jardinages, des légumes et des grains qui prendront le premier rang n'importe où et à n'importe quel point de vue.

PÊCHES.

Il y a plusieurs années que je me suis rendu compte de l'importance qu'il y a de protéger efficacement le poisson. Quelque étrange que cela paraisse le colon du Nord-Ouest s'occupe très peu de la chose; le fait est qu'on peut en dire autant de la majorité de la population en général. Je m'exprimais comme suit dans un rapport précédent: "La valeur de nos pêcheries du nord n'est pas encore bien connue. Toutes les grandes rivières et les lacs contiennent du poisson blanc, de la truite saumonée ou truite des lacs, de l'esturgeon, du brochet, du doré, de la laquêche. Pour les métis et les sauvages, ces poissons forment le plus important article de consommation, et ils se vendent en grandes quantités dans les différents établissements pendant l'hiver. Je sais que la protection du poisson attire l'attention du gouvernement fédéral. Il serait bon de remarquer que les règlements de pêche ne sont pas généralement connus et compris dans les Territoires. Le métis ou le sauvage ne peut pas se faire à l'idée que la pêche puisse être interdite pendant une saison. Je crois être dans le vrai en affirmant que les autorités chargées de faire appliquer les règlements sur la pêche n'ont pu y parvenir que dans les parties plus ou moins établies du pays. Sans doute cette réglementation était nécessaire, mais elle a donné lieu à un mécontentement général, surtout parmi les sauvages. Il est bien entendu qu'un sauvage vivant proche d'un établissement ne peut pas comprendre pourquoi il lui est défendu de tendre ses filets à certaines époques données, tandis que d'autres sauvages vivant dans des endroits éloignés de ces établissements peuvent pêcher toute l'année. Je crois qu'en ce qui concerne les sauvages les règlements de pêche devront contenir des dispositions élastiques, et qu'on jugera qu'il ne serait pas sage de les appliquer trop rigoureusement. J'ai observé de plus que peu de gens s'entendent sur les mœurs des poissons, et qu'il existe une grande diversité dans l'opinion touchant la saison du frai. Je pense qu'il serait bon pour le ministère dont relèvent les pêcheurs, d'avoir l'opinion de nos pêcheurs du nord reconnus pour leur expérience et leur honnêteté."

Je suis bien aise de pouvoir dire que les mesures prises cette année par le ministère de la marine et des pêcheries auront de bons résultats. J'espère que tous les ans on continuera à prendre des mesures de plus en plus efficaces. Non seulement elles augmenteront le rendement des lacs où l'on fait encore aujourd'hui la pêche, mais on pourra assurément sans grand travail et grands frais, en fondant des établissements de pisciculture pour le Nord-Ouest, repeupler les lacs et les cours d'eau qui depuis plusieurs années déjà sont épuisées.

M. E. W. Miller, inspecteur des pêches, de Qu'Appelle, a visité cette région dans le cours de l'automne. J'ai fait tout en mon pouvoir pour lui aider dans l'accomplissement de ses fonctions. J'espère que j'ai pu lui rendre des services de quelque importance. M. Miller est un fonctionnaire très capable qui prend un intérêt constant et sincère à ses fonctions. Un inspecteur de pêches bien renseigné et qui comprend et remplit bien ses fonctions ne peut manquer de s'entourer d'un personnel capable, sans lequel il ne saurait attendre grand résultat pratique de ses efforts. J'espère que l'année prochaine j'aurai à noter de bons résultats dans la région de la Saskatchewan.

INCENDIES DANS LES PRAIRIES.

La circonscription a été singulièrement exempte d'incendies de prairie. J'ai dû en annoncer un en septembre qui a sévi sur une grande étendue de terre du côté nord de la rivière Saskatchewan. Quoi qu'il en soit, la saison ayant été très pluvieuse, il y a eu beaucoup de foin que le feu n'a pas touché. Nos rangs se trouvant réduits comme ils le sont, il est heureux que nous n'ayons pas eu les incendies ordinaires, car il eût été impossible pour la gendarmerie de faire beaucoup pour les combattre.

J'espère que la nouvelle ordonnance concernant les incendies dans les prairies rendue dans le cours de la dernière session de l'Assemblée législative sera d'un avantage tangible pour le pays.

Il serait bon que les colons se rendissent compte que l'effectif de la gendarmerie dans les vieilles parties des territoires est beaucoup moins nombreux qu'auparavant, et qu'il serait absolument impossible pour la gendarmerie de rendre des services très marqués dans des cas d'incendie de prairie. Si je parle ainsi c'est qu'il est universellement admis que dans le passé la gendarmerie a toujours fait tout son possible pour protéger les biens des colons. Il peut arriver qu'on perde de vue les conséquences que peut avoir la réduction de l'effectif.

POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés de la division sont ceux du Lac-aux-Oignons, de Henrietta, de Macfarlane, du Brochet, et de la Saskatchewan.

Jusqu'à cette année, ce dernier a été maintenu par la division F, de Prince-Albert, mais comme la plus grande partie de ce qui s'y faisait se rattachait à notre division on en a fait le transfert, et l'expérience a démontré la sagesse du changement.

En vue des incendies dans la prairie on a à différents temps établi provisoirement des postes détachés à Bresaylor et ailleurs, mais avec un effectif réduit comme le nôtre l'est aujourd'hui, je crains que nous ne puissions guère suivre cette pratique à l'avenir.

Tous les postes détachés sont en bon état et bien tenus. A Saskatoon, les bâtiments avaient grandement besoin de réparations, et il y avait aussi besoin d'une clôture. La chose ayant été autorisée, on a pu sans grands frais bâtir cette clôture et rendre les bâtiments confortables.

Les détachements de Macfarlane et d'Henrietta sont sur la route de Saskatoon, et nous sont très utiles. Ce sont des centres d'importants services de surveillance.

A Henrietta, le brigadier T. W. Searle, numéro de matricule 3025, a construit entièrement de ses propres mains une belle et forte clôture en fil métallique autour de tous les bâtiments et dépendances ainsi que de l'enclos à foin. Le fil métallique est ce qui était resté après la construction de la clôture du pâturage, et le brigadier Searle a fait descendre le bois nécessaire par la rivière. Je recommande qu'on accorde une légère rémunération à ce sous-officier. Il la mérite certainement.

Les casernements au Lac-aux-Oignons forment un poste modèle.

L'adjudant sous-officier Hall et son détachement maintiennent tout en excellent état. Comme vous le savez, les rapports d'inspection sont toujours plus que favorables.

Les patrouilles et les voyageurs qui se rendent au Lac-aux-Oignons se servent encore quelquefois de la cabane et de l'écurie au Gros-Goulu. Ces bâtiments sont vieux et ne sauraient durer beaucoup plus longtemps. Je ne crois guère qu'il soit nécessaire de les renouveler, attendu qu'il se trouve plusieurs colons le long de cette route.

BATIMENTS ET RÉPARATIONS EN GÉNÉRAL.

A l'exception des nouvelles latrines (dites à terre sèche) dont il a été question dans des rapports précédents, à peu près rien n'a été fait en matière de constructions depuis des années. Peu de réparations importantes avaient été faites. Je suis bien aise de consigner ici que cette année plusieurs travaux dont le besoin se faisait sentir ont été exécutés. Les casernes proprement dites, le corps de garde, l'hôpital, la chambre d'ordinaire, la salle des exercices, la cantine, le logement des officiers et l'écurie numéro 1 ont tous été construits en 1886. Depuis lors les crédits pour réparations ont toujours été très faibles; le fait est que l'on ne pourvoyait qu'à l'absolue nécessité. Le besoin d'une écurie pour les chevaux malades s'est longtemps fait sentir. Le crédit spécial que vous avez cette année affecté à cette construction représente de l'argent bien dépensé. La somme était d'environ 700 dollars. Cette écurie, que nous construisons nous-mêmes, n'est pas encore tout à fait terminée, mais le sera prochainement j'espère. Elle est construite sur un plan que j'ai fait moi-même et qui, j'en suis sûr, sera satisfaisant sous tous les rapports, d'après mon expé-

rience. Le bâtiment n'est pas grand, ne mesurant que 30 pieds sur 32 pieds; il sera suffisant cependant pour un poste comme celui-ci. Il comprend deux stalles fermées, quatre stalles ordinaires, un bureau pour les vétérinaires, une bouillerie, et ample espace pour le coffre à l'avoine, les instruments d'écurie, etc. Il repose sur un bon fondement de pierre. Toute l'attention nécessaire a été donnée à l'important item de la ventilation. En somme j'espère qu'à votre prochaine inspection vous trouverez cette petite écurie un modèle du genre.

Pour les réparations générales dans le poste, y compris la construction de fondements de pierre, le renouvellement des soles, etc., sous les bâtiments les plus importants, un crédit spécial de 2,000 dollars a été affecté. Vu l'époque avancée de la saison il n'a pas été possible de terminer tous les travaux prévus, mais ce qui a été exécuté l'a été très bien. Avec votre approbation je ferai au printemps prochain les travaux qui restent à faire.

Aucun des bâtiments n'avait été peinturé à l'extérieur depuis la première peinture qu'ils avaient reçue lors de leur construction. J'ai pu peinturer le corps de garde, l'hôpital, les salles de casernement, les bains, la chambre d'ordinaire, la cantine et la salle des exercices. Je dois faire remarquer que les toits de ces bâtiments n'ont pas été peinturés. J'espère que nous pourrons les peinturer au printemps quand ils auront été réparés. Il y a aussi d'autres bâtiments qui ont besoin de réparations et de peinture.

Les jeunes sauvages de l'école d'industrie qui ont été employés comme peintres ont fait leur travail fidèlement et comme il faut. Le directeur de l'école me dit que l'argent que ces jeunes gens ont ainsi gagné sera mis en banque et leur sera remis à leur sortie de l'institution. Nous avons aussi mis des fondements de pierre, renouvelé les soles, etc., sous la caserne, les bains et la cuisine, les logements des maréchaux de logis, la cantine, la salle d'exercice et les logements des officiers. Ces travaux étaient devenus absolument nécessaires, mais les bâtiments sont maintenant en bonnes conditions. J'espère que l'année prochaine on pourra mettre des fondements de pierre à d'autres bâtiments importants. Nous pouvons disposer d'une bonne quantité de très belle pierre à construction que j'ai fait empiler à des endroits convenables.

Nous avons posé de nouveaux planchers (bois d'un pouce et demi) à la salle de casernement numéro 2, aux salles de bains et à la cuisine des hommes. Je vous ferai remarquer que la salle de casernement numéro 1 et la salle d'exercices ont aussi besoin d'être replanchéiées.

Deux bons coffres à avoine ont été construits. Leur capacité totale est de 40,000 livres.

On a construit six porches permanents.

Le magasin du quartier-maître et le logement de l'officier commandant ont été lattés à l'osier et crépis, et ont subi quelques légères réparations. Le crépi a été très satisfaisant. Pour protéger contre le froid je ne connais rien de meilleur. Un autre avantage, particulièrement dans les endroits où le prix du bois est élevé, c'est qu'il est à bon marché.

CIRCONSCRIPTION DU LAC-AUX-OIGNONS.

La circonscription du Lac-aux-Oignons est importante et le devient tous les ans davantage. Elle comprend le lac aux Œufs, le lac la Selle, le lac du Poisson-Blanc, le lac aux Grenouilles, le lac L'Orignal, le lac des Iles, Fort-Pitt, le lac Froid et les réserves des sauvages au lac aux Oignons.

Il a été sage de construire des bâtiments de casernement au Lac-aux-Oignons. On s'est assuré un meilleur service et on a augmenté le confort des hommes et des chevaux du détachement.

Je ne saurais mieux faire, je crois, que de citer le rapport spécial qui m'a été fait par l'adjudant-sous-officier Hall, numéro de matricule 692, qui est à la tête du détachement. Voici ce qu'il dit :

"Le service de surveillance s'est fait régulièrement cette année dans les arrondissements suivants :

"LE LAC-AUX-ŒUFS.

"Ici est la réserve de métis du Père Lacombe, dont le R. P. Thérien a la charge. Il y a sur cette réserve environ quarante familles, qui sont prospères. Leurs champs

ont bien rendu cette année et leurs bestiaux ont hiverné sans perte. Bien que leur scierie et leur moulin ne soient pas encore terminés, les machines et engins sont en position et peuvent être utilisés. L'année prochaine ces gens se proposent de construire une nouvelle maison d'école. Ils paraissent très satisfaits et travaillent ardument. Il n'y a pas eu de contravention à la loi parmi eux dans le cours de l'année. Il n'y a pas eu non plus de maladie contagieuse. Les conditions sanitaires ne sont pas négligées.

"LAC-LA-SELLE ET LAC-DU-POISSON-BLANC.

"Ces réserves sont sous la direction de l'agent Sibbald. Sept cent vingt-cinq sauvages ont reçu les annuités découlant du traité dans ces réserves, c'est-à-dire trois de plus que l'an dernier. Ils ont 900 têtes de bétail et ont coupé 3,000 tonneaux de foin. Ils ont ensemencé 250 acres, outre environ 30 acres en pommes de terre et autres racines. Leur grain a bien rendu vu le printemps tardif. Leur bétail a bien passé l'hiver. Ils ont tout le foin dont ils ont besoin. Le croît des vaches a aussi été bon. Il y a des écoles sur ces réserves et elles sont bien fréquentées. En général la santé des sauvages a été très bonne; pas de contagion; quelques cas de scrofules comme on en trouve dans toutes les réserves. L'absence de crimes parmi eux fait à la fois l'éloge de l'agent et des sauvages eux-mêmes.

"LAC-AUX GRENOUILLES.

"Sur les bords de ce lac est une petite bande de sauvages qui vit principalement de chasse et de pêche. Ils ont assez bien vécu cette année. L'hiver prochain ne s'annonce pas très favorablement. On rapporte que les animaux à fourrure sont rares, et pour une raison ou une autre la pêche ne donne pas autant que d'ordinaire; cependant lorsque commencera l'hiver il est possible que le poisson et le gibier deviennent plus abondant. Pas d'infraction aux lois parmi les sauvages pendant l'année. En général leur santé a été bonne.

"LAC-L'ORIGNAL.

"Il y a une vingtaine de familles dans cet arrondissement. On peut dire de ces sauvages ce que j'ai dit de ceux du Lac-aux-Grenouilles. Les animaux à fourrure et le poisson sont rares, mais on espère qu'il y aura amélioration au commencement de l'hiver.

"LAC-DES-ILES.

"La petite bande d'une soixantaine de sauvages qui vit sur les bords du lac de ce nom, n'a pas été aussi prospère que ci-devant. Le poisson et les animaux à fourrure se font de plus en plus rares. Bon nombre de ces sauvages ont donné leur adhésion aux traités cette année. Jusqu'à présent cette bande s'est tenue en dehors des traités, mais avant longtemps tous ses membres les auront acceptés.

"FORT-PITT.

"De bonne heure cette année le câble à l'aide duquel se faisait le passage de la Saskatchewan à cet endroit, s'est brisé, et depuis les voyageurs ont pris la rive nord. Il est à espérer qu'au printemps prochain on posera un nouveau câble et qu'on réparera le bateau passeur, car cette route est la meilleure qui conduit à Battleford. Le bureau de télégraphe a été abandonné pour l'hiver à la suite de la destruction du foin et des écuries par l'incendie.

"LAC-AUX-OIGNONS.

"Cette réserve est sous la direction de l'agent Mann. Le nombre de sauvages qui cette année ont reçu l'annuité en vertu du traité est de 941, soit 112 de plus que l'année dernière. Ils possèdent 1,289 têtes de bétail et ont coupé 4,000 tonneaux de foin. Ils ont aussi 87 acres ensemencées. Bien que les semences eussent été bien faites, leurs récoltes ont manqué ces dernières années, sans doute par suite des printemps tardifs et du manque de pluie pendant l'été; quoi qu'il en soit leurs récoltes

de racines réussissent généralement. Je crois que le département a l'intention d'abandonner graduellement la culture et de porter l'attention vers l'élevage. Ils font souvent des ventes de superbe bétail à Gordon et Ironsides. Il n'a pas été commis de crimes parmi eux. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses; l'agent s'occupe personnellement des conditions sanitaires de la réserve. Je n'hésite pas à dire que cette dernière peut supporter la comparaison avec n'importe quelle autre dans les territoires. Les bestiaux sont au lac Long, où ils doivent passer l'hiver et où ils ont une ample provision de foin.

" LAC-FROID.

" C'est encore M. Mann qui est l'agent de cette réserve (Chippewyens). Ces sauvages vivent de chasse et de pêche. Ils ont un troupeau de bestiaux et ils se tirent d'affaires. Pas d'infractions aux lois parmi eux dans le cours de l'année.

" Le printemps ayant été extraordinairement tardif, les sauvages et les colons du voisinage ont été courts de foin, et comme quelques-unes des bêtes les moins fortes commençaient à périr, j'ai obtenu la permission de prêter ce que je pouvais de foin, une quinzaine de tonneaux, et je n'ai pas de doute que cela a été le salut d'un grand nombre d'animaux. Le foin nous a été rendu au complet.

" LOI CONCERNANT LES BOISSONS.

" Il n'y a pas eu d'infraction à cette loi pendant l'année.

" INCENDIES DANS LES PRAIRIES.

" Il n'y en a pas eu.

" POISSON ET GIBIER.

" Poules des prairies, abondantes ; lapins, aucun ; le poisson n'a pas donné comme d'ordinaire; les sauvages prédisent que les animaux à fourrure seront rares.

" VIVRES.

" Les vivres nous viennent du chef-lieu et sont mis en magasin ici. Ils ont été de bonne qualité comme d'ordinaire, et nous en gardons d'amples provisions.

" FOURRAGE.

" L'avoine fournie au détachement est de la meilleure qualité ainsi que le foin.

" VOITURES.

" En excellent état.

" HARNACHEMENT ET SELLERIE.

" En bon état et bien tenus. Un officier a fréquemment visité le détachement dans le cours de l'exercice et en a fait une inspection complète à chaque visite. On a bien soin des chevaux et ils sont toujours en bonne condition, bien qu'ils aient souvent un rude service à faire. Le nombre de milles parcourus pendant l'année a été de 13,446.

" Je suis bien aise de pouvoir constater encore une fois absence complète de crime dans cette circonscription. Je suis content de dire que le respect et la confiance témoignés jusqu'à présent à la gendarmerie ne se démentent pas dans cette circonscription."

Je désire encore une fois vous signaler favorablement le nom de l'adjudant sous-officier Hall. Ce sous-officier a le respect et la confiance de tous ceux qui viennent en contact avec lui. Il se donne de la peine et est très capable. Je connais peu d'hommes qui aient rendu de meilleurs services.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont répartis comme suit:—

Endroits.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Totaux.
Battleford	27	7	34
Lac-aux-Oignons	4	1	5
Jackfish (Lac-au-Brochet)	1	.....	1
Macfarlanes	2	.....	2
Henrietta	3	.....	3
Saskatoon	2	.....	2
	39	8	47

Le nombre total de milles parcourus a été de 232,128.

Le numéro de matricule 1921 est mort le 28 mars 1898, et le numéro de matricule 2269 a été réformé et vendu le 30 août.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

La santé des hommes dans la division a été particulièrement bonne.

En général le physique est bon, remarquablement bon même si l'on considère le nombre détaché pour le service dans le Yukon.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Je ne saurais parler trop hautement de la bonne conduite et de la discipline qui ont régné durant l'année. Le tableau suivant des punitions et des amendes me donnera, je crois, raison de parler ainsi :

Prison et expulsion	1
Consigne	3
Consigne et amende	5
Admonestation	3
	12

Total des amendes imposées, 51 dollars.

EXERCICES.

Pendant les mois d'hiver jusqu'au commencement du printemps inclusivement, la division a suivi un cours d'exercices complets. La division était divisée en escouade et les exercices se faisaient dans la salle des exercices. Je me propose qu'il en sera ainsi l'année prochaine.

Je n'ai pas besoin de dire qu'avec notre effectif réduit et les travaux de la gendarmerie augmentant, il est impossible de donner aux exercices le même soin que nous y donnions par le passé. Nous avons l'exercice au tir une fois par semaine pour tout le monde, y compris les gendarmes auxiliaires.

INSTRUCTIONS SUR LE TIR.

J'ai donné aux sous-officiers et aux hommes un cours d'instruction sur le tir, aidé de dessins que j'ai préparés pour mes conférences.

Le tir au mousqueton et au revolver s'est fait comme à l'ordinaire. Je vous ai envoyé la liste des points. Les moyennes ont été à peu près les mêmes que l'année dernière. Le gendarme J. Clisby, numéro de matricule 265, est le meilleur tireur de la division tant au mousqueton qu'au revolver. Dans le tir au mousqueton le gendarme A. E. Hopkins, numéro de matricule 2913, n'a été qu'un point en arrière du gendarme Clisby.

Je ferai encore remarquer que les cibles dont nous nous servons sont surannées. Je recommande qu'on nous donne des cibles comme celles qu'emploie la Dominion Rifle League.

La division s'est fait représenter par une équipe dans la série de la cavalerie du Dominion Rifle League.

Nous avons été battus par la division F, de Prince-Albert. Il n'y avait pas de second prix, attendu que F et C étaient les deux seules divisions dans le concours. Au premier match nous avons été malheureux dans le choix des cartouches; cette circonstance, jointe à l'absence du gendarme Clisby en détachement à Saskatoon, a réduit nos points considérablement. Je ne veux pas être mal compris. La division F avait la meilleure équipe et nous a battus bel et bien. L'année prochaine nous concourrons encore, et j'espère qu'il sera en mon pouvoir de faire faire un peu de tir avant le premier match. Je suis bien aise de pouvoir dire qu'en général le tir au mousqueton intéresse beaucoup la division.

ARMES.

Sous ce titre voici ce que je disais dans un rapport précédent:

Les mousquetons Winchester et les revolvers Enfield, dont sont armés nos hommes, sont, pour le moins, surannées. J'ai si souvent signalé le fait avec des détails, que je ne crois pas nécessaire de me répéter de nouveau. Je me contenterai d'ajouter que j'ai confiance qu'il sera possible de fournir sous peu à la gendarmerie des mousquetons et des revolvers modernes.

Je ne puis que renouveler cette recommandation.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Notre sellier tient toute la sellerie et le harnachement en bon état. La division est heureuse d'avoir les services d'un sellier capable et soigneux comme le gendarme J. Guthrie, numéro de matricule 1008. Le harnachement de l'artillerie est toujours tenu en bon état.

Quelques-unes de nos selles sont vieilles, mais toutes sont en aussi bon état de réparation qu'elles peuvent être. J'ai l'intention de demander encore de la peau de mouton pour les réparations aux selles. Je demanderai un harnais simple léger et dix couvertures de chevaux.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque a augmenté; elle comprend aujourd'hui près de 1,000 volumes.

Notre plan est bien simple. Nous avons commencé avec une souscription mensuelle de 25c. de la part de tous les membres de la division, et nous avons continué ainsi sans aide du gouvernement ni de la cantine. Les premiers achats étaient des brochures. Celles-ci ont été ensuite remplacées par des livres reliés. La maison qui nous fournit nos livres nous fait une forte remise, quelquefois jusqu'à 40 pour 100 du prix ordinaire. Nous avons maintenant quelques-uns des livres modernes les plus dispendieux, tels que, par exemple, *Life of Lord Roberts*, etc.

Tous les postes détachés ont de la lecture et leurs livres sont changés de temps à autres. Je crois que la division a toute raison d'être fière de sa bibliothèque. Tous ses membres apprécient pleinement les avantages et l'instruction qu'ils en retirent.

AFFAIRES DES SAUVAGES.

Le tableau qui suit donne un aperçu estimatif assez exact de la population des différentes réserves de la circonscription.

1° CRIS.

Faisan-Rouge	130
Foin-d'Odeur	136
Petit-Pin	107
L'Homme-Chanceux	15
Poundmaker	120
Thunderchild	170
Moosomin	115
	793

2° ASSINIBOINES.

Moustique	56
Tête-d'Ours	25
L'Homme-Maigre	5
	86

3° RÉSERVES DU VOISINAGE DU LAC AUX OIGNONS.

Lac-La-Selle	725
Lacs-aux-Grenouilles et L'Orignal	90
Lac-Froid (Chippewayan)	180
Lac-des-Iles	60
Lac-aux-Oignons	761
	1,816
Total	2,695

En outre il y a environ 200 sauvages restés en dehors des traités, non compris quelques-uns des rapatriés cris qui sont venus du Montana il y a deux ans.

Une estimation assez approximative peut mettre à 3,000 le nombre des sauvages qui se trouvent dans cette circonscription.

Heureusement il n'y a pas lieu aujourd'hui à des commentaires sur aucune affaire comme celle d'Almighty-Voice; cependant, il est certain que l'enseignement qu'elle a valu ne doit pas être oublié. Les sauvages n'ignorent aucunement que la gendarmerie dans cette circonscription a été grandement réduite. Ils considèrent que leur propre force a grandement augmenté en conséquence.

Permettez-moi de citer ce que je disais l'an dernier au sujet de l'affaire Almighty-Voice :

" L'affaire Almighty-Voice a été beaucoup débattue parmi les sauvages ayant ou non des traités avec le gouvernement. Il n'en est rien résulté apparemment pour troubler la paix, et c'est ce qui m'a fait dire que tout était tranquille, mais encore, les propos (façon indienne) sont arrivés à mon oreille et à celle des agents du département indien. Il est tout à fait évident que l'esprit inquiet, quoique apparemment endormi, s'agite parmi les jeunes gens sauvages. Ce n'est pas étonnant et ce n'est pas difficile à comprendre. Les chefs et les vieux comprennent ce qu'ils ont à gagner par une vie calme et régulière, mais il n'en est pas de même chez les jeunes. Non seulement ils ne calculent pas ce qui peut les attendre s'ils se mettent en opposition avec la loi, mais ils exagèrent énormément les droits qu'ils peuvent avoir. Ajoutez à cela l'orgueil inné du caractère indien, et les ménagements que l'on doit prendre pour ne pas les surexciter, et il sera facile de juger quelle délicate fonction la police a à remplir en tout temps. Un autre point à noter, c'est que les sauvages du district ne s'éloignent pas autant qu'autrefois. Pour ceux qui ne sont pas sous traité, la chasse et la pêche ont été peu productives; ceux qui sont sous traité trouvent qu'ils ne peuvent pas gagner leur vie à travailler pour les blancs ou à leur vendre du bois, surtout à la suite des pertes considérables qu'ils ont faites l'hiver der-

nier dans le bétail, et particulièrement dans les bœufs de travail. Comme aggravation de ce dernier fait, il est bien connu que les sauvages ne possèdent pas le nombre de têtes de bétail prévu par le département pour les aider à vivre, en dehors des rations qui leur étaient fournies autrefois par le gouvernement. Un sauvage qui a faim n'est pas autrement qu'un blanc qui a faim, et ce n'est pas avec des arguments que l'on contente l'un ou l'autre dans de telles circonstances.

"En s'entretenant entre eux ou avec leurs amis métis ou blancs, les sauvages prétendent que la ration journalière reçue est trop mince pour vivre, et que leur travail ne leur rapporte pas assez pour combler le déficit.

"J'ajouterai, mais ceci ne se rapporte pas directement aux sauvages, que les métis les plus pauvres sont dans la situation la plus nécessiteuse. Quoiqu'ils ne soient pas compris dans les traités, ils n'en sont pas moins des sauvages par la naissance. Ces gens (qui, je dois le noter, ont été beaucoup aidés et considérés par le gouvernement) sont en relation constante avec les sauvages dont ils parlent la langue. Ils exercent une certaine influence qui, je le crains, quoique peu apparente, pourrait devenir défavorable. De plus, il y a toujours là certains blancs qui ne trouvent rien de mieux à faire que de chercher à troubler les cartes quand l'occasion s'en présente.

"J'espère que ma manière de parler ici ne sera pas prise comme un parti pris de critiquer l'administration du département indien. Cele n'entre pas du tout dans mes vues. L'agent indien avec qui je suis continuellement en relations prend le plus grand intérêt à l'accomplissement de ses devoirs. Je parle absolument au point de vue de ce qui concerne les devoirs de la gendarmerie à l'égard des sauvages, du maintien de l'ordre et du bien-être parmi eux. Nous savons d'après l'expérience de nos voisins d'au delà de la frontière ce que coûte au trésor la moindre guerre de sauvages, et de plus nous avons aussi notre propre expérience de 1885."

Ja suis convaincu que si l'on ne maintient pas un corps suffisant dans la circonscription de la Saskatchewan, les sauvages vont causer des troubles. Je ne puis douter de mes conclusions, et il serait bon de prévenir le danger. Situé comme je le suis ici, ma division est beaucoup trop faible. A ce propos je vous écrivais comme suit le 19 octobre dernier:

"Permettez-moi de faire remarquer que le nombre de sous-officiers et hommes aujourd'hui au chef-lieu de cette division (Battleford) est de vingt. Ce nombre comprend le maréchal des logis chef, le quartier-maître sous-officier, l'adjudant sous-officier vétérinaire, les sous-officiers et les hommes. Il y en a toujours d'absents en service; ainsi ce matin nous avons au poste 14 sous-officiers et hommes, et la différence entre ce chiffre et celui de 20 représente les hommes qui sont absents en service.

"Nous avons ici un nombre d'hommes excessivement faible pour un poste aussi important, une circonscription aussi étendue. L'effectif total de la division (non compris un sous-officier et deux gendarmes qui viennent d'être assignés au service du Yukon) est comme suit:—

Officiers	2
Sous-officiers	8
Gendarmes	20
	30
Gendarmes auxiliaires	8
Total	38

"Il y a aux postes détachés:—

Lac-aux-Oignons	1 sous-officier	2 hommes
Lac-au-Brochet (*Jackfish*)		1 "
Macfarlanes		1 "
Henrietta	1 " "	1 "
Saskatoon		1 "
Total	2 sous-officiers	6 hommes

"Je ne suis pas sans comprendre la situation, et sais que la gendarmerie doit partout être à la gêne; j'espère néanmoins qu'il sera possible de m'envoyer huit ou dix gendarmes pour renforcer la division. Si cela est impossible je vous demanderai l'autorisation d'engager quelques auxiliaires de plus quand il y a des prisonniers au corps de garde.

"En attendant le service de routine se poursuit aussi bien que possible. Différents ordres spéciaux ont été donnés et je m'occupe constamment de tout surveiller personnellement, mais il ne faut pas oublier et je désire respectueusement consigner ici le fait que je suis très empêché dans le service attendu de la gendarmerie. Qu'il arrive par exemple un incendie, les conséquences pourront en être sérieuses sans que personne n'en puisse être blâmé. J'espère que l'on comprendra clairement dans quel esprit j'écris ces lignes. La dernière chose que je voudrais faire serait de me plaindre aucunement."

SERVICE DE L'EAU ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Comme je l'ai déjà dit dans un rapport précédent, nous avons trois réservoirs que nous tenons toujours remplis et qui sont d'une capacité totale de 18,720 gallons.

Nous avons en outre des extincteurs, etc. La pompe à bras est dans un constant état d'entretien. Nous faisons des manœuvres de pompiers toutes les semaines.

Le moulin à vent qu'on se propose d'utiliser pour couper le bois et pour pomper l'eau n'a pas encore été construit, je regrette de le dire. Vous savez que ce n'est pas de ma faute.

Quant au bâtiment des réservoirs (dans lequel nous tenons la machine), il est dans un meilleur état qu'il n'a jamais été.

FOURRAGE.

Le foin fourni cette année est particulièrement bon. Il a été mis en meules, et comme il faut, dans le cours de septembre. Les prix ont été très modérés. Je n'ai jamais eu de foin en meilleure condition.

L'avoine fournie à l'entreprise a toute été récoltée dans cette partie du pays et est de qualité supérieure. Je sais que le prix qu'on en paie dépasse les prévisions, par suite de la rareté.

COMBUSTIBLE.

Nous avons notre bois à très bas prix. La moyenne du prix est de 2 dollars 50 la corde.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

La qualité est très bonne, mais la quantité n'a pas suffi à la demande.

UNIFORME.

Je suis toujours d'avis qu'il serait bon d'apporter un changement dans l'uniforme. Comme je l'ai dit souvent je crois qu'un changement rendrait le service plus commode et plus facile. Je suis convaincu qu'un conseil d'officiers réunis au quartier général présenterait un rapport pratique sur lequel il serait bon d'agir.

ARTILLERIE.

Comme dans un cas de troubles l'artillerie de la division jouerait un rôle important, il est bon que je note ici que nous avons un canon rayé de 9 se chargeant par la gueule et deux pièces de montagne de 7 (bronze). Les affûts de ces pièces de 7 sont tout à fait hors de service. Je répéterai ce que j'ai déjà dit : "Les munitions et le matériel sont tenus avec soin, bien qu'une grande partie soit très vieille et ait souffert du transport et de la détérioration naturelle causée par le temps."

Le magasin que nous avons est très médiocre, mais tout le contenu a été visité et classifié systématiquement.

CHAMBRE D'ORDINAIRE DES HOMMES.

La division peut certainement être fière d'avoir un bon ordinaire. La chambre est confortable et la cuisine est tout ce qu'elle doit être. Je suis sûr que sous ce rapport les hommes sont convaincus qu'ils sont bien traités. Le gendarme auxiliaire Simpson, cusinier de la division, est tout à son service. Je m'occupe constamment et personnellement de la surveillance de l'administration générale de l'ordinaire.

PATURAGE ET CLÔTURE.

Nous avons cette année enclos une partie de la réserve de la gendarmerie pour le pâturage, et le résultat est éminemment satisfaisant. Nous avons maintenant une clôture de quatre fils barbelés, allant depuis la partie nord du terrain du casernement jusqu'à la Saskatchewan, et de la partie sud est jusqu'à la rivière Bataille, et formant un enclos d'un magnifique pâturage pour l'été, avec abondance d'eau. Il est facile de voir le bien qu'un pareil pâturage a fait aux chevaux. Le prix de la clôture a été loin d'atteindre la prévision, surtout à cause de la quantité de travail fait par la gendarmerie elle-même. Je crois qu'à la fin de l'année prochaine la clôture aura économisé en foin une somme égale au coût de sa construction. Je n'ai pas de doute que l'adjudant sous-officier vétérinaire dira dans son rapport combien les chevaux ont bénéficié du pâturage.

TROUPEAU.

Les chevaux dont on n'aura pas besoin cet hiver sont déjà au pâturage d'hiver. Ils étaient en excellente condition quand ils sont partis. Ils ont passé un bon hiver l'année dernière et sont encore au même endroit. Un officier ou l'adjudant sous-officier vétérinaire visite le troupeau une fois par semaine. Le pâturage n'est pas à plus de 8 milles des casernes et est beaucoup plus commode que le dernier, qui était à une distance de 18 milles, entre l'extrémité sud du lac au Brochet et la butte Ronde.

FIÈVRE.

Heureusement cette circonscription a été exempte de fièvre cette année. Je puis vous assurer que je fais tous les efforts pour tenir le casernement et les dépendances scrupuleusement propres, mais je vous rappellerai encore que pendant la saison des pluies il y a d'innombrables baissières qui retiennent l'eau à l'état de stagnation. Vous m'avez autorisé à remplir celle qui avoisinait l'hôpital. Nous y avons charroyé trente-six voiturées de gravier; même là il faudrait encore du gravier. Je suggérerais qu'on fasse un contrat avec quelques métis pour la fourniture et le charroyage du gravier nécessaire. Sans doute il en coûtera quelque chose, mais au point de vue hygiénique la chose est d'importance majeure. J'espère que le médecin en parlera dans son rapport.

Pour ce qui est de la ville de Battleford elle-même, plusieurs des habitants ne se rendent pas compte de l'importance de la propreté au point de vue de la santé publique. La gendarmerie fait ce qu'elle peut, mais ne peut pas tout faire. Je crois que l'endroit ne sera jamais tenu comme il faut tant que l'ordonnance relative aux villages ne sera pas mise en vigueur, et quand cela se fera, j'espère qu'on emploiera un surveillant réellement compétent.

DÉSERTIONS.

Il n'y a pas eu de désertions dans la division depuis plus de treize ans.

MÉTIS.

Nous avons encore des métis dans cette circonscription. Je suis bien aise de parler du succès de la réserve des métis, établie par le Père Lacombe au lac aux Œufs. J'espère qu'on l'agrandira. En attendant il y a dans les environs de Battleford un très grand nombre de métis plus ou moins indigents. Le gouvernement a été généreux à l'égard de ces gens, et leur a fourni des vivres; je parle, bien entendu, des plus pauvres parmi eux; et pour leur rendre justice, ils ne s'adressent à l'assistance publique que lorsqu'ils y sont absolument forcés. L'achat de combustible à certains prix en parties de 10 cordes, a aidé plusieurs familles dignes d'intérêt,

Le poisson et le gibier sont encore une grande ressource pour les métis pauvres, mais ne sont pas aussi abondants que par le passé.

Pendant la fenaison et la moisson les métis ont de l'ouvrage à d'assez bons gages, mais pendant l'hiver il y a toujours plus ou moins de misère. Je crains que l'hiver qui vient ne soit pas une exception sous ce rapport.

LIGNES DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉGRAPHE.

Ces lignes ont été tenues en assez bon état de réparation durant l'année.

Je voudrais encore une fois attirer votre attention sur le fait qu'on pourrait à très peu de frais établir un fil téléphonique entre le bureau du télégraphe et notre casernement au Lac-aux-Oignons. On peut communiquer avec les détachements à Henrietta et Saskatoon par télégraphe, et je voudrais pouvoir en faire autant avec Macfarlanes; l'établissement d'une station de télégraphe en cet endroit se réduirait à y poser un instrument.

M. McDonald, l'inspecteur du service télégraphique du gouvernement, est un homme de l'art, et je sais qu'il nous rendrait volontiers tous les services en son pouvoir. Durant l'année il a tenu la ligne de téléphone en état de réparation, et chaque fois qu'il a pu rendre quelque service à la gendarmerie il l'a toujours fait volontiers et promptement.

Le télégraphiste et réparateur à Henrietta, M. Walter Salisbury, a été bienveillant et courtois et il a donné à la gendarmerie toute l'aide en son pouvoir.

VOITURES.

Les voitures sont en bon état; mais il y en a qui sont vieilles et que le simple usage rendent hors de service; nous sommes à 100 milles de la station de chemin de fer la plus rapprochée, et les voitures ont plus à faire que dans n'importe quelle autre division. Une des voitures de roulage légères est pas mal démantibulée; j'espère qu'il sera possible de la remplacer au printemps. La seule voiture à demi-ressort que nous ayons est vieille et ne saurait durer beaucoup plus longtemps.

Nous avons besoin d'une "planche" double et d'une "planche" simple. Nous avons assez de grosses voitures. Celle qui nous a été passée de la division F (quand le détachement de Saskatoon est passé à la division C) est presque inutile et devra être condamnée avant longtemps. J'ai l'honneur de demander qu'on nous fournisse un bon traîneau léger (*bob-sleigh*). Je puis faire faire ici à bon marché les traîneaux de travail (*jumpers*).

PASSAGES D'EAU.

Le bateau-passeur à Battleford et celui de Pitt ont été en mauvais état tout l'été. Je suis d'avis que le premier n'est plus bon à rien, et que si l'on veut un bon service de passage il faudra le remplacer. Le corps a contribué sa part aux frais du passage à Pitt; mais je ne recommanderai certainement pas de payer davantage tant que le bateau ne sera pas mis en bon état par le département des affaires des sauvages, qui en retire indirectement le bénéfice. Ce passage est important. A son défaut tous les voyageurs de la région du lac aux Oignons ont à passer par la route du nord, qui est mauvaise.

DÉTACHEMENT DE SASKATOON.

Quand les bâtiments du détachement de Saskatoon ont été passés à cette division ils étaient dans un état déplorable, et nullement trop propres; je ne puis qu'attester qu'un changement radical est survenu.

Le service de la quarantaine à ce poste a été considérable cette année, et le gendarme J. Clisby (numéro de matricule 265) s'en est très bien acquitté. Il mérite une mention favorable. Les immigrés galiciens nous ont donné beaucoup de tablature. Je crois pouvoir dire que la gendarmerie a fait tout en son pouvoir pour aider au département chargé de ces gens.

En juillet dernier un prisonnier du nom de Nelson, condamné à la prison pour viol, a échappé au sous-officier qui en était chargé en sautant hors du train pendant qu'il était en route pour le pénitencier du Manitoba par la voie de Régina. Une dépêche télégraphique de Dundurn donna avis au gendarme Clisby de la fuite du prisonnier. Le bateau-passeur de Saskatoon était hors de service et le gendarme ne pouvait s'en servir pour passer la Saskatchewan avec son cheval. Mais il était à la hauteur de la situation et il fit passer le cheval par le pont du chemin de fer à l'aide d'un wagon à bras. La chose ne manquait ni de nouveauté ni d'un certain danger, mais les circonstances la rendait légitime. Le gendarme Clisby arrêta de nouveau l'individu, qui vit ensuite sa peine augmentée de deux ans pour sa tentative d'évasion.

Au moment de son arrestation le prisonnier était en train de limer les anneaux de fer attachés à ses jambes; cela se passait chez un colon du nom de Gagen Accusé par le gendarme Clisby d'avoir aidé un prisonnier à s'évader, Gagen fut amené devant un juge de paix à Saskatoon; mais l'accusation fut déboutée. Pourquoi; c'est ce que je ne saurais comprendre. Le 8 du mois d'août dernier je vous ai fait le rapport suivant sur cette affaire.

" J'ai l'honneur de vous adresser un rapport que j'ai reçu du gendarme Clisby, et dans lequel il rend compte de la réarrestation du prisonnier Nelson.

" J'attire particulièrement votre attention sur la partie du rapport dans laquelle le gendarme Clisby dit : " Je pouvais entendre le prisonnier travaillant ses anneaux avec une lime. J'entrai immédiatement et l'arrêtai. Je constatai qu'il avait obtenu la lime de M. Gagen et qu'il s'en servait de son mieux à limer ses fers en présence de M. Gagen."

Et encore sur l'endroit où il mentionne qu'il cita Gagen en justice : pour avoir aider le prisonnier en lui donnant une lime pour limer ses fers, mais que MM. Copeland et Leslie, juges de paix, renvoyèrent la cause pour insuffisance de preuve.

" Il me semble que le prisonnier se servant de la lime de Gagen, et limant ses fers en présence de Gagen, il y avait là preuve suffisante pour le faire envoyer en prison en attendant son procès, et je ne saurais m'expliquer comment on pouvait faire autrement. D'après ce que j'apprends je suis porté à croire que les juges de paix étaient sous l'impression qu'ils avaient le pouvoir de juger le procès, et c'est ce qu'ils ont fait. La chose est clairement un acte criminel ; *voir* art. 166, p. 77, Code criminel, 1892.

" Je vous fais connaître ce qui précède pour l'éventualité où vous jugerez à propos de vous mettre en communication avec l'avocat de la couronne à Prince-Albert."

ÉTAT DE FORCE DE LA DIVISION.

Le tableau qui suit est un état de la répartition :—

Endroits.	Officiers.	Sous-officiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Totaux.
Battleford	2	6	14	9	31
Lac-aux-Oignons	.....	1	2	.....	3
Lac-au-Brochet	.....	.....	1	.....	1
Macfarlanes	.....	.....	1	.....	1
Henrietta	.....	1	1	.....	2
Saskatoon	.....	.....	1	.....	1
	2	8	20	9	39

On a détaché de la division pour le service du Yukon 1 officier, 2 brigadiers et 8 gendarmes ; ont passé à d'autres divisions, 1 officier, 1 maréchal des logis chef, un maréchal des logis et un gendarme. Un gendarme a été expulsé. Ont passé à cette division, 1 officier et un maréchal des logis chef.

La différence entre l'effectif de la division (à l'exclusion des gendarmes auxiliaires) aujourd'hui et ce qu'il était l'année dernière est de dix-sept. Le nombre total des officiers, sous-officiers et gendarmes est à l'heure qu'il est de 30, tandis qu'il était de 47 l'année dernière ; cependant j'ai un poste détaché de plus, ce qui agrandit le territoire à surveiller, bien que le personnel de la division ait ainsi été grandement réduit.

PONTS ET CHAUSSÉES.

La ville et les environs ont été l'année dernière organisés en un arrondissement de corvée (*Statute Labour District*), et on a fait des réparations considérables aux chemins. Ces travaux ont été grandement facilités par un instrument de voirie (*grader*) qui est la propriété du gouvernement du Nord-Ouest et qui a été assigné à cet arrondissement.

Tous les ponts ont été complètement réparés, et renouvelés là où il y avait lieu. La route dernièrement tracée conduisant à Saskatoon a été nivelée où il était nécessaire, et on a construit des ponts là où il en fallait.

GIBIER.

La poule des prairies a été plus abondante que depuis plusieurs années, mais les lapins sont rares. Il est difficile de dire si le chevreuil sera nombreux ou autrement, car l'absence de neige empêche d'apprécier les pistes. L'outarde et le canard ont été abondants cet automne, le cygne et les oies sauvages ne l'ont pas été autant.

Les coqs de bruyère ont été rares, mais ils peuvent encore arriver.

La traite des fourrures a été moins active que d'ordinaire. Cela peut être dû à ce qu'il y a eu beaucoup de traiteurs pour leur propre compte dans l'intérieur. J'estime que la valeur des fourrures exportées de Battleford cette année ne dépassera pas 3,500 dollars.

PATROUILLES.

Les patrouilles n'ont pas été aussi nombreuses que d'ordinaire, et la chose ne saurait surprendre, vu la réduction de notre effectif. Nous nous sommes cependant arrangés de façon à fournir les escortes dont le département des sauvages a eu besoin, et l'agent des sauvages m'assure qu'il est plus que satisfait de l'aide qui lui a été donnée.

LOIS CONCERNANT LES BOISSONS.

Je suis bien aise de pouvoir dire que les punitions promptement administrées par le passé ont évidemment eu l'effet le plus salutaire.

Il n'a pas été puni de sauvages pour ivrognerie cette année.

DIVERS.

Je joins à mon présent rapport les rapports du médecin auxiliaire intérimaire Blouin et de l'adjudant sous-officier vétérinaire Pringle; l'état de répartition, et la liste des procès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. COLTON,
Surintendant, commandant la division C.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. CONSTANTINE, COMMANDANT À MOOSOMIN.

MOOSOMIN, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour les arrondissements de Moosomin et de Saltcoats pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

L'arrondissement de Moosomin se compose des détachements suivants: Moosomin, Cannington-Manor, Bois-Blanc, Grenfell et Wolseley. Nous avons aussi occupé Percy pendant quelque temps, et le détachement de Cannington-Manor va passer l'hiver en cet endroit.

L'arrondissement de Saltcoats se compose de Saltcoats, de Yorkton et de Fort-Pelley. Cette répartition de la gendarmerie couvre d'un service de patrouille tout le district judiciaire de l'est de l'Assiniboïa, à l'exception d'une étroite lisière le long de la frontière, laquelle est comprise dans l'arrondissement d'Estevan.

Le progrès a été considérable cette année dans toute la région mentionnée ci-dessus. A Moosomin, par exemple, l'endroit le plus important qui s'y trouve compris, plusieurs bâtiments dispendieux ont été construits, presque tous en brique, et l'apparence de la ville s'en trouve grandement améliorée. D'excellentes écoles, un curling-rink et un patinoir de premier ordre, plusieurs clubs sportifs, un gouvernement municipal économique et l'absence de désordre, tout contribue à en faire un endroit qu'il est à désirer d'habiter. On peut en dire autant d'autres endroits de la circonscription.

En général les récoltes ont été bonnes. Nous avons eu de la pluie en abondance, trop, il est vrai, vers la fin des moissons et le temps du battage. La population des arrondissements est très mêlée, et se compose de Canadiens, Anglais, Ecossais, Irlandais, Français, Suédois, Russes, Allemands, Hongrois, Finlandais, Slaves, Galiciens et sauvages indigènes. Leurs progrès dépendent grandement du plus ou moins de facilité avec laquelle ils s'adaptent aux nouvelles conditions ainsi que de leur éducation et leur intelligence. Il en est de même de la somme de besogne qu'ils fournissent à la gendarmerie. Les colons étrangers occasionnent beaucoup de voyages par les différends qui résultent de leur ignorance des lois; le droit de couper le foin sauvage fournit à lui seul nn sujet de querelles innombrables.

CRIMINALITÉ.

Comme la liste détaillée des crimes, délits et infractions vous a déjà été envoyée je ne l'ai pas à consulter. Les plus sérieuses affaires sont trois cas de vol de chevaux. Dans deux cas il y a eu condamnation, et dans l'autre l'accusé attend son procès et sera probablement condamné.

Un individu accusé d'avoir été trouvé la nuit dans une maison habitée ayant l'intention de voler, a été condamné.

Un autre pour avoir tué du bétail a été aussi condamné.

Deux autres pour avoir donné de la boisson à des sauvages ont été condamnés.

Un cas de "vol par serviteur", dans lequel quantité de bijouterie et d'argent ont été volés, a aussi entraîné condamnation.

Il y a eu en outre plusieurs cas ds menus larcins, et une longue liste de délits et infractions. Le vagabondage et la pratique de voyager furtivement sur les trains

sans payer place, diminuent beaucoup par suite de la vigoureuse application de la loi dans ces cas, la gente chemineuse n'étant pas lente à savoir ce qui en est.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à mettre à exécution les ordonnances des Territoires du Nord-Ouest dans leur état actuel et à cause de la rareté des exemplaires de ces ordonnances. Un juge de paix a renvoyé deux causes de contravention à l'ordonnance concernant les incendies de prairies parce qu'il avait été jusque-là impossible de découvrir quelle est la loi et qu'on ne pouvait s'en procurer d'exemplaires.

La loi est supposée fermer les établissements où il se vend de la boisson et empêcher la vente ou le don de liqueurs pendant toute journée de votation sous l'empire de l'Acte concernant les élections fédérales, art. 83. Pendant la récente votation sur la question de la prohibition, nous avons trouvé que la loi ne dit rien de fermer les établissements où se vend de la boisson, et il est absurde d'attendre qu'on pourra empêcher qu'il se vende ou débite de la boisson si l'on ne peut faire fermer les établissements. Cela est d'autant plus étrange, qu'avant la votation les journaux de toutes les parties du pays ont publié l'opinion de maints hommes de loi plus ou moins autorisés, tous s'accordant à dire que les débits de boissons devaient, selon la loi, fermer leurs portes. Il serait important de savoir sur quoi était fondée cette opinion, vu que la loi ne dit rien de la fermeture de ces établissements. Comme moyen d'empêcher l'ivrognerie pendant les élections la loi est à peu près inutile

Il s'est produit près de Yorkton, le 28 septembre dernier, un cas de résistance très déterminée à une arrestation. Le gendarme Lock, numéro de matricule 3015, et le gendarme Hamilton, numéro 3200, entreprirent d'exécuter un mandat d'amener sur un nommé Robert Moore accusé d'avoir tué un taureau. Après avoir épuisé tous les moyens d'opérer l'arrestation sans violence, ils enfoncèrent la porte de sa demeure, où il s'était réfugié. Là-dessus il saisit son fusil de chasse et fit feu. Avant de pouvoir tirer un second coup, il était blessé mortellement par le gendarme Lock. On a fait tout ce qu'on a pu pour sauver sa vie en le transportant aussitôt chez un médecin, mais il n'a survécu que quelques heures. Le jury du coroner a complètement exonéré le gendarme Lock. Moore était considéré comme un individu dangereux et avait déjà subi un procès pour avoir blessé un homme d'un coup de feu.

ARMES ET MUNITIONS.

Les mousquetons Winchester sont en assez bon état, mais on ne peut compter dessus pour les longues distances. Les mires y sont différemment ajustées. Les revolvers Enfields sont en assez bon état, mais sont surannés et n'approchent pas des revolvers Colt, Webley ou Smith et Wesson.

CASERNEMENT.

Le logement que nous occupons dans le palais de justice à Moosomin est bon et bien chauffé. L'écurie est bonne; elle est la propriété du gouvernement. Les hommes des plus petits détachements pensionnent aux hôtels ou dans des maisons de pension.

DÉSERTIONS ET DISCIPLINE.

Je suis bien aise de constater qu'il n'y a pas eu de désertion ni de punition pour infraction à la discipline, bien que plusieurs des hommes ne soient que récemment arrivés.

FOURRAGE.

Le fourrage, à Moosomin, a été bon. Il a été fourni à l'entreprise. Celui qu'on a fourni à la plupart des petits détachements où les chevaux sont en pension, a été assez bon. Il sera difficile de se procurer du bon foin l'année prochaine à cause de la pluie qui a manqué cette saison.

GIBIER.

Le chevreuil va sans doute devenir plus abondant maintenant qu'il est protégé par la nouvelle ordonnance. Les canards et les poules de prairie sont assez nombreux cette année. Il y a très peu d'outardes.

SANTÉ.

En général la santé a été bonne. A peu près les seules maladies sont les rhumes et affections similaires, qui ne peuvent être évitées dans un climat comme celui-ci.

CHEVAUX.

Les chevaux ont assez bien répondu aux besoins. Le numéro 2152 à Moosomin, et le numéro 1526 à Wolseley, ne sont guère capables pour le service qui peut être attendu d'eux en détachement, mais ils pourront peut-être faire pour cet hiver.

HARNACHEMENT, SELLERIE ET VOITURES.

Le harnachement, la sellerie et les voitures sont en état de service. On se plaint généralement du poids de la selle mexicaine. Quand le voyage est long et les chevaux peu nombreux, cela devient important.

INSPECTIONS.

Tous les détachements ont été inspectés régulièrement et les rapports d'inspection vous ont été envoyés. Les médecins vétérinaires du corps ont aussi inspecté les chevaux plusieurs fois.

SAUVAGES.

Par toute la circonscriptions les sauvages ont fait des progrès cette année. Les réserves sont sous les soins d'officiers capables qui contribuent grandement à leur succès. L'agence de la Butte-à-l'Orignal a fait des ventes considérables de bestiaux. Ces sauvages obéissent aux lois, mais il faut, naturellement, y faire attention. Les réserves ont souvent eu la visite des patrouilles, et des escortes ont été fournies pour les paiements des annuités, qui se sont faits sans troubles.

PETIT ÉQUIPEMENT.

Les articles fournis sont la plupart de bonne qualité. Il faut excepter les grandes bottes ainsi que les habits de fourrure, qui sont inférieurs sous le rapport de l'étoffe et de la fourrure et dont le collet ne protège pas le visage.

LOI CONCERNANT LES BOISSONS.

La loi a été assez bien observée. Les poursuites ressortissent aux inspecteurs, auxquels nous signalons les cas d'infraction qui viennent à notre connaissance.

MAUVAISES HERBES.

Comme il a été nommé des inspecteurs, nous ne faisons plus que leur signaler les endroits que nous connaissons ou au sujet desquels il y a des plaintes. Il y a beaucoup de mauvaises herbes dans cette région.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Le service de la surveillance des arrondissements a été bien fait ; le service de patrouille a donné aux hommes une connaissance complète de la région. Les patrouilles n'ont pas pu être réguiières à cause des autres devoirs de la gendarmerie et à défaut d'hommes.

INCENDIES DES PRAIRIES.

L'ordonnance concernant les incendies de prairie a été rigoureusement mise en vigueur, à cause de son importance. La saison ayant été pluvieuse, le service sous ce rapport n'a pas été onéreux. Les seuls incendies qui ont eu lieu se sont produits au printemps. La nouvelle ordonnance et très rigoureuse et sera très efficace pour prévenir les incendies à l'avenir. C'est là une source continuelle de dangers et on ne saurait s'en garder avec trop de précautions. Une saison comme celle-ci peut faire oublier aux gens le danger des incendies de prairie, tandis que le surcroît de la végétation augmente véritablement le danger si le feu s'y met, ce qui peut arriver d'un moment à l'autre

QUARANTAINE.

Le service qui se fait pour le département de l'agriculture est onéreux. Nous examinons toutes les bêtes qui sont expédiées de cette région. S'il y a indice de maladie, nous faisons examiner l'animal par un médecin vétérinaire, à moins que le propriétaire le fasse. Nous rapportons tous les cas suspects afin que l'adjudant sous-officier vétérinaire en fasse l'inspection pour le départemeent. Les acheteurs, cependant, commencent à être soigneux et ne veulent pas de bêtes suspectes.

RECRUES.

Ceux qui se sont présentés pour être engagés ont été envoyés au chef-lieu. Quelques-uns ont cependant été engagés directement.

COLONS ET ÉLEVEURS.

Comme la région est plutôt propre à l'agriculture mixte, il y a peu d'établissements qu'on peut appeler des ranches. Toutes les classes de colons paraissent cependant avoir fait des progrès.

TIR À LA CIBLE.

L'exercice annuel du tir s'est fait ici au champ de tir de l'Association de Moosomin, et les résultats ont été assez bons. Le détachement de Saltcoats a fait l'exercice à Saltcoats et le tir a été bon. Le service régulier à Moosomin ne permet que l'exercice régulier.

EAU.

L'approvisionnement d'eau à Moosomin n'a pas jusqu'ici été très satisfaisant, mais les autorités municipales prennent des mesures pour remédier à cet état de choses en érigeant un moulin à vent et un réservoir et creusant un puits de capacité suffisante.

J'ai pris le commandement de ce détachement le 14 novembre, et le présent rapport est fondé sur les données trouvées aux bureaux ainsi que sur les observations que j'ai pu faire depuis cette date.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. CONSTANTINE,
Surintendant.

Au commandant du dépôt,
Régina.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR W. S. M. MORRIS, COMMANDANT À LETHBRIDGE.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1898.

Au commaissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

J'ai pris le commandement de la division le 1er février dernier, et les écritures du bureau n'indiquent rien d'important comme étant arrivé entre le 30 novembre dernier et la date que je viens de nommer.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION ET CRIMINALITÉ.

La circonscription a été tranquille et remarquable par l'absence de crime. Comme on verra par la liste ci-jointe, il y a eu assez grand nombre de délits.

Un malheureux individu du nom de McElroy, tandis qu'il était à nettoyer l'hôpital avec d'autres prisonniers, ayant mis la main sur une fiole de chloroforme réussit à en avaler une certaine quantité avant qu'on ait pu s'emparer de la drogue. Dans sa hâte il avait pris plus qu'une dose stimulante, et pendant plus de 3 heures il est resté dans un état assez précaire. Il lui a fallu durant tout ce temps les soins de deux médecins et quatre ou cinq de nos gens qui ont réussi finalement à le sauver à force d'injections et de frictions. Il est venu à un cheveu de la mort. Ce n'est qu'après plusieurs jours qu'il a pu se débarrasser des effets de son imprudence. Il était au corps de garde, où il attendait son procès pour vol avec effraction. Il a fini par avoir ce qu'il méritait en une condamnation à trois ans de pénitencier.

LE CHEMIN DE FER DE LA PASSE DU NID-DE-CORBEAU.

L'isolement relatif des gens de l'Alberta du sud, les grands frais de l'existence, la répression de l'industrie faute de facilités commerciales, le sourd mécontentement créé presque partout par les causes ci-dessus, ont été de sérieux obstacles à l'établissement et au développement de cette partie du Canada.

Quand les richesses minérales de la région du Koutenais se révélèrent au pays, on comprit l'impossibilité qu'il y avait d'en profiter sans une voie ferrée. Nous ne pouvions que nous croiser les bras et regarder nos voisins des Etats-Unis s'emparer de ces richesses; de là un cri universel dans le pays demandant la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau.

La simple possibilité de la construction d'un pareil chemin a donné à notre population une nouvelle vigueur et de nouveaux espoirs, et peut-être nulle part n'a-t-il été fait de plus énergiques efforts pour assurer la réalisation de ce projet. Quand enfin l'entreprise prit une forme définie et que le gouvernement décida de la mettre immédiatement à exécution, il en résulta un sentiment d'aise qui s'exprima partout en public et privément.

L'argent dépensé dans la construction a déjà profité à nombre de personnes dans la région, tandis que des meilleurs journaliers sont restés dans le pays. De nouvelles petites villes se sont bâties dans les montagnes, dont les principales sont Fernie et Cranbrooke. La première va pouvoir fournir du coke à bon marché à tous les hauts-fourneaux du Koutenais, et résoudre d'une façon satisfaisante pour les actionnaires

maintes difficultés qui rendaient problématique le succès de l'exploitation de nombre de propriétés minières. La prospérité future du Koutenais dépend grandement de la production du coke à bon marché, et maintenant ce problème se trouve résolu par la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau. Dans l'Alberta du sud, les frais de l'existence sont déjà grandement réduits, le transport coûtant moins cher. La population se sent plus rattachée au reste du Dominion et on commence à regarder la région comme un bon endroit où se fixer définitivement. Il semble y avoir un air de prospérité qui ne peut avoir pour résultat que le contentement général. Les esprits droits, à quelque camp politique qu'ils appartiennent, louent le gouvernement de l'énergie qu'il a déployée dans cette grande entreprise et de l'intérêt marqué qu'il prend au développement des ressources naturelles du grand Ouest.

IRRIGATION.

L'Alberta Irrigation Company fait les explorations préparatoires à la construction d'un canal ou fossé destiné à arroser des milliers d'acres. Le canal prendra ses eaux à la rivière Sainte-Marie près de la frontière et desservira des terres capables d'une grande production quand elles auront de l'eau. Les Mormons du Creek Lees se rendent parfaitement compte des avantages de l'irrigation et couvrent leurs terres de rigoles.

Comme agent de civilisation, l'irrigation a produit des merveiles parmi les sauvages sur la réserve qui s'étend au sud de nous. Grâce à elle ils commencent à suffire à leurs propres besoins, et il se produit chez eux un changement qui frappe tous ceux qui les ont connus auparavant. La raison en est bien simple. Le sauvage n'est pas nécessairement paresseux parce qu'il est sauvage. Il travaille quand il a appris les avantages que procure le travail, et des milliers d'entre eux sont à apprendre cet enseignement ou l'ont appris déjà. Les sauvages du territoire Indien ont été les premiers à le comprendre, et leurs frères du Nord-Ouest l'eussent compris beaucoup plus tôt aussi si les conditions eussent été les mêmes que là-bas. Ci-devant il n'y avait pas d'encouragement au travail. Si un sauvage du Nord-Ouest voulait mettre en terre la semence que lui donnait le gouvernement, il était possible qu'il eût une récolte, mais bien probable qu'il n'en eût pas. Il était découragé si après avoir enfoui son grain en terre il ne retirait rien de son champ pour son labeur. Avec l'irrigation il n'en sera pas ainsi. L'irrigation garantit la récolte et fait disparaître l'élément d'incertitude qui, sans elle, accompagne la poursuite de l'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest. Un sauvage peut semer son grain, et s'il a de l'eau pour arroser sa terre il est sûr de sa moisson. Du côté des Etats-Unis, le gouvernement encourage l'irrigation parce qu'elle aide au développement du sauvage et non pas seulement parce qu'il en coûtera moins au gouvernement de le soutenir.

Malheureusement il est relativement peu de personnes au Canada qui comprennent combien est étendue cette partie du pays où l'irrigation artificielle est nécessaire au succès de l'agriculture. Le territoire où l'agriculture profiterait de l'irrigation artificielle s'étend sur au moins 600 milles de l'est à l'ouest et 400 milles du nord au sud. Uue étendue comprenant à peu près les quatre cinquièmes du territoire est directement intéressée à l'irrigation, et plus tôt ces fossés seront construits plus tôt la contrée sera peuplée et prospère. Pour ceux qui vivent dans l'ouest, c'est la question par excellence. On voit des insuccès sans doute. Il y en a qui disent que dans leurs efforts en ce sens ils ont perdu leurs capitaux et leur travail. Il ne saurait en être autrement. Il n'est pas de grande entreprise qui ne soit accompagnée d'amers désappointements. L'entreprise ne s'en impose pas moins.

Il se présente une question : Est-il mieux pour le gouvernement fédéral d'entreprendre directement la construction de fossés d'irrigation, de barrages, etc., et de diviser ensuite les terres ainsi mises en valeur entre les colons qui veulent s'y établir, ou vaut-il mieux céder les terres sans restrictions ou conditions directement à l'administration territoriale; ou bien encore est-il plus sage de rendre des lois imposant des restrictions et des conditions, mais aussi de nature à encourager les particuliers et des corporations à entreprendre l'œuvre de la mise en valeur ? C'est une

question qui s'impose aux hommes politiques. Les terres qui n'ont pas besoin d'irrigation sont presque toutes prises. Pour que la population augmente il faut construire des canaux d'irrigation sur une grande échelle. La question est relativement nouvelle au Canada. Le fait est qu'avant l'arrivée des Mormons sur la crique de Lees, peu de personnes avaient entrepris l'irrigation dans ces territoires. La contrée était regardée comme un grand désert qui ne serait jamais ouvert à la civilisation. Les gens entreprenants qui se sont établis ci et là comprennent la nécessité de l'irrigation et demandent avec instance que la législation se conforme aux besoins de la contrée.

Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai reçu de l'ingénieur en chef de l'Alberta Irrigation Company, M. Anderson, les lignes qui suivent au sujet de l'entreprise.

"Il a déjà été fait beaucoup de progrès tant dans les travaux topographiques que dans la construction elle même. On se propose de prendre l'eau de la rivière Sainte-Marie et de la transporter par un régime de canaux, à travers les plaines, de l'autre côté du chemin de fer de l'Alberta Railway and Coal Company, jusqu'à un endroit situé à 25 milles au sud de la ville de Lethbridge et près de l'endroit désigné sous le nom de Stirling sur la carte. Cela implique le transport de l'eau à plus de 60 milles, à part la longueur des embranchements et des rigoles latérales de distribution.

"Les travaux géodésiques préliminaires ont été commencés au mois de juillet dernier, et le canal principal a été définitivement tracé sur plus de la distance qui sépare de Stirling, tandis que la construction n'a pas encore dépassé la première division de 10 milles, où sont employés environ 50 attelages et un nombre d'hommes correspondant. On portera l'effectif ouvrier à 200 hommes au printemps, aussitôt que le temps permettra de pousser les travaux sans interruptions sérieuses.

"La prise d'eau du canal est sur la rive est de la rivière Sainte-Marie, à environ 9 milles de Cardston, et 5 milles au nord de la ligne internationale. Le canal aura 25 pieds de largeur au plafond, et empruntera à la rivière 500 pieds cubes d'eau par seconde.

"Cela équivaut à 324,000,000 gallons d'eau par jour, et on pourra se faire une idée de la grandeur de l'entreprise quand on songera que cette quantité d'eau est suffisante pour les besoins d'une ville de deux fois la population de Londres (estimée à 5,000,000 d'âmes) proportionnellement à ce qui s'en consomme aujourd'hui dans cette ville.

"Le coût de l'entreprise est estimé à environ $500,000, tandis que son réseau mettra en valeur une étendue d'environ 500,000 acres de terre."

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D'ALBERTA.

Cette compagnie a aujourd'hui un train quotidien entre Lethbridge et Great-Falls, et presque tous les jours il faut un train supplémentaire pour répondre aux besoins. La production quotidienne de la houille est de 700 tonneaux. La production dépasse de beaucoup celle de toute autre année précédente. La compagnie paraît faire de bonnes affaires.

INCENDIES DE PRAIRIE.

Il y a eu le nombre ordinaire d'incendies dans la prairie, et tandis que le chemin de fer Alberta et Nid-de-Corbeau sont responsables pour quelques-uns, c'est cependant la foudre qui a allumé ceux qui ont causé tous les ravages. Un incendie qui s'est étendu très loin a été allumé par la foudre des deux côtés de la rivière au Lait simultanément, à l'ouest du chemin de fer Alberta. Il s'est avancé avec une grande ardeur vers le détachement de la rivière au Lait, et n'eussent été les efforts des membres du détachement, tout aurait été consumé.

On s'attendait que vu la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau la contrée serait cette année beaucoup ravagée par les incendies, mais ces craintes ne se sont pas réalisées.

AIDE FOURNIE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Comme la circonscription ne comprend pas de sauvages qui ont le bénéfice des traités, nous n'avons pas eu occasion de rendre beaucoup de services au département des affaires indiennes. Les quelques familles de sauvages qui nous visitent n'ont pas donné de trouble à la gendarmerie.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Quand j'ai pris le commandement de la division j'y ai trouvé un excellent état de discipline, et je suis bien aise de dire qu'il n'y a pas eu de changement sous ce rapport.

EXERCICES, TIR À LA CIBLE, ETC.

Vu le petit nombre d'hommes, il n'y a pas eu d'exercices cette année, mais chaque homme de la division a fait un cours de tir. Le tir n'a été que médiocre : les cartouches n'étaient pas très bonnes, et le champ de tir, disposé comme il est, est réellement très inférieur. Les tireurs avaient le soleil derrière la cible et en plein visage presque toute la journée. C'est le seul champ utilisable du voisinage. Pour qu'un champ de tir soit bon, il faut que les cibles soient au nord. C'est ce que nous ne pouvons pas avoir ici, nous sommes bien aise de n'être pas encore plus mal partagés. La lumière aussi est toujours mauvaise au niveau de la rivière.

PHYSIQUE.

Le physique des hommes est excellent : moyenne du tour de poitrine, 38 pces ; hauteur, 5 pds. 9 pces. Les hommes sont la plupart jeunes et actifs, bien constitués et en état de bien s'acquitter des labeurs ardus qu'on attend d'eux.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles ne sont que dans un état passable. Bon nombre ont besoin de menues réparations qui peuvent être faites à peu de frais. Un harnais de volée qu'un conseil d'officiers a condamné comme impropre au service de la gendarmerie a été vendu à M. Arrowsmith pour $20. Le reste du harnachement est en assez bon état; naturellement il y a de temps en temps des traits ou des rênes à réparer.

VOITURES.

En somme les voitures sont dans un assez bon état. Si nous avions un bon menuisier nous pourrions à peu de frais les entretenir encore assez longtemps. Un prisonnier qui purge en ce moment au corps de garde une sentence de neuf mois pour désertion, fait entre autres nos ouvrages de menuiserie. Il va bientôt partir et nous ne pouvons guère nous tirer d'affaires sans qu'on nous envoie un menuisier.

FOURRAGE.

Par suite de l'abondance de la pluie, il a été facile de se procurer cette année du foin de la meilleure qualité. Je reste dans la vérité en disant que jamais je n'ai vu le foin si bon que cette année dans toute la région.

VIVRES.

La qualité et la quantité des vivres ont été très satisfaisantes.

HABILLEMENT.

Somme toute, la qualité des articles fournis a été bonne. Les vêtements de dessous étaient très bons. Le manteau et la rotonde qu'on fournit aujourd'hui sont loin d'être comparables en apparence et en qualité à ceux de l'ancien modèle, les bleus, surtout pour la pluie.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu de décès dans la division cette année. Il y a eu peu ou point de maladie, je suis bien aise de le dire, et nous avons lieu de nous en féliciter, car la maladie a régné à l'ouest de nous.

ARMES ET MUNITIONS.

Les mousquetons sont du modèle Winchester et la plupart sont plus ou moins chambrés ; en général, les mires sont loin d'être bonnes. D'un autre côté, les revolvers sont généralement en très bonne condition, et les cartouches, contrairement à celles des Winchesters, sont bonnes. Je crois cependant qu'elles portent trop de poudre, car il faut viser à près de 2 pieds en bas du rond pour l'atteindre, même à une distance de 30 verges.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Le nombre des sous-officiers et des hommes dans les postes détachés a été comme suit :

Postes détachés.	Officiers.	Sous-officiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Chevaux.
Coteau de la Rivière-au-Lait	.....	1	2	.....	6
Coutts	.....	1	2	1	10
Pierre-Ecrite	.....	1	2	2	6
Pendant-d'Oreille	.....	.....	2	1	6
Sainte-Marie	.....	1	2	2	5
Petite Rivière-à-l'Arc	.....	.....	1	.....	1

Le dernier détachement, qui avait été rappelé l'année dernière, a été rétabli cette année à la demande des éleveurs.

Ceux qui demeurent du côté sud de la frontière comprennent la valeur du service des postes détachés et des patrouilles. Un ancien sénateur du Montana me disait dans une conversation que les voleurs de chevaux craignaient nos patrouilles et que la valeur de celles-ci était reconnue.

CHEVAUX.

Quatre chevaux sont morts dans le cours de l'année : les numéros 728, 1082, 1083 et 1938. C'étaient tous de vieux chevaux à l'exception du dernier, qui s'est noyé dans la rivière Sainte-Marie.

Dix chevaux ont été réformés, envoyés à Macleod et vendus à l'enchère.

Quatre chevaux ont été expédiés au Yukon pour le service.

Un cheval a passé à la division E: le n° 1775.

Deux chevaux, les numéros 1703 et 1941, se sont détachés du troupeau et n'ont pas été recouvrés. Nous n'avons pas reçu de chevaux de remonte cette année.

Nous avons dans la division un certain nombre de chevaux qui devraient être réformés et vendus.

Nous avons encore Buck, qui porte le numéro de matricule 199. C'est le patriarche du corps et probablement de tout le Nord-Ouest. Il passe pour avoir trente ans, et il est dans le service depuis 1874. Je me rappelle encore vivement la belle manière dont ce vieux cheval m'a porté de Battleford au Courant-Rapide, sur une distance de 200 milles, en 1885, tandis que j'avais la charge d'une vingtaine de prisonniers.

La distance parcourue par les chevaux de la division dans le cours de l'année se chiffre par 148,550 milles.

CASERNEMENT.

La partie des bâtiments qui a dû passer l'hiver dernier sans être lambrissée parce que l'hiver avait commencé plus tôt que d'ordinaire, a été finie cet été avec le reste de la subvention accordée l'année dernière, et le casernement a aujourd'hui une fort belle apparence.

BESTIAUX AMÉRICAINS.

Les *line-riders* américains et nos patrouilles du voisinage de la frontière ont par moments été fort occupés à rabattre les bestiaux américains. Si ce n'était de ces hommes, la région de la rivière au Lait, qui est regardée comme de beaucoup la meilleure pour l'élevage des deux côtés de la ligne, resterait sans occupants. Mais vu les services et les bons offices de la gendarmerie, un grand nombre de colons s'y sont établis.

GIBIER.

Le gibier de toute espèce est beaucoup plus abondant cette année. Presque à chaque heure du jour on peut voir des antilopes en grands nombres entre les postes de la Rivière-au-Lait et de Pendant-d'Oreille. Le daim est plus abondant dans les coulées avoisinant ce dernier détachement qu'il n'a été depuis nombre d'années. La poule de prairie vient en grandes volées, mais est encore très sauvage. C'est ce que j'ai constaté la semaine dernière en tournée d'inspection.

CANTINE.

Les profits sont nécessairement peu élevés vu le petit nombre d'hommes au poste.

TÉLÉPHONE.

Nous sommes reliés à Macleod, Kipp, Cardston, la division D de Sainte-Marie, et à la division K de Sainte-Marie, par le téléphone, mais en somme ce service est très peu satisfaisant. S'il vente tant soit peu, on ne peut se faire entendre.

MUTATIONS.

Le nombre d'officiers, sous-officiers et hommes passés à cette division a été de cinq; et un officier, quatre sous-officiers et sept gendarmes ont passé de cette division à d'autres.

Un gendarme a été expulsé comme ivrogne habituel et incorrigible. Un sous-officier et sept gendarmes ont reçu leur congé, leur temps étant expiré.

Il n'a pas été réformé d'invalides.

Un sous-officier a été dégagé à prix d'argent.

Il n'y a pas eu de désertions.

Un déserteur s'est rendu en avril dernier, et a été condamné à neuf mois aux travaux forcés.

EFFECTIF DE LA DIVISION.

Toute l'année la division a été de beaucoup au-dessous de son effectif. Si la chose est possible, la division devrait être mise au complet: à part le service usuel de division qu'elle a à faire, elle a encore les postes détachés de la rivière au Lait, qui sont aussi importants à maintenir qu'aucuns des autres. Je ne suis pas en faveur des gendarmes surnuméraires. Le fait est que j'aimerais mieux avoir 20 hommes enrôlés que deux fois le nombre de surnuméraires. Ces derniers n'ont aucune idée de discipline, et causent ainsi beaucoup de trouble. Ce qui est pire, ils vont et viennent constamment; car en donnant un mois d'avis, ils peuvent pratiquer cela avec impunité. La division est tellement réduite au chef-lieu de division que chaque homme essaye de faire le service de deux ou trois, et il est impossible d'accorder aucun privilège de repos.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Nous avons deux bons réservoirs et une bonne pompe à bras, et avec les seaux toujours remplis d'eau, nous sommes ainsi raisonnablement protégés contre le feu à moins d'un grand vent, auquel nul corps de pompiers ne saurait faire face.

ÉLEVAGE.

L'année dernière a été une très bonne année pour l'éleveur.

Il n'y a guère eu de maladie parmi les bestiaux, à part que le charbon (noire-cuisse) a atteint et tué environ 30 têtes de jeune bétail appartenant à sir Roderick Cameron. Ces bêtes ont été attaquées presque en arrivant de l'Ontario. La *Cochrane Ranche Company* et d'autres ont, par l'entremise de A. J. McLean, Gordon et Ironside, et autres, exportés d'ici plus de 2,000 têtes en Angleterre.

La région minière du Koutenais a développé dans le cours de l'année une demande considérable de bêtes à cornes, et on y en a expédié en grands nombres.

L'élevage des moutons a fait de grands progrès depuis un an ou deux. En 1896 on pouvait les acheter à $1.25; aujourd'hui ils valent de $3 à $3.50. La laine a aussi eu une hausse correspondante. En 1896 on pouvait l'acheter pour 7 ou 8c. et aujourd'hui elle se vend 14 ou 15c.

COLONS.

La région de la rivière au Lait se colonise graduellement. Six ou sept familles s'y sont établies dans le cours de l'année, et ont en cela agi avec beaucoup de sagesse, car elle est reconnue comme la meilleure qui se puisse trouver pour l'élevage.

L'agriculteur y réussit aussi admirablement. J'ai vu chez M. Morgan des oignons venus de graine qui feraient honneur à n'importe quelle partie du monde, et cela en terre neuve. Il m'a aussi fait voir une voiturée de gros melons d'eau mûrs et qui pour la grosseur et la saveur ne pourraient être surpassés nulle part. La maturité du fruit se doit à la chaleur du sol et du climat de cette région, et son gros volume à l'excellent système d'irrigation en usage sur les terres de ce colon. L'eau lui vient des creeks qui coulent des Sweet-Grass-Hills du Montana.

Les expositions de légumes et autres produits agricoles à la foire de la Société d'agriculture de Lethbridge, ont dépassé de beaucoup tout ce qui s'est encore exposé à Lethbridge, et font voir ce qu'on est capable de produire dans l'Alberta-du-Sud.

Les jardins de la gendarmerie ont exposé six espèces de produits et ont obtenus cinq premiers prix et un second, ce qui est beau si l'on considère que les légumes ont été pris au hasard et n'avaient été nullement forcés pour l'occasion. Nos gens étaient très orgueilleux de leurs produits.

ENQUÊTES.

Le 1er avril dernier au matin, un nommé David Thomas a été trouvé mort dans l'écurie de louage de M. Bennett. Le coroner ayant tenu une enquête, le verdict suivant a été rendu :—

"Complications de maladies de plusieurs organes, accélérées par le froid, l'alcoolisme et le manque des conditions nécessaires à l'existence."

Le 7 avril dernier un grand vent a démoli un pont érigé sur une des coulées entre Lothbridge et Whoop-up, en précipitant au fond de la coulée nombre de personnes qui s'y trouvaient en ce moment. Trois sont morts et plusieurs ont été sérieusement blessés. Le coroner ayant tenu une enquête sur les sinistrés, le jury a rendu le verdict suivant :—

"Nous sommes fermement d'avis que ce pont, qui était en voie de construction, n'était pas suffisamment assujéti pour supporter l'effort des grands coups de vent si fréquents dans cette région, et bien que les témoignages démontrent que l'assujétissement était aussi complet que d'ordinaire dans ces constructions, nous considérons néanmoins qu'il est nécessaire d'exercer plus de soin à l'avenir dans la façon d'assujétir provisoirement les ponts en construction dans cette région."

Le 14 septembre au matin, M. Braden, gérant du ranche C. Y., vint informer la gendarmerie qu'on avait trouvé le cadavre de Frank Lowe, employé du ranche. Le coroner tint une enquête et le jury déclara que "le défunt, dans un moment de dépression mentale s'était, en déchargeant sur lui-même une arme à feu, infligé une blessure dont il était mort instantanément."

Le 11 mai dernier, un aliéné du nom de Charles Younger nous est venu de l'hôpital de Galt pour plus de sûreté. Pendant la nuit du 13 mai il se suicida en se pendant à un barreau de la porte de sa cellule. A l'enquête du coroner, qui s'en suivit, le verdict suivant fut rendu :—

"Nous trouvons que le défunt, Charles Younger, est arrivé à sa fin par la suffocation, s'étant pendu lui-même au barreau de la porte de sa cellule, pendant qu'il souffrait d'aliénation mentale."

CRIMINALITÉ.

Suit la liste des plaintes portées dans les limites de la circonscription pendant l'année :—

Crime, délits ou infractions.	Condamnations.	Acquittements.	Attendant le procès.	Totaux.
Délits contre la personne	14	4	.....	18
Méfaits	5	2	1	8
Vol simple	6	3	1	10
Attentat aux mœurs	1	.....	1	2
Infractions aux lois de tempérance	3	....	.. .	3
Aliénation mentale	2	.....	.. ...	2
Vols de nuit avec effraction	1	1	.....	2
Vols à main armée	.....	. ...	1	1
Divers	11	1	.... .	12

Chevaux.	Nombre.	Recouvrés.	Non retrouvés.
Annoncés comme volés	5	.....	5
" égarés ou perdus	21	16	5

Il n'y a dans la liste ci-dessus que deux cas dont il y ait lieu de parler.

William McElroy, pour s'être introduit avec effraction dans le magasin de Sherlock et Higginbotham, a été condamné par le juge Scott à trois ans et trois mois de pénitencier sur deux accusations.

Un nommé William Gay a été arrêté le 15 mai dernier sur un mandat lancé en octobre 1891 par le surintendant Deane pour voies de fait.

Cet homme avait commis des actes de violence de grande brutalité. Un mandat ayant été lancé contre lui il s'é ait enfui aux Etats-Unis. La signification du mandat ayant été procurée, son procès s'était fait *ex-parte*, et il avait été condamné à deux mois d'emprisonnement aux travaux forcés. A son retour dans le pays sept ans plus tard, il fut arrêté, mais les habitants de Lethbridge, dans une pétition au ministre de la justice, demandèrent qu'on ne lui tint pas compte du passé, et la pétition fut accordée.

Le prisonnier a été relâché le 14 juin en conséquence de la dépêche suivante:

" Le gouverneur général autorise le relâchement immédiat de William Gay, condamné dans les circonstances relatées dans votre rapport du 23 courant au contrôleur de la gendarmerie à cheval. Ainsi, relâchez. J'écris par le courier.

" JOSEPH POPE'
" *Sous-secrétaire d'Etat.*

" A l'officier commandant
" Le corps de garde de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Lethbridge."

AIDE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Le 29 mai dernier on rapportait qu'une jument appartenant à W. D. Whitney, loueur de chevaux, était atteinte de la morve. Et le médecin vétérinaire Wroughton ayant été appelé, il déclara l'animal souffrant de la morve à l'état avancé, et ordonna de l'abattre. Deux autres chevaux appartenant au même homme furent atteints ensuite et abattus par ordre du vétérinaire et l'écurie mise en quarantaine. Le vétérinaire Wroughton réussit à restreindre l'épidémie à l'établissement où il s'était d'abord déclaré.

Le vétérinaire est venu de nouveau à l'occasion de la noire-cuisse qui s'est déclarée parmi les jeunes bêtes de sir Roderick Cameron.

Tous les bestiaux et les chevaux expédiés de Lethbridge dans le cours de l'année ont été inspectés par l'adjudant sous-officier vétérinaire Fraser.

INSPECTION.

Le casernement a été inspectés par le commissaire adjoint le 25 janvier et le 12 mars, et par vous-mêmes le 16 mai dernier.

IMMIGRATION.

Le nombre des immigrés a été de 238 pendant l'année et le nombre des émigrés aux Etats-Unis s'est élevé à 167.

Je ne puis terminer le présent rapport sans dire que dans le maréchal des logis chef intérimaire, le quartier-maître sous-officier intérimaire et le secrétaire du corps j'ai d'excellents et fidèles hommes.

Je mets sous ce pli un bordereau des procès au criminel qui ont eu lieu dans ce district, ainsi qu'un bordereau des distances parcourues par les chevaux de la division pendant l'année, un état de la répartition de la division pour l'été 1898, et un état de répartition de la division au 30 novembre 1898.

Je joins aussi au présent rapport celui du médecin et celui de l'adjudant sous-officier vétérinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur
Votre obéissant serviteur,

W. S. MORRIS,
Inspecteur commandant de la division K.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DE G. E. SANDERS, COMMANDANT À CALGARY.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 30 novembre 1898.

Le Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la division E, pour l'exercice prenant fin aujourd'hui.

L'inspecteur Wilson a commandé la division jusqu'au 7 du présent mois, date à à laquelle je l'ai remplacé.

Mon rapport sera nécesssairement court par suite du peu de temps que j'ai passé dans cette région, et vu que j'ai encore beaucoup à faire avec les comptes et autres affaires qui se rattachent à mes récentes fonctions à l'occasion de la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau.

Le casernement et la division en général étaient dans un état satisfaisant quand je les ai reçus de l'inspecteur Wilson.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA RÉGION.

En général l'état des affaires dans la région s'améliore régulièrement. La ville de Calgary progresse. La Compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique a décidé d'en faire une tête de division ; elle y construit une grande remise à locomotives et les bâtiments nécessaires à cette fin. L'hiver dernier, le commerce résultant du courant de voyage vers le Yukon, a donné à la ville une impulsion particulière ; nombre de gens se sont équipés ici avant de s'engager sur la route d'Edmonton. La construction de l'embranchement du Nid-de-Corbeau a aussi beaucoup aidé à la ville. Il est difficile d'y trouver des maisons à louer, et la ville a toutes les marques de la prospérité.

Le commerce du bétail a été bon et la demande a presque dépassé l'offre. Par suite de la rigueur du printemps le croît des vaches n'a pas été aussi satisfaisant qu'on aurait voulu.

Tous les ans augmente la demande de charbon anthracite. La production de l'année a été de ving-cinq milles tonne. Le nombre d'hommes employés a été en moyenne de quatre-vingt-cinq.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été commis de crime très grave dans la région. Un Chinois a incendié la maison d'un autre Chinois de son voisinage à la suite d'une querelle de jeu. M. le juge Rouleau l'a condamné le 21 juillet à trois ans au pénitencier de Stony-Mountain.

Le 6 avril 1898, le constable Soper a arrêté un nommé J. Dudley à Olds pour vol avec effraction à Calgary. Il s'était introduit à main armée dans le magasin de friperie de J. Diamond et avait volé une quantité de bijoux. Il fut subséquemment condamné à trois ans de pénitencier par M. le juge Rouleau.

Six affaires de vol de bestiaux ont été amenées devant les tribunaux, mais une seule condamnation a pu être obtenue. Les rapports ont déjà mentionné la difficulté qu'il y a de faire reposer dans ces cas la responsabité où elle appartient.

Le vagabondage et la pratique de voyager furtivement sur les trains de chemin de fer sont les délits les plus fréquents et sont naturellement à la charge des cheminéux. Nous nous occupons particulièrement de ces derniers. Ces messieurs constituent un grand danger dans une région peu peuplée, où les maisons sont rares et éloignés les unes des autres, et où elles sont laissées plusieurs heures à la fois sans autres gardiens que des femmes et des enfants, et quelquefois sans gardiens du tout.

Suit un tableau des crimes, délits et infractions commis dans la circonscription. Il ne comprend que ceux qui sont tombés dans notre service. La ville de Calgary ayant sa propre gendarmerie, nous n'avons pas à nous occuper de tout ce qui se commet d'infractions aux lois.

Tableau des procès, division E, circonscription de Calgary, 1898.

Offense, délits et infractions.	Blancs.	Sauvages.	To aux .
Incendie	1	.....	1
Voies de fait	7	.....	7
Vols de bestiaux	6	.....	6
Ivresse	11	10	21
Conduire à allure immodérée	2	.....	2
Décharge d'arme à feu dans l'intention de tuer	1	.....	1
Bris de maison	2	.....	2
Vol de chevaux	2	.....	2
Maîtres et pensionnaires de maisons malfamées	12	.....	12
Aliénés	3	.....	3
Allumer des feux de prairies	4	1	5
Vente de boissons aux sauvages	5	1	6
Vente de boissons sans licence	1	.....	1
Forcer la quarantaine	2	.....	2
Viol	2	.....	2
Voyager furtivement et sans payer place en chemin de fer	31	.....	31
Vente d'un bœuf atteint d'actinomycose	1	.....	1
Expédier des bestiaux non inspectés hors des territoires	2	.....	2
Ecorcher des bestiaux	.....	4	4
Coucher quelqu'un en joue avec un fusil chargé	1	.....	1
Vol simple	23	.....	23
Fraude	1	.....	1
Vagabondage	24	.....	24

INCENDIES DE PRAIRIE.

A la date du présent rapport la police a obtenu trois condamnations pour infractions à l'ordonnance relative aux incendies de prairie.

Il n'y a pas eu d'incendie de prairie d'aucune importance avant l'automne, mais à cette époque, à la suite d'une longue sécheresse, ils sont devenus très nombreux et nous ont tenus très occupés. Suit la liste des principaux.

26 septembre.—S. A. Roberts permet au feu de s'étendre près de la rivière Haute. M. A. McRae, juge de paix, le condamne à $10 d'amende.

28 septembre.—Incendie aperçu au nord de Calgary, près du chemin de fer C.-E. Détachement envoyé travailler avec les colons. L'incendie éteint le soir même. Allumé par la locomotive n° 37 du Canadien du Pacifique. Avis donné au surintendant adjoint Niblock.

7 octobre.—Incendie à l'ouest de Calgary près de la voie du Canadien du Pacifique. Détachement envoyé réussit a le maîtriser avant la nuit. Allumé par la locomotive n° 112 du Canadien du Pacifique.

A environ 4 heures de l'après-midi un autre incendie est découvert près du sentier de McLeod. Un détachement de gendarmerie et les colons l'éteignent. Allumé par la locomotive n° 112 du Canadien du Pacifique.

9 octobre.—Incendie aperçu au nord-est de Calgary. Détachement envoyé avec trois jours de vivres sous le commandement de l'adjudant sous-officier Hayne. Revenu le 12, après avoir éteint l'incendie. Tous les colons ont été requis de donner de l'aide. Cause inconnue. Perte considérable de foin et d'avoine.

1er novembre.—Un grand incendie ayant été aperçu au nord de Calgary, sur le chemin d'Edmonton, nous avons été obligés d'envoyer successivement trois détachements pour combattre cet incendie, qui n'a pu être maîtrisé avant le 7 courant.

De grands vents et la rareté des établissements rendaient cet incendie difficile à dominer. L'adjudant sous-officier Hayne dépose plainte contre un nommé P. B. Campbell pour avoir donné naissance à cet incendie. Je juge moi-même le procès, et bien qu'il y eut eu nombre de ranchers dans le voisinage du lieu d'origine de l'incendie, personne ne peut se faire une idée de sa cause. J'ai dû renvoyer la plainte non sans faire savoir aux témoins ce que je pensais sur l'absence de leur pénétration ordinaire et sur leur peu de désir de protéger leurs propres intérêts.

4 novembre.—Un incendie de prairie s'est déclaré près du bureau de poste de Calgary, servant dans le moment de bureau de votation pour l'élection territoriale. L'incendie est commencé dans un meulon de foin à 40 verges de la maison. Le feu a causé beaucoup de dommages, ravageant presque toute la région entre la Grande et et la Petite rivière à l'Arc. Nombre de bestiaux sont morts ou ont été brûlés. L'incendie s'est développé avec une grande rapidité à cause du grand vent. On le suppose avoir été causé par une personne fumant près du meulon de foin. Le maréchal des logis Dee a porté plainte contre un nommé Hope Smith. Le procès a été jugé à Davisburg par M. D. Shattuck, qui a renvoyé la plainte.

Le 17 novembre au soir, les meulons de foin et les hangars de la Circle Ranche Company ont été incendiés. Le sol était recouvert de neige et les circonstances étaient suspectes. L'adjudant sous-officier Brooke s'occupe de l'affaire, et s'il y a eu crime d'incendie nous le saurons prochainement par son rapport.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Toute la division a fait les exercices du tir au mousqueton et au revolver. Le constable Dufus, A. W., numéro de matricule 3159, a atteint le plus grand nombre de points au mousqueton.

Le constable Baldwin, D. C., numéro de matricule 3019, a pris le premier rang au revolver.

Le tir a été en somme très bon.

Les exercices de manœuvres ont été prattquées régulièrement pendant l'hiver et durant l'été. Plusieurs recrues sont arrivées et ont eu leur instruction ici. L'adjudant sous-officier Hayne, M. H. E., a fait les fonctions d'instructeur et s'en est acquitté d'une façon satisfaisante.

Dans le cours de l'hiver on a donné des cours sur le service de la gendarmerie.

RÉPARTITION ET EFFECTIF DE LA DIVISION.

J'ai annexé au présent rapport deux états de répartition faisant voir l'effectif de la division au 30 juin et au 30 novembre. Pour le moment, y compris les gendarmes surnuméraires et autres attachés, l'effectif se compose de cinq officiers, six adjudants sous-officiers, trois maréchaux des logis, trois brigadiers et trente-six gendarmes. Au nombre des officiers se trouvent le surintendant Perry, qui a été en service spécial dans la Colombie-Britannique en décembre dernier, et l'inspecteur Routledge, qui sert à la division O. L'adjudant sous-officier Knight est à Régina. Il y a dix détachements avec quinze sous-officiers et gendarmes et ving chevaux.

Sur l'effectif total de la division dix-neuf hommes sont de service ou en détachement.

Les détachements devraient être augmentés, et s'il est possible, je me propose de le faire.

Nous n'avons pas assez d'hommes et de chevaux pour donner à cette circonscription la protection qu'il lui faudrait s'il se présentait quelque chose d'insolite.

L'absence de crimes qui a marqué l'année est aussi bien due à la bonne chance qu'à la bonne administration, et j'espère que cette immunité n'engendrera pas une

trop grande confiance dans la sécurité publique. Le prestige que s'est acquis la gendarmerie peut dans une certaine mesure s'attribuer à un état de chose qui frappait les esprits des malfaiteurs (sauvages et blancs). C'était que tout gendarme qui opérait une arrestation avait la force morale du grand nombre derrière lui. Ceux-ci n'étaient pas présents, mais le criminel savait qu'en fin de compte les chances d'évasion ou de résistance étaient extrêmement minimes. Mais qu'on laisse une fois entrer dans la tête du sauvage qu'il a au bout de son arme une chance de commettre quelque déprédation impunément, et l'on pourra s'attendre à toute espèce de trouble. Les sauvages sont nombreux dans ce district. (Voir ce que je dis sous le chef des Sauvages.)

Nous avons un grand nombre de détachements d'un seul homme, et nous sommes ainsi dans l'impuissance de nous conformer au règlement pour les patrouilles en hiver, qui veut que l'on voyage toujours à deux au moins.

Sans vouloir paraître pessimiste je crois qu'on pourrait profiter de ce qui est arrivé à nos cousins les Américains avec les sauvages du Minnesota il y a quelques mois. Ces sauvages étaient probablement beaucoup plus civilisés et contrôlables que ceux de l'Alberta.

CHEVAUX.

Nous avons cinquante-quatre chevaux dans la divison; sur ce nombre dix-neuf sont des chevaux de trait, trente-quatre des chevaux de selle et un poney.

Il y a aujourd'hui au pâturage sept chevaux hors de service et qui devraient être condamnés et vendus; ce sont les numéros 1,678, 1,970, 2,097, 2,241, 2,246, 2,274 et 2,290.

CHANGEMENTS SURVENUS DANS LA DIVISION.

Officiers entrés dans la division	3
" sortis de la division	1
Sous-officiers et hommes entrés dans la division	19
" " sortis de la division	23
Enrôlés	7
Rengagés sans avoir quitté le service	7
" après " "	1
" venant d'autres divisions	5
Dégagés à prix d'argent	2
" à l'expiration de leur temps	1
Expulsés	3
Réformés	1
Désertés	0
Décédés	1
Gendarmes auxiliaires—passés d'une autre division à celle-ci	1
" " passés de cette division à une autre	1
" " engagés	17
" " dégagés	21

On remarquera qu'il n'y a pas eu de désertions. La cause des trois expulsions était l'ivrognerie.

PHYSIQUE.

Le physique des membres de la division est excellent. La grandeur moyenne est de 5 pieds 9 pouces et demi, et la moyenne du tour de poitrine est de 38 pouces et quart.

CASERNEMENT.

Les bâtiments des détachements à Banff et Canmore ont été remis en bon état. L'ouvrage a été confié à un gendarme auxiliaire.

Un mur de soutènement qui a coûté $1,498 a été construit pour protéger la réserve de la gendarmerie contre les empiétements de la rivière à l'Arc. Cet ouvrage a été terminé le 25 mai 1898. L'ingénieur chargé de l'ouvrage a annoncé qu'il faut d'autres travaux de protection et une estimation nous en a été envoyée.

On a posé un plancher neuf à la chambre d'ordinaire.

Pour améliorer l'apparence du casernement, l'inspecteur Wilson a planté environ 250 arbres, dont 50 pour 100 paraissent croître comme il faut.

Il y aura besoin de quelques réparations et de certains renouvellements au casernement l'année prochaine.

L'écurie n° 7, construite en troncs d'arbres et lambrissée à recouvrement a besoin d'un nouveau toit. Il faudra aussi renforcer les murs et les exhausser de trois rangées de troncs d'arbres.

L'écurie des officiers, dont on ne se sert pas aujourd'hui, a aussi grandement besoin de réparations et est à peu près dans le même état que l'écurie n° 1.

Le toit et les fenêtres des magasins du quartier-maître ont besoin de quelques réparations.

Les logis des officiers demandent qu'on s'en occupe; les maisons sont vieilles et les fondements pourris. Les toits des cuisines sont loin d'être étanches.

Il y a besoin d'environ 75 nouveaux poteaux carrés pour la clôture qui entoure les casernes, ainsi que d'une nouvelle porte double à l'entrée. La porte que nous avons aujourd'hui est très faible.

Les enclos pour le foin et pour les chevaux n'ont été raccommodés que provisoirement après les dommages causés par les inondations de l'année dernière, et il va falloir nombre de poteaux pour les remettre en état.

La caserne a besoin d'une couche de peinture.

VOITURES.

Les voitures sont en assez bon état. Dans le cours de l'année nous avons transféré une "planche" et une voiture à demi-ressort à la division A, et condamné et vendu une voiture de roulage et une "planche".

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles et les harnais sont en bon état. Nous avons quelques selles à une sangle qui devraient être changées pour des selles à deux sangles.

Trois harnais ont été envoyés au Yukon.

ARTILLERIE.

Les deux pièces de 7 liv. avec leurs affûts, leurs avant-train et les harnais sont en bon état de service.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite et la discipline dans la division ont été bonnes et meilleures que l'année dernière.

Suit un tableau des punitions pour infraction à la discipline :—

Prison et expulsion	3
Amende	21
Légères punitions	30
Total	54

Montant total des amendes, $135.50.

CORPS DE GARDE.

Notre corps de garde est la prison commune de la circonscription. Le maréchal des logis Cochrane, qui est un excellent prévôt, en a la charge. Suit son rapport:—

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 30 novembre 1898.

Au commandant
Division E, gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du corps de garde de la gendarmerie à Calgary, pour l'année expirée le 30 novembre 1898.

Dans le cours de l'année ont été reçus 136 prisonniers, classifiés comme suit:—

Détenus civils	100
" métis	5
" sauvages	23
" aliénés	8
Total	136

Tableau des crimes, etc., des 84 prisonniers qui ont purgé des sentences dans le corps de garde dans le cours de l'année:

Vols de chevaux	1	sentence	6 mois.
" de bétail	1	"	2 "
Voies de fait	5;	moyenne des sentences	1·85 "
Simples vols	9	" "	2·72 "
Vagabondage	32	" "	23 jours.
Ivresse	2	" "	14 "
Voyage furtif et sans payer place en chemin de fer	19	" "	7·89 "
Conduire à allure immodérée	1	" "	14 "
Mépris de cour	1;	13 jours d'emprisonnement.	

Sous l'opération de la loi des sauvages:—

Ivresse	10;	moyenne des sentences	20.2 jours.
Fournir des boissons aux sauvages	2	" "	3·5 "
Refus de dire où on s'est procuré de la boisson	1	" "	7 "
Total	84		

Les lunatiques, à l'exception d'un qui a passé deux jours dans le corps de garde, n'y ont été détenus que quelques heures en attendant le convoi qui devait les transporter à l'est.

Dix-neuf prisonniers ont été détenus en attendant leurs procès une période moyenne de dix-neuf jours.

Trente et une punitions ont été infligées pour infractions aux règlements de la prison, presque exclusivement pour flânerie et refus de travailler; mais comme seize de ces punitions ont été infligées au même prisonnier, et sept à un autre, la conduite des détenus en général doit être regardée comme bonne.

La santé des prisonniers durant l'année a été excellente.

Un prisonnier pour injure au tribunal a été traité comme détenu de première classe, et était en liberté provisoire dans les limites de l'enceinte des casernes.

Le 30 novembre, à minuit, il y avait 10 prisonniers au corps de garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. COCHRANE,
Prévôt-sous-officier.

SAUVAGES.

La conduite des sauvages dans la circonscription a été bonne. Ils deviennent meilleurs travailleurs et plus industrieux, et s'occupent d'agriculture, d'élevage de bestiaux et de volailles, s'engagent chez les colons blancs, commercent sur le bois et le foin, font du tannage, et pendant l'hiver sur la réserve des Pieds-Noirs travaillent dans les houillères.

L'élevage des bestiaux sera sans aucun doute l'industrie principale des sauvages pour l'avenir. Ils commencent à s'apyercevoir qu'il y a de l'argent à y faire.

M. A. J. McNeil, agent des Sarcis, et M. A. G. Wheatly, agent des Pieds-Noirs, ont bien voulu me fournir les statisques suivantes :

Nombre de sauvages sur la réserve des Pieds-Noirs.. ..	1,116	
" " " Sarcis.	227	
Avoine récoltée sur la réserve des Pieds-Noirs...	3,000	boiss.
" " " Sarcis.....	1,670	"
Pommes de terre récoltées sur la réserve des Pieds-Noirs.	2,000	"
" " " " Sarcis	820	"
Orge " " "	364	"
Navets " " "	355	"
Foin " " "	351	tonnes.

Nombre des têtes de bétail appartenant aux Pieds-Noirs.	353
" de taureaux pur sang fournis par le gouvernement.....	10
" de têtes de bétail appartenant aux Sarcis.....	80
" de chevaux " "	1,000
Le nombre de chevaux appartenant aux Pieds-Noirs ne m'a pas été fourni ; probablement de..	2,000

En général la santé des sauvages a été bonne. Les naissances ont dépassé les décès.

Outre les Pieds-Noirs et les Sarcis, nous avons la circonscription, à Morley, des Assiniboines. Ils forment une petite bande et sont plus paisibles et plus industrieux que les autres sauvages. La plupart de ces derniers sont chrétiens. Il n'en est pas ainsi des Pieds-Noirs et des Sarcis, dont une très faible minorité est chrétienne.

AIDES À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Douanes.—On examine tous ceux qui viennent du sud pour savoir s'ils ont ou non des "laissez-passer." Le sous-officier commandant à Banff a fait fonction d'agent du service préventif jusqu'en mars dernier. Ces fonctions consistaient principalement dans l'examen des effets de voyageurs arrivés en entrepôt. Aujourd'hui un agent de douane régulier fait ce service.

Département des affaires des Sauvages.— On a fourni les escortes ordinaires aux agents du département pendant les paiements des annuités en octobre.

M. Wheatley, agent de la réserve des Pieds-Noirs, m'informe que la présence de nos éclaireurs les jours de distribution au dépôt des vivres a contribué au maintien de l'ordre. Il dit aussi :—" L'adjudant sous-officier Brooke et les gendarmes de son commandement m'ont volontiers prêté leur aide."

A la demande du département des Sauvages, l'inspecteur Wilson, en avril dernier, a acheté un étalon pour l'agent du Lac La-Selle ; l'animal a été expédié par la voie d'Edmonton.

L'attitude énergique de l'adjudant sous-officier Brooke, en empêchant les sauvages de célébrer leur "danse du soleil" sur la réserve des Pieds-Noirs, le 14 et le 15 août, lui a valu la lettre suivante:

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, 24 août 1898.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le commissaire des sauvages de vous exprimer les remerciements du département, et son appréciation de vos précieux services pendant notre petite difficulté avec les sauvages, le 14 et le 15 du courant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. H. WHEATLEY,
Agent des sauvages.

L'adjudant sous-officier BROOKE,
Gendarmerie à cheval,
Gleichen.

Département de l'Agriculture.—L'adjudant-officier vétérinaire Stevenson a fait les fonctions d'inspecteur vétérinaire pour le département pendant l'année et a eu beaucoup de besogne. Suit un aperçu de ses travaux en exécution de la loi sur les maladies contagieuses:

Bestiaux abattus, atteints d'actinomycose	34
" en quarantaine, atteints d'actinomycose	28
Chevaux abattus, atteints de la gale	1
" en quarantaine, atteints de la gale	67
" abattus, atteints de la morve	1

SANTÉ.

La santé de la division a été bonne et nous n'avons eu que peu de cas de maladie sérieuses, ce dont il y a lieu de se féliciter vu l'existence générale de la fièvre typhoïde.

Je regrette d'annoncer un décès dans la division, celui du brigadier Walker, St G.E., numéro de matricule 2816, qui est mort le 11 septembre 1898 de la fièvre typhoïde compliquée de congestion du cerveau. Il jouissait d'une excellente réputation, comme homme et comme sous-officier. Ses camarades ont vivement ressenti sa perte.

ENQUÊTES.

Il y a eu pendant l'année quatre enquêtes, comme suit:—

Le 16 avril, sur les restes de William Brown, éleveur, trouvé mort sur le bras nord du creek du Monton. Le coroner, le Dr Sanson, a ressemblé un jury. Le verdict a été: "Noyé par accident en passant à gué le creek du Mouton pendant les hautes eaux."

Le 16 juin, sur le corps d'un nègre nommé Turner et dont le prénom est inconnu. Il avait été victime d'un accident de chemin de fer pendant qu'il voyageait furtivement. A l'enquête, tenue par le Dr Sanson, le verdict a été: "Mort accidentelle pendant que le défunt voyageait furtivement sur le chemin de fer Canadien du Pacifique."

Le 18 juillet, sur le corps de Joseph Beresford, journalier, à Canmore. Coroner, le Dr Richardson. Verdict: "Mort des suites d'une chute à la mine de Canmore, sans qu'il y ait eu faute de la part de l'administration."

Le 3 novembre, sur les restes de Duncan Campbell, éleveur, à Shephard. Dr Sanson, coroner. Verdict: "Mort accidentellement d'une chute dans un escalier."

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Son Excellence le gouverneur général a visité Calgary le 1er août 1898. Une escorte lui a été offerte, mais il ne l'a pas acceptée. L'inspecteur Wilson avait le commandement pendant la visite de Son Excellence à Calgary.

INSPECTION.

Vous avez inspecté le poste le 1er décembre 1897, et le 25 février, le 12 mai et le 8 juin 1898.

Le sous-commissaire a inspecté les casernements le 29 décembre 1897 et le 2 février 1898.

L'inspecteur-médecin vétérinaire Burnett a inspecté les chevaux le 14 mars.

M. Reid, du département de l'auditeur général, a fait l'examen des livres le 2 août 1898.

VIVRES ET FOURRAGE.

Les vivres et le fourrage ont été de bonnes qualités et n'ont pas causé de plaintes.

PATROUILLES.

Le service de patrouilles s'est fait régulièrement pendant l'année et la région a été bien gardée. Les chevaux ont fait à ce service un total de 128,659 milles.

Je vous envoie le rapport du médecin auxiliaire intérimaire Rouleau, ainsi qu'une liste des causes criminelles dont on a disposé. Le rapport de l'adjudant sous-officier vétérinaire Stevenson suivra dans quelques jours. Ce sous-officier est en ce moment en service à Rosebud.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

G. E. SANDERS, *inspecteur*,
Commandant la division E.

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIARE C. S. HAULTAIN.

MACLEOD, 30 novembre 1898.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport d'hôpital annuel de la division D pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

Il est intéressant de faire une comparaison des résultats de l'exercice avec les rapports des années précédentes, car on peut en tirer des déductions utiles qui font voir la valeur d'un service sanitaire organisé, et l'importance de mettre rigoureusement en vigueur les dispositions de l'ordonnance de salubrité dans toutes les circonscriptions où se porte rapidement la population, comme il en a été à Macleod, par suite de la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau.

Durant les années 1895 et 1896 j'ai pu annoncer une absence totale de fièvre continue ou de maladies contagieuses parmi les membres de la division; et à ma connaissance il y en avait eu à peine quelques cas dans la ville ou les environs. Dans mon rapport de 1897, je disais: parmi les membres de la gendarmerie il y a eu trois cas de fièvre typhoïde, * * * tandis que cette maladie a, durant l'automne, régné dans la région avoisinante et causé plusieurs pertes de vie. De maladies contagieuses il y a eu un cas, *german measles*, et un autre, d'érysipèle, dans la division, bien qu'il y eût une épidémie de rougeole fort générale dans la ville et la région. Or, pour en venir à la dernière période de douze mois, les cas de pareilles maladies ont très grandement augmenté en nombre dans la ville et à l'ouest le long de la ligne de construction, particulièrement ceux de la fièvre typhoïde, qui ont causé une forte mortalité; en outre, la diphtérie s'est aussi déclarée dans les premiers mois de l'année, et, en dépit des mesures soigneuses adoptées par les médecins du chemin de fer Canadien-Pacifique, a reparu à intervalles jusqu'à ce moment.

En face de cet état de choses, je désire faire remarquer que les membres de la division ont été particulièrement heureux dans leur immunité au milieu de ces maladies. Il y a eu en tout quatre cas de fièvre typhoïde, dont un fatal, et deux sont venus des montagnes. De maladies contagieuses il n'y a eu que trois cas, deux de rötheln et un d'érysipèle.

Il y a longtemps qu'on pratique la désinfection et, quand il est nécessaire, l'isolement. Une abondance d'eau de source non contaminée et une parfaite routine de précautions hygiéniques ont sans doute été pour beaucoup dans l'immunité relative de la division.

Comme je l'ai déjà constaté annuellement depuis bon nombre d'années, je noterai de nouveau, en dépit de la saison insalubre, que je n'ai pas rencontré de cas de fièvre d'origine miasmatique, non plus que les médecins avec lesquels j'ai parlé de la chose, et les conditions des deux dernières années auraient assurément fait régner ces fièvres si leurs causes avaient existé dans l'Alberta du Sud.

Je regrette d'avoir à consigner le décès de quatre membres de la division.

Le brigadier McNair (numéro de matricule 2805), pendant qu'il souffrait d'une attaque d'influenza à Wardner, dans la Colombie-Britannique, s'est tué d'un coup de pistolet. Je crois qu'il vous a été envoyé dans le temps un rapport de la chose, qui est arrivée le 27 avril.

Le constable Scudamore, G. C. (numéro de matriculation 3201), s'est accidentellement noyé pendant qu'il se baignait dans la rivière en aval de la caserne le 13 juillet au soir. Le cadavre a été retrouvé le lendemain matin.

Le constable Burrell, E. (numéro du matricule 3296), est mort de fièvre typhoïde, ici, à l'hôpital, le 24 octobre, après vingt-quatre jours de maladie.

Le constable Buchanan, W. A. (numéro de matricule 3215), est mort de méningite, le 13 novembre, après dix jours de maladie à l'hôpital.

Ces cas ont fait le sujet de rapports aux quartiers généraux.

L'hôpital a été grandement amélioré par le peinturage et le planchéiage à neuf des deux salles. On a aussi ajouté à l'équipement, bain neuf, couvertures de laine, oreillers, stores, etc.

R. B. Barnes a continué de fournir une bonne qualité de drogues, etc.

Vingt-deux "anciens" sous-officiers et gendarmes ont été examinés en vue de rengagement.

J'ai examiné cinquante-neuf hommes se présentant pour être engagés ou en qualité d'auxiliaires, et sur le nombre vingt et un ont été pris dans la division.

Un grand nombre de prisonniers ont été traités, soixante-neuf ayant été portés sur la liste des malades du corps de garde. Plusieurs de ces derniers ont été traités à l'hôpital, l'un atteint de fièvre typhoïde.

L'adjudant sous-officier J. F. Stewart a pris les fonctions d'officier d'administration le 3 novembre en remplacement du maréchal des logis Morris, qui a été transféré à Régina.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. S. HAULTAIN,
Médecin auxiliaire.

LISTE des maladies, division D, pour l'exercice qui a pris fin le 30 novembre 1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Cas de chirurgie.				
Abscès	3	30	10	Repris le service après guérison.
Adénite	1	7	7	" "
Clous	5	18	$3\frac{3}{5}$	" "
Brûlures	1	7	7	" "
Tendon contracté	1	22	22	Doigt amputé ; encore à l'hôpital.
Coupures	1	1	1	Repris le service après guérison.
Dermatose	2	3	$1\frac{1}{2}$	" "
Grossissement des amygdales	1	1	1	Tonsilotomie.
Erysipèle	1	12	12	Repris le service après guérison.
Gonorrhée	2	30	15	1 a repris le service après guérison ; 1 à l'hôpital.
Hémorrhoïdes	1	1	1	" "
Hernie	1	14	14	" "
Obstruction cérumineuse	1	1	1	" "
Blessure à la mâchoire	1	10	10	" "
Pied enflammé	4	34	$8\frac{1}{2}$	3 ont repris le service après guérison ; 1 à l'hôpital.
Ophthalmie	1	11	11	Repris le service après guérison.
Orchite	1	13	13	" "
Eclat de bois dans le poignet	1	1	1	" "
Entorses	12	188	$15\frac{2}{3}$	" "
Foulures	9	77	$8\frac{5}{9}$	" "
Orgelet	1	1	1	" "
Synovite	1	6	6	" "
Ulcère au palais	1	18	18	" "
Urticaire (peau)	6	31	$5\frac{1}{6}$	" "
Vaccinia	1	5	5	" "
Varicocèle	1	1	1	" "
Poireaux vénériens	1	1	1	" "
Peau.				
Eczéma	1	10	10	" "
Erythème	1	2	2	" "
Pityriasis Versicolor	1	16	16	" "
Psoriasis	3	3	1	" "

LISTE des maladies, division D, pour l'exercice terminé le 30 novembre 1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Maladies internes.				
Etat bilieux	7	18	$2\frac{4}{7}$	Repris le service après guérison.
Rhume bronchial	3	21	7	" "
Frisson	2	5	$2\frac{1}{2}$	" "
Toux et rhume	36	50	$1\frac{7}{18}$	" "
Cystite	2	52	26	" "
Débilité	1	4	4	" "
Diarrhée	3	3	1	" "
Mal d'oreille	2	3	$1\frac{1}{2}$	" "
Febricola	3	18	6	" "
Tonsilite folliculeuse	1	3	3	" "
Goitre	1	1	1	Médicamenté sans interruption de service.
Influenza et suites	4	63	$15\frac{3}{4}$	Repris le service après guérison.
Laryngite	3	12	4	" "
Méningite	1	11	11	Décédé le 13, 11, 1898.
Myelgie	7	9	$1\frac{2}{7}$	Repris le service après guérison.
Névralgie	1	1	1	Médicamenté sans interruption de service.
Catarrhe nasal put	1	21	21	Repris le service après guérison.
Angine	2	15	$7\frac{1}{2}$	" "
Rhumatisme articulaire	1	67	67	" guéri et dégagé.
" musculaire	6	13	$2\frac{1}{6}$	" après guérison.
Rotheln	2	30	15	" "
Mal de gorge	4	18	$4\frac{1}{2}$	" "
Fièvre typhoïde	4	108	27	1 décédé, 3 ont repris le service après guérison.
Maladie tuberculaire	1	82	82	Parti pour l'Est.
Uréthrite	1	20	20	Repris le service après guérison.
Vertigo	1	5	5	" "

ANNEXE L.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE G. P. BELL.

RÉGINA, 1er décembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital du dépôt pour l'exercice terminé le 30 novembre 1898.

Trois cent quatre-vingt-sept malades ont été traités et cent un ont été admis à l'hôpital. Moyenne quotidienne de la liste des malades, 5·9. Pas de décès.

Trois cas de rubella (*german measles*) se sont déclarés chez les gendarmes; bien que contagieux ils ont été de peu d'importance. Trois cas de fièvre entérique ont été traités. Un officier qui avait contracté cette maladie dans l'ouest est arrivé malade à Régina; son état a pendant un certain temps été très critique et a causé beaucoup d'anxiété, mais je suis heureux de dire qu'il a fini par se rétablir tout à à fait. Le gendarme McL., qui a subi une attaque assez forte de la maladie, s'est rétabli d'une façon satisfaisante; le gendarme C., venu d'un détachement avec la maladie, est en convalescence.

Le gendarme L. a eu une forte et longue attaque de pneumonie qui a rendu son état presque désespéré pendant quelque temps, mais il a fini par se rétablir et a quitté l'hôpital en congé de maladie.

Un grand nombre de contusions et d'entorses, plusieurs sérieuses et nécessitant un long séjour à l'hôpital, deux grandes blessures au cuir chevelu et un cas de fistule à l'anus, représentent les cas de chirurgie les plus sérieux que j'aie eus.

Un gendarme a été réformé.

J'ai examiné deux cent quatre-vingt-sept personnes demandant à entrer dans la gendarmerie, dix-huit sous-officiers et gendarmes en vue de rengagement et soixante et seize sur leurs aptitudes pour le service dans le Yukon.

J'ai examiné cent dix-neuf recrues à la fin de leur période stagiaire.

L'état sanitaire du poste a été satisfaisant; j'ai fait des inspections hebdomadaires et j'en ai envoyé les rapports à l'officier commandant.

J'ai visité tous les jours le corps de garde et traité quarante-trois détenus civils; un, que j'ai trouvé atteint de fièvre scarlatine, a été isolé, et j'ai pris toutes les précautions possibles pour empêcher la maladie de se répandre. Je suis bien aise de dire que personne autre n'a été atteint.

Je désire attirer votre attention sur l'état du bureau au chef-lieu d'état-major. Le bâtiment est vieux, la boiserie en ruine, les soles pourries, et le local est froid, plein de vents coulis et peu confortable pour ceux qui ont à y passer la plus grande partie du jour. Je considère le bâtiment comme impropre à servir de bureau et presque inhabitable pendant les froids.

Les drogues fournies ont été satisfaisantes.

J'ai trouvé l'adjudant sous-officier West très capable et tout à fait digne de confiance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,
Médecin auxiliaire.

Le Commissaire
de la gendarmerie à cheval,
Régina.

15—8½

Liste des maladies pour l'année finisant le 30 novembre 1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observation du médecin.
Abscès	2	10	5	Repris le service après guérison.
Balanite	1	4	4	" "
Etat bilieux	9	11	$1\frac{2}{9}$	" "
Clous	7	35	5	" "
Bronchites	1	7	7	" "
Irritation	26	114	$4\frac{6}{13}$	" "
Rhume	43	54	$1\frac{11}{43}$	" "
Colique	5	14	$2\frac{4}{5}$	" "
Congestion du foie	1	12	12	" "
Constipation	3	3	1	Médicamenté sans interruption de service.
Contusions	47	343	$7\frac{14}{47}$	Repris le service après guérison.
Surdité	1	1	1	Médicamenté sans interruption de service.
Débilité	3	15	5	Repris le service après guérison.
Diarrhée	24	30	$1\frac{1}{4}$	" "
Mal d'oreille	2	2	1	" "
Eczéma	1	1	1	" "
Fièvre entérique	3	146	$48\frac{2}{3}$	Deux ont repris le service après guérison ; un est en convalescence.
Fissure à l'anus	1	35	35	Repris le service après guérison.
Rhume avec fièvre	15	163	$10\frac{13}{15}$	" "
Engelures	2	40	20	" "
Fracture, des os métacarpiens	2	11	$5\frac{1}{2}$	" "
Gastrite	2	10	5	" "
Gonorrhée	1	49	49	" "
Mal de tête	6	10	$1\frac{2}{3}$	" "
Hernie	1	23	23	Repris le service après applic. de bandages.
Enrouement	1	6	6	Repris le service après guérison.
Pouce enflammé	1	7	7	" "
Œil "	1	1	1	" "
Blessure à la face	1	5	5	" "
" au genou	1	61	61	" "
Iritis	1	54	54	" "
Jaunisse	1	21	21	" "
Laryngite	4	18	$4\frac{1}{2}$	" "
Lumbago	1	3	3	" "
Myalgie	4	4	1	Médicamenté sans interruption de service.
Névralgie	5	6	$1\frac{1}{5}$	Repris le service après guérison.
Phlebitis	1	7	7	" "
Phtisie	1	47	47	Réformé.
Pneumonie	1	57	57	Repris le service après guérison.
Prurit	2	12	6	" "
Colique rénale	1	4	4	" "
Abscès au rectum et fistule	1	46	46	" "
Rétention d'urine	1	1	1	" "
Rhumatisme	6	69	$11\frac{1}{2}$	" "
Rotheln	3	11	$3\frac{2}{3}$	" "
Mal aux pieds	6	33	$5\frac{1}{2}$	" "
Mal aux lèvres	1	1	1	" "
Mal de gorge	14	40	$2\frac{6}{7}$	" "
Tonsilite	1	4	4	" "
Mal de dent	11	11	1	
Urticaire	1	1	1	Médicamenté sans interruption de service.
Vaccinés	15	15	1	Traité sans interruption de service.
Veines variqueuses	2	13	$6\frac{1}{2}$	Exempté de monter à cheval.
Panaris	1	49	49	Repris le service après guérison.
Blessures	20	181	$9\frac{1}{20}$	" "

ANNEXE M.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE F. H. MEWBURN.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital annuel pour la division K de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'exercice qui termine aujourd'hui.

Dans le cours de l'année vingt-quatre cas ont été admis et traités à l'hôpital, et la moyenne du séjour des malades a été de quatorze jours.

Suit un tableau des maladies.

J'ai examiné toute la division en vue du service dans le Yukon.

J'ai examiné quatorze gendarmes en vue de rengagement.

Il n'y a pas eu de décès.

La provision de drogues a été ample et satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. MEWBURN.
Médecin auxiliaire intérimaire.

M. le Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée. moyenne.	Observations.
Maladies externes.			Jours.	
Abcès	2	204	102	Repris le service après guérison.
Contusions	7	61	$8\frac{5}{7}$	" "
Uréthrite spécifique	1	9	9	A l'hôpital.
Maladies internes.				
Débilité	1	4	4	Repris le service après guérison.
Lumbago	3	10	$3\frac{1}{3}$	" "
Tonsilite	1	5	5	" "
Coryza	1	16	16	" "
Dyspepsie	2	7	$3\frac{1}{2}$	" "
Fébricule	1	5	5	" "
Diarrhée	1	2	2	" "
Colique	1	3	3	" "
Céphalgie	1	3	3	" "
Alcoolisme	1	4	4	" "
Névralgie intercostale	1	6	6	" "

F. H. MEWBURN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE N.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE E. H. ROULEAU.

CALGARY, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport d'hôpital annuel de ce poste pour l'exercice qui termine aujourd'hui.

Le nombre total des cas traités dans le cours de l'année est de soixante et seize, comme on peut voir par le tableau qui accompagne le présent rapport. On verra par cette statistique que la santé générale des membres de cette division a été très bonne et qu'il y a eu relativement peu de cas de maladies sérieuses à traiter.

Je regrette d'avoir à consigner un décès, celui du brigadier Walker, qui est mort de fièvre typhoïde compliquée de congestion cérébrale. Je suis bien aise d'observer ici que, grâce à l'arrangement fait par le commissaire Herchmer avec le conseil de l'hôpital général de Calgary, ceux de nos hommes qui vont être attaqués sérieusement peuvent être envoyés à cet hôpital et y recevoir les soins convenables. C'est un avantage qui était fort à désirer et qui est très apprécié; car il était impossible, faute de gardes-malades, de traiter convenablement les cas sérieux dans notre hôpital. Cet arrangement est tout à fait satisfaisant tant pour les hommes que pour le médecin.

J'ai examiné pendant l'année plusieurs recrues et réexaminé plusieurs de nos hommes pour le service du Yukon.

Je suis bien aise de consigner ici que le personnel de l'hôpital, particulièrement le maréchal des logis Hayne, a fait son devoir avec fidélité et m'a ainsi été d'une grande utilité dans mon service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. H. ROULEAU.
Médecin auxiliaire intérimaire.

LISTE des maladies, division E, Calgary, pour l'année finissant le 30 novembre 1898.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
			Jours.	
Asthme	1	91	91	Repris le service.
Abscès	1	3	3	"
Bronchite	2	18	9	1, repris le service ; 2 envoyés à Régina.
Etat bilieux	4	8	2	Repris le service.
Rhume et toux	8	16	2	"
Contusions	7	24	$3\frac{3}{7}$	"
Débilité	1	138	138	Réformé.
Diarrhée	7	10	$1\frac{3}{7}$	Repris le service.
Erysipèle	1	20	20	"
Fébricule	2	3	$1\frac{1}{2}$	"
Hernie	1	76	76	"
Hæmaturie	1	9	9	
Hoquet	1	7	7	"
Influenza	1	2	2	"
Blessure au pied	1	2	2	"
Névralgie	6	9	$1\frac{1}{2}$	"
Odontolgie	4	6	$1\frac{1}{2}$	"
Pleurodynie	1	2	2	"
Rhumatisme	9	59	$6\frac{5}{9}$	"
Entorses et foulures	8	70	$8\frac{3}{4}$	"
Stricture	1	4	4	"
Sciatique	1	3	3	"
Tonsilite	4	12	3	"
Fièvre typhoïde	2	41	$20\frac{1}{2}$	1 mort, 1 à l'hôpital.

E. H. ROULEAU,
Médecin auxil. intérim.

ANNEXE O.

RAPPORT ANNUEL DU MEDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE, P. AYLEN.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

En faisant la revue des rapports d'hôpital mensuels, je constate qu'il s'est produit peu de chose d'importance dans le cours de l'exercice, la plus grande partie des cas étant de simples indispositions, des rhumes, de la constipation, de la bile, etc. Il y a eu une épidémie d'oreillons qui a duré très peu de temps.

Je suis bien aise de pouvoir dire qu'il n'est mort personne dans la division pendant l'année. J'ai traité cent trois malades à l'hôpital; cinquante-deux étaient des membres de la division et cinquante et un des prisonniers.

L'hôpital est dans un très bon état, mais il y a grandement besoin d'une cuisine.

L'état sanitaire des casernements a été très satisfaisant; on a eu le soin de tenir les latrines bien désinfectées, et les déchets ont été enlevés tous les jours.

Je joins au présent rapport un tableau des maladies traitées à l'hôpital dans le cours de l'exercice qui prend fin ce 30 novembre 1898.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. AYLEN, *M.D.*

A l'officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Fort-Saskatchewan, Alta.

MALADIES traitées à l'hôpital du Fort-Saskatchewan dans le cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1898.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
			Jours.	
Abscès	2	26	13	
Alcoolisme	1	6	6	
Etat bilieux	2	2	1	
Jambe écrasée	1	3	3	
Pied écrasé	2	3	1½	
Brûlure au pied	1	10	10	
Rhume	5	5	1	
Coptalgie	2	2	1	
Frisson et rhume	1	1	1	
Diarrhée et crampes	7	13	1⅙	
Dyspepsie	1	1	1	
Gonflem't des glandes lympathiq., testicule encore d. l'ann. inguinal	1	47	47	Cet homme a été engagé à Régina ; encore sous traitement ; ne pourra jamais monter à cheval.
Rhume avec fièvre	1	4	4	
Gastrite	1	1	1	
Inflammation des lèvres et du nez.	1	7	7	
Indigestion	1	1	1	
Grippe	2	5	2½	
Doigt lacéré	1	1	1	
Oreillons	4	25	6¼	
Coptalgie nerveuse	1	3	3	
Blessure à un ongle du pied	1	7	7	
Petyrosis	1	1	1	
Mal de gorge	5	6	1⅕	
Obstruction cérumineuse	1	1	1	
Mal de lèvres	1	2	2	
Blessure au cuir chevelu	1	12	12	
Entorse au bras	1	1	1	
" à la cheville	1	7	7	
Foulure au dos	1	2	2	
Prisonniers.				
Etat bilieux	1	1	1	
Bubon	1	25	.....	Encore à l'hôpital.
Jambe écrasée	1	2	2	
Rhume	5	5	1	
" et toux	3	3	1	
Toux et mal de gorge	1	1	1	
Irritation	1	1	1	
" des testicules	1	1	1	
Diarrhée	2	2	1	
" et crampes	3	5	1⅔	
Rhume avec fièvre	1	1	1	
Gastrodynie	4	4	1	
Gonorrhée	3	3	1	
Hémorrhagie des poumons	1	23	23	
Aliéné, sous observation	1	1	1	
Oreillons	2	12	6	
Néphrite	1	1	1	
Otite	1	1	1	
Orchite	1	1	1	
Vieille foulure de la cheville	1	1	1	
Mal de gorge	2	2	1	
Gale	2	2	1	
Rhumatisme	2	2	1	
Foulure à la hanche	1	1	1	
" au dos	1	3	3	
Tonsilite	1	2	.....	Encore à l'hôpital.
Entorse au coude	1	14	14	
Amputat. d'un doigt à la 1re phal.	1	18	18	

P. AYLEN,
Médecin auxiliaire intérim.

ANNEXE P.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE A. BLOUIN

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BATTLEFORD, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital annuel de cette division pour l'exercice prenant fin aujourd'hui.

Je suis entré en fonctions en qualité de médecin de cette division en juin dernier, et je suis bien aise de dire qu'il n'y a pas eu depuis de décès ni de maladie très grave.

J'ajouterai que l'état de santé de la division a été excellent.

Les conditions sanitaires du poste sont très bonnes : le remplissage des baissières avec du gravier autour des casernements a été une grande amélioration.

Les drogues qui nous ont été fournies étaient tout à fait satisfaisantes.

Je joins au présent rapport un tableau des maladies traitées à l'hôpital dans le cours de l'exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. BLOUIN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

LISTE des maladies, division C, Battleford, pour l'année finissant le 30 novembre 1898.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Abscès	2	12	6	Guéri.
Etat bilieux	2	3	1½	"
Bronchite	1	2	2	"
Rhume, bronchial	7	8	1⅛	"
" avec fièvre	7	18	2¾	"
Crampes	4	8	2	"
Irritation	1	2	2	"
Conjonctivite	3	16	5⅓	"
Cystite	1	2	2	"
Congestion des poumons	1	6	6	"
Contusions	8	24	3	Deux sous traitement, presque guéris.
Cartumeles	2	11	5½	Guéri.
Diarrhée	7	21	3	"
Mal d'oreilles	1	1	1	"
Engelure	1	5	5	"
Gonorrhée	1	3	3	"
Troubles gastriques	1	1	1	"
Hémorroïdes	2	3	1½	"
Inflammation de la mâchoire	1	2	2	"
" du genou	1	3	3	"
Influenza	1	1	1	"
Lumbago	6	12	2	"
Laryngite	2	3	1½	"
Rhumatisme	3	66	22	"
Entorses	8	46	5¼	"
Enflures aux lèvres	5	18	5¼	"
Veines variqueuses	1	1	1	"
Blessures lacérées	5	25	5	"
Faiblesse de l'épaule	1	8	8	"
Menace d'érysipèle	1	10	10	"

A. BLOUIN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE Q.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE E. C. KITCHEN.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport d'hôpital annuel de la division F de la gendarmerie à cheval pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui. Cent dix malades ont été traités, 105 étaient des membres de la gendarmerie et 5 étaient des prisonniers. La santé des hommes a été excellente. La moyenne quotidiennede la liste des malades est de 2.75. Nombre de membres de la gendarmerie en ce moment à l'hôpital, 8. Nombre de jours à l'hôpital, 32. J'ai examiné 3 hommes en vue de leur enrôlement et 8 en vue de rengagement.

Tous les cas traités sont complètement guéris. Les conditions sanitaires des bâtiments et des terrains sont bonnes. Mais je désire attirer votre attention sur l'état du puits et de la citerne destinés à fournir de l'eau en cas d'incendie. Ils constituent une source de danger pour les officiers de la gendarmerie. L'eau est dans un état très insalubre et les boiseries sont pourries. Je recommande qu'on comble ces puits avant les chaleurs de l'année prochaine.

Les drogues qui nous ont été fournies étaient très satisfaisantes. J'accompagne le présent rapport d'un tableau des maladies traitées dans le cours de l'exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

E. C. KITCHEN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

M. le commissaire Herchmer,
Régina.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Liste des maladies traitées dans les casernes à Prince-Albert, pour l'année terminée le 30 novembre 1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Rhume	37	37	1	Retourné au service après guérison.
Mal de gorge	7	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Phlychtènes de la face	1	...	...	"
Névralgie	2	1	$\frac{1}{3}$	Repris le service.
Rhumatisme	1	2	2	"
Hernie	2	...	...	Médicamenté sans interr. de service
Furoncle	1	11	11	Repris le service.
Congestion des rognons	1	7	7	Retourné au service après guérison.
Colique	5	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Etat bilieux	2	1	$\frac{1}{2}$	Repris le service.
Engelure	1	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Mal de tête	3	...	...	" "
Indigestion	12	4	$\frac{1}{3}$	Repris le service.
Désordre du sang	3	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Mal de dents	1	...	...	" "
Gonflement de glande	2	...	...	" "
Pied écrasé	3	...	...	" "
Irite	1	...	...	" "
Nucrite	2	...	...	" "
Torpeur du foie	2	...	...	" "
Epaule foulée	1	...	...	" "
Constipation	2	...	...	" "
Cystite	2	12	6	Retourné au service après guérison.
Gale des barbiers	2	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Dyssenterie	2	...	...	" "
Abcès	1	4	4	Retourné au service après guérison.
Diarrhée	1	...	...	Médicamenté sans interr. de service.
Hespes Zoster	1	...	...	"

ANNEXE R.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER DE L'HOPITAL WATSON.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital annuel de la division A, à Maple-Creek, pour l'exercice qui prend fin ce 30 novembre 1898.

J'ai pris la charge provisoire de ce service le 16 novembre, le médecin auxiliaire Paré étant parti avant mon arrivée pour service spécial dans le Yukon. Je ne puis conséquemment faire un rapport très étendu et ne parlerai que de la santé de la division depuis mon arrivée, laquelle a été vraiment bonne. Les casernements témoignaient du soin apporté par le service médical à l'observance des lois hygiéniques : propreté des chambres, des latrines, etc., enlèvement des déchets, emploi de désinfectants.

D'après les rapports quotidiens, je constate qu'il a été traité 130 cas, 30 de chirurgie et 100 de nature médicale. Quatre malades ont été admis à l'hôpital dans le cours de l'année et leur séjour y a été de sept jours chacun en moyenne.

Suit une liste de ces cas.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. WATSON,
Médecin, adjudant sous-officier.

M. le Commandant,
Division A, Gendarmerie à cheval,
Maple-Creek.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division A, Maple-Creek, cas de nature médicale.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Etat bilieux	4	7	2	Guéri. Repris le service.
Crampes	5	5	1	" "
Conjonctivite	13	41	3	" "
Céphalalgie	3	4	1	" "
Constipation	3	3	1	" "
Rhume avec fièvre	18	41	2	" "
Diarrhée	19	28	1	
Débilité	1	....	...	Prisonnier nègres sous traitement pendant presque toute la durée de sa peine ; élargi.
Dyssenterie	1	7	7	Guéri. Repris le service. Prisonnier civil.
Delirium tremens	1	4	4	" "
Eczéma	3	15	5	" "
Trouble gastrique	9	10	1	" "
Gonorrhée	1	7	7	" "
Influenza	1	8	8	" "
Lumbago	3	17	3	" "
Rougeole	1	19	19	" "
Névralgie	2	2	1	" "
Douleurs rhumatiques	1	1	1	" "
" sciatiques	6	18	3	" "
Mal de gorge	1	1	1	" "
" lèvres	1	1	1	" "
Tonsilite	1	4	4	" "
" folliculaire	1	9	9	" "
Mal de dents	1	1	1	
Total	100			

L. WATSON, *médecin, adjudant sous-officier.*

RAPPORT d'hôpital annuel de la division A, Maple-Creek, cas de chirurgie.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Abrasions	1	1	1	Guéri. Repris le serviee.
Meurtrissures	6	16	2	" "
Furoncles	1	2	2	" "
Contusions	1	8	8	" "
Coupures	5	42	8	" "
Hernie	1	10	10	Origine antérieure à l'emprisonnement. Repris le service.
Pied enflammé	1	3	3	"
Ottite	1	3	3	Guéri. Repris le service.
Orchite	1	4	4	" "
Blessure d'instrument piquant	1	3	3	" "
Entorses et foulures	8	19	2	" "
Stricture	1	7	7	" "
Ulcères	1	1	1	" "
Varicocèle	1	6	6	Réformé.
Total	30			

L. WATSON, *médecin, adjudant sous-officier.*

ANNEXE S.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE AUXILIAIRE T. A. WROUGHTON.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
MACLEOD, 30 novembre 1898.

M. le Commissaire,
Gendarmerie à cheval,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

Il n'y a pas eu de cas de maladies contagieuses parmi nos chevaux cette année, et par toute la région la santé a été des meilleures parmi les bestiaux et les chevaux.

Mon rapport sur la quarantaine dans cette circonscription rend un compte détaillé des travaux accomplis en dehors du service vétérinaire ordinaire pour la gendarmerie.

La morve a sévi à Lethbridge à la fin de mai et au commencement de juin. La gendarmerie a arrêté un attelage de quatre chevaux appartenant à W. D. Whitney près du poste Sainte-Marie de la division K, quelqu'un s'étant plaint que l'un des chevaux de l'attelage qui conduisait des gens à Carleton souffrait de la morve. L'animal suspect fut détaché de l'attelage et isolé, puis on me le fit dire. A mon arrivée je le trouvai très mal, et je dus le faire abattre et enterrer avec soin. Malheureusement, le reste de l'attelage était en route pour Cardston, établissement mormon à une quarantaine de milles de Lethbridge. Je téléphonai à la gendarmerie d'avoir l'œil sur cet attelage et d'avertir les gens de ne pas loger ces chevaux dans leurs écuries. Nous avons fini par mettre la main sur ces chevaux. L'un était mort avant que je l'eus vu. Les deux autres ne présentaient aucun symptôme clinique, je les ai mis en quarantaine et les ai soumis à l'épreuve de la malléine ; un seul à réagi. J'ai aussi mis en quarantaine les écuries de Whitney et soumis à l'épreuve tous les chevaux qui étaient venus en contact avec la maladie ; en dehors de l'attelage un autre a réagi. Toutes les bêtes trouvées atteintes ont été abattues. Il en est résulté une certaine alarme, et tout animal qui montrait quelque symptôme suspect m'était signalé par son maître ou plus souvent par un voisin intéressé, de sorte que pendant un certain temps j'ai eu assez de besogne sur les bras. J'ai eu à soumettre quelques-uns de ces chevaux à l'épreuve, entre autres un cheval qui avait été emprunté pour compléter l'attage après que la gendarmerie en eût détaché le cheval suspect et avant qu'il fût connu qu'il eût la morve. M. Whitney, qui est un loueur de chevaux, a non seulement perdu les chevaux qui ont été abattus mais a beaucoup souffert dans ses affaires de ce que ses écuries ont dû être fermées et renouvelées complètement. Il n'a pas aimé les mesures que je prenais et s'est mis à causer des embarras, tellement que j'ai dû intenter contre lui, sous l'autorité de la loi concernant les maladies contagieuses chez les bestiaux, une action à la suite de laquelle il a été condamné à 50 dollars d'amende et les frais, ce qui a eu un effet salutaire, car je n'ai pas eu d'autre difficulté. Je suis bien aise de dire que grâce à l'énergique application de la loi, dans laquelle j'ai été bien secondé par l'adjudant sous-officier Fraser et le brigadier Lewis, j'ai tout lieu de croire que la maladie a été arrêtée. Il ne s'est pas produit de nouveaux cas.

J'ai fait un voyage dans les montagnes pendant la construction du chemin de fer du Nid-de-Corbeau, et on y a attiré mon attention à une maladie étrange très répandue et connue dans la localité sous le nom de " maladie des pattes " (*foot disease*).

Quelques-uns de nos propres chevaux faisant le service sur la ligne l'ont contractée, mais ils ont été soumis à un traitement chirurgique et médical qui les a tous guéris, tandis qu'un grand nombre des chevaux des entrepreneurs et autres ont péri à défaut de soins et de traitement.

Suivant moi la maladie est due à l'action toxique du sol, qui naturellement contient des principes délétères en grandes quantités, produits de la décomposition de matière végétales. La maladie résulte généralement d'une blessure de la peau ou des tissus sous-cutanés dans la région de la couronne causée par les crampons ou autrement. Tout d'abord cela ne cause pas grande appréhension, mais l'inflammation suivie de suppuration en résulte inévitablement, et à moins qu'on ait recours aux moyens chirurgiques, ce qui est rare, tout le pied est gagné, le sabot se sépare des chairs, l'animal souffre l'agonie, perd l'appétit, maigrit, et finalement, si on ne le traite, meurt. Dans quelques cas tout le sabot tombe; des blessures d'autres parties du corps prennent aussi un vilain aspect.

Au nombre des chevaux que j'ai mentionnés dans mon dernier rapport et sur lesquels j'ai pratiqué la neurotomie, les numéros de matricule 1772 et 1758 de la division D, et le 1599 de la division K, ont complètement donné raison à l'opération. Deux d'entre eux, les numéros 1772 et 1599, ont été vendus en juin et ont rapporté de meilleurs prix que je ne pouvais attendre; l'autre, le numéro 1758, est encore dans le service et s'acquitte bien de ce qu'il a à faire.

Le 1er juin dix chevaux appartenant à la division K, et neuf de la division D, ont été réformés et vendus. Plusieurs de ces chevaux étaient à l'herbe depuis longtemps, attendu que jusque-là il ne pouvait absolument pas se vendre de chevaux réformés. Ces bêtes ont été mises à l'enchère, et vu la présence d'un certain nombre d'entrepreneurs de chemin désireux d'acheter des chevaux domptés, les prix ont été vraiment très bons.

Dans le cours de l'année on a acheté quinze chevaux de remonte, huit du Ranche Quorn, six de J. Franklin, de Macleod, et un de W. G. Arnold, de Macleod. Ils ont tous bien tourné. Un des chevaux de Quorn a été transféré au dépôt. Deux chevaux de trait ont été reçus de Calgary, les numéros de matricule 1957 et 2114. Vingt-deux poneys ont été achetés au commencement de l'année pour le service du Yukon. Un wagon complet, comptant dix-huit de ces poneys, a été expédié à Calgary. Les quatre autres ont été gardés dans la circonscription. Subséquemment on en a envoyé un avec une nouvelle consignation de chevaux pour le Yukon.

Le 4 juin, une dizaine de chevaux de cette circonscription ont été expédiés à Vancouver pour le service du Yukon, savoir, les numéros de matricule 1166, 1690, 1755, 1761, 2212 et le poney numéro 156, tous de la division D, et les numéros 1464, 1534, 1874 et 1931 de la division K. Ces bêtes ont toutes été choisies comme propres au service des montagnes; la plupart sont d'assez vieux chevaux, comme l'indiquent leurs numéros de matricule, mais bien domptés et capables de bon service sur toute espèce de terrain.

Sept chevaux sont morts dans les deux divisions au cours de l'année: quatre dans la division D et trois dans la division K. Le numéro de matricule 1454 est mort de pleurésie au poste. Les numéros 1442 et 1942 sont morts de causes naturelles en détachement, et le numéro 1689 a dû être abattu à la suite d'une chute en bas d'un rocher pendant qu'il était de service dans les montagnes. Le numéro 1082 de la division K a aussi dû être abattu, vu qu'il souffrait d'un mal incurable à l'os du pied, lequel le rendait tout à fait inutile. Les numéros 1083 et 728, tous deux de vieux chevaux, sont morts de causes naturelles.

Il y a encore au service dans les deux divisions un bon nombre de très vieux chevaux; on devrait disposer de quelques-uns au printemps ou quand l'occasion s'en présentera. On ne peut s'attendre qu'ils vivent bien longtemps. Je veux parler particulièrement des numéros 521, 576, 513, 850 et 706. Il y a en outre plusieurs bêtes également impropres au service, et il serait plus économique d'en disposer que de les garder.

Je suis bien aise de dire qu'on a reçu l'autorisation de convertir l'extrémité nord de l'écurie numéro 2 en une écurie-infirmerie. Celle que nous avons aujourd'hui, outre qu'elle n'est pas sûre, est tout à fait impropre et insuffisante pour les besoins.

On a comme à l'ordinaire envoyé à l'herbe tous les chevaux dont on n'a pas eu besoin pendant l'hiver. Ils sont gardés par un détachement qui en a soin. Je les visite constamment.

Je désire, avant de terminer, attirer l'attention sur la manière dont le gendarme W. G. Harrison a rempli ses fonctions. Il m'a parfaitement satisfait, et c'est un homme sur lequel on peut entièrement compter.

Je joins au présent rapport une liste des maladies de chevaux traitées du 30 novembre 1897 au 30 novembre 1898.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéisant serviteur,

T. A. WROUGHTON,
Inspecteur et médecin vétérinaire.

Maladies.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien vétérinaire.
		Jours.	
Coupures	6	13	Ont repris le service.
Blessures sous le collier	4	13	"
Débilité	3	8	"
Déchirures	2	9	"
Entorse au boulet	8	8	"
" au tendon	7	13	"
Atteintes	9	17	"
Crapaudine	3	13	"
Pied meurtri	7	6	"
Epaulés	3	23	"
Laryngite	1	6	"
Paraphymosis	1	46	"
Influenza	3	26	"
Laminite	2	47	"
Gravier introduit dans le petit pied	5	10	"
Suros	1	16	"
Contusion	8	10	"
Piqûres	4	5	"
Blessures sous la selle	2	5	"
Cors suppurants	6	6	"
Blessure sous la sangle	1	5	"
Anasarca	1	5	"
Forme	2	16	"
Abscès	2	8	"
Pleurésie	1	10	Mort.
Ecorchure	1	8	A repris le service.
Conjonctivite	1	9	"
Courbe	1	13	

T. A. WROUGHTON, C.F.
Inspecteur et chirurgien vétérinaire.

ANNEXE T.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER-VÉTÉRINAIRE J. PRINGLE.

BATTLEFORD, 1er décembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice qui a pris fin le 30 novembre 1898.

En général la santé des chevaux de la division a été bonne.

Une épidémie de gourme s'est déclarée parmi nos chevaux l'hiver dernier; mais avec beaucoup de soins nous avons réussi à y mettre fin. Je ne saurais louer trop hautement les précieux services que m'a rendus le gendarme Lindsay en cette occasion.

L'écurie-infirmerie qu'on est à bâtir me sera, je puis vous l'assurer, d'un grand aide, en me permettant de donner plus de confort aux bêtes malades.

Le foin, qui a été abondant cette année, nous a été livré en excellente condition.

L'avoine était de première qualité.

Il est mort un cheval pendant l'année parmi le troupeau. Cause, péritonite.

Les chevaux en détachement ont fait un service incessant cette année; néanmoins ils sont en excellentes santé et condition.

La réserve qu'on a enclose cette année a été d'un avantage incalculable pour les chevaux. Il en résulte une grande économie de fourrage.

Nous avons en ce moment seize chevaux en troupeau au pâturage d'hiver. Ils en sont venus le printemps dernier en aussi bonne condition qu'ils y étaient allés. Cela leur a bénéficié; cela les remet en vigueur pour le service de l'été, et prolonge leur utilité pour le service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. PRINGLE,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

M. le commandant,
Division C.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Gourme	3	66	22	
Fièvre typhoïde	1	28	28	
Entorses	4	48	12	
Cystite	1	35	35	
Débilité	1	30	30	
Synovite	1	35	35	
Epaule sensible	3	30	10	
Meurtrissures	4	28	7	
Blessures	3	30	10	
Paralysie	1	40	40	
Ressigon	1	45	45	
Gastrite	1	20	20	
Laminite	2	46	23	
Colique	3	3	1	

J. PRINGLE,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

A l'Officier commandant
la division K, G. à C. du N.-O.,
Lethbridge.

15—9¼

ANNEXE U.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER VÉTÉRINAIRE G. FRASER.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

En général la santé des chevaux de la division a été excellente durant l'année. Il est mort quatre chevaux ; le numéro de matricule 1938 s'est noyé en traversant la rivière Sainte-Marie le 2 décembre 1897; le numéro 1082 a été abattu le 31 mai 1898; le numéro 1083 est mort d'entérite aiguë le 15 août 1898, et le numéro 728 de rupture d'estomac. Ce sont les seules pertes que j'ai à consigner.

Dans le cours de l'exercice les chevaux suivants ont été réformés et envoyés à Macleod pour être vendus :—Numéros de matricule 553, 1459, 1529, 1538, 1595, 1 99, 1647, 1705, 1777 et 2063.

Les chevaux suivants ont passé au dépôt pour service dans le Yukon :—Numéros de matricule 1464, 1534, 1874, 1931 ; le numéro 1775 a passé à la division E.

Le numéro de matricule 1941 s'est détaché du troupeau le 18 avril 1898, et le numéro 1703 le 30 juillet. On ne sait pas encore ce qu'ils sont devenus.

Le numéro 2062, perdu en 1894, a été rayé des cadres de la division par ordre général.

La dernière fois que j'ai inspecté ce troupeau les chevaux étaient en excellentes santé et condition.

Le fourage fourni par les entrepreneurs est de bonne qualité.

Les drogues sont satisfaisantes.

Je joins au présent rapport une liste des maladies traitées dans le cour de l'exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéisant serviteur,

G. FRASER,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

LISTE des chevaux hors de tour pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Numéro de matricule.	Maladie.	Hors de tour.	Repris le service.	Nombre de jours.
1601	Ecloppé	15 sept. 1897	4 nov. 1897	51
1599	Forme	22 oct. 1897	4 " 1897	14
1088	Foulure à l'épaule	10 janv. 1898	17 janv. 1898	8
538	Ruade reçu à l'épaule	17 mai 1898	29 mai 1898	13
1940	Mal au dos	15 juin 1898	28 juin 1898	14
1569	Paupière déchirée	17 juill. 1898	24 juill. 1898	8
2260	Mal au dos	21 août 1898	18 sept. 1898	29

G. FRASER,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE V.

RAPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFCIER VÉTÉRINAIRE H. T. AYRE.

RÉGINA, 30 novembre 1898.

A l'Officier commandant,
Dépôt, Gendarmerie à cheval,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport vétérinaire annuel du dépôt pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

En général la santé des chevaux de cette division a été remarquablement bonne durant l'exercice; il n'y a pas eu de maladie contagieuse au poste, et il n'est mort qu'un seul cheval à la suite d'un accident. Je dois cependant consigner trois cas de morve, sans doute contractée en service de patrouille, vu que bon nombre de bêtes appartenant aux colons ont été abattues à cause de cette maladie dans la région. Ce sont le numéro de matricule 1981 à Kutawa et les numéros 1920 et 1898, au détachement de Qu'Appelle. Ces chevaux ont été abattus, leurs carcasses brûlées, les écuries complètement désinfectées, et toutes les précautions prises ; il ne s'en est pas suivi d'autres cas. Le cheval numéro 2371, échappé du troupeau, s'est accidentellement tué au moment où on le reprenait en se jetant violemment à terre et se causant une rupture du diaphragme.

Le 17 janvier je suis parti de Régina avec 30 chevaux, 1 mule et 40 chiens destinés au service dans le Yukon. Je suis embarqué à Vancouver le 10 et arrivé à Skagway le 31 janvier. Les bêtes ont bien supporté le voyage, qui a été rude. En remontant le canal de Lynn nous avons essuyé une tempête, et arrivés à Skagway, chevaux et chiens étaient couverts de glace. A l'exception d'un chien malade, tous étaient en bonne santé et condition, quand je les ai passés au maréchal des logis chef Tucker, le soir de mon arrivée.

Dans le cours de l'année 71 chevaux de remonte ont été achetés à Régina et mis au dépôt; un cheval a passé de la division D au dépôt. Sur ces 72 chevaux 52 ont été envoyés au Yukon à la division H et 2 à la division C, et 18 sont restés au dépôt. Dix de ces derniers méritent une mention spéciale; ce sont, selon moi, les meilleurs chevaux qui aient été achetés depuis nombre d'années, ils ont été élevés par M. H. C. Lawson, dans la vallée de la Qu'Appelle, issus d'un pur sang nommé Derwentwater. On a aussi acheté 48 poneys de bât et 1 mule ; 45 poneys et 1 mule ont été envoyés au Yukon et ont depuis été versés dans la division H. On en a gardé 3 au poste et on s'en sert pour le transport de la malle. Ces poneys étaient de bonnes et utiles bêtes propres au bât et au trait. Il n'a été réformé et vendu que 14 chevaux depuis novembre dernier; ils ont rapporté une moyenne de $25 chacun, ce qui est un assez beau prix, vu leur âge et le service qu'ils ont fait dans la gendarmerie.

Il y a cet hiver au poste 21 chevaux d'attelage, 24 chevaux de selle et 3 poneys, tous en bonne santé. Les écuries sont bonnes et on a grand soin de la ventilation. L'éclairage électrique dans les écuries est une grande amélioration.

Le foin consommé durant l'année était de bonne qualité ; la plus grande partie avait été récoltée par les sauvages ; les meulons ont été bien construits. Nous avons aussi eu la quantité ordinaire de paille pour les litières, ce qui a économisé le foin. L'avoine n'était que passable; elle était nette , mais pas aussi lourde que les années précédentes. La récolte d'avoine ayant manqué cette année dans la région, les prix ont été plus élevés que de coutume, et ont varié de 30 à 40 cents le boisseau.

Dans les détachements il y a eu la quantité ordinaire d'indispositions, rien de sérieux, à l'exception des cas de morve dont j'ai parlé plus haut. D'après les rapports, le ferrage y a été assez bon; je suis d'avis qu'il pourrait être meilleur. Tous les détachements sont munis de médicaments ordinaires; s'il arrive quelque chose de grave on appelle un médecin vétérinaire si la chose doit coûter moins cher que d'en faire venir un d'ici.

Toutes les patrouilles qui partent du poste sont munies de médicaments et des instructions pour s'en servir.

Comme les dernières années, le troupeau passera l'hiver chez M. O'Brien, dont les services ont été sasisfaisants; 10 bêtes ont été envoyées cette année. Ces chevaux sont pris à l'entreprise à $15 par mois pour le nombre ci-dessus ou un nombre moindre, et pour $1 par mois par tête au delà de 15. L'entrepreneur leur fournira du foin pendant les mauvais temps et mettra à l'écurie ceux qui maigriront ou tomberont malades.

Pendant l'hiver on donne deux fois par semaine des conférences sur l'art vétérinaire. On enseigne aux hommes comment avoir soin de leurs chevaux de façon à les tenir en bonne santé; on fait aussi connaître les symptômes des différentes maladies, surtout ceux de la morve et des autres maladies contagieuses. On donne aussi un cours de ferrage à la forge.

Le ferrage se fait avec beaucoup de soin au poste. Autant que possible on ferre les chevaux à neuf tous les mois. C'est en comparant le ferrage que fait notre forgeron, le maréchal des logis Robinson, avec celui qui se fait en dehors, que je constate qu'il y a lieu à beaucoup d'amélioration dans le travail des forgerons civils. Il se tient un livre dans lequel on inscrit tous les ferrages. L'officier commandant inspecte ce livre tous les mois.

Je joins au présent rapport une liste des cas traités ou sous traitement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. L. AYRE,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Liste des maladies traitées du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

Maladies.	Nombre de maladies.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Abcès à une narine	1	5	5	Repris le service.
" à l'épaule	1	8	8	"
Anémie	6	108	18	"
Rhume	1	8	8	"
Colique	4	12	3	"
Mal à l'œil	1	30	30	"
Cas d'infirmité.				
Pied meurtri	1	8	8	"
Cors	10	150	15	"
Mal au jarret	1	35	35	"
" grasset	1	14	14	"
Ereinté	1	.....	.....	Encore hors de tour.
Ruade au genou	1	11	11	Repris le service.
Laminite	11	198	18	"
Crupaudines	4	36	9	3 ont repris le serv., 1 encore hors de tour.
Entorse du boulet	1	20	20	Repris le service.
" des muscles du dos	1	32	32	"
" de l'épaule	2	62	31	"
" du tendon	18	284	16	16 ont repris le serv., 2 encore hors de tour.
Morve	3	.....	.....	Ces chevaux ont contracté la maladie pendant qu'ils étaient en détachement, le n 1981 à Kutawa (abattu et rayé des cad., O.G. 13103), les nos 1920 et 1898 à Qu'Appelle (tous deux abattus et rayés des cadres, O. G. 13103 et 13221).
Phthiriasis	1	18	18	
Rhumatisme	1	68	68	Repris le service.
Impétigo	1	17	17	"
Rupture du diaphragme	1	.....	.....	Mort, biffé des cadres, O.G. 13610.
Mal de bouche	1	8	8	Repris le service.
Synovite	1	40	40	"
Tumeur mélanotique	1	20	20	"
Blessures.				
Contusions	4	56	14	"
Lacérations	1	7	7	"
Piqûres	5	80	16	"

H. T. AYRE,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE W.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER VÉTÉRINAIRE W. MITCHELL.

SAINTE-MARIE, 5 novembre 1898.

A l'Officier commandant,
Macleod.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport vétérinaire et de quarantaine suivant pour la circonscription de Sainte-Marie.

Y compris ceux introduits des Etats-Unis dans le pays comme appartenant à des colons ou pour la vente, le nombre total des chevaux déclarés à la douane pour la saison qui vient de finir a été de 3,144, tandis que 312 têtes de bétail ont été amenées par les colons ou importés pour la reproduction.

Environ 1,200 chevaux étaient la propriété de colons venus la plupart de l'Utah, l'Idaho et le Wyoming, et étaient destinés à peu près tous à l'établissement mormon du voisinage. Les autres, à l'exception d'environ 500, y compris des chevaux et des poneys de bât hors de service pour les vachers et importés du Montana pour le commerce du Klondike, étaient d'utiles chevaux de travail importés par des Canadiens par spéculation.

Je mentionnerai ici que nous avons constamment exercé une soigneuse surveillance sous le rapport de la santé des plus fortes importations, et je puis en dire autant des importations moins considérables, presque sans exceptions; cependant, le bruit ayant couru, vers la fin d'avril, que la gale existait parmi une importation de 643 têtes (du mois de mars), dans le voisinage de Macleod et du creek des Maringouins, le soussigné, en conformité d'instructions reçues de l'officier commandant de la circonscription de Macleod, a visité les chevaux en question et a trouvé que la rumeur n'était aucunement fondée. Il est évident que la pauvre apparence de plusieurs de ces chevaux, à la période de la mue, avait donné lieu à des soupçons.

Pour ce qui est des bestiaux, à l'exception de 49 taureaux de race, y compris des galloways et des herefords, importés de l'Utah et de l'Iowa pour la reproduction, c'étaient des bestiaux ordinaires de sang mêlé, mais en bon état, après leur long voyage par terre, et après l'inspection ils ont pu être conduits à leur destination dans le voisinage. Dans le cas des taureaux, cependant, comme leurs propriétaires ne s'étaient pas conformés aux règlements avant leur arrivée à la frontière canadienne, nous avons dû par la suite leur appliquer l'épreuve de la tuberculine. En conséquence, on prit des mesures pour leur administrer l'épreuve dans leur ranche, à 25 milles de distance. Un galloway d'un an a été trouvé tuberculeux, et en conformité de l'arrêté du conseil a été conduit de l'autre côté de la frontière d'où il venait.

Une affection cutanée, connue dans la région sous le nom de "gale du bison" et s'attaquant au bétail du dehors pendant l'hiver, a, dit-on, sévi plus que d'ordinaire dans les environs. Cependant, s'il en est ainsi, la nature et l'histoire de cette mala-

die sont déjà connus des autorités, car on dit qu'elle s'est produite plus ou moins presque tous les ans depuis la disparition du bison.

Quelques victimes de la noire-cuise ont été rencontrées ci et là dans la prairie, et j'en ai moi-même observé deux ou trois ; mais vu le nombre des animaux sujets à cette maladie dans la région, la perte résultant de cette cause a été très minime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant surviteur,

W. MITCHELL,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE X.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER VÉTÉRINAIRE C. H. SWEETAPPLE.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport vétérinaire annuel pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

En général la santé des chevaux de cette division a été bonne durant l'exercice. En outre de légères blessures et maladies, j'ai à consigner que par suite de l'âpreté des chemins et des obstacles rencontrés dans la région de la rivière de la Paix, le cheval n° 1876, qui a été réformé comme impropre à continuer le service, ainsi que cinq poneys, sont morts en cet endroit. Deux se sont tués et les autres ont fini par succomber à des blessures. Quelques-uns de ces derniers auraient pu se rétablir s'ils avaient pu être logés et soignés comme il faut. On a acheté cinq poneys de trait pour le service dans le nord et on les a trouvés très utiles.

Nous avons environ 10 vieux chevaux qui ne seront plus propres au service après l'été prochain, et il va falloir les remplacer par de nouveaux au printemps.

On a gardé tout le temps un troupeau à l'herbe, et quand des chevaux avaient besoin de repos on les envoyait au pâturage. Lorsqu'il est nécessaire ou à propos on les y tient pendant l'hiver. Toutes les semaines on visite le troupeau.

J'ai fréquemment visité les différents détachements et j'ai trouvé les chevaux en bonne santé et bien soignés. Le logement pour les chevaux ne laisse rien à désirer.

La plupart des chevaux de selle n'ont pas été ferrés, mais on a trouvé nécessaire de ferrer les chevaux d'attelage, excepté quand la neige est très épaisse.

En général la santé des bestiaux de toute sorte a été bonne dans la région, et il y a eu diminution marquée dans le nombre de cas de morve et d'actinomycose. La noire-cuisse, ou charbon symptomatique, a sévi par toute la région et a causé beaucoup de pertes dans quelques localités. Il sera bientôt nécessaire d'adopter l'inoculation préventive.

Les différents détachements et toutes les patrouilles ont été munis de médicaments vétérinaires et ont reçu les instructions pour leur emploi. J'ai examiné tout le fourrage livré au poste et l'ai trouvé de bonne qualité.

Nous avons toujours eu tous les médicaments et appareils dont nous avons eu besoin.

Je joins au présent rapport une liste des maladies qui ont été traitées et un tableau du service accompli pour le département de l'Agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE, C.V.,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Cas sous traitement durant l'année.

Nombre de cas.	Maladies.	Durée moyenne.	Observations.
		Jours.	
3	Laminite	17	Guéri.
2	Rhumatisme	14	"
1	Plaie à l'épaule	10	"
1	Contusion à la jambe	6	"
3	Etranguillon	17	"
2	Entorse à la jambe de devant	12	"
1	Catarrhe	11	"
1	Influenza	17	"
1	Epuisement	30	"
1	Abcès à une narine	4	"
1	Blessure à la bouche	10	"
1	Brûlure au talon	17	"
5	Ecloppé	10	"

C. H. H. SWEETAPPLE, C.V.,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

SERVICE accompli pour le ministère de l'Agriculture depuis novembre 1897.

Date.	Nom.	Résidence.	Animaux examinés et leur nombre.	Maladies.	Observations.
1897.					
5 déc..	A. R. Moody, McAlister, Clarke	Lac-du-Castor	50 bêtes bovines	3 vaches actinomycose	1 abattue et carcasse brûlée, 2 isolés.
5 " ..	M. Logan	"	200 "		
10 " ..	McBizneau	LeDuc	6 "	1 actinomycose	Abattue et carcasse brûlée.
14 " ..	J. Shea	Ponoka	10 chevaux	Fièves typhoïdes	Non contagieux.
1898.					
22 janv.	M. Grey	Daim-Rouge	1 "	Ecoulement nasal	
10 fév..	F. Hamilton	Rivière-Bataille	20 "	3 pneumonie épizartique	"
17 mars.	E. Anderson	Plaines-de-Roches	1 "	Atteint de la morve	Abattue et carcasse brûlée.
18 " ..	J. Halverston	Lac-Brûlé	1 vache	Actinomycose	" "
17 mai..	Henderson et Stewart	Penhold	20 bêtes bovines	2 actinomycose	" "
18 " ..	J. Hartz	Daim-Rouge	1 cheval	Ecoulement nasal	
23 " ..	M. Gaugh	Fort-Sask	1 génisse	Noire-cuisse	Carcasse brûlée.
27 " ..	M. Smith	"	2 bouvillons	"	"
27 " ..	M. Nolin	"	1 cheval	Ecoulement nasal	
11 juin..	M. Royal	Rivière-à-l'Esturgeon	4 veaux	Noire-cuisse	"
16 " ..	Wm Brandon et Lyman	Victoria	4 "	"	"
9 août..	Maloney Lavasseur et O'Donnell	Saint-Albert	6 "	"	"
10 " ..	Gartz	"	15 bêtes bovines	Actinomycose	Isolés.
10 " ..	P. Kelly	"	18 "	"	"
13 " ..	Wm Vold et Ravensburg	Lac-Bataille	27 "	3 noire-cuisse	Carcasse brûlée.
15 sept..	A. Arcand	Saint-Albert	25 "	8 veaux	"
30 août..	D. Braitwaite	Edmonton	1 cheval	Morve	Abattue et carcasse brûlée.
22 sept..	M. Good	Edmonton-S	120 bêtes bovines	2 actinomycose	Isolés.
23 " ..	Chamberlin et Connell	"	7 veaux	Noire-cuisse	Carcasse brûlée.
4 oct .	O. Mickelson	Edmonton	1 chevaux	Ecoulement nasal	
6 " ..	Bonston et Montgomery	Fort-Sask	7 veaux	Noire-cuisse	"
27 " ..	Peters, Raikes, Evans et Wilson	Lac-du-Pin	10 "	"	"
27 " ..	Gunston	"	1 taureau	Actinomycose	Isolés.
28 " ..	Krames	Innisfail	1 vache	"	"
29 " ..	Botlez	"	1 bouvillon	"	"
30 " ..	Jos. Bengeois	Saint-Albert	100 bêtes bovines	4 noire-cuisse	Carcasse brûlée.

C. H. H. SWEETAPPLE, C.V.,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE Y.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER J. J. MOUNTFORD.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport vétérinaire annuel de la division F de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

En général la santé des chevaux de cette division a été bonne durant l'exercice, bien qu'un bon nombre aient souffert de l'influenza pendant les deux derniers mois. Deux des chevaux sont encore en traitement, mais ils vont bien, quoiqu'ils ne pourront reprendre le service d'ici à quelque temps.

Le numéro 1676 ayant été exposé à la morve, a été isolé et soumis à l'épreuve de la malléine aussitôt qu'il est arrivé aux casernes. Le cheval a succombé à l'épreuve et on l'a abattu, on a brûlé sa carcasse et désinfecté l'écurie.

J'ai examiné tout le fourrage livré par les différents fournisseurs et l'ai trouvé satisfaisant.

Nous avons toujours eu toutes les drogues et tous les appareils qu'il nous a fallu.

Je joins au présent rapport une liste des maladies traitées dans le cours de l'exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD, C. V.,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

A l'Officier commandant, division F,
Prince-Albert.

Nombre de cas.	Maladie.	Durée moyenne.	Observations.
16	Influenza	$16\frac{9}{16}$ jours.	14 ont repris le service ; 2 sont hors de tour.
1	Eléphantissis	30 " ..	Repris le service.
5	Blessures	13 " ..	"
2	Atteintes	$11\frac{1}{2}$ " ..	"
1	Crevasses aux pieds	6 " ..	"
1	Morve	.....	Soumis à l'épreuve de la malléine et abattu ; carcasse brûlée ; écurie désinfectée.
1	Entorse (muscle)	7 jours ..	Repris le service..
1	Azatuna	32 " ..	"
1	Mal au cou	12 " ..	"
3	Entorse des tendons	$4\frac{2}{3}$ " ..	"
1	Blessure sous la selle	5 " ..	"
1	Mal aux pieds	8 " ..	"
1	Fièvre	19 " ..	"
1	Rhumatisme	60 " ..	"
1	Colique	1 " ..	"
1	Indigestion	3 " ..	"
1	Débilité	$19\frac{1}{2}$ " ..	"

ANNEXE Z.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER VÉTÉRINAIRE G. STEVENSON.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 12 décembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel suivant de la division E pour l'exercice qui a pris fin le 30 novembre 1898.

En général la santé des chevaux à ce poste a été très bonne durant l'exercice. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux.

L'été dernier presque tous les chevaux ont été mis à l'herbe pour quelques semaines. A l'heure qu'il est les chevaux sont dans un excellent état et propres à un service rigoureux. Ils ont été ferrés régulièrement et d'une façon satisfaisante.

Le foin et l'avoine livrés au poste sont de bonne qualité.

On a fourni aux détachements les médicaments nécessaires et les instructions pour leur emploi.

Tous les chevaux des détachements ont été ferrés au poste quand le service les y amenait, car il est difficile de faire ferrer les chevaux comme il faut en dehors; mais en somme il y a eu peu de mauvais ferrage; cependant, pour cela il faut indiquer aux forgerons comment on veut qu'il fasse. En hiver, quand les chevaux sont ferrés à glace, les crampons sont très petits, mais pourvu qu'ils répondent au besoin, plus ils sont petits mieux c'est.

Durant l'hiver j'ai visité une fois par semaine les chevaux en troupeau, et j'ai examiné avec soin leur fourrage et leur état, et j'ai fait mes rapports.

Les chevaux suivants ont été réformés et vendus:—

Numéros de matricule 1289, 1262, 1293, 1500, 1692, 1902, 1924, 1960, 1961, 2026, 1432, 1511, 1638, 1947 et 2289.

Les chevaux suivants ont été transférés:—

Les numéros 1957 et 2114, de E à D; les poneys numéros 160 et 162 de E à Dp; le numéro 1775, de K à E.

Les chevaux suivants ont été achetés:—

Les numéros 2375, 2386, 2387 et 2388, ainsi que trois poneys de bât, numéros 160, 161 et 162.

Les chevaux de remonte font très bien leur service, à l'exception du numéro 2386, qui selon moi a contracté du mal avant d'être acheté par la gendarmerie, ce que j'ai fait connaître dans un rapport le 13 octobre 1898.

Les bestiaux de la région sont dans un très bon état. Il y a eu dans le cours de l'exercice plusieurs cas de noire-cuisse, d'anthrax et d'actinomycose, et quelques bêtes ont été perdues faute de soin et de nourriture, ces dernières étant les génisses qui avaient vêlé de bonne heure ou étaient pleines.

Je me suis occupé immédiatement de tous les cas qui m'ont été rapportés, et si la maladie était contagieuse j'isolais l'animal, et les carcasses étaient enterrées comme il faut.

Je recommande qu'on réforme et qu'on vende les chevaux suivants:—

Les numéros 1791, 1498, usés; le n° 1970, usé et foulure au genou; le n° 2097, tendons faibles (*flexor pedis*); le n° 2241, suros (boiteux); le n° 2246, gonflement du jarret; le n° 2274, fistule; le n° 2290, coupure (boiteux).

Je joins au présent rapport une liste des maladies traitées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. T. STEVENSON,
Adjutant sous-officier vétérinaire.

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Maladies traitées, division E, du 30 novembre 1897 au 30 novembre 1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Abscès (simple)	2	16	8	Guéri.
" au pied	1	74	74	"
Garrot meurtri	1	12	6	"
Genou meurtri	1	7	7	"
Coupure	4	74	18·5	1 hors de service.
Pied meurtri	2	14	7	Guéri.
Colique (spasmodique)	1	2	2	"
Frisson	1	1	1	"
Conjonctivite	2	17	8·5	"
Contusion	3	20	6·66	"
Cors	1	3	3	"
Blessures sous le collier	3	27	9	"
Dermatite	1	13	13	"
Gonflement de la bourse	1	12	12	"
Favus	1	7	7	"
Lymphangite	1	5	5	"
Luxation de la rotule	1	4	4	"
Blessures lacérées	3	13	4·33	"
Dislocation	1	30	30	"
Pneumonie	1	45	45	"
Epuisé	3	23	7·66	"
Crapaudine	1	4	4	"
Entorse, tendons	1	4	4	Hors de service.
Suros	1	5	5	Boiteux.
Blessures sous la selle	3	28	9·33	Guéri.
Vers.	1	4	4	"

GEO. T. STEVENSON, C.F.,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE AA.

RAPPORT ANNUEL DE L'ADJUDANT SOUS-OFFICIER VÉTÉRINAIRE W. MITCHELL.

MAPLE-CREEK, 6 décembre 1898.

A l'Officier commandant,
Division A.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport vétérinaire suivant pour l'exercice qui vient de finir.

Depuis que j'ai été chargé du service vétérinaire de ce poste, il y a un peu plus d'un mois, la santé des chevaux a été exceptionnellement bonne. Il ne s'est présenté que deux cas assez insignifiants qui ont nécessité de mettre la bête sur la liste des malades.

Naturellement, étant arrivé ici si près de la fin de l'exercice, je suis dans l'obligation de baser mon rapport sur les données qui m'ont été laissées par mon prédécesseur, et je trouve que les cas suivants ont été enregistrés:

Numéro du matricule.	Maladies.	Hors de tour.	Repris le service.	Observation.
1492	Clou dans le pied..	31, 3, '98....	11, 4, '98.....	Repris le service.
	Boiteux	9, 8, '98....	12, 8, '98.....	"
	"	29, 10, '98.....	2, 11, '98.....	"
1072	Atteinte..... ..	26, 3, '98....	15, 4, '98.....	Transféré au dépôt, 30, 5, '98.
2060	Sabot fendu.....	18, 6, '98.....	27, 6, '98.....	Repris le service.
2367	Entorse au jarret.....	12, 9, '98.....	21, 9, '98.....	"
2385	" au tendon.....	12, 9, '98.....	29, 9, '98.....	"
2317	Blessure à l'épaule.	20, 9, '98.....	4, 10, '98.....	"
2031	Blessure par incision....	18, 6, '98.....	30, 6, '98.....	"
	Entorse à l'épaule.....	3, 7, '98.....	2, 8, '98.....	Envoyé à l'herbe
1484	Blessure par incision....	22, 7, '98....	2, 8, '98.....	Repris le service.
2017	Entorse au tendon	30, 8, '98....	12, 9, '98.....	"
2057	Anasureas	19, 7, '98.....	16, 8, '98.....	Envoyé à l'herbe.
1833	Blessure à l'épaule	22, 10, '98.....	4, 11, '98.....	Repris le service.
2056	Crevasse au pied...	27, 6, '98.....	24, 7, '98.....	"
1735	Pneumonie.	22, 8, '98.....	29, 9, '98.....	"
1627	Colique	31, 3, '98.....	1, 4, '98.....	"
2023	Blessure au cou.....	3, 3, '98.. ..	15, 8, '98.....	Envoyé à l'herbe.
	Diarrhée.....	1, 12, '98.....	3, 12, '98.....	Repris le service.
2055	Sabot fendu....	3, 10, '98.....	14, 11, '98.....	Envoyé à l'herbe.
2160	Blessure par contusion...	2, 6, '98.....	20, 6, '98.....	Repris le service.
	Blessure à l'épaule	17, 8, '98.....	20, 9, '98.....	"
1522	"	13, 2, '98.....	1, 3, '98.....	"
	"	24, 3, '98.....	13, 4, '98.....	"
	Débilité	4, 10, '98.....	28, 10, '98.....	"
2159	Entorse au tendon	11, 8, '98.....	16, 8, '98.....	Envoyé à l'herbe.
1734	Blessure sous la selle	29, 9, '98.....	4, 10, '98.....	Repris le service.
2151	Boiteux..... ...	12, 10, '98.....	24, 10, '98.....	"
2007	Colique.....	5, 12, '98.....	7, 12, '98. ...	"

En terminant, j'ajouterai que ceux des chevaux de cette division que j'ai vus présentent en général une apparence de bonne santé et sont en bon état, tandis que les chevaux de réserve, au nombre de 21, sont tenus à l'herbe à quelques milles du poste.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. MITCHELL,
Adjudant sous-officier vétérinaire.

ANNEXE BB.

Etat des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1897.				1897.			1897.			
1er déc.	J. C. Couplan...	J. Hamplain....	Voies de fait.....	1er déc.	C. Troyer, J. P..	Oxbow.....	1er déc.	C. Couplan.....	Non	Acquitté.
3 "	La Reine.	Thos. N. Morris.	Vol par agent.....	.....	.....	Yorkton..	24 "	W.P. Hopkins, J.P	"	"
7 "	Insp. de licences	Stuart Mundell.	Vente de bois. sans permis	.....	.....	Wolseley.....	15 "	J. Benson et O. Tourquay, J.P..	"	"
10 "	La Reine.	H. S. Pierpointe	Vol de cheval	.....	J. A. McGibbon, J. P.	.....	.....	.....	"	Le poursuivant retire sa plainte.
10 "	"	C. Schattenkerk.	Voies de fait.....	13 déc.	W.H.Neilson, J P	Yorkton.....	.....	Juge Wetmore....	"	Acquitté.
13 "	"	Geo. Skinner ...	Vol de cheval.....	.....	.....	Moosomin	15 déc.	"	"	3 m. aux trav. forcés
							1898.			
13 "	"	W. Latta.....	Vol.....	14 déc.	A. E. Hart et G. F. Dunn, J.P..	"	12 jan.	"	"	Acquitté.
							1897.			
14 "	"	John Palmer....	Vagabondage	.....	.....	Wolseley.....	14 déc.	J. Benson, J.P....	"	1 m. aux trav. forcés
15 "	E. Emlinson....	K. Preton.....	Non-paiemont de gages..	.....	.....	Moosomin	20 "	G. F. Dunn, J.P..	"	Amende de $29.85.
15 "	"	Joseph Gilleaux.	Vol	.....	.....	"	22 "	Juge Wetmore....	"	Acquitté.
20 "	La Reine.	Steven Toye....	Refusant d'obéir à une citation.	20 déc.	.....	Yorkton.....	20 "	W.P. Hopkins, J.P	"	Amende $1 et les f.
20 "	J. L. Lamont...	James Gilleaux..	Vol.....	20 "	W.A.Lamont, J P	Whitewood.....	.....	.....	"	Amené à Moosomin p.y subir son pro.
21 "	P. à C. du N.-O.	Chas. Langstaff.	Ivre et créant du désord.	21 "	W. P. Hopkins, J. P.	Yorkton..	21 déc.	W.P. Hopkins, J.P	"	Amende $3 et les f.
21 "	" ..	J. W. Jenzen...	" " .	21 "	.....	"	21 "	" ..	"	" $2 et les f.
21 "	C. M. Abbott...	E. S. Brown....	Désertion d'emploi . .	29 "	.....	"	29 "	" .	"	" f. du tribun.
23 "	La Reine.	J. B. Hostetter..	Vol de cheval	23 "	J. Saddler, J.P..	Gainsboro'.....	23 "	J. Saddler et N. Henderson, J.P..	"	" $10 et les f.
24 "	Percy W. Durant	Thos. Stuart....	Non-paiement de gages..	.....	.....	Whitewood.....	27 "	W. A. Mann et W. A. Lamont, J.P..	"	" $21.25 et l.f.
24 "	J. E. Jenkinson.	Wm. Watson...	Vol.....	.....	.....	Balgonie.....	28 "	MM. Barber et Hawks, J.P.	"	4 m. aux trav. forcés
							1898.			
25 "	La Reine.	Emma Eli.....	Coucher en joue.....	.....	.....	Saltcoats.....	12 jan.	J. A. McGibbon et E. Bolton, J.P..	"	Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence
1897.				1898.			1898.			
28 déc.	La Reine. ...	Alfred Stevensen	Voies de fait.....	6 janv.	W. P. Hopkins, J. P.	Yorkton.....	6 janv.	W. P. Hopkins....	Non	Acquitté.
29 "	"	E. Ellermun....	Vol de foin.....	.....	.....	Wolseley.....	1897. 29 déc.	J. Benson et O. Tourguay, J.P..	"	Condam. à p. les f.
17 "	Mary Whitlock.	J. Peronelly....	Vol	.....	....	Grenfell	17 "	E. Fitzgerald et W. H. Ball, J.P....	"	Con. à p. la moit. d. f.
17 "	J. Taylor.	J. W. Rollinson.	Méfait.....	.....	....	"	17 "	"	"	Acquitté.
1898.							1898.			
3 janv.	La Reine.	R. Shupe.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Moosomin.....	4 janv.	G. F. Dunn, J.P..	"	Amende $5 et les f. ou 10 j. aux trav. f.
4 "	"	A. Elliott	Voies de fait.....	.....	....	Wolseley..	7 "	J. Benson et O. Tourguay, J.P..	"	Amende $10 et les f
4 "	"	J. Elliott. ...	"	.....	....	"	7 "	" ..	"	" $5 "
5 "	"	J. Bailey.	"	.....	.....	"	7 "	" ..	"	" $10 "
5 "	"	J. Wood.....	"	.....	....	"	7 "	" ..	"	" $5 "
6 "	Rose Pritchard..	John Foster	Insanité.....	.....	.....	Régina.....	6 "	W. Trant, J.P....	"	Envoyé à l'asile.
7 "	P. à C. du N.-O.	Joseph Pritchard	Voies de fait.....	.....	....	Fort-Qu'Appelle	8 "	Gurnsey et North, J. P.	"	Amende $5 et les f.
7 "	" ..	Chas. Allary ...	"	.....	....	" ..		" ..	"	" $5 "
8 "	P. à C. du N.-O.	J. T. Shaw	Fournir de la boisson aux sauvages.	.....	.....	" ..	8 " 8 "	" ..	"	" $50 "
8 "	" ..	Thos. Robillard.	" " ..	.....	....	" ..	12 "	" ..	"	" $50 "
8 "	" ..	Wm. Flavel	Infrac. de l'ordonn. conc. les per. de vente de bois.	.....	....	" ..	12 "	" ..	"	" $1 "
9 "	La Reine.	Pede Tardy de Montrevel.	Détruire livres de comptes pour frau. les créanciers	.....	.....	Saltcoats	13 "	J. A. McGibbon et T. McNutt, J. P.	"	Acquitté.
10 "	"	John Eli.. ...	Fraude	.....	.....	"	11 "	J. A. McGibbon et E. Bolton, J. P.	"	"
11 "	"	"	Vol.....	.....	....	"	14 "	J. A. McGibbon et T. McNutt, J. P.	"	"
12 "	Thos. Good..... La Reine.	Thos. E. Good..	Voies de fait.....	.....	.....	Qu'Appelle	11 "	Brown et Hanley, J. P.	"	Sentence suspend.
12 "		T. Fobart	Vol.....	12 janv.	E. Scott, J. P....	Estevan	12 "	E. Scott, J.P.....	"	2 m. aux trav. forcés
12 "	"	D. Markle.....	Cacher une naissance....	.....	A. C. Macdonell, J. P.	Moosomin... ...	12 "	Juge Wetmore....	"	Acquitté.
12 "	"	"	Parjure.....	.....	" ..	"	12 "	" ...	"	"

12	"	P. à C. du N.-O.	D. Matheson ...	Appel d'une cond. pour inf. de l'O. conc les F. P.	.....	.....	"	19	"	" ...	"	"
13	"	E. Scowan	H. Mulford.....	Voies de fait..... ..	13 janv.	E. Scott, J. P....	Estevan..... ..	13	"	E. Scott, J.P.....	"	Am. de $2 et les fr.
14	"	P. à C. du N.-O.	Chas. Folster....	Fournir de la boisson aux sauvages.	.....	.....	Qu'Appelle.. ..	15	"	Brown et Hanley, J. P.	"	" $50 "
18	"	"	A. Shuster.....	Colportage.....	.....	.....	Whitewood.....	18	"	W.A.Lamont, J.P.	"	" $5 "
19	"	Henry Mabb....	Mme L. V. Marlett.	Insanité.....	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	19	"	W.C. Sanders, J.P.	"	Envoyé à la prison de Régina.
20	"	Agnes Purvis...	John Cadden....	Voies de fait.....	.....	.....	Saltcoats..	.....		J. A. McGibbon, J. P.	"	Plainte retirée.
21	"	Jos. Chalbott...	F. Martin.....	"	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	21 janv.		W.C.Sanders, J.P.	"	Amende de $10 et $12 de frais.
22	"	P. à C. du N.-O.	T. C. McQuarrie	Colportage	.....	.....	Saltcoats	25	"	J. A. McGibbon, J. P.	"	Amende de $10 et les frais.
25	"	Dorothy Mapleton.	John Cadden....	Voies de fait.....	.....	.....	"	26	"	" ..	"	Plainte retirée.
25	"	Guy Mapleton..	" ...	"	.....	.....	"	26	"	" ..	"	Am. de $15 et les fr.
25	"	John Cadden....	Guy Mapleton..	"	.....	....	Saltcoats.....	26 janv.		" ..	"	Appel interjeté.
25	"	"	Dorothy Mapleton.	"	.....	.....	"	26	"	"	"	"
25	"	Henry Anthony.	Duncan Fumerton.	Destruction malicieuse..	.....	....	Yorkton	1er fév..		N.W.Neilson, J.P.	"	"
28	"	P. à C. du N.-O.	James McCoy ..	Ivre et créant du désord.	.....	....	Régina.	29 janv.		W. Trant, J.P....	"	Amende de $5 et les frais.
29	"	"	Abe Tebbitts....	Larcin et obtention d'argent sous de faux prétextes de Boston..	7 mars	Juge Richardson.	"	.....		.....	....	Extradés le 7 mars 1898.
29	"	"	Emma Tebbitts.									
29	"	"	Victor Waller...	Vagabondage.	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	29 janv.		S. Green, J. P....	Non	Am. de $5 et les fr. ou 10 j. aux tr. f.
1er fév.		"	Francis Dumont	Fourn. de la bois. a. sauv.	.....	....	Fort-Qu'Appelle	1er fév..		W.M. Graham, J.P	"	2 mois aux tr. forc.
1	"	"	John Belgard...	" "	....	.....	"	1er "		"	"	"
2	"	"	J. D. Gale.....	Colportage..... ...	.....	..... .	Whitewood.....	12	"	A. B. Potter, J. P.	"	30 jours de prison.
3	"	"	Chas. Allary...	Fourn. de la bois. a. sauv.	.....	....	Fort-Qu'Appelle	3	"	Gurnsey et North, J.P.	"	6 mois aux tr. forc.
4	"	J. B. Patterson	Thos. Blackwell.	Inf.. de l'O. conc. les liq..	.....	....	Stn. Qu'Appelle.	12	"	Hanley et Brown, J.P.	"	Amende de $50 et les frais.
10	"	P. à C. du N.-O.	Wm. Powley ...	Fourn. de la bois. a. sauv.	.....	....	"	12	"	"	"	Acquitté.
10	"	"	Wm. Gibson ...	" "	.....	.....	"	12	"	"	"	"
10	"	"	James Bungor..	" "	.....	.....	"	12	"	"	"	Am. de $60 et les fr.
10	"	" ...	Jos. Tait (sauv.)	Ivre	.....	.....	"	12	"	"	"	Sentence suspend.
10	"	La Reine.....	W. Pickard....	Ivre et créant du désord.	.....	.....	Moosomin..... ..	11	"	G. F. Dunn, J.P..	"	Acquitté.
11	"	Chas. Stevenson	W. Lipsey ..	Larcin.....	12 fév..	W. C. Sanders...	Mâc.-d'Orignal..	14	"	W.C. Sanders, J.P.	"	Renv. avec fr. $3.
14	"	A. Ogier.....	Alfred Dowen..	Mélait.....	.....	.....	Wolseley	19	"	J. Benson et O. Tourguay, J.P.	"	Amende de $10 et les frais.
14	"	"	Leon Dowen....	Coucher en joue.....	.....	....	"	19	"	"	"	Renv.; dev. p. l. f.
14	"	La Reine.....	John Renderknight.	Vol.....	.....	....	Yorkton.....	25	"	W. P. Hopkins, N. W. Neilson, J.P.	"	Acquitté.
22	"	"	Geo. H. Meikle..	Fraude.....	23 fév..	E. Bolton, J. P..	Saltcoats	28 mars.		Juge Wetmore....	"	"
22	"	"	P. de Tardg. de Montrevel.	"	23 " .	" " ..	"	28	"	" ...	"	"

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite,*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envyoé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
22 fév..	P. à C. du N.-O.	Wm. Kennedy..	Fournir de la boisson aux sauvages.	.....	.....	Fort-Qu'Appelle	25 fév..	Gurnsey et North, J.P.	Non	Amende de $50 et les frais.
9 "	" .	J. B. Hosteller..	Vol de cheval.....	9 février	Saddler et Henderson, J.P.	Gainsboro'.....	9 "	Saddler et Henderson, J.P.	"	Condamné à payer les fr. du tribun.
23 "	" .	S. Ludon.....	Vagabondage.....	.....	.....	Régina.....	23 "	W. Trant, J.P....	"	1 m. aux tr. forcés.
28 "	La Reine.	W. Flanagon....	"	.....	.....	Wolseley	28 "	J. Benson, J.P....	"	20 j. "
1er mars	"	R. N. Woods....	Voy. sans pay. sur C.C.P.	.....	.....	"	1er mars	"	"	10 j. de prison.
1er "	P. à C. du N.-O.	L. Scott.....	Créer du désordre... ...	.....	.....	Régina.....	5 "	C. E. Phipps, J. P.	"	Acquitté.
2 "	" ..	Pukutch (sauv.).	Ivre.....	.....	.....	Fort-Qu'Appelle	2 "	Guernsey et North, J.P.	"	2 m. aux tr. forcés.
2 "	" ..	Golden Bird "	"	.....	.....	" .	2 "	"	"	1 m. "
2 "	" ..	Rustis Brabon ..	Vente de bois. aux sauv	.....	.....	" .	2 "	"	"	Am. de $50 et les fr.
2 "	" ..	Paul Bruno.....	" "	.....	.....	" .	2 "	"	"	"
4 "	L. King.....	Adam Bull.... Thos. White.. W. McBride.	Dommage malicieux à la propriété.	.....	.....	Mâch.-d'Orignal	4 "	W. C. Sanders, J.P.	"	Réparer les domm. et payer les frais
7 "	P. à C. du N.-O.	E. Harrocks....	Vagabondage..... ...	.....	.....	Régina.....	7 "	C. E. Phipps, J. P.	"	1 m. aux tr. forcés.
7 "	Kate Moke. ..	Frank Moke....	Voies de fait..... .	.....	.....	"	8 "	"	"	Action renvoyée.
10 "	G. Van der Ven.	R. Hamilton....	Refus. de payer gages....	.....	.....	Yorkton.....	11 "	W. P. Hopkins, J.P.	"	Payer gages et la moitié des frais.
16 "	Arthur Moore ..	N. W. Watts...	Corruption et désobéissance.	21 mars.	E. Salisbury, J.P.	Crescent-Lake...	.....	.....	....	Renvoyée par l'av. de la couronne.
18 "	P. à C. du N.-O.	Edward Cane...	Vagabondage.....	.....	.....	Régina.....	18 "	C. E. Phipps, J. P.	"	1 m. aux tr. forcés.
18 "	" ..	Alex. Laroque..	Donner de la boisson aux sauvages.	.....	.....	Fort-Qu'Appelle	30 "	Guernsey et North, J.P.	"	Amende de $50 et les frais.
21 "	" ..	J. Morton.....	Exposer du poison... ..	.....	.....	Moosomin	21 "	A. E. Hart, J. P..	"	Am. de $1 et les fr.
26 "	La Reine.....	Francis A. Coventry.	Négligence à pourvoir, etc.	26 mars.	W. C. Sanders et H. Donell, J.P...	Mâch.-d'Orignal	.....	.....	"	Acquitté.
28 "	C. C. Bird.....	John Moore	Voi de blé.....	30 "	G. Thompson, J.P	Indian-Head	.....	.....	....	Pas encore jugée.
30 "	Kirkland Ross..	W. T. Smith....	Voies de fait.....	.....	.....	Yorkton.....	15 avril.	W. P. Hopkins, N. W. Neilson, J.P...	"	Chaq. partie paiera la moitié des fr.
31 "	W. T. Smith....	Kirkland Ross..	Métait.....	.....	.....	"	.....	N. W. Neilson, J.P.	"	Acquitté.
31 "	"	Almont Ross....	"	.....	.....	"	.....	"	"	"
31 "	"	Kirkland Ross. Almont Leroy Ross.	Créer du désordre...	.....	.....	"	.....	"	"	"
31 "	"	Leroy Ross.....	Méfait.....	.....	.....	"	.....	"	"	"

2	avril.	Neil McCannel..	F. J. Gregory...	Vol de cheval.....	14 avril.	W. Trant, J.P...	Régina.	22	avril.	Juge Richardson...	Non	1 an aux trav. f.
4	"	Jno. Cadden ...	Robert Horan...	Non-paiement de gages..	.....	.....	Saltcoats.... ..	5	"	E. Bolton, J.P....	"	Cond. à p. les gag. et les f. du trib.
5	"	Emil Seibet.....	W. Child.....	Voies de fait.....	.....	.....	Régina.....	6	"	W. Trant, J.P....	"	Am. de $3 et les f.
5	"	W. Weightman.	L. Scott	Vol	.....	.....	"	4	"	W. Trant et Phipps, J. P.	"	Acquitté.
7	"	La Reine.....	C. F. Swenson..	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Moosomin.....	7	"	A. C. Macdonell, J.P.	"	7 jours aux trav. f.
7	"	P. à C. du N.-O.	E. Honocks	Vagabondage.....	.....	.....	Régina.....	7	"	W. Trant, J.P....	"	1 mois "
7	"	Eliza Hornyak..	Vincent Kurney	Voies de fait.....	.....	.....	Whitewood	12	"	W. A. Mann et L. Robertson, J.P.	"	Am. de $10 et les f.
7	"	" ..	" ..	Décharger une arme à feu sur un chien et le blesser	.....	.....	"	12	"	" ..	"	Am. de $5 "
11	"	B. Fletcher. . .	Jas. G. Chalmers	Larcin.....	14 mars.	W. C. Sanders, J.P.	Mâch.-d'Orignal	11	"	.....	....	Pas encore jugée.
11	"	La Reine.	R. Peatman	Vagabondage.....	.....	.....	Moosomin.....	12	"	A. C. Macdonell, J.P.	"	21 jours aux trav. f.
11	"	P. à C. du N.-O.	J. Ellis.....	Cont. aux règ. de police..	11 avril.	E. H. Scott, J.P.	Estevan	11	"	E. H. Scott, J.P.	"	Am. de $1 et les f.
12	"	P. Barnblatt....	Mike et L. Rosenblate.	Voies de fait avec intention de voler.	12 "	Juge Wetmore...	"	12	"	Juge Wetmore....	"	L. Rosenblate est c. à une am. de $10
13	"	P. à C. du N.-O.	Jas. McLillan...	Ivre et causant du désord.	.....	.....	Régina.....	13	mai.	W. Trant, J.P..	"	1 mois aux trav. f.
14	"	La Reine. .. .	W. Hartley.....	Effraction et vol	.....	.....	Grenfell.....	16	avril.	E. Fitzgerald et W. H. Ball, J.P.	"	Acquitté.
15	"	D. A. Lindsay..	G. S. Davidson..	Vol	.....	.....	Fort-Qu'Appelle	16	"	Guernsey et North, J.P.	"	"
20	"	Entin Kaiser....	S. Weist.....	Voies de fait	.....	.....	Régina.....	23	"	W. Trant, J.P....	"	Am. de $2 et les f.
21	"	K. T. Stemshom	Peter Jacob.....	Paroles injurieuses.....	.....	.....	"	21	"	"	"	Acquité.
24	"	P. à C. du N.-O.	Charles Smith...	Vagabondage.....	.....	.....	Casernes, Régina	22	"	J. A. McGibbon, J.P.	"	1 mois aux trav. f.
25	"	" ..	Edward Kavery.	Voy. sans pay. sur C.C.P.	.....	.....	" ..	25	"	" .	"	10 jours de prison,
25	"	" ..	Thomas Dunkin.	" " ..	.....	.....	" ..	26	"	" ..	"	10 "
25	"	" ..	G. Nelson	Vol	25 avril.	E. H. Scott, J.P.	Estevan	26	"	E. H. Scott, J.P..	"	Am. de $10 et les f.
27	"	" ..	A. E. Boake....	Refusant d'aller à un incendie de prairie.	.....	.....	Saltcoats	25	"	E. Bolton, J.P....	"	Am. de $1 "
27	"	" ..	John Bird.....	Mettre le feu à la prairie.	.....	.....	"	29	"	"	"	Acquitté.
27	"	Thomas Klyne..	Joseph Warta. .	Ivre et causant du désord.	.....	.....	Qu'Appelle.....	30	"	Brown et Hanley..	"	30 jours aux trav. f.
29	"	P. à C. du N.-O.	James McCoy...	" " ..	.....	.....	Casernes, Régina	30	"	J. A. McGibbon..	"	Am. de $10 et les f.
30	"	" ..	W. Boats.....	Mettre le feu à la prairie.	30 avril.	J. Saddler, J.P..	Gainsboro'.... .	30	"	J. Saddler, J.P...	"	Am. de $50 "
3	mai.	A. Preston.....	H. Goldenburg..	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	3 mai..	Cope et Disney, J.P.	Oxbow.....	3	mai.	Cope et Disney, J. P.	"	Plainte retirée avec frais.
3	"	P. à C. du N,-O.	James Cooke....	Voy. sans pay. sur C.C.P.	.....	.....	Casernes, Régina	3	"	J. A. McGibbon, J.P.	"	10 jours de prison.
3	"	" ..	James LaRoque.	" " ..	.....	.....	" ..	3	"	" ..	"	10 "
3	"	" ..	John Luscombe.	" " .	.....	.....	" ..	3	"	Supt. Howe.	"	10 "
4	"	Fannie McCaw..	Marion McCaw..	Aliénee.....	.....	.....	Whitewood.....	4	"	W. A. Mann, J.P.	"	Envoyée à Régina.
7	"	P. à C. du N.-O.	Mongomery.....	Voy. sans pay. sur conv..	7 mai..	E. H. Scott, J.P.	Estevan	7	"	E. H. Scott, J.P..	"	Amende de $10.
7	"	" ..	J. Reid.....	Infraction de l'ord. conc. les incendies de prairie.	.....	.....	Moosomin.....	18	"	G. F. Dunn, J.P..	"	Am. de $20 et les f. ou 1 m. aux t. f.
8	"	La Reine.....	Matthew Conal..	Vagabondage.....	.....	.....	Casernes, Régina	9	"	Surint. Howe.....	"	1 mois aux trav. f.
8	"	"	Ed. Horrocks...	"	.....	.....	" ..	9	"	"	"	15 jours "

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
9 mai.	F. C. Mercer....	G. Spring Rice..	Tirer du fusil le dimanche	.... ..	.....	Régina.....	12 mai.	W. Trant, J.P....	Non	Acquitté, le pours. dev. pay. les frais
9 "	La Reine.	William Croft...	Ivre.....	.....	.....	Casernes, Régina	9 "	J. A. McGibbon, J.P.	"	Am. de $3 et les f.
10 "	J. Hildebrand..	Alex. Laroque..	Faux.....	....	.....	Fort-Qu'Appelle	19 "	Guernsey et North, J.P.	"	Acquitté.
10 "	Alex. Goyer....	J. Hildebrand...	Vol d'arbre	.... ..	.....	" ..	10 mars.	" ..	"	Am. de $1 et les f.
10 "	T. Robillard....	F. Shepperd.....	Non-paiement de gages..	.....	....	" ..	19 "	" ..	"	Cond. à p. gag., $10
14 "	P. à C. du N.-O.	Weightman.....	Voy. sans pay. sur C.C.P.	.... ..	.....	Mâc.-d'Orignal..	14 avril.	S. Green, J.P. ...	"	Am. de $1 et les f.
14 "	La Reine.	John Arnstrong.	Voler et tuer des bêtes à cornes.	18 mai.	W. A. Mann et A. P. Potter, J.P.	Whitewood.....	.....	.....	....	Admis à caution.
14 "	P. à C. du N.-O.	W. Wains.....	Infraction de l'ord. conc. les feux de prairie.	.....	. . ..	Moosomin.....	16 mai.	G. T. Dunn, J.P..	Non	Am. de $5 et les f. ou 1 sem. aux t. f.
16 "	Katherine Legg.	Thos. Hisscocks.	Attentat à la pudeur....	18 mai.	W. Trant, J.P...	Régina.....	21 juin.	Juge Richardson.	"	Acquitté.
13 "	La Reine.....	Kenneth McDonald.	Vagabondage.....	.....	....	Casernes, Régina	14 mai.	Surint. Howe.....	"	20 jrs aux trav. f.
16 "	"	C. H. Gilvay, je.	Allumer feu sans prendre les précaut. voulues.	.... ..	....	" ..	16 "	J. A. McGibbon, J.P.	"	Amende de $5 et $2 de frais.
17 "	P. à C. du N.-O.	A. Hewgill.....	Infraction de l'ord. conc. les feux de prairie.	.....	... .	Moosomin..... ..	30 "	G. F. Dunn, J.P..	"	Am. de $25 et les f. ou 1 m. aux t. f.
17 "	" ..	G. W. Downie..	Mettre le feu à la prairie.	....	....	Grenfell..... .	17 "	R. S. Lake et S. Fleming, J.P.	"	Am. de $2 et les f.
19 "	" ..	J. B. Laroque ..	Inf. de l'O. conc. les F. P.	....	.....	Fort-Qu'Appelle	... .	... .	...	Pas encore jugée.
20 "	" ..	Do-choo-os-sen..	Faux.....	.....	....	Touchwood.....	20 mai.	Jos. Hollies, J.P..	Non	Acquitté.
20 "	" ..	Ka-he-se-kow-paw-wist-to-ways-son.	" "	.....	....	"	20 "	" ..	"	"
21 "	S. Sanderson....	T. N. Morris....	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	.....	.....	Yorkton...	27 "	N. W. Neilson....	"	"
20 "	P. à C. du N.-O.	Wm. Boyd	Mettre le feu à la prairie.	.....	....	Montgomery....	26 "	A. B. Potter, J.P.	"	Am. de $10 et les f.
20 "	" ..	Wm. Johnston..	" ..	.....	....	Wapella.....	25 "	W. Logan, J.P....	"	" $10 "
13 "	L. D. Keown. ..	J. Fudge.. . ..	Infraction à l'ord. concernant les permis.	.....	....	"	13 "	W. Logan et W. Blyth, J.P.	"	" $50 "
23 "	J. S. Crearer....	Gafetzi Paulek..	Aliéné	.....	.....	Yorkton.....	23 "	W.P.Hopkins, J.P	"	Envoyé à la prison de Régina.

23	"	J. Hammell	L. Hammell	"	23 mai.	J. A. McKenzie, J. P.	North-Portal	23	"	A. McKenzie	"	"
24	"	David Scott	John Oxnerd	Désertion d'emploi			Wapella	25	"	W. Logan, J. P.	"	20 jours de prison aux trav. forcés.
26	"	P. à C. du N.-O.	S. Hagward	Aliéné	26 mai.	J.J.Heaslip, J.P.	Alameda	26	"	J. Heaslip, J. P.	"	Envoyé à la prison de Régina.
26	"	"	W. Wolf	Infr. de l'O. c. les f. de p.			Moosomin	28	"	G. F. Dunn, J. P.	"	Acquitté.
28	"	"	H. Petrie	" "			Wolseley	28	"	J. Benson, J.P	"	Amende de $25.
29	"	"	E. Kinlock	Vagabondage	29 mai.	E. H. Scott, J.P.	Estevan	29	"	E. H. Scott, J.P.	"	1 m. a. trav. forcés
29	"	"	J. Long	"	29 "	"	"	29	"	"	"	"
30	"	"	J. Vipond	Mettre le f. à la prairie			Wolseley	30	"	J. Benson, J.P	"	Amende de $25.
30	"	John Stewart	Peter Jacob	Vol de pierre			Régina	30	"	W. Trant et C. Phipps, J. P.	"	Cond. à p. les frais
31	"	P. à C. du N.-O.	Samuel Hazell	Vagabondage			Mâch,-d'Orignal	31	"	W. C.Sanders, J.P	"	1 m. a. trav. forcés
1er juin.		Queen	Jos. Brand	Vol de cheval			Moosomin	24	juin.	Judge Wetmore	"	2 ans au pénitenc.
1er	"	"	"	Faux			"	24	"	"	"	2 mois "
2	"	"	P. Martineau	Ivre et créant du désordre			Wolseley	3	"	O. Tourguay, J.P.	"	Am. de $3 et les f.
1er	"	Joseph Turner	Ray Hatch	Désertion d'emploi			Sunnymead	1	"	W. A. Mann, J.P.	"	" $2 "
1er	"	P. à C. du N.-O.	J. L. Lamont	Ivre			Whitewood	4	"	"	"	" $10 "
1er	"	"	Peter Rimer	Tuer du gibier en saison défendue.			"	6	"	"	"	" $1 "
2	"	"	Peace Hans	Vol			Mâch.-d'Orignal	2	"	W.C.Sanders, J.P.	"	1 m. aux trav. forc.
3	"	"	J. Jones	Vagabondage	3 juin.	W. Cope, J. P.	Oxbow	3	"	W. Cope, J.P.	"	Ordre de quitter la ville.
4	"	"	Charles Allen	Ivre et créant du désordre			Mâch.-d'Orignal	4	"	W.C.Sanders, J.P.	"	Am. de $10 et les f. ou 30 j. aux tr. f.
4	"	"	Jas. Summers	" "			"	4	"	"	"	Am. de $15 et les f. ou 30 j. aux tr. f.
4	"	Queen	J. Pooler	Voy. s. pay. sur c. de fer			Moosomin	5	"	A. C. Macdonell, J.P.	"	Acquitté.
5	"	T. Powell	Annie Powell	Aliénée	5 juin.	G.Thompson, J.P	Indian-Head	5	"	G. Thompson, J.P.	"	Envoyé à la prison de Régina.
6	"	P. à C. du N.-O.	Thomas T. Terry	Ivre			Whitewood	7	"	Colin Bird, J.P.	"	Am. de $2 et les f.
11	"	"	Stanley Bond	" et caus. du désordre			Mâch.-d'Orignal	11	"	W.C.Sanders, J.P.	"	Am. de $5 et les fr. ou 30 j. aux tr. f.
13	"	Peter Hourie	The Young Salteaux (sauv.)	" sur la réserve			Lac-Croche	13	"	J P. Wright, J.P., agent des sauv.	"	30 j. aux tr. forcés.
13	"	Queen	J. McGeary	Voy. s. p. s. c. de f. du P.			Wolseley	13	"	J. Benson, J. P.	"	10 jours de prison.
13	"	"	A. S. Pendleton	Vol et vagabondage			"	13	"	"	"	10 " " aux trav. forcés.
15	"	"	Harry Joselvitz	Vol			Casernes, Régina	16	"	Insp. McGibbon et surin. Howe.	"	1 m aux tr. forcés.
6	"	Rose Pritchard	Joseph Pritchard	Désertion							"	Le défend. a quitté le pays.
14	"	P. à C. du N.-O.	James McCoy	Ivre et créant du désordre			Régina	15	juin.	W. Trant, J.P.	"	1 m. aux tr. forcés.
9	"	"	D. Dreaper	Vagabondage	6 juin.	E. H. Scott, J.P.	Estevan	9	"	E. H. Scott, J.P.	"	"
11	"	"	C. Hanson	Vol	11 "	E.H.Scott, J. McTaggart et J. Stockwell, J.P.	"	9	"	E. H. Scott, J. McTaggart et J. Stockwell, J.P.	"	30 j. aux tr. forcés.
16	"	Robt. Burnett	Neil McMillan	"	16 "	W.C.Sanders, J P	Mâch.-d'Orignal					Pas encore jugée.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
17 juin.	D. D. McLeod..	Mondy (sauv.)..	Voies de fait.....	.....	.....	Mâch.-d'Orignal	17 juin.	W.C.Sanders, J.P.	Non	Renvoyée av. frais
17 "	P. à C. du N.-O.	W. Slattery.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Régina.....	17 "	W. Trant, J.P....	" .	Am. de $10 et les f.
18 "	"	M. Pierce	Cont. aux règl. de la pol.	18 juin.	F. Cope, J.P....	Oxbow	18 "	J. Pope, J.P.....	" .	Cond. à p. fr., $1.25
17 "	"	B. Cope.....	Voy. sans pay. sur convoi	17 "	E. Scott et J. Stockwell, J.P.	Estevan.....	17 "	E.Scott et J.Stockwell, J.P.	....	Devra quitter la v. dans les 10 heures
20 "	"	M. Burmar.....	Ivre et créant du désordre	20 "	E. Scott, J. McTaggart et J. Stockwell, J.P.	"	20 "	E. Scott, J. McTaggart et J. Stockwell, J.P.	" .	Am. de $2 et frais.
21 "	"	Jas. Moore	Feu de prairie	23 "	.....	Cannington-Manor.....	23 "	J. G. Hardy, J.P.	" .	Acquitté.
22 "	"	Thos. Howe	"	23 "	.....	" ..	23 "	" ..	" .	"
22 "	La Reine..	T. Gwilliams....	Ivre et créant du désordre	....	.....	Wolseley.....	22 "	J. Benson, J.P....	" .	Am. de $2 et frais.
22 "	P. à C. du N.-O.	W. Gorman	V. s. p. sur ch. de f. C.P.	.....	.....	Régina.....	23 "	W. Trant, J.P....	" .	15 jours de prison.
22 "	"	B. Stevens.....	" "	.....	.....	"	23 "	"	" .	15 "
22 "	"	J. Stevenson	" "	.....	.....	"	23 "	"	" .	10 "
9 "	"	J. Rinderknicht.	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Yorkton	10 "	W.P.Hopkins, J.P	" .	Am. de $2 et frais.
14 "	C. Hachn.....	A. Brucks... ..	Ordonnance de la corvée.	.....	.....	"	17 "	" ..	" .	Acquitté.
22 "	P. à C. du N.-O.	L. Scott.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Régina.....	24 "	W. Trant, J.P....	" .	2 m. aux tr. forcés
22 "	"	J. Williamson..	" "	.....	.....	"	24 "	"	" .	Am. de $5 et frais.
23 "	"	J. Hickey.....	Vagabondage.	.....	.....	Casernes, Régina	24 "	J.A.McGibbon,J P	" .	10 j. aux tr. forcés.
23 "	"	W. Slattery....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Régina.....	24 "	W. Trant, J.P ...	" .	1 m. aux tr. forcés.
23 "	"	J. Henderson...	" "	.....	.....	"	24 "	" ...	" .	Acquitté.
23 "	"	S. Lyons	Vagabondage.....	.....	.....	Casernes, Régina	24 "	J.A.McGibbon,J P	" .	10 j. aux tr. forcés.
24 "	John Cadden...	P. de Tardy de Montrvil.....	Langage injurieux.....	.....	.....	Saltcoats	25 "	E. Bolton, J.P....	" .	Acquitté.
24 "	R. G. Hall.....	J. Jackson.....	Déserter emploi.....	.....	.....	Wolseley..	24 "	J. Benson, J.P....	"	Cond. à p. les frais
25 "	P. à C. du N.-O.	T. Hiscox .	Oppos. faite à un const. rempl. ses fonctions....	.... ..	.....	Régina	4 juil.	W. Trant et C. Phipps, J.P.....	" .	Am. de $5 et frais.
25 "	"	M. Pierce	Contravention de police.	25 juin.	J. Cope, J. P...	Oxbow	25 juin.	J. Cope, J.P.....	" .	Acquitté.
25 "	"	J. Laroque.....	" "	25 "	"	"	25 "	"	" .	Amende de $1.25.
25 "	Frank Bray.....	John Ardemai..	Vol de cheval.....	27 "	Jos. Hollis, J.P..	Touchwood	27 "	Jos. Hollis, J.P ..	" .	Procès non entendu
25 "	La Reine.	J. McLennan...	Ivre et créant du désordre	... .	.....	Moosomin	27 "	A.C.Macdonell,JP	" .	Acquitté.

25	"	Joseph Pash....	Charles Larson..	Cruauté env. les animaux	.....	.....	Whitewood.....	28	"	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	Amende de $2 et les frais.
29	"	S. V. Kingsey ..	DonaldMcKillop Chas. Ritchie...	Non-paiement de gages	.....	.....	Saltcoats	5	juill.	E. Bolton, J.P....	"	McKillop dev. pay. $40 de gages et les fr.; cause port. en appel; déc. réser.
30	"	Jacob Daum....	Paul Ulrich.....	Voies de fait.....	.....	.....	"	7	"	" ..	"	Am. de $10; cause port. en appel ent. par le juge Wetmore le 7 oct. '98; décision réservée.
30	"	Eliza Airdnas...	"	"	.....	.....	"	7	"	"	"	" "
29	"	M. H. King....	Walter Weir....	Vol	.....	.....	.....	29	juin.	Juge Wetmore. ...	"	Devra subir un procès le 2 juillet.
29	"	A. Kelly..	E. Scowan.....	"	1er juill.	.....	"	29	"	"	"	" "
30	"	L. Gobel.....	F. Schneider....	Voies de fait.....	.....	.....	Grenfell	30	"	E. Fitzgerald et Dr Bushe, J.P.	"	Am. de $5 et les fr.
1er juill.		N.W.M.P.....	And. McGindley	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Yorkton	2	juill.	W.P.Hopkins, J.P	"	" $1 "
1er	"	"	Mirvin Carson..	" " ..	.....	.....	"	2	"	" ..	"	" $1 "
2	"	Peter Besaw....	A. Blackman...	Cohabitat. avec E. Besaw	.....	.....	Régina.....	6	"	W. Trant, J.P...	"	Acquitté.
3	"	D. J. O'Keefe...	W.H. Major, jne	Vol d'une chaîne de chien	.....	.....	Saltcoats ...	18	"	E. Bolton et Thos. McNutt, J.P.	"	Son père s'est porté caut. de sa bonne conduite pendant une année.
3	"	.....	Fred'k. R. Major	" " ..	.....	.....	"	18	"	" ..	"	" "
4	"	John Allan.....	G. Endicott.....	Déserter son emploi	.....	.....	Pleasant-Forks..	5	"	J. Lavnell et W. Mothiswell, J.P.	"	Acquitté.
4	"	La Reine.....	"	Vol	.....	.....	"	5	"	" ..	"	"
5	"	P. à C. du N.-O.	J. L. Lamont...	Ivre	.....	.....	Whitewood.....	5	"	Colin Bird, J.P...	"	Am. de $10 et les fr.
5	"	" ..	Dan. Hunter, jne	Voies de fait.....	.....	.....	"	7	"	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	" $1 "
7	"	" ..	C. Semineau....	Vagabondage.....	7 juill..	J. Heaslip, J.P..	Alameda	7	"	J. Heaslip, J.P...	"	30 j. aux trav. forc.
7	"	La Reine.....	B. Walton ...	Vol	.....	.....	Moosomin	9	"	A. C. Macdonell et G. F. Dunn, J.P.	"	1 m. "
7	"	"	J. Crewe	"	.....	.....	Wolseley	7	"	J. Benson et Touriguay, J.P.	"	20 j. aux trav. forc.
7	"	Romuld Mutere.	Joseph Guyer...	Vol d'un billet du chemin P.C.	.....	.....	Qu'Appelle.....	9	"	Brown et Hanley, J.P.	"	Amende de $5.
7	"	" ..	Garfon. Guyer..	Vol	.....	.....	"	9	"	" ..	"	"
7	"	Mme P. Favel..	P. Favel.....	Négliger sa famille ...	.....	.....	Fort-Qu'Appelle	9	"	Gurnsey et North, J.P.	"	3 m. aux trav. forc.
8	"	La Reine. ...	E. Rawlinson...	Découv. dans une habit., dans l'intent. de voler..	9 juill..	W. Logan, J.P..	Moosomin	19	"	Juge Wetmore. ...	"	1 m. aux trav. forc.
8	"	"	" ..	Port illégal d'un poignard. [prairie.	.....	.....	Wapella	19	"	W. Logan et W. Lowe, J.P.	"	Am. de $10 ou 10 j. aux trav. forcés.
8	"	P. à C. du N.-O.	F. Talbot. ..	Inf. de l'O. conc. les feux de	.....	.....	Moosomin	16	"	R. J. Phin, J.P. .	"	Acquitté.
8	"	D. L. McDonald	Ewen McKay...	Langage injurieux... ...	.....	.....	Saltcoats.	12	"	E. Bolton, J.P. ..	"	Le défendeur devra payer les frais.
8	"	Annie Boblick..	Emma Eli.....	Non-paiement de gages..	.....	.....	.....	.....		....	"	Réglée hors de cour.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
8 juill.	P. à C. du N.-O.	George Davis....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Régina	9 juill.	W. Trant, J.P....	Non	Am. de $1 et les fr.
9 "	" ..	C. H. Fielder...	Vol	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	9 "	W. C. Sanders, J.P	"	" $15 " ou 30 j. aux tr. f.
9 "	La Reine.....	A. Townhill.....	Coucher en joue.....	.....	.....	Wapella.....	9 "	W. Logan et W. Lowe, J.P.	"	Am. de $30 et les fr. ou 30 j. aux tr. f.
9 "	W.T Girdlestone	"	Maître et serviteur.....	.....	.....	"	9 "	" ..	"	Le J.P. promet de régler.
13 "	P. à C. du N.-O.	— Williams.....	Conduire une voiture à une allure immodérée.	13 juill.	J. Cope et Disney, J.P.	Oxbow	13 "	J. Cope et Disney, J.P.	"	Amende de $1.25.
13 "	" ..	R. Croft.....	Aliéné.....	18 "	E. Scott, J.P.....	"	18 "	E. Scott, J.P.....	"	Envoyé à la prison de Régina.
14 "	" ..	J. Stirling.....	"	.....	.....	Indian-Head....	13 "	Hanley et Brown, J.P.	"	"
16 "	La Reine.....	A. Henderson...	Vol	.....	.....	Wolseley	16 "	A. Kindred et J. Benson, J.P.	"	30 j. de prison.
16 "	"	D. Campbell....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	16 "	J. Benson, J.P....	"	Am. de $3 et les fr.
16 "	W. Handley....	J. Fitz	Exigeant illég. des honor.	.....	.....	"	16 "	" ..	"	" $1 "
16 "	La Reine.	G. Biden.	Voies de fait.....	.....	.....	"	18 "	" ..	"	Am. des frais du tribun'l et don. caut. de garder la paix.
19 "	Betsey Daniel...	William Daniel.	Voies de fait sur sa femme et la menaçant d'autres violences.	.....	.....	Touchwood.	20 "	Jos Hollis, J.P...	"	2 m. aux travaux forcés.
21 "	La Reine.....	David J. O'Keefe	Faux prétextes.....	.....	.....	Saltcoats.	4 août.	E. Bolton, J.P....	"	Acquitté.
21 "	"	"	Effract. dans un grenier..	4 août.	E. Bolton, J.P..	"	4 "	"	"	Plainte rejetée par l'avocat de la couronne.
21 "	"	J. Hardy.	Voy. sans payer sur c. P.C.	.....	.....	Grenfell.....	21 juill.	E. Fitzgerald, J.P.	"	Acquitté.
21 "	Mlle Smith.....	Goodier.....	Vol	.....	.....	"	21 "	" .	"	3 m. aux trav. forc.
22 "	J. Oppenheimer.	O. Krenke	Voies de fait.....	.....	.....	Hyde.....	30 "	Hyde, J.P.....	"	Am. de $2 et les fr.
25 "	J. Johnston.....	Fred Diamond..	Dommage au foin.....	.....	.....	Moosomin.....	26 "	G. F. Dunn, J.P..	"	Am. de $5 et les fr. ou 10 jours.
25 "	J. Johnston.....	Chas Diamond..	"	.....	.....	"	26 "	" .	"	Acquitté.
25 "	Algery Jarvis...	Clara Jacobs.....	Vol	.....	.....	Régina.....	26 "	W. Trant et C. Phipps, J.P.	"	1 mois aux travaux forcés.
25 "	David J. O'Keefe	J. P. Campbell..	Voies de fait.....	.....	.....	Saltcoats.....	2 août.	E. Bolton, J.P....	"	La pours. dev. pay. l. f. (cause p. en ap.).

27	"	Jacob Wurtz....	Christian Mundt	Vol de foin.....	... .	.....	.....	.....	.....	" .	Reglée hors de cour
27	"	P. à C. du N.-O.	Ernest Gagnon..	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	27 juill.	S. Green..... ...	" .	Am. de $10 et les fr.
26	"	John Hawkes...	John Street, jne.	Vente de boisson sans permis.	.. ..	.....	Whitewood. ...	29 "	W. A. Mann et A. B. Potter, J.P.	" .	" $100 "
27	"	Miles McArthur	Erie Bloom.....	Désertion d'emploi....	..... .	.....	"	27 "	Colin Bird, J.P...	. .	" $1 "
27	"	Andrew Grega..	Caspa Susanna Grega.	Aliéné.....	.....	....	"	27 "	" ..	" .	Envoyé à l'asile de Brandon.
26	"	La Reine.....	R. Kowasni.....	Vol.....	.....	.....	Yorkton.....	27 "	W.S. Anderson, JP	" .	1 mois aux trav. f.
28	"	"	Basile Krebega-witch.	Vol de foin.....	4 août.	W. S. Anderson, J.P.	"	4 oct..	Juge Wetmore....	Yes	1 "
28	"	M. H. King....	W. Weir.....	Vol et vol avec effraction	28 juill..	Juge Wetmore..	Moosomin.....	28 juill.	" ..	" .	6 "
28	"	A. Kelly.....	E. Scowan	" " ..	28 "	" " .	"	28 "	" ..	" .	6 "
30	"	La Reine.	Nicolai Russniak	Voies de fait.....	1er août.	W. S. Anderson, J.P.	Yorkton.....	4 oct..	" ..	" .	3 "
30	"	P. à C. du N.-O.	Kwee-Kaw-Hawk.	Ivre	30 juill..	.....	Fort-Qu'Appelle	30 juill.	Gurney et North, J.P.	No.	30 jours "
30	"	" ..	William Debow.	"	.....	... .	"	30 "	"	" .	Am. de $25 et les fr.
30	"	" ..	J. P. Jones.....	Liqueurs aux sauvages ..	..... .	.....	"	30 "	"	" .	" $50 "
30	"	" ..	P. Peltier.....	" " ..	....	.....	"	30 "	"	" .	" $50 "
1er août.		J. Johnston.....	Harry Campbell.	Effraction	1er août.	R. Chappell, J.P.	Fleming.....	....	....	....	Plainte retirée, les parents garant. bonne conduite .
1er	"	"	Jas. Clark.....	"	1er "	" .	"	.....	....	....	" "
1er	"	"	M. Shillingford.	"	1er "	" .	"	.....	....	...	" "
1er	"	"	W. Shillingford.	"	1er "	" .	"	.....	....	....	" "
1er	"	"	C. Shillingford..	"	1er "	" "	"	.....	.....	..	" "
1er	"	"	J. Gagné	V. sans payer sur ch. de f.	.....	....	Moosomin..	2 août.	A.C.Macdonell,JP	No.	Acquitté.
1er	"	Ferdina'd Jamet	John Martin....	Voies de fait..... ...	.....	....	Whitewood.....	4 "	W. A. Mann et Colin Bird,J.P..	" .	Am. de $5 et les fr.
2	"	P. à C. du N.-O.	James.....	Aliéné.....	3 août.	J.Stockwell, J.P.	Estevan..... ..	3 "	J. Stockwell, J.P.	" .	Envoyé à la prison de Régina.
2	"	S. Wagner.....	Frank Hest.....	Vol de foin..... ...	.....	.....	Régina.....	5 "	W. Trant, J.P....	" .	John Hest est cond. à payer le foin.
"	2	"	John Hest.....	"	.....	.. ..	"	5 "	"	" .	J. Hest est cond. à pay. le f. (et fr.)
2	"	"	Fred Besair... .	"	.....	....	"	5 "	"	" .	"
2	"	John Steed.....	John Lond.	Voies de fait.....	.....	....	"	6 "	C. Phipps, J.P....	" .	Paiement des frais.
2	"	Co-CoKwatoway	Joseph Pritchard	Vol de cheval	2 août.	G. F. Gurnsey...	"	25 "	Judge Richardson.	" .	2 ans aux trav. f.
2	"	P. à C. du N.-O.	A. Nartar . .	Liqueurs aux sauvages ..	.. ..	.....	Fort-Qu'Appelle	2 "	Gurnsey et North.	" .	Am. de $50 et fr.
4	"	J. Johnston.....	H. Decamor....	V. sans payer sur ch. de f.	....	....	Moosomin	4 "	A.C.Macdonell,JP	" .	Acquitté.
4	"	"	C. Cousseas.....	" " .	.....	... .	"	4 "	"	" .	"
4	"	"	B. McEwen	Vagabondage..... .	.....	....	"	4 "	"	" "	1 mois aux trav. f.
4	"	P. à C. du N.-O.	Sarah Bourns...	Colportage.....	... .	.....	Whitewood.....	6 "	W. A. Mann, J.P.	" .	Amende de $5 et fr. (en appel).
4	"	La Reine... . .	James Pinke....	Faux.....	..... .	.....	"	6 "	W. A. Mann et A. B. Potter, J.P ..	" .	Acquitté.
2	"	"	Wm. Clark.....	Vol de foin.....	.....	....	Wolseley..... .	3 "	J. Benson et O. Touriguay, J.P .	" .	Amende de $10 et frais.
2	"	"	J. Gibson.....	"	.....	.. ..	"	3 "	"	" .	" $10 "
4	"	"	J. Manns.....	Ivre et créant du désordre	.....	....	"	3 "	O. Touriguay, J.P.	" .	15 jrs aux trav. f.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
7 août.	P. à C. du N.-O.	Spokan (sauv.)	Ivre et créant du désordre			Whitewood	8 août.	J. P. Wright, agt. et Colin Bird, J.P.	Non	1 mois aux travaux forcés.
7 "	"	" (femme).	" "			"	8 "	Colin Bird, J.P.	"	1 " "
8 "	"	A. G. Playfair	Fournir de la boisson aux sauvages.			"	8 "	"	"	Amende de $50 et les frais.
8 "	"	John Fisher	" " "			"	8 "	"	"	" $50 "
8 "	La Reine	F. Adams	Vol de cheval	10 août.	J. Benson, J.P.	Wolseley			"	Non jugée.
8 "	"	"	Vol	10 "	"	"			"	"
9 "	P. à C. du N.-O.	Jim Black	Ivre et créant du désordre			Régina	10 "	C. Phipps, J.P.	"	Devra payer les fr.
10 "	M. Pachal	E. Hoffman	Vol de foin			Whitesand	13 "	A. Hutchinson, J.P	"	Acquitté.
10 "	"	O. Foudri	"			"	13 "	"	"	"
10 "	"	E. Much	"			"	13 "	"	"	"
10 "	"	A. Much	"			"	13 "	"	"	"
11 "	W. Sider	Jas. Ramsey	"			Qu'Appelle	13 "	Hanley et Brown, J. P.	"	Amende de $5 et les frais.
11 "	"	David Ramsey	"			"	13 "	"	"	" "
12 "	La Reine	E. Souchetti	Voies de fait et menaçant de poignarder.			Wolseley	12 "	J. Benson et O. Touriguay, J.P.	"	6 mois aux travaux forcés.
13 "	"	C. Simoni	Vagabondage			"	13 "	J. Benson, J.P.	"	10 jours "
13 "	"	C. H. Hales	Voies de fait	13 août.	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	(Sunnymead) Moosomin.	14 oct.	Juge Wetmore	"	Sentence susp'due.
13 "	"	"	Port d'un revolver lors de son arrestation.	8 "	" "	Sunnymead	13 août.	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	2 mois aux travaux forcés.
13 "	P. à C. du N.-O.	M. Muir	Insanité			Moosomin	13 "	A. C. Macdonell, J.P.	"	Envoyé à l'asile.
17 "	L. Klyne	Joseph Guiris	Mettre bêtes à cornes en fourrière.			Qu'Appelle	19 "	Brown and Hanley, J.P.	"	Acquitté.
18 "	A. Clancy	W. Clancy, jne.	Viol	27 août.	W. Trant, J.P.				"	Pas encore jugée.
18 "	J. A. Salter	L. H. Salter	Aliéné			Yorkton	18 août.	W.P. Hopkins, J.P	"	Env. à la pr. Régina
18 "	Henry Gloster	Jas. McLeman	Non-paiement de gages			Mâc.-d'Crignal	18 "	W.C. Sanders, J.P.	"	Dev. p. les g. et fr.
18 "	Thos. Howarth	Wellingt'nWhite	" "			"	18 "	"	"	Acq. le plaignant payant les frais.
19 "	Alex. Jeannot	Gabrl. Anderson	Déserter son emploi			Sunnymead	22 "	W. A. Mann, J.P.	"	Amende de $3 et fr.
20 "	M. Hyde	Julie Exner	Abandon d'emploi			Hyde	27 "	Dr Busche et Sager, J.P.	"	Hyde devra payer les fr. du tribunal
20 "	"	A. Ruguski	" "			"	27 "	"	"	Acquitté.

22	août.	La Reine.	M. Pivier.	Ivre et créant du désordre			Moosomin	23 "	A. E. Hart, J.P.	"	Sentence susp'ndue
20	"	"	Thos. Gay	Tentative de suicide	20 août.	R. Chappell, J. P	Fleming	6 sept.		"	Acquitté s. procès.
23	"	P. à C. du N.-O.	W. Waddell	Vagabondage			Mâc.-d'Orignal	23 août.	W.C. Sanders, J.P.	"	6 m. aux trav. forc.
22	"	J. Bettridge	John Smith	Voies de fait			Régina	24 "	W. Trant, J.P	"	Am., $1 et les frais.
22	"	P. à C. du N.-O.	Victor Stubbig	Méfait			"	23 "	"	"	Acquitté.
22	"	"	Arthur Smith	"			"	23 "	"	"	Amen. de 50c. et fr.
22	"	"	Toby Greig	"			"	23 "	"	"	" "
22	"	"	Richard Arnold	"			"	23 "	"	"	" "
22	"	"	Westley Arnold	"			"	23 "	"	"	" "
19	"	La Reine	John Cadden	Saisie illégale			Saltcoats	22 "	E. Bolton, J.P.	"	Acquitté.
19	"	"	E. W. Boake	Recevoir des effets volés			"	22 "	"	"	"
23	"	O. Tourigny	B. Lavivie	Mett. illégal. en fourrière			Wolseley	25 "	J. Benson, J.P.	"	Renvoyé avec frais.
23	"	C. G. Butstron	Joseph Yeger	Déserter son emploi			Qu'Appelle	23 "	Brown et Hanley, J.P.	"	Repr. son travail.
25	"	A. Fotheringham	J. Dolfin	Vol de foin			Grenfell	25 "	Dr Busche et E. Fitzgerald, J.P.	"	Jugem. suspendu p. 6 mois ; Dolfin devra remettre le foin.
26	"	Wm. Evans	W. C. Skinner	Déserter son emploi			Can'ingt'nManor	26 "	J. G. Hardy, J.P.	"	Permis donné au garçon de rep. son emploi.
27	"	P. à C. du N.-O.	Richard Street	Ivre et créant du désordre			Whitewood	28 "	Colin Bird, J.P.	"	$1 d'am. et les frais.
29	"	"	Thos. T. Terry	" "			"	29 "	"	"	$5 " "
26	"	"	B. Mott	Aliéné	27 août.	J. R. Gibson, J.P	Oxbow	27 "	J. R. Gibson, J.P.	"	Env. à la pris., Rég.
29	"	"	J. Williamson	Vol avec effraction	1er sept.	W. Trant, J.P.	Régina	13 sept.	Juge Richardson	Oui.	Verd. de non coup.
29	"	"	J. Dowling	"	1er "	"	"	13 "	"	"	" "
30	"	"	J. Johnson	Voy. sans payer sur conv.	31 août	E. H. Scott, J.P.	Estevan	31 août.	E. H. Scott, J.P.	Non	Am. des fr. du trib.
31	"	"	John Woolborin.	Contravention à la police			Régina	3 sept.	C. Phipps, J.P.	"	$1 d'am. et les frais.
1er sept.		La Reine	G. Parker	Ivre et caus. du désordre			Moosomin	2 "	G. F. Dunn, J.P.	"	" frais ou 7 j. aux trav. f.
4	"	"	F. Hoydon	Vol de foin			Rocanville	6 "	A. H. R. Bastrand et W. Moran, J.P.	"	Acquitté.
6	"	Annie Shauk	Rudolph Pactral	Voies de fait			Yorkton	13 "	W.P. Hopkins, J.P	"	"
5	"	Wm. Graham	Simon Crow Moccasin.	Vol de cheval	5 sept.	G. F. Gurney, J.P	Régina	8 "	Juge Richardson	"	1 an aux trav. forc.
6	"	A. J. Brabazon	F. W. Ross	Déserter son emploi			Yorkton	10 "	W.P. Hopkins, J.P	"	Renvoyé, le défend. payant les frais.
6	"	"	Horace Jackson.	"			"	10 "	"	"	"
6	"	"	Peter McNichol.	"			"	10 "	"	"	"
7	"	P. à C. du N.-O.	J. N. Sharman	Pratiq. le m. de dent. s. p.			"	8 "	"	"	$5 d'am. et les frais.
7	"	"	W. Donovan	Voy. sans pay. s. le C.C.P			Casernes, Régina	8 "	J.A.McGibbon, JP	"	10 jours de prison.
7	"	La Reine	B. McEwan	Vagabondage			Moosomin	8 "	G. F. Dunn, J.P.	"	3 mois aux trav. f.
8	"	Mme Weatly	Walcom	Ivre et caus. du désordre	9 sept.	E. Scott, et J. Stockwell, J. P.	Estevan	9 "	E. Scott et J. Stockwell, J.P.	"	$1 d'am. et les fr.
9	"	La Reine	Michael Kelly	Voyager sans payer sur le ch. de fer P. C.			Régina	9 "	J.A.McGibbon, JP	"	$10 d'am. ou 10 jrs d'emprisonnem.
12	"	P. à C. du N.-O.	A. Auger	Profanation du dimanche	12 sept.	H. Disney, J.P.	Oxbow	12 "	H. Disney, J.P.	"	$1.50 d'am. et l. fr.
12	"	"	J. Sair	" "	12 "	"	"	12 "	"	"	" "
13	"	"	Geo. Barber	Vol			Mâc.-d'Orignal	17 "	W. C. Sanders, J.P	"	$10 d'am. et les fr. ou 1 m. aux tr. f.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
14 sept.	P. à C. du N.-O.	M. Grover	Voies de fait			Régina	17 sept.	C. Phipps, J.P.	Non	$10 d'am. et les fr.
15 "	D. McIntosh	J. Bartlett	Déserter son emploi			"	15 "	"	"	25c. " "
15 "	"	W. Courtney	"			"	15 "	"	"	" " "
15 "	P. à C. du N.-O.	H. Huges	Contrebande	15 sept.	W. Coade, J.P.	Oxbow	15 "	W. Coade, J.P.	"	Amende de $2 par tonne et les frais.
15 "	"	J. Buske	"	15 "	"	"	15 "	"	"	" "
15 "	"	W. Harris	"	15 "	"	"	15 "	"	"	" "
15 "	"	B. Kimerly	"	15 "	"	"	15 "	"	"	" "
15 "	La Reine	N. McLeod	Fraude	26 "	G. F. Dunn, J.P.	Moosomin			"	Acquitté lors du procès prélimin.
15 "	Felicxan Bangot	Lucien Morange	Déserter son emploi			Sunnymead	16 sept.	W. A. Mann, J.P.	"	Amende des frais du tribunal.
15 "	Charles Larson	Black Smith	Réclamant illégalem. des dommages pr chevaux.			"	16 "	"	"	Amende des fr. du tribunal et devra remb. $15 réclam.
17 "	P. à C. du N.-O.	Samuel Prior	Aliéné		Hanley et Brown				"	Envoyé à l'asile.
17 "	John Linkham	L. Munson	Fraude			Régina	24 sept.	C. Phipps, J.P.	"	Acquitté.
19 "	L. Lafontaine	N. Sparvier	Vol			Grenfell	21 "	Dr Busche et E. Fitzgerald, J.P.	"	"
19 "	P. à C. du N.-O.	Slyman Hasan	Colportage			Whitewood	19 "	Colin Bird, J.P.	"	$10 d'am. et les fr.
19 "	"	J. H. Langstaff	Créer du désordre			Yorkton	20 "	W.P. Hopkins, J.P	"	$1 " "
19 "	"	Wm. Fiddler (un sauvage).	Ivre			"	10 nov.	N. W. Neilson, J.P	"	$10 " "
20 "	"	C. P. Dermody	Fais. trav. un chev. égaré.			Whitewood	21 sept.	Colin Bird, J.P.	"	$1 " "
20 "	W. Pettingell	R. Laurie	Vol	23 sept.	C. Phipps, J.P.	Régina	24 "	Juge Richardson	"	2 ans aux trav. f.
22 "	C. M. Abbott	Mme G. Newton	Vol de vache	27 "	W. P. Hopkins, J.P.	Yorkton			"	Pas encore jugée.
22 "	La Reine	Donald Simpson	Parjure	26 "	L. Robertson et Colin Bird, J.P.	Whitewood			"	Admis à caution.
22 "	Frank Sloggatt	John Busby	Voies de fait			Wapella	24 sept.	W. T. Blythe, J.P.	"	$10 d'am. et les fr.
24 "	P. à C. du N.-O.	William Kinel	Ivre et créant du désordre			Whitewood	24 "	Colin Bird, J.P.	"	" "
24 "	La Reine	G. Parker	"			Moosomin	26 "	G. F. Dunn	"	$5 d'am. ou 10 jrs aux trav. forcés.
26 "	J. Caldwell	Robert Moore	Faisant feu sur taureau			Yorkton			"	Le pris. a tiré lorsq. a tenté de l'arrêter.
26 "	Mary Stoolback	E. Letner	Voies de fait			Qu'Appelle	26 sept.	Brown et Hanley, J.P.	"	Acquitté.

26	"	P. à C. du N.-O.	W. W. Stoddart.	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Whitewood.....	27	"	Colin Bird, J.P..	"	Am. de $1 et les fr.
27	"	Ernest Wilmers.	A. B. Potter....	Percevant illégalem. des honor. de fourr. pour ch	.....	.....	Sunnymead.. ...	30	"	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	Am. de $1 et $1.50 d'indemnité.
27	"	" .	"	"	.....	.....	"	30	"	" .	"	Am. de $1 et $14.10 d'indemnité.
27	"	J. Fregentt.....	R. Boez.....	Voies de fait...	.....	.....	Régina.....	1er oct.		C. Phipps, J.P....	"	Acquitté.
27	"	"	M. Boez.....	Maître et serviteur	.....	.....	"	1er "		"	"	"
29	"	P. à C. du N.-O.	F. Pollard... ..	Ivre et créant du désordre	29	sept.	H. Cope, J.P....	Oxbow.....	29	sept.	W. Coade, J.P....	"	Amende de $5.
29	"	" .	J. Ayer.....	" .	30	"	E. H. Scott et J.R. Stockwell, J.P.	Estevan.....	30	"	E. H. Scott et J. Stockwell, J. P.	"	Frais du tribunal.
30	"	" .	G. Muna.....	Voy. sans p. sur c. f. P.C.	.....	.....	Casernes de Rég.	30	"	J.A.McGibbon,JP	"	10 jours de prison.
30	"	" .	C. J. Farrow...	" " .	.....	.....	" .	30	"	J. A. McGibbon, J.P., et surintendant Howe.	"	10 "
30	"	" .	"	Port d'un revolver en commettant un délit.	.....	.....	" .	30	"	J. A. McGibbon, J.P., et surintendant Howe.	"	10 jours de prison à courir concur.
28	"	" .	Donald Simpson.	Ayant sur sa propriété un animal égaré et n'en donnant point avis.	.....	.. ..	Sunnymead.....	30	"	Colin Bird, J.P...	"	Am. de $5 et les fr.
28	"	Charles Larson..	P. H. Curry	Vol.....	.....	.....	"	30	"	W.A. Mann et A. B. Potter, J.P.	"	Acquitté.
30	"	P. à C. du N.-O.	B. McEwan	Lunatique	.....	.....	Régina.....	.....		Surintend. Howe..	"	Envoyé à la prison de la ville.
	oct.	Mme Kelly.....	A. Kelly	Ivre et créant du désordre	3	oct.	J. Stockwell, J.P	Estevan	3	oct.	J. Stockwell, J.P..	"	Acquitté.
2	"	J. B. Ritchob...	Monson John...	Vol.....	.....	... .	Mâc.-d'Orignal..	4	"	W. C. Sanders, J.P	"	"
4	"	P. à C. du N.-O.	" ..	Colporter sans permis. .	4	oct.	....	"		.....	" .	"	Am. de $15 et les fr.
7	"	T. Toth	J. Anderson....	Déch. arme à feu avec int.	8	"	J. Stockwell et J. McTaggart, J.P.	Estevan	8	oct.	J. Stockwell et J. McTaggart, J.P.	"	Cause renvoyée.
8	"	P. à C. du N.-O.	J. Williamson ..	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Régina.....	10	"	W. Trant, J.P....	"	1 m. aux trav. forc.
10	"	" .	T. Stein.....	" .	.....	.....	Grenfell.....	10	"	E. Fitzgerald, J.P.	"	Amende de $1.
10	"	" .	J. McLanaghan.	" .	.....	.....	Whitewood.....	10	"	Colin Bird, J. P...	"	Am. de $10 et les fr.
11	"	T. McAra.....	C. Melinezmick.	Vol de cheval	15	oct.	C. Phipps, J.P ..	Régina.....	.....	.....	....	Cause non jugée.
12	"	P. à C. du N.-O.	John Cadden....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Saltcoats	13	oct.	E. Bolton, J.P....	Non	Am. de $1 et les fr.
12	"	Alfred Elfick ...	Robt. Green....	Se battant sur la rue....	.....	. .. .	Mâc.-d'Orignal..	12	"	W. C. Sanders, J.P	"	" de $5 et les fr.
13	"	C. Macklonery..	F. Engle	Vol...	.....	....	Indian-Head . ..	13	"	Donley and Thompson, J.P.	"	" de $10 et les fr.
14	"	P. à C. du N.-O.	J. McCoy	Ivre et créant du désordre	.....	... .	Régina.....	14	"	C. Phipps, J.P....	"	Con. à p. les fr. du t.
14	"	" .	"	Obtenant de la boisson pend. qu'il était interdit	.....	... .	"	14	"	"	"	Am. de $20 et les fr.
17	"	" .	G.W.L. McLeod	Insanité	.....	.....	Moosomin.....	18	"	G. F. Dunn, J.P..	"	Envoyé à la prison de Régina.
17	"	" .	L. Coy	Ref. de dét. la carcase d'un anim. souff. de la morve	.....	... .	Grenfell	19	"	S. Rillerter et E. Fitzgerald, J.P.	"	Acquitté.
17	"	" .	T. Williams	Ivre et créant du désordre	.....	....	Régina.....	17	"	C. Phipps, J.P....	"	Am. de $1 et les fr.
17	"	" .	T. Colson	" .	.....	....	"	17	"	"	"	" $1 "
18	"	" .	E. Sheridan	Voy. sans p. sur c. f. P.C.	.....	....	"	19	"	J. A. McGibbon, J.P.	"	5 jours de prison.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
21 oct.	Frank Apperley.	Alex. McKenzie.	Effraction dans une bout.	.....	.....	Whitewood.....	22 oct.	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	Non	Acquitté.
22 "	P. à C. du N.-O.	Jas. Murphy....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	22 "	W. C. Sanders, J.P	"	Am. de $10 et les fr.
24 "	"	L. Freem.	Profanation du dimanche	24 oct.	A. Cope, J.P....	Exbow	24 "	A. Cope, J.P	"	" 50c. "
24 "	La Reine.	Jos. Sharpe	Conduite désordonnée...	.....	.....	Moosomin.....	25 "	G. F. Dunn, J.P..	"	" $2 " ou 7 j. de prison.
24 "	"	G. W. Campbell	" ...	.....	.....	"	.....	" ..	"	" "
26 "	P. à C. du N.-O.	Julia Hiesinger.	Vol à main armée... ..	27 oct.	Colin Bird, J.P..	Whitewood.....	15 nov.	Juge Wetmore....	"	6 mois de prison.
28 "	La Reine.	David J. O'Keefe	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	29 "	E. Bolton, J.P ..	Saltcoats	.....	.....	....	Pas encore jugé.
28 "	J. Oppenheimer.	Krenke	Voies de fait....	.....	.....	Hyde	1er nov.	Hyde, J.P.....	Non	Oppenheimer devra payer les frais.
28 "	Ville de Régina.	L. Munson	Contrav. aux règlements	....	.....	Régina	28 oct.	W. Trant, J.P....	"	Am. de $10 et les fr.
29 "	P. à C. du N.-O.	Geo. Hiesinger..	Vol.....	.....	.....	Whitewood.....	31 "	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	2 m. aux trav. forcés
29 "	" .	" ..	Port illégal de revolver..	.....	.....	"	31 "	" ..	"	Am. de $5 et les fr.
29 "	" .	Ed. Sherwin....	Vol	.....	. . ..	Moosomin.....	1er nov.	A. E. Hart et G. F. Dunn, J.P.	"	1 m. aux trav. forcés
	" .	"	Vagabondage.....	.....	.....	"	1er "	G. F. Dunn, J.P..	"	2 "
29 "	" .	Fred. Hawkins..	Cruauté env. les animaux	.....	.....	Mâc.-d'Orignal..	3 "	F. Lewis, J.P.....	"	Am. de $1 et les fr.
31 "	" .	Elliott Gordon..	Expédié des animaux hors les territoires sans avoir fait inspecter la marque	.....	.....	"	12 "	W. C. Sanders, J.P	"	" $20 "
1er nov.										
2 "	Rudolph Patral.	W. Hoffman ...	Vol de foin.....	4 nov.	W. P. Hopkins, J.P.	Yorkton.....	.....	.....	....	Attend. son procès
2 "	" ..	E. Much	"	4 "	.....	"	.....	.....	....	"
2 "	C. Seibel	John Krapp...	Vol de bois	.....	.....	Régina.....	9 nov.	W. Trant, J.P....	Non	Acquitté.
3 "	La Reine.	J. McLeod	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Moosomin	4 "	A. C. Macdonell, J.P.	"	Acquitté.
3 "	"	Henry James...	" " .	.....	.....	Whitewood.....	5 "	Colin Bird, J.P...	"	Am. de $1 et les fr.
4 "	"	A. Thorne.. ...	" " .	.....	.....	Moosomin.....	5 "	G. F. Dunn, J.P..	"	Am. de $2 et les fr. ou 7 j. aux t. forc.
5 "	"	G. F. England..	" " .	.....	.....	"	7 "	" ..	"	Am. de $2 et les fr. ou 10 j. aux t. for.

5	"	R. Sanpli	Joseph Daniels	" "			Indian-Head	5	"	Donelley, J.P	"	Am. de $2 et les fr.
8	"	La Reine	J. D. Jojust	Fraude	9 nov.	W. Logan, J.P.	Wapella					Acquitté
8	"	J. Dolfin	W. Tailor	Voies de fait			Grenfell	11	nov.	Skilliter et Ball, J.P.	Non	Am. de $5 et les fr. ou 1 m. aux trav. f.
9	"	W. Tailor	J. Dolfin	Maltraiter un poulin apparten. à M. W. Tailor.			"	11	"	"	"	Plainte renvoyée.
9	"	P. à C. du N.-O.	ArchibaldCowan	Faisant travailler un attelage égaré.			Whitewood	12	"	W. A. Mann et Colin Bird, J.P.	"	Am. de $5 et les fr.
12	"	T. Lawes	J. Holnoka	Vol			Yorkton	12	"	W. E. Hopkins, J.P	"	" $1 "
14	"	La Reine	Adam Riez	Mettre du fer dans du grain pour briser une machine à battre.			Churchbridge	21	"	W. Robert et W. Rowland, J.P.	"	Cause remise.
10	"	Hilda Taube	J. H. Kern	Non-paiement de gages			Mâc.-d'Orignal	11	"	W. C. Sanders, J.P.	"	Acquitté.
16	"	R. Crispin	J. Glenn	Attentat à la pudeur sur l'épouse du plaignant.			Indian-Head	25	"	T. Donelley et G. Thompson, J.P.	"	A donné deux cautions de $400 de subir son procès devant la cour suprême.
16	"	F. Shepherd	Peter Deflepps	Voies de fait			Mâc.-d'Orignal	16	"	W. C. Sanders, J.P.	"	Am. de $5 et les fr.
17	"	La Reine	Jno. Bryon	Vol			Wolseley	17	"	Benson et Tourigy, J.P.	"	Acquitté.
23	"	"	Edgar Dell	Voy. sans p. sur le c.f. P.C.			Régina	23	"	Insp. McGibbon, J.P.	"	"
25	"	P. à C. du N.-O.	W. Engle	Vol			Indian-Head	25	"	Geo. Thompson et T. E. Donnelly, J.P.	"	2 m. aux tr. forcés.
26	"	J. Glenn	R. Crispin	Intention d'extorquer			"	28	"	"	"	A donné deux cautions de $400 de subir son procès devant la cour suprême.
28	"	P. à C. du N.-O.	John Paterson	Voy. sans p. sur le c.f. P.C.			Mâc.-d'Orignal	28	"	W. C. Sanders, J.P.	"	10 jours de prison.
28	"	"	Arthur Hales	"			"	28	"	"	"	10 "
28	"	"	James Black	Vol	28 nov.	W. Trant, J.P.	Régina	29	"	Juge Richardson	"	3 années de prison.
28	"	"	John Smith	"	28 "	"	"	29	"		"	Cause remise.
28	"	"	Edward Sprague	"	28 "	"	"	30	"	Juge Richardson	"	1 mois de prison.
25	"	"	R. A. McDonald	Négligence de pourvoir à sa famille.			"	25	"	W. Trant, J.P	"	1 "
30	"	"	James Boyle	Ivre			Moosomin	30	"	J. F. Dunn, J.P	"	10 j. aux tr. forcés.
30	"	"	"	Vagabondage			"	30	"	"	"	1 m. aux tr. forcés.
12	"	J. A. Healy	Jno. Farrel	Vol			Mâc.-d'Orignal	14	"	W. C. Sanders, J.P.	"	Plainte renvoyée.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1897.				1897.			1897.			
Medicine.Hat	6 déc.	P.à C.du N.-O.	John Cooper..	Vente de viande provenant d'an. mal.	.....	.....	Medicine-Hat.	17 déc.	Ins.Wilson et F.J Reynolds,J.P.	Non	Amende de $40.
Swift-Current.	11 "	" ..	Wm.Chamberlain.	Vagabondage.....	.....	.....	C.-des-Erables	11 "	Sur. Moffatt, J.P	"	2 m.de pr. aux tr. f.
Piegan-Creek..	13 "	" ..	George Larson	Vol.....	.....	.....	" ..	16 "	" ..	"	1 " "
	1898.				1898.			1898.			
C.-des-Erables	1er jan.	" ..	Jos. Tobin ...	Voyager sans payer..	.....	.....	" ..	1er jan.	" ..	"	Am. de $5 et les fr. ou 10 j. aux tr. f.
" ..	1er "	" ..	Ang. Gamache	" ..	.....	.....	" ..	1sr "	" ..	"	" "
" ..	1er "	" ..	James White .	" ..	.....	.....	" ..	1er "	" ..	"	" "
" ..	4 "	" ..	H. H. Keys.	Négl. de se rendre à un feu de prairie après en avoir reçu avis.	.....	.....	" ..	4 "	" ..	"	Am. de $2 et les fr.
" ..	4 "	" ..	Chas. Harris		.....	.....	" ..	4 "	" ..	"	" "
" ..	13 "	" ..	John McKay..	Voyager sans payer..	.....	.....	" ..	14 "	" ..	"	Am. de $5 et les fr. ou 10 j. aux tr. f.
" ..	13 "	" ..	Arthur Walker	" ..	.....	.....	" ..	14 "	" ..	"	" "
" ..	13 "	" ..	William Milne	" ..	.....	.....	" ..	14 "	" ..	"	" "
Medicine-Hat.	21 "	C. Rogers.. .	W. Gillespie..	Menaces...	.....	.....	Medicine-Hat.	21 "	F. J. Reynolds, J.P.	....	A donné cau. de ga. la paix p. 1 an.
" ..	21 "	" .. .	W. Kyle.. ...	"	.....	.....	" ..	21 "	" ..	....	" "
" ..	2 fév.	C. Sherman. .	Mary Odell...	Obtent. d'effets sous de faux prétextes.	29 déc.	F.J. Reynolds, J.P.	" ..	2 fév.	Juge Scott	Non	Acquitté.
" ..	2 "	" ..	G. Holder ...	Tenant une loterie...	29 "	" ..	" ..	2 "	"	....	T.coupable, relâché sur sentence susp.
C.-des-Erables	2 "	P.à C.du N.-O.	Wm. Simpson.	Créant du désordre et ivre.	.....	.....	C.-des-Erables	2 "	Sur. Moffatt,J.P	....	Am. de $5 et les fr.
" ..	2 "	" ..	Tonnerre-Blanc (Cri).	Ivre (Acte concern. les sauvages).	.....	.....	" ..	2 "	" ..	...	1 m. de pr.aux tr. f.
" ..	3 "	Jean Claustre.	Paul Léveillé..	Voies de fait.....	.....	.....	" .	3 "	John Dixon, J.P	....	Am. de $5 et les fr. ou 30 j. de prison.
" ..	13 "	P.à C.du N.-O.	A. Guardipui..	Infraction de l'O.concernant le gibier.	.....	.....	" ..	13 "	Sur. Moffatt, J.P	....	T.coupable, relâché sur sentence susp.
" ..	13 "	" ..	F. Gandré....	"	.....	.....	" ..	13 "	" ..	....	" "
" ..	13 "	" ..	J. B. Laframboise.	"	.....	.....	" ..	13 "	" ..	....	" "

" ..	13	"	"	C. Tenneault .	"	.....	.....	" ..	13	"	" ..	....	"
" ..	28	"	"	Alf. Marshall.	Voyager sans payer.	.....	.....	" ..	28	"	" ..	....	10 j. de p. a. tr. f.
" ..	28	"	"	Peter Barrows.	"	.....	.....	" ..	28	"	" ..	....	"
" ..	4	mars	"	John Kelly. ..	"	.....	.....	" ..	4	mars	" ..	....	Am. de $2 et les f.
" ..	4	"	"	John Hanley .	"	.....	.....	" ..	4	"	" ..	....	"
Medicine-Hat.	5	"	J. Thompson .	Geo. Nofield..	Voies de fait avec menaces.	.....	.....	Medicine-Hat.	5	"	F. J. Reynolds, J.P.	..	Action renv. le pl. dev. p. les frais.
" ..	5	"	Geo. Nofield..	J. Thompson .	Voies de fait et langage injurieux.	.....	.....	" ..	5	"	" ..	....	"
" ..	10	"	P. à C.duN.-O.	" Sour-Belly " (Cri).	Donner de la boisson aux sauvages.	.....	.....	" ..	10	"	Sur. Moffatt, J.P	....	Trouv. coup., rel. sur sent. susp.
C.-des-Erables	15	"	J. O. Beesley..	E. A. Chase..	Voies de fait	.....	.....	C.-des-Erables	15	"	" ..	....	Act. renv., les frais p. par le plaign.
" ..	15	"	P. à C.duN.-O.	John Gibson..	Voyager sans payer.	.....	.....	" ..	15	"	" ..	....	10 j. de p. aux t. f.
" ..	15	"	"	Wm. Smith...	"	.....	.....	" ..	15	"	" ..	....	"
.....	.....	.....	Louis Fiddler.	Alex. Laframboise.	Voies de fait	.....	.....	" ..	.....		" ..	..	Am. de $10 et les f.
C.-des-Erables	7	avril	P. à C.duN.-O.	Marshall Jones	Vagabondage	.....	.....	" ..	7	avril	" ..	....	Relâché, la sentence est suspendue.
" ..	7	"	"	Jas. O'Keefe..	Voyager sans payer.	.....	.....	" ..	7	"	" ..	....	10 j. de p. a. tr. f.
" ..	11	"	"	Chas. Smith.	Vagabondage	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	"
" ..	11	"	"	Edward Crew.	"	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	"
" ..	11	"	"	John Fuhrman	Voyager sans payer..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	...	"
" ..	11	"	"	A. Shaw..	" ..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	"
" ..	11	"	"	J. Erb..	" ..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	"
" ..	11	"	"	N. A. Shaw ..	" ..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	...	"
" ..	11	"	"	J. Kerr	" ..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	"
" ..	11	"	"	Alf. Halot. .	" ..	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	Am. de $2 et les f.
" ..	13	"	"	W. Lowes....	" ..	.....	.....	" ..	13	"	" ..	...	"
" ..	13	"	"	F. Stobo..	" .	.....	.....	" ..	13	"	" ..	....	"
" ..	13	"	"	Wm. Picton..	" ..	.....	.....	" ..	13	"	" ..	..	"
Swift-Current.	14	"	"	Fred. Payne..	" ..	.....	.....	" ..	14	"	" ..	....	10 j. de p. aux tr. f.
" ..	14	"	"	Fred. Horley.	" ..	.....	.....	" ..	14	"	" ..	....	"
C.-des-Erables	14	"	Ths. Callaghan	Jno. Newberry	Vol	.....	.....	" ..	14	"	" ..	...	Action renvoyée.
Medicine-Hat.	15	"	P. à C.duN.-O.	John Dreman.	"	.....	.....	Medicine-Hat.	15	"	Sur. Moffatt et Reynolds, J.P.	Non	10 j. de p. aux tr. f.
" ..	18	"	"	Pat Kelly	Voies de fait.....	.....	.....	" ..	18	"	F. J. Reynolds, J.P.	...	Am. de $5 et les f.
C.-des-Erables	24	"	"	Wm. Babcock.	Voyager sans payer.	.....	.....	C.-des-Erables	24	"	Surint. Moffatt, J.P.	...	10 j. de p. aux tr. f.
" ..	24	"	"	Wm. Jones....	" ..	.....	.....	" ..	24	"	" ..	...	"
" ..	26	"	"	Wm. Simpson.	Créant du désordre..	.....	.....	" ..	26	"	" ..	....	2 m. de p. aux tr.f.
Medicine-Hat.	29	"	P. Kelly	Geo. Nofield..	Voies de fait.....	.....	.....	Medicine-Hat.	29	"	F. J. Reynolds, J.P.	....	Am. de $10 et les f.
C.-des-Erables	4	mai	P. à C.duN.-O.	J. Daulton....	Voyager sans payer..	.....	.....	C.-des-Erables	5	mai	Sur. Moffatt, J.P	....	10 j de p. aux tr. f.
.....	.....	.....	"	"	Vagabondage.	.....	.....	" ..	5	"	" ..	....	1 mois de pris. aux tr. forc. (concur.)
Medicine-Hat.	11	mai	A. Mort.....	Chas. Cooper..	Vol de bestiaux.....	.....	.....	Medicine-Hat.	16	"	" ..	....	Action renvoyée.
" .	11	"	A. Mort.....	J. Cooper, jeune.	"	16 mai	Sur't. Moffatt, J.P.	" .	17	juin	Juge Scott.....	..	Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Medicine-Hat	13 mai	W. H. Winterburne.	A. Mort.. ..	Vol de bestiaux.....	.....	.....	Medicine-Hat	16 mai	Sur. Moffatt, J.P	Non	Action renvoyée.
C.-des-Erables	14 "	P.à C.duN.-O.	Wm. Lobban (jeune).	Mettre le feu à la pr.	.....	.....	C.-des-Erables	14 "	" ..	....	Renvoyée après avis.
" ..	19 "	" ..	M. Hadd.....	Colporter sans permis.	.....	.....	" ..	19 "	" ..	...	Am. de $2 et les fr.
Medicine-Hat	23 "	F.G.McLaughlin.	Chas. Cooper.	Vol de bestiaux.....	23 mai	Sur. Moffatt, J.P.	Medicine-Hat	17 juin	Juge Scott.....	Non	Acquitté.
" .	23 "	Betsey O'Neill	H. Flack.....	Créant du désordre..	.....	.....	" .	23 mai	F. J. Reynolds, J.P.	....	Cause renvoyée.
C.-des-Erables	4 juin	P.à C.duN.-O.	Frank Davidson.	Voyager sans payer.	.....	.....	C.-des-Erables	4 juin	John Dixon, J.P	. .	5 j. de p. aux tr. f.
Medicine-Hat	6 "	" ..	W. Cheeseman	Lunatique.....	.....	.....	" ..	6 "	Sur. Moffatt, J.P	....	Plainte renvoyée.
"	15 "	F.G.McLaughlin.	J. Cooper, aîné	Vol de bestiaux.....	15 juin	Sur. Moffatt, J.P.	Medicine-Hat	17 "	Juge Scott.....	Non	Acquitté.
C.-des-Erables	13 "	P.à C.duN.-O.	F. J. Kenny..	Voyager sans payer.	.....	.....	C.-des-Erables	13 "	Sur. Moffatt, J.P	....	10 j. de p. aux t. f.
" ..	18 "	" ..	Ed. Johnson..	"	.....	.....	" ..	18 "	" ..	....	" "
" ..	20 "	C. Seymour...	J. C. Auger..	Non-paiem. de gages	.....	.....	" ..	20 "	" ..	...	P. ordin. de $22.20
Swift-Current.	21 "	P.à C.duN.-O.	John Tone. ..	Vagabondage.....	.....	.....	" ..	21 "	" ..	...	1 m. de p. aux t. f.
Medicine-Hat	25 "	" ..	Ketiwayho....	Inf. de l'O. concern. le gibier.	.....	.....	" ..	25 "	" ..	....	Am. de $10 et les f.
C.-des-Erables	29 "	" ..	John Hickey..	Voyager sans payer..	.....	.....	" ..	29 "	" ..	....	10 j. de p. aux t. f.
" ..	16 "	" ..	Upton Breckenridge.	Frauder le revenu..	.....	.....	" ..	30 "	Surin. Moffatt et John Dixon.	...	Am. de $50 et les f.
" ..	16 "	" ..	A. W. T. Martin.	" .	.....	.....	" ..	30 "	" " .	....	" "
Medicine-Hat	2 juil.	Jas. Johnson.	Chas. Jenkins.	Bles. av. int. malic.	.....	.....	Medicine-Hat	4 juil.	Surin. Moffatt et ins. McGibbon	. ..	1 m. de p. aux t. f.
" .	5 "	P.à C.duN.-O.	Dan Miller....	Créant du désordre et ivre.	.....	.....	C.-des-Erables	6 "	Sur. Moffatt, J.P	....	10 j. de p. aux t. f.
C.-des-Erables	12 "	I. D. Willett..	J. F. Hastie..	Non-paiem. de gages	.....	.....	" ..	12 "	" ..	. .	P. ordin. de $31.25
Swift-Current.	23 "	P.à C.duN.-O.	Fred Brown...	Voyager sans payer.	.....	.....	" ..	23 "	" ..	....	10 j. de p. aux t. f.
Morse.....	26 "	" ..	James Brown.	"	.....	.....	" ..	26 "	" ..	....	" "
"	26 "	" ..	" .	Vagabondage.. . .	.....	.....	" ..	26 "	" ..	....	1 m. de p. aux t. f. (concurr.)

Lethbridge. . .	27 "	" . .	Oliver Worth.	Vol	. . . . .	. . . . .	" . .	29 "	Surint. Moffatt et L. Paré, J.P.	. . . .	2 m. de prison aux travaux forcés.
Medicine-Hat.	1er août.	R. Louden. . . .	G. Hudson. . .	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	1er août.	J. Wilkinson, J.P	. . . .	Action renvoyée.
" .	9 "	Inspecteur des permis.	R. Blacklaws.	Vente de boisson sans permis.	. . . . .	. . . . .	" .	10 "	Reynolds et Wilkinson, J.P.	. . . .	Am. de $50 et les fr.
" .	9 "	A. O'Neil. . . .	G. Lee.	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	" .	10 "	J. Wilkinson, J.P	. . .	" "
C.-des-Erables	10 "	S. d'ét.-m. Farr, insp. de la quar.	J. Bohnet. . . .	Infrac. de l'Acte conc. les maladies cont.	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	10 "	Surint. Moffatt et L. Paré, J.P.	. . . .	" $75 "
Medicine-Hat.	10 "	P. à C. du N.-O.	G. Coope.	Ivre et c. du désordre.	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	11 "	J. Wilkinson, J.P	. . . .	" $5 "
" .	12 "	" . .	W. McEwan. .	" .	. . . . .	. . . . .	" .	13 "	" . .	. . . .	" $3 "
" .	12 "	" . .	G. Coope.	" .	. . . . .	. . . . .	" .	13 "	" . .	. . . .	" $5 "
" .	22 "	" . .	W. Tom.	Créant du désordre. .	. . . . .	. . . . .	" .	23 "	" . .	. . . .	" $5 "
" .	22 "	P. à C. du N.-O. et J. E. Grey.	N. Ryan.	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	" .	23 "	" . .	. . . .	" $10 "
" .	24 "	P. à C. du N.-O.	E. Ryan.	Ivre.	. . . . .	. . . . .	" .	25 "	" . .	. . . .	" $2 "
C.-des-Erables	25 "	" . .	Saml. Hadfield	Voyager sans payer. .	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	25 "	Sur. Moffatt, J.P	. . . .	10 j. prison aux t. f.
" . .	25 "	" . .	Don'd Macleod	" . .	. . . . .	. . . . .	" . .	25 "	" . .	. . . .	" "
" . .	25 "	J. A. Ross. . . .	Stone-breather (Cri).	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	" . .	25 "	" . .	. . . .	Am. de $1 et les fr.
" . .	1er sept.	P. à C. du N.-O.	J. J. English.	Ivre	. . . . .	. . . . .	" . .	3 sept.	" . .	. . . .	14 j. prison aux t. f.
" .	1er "	" . .	" . .	"	. . . . .	. . . . .	" . .	3 "	" . .	. . . .	" "
Medicine-Hat.	3 "	" . .	J. D. Kelly. . .	Colporter sans permis	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	3 "	J. Wilkinson, J.P	. . .	Am. de $10 et les fr. ou 14 j. de prison. L'am. n'est p. pay.
" .	3 "	" . .	J. M. Murray.	" "	. . . . .	. . . . .	" .	3 "	" . .	. . . .	" "
" .	3 "	" . .	J. Young. . . .	" " .	. . . . .	. . . . .	" .	3 "	" . .	. . . .	Am. de $10 et les fr. Amende payée.
C.-des-Erables	4 "	" . .	J. Claustre. . .	Vente de boisson aux sauvages.	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	6 "	Surint. Moffatt et L. Paré, J.P.	. . . .	Cause renvoyée.
" . .	10 "	" . .	R. M. Bebes. .	Voyager sans payer. .	. . . . .	. . . . .	" . .	10 "	Sur. Moffatt, J.P	. . . .	Am. de $2 et les fr.
" . .	10 "	" . .	H. Chapman. .	" . .	. . . . .	. . . . .	" . .	10 "	" . .	. . . .	" "
Medicine-Hat.	9 "	" . .	G. Donnelly. .	Ivre et créant du désordre.	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	10 "	J. Wilkinson, J.P	. . .	" $3 "
C.-des-Erables	12 "	" . .	H. Heron.	Vagabondage.	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	13 "	Sur. Moffatt, J.P	. . . .	1 m. prison aux t. f.
Medicine-Hat.	11 "	" . .	G. Larson. . . .	Vol de cheval.	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	13 "	F. J. Reynolds, J.P.	. . . .	Cause renvoyée.
" .	26 "	C. A. Adsitt. .	J. Rae.	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	" .	26 "	" . .	. . . .	"
C.-des-Erables	26 "	M. Elliott. . . .	A. Heffer. . . .	Vol de bestiaux. . . .	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	28 "	L. Paré, J.P. . . .	. . . .	Relâc.—sent. susp.
Medicine-Hat.	29 "	T. Baker.	L. Bruce.	Voies de fait.	. . . . .	. . . . .	Medicine-Hat.	1er oct.	J. Wilkinson, J.P	. . . .	Am. de $10 et les fr.
C.-des-Erables	1er oct. .	P. à C. du N.-O.	John Bertram.	Créant du désordre et ivre.	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	1er "	Sur. Moffatt, J.P	. . . .	" "
Swift-Current.	3 "	Ch. de f. C. P.	Jas. Donegan	Désertion d'emploi. .	. . . . .	. . . . .	Swift-Current.	3 "	" . .	. . . .	" $5 "
" .	3 "	" . .	Geo. Donegan.	" . .	. . . . .	. . . . .	" .	3 "	" . .	. . . .	" $5 "
C.-des-Erables	1er "	P. à C. du N.-O.	John Gardipui	Ivre et créant du désordre.	. . . . .	. . . . .	C.-des-Erables	4 "	" . .	. . . .	" $5 "
" . .	1er "	" . .	Wm. Sinclair.	" " .	. . . . .	. . . . .	" . .	4 "	" . .	. . . .	" $25 "
" . .	1er "	" . .	Thos. Sinclair.	" " .	. . . . .	. . . . .	" .	4 "	" .	. . . .	" $10 "
" . .	2 "	" . .	Colin Telfer. .	Créant du désordre. .	. . . . .	. . . . .	" . .	4 "	L. Paré, J.P. . . .	. . . .	Cause renvoyée.
" . .	2 "	" . .	Ivy Wilson. . .	" . .	. . . . .	. . . . .	" . .	4 "	" . .	. . . .	"

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
C.-des-Erables	2 oct.	P.à C.du N.-O.	Burns Burling.	Créant du désordre.	.....	.....	C.-des-Erables	4 oct.	L. Paré, J.P.	Non	Action renvoyée.
"	3 "	"	Frank Laframboise.	Ivre et contrav. aux règlem. de police.	.....	.....	"	4 "	Sur. Moffatt, J.P	.	30 j. de prison aux travaux forcés.
"	7 "	A. Heffer.	Moses Elliott.	Non-paiem. de gages.	.....	.....	"	7 "	L. Paré, J.P.	....	Instruct'n de payer.
Swift-Current.	17 "	P.à C.du N.-O	N. F. Wachter	Voyager sans payer.	.....	.....	"	17 "	Sur. Moffatt, J.P	....	10 j. prison aux t. f.
"	17 "	"	Joseph Yerdon	"	.....	.....	"	17 "	"	....	" "
"	17 "	"	Henry Spencer	"	.....	.....	"	17 "	"	....	" "
Medicine-Hat.	19 "	Inspecteur des permis.	J. Bassett.	Infract. de l'ordonn. concern. les permis.	.....	.....	Medicine-Hat.	19 "	L. Paré et Wilkinson, J.P.	....	Action renvoyée.
"	19 "	"	H. Parkin.	" "	.....	.....	"	19 "	" "	....	"
C.-des-Erables	24 "	Fred. Fisher.	Wm. Stothers.	Non-paiem. de gages.	.....	.....	C.-des-Erables	24 "	D. M. Howard.	.	Instruct. au défend. de payer $5.50.
"	24 "	"	"	Voies de fait.	.....	.....	"	24 "	"	....	Action renvoyée.
"	24 "	Wm. Stothers.	Fred Fisher.	Maltraitant malicieusement les chevaux.	.....	.....	"	24 "	"	....	Relâché, la sentence est suspendue.
Medicine-Hat.	6 nov.	P.à C.du N.-O.	T. Reilly.	Ivre	.....	.....	Medicine-Hat.	7 nov.	J. Wilkinson, J.P	...	Am. de $5 et les fr.
"	18 "	"	D. Cavan.	Voies de fait.	.....	.....	"	19 "	"	....	" "
"	19 "	"	D. Calder.	Insanité	19 mai.	J. Wilkinson, J.P.	.....	.....	.....	....	Envoyé à la prison à Régina.
C.-des-Erables	23 "	Jas. Martin.	Jules Quesnelle	Vol de cheval	.....	.....	C.-des-Erables	23 nov.	J. D. Moodie et D.M. Howard, J.P.	....	Action renvoyée.
Medicine-Hat.	24 "	P.à C.du N.-O.	J. Lachapelle.	Effraction à la prison	.....	.....	Medicine-Hat.	25 "	F. J. Reynolds et Wilkinson, J.P.	....	60 j. de prison aux travaux forcés.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	*Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1897.				1897.			1897.			
Lethbridge...	8 déc.	La Reine.....	Chas. Robinson	Ivre et créant du désordre.	.....	.....	Lethbridge...	9 déc.	F. Champness...	....	Le prév. est env. à Macleod pour y répondre à un bref déliv. p. voies de fait à Pincher-Cr.
" ..	26 "	"	Wm. McElroy	Vagabondage.....	.....	.....	"	31 "	Surint. Deane...	....	6 m. de prison aux travaux forcés.
								1898.			
" ..	28 "	"	" ..	Vol	29 déc.	Surint. Deane.	"	2 avril.	Juge Scott.....	....	3 m. de pénitenc.
" ..	28 "	"	" ..	Vol avec effraction..	29 "	" ..	"	2 "	"	....	3 années de pénitencier.
	1898.				1898.						
" ..	6 janv.	"	S. Walitzko...	Vol	7 janv.	" ..	"	1er "	"	....	1 m. de p. aux t. f.
" ..	17 "	"	J. Campbell..	Vol avec effraction..	.....	.....	"	17 janv.	Surint. Deane...	....	Action renvoyée.
" ..	17 "	"	" ..	Vagabondage.....	.....	.....	.....	19 "	" ..	....	Cause rem. *sine die*
Coutts..	2 fév.	"	S. Macdonald.	Vol	5 fév.	F. Champness.	Lethbridge....	1er avril	Juge Scott.....	....	Le pris. est acq.
Lethbridge...	17 "	"	F. Millions....	Voies de fait.....	.....	.....	.....	17 fév.	F. Champness...	....	Am. de $2 de f. ou 14 jrs aux t. f.
" ..	2 mars.	"	Jas. McGuire.	Ivre et créant du dés.	... .	.....	Lethbridge....	3 mars.	" ..	....	1 m. de p. aux t. f.
" ..	6 "	"	Ch. Northwest	Tuer des animaux...	.....	.....	"	7 "	" ..	....	Action renvoyée.
" ..	6 "	"	Pat. Oulette..	"	7 mars.	F. Champness.	"	2 avril.	Juge Scott.....	....	1 m. de p. aux t. f.
" ..	19 "	"	Thos. Farrar..	Enlever avec intent. les affic. de quarant.	.....	.. ..	"	19 mars.	F. Champness...	....	Am. de $10 et les f.
" ..	23 "	"	Wm. McEwen	Ivre et créant du dés.	.....	.....	.....	24 "	" ..	....	1 m. de p. aux t. f.
" ..	23 "	"	C. Elwyn... .	Vol	24 mars.	F. Champness.	Lethbridge....	2 avril.	Juge Scott.....	....	Le prév. est rel., la sent. étant susp.
" ..	29 "	"	Thos. Bayer..	"	30 "	" ..	"	2 "	"	....	3 années de pénit.
" ..	29 "	"	Y. Seaman...	"	30 "	" ..	"	2 "	"	....	1 m. de p. aux t. f.
" ..	7 avril.	"	J. H. Vere...	Voies de fait.....	.....	....	"	7 "	F. Champness...	....	Am. de $10 et les f.
" ..	7 "	"	Wm. Barton..	"	.....	.....	"	7 "	"	....	" "
" ..	7 "	"	S. Vere	"	.....	.....	"	7 "	"	....	Action renvoyée.
" ..	7 "	"	J. Davenport.	"	.....	.....	"	7 "	"	....	" "
" ..	11 "	"	Jas. Peirce...	"	.....	.....	"	11 "	"	....	Am. de $20 et les f.
" ..	15 "	"	Chas. Bulger..	"	.....	.....	"	16 "	"	....	2 m. de p. aux t. f.
..	1 "	"	W. D. Hill...	Vol	19 avril.	F. Champness.	"	19 juill.	Juge Rouleau...	....	Action renvoyée.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Lethbridge....	18 avril.	La Reine.....	G. Macdonald.	Vol.....	19 avril.	F. Champness.	Lethbridge....	19 juill.	Juge Rouleau...	Non	Action renvoyée.
" ..	21 "	"	John Vere ..	Néglig. de pourv. aux bes. de sa famille.	.....	.....	"	21 avril.	F. Champness...	....	Am. $20 et les f. ou 3 m. de p. aux t. f.
" ..	2 mai.	"	J. Zimony....	Voies de fait...	.....	.....	"	2 mai.	Surint. Deane...	....	Am. de $10 et les f.
" ..	4 "	"	A. Knowl.....	Ivre et créant du désordre.	.....	.....	"	4 "	F. Champness...	....	" " ou 1 m. de p. aux t. f.
								1891.			
" .	13 "	" ..	Wm. Gay.....	Voies de fait.....	.....	.....	.....	17 oct.	Surint. Deane...	....	2 m. de p. aux t. f.; relâché le 14-6-'98 p. ord. du G. gén.
								1898.			
" ..	10 "	" ...	Robt. Laidlaw	"	.....	.....	Lethbridge....	10 mai.	F. Champness...	....	Am. de $20 et les f. ou 2 m. aux t. f.
" ..	11 "	" ...	Chas. Younger	Lunatique.....	.....	Détenu pour l'observer; s'est suicidé le 13 mai en se pendant à la porte de sa [cellule.					
" ..	5 juin.	"	Geo. Fargo...	Voies de fait	.....	.....	Lethbridge....	13 juin.	F. Champness...	....	Action renvoyée.
" ..	5 "	"	Frank Rutki..	"	.....	.....	"	13 "	" ...	....	"
" ..	5 "	"	Joe Bodie.....	"	.....	.....	"	13 "	" ...	....	2 m. de p. aux t. f.
" ..	5 "	"	John Fuzie....	"	.....	.....	"	13 "	" ...	....	"
" ..	13 "	" ...	Frank Rutks..	Port d'armes illégal..	.....	.....	"	20 "	Surint. Deane et F. Champness.	....	Am. $10 et les f. ou 1 m. de p. aux t. f.
" ..	11 "	"	A. E. Hilsden	Lunatique.....	30 juin.	F. Champness.	Env. à la pris. de Régina.	4 juill.	.....	....	Déclaré aliéné.
" ..	17 "	"	E. Campbell..	Dommages malicieux à la propriété.	.....	.....	Lethbridge....	17 juin.	F. Champness...	....	Ord. de pay. $10 de domm. et les f. ou 1 m. aux t. f.
" ..	23 "	"	W.D.Whitney	Laiss. sortir un cheval de la quarant.	.....	.....	"	27 "	Surint. Deane et F. Champness.	....	Am. $50 et les f. ou 6 semain. de p.
" ..	6 juill.	"	Thos. Elliott..	Vol	6 juill..	F. Champness.	"	18 juill.	Juge Rouleau...	....	Cause remise.
" ..	12 "	"	J. Beach.....	Vol avec effraction..	.....	.....	Env. à Macl'd p. y sub. s. pr.	.....	.....	....	
" ..	12 "	"	J. McDade...	" ..	.....	.....	" ..	.....	.....	....	
" ..	12 "	"	Wm. Ryan...	" ..	.....	.....	" ..	.....	.....	....	
" ..	18 "	"	Thos. Latham.	Séduction avec promesse de mariage.	20 juill..	F. Champness.	.....	.....	.....	....	

" ..	20 "	"	C. Rose.	Vol sur la personne..	25 "	" ..	.....	.....	.....	....	
" ..	9 août.	C. Lowther...	J. Aschroft...	Vente de boisson pendant les hrs défend.	.....	.....	Lethbridge....	16 août.	F. Champness...	....	Am. de $50 et l. fr.
" ..	9 "	" ...	W. Henderson	" " ..	.....	.....	"	16 "	" ...	....	"
" ..	8 sept.	La Reine.....	Joe Peel	Tentative de voy. sans payer sur le train de la Cie A.R. et C.	.....	.....	"	8 sept.	" ...	....	Amende de $10 et les frais.
" ..	25 "	"	Nic. Omesko..	Voies de fait.....	.....	.....	"	26 "	" ...	....	Am. de $3.50 et les fr. ou 7 j. aux t. f.
" ..	2 oct.	"	Thos. Bouttler	Ivre et créant du dés.	.....	.....	"	3 oct.	" ...	....	Am. de $5 et les fr.
" ..	4 "	"	Jas. Gray.....	Créant du désordre..	.....	.....	"	5 "	" ...	....	" $1 " ou 14 j. aux. tr. f.
" ..	3 "	" ...	Mike Kovash..	Destruction malicieuse de propriété.	7 oct..	F. Champness.	.....	.....	.....	....	
" ..	3 "	"	A. Bodie.	" " ..	.....	.....	Lethbridge....	4 oct.	F. Champness...	....	Am. de $5 et les fr.
" ..	13 "	"	W. C. Slattery	Insultes.....	.....	.....	"	14 "	F. Champness et L. G. de Veber.	....	Am. de $10 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
" ..	27 "	"	Took-a-man...	Vol.	.....	.....	"	31 "	Surint. Deane et F. Champness.	....	7 jours de prison.
" ..	28 "	" .. .	S. Foster....	Voies de fait.... ...	.....	.....	"	28 "	F. Champness...	....	Am. de $5 et les fr. ou 7 jrs aux tr. f.
" ..	31 "	"	A. Denton ...	"	.....	.....	"	1er nov.	" ...	...	2 m. de prison "
" ..	6 nov.	"	Geo. Korko...	Ivre, cré'nt du désord.	.....	.....	"	7 "	Surint. Deane...	....	Am. de $1 et les fr.
" ..	7 "	"	Geo. Rowe....	Cruauté envers les animaux.	.....	.....	"	14 "	F. Champness et L. G. de Veber.	....	Cause renvoyée.
" ..	8 "	"	A. Lieshman..	Voies de fait.....	.....	.....	"	8 "	F. Champness...	....	Am. de $5 et les fr. ou 7 jrs aux tr. f.
" ..	19 "	Thos. Lewis ..	Chin How....	Vente de boisson sans permis.	.....	.....	"	19 "	" ...	....	$50 d'am. et les fr.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1897.				1897.			1898.			
Calgary	2 déc.	La Reine	J. Cooper	Vente d'un bouvillon souffrant d'actinomycose.			Medicine-Hat.	16 janv. 1897.	J. O. Wilson et F. J. Reynolds.		$40 et les frais.
"	9 "	"	N. Griffen	Vagabondage.				9 déc.	W. R. Winter, M.P.		14 jrs aux trav. f.
Gleichen	9 "	"	H. Bell	Voyager sans payer.				9 "	V. J. Beaupré, J.P.		10 " Gleichen.
"	9 "	"	H. Britton	"				9 "	"		10 " "
Calgary	27 nov.	"	W. Pebbles	Vol de bestiaux.		W. R. Winter, M.P.	Calgary	11 "	Juge Rouleau		Action renvoyée.
"	11 déc.	"	J. Maynard	Vagabondage.			"	13 "	J. O. Wilson, J.P		1 m. aux trav. forc.
"	11 "	"	H. George	"			"	16 "	A. B. Perry, J.P		Acquitté.
"	27 "	"	S. Johnson	Conduire à allure immodérée.				28 "	W. R. Winter, M.P.		10 jrs aux trav. f.
"	28 "	"	D. Samples	Vol		W. R. Winter, M.P.		30 "	Juge Rouleau		Action renvoyée.
	1898.							1898.			
"	2 janv.	"	J. Leclair	"	3 janv.	"		11 janv.	"		6 mois aux trav. f.
"	6 "	"	N. Griffin	Vagabondage.				7 "	W. R. Winter, M.P.		30 jrs aux trav. f.
"	8 "	"	G. Dawson	Ivre et créant de l'obstruction.				10 "	A. C. Macdonell.		$10 et fr. ou 14 j. aux t. f. (a fait l'emp't)
"	8 "	"	C. H. Stroud	"				10 "	"		"
"	15 "	"	D. Campbell	Voy. s. payer s. ch. fer				16 "	"		" 10 j.
"	20 "	T. Douglas	C. Jackson	Vol d'avoine				21 "	W. R. Winter, M.P.		Action renvoyée.
"	20 "	"	H. Clarke	"				21 "	"		"
"	20 "	La Reine	E. Everett	Lunatique.	22 janv.	J. O. Wilson, J.P.		— "			Envoyé à Régina p. y attendre le bon plaisir du lt-gouv.
"	20 "	D. McInely	Sauvage Blood Jack-Crow.	Couchant en joue				22 "	W. D. Shaltuck et A. Bamuster, J.P.		30 jrs aux trav. f.

"	21 "	I. Mackie	Oscar Ranta	Tirant 3 coups de revolver avec intent. d'inflig. des bless. corporelles graves.	22 janv.	A. C. McDonell, J.P.		21 fév.	L'honorable juge Rouleau.		1 mois aux travaux forcés.
"	24 "	La Reine	Henry Perrin	Vol	24 "	W. R. Winter, P.M.		21 "	"		Action renvoyée.
	1897.										
"	28 nov.	"	E. H. Smith	"	29 nov.	"		12 janv.	"		2 mois aux trav. f.
"	28 "	"	J. Simon	"	28 "	"		15 "	"		Action renvoyée, accusat. retirée.
	1898.										
"	31 janv.	"	Donald Morrison.	"				31 "	W. R. Winter		14 jrs aux trav. f. (est allé en pris.)
"	6 fév.	"	A. Murdock	Vagabondage				7 fév.	A. C. Macdonell, J.P.		Action renvoyée.
"	7 "	"	Wm. Murphy	Vol				8 "	"		"
"	13 "	P. Cardell	P. Fosberg	Voies de fait				14 "	"		$5 et les frais.
"	26 "	La Reine	A. Brenean	Ivre, etc				26 "	J. O. Wilson, J.P		$2 et fr. ou 10 jrs aux tr. f.; am. pay.
"	28 "	"	E.H.O.Vandin	Larcin				4 mars.	W. R. Winter, P.M.		Action renvoyée.
"	4 mars.	Min. McLeod	Reuben Pulkey	Viol	9 mars.	W. R. Winter, P.M.		31 "	L'honorable juge Rouleau.		"
"	6 "	La Reine	G. E. Patmore	Vol de bestiaux	10 "	"		31 "	"		"
"	8 "	"	Jas. Sullivan	Vagabondage				10 "	J. O. Wilson, J.P		Cond. à 12 jrs aux travaux forcés.
"	11 "	"	D. M. Jones	Voyager sans payer sur ch. de fer P.C.				12 "	"		Am. de $5 et fr. ou 10 jrs de prison.
"	14 "	"	— Gomley	Vagabondage				15 "	"		Action renvoyée.
"	19 "	"	N. Leach	Infraction aux règlements de quarant.				19 "	W. R. Winter, P.M.		Am. de $5 et fr. ou 10 jrs de prison (amende payée).
"	22 "	"	D. Thomas	Vagabondage				23 "	"		4 jours de prison.
"	1er avril	"	Jerome Lewis.	Voyager sans payer sur C.C.P.				1er avril	Insp. Wilson, J.P		Am. de $1 ou 1 journée de prison.
"	3 "	"	F. Hurst	"				1er "	"		"
"	3 "	"	A. Mack	Ayant illégal. en sa poss. un revolver.				3 "	"		Action renvoyée avec avis.
"	3 "	"	J. Paterson	Infraction aux règlements de quarant.				4 "	W. R. Winter, P.M.		Am. de $5 et frais.
"	6 "	"	R. Chenie	Vagabondage				7 "	Inspect. Wilson, J.P.		Condamné à 10 jrs aux trav. forcés.
"	6 "	"	J. Dudley	Vol de j. avec effract.	7 avril.	W. R. Winter, P.M.		5 mai.	L'honorable juge Rouleau.		3 années à la Montagne-de-Pierre.
"	11 "	"	D. Jones	Vagabondage					W. R. Winter, P.M.		$5 et les frais ou 21 jours de prison.
"	13 "	"	Un Aigle (sauvage P.-Noir).	Ecorcher les animaux				13 avril.	Insp. Wilson, J.P		Action renvoyée.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1897.			1898.			
Calgary	13 avril.	La Reine	Homme-Courbé (P.N.)	Ecorcher les animaux				13 avril.	Insp. Wilson	Non	Action renvoyée avec avis.
"	13 "	"	Souris (sauvage (Pied-Noir.)	"				13 "	"		"
"	13 "	"	Taureau-Noir (sauv. P.-N.)	"				13 "	"		"
"	13 "	"	Deux-Parents	Vagabondage				13 "	"		Action renv., ordre de ret. à la rés. Lac aux Oignons
"	13 "	"	J. Reid	"				14 "	"		5 jrs aux trav. f.
"	18 "	"	A. Waller	Créant du désordre et vagabondage.				19 "	W. R. Winter, P.M.		14 "
"	20 "	"	K.F. Stevenson	"				22 "	"		14 "
"	24 "	"	T. Maloney	Voyager sans payer sur C.C.P.				25 "	V. J. Beaupré, J.P.		Acquitté avec avis.
"	24 "	"	G. McNichol	"				25 "	"		"
"	28 "	"	W. O. Neal	"				28 "	Insp. Wilson, J.P		$5 et les frais ou 5 jours de prison.
"	2 mai	"	J. McKay	Ivre et vagabondage.				3 mai	W. R. Winter, P.M.		$2 et les frais ou 14 jours de prison.
"	2 "	"	W. White	"				3 "	"		"
"	2 "	"	Geo. Graham	"				3 "	"		"
"	2 "	"	Geo. Wright	Vagabondage				3 "	Insp. Wilson, J.P		Action renvoyée.
"	2 "	"	W. B. Conklin.	Voyager sans payer.				3 "	"		10 jours de prison.
"	2 "	"	D. McCurdy	Vol	3 mai.	Insp. Wilson.		9 "	L'honorable juge Rouleau.		Action renvoyée (le plaignant n'a pas comparu.)
"	2 "	"	M. Ichi.	Vagabondage.				4 "	Insp. Wilson		6 jours de prison.
"	27 "	"	W. Brealy	Laissant le feu de prairie se propager.				5 mai.	"		Amende de $10.
"	5 mai	"	Thos. Shaw	V. s. pay. sur C.C.P.				6 "	V. J. Beaupré, J.P		10 jours aux trav. f.
"	6 "	"	Owen Jones	"				7 "	J. O. Wilson, J.P		5 jours de prison à Banff.
"	6 "	"	R. McDonald.	"				7 "	"		"
"	6 "	"	John White	Ivre et créant du désordre.				7 "	"		14 jours aux travaux forcés.

"	8	"	"	Geo. Wright	Voyager sans payer sur ch. de fer P.C.			9	"	V. J., Beaupré, J.P.	10 jours aux travaux forcés.
"	10	"	"	I. Sullivan	Vagabondage			11	"	W. R. Winter, P.M.	21 jours aux travaux forcés.
"	10	"	"	Isaac Koanse	"			11	"	J. O. Wilson, J.P	Action renvoyée.
"	11	"	"	Tim Makasta	Voyager sans payer sur ch. de fer P.C.			12	"	D.F. Knight, J.P	$1 et les frais ou 10 jours de prison (amende payée).
"	21	"	"	Black Jack (sauv. Sarci).	Ivre, etc			23	"	J. O. Wilson, J.P.	10 j. aux t. f. et 7 j. aux t. f. pour n'av. pas dit où il avait obtenu la boisson.
"	24	"	"	J. Dennie et J. Stevenson.	Voyager sans payer sur ch. de fer P.C.			25	"	"	$1 et les frais ou 2 jours de prison (le premier a payé l'amende).
"	24	"	"	C. Fox	"			25	"	"	$5 et les frais ou 10 jours de prison (amende payée).
"	27	"	"	T. Penticost	"			28	"	"	8 jours de prison.
"	27	"	"	F. Nairn	"			28	"	"	10 jours "
"	1er juin		"	H. Cochrane	"			1er juin		"	7 jours "
"	3	"	"	J. Maki	Ivre, etc			3	"	"	Am. de $10 et les fr.
"	13	"	"	A. Baker	Vagabondage			13	"	V. J. Beaupré, J.P.	10 jours aux travaux forcés.
"	13	"	"	C. Vuicine	"			13	"	"	"
"	13	"	Wm. Boy	Régina Wavenbach.	Vol			13	"	J. O. Wilson, J.P.	Plainte renvoyée.
"	13	"	A. Dugnease	Marie Hoest	"			13	"	"	"
"	13	"	La Reine	G. Ellerbeck	Voyager sans payer sur ch. de fer P.C.			13	"	V. J. Beaupré, J.P.	Amende de $3 et les fr. ou 10 j. de pr. (amende payée).
"	17	"	"	J. Keeler	"			18	"	D.F. Knight, J.P	Action renv., avis.
"	11	"	"	J. W. Colpitts	Fraude	W. R. Winter, P.M.		2 juillet		L'honorable juge Rouleau.	Acquitté.
"	17	"	"		Vagabondage			18	juin	J. O. Wilson, J.P	1 mois aux t. forcés.
"	17	"	"	L. Tadasure. M. Carter	Se battant			18	"	"	Action renv., avis.
"	24	"	T. Murray	T. Cappithome R. Cappithome	Voies de fait			24	"	"	Le prem. est cond. à une am. de $5 et les fr. le dern. est acq. le pours. dev. payer les frais.
"	24	"	La Reine	J. Pelletier	Voy. sans p., C.P.C.			25	"	"	5 jours de prison.
"	24	"	"	J. Edmonds	"			25	"	"	5 jours "
"	24	"	"	P. Sherridan.	Vol			25	"	W. R. Winter, P.M.	3 mois aux travaux forcés.
"	25	"	"	Mauvais-Jeune-Homme (Pied-Noir).	Ivre			26	"	J. O. Wilson, J.P.	14 jours de prison.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Calgary	25 juin	La Reine	C. Godin	Boisson aux sauvages				26 juin	W. R. Winter, P.M.		6 mois aux travaux forcés.
"	27 "	"	'Lèvre-coupée' (Sarci).	Ivre				28 "	J. O. Wilson, J.P.		20 jours de prison.
"	25 "	"	'Amelia'(Crie)	"				26 "	"		14 jours de prison.
"	29 "	"	W. R. Wallace	Boisson aux sauvages				29 "	W. R. Winter, P.M.		$50 et les frais ou 3 mois de prison.
"	29 "	"	M. Gaudin	Vol				30 "	"		3 mois aux t. forcés.
"	30 "	"	Chen T Su	Incendie	30 juin	W. R. Winter, P.M.		21 juillet	L'hon. juge Rouleau.		3 années à la Montagne-de-Pierre.
"	1er juil.	"	G. Turner	Voies de fait sur un sauvage.							Action réglée hors de cour.
"	1 "	"	Thos. Behan	Vol	6 juillet	W. R. Winter, P.M.		19 juillet	L'hon. juge Rouleau.		Action renvoyée.
"	1 "	"	Jos. Patton	"	6 "	"		21 "	"		Sentence suspend.
"	4 "	"	Janet Grumble	Ivre, etc				5 "	Insp. Wilson, J.P.		$5 et les frais ou 14 jours de prison (amende payée).
"	6 "	"	Jas. Sullivan	Vagabondage.				7 "	W. R. Winter, P.M.		3 mois aux travaux forcés.
"	6 "	"	Jas. Southin	"				7 "	D.F. Knight, J.P		10 jrs aux t. forcés.
"	8 "	A. Francis.	G. Cuff.	Voies de fait				8 "	J. O. Wilson, J.P.		Acquitté, le poursuivant devant payer les frais.
"	11 "	La Reine	J. L. Jackson	Vagabondage.				12 "	"		14 jrs aux t. forcés.
"	13 "	"	J. Campbell	Ivre, etc				14 "	"		$5 et les frais ou 14 jours aux travaux forcés (am. payée).
"	19 "	"	Jas. Patterson	Vol de bestiaux				19 "	"		Acquitté.
"	20 "	"	L'Ecrivain (Pied-Noir).	Ivre, etc				20 "	G. H. Wheatley, Z. Quinn.		14 jours aux tra- forcés.
"	20 "	"	Chef Grue	"				20 "	"		30 jrs aux t. forcés.
"	20 "	"	"	Boisson à "l'Ecrivain."				20 "	"		"
"	20 "	"	W. Gilmore	Vol				21 "	W. R. Winter, P.M.		2 mois aux travaux forcés.

"	21	"	"	I. Cook	Vagabondage				22	"	Jno. T. Lun, nJ.P	"
"	22	"	"	Carrie Hougl.	Tenir une maison de prostitution.				22	"	J. O. Wilson, J.P.	$10 et les frais.
"	22	"	"	Leon Sinclair.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Alice Munroe.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Dolly Lyons	Habiter une maison de prostitution.				22	"	"	$5 et les frais.
"	22	"	"	Freddie Wilson.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Mamie Sheppard.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Flora McKay.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	May Reynolds	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Lulu Baillie	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Gertrude Gardiner.	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Tiny Mason	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	Ollie Hagen	" "				22	"	"	"
"	22	"	"	W. J. Howard	Vol de cheval	27 juil.	Insp. J.O. Wilson.		28	"	L'hon. juge Rouleau.	6 m. aux tr. forcés.
"	3 août		"	Tête de Prairie (Sarci).	Ivre				8	août	J.O. Wilson, J.P.	14 jours de prison.
"	3	"	"	John Rogers	Vagabondage				12	"	T. Lunn	1 m. aux tr. forcés.
"	12	"	"	Jas. Ferrier	Boisson à Tête de Prairie.				12	"	W. R. Winter	Am. de $50 et les f. (c. portée en appel)
"	16	"	"	H. Gumber	Voyager sans payer sur c. de f. du P. C				16	"	T. Lunn	Renvoyée, avis.
"	16	"	"	S. Ryckman	" "				16	"		
"	22	"	Abekinas	W. Toad	Voies de fait				27	"	W. McRae	$3 et les frais.
"	23	"	La Reine	B. Atkinson	Ivre, etc				24	"	J. O. Wilson	$5 "
"	29	"	"	— Crawford	Vol				1er sept.		J. Rogers et W. Speakman.	Action renvoyée.
"	2 sept.		"	Veau-Soleil	Voies de fait				2	"	G. H. Wheatley, agt des sauvag.	"
"	2	"	F. S. Stimson	R. Gervais	Vol de cheval	9 sept.	H.N. Sheppard		16 nov.		L'hon. juge Rouleau.	"
"	4	"	La Reine	J. Duggan	Voy. sans payer sur ch. de fer du P. C.				6	sept.	J. O. Wilson	3 jours de prison.
"	6	"	"	W. H. Miamix	Vol de bestiaux				10	"	A. McRae	Action renvoyée.
"	8	"	"	J. Smith	Voyager sans payer.				8	"	V.J. Beaupré, J P	10 jours de prison.
"	8	"	R. A. Jones	A. C. Sparrow	Expédier des territoires des animaux non inspectés.				26	"	J.O. Wilson, J.P.	$5 et les frais.
"	8	"	"	"	" "				26	"	"	"
"	8	"	La Reine	T. Lacusta	Tentative de meurtre	8 sept.	W. R. Winter, P.M.		10 nov.		L'hon. juge Rouleau.	6 semaines de pris. aux trav. forcés.
"	10	"	"	H. DeVine	Voyager sans payer.				12	sept.	T. Lunn, J.P.	Amende de $1.
"	11	"	"	A. Wigham	" "				12	"	"	"

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1897.				1897.			1897.			
Calgary	12 sept.	La Reine	G. Lewis	Voyager sans payer.				13 sept.	D.F. Knight, J.P	Non	Action renvoyée.
"	18 "	"	A. Rodgers	"				19 "	T. Lunn, J.P		"
"	23 "	"	J. Derouin	"				24 "	V.J. Beaupré, J P		Amende de $1.
"	24 "	"	R. Pectman	Vagabondage				24 "	J.R. Richards JP		30 j. de p. a. tr. f.
"	26 "	"	S. Robarts	M. le feu à la prairie				29 "	A. McRae, J.P.		$10 et les frais.
"	1er oct.	"	R. Gilmore	Voies de fait				7 oct.	W. R. Winter, P.M.		4 m. aux tr. forcés.
"	5 "	"	W. Williamson	Vagabondage				6 "	J. Lunn, J.P		15 j. aux tr. forcés.
"	5 "	"	J. Campbell	"				6 "	W. R. Winter, P.M.		Am. de $2 et les f.
"	8 "	Jessie Reid	John Lee	Viol				8-11 nov	T. Lunn, V. J. Beaupré et D.F. Knight, J.P.		Acquitté.
"	8 "	La Reine	S. Brown	L. un feu de p. s'éch.				9 oct.	A.B. Welsh, J.P.		Am. de $10 et les f.
"	8 "	"	J. Daley	V. de j. avec effract.				10 "	J.R. Richards JP		Acquitté.
"	14 "	J. Brayden	W. Stewart	Vente de boisson sans permis.				14 "	J.O. Wilson, J.P.		Am. de $50 et les f.
"	25 "	M. McNeil	M. McLean.	Vol				26 "	F. White		Décision susp. jusqu'au 4 nov. 1898
"	27 "	La Reine	The Louse	Obtent. d'une vache sous de f. prétextes					A. McRae, J.P.		Acquitté.
"	1er nov	"	C. London	V. de j. avec effract.	5 nov.	W. R. Winter.		16 nov.	L'hon. juge Rouleau.		"
"	4 "	"	G. D. Milburn.	Vol				5 "	W. R. Winter, P.M.		2 m. aux tr. forcés.
"	4 "	"	D. Dalmon	Vagabondage.				5 "	"		3 "
"	7 "	"	R. Fay	"				7 "	V.J. Beaupré, JP		10 j. aux tr. forcés.
"	7 "	"	F. Wheeler	"				7 "	"		"
"	7 "	"	C. McGuire	"				7 "	"		"
"	8 "	"	J. W. Grafton.	Allant plus vite qu'à pied.				8 "	G.E. Sanders, J P		Action renvoyée.
"	9 "	"	C. Young alias N. West.	Vol de cheval							
"	12 "	"	P.B. Campbell	M. le feu à la prairie				14 nov.	G.E. Sanders, J P		"
"	13 "	"	Veau-Soleil (s. de C.-B.)	Ivre, etc				14 "	G. H. Wheatley, J.P.		30 j. au tr. forcés.

"	13	"	"	Emily Two Guns.	"				14	"	"		30 jours aux t. f.
"	13	"	"	D. Brown	Boisson aux sauvages				14	"	"		Am. de $50 et les f. ou 3 m. aux t. f.
"	17	"	"	Big Hair (Sarci).	Laissant allumé le feu de campement.				17	"	A. McRae, J.P.		Am. de $10 et les f.
"	17	"	"	E.D. Holgood.	Lunatique	17 nov.	D. F. Knight, J.P.						Env. à la prison de Rég. p. y attend. le bon pl. du lt. g.
"	24	"	"	J. Low	Vagabondage				25 nov.		J.R. Pennefather		30 jours aux t. f.
"	29	"	"	Tom-owning-a horse (Sarci).	Ivre				29	"	J.O. Wilson, J.P.		10 jours de prison.
	1897.								1897.				
Macleod	1er déc		Macleod	H. Derg	Causant du désordre sur la rue.		H. S. Casey	Macleod	2	déc.	H S. Casey		$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	1er	"	"	A. Lebard	" "			"	2	"	"	"	" "
"	1er	"	"	J. Miller	" "			"	2	"	"	"	" "
"	3	"	"	T. Magoie	" "			"	4	"	"	"	" "
"	3	"	"	T. Mahobey	" "			"	4	"	"	"	" "
"	4	"	Chas. Olson	Alex. Telford.	Craignant des blessures personnelles.								Réglée hors de cour
"	6	"	Macleod	D. Sanderson	Causant du désordre sur la rue.			Macleod	7	"	"	"	$3 et les frais ou 11 jrs aux trav. f.
"	6	"	"	J. Lynch	" "			"	7	"	"	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
Stand-Off	12	"	La Reine	A. Chrighton	Ivre sur la réserve			Stand-Off	13	"	H.J.A. Davidson	"	3 m. de p. aux t. f.
Macleod	15	"	"	M. Burns	Jurements sur la rue.			Macleod	16	"	H. S. Casey	"	$1 et les frais.
"	8	"	Macleod	W. Berry	Ivre			"	8	"	"	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	8	"	"	J. Ellison	"			"	9	"	"	"	" "
"	8	"	J. Burns	A. Roleau	Non-paiement de gages.			"	9	"	"	"	Cond. à pay. $12.25 et chac. dev. pay. ses propres frais.
"	8	"	Macleod	Chas. Cox	Ivre			"	9	"	"	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	9	"	"	Chas. Coté	"			"	10	"	"	"	" "
"	9	"	"	Alex. Hebe	"			"	10	"	"	"	"
Pincher-Creek	10	"	La Reine	MikeGranville	"			Pincher-Creek	11	"	A. R. Cuthbert	"	8 jrs aux trav. f.
"	10	"	"	T. Murphy	"			"	11	"	"	"	"
Macleod	10	"	"	H. Kennell	Voies de fait			Macleod	11	"	H. S. Casey et A. Jarvis.	"	42 jrs aux trav. f.
"	10	"	"	J. Mahoney	"			"	11	"	"	"	30 jrs aux trav. f.
"	10	"	Macleod	T. Prouort	Ivre			"	11	"	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	10	"	"	W. Vaughan	"			"	11	"	"	"	" "
Pincher-Creek	17	"	La Reine	C. Robinson	Voies de fait			Pincher-Creek	18	"	A. R. Cuthbert	"	2 m. aux trav. f.
Macleod	18	"	"	Girard	Vol			Macleod	18	"	H. S. Casey	"	Acquitté.
"	20	"	Macleod	O'Neil	Ivre			"	21	"	"	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	20	"	"	Savoie	"			"	21	"	"	"	" "
"	20	"	"	McGuire	"			"	21	"	"	"	" "

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1897.				1897.			1897.			
Macleod	20 déc.	La Reine	T. Hanley	Vol			Macleod	21 déc.	H. S. Casey et A. Jarvis.	Non	Acquitté.
"	20 "	"	"	"			"	21 "	"	"	"
Pincher-Creek	23 "	"	"Chickey"	"			Pincher-Creek	24 "	Cuthbert et Morden.	"	6 m. aux trav. f.
"	23 "	"	"Chickey"	"			"	24 "	"	"	4 "
"	23 "	"	"Jack"	"			"	24 "	"	"	1 "
Macleod	23 "	Macleod	J. Robertson	Ivre			Macleod	24 "	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	26 "	La Reine	W. McKewan	Vol			"	27 "	H. S. Casey et A. Jarvis.	"	Acquitté.
L. Nid-de-Corbeau.	14 "	"	N. Louse	Vente de boisson sans permis.			Nid-de-Corb'u	15 "	Sanders et Cuthbert.	"	$200 et les fr. ou 3 m. de prison.
	1898.							1898.			
Macleod	2 janv.	"	McEntee	Vol			Macleod	3 janv.	H. S. Casey et A. Jarvis.	"	1 m. aux trav. f.
"	2 "	Macleod	Ward	Ivre			"	3 "	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
Pincher-Creek	8 "	La Reine	Eva Moser	"			Pincher-Creek	8 "	A. R. Cuthbert.	"	$5 et les frais.
Macleod	18 "	Shelton	J. B. Smith	Gages			Macleod	18 "	H. S. Casey	"	Il est acc. au dem. $10.88 et les f.
"	7 "	La Reine	Proctor	N'envoyant pas son enfant à l'école.			"	7 "	"	"	Sentence suspend.
"	10 "	W. Dowling	R. Evans	Non-paiement de gages.			"	10 "	A. M. Jarvis	"	Le juge de paix n'en a pas tenu note.
"	12 "	La Reine	V. V. Kennelly	Vol			"	10 "	"	"	Un mandat de recherche a été dél.
"	31 "	G. Hanson	G. Cody	Non-paiement de gages.			"	31 "	Casey et Wroughton.	"	Action renvoyé.
"	3 fév.	Macleod	Alex Anderson	Ivre			"	4 fév.	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 jrs aux trav. f.
"	4 "	La Reine	Sadie Smith et George Bartley	Vol			"	4 "	Casey et Wroughton.	"	Acquitté.
"	6 "	Macleod	Daisy Walker.	Tenir une maison de prostitution.			"	6 "	H. S. Casey	"	$15 et les frais ou 15 jrs aux trav. f.

"	7	"	"	Eva Moser	Habiter une maison de prostitution.			"	7	"	"	"	$10 et les frais ou 10 jrs aux trav. forc.
"	7	"	"	Ida Miller	" "			"	7	"	"	"	" "
"	7	"	"	Violet Hart	" "			"	7	"	"	"	" "
"	14	"	"	James Hosmer	Ivre			"	15	"	T. A. Wroughton	"	$3 ou 10 j. aux tr. f.
"	17	"	La Reine	Samuel Potts	Boisson aux sauvages			"	17	"	"	"	$100 ou 3 m. "
"	17	"	"	M Cunningh'm	Ivre			"	17	"	"	"	$1 ou 7 jrs "
"	18	"	"	A. Roleau	Non-paiement de gages.			"	17	"	"	"	Le déf. devra payer le mont. réclamé.
"	22	"	"	Nicholas Hart	Aliéné	3 mars.	H. S. Casey	"	22	"	H. S. Casey	"	Envoyé à Régina le 4 mars.
"	24	"	Macleod	Lucy Garcici	Habiter une maison de prostitution.			"	24	"	"	"	$10 ou 15 jours aux travaux forcés.
"	24	"	"	Mabel Wright	" "			"	24	"	"	"	" "
"	24	"	"	Stella Duffield	" "			"	24	"	"	"	" "
"	24	"	"	J. Lee	" "			"	24	"	"	"	" "
"	24	"	"	Alice Munroe	" "			"	24	"	"	"	" "
Lac du Nid-de-Corbeau.	13	"	La Reine	J. Manseau	Vol de moins de $10.			Lac du Nid-de-Corbeau.	14	"	G. E. Sanders et A. R. Cuthbert		Acquitté.
"	13	"	"	L. Johnson	" "			"	14	"	"		"
Pincher-Creek	17	"	E. G. Ambrose	P. Beaulieu	Vente de boisson aux sauvages.			Pincher-Creek	23	"	A. R. Cuthbert et A. M. Morden.		"
"	10	"	J. Cardinal	Chas. Robinson	Voies de fait			"	18	"	A. R. Cuthbert		$20 ou à défaut 2 m. aux trav. forc.
"	15	"	G. Solz	G. Mass	"			"	15	"	A. M. Morden		$2 ou à défaut 8 jrs aux trav. forcés.
"	23	"	La Reine	"Chickey"	Vol de moins de $10.			"	24	"	A. R. Cuthbert et A. M. Morden.		6 mois aux travaux forcés.
"	23	"	E. G. Ambrose	"	Donner de la boisson aux sauvages.			"	24	"	"		$50 ou à défaut 4 mois aux trav. f.
"	23	"	La Reine	"Jack"	Vol de moins de $10.			"	24	"	"		1 m. "
Lac du Nid-de-Corbeau.	22	"	"	D. Mahoney	" "			"	24	"	"		Acquitté.
"	22	"	D. Mahoney	N. Nelson	Voies de fait			"	24	"	A. R. Cuthbert		$20 ou à défaut 2 mois aux trav. f.
"	29	"	J. Mains	J. C. O'Neil	Non-paiement de gages			Lac du Nid-de-Corbeau.	30	"	"		Ordre de payer $20.
"	30	"	La Reine	R. Clarke	Vagabondage			"	30	"	"		Acquitté.
	1898.					1898.			1898.				
Pincher-Creek	1er janv.		"	J. C. Routhier	Ivre			Pincher-Creek	4 janv.		"		Relâché, la sent'nce est suspendue.
"	5	"	E. G. Ambrose	E. Edwards	Fournir de la boisson aux sauvages.			"	5	"	A. M. Morden et A. R. Cuthbert.		$50 ou à défaut 2 m.
Lac du Nid-de-Corbeau.	7	"	La Reine	Eva Mosher	Ivre			Lac du Nid-de-Corbeau.	8	"	A. R. Cuthbert		$5 ou à défaut 14 jours.
"	13	"	S. Johnston	A. Swanson	Non-paiem. de gages.			"	13	"	"		Ordre de payer $20.
"	13	"	E. Macdonald.	J. C. O'Neil	" "			"	13	"	"		" $2

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Lac du Nid-de-Corbeau.	3 janv.	La Reine.....	F. Carson....	Vol de moins de $10..	.....	.....	Lac du Nid-de-Corbeau.	13 janv.	A. R. Cuthbert et A. M. Morden.	Non	Acquitté.
" ..	13 "	"	A. Holloway..	" " ..	.....	.....	" ..	13 "	" ..	...	1 mois aux trav. f.
" ..	14 "	"	H. Mix	" " ..	.....	.....	" ..	14 "	" ..	....	Acquitté.
" .	14 "	E. Hilliam....	J. Harrington	Ayant en sa poss. de la boisson à vendre.	.....	.....	" ..	14 "	" ..	....	$50 ou à défaut 2 mois aux trav. f.
" ..	14 "	La Reine. ...	"Trixy".....	Prostitution	.....	.....	" ..	14 "	" ..	..	$10 ou à défaut 14 jrs aux trav. forc.
Pincher-Creek	15 "	J. J. McHugh	J. Sheddy	Refusant de travaill.	.....	.....	Pincher-Creek	19 "	A. R. Cuthbert..	....	Action renvoyée.
" ..	18 "	J. Lewis	J. J. McHugh	Non-paiem. de gages.	.....	.....	" .	22 "	" ..	....	Ord. de pay. $31.68.
" ..	20 "	La Reine.	J. Carmichael.	Vol de moins de $10.	.....	.....	.....	.....	.....	....	Pas de poursuite.
Lac du Nid-de-Corbeau.	20 "	D. Carleton ..	N. Keith	Non-paiem. de gages	.....	.....	Lac du Nid-de-Corbeau.	28 janv.	A. R. Cuthbert .	....	Ordre de payer $50.30.
" .	20 "	J. J. Shannon.	W. S. Reid ...	" " ..	.....	.....	" .	28 "	" ..	....	Ord. de pay. $33.30.
Pincher-Creek	11 fév.	La Reine.	P. Beaulieu ..	Créant du désordre..	.....	.....	Pincher-Creek	12 fév.	" ..	....	$10 ou à défaut 2 m. aux trav. f.
" ..	11 "	"	A. Rouleau ...	Ivre	.....	.....	" ..	16 "	" .	....	$2 ou à défaut 8 jrs aux trav. forcés.
" ..	11 "	'Aile-Jaune'...	F. McAllister.	Fournir de la boisson aux sauvages.	.....	.....	" ..	16 "	" ..	....	$50 ou à défaut 4 m. aux trav. forcés.
Macleod.....	24 "	Ville de Macleod.	John Willis...	Habiter une maison de prostitution.	.....	.....	Macleod.....	24 "	H. S. Casey.....	....	$10 ou 15 jours aux travaux forcés.
"	24 "	" ..	Wm. McGarry	" " .	.....	.....	" ...	24 "	"	"	$10 ou 20 j. aux t. f.
" ..	25 "	" ..	O'Keefe	Flânant sur la rue..	.....	.....	"	25 "	T. A. Wroughton	"	Action renvoyée après avis.
"	1er mars	La Reine.....	Dennis	Vagabond	.....	.....	"	1er mars	" ..	"	"
"	1er "	"	Barnard	"	.....	.....	"	1er "	" ..	"	"
"	1er "	"	Decamsurt ...	"	.....	.....	"	1er "	" .	"	"
"	2 "	"	D. Killmartin.	Ivre	.....	.....	"	3 "	" ..	"	$3 et les frais ou 10 j. aux trav. forc.
"	10 "	"	Eva Moser....	Prostituée.	.....	.....	"	10 "	A. M. Jarvis ...	"	14 j. de prison.
"	15 "	"	J. McEchanray	Ivre.	.....	.....	" ..	16 "	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 j. aux trav. f.
"	1er "	"	Carl Swanson.	Aliéné	.....	.....	"	1er "	T. A. Wroughton	"	Renvoyé.
"	24 "	"	Chas. Spence .	Ivre.....	.....	.....	"	24 "	" ..	"	$3 ou 10 j. aux tr. f.

"	26	"	"	P. Munns	"			"	27	"	"	"	"
"	26	"	"	J. Blais	"			"	27	"	"	"	"
"	29	"	"	W. Dallas	"			"	30	"	"	"	"
"	1er avril		"	Geo. Sternes	"			"	2 avril		H. S. Casey	"	$3 ou 15 j. aux t. f.
"	2	"	"	Jos. McEloy	Expos. de sa personne			"	3	"	R. B. Deane et H. J. A. Davidson	"	7 j. aux travaux forcés.
"	2	"	"	"	Port d'armes à feu			"	3	"	"	"	"
"	4	"		H. B. DeWolf	Non-paiem. de gages.			"	4	"	H. J. A. Davidson	"	Act. régl. h. de cour.
"	5	"	La Reine	John Mahoney	Ivre			"	6	"	T. A. Wroughton	"	7 j. aux trav. forcés.
"	5	"	"	E. Clancy	"			"	6	"	"	"	$3 ou 7 j. aux t. f.
"	6	"	"	Maggie Mulvaney.	"			"	7	"	H. S. Casey	"	$20 et les frais ou 1 m. aux trav. forc.
"	6	"	"	Joseph Lyons	Vol	7 avril	H. S. Casey	"	7	"		Oui.	Acquitté.
"	6	"	"	Maggie Mulvaney.	Recevoir des effets volés.			"	7	"	H. S. Casey	Non	"
"	12	"	"	David Proudfoot.	Envoyer une lettre de menaces.			"	13	"	H. J. A. Davidson	"	Accusation retirée.
"	13	"	"	Petit-Chapeau-Blanc.	Ayant de la boisson en sa possession.			"	13	"	"	"	1 m. de prison.
"	15	"	"	James Jones	Ivre			"	16	"	H. S. Casey	"	$3 ou 10 j. aux t. f.
"	15	"	"	Harris-Forbes.	Vol de jour avec effraction.			"	16	"	H. S. Casey et H. J. A. Davidson	"	Acquitté.
"	15	"	"	Findlay Anderson.	Voies de fait			"	16	"	G. E. Sanders	"	$20 ou 6 sem. aux travaux forcés.
"	15	"	"	Edward Welsh	Ivre			"	16	"	H. S. Casey	"	$3 ou 10 j. aux t. f.
"	19	"	"	Wm. McLean.	"			"	16	"	T. A. Wroughton	"	$3 ou 7 j. aux t. f.
"	20	"	"	L. Casola	"			"	21	"	T. A. Wroughton	"	$3 ou 3 j. aux t. f.
"	20	"	"	M. Boland	Vagabond			"	21	"	"	"	Devra quit. la ville dans les 24 hrs.
"	22	"	"	D. Killmartin.	Ivre			"	23	"	"	"	7 j. aux trav. forc.
"	30	"	"	Geo. Scouten	Voies de fait			"	30	"	H. S. Casey	"	$10 ou 30 j. aux t. f.
"	2 mai		"	D. St. Eloy	Ivre			"	3 mai		"	"	$3 10 "
"	4	"	"	Geo. How	"			"	5	"	H. J. A. Davidson	"	$4 4 "
"	4	"	"	R. Honeyman.	"			"	5	"	"	"	$1 3 "
"	4	"	"	Jos. Bebca	"			"	5	"	"	"	Action renvoyée après avis.
"	9	"	"	Louis Langray	"			"	5	"	" et Wroughton	"	" "
"	13	"	"	Jno. Chagman	"			"	5	"	H. J. A. Davidson	"	$1 ou 3 j. aux t. f.
"	13	"	"	John Reno	"			"	5	"	"	"	$1 ou 2 "
"	13	"	"	Regar.-le-Fusil	"			"	5	"	"	"	7 j. de prison.
"	12	"	"	Gros-Veau	"			"	5	"	"	"	1 m. "
"	14	"	"	Ours-Seul	"			"	14	"	"	"	7 j. "
"	17	"	"	Jas. Berland	"			"	18	"	"	"	$2 ou 4 j. aux t. f.
"	18	"	"	D. Mahoney	"			"	19	"	"	"	$1 ou 3 "
"	19	"	"	Bison-Fort	"			"	20	"	A. R. Cuthbert	"	8 j. aux trav. forcés.
"	19	"	"	Ernest Gagnon	"			"	20	"	H. J. A. Davidson	"	$1 ou 3 j. aux t. f.
"	26	"	"	James Miller	"			"	27	"	H. S. Casey	"	$3 ou 10 j. aux t. f.
"	26	"	"	F. Appicotts	"			"	27	"	"	"	" "
"	28	"	"	W. Pacaud	"			"	29	"	"	"	" "
"	28	"	"	J. McAllister.	"			"	29	"	"	"	" "

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Macleod	28 mai.	La Reine	A. Hout	Ivre			Macleod	29 mai.	H. S. Casey	Non	$3 ou 10 j. aux t. f.
"	28 "	"	R. Goir	"			"	29 "	"	"	" "
"	27 "	"	J. Burke	Vol de cheval			"	28 "	Casey-Davidson.	"	1 m. aux trav. forc.
"	27 "	"	F. Anderson	Voies de fait			"	23 "	T. A. Wroughton.	"	"
"	31 "	Watts	Hiver	Non-paiem. de gages.			"	31 "	H. S. Casey	"	Action retirée.
"	2 juin.	La Reine	F. Appicots	Ivre			"	3 juin.	T. A. Wroughton	"	$5 ou 7 j. aux t. f.
"	4 "	"	J. Nelson	"			"	5 "	"	"	$3 "
"	4 "	"	"	Expos. de sa personne			"	5 "	"	"	10 j. aux trav. forc.
"	8 "	"	J. Prior	Ivre			"	9 "	H. J. A. Davidson	"	7 "
"	10 "	"	J. Herbert	"			"	11 "	"	"	Action renvoyée après avis.
"	10 "	"	M. Granrine	"			"	11 "	"	"	$3 ou 7 j. aux t. f.
"	10 "	"	P. Munday	"			"	11 "	"	"	$3 ou 5 "
"	16 mai.	"	J. Marks	"			"	17 mai.	"	"	$3 ou 4 "
"	19 "	"	F. J. M. Iredell.	Attentat à la pudeur.			"	19 "	H. S. Casey	"	Acquitté.
"	21 "	"	C. Spence	Vagabond			"	22 "	H. J. A. Davidson	"	"
"	30 "	"	T. Tuttle	Intention de frauder.			"	30 "	H. J. Casey	"	Le déf. est admis à caut. jusq. 3 juin, n'a pas alors comparu, le doss'r est env. à la cour sup.
"	1er juin.	"	J. McGarry	Ivre			"	2 juin.	"	"	$3 et les frais ou 10 j. aux trav. forc.
"	1er "	"	M. Power	"			"	2 "	"	"	" "
"	1er "	"	J. Ryan	"			"	2 "	"	"	" "
"	3 "	"	J. Elliott	Vol			"	3 "	A. R. Cuthbert.	"	Acquitté.
"	7 "	"	C. Broulette	Vagabond			"	8 "	"	"	$5 ou 14 j. aux t. f.
"	9 "	"	J. Elliott	"			"	10 "	"	"	" "
"	10 "	"	N. O'Brien	"			"	11 "	H. J. A. Davidson	"	Acquitté.
"	13 "	"	R. Gladstone	Ivre			"	14 "	A. R. Cuthbert.	"	$5 ou 14 j. aux t. f.
"	13 "	"	C. Smith	"			"	14 "	"	"	" "
"	17 "	"	J. B. Lalond	Maison de prostitut'n			"	17 "	T. A. Wroughton	"	Acquitté.
"	18 "	"	T. Laneck	Ivre			"	19 "	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 j. aux trav. forc.
"	20 "	"	J. Comtois	Vol			"	21 "	A. R. Cuthbert.	"	Acquitté.
"	20 "	Duncan	"Mary"	Voies de fait			"	23 "	"	"	"

"	22	"	La Reine	J. Carlisle	Voies de f. avec prém.				"	23	"	"	"	"
"	24	"	"	A. Roleau	Ivre				"	25	"	T. A. Wroughton	"	$5 et les frais ou 10 jrs aux tr. forcés.
"	26	"	"	J. Carlisle	"				"	27	"	A. R. Cuthbert	"	Sent. suspendue.
"	26	"	"	J. Wilson	"				"	27	"	H.J.A.Davidson	"	$4 et fr. ou 7 j. tr. f.
"	26	"	"	E. Connors	"				"	27	"	"	"	$3 " 4 "
"	28	"	"	J. Roderick	Exposition de sa personne.				"	29	"	"	"	$5 " 10 "
Pincher-Creek	2	mai	"	D. Cyr	Ivre				Pincher-Creek	2	mai	A.M. Morden, sr	"	$5.
"	2	"	A. M. Morden	T. Cyr	Voies de fait				"	2	"	"	"	Réglée hors de cour
"	18	"	La Reine	Eison-fort	Ivre				"	19	"	A. R. Cuthbert	"	8 jrs aux tr. forcés.
"	19	"	"	Chas. Beebe	Vente de boisson aux sauvages.				"	19	"	Cuthbert et Morden.	"	Les juges ne s'acc. pas Beebe est élar.
"	23	"	"	M. Bellon	Vol de cheval.				"	23	"	A. R. Cuthbert	"	Acquitté.
"	25	"	"	T. Heap	Ivre				"	26	"	"	"	$2 ou 8 jrs tr. forcés
"	28	"	Peter Bertles	G.A.Ryckman	Plainte demandant interdiction.				"	30	"	"	"	Ordre d'interdiction.
"	2	juillet	La Reine	W. Power	Ivre				"	2	juillet	"	"	$2 ou 8 jrs tr. forcés
"	2	"	"	T. Heap	"				"	2	"	"	"	" "
"	2	"	"	Petite-plume	"				"	4	"	"	"	14 jrs aux t. forcés.
"	2	"	"	Missus	"				"	4	"	"	"	"
"	4	"	"	J. C. Routhier	"				"	11	"	"	"	3 mois aux t. forcés
"	4	"	"	"	Permett. qu'on livre de la boisson pend. qu'il était interdit.				"	11	"	"	"	1 mois aux travaux forcés.
"	6	"	"	J. Elliott	Donn. de la boisson à une pers. interdite.				"	6	"	"	"	6 mois aux travaux forcés.
"	14	"	"	W. Walker	Donnant de la boisson aux sauvages.				"	18	"	Cuthbert et Morden.	"	Acquitté.
"	18	"	"	J. Eley	Vol				"	19	"	"	"	3 mois aux t. forcés
Macleod	27	"	"	R. Schnze	Ivre				Macleod	28	"	H.J.A.Davidson	"	Action renvoyée après avis.
"	27	"	"	A. Anderton	"				"	28	"	"	"	" "
"	28	"	"	M Killnary	Vagabond				"	29	"	"	"	10 jrs aux tr. forcés.
"	29	"	"	Chas. Austin	Ivre				"	30	"	"	"	$2 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
"	2	août	"	E. Blake	"				"	3	août	"	"	14 jrs aux tr. forcés.
"	3	"	R. A. Fraser	G. Gongeon	Voies de fait				"	4	"	H. S. Casey	"	Réglée hors de cour
"	12	"	La Reine	M. Flanagan	Ivre				"	13	"	T. A. Wroughton	"	Action renvoyée après avis.
"	12	"	"	J. Norten	"				"	13	"	"	"	10 jrs aux tr. forcés.
"	15	"	"	Broken Legs	"				"	16	"	H.J.A.Davidson	"	14 jours de prison.
"	15	"	"	Peigan Frank	"				"	16	"	"	"	" "
"	15	"	"	Shot Close	"				"	16	"	"	"	" "
"	15	"	"	L. Johnstone	Donnant de la boisson aux sauvages.				"	16	"	Davidson et Wroughton.	"	6 semaines aux travaux forcés.
"	6	"	"	W. Delage	Voies de fait				"	7	"	T. A. Wroughton	"	Acquitté.
"	12	"	Ville de Macleod.	A. J. Ridding	Vendre à la criée sans permis.				"	6	"	"	"	"
"	28	juin	Hicks	M. Cook	Voies de fait				"	28	juin	G. E. Sanders	"	$3 et les frais.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentense.
	1898.				1898-			1898.			
Pincher-Creek	29 juin	La Reine.....	A. Young	Ivre.....	.....	.....	Pincher-Creek	30 juin	A. R. Cuthbert .	Non	Frais du tribunal, sent. suspendue.
" ..	29 "	"	W. Garden...	"	.....	.....	" ..	30 "	" ..	" .	" "
Macleod.....	4 juillet	"	J. E. Hayes..	Habiter une maison de prostitution.	.....	.....	Macleod.....	4 juillet	H. S. Casey ...	" .	1 mois aux tr. forcés appel interjeté à la cour suprême.
"	6 "	"	C. Watts.....	Vol.....	.....	.....	"	5 "	"	" .	14 jrs aux tr. forcés
"	2 "	"	Eva Wilson...	Tenir une maison de prostitution.	.....	.....	"	4 "	"	" .	$15 et les frais ou 20 jrs aux tr. forcés.
"	4 "	"	K. Macleod..	Ivre.....	.....	.....	"	5 "	"	" .	$3 et les frais ou 10 jrs aux tr. forcés.
"	4 "	"	J. H. Tompson	Habiter une maison de prostitution.	.....	.....	"	4 "	"	" .	1 mois aux travaux forcés.
"	4 "	"	Annie Stewart	"	.....	.....	"	4 "	"	" .	$10 et les frais ou 15 jrs aux tr. forcés.
"	4 "	"	Frankie Forest	"	.....	.....	"	4 "	"	" .	" "
"	4 "	"	Madge Hart..	Tenir une maison de prostitution.	.....	.....	"	4 "	"	" .	$15 et les frais ou 20 jrs aux tr. forcés.
"	4 "	"	John Cook....	Ivre.....	.....	.....	"	6 "	"	" .	$2 et $2.75 le coût de la serge estim. et $2.75 de fr. ou 10 j. aux t. forcés.
"	11 mars	"	Geo. Robertson	Vol de j. avec effrac.	2 mars	A. M. Morden	"	11 "	Juge Rouleau...	" .	3 mois aux t. forcés
"	12 juillet	"	W. Compton..	Ivre.....	.....	.....	"	13 "	T. A. Wroughton	" .	$3 et les frais ou 7 jrs aux tr. forcés.
"	13 "	"	W. Ryan.....	Vol de j. avec effrac.	.....	.....	"	13 "	" ..	" .	Acquitté.
"	14 "	Montgomery..	Mollison.....	Gages.....	.....	.....	"	14 "	H. S. Casey.....	" .	Cond. à payer $17 de gages et $1 fr.
"	14 "	La Reine.....	J. Henderson.	Ivre.....	.....	.....	"	14 "	"	" .	$1 et les frais ou 5 jrs aux tr. forcés.
Pincher-Creek	19 "	"	Joe Ele.....	Vol.....	.....	.....	Pincher-Creek	19 "	Cuthbert et Morden.	" .	3 mois aux travaux forcés.
Macleod.....	19 "	"	W. Lenfasty..	Ivre.....	.....	.....	Macleod.....	20 "	H. S. Casey.....	" .	$3 et les frais ou 10 jrs aux tr. forcés.
"	21 "	"	John Beach...	Vol de jour avec effraction.	21 juillet	T. A. Wroughton.	"	11 nov.	Juge Scott.....	" .	Acquitté.

"	21 "	"	J. McDade	"	21 "	"	"	14 déc.	"	"	
"	20 "	"	W. Howard	Vol de cheval.		"					Env. à Galgary pr y su. son procès.
"	23 "	"	R. Connors	Ivre.			Macleod	24 juil.	H. S. Casey	"	$3 et les frais ou 10 j. aux tr. forcés.
"	23 "	"	J. Bruce	"			"	24 "	"	"	" "
"	23 "	"	M. Molock	"			"	24 "	"	"	" "
"	26 "	Scott	M. Vanary	Vol			"	27 "	H. J. A. Davidson	"	$31 et les fr. et dev. p. à Scott $6, la val. de la montre.
"	27 "	La Reine	J. Winson	Ivre			"	28 "	"	"	$5 et les frais ou 10 j. aux tr. forcés.
"	29 "	"	D. Fallon	"			"	30 août.	J. V. Begin	"	$3 et les frais ou 5 j. aux tr. forcés.
"	1er sept.	"	R. E. Savage	Vol.			"	2 sept.	"	"	Acquitté.
"	1er "	"	E. Clarke	Ivre			"	2 "	"	"	$3 et les frais ou 5 j. aux tr. forcés.
"	7 "	"	M. Callaghan	"			"	8 "	"	"	Acquitté.
"	14 "	"	John Wilson	"			"	15 "	"	"	$10 et les frais ou 15 j. aux tr. forcés.
"	14 "	"	A. Sautello	"			"	15 "	"	"	$3 et les frais ou 7 j. aux tr. forcés.
"	14 "	"	R. Falcone	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	M. Fanouce	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	James Ryan	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	John Cook	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	Henry Abbott	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	Charles Wall	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	R. Farrell	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	L. Espinosa	"			"	15 "	"	"	" "
"	14 "	"	James Norton	"			"	15 "	"	"	" "
"	16 "	"	J. Goddard	"			"	18 "	"	"	" "
"	23 "	"	H. Gilkin	"			"	24 "	"	"	" "
"	22 "	"	W. Gladstone	"			"	23 "	"	"	" "
"	1er oct.	"	John Moffat	"			"	3 oct.	"	"	" "
"	1er "	"	R. Farrell	"			"	3 "	"	"	1 m. aux tr. forcés.
"	4 "	"	G. Sanderson	Exposition de sa personne.			"	5 "	"	"	$3 et les frais ou 5 j. aux tr. forcés.
"	4 "	"	W. Roderwick	Ivre			"	5 "	"	"	" "
"	7 "	"	Fred Sharp	"			"	8 "	"	"	" "
"	7 "	"	John O'Mara	"			"	8 "	"	"	" "
"	25 "	"	Henry Wilson	"			"	26 "	"	"	" "
"	26 "	"	Richard Kelly	"			"	27 "	"	"	$10 et les frais ou 15 j. aux tr. forcés.
"	26 "	"	Rich. Dooley	"			"	27 "	"	"	" "
"	22 "	"	Joe Smith (sauvage).	"			"	28 "	"	"	1 mois de prison.
"	24 "	"	P. Ouellet	Donnant de la boisson aux sauvages.			"	1er nov.	Bégin et Wroughton.	"	1 m. aux tr. forcés.
"	25 "	"	B. Fossenevue	Vol			"	2 "	"	"	Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Macleod	5 sept.	La Reine	L. Ross	Ivre			Macleod	6 sept.	T. A. Wroughton	Non	$3 et les frais ou 3 j. aux tr. forcés.
"	5 "	"	G. Bourget	"			"	6 "	"	"	" "
"	5 "	"	J. Williamson	"			"	6 "	"	"	" "
"	5 "	"	Thos. Jennings	"			"	6 "	"	"	" "
"	8 "	"	J. Mossway	Exposition de sa per.			"	8 "	"	"	10 j. aux tr. forcés.
"	8 "	"	"	Ivre			"	8 "	"	"	$3 et les frais ou 3 j. aux tr. forcés.
"	12 "	"	C.W. Wellman	Créant du désordre			"	12 "	A. R. Cuthbert	"	$3 et les frais ou 14 j. aux tr. forcés.
"	12 "	"	W. Dawson	Ivre			"	12 "	"	"	$5 et les frais ou 14 j. aux tr. forcés.
"	12 "	"	W. McDonald	"			"	12 "	"	"	1 m. aux tr. forcés.
"	15 "	"	Big Rib	"			"	15 "	H.J.A.Davidson	"	$10 ou 14 jours de prison.
"	15 "	"	Crow Shield	"			"	15 "	"	"	" "
"	19 "	"	Jas. Norton	"			"	19 "	T. A. Wroughton	"	20 j. aux tr. forcés.
"	19 "	"	Rich. Farrell	"			"	19 "	"	"	10 " "
"	20 "	"	Alex. Gould	"			"	19 "	"	"	$3 et les frais ou 3 j. aux tr. forcés.
"	22 "	"	S. McCullough	"			"	19 "	"	"	$5 et les frais ou 7 j. aux tr. forcés.
"	26 "	"	L. Grégoire	"			"	27 "	D. H. Howard	"	$1 et les frais ou 7 j. aux tr. forcés.
"	27 "	"	L. Mitchell	"			"	28 "	"	"	" "
"	28 "	"	Jos. Taylor	"			"	29 "	"	"	" "
"	29 "	"	Un picot	"			"	30 "	"	"	14 j. de pr. aux tr. f.
"	29 "	"	Susie	"			"	30 "	"	"	" "
"	29 "	H. Winter	Alex. St. Eliy.	Voies de fait			"	30 "	"	"	Plainte retirée.
"	7 oct.	La Reine	J. Clancy	Ivre			"	7 oct.	T. A. Wroughton	"	$10 et les frais ou 10 j. aux tr. forcés.
"	10 "	"	Jas. Norton	"			"	11 "	"	"	1 m. aux tr. forcés.
"	10 "	"	Chas. Johnson	"			"	11 "	"	"	$3 et les frais ou 3 j. aux tr. forcés.
"	11 "	L. Crumer	Chas. Swingle.	Non - paiement de gages.			"	11 "	"	"	Jugement pour le deman. avec fr.

"	13	"	La Reine	P. McDonald	Ivre			"	13	"	"	"	3 jrs de pris. tr. f.
"	17	"	"	W. McDonald	Vagabond			"	17	"	A. R. Cuthbert	"	3 mois aux trav. f., sentence susp.
"	27	"	"	A. Sylvester	V. de fait c. un ag. p.			"	27	"	G. E. Sanders	"	Acquitté.
"	31	"	V. Hart	John Kenny	Voies de fait			"	31	"	T. A. Wroughton	"	1 mois aux travaux forcés.
Macleod	15	août.	La Reine	Jas. O'Keefe	Donnant de la boisson aux sauvages			Macleod	15	août.	Davidson et Wroughton.	No	6 sem. aux trav. f.
"	15	"	"	R. Farrell	Ivre			"	15	"	T. A. Wroughton	"	Action renvoyée après avis.
"	23	"	"	E. O'Connor	"			"	23	"	"	"	$3 et les fr. ou 3 jrs aux trav. forcés.
"	23	"	"	D. McDonald	"			"	23	"	"	"	" "
Stand-Off	3	"	"	"Mounting Horses."	Donnant de la boisson aux sauvages			Stand-Off	3	"	H. J. A. Davidson	"	6 mois aux trav. f.
"	3	"	"	"Wide Eared Bug."	Ivre sur la réserve			"	3	"	"	"	14 jours de prison.
"	9	"	"	"Calf Shirt"	" "			"	9	"	"	"	" "
"	20	"	"	"Frost Mouth Wolf."	Ayant du gibier en saison close.			"	20	"	"	"	$5 ou 7 jrs aux t. f.
"	9	"	"	"Killed Outside."	Ivre			"	9	"	"	"	Sentence susp'due.
Pincher-Creek	2	sept.	"	A. Foneca	Voies de fait			Pincher-Creek	2	sept.	"	"	14 jrs aux trav. f.
"	22	"	"	A. Creighton	Ivre			"	23	"	"	"	1 mois aux trav. f.
"	1er	oct.	"	P. Beaubien	"			"	2	oct.	"	"	"
Macleod	19	"	"	A. Roleau	"			Macleod	20	"	A. R. Cuthbert	"	$5 et les fr. ou 14 jrs aux trav. forcés.
"	19	"	"	T. J. Hanna	"			"	20	"	"	"	$10 et les frais ou 14 jrs aux trav. f.
"	19	"	"	"	Exposition de sa personne.			"	20	"	Cuthbert et Wroughton.	"	Sentence susp'due.
"	21	"	"	B. Fosseneuve	Ivre			"	22	"	A. R. Cuthbert	"	$2 et les fr. ou 8 jrs aux trav. forcés.
"	22	"	"	Joe Martin	"			"	24	"	"	"	" "
"	22	"	"	J. McCormick	"			"	24	"	"	"	" "
"	22	"	"	L. Evans	Cruauté envers des animaux.			"	25	"	Cuthbert et Wroughton.	"	$1 et les fr. ou 8 jrs aux trav. forcés.
"	27	"	"	A. Sylvester	" "			"	27	"	" "	"	" "
"	27	"	"	"	Voies de fait contre un agent de police.			"	27	"	G. E. Sanders	"	Acquitté.
"	31	"	V. Hart	John Kenny	Voies de fait			"	31	"	T. A. Wroughton	"	1 m. aux trav. f.
"	2	nov.	La Reine	D. Mahoney	Ivre			"	3	nov.	"	"	10 jrs aux trav. f.
"	5	"	"	J. Judd	Laissant une maison en quarantaine.			"	5	"	"	"	$50 et les fr. ou 2 m. aux trav. f.
"	2	"	"	Jas. Cross	Vol			"	2	"	Cuthbert et Irwin.	"	Acquitté.
"	13	"	"	R. O'Connor	Ivre			"	14	"	A. R. Cuthbert	"	Action renvoyée après avis.
"	12	"	"	J. Noseworthy	"			"	14	"	"	"	$5 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Macleod	16 nov..	La Reine.....	J. Berry.....	Vol.....	.....	.....	Macleod.....	17 nov..	Cuthbert et Irwin.	Non	6 mois aux trav. f.
" ...	17 "	"	C. Kingston..	Ivre.....	.....	.....	"	18 "	A. R. Cuthbert..	" .	$2 et les frais ou 7 jrs aux trav. f.
"	9 "	"	A. Sutherland.	Bris de châssis....	.....	.....	"	9 "	W. H. Irwin....	" .	Aquitté.
"	12 "	V. Hart	" .	Voies de fait.....	12 nov..	W. H. Irwin..	.....	.....	.....	....	Attend. son procès
"	12 "	La Reine.....	John Berry...	Ivre.....	.....	.....	Macleod.....	12 nov..	W. H. Irwin....	Non	$2 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
"	12 "	"	J. Fitzgerald .	"	.....	.....	"	12 "	"	" .	" "
"	12 "	"	N. Eitersgaord	"	.....	.....	"	12 "	"	" .	$5 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
"	12 "	"	Dan. Campbell	Aliéné.....	.....	.....	"	12 "	"	" .	Plainte retirée.
"	11 "	"	Jos. Gegner...	Ivre.....	.....	.....	"	12 "	"	" .	$2 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
"	24 "	"	J. Gillis	"	.....	.....	"	25 "	J. V. Bégin.....	" .	$3 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
Pincher-Creek	16 mars.	"	E. London....	Obtent. d'effets sous de faux prétextes.	19 mars.	A. R. Cuthbert	Pincher-Creek	— mars	.....	....	Acquitté.
" .	18 "	"	F. Côté.....	Vagabond	.....	.....	" .	19 "	A. R. Cuthbert..	Non	"
" .	19 "	J. Dodds... ..	J. M. Buch'nan	Non-paiem. de gages.	.....	.....	" .	21 "	" ..	" .	Ordre de pay. $8.75
" .	25 "	La Reine.....	F. Bowles ..	Ent. d. une m. infect.	.....	.....	" .	25 avril.	" ..	" .	$2.
" .	25 "	"	M. Lagrandeur	Perm. l'entrée dans une mais. infectée.	.....	.....	" .	25 "	" ..	" .	$10.
" .	25 "	"	"	" "	.....	.....	" .	25 "	" ..	" .	Acquitté.
" .	25 "	"	"	Quitt. une m. infect..	.....	.....	" .	25 "	" ..	" .	Sentence susp'due.
" .	25 "	"	J. Nesbitt....	Ent. d. une m. infect.	.....	.....	" .	29 mars.	" ..	" .	Acquitté.
" .	25 "	"	E. Lagrandeur	Quitt. une m. infect.	.....	.....	" .	25 avril.	" ..	" .	Sentence susp'due.
" .	6 avril.	"	J. Armstrong.	" "	.....	.....	" .	22 "	" ..	" .	" "
" .	14 "	G. E. Gilmour	G. B. Jonas...	Abus de confiance...	.....	.....	" .	29 "	" ..	" .	Acquitté.
" .	12 "	S. L. Robson..	J. A. Sum'rville	Faux prétextes.....	.....	.....	" .	23 "	" ..	" .	"
" .	22 "	La Reine....	C. Smith.....	Ivre.....	.....	.....	" .	23 "	" ..	" .	$2.
" .	24 "	"	J. Lea.....	"	.....	.....	" .	25 "	" ..	" .	$1.
Macleod.	18 nov.	"	Ed. Clark .	"	.....	.....	Macleod.....	19 nov..	" ..	" .	$2 et les fr. ou 7 jrs aux trav. forcés.
"	29 "	"	Mich. Deserly.	Vol.....	.....	.....	"	2 déc..	Wroughton et Irwin.	" .	Acquitté.

	1897.								1897.		
Fort-Saskatchewan.	25 nov.	L. Moret. ...	W. G. Ross...	Créant du désordre..	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	27 nov.	P.C.H. Primrose	....	$10 et les frais.
" ..	27 "	J. W. Whiting	G. T. Montgomery.	Voies de fait.....	.....	.....	"	29 "	" ..	....	Sent. susp., le déf. dev. pay. l. frais
Edmonton ..	27 "	G. W. Byrne .	Frank Gray...	D. une a. à f. av. pr.	.....	.....	Edmonton....	20 déc.	" ..	....	Dev. sub. son proc.
"	23 "	La Reine.....	"Machesis"..	Fournir de la boisson aux sauvages.	.....	.....	" ...	24 nov.	G. W. Gairdner, W. Edmiston.	....	6 m. aux tr. forcés.
"	23 "	"	"Crazy Calf"	Vagabondage.....	.....	.....	" ...	24 "	" ..	...	1 "
" ...	23 "	"	" ..	"	.....	.....	"	24 "	" ..	....	15 j. "
"	24 "	"	S. Donnelly...	Donnant de la boisson aux sauvages.	.....	.....	"	26 "	A. H. Griesbach, W. Edmiston.	....	$50 et les frais.
								1898.			
Leduc.....	30 oct.	Sergt. Byrne..	F. Belton ...	Homicide	.....	R. T. Telfer ..	"	11 mars	Juge Rouleau...	Oui.	5 années de pénitencier.
								1897.			
Wetaskiwin...	18 nov.	A. McDougall	Geo. Banks...	Fraude.....	.....	.....	Wetaskiwin ..	19 nov.	A. S. Rosenroll, A. Andreson.	....	1 m. aux tr. forcés.
" ..	17 "	F. Poitras...	M. Lepsyne...	Voies de fait...	.....	.....	" ..	19 "	" ..	....	$10 et les frais.
" ..	22 "	"	" ..	Vol	.....	.....	" ..	1er déc.	A. S. Rosenroll .	....	Acquitté.
Fort-Saskatchewan.	4 déc.	W. H. White.	T. Brinkman .	"	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	10 "	A. H. Griesbach, P. C. H. Primrose.	....	Sent. susp., le déf. devra p. les frais
								1898.			
Edmonton....	18 "	La Reine.....	F. Gray	Déch. une arme à feu avec préméditation	.....	P. C. H. Primrose.	Edmonton....	8 mars	Juge Rouleau. .	Oui.	Acquitté.
"	8 "	"	"Crazy Calf"	Meurtre.....	.....	G.W.Gairdner	"	10 "	" ..	"	3 m. aux tr. forcés p. voies de fait.
								1897.			
" ...	8 "	"	L. Laroque. .	Donnant de la boisson aux sauvages.	.....	.....	"	8 déc.	W. S. Edmiston, G.W.Gairdner	...	3 m. aux tr. forcés.
"	2 "	"	W. Irvine	Vagabondage.....	.....	.....	"	3 "	G. W. Gairdner..	....	$1.50 et les frais.
"	8 "	"	"Muskego"..	Donnant de la boisson aux sauvages.	.....	.....	"	8 "	G. W. Gairdner, W.S.Edmiston	....	6 m. aux tr. forcés.
"	10 "	"	B. Dagneault .	Faisant usage d'arme à feu.	.....	.....	"	11 "	G. W. Gairdner, J. A. McDougall.	...	30 j. aux tr. forcés.
								1898.			
" ...	28 "	"	S. Galley.....	Créant des obstacles à agent de police.	29 déc.	G.W.Gairdner	"	1er mars	Juge Rouleau...	Oui.	Acquitté.
"	28 "	"	A. J. Stannard	"	29 "	" ..	" ...	2 "	" ..	"	"
	1898.										
Fort-Saskatchewan.	14 janv.	"	N. Schincke..	Vagabondage.	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	15 janv.	A. H. Griesbach	....	$5 et les fr. ou 14 j. aux trav. forcés.
" .	15 "	"	A. Schincke ..	" . . .	.....	.....	" ..	17 "	P.C.H. Primrose	....	"
" ..	29 "	"	T. Brinkman .	"	.....	.....	" ..	31 "	A. H. Griesbach	..	"
Daim-Rouge..	1er "	M. Launst....	G. Cregg	Non-paiement de gages.	.....	.....	Daim-Rouge..	7 "	W. Springbitt ..	....	Le déf. a reçu ord. de p. $62 et les f.
"	8 "	G. W, Green..	C. Moore. ...	Voies de fait.....	.....	.....	"	10 "	" ..	....	$5 et les frais.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Lacombe	24 janv.	La Reine	A. Lafontaine.	Mutiler des animaux			Wetaskiwin	26 janv.	A. S. Rosenroll		3 m. aux tr. forcés.
Edmonton	5 "	J. Donovan	M. McLeod	Vol			Edmonton	11 "	G. W. Gairdner, J. A. McDougall		Ac. régl. hors de c.
Pl'n pierreuses	4 "	D. B. Close	J. McDermott	Vol de cheval	7 janv.	G.W.Gairdner	"	7 mars	Juge Rouleau	Non	Acquitté.
Edmonton	17 "	W. Edwards	J.Cresenwaitte	Non-paiement de gages.			"	18 "	W. Edmiston		Le déf. a reçu l'o.de pay. 25c. et les f.
"	18 "	C. Werner	A. Hoffman	Enlèvement	19 janv.	G.W.Gairdner	"	3 "	Juge Rouleau	Non	Sentencesuspendue
St-Albert	4 "	La Reine	J. Berlin	Vagabondage			St-Albert	5 juil.	G. W. Gairdner.		$1 et les frais.
"	15 "	"	T.C.Alexander	Faisant usage d'armes à feu.			"	17 "	"		$5 "
"	15 "	"	"	Voies de fait			"	17 "	"		$5 "
"	19 "	"	S. Como	Vagabondage			"	26 "	"		$5 "
"	19 "	"	E. Groat	"			"	26 "	"		$5 "
Wetaskiwin	7 fév.	Geo. Cragg	L. Benz	Vol	8 fév.	J. Talbot	Wetaskiwin	8 fév.	"		
Edmonton	8 "	H. Hewitt	— Martin	"			Edmonton	4 "	"		Acquitté.
"	5 "	D. Shaw	F. H. Day	"			"	7 "	G. W. Gairdner, W. Edmiston.		"
"	7 "	La Reine	J. Sewell	Vagabondage			"	7 "	G. W. Gairdner.		2 m. aux tr. forcés.
"	4 "	M. S. Van-Roughuit.	W. H. Hoag	Faux prétextes			"	10 "	"		Acquitté.
Edmonton S.	7 "	Autorités des Etats-Unis	— Johnson	Détournement			Edmonton-S.				Envoyé à Calgary le 2 octobre 1898.
St-Albert	17 "	C. J. Campbell	P. McNeil	Voies de fait			St-Albert	18 fév.	H.W. McKerney		Acquitté.
Bowden	12 "	J. Davies	J. Howard	Non-paiem. de gages.			Innisfail	19 "	R. Gibbings		"
Lac au Butor	3 "	E. Lenore	J. Strom	Vol			Wetaskiwin	3 "	A. S. Rosenroll, A. Andreson.		3 m. aux tr. forcés.
Fort-Saskatchewan.	2 mars	E. J. Collins	T. Brigham	Vagabondage			Fort-Saskatchewan.	3 "	A. H. Griesbach		$1 et les frais.
Wetaskiwin	3 "	E. Lenore	P. Patenaude	Vol			Wetaskiwin	7 "	A. S. Rosenroll		Acquitté.
"	23 "	La Reine	P. Brummeau.	Vagabondage			"	24 "	"		$5 et les frais.
"	31 "	"	R. Wyld	"			"	2 avril	A. S. Rosenroll, A. Andreson.		"
Edmonton	2 "	W.E.Grierson.	N. Patterson	Vol			Edmonton	3 mars	A. E. Snyder.		Acquitté.
"	5 "	La Reine	T. Coghlan	"			"	7 "	G. W. Gairdner.		"
"	5 "	"	T. Mearon	"			"	7 "	"		"

Pl. Pierreuse..	14	"	C. Ries.....	J. Schell.....	Voies de fait.....	.. ....	....	"	17	"	"	$1 et les frais.
Edmonton...	24	"	J. Spencer....	T. Bell.	"	.. ..	.....	" .. .	25	"	A. E. Snyder...	Sentence suspend.
Saint-Albert..	21	"	La Reine....	W. Latimer ..	Faisant illicitement usage d'armes à feu	.....	....	Saint-Albert..	2	"	G. W. Gairdn r, A. W. McKerney.	Acquitté.
Edmonton-S. .	25	"	E. Bice. ...	M. Shanley...	Ref. de payer gages..	.....	.....	Edmonton-S. .	26	"	R. Ritchie.....	Le déf. devra payer les gages et les f.
Edmonton...	29	"	G. Blake.	A. Coghlan...	Vol de cheval.....	.... . .	....	Edmonton....	30	"	A. E. Snyder.	Cause rem. au 4 av.
Fort-Saskatchewan.	12 avril.		La Reine.....	L. Lepage ..	Vagabondage.....	... ...	. . ..	Fort-Saskatchewan.	13	avril.	A. H. Griesbach	$3 et les frais.
" ..	15	"	J. W. Shera..	M. Pische	Vol	.. ....	... .	" .	16	"	W.H.Routledge, L. Adamson.	Acquitté.
Wabasca.....	28	mars.	La Reine.....	S. Ansey.	Lunatique..... ...	.....	.....	" ..	19	"	W.H.Routledge.	Envoyé à Régina.
Lacombe.	20	avril.	V. H. Mott...	J. W. Tice...	Voies de fait	.....	....	Lacombe	20	"	P. Talbot	$10 et les frais.
L. de la B.-Bl.	1	"	C. de Cozes...	"Dedymus"..	Tuer l. ani. app. à l'E.	.....	.. ..	Edmonton ...	5	"	W. Edmiston...	Accusation retirée.
" .	1	"	" ...	"Mister John"	" ..	.....	....	"	5	"	"	Acquitté.
Edmonton....	6	"	La Reine....	F. Hamelin...	Vagabondage.	.....	....	"	6	"	G. W. Gairdner.	3 m. aux trav. f.
"	6	"	"	" ...	Chassant un cheval..	.....	.....	"	6	"	"	"
"	25	"	"	" ...	Bris de prison. .	25 avril.	G.W.Gairdner	"	12	mai.	Juge Scott	"
Athabasca-Landing.	8	"	"	Robert Black.	Insanité.....	.....	.....	"	.....		Soig. par des amis à l'hôpit. gén.	
Edmonton ...	22	"	"	R. Hall	Vagabondage. . ..	.....	....	"	23	avril.	G. W. Gairdner.	$5 et les frais.
"	22	"	"	R. Misworth..	"	.....	.....	"	23	"	"	"
"	22	"	"	" ..	Cacher des armes sur soi.	. .....	....	"	23	"	"	"
Edmonton-S. .	11	"	"	C. Smith.. ..	Vagabondage.....	.....	.....	Edmonton-S. .	11	"	R. Ritchie	$1 et les frais.
" ..	11	"	Wm. Halliday	T. Rivers	Voies de fait	.....	....	" ..	11	"	A. E. Snyder... ...	Accusation retirée.
Saint-Albert..	23	"	La Reine.....	J. Pelletier...	"	....	....	Saint-Albert..	23	"	G. W. Gairduer.	$20 et les frais.
Edmonton...	26	"	"	C. Hamelin...	"	26 avril.	G.W.Gairdner	... .	.....		Juge Scott.	Acquitté.
Wetaskiwin...	16	"	" . . .	E. Brederson .	Insanité.	... .	.....	Wetaskiwin...	16	avril.	A. S. Rosenroll.	Env. à Brandon.
Edmonton....	28	"	R. Reed	Wm. Bellingham.	Obtent. d'arg. sous de faux prétextes.	.....	....	Edmonton....	28	"	G. W. Gairdner. ..	Cause remise; admis à caution.
, ...	30	"	La Reine ...	-- Binkart. .	Cach. dans sa voiture des articles ne lui appartenant pas.	.....	.....	"	30	"	"	Acquitté.
Edmonton-S. .	30	"	"	C. Powell. ..	Mett. le feu à la prair. et le laiss. se prop.	.....	..... .	Edmonton-S. .	30	"	R. Ritchie.....	$10 et les frais.
" ..	30	"	"	F. Sullivan....	Ivre et créa. du dés. .	30 avril.	R. Ritchie....	" ..	30	"	"	2 m. aux trav. f.
" ..	27	"	"	J. Mallett....	Langage obscène....	.. ....	.....	" ..	27	"	"	$5 et les frais.
" ..	7	mai.	J. Bennett....	F. Gorouski ..	Obtent. d'arg. sous de faux prétextes.	.....	.....	" ..	7	mai.	"	Acquitté.
" ..	26	avril.	La Reine.....	D. McFadden.	Viol	.....	.....	" ..	26	avril.	"	Cause retirée.
Wetaskiwin...	2	"	J. Medhurst..	R. C. Wyld. .	Vagabondage.... ..	....	.. ..	Wetaskiwin...	3	"	A. S. Rosenroll.	$5 et les frais.
" ..	20	"	La Reine.....	F. Whitford..	Vol	.... ..	.....	" ..	20	"	"	"
" ..	23	"	"	J. Saskatchewan (sau. com d. traité.)	Ivre	.....	.....	" ..	23	"	A. S. Rosenroll, C. Schantz.	$25 "
" ..	23	"	"	J. Skeesicks ..	Fournir de la boisson aux sauvages.	.. ....	....	" ..	23	"	"	$50 et les frais ou 3 m. au t. f. (Est allé en prison.)

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Wetaskewin...	26 avril.	La Reine....	F. Lutyens....	Mettre le feu à la prairie.	.....	.....	Wetaskiwin...	26 avril.	A. S. Rosenroll, A. Andreson.	...	$10 et les frais.
" ..	29 "	"	W. Ambler...	" ..	.....	.....	" .	30 "	" ..	...	"
Clover-Bar . .	11 mai.	"	M. Moyen...	" ..	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	14 mai.	W.H. Routledge	....	Sent. susp., le déf. devra payer les f.
" ...	11 "	"	R. Ferguson..	" ..	.....	.....	" ..	14 "	" ..	....	"
Fort-Saskatchewan.	19 "	"	M. Tiezkoroski	Laissant feu de campement allumé.	.....	.....	" ..	19 "	" ..	....	$5 et les frais.
" ..	19 "	"	D. Weynowiez	" ..	.....	.....	" ..	19 "	" ..	...	$3 "
" ..	18 "	T. O'Krojuice.	J. Whiting....	Voies de fait	.....	.....	" ..	20 "	" ..	...	Acquitté.
Fort-Saskatchewan.	20 "	La Reine.....	P. Pheiffer...	Mettant le feu à une meule de paille, et ne surveill. p. jusq. ce qu'elle eut été ent. c.	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	27 mai.	W.H. Routledge	...	Sent. suspendue, le défendeur devra payer les frais.
Edmonton....	2 "	Macdonald...	R. Ochner....	Ayant sur sa person. une bourse ne lui appartenant pas.	.....	.....	Edmonton....	2 "	G. W. Gairdner.	....	Acquitté.
"	9 "	La Reine.....	James Gullion	Vol	9 mai.	G.W.Gairdner	"	10 "	Judge Scott	...	8 m. aux trav. f.
" ...	16 "	"	H.Roughsedge	Parjure.....	.. ....	.....	"	16 "	G. W. Gairdner.	...	Cause remise au 30.
" .. .	20 "	"	Geo. et Dan. Noyes.	Réunion illégale.....	.....	.....	"	20 "	A. E. Snyder....	...	Acquitté.
"	11 "	Marie Bourgeois.	Antoine Bourgeois.	Néglig. de subvenir à ses besoins.	.....	.....	"	11 "	"	...	Sentence suspend.
"	12 "	L. J. Turnbull.	J. Nalette . . / Sheppard..... / Howard . ..	Inf. à l'ord. conc. les permis de liq.	.....	.....	"	12 "	G. W. Gairdner.	....	Remise au 17.
"	2 "	Luke Kelly...	F. Delorane...	Voies de fait.....	12 mai.	G.W.Gairdner	" ...	2 "	" ..	....	15 jrs. aux trav. f.
" ...	7 "	D. Chevigny..	E. Labrie.....	Briser une barrière..	... .	.....	"	7 "	" ..	...	Réglée hors de cour
"	7 "	" ..	F. Morin.....	Briser barrière et clôture.	.....	.....	"	7 "	" ..	....	Action retirée.
"	9 "	La Reine.....	A. Tarangeau.	Ivre et prononç. des paroles obcènes.	10 mai..	A. E. Snyder.	"	10 "	A. E. Snyder...	....	$2 et les frais.
"	23 "	"	J. Hostyn....	Réunion illégale.....	.....	.....	"	23 "	" ...	....	Acquitté.
Innisfail	21 "	H. Green.....	G. T. Lundy..	Voies de fait...	.....	.....	Innisfail.. ...	21 "	R. Gibbings	....	$1 et les frais.
Wetaskiwin..	2 "	La Reine.....	M. Nepissing.	Vol de bestiaux.....	4 mai.	A.S.Rosenroll, A. Andreson	Wetaskewin ..	4 "	A. S. Rosenroll, A. Andreson.	....	1 année aux trav. f.

" ..	10	"	"	J. Lawson...	Mett. le feu à la prair.	.....	.....	" ..	11	"	" ..	....	Action renvoyée.
" ..	12	"	"	J. Panther....	" ..	.....	.....	" ..	12	"	" ..	....	$15 et les frais.
" ..	13	"	"	M. Muller....	" ..	.....	.....	" ..	13	"	" ..	....	Action renvoyée.
Fort-Saskatchewan.	1er	juin.	Barb. Schmidt	And. Schmidt.	Voies de fait.....	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	4	juin.	A. H. Griesbach	....	Sent. suspendue.
Edmonton-S...	4	"	La Reine.....	A. Harrison..	"	.....	.....	Edmonton-S..	4	"	W. H. Routledge	....	$10 et les frais.
Fort-Saskatchewan.	9	"	"	N. Lepage....	Vagabondage.....	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	9	"	" ..	....	$1 "
Clover-Bar....	9	"	"	T. Swift	Mettre le feu à la prairie.	.....	.....	" ..	13	"	A. H. Griesbach	....	Sentence suspend.
"	9	"	"	Wm. Easton..	" ..	.....	.....	" ..	13	"	" ..	....	"
Lacombe	14	mai.	"	P. Adams	" .	.....	.....	Lacombe	21	mai.	P. Talbot.....	....	"
Pleasant-Val'y	26	"	"	J. C. Sharman	" ..	.....	.....	"	26	"	A. D. Gregson..	....	$25 et les frais.
" ..	26	"	"	F. Rae.....	" ..	.....	.....	Daim-Rouge...	1er	juin	" ..	....	Sentence suspend.
Bruderheim...	16	juin.	"	A. Ripple, j'ne	Vagabondage.....	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	20	"	A. H. Griesbach	....	$3 et les frais.
Edna	16	"	"	S. Kaczur	Vol	.....	.....	" ..	20	"	A. H. Griesbach, W. H. Routledge.	....	Acquitté.
Penhold	9	"	"	A. E. Keast..	Mettre le feu à la prairie.	.....	.....	Penhold	9	"	J. A. Carswell..	....	$4 et les frais.
Saint-Albert..	4	"	"	M. Desjardins	Vol	.....	.....	Edmonton....	6	juin.	A. E. Snyder...	....	Acquitté.
Calgary	16	"	"	J. Cropley....	"	.....	.....	"	18	"	G. W. Gairdner, J. F. Forbes.	....	1 mois aux trav. f.
Leduc	15	"	"	W. C. Wood..	Punition excessive infligée à un écolier.	.....	.....	Leduc	16	"	G. W. Gairdner.	....	$5 et les frais.
Edmonton....	15	"	"	L. Gairdner ..	Vagabondage. .. .	.....	.....	Edmonton ..	17	"	" ..	....	1 mois aux trav. f.
"	18	"	"	W. Fitzgerald	Battre sa femme	.....	.....	"	19	"	" ..	....	1 "
Saint-Albert .	22	"	"	J. B. Langlois	Infract. de l'ordonn. concern. la corvée.	.....	.....	"	27	"	" ..	....	$2.50 et les frais.
Edmonton-S...	20	"	A. Jones.....	J. Ryan	Ref. de payer des gag.	.....	.....	"	27	"	" ..	....	Réglée hors de cour.
Edmonton....	22	"	La Reine.	J. Pepper.....	Vagabondage. . . .	.....	.....	"	22	"	" ..	....	Acquitté.
Calgary	25	"	D. Alison.....	F. Anderson..	Vol	.....	.....	"	28	"	W. H. Routledge, G. W. Gairdner	...	"
Namao..	24	"	O. B. Arnold..	Wm. Pearce..	Séduction.....	.....	.....	"	29	"	... .	...	Accusation retirée.
Wetaskiwin...	24	"	La Reine.	R. Ward.	Vagabondage. . . .	.....	.....	Wetaskiwin...	24	"	A. S. Rosenroll..	..	$1 et les frais.
Buttes-du-Castor.	10	juill.	"	M. McKellar..	Vol	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	11	juill.	....	....	Accusation retirée.
Deep-Creek...	11	"	M. Pische....	A. Pische.....	Voies de fait.....	.....	.....	" ..	12	"	A. H. Griesbach	....	$5 et les frais.
Daim-Rouge..	1er	juin.	La Reine.....	J. Nicol.... .	Mettre le feu à la prairie.	.....	.....	Daim-Rouge..	1er	juin.	A. D. Greyson..	....	$10 "
" ..	14	"	"	W. Beckley ..	" ..	.....	.....	" ..	14	"	J. Carswell.....	....	$25 "
" ..	14	"	"	E. McConnell.	" ..	.....	.....	" ..	14	"	"	....	$25 "
" ..	14	"	"	J. C. Calhoun.	Vol	.....	.....	" ..	14	"	"	..	Acquitté.
Clover-Bar....	7	juill.	A. Boog.	W. Atkinson..	Vol de bestiaux.....	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	13	juill.	A. H. Griesbach, L. Adamson.	....	"
Athabasca-Landing.	7	"	La Reine.....	Delia Coutereille.	Insanité	.....	.....	" ..	9	"	Envoyé à l'hôpital d'Edmont'n. Soigné par des amis.		

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Wetaskiwin...	4 juill.	La Reine.....	C. Whitford .	Vagabondage....	.....	.....	Wetaskiwin...	5 juill.	C. Schautz.....	...	$1 et les fr. ou 2 m. a. tr. f.; est al. en p.
" ..	4 "	"	T. Spence ...	"	.....	.....	" ..	5 "	A. S. Rosenroll..	....	$5 et les frais.
" ..	4 "	"	E. Rosetti....	"	.....	.....	" ..	5 "	" .	....	$5 "
Edmonton....	6 "	A. G. Randall	P. McPhee....	Cruauté envers des animaux.	.....	.....	Edmonton....	15 "	G. W. Gairdner.	....	Le poursuivant n'a pas comparu.
"	8 "	La Reine	A. Cardinal...	Enlèvement.....	.....	.....	"	9 "	J. F. Forbes.....	....	Acquitté.
"	10 "	R. Bailey.....	R. Kelly.....	Cruauté envers les animaux.	.....	.....	"	14 "	J. F. Forbes et W. S. Edmiston	...	"
"	19 "	— Hamelin...	C. Hamelin...	Voies de fait..	.....	.....	"	23 "	G. W. Gairdner.	...	2 mois aux trav. f.
Rivière Qui-Barre.	25 "	La Reine.	A. Testoritch.	Ivre sur la réserve...	.....	.....	Saint-Albert ..	25 "	A. E. Snyder et F. S. Mitchell.	....	1 "
" ..	25 "	"	A. Hamelin...	" ..	.....	.....	" ..	25 "	" ..	....	1 "
Saint-Albert..	18 "	"	X. Pacquette..	Vagabondage.....	.....	.....	Edmonton....	18 "	G. W. Gairdner.	....	$1 et les frais.
" ..	18 "	"	A. Plante. ...	"	.....	.....	"	18 "	" ..	....	$1 "
. ..	19 "	J. J. Mellon..	M. Villecal...	Vol	.....	.....	Saint-Albert..	20 "	H. W. McKenny	....	Sentence suspend.
.	20 "	La Reine	J. O'Donnell..	Vagabondage.....	.....	.....	" ..	25 "	A. E. Snyder...	....	"
Edmonton-S. .	30 juin.	"	L. Vellet.....	Inf. de l'ord. c. l. perm.	.....	.....	Edmonton-S...	9 "	R. Ritchie ...	....	Acquitté.
" ..	2 juill.	"	A. Longmoor..	Vagabondage....	.....	.....	" ..	2 "	"	....	$5 et les frais.
" ..	5 "	J. Vellet.....	W. Haliday...	Vol de jr avec effract.	8 juill.	G. W. Gairdner.	... .	.....	Juge Rouleau...	....	Acquitté.
Rivière à l'Esturgeon.	25 "	C. Lepage....	N. Lapage....	Voies de fait..	.....	.....	Fort-Saskatchewan.	1er août	A. H. Griesbach	...	"
Fort-Saskatchewan.	29 "	La Reine	Florida Godbout.	Refuser d'obéir à une sommation.	.....	.....	" ..	1er "	"	....	" avec frais.
" ..	29 "	"	N. Lapage....	" "	.....	.....	" ..	1er "	"	....	" "
Edmonton....	27 "	"	M. Plant. ...	Vol d'animaux ...	.....	.....	Edmonton ...	2 "	W. H. Routledge	....	Devra subir son pr.
"	2 août.	J. Marlet....	A. Assuria....	Dest. de propriété...	.....	.....	"	2 "	J. F. Forbes....	...	Acquitté.
" ...	4 "	— Hillman....	Jessie Kruger.	Envoyer des lettres obscènes.	.....	.....	"	4 "	A. E. Snyder...	...	Devra quitter la ville dans 24 hrs.
"	6 "	La Reine	Wm. Lennie..	Vol de cheval.....	8 août.	J. F. Forbes et G. W. Gairdner.	"	8 "	J. F. Forbes et G. W. Gairdner.	...	6 mois aux travaux forcés.
"	8 "	"	Mme Bruchal.	Vol	.....	.....	"	8 "	.....	..	Accusation retirée.
"	12 "	"	Joseph Henry.	Couchant en joue....	.....	.....	"	15 "	G. W. Gairdner.	....	Devra subir son pr.

Saint-Albert..	1er	"	"	Mme J. Ville-neuve.	Tenir une maison de désordre.			Saint-Albert..	2	"	F. S. Mitchell..	$2 et les frais.
Wetaskiwin...	30	juill.	"	B. Munro.....	Vol de cheval.....			Wetaskiwin...	1er	"	A. S. Rosenroll..	Acquitté.
" ..	8	août..	"	D. Norman...	Insanité.....			" ..	10	"	" ..	Envoyé à Brandon.
" ..	11	"	"	G. Larose.....	Viol.....			" ..	13	"	A. S. Rosenroll et C. Schautz.	Acquitté.
Daim-Rouge..	29	"	"	W. Schreeder.	Menaces de tirer ...			Daim-Rouge..	30	"	J. Carswell.....	Cond. à pay. les fr. et à don. caut. p. 1 an
Innisfail	12	"	"	S. Brameau...	Ivre et c. du désordre			Innisfail ..	12	"	F. M. Rogers...	50c. et les frais.
"	3	sept..	"	J. Crawford ..	Vol.....			"	3	sept..	F. M. Rogers et J. Speakman.	Acquitté.
Edmonton....	29	août..	"	— Bush.....	Vol d'animaux.....			Edmonton....	29	août..	G. W. Gairdner.	"
"	25	"	"	A. Cardinal..	Ob. de marchand. sous de faux prétextes.			"	25	"	J. Forbes et A. E. Snyder.	Devra subir son procès.
"	29	"	"	F. Sloan	Vol.....			" ...	29	"	" ..	Acquitté.
"	5	sept..	M. Groat.....	J. Adams	Insanité.....			"	5	sept..	" ..	Envoyé à Brandon.
"	5	"	La Reine.....	D. Rachal....	Vol.....			"	5	"	" ..	Dev. subir son proc.
"	8	"	M. LeBrenn..	J. J. Grove...	Voies de fait. . .			"	8	"	" ..	Acquitté.
" ...	8	"	La Reine. .	W. McMahon.	Usage exc. de boisson			"	8	"	" ..	Interdit.
"	10	"	J. Litzenburger.	C. Madoc.....	Voies de fait.			"	10	"	" ..	Accusation retirée.
"	13	"	B. F. Deeker..	H. F. Davis..	Fraude.....			"	13	"	" ..	"
"	16	"	R. P. Ejer....	H. F. Davis..	"			"	19	"	A. E. Snyder....	"
"	17	"	A. Revair ...	L. Goodridge .	Laiss. un feu de campement se propager.			"	19	"	J. F. Forbes....	Acquitté.
"	20	"	A. Fostier....	P. Fostier. ..	Possession illégale..			....	20	"	A. E. Snyder....	"
"	22	"	A. J. M. Rouley.	O. Bremeau...	Voies de fait.			"	24	"	"	7 j. aux travaux forcés.
" . ..	23	"	La Reine.....	A. McDonald.	Ivre et c. du désordre			"	23	"	F. S. Mitchell ..	$1 et les frais.
" ...	25	"	"	W. Reed.....	Tentat. de séduction.			"	25	"	A. E. Snyder....	Cause remise.
"	27	août..	"	J. McLead ...	Ivre et c. du désordre			" .. .	31	août..	W. H. Routledge	$1 et les frais.
Wetaskiwin...	3	sept..	J. Macinaw...	St. P. Macinaw	Insanité.....	3 sept..	A. S. Rosenroll	Wetaskiwin...	3	sept..	.....	Envoyé à Brandon.
Fort - Saskatchewan.	3	oct..	La Reine. ...	Michel Stesek.	Allumer un feu de prairie.			Fort - Saskatchewan.	7	oct..	A. H. Griesbach	1 m. aux travaux forcés.
" ..	29	"	"	P. Henderson.	Ivre et c. du désordre			" ..	31	"	W. H. Routledge	$1 et les frais.
Lac-au-Castor.	18	"	"	F. Lafortune..	Obtent. d'argent sous de faux prétextes.			Lac-au-Castor.	21	"	F. W. Fane.....	Devra subir son procès.
Daim-Rouge..	3	"	F. Cragg	C. McLeod ...	Non - paiement de gages.			Daim-Rouge..	5	"	J. A. Carswell..	Condamné à payer gages et frais.
" ..	11	"	La Reine.....	P. Elcombe...	Met. le feu à la prairie			" ..	14	"	A. D. Greegson..	$25 et les frais.
" ..	17	"	"	J. Stewart...	" " ..			" ..	21	"	" ..	$25 "
" ..	24	"	"	S. Robinson ..	Menaces de tirer....			" ..	24	"	G. Fletcher et P. Talbot.	Admis à caution de $100 pour 1 an.
Innisfail	1er	oct..	"	J. Lynes.....	Voies de fait.....			Innisfail.....	1er	"	F. M. Rogers...	$15 et les frais.
Edmonton....	9	sept..	"	J. A. Bebee...	Vol.....			Edmonton....	3	"	W. Edmiston ...	Cause remise.
"	5	oct..	M. Roberge...	Délia Roberge.	Insanité.....	11 oct..	A. E. Snyder.	"	11	"	A. E. Snyder....	Envoyé à Brandon.
"	9	"	La Reine.....	G. Hutton....	Vol			"	10	"	"	Acquitté.
" ...	14	"	"	M. Plante	Vol de bestiaux.....	2 août.	W. H. Routledge.	"	14	"	Juge Rouleau...	12 m. aux travaux forcés.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Edmonton....	15 oct..	M. Moszezanski.	E. Stelki.....	Homicide.	.....	.....	Edmonton....	17 oct..	A. E. Snyder...	....	Accusation retirée.
"	25 août..	La Reine.....	A. Cardinal...	Obtent. d'argent sous de faux prétextes.	25 août..	J. Forks.....	"	15 "	Juge Rouleau...	....	3 m. aux travaux forcés.
"	12 "	"	J. Henri.....	Couchant en joue ...	15 "	G. W. Gairdner.	"	12 "	" ..	....	Sentence suspend.
"	25 sept..	"	W. Reed	Tentat. de séduction.	.....	.....	" ...	15 "	" ..	....	Acquitté.
"	6 oct..	"	M. Belcourt ..	Ivre et c. du désordre	.....	.....	"	7 "	J. S. Mitchell...	..	$5 et les frais.
"	7 "	"	" ..	Voies de fait cont. un agent de police dans l'exerc. de ses fonct.	.....	.....	"	7 "	" ..	....	Frais du tribunal.
" ...	7 "	"	S. Rowland...	" " ..	.....	.....	"	7 "	" ..	....	Sentence suspend.
"	27 "	"	J. Velette....	Vente de boisson à un interdit.	.....	.....	" ...	27 "	R. Ritchie	...	$100 et les frais.
"	5 "	"	B. Munro.....	Ivre et c. du désordre	.....	.....	"	5 "	M. McIntyre....	...	$1 et les frais.
"	6 "	"	H. Fulton....	" " ..	.....	.....	"	6 "	"	....	$1 "
" ...	6 "	"	G. Fulton	" " ..	.....	.....	"	6 "	"	....	$1 "
"	6 "	"	C. Robinson..	" " ..	.....	.....	"	6 "	"	....	$1 "
Fort - Saskatchewan.	23 nov..	"	E. Lilge.....	Vol	.....	.....	Fort - Saskatchewan.	25 "	L. Adamson et W. H. Routledge.	....	$5 "
" ..	23 "	"	F. Lilge	"	.....	.....	" ..	25 "	A. H. Griesbach et W. H. Routledge.	...	3 m. aux travaux forcés.
Daim-Rouge..	7 "	"	C. Whitsell...	"	.....	.....	Daim-Rouge..	8 "	A. D. Greegson..	....	Dev. subir son proc.
" ..	11 "	"	J. T. Bond ...	"	.....	.....	" ..	12 "	W. Postell.....	....	" "
Lac-au-Castor.	16 "	"	John Dean....	Menaces de faire des blessures corporelles	.....	.....	Lac-au-Castor.	21 "	F. W. W. Fane..	....	Caution de garder la paix.
Wetaskiwin...	1er "	"	— McWeiler..	Obstru. le mécanisme de la m à battre avec l'intention de causer des blessures corpor.	.....	.....	Wetaskiwin...	2 "	W. H. Routledge	....	Devra subir son procès.
" ..	1er "	"	P. Whittaker.	" " ..	.....	.....	" ..	2 "	" ..	....	" "
" ..	17 "	"	Dr R. Zimmerman.	Créer du désordre...	.....	.....	" ..	12 "	A. S. Rosenroll .	....	30 j. aux travaux forcés.

Edmonton....	8 "	"	J. Malone....	Vol.....	.....	.....	Edmonton....	8 "	A. E. Snyder...	....	Acquitté.
"	8 "	"	O. D. Oliver..	Obtent. d'argent sous de faux prétextes et vol.	.....	.....	"	10 "	" ...	....	"
"	17 "	"	G. Fulton	Dom. à la propriété.	.....	.....	"	25 "	A. E. Snyder et — McDougall	....	"
"	17 "	"	L. Martin....	" ..	.....	.....	"	25 "	— McDougall et A. E. Snyder.	....	"
"	18 "	"	Cécile Paquet.	Insanité.....	.....	.....	"	18 "	H. W. McKenny	....	Envoyé en prison.
"	29 oct.	Chas. Reis....	D. Broux.....	Infraction de l'art. 3 de l'ordonnance n° 20 de 1897.	.....	.....	"	1er "	A. E. Snyder....	....	$2 et les frais.
"	29 "	D. Broux.....	C. Reis.....	Enlever un cochon et faire une réc. injuste de $25 p. dommag.	.....	.....	"	1er "	" ..	....	Action renvoyée. Le pours. devra payer les frais.
"	31 "	J. McLean ...	J. Chamberlain	Infraction à l'acte des maîtres et servit.	.....	.....	"	31 "	" ..	....	Le défendeur devra payer les frais.
"	2 nov.	La Reine.....	D. Collins	Vol.....	.....	.....	"	4 nov.	" ..	....	Acquitté.
"	7 "	"	R. Gibles.....	Voies de fait.....	.....	.....	"	7 "	" ..	...	Frais du tribunal.
Saint-Albert..	1er "	"	A. McDougall	Ivre et créant du dé.	.....	.....	Saint-Albert..	2 "	F. S. Mitchell ..	....	" "
Edmonton-S. .	10 "	"	W. Austin....	Vol.....	.....	.....	Edmonton-S..	10 "	R. Ritchie.....	....	Acquitté.
" ..	8 "	"	M. Kikinski..	Attentat à la pudeur.	.....	.....	"	10 "	"	....	Réglée hors de cour
Edmonton. ..	9 sept.	"	J, A. Bebee...	Vol.....	.....	.....	Edmonton...	2 "	W. E. Edmiston	....	Devra subir son procès
Daim Rouge..	11 nov. 1897.	"	T. J. Bond ...	Vol, celui d'un lunatique, commis à Saskatchewan.	1897.	.....	Fort-Saskatchewan.	22 "	W. H. Routledge	...	Envoyé à Brandon.
Kinistino.....	17 déc. 1898.	La Reine.....	J. B. Temple..	Voies de fait.....	22 déc.	S.Gagnon, J.P	Prince-Albert.	26 juil.	Juge Richardson	Non	Elargi ; la sentence est suspendu.
Lac-aux-Canards.	1er janv.	"	D. Laframboise.	Vagabond.....	.....	.....	Lac-aux-Canards.	4 janv.	R. S. McKenzie, D. M. Howard, J.P.	....	Amende de $10 et les frais.
" ..	1er "	"	B. Ladoix	Vol de cheval.	4 janv.	R. S. McKenzie, D. M. Howard, J.P.	Prince-Albert.	20 juil.	Juge Richardson	Non	Acquitté.
Lac-aux-Canards.	2 janv.	La Reine.....	L. Soulaide...	Ayant de la boisson sur la réser. Barbu le 1er janvier.	.....	.....	Lac-aux-Canards.	3 janv.	D. M. Howard, W. Craig, J.P.	....	Am. de $10 et les fr.
" ..	13 "	"	E. Courant...	Vol de sacs.....	.....	.....	" ..	13 "	D. M. Howard, R.S. McKenzie.	....	Comdamné à payer les fr. du tr. et à remettre les sacs.
" ..	13 "	"	P. Bird.... .	Ivre et créant du désordre.	.....	.....	" ..	14 "	D. M. Howard, J.P.	....	Amende de $10 et les frais ou 1 m ; amende payée.
" ..	22 "	"	C. Courant....	Vol...	.....	.....	" ..	22 "	D. M. Howard, R. S. McKenzie, J.P.	.. .	Cause renvoyée.
" ..	26 fév.	"	D. Lejeur	Vagabond	.....	.....	" ..	28 fév.	R. S. McKenzie, J.P.	....	3 mois.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Prince-Albert.	10 mars	Maggie Boyer.	T. Leclerc....	Séduction	.....	.....	Prince-Albert.	14 mars	D. M. Howard..	....	Acquitté.
" ..	15 "	A. Pelletier ..	D. Nelson....	Dom. à la propriété.	.....	.....	"	13 avril	" ..	....	Am. de $2 et les fr. et $1.50 de dom.
Lac-aux-Canards.	23 "	C. de f. du P.C.	Aaron Zacanes, aîné.	Violat. de propriété.	.....	.....	Lac-aux-Canards.	16 "	R. S. McKenzie, J.P.	....	Am. de $5 et les fr.
" ..	23 "	" ..	Aaron Zacanes, jeune.	" ..	.....	.....	" ..	13 "	" ..	....	"
" ..	23 "	" ..	Bernard Deck.	" ..	.....	.....	" ..	20 "	" ..	....	"
" ..	7 avril	La Reine.....	Nap. Chartier.	Infraction de l'ordon. concern. le gibier.	.....	.....	" ..	13 "	" ..	....	Am. de $1 et les fr.
" ..	9 mai	"	Philip Garnot.	Faux..	.....	.....	" ..	16 mai	D. M. Howard, J.P.	...	Acquitté.
Prince-Albert.	30 "	W. Inkster....	Robt. Sanderson.	Vol	.....	.....	Prince-Albert.	1er juin	S. Gagnon, D. M. Howard, J.P.	...	6 m. aux tr. forcés.
" ..	17 juin	La Reine.....	Mike Cluttila.	Attentat à la pudeur.	17 juin	S. Gagnon....	" ..	25 juil.	Juge Richardson	....	Acquitté.
" ..	21 "	Ellen Flett ...	Edward Nelson.	Voies de fait.. ...	.....	.....	" ..	27 juin	S. Gagnon, J.P.	....	Action renvoyée ; la poursuite ne comparaît point.
" ..	22 "	Sarah Stevenson.	" ..	Viol.....	17 juin	S. Gagnon, J.P.	" ..	28 juil.	Juge Richardson	....	5 années à la Montagne-de-Pierre.
" ..	4 juil.	Hannah Bartlet.	Wm. Gilmore.	Voies de fait..	4 juil.	" ..	" ..	28 "	" ..	...	Am. de $20 et les fr.
" ..	12 "	La Reine.....	Thomas Rennie.	Infraction de l'Acte conc. les maladies conta. des animaux.	.....	.....	" ..	18 "	Wm Knox, S. Gagnon, J.P.	...	Am. de $50 et les fr.
" ..	27 "	L. Anderson..	Helen Linklater.	Infract. de l'ordonn. concernant les maîtres et serviteurs..	.....	.....	" ..	28 "	" ..	....	Cause renvoyée.
Lac-aux-Canards.	28 "	D. Lucier.....	Patrice Pruneau.	Larcin	.....	.....	Lac-aux-Canards.	28 "	D. H. Grant, R. S. McKenzie, J.P.	....	4 mois.
" ..	30 "	La Reine.	Augus Fournier.	Empoisonner des chevaux.	1er août	S. Gagnon, D. H. Grant, J.P.	Prince-Albert.	26 mars	Juge McGuire.	Oui.	Acquitté.

"	30	"	"	Joseph Mievie	"	"	1	" ..	" ..	26	"	" ..	"	"
"	30	"	" .. .	Jos. Perchier..	"	"	1	" ..	" ..	26	"	" ..	"	"
"	30	août	"	Jean Guillemand.	Vente de boisson enivrante aux sauvages	.....		.....	Lac-aux-Canards.	1	sept.	R. S. McKenzie, D. H. Grant, J.P.	....	Amende de $50 et les frais.
Halcro.....	30	"	E. Dyer	C. Robertson .	Vol d'un chien	.....		.....	Prince-Albert.	3	"	InspecteurCasey, J.P.	....	Acquitté.
Rosthern.....	31	"	Isaac Dyck....	M. Salesbruck	Inf. de l'ordonn. conc. les maîtres et serviteurs.	.....		.....	Rosthern.....	1	"	G. Ens, J.P....	....	"
"	11	sept.	La Reine.....	C. Czare.....	Voies de fait.....	.....		.....	" .. .	10	"	"	....	Am. de $5 et les fr.
Lac-aux-Canards.	23	"	"	P. Lafontaine.	"	.....		.....	Lac-aux-Canards.	23	"	D. H. Grant, J.P.	....	Caution de garder la paix.
Fort-à-la-Corne.	20	oct.	J. H. Price..	Mrs. M. Cameron.	Aliéné.....	.....		.....	Prince-Albert.	25	oct.	H. S. Casey, J.P.	...	Envoyé à l'asile de Brandon.
" ..	20	"	" ...	Archie Cameron.	"	.....		.....	" ..	25	"	" ..	....	"
Prince-Albert.	18	nov.	J. S. Letellier.	George Craine (sauvage sous traité).	Ivre sur la réserve de John Smith.	.....		.....	" ..	19	nov.	" ..	....	15 jours de prison aux travaux forcés.
" ..	19	"	" ..	Peter Smith..	" " ..	.....		.....	" ..	19	"	H. S. Casey, S. Gagnon, J.P.	....	1 mois aux travaux forcés.
" ..	19	"	La Reine.....	" ..	Donner de la boisson à un sauvage.	.....		.....	" ..	19	"	" ..	....	3 m. de prison aux tr. forcés, les sent. devront courir concurremment.
Prince-Albert.	19	"	M. McLaughlin.	E. Adams.....	Voies de fait.....	.....		.....	Prince-Albert.	19	nov.	H. S. Casey, J.P.	.. .	Am. de $1 et frais ou 20 jrs de prison, amende pay.
" ..	20	"	" ..	E. H. More...	"	.....		.....	" ..	20	"	" ..	....	Am. de $1 et frais.
" ..	25	"	H. S. Stavely.	Grégoire (sauvage sous traité).	Ivre.....	.....		.....	" ..	29	"	" ..	....	15 jours de prison.
" ..	28	"	S. F. Holbrook	David Casault.	Vol de blé saisi par le shérif.	.....		.....	.....	.....		.....	....	Examen prélimin. fait en décembre 1898.
" ..	29	"	La Reine.....	Mary Stavely.	Donner de la boisson à un sauvage.	.....		.....	Prince-Albert.	29	nov.	S. Gagnon et H. S. Casey, J.P.	....	1 mois.
" ..	29	"	"	Alice Spence..	" " ..	.....		.....	" ..	30	"	" ..	....	1 mois.
Battleford	20	janv.	"	Flamond, Pierre.	Ivre et créant du désordre.	.....		.....	Battleford	20	janv.	Surint. Cotton et insp. Bégin.	....	Amende de $10 et les frais.
Battleford....	15	mai	La Reine....	Skelton, J. M.	Vol d'animaux.....	.....		.....	Battleford....	18	mai	Insp. Bégin.....	....	Acquitté.
"	19	juin	"	Lefond, H ...	Créant du désordre..	.....		.....	"	20	juin	Surint. Cotton et insp. Bégin.	....	Elargi, sentence suspendue.
"	19	"	"	Lefond, B....	Conduite déréglée...	.....		.....	"	20	"	" ..	....	1 mois de prison aux travaux forcés.
"	19	"	"	Hope, W.....	" " ..	.....		.....	"	20	"	" ..	....	1 mois de prison aux travaux forcés.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
	1898.				1898.			1898.			
Battleford . .	19 juin	La Reine. . . .	Hope, W.	Voies de fait avec circonstances aggravantes.	. . . . .	. . . . .	Battleford. . . .	" 20	Surintend. Cotton et inspecteur Bégin.	. . . .	2 mois de prison aux travaux forcés.
"	12 "	"	Flamond, R . .	Effrac. dans une bout	14 oct.	Surint. Cotton	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .	Attend. son procès.
"	18 "	"	Kennedy, L . .	Comp. après le fait . .	19 "	" . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .	"
"	21 nov.	"	Stapleford, W.	Créant du désordre. .	. . . . .	. . . . .	Battleford. . .	22 nov.	Surintend. Cotton et T. Macfarlane, J. P.	. . . .	Elargi, sentence suspendue.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans la

Lieu où s'est fait l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1897.				1897.
The-Loop, Michel Ck	15 déc.	La Reine	P. J. McNamara	Vente de boisson sans permis	
" "	30 "	J. Smythe	A. Rhéaume	Voies de fait	
	1898.				1898.
Coal-Creek	8 janv.	La Reine	O. Olsen	Ivre et créant du désordre	
"	10 "	"	J. Evans	Vente de boisson sans permis	
"	10 "	"	Atkinson	" "	
"	20 "	"	Jas. McCormack	Voies de fait	
"	20 "	"	O. Olsen	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	
Wardner	24 "	"	G. Arnold	Vente de boisson sans permis	
"	24 "	"	J. Crabbe.	" "	
		Angus	W. Tierney	Gages	
Wardner	29 janv.	La Reine	W. D. Bohart	Vente de boisson sans permis	
		McLean	W. Tierney	Gages	
Hardy's-Camp	1er fév.	E. Simard	B. H. Sweezy	Voies de fait	
"	1er "	"	M. Farle	"	
"	1er "	"	J. Donohue	"	
Coal-Creek	1er "	La Reine	John MacPhee	Ivre	
Prairie-Michel	2 "	"	J. Burgess	Vente de boisson sans permis	
Wardner	4 "	"	O. Carlson	Ivre	
Bureaux du P.C., Rivière-de-l'Elan	7 "	"	H. Peltier	Vente de boisson sans permis	
" "	7 "	"	Sedgewick	Ivre	
" "	7 "	"	Kearns	"	
" "	7 "	"	Duncan	"	
Tra. de la r. de l'Elan	14 "	"	Fred Smith	Voies de fait	
Wardner	15 "	"	M. Sullivan	Ivre	
"	15 "	"	John O'Brien	"	
"	19 "	"	W. Eschwig, sauv.	Faire le c. du g. en sais. close	
"	21 "	"	A. Mynick	Vendre du gib. en saison close	
"	26 "	"	Thos. McGill	Voies de fait	
"	26 "	"	John McAndlass	"	
Trav. de Goat-River.	26 "	"	Doyle *alias* Davis *alias* Sullivan.	Meurtre	28 fév.
Prairie-Michel	1er mars	"	H. Underhill	Vente de boisson sans permis	
Coal-Creek	1er "	"	Praraulf	Ivre	
"	1er "	"	Wm. Wilson	"	
"	1er "	"	A. Tromley	"	
"	1er "	"	J. Phillips	"	
"	1er "	"	O. Proulx	"	
"	1er "	"	C. Duschene	"	
"	1er "	"	J. Blondeau	"	
The-Loop	3 "	J. Fitzgerald	A. Marmont	Voies de fait	
"	3 "	La Reine	Mme Wenwind	Maison de désordre	
"	3 "	C. Bowman	J. Fitzgerald	Voies de fait	
"	5 "	La Reine	J. Bidgood	Vente de boisson sans permis	
Bull's-Head-Prairie	5 "	"	M. Lauder	" "	
Coal-Creek	5 "	"	J. Kennedy	Ivre	
"	7 "	"	A. Curry	"	
Sand-Point	10 "	"	Knowlson	Vol de cheval	
Tr. de la R.-de-l'Elan	16 "	"	John Purdy	Ivre	
The-Loop	17 "	"	Alex. Boyd	Vente de boisson sans permis	
Wardner	19 "	"	M. Sullivan	Voies de fait	
The-Loop	21 "	"	Geo. Johnston	Vente de boisson sans permis	
Coal-Creek	29 "	"	J. Macnamara	Langage insultant	

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Colombie-Britannique, du 1er décembre 1897 au 31 mars 1898.

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
		1897.			
.....	The-Loop, Michel Ck..	16 déc.	G. E. Sanders, M.S.....	....	$50 et les frais.
		1898.			
.....	Bureaux du P. C., Rivière-de-l'Elan.	28 janv.	" "	....	$10 et indemn. de $16.50 à Smythe.
.....	Coal-Creek	8 "	J. F. Armstrong, M.S...	....	$2 et les frais.
.....	"	10 "	" "	....	3 mois de prison.
.....	"	10 "	" "	....	1 " "
.....	"	20 "	" "	....	$5 et les frais.
.....	"	20 "	" "	....	$10 ou 30 j. aux t. forcés.
.....	Wardner	24 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Cause renvoyée.
.....	"	24 "	" "	....	$150 et les frais ou 6 sem. (Est allé en prison.)
.....	Bureaux du P. C., Rivière-de-l'Elan.	29 "	" "	....	Ordre de payer les gages.
.....	Wardner	29 "	J. F. Armstrong, M.S...	....	$150 et les frais ou 2 mois. (Est allé en prison.)
.....	Prairie-Michel.....	28 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Action renvoyée.
.....	Hardy's-Camp.....	1er fév.	" "	....	$1 et les frais.
.....	"	1er "	" "	....	$1 "
.....	"	1er "	" "	....	$10 "
.....	Coal-Creek	1ér "	" "	....	$2 "
.....	Bureaux du P. C., Rivière-de-l'Elan.	2 "	" "	....	$150 "
.....	Wardner	4 "	M.H. White Fraser, J.P.	....	$5 "
.....	Bureaux du P. C., Rivière-de-l'Elan.	7 "	G. E. Sanders, M.S.....	...	$180 et les frais ou 2 mois. (Est allé en prison.)]
.....	" " ..	7 "	" "	....	50c et les frais.
.....	" " ..	7 "	" "	....	50c. "
.....	" " ..	7 "	" "	....	50c. "
.....	Wardner	15 "	M.H. White Fraser, J.P.	....	$10 "
.....	"	19 "	" "	....	$5 "
.....	"	15 "	" "	...	$5 "
.....	"	15 "	" "	....	$1 "
.....	"	21 "	J. F. Armstrong, M.S...	....	Action renv. après avis.
.....	"	26 "	M.H. White Fraser, J.P.	....	10 jours aux trav. forcés.
.....	"	26 "	" "	...	$1 et les frais.
O. G. Dennis, M.S.	Nelson	22 mars.	Juge Irvine.....	....	Sentence de mort.
.....	Bureaux du P. C., Rivière-de-l'Elan.	1er "	A. M. Jarvis, M.S.....	....	$50 et les frais ou 1 mois. (Est allé en prison.)
.....	Coal-Creek	1er "	" "	....	$10 et les frais.
.....	"	1er "	" "	....	$10 "
.....	"	1er "	" " ..	....	$10 et les frais ou 30 jours (Est allé en prison.)
.....	"	1er "	" "	....	$10 et les frais.
.....	"	1er "	" "	....	$10 "
.....	"	1er "	" "	....	$10 "
.....	"	1er "	" "	....	$10 "
.....	The-Loop	3 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	$25 "
.....	"	3 "	" "	....	Action renvoyée.
.....	"	3 "	" "	....	Amende de $50.
.....	Bull's-Head-Prairie ...	5 "	" "	....	$280 et les frais.
.....	" " ...	5 "	" "	....	$280 "
.....	Reid's-Camp.....	26 "	" "	....	$3 "
.....	Coal-Creek	7 "	" "	....	$5 "
.....	Fort-Steele	12 "	J. F. Armstrong, M.S...	....	6 m. de p. aux tr. forcés.
.....	Wardner	17 "	M.H. White Fraser, J.P.	....	10 jours aux trav. forcés.
.....	The-Loop	17 "	G. E. Sanders, M.S.....	...	$280 et les frais.
.....	Wardner	19 "	M.H. White Fraser, J.P.	....	Acquitté.
.....	The-Loop	21 "	G. E. Sanders, J.P.....	....	"
.....	Coal-Creek	29 "	H.W.D. Armstrong, J.P.	....	$10 et les frais.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1898.				1898.
Wardner	5 avril	"	Martin Carson	Ivre et créant du désordre	
"	6 "	"	Jas. Campbell	" "	
Goat-River-Landing.	10 "	"	G. Braden	Ivre et refus't de payer passage	
Trav. de la R.-de-l'El.	11 "	J. Redman	Costa Bruno	Voies de fait	
" "	11 "	Costa Bruno	J. Redman	"	
Wardner	14 "	La Reine	Hugh Whan	Ivre et créant du désordre	
Prairie de Bull's-He'd	14 "	A. J. McLean	T. Anderson	Voies de fait	
Trav. de la R. de l'El.	17 "	La Reine	Parker	"	
" "	17 "	"	Pegnem	"	
Wardner	17 "	"	Wm. Johnson	Vol	
Traverse, riv. de l'El.	18 "	"	— Conley	Ivre et créant du désordre	
Goat-River-Landing.	19 "	"	D. Itoff.	Ivre et refusant de payer prix de passage.	
Trav., riv. de l'Elan.	20 "	"	H. Bernard	Blessure faite malicieusement	
"	20 "	"	— Hood	Voies de fait	
"	20 "	"	— Tagney	"	
	24 "	"	Le Chaneur	Alambic illicite	
	24 "	"	F. Gagnon	"	
Coal-Creek	28 "	"	J. Strong	Ivre	
Bull-Head-Prairie	14 "	"	T. Reilly	Vente de boisson sans permis	
Michel-Creek	26 "	"	N. Suse	" "	
"	26 "	"	"	Tenir une maison de jeu	
Wardner	6 mai.	"	A. Lightheart	Ivre	
"	9 "	"	E. C. McDermott.	"	
Traverse, riv. de l'El.	11 "	"	O. Brien	Vagabondage	
"	11 "	"	— Mulligan	Ivre	
Coal-Creek	12 "	"	W. McDonald	"	
"	16 "	"	"	"	
"	17 "	"	"	Se battre dans la rue	
"	16 "	"	John Lacey	Ivre	
"	16 "	"	Wm. Turnbull	Se battre dans la rue	
"	17 "	"	E. Kingard	Vendre du whiskey sans permis.	
"	17 "	"	J. Bond	" "	
"	17 "	"	Ring et Boulay	Vendre de la boisson sans permis.	
"	17 "	"	J. Strong	Ivre	
"	17 "	"	A. Blackburn	"	
Trav., riv. de l'Elan.	20 "	"	May Harris.	Vendre de la boiss. sans perm.	
"	20 "	"	"	Tenir maison de prostitution	
Coal-Creek	20 "	"	W. Gilroy	Ivre	
Wardner	21 "	"	E. Steve	Créant du désordre	
"	24 "	"	A. Lightheart	Ivre	
Coal-Creek	26 "	"	J. Martineau	Vol	
Creek-Michel	3 "	"	P. J. Macnamara	Vendre de la boisson le dim.	
Coal-Creek	24 "	"	B. Malone	Ivre	
"	24 "	"	J. McKinnon	"	
"	24 "	"	Alex. Boyd	Vagabondage	
"	24 "	"	A. C. Ramsay	"	
"	24 "	"	C. Irish	"	
"	24 "	"	G. Ellsworth	Vol	
"	24 "	"	R. Bevans	Complice de vol	
Camp des bureaux du C.C.P.	25 "	"	G. Reenan	Vol	
Coal-Creek	13 "	"	W. McDonald	Ivre	
Cité de Moyne	1er juin.	"	S. S. Swanberg	"	
"	1er "	"	John Hays	"	
Bull's-Head	6 "	A. Label	C. W. Brown	Voies de fait	
Coal-Creek	6 "	La Reine	— McGregor	Vente de boisson sans permis	
"	6 "	"	Wm. Barber	Ivre	
Cité de Moyne	6 "	"	A. C. Ramsay	Vol	

dans la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
		1898.			
	Wardner	6 avril.	M.H. White Fraser, J.P.		$20 et les frais.
	"	7 "	" "		$1 "
	Nelson	11 "	O. G. Dennis, M.S.		$2 "
	Traverse, riv. de l'Élan	11 "	G. E. Sanders, M.S.		2 semaines aux trav. forc.
	" "	11 "	" "		Acquitté.
	Wardner.	15 "	M.H. White Fraser, J.P.		"
	Prairie de Bull's-Head.	14 "	G. E. Sanders, M.S.		"
	Trav. de la riv. de l'El.	18 "	J. F. Armstrong, M.S.		"
	" "	18 "	" "		$20 et les frais.
	Wardner	18 avril.	M. H. White Fraser, J.P.		$20 "
	Traverse, riv. de l'Élan	19 "	J. F. Armstrong, M.S.		$1 "
	Nelson	20 "	O. G. Dennis, S.M.		2 semaines aux trav. forc.
	Traverse, riv. de l'Élan	20 "	J. F. Armstrong, M.S.		Action renvoyée.
	"	20 "	" "		$5 et les frais.
	"	20 "	" "		$5 "
	Nelson	20 "	O. G. Dennis, M.S.		$100 et les fr. ou 1 m. aux trav. f. (Est allé en pris.)
	"	26 "	"		" "
	"	29 "	H.W.D. Armstrong, J.P.		$2 et les frais.
	Prairie de Bull's-Head.	14 "	G. E. Sanders, M.S.		$50 "
	Michel-Creek	26 "	"		$280 "
	"	26 "	"		Acquitté.
	Wardner	7 mai.	C. E. Denny, J.P.		$5 et les fr. ou 10 j. aux t. f. (Est allé en prison.)
	"	10 "	"		$2 et les frais.
	Traverse, riv. de l'Élan	12 "	M. H. White Fraser, J.P.		Acquitté.
	"	12 "	" "		$1 et les frais.
	Coal-Creek	13 "	H.W.D. Armstrong, J.P.		Sentence suspendue.
	"	17 "	" "		$1 et les frais.
	"	17 "	W. Fernie, J. P		$2 "
	"	17 "	H.W.D. Armstrong, J.P.		$1 "
	"	17 "	W. Fernie, J. P		$2.50 "
	"	17 "	Fernie et Armstrong, J.P.		$50 et les fr. ou 2 m. aux t. f. (Est allé en prison.)
	"	17 "	" "		" "
	"	17 "	" "		2 mois de prison et les dépenses, $22.50.
	"	18 "	H.W.D. Armstrong, J.P.		$5 et les frais.
	"	18 "	W. Fernie, J. P.		$1 "
	Traverse, r. à la Chèv.	20 "	A. F. Proctor, J.P		Action renvoyée.
	"	20 "	"		$15 et les frais.
	Coal-Creek	20 "	G. E. Sanders, M.S.		$3 "
	Wardner	21 "	C. E. Denny, J.P.		Acquitté.
	"	25 "	M.H. White Fraser, J.P.		6 semaines aux trav. f.
	Coal-Creek	29 "	G. E. Sanders, M.S.		Acquitté.
	Creek-Michel.	3 "	"		$20 et les frais.
	Coal-Creek	25 "	"		$3 "
	"	25 "	"		$3 "
	"	25 "	"		Dev. quitter le dist. d. 34 h.
	"	25 "	"		Acquitté.
	"	25 "	"		"
	"	25 "	"		2 mois aux trav. forcés.
	"	25 "	"		Acquitté.
	Camp des bureaux, Riv.-de-l'Elan.	25 "	"		1 mois aux trav. forcés.
	Coal-Creek	13 "	W. W. Armstrong		Sentence suspendue.
	Cité de Moyne	2 juin.	G. E. Sanders, M. S.		$3 et les frais.
	"	2 "	Sanders et Cranston		$1 "
	Bull's-Head.	6 "	Blakemore		$10 "
	Coal-Creek	6 "	Fernie et McVittie.		Cause remise.
	"	6 "	F. W. Armstrong		$1 et les frais.
	"	6 "	G. E. Sanders et W. F. Cranston.		6 mois aux trav. forcés.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1898.				
Coal-Creek	9 juin	La Reine	Jas. Ruffley	Vol	
"	9 "	"	F. Rulnel	"	
Prairie Michel	14 "	"	W. Fanning	"	
Bull's-Head	15 "	"	Joe Morris	Vagabondage	
Coal-Creek	28 "	"	M. McDonald	Refuser d'aider un constable à faire une arrestation.	
"	28 "	"	W. J. Wellan	Créant du désordre	
"	28 "	"	Sam Keith	" "	
"	28 "	"	Fred Brown	" "	
"	28 "	"	Gains et Roy	Vente de boisson en temps défendu.	
"	28 "	"	Jim Dolways	Ivre et se battant	
"	28 "	Constable Cri	John Fitzgerald	Voies de fait	
"	28 "	La Reine	S. Anudley	Tenir une maison de prostitution.	
"	28 "	"	M. Brouettes	Vol	
Cité de Moyne	20 "	"	Jas. O'Rielly	Ivre et créant du désordre	
"	23 "	"	Beaubien et Haute.	Vendre de la boisson contrair. à l'acte conc. l'enregistrem. du trafic des liqueurs.	
Coal-Creek	30 "	"	A. Joyce	Vendre de la boiss. sans perm.	
Fernie, C.-B	1 juillet	"	H. D'Aoust	Vol	
"	1 "	J. W. Chiene	W. C. McDonald	Voies de fait	
"	1 "	La Reine	John Martineau	Vol	
"	2 "	"	W. McGarry	Vagabondage	
Cité de Moyne	2 "	"	M. Patman	Vendre de la boisson contrair. à l'acte conc. l'enregistrem. du trafic des liqueurs.	
"	2 "	"	H. Pollard	Voies de fait	
Wardner	4 "	"	M. Eagan	Ivre et créant du désordre	
"	4 "	"	Wal. McDonald	" "	
"	4 "	"	"	Résistance à arrestation	
"	4 "	"	P. Perrine	Tentative de voies de fait	
"	6 "	"	Peter Allen	Ivre et créant du désordre	
"	6 "	Peter Malone	"	Voies de fait	
"	7 "	La Reine	Peter Sullivan	Contravention à l'ordonnance des feux de forêts.	
"	7 "	"	Geo. Couchcough	Ivre et créant du désordre	
Fernie, C.-B	11 "	"	W. Quigley	" "	
"	11 "	"	F. Maraschi	Vol	
"	11 "	"	A. Olivers	"	
"	11 "	"	R. Joyce	Vente de boisson sans permis.	
"	13 "	"	Pat. Wallay	Ivre	
"	13 "	"	Pat. McOrmac	"	
"	15 "	"	Wm. Marshall	Vendre de la bière sans permis	
"	15 "	"	"	Acheter des effets volés	
"	15 "	"	F. Cannon	Ivre et créant du désordre	
"	15 "	"	J. Ryan	Ivre et incapable, couché sur la voie.	
"	15 "	"	A. Hellest	Tenir une maison de prostitution.	
Wardner	20 "	"	C. A. Sjodin	Ivre	
"	23 "	"	J. Molloy	"	
"	23 "	"	A. Scummell	"	
Fernie, C.-B	23 "	"	J. F. Bedard	Vente de boisson sans permis.	

dans la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
		1898.			
.....	Coal-Creek.....	9 juin	McVittie et Armstrong..	...	$9.50. Première offense.
.....	"	9 "	" " ..	....	Accusation renvoyée. Le dénonciat. paiera les fr.
.....	Prairie Michel.....	14 "	G. E. Sanders, M.S.	....	Acquitté.
.....	Bull's-Head.....	15 "	"	....	Il dev. tr. de l'ouv. dans les 2 j. ou quitt. Bull's-Head
.....	Coal-Creek	28 "	Fernie et McVittie.....	...	$4.25.
.....	"	28 "	"	....	$6.25.
.....	"	28 "	"	....	$6.25.
.....	"	28 "	"	....	$6.25.
.....	"	28 "	"	....	Action renvoyée après avis.
.....	"	28 "	" ...	....	$7.25.
.....	"	28 "	" .. .	...	2 mois de prison aux tr. f.
.....	"	28 "	"	..	Act. renvoyée après avis.
.....	"	28 "	Fernie et McVittie.....	....	2 mois de prison aux tr. f.
.....	Cité de Moyne.....	20 "	Cranston, J.P.....	....	$1 et les frais.
.....	"	23 "	J. F. Armstrong, J.P....	....	$25 et les frais.
.....	Coal-Creek.....	30 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	$200 "
.....	"	1 juillet	" "	...	2 mois de prison aux tr. f.
.....	Fernie.....	1 "	" "	....	$5 et les frais.
.....	"	1 "	" "	....	2 mois de prison aux tr. f.
.....	"	2 "	" "	....	Devra quitter la ville dans les 24 hrs et tr. de l'emp.
.....	Coal-Creek..	2 "	Armstrong, J.P.	....	Action renvoyée avec frais.
.....	"	2 "	"	....	" "
.....	Wardner.....	4 "	C. E. Denny.....	....	$8 et fr. ou 2 sem. aux t. f.
.....	"	4 "	"	...	6 sem. aux travaux forcés.
.....	"	4 "	Galbraith et Morbury....	....	2 "
.....	"	4 "	White Fraser.....	....	$10 et fr. ou 2 sem. aux t.f.
.....	"	6 "	"	....	$5 " "
.....	"	6 "	"	....	Act. renvoyée avec frais.
.....	"	7 "	"	....	"
.....	"	7 "	"	....	$5 et les frais.
.....	Fernie.....	11 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	$1 "
.....	"	11 "	" "	....	2 mois de prison aux tr. f.
.....	"	11 "	" "	....	2 " "
.....	"	11 "	" "	....	$250 et les frais.
.....	"	13 "	" "	....	$1 "
.....	"	13 "	" "	....	$1 "
.....	"	15 "	Fernie et Blakemore.....	...	$20 "
.....	"	15 "	" " "..	....	Cause remise, son propre cautionnement.
.....	"	15 "	G. E. Sanders, M.S.....	...	Action renvoyée (il devra quitt. la ville dans 24 hrs)
.....	"	15 "	" "	....	" "
.....	"	16 "	Fernie et Blakemore.....	....	Frais de $8 dans les 24 h.; comparaître pour recev. sentence dans 3 jrs ; am. de $25 le 19 juillet 1898.
.....	Wardner.....	20 "	Capit. White Fraser.....	....	$1 et les frais.
.....	"	23 "	C. E. Denny.....	....	$3 "
.....	"	23 "	"	..	$5 "
.....	Fernie.....	23 "	Blakemore et Armstrong.	....	$250 ainsi que frais du permis—$100 et les frais

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1898.				1898.
Wardner	25 juill.	La Reine	A. Rowland	Ivre	
Cité de Moyne	26 "	"	R. Robson	Vagabondage	
"	26 "	"	Blanche Ludic	Tenir une maison de prostitution.	
Wardner	27 "	"	Thos. Powers	Ivre	
"	27 "	"	D. Stewart	"	
"	27 "	"	J. Nicholson	"	
"	27 "	"	A. Morrin	Langage obscène	
"	28 "	"	— Therry	Exposant sa personne	
"	28 "	"	Herman Mann	Ivre	
"	28 "	"	Reuben Binney	"	
Camp de Robinson	27 "	"	Chas. Foran	Vol	
Wardner	29 "	"	Edward Kelly	Ivre	
Camp de Robinson	29 "	"	— Northcote	Sort. un cout. de sa poc. p. frap.	
Fernie, C.-B	30 "	"	F. Cigarette	Menaces	
"	27 "	"	Harry May	Langage insultant	
"	30 "	"	Harry Wood	Vol de montre	
"	30 "	"	Moses Bandrey	"	
The-Loop	25 "	"	John Brown	Langage insultant envers les Italiens à son emploi.	
Wardner	2 août	"	G. Lyons	Ivre	
"	3 "	"	J. Dempsey	"	
Goat-River	3 "	"	S. Mastrenn	Cachant des armes	
Cranbrook	4 "	"	— Hannall	Vagabondage	
Wardner	6 "	"	P. Nolan	Ivre	
Cranbrook	8 "	"	J. Norris	Vol à main armée	
"	8 "	"	W. Carve	"	
"	8 "	"	A. Carve	"	
"	8 "	"	J. Hurteaux	"	
Wardner	15 "	"	T. Powers	Ivre	
"	8 "	"	A. Olsen	Ivre et se battant	
"	12 "	"	W. Madden	Se battant en ville	
Cranbrook	15 "	"	— Whitehead	Ivre	
Wardner	17 "	"	Chas. Noble	"	
Cité de Moyne	17 "	"	A. Bruno	Meurtre	
Wardner	17 "	"	Hugh Burns	Ivre et résist. à arrestation	
Cranbrook	17 "	"	C. S. Germain	Attentat à la pudeur	
"	19 "	"	G. Bremnan	Ivre	
Fernie	20 "	"	W. Connors	Voies de fait	
Cité de Moyne	23 "	"	Peter Barry	Vol sur la personne	
"	23 "	"	Joe State	Port de revolver chargé	
Cranbrook	23 "	"	— Oldman	Ivre	
"	23 "	"	F. Dowd	"	
"	23 "	"	— Sullivan	Contravention de police	
"	23 "	"	— McBride	"	
"	23 "	"	— Sullivan	Mépris de cour	
Fernie	24 "	"	R. E. Savage	Mettre en danger la santé pub.	
"	25 "	"	"	Vol	
"	25 "	"	N. Meyer	Contravention de police	
Cranbrook	26 "	"	F. Recordo	Souiller cours d'eau	
"	26 "	"	— Caill	"	
"	27 "	"	F. Leonard	Ivre	
"	27 "	"	J. O'Neil	"	
"	27 "	"	— McGowan	"	
Wagon de police	29 "	"	Louis Martin	Vente de bois. à un homme ivre	
Cranbrook	30 "	"	J. W. Wilson	Ivre	
"	30 "	"	T. Maroney	Insulte à la police	

dans la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
		1898.			
.....	Wardner	25 juill.	C. E. Denny	....	$5 et les frais.
.....	Cité de Moyne.....	26 "	Cranston, J.P	....	Dev.quit.la ville d. les 2 h.
.....	"	26 "	"	....	30 jours de prison.
.....	Wardner.....	27 "	C. E. Denny.....	....	$3 et les frais.
.....	"	27 "	"	....	$3 "
.....	"	27 "	"	....	$2 "
.....	"	27 "	"	....	Elargi, sentence suspendue.
.....	"	28 "	"	....	Acquitté.
.....	"	28 "	"	....	$3 et les frais.
.....	"	28 "	"	....	$3 "
.....	Camp de Robinson ...	27 "	Armstrong.....	....	2 sem. aux trav. forcés.
.....	Wardner.....	29 "	C. E. Denny.....	....	$3 et les frais.
.....	Camp de Robinson....	29 "	Hutchison.....	....	$5 "
.....	Fernie, C.-B.....	30 "	Armstrong.....	....	$2 "
.....	"	27 "	"	....	25c. "
.....	"	30 "	"	....	Acquitté.
.....	"	30 "	.....	....	Cause remise au 3 août ; trouvé coupab. ; par suite de bonne réputation il paiera $31 et les frais et viendra recevoir sa sentence lorsque requis.
.....	The-Loop.....	25 "	— Armstrong	....	Cause remise au 8 août.
.....	Wardner.....	2 août..	C. E. Denny.....	....	2 m. ; sentence suspendue.
.....	"	3 "	"	....	$3 et les frais.
.....	Goat-River.....	3 "	— Belcher.....	....	$25 "
.....	Cranbrook.....	4 "	— Hutchison.....	....	$1 "
.....	Wardner	6 "	C. E. Denny.....	....	$5 "
.....	Cranbrook.....	8 "	G. E. Sanders	....	Acquitté.
.....	"	8 "	"	....	"
.....	"	8 "	"	....	"
.....	"	8 "	"	....	"
.....	Wardner	15 "	C. E. Denny.....	....	Elargi ; sentence suspendue.
.....	"	8 "	"	....	$3 et les frais.
.....	"	12 "	"	....	$5 "
.....	Cranbrook.....	15 "	J. Hutchison.....	....	12 heures de prison.
.....	Wardner.....	17 "	C. E. Denny.....	....	$5 et les fr. ou 14 j. aux t.
.....	Cité de Moyne.....	17 "	— Armstrong.....	....	Devra subir son procès.
.....	Wardner.....	17 "	C. E. Denny.....	....	$25 et les fr. ou 2 m. aux t. f.
.....	Cranbrook.....	17 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Acquitté.
.....	"	19 "	J. Hutchison	....	Avis de quitter la ville.
.....	Fernie.....	20 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Acquitté.
.....	Cité de Moyne.....	23 "	Hutchison et Cranston...	....	6 m. de prison aux t. f.
.....	"	23 "	— Cranston.....	....	$5 et les frais.
.....	Cranbrook	23 "	J. Hutchison	....	$1 "
.....	"	23 "	"	....	$2 "
.....	"	23 "	"	....	$2 "
.....	"	23 "	"	....	$2 "
.....	"	23 "	"	....	$2 "
.....	Fernie.....	24 "	H. W. Armstrong.....	....	$2 "
.....	"	25 "	"	....	Action renvoyée avec fr.
.....	"	25 "	"	....	Devra enlever les ordures.
.....	Cranbrook.....	26 "	J. Hutchison	....	$1 et les frais.
.....	"	26 "	"	....	$1 "
.....	"	27 "	"	....	$1 "
.....	"	27 "	"	....	$1 "
.....	"	27 "	"	....	$1 "
.....	Wagon de police	29 "	Commissaire de l'or.....	....	Cause renvoyée avec frais.
.....	Cranbrook.....	30 "	W. Hutchison	....	1 m. aux travaux forcés.
.....	"	30 "	"	....	1 m. "

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1897.				
Cranbrook	31 sept.	La Reine	W. Kaahe	Tenir une maison de jeu	
"	31 "	"	— Geddes	" "	
"	31 "	"	— Wentworth	" "	
"	31 "	"	— Wisdom	" "	
"	31 "	"	— Stack	Se battait	
"	31 "	"	J. Brant	"	
"	31 "	Le Joyce	W. Fulman	Voies de fait	
"	31 "	La Reine	— Harteau	Vol	
Wag. de police, C.-B.	1er sept.	"	— Deschamp	V. de fait et vol à m. armée	
Fernie	5 "	"	P. Beamond	Ivre	
Cité de Moyne	7 "	"	Chas. Diamond	Ivre et créant du désordre	
Cranbrook	8 "	"	J. Hurteau	Ivre	
"	9 "	"	D. McNaughton	Vol	
Cité de Moyne	10 "	"	H. McKay	Incendie	
Fernie	10 "	"	J. Fitzgerald	Vagabondage	
"	12 "	"	L. Lamart	Vente de boisson sans permis	
"	12 "	"	A. Herbert	" "	
"	12 "	"	— McGeorge	Obtent. d'arg. sous de f. prét.	
Wagon de police	14 "	"	— Blake	Ivre	
Fernie	15 "	Wm. Davies	Wm. Benedict	Voies de fait	
"	16 "	"	C. Cota	Ivre et créant du désordre	
"	16 "	"	K. King	" "	
"	16 "	"	R. Rheaume	Voies de fait	
"	19 "	"	Joe Smith	Ivre	
Wagon de police	19 "	"	— Dickie	Remett. du tab. d. l. m. colis	
Cranbrook	21 "	"	Joe Howson	Vente de boiss. sans permis	
Fernie	21 "	"	J. Fitzgerald	Vagabondage	
Wagon de police	23 "	"	— McAnnanny	Voies de fait contre Maggie Dubois.	
"	27 "	"	C. Ratcliffe	Désertion	
Fernie	5 oct.	"	J. Arrowsmith	Vente de boiss. sans permis	
	5 "	"	— Johnson	Le demandeur réclame $9.50, solde de compte.	
Wagon de police	6 "	"	— Woodward	Vol	
Cranbrook	15 "	"	J. H. McDowell	Vol, obtention d'argent sous de faux prétextes.	
Wagon de police	22 "	"	A. Labelle	Vente de boisson sans permis	
Lac du Nid-de-Corbeau	30 nov.	"	R. Clark	Vagabondage	
" "	3 déc.	"	S. Carley	Maison de débauche	
" "	3 "	"	Dot. Merril	" "	
" "	3 "	"	H. Ronaldson	Vol	
" "	3 "	"	Norman Luse	Vente de boiss. sans permis.	
" "	5 "	A. Boyd	E. Mansfield	Voies de fait	
" "	6 "	La Reine	Hugh Talbow	Ivre et créant du désordre	
" "	8 "	"	— Sanche	" "	
" "	8 "	"	— Lagore	" "	
" "	13 "	"	O Olsen	Obtention d'argent sous de faux prétextes	Pas de pr. p. l'en en pris'n
" "	13 "	"	J. Manseau	Vol	
" "	14 "	"	Norman Luce	Vente de boisson sans permis	
" "	15 "	"	L. Johnson	" "	
"	13 "	"	"	Vol	

dans la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
.....	Cranbrook.....	31 sept..	Laidlaw et Hutchison....	....	Cause renvoyée.
.....	"	31 "	" " ..	....	$10 et les frais.
.....	"	31 "	" " ..	....	$10 "
.....	"	31 "	" " ..	....	$10 "
.....	"	31 "	— Hutchison.....	...	$10 " ou 10 jours.
.....	"	31 "	"	....	$10 " "
.....	"	31 "	Denny et Hutchison.....	....	Acquitté.
.....	"	31 "	" "	....	"
.....	Wagon de police, C.-B.	1er "	" "	....	2 mois aux travaux forcés
.....	Fernie..	5 "	Wm. Blackmore	....	$5 et les frais.
.....	Cité de Moyne.....	7 "	— Cranston, J.P	....	S'eng. de ne pas boire p. 6 m. ou 1 m. aux tr. f.
.....	Cranbrook.....	8 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	$2 et les f. ou 10 j. aux t. f.
.....	"	9 "	"	....	Acquitté.
.....	Cité de Moyne.... ...	10 "	Cranston, J.P	....	"
.....	Fernie.....	10 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Elargi, sentence suspendue.
.....	"	12 "	"	....	Acquitté.
.....	"	12 "	"	....	"
.....	"	12 "	"	....	"
.....	Wagon de police.....	14 "	"	....	$1 et les frais.
.....	Fernie.....	15 "	— Blackmore.....	....	$20 et les fr. ou 2 m. aux tr. forcés. (Am. payée.)
.....	"	16 "	— Armstrong..... ...	....	$5 et les frais.
.....	"	16 "	"	....	$5 "
.....	"	16 "	"	....	$10 "
.....	"	19 "	"	....	Acquitté.
.....	Wagon de police... .	19 "	Commiss. des mines d'or.	....	$10 et les frais.
.....	Cranbrook....	21 "	— Proctor	....	$100 et les frais, boisson détruite.
.....	Fernie.....	21 "	— Armstrong.....	....	2 mois aux trav. forcés.
.....	Wagon de police	23 "	Insp. Sanders, M.S.....	....	6 sem. "
.....	"	27 "	" "	....	Acquitté.
.....	Fernie.....	5 oct...	— Proctor.....	. .	$20 et les frais.
.....	"	5 "	G. E. Sanders, M.S.....	....	Jugement en faveur du dem. p. $6.75 et les fr.
.....	Wagon de police.....	6 "	"	...	6 moi aux travaux forcés, cause sous appel.
.....	Cranbrook.....	15 "	Laidlaw et Hutchison....	....	Remise au 17 oct.; 6 sem. aux tr. forcés, 17 oct.
.....	Wagon de police... .	23 "	Hutchison et Norbury...	....	$100, $30 de permis et les frais.
.....	Lac du Nid-de-Corbeau	30 nov. .	G. E Sanders, J.P.....	....	Acquitté.
.....	" " ..	4 déc..	A. M. Jarvis..	....	$10 et les fr. ou 1 m. aux tr. forcés. (Am. payée.)
.....	" " ..	4 "	"	...	$20 et les frais.
.....	" " ..	4 "	A. R. Cuthbert et A. M. Jarvis.	....	2 sem. aux trav. forcés.
.....	" " ..	4 "	" "	...	$50 et les frais.
.....	" " ..	6 "	— A. M. Jarvis..	...	$5 "
.....	" " ..	7 "	"	...	$5 "
.....	" " ..	8 "	"	....	Acquitté.
.....	" " ..	8 "	"	....	$5 et les frais.
G. E. Sanders..	. " ..	13 "	G. E. Sanders	....	Acquitté.
.....	" " ..	13 "	G. E. Sanders et Cuthbert	....	"
.....	" " ..	15 "	" "	....	$200 et les frais.
.....	" " ..	15 "	" "	....	Accus. retirée par l'insp. des licences, le dénonciateur est disparu.
.....	" " ..	14 "	" "	...	Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées

Lieu de l'arrestation.	Date de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Date de l'envoi en prison.
	1898.				
Lac du Nid-de-Corb.	7 jan..	La Reine.....	Eva Mosher.....	Ivre et causant du désordre..	.....
" " ..	13 "	"	Alex. Holloway...	Vol.....	.....
" " ..	13 "	"	Fred Carson.....	"	.....
" " ..	14 "	"	Harvey Mix....	"	.....
" " ..	14 "	"	-- Havington.....	Vente de boisson sans permis.	.....
" " ..	14 "	"	Trixy Taylor.....	Tenir une maison de prostit..	.....
.....	.....	Shannon.....	— Reid.....	Gages.....	.....
.....	.....	Charlton.....	N. Keith.....	"	.....
.....	.....	Tovey.....	A. Smith.....	"	.....
.....	21 fév..	La Reine.....	— Willard.....	Vol.....	.....
Lac du Nid-de-Corb.	21 "	"	— McConnelly....	"	.....
" " ..	21 "	"	— Moore.....	Vente de boisson sans permis.	.....
" " ..	1er mars	"	J. Manseau.....	Acheter des effets volés.....	.....
" " ..	3 "	"	J. B. Sanitcoern..	Ivre	.....
" " ..	3 "	"	J. Lachance.....	"	.....
" " ..	14 "	"	A. Morrissette....	Vol.....	.....

dans la Colombie-Britannique, etc.—*Fin.*

Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
		1898.			
.....	Lac du Nid-de-Corbeau	8 janv..	A. R. Cuthbert, J.P.....	....	$5 et les frais ou 1 m. aux tr. forcés. (Am. payée.)
.....	" " ..	13 "	Cuthbert et Morden, J.P.	....	1 mois aux trav. forcés.
.....	" " ..	13 "	" "	....	Accusation retirée.
.....	" " ..	14 "	" "	...	Acquitté.
.....	" " ..	14 "	" "	....	$50 et les frais.
.....	" " .	14 "	" "	....	$10 "
.....	" " ..	26 "	A. R. Cuthbert.....	....	Acquitté.
.....	" " ..	26 "	"	....	Ordre de payer les gages.
.....	" " ..	4 fév. .	G. E. Sanders.....	....	" "
.....	" " ..	21 "	Sanders et Cuthbert.....	....	14 jours aux trav. forcés.
.....	" " ..	21 "	" "	....	14 "
.....	" " ..	21 "	" "	....	Action renvoyée.
.....	" " ..	1er mars	G. E. Sanders, J.P.....	...	Accusation retirée.
.....	" " ..	3 "	"	....	3 jours aux trav. forcés.
.....	" " ..	3 "	"	....	4 "
.....	" " ..	14 "	Deane et Sanders.....	....	Acquitté.

PARTIE II

RAPPORTS DES PATROUILLES DU NORD

PAGE.

D'Edmonton au Yukon—M. l'inspecteur J. D. Moodie..... 3

De Fort-Saskatchewan à Fort-Simpson—M. l'inspecteur W. H. Routledge..... 105

De Prince-Albert à Fort-McMurray—M. l'inspecteur D. M. Howard..... 125

PARTIE II

RAPPORTS DES PATROUILLES

INSTRUCTIONS DONNEES A L'INSPECTEUR J. D. MOODIE, ET SON CALEPIN, RELATIFS A SON DISTRICT D'INSPECTION ENTRE EDMONTON ET LE YUKON EN 1897.

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
REGINA, 27 août 1897.

A l'inspecteur MOODIE,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Vous avez été choisi pour conduire un personnel réduit, qui doit quitter Edmonton pour la source de la rivière Pelly, dans le but de recueillir des renseignements complets sur la meilleure route à suivre par les personnes se rendant au Yukon par cette voie, et, pour arriver à ce résultat, il vous faudra faire une carte du dit parcours, en y indiquant avec soin les parties sur lesquelles on peut construire sans frais une voie pour les voitures, ainsi que les parties où il faudra se servir de bois en grume et avoir recours au nivellement et aux fossés; déclarant d'ailleurs, si les travaux à faire seront considérables ou légers. Quant aux parties de la route que l'on ne peut rendre convenables aux voitures à moins d'encourir une très forte dépense, il faudra faire rapport si oui ou non on peut les arranger de manière à les rendre praticables pour le passage des bêtes de somme ou des troupeaux de bestiaux, etc., ainsi que de tous les cours d'eau et rivières qui ont besoin de ponts ou d'un service de bacs, leur largeur, la configuration des berges avoisinantes, etc., et tout le long du parcours, vous prendrez des notes sur les ressources disponibles en fait de combustible, de comestibles et de foin.

Le but principal est de conduire des équipes en voiture aussi loin que possible, puis, au point où le voyage ne peut se continuer plus loin de cette manière, de se servir de bêtes de somme jusqu'aux eaux navigables de la rivière Pelly, en évitant la dangereuse navigation de la rivière du Liard, si possible. Vous ferez aussi un rapport des endroits le long du parcours qui sont propices à l'établissement de dépôts de provisions, par voie d'entreprise publique ou individuelle. En définition, à votre retour, on compte que vous fournissiez de tels renseignements fidèles—qu'un groupe de voyageurs partant d'Edmonton saura exactement ce à quoi ils peuvent s'attendre en aucun point du parcours. Vous devrez avoir soin, en préparant votre rapport, de vous en tenir aux faits, sans être influencé par l'opinion de personne.

Vous devrez mettre toute la diligence possible à vous procurer ces renseignements.

(Signé.) L. W. HERCHMER,
Commissaire.

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.
EDMONTON, le 2 septembre 1897.

A l'inspecteur MOODIE,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

A mon avis, et d'après le renseignement que j'ai pu me procurer, la meilleure route que vous ayez à suivre dans le but de vous rendre au Yukon est de longer la rivière de la Paix jusque près de l'embouchure de la rivière Halfway, puis ensuite

de voyager le long de cette rivière jusqu'à ses eaux supérieures au point d'où elle sort des montagnes. Dès en arrivant de l'autre côté se trouvent plusieurs lacs dont l'un appelé Pyke et un autre Tacherdy. Si possible, vous devez vous rendre à cas lacs, d'où l'on dit que part un sentier (*trail*) pour les bêtes de somme se rendant à Fort-Sylvester, sur la rivière Dease, et ensuite suivre la rivière Dease jusqu'à son confluent avec la Liard, puis remonter cette dernière ou l'une de ses branches jusqu'au lac Frances. Vous trouverez peut-être qu'il est possible d'arriver au confluent des rivières Dease et du Liard, où se trouvait ordinairement un poste d'hiver, lequel peut s'y trouver encore maintenant, sans avoir à passer par Sylvestre, ce qui diminuera de beaucoup la distance. Votre objectif est Pelly-Banks, et, plus courte sera la route que vous trouverez, mieux ce sera, ne perdant pas de vue que le parcours doit se faire par terre et être susceptible d'être suivi, là où ce sera possible, par les voitures et, dans tous les cas, par des chevaux de somme.

Votre équipe se compose de 4 hommes et de tout sauvage ou sauvages que vous jugerez à propos d'engager de temps à autre et qui connaissent le pays. L'arpenteur qui fera partie de votre personnel devra se rendre généralement utile et prendre pour vous des notes complètes de toutes choses rencontrées sur le parcours. Vous devrez lire ses notes chaque jour et voir à ce qu'elles soient complètes, surtout quant à ce qui regarde les endroits propices à des établissements, le foin disponible et les terrains propres à la culture. Je crois qu'il serait judicieux que vous preniez des notes complètes vous-même, et si vous différez d'opinion avec l'arpenteur, il sera bon de discuter le point en litige avec vos employés et de régler la question sur les lieux mêmes. Vous avez 100 livres de pemmican. Il faudra le conserver comme dernière ressource; il pourra vous permettre de pénétrer, vous et vos hommes, jusque dans le Klondyke.

Il est impossible de vous donner des ordres plus détaillés, mais avec de bons hommes, abondance de provisions et une chance raisonnable, vous devriez arriver au Klondyke dans le cours de l'hiver. Tenez compte que vous avez une réserve de provisions à St.-John, sur lesquelles vous pouvez tirer, et profitez de toutes les occasions pour envoyer des lettres contenant des notes sur les éventualités de votre voyage. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, à St.-John, ou autres postes, les expédiera, et vous êtes munie d'une lettre de son commissaire adressée à tous les fonctionnaires de la Baie-d'Hudson. A Sylvester, ou ailleurs, il peut devenir nécessaire de vous procurer des chiens pour le reste de votre voyage, à cause de la neige. Vous avez plein pouvoir, mais rappelez-vous que le but est de trouver un sentier que les chevaux et les bestiaux pourront suivre là où une route de voiture est impossible.

(Signé) L. W. HERCHMER.

OTTAWA, Ont., le 14 janvier 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai quitté Edmonton le 4 septembre 1897, accompagné du constable F. J. Fitzgerald, de Richard Hardisty, fils de feu le sénateur Hardisty, de Frank Lafferty et de H. S. Tobbin, gradués du Collège Militaire Royal, de Baptiste Pepin, un métis, et d'un guide sauvage, avec 24 chevaux de somme et 6 chevaux de selle. L'on se procura un autre cheval de selle à Saint-Albert, conformément aux insturctions reçues. Le sauvage qui devait nous servir de guide ne connaissait rien du pays et a été complètement inutile. J'ai engagé d'autres guides à différents endroits selon que le besoin s'en est fait sentir.

En vertu des instructions verbales reçues du commissaire, et de celles contenues dans les lettres du 27 août et du 2 septembre, je me dirigeai vers Fort-St.-John, sur la rivière de la Paix, en passant pas le lac Sainte-Anne, traversant l'Athabaska à son confluent avec la rivière McLeod, de là par le lac de l'Esturgeon jusqu'à l'ancien ranche de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à 15 milles au sud de Dunvegan, et, longeant la rive sud de la Paix, arrivai à Fort-St.-John le 1er novembre

Nous arrivâmes le 6 octobre à l'ancien ranche de la Baie-d'Hudson, à 15 milles au sud de Dunvegan, et le lendemain je me rendis au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Dunvegan pour voir M. Tate, l'officier de ce poste, et recueillir tous les

renseignements possibles concernant le pays à parcourir. Le commissaire m'avait donné instruction de me procurer à Fort-St.-John au moins un ou deux attelages de chiens. M. Tate m'assura qu'il serait tout à fait impossible de traverser les montagnes avec des chevaux à cette époque de l'année, et les métis et les sauvages que je vis me répétèrent la même chose. Comme l'on ne pouvait se procurer des chiens ni ici, ni à Fort-St.-John, j'envoyai au Petit lac des Esclaves demander à la Compagnie de la Baie-d'Hudson d'acheter pour moi sept ou huit attelages de 4 chiens chacun, et, s'il était possible, d'engager un conducteur habile, et de m'envoyer les attelages à St.-John aussi promptement que possible. J'envoyai Hardisty dans une embarcation jusqu'à la traverse de la rivière de la Paix, avec instruction d'y engager un attelage double pour se rendre au lac des Esclaves et revenir avec les chiens.

Après quelques jours de repos donné aux chevaux, je partis pour Fort-St.-John, retenant les services d'un guide, Edward Wilson, pour venir avec nous. Cet homme perdit le sentier (*trail*) parmi les arbres brûlés et renversés sur le sol, et je regrette de dire qu'il s'égara après s'être éloigné du camp le jour suivant dans le but de retrouver le sentier (*trail*) au nord. Nous le cherchâmes durant quatre jours, mais bien que nous eussions trouvé les vestiges de son dernier feu de camp, nous ne pûmes le retrouver lui-même. A mon avis, il a eu l'esprit troublé, car ses traces se dirigeaient vers tous les points cardinaux à partir de son dernier campement, indiquant qu'il y était revenu après s'en être éloigné quelque peu. S'il n'avait pas perdu la tête, il aurait pu revenir sur ses pas et rentrer à notre camp. Nous n'en n'avons pas entendu parler depuis.

En arrivant à St.-John, j'envoyai un éclaireur pour trouver le camp du chef des sauvages dans cette localité, lequel vint nous trouver. Avec beaucoup de difficulté et à la suite de plusieurs entrevues, je réussis à retenir les services d'un sauvage du nom de Dick, qui connaissait une passe à travers les montagnes jusqu'à Fort-Graham, sur la rivière Finlay. Egalement, en vertu des instructions reçues, j'engageai un chasseur sauvage. Ce n'est que le 19 novembre que l'on put terminer ces arrangements, car les sauvages sont très peu disposés à s'éloigner de leur propre district, surtout durant l'hiver. Dasn l'intervalle je fis confectionner par les sauvages et les sauvagesses des traînes, des raquettes, des mocassins et d'autres articles dont on a besoin pour un voyage d'hiver dans cette région, et engageai des hommes comme conducteurs de chiens, etc. Le tout fut complété le 30 novembre, et le jour suivant les attelages de chiens partirent avec la moitié de nos provisions pour établir une cache à environ 13 milles en amont, et revenir le même jour. Je choisis 13 de nos meilleurs chevaux. Comme nous avions préparé des timons pour les dix traînes, et des harnais en se servent des courroies et attaches des bâts, une partie de l'équipe partit le 2 décembre, avec l'intention de pousser aussi loin que possible avec nos chevaux, et de ménager les chiens pour le dur travail de la traverse des montagnes. Cela permettait, de plus, d'emporter moins de nourriture pour les chiens, puisque nous pourrions, au moment de se servir de ceux-ci, tuer les chevaux et en sêcher la viande. Nous n'emportâmes pas de tentes, parce qu'elles étaient trop pesantes pour les chiens.

Je restai un jour de plus à Fort-St.-John à solder les comptes, etc., et le 3 décembre je partis avec le constable Fitzgerald et deux attelages de chiens. Le même soir nous rejoignîmes ceux qui étaient partis d'avance à environ 20 milles en amont de la rivière. Je renvoyai Hardisty avant de quitter St.-John pour les raisons mentionnées dans le temps.

Tout alla bien jusqu'au 22 décembre, alors que le guide nous fit connaître son intention de retourner sur ses pas, se disant malade. Les sauvages ici ne rendent pas de service et l'on ne peut se fier à eux, mais le sauvage en question était, sans exception, le pire de tous ceux que j'ai recontrés. Par suite de cette désertion, nous nous éloignâmes considérablement de la course directe, mais il est douteux que nous eussions pu aller plus vite en suivant une ligne droite à travers les bois que nous l'avons fait en suivant les rivières.

Le 26 décembre j'ai dû cesser de me servir des chevaux, mais je les fis suivre non attelés jusqu'au camp suivant (21). L'on en tua 7 ici et on fit sécher la viande pour les chiens. Quatre hommes furent occupés à cette besogne jusqu'au 31 décembre,

et dans l'intervalle les provisions furent envoyées de l'avant et cachées à environ 12 milles plus loin, vu que les chiens ne pouvaient les transporter toutes à la fois. D'ici nous fîmes plusieurs voyages jusqu'au camp 23, où nous cachâmes en définitive les provisions que nous ne pouvions transporter plus loin.

Nous arrivâmes à Fort-Graham le 18 janvier, et nos provisions, tant pour les hommes que pour les chiens, se trouvèrent alors complètement épuisées. Pas moyen de se procurer ici de nourriture pour les chiens et bien peu de provisions dans le magasin de la compagnie. Informé que l'on pouvait se procurer du poisson dans quelques lacs situés à environ 25 milles au sud-ouest, j'envoyai le jour suivant quelques-uns des hommes avec les chiens afin de pêcher au filet du poisson à travers la glace, pendant que d'autres essayaient de chasser le caribou. Il n'y eut succès ni d'un côté ni de l'autre, et nous eûmes à préparer des galettes de farine d'orge pour les chiens. Je fis chercher, dans différentes directions, des camps de sauvages, que l'on supposait se trouver dans un rayon de 50 milles du poste. Là encore, pas de succès. Les chiens étaient presque épuisés par la faim, la neige avait de 4 à 5 pieds d'épaisseur dans les bois, et nous ne pouvions nous procurer de guides. Je dus donc à regret renoncer à toute idée d'aller plus loin avant le printemps.

Ce ne fut qu'au commencement de mars que je pus recueillir assez de nourriture pour me permettre d'envoyer chercher les provisions dans la cache. Même alors les chiens étaient si faibles qu'il fallait faire plusieurs voyages entre la cache et l'Ospica. A ce dernier endroit nous fîmes une autre cache , et nous arrivâmes à Fort-Graham pour la seconde fois le 26 mars. A cette date, les sauvages avaient tué plusieurs caribous dont ils avaient fait sécher la viande que nous dûmes envoyer quérir. Elle arriva le 29 mars.

Le 1er avril, je partis pour Stuart-Lake avec Lafferty, Tobin, Baptiste Pepin et Thomas (un employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson) comme guide, et 4 traînes à chiens. Le constable Fitzgerald souffrait d'une main blessée qui exigeait continuellement des cataplasmes. Je dus, à regret, le laisser en arrière. Après l'avoir échappé belle plus d'une fois sur la Finlay et la Parsnip, nous arrivâmes sains et saufs à Stuart-Lake le 19 avril.

Ne pouvant me procurer ici les provisions voulues, je me rendis en canot à Quesnelle, sur la rivière Fraser, y achetai ce dont nous avions besoin et retournai à Stuart-Lake, où j'arrivai le 11 mai. Les provisions arrivèrent le 19. J'y fus retenu jusqu'au 30, vu la difficulté de nous procurer des chevaux, car les sauvages exigeaient de $60 à $75 pour chaque cheval, et par suite de l'absence de nourriture le long du sentier et sur les montagnes. Il a fallu ferrer les chevaux.

Je quittai Stuart-Lake le 30 mai, et arrivai à Manson-Creek le 8 juin; le sentier était très mauvais et rocailleux; nous dûmes, en ce dernier endroit, tuer quelques-uns de nos chevaux.

Avant de quitter Fort-Graham j'avais engagé deux sauvages qui devaient aller jusqu'à Manson-Creek et déblayer et marquer un sentier. Comme d'ordinaire, ils me trompèrent. Ils firent deux voyages, mais ne déblayèrent ni ne marquèrent de sentier. En conséquence, cela nous prit jusqu'au 7 juillet pour arriver à Fort-Graham.

Le pays entre Manson-Creek et Fort-Graham est le pire que j'aie rencontré depuis mon départ d'Edmonton; de fait, les sauvages dirent à M. Fox que je n'arriverais jamais, vu que le pays était impassable pour les chevaux.

Le lendemain j'envoyai quelques hommes, sous la direction du constable Fitzgerald, avec 11 chevaux de somme pour ramener nos provisions de la cache de la rivière Ospica. Il revint le 13 et me fit rapport que l'on avait ouvert la cache et volé une forte quantité (plus de la moitié) des provisions. L'on m'a fourni plus tard des renseignements qui me portèrent à croire que c'était là l'œuvre des sauvages, qui crevaient presque de faim dans le temps.

Notre départ final de Graham eut lieu le 15 juillet, après avoir obtenu un guide pour nous conduire à Sylvester-Landing, ainsi qu'un garçon qui devait revenir avec le guide. Ces deux derniers firent leur devoir et nous arrivâmes à Sylvester le 19 août. Ici, la Compagnie de la Baie-d'Hudson se trouvait presque entièrement dépour-

vue de provisions, mais je pus me procurer de la farine et un peu de lard fumé du dehors. J'appelai "Passe Sifton" la passe dans les montagnes entre les sources des rivières Finlay et Turnagain.

Nous dépassâmes tous les groupes de voyageurs qui avaient quitté Fort-Graham avant moi, quelques-uns d'entre eux six semaines en avant, et peu d'entre eux arrivèrent à Sylvester avant que je quittasse cet endroit moi-même le 24 août.

Dans le but de ménager nos chevaux autant que posible, j'achetai ici pour $25 une embarcation et envoyai par eau toutes les provisions sous les soins de Lafferty jusqu'au poste Liard, laissant la plupart des chevaux suivre la route libres de fardeau. Nous nous servîmes aussi de cette embarcation à deux traverses de la rivière Dease, ce qui nous sauva deux jours, qu'il nous aurait fallu consacrer à la confection de radeaux et nous permit aussi de voyager plus vite que si nos chevaux avaient été chargés.

Nous arrivâmes à la Liard le 29 août et la traversâmes le même jour.

Ici je trouvai un sauvage de la tribu des Pelly et l'engageai comme guide pour nous conduire aux berges; j'engageai également un jeune sauvage comme interprète. Toutefois, le premier des deux s'éloigna durant la nuit et nous ne le revîmes plus. Je crois que les chevaux lui causait de la frayeur, car il n'en avait jamais vu auparavant. Ayant pris des arrangements avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour le soin des chevaux durant l'hiver, j'engageai un blanc qui devait se rendre jusqu'aux rives de la rivière Pelly, et ramener les chevaux avec l'aide du jeune sauvage. Je crains que quelques-uns d'entre eux ne pourront faire tout le voyage de retour, même en ne portant pas de fardeau.

A la Liard j'achetai quelques articles pour compléter mon approvisionnement et je partis le 31 août, arrivant à la partie supérieure du lac Frances le 23 septembre. Nous rencontrâmes ici plusieurs groupes nombreux de chercheurs de mines, qui avaient fait le voyage par la voie de la Stikine. Quelques-uns d'entre eux avaient l'intention d'hiverner ici et d'autres retournaient à Wrangel et au sud pour l'hiver.

Sur la rivière Frances, je rencontrai le chef des sauvages Liard et engageai son fils pour venir avec nous jusqu'aux rives de la Pelly, vu qu'il disait connaître la route. Je constatai qu'il se trompait; en effet, il était allé aux lacs Pelly, mais non aux rives de la Pelly par la route que je suivais. Tout de même il nous fut très utile en aidant à ouvrir le sentier.

J'achetai de quelqu'un au lac Frances un canot de toile portatif, parce que je craignais que s'il nous était nécessaire de construire une embarcation sur la Pelly, la glace serait prise sur la rivière avant de l'avoir terminée. Ici, je fis une cache d'aparajos, de selles et de tels autres articles que nous ne pouvions prendre dans le canot, et envoyai les chevaux sous les soins des trois hommes qui retournaient sur leurs pas.

Le 4 octobre, nous partîmes pour descendre la rivière, faisant avec difficulté notre chemin dans le canot à travers de la glace en mouvement.

Des "Rives de la Pelly" à Fort-Selkirk, la rivière est très peu profonde, avec de fréquents petits rapides, et en plus d'un endroit il nous fallait débarquer et marcher dans l'eau, vu qu'il n'y avait pas assez d'eau pour faire flotter les canots. Cela, joint à la glace en mouvement sur la rivière, nous exposa à beaucoup de froid, car nous n'avions pas de bottes en caoutchouc, mais seulement des moccassins. Nous prîmes de mardi matin jusqu'à vendredi dans la veillée pour parcourir 43 milles. C'avait été mon intention de construire une embarcation à la Pelly, mais la glace mouvante sur la rivière était tellement épaisse et la température devenait si froide que je jugeai qu'il ne serait pas prudent de retarder notre départ, et, en conséquence, partis avec mon seul canot de toile. Cette décision fut judicieuse, car nous n'aurions pu portager une embarcation au delà de certaines accumulations de glace, ou du rapide de Hoole. Quand nous arrivâmes à ce dernier endroit, je constatai qu'il serait impossible de terminer le voyage, avec notre unique canot, avant que la glace solide couvrît la rivière. J'entrepris de soulager notre canot en construisant des radeaux, mais les deux que nous avions construits se brisèrent au milieu de la glace et dans les rapides. Nous étions à court de provisions, n'avions pas de raquettes, et seulement deux paires de mocassins chacun, à part ceux que nous portions.

A ce point-ci, nous rencontrâmes trois chercheurs de mines qui y passaient l'hiver; l'un d'eux avait un canot de Peterboro', mesurant vingt pieds. Après beaucoup de difficulté, je pus l'acheter moyennant $450 ; il en demandait $500, et même était peu disposé à le vendre à ce haut prix. Si l'on tient compte des frais et des difficultés du transport de ce canot pour l'amener à cet endroit, le prix n'est pas aussi élevé qu'on pourrait le croire tout d'abord; à tout événement, c'était une question d'absolue nécessité, et sans ce canot quelqu'un d'entre nous aurait probablement laissé ses os le long de la route. Quoiqu'il en soit, même en divisant l'équipe, nous l'avons échappé belle plus d'une fois en sautant les rapides, et nous n'aurions certainement pas fait le trajet sains et saufs en n'ayant que le canot de toile seulement. Après plusieurs portages, après avoir plusieurs fois été forcés d'aller à la dérive pris dans les glaces sur un parcours de quelques milles, nous dûmes à la fin abandonner les embarcations, la literie, le bagage et tout le reste, à l'exception des provisions, une couverture en peau et quelques articles nécessaires, par suite d'une accumulation de glace de huit milles d'étendue, et il nous fallut porter nos effets à dos sur un parcours d'environ 30 milles jusqu'au Fort-Selkirk. Ce dernier trajet dura de samedi midi jusqu'à lundi, vers 4 heures de relevée. Par ci par là il y avait encore certains points où la rivière était libre, mais sur la distance des derniers trente milles ou à peu près, elle était virtuellement bloquée. Il me fallait presser la marche dans la crainte que le Yukon fût impassable pour les bateaux, et nous n'avions de provisions de bouche que pour 4 jours, à demi-ration, quand nous avons abandonné les canots.

Nous arrivâmes en face de Fort-Selkirk vers 2 p.m., et traversâmes à 4 heures. Nous y rencontrâmes le colonel Evans, qui y commande la milice, et reçûmes la meilleure hospitalité de sa part et de celle de ses officiers.

Le même soir, un bateau à vapeur arriva de Dawson, à bord duquel nous prîmes passage, arrivant à Skagway le 7 novembre, d'où nous partîmes pour Victoria sur le steamer *Dirigo*. Nous y arrivâmes vers 9 heures p.m., le 17, et nous embarquâmes pour Vancouver à 2 heures a.m. J'arrivai à Maple-Creek le matin du 20 novembre. De son plein gré, Tobin se dirigea de Fort-Selkirk sur Dawson. Le constable Fitzgerald revint avec moi à Maple-Creek, le constable spécial Pepin se dirigea vers Edmonton, et Lafferty s'arrêta à Calgary.

Mon journal donne des détails complets du voyage, jour par jour, la description du pays, etc., et il est inutile de mentionner ces choses dans ce rapport.

PARCOURS.

Quant à la route entre Edmonton et St.-John, tel que je l'ai dit, à mon avis, la meilleure à suivre c'est par la voie du Petit lac des Esclaves jusqu'à la traverse de la rivière de la Paix, de là par la route des voitures par la voie de Dunvegan jusqu'à l'ancien ranche de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à 15 milles au sud de la rivière, ou mieux encore directement de la traverse au ranche, en suivant la ligne d'un ancien sentier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, laquelle, d'après tous les rapports, traverse une belle région, où il y a de bons pâturages et de bon foin, et où il y aurait peu à se servir de la hache. A partir du ranche, une route pour les voitures suivrait la ligne parcourue par nous jusqu'à l'embouchure de la rivière du Pin-Sud, où l'on traverserait la rivière de la Paix, puis le côté nord de cette dernière jusqu'à St.-John.

Tous ceux que nous avons vus sont satisfaits de la route entre St.-John et Graham, mais ils disent qu'ils peuvent maintenant comprendre les difficultés que nous avons recontrées en hiver.

De St.-John à Halfway, j'ai suivi la rivière de la Paix au lieu de passer par voie de terre, parce que, bien que l'on pût se servir de chevaux de somme, il aurait été très difficile de s'en servir pour les traînes. En été, on pourrait arpenter une bonne route dans cette partie, ce qui demanderait six jours à partir de St.-John. Je n'ai pas cru devoir me retarder en route pour cet objet et couper les arbres renversés par terre. Si l'on construit une route dans cette région, je suggérerais que l'on s'entende avec

la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans le but d'avoir des dépôts de provisions à quelque endroit entre Edmonton et St.-John, ainsi qu'à St.-John, Graham, Sylvester et vers l'embouchure de la rivière Pelly. Si cela se faisait, et si la compagnie vendait à un prix raisonnable, les personnes qui voyageront dans ces parages n'auront pas besoin d'autant de chevaux de somme ou de charrettes, et cela économiserait et les frais et le temps, parce qu'elles pourraient renouveler leurs provisions à chaque 300 milles ou à peu près.

A Manson-Creek, entre Stuart-Lake et Graham, on exploite des mines et on y a engagé un montant considérable de capital. Dans le cours d'avril 1898, on a jalonné un grand nombre de claims de berge et de rivière sur les rivières Finlay et Parsnip. On a déjà extrait par lavage un montant considérable d'or pris dans un barrage à environ huit milles en remontant la Finlay. On dit que Horn-Creek, indiqué sur la carte ci-jointe de la route suivie, promet bien sous ce rapport; ce cours d'eau se jette dans la rivière de la Paix à une faible distance en aval de la Parsnip. Les rivières "Ingenica", "Ospica" et "Omenica" présentent, en plusieurs endroits, des teintes qui semblent favorables. De fait, comme je l'ai déjà dit, presque chaque cours d'eau et chaque rivière présentent des teintes qui semblent indiquer la présence de l'or en quantité plus ou moins considérable. Jusqu'à ce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson ou d'autres personnes aient établi des dépôts de provisions, personne ne peut compter pouvoir se refaire en provisions, en aucun temps de l'année, à aucun endroit à l'ouest du lac des Esclaves.

A environ soixante milles en remontant la rivière de la Paix, à partir de St.-John, se trouve un passage étroit dangereux que ne peuvent franchir ni les embarcations ni les radeaux, et, entre ce passage et le Parsnip, se trouvent les rapides "Parle-pas" (communément appelés rapides Paw-Paw). Il y a un portage de douze milles pour franchir le premier de ces rapides, et l'on peut généralement sauter le dernier. A l'exception du premier des rapides en question, il n'y a rien qui empêche un petit bateau à vapeur de se rendre à la traverse de la rivière de la Paix jusqu'à trente-cinq milles en amont de Graham. Ici se trouve une autre gorge. Avec deux petits bateaux à vapeur, l'un en amont et l'autre en aval de cette gorge, en peut transporter le fret à des taux bien modérés jusqu'à Graham et aux ports intermédiaires.

La route par le confluent des rivières Athabaska et McLeod passe à travers un bois épais, avec de nombreux marécages dangereux, et le pâturage est rare jusqu'à ce que l'on atteigne le lac de l'Esturgeon. A partir de ce dernier endroit jusqu'au ranche de Dunvegan, on rencontre presque partout un belle région découverte, avec de bon pâturages et abondance d'eau. On dit que la région entre la traverse de la rivière de la Paix et le ranche est analogue à celle-ci. Comme je l'ai dit plus haut, mon opinion est qu'un petit bateau à vapeur entre la traverse et la gorge, un tramway (environ 12 milles) autour de la gorge (il y existe déjà un bon chemin), et un autre petit bateau à vapeur sur lac Finlay, seraient les meilleures moyens propres à distribuer des provisions à des postes sur ces rivières, et ce serait là une spéculation avantageuse.

Entre St.-John et Fort-Graham, la route suivie est, j'en ai la confiance, la seule profitable. La route que nous avons suivie dans notre voyage n'était pas connue auparavant, pas même par les sauvages. Le guide Dick était le seul homme parmi eux qui l'eût jamais parcourue. A environ 30 milles du confluent des rivières de la Paix et Halfway, se trouvent les "fourches" de cette dernière.

L'une des branches (la seule que l'on connaissait auparavant et la seule marquée sur les cartes) vient du nord; l'autre, du nord-ouest. La première prend sa source entre les sources des rivières Nelson et Pin-Nord. Nous longeâmes la branche ouest, qui prend aussi sa source près de la Nelson, courant d'abord presque sud, puis sud-est. Le creek du Cyprès, venant de l'ouest, se jette dans la branche ouest à environ 60 milles en amont des "fourches". Ce creek prend sa source près du sommet de la passe, et nous le suivîmes. La vallée qui s'étend de la rivière de la Paix au sommet présente une surface unie et est abondamment recouverte de pin d'un assez fort diamètre, etc. La vallée, ou plutôt les vallées, s'élèvent graduellement en pente douce jus-

qu'au sommet, à 4,500 pieds au-dessus de Fort-St.-John, ou environ 6,900 pieds au-dessus du niveau de la mer. Entre le sommet de cette passe (à laquelle j'ai donné le nom de "Laurier") à travers les montagnes Rocheuses, en allant à l'ouest par la passe "Herchmer", dans les montagnes Wolverine, le pays est plus rude et les pentes plus raides, mais on pourrait surmonter la plupart de ces obstacles. La pente la plus raide en aucun point était de 2½ pour 100. Il n'y aurait comparativement que peu de tranchées à faire et peu de voie sur chevelets à construire si l'on y faisait passer un chemin de fer. Entre les montagnes Wolverine et Fort-Graham, je crois qu'il serait assez facile de construire une voie ferrée en suivant les vallées. Il est certain qu'en aucun endroit se présenterait la moindre difficulté dans la construction d'une route pour voitures.

Je crois que, presque en tout temps, on pourrait traverser à gué la rivière Halfway et le creek du Cyprès; peut-être faudrait-il se servir d'un radeau pour la première de ces traverses. Il existe une passe dans les montagnes Rocheuses là où la Nelson prend sa source, mais les sauvages de chaque côté des montagnes disent que cette passe est remplie de gros arbres renversés, et qu'il faudrait bûcher ferme pour déblayer une route. De plus, après avoir traversé la première chaîne, la route se trouverait bloquée par des montagnes, et il faudrait se diriger vers le sud entre les deux chaînes pour aboutir à l' "Ospica", près de l'endroit où ma route l'a traversée.

On pourrait établir une route à partir de cet endroit jusqu'à environ 30 milles en amont de Fort-Graham, mais elle ne serait pas utile, parce qu'il n'y aurait plus d'endroit où l'on pût se procurer des provisions avant d'atteindre la Dease. S'il s'agit d'ouvrir une route pour les charrettes jusqu'à la Pelly, on pourrait la faire beaucoup plus courte en continuant de descendre le long de la rive est de la branche est de la rivière "Black", nommée sur quelques cartes rivière "Turnagain", jusqu'aux Fourches, où se trouvait autrefois le poste détaché de Sylvester, et de là en ligne droite au poste de la Liard. Mon guide ne connaissait rien de cette région, et je ne pus le décider à venir avec moi, car les sauvages de la "Finlay" ont peur de ceux de la "Liard".

A partir du poste Liard, si je voulais refaire la même route et si j'en avais le temps, je remonterais les rivières du Liard et Pelly, traversant cette dernière à l'embouchure du creek Simpson, remonterais dans la vallée jusqu'au delà du lac de ce nom, et essayerais de trouver une route directe depuis ce point jusqu'à la Pelly. Je suis presque certain que l'on trouverait une région avantageuse à l'ouest des montagnes. à proximité de la rivière et du lac Frances. De fait, à partir de la décharge du lac Frances, une route pour charrettes devrait se diriger vers l'ouest jusqu'à la rivière Finlayson, près du loc de ce nom.

PATURAGE.

Entre Edmonton et Sainte-Anne, aucun; de là au lac de l'Esturgeon, assez bon, mais bien peu d'endroits découverts. De là au ranche Dunvegan, splendide, dans une belle région découverte, et de là à St.-John il est généralement bon.

De St.-John à Fort-Graham, j'ai peu de chose à dire relativement au pâturage; cependant, bien que le sol fût couvert de neige, d'après ce que j'ai vu je suis porté à croire qu'il est abondant ; d'ailleurs, cette opinion est confirmée par les rapports que j'ai reçus de personnes qui ont traversé les montagnes au printemps, en suivant mes traces. A quelques milles en bas de Fort-Graham on peut avoir de bon foin et en quantité considérable, également d'amples pâturages pour les chevaux d'un détachement.

Partout à l'ouest des montagnes Rocheuses, autant que j'ai pu voir, jusqu'à ce qu'on atteigne la rivière Dease, il faudrait nourrir à l'étable les chevaux pendant l'hiver. Environ à mi-chemin entre Sylvester-Landing (McDames Creek) et la Liard, se trouve un endroit favorable pour la pâture d'hiver, mais, même en cet endroit, il faudrait nourrir les chevaux après que la croûte s'est formée au printemps.

Plusieurs des groupes de voyageurs que nous avons rencontrés avaient l'intention de se diriger vers le lac Frances et d'y tenir leurs animaux en hivernage dans les environs. Ils étaient sous l'impression que le lac est entouré de marais à foin plats. C'est une erreur, car il n'y a pas de foin et très peu de pâturage dans cette partie du pays. Le lac est entouré de hautes montagnes épaissement boisées, et le sol est surtout couvert d'une mousse épaisse dans laquelle les chevaux enfoncent jusqu'aux genoux, ce qui rend la marche très fatiguante. Les sauvages disent que le lac "Simpson" est entouré de prairies à foin et de beaux pâturages.

FOIN.

Sur le parcours que nous avons suivi on pourrait récolter une quantité considérable de foin en plusieurs endroits, mais il n'y en a pas au delà de Sylvester, et seulement une faible quantité à ce dernier endroit. Les points favorables sous ce rapport sont marqués sur mon journal.

CONSTRUCTION DES ROUTES.

En général, elle ne serait pas difficile. Les arbres à l'ouest des montagnes sont de moindre dimension que de ce côté-ci, bien qu'il s'y trouve de beau bois ci et là, et je pense que, règle générale, on pourrait construire des routes à travers les marécages en fossoyant et en donnant la pente voulue, en ayant recours, au besoin, à un fondement de jeunes troncs d'arbres et de broussailles, ce qui est plus facile et moins dispendieux que l'emploi des billots. Les marécages ne présentent pas, sous ce rapport, autant de difficulté qu'à l'est des montagnes. Là où il serait nécessaire de recourir aux billots, il y a généralement abondance de gros arbres; on pourrait d'ailleurs éviter ces endroits en faisant un détour, s'il s'agit de faire une route pour les charrettes. Vu la nature du sol, sauf quelques exceptions, il serait facile de donner au chemin la pente voulue. Quant aux ponts qu'il serait nécessaire de construire, il y a abondance de bois de la sorte convenable.

Quand je dis dans mon journal que le bois est clair, je veux dire que les arbres sont quelque peu espacés et qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à la hache plus que modérément. Quelques-unes des pentes pouraient être assez raides, mais, à ces endroits, il serait aisé de doubler l'attelage, ou si l'on avait quelques chevaux de relais, avec harnais à courroies, ou des chevaux de selle, on pourrait économiser du temps.

Un trait carctérisque de cette région, c'est que l'on trouve sur les plateaux élevés et sur les flancs des collines autant de marécages que dans les vallées.

CHEVAUX.

En arrivant à Fort-Graham, j'y trouvai les chevaux numéros 10 et 12, que j'avais laissés dans les montagnes l'hiver dernier, et que des voyageurs suivant la route parcourue par nous avaient vus et amenés à ce dernier endroit. Ils étaient en bon état.

Je donnai instruction à la Compagnie de la Baie d'Hudson à Sylvester d'être sur le qui-vive au sujet des trois chevaux qui s'y étaient perdus, et, si on les trouvait, de les garder et de notifier le bureau principal à Victoria. Je pris à gages un homme au poste Liard pour m'accompagner à Pelly-Banks et ramener les chevaux à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui se chargera d'eux. On les enverra sur le ranche ci-dessus mentionné, et l'on en prendra soin moyennant $50 pour le lot. Les jeunes sauvages fourniront l'aide voulue pour les ramener du Poste Liard. J'ai dû tuer à la balle deux chevaux entre le poste Liard et la Pelly, car ils ne pouvaient nous suivre, même libres de charge, et il est douteux que quelques-uns des autres puissent se rendre jusqu'à la Liard.

POIDS DES CHARGES.

L'expérience de ce voyage m'a montré que 150 livres représentent le plus lourd fardeau dont il soit prudent de charger un cheval qui entreprend un si long voyage.

On met assez souvent, sur un cheval de somme, des colis de 300 livres, mais c'est seulement pour de courts voyages, sur de bonnes routes, et le voyage de retour, se fait sans charge. Quand ces chevaux ne sont pas sur la route, il faut leur procurer de la nourriture, ainsi que lorsqu'ils sont en voyage de transport tard l'automne. Nos chevaux n'eurent rien autre chose que ce qu'ils ont pu trouver le long de la route, et dans la région du nord il ne reste que très peu de nourriture à se procurer passé le milieu de septembre, et même un mois plus tôt, en certains endroits, quand on arrive à la Frances et au nord.

SAUVAGES.

Ceux qui habitent le district de Finlay sont miséreux, à demi privés de nourriture pour la plus grande partie de l'hiver, et auxquels il est tout à fait impossible de se fier. Entre le milieu de novembre et le commencement de mars, il leur faut compter presque exclusivement sur la viandre séchée qu'ils ont mise de côté dans des caches, ou sur ce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson veut bien leur fournir à crédit, car la neige est si abondante et sans consistance qu'ils peuvent rarement tuer un orignal.

Si le département se décidait à aider les sauvages, je recommanderais que l'on fasse des arrangements avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour que celle-ci, par leur représentant ici, fournisse une certaine quantité de rations, ce qui sauverait toute dépense inutile. Je crois qu'une somme de $1,000 serait tout à fait suffisante pour atteindre ce but.

Une telle décision satisferait les sauvages et contribuerait beaucoup à prévenir tout trouble. Quelques-uns des chefs m'ont demandé une telle aide, et je leur ai dit que je ne pouvais leur promettre autre chose sinon que je soumettrais leur demande à l'autorité voulue. En même temps, je leur ai fait remarquer que les blancs avaient le droit d'aller partout dans ces régions et d'y faire la chasse, la pêche ou de creuser le sol en quête d'or, et que leur seule chance d'obtenir des secours dépendait de leur bonne conduite.

Un défaut de ces sauvages est leur disposition à mettre le feu dans les basses futaies, ce qu'ils font souvent pour le seul plaisir de mal faire, sans penser un moment à la destruction du gibier qui en résulte. Leurs mœurs sont du plus bas degré, un rien les met en colère, et ils sont très vindicatifs. L'on m'a assuré qu'en plus d'une occasion ils tuent les sauvages âgés, affaiblis, et tous ceux qu'ils supposent ensorcelés. Il en est de même parmi les sauvages de la Liard.

SENTIER (TRAIL) A PARTIR DE MANSON.

Alors que j'étais à Manson-Creek, je parlai au capitaine Black, le gérant de la Omenica Consolidated Hydraulic Mining Co., qui me dit avoir parlé à MM. John Irving et Rogers, M.P.P., pour Cassiar et Cariboo, au colonel l'honorable James Baker, ministre des mines, ainsi qu'à M. Gore, sous-commissaire des terres et des travaux, et commissaire de l'or dans la Colombie-Britannique, au sujet de l'ouverture d'un sentier jusqu'à la source de la Finlay, et qu'ils s'étaient montrés bien disposés à prêter leur concours. Comme ce détachement établit un sentier vers le nord de la province, lui, le capitaine Black, déclare qu'il ne serait pas difficile d'obtenir de la Colombie-Britannique une allocation de $500, ou peut-être de $1,000, pour aider à subvenir à nos dépenses, si la demande en était faite. L'année dernière, à la suggestion du capitaine Black, on a accordé $3,000 pour l'établissement d'un sentier entre Hazleton et Manson-Creek, et cette somme n'a pas été suffisante.

Quand la chose a été possible, à cause de la nourriture, je suis resté au camp les dimanches afin de procurer aux hommes et aux chevaux le repos dont ils avaient grand besoin. Autant que possible, j'ai essayé de voyageur huit heures par jour. En été, nous étions levés à 4 heures a.m., et quelquefois plus à bonne heure. Il était généralement 10 heures p.m., avant que tout fut en bon ordre dans le camp. La cuisson des galettes d'orge nous imposait une rude tâche, et il nous fallait un travail considérable pour nettoyer les couvertes de selle, etc., et tenir les aparajos en ordre.

GIBIER.

Partout dans les montagnes jusqu'à la Pelly, à en juger par les traces, le gibier doit être très abondant, mais quand on voyage en détachement avec des bêtes de somme, il est impossible d'en tuer. Il y a de nombreuses traces d'orignaux, d'ours noirs, bruns et gris, et, par places, de moutons. Le seul orignal que j'ai vu dans ces parages était un magnifique mâle que je tuai sur la Finlayson. Il pesait en viande seule, sans os, plus de 600 livres. Ce nous fut une bonne fortune, car, sans cela, nous aurions été sans viande, vu qu'il ne nous restait que de la farine et des fèves longtemps avant d'atteindre Fort-Selkirk. Il y a abondance de perdrix, et, en certains endroits, des porcs-épics qui fournissent un bon mets.

Il y a abondance de poissons dans la plupart des lacs et des rivières, et nous en prenions un de temps à autre le soir. On ne peut en prendre à travers la glace l'hiver dans les lacs. Une fois j'ai vu prendre du poisson à travers la glace dans la rivière Halfway, mais c'est le seul cas qui soit venu à ma connaissance personnelle.

TRAIL (SENTIER).

Quant à l'utilité de cette route pour se rendre au Yukon, je dirai que l'on ne s'en servira jamais tant que l'on pourra utiliser la route rapide et facile *via* Skagway et la White-Pass; mais d'un autre côté, je n'ai pas le moindre doute que si l'on commence à s'établir dans cette région et si on l'examine avec soin, on verra qu'elle renferme de grandes ressources.

Presque chaque cours d'eau est remarquable par des teintes de bon indice, et tout ce qu'il faut c'est que l'on en suive le cours en prospectant convenablement. Quelques-uns de ceux qui y ont passé cet été prétendent avoir prospecté et ne disent pas de bien de cette région, mais je n'ai jamais entendu dire qu'un seul d'entre eux ait creusé jusqu'au roc. D'après ce que j'ai vu et ce que des mineurs d'expérience m'ont dit, je crois que plus tard on verra une grande exploitation de mines de quartz à l'ouest des montagnes et dans les montagnes mêmes.

CONDUITE.

La conduite des hommes formant partie de l'équipe au commencement et qui m'ont suivi après que j'ai eu quitté Fort-St.-John a été ce qu'on pouvait désirer de mieux. Ils ont été de bonne humeur et toujours prêts. Même en face de très grandes difficultés, ils n'ont fait entendre ni un murmure ni un mot qui aurait pu augmenter mon inquiétude. Si je n'avais pas su que je pouvais compter que les constables Fitzgerald , Lafferty et Tobin me suivraient, j'aurais très probablement été obligé de couper court au voyage lorsque les métis et les sauvages eurent décidé de quitter les montagnes et de retourner à Fort-St.-John. Je vous à déjà fait un rapport à ce sujet, et je vous recommande de nouveau respectueusement le constable Fitzgerald, sûr que je suis qu'il ferait un excellent sous-officier.

SANTE.

Nous avons eu la très bonne fortune de jouir d'une bonne santé tout le temps. Nous n'avons pas eu de cas demandant des soins pour plus d'une journée, si ce n'est un accident arrivé à Tobin par suite d'un arbre sec qui le frappa à la figure, et une blessure à la main droite du constable Fitzgerald, laquelle l'a retenu hors d'activité pendant quelque temps. C'est en passant à cheval sur un terrain couvert de mauvais bois mort que Tobin a été frappé à la figure justement au moment où nous nous rendions au camp. L'orbite de l'œil droit fut facturé vers le centre au-dessous de l'œil, mais l'œil est resté intact. Quand nous arrivâmes au camp, environ 15 minutes plus tard, tout le côté de la figure était beaucoup enflé. J'ai appliqué des bandages d'arnica pour la nuit et le lendemain jusqu'à ce que la douleur fût presque complètement disparue, ainsi que toute enflure; il est bien maintenant. Rendu à Graham, un doc-

teur américain l'examina et déclara qu'il n'y avait plus de danger. Pendant près d'un mois, le constable Fitzgerald ne put se servir de sa main, et même maintenant le doigt est un peu raide.

Bien que généralement nous ayons eu les pieds mouillés dans des souliers sauvages, des molletons de laine et des bas glacés, et ce du matin au soir, aucun de nous ne s'est gelé.

CHIENS.

J'ai laissé 16 chiens, que j'avais pris à Fort-Graham, entre les mains de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Stuart-Lake. Huit d'entre eux, néanmoins, suivi-jusqu'à Manson-Creek M. Rathbone, un expert minier. Je les y laissai dans une vieille hutte ainsi que 60 livres de lard fumé pour leur nourriture pendant le trajet du retour, sous la conduite de l'un des hommes qui devait suivre la même route quelques jours après.

L'un des chiens s'échappa pendant la nuit et nous rejoignit, et je dus le garder, de sorte qu'il n'y a que 15 chiens aux soins de la Compagnie au poste de Stuart-Lake. Par suite de ce que nous nous étions départis de ce lard fumé, nous en fûmes de court, et n'eûmes pour les quatre derniers jours que des fèves et du thé de savane.

RAPPORTS DE JOURNAUX AU SUJET DE JACK OU "CAYUSE" GRAHAM.

D'après ce que Graham a dit en juin à M. Fox, et les rapports faits à d'autres personnes par les hommes qui se sont trouvés avec lui l'été dernier, ils atteignirent éventuellement une rivière qu'ils prirent pour soit la Nelson, soit la Liard. Dans le trajet Graham traversa une région bien difficile, et il prit trente jours pour traverser un marécage qu'il put traverser en quatre jours en revenant sur ses pas; il était alors gelé. J'ai entendu dire à plusieurs personnes que ceux qui se dirigèrent vers la Nelson, dans l'intention de la traverser au nord de la passe Laurier, rebroussèrent chemin et se dirigèrent vers cette passe. Au trajet suivant, Graham suivit notre trace.

PROTECTION DE LA POLICE—DISTRICT DE ST.-JOHN.

L'un des membres d'un parti de chercheurs d'or traversant ce district tua deux étalons appartenant au chef Montaignee, parce que, disait-il, ces étalons chassaient ses chevaux. En apprenant cela, le chef envoya deux détachements dans des directions différentes pour intercepter les blancs, en déclarant que si on ne lui payait pas ses étalons il tuerait tous les chevaux des chercheurs d'or ainsi que le blanc qui avait tué les siens. Je crois que cette affaire a été réglée. Un autre homme ayant volé un poney sauvage, le propriétaire le suivit jusqu'à Fort-Graham et recouvra son cheval. L'individu ayant déclaré qu'il était pauvre et n'avait pas d'argent, le sauvage n'exigea pas de paiement pour le service du cheval ou pour le temps qu'il avait perdu. Un blanc m'a déclaré qu'il avait été dépouillé en grand entre Dunvegan et Fort-St.-John, par un employé qui s'échappa ensuite et descendit la rivière.

FORT-GRAHAM.

M. Fox m'informe que les sauvages ici ont tout d'abord refusé de permettre aux blancs de passer par leur contrée sans payer une sorte de tribut, et ce n'est qu'après beaucoup de pourparlers qu'ils consentirent à se tenir tranquilles cet été, dans l'espérance que le gouvernement ferait quelque chose pour leur venir en aide. Ils menacèrent de brûler l'herbe, etc., et de tuer les chevaux; de fait, il y eut des commencements de feu , mais M. Fox persuada aux principaux sauvages d'envoyer les éteindre. Un grand nombre de chevaux ont été perdus, mais il est impossible de dire s'ils se sont simplement égarés ou si on leur a donné la chasse. Un guide au service de plusieurs personnes (qui s'étaient cotisées pour solder la dépense) déserta à quelques milles

en remontant la rivière, lorsqu'il entendit dire qu'un détachement de sauvages de St.-John arrivait pour s'emparer du tueur de chevaux mentionné plus haut; au moins telle fut la raison alléguée.

Même parmi les blancs il y a eu plusieurs querelles, avec menaces de se servir d'armes; l'on eut recours au constable Fitzgerald, qui rétablit la paix, en menaçant d'arrêter et de tenir prisonnier jusqu'à mon arrivée quiconque serait cause de désordre.

Il n'y a pas de doute que l'arrivée des blancs augmentera de beaucoup les difficultés que rencontrent les sauvages dans leurs chasses, et ceux-ci qui, même avant l'arrivée des blancs, mouraient presque de faim faute de pouvoir se procurer du gibier, se trouveront, à l'avenir, dans une condition beaucoup plus mauvaise. A moins que le département des Sauvages ne leur procure quelques secours, il est probable qu'ils tireront ce qu'ils considèrent une juste vengeance des blancs qui sont venus, contrairement à leurs désirs, et se sont répandus dans leur contrée.

Quand on leur dit que s'ils commencent la lutte, selon leur menace, cela ne peut aboutir qu'à leur extermination, ils répondent: "Autant mourir sous les balles des blancs que mourir de faim." Beaucoup de chercheurs d'or ont fait connaître leur intention de passer l'hiver dans les environs, et je crois qu'il serait judicieux d'établir ici un poste de gendarmerie à cheval, car sa présence contribuerait beaucoup à prévenir les troubles. Le nombre de sauvages, hommes, femmes et enfants, dans ce district est d'environ 300.

VOL A UNE CACHE.

Quand la cache sur l'Ospica a été visitée par des voleurs, on a enlevé toute l'ammunition, à l'exception de quelques cartouches de 45-75. En conséquence, j'ai acheté deux carabines ici. On ne peut se procurer, dans cette région, de cartouches de 45-75.

Au printemps, cette cache a servi à sauver la vie d'un homme.

Deux hommes essayèrent de passer par notre sentier en partant de Fort-St.-John. C'était dans le cours de mai. Ils se rendirent jusqu'à six milles de Fort-Graham, alors qu'ils s'engagèrent dans un sentier nouvellement frayé. Quelques sauvages les rencontrèrent et en prirent soin. Ils partirent ensuite pour regagner le sommet des montagnes, et, d'une manière ou d'une autre, l'un d'eux s'égara, et se rendant à la cache, il y demeura jusqu'à ce qu'on l'eût trouvé. Il paya la valeur de tout ce qu'il avait pris..

CONTREE.

On peut dire, d'une manière générale, que la route que j'ai suivie passe à travers des bois épais presque d'un bout à l'autre, à l'exception du parcours à partir du lac de l'Esturgeon jusqu'à une faible distance à l'ouest du ranche de Dunvegan. A cause de ce bois épais, on ne peut tenir les chevaux au piquet durant la nuit, et, fréquemment, par suite des arbres tombés, en ne peut leur mettre d'entraves et il faut les laisser libres. On peut facilement concevoir le temps qu'il fallait pour réunir, le matin, vingt ou trente chevaux ainsi laissés libres dans le bois pendant la nuit, et allant ci et là en quête de bonne nourriture.

Des Rocheuses (environ cinquante milles à l'est de Graham) à la Dease, la contrée est tout simplement une masse de montagnes. Il est impossible de trouver un parcours en ligne droite entre aucun deux points donnés. Entre la Dease et le lac Frances, c'est un peu mieux, mais de là à la Pelly la région est de nouveau très montagneuse et couverte d'environ deux pieds de mousse, ce qui rend le voyage très fatiguant pour les hommes et les chevaux.

EPOQUE DE L'ANNEE A LAQUELLE ON DEVRAIT QUITTER EDMONTON.

Ceux qui veulent prendre la route d'Edmonton devraient partir assez à bonne heure pour arriver à Fort-St.-John le ou avant le 10 de mai. Ils pourraient alors accorder à leurs chevaux une semaine de repos et repartir aussitôt que la neige est

suffisamment disparue sur les montagnes et avant que les rivières ne grossissent, pour arriver à Graham vers le milieu de juin ou avant cette date. Les délais que nous avons éprouvés à Fort-St.-John et à Fort-Graham ont dépendu de ce que nous sommes partis à l'automne au lieu du printemps.

Quand je suis arrivé à Fort-St.-John, le 1er novembre, il était tout à fait impossible de traverser les montagnes avec des chevaux; les miens étaient fatigués et affaiblis, car tout ce qu'ils pouvaient brouter était gelé et ne pouvait fournir la force nécessaire pour qu'ils pussent résister à la fatigue. Même si j'avais pu continuer ma route, les chevaux, n'ayant pas de foin, et la neige étant épaisse de quatre à cinq pieds, seraient morts; et puis, faute de chiens, il m'aurait fallu attendre jusqu'à ce que les rivières fussent dégagées et me rendre en canot jusqu'au lac McLeod, et parcourir ensuite quatre-vingt-dix milles par terre jusqu'au lac Stuart comme j'aurais pu. D'ailleurs, eussé-je pu continuer à l'ouest de Graham avec des chiens durant l'hiver, je n'aurais pu donner une description de la région, à cause de la neige qui la couvrait. Et encore la glace n'était pas solide sur les rivières à St.-John et à l'ouest; cependant elle descendait ces rivières, mais trop épaisse pour qu'on pût faire traverser les chevaux à gué ou à la nage.

L'un de ceux qui formait partie du groupe de "Frisco" qui avait quitté Edmonton avant moi m'a dit que d'environ 350 chevaux qu'ils avaient, ils en avaient perdu plus de la moitié de long de la route, et qu'il n'y en avait qu'environ vingt de vivants à St.-John au printemps.

Les deux représentants de la ville d'Edmonton, envoyés par elle, se rendirent jusqu'à Dunvegan et retournèrent sur leurs pas disant que l'année était trop avancée pour qu'ils allassent plus loin. C'est M. Tate, de la Compagie de la Baie-d'Hudson, qui m'a fourni ce renseignement.

MOISSONS.

J'ai vu quelques splendides végétaux à Dunvegan et à Fort-St.-John, et de beau blé récolté à ce dernier endroit. A Fort-Graham on peut faire une bonne récolte de végétaux, et j'ai vu quelques bons échantillons de mil sauvage.

MINERAUX.

On a trouvé du cuivre près du lac Deadwood, à environ 40 milles à l'est de McDame-Creek, et une bonne veine de charbon près du camp 50, au nord de la ligne de division entre les rivières Finlay et Turnagain.

MAGASINS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON.

Je me suis arrangé avec M. Camsell, qui a la régie du district de New-Caledonia, pour que les peaux M.B. (castor moyen), qui y valent 75 centins, seraient vendues à la gendarmerie à raison de 50 centins, ce qui constituera une épargne considérable dans les achats qui se font au lac Stuart, à Fort-Graham et au lac McLeod.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. D. MOODIE,
Inspecteur.

Le Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, T.N.-O.

JOURNAL.

Samedi, 4 septembre.—Départ d'Edmonton.

Dimanche, lundi, 5 et 6 septembre.—En route pour Sainte-Anne.

Mardi, 7 septembre.—Matinée humide. Départ de Sainte-Anne à 11.15 a.m., et arrivée aux Narrows à 12.30 p.m., distance sept milles. Chemin mauvais, mais peut être aisément rendu bon pour voitures. Chaloupe de la Compagnie de la Baie-d'Hudson envoyée par le moyen d'un attelage double, et notre équipement envoyé par le fret. A 4.15 p.m., nos chevaux traversent à la nage, et nous traversons notre équipement. Nous chargeons nos chevaux et partons à 5.40 p.m., faisons 5 milles et campons. Pluie abondante à 7.30 p.m. Il y a un bon sentier pour les colis côté S.O. le long du lac à travers bois; on peut à peu de frais construire une route pour voitures. En quittant le lac, nous rencontrons un pays découvert où se trouvent de petits saules. Là où nous campons, bon pâturage et bonne eau.

Mercredi, 8 septembre.—Forte pluie jusqu'à tard dans l'après-midi, suivie d'une forte gelée dans la nuit. Demeurons au camp. Exercice dans la manière de charger les poneys.

Jeudi, 9 septembre.—Déjeuner à 5.30 a.m. Faisons une seule course de 15 milles aujourd'hui, attendu que décharger et recharger à midi prend trop de temps. Bon sentier pour les bêtes de somme tout le long du parcours. Sur les 2 premiers milles, pays assez découvert, avec bosquets touffus de saules et quelques arbres clairsemés. Direction N.O.; puis bois plus fourni, arbres noircis et tombés et broussailles. A chaque mille ou à peu près, pays découvert avec bon pâturage et bonne eau. Il s'y trouve ordinairement des bosquets de petits saules. On peut aisément y construire une route pour voitures, et peu de trouble pour ouvrir la route excepté les broussailles. Quelques endroits humides que l'on peut rendre fermes au moyen de jeunes troncs d'arbres; on peut éviter tous les endroits marécageux en passant par les coteaux. A douze milles des Narrows se trouve Island-Lake, étendue d'eau assez considérable. Campons pour la nuit à "Stoney Lake Creek". Mauvais endroit pour camper, en plein bois, mais bon pâturage pour les chevaux dans une savane à proximité. Parcours fait dans la journée, environ 15 milles. Direction des derniers 12 milles, presque O.

Vendredi, 10 septembre.—Quittons Stoney Lake Creek et campons pour la nuit à la première traverse de "Paddle River" à 5.15 p.m.; distance, environ 20 milles. Course, 3 milles N.; 1½ mille, S.O.; puis O. par N. Contrée ondoyante avec bosquets, mais les arbres ne sont pas gros. Ici et là, endroits de savane, avec jeunes saules. Pâturage assez bon. Il serait nécessaire de faire un fond en troncs d'arbres dans quelques endroits, mais seulement par bouts (à peu près 100 verges). Il ne sera pas difficile de construire la route. Traversons la Pembina cet après-midi; le côté sud a des rives accores; il faudrait niveler quelque peu les abords, ce qui peut se faire aisément, ou prendre un autre sentier. La rivière est basse à présent, et un gué existe en remontant la rivière le long d'une batture sur un espace d'environ 500 verges. D'après certaines marques sur les berges, je crois que, au printemps, cette rivière doit être très profonde et rapide. Largeur actuelle, environ 150 verges. Les berges O. ou N. ne sont pas aussi fortement boisées que celles de l'E. ou du S. A partir de la traverse, il y a environ 1½ mille de contrée suffisamment découverte, puis 3 milles de broussailles et de petit bois; puis, une région découverte jusqu'à Paddle River. Cette dernière rivière est étroite et peut être traversée à gué; il ne faudrait qu'environ 30 verges de nivellement pour les abords de chaque côté. Elle n'est, à vrai dire, qu'un ruisseau, et pourrait être traversée par un pont reposant sur des mâtereaux hors de l'eau haute au printemps. A 1½ mille à l'ouest de la Pembina se trouve Deep Creek, avec des hautes berges accores qui exigeraient des abords en zigzag et nivelés. Le côté est est le pire. Sur le sentier il y a quelques endroits où un sol mou rendrait nécessaire du remplissage avec broutilles et perches. Nous n'avons pas trouvé de foin jusqu'ici sur ce sentier. Il serait facile de construire une route convenable pour les bestiaux,

les voitures ou les charrettes. Une équipe de 10 hommes pourrait en construire au moins 6 ou 7 milles par jour.

Samedi, 11 septembre.—Ai retenu les services de deux métis qui sont venus à Paddle River avec quelques Américains, pour nous accompagner jusqu'à l'Athabaska et nous aider à traverser, ainsi que faire les charges, etc. Parcouru 25 milles en deux courses. Traversons de nouveau Paddle-River aujourd'hui. Pays beaucoup plus découvert, parsemé fréquemment de pièces de prairie. Il y a d'excellente pâture, mais les lopins qui en sont couverts ne sont pas assez étendus pour qu'on puisse en faire une récolte. De bonnes routes peuvent être construites sans doute. De petites savanes se rencontrent fréquemment dans les endroits découverts, mais elles ne mesurent pas plus de 50 à 100 verges de largeur. On pourrait les éviter dans la plupart des cas en prennant par les coteaux surtout au sud du sentier des bêtes de somme. A l'endroit où nous campons ce soir, à 25 milles de la première traverse de la Paddle River, se trouve une belle prairie à foin d'environ 600 acres, avec de la bonne eau (encore la Paddle River) au bord du bosquet qui se trouve au S. de l'extrémité ouest de la prairie. A environ quatre milles à l'est de ce point, nous arrivons à un très mauvais marécage, où l'on voit de gros arbres, les uns debout, les autres tombés, et tous brûlés. Il y a une étendue d'environ ¾ de mille, mais on peut l'éviter complètement en suivant au sud le long du coteau; en somme, je crois que l'on obtiendrait une meilleure route pour les voitures en passant d'un bout à l'autre au sud du sentier actuel des bêtes de somme. Course de ce jour, O.N.O. (Camp n° 4.)

Dimanche, 12 septembre.—Levé le camp à 8 a.m., rendu à Good Creek à midi; distance, 10 milles. Généralement, le pays n'est pas aussi fortement boisé, bien qu'il y ait quelques mauvais endroits. Sur le parcours des premiers 10 milles, nous avons suivi les coteaux et traversé les diverses vallées qui se dirigeaient toutes vers la vallée de l'Athabaska. Sur la route que nous avons suivie aujourd'hui, il serait nécessaire de rectifier un grand nombre de pentes, établir des bouts de route au moyen d'un fond de troncs d'arbres, et construire des ponts. Quant à ceux-ci, il suffirait de se servir de mâtereaux et de perches, et il y en a tout près; les travées seraient courtes; même après de tels travaux, je doute que, au printemps, le sentier actuel des bêtes de somme pût être utilisé. Il suit la ligne la plus courte, mais une route de roulage aurait à suivre les côteaux et éviter la plupart des mauvais endroits. Le marécage mentionné hier est très considérable et s'étend presque, sinon tout à fait, jusqu'à l'Athabaska. On trouve de la bonne pâture tout le long de ce parcours, mais pas d'endroits où l'on puisse faire du foin en quantité valant la peine. Eau abondante et bonne. A partir du camp du midi, endroit nommé par les métis "Moodie's Creek", 1½ mille nous amène jusqu'à la rivière. Nous la suivons sur une distance de 3½ milles jusqu'à l'embouchure de la McLeod. Dans le moment, l'eau de ces rivières est bien basse, mais le courant est très rapide au confluent. Il faudrait établir ici un bac de passage, ou y avoir quelques bonnes embarcations. La Compagnie de la Baie-d'Hudson et Alex. McAllister, un métis (autrefois interprète de la gendarmerie à Edmonton), construisent ici des huttes en bois rond et y établissent des postes de trafic. Ici la rivière Athabaska a environ 450 verges de largeur; les berges de chaque côté sont à pente douce. Dans les derniers trois milles, il serait nécessaire de pratiquer une forte percée à travers des arbres debout et d'autres jonchant le sol. Bonne pâture à environ un mille en remontant la rivière McLeod. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a récolté ici, cette année, environ 20 tonnes de foin de prairie, et l'on peut en récolter davantage. Le groupe de Californiens partis d'Edmonton il y a 22 jours sont campés sur le côté nord. Course générale de notre marche d'aujourd'hui, presque ouest par nord. (Camp n° 5.)

Lundi, 13 septembre.—Nous traversons notre équipement ce matin dans une embarcation creusée dans un tronc d'arbre que nous avons louée de sauvages (Assiniboines) campés ici pour la chasse. La semaine dernière, ils avaient tué quatre ours.

Mardi, 14 septembre.—Forte pluie toute la matinée. A midi, nous faisons traverser l'Athabaska par nos chevaux à la nage, et partons sous une forte pluie. Ce sentier se dirige à l'ouest en remontant la rivière; un autre dont on s'est servi récemment

court N., puis S.O., formant deux côtés d'un triangle. A peu près à un mille de la traverse se trouve une prairie à foin d'une assez bonne étendue. On pourrait y récolter environ 10 charges de foin. Route, O. par N. Le pays est, ici, favorable à la construction d'une route de roulage. Distance, 5 milles. Un peu de neige cet après-midi. (Camp n° 6.)

Mercredi, 15 septembre.—Ce matin, deux chevaux manquent; il y a trop de bois ici pour tenir les chevaux au piquet; on leur met des entraves et des cloches. Nous attendons jusqu'à 2 p.m. le retour des hommes à la recherche des chevaux qui manquent. Puis nous parcourons 6 milles et campons. Le sentier est bien mauvais; arbres jonchant le sol et endroits mous, mais un travail modéré y remédierait. Hardisty et Pepin arrivent à 7 p.m. avec les chevaux disparus; ceux-ci avaient brisé leurs entraves et étaient retournés à l'ancien camp, sur le côté sud de l'Athabaska. Belle nuit. (Camp n° 7.)

Jeudi, 16 septembre.—Camp levé à 10 a.m. Déjeuner fini avant 6 a.m., mais il est très difficile de retrouver les chevaux dans le bois. Aujourd'hui, le trajet a été très difficile, le plus mauvais que nous ayons eu, par suite d'arbres calcinés jonchant le sol et ici et là de petits marécages. On pourrait toutefois construire une bonne route à peu de frais, vu que le bois nécessaire pour les ponts sur les ruisseaux et pour les chemins en troncs d'arbres, etc., se trouve tout près. Nous avons traversé la rivière McLeod à environ 4 milles de distance du campement du soir précédent. Elle a environ 30 verges de largeur; l'eau est peu profonde et il y a un bon lit de gravier. Abords faciles. Quelque part dans l'épais fourrré, nous perdîmes un cheval, et nous nous en apercûmes seulement en arrivant à un endroit découvert où nous pûmes compter nos chevaux. Deux hommes retournèrent en arrière pour ramener le cheval égaré, et nous campâmes à 2 p.m., à un barrage de castor. Bonne pâture, terrain découvert et bonne eau. Les Californiens étaient partis de ce même endroit le jour précédent. Nous rencontrâmes encore aujourd'hui la rivière du Hibou. Elle a environ 100 verges de largeur à cet endroit, avec nombre de barres, et très peu d'eau à présent. Pays favorable pour y construire une route de roulage. Distance, environ 8 milles. Course, O.N.O. (Camp n° 8.)

Vendredi, 17 septembre.—Hardisty et Pepin reviennent à 10 a.m. avec le cheval resté en arrière. Il était retourné à l'ancien camp. Nous repartîmes à midi et parcourûmes environ 9 milles; voyage des plus faciles. A environ 5 ou 6 milles, nous traversâmes la rivière du Hibou; eau peu profonde et bon lit. Bon endroit pour camper, de même qu'à trois milles plus loin, où nous campâmes sur un petit ruisseau au milieu de pins clairsemés. Belle nuit. Course, O.N.O. (Camp n° 9.)

Samedi, 18 septembre.—Déjeuner à 5 a.m. Départ à 8 a.m. Pays découvert, favorable à la construction d'une route tout le long de notre parcours jusqu'à midi. Nous campons. Bonne pâture, bonne eau. Distance, 13 milles. Dans l'après-midi, le sentier est très mauvais sur un parcours de 8 milles; du bois mort, deux mauvais marécages et quelques autres petits, aucun n'ayant beaucoup d'étendue. Pas de pâture jusqu'à 2 milles plus loin que le camp. Notre camp est sur le côté ouest du second grand marécage. Nous conduisons les chevaux à trois quarts de mille de là pour leur pâture. Il fait noir quand nous sautons de selle. Le marécage a environ 200 verges de largeur et est très mauvais. A l'est d'ici, nous rencontrons 3 camps de Californiens. Course un peu au sud de ouest. Deux chevaux souffrent beaucoup de froid. (Camp n° 10.)

Dimanche, 19 septembre.—Nous partons seulement à 9.30, parce que l'un de nos chevaux s'est égaré. Bois mort, mauvais trous et marécages, voilà le bilan du jour. Abondance d'eau, mais pas de pâturages jusqu'à ce que nous campions après un parcours de 17 milles. Nous rencontrons le groupe le plus avancé des Californiens. Belles nuits. Campé sur "Two Creeks". Course O.S.O. (Camp n° 11.)

Lundi, 20 septembre.—Température très élevée. Voyageons pendant 3 heures à travers de mauvais marécages. Avons à frayer notre chemin en coupant les broussailles. Quelques-uns des chevaux enfoncent dans le bourbier et nous avons beaucoup de misère à les sortir des mauvais pas. Pas de pâturages. A midi, nous cam-

pons pour le reste du jour dans un endroit favorable pour la pâture et pour l'eau. Hardisty, le constable Fitzgerald, Pepin et le métis partent cet après-midi pour frayer un passage à travers le "Grand Marécage" et quelques autres petits sur un parcours d'environ 5 milles. Le parti éclaireur des Américains arrivent à 4 p.m. Bien que ces marécages dans leur état présent soient bien mauvais, cependant on pourrait y construire à peu de frais une route pour les chevaux de somme, les bestiaux ou les charrettes, vu qu'il y a abondance de bois, bien que petit en général. Ici, la pâture n'est pas abondante, mais il y en a assez pour 100 têtes de bétail pendant un ou deux jours. Course d'aujourd'hui presque O. (Camp n° 12.)

Mardi, 21 septembre.—Belle journée et la plus grande facilité pour voyager, mais pas de pâture sur une distance de 16 milles. Nous campons à 3 p.m., vu que nous ne pouvons compter sur de la pâture avant d'avoir continué notre route au moins une demi-journée. Nous rencontrons quelques petits marécages mauvais, mais de peu d'importance. Dans l'endroit découvert où nous avons campé, il y a bonne pâture et bonne eau. Ici, il y a deux jours, des sauvages ont tué un ours. (Camp n° 13.)

Mercredi, 22 septembre.—Sur le parcours des six derniers milles aujourd'hui, la route a été très mauvaise. Longs marécages, bois mort et trajet difficile. Nous avons fait 16 milles. Les premiers dix milles ont bien été, mais pas de pâture. Les derniers six milles nous ont pris près de 4 heures. Très bon pâturage sur une prairie à foin d'assez grande étendue sur le côté ouest d'une petite rivière qui sort du lac. Il y a aussi sur le côté est de la rivière du bon pâturage sur un parcours d'environ 1 mille, mais pas d'eau. Sur le dernier mille avant d'arriver à la rivière, on trouve de bonne pâture au milieu de broussailles brûlées. Nous traversons la rivière pour avoir un meilleur pâturage. Course, à peu près O.S.O., mais le sentier est très sinueux.

Jeudi, 23 septembre.—Marche suspendue pour toute la journée. Je pars avec quatre hommes et me rends à huit milles de distance, construisant des ponts, déposant des broussailles aux mauvais endroits, et laissant des marques de repère à travers des arbres calcinés et jonchant le sol. Bonne route sur une parcours d'un mille et demi, puis très mauvaise sur une distance de six milles ou plus. Impossible d'y passer avant de la réparer. Retour au camp à 5 p.m. Forte gelée la nuit dernière. (Camp n° 14.)

Vendredi, 24 septembre.—Marche de cinq heures. Route difficile, même après les travaux faits hier. Campé au lac l'Orignal parce qu'il y a trop loin avant de trouver un bon pâturage. Bonne pâture et bonne eau. Ici se trouve une hutte de sauvages. Le lac mesure à peu près deux milles par trois-quarts de mille. Course, presque O.S.O. Un petit pâturage et un peu d'eau à environ deux milles à l'est d'ici (immédiatement après avoir quitté le dernier marécage). Les ours sont nombreux. Les sauvages en ont tué un hier soir près du camp, et une même famille en a tué 12 depuis le premier jour du mois. Il y a du bon poisson dans ce lac. La route traverse un cours d'eau (d'environ 40 verges de largeur) près du camp. Il y a de bonne pâture ici, mais pas en forte quantité. "Moose", le sauvage qui a cette hutte ici, dit qu'en prenant soit au nord, soit au sud du sentier actuel des bêtes de somme, le long des coteaux, on peut éviter les marécages, mais que la région est couverte d'arbres brûlés renversés et que cela ne vaut pas la peine de déblayer une route. Comme les sauvages voyagent sans porter de fardeau, ces marécages ne les troublent pas beaucoup, et ils ne s'inquiètent pas de déblayer de nouvelles routes. Beau temps. (Camp n° 15.)

Samedi, 25 septembre.—Marche de trois heures par une route mauvaise presque partout, coupée de petits marécages et d'arbres brûlés et renversés, puis arrivâmes à un bon endroit de campement. Ce n'est qu'à environ cinq milles de notre camp d'hier soir que nous trouvons bon pâturage et bonne eau. Un mille plus loin, à l'ouest, se trouve un autre endroit favorable, mais de dimension moyenne et pas aussi bon que le premier. Nous aurions pu nous y rendre hier si notre guide ne nous avait dit qu'il n'y avait pas de pâturage avant d'avoir parcouru 16 milles. Après une demi-heure de repos, nous parcourûmes environ neuf milles et campâmes pour la nuit. Le trajet a été lent, et les chevaux sont fatigués, parce que nous avons par erreur suivi un sentier

auxiliaire et par là avons allongé de deux milles notre marche. Ce soir, pâturage assez bon. Distance, 15 ou 16 milles. Course générale, O.N.O. (Camp n° 16.)

Dimanche, 26 septembre.—A six milles du camp nous trouvons bon pâturage et bonne eau. Sur la première partie, la route n'est pas bonne; il y a marécages et bois mort. Nous faisons un arrêt de trois quarts d'heure à 1 p.m., et laissons les chevaux broûter sans ôter leurs charges. Campons pour la nuit, à 4.30 p.m., sur le côté ouest de la rivière Little-Smoky; pâturage assez bon. C'est à 3 p.m. que nous apercevons d'abord cette rivière, qui coule dans une vallée profonde. Nous poussons une pointe jusqu'au fond de la vallée, où se trouvent de bons pâturages étendus, mais parsemés de saules (verts et brûlés). Nous suivons la rivière et campons sur le côté ouest. La rivière a environ 200 verges de largeur; l'eau y est bien basse, mais des indices montrent qu'à l'eau haute c'est un cours d'eau rapide. Bon lit. Course, N.N.O. Pas de foin excepté à l'entrée de la vallée. Distance parcourue aujourd'hui, 15 milles. Nuit humide. (Camp n° 17.)

Lundi, 27 septembre.—Six chevaux manquent ce matin. Nous chargeons les autres et partons. Hardisty et Pepin retraversent la rivière à la recherche des chevaux. Je parcours huit milles et campe dans une grande prairie sur les bords de la rivière Little-Smoky pour attendre le retour des hommes. Course, presque nord. Les premiers trois milles sont faciles à parcourir en pays découvert, les deux milles suivants sont mauvais; il y a marécages et bois mort; dans les derniers trois milles, il y a de gros arbres clairsemés; le trajet est assez facile. A environ deux milles du camp d'hier soir nous traversons la "Smoky" une deuxième fois. Pluie dans l'après-midi. Bons endroits de campements tout le long de la vallée de la "Smoky", mais pas sur les hauteurs. Nos hommes reviennent à 6 p.m. avec six chevaux. Il n'ont pu retrouver un cheval de somme et un autre appartenant au métis. Je ne pouvais perdre plus de temps et je continuai la marche. (Camp n° 18.)

Mardi, 28 septembre.—Départ à 9 a.m. Camp du haut du jour à 1.15 p.m. Environ 15 ou 16 milles parcourus. Bon pâturage presque tout le long du parcours à travers bois. Les derniers cinq milles à travers quelques belles étendues de prairie à foin parsemées de bouquets de saules. A 4 p.m., départ du convoi des bêtes de somme. Je prends l'avance avec Hardisty pour me rendre au lac à l'Esturgeon dans le but d'essayer d'avoir un guide pour nous conduire à St.-John et de me procurer quelques rations de plus. J'y arrive à 7.15 p.m., après un parcours d'environ 20 milles. Sur le parcours des premiers cinq milles, il a une certaine quantité de gros arbres renversés, puis du bois, mais le trajet est facile; les derniers huit milles, ou environ, sont presque exclusivemnt en pays découvert. Bon pâturage; l'herbe encore verte. Pas de signe de gelée. Jusqu'ici, il n'y a donc pas d'obstacle à construire une bonne route à peu de frais relativement. (Camp n° 19.)

Mercredi, 29 septembre.—Je me rends aux Narrows, environ six milles par le tour du lac, et je prends à gages un métis pour aller à la Grande-Prairie. Le convoi des bêtes de somme arrive au lac à midi. J'achète des rations chez Rivet, vu que le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson est fermé; j'ai donné des ordres sur l'officier commandant à Fort-Saskatchewan. Le constable Fitzgerald fait rapport que le second cheval du métis manque ce matin et que le métis n'avait pas voulu lui mettre des entraves. Je congédie le métis. (Camp n° 20.)

Jeudi, 30 septembre.—Je me rends aux Narrows, où nous traversons notre équipement en canot, faisant passer nos chevaux à la nage. Nous partiron pour St.-John demain matin. (Camp n° 21.)

Vendredi, 1er octobre.—Ne pûmes lever le camp avant 9.30, parce que le sauvage n'avait pas ses chevaux. J'échangeai le cheval gris que j'avais pris à Sainte-Anne et la jument couleur marron que montait Tobin contre un beau cheval rouan, de 4 ans, qui appartenaient à la Baie-d'Hudson, et en retins un autre à raison de 75 centins par jour jusqu'à la Grande-Prairie. Nous fîmes 6 milles sur un terrain couvert de gros arbres calcinés et jonchant le sol, puis nous arrêtâmes pour dîner. Nous avons éprouvé ce matin un délai d'une heure à cause de deux chevaux de somme qui s'engagèrent dans la traverse d'un ruisseau à l'extrémité nord du lac à l'Esturgeon et dis-

parurent presque complètement dans le sable mouvant. Après dîner, nous parcourûmes environ trois milles et campâmes à un endroit où il y avait bon pâturage et bonne eau. Cet après-midi, nous traversâmes un bois facile—l'un des meilleurs que nous eussions eu à traverser. Il serait aisé d'y établir une bonne route. Temps beau. Course, presque ouest à partir du lac. Distance, environ 9 milles. (Camp n° 22.)

Samedi, 2 octobre.—Levâmes le camp à 8.30 a.m., campâmes à midi au lac de la Prairie, à six milles du camp du soir précédent; bon pâturage—de fait, on peut camper à l'aise partout dans cette région. Au lac de la Prairie (entre 9 et 10 milles) il y a de splendides pâturages, et l'on pourrait récolter environ 1,000 tonnes de foin autour du lac, qui mesure environ trois milles de longueur et un mille de largeur dans sa partie la plus large. Sur plusieurs points, le foin atteignait les genoux des cavaliers,—d'épais bosquets entourent la prairie. La route longe lecôtéestdulac. Campledododo à 3.30 p.m. Camp établi pour la nuit à 5.45 p.m. Route facile à suivre, bon pâturage et bonne eau partout—notre camp du soir est dans un bon endroit, à environ 7 milles de notre camp du midi. La route suit un plateau assez élevé, sur le côté ouest d'un ruisseau qui traverse un bon pâturage sur un parcours d'environ trois milles, commençant à un point situé à environ trois milles de notre camp du midi. Nous avons trouvé là une autre prairie d'assez bonnes dimensions, avec un lac peu profond, ayant une circonférence d'environ un demi-mille. Le sentier semble s'améliorer tout le long du parcours à partir du lac de l'Esturgeon. La distance est d'environ 16 milles. La direction est O.N.O. (Camp n° 23.)

Dimanche, 3 octobre.—Quitté le camp à 9 heures et demie. Ici le creek est presque à sec, et il nous a fallu abreuver les chevaux en puisant avec des seaux dans un trou. La route suivie était belle, bien que nous ayons d'abord rencontré un peu de bois renversé. A environ trois milles plus loin, nous avons trouvé un autre bon endroit de campement. De là nous avons suivi, sur une distance d'environ 2 milles, une vallée au fond de laquelle il y avait un creek et de bon fourrage du côté nord, mais la rive sud offrait une mauvaise descente pour les chevaux. A 12.45 heures nous avons campé pour le repas du midi à un endroit qui offrait de bon fourrage et de bonne eau (ancienne digue de castor); distance, environ 9 milles. Dans l'après-midi nous avons eu une bonne route et nous avons avancé rapidement. Nous avons campé sur du terrain où le feu avait passé, près d'une pièce de savane. Bonne eau et bon fourrage. Une herbe singulière, dont les chevaux sont très friands, croît dans ces brûlés. Toute la journée le fourrage a été bon dans le bois et l'ouverture de la route a été facile. Pas de muskegs ni de mauvais trous. Distance, environ 16 milles. Direction, O.N.O. (Camp n° 24.)

Lundi, 4 octobre.—A partir du camp le chemin se dirige vers le S.O., et nous avons traversé une coulée profonde, large d'environ un demi-mille. La route se dirigeait vers le S.O. sur une longueur de 4½ milles à travers de belles clairières avec quelques brûlés çà et là. Fourrage excellent partout, avec des vesces et des pois sauvages. Nous avons ensuite atteint un petit lac bordé d'un peu de foin. A environ 8 milles du camp nous avons cotoyé le pied d'une montagne, ayant à notre droite la vallée profonde de la rivière Smoky—dont les rives sont très élevées. Très peu d'indices de gelée jusqu'à présent. La plus grande partie des pois et des vesces est encore très verte. Nous sommes arrivés à la Smoky à midi et 45 minutes. Après le dîner, nous avons fait traverser les chevaux à la nage et tout l'approvisionnement dans un "dugout". Il y a des sables mouvants incommodes sur les deux rives. Distance parcourue, environ 13 milles. Direction, S.O., ensuite N. et O. Nous avons fait ce détour pour éviter la forêt et afin de rester sur les confins de la vallée. Côte très escarpée et très longue pour se rendre à la rivière. La rivière est actuellement large d'environ 200 verges et son courant est faible. A l'eau haute sa largeur serait d'environ 300 verges. (Camp n° 25.)

Mardi, 5 octobre.—Très escarpée, longue pente de la rivière au plateau, environ un mille et demi. Après la première montée au-dessus de la rive (la région s'élève par des espèces de gradins jusqu'au pays plat), on atteint un plateau uni d'environ ½ mille de largeur où l'on trouve de bon fourrage, puis il y a une montée longue et escarpée

jusqu'au plateau, mais on pourrait trouver un bon chemin en serpentant par les coulées. Du sommet de ce plateau, le chemin est presque assez bon pour les charrettes, presque partout. A environ 10 milles de la rivière, on atteint une vallée profonde où coule un creek. A l'est la descente est assez facile pour y établir un chemin pour les charrettes, mais le côté O. est très mauvais et nous n'avons vu aucune coulée, de la route muletière. La seule manière visible serait de faire un chemin en zigzag dans la côte. La route muletière située au sommet est longue d'environ 500 verges—pas plus. De cet endroit à celui du campement pour la nuit la topographie est la même. On peut même dire que sur la route parcourue aujourd'hui il n'y a rien à faire, si ce n'est à la coulée mentionnée. Le versant de cette coulée est escarpé à certains endroits, mais 10 hommes pourraient y établir un chemin pour les charrettes en un jour, au plus. Le fourrage y est excellent et le terrain bon, le seul inconvénient étant la rareté de l'eau, le creek de la vallée et une fondrière étant tout ce qu'on a vu le long de la route. L'eau sera haute dans le creek au printemps. Nous avons établi notre campement ce soir à environ 16 ou 17 milles de la rivière. A environ 400 verges avant d'arriver au camp, la route diverge de l'ouest au sud-ouest à l'endroit où il y a une tombe indienne sur le côté gauche de la route. Nous quittons ce qui semble être la route principale et prenons celle de la gauche. A l'endroit de notre campement, le long d'une espèce de creek, il y a une bonne prairie et de bon fourrage. A la Smoky, le besoin d'un chaland de bonnes dimensions se fait sentir. (Camp n° 26.)

Mercredi, 6 octobre.—Il a plu la nuit dernière et jusqu'à 7 heures ce matin. Nous avons quitté le campement à 10.30 et nous nous sommes rendus tout d'une traite à l'ancienne ferme d'élevage de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur la coulée du Revenant, où nous sommes arrivés à 3.15 de l'après-midi. La distance est d'environ 16 ou 17 milles. A quatre milles en deçà du campement, nous avons passé le lac de la Montagne, de bonnes dimensions, avec de bon fourrage. Il est situé près de la route, du côté nord; à un mille de plus à l'ouest nous avons atteint une vieille digue de castor, avec de bonne eau et de bon fourrage. Jusqu'ici, nous avions traversé de belles prairies, avec de petits bouquets de peuplier et de bois rabougri. Ici, nous avons aperçu une forêt, peu fournie et de peu d'étendue. A environ 13 milles nous sommes arrivés à une coulée profonde dont les versants sont escarpés mais très propres à l'établissement d'un chemin, et où il y a un ruisseau portant le nom de "Burnt Creek". Toute la route parcourue aujourd'hui était à travers de bon fourrage et dans un beau pays d'élevage, mais les endroits où il y a de l'eau—le long de la route—sont séparés par 6 ou 7 milles. Nous voyageons sur des hauteurs, et au sud nous apercevons une chaîne de hautes collines, les montagnes Blanches. On peut voir des clairières en maints endroits dans la forêt, mais la route suivie par nous peut être facilement reconnue par la ligne de prairies. Très peu d'indices de gelée. De toute la distance parcourue aujourd'hui, les forêts traversées n'équivalent qu'à environ deux milles. Les creeks "Ghost" et "Burnt" seront tous deux profonds au printemps. Ed. Wilson, qui est venu des Etats-Unis en 1890 avec d'autres, est établi ici et travaille pour Bremner et Gunn, qui ont acheté la ferme d'élevage de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, avec les bestiaux et les constructions. Wilson est le seul qui soit resté. La neige tombe définitivement vers le milieu du mois de novembre. Les gelées d'été sont rares. C'est la première année que l'on essaie de cultiver le blé aux environs, et l'on a eu du succès. On l'a cultivé avec succès près de l'embouchure de la rivière "Smoky", au confluent de la rivière de la Paix, depuis plusieurs années. Les autres grains et toutes sortes de légumes donnent de bons rendements, et la récolte est assurée. Des choux et des choux-fleurs énormes sont encore dans le potager de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Dunvegan. Les bêtes à cornes trouvent leur nourriture presque tout l'hiver. L'épaisseur de la neige ne dépasse jamais deux pieds et atteint rarement cela, et l'herbe est généralement visible au-dessus. Le sol est une belle marne noire. Il y a un bon chemin de voitures jusqu'à Dunvegan, à 15 milles au nord, et non pas 35, tel qu'indiqué sur la carte. Il y a un autre chemin jusqu'au lac à l'Esturgeon, situé au sud du précédent, mais il est plus long et très mauvais par endroits, à cause des muskegs. (Camp n° 27.)

Jeudi, 7 octobre.—Louai cheval et allai à Dunvegan pour renseignements au sujet des chiens à recevoir de St.-John. Campbell et Reed, qui ont été envoyés via Edmonton, s en sont retournés et ne se sont rendus que jusqu'à Dunvegan, ayant résolu que la saison était trop avancée pour aller plus loin.

Vendredi, 8 octobre.—On ne peut obtenir de chiens ni ici ni à St.-John, et j'ai résolu d'envoyer Hardisty au lac des Esclaves, avec une lettre aux officiers du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à cet endroit, pour acheter et emmener 7 ou 8 attelages de chiens immédiatement. Je suis retenu au camp cet après-midi. Acheté des approvisionnements nécessaires de la Compagnie, à Dunvegan.

Samedi, 9 octobre.—Attente au camp. Hardisty est retourné à Dunvegan hier soir afin de partir cet aprsè-midi, par les bateaux et les chemins, pour le lac des Esclaves. Cet après-midi, le feu a été allumé par un métis, Cunningham, guide de Johnson, d'Edmonton. Nous nous sommes tous mis à l'œuvre et nous avons sauvé les meulons de Bremner, mais nous n'avons pas pu empêcher le feu d'arriver à la forêt. Ce soir, pluie et grand vent. Cunningham subira son procès lundi. Les sauvages et les métis blâment Johnson, bien qu'il n'y ait pas de sa faute.

Lundi, 11 octobre.—Hier soir, autre bataille contre le feu de prairie. Endossé deux peaux brutes et empêché le feu de venir sur la ferme d'élevage par l'ouest. Attente aujourd hui pour le retour de la voiture de Dunvegan.

Mardi, 12 octobre.—Tate revient de Dunvegan. Wilson a perdu l'un de ses deux chevaux. Dimanche, l'un des alezans (n° 25) s'est fait une blessure grave au pied gauche de devant, juste dans la couronne. Bremner croit qu'il a le fourchet. Aujourd'hui il est plus mal, son pied est enflé. Nous l'avons cautérisé, mais le cheval sera inutile pour quelque temps. Je l'ai échangé avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour un bon cheval de bât élevé dans la région "Beaver".

Mercredi, 13 octobre.—Wilson est revenu hier soir et je l'ai engagé comme guide jusqu'à Saint-Jean. J'ai remercié "Chanteur" à partir du 12 courant.

Jeudi, 14 octobre.—Quitté le camp à 10.30 de l'avant-midi et établi campement à 2.30 de l'après-midi. Les premiers neuf milles étaient à travers la prairie, où les voitures peuvent circuler. Nous avons alors atteint une coulée profonde, dont le lit principal se dirige du nord au sud. Nous l'avons traversée vis-à-vis le terminus du lit, qui se dirige de l'est à l'ouest; il y a un creek dans le lit principal. Nous sommes descendus sur une véritable crête très escarpée et très étroite, mais on pourrait y établir un chemin de charrette ou de voiture. La route muletière située de l'autre côté (au côté ouest) est plus escarpée et impraticable comme chemin, lequel devrait longer la coulée secondaire sur une grande distance pour monter au plateau. Après avoir quitté cet endroit nous avons rencontré du bois renversé, sur une distance de deux milles, à l'exception d'une petite forêt peu fournie, avec des broussailles; chemin facile à faire. Distance parcourue, environ quatorze milles; direction, presque franc ouest, à la boussole. Bon fourrage partout; il y a de l'eau à la coulée, mais elle n'est pas bonne, et il n'y a pas de fourrage pour les chevaux au fond. Il faudrait faire monter les chevaux sur le plateau. Bon fourrage dans la clairière au campement de ce soir, mais l'eau est assez éloignée; si l'on avait établi le campement sur le lit desséché du ruisseau (à un demi-mille en arrière) l'eau aurait été plus accessible. (Camp n° 28.)

Vendredi, 15 octobre.—Quitté le camp à 8.55 de l'avant-midi et traversé une forêt assez fournie, avec çà et là des touffes de broussailles. Les arbres sont bien espacés et il n'est pas difficile d'y défricher un chemin. A midi nous avons traversé une coulée dont les versants sont escarpés et élevés, mais il serait facile d'y faire un chemin de descente, et de remonter à partir du creek, qui est peu profond maintenant, mais qui sera large au printemps. On l'appelle "Turn Creek" ou "Pine Bluff Creek". Bon fourrage dans la clairière à l'ouest. A environ un mille plus à l'ouest il y a une autre branche du même creek, bordée de meilleur fourrage, avec bon endroit de campement. Ensuite viennent du bois et des troncs renversés sur une petite distance, mais assez facile à passer. A environ quatre milles du creek mentionné en dernier lieu, nous avons atteint du gros bois brûlé, avec de grandes clairières, de

l'abattis brûlé et de petits arbres brûlés et debouts sur une longueur d'environ un demi-mille. Ensuite nous traversons une petite forêt suivie d'un brûlé d'une grande étendue. Il est facile de traverser ces endroits, et le bois brûlé abattu n'offre pas ici d'inconvénient. Nous avons traversé de nouveau le creek à 2 heures de l'après-midi, où l'un des chevaux est glissé de la rive dans le creek; on a dû lui enlever sa charge et couper quelques pièces de bois avant de réussir à l'en retirer; il ne s'est pas fait de blessure. Bon fourrage du côté ouest. Distance parcourue aujourd'hui évaluée à 19 ou 20 milles; je suis d'avis qu'elle n'est que d'environ 17 milles. Direction générale, à peu près à l'ouest. Grosse pluie ce soir; il a plu presque toute la journée. (Camp n° 29.)

Samedi, 16 octobre.—Belle matinée; quitté le camp à 9 heures de l'avant-midi; vent chaud. Après avoir traversé un brûlé, où nous avions établi notre campement, nous avons atteint une forêt de gros bois, avec des clairières çà et là. Voyage facile pour environ neuf milles, alors que nous avons atteint une clairière, sur le côté est d'un petit ruisseau; bon fourrage, mais l'eau est difficile à atteindre. Environ un mille plus loin, il y a un excellent endroit de campement avec de belle eau; nous avons couvert cette distance en trois heures. A partir de cet endroit le voyage est difficile, il faut passer de gros arbres renversés sur une distance d'environ cinq milles, avec çà et là un bout de chemin meilleur; ensuite, clairière avec des pousses de saule rabougri jusqu'à "l'endroit où les chevaux sont morts". Fourrage et eau magnifiques, ici, sur le bras est de la rivirèe à l'Ours. C'est le même creek que nous avons précédemment traversé. Le chemin suivait ce creek sur une distance de quelques milles, le touchant ici et là. A environ un demi-mille de notre campement de ce soir, il y a une belle prairie de foin; on pourrait en couper de 400 à 500 charretées. Bon endroit pour ferme d'élevage d'hiver. Distance parcourue, environ vingt milles. Direction générale O.S.O., et le ruisseau coule approximativement du sud-est au nord-ouest. Ce bras se jette dans le bras ouest, qui prend sa source dans un lac près de Grande-Prairie. (Camp n° 30.)

Dimanche, 17 octobre.—Cinq chevaux se sont égarés hier soir, et nous n'avons quitté le campement qu'à 10.30 de l'avant-midi. Bon chemin à travers une clairière; pas de bois, mais d'épaisses broussailles de saule presque partout. Après avoir parcouru sept milles nous sommes arrivés à une vallée profonde, dont la direction est à peu près de l'est à l'ouest. Il y a de l'eau au sud-est dans la vallée, et de magnifique fourrage. Le chemin traverse le creek et se dirige à peu près vers l'O.S.O. A un mille plus loin, nous apercevons la vallée avec le bras est de la rivière de l'Ours (celui au bord duquel nous avons établi notre campement hier soir). A un mille plus loin, nous y touchons; un mille plus loin encore, à travers un ravin desséché descendant vers la rivière mentionnée. Très peu de forêt aujourd'hui; bon fourrage partout. Ce soir nous avons établi notre campement sur le côté ouest de la rivière à l'Ours, dans la vallée, dans une belle clairière, avec de bon fourrage, de bonne eau et de bon bois. Campement excellent. Descente rapide vers le fond de la vallée (longue d'environ un demi-mille), mais pas trop pour y établir un bon chemin. Distance parcourue, 18 bons milles; direction, O.S.O. Il y a des chaînes de hautes montagnes qui partent de la rivière de l'Esprit, et on les voit tout le long du chemin, au sud; elles forment une espèce de crête. La rivière à l'Ours est guéable presque partout, si ce n'est lors de la première fonte des neiges, et l'eau n'est alors haute que pendant une ou deux semaines. Si le gué, à l'endroit où le chemin aboutit, n'est pas bon, on pourra se servir d'un autre gué situé à environ un quart de mille plus bas, lequel est toujours bon. La rivière est large d'environ 75 verges d'une rive à l'autre, et son lit est rocheux Elle est connue sous le nom de rivière à l'Ours dans toute la région, mais désignée sur les cartes sous le nom de rivière Boueuse. (Camp n° 31.)

Lundi, 18 octobre.—Forte pluie et forte gelée la nuit dernière, et comme le voyage est facile aujourd'hui, je n'ai pas quitté le campement avant 10.10 de l'avant-midi. Abreuvé les chevaux au gué le plus bas et arrivé au sommet de la côte à 10.30 de l'avant-midi. Pente escarpée, mais on pourrait avoir une rampe assez facile. Nous avons voyagé toute la journée à travers la prairie "Pus-qui-qua", contrée splendide

comme le nord de Battleford jusqu'à Jackfish. A environ trois milles et demi ou quatre milles de l'endroit où nous avons campé hier soir, nous avons traversé une coulée, avec un petit ruisseau. Ce soir nous établissons notre campement au bord d'un lac, sur le côté ouest de la prairie; bonne eau et bon fourrage. Distance, environ 12 milles, et direction à l'ouest en général, bien que nous ayions voyagé un peu vers le sud pendant quelque temps. Belle journée chaude. Il n'y a pas d'endroit pour un campement plus près d'ici qu'à dix bons milles à l'ouest. (Camp n° 32.)

Mardi, 19 octobre.—Déjeuner à 5.15 du matin; nous partons à 9 heures. Le premier mille parcouru est dans une clairière, vers l'ouest; nous nous dirigeons alors vers le nord-ouest pendant environ deux heures, pour éviter une forêt de gros arbres; ensuite nous allons vers le sud-ouest durant deux autres heures, à travers une région assez facile à traverser; ensuite nous atteignons du gros bois renversé et brûlé et il nous faut passer le mieux que nous pouvons, ce qui se fait très lentement. Direction, presque à l'ouest. A 4 heures de l'après-midi nous sommes arrêtés par de gros troncs d'arbres renversés, de tous les côtés, un véritable labyrinthe. Nous retournons en décrivant un "V" et nous nous dirigeons vers le sud-est; ensuite nous entrons dans un bois d'épinette rouge, et après avoir parcouru environ un mille vers l'ouest nous sommes encore arrêtés par de gros troncs d'arbres, et le crépuscule étant venu (5.30 de l'après-midi) nous établissons notre campement, sans eau à proximité. Nous avons voyagé aujourd'hui, y compris le temps perdu à chercher le chemin, en dehors de l'endroit des troncs renversés, pendant huit heures et demie, voyage proprement dit, environ sept heures. Journée très dure pour les chevaux, voyage très difficile et très lent; nous avons parcouru à peine deux milles en une heure, en moyenne. Distance, environ 13 milles; direction générale, à l'ouest. On pourrait trouver un bon chemin au nord de notre itinéraire, qui permettrait d'éviter tous ces arbres renversés. (Camp n° 33.)

Mercredi, 20 octobre.—Pepin et Wilson sont partis ce matin à la recherche du chemin. Nous avons trouvé de bonne eau et d'assez bon fourrage à moins de 200 verges du campement. J'ai résolu de rester ici aujourd'hui afin de faire reposer les chevaux et d'envoyer de nouveau les hommes à la recherche du chemin, car à errer dans cette région l'on ne réussit qu'à gâter les chevaux. Pepin est revenu dans la soirée, sans avoir obtenu de succès. Wilson n'est pas revenu.

Jeudi, 21 octobre.—Pepin est reparti ce matin, et il est revenu au bout de deux heures. Je l'ai envoyé de nouveau, au sud, pour chercher le long du creek; il est revenu à 4 heures de l'après-midi et n'a pas réussi. Wilson n'est pas revenu.

Vendredi, 22 octobre.—Quelques-uns des chevaux égarés sur le sentier, à l'arrière; Pepin, Fitzgerald et Tobin sont allés à leur recherche. Fitzgerald et Tobin les ramenèneront et les deux autres iront reconnaître le chemin trouvé par Pepin se dirigeant vers le nord. Je crois que nous aurions dû aller au nord du bois renversé au lieu du sud, mais ce quiest difficile maintenant c'est de voyager par là, et comme nous ne connaissons rien de la région, il pourrait y avoir là aussi des troncs d'arbres renversés. Wilson est encore absent à 9 heures du matin et je ne sais où le trouver; il y a danger à laisser quelqu'un du détachement aller seul dans la forêt, à l'exception de Pepin. Je vais attendre aujourd'hui, et si Wilson ne revient pas nous allons retourner sur nos pas pour environ six milles et tourner le bois renversé vers le nord jusqu'à ce que nous puissions aller directement à St.-John, et alors j'enverrai quelqu'un à la recherche de Wilson.

Samedi, 23 octobre.—Johnstone et un sauvage sont arrivés au camp juste comme nous partions pour retourner en arrière; ils ont suivi nos traces à partir de la ferme d'élevage. Nous avons trouvé le chemin à environ cinq milles à l'arrière, en ligne droite. Il contourne, au nord, le bois brûlé, et ensuite se dirige presque à l'ouest, à travers une clairière et des buissons verts. Nous avons établi notre campement le long d'un creek à l'ouest d'une forêt, au milieu d'arbres brûlés et debout. Frank Lafferty ne travaille pas; il s'est infligé une grave coupure à la base du pouce. Wilson a trouvé ce chemin-ci et est parti pour revenir, marquant le sentier de retour au camp précédent, à travers le bois renversé. (Camp n° 34.)

Dimanche, 24 octobre.—J'ai renvoyé Pepin et un sauvage chercher Wilson, en suivant ses marques, et nous avons nous-mêmes continué notre route. Pas de chemin après le premier demi-mille, et nous traversons le creek à l'embouchure d'un autre creek parallèle; pente très raide et rives très hautes. Ensuite nous nous dirigeons vers l'ouest, à travers des troncs d'arbres renversés et brûlés jusqu'à la rivière "Kis-cab-is-kow". On peut en approcher facilement, mais les rives sont hautes et escarpées. Gros arbres renversés. Fourrage assez bon. Légère bordée de neige. (Camp n° 35.)

Lundi, 25 octobre.—Le gendarme Fitzgerald est malade de crampes et de la diarrhée. Il ne peut bouger. Tobin et moi-même avons traversé la rivière et avons chevauché jusqu'à environ six milles en remontant la rivière vers l'ouest pour trouver un bon sentier. Partout du bois renversé qu'on peut éviter en continuant au nord.

Mardi, 26 octobre.—Trois chevaux sont égarés. Rencontré Baptiste et un sauvage les emmenant du camp précédent, où ils étaient revenus pendant la nuit, avec leurs entraves brisées. Le dernier sentier de Wilson se dirigeait vers St.-John, à partir d'un feu de camp, mais nous n'avons pas pu le suivre bien loin. Allé à la recherche d'un sentier contournant le bois renversé au sud de la rivière. Nous en avons trouvé un, mais il est trop tard pour s'y engager. Il est tombé beaucoup de neige cet avant-midi, jusque vers 11 heures, alors que le beau temps est revenu, et la neige est vite disparue.

Mercredi, 27 octobre.—Nos approvisionnements étaient empaquetés et nous étions prêts à partir à 9 heures du matin, lorsqu'une forte pluie est survenue. Tobin est très malade, comme Fitzgerald, il a eu une syncope; il est trop faible pour qu'on le transporte. Il a dormi toute la journée. Nous sommes restés toute la journée au camp, et nous avons amené les chevaux de l'autre côté de la rivière pour qu'ils trouvent de meilleur fourrage. Le beau temps est revenu au commencement de l'après-midi.

Jeudi, 28 octobre.—Quittons le camp à 9.20 du matin et nous sommes restés sur la rive sud de la rivière (Kis-cab-is-kow), qui, en cet endroit, coule de l'est à l'ouest. Après l'avoir remontée sur une distance d'environ cinq milles, nous avons atteint le chemin de St.-John, et à 2 heures de l'après-midi nous avons traversé la rivière susmentionnée et établi notre campement sur la rive ouest. En cet endroit la rivière coule du nord au sud. La région est, en général, couverte de buissons faciles à traverser, avec çà et là quelques clairières avec des arbres renversés et des broussailles. A environ trois milles à l'est de la rivière, nous avons traversé un muskeg large d'environ 500 verges, avec du bois brûlé, qui est maintenant en voie d'assèchement. Tobin est encore très faible, et comme nous ne sommes pas sûrs de trouver de l'eau avant d'atteindre la rivière "Aux Pins", nous avons résolu d'établir le campement. Distance parcourue, environ 11 milles. Ne connaissant pas la topographie de la région, j'ai voyagé le 24 directement à l'ouest, tandis que pour éviter les obstacles nous aurions dû aller au sud-ouest. Les versants de cette vallée sont très élevés et très esparpés, (environ 200 pieds), mais on pourrait les rendre accessibles pour les charrettes. La rivière est large d'environ 100 verges. Il y a des indices de ce qu'elle est profonde et rapide au printemps. Bon fourrage presque partout et de l'eau dans un petit creek vers le milieu. La blessure de Lafferty est presque guérie. Le guide sauvage a été malade la nuit dernière, comme Tobin et Fitzgerald, mais pas aussi gravement. Je lui ai donné des remèdes et il se porte mieux aujourd'hui. Distance parcourue, 11 milles environ. Des hauteurs qui bordent la rive est de la rivière nous avons vu pour la première fois les montagnes Rocheuses, libres de neiges. Bon fourrage au campement. On pourrait récolter environ 20 tonnes de foin à environ un demi-mille en remontant la rivière. (Camp n° 36.)

Vendredi, 29 octobre.—Pluie battante, repos.

Samedi, 30 octobre.—Quitté le camp à 9.30 du matin. Nous nous dirigeons presque au nord sur une distance d'environ 5 milles à travers une forêt épaisse, avec quelques petites clairières couvertes en général d'épaisses broussailles. A 11.30 de l'avant-midi nous traversons un petit creek, avec de bonne eau et de bon fourrage,

mais ce dernier n'est pas en grande quantité. Nous trouvons à cet endroit un sauvage qui vient de tuer un ours et deux oursons. Nous achetons, comme la viande nous manque, un ourson, pour $1.50. Nous voyageons vers le N.N.O. environ une demi-heure à travers le bois debout, ensuite nous traversons un espace couvert de gros bois brûlé, avec beaucoup de bois renversé, sur une distance d'environ 4 milles; ensuite vient encore du bois sain. Direction presque N.O. Ensuite nous continuons presque au N., surmontant de très gros troncs renversés sur une distance d'environ un mille jusqu'à la clairière, où il y a une tombe indienne sur un tertre situé sur la rive O. d'un petit creek, à l'endroit où nous traversons. A environ 1½ mille plus loin nous atteignons un endroit difficile à passer, à travers du bois brûlé et renversé, etc., vis-à-vis un ravin profond, à l'O., ayant des versants escarpés et abrupts impraticables pour tout ce qui marche. Un petit creek coule dans ce ravin vers le N., et se jette dans la rivière "Aux Pins". Après avoir passé cet endroit, à travers une petite lisière de bois de petites dimensions, nous atteignons un plateau d'environ 500 pieds plus haut que les rivières "Aux Pins" et de la "Paix", environ un mille à l'O. de leur confluent. Nous descendons et établissons notre campement vers 5.45 heures de l'après-midi sur la rive S. de la rivière "Aux Pins". Mauvais campement et très mauvais fourrage. (Camp n° 37.)

Dimanche, 31 octobre.—Nous tentons de traverser la rivière, mais l'eau est trop haute. Elle est guéable quelquefois. A 9 heures du matin nous commençons à construire un radeau qui est complété à 2 heures de l'après-midi. Nous dînons et faisons deux fois la traversée dans l'après-midi. Il reste encore un voyage à afire. Le courant de la rivière est maintenant de près de 5 milles à l'heure, et le radeau a été entraîné de 400 à 500 verges avant d'accoster sur une dune de gravier à environ 75 verges de la rive boisée d'une île. Il a fallu le remorquer jusqu'en amont du point de départ, d'où l'on a traversé la rivière de nouveau, et l'on a ensuite remorqué le radeau à l'endroit où les provisions étaient empilées. C'était là un travail très ardu. Nous avions auparavant fait traverser les chevaux (à la nage); bon fourrage d'herbe sur l'île. Ce n'est pas là, maintenant, une île véritable, mais, à l'eau haute, une rivière profonde l'entoure complètement. Vis-à-vis le centre de cette île, le creek mentionné hier se jette dans la rivière "Aux Pins". La montée, hors de cette vallée, a toute la déclivité d'un demi-toit de maison, mais on pourrait, je crois, y établir un chemin, à son terminus, par des rampes assez faciles, là où le plateau s'affaisse vers le confluent des rivières de la Paix et "Aux Pins". (Camp n° 38.)

Lundi, 1er novembre.—Traversé le restant des approvisionnements et quitté le camp à 11.30 de l'avant-midi; nous sommes arrivés à St.-John, le but si longuement désiré, à 1.45 de l'après-midi. Déballé et essayer de faire nager les chevaux, mais nous n'avons réussi qu'avec dix d'entre eux. Les autres ont refusé d'affronter le courant rapide, l'eau froide et le vent violent. Nous les avons entravés au côté sud, où il y a de bon fourrage. M. Gunn, le représentant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à cet endroit, est venu à notre rencontre dans un esquif et nous a chaleureusement offert l'hospitalité.

Mardi, 2 novembre.—Nous prenons le gros bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et un canot et traversons; nous essayons de nouveau de faire nager les chevaux, mais sans succès. Nous les amenons alors à l'aide de cordes tenues à l'arrière du bateau; deux hommes tiennent les cordes, quatre rament, et je tiens le gouvernail. Nous les avons fait traverser tous, à l'exception de sept, avant le crépuscule. Au dernier voyage, l'un des chevaux s'est échappé au milieu de la rivière, et il se serait noyé si on ne l'avait halé au côté du bateau et si on ne lui avait tenu la tête au-dessus de l'eau. C'est là l'avantage qu'offrent ces gros bateaux de rivières. Forte gelée et grand froid ce soir. M. Gunn a envoyé quelqu'un ce matin pour ramener des sauvages qui feront les traîneaux, fabriqueront des moccasins, etc.

Mercredi, 3 novembre.—Nous avons mis les sauvagesses à l'œuvre pour faire des mocassins, etc. Nous avons fait traverser le restant des chevaux; un autre d'entre eux s'est presque noyé. Temps nuageux, apparence de neige. Nous examinons le dos des chevaux, etc.

NOTE.—En consultant le journal du 31 octobre, M. Gunn m'a appris que l'ancien fort St.-John était situé à 25 milles en aval de la rivière, à compter d'ici, mais qu'il a été attaqué par les sauvages, alors que le gérant a été tué. On l'a alors abandonné pour quelque temps. Plus tard, un poste a été établi sur la rive sud de la rivière vis-à-vis l'endroit actuel, et subséquemment ce poste a été transféré au site actuel, sur la rive nord, afin de rendre plus facile le commerce avec les sauvages. La rivière connue des sauvages et de plusieurs autres personnes ici, sous le nom de rivière à l' " Ours ", et celle que j'ai déjà mentionnée sous ce nom, est celle qui est désignée sur les cartes sous le nom de rivière " Boueuse ", et la rivière " Aux Pins " que nous avons traversée est la rivière " Aux Pins du Sud " des cartes. J'apprends aussi qu'il y a une bonne pente douce à partir des hauteurs situées au sud de la rivière "Aux Pins " jusqu'à la rivière de la " Paix ", juste au-dessous de leur confluent. Ce serait là, il me semble, le meilleur tracé pour un chemin de charrettes et, en traversant la rivière de la " Paix " à cet endroit au lieu de la traverser à St.-John, l'on éviterait la traversée de la rivière " Aux Pins ". A partir de la rivière de la " Paix " un chemin pourrait facilement être nivelé jusqu'au premier plateau au-dessus de la coulée; de là, les collines s'élèvent graduellement jusqu'au sommet, d'où il y a un pays facile à traverser jusqu'à Fort-St.-John.

Jeudi, 4 novembre.—Beau temps. Les sauvages sont venus me rendre visite. Je n'ai pas pu obtenir un guide de cette bande, mais j'ai appris qu'un sauvage Castor, du nom de Dick, avait traversé un défilé dans les montagnes, vis-à-vis les eaux mères de la rivière " Halfway ", et qu'il avait fait la traite à un poste situé de l'autre côté. Je crois que ce poste est le Fort-Graham. On dit que le fourrage est bon jusqu'aux montagnes, mais que de l'autre côté il y a d'épaisses forêts. J'envoie chercher Dick, et aussi Napoléon Thomas, qui a la réputation d'être le meilleur chasseur des environs. La bande ci-dessus prépare des peaux pour faire des bonnets, des mitaines et des mocassins; il nous faudra au moins 100 paires de ces derniers. Elle construit aussi des traîneaux pour moi, vu qu'il n'y a pas de merisier où nous allons.

Vendredi, 5 novembre.—Echangé une jument contre un fort poney de bât avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il est gras et familiarisé avec la région. J'espère faire d'autres échanges. Le temps est beau.

Samedi, 6 novembre.—Hardisty est arrivé ce matin par le bateau. Il a amené 33 chiens, avec les harnais, cinq traîneaux, des provisions supplémentaires, etc. Déchargé le bateau et mis les provisions dans l'entrepôt de la Compagnie. Il neige un peu aujourd'hui. J'écris mon rapport et je copie mon journal, jusqu'à cette date, comme renseignements pour le Commissaire. J'enverrai cela par le bateau, qui retourne demain. Pas de nouvelles de Wilson, qui, je le crois, ne sera jamais revu vivant.

Dimanche, 7 novembre.—Pas de travail. Nous établissons le campement les dimanches, dorénavant, si c'est possible. Le bateau retourne à Dunvegan. Un parti d'Américains est arrivé à la rivière aux Pins, en suivant la même route que nous.

Lundi, 8 novembre.—Nous préparons des boulettes de farine et de graisse pour les chiens. J'ai causé environ quatre heures avec les sauvages cet après-midi à propos de la région, et avec Napoléon Thomas, un métis iroquois, afin de l'engager comme chasseur. Je lui ai offert $75 par mois, et s'il revient d'ici à cinq mois, son salaire sera élevé à $90 par mois. La moyenne de sa chasse pendant les cinq mois de l'hiver vaut $500 en fourrures. Il me suivra s'il peut s'arranger de façon à ce qu'on prenne soin de ses enfants. La rumeur veut qu'il soit le meilleur chasseur de la région. Son frère, Duncan, exigeait $90 par mois, et $5 en sus pour chaque orignal qu'il tuerait. " Montaigne ", le chef des " Castors ", m'a rendu visite avec quatre hommes, et j'ai causé longuement avec eux. Il faut leur donner à manger à tous et leur donner du tabac, c'est la coutume du pays, avant que de parler de quoi que ce soit.

Mardi, 9 novembre.—Engagé Tom Sinclair pour faire tout le voyage en qualité de conducteur des chiens, etc. Gunn dit que c'est un homme très compétent. Il a travaillé pour le gouvernment au Lac des Bois, et pour la compagnie en qualité de canotier, etc. Il faudra ramener tous ces gens par voie de la côte. Ils ne consen-

tiraient pas à ce qu'on les fasse revenir pas terre. Il a neigé le nuit dernière, mais la neige est presque toute fondue.

Mercredi, 10 novembre.—Il a neigé le nuit dernière, mais les sauvages disent que "l'hiver pas encore", "Dick Eggs" est venu aujourd'hui, et je l'ai engagé en qualité de guide, à raison de $75 par mois. Ce salaire lui sera payé tant qu'il agira en qualité de guide, mais s'il me faut en engager d'autres à Sylvester ou ailleurs, son salaire sera alors réduit de moitié. Je devrai l'amener jusqu'au bout de mon voyage et le renvoyer ici par voie de la côte et d'Edmonton, si je ne puis l'y renvoyer directement avec une escorte. Ce sont là les seules conditions auxquelles il veuille accéder, et il est le seul qui connaisse les défilés, dans les montagnes. Nous irons, via la rivière Halfway, à Fort-Graham, et de là à Sylvester. Il dit qu'il est impossible d'emmener les chevaux au delà des montagnes maintenant, la saison étant trop avancée, la neige ayant commencé à tomber.

Jeudi, 11 novembre.—Nous avons aidé Gunn à retirer le gros bateau de la rivière. Nous réparons les harnais des chiens, et faisons des préparations pour le voyage; il neige.

Vendredi, 12 novembre.—Tué une jument aveugle pour nourrir les chiens et préparé de la viande séchée pour eux. Pas de poisson ici. Les 100 livres de viande séchée venues de Régina ont été consommées en route entre Dunvegan et ici. Pas de viande d'orignal séchée disponible. Grosse tempête de neige.

Samedi, 13 novembre.—Nous réparons les harnais des chiens, etc. Il neige toute la journée. Nous sommes presque aveuglés par la fumée dans la hutte sauvage. Le soir il nous faut mettre des bandeaux sur nos yeux.

Dimanche, 14 novembre.—Belle journée claire. Les sauvages arrivent cet après-midi, apportant les traîneaux, les mocassins, etc. La rivière gèle vivement.

Lundi, 15 novembre.—Nous préparons des timons pour les traîneaux à l'usage des chevaux. Belle journée. Nous empaquetons les provisions pour le transport. Les femmes travaillent aux vêtements. La rivière gèle promptement.

Mardi, 16 novembre.—Grosse tempête de neige et mauvais temps. Acheté un taureau de la Compagnie, et nous l'avons tué pour faire de la viande séchée pour les chiens. On en a retiré 175 livres de viande séchée et deux tournées pour les chiens. Il me faut garder au moins 14 ou 15 des meilleurs chevaux pour les traîneaux et pour les tuer quand nous serons arrivés aux montagnes; les autres sont maigres et il y a très peu de viande à en retirer. Vendu Pinto, poney, à Dick Eggs pour $40, à compte sur son salaire.

Mercredi, 17 novembre.—Napoléon est revenu du camp, ce soir. Il n'est pas encore décidé à venir avec nous; il dit que ses enfants sont malades. J'espère l'engager, mais je ne l'attendrai pas après que les préparations seront terminées. Deux hommes cherchent du merisier pour les raquettes. C'est travail ardu que de porter les sauvages à faire quoi que ce soit, et on ne peut les hâter comme les blancs. Grosse bordée de neige et mauvais temps. Nous charroyons du bois pour le camp. Nous travaillons aux timons, traîneaux, etc.

Jeudi, 18 novembre.—Le travail avance lentement. Grosse bordée de neige. Le travail semble ne devoir jamais être terminé, mais il ne sert de rien de partir avant que tout soit en bon ordre, et je ne puis qu'espérer d'en finir. Le temps aussi peut changer favorablement, en suivant la nouvelle lune, et la neige est encore très légère pour voyager en traîneaux. J'ai donné des remèdes à Napoléon pour ses enfants. Glace flottante aujourd'hui.

Vendredi, 19 novembre.—Belle et claire journée. Gelée dure. Les timons sont achevés aujourd'hui. Nous avons tué un cheval, que j'avais reçu en échange pour une petite jument baie, et séché les meilleures parties pour les chiens. Les enfants de Napoléon sont beaucoup mieux portants, et il s'est décidé à venir avec moi. Il s'est procuré du bois pour deux paires de raquettes aujourd'hui. Les femmes travaillent à la confection des raquettes. Nous préparons les traîneaux et les colliers pour les chevaux. Quatre d'entre les Américains sont venus ici sur la glace aujourd'hui.

Samedi, 20 novembre.—Il a neigé ce matin. Bel après-midi. Nous avons charroyé 17 charges de bois avec les chiens (5 d'entre nous, y compris Gunn). Les autres travaillent aux traîneaux, etc. Froid.

Dimanche, 21 novembre.—42° au-dessous de zéro la nuit dernière.

Lundi, 22 novembre.—Un cheval, "Stick in the mud", est mort la nuit dernière. Il n'était pas gelé dur quand on l'a trouvé, et on l'a dépécé comme nourriture pour les chiens. Nous travaillons aux colliers, etc. "Jeo Moosekeyat" est malade.

Mardi, 23 novembre.—Trois attelages charroient du bois. Nous travaillons aux harnais, etc. Temps beau mais froid. Plus doux vers le soir.

Mercredi, 24 novembre.—Travail ordinaire. Doux. Lafferty a été sérieusement mordu au poignet gauche par un chien. J'ai cautérisé et pansé la blessure.

Jeudi, 25 novembre.—Nous charroyons du bois. Les traîneaux sont prêts. Nous avons tué un autre cheval, qui n'aurait pas pu passer l'hiver. Deux hommes cherchent des chevaux. Journée froide. Il neige un peu. Nous travaillons aux couvertures des traîneaux, aux colliers, etc. Le poignet de Lafferty se guérit, j'ai fait un nouveau pansement.

Vendredi, 26 novembre.—La nuit dernière a été très froide; la plus froide de l'hiver jusqu'ici. Nous empaquetons ce que nous laissons ici et ce que nous renvoyons. Deux hommes à la recherche de chevaux. Nous avons tué un cheval bai pour en faire de la viande séchée. Froid très vif aujourd'hui. Charroyé deux charges de bois. Le poignet de Lafferty se guérit.

Samedi, 27 novembre.—Travail ordinaire. Tué un cheval pour en faire de la viande séchée. 30° au-dessous de zéro environ, mais beau. Charrié du bois cet après-midi.

Dimanche, 28 novembre 1897.—J'ai remonté la rivière de la Paix sur une distance de dix milles (de St.-John, pour voir si la route était sûre et bonne pour les chevaux). La route est bonne. Froid, mais beau temps.

Lundi, 29.—Froid et sombre. Envoyé chercher des chevaux; charrié du bois et du foin.

Mardi, 30.—Beau temps; envoyé les attelages de chiens avec la moitié de notre approvisionnement à la cache de l'île aux Chiens; les attelages sont revenus le même soir.

Mercredi, 1er décembre.—Derniers préparatifs pour le voyage. Très froid.

Les endroits de campement sont indiqués en chiffres noirs, et correspondent aux chiffre de la carte ci-jointe.

Jeudi, 2.—(1) Froid; dix traîneaux avec des chevaux, et trois chevaux de relais avec six attelages de chiens sont partis aujourd'hui pour le camp de l'île aux Chiens. Je suis resté ici avec le constable Fitzgerald pour régler la dépense; nous rejoindrons les hommes au creek de la Cache, à vingt milles en amont de la rivière. Hardisty retourne d'ici.

Vendredi, 3.—Réglé tous les comptes et certifié ceux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ramassé diverses choses et le reste de la viande séchée et parti avec Fitzgerald à 2 heures de l'après-midi. Arrivés au camp (2) du creek à la Cache (20 milles) à 8.30 du soir—beaucoup d'eau sur la glace. La neige a fondu toute la journée—une bonne journée pour les chiens et les hommes pour commencer, et sans arrêt nulle part, mais il fallait le faire. Trouvé le parti principal établi ici.

Samedi, 4.—Mis quelques charges supplémentaires sur mon traîneau et celui de Fitzgerald. Les chevaux s'étaient égarés assez loin et nous ne sommes partis qu'à 11 heures de l'avant-midi; nous avons alors remonté la rivière de la Paix jusqu'à l'embouchure de la rivière "Halfway", et avons établi notre campement (3) à 4 heures de l'après-midi, sur la rive nord de la rivière de la Paix. Cette rivière était libre de glace en maints endroits difficiles à contourner—distance, douze à treize milles—bon fourrage dans la plaine où passe la route muletière.

Dimanche, 5.—Resté au camp. Le froid augmente; empaqueté et égalisé les charges.

Lundi, 6.—Déjeuner avant l'aurore, mais il était 10.30 avant que tous les chevaux fussent rassemblés et que nous pussions partir. Après avoir quitté le camp nous avons traversé une plaine jusqu'à la rivière "Halfway", à environ un mille. Une attelle s'est brisée et il a fallu en faire une autre. Reparti à 11.30 de l'avant-midi et remonté la rivière sur la glace; la rivière est très tortueuse. Campé (4) à 4 heures de l'après-midi sur la rive ouest de la rivière, environ dix milles en amont. Voyage facile; fourrage assez bon. Beau temps. Les rives de la rivière sont hautes de 200 à 300 pieds. La route muletière suit le terrain plat, au haut de la rive est et près de la rivière; voyage facile.

Mardi, 7.—Quitté le camp à 10.30 de l'avant-midi à ma montre; je crois qu'elle a environ une heure d'avance, vu que le jour n'apparaît que vers neuf heures du matin. Voyagé jusqu'à 3.30 de l'après-midi dans une grosse tempête de neige (5). Le voyage sur la rivière est assez facile, mais celle-ci est très tortueuse et il y a beaucoup de flaques d'eau et de glace vive. Il a fallu gratter celle-ci pour que les chevaux puissent passer dessus; distance parcourue, 12 à 13 milles; beau temps vers minuit; bon fourrage.

Mercredi, 8.—Quitté le camp à 10 heures de l'avant-midi, mais retardé jusqu'à une heure et demie par un cheval qui se mâtait. Il se jetait sur les timons et se roulait dessus, et il en a brisé un, qu'il a fallu réparer; deux seulement d'entre les chevaux avaient été attelés avant le voyage actuel, et quelques-uns nous ont donné beaucoup de peine, mais tous vont bien maintenant. Campé (6) aux Fourches de la rivière à 12.45 de l'après-midi, vu que nous voyagions rapidement et que Napoléon avait dit que c'était un bon endroit pour la pêche (à la truite). Parcouru environ huit milles ce matin; la neige est épaisse; nous sommes tous bien portants et dans d'excellentes dispositions. Les rives s'abaissent.

Jeudi, 9.—Quitté le camp à 9.40 du matin (d'après notre critérium). Campé (7) pour la journée vers 3.45 de l'après-midi; les rives s'abaissent et la vallée s'élargit; la route muletière traverse le bras est de son embouchure, et remonte la rive est du bras ouest, près de la rivière. Ce bras ouest n'est pas indiqué sur les cartes. La rivière est remplie d'îles longues de 100 verges à un demi-mille; il y a des flaques d'eau en maints endroits; la neige est assez profonde, mais la glace est bonne; bon fourrage le long de la route muletière et sur les rives; direction, ouest-sud-ouest. Distance parcourue, 14 milles.

Vendredi, 10.—Napoléon et Joe sont partis à l'avant à 9.45 du matin. Nous avons attendu quelques chevaux égarés et sommes partis à 10.15 du matin. Les rives continuent à s'abaisser et la vallée s'élargit; le sentier longe le fond et les coteaux, à travers de petits peupliers et de petits pins; fourrage assez bon, mais non supérieur. Campé (8) à 3.30 de l'après-midi; les chevaux sont fatigués, ayant voyagé rapidement; direction, presque à l'ouest. Aperçu les montagnes Rocheuses, qui paraissent comparativement basses, et portant peu de neige. Le bras ouest, dit-on, coule, à partir des montagnes, presque à l'est, ensuite au sud-est, et le guide dit que nous atteindrons les montagnes lorsque nous quitterons la rivière. Distance parcourue, environ 14 milles.

Samedi, 11.—Quatre chevaux sont égarés. Envoyé Napoléon et Joe en avant avec deux traîneaux. Quitté le camp avec le reste à 9.50 du matin (à ma montre); voyagé rapidement jusqu'à 1 heure de l'après-midi; alors que nous sommes arrêtés pour prendre le thé; repartis à 1.40 et campé (9) à 3.45 de l'après-midi. Il y a de bon fourrage pour les chevaux dans une clairière sur la rive sud ou ouest. Direction, à peu près ouest-quart-nord-ouest, à prendre la direction générale, et distance parcourue, environ 15 milles. Les collines deviennent beaucoup plus basses. La rive sud est presque une plaine. A environ huit milles du camp d'hier soir, nous avons passé l'embouchure du creek Saskatchewan, venant du nord-ouest; il est très étroite. C'est ici la première traverse de la route muletière de Saint-Jean aux montagnes (après avoir traversé le bras Est). L'affluent que nous longeons se dirige presque à l'ouest, à partir des Fourches de la rivière, à environ 25 milles au nord-ouest de la rivière de la Paix. Ce que j'appelle le bras Est paraît être ce qui est indiquée sur

les cartes comme étant la rivière Halfway. Le bras ouest ou sud n'est pas indiqué. Dick avait une cache à ou près de notre camp de ce soir, et j'ai obtenu 78 livres de viande séchée pour les chiens, à raison de trois livres pour une peau.

Dimanche, 12.—Repos; réparé traîneaux; bon fourrage pour les chevaux.

Lundi, 13.—Napoléon et Tom sont partis de l'avant; voyagé jusqu'à 1.30 de l'après-midi et encore une heure et 20 minutes dans l'après-midi (10). Voyagé rapidement. Les collines de la rive sud s'éloignent graduellement de la rivière, à partir de la première traverse, jusqu'à ce que la plaine ait atteint un mille et demi de largeur. Les collines de la rive nord s'approchent de la rivière, et, à partir du camp d'hier soir, bordent immédiatement la rivière. Elles sont hautes et escarpées et couvertes d'une épaisse forêt. Les collines de la rive sud paraissent s'élever jusqu'à environ 300 pieds. Toute la plaine est boisée avec quelques espaces camparativement plus clairs, à environ 200 verges de la rivière. Dans ces endroits il y a d'assez bon fourrage et, en général, jusqu'au pied des collines. Le sentier longe cette plaine, presque parallèlement à la rivière, dont il est éloigné d'environ 200 à 300 verges. Le sentier traverse de nouveau la rivière (2e traverse) pour se diriger vers le nord, à environ deux milles en amont, ou à l'ouest de notre camp de ce soir. La forêt consiste en pins avec un peu de peupliers, et ces arbres sont d'assez bonnes dimensions. La rivière, sur les derniers vingt milles, est assez droite, et porte de nombreuses îles et barrages; les îles sont couvertes de broussailles rabougries et de fourrage peu fourni. Direction, ce matin, à peu près ouest-quart-nord-ouest, et, cet après-midi, nord-ouest. Distance parcourue, environ 12 milles. Les collines de la rive nord forment une série de "ruches" avec des coulées nombreuses et profondes, ayant des versants escarpées qui s'éloignent de la rivière, et très impraticables pour un sentier et même pour une route muletière. La nuit dernière nous avons eu une grosse bordée de neige. Temps nuageux et vent froid. Nous avons joui d'une température excellente jusqu'ici.

Mardi, 14.—Envoyé deux traîneaux à l'avant, à 9.30 du matin, et parti avec les autres à 10 heures du matin. Matinée froide. Voyage facile jusqu'à 11.30 de l'avant-midi, alors que nous avons rejoint Napoléon, qui était à préparer le thé pour le repas du midi. Repartis à 12.30 de l'après-midi; à 1.30 nous quittons la rivière et voyageons sur le sentier, lequel traverse ici la rivière pour la seconde fois, sur la rive nord (11). Parcouru aujourd'hui environ huit milles. Pas beaucoup de fourrage aux environs du camp, mais il y en a de bon sur une île, située vis-à-vis où nous mettons les chevaux. A la deuxième traverse quelques sauvages de "Hudson's Hope" campent; j'ai essayé d'obtenir de la viande séchée, mais ils n'ont pas voulu en vendre. Napoléon tenait beaucoup à camper ici, et Dick s'était faufilé à l'avant sous le prétexte de trouver une cache lui appartenant, mais dans le but réel, comme je l'ai découvert, de rendre visite à ces sauvages. Comme je suis entièrement à leur merci, je ne puis me permettre de les offenser maintenant, et ainsi, j'ai dû me soumettre à la nécessité et établir le campement. Les chiens ont trouvé trois belles truites dans une cache le long d'un trou pratiqué dans la glace, et nous avons confisqué le butin; deux des truites pesaient environ dix livres chacune, et l'autre environ quatre livres et demie. J'ai envoyé un morceau de bacon aux sauvages pour les dédommager. La vallée s'élargit considérablement aujourd'hui, les collines de chaque côté étant éloignées de un demi-mille à un mille de la rivière. La rivière est très tortueuse, et plusieurs petits creeks s'y jettent des deux côtés. Les collines sont hautes de deux à quatre et même 500 pieds, et coupées par d'abruptes coulées; direction générale de la vallée, nord-ouest.

Mercredi, 15.—Quitté le camp à 10.30 de l'avant-midi, et selon l'habitude, depuis peu, une demi-heure après Napoléon et Tom; voyagé deux heures et trois quarts et campé pour le repas. A environ six milles du camp d'hier soir, nous sommes arrivés à l'endroit où le sentier traverse la rivière pour la troisième fois, et à partir de cet endroit il longe la rive sud. A la traverse, les collines de la rive nord s'avancent jusqu'aux bords de la rivière et sont escarpées, hautes et déchiquetées. Avant que

d'arriver à la traverse, les collines sont plus légèrement boisées. Sur la rive sud, les collines s'approchent aussi un peu de la rivière, et, à une distance de 200 à 300 verges, il y a une région comparativement éclaircie, avec de bon fourrage. Le matin nous nous sommes dirigés vers le nord-ouest, la rivière étant assez droite. Dans l'après-midi, nous avons voyagé environ cinq milles, soit 13 milles en tout. Campé à 3.15 de l'après-midi (12) à un endroit où il y a de bon fourrage; cet après-midi, nous nous sommes dirigés presque à l'ouest-quart-nord-ouest. A 2.30 nous sommes arrivés à un creek venant de l'ouest et nous l'avons remonté jusqu'à notre camp. Le sentier longe la rive sud, traversant des petits pins et des broussailles, dans une plaine. La rivière Halfway se dirige vers le nord-ouest à partir de ce creek et les montagnes paraissent se diriger du nord-ouest au sud-est. Les sauvages que nous avons rencontrés ont dit qu'il n'y avait pas beaucoup de neige dans les montagnes. Les sauvages possèdent un grand nombre de pièges en acier et de traquenards le long du sentier, en conséquence nous avons attelé tous les chiens, pour les garder ensemble. La glace était bonne et j'ai voyagé dessus tout le temps, vu que le sentier passe tout près et que je pouvais examiner la région à loisir. La région à partir du bras Est de la rivière "Halfway" est très propre à la construction d'un chemin à charrettes, et le fourrage y est assez bon.

Jeudi, 16.—Quitté le camp à l'heure ordinaire et voyagé vers l'ouest, partie sur le creek et partie sur le sentier de la rive nord. Il y a un sentier de chaque côté; celui qui longe la rive nord est neuf et traverse une région plus légèrement boisée que celui de la rive sud, et le pays est aussi plus égal. Nous avons été retardés environ une heure en tout, à ponter de petits creeks où la glace n'était pas sûre; nous n'avons voyagé qu'environ trois heures et demie le matin et trois heures l'après-midi. Campé à bonne heure (13), comme il y avait de bon fourrage et vu que je m'attendais à obtenir un orignal de certains sauvages qui venaient à nous. Nous approchons des montagnes; Dick et Napoléon cherchent à me dissuader d'amener les chevaux plus loin, disant qu'il n'y a pas de fourrage, mais comme il y a de bon fourrage en été et que les sauvages disent qu'il y a très peu de neige dans les montagnes, je vais les amener tant qu'ils voudront marcher. Beau temps, mais froid. Il a fait très froid la nuit dernière. Le Cyprès (le creek que nous suivons) est petit, très tortueux avec quantité de barrages et d'îlets, et ne peut être profond à aucune époque. Tout va bien jusqu'à présent, mais les sauvages sont paresseux et indignes de confiance. Si nous passons les montagnes, je ne m'en soucierai pas tant, mais maintenant il me faut les réjouir.

Vendredi, 17.—Perdu l'un des chevaux et n'ai quitté le camp qu'à 11.30 de l'avant-midi; Tom, Napoléon et Dick sont partis en avant. Rencontré des sauvages portant de la viande d'orignal, à 1.30 de l'après-midi, et campé pour le repas. Echangé 60 livres de farine pour 125 livres de viande. A 2 heures de l'après-midi, nous sommes repartis et avons voyagé une heure et demie; voyage facile. Nous avons suivi le creek, tantôt sur la glace, tantôt sur le sentier. On pourrait établir un sentier de chaque côté, mais je crois que le côté nord serait le plus avantageux. La plaine est égale et le bois n'est pas très fourni, mais il y a une grande quantité de broussailles sous bois. Cet après-midi, les collines se rapprochent, au sud. D'après les apparences je suis porté à croire que ce creek est guéable presque partout, si ce n'est lorsque survient la débâcle et lors de la crue du mois de juin. Cela ne dure que peu de temps. A ces époques, la rivière Halfway non plus, ne serait pas guéable. Nous nous sommes dirigés aujourd'hui un peu au nord de l'ouest, mais très peu, et ce soir nous sommes tout près de l'entrée du défilé (14). Le fourrage a été bon partout, et en été je suis d'avis qu'il doit être bon, mais il n'y a pas de savanes à foin dignes de mention. Les sauvages affirment qu'il n'y a pas de fourrage pour les chevaux au delà. Nous verrons. Distance parcourue aujourd'hui, environ neuf milles.

Samedi, 18.—Quitté le camp à 9.50 du matin et voyagé deux heures et trois quarts avant le dîner. A environ un mille à l'ouest du camp, le creek du Cyprès se bifurque. Le bras sud se dirige presque à l'ouest et le bras nord vers le nord-ouest. Le sentier

aurait à traverser le bras nord, mais cela est facile à accomplir. Environ deux milles et demi plus loin, les collines du côté nord s'approchent de la rivière sur une distance d'environ 200 verges, et il faudrait, pour un sentier à charrettes, faire du nivelage jusqu'au sommet du plateau inférieur, qui est élevé d'environ 40 pieds, et faire de même pour la descente à l'ouest, qui est moins élevée. Un autre creek débouche, venant du nord-ouest, mais il est étroit. La vallée de la rivière, du côté nord, est la plus avantageuse pour un chemin d'un bout à l'autre du creek du Cyprès; elle est plane, mais la forêt est épaisse, bien que les arbres soient petits, et il y a beaucoup de broussailles, surtout dans le voisinage du creek. A environ 150 verges en arrière, le bois est, en général, plus clair. Après le repas, nous avons voyagé une heure et trois quarts, tantôt sur le creek et tantôt sur le sentier des sauvages, et nous avons établi le campement (15) au côté du creek principal à 3.30 de l'après-midi. Un petit bras de ce creek se dirige vers le nord-ouest à environ deux milles à l'est de notre camp. Le fourrage est de qualité moyenne seulement, mais, en été, je suis d'avis qu'il sera assez bon pour l'usage d'un train muletier, bien qu'il ne soit pas très propre à nourrir un troupeau de bestiaux. Les chevaux se portent bien, jusqu'ici, mais le voyage est dur, et, avec la nourriture qu'ils ont, ils ne peuvent fournir de plus longues étapes que celles qu'ils couvrent. Quand nous atteignons une touffe de bon fourrage, j'établis le campement, même lorsque la limite de cinq heures de voyage proprement dit, que j'ai établie comme la moyenne journalière, n'est pas atteinte. Vers 11 heures de l'avant-midi, un vent chinook chaud nous est arrivé et la température est restée douce toute la journée. Napoléon est parti pour chasser, ce matin. Tous bien portants. Direction, à peu près ouest-quart-sud-ouest.

Dimanche, 19.—Arrêt, réparé les traîneaux. Napoléon est revenu, ne portant rien; il a tiré sur un orignal, mais il l'a manqué. Lafferty et Tobin ont enregistré le midi solaire, et j'ai constaté que ma montre avait de 1¼ à 1½ heure d'avance. Leurs montres sont toutes détraquées, et l'on ne sait ce qui leur est arrivé. La nuit dernière, nous avons eu une vrai bourrasque chinook, et aujourd'hui, tout est humide. Le creek a ici une largeur d'environ 35 verges, et ses rives sont hautes de six à huit pieds.

Lundi, 20.—Quitté le camp à 11.40, plusieurs chevaux sont égarés. Quatre traîneaux ont été envoyés en avant, et j'ai attendu jusqu'à ce que tous les chevaux eussent été retrouvés. Nous avons couru le long de la rivière sur une distance d'environ 300 verges, vu que la colline située sur la rive nord penche vers la rivière sur cette distance et qu'elle est trop escarpée pour les traîneaux. Nous sommes ensuite revenus à terre, et dans les premiers cinq milles le voyage a été très dur, car il a fallu passer par-dessus des arbres renversés; on pourrait cependant établir là une route muletière, ou bien construire un chemin à charrette en coupant le bois. Nous avons alors voyagé sur le creek sur une distance d'environ un mille; ensuite, comme il n'y avait plus de glace, nous avons dû suivre le lit du creek, voyageant sur une distance d'environ deux milles à travers du muskeg brûlé, avec de bon fourrage au camp de ce soir (16). Direction, à peu près sud-ouest-quart-ouest, et distance parcourue, huit milles; bon fourrage partout, mais pas de foin.

Mardi, 21.—Envoyé le guide en avant avec deux hommes pour couper un sentier dans les mauvais endroits, vu que les traîneaux ne résisteraient pas à la continuation du régime d'hier. Baptiste a pris les devants et a suivi de près la route muletière du côté nord. Cette route est en plaine et facile. La neige fond rapidement, grâce à la persistence du vent chinook. Le creek (17) est libre en plusieurs endroits. Nous l'avons traversé à deux reprises, et sur une distance d'environ un demi-mille à un endroit où il était gelé nous en avons profité pour couper une pointe. Région avantageuse pour l'établissement d'un sentier, soit pour les charrettes, soit pour les bêtes de somme, tout le long de la rive nord, laquelle aujourd'hui consiste en ce que les sauvages appellent de la "prairie"—ce qui en réalité n'est qu'une plaine couverte de bois brûlé, renversé et presque pourri. Il y a d'excellent fourrage aujourd'hui, mais presque pas de foin. On pourrait en couper environ cinq ou six tonnes, dans de petites touffes d'herbes marécageuses. A environ quatre milles à l'ouest du camp précédent, il y a

un endroit avantageux pour l'établissement d'un poste. Les montagnes sont hautes et légèrement boisées presque jusqu'à leur sommet, avec de belle herbe sur leurs versants. Nous avons dû contourner deux petites collines, la neige étant tellement humide et tellement glissante que les chevaux ne pouvaient pas prendre pied. Distance parcourue, neuf milles au moins. Direction sud-ouest. Les montagnes se rapprochent. La vallée est, ici, large d'environ trois quarts de mille.

Mercredi, 22.—Envoyé Napoléon à la chasse, aujourd'hui. Il est revenu le soir à une heure avancée, ayant tué un caribou, au sud de notre camp de dimanche. Envoyé Joe le chercher avec un attelage de chiens, ce matin. Dick a refusé d'aller plus loin, aujourd'hui, disant qu'il était malade et qu'il allait s'en retourner. Nous avons voyagé encore une heure, et alors Napoléon a dit qu'il voyait des caribous et nous l'avons envoyé les chasser. Pris le thé et une grosse tempête de neige étant survenue nous avons campé (18) en attendant Joe et Napoléon. Nous avions voyagé sur la rive nord du creek, dans une région unie avec de petits pins et de grandes étendues d'épaisses saulaies et d'autres très légèrement boisées. Ces derniers endroits sont d'anciens brûlés, mais les arbres renversés sont presque entièrement décomposés. Le fourrage a été bon partout et nous avons ce soir le meilleur que nous ayons encore vu. On pourrait récolter environ cinq tonnes de foin, en prenant une charge ou deux ici et là, mais il n'y a pas de prairie à foin d'une étendue appréciable. Direction, sud-ouest; les montagnes se rapprochent. Leur hauteur varie, d'après ce que je puis en juger, entre 1,500 et 2,500 pieds. Température très douce, trop douce; distance parcourue, de six à sept milles, le tout sur la terre ferme.

Jeudi, 23.—Envoyé Baptiste et Napoléon en avant. Remonté la rive nord du creek, boisée de petits pins verts, avec du bois brûlé et des clairières, ces dernières recouvertes d'épaisses touffes de saules. La neige est beaucoup plus profonde aujourd'hui, et la marche difficile. La vallée est large d'un demi-mille à trois quarts de mille et le sentier passe, à l'exception de deux coteaux, sur du terrain uni, s'élevant graduellement, selon l'anéroïde, à 300 pieds du camp d'hier soir. A 1.30 nous campons, (19) les chevaux et les hommes étant rendus de fatigue. L'on voit des caribous et des moutons sur les montagnes. Tom et Napoléon sont aller leur faire la chasse. Tom n'est pas encore revenu. Napoléon n'a pas eu de chance. Je crains d'avoir maille à partir avec quelques-uns des hommes à Graham. Distance parcourue, environ six milles, et je crois que nous approchons du sommet. Le fourrage est excellent, avec de petites pièces où l'on pourrait en récolter une tonne environ. Jusqu'ici, ce défilé est très accessible pour un chemin de fer. Le baromètre anéroïde indique une élévation de 4,300 pieds au-dessus de St.-John. Joe nous a rejoints aujourd'hui, portant de la viande de caribou. Direction, sud-ouest-quart-ouest, à peu près. Tom dit qu'il a blessé un mouton mais qu'il n'a pu l'atteindre.

Vendredi, 24.—Par erreur, les cuisiniers du camp ont été appelés à 5.30 au lieu de 6.30 ce matin, et Joe, qui agissait en qualité de cuisinier pour les hommes, était très boudeur; il a fini par demander si cela allait durer tout l'hiver et il a expliqué qu'il voulait demander par là si Tom et Lafferty ne prendraient pas leur tour pour allumer le feu. Baptiste, je crois, est responsable de cela; dans tous les cas, il ne fait rien pour le prévenir. Lorsque j'ai demandé qui étaient les mutins, il a dit qu'ils s'entendaient tous. Je leur ai dit qu'à coup sûr il n'y aurait pas de changement—qu'ils sont payés et bien payés pour faire la besogne, et que les autres ne sont pas payés pour cela. Comme question de fait je les ai tous trop bien traités, et s'ils ne changent considérablement leur conduite, je les renverrai lorsque nous serons arrivés à Graham, car je puis maintenant parfaitement me passer d'eux. Aujourd'hui Baptiste et Napoléon ont pris les devants, et, au camp du midi (20) nous avons vu des moutons tout près de nous. Les chevaux étaient fatigués, et j'ai établi le campement pour la journée à environ ½ mille plus loin. Le voyage s'est fait très lentement. Nous avons quitté le camp à 9.45 du matin et dîné à 1 heure de l'après-midi, après avoir parcouru environ six milles. La neige est plus profonde, et il nous a fallu contourner une côte. Le camp est établi au côté nord de la vallée, sur le plateau du sommet. Il y a de bon

fourrage dans une prairie d'une grande étendue, mais le terrain est trop accidenté pour y permettre la récolte du foin. Les chevaux se tirent d'affaire beaucoup mieux que je ne l'espérais, mais ils s'épuisent, maintenant. C'est demain Noël, et je resterai ici le 25 et le 26; ces deux jours de repos, avec de bon fourrage, feront du bien aux chevaux. Il fait un peu plus froid aujourd'hui et il a tombé environ un pouce de neige la nuit denière. La vallée est large d'environ trois quarts de mille.

Samedi, 25.—Noël, resté au camp; les chevaux broutent dans le bas—bon camp (20) bon fourrage. Je me suis éloigné d'environ deux milles, pour examiner le défilé. Il paraît se rétrécir considérablement à un endroit où il tourne vers le sud. Quelques-uns des hommes sont allés à la chasse, d'autres réparent leurs traîneaux.

Dimanche, 26.—Beau temps. Comme je désirais examiner le défilé, à l'avant, je suis parti avec six traîneaux tirés par des chiens et portant de légères charges; j'ai voyagé environ huit milles et mis les provisions en cache à un endroit favorable pour établir un camp, sur l'autre versant du plateau. La neige est profonde et continue à s'amonceler. Il faut renoncer aux chevaux, mais je vais essayer d'en amener quelques-uns jusqu'ici afin de les tuer pour faire de la viande pour les chiens. Tout le long du plateau situé au sommet et ayant une longueur d'environ 12 milles, il y a de bon fourrage; ce serait un bon endroit pour l'établissement d'un poste. A environ deux milles de cette cache, un petit creek débouche d'une coulée, an nord, et descend vers le sud-ouest. Avant de retourner au camp je me suis rendu à environ trois quarts de mille plus loin, pour examiner la vallée à l'avant, et j'ai découvert un cañon au fond duquel le creek coule. Les bords, à l'entrée, consistent en rochers perpendiculaires, éloignés l'un de l'autre d'environ cinq à six pieds. L'entrée proprement dite n'est longue que de cinq à six verges; le cañon s'élargit ensuite jusqu'à de 20 à 30 verges, sur une longueur d'environ 50 verges, alors qu'il se rétrécit de nouveau, ayant de 10 à 15 verges de largeur, et le creek tombe dans un bassin circulaire ayant, je crois, une profondeur de 30 à 40 pieds et un diamètre d'environ 60 pieds; cependant, vu l'épaisseur de la neige, il est impossible de s'assurer de la profondeur exacte. De chaque côté de ce cañon les collines s'élèvent brusquement; elles sont abruptes et couvertes de pins brûlés. La route muletière suit la rive sud, à cet endroit, mais le versant est trop incliné pour les traîneaux. Nous sommes revenus à notre campement de samedi dans l'après-midi. Baptiste m'a parlé, me priant, au cas où quelqu'un m'aurait dit qu'il n'était pas satisfait, de ne pas le croire, et m'assurant qu'il viendrait avec moi n'importe où et resterait avec moi autant que cela me plairait. Il a dit qu'il croyait que Napoléon voulait s'en retourner d'ici. Je suis bien aise qu'il ait parlé de la sorte, car c'est un homme utile. Il a proposé que lui-même, Napoléon et un autre partent de l'avant à destination de Graham, avec un attelage, afin de battre la route et d'éloigner Napoléon. J'ai cru qu'il conviendrait d'agir ainsi, et lorsque j'ai donné les ordres à cet effet l'explication est survenue. Napoléon m'a dit qu'il voulait s'en retourner, vu qu'il craignait ne pas pouvoir revenir s'il allait plus loin, et que, dans tous les cas, il n'irait pas au delà de Graham. Je lui ai dit qu'Arnold s'en retournerait, que je laissais quelques-uns des chevaux et quelques traîneaux, et qu'ils pourraient s'en servir pour le retour. Après de longs pourparlers, il a consenti à continuer le voyage. J'ai mis en cache 50 livres de bacon et de farine pour chacun d'eux pour le voyage de retour.

Lundi, 27.—Etabli le camp à la cache faite hier, profitant de l'avantage d'un bon chemin. Chargé Arnold d'amener sept chevaux libres, mais il n'a pas pu leur faire traverser la neige épaisse dans une longue plaine et a dû les quitter. J'ai laissé six chevaux en arrière au camp actuel (21), et je crois que quelques-uns sont repartis par le sentier à destination de St.-John. J'ai aussi laissé quatre traîneaux (presque complètement usés) et les harnais après en avoir enlevé les lanières et les boucles, à l'exception de celles des harnais nécessaires au retour des hommes, vu que ces choses pourraient servir à la réparation des harnais des chiens. La plupart des traîneaux ont été fortement coupés par les rugosités de la glace et des rochers, et ne pourront pas servir au delà de Graham. Ce soir, après avoir établi le campement, etc., j'ai fait charger le traîneau de Baptiste et empaqueter des vivres pour les hommes et pour les

chiens, pour dix jours; j'ai écrit une lettre adressée à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Graham, dans laquelle je demande de garder pour moi autant de viande et de poisson qu'il sera possible et de retenir tous les sauvages qui peuvent passer aux environs jusqu'à mon arrivée. J'ai l'intention, si c'est possible, d'engager des sauvages pour transporter une partie de nos provisions à Slyvester. Par ce moyen, nous aurons un sentier battu et nous pourrons voyager plus vite et plus facilement; cela ne sera pas beaucoup plus dispendieux que d'engager un guide. Afin d'aider le parti de Baptiste, je voyagerai toute la journée avec lui, demain. Direction, aujourd'hui, sud sud-ouest; distance parcourue, 8 milles.

Mardi, 28.— (21) Baptiste est parti ce matin avec les hommes et je suis allé avec eux, ainsi que Tobin, Tom et Joe; nous apportons chacun 250 livres de provisions, environ. Fitzgerald et Lafferty sont retournés en arrière à la recherche des chevaux et en ont ramené sept. La neige est très épaisse et il nous a fallu aider les chiens à toutes les côtes. Nous avons pris le côté nord sur le sommet de la côte au cañon. J'évalue la hauteur de cette côte, à l'endroit où nous l'avons gravie, à environ 150 pieds. A partir du sommet, est une longue et abrupte déclivité qui plonge dans la vallée. Au pied de la côte nous avons traversé le creek et traversé la pointe d'une forêt, voyageant de nouveau sur le creek sur une distance de 7 à 8 milles, alors qu'il se jette dans un autre creek traversant une belle vallée (pas très large) et venant du N.N.O. Nous avons dîné à cet endroit, et ensuite, après avoir remonté le deuxième creek environ un mille, nous nous sommes dirigés vers l'ouest par-dessus une côte élevée et avons caché nos approvisionnements au camp du soir des éclaireurs. Cette côte pourrait être contournée en suivant une coulée au nord et dans laquelle il y a un creek, mais cela nous aurait trop retardés que de couper un chemin. Le sentier longe la rive sud du premier creek, du cañon à la vallée. Nous sommes arrivés ici à 4.30 de l'après-midi, avons pris le thé et sommes repartis à 5 heures du soir; nous avons établi le campement à 7.30 du soir, après une longue et dure journée de voyage. Fitzgerald et Lafferty étaient revenus à 4 heures de l'après-midi, et avaient tué et dépecé un cheval. Les chiens ont fait un bon repas, ce soir. En repassant par ce sentier, je pourrai en faire une description plus détaillée; tous mes instants ont été employés à surveiller le traîneaux.

Mercredi, 29.—Nous sommes restés au camp (21) ; avons tué trois chevaux, avons tranché la viande et l'avons suspendue pour la faire sécher. Temps chaud; il neige un peu.

Jeudi, 30.—Tué les trois chevaux qui restent et séché la viande.

Vendredi, 31.—Le traîneau de Tobin a été brisé fortement le 27; aussi, je l'ai renvoyé au camp précédent pour l'échanger contre le meilleur de ceux que nous avons laissés à l'arrière, et aussi pour apporter toutes les couvertures d'emballage, à l'exception de deux paires. Il est revenu vers 4 heures de l'après-midi; j'ai laissé Inkster au camp pour attiser le feu servant au séchage de la viande, vu qu'il se plaint d'un gros rhume de poitrine; nous avons chargé les traîneaux qui restent de 300 à 350 livres de provisions et sommes allés à la cache faite le 28. Nous avons eu du beau temps et une bonne route, que nous avions battue récemment. Le sentier longe le creek jusqu'à environ deux milles de sa jonction avec le creek venant du N.N.O. La montagne de ce côté-ci (sud) du creek a une élévation dont la pente est très escarpée (je l'évalue à 25° environ), et il faudra faire beaucoup de terrassement, à partir du cañon et jusqu'aux environs de l'embouchure du creek (environ 8 milles), si l'on voulait utiliser le sentier des sauvages; mais je crois qu'en longeant le pied de la côte et en utilisant la plaine, laquelle, en certains endroits, longe, sur une distance considérable, la rive sud du creek, on pourrait construire un assez bon chemin dont le coût serait beaucoup moins élevé. Le sentier traverse le creek et passe à la rive nord à environ 2 milles de sa jonction avec celui qui coule dans la vallée, mais cette traverse n'est pas nécessaire, et en suivant la rive sud l'on épargnerait la traversée. Il faudrait peut-être ponter grossièrement ces creeks avec des troncs d'arbres. La descente du camp de vendredi à l'embouchure du creek est de 1,100 pieds. La vallée dans laquelle coule le creek venant du N.N.O. est large d'environ ½ mille à ¾ de

mille, et bordée de montagnes du côté ouest, mais à cet endroit-ci les collines sont comparativement peu élevées et elles sont couvertes de bois brûlé et renversé, à l'est. Il doit y avoir quantité de bon fourrage ici, en été. A l'endroit où nous quittons le creek pour aller vers le S.S.O. par-dessus les montagnes, on pourrait établir un bon chemin. Il y a un ravin au nord de nous, avec un petit creek qui se jette dans le deuxième creek. La montagne divise les bassins est et ouest, et est recouverte en entier de bois brûlé, debout et renversé, avec des pièces de pins verts. La neige atteint à la ceinture en certains endroits. Napoléon a tué deux orignaux femelles, ici, aujourd'hui, et nous l'avons rencontré qui venait avec Baptiste et l'attelage de chiens livrer une partie de la viande. Le camp de ces derniers est éloigné d'environ 8 milles de celui-ci. Nous sommes revenus du camp vers 5.30 du soir.

Samedi, 1er janvier 1898.—Quitté le camp cet avant-midi, apportant tout et campé à environ un mille à l'ouest de notre cache. Envoyé Tom et Joe avec deux traîneaux, chercher de la viande d'orignal. Lafferty et moi-même, avec deux traîneaux, avons été chercher, à la cache, environ 1,000 livres de provisions. Le temps est très beau, à peine assez froid pour voyager. Légères bordées de neige fine toutes les 24 heures. L'élévation à partir du deuxième creek (dans la vallée) jusqu'ici, est de 300 pieds, la direction en est vers le sud-sud-ouest, et la distance d'ici au camp précédent est d'environ douze milles.

Dimanche, 2.—Arrêt, comme à l'ordinaire. J'ai caché ici (22) 10 sacs de farine et 675 livres de bacon, vu que les chiens ne pouvaient pas les transporter et battre le chemin en même temps; ils ne pouvaient même pas les transporter du tout, et emporter en même temps leur propre nourriture. J'ai de la viande d'orignal et 750 livres de viande séchée; aussi de la viande de cheval fraîche qui a soutenu les chiens pendant cinq jours. Baptiste a de la viande d'orignal et environ 60 livres de pémican.

Lundi, 3.—Je suis allé au camp précédent de Baptiste et j'ai trouvé tout le monde encore là (23), en conséquence j'ai résolu d'avancer moi-même avec Tom et Napoléon. J'ai envoyé les autres chercher le restant des provisions. Nous avons établi ici notre dernière cache. Nous nous sommes, aujourd'hui, dirigés à peu près vers l'ouest et avons suivi un creek sur la plus grande partie de la route; voyage facile. Le camp est situé dans un bassin, et un creek y débouche venant du nord-nord-ouest, éloigné d'environ 10 milles du camp précédent. Napoléon, quand je suis absent, fait ce qui lui plaît. S'il n'était pas allé à la chasse au loin, le parti aurait eu au moins quatre jours d'avance sur nous; cela est un retard sérieux et dérange toutes les dispositions que j'ai prises. Baptiste agit très bien quand il est séparé des autres métis, mais il semble craindre de les offenser, et c'est pourquoi je vais en avant à sa place. Je vais essayer de garder une journée d'avance sur les autres.

Mardi, 4.—Quitté le camp avec Tom, Arnold et Napoléon, avec deux traîneaux, et voyagé au sud-ouest environ trois milles, gravissant une côte escarpée, parmi de petits pins verts jusqu'à 1.30; nous avons alors pris le thé. La neige est très profonde tout le long de la route, empêchant les chiens de prendre pied. A partir de cet endroit nous avons suivi la même direction, traversant une bonne région qui s'élève graduellement, et couverte de pins verts clairsemés sur une distance d'environ deux milles; ensuite nous descendons une pente douce sur une distance d'environ un mille ou deux jusqu'à un lac qui s'allonge au nord-nord-ouest; ensuite nous allons au sud, puis au sud-est, traversant une belle région éclaircie qui doit contenir de bon fourrage. Le lac a une longueur d'environ un mille et une largeur d'un demi-mille (bon endroit pour un détachement en été, mais pas de foin, autant que nous avons pu le voir). Environ à un mille à l'ouest de cet endroit nous avons atteint une vallée rocailleuse, ayant une descente très rapide longue d'environ un mille; ensuite nous avons traversé un creek, marché sur le lit à trois reprises et établi le campement à 7.30 du soir (24) dans une vallée épaissement boisée, s'étendant presque de l'est à l'ouest. Distance parcourue, de huit à neuf milles, mais la neige était tellement épaisse que même après que nous eûmes battu le sentier, avec huit paires de raquettes, les chiens s'y enfonçaient jusqu'au ventre, et il fallait les aider sans cesse; direction générale, ouest-sud-ouest.

Mercredi, 5.—Quitté le camp à 10 heures du matin, et parcouru environ trois quarts de mille, après quoi nous avons été forcés de faire un chemin descendant en pente douce à un creek coulant à peu près vers l'ouest-sud-ouest (à cet endroit un autre creek débouche, venant du nord ou du nord-ouest). Nous avons traversé le creek et suivi un sentier plaqué sur une distance d'environ quatre milles. Les montagnes sont beaucoup plus basses, la plupart étant boisées jusqu'à leur sommet. La neige a une épaisseur de deux à quatre pieds et le voyage est très difficile. Dîné à 1.15 de l'après-midi; reparti à 1.45 et descendu le creek. Sa largeur varie entre 50 et 60 verges et sa profondeur n'est que d'un à deux pieds; son lit est caillouteux—et non pas rocheux. Le sentier longe la rive droite, ou de l'ouest. A environ quatre milles du camp du midi, le creek tourne vers le sud et sud-sud-est. Nous avons campé à 5.40 sur la rive gauche (25); bon bois. Si nous avions suivi le sentier, le voyage aurait été beaucoup plus lent. Si l'on en juge par les apparences, il y a de bon fourrage en été; il a plus ou moins neigé toute la journée. Direction, pour les premiers huit milles, ouest-sud-ouest, et pour les derniers quatre ou cinq milles, à peu près sud-quart-sud-est. Distance parcourue, 12 ou 13 milles. Le courant du creek est rapide et la région s'abaisse rapidement; température très douce; le camp n'a pas d'abri.

Jeudi, 6.—Comme le creek se dirige au sud-sud-est, j'ai envoyé Napoléon et Tom en avant pour voir s'il retournait vers l'ouest, et Arnold à l'arrière pour examiner une ancienne route plaquée près du bord de la rivière. Cela paraît être, dit-il, un aucien sentier de chasse. Le parti principal est arrivé vers 2 heures de l'après-midi. Ces gens ont couvert aujourd'hui, en suivant nos traces, en une heure et trois quarts, une distance que nous avons pris quatre heures à traverser hier, en battant le chemin. Baptiste et Joe ont suivi les traces de Tom et Napoléon, et sont revenus avec ces derniers vers 3.30 de l'après-midi. Dîné et repartis à 4 heures vingt minutes de l'après-midi sur un bon chemin, parcouru environ neuf milles et établi le campement pour la nuit (26). A environ trois milles du point de départ, le creek contourne les collines, se dirigeant à l'ouest-sud-ouest, et garde cette direction. Des montagnes couvertes de neige apparaissent derrière les collines de chaque côté du creek. Ces collines sont élevées, mais boisées de pins jusqu'à leurs sommets. Le sentier longe principalement la rive gauche, mais traverse quelquefois. Les rives du creek pourraient, presque partout, être utilisées pour l'établissement d'un sentier, en traversant souvent, et cela réduirait la distance à franchir; le travail pourrait facilement se faire à l'eau basse. Le fourrage semble être bon partout. Un peu de temps alloué à l'arpentage des derniers 20 milles aurait sans doute pour effet de faire connaître un tracé plus facile pour un chemin à charrettes, mais je n'ai pu en trouver d'autre qui soit praticable en cette saison. Tom et Napoléon sont allés battre un sentier sur une distance de quelques milles, ce soir. Belle soirée; distance parcourue aujourd'hui, environ neuf milles; direction, sud-est et, ensuite, ouest-sud-ouest.

Vendredi, 7.—Après avoir parcouru environ huit milles nous avons atteint un cañon aux parois escarpées et rocheuses très profond et impraticable. Etabli le campement (27) à 200 verges avant d'arriver à ce cañon, et Napoléon est allé, surmontant la colline à l'est, pour choisir un sentier pour les traîneaux. Je suis retourné cinq milles en arrière pour améliorer le sentier. Napoléon est revenu annoncer que l'on pouvait trouver un sentier et que le creek se jetait dans une grande rivière à peu de distance en avant et que deux autres creeks s'y jettent aussi, venant du nord et du nord-ouest. Tom et Joe sont arrivés au camp. Je leur avais donné l'ordre de venir nous aider à battre le sentier, vu que deux d'entre nous pouvaient conduire trois attelages sur une route de cette nature. Le creek sur lequel nous voyageons se dirige vers le sud-quart-sud-ouest sur une distance d'environ trois milles à partir du camp précédent, et est bordé de terrain en tout comme hier, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais on pourrait construire un chemin, sans beaucoup de terrassement, sur la rive gauche, presque partout. De cet endroit, et sur le parcouss des derniers cinq milles, on pourrait assez facilement établir un sentier le long de la même rive (gauche). L'épaisseur de la neige est de deux pieds sur le creek, mais elle est beaucoup plus considérable dans la forêt.

Direction générale des derniers cinq milles, sud-ouest; les collines y sont beaucoup moins élevées et couvertes d'un bois épais, avec des pins d'assez bonnes dimensions; distance parcourue, huit milles.

Samedi, 8.—Envoyé trois hommes déblayer un chemin par-dessus la colline, préparer le campement sur la rivière, et revenir à temps pour que nous nous rendions ce soir. Fitzgerald et le parti principal sont arrivés à 12.30. Après le dîner, nous avons tous marché par-dessus la colline jusqu'à la rivière et avons rencontré Tom et Joe. Ils ont annoncé que des rapides situés à un mille et demi plus bas empêcheraient de voyager sur la rivière; je suis allé voir ces rapides, les autres retournant au camp (28). Tom, Joe et Baptiste ont amené nos traîneaux. Ces rapides couvrent une distance d'environ un mille et traversent un cañon étroit bordé de rochers élevés. Nous avons trouvé un sentier pour passer la colline du côté est. Un affluent semble venir de l'ouest ou du nord-ouest à quelques milles en amont de l'endroit où le creek se jette dans la rivière, mais cela n'est pas certain. Je suis convaincu, maintenant, que ce n'est pas ici le sentier d'été, bien que l'on puisse en établir un, et je m'attends à trouver un autre sentier en revenant de Graham à la cache.

Dimanche, 9.—Pratiqué un chemin pour éviter les rapides et revenu au camp (28).

Lundi, 10.—Le chemin a été déblayé par-dessus une côte escarpée au côté est des rapides et nous avons atteint une grande rivière peu de temps après être descendus sur l'ancien creek. Cette rivière coule du nord au sud. Campé (29) à environ six milles du camp d'hier; il serait facile de pratiquer un chemin sur la rive est.

Mardi, 11.—Arnold et Napoléon étaient allés hier préparer le chemin sur une distance d'environ cinq milles. Nous avons quitté le camp à l'aurore et voyagé, avec un arrêt de trois quarts d'heure pour le repas du midi, presque jusqu'au crépuscule, parcourant de 18 à 20 milles (30). La neige est épaisse; cours général de la rivière, presque au sud; la largeur de la rivière entre 100 et 200 verges, et elle est remplie d'îles, avec en certains endroits de gros tronçons de bois de dérive. Une plaine s'étend des deux côtés jusqu'au collines qui s'abaissent beaucoup. Nous apercevons les montagnes au loin, à l'est; il serait facile d'établir un chemin, et je crois que le fourrage est bon.

Mercredi, 12.—Quitté le camp à l'aurore et campé (31) une heure avant la nuit; la rivière s'élargit ainsi que la vallée, qui est recouverte d'une épaisse forêt de pins d'assez bonnes dimensions avec, çà et là, des bouleaux et des peupliers; distance parcourue, environ seize milles; voyage ardu.

Jeudi, 13.—Quitté le camp à l'aurore et après avoir parcouru environ un mille, atteint une rivière considérable venant du nord-nord-ouest. C'est évidement le bras principal de la rivière Finlay; je ne sais si Graham est situé en amont ou en aval. Je crois que nous sommes trop au sud, mais voyageant d'après les indications de "Dick", nous avons parcouru quatorze milles et établi le campement (32).

Vendredi, 14.—Napoléon croit reconnaître les montagnes situées près de l'embouchure de la rivière aux Panais, et, si cela est vrai, nous sommes en aval de Graham. J'ai rebroussé chemin, dépêchant Joe à l'avant pour arrêter Fitzgerald. Nous l'avons trouvé au confluent du creek et de la rivière et avons continué à remonter la rivière Finlay jusqu'à la nuit, parcourant 12 milles vers le N.N.O. cet après-midi (33).

Samedi, 15. Continué à remonter la rivière. Il ne reste plus de nourriture pour les chiens, ce soir (34); voyage très ardu.

Dimanche, 16.—Continué à remonter la rivière sur une distance de 16 milles et nourri les chiens de bacon ce soir (35). Dîné à un endroit où il y a eu autrefois des bâtiments (j'ai entendu dire, depuis, qu'un poste de la compagnie a été établi en cet endroit, un certain hiver).

Lundi, 17.—A environ un mille et demi en remontant la rivière nous avons atteint deux vieilles huttes vides et avons pris connaissance d'un avis à l'effet que la maison de G. W. Sibley est située un mille en amont. Après de longues recherches nous avons trouvé celle-ci, un caveau (dugout), en amont d'un remous. Il n'y avait personne. Le propriétaire est évidemment un trappeur; j'y ai fait attendre Tom, pour apprendre du propriétaire dans quelle direction se trouvait Graham, si par hasard il y revenait.

Voyagé jusqu'à la nuit, parcourant aujourd'hui environ 12 milles (36). Même direction qu'hier. Donné le restant du bacon aux chiens, ce soir.

Mardi, 18.—Parcouru environ quatre milles et atteint alors un vieux sentier recouvert de neige, mais dont le fond est dur; environ deux milles plus loin arrivés à Graham, juste au coude de la rivière. Ce poste est très mal approvisionné; il n'y a à peu près que 1,500 livres de farine et moins de 200 livres de bacon. On ne peut s'y procurer des vivres pour les chiens. Il n'y a pas de sauvages aux environs. J'ai appris qu'il y a un chemin beaucoup plus court conduisant à la cache. La rivière que nous avons descendue et qui se jette dans la rivière Finlay est l'Ospica. Comme il n'y a pas de nourriture pour les chiens ici, je ne puis envoyer chercher les effets à la cache. On me dit qu'il y a quelques lacs poissonneux à environ 20 milles au sud-ouest, de l'autre côté de la rivière; en conséquence j'ai résolu d'envoyé des hommes avec des chiens pour essayer de pêcher. J'ai emprunté des filets de M. Fox, le commis de la Compagnie en cet endroit, et j'ai acheté des hameçons et des lignes. J'ai acheté autant de provisions que j'ai pu, ici. Lundi (hier) j'ai mis en cache tous ce que nous avons, à l'exception des vivres, afin d'alléger les charges, vû que les chiens s'affaiblissent.

Distance totale parcourue, entre Fort-St.-John et Fort-Graham, 406 milles, moins 28 milles parcourus en descendant la rivière Finlay et le retour, 378 milles. Différence entre la route de la rivière et celle de la terre ferme, allant directement de la cache à Graham, environ 79 milles, ce qui donne pour la distance, entre St.-John et Graham, environ 300 milles. Pour la description du sentier convenable entre le camp 23 et l'Ospica, voir le journal, du 18 au 26 mars, et pour la route s'étendant de là au fort Graham, voir le journal, 13 juillet.

Mercredi, 19.—Envoyé les hommes et les chiens, à l'exception d'un attelage, avec Inkster, au lac, ce matin, avec Thomas, un employé de la Compagnie, en qualité de guide. Tom est revenu ce matin et je l'ai retenu aussi. Envoyé Napoléon et un jeune sauvage du nom de Charlie pour essayer de trouver une bande de sauvages que l'on croit être près de l' "Indienica", et les engager à me rendre visite. On dit qu'ils connaissent la région d'ici à Sylvester.

Jeudi et vendredi, 20 et 21.—Rien de particulier. Deux chiens sont revenus du lac. J'ai obtenu de la farine d'orge et de sarrasin pour nourrir les six chiens qui sont ici.

Samedi, 22.—Napoléon est revenu, ayant quitté le jeune garçon.

Lundi, 24.—Envoyé Napoléon à la chasse. Charlie est revenu à midi. Il n'avait rien mangé depuis trois jours et il a été forcé de revenir. Napoléon avait rapporté les vivres; le jeune garçon n'avait pris qu'un gâteau d'avoine, se croyant près du camp des sauvages.

Mardi, 25.—Baptiste et Joe sont venus, du camp, chercher des vivres. Fitzgerald annonce qu'on n'a encore pris que 12 poissons, mais il a fallu voyager trois jours pour se rendre aux lacs, et l'on n'a posé le quatrième filet qu'hier soir; ainsi j'espère avoir meilleure chance.

Mercredi, 26.—Sibley est arrivé au poste il y a quelques jours et je l'ai engagé aujourd'hui pour aller de nouveau, avec Charlie, à la recherche des sauvages. Charlie croit qu'il pourra les trouver. Envoyé Tom et Joe avec deux attelages à la dernière cache, pour amener nos effets. Baptiste est parti à destination du lac avec des vivres. Il est impossible de transférer les provisions qui sont à la cache tant que je n'aurai pu obtenir un approvisionnement pour les chiens, et il faudra bien nourrir ces derniers avant qu'ils ne deviennent capables de travailler. Si je ne puis obtenir de guide ni de nourriture pour les chiens, la seule chose qui me paraisse possible c'est d'aller au lac McLeod et de là au lac Stuart, d'hiverner à cet endroit, d'obtenir des chevaux de bât, et de reprendre la route aussitôt le printemps arrivé. La température est tout ce qu'on peut désirer de mieux, si ce n'est que s'il faisait plus froid le voyage serait beaucoup plus facile. Lundi, le 24 janvier, à midi le thermomètre indiquait 62° au soleil, et samedi soir, 30° au-dessous de zéro. A l'aurore, aujourd'hui, lorsque je suis sorti pour assister au départ des hommes, la température était celle d'une matinée de printemps.

Jeudi 27.—Inkster et Napoléon fabriquent des traîneaux; beau temps; 8° au-dessus de zéro la nuit dernière; 40° au-dessus de zéro aujourd'hui à midi. Tom et Joe sont revenus apportant les effets cachés sur la rivière "Finlay." J'ai obtenu huit saumons séchés aujourd'hui, venant de la la hutte de Sibley.

Vendredi, 28.—Envoyé Tom et Napoléon à la chasse à l'orignal aujourd'hui; Napoléon vient de me dire qu'il a tué un orignal sur lequel il a tiré la dernière fois qu'il est allé à la chasse. Inkster travaille aux traîneaux, Joe répare des raquettes; 2° au-dessous de zéro hier soir; 34° au-dessus de zéro aujourd'hui; il tombe un peu de neige aujourd'hui.

Samedi, 29.—Nous travaillons à la confection de traîneaux et cherchons du bouleau propre à la confection des raquettes, dont il nous faut plusieurs nouvelles paires; 2° au-dessous de zéro hier soir; 16° au-dessus de zéro aujourd'hui. Fox m'apprend que la durée de la température d'hiver vraiment froide, ne dure qu'environ quatre ou cinq jours dans le mois de novembre, et la même chose à peu près en janvier. Le reste de l'hiver est doux et brumeux; au mois de novembre dernier, le plus grand degré de froid a été de 44° au-dessous de zéro, et dans le mois actuel (janvier), 38° au-dessous de zéro. Les brouillards sont fréquents; le mois de mars est le plus avantageux pour voyager, vu qu'il y a alors une forte croûte aussi solide que la glace; les chevaux, dit M. Fox, pourraient hiverner ici, mais il faudrait les nourrir au printemps à cause de cette croûte. Je doute de cela car la neige est trop épaisse. Il y a de bonnes clairières pour l'hivernage le long du pied des montagnes; environ 50 tonnes de foin pourraient, dit-il, être récoltées à moins de six milles dici, et il croit qu'en travaillant un peu à déblayer les sources de quelques-uns des petits creeks qui prennent naissance dans des savanes, celles-ci pourraient être égouttées et l'on pourrait y obtenir une grande quantité de beau foin; il faudrait couper la plus grande partie de ce foin à la faulx. Il dit aussi que le mil pousse bien ici, et croit que, si on le semait dans les savanes, il donnerait de bons rendements; il m'a montré un échantillon de la graine récoltée ici.

Dimanche, 30.—Beau temps; grosse bordée de neige durant environ 15 minutes, vers midi. Zéro hier soir; 86° au-dessus de zéro, au soleil, aujourd'hui.

Lundi, 31.—Lafferty et Baptiste sont arrivés du lac; capture moyenne du poisson jusqu'ici, 18. Tom et Napoléon sont arrivés à 1 heure de l'après-midi, le premier a tué trois orignaux (une femelle et deux jeunes). J'envoie par Lafferty un autre filet; ceux que l'on pourra préparer dorénavant auront de grosses mailles. Thomas est arrivé venant du lac, à six heures du soir. Hier soir, zéro; aujourd'hui, 38° au-dessus de zéro.

Mardi, 1er février.—Lafferty, Baptiste et Thomas sont repartis à destination du lac cet avant-midi, apportant un autre filet. Envoyé Tom, Joe et Napoléon, avxec deux attelages de chiens, pour apporter les orignaux et en chasser d'autres. Joe devra dépecer et sécher la viande le mieux qu'il pourra tandis que les autres chasseront. Fox et moi, nous avons commencé à faire un nouveau filet, dont les mailles seront espacées de 2¾ pouces. Hier soir, 2° au-dessous de zéro; aujourd'hui, 65° au-dessus de zéro.

Mercredi, 2.—Nous travaillons à la confection du filet et des raquettes. La nuit dernière, 26° au-dessous de zéro.

Jeudi, 3.—Sibley et Charlie sont revenus sans avoir trouvé les sauvages. Charlie voulait aller plus loin, mais Sibley a pris tous les vivres et a prétendu qu'il croyait que Charlie avait dit qu'il était malade et que ce n'était pas sûr d'aller plus loin. Charlie dit que si Thomas veut l'accompagner il repartira et qu'il est sûr de pouvoir trouver le camp. Travaillons au filet, etc. Il neige ce soir; la nuit dernière, 18° au-dessous de zéro; aujourd'hui, 60° au-dessus de zéro.

Vendredi, 4.—Journée sombre, je travaille au filet. Ecrit au gendarme Fitzgerald aujourd'hui, lui demandant de m'envoyer Thomas. Sibley (qui s'en va au lac) portera la lettre. J'enverrai Thomas et Charlie à la recherche des sauvages. 2° au-dessous de zéro la nuit dernière; 20° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Samedi, 5.—Tom, Joe et Napoléon sont revenus, mais n'ont pas vu d'autres orignaux. Ils ont apporté 453 livres de viande et trois peaux. Quelques livres de la viande seulement sont séchées partiellement. Tobin, Thomas et Arnold sont arrivés du lac. Terminé la confection du filet aujourd'hui. La neige tombe en grande quantité et un vent froid a sufflé toute la journée. 2° au-dessus de zéro la nuit dernière; 20° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Dimanche, 6.—Nous préparons l'approvisionnement des hommes devant aller à la recherche des sauvages demain. Neige légère toute la journée. 2° au-dessous de zéro la nuit dernière; 18° au-dessus de zéro aujourd'hui. J'enverrai Joe avec un attelage de chiens, avec Thomas et Charlie, en remontant la rivière jusqu'à l'endroit où se sont rendus précédemment Sibley et Charlie. Cela leur épargnera la fatigue de transporter les vivres, etc., pendant au moins trois jours. Arnold reste ici, en remplacement de Thomas, pour permettre à Inkster de continuer à travailler aux raquettes et aux traîneaux.

Lundi, 7.—Les membres de l'expédition susmentionnée sont partis cet avant-midi; Tom et Napoléon sont partis pour la chasse. Fini de "fixer" le filet. Il est prêt maintenant pour le posage des pesées et des flottes. 2° au-dessous de zéro la nuit dernière. 60° au-dessus de zéro aujourd'hui. Fox a commencé la fabrication d'un autre filet.

Mardi, 8.—Tobin et moi-même sommes partis à destination du lac avec un attelage de chiens, emportant de la farine, etc. Voyagé de 9 heures du matin à 5 heures du soir sans nous arrêter et campé au milieu d'une tempête de neige; le sentier n'est presque pas visible, étant recouvert de neige. Nous avons pris 50 minutes à monter le traîneau au sommet d'une seule côte.

Mercredi, 9.—Repartis à 9.30 du matin et atteint le camp de pêche à 4 heures de l'après-midi. On n'a pris que quatre poissons aujourd'hui. Nous les avons donnés aux chiens, ainsi que des galettes d'avoine. Grosse bordée de neige cet après-midi.

Jeudi, 10.—Neigé presque toute la journée; vent violent. Nous n'avons retiré aujourd'hui que sept poissons de sept filets. Baptiste est parti à destination d'un lac situé à l'ouest, pour battre un chemin de traverse, mais la glace s'est brisée sous lui et il a été forcé de revenir. Belle soirée.

Vendredi, 11.—Revenu à Graham aujourd'hui avec Fitzgerald et amené 16 chiens, vu qu'il est inutile de transporter de la farine pour les nourrir. Les chiens sont très faibles et ne seront en état de travailler que lorsqu'ils auront été bien nourris pendant quelque temps. Rencontré Sibley, m'apportant une lettre de Fox dans laquelle il m'avertit qu'un sauvage est arrivé au poste et qu'il le retenait jusqu'à mon arrivée. Comme le sauvage (Pierre) parle français, j'ai envoyé Sibley porter un message à Lafferty enjoignant à ce dernier de m'envoyer Baptiste immédiatement. Nous sommes arrivés à 5.45 du soir. Très fatigués. La distance à partir du camp est de 25 milles.

Samedi, 12.—Baptiste est arrivé à 9.15 du matin, ayant quitté le lac pendant la nuit. Comme il n'en avait pas, j'ai donné à Pierre du thé, du tabac, des pipes et des munitions. J'en ai aussi envoyé à d'autres hommes dans son camp. J'ai conclu un arrangement en vertu duquel ils devront faire la chasse pour moi et sécher toute la viande qu'ils pourront obtenir. Lorsqu'ils auront tué quatre orignaux, ils m'en avertiront et j'enverrai chercher la viande, que je paierai à raison d'une peau (75 centins), pour chaque quatre livres de viande séchée; Pierre me dit que la pêche serait meilleure dans le lac de l'ouest, et nous allons y transférer le camp immédiatement. Pierre viendra avec nous à la cache lorsque nous aurons assez de vivres pour les chiens, et nous indiquera le sentier direct. Matinée froide.

Dimanche, 13.—Grosse tempête de neige la nuit dernière et jusqu'à 1 heure de l'après-midi aujourd'hui; 17 pouces de neige (dix-sept) en plaine; naturellement elle se tassera. Baptiste et Fitzgerald sont partis ce matin à destination du lac avec un traîneau léger tiré par trois chiens, apportant des vivres, etc. Pierre et deux jeunes sauvages sont partis en même temps à destination de leur campement. 12° au-dessus de zéro la nuit dernière et 76° au-dessus de zéro aujourd'hui. Envoyé

deux paires de raquettes neuves à Lafferty et à Tobin en remplacement des leurs, qui sont brisées et hors de service. Je nourris les chiens de la viande d'orignal. J'ai causé longuement avec Fitzgerald et Fox, ce soir, et je ne puis voir d'autre alternative que celle d'aller au lac Stuart aussitôt que nous aurons transféré les effets qui sont à la cache pratiquée dans les montagnes (et cela dépend de ce que nous pourrons obtenir, comme nourriture, pour les chiens). A cet endroit je puis obtenir du poisson pour les chiens, et les échanger contre des chevaux, qui y sont en grand nombre, ou bien les laisser à la Compagnie pour qu'elle en dispose et acheter des chevaux, me procurer les provisions que je pourrai, si j'en ai besoin, et repartir aussitôt que la neige sera fondue, prenant le reste de notre approvisionnement ici, en passant. Pierre et deux sauvages, qui sont allés à Sylvester, disent que la région est unie, qu'il n'y a pas de montagnes à surmonter, et que, à partir du défilé que nous avons passé, le chemin le plus court, et même le seul qui soit praticable, est celui qui passe par Graham.

Lundi, 14.—Sibley est revenu du lac. Joe, Tom et Napoléon sont revenus et n'ont rien rapporté. Belle journée. Nous travaillons aux raquettes et aux traîneaux, il est à peu près impossible de voyager à travers bois, l'épaisseur de la neige étant de quatre pieds. 16° au-dessous de zéro la nuit dernière et 76° au-dessus aujourd'hui.

Mardi, 15.—Continuation du même travail. Temps nuageux et froid. 12° au-dessus de zéro la nuit dernière.

Mercredi, 16.—Même travail; construit un abri pour les chiens. 26° au-dessous de zéro la nuit dernière, et 60° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Jeudi, 17.—Même travail. Beau temps, mais froid. 36° au-dessous de zéro la nuit dernière, et 16° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Vendredi, 18.—Remercié Napoléon hier soir et payé ce qui lui était dû jusqu'à cette date. Comme il m'avait averti dans les montagnes qu'il n'irait pas plus loin que Graham, j'ai refusé de l'amener plus loin, bien qu'il fusse revenu sur sa décision, et son salaire cesse de compter, à partir d'hier. J'ai aussi mis Tom et Joe à même de s'en retourner, d'ici, et ils s'y sont résolus. Remercié Inkster, ayant appris qu'il était déterminé à me quitter à Sylvester quand même. Ces quatre hommes sont allés à la chasse aujourd'hui et j'acheterai toute la viande qu'ils pourront me fournir. 16° au-dessous de zéro la nuit dernière, et, aujourd'hui, 8° au-dessus de zéro.

Samedi, 19.—Thomas et Charlie sont arrivés ce soir; ils ont voyagé 13 jours et n'ont pas trouvé les sauvages. Ils disent que la neige est épaisse de plus de quatre pieds presque partout dans le bois. Les sauvages manquent évidemment de vivres, vu qu'ils voyagent continuellement. 50° au-dessous de zéro la nuit dernière, et aujourd'hui 10° au-dessus de zéro. Je ne vois maintenant rien d'autre chose à faire que d'aller au lac Stuart, vü qu'il est impossible d'aller à Sylvester à travers une épaisseur de neige semblable même si j'avais de quoi nourrir les chiens, car ceux-ci ne pourraient pas traîner les provisions.

Dimanche, 20.—Frank Lafferty et Baptiste sont arrivés du lac avec les chiens. Il fait trop froid pour faire la pêche. Temps nuageux; il a neigé un peu ce matin; trois pouces de neige sont tombés cet avant-midi; 16° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 32° au-dessus de zéro.

Lundi, 21.—Sibley et Inkster sont revenus de la chasse et n'ont rien rapporté et n'ont pas vu de pistes. Temps froid et couvert, pêche à la ligne dans la rivière. 10° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 66° au-dessus de zéro.

Mardi, 22.—Baptiste et Arnold sont partis à destination du lac cet avant-midi, pour ramener Tobin et Fitzgerald et certains effets cachés là, car si la température s'adoucit et que cela soit nécessaire, j'y renverrai des hommes. Grosse tempête de neige fine et humide toute la journée; 10° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 32° au-dessus de zéro.

Mercredi, 23.—Inkster et Sibley sont allés à la chasse. Cuit des gâteaux d'avoine pour les chiens. Thomas et Charlie sont revenus de la chasse et n'ont rien rapporté. Tom, Joe et Napoléon sont revenus, n'ont rien rapporté, ont vu des pistes

La neige est très molle et très épaisse. Il y a encore de l'eau sur la glace et il est très dangereux et très difficile de voyager. Temps nuageux, doux et humide; 8° au-dessus de zéro la nuit dernière, et 30° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Jeudi, 24.—Les hommes sont arrivés du camp du lac. 2° au-dessus de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 38° au-dessus de zéro.

Vendredi, 25.—Pierre est arrivé cet avant-midi et a annoncé qu'il était à faire sécher la viande de quatre orignaux et qu'il avait la carcasse d'un cinquième sur le sentier. Il s'en retournera demain matin avec les hommes qui iront chercher la viande et fera la chasse encore sept ou huit jours après avoir atteint son campement. S'il tue d'autres orignaux, il m'en fera avertir, sinon il viendra lui-même et viendra avec nous en qualité de guide à la cache, par la route directe. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 66° au-dessus de zéro.

Samedi, 26.—Pierre est parti cet avant-midi, avec Fitzgerald, Tom et Joe, qui vont chercher la viande avec quatre traîneaux et tous les chiens. Plus de pluie que de neige aujourd'hui; vrai grésil. 6° au-dessus de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 66° au-dessous de zéro.

Dimanche, 27.—Très doux; dégel presque toute la journée, mais plus froid vers la soirée; 14° au-dessus de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 100° au-dessus de zéro.

Lundi, 28.—Nuageux. 16° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 46° au-dessus de zéro.

Mardi, 1er mars.—William et Poole (sauvages) sont arrivés aujourd'hui, venant chercher des provisions. J'ai causé longuement avec eux. Ils disent que le chemin, d'ici au Manson-Creek, est assez bon, et qu'il n'y a pas beaucoup de défrichement à faire; peu de côtes et pas de savanes. Poole est allé plus d'une fois à Sylvester-Landing. Il reviendra ici le 5 juin et servira en qualité de guide. Aucune des rivières ne peut être renversée à gué, si ce n'est à l'automne, lorsque l'eau est basse. Ces sauvages vont faire la chasse pour moi pendant deux semaines et sécher toute la viande qu'ils obtiendront. 26° au-dessus de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 50° au-dessus de zéro. Lafferty et Tobin dressent des cartes de notre itinéraire jusqu'ici.

Mercredi, 2.—Nous réparons des harnais, etc. Zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 67° au-dessus de zéro. Nuageux.

Jeudi, 3.—Remonté la rivière sur une distance d'environ trois milles. La glace est assez bonne, ainsi que la croûte sur la neige. Réparations aux harnais. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière, et, aujourd'hui, 76° au-dessus de zéro.

Vendredi, 4.—Thomas et Charlie sont revenus cet avant-midi; ils ont tué un orignal à environ quatorze milles d'ici, dans les montagnes. Préparation des cartes. Froid et nuageux. Fitzgerald et ses compagnoons sont revenus du camp de Pierre, apportant 296 livres de viande séchée et 456 livres de viande fraîche, cinq langues et quatre nez. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière, et, aujourd'hui, 76° au-dessus de zéro.

Samedi, 5.—Sombre et nuageux. Nous terminons la confection des traîneaux neufs et réparons les vieux et leurs couvertures. Fox, Lafferty et moi-même sommes allés à pied à environ trois milles au nord pour examiner un endroit où l'on pourrait établir un poste. Il y a une étendue assez éclaircie de plus de 100 acres, où le feu a passé. Il y a de bon bois sec en quantité, et d'après Fox d'assez bon fourrage pour cinq ou six chevaux en été. Il y a, dit-il, de bon foin en deçà de cinq milles de cet endroit, et cette distance est facile à traverser. Il y a un creek et une bonne source sur les 100 acres. A l'est de cette clairière il y a un beau plateau uni avantageux pour l'établissement d'une caserne, s'il n'est pas trop exposé aux vents. Ce plateau est élevé au-dessus de la plaine d'environ 30 pieds; plus à l'arrière les montagnes s'élèvent et à l'ouest la vallée descend vers la rivière. 4° au-dessous de zéro le nuit dernière, et, aujourd'hui, 74° au-dessus de zéro.

Dimanche, 6.—Belle journée. J'ai résolu d'envoyer chercher les effets à la cache, demain, et d'aller moi-même avec le constable Fitzgerald chercher la viande séchée à une autre cache située à 35 milles en amont de la rivière. Charlie et Thomas sont allés à la recherche d'un orignal qu'ils ont blessé hier. Ils sont revenus cet après-

midi. L'orignal, en essayant de traverser la rivière, est passé à travers la glace. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière, 96° au-dessus de zéro aujourd'hui.

Lundi, 7.—Frank, Baptiste et Thomas sont allés, avec trois traîneaux, à la cache pour en transférer le contenu à Ospica. Ils ont toute la viande—16 jours de vivres. Tom, Joe et Napoléon vont avec eux à la cache et reviendront à Ospica, où je les rejoindrai et où je paierai les deux premiers; ensuite, ils s'en retourneront, par-dessus les montagnes. A environ quatre milles en amont de la rivière, j'ai rencontré le propriétaire de la cache, qui a dit que les siens avaient souffert de la faim et qu'ils avaient consommé la viande (il avait dit à Fox, avant notre arrivée, qu'il pourrait prendre la viande, et j'avais alors consenti de l'acheter de ce dernier). Je suis retourné à Graham. Le sauvage était suivi de quatre jeunes garçons—il dit que les gens de son campement se meurent de faim; on ne peut trouver d'orignal, et trois hommes sont au camp, incapables de bouger Ils viennent chercher des vivres. Tobin prépare la carte de notre itinéraire d'Edmonton à St.-John, d'après les notes que j'ai prises et de rudes esquisses faites en route. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière, et, aujourd'hui, 76° au-dessus de zéro.

Mardi, 8.—Parti ce matin avec mon attelage et Fitzgerald pour aller chercher l'orignal tué le 4 courant. Fox et un garçon sauvage sont venus avec nous. Route très mauvaise—une suite de montées escarpées et les chiens enfoncent jusqu'au ventre à chaque pas. Nous avons eu beaucoup de peine à parcourir huit milles en sept heures et trois quarts de voyage ininterrompu. Comme nous nous attendions à atteindre la viande le soir même, vu que Thomas nous avait dit qu'il n'y avait que quatorze milles sur un bon chemin, nous n'avons pas emporté de quoi nourrir les chiens. Lorsque la lune s'est levée, vers 10 heures et demie du soir, le gendarme Fitzgerald et le jeune garçon sont partis pour aller chercher de la viande pour les chiens, et sont revenus à 4 heures et quart du matin. Le voyage, aller et retour, est d'environ douze milles. Le gendarme Fitzgerald s'est offert pour cela, comme il s'offre pour tous les durs travaux à faire.

Mercredi, 9.—Quitté le camp à une heure avancée (10 heures du matin), laissant le jeune garçon en arrière, et arrivés à la Cache à l'Orignal à 1 heure de l'après-midi, —ayant voyagé trois heures avec des traîneaux vides—ramassé la viande et donné les intestins aux chiens. Un loup-cervier pénétré dans la cache et pris quelques côtelettes, mais n'avait pas gâté le reste. Il tombe un peu de neige. Après avoir préparé du thé, nous sommes repartis à 3 heures de l'après-midi et avons atteint le camp à 6 heures du soir. Le chemin était beaucoup plus avantageux, en revenant, vu que nous n'avons eu que deux mauvaises côtes à gravir.

Jeudi, 10.—Quitté le camp à huit heures et quart du matin et arrivé à Graham à 5 heures du soir—chemin très mou. Les côtes sont très mauvaises et il y en a quelques-unes que les chiens peuvent à peine gravir, même sans traîneau. Dans celles-ci il nous a fallu grimper nous-mêmes pied à pied, sans pouvoir affermir le peid et enfonçant jusqu'à la ceinture, même en portant des raquettes; c'est un travail épuisant. La neige est épaisse de quatre pieds, et même, en plusieurs endroits, de cinq à six pieds. Le sentier très tortueux et il faut que le conducteur soit toujours sur le qui-vive, afin de guider le traîneau autour des souches et des arbres. Vers 7 heures du soir, nous avons eu un gros orage de pluie, mais la nuit a été belle et claire. Charlie Hunter et Pierre sont venus—ils ont tué trois orignaux et l'on est à en sécher la viande.

Vendredi, 11.—Engagé Pierre pour venir avec moi à Ospica rejoindre les hommes qui sont allés à la cache.

Samedi, 12.—Parti cet avant-midi, avec Fitzgerald, Tobin et Pierre et trois traîneaux—parcouru environ vingt-un milles en descendant la rivière et tourné vers l'Ospica—et campé au sommet de la colline, à environ un mille et demi de la rivière. Distance parcourue, de vingt-deux et demie à vingt-trois milles.

Dimanche, 13.—Voyagé à travers une région assez avantageuse jusqu'à environ trois milles de l'Ospica, à l'extrémité est d'un lac dont la longueur est d'environ deux milles. Nous avons traversé un creek profond dont les rives sont escarpées—direction: sud-sud-est.

Lundi, 14.—Descendu les rives très escarpées de l'Ospica, que nous avons remontée sur une distance d'environ vingt milles—le soleil et le vent font mal aux yeux—j'ai été initié au mal de neige.

Mardi, 15.—Quitté le camp et parcouru environ huit milles, passant les rapides et établissant le campement à l'embouchure du creek situé à environ un demi-mille en aval du premier cañon où nous avions établi l'ancien camp, où nous nous attendions à rencontrer la première expédition revenant avec des provisions prises à la cache. J'ai été forcé de mettre un bandeau sur mes yeux et de voyager sur l'un des traîneaux.

Mercredi, 16.—Comme Pierre m'a dit qu'il pouvait trouver un sentier plus direct et beaucoup plus avantageux, de la tête du cañon à Fort-Graham, je l'ai envoyé, porteur d'un billet adressé à Lafferty, enjoignant à ce dernier de camper où il était jusqu'à mon arrivée. Peu de temps après Lafferty est arrivé au camp et m'a dit que l'endroit où il était campé hier soir était à environ cinq milles en amont du creek. Nous nous sommes remis en route, et avons campé avec son parti, au camp d'hier soir. Ils ont emporté environ 300 livres pesant sur chaque traîneau. Lafferty a annoncé que Napoléon avait tué deux orignaux sur le chemin de la cache. Nous avons caché les trois charges ici.

Jeudi, 17.—Parti cet avant-midi à destination de la cache avec six traîneaux remontant le creek vers le nord-est et nous dirigeant vers l'endroit où était la viande d'orignal, apportant de quoi nourrir les chiens (viande) pendant une nuit, et arrivé à la cache ce soir.

Vendredi, 18.—Quitté le camp cet avant-midi, avec environ 225 livres de provisions sur chaque traîneau, et transféré les charges au sommet d'une côte très escarpée, séparant les bassins, et retourné à la cache chercher le reste, transportant le tout jusqu'à la Cache à l'Orignal, où nous avons établi le campement pour la nuit. A partir de la cache (primitive) le sentier va presque à l'ouest environ 300 verges, tourne ensuite brusquement à gauche, monte une côte très raide, passe dans une espèce de cañon desséché (petit), surmonte ensuite une montagne assez escarpée, au sud-sud-ouest (mais facile à passer), sur une distance d'environ un mille et demi; il traverse ensuite une vallée de plus en plus large, dont la largeur est de 50 verges environ, marquée de pins verts; il descend ensuite doucement sur une belle clairière dont le diamètre est d'environ un mille; ensuite il descend, graduellement, à travers un défilé de montagne où il y a un creek, sur une longueur d'environ deux milles et demi, où le défilé fait un détour à peu près vers l'ouest. Le sentier longe ensuite le creek, passant des pins brûlés. Le fourrage paraît devoir être bon en été et le sentier facile. La clairière mentionnée ci-haut et l'espèce de bassin dans lequel la cache était pratiquée seraient de bons endroits pour établir des postes d'été. Nous avons établi le campement à 6 heures du soir; distance à compter de la cache, neuf milles et demi, environ. A environ un mille avant d'arriver au camp actuel nous avons passé un petit cañon dans lequel on pourrait établir, je crois, une route muletière, mais pour établir un chemin à charrettes, il faudrait défricher en contournant la colline, ce qui, toutefois, doit être facile et assez court. C'est un sentier facile à suivre, car il est presque impossible de quitter la vallée si l'on ne le cherche expressément.

Samedi, 19.—Grosse tempête de neige, avec vent violent, jusqu'à midi, alors que le ciel s'est éclairci quelque peu. Réparé harnais et raquettes le matin. Dans l'après-midi, envoyé une partie de nos provisions à notre prochain camp, vu que nous ne pouvons pas apporter ces dernières avec, en plus, la viande d'orignal, d'un seul voyage.

Dimanche, 20.—Quitté le camp dans une tempête de neige avec vent très froid, du nord-est, à 8 heures et demie du matin. Le sentier se dirige vers le sud-sud-ouest sur une distance d'environ six milles, traversant une vallée couverte de pins brûlés; cette vallée a une largeur d'environ 200 verges; ensuite il se dirige presque au sud sur une distance d'environ un mille, puis à l'ouest-sud-ouest sur une distance d'environ un mille et demi. Nous avons campé, pour le repos du midi, au pied de la colline où nous quittons la vallée pour nous rendre à l'Ospica, puis à Graham. Région avantageuse pour l'établissement d'un chemin de charrettes. La neige est très profonde.

Envoyé Baptiste, Thomas et Pierre à l'Ospica pour battre un chemin et pratiquer une cache, vu qu'il sera imposible de transporter tout nos approvisionnements jusqu'à Graham avec les chiens; il nous faudra venir les chercher, lorsque nous reviendrons du lac Stuart. Baptiste est revenu ce soir.

Lundi, 21.—Thomas et Pierre sont partis de l'Ospica, le dernier à destination de Graham, porteur d'une lettre adressée à Fox, à l'effet de l'envoyer avec Arnold, deux traîneaux, et les meilleurs chiens, chercher la viande séchée à son camp, Thomas devant revenir après le campement pour la nuit. Envoyé quatre traîneaux avec des charges légères à l'Ospica, les hommes devant parachever la cache; resté moi-même au camp. Il a fait très froid la nuit dernière. Les hommes sont revenus à 8 heures et quart du soir.

Mardi, 22.—Pas aussi froid la nuit dernière. Expédié quatre traîneaux à l'Ospica, les hommes devant parachever la cache qui n'a pas été terminée hier. Thomas est arrivé au camp à 10 heures et quart de l'avant-midi; il dit que le sentier est en bon état aussi loin qu'il est allé. Les chiens ont découvert la cache temporaire et gâté un sac de farine; nous leur avons servi le reste. Temps nuageux et vent violent toute la journée. Préparé assez de gâteaux d'avoine pour la consommation de trois jours, de façon à ce que nous puissions camper à la nuit, demain. Beaucoup de bois a été brûl? dans le défilé Herchmer.

Mercredi, 23.—Vent très violent, avec tempête de neige aveuglante jusqu'à midi; impossible de voyager. Quitté le camp à 1 heure de l'après-midi et campé sur la rive ouest de l'Ospica. Distance parcourue, environ 8 milles; direction suivie: ½ mille à l'ouest, ensuite, au nord-nord-ouest. Route muletière facile traversant un creek ayant des rives escarpées, à environ trois milles du camp; ces rives du creek sont cependant très utilisables comme route muletière, et avec un peu de nivelage on pourrait établir un chemin à charrettes. L'Ospica, à l'endroit où nous l'avons traversée, a une largeur d'environ 175 verges, et si l'on en juge par la nature de ses rives, elle doit être peu profonde, si ce n'est lorsque l'eau est haute (on dit qu'elle est toujours guéable à l'exception du mois de juin). Après avoir atteint l'Ospica, la région est assez ouverte (sur la rive ouest), et l'on dit qu c'est un lieu de prédilection des ours gris (grizzlies). Le chemin traverse la rivière à angle droit, longe ensuite la rive ouest sur une distance d'environ 300 verges, et tourne ensuite à l'ouest, allant jusqu'à Graham (ou B.L.O., comme on nomme cet endroit, de ce côté-ci des montagnes).

Jeudi, 24.—Parcouru environ 12 milles, dont les sept premiers montent constamment et rapidement, en longeant la rive sud du creek; route très difficile pour les chiens, qui porte cinq pieds de neige bien mesurés. Les derniers cinq milles étaient bons, avec une descente graduelle. Le sentier longe la rive nord de deux petits lacs. Ces cinq milles traversent une région comparativement claire, avec de hautes montagnes de chaque côté, et il doit y avoir de bon fourrage. Nous nous sommes dirigés aujourd'hui, presque à l'ouest sur les premiers deux milles, ensuite cinq milles au sud-sud-ouest, puis quatre milles au sud-quart-sud-ouest, et enfin nous avons fait un détour vers l'ouest jusqu'au camp. Les montagnes que nous traversons actuellement sont désignées sur les cartes sous le nom de montagnes au Loup-Cervier.

Vendredi, 25.—Quitté le camp à 8 heures et quart du matin et continué à descendre la vallée vers le sud-ouest, longeant la rive nord du creek; route plutôt difficile, mais elle serait bonne pour les chevaux. Longeant le creek sur une distance d'environ 10 milles, le sentier monte jusqu'à un plateau que nous avons suivi une distance d'environ quatre milles; ensuite nous sommes descendus au lit du creek et, à un mille plus loin, nous avons affronté une côte escarpée longue d'environ 200 verges, et il nous a fallu travailler ardument pendant quatre heures pour y monter cinq traîneaux. Nous avons campé au sommet à 9 heures 25 minutes du soir. On pourrait établir ici un chemin de charrettes en allant plus à gauche et en serpentant jusqu'au sommet. Direction, six milles au sud-ouest, puis à l'ouest et enfin au sud-ouest.

Samedi, 26.—Quitté le camp à 8 heures et demi du matin et longé le ravin, gravissant une montée assez douce, laquelle nous a conduits à la crête de la rive du creek. Nous nous dirigeons alors vers le sud-quart-sud-ouest et nous avons descendu plusieurs côtes assez escarpées jusqu'à une plaine qui borde la rivière Finlay. Cette plaine est boisée mais assez facile à traverser, et serait très propre à l'établissement soit d'une route muletière, soit d'un chemin à charrettes. Nous avons continué à descendre de plateau en plateau et sommes arrivés au creek de Davie à 5 heures 25 minutes du soir. Nous y avons pris le thé, et avons ensuite descendu le creek sur une distance d'un mille et demi, jusqu'à la rivière Finlay, et nous sommes arrivés à B.L.O. à 9 heures 40 minutes du matin. En descendant une côte très escarpée conduisant au creek mentionné, l'avant de l'un des traîneaux s'est brisé — il était déjà fendu — et nous avons dû le laisser là. La route muletière, d'ici (Creek de Davie) à B.L.O., gravit la rive est de la rivière Finlay. Je pourrai faire une description plus détaillée de ce sentier et de la conformation de la région, lorsque nous reviendrons du lac Stuart avec des chevaux.

Dimanche, 27.—Une jeune garçon est arrivé venant du camp de Pierre et porteur d'une lettre de la part d'Arnold, dans laquelle celui-ci m'annonce qu'il s'est fait une entorse à la jambe et me demande d'envoyer deux autres traîneaux pour porter de la viande. J'ai tiré sur quatre chiens qui étaient inutiles et j'en ai donné trois autres, vu que nous n'en avons pas besoin et que nous ne pourrons pas les nourrir.

Lundi, 28.—Lafferty, Thomas et un jeune garçon sauvage sont partis à destination du camp de Pierre, emmenant deux traîneaux pour le transport de la viande. Baptiste a descendu la rivière jusqu'au creek et est revenu à 3 heures de l'après-midi, avec une charge, son traîneau étant brisé. Hier soir, et aujourd'hui, nourri les chiens de riz, il ne reste plus de viande. 6° au-dessous de zéro la nuit dernière et, aujourd'hui, 80° au-dessus de zéro.

Mardi, 29.—Arnold est arrivé avec un traîneau et 80 livres de viande à 6 heures et demie du soir. Pierre et Charlie Hunter sont arrivés à 9 heures du soir. Lafferty et Thomas, avec deux traîneaux et 320 livres de viande, sont arrivés à 11 heures et demie du soir. La main droite du constable Fitzgerald a commencé à enfler rapidement le 23 courant au soir, et il n'a pu s'en servir depuis. Lorsqu'il est arrivé ici, le 26, il y avait beaucoup de douleur et d'enflure, principalement le médius, l'enflure s'étendant à toute la main et au poignet. Il y a appliqué continuellement des cataplasmes depuis et des ampoules se forment. Je crois que cela a été causé par une forte traction sur les cordes en tirant les traîneaux dans les côtes, car Fox a souffert de la même manière, mais à un degré moindre, lorsqu'il est revenu avec nous de faire le transport de l'orignal. Fitzgerald ne pourra pas aller au lac Stuart, vu qu'il lui serait impossible de voyager ou de se faire soigner en route et que je ne puis l'attendre. Il se rendra utile, ici, toutefois, à surveiller les approvisionnements jusqu'à ce que j'y revienne. J'ai engagé Arnold, pour rester ici jusqu'à ce que Fitzgerald soit rétabli, vu que j'ai obtenu Thomas (employé de Fox) pour me servir de guide jusqu'au lac Stuart. J'ai prêté quatre chiens aux sauvages et quatre à Fox, à charge pour eux de les nourrir jusqu'à ce que la police en ait besoin, alors qu'ils devront tous être livrés à Fort-Graham. Tobin s'est infligé une grave coupure à la jointure de l'index de la main gauche, le 16 courant, et la tension causée en tirant sur les traîneaux en montant les côtes, à partir de l'Ospica, a fait enfler et enflammer la blessure. Il y a appliqué des cataplasmes depuis son arrivée ici, et la guérison s'opère rapidement. Zéro, la nuit dernière et, aujourd'hui, 86° au-dessus de zéro.

Mercredi, 30.—Préparatifs généraux pour le départ à destination du lac Stuart, vendredi matin. Utilisé deux des sacs d'orignal pour faire des mocassins et pour les raquettes, et pour réparer les harnais depuis notre arrivée ici, et vendu les deux autres à la Compagnie à $8 chacun. En remplacement des sacs, j'ai acheté deux robes de peaux de siffleux à raison de sept et huit peaux. Ces robes suffiront, à défaut de couvertures, n'apportant que nos robes de peau de lapin.

Vendredi, 1er avril.—Quitté Graham peu après l'aurore avec Lafferty, Tobin, Baptiste et Thomas et quatre attelages de chiens. Jai engagé ce dernier à raison de $40 par mois en qualité de guide jusqu'au lac Stuart, vu qu'il connaît bien les rivières et qu'elles sont dangereuses pour tous ceux qui n'y sont pas habitués. Nous sommes arrivés au lac McLeod le deuxième jour vers 3 heures et demie de l'après-midi. Le voyage a été assez bon le matin, à bonne heure, et les premiers trois jours nous nous sommes mis en route à l'aurore, couvrant trois étapes de trois heures chacune. Après cela je me suis aperçu que les chiens ne pourraient pas résister à ce régime, et ainsi nous avons fourni deux étapes, de 5 à 9 heures du matin et de 11 heures à 1 heure de l'après-midi, heure à laquelle nous établissons le campement. Les rivières Finlay, aux Panais et McLeod étaient libres en plusieurs endroits et nous avons dû portager à maintes reprises. Le mal de neige m'a pris et les 5e et 6e jours j'ai dû mettre un bandeau sur mes yeux et voyager sur un traîneau la plus grande partie du temps. Je m'étais aussi fait une entorse au cou de pied gauche; beaucoup d'enflure et de douleur. La route est ensuite devenue mauvaise; je me suis remis à marcher, et j'étais presque remis à mon arrivée au lac McLeod. Tobin a souffert d'un abcès à la main droite, qui est enflée considérablement et il a fallu y mettre un cataplasme. Cette blessure ainsi que sa coupure de la main gauche sont presque guéries maintenant (11 avril).

Lundi, 11.—Pas de nourriture pour les chiens au lac McLeod, mais nous avons posé des filets dans la rivière et obtenu un peu de poisson; nous avons aussi essayé de la pêche au dard à la lumière d'une torche, mais nous n'avons obtenu en tout que de quoi faire un bon repas pour les quatre attelages de chiens. Je les ai nourris de farine, de graisse et de navets bouillis ensemble. L'attelage de Lafferty était absolument épuisé. Aussitôt que les chiens seront un peu mieux portants, je me rendrai au lac Stuart, à 90 milles; tout le monde s'accorde à dire que la route est mauvaise. Nous travaillons aux cartes, etc.

Vendredi, 15.—Partis à destination du lac Stuart à 4 heures du matin et arrivés à cet endroit à 8 heures et demie du matin, le 19. Nous avons voyagé de 4 à 9 heures du matin et de 11 heures à 1 heure de l'après-midi chaque jour. L'un des traîneaux était usé, et on a dû l'abandonner en route. Le voyage est facile, sur la croûte, le matin, mais lorsque le soleil était monté à l'horizon la route est très dure pour les chiens. J'ai été de nouveau atteint du mal de neige, mais j'ai réussi à continuer le voyage; je me suis aperçu en arrivant ici qu'il serait nécessaire d'aller à Quesnelle chercher divers effets dont nous avons besoin et qu'on ne peut se procurer ici. M. Camsell, le gérant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en cet endroit, s'y rend en canot demain, et je l'accompagnerai; je serai de retour un peu avant qu'il ne soit temps de repartir; à cause de fourrage, je puis acheter des chevaux, ici, à raison d'environ $40 chacun; je vais laisser les chiens ici jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres par rapport à eux; dans l'intervalle, je prépare des équipements, que je puis obtenir de la Compagnie, de seconde main; nous les mettrons en très bon ordre et tout sera préparé pour le départ, aussitôt que le fourrage sera assez bon. Je laisse le commandement à Lafferty, ici, en mon absence.

Mercredi, 20.—Parti, avec M. Camsell, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour Quesnelle, en canot; arrivé à Fort-George, sur la rivière Fraser, vendredi le 22. Le cañon était barré de glaces; ainsi nous avons dû attendre jusqu'à dimanche, le 24, alors que nous nous sommes rendus au cañon, éloigné de quinze milles.

Dimanche, 24.—Parcouru quinze milles seulement, et constaté que le cañon est encore impraticable.

Lundi, 25.—Portagé par-dessus le cañon et arrivé à Quesnelle le même soir; la distance, à partir de St.-George est de quatre-vingt-dix milles. Le cañon Cottonwood n'était pas en mauvais état. Resté à Quesnelle jusqu'au 30 avril, attendant des ordres du commmissaire, à qui j'avais envoyé un télégramme sitôt mon arrivée. Après avoir obtenu ceux-ci, je suis reparti à destination du lac Stuart, où je suis arrivé le 11 mai. Les provisions achetées à Quesnelle nous ont été livrées le 19, mais j'ai été

retardé jusqu'au 30 par la difficulté d'obtenir des chevaux et afin d'attendre que le fourrage soit devenu meilleur le long du sentier conduisant à Manson-Creek.

30 mai.—Quitté le lac Stuart à 1 heure et demie de l'après-midi avec six hommes, six selles, et neuf chevaux de bât, avec dix aparajos, et campé sur la grande prairie, à 18 milles du point de départ. Je n'ai pu obtenir le nombre requis de chevaux de bât—ils sont très rares et il y en a très peu qui puissent me convenir.

31 mai.—Nous sommes restés au camp pour rebourrer les aparajos et allonger les liens, qui étaient trop courts. Les maringouins sont très malins. Le sentier, à partir du lac Stuart, est une suite de méchants trous de boue.

1er juin.—Partis à destination de Manson-Creek, où nous sommes arrivés le 8 juin, à 1 heure de l'après-midi. Dans l'après-midi du 1er courant nous avons atteint le "Creek Empoisonné" et l'avons traversé environ à 7 verges en amont du gué ordinaire, où il n'était pas guéable.

4 juin.—Nous sommes arrivés à la rivière Nation à 4 heures de l'après-midi. L'eau y est très haute et le gué ordinaire est très dangereux pour y faire nager les chevaux, vu qu'il y a un cañon dangereux juste au-dessous. Donné un peu de grain aux chevaux; traversé les charges au moyen d'un vieux tronc creusé (dug-out) très délabré, et ensuite après avoir amené les chevaux à environ 400 verges en amont du lac, où la rivière prend sa source, nous les avons fait traverser, à l'endroit où nous avons établi le campement pour la nuit. Il n'y a pas de fourrage en quantité appréciable sur la rive nord.

5 juin.—Donné du grain aux chevaux et parcouru environ deux milles, alors que nous avons atteint de bon fourrage et campé (dimanche). Les chevaux ont essayé de rebrousser chemin en suivant le sentier, la nuit, mais je les ai entendus et les ai fait ramener.

8 juin.—A notre arrivée au creek Manson, nous avons établi le campement sur la propriété minière du Col. Wright (43rd Mining and Milling Co.) et amené les chevaux à environ deux milles en amont du creek Mill, où il y a de bon fourrage. Le sentier, à partir du lac Stuart, est une suite presque ininterrompue de raidillons à monter et à descendre, et il est très rocailleux, étant très dur aux pieds et aux jambes des chevaux —quantité de flaques de boue, lesquelles, jadis, étaient pontées, mais les ponts sont pourris. Le fourrage est bon en général et il en sera ainsi plus particulièrement le mois prochain; il y a aussi de bonne eau en grande quantité. Il y a encore de la neige sur les montagnes. M. Cotton, le frère du surintendant Cotton, est l'ingénieur de la 43e, et s'est montré très hospitalier envers moi. J'ai résolu de faire reposer les chevaux près de bon fourrage pendant que nous réparons les aparajos et faisons confectionner des coussins à leur usage, etc. M. Valleau, commissaire des mines aurifères et magistrat stipendiaire, était allé à "Tom Creek" pour y régler un différend. Des sauvages sont venus ici à deux reprises de B.L.O., mais s'en sont retournés—ils ont dit qu'ils avaient plaqué un sentier pour moi. Le 43e est ce qu'on peut espérer devenir une bonne mine. Les propriétaires y possèdent une scierie compacte (mue par l'eau), une forge et tout l'outillage nécessaire; ils y ont aussi environ trois milles de tuyaux et de tranchées, le tout completé, sur la rive ouest du creek. Sur la rive est, est une autre bonne propriété minière gérée par le capitaine Black. Il est très difficile d'y faire parvenir des provisions. Un de nos meilleurs chevaux de bât s'est empalé la jambe droite de devant et sera impropre au travail pendant quelque temps. J'ai craint pendant quelque temps ne pas pouvoir l'amener. Acheté trois chevaux de bât et les selles, etc, pour $120, de deux mineurs qui sont ici. Deux de ceux-ci sont de bons chevaux, l'autre ne les vaut pas. Je ferai ferrer les chevaux à l'ancien village, lundi. J'ai dû payer argent comptant pour ces chevaux et j'ai emprunté la somme de Lafferty, lui donnant un bon. Distance à partir du lac Stuart, 150 milles.

13 juin.—Le capitaine Black, de la Compagnie minière hydraulique consolidée de l'Omenica, est arrivé le 10 juin. Nous sommes allés ce matin à l'ancien village et le forgeron a commencé à ferrer les chevaux. MM. Rathbone et George sont arrivés dans le but d'examiner la mine afin de l'acheter au nom d'un syndicat, moyennant la

somme de $130,000. Acheté deux bons chevaux, avec les selles, couvertures, liens et licous pour $90, de Rathbone. Huit de nos chiens ont suivi ces deux voyageurs à partir du lac Stuart. Donald Prince, un métis qui est avec eux, y retournera dans quelques jours et ramènera les chiens.

14 juin.—Les chevaux étaient tous ferrés à midi, aujourd'hui, et nous nous sommes mis en route, établissant le campement sur la rive du creek au Loup-cervier, à environ neuf milles de distance. Le sentier est bon pour les 2½ premiers milles, jusqu'au creek à l'Ardoise—ensuite il surmonte une montagne très escarpée, cette partie du sentier ayant été tracée récemment—avec des muskegs et des arbres renversés jusqu'au creek au Loup-cervier.

15 juin.—Quitté le camp à 7 heures du matin et voyagé jusqu'à 11 heures 20 minutes, montant et descendant des montagnes avec quantité de muskegs. Voyagé pendant 3½ heures de l'après-midi; même genre de contrée, mais avec de gros arbres renversés, il a fallu beaucoup bûcher pour déblayer le sentier. Distance parcourue, environ 16 milles. Grosse pluie tout l'après-midi et toute la soirée.

16 juin.—Quitté le camp à 7 heures du matin, un homme prenant les devants pour déblayer le sentier à la hache; très gros bois renversé; envoyé deux autres hommes à l'avant pour bûcher. Montagnes escarpées séparées par des muskegs; établi le campement pour la journée sur la grève du creek. Distance parcourue, huit ou neuf milles. Sur la dernière partie de la route il a fallu bûcher continuellement; envoyé trois hommes pour déblayer le sentier gravissant une montagne presque perpendiculaire, dans l'après-midi; ils sont revenus à 6 heures et demie du soir.

17 juin.—Envoyé deux hommes pour continuer à bûcher sur le chemin sur une distance d'environ trois milles, gravissant la mêm montagne. J'avais fait monter les chevaux à environ ½ mille pour chercher du fourrage hier soir. Les chevaux ont été ramenés à 9 heures et demie; nous sommes partis à 11 heures de l'avant-midi. Après avoir grimpé péniblement sur une distance de trois milles, nous avons atteint un plateau très élevé comparativement éclairci et y avons parcouru environ un mille. Hautes montagnes portant beaucoup de neige, bordant immédiatement la gorge dans laquelle coule le creek mentionné en dernier lieu. On ne peut apercevoir autre chose que des montagnes couvertes de neige et des contrées très accidentées. Après avoir atteint le sommet de la montagne, nous sommes descendus à travers une région facile et couverte—ressemblant au muskeg, à cause de sources et de petits ruisseaux de neige fondue, jusqu'à un joli creek bordé d'assez bon fourrage—gravissant ensuite une pente graduée jusque auprès du sommet d'une montagne d'un autre groupe situé à environ 2½ milles du sommet de la haute montagne et à environ 6½ milles du camp précédent. Etabli le campement à 3 heures et demie de l'après-midi. Bien que court, le voyage a été très dur, pour les hommes et pour les chevaux, aujourd'hui. La montée, à partir du camp de la nuit dernière, sur une distance de trois milles ou plus, constitue le travail le plus ardu, avec des chevaux de bât, que nous ayons accompli depuis que nous avons quitté Edmonton. La neige nous environne et l'air est vraiment glacé. Distance parcourue, environ 6½ milles.

18 juin.—Quitté le camp à 8 heures du matin, et voyagé sans arrêt jusquà 6 heures et demie du soir. Le sentier était assez bon sur les premiers quatre ou cinq milles, montant au sommet de la montagne et descendant du côté nord. Nous étions de beaucoup au-dessus du niveau où le bois cesse de pousser, et avons à maintes reprises traversé des endroits assez étendus recouverts de neige. Très peu d'herbe—de la mousse principalement—plutôt rocheux et humide par endroits; ensuite nouvelle montée longue d'environ un mille conduisant à une forêt de gros arbres verts, avec quantité de bois renversé. Ici le plaquage est complètement suspendu, à la tête d'un ravin précipiteux et, comme nous avons eu un brouillard épais toute la matinée, nous ne pouvons rien voir de la conformation de la région. Ici, le brouillard s'est converti en une pluie battante qui a duré jusqu'à la nuit. Nous avons défriché un sentier jusqu'au fond du ravin où il y a un grand ruisseau descendant très rapidement vers l'est et le nord-est, et avons gravi, à partir de là, l'autre versant jusqu'à un ancien sentier sauvage allant dans la bonne direction. Suivi ce sentier par-dessus la montagne et,

ne trouvant pas de meilleur fourrage, campé dans une forêt de bois sec debout, à 6 heures et demie du soir. Bois renversé très épais et presque pas de fourrage. Le défrichement a été très dur aujourd'hui. Distance parcourue, 13 milles.

19 juin.—Grosse pluie dans la matinée et gros orages fréquents dans la journée. Repos, bien quil n'y ait pas beaucoup de fourrage, vu que les chevaux sont épuisés; cherché les chevaux à trois reprises, dans la journée.

20 juin.—Envoyé deux hommes pour continuer à défricher le chemin et quitté le camp à 8 heures trois quarts du matin, arrivant à la rivière à 1 heure et 35 minutes de l'après-midi. Distance parcourue, de neuf à dix milles. L'Omenica est débordée. Une grande partie du voyage, aujourd'hui, a été fait à travers du bois nouvellement brûlé—aperçu deux avirons sur la rive opposée, à 500 verges environ en amont—conduit les chevaux à une petite savane située environ à ¾ de mille à l'arrière. Construit radeau, traversé immédiatement au-dessous du Cañon Noir, et trouvé canot sur la rive nord. Traversée très mauvaise pour les chevaux, à cause de la rapidité du courant et de monceaux de choses à la dérive. Les chevaux auront à traverser deux autres cours d'eau avant d'atteindre la terre ferme. Nous pourrions éviter ces derniers si nous pouvions obtenir un bon endroit d'atterrissage, mais cela est impossible à cause des amoncellements de choses à la dérive. Bois vert sur l'autre rive. Grosse pluie cet après-midi.

23 juin.—Rivière baissée d'environ six pouces. Traversé les provisions et les articles servant au transport cet avant-midi. Le cañon mentionné plus haut est très dangereux, ayant plusieurs détours brusques; à un certain endroit aussi loin que j'ai pu voir, en amont, il se rétrécit jusqu'à 30 verges—la rivière, à la traverse, ayant une largeur d'environ 120 verges. Nous sommes venus prêts de perdre deux chevaux; ils ont été emportés sous quatre pièces de bois de suite, mais ils sont remontés sains et saufs. Nous les avons tous fait traverser heureusement, après maints périls, à 7 heures du soir. Il nous a fallu défricher un chemin pour eux d'un bout à l'autre d'une île située entre la rivière proprement dite et des remous ou mares. Gardé le camp à la rive sud ce soir. Il a plu presque toute la journée.

24 juin.—Etabli le camp sur la rive nord cet avant-midi; les chevaux sont sains et saufs. Envoyé deux hommes en canot à la rivière Finlay pour trouver l'endroit le plus convenable à la traversée, y laisser le canot et revenir ici demain, vu que je ne sais pas où entreprendre avantageusement la traversée de la rivière Finlay. Il ne faudra qu'environ une heure et demie pour descendre l'Omenica, et je crois que la traversée est située à environ huit milles en amont de l'embouchure de cette rivière. Grosse pluie toute la journée.

25 juin.—Grosse pluie toute la nuit et la plus grande partie de la journée; la rivière est baissée d'environ dix-huit pouces depuis notre arrivée. Nous sommes allés dans la direction de la traversée de la rivière Finlay, parcourant environ quatre milles assez avantageusement (pour la région). Les hommes sont revenus de la rivière Finlay à 5 heures du soir; ils disent que la région est très accidentée, qu'il faudra faire beaucoup de défrichement, qu'il y a des muskegs difficiles à traverser, et un peu de chemin facile.

26 juin.—Les chevaux étaient très disséminés et nous ne sommes partis que vers 8 heures 10 minutes du matin, bien que nous fussions debout à 4 heures et demie. Montée très escarpée pour les trois premiers quarts de mille, suivie de terrain avantageux presque partout, avec des pins gris—bois brûlé et un peu de très gros bois vert debout—très peu de déblayage sur une distance d'environ 6 milles; ensuite nous avons atteint de gros arbres sains mêlés de troncs renversés. Trop de défrichement pour qu'on puisse passer, et ainsi j'ai tourné la forêt vers l'est, un demi-mille, et ensuite nous avons traversé une région avantageuse s'élevant à l'est d'un muskeg. Campé une heure et demie, à midi, et envoyé deux hommes en avant dans l'après-midi; ils ont gardé de l'avance jusqu'à la rivière où nous sommes arrivés à 5 heures 35 minutes du soir. Descente escarpée de la rive à la grève, qui est unie et molle. La rivière est haute et la rapidité du courant est d'environ trois milles à l'heure. Les

bords de la rivière sont de boue molle sans fond; placé des broussailles pour permettre aux chevaux d'atteindre l'eau. Ils n'ont pas voulu nager, et il nous a fallu les faire traverser en les attachant au canot, deux à la fois. Traversé 13 chevaux et la plus grande partie des provisions, etc., à 9 heures cinquante-cinq minutes du soir. Belle journée. Distance parcourue, environ 12 milles.

27 juin.—Diane à 4 heures du matin. Baptiste est allé à la recherche d'un cheval qui s'était égaré la nuit dernière et est revenu avec lui à 10.30. Envoyé deux hommes déblayer un chemin ce matin; ils sont revenus à 10 heures de l'avant-midi. Traversé le restant des chevaux et de l'approvisionnement, dîné et quitté le camp à 1 heure et quart de l'après-midi. Belle matinée, mais les bourdons et les mouches noires donnent beaucoup de misère. Les chevaux ne se possèdent plus; préparé des remèdes. Au moment où nous avions terminé environ la moitié de l'empaquetage, un gros orage accompagné de tonnerre est survenu qui nous a traversés en trois minutes. Après un voyage assez facile de deux heures, nous avons atteint un muskeg très étendu, couvert de bois renversé s'allongeant de tous les côtés, et il nous a fallu diverger à l'ouest, et ensuite au sud-ouest, et enfin camper au milieu de gros arbres renversés et brûlés à 5 heures du soir, à environ deux milles du campement de la nuit dernière, ayant voyagé en cercle à peu près. Grosse pluie. Assez bon fourrage bordant le muskeg, mais les mouches nous tracassent beaucoup.

28 juin.—Diane à 4 heures et demie. Envoyé trois hommes de l'avant à 7 heures du matin pour choisir et défricher un chemin, et resté au camp. La pluie a commencé à tomber à 6 heures et trois quarts du matin et a cessé vers midi, faisant place à la chaleur. Les mouches sont plus acharnées que je ne les ai vues jusqu'ici. Les hommes sont revenus à 8 heures du soir, ayant déblayé un chemin sur une distance d'environ sept milles. Il n'est pas agréable de continuer, vu que je ne connais nullement la région et que je ne sais pas s'il y a du fourrage et de l'eau.

29 juin.—Les mouches sont tellement malignes que les chevaux consentent à peine à s'arrêter pour prendre charge. Mauvaise région, avec un sentier tortueux et des muskegs sur une distance d'environ 4 milles, et ensuite voyage assez facile, à travers du bois récemment brûlé, le long de la première terrasse bordant la rivière, ensuite à travers de petits peupliers et d'épaisses broussailles. Je suis arrivé à la fin des défrichements avec un homme et quatre chevaux de bât à 11 heures 5 minutes de l'avant-midi; j'y ai trouvé un assez bon endroit de campement avec du fourrage et de l'eau en quantité suffisante pour les chevaux. Le reste de l'expédition est arrivé de 12.35 à 1.05 de l'après-midi, les chevaux étant absolument couverts de bourdons. Ces derniers diffèrent de tous ceux que j'ai vu dans les Territoires du Nord-Ouest, ayant une longueur d'environ un pouce et étant d'une couleur jaune. Ils ressemblent plutôt aux abeilles. Etabli le campement et envoyé deux hommes à l'avant pour plaquer et déblayer le sentier, cet après-midi; de cette manière on voyage très lentement, mais je ne puis découvrir d'autre moyen de sortir d'une région semblable. Nous sommes censés atteindre un plateau sous peu, où il sera facile de voyager. Distance parcourue, sept milles.

30 juin.—Les deux hommes sont revenus à 7 heures du soir, hier, ayant déblayé à peu près trois milles de chemin. Envoyé deux hommes en avant cet avant-midi, et parti avec les chevaux à 11 heures de l'avant-midi, rejoignant les défricheurs à 1.30 de l'après-midi et jetant un pont sur un petit creek formant un trou très dangereux, s'il n'est rempli, vu que bien qu'il n'ait qu'une largeur d'environ six ou sept pieds, ses rives sont molles, peu consistantes et sises au fond d'une coulée. Etabli le campement sur la rive nord et envoyé comme ci-devant deux hommes à l'avant après le dîner. Les chevaux peuvent parcourir en trois ou quatre heures, ou moins, la distance déblayée par les hommes en une journée. Il y a des myriades de bourdons et d'autres insectes; les chevaux ne mangent pas le jour; ils n'y consentent qu'à la nuit, quand les mouches leur accordent du répit. Distance parcourue, environ sept milles, dont la moitié traversait de gros arbres renversés, l'autre étant facile à parcourir. Les hommes sont revenus à 8 heures du soir.

1er juillet.—Thomas Hunter (sauvage) et sa famille, venant de B.L.O., sont arrivés au camp à 6 heures du matin; il dit que nous mettrons trois jours à atteindre un endroit où il y a un chemin; j'ai essayé de le faire venir avec nous, mais il n'a pas voulu. Envoyé deux hommes défricher un chemin, et rejoint ceux-ci à 1 heure et quart de l'après-midi. Etabli le campement et envoyé deux hommes en avant avec des provisions pour la nuit. Voyage difficile. Un peu de muskeg et trois petits creeks, qu'il faut ponter vu que le fond en est mauvais. A de certains endroits, il a fallu beaucoup bûcher. Le sentier est fait le long de la première terrasse au-dessus de la rivière; à certains endroits, il faut faire un détour vers l'est en s'éloignant de la rivière, mais, en général, le terrain est moins avantageux au loin que le long de cette terrasse.

2 juillet.—Atteint les défricheurs à 1 heure 50 minutes de l'après-midi. Ils sont repartis, après le dîner, comme à l'ordinaire, et nous avons établi le campement. Parcouru environ sept milles sur le terrain le plus mauvais qu'on puisse imaginer. Un mille seulement a été assez facile à parcourir, au milieu de broussailles de peuplier, avec peu de bois renversé. Comme nous atteignons les défricheurs, nous avons surmonté de très gros troncs d'arbres renversés, le long d'un creek. Tobin s'est fait fortement frapper à la figure par une branche sèche qui s'était prise dans une selle; je crois qu'il y a fracture de l'os bordant son œil droit; il a reçu une rude secousse.

3 juillet.—Parcouru de huit à neuf milles dans une région semblable à celle que nous avons traversé ces jours derniers, et campé à 2 heures de l'après-midi. Rejoint les défricheurs à 1 heure 40 minutes. Sentier tortueux.

4 juillet.—Grosse pluie la nuit dernière et jusque vers 11 heures de l'avant-midi, où le ciel s'est éclairci un peu, et vers 2 heures de l'après-midi la journée est devenue belle, bien qu'il y ait eu quelques averses. Brise fraîche, et peu de mouches. Perdu un cheval cet avant-midi et cherché jusqu'à 1 heure de l'après-midi sans succès; repartis; sentier très mauvais et les chevaux ont les jambes gravement écorchées, à force d'avoir surmonter de grosses pièces de bois. Rejoint les défricheurs à 3 heures de l'après-midi. Parcouru environ cinq milles. Envoyé Baptiste en arrière à la recherche du cheval et envoyé deux hommes à l'avant pour défricher un chemin. Tobin prend du mieux; sa mâchoire ne lui cause pas beaucoup de douleur.

5 juillet.—Baptiste est revenu avec le cheval égaré à 1 heure de l'après-midi, très fatigué et ayant grand faim; il n'a presque pas dormi la nuit dernière. Il a dîné et s'est reposé pendant que nous rassemblions les chevaux et que nous faisions l'emballage, et nous sommes partis à 4 heures et demie de l'après-midi. Nous avons eu du mal à trouver tous les chevaux, bien que nous les eussions tous rassemblés à midi. Deux hommes sont allés en avant à 6 heures et demie du matin. Nous les avons rejoints sur le bord d'un creek à 7 hures du soir. Ainsi, nous avons pris 2½ heures à parcourir le sentier qu'ils ont pris 1½ jour à déblayer. Distance parcourue, environ six milles.

6 juillet.—Envoyé trois hommes à l'avant à 5 heures du matin; ils sont revenus à 7 heures et quart, ayant atteint notre route de l'hiver conduisant à la cache. Nous avons déjeuné, rassemblé les chevaux, empaqueté les effets, et sommes partis à 9 heures du matin; nous avons voyagé jusqu'à 5 heures du soir, les charges étant légères et les chevaux n'ayant presque rien fait jusqu'ici. Nous avons traversé trois creeks, en avons ponté deux grossièrement et avons parcouru 18 bons milles; voyage facile toute la journée; établi le campement sur la rive est du creek, qui n'est pas nommé, et après avoir dîné et soupé tout ensemble, nous avons déblayé les environs, coupant de très gros arbres renversés; voyagé sur le sentier d'hiver environ deux heures.

7 juillet.—Envoyé trois hommes pour déblayer le chemin, à 5 heures et demie du matin. Ils sont revenus à 7 heures et quart, disant qu'ils avaient atteint un chemin facile, en remontant vers le défilé que traverse le sentier (partant de la cache) que nous avons suivi au mois de mars dernier; rassemblé les chevaux et partis à 9 heures du matin. Voyagé vers le nord-est au milieu de petits pins gris; ensuite, au nord le long d'un muskeg sur une distance d'environ trois milles, alors que nous avons atteint

notre ancien sentier, à 8 milles de la cache, celui qui a été suivi par les trains muletiers qui ont fait le voyage. Passé près d'un campement, avec des bœufs de bât, à environ six milles à l'est de B.L.O. Trouvé plusieurs personnes qui attendent à B.L.O., où nous sommes arrivés à 2 heures de l'après-midi. D'autres voyageurs nous précèdent en amont de la rivière.

8 juillet.—Envoyé une expédition avec 11 chevaux de bât à la cache chercher les provisions, et resté ici pour régler la dépense, etc. Jai engagé Poole (sauvage) en qualité de guide jusqu'à Sylvester, à raison de 50 peaux par mois, avec promesse d'élever son salaire à 70 peaux s'il me donne satisfaction, et de lui compter le temps du retour. J'avais ébauché des arrangements avec lui avant que de partir pour le lac Stuart, mais il n'avait pas voulu donner de réponse définitive. Il y a de belles prairies de foin à environ cinq ou six milles en aval de la rivière. Trois des chevaux qui étaient restés à l'arrière sont entrés dans un creek situé près de la maison cet avant-midi; les rives et le lit de ce creek sont de sables mouvants. Ils auraient été perdus sans l'aide de sept à huit hommes avec des cordes.

13 juillet.—Les hommes sont revenus de la cache aujourd'hui, à midi, et le constable Fitzgerald dit que cette dernière a été saccagée et qu'on en a enlevé plus de la moitié des effets. J'ai donné ordre à Lafferty et Fitzgerald de me faire un rapport sur le sentier où sont passés les trains muletiers, de la cache à Graham. Ce sentier suit, à l'exception d'une courte distance, celui que nous avons préparé lorsque nous sommes revenus, au mois de mars dernier. Voici le rapport:—

"A partir de la cache, le sentier longe la rive ouest de l'Ospica sur une distance d'un mille, traversant d'épais buissons avec de bon fourrage. Ensuite il croise un autre sentier, qui part d'une autre traverse de la rivière. La traverse inférieure, située à la cache, est actuellement guéable, l'eau y étant profonde de trois pieds; au gué supérieur, l'eau est d'environ un pied plus profonde. Le sentier se dirige approximativement vers le sud-sud-ouest, et, à un demi-mille de la rivière, gravit une côte très escarpée haute d'environ 250 pieds. Le sentier suit encore la même direction sur une distance d'environ sept milles, gravissant et descendant quelques côtes très difficiles à franchir, longeant toujours un creek à sa gauche et une montagne s'élevant à sa droite. A cinq milles de la rivière il y a une petite pièce de fourrage qui s'étend sur le flanc de la montagne. A sept milles de la rivière on atteint le sommet, et le sentier traverse une région très molle et très marécageuse, qui est un nid de flaques de boue. (Je ne crois pas qu'il faudrait faire beaucoup d'ouvrage pour remplir celles-ci ; on pourrait se servir d'une charrue et d'un éboueur ; l'ouvrage n'est pas difficile.) Ces flaques de boue et ces côtes auraient besoin de beaucoup de nivelage et de terrassement avant que l'on puisse y établir un chemin à charrettes. Cette région marécageuse est longue de trois milles; ensuite, le sentier longe la rive droite de deux petits lacs, ayant chacun une longueur d'un quart de mille, environ, et rapprochés l'un de l'autre. Il est difficile de passer ces lacs à cause de l'escarpement de leurs rives. Le sentier traverse au côté gauche de la vallée, où les flaques de boue le bordent encore. Il y a de bon fourrage partout, dans cette vallée, mais il serait vite épuisé si l'on y passait souvent. La direction du sentier reste la même sur une distance de trois milles à partir du dernier endroit, et fait ensuite un détour, se dirigeant un peu plus vers l'ouest. Environ à 12 milles des lacs l'on croise un sentier s'étendant à l'est; à 200 verges de cette fourche en montant, il y a d'excellent fourrage. Le sentier est situé tantôt sur les contreforts de la vallée et tantôt au fond, où il y a de nombreuses flaques de boue. Le bois est à proximité, et l'on pourrait facilement ponter ces flaques de perches recouvertes de terre. A trois milles de ce fourrage, le sentier tourne brusquement vers l'ouest-nord-ouest jusqu'à un plateau, puis remonte une autre vallée sur une distance de trois-quarts de mille, se dirigeant ensuite vers le sud sur une distance d'un demi-mille, puis au sud-ouest sur une distance d'un mille et traversant un creek. La côte qui descend vers ce creek est formée de trois terrasses différentes—les deux dernières sont tellement escarpées qu'il faudrait y faire beaucoup de nivelage pour y établir un chemin à charrettes. Ces deux terrasses

ne sont pas élevées et l'on peut facilement les niveler, soit directement soit en zigzag; le terrain consiste en gravier détaché. A partir de cet endroit, le sentier se dirige vers l'ouest-sud-ouest puis à l'ouest, remontant du creek au plateau et s'étendant sur une distance de sept milles au milieu de petits peupliers et de petits pins gris. A un mille du creek le sentier passe à l'accore nord d'un muskeg, traversant une petite picèe de fourrage. A cet endroit, situé à cinq milles du creek mentionné en dernier lieu, le sentier traverse une espèce de savane portant un peu de bon fourrage et traverse ensuite sur une distance de quatre milles un brûlé de gros arbres, atteignant ensuite le creek Davy. La côte, du plateau au creek, pourrait facilement être nivelée. La plaine dans laquelle coule le creek contient plusieurs flaques de boue et est remplie de gros arbres renversés. Ces flaques ne sont d'aucune conséquence, et l'on peut déblayer et couper le bois en quelques heures. Le creek Davy serait guéable à la fin de l'été, mais avant cela il serait trop profond. (Ce creek est guéable à la fin de juillet, et durant le mois d'août il est presque à sec; la rive est cependant difficile à passer, et il faudra y faire du terrassement sur une distance d'environ 15 ou 20 verges, afin de rendre les abords faciles pour les charrettes.) Il n'y a pas beaucoup de fourrage à cet endroit. Le sentier suit encore le plateau sur une distance de six milles et demi, descendant dans une coulée et remontant ensuite. Ensuite le sentier descend dans la plaine et se dirige vers le sud-sud-ouest sur une distance de trois milles, jusquà Fort-Graham. A partir de cet endroit du plateau on peut apercevoir dans la plaine une excellente prairie dans laquelle on pourrait faire une bonne récolte de foin."

Il faudrait ponter le creek Davy pour les voyageurs du mois de juin; cela pourrait facilement être fait, vu que plusieurs arbres pourraient toucher, de la rive nord à celle du sud, à un certain endroit où il y a un barrage étendu de gravier, du côté nord,—ou bien, un chaland propre au transport d'une charrette pourrait suffire, car c'est un endroit avantageux pour faire nager les chevaux. On y a jeté un pont provisoirement de cette façon cet été. La largeur, jusqu'au barrage, est à cet endroit actuellement de 20 verges environ. Nous partons demain matin; il y a de bon fourrage en amont de la rivière, mais tout ce qu'il y en avait en deçà de 30 milles d'ici a été consommé en grande partie.

14 juillet.—Pluie battante toute la journée.

15 juillet. Camp 37.—Nous avons eu quelque peine à rassembler tous les chevaux ce matin et ne sommes partis qu'à 9 heures 40 minutes. M. Fox m'a accompagné environ trois milles. Il part demain matin à destination du lac Stuart, en canot, emportant les matières postales et mon rapport. Sur le premier 1½ mille, il y aurait à faire beaucoup de défrichement, et le sol est une espèce de tourbe. Nous avons traversé trois petits creeks et campé pour le dîner sur le "Grand Creek", à environ 14 milles. Ce creek est actuellement guéable, sa largeur étant d'environ 30 verges, mais nous avons traversé environ 75 verges de barrages de graviers (recouverts à l'eau haute, mais peu profondément). Il y a une île au centre et la largeur du cours d'eau entre celle-ci et la rive N. serait d'environ 35 verges. Je crois que le chenal est au côté S., qui est maintenant à sec. Il serait presque toujours guéable et il serait peu dispendieux d'y établir un petit chaland, mû par un câble. D'après les apparences, le courant doit être très rapide à l'eau haute et un chaland serait nécessaire. Sur le parcours des premiers cinq milles, à partir de Fort-Graham (ou B.L.O.—"Bear's Lake Output"—comme on le nomme aux environs) il y a de bon fourrage peu éloigné, à droite du sentier, et partout il y a du fourrage en grande quantité. Au "Grand Creek" il y a quantité de fourrage. Après avoir traversé, nous avons gravi une côte escarpée jusqu'au plateau et avançons avec facilité, surtout sur ses bords, et éloignés de 1½ mille du pied de hautes montagnes; il y a encore des endroits recouverts de neige sur celles-ci. La vallée de la rivière (Finlay) est en général à 100 ou 150 pieds au-dessous, et au pied du contrefort une savane s'étend sur une distance de quelques milles, ce qui oblige à suivre les méandres du plateau. Celui-ci se dirige vers le N.O. parallèlement à la rivière, par une série de dé-

tours. Plusieurs coulées plutôt profondes descendent des montagnes çà et là, et il faudrait faire du nivelage de défaut de côte sur leurs versants. Afin de faire un chemin praticable pour les charretttes, il faudrait faire du terrassement sur une longueur de 100 à 150 verges. Le sol est léger et pourrait être nivelé au moyen de la charrue et de l'éboueur. La route muletière est en aussi bon état qu'on peut le désirer maintenant, si ce n'est qu'il faudrait poser de petits ponts sur les creeks. En général, la largeur de ces ponts devrait être d'environ 30 pieds. Les abords de tous ces creeks sont escarpés, et il faudrait y faire environ 200 verges de nivelage de chaque côté, ce qui serait facile. Le défrichement le long du plateau est facile à faire, et le bois renversé est de petites dimensions; il n'est pas nécessaire d'en tenir compte dans l'évaluation du coût de l'établissement d'un chemin à charrettes. Etabli le campement à 7 heures et demie du soir à deux milles plus bas que la rivière "Ingenica". Distance parcourue aujourd'hui, 18 milles. Nous avons été retardés d'environ une heure et demie au dernier creek, un pont s'étant effrondré, et nous avons presque perdu un cheval qui s'est échappé et qui a essayé de traverser avant que nous eussions réparé le pont. Un des chevaux s'est fait une grave coupure et s'est quelque peu empalé au ventre. Plusieurs grosses averses aujourd'hui.

16 juillet. Camp 38.—Quitté le camp à 8 heures 10 minutes du matin; à un demi-mille plus loin, descendu dans la vallée et traversé de hautes broussailles de saules et des arbres disséminés. Il faudrait faire, dans la descente conduisant à la vallée, du nivelage sur une longueur d'environ 250 verges—voyage facile, pas de défrichement à faire. A trois milles du camp il y a du bon fourrage et de bonne eau, et à un demi-mille plus loin il y a un petit muskeg d'environ 20 verges. Environ à deux milles et demi plus loin, nous avons atteint un creek dont la rive sud est escarpée—la rive nord pas autant; bon fourrage du côté nord. Il faudrait faire environ 500 verges de nivelage de chaque côté, mais ce serait facile. A deux milles plus loin il y a de bon fourrage dans un bois bordant un petit creek. A environ trois milles au delà, il y a de magnifique fourrage sur la rive nord d'un petit creek. L'expédition "Good Hope" a campé ici quelque temps et y séjournera encore de 14 à 15 jours en attendant le retour des hommes qui recherchent des terrains miniers en amont de la rivière "Ingenica", et l'arrivée d'un train muletier devant venir de Fort-St.-John. Le directeur de l'expédition "Good Hope" a trois chevaux qui lui appartiennent et qu'il a achetés de Tate, l'employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Dunvegan—deux juments rouannes et un cheval noir. Il demandait $200 des deux juments et $80 pour le cheval. Je lui ai donné les trois chevaux épuisés et $165 pour les siens. Le prix est élevé, mais les chevaux le valent pleinement. Quitté ce campement à 3 heures 20 minutes de l'après-midi et voyagé jusqu'à 8 heures. La route était magnifique sur une longueur d'environ huit milles, alors que nous avons traversé un petit creek à son embouchure, situé en aval d'un cañon de la rivière "Finlay", et suivi de près celle-ci sur une distance d'environ deux milles et demi. Ces deux milles et demi de route sont gâtés par des fondrières et des pièces de muskeg. Ensuite nous nous sommes éloignés de la rivière en montant graduellement, et après avoir parcouru un mille et demi nous avons atteint de petits pins gris, faciles d'accès; traversé ce bois et campé de l'autre côté, au-dessus d'un petit creek situé dans une coulée; le feu a passé à cet endroit, et il y a de nouvelles pousses de petits pins et de peupliers. Bon fourrage. Distance parcourue aujourd'hui, environ 24 milles.

Dimanche, 17 juillet.—Repos, comme à l'ordinaire. Pluie battante et continue toute la nuit dernière et aujourd'hui. Je n'ai pu sécher mes effets, qui se sont mouillés hier lorsqu'un cheval est tombé dans un creek et y a séjourné avec mes effets sous l'eau.

Lundi, 18 juillet. Camp 39.—Averses avec apparence de pluie, d'abord, mais le ciel s'est éclairci et nous avons eu une belle journée. En quittant le camp, nous sommes descendus dans la coulée, où il faudrait établir un pontage grossier, vu que le fond est mou—la côte n'est longue ni d'un côté ni de l'autre—le terrain en est mou sur une distance d'environ un demi-mille et il faudrait y faire du nivelage, et le creusage de fossés serait préférable au labourage. A deux milles plus loin nous avons atteint

une autre coulée, où il faudrait établir un petit ponceau; il n'y a pas de défrichement à faire dont il faille tenir compte. Peu après nous avons descendu une côte assez escarpée et avons tourné à gauche pour traverser la rivière "Posaca", dont la largeur est d'environ 60 pieds. Le gué est excellent maintenant, mais la rivière est rapide, les rives sont bonnes et il ne faudrait faire qu'un peu de nivelage. Il y a d'excellent fourrage sur la rive nord. A environ 200 verges après avoir traversé, un sentier diverge conduisant à la rivière Finlay, tandis que celui que nous suivons gravit directement au sommet du plateau, à environ 150 verges plus loin. A partir de cette montée le voyage est facile, au milieu de buissons de saule, de petit peuplier et de pin gris, sur une distance de près de neuf milles, alors que nous descendons en pente douce—bon fourrage partout. Ensuite vient une pente escarpée qui conduit à un creek bourbeux, où il faudrait construire un ponceau; le nivelage y est facile à faire. A un quart de mille plus loin, nous avons atteint un sentier magnifique à travers presque une avenue, sur une distance d'environ un mille, après quoi nous avons atteint le premier chenal ou bourbier de la rivière "Ac-qui-ica", dont la largeur est d'environ 40 verges; bon fond —traversé une île, environ 300 verges, atteignant un autre chenal plus large de barrages de gravier; actuellement ce chenal a une largeur de 60 à 100 verges, et le courant y est très rapide, au moins six milles à l'heure. Un barrage s'allonge en aval, au centre du courant, et constitue le gué, dont la largeur est d'environ 150 verges. Ce chenal est rempli d'amoncellements de choses à la dérive. Campé sur l'île pour le dîner. Deux chevaux ont été entraînés hors du barrage en traversant et ont eu de la peine à en atteindre l'extrémité inférieure, à la nage. Après le dîner, nous avons traversé un autre chenal étroit, très rapide et très profond, et dangereux à l'atterrissage. Cela nous a conduit à une autre île sablonneuse, et après l'avoir traversée nous avons atteint le bras principal de la rivière et avons constaté qu'il n'était pas possible de le traverser. Il n'y avait pas de bois pour construire un radeau et il nous a fallu camper en atendant que l'eau baisse, ce qui arrivera, s'il ne tombe plus de pluie, très probablement demain. A la rivière "Posaca" nous avons passé l'expédition complète de Mansfield, qui a quitté "B. L. O." hier huit jours. Ramené les chevaux au camp établi pour le dîner, afin qu'ils puissent trouver du fourrage; réparé et nettoyé les effets, séché les couvertes, les cordes, etc., qui s'étaient mouillées en traversant. Distance parcourue, environ 13 milles. Campé, et séché de l'herbe et rembourré les aparajos et les coussins. Le chenal principal est tellement houleux et tellement rapide qu'il serait dangereux de le traverser sur un radeau, et ce serait courir un très grand risque, vu les amoncellements de bois de dérive, que d'essayer à faire nager les chevaux. Tous les chevaux étaient en bon ordre à midi et le soir, lorsque je les ai visités.

Mardi, 19 juillet.—Resté au même camp. J'ai envoyé voir si les chevaux étaient en bon état et l'on en a trouvé un mort sur une pointe de gravier au bord d'un chenal étroit, ne portant aucun signe de blessure et ne saignant pas. J'ai fait ouvrir le cadavre et je n'ai pu y découvrir aucune lésion. Je crois qu'il a du avaler quelque herbe toxique.

Mercredi, 20.—Baptiste a essayé à traverser mais a été entraîné à l'eau profonde. J'ai ensuite essayé, et, en échappant graduellement, à l'aval, évitant le centre vis-à-vis le camp, j'ai trouvé un gué assez passable pour les chevaux de selle, mais trop profond pour les chevaux de bât. Rencontré Garner et sa femme qui s'en reviennent; ils s'en vont en Californie, ayant renoncé à tenter de passer outre. Ils sont accompagnés d'Housley et de Boots. Tous ces gens-ci sont partis d'Edmonton environ trois semaines avant mon départ, au mois de septembre dernier. Housley a le scorbut et s'en retourne chez lui. Jack ou "Cayuse" Graham en souffre aussi et descend la rivière sur un radeau, à destination de Fort-Graham. Il y a d'autres gens pas trop loin à l'avant. J'ai dîné avec ceux que nous avons rencontrés, et essayé ensuite de traverser à deux autres endroits. J'ai alors remonté la rivière avec Baptiste (vu que les chevaux ne pouvaient pas résister au courant en revenant, là où j'avais traversé) et j'ai retraversé à gué environ les trois quarts de la largeur, alors qu'il a fallu nager. La rivière baisse encore lentement.

Jeudi, 21 juillet. Camp 40.—Quitté le camp à 7 heures et quart et traversé sains et saufs, un seul des chevaux ayant lâché le gué et ayant été forcé de nager sur une courte distance. Acheté une jument noire, avec une selle et des cordes, de Garner, moyennant $35, pour remplacer celle qui est morte. Quitté la rive N. de la rivière à 8 heures 10 minutes, nous dirigeant sur une distance de 1½ mille au S.O. au millieu d'une saulaie, de petits peupliers et de pins. Nous sommes allés ensuite au N.O. puis au N. dans un bois clair, consistant surtout en peuplier et en pins gris, sur une distance de 3¼ milles, puis traversé d'épaisses broussailles de saule sur une distance d'un demi-mille jusqu'à une clairière d'environ 150 acres—recouverte de pousses de saule et d'un peu de bois renversé. Bon fourrage. A un mille plus loin, il y a de bon fourrage s'étendant sur une distance assez considérable. A environ 8 milles de la rivière, il y a un petit creek qu'il faudra ponter; environ à ¼ de mille plus loin nous avons un chemin facile à parcourir, avec des peupliers clairsemés et un peu de broussailles sous bois, mais pas de fourrage. Environ à ½ mille plus loin nous avons atteint un joli creek dont la largeur est d'environ 20 pieds; son lit est rocailleux,—il n'est pas nécessaire de ponter non plus que de niveler—coulant au S. ou au S.O. des montagnes. A deux milles plus loin il y a un lac assez étendu entouré partout de bon fourrage. Campé pour le dîner. Repartis à 2 heures et quart de l'après-midi, et longé le lac sur une distance d'environ 400 verges, entrant ensuite dans une forêt. A un demi-mille plus loin il faudrait construire un ponceau; il y a un muskeg et un endroit difficile à franchir, avec des flaques de boue, sur une distance d'environ 1 mille. Ensuite vient une bonne route sur une distance d'un demi-mille le long du versant d'une vallée étroite, et ensuite, l'on monte au plateau. Il faudrait faire du nivelage tout le long de ce versant, pour un chemin à charrettes. A deux milles plus loin, nous avons atteint un bon creek avec un gué, où l'eau a une profondeur de 1½ pied, et dont la largeur est de 15 verges, au pied d'une côte longue d'environ 60 verges. Il faudra faire du terrassement sur une distance d'au moins 200 verges. Nous avons ensuite suivi le fond, couvert de pousses de saules et d'un peu de fourrage, sur une distance de ¾ de mille, et sommes montés au plateau couvert d'arbres clairsemés et d'une assez grande quantité de bois renversé. A un mille plus loin, nous avons traversé une coulée asséchée ayant des versants très escarpés, sur une distance de 100 verges. Il faudrait faire près de 500 verges de nivelage sur ces versants pour établir un chemin à charrettes. A environ 2 milles plus loin, nous avons atteint une autre coulée très profonde, et asséchée, avec une descente d'environ 75 verges du côté S. (c'est là la longueur de notre sentier, avec des chevaux de bât). Le côté N. n'est pas difficile à passer. Il y a des cailloux et du bois renversé tout le long du sentier à partir de la 1re coulée. Un peu plus loin, nous avons tourné vers le N. le long du plateau surplombant une vallée étroite et profonde s'étendant jusque dans les montagnes. Cette vallée est épaissement boisée. Descendu dans la vallée et constaté que les gens qui nous précèdent l'on remontée. Campé pour la nuit. Le fourrage est mauvais, mais l'eau n'est pas accessible à d'autres endroits, aux environs. Distance parcourue aujourd'hui, environ 18½ milles.

Vendredi, 22 juillet. Camp 41.—Quitté le camp à 7 heures et trois quarts du matin, et commencé à défricher un nouveau sentier. Un demi-mille de gros arbres renversés et un petit muskeg. Traversé ensuite un petit creek dont la largeur est d'environ cinq ou six verges (celui au bord duquel nous avons campé) et gravi une pente douce jusqu'au sommet du mur coupé d'un petit cañon dans lequel coule un creek assez considérable, dont la largeur varie entre 40 et 50 verges, très tortueux, descendant vers le sud-ouest à partir des montagnes et joignant le premier un peu plus bas que l'endroit où nous avons traversé. Il y a de bon fourrage au sommet de la côte qui borde le creek, parmi de petits peupliers et de petits pins gris. A environ un mille et demi du camp, nous avons traversé le cañon. La rive ouest du deuxième creek est très escarpée et très élevée. A environ un mille et demi plus loin nous avons traversé ce creek et l'avons quitté définitivement. Après être traversés nous avons atteint la rivière Finlay et avons longé le bord du plateau qui penche vers la rivière presque perpendiculairement. Ce plateau est couvert de peuplier et de pin gris, avec

un peu de fourrage; à environ un mille plus loin, il y a de bon fourrage avec un peu de bois renversé, mais la route est facile et il y a peu de défrichement à faire, le bois étant de petite dimension. Nous avons plus ou moins suivi le bord des hauteurs, où il n'y a qu'une côte escarpée, où il faudrait faire environ 300 verges de nivelage dans le défaut de la côte; ce sera facile mais il faudra que le chemin soit large à cause de la grande déclivité. Bon fourrage, mais pas d'eau; défrichement facile: surtout des peupliers et de petits pins. Le sommet de ce côté ou terrasse supérieure est élevé d'environ 300 pieds au-dessus de la rivière. Distance jusqu'à la fin du nivelage, six milles. On peut établir une bonne route muletière le long des bords de la terrasse sur une distance d'environ un mille, mais, au delà, pour établir un chemin à charrettes il faudra bûcher beaucoup de bois renversé. A environ un mille et demi plus loin, nous avons atteint un endroit où il a fallu faire beaucoup d'ouvrage, sur une longueur d'environ 300 verges, à bûcher de gros arbres renversés; puis avons atteint de gros pins debouts, où la route est facile, mais plutôt molle. Environ à un mille et demi plus loin, nous avons atteint une vallée profonde; nivelage facile d'environ 60 à 70 verges dans le défaut d'une côte. Parcouru environ un demi-mille à travers la vallée et remonté l'autre versant. Ensuite tourné vers l'O. traversant de petites broussailles sur une courte distance puis tourné au N.O. et atteint de gros pins clairsemés (bon fourrage, mais pas d'eau, depuis que nous avons traversé le dernier creek) sur un parcours d'environ deux milles. Nous avons descendu ensuite une côte escarpée dont la longueur est d'environ 75 verges, dans laquelle il y a beaucoup de bois renversé puis avons traversé un endroit où il y a de bon fourrage, et où le voyage est facile, sur une distance d'un demi-mille. Ensuite, nous avons gravi une côte escarpée d'environ 70 verges puis atteint une clairière avec des pins brûlés, du bois renversé et de nouvelles pousses, ainsi que de bon fourrage. Il faudra faire 150 verges de nivelage dans la côte. Nous avons établi le campement à environ 200 verges plus loin. Il y a de l'eau dans une savane en bas du campement. Voyagé 7 heures et quart aujourd'hui. Distance parcourue, environ 12 milles.

Samedi, 23 juillet. Camp 42.—Quitté le camp à 8 heures du matin. Sur le parcours du premier mille, il y a de bon fourrage, ensuite viennent 250 verges de muskeg avantageux, puis environ 1 mille et demi de pin gris et de petites brousssailles avec de gros arbres renversés. Peu de temps après nous sommes arrivés à une coulée asséchée et avons tourné vers le N., longeant le versant du sommet sur une longueur d'environ 100 verges, puis nous avons graduellement repris la direction vers le N.O. et traversé la coulée qui s'étend jusqu'à un cap, en pente graduelle, situé à un quart de mille plus loin. Ici nous avons trouvé de gros pins clairsemés, avec moins de bois renversé, sur une distance d'environ deux milles. Ensuite nous avons trouvé une route facile au milieu de petits peupliers, sans arbres renversés, sur une distance d'environ deux milles, et avons ensuite établi le campement du midi au haut de la terrasse élevée dominant la rivière Finlay.

Le seul endroit où trouver de l'eau était à peu près à 120 pieds plus bas, dans la plaine. Repartis à 3 heures de l'après-midi et longé la terrasse—vers le nord-ouest—qui suit plus ou moins les méandres de la rivière. (J'aurais pu voyager en droite ligne et gagner sur la distance, mais en longeant les bords de la terrasse j'ai obtenu un chemin facile, tandis que si j'avais voyagé en droite ligne il aurait fallu bûcher considérablement.) Nous avons ensuite traversé un bois de petits peupliers sur une distance d'un mille et demi, puis de l'épinette et du peuplier sur une distance d'environ 2 milles, avec un peu de bois renversé, surtout des broussailles de saule mort. Nous sommes descendus ensuite à une terrasse moins élevée, par une côte assez escarpée qui pourrait facilement être rendue facile pour les charrettes, au moyen d'un nivelage d'environ 150 verges; ensuite nous avons traversé diagonalement cette terrasse jusqu'à la rivière Finlay. Il y a du bois renversé sur cette terrasse sur une distance d'environ un quart de mille, et ensuite le voyage est facile et il y a de bon fourrage. Arrivés à la rivière (dont les rives sont élevées de 50 pieds à cet endroit), et, à ma grande surprise, le guide dit qu'il nous faudrait traverser et remonter la rive ouest, vu que le

sentier de ce côté-ci n'est "pas bon". Il m'avait répété plusieurs fois, à Graham, que le sentier suivait la rive est continuellement jusqu'à la hauteur des terres. Il dit qu'il me faudra retraverser plus loin en amont et indique un défilé étroit situé à environ cinq milles en amont où un creek très profond et très rapide descend des montagnes à l'est. Les côtés de ce défilé sont presque perpendiculaires. Il dit aussi qu'il y a une rivière difficile à traverser plus haut encore et qu'en traversant la rivière Finlay ici nous évitons tout cela. Etabli le campement, après avoir transporté tous nos effets, à l'exception de notre matériel de campement et de notre literie, à la rivière, à 5 heures du soir. Distance parcourue, environ 10 milles et trois quarts—six heures de voyage.

Dimanche, 24 juillet.—Repos. Cherché des pièces de bois pour construire un radeau. Il y a de hautes montagnes déchiquetées en arrière des contreforts, des deux côtés de la rivière—cela semble être très raboteux.

Vers 2 heures de l'après-midi, deux hommes, Anderson et Sloan, sont passés, descendant la rivière sur un radeau—ce dernier s'en retournant chez lui. Plusieurs partis sont installés au confluent et quelques-uns sont en route, au delà. Adsit et son associé sont partis d'Edmonton le 12 avril et sont arrivés à Fort-St.-John le 20 mai, suivant mon chemin,—avec des charges de 150 livres et au-dessous.

La rivière Finlay, à cette traverse, a une largeur d'environ 250 verges, et coule presque du nord au sud à cet endroit. Hautes falaises immédiatement en amont de cet endroit, du côté est. Bon atterrissage de l'autre côté. Un chaland de bonnes dimensions, avec de longues rames, suffirait ici pour traverser les charrettes et les approvisionnements, et l'on pourrait le traîner en amont de la rive ouest, qui est unie, pour obvier à la dérive, en revenant—on pourrait faire le nivelage nécessaire au chemin descendant la grève, de ce côté-ci, très facilement à l'aide de pelles, ou bien avec une charrue et un éboueur. Il y a de bons pins qui poussent des deux côtés —la plaine du côté ouest est couverte de peupliers, à l'exception des bords de la rivière. Grosse pluie aujourd'hui.

Lundi, 25 juillet. Camp 42 (de l'autre côté de la rivière.)—Déjeuner à 4 heures du matin. Tout le monde travaille à la construction d'un radeau de 35 pieds sur 12 qui est terminé à 4 heures de l'après-midi. Les chevaux ont été traversés cet après-midi. Tout le matériel a été transporté sans avarie, à 6 heures du soir, alors que nous avons établi le campement sur ce qui est desséché à certains endroits maintenant. Personne des autres voyageurs n'est traversé aujourd'hui, mais la plupart de leurs chevaux sont traversés. Très grosse pluie presque toute la journée, jusqu'à 5 heures du soir.

Mardi, 26 juillet. Camp 43.—Envoyé deux hommes à l'avant pour défricher le sentier cet avant-midi. Parti à 3 heures de l'après-midi et campé à 5 heures 50 minutes du soir. En quittant la rivière nous avons traversé un demi-mille de mauvais bois renversé, puis 2 milles et quart de bonne route à travers une forêt comparativement déblayée et de bon fourrage, traversant la plaine le long de ce coude de la rivière. Le fourrage est excellent surtout au côté le plus éloigné de la rivière; au pied de la côte il y a un petit lac. Ensuite, après être montés graduellement au plateau à ½ mille plus loin, nous avons de nouveau rejoint la rivière et la route a été un peu plus difficile pour quelque temps. Ensuite nous avons traversé ¼ de mille de petites épinettes et de muskegs, mais assez facile à traverser. A un demi-mille plus loin nous avons atteint un petit creek où il suffirait de jeter un ponceau d'environ 10 pieds. Ce creek est près de la grève de la rivière—la descente qui y conduit étant d'environ 20 pieds de hauteur; il suffirait d'y faire un peu de nivelage. Environ à ¾ de mille plus loin nous avons gravi une côte très escarpée de près de 200 verges de longueur, qui s'éloigne de la rivière vers le S.O. Il faudrait y faire beaucoup de nivelage en zigzag, environ 800 verges, en chiffres ronds,—mais le travail y est facile. Après être monté au plateau, nous avons pris la direction O.N.O. Nous avons fait cette montée parce que les grèves de la rivière en cette région sont alternativement des falaises et des plaines selon la direction du courant. La rivière, à cet endroit, a une largeur d'au moins 300 verges; à ½ mille plus loin nous avons atteint une descente rapide suivie d'une montée

formant les deux versants d'une coulée—nivelage nécessaire, environ 200 verges de chaque côté; à ½ mille plus loin nous avons atteint une autre coulée du même genre; bon fourrage dans cette coulée et sur une distance d'un demi-mille au delà. Ensuite il y a d'épais buissons de petits peupliers avec d'épaisses broussailles, surtout des canneberges à hautes tiges, sur une distance d'environ un mille, puis nous descendons légèrement jusqu'à un creek ayant trois chenaux séparés, dont la largeur est d'environ six ou dix verges chacun, avec mauvais fond. Il faudrait les ponter. Ce creek prend sa source dans un lac situé au sud et en traverse un autre petit, avant de se jeter dans la rivière, qui coule à environ deux milles au nord de l'endroit où nous traversons. Au côté N. ou O. du creek pousse le plus beau fourrage que j'aie vu de plusieurs années, parmi des peupliers clairsemés, avec un peu de pousses de saule; pas d'autre eau aux alentours. Distance parcourue, environ huit ou neuf milles, le tout facile; il sera facile de construire le chemin, les côtes étant faciles à améliorer.

Mercredi, 27 juillet. Camp 44.—Quitté le camp à 8 heures 10 minutes du matin; bonne route, deux hommes sont allés à l'avant défricher le sentier; à 2½ milles du camp, atteint une terrasse basse épaissement boisée de petits pins, et suivi ses bords sur une distance d'un demi-mille; assez passable; ensuite nous avons surmonté la crête de la côte, qu'on pourrait contourner en décrivant un très petit cercle, puis gravi une courte côte escarpée jusqu'à la terrasse supérieure. Il faudrait faire un peu de nivelage avec une route assez exempte d'embarras sur une longueur d'environ 1 mille et demi. A cet endroit nous avons contourné un petit muskeg sur une longueur d'environ ¼ de mille et avons franchi ensuite des pins et peupliers; région avantageuse.

On peut éviter ce muskeg en défrichant un sentier dans la forêt, un peu éloigné. A sept milles et demi du camp nous avons atteint l'extrémité N.O. d'un bon lac dans une région découverte sur les derniers 2 milles et ¾. A l'endroit où nous avons atteint le lac il n'y a pas de fourrage et il y a environ 150 verges de muskeg. A 11 milles du point de départ nous avons atteint l'extrémité E. d'un autre bon lac entouré d'herbe, mais celle-ci est trop humide pour servir de foin ni même comme fourrage. Entre ces lacs est une belle région exempte d'embarras. Il n'y a pas à bûcher; le bois renversé est juste assez gros pour faire des manches de lignes, et il y a très peu de bois debout. Après avoir quitté le lac nous avons traversé sur une distance de ¾ de mille, une région où le feu a passé et où il y a un peu de bois mort. Les montagnes, à cet endroit, se rapprochant à environ deux milles, et nous pouvons apercevoir la hauteur des terres, à la tête de la vallée de la rivière Finlay. Ensuite il y a ½ mille de terrain facile à traverser, suivi d'environ 1½ mille de muskeg brûlé difficile. Ensuite, nous avons traversé trois creeks; il faudrait les ponter, mais les abords sont bons. La longueur de ces ponts devrait être de 18 à 30 pieds. Le sentier, à partir du premier creek passe surtout parmi de gros pins verts, sur une distance d'environ un mille, une certaine quantité de broussailles et un peu de bois renversé. Le long de la route parcourue aujourd'hui, il n'y a rien qui s'oppose à l'établissement d'un bon chemin à charrettes à peu de frais. La partie la plus mauvaise du muskeg mentionné peut être évitée en en longeant le bord, dans le défaut de la côte. Il faudrait alors faire un peu de nivelage (très peu, et facile à faire) sur une distance d'environ un mille; sentier N.O. Direction générale du sentier, un peu à lO. du N.O. Distance parcourue aujourd'hui, 14 ou 15 milles. Campé à la deuxième traverse de la rivière Finlay juste au-dessous du confluent et en amont du creek au Castor, à 3 heures de l'après-midi; voyagé pendant sept heures, mais nous avons été retardés de 50 minutes les chevaux ayant enfoncé à deux reprises dans le muskeg. Trois hommes sont allés à environ cinq milles en amont de la rivière chercher des pièces de bois sec pour construire un radeau. Il n'en ont pas trouvé, mais ils ont aperçu un canot sur la rive S., construit un radeau avec deux pièces de bois et ont amené le canot au camp.

Jeudi, 28 juillet. Camp 45 (de l'autre côté de la rivière).—Fini de traverser tout l'approvisionnement, dans le canot, à 9 heures et demie du matin. Cinq chevaux sont égarés et les hommes sont à leur recherche. A 2 heures de l'après-midi, traversé le reste, et à 7 heures du soir les chevaux égarés ont été ramenés et traversés. Un homme

du nom de Snyder, qui nous avait suivis de près, à partir de Graham, est arrivé, et nous avons traversé ses effets dans le canot. Averses légères aujourd'hui; je ferai remettre le canot en place demain matin. Le camp est à environ 4 milles et demi en aval du confluent des fourches ouest, où le bras ouest ou principal se joint au bras nord de la rivière Finlay et à environ ½ mille en amont du creek au Castor, qui s'y jette venant du N.E.

Vendredi, 29 juillet. Camp 45.—Quitté le camp à 7 heures 50 minutes du matin. Le sentier remonte la rive de la rivière Finlay; contrée unie; itinéraire avantageux, parmi des broussailles de peuplier. L'éloignement des montagnes à notre droite varie entre un demi-mille et un mille. Forêt de gros pins verts sur la rive O. Tobin et Willam (jeune sauvage) ont ramené le canot à sa place en amont de la rivière. Belle journée. Quelques-uns de mes chevaux sont très fatigués. Il y avait de bon fourrage hier soir, et cela continue sur une distance de deux milles en remontant la rivière. A environ deux milles en amont le sentier tourne presque au S. vers la rivière et suit la grève sur une distance d'environ ½ mille, puis se dirige vers le N.N.O. sur une distance d'un demi-mille, longeant le bord d'une terrasse, et ensuite au N.O. A partir de la rivière le chemin est avantageux et exempt d'embarras, parmi des pins; il n'y a presque pas de défrichement à faire pour établir un chemin de charrettes sur une distance de trois ou quatre milles; le fourrage est bon, en général. La plaine riveraine sise à notre gauche est épaissement boisée. A environ sept milles du point de départ nous avons atteint une descente escarpée d'environ 60 pieds, qui conduit à une plaine contenant de bon fourrage. Il faudrait y faire un peu de nivelage diagonal, mais l'ouvrage est facile. A partir de cette plaine nous avons gravi en pente douce jusqu'au plateau, à environ 1 mille et quart, où nous avons atteint une belle clairière avec du fourrage excellent. (Au pied de la côte mentionnée en dernier lieu il y a une sorte de ruisseau où il faudrait poser un long pont, ce qui pourrait être fait facilement.) Ensuite il y a de bon fourrage partout et le voyage est facile, si ce n'est sur une distance d'un mille en se rapprochant de la rivière, où il y a du bois renversé. Campé pour le repas du midi à 1 heure 5 minutes de l'après-midi. Repartis à 4 heures et quart et monté à une terrasse basse, par une coulée en pente douce. Sur cette terrasse il y a quantité de petit bois renversé parmi des broussailles de saules, sur une distance d'un mille et demi. Il y a deux petits creeks à moins de trois quarts de mille du camp du midi, mais il n'est pas nécessaire de ponter ni l'un ni l'autre à aucune saison. En partant du camp, nous avons fait un détour du nord-ouest au sud-ouest en revenant vers la rivière, afin d'éviter un mauvais endroit, dans un bas-fond. A environ un mille et demi plus loin, nous avons atteint un creek où il faudrait construire un pont de 20 pieds—avec environ 200 verges de nivelage facile, à l'ouest. Ensuite nous avons descendu une pente douce jusqu'à la terrasse basse; région avantageuse et exempte d'obstacles; pas de défrichement à faire sur une distance d'un mille, mais le terrain est quelque peu rocheux. Longé la rivière sur le bord de cette terrasse. Les montagnes sont situées à environ 150 verges à notre droite; pin vert le long de la rivière sur une distance d'un demi-mille, puis mauvais défaut de côte, avec du bois renversé et plusieurs flaques de boue, sur une distance de trois quarts de mille; il faudrait construire trois ponts et trois ou quatre ponceaux. Il faudrait que deux de ces ponts soient solides, traversant des creeks qui, je crois, à l'eau haute auraient une largeur de 60 à 75 pieds. Nous avons ensuite longé la rivière à travers environ 50 verges de muskeg pas trop difficile à traverser, puis sommes montés à une petite terrasse légèrement boisée où le voyage a été facile sur une distance d'un mille. Nous sommes ensuite montés à la terrasse supérieure, ayant une élévation d'environ 30 pieds; il n'est pas nécessaire de faire du nivelage. Même genre de bois clairsemé sur une distance d'environ 300 verges, puis une autre montée légère; légèrement rocailleuse à certains endroits. A ¼ de mille plus loin, nous avons atteint une petite dépression où il faudrait construire un pont de perches d'une longueur d'environ 30 pieds—à 50 verges plus loin il y a une descente escarpée d'environ 40 pieds où il faudrait faire environ 100 verges de nivelage à défaut de côte; ensuite la route est facile jusqu'à environ un mille du camp; puis traversé des muskegs et beaucoup de petit bois renversé. Etabli le campement à 6 heures 45

minutes du soir, le long d'une suite de petits lacs, avec de bon fourrage. Distance parcourue, 18 milles.

Samedi, 30 juillet. Camp 46.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin, et sur le parcours du premier mille environ, surmonté de gros arbres renversés avec des muskegs sur les bords des lacs. On pourrait, je crois, éviter cela jusqu'à un certain point en passant à gauche, sur du terrain plus élevé; nous avons alors passé des pins verts; terrain accidenté et rocailleux sur une distance d'un quart de mille. A tout prendre les premiers quatre milles parcourus sont difficiles à traverser et consistent en muskeg alternant avec du bois renversé. Ensuite nous avons traversé une région assez découverte, parmi de gros pins verts, sur une distance d'un demi-mille (pont inutile); ensuite il y a de petits pins rapprochés et des broussailles jusqu'à un creek, où il faudra jeter un pont d'environ 30 pieds; à l'abord nord, il faudrait faire un peu de terrassement. A sept milles du point de départ, nous avons atteint une côte escarpée conduisant à un creek, et à ½ mille plus loin nous avons atteint un autre creek; tous deux ont un bon fond, mais il faudrait le ponter. Leur largeur est maintenant de 18 à 20 pieds, mais ils paraissent devoir être profonds et dangereux au printemps. Entre ces creeks, il y a un mauvais défaut de côte où il faudrait faire beaucoup de nivelage. A partir du deuxième creek, la route est facile, mais il y a un peu de bois renversé; pas de fourrage depuis le muskeg, où il y en a un peu par endroits, mais ce fourrage est humide. A neuf milles du camp nous avons atteint la rivière, que nous aurions dû traverser, mais il y avait trop de bois de dérive à travers lequel il aurait fallu couper un passage. Le sentier que nous avons suivi à partir d'ici gravit une côte très élevée formant falaise sur la rivière; il est très raboteux et il serait presque impossible d'y établir un chemin à charrettes sans de fortes dépenses; en amont de cet endroit nous sommes revenus à la rivière, suivant le versant de la grève, assez escarpée, formée de glaise et de gravier, et avons traversé à gué la rivière Finlay à ½ mille en amont du gué ordinaire des sauvages. Repas à 12.30.

Par voie de la traverse ordinaire, on éviterait le monticule mentionné. Il est facile, à présent, de traverser la rivière, mais au printemps et au mois d''août, il faudrait y mettre un bac. La largeur de la rivière est d'environ 60 verges. Repartis à 3 heures et demie de l'après-midi et voyagé vers le S.O. sur une distance de 200 verges, puis gravi côte escarpée conduisant à une crête que nous avons suivie sur environ 200 verges, puis descendu une côte de même nature jusqu'à un muskeg. Il faudrait faire dans chacune des côtes environ 150 verges de nivelage dans le défaut des côtes. Le muskeg a une longueur d'environ 300 verges. Ensuite nous avons monté en pente douce puis avons atteint une région facile à traverser. Ensuite nous avons repris la direction N. O. A 2 milles et demi plus loin nous avons atteint une autre rivière qui prend sa source à la hauteur des terres (je lui ai donné le nom de "Nontha-ha-ca", autrement dit la rivière au "Renard", vu qu'elle n'avait pas encore été nommée), puis avons traversé une excellente région sur une distance de 200 verges; ensuite nous avons monté légèrement jusqu'au plateau où le chemin est facile sur une distance d'un demi-mille; ensuite nous avons gravi une côte escarpée ayant 100 verges de longueur et conduisant à un plateau supérieur. Il faudrait faire beaucoup de nivelage diagonal dans cette côte. Bonne route, encore parmi de petits pins gris, avec de bon fourrage dans la forêt, à 3½ milles, mais pas en grande quantité. Ensuite nous avons monté une autre côte escarpée conduisant à un autre plateau, puis avons traversé une région avantageuse, sur une distance d'environ 2 milles, suivie de beaucoup de bois renversé, avec environ 200 verges de muskeg, puis encore du bois renversé. Ensuite nous avons descendu une côte escarpée ayant 75 verges de longueur, puis avons suivi le versant de la grève rocailleuse (ayant environ 150 pieds de hauteur) de la rivière sur une distance d'environ 150 verges, puis gravi une côte escarpée suivie d'une région facile d'accès, jusqu'au camp. Il y a du fourrage parmi des broussailles de saule au coude de la rivière, mais pas beaucoup. Il n'y a pas de fourrage au delà, sur une longue distance. Distance parcourue, environ 17 milles.

Dimanche, 31 juillet. Camp 47.—Comme le fourrage était mauvais, j'ai résolu de voyager aujourd'hui. Quitté le camp à 7 heures et demie et traversé 200 verges de

bois renversé, puis ¼ de mille de muskeg; monté ensuite à une terrasse basse et voyagé jusqu'à une savane ouverte d'environ 200 acres, puis ¼ de mille de bois renversé suivi de 200 verges de muskeg. Ensuite petites broussailles de peuplier et bois renversé. Ensuite muskeg et bois renversé sur une distance d'environ un mille, suivis de petits pins debout et de broussailles de saule. Ensuite montée légère conduisant à des pins gris et du bois renversé qui s'étendent sur une distance d'un mille. Gravi ensuite côte escarpée de 100 pieds suivie presqu'immédiatement d'une autre montée de 50 pieds au sommet de laquelle il y a des pins gris et des peupliers sur une distance d'un demi-mille. A cet endroit nous avons passé un joli lac avec un peu de fourrage humide. Monté légèrement et surmonté des côtes de sable boisées d'un peu de pin gris, sur une distance d'environ 3 milles, dont le dernier ½ mille était presque vers le sud, afin d'éviter un muskeg dangereux dont nous traversons ici l'extrémité, qui n'est pas difficile à traverser; ensuite nous atteignons une région avantageuse avec çà et là des pièces de muskeg sur une distance de 2 milles. Ensuite voyage facile parmi des pins gris, 1 mille. Ensuite dans un bosquet de saules, avec plusieurs flaques de boue, puis des pins verts. Ensuite nous avons remonté la rivière "Au Renard", sur de hautes rives, mais sans escarpements impossibles à éviter, parmi du bois renversé et sur un sol assez rocailleux, environ 3 milles. Nous avons passé quelques beaux lacs s'étendant au bas du chemin parcouru, mais bien que l'herbe soit luxuriante alentour ainsi qu'à certains détours de la rivière, le terrain est trop marécageux pour y amener les chevaux. Si le terrain était égoutté l'on pourrait y récolter une grande quantité de foin. Campé à 1 heure 15 minutes de l'après-midi sur la rive E. de la rivière "Au Renard", faisant traverser les chevaux pour qu'ils atteignent de bon fourrage vis-à-vis dans une forêt d'arbres verts. La rivière a environ 30 verges de largeur et peut être facilement traversée à gué, maintenant, l'eau n'atteignant qu'aux genoux. Distance parcourue, environ 13 milles. Les guêpes sont embarrassantes. Les maringouins et les mouches noires nous ont embarrassé ces quelques jours derniers.

Lundi, 1er août. Camp 48.—Quitté le camp à 7 heures 40 minutes du matin et surmonté la rive élevée du côté E. de la rivière. Il faudrait y faire environ 75 verges de nivelage. Ensuite, pins gras et peupliers, 1 mille le long du bord de la terrasse bordant la rivière, avec du bois renversé. Nivelage requis presque partout. J'ai appris après coup qu'une grande partie de ce nivelage et de ces côtes peut être évitée en longeant la rivière de plus près. Ensuite, suivi de petit bois renversé. Direction, O.N.O., raboteux et rocailleux. Pas de fourrage. Broussailles de saules principalement, avec bois renversé et voyage difficile. A ½ mille plus loin avons tourné vers le S. sur une distance de 400 verges, le long du pied de la côte, afin d'éviter un muskeg très dangereux; ensuite, monté jusqu'à une espèce de crête basse sur la rive est d'un petit lac. Avantageux pour un chemin de charrettes. Un peu de petit bois renversé et de broussailles. Descendu ensuite pente escarpée et traversé environ 150 verges de muskeg. Remonté ensuite à la crête et suivi celle-ci, gravissant et descendant des pentes douces, où, avec quelque précaution, il est facile d'établir un chemin de charrettes, entre les chaînes de lacs qui couvrent le centre de la vallée. Il y a de grandes quantités d'herbe autour de ces lacs, mais les savanes empêchent d'y atteindre. A 4 milles du camp, traversé un détroit entre deux de ces lacs. Bon fond. Il faudrait faire environ 50 verges de nivelage de chaque côté pour en améliorer les abords. Ensuite monté au sommet de la crête et descendu l'autre versant. Pente douce, facile à obtenir. A un demi-mille plus loin, atteint des peupliers et des pins, puis bois renversé ½ mille suivi de montée escarpée ayant rampe naturelle dans une espèce de coulée sise un peu à gauche, et, en contournant la crête, descente de même nature, du côté N. Cela allongerait un peu le sentier mais épargnerait beaucoup d'ouvrage. Nous voyageons ensuite parmi des pins gris, avec du bois renversé. A 200 verges plus loin, descente escarpée jusqu'à un muskeg, mais on en peut contourner la plus grande partie en allant plus à gauche. Nous gravissons ensuite une autre côte, 500 verges environ, puis traversons 200 verges de muskeg—pas difficile. Ensuite, parmi de petits peupliers,

voyage facile. Le muskeg mentionné en dernier lieu peut être entièrement évité en gardant la droite et en le contournant. A un demi-mille plus loin, nous avons atteint la rivière et voyagé le long de la grève, au-dessous. A cet endroit elle n'est qu'un creek de bonne largeur, et peu profonde; région découverte avec un peu de bois renversé. A un demi-mille plus loin, nous gravissons au sommet d'une falaise élevée, d'environ 70 pieds au-dessus de la rivière. Cette falaise forme la rive E. de la rivière, et la région est découverte et facile à traverser jusqu'à une coulée profonde, à ¼ de mille. On devrait établir le chemin de charrettes à la gauche de notre itinéraire, en descendant dans la coulée; cela serait facile. Le creek qui coule au centre de ce ravin est bordé d'une descente et d'une montée à son entrée et à sa sortie. Ce qui serait le plus facile, ce serait de jeter un pont d'une crête à l'autre, soit environ 30 pieds, épargnant par là de l'ouvrage à faire aux abords. A neuf milles du camp nous avons atteint l'extrémité S. d'un grand lac que nous avons longé à l'E., gravissant et descendant des côtes sur une distance d'un mille. Atteint ensuite coulée profonde avec un creek. Ensuite voyage facile parmi des broussailles et des pins gris jusqu'au bord d'une petite savane où il y avait assez de fourrage pour le repas du midi. Campé à midi 25 minutes. Toutes ces montées et ces descentes peuvent être évitées plus ou moins, si l'ingénieur a le temps de choisir son terrain. La route muletière, règle générale, va le plus directement possible et coupe au plus court.

Repartis à trois heures et demie de l'après-midi. Premier 1½ mille mauvais, avec plusieurs flaques de boue et plusieurs petits creeks. Ensuite assez bon, trois milles, mais il faudrait faire beaucoup de nivelage,—dont environ un mille est difficile. Ensuite route facile parmi des pins clairsemés. Il y a de bon fourrage dans le bois, éloigné de 200 verges. Il y a de l'eau à cet endroit. Ensuite, atteint une coulée profonde d'environ 40 pieds, avec un creek (actuellement à sec) au milieu. Il faudrait niveler les deux versants et y construire un ponceau. Nous avons voyagé ensuite sur les hauteurs bordant la rivière sur une courte distance. Bonne route. Fourrage réellement bon sur une distance d'une demi-mille. Ensuite la route est facile jusqu'à l'endroit du campement du soir, à cinq milles du sommet de la hauteur des terres. Bon fourrage. Etabli le campement à 6 heures et demie du soir. Distance parcourue aujourd'hui, 18 milles. Tout l'après-midi nous avons voyagé le long d'une chaîne de lacs reliés par de petits creeks, ou aux environs. Tous ces lacs sont entourés d'herbe en abondance, et si l'on pouvait y atteindre on pourrait récolter des milliers de tonnes de foin, mais partout où j'ai tenté d'y atteindre le sol est trop mou. On pourrait probablement trouver des endroits secs où l'on pourrait récolter 100 tonnes ou plus de foin. A l'endroit du campement le terrain a la même apparence, mais il est assez sec pour faire la récolte, étant égoutté par des fossés naturels. Le foin ne vaudrait pas grand'chose la première année, vu que les vieilles herbes ont formé des buttes en forme de ruches et que l'herbe nouvelle pousse au sommet à la manière des feuilles de l'ananas.

Mardi, 2 août. Camp 49.—Comme je ne voulais faire qu'une seule étape aujourd'hui pour faire ensuite reposer les chevaux deux jours entiers, si l'on pouvait obtenir de bon fourrage, je n'ai quitté le camp qu'à 9 heures 50 minutes du matin, afin de donner aux chevaux l'occasion de faire un bon repas, ce qu'ils n'ont pas fait depuis longtemps. Nous avons voyagé en remontant la vallée parmi du fourrage magnifique, avec de bonne eau, et l'on pourrait récolter du foin en abondance, à la faulx, dans une forêt exempte d'embarras, si ce n'est dans certains endroits où le terrain est mou. Comme les lacs marécageux occupent, en général, toute la largeur de la vallée, il nous a fallu longer le pied des coteaux, et en conséquence il faudrait faire beaucoup de nivelage sur les premiers trois milles pour un chemin à charrettes, mais il n'y aurait pas beaucoup de défrichement à faire. A environ trois milles et demi du camp il y a un petit muskeg, suivi de bon terrain ferme et excellent à travers une prairie, sur une distance d'un quart de mille. C'est ici le véritable sommet de la hauteur des terres. Le défilé situé entre les sources de la rivière Finlay et celles de la rivière Noire a reçu, de moi, le nom de "Sifton". A deux milles plus loin, nous traversons un creek dont

la largeur est d'environ 20 à 25 verges, avec un bon lit de gravier. A en juger par l'apparence de ses rives, il peut être traversé à gué en toute saison. Il se dirige vers l'O.N.O. A partir de cet endroit, et sur une distance d'un quart de mille, il y a une forêt facile à traverser, avec un peu de bois mort debout. Ensuite, pin vert et peuplier. Voyage facile et bon fourrage. Nous avons traversé de nouveau le même creek près de sa jonction avec un autre. A 100 verges plus loin, nous avons traversé un troisième creek et monté en pente douce à la terrasse. A 100 verges plus loin, il y a une coulée dont les versants sont très escarpés, mais à 150 verges plus haut, à la droite du sentier, est une pente douce naturelle bonne à monter et à descendre. A sept milles et demi du camp, il y a un lac plus petit, avec un peu de fourrage. Ensuite voyage facile sur une distance d'un mille et demi, jusqu'à une descente escarpée conduisant à un autre petit lac, bordé aussi d'un peu de fourrage. A 10 milles du camp il y a un petit lac rapproché de la rivière, avec de bon fourrage, et immédiatement après il y a une montée très escarpée que l'on peut contourner à gauche. Ensuite vient une flaque de boue dangereuse, avec un creek; il faudrait faire du nivelage à l'abord sud et construire un pont ou un ponceau. Voyage facile, ensuite. A 12 milles du camp nous avons traversé un creek considérable, où les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail dans le chenal actuel (principal); ce creek serait large et rapide au printemps et aurait alors de 80 à 100 verges de largeur, mais il y a des barrages recouverts de petits peupliers ayant une hauteur de six à huit pieds, qui divisent le lit actuel de la rivière, et l'eau y serait peu profonde. La largeur actuelle du creek n'est que d'environ 15 verges. Ses rives sont basses et épaissement boisées. Ce creek s'unit à ceux que j'ai déjà mentionnés à une courte distance en aval de notre gué. Forêt claire jusqu'à une pièce de fourrage découverte, avec un peu de broussailles de saules, d'environ 200 acres d'étendue. Comme, d'après les sauvages, il n'y a pas de bon fourrage aux environs, je suis retourné à 200 verges en arrière, jusqu'au creek, et j'y ai établi le campement, menant les chevaux dans la clairière. Distance parcourue, 12 milles.

Note.—Lorsque je parle d'un "itinéraire découvert" on voudra bien remarquer que j'entends dire que les arbres sont plus gros qu'à l'ordinaire et qu'ils ne sont pas assez rapprochés les uns des autres pour qu'il soit nécessaire de défricher un chemin, et non pas que c'est une "clairière". On ne doit pas entendre non plus que la direction que je donne pour les divers creeks traversés par le sentier soit toujours celle du cours d'eau. Quelquefois, le courant, à l'endroit du gué, peut se diriger du nord au sud, tandis que le cours d'eau en général coule du sud au nord. Les trois creeks mentionnés le 2 août coulent de plusieurs sources siutées au nord de la hauteur des terres et descendent la vallée du sud-est au sud-ouest, se rejoignent, et forment enfin le bras est de la rivière Noire, indiquée sur certaines cartes sous le nom de rivière à la "Boue", qui se jette dans la rivière au "Liard" Il y a aussi de nombreux creeks tributaires qui prennent leurs sources dans les montagnes, de chaque côté, lesquelles peuvent, dans certains de leurs méandres, couler du nord au sud.

Mercredi et jeudi, 3 et 4 août.—Arrêt afin de faire reposer les hommes et les chevaux. Deux des hommes sont partis à la recherche de minerais en amont du creek, mais n'ont pas trouvé d'indices. Ils disent avoir trouvé ce qui paraît être une bonne veine de houille à peu de distance en amont sur la rive est, et ils ont rapporté des échantillons. C'est du charbon mou, et à en juger par la qualité de l'échantillon, il serait bon à une plus grande profondeur. La veine est visible à la surface sur une longueur de 40 à 50 pieds. Il fait très chaud, et les maringouins nous taquinent beaucoup.

Vendredi, 5 août. Camp 50.—Nous n'avons quitté le camp qu'à 8 heures 10 minutes du matin, cinq chevaux étant échappés du "rassemblement". Cela s'est produit de nouveau plus tard, trois chevaux s'étant sauvés dans la forêt; quand on a pu les rejoindre et les ramener il était dix heures du matin; j'avais, entre temps, parcouru un mille et demi. J'ai en conséquence résolu de ne fournir qu'une étape et d'établir le campement à 3 heures 15 minutes de l'après-midi. A partir du camp 49, itinéraire découvert sur un mille et demi parmi des pins verts avec plusieurs clairières portant

de bon forurage, suivi d'un chemin raboteux au pied d'une côte. Le sentier côtoie la colline. Ensuite muskeg dangereux un quart de mille, puis route facile, 200 verges parmi des broussailles de saule. Ensuite 150 verges dans le défaut d'une côte, le long d'un muskeg. Ces versants sont désavantageux pour un chemin à charrettes; il faudrait y faire beaucoup d'ouvrage, relativement à leur longueur, à couper des racines et à faire du nivelage à la main (au pic et à la pelle). Ensuite itinéraire découvert parmi des broussailles de saule avec de gros arbres brûlés debout, un mille. A deux milles et demi du camp, nous avons traversé un creek considérable dont le lit est de gravier —grèves avantageuses, nivelage inutile—la largeur du cours d'eau est maintenant de 15 pieds, mais à l'eau haute, elle serait d'environ 150 pieds. Il y a de bon fourrage parmi les saules et le bois brûlé. Ensuite, route facile parmi des pins verts clairsemés, sans fourrage, un demi-mille, puis muskeg facile à traverser de 300 verges—suivi de route facile parmi un mélange de pins verts et de pins brûlés, environ un mille. Nous avons ensuite traversé un creek avec un bon lit de gravier. Il faudrait faire sur la rive sud environ 20 verges de nivelage aux abords. Largeur du cours d'eau environ 15 pieds; à l'eau haute, environ 140 pieds. Le creek est de même nature que le précédent. A partir de cet endroit, itinéraire découvert et excellent parmi de gros pins brûlés et debout; pas de broussailles et bon fourrage. La vallée atteint ici une largeur d'environ un mille; les collines sont peu élevées et ininterrompues et bien boisées, surtout sur la rive ouest. Le sentier longe le pied des collines sur le côté est. Sur une distance d'un mille il n'est pas nécessaire de faire de l'ouvrage pour établir un chemin. Ensuite, un demi-mille, nous longeons un muskeg assez facile. Ensuite, sur une terrasse basse, rocailleuse à certains endroits, nous parcourons un quart de mille parmi des pins brûlés, des broussailles, etc. Ensuite, vient une région difficile à passer sur une distance d'un demi-mille, puis nous voyageons parmi de petits pins verts, route facile d'un demi-mille, atteignant ensuite un autre creek dont la largeur est d'environ 20 pieds—lit de gravier—aux abords faciles. Je crois que ce creek serait guéable en toute saison. Il descend la vallée, venant du nord-nord-est, et se jette dans le creek principal. Ensuite petit bois brûlé avec un peu de bois renversé, un quart de mille, suivi d'un quart de mille le long et à travers un muskeg. Ensuite, petit bois brûlé avec quelques pins verts et un peu de fourrage, sur une distance d'un demi-mille, après quoi nous avons atteint une petite coulée où il faudrait faire environ 50 verges de nivelage sur les deux versants—et construire aussi un petit ponceau—puis nous avons voyagé parmi de petits pins verts.

A environ ¾ de mille plus loin, il y a un creek bordé de grèves perpendiculaires ayant une hauteur d'environ 10 pieds; son lit est de gravier, mais il est dangereusement rempli, à certains endroits, de bois de dérive, et ce serait, en conséquence, dangereux que d'essayer à faire traverser les chevaux à la nage, à l'eau haute, si les endiguements y étaient encore. Le courant est très peu profond et très lent maintenant. Sa largeur n'est que d'environ 50 verges, de sorte qu'on pourrait y établir un petit bateau ou un bac mû par un câble, et que cela suffirait quand bien même on ferait nager les chevaux avec de l'aide. Ensuite, voyage difficile sur une distance d'un demi-mille, où il faudrait faire beaucoup d'ouvrage dans un défaut de côte, puis une montée escarpée d'environ 150 verges qu'il faudrait égaliser. Ensuite, pin vert et, un peu plus loin, descente assez escarpée mais assez facile. Je crois que si l'on montait à la terrasse plus tôt, l'on éviterait beaucoup de nivelage. A deux milles plus loin, creek considérable dont la largeur est actuellement d'environ 20 verges; à l'eau haute sa largeur varierait entre 50 et 75 verges et elle serait profonde. Il faudrait y construire un bac ou une grosse chaloupe; cette dernière serait à préférer, vu qu'à l'eau basse il est facile de traverser à gué, l'eau n'étant profonde que de 2 pieds environ. Après avoir traversé nous nous sommes dirigés vers l'O.N.O. le long d'une plaine graveleuse, légèrement boisée de pins et de peupliers, avec un peu de broussailles, sur une distance de 2 milles. Ensuite nous sommes montés graduellement au bord de la terrasse sise au-dessus d'une coulée profonde où il y a un creek, puis avons longé, d'en haut, le creek principal, qui est ici une rivière, sous le rapport de sa largeur, du moins, laquelle varie entre 75 et 200 verges; il y a plusieurs courants séparés par barrages de gravier. Le creek est

guéable en cette saison. A 3 heures 15 minutes de l'après-midi, nous avons établi le campement à 1 mille et demi du confluent du petit creek et du creek principal. Les versants de la coulée de cette dernière sont très escarpés (environ 40 pieds). Le courant principal est nommé en sikani "Ta-ta-chi-ca".

Distance parcourue, 15 ou 16 milles.

On aperçoit un gros feu de forêt à environ 10 milles en avant.

Samedi, 6 août. Camp 51.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin; après être montés hors de la coulée nous avons traversé de petits pins sur une distance de ½ mille; route facile. Ensuite nous avons longé une plaine de gravier, parmi de petites broussailles, 300 verges, puis sommes montés à une terrasse basse, ¼ de mille, suivie d'un raidillon menant à une autre terrasse, où nous sommes montés pour surmonter et contourner une falaise. Ensuite, versant raboteux graveleux et formant falaise vers la rivière—pour établir un chemin à charrettes, il faudrait continuer à gravir la pente légère de la terrasse, afin d'éviter ce versant. La rivière, à cet endroit, a une largeur d'environ 50 verges et coule à environ 60 pieds au-dessous de la route muletière. Nous avons ensuite longé la plaine riveraine couverte de broussailles, puis sommes montés à la terrasse—il y a du nivelage naturel facile à monter et à descendre, descendant ensuite à la terrasse inférieure; voyage facile et peu de défrichement à faire. A 4½ ou 5 milles du camp, nous avons traversé un creek ayant environ 15 verges de largeur; il faudrait faire un peu de terrassement à l'abord sud (le creek traverse la vallée puis se jette dans la rivière). Le creek est endigué de bois de dérive, mais il est guéable, si ce n'est où l'eau est très haute; une grosse chaloupe serait nécessaire. Itinéraire découvert avec de bon fourrage, après avoir passé de petits pins, sur une distance d'environ trois milles. A huit milles du camp, nous avons surmonté une falaise et suivi un sentier dans le versant, 300 verges. Ensuite itinéraire découvert facile, un mille. A neuf milles du camp, nous avons traversé un creek dont la largeur à l'eau haute serait d'environ 30 verges; elle est maintenant de 10 pieds—terrassement inutile; il faudrait y mettre une chaloupe au printemps, puis durant les mois de juin et juillet. Ensuite nous avons traversé une plaine graveleuse boisée de pins et de saules; itinéraire découvert, facile, et peu de travail à faire pour un chemin, sur une distance d'un mille; campé pour le repas du midi.

Repartis à 2 heures et demie de l'après-midi. Mauvais versant de côte, raboteux et brisé, un mille. A environ un mille et demi du campement, nous avons atteint un creek et aperçu un énorme feu de forêt, de l'autre côté. J'ai résolu de traverser la rivière et, en conséquence, nous avons descendu le creek, que nous avons traversé plus loin, et nous nous sommes ensuite dirigés vers la rivière, que nous avons traversée à gué à 3 heures et demie de l'après-midi. Bonne route le long de la plaine riveraine, sur une distance d'environ un mille; ensuite nous avons traversé un creek qui débouche d'un défilé au S.O. et coule vers le N.E. jusqu'à la rivière—bon gué d'environ 40 verges de largeur. A ¾ de mille plus loin, traversé un autre creek dont le fond est un peu mou; sa largeur est d'environ 20 verges. Surmonté ensuite un monticule rocailleux et traversé un petit creek — terrain mou. Monté légèrement terrain déblayé, ¼ de mille, puis descendu côte escarpée jusqu'à la plaine riveraine; à trois milles plus loin, environ, traversé de nouveau la rivière, parce qu'il y avait une falaise et du bois de dérive, sur la rive O. Longé ensuite la plaine riveraine portant de gros bois renversé, sur une distance d'environ un mille, atteignant ensuite une plaine qui serait inondée à l'eau haute; campé à 6 heures et demie du soir, à ½ mille plus loin, sur le bord de la rivière. Fourrage assez bon, herbe à dinde, etc. Il y a un feu de forêt très grave en aval, et celui que nous avons passé aujourd'hui fait rage. Distance parcourue, 17 ou 18 milles.

Dimanche, 7 août. Camp 52.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin, voyagé dans la plaine riveraine, traversé un bourbier, atteint à 8 heures 10 minutes du matin un sentier qui surmonte une falaise puis redescend jusqu'à un petit creek que nous avons traversé et voyagé à travers une plaine recouverte de broussailles de saules et de petit bois renversé, sur une distance d'un quart de mille; ensuite traversé une plaine ouverte, ¾ de mille, puis voyagé parmi des pins clairsemés, 3 milles; après

cela nous avons voyagé dans le versant accidenté d'une côte, longeant une savane. Ensuite nous avons voyagé dans une région facile à passer, jusqu'à midi, parmi de petits pins debout. Ensuite traversé le coin d'un brûlé. Tout le fourrage était détruit sur une distance d'un mille environ et le sol était recouvert de cendre chaude. Campé pour dîner. Au moment de commencer, le feu a été aperçu à moins de ¾ de mille de nous, au N.O. Le vent soufflait vers l'est, au loin de notre camp, et j'ai cru qu'il n'y avait aucun danger; cependant, sitôt le repas fini, j'ai fait rassembler les chevaux et commencé immédiatement l'emballage, puis fait seller les chevaux de voyage. Lorsque environ la moitié des chevaux de bât ont été chargés, le vent est changé, nous amenant le feu, qui a brûlé un gros pin à environ 200 verges de nous. J'ai donné ordre d'abandonner tous les ballots qui étaient encore à terre et enjoint aux hommes de partir vers la rivière avec les chevaux. Avant que d'avoir parcouru 50 verges, je me suis souvenu que ma petite sacoche, contenant mes notes, était avec un paquet sur le sol, et je suis retourné pour la sauver du feu. Comme je l'amassais, le vent est changé de nouveau de direction, brusquement, et ayant jugé que le feu passerait à l'autre côté d'un petit bourbier, où nous étions, j'ai fait arrêter les chevaux, fait charger le reste de l'approvisionnement, et nous sommes repartis à 2 heures de l'après-midi. Je ne désirerais pas serrer de plus près un danger semblable. Je ne m'attendais pas à sauver les ballots, et j'ai cru que nous aurions beaucoup de chance si nous pouvions nous en tirer avec les chevaux. Après avoir quitté ce camp, nous avons traversé une région avantageuse, ¾ de mille, puis traversé la rivière suivie d'une plaine couverte de broussailles. A 3 heures et demie de l'après-midi, à environ 3 milles du camp, nous avons retraversé la rivière, en aval de la conflagration, puis la plaine; ensuite nous avons gravi une montée escarpée d'environ 80 pieds, avec beaucoup de bois renversé, jusqu'à la terrasse, reprenant ensuite la direction première. A partir de cet endroit la route est facile à établir, pour les charrettes, à peu de frais. Après avoir atteint une petite descente conduisant à une espèce de lit d'un creek, où il y a un peu d'eau, à 6 heures 15 minutes du soir, j'ai quitté le chemin et traversé un muskeg à moitié desséché jusqu'à la rivière, afin d'éviter le danger d'être atteint par le feu de forêt pendant la nuit. Campé à 6 heures et demie à un endroit où il y avait de bon fourrage. Distance parcourue, environ 20 milles.

Lundi, 8 août. Camp 53.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin et retourné au sentier à travers le muskeg, ¼ de mille. Ensuite, route assez facile, excepté sur une distance d'un demi-mille, où il y a du bois renversé, jusqu'à un creek, au fond d'une coulée profonde. Il faudrait faire ici environ 150 verges de nivelage du côté sud et 50 verges du côté nord. Ensuite pins et peupliers verts, clairsemés, un mille, montant graduellement à un plateau élevé, puis montée de 50 verges jusqu'à un plateau supérieur, élevé d'environ 300 pieds au-dessus de la rivière. Voyagé environ 100 verges sur une espèce de crête bordée d'une falaise du côté de la rivière et d'un précipice de l'autre côté. Il faudrait faire un peu d'ouvrage pour l'élargir au sommet afin d'y faire passer les charrettes. Ensuite région avantageuse avec d'assez bon fourrage, parmi des pins et des peupliers, 500 verges, jusqu'à un petit creek où l'on pourrait jeter un pont entre les terrasses qui le bordent, au moyen de pièces de bois de 20 pieds de longueur, ce qui épargnerait beaucoup de terrassement. Peu après, nous avons atteint un autre petit creek—il faudrait y jeter un pont de 12 pieds de longueur—puis avons voyagé parmi de petits pins et du bois renversé propre à faire des planches, environ 1 mille et quart; ensuite nous avons traversé le lit desséché d'un creek—pont de 15 à 18 pieds, pas de nivelage. Ensuite nous avons voyagé parmi des saules touffus et de petits peupliers, avec environ 100 verges de muskeg facile à traverser—½ mille. La région est ensuite plus avantageuse, nous avons voyagé parmi des pins clairsemés avec d'excellent fourrage sur une distance de deux milles; presque pas d'ouvrage à faire. Ensuite petits pins touffus, pas de fourrage, ¼ de mille. Ensuite voyage facile, avec de bon fourrage facile d'accès, sur une distance de 5 milles. La contrée, à partir de cet endroit, bien qu'elle reste facile à traverser et qu'elle porte de beau foin, commence à être plus montagneuse, avec des monticules escarpés à monter et à descendre, cependant, il n'en est pas une que les

charrettes ne puissent pas passer, en tirant profit des terrassements naturels, un peu en dehors de l'itérinaire de la route muletière. A environ 1 mille et demi plus loin, nous montons rapidement au plateau élevé qui borde la rivière. La vallée s'étend à 300 pieds au-dessous de nous. Nous redescendons de ce plateau presque aussitôt dans une côte également escarpée qui mène à une terrasse inférieure, et nous continuons à monter et à descendre ainsi à plusieurs reprises jusqu'à ce que nous ayons atteint, à 2 milles plus loin, un plateau élevé dont nous longeons le bord, en suivant un tournant formant un arc égal à la 8e partie d'un cercle, sur une distance d'un demi-mille. Distance parcourue, de 17 à 18 milles. Le désavantage, aujourd'hui, a été le manque d'eau. Il n'y en a pas entre le creek et la rivière, sur une distance d'environ 15 ou 16 milles—il n'y en avait nullement parmi le bon fourrage.

Mardi, 9 août. Camp 54.—Le long de l'itinéraire suivi hier après-midi et aujourd'hui, les montagnes sont très élevées et très rocheuses, leurs contreforts s'étendant presque jusqu'au bord de la vallée, avec un seul plateau de 150 à 300 pieds entre les deux. La vallée est fortement boisée et les rives de la "Ta-ta-chi-ca" paraissent élevées et rocheuses. Aussi loin que la vue peut porter en aval de la vallée, il y a des montagnes, découpées de pics déchiquetés et élancés, où l'on aperçoit de la neige en plusieurs endroits. Toute la région semble être de cette nature, et l'on aperçoit des suites de sommets à l'ouest et au nord. Le coup d'œil est magnifique et grandiose, mais la fumée des feux de forêts mentionnés plus haut borne l'étendue visible. Nous avons quitté le camp à 7 heures 40 minutes du matin et quitté le sommet du plateau bordant la rivière à 8 heures et quart du matin. Je n'ai descendu la côte hier soir que pour établir le campement à proximité de l'eau; le chemin ne la descendrait pas. Même bon itinéraire découvert, surtout le long des bords du plateau uni, ou terrasse, avec d'excellent fourrage sur une distance de 4 milles vers l'O.S.O. Le bois consiste surtout en peupliers et pins gris et il n'y a presque pas d'ouvrage à faire pour établir un chemin de charrettes. Nous avons ensuite tourné vers l'O.N.O. et avancé d'environ 2 milles et demi, puis avons fait un brusque détour à gauche pour traverser la rivière au-dessus du confluent. A notre arrivée à la rivière, ou plutôt à une mare éloignée d'elle d'environ ½ mille, j'ai tourné presque ¼ de mille de terrain consistant en bourbiers et îles sablonneuses, recouvertes à l'eau haute. Comme cela ne pourrait servir pour un chemin de charrettes, j'ai résolu de remonter la rivière et de chercher un bon gué. Dîné, puis remonté environ un mille et établi le campement sur une île en attendant que nous ayons trouvé un gué. Distance parcourue dans la direction voulue, aujourd'hui, environ cinq milles. Distance totale, 9 milles et demi.

Mercredi, 10 août. Camp 55.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin et trouvé bon gué en divergeant en aval, sur un barrage diagonal qui traverse presque la rivière. Il y a une grande île, dont la largeur est d'environ 200 verges, de l'autre côté. En traversant jusqu'à celle-ci en bateau, je crois qu'on pourrait traverser à gué les bourbiers, si ce n'est à l'eau très haute. Ce serait là un bon endroit pour traverser, bien que l'on puisse peut-être en trouver un meilleur si l'on a le temps de le chercher en amont et en aval. La largeur du chenal principal au printemps est d'environ 150 verges, et la mare 60 verges; il y a aussi une autre mare, étroite, du côté est. La rivière contient beaucoup de barrages de gravier, où il y a une assez grande quantité de bois de dérive. Ce gué est à environ trois milles, presque à l'ouest, du sentier principal. Après être traversé, nous avons passé une région facile avec de bon fourrage, parmi des pins clairsemés, sur une distance d'un demi-mille. Nous avons atteint ensuite un lac desséché d'environ 15 acres, avec de bon fourrage. Si ce fourrage était fauché, il y aurait là de bon foin, l'année suivante. Maintenant il ne vaut presque rien à cause des touffes de vieille herbe. Ensuite nous avons traversé environ 150 verges de muskeg desséché avec de petits pins touffus. Ensuite, itinéraire découvert parmi de petits pins disséminés, avec de bon fourrage, deux milles, vers l'O.-quart-S.O.; ensuite nous nous sommes dirigés vers l'O.N.O. parmi de petits pins gris, 1 mille et demi, puis à ½ mille plus loin nous avons traversé un creek large mais peu profond, guéable en toute saison, avec bon fond et bonnes

rives. Ensuite voyagé parmi de petits pins gris et des broussailles, un mille, jusqu'à une légère montée d'environ 30 pieds, conduisant à la terrasse où nous avons voyagé dans une région excellente parmi des pins gris et des peupliers, avec de bon fourrage, sur une distance de sept milles. Il y a une chaîne peu élevée de collines rocheuses et précipiteuses à notre gauche, entre nous et les montagnes situées à l'O.; ces collines paraissent être bien boisées au sommet, et nous en sommes éloignés d'environ ½ mille. La fumée empêche de bien voir. Campé à 1 heure de l'après-midi pour le dîner sur la rive d'un creek dont la largeur n'est que de quelques verges; la largeur du courant cependant, à l'eau haute, doit être, à l'endroit où nous l'avons traversé, de 100 verges au moins; la rive S. est élevée, la rive N. basse. Le chenal principal n'a maintenant que 30 pieds de largeur environ; le lit de la rivière, ou du creek est rempli de barrages de gravier; ce doit être dangereux à l'eau haute, et il faudrait y mettre un bateau. La profondeur actuelle est d'environ 12 à 18 pouces. Pas d'eau depuis le gué de la rivière et le camp; sentier facile, surtout les derniers huit ou neuf milles.

Repartis à 4 heures et quart de l'après-midi; quatre chevaux se sont égarés et j'ai envoyé deux hommes à leur recherche Traversé le creek et traversé 100 verges de broussailles enchevêtrées, puis atteint région découverte, avec des peupliers et un peu de broussailles, ¾ de mille. Traversé ensuite deux ravins rapprochés l'un de l'autre, où il faudrait jeter des ponts d'environ 20 pieds; à ¼ de mille plus loin, environ 300 verges de broussailles rabougries, ensuite montée d'environ 40 pieds, puis itinéraire découvert, parmi des pins gris et des peupliers; bon fourrage, terrain uni. A environ 1 mille et demi plus loin, nous sommes montés à la terrasse, par une pente escarpée dans le versant d'une colline, 75 verges environ, en suivant la route muletière. Ensuite voyage facile et bon fourrage, 2 milles et demi; nous avons ensuite établi le campement près d'un petit creek Direction, à eu près O.N.O. Distance parcourue, 18 milles.

Note.—J'ai appris depuis que la rivière "Ta-ta-chi-ca" est actuellement guéable, au-dessus du confluent, mais il y a là un cañon, et à l'eau haute ce serait dangereux que d'y faire nager les chevaux.

Jeudi, 11 août. Camp 56.—Un cheval égaré ce matin; envoyé deux hommes à sa recherche, lesquels devront suivre ensuite. Quitté le camp à 7 heures 40 minutes du matin et monté à la terrasse dans une côte très escarpée d'environ 200 pieds, parmi de petits peupliers et de petits pins; voyagé ensuite à l'O-quart-S.O le long du bord de la terrasse, sur du terrain déblayé parmi des peupliers et des pins gris; excellent fourrage sur une distance d'un mille et demi. La montée mentionnée pouvait être évitée en quittant notre sentier au camp d'hier midi, et l'on pourrait trouver une pente assez douce menant à la terrasse. La fumée empêchait de voir au loin, mais la vallée au S. ou à l'O. paraît avoir environ deux milles de largeur, avec des contreforts précipiteux et rocheux; élévation, environ 300 à 500 pieds. Je n'ai pu rien voir au delà de ces monticules. A 1 mille et demi il y a une clairière au S. de la vallée s'étendant de l'E. à l'O. sur une distance d'environ ¾ de mille et contenant de bon fourrage. L'extrémité ouest est l'ancien lit d'un lac, desséché maintenant; à ¼ de mille plus loin nous avons tourné à gauche, descendant une butte, puis avons traversé l'extrémité d'un bourbier desséché, avec de bonne herbe; ensuite, nous avons longé une crête étroite parmi des arbres disséminés et d'excellent fourrage ¼ de mille. Ensuite nous avons traversé un creek étroit et très rocailleux; pas d'ouvrage à faire à cet endroit; c'est probablement un torrent pendant quelques jours, au printemps, mais il sera tari avant peu A l'eau très haute, je crois qu'il serait impossible de le traverser en chaloupe. A 200 verges plus loin, nous avons traversé un cours d'eau desséché; pente, très rocailleuse, escarpée, dans le lit, ayant environ 75 verges de largeur. Ensuite, à 100 verges plus loin, nous avons gravi un raidillon escarpé d'environ 40 pieds, jusqu'à la terrasse. Petits arbres touffus, environ 2 milles et demi, puis petits arbres touffus avec des broussailles de saule, ½ mille; pas de fourrage. Ensuite nous sommes montés graduellement à la terrasse, où il y a de gros arbres; rampe facile; voyage facile ensuite, en partie le long du bord de la terrasse qui surplombe la vallée, au S., 1 mille et demi.

A 11 heures 20 minutes nous avons atteint une descente escarpée, menant à un creek. On peut obtenir une bonne rampe assez facile dans le versant de la côte, sur la rive S. de ce creek. Le lit du creek est très rocheux et sa largeur est d'environ 40 à 50 verges. Le cours d'eau, maintenant, n'a qu'environ 12 ou 15 pieds de largeur. Campé pour dîner; bon fourrage sur la rive nord. Le creek mentionné en dernier lieu serait un torrent au printemps, mais baisserait rapidement. Repartis à 2 heures 20 minutes de l'après-midi. Fourrage magnifique et itinéraire découvert, à l'exception de quelques verges çà et là, sur une distance d'un peu plus de trois milles; nous avons descendu ensuite une côte assez escarpée d'environ 75 verges, puis avons traversé un creek dont le lit est bon; pas d'ouvrage à faire. Ensuite bonne région ouverte un mille et demi, à peu près vers l'ouest-nord-ouest. Nous avons ensuite atteint le bord est de la vallée, qui contient une suite de lacs ou de bourbiers, puis, à 100 verges plus loin, une coulée plutôt profonde au fond de laquelle coule un creek; il faudra faire du terrassement sur une distance d'environ 15 verges, de chaque côté. Ce creek coule dans la vallée, qu'il semble traverser, puis vers la rivière que l'on aperçoit à environ deux milles à droite. La vallée contient de bon foin, et je crois que l'on pourrait en récolter 200 tonnes. Les prairies sont légèrement parsemées de broussailles de saule. La vallée est à environ 40 à 50 pieds au-dessus de la terrasse, et les lacs, ou mares, paraissent n'avoir que peu de profondeur. A huit milles du camp du midi nous avons atteint un tournant de la vallée, apparemment vers le sud-ouest, et avons tourné à l'ouest pour la contourner, puis avons repris bientôt la direction première. A un mille plus loin nous avons atteint un petit creek peu profond, coulant parmi des broussailles de saule. Etabli le campement à cet endroit à 5 heures 40 minutes du soir. Le fourrage est magnifique ici, et c'est pourquoi nous avons campé plus à bonne heure qu'à l'ordinaire. La route parcourue cet après-midi traverse presque sans interruption d'excellent fourrage, et durant la dernière heure écoulée, nous avons traversé le pâturage le plus beau que l'on puisse désirer pour des bêtes à cornes. La région semble être beaucoup plus découverte et les broussailles sont moins touffues que ci-devant. Le bois consiste surtout en pins gris et en peupliers, et l'aspect de la région est celui d'un parc bien boisé. Il y a des traces d'orignal en grand nombre, et aujourd'hui nous avons aperçu celles d'un mouton de montagne. Distance parcourue, environ 15 milles et demi.

Vendredi, 12 août. Camp 57.—Quitté le camp à 6 heures 50 minutes du matin, traversé un creek, et après avoir parcouru un demi-mille, atteint un autre petit creek ayant une largeur de huit ou neuf pieds. Pas d'ouvrage à ces deux creeks. Sur une distance de deux milles, à partir du camp, la route a été facile, parmi des peupliers clairsemés. Nous avons ensuite traversé un muskeg de 50 verges, puis sommes montés légèrement dans une plaine facile à traverser, avec des peupliers et des pins clairsemés. Fourrage excellent. A environ trois quarts de mille plus loin, nous avons atteint des peupliers francs et des peupliers du Canada, avec des broussailles enchevêtrées, sur une courte distance. Direction, nord-nord-ouest. A six milles du camp, traversé petit muskeg desséché, passé de petits pins touffus, etc., un demi-mille, puis terrain avantageux, de nouveau, un mille, suivi d'une clairière, un demi-mille, avec des bosquets disséminés de petits peupliers, etc.; bon fourrage. A 10 milles et demi du camp, atteint de gros pins et de gros peupliers du Canada disséminés puis des liards mêlés de broussailles de saule difficile à traverser, un demi-mille. Ensuite gravi une côte escarpée jusqu'à une terrasse élevée d'environ 60 pieds et monté peu après un raidillon d'environ 20 pieds jusqu'à une terrasse supérieure; ensuite voyage facile sur une courte distance, puis environ 500 verges de petits pins renversés et de muskeg, mais pas désavantageux. Ensuite, voyage facile et beau fourrage jusqu'à un creek ayant environ 45 verges de largeur, mais le courant n'a actuellement que quelques pieds de largeur. Il y a de bon fourrage du côté nord, et aussi pas trop éloigné de la rive sud. Campé à cet endroit à midi. Les rives du creek sont élevées de six à neuf pieds, mais la descente est facile. A en juger par les broussailles, etc., qui poussent dans le lit rocheux du creek, je crois que l'eau n'y est profonde que durant peu de jours, au

printemps. Repartis à 2 heures trois quarts de l'après-midi. En quittant le creek il y a une côte escarpée de 40 ou 50 pieds où il faudrait niveler à défaut de côte; nous avons monté ensuite graduellement sur une distance d'environ un mille avec trois raidillons de 30 à 60 pieds; ensuite terrain uni avec de petits arbres touffus, ½ mille, un peu de bois renversé, et à ½ mille plus loin lit desséché d'un cours d'eau, ayant une largeur d'environ 15 pieds. Au printemps il doit y avoir là un cours d'eau ayant une profondeur de 7 ou 8 pieds, car les rives atteignent cette élévation et paraissent avoir été inondées. Le fourrage est bon, à partir du camp du midi, mais pas aussi bon qu'hier et ce matin. A 2 milles et demi du camp, nous avons de nouveau atteint une forêt claire avec terrain uni et de bon fourrage; à 400 ou 500 verges plus loin, traversé ravin étroit ayant environ 25 pieds de profondeur. Il faudrait y faire de 30 à 50 verges de nivelage à défaut de côte. Voyagé ensuite parmi de petits arbres plus rapprochés, sur une courte distance, puis dans une forêt facile à passer; à 6 milles du camp, environ, traversé creek ayant environ 20 ou 30 pieds de largeur, mais dont le lit a une largeur d'environ 35 verges et est très rocheux. Il doit être difficile à traverser à l'eau haute. L'abord sud est une côte très escarpée d'environ 60 pieds, suivie d'une terrasse unie et étroite abordant le lit. Au nord, la grève a une hauteur de 8 à 9 pieds, environ; les falaises prédominent au côté sud, excepté à l'endroit où nous avons traversé. Bon fourrage sur la rive nord, où nous avons établi le campement, parmi de gros pins disséminés, et surtout, de petits peupliers. Direction, O.N.O. Distance parcourue, 17 ou 18 milles.

A tout prendre, on peut dire que le voyage aujourd'hui a été fait à travers une région magnifique, n'offrant pas d'obstacle à l'établissement d'un chemin à charrettes, et contenant les pâturages les plus beaux que l'on puisse désirer; les endroits où il n'y a pas de foin et ceux où celui-ci est mauvais sont l'exception, et ces endroits ne se rencontrent que sur une étendue de 200 à 300 verges, et sont très éloignés les uns des autres. Il y avait trop de fumée pour examiner la région environnante, mais ce que j'ai pu en voir de temps à autre paraît contenir plusieurs clairières, sans aucun bois.

Samedi, 13 août. Camp 58.—Quitté le camp à 6 heures 50 minutes du matin; gravi une côte très escarpée (que l'on pourrait éviter en établissant un chemin à charrettes en remontant une coulée à gauche), puis atteint une espèce de terrasse et gravi ensuite une autre côte escarpée où il faudrait défricher le chemin dans le versant sur une distance d'au moins 200 verges; mais cela pourrait être fait facilement. Ensuite traversé une espèce de vallée entre deux crêtes suivie d'une autre sise entre des montagnes à gauche et une crête à droite, sur une distance de deux milles et demi en remontant; petits peupliers et quelques pins gris; bon fourrage. Il y a bon nombre de montées et de descentes, mais rien de difficile. Nous avons alors passé le long d'un lac ayant environ 150 verges de largeur, sur les bords duquel on pourrait récolter deux ou trois tonnes de foin; bon fourrage pour un campement, partout, aux environs, dans la forêt. Ce lac est situé à environ 75 verges à droite de la route muletière. Sur le parcours des premiers 3 milles et demi à partir du camp, la région n'est pas aussi ouverte et ne ressemble pas autant à un parc qu'hier, mais le voyage est facile; le bois est plus petit et plus touffu et mêlé de beaucoup de broussailles; ensuite il devient meilleur; il y a plusieurs gros peupliers et d'excellent fourrage. A 4 milles du camp, il y a un mauvais bout de chemin de 60 à 70 verges, raboteux, avec un peu de bois renversé des deux côtés du sentier, et à quelques verges seulement plus loin, le terrain est raboteux et mauvais; à ¼ de mille plus loin il y a des broussailles desséchées et enchevêtrées et de grosses pousses de saule sur une ditance d'environ 200 verges, puis une suite de muskegs séparés par de petits pins et un peu de bois renversé, sur une distance de deux milles et demi. La plus grande partie des muskegs est sèche, et il n'est pas difficile de les traverser. Ensuite, nous avons atteint un lac long et étroit d'environ 100 verges sur 500, profond presque partout, bordé d'un peu de bon fourrage à l'extrémité sud, où un creek y débouche. Campé pour le dîner à 10 heures 20 minutes de l'avant-midi, le fourrage et l'eau étant bons. Deux petits creeks traversent les muskegs ci-haut mentionnés, mais tous deux ont bon fond, ferme, et n'ont que 4 à 6 pieds de largeur, environ. Les montagnes s'élèvent à environ un mille du sentier, à gauche et y sont

presque parallèles, c'est-à-dire qu'elles vont du N.O. au S.E. Repartis à 1 heure 10 minutes de l'après-midi et voyagé dans le versant de la côte, à droite du lac, sur une distance d'environ 250 verges, montant un peu, graduellement, puis atteint terrain uni; 100 verges de bois renversé suivies de terrain avantageux parmi de petits pins et de petits peupliers. La vallée située à gauche contient un lac marécageux, et peu d'herbe. A environ 1 mille et ¾ du camp, nous avons atteint de petits pins touffus et du bois renversé, 150 verges, puis un brûlé avec de petits arbres renversés et de bon fourrage. Il y a un lac assez étendu à ¼ de mille à gauche, bordé d'un peu de fourrage, mais pas de foin. La vallée montueuse entre les montagnes atteint ici environ 3 milles de largeur. Le sentier est peu élevé au-dessus de la vallée, contenant des lacs, et, à l'extrémité de la terrasse, nous descendons, puis traversons l'extrémité d'un muskeg, remontant ensuite une pente douce jusqu'à ce que nous ayons atteint un terrain avantageux avec de beau fourrage. A environ 2 milles et demi du camp, atteint du bois debout, vert et sec, mêlé avec beaucoup de bois renversé à certains endroits, mais pas difficile à passer. Quelques pièces de bon fourrage, ce dernier étant généralement assez bon partout. Le chemin à charrettes longerait la terrasse mentionnée plus haut sur une distance d'un mille, où il faudrait faire beaucoup de défrichement; la route muletière suit principalement le bord d'un muskeg pour éviter le défrichement. A 4 milles du camp, traversé un muskeg puis des arbres brûlés, ensuite contourné l'extrémité d'un muskeg difficile à passer, sur une distance d'un quart de mille, puis traversé un terrain brûlé avec de jeunes peupliers et de bon fourrage sur une distance d'un quart de mille, reprenant ensuite la direction O.N.O. A environ 5 milles du camp trouvé de gros pins verts et secs avec des broussailles de peuplier, de bon fourrage et un peu de bois renversé, ½ mille. Longé ensuite deux petits lacs, bordés d'un peu de fourrage, à notre droite, dans un bas-fond. Traversé ensuite une clairière parmi de jeunes pins gris ayant de 2 à 3 pieds de hauteur et de jeunes arbres renversés sur une distance de 2 milles, puis terrain avantageux sur une distance de 3 milles. Atteint ensuite un lac de bonnes dimensions, à notre droite et à quelques verges du sentier; bon fourrage dans la forêt; ensuite un mille et demi le long d'un petit creek ayant environ 8 pieds de largeur, bon fond; quelques perches suffiraient à le ponter. A 1 mille et demi plus loin, nous avons gravi une côte escarpée jusqu'à une crête et sommes redescendus de l'autre côté. Il faudrait faire environ 200 ou 300 verges de nivelage dans le versant de chacune de ces côtes. Terrain assez avantageux ensuite, avec du bois renversé à certains endroits, mais ce bois est petit, et quelques côtes à monter et à descendre, mais rien de difficile, jusqu'à la rive du bras O. de la rivière Noire, où nous sommes arrivés à 8 heures du soir. J'ai fourni une longue étape vu que c'est demain dimanche et que j'avais hâte d'arriver ici. La rive E. a environ 120 pieds de hauteur et est presque une falaise presque partout. La rivière débouche d'un défilé profond dans les montagnes au S.O. ou presque à l'O. Cette chaîne de montagnes s'étend approximativement du N.O. au S.E. Le lit de la rivière est rempli de gros cailloux, ce qui le rend difficile à traverser à gué. Il y a de bon fourrage des deux côtés de la rivière; le côté N. ou O. est une plaine étendue. La largeur de la rivière est d'environ 120 verges, et son courant est très rapide. Le gué est situé à environ 500 verges en amont de l'endroit où nous avons descendu la rive, et l'on pourrait établir un assez bon chemin à charrettes en descendant une coulée située à peu près vis-à-vis. Le sol est facile à remuer et, en construisant le chemin large, il n'y aurait pas grand obstacle. Il faudrait établir ici un bac mû par un câble. J'ai essayé de traverser la rivière aussitôt que nous avons été arrivés, à deux endroits, mais l'eau y était trop profonde pour les chevaux de bât. Mon cheval a eu de la peine à garder l'équilibre dans le courant rapide. L'eau est baissée dans la nuit et nous avons traversé le gué le lendemain. Distance parcourue, 23 milles.

Dimanche, 14 août.—Trouvé un gué, tel que mentionné, à 500 verges environ, en amont de la rivière, qui est baissée de 4 pouces depuis hier. Les mouches noires et les mouches des sables ont été très aggressives ces jours derniers, et les chevaux ont beaucoup souffert. Je les ai fait graisser tous, pour pallier le mal autant que possible. Il a fait très chaud toute la journée, mais la nuit a été froide.

Lundi, 15 août. Camp 59.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin et traversé la rivière à gué, quittant la rive nord à 8 heures 40 minutes du matin. Un ballot a été mouillé, un des chevaux ayant glissé sur un caillou. La rapidité du courant est ici de 4 milles à l'heure au moins. La rivière baisse rapidement. Cheminé le long de la vallée jusqu'au défilé, presque au S.O.; bonne région; petit peuplier avec un peu de bois renversé. Il y a à notre droite une espèce de crête rocheuse et escarpée. Presque immédiatement après avoir quitté la rivière, nous avons atteint l'ancienne route muletière allant de l'Avant-Poste de Sylvester à l'Atterrissage. A environ 2 milles et quart du camp nous avons traversé une coulée avec rampe facile de chaque côté, puis avons voyagé dans le versant d'une côte, avec des crêtes qui coupent le versant. Ces montées et ces descentes sont légères, et il n'y a que peu de nivelage à faire sur une distance d'environ ¾ de mille. Le sentier, à cet endroit, est d'environ 100 pieds plus élevé que la rivière. Le terrain est graveleux et le nivelage facile; il n'y a même qu'à élargir l'ancienne route muletière assez pour que l'on puisse y faire passer des charrettes. L'ancienne route est excellente ici. A 2 milles et ¾ il y a une autre coulée semblable à la précédente; à partir de cet endroit, l'on descend en pente douce jusqu'à la terrasse bordant la rivière, que le sentier longe à courte distance du pied des hautes collines situées à droite, en passant parmi de jeunes peupliers avec un peu de bois renversé. A 3 milles et ¼ nous sommes descendus graduellement dans une coulée puis avons remonté dans une côte très escarpée et élevée, par un chemin nivelé en zigzag, qui est excellent et qui serait facile à suivre avec des charrettes, s'il était élargi; si toutefois la côte était trop escarpée pour un seul cheval, on pourrait facilement rompre charge. Ces terrassements forment, je crois, une longueur totale de près d'un demi-mille; lorsqu'on a atteint le sommet, le sentier longe le versant d'une colline quelque temps, et nsuite il y a une descente graduelle de près d'un mille et demi, jusqu'à la terrasse inférieure bordant la rivière, d'où commence une région facile terminée par une descente escarpée vers une coulée où il y a un joli creek où nous avons campé à midi. Le creek est guéable en toute saison, et ses deux rives ont des abords faciles. Il faudra bûcher beaucoup de bois renversé sur le côté N.

Repartis à 3 heures de l'après-midi; gravi une côte d'environ 60 à 70 pieds, puis descendu en pente douce à la terrasse inférieure bordant la rivière. Des crêtes rayent la côte, mais le sentier les évite. Les montagnes, à la droite, sont hautes et déchiquetées, et ne portent que peu de bois. Sentier, à partir de l'endroit où il atteint la terrasse, uni; fourrage excellent; un peu de petit peuplier. A environ 1 mille du camp, nous avons atteint de petits arbres renversés. A 2 milles nous avons atteint de nouveau le bord de la rivière, et il y a encore là un peu de bois renversé de petite dimension. La rivière, à cet endroit, a environ 80 verges de largeur, et ses rives ont une hauteur d'environ 15 pieds. A 2 milles et demi il y a une petite coulée où il faudrait faire un peu de nivelage léger. Ensuite ¼ de mille parmi des peupliers et des pins, jusqu'à un joli creek dont la largeur est d'environ 8 pieds, guéable en toute saison; pas de nivelage à faire; traversé ensuite plaine graveleuse avec des broussailles de saule, etc., environ ¼ de mille. A environ 4 milles du camp, atteint creek assez considérable débouchant presque au nord; mais on a constaté que sa direction générale est à ou près de l'O. à l'E. Il est tortueux et peu profond, avec un bon fond; distance entre les deux rives, 20 ou 25 verges. Le sentier le suit pendant quelque temps. A 4 milles et trois quarts du camp, traversé ce creek à deux reprises dans un parcours de 50 verges, pour éviter une falaise; à partir du creek de 8 pieds jusqu'ici, il y a plus ou moins de gros bois debout. Je ne crois pas que le creek actuel puisse être traversé à gué à l'eau haute, mais la largeur du creek proprement dit, ne dépasserait pas 20 pieds. La direction suivie à partir d'ici par la route muletière ne serait pas bonne pour les charrettes, si ce n'est à l'eau basse, et il faudrait faire des travaux. La meilleure route à suivre, et je la crois praticable, ce serait de rester au sommet de la falaise et le long de la terrasse. Nous avons établi le campement à 6 heures et demie du soir, parmi de bon fourrage. La vallée, ici, à environ ¼ de mille de largeur et est bordée, de chaque côté, de collines rocailleuses. Le chemin à char-

rettes descendrait dans la vallée à environ 3 milles plus loin. La route muletière longe la plaine riveraine, traversant la rivière à plusieurs reprises et longeant des barrages. Distance parcourue, 13 milles et ¾.

Mardi, 16 août. Camp 60.—Quitté le camp à 7 heures et demie du matin. Parcouru les premiers 4 milles le long du lit de la rivière, et aucune espèce de sentier n'y serait praticable. Le sentier serpente le long du lit de la rivière sur des barrages traversant à maintes reprises et montant à la terrasse basse. Le guide sauvage dit qu'on peut y passer en toute saison, mais je doute que ce soit praticable pour les charrettes, et je crois que presque partout le chemin devrait suivre la plaine et établi là, traversant moins souvent. A 4 milles du camp, nous avons passé une bifurcation du défilé; une des divisions où coule le bras principal d'un creek se dirige à peu près vers le S.O., l'autre, portant un autre bras du creek se dirige vers l'O.N.O. Entre la bifurcation il y a des contreforts butteux presque déboisés, à l'exception du côté N., avec le bonne herbe. Il y a ici une plaine très étendue, avec de bon fourrage. Ensuite bois brûlé debout et beaucoup de bois renversé, 2 milles, suivis de bon pin, mais pas de fourrage. Le creek coule à notre gauche, vers l'O.S.O. Ensuite bois sec et bois vert alternant, avec beaucoup de bois renversé, 5 milles. Nous avons ensuite traversé le creek; il n'y a pas de fourrage près du courant. Le défilé fait ensuite un détour à peu près vers le S., ½ mille; à ¼ de mille plus loin, nous avons campé sur le bord du creek, parmi de bon fourrage. Les sauvages disent que ce creek, à partir de l'endroit où nous avons campé hier midi, est toujours guéable, mais je doute beaucoup de la possibilité de traîner des charrettes sur la route muletière. Il faudrait défricher le chemin le long de la plaine après avoir quitté la terrasse mentionnée, et même dans ce cas il faudrait traverser la rivière à maintes reprises. La région, au delà de la vallée où nous sommes, est une masse de montagnes de chaque côté, et il ne faut pas songer à établir une route directe.

Après dîner, nous avons traversé la rivière presque aussitôt et voyagé sur la rive sud dans la forêt. Bon terrain en général, si ce n'est le premier ¼ de mille, qui est raboteux. Nous sommes montés graduellement, parmi de petits pins verts, pas de fourrage. Bonne route muletière. Nous avons traversé sur le parcours du premier ½ mille deux petits creeks desséchés où il faudrait jeter des ponts de perches de 8 ou 10 pieds, ou bien niveler les abords. Trois lits de cours d'eau desséchés traversent aussi la route, et à 2 milles du camp il y a un petit creek peu profond dont la largeur est d'environ 9 pieds. A 2 milles et demi du camp, atteint un lac d'environ ½ mille de longueur et 300 verges de largeur, avec apparemment un peu de foin à son extrémité O. ou S. Il occupe toute la largeur de la vallée. Le sentier longe le versant de la côte au sud; il est raboteux, passant beaucoup de bois brûlé et renversé, mais très peu de bois debout. A 3 milles et demi du camp nous commençons à monter graduellement sur une distance d'environ ½ mille, puis traversons le lit desséché d'un torrent de montagne —très rocheux—voyage facile, ensuite, mais rocheux partout. Ensuite, descente d'un demi-mille, en pente douce jusqu'à un autre lac considérable, ¾ de mille sur 500 verges—avec du fourrage à son extrémité O. A environ 1 mille plus loin nous avons atteint une région plus avantageuse pour un chemin, avec plus de fourrage. A ½ mille plus loin, traversé un marais étroit puis monté une côte élevée et assez escarpée d'un quart de mille, montant et descendant ensuite des rampes légères. Ensuite, gravi un petit sentier à rampe escarpée, nivelé en zigzag, puis monté graduellement sur une distance d'un mille. Ensuite, descendu une longue côte en pente douce, jusqu'au fond d'une coulée où il y a un petit creek. Campé à 8 heures 40 minutes du soir. Pas beaucoup de fourrage. Distance parcourue, environ 17 milles.

Mercredi, 17 août. Camp 61.—Comme le voyage a été fatiguant hier, j'avais l'intention de ne fournir qu'une seule étape, de 13 ou 14 milles, et n'ai en conséquence quitté le camp qu'à 10 heures 15 minutes du matin. On prétendait qu'il y avait de bon fourrage et de bonne eau à cette distance. Après avoir quitté le camp nous sommes montés en pente douce à la terrasse bordant la coulée au N., et avons voyagé le long du bord d'une forêt claire facile à passer, vers le S.O., sur une distance d'un

demi-mille. Nous sommes ensuite descendus par une rampe assez escarpée dans le versant d'une côte jusqu'à une vallée sise presque à angle droit de la coulée, puis avons traversé un petit creek et sommes arrivés ensuite au lac "Deadwood". A l'extrémité est il y a un peu de fourrage et peut-être un peu de foin. Nous avons passé à gué le détroit entre ces deux lacs. Dans la vallée ci-haut mentionnée, il y a des clairières avec du fourrage, un peu de petits arbres et des broussailles. La coulée dans laquelle nous avons établi le campement descend en pente rapide vers la vallée. De la terrasse, l'on aperçoit des montagnes de tous les côtés. A environ 3 milles à notre gauche l'on voit une chaîne de montagnes élevées, très déchiquetées et couvertes de neige, se dirigeant en tournant de l'O. au S. Du côté ouest coule le creek aux Maringouins. A notre droite il y a une chaîne de basses collines boisées. Au lac j'ai rencontré M. Walker, avec un compagnon, occupés à chercher des propriétés minières pour le compte de la Compagnie C.C.R. Ils ont trouvé de bons indices d'or et de cuivre dans du quartz. Nous avons quitté le camp à cet endroit, et après avoir parcouru ¼ de mille avons gravi une côte, au S., puis sommes montés en pente douce parmi du bois renversé, sur une distance d'un mille et demi. Nous avons ensuite tourné au S. afin de contourner la tête d'une coulée escarpée, puis avons repris notre direction, à l'O.S.O. à peu près. Nous sommes montés de nouveau jusqu'au sommet, à 1 mille et demi plus loin. Nous avons traversé ensuite un brûlé découvert, avec un peu de bois, vert et sec, debout, en descendant vers la vallée. Bon fourrage partout. Dans la vallée nous avons atteint le creek à la Cache, puis avons longé sa rive droite, traversant à environ 7 milles et demi du lac. A cet endroit un autre creek, débouchant de l'O.S.O., s'y jette; nous allons à l'O.N.O. en longeant la rive N. de ces deux creeks réunis, sur la terrasse. A 10 milles du camp un autre creek débouche, venant de l'E. Traversé à cet endroit puis descendu le versant peu étendu d'une coulée que nous avons traversée ensuite, puis longé le côté N. du creek à peu près vers l'O., traversant et retraversant jusqu'à ce que nous eussions atteint la rivière Rapide, que nous avons traversée à gué à 6 heures 10 minutes du soir, établissant le campement sur la rive O. Cette rivière est très rapide et sa profondeur est actuellement d'environ 3 pieds, son lit étant rempli de gros cailloux. Il y a là un petit bac, mû par un câble à l'aide d'une poulie et d'un palan, dont on se sert à l'eau haute;—les abords sont faciles—la largeur de la rivière est d'environ 60 verges. Le sentier, cet après-midi, sur le parcours des derniers 8 ou 9 milles, suit surtout le lit du creek, cela afin d'éviter du défrichement. Pour établir un chemin à charrette, il faudrait faire du défrichement le long de la plaine qui borde la rivière, et même dans ce cas il faudrait traverser plusieurs fois pour éviter des falaises. Distance parcourue aujourd'hui, environ 19 milles.

Jeudi, 18 août. Camp 62.—Quitté le camp à 7 heures 5 minutes du matin, puis monté au sommet de la rive, environ 40 pieds, et voyagé vers l'O.N.O. parmi de jeunes pins gris et beaucoup de petits bois renversé, traversé une coulée assez profonde puis gravi une côte très haute et escarpée—environ 300 pieds—arrivant au sommet, par une rampe en zigzag, à 7 heures et demie; voyagé ensuite sur de bonnes crêtes larges, entre des précipices, recouverts de petits pins gris disséminés. Terrain graveleux. Chemin facile à faire. A deux milles et demi du campement traversé une coulée, par une rampe de biais faisant un détour vers sa tête, où elle est peu profonde, puis voyagé du terrain uni, parmi des pins gris disséminés et un peu de bois renversé. A 3 milles et demi du camp, passé un petit lac, à notre droite, avec un peu de fourrage. A un mille plus loin passé deux autres lacs, et à ¼ de mille, ou moins, plus loin, passé entre ceux-ci et un quatrième. Bon fourrage. Comme le fourrage était mauvais hier soir, j'ai campé ici à 8 heures 5 minutes du matin. Repartis à midi et quart et longé le côté N. du lac, au pied d'une colline qui avance jusqu'à l'eau. Le lac a environ ½ mille. A 1 mille passé un autre bon lac à droite. Ce lac est considérable, ayant environ ¾ de mille de longueur, et contenant plusieurs îles. Il y a de bon fourrage partout, dans une région de même nature. Traversé ensuite une coulée desséchée où il ne faudrait faire que peu de nivelage. A l'extrémité O. du lac, un défilé débouche des montagnes au N. et paraît être très long, tournant au loin vers le N.O. A partir

de l'extrémité du lac, nous avons voyagé sur une crête entre de nombreux précipices, environ ¼ de mille, puis atteint un endroit où le défilé est séparé par une longue montagne basse qui le coupe en deux, l'une de ses divisions se dirigeant vers l'O,N.O. tandis que celle que nous suivons va vers l'O.S.O., surmontant une montagne élevée par une pente escarpée, l'élévation étant d'environ 250 pieds au-dessus de la rivière. Descendu ensuite par un sentier en zigzag jusqu'à un grand creek rocheux, juste en amont d'un cañon profond et près de l'embouchure d'un autre creek plus petit, venant du Sud. Il faudrait jeter là un pont de 30 ou 40 pieds. A cinquante verges plus loin nous avons traversé le creek principal, sur lequel il faudrait jeter un pont de 50 ou 60 pieds. Il faudrait faire en montant et en descendant cette montagne beaucoup de nivelage difficile, à la pelle et au pic, et probablement faire sauter des rochers; en comptant la montée suivante au N., il faudrait faire environ 4 milles de défrichement, en zigzag. On ne peut contourner cette montagne, à cause des cañons rocheux de la rivière—le versant des montagnes formant l'un des bords des cañons. Après avoir traversé le creek principal, le sentier monte à la terrasse nord, en pente escarpée, et s'étend à environ 250 pieds au-dessus de la rivière, dans une région assez avantageuse sur une distance d'un quart de mille. Ensuite, il traverse une coulée avec le lit desséché d'un creek, par une descente d'environ 50 pieds. Nivelage nécessaire des deux côtés. Ensuite nous avons voyagé parmi des pins gris, sur un terrain uni, ¼ de mille, puis avons gravi une côte d'environ 40 pieds, qui conduit à une terrasse supérieure. A quelques verges plus loin le sentier monte encore d'environ 60 pieds, par une pente escarpée conduisant à une terrasse plus élevée, puis longe le bord de celle-ci, dans une forêt claire assez facile à traverser. Pin gris, peuplier, etc., environ ¾ de mille. Ensuite vient une autre côte courte et escarpée, puis un plateau découvert avec de jeunes pins gris rabougris et d'assez bon fourrage. Ce plateau est coupé de plusieurs coulées peu profondes—pas escarpées, ni difficiles à franchir. Pendant que nous traversons ce plateau, nous apercevons tout près à notre gauche une montagne dénudée très haute, et une chaîne de collines à notre droite. A une certaine distance à l'avant, barrant notre route, il y a une chaîne de hautes montagnes boisées et couvertes de neiges. Notre défilé passe au N. de celle-ci, puis s'étend au côté E. Cette chaîne de montagnes s'étend à peu près de l'E. à l'O. et nous allons au S. A environ 1 mille et demi plus loin nous tournons à droite (O.) et surmontons une haute colline, 100 pieds au moins, par une pente escarpée. Nous tournons ensuite vers l'O., remontant une coulée. Nous traversons celle-ci à environ ½ mille plus loin puis gravissons une autre côte, suivant un sentier en zigzag, puis nous nous dirigeons vers le S.O., traversant une région dénudée par le feu. Un peu de bois renversé et de broussailles, ¼ de mille. Nous descendons ensuite une pente douce, dans le versant d'une côte, jusqu'à une plaine où il y a de bon fourrage, des arbres disséminés et des broussailles; cette plaine a environ 200 acres de superficie. Nous montons, de nouveau, un peu dans un versant de côte, puis descendons une pente longue et douce jusqu'à un bon creek peu profond, dans une vallée. Bon fourrage, sept milles de la terrasse du creek au Canard. Monté ensuite courte côte jusqu'à une falaise dénudée et rocheuse puis descendu jusqu'au creek, 1 mille, où nous avons établi le campement à 5 heures du soir, parmi de bon fourrage. Sur le parcours des derniers 4 milles et demi, il n'y a pas de forêt, et la région est avantageuse pour l'établissement d'une route; il n'y a qu'un peu de nivelage à faire. Distance parcourue, 18 milles.

Vendredi, 19 août. Camp 63.—Froide matinée; diane à 3 heures et demie. Quitté le camp à 6 heures 25 minutes du matin et remonté le creek vers l'O. sur une distance d'un quart de mille. Remonté ensuite une coulée, en pente douce, vers le N.O., puis atteint le sommet d'une côte, à 1 mille du camp. Voyagé ensuite le long du plateau vers le S.O., parmi des pins gris disséminés et un peu de petits arbres renversés, sur une distance d'un mille. A l'extrémité O. du plateau et à ¼ de mille au-dessous du sentier, au S., il y a une petite prairie avec du fourrage—pas de foin. Après avoir traversé le plateau, passé quelques verges de terrain mou, puis un petit creek avec un fond mou. Il faudrait poser un pont ou un ponceau d'environ 16 pieds. Voyagé

parmi le même genre de bois et de terrain uni. A deux milles plus loin, le sentier traverse un petit creek avec bon fond—pas d'ouvrage à faire—puis monte légèrement à une espèce de terrasse; ¼ de mille vers le S.O. A notre gauche, à environ ½ mille, il y a un lac bordé de fourrage. Le creek paraît prendre sa source ici. Le fond de la vallée n'est que du terrain mou marécageux avec quelques flaques d'eau, et le défilé se dirige à l'O.S.O. du lac. Voyagé dans le versant d'une montagne élevée et rocheuse, vers le N. Ce versant est coupé de plusieurs lits desséchés de cours d'eau, dont un seulement est assez profond pour qu'il faille le ponter, et il n'a que quelques pieds de largeur. Le versant est facile à niveler pour un chemin, il est cependant rocheux—pas de bois—et a une longueur de 2 milles et demi ou 3 milles, environ. Voyagé ensuite parmi des arbres debout très touffus, surtout des peupliers—avantageux pour un chemin—poussant à environ 5 milles et quart du camp. Ensuite, un peu de petites brousailles sèches, environ ½ mille. Ensuite avancé jusqu'à une pièce de muskeg dénudé, pas difficile, ¼ de mille ou moins. Ces broussailles et ce muskeg sont en pente descendante. Parcouru ensuite 2 milles et un quart parmi de petits peupliers touffus et des broussailles, en pente douce, puis atteint un creek dont nous avons descendu la rive N. et que nous avons traversé à 2 ou 2½ milles plus loin pour éviter un cañon rocheux très élevé. Si l'on traversait environ 200 verges en amont on pourrait obtenir une bonne rampe graduelle dans le versant, pour surmonter cette colline. La route muletière est très escarpée, mauvaise et impraticable avec des charrettes. La pente descendante de l'autre côté n'est pas aussi mauvaise, mais pour y établir un chemin il faudrait allonger les bordées de la rampe en zigzag. Voyagé ensuite sur la rive S. ½ mille, gravissant et redescendant une colline de même nature, mais pas aussi difficile, puis retraversé la rivière vers le N. Il faudrait jeter des ponts de pièces de bois, aux deux traverses, d'une longueur de 40 pieds chacun. Ensuite, il y a un bon chemin sur une distance de 5 ou 6 milles, parmi un mélange d'arbres gros et petits, jusqu'à la rivière Quatre-Milles, qui est guéable, mais un pont de 50 ou 60 pieds serait nécessaire au printemps. Il y en avait un autrefois, et sa culée s'élève encore sur la rive O. Nous sommes montés ensuite un peu jusqu'à un plateau uni boisé de petits pins gris, puis montés encore à un autre plateau, puis avons suivi un bon sentier jusqu'à la côte qui conduit à la rivière Dease, à 4 milles de l'autre rivière. Cette côte est bonne et facile. La rivière est guéable sur les trois quarts de sa largeur avec un bon lit ferme; —presque pas de courant—sa largeur est d'environ 175 verges à cet endroit. Le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson est bâti sur la rive O., près de l'embouchure du creek McDame.

La distance parcourue aujourd'hui est évaluée à 21 milles. Il n'y avait pas de vivres dans l'entrepôt de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à cet endroit, mais j'ai réussi à acheter de la farine et des fèves de certains étrangers, en quantité suffisante pour parfaire l'approvisionnement dont j'avais besoin; j'ai aussi obtenu assez de bacon. La région environnante est boisée de gros saules touffus, ce qui fait qu'il est difficile de trouver les chevaux; à cause du grand nombre de ces derniers qui broutent ici, il nous a été impossible de suivre la piste des nôtres. J'ai perdu trois chevaux ici (comme j'en ai alors averti le Commissaire) et je n'ai pu prendre le temps de les chercher. Acheté quatre chevaux pour parfaire le nombre requis. Le cheval "Mac" est complètement fourbu, mais je l'ai amené pour servir de cheval de rechange pendant une journée de temps à autre. Afin de ménager mes chevaux, qui étaient très fatigués, et afin d'arriver plus vite au poste de la rivière au Liard, j'ai acheté un gros bateau, moyennent $27.50, et j'ai expédié tous mes approvisionnements, à l'exception de vivres pour une semaine et d'un peu de literie, dans ce bateau, en aval de la rivière Dease, sous les soins de Lafferty, de Brewster et de l'ancien propriétaire du bateau, qui a travaillé durant le voyage pour ses rations. J'ai dit à Lafferty d'engager un sauvage pour conduire le bateau, dans les derniers rapides, qui sont dangereux. Il lui a payé $10, ce qui est un prix élevé, mais le représentant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dit que c'est le prix ordinaire, et l'argent a été payé avant mon arrivée. Toutes les expéditions arrivées de Graham avant mon départ ont abandonné l'idée de se rendre à la rivière Pelly cette année, et s'en sont retournées, passant par Graham. Certains d'entre ces

voyageurs avaient l'intention de chercher de l'ouvrage en faisant le transport jusqu'au lac Teslin ou en transportant les approvisionnements de la Compagnie jusqu'à la tête du lac Dease, ou, si c'était possible, jusqu'à Dawson, par la route du lac Teslin; d'autres s'en retournaient vers l'est, et d'autres ont dit qu'ils suivraient mon sentier l'année suivante.

Mercredi, 24 août. Camp 64.—J'avais engagé un guide sauvage pour nous conduire au poste au Liard, et je suis parti ce matin à 9 heures 20 minutes. Remonté la rive N. du creek McDame vers le N.O. Après avoir remonté, sur une courte distance, une coulée, le sentier monte un plateau, puis longe celui-ci, au-dessus de la coulée parmi de petits pins gris sur une distance de 2 milles. Il traverse ensuite une forêt de pins et de peupliers, avec un peu de petit bois renversé, sur une distance d'un mille, puis des arbres espacés. La vallée, ou coulée, est épaissement boisée et contient de nombreuses savanes herbeuses. A environ 4 milles du camp, atteint de gros pins espacés avec un peu de broussailles; voyage facile jusqu'à un lac considérable à 10 ou 11 milles du camp, avec une assez grande quantité de fourrage; un petit creek y débouche, venant du S. Nous avons traversé l'extrémité de ce lac vers le côté O. de la vallée, puis remonté celle-ci vers le N.O., passant certains versants où il faudrait faire du nivelage, ainsi que quelques côtes à monter et à descendre, mais rien qui vaille la peine d'être mentionné jusqu'à l'extrémité N. d'une suite de 5 ou 6 lacs dont celui mentionné ci-haut forme partie. Le dernier de ceux-ci a environ 1 mille et demi de longueur et ¾ de mille de largeur, et contient plusieurs îles boisées. Il y a de bon fourrage tout le long des collines, et il y en a en assez grande quantité, par touffes, autour des lacs. Campé pour le dîner à 2 heures 10 minutes de l'après-midi.

Repartis à 4 heures et demie. Voyagé vers le N.N.O. parmi des pins brûlés espacés, puis remonté, en pente douce, une coulée contenant des broussailles et des buissons; après avoir parcouru un mille, environ, atteint le lit desséché d'un creek rocheux puis descendu vers le N.N.E. le versant d'un autre lit analogue que nous avons traversé peu après, voyageant ensuite au côté O. de la vallée. Celle-ci est ouverte à divers endroits, avec des arbres disséminés et peu de fourrage; un peu de petit bois renversé. Un peu plus loin, atteint un autre lac ayant plus de 2 milles de longueur bordé partout de fourrage, mais pas de foin. A 4 milles et demi du camp, montés au sommet d'une colline puis longé son versant jusqu'à un plateau situé au-dessus du lac, ¼ de mille. A 5 milles du camp, atteint un autre lac considérable, où l'on pourrait, je crois, récolter une grande quantité de foin en y travaillant un peu. Le sentier longe ce lac, en étant séparé par une bande de forêt, et traverse une forêt claire avantageuse avec de bon fourrage sur une distance d'un mille et demi. Traversé ensuite un muskeg desséché facile, 1 mille, puis belle forêt claire de peupliers et de pins, 1 mille et demi. Montés ensuite jusqu'à un plateau uni, à 100 pieds environ au-dessus du fond marécageux de la vallée, puis longé celui-ci sur une distance de 100 verges; voyage facile ensuite, 1 mille, jusqu'à un petit creek (pas d'ouvrage à faire) où nous avons établi le campement. Une partie de la route parcourue cet après-midi est rocheuse, mais pas assez pour empêcher l'établissement d'un chemin. Distance parcourue, 23 milles.

Jeudi, 25 août. Camp 65.—Très forte pluie depuis 4 heures du matin; nous n'avons quitté le camp qu'à 8 heures et demie du matin. La pluie a cessé pendant environ une demi-heure, ce qui nous a permis de charger les chevaux, puis a recommencé à tomber presque sans interruption jusqu'à 5 heures du soir. Voyagé le long du contrefort de la vallée, qui est remplie de savanes; pas de foin sur une distance d'environ ½ mille, en passant un endroit rasé récemment par le feu de forêt qui brûle encore à certains endroits; il ne reprendra pas après la pluie. Direction N.N.E. puis N.N.O. dans une forêt claire unie et facile, avec un peu de fourrage. A trois milles du camp, atteint des monticules de sable portant des peupliers disséminés; fourrage assez bon. A un mille à droite du sentier, il y a un grand lac dont la longeur est d'environ 3 milles, sa largeur étant d'un demi-mille à ¾ de mille. Les montagnes sont maintenant éloignées l'une de l'autre de 6 ou 7 milles, et beaucoup plus basses. A 6 milles du camp, environ, passé, sur les monticules, l'extrémité du

lac, tourné vers le N.N.E., traversé une région dévastée par le feu et arrivé à la rivière Dease à 11 heures de l'avant-midi. A l'endroit où le sentier touche la rivière, celle-ci coule de l'E. à l'O.; sa rive N. est presque une falaise haute d'environ 90 ou 100 pieds, et nous sommes descendus par une longue pente; il est facile de défricher le chemin. La rive opposée est plane et basse. La rivière n'est pas guéable, étant profonde du côté S. sur environ un tiers de sa largeur, qui est ici d'environ 120 verges. Il faudra y installer un bac ou un bateau mû par un câble. J'avais donné ordre d'attendre, ici, avec le bateau, pour nous traverser, et ainsi nous n'avons pas été retardés. Pas de bois propre à la construction d'un radeau sur la rive N. Traversé les chevaux parmi de bon fourrage, et après dîner traversé l'approvisionnement, puis repartis à 2 heures 10 minutes de l'après-midi; remonté la rivière sur une distance d'un quart de mille, puis voyagé à peu près vers le N.N.O. sur une distance d'un mille. Passé ensuite à la droite d'une savane avec d'excellent fourrage. Un peu plus loin, traversé l'extrémité d'une prairie avec un grand lac et de bon foin, dont on pourrait récolter environ 20 ou 30 tonnes lorsque la saison est sèche. Voyagé ensuite parmi de gros peupliers disséminés, avec de beau fourrage. Grosse pluie tout l'après-midi. Toute la route parcourue cet après-midi, cependant, traverse une région magnifique pour un chemin. Il n'y a que deux montées escarpées, et il est facile d'y établir une rampe dans le versant. Passé plusieurs bons lacs, visibles au loin. Nous avons traversé de petits peupliers et des broussailles très touffues, les premiers n'ayant environ que 2 ou 3 pouces de diamètre, ou moins, de sorte que le défrichement à faire n'est rien. Campé à 5 heures 35 minutes du soir, sur le bord d'une petit creek, parmi de bon fourrage. Distance parcourue, 17 milles.

Vendredi, 26 août. Camp 66.—Quitté le camp à 7 heures 10 minutes du matin, traversé le creek puis remonté la vallée vers le nord-nord-ouest. Bon fourrage parmi de petites pousses, des peupliers et des broussailles. Cette plaine de la vallée est très rocheuse et entrecoupée de plusieurs lits desséchés de creeks. Il faudra faire un peu d'ouvrage au creek où nous avons campé hier soir, ainsi que dans la descente du plateau au camp, environ 60 pieds. A partir du camp, le premier quart de mille est très raboteux et très rocheux. Nous sommes ensuite montés sur une crête a l'extrémité sud de deux lacs, puis nous avons traversé 100 verges de terrain mou, suivi de broussailles avec quantité de pierres. A environ un mille et demi du camp, nous avons longé le bord d'un grand lac portant un grand nombre d'îles; la longueur de ce lac est d'environ quatre milles, et sa largeur d'environ ¾ de mille, le long d'une crête située entre les grands lacs et d'autres plus petits situés à notre droite, parmi des pousses de peupliers, avec plusieurs côtes à monter et à descendre, mais le nivelage y serait facile. La route, ce matin, traverse un vrai nid de lacs, grands et petits. Où il n'y a pas de lacs, il y a des fondrières. Peu après avoir passé le grand lac, nous avons traversé l'extrémité d'un autre petit lac puis avons longé sa rive ouest sur une distance d'un quart de mille; traversé ensuite une plaine butteuse et herbeuse avec des pins et des peupliers, vers le nord-nord-ouest, jusqu'à un petit lac situé à environ neuf milles du camp, où il y a de bon fourrage et où nous sommes arrêtés pour dîner. Il y a de bon fourage et de bonne eau partout le long du sentier.

Repartis à 2 heures 10 minutes de l'après-midi, vers le nord-nord-ouest, traversant une région butteuse et herbeuse. Il y a un grand lac à notre gauche et d'autres plus petits à droite; la région est couverte de petits peupliers et de petits pins gris disséminés, avec de bon fourrage partout. A deux milles du camp du midi, atteint un petit lac et tourné vers l'ouest pour le contourner. A quatre milles du camp atteint un autre grand lac et longé la rive est sur une certaine distance, pour éviter de défricher. Il faudrait défricher le chemin, à travers de petits arbres touffus, sur une terrasse basse. Montés ensuite à la terrasse et voyagé parmi de petits peupliers, avec de bon fourrage. A environ trois quarts de mille plus loin, atteint le grand lac de nouveau et l'avons côtoyé sur une distance de 200 verges afin d'éviter des pins touffus et du bois renversé, puis voyagé parmi des pins debout espacés avec une assez grande quantité de petits arbres renversés, sur une distance d'environ deux milles et demi;

atteint ensuite le bord de la rive, à environ 100 pieds au-dessus de la première terrasse bordant la rivière; longé celui-ci sur une distance d'environ 1 mille et trois quarts, puis descendu à la rivière juste à l'endroit où la rivière "Bleue" débouche, venant de l'ouest. La rivirèe "Dease" n'est pas guéable à cet endroit, mais ses rives sont bonnes; son courant est actuellement d'environ trois milles ou trois milles et demi à l'heure et sa largeur est de 75 ou 80 verges; à l'eau haute, elle serait d'environ 150 verges et le courant serait rapide. Distance parcourue, environ 17 milles et demi.

La vallée du défilé dans laquelle nous avons voyagé est pleine de lacs, petits et grands, et a une largeur de sept à neuf milles. Le sentier suit des crêtes, et à certains endroits des plateaux unis à 100 pieds environ au-dessus des lacs, dont le plus grand nombre sont à l'ouest. Aucune des rampes, entre ces crêtes, n'est mauvaise, et là où le nivelage est nécessaire il est facile à faire. Le défrichement aussi est facile. Le fourrage est superbe, mais il est déjà gelé et les feuilles tombent rapidement. A partir de la terrasse qui borde la rivière, la région à l'ouest paraît être sur une certaine distance un plateau uni élevé d'environ 100 pieds au-dessus de la rivière, et une grande partie en est dénudée; pas de bois. Les mouches à sable nous ont causé beaucoup de désagrément aujourd'hui. J'ai donné ordre de nous attendre ici avec le bateau, et nous avons traversé les chevaux immédiatement, puis les avons entravés sur la rive ouest. Campé sur la rive est. En nous servant de ce bateau nous avons raccourci le voyage d'au moins trois jours. Pas de bois sec pour construire un radeau.

Samedi, 27 août. Camp 67.—Brouillard très épais, ce matin—nous n'avons pas pu distinguer assez bien pour chercher les chevaux avant 7 heures du matin. Traversé les effets, mais nous n'avons réussi à rassembler tous les chevaux qu'à 10 heures et demie; comme l'heure était avancée, nous avons pris le dîner et sommes partis à 11 heures 50 minutes. La rivière "Bleue", dans sa partie visible des bords de la rivière "Dease", a une largeur d'environ 50 verges, et il faudrait la traverser si le chemin passait à l'ouest—le chemin serait aussi beaucoup plus long. Après avoir quitté la rivière "Dease" nous avons voyagé toute la journée vers le N.E. quart N., et nous avons côtoyé la rivière à plusieurs reprises à quelques milles d'intervalle, lorqu'elle tourne vers le sentier. A 3 milles du camp, nous avons traversé 300 verges d'une plaine découverte, y étant descendus par une côte d'environ 15 pieds et sortant par une montée semblable; le sentier passe ensuite parmi des peupliers, des pins, de petits arbres secs et un peu de bois renversé. Traversé ensuite un muskeg desséché et brûlé, 1 mille, puis monté légèrement jusqu'à un terrain uni, parmi de petits pins et de petits peupliers, 1 mille, puis gravi une côte très escarpée d'environ 100 pieds jusqu'au plateau, suivie d'une autre côte conduisant à un plateau supérieur, dont nous avons longé le bord, montant et descendant des pentes douces, sur une distance d'un mille, vers le N. quart N.E. On pourrait éviter ces côtes en restant dans la plaine qui borde la rivière, mais il y aurait alors beaucoup de défrichement à faire; il n'y en a presque pas à faire sur les plateaux, et l'élévation, après tout, devra être nivelée, mais le travail ne sera pas aussi considérable.

Puis nous quittons le bord et allons N.O. quart N. pendant 1 mille à travers du petit bois brûlé et arrivons à une coulée avec un étroit ruisseau d'environ 6 pieds de large—la coulée a environ 20 pieds de profondeur et requiérerait un nivellement considérable. Puis sur un terrain plat pendant environ un mille à travers du pin brûlé avec du petit chablis, quelques-uns brûlés, un muskeg desséché avec du petit pin brûlé et un morceau de chablis épais. De là au camp sur le côté N. d'un petit ruisseau à son embouchure, nous voyageâmes à travers des broussailles de gros saule très épaisses, marche très lente pendant environ 3 ou 4 milles. Ce ruisseau exigerait un pont parce que les bords sont mauvais. Amené les chevaux jusque dans la rivière et traversé l'embouchure de cette rivière et remonté ensuite sur le bord. Distance d'environ 12 milles que nous avons franchie entre 11.50 du matin et 6.30 du soir.

Dimanche, 28 août. Camp 68.—Matinée très pluvieuse, avec légères intermissions jusqu'à près de midi. Partis à 9.10 du matin et fait une seule course jusqu'à 3.30 de l'après-midi. Direction tout le long N.O. quart O. Après être montés jusqu'au pla-

teau par une rampe assez facile depuis le camp, nous eûmes 2½ milles de chemin assez plat, principalement à travers de petit pin gris. Puis nous arrivâmes à des collines onduleuses avec bois épais et un peu de chablis, et bientôt descendîmes jusqu'à un terrain passablement marécageux parmi des collines onduleuses, mais pas mauvaises, avec ¼ de mille de muskeg en partie desséché avec de petits chablis. Puis une courte étendue de pin gris avec un peu de chablis. A 5 milles de distance nous arrivâmes à une rivière et atteignîmes le fond par une descente d'environ 25 milles, traversant un ruisseau d'environ 12 pieds de large qui exigerait un pont. La descente aurait besoin de nivellement. Le sentier s'éloigne de la rivière, mais il revient bientôt et nous marchons le long du bord d'un marécage ou refoulement d'eau sur environ ½ mille à travers de grosses broussailles épaisses. Nous montons ensuite graduellement par un sentier sur le versant de la colline jusqu'au plateau à travers beaucoup de chablis sur 1¼ mille. Le long de ce plateau la marche est meilleure et plus ouverte pendant un mille, lorsque nous arrivons à une coulée avec un ruisseau étroit—il faudra un peu de nivellement. Puis nous montons une pente abrupte d'environ 30 pieds jusqu'à une banquette couverte de tremble rabougri. Cette pente aura besoin d'un nivellement en zigzag. Puis nous marchons sur la banquette pendant environ 1½ mille et arrivons à une étroite coulée peu profonde—très peu d'ouvrage requis ici. A partir d'ici nous avons une marche facile sur le bord de la banquette à travers du petit pin gris sur ¾ de mille N.E. Puis nous écartant du bord, nous reprenons notre ancienne course à travers du petit pin gris—pas de pâturage. Après environ 1 mille nous montons sur une banquette légèrement plus haute et après avoir parcouru environ 1½ mille nous arrivons à une profonde mais étroite coulée, très abrupte sur le côté S., et nous grimpons sur le côté N. Il faudra un nivellement considérable et un peu d'abattage surtout sur le côté S. Un grand lac se trouve à notre droite tout près de la rivière, et nous y descendons pendant environ 1 mille, à travers de petites broussailles et un peu de petit bois renversé. Campé pour le reste de la journée à 3.30 de l'après-midi dans un assez bon pâturage. Distance, environ 13 milles.

Lundi, 29 août. Camp 69.—Côté nord de la Liard. Partis du camp à 9.25 a.m., et montés bientôt sur une banquette élevée, à 50 pieds au-dessus du lac, et voyagé le long du bord par montées et descentes successives, ordinairement 50 ou 60 pieds au-dessus de la vallée; terrain ouvert, course nord-est. Dans les premiers 4 milles il y a beaucoup de montées et de descentes, mais pas difficiles, et un peu de bois renversé. Pas d'ouvrage difficile soit comme abattage ou nivellement. Un ruisseau à environ 1½ mille aurait besoin d'un peu de nivellement, mais pas de pont, ou si l'on doit en construire un ce serait un court en perches. Après ces premiers 4 milles, nous passons à travers de petits trembles avec quelques petits pins gris et quelques plus gros pins gris et trembles espacés. Vers 1 heure p.m. nous arrivons à une rivière et nous en suivons les bords sur ½ mille à travers d'épaisses broussailles de grands saules, puis nous montons sur la banquette; il faudra un léger nivellement sur le versant de la colline jusqu'à un bon terrain nord-nord-est le long du rivage pendant 1½ mille. Puis nous nous dirigeons nord-ouest quart nord à travers de petits pins gris et montons une colline très escarpée d'environ 40 pieds jusqu'à une autre banquette. Bonne marche, et à 3.30 p.m. nous arrivons à la rivière aux Liards vis-à-vis mais juste au-dessus du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Nous fîmes traverser les chevaux à la nage et traversâmes notre équipement dans notre bateau. La rivière à 300 pieds et son courant est d'environ 4 milles à l'heure. Il faudrait ici un bateau-passeur à câble ou une grande "tête d'esturgeon". Les bords sont bons, plus élevés sur le côté nord que sur le côté sud. Distance, 10 à 12 milles.

Mercredi, 31 août. Camp 70.—Partis du poste de la Liard à 10.15 a.m., course nord-ouest. Bonne marche à travers des trembles. A ¼ de mille nous traversons une fondrière desséchée ou refoulement de la rivière et passons à travers du pin gris et peu de bois renversé pendant un autre ¼ de mille, puis nous montons une pente escarpée d'environ 30 pieds, ¼ de mille plus loin nous montons sur une autre élévation semblable et à travers des broussailles et du bois brûlé renversé jusqu'à la banquette.

Ceci continue pendant environ 4 milles avec deux ou trois légères montées et descentes. A 5 milles le sentier monte sur une banquette élévée d'environ 45 pieds ou à peu près, par une montée très escarpée et à travers du petit tremble dense, sans foin. A 7 milles nous arrivons dans de très grosses broussailles épaisses et beaucoup de bois renversé, bien que peu amoncelé et pas très gros, et nous nous élevons bientôt jusqu'au sommet d'un haut bord au-dessus de la rivière par deux rampes. Il faudra faire beaucoup d'ouvrage ici. A environ 9 milles nous traversons une coulée d'environ 30 pieds de profondeur par une pente escarpée, et nous continuons à travers du petit pin et du tremble, et à ½ mille au delà nous arrivons à une autre coulée très profonde avec bords escarpés courant en arrière de la rivière, avec un joli ruisseau dans le fond (ces pentes pourraient être faites plus faciles en allant un peu plus vers le haut, parce que la coulée s'enfonce bien soudainement dans des collines); nous la traversons et montons sur le sommet de la colline 50 à 60 pieds. Un pont d'environ 15 pieds sera nécessaire pour traverser ce ruisseau. Nous voyageons ensuite à travers du pin gris et du tremble sans foin. A 12 milles nous passons un lac avec un peu de foin dans la vallée a environ 1 mille à notre droite, et nous suivons le bord de la banquette au-dessus de la rivière. Cette marche se continua jusque vers 6 p.m., lorsque nous arrivâmes à un autre grand lac sur notre droite et nous en suivîmes le bord à travers de dense petit pin gris pendant 1½ mille, et nous campons à l'extrémité nord. Assez bonne nourriture, mais pas en quantité, de fait lorsqu'il y avait de l'eau aujourd'hui il n'y avait pas de nourriture, et *vice versa*. Distance, environ 18 milles, dure pour les chevaux, parce qu'il a fallu la parcourir en une seule traite, et qu'il pleuvait à verse pendant les trois dernières heures. Direction, d'après la boussole, N.O. quart N.

Jeudi, 1er septembre.—Très forte pluie toute la journée, n'avons pas voyagé parce que tout aurait été trempé pendant l'emballage.

Vendredi, 2 septembre. Camp 71.—Partis à 9.50 a.m. Six chevaux étaient partis dans une direction opposée aux autres, ce qui causa le retard. Direction O.N.O. Belle matinée après que le brouillard se fut dissipé. Assez bonne marche à travers de petits trembles et un peu de bois brûlé renversé. A ¼ de mille, traversé l'extrémité d'un muskeg desséché et à travers du petit bois sur le bord de ce muskeg à notre gauche pendant environ ¾ de mille. Il y avait alors une peu de nourriture et une marche facile, à travers un peu de petit bois épais pendant un mille, lorsque nous nous dirigeâmes presque O., pour éviter une haute colline à notre droite. Pas de nourriture ici. A 2½ milles nous arrivâmes à une étroite coulée d'environ 60 pieds de profondeur, et la remontâmes pour passer à travers de denses petits pins pendant ¼ de mille, puis à travers un bois épais, principalement du tremble, sur une courte distance. A partir d'ici nous avons eu des étendues de bon terrain dur alternant avec du terrain mou pendant près de 6 heures de marche. A environ 6 milles de notre point de départ nous arrivons à un grand lac et voyageons à travers un muskeg et de mauvais bois renversé le long du côté de ce muskeg pendant environ 1½ mille, lorsque nous arrivâmes à un bon terrain dur avec du bois renversé, pas mauvais, sur environ 2 milles. Campé sur un petit pâturage sur le bord du lac à 5 p.m. Distance, 9 milles. On peut dire qu'il n'y a pas de nourriture entre les camps 70 et 71, et il faudrait faire passablement de chemin à travers des muskegs.

Samedi, 3 septembre. Camp 72.—Envoyé 3 hommes en avant pour couper un sentier à 7 a.m., et après un dîner à bonne heure partis à 12.50 avec les chevaux. Le sentier s'éloigne du lac O.N.O., et après ¼ de mille traverse l'extrémité d'un muskeg desséché. Puis il y a environ 3 milles de bonne marche ouverte sur une contrée assez onduleuse, mais il ne faudra pas de nivellement. Bois petit—un peu de chablis. Ici se trouve un autre assez grand lac avec un peu de foin autour. A 3¾ milles, arrivés à un muskeg d'environ ¼ de mille de large avec un petit ruisseau. Il faudra un pont de 15 pieds. Puis encore des muskegs et du bois renversé sur une courte distance. Puis traversé un ruisseau marécageux, exigeant un pont de 18 ou 20 pieds, puis à travers de pins épars avec du petit bois renversé, et ci et là des espaces ouverts de saules et de trembles rabougris. Entre 4 et 5 milles nous laissons le lac et passons le long du

bord N ou E. d'un muskeg sur sa partie sèche au pied d'une basse banquette, qui s'élève bien graduellement, et à un endroit s'éloigne du sentier jusqu'à une certaine distance. Il y a un peu de bois renversé le long de cette partie du chemin, mais pas mauvais, avec de petits pins gris. A environ 6½ milles nous avons dû appuyer à gauche pour éviter un terrain récemment brûlé avec du feu couvant encore par places, et nous traversons un étroit ruisseau, un mauvais trou, mais seulement d'environ 5 pieds de large. Puis nous traversons un morceau de terre récemment brûlé, très mou par places, et le vent s'étant élevé, 2 ou 3 chevaux ont bien failli se faire tuer par des arbres qui tombaient. A l'extrémité nord de ce terrain se trouve un petit pâturage. Puis il y a un morceau d'épaisses broussailles de saule, et ensuite un bon espace libre sur environ 2½ milles. Peu après traversé les broussailles susnommées, le sentier monte une colline très escarpée d'environ 40 pieds de haut qui exigerait du nivellement (versant de colline). Puis ¼ de mille de muskeg et de nouveau un terrain ouvert pendant 2 milles ou à peu près, lorsque nous campâmes sur le bord d'un grand marais qui, s'il était sec, donnerait 60 ou 70 tonnes de foin. Il y a du bon foin autour du bord, et à l'extrémité S. dans des saules rabougris. Il est coupé par un ruisseau sinueux, fond mou. Distance, 13 milles.

Note.—B.R. signifie bois renversé; P.G. signifie pin gris; P.B.R., petit bois renversé; P. signifie pin.

Dimanche, 4 septembre. Camp 73.—Envoyé 3 hommes en avant pour couper un sentier et partis à 12.45 p.m. Direction sur ¼ de mille, O.N.O., à travers du B.R. Nous nous élevâmes alors d'environ 20 pieds, plan assez incliné, exigeant un nivellement et voyagé ¾ de mille à travers du P.P.G., puis descente graduelle et traversé 200 verges de muskeg desséché, où il y a un léger relèvement graduel d'environ 10 pieds jusqu'à une autre banquette; bon terrain à travers du P.P.G. sur ¼ de mille. Puis muskeg desséché; petite étendue de terrain dur et encore un muskeg; tout sec, moins environ 50 verges qui sont mouillées et mauvaises. Plus marais que muskeg; on peut facilement faire passer le chemin à travers. Puis un terrain bas avec P.G. et tremble sur ½ mille, et ensuite sur un vieux brûlé ouvert avec de petits arbres renversés, et après environ ½ mille pas de foin; arrivés à du bon foin sur terrain semblable mais B.R. plus gros. Puis arrivés à un bon creek exigeant un pont d'environ 45 pieds; l'eau retenue en arrière par un barrage de castor juste au-dessus de la traverse, et fond graveleux. Puis à travers un peu de broussailles épaisses avec du bois brûlé debout et du B.R. sur ¼ de mille, avec environ 100 verges de terrain mou. Nous arrivons ensuite à ce qui a toute l'apparence d'un muskeg, mais l'eau ne paraît que çà et là par places avec dense petit pin et beaucoup de P.B.R., parsemés çà et là de plus gros tremble, pin et sous-bois sur environ 4½ milles. Puis un terrain sec, légèrement onduleux, avec tremble et pin de bonne dimension, et broussailles épaisses, et nous changeons notre direction plus à l'O. sur un plan légèrement incliné pour atteindre l'eau. Une haute rive coupée apparaissait à quelque distance sur notre gauche, et après environ 1½ mille nous campons sur le bord de cette rive à environ 40 pieds au-dessus du lit presque desséché d'un grand cours d'eau. Le cours d'eau réel à présent n'a environ que 25 pieds de large et 18 pouces de profondeur, mais à l'eau haute sa largeur doit varier entre 130 à 200 verges. Les rives ont environ de 20 à 60 pieds de haut. Presque pas de nourriture ici, excepté un peu à environ 400 verges plus bas que le camp sur le côté est. Notre direction remonte à partir d'ici, laissant la rivière à notre gauche après environ ¼ de mille. Hautes montagnes visibles dans le lointain au S.S.O. Distance, environ 11¾ milles, autant qu'on peut l'évaluer sur une telle route.

Lundi, 5 septembre. Camp 74.—Envoyé trois hommes en avant à 7 a.m., donnant la direction O.N.O. Trois chevaux manquant, je partis avec le gendarme Fitzgerald, deux chevaux de selle et quatre chevaux de bât, à 3.15, laissant Baptiste à la recherche des chevaux pour suivre ensuite avec le reste des hommes et des chevaux. Sur ½ mille il y avait des broussailles assez épaisses avec sous-bois et B.R. Puis ensuite ¾ de mille de muskeg sec, et nous traversons un étroit creek d'environ six pieds avec bon fond et continuons à travers du P.G. Puis à travers une contrée onduleuse avec petit bois

sec très entremêlé et broussailles semblables avec P.P.G., dont un grand nombre mort, sur 4 milles, avec ici et là quelques courts espaces de meilleur chemin. Ce B.R. et ces broussailles, quoique ennuyeux à traverser, n'offriraient que peu de difficulté pour la construction d'un chemin, et il n'y aura aucun travail considérable à faire à la hache. A environ 5 milles de marche nous traversâmes la rivière, la même sur laquelle nous avons campé hier soir, qui, ici, à environ 35 verges de large avec rives basses sur le côté E. ou S., et environ 9 pieds de haut sur le côté opposé. L'approche sur le premier côté est assez molle et exigerait de l'ouvrage sur environ 50 ou 60 verges, et le niveau de la rive opposée aurait besoin d'être abaissé sur environ 25 ou 30 pieds. A environ 150 verges de la traverse, montés sur la banquette d'environ 20 pieds, et de nouveau après une courte distance sur une autre d'à peu près la même hauteur, toutes deux auraient besoin d'un peu de nivellement, et nous continuons à travers de dense petit pin sur un meilleur terrain, mais loin d'être bon, sur un mille; pas de foin. Puis ¼ de mille de muskeg sec, avec quelques morceaux en foin et ensuite du P.P.G. avec P.B.R. ici et là, pendant environ 2 ou 2½ milles, lorsque nous changeâmes de direction plus vers l'O. à la recherche d'eau, et traversant un muskeg sec, nous arrivâmes à 7.15 p.m. à un petit lac ayant du bon foin, à travers du bois assez épais au S.O., et nous campâmes. Il y a de la bonne herbe autour du bord du lac, mais le fond est trop mou pour les chevaux. Nous avions rejoint les bûcherons à 6 p.m. Distance, 9 milles. J'avais donné instruction à Lafferty de rester une autre journée au dernier camp si les chevaux n'étaient pas trouvés, attendu que nous avions des provisions et que le train pouvait facilement rejoindre.

Mardi, 6 septembre. Camp 75.—Envoyé les bûcherons comme d'habitude. Donné instruction à Brewster d'atteindre la rivière Frances en appuyant plus à l'O., où nous trouverons je crois une meilleure route sur la banquette de la rivière. Parti du camp à 3.15 p.m. Lafferty arriva avec le train et les chevaux qui manquaient à 2.15. Sur trois milles il y avait un bon terrain à travers des trembles épars et quelques pins sur une contrée onduleuse, pas de nivellement, et très peu de coupage jusqu'à ce que nous arrivâmes à une coulée d'environ 30 pieds de profondeur avec fond raboteux assez mou (qu'on pourrait facilement rendre bon) et un petit ruisseau dans le fond. Le côté N. de la coulée n'est pas aussi élevé que le côté S. d'environ 15 pieds, les deux côtés exigeant un nivellement. Après l'avoir traversé nous montons sur la banquette d'environ 100 pieds au-dessus de la vallée de la Frances, par de courtes marches graduelles, et après ½ mille, nous passons une bonne prairie avec une fondrière dans le bas de la vallée. Cette prairie paraît sèche, et si elle l'est, on pourrait y couper 20 tonnes de foin. Après avoir parcouru 1 mille sur la banquette elle suit la rivière, qui se trouve à environ 120 pieds plus bas; la marche jusqu'ici a été bonne. Nous coupons alors dans le bois et passons à travers environ 75 verges de mauvais B.R. parmi du petit pin gris. Puis du tremble plus épars avec un peu de P.B.R., embarrassant pour les chevaux mais d'un léger obstacle à la construction du chemin. A environ 6 milles de marche nous descendons de la banquette et traversons un muskeg desséché avec du bois brûlé debout et du bois renversé sur environ 1 mille, débouchant sur le bord d'une rivière. Bon foin tout le long du plateau de la rive et campé à 7.15 p.m. Le mille à travers le muskeg était très mauvais et nous avons pris environ 1¼ heure à le traverser. La route charretière devra passer le long de la banquette avec beaucoup de travail à la hache sur 1½ mille. Distance, 7 milles; direction, O. et O.N.O. La rivière ici a environ 200 verges de large et les rives sont basses, surtout sur le côté O. Sur le côté E. il y a de hautes banquettes en arrière de la rivière, d'environ 100 pieds, quelquefois moins, avec du foin généralement bon. Je fais ici une déviation de boussole à ce camp de 39° est.

Mercredi, 7 septembre. Camp 76.—Envoyé trois hommes en avant comme d'habitude et parti à 1.50 p.m. Grimpé sur la banquette par une colline très escarpée, d'environ 60 pieds. Si la route charretière était faite sur le bord de la banquette, on éviterait deux nivellements et le muskeg traversé hier. Sur 1 mille N.O. il y a du bois renversé avec assez bonne marche. Bientôt nous arrivons à une coulée, avec

bords escarpés d'environ 30 pieds, d'environ 30 verges au fond, qui est un muskeg avec du bois renversé; les abords auraient besoin de nivellement. Puis du pin gris et un peu de petit bois renversé sur environ 4 milles; direction O.N.O., à travers du pin gris alternant avec du tremble et toujours du bois renversé. Traversé environ ½ mille de muskeg sec avec bois renversé et passé sur petit morceau de foin. Après être sorti du muskeg, arrivé à travers quelques pins plus gros et plus épars sur un plan incliné jusqu'à un petit lac ou fondrière avec un peu de foin à l'extrémité N. ou O., et peu après arrivé en vue de la rivière. Grimpé par-dessus une colline presque perpendiculaire de 60 ou 70 pieds jusqu'à une banquette se dirigeant vers l'O, et arrivés sur le bord de la rivière. Par une inclinaison graduelle descendus à travers du petit bois, principalement sec et renversé, jusqu'à la rivière, campant à 6.20 p.m, près d'assez bon foin le long de la rive et sur le bord d'un refoulement d'eau. Le seul ouvrage réel pour la construction d'une route pour les voitures serait le nivellement, parce que le bois renversé est si petit que dans la plupart des cas on le rejetterait simplement sur le côté de la route, et le bois debout, bien que par places rapproché, est petit; de fait ce serait plutôt de l'essartement que de l'ouvrage de bûcheron. Les muskegs ne sont pas grand'chose, mais il faudrait faire un peu de nivellement par places. Distance, 8 milles.

Jeudi, 8 septembre. Camp 77.—Trois hommes en avant comme d'ordinaire; 1 cheval manquant jusqu'à 2.30 p.m.; ½ mille presque N., puis ½ mille O. et à travers un muskeg sec O.N.O. Puis 300 verges de bois plus gros et marche plus ouverte; puis muskeg encore et à 2 milles passé un petit lac sur notre gauche avec un peu de foin autour, mais pas beaucoup—trop mouillé; banquette avec bords presque coupés à pic tout près à notre droite; ½ mille au delà, arrivé à un éperon de haute banquette avec coulée sur un côté. Notre direction droite portait juste sur le haut de cet éperon et le long du sommet, mais le bois renversé était si dense que nous avons dû revenir sur nos pas et appuyer à gauche autour du pied de l'éperon, passant à travers un muskeg desséché avec marais à gauche à travers une vallée en fer à cheval. Il y a un beau ruisseau, très petit, avec source d'eau froide au pied de cet éperon. Après l'avoir traversé comme ci-dessus, nous arrivons par un plan légèrement incliné sur un terrain plus haut et nous voyageons à travers une étendue de bois plus ouverte et plus gros et ensuite un muskeg desséché jusqu'à 6.30 p.m., lorsque nous campons sur le bord d'un petit marais, trop humide pour obtenir beaucoup de foin et l'eau mauvaise. Il y a de bon foin tout autour dans les broussailles de saules. Toute la marche d'aujourd'hui s'est faite à travers du bois renversé et entremêlé et des muskegs. Si la route montait par l'éperon jusqu'à la banquette, elle serait plus directe, mais le nivellement et l'ouvrage à la hache seraient considérables. Distance, 5 milles. Récemment les chevaux peuvent facilement parcourir en trois ou quatre heures ce que trois hommes peuvent couper dans leur journée, par conséquent je ne pars avec eux que dans l'après-midi.

Vendredi, 9 septembre. Camp 78.—Trois hommes envoyés en avant comme d'habitude. Chevaux partis à 1.15 p.m. Direction, ouest-nord-ouest, et parcouru deux milles et demi par un bon chemin, petit pin et bois brûlé debout avec un peu de bois renversé, bon foin. A trois milles et demi, il y a un mauvais passage dans un muskeg entre deux petits marais qui exigeraient un peu de corderoy. A quatre milles et demi nous arrivons en vue d'une rivière au-dessus de nous et nous descendons dans la coulée d'environ 30 pieds de profondeur, côtés pas escarpés et nous tournons vers la rivière, marchant le long du côté nord de la coulée, et ensuite tournant vers le haut de la rivière et le long d'une étroite banquette plate ou plateau sur le versant d'une colline, rejoignant les bûcherons à 3.35 p.m. Attendu une demi-heure pour leur permettre de prendre l'avant et nous allons ouest-nord-ouest à travers du petit pin gris et du tremble par une pente facile jusqu'à la rivière, et rejoignant de nouveau les bûcherons, nous campons dans un bon pâturage sur un plateau sur le bord de la rivière, les bûcherons nous précédant jusqu'à 6.30 p.m. Il y a un plateau ou basse banquette le long de la rivière entre elle et le pied des collines, avec de petits arbres, surtout des trembles, et du bois renversé. Assez bon foin. Distance, sept milles.

Samedi, 10 septembre. Camp 79.—Je partis en avant avec trois hommes à 7.10 a.m., et continuai en remontant la plateau de la rivière sur environ un demi-mille, puis un peu plus sur la banquette à notre droite, ouest-nord-ouest, puis sur une courte distance presque nord et de nouveau nord-nord-est. Ces déviations ont été faites principalement pour éviter de mauvais endroits et du bois renversé épais, et d'autres à cause des courbes de la rivière, bonne marche et pas beaucoup de travail à la hache. Tenu autant que possible près de la rivière, tout en coupant les courbes. A cinq milles, passé un grand rapide qu'on pouvait voir de la banquette, et un demi-mille au delà arrivé à un récent brûlé de pin gris, presque tout le bois renversé étant brûlé. Bonne marche nord-ouest par nord. Après un autre demi-mille arrivé à du petit pin gris et ensuite à du bois plus gros, terrain récemment brûlé, et à environ un mille plus loin arrivé à une coulée d'environ 80 pieds de large avec un petit ruisseau de neuf à dix pieds de large avec bon fond. Une espèce de coulée transversale descend d'un côté et remonte de l'autre, et pourrait être utilisée pour la route charretière mais exigerait du nivellement. Très peu de bois renversé. Bonne marche à travers un bois récemment brûlé. Tout le foin détruit. Campé pour le midi à environ 6 milles de marche à 11 a.m. Reparti à 12.10 et voyagé à travers du bois vert. Bonne marche. Très peu de bois renversé sur deux milles ou un peu plus, lorsque nous arrivons à une profonde coulée rocheuse, et nous avons dû revenir sur nos pas pendant environ un demi-mille et tourner vers la rivière, traversant la coulée par une pente facile et montant sur une basse banquette au-dessus de la rivière par une pente graduelle et facile. Il y a un joli ruisseau dans la coulée avec bon fond dur et seulement 12 à 18 pouces de profondeur d'eau. Aucun nivellement nécessaire. Peu après, nous descendons à la rivière et suivons une étroite lisière herbeuse le long du rivage sur un demi-mille, rives environ 10 pieds de haut, passant l'embouchure d'un ruisseau peu profond d'environ 10 pieds de large. Après ce demi-mille nous avons dû prendre la banquette avec petit pin gris et beaucoup de bois renversé, et 1½ mille au delà nous venons à de petits pins gris verts, et ensuite, peu après à un espace plus ouvert avec broussailles et du bois renversé, revenant de nouveau à la rivière, et nous campons où il y avait du foin, à 4.20 p.m. Le foin est si rare que si on y arrive à 4 ou 5 p.m. il n'est pas sûr de le dépasser, parce qu'il pourrait être nuit avant d'en trouver d'autre, et avec tant de bois renversé on ne peut voyager après 7 p.m., et même alors il fait noir avant que le camp soit installé. Les chevaux arrivèrent à 6.10 p.m.

Une chaîne de montagnes court du sud-est ou presque est et touche la rivière à environ un mille et demi plus haut sur la rivière, et une autre chaîne vient de l'ouest, la rivière passant entre les deux. Nous avons vu un cañon et plusieurs rapides dans la rivière durant la marche de la journée. Distance, 12 milles.

Dimanche, 11 septembre.—Repos.

Lundi, 12 septembre. Camp 80.—Parti avec 3 hommes à 7.30 a.m., monté par une douce pente sur le haut de la banquette à 150 verges à l'est du camp et voyagé nord-nord-ouest. Après un mille et demi appuyé à droite, à une courte distance pour franchir une profonde coulée rocheuse. L'inclinaison des deux côtés est légère et n'exigera aucun travail. Ruisseau étroit dans la coulée avec un bon fond. A cinquante verges nous arrivons à environ 25 verges de muskeg, puis du petit tremble et du pin gris, et peu après à une coulée peu profonde avec ruisseau de 6 pieds de large, fond rocheux, pas d'ouvrage nécessaire. Puis à travers le même genre de voyage sur un demi-mille, longeant un muskeg au pied d'une basse banquette à droite. Traversé l'extrémité de ce muskeg, et à environ un demi-mille plus loin nous arrivons à un terrain légèrement marécageux avec du bon foin. Voyage pas mauvais sur un quart de mille. Puis nous montons une légère élévation couverte de tremble et de pin vert.

Puis un bon terrain de marche à travers du petit tremble, du pin gris et des broussailles épaisses sur un mille ou à peu près. Peu après nous avons dû nous porter vers la rivière pour éviter du gros bois renversé, et à un mille plus loin nous arrivons à un bon morceau de foin sur un terrain marécageux et nous campons à midi. Il y a un petit ruisseau avec fond dur où nous traversons, et nous traversons ce marais. Parti

de nouveau à 1.05 p.m., et sur deux milles nous parcourons une contrée onduleuse avec rampes faciles, et assez de bois tombé. Ici nous passons un beau lac à droite dans une vallée entre la crête ou plateau et le pied des montagnes sur la droite, environ 300 x 250 verges, un autre plus petit lac est situé au nord, avec un peu de foin autour de ces lacs. Ici nous appuyons un peu à droite et voyageons sur le versant de la colline parce que le bois tombé sur le dessus était mauvais. Une route charretière suivrait le sommet. Direction, entre nord-ouest et nord-ouest par nord. Puis nous passons un court espace de mauvais bois tombé. Puis environ 50 verges de gros saules dans un terrain humide, pas mauvais. Puis un morceau d'assez mauvais muskeg et nouvelle montée à travers du bois tombé. Ceci nous mena jusqu'à environ trois milles de notre camp du midi. A partir d'ici et sur le prochain mille et demi la marche a été assez bonne sur des collines onduleuses avec pentes basses et faciles, à travers du pin gris et du tremble, avec quelques étendues de bois tombé assez mauvaises à couper, jusqu'à ce que nous arrivions à un petit endroit marécageux à droite du sentier, avec du bon foin tout autour dans le petit bois, et nous campons à 4 p.m. Le camp se trouve à environ un quart de mille en dehors du sentier à droite. Nous continuons à couper le sentier pendant une autre heure. Le train de bât arriva à 6.35 p.m. La marche aujourd'hui s'est faite principalement sur la crête située entre la rivière et le pied des montagnes à l'est, une vallée courant entre cette crête et les montagnes. Cette chaîne de ce qu'on peut appeler les contreforts de montagne est onduleuse. La marche était bonne à l'exception de deux courts espaces de muskeg et quelques étendues de gros bois tombé. Les montagnes sont, je crois, d'environ 400 pieds au-dessus de la rivière et sont couvertes de petits pins et trembles. Distance, 10½ à 11 milles.

Mardi, 13 septembre. Camp 81.—Forte pluie durant la nuit et jusqu'à 10 a.m. Parti avec trois hommes à 10.30 a.m. Après être retourné du camp au sentier, nous prenons une direction N.O., et continuons sur la crête au-dessus de la vallée à droite, avec assez bonne route et un peu de bois tombé. A environ ½ mille du camp et ¼ de mille plus loin, passé un petit lac dans la vallée, avec foin; traversé un petit muskeg. La crête est couverte de petit pin et tremble. A 2 milles de marche traversé un petit ruisseau, de six pieds de large, qui aurait besoin d'un pont. A trois milles descendu dans une coulée peu profonde et aucun nivellement nécessaire sur l'un ou l'autre côté. Ici il y a un petit creek avec un bon fond. A quatre milles traversé un petit ruisseau d'environ 4 pieds de large et passé à travers une quantité de bois tombé. Nous avons dû appuyer abruptement à gauche et descendre sur le plateau de la rivière, parce que l'abattage à la hache sur la banquette était considérable; la route charretière passerait sur la banquette. Suivi la rivière jusque près de la banquette et trouvé un peu de foin à environ 6 milles du dernier camp. Campé à 5.10 p.m. Notre direction tout l'après-midi, à l'exception de la courbe vers la rivière, était environ N.O., et la marche assez bonne. Contrée facile pour la construction d'une route. Distance, entre 6 et 7 milles.

Mercredi, 14 septembre. Camp 82.—Parti en avant avec trois hommes à 7.30 a.m. Direction, N.O. par-dessus un éperon de colline. Après être monté par une rampe facile jusqu'à la banquette à partir du camp, le premier mille est couvert de petit pin et de bois tombé. A environ 1½ mille traversé un petit ruisseau d'environ 8 pieds de large, avec chute des rives, qui aurait besoin d'un pont pour la route charretière, bien que guéable pour les chevaux de bât. Puis sur 2½ milles nous avons eu une belle marche ouverte à travers de gros pin gris sur une contrée onduleuse. Pas de nivellement de collines requis et très peu de bois tombé. Puis vint ¼ de mille de bois tombé et encore du petit tremble espacé sur environ ½ mille, lorsque nous tombons juste sur la rivière qui tourne abruptement à droite, et pour avoir un bon terrain nous revenons sur nos pas environ ¼ de mille, et nous restons sur un terrain élevé au-dessus de la rivière, à travers du pin vert espacé, pendant ½ mille. Sur les prochains 2 ou 2½ milles nous avons eu une bonne marche sur un terrain onduleux et à travers du pin gris espacé avec presque pas de bois tombé. Puis vint une étendue de broussailles d'aunes avec du bois tombé, sur 1 mille autour d'un versant de montagne. Coupage considérable.

Notre direction était presque franc N. Puis ½ mille à travers du pin vert sur un versant de colline avec mousse épaisse sous le pied, traversant deux petits ruisseaux secs et une coulée. A quelques centaines de verges plus loin nous descendons à gauche jusqu'au plateau de la rivière, parce que le coupage était trop considérable sur le versant de la colline, ¼ de mille plus loin; nous campons à la rivière à midi. Partis de nouveau à 1.20 p.m., et continué à suivre le long de la rivière à travers du pin vert avec mousse épaisse sous le pied. Dans le 1½ mille suivant nous traversons deux mauvais éboulis de terre, ou plus proprement des affouillements, et un court espace de muskeg sec avec d'assez mauvais bois tombé, et dans le second 1½ mille nous avons traversé un terrain à peu près semblable, mais nous montons sur la banquette après environ ½ mille ou plutôt par-dessus une rive coupée à pic. Il faudrait niveler ici un peu du côté de la colline, environ 150 verges. Puis nous avons dû descendre graduellement jusqu'à la rivière pour traverser une coulée qui passe plus haut en amont avec des rives coupées à pic. Traversé cette coulée à 3.30 p.m. Puis nous avons suivi un bon terrain sur le dessus d'une haute banquette en amont du cañon, assez rocheuse, il faudrait ici faire un peu de nivellement mais pas beaucoup. Elle était presque libre de bois mais il y avait un peu de bois tombé. Puis à travers du pin vert avec mousse épaisse jusqu'à un terrain brûlé ouvert. Bonne marche vers du bon foin sur terrain brûlé sur le bord de la rivière, juste en aval de l'endroit où elle fait une courbe abrupte vers la gauche de nouveau. Campé à 4.30 p.m., à une courte distance avant d'avoir atteint pour la première fois la rivière aujourd'hui, et à environ 2½ milles du dernier camp, un ruisseau coule du N.O. entre les montagnes, qui ici s'éloignent de la rivière sur le côté O., et la chaîne basse le long de la rivière. Je crois que c'est "Simpson Creek" qui sort du lac de ce nom. Distance aujourd'hui, environ 13 milles, dans une contrée facile pour une route charretière. Direction, après les premiers 5 milles, N. par la boussole.

Jeudi, 15 septembre. Camp 83.—Parti avec 3 hommes à 7 a.m., à 300 verges du camp nous nous élevons sur la banquette au-dessus de la rivière par une montée graduelle, et voyagé le long du bord pendant 1 mille à travers du bois brûlé avec un peu de bois tombé, bonne marche, lorsque nous arrivons à une coulée profonde dans laquelle coule un creek venant de l'est. Elle a des bords escarpés à environ 250 verges de la rivière, mais sur le plateau les rives sont basses. Nous descendons à ce fond de la banquette; 250 verges de nivellement de côté de colline seraient nécessaires. Il y a des pins épars de bonne dimension dans ce fond, avec un peu de bois tombé. Nous traversons ce ruisseau à gué à environ 100 verges de son embouchure, il a un bon fond, mais les bords sont mauvais et avaient besoin de nivellement pour les voitures. Je crois qu'il faudrait ici un chalan au printemps et durant les hautes eaux, parce qu'à présent l'eau a mouillé le dessous de notre bât. Sur le côté N. de ce creek il y a environ 200 verges de gros bois tombé et ensuite du pin vert épars sur ¼ de mille. Nous montons un peu, et ensuite nous descendons à une bonne pièce de foin d'environ 400 verges de diamètre parmi un peu de bois brûlé. C'est à environ 3 milles du dernier camp. Puis montant graduellement à travers du petit tremble et du pin gris épars, jusqu'à la banquette, et montant encore légèrement, nous voyageons sur un versant de colline, bonne marche et pas trop de nivellement pour une route charretière pendant 1 mille. Nous descendons ensuite légèrement jusqu'à un étroit endroit de niveau, et continuons N. en suivant le cours de la rivière pendant ½ mille. Puis nous avons eu une marche assez facile à travers du pin vert avec un peu de bois tombé, pas mauvais, et nous revenons encore à la rivière à midi et nous campons pour le dîner. Nous fûmes retardés environ deux heures pour traverser et arranger le creek mentionné ci-dessus, et perdu un peu de temps avec des sauvages, de sorte que nous n'avons fait qu'environ 4½ milles cet avant-midi. Je ne crois pas qu'on pourrait trouver aucune autre traverse plus haut pour la route charretière. J'ai essayé jusqu'aux bords escarpés.

Parti de nouveau à 1.15 p.m., et voyagé à travers du pin vert avec mousse molle sur 1½ mille, et nous traversons un creek de 6 pieds de large, bon fond, mais mauvaises rives molles, et arrivé à environ 100 verges de mauvais muskeg qui aurait besoin

de corderoy sur toute la distance. Et alors sur la première banquette et le long d'un petit versant de colline, à travers du petit tremble et du pin. Trois quarts de mille plus loin nous descendons au ruisseau par une pente facile, bien que la marche fut quelque peu molle. Les abords ont besoin d'être construits et un peu nivelés, parce que les bords sont mous. Largeur du ruisseau, 10 pieds, fond rocheux. Puis à travers du pin vert, incliné vers le muskeg, jusqu'à la rivière, où nous campons à 4.30 p.m., par une pluie battante.

Vendredi, 16 septembre. Camp 84.—Parti en avant avec 4 hommes à 7.30 a.m. Direction, N.O., en remontant le plateau de la rivière et à travers du petit pin vert et mousse épaisse et molle, presque un muskeg, sur ¾ de mille, et traversé un petit ruisseau de 8 pieds de large, exigeant un pont. A un demi-mille plus loin, un autre ruisseau semblable, et ¼ de mille plus loin un grand creek, de 20 pieds de bord à bord, avec grosses pièces dans son lit. Puis, dirigé vers la rivière, à cause d'un éperon de montagne, et continué autour de cet éperon. Jusqu'ici (2½ milles) la marche a été sur un muskeg assez mouillé. Puis environ 150 verges sèches à travers du bois brûlé. Puis la même sorte de muskeg encore, avec de nombreux petits cours d'eau de 3 à 6 pieds de large, bon fonds; un peu de bois tombé, pas mauvais ni beaucoup. C'est tout sur un bas plateau entre la rivière et le pied des montagnes, qui se trouvent, en général, à ¾ de mille à notre droite. A environ ¼ de mille, nous appuyons à gauche pour éviter un mauvais muskeg, et arrivé par un terrain légèrement plus bas à quelques petites fondrières avec du bon foin et campé à 1 mille ou à peu près au milieu de gros pins gris épars sur le bord d'un refoulement de rivière, avec de bon foin, à 11.30 a.m.

Parti de nouveau à 12.40 p.m., et après environ 1¼ mille de bon bois épars avec plus ou moins de foin, arrivé à un muskeg brûlé d'environ 200 verges de large et traversé un bon ruisseau peu profond, d'environ 25 pieds de bord à bord, lit rocheux. Puis nous avons eu du pin vert sur ¼ de mille, lorsque nous arrivâmes au bord de la rivière, et le suivîmes sur environ 200 verges à travers de la mousse de muskeg. Il y a ici un grand nombre d'îles dans la rivière. Puis nous montons sur la banquette d'environ 40 pieds; il faudrait niveler environ 100 verges de versant de colline, et nous avons eu une marche facile sur plus de 2 miles, bien que le terrain fut un peu mou; bon foin tout le long. Nous avons alors traversé un ruisseau peu profond d'environ 45 pieds de large de bord à bord, lit rocheux, rives bonnes. Ce ruisseau, je crois, serait toujours guéable. Puis, en restant à portée de la rivière, sur un terrain ouvert et bien peu de bois tombé jusqu'à ce que nous arrivions à de bon foin à côté d'une savane ou refoulement de rivière à 3.20 p.m., lorsque nous campons. Tous les muskegs, comme je les appelle, avaient des fonds rocheux, et les ruisseaux qui les intersectent avaient aussi des fonds durs. Si tel n'était pas le cas, on ne pourrait les traverser sans beaucoup de ponts. On n'a traversé que quelques endroits vraiment mauvais, et je crois qu'on pourrait facilement les traverser sur un chemin surhaussé. Quelques bons orages. Distance, 11 à 12 milles. Hier soir, au cours d'une longue conversation avec le chef des sauvages de la Liard, il a dit que nous aurions de la neige dans 28 jours, et que la Pellée serait gelée lorsque nous y arriverions, et aussi qu'il serait impossible de ramener les chevaux.

Samedi, 17 septembre. Camp 85.—Parti en avant avec 4 hommes à 6.50 a.m., direction nord-ouest. Après un demi-mille à travers un assez bon muskeg sur un plateau, nous nous élevons à une basse banquette d'environ 15 pieds à travers du pin et du tremble et un peu de bois tombé sur un mille, lorsque nous arrivons de nouveau à de la mousse molle sur environ un demi-mille, et descendant de nouveau nous atteignons la rivière, dont nous suivons le bord à travers du petit pin gris, marche passable, mais assez molle, sur trois quarts de mille. A trois quarts de mille plus loin nous passons une haute montagne isolée sur le côté ouest de la rivière, celles sur le côté est courent vers le nord-est. Ici nous traversons un ruisseau rocheux variant de 20 à 40 pieds de largeur de bord à bord, les deux rives étant basses. Elle ne serait pas guéable à l'eau haute. Puis pendant un mille à travers du petit pin et du bois tombé jusqu'à une fondrière; traversé cette fondrière et voyagé le long de l'île qu'elle forme, pour

éviter une forte tranchée sur la terre ferme, beau foin ici, fondrière sèche en plusieurs endroits. La route charretière serait coupée sur la terre ferme. La fondrière a environ 60 pieds de large là où nous l'avons traversée. Voyagé encore environ un demi-mille et retraversé à la terre ferme et suivi le long de la rivière à travers du bois tombé pendant un mille, lorsque nous nous élevons graduellement sur une banquette basse, laissant la rivière à gauche et à travers du petit tremble, du pin vert et encore du tremble sur deux milles et demi de bon terrain, et campé à 11.15 a.m. sur le second de deux petits lacs à environ un quart de mille l'un de l'autre, un peu de foin. Parti de nouveau à 12.30 p.m., et à environ 100 verges arrivé à la rivière dont nous suivons la rive pendant environ un demi-mille, et nous montons graduellement sur une basse banquette d'environ 20 pieds, et voyagé à travers du petit pin, de l'épinette rouge et du bois tombé, avec endroits mous sur un autre mille, lorsque nous montons encore légèrement et traversons une crête rocheuse. A trois quarts de mille plus loin passé à travers du pin brûlé avec du bon foin le long de la rivière. Ici nous traversons un grand creek, lit rocheux, tout près de son embouchure. Il a environ 40 pieds de rives qui sont bonnes. Il ne serait pas guéable à l'eau haute; environ 12 pouces d'eau maintenant. Ici notre direction était ouest-nord-ouest, et à un quart de mille plus loin nous laissons la rivière, qui tourne à gauche. Le cañon supérieur est à une courte distance en amont. Puis nous passons à travers un muskeg récemment brûlé, assez mou par places, sur trois quarts de mille, et traversons un autre creek semblable de 18 pouces de profondeur et de 30 verges de rive à rive; plus étroit à quelques endroits. L'atterrissage sur le côté nord (là où nous le traversons il coule presque est et ouest) n'est pas bon, parce que c'est presque tout du sable mouvant. En traversant il y a un morceau de pin vert qui a échappé au feu, et il y a du bon foin là, et sur le bord du creek. Campé ici à 2.50 p.m. Les hautes montagnes dans le lointain à notre droite sont couvertes de neige, ainsi que quelques-uns de celles de l'autre côté de la rivière à notre gauche. Distance, environ 11¾ milles. Le foin jusqu'à ce que nous arrivions au terrain brûlé est abondant et la marche assez bonne, mais il y a passablement de bois tombé. De fait, il y a du bois tombé tout le long, bien qu'il soit ordinairement petit.

Dimanche, 18 septembre.—Repos comme d'ordinaire—forte gelée la nuit dernière.

Lundi, 19 septembre. Camp 86.—Parti avec 4 hommes à 6.45 a.m. Direction, N.O. Premier ¼ de mille à travers un muskeg brûlé, puis de petit tremble sur une courte distance et monté environ 30 pieds à travers du petit pin gris et passé par-dessus le haut de l'élévation, descendant de nouveau par une pente facile, et monté de nouveau presque immédiatement d'environ 40 pieds par un sentier de versant de colline. Puis on continue à travers du petit pin et du bois tombé sur 1½ mille. A partir d'ici sur un mille un vrai muskeg—mauvais. Ici, après avoir fait environ 50 pieds de pont, nous avons appuyé à gauche vers la rivière pour passer de ce muskeg sur un terrain meilleur. Cela nécessita un chemin plus long, mais épargna du temps. La route charretière devra être fait en corderoy à travers le muskeg. La route charretière devrait prendre cette voie près de la rivière tout le long depuis le dernier camp. Après avoir dépassé le muskeg, nous arrivons à un bon terrain dur à travers du pin gris par une élévation graduelle d'environ 30 pieds, et ensuite sur un autre élévation d'environ 40 pieds, également graduelle, et à une distance au delà nous dominions trois lacs—un petit et deux longs, et comparativement étroits—à environ 70 pieds au-dessous de nous. Descendant par 3 gradins (un seul raide) nous traversons le goulet entre les deux derniers lacs et nous montons environ 60 pieds—bonne marche à travers du tremble épars principalement et du petit bois tombé. La contrée est ondulante et la direction O.N.O. quart N. A un demi-mille plus loin nous passons à notre gauche un lac dont les bords sont couverts de bon foin. Si nous avions passé directement à travers le muskeg, nous n'aurions pas passé ces lacs et ce foin. A partir d'ici nous atteignons bientôt une rive escarpée au-dessus de la rivière, puis nous la laissons et nous dirigeons droit sur les montagnes au-dessus du lac Frances, sur une magnifique contrée pour une route charretière, avec de bon foin. La contrée se compose de plateaux onduleux et de vallées peu profondes pendant environ 4 milles. Elle est épaissement couverte de petit pin

gris sec et très peu de bois tombé. Nous touchons encore ici un coude de rivière et nous en écartons, pour aller tout droit pour y revenir à un endroit où l'on peut la traverser pour remonter sur le côté ouest. A 11.50 a.m. nous campons pour le midi et pour attendre le convoi de bât qui arrive à 2.30 p.m. Magnifique foin, ½ mille avant cela nous avions passé un petit lac à notre droite à environ un quart de mille du chemin, avec assez bon foin. Notre guide n'était jamais passé par ici auparavant, ayant voyagé soit à pied à travers les muskegs, soit par la rivière. Vers 10.30 nous avions passé deux bateaux (le parti d'Auston et Holmes) qui remontaient la rivière—ils sont venus par la Stikine. Distance, environ 9 milles.

Il y a ici du bon bois pour la construction de radeaux, mais comme il aurait fallu employer nos cordes, il nous eut fallu une journée pour les faire sécher. Je fis un marché avec les bateaux pour traverser l'equipement moyennant $5. Le résultat a prouvé que cela avait épargné au moins une journée. Ce parti avait quitté avec ses bateaux en février.

Toutes les hautes montagnes en vue sont blanches de neige aujourd'hui. La traverse de la rivière Frances se trouve à environ 6 milles au-dessus du cañon supérieur et a 80 verges de large—courant faible, mais profond, 12 pieds ou plus par places. En amont et en aval de la traverse la rivière s'élargit. Il faudrait un chalan ou bateau passeur ici. Les rives sont basses et l'attérissage bon pour les chevaux. Pas de foin.

Mardi, 20 septembre. Camp 87.—Parti en avant avec quatre hommes à 6.45 a.m. Les premiers trois milles passant à travers un bon terrain ouvert à travers du pin, du pin gris et du tremble—contrée ondulante. Puis 100 verges de marais emmêlé et encore du bon terrain à travers du petit pin gris. Puis ¼ de mille ouvert, avec du bon foin et du P.P.G. Puis encore du P.G., du tremble et un peu de bois tombé. A cinq milles de marche arrivés à du bon foin dans une légère dépression entre deux crêtes. Pas de collines exigeant du nivellement ou aucun ouvrage à part l'enlèvement facile du bois. Le sentier monte cette dépression. A un quart de mille plus loin se trouvent deux petits lacs dans un creux à notre droite—un peu de foin—il parait être mouillé. Puis environ ½ mille de versant de colline—exigerait un peu de nivellement—mousse molle sur un sol rocheux. Puis marche passable avec un peu de muskeg et du bois tombé sur un mille, lorsque nous avons traversé un court espace d'épaisses broussailles de saule et traversé un creek rocheux d'environ 30 pieds de large—pont requis, mais beaucoup de bois assez long pour cela. Le cours d'eau est rapide—à présent 18 pouces de profondeur—profond à l'eau haute—bon fond—approches mauvaises et exigeant un nivellement. Puis 150 verges assez mauvaises, bois tombé, et monté sur une basse banquette d'environ 15 pieds (nivellement nécessaire) et continué sur une contrée ondulante, voyagent surtout sur des crêtes à travers du petit pin gris—du tremble épars et bon foin sur ½ mille. Puis du gros pin gris. Puis environ 3 milles de beau foin et bon terrain, au delà d'une chaîne de lacs situés dans une vallée à notre droite. Un peu de foin autour de ces lacs et en abondance sur les versants de collines. Cette vallée se continue pendant environ 1 mille, lorsque nous descendons par une pente facile dans la vallée et la suivons sur une courte distance—marche assez molle sur un espèce de muskeg mousseux et par-dessus un légère élévation jusqu'à la rivière, que nous atteignons à 11.50 a.m. Campé pour le midi.

Parti de nouveau à 1 p.m. et continué le long du versant sur environ 300 verges à travers du B.T., et ensuite monté sur une banquette d'environ 40 pieds et avons une meilleure marche sur un terrain dur avec passablement de petit bois tombé. Le versant de colline et l'élévation mentionnés exigeraient d'être nivelés pour la route charretière. A partir d'ici nous marchons le long de la banquette parallèle à la rivière pendant environ 3 milles, lorsque nous arrivons à un bon terrain dur et pas beaucoup de bois tombé sur ½ mille. Ici nous traversons une coulée venant de la rivière profonde à son embouchure, mais devenant rapidement moins profonde et débouchant à environ 100 verges au-dessus de l'endroit où nous avons traversé. A partir de là jusqu'à un mille ou à peu près, chemin assez bon avec un peu de bois tombé. Puis nous arrivons à une autre coulée profonde avec un creek étroit, d'environ 2½ pieds au fond

et quelque muskeg. Le côté sud a environ 50 pieds, mais le nivellement serait facile. Le côté nord a environ 25 pieds et est escarpé. Puis nous traversons de très petit pin gris et un peu de bois tombé sur environ ½ mille et descendons une colline assez escarpée jusqu'au plateau de la rivière pour avoir du foin et de l'eau pour notre campement de nuit. Autrement le sentier n'aurait pas descendu mais aurait passé tout droit. La marche aujourd'hui, surtout cet avant-midi, a été bonne et facile. Distance, environ 15 milles.

Mercredi, 21 septembre. Camp 88.—Parti avec 4 hommes à 7 a.m. Sur les 3 premiers milles assez bonne marche principalement à travers du pin, N.O. du camp, lorsque nous arrivons à un grand lac à gauche et nous élevons sur un dos d'âne d'environ 30 pieds de haut entre ici et le plateau de la rivière, et continué environ 1½ mille. Puis nous descendons au plateau de la rivière et nous avons eu une bonne marche pendant ½ mille, puis une clairière de 200 verges et encore du petit pin. Montés ensuite entre la rivière et un grand lac sur un autre dos d'âne, qui après environ ¼ de mille s'élargit en une banquette. Après ½ mille ou plus descendus dans une coulée profonde—côté S. environ 80 pieds ou à peu près, côté nord pas aussi escarpé et seulement environ 25 pieds. Il y a dans le fond un creek d'environ 8 pieds de large—il faudrait un pont. Puis ¼ de mille de pin brûlé; puis marche ouverte sur ½ mille et premier lieu m n o né à quelque endroit considérablement plus haut sur le lac. Le marche a été difficile toute la matinée, étant pricipalement à travers du pin épais, avec beaucoup de petit bois tombé. La coulée a besoin de nivellement, mais l'ouvrage serait facile. Peu après avoir traversé la dernière coulée nous descendons vers la rivière pour avoir du foin et installer le camp du midi, arrivant à 12.20 p.m. Neigé toute la matinée, rendant la marche difficile.

Parti de nouveau à 1.20 p.m., et continué sur le plateau de la rivière à travers du petit pin; environ ½ mille plus loin nous arrivons au lac Frances et continuons sur ses bords,- bonne route sur environ 6 milles, lorsque nous campons à 4.25 p.m. Une route charretière devrait, je crois, soit suivre la banquette là où nous l'avons laissée pour aller à notre campement du midi, et continuer sur environ 4 milles avant de descendre sur le plateau du lac, où un raccourci pourrait être pratiqué de l'endroit en premier lieu mentionné à quelqu'endroit considérablement plus haut sur le lac. Le guide cependant, ne connaît rien du pays en arrière du lac, et il aurait fallu trop de temps pour tracer et couper un tel sentier. Un sentier pour les charrettes ne pourrait être fait entre le camp du midi et ici sur le plateau du lac, parce que des falaises rocheuses à pic s'avancent jusqu'au bord du lac par places et ont environ 100 pieds de haut. La route que nous prenons est connue comme sentier pour les chevaux de bât et il y a beaucoup de foin par places. A environ 4 milles du camp du midi on pourrait couper environ 8 tonnes de foin. Notre camp ce soir se trouve juste vis-à-vis l'entrée du bras est du lac. Distance, environ 13½ ou 14 milles. Forte pluie ce soir.

Jeudi, 22 septembre. Camp 89.—Quelques-uns des chevaux manquent et nous ne sommes partis qu'à 10 a.m. en partie pour cette raison et en partie parce que la matinée était trop pluvieuse pour empaqueter. Voyagé sur le bord du lac jusqu'à 12.50, lorsque nous campons pour dîner; repartis à 1.50 p.m., campant à 6.20 p.m. Vent froid, bonne marche à l'exception de quelques endroits où nous avons trouvé une sorte de gravois, avec de l'argile presque bleue, mais aussi molle que du sable mouvant. Bien peu de foin et de pauvre qualité sur le bord du lac.

Vendredi, 23 septembre. Camp 90.—Voyagé de 10 a.m. à 2 p.m., lorsque nous arrivons à la tête du lac et prenons le dîner. D'ici le sentier doit être coupé jusqu'à Finlayson, en amont du cañon, ainsi j'envoyai quatre hommes et nous campons pour la journée là où il y a du foin. Quant à notre route en remontant le lac, une route charretière ne pourrait être faite qu'à grands frais tout près du rivage. A quelques endroits il faudrait faire des travaux dans le roc au moyen de pétardement, jetant une tranche de rocher dans le lac ou construire un chemin autour de la pointe. Cette route serait mauvaise aussi à cause du manque de foin. Il faudra trouver une route à l'ouest des collines. Distance parcourue aujourd'hui environ 9 milles.

Samedi, 24 septembre. Camp 91.—Quatre hommes envoyés en avant à 8 a.m. C. S. Watson campé ici, a deux canots portatifs en toile de 24×4 pieds, côtés d'acier. Je lui demandai s'il en vendrait un mais il ne voulut pas. Ce matin il a dit qu'il en vendrait un pour $175, le prix à la fabrique aux Etats-Unis est de $90, de sorte qu'avec les droits et le transport le chiffre de $175 serait un prix raisonnable. Je l'achetai craignant que nous n'avions pas le temps de bâtir un bateau. Voyagé 4 heures jusqu'au camp du midi, et de là pendant 1½ heure, lorsque je trouvai les bûcherons campés près d'un peu de foin sur la rivière. Je leur avais dit de camper entre 4 et 5 p.m., s'ils trouvaient du bon foin pour demain. Les chevaux sont fatigués et faibles, parce qu'ils ont voyagé vite en remontant le lac et ont eu peu de nourriture. Notre route part d'un vieux sentier sauvage à environ 30 verges au S. de l'embouchure de la Finlayson et passe par-dessus la colline presque O. (direction de la boussole) par une montée graduelle sur environ ½ mille à travers du pin. A environ 3 milles nous descendons une colline assez escarpée jusqu'à un marais avec un petit creek sortant d'un petit lac à l'O. Environ 50 verges de mauvais versant de colline ici. Les deux côtés du creek sont mous. Il y a un peu de foin autour du lac, mais à peine suffisant pour une nuit. Puis à travers du pin et un peu de terrain brûlé et descendus au plateau de la rivière à environ 7 milles de marche. A environ 1 mille plus loin nous arrivons à notre camp du midi, après quoi nous suivons la même direction sur 1½ mille, lorsque nous arrivons à un coude de la rivière et appuyons à gauche en suivant un versant de colline assez escarpée, et suivant ce versant au-dessus de la rivière nous arrivons à notre campement de nuit à ½ mille plus loin. Tout le foin ici se trouve sur le bord de la rivière et n'a que quelques verges de large, mais il s'étend jusqu'à ½ mille ou plus en remontant la rivière. Depuis le lac jusqu'ici il n'y a pas de foin excepté au petit lac mentionné, et l'on ne peut presque pas en tenir compte. La marche est très difficile à travers de la mousse épaisse dans laquelle on enfonce jusqu'à mi-jambe à chaque pas. S'il y avait du foin, un sentier pour les chevaux de bât serait bientôt battu par leurs pieds, mais je ne recommanderais pas cette route. Il a fallu faire un pont sur environ 30 verges de muskeg et remplir plusieurs mauvais trous. La neige était épaisse sur toutes les collines environnantes, et notre route était blanche jusqu'à ce que le soleil eût passé à travers les arbres. Vent froid de l'est ce soir. La rivière ici a environ 30 verges de large et est très rapide mais peu profonde—une succession de rapides entre ici et le lac Frances. Distance, environ 10 milles.

Dimanche, 25 septembre.—Repos comme d'habitude. Journée froide.

Lundi, 26 septembre. Camp 92.—Quatre hommes partis en avant à 8 a.m. et nous ne partons qu'à 1.15 p.m., parce qu'il manquait 5 chevaux. Le canot est difficile à transporter et il faut conduire les deux chevaux qui transportent les longs bâts, de sorte que je suis resté avec le convoi de bât aujourd'hui, pour aider à conduire les autres. Suivi le plateau pendant ¼ de mille, puis monté une légère élévation et suivi le versant de la colline; terrain mou sur 1¼ mille jusqu'à un creek, puis ¼ de mille de pin gris épars—puis terrain mou sur ½ mille—puis petit pin gris, etc., sur une certaine distance, et descendu à la rivière que nous suivons sur une certaine distance. Il y a du foin sur les deux côtés de la rivière ici, et deux prairies de belle apparence sur le côté N. à environ 150 verges de la rive. A partir d'ici nous avons eu encore de la mousse et du bois tombé, et à environ 4 milles nous nous élevons légèrement sur un terrains meilleur et à 200 verges plus loin nous traversons quelques mauvais trous et montons d'environ 80 pieds. Sur les côtés opposés de la rivière il y avait deux bonnes prairies à environ 1 mille l'une de l'autre, puis alternativement de la mousse et du bon terrain sur 1½ mille, lorsque nous arrivons à un large creek à lit rocheux que nous suivons pendant 1½ mille. Puis nous le traversons pour arriver à un terrain ouvert et à du bon foin dans du pin brûlé. Puis nous passons alternativement à travers de la mousse sèche et mouillée pendant environ 3 milles jusqu'à un bon creek d'environ 25 pieds de large, guéable, et entrons dans des petits pins, bonne marche sur ¼ de mille et ensuite dans de grands pins pendant ¾ de mille et un espace ouvert avec beaucoup de bon foin, et nous campons à 6.15 p.m. Distance, 11 à 12 milles.

Mardi, 27 septembre. Camp 93.—Parti en avant avec 3 hommes à 7.30 a.m. Bonne marche, mais quelques endroits de mousse molle et de muskeg jusqu'à un grand creek d'environ 40 pieds de large à environ 6 milles depuis notre point de départ. Il aurait environ 3 pieds de profondeur à l'eau haute. Bons fond et bords. Assez grande quantité de bois brûlé et de bon foin sur les premiers 5 milles dans la vallée près de la rivière. Cette vallée a environ 1½ mille de large. Après 6 milles nous montons par une pente raide jusqu'à une banquette d'environ 30 pieds de haut, et à partir de là nous avons eu une bonne marche pendant environ 7 ou 8 milles, avec un peu de mousse molle et quelques endroits mous surtout sur les versants de collines au-dessus de la rivière, jusqu'à ce que nous arrivions à un petit creek d'environ 4 pieds de large. Nous campons juste de l'autre côté sous des pins verts; bon foin sur les bords et en arrière de la rivière qui est très peu profonde à présent. Distance, 14 milles.

Mercredi, 28 septembre. Camp 94.—Envoyé 3 hommes en avant à 7.30 a.m. et les suivis à 8.15 a.m. Marché le long de la rivière pendant 1 mille environ à travers un terrrain porté à être marécageux. Le guide n'avait jamais parcouru cette route auparavant, n'étant allé au nord que jusqu'au lac Pelly. Il voulait traverser la rivière Finlayson et monter le versant d'une haute montagne sur le côté N., mais je décidai de rester sur le côté sud aussi loin que possible. Après avoir marché un mille, nous arrivons à de la mousse molle avec un peu de bois brûlé, et ici et là un trou mou, pendant environ 2½ milles, lorsque nous traversons un creek d'environ 30 pieds de large avec bons fond et bords. Excepté à l'eau haute il sera guéable; il n'a que 12 pouces à peu près de profondeur à présent. Assez bonne marche sur un autre mille, et en suivant un versant de colline au-dessus de la rivière nous vîmes un gros caribou venir sur la rive sud et vers nous. Je lui tirai un coup de fusil qui l'atteignit, ce qui me donna le temps de lui envoyer deux autres balles. La troisième l'abattit. Nous campâmes pour le midi et préparâmes la viande. Poids, préparé, plus de 600 livres. Coupé 350 livres de viande des os et les chargeons sur deux chevaux, laissant le reste, plus de 250 livres, dans une cache pour les hommes qui reviendraient. La tête était la plus grosse que j'aie jamais vue, et c'est le seul caribou que nous avons vu depuis notre passage à travers les montagnes l'hiver dernier. Parti de nouveau à 1.30 p.m. et continué sur le versant des collines, et à 2½ milles plus loin traversé la rivière qui a ici environ 50 pieds de large et est guéable presque en tout temps. Bons fond et bords. A environ 3 milles du camp du midi monté par une pente facile sur le sommet de la banquette, ou plus proprement butte, d'environ 40 pieds de haut, et nous vîmes le lac Finlayson à 2½ milles en avant de nous. A notre gauche se trouvait la vallée de la rivière qui descend sur le côté N. ou E., et un grand creek sort de la montagne à l'ouest, et coulant sur le côté ouest de la vallée se jette dans la Finlayson près du pied de la colline. Tout le long de cette vallée jusqu'au lac il y a de belles prairies. Nous descendîmes graduellement à travers du bois brûlé et d'assez bon foin jusqu'à la rivière Finlayson, que nous longeons pendant 300 verges à peu près; nous la traversons et continuons en remontant la vallée à travers une étendue de beau pâturage d'au moins 1,000 acres, jusqu'à ce que nous arrivions à l'extrémité est du lac, où nous campons à 5.10 p.m. pendant un gros orage de grêle. Le lac est très peu profond le long du rivage et le creek a environ 20 pieds de large. Là où nous l'avons traversé il a environ 2 pieds de profondeur. A sa sortie du lac il est un peu large mais il n'a environ que 12 pouces de profondeur, avec un bon fond. Les billes de construction abondent à la traverse. Distance, 11 à 12 milles.

Jeudi, 29 septembre. Camp 95.—Envoyé 3 hommes en avant à 7.30 a.m. A cause d'un épais brouillard, nous n'avons pu trouver tous les chevaux que vers 9.30. Parti avec les chevaux de bât à 9.45 et voyagé en remontant le lac, surtout sur le bord des collines, nous tenant à 200 ou 400 verges du bord du lac. Les collines sur le côté S. sont assez hautes et à certains endroits s'élevant assez abruptement à partir de l'eau. Là où il y a un plateau le long de la rivière, ce sont des muskegs et la marche est difficile. Le côté N. paraît avoir un plus grand nombre de ces plateaux, mais la distance, comme j'avais tracé notre route, serait considérablement plus longue. La marche toute

la journée a été difficile, à travers de la mousse épaisse et beaucoup d'endroits mous. On traverse un creek à environ 3½ milles de marche, il n'a que 3 à 6 pieds de large, selon l'endroit, et à peu près 18 pouces de profond, mais il faudrait un petit pont, parce que la descente des bords porterait les chevaux à le sauter, ce qui est dangereux avec des bâts. Il y a du bois tombé, mais pas beaucoup, et le bois debout est principalement brûlé. Il n'y a pas de foin jusqu'à ce que nous quittions le lac, et nous nous dirigeons presque O. pendant environ 1 mille, lorsque nous arrivons à quelques petites prairies et fondrières. Autour d'elles, qui sont trop mouillées pour le foin, se trouve du bois debout brûlé avec du beau chiendent. Au S.O. et au N. il y a des crêtes. Distance, environ 9 milles, que nous avons pris 6 heures à franchir. Forte tempête de neige cet après-midi pendant environ ½ heure.

Vendredi, 30 septembre. Camp 96.—Parti en avant avec trois hommes à 7.10 a.m., direction S.O., le premier mille mauvais à travers du bois brûlé. Puis 1 mille N.O., à travers du pin vert, marche facile, mais sur de la mousse. A environ 2½ milles nous appuyons de nouveau à gauche pour passer quelques fondrières et des trous d'eau. Puis par une pente graduelle, avec marche passable à travers un terrain brûlé, nous reprenons notre direction sur le dessus de l'élévation pendant environ 1 mille. Puis une descente graduelle sur un bon terrain, et à 5 milles nous arrivons à une étroite vallée avec bon chiendent, quelques prairies et savanes, assez sèches je crois pour couper quelques tonnes de foin. Nous les traversons et suivons le côté de la colline sur une certaine distance. Il y avait un petit ruisseau coulant entre ces fondrières, sur lequel il faudrait jeter un pont et niveler les approches sur environ 30 pieds de terrain marécageux. Après avoir voyagé sur le versant de la colline, nous passons le long d'une espèce de crête avec du bois brûlé, et ensuite à travers du pin vert sur une courte distance. A environ 7 milles du camp nous arrivons à l'extrémité est d'un long lac étroit et nous campons pour le midi. Un peu de foin dans le voisinage mais pas en grande quantité. Après dîner nous voyageons le long du côté N. du lac, et à 1½ mille monté sur une basse banquette par une pente facile. A un demi-mille descendu légèrement et voyagé à travers une légère dépression et du bon foin. Il y a une haute colline presque coupée à pic à droite. A environ 4 milles du camp nous arrivons à un grand ruisseau profond sortant du lac ci-dessus mentionné et traversons le lit desséché d'un petit ruisseau s'y jetant du N.N.O.: largeur de ce dernier, environ 6 pieds; il faudra un pont. Puis à travers de grands pins verts, avec un éperon de montagne à notre droite; monté légèrement par deux gradins jusqu'à la banquette, et continué environ 1½ mille, lorsque nous descendons légèrement et traversons un petit ruisseau coulant du N. ou N.E. dans le grand ruisseau, et campé pour la journée. La traverse de ce petit ruisseau exigera d'être rendue bonne; il a environ 6 pieds de large, mais les bords ont environ 4 pieds de haut et sont mous. D'assez bon foin. Je crois que ce sont les fourches indiquées par le professeur Dawson, et le grand ruisseau est en réalité le commencement du ruisseau Campbell, mais son cours proprement dit est presque O.N.O.

Distance, environ 12 milles. Forte grêle et tempête de neige cet après-midi, mais le temps s'est éclairci juste comme le convoi de bât arrivait au camp. Les chevaux très fatigués—le foin ne les nourrit pas.

Samedi, 1er octobre. Camp 97.—Parti à 8.30 a.m. avec 3 hommes—matinée sombre, et nous ne pouvions y voir pour amener les chevaux plus à bonne heure. Sur 1½ mille la marche était mauvaise à travers un muskeg brûlé et de la mousse molle, avec du bois brûlé debout. Nous arrivons alors au coude du ruisseau et voyageons le long d'une crête basse sur le côté N., traversant un éperon de montagne. A quelques endroits les collines sur le côté droit s'avancent tout près de la rivière, avec des rives escarpées. A d'autres endroits il y a des plateaux. Après 2½ milles de marche le chemin s'améliore, si ce n'était le bois tombé qu'on trouve en grande quantité jusqu'à notre campement du midi sur le même ruisseau à 7 milles de notre point de départ. A environ 4 milles du camp d'hier soir, nous arrivons à une basse contrée ondulante avec du bois mort; à part une petite étendue de pin vert, tout le bois était brûlé. A environ

5½ milles nous passons sur un bon terrain et du bon foin le long d'un dos de cheval, avec fondrières, prairies et un ruisseau dans la vallée à notre gauche, qui après environ ½ mille s'enfonçait dans la banquette. La marche serait bonne si ce n'était le bois tombé, mais il est principalement petit. Toute la contrée en avant paraît se composer de trous et de crêtes et la route est bien allongée, parce qu'on est obligé de choisir une route à travers tout cela. Parti du camp du midi à 2 p.m., et nous avons eu environ ½ mille d'assez bonne marche avec un peu de bois tombé, puis ½ mille de mauvais bois tombé et descendant légèrement jusqu'au lac ou plutôt fondrière, passant le long de la rive N. sur environ ¼ de mille et monté sur une basse banquette—environ 25 pieds d'élévation —pas de nivellement nécessaire. Puis à travers du bois tombé sur ½ mille, puis du pin vert sur ½ mille et, à la sortie de ce bois, passé à travers du bois tombé sur la continuation de la banquette. A notre gauche la vallée de la rivière Campbell s'est graduellement élargie jusqu'é environ 1½ mille, et en avant de nous se trouvent de nombreuses buttes, avec des montagnes au delà sur le côté N. de la Pelly, la plupart couvertes de neige. Après environ ¾ de mille nous descendons dans la vallée, et traversé environ 400 verges sur le côté d'une fondrière et monté sur un dos de cheval, et ensuite, tournant à angle aigu à droite, continué sur ce dos de cheval pendant environ ¼ de mille, lorsque nous descendons environ 80 pieds jusqu'aux bords de la Pelly. Beau foin partout dans les alentours sur le plateau de la rivière et sur le côté intérieur du dos de cheval—pin vert, mais petit, sur le plateau. Arrivé à 4 p.m.—les chevaux de bât à 4.40 p.m., et campé juste en amont de l'embouchure de la rivière Campbell.

Note.—Sur le lac mentionné le 30 septembre il y avait deux camps avec fosses de scieurs de long, où des bateaux avaient été construits et descendus sur la Pelly. Ceci serait possible dans les eaux hautes, mais pas à présent. A quelques endroits la Campbell est bien obstruée par du bois tombé et il y a de nombreux hauts-fonds en ce moment—le courant doit être rapide au printemps et en juin. Distance, 10 ou 11 milles.

Dimanche, 2 octobre.—Belle journée. Exploré les environs pour trouver de la gomme pour réparer le canot et un endroit pour faire une cache. Beau foin ici et sur la banquette.

Lundi, 3 octobre.—Construit une cache juste en arrière du camp à une courte distance dans le bois. Monté le canot, posé des bancs, des ferrements, etc., rempli la cache et donné des rations pour les hommes retournant avec les chevaux.

Mardi, 4 octobre.—Rivière remplie de glaces flottantes; chargé le canot et parti pour descendre la rivière et passé à travers les glaces pendant une heure et demie; rivière très peu profonde, touche fréquemment, et obligé d'atterrir à midi pour réparer le canot, six rapiéçages nécessaires. Fait un radeau pour deux hommes et quelques provisions pour alléger le canot. Coupé une couverture de bât en lisières que nous cousons au couvert du canot et les déposons légèrement au-dessus du canot pour le protéger contre la glace et les roches. Partis à 4 p.m., le radeau chavire, heureusement en eau peu profonde. Puis les deux hommes de nouveau dans le canot et descendons encore un mille et demi et nous campons.

Mercredi, 5 octobre.—Fait un autre long et large radeau avec de grosses pièces sèches. Ce radeau portait facilement trois hommes et se gouvernait bien—et je l'envoyai en avant du canot afin que nous puissions aller à son secours rapidement en cas de besoin. Tout alla bien pendant environ deux heures, lorsque le radeau s'engagea dans un chenal dans la glace qui s'était ouverte sur une courte distance. La glace se referma derrière lui et il fut complètement bloqué. Je jetai des cordes et une hache aux hommes et ils coupèrent la glace pendant que nous le tirions vers le rivage. La glace était du frasil jusqu'au fond, environ 10 pieds, et ne portait pas. Nous avons dû en conséquence faire un portage de trois quarts de mille et nous campons.

Jeudi, 6 octobre.—Nous avons passablement bien descendu jusqu'en amont de la rivière Hoole. La Pelly très peu profonde; nous avons fréquemment été obligés de débarquer et de soulever le canot par-dessus des battures; travail très froid dans de la glace mouvante. Rivière presque bloquée par places. Portagé l'équipement par-dessus les rapides à l'embouchure de la rivière Hoole, environ un demi-mille. Des-

cendu le canot vide en bas de ces rapides avec des cordes et continué environ cinq milles, lorsque le canot faisant eau nous avons dû camper et le réparer.

Vendredi, 7 octobre.—Descendus sur de nombreux hauts-fonds jusqu'au rapide à environ 1 mille en amont du cañon Hoole. Ici trois hommes débarquèrent pour alléger le canot et marchèrent jusqu'au cañon. Le canot s'échoua durement dans les rapides et la toile fut dangereusement coupée. A cause de l'eau basse, nous avons dû portager depuis environ ¼ de mille en amont du cañon et nous avons pris jusqu'à minuit pour transporter l'équipement jusque sur les premiers rochers en amont, environ 50 pieds.

Samedi, 8 octobre.—Portagé l'équipement et transporté le canot au camp pour le faire sécher et le réparer. Trouvé 3 hommes dans une cabane à environ ½ mille en aval du cañon. Charles Clement John's, du parti Rogers et Fyffe. Ils prospectent et passeront l'hiver ici. Clement a un canot de Peterborough et j'essaie de l'acheter, mais il refuse de le vendre à aucun prix. Je devrai laisser les petits équipements, les effets de literie, le coffre de médicaments, enfin tout excepté les rations, si je ne peux l'acheter; et je crois qu'il est fort douteux que le canot de toile puisse nous porter tous. L'eau a baissé, disent ces hommes, presque de 2½ pieds dans les deux dernières semaines.

Dimanche, 9 octobre.—Fini de portager et transporté le canot et tout jusqu'au bas du cañon et des mauvais rapides vis-à-vis la cabane des mineurs. Clement a évalué son canot à $500. Je lui offre $400, et finalement il divise la différence et je lui donne $450.

Lundi, 10 octobre.—Partis à 8.45 a.m., et navigué 1½ heure, lorsque le canot de toile ayant fait un peu d'eau nous atterrissons pour le réparer et prendre le lunch. Partis de nouveau à 11.40 a.m. et bien descendus en effleurant plusieurs rapides peu profonds et touchant légèrement quelquefois, jusqu'à environ 7 milles en aval de la rivière Ross, lorsque Lafferty, qui suivait avec Pepin dans le canot de Peterboro', nous héla pour dire qu'il faisait eau. Atterri de suite. Ils avaient de 5 à 6 pouces d'eau, ayant touché fortement sur des caillous dans le rapide et défoncé une planche. C'était à 4.40 p.m. Commencé les réparations. Beau temps mais vent froid.

Mardi, 11 octobre.—Terminé les réparations et parti à 9.30 a.m., et avons eu une bonne course jusqu'à 5.30 p.m., lorsque nous campâmes sur le côté sud.

Mercredi, 12 octobre.—Retouché le canot qui avait fait un peu d'eau hier et parti à 8.30 a.m., et navigué jusqu'à 12.30. Bon voyage et campé pour le dîner. Parti de nouveau à 1.30 p.m. et campé en aval des premiers rapides en amont de la rivière Glenlyon à 6.30 p.m. Très froid hier et ce matin. Neigé un peu ce matin, mais un peu plus doux ce soir. Neigé vers 7 p.m. Aujourd'hui les rapides étaient bons avec, en général, de l'eau en abondance, mais les chenaux étroits.

Jeudi, 13 octobre.—Parti à 9 a.m. dans une tempête de neige, vent froid contre nous et rivière pleine de frasil, rendant la marche à l'aviron très fatiguante et lente. Sauté les rapides Glenlyon sans difficulté. Ils seraient difficiles à l'eau haute. Campé pour le dîner à 1 p.m., rivière un peu plus libre. Campé le soir à 5.50 p.m. Neige et fort vent, très froid.

Vendredi, 14 octobre.—Nous ne sommes partis qu'à 9.45 a.m., et navigué jusqu'à 6.30 p.m., campant pour le dîner. Beaucoup de grosse glace dans la rivière, et vent devant très froid; dur ouvrage pour passer à travers presque des amoncellements de glace, surtout juste avant de camper. Pauvre camp, mais il commence à faire noir.

Samedi, 15 octobre.—Parti à 9 a.m., retardé par le brouillard sur la rivière et parce que nous avons dû descendre le courant pour voir si la glace descendait. L'amoncellement à travers lequel nous avons descendu hier soir était solidement fermé aujourd'hui. Nous avons bien navigué pendant 2 heures, lorsque nous nous sommes échoué dans un rapide peu profond, et avons dû débarquer et tirer les canots à terre en aval d'un long bordage de glace. Parti de nouveau à 12.45 après avoir mis des chaussons et mocassins secs et avoir lunché. A 2.30 nous fûmes arrêtés par un amoncellement de grosse glace; atterri juste à temps, parce que les canots auraient été emportés sous la glace à 150 pieds plus bas. Nous avons dû tout portager en haut du courant en-

viron 600 verges, et comme il commençait à faire noir, nous campons. Ce camp se trouvait à une courte distance en aval d'Indian-Grave, sur la rive nord, marqué sur la carte de Dawson.

Dimanche, 16 octobre.—Au point du jour envoyé deux hommes dans le canot de Peterborough de l'autre côté de la rivière pour voir jusqu'où s'étendait l'amoncellement et trouver un sentier pour portager. Nous avons dû traverser l'équipement et couper presque ¾ de mille de sentier à travers du pin épais pour passer les canots. Complété le portage et partis à 4.20 p.m., et campé à 6.30. Chaud vent d'arrière et neige.

Lundi, 17 octobre.—Parti à 9.15 a.m., et descendu jusqu'à ½ mille en aval de la rivière Macmillan et campé pour le midi. Il y a un grand camp sur la rive N. de la Pelly juste au confluent de cette rivière avec la Macmillan et qui a été nommé "Humbug City" par ceux qui l'ont quitté. A un mille et demi en aval du confluent des rivières il y a trois individus qui y hivernent. Ils ont deux grands bateaux. Un homme et sa femme restent avec eux. Ils ont intention de prospecter sur un ruisseau à 15 milles en haut de la Macmillan, cet hiver. Descendus rapidement jusqu'au cañon (granit) et envoyé Brewster en avant pour voir si tout était libre. Il a fait rapport d'un amoncellement de glaces à environ ½ mille autour du coude. Campé pour la nuit. Forte tempête de neige et brouillard ce matin lorsque nous quittons le camp et jusjusqu'à midi, lorsque le temps s'éclaircit. Très doux et vent d'arrière. Marche assez bonne et beaucoup moins de glaces flottantes, et celle qu'il y avait était molle. Passé deux ou trois petites embarcations sur la rive N. en aval de la rivière Macmillan, mais aucun signe d'hommes. Les planches supérieures des bateaux avaient été enlevées. Passé aussi plusieurs radeaux et un grand nombre de vieux camps.

Mardi, 18 octobre.—Fait un portage d'environ 1 mille et ensuite nous avons dû passer les canots à la corde presque tout le long à travers le cañon parce que l'eau était trop peu profonde dans quelques-uns des rapides pour descendre les canots chargés Descendu à 2 milles en aval du cañon et campé à 5.45 p.m.

Mercredi, 19 octobre.—Nous avons bien descendu environ 27 milles jusqu'à l'entrée d'une vallée en forme de cañon et l'avons trouvé bloquée, ne pouvant voyager sur le côté sud, nous campons pour la nuit.

Jeudi, 20 octobre.—Envoyé Pepin de l'autre côté de la rivière avec Fitzgerald et Lafferty pour faire une place pour le Peterborough, les deux derniers devant descendre la rivière sur le côté nord pour voir jusqu'où s'étendait l'amoncellement de glace, parce qu'il n'y avait aucun moyen de voyager sur le côté sud. Ils furent absents environ 5 heures et firent rapport que l'amoncellement s'étendait jusqu'à environ huit milles par la rivière et qu'il n'y avait aucun espoir de portager. Dans l'intervalle ils avaient fait une cache sur le côté sud—divisé l'équipement et fait mes paquets pour partir pour Selkirk dans la matinée. Démonté le canot de toile.

Vendredi, 21 octobre.— Forte pluie hier soir, tournant ensuite en neige vers le matin. Neige fondue jusqu'à 4 p.m., aujourd'hui. Je fis emballer 4 jours de rations et décidai de rester au camp aujourd'hui ou aussi longtemps que nous aurions des provisions sans toucher à celles de ces quatre jours, parce que la marche dans le bois par un temps comme celui-ci était très mauvaise. Il y a des indices qu'un ou plusieurs chevaux ont passé sur le côté nord cet automne. Le foin a été coupé sur le côté sud près de notre camp et des bateaux ont été construits ici cet automne; beaucoup de bon bois de construction et de bois sec. Fait des listes de tous les articles, petit équipement, etc., devant être laissés dans la cache. De la neige et de la glace, sur une largeur de 35 verges, sont amoncelées sur chaque rive, l'atterrissage des canots est difficile et même dangereux. Envoyé Pepin cet après-midi voir si l'amoncellement de glace avait remué, parce que l'eau a beaucoup baissé. Il revint en disant que le chenal de la rivière était libre aussi loin qu'il pouvait voir, excepté environ 50 verges, et il croyait qu'elles partiraient et que l'amoncellement était descendu. Remonté "Dreadnaught" (le canot de toile).

Samedi, 22 octobre. Fini goudronner le canot et parti à 10 a.m. et navigué environ 3 milles, lorsque nous trouvâmes la rivière complètement fermée sur plus d'un mille,

et combien plus loin nous ne pouvions dire. Aucune possibilité de portager ici à cause du danger de débarquer à travers les morceaux de glace et un cañon rocheux comme les bords. Nous avons dû remonter le courant environ deux milles pour atterrir. Débarqué sur le côté nord à midi au pied de hauts rivages coupés à pic. Du frasil épais mêlé à de gros morceaux s'étend de chaque côté jusqu'à 25 ou 50 verges. J'empilai tous nos effets avec le canot de toile démonté et plié pour être transportés sur des traines sauvages, sur des perches sur le rivage, couvert le tout avec les tentes, etc., et tournai le Peterborough à l'envers à côté du reste. Nous avons lunché et sommes partis à pied avec nos paquets. Neige et temps très brumeux, rendant la marche à travers le bois très fatiguante et désagréable. Campé à environ 5 milles plus bas—dans la tempête de neige—et en arrière de la rivière, parce que nous coupions en travers pour avoir un meilleur terrain de marche qu celui que nous offraient les bords.

Dimanche, 23 octobre.—Continué notre marche et parcouru environ 15 milles et campé sur la rivière. Vent très froid avec neige sèche du N.E. Beau foin tout le long.

Lundi, 24 octobre.—Continué en avant jusqu'à ce que nous atteignions les falaises en amont de l'embouchure de la Pelly, lorsque nous escaladons la colline et partons en travers vers le Yukon, arrivant sur le sommet d'une très haute falaise rocheuse perpendiculaire juste vis-à-vis les casernes. Descendu le courant environ ½ mille, cherchant un sentier pour descendre. Nous vîmes quelques hommes qui coupaient du bois au-dessous de nous et nous apprîmes d'eux qu'il y avait une descente à environ ½ mille en amont de l'endroit où nous avions frappé le rivage. Revenu sur nos pas et trouvé une très raide descente, et ensuite, à travers un bois épais, un sentier qui nous conduisit presque jusqu'à l'endroit où nous avions vu les hommes. Ils préparaient du bois de corde pour le vendre aux bateaux à vapeur l'an prochain. Ils nous traversèrent dans un de leurs bateaux. Nous fûmes reçus par le colonel Evans et ses officiers avec la plus grande bonté. Cet officier me donna de son magasin des couvertures et les vêtements dont nous avions besoin. Je donnai instruction au maréchal des logis Service d'envoyer chercher les objets mis dans la cache aussitôt que la glace prendrait sur la rivière, et lui donnai une liste des articles, de l'Etat et personnels, laissés là. Après le dîner on rapporte qu'un bateau à vapeur était arrivé de Dawson et continuait le lendemain matin pour faire la correspondance avec le bateau de la même compagnie sur le lac Bennett. Pris un passage pour tous, excepté Tobin, qui désirait passer l'hiver ici. Tobin ira à Dawson à la première occasion.

Il paraît y avoir du bon foin tout le long de la Pelly sur le côté nord.

Mardi, 25 octobre.—Parti au point du jour et arrivé au pied des rapides du Cheval-Blanc à la nuit tombante le 31 octobre. Le mardi, 1er novembre, traversé le portage jusqu'à la tête de Miles Cañon et passé cette nuit-là avec le détachement. Il n'y avait pas de bateau à vapeur là pour nous rencontrer, parce qu'on ne s'attendait pas à ce que l'*Ora* vint de Dawson encore une fois.

Mercredi, 2 novembre.—Pris un canot avec le gendarme Dickson et le gendarme auxiliaire Pepin et parti pour le lac Tagish dans l'intention de pousser jusqu'à Bennett et prendre le bateau à vapeur pour descendre, mais nous avons passé l'*Olive May* qui descendait par le lac Marsh pour chercher du fret. Arrivé au poste de Tagish le même soir, ayant parcouru une distance de 50 milles. Resté à Tagish jusqu'à l'arrivée du bateau à vapeur, qui repartit dans la matinée du 4 novembre, mais ayant brisé quelques pièces de sa machine, il n'arriva à Bennett que le dimanche matin, 6 novembre. Ici j'obtins de l'inspecteur Primrose des chevaux de bât et un gendarme pour les ramener, et me rendis jusqu'à Log-Cabin, et le lendemain j'arrivai à Skagway. Ici nous avons dû rester jusqu'à midi, le samedi, lorsque nous partîmes par le steamer *Dirigo* et arrivâmes à Victoria vers 9 p.m. le jeudi 17 novembre. Parti par le steamer à 2 a.m. vendredi pour Vancouver, et pris le train le même jour, arrivant à Maple-Creek dans la matinée du 20 novembre. Lafferty et Pepin débarquèrent à Calgary, ce dernier devant se rendre à Edmonton le lundi matin, 11 novembre.

J. D. MOODIE,
Inspecteur.

RAPPORT SUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE DE FORT-SASKATCHEWAN A FORT-SIMPSON—INSPECTEUR W. H. ROUTLEDGE.

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST,
FORT-SASKATCHEWAN, 4 AVRIL 1898.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le service de surveillance du nord jusqu'à Fort-Simpson, sous ma charge durant le dernier hiver, et entrepris conformément aux instructions que vous m'avez données par votre mémoire daté du 4 décembre 1897.

J'arrivai de Calgary à Fort-Saskatchewan le 7 décembre, et depuis cette date jusqu'au 15 je me suis occupé à préparer et équiper le détachement pour le voyage et à réunir les colis postaux pour les mineurs et autres personnes le long de la route de la patrouille, parce qu'il avait été décidé que mon détachement apporterait un sac de lettres en allant et en revenant.

Le 16 décembre 1897 le détachement, composé de moi-même, de l'adjutant sous-officier Hetherington, de W. et A. Rowland avec trois traîneaux et seize chiens, quitta ce poste, un attelage de chevaux m'accompagnant jusqu'à Athabaska-Landing, à 90 milles de distance, avec les rations et l'équipement, pour permettre aux chiens de voyager avec une charge aussi légère que possible jusqu'à cet endroit, où nous arrivâmes le 19 décembre; je suis occupé au "Landing" jusqu'au 21, à faire des arrangements pour le transport de la nourriture des chiens, etc., jusqu'à House-River, trouvant qu'il était impossible de transporter sur nos traîneaux la quantité nécessaire de nourriture pour les chiens jusqu'à Fort-McMurray.

Comme nous étions tout près de Noël et du congé du jour de l'an, ce n'est pas sans quelque difficulté que je me suis procuré un homme pour faire cet ouvrage, les métis, en général dans le nord, sont très peu disposés à s'absenter de chez eux, surtout le jour de l'an, qui est pour eux une journée de réunion, de danses, etc. Pendant que j'étais à Athabaska-Landing, j'ai, avec l'aide de M. Leslie Wood, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, trié de nouveau la malle sous mes soins, ce qui m'a épargné beaucoup de temps pendant le voyage.

Le 21 décembre, la patrouille quitta le Débarcadère, arrivant le jour de l'an aux Grands-Rapides, à 165 milles en aval du Débarcadère. Sur une courte distance nous avons eu une route passable, mais il a fallu en battre la plus grande partie pour les chiens. Nous avons passé de nombreuses ouvertures dans la glace, notablement aux Rapides du Pélican à 120 milles en aval du Débarcadère, ce qui, joint à la glace debout, a rendu notre voyage pendant quelques milles lent et difficile. Le jour de Noël, à 75 milles en aval du Débarcadère, nous arrivâmes à une cabane occupée par un sauvage (cri) nommé "'Dent-de-Chien" et sa famille, se composant de deux filles, de quatre garçons, de son frère et d'un sauvage appelé "Poudre". Ces sauvages faisaient la chasse et réussissaient assez bien. Je les prémunis contre les lois concernant l'usage du poison et autres.

Le 27 décembre nous campâmes dans une cabane tout près d'une autre occupée par un Canadien-français nommé J. B. Paquette, un trappeur, à 35 milles en amont des Grands-Rapides. Cet homme, lorsqu'il demeurait plus en amont sur la rivière, avait la réputation de mettre du poison, mais je n'ai pu découvrir aucun indice qui prouvât qu'il fit le même chose cet hiver. Je le prémunis contre cela. A quelques milles en amont des Grands-Rapides se trouve situé le puits d'huile qui a été creusé l'an dernier, les machines, la chaudière et une grande quantité de tuyaux se trouvent encore sur le terrain, le bruit du gaz qui s'échappe peu s'entendre à une distance considérable par un soir calme. Je restai à House-River, à 10 milles en amont des Grands-Rapides, 1½

journée, pour hâter l'envoi du poisson qu'apportait l'homme que j'avais engagé au Débarcadère. A cet endroit je trouvai trois familles sauvages, qui faisaient la chasse en hiver et travaillent sur la rivière durant les mois d'été. Je leur expliquai les lois concernant les boissons enivrantes, le poison, le gibier et les incendies, et les prémunis contre les infractions. Ces sauvages m'informèrent qu'ils avaient tué plusieurs orignaux et caribous qui étaient cachés à ce moment dans le bois. Comme la nourriture que j'avais pour nos cheins ne suffisait pas pour nous rendre jusqu'à Fort-McMurray, je saisis cette occasion d'acheter un peu de cette viande pour eux, parce que je ne pouvais me procurer de poisson en route.

Entre le Débarcadère et les Grands-Rapides, je visitai les partis suivants de mineurs à destination du Yukon, leur délivrant leurs lettres et en recevant d'eux.

22 décembre.—R. Hunter et W. Richmond, tous deux d'Hamilton, Ontario, occupant une cabane sur l'île Six-Mile, en aval du débarcadère. Ces deux hommes appartiennent au parti d'Hamilton, dont l'un des membres, du nom de Patterson, s'est noyé à la tête des Grands-Rapides l'an dernier. Ce parti n'avait pas de guide, et apparamment ne s'aperçurent qu'ils étaient tout près des rapides que lorsqu'il fut trop tard pour arrêter leur bateau. Des hommes qui travaillaient sur l'île à la tête des rapides, voyant qu'ils prenaient le mauvais chenal, celui de gauche en descendant le courant, firent tout en leur pouvoir pour attirer l'attention des gens du bateau, en agitant des couvertures, en criant, en tirant du fusil, etc., mais selon les apparences ils n'y firent pas attention, ce qui porte à croire soit que les hommes dormaient soit qu'ils ne remarquaient pas l'endroit où ils se trouvaient. On n'a jamais revu le corps de Patterson, mais on m'informa qu'on avait remarqué un chapeau de paille qui flottait sur l'eau en bas de McMurray peu de temps après l'accident, et plus tard lorsqu'il fut connu que Patterson portait un chapeau semblable à l'époque de sa mort, on a supposé que c'était le sien.

24 décembre.—W. Heider, Frank Reif, Wilson, N° 1099 Belmont avenue, Chicago. Cabane. A 60 milles en aval du débarcadère.

26 décembre.—J. T. Clutter, Iowa, E.U.A. Hutte à 2 milles en amont du puits d'huile.

27 décembre.—Christian Falkenberg, Richard Mohn et John Segerstead, tous de Chicago Cabane au Ruisseau-du-Pélican. Le nommé Mohn est depuis retourné à Chicago.

29 décembre.—E. L. Bell et G. O. Reid, tous deux de Calgary. R. C. Howell, Jas. Beck et Jas. Mullen, de Butte, Montana. Cabane à 5 milles en amont des Grands-Rapides.

1er janvier.—John E. Enright, 4319 Calomet avenue, Chicago, W. H. Best, 5035 State street, Chicago, Moses Leibman, 424 South Wood street, Chicago, occupant la cabane en troncs d'arbres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest aux Grands-Rapides. R. H. Witherspoon, 133 East Pearson Street, Chicago, T. C. Stevens, 549 West 15th Place, Chicago, occupant une tente à environ 1 mille en aval de la cabane de la gendarmerie. Ces hommes appartenaient originairement au parti "Stevens-Merryweather", de Chicago, mais se séparèrent à la suite de désaccords, Stevens, Witherspoon et Merryweather retournant subséquemment chez eux.

Je trouvai ces différents partis confortablement logés, bien munis de provisions, et en bonne santé et dispositions; la tente occupée par Stevens et Witherspoon était grande et spacieuse, et renfermait un bon poêle de camp. Les membres du parti "Stevens-Merryweather" à la cabane de la gendarmerie répudièrent en termes énergiques les histoires que Merryweather faisait circuler à Chicago sur leur état, et tous et chacun d'eux s'accordèrent à dire que cet homme était paresseux et inutile. Les bords de la rivière depuis le Débarcadère d'Athabaska jusqu'aux Grands-Rapides sont hauts, inclinés et bien boisés.

Aux Grands-Rapides tout le fret pour le nord est transbordé, et cette année, à cause du grand nombre de mineurs qui descendent, il y aura une augmentation très considérable sur celui de l'an dernier. Un grand nombre de métis et de sauvages seront

employés à cet ouvrage comme guides et pilotes. Le Grand-Rapide est le principal rapide de la rivière et a une chute d'environ 85 pieds entre la cabane de la gendarmerie et les remous, la rivière à cet endroit est pleine de cailloux. La tête du rapide est divisée en deux chenaux par une petite île, le chenal de droite est celui par lequel on descend les chalans. Les étrangers qui n'ont pas de guides sont portés à prendre celui de gauche, parce que jusqu'à la tête du rapide il est comparativement libre de cailloux, surtout à l'eau haute. Le fret de la Compagnie de la Baie-d'Hudson descendu par le bateau à vapeur *Athabaska* est déchargé au débarcadère des bateaux à vapeur, à une courte distance en amont des rapides, et est descendu dans des chalans jusqu'à la tête de l'île, où il est débarqué et transporté jusqu'à l'extrémité d'aval par un tramway. Les chalans sont alors descendus par le chenal de droite au moyen de cordes, et reprennent leurs charges à l'extrémité de l'île.

Les commerçants libres et autres qui amènent leurs marchandises du Débarcadère d'Athabaska dans des chalans déchargent environ la moitié du fret près de la cabane de la gendarmerie et descendent le chalan jusqu'à la tête de l'île avec le reste du chargement, et reviennent chercher la balance, après quoi ils font comme la Compagnie de la Baie-d'Hudson. En aval de la tête du rapide la rivière est navigable par des barges chargées, mais dans le cas d'étrangers, je leur recommanderais fortement de s'assurer les services d'un bon guide, parce qu'il y a plusieurs rapides difficiles entre la tête et Fort-McMurray, surtout à l'eau basse.

Pour prévenir de lamentables accidents, comme celui arrivé à Patterson, du parti "Hamilton", je suggérerais d'adopter quelque moyen d'avertir les étrangers de l'approche du rapide, une bouée à cloche placée dans la rivière à quelques milles en amont, et un drapeau sur un terrain élevé en arrière de la cabane de la gendarmerie, ou une tour peinturée en blanc sur une pointe en évidence, seraient, il me semble, efficaces et préviendraient des pertes de vie. Quelques personnes pourraient dire que le bruit des rapides devrait être suffisant; les jours calmes cela pourrait être correct, mais par un fort vent soufflant en descendant le courant, on m'informa qu'il n'était pas toujours possible d'entendre ce bruit à une grande distance quelconque.

Le 2 janvier le détachement de ronde quitta les Grands-Rapides pour Fort-McMurray, à 87 milles de distance, campant pour la nuit dans une cabane inoccupée à 15 milles plus en aval; cette cabane, m'informe-t-on, a été occupée l'an dernier par un trappeur nommé Manning.

Le 3, nous passâmes dans le rapide Brûlé, la glace étant bien brisée et empilée. Nous visitâmes les sources de gaz à Buffalo-Creek, et à plusieurs endroits nous vîmes brûler du gaz. A vingt-cinq milles des rapides nous arrivâmes à une cabane sur la rive gauche, mais nous trouvâmes que les occupants, Dickenson et Hyatt, étaient absents; une note sur la table disait cependant que le premier était allé à McMurray et le dernier aux Grand-Rapides, par la banquette sur le côté est de la rivière.

Le 4 janvier nous passâmes les rapides de la "Chaudière" à mi-chemin entre les Grands-Rapides et McMurray. A cet endroit nous trouvâmes une cabane appartenant à un homme du nom de Devolle, qui était absent dans le moment mais que j'ai rencontré plus tard dans la journée. Je rencontrai, à cette cabane, J. H. Hyatt, qui revenait de McMurray, et je lui donnai quelques lettres que j'avais pour lui. Ces deux hommes m'informèrent que les fourrures étaient rares cette année, comparé aux années précédentes. Je leur parlai au sujet de l'usage du poison et des autres ordonnances. Plus tard dans la journée, nous passâmes les rapides "Longs", "Croches" et "Rocheux", où nous trouvâmes beaucoup de glace de fond et échouée, et plus tard vers le soir les rapides "Big" et "Little Cascades", à environ 20 milles en amont de McMurray. A cet endroit il y a en travers de la rivière une crête de roches qui occasionne une chute de 3 à 4 pieds. Des deux côtés de la rivière jusqu'à une certaine distance en aval et en amont des "Cascades" il y a une belle crête de pierre à chaux de 4 à 8 pieds d'épaisseur.

5 janvier.—De bonne heure dans la matinée nous passons les rapides "Mountain" et arrivons à Fort-McMurray vers le milieu du jour. Les bords de la rivière entre les Grands-Rapides et McMurray sont hauts, s'élevant par places, je crois, jusqu'à 500

pieds, assez bien couverts d'épinettes et de trembles, et par places, de bouleaux quelques fois de grandes dimensions.

A Fort-McMurray j'ai trouvé M. R. Flett, commis de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en charge. Le soi-disant "Fort" se compose de cinq petites cabanes en troncs d'arbres construites en 1885, situées au confluent des rivières Clearwater et Athabaska. La rivière Clearwater a environ 300 pieds de large à son embouchure, avec bords escarpés.

L'emplacement du vieux fort se trouve plus près de la rivière et a été bâti par M. Moberly il y a quelque 30 ans. Durant les mois d'été McMurray est un endroit assez actif à cause du transbordement du fret qui descend par les rapides jusqu'au bateau à vapeur *Grahame*. Il n'y avait pas de sauvages autour du fort lors de ma visite, bien que M. Flett m'ait informé que deux familles de Cris demeurassent dans les environs, et deux autres à Willow-Lake, à 15 milles de distance dans une direction sud-est du poste, et fussent assez à leur aise. Il m'a dit que les fourrures dans son district étaient très rares, surtout à cause des fréquents feux de forêts dans ces dernières années. A une courte distance du fort il y a une petite étendue de pays d'où la Compagnie coupe une assez bonne quantité du foin pour son usage. L'approvisionnement de poisson de ce fort se prend dans le lac aux Poissons, à 75 milles à l'est, qui est le lac de pêche le plus rapproché de McMurray. Je fus informé par un nommé John McDonald, un serviteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui a résidé à Fort-McMurray depuis quelques années (26), que la banquette entre cet endroit et les Grands-Rapides est assez plane et qu'il y a un sentier d'été pour les chevaux entre ces endroits.

Le 7 janvier, le détachement de ronde partit de McMurray, campant pour la nuit à la Petite Rivière Rouge, à 35 milles en aval. Il y a ici un petit poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sous les soins de M. T. Clarke; un commerçant libre appelé McClelland est aussi établi là, mais il était absent à la chasse lors de ma visite. J'ai visité la maison d'un sauvage nommé "Audum" (où je rencontrai plusieurs sauvages shippewas) et le questionnai sur ses gens. Il m'informa qu'ils étaient presque tous absents à la chasse et qu'en général ils étaient assez à leur aise. Ce sauvage possède une maison très confortable.

Le 8 janvier nous partîmes de la Petite Rivière Rouge; il a fortement neigé ce soir-là et la plus grande partie du lendemain. Dans la matinée nous rencontrâmes le bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson venant du nord, à une courte distance en aval de l'île Tar, à 15 milles de la Petite Rivière Rouge, et dans l'après-midi, pendant que nous reposions, près de l'île Sled, un métis nommé "Guillette", un commerçant de la Pointe-au-Tremble, avec deux sauvages shippewas, et accompagné d'un jeune homme du nom de Reid, vinrent à notre camp en se rendant à McMurray. Reid s'était rendu jusqu'à Chippewyan, en route vers le Yukon, avec le parti Mackenzie, d'Edmonton, et retournait maintenant chez lui. Il m'informa avoir travaillé sur un ranche près du lac aux Castors, qu'il était parti en septembre dernier pour le nord, et que le parti n'avait pu aller plus loin que Chippewyan. Toute la journée, le sentier, à cause de la neige, était très fatiguant et dur pour les chiens, et la poudrerie avait bientôt effacé toute trace de celui battu par le parti de Guillette que nous voulions suivre.

10 janvier.—Le détachement arrivé à la Pointe-Brûlée à 2 p.m., à environ 80 milles de Fort-Chippewyan. A cet endroit il y a une petite colonie de sauvages chippewyans. sept familles, 52 personnes en tout, vivant dans des cabanes de troncs d'arbres bien construites et confortables, bien supérieures à aucune de celles que j'ai encore vues habiter par des sauvages, chaque maison étant pourvue de sièges, de chaises et de lits, et toutes très propres, ce qui fait grand honneur aux enseignements et à l'attention qu'y portent les missionnaires C.R. Ils ont dit que la chasse était assez bonne, et ces sauvages paraissaient être dans des conditions comparativement confortables. Je les prémunis contre le fait d'allumer des feux, l'usage du poison, etc.

12 janvier.—Le détachement arriva à Fort-Chippewyan tard ce soir-là, ayant suivi la rivière Athabaska jusqu'à la rivière des Embarras, que nous descendîmes pendant quelques milles, en faisant le portage jusqu'au lac Mamawee, qui fut traversé, la dis-

tance étant d'environ 10 milles. Nous suivîmes alors un petit ruisseau sortant de ce lac, ce qui nous mena sur le lac Athabaska à un endroit situé à environ sept milles du fort. Cette journée a été notre plus longue journée de marche jusqu'à présent, ayant parcouru 42 milles.

Les bords de la rivière entre McMurray et Chippewyan ne sont pas aussi élevés qu'en amont de ce premier endroit; ils sont densément couverts d'épinette et de tremble d'assez bonnes dimensions, et à plusieurs endroits j'ai remarqué les effets des feux de forêts. Il y a de nombreuses petites îles dans la rivière entre McMurray et Chippewyan.

Fort-Chippewyan.—Le chef-lieu de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour le district d'Atabaska, et un important comptoir de commerce agréablement situé sur le côté ouest du lac Athabaska. Les postes détachés à McMurray, Fort-Smith, Fort-Resolution et ceux du bas de la rivière de la Paix envoient leurs rapports à Chippewyan. Le Dr. W. McKay, le facteur en chef du district, réside ici. Les bâtiments du fort sont d'une nature massive, bâtis de troncs d'arbres équarris, à deux étages, et paraissent bien, ressemblant plus à des casernes militaires qu'à un comptoir de commerce sauvage. En dehors du fort il ya un bon nombre de petits bâtiments en troncs d'arbres, occupés par les employés de la Compagnie, "hommes-libres" pour ainsi dire (des hommes qui ont complété leur temps de service avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson) et autres, formant un village assez considérable.

La population de Chippewyan se décompose comme suit, savoir:

Blancs	36
Métis	170
Total	206

Les sauvages qui font de cet endroit leur centre de commerce sont au nombre d'environ 400, et à l'exception d'un petit nombre, étaient absents à la chasse dans les bois.

J'ai visité plusieurs tepees dans le voisinage de Chippewyan pour me convaincre de la condition des occupants, et je vous addresserai un rapport séparé sur ces gens et les sauvages en général.

Un commerçant libre, nommé Colin Fraser, d'Edmonton, a un comptoir de commerce ici.

Les Eglises d'Angleterre et de Rome ont toutes deux des missions à Chippewyan, la première sous la direction du rév. M. Lucas, la seconde (établie il y a quelques cinquante ans) est dirigée par trois prêtres aidés de plusieurs frères. Attaché à la mission catholique romaine se trouve un couvent de Sœurs grises. Lors de ma visite à cette mission, on m'informa qu'environ 45 enfants sauvages fréquentaient l'école de la mission. La maison du clergé, l'église et le couvent sont des bâtiments spacieux, et généralement parlant, tout ce qui se rattache à la mission fait voir le soin et l'attention que montre le clergé qui la dirige. La mission possède une presse d'imprimerie, et imprime et relie les livres de prières en langue sauvage pour l'usage dans tout le diocèse; en outre elle possède une scierie et un petit bateau à vapeur pour transporter des provisions aux différentes missions, ce bateau ayant été trouvé nécessaire à cause des frais élevés de transport.

A part de quelques blancs et d'un petit nombre de métis vivant autour du fort, la majorité des métis et les sauvages de Chippewyan et des alentours appartiennent à la mission catholique romaine.

La capture du poisson, qui est la principale nourriture ici, n'a pas été aussi forte que les années précédentes, parce que la glace a pris plus à bonne heure que d'habitude. Il me semble qu'ici et à d'autres endroits visités, la manière de prendre et d'emmagasiner le poisson est très arrièrée. On porte peu d'attention à la conservation d'un approvisionnement de poisson fumé ou salé, bien qu'ils puissent se procurer du sel en abondance dans la rivière au Sel, près de Fort-Smith, à très peu de frais; en général ce me parait être une affaire au jour le jour, et un désir de s'en tenir aux manières des anciens. Les pommes de terre et autres légumes et l'orge poussent très bien à Chippewyan, et l'on obtient du foin dans les bas-fonds du voisinage.

J'ai visité un parti se rendant au Yukon, composé d'Alex. McKenzie et R. A. McKenzie, deux frères, d'Edmonton; d'Alex. McKenzie, fils de ce dernier, et d'Alex. McDonald, de Mottom, Ill., E.U.A. Ces hommes occupaient une cabane en troncs d'arbres et ont dit qu'ils étaient bien approvisionnés et en bonne santé.

Comme nos chiens avaient maintenant parcouru plus de 500 milles et étaient très maigres et presque épuisés, je fus forcé de les laisser à Chippewyan, et par conséquent je pris des arrangements pour en avoir d'autres.

Le samedi, 15 janvier, le détachement de ronde partit de Fort-Chippewyan pour Fort-Smith, en prenant la portage d'hiver depuis le poste jusqu'à la rivière de l'Esclave, campant pour la nuit à 2 milles en amont de l'embouchure de la rivière de la Paix et à 25 milles de Chippewyan, à une maison occupée par John Edmonton, sa femme et sa famille. Une autre cabane tout près était occupée par Dan Cadzow, ces deux hommes se livrant à la chasse à la trappe, mais je ne les vis qu'à mon voyage de retour, parce qu'ils étaient à chasser dans les bois. J'ai trouvé que c'étaient deux hommes intelligents connaissant les lois relatives au poison, aux feux de forêts, etc., et comprenant leur importance.

16 janvier.—Nous passâmes l'embouchure de la rivière de la Paix de bonne heure dans la matinée; à cet endroit la rivière a environ ¾ de mille de large, et tard dans la journée nous arrivâmes à une cabane habitée par un chasseur métis nommé Tarrangean, à 15 milles en aval de la cabane d'Edmonton.

19 janvier.—Arrivé au débarcadère de Smith à 5 p.m. J'ai trouvé tout un établissement à cet endroit, qui se trouve à la tête des rapides de Smith. Comme aux Grands-Rapides, c'est un endroit affairé en été, un grand nombre de métis et de sauvages étant employés à transporter le fret à travers le portage de 15 milles jusqu'à Fort-Smith, et à descendre les bateaux dans les rapides, et comme résultat de la descente des mineurs et autres, ils seront encore plus occupés cet été.

La population à présent se décompose comme suit:

Blancs	2
Métis	36
Sauvages	59
Total	97

On m'informa que la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et MM. Nagle, de Résolution, et Fraser, de Chippewyan, se préparaient pour ce supplément d'ouvrage cet été et auront des chevaux et des bœufs sur le terrain pour aider à transporter le fret à travers le portage. Le chemin du portage jusqu'à Fort-Smith est passablement bon.

Les bateaux descendent les rapides jusqu'à Fort-Smith, et il faudrait que les étrangers se procurent un guide pour cet ouvrage au Débarcadère de Smith.

A ce propos je leur recommanderais de voir les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et MM. Nagle et Fraser, qui savent bien quels sont les sauvages et les métis qui connaissent les rapides. Pendant que j'étais au Débarcadère de Smith, je rencontrai plusieurs sauvages dans la maison d'un nommé Beaulieu, et leur expliquai les lois concernant le bison et autres lois, et la nécessité de les observer.

Les commerçants libres au Débarcadère de Smith sont M. Connors, pour Ross Bros., d'Edmonton, et Peter Loutid, jr, pour Colin Fraser, de Chippewyan.

20 janvier 1898.—Arrivé au comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Fort-Smith à 7 a.m., venant du Débarcadère. Ce comptoir est situé sur un terrain élevé au pied des rapides de Smith. Le poste est petit, les bâtiments vieux et délabrés. J'ai trouvé M. McKinley, l'officier en charge, très obligeant et bon, et je saisis cette occasion de remercier M. et madame McKinley de leurs attentions.

Le gendarme Trotter, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, est stationné à Fort-Smith depuis l'été dernier, et d'après mes observations et ce que j'ai appris, il paraît avoir acquis le respect des habitants. Il m'a frappé comme étant un homme de bon jugement, et je crois que sa présence dans cette partie du pays en qualité de représentant de la loi et de l'ordre, a eu un bon effet.

Une plainte a été portée devant moi contre un sauvage chippewyan nommé François Bystze pour infraction des lois concernant le gibier en tirant deux bisons, et j'ai condamné cet homme à $10 d'amende, ou à défaut de paiement à 10 jours de prison avec travail obligatoire.

Comme il était venu à ma connaissance en descendant de Chippewyan qu'il y avait eu quelques infractions de l'ordonnance concernant le poison à quelque distance sur la rivière de la Paix, je décidai d'envoyer le gendarme Trotter et le maréchal des logis Hetherington, faire l'enquête nécessaire dans ce cas et dans d'autres, et mettre les choses en forme pour les juger à mon retour à Chippewyan.

Il y a une mission catholique romaine à Fort-Smith, sous la direction du révérend père Bremond, aidé d'un frère lai. Ce prêtre m'informa que les sauvages sous ses soins n'étaient pas dans le besoin.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson est à reconstruire dans le moment le bateau à vapeur *Wrigley*, qui sera prêt à l'ouverture de la navigation. Le nouveau bateau aura sept pieds de plus que l'ancien, et comme ce dernier, sera un bateau à vapeur à hélice. Le *Wrigley* navigue entre Fort-Smith et Fort-Macpherson, sur la rivière Peel. La rivière au Sel se jette dans la rivière de l'Esclave à environ 25 milles en aval de Fort-Smith, et M. McKinley m'informa qu'on peut y obtenir du sel en grande quantité, de fait l'approvisionnement du pays du nord se prend sur le bord de cette rivière. Il est plus commun que les employés "à l'étranger", mais il est d'assez bonne qualité.

Voici le chiffre de la population à cet endroit:

Blancs	8
Métis	58
Sauvages	92
Total	158

Ce chiffre ne comprend pas les hommes employés à la reconstruction du *Wrigley*, qui sont au nombre de 7, environ.

Le 21 janvier, le détachement de ronde partit de Fort-Smith pour Fort-Resolution, sur le Grand lac de l'Esclave, à 130 milles de distance par la route d'hiver. La rivière de l'Esclave fut suivie pendant cinq milles jusqu'à un portage de 20 milles à travers les bois, lorsque nous reprîmes la rivière. A une courte distance en aval de ce portage nous arrivâmes au fonds de pêche de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, où environ 300 pièces de poisson appelé "inconnu", étaient suspendues après avoir été prises dans la rivière près de cet endroit.

On ne trouve pas cette sorte de poisson en amont des rapides de Smith, et bien qu'ici on ait objection à s'en nourrir, je fus informé plus tard par M. Camsell, le facteur en chef à Fort-Simpson, qu'on le considère très bon à la rivière Peel et plus en aval sur le Maskenzie, et qu'il fût appelé "Saumon du fleuve Mackenzie" par le célèbre explorateur, sir Alexander Mackenzie. Il sent certainement fort, et on doit le tenir éloigné lorsqu'on le fait dégeler le soir pour le donner aux chiens.

Un sauvage du nom de Pierre Squirrel et sa famille occupent une cabane en troncs d'arbres près du fonds de pêche; cet homme a la réputation d'être un très bon chasseur et m'a paru être très à son aise.

22 janvier.—A soixante milles en aval de Fort-Smith nous arrivâmes à une cabane dans laquelle vivait un trappeur du nom de George Martin, un Américain de naissance, étant natif de l'Etat de l'Ohio, et il a vécu dans le nord depuis les trois dernières années. Il était très heureux de voir le détachement de ronde et de recevoir ses lettres, parce qu'il vit seul et voit peu de monde, surtout durant les mois d'hiver. Cet homme a servi pendant la guerre américaine et était à Macleod dès 1871 et 1872, avant la venue de la gendarmerie, avec Healey, Emerson, Akers et autres commerçants de l'époque. Je n'ai vu aucun indice qu'on se fut servi de poison à cet endroit.

Le pays sur quelques milles en aval de Fort-Smith jusqu'à Resolution, à travers lequel coule la rivière de l'Esclave, est bas, plat et marécageux, la rivière est très tor-

tueuse et les rives sont basses. Le bois sur la partie inférieure de la rivière de l'Esclave est principalement de l'épinette de bonne dimension.

De bonne heure mardi matin, le 25 janvier, le détachement arriva sur la rive sud du Grand lac de l'Esclave, et l'on pouvait voir Fort-Resolution dans le lointain. Après nous être reposés pendant un peu de temps, nous continuâmes notre route à travers une petite baie et arrivâmes au fort de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à 9 a.m. Fort-Resolution est un joli poste bien tenu, consistant en une maison d'habitation pour les commis du poste et en deux magasins entourés par une haute clôture, sous les soins de M. C. F. Gaudet, et c'est un important poste de commerce, environ 300 sauvages le considérant comme leur centre de commerce.

MM. Negle et Hislop ont aussi un comptoir à Resolution, ainsi qu'à Fort-Rae, sur le Grand lac de l'Esclave.

J'ai visité les gens suivants à destination du Yukon et passant l'hiver à Resolution, savoir:

H. D. Card, 105 W. Adams St., Chicago.
E. Charlton, 495 S. Whipple St., Chicago.
S. C. Hore, 1450 W. Madison St., Chicago.
W. Waske, 735 E. 47th St., Chicago.
J. H. Cantner, Urbana, Ill.
Gustav Schyllerstrom, 11 Point St., Chicago.
A. C. Craig et femme, 269 S. Wood St., Chicago.
J. V. Pieroni, 446 Dearborn St., Chicago.
John McLean, 194 Birtan St., Chicago.

Ces gens font partie de la "Warmolts Overland Expedition", qui est partie de Chicago en septembre dernier sous la direction de Lambertus Warmolts, de 125 Hoyne Avenue, Chicago, qui avait formé le parti, ainsi qu'on m'en informa, à la suite d'une annonce mise par lui dans les journaux de Chicago. Le parti arriva à Resolution le 12 octobre, et ils m'ont dit que le chef, Warmolts, et son demi-frère, Edward Buck, les avaient quittés de bonne heure dans la matinée du 18 octobre sans avoir donné aux membres de l'expédition aucun avis de son intention d'agir ainsi. En conséquence de cette action de la part de leur chef, ils étaient très mécontents à l'époque de ma visite et irrités de la lâche conduite (à leur point de vue) de cet homme Warmolts.

Le parti occupait une cabane en troncs d'arbres placée à leur disposition par M. Gaudet, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et ils avaient assez de provisions pour leur durer, avec des soins, jusqu'en juin.

Madame Craig, la femme de A. C. Craig, est une femme active et intelligente, qui doit être admirée pour son courage en entreprenant un tel voyage en dépit de nombreuses incommodités. En dépit de tous leurs ennuis elle m'informa qu'ils étaient déterminés à se rendre et espéraient à la fin "faire fortune" dans les champs aurifères.

A mon retour de Simpson j'ai trouvé que l'"expédition Warmolts" s'était divisée en plusieurs petits groupes. Graham et Hore s'étaient procuré des attelages de chiens et avaient transporté leurs effets de l'autre côté du Grand lac de l'Esclave, et j'ai entendu parler d'eux par quelques sauvages près de la Grande-Ile, à l'embouchure du fleuve Mackenzie. Craig était occupé à transporter ses effets au moyen d'attelages de chiens jusqu'à la rivière aux Foins, en route pour la Providence. Les autres membres du parti attendront, sans doute, l'ouverture de la navigation avant de se mettre en marche.

Je visitai le parti de Fort-Saskatchewan, se composant de MM. Langworthy, Marks, Wolly et Watts, ces deux derniers étant des ex-membres de la G. à C. du N.O., et je les ai trouvés occupant une cabane, construite par eux-mêmes, à 1½ mille à travers la baie, depuis le poste de la Compagnie. Ils continueront leur voyage aussitôt que le lac sera libre.

A Resolution je rencontrai aussi MM. E. Crabbe et F. Groat, d'Edmonton, J. Prompill et J. Prophet, du Montana, et C. A. Kemp, tous en route vers les champs aurifères. Groat était occupé à transporter ses effets de l'autre côté du lac jusqu'à

Providence par attelages de chiens, et à mon retour j'ai aussi entendu parler de lui à la Grande-Ile.

A mon voyage de retour je passai Prompill, Prophet et Kemp, entre Resolution et la rivière au Foin, et ils m'informèrent qu'ils avaient intention de pousser aussi loin que possible avec les chiens en descendant la rivière.

Il y a à Résolution une mission C.R. sous la charge d'un prêtre et d'un frère lai; l'église est une imposante structure pour cette partie du pays, les aménagements intérieurs, les sculptures de l'autel, etc., ont tous été faits à la main par les frères. Environ 500 sauvages, hommes, femmes et enfants, appartiennent à cette mission.

La glace dans le Grand lac de l'Esclave, me dit-on, ne se brise que dans la dernière partie de juin; les canots cependant passent par les chenaux et le long du rivage peu après la débâcle des glaces.

Les sauvages en général étaient absents à la chasse et ne reviendront qu'au printemps, et je n'ai entendu parler d'aucun cas d'indigence.

Le 27 janvier, le détachement partit de Fort-Resolution pour Fort-Simpson, à 320 milles de distance, traversant le Grand lac de l'Esclave sur environ 80 milles; nous arrivâmes à la Rivière-au-Foin dans la matinée du 29, une mission florissante de l'Eglise d'Angleterre, sous la direction du rév. M. Marsh. Cette mission fut établie en 1893, et depuis ce temps, grâce à l'énergie de M. Marsh, une grande maison de mission et une école ont été construites; à présent il n'y a pas d'église, le service religieux se célébrant dans la maison de la Mission. Le missionnaire est aidé pour son ministère, par sa femme, et sa sœur et mademoiselle Tims. A l'époque de ma visite, 12 enfants fréquentaient l'école de la mission, et un plus grand nombre pourraient y assister si ce n'était l'exiguité du logement. Les sauvages de l'établissement de la Rivière-au-Foin et du voisinage sont au nombre d'environ 140, et appartiennent à la tribu Teni ou Esclave; on me rapporte qu'ils sont paisibles et doux dans leurs dispositions. Le gibier et les fourrures étant rares, leur principale nourriture est le poisson pris dans le lac, auquel on peut ajouter des pommes de terre cultivées sur une petite échelle à cet établissement. On peut cultiver avec succès des légumes plus communs et de l'orge.

Les sauvages de cette mission possèdent quelques têtes de bétail, le foin nécessaire étan coupé sur les plateaux e narrière de la rivière au Foin.

J'ai visité et rencontré ici les personnes suivantes à destination du Yukon:—

P. C. Kennedy, Waterloo, Qué.
Chas. Griffin, Edmonton.
Arthur Griffin, Edmonton.
Frank Braine, Fort-Saskatchewan.
Ernest George,
A. H. Anthony, Edmonton.

Deux trappeurs nommés Lynn Short et Robert Brown étaient aussi installés ici pour l'hiver, et avaient intention de descendre le Mackenzie au printemps. Tous ces hommes étaient bien approvisionnés et étaient en bonne santé.

Le dimanche, 30 janvier, nous quittâmes l'établissement de la Rivière-au-Foin, continuant notre voyage à travers le Grand lac de l'Esclave, et nous arrivâmes à l'embouchure du fleuve Mackenzie tard dans la soirée, campant pour la nuit sur la terre ferme vis-à-vis la Grande-Ile. Une station de pêche de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et une mission C. R. sont situées sur la Grande-Ile, et la station de Providence et celle de Fort-Simpson sont toutes deux approvisionnées d'ici Suivant le fleuve Mackenzie nous arrivâmes à Fort-Providence, à 46 milles du Grand lac de l'Esclave, le 31 janvier, à 160 milles de Resolution. Ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'à une courte distance de Providence, s'élargit par places en formant des baies de deux à trois milles de large.

Fort-Providence est situé sur le côté nord du fleuve et est un petit comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sous la charge de M. Samuel Scott.

Il y a ici une mission de l'Eglise catholique romaine établie il y a quelque 35 ans et qui est le siège épiscopal de Sa Grandeur monseigneur Grouard. Pendant que j'étais à Providence j'allai faire visite à Sa Grandeur et au rév. Père Lecore à la mission. A l'époque de ma visite environ 35 enfants sauvages fréquentaient l'école de la mission, dirigée par les religieuses du couvent.

Il y a une petite colonie de métis à cet endroit, la population totale étant de 150. Les pommes de terre et autres légumes et l'orge sont cultivés en abondance, et l'on a essayé la culture du blé avec assez peu de succès.

Les gens suivants à destination du Yukon étaient à Providence lors de ma visite :—

R. H. Milvane, Calgary.
Roy Moffatt, Pembroke.
J. Ritchie, Pembroke.
E. Irving, Pembroke.
George Ash, Duluth, Minn.
W. McDonald, Edmonton.

Tous à l'aise et en bonne santé, excepté Milvane et Ash. Le premier souffrait d'un pied sérieusement gelé, et sous les soins de M. Scott et de E. Irving, du parti de Pembroke (un étudiant en médecine), il allait bien. Le second était à la mission sous les soins des sœurs du couvent. Il souffrait d'une grave courbature pour avoir levé un lourd paquet en descendant le fleuve et aussi de rhumatisme. Il recevait toutes attentions et il sera sans doute très bien au printemps.

MM. Hyslop et Nagle, de Résolution, ont ici un comptoir de commerce sous les soins de B. Bouvier.

Le 2 février le détachement partit de Fort-Providence, prenant le portage d'hiver d'environ 12 milles à travers le bois jusqu'au fleuve, et le suivant pendant 10 milles nous arrivâmes au Petit Lac, à 25 milles de Providence. Ce lac est un élargissement du fleuve Mackenzie d'environ 12 milles de long sur 10 milles de large, les bords en général sont bas et bien boisés. A l'extrémité d'aval de ce lac, je trouvai un camp de sauvages Esclaves, 50 en tout, vivant dans des cabanes faites de perches debout.

Ces sauvages vivaient de brochet pris dans le lac à une courte distance du camp, et d'après tout ce que j'ai pu apprendre ils sont paresseux et indifférents, préférant rester sur le bord du fleuve à cet endroit plutôt que d'aller dans la contrée des lacs poissonneux et du gibier, ou se rendre à d'autres endroits sur le fleuve où le poisson est plus abondant.

De bonne heure dans la matinée du 14 février nous arrivâmes à un camp de mineurs à destination du Yukon, à environ 60 milles en aval de Providence. Ces hommes vivaient dans les cabanes construites par eux-mêmes, ils étaient bien approvisionnés, ayant des vivres pour plus d'un an. Leurs noms sont les suivants:—

Joseph Allen, Belfast, Irlande.
L. C. Knickbocker, Duluth, Minn.
Robert Garnet, Pincher-Creek, Alta.
Charles, Hall, Duluth, Minn.
Edward Bon "
Ben. F. Hough "
Frank Wishart "
Alex. Holmes, Fresno, Cal.
C. F. Smith "
Geo. Rouse "
T. J. Moody "
George Frazier "

Dans le cours de l'après-midi nous rencontrâmes le facteur en chef Camsell, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et un parti en route par train de chiens pour Chippewyan venant de Fort-Simpson.

Le 16 février, nous passâmes la " Tête de ligne " à 85 milles de Providence. C'est l'endroit où les bateaux, dans les anciens jours, à cause du courant, devaient être " halés " (tirés avec une corde par des hommes marchant sur le rivage) depuis Fort-Simpson.

Le fleuve en amont de la " ligne " est large, et en aval de ce point jusqu'à Simpson il se rétrécit considérablement, n'ayant guère plus d'un demi-mille de large.

Continuant notre voyage le 6 février sur quelques 18 milles, nous atteignîmes le portage d'hiver entre le fleuve Mackenzie et la rivière aux Liards, de 22 milles de long, et nous campâmes pour la nuit sur le portage, à trois milles de la rivière aux Liards. Ce portage était très accidenté par places, avec de nombreux lacs et muskegs et du bois de petite dimension.

Le 7 février, de bonne heure dans la matinée, nous arrivâmes à la rivière aux Liards, et la descendant sur environ sept milles nous arrivâmes à Fort-Simpson, le bout de la ronde, à 320 milles de Fort-Résolution. La matinée était très tempêtueuse et froide, avec vent en face, et à mon arrivée au fort je trouvai que le thermomètre indiquait 30° au-dessous. Fort-Simpson est situé sur une île au confluent de la rivière aux Liards et du fleuve Mackenzie, ce dernier ayant environ un mille de large vis-à-vis le fort. Ce poste, établi il y a presque 100 ans, est le quartier général de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour le district du fleuve Mackenzie, et est sous la direction de M. G. S. Camsell, qui a demeuré dans ce district depuis 33 ans. Tous ces postes depuis et y compris Fort-Providence jusqu'à Fort-Macpherson, sur la rivière Peel, envoient leurs rapports à Simpson, qui est, me dit-on, le plus grand et le plus important comptoir de commerce de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans le pays du nord. C'est un poste bien installé; les bâtiments, comme à Chippewyan, sont en bois carré, à deux étages, et bien construits. Tous le bois employé à sa construction a été scié à la main. Le facteur en chef, M. Camsell, étant absent, M. C. F. Christie, le comptable du district, était en charge.

Fort-Simpson est le chef-lieu des missions de l'Eglise d'Angleterre dans ces régions, et Sa Seigneurie l'Evêque lu fleuve Mackenzie, le très révérend Dr Reeve, réside ici.

L'évêque, aidé de sa femme, dirige la maison d'école, où il y avait environ 12 enfants à l'époque de ma visite. Le Dr. Reeve et sa femme ont résidé dans les régions du nord depuis vingt ans, dans différentes missions, et a succédé au Dr. Bompas comme évêque du diocèse il y a quelques années. On est à construire une nouvelle maison de mission pour remplacer celle qui a été détruite par un incendie l'hiver précédent, ce qui était nécessaire parce que le logement actuel est très petit. La perte causée à l'évêque par cet incendie a été forte, parce que la plus grande partie de sa bibliothèque a été détruite.

L'église à Simpson est un édifice bien tenu et l'intérieur témoigne du soin qu'en prennent madame Reeve et les dames du poste.

Il y a aussi à cet endroit une petite mission catholique romaine sous la direction du rév. Père Brochu, de Québec, un homme très aimable à rencontrer.

J'ai trouvé peu de sauvages autour du fort, parce qu'ils sont absents à la chasse et ne reviendront qu'au printemps.

M. Christie m'informa que les pommes de terre et les légumes de jardins, comme les pois, les fèves, les oignons, etc., poussaient très bien, cependant la récolte de pommes de terre n'a pas réussi à cause de l'hiver hâtif, et il a fallu en laisser dans la terre environ 200 boisseaux.

La population totale de Fort-Simpson est d'environ 100. Les hommes suivants en route pour les champs aurifères, passent l'hiver à Simpson et occupent des logements que M. Camsell a mis à leur disposition:

W. J. Dobbin, 718 E. 18th St., Minneapolis, Minn.
J. Gordon Fisher, 1209 rue Dorchester, Montréal
Maurice Panet (rap. *Gazette* Montréal), 98 rue Daly, Ottawa.
Chas. E. Brown, Ste-Anne de Bellevue, près de Montréal.

J. B. Deslauriers, Ste-Anne de Bellevue, près de Montréal.
Geo. F. Ransom (rap. *Star*, Montréal).
John Bain, Winnipeg, Man.
A. H. Thompson, Calgary, Alta.
D. A. McPhee, Pembroke, Ont., ci-devant de Winnipeg.
R. M. Springer (rap. Chicago *Interocean*), Chicago, Ill.
Jos. Lamoreaux, Fort-Saskatchewan.

Je les ai trouvés bien approvisionnés et en bonne santé.

M. Springer avait accompagné le parti "Warmolts" jusqu'à Résolution, et était venu à Simpson par un convoi de chiens dans l'intérêt de son journal.

Pendant que j'étais à Simpson, on m'informa que le parti "Segers" d'Edmonton, à destination du Yukon, se trouvait en quelque part entre Bonne-Espérance et la rivière Peel, que le parti Pilon, de Fort-Saskatchewan, était dans le bas de la rivière Nahanni, venant de Fort-Wrigley, le parti Pelly et Wright, avec deux fils de M. Camsell et D. Carey et son fils, d'Edmonton, avait remonté la rivière aux Liards, et qu'aux dernières nouvelles le 18 octobre ils étaient près de la rivière au Crapaud.

Le parti "Stevens" et "Grahame" avait aussi remonté la rivière aux Liards et se trouvait près de la rivière au Crapaud aux dernières nouvelles.

On attendait des nouvelles des gens qui se trouvaient sur la rivière en aval de Simpson, par le bateau de la Compagnie qui devait arriver de bonne heure en mars.

A environ 50 ou 60 milles en arrière de Simpson, sur les deux côtés du fleuve Mackenzie, il y a, me dit-on, des lacs de pêche dont on pourrait tirer un assez bon approvisionnement, mais la Grande-Ile est le grand dépôt de poisson de la région.

Le pays dans le voisinage de Simpson est élevé et onduleux, le bois se compose d'épinette, de tremble et de bouleau; en arrière du poste ce bois atteint de bonnes dimensions.

Dans la matinée du 10 février, le détachement de ronde partit de Fort-Simpson pour son voyage de retour, arrêtant aux forts Providence, Résolution, Smith, Chippewyan, McMurray, Grands-Rapides, House-River et Débarcadère d'Athabaska, arrivant à Fort-Saskatchewan dans la matinée du 26 mars 1898, tout le détachement étant en bonne santé et sans avoir perdu aucun chien, complétant le voyage entier de 2,172 milles en 80 jours de marche réelle. Les heures de marche chaque jour étaient en moyenne de 5 a.m. à 5.30 p.m., avec quatre repos pour les repas, etc.

L'état suivant sera intéressant, parce qu'il indique les dates d'arrivée et de départ aux divers endroits visités, la distance entre eux et le temps pris pendant les voyages d'aller et de retour, la différence de 10 jours étant due aux chemins non battus et les courtes journées du premier voyage comparées aux longues journées et aux chemins passables durant le voyage de retour.

TABLEAU DES DISTANCES.

Date du départ.	De	Date de l'arrivée.	À	Route d'hiver prise par la patrouile.	Temps pris.
1897.		1897.		Milles.	Jours.
16 décembre..	Fort-Saskatchewan.....	19 décembre..	Débarcadère d'Athabasca....	96	3
21 " ..	Débarcadère d'Athabasca...	29 " ..	House-River.....	155	9
1898.		1898.			
1er janvier....	House-River.....	1er janvier....	Grands-Rapides.....	10	1
2 "	Grands-Rapides	5 "	Fort-McMurray.....	87	4
7 "	Fort-McMurray.	12 "	" Chippewan.	170	6
15 "	" Chippewan..	20 "	" Smith.....	118	6
21 "	" Smith	25 "	" Résolution.....	130	5
27 "	" Résolution.	29 "	Rivière-au-Foin	78	3
30 "	Rivière-au-Foin.....	31 "	Fort-Providence	82	2
2 février.....	Fort-Providence.....	7 février.....	" Simpson.....	160	6
			Total.....	1,086	45

Moyenne : 24 milles par jour.

RETOUR.

1898.		1898.			
10 février.....	Fort-Simpson.....	15 février.....	Fort-Providence.....	160	6
17 "	" Providence.	18 "	Rivière-au-Foin.....	82	2
20 " ...	Rivière-au-Foin.....	21 " ...	Fort-Résolution..... ..	78	2
23 "	Fort-Résolution	26 "	" Smith.....	130	4
27 "	" Smith.	1er mars. . .	" Chippewan.....	118	5
7 mars.. ..	" Chippewan..... ...	12 "	" McMurray.....	170	6
14 "	" McMurray..... ...	16 " . . .	Grands-Rapides	87	3
17 "	Grands-Rapides	17 "	House-River..... ..	10	1
18 "	House-River	22 "	Débarcadère d'Athabasca....	155	5
24 "	Débarcadère d'Athabasca....	26 "	Fort-Saskatchewan.....	96	3
			Total.....	1,086	35

Moyenne : 31 milles par jour.

En terminant cette partie de mon rapport, je désire dire que la conduite des membres du détachement a été bonne, et en général ils ont fait leur ouvrage, qui fréquemment était dur et fatiguant, sans plainte et à ma satisfaction.

BOISSONS.

Les clauses prohibitives de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest restent en vigueur dans les territoires inorganisés d'Athabaska et du fleuve Mackenzie, et autant que j'ai pu l'apprendre durant mon voyage, la visite du détachement de ronde l'an dernier a eu le bon effet de faire diminuer le trafic illégal.

Ce trafic est limité à la plus basse classe de trafiquants blancs et de métis employés sur la rivière et qui ont l'habitude de visiter Edmonton. En vue du nombre d'étrangers qui passeront maintenant par ces districts en se rendant dans les champs aurifères du nord, dont un grand nombre y resteront pour prospecter, et par le fait que les sauvages jusqu'à présent ont eu peu de relations avec les blancs, à part les employés de la Baie-d'Hudson, des missionnaires et quelques chasseurs blancs, je recomamnderais respectu-

cusement de mettre strictement en vigueur la loi de prohibition, d'afficher des avis au Débarcadère d'Athabaska et autres endroits, informant les étrangers de la loi, et que les détachements de gendarmerie reçoivent instruction de détruire promptement toutes les boissons non autorisées par un permis. Ces hommes viendront de partout et représenteront toutes les classes, et un grand nombre penseront, sans doute, qu'un peu de boisson donnée aux sauvages leur aidera à gagner l'objet qu'ils ont en vue.

Quant aux demandes de permis de la part de personnes dans les districts inorganisés, je suggérerais qu'avant de les accorder il faudrait s'assurer s'ils sont ou non des employés d'un commerçant, parce qu'on m'informe que c'est l'habitude pour quelques-uns ou tous les employés d'obtenir des permis et de remettre les boissons à leur patron, ceci se fait lorsque ce dernier considère qu'une demande de sa part pour une grande quantité pourrait être vue d'un mauvais œil.

J'ai saisi toutes les occasions de faire connaître la loi pendant que j'étais dans le nord, et j'en ai donné des extraits à l'évêque Grouard à Providence et à l'évêque anglican du Fleuve Mackenzie, et ces deux dignitaires m'ont appris de donner instruction à leurs missionnaires d'en avertir les métis et les sauvages des diverses missions.

FOURRURES ET GIBIER.

A tous les endroits que j'ai visités on m'informa de la rareté des fourrures, et cette diminution se fait graduellement sentir depuis quelques années. C'est dû à différentes causes, dont les principales, je crois, sont les fréquents feux de forêts, l'usage du poison dans le passé, et une destruction inutile de la part des sauvages.

La loi qui protège le bœuf musqué, qui était apparemment inconnue dans le nord lointain, avant la visite du détachement de ronde l'an dernier, paraît être maintenant assez bien observée. Ces animaux se trouvent considérablement protégés par le fait qu'ils paissent presque tous ensemble sur les terres stériles vers la côte arctique, et par conséquent, avant de partir pour la chasse les sauvages doivent être bien approvisionnés de vivres, etc., et comme ils doivent obtenir la plus grande partie de ces vivres des commerçants, ces derniers peuvent être un important facteur, s'ils sont bien disposés, dans leur conservation.

L'orignal et le chevreuil sont beaucoup plus abondants cette année. On dit que les lapins sont très rares, et cela paraît arriver tous les sept ans.

Le poisson blanc et la truite de grande taille sont nombreux dans les lacs, et il s'en prend chaque année de grandes quantités dans le lac Athabaska et dans le Grand lac de l'Esclave; le principal fonds de pêche dans ce dernier lac se trouve à la Grande Ile, à l'embouchure du fleuve Mackenzie. L'an dernier, cependant, par le fait que la glace a pris plus à bonne heure que d'habitude et qu'elle a détruit les filets dans bien des cas, la capture n'a pas été aussi grande que les années antérieures. On faisait la pêche à travers la glace l'hiver dernier, et le produit était transporté aux différents comptoirs de commerce, aux missions, etc., par des convois de chiens.

Le poisson blanc et la truite sont les principaux articles de nourriture dans le nord éloigné, et nombreux et mystérieux sont les moyens adoptés pour leur cuisson.

Comme je l'ai dit ailleurs, la manière d'emmagasiner le poisson est bien arriérée, et il est regrettable que les sauvages et les métis en général ne comprennent pas les divers modes de salaison et de conservation de cet important article alimentaire, et la nécessité d'en mettre de côté, en temps utile, un approvisionnement pour l'hiver pour leur aider lorsque le gibier est rare.

BISON.

Le 20 janvier 1898, à Fort-Smith, je jugeai une cause d'infraction de "l'Acte concernant la conservation du gibier dans la partie inorganisée des Territoires du Nord-Ouest du Canada", ch. 31, 57-58 Vic. Un nommé François Byskie, un sauvage Chippewyan, fut amené devant moi sous l'accusation d'avoir tué deux bisons près de la mon-

tagne "Lying Wood", le 14 décembre 1897. Cet homme se reconnut coupable et donna pour raison qu'il mourait de faim. S'il s'était contenter d'en tuer un, ce qui eût satisfait à ses besoins assez longtemps pour lui permettre de tuer d'autre gibier, j'aurais probablement ajouté foi à son histoire, mais en ayant tué deux, tout ce qui était à sa portée dans le moment, j'en vins à la conclusion que c'était l'esprit de destruction qui l'avait poussé. A son retour à Fort-Smith, peu de temps après sa chasse, il se dépêcha d'annoncer immédiatement son exploit à ses amis, et les sauvages des environs étaient curieux de savoir si la loi qui protégeait le bison pouvait être ou serait mise à exécution.

En vertu de l'article 17 de l'acte ci-dessus, j'ai confisqué la tête et une partie de la peau d'un des bisons tués (l'autre moitié était très mutilée et en conséquence ne fut pas rapportée par le gendarme), et je l'ai fait conserver, et j'attendrai les instructions du ministère pour en disposer. La tête est un beau spécimen, et si elle était montée elle formerait une acquisition précieuse pour le Musée National d'Ottawa.

Le bison des bois du nord, comme on le sait bien, a diminué de grands troupeaux au petit nombre qu'on trouve aujourd'hui, mais combien il en reste je ne saurais le dire, parce que différentes personnes que l'on présumerait devoir le savoir, donnent des chiffres différents. Autant que j'ai pu l'apprendre, ils paraissent divisés en deux bandes, une grande et une petite. La région où paissent ces animaux s'étend depuis le lac du bison, au sud de la rivière au Foin, vers le sud jusqu'à la rivière de la Paix, et jusqu'à 35 milles de Fort-Smith, comme l'indique la carte ci-jointe. (Pas imprimée.)

Les hauts prix payés aux sauvages pour les têtes et les peaux de bisons, avant la mise en vigueur de la présente loi, sont en grande mesure responsables de leur rapide diminution, et si l'on n'avait pris action le bison aurait été bientôt détruit.

Pendant que j'étais au Débarcadère de Smith j'ai expliqué à plusieurs sauvages qui étaient venus me voir à ce sujet, l'objet de la loi concernant le bison, savoir:—la protection du petit nombre actuel pour leur permettre d'augmenter et de devenir une source d'aliments pour eux à l'avenir—et pourvu que des blancs mal intentionnés n'encouragent pas les sauvages à enfreindre la loi, je ne crois pas qu'ils troublent le bison, surtout à la suite de l'affaire Bystze, et du fait qu'un gendarme est stationné dans le voisinage, et je peux dire ici que les sauvages dans le nord ont une crainte salutaire de la gendarmerie.

L'ORDONNANCE CONCERNANT LE "POISON".

Deux cas d'infraction de cette ordonnance ont été portés devant moi à Chippewyan le 3 mars, deux trappeurs blancs nommés James Dinner et Archibald Turnbull, vivant sur la rivière de la Paix à quelque 60 ou 70 milles de Chippewyan, étant les personnes accusées. Ces hommes vivaient ensemble. L'accusation portée contre Dinner a été renvoyée; Turnbull s'étant avoué coupable, je le condamnai à $15 et les frais, ou à défaut à 30 jours de prison avec travail obligatoire; l'amende et les frais furent payés.

Comme résultat de la visite du détachement l'an dernier, l'usage du poison dans les régions du nord paraît avoir été passablement arrêté, et il est bon qu'il en soit ainsi, car ses mauvais effets s'étendent au loin. Les sauvages en général sont très opposés à son emploi, et d'après tout ce que j'ai pu apprendre la chose était presque inconnue avant que les trappeurs blancs commençassent à arriver. Bien qu'on ait maintenu une surveillance soigneuse, et malgré les enquêtes faites partout, ces deux cas sont les seuls dont j'ai entendu parler.

J'ai saisi toutes les occasions de rendre puliques les lois sur ce sujet, et j'ai donné instruction au gendarme Trotter à Fort-Smith de porter une attention spéciale à cette importante ordonnance.

REMARQUES GENERALES.

J'ai trouvé que le plus grand nombre de mineurs que j'ai visités, étaient satisfaits de la route du fleuve Mackenzie vers le Yukon jusqu'au point où ils étaient rendus.

Naturellement un grand nombre d'entre eux comprenaient qu'ils étaient partis du Débarcardère d'Athabaska trop tard dans la saison pour compléter le voyage projeté. Les personnes qui désirent se rendre au delà du Grand lac de l'Esclave avec des barges ou des bateaux ne devraient pas partir du Débarcadère (d'Athabaska) plus tard que la première semaine d'août. Le lac gèle en général vers la fin d'octobre, et le fleuve Mackenzie durant la dernière semaine de novembre.

Un grand nombre des hommes que j'ai rencontrés dans le nord se sont plaints des taux excessifs exigés surtout aux Grands Rapides par les métis et les sauvages, qui servent de guides et de pilotes pour descendre les rapides. Ces hommes considèrent évidemment les Grands-Rapides et celui de Smith comme leur "Klondyke", et il me semble qu'on devrait prendre quelques mesures pour réglementer ces tarifs, comme cela se fait dans le cas des pilotes dans les autres parties du pays.

En vue de l'augmentation du trafic sur la rivière, il me semble que certaines améliorations deviennent nécessaires, savoir —

L'enlèvement des cailloux dans les rapides du Pélican, à 120 milles en aval du Débarcadère d'Athabaska. L'an dernier un parti à destination du Yukon fit naufrage à cet endroit, et entre autres choses perdues fut une somme de $600.

Désobstruer les Grands-Rapides depuis la tête jusqu'à Fort-McMurray.

Placer des bouées convenables pour indiquer le chenal depuis la rivière des Embarras jusqu'au lac Athabaska dans la direction de Fort-Chippewyan. L'an dernier un parti qui a pris le mauvais chenal aboutit dans le lac à plus de cent milles en dehors de la course convenable.

Des bouées pour marquer l'entrée dans les rivières de l'Esclave et Mackenzie sont nécessaires, et l'on devrait améliorer le chemin de portage entre le Débarcadère de Smith et Fort-Smith.

Les frais qu'entraînerait l'exécution de ces améliorations ne devraient pas être considérables.

En conversation avec madame Christie, la femme du comptable à Fort-Simpson, elle m'informa qu'elle avait franchi à pied le portage entre Fort-Macpherson, sur la rivière Peel, et la maison de Lapierre, près de la rivière du Porc-Epic, plusieurs fois; trois jours ayant été occupés à cela. C'est le sentier dont se servait autrefois la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour envoyer des provisions au vieux fort Yukon et pour en rapporter les fourrures pour les expédier dans le haut du fleuve Mackenzie.

L'hiver dernier dans la région du nord a été extraordinairement doux. La neige, cependant, surtout le long du fleuve Mackenzie, était très profonde, à certains endroits il fallait en enlever de trois à quatre pieds pour préparer un campement de nuit.

J'attache les lectures du thermomètre de l'Etat à Chippewyan, faites par le rév. M. Lucas; à la Rivière-au-Foin, sur le Grand-Lac-de-l'Esclave, par le rév. M. Marsh; et à Fort-Simpson par l'évêque du Feuve-Mackenzie.

Les gens allant au Yukon ont exprimé une grande satisfaction tout le long de la route de l'action prise en envoyant une malle par mon détachement, un grand nombre d'entre eux n'ayant eu aucune nouvelle de leurs amis depuis des mois, et le retour du détachement de ronde leur donnait une occasion d'envoyer leurs lettres qui, dans les conditions ordinaires, auraient attendu jusqu'à l'ouverture de la navigation. Nous avons rapporté et régulièrement déposé à la poste un grand nombre de lettres.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. H. ROUTLEDGE,
Inspecteur G.C.N.-O., commandant du
détachement de ronde dans le Nord.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

LECTURES DU THERMOMÈTRE FORT-CHIPPEWYAN, 1897-98.

Date	Octobre.		Novembre.		Décembre.		Janvier.		Observations.
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	
1	53	25	32	27	— 1	—20	24	30	
2	36	33	29	15	5	—12	39	12	
3	28	10	15	—12	2	2	44	39	
4	39	23	20	— 8	10	—15	20	10	
5	43	30	22	9	4	— 5	12	8	
6	30	28	18	18	4	— 7	— 8	— 3	
7	30	18	13	8	10	4	— 5	—12	
8	35	9	20	— 4	12	8	—14	—30	
9	34	27	26	18	19	9	5	—13	
10	39	26	24	20	7	— 2	13	2	
11	31	21	22	10	3	— 1	—18	—18	
12	24	13	14	5	— 2	0	—10	—24	
13	28	8	7	10	—20	—20	— 7	—33	
14	24	16	4	4	—12	—34	— 6	—10	
15	28	18	— 4	2	—15	—39	— 3	—20	
16	32	25	— 7	—23	—10	—28	— 5	—13	
17	33	24	— 7	—13	—12	—15	— 8	—10	
18	30	20	3	—22	—18	—17	— 9	—11	
19	44	20	7	0	5	2	—18	—21	
20	44	38	—12	—30	8	—21	— 6	—24	
21	43	30	— 5	—28	14	7	6	—23	
22	43	31	20	— 7	15	2	— 2	— 3	
23	36	27	5	15	7	— 1	— 7	—23	
24	31	17	— 5	—20	7	2	— 7	—22	
25	45	10	—10	—20	— 6	—20	3	—20	
26	36	1	7	—14	7	—13	7	—15	
27	35	19	9	5	20	7	2	— 5	
28	40	16	1	— 8	— 1	— 4	— 3	—12	
29	20	18	—15	—15	— 6	3	— 4	— 9	
30	45	15	10	—25	3	—10	— 8	—27	
31	29	16	.....	.....	22	—13	— 4	—38	

LECTURES DU THERMOMÈTRE, RIVIÈRE-AU-FOIN, GRAND-LAC-DE-L'ESCLAVE, 1897-98.

Date.	Octobre.		Novembre.		Décembre.		Janvier.		Février.		Mars.		Observations.
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	
1	.....	.....	32·4	25·0	0· 6·2	—13· 0	27· 2	0· 4·4	0· 4·4	0·15·0	25·4	13·2	
2	.....	.....	35·0	27·0	15·0	2· 6	21· 8	8·6	6·2	0· 1·6	13·0	8·2	
3	66·4	26·0	32·4	25·0	0· 6·0	—17· 4	32· 4	10·8	15·0	7·4	11·4	5·4	
4	28·0	26·2	16·2	8·4	9·0	—13· 6	24· 0	15·0	— 5·0	0·17·2	23·0	14·8	
5	47·2	30·0	21·8	14·6	15·2	4· 6	14· 4	10·2	— 2·2	0·16·4	16·8	0· 1·4	
6	40·8	25·2	23·0	19·4	...	0·30	9· 0	— 5·2	—23·4	0·32·6	....	.....	
7	33·0	22·0	18·6	8·0	.....	3· 0	4· 0	— 9·2	—12·0	0 16·4	.....	.....	
8	21·4	17·4	18·6	8·6	.....	12· 0	— 6· 6	—14·6	—16·0	0·25·4	.....	...	
9	35·0	23·2	21·0	15·2	.....	16· 0	—11· 4	—23·2	11·2	0· 4·0	.....	...	
10	33·6	30·4	15·8	13·0	.....	12· 0	6· 2	0·4	5·6	0·14·4	.....	....	
11	27·0	23·4	16·2	13·6	.....	10· 0	3· 4	— 8·6	2· 3·4	0· 2·8	.....	...	
12	18·6	4·6	15·0	5·4	..	5· 0	— 8· 0	— 20·4	— 7·0	0· 2·4	...	.....	
13	22·4	16·8	6·6	0· 2·4	...	0· 5	— 6· 0	—22·0	— 4·8	0·12·6	.....	.....	
14	19·6	12·6	8·4	6·2	....	— 0·25	1· 4	— 4·6	—18·0	0·28·6	....	.....	
15	20·0	15 2	9·0	5·0	.....	— 0·35	2· 0	— 5·0	—20·0	0·33·4	.....	...	
16	33·4	15·2	5·6	0· 6·6	.....	0·35	— 4· 0	—13·2	—20·2	0·28·6	.....	.....	
17	40·6	32·4	4·6	0· 3·2	.....	0·25	2· 0	0·6	—19·0	0·26·0	.....	....	
18	27·0	17·4	—2·0	0· 6·6	.....	0·15	— 9· 4	—17·2	—17·0	0·23·6	.....	.....	
19	35·0	27·2	7·0	1·2	3·6	1· 2	— 6· 0	—11·2	20·8	0·28·4	.....	.....	
20	35·0	31·8	4·0	0· 3·6	1·4	— 9· 2	— 9· 0	—11·8	—23·0	0 32·0	.....	.....	
21	35·6	31·6	—6 0	0·10·0	6·2	— 7· 0	— 8· 8	—13·0	— 5·4	0·13·4	...	...	
22	37·0	28·6	7 0	1·2	9·2	— 4· 0	18· 2	8·6	—13·0	0·22·0	.....	.....	
23	35·8	17·6	4·0	0· 3·6	18·2	7· 6	0·14	—11·6	—21·2	0·25·0	...	.....	
24	34·2	29·6	—6·0	0·20·2	14·0	1· 4	—22· 4	—29·6	— 4·0	0·11·6	.....	....	
25	25·6	18·6	4·6	0· 7·6	6·0	—17· 0	— 9· 6	—22·4	5·0	0· 9·2	....	...	
26	25·4	15·4	20 2	9·8	0·6	— 6· 4	— 6· 0	—17·4	1·6	0· 2·6	.....	...	
27	23·0	15·2	5·2	0· 4·6	6·6	2· 8	4· 2	0·0	3·0	0· 5·2	.....	....	
28	27·8	8·8	3·0	1·0	26·2	10· 2	— 8· 0	—17·4	4·2	0· 1·4	...	....	
29	27·6	26·4	— 2·6	0·14·2	2·4	0· 0	0· 8	— 8·2	....	.....	.....	.....	
30	27·2	24·2	—17 2	0·23·4	0· 1·0	— 9· 2	— 2· 2	2·4	.....	.....	.....	.....	
31	....	16 0	.....	.. .	0· 4·0	—16· 4	— 3· 0	0 12·4	.....	.....	....	.....	

LECTURES DU THERMOMÈTRE, FORT-SIMPSON, 1897-98.

Date.	Octobre.		Novembre.		Décembre.		Janvier.		Observations.
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	
1	43·0	21·5	.....	19·0	—10·0	—39·5	29·0	—12·0	
2	26·5	15·0	22·0	10·0	— 2·0	—21·5	17·0	5·0	
3	21·0	1·0	12·0	— 5·0	2·5	—15·0	31·5	5·0	
4	21·0	12·5	10·5	2·0	0·0	—14·0	27·0	— 7·0	
5	31·0	17·5	12·5	4·5	0·0	—19·0	10·0	—20·0	
6	30·0	11·0	13·0	8·0	— 7·5	—20·0	9·5	—19·5	
7	28·0	3·0	11·0	— 6·0	— 1·0	—10·0	2·0	— 8·0	
8	23·0	3·0	15·0	8·5	4·5	— 3·0	— 4·0	— 8·0	
9	30·0	12·0	22·0	9·0	8·0	1·0	— 3·5	—17·0	
10	32·0	12·0	26·0	20·0	11·0	—26·5	— 1·0	—10·5	
11	34·5	22·0	21·0	8·0	0·0	—27·0	— 4·5	—23·0	
12	28·0	4·0	10·5	3·0	1·0	— 6·0	— 4·5	—27·5	
13	19·0	9·0	8·5	4·5	— 4·5	—41·5	— 2·5	—22·5	
14	29·0	15·0	7·0	— 1·0	—32·0	—47·0	— 2·5	—17·0	
15	26·0	1·0	5·0	—17·0	—23·0	—47·0	— 5·0	—18·0	
16	29·0	9·0	— 4·0	—21·0	— 9·0	—25·0	— 9·0	—23·0	
17	39·0	11·0	— 8·0	—20·0	0·5	—20·0	—15·0	—24·0	
18	24·0	2·0	— 7·0	—21·0	— 7·0	—25·0	—11·0	—30·0	
19	29·5	22·0	—10·0	—20·0	5·0	—21·0	—15·5	—28·5	
20	31·5	24·0	5·0	—23·0	2·0	—16·0	—19·5	—30·0	
21	32·5	14·5	—15·0	—25·0	10·0	— 3·0	— 7·0	—26·0	
22	31·5	22·0	7·5	—19·5	8·0	5·0	— 2·0	—13·0	
23	45·0	22·0	21·5	— 4·0	6·0	— 4·0	— 8·0	—24·0	
24	24·0	4·0	8·0	—32·0	7·5	0·0	—15·0	—31·0	
25	26·0	10·0	— 3·0	—32·5	3·5	—26·5	—11·0	—26·5	
26	16·0	— 3·0	— 1·0	—15·5	—10·0	—22·0	—11·0	—24·0	
27	22·0	12·5	2·0	—11·0	—10·0	—18·5	— 3·0	—13·0	
28	21·0	12·5	12·0	—11·5	— 4·0	—13·0	— 4·0	—27·0	
29	28·0	10·0	6·5	—15·0	— 3·0	—15·6	—13·0	—27·0	
30	21·0	11·0	—13·0	—38·0	—10·0	—27·5	— 6·0	—14·5	
31	23·0	13·0	.....	.....	— 9·0	—28·0	— 0·0	—10·0	

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ETAT des causes criminelles et autres jugées dans la partie non organisée des Territoires du Nord-Ouest.

Lieu et date de l'offense.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Offense.	Lieu et date du procès.	Par qui jugé.	Sentence.
Montagne-de-Bois, dist. d'Athabasca, 14 déc. 1897.	La Reine....	François Bysttze, sauvage Chippewyan.	Infract. à l'acte concern. la préservat. du gibier dans les parties non organisées des T.N.-O., sec. 4, c. 31, 57-58 Vic.	Fort-Smith, district d'Athabasca, 20 janv. 1898.	W. H. Routledge, J.P.	Am. de $10 ou 10 jrs de prison aux tr. forcés. Am. devant être payée au gendarme Trotter, de la gend. à cheval du N.-O. à Fort-Smith, le 1er juillet 1898.
Pointe-à-la-Paix, dist. d'Athabasca, 1er oct. 1897.	La Reine.....	Jas. Dinner.....	Infraction à l'ordonnance concernant le poison.	Chippewyan, district d'Athabasca, 3 mars 1898.	W. H. Routledge, J.P.	Acquitté.
Pointe-à-la-Paix, dist. d'Athabasca, 1er oct. 1897.	La Reine....	A. Turnbull.....	Infraction à l'ordonnance concernant le poison.	Chippewyan, district d'Athabasca, 3 mars 1898.	W. H. Routledge, J.P.	Am. de $15 et les frais. Am. payée.

RAPPORT DE SURVEILLANCE, DE PRINCE-ALBERT A FORT-McMURRAY.—INSPECTEUR, D. M. HOWARD.

PRINCE-ALBERT, 18 août 1898.

MONSIEUR:—J'ai l'honneur de vous faire rapport que conformément à vos instructions je partis de Prince-Albert à midi le 10 juin dernier avec le gendarme Pook, n° de mat. 924, le gendarme Latimore, n° de mat. 2145, et le guide Angus McLeod, pour parcourir et faire rapport sur la route par eau entre Prince-Albert et Fort-McMurray.

Les deux canots de 18 pieds achetés de la Peterborough Canoe Company pour l'usage du détachement furent attachés sur les voitures par-dessus les charges, à l'envers, et de cette manière ils franchirent en sûreté le chemin, très raboteux par places, conduisant au lac Vert; mais comme ils ont été si fermement attachés qu'il leur était impossible de glisser, ils n'éprouvèrent aucun dommage dans leur voyage de cent cinquante milles.

Nous arrivâmes au lac Vert à 5 p.m. le 14 juin, ayant eu du très mauvais temps en route, il a plu le 10 et le 12, et le 12 la pluie était mêlée de grésil. Les soirs des 11, 12 et 13 nous avons eu de fortes gelées, la glace ayant le matin presque un demi-pouce d'épaisseur dans les seaux. Le lac Vert est un long et étroit lac de dix-huit milles de long et dont la largeur varie d'un quart à un demi-mille. Il est densément boisé de pins et de trembles jusqu'au bord de l'eau, et il est bien empoissonné de poisson blanc, de brochet et de carpe. Une personne assise sur le bord peut voir le poisson sauter dans toutes les directions.

Il n'y a aucun établissement à cette extrémité du lac, les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson étant situés à l'extrémité nord. La Compagnie a un magasin ici, mais M. Dever, qui en prend soin, m'a dit qu'il était très vieux et qu'il avait reçu instruction de le faire démolir cet automne.

Le 15 je fis déballer les provisions et mettre les canots dans le lac, et les fis remplir d'eau pour les faire renfler, parce qu'ils faisaient un peu d'eau.

J'envoyai chercher mademoiselle Bérubé à propos de la plainte faite par sa sœur à Prince-Albert, mais je ne pus recueillir de preuves suffisantes pour justifier la poursuite à raison de cette plainte, elle nia que l'homme contre lequel la plainte avait été portée l'eût aucunement gênée, et qu'au contraire elle avait été bien traitée et qu'elle était bien satisfaite de sa place, et n'avait aucun désir de retourner à Prince-Albert auprès de sa sœur, et que bien qu'on ne lui eût pas payé ses gages, on avait promis de les lui payer bientôt, et qu'elle était satisfaite d'attendre. Je lui expliquai qu'en ne lui payant pas ses gages on avait rompu le contrat et qu'elle pourrait partir si elle le désirait, et retourner à Prince-Albert avec nos chevaux, elle répéta de nouveau qu'elle était parfaitement satisfaite de rester où elle était.

Je suis convaincu d'après les renseignements que j'ai pris dans cette cause, que la plainte n'était pas fondée, et que l'homme qui a donné à la sœur les renseignements sur lesquels elle a basé la plainte a dû être mû par la malice.

Le 16 il a été impossible de rien faire, parce qu'il a plu fortement toute la matinée; le temps s'éclaircit un peu vers 4 p.m. et je décidai de partir. Je fis charger les canots et je quittai l'extrémité sud du lac Vert vers 6 heures, et je fis huit milles avant de camper pour la nuit.

Le lendemain j'arrivai au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à l'extrémité nord du lac à midi. Ici je trouvai un établissement de quinze ou vingt maisons éparses sur les deux côtés du lac, à l'embouchure de la rivière du Lac-Vert, ces gens vivant de pêche et de chasse pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il y a aussi une mission catholique romaine et une petite église en troncs d'arbres à cet endroit.

J'allai faire visite à M. Devers, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson; il n'avait à faire aucune plainte exigeant une enquête, mais il désirait vivement voir un détachement de gendarmerie stationner ici, pour lui aider dans ses fonctions de magistrat, parce qu'il n'y a pas de blancs ici et qu'il est impossible de faire consentir les sauvages à agir comme gendarmes auxiliaires dans les causes des sauvages, parce qu'ils sont tous parents les uns avec les autres. M. Dever m'informa qu'il y avait un nombre considérable de petits larcins parmi eux; ils s'introduisent dans les maisons les uns des autres durant l'absence des propriétaires, et s'emparent de ce qui attire leur fantaisie.

Je fis aussi une visite à la mission. Le Père qui la dirige m'a dit qu'il avait un aliéné appartenant à sa congrégation et qu'il en avait soin parce qu'il ne paraissait pas dangereux, mais que s'il remarquait aucun changement dans son état, il l'amènerait devant moi à mon retour. Je vis le Père en revenant et il en vint à la conclusion qu'il pourrait le garder, parce qu'il devenait vieux, qu'il était dans le même état et qu'il ne donnait aucun signe de devenir violent. Je lui dis que dans le cas où il deviendrait violent en aucun temps, et aurait besoin d'être enfermé, d'envoyer un mot et la gendarmerie viendrait le chercher.

J'emmagasinai douze jours de rations dans l'entrepôt de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ici, afin d'alléger notre charge, parce que j'avais appris qu'il y avait de nombreux rapides dans la rivière au Castor, où il faudrait peut-être portager, et l'on m'a dit que l'eau était exceptionnellement basse à cette saison de l'année. J'essayai ensuite d'engager un guide à raison de $25 par mois, parce que mes instructions me disaient que c'était tout ce qu'on allouerait; mais comme les gens se rendant au Klondyke avaient payé des sommes beaucoup plus fortes, je ne pus avoir un guide pour cette somme. J'engageai alors un métis, Hugh McCallum, à raison de $3 pour nous mener jusqu'au bas des rapides de la rivière au Castor, espérant pouvoir obtenir un guide pour les autres rivières à l'Ile à la Crosse.

Je partis du lac Vert dans la matinée du 18. En partant vous entrez dans la rivière du Lac-Vert, cours d'eau d'environ trente à quarante verges de large, très sinueux et très peu de courant, mais avec assez d'eau pour les bateaux Tête d'Esturgeon, ou bateaux d'York, tirant, lorsqu'ils sont chargés, de deux et demi à trois pieds d'eau. Après avoir suivi le cours de cette rivière environ sept milles, nous entrâmes dans l'embouchure de la rivière au Castor, une belle rivière d'environ soixante et quinze verges de large, avec bonne eau profonde et bords densément boisés de pin, de bouleau et de tremble.

Vers six heures du soir nous arrivâmes à la tête des rapides, que nous pouvions distinctement entendre en aval autour d'un coude de la rivière. J'amarrai sur la rive pour permettre aux guides de couper des perches pour descendre les canots dans les rapides, parce que j'avais décidé de sauter le premier rapide avant de camper pour la nuit. L'eau n'est pas profonde dans le rapide, la rivière ici étant peu profonde et remplie de gros cailloux, ce qui rendait nécessaire le portage des chargements des gros bateaux avant de les descendre dans les rapides. Notre guide me dit que deux des partis qui étaient descendus avant nous avaient chaviré dans ce rapide, perdant leurs fusils et quelques provisions, et l'un d'eux son argent, sa bourse étant tombée de sa poche et emportée par le courant rapide.

Pendant les prochains vingt-deux milles de la rivière, des rapides de même genre se rencontrent à de courts intervalles jusqu'à ce qu'on arrive au Grand Rapide, le dernier et le pire de tous. Ce rapide a deux milles de long, et est de même nature que les autres, le rivière peu profonde et son lit rempli de gros cailloux, par-dessus lesquels l'eau se précipite, quelques-uns se montrant bien au-dessus de l'eau, d'autres restant sous l'eau, leur présence n'étant signalée que par les remous. Nous avions réussi à descendre les premiers rapides avec un guide dans chaque canot, mais ici nous avons dû alléger les canots et marcher le long de la rivière jusqu'au pied du rapide, tandis que les guides descendaient les canots, en descendant un d'abord et retournant chercher les autres. Au pied du rapide nous remarquâmes sur le bord un certain nombre de caisses de provisions dans des boîtes de fer-blanc appartenant au parti d'Owen-Sound,

un de leurs bateaux ayant frappé un rocher dans le rapide. Notre guide nous quitta ici et retourna au lac Vert, et nous continuâmes seuls.

En aval des rapides la rivière s'élargit en une large et profonde rivière avec battures de sable à quelques endroits, mais avec de l'eau en abondance dans le chenal pour les bateaux d'York ou Têtes d'Esturgeon, et avec un guide connaissant le chenal, les bateaux de ce genre n'auraient aucune difficulté à descendre la rivière à partir d'ici. Dans les biefs inférieurs de la rivière la nature du pays change, les bords de la rivière devenant beaucoup plus bas et marécageux, le bois se retirant graduellement plus en arrière de la rivière. Nous passâmes ici un des membres du parti d'Owen-Sound qui retournait avec un commerçant de fourrures; il était malade et avait décidé de ne pas aller plus loin. Nous atteignîmes l'embouchure de la rivière au Castor le 22, dans la soirée, ayant été retardés une journée par un fort vent debout contre lequel il était impossible de pagayer.

Le lendemain matin nous quittâmes le camp à 4 heures, et à 6 a.m. nous arrivâmes au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur le bord du lac de l'Ile à la Crosse. Le lac de l'Ile à la Crosse (ainsi nommé, me dit-on, parce que les hommes de l'ancienne Compagnie de Fourrures du Nord-Ouest et ceux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avaient autrefois joué à la crosse sur une des îles du lac vis-à-vis le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson) est un beau lac rempli d'îles, quelques-unes grandes et quelques-unes petites. Le lac est très poissonneux, le poisson blanc, le brochet et la carpe y étant pris en grandes quantités.

Ici nous avons trouvé un grand établissement de vingt-cinq ou trente maisons groupées autour de la mission catholique romaine, la plus grande mission du district du Nord, se composant d'un grand couvent et d'une école tenus par les Sœurs grises, qui instruisent les enfants sauvages, garçons et filles du district, ainsi que d'une grande église et d'une maison pour les prêtres qui la dirigent. Ils ont à la mission un grand jardin où ils cultivent toutes sortes de légumes et de l'orge avec succès, mais ils n'ont pas aussi bien réussi avec le blé, qui presque toujours ne mûrit pas. Il y avait aussi un nombre de bêtes à cornes en bon état, et quelques-unes des personnes de la mission avaient des volailles. A l'époque de notre visite il y avait trente ou quarante tentes de sauvages cris campés près de la mission, où ils viennent passer quelque temps chaque printemps.

Cet endroit est le principal comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans ce district, et elle y a un grand établissement sous la direction de M. King, qui était malheureusement absent lorsque j'y passai. Trois trafiquants de pelleteries ont aussi des comptoirs ici, mais il n'y a aucun signe que les sauvages aient jamais obtenu des boissons en échange de leurs pelleteries. Le Père Rapet, qui dirige la mission, m'a dit qu'il n'avait jamais eu connaissance qu'un sauvage se soit procuré de la boisson en échange dans ce district. A cet endroit j'ai encore allégé notre charge en laissant avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson des rations que nous reprendrons en revenant, et j'engageai un Cri des Bois, nommé Baptiste, comme guide pour nous conduire à Fort-McMurray et revenir au lac Vert, à raison de $25 par mois. Je fus retardé ici une journée et demie par une forte tempête de vent et de pluie, et je ne suis parti qu'à midi le 25 juin.

A l'extrémité du lac de l'Ile à la Crosse, à vingt milles du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, vous entrez dans la rivière Creuse, très large et profonde, en réalité un bras du lac; après avoir traversé cette rivière de vingt et un milles vous traversez l'extrémité du lac des Cris et arrivez au goulet du Petit Lac du Bison. Ce goulet est rempli de poisson blanc, de brochet et de carpe, et lorsque nous passâmes il y avait vingt familles de Cris et de Chippewyans très occupées à prendre du poisson et à le sécher pour l'hiver. Il y a ici un établissement de six maisons, les gens vivant tout l'hiver à chasser et à tendre des trappes. En traversant le goulet et arrivant au Petit Lac du Bison nous le trouvâmes très agité et il soufflait un fort vent, et comme les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson m'avaient averti de ne pas m'aventurer à le traverser s'il était agité, je campai pour la nuit.

Le lac de l'Ile à la Crosse, la rivière Creuse et le lac du Bison sont tous bien boisés de beau bois jusqu'au bord de l'eau. Le lendemain matin nous quittâmes le camp de bonne heure et traversâmes le lac, huit milles jusqu'au goulet du Grand lac du Bison, et nous campâmes pour la nuit sur le bord de l'eau, à mi-chemin à travers le Grand Lac du Bison, pendant un fort orage de tonnerre. Cet orage dura tout la nuit et toute la journée du lendemain. Durant la nuit le guide que j'avais engagé à l'île à la Crosse déserta; avant de partir de l'île à la Crosse il m'avait demandé de lui donner un ordre sur la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour $5 sur son salaire, parce qu'il voulait, disait-il, laisser un peu de vivres à sa femme durant son absence. Il revint à l'île à la Crosse, se fit payer cet ordre, et annonça aux autres métis qu'aucun gendarme ne pourrait l'arrêter et qu'il avait intention de tirer sur le premier gendarme qui essayerait de l'arrêter. J'appris cela du Père Rapet à mon retour, qui me dit aussi que cet homme était campé sur une île dans le lac vis-à-vis la mission. Je m'y rendis pour essayer de l'arrêter, mais il avait appris notre arrivée à l'île à la Crosse et il avait promptement déguerpi. Je n'avais pas le temps de l'attendre, parce qu'il était parti pour une expédition de chasse et il était impossible de dire quand il reviendrait. Je crois qu'il devrait être puni si c'est possible, car, s'il ne l'est pas, cela aura un mauvais effet sur les autres sauvages et métis et les encouragera à agir de la même manière. J'ai appris de M. McDermott, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au Portage-La-Roche, que cet homme avait déjà fait cela auparavant, n'étant engagé à un parti et ensuite déserté.

Le 29 juin, j'arrivai à l'embouchure de la rivière La-Loche, à l'extrémité du Grand lac du Bison. J'ai trouvé à cet endroit un petit groupe de Chippewyans qui vivent de chasse et de pêche. Ils avaient sept ou huit têtes de bétail et paraissaient à l'aise. J'ai engagé le seul homme qui restât ici, les autres ayant été engagés par des partis allant au Klondyke qui se trouvaient en avant de nous sur la rivière, pour nous conduire jusqu'à la tête des premiers rapides. Le lendemain matin nous partîmes de bonne heure en remontant la rivière La Roche contre un fort courant. La rivière coule à travers une pauvre région, presque partout on rencontre des muskegs, et ici et là un peu de sable et des roches en approchant des rapides; les bords sont boisés de pin, d'épinette et un peu de tremble. La rivière a environ quatre-vingt verges de large à son embouchure, mais elle se rétrécit graduellement jusqu'à trente verges de large à certains endroits.

Dans les premiers jours de marche nous passâmes sept rapides, ayant très peu d'eau et un fort courant, et pleins de grosses pierres, ls guides ont remonté les canots dans quatre de ces rapides à la perche, les hommes et moi marchions sur les portages, et aux trois autres nous avons dû portager les charges afin de les remonter à la perche à vide à cause du peu d'eau dans les rapides. Le premier portage avait un quart de mille de long, le second un mille et demi, et les derniers trois quarts de mille, le chemin étant partout très mauvais, humide et marécageux. Les partis qui nous précédaient ont remonté ces rapides avec les plus grandes difficultés avec leurs grands bateaux; ils ont dû portager toutes leurs charges à chaque rapide, remonter les bateaux à bras, et dans les hauts-fonds les soulever par-dessus les roches, chaque homme étant dans l'eau le dos sous les bateaux et les soulevant d'une pierre à l'autre.

A moitié chemin en remontant la rivière le pays change et la rivière coule à travers un marais avec un cours très sinueux jusqu'à ce qu'on arrive au lac La Loche. A mi-chemin sur la rivière je rencontrai un métis Chippewyan revenant de conduire le parti d'Owen-Sound par-dessus les rapides, et je l'engageai à $25 par mois pour venir avec nous jusqu'à Fort-McMurray et revenir au lac Vert. Il nous accompagna le reste du voyage, et prouva qu'il était de toute manière un bon homme digne de confiance. Après avoir passé un autre rapide à environ six milles de l'extrémité de la rivière, nécessitant un portage d'un mille, nous arrivâmes au lac La Loche, où nous trouvâmes nombre de gens se rendant au Klondyke campés ici en attendant que la pluie cesse; nous continuâmes notre route et fîmes le portage à l'autre bout du lac, le 3 juillet. Nous trouvâmes la plupart d'eux campés ici. Tous ces partis avaient quitté

le lac Vert entre le 19 et le 24 mai, et avaient été en chemin depuis ce temps-là, trois partis seulement, celui de la Montagne de l'Orignal, le Drains et un parti allemand avaient passé le portage jusqu'à l'eau libre, et ils avaient tous de petites chaloupes ou des canots de Peterborough.

J'ai trouvé ici un jeune garçon, Alexandre McLeod, qui n'avait que onze ans et s'était enfui de chez lui pour aller au Klondyke. Je fis des arrangements pour le ramener et le remettre à ses parents à Prince-Albert. Il n'eût aucune peine lorsque je lui annonçai que je serais obligé de le ramener avec moi, mais il parut parfaitement guéri de son désir d'aller au Klondyke par le rude travail et les intempéries qu'il avait subis. Je le ramenai et le rendis à son père.

J'ai eu à régler ici trois disputes parmi des partis allant au Klondyke qui s'étaient débandés et ne pouvaient s'accorder sur le partage des provisions. Je réglai ces trois cas à la satisfaction de tous les partis et je vis mettre mes décisions à exécution. J'imagine que si la gendarmerie n'eût pas été là il y aurait eu beaucoup de menées secrètes qui auraient causé du trouble parmi eux. Dans un cas avant l'arrivée de la gendarmerie les membres restant d'un parti avaient dit à deux autres membres qui désiraient se retirer de la compagnie, qu'ils ne leur donnerait rien, bien que par leur convention ils eussent le droit de se retirer de la compagnie avec leur part d'approvisionnements en aucun temps, et ils chargèrent les provisions sur les voitures qui leur appartenaient prêtes à les envoyer par le portage et ne permettaient pas qu'on y touchât, lorsque j'arrivai et que l'affaire me fut exposée par les parties lésées.

J'ai également eu à régler une cause au sujet du droit de propriété sur un certain nombre de pièges à ours, et les fis remettre au légitime propriétaire.

Je fis déballer les approvisionnements et les fis attacher en petits paquets afin de pouvoir les charger sur les chevaux de bât pour les transporter par le portage de douze milles jusqu'à la rivière à l'Eau-Claire, vu que nous devions le franchir de nuit parce que les mouches harcelaient trop les chevaux pour voyager de jour.

Nous partîmes à 8 heures, les hommes et moi faisant la route à pied.

Je trouvai que ce portage se faisait par un mauvais chemin, passant pendant une partie du chemin sur un terrain marécageux et mouillé et ensuite sur du sable et des roches, et qu'il était très raboteux. Ce chemin servait autrefois à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais fut abandonné en 1886 lorsque la compagnie ouvrit la route venant du Débarcadère d'Athabaska, et il est devenu en très mauvais état. Peu après notre départ, il commença à pleuvoir fortement et tout le monde a été trempé. Nous campâmes à mi-chemin pour faire reposer les chevaux pendant une heure à cause du mauvais état du chemin, puis nous continuâmes et arrivâmes à la rivière à l'Eau-Claire vers deux heures du matin, descendant une côte d'un mille et demi avec me dit-on, une différence de sept cents pieds sur cette distance. Cette côte est en très mauvais état, le corduroi tout brisé et le chemin rempli de profondes ornières de boue et très coupé.

Le lendemain je descendis les canots et le reste des provisions au bas de la côte jusqu'à la rivière, et je fis mettre les canots à l'eau et les chargeai. Le lendemain matin je partis à 6 a.m., ayant avec moi un métis, Oiseau Mograin, que j'avais engagé à $3 pour nous conduire au pied des rapides, parce que les autres guides n'étaient pas sûrs de cette rivière, qu'ils n'avaient pas descendu depuis longtemps. La rivière a environ cent verges de large et est profonde en amont ds rapides, densément boisée sur toute sa longueur de très beau bois, le meilleur que j'aie vu pendant mon voyage. Après avoir parcouru huit milles, nous arrivâmes à la tête du premier rapide, appelé la "Vase Blanche". C'est un très mauvais rapide, le pire des cinq sur la rivière, ayant une chute d'eau de plus de 12 pieds; rien n'aurait pu passer par ce rapide, et nous avons dû portager tout, canots et provisons, sur plus d'un quart de mille. A environ quatre milles plus loin nous arrivâmes au second rapide, appelé "les Aiguilles". Ici nous avons dû transporter les effets de literie et les provisions sur un portage d'un mile de long, les guides sautant les rapides dans des canots vides. A une courte distance plus loin nous arrivâmes au troisième rapide, appelé "la Grosse Roche", nécessitant un autre portage de toute la charge sur un demi-mille de long, les guides sautant

les rapides dans les canots vides. Un peu plus loin en aval nous arrivâmes au quatrième rapide, appelé " La Bonne ". Ici il nous a fallu tout transporter par un portage d'un mille et demi de long, les guides sautant encore le rapide comme auparavant. A environ trois milles plus loin nous arrivâmes au cinquième et dernier rapide, appelé " La Cascade ". Ici il a fallu portager les charges un mille, les canots sautant les rapides à vide. Comme il était tard, nous campâmes pour la nuit au pied de ces rapides. Cette rivière a un courant très fort et coule à travers de très hautes collines des deux côtés. Les bords de la rivière dans les rapides sont couverts de roches, et ressemblent au pays de la rive nord du lac Supérieur. Les maringouins, les mouches des sables et les mouches noires étaient très nombreux, et chacun en a souffert dans les portages, parce qu'ils prenaient avantage de notre position sans défense (nos deux mains étant employées à soutenir notre charge) pour nous piquer.

Nous partîmes de bonne heure le lendemain matin et campâmes pour la nuit à environ quinze milles de Fort-McMurray. En bas des rapides la rivière s'élargit, et il y a un grand nombre de battures de sable et de hauts-fonds. C'est une mauvaise rivière pour les gros bateaux, et n'est convenable qu'aux chaloupes ou aux canots de Peterborough de dix-huit à vingt-quatre pieds, à cause des cinq portages et des battures de sable en bas des rapides. Nous partîmes de bonne heure de ce camp et arrivâmes à Fort-McMurray à midi.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a ici un petit comptoir sous la direction de M. Flett. Il n'y a aucun établissement à part les maisons de la Compagnie. M. Flett m'a dit qu'un grand nombre de gens avaient descendu l'Athabaska, il a compté plus de deux cents embarcations. Il s'est plaint que des partis pour le Klondyke avaient tué trois de ses chiens pendant qu'ils campaient ici, et voulait arrêter cela; à présent il n'y a personne là, tout le monde étant descendu la rivière quelque temps auparavant.

Ces chiens errent tout le temps autour du poste pendant l'été dans un état presque à demi affamé; ce sont de grands voleurs qui s'enfuient avec tout ce qu'ils peuvent trouver dans le camp. J'ai attendu trois jours ici pour la malle, parce que M. Flett m'avait dit qu'il l'attendait chaque jour, mais elle n'est pas venue, et comme mes provisions commençaient à diminuer, je partis pour mon voyage de retour. J'arrivai au portage La Loche en revenant le 15 juillet, ayant eu beaucoup de peine à remonter la rivière à l'Eeau-Claire, parce que nous avons été obligés de portager les canots et toutes les provisions à chacun des rapides.

J'ai passé un certain nombre de partis échelonnés sur les différents portages entre les rapides, très occupés à portager leurs provisions et murmurant contre ce rude travail. On porta devant moi une autre dispute pour la régler, cette fois dans le parti d'Owen-Sound, quant à la division des provisions, un homme désirant quitter le parti et emporter sa part, et ils ne pouvaient s'accorder sur une part convenable. Je réglai l'affaire d'une manière satisfaisante.

J'ai trouvé la rivière La Loche beaucoup plus haute à cause des pluies récentes, et j'ai pu descendre bien plus facilement que je m'y attendais, les guides sautant les rapides avec les canots, les hommes et moi marchant dans les portages.

Le 21 juillet je rencontrai le parti French avec un petit bateau à vapeur dans la rivière Creuse. Ils avaient descendu la rivière au Castor sans accident, bien qu'ils eussent brisé en pièces une de leurs embarcations. J'ai appris d'un sauvage à l'île à la Crosse qui les avait passé sur le lac au Bison, qu'ils avaient été presque submergés sur le lac pendant une tempête. Ils sont arrivés à terre juste à temps, parce que les embarcations s'étaient remplies et avaient coulé dans l'eau peu profonde.

A mon voyage de retour j'arrivai à l'île à la Crosse le 23 juillet. Lors de ma visite à la mission, le père Rapet se plaignit qu'un jeune homme du nom de McCallum avant abandonné sa femme, la laissant dans l'indigence à l'île à la Crosse, et s'était enfui avec une autre femme, et il me demanda s'il était possible de le rattraper et de lui faire prendre soin de sa femme. Je rattrapai cet homme à mi-chemin en remontant la rivière au Castor. Je le fis comparaître devant moi et lui expliquai quelles seraient les conséquences de sa conduite, que je serais obligé de l'amener à Prince-Al-

bert avec moi. Il m'a promis de laisser la femme avec laquelle il voyageait et de retourner à l'île à la Crosse et de prendre soin de sa femme; je lui permis donc de retourner dans un canot avec un des prêtres qui s'y en allaient, la femme retournant chez ses parents au lac Vert.

Je trouvai la rivière au Castor beaucoup plus haute qu'à l'époque où nous l'avons descendue, à cause des fortes pluies, les gens vivant au lac Vert me disant qu'ils ne l'avaient jamais vu ou su être aussi haute à cette saison de l'année auparavant. J'arrivai au lac Vert le 31 juillet avec les canots en bon état. Je les fis tirer de l'eau, sécher et peinturer, et les mis dans le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour l'hiver.

Cette route par eau est, à mon avis, une assez bonne route pour les canots de Peterborough ou les chalopes de dix-huit à vingt-quatre pieds de long. Ces embarcations peuvent transporter une grande quantité d'approvisionnements et sont faciles à portager, et ne tirent pas beaucoup d'eau. Des bateaux plus grands, à mon avis, ne conviennent pas à cette route à cause des rapides et du nombre de portages à faire, les canots eux-mêmes devant être allégés avant de pouvoir sauter quelques-uns des rapides.

Il y a vingt milles de rapides dans la rivière au Castor; ces rapides se trouvent à de courts intervalles les uns des autres, et peuvent être passés en portageant les provisions et en allégeant les embarcations. Il y a sept rapides où il faut portager dans la rivière La Loche. Il y a un portage de douze milles à La Loche appelé le "Long Portage", sur lequel il faut transporter les provisions et les embarcations par un mauvais chemin jusqu'à la rivière à l'Eau-Claire. Il y a cinq rapides dans la rivière à l'Eau-Claire où il faut portager; dans l'un d'eux il faut également portager les embarcations un quart de mille.

J'annexe le tableau suivant des distances. Je les ai eues de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et elles sont presque aussi exactes qu'il est possible de l'être sans faire mesurer réellement, parce que les officiers de la Compagnie de la Baie-d'Hudson les parcourent été comme hiver :—

	milles.
De Prince-Albert à l'extrémité sud du lac Vert.....	150
De l'extrémité sud du lac Vert à l'extrémité nord.....	18
Du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, lac Vert, au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, île à la Crosse.	150
Du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, île à la Crosse, au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, La Loche..	160
Du portage La Loche à l'Eau-Claire.....	12
De la rivière à l'Eau-Claire à Fort-McMurray.....	80
Total	570

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. M. HOWARD,
Inspecteur.

A l'Officier commandant la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Prince-Albert.

PRINCE-ALBERT, 19 août 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'annexer l'ajouté suivant à mon rapport de route.

GIBIER.

Les lacs et rivières de ce district sont très bien empoissonnés, et les habitants les capturent en grand nombre, parce que c'est leur pricipal aliment durant l'hiver. Le

poisson blanc, le brochet, le doré et la carpe sont tous pris en grand nombre. L'orignal, l'ours et le lynx sont aussi très nombreux, parce que ce district est très peu fréquenté maintenant.

BOIS.

Il y a du bois de prix dans tout ce district, partout où il y a un marché ouvert, surtout sur la rivière à l'Eau-Claire.

MINERAUX.

A presque chaque endroit où j'ai campé sur la route j'ai trouvé du mica en petite quantité, et aussi de bons échantillons de fer sur les bords de la rivière Creuse. Sur la rivière à l'Eau-Claire j'ai trouvé de bons échantillons de houille. J'ai trouvé du goudron au confluent des rivières Eau-Claire et Athabaska,suintant à l'état naturel, et les indigènes ont l'habitude de venir à cet endroit chercher du goudron pour leurs canots d'écorce de bouleau. Tout le long, sur les derniers vingt milles de la rivière à l'Eau-Claire, on pouvait facilement voir du goudron sur les bords. J'ai ausi passé quatre ou cinq belles sources sulfureuse sur la rivière à l'Eau-Claire. Je les ai découvertes par l'odeur spéciale du soufre, que l'on pouvait facilement reconnaître à une certaine distance. J'ai bu de l'eau de ces sources et l'ai trouvé fortement imprégnée de sel. Cette eau peut avoir une certaine valeur pour les fins médicales. J'ai remarqué des endroits sur la rivière à l'Eau-Claire où des gens avaient trouvé de bonnes couleurs, mais non en quantités payantes, et je ne peux l'assurer car je n'en ai pas vu moi-même.

PERMIS DE MINES.

Les partis à destination du Klondyke s'informaient encore anxieusement des dispositions qu'on avait prises pour leur procurer des permis et enregistrer leurs réclamations (claims) dans le district du Liard, en bas du fleuve Mackenzie. Il n'y avait que très peu d'entre eux qui eussent des permis, le reste comptant pouvoir s'en procurer dans le bas de la rivière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. M. HOWARD,

Inspecteur.

A l'Officier commandant la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Prince-Albert.

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

PAGE.

Rapport du surintendant S. B. Steele, commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans le territoire du Yukon 3

ANNEXES À CE RAPPORT—

A. Surintendant Z. T. Wood 34
B. Inspecteur P. C. H. Primrose 62
C. " C. Starnes 70
D. " F. Harper 73
E. " W. H. Scarth 81
F. " D. A. E. Strickland 87
G. " R. Belcher 95
H. " A. M. Jarvis 102
I. " F. L. Cartwright 118
K. Chirurgien auxiliaire W. E. Thompson 123
L. Procès criminels et autres 127

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

RAPPORT DU SURINTENDANT S. B. STEELE, COMMANDANT LA GENDARMERIE À CHEVAL DANS LE TERRITOIRE DU YUKON.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DE DISTRICT, DAWSON, 10 janvier 1899.

Au Très honorable sir WILFRID LAURIER, G.C.M.G.,
Président du Conseil privé.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 novembre 1898, avec ceux des officiers sous mes ordres.

J'ai eu le commandement du district de Macleod, Territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 30 janvier 1898.

A cette date, je reçus un télégramme du commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest me donnant instruction de partir par le premier train pour Victoria pour service au Yukon; des instructions par écrit devant m'être envoyées à cet endroit par l'honorable ministre de l'Intérieur.

Je quittai Macleod le 30 janvier et j'arrivai à Vancouver vers 1 heure du soir le 31. A mon arrivée, je reçus de Victoria, par le surintendant Perry, un courrier contenant mes instructions de la part du Ministre.

Le surintendant Perry arriva de Victoria le 2 février, causa d'affaires avec moi et partit le même après-midi pour Skagway par le str *Islander*.

Je suis resté à Vancouver jusqu'au 6, partant pour Skagway ce jour-là par le str *Thistle*, le seul bateau disponible, qui est lent mais se comporte bien à la mer, et dont on s'était servi pour le commerce des loups marins.

J'arrivai à Skagway le 14 février, et je trouvai que l'inspecteur Wood, qui était à la tête du bureau du commissaire du Yukon à cet endroit, était parti pour la Petite Rivière au Saumon, pour faire certifier des comptes par le commissaire.

Le surintendant Perry était parti le 10 pour Bennett, par voie de White Pass; il avait envoyé l'inspecteur Belcher et un détachement au sommet de Chilcoot, par Dyea, pour y établir et commander un poste de douane à cet endroit. Le surintendant Perry retourna à Skagway le 16 de Bennett par la Chilcoot et Dyea, et m'informa que les postes sur les Passes White et Chilcoot avaient été établis. L'inspecteur Strickland commandait à White, et l'inspecteur Belcher à Chilcoot, chaque détachement étant approvisionné pour six mois.

Je partis pour Bennett par Dyea et la Chilcoot le 24 février, amenant avec moi le gendarme Skirving; j'arrivai aux "Echelles" (*Scales*) le 25, mais comme il faisait une tempête terrible, qui m'empêchait de trouver les sentiers, je revins sur mes pas jusqu'à un endroit appelé "Stone House", et j'y attendis que la tempête fut passée; je télégraphiai aussi au surintendant Perry la cause du retard. La tempête s'apaisa un peu le 26, et le caporal Pringle me fit rapport du sommet que l'inspecteur Belcher avait hissé le drapeau, et était prêt à percevoir les droits de douane. J'ai envoyé par le caporal Pringle des ordres à l'inspecteur Belcher d'ouvrir le bureau

de la douane, et de revenir à Skagway en envoyant mon bagage à Bennett en passant par dessus la Chilcoot.

A cette époque, il y avait plusieurs milliers de personnes vivant à un endroit appelé "Sheep Camp", à quelque distance du sommet. La plupart étaient occupées à transporter leurs provisions jusqu'au sommet, tous paraissant désirer de se rendre.

A cause surtout que ni la loi ni l'ordre ne règnent dans cette partie du pays, le meurtre, le vol et le larcin sont d'occurrence ordinaire; on pouvait voir jouer le "shell game" à chaque tournant du sentier, les opérations se faisant avec la plus grande vigueur, afin de ne pas perdre l'occasion dorée qu'ils ne pourraient trouver ou dont ils ne pourraient profiter de l'autre côté de la ligne sur le territoire britannique.

Je rencontrai le surintendant Perry à Dyea le 26. Il n'avait pas reçu mes nombreux messages téléphoniques, grâce à la négligence du téléphoniste, et il lui en coûtait de retourner à Victoria sans avoir eu de mes nouvelles.

Nous retournâmes à Skagway ce jour-là, le surintendant Perry partant le même soir pour Vancouver. Lorsque j'arrivai à Skagway, j'écrivis des instructions complètes sur tous les points pour la gouverne des inspecteurs Strickland et Belcher, pendant qu'ils avaient le commandement de points importants sur les passes. L'inspecteur Wood revint de la Petite Rivière au Saumon le 25 février.

Depuis la date de mon arrivée à Skagway jusqu'au 27 mars, plusieurs événements importants eurent lieu, et il en a été régulièrement fait rapport au ministère. Les officiers en fonctions sur les sommets ont fait preuve de beaucoup d'habileté, usant d'une grande fermeté et de tact; ils ont été loyalement secondés par les sous-officiers et les gendarmes sous leurs ordres, qui dans les circonstances les plus difficiles ont fait preuve de la plus grande force et de la plus grande endurance au milieu des terribles tempêtes de neige qui faisaient rage autour de leurs camps respectifs.

Une foule de gens transportaient à dos leurs provisions par-dessus les passes à cette époque, l'affluence vers le Yukon étant à son plus fort; le bureau de Skagway était assiégé à toutes les heures du jour et de la nuit par des gens qui voulaient des renseignements.

La ville de Skagway, à cette époque et pendant quelques mois plus tard, n'était guère mieux qu'un enfer sur la terre. Le brigand communément appelé "Soapy Smith" et une bande nombreuse de bandits faisaient la terreur de la ville. Le meurtre et le vol étaient journaliers, des centaines de gens y venaient avec beaucoup d'argent et le lendemain matin ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter un repas, ayant été volés ou trichés au jeu. On voyait souvent des gens échanger des coups de feu dans les rues. Dans une occasion, une demi-douzaine de gens, dans le voisinage et autour des bureaux de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, se tiraient des coups de feu les uns aux autres, des balles passant à travers le bâtiment. Il y avait alors un sous-officier de police judiciaire des Etats-Unis à Skagway pour faire observer la loi et l'ordre, mais personne n'attendait aucune protestation de sa part.

Une expédition américaine avec des provisions pour secourir les citoyens américains, qu'on supposait mourir de faim dans le territoire du Yukon et l'Alaska, arriva quelques jours avant l'établissement des postes sur les sommets; elle avait des rennes et plusieurs centaines de tonnes de provisions. L'officier commandant campa à Dyea.

Des troupes américaines sous les ordres du colonel Anderson, le 14e d'infanterie, étaient campées à Skagway et Dyea. Le major Rucker avait été détaché pour commander l'expédition de secours.

En prenant le commandement de la gendarmerie à cheval sur les sommets, j'écrivis au major Walsh, commissaire dans le territoire du Yukon, expliquant que j'avais été chargé d'en prendre le commandement, et qu'il m'avait fallu prendre les hommes qui avaient fait le transport entre Bennett et le lac LaBarge, service qui était très important, par le fait qu'on supposait que les provisions étaient rares à Dawson.

Le major Walsh, qui avait décidé de venir à la rencontre de l'expédition de secours, me reçut en route. Il arriva à Bennett en février et y campa pour le reste de l'hiver.

Depuis le jour où le surintendant Perry partit, et deux mois après, je souffris d'une grave attaque de bronchite, et le Dr Runnalls me défendit de traverser à Bennett avant d'être guéri. Je restai de service cependant et continuai ma correspondance. Je fis un contrat avec messieurs Bartlett frères pour transporter nos approvisionnements depuis Bennett jusqu'auprès du lac LaBarge ; le major Walsh s'opposa d'abord à cet arrangement, mais ensuite l'approuva hautement, parce que le prix était beaucoup plus bas qu'il s'y attendait.

L'inspecteur Wood étant à la tête de ce bureau et agissant en qualité de payeur pour le major Walsh, a été très occupé à ces fonctions et à beaucoup d'autres.

L'inspecteur Cartwright arriva de Régina avec vingt sous-officiers et gendarmes le 20 mars pour faire le service dans le Yukon, et les docteurs Grant et Runnalls m'ayant fait rapport plusieurs fois que l'inspecteur Strickland souffrait d'une sérieuse attaque de bronchite qui deviendrait chronique s'il n'était pas relevé de son poste sur le sommet de la Passe White, je laissai les sous-officiers et les gendarmes avec l'inspecteur Wood à Skagway, et le 25 mars je me rendis au sommet de la Passe White avec l'inspecteur Cartwright, que je laissai à la tête de ce poste, et j'ordonnai à l'inspecteur Strickland de se rendre à Tagish pour se rétablir. J'ai bien fait d'agir ainsi, parce que son état de santé était très dangereux.

J'ai donné à l'inspecteur Cartwright toutes les instructions que j'ai cru nécessaires pour lui permettre de commander le poste avec succès. Restant deux nuits à la Passe White, j'inspectai tout, j'ai vu percevoir les droits de douane et la manière de les percevoir, et j'ai vu à ce que l'officier en charge comprit parfaitement son ouvrage.

Je partis pour Bennett dans la matinée du 27 mars, j'arrêtai à Log Cabin pour la nuit, et j'arrivai le 28 à midi à Bennett ; le même jour je rendis visite au commissaire du Yukon. J'établis ici mon quartier général, parce que j'ai jugé que c'était l'endroit le plus convenable pour commander la gendarmerie dans le Yukon supérieur, et pour surveiller le nombre immense de gens entrant dans le territoire. Le major Walsh me donna instruction de prendre le commandement de tous les postes depuis Tagish jusqu'à Selkirk, en outre de ceux déjà sous mes ordres dans la Colombie Anglaise par l'autorité de l'honorable Ministre de l'Intérieur.

Le 14 avril, l'inspecteur Jarvis arriva avec 18 sous-officiers et gendarmes. Après m'être consulté avec le commissaire du Yukon, je lui donnai instruction (au major Jarvis) de choisir un poste convenable bien en dedans de la frontière à la Passe Chilcoot, d'y construire de bons quartiers d'hiver et de commencer à percevoir les droits de douane. Aussi de faire ses rapports sur toutes choses par mon entremise, excepté ceux qu'il serait nécessaire d'envoyer directement au ministère.

Durant le mois d'avril je recommandai au major Walsh que l'inspecteur (maintenant surintendant) Wood transportât son bureau à Bennett et plus tard à Tagish. Le 3 mai le major partit sur la glace pour Dawson.

Le 7 de juillet le gouvernement me fit l'honneur de me nommer membre du conseil du territoire du Yukon (maintenant séparé des territoires du Nord-Ouest) et officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest employée dans le territoire du Yukon et la Colombie Anglaise.

Le major Walsh arriva à Bennett le 14 août, partant le lendemain pour Skagway *via* Chilcoot.

Le 30 août, le commissaire Ogilvie, avec son état-major, arriva à Bennett. J'avais préalablement donné instruction au surintendant Wood, qui était parti pour Skagway en service, de donner toute l'aide en son pouvoir pour permettre à ce parti de traverser la passe. Quelques-uns des fréteurs, comme la chose arrive d'habitude avec cette classe de gens, ont donné beaucoup de trouble.

J'avais déjà fait des arrangements avec le gérant de la Compagnie de navigation du lac Bennett et du Klondike pour avoir un bateau prêt à partir.

Le surintendant Wood ayant été appelé au commandement du district de Tagish (le territoire étant divisé en deux districts, l'un qui sera appelé le district de Dawson, et l'autre le district de Tagish, la ligne de division se trouvant aux *Five fingers Rapids*, et des postes à établir à des intervalles réguliers entre Dawson et Skagway),

je descendis la rivière avec le commissaire pour établir mes quartiers généraux à Dawson, où j'arrivai le 5 septembre.

La veille de mon départ, après consultation avec le commissaire Ogilvie, j'envoyai des ordres à l'inspecteur Jarvis de laisser huit hommes sous les ordres du chirurgien auxiliaire Fraser au poste sur le sentier Dalton, et avec le reste de son détachement et tous les chevaux de se rapporter au surintendant Wood à Tagish. J'envoyai aussi en même temps des ordres semblables à l'inspecteur Primrose sur la route de la Stikine de laisser un sous-officier et deux gendarmes aux casernes construites là, et de se rapporter avec le reste au surintendant Wood.

SERVICE DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

Tous les officiers de la gendarmerie servant dans le territoire du Yukon sont juges de paix pour la province de la Colombie Anglaise, les sous-officiers et les hommes étant gendarmes de cette province.

A Bennett, le capitaine Rant, commissaire de l'or et magistrat stipendiaire pour le comté de Nanaïmo, C.A., est stationné, et en conséquence aucun officier de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest n'a entendu une seule cause à cet endroit, parce que je considérais que cela renforcerait la position du capitaine Rant s'ils n'en entendaient pas. Les sous-officiers et les gendarmes, cependant, l'ont aidé de tout leur pouvoir et ont été bien appréciés.

Durant l'hiver dernier, des prospecteurs se rendirent sur la glace jusqu'au lac Atlin; subséquemment ils découvrirent de l'or en quantité payante dans Pine Creek. Quelques-uns de ces prospecteurs firent enregistrer des terrains (*claims*) à Tagish, étant sous l'impression que Pine Creek était situé dans le territoire du Yukon. Craignant qu'il n'y eût confusion, je quittai Bennett le 31 juillet par le steamer *Kilbourne*, et je rencontrai l'inspecteur Strickland près de l'embouchure de la rivière Tooshi, sur le bras Taku. Il me fit rapport qu'il était allé à Pine Creek et était convaincu qu'il se trouvait dans le territoire du Yukon. Dans la soirée du 1er août j'arrivai à la rivière Atlin, que je trouvai mal indiquée sur la carte, je remontai la rivière une partie du chemin par bateau à vapeur, traversai le portage, et m'étant assuré que Pine Creek se trouvait de plusieurs milles dans la Colombie Anglaise, je revins à Bennett. Lorsque j'y arrivai, je trouvai qu'une invasion (*rush*) avait commencé, et à la demande du capitaine Rant, j'envoyai le sergent Davis et le gendarme Woodhouse empêcher toute violation de la loi qui pourrait se produire, parce qu'un nombre de gens avaient jalonné leurs terrains (*claims*) selon les règlements du Yukon; la présence de la gendarmerie eut un bon effet, empêcha le vol de terrains et les maux qui s'ensuivent.

Il y a trois détachements de gendarmerie dans la Colombie Anglaise, stationnés à Bennett, White Pass et Lindeman.

Les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest durant tout l'hiver dernier ont agi comme suit dans la province: ils ont rapporté au capitaine Rant, magistrat stipendiaire, toute infraction des règlements concernant les bois; vu ce que les gens fissent rapport et payassent les droits, et de plus qu'ils n'empiétassent pas sur les terrains accordés à d'autres hommes. Le capitaine Rant est parfaitement satisfait de la manière dont ces fonctions ont été remplies.

AIDE AU MINISTÈPE DES DOUANES.

Sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur, des postes de douane furent établis sur les sommets vers le milieu de février, sous les ordres des inspecteurs Belcher et Strickland.

Peu de temps après son installation sur la Passe White, l'inspecteur Strickland devint très malade et fut relevé par l'inspecteur Cartwright.

Un nombre considérable de personnes franchissaient les sommets à cette époque, ce qui nécessitait l'exercice d'une grande vigilance pour empêcher les gens de se soustraire au paiement des droits. Des tempêtes sévissaient presque tout le temps;

il tombait beaucoup de neige, une fois il en est tombé six pieds en 24 heures. Un tel temps nous forçait de hâter le passage des gens aussi vite que possible pour les empêcher d'être pris dans les tempêtes, ce qui aurait causé plusieurs décès.

On a fait un examen aussi soigneux que possible des marchandises, mais si on l'eût fait aussi strictement que dans un bon entrepôt, ou sous un meilleur climat, de grandes quantités de marchandises eussent été détruites, un encombrement se serait produit sur les sommets, et cela aurait causé de grandes souffrances. Les officiers ont trouvé la majorité des gens si désireux de continuer leur route, qu'ils donnèrent très peu de trouble, et il en est résulté que lorsque les marchandises ont été réinspectées à Tagish, on a trouvé que très peu avaient payé des droits insuffisants. Durant le temps que l'on percevait les droits sur les sommets, M. Godson, commis de douane de Victoria, nous fut attaché, et l'intention était de le faire agir en qualité d'aide de l'inspecteur Belcher, mais beaucoup de gens, avant l'établissement des postes sur les sommets, les ayant passés et étant campés à Log Cabin, Lindeman et Bennett, sans avoir encore payé leurs droits, il fut envoyé au milieu d'eux, pour leur ordonner de payer les droits, et il reçut instruction d'établir un bureau à Bennett. Il termina ses travaux avant la fin de mai, et reçut ordre de se rendre à Tagish pour aider l'inspecteur Strickland, qui commandait ce poste. Ses fonctions consistaient à inspecter toutes les marchandises qui passaient en descendant la rivière. On a trouvé qu'un ou deux individus seulement avaient payé des droits insuffisants, et encore d'une très faible somme.

L'inspecteur Strickland surveilla cela, et il détacha un certain nombre d'hommes pour aider à chercher des boissons et des marchandises entrées en contrebande. Pour autres détails, je vous renvoie aux rapports de cet officier.

Ce service s'est fait, comme je vous l'ai déjà expliqué, dans des circonstances très difficiles, mais notre plus grande difficulté a été la rareté des formules et de la papeterie convenables pour nous permettre de remplir ce service comme il devrait être rempli, et tenir des registres convenables.

Quelques plaintes ont été envoyées aux journaux du pays ; elles ne sont nullement fondées, et comme réponse à ces plaintes, je pourrais dire que des milliers de gens, pendant que j'étais stationné à Bennett, comme commandant, m'exprimèrent combien ils appréciaient la manière courtoise avec laquelle les avaient traités les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest employés au service de ce ministère.

Je dois parler des remarques du surintendant Wood au sujet du paiement des officiers en qualité de sous-receveurs des douanes sur les Passes Chilcoot et White, au Lac Bennett et autres endroits.

J'ai recommandé de leur accorder le pour-cent ordinaire, mais il ne leur a pas encore été payé.

Les officiers ont perçu les droits de douane dans des difficultés inconnues jusque-là, avec l'aide des sous-officiers et des gendarmes.

Il y a des précédents pour ce paiement ; on a accordé aux officiers, sous-officiers et hommes de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest, avant la nomination des receveurs de douanes, le pour-cent ordinaire pour l'accomplissement de ces fonctions. Aucun receveur n'a été nommé dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1883, par conséquent la gendarmerie a rempli ces fonctions pendant neuf ans à la plus grande satisfaction du ministère.

Les officiers suivants ont été sous-receveurs des douanes :—

L'inspecteur Primrose, route de la Stikine.
" Strickland, Tagish, Passe White.
" Jarvis, sentier Dalton.
" Belcher, sommet de Chilcoot.
" Cartwright, sommet de la Passe White.

J'ai également été nommé sous-receveur des douanes et j'étais responsable de l'accomplissement convenable de ce service, tous les rapports étaient faits par mon entremise à M. Milne, le receveur à Victoria.

PRISONNIERS ET ALIÉNÉS.

Les aliénés sous nos soins devraient être envoyés à l'asile de New-Westminster, C. A., à l'ouverture de la navigation.

J'ai été informé, mais non officiellement, que quelques-uns des prisonniers à longs termes doivent être envoyés au pénitencier de New-Westminster. Je ne peux pas recommander cela, sous prétexte d'économie ou autrement, pour la raison que l'ouvrage fait par les prisonniers ici est absolument nécessaire. Il est tout aussi facile d'en surveiller cinquante que vingt-cinq.

Si l'on engage des hommes pour faire l'ouvrage, ce qui arriverait s'il n'y avait pas de prisonniers, les dépenses seraient très fortes et des travaux importants (qui seront faits par les prisonniers) seront l'amélioration des rues de la ville dans lesquelles on fera travailler une équipe d'au moins 25, tous les jours, lorsque l'hiver sera fini. Ils sont maintenant occupés à couper du bois pour les différents bureaux, le palais de justice, les casernes des troupes du Yukon et de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à pelleter la neige, aider les cuisiniers, etc.

APPROVISIONNEMENTS.

Quant aux approvisionnements de la police à cheval du Nord-Ouest et autres personnes à l'emploi du Canada, dans le territoire du Yukon, mon opinion sur le sujet est la même que l'an dernier. Les approvisionnements devant venir par les passes, devraient être rendus à Bennett avant le 1er juillet et alors on fera de grandes économies ; ils peuvent être expédiés pour Dawson et les détachements, sur des chalands que l'on peut envoyer sous la garde des membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest destinés à renforcer les différents postes. Les articles les plus volumineux pour Dawson peuvent être expédiés par voie de Saint-Michael.

Avant leur arrivée, en cas d'accidents, on devrait avoir en magasin au moins six mois de provisions à tous les postes.

La qualité des provisions jusqu'à présent a été très bonne, excepté le bacon, qui était trop gras. Personne dans le pays ne semble aimer le bacon gras, il devrait toujours y avoir un mélange raisonnable de gras et de maigre.

Durant l'été dernier on a acheté du bœuf lorsqu'on en avait besoin. Un contrat a été signé avec M. Fearon pour 30,000 livres. A cette époque le prix de gros pour le bœuf était de 60 cents, ce prix a baissé depuis, grâce à la concurrence. On est à préparer un nouveau contrat pour 12,000 livres à 38 centins, parce qu'il est absolument nécessaire de faire une distribution de viande fraîche au moins quatre fois par semaine. L'état délabré de la santé des hommes dans ce district le printemps dernier nous a enseigné que sans rations libérales, les hommes sont susceptibles de tomber malades.

Le chirurgien auxiliaire Thompson a fait au sujet de la diète plusieurs recommandations qui sont dignes de considération.

Dans tous les cas, on devrait nous expédier de l'extérier par la route la meilleure marché de la nourriture pour les chiens, parce que les ressources du pays sous ce rapport paraissent très faibles. Naturellement nos conducteurs de chiens pourraient prendre une certaine quantité de poisson, et des filets devraient être fournis à chaque détachement, non seulement pour supplémenter la nourriture des chiens, mais pour prendre du poisson pour l'usage des troupes, épargnant ainsi quelques dépenses.

Voici les provisions en magasin le 1er novembre 1898, dans le district de Tagish :—

Tagish	49	tonnes de provisions.	
Bennett	4	"	"
Lindeman	3½	"	"
Passe White	3½	"	"
McClintock	2	"	"
Rapides du Cheval Blanc	2¼	"	"
LaBarge supérieur	2½	"	"

LaBarge inférieur	4	tonnes de provisions.	
Hootalinqua	2½	"	"
Gros Saumon	2½	"	"
Petit Saumon	2½	"	"
Tantalus	2¼	"	"
Rapides des Cinq-Doigts	3	"	"
Total	83½	"	"

Ci-suit un relevé des quantités d'approvisionnements dans le district de Dawson, le 1er décembre 1898 :—

Fort-Herchmer, Dawson	126	tonnes de provisions.	
Fort-Constantine, Cudahy	9½	"	"
Rivière des Sauvages	3½	"	"
Ogilvie, Soixante-Milles	3¼	"	"
Rivière Stewart	2¼	"	"
Half-Way-House	3½	"	"
Selwyn	3½	"	"
Selkirk	1½	"	"
Hootchiku	3½	"	"
Sur la berge à Circle-City	25	"	"
Total	181½	"	"

OFFICIERS.

Les officiers suivants font le service dans le territoire du Yukon et la Colombie Anglaise :—

Le surintendant Z. T. Wood, commandant le district de Tagish.
L'inspecteur Primrose, Bennett.
" Starnes, Dawson, maréchal de logis intérimaire et payeur.
" Harper, Dawson, shérif.
" Scarth, Dawson.
" Strickland, Tagish.
" Jarvis, Tagish.
" Belcher, Dawson, chef de la station de la ville.
" Cartwright, poste de la Passe White.
Chirurgien auxiliaire Fraser, poste du sentier Dalton.
" Thompson, Dawson.

Tous ces officiers ont envoyé des rapports intéressants des fonctions qu'ils ont remplies depuis leur arrivée dans le pays.

J'ai reçu leur appui cordial et ils travaillent fort, sont capables et hautement respectés dans le pays.

Le surintendant Wood a été promu commandant du district de Tagish, qui est très important; il m'est inutile de dire que c'est un officier très capable, qui exerce beaucoup de tact et de jugement dans toutes ses transactions.

Le Dr Thompson est chirurgien auxiliaire à Dawson, et a été très zélé auprès des malades. Comme médecin, il ne laisse rien à désirer. Il a au moins 200 personnes, y compris la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, les troupes du Yukon, les fonctionnaires du gouvernement, et les prisonniers, sous ses soins, et à part cela il examine et fait rapport sur tous les malades indigents dont les cas sont portés à mon attention, et on peut le voir tous les jours panser les blessures, les engelures, etc., des gens qui sont trop pauvres pour payer les soins d'un médecin. Je désire particulièrement attirer votre attention sur son précieux rapport, et sur les recommandations qu'il contient.

Pendant que je traite ce sujet, je crois qu'il est bon de dire que les officiers qui viennent dans le pays devraient laisser leurs familles en arrière, à moins que leurs fonctions soient de telle nature qu'il ne soit pas nécessaire de les déplacer du quartier général de la division.

Les officiers transférés à ce territoire pour le service ne devraient pas avoir la permission de quitter le district pour leurs affaires personnelles plus souvent qu'une fois en deux ans, et alors seulement lorsque l'officier commandant peut convenablement se passer de leurs services pendant peu de temps, ou lorsque le médecin fait rapport qu'ils sont dans un pauvre état de santé.

SOUS-OFFICIERS.

Je ne peux me permettre de soumettre ce rapport sans signaler favorablement au ministère :

N° de mat. 959, le sergent-major Tucker, I.R., a servi dans le district de Tagish durant l'hiver et une partie de l'été derniers. Il a été stationné au sommet de la Passe White en février et mars, durant le reste de l'hiver il surveilla le transport des provisions depuis Bennett jusqu'au pied de LaBarge, et fut ensuite sergent-major au poste de Tagish jusqu'à son transfert à Dawson (en charge des meurtriers sauvages), où il remplit maintenant les fonctions de sergent-major de ce district de la manière la plus satisfaisante.

N° de mat. 543, le sergent-major Macdonell fait le sujet d'un rapport du surintendant Wood. C'est un sous-officier méritant, qui a fait partie de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest depuis 1880. Durant la rébellion de 1885, il remplissait les fonctions de sergent-major ; il accompagna aussi le contingent envoyé au jubilé de la Reine en 1897. Pendant qu'il était en Angleterre il suivit un cours d'instruction de cavalerie à Canterbury et à l'école de mousqueterie à Hythe.

N° de mat. 1401, le sergent-major Barker, est le plus vieux des sous-officiers au poste du sentier Dalton ; il a beaucoup d'années de service, et a rempli ses fonctions de la manière la plus satisfaisante.

N° de mat. 2299, le sergent d'état-major Bates, économe de l'hopital dans le district de Dawson, est à mon avis un des meilleurs hommes possibles pour cette charge, il est parfaitement expérimenté, de dispositions bienveillantes, et remplit strictement son devoir.

N° de mat. 1247, le sergent d'état-major Grahame, qui est maréchal de logis dans le district de Tagish, m'a été d'un grand secours dans l'accomplissement des fonctions de son département ; il a reçu une parfaite instruction d'affaires.

N° de mat. 988, le sergent d'état-major Hyles a été à Skagway depuis août 1897 jusqu'à mai 1898, un des détachements les plus désagréables que j'aie encore eu à commander. Ses fonctions consistaient à recevoir et expédier les malles et les provisions, à donner des renseignements aux gens entrant dans le territoire du Yukon, le surintendant Wood étant commandant, travaillant ensuite dans le bureau du payeur à Bennett, et remplissant les fonctions de sergent-major intérimaire à Tagish. Il était alors à la tête du détachement de la Butte Tantalus, et est maintenant sous-officier à la tête du bureau de district à Dawson. Il a quinze ans de service dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

N° de mat. 1614, le sergent d'état-major Corneil a servi dans le territoire du Yukon depuis août 1897. Les officiers font des rapports favorables sur lui, il m'a rendu de précieux services durant cet automne et plus tard aussi, par un excellent rapport qu'il m'a fait de la route et des détachements depuis Tagish jusqu'à ce point, et je vous en soumets les détails.

N° de mat. 1128, le sergent d'état-major Raven est à la tête du détachement aux fourches du Bonanza et de l'El Dorado. C'est un sous-officier consciencieux, résolu, et en haute estime parmi les citoyens obéissants aux lois, sur tous les creeks.

A deux exceptions près, j'ai reçu des rapports favorables sur tous les autres sous-officiers, qui rendent d'excellents services.

LICENCES, BOISSONS, ETC.

Des licences ont été accordées aux cabarets, hôtels et maisons de gros, en nombre suffisant pour les besoins de la population, et il en résulte que les "boucans" et les cabarets de bas étage sont des choses du passé et ne reviendront jamais.

En accordant des licences aux hôtels on a pris soin que les gens reçussent une bonne pension et un bon logement. Les cabarets, qui dans un camp de mineurs sont presque toujours attachés à une salle de concert, sont paisibles et bien tenus.

Les licences de boissons l'hiver et le printemps derniers ont été accordées par l'hon. juge Richardson, administrateur des Territoires du Nord-Ouest, qui en a envoyé des listes à mon bureau à Bennett par le secrétaire du Ministre de l'Intérieur, qui ont ensuite été envoyées au major Walsh alors à Dawson.

Quelques-unes d'elles, à cause de l'irrégularité des malles, étaient en retard, et les gens arrivaient avec leurs boissons avant la réception des listes. Ils avaient en poche leurs licences régulièrement signées, et comme je n'avais pas d'ordres contraires, je les laissai passer. Plus tard, j'eus des lettres du major Walsh à l'effet qu'on n'aurait pas dû les laisser passer, et qu'il croyait que je le savais. Je répondis que je l'ignorais complètement.

A partir de cette date je ne permis de passer aucune boisson avant d'avoir en ma possession la liste envoyée par l'honorable Ministre de l'Intérieur. Comme résultat, beaucoup de gens ayant de grandes quantités de boissons furent retenus à Bennett pendant quelque temps, étant obligés d'envoyer leurs agents à Victoria pour obtenir l'autorisation de passer leurs boissons.

Je considère que le système actuel d'accorder des licences ne convient pas. Elles devraient, à mon avis, être signées par le commissaire du Yukon. On pourrait considérer opportun de permettre aux gens d'apporter des boissons et payer l'honoraire ici après la consignation; mais reste à savoir si cela ne causerait pas des complications. Par exemple, la boisson pourrait entrer en contrebande dans l'Alaska, un territoire prohibé; ou bien, après avoir passé Tagish, être vendue dans des camps isolés sans que les propriétaires fissent rapport, et cause des troubles sans fin aux gendarmes déjà surchargés.

Si l'on doit continuer le système de permis dans le Yukon, je recommanderais que ceux qui importent des boissons fissent rapport à Tagish, y payassent les droits, et reçussent un récépissé qui les protégeât contre toutes demandes ultérieures.

Lorsque l'ordonnance concernant les licences a été rendue, le commissaire en conseil me pria d'agir comme l'un des trois commissaires de licences pour le territoire. MM. D. W. Davis, receveur des douanes à ce port, et H. S. Wills, gérant de la banque de Commerce, ont également été nommés. Nous avons prêté notre serment d'office devant l'inspecteur Belcher, juge de paix.

A la première réunion du conseil, je fus élu président. Aucun traitement n'est attaché à ces charges. MM. Davis et Wills ont une grande expérience dans ces questions, et je crois que le conseil doit être félicité d'avoir deux tels hommes.

Des instructions complètes et une copie de l'ordonnance ont été envoyées à tous les sous-officiers et hommes à la tête des postes de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans le territoire du Yukon.

MALLES.

Les malles entre Skagway et Dawson, jusqu'au 1er juillet 1898, étaient exclusivement sous les soins de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Juste avant le 1er juillet, je reçus du ministère des ordres à l'effet qu'un M. Richardson, de Seattle, qui a le contrat pour le transport de la malle de l'Alaska pour quatre ans, devait transporter aussi la malle canadienne, et que le service se ferait bi-mensuellement.

Les malles continuèrent à arriver, mais aucun signe de vie de la part de M. Richardson ou de ses hommes; en conséquence je fus obligé de les expédier (les

malles) par un sous-officier ou un gendarme. Ceci donna pour Dawson, dans les deux sens, un système de malle deux ou trois fois par mois jusqu'à la fin d'octobre.

M. Richardson sous-loua son contrat à l'"Arctic Express Company", mais jusqu'à présent elle n'a encore apporté aucune malle.

Après consultation avec le commissaire du Yukon, je fis des arrangements pour envoyer une malle (officielle) les 1er et 15 de chaque mois, jusqu'à l'ouverture de la navigation ou jusqu'à ce que le sentier d'hiver fut bloqué. La première partit le 15 novembre sous la garde du caporal Richardson et du conducteur de chiens Bell, avec ordre au premier de raccourcir le sentier où c'était possible, et de se faire aider par le détachement à le rendre praticable pour les voyageurs.

Le caporal Richardson avait ordre de changer de chiens à chaque poste, et il marcha rapidement jusqu'à la cabane du huitième mille près du poste d'Hootalinqua, lorsque, étant sur le point d'atterrir avec son attelage, la glace de la rivière commença à se mouvoir, se brisa en morceaux et emporta les hommes avec le courant. Ceci arriva le 30 novembre. Les hommes faillirent perdre la vie et s'accrochèrent à une branche d'arbre—et malgré tous les efforts ils ne purent retrouver les malles.

Le maître de poste envoya une malle le 8 novembre.

J'expédiai la malle suivante le 1er décembre, avec ordre de changer de chiens et d'hommes à chaque poste, et que la malle devait voyager jour et nuit, ce convoi emporta toute la malle officielle.

Une malle fut expédiée du bureau de poste le 8 décembre, par l'agent de l'Artic Express Company, ici, mais le conducteur de chiens n'ayant aucune garantie pour ses gages, la remit à la rivière Stewart au coporal Green, qui l'expédia promptement par un convoi de chiens.

Le 15 décembre un troisième convoi de gendarmerie partit avec la malle du bureau de poste et des casernes.

Par ordre du Ministre, je dois maintenant fournir une escorte et le transport pour cinq cents (500) à sept cents (700) livres de malle deux fois par mois dans chaque sens. Je suis très capable de le faire et j'ai donné ordre d'envoyer de Tagish un plus grand nombre de chiens.

J'aurais pu avoir deux convois de chiens à chaque détachement, si ce n'eût été le fait qu'en route pour Skagway par Vancouver, environ cent beaux chiens moururent, malheureusement. On m'informe que soixante seulement sont arrivés, mais avec ce nombre, en plus de ceux que nous avons déjà, j'espère pouvoir transporter les malles avec plus de régularité et de rapidité que jamais auparavant.

Il y a au moins trois mois de l'année pendant lesquels on ne peut transporter aucune malle par voie de la rivière Yukon, savoir: deux mois entre la clôture de la navigation et le temps où la glace est assez forte pour y passer, et au moins un mois avant l'ouverture de la navigation, lorsque la glace des lacs s'effritant et la débâcle des rivières ayant lieu, il est impossible d'y voyager.

Le maître de poste à Skagway fait rapport que vingt-deux (22) lettres portant des timbres canadiens ont été trouvées dans les différentes boîtes aux lettres de la ville. Chaque lettre avait été ouverte ; elles étaient adressées à des endroits au Canada et aux Etats-Unis.

FONCTIONS DE MAGISTRAT DANS LE DISTRICT.

Comme vous le savez, tous les officiers commissionnés dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest servant dans le territoire du Yukon ont les pouvoirs de deux juges de paix. En outre, le lieutenant-colonel Evans a été nommé juge de paix pour Selkirk.

L'inspecteur Harper étant shérif, et ses fonctions exigeant un bureau dans le même bâtiment que la cour territoriale, remplit tous les jours les fonctions de magistrat, et entend les causes les plus importantes. Il est bien au fait de ses fonctions.

Le reste des officiers stationnés ici, à part leurs autres fonctions, siègent alternativement chaque semaine.

SERVICE DE POLICE DANS LA VILLE DE DAWSON.

A mon arrivée ici, j'ai donné ordre que l'officier d'ordonnance visitât le poste de la ville au moins une fois durant la nuit. Mais comme je préférais avoir un officier commissionné en charge de la ville et du voisinage, je transférai l'inspecteur Belcher à ce poste pour cela. Outre ses fonctions en ville, il prend son tour comme magistrat et officier d'ordonnance; il est aussi inspecteur des licences. Depuis qu'il a commencé ce service de ville, il a fait de grandes améliorations dans la place.

Avant de prendre le commandement à Dawson, le surintendant Constantine a été pendant plusieurs années à la tête de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Forty-Mile et ici. L'ouvrage fait et la réputation gagnée par la gendarmerie durant ce temps doivent être bien satisfaisant pour lui et particulièrement pour la gendarmerie en général.

L'inspecteur Starnes, qui remplit maintenant les fonctions de maréchal de logis et de payeur, a commandé le district depuis le départ du surintendant Constantine jusqu'à mon arrivée en septembre.

Le grand flot de monde qui s'élança vers cet endroit par les passes, remplissant la ville et les environs de gens de toutes nationalités, nous obligea à régler beaucoup d'affaires difficiles, ajuster les disputes, maintenir la loi et l'ordre.

A mon avis, le service a été bien fait.

HABILLEMENT.

La question de l'habillement étant très importante et tant d'opinions différentes ayant été exprimées par plusieurs, j'ai réuni un conseil d'officiers se composant de l'inspecteur Starnes, président, et des inspecteurs Scarth et Belcher.

Ces officiers ont de dix à vingt-cinq ans de service et ont passé un ou deux hivers dans le territoire du Yukon. Je cite leur rapport et je recommanderais de faire les distributions suivantes :—

ARTICLES À DISTRIBUER À L'ENTRÉE AU SERVICE ET À TENIR EN BON ÉTAT AUX FRAIS DU GENDARME DURANT SES CINQ ANNÉES DE SERVICE.

Trois paires de couvertures, en bonne laine, 10 livres ; 1 morceau de grosse toile 9 x 8, c'est parce que le drap huilé, qu'on distribue ordinairement, se déchire trop facilement ; 1 veston. Ce veston devrait être en drap de pilote de première qualité ; 1 bonnet en fourrure Klonkyke. Les hommes à Dawson on reçu un bonnet en castor Klondyke, le bonnet réglementaire ayant été trouvé inutile dans un pareil climat, et de fait, en autant que le Nord-Ouest est concerné, il est loin d'avoir donné satisfaction ; 1 sac de nécessaire ; 1 havresac ; 1 *holdall* ; 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuiller ; 1 rasoir et étui ; 1 peigne; une savonnette; 1 brosse à habits; 1 brosse à boutons ; 1 cuivre à boutons ; 1 éponge ; 1 polisseur ; 1 tasse ; 1 soucoupe ; 1 assiette ; 1 paillasse ; 1 taie d'oreiller ; 2 paires de draps ; 1 tuque de laine; 1 paire de bretelles ; 2 essuie-mains ; 1 paire de courroies de couvertures ; 1 *slicker*, court, noir ; 1 *parka*, en grosse toile (devant être de la même couleur que l'habillement d'écurie (avec bricoles). Il est important que nous choisissions une couleur, et quand il y a confort et utilité, on ne devrait pas sacrifier les apparences.

ARTICLES À DISTRIBUER ANNUELLEMENT.

Deux paires de caleçons (le tricot devrait être aussi épais et fin que le comporte la durabilité) ; 2 camisoles (le tricot devant être aussi épais et fin que le comporte la durabilité), 2 chemises, de flanelle, pesantes ; 1 paire de mitaines indigènes, doublées (elles sont faites dans le territoire du Yukon) ; 1 tunique en serge, poches sur la poitrine avec retombe boutonnée (même que la serge d'officiers, ou le veston

d'écurie fourni au contingent du jubilé); 3 paires de pantalons; 6 paires de chaussettes, laine; 3 paires de bas, noirs et pesants avec raies de couleur; 1 paire de bottes de campagne, Elcho (elles devraient être faites en Canada sur le même patron que celles faites en Angleterre); 1 paire de gants de crin brun; 1 paire de pantalons d'écurie, doublés; 2 paires de pantalons d'écurie, non doublés; 1 veston d'écurie, doublé; 1 veston d'écurie, non doublé; 1 paire de bottes lacées, Klondyke, à clous; 3 paires de mocassins à œillets.

ARTICLES À DISTRIBUER PÉRIODIQUEMENT.

Longues bottes en caouchouc, 1 paire 1re année et 1 paire la 3e; longues bottes en feutre Dolge, 1 paire la première année, 1 paire la 3e; *sweaters*, 1 paire, la première année et 1 la 3e, (les *sweaters* en usage à présent sont d'une mauvaise couleur), ils devraient être grenat, cette couleur est importante, et d'après ce que j'ai vu elle est durable et belle.

ARTICLES À FOURNIR AUX DÉTACHEMENTS ET À RESTER LA PROPRIÉTÉ DE LA DIVISION.

Deux robes de peaux de loup; 3 *parkas*; 3 paires de grappins à glace.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Le commissaire en conseil a rendu une très bonne ordonnance pour la protection contre l'incendie.

Comme il y avait plusieurs experts sur ce sujet dans la ville, on les appela en consultation et ils donnèrent beaucoup d'avis utiles. M. Fletcher, le chef actuel de la brigade de pompiers volontaires, accompagné d'un membre de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, a fait une inspection complète de chaque maison dans la ville de Dawson. Ses instructions aux habitants ont été strictement observées, parce que tous désirent éviter une calamité comme un incendie dans une partie aussi éloignée du pays et dans un climat aussi rigoureux. Heureusement pour la ville de Dawson, des personnes entreprenantes avaient importé une pompe à vapeur à incendie, deux extincteurs chimiques et autres appareils. Le conseil du Yukon en a pris provisoirement possession et a accordé une somme considérable pour les payer.

Une brigade volontaire a été formée avec M. Fletcher comme chef. Jusqu'à présent ils ont rendu d'excellents services; grâce à leur promptitude, ils ont éteint plusieurs incendies, et je peux dire sans crainte que si ce n'eût été de la brigade de feu et d'aussi bons engins, la plus grande partie de la ville de Dawson aurait été depuis longtemps réduite en cendres.

Un incendie qui eût lieu le 14 octobre et qui détruisit un bloc, n'a été éteint qu'avec grands efforts de la part des citoyens, du personnel du commissaire, de la troupe de campagne du Yukon, et de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. En vertu de la nouvelle ordonnance les sous-officiers et gendarmes sont *ex officio* constables contre l'incendie, avec pouvoir de requérir l'aide de toutes personnes.

L'extincteur Babcock a été fourni à chaque construction de l'Etat, occupée comme maison de pension ou bureau.

FOURRAGE.

Le fourrage devrait être expédié à l'ouverture de la navigation.

BATIMENTS.

Dans le cours de l'été, j'ai obtenu l'autorisation du ministère de bâtir des quartiers pour le détachement à Lindeman (entrée de la Passe Chilcoot) et à Log Cabin (poste de la Passe White).

Je donnai des ordres aux Inspecteurs Belcher et Cartwright de pousser la construction, et je leur envoyai du bois, des outils, des clous, etc.; ces bâtiments sont maintenant terminés (*voir* le rapport du surintendant Wood).

Des ordres furent donnés à l'Inspecteur Strickland d'agrandir le carré à Tagish, de bâtir un magasin, une salle de garde, des logements d'officiers et des bureaux. J'envoyai des outils, du bois et des clous. Le surintendant Wood, en prenant le commandement du district de Tagish, termina l'ouvrage, à part le corps de garde et le logement des sergents, qui sont maintenant en construction (*voir* le rapport).

Lorsque le caporal Holmes fut envoyé avec les bateaux contenant des renforts et des provisions pour les détachements entre Tagish et Selkirk, je donnai des ordres de construire des bâtiments aux endroits désignés, s'il n'y en avait pas déjà de construits, et j'envoyai autant de matériaux que je pouvais. Des plans furent envoyés par le bateau afin de permettre aux hommes de construire les quartiers d'une manière uniforme. Quelques-uns de ces plans n'ont jamais été délivrés, mais les détachements sont satisfaisants. Dans le cours de l'été j'ai envoyé du bois à plancher et autres matériaux de construction.

En me rendant à Dawson, j'eus l'avantage de recevoir l'avis du commissaire Ogilvie quant aux endroits les plus convenables pour élever les postes déjà recommandés.

Le 15 septembre, l'inspecteur Harper partit d'après mes ordres par le steamer *Canadian* pour établir des postes auxiliaires aux endroits choisis, et pour faire améliorer les bâtiments à Selkirk. Des plans lui furent fournis et il a rempli ses fonctions à mon entière satisfaction.

Les endroits choisis sont les suivants :—

Rivière des Sauvages	31	milles de Dawson.
Ogilvie	51	" " "
Rivière Stewart	75	" " "
Half-Way House	111	" " "
Selwyn	156	" " "
Hootchiku	237	" " "
Cinq-Doigts	255	" " "
Butte Tantalus	275	" " "

Ces bâtiments furent terminés (à l'exception de Stewart, bâti plus de bonne heure dans l'année) il y a quelques temps et sont confortables et spacieux. On doit faire dans le cours de l'hiver des améliorations à quelques-uns de ces postes qui ont été construits sur la rivière Lewes l'automne précédent.

J'ai acheté de la Klondyke, Yukon et Stewart River Pionneer Company, (à responsabilité limitée), M. J. Rudd Perry, gérant, tout le bois de construction dans leur cour juste en aval de la traverse de Caribou. Il y en avait environ 75,000 pieds, qui furent achetés à un prix très raisonnable, et ont donné assez de bois de construction pour les postes de White Pass, Lindeman, Bennett, Tagish, Miles Cañon et autres détachements jusqu'à Little Salmon.

A mon arrivée ici le 6 septembre, j'ai trouvé qu'on n'avait pris aucune mesure pour fournir une prison suffisante, des logements d'officiers et de sergents ou d'hôpital. Le nouveau corps de garde n'avait que vingt-quatre cellules, le nouveau magasin maréchal de logis était trop petit, et le nombre de bureaux insuffisant; il n'y avait aucun bureau de district ou de maréchal de logis.

Les quartiers ci-devant occupés par le surintendant Constantine n'avaient de place que pour trois officiers (quatre les occupant maintenant). J'ai donc obtenu l'autorisation de construire en rallonge au corps de garde une aile contenant 34 cellules, une cour pour les prisonniers et des latrines.

L'hôpital, contenant deux salles, qui toutes deux, à leur achèvement, étaient remplies de malades de la fièvre typhoïde. Les anciens bâtiments employés comme hôpitaux ont été depuis convertis en quartiers pour le sergent-major et les sergents. Les quartiers de l'officier commandant, son bureau et le bureau de district ont été construits.

Comme il était nécessaire de fournir des logements pour les cinquante officiers, sous-officiers et hommes de la troupe de campagne du Yukon, qui sont stationnés ici pour faire un service qu'il nous serait impossible de faire sans renforts, j'obtins l'autorisation de construire des logements d'officiers, de sergents, une salle d'ordonnance, des casernes, une cuisine et une chambre d'ordinaire pour eux.

Plus tard, un bâtiment qui avait été loué comme station de police en ville a été détruit par un incendie, et j'ai jugé nécessaire de recommander l'érection d'une salle convenable, qui a été construite. On a érigé un bâtiment contenant le logement du juge Dugas, la cour territoriale et le bureau du shérif. L'inspecteur Starnes a surveillé toutes ces constructions.

L'hôpital, la prison, le logement de l'officier commandant, ceux de la troupe de campagne du Yukon et le palais de justice ont été construits à l'entreprise, des soumissions ayant été demandées et la plus basse acceptée; le poste de ville fut construit par des hommes engagés, le sergent Davis étant contremaître. Considérant le fait qu'il n'y avait pas de bois de construction sec, les bâtiments sont de bonne qualité, et de fait confortables, et ont été construits à aussi bas prix que possible.

Avant mon arrivée, l'inspecteur Starnes, sur l'autorisation du major Walsh, construisit un magasin pour le maréchal de logis, une salle d'ordonnance et un corps de garde; ils ont été biens construits mais trop petits.

L'an prochain, dans l'intérêt de l'économie et de la santé, il sera nécessaire de démolir les bâtiments à droite et à gauche de l'ancien carré, niveler le terrain, déplacer la vieille palissade et égouter l'enclos. Il faudra ériger un bâtiment de 30 x 100 qui servira de logement, de chambre d'ordinaire et de cuisine pour les caporaux et les gendarmes. Une rallonge de 30 x 80 au magasin du maréchal de logis. Que la troupe de campagne du Yukon reste ici ou non, ces améliorations sont nécessaires, car dans le cas où cette troupe quitterait le pays, il faudrait loger dans ces bâtiments environ cinquante gendarmes de plus.

On a acheté aux fourches du Bonanza et de l'El Dorado un bâtiment convenable au détachement à ce poste.

Avant l'arrivée du commissaire Ogilvie dans le territoire du Yukon, des ordres avaient été donnés de construire une prison à Fort-Constantine, sur la rivière Quarante-Milles, pour renfermer les prisonniers à longs termes. En étudiant la situation, j'en vins à la conclusion que l'endroit ne convenait pas. Les prisonniers auraient plus de chance de s'évader, et leur travail, jusqu'à un certain point, ne serait pas d'une nature utile. J'ordonnai de cesser les travaux de construction, et avec l'approbation du commissaire j'ordonnai aussi le transport ici de tous les prisonniers et de la moitié du détachement qui les gardait.

L'affaire n'était pas plus tôt décidée que l'évasion d'un prisonnier hâta le transfert. Il eut lieu et l'escorte avec les prisonniers arriva le 28 septembre.

Le Fort Constantine est à cinquante-quatre milles en aval sur le cours d'eau, et seulement à quarante milles de la frontière internationale; les moyens de communication ne sont pas faciles, l'inspection régulière serait difficile et amènerait des officiers loin de travaux plus utiles où l'on pourrait difficilement se passer d'eux. Ici les prisonniers sont inspectés deux fois par jour par l'officier d'ordonnance. Ils sont surveillés par une forte garde, et je peux faire une inspection plusieurs fois par semaine et souvent tous les jours.

LISTE des bâtiments érigés durant l'année dans le district de Tagish.

Sommet de la Passe White	Cabane en troncs d'arbres	
	Caserne, etc.	50 x 20
	Magasin et corps de garde	16 x 24
	Logement des officiers	16 x 24
	Ecurie	14 x 25
Sommet de Chilcoot	Cabane	
Linderman	Caserne	50 x 20
	Magasin et corps de garde	40 x 16
	Logement des officiers	36 x 14

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Bennett	Logement des officiers	
Cariboo-Crossing	Cabane	
Poste de Tagish	Bureaux	30 x 20
	Magasin du maréchal de logis	80 x 30
	Chambre d'ordinaire et cuisine	60 x 20
	Logement des officiers	30 x 20
	Logement des sergents	50 x 20
Casernes de McClintock		30 x 20
	Magasin	16 x 12
Rapides du Cheval Blanc	Caserne	40 x 20
La Barge (en haut)	"	20 x 16
	Magasin	14 x 12
La Barge (en bas)	Caserne	23 x 17
	Magasin	23 x 20
Hootalinqua	Caserne	30 x 17
	Magasin	17 x 11
Gros Saumon	Logement des officiers	16 x 12
Petit Saumon	" "	16 x 12
Butte Tantalus	Caserne	30 x 20
	Magasin	20 x 16
Cinq-Doigts	Caserne	30 x 20
	Magasin	22 x 17

LISTE des bâtiments érigés durant l'année dans le district de Dawson.

Fort Herchmer, Dawson	Logement de l'officier commandant	30 x 24
	Logement des officiers, rallonge	18 x 18
	" "	18 x 16
	Hôpital	65 x 20
	"	25 x 10
	Logement des sergents	18 x 12
	Corps de garde (24 cellules)	70 x 30
	" agrandissement (34 cellules	80 x 24
	Magasin du maréchal de logis	80 x 30
Troupe de campagne du Yukon	Caserne	
	Logement des officiers	36 x 22
	Logement des sergents	30 x 20
	Appentis de sergents	16 x 12
	Caserne	150 x 20
	" appentis	60 x 20
Palais de Justice		50 x 24
	Aile	28 x 16
	" appentis	12 x 10
Poste de la ville, Fort Constantine	Caserne convertie en prison, contenant 16 cellules, chambre d'ordinaire, corps de garde, cuisine et lavabo.	
	Vieux corps de garde converti en logement d'officiers et bureau.	
Rivière des Sauvages	Bâtiment du détachement	32 x 22
	Magasin	18 x 16
Ogilvie (soixante milles)	Bâtiment du détachement	32 x 22
	Magasin	16 x 25
Stewart	Bâtiment du détachement	34 x 27
	Magasin	16 x 12
Half-Way-House	Bâtiment du détachement	32 x 22
	Magasin	20 x 17

Selwyn	Bâtiment du détachement	32 x 22
	Magasin	20 x 17
Selkirk	Bâtiment du détachement	30 x 20
	Magasin	16 x 12
Hoot-chi-ku	Bâtiment du détachement	20 x 30
	Magasin	16 x 22

ARRANGEMENTS SANITAIRES À DAWSON.

En vertu de l'ordonnance sanitaire des Territoires du Nord-Ouest, je fus nommé par le Conseil à la tête de ce département dans le territoire du Yukon.

Je nommai le Dr Thompson officier de santé, et lui donnai instruction de faire rapport, et de faire tout ce qu'il était nécessaire pour empêcher l'explosion de la maladie; la population ayant ordre de faire tout en son pouvoir à cette fin.

Il a été nécessaire de nommer un inspecteur sanitaire provisoirement parce qu'il serait impossible pour l'officier sanitaire de faire l'ouvrage sans aide. M. Tobin, qui est attaché à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, remplit cette fonction, étant actuellement en tournée d'inspection, donnant des instructions aux gens sur la disposition des rebuts et des déchets.

Tous observent avec plaisir ses instructions. Durant le printemps et l'été qui approchent, à moins qu'on ne prennent de grandes précautions, il y aura une grave explosion de maladie. La ville est située sur un marais gelé, des milliers de gens ont campé sur ce terrain l'été dernier et ont laissé des dépôts de toutes sortes que l'on puisse imaginer.

Quant aux égouts, etc., et autres précautions, je recommande de prendre des mesures pour obtenir des autorité civiques des villes de la Sibérie qui sont situées dans les mêmes conditions climatériques que Dawson autant de renseignements que possible sur tous les sujets se rattachant à la santé publique.

Il y a comme vous savez dans ce pays, plusieurs belles villes qui existent depuis très longtemps; il serait donc bon pour nous de profiter de ce qu'ils ont appris et non pas marcher à tâtons.

NAVIGATION.

La dernière saison a prouvé d'une manière concluante que des steamers capables de transporter un nombre considérable de voyageurs et des cargaisons modérées peuvent naviguer sur le haut du Yukon. La seule interruption dans la rivière Lewis est à Miles Cañon et aux rapides du Cheval Blanc; un bon tramway a été construit sur ce portage, d'une longueur de cinq milles le printemps dernier, et il est exploité par M. Norman McCaulay.

Pour les fins de la police, comme il en a été fréquemment fait rapport auparavant, nous sommes bien embarrassés pour remplir nos devoirs en été par le manque de chaloupes à vapeur. Il est impossible de remonter contre le courant du Yukon et de ses affluents, et rendre des services efficaces pour la prévention du crime et la capture des criminels, à moins qu'on nous fournisse trois puissantes chaloupes mues par des machines. Une chaloupe pour le service ici, une à Tagish et une à Selkirk.

Elles devraient être assez grandes pour transporter, avec les provisions et les nécessaires, de six à dix hommes, et être capables de rejoindre le steamer le plus rapide de la rivière.

La navigation s'est ouverte de bonne heure en juin et s'est close tard, le dernier steamer ayant atteint les rapides du Cheval Blanc le 1er novembre. Les bateaux suivants :—*Ora*, *Joseph Closet*, *Willie Irving*, *Columbia*, *Canadian* et *Anglian* ont été régulièrement employés, bien que plus tard dans la saison quelques bateaux qui remontaient en venant de Saint-Michaels, firent quelques voyages jusqu'aux rapides du Cheval Blanc.

Le steamer *Anglian*, construit sur le lac Teslin, par M. Maitland Kersey, gérant d'une forte compagnie (*The Canadian Development Company, Limited*), fit un voyage

en descendant la rivière Hootalinqua ou Teslin ; à son voyage de retour, cependant, à cause de l'eau basse, il frappa un rocher, se fit un trou dans le côté, et dut retourner à Selkirk pour se faire réparer.

La saison de navigation sur cette rivière, cette année, fut bien courte.

On trouve de la bonne eau navigable entre Bennett et autres endroits sur la rivière Tagish, le Bras Taku jusqu'à l'embouchure de la rivière Atlin, qui déverse les eaux du lac Atlin dans le Bras Taku. La rivière Atlin, pour la plus grande partie de la saison, pourrait être naviguée par des puissants bateaux à vapeur d'un faible tirant d'eau, la force du courant étant la principale difficulté. Par ce moyen les camps de mineurs qui existent maintenant et un grand nombre d'autres qui seront probablement établis si les bateaux à vapeur entrent dans le lac Atlin, pourront être approvisionnés de tout ce qui est nécessaire pour permettre aux mineurs de travailler avec profit.

Il y a entre le lac et le Bras Taku un petit portage d'environ deux milles, que l'on pourrait convertir en une bonne route pour les voitures ou les traîneaux. Une grande partie du lac Atlin se trouve dans le territoire du Yukon.

Le premier steamer *Bellingham* partit de Bennett pour Dawson vers le 1er juin, et le dernier bateau qui prit des passagers pour le Cheval Blanc partit de Dawson le 20 octobre.

Lorsque je descendis la rivière pour la première fois, je trouvai qu'il arrivait des accidents presque tous les jours. C'était dû en grande partie à ce que des gens sans expérience conduisaient les bateaux à travers les rapides et le cañon en qualité de pilotes, et amenaient des femmes et même des enfants. Je mis fin à cela immédiatement et je donnai ordre qu'à l'avenir, seuls les hommes connaissant réellement les forts courants eussent la permission d'agir comme pilotes. Depuis cela aucune vie n'a été perdue, et seulement une petite quantité de marchandises.

Le gendarme Dixon a rendu des services incalculables au public en franchissant les rapides du Cheval-Blanc. C'est le meilleur pilote sur la rivière, et, à une exception près, il a descendu sûrement tous les bateaux qu'il a pilotés.

Je recommanderais de placer des bouées pour indiquer tous les rochers dangereux, etc. Je considère que ce serait de grande valeur pour la cause de l'humanité durant l'année prochaine.

AIDE MINIÈRE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Durant le printemps j'ai émis un grand nombre de permis de mineurs, et les inspecteurs Strickland et Jarvis ont fait de même, et les inspecteurs Belcher et Cartwright en ont aussi émis quelques-uns.

D'après les rapports reçus, j'ai recommandé l'inspecteur Jarvis, de la route Dalton, comme registrateur pour le territoire du Yukon et cette partie de la Colombie-Anglaise. Lorsque l'inspecteur Jarvis a quitté ce poste pour Tagish, j'ai recommandé que le chirurgien auxiliaire Fraser, qui a passé l'hiver à la tête de ce poste, fut nommé registrateur à sa place, parce qu'on a trouvé que le poste de route de Dalton n'était pas assez important en hiver pour nous permettre de nous dispenser du service de l'inspecteur Jarvis de ce côté-ci de Bennett.

Un nombre considérable de *claims* ont été enregistrés, et naturellement un rapport régulier a été fait à l'officier qu'il appartient. L'inspecteur Strickland était registrateur à Tagish, et fut relevé de ses fonctions par le surintendant Wood en novembre. Le caporal Green est registrateur pour le district de la rivière Stewart (où M. Collin McGregor l'aide), et donne beaucoup de satisfaction. Le sous-officier en charge du Fort Constantine est registrateur pour le district de Quarante-Milles.

Les opérations de mines se font vigoureusement, surtout dans les districts des rivières Klondike et des Sauvages.

Il y a 8,086 hommes qui exploitent actuellement leurs *claims* dans les districts ci-haut nommés, et au moins deux mille autres font des préparatifs tels que la construction de cabanes et autres travaux nécessaires.

Le gendarme Dunn fait rapport qu'on a trouvé de l'or sur un creek, un affluent innommé du Gros Saumon. Comme on l'a déjà rapporté, je lui ai écrit pour avoir plus de détails.

L'opinion générale sur la production de cette année est qu'elle doublera celle de l'an dernier.

Le rapport du surintendant Wood donne des détails sur l'industrie minière dans le district de Tagish et le nord de la Colombie-Anglaise.

Quelques personnes ayant trouvé à redire à ce que les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest eussent la permission de jalonner des terrains (*claims*) dans le territoire du Yukon, je recommanderai respectivement de décider cette question aussitôt que possible.

Les lois minières ne défendent à personne de choisir des terrains miniers, et je ne crois pas que les quelques terrains qui ont été jalonnés par la gendarmerie aient fait du tort au public; de fait, c'est tout le contraire; en outre, il serait bon de noter que les membres de la gendarmerie sont des sujets britanniques, et tout ce qu'ils pourront honnêtement faire contribuera à la prospérité du Canada.

Le nombre de terrains jalonnés est très petit, et dans la plupart des cas ceux qui possèdent des terrains miniers ont des associés qui les exploitent; ils ne perdent eux-mêmes aucun temps pour s'en occuper.

ACCIDENTS.

Quant à l'avalanche de la Chilcoot, l'inspecteur Belcher, qui commande au sommet de la Chilcoot, m'en a fait rapport le 26 avril. Je lui ordonnai alors d'envoyer un détachement qui serait présent lorsque les cadavres seraient exhumés, et verrait quels biens ils avaient sur eux, en prenant note des noms et adresses de chacun d'eux. Sur réception d'une liste des mortalités, j'en transmis une copie au contrôleur de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, ainsi qu'au major Perry, Vancouver.

Un comité de respectables citoyens des Etats-Unis d'Amérique, qui était autorisé à recueuillir les effets des Américains décédés, se rendit auprès de l'inspecteur Belcher et demanda la permission de prendre possession et de vérifier tous biens que ces malheureux avaient emmagasinés sur le côté britannique de la frontière.

L'inspecteur Belcher s'étant convaincu que les gens qui formaient le comité avaient autorité d'agir et étaient dignes de confiance, je leur permis de prendre possession des effets des morts.

Naturellement, je n'étais en aucune manière responsable de ce qui s'est fait de l'autre côté de la ligne, si ce n'est de voir à ce que les intérêts des sujets britanniques fussent convenablement sauvegardés.

Cinq ou six furent sauvés et cinquante-trois furent tués dans ce terrible accident. Il est heureux que cette avalanche ait eu lieu pendant un mauvais temps, lorsque les gens sur la route étaient moins nombreux que d'ordinaire.

EXERCICES.

Les hommes composant ce commandement étaient bien exercés lorsqu'ils furent envoyés ici. Il n'y a ici aucune facilité ou aucun temps pour cela. Je suis bien satisfait de leur efficacité sous ce rapport.

Je crois qu'on ne devrait envoyer dans ce pays que des hommes déjà parfaitement instruits non seulement dans les exercices militaires, mais possédant aussi une certaine connaissance des lois et des devoirs de leur charge.

LECTURES.

Il n'a été donné aucune lecture dans le territoire du Yukon, parce qu'il n'y avait pas assez de livres pour cela. On a demandé ces livres, et j'espère qu'on nous les fournira bientôt.

Il est plus nécessaire pour les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest d'avoir une connaissance des lois et autres devoirs que pour aucune autre troupe au Canada, pour la raison qu'ils sont si souvent laissés à leurs propres ressources et dans des positions si isolées que lorsqu'il devient nécessaire pour eux d'agir, ils n'ont personne à qui ils peuvent demander avis.

Le " Code criminel ", les " Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest ", les " Statuts du Canada " et les " Règlements miniers " sont nécessaires à chaque poste, et j'espère qu'ils seront fournis comme ils le sont dans les Territoires du Nord-Ouest.

FEUX DE FORÊT.

Dans le cours de l'été dernier, de formidables feux ont fait des ravages dans le Territoire du Yukon et le nord de la Colombie-Anglaise.

Depuis le temps où les bateaux se sont précipités vers Dawson en venant de Bennett, et à cause du manque de soins et de la négligence volontaire des individus, presque chaque mille de bois sur la rivière Yukon était en flammes. Des avis avaient été préalablement affichés par M. Willison, agent des bois de la Couronne, qui fit un voyage dans le bas de la rivière pour voir aux intérêts de son département. J'ai fait avertir les gens à chaque station où les bateaux sont forcer d'atterrir, cependant rien n'aurait empêché la destruction du bois, si ce n'est la patrouille de la rivière avec des chaloupes rapides, l'arrestation des auteurs de ces feux, et instruire les gens sur la manière de placer leurs camps.

Qu'un grand nombre de ces feux soient dus à l'ignorance est évident par le fait qu'après avoir reçu des instructions sur la manière de placer leurs feux, la grande majorité construisirent leurs feux de camp sur le bord de l'eau et les éteignirent avec de l'eau.

Tous les détachements ont des ordres sévères au sujet des feux de fôrêt, et des avis imprimés ont été placés à tous les endroits en évidence.

COMBUSTIBLE.

Le prix du combustible dans ce pays est très élevé. Heureusement, aux postes les plus éloignés, la gendarmerie peut se procurer son propre combustible, mais à Dawson, où cela ne peut se faire, les dépenses sont énormes.

Avant mon arrivée, l'inspecteur Starnes avait donné un contrat pour 450 cordes de bois à $19.50 la corde. Mais comme il a fallu renforcer la troupe de campagne du Yukon, je fus obligé de faire un nouveau contrat pour 400 cordes de plus à $22.50 et $25.75 la corde.

Le charbon découvert à une distance pas trop éloignée de Dawson pourra, à l'avenir, faire baisser considérablement le prix de toutes sortes de combustible.

GIBIER ET POISSON.

D'après les rapports reçus, il y a du gibier en abondance, savoir : orignal, caribou, etc. Les lois des Territoires du Nord-Ouest concernant le gibier sont en vigueur.

On supposait que le poisson abondait dans les lacs supérieurs, mais on en a évalué trop haut l'approvisionnement. Avec deux milles de rets, un M. Gauthier, sur le lac LaBarge, n'a pas pris assez de poisson pour nous en fournir dix tonnes.

En entendant les éblouissants rapports sur la quantité de poisson dans le Yukon et ses tributaires, j'espérais au moins que nous pourrions prendre assez de poisson pour nourrir nos chiens, hiver et été.

SAUVAGES.

Il y a de petits villages sauvages à Dawson, Forty-Mile, Selkirk, Hootchuku, LaBarge, McClintock, Tagish Houses, Taku Arm et aussi sur le sentier Dalton.

C'est en général une race paisible, mais bien inférieure à celle avec laquelle nous avons affaire dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception de quelques bandes près de la route Dalton.

La conduite des jeunes Nantuck, à l'embouchure de la rivière McClintock, en assassinant Meehan et en blessant Fox, semble indiquer que les sauvages de ce pays sont aussi traîtres que n'importe quels autres sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les missionnaires de l'Eglise d'Angleterre et les missionnaires catholiques romains ont exercé leur ministère parmi ces sauvages pendant de nombreuses années, notamment à Selkirk, Dawson et Fort-Constantine.

INSPECTIONS.

Il se fait une inspection quotidienne de chaque et toute institution attachée aux casernes de tous les détachements de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest sous mes ordres dans ce territoire et dans la Colombie-Anglaise.

La discipline la plus sévère est maintenue à tous ces postes.

A Dawson, l'officier d'ordonnance inspecte les endroits ci-dessus nommés, plusieurs fois par semaine, la prison tous les jours si c'est possible.

Un officier visitera les postes du district de Tagish durant l'hiver et la route Dalton de temps à autre, et un officier fera aussi la patrouille de Tagish à Dawson, en prenant note et faisant rapport sur tout ce qu'il remarquera. De la même manière un autre officier se rendra d'ici à Cinq-Doigts et en reviendra.

L'inspecteur Scarth est actuellement en tournée d'inspection à Fort-Constantine. En revenant de là il remontera la rivière.

TRANSPORT.

Nous avons un grand nombre de canots de Peterborough, bien suffisants pour nos besoins présents et en excellent état. Plusieurs sont toujours tenus prêts au service à Dawson et à Tagish ; de ce dernier endroit jusqu'à Selkirk, on en a fourni un à chaque détachement, les postes dans le bas de la rivière recevront des traîneaux de chiens ou de chevaux cet hiver.

Il faut ici deux traîneaux doubles (*bob-sleighs*) ; ils devraient être légers et solides.

On m'informe qu'il y a dix traîneaux à Skagway, mais le surintendant Wood fait rapport qu'il n'en a reçu que huit et les a expédiés à la route Dalton. Il n'en faut pas à cet endroit, par conséquent, je donnerai ordre de les envoyer à Tagish et ici.

POPULATION.

La route de Skagway à Bennett était, l'hiver dernier, encombrée de gens se hâtant à arriver aux lacs pour construire leurs bateaux. On voyait des "caches" de provisions partout sur la route. Le plus grand nombre de gens venaient de la Passe Chilcoot.

Depuis la tête du lac Lindeman jusqu'à Tagish on pouvait voir les gens scier du bois à la grande scie et construire des bateaux, et la scène était une des plus remarquables qu'on ait jamais vue. Les gens se hâtaient par milliers, se servant de tous les moyens de transport, quelques-uns transportant des charges à dos, d'autres tirant des traîneaux, d'autres se servant de chiens, hommes et chiens attelés les uns aux autres, et des centaines de traîneaux poussés sur la glace au moyen de voiles. Les animaux dont on se servait pour le transport étaient des chevaux, des mules, des bœufs et des chiens. Ce genre d'ouvrage était nouveau pour la majorité de ces gens, qui appartenaient à toutes les races à part la race chinoise.

La gendarmerie à cheval était demandée partout. La conduite de ces gens, changeaient dès qu'elles franchissaient le sommet. Le pistolet était mis dans la valise et ne servait plus. Le bandit, s'il y en avait, changeait de manière d'agir,

personne ne le craignait. Le commissaire du Yukon, de bonne heure dans l'année, avait donné ordre que personne ne serait admis dans le territoire du Yukon sans avoir des provisions pour un an ; cet ordre a été strictement mis en vigueur, des avis à cet effet ayant été affichés à Skagway, Dyea et autres endroits importants. Ce règlement, je crois, bien qu'un simple ordre de commissaire mis en vigueur par la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, était sage et a épargné beaucoup de dépenses au pays et a prévenu beaucoup de souffrances dans le Yukon cet hiver, où il y a maintenant des milliers de gens, qui, si cet ordre n'eût pas été mis en vigueur, seraient morts de faim, ou auraient été nourris par souscription publique ou aux frais de l'Etat, parce qu'ils n'avaient ni argent ni moyens d'acheter des vivres. Depuis le temps de mon arrivée à Bennett jusqu'à mon départ le 1er septembre, j'ai été occupé depuis 9 heures du matin jusqu'à près de minuit, par des milliers de gens qui désirent des renseignements sur toutes sortes de choses. Chaque homme de la gendarmerie était considéré comme un bureau de renseignements, était questionné sur toutes choses imaginables, et donnait satisfaction en général.

La conduite des hommes de tous grades était si soldatesque et obligeante, qu'ils deviennent très choyés en général, mais surtout par les citoyens américains.

La population de Dawson à présent est de 4,336, mais les cabanes et maisons vides des gens qui sont allés sur les creeks à leurs propriétés (*claims*), ou qui prospectent, suffisent pour contenir 3,000 personnes de plus. On a fait un recensement exact, par conséquent on peut se fier à cette statistique.

Deux sous-officiers qui ont quitté Tagish à une semaine de distance (vers le milieu de décembre) estiment qu'ils ont rencontré 300 personnes sur la route, entre cet endroit et Dawson.

La population des creeks dans les districts miniers du Klondike et de la Rivière des Sauvages est comme suit :

Creek	Moose-hide	60
"	Deadwood	2
"	Bonanza	3,540
"	Eldorado	945
"	Hunker	1,400
"	Dominion	1,917
"	Sulphur	680
"	Bear	540
"	All-Gold	132
"	Too-Much-Gold	54
"	Leotta	36
"	Eureka	36
"	Quartz	260
"	Swede	25
District de la rivière Selwyn		200
" "	Stewart	3,500
"	Quarante-Milles	200
Selkirk et autres districts		5,000

La course précipitée par bateau de Bennett et autres endroits inférieurs commença le 29 mai, et quelque remarquable qu'ait été le spectacle de l'hiver précédent, lorsque des centaines de personnes passaient sur le territoire canadien en franchissant les passes tempêtueuses des montagnes, tirant des traîneaux, transportant d'énormes charges, conduisant des chèvres, des mules, des chiens et des chevaux il a été complètement éclipsé par la formidable flotte de bateaux qui partit pour descendre la rivière.

D'un point sur le lac Bennett, j'ai compté sur une longueur d'un huitième de mille plus de huit cent bateaux voguant à pleines voiles ; et sur une longueur de 45 milles nulle part les bateaux n'étaient à plus de 300 verges les uns des autres.

L'inspecteur Strickland et ses hommes ont été occupés jour et nuit à inspecter les bateaux, prenant les noms et les adresses des gens, examinant les marchandises

pour trouver des boissons enivrantes. Juste avant l'ouverture de la navigation, je fis prendre les noms et adresses de chacun, les bateaux devaient être numérotés et ces détails tenus dans un registre à Tagish, afin que dans le cas où les bateaux seraient abandonnés ou se briseraient dans les rapides ou autres endroits et où l'on ne retrouverait pas les occupants, nous soyions en état de donner des renseignements sur le sort de ces gens. Le registre étant complet nous permettrait de retrouver leurs parents.

Sur le nombre qui est arrivé on estime que 4,000 sont descendus la rivière vers certains points de l'Alaska ou sont retournés chez eux *via* Saint-Michael.

DECÈS.

J'ai donné ordre aux détachements que dans le cas de survenance de décès, l'officier supérieur de la troupe dans le voisinage obtint des détails complets, s'assura du nom des compagnons, de l'adresse, et du montant d'argent ou autres biens possédés au moment du décès. Un certificat médical devait être obtenu si c'était possible, le cadavre enterré décemment, et une marque placée sur la tombe ; il fallait ensuite se mettre en communication avec les parents et la succession dans ce pays réglée conformément aux instructions des représentants légaux.

Les affaires ont été réglées à la satisfaction de tous les intéressés. Des expressions de bonne volonté et de reconnaissance ont été reçues des parents de ces infortunés.

Il y a maintenant, cependant, un administrateur public, M. Gwillim, qui nous décharge d'un peu de responsabilité, mais il nous faut encore fournir tous les détails.

Cent trente-sept décès ont eu lieu à Dawson durant l'année, des maladies suivantes :—

Cause.	Nombre.	Cause.	Nombre.
Fièvre typhoïde	84	Abcès	1
Pneumonie	11	Empoisonnement du sang	1
Scorbut	8	Fièvre cérébrale	1
Dysenterie	5	Suicide	2
Blessures	4	Maladie des rognons	1
Hémorragie	3	Tumeur sur le cerveau	1
Maladie du cœur	3	Maladie d'estomac	1
Pleurésie	3	Appendicite	1
Maladie des intestins	2	Suffocation	1
Engelures	2		
Débilité générale	1	Total	137
Consomption	1		

TROUPES DE CAMPAGNE DU YUKON.

Il y a stationnés à ce poste, trois officiers, neuf sous-officiers et quarante et un (41) hommes de la troupe de campagne du Yukon. Cinquante hommes du détachement ont été envoyés de Selkirk et sont arrivés ici le 2 octobre, sous le commandement du capitaine Burstall, le capitaine Ogilvie l'accompagnant.

Les logements étaient presque prêts lorsqu'ils sont arrivés; ils en prirent possession le 31 octobre.

J'avais demandé ces troupes parce que l'effectif de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Dawson était insuffisant ; au lieu d'avoir 70 hommes dans le poste et 30 autres prêts à remonter la rivière jusqu'au poste de Cinq-Doigts, je trouvai qu'il n'y avait là que 51 hommes de tous grades surchargés d'ouvrage. Il était très nécessaire de fournir des sentinelles aux banques, au corps de garde, et des escortes pour les prisonniers, en sus des gardes et escortes que nous fournissons déjà.

J'écrivis donc ce qui suit :

Au Commissaire du territoire du Yukon, Dawson.

" MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'à mon arrivée ici je me suis convaincu que l'effectif de la troupe à cet endroit était insuffisant pour remplir les fonctions qui lui sont dévolues, et pour fournir la protection de police nécessaire aux autres parties du district. L'effectif total au nord de Cinq-Doigts est de soixante et huit, y compris les officiers et les malades, plusieurs de ces derniers étant à l'hôpital souffrant de fièvre typhoïde.

" Quatre détachements ont été fournis d'ici à Selkirk pour compléter la chaîne reliant les deux districts, ce qui réduira de vingt notre effectif. Nous avons tant de gardes et autres services à faire que je demande très respectueusement de porter ce poste à son effectif complet en le renforçant de cinquante (50) sous-officiers et hommes du régiment du colonel Evans, sous les ordres de leurs propres officiers. Un nombre inférieur serait insuffisant, à cause du fait qu'il faudra quatorze ou quinze hommes pour le service quotidien, un nombre inférieur leur rendrait le service trop dur. Les hommes du régiment du colonel Evans pourraient fournir une garde de trois hommes par jour à la prison et aux banques, et aider à surveiller les prisonniers à l'ouvrage.

La police aurait à remplir les fonctions de prévôts du geolier, d'escorte aux prisonniers, faire le service de nuit dans la ville, fournissant au moins quinze hommes pour cela sur un effectif considérablement réduit.

Il sera nécessaire de construire des casernes pour les troupes qui nous renforceront, et je recommanderais qu'on le fit de suite et qu'on les construise en rallonge aux casernes actuelles. Le colonel Evans pourra fournir un rapport sur ce dont il a besoin, et le surintendant Starnes pourra surveiller la construction des casernes, parce qu'il est probable que l'effectif de la police sera porté au nombre fixé par l'arrêté du conseil, et qu'on relèvera la milice.

Je considère cette demande modérée dans les circonstances, car pour faire un service parfaitement convenable Dawson devrait avoir une garnison de 100 sous-officiers et hommes, ce qui est un effectif égal à une division complète de la gendarmerie à cheval. Il faudra aussi avant longtemps des détachements aux Fourches et autres endroits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) S. B. STEELE,
Commandant de la G. à C. du N. O.

Cette lettre reçut une prompte réponse. Le colonel Evans étant ici fut consulté sur les logements qu'il lui faudrait et sur les rations pour ses hommes.

L'incendie de Dawson eut lieu le 14 octobre et il devint nécessaire de placer une sentinelle à l'édifice du gouvernement pour donner l'alarme en cas de nécessité ; cela a joint à une augmentation considérable de prisonniers, fit que les troupes tant du Yukon que de la gendarmerie furent plus surmenées que jamais, les hommes ne couchant que deux nuits dans leur lit ; j'écrivis en conséquence comme suit :

Au Commissaire du territoire du Yukon, Dawson.

Re TROUPE DE CAMPAGNE DU YUKON.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de demander d'envoyer vingt hommes de plus de Selkirk pour renforcer les hommes du capitaine Burstall. Le service ici est plus dur que je ne prévoyais, les hommes ne couchant que deux nuits dans leur lit, ce qui occasionnera des maladies lorsque le temps froid commencera.

Vingt pour cent de mes hommes sont encore à l'hôpital souffrant de fièvre typhoïde, ce qui nécessite une grande demande sur les troupes de campagne du Yukon pour l'escorte des prisonniers.

Si le colonel Evans envoie des renforts par détachements, je peux leur aider à venir ici par des convois de chiens à chacun de nos postes.

Il y a assez de place ici dans les casernes pour vingt hommes, en leur allouant assez d'espace sans détriment à leur santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE, *surintendant*,
Commandant de la G. à C. du N.-O., T. du Y.

Le 3 janvier 1899, il arriva seize hommes de ce campement, ce qui allégera beaucoup le service. Les officiers forment une agréable addition à notre ordinaire, et toutes ces troupes travaillent en parfaite harmonie avec nous.

Les hommes sont de beaux athlètes bien exercés et qui font grand honneur au pays.

Je ne saurais clore ce sujet sans mentionner que le capitaine Burstall, le commandant de la compagnie stationnée ici, et ses officiers, les capitaines Ogilvie et Bennett, ont, en chaque occasion, donné à la gendarmerie la plus précieuse aide lorsque c'était nécessaire.

BUREAU DE POSTE DE DAWSON.

L'inspecteur Harper a été maître de poste depuis octobre 1897 jusqu'à octobre 1898, lorsque M. Hartman le remplaça. Le caporal Carter, quatre gendarmes et huit civils remplissaient les fonctions du bureau. L'édifice n'était pas de dimensions assez grandes, mais on ne pouvait en trouver un meilleur; il en résulta qu'il y eût beaucoup de plaintes de retard dans la livraison des lettres, les gens étant obligés d'attendre des heures avant de pouvoir se faire servir.

Depuis l'arrivée du commissaire Ogilvie les choses vont mieux, le bureau étant commode et bien arrangé. Aussitôt que j'ai pu voir aux choses, j'obtins l'approbation du commissaire Ogilvie et je renvoyai les gendarmes à leurs devoirs réguliers.

J'ai fait une enquête sur certaines plaintes et un rapport au commissaire du Yukon; les irrégularités relatives au bureau étaient légères et jusqu'à un certain point difficiles à prévenir, en partie à cause du mauvais local.

Je suis bien convaincu que si l'on avait construit un bâtiment convenable au printemps, muni des casiers et boîtes nécessaires, il n'y aurait eu aucun rapport d'irrégularités dans le bureau de poste de Dawson.

BUREAUX DE POSTE DANS LE TERRITOIRE.

Les inspecteurs Harper, Scarth et Strickland font des rapports sur leurs fonctions de maîtres de poste à Dawson, Fort-Constantine et Tagish respectivement.

On a dit que le service des malles n'avait pas été satisfaisant pendant qu'il était sous nos charges. J'ai déjà traité de ce sujet sous le titre de service des malles, mais je désire signaler qu'on aurait pu en faire un plus satisfaisant l'hiver dernier s'il n'eût pas été nécessaire pour le major Walsh, m'informe-t-on, de prendre la plupart des chiens pour transporter des provisions au pied du lac LaBarge, afin que les approvisionnements fussent prêts pour les bateaux au printemps pour soulager la prétendue famine qui régnait à Dawson.

Le service d'été était parfait en ce qui nous concernait, les malles étant expédiées deux ou trois fois par mois, comme je l'ai déjà dit, depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation. Je suis convaincu que le service sous nos charges sera efficace.

Les inspecteurs Harper et Scarth ont résigné leurs fonctions de maîtres de poste parce qu'il leur était impossible de conserver ces charges et remplir convenablement leurs autres fonctions.

INDIGENTS, ETC.

Je recommande d'adopter une loi qui empêche les indigents et les gens faibles de venir dans ce pays.

Les compagnies de bateaux à vapeur devraient être tenues responsables, et si elles en amènent, on devrait les forcer à les ramener d'où ils sont venus. Si l'on avertissait à temps les propriétaires de bateaux à vapeur de ne pas transporter cette classe de gens, il ne serait pas difficile de faire observer cette loi. Si l'on ne prend aucune mesure pour tenir ces gens inutiles éloignés du pays, je suis convaincu que le gouvernement sera forcé de dépenser beaucoup d'argent pour les empêcher de mourir de faim et pour les transporter d'ici.

CHIENS.

Nous avons 119 chiens de toutes sortes. Le surintendant Wood rapporte que 150 chiens ont été expédiés de l'est mais que plus de 100 sont morts à Vancouver, 40 ou 50 seulement étant arrivés à Skagway. Cependant, si ces 40 ou 50 chiens arrivent en sûreté à Tagish, nous pourrons passer l'hiver sans en avoir un plus grand nombre.

Pour la prochaine saison nous devrions avoir au moins 250 bons chiens pour notre effectif.

Un grand nombre de ceux que nous avons sont trop légers pour l'ouvrage. Le "Husky" est le chien favori de la gendarmerie et du public en général.

RÉSERVES DE LA GENDARMERIE.

Une réserve étendue a été, par mes ordres, arpentée au poste de Tagish, en juin dernier, par M. Jephson, A.T.F., consistant en 350 acres autour de poste et 100 acres de terres à foin de l'autre côté de la rivière, et des plans ont été soumis.

Après communication avec le commissaire Ogilvie sur le sujet, quarante acres ont été jalonnées et réservées partout où c'était possible à chaque détachement pour l'usage actuel.

A Dawson l'ancienne réserve est comme auparavant, excepté que l'hôpital "Good Samaritan", la banque de Commerce, le bureau du commissaire de l'or et deux ou trois plus petits bâtiments y ont été construits. Il y a encore un grand nombre de tentes sur le terrain; les gens qui s'en servent n'ayant aucun autre endroit où aller, on leur a permis de rester jusqu'au printemps.

Voir le rapport du surintendant Wood sur les réserves. Depuis que ce rapport a été écrit, les réserves des détachements ont été portées de 10 à 40 acres, et les changements ont été faits.

SENTIERS, ROUTES, ETC., CONDUISANT DANS LE PAYS.

Le surintendant Wood et les officiers sous ses ordres ont fait un rapport complet sur les sentiers du district de Tagish.

M. Tom O'Brien a un bon chemin de traîneaux jusqu'aux fourches de Bonanza et de l'Eldorado. Ce droit de passage lui a été accordé par le conseil jusqu'en septembre prochain. Un léger péage est exigé de ceux qui se servent de ce chemin pour le transport. C'est un grand bienfait pour le public, ce chemin est bien patronisé et ne nuit pas à l'ancien sentier, qui est très croche jusqu'aux fourches.

La route d'hiver sur la rivière jusqu'à la côte doit être en ce moment en bon état. Le sergent d'état-major Corneil, n° de mat. 1614, qui est arrivé de Tagish le 29 décembre, dit dans son rapport :—

"Le sentier entre Dawson et Tagish est en très bon état, excepté entre Selkirk et Hootchiku et sur les derniers dix milles de la rivière Trente-Milles. Sur environ vingt milles en partant de Selkirk le sentier est très mauvais, parce que la glace s'est amoncelée par gros morceaux. A Trente-Milles nos hommes construisaient un chemin qui doit être fini maintenant et qui fera disparaître toutes difficultés.

"Il y a environ trente-cinq maisons sur la route à des intervalles de quatorze milles; sur une étendue entre Tantalus et Little Salmon il n'y a aucune maison d'arrêt sur trente-cinq milles; je n'ai aucun doute qu'on en construira une dans un avenir rapproché."

L'inspecteur Moodie, qui est parti d'Edmonton en août 1897 pour atteindre le Yukon par les rives de la Pelly, est arrivé avec son détachement à Selkirk le 24 octobre 1898, et me fait le rapport suivant :—

FORT-SELKIRK, YUKON, le 24 octobre 1898.

MONSIEUR,—"J'ai l'honneur de vous faire rapport de mon arrivée ici ce soir avec le détachement sous mes ordres. A cause d'un amoncellement de glaces d'environ huit milles sur la Pelly, et étant à court de provisions, j'ai dû laisser mes canots à environ 29 milles d'ici en haut de la Pelley, avec les nécessaires, etc., et de marcher, ce qui nous a pris deux jours et demi.

"J'ai donné au sergent Service une liste des articles ainsi laissés et lui donnai instruction de les envoyer chercher aussitôt que la glace prendra. Un des canots est un Peterborough et l'autre un canot portatif en toile. Comme mes instructions étaient de revenir dans l'est sans retard et comme un bateau à vapeur remonte dans la matinée, j'ai pris passage sur ce bateau sans me rapporter à vous en personne, ce qui, j'espère, sera dans l'ordre. M. H. S. Tobin vous portera cette lettre, et j'inclus une lettre de lui au sujet des arrangements qu'il a faits avec le contrôleur à Ottawa, lettre qui s'explique d'elle-même.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,
"Votre obéissant serviteur,
"J. D. MOODIE, *inspecteur*."

Je considère que l'inspecteur Moodie a été heureux d'avoir pu partir par le dernier bateau à vapeur.

M. Tobin, un gradué du collège militaire royal, Kingston, était avec ce détachement, et j'ai compris qu'il avait tracé une carte de la route qu'ils ont suivie.

Un grand nombre de gens sont partis par cette route, mais ils ne sont pas encore arrivés.

En septembre, quelques hommes sont arrivés *via* la rivière du Porc-Epic et Fort-Macpherson, après avoir souffert beaucoup de misères et de pertes. D'autres s'efforcent d'arriver par Ashcroft (le chemin de fer du Pacifique Canadien). Sir Arthur Curtis, un jeune baronnet anglais, qui était un des membres de ce parti, a été perdu et l'on n'en a plus entendu parler.

Il semble incompréhensible que des gens sensés tentent d'arriver dans ce pays par cette voie lorsqu'en allant plus loin jusqu'à Vancouver ils pourraient prendre le bateau à vapeur jusqu'à Skagway et arriver à Dawson un mois avant de pouvoir atteindre la frontière nord de la Colombie Anglaise par l'autre route.

La meilleure route pour arriver dans ce pays à présent est de prendre le steamer à Vancouver pour Skagway, prendre le chemin de fer de là jusqu'au pied de la Passe White, 30 milles par route muletière jusqu'à Bennett, et pendant la saison de navigation par chaloupe ou bateau à vapeur de là à Dawson avec un facile portage aux Rapides du Cheval-Blanc et Miles-Cañon.

Comme exemple des difficultés qu'ont à surmonter les gens, le compte rendu suivant de M. James A. Ritchie, de Pembroke, Ont., qui est venu par la rivière du Porc-Epic, sera intéressant.

De bonne heure en 1897, un nommé Arthur Hening, d'Hamilton, Ont., publia un compte rendu enthousiaste de la route vers le Yukon par les rivières Peel et du Porc-Epic, dans le *Mail and Empire*, et aussi dans le *Spectator* d'Hamilton.

Ceci engagea MM. D. A. McPhee, A. F. Moffatt, Ed. Irving et James A. Ritchie, de Pembroke, Ont., de partir par cette route. M. Heming représenta que les frais ne dépasseraient pas $150 chacun, les dépenses réelles cependant s'étant élevées à cinq fois cette somme. Le parti alla par Edmonton, Athabaska, le lac de l'Esclave, et le fleuve McKenzie, remonta la rivière Peel, traversa les montagnes Rocheuses à partir

de Fort-Macpherson jusqu'à la Maison-LaPierre et la rivière Bell; de là ils descendirent la rivière Bell jusqu'à la rivière du Porc-Epic, et la remontèrent pour traverser à la rivière aux Moutons ou Tatondu. Ici Ritchie laissa McPhee et Moffatt et aussi B. H. Belliveau, de Fresno, Cal. (Irving les avait laissés à la rivière Bell) et avec A. H. Holmes, aussi de Fresno, Cal., il remonta jusqu'à la source de la rivière du Porc-Epic. Ritchie tua deux caribous en route, prépara la viande et la transporta jusqu'au portage conduisant à la Tatondu; il cacha la viande là et retourna chercher le reste du parti; il trouva McPhee, Moffatt et Belliveau, et tous cinq partirent pour le portage de la Tatondu. Le second jour Holmes se gela les pieds; ils n'avaient que cinq jours de provisions et Holmes déclara qu'il ne pouvait franchir le portage à cause de l'état de ses pieds, et demanda à Belliveau de retourner avec lui à la branche de pêche où il y avait un étang à saumon. C'était le 31 octobre dernier. Ils étaient prêts à partir, mais le reste du parti ne voulut pas laisser partir Holmes seul avec Belliveau, qui était un très mauvais tireur, de sorte que Moffatt décida de rester avec lui. Ritchie et McPhee partirent à travers le portage le 31 octobre. Il leur fallut dix jours pour atteindre l'embouchure du creek aux Moutons (ils avaient quatre chiens et avaient intention de retourner avec des vivres); là ils trouvèrent quatre hommes, et comme McPhee souffrait tellement du scorbut qu'il ne pouvait retourner, deux des hommes de l'embouchure du Creek consentirent à retourner avec Ritchie. Ils partirent le 13 novembre et atteignirent le portage en 31 jours; ils y trouvèrent une note de Moffatt datée du 5 novembre, disant qu'ils n'avaient pas de vivres, qu'ils avaient tué un chien et descendu la Porc-Epic pour essayer d'atteindre la Maison LaPierre, où ils espéraient trouver quelques sauvages.

Ritchie et son parti ayant manqué de provisions, ils furent incapables de les suivre. Il leur fallut dix jours pour retourner au creek aux Moutons—ils évaluèrent la distance à 200 milles, et de là ils prirent sept jours pour arriver à Fort-Constantine; il aurait été impossible de suivre les autres. Ritchie est sous l'impression que le parti qui s'était mis en route pour la Maison LaPierre a dû périr avant maintenant, parce qu'on voyait très peu d'orignal et de caribou.

Pendant qu'il était à Fort-Providence, l'hiver dernier, il accompagna l'inspecteur Routledge dans un voyage au Fort-Simpson.

J'étais sous l'impression que le fourrage sur la route Dalton était rare, mais j'ai appris depuis que tel n'est pas le cas, et qu'il y en a plus que suffisamment pour envoyer des chevaux ou du bétail par cette route.

PROGRÈS FAITS PAR LE CHEMIN DE FER.

Les rails sont maintenant posés jusqu'à deux milles au delà de White-Pass-City, bien que les trains n'aillent pas jusqu'à cet endroit. On est à percer un grand tunnel à l'extrémité des deux milles ci-dessus nommés, et lorsqu'il sera terminé les trains iront jusqu'au "Ford" (quai) au pied du sommet, sur le côté américain; le chemin est complété jusqu'à un mille et demi du sommet. La compagnie espère encore que les trains circuleront jusqu'au sommet vers le 1er janvier et qu'elle y délivrera du fret. Il se fait très peu d'ouvrage sur notre côté de la frontière, seulement environ quarante hommes travaillant au camp n° 12, qui est à l'extrémité de Little-Meadows. Il a été construit environ un mille et demi de chaussée. La compagnie espère mettre de suite un plus grand nombre d'hommes à l'ouvrage sur le côté canadien.

Nos hommes visitent régulièrement le camp du chemin de fer. Le téléphone est rendu à Bennett, mais il ne fonctionne pas encore.

TERRES FÉDÉRALES, BOIS, FOIN, ETC.

M. Willison, agent des bois de la Couronne, quitta Cariboo-Crossing vers la fin de mai pour le bas de la rivière pour voir aux intérêts du ministère. Le gendarme MacAlpine l'accompagna.

Dans le mois de juin, je reçus du major Walsh ordre de remplir les fonctions d'agent des bois de la Couronne, depuis Selkirk, en allant au nord, jusqu'à la frontière

de la Colombie-Anglaise; à la même époque, je reçus de l'agent des bois de la Couronne à Dawson, certaines instructions sur les fonctions à remplir, ainsi qu'une liste des coupes de bois concédées.

J'ai donné des ordres à chaque détachement stationné dans le territoire qui m'était assigné, avec instructions complètes, plans des coupes de bois, localités, de fait tous les détails nécessaires. Je remis ces fonctions, transférant tous les documents au surintendant Wood, lorsque je pris le commandement de la gendarmerie dans le territoire du Yukon.

Des instructions complètes pour la gouverne des hommes ont été données à tous les points concernant les terres fédérales, le foin, etc. Il sera nécessaire d'envoyer de temps à autre à chaque poste et détachement dans le territoire tous les changements apportés aux règlements.

CRIMES.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'en proportion de la population les crimes ne sont pas fréquents, et de fait les feuilles de la criminalité dans le territoire du Yukon soutiendraient favorablement la comparaison avec celles d'aucune autre partie de l'Empire Britannique.

Les deux plus graves sont deux cas de meurtre et un d'homicide. Il y a actuellement dans le corps de garde à Dawson quatre homme condamnés à mort et un qui attend son procès pour homicide.

Des quatre condamnés, l'un est un blanc nommé Henderson, qui tua son associé à Marsh-Lake, près de Tagish, en octobre 1897. Il fut arrêté et amené à Dawson par l'inspecteur Harper pour subir son procès. Les trois autres sont des sauvages, Jim, Joe et Dawson Nantuck, qui tuèrent un prospecteur nommé Meehan, et blessèrent grièvement son associé Fox. Ceci eut lieu sur la rivière McClintock, et Fox réussit à s'échapper et arriva au camp de M. McIntosh, à l'embouchure de la rivière, sur le lac Marsh. Quatre sauvages furent arrêtés et condamnés à mort, mais Frank Nantuck obtint ensuite un sursis, et sa sentence fut commuée à l'emprisonnement pour la vie.

Le prisonnier qui attend son procès pour homicide, Thomas C. Burnett, tira un coup de feu et blessa fatalement James Cowie, le 28 août 1898. Cowie mourut le 30 et Burnett fut condamné à subir son procès le 31. L'affaire fut le résultat d'une bataille entre Cowie et Burnett, qui avait accusé Cowie de vol. Ces deux hommes étaient à l'emploi de la B. L. et K. N. Co.

Durant l'été il a été fait rapport d'un certain nombre de cas de vol avec violence et voies de fait en haut sur les creeks, et bien qu'aucune arrestation n'ait été faite directement, une plus grande vigilance et les exemples faits des hommes pris dans la ville, semblent avoir eu un effet salutaire, puisque aucun cas semblable ne s'est produit récemment.

Le larcin est et a été une des plus fréquentes accusations, et il y a actuellement trois prisonniers condamnés pour larcin ou réception d'effets volés, etc. Il y a plusieurs cas de petits larcins, mais je crois qu'ils diminuent maintenant, une prompte punition ayant une très salutaire influence sur cette classe de gens.

Les offenses plus communes dans les sociétés minières, savoir, non-paiement de gages, contravention de police, ivrognerie, prostitution, jeu, sont promptement punis par les magistrats de police, les inspecteurs Harper et Belcher, aidés des autres officiers.

Le 31 octobre, un homme du nom de Sandison quitta Dawson, emportant des lettres pour les mettre à la poste sur la côte. C'était le premier homme qui partait sur la glace, et j'ai reçu du surintendant Wood la déclaration suivante qu'il a faite à Tagish.

Le second jour de son départ de Dawson il fut rejoint par un nommé Frank; ils voyageaient ensemble, Sandison défrayant toutes les dépenses de voyage pour les deux, bien qu'ils fussent de parfaits étrangers l'un pour l'autre. Frank était tout à fait indigent.

Tout alla bien jusqu'à un point à quelques milles au nord du poste de Hootalinqua. Là Frank déclara qu'il ne pouvait aller plus loin et ils campèrent pour la nuit; comme d'ordinaire ils dormirent chacun leur tour, un homme devant alimenter le feu. Vers 4 heures du matin Sandison fut éveillé par de terrible coups sur la tête, il se mit en chancelant sur pieds et vit Frank tenant la hâche et faisant un pas en arrière. Il fit peu de cas de ses blessures et prenant la hâche des mains de Frank il le fit marcher en avant de lui jusqu'au poste du détachement.

Le corporal Alleger fait rapport que Sandison pouvait à peine se tenir debout et était dans un terrible état—son crâne était à nu à plusieurs endroits, et ce doit être dû à ce que sa tête était couverte de son parka en fourrure et de ses couvertures qu'il n'a pas été tué.

Ses blessures furent pansées et il fut expédié avec le prisonnier à Tagish, d'où Sandison fut immédiatement envoyé, sous les soins de deux hommes, jusqu'à la côte pour recevoir les soins d'un médecin. Une enquête eut lieu et Frank fut condamné à subir un procès.

Sandison portait un grand nombre de lettres et avait $2,100 sur lui. Frank dit qu'il avait passé dix-huit mois à Dawson et avait travaillé dans la scierie de Harper et Larue.

Le 31 décembre, un individu nommé Peterson fit rapport que deux hommes masqués étaient entrés dans sa maison et lui avaient volé $383 ; qu'un des hommes lui avait tenu le pistolet sous la gorge tandis que l'autre fouillait ses vêtements. Ceci eût lieu près de l'embouchure du creek Dingley.

Ce Peterson n'est pas très intelligent et parle très imparfaitement l'anglais—il n'a pas remarqué les effets et ne pouvait donner aucune description qui pût nous mettre sur la voie des coupables. On a employé des agents de police dans ce cas.

Bien que la majorité de la population soit des gens honnêtes, travaillant ferme, et désireux de faire de l'argent pour se partir dans les affaires ailleurs, il y a actuellement à plusieurs endroits dans le territoire du Yukon, mais surtout à Dawson, un très grand nombre de bandits. Plusieurs ont commis des meurtres, ont arrêté des trains, des diligences, et ont commis des vols avec effraction et des larcins aux Etats-Unis.

Ces hommes nous donnent dans le moment très peu de trouble, mais comme les temps deviennent dûrs à Dawson, l'ouvrage difficile à obtenir, et que le lavage est encore éloigné, alors que l'or abondera, je m'attends à ce qu'il se commette quelques crimes terribles si l'on ne prend pas des mesures immédiates.

J'ai donc donné ordre d'arrêter immédiatement ces bandits s'il le fallait et de les amener devant un magistrat pour être examinés. Les patrouilles ont reçu instruction de les rechercher sur les creeks ou dans les différents camps de mineurs.

Lorsque j'arrivai ici en septembre, j'ai pris des mesures qui ont été cordialement appuyées, mettant des agents de police en campagne pour obtenir les noms et connaître les moyens de vivre de ces bandits dont je parle. Plusieurs furent arrêtés et condamnés à l'amende, et des mesures ont été prises avec des résultats si satisfaisants que ce vaste camp minier est devenu tolérable pour des gens respectables, surtout pour les femmes et les familles de ceux qui sont établis dans le pays.

Dans les salles de musique et de concert, les inconvenances de tous genres sont défendues.

Les actes d'indécence sont sévèrement punis, et l'on peut dire sans crainte que n'importe quel homme, femme et enfant peut aller à pieds à n'importe quelle heure de la nuit dans ce vaste camp de mineurs avec autant de sûreté contre les insultes que sur la rue Spark à Ottawa. Cela est au milieu d'une population qui a été depuis quelque temps éloignée des influences adoucissantes d'une civilisation plus avancée.

En terminant, je peux signaler avec plaisir le fait qu'en remplissant leurs devoirs et en maintenant la loi et l'ordre, j'ai reçu le loyal appui des hommes de tous grades dans le territoire du Yukon.

J'annexe au présent rapport une liste complète des crimes pour lesquels il a été fait un procès dans ce district dans les derniers douze mois.

ARMES, CANONS, ETC.

Il y a dans le territoire du Yukon, deux canons Maxim, un à Tagish et un à Dawson; et un canon Nordenfelt à Tagish.

Les petites armes sont comme suit: carabines Winchester, 56 dans le district de Dawson; 156 dans le district de Tagish; carabines Lee-Metford, 39 dans le district de Dawson; 5 dans le district de Tagish; revolvers Enfield, 71, district de Dawson; 164, district de Tagish; revolvers Smith et Wesson, 2, dans le district de Tagish.

Il faut quelques légères réparations et quelques-unes des carabines Winchester sont gravement chambrées. Le reste est en bon état.

Un pistolet Mauser, qui, au moyen d'une crosse qui forme son étui peut être transformé en carabine en un instant, a été essayé et trouvé satisfaisant. Je recommanderais de l'adapter à l'usage de la gendarmerie. Cette arme étant très connue n'a pas besoin d'autre recommandation.

CHEVAUX.

Il y a 4 chevaux dans le district de Dawson et 97 dans le district de Tagish.

Lorsque j'arrivai ici en septembre dernier, j'ai trouvé que nous payions le tarif ordinaire pour le charriage, savoir, $10 l'heure, formant une dépense énorme, et bien que tard dans la saison j'envoyai chercher à Tagish 4 chevaux dont les frais de transport ont coûté assez cher. J'étais cependant justifiable de le faire, ces chevaux, durant le premier mois après leur arrivée, ayant plus que gagné le coût originaire du transport et du fourrage.

L'augmentation d'effectif ici nécessite l'usage constant de chevaux dans les environs du poste.

Quant aux chevaux à Tagish, je crois que leur nombre devrait être considérament réduit, en ne gardant que les meilleurs, les autres étant réformés et vendus ou tués pour nourrir les chiens l'automne prochain.

EFFECTIF DU DISTRICT DE DAWSON.

Lorsque j'arrivai le 5 septembre, l'effectif à ce poste n'était que de 51 gendarmes et 5 gendarmes auxiliaires (conducteurs de chiens), tandis qu'il aurait dû être de 125 gendarmes et 15 conducteurs de chiens.

Aucun avant-poste n'a été établi à part ceux du fort Constantine, de la rivière Stewart et de Selkirk, nécessitant l'établissement de six autres pour compléter la chaîne de communication avec le bout de la rivière et faire le service qu'il faut.

Il n'y a que 5 conducteurs de chiens, et ils ont signifié leur intention de quitter lorsque leur temps de service sera expiré; en conséquence, j'ai été forcé d'engager dix (10) gendarmes auxiliaires qui agiront comme conducteurs de chiens, cuisiniers, etc. Les hommes employés sont de première classe, mais il sera difficile de faire rester aucun d'eux plus tard que le mois de mai.

Deux ou trois conducteurs de chiens amenés des Territoires du Nord-Ouest consentent à se rengager à $45 par mois; ce sont d'excellents hommes qui pourraient trouver d'excellents gages dans ce territoire; par conséquent, je crois avoir été bien chanceux de retenir leurs services pour cette somme.

CANTINE.

Il n'y a pas de cantines dans le territoire. Je recommande d'envoyer ici contre remboursement un certain nombre d'articles dont j'ai envoyé une liste au ministère.

Le système d'acheter par l'entremise d'un conseil d'officiers et de faire un départment séparé, comme dans le cas des cantines dans les Territoires du Nord-Ouest, ne fontionnerait pas ici.

Les marchandises pourraient être distribuées plus économiquement et avec moins de trouble par le magasin du maréchal de logis. Sur la liste, j'ai inscrit un nombre d'articles qui seront un préventif contre le scorbut.

CONDUITE.

La conduite des gendarmes de tous grades dans le Yukon avant et depuis que j'ai pris le commandement a été, à mon avis, au delà de toutes louanges.

Depuis que la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest est venue dans le Yukon, les hommes de tous rangs ont en différents temps enduré de grandes privations avec une force d'âme digne d'un stoïcien. Mais malgré cela ; une vipère a parfois traversé notre chemin, et au moyen de la presse elle a cherché à nous enlever notre bonne réputation.

M. Dunleavy, un agitateur de profession venant de l'Australie, a porté l'été dernier une plainte qu'il a incorporé dans une lettre adressée au major Walsh, disant que :—

" Pendant qu'il était à Tagish en attendant l'examen de ses effets, etc., il a trouvé que s'il ne voulait pas lui ou n'importe quel autre individu éprouver des retards, il serait nécessaire de donner un cadeau à quelques-uns des inspecteurs de bateaux qui, lui semblait-il, paraissaient en attendre. Il a dit de plus que dans le cas où les gens ne le faisaient pas, ils étaient retenus de deux à quatre jours avant de pouvoir faire examiner leur effets, qui étaient bousculés de la manière la plus rude possible."

J'ai personnellement fait une enquête à Tagish et j'ai pris la déclaration de chaque homme sous serment et séparemment, et j'ai trouvé qu'il n'y avait pas la plus légère ombre de vérité dans cette déclaration.

M. Dunleavy dit aussi que pendant qu'il était aux Rapides du Cheval-Blanc, le gendarme Fyffe, au lieu de remplir son devoir, sollicitait des ordres (de pilotage) pour un autre membre de la gendarmerie nommé Dixon. J'ai pris les témoignages de toutes les parties concernées ainsi que des gens qui passaient les rapides, et le résultat a prouvé à ma satisfaction que cette histoire était absolument fausse. On a dit de plus que le gendarme Fyffe, n° de mat. 2850, avait tiré des coups de feu en diverses occasions en travers de la proue des bateaux pour les faire venir à terre pour subir l'examen. Le major Walsh avait donné instructions, au printemps, au gendarme Fyffe de fouiller tous les bateaux pour découvrir les boissons. Fyffe essaya de suivre ces instructions, mais dans bien des cas les gens ne pouvaient ou ne voulaient pas faire rapport. A la réception d'une copie de la plainte, j'ordonnai au gendarme Fyffe de se rapporter à Dawson sous arrêts, et j'écrivis à l'inspecteur Starnes de faire une enquête minutieuse sur cette affaire. Le plaignant comparut à l'enquête. L'accusation ne fut pas prouvée et par conséquent elle fut renvoyée.

J'ai demandé des renseignements à un grand nombre de personnes qui arrivaient, et je ne pus découvrir aucune plainte de retard dans l'inspection des bateaux. De fait, j'ai été très surpris qu'elle put se faire si promptement, parce que j'étais sous l'impression qu'il fallait beaucoup plus de temps pour remplir ces fonctions.

En conclusion je dirai que je suis incapable de rendre justice à ce rapport à cause de la presse d'ouvrage, des fonctions variées à remplir et des demandes constantes qu'on nous fait de tous côtés, mais j'espère qu'il vous donnera une idée de l'ouvrage qui a été accompli par la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans le territoire du Yukon dans ces douze derniers mois.

Il ne conviendrait cependant pas de clore ce rapport sans exprimer au commissaire O'Gilvie la gratitude des hommes de tous grades pour le ferme appui qu'ils ont reçu de lui en chaque occasion, et leur permettant d'accomplir d'une manière plus satisfaisante leurs fonctions ardues. Un tel appui donné à des hommes dans les liens de la discipline est la clef de leurs succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE,

Surintendant, G. à C. du N.-O., territoire du Yukon.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT Z. T. WOOD.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
TAGISH, HAUT YUKON, 1er novembre 1899.

A l'Officier commandant
la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour l'exercice terminé le 31 octobre 1898 :—

En septembre 1898, je reçus instruction du commissaire de me rendre de Calgary à Skagway à la tête d'un détachement d'hommes et de provisions qui devaient être remises au sous-commissaire McIllree en arrivant à ma destination. Mes instructions étaient de revenir de Calgary après l'accomplissement de ce service. Quittant Calgary le 29 septembre, le parti de 10 gendarmes et 9 conducteurs de chiens arriva à Vancouver le 30, et je passai cette journée et la suivante à préparer mes hommes.

Le 1er octobre, l'honorable Ministre de l'Intérieur, le major Walsh, le nouveau commissaire du Yukon, le juge McGuire, le registraire Wade, le comptable Bliss, les inspecteurs des mines McGregor et Norwood, M. W. Ogilvie l'astronome en chef King, le secrétaire Patulla, le sous-secrétaire Hurdman, et MM. Magurn, Phil. Walsh et Colin McGregor arrivèrent à Vancouver.

Cet après-midi-là et le lendemain tous achetaient des provisions et les faisaient charger sur le vapeur "*Quadra*". Quatre-vingt-quatre trains de chiens que nous devions emmener avec nous arrivaient tard à cause de l'explosion de la locomotive du convoi qui les amenait.

Cependant, à 2 heures de l'après-midi le samedi 2 octobre, nous partîmes de Vancouver et arrivâmes à Skagway sans incident digne d'être noté à midi le 8. Après avoir fait rapport de mon arrivée au sous-commissaire, le major Walsh m'ordonna de me rendre à Dyea avec le capitaine Norwood, M. Hurdman et cinq sauvages, le lendemain matin, en route pour le lac Lindeman. Revenant au *Quadra* ce soir-là, je partis le lendemain matin avec l'honorable Ministre de l'Intérieur, le major Walsh et M. Ogilvie pour le sommet de Chilcoot. A Sheep Camp nous rejoignâmes le parti du capitaine Norwood, et de là je revins à Dyea pour ramener un détachement de gendarmerie et établir un camp de charroyage à Sheep Camp.

A Dyea, je trouvai que les approvisionnements étaient débarqués du *Quadra* dans des allèges, qui étaient remorquées aussi loin que possible à marée haute et qu'on laissait échouer lorsque la marée se retirait. Des contrats ayant été donnés à des convois de chevaux et de mules pour transporter nos provisions (20 tonnes) jusqu'à Sheep Camp, je partis de nouveau pour cet endroit le 11, avec des gendarmes et les conducteurs de chiens, et j'établis un camp. De cet endroit au lac Lindeman il fallait tout transporter à dos d'homme par-dessus le sommet. Il était tard dans la saison, les tempêtes sur le sommet étaient fréquentes, et les porteurs voyant combien nous avions hâte de traverser nos provisions, demandaient promptement cinquante cents la livre pour les transporter. Je refusai de payer cette somme, et me procurant des bricoles à Dyea, je mis les gendarmes et les conducteurs de chiens à l'œuvre, quelque inhabitués qu'ils fussent à ce genre d'ouvrage ; il leur aurait fallu tout l'hiver pour transporter ces 20 tonnes, mais leurs généreux efforts eurent l'effet désiré, et les porteurs baissèrent promptement leurs prix à un chiffre

raisonnable. Après beaucoup de peine et des voyages continuels entre Dyea et le sommet pour voir à ce que les effets fussent toujours en marche, nos 20 tonnes furent traversées par-dessus la passe le 19; grand honneur est dû au caporal Rudd, n° de mat. 2678, et à M. Colin McGregor pour la manière dont ils ont fait l'ouvrage et dirigé les choses. Le 20 octobre, je reçus ordre de retourner au *Quadra* tout de suite, et j'arrivai au steamer le même soir à 10 heures. L'honorable Ministre de l'Intérieur, le major Walsh et M. Ogilvie étaient revenus de leur voyage par-dessus la Passe de Chilcoot et par la route de Skagway, et le steamer était sur le point de retourner à Vancouver. Des ordres me furent donnés de remplacer le sous-commissaire à Skagway au lieu de retourner à Calgary. En conséquence, dans la matinée du 21, je le remplaçai à la hâte, et à midi le même jour, il retourna au *Quadra* avec le Ministre, M. Ogilvie, M. King et autres qui retournaient. Le major Walsh me renvoya à Sheep Camp pour y régler les affaires, et je vis partir pour Dawson le parti du juge McGuire, se composant de lui-même, de MM. Wade, C. McGregor, l'inspecteur Starnes, trois gendarmes et trois conducteurs de chiens. Revenant à Skagway, j'arrivai à temps pour souhaiter bon voyage au major Walsh, à MM. Bliss, Patullo et P. Walsh, qui suivaient le parti du juge McGuire *via* la Passe de Chilcoot le 24 octobre. Mes ordres étaient de retourner à Sheep Camp le 25, mais bien que je fusse parti pour Dyea, le grand vent et les grosses vagues de la mer forcèrent les bateliers à revenir.

L'inspecteur des mines McGregor et moi étions maintenant les deux seuls du parti du *Quadra* qui restassent à Skagway. Nos ordres étaient de tenir tout prêt à partir pour Dawson sur la glace. A cette époque, on supposait qu'il y aurait une famine dans l'intérieur avant le printemps à moins qu'on n'y portât des provisions. M. McGregor devait partir avec le premier détachement, et je devais le suivre avec le second aussitôt après l'arrivée des provisions de Vancouver.

En partant de Skagway, le major Walsh me donna le commandement du district s'étendant depuis la frontière internationale jusqu'à Fort-Selkirk, et je conservai le commandement jusqu'à ce que vous m'ayiez relevé en février dernier. Le 7 décembre. M. McGregor et son détachement partirent pour le lac Bennett, où tout était prêt pour leur départ avec des chevaux et des chiens pour emporter des provisions à Dawson. Cependant, comme la glace du lac Bennett n'a pris que tard, ce parti n'a pu partir de la tête du lac que le 22 décembre.

Durant ce temps des provisions continuaient d'arriver par chaque bateau et mon temps était pleinement occupé à les expédier par-dessus les passes jusqu'à Bennett et Lindeman et à régler les comptes avec les porteurs (*packers*). Le 9 décembre je reçus un mot que le major Walsh et son parti étaient pris dans la glace à Gros-Saumon, et que l'équipement du juge McGuire était à trente milles plus loin au Petit-Saumon. Le 2 janvier, le surintendant Perry arriva à Skagway avec trente-huit chiens et quatre conducteurs, et un lot de provisions; le lendemain l'inspecteur Strickland arriva de Tagish en route pour l'est, en congé. Le capitaine Norwood et le chirurgien auxiliaire Bonnar arrivèrent aussi. Le surintendant Perry ne resta qu'une journée pour s'informer de la possibilité de faire parvenir des vivres à Dawson.

L'inspecteur Belcher et trente hommes arrivèrent le 7 janvier de Vancouver, et le lendemain j'envoyai le sergent Joyce à la tête d'un parti, avec dix paires de chiens, porter des vivres et les malles au major Walsh à Gros Saumon. M. Hurdman apporta le même jour la nouvelle que le parti de M. McGregor était à Tagish et avait besoin de traînes sauvages (*toboggans*), parce que leurs traîneaux n'allaient pas bien. Un parti de nos hommes partit en conséquence de notre camp de quatre milles pour Bennett avec toutes les traînes sauvages que nous avions.

Les routes à partir de maintenant (milieu de janvier) continuèrent à s'améliorer, parce que la neige se massait et les crevasses dans les rochers se remplissaient. La route de Skagway a prouvé être la meilleure route d'hiver, et presque toutes nos provisions passèrent par cette route. Quarante-quatre hommes tirant des traîneaux chargés de poisson pour les chiens, partirent un matin pour Bennett, quelques-uns choisirent la route de Dyea, et il y eut beaucoup d'excitation à cause de la rivalité entre ces deux villes pour savoir lesquels arriveraient les premiers. Ceux qui ont pris la route de Skagway, cependant, arrivèrent facilement les premiers à Bennett, de

fait ils étaient retournés à mon bureau avant que les hommes de Dyea fussent arrivés à destination. Le 22 janvier, le sergent-major Tucker et vingt hommes arrivèrent de Vancouver avec cinq tonnes de provisions. Le 25 janvier, le sergent Pulham et un parti de six hommes partirent pour Caribou-Crossing, à vingt-huit milles de Bennett, pour construire une cabane pour les hommes et une écurie pour les chevaux qui nous serviront pour transporter les provisions sur les lacs, et le lendemain, un détachement partit pour ériger un bâtiment pour le détachement à la tête de Middle Lake, le point le plus rapproché de notre côté du sommet où il y eut du bois et de l'eau.

Le 29 janvier, je reçus des ordres du major Walsh de me rapporter à lui de suite. Le même jour le gendarme Richardson apporta deux cadavres qui avaient été trouvés gelés à mort dans une tente à Middle Lake. Le sergent d'état-major Ayre avec dix-sept hommes et deux chiens arrivèrent de Vancouver le 31 janvier et le lendemain vingt chevaux, vingt chiens et cinq conducteurs de chiens arrivèrent. Les deux jours suivants furent passés à remettre le commandement à l'inspecteur Belcher, et à préparer les hommes, les chevaux et les chiens, et le 3 février le parti, composé de moi-même, de trente-deux sous-officiers et gendarmes, neuf conducteurs de chiens, quarante-trois chevaux de bât et neuf trains de chiens, partit pour Bennett. Nous avons fait un assez mauvais voyage par un temps très froid, mais nous arrivâmes à Bennett en bon état le 6. Notre grand trouble a été causé par quelques-uns des chevaux qui n'avaient jamais porté de bât suparavant et qui ne voulaient pas suivre le sentier, un pas en dehors les faisait tomber dans quatre pieds de neige. Nous nous reposâmes un jour à Bennett. Ici j'organisai trois partis de porteurs, chacun sous la conduite d'un sergent, pour transporter du fret jusqu'à Tagish et de là en descendant les lacs jusqu'au pied du lac LaBarge, d'où il devait être transporté à Dawson par bateau à la débâcle des glaces. Ces partis de porteurs se composaient de dix hommes, conduisant autant de traîneaux à chevaux, et un devait partir chaque jour de Bennett de manière à ne pas encombrer la cabane que nous construisions à Caribou-Crossing, non plus que les casernes à Tagish. Un parti avec les matériaux pour la construction de bateaux partit aussi de suite pour le pied de LaBarge, pour construire les bateaux nécessaires.

Ayant tout arrangé selon les ordres reçus du major Walsh, je partis pour le rejoindre à Gros Saumon avec deux traîneaux à chevaux et six trains de chiens. Subséquemment, sur réception de nouveaux ordres du commissaire du Yukon, je renvoyai mes trains de chiens en arrière pour aider au transport et je continuai ma route avec les chevaux. Le major Walsh désirait très vivement qu'autant de livres que possible de provisions descendissent jusqu'à LaBarge pendant que la glace durait. J'atteignis le détachement de gendarmerie à la tête de la rivière Trente-Milles (pied du lac LaBarge) dans la soirée du 13 février, et là je rencontrai l'inspecteur Starnes et M. Phil. Walsh avec des ordres du major Walsh pour moi. Le commissaire du Yukon avait quitté Gros-Saumon pour Dawson, mais comme j'avais d'importantes dépêches pour lui au sujet de l'expédition de secours des Etats-Unis, j'envoyai un conducteur de chiens pour le rejoindre. M. Phil. Walsh et moi partîmes de nouveau, laissant l'inspecteur Starnes au pied du lac LaBarge pour surveiller la construction des bateaux.

En arrivant de nouveau à Tagish le 21 février, j'appris que le surintendant Perry était arrivé à Skagway durant mon absence et avait pris le commandement du district. Les ordres du major Walsh au sujet du transport des provisions en bas des lacs avaient été rescindés et presque tous les hommes concentrés à la Passe White et au sommet de la Chilcoot, où l'on avait commencé à percevoir les droits de douane, de sorte que j'envoyai un courrier après le major Walsh pour lui dire ce qui s'était fait autant que je pouvais l'apprendre par les étrangers qui passaient. Arrivant à Skagway le 25 février, je me rapportai au surintendant Perry. Vous arrivâtes le lendemain de Dyea et vous prîtes le commandement du district, le surintendant Perry retournant à Vancouver.

Mes fonctions, depuis le 1er mars jusqu'au 1er septembre, lorsque je pris de nouveau le commandement du district, ont été celles de payeur. A part un voyage à Bennett et retour à Skagway au milieu de mars, je demeurai à ce der-

nier endroit jusqu'au 11 mai, lorsque le bureau du payeur fut transporté à Bennett, où nous arrivâmes le 14. Dans l'intervalle l'inspecteur Cartwright arriva à Skagway de Vancouver, avec vingt hommes, le 20 mars, et quelques jours plus tard cet officier releva l'inspecteur Strickland au sommet de la Passe White. Le 7 juin, je reçus des ordres de vous d'apporter les perceptions des douanes, les honoraires de licence des mineurs, les droits sur le bois, etc., à Victoria pour les y déposer à la banque.

En conséquence, je quittai Bennett le 9, et passant par le sommet de la Chilcoot et Dyea, j'apportai cent cinquante mille dollars en or et en billets. Arrivant à Dyea le 10, j'ai dû y rester quatre jours pour attendre un steamer, mais finalement je partis sur le *Tartar* le 14, et arrivai à Victoria le 18 juin. Le surintendant Perry ayant reçu ordre de se rendre à Ottawa le jour de mon débarquement, je me rendis à Vancouver la même nuit, pris de lui la charge du bureau de Vancouver, et je repartis de suite pour Victoria. Le 20, je remis l'argent que j'avais apporté à la banque de la Colombie-Anglaise et je revins encore une fois à Vancouver, où je remplis les fonctions du surintendant Perry comme officier préposé aux approvisionnements jusqu'à son retour d'Ottawa.

Le 20 juillet je me remis de nouveau en route pour Bennett, et y arrivant le 27 je repris mes fonctions de payeur. Le 1er août le bureau du payeur fut transféré de Bennett à Tagish et je restai là (à ce dernier poste) jusqu'au 21 du même mois, lorsque je reçus l'ordre d'aller à Skagway pour rencontrer le nouveau commissaire du Yukon, M. Ogilvie, et son parti. Rencontrant ces messieurs le 26, je les accompagnai à Bennett en franchissant la passe, et y arrivai le 30 août.

Le 2 septembre vous partîtes avec M. Ogilvie pour Dawson; je pris de suite le commandement du district, retournant, à Tagish où était installé le quartier général du district.

DISTRICT DE TAGISH.

Ce district s'étend depuis les rapides des Cinq-Doigts jusqu'aux sommets et comprend les postes de la route Dalton et de la Stikine.

Il y a un an Tagish n'était qu'un poste de gendarmerie entre Dawson et la frontière des Etats-Unis au sud. Aujourd'hui il y a des détachements à chaque trente milles de sommets jusqu'à la frontière de l'Alaska à l'ouest. Dans ce district tous les bâtiments des détachements, excepté trois, ont été construits par nos propres hommes. Ces trois sont les postes de Bennett, Tantalus et des Cinq-Doigts.

Deux détachements ont aussi été établis sur la route de la Stikine, et deux sur la route Dalton. Le poste de Tagish a été établi par l'inspecteur Strickland et son détachement en septembre dernier, et il fut alors constitué aussi comme seul poste de douane. M. John Godson fut nommé sous-receveur des douanes, et avec quelques gendarmes il commença à y percevoir les droits, dans le même mois que l'inspecteur Strickland choisissait l'endroit pour y installer des casernes. Ces dernières sont magnifiquement situées, et si ce n'était leur distance de la frontière (soixante milles) on ne pourrait choisir un meilleur endroit pour la perception des douanes. L'établissement d'un bureau de douane ici, cependant, fit croire aux Américains que nous reconnaissions que le territoire entre ici et la mer leur appartenait. Ils allèrent même jusqu'à élire des maires et des juges de paix à Bennett et à Lindman, à dix-huit milles de notre côté du sommet. Cependant l'établissement de poste de gendarmerie en février sur chaque sommet et la perception des droits de douane à ces endroits, leur montra clairement où se trouvait la frontière nationale. A Skagway il y a un sergent et un homme qui expédient les provisions et les malles.

Jusqu'à récemment nous avons eu un petit détachement sur chaque sommet, bien que la douane et la plus grande partie de la gendarmerie eussent été transportées dans la première semaine de juillet des sommets des passes White et Chilcoot à Log-Cabin et Lindeman rsepectivement. Le 2 novembre cependant, je reçu la permission de retirer pour l'hiver les hommes qui restaient sur le sommet, bien qu'une patrouille doive visiter chacun d'eux tous les jours et garder les drapeaux flottants. La nouvelle du retrait des détachements des sommets sera reçue avec joie pour les sous-officiers et les hommes qui y sont stationnés. Bien que mieux abrités que ceux

qui y avaient passé une partie de l'hiver dernier, leur sort était très peu enviable. A Log-Cabin et à Lindeman, de bons et solides bâtiments en troncs d'arbres ont été construits, se composant du logement des officiers et d'une salle d'ordonnance dans un bâtiment, un corps de garde et un magasin dans un second, et une salle de caserne, une cuisine et une salle d'ordinaire dans le troisième. A Log-Cabin on a aussi construit une écurie.

Les bâtiments à Bennett ne sont pas assez grands pour loger le détachement de 14 hommes de tous grades qui y est stationné. Il n'y a que deux bâtiments, un de 30 par 20 doit servir de caserne, de cuisine et de salle d'ordonnance pour les treize sous-officiers et gendarmes; l'autre bâtiment sert de logement à l'officier et n'a été construit que récemment. Il n'y a pas de magasin ou d'écurie, et lorsqu'une épidemie de fièvre typhoïde a éclaté parmi nos hommes en septembre, il a fallu louer un bâtiment pour y mettre les malades. L'an prochain nous aurons besoin d'un magasin, d'une écurie et d'un hôpital à cet endroit. La meilleure partie de l'emplacement de la ville de Bennett appartient à MM. McLeod et Sullivan. Les bâtiments dont ils se servent comme logement de nuit et d'hôtel sont très rapprochés des nôtres, et comme ils désirent vivement les vendre, je crois qu'on pourrait les acquérir à un prix raisonnable et épargner ainsi les frais de bâtir autre chose qu'une écurie. Le corps de garde à Bennett est sous la charge de nos hommes, bien qu'il soit dans la Colombie-Anglaise; il contient quatre cellules. Nos détachements de Lindeman et de la Passe White sont encore dans cette province. La police provinciale a été retirée et nos hommes sont responsables du maintien de la loi et de l'ordre. Le capitaine Rant, l'agent et magistrat du gouvernement de la Colombie-Anglaise, a agi tout le temps en parfait accord avec nous et a fait tout en son pouvoir pour nous aider. A Cariboo-Crossing nous avons deux bons bâtiments. Le détachement d'Atlin se compose d'un sergent et d'un gendarme qui occupent actuellement une tente. Deux hommes y ont été envoyés en août dernier pour préserver l'ordre, lorsque l'on a découvert de nouveaux gisements d'or sur Pine-Creek, à la demande de l'agent de la Colombie-Anglaise, le capitaine Rant. Dans le milieu de septembre ces hommes furent retirés sur ordre du contrôleur, mais il y a dix jours j'ai trouvé nécessaire de les renvoyer, parce qu'une patrouille de ce district a fait rapport que des gens de Juneau venaient par la rivière et la Passe Taku jusqu'à la tête du lac Atlin, évitant ainsi la douane à la Passe White. Le sergent envoyé à la tête de ces hommes avait ordre de percevoir les droits de ces gens.

Le poste de Tagish, jusqu'en août dernier, se composait de quatre bâtiments, mais lorsqu'il fut choisi comme quartier général du district il devint naturellement nécessaire de l'agrandir. Dans les deux derniers mois on a construit un magasin pour le maréchal de logis, élevé de deux pieds le toit de la salle de la caserne, et l'on a ajouté une rallonge de 60 par 20, dans laquelle se trouve une salle d'ordinaire, une buanderie et une cuisine. Le magasin construit a 80 par 30 pieds. Une salle d'ordonnance et un bureau de payeur de 30 par 20, un logement simple d'officier de 30 par 20 avec une cuisine en appentis, une salle d'ordinaire pour les sous-officiers, de 40 par 20, avec cuisine en arrière, et un corral pour le foin ont été construits. Le logement de l'officier commandant a été terminé et deux des vieux bâtiments dans le carré ont été démolis et reconstruits en ligne avec les nouveaux et serviront de logement au maréchal de logis chef et de magasin pour les troupes. Considérant le fait que jusqu'à l'arrivée des hommes des postes de la Stikine et de la route Dalton vers le milieu d'octobre, nous étions très à court de mains et que le peu d'hommes que nous avions étaient constamment dérangés de la construction pour charger ou décharger le fret des chalans et des bateaux à vapeur, je suis d'avis que nous avons fait de grands progrès. Il reste à bâtir une écurie et un bâtiment pour l'avoine, de 160 par 25 pieds, ainsi qu'un hôpital et un corps de garde. Il faudra aussi construire un bâtiment pour les conducteurs de chiens parce qu'il n'y a pas de place pour eux dans les logements des hommes. Les jours deviennent très courts et le temps froid, de sorte que nous serons heureux si nous pouvons finir l'écurie seule cette année. Tous les bâtiments construits sont en troncs d'arbres, les crevasses remplies de boue, toit en planches doubles avec papier goudronné entre chaque rang.

M. Jephson, arpenteur fédéral, a mesuré 100 acres comme réserve de gendarmerie ici en juin dernier, mais il n'en a pas encore envoyé la carte de Dawson. La réserve sauvage de Tagish est contiguë à la nôtre et s'étend le long de la rivière jusqu'à la tête du lac Marsh. Au pied du lac Marsh, rivière McClintock, nous avons un bâtiment de 30 par 20 occupé par le détachement, et un magasin de 12 par 16. Ces bâtiments ont été construits par nos hommes dans le cours du mois dernier. A Miles Cañon, tête des rapides du Cheval-Blanc, il y a deux bons bâtiments tout près de la halte de M. McCauley. L'un sert de quartier pour le détachement et l'autre de magasin. Les trois hommes stationnés ici remettent leurs rations à M. McCauley et prennent leurs repas à son hôtel. Notre prochain détachement est à la tête du lac LaBarge, près du village sauvage. Les hommes ici sont confortablement abrités, comme le sont ceux au pied du lac, à ce que l'on appelle le poste Lewes. Ce poste a été construit par nos hommes l'hiver dernier, et se compose d'une caserne, d'un logement d'officiers et d'un magasin. A l'embouchure de la Lewes, ou rivière de Trente-Milles, se trouvent les bâtiments du détachement d'Hootalinqua, au nombre de deux, une caserne pour les hommes et un magasin. Les détachements à Gros-Saumon et à Petit-Saumon, à trente milles de distance, ont été établis l'hiver dernier lorsque les partis du major Walsh et du juge McGuire ont été pris dans les glaces aux points nommés; à chacun de ces endroits il y a deux bons bâtiments servant de casernes pour les hommes et de magasin. Les détachements de Tantalus et Cinq-doigts suivent, celui-ci étant le dernier dans le district de Tagish. Comme nous avons très peu d'hommes, les bâtiments à ces deux postes ont été construits par des ouvriers civils vers la fin d'octobre. Depuis l'arrivée des hommes de la Stikine et de la route Dalton, ces postes ont été garnisonnés et complètement équipés. Chaque poste depuis ici jusqu'à Cinq-Doigts a un an de rations pour cinq hommes, bien que deux seulement, ceux de Tantalus et de Cinq-Doigts, aient ce nombre, les autres n'ayant que trois hommes, conformément à vos ordres.

Les postes du sud, ceux depuis ici jusqu'au sommet, sont rationnés pour six mois. Le ministère a fourni un très libéral approvisionnement de tout ce qui était nécessaire, et jamais détachements ont été mieux équipés pour un long et dur hiver. Les seules choses dont on ait besoin pour ajouter au confort des hommes sont quelques articles d'habillement, de la matière à lire, des jeux, etc., qui ne sont pas encore arrivés.

MOYENS DE COMMUNICATION.

Il y a un an, le seul mode d'atteindre l'intérieur par cette route, était le transport à dos par-dessus les sommets de Skagway et Dyea à Bennett et Lindeman respectivement, et ensuite descendre par petits bateaux, chalans ou canots, les lacs et rivières, qui forment une chaîne ininterrompue depuis les endroits mentionnés jusqu'à l'embouchure du Yukon à St-Michaels. A notre arrivée en octobre dernier, il y avait et il y a encore jusqu'à un certain point beaucoup de rivalité entre les deux villes, Dyea et Skagway, quant à la meilleure route jusqu'à la source du Yukon, dans l'état où se trouvaient alors les routes. Je considère la route de la Passe White la meilleure en hiver, et celle de Chilcoot en été. Avant l'ouverture du printemps, cependant, le chemin par-dessus la Passe White avait été tellement amélioré par la construction d'une route de voitures jusqu'à White-Pass-City, à cinq milles du sommet, que j'ai continué à faire transporter nos provisions par cette route, même après la disparition de la neige. Skagway a toujours de tout temps eu de meilleurs quaiages, et en hiver nous ne pourrions désirer de meilleur sentier de montagne que celui que nous avions l'hiver dernier. D'octobre à janvier, lorsque l'on enfonçait d'abord jusqu'aux genoux dans la boue et plus encore dans la neige, on demandait cinquante cents la livre pour le transport de Skagway à Bennett. Plus tard, lorsque la neige fut plus battue et qu'il y avait une bonne route de traîneaux, le taux tomba de cinquante à trente-cinq cents. En décembre la construction d'un chemin charretier de Skagway au sommet fut commencée, grâce à l'énergie de M. Bracket. Vers la fin de janvier, cinq milles de ce chemin avaient été terminés, et l'on en poussait graduellement la construction jusqu'à ce qu'il eût atteint ce que l'on

appelle maintenant White-Pass-City, à quatorze milles de Skagway et cinq milles au sud du sommet. Ce chemin, comme je l'ai dit, a été d'une très grande aide aux personnes ayant des provisions pour l'intérieur. Vers le même temps où commença la route charretière de Skagway, les gens de Dyea formaient la Compagnie de chemin de fer et de transport de Chilcoot, et commença à construire le tramway aérien de Canon-City au sommet de Chilcoot. En mai on commença la construction d'un chemin de fer de Skagway à Bennett en vertu de la charte de la Compagnie Britannique du Yukon. Les rails sont maintenant posés et les trains circulent jusqu'à White-Pass-City, le terminus, ainsi que je l'ai déjà dit, de la route charretière. A partir de ce point jusqu'au sommet, une distance de six milles, on pousse les travaux avec toute la célérité possible. La largeur du chemin de fer est de 3 pieds, le poids des rails cinquante-six livres à la verge, la rampe la plus forte est de 3·9 pour 100, et le rayon de courbe maximum seize degrés; la ligne descend jusqu'au quai de Skagway, où il y a trente pieds d'eau à la plus basse marée du printemps. Le matériel roulant se compose de cinq locomotives, sept voitures de 1re classe, trois voitures-combinaison et cinquante wagons à fret.

Le 4 octobre la première pelletée de terre sur le côté canadien a été enlevée en présence de M. le juge Dugas, de l'inspecteur Cartwright et autres. Quarante hommes environ sont à présent employés de ce côté-ci du sommet et environ deux milles de terrassement sont terminés, mais la compagnie espère avoir bientôt quatre cents hommes à l'ouvrage. On a employé jusqu'à deux mille hommes à la construction à un certain temps, bien qu'il n'y ait plus maintenant que neuf cents noms sur le bordereau de paye. La plus grande difficulté a été d'avoir des hommes et de les garder. La découverte d'or à Atlin a causé une course effrénée, et la première chute de neige a fait partir un grand nombre de ceux qui étaient sur le sommet. Les hommes sont payés régulièrement et sont bien nourris. Les entrepreneurs ont l'intention de travailleur tout l'hiver si c'est possible, et ils espèrent faire circuler les trains jusqu'au sommet à Noël. Deux trains par jour font maintenant le service régulier entre Skagway et White-Pass City; et le peu de fret qui circule à cette saison de l'année passe par le chemin de fer. Au lieu du fil de télégraphe ordinaire la compagnie a construit une ligne de téléphone pour l'usage de son chemin. Le réseau de téléphone est maintenant en état de service entre Skagway et Log-Cabin, et dans une semaine il sera rendu à Bennett.

Prévoyant une grande affluence dans la région du lac Atlin cet hiver, la compagnie du chemin de fer construit aussi un sentier pour les traîneaux depuis le poste de la Passe White (Log-Cabin) *via* le lac de la Loutre jusqu'à la tête du Bras-Taku ou lac Tagish, distance de soixante et dix milles. Ce sera un sentier d'hiver seulement, parce qu'il y a plusieurs lacs et rivières à traverser. Un grand hangar à marchandises est à se construire au poste de la Passe White (Log-Cabin) et là elles seront examinées par l'officier de douane avant d'être apportées jusqu'à Atlin. Les bateaux à vapeur *Nora*, *Kilbourne*, *Almeda* et *Olive May* ont fait un service actif et profitable tout l'été sur les lacs et les rivières en amont des Rapides du Cheval-Blanc. Le *Olive May* a assez bien tenu la route de Bennett-Atlin depuis le mois d'août dernier, les autres ont fait le service régulier entre le premier de ces endroits et les Rapides du Cheval-Blanc. Il s'est à peine passé une journée depuis l'ouverture de la navigation, le 3 juin dernier, jusqu'à sa clôture, le 4 novembre, sans qu'un bateau à vapeur venant du nord ou du sud ne fasse escale à Tagish.

La grande majorité des voyageurs par les bateaux à vapeur sortait, mais le fret a toujours passé dans l'autre sens, et non seulement chaque bateau à vapeur était chargé, mais en général il traînait à sa remorque deux ou plusieurs barges chargées de provisions. La place pour les voyageurs sur ces bateaux à vapeur était limitée, pour dire le moins, et c'était un spectacle ordinaire de voir l'entrepont et les ponts supérieurs encombrés d'habitants du Yukon endormis, lorsque les bateaux allant vers le sud passaient pendant la nuit. Très peu de gens s'aventurent à ramer ou remonter à la perche les cours d'eau depuis Dawson, parce que le courant est très fort. Pour cette raison très peu passent par les bateaux à vapeur, la majorité préférant s'en aller par chalan, petit bateau ou canot. Des rapides du Cheval-Blanc à Dawson et retour, les bateaux à vapeur *Flora* et *Ora* ont fait des voyages réguliers, faisant la

correspondance avec le *Nora* à cette extrêmité de la route. Les bateaux à vapeur *Joseph Closset, Willie Irving, Columbia, Canadian* et *Anglian* ont aussi fait le service entre les endroits nommés. A présent il y a sept bateaux à vapeur amarrés juste en aval des rapides du Cheval-Blanc, deux au pied du lac LaBarge, et trois à la Hootalinqua, qui attendent la réouverture de la navigation. Tous les bateaux à vapeur sont d'un léger tirant d'eau, et avec roue en arrière. L'eau très basse en juin, juillet et octobre est le grand inconvénient contre l'emploi de bateaux tirant beaucoup d'eau. Entre Bennett et les rapides du Cheval-Blanc, les hauts-fonds à Caribou-Crossing et les roches à la tête de la rivière Tagish rendent la navigation difficile, et l'on rencontre les mêmes sortes d'obstacles sur la rivière de Trente-Milles, et dans les rapides des Cinq-Doigts dans le bas de la rivière. Miles Cañon et les rapides du Cheval-Blanc, qui forment les deux grands obstacles au passage des bateaux à vapeur, sont maintenant rachetés par deux tramways, un de chaque côté du cañon et des rapides. La ligne appartient à M. McCauley, a fonctionné avec succès toute la saison, et a été bien patronisée. Les wagons circulent sur des rails reposant sur des dormants, et sont tirés par des chevaux. L'an prochain M. McCauley espère avoir des locomotives à voie étroite. Le tramway de M. Hepburn sur le côté ouest n'est pas encore terminé sur toute sa longueur.

D'après les déclarations faites par sept des pilotes employés durant la saison, pas plus de trente bateaux se sont totalement perdus, et leur contenu perdu dans les rapides cette année, bien qu'en tout environ sept mille bateaux à vapeur, chalans, bateaux et canots ont été descendus à la corde, ou ont sauté les rapides. Cinq personnes se sont noyées dans les rapides cette année, et environ trois cents bateaux plus ou moins endommagés. Presque tous les bateaux qui se sont perdus l'ont été avant qu'ordre ne fut donné de n'employer que des pilotes expérimentés. Il est arrivé très peu d'accidents depuis et il n'y a pas eu de pertes de vie. L'ordre défendant aux femmes et aux enfants de sauter les rapides a été également une très sage précaution. D'après toutes les rumeurs, il y aura plus de bateaux à vapeur faisant le service entre Bennett et Dawson l'an prochan que ne le justifie le trafic.

La Compagnie de navigation du lac Bennett et du Klondike et la Compagnie du Yukon supérieur ont toutes deux l'intention de mettre des bateaux à vapeur plus grands et plus rapides, munis de toutes les commodités modernes, telles que lumières électriques, etc. On dit que la compagnie du chemin de fer construira des navires qui feront le service de concert avec sa ligne, et trois personnes que je connais font des projets au même effet. Il n'y a aucun doute à mon avis que le voyage en descendant les lacs et les rivières deviendra une route favorite pour les touristes, parce que le paysage est grandiose, et avec le chemin de fer par-dessus les passes, toutes les difficultés provenant de cette source seront aplanies. Je crois aussi que l'expérience a prouvé que cette route vers l'intérieur est la plus facile et la plus bon marché. Néanmoins les opérations des bateaux à vapeur, d'après tous les rapports, seront exagérées.

Avec le chemin de fer en bon état et des bateaux plus rapides, le voyage de Vancouver ou de Victoria à Dawson ne devrait l'an prochain ne durer que huit jours. Le prix de passage, à part les repas, de Bennett à Dawson, par bateau à vapeur, a été de $110 (cent dix dollars). L'an prochain, le prix du passage de Victoria à Dawson ne dépassera probablement pas cette somme. Conformément à vos ordres, toutes les embarcations quittant Bennett et passant à Tagish ont été comptées, et l'on a pris les noms des occupants. Le nombre à Bennett était de 1 à 2,341, lorsque le 31 mai le bureau d'enregistrement à cet endroit a été fermé. A Tagish, où l'on faisait l'enregistrement dans le même temps, on commença au chiffre 10,000 et l'on compta jusqu'à 14,736. Par conséquent, 4,736 bateaux et chalans ont été comptés ici, formant un total de 7,077 embarcations entre les deux endroits. Ajoutez à ce nombre 47 bateaux construits entre ici et le poste Lewes, qui n'ont pas été enregistrés, et nous arrivons à un grand total de 8,124 embarcations de toutes sortes qui sont descendues à Dawson. Ce chiffre ne comprend pas les bateaux à vapeur et leurs remorques qui fort le service régulier sur les rivières et les lacs, et ne comprend pas non plus les bateaux et les chalans construits en aval du pied du lac La Barge.

Nous estimons que 28,000 personnes ont passé ici; mais cela ne comprend pas celles qui sont passées sur la glace l'hiver dernier; en mai seul, 2,441 personnes sont passées sur la glace. Le dernier bateau, n° 14,736, est passé ici le 22 octobre. Il atteignit un point à environ douze milles en aval des rapides du Cheval-Blanc et y fut pris dans la glace.

MINES.

La première excitation minière dans ce district a eu lieu en février, lorsqu'il arriva des rapports de la découverte d'un riche placer sur un creek innommé, près du Gros-Saumon, que l'on nomma subséquemment le creek de Phil. Walsh. La nouvelle se répandit jusqu'à Skagway, et un bon nombre de gens partirent de là, précédés par d'autres de Lindeman, Bennett et Tagish. La nouvelle découverte n'a pas été très belle ni de grande valeur, et fut bientôt abandonnée. Quelques puits furent creusés au printemps avant qu'on eut atteint la couche de roche. On n'a rien découvert d'important depuis ce temps jusqu'au 29 juillet dernier, lorsque l'on apporta à Bennett la nouvelle d'une découverte à Pine-Creek, un cours d'eau se jetant dans le lac Atlin sur sa rive est. M. T. Miller, le découvreur, se rendit à Tagish pour se faire inscrire, étant sous l'impression que son terrain (*claim*) se trouvait dans le territoire du Yukon. On a trouvé qu'il faisait erreur, parce que les nouvelles mines se trouvaient à environ quinze milles au sud de la frontière de la Colombie-Anglaise autant qu'on pouvait en juger. Le découvreur a obtenu jusqu'à $5.30 au plat. La nouvelle se propagea avec rapidité, et les gens de Skagway, Dyea, Bennett et Linderman se bousculaient dans leur hâte d'arriver les premiers et de jalonner des terrains. L'excitation, bien qu'un peu apaisée, se continue encore. Tout le pays sur des milles alentour a été jalonné et rejalonné, jusqu'à ce que certains terrains fussent inscrits au nom de six ou sept personnes différentes. Il y aura certainement beaucoup de trouble la prochaine saison. Il n'y a actuellement aucun fonctionnaire de la Colombie-Anglaise aux mines, et l'on rapporte que, outre qu'ils exploitent des terrains (*claims*) auxquels ils n'ont aucun droit, certains individus pratiquent le vol en grand. A la demande du capitaine Rant, l'agent de la Colombie-Anglaise, j'ai donné instruction à la gendarmerie qui y fait actuellement le service des douanes d'arrêter tous les travaux dans les mines. Aucun arpenteur n'a encore été envoyé pour mesurer ces terrains, et d'après tous les rapports les affaires sont en très mauvais état.

Pine-Creek ou Atlin-City se compose maintenant de deux buvettes, trois restaurants et d'un magasin, outre cent tentes ou plus. Plusieurs centaines de personnes sont dispersées dans le pays à prospecter, et 500 ou 600 y passeront l'hiver. De nouvelles découvertes ont été faites sur les creeks Spruce, Birch, Boulder, Wright et Ruby, qui, pour la plupart se jettent dans Pine Creek; les autres se jettent dans le lac Surprise, dont sort Pine Creek. On a tiré quelques beaux spécimens de quartz des rives du lac Surprise.

Durant le mois de la course, août, on a délivré 900 permis de mineurs, enregistré 524 réclamations, et 350 demandes d'enregistrement attendent la décision du registraire.

Vers la fin de septembre il me parvint avis d'une nouvelle découverte sur Lynx Creek, au nord de Pine Creek, et probablement dans le territoire du Yukon. On disait que les mineurs étaient encore une fois dans l'embarras, ne sachant pas si ces réclamations doivent être jalonnées en vertu des lois minières de la Colombie-Anglaise ou du territoipe du Yukon, et qu'il y avait de l'inquiétude dans l'air. J'envoyai de suite un détachement sous les ordres du n° de mat. 1260, le sergent Joyce, faire une enquête. Remontant Pine Creek jusqu'au lac Surprise, nos hommes avironnèrent en canot environ 30 milles, dans une direction nord, d'après la boussole, jusqu'à l'extrémité supérieure. De là le détachement continua encore dans une direction nord, environ quinze milles, par-dessus un portage des eaux jusqu'au lac Clara ou Sucker. Il trouva que dix terrains avaient été jalonnés sur le creek, mais chose étrange, aucune découverte. Des prospecteurs rencontrés en revenant ont dit que le pays était aurifère, de bonnes couleurs se trouvant partout. On trouve de la gelée

à trois ou quatre pieds de la surface. L'hiver ayant commencé de bonne heure et le terrain étant gelé, ils n'avaient pas prospecté beaucoup, mais tous les prospecteurs ont signifié leur intention de revenir et d'en ramener d'autres. Ils ont décidé de prospecter et de développer le pays entre le lac Clara et la rivière Hootalinqua. Les cours d'eau dans le nouveau district coulent tous vers le nord, et il est probable que l'or fin ou "fleur d'or" trouvé sur la Hootalinqua provient de cette zone aurifère. Dans une direction est, une rivière réunit les lacs Clara et Teslin. La distance depuis le poste de Tagish jusqu'au lac Clara ne doit pas dépasser cinquante (50) milles, mais le pays intermédiaire est très rugueux.

Une couple de réclamations quartzeuses ont été enregistrées dans le cours de la dernière semaine par deux hommes de Caribou-Crossing, la roche paraît très bonne. On a trouvé du cuivre natif en assises sur la rivière de Cinquante-Milles, entre ici et les rapides du Cheval-Blanc. En mai, on a trouvé de l'or sur un creek se jetant dans la même rivière, mais non en quantités payantes ; ce creek se trouve à environ dix milles du lac Marsh.

En juillet, on a trouvé de l'or sur le creek "Shorty", dans le territoire du Yukon, au nord-ouest de notre poste de la route Dalton. L'inspecteur Jarvis se rendit à ce nouvel endroit pour enregistrer les réclamations ; il fait rapport que le district est indubitablement aurifère, mais ne peut être appelé "les fouilles d'un pauvre homme", parce que l'or ne se trouve pas en quantité suffisante pour justifier un homme à exploiter un terrain (*claim*) seul. Sur le creek "Alder", dans le même voisinage, les prospecteurs retiraient presque une once par jour. En tout il a été enregistré environ 80 réclamations, un grand nombre par un parti d'hommes sous la conduite d'un M. Adair, un ex-lieutenant de l'armée des Etats-Unis. La plupart de leurs terrains (*claims*) se trouvent sur la rivière Ka-sha, dans laquelle se jette le creek "Shorty". Ils ont intention d'avoir un outillage hydraulique l'an prochain. A part l'or il y a du platine dans cette localité. On dit que M. Adair représente la Standard Oil Company.

Le 2 septembre on a découvert un riche placer près de Boulder Creek, entre notre poste de la route Dalton et Pyramid Harbour, deux hommes ont sorti plus de quatre cents dollars en quelques jours, quelques-unes des pépites étant évaluées à $2, $11 et $18. Vers la fin d'octobre on a fait une découverte encore plus riche sur ce même creek. Le temps froid a fait cesser les travaux, mais non pas avant qu'on se soit assuré que ce creek est remarquablement riche. Les Américains semblent croire qu'il est admis que ces fouilles se trouvent sur le territoire des Etats-Unis, et ils agissent en conséquence. Néanmoins, lorsque M. Dalton fit arpenter sa route dans le but d'obtenir sa charte du gouvernement de l'Alaska, les arpenteurs des Etats-Unis ne voulurent pas aller au delà de Boulder Creek, prétendant qu'il se trouvait sur la frontière internationale. Naturellement, si tel est le cas, la découverte se trouve dans la Colombie-Britannique. L'inspecteur Jarvis demanda un arpenteur en septembre, et j'ai demandé d'en envoyer un depuis la dernière découverte. Vous comprendrez facilement qu'à moins d'en envoyer un de suite, nous allons perdre un revenu considérable, sans parler de l'or qu'on sortira. De plus, vous pouvez vous imaginer quels troubles il va y avoir maintenant que les Américains et autres ont jalonné en vertu des lois des Etats-Unis, s'il est prouvé que cette région nous appartient.

Je ne saurais insister trop fortement sur la nécessité, non seulement de déterminer la frontière entre le territoire britannique et les Etats-Unis, sur la route Dalton, mais aussi sur la nécessité de marquer la ligne entre la Colombie Anglaise et le territoire du Yukon dans cette partie du district. Si l'on doit exploiter des mines, comme elles le seront certainement, il est absolument nécessaire que les registrateurs et la gendarmerie sachent quelles lois minières doivent être mises en vigueur, parce qu'à présent c'est purement une question de conjecture.

Deux hommes à l'emploi de M. Bratenober, l'agent des Rotschild, est revenu à Dalton-House, de la région de la rivière White, en septembre, et a déclaré qu'on pouvait trouver du cuivre natif en grandes quantités dans les placers et les chaînes de rochers. Le capitaine O'Connor et son parti de huit hommes est aussi revenu et a fait le même rapport. Tous ont intention de retourner au printemps.

Le 24 septembre une nouvelle découverte de cuivre fut faite près de notre poste de la route Dalton, dans la Colombie-Anglaise. Le capitaine Rant, l'agent du gouvernement de la Colombie-Anglaise, fut notifié, et quinze réclamations (*claims*) furent jalonnés. M. Tyrrell, de la commission géologique, a dit des spécimens qu'on lui a montré: "Ils sont très beaux, et sont des pyrites de cuivre de couleur pourpre ordinaires, unies à un peu de galène." Les essais des deux échantillons envoyés à E. Davis, essayeur, de Juneau, se lisent comme suit :—

	Or, once.	Argent.	Cuivre.
Petit échantillon.....	$\frac{1}{10}$	Traces	$47 \cdot \frac{3}{16}$
Gros échantillon.....	$\frac{3}{20}$	Moitié	$57 \cdot \frac{13}{100}$

M. Davis dit de ces échantillons que ce sont les meilleurs qu'il ait jamais vus dans l'Alaska.

On devrait nommer de suite un registrateur des mines pour le district du creek Shorty, qui se trouve dans le territoire du Yukon. Il y aura une grande affluence dans ce district au printemps. Il n'y a qu'un gardien à Dalton-House, le plus rapproché des bureaux de poste de la gendarmerie, et il ne peut faire l'ouvrage.

SAUVAGES.

Il y a très peu de sauvages dans ce district, pas plus de 200 en tout, et une seule réserve sauvage, savoir, celle récemment réservée aux sauvages de Tagish-House, qui est contiguë à notre réserve au nord, et s'étend jusqu'au lac Marsh. Quatre familles seulement, au nombre de douze en tout, sous "Tagish Charlie", résident maintenant à Tagish-House, et seulement pour une partie de l'année. Le village était autrefois considérable et florissant, mais maintenant il n'y a plus qu'une demi-douzaine de maisons debout. Le chef John House et sa bande de vingt vivent à l'embouchure de la McClintock. Ce sont les jeunes gens de cette bande qui ont tiré d'un coup de feu le pauvre Meehan et blessé Fox le printemps dernier. A la tête du lac LaBerge, il y a un autre village où demeurent Jos Boss et environ vingt personnes. Taku Jack est le chef d'une petite bande de dix qui vivent à la tête du Bras Taku. Tous ces sauvages vivent de chasse et parfois d'un peu de pêche. Par-ci par-là ils font un peu d'argent comme porteurs et guides, ou en vendant des fourrures, ou des chemises de peaux de daim, etc. Ce sont des gens sans valeur et paresseux, s'habillant comme des blancs mais ressemblant plus à des Japonais qu'à des sauvages. Ils sont assez bien armés et n'ont ni chevaux ni bêtes à cornes, et voyagent en canots ou avec des chiens. Ils ne voyagent pas en bande, parce que chaque famille a ses terrains de chasse favoris et chacune tire de son côté. La majorité parle anglais. Il y a aussi quelques familles sur les rivières Hootalinqua et Gros-Saumon; comme ceux du Nord-Ouest, les sauvages du Yukon sont poligames. On croit communément que c'est une habitude parmi les sauvages de cette partie du Yukon de tuer leurs vieillards aussitôt qu'ils deviennent un fardeau ponr les plus jeunes membres. Je ne saurais dire si cela est fondé ou non. Le corps d'une vieille sauvagesse qui est morte ce printemps a été examiné par la gendarmerie, mais rien ne démontrait qu'elle fut morte par violence. Labarge Sam, qui a rendu tant de services à nos hommes pour capturer les quatre meurtriers de Meehan, s'est noyé en aval des rapides du Cheval-Blanc en juillet. Il craignait pour sa vie depuis qu'on avait reçu la nouvelle que les meurtriers devaient être pendus, et il avait fait rapport ici que les autres sauvages avaient menacé de le tuer. Le corps, cependant, ne portait aucune marque de violence lorsqu'on l'a trouvé, et les sauvages qui étaient avec lui, lorsqu'il s'est noyé, ont raconté très honnêtement la manière dont il s'était noyé.

Au poste Dalton et autour il y a environ cent (100) sauvages de la tribu Stick. Ils paraissent plus intelligents et plus industrieux que ceux d'ici, quelques-uns travaillent comme porteurs et guides, et gagnent environ $4 par jour. Ils s'habillent comme les blancs, et il est peu probable qu'ils aient besoin de l'aide du gouvernement. Le poisson paraît être leur principal aliment. Ils brûlent leurs morts, et chaque

famille a ses propres terrains de chasse et ses propres fonds de pêche, qu'elle se transmet de génération en génération.

Un sauvage Stick, Doc Scottie, nous sert de conducteur de chiens et d'interprète.

RÉSERVES DE LA GENDARMERIE.

Conformément à vos ordres j'ai envoyé à tous les détachements des instructions de réserver dix acres de terre à chaque poste pour les fins de la gendarmerie. En agissant ainsi ils ne doivent pas gêner les droits reconnus des colons. Si les dix acres sur lesquelles se trouvent les bâtiments de la gendarmerie ne contenaient pas assez de bois sec pour le chauffage, la gendarmerie devra brûler quelques acres de bois aussi près que possible de la réserve du détachement.

A Bennett nous n'avons pas de réserve, comme on l'a déjà dit, l'emplacement à cet endroit sur lequel se trouvent nos bâtiments ayant été vendu à des particuliers par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Au poste de White-Pass (Log-Cabin) dix acres nous ont été allouées, et à Lindeman les blocs 7 et 31 ont été mis de côté pour la réserve de la gendarmerie. A chacun de ces endroits il nous faut une réserve de bois.

A Caribou-Crossing et au pied du lac La Barge, après la construction des bâtiments de la gendarmerie, le terrain sur lequel ils sont construits a été compris dans deux coupes de bois vendues à Ottawa. Subséquemment, cependant, le ministère donna avis aux acheteurs que tout terrain et bois nécessaires pour les fins de l'Etat devaient être remis, et qu'une rémunération en terres à bois serait donnée ailleurs. Dans l'intervalle, à Caribou, la Compagnie Kerry avait construit sa scierie, et afin de ne pas lui causer des inconvénients inutiles, je n'ai pas réservé les dix acres complètes mais seulement cinq cents (500) verges carrées.

A Tagish, 320 acres ont été réservées autour des casernes, et cent (100) acres de terres à foin sur le côté opposé de la rivière. Je demande aussi, d'après vos ordres, les marais à foin en arrière du poste, sur lesquels nous coupons du foin cet automne.

GIBIER.

L'orignal, le caribou et l'ours noir sont le seul gros gibier dans ce district, et ils sont rares, surtout dans le voisinage des lacs et rivières qui servent de passage jusqu'à Dawson, bien que cet été les sauvages ont tué quelques orignaux et deux ours sur le lac Marsh. On a tué aussi quelques orignaux dans le district du lac Atlin.

Il y a des signes que le pays était bien giboyeux avant qu'on commencât à y voyager, mais les gens qui passaient ainsi que les feux des bois ont chassé le gibier.

Les loups des bois, les renards, les lynx et les gloutons sont nombreux, ainsi que la marte. Le castor est assez rare. Il y a quelques ptarmigans, et dans les sapinières on trouve des coqs de bruyère. Les outardes et les cygnes sont rares. Dans le printemps et l'automne toutes sortes de canards abondent, ainsi que le malard, le canard siffleur, le pilet, le bec bleu, le branchu, la sarcelle et une bonne quantité de canards noirs.

POISSON.

Les lacs et rivières sont bien empoissonnés de poisson blanc, de saumon, de grosse truite de mer, d'ombre, de poisson blanc rond et de mulet. La saison du frai est à peu près la même que dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir, du 1er octobre au 1er janvier.

Les rets qu'on a trouvé les plus convenables sont ceux ayant des mailles de 5 pouces par 5½ pouces, 7 pieds de profondeur et 60 verges de longueur.

CRIME.

Je regrette qu'il y ait eu trois meurtres dans ce district durant la dernière année. Dans les trois cas cependant les meurtriers ont été pris.

Le premier meurtre commis a eu lieu en septembre dernier, lorsque Ed. Henderson tua son associé Thomburg Peterson, à la tête du lac Marsh. Henderson frappa Peterson sur la tête avec un revolver et le tua ensuite d'un coup de feu. Des personnes campées dans les environs entendirent la détonation, et après informations prises ils trouvèrent Peterson et notifièrent les officiers de douane qui étaient alors campés à Tagish. Deux de ces officiers arrêtèrent Henderson et prirent la déposition ante-mortem de Peterson. Quelques jours plus tard l'inspecteur Harper et son parti arrivèrent en route pour Dawson, et amenèrent Henderson avec eux. Henderson a été condamné à être pendu le 1er novembre.

Le 10 mai, C. Fox entra en chancelant dans la cabane de M. McIntosh, au pied de la rivière McClintock, ayant un trou de balle à travers le corps. Il rapporta qu'avec un compagnon nommé William Meehan il avait prospecté jusqu'à environ douze milles en haut de la rivière McClintock, et en revenant au lac Marsh ce jour-là dans un petit bateau quelques sauvages tirèrent sur eux du bord de la rivière. Meehan avait été tué et son corps était tombé du bateau dans la rivière. Fox reçut une balle dans le dos, mais avec une rare présence d'esprit il feignit d'être mort jusqu'à ce que le bateau eût dérivé hors de vue des sauvages, il pagaya ensuite jusqu'au rivage, prit le bois et se rendit jusqu'à la cabane de McIntosh.

M. McIntosh envoya un mot au poste de Tagish, et dans moins d'une demi-heure après que la nouvelle fut parvenue ici, l'inspecteur Strickland avait mis le caporal Rudd (n° de mat. 2678) et un détachement sur la piste des meurtriers. Il envoya aussi le Dr Barret soigner le blessé, et à la cabane de McIntosh il fut rejoint par le Dr Sugden, qu'on avait envoyé chercher aux Rapides du Cheval-Blanc. Le caporal Rudd et son parti arrivèrent chez McIntosh, à 24 milles d'ici, à minuit le 11.

Le 13, Jim et un autre sauvage fut capturé et amené à Tagish. Jim fut pris au moment où il s'efforçait de s'évader du camp, mais les autres réussirent à s'évader pour un certain temps. Les sauvages ont évidemment été surpris de l'apparition de la gendarmerie si peu de temps après le meurtre. Le même jour, Fox, le blessé, fut amené ici pour être soigné.

Le 23 mai les autres trois sauvages, savoir, Joe, Frank et Dawson furent capturés et amenés ici après une chasse de deux semaines. Ils furent pris par la famine, parce que la police surveillait de si près les camps sauvages qu'ils ne pouvaient obtenir de nourriture. Se glissant furtivement une nuit dans le village sauvage pour avoir quelque chose à manger, ils furent promptement arrêtés et amenés à Tagish, où ils furent condamnés à subir leur procès.

Le corps de Meehan fut retrouvé après beaucoup de peine, parce que les sauvages l'avaient enfoncé dans la rivière. Il fut enterré ici le 29 mai.

Le 18 juillet les prisonniers furent envoyés à Dawson sous escorte, et tous à part d'un seul, devaient y être pendus le 1er novembre.

Celui qui a été excepté était Frank Nantuck, un tout jeune garçon, qui fut condamné à l'emprisonnement pour la vie.

Le caporal Rudd mérite de grandes louanges pour le courage et la persévérance qu'il a déployés lorsqu'il a poursuivi et arrêté les meurtriers.

Le troisième cas de meurtre a eu lieu le 28 août aux Rapides du Cheval-Blanc, lorsque H. C. Burnett tira un coup de feu et blessa mortellement James Cowie, qui mourut deux jours après. Tous deux étaient employés de la Compagnie de navigation du lac Bennett et du Klondyke, et d'après les rapports Burnett avait accusé Cowie de voler la compagnie. Cowie donna la volée à Burnett, et ce dernier, pour se venger, lui tira un coup de feu.

Burnett fut promptement arrêté et amené ici, où il fut condamné à subir un procès. Il fut envoyé à Dawson sous escorte le 10 octobre, avec l'approbation de M. le juge Dugas, qui était alors en route pour Dawson.

Considérant l'affluence de toutes sortes de gens de toutes classes dans le pays, il n'y a eu que peu de crimes d'ordre mineur. Ceux qui furent commis furent promptement connus et les délinquants punis. Entre les sommets et Bennett il y a eu pendant un temps beaucoup de vols dans les caches, mais le premier délinquant qui a été pris a reçu une telle leçon de la part du capitaine Rudd que ces vols ont pris fin.

La très grande majorité des accusations portées contre les gens ont été pour cruauté envers les animaux, savoir, les chevaux de bât. La manière dont on traitait ce pauvres brutes était honteuse jusqu'à ce que la police fut intervenue et eût poursuivi les conducteurs et les propriétaires. Dans un bon nombre de cas nous avons dû abattre les animaux à cause du mauvais état dans lequel ils se trouvaient.

Le capitaine Rudd, l'agent de la Colombie-Britannique, était constamment occupé à régler des contestations de sociétés. A Tagish, il n'y a en a eu que quelques cas. Un l'hiver dernier, en vertu de l'ordonnance concernant les maîtres et serviteurs, un en vertu de l'ordonnance concernant les aliénés, et une accusation d'ivresse contre un sauvage. Il y a eu deux cas d'entrée de whisky en contrebande.

Un nommé David Quatumarsh fut arrêté en août, au poste de White-Pass (Log-Cabin), pour s'être évadé de la prison de Glenora, pendant qu'il attendait son procès. Après avoir passé quelque temps dans le corps de garde de Bennett, il fut remis en liberté sur son propre cautionnement par le magistrat de la Colombie-Britannique, attendu que les témoins avaient quitté le pays.

CHEVAUX.

Nous avons maintenant quatre-vingt-dix-sept chevaux et poneys dans ce district, répartis comme suit:

Tagish, au poste	8
" en troupeau	74
Bennett	4
Poste de White-Pass (Log-Cabin)	3
Route Dalton	6
Rapides du Cheval-Blanc	2
	97

Un de ceux de la route Dalton devra être tué parce qu'il a la fièvre de vase.

Il y a plusieurs chevaux dans le troupeau que je me propose de tuer et d'en nourrir les chiens, parce qu'ils ne sont plus propres au service. Depuis la fin d'avril dernier, lorsqu'il est arrivé quarante-sept (47) chevaux de Bennett, ils ont tous été mis en troupeau, à part sept (7) ou huit (8) qui ont été gardés pour l'ouvrage autour du poste. L'inspecteur Primrose en amena dix (10) avec lui de Stikine en octobre, et l'inspecteur Jarvis trente-huit (38) de la route Dalton. Ces chevaux furent aussi envoyés au pâturage. Le troupeau a été inspecté une fois par mois, et à peu d'exceptions les animaux sont en très bonne condition. Ils sont en pâturage dans les prairies en arrière du poste, mais il faudra bientôt les faire rentrer, les nourrir et les abreuver, parce que les lacs seront gelés et la neige profonde.

Quatre chevaux furent envoyés à Dawson en septembre, et les deux qui étaient aux Rapides du Cheval-Blanc étaient aussi en route pour cet endroit, mais la saison était si avancée lorsqu'on reçut ordre de les envoyer qu'ils ne purent aller plus loin qu'où ils sont maintenant.

Nous n'avons ni foin ni grain aux Rapides du Cheval-Blanc.

Je me propose d'utiliser les chevaux cet hiver pour transporter le fret depuis le terminus du chemin de fer jusqu'aux Rapides du Cheval-Blanc et entre les différents détachements. On pourrait avantageusement se servir de chevaux pour transporter le fret en hiver jusqu'au pied du lac LaBerge, à cent seize milles (116) d'ici, ou à cent quatre-vingt-sept (187) milles du sommet, si ce n'étaient les frais énormes qu'entraînerait la distribution du foin et de l'avoine le long de la route. Au nord de ce poste, il n'y a aucun endroit où l'on puisse couper du foin. La rivière de Trente-Milles, au pied du lac LaBerge, reste ouverte tout l'hiver, ce qui nous empêche de nous servir de chevaux plus loin.

L'hiver dernier, j'ai amené cinq (5) chevaux de Bennett au pied du lac LaBerge, cachant de la nourriture pour le voyage de retour en descendant, mais naturellement je ne pouvais dans les circonstances emporter que peu de fret.

Cette année, en distribuant du foin depuis le sommet jusqu'aux Rapides du Cheval-Blanc, nous pouvons transporter des provisions, etc., jusqu'à ce point sans difficulté.

CHIENS.

Longtemps avant et après que l'on puisse se servir de chevaux sur la glace, des chiens peuvent passer en sûreté le long du bord des rivières et des lacs. Pour de longs voyages cependant, disons entre ici et Dawson, les chiens peuvent à peine transporter autre chose que leur propre nourriture. Nous nous sommes donc efforcés de distribuer un approvisionnement de poisson à chiens et de biscuit le long de la route et à chaque détachement. Jusqu'à un certain point nous avons réussi, mais la quantité à chaque endroit est limitée, parce que la personne qui avait le contrat pour la fourniture du poisson m'informa tard dans la saison, presque trop tard pour en obtenir ailleurs, qu'elle ne pouvait nous fournir cette nourriture parce que le poisson n'avait pas donné comme d'ordinaire. Nous faisons dans le moment tous nos efforts pour nous en procurer un approvisionnement sur la côte, et sans doute nous pourrons nous en procurer assez pour passer l'hiver.

En juin dernier, tous les chiens de la gendarmerie dans le district, environ quatre-vingt-cinq (85) en tout, furent réunis à Tagish, et le 21 ils furent envoyés à un camp à environ deux milles en bas sur la rivière. Le gendarme Lead (n° de mat. 358) fut placé à la tête de ce chenil, et avec l'aide de deux conducteurs de chiens et des filets, il réussit à prendre assez de poisson pour nourrir les chiens durant l'été. On croyait qu'on pourrait en mettre de côté une quantité suffisante pour l'hiver, mais on ne put réussir. Comme il a été dit déjà, le poisson n'a pas donné au temps où l'on croyait qu'il donnerait; de fait, il ne fait que donner maintenant, le 1er novembre.

La majorité des chiens envoyés ici l'an dernier étaient trop légers et un grand nombre trop vieux. Parmi eux, cependant, il y avait d'ausi bons animaux qu'on pouvait le désirer. En général, nous en employions quatre par attelage, les conducteurs ne pouvaient en conduire un plus grand nombre, parce que les chiens n'étaient pas suffisamment dressés au harnais.

Tous les chiens du camp étaient ici d'après vos ordres, excepté quarante-cinq (45) envoyés dans le district de Lawson en septembre dernier. L'inspecteur Primrose amena onze chiens (11) et 5 petits chiens de la Stikine, et la répartition est maintenant comme suit:—

Tagish	1 chien et 5 petits chiens.
Lindeman	4 chiens.
Bennett	2 "
McClintock	2 "
LaBarge (en haut)	6 "
LaBarge (en bas)	6 "
Hootalinqua	6 "
Gros-Saumon	6 "
Petit-Saumon	6 "
Tantalus	6 "
Cinq-Doigts	11 "
	56 chiens et petits chiens.

Il n'y a pas de chiens aux détachements du poste de White-Pass (Log-Cabin), de Caribou-Crossing et des Rapides du Cheval-Blanc, non plus qu'au poste de la route Dalton ni à Dalton-House.

Depuis le haut du lac LaBarge jusqu'à Cinq-Doigts, les postes ont environ deux (2) tonnes de nourriture de chiens chacun. Il n'y en a aucune dans les postes du sud ni ici aux quartiers généraux, mais j'en attends un peu à Skagway dans peu de temps. Un attelage de chiens (6 chiens) a été laissé au poste de la Stikine par l'inspecteur Primrose. J'ai compris qu'il y avait cent quarante (140) chiens de

trait en route pour ici. Nous en avons grand besoin; trois attelages seront envoyés au poste de la route Dalton et les autres seront envoyés aux autres détachements afin de porter le nombre de chaque département à douze (12) chiens (deux attelages) et laisser quatre attelages ici. On a fourni des rets à chaque détachement de ce district maintenant, et l'été prochain il est à espérer que chacun pourra prendre assez de poisson pour nourrir ses chiens au moins durant l'été.

PROVISIONS.

Dans la première partie d'octobre un conseil pour la prise de l'inventaire a été tenu à ce poste conformément à vos ordres, afin que le résultat pût vous parvenir avant la clôture de la navigation et vous permettre de savoir comment nous étions approvisionnés pour l'hiver. Le rapport a été fait aussi exactement que nous pouvions le faire dans les circonstances. Le magasin du maréchal de logis n'était pas terminé et les provisions étaient empilées jusqu'au faîte dans des tentes et des caches couvertes de grosses toiles imperméables. Dans le même temps des bateaux à vapeur et des chalans arrivaient chargés de provisions, et d'ici nous expédiions les provisions vers le bas de la rivière.

Jusqu'ici je n'ai pu envoyer de rapport du maréchal de logis, mais j'espère le faire bientôt. La réception et l'expédition des provisions n'a cessé que le 5 novembre, et pendant que cela se faisait il était impossible de travailler aux livres ou aux formules. Beaucoup de confusion et de travail ont été occasionnés par l'arrivée en même temps de différentes maisons de deux ou plusieurs consignations de provisions et de ferronneries. Il n'y avait rien sur les boîtes indiquant quels étaient les expéditeurs, de sorte qu'il a fallu ouvrir chaque boîte et en contrôler le contenu avec les envois lorsque nous les avions ; quelques fois nous ne les avions pas pour nous guider.

Nous avions très peu de monde, et le peu d'hommes que nous avions étaient souvent occupés très tard dans la nuit et toute la journée les dimanches. Il faut aussi prendre en considération que la division venait d'être formée, que les livres et les formules du maréchal de logis ne sont parvenus ici que tard en septembre, qu'il a fallu ouvrir un assortiment complet de livres pour cette division, et qu'il a fallu faire les inscriptions dans ces livres de mémoires faits sur des agendas et sur des feuilles de papier.

Un conseil d'officiers se réunira le 1er janvier pour faire un inventaire de tous les biens du gouvernement dans ce district.

La liste suivante indiquera les provisions de bouche en magasin à chaque détachement et poste le 31 octobre :—

Tagish	49	tonnes de provisions.
Bennett	4	"
Lindeman	3½	"
White-Pass (Log-Cabin)	3½	"
McClintock	2	"
Rapides du Cheval-Blanc	2¼	"
LaBarge (en haut)	2½	"
LaBarge (en bas)	4	"
Hootalinqua	2½	"
Gros-Saumon	2½	"
Petit-Saumon	2½	"
Cinq-Doigts	3	"
Tantalus	2¼	"
Total	83½	"

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Avec quelques additions et changements l'uniforme porté dans les Territoires du Nord-Ouest convient bien à ce pays.

L'habillement Klondyke fourni n'est pas un uniforme distinctif. Comme matériel, couleur et façon il ressemble beaucoup aux vêtements portés par neuf personnes sur dix qui viennent dans ce pays. Nous avons eu aussi beaucoup de difficulté à ajuster les hommes. Un autre défaut de l'habillement Klondyke c'est qu'il se rétrécit. L'an dernier j'ai recommandé fortement l'habillement d'écurie doublé, et je suis encore d'opinion qu'il serait bien supérieur à l'habillement Klondyke. Il est plus foncé et par conséquent ne fait pas voir la poussière facilement, il ne se rétrécit pas, et dure beaucoup mieux; de plus c'est un habillement distinctif, et s'il était ajusté de près il paraîtrait coquet. Les hommes ne peuvent travailler dans les canots, les bateaux et les chalans en culotte et bottes à l'écuyère, mais sont bien à l'aise dans les habits d'écurie.

Les bottes de cavalerie maintenant en usage dans les Territoires sont tout à fait inconvenables pour la marche, la botte de service actif avec talon bas est plus facile au pied et plus durable. Une paire de ces bottes, semblables à celles que l'on peut acheter à Skagway pour $7 la paire, durera plus que deux paires de nos bottes actuelles. Quelques-unes des demi-bottes envoyées l'an dernier étaient très médiocres. J'ai réuni un conseil pour les faire condamner. La dernière consignation de demi-bottes était de première qualité, et l'on ne pouvait rien désirer de mieux, si ce n'est que quelques-unes étaient de cuir noir et d'autres de cuir rouge.

Culottes, drap.—Dans ce district la grande majorité des hommes sont situés de telle manière que l'usage de cet article n'est pas aussi nécessaire que dans les Territoires. Je recommanderais d'en réduire la fourniture à une paire par année par homme, sous condition que si elle s'use par un usage raisonnable elle sera remplacée par une seconde paire.

Vêtements de dessous, chaussons et bas.—La fourniture actuelle de ces articles est insuffisante. La distribution de vêtements de dessous devrait être augmentée d'au moins un complet de plus par année. On devrait distribuer douze paires de chaussures au lieu de quatre, et quatre paires de bas au lieu de deux.

La qualité des vêtements de dessous est très bonne et donne toute satisfaction, et l'on peut en dire autant des chaussons et des bas.

Vêtements d'écurie, doublés.—Cette distribution est très serviable, chaude et dure bien, mais on n'a porté aucune attention à la façon du veston, la taille étant apparemment taillée par des hommes doués de ce que je pourrais appeler une rotondité.

Vêtements d'écurie, non doublés.—On ne pourrait améliorer cet article, mais je recommanderais d'augmenter d'une à trois paires par année la distribution des pantalons de travail. En juillet dernier vous avez recommandé au contrôleur que la prochaine distribution de vestons d'écurie soit de modèle semblable à celui porté par le contingent du jubilé, pour les raisons suivantes : "Les hommes paraissaient mieux et les poches étaient très utiles pour porter les carnets, papiers, etc., nécessaires aux nombreuses fonctions qu'un gendarme est appelé à remplir."

Mitaines et mocassins.—Les mitaines avec index séparé sont ce qu'il faut pour des hommes qui travaillent dans les casernes et aux alentours, mais elles devraient être plus longues du poignet. Une mitaine en fourrures avec un long poignet en fourrure (blaireau ou chat sauvage) est indispensable aux hommes qui voyagent, et l'on devrait aussi fournir une mince mitaine en laine avec celle de fourrure.

Mocassins.—La présente distribution est de très bonne qualité, forte et bien cousue, et deux paires par année sont, je pense, suffisantes à toutes fins, mais dans les cas où les hommes conduisent constamment des chiens, on devrait en distribuer quatre paires.

Bonnets Stetson.—C'est le seul bonnet convenable pour l'été, et un modèle uniforme devrait être distribué gratuitement, et non pas comme jusqu'à présent, contre remboursement.

Saute-en-barque.—Ce saute-en-barque (*pea-jacket*) est sans exception le plus utile et le plus indispensable article d'habillement, quel que soit le service à faire, cet article semble répondre à toutes les exigences, et sous le rapport d'une élégante

simplicité et une apparence coquette, ne peut être surpassé. Un saute-en-barque fait avec ce que l'on appelle du drap de pilote durera, avec un peu de soin, au moins deux ans, toute autre étoffe paraîtrait fanée en moins d'un an. On devrait en distribuer un gratuitement tous les deux ans.

Tuniques, drap et serge.—Aucunes tuniques ou serges n'ont été reçues durant l'année.

Bonnets de police, casquettes en toile et casques.—Je recommanderais de ne plus distribuer ces articles.

Robes.—La robe de marmotte donnera, je n'en doute pas, toute satisfaction. La robe de bison est trop massive et trop lourde pour voyager avec des chiens.

Capotes doublées en fourrures.—On trouvera ces capotes d'un bon usage, et je recommanderais d'en distribuer gratuitement à chaque homme. Avec un usage raisonnable, elles dureront deux ans.

Parkas.—Le parka en marmotte sera, je crois, un succès. On devrait, je pense, le distribuer lorsque nécessaire et le garder en magasin.

Bonnets et capotes en fourrure.—Le bonnet de fourrure réglementaire ne protège pas contre le froid intense, il n'est recommandable ni par la forme, la chaleur ou la qualité des matériaux. Un bonnet en corderoy avec capuchon et visière doublé, soit en renard soit en chat sauvage, serait très convenable, mais en même temps il n'aurait pas une apparence très militaire; ce pourrait être cependant une considération secondaire lorsque l'on considère l'efficacité de ce bonnet comme protection contre le froid. Les bonnets de fourrure Klondike envoyés ici étaient assez bons, mais nous n'en avons reçu que vingt.

Les longues capotes de peaux de moutons noires sont trop longues et trop pesantes pour des hommes qui courent derrière des attelages de chiens ou qui enfoncent dans la neige. L'hiver dernier il a fallu couper toutes ces capotes à la taille.

PERCEPTION DES DOUANES.

Tagish était le seul poste douanier depuis septembre 1897, lorsque l'on commença à percevoir les droits de douane, jusqu'à février 1898. M. John Godson était sous-receveur durant cette période.

Dans le milieu de février deux détachements de gendarmerie sous les ordres de l'inspecteur Strickland et Belchea furent envoyés au sommet de White Pass et de Chilcoot respectivement et commencèrent à recevoir les droits à ces deux endroits. La gendarmerie continua à remplir les fonctions d'officiers de douane jusqu'au dernier jour de juin, lorsque MM. McMartin et Clearman, du ministère des Douanes, furent envoyés ici pour remplir ces fonctions.

Comme il a déjà été dit, les maisons de douane furent transportées des sommets au poste de White-Pass (Log-Cabin) et Lindeman dans la première semaine de juillet.

Les fonctions douanières furent remplies sur les sommets, dans les plus difficiles circonstances, par les membres de notre gendarmerie, et qu'il soit dit à leur louange pas une seule plainte n'a été formulée par les milliers de personnes qui ont passé. Tout a été fait pour éviter des dépenses et des retards inutiles à ceux qui passaient. C'était un contraste remarquable avec le traitement que recevaient les gens apportant des marchandises canadiennes par Skagway, grâce aux lois de douane des Etats-Unis. Les officiers des Etats-Unis, personnellement, étaient obligeants, mais la mise en vigueur de l'ordre exigeant qu'une escorte accompagnât toutes les marchandises achetées au Canada de l'autre côté de la frontière, depuis Skagway, à des frais de $8 par jour pour l'importateur, était très injuste. Lorsque ce dernier s'opposait au paiement de cette taxe sur des marchandises qui passaient en entrepôt, on lui disait qu'il pourrait économiser les dépenses d'une escorte en payant les droits sur son équipement. Pendant quelques temps après notre occupation des sommets, les officiers de douanes des Etats-Unis n'y reconnurent pas notre présence et ordonnèrent à des escortes d'accompagner les marchandises jusqu'à Bennett, à vingt milles de notre côté de la frontière. L'idée qu'une escorte américaine accompagnât des marchandises canadiennes sur le territoire britannique était au-dessus des forces de la gendarmerie sur les sommets, et les escortes furent poliment mais fermement invitées à

retourner à Skagway ou à Dyea aussitôt qu'elles atteignaient nos camps. Le système d'escorte fut maintenu, en dépit de nombreux protêts, jusqu'au 15 mai, lorsqu'un officier de douane des Etats-Unis fut placé sur chaque sommet pour annuler les droits d'entrepôt sur les marchandises en transit sur le territoire des Etats-Unis.

Bien qu'on lui ait maintes fois promis une commission sur les droits de douanes qu'elle recevait, la gendarmerie n'a pas reçu un sou jusqu'à présent. Depuis que les officiers de ce ministère ont pris charge de la perception des droits, un gendarme à chaque poste de douane a été payé $30 par mois pour aider à ces officiers, mais même cette allocation a maintenant été arrêtée.

Je recommande fortement au gouvernement de prendre quelque mesure pour reconnaître, et de quelque manière récompenser les officiers, sous-officiers et gendarmes pour les services qu'ils ont rendus sur le sommet de White Pass et de Chilcoot, depuis février jusqu'à juin, dans des circonstances très difficiles et misérables.

EXPÉDITION DE SECOURS DES ÉTATS-UNIS.

En décembre dernier le gouvernement des Etats-Unis décida qu'il était nécessaire d'envoyer une expédition avec des provisions pour secourir la population de Dawson que l'on supposait mourir de faim. Le major Rucker arriva du sud dans la dernière partie de décembre pour s'informer de la possibilité de faire passer une expédition par-dessus le sommet de White Pass ou de Chilcoot pour pénétrer dans l'intérieur. Après avoir examiné les deux routes il choisit celle de Dyea, à cause, autant que j'ai pu apprendre, des facilités supposées de la Compagnie du chemin de fer et de transport de Chilcoot, à transporter les provisions par-dessus le sommet.

Des animaux de bât et les locomotives à neige devaient être employés pour le transport, et il devait y avoir une petite armée des troupes américaines, des porteurs, des guides, etc. L'arrivée d'une des locomotives à neige donna un plaisir sans fin à la population de Skagway et de Dyea. Elle ne pouvait pas avancer sur les rues de ces endroits, et encore moins monter sur la moindre élévation.

Le 17 janvier je reçus avis que l'expédition de secours des Etats-Unis arriverait dans les premiers jours de février.

Avant l'arrivée des provisions et des troupes, le major Walsh m'ordonna d'aller à Big Salmon, mais à mon arrivée j'appris qu'il était parti. Un courrier le rejoignit en chemin avec mon rapport sur l'expédition de secours, et le major revint promptement à Bennett. Dans l'intervalle le 14e d'infanterie des Etats-Unis arriva à Dyea, et une partie du régiment fut détachée pour servir d'escorte. Les provisions arrivèrent aussi, mais le train de bât et les locomotives à neige furent retenus dans quelque port de la Colombie-Britannique, parce que le steamer qui les portait avait été accusé de contravention aux lois de douane. Les troupes et les provisions furent retenues pour les attendre à Dyea jusqu'au 15 mars, lorsqu'il fut officiellement annoncé que l'expédition avait été abandonnée. Non satisfaits, cependant, de l'insuccès de leurs projets de passer par cette route, les autorités des Etats-Unis envoyaient une expédition de rennes par la route de Dalton avec des provisions pour l'intérieur. C'était une idée du Dr Sheldon Jackson. Cinq cent cinquante-huit rennes et quelques troupes sous les ordres du capitaine Eldridge, de l'armée des Etats-Unis, arrivèrent à la mission Haines le 15 avril. Cette expédition aussi n'eût pas de succès; elle ne se rendit pas à plus de huit milles vers l'intérieur. On n'a pu trouver, comme on l'espérait, la mousse dont se nourrissent les rennes, et ces animaux, n'ayant pas leur nourriture ordinaire, mouraient comme des mouches. En septembre il n'en restait plus que 140 sur 588. Les survivants sont encore en troupeau près du sommet de la route Dalton.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Je suis heureux de dire que la conduite des sous-officiers et des hommes a été excellente dans les conditions et les circonstances les plus difficiles. Aucun corps d'hommes n'a subi d'épreuve comme en ont subi nos hommes l'hiver et l'automne

derniers. Il n'y a eu qu'un renvoi, et personne n'a été interné dans le corps de garde. Les amendes infligées ont été très peu nombreuses.

DÉSERTIONS.

Il y a eu trois désertions parmi les troupes de ce district, savoir: le n° de mat. 3103, gendarme Ware, le n° de mat. 3195, gendarme Gannon, et le n° de mat. 3059, gendarme Werner. Le gendarme Gannon déserta du poste de la route Dalton.

SANTÉ.

Bien que souffrant de grandes misères et d'exposition au froid l'automne et l'hiver derniers, les hommes n'ont souffert de rien de plus grave que de rhumes et de refroidissement, bien que plusieurs aient dû se rendre Skagway pour traitement. Le gendarme Clare, n° de mat. 2875, eût une attaque de congestion de poumons, ainsi qu'un des conducteurs de chiens, Louis Cardinal, bien que ni l'un ni l'autre ne fussent en service sur les sommets. Il y eut aussi plusieurs cas de rougeole parmi les hommes. En août, une épidémie de fièvre typhoïde éclata à Bennett et à Lindeman. Elle se répandit bientôt parmi la gendarmerie, et à un moment donné il y avait huit hommes, sur un détachement de quatorze, atteints de cette maladie. Tous cependant se rétablirent et sont maintenant convalescents, à part d'un dont j'ai le regret d'annoncer le décès : le n° de mat. 3177, gendarme E. Pearson, décéda à Bennett le 30 août. Il tomba malade pendant qu'il était de service à Caribou-Crossing, et vint à ce poste pour se faire soigner, mais il fut envoyé à Dawson parce qu'il n'y avait pas de médecin ici. On fit tout ce qu'il était possible pour lui, pas moins de trois médecins ayant été appelés auprès de lui en consultation. Pendant quelque temps nous croyions tous qu'il se rétablissait bien, mais d'autres complications survinrent, et il avait perdu trop de forces pour résister. Le commissaire Ogilvie et son personnel assistèrent à ses funérailles, ainsi que tous les membres de la gendarmerie à Bennett et un grand nombre de citoyens. Un certain nombre des hommes du poste de la route Dalton sont allés à l'hôpital de Skagway pour se faire traiter, et l'un de nos conducteurs de chiens, le gendarme auxiliaire Loucks, y est maintenant se rétablissant d'une grave attaque de fièvre typhoïde. A ce propos je pourrais ajouter que le chirurgien-auxiliaire DeCow, qui s'enrôla en août, retourna en octobre pour cause de mauvaise santé. Nous sommes actuellement sans chirurgien, le Dr Madore, récemment nommé, ne s'étant pas encore présenté pour le service.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous n'avons aucun appareil pour éteindre les incendies, excepté quelques seaux, des haches et des échelles. Les extincteurs Babcock ne seraient d'aucune utilité, parce qu'on ne pourrait les empêcher de geler.

Il n'y a pas de barils pour l'eau dans le poste, nous n'avons rien de plus grand qu'un baril de 10 gallons. Toute notre eau est transportée à bras dans ce baril, d'un trou dans la glace.

On devrait envoyer ici une pompe à bras et trois cents (300) pieds de boyaux.

AGENCE DES BOIS DE LA COURONNE ET DES TERRES FÉDÉRALES.

Depuis le départ de M. Willison, l'agent des bois de la Couronne, pour Dawson le 4 juin dernier, l'officier qui commande ce poste-ci a rempli ses fonctions et représente aussi l'agent des terres fédérales.

L'inspecteur Strickland a rempli ces fonctions jusqu'à ce que j'eusse pris le commandement.

REGISTRATEUR DES MINES.

Je fus assermenté comme registrateur des mines pour le district s'étendant de la frontière de la Colombie-Britannique jusqu'à la rivière Little-Salmon, par le commissaire de l'or Senkler, lorsqu'il passa ici en novembre. Antérieurement à cela, l'inspecteur Strickland avait rempli ces fonctions. Comme il a demandé un congé et que durant son absence on peut s'attendre à une grande quantité d'enregistrements, j'ai pris cette charge. Cette charge donne beaucoup d'ouvrage et tient un homme occupé tout le temps.

PERMIS DE MINEURS.

Pendant un certain temps les permis de mineurs étaient délivrés sur les deux sommets, à Bennett, sur la route Dalton et ici. Récemment ils n'ont été vendus qu'à ce poste-ci et au poste de la route Dalton. Cinquante-trois (53) ont été délivrés au sommet de Chilcoot, neuf cent vingt-sept (927) ici, sept cent quarante et un (741) à Bennett, et cinquante-sept (57) sur la route Dalton, depuis qu'on a commencé à les délivrer.

BOIS.

Le bois dans ce district se compose principalement de sapin, épinette, pin et tremble. Sur les plateaux inférieurs il y a des saules rabougris.

Dans l'intérieur il y en a encore des quantités, mais sur les bords des lacs et des rivières, les scieries, les feux et les constructeurs de bateaux l'ont passablement éclairci.

Un montant énorme de dommages a été fait par les feux l'été dernier. Ils ont été causés par les feux de camp qu'on laissait allumés le long des rives. Des avis furent affichés et les personnes furent notifiées immédiatement, mais apparemment pour rien. Il était de plus impossible de découvrir les délinquants. Le terrain est couvert de bois et de racines pourris dans lesquels le feu courait pendant des journées avant que le vent ne soufflât la flamme. Aussitôt que le feu se déclarait la gendarmerie se portait sur le théatre de l'incendie, mais les personnes coupables d'avoir laissé le feu allumé avaient invariablement quitté la place des heures ou des jours auparavant.

Notre détachement du poste de White-Pass (Log-Cabin) a failli perdre ses tentes, provisions et tout le reste par un feu de forêt qui se portait vers eux. Ils n'ont pu se sauver eux-mêmes et leur équipement qu'en cachant tout dans un marais.

Il y avait une demi-douzaine de scieries entre ici et Bennett, mais toutes ont été transportées ailleurs ou ont fermé leurs portes.

Le bois de construction coûtait $250 le M. au printemps, et tomba alors à $50, mais plus tard, lorsque plusieurs scieries eurent été transportées plus bas sur la rivière, il remonta de nouveau à $100.

ARMES.

Il y a à Tagish un canon Maxim et un canon Nordenfelt, tous deux en bon état.

Il y a aussi 156 carabines Winchester, 154 revolvers Enfield, 5 carabines Lee-Metford, et deux revolvers Smith et Wesson en magasin.

Cinq des carabines Winchester et quatre des revolvers Enfield ont besoin de réparations. Le déserteur Ware s'est emparé d'un des revolvers Smith et Wesson.

La majorité des Winchester sont très chambrées. Il était impossible de les conserver en aucun état quelconque sur les sommets l'hiver dernier, parce qu'on ne pouvait se procurer aucune espèce d'huile.

Les Lee-Metfords devront aller à Dawson à la première occasion.

HARNAIS ET TRANSPORTS.

Nous sommes bien équipés de harnais et de transports, excepté de traîneaux de chiens, dont nous n'avons que vingt-neuf (29) propres à l'usage. Six de ces traîneaux

sont sur la route Dalton et un sur la Stikine. Nous avons douze (12) traîneaux à chevaux, distribués comme suit: deux (2) ici, deux (2) à Bennett, deux (2) au poste de White-Pass (Log-Cabin), et six (6) sur la route Dalton; sept (7) paires de traîneaux doubles (*bob sleighs*) se trouvent sur la route Dalton et cinq (5) sur la Stikine, mais il faudra condamner ces derniers. Il y a aussi dix (10) charrettes à ce premier endroit. Tous ces véhicules, à part les traîneaux doubles mentionnés, sont en bon état.

En harnais, nous avons neuf (9) paires pour grosses voitures à roues, trente-trois (33) paires de harnais simples pour traîneaux, trente-neuf (39) paires de harnais hollandais, douze (12) paires de harnais pour charrette, et cent trente-trois (133) paires de harnais de chiens. Avec peu de réparations tous ces harnais sont prêts pour le service d'hiver.

Il y a sept (7) bateaux, trois (3) bateaux en toile et vingt-quatre (24) canots en état de service, distribués entre les divers détachements, trois des premiers étant en route pour Dawson.

Il est bien regrettable que nous n'ayions eu aucune chaloupe à vapeur durant l'été. On aurait épargné une forte somme, supérieure au coût original de la chaloupe. Outre la patrouille elle aurait pu faire beaucoup de remorquage et de transport qui ont été les principaux item de dépenses ici.

Le commissaire du Yukon m'informa qu'une de ces chaloupes avait été achetée pour ce district et serait envoyée ici cet hiver. J'espère qu'on le fera, ce sera le moyen d'économiser des milliers de dollars pour le gouvernement, outre que cela nous permettra de remplir nos fonctions d'une manière bien plus efficace.

Dans plusieurs occasions des mandats ont été envoyés ici pour l'arrestation de personnes qui avaient passé, mais nous n'avions que des canots et il ne nous était pas possible de les rejoindre, surtout lorsque les personnes qu'on voulait arrêter étaient des passagers sur un bateau à vapeur.

BUREAU DE POSTE ET MALLES.

Depuis octobre dernier (1897), le 20 de chaque mois j'ai envoyé au bureau de poste de Dyea pour chercher les sacs de malles pour Tagish et Dawson, et aussitôt que possible après leur réception je les envoyais à Bennett par animaux de bât ou convoi de chiens sous les soins d'un sous-officier ou d'un gendarme. De Bennett la malle était envoyée par convoi de chiens à Tagish et de là vers le bas de la rivière.

Je fus informé que la malle quitterait Dawson chaque mois lorsque les nôtres partiraient de Skagway, que les attelages de chiens se rencontreraient à mi-chemin et qu'ils reviendraient à leur point de départ avec les malles reçues des autres attelages. Pour quelque raison que je ne connais pas la malle n'est pas partie de Dawson et les malles pour l'intérieur s'accumulèrent à Gros-Saumon et n'arrivèrent à Dawson que de bonne heure au printemps.

La première malle partant de Dawson a été reçue par moi le 5 avril. Comme vous le savez bien, le défaut de la police de transporter les malles dans les deux sens régulièrement a donné lieu à beaucoup de critique et de censure. Tout ce que je peux dire c'est qu'en ce qui concerne notre extrêmité de la ligne le service a été bien fait, excepté durant le mois de février, lorsque à cause de mon absence et du rappel soudain de l'inspecteur Belcher qui avait été laissé en charge à Skagway, les sacs de malle pour Dawson ne furent envoyés qu'une semaine plus tard qu'ils auraient dû l'être.

Un bureau de poste fut établi à Tagish l'automne dernier, l'inspecteur Strickland étant le maître de poste. La quantité de colis postaux qui passent par ce bureau est simplement étonnante.

Les milliers de personnes qui ont passé au printemps ont profité du bureau de poste ici, le dernier avant d'arriver à Dawson, pour écrire à leurs amis au sud. Etant incertains quant à leur destination et ne sachant pas s'ils prospecteraient en route vers le nord, ils se firent adresser leurs lettres ici. Des divers endroits où ils ont arrêté et depuis qu'ils se sont établis ils ont écrit au maître de poste d'expédier leurs lettres. Toute la malle destinée à la milice à Selkirk, et aux gens dispersés entre ici et ce point, est envoyée à ce bureau et doit être triée de nouveau ici.

Pour tout cet ouvrage qu'il fait en sus de ses autres fonctions, l'inspecteur Strickland retire des appointements de $20 par année, ou plutôt il est censé les recevoir, car jusqu'à présent il n'a rien reçu.

On devrait établir un bureau de poste à Selkirk de suite. Jusqu'en juin dernier lorsqu'un bureau fut établi à Bennett, la gendarmerie recevait et distribuait la malle à cet endroit.

M. Richardson, à qui le contrat pour le transport des malles avait été accordé en juillet dernier, ne donne pas satisfaction. Il devait établir un service tous les quinze jours, mais depuis le 10 septembre dernier aucune malle n'est parvenue à ce bureau, à part ce que la gendarmerie a apporté de Bennett.

Le 20 octobre je reçus des ordres du contrôleur d'expédier la malle canadienne qui s'était accumulée à Dyea, Skagway et Bennett à Dawson par la gendarmerie ou quelque entrepreneur responsable. En conséquence, je réunis vingt-cinq (25) sacs pesant huit cent quarante-cinq livres et les envoyai à Dawson et aux points intermédiaires sous les soins de nos hommes le 28 octobre.

Depuis ce temps aucune malle n'est partie pour l'intérieur, bien que l'entrepreneur eût pu envoyer des malles plus tard jusqu'à Selkirk sinon jusqu'à Dawson. Il doit y avoir une grande quantité de colis postaux pour Dawson à Bennett maintenant. L'agent de l'entrepreneur l'envoyait depuis quelque temps de Skagway et Dyea.

Mes instructions ne me disaient pas de continuer à expédier les malles et les sacs de malles à Dawson, car je l'aurais fait.

M. James, agent spécial du ministère des Postes du Canada, est arrivé à Skagway et a dit au maréchal des logis Green qu'il ne savait pas du tout que la gendarmerie eut instruction d'expédier les malles, que M. Richardson était la seule personne autorisée.

Ce dernier, cependant, a évidemment sous-loué le contrat, car la Compagnie de navigation du lac Bennett et du Klondike faisait le service durant les mois d'été, et l'autre jour un M. Russel, qui disait représenter la Compagnie de messageries Arctic, arriva ici avec la malle pour Dawson. Comme il exprimait le désir de retenir la malle jusqu'à ce que M. Richardson le payât, je la lui enlevai et je l'envoyai sous la garde de nos hommes.

ACCOUTREMENTS.

Nous sommes bien approvisionnés de ceinturons et de fontes de pistolets, mais il nous manque des lanières, des longues-vues et des gibernes.

Chaque détachement devrait être muni de longues-vues.

RATIONS.

La ration et demie dont vous avez autorisé la distribution à chaque sous-officier et gendarme est libérale, et en même temps pas trop forte.

Les officiers cependant reçoivent les mêmes rations que dans le Nord-Ouest, je crois qu'il n'est que juste de leur allouer, au moins, la même augmentation que les hommes.

Les officiers au poste de la Passe White (Log-Cabin), à Bennett et à ce poste, ont beaucoup de frais de réception à défrayer, comme vous le savez. Nous sommes tous heureux de voir nos amis ou ceux qui arrivent avec des lettres d'introduction, c'est un plaisir de partager avec eux ce que nous avons dans nos pauvres offices.

Bien que la ration d'un officier soit bien assez abondante pour ses propres besoins, elle ne suffit pas lorsqu'il en arrive d'autres pour la partager.

Les légumes frais sont des mets délicats qu'on ne peut se procurer que pendant trois ou quatre mois, et encore à des prix ruineux.

En septembre trois d'entre nous avons, sans réflexion commandé un sac de pommes de terre chacun, de Bennett; les pommes de terre arrivèrent très bien, trois sacs de cinquante livres chacun, et nous avons vécu dans l'abondance pendant quelque

temps, lorsque arriva le compte de $45, alors que nous avons décidé de conserver ce qui restait pour notre dîner de Noël.

Les provisions envoyées ici sont de bonne qualité, il y en a eu abondance, et elles sont aussi variées qu'on peut l'espérer dans ce climat.

HALTES.

La Compagnie de messageries Arctic devait construire des haltes tous les trente (30) milles entre Dawson et Bennett, et amener des hommes pour construire les bâtiments. Je ne peux pas faire de rapport sur ce qu'ils ont fait, parce que les communications avec l'intérieur ont cessé peu après le commencement des opérations.

M. McCauley a des haltes aux Rapides du Cheval-Blanc et à la rivière McClintock, M. T. N. Campbell en a une au nord de la réverve de la gendarmerie ici, et un homme du nom de Williamson en a une à Caribou-Crossing, près du détachement de la gendarmerie. De sorte qu'entre le Cheval-Blanc et Bennett on peut trouver un logement à tous les vingt-cinq (25) milles.

A ce propos, je désire de nouveau attirer votre attention sur les rapports publiés dans les journaux de Dawson et les journaux canadiens et américains publiés sur la côte, à l'effet que les divers détachements de gendarmerie sur la route fourniront des repas, des couvertures et même des attelages de chiens, aux gens qui voyageraient sur la glace cet hiver pour entrer et sortir.

Les gens qui venaient de Dawson ont causé tant d'ennuis et d'embarras l'hiver dernier à nos détachements, en achetant ou demandant des vivres, qu'en l'absence de tous ordres contraires de votre part, j'ai donné instruction aux sous-officiers et gendarmes à la tête des divers postes, de ne vendre des provisions dans aucune circonstance ; il y a maintenant des haltes où les voyageurs peuvent acheter des provisions dont ils ont besoin, et si nos hommes n'en vendent pas on ne pourra les accuser, comme on l'a fait l'hiver dernier, de vendre des biens du gouvernement et d'en empocher le produit.

De plus, j'ai donné instruction de ne donner aucunes provisions à moins qu'un homme soit absolument indigent, et dans un tel état de santé qu'il ne puisse travailler. Tant qu'il peut faire quelque ouvrage manuel, il devra travailler assez pour gagner ses repas et assez de vivres pour lui permettre d'atteindre le prochain détachement.

Un grand nombre de personnes en arrivant de l'intérieur à Skagway l'an dernier se sont vantées d'avoir vécu aux dépens de la gendarmerie en revenant. Quelques-uns prétendaient qu'ils avaient payé leurs repas, d'autres qu'ils avaient mendié leur vie, bien qu'ils eussent beaucoup d'argent. On parla tant de cela que le major Walsh me donna ordre de voir à ce que mes hommes ne tinssent pas table ouverte.

Un cas de ce genre se produisit ici l'autre jour. Cinq hommes robustes arrivèrent ici de Dawson dans un petit bateau, et entrèrent dans la salle du corps vers 10 heures du matin et demandèrent des vivres. Ils étaient venus par le bateau à vapeur jusqu'au Cheval-Blanc et avaient payé leurs frais de voyage jusqu'ici. Je leur dis d'aller aux haltes, mais ils répondirent qu'ils n'avaient pas d'argent et que M. Campbell ne voulait pas leur donner des repas pour rien. Je les menai au tas de bois et leur dis qu'ils ne pourraient obtenir de vivres ici non plus pour rien, mais qu'ils pouvaient gagner leur diner après avoir scié du bois pendant une heure. Mais pas du tout, cependant ; ils ne voulaient pas travailler et demandaient des vivres. Ils dirent qu'on leur avait dit avant de quitter Dawson que la gendarmerie devait leur aider et leur fournir tout ce dont ils auraient besoin. Il furent si insolents que je leur ordonnai de sortir des casernes. Ils retournèrent à la halte (*stopping place*), où ils montrèrent de l'argent, et non seulement ils payèrent leur repas mais dépensèrent $48 avant de partir. Lorsque la foule revient, il se produit des cas semblables tous les jours.

FOURRAGE.

Il a deux bons marais à foin en arrière de ce poste, entre les lacs Marsh et Atlin, et aussi un autre de l'autre côté de la rivière vis-à-vis le poste. Malheureuse-

ment un feu de forêt passa sur ce dernier marais cette année et brûla toute l'herbe. Cet automne nous avons coupé sur les deux autres environ soixante tonnes de foin, nos propres hommes ayant fait l'ouvrage avec la faucheuse et le râteau fournis. Ils l'ont aussi mis en balles avec la machine à bras envoyée ici. Il fallait trois hommes pour la manœuvrer, et même alors c'était tout ce qu'ils pouvaient faire. Un homme est censé la manœuvrer, mais avec trois hommes le foin n'était pas convenablement mis en ballot. J'ai demandé que ces trois marais fussent réservés pour la police, et l'an prochain nous devrions pouvoir couper tout notre propre foin.

Cette année j'ai dû faire une réquisition de cent tonnes de plus que ce que nous avions en réserve. Le foin est de meilleure qualité qu'une bonne partie de celui que nous avons dans le Nord-Ouest. L'an prochain nous devrions avoir une machine à mettre le foin en ballot, actionnée par un cheval. Il y a 31 tonnes et 1668 livres d'avoine emmagasinées ici sous une tente ; aussi 3,962 livres de nourriture hachée. A Skagway il y en a une charge de wagon de chemin de fer en magasin en attendant l'ouverture de la route d'hiver, lorsque les frais de transport seront plus bas, et à Vancouver il y en a une autre charge de wagon qui attend des ordres.

EXERCICES MILITAIRES.

Jusqu'à présent nous avons été trop occupés à bâtir et à recevoir et expédier du fret pour faire aucun exercice militaire. Maintenant, cependant, qu'il faut cesser l'ouvrage au dehors à 3 heures de l'après-midi à cause de l'obscurité, je ferai faire un cours d'exercice aux hommes dans la salle d'ordinaire.

EXERCICES DE TIR À LA CIBLE.

On n'a fait aucun exercice de tir à la cible. Nous n'avons ni le temps ni champ de tir.

COMBUSTIBLE ET LUMINAIRE.

L'huile de charbon est de bonne qualité, mais notre approvisionnement est limité. Il faut allumer les lampes dans les bureaux et les quartiers à 2.30 heures de l'après-midi. Le bois est notre seul combustible, et il y en a assez dans ce district pour nous chauffer pendant des années. Une scie mue par un cheval serait très nécessaire ici pour dégrossir les billes pour les constructions et pour couper le bois de chauffage. A présent quatre hommes sont constamment employés à cet ouvrage.

COLONS.

Il n'y a pas de colons autour d'ici.

OFFICIERS.

Depuis que j'ai pris le commandement de ce district j'ai reçu le cordial appui et toute l'aide possible des inspecteurs Primrose, Strickland, Jarvis et Cartwright. L'inspecteur Belcher a aussi fait tout ce qu'il pouvait, et je suis peiné de le voir partir pour le district de Dawson. L'inspecteur Starnes, durant le peu de temps qu'il passa sous mes ordres, rendit de précieux services.

OFFICIERS DE PAIX POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les officiers, sous-officiers et gendarmes à Bennett, au poste de la Passe White (Log-Cabin), Lindeman, aux postes de la route Dalton et de la Stikine ,ont été assermentés comme officiers de paix pour la Colombie-Britannique, les détachements nommés se trouvant dans cette province.

CAUSES ENTENDUES PAR LES OFFICIERS.

Une liste des causes entendues dans ce district est envoyée avec le présent rapport.

SECOURS AUX SAUVAGES.

Il y a eu une quantité peu ordinaire de maladies parmi les sauvages récemment, et un bon nombre vinrent chercher des remèdes au poste. Plusieurs familles sont aussi venues demander des vivres, parce que les hommes étant malades, ils ne pouvaient chasser, pêcher ou agir comme porteurs. Je leur ai donné des remèdes simples, mais des vivres seulement en échange de mocassins et de raquettes. Ils comprennent maintenant qu'ils ne seront pas nourris pour rien, et comme nous sommes à court de mocassins et que les raquettes envoyées par le gouvernement ne conviennent pas pour ce pays, parce qu'elles sont trop larges, trop lourdes et plates du bout, je suis heureux de prendre celles faites par les indigènes.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Des registres météorologiques ont été tenus ici depuis la fin de juillet, lorsque l'on eût reçu du bureau principal de Toronto des thermomètres à maxima et à minima, et un pluviomètre. J'ai demandé des instruments semblables pour les postes de la route Dalton, de la Stikine, de Bennett et du pied du lac LaBarge.

DISTRIBUTION.

Ci-annexée se trouve une liste indiquant la distribution des officiers, sous-officiers, gendarmes et conducteurs de chiens.

ALIÉNÉS.

Nous n'avons qu'un aliéné sous notre garde, le nommé David Humphries déjà mentionné. C'est un homme d'âge moyen, n'ayant aucun parent, autant que nous puissions l'apprendre. C'est un Américain qui vient, je crois, de l'une des villes de la côte du Pacifique. Il est actuellement et a été depuis quelques temps dans le corps de garde de Bennett. Il faut deux hommes pour le garder, un le jour et l'autre la nuit. Je ne sais qu'en faire. Si on le laisse seul il essaye de suite de se tuer.

DÉCÈS PAR NOYADE ET AUTRES CAUSES.

J'annexe au présent rapport une liste de ceux que l'on connaît avoir perdu la vie dans ce district. Cette liste est aussi complète qu'il est possible de la faire. On rapporte qu'un bien plus grand nombre ont perdu la vie, mais après enquête, on a trouvé que ces rapports étaient exagérés ou tout à fait faux.

CANTINE.

Nous n'avons pas de cantine dans ce district. On a envoyé ici un peu de tabac, des pipes, des cigarettes, du lait condensé, du fromage, des gelées et des conserves de viandes pour les distribuer contre remboursement, et on les apprécie beaucoup. Je recommanderais d'ouvrir une cantine dans ce poste, le gouvernement devant payer le fret sur les marchandises, de manière à pouvoir vendre les articles aux membres de la gendarmerie aux prix payés dans l'est. Les dépenses pour le gouvernement seraient faibles et ce serait un grand bienfait pour les hommes de pouvoir obtenir des marchandises à un prix raisonnable.

VACHES.

Vous avez importé en juillet dernier deux vaches pur sang et deux vaches de sang mêlé, et un taureau pur sang. Une des vaches est au poste de la Passe White (Log-Cabin), le reste du bétail est ici. Ces animaux sont très bien et passeront, je l'espère, un bon hiver, bien que je pense que le bétail de ranche eut mieux résisté. Une étable à vache a été construite, mais jusqu'à récemment les animaux sont restés en pâturage. Je crois que le gouvernement devrait fournir une vache à chacun des

grands détachements comme ceux de Bennett, du poste de la Passe White (Log-Cabin)' Lindeman et Tagish. Le lait frais envoyé du poste de la Passe White (Log-Cabin) par l'inspecteur Cartwright aux malades de la fièvre à Bennett, a formé leur principale nourriture. Le détachement de la route Dalton a deux vaches.

JARDIN.

Un morceau de terre a été labouré ce printemps et l'on a semé un peu de pommes de terre, de radis, de laitue et de carottes. Les graines ne nous sont arrivées qu'assez tard, l'été était sec, le jardin à une assez longue distance de la rivière, et nous avions trop peu d'hommes et trop d'ouvrage pour y porter attention. Par conséquent l'expérience n'a pas réussi. Je suis cependant convaincu qu'avec un soin convenable on pourrait cultiver passablement de légumes ici, et l'on essayera de nouveau l'an prochain.

REMARQUES GÉNÉRALES.

L'inspecteur Strickland a mentionné tous les sujets intéressants jusqu'au moment où j'ai pris le commandement, et depuis ce temps il n'est arrivé que peu de chose digne de remarque. Depuis votre départ pour Dawson avec le commissaire Ogilvie et son personnel nous avons eu de courtes visites du juge Dugas et de son parti, qui passèrent le 9 octobre, du commissaire de l'or Senkler, et du registrateur Clément et son parti, qui passèrent ici le 2 novembre. Avec ce dernier parti, j'ai envoyé trois gendarmes, deux bateaux, des rations et un équipement de camp, parce que les bateaux à vapeur avaient cessé de marcher.

Les capitaines Bliss et Norwood, de l'état-major du major Walsh, sont passés ici à leur sortie du pays, et M. Patullo à son retour vers Dawson.

L'inspecteur Moodie et son détachement sont passés ici le 5 novembre sur le dernier bateau à vapeur.

Le sergent d'état-major Corneil arriva sur le même bateau des Rapides du Cheval-Blanc, où vous l'aviez envoyé en service spécial. Ce sous-officier n'a pu retourner parce que la navigation s'est fermée le lendemain de son arrivée et la glace n'est pas encore assez sûre pour y voyager.

Ci-joint veuillez trouver les rapports annuels des inspecteurs Primrose, Strickland, Jarvis et Cartwright.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Z. T. WOOD, *surintendant,*
Comm. la div. H de la G. C. N. O., territoire du Yukon.

DÉCÈS PAR NOYADE ET AUTRES CAUSES.

1. Thos. Barnes, noyé à Bennett, 10 mai 1898.
2. Luke Richards, noyé à Bennett, 10 mai 1898.
3. Wm. Angood, mort sur le lac Bennett, en mai 1898.
4. R. T. Veitch, noyé à Bennett, 28 mai 1898.
5. G. Herman, noyé au Cheval-Blanc, 5 juin 1898.
6. W. Boyd, noyé au Cheval-Blanc, 5 juin 1898.
7. James Brooks, noyé au Cheval-Blanc, 14 juin 1898.
8. R. H. Clancy, mort à Mile's Cañon, en juin 1898.
9. G. R. Field noyé au Cheval-Blanc, 16 juin 1898.
10. W. G. Lyons, noyé au lac LaBarge, 24 juin 1898.
11. G. Montegazza, noyé au lac LaBarge, 24 juin 1898.
12. Homme, nom inconnu, trouvé en aval du Cheval-Blanc, 2 juillet 1898.
13. Geo. Mulhern, noyé à 10 milles en aval de Gros-Saumon, 9 juillet 1898.
14. Ex-maire Cope, corps trouvé dans Shallow Lake, 6 juin 1898.
15. J. F. Whitcombe, tué d'un coup de feu par accident à Windy-Arm, en mai 1898.
16. Wm. Meehan, tué d'un coup de feu par les Sauvages à la rivière McClintock, 10 mai 1898.
17. Sauvage (inconnu) supposé être "LaBarge Sam", trouvé près de la rivière Takeena, le 24 juillet 1898.
18. — Freeman, trouvé noyé à Gros-Saumon, en novembre 1897.
19. Corps trouvé noyé, et enterré sur la rive est du lac LaBarge, 15 juillet 1898.
20. Corps trouvé noyé, et enterré sur la rive est du lac LaBarge, 29 juin 1898.
21. Joseph Grenier, trouvé dans la rivière Atlintoo, Colombie-Britannique, rapporté noyé, 24 août 1898.
22. L. G. Shaw, noyé à Windy-Arm, 15 mai 1898.
23. N. G. Leslie, noyé au pied du lac Bennett, en juin 1898.
24. James Cowie, tué d'un coup de feu à White-House, 28 août 1898.
25. John Lee, mort sur le stamer *Willie Irving*, à la fin de septembre 1898.
26. Allemand (nom inconnu) noyé dans la Klaheena, route Dalton, en juillet 1898.
27. Ernest Amos, noyé dans la rivière au Saumon, 18 juillet 1898.
28. Ike Martin, perdu sur la route Dalton, en septembre 1898.
29. Joe McManus, noyé à Bennett, bras ouest, 9 octobre 1897.
30. Peter Vavelloff, noyé à Bennett, bras ouest, 9 octobre 1897.
31. Frank Antony, noyé à Cheval-Blanc, en novembre 1897.
32–81. Vies perdues dans l'avalanche de neige de Chilcoot, 3 avril 1898.
82. Restes d'un cadavre trouvé près du sud de la rivière Toochai, Bras Taku, en juillet 1898.
83. A. Jackson, gelé à mort sur le sommet de la Passe White, 28 janvier 1898.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR P. C. H. PRIMROSE.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
LAC BENNETT, 15 novembre 1898.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur le détachement de la rivière Stikine jusqu'à cette date.

Accompagné de l'officier de douane John Turner, du maréchal de logis-chef McDonell, de dix-neuf sous-officiers et gendarmes, de quatre gendarmes auxiliaires, de dix chevaux, dix-neuf chiens, de quatre mois de provisions, des outils nécessaires, de ferrements, etc., pour construction de tentes et d'équipement de camps, etc., je partis le 25 février 1898 de Vancouver, sur le bateau à vapeur *Tees*, de la Compagnie Canadienne de navigation du Pacifique, et j'arrivai à Fort-Wrangel, E.-U., le 1er mars 1898, et je débarquai tout le même jour. Le sous-receveur des Etats-Unis, M. Hofstedt, eût la bonté de me permettre de me servir d'un bâtiment vacant qu'il avait, comme de caserne, où nous montâmes un poêle de cuisine et nous installâmes avec juste ce qu'il nous fallait d'objets de literie et de vivres, jusqu'à ce que je pusse m'assurer du passage de Wrangel à Cotton Island, où nous pourrions prendre la glace ; à cause de la neige, du grésil, de la pluie et de la boue, Wrangel était dans un état épouvantable, et les quais et tous les autres endroits étaient encombrés de toute espèce imaginable de marchandises, etc., et des tentes occupaient tout l'espace disponible, ce qui n'était pas grand'chose. Plusieurs hommes m'ont dit qu'ils avaient eu excessivement de difficultés à se trouver une place pour dormir ou un repas à manger, et cet encombrement de ce petit village, par des hommes, des chevaux, des chiens, des mules, des bœufs, des vaches, des chèvres, etc., était dû au fait qu'il n'y avait que deux petits bateaux à vapeur, le *Louise* et l'*Alaskan*, pour transporter le trafic jusqu'à l'île Cottonwood, et pour rendre les choses pires, ils ne pouvaient partir qu'à marée haute, et même dans ces temps-là ils s'échouaient très fréquemment sur des hauts-fonds de sable.

De la foule d'hommes et de femmes alors réunie à Wrangel, il y a peu de chose à dire, si ce n'est que c'était un ramassis de toutes les parties du globe, et bien que quelques hommes aient perdu de l'argent ou ait dit avoir été volés, cependant si un homme se mêlait de ses propres affaires personne ne l'ennuyait, à moins qu'il n'entrât dans quelques-unes des maisons de jeu de réputation douteuse, qui étaient en assez grand nombre, et qu'en s'enivrant et en montrant imprudemment son argent, il ne tentât ces requins.

Les gens arrivés avant nous ayant préalablement engagé tant de places, ce ne fut que le 5 mars que je parvins à faire passer tout le détachement, chevaux et provisions, sur l'île Cottonwood, à faire charroyer les provisions de la plage et les mettre sous la tente-magasin.

L'île présentait une apparence très animée, et on la traçait en blocs, les rues, etc., étant couvertes de deux à quatre pieds de neige sur laquelle était empilées des tentes et des provisions de toutes sortes. Le même jour je fis arranger nos traîneaux doubles, les rations et l'équipement de camp furent séparés pour le détachement qui devait rester à la garde des provivions, et tout le fret préparé pour le départ. Le lendemain matin, avec 5 attelages de chevaux et 3 convois de chiens (tous légèrement chargés, parce qu'aucun des animaux n'avait travaillé depuis quelques temps), je partis pour remonter la rivière et je trouvai le sentier en assez bon état pendant quelques milles, mais après cela nous tombâmes dans de la neige fondue et de l'eau par intervalle, et depuis cet endroit jusqu'au camp Dewdney, qui était à 15 milles en amont sur la rivière, le sentier était dans un état effrayant pour les chevaux, et guère

meilleur pour les chiens. De fait, lorsqu'un cheval passait à travers le dessus de neige tassée, il disparaissait presque de vue, et alors c'était un belo uvrage que de le sortir de là et de réparer le sentier. J'installai le camp cette nuit-là, dimanche, sur le côté opposé de la rivière et en aval du camp Dewdney, et là j'appris qu'aucun cheval n'avait pu aller plus loin; je décidai donc de renvoyer les chevaux à l'île Cottonwood, et d'apporter d'abord les provisions jusque ici, où je formai un second camp permanent.

Il pleuvait ou neigeait la plupart du temps, et le matin il y avait deux pouces d'eau sur la glace où nous étions campés, de sorte qu'il fallait transporter ce second camp permanent jusqu'au camp Dewdney, ce qui occasionna une quantité d'ouvrage supplémentaire pour essayer le sentier, manutentionner les marchandises, brosser les tentes, faire de nouveaux traits pour les attelages de chiens, etc. Le 8 mars 1898, je partis en avant avec les trains de chiens, laissant instruction aux attelages de chevaux d'apporter toutes les provioions au second camp et d'attendre ensuite que le sentier gelât. J'atteignis la ligne conventionnelle de frontière cette nuit-là et je renvoyai les attelages de chiens chercher une autre charge. Le lendemain, le 9 mars, je passai la journée à remonter la rivière pour trouver un endroit convenable pour bâtir, et j'eus beaucoup de peine à en trouver un, parce que je devais me rapprocher autant que possible de la ligne de la frontière (dont les marques étaient depuis longtemps disparues) et cependant ne pas me trouver sur le côté des Etats-Unis; de plus il me fallait un bon débarcadère pour les bateaux à vapeur, et avec la quantité de neige et de glace qui recouvrait le terrain, c'était un vrai problème de deviner ce qu'il y avait dessous. De plus, un accès facile au bois de construction, une bonne vue, et un éloignement des hautes eaux, étaient des facteurs à considérer, et en sus de tout cela il fallait être expéditif. Finalement je décidai de choisir le terrain élevé au-dessus de l'endroit où j'étais alors campé, et très heureusement je découvris que c'était à environ 800 verges sur le côté canadien, presque en face du lac Kah-kah-toi, et plus loin se trouvait un bon débarcadère pour les bateaux à vapeur. Dans ce choix je fus grandement aidé par M. Galbrath, de Telegraph-Creek, qui avait remonté la rivière quelque temps auparavant avec un de ses employés, qui était un ancien, et avait planté quelques bouts de bois près de l'endroit où il se rappelait avoir vu une " marque de frontière " que l'eau avait emporté depuis. Le 10 mars je montai sur le plateau et j'enlevai la neige jusqu'à la terre, et j'y installai le camp avant la nuit, bien qu'il eût plu toute la journée et qu'il y eût de six à dix pieds de neige.

Le 11 nous partîmes haches en mains pour commencer la construction de chemins conduisant au bois, ce qui était fatiguant, parce qu'il fallait creuser la neige d'un pied environ, puis couper des broussailles et les poser dans cette tranchée et tasser de la neige molle par-dessus les broussailles. Chaque jour les attelages de chiens apportaient une charge du second camp et y retournaient. Le 12 mars il commença à geler si fort, qu'en voyageant la nuit il était possible de faire passer les chevaux, de sorte que le 17 mars tout le détachement était campé sur la ligne et pouvait couvenablement se mettre à l'ouvrage sur les bâtiments. Depuis ce temps jusqu'à la fin d'avril nous travaillâmes aux bâtiments, et les aurions terminés beaucoup plus tôt si le temps n'eût pas été constamment défavorable, soit par la neige ou par la pluie, et en outre les billes furent équarries et assemblées à queue d'aronde, ce qui prend beaucoup plus de temps que la construction avec des billes rondes simplement superposées. De plus le bois était très dur, avec beaucoup de nœuds, et au moins douze haches furent brisées. Le 1er mai nous levâmes le camp et entrâmes dans nos quartiers, qui se composaient d'un logement d'officier et d'un bureau, d'un magasin et du logement des hommes, avec cuisine annexée, dont les plans et les photographies (à l'exception de la dernière que j'annexe) ont été antérieurement envoyés au ministère. Durant ce temps, tout le long du sentier, tant que la glace fut solide, se déroulait une longue suite d'hommes se débattant, se donnant du mal et tirant (lorsqu'ils n'avaient pas d'animaux), et joyeux malgré tout, ce qui est étonnant si l'on considère que le nombre immense de ces gens devaient faire trois relais; de sorte que s'ils ont parcouru ces 150 milles vous comprendrez facilement la somme d'ouvrage qu'ils ont dû laire.

Le 3 mai, le premier bateau à vapeur, le *Ramona*, atteignit la frontière, et je reçus instruction d'envoyer quelques hommes sous des tentes mais de ne pas bâtir à présent à Glenora, pour aider l'officier de douane, M. Turner, qui montait par le *Ramona*, parce qu'il ne pouvait pas s'occuper des affaires alors sur la frontière. J'envoyai le maréchal des logis Stewart, et les gendarmes Borrow et Binns remplir ces fonctions, qui les occupèrent tout l'été. Pendant que j'attendais des ordres, je construisis une assez grande écurie de 22 x 28, un caveau de 8 x 12, et je nettoyai et plantai un jardin qui réussit bien si l'on considère comme il a été planté tard et que le terrain était neuf; cependant, nous récoltâmes assez de pommes de terre, de navets et de betteraves pour fournir le détachement d'hiver, outre qu'il nous a donné une certaine quantité de légumes verts durant l'été. Autour du jardin, nous avons bâti une très jolie clôture, ainsi que des clôtures conduisant aux casernes; et élevé un assez grand mât de pavillon.

Après que l'ouvrage fut terminé, tout le détachement suivit un cours d'exercices militaires, des pieds et des bras, et aussi un cours d'instructions par le chirurgien sur les premiers soins à donner aux blessés. De plus, des lectures sur les devoirs des gendarmes, le code criminel, les lois de la Colombie-Britannique, les règlements miniers, les règles et ordres de la troupe, faire des nœuds et des épissures, furent toutes données, en sus de quoi je donnai des instructions pratiques sur l'emballage et la manière de lancer la corde d'attache du bât, et dans ce dernier exercice presque chaque homme devint un expert. Des parades de natation eurent lieu chaque fois que le temps était assez chaud.

Le 22 septembre je reçus instruction de me rendre au lac Bennett avec le gros du détachement, et le lendemain matin je partis pour Glenora pour prendre des arrangements pour le détachement d'hiver. J'arrivai là le 27 septembre 1898, après avoir subi quelques difficultés, et je louai un logement à $8 par mois pour les gendarmes Borrow et Binns, et je revins avec le maréchal des logis Stewart par le premier bateau, et j'arrivai à Stikine le 1er octobre 1898, et ce même jour je fis des arrangements pour le détachement d'hiver, se composant du brigadier Bowdridge et des gendarmes Skinner et Ambrose.

Nous emballâmes et montâmes à bord du bateau à vapeur *Strathcona*, et prenant le *City of Seattle* à Wrangel, nous arrivâmes à Skagway le 5 octobre 1898. Ici, mon chirurgien, le Dr Fraser, qui nous avait rejoint le 20 mars, nous quitta et se rendit en service au poste de la route Dalton. Durant le temps que nous passâmes sur la Stikine, le Dr Fraser, en sus de son service médical, m'aida de toutes les manières possibles. Nous franchîmes le sommet par la Passe White le 6 octobre, et nous arrivâmes à Bennett le 7 octobre 1898.

ACCIDENTS.

Le seul accident que nous avons eu est arrivé au gendarme Cobb, qui a failli se noyer au cours de la patrouille sur la rivière Iskoot, le 3 septembre, le bateau ayant chaviré en tournant une pointe remplie de chicots. L'Iskoot est très rapide et dangereuse, et il est probable que le gendarme Cobb aurait pu perdre la vie si ses deux camarades, les gendarmes Parks et Ellis, n'étaient pas restés avec lui comme ils l'ont fait. Le contenu du bateau fut perdu et un compte rendu détaillé de l'accident fut envoyé à Régina. J'ai envoyé une autre patrouille pour essayer de recouvrer les articles perdus, mais sans succès. Un conseil d'officiers exonéra les hommes de tout blâme pour cette perte, et je pourrais ajouter que plusieurs personnes en essayant de remonter la rivière Iskoot ont perdu tout ce qu'elles avaient.

ARMES.

Quelques-unes des armes étaient vieilles et par conséquent il a fallu remplacer quelques-unes des pièces en les faisant venir de Régina; sous les autres rapports, elles sont toutes en bon état.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Durant l'hiver et jusqu'à la débâcle des glaces, un gendarme convenablement vêtu faisait le service sur la route pour pointiller les noms des personnes qui avaient passé la douane. A part cela, j'avais placé le gendarme Binns dans le bureau pour aider M. Turner. Après que les bateaux eurent commencé à circuler, le maréchal de logis Stewart, les gendarmes Borrow et Binns, aidèrent M. Turner à Glenora, et même alors il avait de la peine à faire tout l'ouvrage, parce que deux ou trois bateaux arrivaient fréquemment le même jour et qu'il fallait surveiller leur déchargement. A une certaine époque il y avait 16 vaisseaux qui circulaient, savoir : le *Mona*, *Casca*, *Caledonia*, *Strathcona*, *Louise*, *Ramona*, *Skagit Chief*, *Ogilvie*, *Hamblin*, *McConnell*, *Duchesnay*, *Ellwood*, *Victorian* et le *Glenora*, et la majorité se composait de bateaux bien équipés, avec lumières électriques, etc. Après que M. Turner eût laissé la frontière, nous percevions et lui envoyions les droits reçus des petits bateaux, mais cela ne s'élevait pas à grand'chose. Nous inscrivions aussi et nous accordions l'acquit de douane à tous les bateaux à vapeur, c'est-à-dire qu'ils se rapportaient à l'entrée et à la sortie, faisaient examiner et étamper leurs papiers, et après les avoir examinés pour découvrir les jeux de hasard, etc., nous les laissions continuer. Nous ne demandions aucun honoraire pour cela.

BATIMENTS DES CASERNES.

J'en ai déjà parlé, mais je pourrais dire qu'ils ont tous été terrassés, blanchis à la chaux et bousillés, à l'intérieur et à l'extérieur, et les frais entiers, non compris les gages pour l'ouvrage supplémentaire accordés aux hommes, a été de $346.12.

CRIMES.

Il n'y a pas eu beaucoup de crimes. Deux hommes, James Burns et Chas Henderickson, furent assassinés dans la première semaine d'avril, à 22 milles au sud de Telegraph-Creek, par Joseph Claus, qui fut arrêté par la police de la Colombie-Britannique, subit son procès et fut condamné à être pendu, mais il évita la potence en prenant du poison. Les plus petits délits furent presque tous commis à Glenora ou Telegraph-Creek, et furent jugés par M. Bullock Webster, magistrat stipendiaire, qui m'en envoya un rapport que j'ai expédié au ministère. Un nommé Dave Coutermash fut arrêté à Glenora par la police de la Colombie-Britannique, le 12 juin 1898, pour avoir poignardé un nommé James Galloway, et le 14 de juin il s'évada de la prison, mais fut subséquemment arrêté par le gendarme Spreadbury, de la G. T. N.-O., vers la fin d'août, à Log-Cabin, et envoyé à la prison de Bennett. Ici il resta en prison jusqu'au 29 septembre, lorsqu'il fut remis en liberté par le capitaine Rant, M.S., sur son propre cautionnement, et il est maintenant, je crois, à Dawson-City, parce qu'il est parti pour cet endroit.

Il y eut deux suicides, savoir : F. Lebaum, qui se pendit dans sa tente à Shakesville, le 4 août, et J. Richardson, qui se flamba la cervelle dans le cimetière de Telegraph-Creek le 1er septembre. A part cela, les hommes suivants se sont noyés dans la rivière Stikine durant la saison :

1er avril.—J. F. Black, noyé à 8 milles en amont du cañon.
7 mai.—Métis sauvage ; noyé à South-Glenora.
20 mai.—Matheson.
20 mai.—McKinnon ; corps retrouvé.
20 juin.—E. T. O'Brien, noyé vis-à-vis Telegraph-Creek ; corps retrouvé.
29 août.—J. Brown.
31 août.—R. Mitchell, noyé au cañon.

CLIMAT ET VÉGÉTATION.

Le climat est très humide, avec fortes pluies et chutes de neige, et bien que nous ayions eu deux mois de temps splendide à la fin de l'été et à l'automne, les anciens m'informent que c'était tout à fait exceptionnel.

Dans le voisinage de Glenora, on me dit que le climat est beaucoup plus sec. Durant les mois d'hiver le vent semble ne souffler qu'en descendant la rivière, dans les mois d'été c'est tout le contraire.

La végétation pourrait être appelée semi-tropicale. De fait, je n'ai jamais rien vu qui en égalât la croissance. J'ai remarqué du trèfle et de l'avoine (provenant du fourrage apporté par les habitants de Klondike) qui avaient au moins 5½ pieds de tige. L'avoine ne mûrissait pas, parce qu'elle a été cachée par un écran de broussailles, mais j'imagine qui si on la semait de bonne heure, dans une terre cultivée, elle mûrirait. Les petits fruits sauvages, comme le petit raisin, les bluets, etc., sont très abondants. Le sous-bois est presque impénétrable et était rempli d'aralie épineuse, une sorte de palme piquante, et s'étend jusqu'au pied des montagnes, où le sapin et l'épinette se trouvent en quantités.

Les moustiques et les mouches noires sont un vrai fléau, comme je n'en ai jamais vu dans les territoires.

CHIENS.

Bien que je n'ai eu que quelques chiens sauvages, les autres ont été assez bons pour des chiens qui n'avaient été dressés que cet hiver. On me donna quelque chiens lorsque je m'engageai.

EXERCICES MILITAIRES.

J'en ai déjà parlé.

FOURRAGE.

Notre fourrage était bon.

POISSON ET GIBIER.

Comme il y a beaucoup de saumon et de truite à prendre dans la rivière, j'ai fait faire un filet, et un parti allait à la pêche tous les jours, de sorte que nous avons ainsi obtenu beaucoup de poisson pour nous-mêmes et nos chiens; en outre nous en avons salé. Comme gibier, il y avait un grand nombre de chèvres sur les montagnes, mais à une grande hauteur et difficiles à rejoindre. Les porcs-épics sont très abondants même dans le voisinage du camp, comme quelques-uns des chiens l'ont appris à leurs dépens. Le coq de bruyère est très abondant haut sur les collines. Il y a aussi de l'ours et du castor.

J'ai oublié de dire qu'il y avait un bon nombre de phoques chevelus dans la rivière.

SANTÉ.

Nous n'avons eu aucun cas de maladie grave, mais durant l'hiver les rhumes et les refroidissements ont été très communs, bien que très rarement ils aient empêché les hommes de faire leur service. Vers l'automne un grand nombre d'hommes du détachement souffrirent d'une espèce de maladie de peau causée, d'après ce que j'ai entendu dire au chirurgien, des maladies de l'estomac et du foie résultant de la nourriture. Cependant personne ne s'est absenté du service, et presque tous, je crois, étaient à peu près rétablis lorsqu'ils sont partis pour Tagish.

CHEVAUX.

Les chevaux sont vraiment beaux et très propres à un rude travail; courts, trapus et bien faits.

Durant l'été j'avais un bon pâturage pour eux sur les bords du lac Kah-kah-toi, lorsque les mouches les laissaient tranquilles. Il n'y a eu aucune maladie parmi eux, excepté un ou deux cas de coliques. Ils ne sont pas ferrés.

INSPECTIONS.

J'ai fait une inspection des armes une fois par semaine. Le camp ou les quartiers ont aussi été inspectés toutes les semaines. J'ai aussi inspecté le petit équipement.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES.

Les sous-officiers et les gendarmes sont, en somme, un beau corps d'hommes, et lorsqu'ils travaillaient ensemble ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient. Il y eu quelques infractions de discipline, mais peu nombreuses.

Je désire attirer votre attention sur le nom du maréchal des logis-chef McDonell, en vue de son avancement, parce que je considère qu'il mérite une promotion. Le brigadier Bowdridge a rempli les fonctions de quartier-maître sous-officier, et je demanderais de lui donner le grade de maréchal des logis, parce qu'il a travaillé fort et prenait intérêt à ce qu'il faisait. Pendant que nous construisions, l'homme le plus utile du détachement était le gendarme surnuméraire Bruce, qui était le seul homme qui connût la menuiserie, et je considère qu'il est très insuffisamment payé à $30 par mois, avec le boni de $10, si l'on tient compte du pays et de l'ouvrage fait, et je ne sais trop comment je m'en serais tiré si je n'avais pas eu un homme comme lui qui connaissait bien la menuiserie. Je recommanderais respectueusement d'augmenter sa solde.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Il s'est fait très peu de service de surveillance, mais à intervalles réguliers j'envoyais des patrouilles en bateaux remonter la rivière Iskoot, où un bon nombre de prospecteurs étaient campés. La seule plainte reçue a été au sujet d'un homme que l'on supposait avoir le cerveau dérangé, mais il n'était pas aliéné. Cependant, lui et son associé perdirent leur bateau et tout ce qu'il contenait par le chavirement des bateaux, et ils ont eu beaucoup de peine à atteindre l'embouchure de la rivière, où ils furent recueillis par un des bateaux à vapeur, le *Monte Christo*, dans un grand état de faiblesse et de dénument.

OFFICIERS DE PAIX POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tous les hommes des détachements ont été assermentés comme officiers de paix pour la province de la Colombie-Britannique, avant de quitter Vancouver, selon vos instructions.

RIVIÈRES.

De la rivière Stikine je pourrais dire que c'est un cours d'eau très rapide que des hommes dans de lourds bateaux chargés ont trouvé presque impossible de remonter, mais, naturellement, un grand nombre d'hommes sont allés en canots de Wrangel à Glenora. A cause de son courant rapide, qui est d'environ 5 milles à l'heure, et beaucoup plus par places, et des souches, des roches, des rapides, et dans le cañon durant les hautes eaux, le bois qui charrie, et l'eau excessivement basse à l'automne, (cette année vers la première semaine d'octobre), la Stikine, à mon avis, est en certains temps et endroits une rivière difficile et dangereuse pour les bateaux à vapeur, excepté ceux d'un très faible dirant d'eau et très puissants. Comme exemple de ceci, je pourrais dire qu'un bon nombre de bateaux à vapeur ont subi des dommages durant la dernière saison, et à cause de ces risques, un tarif élevé de transport ne semble pas déraisonnable. La rivière se gonfle très rapidement lorsqu'elle commence et la plus grande variation entre l'eau haute et l'eau basse a été de 12 pieds. Le bateau arrache-chicots *Sampson*, du gouvernement fédéral a passé une bonne partie de la saison à travailler dans la Stikine. Le ministère de la Marine a établi au cañon un signal visible par les steamers naviguant dans les deux sens, et aussitôt qu'un steamer entrait dans le cañon par le bas le disque était baissé tout de suite et l'on empêchait ainsi le bateau en amont d'entrer dans le cañon. Il n'y a eu aucun accident dans le cañon sous le rapport d'abordages. Un bon nombre de bateaux à vapeur brûlent du bois et quelques-uns du charbon. Le prix du bois variait, mais $4.50 la corde serait la moyenne. J'annexe un tableau indiquant les distances en remontant la rivière jusqu'à des endroits connus.

VIVRES.

La qualité des vivres fournis était bonne, et il n'y a eu aucune plainte quant à la qualité.

COLONS, MINEURS, ETC.

On a beaucoup écrit et parlé des misères, des souffrances, etc., de ceux qui ont essayé de se rendre au Klondyke par cette route, et sans doute il y en a eu, mais je désire faire remarquer qu'un grand nombre de ces gens étaient totalement inaccoutumés à ce genre d'ouvrage, connaissant, à mon avis, très peu la vie de camp ou la cuisine, le maniement d'une hache ou d'un pic, etc., le travail des animaux et la manière de les soigner. De plus, un grand nombre n'étaient pas comme le mineur pratique, parce qu'ils se chargeaient d'effets dont ils n'avaient pas besoin. Un grand nombre pensait que l'or se ramasserait bien facilement, probablement sur les collines ou sur les rues, et quelques-uns, je crois, n'auraient pas connu l'or s'ils en avaient vu.

Un nombre considérable sont partis avec 1,000 à 1,500 livres, et comme le sentier était mou et en mauvais état, ils étaient obligés de faire trois relais, de sorte qu'ils n'arrivèrent pas jusqu'à Glenora sur la glace, mais campèrent sur les bords de la rivière à différents endroits, à mesure que la glace devenait peu sûre, et attendaient que les bateaux à vapeur les prissent en route; et alors ils trouvèrent les prix de passage sur les bateaux à vapeur très élevés, et cela épuisa la bourse d'un grand nombre; en conséquence, lorsqu'ils atteignirent Glenora et trouvèrent que le transport de Glenora à Teslin coûtait $800 la tonne, cela les acheva, parce que ce taux était prohibitif, excepté pour un homme riche. De plus, on faisait circuler la rumeur qu'il y avait environ 3,000 personnes dans l'indigence sur cette route Stikine-Teslin, mais sur ce point le ministère a déjà mes rapports, et je remarquerai seulement qu'il n'y avait aucune indigence parce qu'il y avait des vivres en abondance, et des 2,500 personnes qui sont passées par cette route j'ai connaissance que 1,300 sont revenues, de sorte que lorsque vous tiendrez compte de ceux qui sont dans les affaires et se sont établis à Glenora, Telegraph-Creek, Dease-Lake et Teslin, et de ceux qui se sont rendus jusqu'à Teslin et sont descendus la rivière, ceux qui restent à prospecter ne peuvent pas être très nombreux.

Quant à la route Ashcroft, le ministère a aussi mes rapports, mais lorsque nous entendons des gens dire qu'ils sont venus avec leurs chevaux et racontent leurs souffrances, qu'ils ont mangé leurs chevaux, on est porté à s'informer auprès d'autres personnes qui sont venues avec leurs chevaux en bonnes conditions, et leurs réponses, comme me l'a dit M. Porter, l'agent du gouvernement pour la Colombie-Britannique et Telegraph-Creek, étaient que ces gens qui avaient eu tant de misère campaient le soir sur les vieux emplacements de camp, où il n'y avait pas de nourriture, au lieu d'aller jusqu'à plusieurs milles si c'était nécessaire en dehors de la route pour trouver de la nourriture pour leurs chevaux. De plus, ces gens, lorsqu'ils manquaient de viande, campaient pendant trois ou quatre jours, allaient à la chasse et se procuraient de la viande pour eux-mêmes. Mais comme je l'ai déjà dit, tous les hommes ne sont pas capables de faire cela et avoir soin d'eux-mêmes, de sorte qu'il doit y avoir des souffrances et de la misère pour ceux qui ne sont pas si capables, quelle que soit la route par laquelle ils pénètrent dans le Klondike.

TRANSPORT.

J'ai cinq paires de traîneaux doubles (*bob-sleighs*) et quatre traîneaux à chiens, deux grandes mascottes et deux traines sauvages (*toboggan*), et ils étaient tous plus ou moins endommagés lorsque l'on considère le rude service qu'ils ont faits dans la neige fondue, l'eau et ensuite la gelée, cependant j'ai fait réparer tout le bois cet été par le gendarme auxiliaire Bruce. Je n'avais pas de charron.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je n'ai pas apporté le journal officiel de la Stikine au lac Bennett parce que c'est la propriété du district; par conséquent ce rapport n'est pas comme je le désirerais, et ce qu'il aurait été si j'avais eu accès au journal qui contient tous les faits et les dates.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. C. H. PRIMROSE,
Inspecteur.

Au surintendant Z. T. WOOD,
Commandant, district de Tagish.

TABLEAU DES DISTANCES SUR LA RIVIÈRE STIKINE.

Nom de l'endroit.	Milles.	Bâbord ou tribord.	Remarques.
De Wrangel.			
A Green-Point	5	T.	
" Rothsay	3	T.	
" Cottonwood-Island	1	T.	
" Capt.-Sharke's-Camp	10	B.	
" Kotete-River	10	T.	Pour eau claire, c'est-à-dire pour les chaudières.
" Iskoot-River	7	T.	
" Great-Glacier	4	B.	
" Mud-Glacier	10	B.	
" Porcupine-River	4	T.	Bourbiers remplis de souches entre ces endroits.
" " (Upper-Fork)	4	T.	
" Anook-River	4	T.	
" Hood-Glacier	8	B.	
" Scud-River	7	T.	
" Little-Cañon	10	.....	
" Ochsukieen	.....	T.	Extrémité supérieure du cañon.
" Kloochmans-Cañon	10	.....	
" Clearwater-River	.....	B.	La rivière Clearwater se trouve entre les Grands Rapides et Shakeville. Ne connais pas la distance.
" Grand-Rapids	5	.....	
" Lookdown-Creek	.....	.....	
" Shakeville	26	B.	
" Glenora	5	B.	133.
" Telegraph-Creek	12	B.	145. Approx.

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR C. STARNES.

DAWSON, T.Y., 1er décembre 1898.

A l'Officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le service fait depuis que j'ai été envoyé au territoire du Yukon.

Je me présentai au commissaire à Régina le 1er septembre 1897, et après avoir reçu ses instructions de me rendre à Vancouver pour y attendre des instructions, parce que je devais provisoirement remplir la charge d'agent de la force; après y avoir passé quelques jours, je reçus ordre de me rendre à Skagway et de me présenter au sous-commissaire, et je partis le 10 septembre et arrivai à Skagway le 17. J'aidai en général au sous-commissaire à expédier les provisions par-dessus les passes jusqu'à l'arrivée du *Quadra*, ayant à son bord le Ministre de l'Intérieur et le Commissaire du Yukon. Lorsque ces messieurs partirent par la passe de Dyea, je reçus ordre de me rendre avec un convoi de bât pour les escorter à leur retour de Bennett. Je quittai Skaway le 13 octobre, et rencontrant l'honorable Ministre à Bennett, je revins de suite avec lui à Skaway, y arrivant le 20. Je reçu alors ordre de partir le lendemain pour escorter un parti se composant de l'honorable juge McGuire, de M. Wade, M. McKeown, M. McGregor, jr., et du Dr Bonnar, avec trois membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et trois conducteurs de chiens. Le 21, après avoir fait des arrangements pour le transport, nous partîmes de Dyea pour le lac Bennett en passant par la Passe Chilcoot. Le temps était beau et calme jusqu'à notre arrivée au sommet le 22, lorsqu'il devint très tempêtueux et la neige très épaisse. Les porteurs avec notre bagage n'arrivèrent à Lindeman que le 23, et le 24 j'expédiai toutes les provisions par les membres de la gendarmerie à Bennett, et j'étais prêt à partir le 25.

Mes instructions m'ordonnaient de prendre deux bateaux au lac Bennett pour transporter le bagage qu'il y avait et cinq mois de provisions pour 11 hommes, et une quantité de nourriture pour l'attelage de chiens que j'avais avec moi. Les deux bateaux que j'avais étaient trop petits pour contenir toutes les provisions et les effets, et le capitaine Norwood, qui avait été placé en commandement à Bennett, m'en donna un autre. Même après cela, et laissant environ 2,000 livres en arrière, nos bateaux étaient encore surchargés. Entre autres choses il y avait treize sacs de malle à apporter, s'élevant à 1,000 livres. Nous quittâmes Bennett dans la matinée du 25, et après avoir navigué toute la journée nous campâmes. Le lendemain nous parcourûmes une très faible distance, à cause des grands vents, et nous fûmes forcés d'attérir jusqu'à l'après-midi, lorsque le vent parut se calmer, et à 3 heures de l'après-midi nous repartîmes à la voile. Après une heure de marche, une bourrasque nous frappa à environ un demi-mille du rivage, et comme nos bateaux étaient lourdement chargés et très difficiles à manœuvrer, l'eau embarqua, et ce ne fut qu'en jetant des effets par-dessus bord que nous évitâmes un naufrage. Cependant la plupart des choses jetées par-dessus bord ont été retrouvées un peu plus tard flottant sur l'eau, et tout ce qu'on a perdu furent quelques instruments du Dr Bonnar et environ 400 livres de bacon et de farine. La tempête nous retint une autre journée et nous arrivâmes à Tagish le 30. Nous repartîmes le lendemain et continuâmes notre voyage en sûreté, bien que retardés de nouveau sur le lac LaBarge par des tempêtes. Le 8 nous descendîmes la rivière de Trente-milles. Le temps était froid et

la glace se formait sur la rivière, et pour les trois jours suivants nous voyageâmes parmi la glace, chaque matinée étant très brumeuse jusqu'à 11 heures ou midi.

Dans la soirée du 11, je décidai qu'il n'était pas sûr de voyager plus loin, la rivière charriant beaucoup de glace et le thermomètre marquant environ 40 au-dessous, et je campai à la Petite rivière au Saumon, me mettant de suite à construire une cabane, le juge et tout le monde y mettant la main, et nous réussîmes à nous mettre confortablement pour l'hiver. Le 17 la glace s'amoncela en aval et la rivière monta de 16 pieds en quelques heures. Le 20, un sauvage et M. Bowles, qui se trouvaient tous deux avec le major Walsh, firent rapport que le major et son parti avaient fait naufrage dans un amoncellement de glace (*jam*). Ils retournèrent de suite et lui firent rapport de ma présence à la Petite rivière au Saumon. Peu de de jours après avoir envoyé un rapport au major Walsh de la quantité de provisions, etc., que j'avais en mains, je reçus de lui l'ordre de renvoyer tous les hommes que nous ne pouvions nourrir jusqu'au 1er juin. Ne gardant qu'un aide, j'envoyai de suite avec notre attelage de chiens les trois gendarmes et les deux conducteurs de chiens, sous la charge du gendarme Rogers. Ces hommes devaient retourner à Tagish pour l'hiver. Ils furent obligés de laisser tout leur petit équipement et une partie de leur literie à Petit-Saumon, et comme la route n'était pas faite, je crois qu'ils ont eu un rude voyage.

A Petit-Saumon, à l'époque où nous arrêtâmes, dix-sept mineurs environ étaient campés. Ils avaient été pris dans la glace comme nous l'avions été, en se rendant à Dawson. A cinq milles plus bas il y avait un camp de trois. De ces gens j'achetai environ 3,000 livres de provisions, payant environ $1.00 par livre pour environ 1,000 livres et $1.50 pour le reste. Cela fut fait d'après les instructions du major Walsh, et nous assura assez de provisions pour attendre le printemps confortablement.

Le 31 janvier, sur instructions du major Walsh, je quittai Petit Saumon et je me présentai à lui à Gros-Saumon, où je passai dix jours, et de là je me rendis au pied du lac LaBarge, où je devais rencontrer le surintendant Wood et lui transmettre des instructions pour l'ouvrage du printemps. Je devais y rester pour recevoir des provisions qui devaient être expédiées de Bennett par des chevaux, construire des bateaux et descendre la rivière au printemps jusqu'à Dawson. Au pied du lac LaBarge je trouvai les gendarmes Barnes et Lynn, qui avaient été renvoyés par le major Walsh après le naufrage à la Pointe Freeman. Ces deux gendarmes s'étaient construit une cabane et y avaient établi un poste. L'inspecteur Wood y arriva le 16 février, et le lendemain le maréchal des logis Service arriva avec les constructeurs de bateaux.

On a obtenu les services d'un bon dessinateur et quelques charpentiers civils. Huit bateaux de quatre tonnes furent construits pour le transport et six petits bateaux pour l'usage des détachements. Ils étaient tous prêts pour le 1er mai. Le transport de Bennett a été fait en partie par MM. Bartlett, frères, et en partie par nos propres chevaux sous les ordres du brigadier Wilson. Avant que les chemins fussent devenus trop mauvais sur les lacs, quarante-cinq mille livres de provisions en bonne condition avaient été emmagasinées au lac LaBarge, prêtes a être chargées pour Dawson.

Outre la maison que les gendarmes Barnes et Lynn avaient construite, j'ai fait bâtir pour les hommes un magasin de 16 x 24 et une caserne de même grandeur. Le 14 avril, le maréchal des logis Haslett et dix-huit hommes arrivèrent de Tagish pour manœuvrer les bateaux dans leur descente vers Dawson. Le 9 mai, tout étant prêt et la rivière libre, je quittai le pied du lac LaBarge en route pour Dawson. Les jours étaient longs alors et le temps beau, et bien que l'eau fut basse dans la rivière de Trente-milles, le voyage s'accomplit sans accident. Je laissai des hommes pour faire le service de détachement à la Hootalinqua, Gros-Saumon, Petit-Saumon et Fort-Selkirk, avec deux mois de provisions. J'arrivai à Dawson le 17 mai et fit rapport au surintendant Constantine, qui avait alors le commandement. J'avais recueilli en route les provisions qui avaient été laissées durant l'hiver à la Hootalinqua et à Petit-Saumon, de sorte que j'avais 50,000 livres de provisions en arrivant à Dawson.

J'ai eu très peu de service réel de police ou comme magistrat à faire durant l'hiver. Pendant que j'étais à Petit-Saumon, un nommé Johnson et un nommé Elmer

subirent leur procès pour le vol de $8,000 en or à Selkirk. Ces hommes furent envoyés devant le juge McGuire pour subir leur procès, mais la preuve n'était pas suffisante pour les condamner et ils furent acquittés. Ce fut le premier procès devant la cour suprême du territoire du Yukon. Au pied du lac LaBarge le seul service de police a été la mise en vigueur des règlements exigeant que les mineurs venant dans le pays apportassent mille (1000) livres de provisions. Il n'y eût que très peu de cas où l'on renvoyât des hommes, c'étaient surtout des colporteurs ou des vagabonds qui avaient échappé à l'attention des autres détachements. De l'aide fut donnée à des voyageurs à Petit-Saumon, surtout aux premiers qui venaient de Dawson. Ces gens n'avaient pas de provisions, ayant été obligés de tout porter sur leur dos.

Dans les derniers jours de novembre et au commencement de décembre quelques-uns d'entre eux étaient dans un très grand dénûment. Au lac LaBarge, une grande tente et un poêle étaient tenus à la disposition des voyageurs.

Mon arrivée à Dawson a été très bien accueillie, parce qu'il ne restait plus qu'environ une semaine de provisions dans le poste.

Le 26 mai, le surintendant Constantine partît pour le fort Constantine en tournée d'inspection, et je restai commandant jusqu'à son retour, le 8 juin, et le 24, le surintendant Constantine ayant obtenu un congé d'absence du commissaire, je pris le commandement jusqu'à votre arrivée, le 6 septembre. Je vous envoyai alors un rapport sur l'ouvrage fait durant cette période, et les renseignements et la statistique qu'il contient paraîtront naturellement dans votre rapport. Deux cent quinze causes furent entendues devant l'inspecteur Harper et moi-même, jusqu'au temps de votre arrivée.

Comme je n'avais aucunes instructions au sujet de la réglementation des salons de jeu et des maisons de prostitution, je n'ai fait aucun changement dans la ligne de conduite qu'on avait antérieurement suivie, m'attendant à ce que vous arriveriez bientôt pour prendre le commandement. Cependant, considérant l'augmentation constante de la population et le grand nombre de ces endroits, Dawson a été remarquablement exempt de crime et paisible durant la période de mon commandement.

J'ai eu la plus grande aide de tous ceux sous mes ordres, excepté de deux sous-officiers, qui ont été déplacés de bonne heure par l'ordre du commissaire.

Après votre arrivée, j'ai rempli la charge de maréchal de logis intérimaire et de payeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLANDT STARNES,
Inspecteur.

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR F. HARPER.

FORT-HERCHMER, DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON,
29 décembre 1898.

A l'Officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest
dans le territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel à partir de la date de mon arrivée ici, le 10 octobre 1897, jusqu'à la présente date.

A mon arrivée ici, j'ai trouvé la ville de Dawson fort excitée au sujet d'une disette de vivres qu'on croyait exister alors. Cette excitation se calma graduellement, et aussitôt qu'on put naviguer sur la rivière beaucoup de gens partirent à l'extérieur. Cette émigration soulagea largement la situation de pénurie qui semblait exister, de sorte qu'au premier jour de la présente année et de même après, au cours de l'hiver, le prix des vivres s'abaissa graduellement.

Je crois que cette rareté de vivres sur le marché fut amenée par des spéculateurs qui, durant l'été, avaient mis la main sur les denrées et les détenaient en vue des hauts prix. Durant la dernière partie de l'été des nutriments recherchés comme les œufs, les huîtres, etc., arrivèrent du dehors par voitures à chiens. Comme exemple des prix que ces articles commandaient je vous dirai que les huîtres étaient payées $25.00 la boîte, les œufs $18.00 la douzaine et le reste en proportion.

Aussitôt que la navigation s'ouvrit, d'immenses quantités de provisions commencèrent à venir du haut de la rivière, et bien que le prix fut d'abord quelque peu haut, l'abondance le fit rapidement tomber à un chiffre qui était raisonnable.

Pendant l'hiver dernier j'ai visité les creeks Eldorado, Bonanza et Dominion. Sur l'Eldorado et le Bonanza, où la plus forte partie des travaux se faisaient, j'ai trouvé tous les mineurs bien munis de provisions—tout particulièrement les propriétaires de mines, qui sont très hospitaliers et reçoivent princièrement de fait—de manière à faire croire que jamais famine n'a existé au Yukon. L'hiver dernier, peu ou point de misère au Yukon. Tous paraissent avoir travaillé tout le temps et à de bons gages. En ce moment, dans mon opinion, les travailleurs ont moins de chance. Ici la glace a commencé à se mettre en mouvement le 8 mai; le premier bateau est arrivé le 13 mai du pied du lac LaBarge. De cette date les bateaux n'ont pas cessé d'arriver chaque jour jusqu'au milieu de juin, après quelle date ils venaient par centaines chaque jour.

Beaucoup de ceux qui occupaient ces bateaux avaient la permission de camper sur la réserve du gouvernement près de la caserne de la gendarmerie, qui était assez bien boisée, bien que le bois d'hiver de la police eût été déjà coupé là pour l'hiver précédent. Or, en ce moment, il reste à peine un bâton debout pour montrer où étaient les tentes et les gens qui y ont passé l'été.

L'été dernier la population de Dawson et des environs s'est montrée très sage et soumise aux lois, de sorte que la police a eu peu à faire excepté de fendre du bois et de voir à son propre confort ; seulement, aussitôt que la navigation s'est ouverte et que des myriades de gens sont venus pour travailler, dans des proportions devenues considérables, alors chaque membre de la police a eu un rôle responsable et considérable à remplir, et cela tout le temps.

MALLES.

Peu de temps après mon arrivée ici, en octobre 1897, je me chargeai des devoirs de maître de poste de Dawson, ayant d'ailleurs prêté serment à ces fins avant mon départ de Victoria. A cette époque, les lettres, etc., étaient distribuées sous une tente à Dawson par le brigadier Carter. A ma demande, le surintendant Constantine construisit une petite baraque contiguë au poste de la garde pour servir de bureau de poste. Dimensions: 10 par 10. Quand la température devint trop froide pour nous servir de la tente, en ville, je déménageai le bureau de poste à cette baraque, dont on s'est servi jusqu'à l'arrivée du dernier courrier de l'extérieur l'hiver dernier, c'est-à-dire le 6 février 1898. Comprenant alors qu'il serait impossible de distribuer le courrier dans cette bicoque, je réussis à louer un autre endroit beaucoup plus grand qui avait autrefois servi de restaurant et qui était dans le moment fermé. C'est de là que je distribuai le courrier avec trois ou quatre gendarmes à ma disposition pour m'aider. Je me servis de cette bâtisse jusqu'au jour où le propriétaire en eût besoin pour la métamorphoser de nouveau en buvette; je dus retourner à la petite bicoque près des casernes, où je suis demeuré, dans l'exercice de mes fonctions, jusqu'à l'arrivée du premier courrier par eau, ce qui était bien près de juin. J'obtins alors de me servir d'un autre local appartenant à McDonald et Morrison; ils m'en concédèrent l'usage à titre gratuit jusqu'à septembre, à laquelle date M. Ogilvie conclut un arrangement pour louer la bâtisse au prix de $1,000.00 par mois, et la meubla de façon à en faire un bureau de poste. Cette bâtisse a été détruite dans l'incendie du 14 octobre.

Je pourrais dire ici que par le premier courrier partant d'ici, l'hiver dernier, pour l'extérieur, vers le 7 ou le 8 janvier, j'envoyai un rapport à l'inspecteur des postes à Victoria, suggérant certains arrangements pour l'établissement immédiat d'un point de distribution postale et pour l'envoi à Dawson, au Yukon, de quelques hommes ayant l'expérience dans la matière. En réponse, on me dit que ma lettre avait été envoyée à Ottawa et notée. Plus tard, j'écrivis la même chose au major Walsh, qui était à Bennett. Quand le major arriva ici je lui fis comprendre la nécessité d'avoir de suite une bâtisse pour le bureau de poste; je fis l'estimation du coût, mais en voyant le chiffre du coût, il dit qu'il n'entreprendrait rien avant d'avoir reçu des avis d'Ottawa. Plus tard je ramenai le sujet à l'attention du major Walsh, et c'est alors qu'il me permit d'ériger une baraque quelconque formant partie du carré des bâtisses de casernement, laquelle devait servir plus tard de poste à la garde. Au moment où cette baraque était terminée, mais toutefois, avant d'avoir servi de bureau de poste, vu le grand nombre de prisonniers, on jugea nécessaire de s'en servir de suite comme corps de garde. D'un autre côté, comme les affaires postales prenaient beaucoup d'ampleur, le major Walsh me permit d'engager quelques individus non militaires pour m'aider à faire la distribution; jusqu'à cette date, c'est la police qui avait contrôlé entièrement cette opération. Pendant la plus grande partie de l'été, j'avais de 8 à 10 hommes, police et citoyens, au travail au bureau de poste, et rien ne fut épargné pour que les gens reçussent leurs courriers, bien entendu, selon les facilités à notre portée.

Je tiens à mettre cela tout particulièrement sous vos yeux, parce que j'ai vu dans un journal certain paragraphe sur la mauvaise administration des postes à Dawson. Ces quelques explications vous montreront ce que j'ai fait pour rendre le service postal efficace avant que la grande foule nous arrive.

J'apportai avec moi de Victoria un léger courrier composé de deux sacs. Le courrier suivant arriva, sur traîneaux à chiens, le 26 février, et se composait de 18 sacs. L'autre, le 28 mars, un sac; le 31 mars, 6 sacs; le 3 avril 6 sacs, et le 16 avril 9 sacs. Voilà toute la matière postale arrivée entre le 10 octobre 1897 et la fin de mai 1898, à l'exception de quelques matières qui furent transportées jusqu'au Petit Saumon l'hiver dernier et furent ramenées par la troupe de l'inspecteur Starnes le 17 mai. De bonne heure, dans l'hiver, je parlai au surintendant Constantine au sujet de l'envoi du courrier, mais il me répondit que cela était impossible avant l'arrivée de quelques chiens, vu que ces animaux se vendaient alors beaucoup trop cher à Dawson pour qu'il pût les acheter.

M. Hartman, nommé maître de poste à Dawson, est arrivé vers le milieu d'octobre et m'enleva cette charge.

ENQUÊTES.

Au cours de l'année j'ai tenu enquête sur les personnes suivantes :—
Mme Jessen, qui a reçu un coup de feu.
J. B. Smith, fièvre typhoïde.
Capit. J. D. Barrington, fièvre typhoïde.
J. A. Cadenhead, mort de misère.
Myrtle Brocee, qui a reçu un coup de feu.
Kitty Stroup, alias Stella Hill, empoisonnement.

Mme Jessen a reçu accidentellement un coup de feu de son mari. Le revolver était dans un sac avec du linge et le sac était placé sur un rayon tout au haut de la cambuse. Le mari saisit une extrémité du sac et le tira à bas. Le sac frappa le côté du lit, ce qui fit partir le coup et la balle alla tuer sa femme qui, près de la fenêtre, se peignait. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

J. B. Smith est mort de fièvre typhoïde. On a tenu enquête parce qu'il n'avait pas eu les soins d'un médecin ayant brevet, mais rien que d'une femme médecin venant des Etats-Unis, et l'on supposait qu'il y avait pu exister négligence criminelle. Le jury par son verdict a déclaré que Smith était mort quand il était sous les soins de Mme Leulla Day et que d'après les preuves il n'avait pas reçu les secours médicaux qu'il aurait dû avoir, ce qui montre grossière négligence. Le jury a aussi recommandé que tous les hôpitaux soient placés, à l'avenir, sous le contrôle de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Le cas du capitaine J. D. Berrington est identique : il a reçu les soins de la même femme. Dans ce cas le verdict a été que le défunt est décédé à la suite d'une attaque de fièvre typhoïde ; de plus le jury a trouvé qu'il n'avait pas reçu les soins médicaux appropriés, tels qu'établis par la preuve de la personne ou des personnes ayant charge du malade, et a recommandé en sus que l'ordonnance au sujet de l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages soit strictement mise en vigueur.

J. A. Cadenhead, qui était à l'emploi du gouvernement à titre d'arpenteur, tomba dans les glaces en traversant la rivière Klondike, et bien que l'eau à cet endroit n'eut pas plus de cinq pieds de profondeur, il ne put en sortir, vu le froid à cette époque. On croit que l'accident est arrivé vers minuit : on l'a retrouvé le lendemain vers sept heures du matin. Ses coudes reposaient sur la glace, sa tête et ses épaules émergeaient de l'eau, et autour de lui il y avait un cercle de glace solide. Le verdict a été qu'il était mort de misère en essayant de traverser la rivière Klondike dans la nuit du 26 octobre 1898.

Myrtle Brocee était une actrice d'un théâtre de variétés. Elle s'est tiré une balle, avec un revolver du calibre 32, à travers la tête, et la mort a été instantanée. La chose est arrivée dans l'établissement connu sous le nom de "Bank Hotel", à Dawson. Le verdict du jury a été qu'à un moment où elle était en proie à l'aliénation mentale elle s'était flambé la cervelle.

Kittie Stroup alias Stella Hill, une fille de salle de danse, se donna la mort en prenant de la strychnine. Dans ce cas, le verdict du jury fut que la défunte avait trouvé la mort en prenant de sa propre main une dose de strychnine dans un moment d'aliénation mentale, et, en même temps, le jury blâma le pharmacien, pensant qu'il y avait un grand manque de précaution dans la vente de strychine dans les circonstances où il l'avait fait.

J'ai aussi tenu une enquête pour découvrir l'origine d'un incendie qui commença le 14 octobre 1898 à Dawson et brûla une partie considérable de la ville. Le jury trouva la cause de cet incendie qui origina au "Green Tree Hotel" : une chandelle avait été laissée allumée par un pensionnaire dans sa chambre quand il en sortit vers trois heures du matin. J'ai aussi, durant l'année, recherché les causes qui avaient amené certains suicides et au sujet de gens trouvés morts ; mais dans ces cas je n'ai pas jugé qu'il y avait besoin d'enquête.

Deux personnes—un homme et une femme—ont été arrêtées pour tentative de suicide. Contre l'homme, l'action n'a pas tenu, et en ce moment la femme attend l'enquête préliminaire, vu qu'elle est trop malade pour comparaître. On croit qu'elle a essayé de se suicider en prenant du chloroforme.

CRIMES.

A mon arrivée à Dawson il y avait peu de crimes et peu de travail pour les juges de paix, mais la criminalité a considérablement augmenté, et depuis que vous m'avez nommé, en septembre dernier, magistrat de police de Dawson, presque tout mon temps a été employé à juger des causes de 10 a.m. à 6 p.m. Je n'ai pas annexé une liste des causes jugées par moi personnellement vu que je suppose qu'elles seront comprises dans le rapport général qui accompagnera votre propre rapport.

Tenant compte du nombre de personnes maintenant à Dawson, la classe de ces gens est ce que j'ai vu d'eux durant l'année terminée : je les considère très respectueuses des lois. En général ces gens sont toujours prêts et désireux d'observer et faire observer un ordre venant de la gendarmerie. Sous ce titre, je crois queje pourrais faire remarquer que sous quelque ordonnance que ce soit le commissaire du Yukon ne peut imposer qu'une amende de $100, ce qui pour le pays est tout à fait insuffisant. Prenez, par exemple, l'ordonnance des licences des boissons alcooliques comme elle existe présentement. Une licence de buvette coûte $2,500 par année ; de sorte qu'un homme devrait être condamné au moins vingt-cinq fois dans le courant de l'année pour qu'il trouve plus dispendieux de payer les amendes que la licence.

Depuis, d'après le code criminel, section 332, qui a trait au vol de chiens, la punition n'est pas, telle qu'imposée ici, le moindrement proportionnée. Je crois que cette section devrait être amendée, dût-elle n'être applicable qu'au territoire du Yukon, parce que les chiens dans ce pays, particulièrement en hiver, sont comme les chevaux dans les Territoires du Nord-Ouest, et la punition pour vol de chiens devrait être aussi sévère.

AVANT-POSTES.

Conformément à vos ordres, j'ai quitté Dawson le 13 septembre, à bord du steamer *Canadian*, pour aller établir des avant-postes aux endroits suivants :

Indian-River	Selwyn,
Ogilvie (Soixante-Milles)	Hutshiku-Bluff,
Half-way-House	Butte-Tantalus.

Le 14 au matin j'arrivai à Indian-River, je choisis un site pour le poste du côté nord de l'entrée sur la rivière, ainsi qu'une réserve pour la police d'environ un quart de mille carré. J'y plaçai le constable Saunders et deux civils, charpentiers de leur métier, pour construire le poste. Dans l'après-midi du 14 j'arrivai à Ogilvie, et je choisis un site pour le poste à un quart de mille de ce côté-ci du poste de traite qu'il y avait là autrefois. Ici, je choisis une réserve pour la police d'environ un demi-mille. J'y laissai le constable Rogers en charge de ce détachement avec trois civils, charpentiers, pour l'aider à construire le poste. Le 15, j'établis un poste que je crois à peu près à mi-chemin entre la rivière Stewart et Selwyn. Je choisis un site pour la construction du poste et une réserve pour la police de un quart de mille sur un tiers. J'y laissai le constable Jealous avec trois charpentiers, des civils, pour l'aider. Le 16, au soir, j'atteignis Selwyn, où je plaçai le constable Connors avec trois civils pour l'aider à construire un poste, après avoir choisi un site pour ce poste et une réserve d'un quart de mille carré. Le 18, j'arrivai à Hutshiku-Bluff, où je choisis un site pour le poste et aussi pour la police une réserve de un quart de mille sur un demi. Là, je laissai le constable Gregory avec trois civils pour l'aider à construire le fort. Le 19, j'arrivai à Five-Fingers; je pris avec moi le brigadier Holmes, qui était stationné là; j'arrivai le même soir à Tantalus, où je laissai le caporal avec trois civils pour construire un poste. Ces postes sont tous de dimensions semblables, environ 32 par

22, avec un petit hangar séparé de 10 par 12. Je revins jusqu'à Five-Fingers sur le steamer *Willie Irving*, qui s'échoua sur une pointe. Je repartis alors dans un canot, ramant moi-même et descendis à Selwyn, m'arrêtant en route pour inspecter les détachements que j'avais établis en montant, et aussi celui de Pelly. Je rejoignis alors le steamer *Willie Irving* et descendis jusqu'à tout près de Half-way-House, où il s'échoua de nouveau sur une pointe. Je partis en canot et me rendis à Ogilvie tout en inspectant, en passant, le détachement de la rivière Stewart. A Ogilvie, je repris passage sur le *Willie Irving*, mais il fut bientôt obligé d'arrêter à cause du brouillard. Je repartis de nouveau en canot, je descendis jusqu'à Indian-River où de nouveau j'embarquai dans le même steamer, et je me rendis à Dawson. A mon retour, je trouvai les postes en bonne voie de construction. A chacun d'eux je laissai des vivres et autres objets pour cinq hommes pendant un an, excepté quelques articles qui n'étaient pas complets. J'en laissai aussi à la rivière Stewart et à Pelly. Durant l'été je visitai le poste de Fort-Cudahy. Je proposerais, si le détachement à cet endroit ne doit consister que de trois ou quatre hommes, que les bâtisses soient abandonnées, et que l'une d'elles soit transportée à Forty-Mile, vu que c'est l'endroit où la plus forte partie des gens résident et qu'il n'y en a qu'une demi-douzaine à Fort-Cudahy.

SHERIF.

Vers le milieu d'octobre une lettre du sous-secrétaire d'Etat intérimaire me fit connaître le bon plaisir de Son Excellence au sujet de l'exécution de la sentence de mort rendue par l'honorable juge McGuire contre Joe, Jim, Dawson, Frank Nantuck et Edouard Henderson. La lettre m'était adressée comme shérif du territoire du Yukon et datée du 23 août 1898. Vers le 22 octobre, je relevai de ses fonctions l'inspecteur Starnes, qui agissait alors comme shérif *pro tempore*. Je me préparai aussi à l'exécution de la sentence contre les sus-dits condamnés, à l'exception de Frank Nantuck, dont la sentence avait été commuée en un emprisonnement pour la vie. J'avais tout préparé et mis à point pour que l'exécution ait lieu le 1er novembre.

A minuit, le 30 octobre, on me servit des papiers consistant en une requête de M. Wm. Philip Sheridan, avocat de la Couronne, adressée à l'honorable juge Dugas, demandant que la sentence ne soit pas exécutée le 1er novembre, vu que c'était le jour de la Toussaint, un congé légal, un jour non-judiciaire. Cette requête fut accordée par l'honorable juge Dugas, et les condamnés obtinrent un répit jusqu'au 2 novembre. Vers 3.30 a.m. du 2 novembre on me servit d'autres papiers consistant en une requête de H. C. Lisle, avocat des trois prisonniers indiens, et de M. F. L. Gwillim, avocat d'Edward Henderson, demandant un autre répit vu le peu de temps qu'avait eu la Couronne pour étudier la cause et alléguant de plus que je n'étais pas légalement nommé shérif. Le juge Dugas accorda un autre répit jusqu'au 2 mars 1899. J'ai envoyé une copie de tous ces papiers au secrétaire d'Etat pour l'information de Son Excellence le Gouverneur général et de l'honorable Ministre de la Justice. Relativement au sujet de ma nomination comme shérif, je dois dire que j'ai été dûment nommé le 26 octobre par le commissaire en conseil, shérif du territoire du Yukon, en attendant la nomination de ce fonctionnaire par le gouverneur en conseil; et aussi que, le 28 octobre, j'étais nommé par le juge Dugas pour agir comme shérif du Yukon pendant le temps que la vacance existerait. A la même date je fus dûment assermenté comme tel par l'honorable juge. Cela fut fait vu qu'il n'y avait pas d'avis officiel venu d'Ottawa annonçant que j'avais été nommé shérif et aussi parce que les magistrats, sous l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, avaient le pouvoir d'en nommer un pour la durée de la vacance.

CLIMAT.

Mon impression sur le climat pendant les derniers mois, c'est le temps que j'ai passé à Dawson, a été très favorable. L'hiver dernier nous avons eu une très agréable température, n'ayant que deux périodes de froid de 10 jours à deux semaines chaque fois—et je n'ai pas trouvé l'hiver plus rigoureux ni plus rude que ce que j'ai vu à Banff,

dans les Montagnes-Rocheuses. Cet hiver-ci, à la période où nous en sommes, n'a pas été pire, selon moi et certainement personne ne pouvait souhaiter rien de mieux que la température que nous avons eue d'avril à octobre. A Dawson proprement dit, il n'y a ni moustiques ni insectes, ni rien de ce genre, bien que sur les creeks les insectes sont quelque peu mauvais et pas plus que ce que j'ai vu dans certaines parties des Territoires du Nord-Ouest. Je ne puis d'aucune façon considérer ce pays comme malsain, exception faite de Dawson, où la population est dense et la condition sanitaire mauvaise. La seule maladie réelle constatée l'été dernier a été la fièvre typhoïde, et tout naturellement, un certain nombre de cas de scorbut, dus surtout, me dit-on, à ce que les gens mangent trop de viandes salées.

AMUSEMENTS.

Les principaux amusements publics à Dawson consistent en cafés-chantants—il y en a deux—où il y a de la danse après la séance, deux ou trois salles de danse et plusieurs places de jeu. Au cours de l'année dernière j'ai souvent visité ces endroits. Prenant en considération le genre de ville qu'est Dawson et la façon fort respectable dont les cafés-chantants sont dirigés, je considère qu'ils ne sont pas pires que quelques-unes des représentations que j'ai vues dans quelques *music halls* de Londres. A l'exception d'un seul qui a été amené devant moi en vertu de la sous-section 177 du code criminel et condamné à $50 et les frais, il n'y a pas eu de plaintes d'aucune sorte relativement à la moralité de ces représentations. Les bals publics et les salles de jeu sont également maintenus dans un très bon ordre, les propriétaires étant très prompts à mettre fin à toute bataille ou à tout tapage qui peuvent commencer dans leurs établissements, sachant qu'il seront punis s'ils permettent qu'un tel état de choses existe. Ce sont là les seuls établissements de plaisir, si on peut les appeler ainsi, qui à ma connaissance existent à Dawson.

LUNATIQUES.

Si la population augmente ou reste ce qu'elle est présentement, il sera nécessaire de pourvoir de quelque façon au logement des lunatiques. A présent il y en a un certain nombre au corps de garde, et l'hiver dernier il y en avait un là, alors qu'il n'y avait pas autant d'espace et de commodités qu'aujourd'hui, et il était très violent, ce qui ne permettait pas de le soigner d'une manière appropriée. Pendant qu'il était là, il fut atteint du scorbut et conduit à l'hôpital, où il mourut peu après. S'il fallait amener de nouveau au corps de garde un fou violent, il n'y a aucune place convenable pour le recevoir, et je ne considère que les cellules, telles qu'elles existent maintenant, peuvent offrir quelque confort pour une personne qui a des chances de recouvrer la raison.

INCENDIES.

Depuis que je suis à Dawson il n'y a eu que trois incendies d'une nature réellement sérieuse. Le premier fut au commencement de l'hiver dernier, quand une bâtisse servant d'église presbytérienne dans le bas et de logement à dix personnes dans le haut, avec leurs approvisionnements, a été rasée jusqu'aux fondations. Le 25 novembre 1897, une bâtisse connue comme le " M. & M. saloon and dance hall", a été entièrement détruite, ainsi que l'opéra et le restaurant Dominion.

Aussitôt après cela, une assemblée publique fut tenue et des noms s'inscrivirent, formant une forte souscription dans le but d'obtenir des appareils pour incendie qui furent immédiatement requis. En été une pompe à vapeur, deux pompes chimiques et une voiture d'échelles et de crochets arrivèrent par l'intermédiaire de la " North American Trading Company." Comme tout l'argent pour payer cette pompe à vapeur, etc., ne venait pas, le tout resta dans le même état qu'à l'arrivée, c'est-à-dire en des caisses dans la rue en face de la "North American Trading and Transportation Company" jusqu'à l'incendie du 14 octobre, qui origina à l'hôtel "Green Tree", détruisit la maison

qui servait de bureau de poste qui était voisine et vingt autres. Pendant que le feu faisait ravage, quelques hommes se mirent à l'œuvre, déballèrent la pompe à vapeur et réussirent à la faire fonctionner, ainsi que les pompes chimiques, avant la fin de l'incendie. Une assemblée fut tenue et l'argent fut fourni pour compléter l'achat de ces appareils. Depuis lors, la "Alaska Commercial Company" a cédé une partie de ses bâtisses pour ériger une caserne de pompiers et une très bonne brigade (volontaire) a été organisée, laquelle a éteint plusieurs petits incendies arrivés sans qu'il y ait eu de dommages considérables. A ce sujet il serait opportun de proposer qu'un article soit ajouté à l'ordonnance sur les incendies maintenant en vigueur, pour obliger les occupants de maisons à nettoyer les tuyaux de poêle au moins une fois par mois, surtout en hiver, car je crois que presque tous les incendies sont dus à ces tuyaux. Au sujet de l'incendie éclaté le 25 novembre 1897, je voudrais qu'on me permît de dire que j'ai vu devant moi un individu du nom de Nash accusé d'avoir mis le feu et pour avoir, une autre fois, menacé faire brûler à net le salon de M. & M., mais dans chaque cas je n'ai pu trouver quoi que ce soit contre lui, bien que je pense réellement qu'il connaissait quelque chose là-dessus. Sans l'existence de la brigade du feu je pense qu'il y aurait bieu peu de chances qu'il reste quelque chose au printemps de ce qui était Dawson.

VÊTEMENTS.

Comme une commission a déjà été tenue recommandant certains vêtements pour l'usage de la police dans ce pays, je n'offrirai aucun avis, mais au sujet des "civils" venant ici, je puis dire que je ne vois aucune raison, à cause du climat, de changer en quoi que ce soit les vêtements que l'on porte en été et en hiver dans les Territoires du Nord-Ouest.

GIBIER.

Une grande quantité d'élans ont été emportés en ville l'été dernier et offerts en vente aux établissements de bouchers, de même que tout récemment des perdrix de neige, des coqs de bruyère et des lapins ont été en grand nombre exhibés aux portes des restaurants et des boucheries. Les règlements sur la chasse n'étaient pas en vigueur l'été dernier ici, ce qui, dans mon opinion, a été une erreur, car si la quantité d'élans apportée l'an dernier continue d'être la même chaque année, il en existera bientôt très peu dans ce pays, et je recommanderais que les mêmes règlements soient en vigueur partout dans ce territoire.

RATIONS.

Je considère les rations distribuées bonnes et de quantité généreuse.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En remontant la rivière à bord du *Canadian*, ce steamer a rencontré des difficultés aux Rink-Rapids, frappant plusieurs roches et endommageant considérablement sa quille; je crois qu'on pourrait facilement remédier à cela en faisant sauter quelques roches à cet endroit, ainsi qu'à Five-Fingers; bien qu'en remontant le courant le steamer n'ait pas frappé de roches, il l'a échappé belle, et je crois que cet endroit pourrait être également amélioré à peu de frais, ce qui serait d'une aide précieuse pour la navigation en bateaux à vapeur.

Au printemps dernier la rivière Yukon à Dawson était très haute et inondait les casernes. La chambre de service, l'hôpital, le quartier des sergents et le magasin étaient converts de deux pieds d'eau. Nous avons dû transporter tous les approvisionnements sur le toit des différentes bâtisses. Je ne pouvais m'éloigner de mes propres quartiers et y revenir qu'en canot. L'eau commençait à pénétrer par les fentes du plancher, mais elle n'inonda pas la maison. Une forte partie de la ville fut

submergée. L'eau monta pendant dix jours jusqu'à sa plus grande hauteur et se retira en vingt-quatre heures, de sorte que ni la ville ni les casernes ne furent complètement inondées.

Je recommanderais qu'une salle de récréation soit érigée pour les hommes au poste de Dawson, qu'une table de billard et d'autres jeux soient fournis, car, dans mon opinion, aucun poste de police a plus que celui de Dawson besoin d'une pareille salle.

Je proposerais l'adoption d'un règlement ou l'amendement du présent règlement sur les maîtres et serviteurs, pour que les petites dettes, autres que celles pour gages, puissent être réclamées en cour de police. Je citerai comme exemple le cas d'un homme employé à couper du bois, cas qui m'a été récemment soumis: le prix était de tant la corde, disons $10 ou $20. Comme c'était là du travail par contrat, le prix ne peut être collecté en vertu du règlement sur les maîtres et serviteurs, et il est à peu près impossible d'intenter une action civile, excepté par l'intermédiaire d'un avocat, vu que ses honoraires seront plus considérables que le montant de la dette. Je cite ce cas entre plusieurs semblables.

A moins d'avoir été à Dawson l'hiver dernier, on peut difficilement comprendre de quelle façon la ville et le voisinage ont été bâtis et transformés en une ville presque moderne, avec luminaire électrique, lignes de téléphone, gaz acétylène, et on peut cet hiver, en y mettant le prix, obtenir tout article de luxe possible.

Si on établissait une cantine à ce poste, ce serait d'un grand bénéfice pour tous les membre de la force, vu qu'à présent, avec la paye de gendarme, il est à peu près impossible de toucher à quelque article de luxe aux prix demandés aux magasins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANK HARPER,
Inspecteur, G. à C. N.-O.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DE L'INPECTEUR W. H. SCARTH.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
FORT-CONSTANTINE, 27 décembre 1898.

A l'Officier commandant
la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel terminé le 26 décembre 1898.

J'ai remplacé le brigadier Conway en charge de ce détachement le 15 octobre 1897. Ce détachement se composait d'un officier et de douze sous-officiers et hommes de police.

J'ai eu le commandement depuis cette date jusqu'à ce jour.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il y a un an la ville de Forty-Mile et le district étaient à peu près déserts, la population se composait de nous-mêmes, des employés de l'*Alaska Commercial Co.*, de la *North American Trading and Transportation Co.*,des missionnaires et de leurs femmes et des sauvages, plus quelques mineurs sur les différents creeks. Aujourd'hui l'aspect est tout autre et la population a considérablement augmenté tant dans la ville que dans le voisinage. D'après le dernier recensement la population s'établit comme suit: 200 blancs et 80 des sauvages. On estime que 1,200 personnes travaillent dans les creeks, dont la majorité se trouvent, naturellement, du côté américain de la frontière. Comme il y a peu de gens travaillant de l'autre côté, ils doivent de toute nécessité faire leurs achats en ville, la rivière Forty-Mile étant le seul moyen d'atteindre à présent ces creeks, c'est-à-dire avec leurs approvisionnements. Ce flux de population a commencé en juin. Les deux compagnies faisant affaires ici l'an dernier n'avaient plus ou presque plus rien, et leurs ventes principales avaient été faites à des spéculateurs venus de Dawson qui leur avaient acheté presque tout ce qui était vendable dans le but de créer un monopole sur ces articles à Dawson et par là réaliser un profit immense. L'hiver dernier on n'avait aucune buvette ici, mais au printemps six ont été établies: une à Fort-Cudahy et cinq à Forty-Mile. Cependant, depuis le passage de la loi des licences, deux seulement ont demandé le permis et les autres ont fermé leurs portes. Au cours de l'an dernier, les affaires ont considérablement augmenté; les consignations à l'*Alaska Commercial Co.* se sont élevées à $140,000, et au 31 décembre ses ventes étaient d'environ $90,000. Les consignations à la *North American Transportation Co.* ont été de $68,000, et ses ventes d'environ $50,000. La nouvelle maison Wright & Ganther, établie ici, a vendu pour à peu près $12,000.

VIVRES.

Jusqu'à juin de la présente année, tous les membres de ce détachement furent mis à la petite ration quand un envoi de Dawson vint apporter du soulagement et les rations furent remises à la quantité ordinaire. Durant six semaines, d'octobre à novembre dernier, les rations de chaque homme étaient de: $\frac{1}{4}$ de livre de bacon, $\frac{3}{4}$ de livre de farine, mais je reçus instruction du surintendant Constantine d'acheter

du bœuf provenant d'un radeau censé être pris dans les glaces tout près. C'était pendant la grande période de froid de novembre ; j'envoyai huit hommes avec quatre traîneaux pour apporter le bœuf. J'en achetai 1,500 livres, mais il se trouvait à 25 milles en haut de la rivière, et il fallut six jours à la troupe pour faire le voyage. Nous n'avions, cela va sans dire, aucun chien, et nos hommes durent tirer le bœuf eux-mêmes. Cette année les vivres abondent.

L'absence de lumière a été, l'an dernier, le plus grand ennui, et durant les jours de noirceur de l'hiver les hommes ont enduré de réelles misères à cause du manque d'huile et de chandelles. Il nous a fallu transporter nous-mêmes tout notre bois de chauffage après l'avoir bûché, et en temps froid il nous fallait toute une journée pour préparer la provision du lendemain.

CRIMINALITÉ.

Il y a eu peu de crimes dans ce district et aucun de nature grave. Il s'agissait surtout de petits larcins au sujet desquels j'ai reçu beaucoup de plaintes durant l'année, mais sans jamais pouvoir arrêter les coupables. Au commencement de l'été, ces larcins augmentèrent tellement que je jugeai bon de demander à l'officier commandant de me permettre de placer un détachement dans la ville de Quarante-Milles. (Les casernes étaient de ce côté-ci de la rivière et le courant si fort entre les deux places qu'il était à peu près impossible de traverser en moins d'une demi-heure.) Je reçus l'autorisation, deux hommes furent stationnés là et à partir de ce temps le nombre des vols diminua considérablement. La liste des crimes et condamnations est comme suit :

	Condamnations.	Déboutés.
Boissons aux sauvages	.....	1
Vols	1	.....
Jeux de hasard	3	.....
Vagabondage	2	.....
Sauvages ivres	1	.....
Voies de fait	1	.....
Total	8	1

Le gros du détachement fut ramené à Dawson en septembre dernier, d'après vos ordres, et j'ai dû retirer le détachement de la ville. Le service de surveillance en ville a été régulièrement fait par les membres restés ici.

INSPECTIONS ET PARADES.

Chaque semaine j'ai inspecté régulièrement les casernes, les armes et les accoutrements. Il était dû à chaque membre beaucoup de lingerie, et il n'y a pas eu d'inspection de petit équipement. Les tuyaux de poêle ont été régulièrement examinés chaque mois. Le détachement n'a fait aucun exercice. Le 24 mai le détachement a paradé à 10 a. m. ; il y a eu feu de joie et autres amusements en l'honneur de la circonstance. Il s'est produit alors un accident digne d'être noté. Tous les Américains résidant à Quarante-Milles ont pris part au salut, et après avoir déployé le drapeau américain l'ont incliné en l'honneur de Sa Majesté.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Des barils d'eau, constamment remplis, ont été placés dans chaque bâtisse, et des seaux gardés tout près.

LES CASERNES.

Ce poste fut érigé en 1895 par le surintendant Constantine, neuf bâtisses furent élevées avec une palissade tout autour. A l'automne de 1897, deux des bâtisses

furent transportées à Dawson. En juin, cette année, je reçus instruction de l'officier commandant de changer l'ancien hôpital en salle de caserne, d'y préparer une cuisine, un mess et un lavoir, et de métamorphoser l'ancienne salle en prison, l'intention étant d'en faire un pénitencier pour les prisonniers condamnés à une longue détention. Le 19 juillet, les hommes prirent possession de la nouvelle caserne et on commença à préparer le corps de garde, qui fut prêt à être occupé le 12 août, mais n'est pas encore tout à fait terminé. Il y a 16 cellules, 8 de chaque côté. Une palissade fut élevée autour. Du vieux corps de garde on fit un bureau, deux petites chambres et une grande. Après le départ du détachement le 25 septembre dernier, je plaçai les hommes dans ces chambres et je fis servir les quartiers des sergents salle d'ordinaire et de cuisine. Tout le travail fut fait par mes propres hommes.

FAUTES CONTRE LA DISCIPLINE.

Elles ont été très rares. Rien de sérieux ne s'est produit. Cinq amendes ont été imposées l'an dernier à des membres du détachement. Un prisonnier s'est échappé en septembre dernier et les officiers responsables ont été punis par vous.

CLIMAT.

S'il y a quelque différence avec le climat du Nord-Ouest, c'est que celui d'ici est moins rigoureux; il n'y a eu que de courtes périodes de froid l'an dernier, la plus dure étant en février. Aucune n'a duré plus de dix jours. Bien qu'aussi près du cercle arctique, ce climat semble être propice au jardinage. J'ai eu des plates-bandes de fleurs aux casernes, où la venue à été riche et d'une grande variété; j'ai pu en tirer des bouquets pour tout le monde. L'"Alaska Commercial Co." et la "North American Transportation and Trading Co." ont entretenu des jardins dans lesquels ont poussé des légumes en grande variété.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.—DOUANES.

En juin dernier, M. D. W. Davis, percepteur des douanes à ce port, me chargea d'agir comme son aide pendant l'été. Tous les steamers faisant escale furent visités et, à cet endroit, la perception produisit $3,000. Une grande quantité de marchandises était en transit.

INTÉRIEUR.

L'été dernier il a été nécessaire de placer un registraire des mines à ce port, et le sergent Bates fut chargé de cette besogne. Depuis, 110 demandes ont été faites et 64 certificats de francs mineurs ont été émis.

BATEAUX À VAPEUR.

Cet été 42 nouveaux steamers ont passé ici: le premier à arriver était neuf, le *May West*, le 7 juin; le montant total de ceux qui ont monté la rivière a été de 6, y compris les doubles voyages de quelques-uns. Six étaient déjà venus l'été dernier. Il y en a qui ont fait, bien entendu, deux ou trois voyages. Le dernier bateau à nous arriver était le *Arnold*, appartenant à la Alaska Exploration Co.", le 3 octobre. Peu de passagers sont venus de l'embouchure de la rivière.

LES SAUVAGES.

Les sauvages stationnés ici viennent presque tous de l'autre côté de la frontière. Ils sont tous sous la charge du Très révérend évêque Bompas, de l'Eglise anglicane, de la mission de Buxton, et qui régit ce diocèse. Bien que mieux élevés et habillés que les sauvages des plaines, ils sont plus imprévoyants et de mœurs plus dissolues. En général les hommes ne font rien, à l'exception de quelques-uns qui agissent comme pilotes sur la rivière; même ceux-là remplissent leurs devoirs nonchalament et seront probablement remplacés l'an prochain par des blancs. En février, qui

est la saison du caribou, ils sont obligés d'aller à la chasse; en été ils font la pêche au saumon: mais ce sont les femmes qui font le gros de l'ouvrage. Le nombre des décès a été très grand parmi eux l'été dernier, ils sont adonnés à la boisson et au jeu. Cependant on n'en a arrêté qu'un pour ivresse. L'hiver dernier, un certain nombre étaient dépourvus de toutes choses, et comme les provisions de l'évêque anglican n'arrivèrent pas, il lui fut impossible de leur venir en aide.

SERVICE POSTAL.

J'ai été nommé maître de poste ici et le bureau est dans la caserne. Ce service exige la présence continuelle de quelqu'un dans le bureau. Il n'est pas hors de propos de dire ici que le service postal a été très mal fait, les entrepreneurs ne s'étant présentés ici que deux fois. Si les hommes de la police n'avaient pas porté les malles entre ici et Dawson chaque fois qu'ils avaient occasion de faire le voyage, très peu de lettres auraient été distribuées à ce bureau.

PRISONNIERS.

Du 14 octobre 1897 au 5 juillet, Edward Henderson, accusé de meurtre, fut détenu ici; il fut malade tout le temps de son incarcération.

N. Lord, condamné pour vol et O'Brien pour larcin, chacun à cinq années, sont arrivés ici le 26 mai. Tous deux souffraient du scorbut et ne purent être mis à l'ouvrage que tard dans l'été. Ils restèrent ici jusqu'au 29 septembre, alors que par vos ordres ils furent envoyés à Dawson. Les autres prisonniers incarcérés ici, avec la date de leur sentence, se trouvent comme suit:

3 ans—Andrew Menser,	25 août,	pour Dawson	26	sept.	Vol.
5 " " Henderson,	25 juin	"	26	"	
1 " ———————————	25 août	"	26	"	
6 mois—Wild,	26 août	"	26	"	

Le 23 septembre, le prisonnier A. Menser s'échappa, comme il en déjà été fait rapport.

MINES.

C'est ici que fut établi le premier camp des mineurs dans le territoire, mais il fut partiellement abandonné dans l'automne de 1894 pour Circle-City, et complètement à l'automne de 1896. A l'époque des découvertes du Klondyke, l'hiver dernier, il n'y avait que quelques hommes qui exploitaient deux ou trois creeks. Les creeks canadiens étaient Miller et Glacier, à la division minière de soixante milles. Les creeks américains étaient Chicken, Napoléon, Cañon, Soker et Davis. Des explorations considérables ont été faites durant la dernière partie de l'hiver dernier, surtout du côté américain. On a découvert plusieurs creeks nouveaux qui sont tous exploités cet hiver. Les creeks Walkers-Fork, Soker et Davis furent exploités durant l'été avec d'excellents résultats. Les nouvelles découvertes de ce côté-ci sont Nelson et Moore. Et de plus, tous les creeks exploités avant la course vers Circle-City sont de nouveau exploités cet été. Chicken est le creek le plus important; c'est un tributaire de la rivière Quarante-Milles, du côté américain de la frontière, à environ 110 milles d'ici. Les explorations ont donné d'excellents résultats sur les premiers *claims*. Sur le creek Napoléon, les deux premiers *claims* ont été vendus le printemps dernier pour $15,000. Le plus grand rendement se fera sur les creeks américains, vu qu'il n'y a que 23 milles de la rivière Quarante-Milles qui soient de ce côté-ci de la frontière; cette rivière est très longue, possède beaucoup de tributaires, et arrose un très grand territoire. Le gouvernement par les mineurs est le seul qui existe de l'autre côté de la ligne, et dans les circonstances les droits de propriété ne sont pas bien garantis. Ils ne le seront pas tant que les Etats-Unis n'auront pas établi leurs tribunaux dans l'Alaska central.

S'emparer de *claims* sous le plus léger prétexte est chose d'occurrence journalière. Un certain nombre de mineurs s'assemblent, délibèrent et déclarent que tel

creek peut être redistribué sans raison valable. Dans plusieurs cas il n'y a qu'un petit nombre des propriétaires véritables qui assistent à ces assemblées.

On a fait quelques demandes pour le quartz, mais quant à la valeur des découvertes, je n'en saurais rien dire. La "North American Transportation and Trading Company" a ouvert une mine de charbon à environ 12 milles plus bas qu'ici sur la rivière Yukon. Une vingtaine y sont employés, les travaux marchent assez rapidement, et l'extraction du charbon va commencer bientôt; M. Watson est surintendant de la mine.

Comme question de fait, on a déjà sorti du charbon; une quantité considérable est prête à être expédiée. Le charbon est un lignite supérieur, donne beaucoup de chaleur et laisse très peu de cendres. La mine dépasse toutes les espérances.

BOIS.

On en trouve peu de valeur marchande dans ce district. Durant l'été dernier une grande quantité a été détruite par les feux de forêts dus à la négligence des voyageurs qui laissaient leurs feux de camp allumés. C'est à cette négligence qu'il faut aussi attribuer la perte de nombre de cabanes et de caches. M. Barnard, chef de l'équipe du service géologique des Etats-Unis, a perdu une grande partie de ses provisions dans un incendie de cette nature, pendant que ses hommes étaient à l'ouvrage. On a entretenu une surveillance constante, mais sans réussir à appréhender aucun de ces coupables.

On a déjà fait rapport complet sur la déportation des mineurs et autres de Dawson au bas du fleuve l'automne dernier, ainsi que sur leur conduite dans le pays et au fort Yukon. Il y avait parmi ces personnes grand nombre de mauvais sujets, et la majorité de ces derniers, après avoir obtenu leurs provisions au fort Yukon, vendirent tout ce qui n'était pas absolument nécessaire pour se rendre à Dawson. Durant tout l'hiver il en est passé par ce poste, en route pour la Mecque de tous les Yukonnais: Dawson. A part ceux-ci, nombre de malheureux qui avaient été laissés sans ressource dans le bas du fleuve par les différentes compagnies de transport, l'automne dernier, ont réussi à se rendre sur la glace jusqu'à Dawson. Les misères endurées par ces gens sont difficiles à décrire; n'étant pas préparés pour faire face aux difficultés de ce pays, n'ayant pas de chiens, la plupart ont dû tirer leurs traîneaux, une tâche dont ne peuvent se faire une idée que ceux qui ont passé par là. Un jeune homme de Toronto est arrivé ici avec les deux pieds gelés; c'est aux soins du gendarme Reed qu'il doit d'avoir conservé ses pieds. Il fut au lit près de deux mois. On cite plusieurs autres cas d'hommes qui furent gelés, mais je n'ai pas entendu dire qu'il y ait eu perte de vie. A part le cas des deux prisonniers mentionnés ci-dessus, je n'ai pas entendu parler de scorbut dans ce district. Une équipe du service géologique des Etats-Unis a été employée l'été dernier à arpenter les terres dans le district de Forty-Mile de l'autre côté de la frontière. En septembre, le lieutenant Lowe, de l'infanterie américaine, est arrivée par le Forty-Mile, ayant remonté la rivière de Baldy Bay à la tête d'une expédition envoyée par le gouvernement des Etats-Unis.

ACCIDENTS.

Le 4 août, rapport me fut fait que le cadavre d'un homme avait été vu sur une île à 14 milles plus bas qu'ici. J'envoyai immédiatement des hommes pour s'enquérir, et rapport complet fut alors fait. Jusqu'à présent, je ne crois pas que le cadavre ait été reconnu, quoiqu'une description complète ait été affichée.

Le 29 août, le steamer *Lindi*, de l'"Alaska Exploration Company", arriva de Dawson. Rapport me fut fait que le commis aux vivres avait essayé de se suicider. Il mourut après l'arrivée du bateau des effets d'une dose de morphine. Tout ce qui était possible fut tenté pour lui sauver la vie. Je fis une enquête qui démontra clairement que c'était un cas de suicide. Pour cette raison, ainsi que par le fait qu'il eût été impossible de réunir un jury de sujets britanniques, il n'y a pas eu d'enquête régulière. L'homme fut inhumé ici par nos gens.

En novembre dernier, un nommé David Matheson fut trouvé près de Forty-Mile ayant les pieds et les mains fortement gelés. Il a fallu faire l'amputation des deux pieds et des deux mains. Il venait de se rétablir d'une sérieuse maladie.

Dans ce district, la mortalité parmi les blancs n'a pas été considérable.

SANTÉ.

La santé des hommes durant l'année a été excellente. Les hommes de ce détachement, en tout temps et surtout l'hiver dernier, ont rempli leurs services très bien et avec zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. SCARTH,
Inspecteur, commandant du détachement.

ANNEXE "F".

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR D'A. E. STRICKLAND.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
TAGISH, YUKON SUPÉRIEUR,
1er novembre 1898.

A l'Officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
District de Tagish.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirant le 1er octobre 1898.

Au reçu des instructions du commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, je suis parti de Vancouver le 20 août 1898, sur le steamer du Pacifique Canadien le *Danube*, pour Skagway, à la tête de cinq hommes et pourvu d'une quantité de provisions consignées au sous-commissaire. Après un voyage dépourvu de confort mais peu accidenté de sept jours, nous sommes arrivés à Skagway le 28. M'étant présenté au sous-commissaire, je reçus ordre de faire débarquer les provisions et d'en prendre note, ce qui fut fait. L'inspecteur Harper et son contingent de 20 hommes, y compris les sous-officiers, étaient sur la route de Skagway, travaillant à transporter leurs provisions au lac Bennett quand je suis arrivé.

Skagway s'était construit en une quainzaine; c'était une ville de tentes qui renfermait, eu égard à son étendue, la population peut-être la plus hétérogène de l'Amérique. Toutes les nationalités y étaient représentés, à l'exception des Chinois, et tous se dépensaient en efforts pour se rendre au camp de l'or. La route de Skagway avait été grandement vantée par des organisateurs de compagnies intéressées, et les journaux de l'Etat étaient remplis de longs articles démontrant combien il était facile de se rendre aux champs de l'or et à Dawson si on voulait seulement prendre la route de Skagway. En lisant ces articles, on pouvait croire que des travaux considérables avaient été faits sur cette route et qu'une caravane pouvait se rendre sans interruption jusqu'à Skagway, une distance de 40 milles, avec peu ou point de difficultés. Ceci, toutefois, était bien loin de la réalité. Attirés par ces rapports à sensation et par les cancans peu justifiés de quelques personnes de retour du Klondyke, en quête de célébrité, les gens étaient venus de toutes les parties du monde et se ruaient sans raisonner vers les champs de l'or. Chaque steamer amenait à Skagway des centaines de passagers, des tonneaux de fret et nombre de chevaux de somme. La conséquence fut que la route devint tellement encombrée que tout progrès était impossible. La saison des pluies vint encore empirer l'état de choses, et durant les trois semaines que je fus là il plut incessamment. Le foin et l'avoine devinrent excessivement rares, et les chevaux, sur la route, moururent ou furent tués par centaines. Les hommes tombèrent malades ou se découragèrent, et revinrent à Skagway après avoir vainement essayé de passer et après avoir dépensé tout leur argent. On a porté à pas moins de 3,000 le nombre de chevaux qui moururent le long de la route entre le lac Bennett et Skagway.

Voyant cet état de choses sur la route de Skagway, le sous-commissaire m'ordonna de conduire un détachement pourvu de rations pour six mois à Dyea et de me rendre à Bennett par la Passe Chilcoot. Je quittai Skagway le 14 septembre; en arrivant à Dyea je rencontrai Isaac, le chef des sauvages de la côte, qui transportait sur la Passe Chilcoot. Je fis avec lui des arrangements pour faire transporter mes provisions, formant en tout environ 8,000 livres, jusqu'au lac Lindeman à raison de 38 cents

la livre. Ce prix paraît exorbitant, mais je ne pus faire mieux. Je me crus plutôt heureux de pouvoir garder les sauvages même à ce prix. Ainsi, par exemple, comme notre caravane était sur le point de partir, un homme vint demander à ces sauvages de transporter 200 à 300 livres jusqu'au lac pour lui. Comme ils avaient été engagés par moi, il leur offrit deux cents de plus par livre. Ceci établit un nouveau tarif; chacun des sauvages—63 en tout— jeta sa charge et demanda 40 cents par livre, ce que je refusai d'accorder. Je ne savais que faire; j'avais peu d'argent et cette augmentation de deux cents par livre aurait pris tout ce que j'avais. Je tirai le jeune homme à l'écart et lui suggérai que c'était un précédent dangereux que d'augmenter le prix à ce moment-là, que la conséquence serait que les sauvages rompraient leur contrat avec le gouvernement canadien et que je me trouverais obligé de détenir toutes les marchandises destinées à être transportées au lac Lindeman jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur contrat. Je dis aussi au chef Isaac que s'il lâchait mes marchandises je verrais à ce qu'il ne reçut aucun argent pour les effets transportés par la Passe pour d'autres personnes jusqu'à ce que le contrat avec le gouvernement fut exécuté. Tout le monde comprit la force de ce raisonnement et nous partîmes heureusement de Dyea. Les grandes pluies des trois dernières semaines avaient fait déborder la rivière Dyea et emporter les ponts jetés dessus par les voyageurs qui nous avaient précédés. Il fallut donc les reconstruire. Les sauvages me dirent qu'ils n'avaient jamais vu d'aussi fortes pluies. Nous procédâmes heureusement jusqu'à l'entrée du défilé à 9 milles de Dyea. Là le pont avait été enlevé et il nous fallut une demi-journée pour le reconstruire. Nous campâmes là pour la nuit. Il pleuvait tant qu'il fallut mettre toutes les provisions sous une tente ronde. Il est heureux que j'ai eu cette idée, car le lendemain matin, vers 6.30, comme je finissais mon déjeuner devant la tente, j'entendis un grand bruit, et en levant les yeux vers le défilé je vis une masse d'eau d'au moins 15 pieds de hauteur qui se précipitait vers nous. Heureusement le défilé s'élargissait là où nous avions campé, ce qui permit à l'eau de s'étendre. Néanmains, nous avions eu à peine le temps de monter sur les collines que le sol où nous avions campé, nos tentes et nos provisions étaient couverts de quatre pieds d'eau. La tente était solidement attachée et la plus grande partie de nos provisions se composait de farine et de bacon qui ne pouvaient être facilement emportés. De sorte que nous ne perdîmes que quelques articles de peu d'importance. Cette inondation fut connue sous le nom de Sheep Camp, parce qu'elle était due à la rupture d'un glacier qui avait, en cédant, laissé libres les eaux d'un petit lac sur les collines de Sheep Camp. Nous restâmes ici quatre jours à faire sêcher nos provisions, etc. Les sauvages ne voulaient pas toucher à un ballot de marchandises mouillées à cause de l'augmentation du poids. Enfin je réussis à les mettre en marche, et nous arrivâmes au lac Lindeman le 25 septembre. J'engageai un bateau, et les provisions furent traversées de l'autre côté.

En arrivant au lac Bennett, j'appris que l'inspecteur Harper et son détachement venaient de partir pour Dawson avec quatre bateaux. Le sergent Haslett avait été laissé comme commandant au lac Bennett en attendant mon arrivée. Des bateaux avaient été construits par le sergent Service et m'attendaient, mais nous fûmes plusieurs jours retardés par des vents contraires. Je partis de la tête du lac Bennett le 1er octobre avec le sergent Haslett et 13 hommes pour le lac Tagish. Nous rencontrâmes du mauvais temps tout le long des lacs, et avec nos bateaux lourdement chargés, il nous fallut cinq jours pour faire 50 milles. Au pied du lac Tagish, je trouvai M. John Godson et quatre aides qui percevaient les droits de douanes. Quelques jours avant mon arrivée à Tagish, un meurtre brutal avait été commis à Marsh Lake. Un nommé Edward Henderson avait tué d'un coup de feu son associé Thomburg Peterson. La nouvelle fut envoyée à M. Godson, qui dépêcha ses aides sur la scène pour arrêter le meurtrier. Il fut amené à Tagish et détenu là jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur Harper, qui le conduisit à Dawson pour y subir son procès.

Le 6 octobre je choisis un site pour les casernes, commençai à déblayer le terrain et à monter les bâtiments. Nous n'avions que très peu d'outils, point de chiens ni de chevaux, de sorte que nous eûmes forte affaire à transporter et à préparer le bois vert. Quelques troncs d'arbres furent amenés de 300 à 400 verges ; je réussis à acheter quelques haches, des pelles et des pics des passants, mais il va sans dire,

à des prix exorbitants. Les casernes furent de 70 par 20, divisées en trois pièces : la caserne, le mess et la cuisine. Le quartier des officiers, au bout de la place, était de 50 par 20. Une des pièces me servait de bureau. Le chirurgien auxiliaire Bonnar occupait une petite cabane à une extrémité de la place. Ces bâtisses étaient prêtes et furent occupées le 15 novembre. Le 13 octobre, l'honorable Ministre de l'Intérieur, accompagné du commissaire du Yukon et M. Ogilvie, arrivèrent à Tagish. Ils ne passèrent qu'une nuit et repartirent le lendemain matin pour le lac Bennett. Par ordre du major Walsh, j'établis un poste au rapide du Cheval-Blanc, sous les ordres du n° de mat. 2155, le gendarme Richard. J'y envoyai toutes les provisions disponibles, soit environ 3,000 livres. Les percepteurs des douanes, toutefois, recevaient quantité de vivres en paiement des droits, de sorte que nous ne craignions pas de mourir de faim.

Le juge McGuire, l'inspecteur Starnes, l'avocat de la couronne Wade et leurs attachés arrivèrent à Tagish en route pour Dawson le 30 octobre. Le capitaine Norwood, inspecteur des mines, et ses compagnons, passèrent au lac Tagish le 3 novembre. Le major Walsh et ses compagnons arrivèrent à Tagish le 4 novembre, et repartirent le lendemain pour Dawson. A partir de ce moment la foule de gens qui se rendaient à Dawson diminua graduellement ; le plus grand nombre s'installèrent le long des lacs et construisirent des huttes pour hiverner.

Le 27 novembre, je partis de Tagish pour Bennett à la recherche de provisions ; nous n'en avions plus que pour deux semaines. Le lac Bennett n'était qu'à moitié couvert de glace ; ce n'est qu'en décembre qu'on put voyager en sûreté sur la glace de ce lac.

Le 24 novembre, je commençai à construire un hangar, mais vu le froid et la difficulté de nous procurer de la terre pour la couverture, cette bâtisse ne fut terminée que pour le jour de l'an.

Il n'y eut absolument aucun cas de maladie à Tagish pendant l'hiver. Un civil, nommé Johnson, se gela les pieds en explorant sur la rivière McClintock et fut amené ici pour être soigné. Le Dr Bonnar lui amputa un pied. Au printemps, toutefois, plusieurs des hommes tombèrent malades ; le gendarme Lindbladt, surtout, fut bien près de mourir de pneumonie. Les médecins attribuèrent ces maladies aux services longs et pénibles faits durant l'hiver précédent sur les sommets White et Chilcoot. Je quittai Tagish, en congé, le 26 décembre, et n'arrivai à Skagway que le 9 février. Immédiatement à mon arrivée, le surintendant Perry m'ordonna de me rendre au sommet de la Passe White pour y agir comme percepteur des douanes. J'arrivai là le 13 février avec 20 sous-officiers et hommes. Nous plantâmes notre tente sur la glace. Dans un rayon de 12 milles il n'y avait pas de bois propre au chauffage ni à la construction, et la température était exécrable. Je mis deux hommes à couper du bois le plus proche possible et j'employai les autres, avec les chevaux, à le traîner au camp. Durant dix jours nous eûmes des tempêtes de vent et de neige sur le sommet, et j'eus grand'peur de perdre quelques-uns de nos hommes. Malgré toutes ces difficultés, nous avions terminé une petite maison le 27 février, et lorsque le réveil sonna ce jour-là, je hissai le " Union Jack " sur le sommet de la Passe White et commençai la perception des douanes. Les gens commencèrent à arriver en foule vers le 3 mars, et de ce jour jusqu'à la fin du mois je fus très occupé. Le 29 mars je fus relevé de mes fonctions par l'inspecteur Cartwright. Je partis immédiatement pour le lac Tagish, où j'arrivai le lendemain. Il restait beaucoup à faire à Tagish : enlèvement des arbres et des souches, construction d'un quai, érection de casernes pour les officiers et améliorations générales. Le 11 mai, je reçus avis que deux explorateurs, Meehan et Fox, avaient été attaqués sur la rivière McClintock par les sauvages. Meehan avait été tué instantanément et Fox grièvement blessé. J'envoyai immédiatement le n° de mat. 2678, brigadier Rudd avec un détachement pour s'emparer de ces sauvages, si possible. Le Dr Barre les accompagnait afin de donner à Fox tous les soins nécessaires. Après une chasse à travers un pays inconnu, qui dura deux semaines, le brigadier Rudd réussit à arrêter les quatre sauvages impliqués, et les amena à Tagish dans les fers. Je tins une enquête préliminaire et les condamnai à subir leur procès. Ils furent, le 5 juillet, envoyés à Dawson, où ils subirent leur procès et furent condamnés par le juge McGuire à être pendus

La débâcle se fit à Tagish le 28 mai. Des milliers de personnes campées le long des lacs, et qui construisaient des bateaux en attendant l'ouverture de la navigation se précipitèrent vers Tagish. J'avais reçu ordre du colonel Steele de fouiller tous les bateaux passant à ce poste pour m'assurer qu'ils ne portaient aucune boisson enivrante. Le colonel Steel m'avait aussi donné instruction de numéroter tous ces bateaux et de tenir un registre des noms et adresses de tous ceux qui entraient dans le territoire du Yukon. Dans les livres ouverts à cette fin, j'enregistrai les noms de 28,000 personnes venant de toutes les parties de l'univers.

Si l'on considère cette grande agglomération et la large proportion de l'élément turbulent qui vint en même temps, l'absence de crimes est simplement merveilleuse. Aucun cas de vol ne fut porté à ma connaissance, et de fait tout ce que j'ai eu à faire en ma qualité officielle a été de régler quelques légers différends, principalement entre associés.

Le 27 août, Thomas C. Burnett, commis aux vivres du steamer *Nora*, tua d'un coup de feu James C. Cowie, commis aux vivres du steamer *Ora* aux rapides du Cheval-Blanc. Il fut arrêté par le gendarme Lindbladt et amené à Tagish. Je le condamnai à subir son procès et l'envoyai à Dawson sous la garde du gendarme Lindbladt le 9 octobre.

On m'apprit que le 28 juillet un riche placer avait été trouvé sur le creek s'étendant vers le lac Atlin par un nommé Fritz Miller et son associé. Miller me dit qu'il pensait que c'était dans le territoire du Yukon, de sorte que je partis immédiatement pour le lac Atlin afin de voir à ce que les *claims* fussent délimités selon les règles régissant l'exploitation des placers dans le territoire du Yukon. Commençant à Discovery je délimitai les claims en blocs alternants de dix claims chacun, tous ayant 250 pieds. Les mineurs se réunirent et nommèrent Miller registraire des francs mineurs. J'ai depuis appris que ce riche district minier se trouve dans la Colombie-Anglaise, et qu'en conséquence les mineurs n'ont droit qu'à des *claims* de 100 pieds. Beaucoup de gens ont "prospecté" en vue du quartz, et près de 25 claims ont été enregistrés à ce bureau. J'ai vu des certificats d'analyse de ces minerais, et ils montrent une très grande quantité d'or, d'argent et de cuivre. Les recherches ont été poussées très largement sur la rivière McClintock l'hiver dernier, mais rien de quelque valeur n'a été trouvé.

Mercredi le 7 septembre, le surintendant Wood arriva de Bennett et prit charge du commandement de ce poste.

L'ENREGISTREMENT ET LE NUMÉROTAGE DES BATEAUX.

En mai dernier j'ai reçu ordre du colonel Steele de numéroter tous les bateaux passant au poste de Tagish et d'enregistrer les noms et les adresses de tout homme, femme et enfant qui allaient dans le territoire du Yukon. Comme M. John Godson, agissant d'après les ordres du colonel Steele, avait ouvert un registre au lac Bennett, et comme je ne savais pas combien il avait enregistré de bateaux, je commençai le numérotage des bateaux à 10,000 et en montant. Le numéro du dernier bateau descendant à Dawson l'automne dernier a été 14,736 laissant à 4,736 le nombre des bateaux enregistrés à ce poste. A Bennett, M. Godson atteignit le n° 2,344. Le nombre total des bateaux descendant au Yukon fut donc cette année de 7,080, et le nombre de personnes 28,000, soit une moyenne de quatre pour chaque bateau.

La sagesse de l'ordre donné par le colonel Steele éclate quand je dis que j'ai répondu à une couple de cents lettres de toutes les parties du monde, écrites par des gens inquiets du sort de parents rendus au Yukon. Dans plusieurs cas les parents de gens morts noyés dans les lacs et les rivières en ont été avertis grâce aux adresses sur le registre. Vu le manque d'aide et la grande foule des arrivants au commencement de l'été, je ne pus enregistrer les noms dans un ordre alphabétique; si cela avait été fait, j'aurais trouvé plus facile la tâche de trouver les noms et de répondre aux lettres. Quelquefois, pour trouver une adresse, il m'a fallu parcourir tous les 28,000 noms.

BATEAUX À VAPEUR.

Plusieurs bateaux à vapeur ont été construits le printemps dernier au lac Bennett. La "Bennett Lake and Klondike Navigation Co." en a construit trois :

l'*Ora*, le *Flora* et le *Nora*. Les deux premiers furent lancés par le défilé Mile et les rapides du Cheval-Blanc, et firent le service entre le pied des rapides et Dawson. Le *Nora* voyagea entre le lac Bennett et le défilé Mile.

La " Upper Yukon Co." a construit deux petits bateaux, le *A. J. Goddard* et le *Kilbourne*. Le *Goddard* fut placé au pied des rapides et le *Kilbourne* voyagea sur les lacs d'en haut.

Le " Kerry Mill Co." a construit l'*Olive May*. Un petit bateau à vapeur fut construit par des particuliers et vendu à la " Upper Yukon Co." pour servir sur les lacs d'en haut. Le premier steamer à arriver à Tagish fut le *Goddard*, le 3 juin, et de ce jour jusqu'au 4 novembre, la navigation fut ininterrompue.

Les deux compagnies parlent de placer l'an prochain sur cette route des bateaux plus grands et confortables, en vue de s'assurer une vaste clientèle de touristes.

GIBIER.

Les grosses pièces n'abondent pas dans ce voisinage. Les sauvages sont obligés de se rendre à 20 milles en arrière pour chasser. Les canards abondent au printemps et à l'automne. Il y a des coqs de bruyère, mais pas beaucoup, principalement le coq de bruyère indigène ou la perdrix des sapins. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs Marsh et Tagish ; la truite des lacs et le poisson blanc sont surtout pris au filet, et cette truite mord aussi beaucoup à la ligne. L'abondance du petit saumon procure de grandes jouissances sportives aux amateurs de la ligne à la mouche.

CHIENS.

Les chiens, au nombre de 80 en tout, furent réunis en avril et envoyés à Tagish pour être gardés pendant les mois d'été. J'établis un camp de chiens en charge du n° de mat. 358, le gendarme Leader, à la tête du lac Marsh. Il prit assez de poissons blancs pour nourrir les chiens durant l'été. Quelques-uns moururent ou se noyèrent.

BOIS.

Sur les lacs Tagish, Bennett et Marsh, le bois propre à être travaillé est très rare. En haut des creeks et le long des rivières il y en a encore beaucoup, et aussi sur les lacs, mais à une grande distance du rivage, de sorte que cela paierait à peine de le traîner. Le bois sec abonde encore, et on en trouve sur les rivages des trois lacs.

La " Kerry Mill Co." a un petit moulin sur sa limite à bois sur la rive sud-est du lac Nares. Presque en face, sur la rive nord-ouest de ce lac, il y a une limite appartenant à M. Perry, J.R. Il y avait là un petit moulin en opération le printemps dernier, et près de 150,000 pieds de madrier ont été sciés. Un Canadien français du nom de Racine avait un petit moulin à la tête de Windy-Arm, lac Tagish, du côté de la Colombie-Anglaise.

FOIN.

Il y a plusieurs bons marais à foin dans le voisinage des lacs Tagish et Marsh ; cependant la saison de 1898 a été peu propice à la venue du foin. A Tagish, jusqu'à la mi-juin il n'a pas plu, et à part cela il y a eu plusieurs feux de forêts dans l'été, et le feu, pénétrant dans les marais, a brûlé les racines de l'herbe. Il est à peine possible que semblable malchance se renouvelle d'ici à quelque temps.

AU POINT DE VUE MÉTÉOROLOGIQUE.

Le 26 juillet, je reçus du colonel Steele l'ordre de placer en position les instruments fournis par le département météorologique et de noter chaque jour les observations. Je me permets d'annexer ici une copie des observations prises dans les mois d'août, septembre, octobre et novembre (non imprimée). Une copie en a aussi été envoyée au département météorologique de Toronto.

REGISTRAIRE DES MINES.

Je reçus ordre du colonel Steele le printemps dernier, d'agir comme registraire des mines. Près de vingt-cinq (25) demandes pour des gisements de quartz furent reçues par moi et envoyées au commissaire de l'or à Dawson, qui m'envoya la formule B, que je passai aux différents mineurs.

PERMIS DE MINEURS.

Je fus, le 1er mai dernier, nommé distributeur des permis de mineurs au poste de Tagish. Durant l'été j'émis :—

Nos 48,751 à 49,000		$2,500 00
" 49,001 à 49,250		2,500 00
" 50,001 à 50,250		2,500 00
" 52,001 à 52,230		2,300 00
		$9,800 00
Moins 49,001 à 49,053 par l'inspecteur Belcher	$ 530 00	
" certificat substitué, no 52,182, réduction	8 00	
" " " no 52,183 "	8 00	
" " " no 52,220 "	8 00	
" " annulé, no 52,175	10 00	
" " " no 52,176	10 00	
" " " no 52,177	10 00	
	$584 00	
		9,800 00
		584 00
Grand total		$9,216 00

CHEVAUX.

Quarante-huit (48) chevaux furent en avril envoyés en pâturage au poste Tagish. Ils furent mis à l'herbe le 20 avril. Chaque mois ils furent réunis pour passer l'inspection. Ils ont profité énormément à même les pâturages du voisinage du poste Tagish, et ils sont gras et en bonne condition.

LA PAYE.

Je voudrais parler de la paye insuffisante que reçoit un officier de la police à cheval dans le territoire du Yukon. Le supplément de $1.25 par jour accordé à un officier pour le service au Yukon ne commence pas à couvrir la dépense additionnelle encourue pour vivre au Yukon. Non seulement un officier doit se pourvoir de l'uniforme dispendieux de la police à cheval du Nord-Ouest tel que porté dans les Territoires du Nord-Ouest, mais encore d'objets additionnels aussi, tels que casques du Yukon, parkas, bottes d'hiver, etc., ainsi que le demandent les hivers rigoureux du district du Yukon. L'an dernier on ne pouvait se procurer une boîte de tomates à moins de $1.50 ici. Les œufs, d'un âge douteux, coûtaient $3.00 la douzaine, et le reste en proportion. Il est d'absolue nécessité qu'un officier devrait soutenir la dignité de sa position et commander le respect aux différentes classes de gens qui arrivent dans le territoire du Yukon. Dans ce district, où il n'y a pas d'hôtels, il est exposé à recevoir beaucoup, non seulement ses amis personnels, mais un grand nombre de personnes qui arrivent—comme cela s'est présenté l'été dernier—armés de lettres de présentation de leurs amis influents de l'est. On ne peut pas leur offrir que la stricte ration, même si celle d'un officier est suffisante, ce qui n'est pas. Un fonctionnaire du gouvernement a passé auprès de moi environ deux semaines en juin dernier.

Mon expérience de cette année a été que la plus grande partie de ma paye a dû servir à payer des vivres.

BUREAU DE POSTE ET MALLES.

Le 20 août 1897, je fus nommé maître de poste au lac Tagish. La première malle directe arriva au lac Bennett le 29 septembre à destination de Dawson. Je l'apportai avec moi au lac Tagish, mais n'ayant aucun moyen de l'envoyer plus loin, je fus obligé d'attendre jusqu'au 30 octobre le passage de l'inspecteur Starnes et de ses hommes. Je l'envoyai par lui; aucun autre délai ne se présenta dans l'envoi des malles au lac Tagish. Jusqu'à l'arrivée de la malle à destination de l'extérieur, sous la charge du constable spécial H. L. Loucks, qui arriva à Tagish le 11 mai. Vu le peu de sécurité qu'offrait la glace, je jugeai prudent de retenir la malle au poste de Tagish jusqu'à l'ouverture de la navigation. Un grand nombre de lettres sont passées par nos mains au bureau de poste du lac Tagish cette année. Presque chacune des 28,000 personnes passées ici a mis des lettres à la poste. Plusieurs aussi n'ayant qu'une vague idée du pays et des distances avaient donné instruction d'adresser leurs lettres à Tagish. J'eus de plus à recevoir et à classer toutes les lettres adressées à différents endroits du Yukon entre le lac Tagish et Dawson.

VÊTEMENTS.

Les vêtements Klondike doublés envoyés l'an dernier, bien que de bonne qualité et chauds, étaient de dimensions trop étroites, et comme tout déplacement en hiver dans ce pays se fait à pied, il s'ensuit une gêne dans les mouvements et beaucoup d'ennuis. Les casques en fourrure maintenant portés par nos hommes ne sont pas du tout faits pour le climat. On ne peut les descendre sur les oreilles, et ils pèsent trop. Les mitaines en buck, avec un seul doigt, n'ont pas été un succès à cause du froid ; les mitaines en laine qui montent haut sur le poignet, avec une autre mitaine de buck souple par-dessus, ont été trouvées les plus utiles. Des pea-jackets seraient d'un grand confort pour les hommes. Sur les bateaux, sur le quai et à l'inspection les hommes ne peuvent en automne porter le capot de fourrure parce qu'il est trop pesant, et les vêtements doublés n'ont ni bonne apparence ni le chic militaire. Avec des pea-jackets ces deux objections disparaîtraient, car ils sont, à la fois, cl auds et de bonne apparence. Il est regrettable qu'on ne puisse trouver un uniforme quelconque que la gendarmerie puisse porter dans l'accomplissement de tous les devoirs où il faut complète liberté des mouvements. L'uniforme présent en serge, les culottes et les bottes, tout en paraissant bien et en pouvant servir pour les services au poste, ne le peuvent pour les travaux sur bateaux et généralement sur le lac et la rivière. Quand aux vêtements Klondike ils perdent vite leur forme, deviennent sales et ne sont pas assez distincts pour que les gens reconnaissent un constable d'un mineur nouvellement arrivé.

MINES.

Vu le grand nombre de gens que le temps froid força en 1897 à bâtir des huttes et à hiverner sur les lacs et les petites rivières du Yukon supérieur, les recherches (*prospecting*) ont été très fortement poussées. D'après mes propres observations, ces gens, la grande majorité, dirais-je, ne connaissaient rien en fait d'exploitation de placers, et leurs efforts pour arriver au lit de roc furent mal dirigés tant comme endroits choisis pour perforer qu'au point de vue de la manière de travailler. Deux courses furent faites en été : l'une vers le Petit Saumon et l'autre vers le creek Miner, qui entre dans la rivière Fifty-Mile à dix milles à peu près en bas du lac Marsh. Ces deux creeks furent finalement abandonnés vu qu'il n'y fut pas trouvé assez d'or pour rendre le travail payant. On localisa environ 25 gisements de quartz dans ce district supérieur ; j'en fis l'enregistrement. Dans ce cas je reçus les demandes et les envoyai, avec le prix de l'enregistrement, au commissaire de l'or, qui m'envoya le reçu officiel, formule B. J'ai vu des certificats d'analyse de ces minerais et ils contiennent des métaux précieux en quantité bien payante. Dans un ou

deux endroits localisés sur la rivière Wheaton, il y a un fort percentage de nickel. En ce moment beaucoup de gens font des recherches dans le voisinage du lac Atlin, sur le côté nord de la frontière de la Colombie-Anglaise. S'ils trouvent quelque chose là, ce sera dans le district minier de Hootalinqua. Deux *claims* de cuivre ont été localisés par John Handy et Jonn McIntyre sur la rivière Fifty-Mile, dix milles plus bas que les rapides du Cheval-Blanc. Ils montrent quelques très beaux échantillons de cuivre qu'on dit renfermer une grande quantité d'or.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D'A. E. STRICKLAND,
Inspecteur.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR BELCHER.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
FORT-HERCHMER, DAWSON,
TERRITOIRE DU YUKON, 30 novembre 1898.

A l'Officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée à cette date.

J'ai quitté Régina le 29 décembre 1897 et je suis arrivé à Vancouver le 1er janvier 1898 avec 29 hommes, y compris les sous-officiers. Après avoir reçu divers approvisionnements, la petite troupe est partie de Vancouver dans l'après-midi du 3 sur le steamer *Rosalie*, et arriva à Skagway dans la soirée du 7 après un assez bon voyage. Là je me mis sous les ordres de l'inspecteur Wood, et je servis sous cet officier jusqu'à son départ pour le Gros-Saumon, le 3 février. Le surintendant Perry arriva à Skagway le 9 et m'ordonna de me rendre tout de suite à la Passe Chilcoot pour établir un poste, y ouvrir un bureau pour la perception des douanes, et je fus nommé sous-percepteur des douanes à ce poste.

Prenant avec moi le brigadier Pringle et le gendarme Boyd je quittai Skagway à 5 h. p.m., mais comme la marée avait commencé à baisser, l'allège ne voulut pas faire un autre voyage. Je louai alors un remorqueur, mais à cause d'une tempête de neige il alla se jeter sur les roches entre ici et Dyea, et il fut trouvé impossible de le sortir de cette position avant la marée montante. Grâce à d'autres contretemps et à la maladresse de l'équipage du remorqueur, nous ne sommes arrivés à Dyea qu'à 4 heures le lendemain matin. Après avoir, non sans trouble, acheté une petite quantité de bois à Dyea, j'engageai tous les camions disponibles et je m'arrangeai pour que ce bois fut transporté à Sheep-Camp ce soir-là; nous y sommes arrivés à 7 h. p.m.

A cet endroit le comité de vigilance jugeait deux hommes pour larcins de différente gravité. Le premier fut trouvé coupable et condamné à être pendu, mais il réussit à s'échapper, et comme on ne lui avait pas enlevé son revolver, il commença à faire feu sur ceux qui l'avaient capturé, et ceux-ci répondaient à qui mieux mieux. On le trouva plus tard sans vie, avec une balle dans le front, près de la tente où je me trouvais. L'autre fut aussi trouvé coupable, et condamné à 50 coups de fouet qu'il reçut bien et dûment sur son dos mis à nu le lendemain matin; puis on lui attacha au dos un placard portant le mot: "Voleur", et il fut chassé du camp.

Le 11 février, quittant de bonne heure Sheep Camp, j'arrivai aux Degrés (*Scales*) vers 9.30 a. m.; je pus rendre la plus grande partie de notre bois et un peu de notre fret au sommet ce jour-là, et à 7 p.m. il nous fut possible de dresser la première tente qu'eut, d'après moi, jamais vu le sommet. Les Degrés sont le nom donné à la partie qui se trouve à la base, et de là au sommet la rampe est très à pic, car le sommet est à 3,000 pieds au-dessus de la mer, et après l'avoir traversé sur une distance de 200 à 300 verges le versant nord commence; bien qu'il soit moins à pic que le versant sud, la descente au lac Cratère est rapide. Le sommet est longé de chaque côté par de hautes côtes, et a en certains endroits une largeur qui va jusqu'à 100 verges.

A notre arrivée il y avait beaucoup de marchandises aux Degrés. Les porteurs étaient en très grande demande et le seul moyen que je pus trouver de faire transporter nos marchandises et qui se trouva être le vrai, fut de "graisser" un peu les

porteurs. Bien que la "Chilcoot Railroad and Transportation Co." eût le contrat pour le transport de nos effets, je crus sage, dans les circonstances, de dépenser quelques dollars et d'éviter les retards. Le matin du 12, le restant du bois fut apporté et l'on se mit de suite à déblayer un site pour la bâtisse qui devait être de 12 par 12. La dernière partie de la journée fut employée à scier et à équarrir des poutrelles pour être prêts à construire le lendemain.

Le 13 février, à 3 heures a.m., comme la lune éclairait suffisamment, tous se mirent à l'ouvrage, et à la nuit tombante les quatre pans étaient debout. Ils se composaient de planches de bois vert d'un pouce, que nous avons dû employer faute de bois sec. Ce bois vert a causé des ennuis dans la suite, car, bien que recouvert de neige, il s'est tellement fendillé que la neige fine passait constamment par les crevasses et rendait humide tout ce qu'elle touchait à l'intérieur. Le surintendant Perry arriva cet après-midi là et campa en bas du lac Cratère. Il était accompagné d'un brigadier et de deux gendarmes avec deux chevaux et deux traîneaux.

Le 14 février on fit une couverture à la hutte en étendant au-dessus une toile goudronnée. Il était nécessaire de trouver un abri plus substantiel que la tente que nous occupions, parce que, après une tempête ou même un vent ordinaire, nous nous trouvions entièrement couverts de neige. Cet après-midi le sergent Greene et 14 gendarmes, avec 6 chevaux, sont arrivés de Bennett et ont campé au pied de la colline au lac Cratère. Le surintendant Perry et moi-même, vu l'impossibilité d'obtenir du bois de chauffage sur le Summit et pour d'autres raisons, avons jugé à propos d'établir le camp principal au lac Cratère. Le camp comprenait quatre tentes, dont trois de 16 par 34 et une plus petite de 8 par 12. La petite et une des grandes servaient aux sous-officiers et aux gendarmes. Des deux autres grandes, l'une servait à l'emmagasinage et l'autre aux chevaux. Toutes étaient très confortables.

Le matin du 15 février, le surintendant Perry quitta le sommet pour Dyea après m'avoir donné ses dernières instructions. Elles se rapportaient aux devoirs généraux, au fret pour lequel la "Chilcoot Railroad and Transportation Co." avait obtenu le contrat et dont on devait hâter le transport, etc. Sur ces entrefaites, une tempête survint du nord et dura avec grande violence pendant dix jours. C'était souvent un véritable ouragan qui rendait tout travail au sommet impossible. Il était même dangereux de s'éloigner des tentes, vu que la neige était aveuglante et qu'il était difficile de retracer ses pas. Un *blizzard* du Nord-Ouest n'est pas à comparer avec cette tempête; le soir du 18 l'eau commença à monter dans le lac Cratère, et le matin il y avait 6 pouces d'eau sous les tentes.

Toutes les couvertes et la literie furent trempées avant qu'on put l'empêcher. Comme il n'était pas possible de transporter les tentes, on amena les traîneaux, sur lesquels on fit les lits. La soir suivant, la tempête avait encore augmenté et l'eau continuait à monter. La tente pour les chevaux et celle des marchandises furent renversées et les hommes eurent les plus grandes difficultés à maintenir les leurs en se cramponnant aux attaches et en les renforçant. Quand le jour vint, les tentes des chevaux et des marchandises furent rétablies le mieux possible. Les chevaux avaient déchiré la leur et se trouvaient dans un état pitoyable. L'après-midi du 21, la tempête se modéra suffisamment pour permettre de transporter la tente des hommes au sommet de la colline. Quoiqu'il fit très froid, c'était mieux que d'être dans l'eau. Quelques hommes tombèrent malades, souffrant surtout de rhume et de maux intestinaux. Comme il fallait aller chercher le bois de chauffage à 7 milles, les hommes revenaient souvent avec de sérieuses engelures. Le 23 février, comme il devenait impossible de garder les chevaux davantage, ils furent renvoyés à Bennett.

Comme vous aviez pris le commandement, je reçus l'ordre le 25 février de commencer la perception des douanes. Le 26 fut le premier beau jour depuis que la tempête était commencée, le 15. On hissa le "Union Jack" et le perception des douanes commença. Ce jour, je reçus instruction de votre part de mettre deux hommes à Lindeman pour recevoir nos provisions, lesquelles continuèrent à arriver depuis ce moment, livrées par la "Chilcoot Railroad and Transportation Co". J'entrai dans la maison la veille au soir; je constatai que le frimas s'accumulait à une telle épaisseur à l'intérieur de la toile servant de toit, que lorsque le feu était allumé le matin la chambre se transformait en salle à douche jusqu'à midi. De sorte que tout

était trempé. Le caporal qui couchait avec moi dans cette cabane et moi avons dormi entre des couvertes mouillées jusqu'au printemps, vu qu'il était impossible de les faire sécher. Cette humidité ne produisait pas seulement l'effet de la rosée sur les lits et les habits, mais endommageait et parfois détruisait les documents conservés dans la chambre. Plus tard les hommes sous les tentes éprouvèrent les mêmes inconvénients. Je commandai immédiatement du bois pour faire le toit de la "Chilcoot Railroad and Transportation Co.", mais il s'écoula bien six semaines avant qu'il fut posé et que l'on put prévenir l'accumulation du frimas. Nous eûmes une température passable pendant environ une semaine, puis, le 3 mars, survint une autre tempête. Je pourrais dire qu'elle dura, à l'exception de quelques beaux jours, jusqu'au commencement de mai. Après avoir fait rage toute une semaine, elle atteignit sa plus grande violence samedi le 2 avril, alors que la neige, poussée par le vent, couvrit complètement notre cabane ainsi que la tente et les caches du sommet. A 7 heures a.m. du 3 avril, il y eut un apaisement qui dura jusqu'à 10 heures a.m. Durant ce temps, les gens commencèrent à transporter leurs bagages sur le sommet, ce qui leur avait été impossible durant la tempête. Un certain nombre se trouvaient sur le sommet quand la tempête reprit. Connaissant les difficultés qu'il y aurait pour retourner à Sheep Camp plus tard et qu'ils ne pourraient rester sur le sommet, ils commencèrent aussitôt à descendre. Quoiqu'il se fut produit plusieurs avalanches aux Degrés pendant la nuit précédente, ils réussirent à se rendre à un point à environ un demi-mille en bas des Degrés. Ici ils furent surpris par une immense avalanche qui ensevelit environ 60 personnes, dont 53 périrent. Les autres ne furent sauvées qu'avec la plus grande difficulté. Les victimes étaient citoyens américains. Un des incidents tragiques de cette catastrophe fut le sort de deux femmes. Quelque temps auparavant, dans la matinée, on les avait retirées d'une petite avalanche aux Degrés; elles continuèrent leur route et furent prises dans cette dernière. L'une d'elles fut retirée, mais sa compagne périt. Les premières nouvelles de l'accident furent apportées par un employé de la "Chilcoot Railroad and Transportation Co.", qui vint m'annoncer la mort de 19 de leurs hommes, le matin suivant. Comme j'éprouvais quelque anxiété sur le sort d'un gendarme qui était en devoir à cet endroit, j'envoyai immédiatement un sergent aux renseignements, pour connaître son sort et savoir quelle aide nous pouvions donner aux autorités des Etats-Unis dans l'œuvre de secours. Ce sergent revint le même jour, me rapportant que le gendarme se portait bien et qu'à la suite d'une assemblée de mineurs tenue à Sheep Camp, une équipe avait déjà commencé à retirer les cadavres, qui furent tous retrouvés à l'exception de deux. Ceux-ci le furent au printemps, à la fonte des neiges.

Pour donner une idée de la température sur le sommet, je pourrais dire que durant les trois mois que la "Chilcoot Railroad and Transportation Co." eut des hommes sur les lieux, il n'y eut que 14 jours durant lesquels ils purent travailler.

Notre tente se trouvait maintenant dans un état si périlleux, couverte qu'elle était de neige, sans que nous puissions la dégager, que j'obtins votre permission d'en acheter une autre ; vu la température, il s'écoula cependant quelque temps avant que nous pûmes l'ériger. La sentinelle devait visiter la tente tous les quarts d'heure et la garde s'occupait à enlever la neige de l'entrée, qui se trouvait alors 9 pieds au-dessous du niveau. Finalement la nouvelle tente fut plantée et les hommes furent plus confortablement installés. Les hommes souffrirent beaucoup du rhume, mais il n'y eut que trois cas graves qui furent traités à Bennett; le rétablissement fut rapide. La tente de la garde était près de la douane, et était visitée chaque nuit par le sous-officier et par moi-même. Nous n'avons jamais pris la garde en défaut; vu la mauvaise température et les devoirs pénibles qu'ils avaient à remplir, je ne saurais trop louanger ces hommes, qui, en toutes circonstances, remplirent leur tâche avec le plus d'entrain possible. Cet endroit est généralement connu sous le nom de Passe du Pauvre-Homme, parce qu'en hiver on peut transporter son bagage soi-même, les seules difficultés se présentant sur la route de Sheep Camp par le sommet jusqu'au lac Cratère. On peut traîner une légère charge jusqu'au sommet, puis porter sur son dos, faisant ainsi trois ou quatre voyages par jour et portant chaque fois de 75 à 100 livres. Mais si on considère les jours de mauvais temps, alors qu'il est impossible

de travailler, il en est peu qui peuvent transporter leurs 1,100 livres de provisions, outils, etc., en moins d'un mois. Un grand nombre ont pris plus de temps.

Bon nombre sont partis par couple ou par bandes plus nombreuses, et ces travaux pénibles produisirent bientôt leur effet sur leur humeur, amenant des disputes fréquentes entre les membres d'une expédition, chacun s'imaginant qu'il travaillait plus que ses associés. De là le désir de se séparer, mais cela ne pouvait se faire qu'en s'adressant à nous. Dans la plupart des cas, après avoir entendu le pour et le contre, je trouvais que tous faisaient pour le mieux, et je leur démontrais qu'en de pareilles circonstances ils devaient essayer de conserver leur bonne humeur et leur entrain, de s'entr'aider et de passer par-dessus les petites misères qu'on ne remarque pas quand tout va bien, et qu'ils se rendraient dans la Terre Promise aussi bons amis qu'au départ. Généralement la réconciliation se faisait, et j'ai remarqué que l'entente régnait parmi les membres d'une expédition au départ du sommet. Dans quelques cas il a fallu avoir recours à d'autres moyens. Ces causes, les demandes continuelles de renseignements sur tous les sujets possibles et impossibles, la perception des douanes et les autres devoirs ordinaires, ne nous laissaient pas de répit.

Cette passe formant l'entrée dans le territoire britannique, beaucoup de ces gens avaient à modifier leurs idées et leurs coutumes, à tel point qu'il me parut que c'était la première leçon dans un long cours d'instruction qu'elles auraient à faire avant d'arriver à Dawson. La plupart se trouvaient heureux de se rendre quelque part où leur vie et leur propriété pussent être protégées. Ils paraissaient avoir été fort maltraités entre Dyea et Sheep Camp, où tant d'individus du calibre de Soapy Smith semblent avoir eu pleine liberté d'exercer leurs penchants au vol. Nombreuses furent les plaintes de vol et d'escroqueries par les bandes qui infestaient les camps et les routes. De 25,000 à 30,000 personnes en tout traversèrent le sommet, une petite proportion seulement étaient des mineurs d'expérience. Elles appartenaient à toutes les nationalités; la plupart, citoyens américains, étaient tirés surtout des classes ouvrières, bien que tous les métiers et professions fussent représentés. Un grand nombre ne paraissaient pas préparés pour la vie de misères qui les attendait dans un pays nouveau comme le Yukon.

Abstraction faite des brouillards fréquents qui pénétraient nos habits de part en part en peu de temps, la température fut assez belle en mai. Comme il faisait jour pendant les 24 heures, le transport du fret ne cessait pas. Comme ceci causait grand bruit à toute heure de la nuit, les hommes pouvaient difficilement dormir. Ordre fut donné aux sentinelles d'empêcher tout bruit près du camp.

Durant la saison la plus active—mars et avril—il fallut placer des hommes pour réglementer le trafic et tenir les routes libres sur le sommet, surtout celle decendant au lac Cratère, sans compter ceux qui étaient régulièrement délégués au service des douanes. Vu la pente excessive de cette côte, il était impossible de retenir les traîneaux sans mettre un fort câble sous les patins, d'avoir un homme en avant pour guider, et un autre en arrière pour tirer sur la corde. Maintes fois un traîneau s'est échappé et est descendu à la vitesse d'un train express, ne s'arrêtant que lorsqu'il en frappait d'autres, ce qui causait beaucoup de dommages.

En mai et juin le trafic fut de beaucoup moins actif, la plus forte partie des gens s'étant proposée de se rendre à Lindeman ou Bennett pour y construire des bateaux avant la débâcle afin d'être prêts à partir avec la première eau claire. Ce travail devait être assez long, car un grand nombre avaient à scier leurs planches pour la construction de leurs bateaux.

Le détachement à Lindeman, composé d'un sergent et d'un gendarme, avait à maintenir l'ordre parmi 4,000 personnes, voir à l'hygiène de la ville, faire donner des soins aux malades, faire inhumer les morts, régler des centaines de chicanes, fournir des renseignements sur tous les sujets, et autres devoirs multiples à part leur tâche régulière comme police. Une lettre signée par tous les principaux habitants de l'endroit vous a été envoyée; on y parle dans les termes les plus élogieux de la manière efficace dont ce détachement a rempli ces différents devoirs.

Le 20 juin, je commençai la construction d'une nouvelle bâtisse qui servit de douane lorsqu'elle fut terminée et qui est maintenant occupée par le détachement stationné à cet endroit. Après avoir été relevé de mes devoirs de percepteur des

douanes par les officiers de ce département, le soir du 30 juin, conformément aux ordres reçus de vous, je conduisis mon détachement à Lindeman, à l'exception d'un brigadier et de deux gendarmes qui restèrent au sommet, en devoir aussi bien que pour aider les douaniers. Ayant choisi un site à Lindeman pour les casernes de la police et la douane, lequel fut subséquemment approuvé par vous et M. Clute, inspecteur des douanes, je commençai la construction de ces casernes. Lors du départ de l'inspecteur Wood de Bennett, le 8 juin, je restai en commandement du poste et j'y pris mes quartiers au commencement de juillet, faisant des visites de temps à autre à mes détachements à Lindeman et à Summit, jusqu'à mon départ pour Dawson le 28 septembre. J'arrivai à cet endroit le soir du 8 octobre, après un voyage sans incident. A mon arrivée, on me chargea de maintenir l'ordre dans la ville avec la responsabilité incombante. Le 1er novembre, je partis de Dawson pour visiter les creeks. J'allai jusqu'à Dominion, et partout il se faisait beaucoup d'ouvrage et un grand nombre d'hommes étaient employés. Je revins à Dawson le 5 novembre, où depuis je suis en devoir.

LES ARMES.

Les armes furent régulièrement inspectées chaque semaine, tenues propres et en bonne condition.

BATIMENTS.

La première bâtisse érigée sur le sommet et qui servit pour les douanes ainsi que de quartiers pour moi et le brigadier Steele, qui agissait comme commis des douanes, était de 12 par 12. Les murs étaient de planches brutes d'un pouce. Cette bâtisse avait été érigée alors qu'il y avait beaucoup de neige, et aussi près du couronnement du sommet que possible. Lorsque la neige fondit, en mai, la cabane descendit tellement, graduellement, à tel point qu'elle devait avoir été à 20 pieds au-dessus du sol. Elle tint bon cependant, ne déviant pas de la ligne de plus de 6 pouces, jusqu'à ce qu'un des coins touchât au roc. Les trois autres coins baissèrent à mesure que la neige disparaissait. Afin de l'empêcher de verser, il fut nécessaire d'y mettre constamment des supports. Finalement elle se trouva à neuf pieds au-dessus du terrain. Le 20 juin, une nouvelle maison fut commencée à 100 verges au nord de l'ancienne, laquelle fut démolie afin d'en utiliser le bois. Cette construction était de 18 par 20. C'était une bonne maison. Elle servit de douane jusqu'à ce que le poste fut transféré vers le 14 juillet. Depuis, elle est habitée par notre détachement. Les casernes à Lindeman comprennent trois bâtisses, lesquelles, avec la douane qui est sur le côté est, forment un carré. Le quartier des hommes sur le côté nord est une bâtisse de 50 par 20, divisée comme suit: 20 pieds pour la cuisine, 20 pour la caserne et 10 pour les sous-officiers. La bâtisse du côté ouest est de 40 par 16, est divisée également par une cloison de billots, la moitié servant comme corps de garde et prison et l'autre comme magasin du maréchal des logis. La bâtisse du côté sud comprend les quartiers des officiers et les bureaux. Elle est de 36 par 14, divisée comme suit: bureau, 12 pieds; ordinaire, 14, et dortoir, 10. Ces bâtisses, à l'exception de celle du côté ouest ci-dessus décrite, sont divisées en planches et construites en billots. Elles ont une hauteur, au toit, de 8 pieds 6 pouces, avec planchers doubles et toits en planches recouvertes de papier goudronné au caoutchouc. Une allonge de 20 pieds a été ajoutée à la bâtisse à Bennett pour le quartier des officiers. Elle n'était pas complètement terminée quand je suis parti pour Dawson.

SURVEILLANCE.

La garde faisait la ronde chaque jour entre le sommet et Dyea, jusqu'à ce que les routes devinssent en très mauvais état: alors elle ne se fit qu'hebdomadairement. La ronde entre Bennett et Lindeman se fit deux fois par semaine, jusqu'à ce que le détachement se rendit à Lindeman, alors qu'une ronde quotidienne fut établie jusqu'au sommet. Après que j'eus remplacé l'inspecteur Wood à Bennett les rondes ordinaires furent maintenues de ce point jusqu'à Log-Cabin et Lindeman.

ROUTE.

La route pour le fret, en été, est sur le côté est du lac Cratère et suit en partie la rive et en partie le flanc de la pente jusqu'à ce que le défilé soit atteint. Là, la route ne change pas beaucoup, longeant la rive et quelquefois, sur certaines distances, devenant montante jusqu'à ce qu'elle aboutisse au lac Long. A partir de là, elle monte de 200 à 300 pieds en contournant le côté est du lac, à partir d'où elle descend aux gorges entre les lacs Long et Deep. De cet endroit, la route saute au côté ouest de Deep Lake et longe la rive jusqu'à la côte Little Chilcoot, et puis par le haut de la côte va jusqu'à Lindeman. La plupart des porteurs de fret préfèrent cheminer à travers le lac Cratère et le lac Long par bateau, se servant de bêtes de somme sur le trajet entre les deux. En hiver, la route est sur la glace de la base du sommet, évitant ainsi les côtes et donnant une voie libre jusqu'à Lindeman, et après les lacs jusqu'à Bennett ou tout droit à Dawson.

CHAUFFAGE.

Le chauffage a été dispendieux et difficile à se procurer. Au début, j'ai envoyé mes hommes pour s'en procurer, mais le travail était si ardu, même en traînant la plus petite quantité en montant les côtes sur des traîneaux à mains, et le temps était si mauvais, que je dus discontinuer; sans compter le fait que j'avais besoin de tant d'hommes en devoir aussitôt que le poste de douanes fut établi et que je ne pouvais m'en passer. La plus proche forêt était à 7 milles du sommet ou à 3 milles de Lindeman, et comme elle était remplie de neige, il était difficile d'en sortir; il en était de même sur les côtés si à pic, de sorte qu'il y avait économie de temps à aller plus loin pour quérir du bois. Au printemps, l'approvisionnement fut vite dépensé par les gens campés le long de la route, qui ne laissèrent pas de bois entre le sommet et Lindeman. Bien que ce fut dispendieux, je trouvai que le meilleur moyen de s'en procurer était de le faire venir du côté américain. Comme je ne pouvais l'avoir qu'en petite quantité, il arriva souvent que le détachement en fut privé en temps de tempête. Les poêles à pétrole arrivèrent après. On en avait besoin d'un dans le bureau et d'un autre dans la tente de la garde. Ces poêles furent très commodes jusqu'au moment où les chandelles manquèrent, et je vis qu'il nous serait impossible d'en mettre de nouveaux sans l'aide d'un ferblantier. Le poêle du cuisinier répandait une si mauvaise odeur, qu'après quelques cas de maladie causée, je crois, par l'odeur, les hommes s'en plaignirent et je dus de nouveau me servir du poêle à bois. Je crois que le charbon aurait été le chauffage le plus économique si nous avions eu des poêles pour nous en servir.

AIDE AUX DOUANES.

Ayant été nommé sous-percepteur des douanes, j'ouvris le bureau sur la passe Chilcoot, le 29 février 1898, et je commençai ce jour-là à percevoir les droits. Cela causa une forte indignation parmi une certaine classe à Sheep Camp, etc.; un certain nombre d'assemblées furent tenues et des discours assez bruyants prononcés, mais, comme c'est l'habitude avec cette sorte de gens, la plupart des assemblées n'euront pas d'autres conséquences que du verbiage. Un individu qui désirait se distinguer demanda la formation d'une troupe de 1,000 volontaires pour aller de l'avant et nous chasser, mais il n'avait aucun penchant à prendre la responsabilité de diriger cette vaillante bande, et l'affaire tomba à l'eau.

Il y avait de graves difficultés en rapport avec la perception des droits de douanes, causées par l'exiguité du bureau et le manque d'accessoires. Il y faisait toujours froid et c'était presque toujours humide. Le temps fut presque toujours à la tempête, avec quelques intervalles où on eut une température belle ou modérée. Le vent lançait fréquemment la neige à travers les plus petites crevasses et il fallait pelleter sans cesse. Le matin le frimas avait à l'intérieur de la couverture un pouce d'épaisseur, et une fois le feu allumé l'eau tombait jusqu'à midi, ce

qui faisait que dans le bureau tout était très humide, et malgré tous nos efforts nos vêtements, couvertes, papiers, etc., furent presque saturés jusqu'au jour où je fus en mesure de faire placer une toiture en planches, et cela six mois après que le bureau eut été ouvert. Je fis la commande du bois à la "Chilcoot Railroad and Transportation Co." immédiatement quand je vis que c'était nécessaire, mais à cause des tempêtes et vu que le premier bois avait été volé aux Degrés, il s'était écoulé tout ce temps avant que cette compagnie put me le livrer.

Le bois est plus difficile à transporter au-dessus du sommet que tout autre chose, et, conséquemment, les porteurs de fret n'y touchent jamais s'il y a d'autres articles à transporter. Mars et avril furent les mois les plus actifs, et le bureau fut encombré chaque jour. Petit comme il était, 12 pieds par 12, n'ayant pour comptoir qu'une planche raboteuse de 12 pouces et nos lits prenant beaucoup de place, il était difficile pour les commis de travailler commodément. N'ayant ni coffre de sûreté ni place spéciale pour placer les espèces excepté une petite boîte—ou un sac—je gardais le brigadier avec moi dans lebureau afin que la caisse ne fut ni de nuit ni de jour hors la surveillance d'une personne responsable. A certains moments j'avais jusqu'à $80,000 et $90,000 en mains, surtout en pièces d'or. Le papier nous manquait continuellement, et il nous fallait le trouver là où on pouvait, tant il en avait fallu pour donner des reçus qui devaient être exhibés en passant au poste Tagish et tant il en avait fallu à nos hommes en devoir au sommet pour " contrôler " les paquets à mesure qu'ils étaient retirés. Il fut à peu près impossible d'examiner les vêtements et accessoires, parce que si les gens avaient été retardés au sommet il aurait pu en résulter des conséquences sérieuses et probablement des pertes de vie. On conseillait toujours aux voyageurs de quitter le sommet avant la nuit tombante, vu que la température, devenant plus mauvaise après le coucher du soleil, offrait des dangers. Avec le système de "contrôler" les paquets à mesure qu'on les retirait, je crois que peu échappèrent au droit à payer. Tout compris, du 26 février au 30 juin, date à laquelle je remis aux officiers du département des douanes les fonctions de percepteur, je perçus $174,470.32, et en tenant compte de la grande quantité de marchandises qui passa en transit, on comprendra aisément que notre détachement fut fort occupé par cette tâche, en sus des devoirs ordinaires comme police, du service de patrouille, de la garde, etc., qu'il fallait tout de même accomplir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. BELCHER,
Inspecteur.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR A. M. JARVIS.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
TERRITOIRE DU YUKON, DISTRICT DE TAGISH, 31 octobre 1898.

A l'Officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
District de Tagish, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-après mon rapport pour la saison de 1898, montrant le travail et les devoirs accomplis sur la route du district de Dalton.

Le 3 avril au matin je pris charge d'un détachement de 18 hommes et de 21 chevaux du sergent d'état-major McGinnis, à Calgary, T.N.O., partant le même jour pour Vancouver, par le Pacifique Canadien, y arrivant le 5 au soir, et je me rapportai au surintendant Perry. Selon les instructions de cet officier je fis l'inspection de tous les vivres, approvisionnements, etc., à la veille d'être embarqués sur le steamer. Je vis aussi à la distribution du "nécessaire" de campement des hommes de mon détachement et à ce que tout fût satisfaisant.

Le 7 au soir, l'embarquement des approvisionnements, des chevaux, etc., sur le *Tees* fut terminé, et cette nuit-là tous nos hommes couchèrent à bord. Je pris aussi à bord un cuisinier chinois pour l'inspecteur Primrose, du détachement de Stikine; par malheur, pendant la nuit ou de bonne heure le matin, avant de partir, quelqu'un avait sans façon expulsé le Chinois du bateau, étant sans doute sous l'impression que c'était un rat de cale. Je n'en fus averti qu'en faisant ma ronde le lendemain matin, alors qu'il était trop tard pour réparer l'erreur, le steamer ayant quitté le quai entre 5 et 6 heures a. m.

Le départ de Vancouver s'était effectué le 8; notre voyage à travers les eaux de l'Alaska à destination de Skagway commença alors; il fut rude en général, la pluie ou la neige tombant tout le temps de notre traversée du Queen Charlotte's Sound. Le roulis causa à plusieurs de nos hommes de légères attaques de mal de mer, mais ils se remirent dans les quarante-huit heures. On arriva à Skagway le 12 au soir, et je me rapportai au surintendant Wood.

Le 13 au matin, à cause d'un vent violent qui se déchaînait sur le canal, le *Tees* ne put s'éloigner du havre, ce qui occasionna un retard de 24 heures dans notre départ pour la Mission Haines; sur ces entrefaites, on avait pu s'assurer les services d'un remorqueur et d'une allège, et après avoir changé de bord nos approvisionnements, nos chevaux, etc., nous laissâmes Skagway en route pour la Mission Haines à 8.30 a. m., le 14, y arrivant à 11 heures a. m. Dans l'après-midi nous commençâmes à décharger, et avant minuit tout était sur le rivage et à l'abri. Je dois dire ici que la Mission Haines est le point d'aterrissement pour ceux qui se rendent à la Passe Chilcoot *via* la route de Dalton.

On me dit que la Mission Haines a reçu son nom du fait qu'une mission presbytérienne fut fondée à cet endroit, il y a quelques années, par un nommé Shelden Jackson, bien connu à Reindeer, mais, chose triste à constater, la mission ne réussit pas et le spacieux établissement qui lui était attaché est maintenant utilisé comme hôtel. Les remorqueurs qui voyagent entre Juneau et Skagway y arrêtent chaque jour à peu près, et l'on y a établi un service de malles bi-hebdomadaire. Il y a aussi un certain nombre de maisons de sauvages alignées sur la rive, occupées par des gens de la tribu des Chilcat. Ces sauvages gagnent leur existence à la pêche et au portage de marchandises par-dessus les différents sommets. Une compagnie du 14ème d'in-

fanterie des Etats-Unis, commandée par le capitaine Eldridge, était stationnée là, attendant d'escorter l'expédition de secours de Reindeer, dans le Yukon, *via* la Passe Chilcoot. Il y a une route à travers bois qui mène à un village de Chilcats et à un mille et demi de la Mission. C'est là que réside M. Dalton, dont la route porte le nom. Il y a aussi un bureau de poste et plusieurs magasins généraux à cet endroit. A trois milles du village, de l'autre côté de la baie Chilkat, il y a une autre place importante pour l'expédition des approvisionnements par la route de Dalton, mais on ne peut l'utiliser que pendant les mois d'été. Elle porte le nom de Pyramid-Harbour. Par eau la distance de la Mission Haines à Pyramid-Harbour est d'environ 18 milles, mais, en tenant compte du portage mentionné plus haut, à un mille et demi du village de Chilcoot et trois du bateau-passeur sur la baie Pyramid-Harbour peut être atteint en parcourant 4½ milles. La plus grande maison qui prépare les conserves est établie là, et appartient à une compagnie de San-Francisco; elle est dirigée par un M. Murray, un très hospitalier Ecossais.

Le 15 au matin, bien qu'il plût énormément, nous commençâmes à réunir nos charrettes et nos camions, à les charger de vivres et de bagage, et en essayant d'y atteler les chevaux je constatai que la plupart n'avaient jamais vu une charrette ni un harnais complet, étant pour la plupart des poneys d'une réserve indienne. Toutefois, après avoir brisé une couple de brancards et remplacé plusieurs essieux, nous réussîmes, en plaçant les poneys en flèche, à atteindre Yinda Stucky, un village des Chilkats, à environ 5 milles de la Mission, où j'établis notre premier camp, y laissant en charge le major Barker, qui m'avait rejoint à la Mission avec deux constables de Skagway. La route entre la Mission et Yinda Stucky était dans un horrible état, la neige ayant tellement fondu que les charrettes s'enfonçaient dans la boue jusqu'aux essieux à certains endroits.

Le 19 courant toutes nos provisions furent rendues de la Mission à Yinda Stucky, qui est un village contenant un certain nombre de bonnes et solides maisons en charpente, qui servent au printemps, mais surtout à l'automne, aux sauvages en train de se préparer à la pêche pour eux-mêmes et pour la nourriture des chiens.

Le 20, je louai un grand canot et commençai à passer nos approvisionnements de l'autre côté de la rivière Chilkat. Je vis que les gendarmes Lawless et Stewart étaient d'excellents canotiers, et ils nous furent des auxiliaires précieux. En essayant de faire traverser la rivière à des chevaux, le gendarme spécial Connell donna en plein sable mouvant, et ayant été renversé par un des chevaux il fut bien près de se noyer.

Dans l'après-midi un de nos canots chavira faute d'un cheval. Tout fut sauvé et le fourrage mouillé fut servi aux animaux le soir même et le lendemain matin. Sous la rubrique "Voies de communications" je décrirai cette partie du pays, mais je puis de suite dire qu'à cette traversée, à cause des sables mouvants, beaucoup de personnes ont perdu la vie, entre autres le chef de la nation des Chilkats en 1892. La partie des approvisionnements traversée ce jour-là fut charroyée à cinq milles plus loin en remontant la Chilkat, où je trouvai d'excellents pâturages pour les chevaux.

Le lendemain matin, le 21, la traversée des approvisionnements continua sur la rivière; nous profitâmes de la marée basse. Durant la journée j'eus la visite du capitaine Eldridge et de deux autres officiers de l'infanterie américaine stationnée à la Mission Haines. Le 22, la traversée des vivres fut terminée, et le reste de la journée fut employé à ferrer les chevaux. Le lendemain matin, j'envoyai le sergent-major Barker avec quatre charrettes et le chargeai de trouver un bon endroit pour camper, où il y aurait un bon pâturage, à une distance de douze milles.

Cette route est tracée sur le lit même dans l'ancienne rivière Chilkat; elle est très tirante et sablonneuse, et des ouragans de sable sont souvent soulevés par les forts vents qui soufflent des montagnes.

Le 26, nous établîmes un autre camp à l'embouchure de la rivière Kleheela, et nous commencâmes à transporter nos approvisionnements, ce qui dura jusqu'au 30. J'éprouvai un grand soulagement quand j'appris que j'avais fini de traverser la Chilkat.

Vu que le temps était devenu très chaud, les eaux de cette rivière montaient rapidement, et comme nous avions passé en route les camions de M. Dalton, lesquels portaient nos vivres pour un an, je crus à propos de l'aider; de sorte que le lendemain matin je mis à l'œuvre tous nos hommes et voitures et nous pûmes placer tout ce fret en sûreté.

Le camp est à environ 27 milles de la Mission Haines et situé en un joli endroit, avec de bons pâturages pour les chevaux. Dans le voisinage il y a une espèce de foin salé dont les chevaux sont très friands. Ils le préfèrent à leur avoine. A environ trois milles de ce camp, en amont de la rivière, se trouve un gros village de Chilkats appelé Klukwan; c'est le principal campement des Chilkats d'Alaska. Une particularité de cette partie du district est le bruit continuel produit par les avalanches, surtout entre 11 h. a. m. et 5 h. p. m. On ne peut comparer ce bruit qu'à celui du tonnerre.

De ce point, nous continuâmes à suivre la glace jusqu'à un endroit à 1½ mille en bas de la Cache Dalton (notre camp actuel). Le 4 mai, le sergent d'état-major Lasswitz, moi-même, et un convoi de bagage, transportâmes tous les accessoires de campement; un camp fut établi, le "Union Jack" hissé, et dès le lendemain matin la perception des droits de douanes commença. Détail à noter: les deux premiers qui se présentèrent pour payer étaient des Canadiens. L'un d'eux, le Dr Thompson, de Saint-Thomas, avait vécu 20 ans dans les Etats de l'ouest et en Californie. En arrivant, il salua le drapeau anglais en enlevant son chapeau et dit que c'était la première fois, depuis 20 ans, qu'il voyait ces couleurs sur le sol britannique. A cet endroit la neige avait six pieds d'épaisseur, était très molle, mais en longeant de près la rivière nous réussîmes à nous en tirer correctement.

Le contrôleur ayant donné ordre d'ériger des bâtiments à Rainy-Hollow, vu que c'était dans le territoire canadien, le 6 mai je m'y rendis en raquettes avec les gendarmes Shock et Cameron. Nous marchâmes toute la journée jusqu'à 10 p.m. avant d'atteindre Hollow; la neige était molle et à chaque pas on enfonçait jusqu'à la cheville. Le lendemain après-midi je retournai à notre camp, ce qui représentait un voyage de 36 heures, sans couvertes et avec un seul repas.

Voyant qu'il serait impossible de transporter nos approvisionnements à Rainy-Hollow avant le milieu ou la fin de juin, et sachant que nous étions parfaitement sur le sol canadien, je décidai de commencer à ériger le poste de la route Dalton, près de la Cache Dalton; je partis donc de l'endroit où j'avais hissé le drapeau, et le 14, la neige ayant complètement disparu, je fis transporter tout notre fret au site choisi.

Le poste de la route Dalton est admirablement situé sur un terrain en pente qui s'égoutte bien dans la rivière Kleheela. Sur trois côtés il y a des ruisseaux d'eau vive et beaucoup de bois de construction et de chauffage. On trouva tout près de la bonne pierre à chaux cristallisée et je fis construire un four à chaux avec des roches et produisis environ 150 minots de belle chaux que j'employai pour crépir nos différents quartiers. Les pâturages sont très peu abondants dans le voisinage immédiat du poste, excepté de l'autre côté de la rivière, où il y a une vaste prairie de foin; mais malheureusement l'on ne peut y atteindre entre le 1er juin et le 1er octobre, les crues de l'été rendent la rivière impassable. Enfin, je clôturai 11 acres de terre que je semai de mil. L'herbe poussait bien quand je partis, et je n'hésite pas à dire que la récolte de la seconde année sera un grand auxiliaire à l'article du fourrage. Permettez-moi de conseiller que tout le bois qui se trouve dans les limites du poste ou autour près de la fosse du scieur de long soit coupé pour le chauffage, le sol bien nettoyé et ensuite réservé au pâturage.

Ce qui suit montre les dimensions des bâtisses érigées à cet endroit:

QUARTIER DES OFFICIERS.

Dimensions: 28 par 35, cuisine et salle à manger 16 par 20, avec caves au-dessous, crépi au dehors et au dedans, avec plancher en madriers sciés avec la scie à deux mains, et couvert en bardeaux faits à la main.

QUARTIERS DU SERGENT-MAJOR ET DES SERGENTS.

20 par 24, plancher en madriers toit en bardeaux, crépis à l'intérieur, et à l'extérieur.

QUARTIERS DES HOMMES.

30 par 28, une bâtisse à deux étages, avec grande cave au-dessous, bon plancher en madriers, toit en bardeaux, et crépie à l'intérieur et à l'extérieur.

ENTREPÔT.

Dimensions: 12 par 15, recouvert d'une toile goudronnée. J'ai eu l'intention de transporter cette bâtisse en arrière du quartier des hommes, de la relier par un passage à la cuisine, et de la convertir en une salle de toilette et de bain, vu que l'étage supérieur du quartier des hommes sert maintenant pour l'emmagasinage.

AUTRES BATISSES.

Une fosse de 14 par 20 a été creusée sur le rivage, bien recouverte d'un toit en dosses et en terre, bien crépie des deux côtés, et occupée par 43 "leghorns" jaunes. Je dois dire que leurs œufs ont été considérés comme d'exquises primeurs dans cette région, et vu l'excellente façon dont ces oiseaux sont logés, je crois qu'ils pourront vivre tout l'hiver.

J'avais fait tirer assez de billots pour faire construire une écurie de bonnes dimensions, mais vu vos ordres pour retirer d'ici la plus forte partie du détachement pour faire du service ailleurs, le travail de construction a été abandonné.

Vu le grand nombre de gens qui se trouvaient dans le district minier de Shorty Creek ou dans le voisinage, et le fait qu'il n'y avait pas de police à cet endroit pour empêcher l'entrée de boissons enivrantes dans le territoire du Yukon par la Colombie Anglaise, j'obtins de vous l'autorisation de placer un détachement à Dalton-House, à la traverse de la rivière Alsac. A cet endroit, en août dernier, on érigea une caserne de 18 par 16. Je donnai aussi ordre de construire un entrepôt de mêmes dimensions, ainsi qu'un chenil. L'an prochain, il sera nécessaire, je crois, de placer des hommes à Shorty-Creek. Il y aura certainement du grabuge causé par des mineurs qui s'empareront sans raison de *claims*, et il est plus que probable qu'il faudra aussi des hommes pour la région de la rivière White avant l'annnée prochaine. (*Voir* Mines et Nouvelles Découvertes.)

En autant que me l'indiquent les renseignements reçus de M. Tyrrell, le détachement de Dalton-House est à peu près à 12 milles au-delà de la frontière de la Colombie-Anglaise. Dans les environs le bois est très rabougris, et fort inférieur à celui qu'on trouve au poste de la route Dalton. Le 4 octobre, le recensement de la population de Dalton-House et des environs a été pris par le gendarme Lawless, et elle se composait de trois blancs et d'un peu plus de cent sauvages appelés "Stick"; cette bande peut possiblement renfermer 150 âmes, tout compté; il a été impossible, pour plusieurs raisons, d'obtenir un rapport exact. Il y a plusieurs lacs dans les environs de Dalton-House, notamment le Kluksu et le Hoochi. Plusieurs familles de "Stick" sont campées autour de ces lacs.

MOYENS DE COMMUNICATIONS.

La route Dalton. Cette route, suivie de bonne heure dans le printemps et l'automne derniers, part de la Mission Haines, et durant cette période tout transport de fret peut être fait par camions ou charrettes jusqu'à trois milles de la base du sommet Chilkat (poste de la route de Dalton). De la mission au village sauvage Yinda Stucky il y a 5 milles; sur le premier mille la route traverse une région abondamment boisée, puis une mauvaise savane qui est quelquefois couverte par la marée; et sur les deux derniers milles elle suit le bord des côtes, cette partie étant couverte de gros galets. Au village, au printemps et en été, il faut démembrer les camions et les charrettes ponr traverser la Chilkat. Les chevaux sont tirés avec des

cordes des bateaux. Vu les sables mouvants à cet endroit, la traversée est fort dangereuse.

A partir de la première traverse (qui ne peut s'effectuer qu'à marée basse) la route suit le lit de la rivière, à travers un sable très mouvant, du gravois et des roches, longeant la Chilkat jusqu'à environ trois milles en amont du village sauvage Klukwan, et de là le cours de la Klekeela jusqu'à, comme il a déjà été dit, trois milles en deçà de la base du premier sommet. Il faut traverser et retraverser près de 40 fois ces deux rivières, et comme le voyage avec des camions ne peut se faire que lorsque les rivières se dégagent le printemps, et juste avant qu'elles se couvrent de nouveau en automne (vers le 5 octobre), presque chaque traverse est dangereuse pour les gens et les bêtes.

Au printemps le bord des rivières est couvert d'une masse de glaces, tandis qu'au milieu se trouve un torrent impétueux. Ceci oblige les voitures de se jeter d'une hauteur de deux ou plusieurs pieds dans le lit de la rivière, tandis que les conducteurs sont continuellement à l'eau. Aussitôt que le soleil est assez haut pour faire fondre la neige des montagnes, ce qui arrive généralement au commencement de mai, il devient impossible de voyager par la route d'hiver, ou plutôt celle qui est suivie à l'automne et au printemps. De fait, la Passe Chilkat ne peut être traversée sans qu'on encoure par endroits un certain péril. Les endroits où nous sommes passés le printemps dernier sont devenus impraticables cet automne à cause des sables mouvants. C'est l'état de cette route qui engagea M. Dalton à déblayer et ouvrir une bonne route pour les chevaux de somme de Pyramid-Harbour à la première cîme, une distance, d'après ce que je puis en juger, d'environ 60 milles. Cette route peut servir depuis la fonte des neiges jusqu'à la fin de l'automne. En hiver le lit de la rivière offre la meilleure route, parce que c'est beaucoup plus court et qu'il n'y a réellement pas de côtes. Cependant, il sera difficile, vu l'épaisseur de la neige, d'y employer des chevaux pendant une grande partie de l'hiver, à moins que le trafic ne soit assez considérable pour tenir les chemins en bon ordre. Toutefois les chiens devraient y voyager rapidement durant l'hiver.

Le départ de Pyramid-Harbour doit se faire à mer basse, vu que la marée montante se rue sur des falaises presque perpendiculaires à certains endroits que traverse la route, et suit la base des montagnes sur une distance de 5 milles jusqu'au village sauvage de Yinda Stucky, où il y a une immense plage d'environ deux milles de largeur et qui s'étend sur une longueur de plusieurs milles dans la rivière.

L'herbe est plantureuse à la tête de cette batture, et c'est ici que les bouviers font généralement leur première halte après être débarqués à Harbour.

A environ 10 milles de Pyramid-Harbour la route oblique vers le sud et traverse une chaîne de montagnes, s'éloignant de la rivière Chilkat jusque vis-à-vis Klukwan à l'embouchure de la rivière au Saumon. Le gué ici est profond, mais tranquille, excepté les jours de grande chaleur.

Deux hommes s'y sont noyés l'été dernier. (*Voir* Accidents et Noyés.) On se jette de nouveau dans les collines à environ 4 milles de l'embouchure de la rivière Klekeela. De là on suit le lit de la rivière sur environ deux milles, et l'on traverse le Klekeela près de Boulder Creek. Tout juste à cet endroit, avant le gué, on a trouvé de riches gisements d'or cet automne. J'en reparlerai sous le titre de "Mines et Découvertes." De ce gué la route suit le côté nord de la rivière et s'enfonce de nouveau dans les collines jusqu'à Dalton Trail. De là, elle pénètre dans les flancs boisés de la grosse colline qui conduit à la première cîme, puis par zigzag jusqu'au sommet à une hauteur de 1,700 pieds. C'est une ascension difficile et la seule sur tout le long de la route. Une description détaillée de cette route pourrait faire un volume. Je me contenterai donc d'en indiquer les principaux aspects.

Abstraction faite des premiers trois milles, en partant de Pyramid Harbour, on ne rencontre pas de roches et la route est sur un sable ferme, facile pour les chevaux et le bétail. Tous les marais et les tourbières, et ils sont nombreux, ont été recouverts de troncs abattus, et plusieurs ponts solides ont été construits. Sur le territoire américain, on pourrait à peu de frais élargir la route suffisamment pour la rendre praticable aux voitures. Le tracé de la route indique un bon jugement ; il y a peu de côtes escarpées. Partout où il a été possible, on a établi des montées

faciles, même quand pour cela il fallait contourner une colline. Un droit de $2.00 par tête est prélevé pour les bestiaux et de $2.50 sur les chevaux. Les propriétaires de bestiaux qui y passent, tout en ayant à payer ces droits, rendent hommage à M. Dalton pour la manière dont il a construit cette route. M. Dalton, durant le mois de juillet dernier, employait un arpenteur américain et ses aides pour faire le tracé de cette route. Il demanda aussi une charte en vertu des lois de l'Orégon, lesquelles s'appliquent à l'Alaska. Boulder Creek se trouve là où il (Dalton) et plusieurs Américains prétendent que la ligne frontière est située, et c'est là qu'ils ont terminé leurs travaux d'arpentage. Ce creek se trouve à environ 10 milles du poste de la route Dalton. Je n'ai pas empêché M. Dalton de continuer sa route jusqu'à la cîme, mais je l'ai averti qu'il ne pourrait prélever de péage du côté de la frontière canadienne. Maintenant que ce pays est exploré, qu'on y trouve abondance d'or et de cuivre, je crois que le gouvernement de la Colombie-Anglaise, aussi bien que celui du Yukon, devraient récompenser M. Dalton, du moins jusqu'à concurrence du montant qu'il a dépensé pour ces améliorations. Malgré les sommes considérables qu'il a déjà payées pour cette route, je crois que cet hiver il a l'intention de construire de bons ponts sur les rivières au Saumon et Klekeelo, ce qui réduirait de beaucoup les dangers du voyage sur cette route. On me dit que l'eau sur les rivières Klekeela et Chilcat est beaucoup plus basse cette année que les années précédentes. Le lit de la rivière indique que l'eau a monté d'une colline à l'autre autrefois, c'est-à-dire en certains endroits sur une largeur d'un mille, tandis que cette année elle ne remplit que les chenaux. La profondeur de ces chenaux varie selon la température; durant le jour, ils sont alimentés par les glaciers. Un jour de chaleur, au même endroit où un cheval aurait pu facilement traverser le matin, il est obligé de nager dans l'après-midi, et le courant le descend à une grande distance. Au même endroit les eaux débordent le soir. Dans ces ruisseaux l'eau est beaucoup plus claire le matin que dans l'après-midi ou le soir. La principale source de la rivière Klekeela est un glacier boueux que l'on aperçoit facilement du poste de la route Dalton. Je pourrais dire que si cette route n'avait été ouverte jusqu'à notre camp à la fin du printemps, nous nous serions trouvés privés de communications avec le monde extérieur pendant tout l'été. Des fruits de toutes espèces, tels que les canneberges rouges et bleues, les bluets, les framboises et les fraises se trouvent en abondance tout le long de la route, et le safran sauvage apparaît sous les neiges à bonne heure au printemps.

Depuis la première cîme, la route nous conduit jusqu'à Rainy-Hollow, le chemin étant ferme et couvert de mousse pour rennes. Je puis appeler cet endroit un écran ou défilé dans la montagne, à environ 11 milles de la cîme. A cet endroit il y a un coteau d'environ 100 acres couvert d'herbe qui ressemble au mil sauvage. Je recommande qu'il soit clôturé ou réservé pour le pâturage. Le bois, dans cette région, est quelque peu inférieur à celui du poste d'en bas. Cependant on pourrait en trouver assez pour faire le logement d'un détachement et fournir le chauffage. De là au camp des Glaciers, la distance est de 20 milles. D'ici on aperçoit parfaitement 26 glaciers. Le fourrage est excellent, mais les forêts sont marécageuses et le bois rabougri. Le campement suivant s'appelle Bear Camp, à 25 milles du camp des Glaciers. La route est assez bonne ; elle traverse une baissière appelé " Baissière des Maringouins ", à cause de la persévérance de ces insectes à s'y tenir. On ne saurait y trouver d'arbres, mais le fourrage est assez bon. La creek de l'Ours est un petit ruisseau qui se jette dans la rivière Alsac et qui est fréquenté par le saumon lorsqu'il remonte vers le lac pour frayer. La route traverse ce creek et deux milles plus loin, où se trouve la première traverse de la rivière Alsac. De là elle remonte une colline escarpée et fortement boisée jusqu'à la frontière de la Colombie Anglaise, le 60ème parallèle, qui sépare le territoire du Yukon. De là on procède par bons chemins jusqu'à ce qu'on traverse une deuxième fois la rivière Alsac, à Dalton-House, distance de 15 milles de Bear Camp.

ROUTE DE DALTON-HOUSE À FIVE-FINGERS.

Quittant Dalton-House, la route monte une côte abrupte sur une longueur de un mille, puis elle est bonne jusqu'au lac Klukshu, à 20 milles du poste. De là une autre

route s'ouvre dans la direction de Shorty-Creek, dont je parlerai plus tard. Du lac Klukshu au poste Pennocks la route est en quelques endroits encombrée d'arbres tombés; il y a aussi des marais difficiles. Distance entre les deux points: 30 milles. Chemins et fourrages assez bons. De là au camp Storey, distance, 18 milles. Le poste Pennocks, l'abord Champlain et le camp Storey sont des endroits où le lieutenant Adair avait commencé à construire des huttes le printemps dernier pour faciliter les explorations. On arrive ensuite au lac Hoochi. De ce point aux rapides de Five-Fingers il y a une distance de 85 milles; bonne route dure tout le long, fourrage en abondance, bois très petit, excepté tout près des rapides.

La distance entre le lac Klukshu et Shorty-Creek est d'environ 12 milles. La route dévie abruptement à gauche, passant par une chaîne peu élevée et à travers des forêts épaisses. La route dans la forêt est très mauvaise, vu qu'elle suit la pente à travers les mousses et les marrais. A mon retour, je m'arrangeai avec M. Biglow (appelé communément Shorty, nom qui a été donné au creek). Je m'arrangeai avec lui pour faire des explorations en vue d'une nouvelle route à Dalton-House. Ayant quitté la rivière Klasha, nous montâmes une colline assez difficile et débouchâmes entre deux montagnes où il y avait d'excellents pâturages pour les chevaux. Il n'y a presque pas de forêt à traverser anvant d'arriver à Dalton-House. Une excellente route pourrait être ouverte au coût de quelques milliers de dollars. Je recommande que ce travail soit fait, si ce district donne autant que je l'espère l'été prochain, vu que cela réduirait la distance entre les deux endroits mentionnés. La route favorite de Pyramid-Harbour à Five-Fingers en hiver est par Chilkat, Klekeela, Alsac, la rivière et le lac Klukshu, les lacs Dazedeash, Hoochi et la rivière Nordenskiold; route très bonne presque sur toute la longueur, distance d'environ 300 milles.

DISTANCES PROBABLES ENTRE LA MISSION HAINES ET LE YUKON.

	Milles.
Mission Haines au poste de la route Dalton (hiver)	45
" " " " (été)	55
Poste de la route Dalton à Rainy Hollow	11
Rainy Hollow au camp des Glaciers	20
Camp des Glaciers au Camp de l'Ours	25
Camp de l'Ours à Dalton-House	15
Dalton-House au lac Klukshu	20
Du lac Klukshu au poste Pennocks	18
Du poste Pennocks à l'Abord Champlain	25
De l'Abord Champlain au camp Storey	20
Du camp Storey au lac Hoochi	11
Du lac Hoochi à Five-Fingers	85

MINES ET NOUVELLES DÉCOUVERTES DANS L'AKASKA, LA COLOMBIE-ANGLAISE ET LE TERRITOIRE DU YUKON.

En mars dernier, l'ex-lieutenant Adair, de la cavalerie américaine, passa par la route de Dalton en route pour Shorty-Creek, ou plutôt, ainsi que c'est officiellement désigné maintenant, "The last Chance Mining District", avec une équipe de 36 hommes, armes, provisions, etc. Il paraîtrait que le lieutenant avait fait jurer à tous d'observer le plus grand secret quant à leur destination et à leurs intentions. Vu leurs réticences et attendu qu'on ne savait ce qu'ils allaient faire, ils furent surnommés les "Mystérieux 36", puis plus tard dans la saison, le "Big Push". Je crois savoir, mais pas officiellement, que le lieutenant représentait la "Standard Oil Co." et quelques capitalistes canadiens de l'est. Ils arrivèrent à Shorty-Creek au commencement d'avril et construisirent un dortoir ainsi qu'une salle à manger. Plus tard vers juillet, M. Dunn, un expert en mines, arriva de Californie. Je ne saurais dire quel sera son rapport, mais le lieutenant m'a donné à comprendre qu'il serait favorable.

Deux tunnels considérables furent ouverts sur la rivière Kla-sha. Cette compagnie a pris environ 40 *claims* sur tout le long de la rivière, 15 *claims* avaient été réclamés lors de la découverte première, là où les tunnels avaient été percés. Je ne crus pas devoir admettre ces demandes, attendu que je considérais que c'étaient des *claims* de côtes; mais comme le major Walsh, qui était alors commissaire du Yukon, était attendu d'un jour à l'autre, je lui soumis l'affaire, lui montrai un plan de tous les travaux commencés à cet endroit, et il décida, en effet, que c'étaient des lots de côtes. Si la chose eût été possible, je n'aurais été que trop heureux d'accorder ces lots à la Compagnie, vu qu'elle paraît avoir le capital nécessaire pour les exploiter. Cela aurait aussi amené l'ouverture de cette partie du district. L'intention du lieutenant Adair, quand il partit en septembre, était de revenir avec environ $75,000 de machines pour opérations par pouvoir hydraulique. Il n'y a pas de *claims* sur la rivière Kla-sha ou ses tributaires dont on ait commencé l'exploitation, mais on a trouvé de beaux échantillons d'or natif. D'après ce que je puis apprendre, personne n'a encore atteint le roc sur ces ruisseaux. Le creek Alder est, d'après moi, celui qui convient à un pauvre homme. On a retiré à la surface et lavé pour pas moins de $15 par jour. L'or est brillant et vaut, me dit-on, $19 de l'once. De fait, j'en ai vendu pour ce prix moi-même. J'ai confiance qu'une compagnie qui aurait des capitaux pourrait faire une lucrative affaire. Le long de ce ruisseau on a retracé une veine de quartz sur une longueur de 4 milles. Je ne saurais dire quelle en est la richesse. M. Dunn, l'expert en mines, a pris un morceau du roc pour le soumettre à l'analyse, mais je n'ai pas encore entendu parler du résultat. Je ne serais pas surpris d'entendre dire, si toutefois il existe telle chose qu'une "veine-mère", qu'elle se trouve ici, vu que le creek traverse directement le filon et que l'or trouvé sur le Kha-sha inférieur vient d'ici. M. Howard S. Scott, second du lieutenant-commandant, a montré de beaux spécimens de cuivre pur qu'ils ont retiré des lavoirs. Il m'a aussi montré des lingots sortis du Kha-sha, dont le plus gros valait $4.38.

D'après mes renseignements, il y a une belle veine de charbon sur le creek Alder, vu que les creeks Union Gulch et Shorty n'ont pas été beaucoup explorés. Je ne puis dire autre chose que ceci: l'on y a trouvé de l'or en pépites assez grosses. Les creeks Kha-sha, Alder, Shorty et Union Gulch, comprenant en tout 80 claims, ont été enregistrés, les dix claims alternant appartenant au gouvernement. J'attache à ce mémoire une carte du district sur laquelle sont indiqués tous les claims pris et enregistrés jusqu'au mois d'août dernier. Cette carte est assez exacte. Ce n'est qu'à la fin de juillet que j'ai pu visiter ce district, vu qu'il y avait un grand nombre de bouviers et autres gens qui se rendaient dans l'intérieur, desquels je devais percevoir des droits de douane. J'avais aussi à m'occuper du service des postes international entre les rapides des Cinq-Doigts et Skagway, et je fus envoyé avec une équipe aux rapides des Cinq-Doigts pour conduire des chevaux de relai pour le major Walsh. Une délégation de mineurs s'adressa à moi pour demander, en vue de la saison avancée et comme ils désiraient explorer les régions à l'ouest, de leur permettre de considérer la saison close jusqu'au 15 mai suivant, ce que je leur accordai. Le résultat fut qu'à 15 milles à l'ouest deux nouveaux creeks nommés et enregistrés: "Roberts" et "Victoria" furent découverts en septembre. Les échantillons d'or qui me furent montrés étaient larges et plats comme des graines de citrouille. Naturellement, vu que la saison était très avancée, peu de travail se fit. Le bois était rare et l'on ne pouvait faire de boîte pour le lavage. Le bois dans le district de "Last Chance" n'est pas abondant; cependant on peut en trouver assez pour des lavoirs. A un mille du creek Alder il y a un excellent pouvoir hydraulique. La chute est de 10 pieds par 100, et toutes sortes de machineries pourraient être mises en opération.

Plus loin, à l'ouest, sur une branche de la rivière Alsac, on a trouvé du roc portant des traces d'or et des pyrites de cuivre. Je ne saurais trop louanger l'hospitalité du lieutenant Adair, de M. Howard S. Scott, et des hommes de leur équipe, pour ceux des nôtres qui furent en devoir à plusieurs reprises, ainsi que pour moi-même lorsque j'allai enregistrer les claims dans ce district.

LA RIVIÈRE WHITE.

Depuis des années l'on sait que sur la côte de l'Alaska et aussi sur le Yukon, je crois, que du cuivre en lingots se trouve dans le district de la rivière White. Les sauvages en ont apporté des échantillons, mais on croyait généralement qu'ils venaient de la (rivière au Cuivre), du côté américain de la ligne. Jack Dalton a fait trois voyages dans cette région. Il y a quelques années, il servit de guide au lieutenant Glave jusqu'ici, lequel perdit ensuite sa vie pendant qu'il était de l'expédition Stanley en Afrique. Glave et Dalton faillirent perdre leur vie quand leur bateau de toile chavira sur le lac Kluane. Dalton visita de nouveau la rivière White en février dernier; il amena avec lui deux "prospecteurs" avec des trains de chiens pour M. Bratnober, agent pour les Rothschilds. Et de plus, le 4 juillet, Dalton et Bratnober, avec un blanc et trois sauvages, partirent de Dalton-House pour la rivière White et furent absents un mois et quatre jours, revenant à Dalton-House.

J'étais à Dalton-House attendant le major Walsh en août quand la troupe ci-dessus mentionnée revint; elle avait à peu près 100 livres de cuivre natif et des pépites venant des placers. MM. Bratnober et Dalton m'en donnèrent. J'en donnai un au contrôleur, un au major Walsh et un au colonel Steele. Dans le voisinage de l'endroit où se trouve ce cuivre, et sur des milles aux alentours, si j'en crois ce qu'on m'a dit, le pays est couvert de cendres volcaniques. Il n'y a aucun doute qu'à quelque époque éloignée il a eu quelque éruption volcanique.

A. Low et H. Lyons, deux des hommes que Dalton avait amenés avec lui au commencement du printemps lors de son second voyage, ne purent être retrouvés, mais ils revinrent après avoir été cinq jours sans manger une bouchée. Lyons me dit qu'ils étaient descendus à 40 pieds pour "prospecter" un placer de cuivre; ils le trouvèrent aussi à son état naturel en gisement. Le printemps dernier, un grand nombre de gens eurent "la fièvre du cuivre" en bas de la côte et partirent pour Cook's Inlet, mais ils trouvèrent impossible de s'y rendre vu le grand nombre de glaciers et ils durent revenir par centaines. Beaucoup s'embarquèrent sur le steamer *Alice Blanchard.* Ils venaient des villes du centre. Le vaisseau alla se jeter sur le flanc d'une montagne près de Wrangel et après sur une banquise.

Environ 40 de ses passagers refusèrent d'aller plus loin que la Mission Haines. Ils prirent la route Dalton. Quelques-uns restèrent dans le district de Shorty-Creek, d'autres firent des explorations, et d'autres encore se rendirent à White-River, mais n'y arrivèrent qu'avec assez de vivres pour s'en revenir. Tous se proposent de retourner cet hiver par la glace avec assez de provisions pour deux ans. (On m'annonce que l'*Alice Blanchard* était assuré pour un gros montant et n'est jamais revenu.) A environ deux jours de marche de Dalton-House, la route s'éloigne de la rivière White, vers le Nord-Ouest. A 6 jours de marche se trouve le lac Kluane, qui est d'une longueur de 80 à 90 milles, lequel, je crois, forme partie de la rivière White. Sept jours de marche vous amènent aux sources de cette rivière. Là il y a un grand glacier. M. Bratnober et ses compagnons pataugèrent dans ce cours d'eau pendant 2.45 h., l'eau étant glacée. Une autre bande d' "Iowa Boys" traversèrent le glacier quelque temps après avec leurs chevaux de somme. Le capitaine O'Connor, qui faisait partie de la troupe, en traversant le gué, fut emporté hors de sa selle et ne dut son salut qu'à un chien du convoi, une bête très puissante.

M. Bratnober, qui est considéré comme un des plus chanceux mineurs d'Amérique, qui a traversé la route Dalton deux fois, m'a écrit de Juneau, Alaska, en septembre dernier (il était alors en route pour l'Europe), me disant que le pays à l'ouest de Dalton-House, vers le creek Shorty et la rivière White n'avait pas été suffisamment exploré, et qu'il s'écoulerait des années avant que la chose se fasse. Il reviendra cet hiver avec une grande quantité de provisions et voyagera sur la glace.

Vers la fin de septembre, de riches découvertes de cuivre furent faites à 15 milles à l'ouest du poste de Dalton et à environ trois milles de Rainy-Hollow, dans la Colombie-Anglaise. Plusieurs échantillons de minerai furent apportés à la côte pour être analysés. J'ai reçu le résultat d'une analyse faite pour la mine Treadwell, à l'île Douglas, près de Juneau, Alaska, laquelle donna 38 pour 100 de cuivre. On fit aussi

des essais pour l'or et autres métaux. Trois autres échantillons furent envoyés au professeur J. C. Davis, de Juneau, Alaska, lesquels donnèrent les résultats suivants:

Essai n°.	Once d'or.	Once d'argent.	Cuivre.
1. Petit spécimen.....	$\frac{1}{10}$	Traces	$47\frac{3}{16}$
2. Gros "	$\frac{3}{20}$	$\frac{1}{2}$	$51\frac{13}{100}$

On n'avait pas dit au professeur d'où venait le minerai mis dans sa lettre, et il déclare que " c'est le meilleur spécimen de cuivre qu'il ait vu en Alaska". Environ 15 claims furent enregistrés au lac Bennett. La veine est d'environ $2\frac{1}{2}$ pieds à la surface, et peut être tracée sur une longueur de plusieurs milles. Je vous ai envoyé un échantillon qui pesait 11 livres. J'ai montré les spécimens que j'avais au poste à M. Tyrrell, de la commission géologique, qui les déclara très beaux. Il me dit aussi qu'à 15 milles, près du camp des Glaciers, il avait trouvé du minerai de surface de la même nature.

A mon arrivée à Tagish, l'inspecteur Strickland m'a montré du minerai de la même nature, trouvé sur deux claims près de la rivière Sixty-Mile, entre le lac Marsh et le lac LaBarge. A juger par la direction de la veine, je crois que c'est la continuation de la veine trouvée sur la route Dalton. S'il en est ainsi, nous pouvons nous attendre à voir une des plus grandes et des plus riches régions du monde. Je pourrais dire qu'une épaisse veine de houille à coke se trouve près du cuivre.

CREEK DU PORC-ÉPIC (PORCUPINE).

Ce creek est de 8 à 10 milles du poste de la route Dalton, sur le territoire des Etats-Unis. C'est si près de la ligne en dispute qu'il vaut la peine de faire une enquête. Le creek fut découvert le printemps dernier par quatre Américains qui se dirigeaient vers l'intérieur. Ils ont travaillé tout l'été sur la branche est du creek et en ont retiré plusieurs centaines de dollars en pépites et en grosse poussière d'or. A la fin de septembre de cette année, M. Dalton équipa plusieurs des hommes qui avaient travaillé pour lui durant l'été, et vers le 1er octobre ces hommes se rendirent sur la branche ouest du creek, où, dans l'espace de 15 minutes, ils retirèrent $165 d'une seule bourse. La formation est de vieille moraine, et sur le premier claim découvert on aperçoit l'or à l'œil nu. J'ai vu une pépite de $18 qui provenait de ce claim. J'ai aussi vu $400 en or qui provenaient de la branche est du creek. Cette découverte, m'afirme-t-on, se trouve dans la même zone que Seaward-City où sont les célèbres mines de l'Alaska. Le 1er octobre, je campai à l'embouchure de ce creek avec mes compagnons, en route pour le Yukon. Un certain nombre de claims ont été enregistrés à Sitka. Sur le territoire des Etats-Unis un claim comprend 20 acres, soit une petite ferme. Un site de village a été enregistré à l'embouchure du creek et l'on me dit qu'un hôtel sera érigé avant longtemps. En peu de temps je perçus $795 pour les placers, $46 pour les locations, et $570 pour les permis de mineurs. Un grand nombre de gens qui suivaient cette route s'étaient procurés des permis à Vancouver et à Victoria, parce qu'on leur avait dit qu'ils ne pouvaient les obtenir qu'à ces deux endroits ou à Dawson.

DOUANES.

$11,738.50 ont été perçus par moi à titre de droits de douanes. Une grande quantité de marchandises a passé ici en transit, sous le contrôle d'un agent-douanier américain. Ces convois en transit sont mis à bord à Mary's-Island ou à Juneau, et ceux qui en sont chargés reçoivent six dollars par jour jusqu'à ce qu'ils atteignent notre poste de douane; et je crois même qu'une fois arrivés à la côte leurs dépenses leur sont remboursées. Le sergent Lasswitz agit comme commis de douane et surveillant et s'est acquitté de sa charge admirablement. Il ne reçut qu'un dollar par jour et le *percepteur rien du tout.*

LES SAUVAGES.

Tribu des Chilkats ou Clinkits. Comme il a été dit avant, ces sauvages se tiennent sur la côte d'Alaska à la Mission Haines, Chilkat, Pyramid-Harbour, Dyea, Yinda-Stucky et Klukwan. Ils réussissent à gagner leur nourriture par la pêche, en tendant des pièges, ou transportant le fret par-delà les cîmes. J'ai trouvé presque impossible de savoir au juste leur nombre ou leur histoire. Quand j'étais à Dalton-House en juillet dernier, je rencontrai le chef des Chilkats de Klukwan, et je reçus une invitation d'assister à une de leurs fêtes, quand je passerais par là. J'arrêtai à ce village, mais le vieux chef avait probablement trop fêté Bacchus la veille; il me fit visiter tout le camp, de même que les cadeaux qu'il se préparait de distribuer à la prochaine " potlache ". Il y avait là un certain nombre de vieilles pièces d'artilerie rouillées, montées sur de vieilles pièces de bois, qui menaçaient aussi ruine, de vieilles arquebuses en cuivre et toutes sortes d'antiquailles provenant probablement des russes. Il me montra aussi un vieux drapeau de la British Columbia Co. de 18 x 24 pieds—si vieux qu'il tombait presque en pièces. Ce drapeau avait été enlevé en 1802 du poste de la compagnie à Fort-Selkirk, quand ce fort fut envahi, pillé et incendié par les Chilkats, commandés alors par le père du chef d'aujourd'hui.

Jusqu'à ces années dernières ces sauvages ont eu des relations d'affaires avec d'autres sauvages connus sous le nom de Sticks à Dalton-House, auxquels ils ne permettaient pas de se rendre jusqu'à la côte avec leurs fourrures. Mais quand Dalton fonda son poste il y a quelques années, ils perdirent ce trafic.

Les Sticks, du côté canadien, ont établi leurs quartiers généraux à Dalton-House; d'après moi, ils sont au nombre de cent cinquante, tous compris. Ils gagnent leur vie par la pêche, par la chasse aux pièges et par le transport du fret, $4 par jour étant à peu près le tarif ayant cours dans ce district.

Les Chilkats, les Sticks, et, en général tous les sauvages de l'intérieur, brûlent les cadavres de leurs morts. A un mille à l'ouest du poste se trouve un village spécialement consacré à cette cérémonie. Pendant notre séjour en cet endroit, l'un des vieux chefs mourut et nous fûmes invités à assister à la crémation. Le sergent Lasswitz a pu photographier toutes les phases de l'opération. Le corps fut porté sur un brancard hors de sa maison, vêtu d'habits neufs qu'on lui avait mis quelques instants avant sa mort. Leur usage est de demander à celui qui est en danger de mort comment il aimerait à être enseveli. Quand il est mort, le cadavre est mis sur un bûcher de billots, et tous ses vieux habits, ainsi que son fusil et tous les aliments qu'il n'a pu manger durant ses derniers jours, sont brûlés avec lui. Personne ne doit approcher du feu du côté du vent, la superstition étant que son esprit serait empêché d'atteindre au séjour de la grande chasse. Tant que le feu dure, les femmes entonnent des chants funèbres. C'est le successeur du chef qui conduit. Un trait spécial, particulier à ces sauvages, c'est la transmission de génération en génération d'arrondissements de pêche et de chasse. Quoiqu'elle ne soit pas écrite, cette loi est rigoureusement observée. Ces sauvages partent pour leur chasse à la fin de l'automne, en général, et reviennent avec leurs fourrures vers Noël. On me dit que pendant les deux dernières années les bêtes à fourrures sont devenues très rares par suite des nombreux feux de forêts allumés par des voyageurs imprudents. La tradition chez les Sticks veut qu'autrefois les sauvages de la rivière Copper envahirent leurs villages, assassinèrent les hommes et enlevèrent les femmes et les enfants qu'ils emmenèrent en captivité. Conséquemment les Sticks craignent beaucoup de s'aventurer dans la région des rivières White et Copper, même en compagnie de blancs.

Il y a quelques sauvages Hoochi, au lac Klukshu, ainsi que trois cabanes et un cimetière. Je ne saurais dire au juste le nombre des sauvages. Un sentier fait par les sauvages conduit du lac Hoochi au lac Kluane, où se trouvent quelques cabanes abandonnées. Les Hoochis se rendent encore à ce lac, mais pas au delà.

M. Bratnober m'informe que les sauvages de la rivière White sont de beaux hommes, très grands, avec des mâchoires proéminentes et un air résolu. Ce sont des mangeurs de viande, et M. Bratnober a vu plusieurs caches de viandes sèches dans les bois, ainsi que des traces de campements considérables. Ils vivent dans un état très primitif, la plupart se servant encore d'arcs et de flèches. Quelques-uns ont le vieux

"Queen Bess". Ils fondent leurs balles en cuivre de la région. J'en ai vu quelques-unes. Le trafic des fourrures se fait avec les sauvages de la rivière Copper.

LA "DALTON PONY EXPRESS CO."

Cette compagnie fut formée durant l'été pour transporter les passagers des rapides Five-Fingers à Pyramid-Harbour *via* la route Dalton, mais vu que les steamers voyagèrent avec succès sur les lacs supérieurs du Yukon, l'entreprise ne réussit pas. Il y avait environ 250 chevaux de selle et de somme de l'Orégon sur la route, —selles de première classe, de bons cuisiniers et des emballeurs d'expérience accompagnaient chaque convoi. La compagnie a perdu quelques milliers de dollars dans cette entreprise.

GIBIER ET BÊTES À FOURRURES.

Quand je visitai le haut de la rivière Dease, il y a deux ans, je crus que c'était l'endroit le plus fréquenté par les ours en Amérique, mais, pour me servir d'un américanisme, elle "n'arrive pas" avec le district de la rivière Klekeela. En remontant cette rivière, j'ai vu pas moins de 8 de ces bêtes sur le bord de l'eau en frais de pêcher le saumon. Les ours abondent aussi près de Dalton-House. On ne les y tue que pour la chair; les peaux ne valent rien, vu les frais de transport au marché. Je n'ai jamais vu d'ours gris, mais on dit qu'ils sont nombreux dans les environs. M. Tyrrell me dit qu'ils sont d'une espèce différente de ceux que l'on trouve dans les montagnes, et elle est particulière à l'Alaska. Il en est ainsi des moutons de montagnes. Ces deux bêtes sont plus grandes et d'un poil plus blanc que celles des Montagnes-Rocheuses. Les chèvres de montagnes abondent aussi à la fin de septembre; on en a tué deux sur une bande de huit, aux claims de la rivière Copper, près de Rainy-Hollow. Les caribous se voient en grandes bandes près du camp des Glaciers et vers la rivière White. A ce dernier endroit on trouve aussi l'orignal. La perdrix d'eau se trouve aussi en grand nombre au-dessus de la ligne des forêts, et la perdrix des bois et les perdrix bleues se trouvent le long de la route. Toutes les bêtes à fourrures qui se trouvent dans les territoires non organisés se rencontrent ici. Les fourrures prises l'an dernier et échangées à Dalton-House ont été transportées à Dawson pour être vendues à l'automne.

POISSONS.

Toutes espèces de saumons remontent les rivières Chilkat et Klekeela; dans cette dernière ils ne se rendent qu'au creek Boulder. Ils remontent aussi l'Alsac de la baie Yakutat. En conduisant le convoi sur la Klekeela, le 1er octobre cette année, je trouvai tant de saumons des espèces "chien" et "kluke", qu'il était impossible de traverser la rivière sans en écraser avec les roues de la voiture. Personne, sortant du Yukon par la route Dalton, ne doit souffrir de faim, vu que toutes les rivières sont remplies de poissons. Le hareng d'eau salée se trouve par millions à l'embouchure de la rivière Chilkat. Ces poissons sont petits mais d'un goût délicieux.

ACCIDENTS, NOYADES ET DÉCÈS.

En juin dernier, un Allemand, nom inconnu, se noya en essayant de traverser la rivière au Saumon avec sa balle sur le dos. Cadavre repêché et inhumé sur le bord de la rivière Klekeela, du côté des Etats-Unis.

En juillet dernier, le 18, Ernest Amos, de Winnipeg, qui arrivait au pays avec certain capitaine du nom de Ekjor, amenant un troupeau de moutons et de bestiaux, fut noyé dans la rivière au Saumon. Cadavre repêché et inhumé. Deux chevaux de somme furent noyés en même temps. L'un des bouviers de C. W. Thebo, en route pour Five-Fingers, fut pris d'appendicite et mourut près de Hoochi. Inhumé le long de la route.

SERVICE DES MALLES.

Un service devrait être établi de Pyramid-Harbour au poste de la route de Dalton-House. Chaque courrier nous a apporté quantité de lettres adressées aux soins de la police, et il faudrait un commis spécial pour répondre aux lettres des veuves du Klondike demandant des nouvelles de leurs chers maris, de leurs fils et de leurs frères.

CRIMES.

Avant de partir de Vancouver, en avril dernier, je fus nommé magistrat stipendiaire par le gouvernement de la Colombie Anglaise et je prêtai serment. En arrivant au poste de la route de Dalton j'assermentai les hommes de tous rangs comme constables provinciaux de la Colombie-Anglaise.

En juin dernier, un sauvage Chilkat nommé Tuoth, qui se rendait à Shorty Creek avec la malle etc., tenta d'éviter la douane en se jetant dans les montagnes. J'eus vent de la chose et je mis deux constables à sa poursuite. Il fut pris au sommet et ramené. Après une verte semonce, je le relâchai. Depuis, les sauvages Chilkats prennent grand soin de se rapporter à la douane tant en allant à l'intérieur qu'à la côte.

En août dernier, un courrier spécial arriva à Dalton-House portant une dépêche de M. Maloney, avocat de Juneau, Alaska, un des associés de la "Dalton Pony Express Co.", annonçant que cinq hommes avaient volé autant de selles et de chevaux, appartenant à la compagnie, à Five-Fingers. Des hommes furent envoyés de Hoochi et les maraudeurs furent arrêtés et détenus en attendant l'avocat de la Couronne; M. Maloney y arriva pendant mon absence. A mon arrivée il me demanda d'avoir une entrevue avec les prisonniers; finalement, il refusa de faire la plainte nécessaire. Conséquemment j'acquittai tous les prisonniers et leur permis de conduire chevaux et selles de l'autre côté de la frontière.

Le matin du 22 août dernier, Ike Martin, traitant de fourrures à Dalton-House, déclara au sergent-major Barker qu'il avait été volé de $850, et qu'il soupçonnait certaines personnes parties la veille pour Rainy-Harbour. Martin et le sergent-major se mirent à leur poursuite. Arrivés à Rainy-Harbour, tous deux perdirent leurs chevaux durant la nuit. Le sergent-major retrouva le sien; Martin lui demanda de prendre les devants pour rejoindre les fugitifs; c'est ce qu'il fit, et sur sa déposition je fis fouiller les individus. Je ne pus trouver parmi eux que $200. Martin, en quittant le sergent-major, dit qu'il reviendrait à pied au poste de Dalton-Trail, une distance de 11 milles. On ne l'a jamais revu ni entendu parler de lui. Des équipes sont allées à sa recherche sans résultat. M. Dalton ne veut pas croire que Martin ait pu lui-même prendre l'argent; il prétend qu'il a dû s'égarer ou se suicider. Je crois que si Martin était en vie, il aurait été vu dans le pays ou sur la côte. Tous les sauvages de l'Alaska le connaissent, vu qu'il y achète des fourrures depuis 15 ans. Les sauvages prétendent qu'il est mort.

En septembre, deux hommes qui n'avaient pas assez d'argent pour prendre le steamer jusqu'aux lacs du Yukon ni pour acheter un cheval pour se rendre à Five-Fingers, vinrent à mon bureau vers 9.15 a.m. et me racontèrent que le soir précédent, vers 6 h., à environ un mille et demi du poste en remontant la route, ils avaient été arrêtés par des hommes masqués qui leur avaient enlevé la somme de $3,000. J'envoyai le sergent-major et un bon limier indien sur la route avec un de ceux qui avaient été volés. Il pleuvait depuis plusieurs jours et personne n'avait dû passer par là, car on ne pouvait trouver de marques de pieds. J'ai su depuis que ces deux hommes avaient été payés pour faire rapport à la police d'un vol de grand chemin afin de nuire à la "Dalton Express Co."

Re L'EXPÉDITION DE SECOURS AVEC DES RENNES.

Le révérend Sheldon Jackson, avec son expédition de secours des Etats-Unis, débarqua à la Mission Haines ayant 528 rennes, mais sans mousse pour les nourrir.

A l'exception de 160, tous étaient morts vers le 8 mai. Si on n'avait trouvé près du poste de la route Dalton précisément la même mousse que celle de la Laponie, il n'en resterait pas une seule tête vivante. D'après le dernier rapport du constable Lawless, de Dalton-House, en septembre il y avait environ 140 rennes à environ 10 milles au delà du détachement. En conservant la même vitesse, ils arriveront peut-être à Circle-City dans deux ans, pourvu qu'il reste encore des rennes vivants.

DISCIPLINE.

La discipline chez les hommes et leur conduite générale sont excellentes. Il serait difficile de trouver au Canada ou dans aucun autre pays 26 hommes plus sages, plus laborieux et de meilleure humeur, même dans les circonstances les plus pénibles. Le sergent-major Barker m'a été d'une grande aide dans l'expédition des provisions et pour la surveillance générale. La plus grande partie du bardeau employé dans la construction a été faite de ses mains. C'est un expert. Le sergent Lasswitz fut aussi très précieux sur la route; dans le bureau, durant la saison d'activité, il faisait le travail de trois hommes, rédigeant les documents de la douane, les permis de mineurs et enregistrant les claims.

CHEVAUX.

Dans la bande de chevaux envoyée pour Dalton, il y avait un certain nombre de poneys sauvages. Quoiqu'ils soient sains et propres au transport des marchandises dans les conditions ordinaires, ils n'ont pas la vigueur voulue pour le travail dans une région montagneuse, surtout parce qu'ils sont trop faibles d'ossature. Le vieux cheval de la police, que j'ai reçu de Bennett, a bien résisté, et l'on ne saurait demander mieux.

ARMES.

J'ai fait l'inspection des armes et des accoutrements durant tout l'été, et tout est en bon ordre. Un revolver et une ceinture ont été perdus par le constable Shook, le 15 août, sur la route de Pyramid-Harbour. On en a déduit le prix sur sa paye.

VÊTEMENTS.

Les grandes bottes données au régiment sont tout à fait impropres pour le service au Yukon. Je recommanderais l'adoption d'un patron semblable à la botte pour service actif dans l'armée impériale, qui convient tant pour la marche que pour chevaucher. Je recommande fortement qu'on fournisse des saute-en-barque d'une facture uniforme. Le saute-en-barque donne une apparence militaire et propre, et, pour la protection contre le froid, n'est égalé que par les fourrures.

PROVISIONS.

Les provisions fournies au détachement de Dalton l'étaient en vertu d'un contrat entre M. Dalton et le major Walsh. Tous les articles fournis étaient de la meilleure qualité, et je considère le prix raisonnable.

FOURRAGE.

Du fourrage pressé fut employé durant la saison, la qualité était tout ce qu'on pouvait demander.

SELLES DE BAT.

Les selles de bât fournies étaient de qualité très inférieure et blessaient les chevaux au dos. La faute en est soit dans le bois ou dans l'assemblage.

PAYE.

Je regrette de dire que si l'on compare les gages du contingent du Yukon à ceux gagnés par les journaliers ordinaires du pays, ils étaient de beaucoup inférieurs. Ceci a provoqué des commentaires très vifs de la part d'étrangers. Si l'on considère la grande responsabilité qui incombait aux hommes de tous les rangs, les sommes considérables qui leur passaient par les mains, aussi la nécessité d'imposer le respect à toutes les classes de gens qui arrivaient dans le pays, je crois que les gages actuels sont tout à fait insuffisants pour l'ouvrage et les devoirs à remplir.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Avant de quitter Vancouver, en avril dernier, je fus nommé percepteur des douanes, pour le poste de la route de Dalton. En mai je fus aussi nommé, par le major Walsh, registraire des mines pour le district du Yukon sur la route Dalton. Si le gouvernement avait envoyé des employés pour remplir ces positions, cela lui aurait coûté des milliers de piastres pour salaires, frais de voyage et entretien. L'officier commandant du territoire du Yukon a déjà, je crois, recommandé qu'une commission de 10 pour 100 soit accordée sur les sommes perçues. Jusqu'ici je n'ai pas entendu dire qu'on se soit occupé de cette demande. Il se rattache beaucoup d'anxiété et de travail supplémentaire au soin de l'argent, à la préparation des rapports, etc. On ne fournissait pas de coffres de sûreté ni même une boîte de ferblanc pour mettre l'argent. Si un sou de cet argent avait disparu, nous en aurions certainement été tenus responsables, et on n'aurait tenu aucun compte des circonstances difficiles dans lesquelles nous faisions l'ouvrage.

Un registre fidèle de toutes les personnes, hommes et femmes, arrivant dans le pays ou le quittant a été tenu, ainsi que pour les chevaux, les bestiaux, les mulets, dont les marques étaient notées, etc., tant au poste de la route de Dalton que par le détachement de Dalton-House. Ayant perdu mon journal de poche et ayant été obligé de laisser le livres des lettres, le registre et le journal officiel au poste de la route de Dalton, je regrette de ne pouvoir donner le nombre exact des personnes qui ont passé par ce chemin. J'estime, toutefois, qu'environ 2,000 têtes de bétail et un nombre égal de chevaux ont pénétré dans l'intérieur par la route de Dalton durant l'été.

A la fin de septembre, le constable Lawless fit un rapport spécial au sujet d'un certain nombre de "prospecteurs" qui étaient en route de la baie Yakapat, Alaska, vers la rivière Alsac, à destination des champs d'or du creek Shorty et de la rivière White, et qui apportaient des provisions sujettes à impôt.

Les cartes que j'ai vues des différents lacs sur la route de Dalton ne sont rien moins que correctes et de nature à tromper les explorateurs et autres.

On prélève un revenu considérable pour le gouvernement tant par les douanes que pour les permis de mineurs et les concessions de placers. Les routes dans l'intérieur devraient être améliorées; les bornes entre l'Alaska et la Colombie-Anglaise, aussi bien qu'entre celle-ci et le territoire du Yukon, devraient être bien définies. Tous ceux qui arrivent dans le pays s'adressent à la police pour renseignements. On s'attend que nous soyons des encyclopédies vivantes sur tous les sujets.

En ce pays, où nous mangeons tant de bacon, vu que l'on ne peut se procurer de viande fraîche en tout temps, et où le scorbut est assez fréquent, je crus qu'il était nécessaire d'acheter deux vaches et 50 poules pour le détachement. Pendant tout l'été, nous eûmes abondance de lait et d'œufs, et en pratiquant la plus sévère économie nous fûmes en position de dédommager le gouvernement pour cette dépense additionnelle en prenant sur nos rations. On enseigna la boulangerie et la cuisine à tous les hommes dont on pouvait se dispenser. Je fis aussi pratiquer tous les hommes depuis le sergent-major en descendant dans l'art de nouer solidement et simplement les balles.

Les malles internationales entre Five-Fingers et Skagway ne furent portées qu'une seule fois, vu que les steamers voyageaient sans encombre sur les lacs du Yukon. Vu qu'une lettre de l'officier commandant au Yukon s'égara, ce n'est qu'en

août que je fus averti, ce qui me priva de l'usage d'un certain nombre d'hommes et de chevaux durant la plus grande partie de l'été. De plus, j'avais mis des hommes et des chevaux à Five-Fingers avec des relais pour reconduire le major Walsh par la route de Dalton, et ce n'est que le 8 août que j'appris qu'il ne viendrait pas. A cause de ces retards, j'avais attendu à Dalton-House depuis plusieurs semaines, et pour cette raison je n'ai pu faire autant d'ouvrage que je m'étais proposé d'en faire cet été sur la maison du poste de la route de Dalton.

J'eus le bonheur de m'assurer les services d'Edward Armstrong; ce jeune homme était interprète judiciaire et aide-marshall des Etats-Unis, à Juneau, Alaska, depuis 13 ans, et il est considéré comme l'un des meilleurs et des plus honnêtes interprètes dans l'Alaska. Il connaît tous les mauvais sujets et les criminels de l'Alaska, et me renseignait sur leur compte quand ils passaient sur cette route. Comme interprète des Chilkats et des Sticks, il n'a pas d'égal. Il est maintenant dans un collège près de Tacoma. S'il demandait jamais une place dans la gendarmerie, je le recommande avec plaisir. Armstrong est un métis de Cassiar, mais un des plus beaux caractères que j'aie connus.

Je me suis aperçu qu'un assez grand nombre de "prospecteurs"—ou de gens qui prétendent l'être—sont des personnes peu désirables. Ils travaillaient assez fort pour transporter leurs provisions sur la glace, mais une fois dans l'intérieur, ils attendaient que quelqu'un fît une trouvaille, mangeant ce qu'ils avaient et ne faisant absolument rien. Une partie de ces gens, me dit-on, avaient été envoyés de l'est et devaient travailler pour leur nourriture.

L'an dernier on a fait le tracé d'un chemin de fer de Pyramid-Harbour jusqu'à quelque distance dans l'intérieur. Je crois qu'il y a moyen d'arriver par ascension facile jusqu'au sommet. M. Bratnober et M. Onderdonk ont fait assez de travaux de terrassement pour conserver leur privilège.

On m'a informé que la Compagnie "Pierre Humbert", de Boston, avait envoyé des arpenteurs de la Mission Haines pour trouver une route jusqu'à la Chilkat, et de là vers l'intérieur. J'ai aussi entendu dire qu'ils avaient une promesse de vente des bâtisses de la mission et de tous ses terrains en cet endroit.

Le 9 septembre dernier, j'ai reçu vos ordres de laisser 9 sous-officiers et hommes avec 5 chevaux sur la route de Dalton, et de me rendre avec le restant de mon détachement aux quartiers généraux du district (Lac Tagish) pour construire une habitation sur le Yukon avant le commencement de l'hiver; vu la crue des eaux dans la rivière Chilkat, il m'a été impossible de descendre le convoi avant qu'il se produisit une baisse. Cependant, le 1er octobre, après avoir remis les provisions, etc., au sergent-major Barker, je m'embarquai avec le restant des hommes et 39 chevaux, et j'atteignis Yinda-Stucky sans accident. En y arrivant, j'appris que les chevaux de la Compagnie Dalton étaient retenus depuis trois semaines par les hautes eaux. Je fis traverser les chevaux, le bagage, etc., du côté de la mission. J'établis un camp et partis pour Skagway pour y engager un remorqueur et un chaland afin de rendre le tout à Skagway. Malheureusemant, le remorqueur que je nolisai fut envoyé à Seaward-City pour secourir le *Mocking Bird*, qui était sur un récif; il s'ensuivit un retard de plusieurs jours. Arrivé à Skagway, je traversai le sommet avec toute la diligence possible, amenant chevaux, outillage, etc., et je me rendis à Bennett en deux jours. Le 14 courant je me présentais devant vous, à Tagish.

Vous soumettant respectueusement le tout,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. M. JARVIS,
Inspecteur commandant le détachement de Dalton.

ANNEXE I.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR F. L. CARTWRIGHT.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
DÉTACHEMENT DE LA PASSE WHITE, 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour 1898.

Le 28 février, je reçus ordre de me tenir prêt à partir pour le Yukon. Le 6 mars, à 2.10 p.m., je quittai Régina avec le sergent-major Barker et trois hommes. Nous arrivâmes le 7 mars à midi à Calgary, où nous fûmes rejoints par le restant de sa troupe, qui se composait de trois sous-officiers et de 12 hommes. Nous arrivâmes à Vancouver le 9 mars au matin. Je me rapportai au surintendant Perry, qui m'apprit qu'il avait retenu passage pour moi et mes hommes sur le steamer *Ningchow*. Sur ses ordres, nous nous embarquâmes le samedi après-midi, le 12, bien que le vaisseau ne partit que le lundi à 8.10 a.m. Dans l'ensemble, le voyage à Skaway fut agréable. Toute la troupe y arriva en bonne santé le dimanche, le 20. Je me rapportai de suite au surintendant Steele qui se trouvait là à cette époque. Il me donna ordre d'aller remplacer l'inspecteur Strickland, qui alors était stationné sur la cîme de la Passe White et avait, pour cause de maladie, été éloigné de cet endroit.

Je quittai Skagway dimanche, le 27 mars, avec le surintendant Steele, en route pour le sommet. Nous y arrivâmes le même jour, ayant fait le trajet à cheval en quatre heures.

Lundi, 28 mars, je relevai l'inspecteur Strickland du commandement du détachement de la Passe White. Ce détachement se composait alors de 4 sous-officiers, de 16 hommes et de 4 chevaux. Les devoirs à remplir étaient nombreux, vu qu'il fallait voir aux douanes en même temps qu'à notre besogne de police. On dut aussi employer deux hommes et un sous-officier pour approvisionner le détachement de bois; il fallait aller le chercher tout près de Log-Cabin, à environ 14 milles du sommet; il fallait aussi envoyer chaque jour trois hommes avec des chevaux pour amener le bois de cet endroit au sommet. Il suffit, pour juger des difficultés pour amener le bois au sommet, de savoir que ceux qui le faisaient venir là payaient jusqu'à $110 la corde. Le temps fut si mauvais que pendant deux jours il nous fut impossible d'envoyer nos gens en bas pour y chercher du bois.

Les travaux de douanes tenaient un sous-officier et trois hommes constamment occupés, sans compter qu'il fallait toujours monter la garde.

Le devoir sur la route était parfois très pénible, une journée de beau temps étant une exception et non la règle. Contrairement à ce qui se voit dans les autres parties des territoires, la neige était une sorte de neige fondue qui gelait en tombant, ce qui nous obligeait à porter presque constamment des couvertes cirées. Je dois dire ici, vu que je crois que c'est de mon devoir, que les tentes qu'on nous avait fournies étaient loin d'être ce qu'elles auraient dû être. Plusieurs fois j'allai dans la tente des hommes, et en étendant la main je pouvais sentir une buée humide qui traversait la tente. Cependant pas un ne s'en plaignait; je ne veux pas moi-même m'en plaindre, mais seulement mentionner le fait afin que pareille chose ne se renouvelle pas à l'avenir, que plus d'attention soit donnée au choix des tentes, surtout à la qualité de la toile, car on ne peut certainement exiger que des hommes remplissent leurs devoirs sous toutes les températures imaginables et leur demander de se coucher sous des couvertures rien moins qu'humides, si cela peut s'éviter.

Dans la deuxième partie de mars et durant tout le mois d'avril, le flux des nouveaux arrivants au Klondike parut atteindre son apogée. De 10 h. a. m. à 12, le

sommet nous rappelait un jour de marché bien achalandé dans quelque ville de l'est. De fait, à certains moments, le trafic était tel qu'il nous fallait intervenir pour empêcher une bloquade.

Les gens venus cette année étaient, en général, des mineurs de bonne foi, et il a été réellement étonnant de voir le nombre de ceux qui étaient pratiquement sans argent à leur arrivée au sommet (grâce à Soapy Smith et au système de convoi établi par les fonctionnaires américains à Skagway). Ce système consistait en ceci : tout Canadien, ou plutôt toute personne achetant ses marchandises en Canada, devait employer un guide (*convoy*) au prix de $6 par jour, plus $3 par jour pour l'entretien, faisant un total quotidien de $9, de sorte que pour un homme avec peu de bagage, le portant lui-même de Skagway au sommet, à son arrivée à ce dernier endroit, le coût d'un guide, la moyenne du temps pour le trajet étant de deux semaines, était égal sinon supérieur à ce qu'aurait coûté le droit si les marchandises avaient été achetées à Seattle ou à San-Francisco. Ces guides ont essayé quelquefois de se rendre au lac Bennett, mais suivant en cela les ordres du surintendant Steele, je leur donnai à entendre que la permission leur serait refusée. Une fois, un guide menaça de retenir les bagages d'une personne au gué de Skagway, si celui-ci ne payait pas d'avance pour le temps qu'il faudrait, d'après lui, pour se rendre de la cîme à Bennett. Le voyageur paya afin de conserver ses bagages.

Pendant tout le temps de la poussée vers le Yukon, la différence entre l'administration de la loi et le respect de celle-ci au Canada fut l'objet de commentaires élogieux non seulement de la part de nos concitoyens mais même d'Américains, comparée à celle des Etats-Unis. Un exemple frappant est bien celui-ci : Un jour, une personne allant de Skagway à Bennett crut bon de prendre une escorte composée d'un brigadier et de deux hommes fournis par les réguliers américains stationnés à Skagway ; dès qu'il vit notre poste, il renvoya cette escorte, et en réponse à notre demande pour savoir s'il en voulait une autre pour se rendre du sommet à Bennett, il refusa vu qu'il n'avait pas peur d'être dévalisé depuis qu'il était sur le territoire canadien. C'était un citoyen américain.

Le 9 mai, conformément aux instructions reçues du surintendant Steele, je parcourus en raquettes la route suivie l'été en quête d'un site pour un camp d'été, aussi près que possible du sommet. Je trouvai qu'à la tête du lac du Milieu se trouvait le meilleur endroit. Je rencontrai aussi un train de fret qui essayait d'ouvrir un chemin d'été ; c'était le premier qui fit cette tentative sur cette route. La glace sur les lacs était devenue si mauvaise qu'il fallut abandonner la route d'hiver. Enfin, mercredi, le 11, je laissai le sergent Pulham et deux hommes pour planter les piquets des tentes et tenir le camp prêt pour le restant du détachement qui s'y rendit vendredi, le 20. A cette date, la poussée vers le Yukon était à peu près terminée, bien peu de personnes s'y rendant comparativement à ce qui avait eu lieu en mars et en avril. Pour montrer comme la glace tient longtemps sur les lacs Summit et du Milieu, lundi le 21 mai, je marchai du portage qui se trouve au pied du lac du Milieu jusqu'à mon camp, qui est à la tête, et bien qu'en quelques endroits on enfonce dans l'eau jusqu'aux genoux, la glace est très solide dessous. Ce lac n'a pas été libre pour être ouvert à la navigation avant le 9 juin.

Le 20 juin, M. Clute, inspecteur des douanes, arriva de Skagway. Il m'informa que le ministère des douanes relèverait bientôt la police du service des douanes et, de fait, le 2 janvier, j'en remis la charge à M. McMartin.

Conformément aux ordres reçus le 7 juillet, accompagné du sergent Pulham, j'allai choisir un site pour les quartiers d'hiver.

Le 8 juillet, nous transportâmes la plus grande partie de nos bagages à Log-Cabin.

Le 9 juillet, vers midi, éclata un feu de forêt qui faillit détruire nos provisions. Voyant le danger, le sergent Pulham, qui commandait à Log-Cabin, essaya rapidement de les mettre hors de la portée de l'élément destructeur. Après en avoir transporté la moitié, les gens du train de fret crurent que le feu se dirigeait vers eux et ils s'éloignèrent, sur quoi le sergent Pulham plaça les provisions dans le milieu d'une petite fondrière. Mais le feu changea de direction, autrement il est difficile de dire s

elles auraient été sauvées par les précautions prises (bien qu'aucune autre ne pouvait l'être).

Le 16 juillet, après avoir établi notre camp à Log-Cabin, nous commençâmes à préparer le terrain pour l'érection des bâtisses. Le site choisi se trouvait une petite élévation à environ 500 verges de l'endroit où la route Toochi rejoint le lac Bennett et surplombe les deux routes. Nous nous mîmes à construire le 18 juillet, mais faute de mieux il fallut nous contenter de billots verts. Nous fûmes tellement retardés par la difficulté de se procurer des gens pour nous apporter le bois de Bennett à Log-Cabin (sans compter le fait qu'on retira des hommes de notre détachement), que c'est seulement le 9 octobre que nous pûmes nous installer dans nos quartiers d'hiver.

Le 2 d'août, j'appris qu'une riche découverte avait été faite dans la région du lac Atlin ; en conséquence une nouvelle route fut tracée tout près de l'ancien camp de la gendarmerie au lac duMilieu. Cependant, bien peu de gens utilisèrent cette route, bien peu de gens utilisèrent cette route, bien qu'il pût devenir nécessaire, l'hiver prochain, d'y tenir une patrouille pour empêcher les gens de se rendre à Atlin avant d'être allés à Log-Cabin se mettre en règle avec la douane. Cette route est à deux milles, à droite de celle d'hiver, qui passe à travers les lacs. Je mentionne ce fait pour montrer qu'il n'était pas possible de choisir un site de poste pouvant surplomber les deux routes, mais je ne pense pas que la nouvelle soit beaucoup utilisée, car le voyage en traîneaux, sur l'ancienne route d'hiver, sera beaucoup plus facile, et les gens allant à Atlin trouveront, je crois, plus avantageux de suivre la glace tout le long *viâ* Toochi.

Le 12 novembre, conformément à vos instructions, j'envoyai des ordres au sergent Turnbull d'apporter tous les approvisionnements du sommet, mais de laisser flotter le drapeau.

CHEMINS DE FER.

Le 3 octobre, la "Compagnie du chemin de fer de la Colombie-Anglaise et du Yukon" commença les travaux de ce côté-ci du Sommet, à Little Meadows ; ils sont poussés activement, et je crois que vers la fin de décembre les trains se rendront à la cîme de la Passe White.

TÉLÉPHONE.

La compagnie du chemin de fer a mis son système téléphonique en opération jusqu'à Log-Cabin.

ROUTES.

Les routes entre le Sommet et Bennett ont été grandement améliorées cette année ; beaucoup de travaux ont été faits le long du lac Shallow et entre Log-Cabin et Bennett par les emballeurs, qui ont dépensé à cette fin environ $3,000. On ne peut guère utiliser la route d'hiver entre Cabin et Summit avant janvier, alors qu'elle est en bonne condition jusque vers le milieu d'avril alors qu'elle commence à amollir.

PATROUILLES.

En avril des patrouilles ont fréquemment parcouru la route entre Summit et Log-Cabin. Ces patrouilles ont reçu instruction de voir tout particulièrement à empêcher tout maltraitement envers les animaux.

FEUX DE FORÊTS.

Nous en avons eu deux dans les environs, mais n'avons pu, dans aucun cas, en découvrir les auteurs.

GIBIER ET POISSON.

Il y a peu de gibier dans cette partie du pays, bien que quelques coqs de bruyère et perdrix d'eau aient été tués. Le seul poisson pris a été le petit saumon, quelques pièces pesant jusqu'à trois livres.

CRIME.

Règle générale, pas de crime dans cette région, à l'exception de quelques légers larcins et de quelques cas de cruauté envers les animaux. Pour ces derniers, trois arrestations ont été faites et deux des délinquants ont été jugés et condamnés à l'amende par le capitaine Rant. On a ordonné d'abattre 5 chevaux et 2 chiens. A Log-Cabin on a arrêté un individu pour avoir pillé une cache, et un autre individu devenu fou.

BATISSES.

Quatre bâtisses ont été érigées à ce poste; la principale comprenant la caserne, l'ordinaire, la cuisine et le quartier des sergents est de 50 par 20. L'entrepôt et le corps de garde sont de 16 par 24. Le bureau et les quartiers, de 16 par 24, et l'écurie de 14 par 25.

DISCIPLINE ET CONDUITE GÉNÉRALE.

Dans ce détachement, la discipline et la conduite en général ont été excellentes; les sous-officiers et les hommes ont accompli leurs devoirs avec diligence et adresse.

MALADIE.

En avril, il y a eu beaucoup de maladie, due, comme je l'ai déjà mentionné, au fait que la toile des tentes n'était pas assez bonne pour empêcher l'humidité de pénétrer. Cependant, une fois parti de Summit, la santé générale du détachement a été bonne, à l'exception d'une épidémie de diarrhée chronique en août.

DOUANES.

Du jour où je pris le commandement de ce détachement jusqu'au 2 juillet, j'eus le plein contrôle sur la perception des droits de douanes en sus de mes devoirs de police à remplir. Durant la période d'envahissement, les hommes chargés des douanes durent travailler d'une façon exceptionnellement dure et pendant de longues heures, commençant à 7 a.m. et n'arrêtant qu'à 7 p.m. Les employés à l'intérieur travaillaient souvent jusqu'à minuit et quelquefois jusqu'à 2 a.m. Je désire soumettre ces faits à votre attention, surtout parce que je crois qu'il est certainement dû une compensation aux hommes qui firent ces travaux.

En terminant ce rapport, je désire vous faire part de mes observations sur la température pendant que j'étais sur la cîme de la Passe White, et sur la période et la durée de temps pendant lesquelles il était préférable de suivre la route sur les lacs.

La température en février, mars et avril était généralement à la tempête, la neige s'amoncela à une hauteur de 15 à 20 pieds à certains endroits tout près du Summit, et de fait, j'ai dû faire enlever la neige de la porte de mes quartiers par 8 hommes avant de pouvoir sortir. Cependant, je dois dire que du 1er février à

la mi-avril se trouve la meilleure période pour voyager sur la route d'hiver. D'après les apparences actuelles, je suis prêt à dire que le prochain envahissement égalera, s'il ne le dépasse pas, celui de l'an dernier, sur cette route, à cause des nouvelles découvertes sur l'Atlin. Le fait que le chemin de fer sera en opération sur le sommet au jour de l'an fera adopter, je le pense, cette route comme la plus facile et la plus directe pour le Yukon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. CARTWRIGHT,
Inspecteur commandant du détachement de la Passe White.

Au surintendant WOOD,
Officier commandant,
District de Tagish.

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE W. E. THOMPSON.

FORT-HERCHMER, DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON,
20 décembre 1898.

Au Commandant de la Gendarmerie
à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport médical annuel pour l'année terminée le 30 novembre 1898.

Ayant été nommé à ce poste lors de la démission du médecin auxiliaire Bonnar, j'ai commencé mes fonctions le 12 juillet dernier.

Il y avait à l'infirmerie un constable venu de Tagish, qui souffrait de la fièvre typhoïde, ainsi qu'un sous-officier à qui on avait amputé les doigts d'un pied gelé le 6 février et qui a toujours été sous traitement depuis lors, ayant eu une grave attaque de dysenterie suivie de la fièvre typhoïde.

Pendant ces derniers temps ce dernier faisait des fonctions de commis. Peu de jours après mon arrivée on a envoyé ici de la rivière Stewart le gendarme Dundas, n° de mat. 2793, qui souffrait de la fièvre typhoïde, et je regrette de dire qu'après trois semaines de maladie il est mort, le 5 août. Le printemps précédent, ce dernier avait eu une attaque de scorbut.

A partir du 1er août le nombre des cas de dysenterie a été extraordinaire et bien peu des hommes y ont échappé. Puis vers la fin du mois une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclaré et douze sous-officiers et gendarmes, ainsi que quatre gendarmes auxiliaires, et deux civils, en ont souffert. La plupart de ces cas ont été d'une nature grave, et il a fallu que les malades demeurassent longtemps à l'infirmerie. On a dû se servir de lait frais, champagne et autres stimulants, articles excessivement dispendieux dans ce pays. Les bâtiments où l'on a soigné presque tous ces malades se composaient de deux constructions en rondins situées dans la cour des casernes. Ces maladies ont causé de fortes dépenses et il a fallu aussi engager mademoiselle Covert à titre de garde de nuit. L'arrivée de mademoiselle Scott, de l'ordre des gardes-malades Victoria, vers ce temps, nous a été heureusement d'un avantage incalculable. Le gendarme Reed a donné tous ses soins aux malades.

Je regrette de mentionner le décès du gendarme Donnelly, n° de mat. 1959, survenu le 28 octobre à la suite de fièvre typhoïde et après une rechute quand il s'était rétabli et promené pendant plusieurs jours. Je n'ai jamais vu une aussi forte proportion de rechute que pendant cette épidémie, aussi la convalescence en a été dans la plupart des cas très prolongée, et il reste encore à l'infirmerie à cette date quatre malades dont le rétablissement sera maintenant assez prompt.

Dans le cas d'un gendarme souffrant de débilité l'on a cru que ce pays ne lui convenait point et on l'a renvoyé. Un gendarme a eu une forte attaque de sciatique pour laquelle je le traite encore à l'infirmerie. Un autre a eu une péritonite et se trouve encore à l'infirmerie ; bien qu'il soit beaucoup mieux il lui faudra probablement ne reprendre ses fonctions que dans quelque temps.

Rien d'important n'est arrivé à part des cas mentionnés plus haut ; toutefois, j'ai dû soigner de temps à autre un grand nombre de petites indispositions que je n'ai pas cru nécessaire d'inclure dans l'état tabulaire.

A l'arrivée du surintendant Steele à Dawson, on a construit une nouvelle infirmerie pour les casernes, qui a été occupée aussitôt après son achèvement. Cette infirmerie a été placée sous les soins du maréchal de logis d'état-major Bates, qui y a

donné tous les soins, et elle a été d'un grand avantage à nos hommes. Elle donne satisfaction sous tous rapports, et le commandant a toujours donné suite le plus volontiers à tout ce que je lui ai suggéré pour ajouter au confort et au bien-être des malades.

L'approvisionnement de drogues et médicaments était presque épuisé quand j'ai pris charge, et il m'a fallu fournir une grande partie de ce que je possédais personnellement ou en acheter à des prix très élevés des commerçants de l'endroit. Si je comprends bien il nous en est envoyé dans le moment, et j'espère que nous les recevrons bientôt. Pendant que l'épidémie de typhoïde faisait ses plus grands ravages dans les derniers trois mois, les frais journaliers de chaque malade pour douceurs, lavage, etc, par suite du prix des articles de luxe à Dawson, se sont élevés à environ $3, sans comprendre les soins médicaux, médicaments, frais de garde-malade ou usure des bâtiments ou mobiliers.

Le grand nombre de prisonniers nécessite l'emploi d'un bon nombre de gardiens. Et le rapport de santé pendant les derniers trois mois contenait une moyenne de sept à douze malades chaque jour, y compris plusieurs lunatiques qu'il a fallu et qu'il faut encore observer. Le condamné Henderson a eu besoin de beaucoup de soins, car sa maladie est incurable et d'une nature si douloureuse qu'il a fallu le maintenir sous l'influence de narcotiques tous les jours.

Le corps de garde ne laisse rien à désirer dans l'état actuel de ce campement. Je l'ai visité et inspecté chaque jour, et bien que le commandant ait immédiatement adopté nos recommandations relativement à la diète et aux soins des prisonniers, cependant les misères endurées, la mauvaise cuisine et la qualité des aliments, ainsi que les conditions climatériques auxquelles ces prisonniers ont été exposés avant leur incarcération, seront cause, je le crains, qu'il y aura une épidémie de scorbut durant l'hiver et le printemps, et en réalité plusieurs cas se sont déjà déclarés.

Outre mon travail aux casernes je dois aussi soigner tous les fonctionnaires des divers départements de l'Etat, et l'on m'a également confié la compagnie n° 1 de la troupe du Yukon à son arrivée le 1er octobre. Il est chaque jour venu des malades à l'infirmerie, et jusqu'à présent aucune maladie grave n'a sévi parmi eux.

Pendant l'été et jusqu'à ce jour un grand nombre d'indigents souffrant de diverses maladies ont demandé des soins et des médicaments. Les plus gravement atteints ont été envoyés à l'hôpital de la ville aux frais de l'Etat, ce qui a nécessité une très forte dépense. J'ai consacré tout le temps dont j'ai pu disposer à visiter et soigner ces gens dans leurs tentes et huttes dans un rayon de deux milles, à part les soins donnés au grand nombre de ceux qui visitent le cabinet du chirurgien aux casernes chaque jour. La plupart de ces cas se composaient d'engelures et de scorbut.

Après l'arrivée de près de 20,000 âmes dans le marais dont se compose en grande partie la ville de Dawson, et la quantité énorme de maladie qu'on attribue à ce marais, le conseil du Yukon, par l'entremise de celui de ses membres auquel a été confiée la salubrité publique, viz.: le commandant de la police à cheval du Nord-Ouest m'a nommé inspecteur de la salubrité pour la division du Yukon inférieur et médecin pour la ville de Dawsou. En conséquence j'ai du faire des recherches soigneuses sur l'état peu sanitaire de la ville et appliquer l'ordonnance concernant la salubrité. Cette ordonnance est appliquée le plus vigoureusement possible et c'est l'espoir que la ville sera avant le printemps dans un été de propreté aussi grand que possible. Si l'on maintient cet état de propreté toute l'année ce sera le moyen de prevenir une épidémie plus grave que celle de l'an dernier.

Il sera très difficile de détruire les odeurs malfaisantes des latrines et fosses d'aisances par suite de l'impossibilité de se procurer une quantité suffisante de désinfectants. Je recommande très fortement que le gouvernement expédie à cet endroit un fort approvisionnement de désinfectants qui sera livré par les premiers bateaux descendant les rivières au printemps. La somme de travail nécessaire a été plus considérable que je pouvais entreprendre seul, en sorte qu'il a été nommé un inspecteur sanitaire, lequel a été placé sous ma direction, et beaucoup sera fait au cours des prochains mois.

Ayant fait plus haut mon rapport spécial depuis juillet dernier il ne sera peut-être pas hors de propos d'ajouter quelques remarques générales utiles probablement

au public qui projette de venir habiter ce territoire du nord et n'est pas au fait de ce qu'il faut sous un climat arctique et dans un pays nouvellement habité.

Le nombre de gens âgés et de personnes ayant des constitutions délicates et une santé délabrée qui sont venus dans ce pays non encore développé et très froid sans y apporter les aliments nécessaires, les vêtements ou moyens de se soutenir sauf pendant quelques mois a grandement nui même aux plus robustes, parce que plusieurs de ces derniers ont dû abandonner leur travail pour soigner des voisins, connaissances, et quelques fois même de parfaits étrangers tombés le long de la route, sous le coup de maladies auxquelles nous sommes tous plus ou moins exposés, mais plus particulièrement dans les circonstances qui se présentent au Yukon. Le plus capable est celui qui a tout surmonté. Le conseil du Yukon a eu la plus grande difficulté à venir en aide aux centaines de personnes qui lui ont demandé des secours. Il y a ici des gens de tout âge, de quinze à soixante-quinze ans. Les plus vieux sont facilement les victimes du froid, d'aliments mal cuits, en quantité et variété insuffisantes, choses nécessaires pour soutenir le travailleur dans le dur labeur des mines et du développement d'un pays comme celui-ci. On avait dit aux gens qui sont venus en foule ici dans le cours de la dernière année qu'un approvisionnement abondant de bacon et de fèves suffirait à leur alimentation. Et ce sont presque les derniers articles qu'ils auraient dû apporter.

Il n'y a plus de raisons pour cet état de choses, puisque nous pouvons maintenant nous procurer ici tout ce que l'argent peut acheter.

Aucune personne âgée de plus de quarante-cinq ans ou qui n'a pas une constitution forte, robuste et dans toute sa vigueur ne devrait venir ici dans l'intention de travailler aux mines ou de prospecter le pays. Le fait qu'il faut porter à dos toutes les provisions, etc., pendant l'été, et les traîner en hiver, sur un parcours de cinquante à soixante-quinze milles, devrait empêcher tous, sauf les plus vigoureux, à moins d'avoir les moyens, de tenter la fortune comme mineur dans ce territoire.

Il y a à cette date plus de cent cas de scorbut dont j'ai connaissance, et les causes dont on ne peut s'assurer sont pour la plupart attribuées à ce que j'ai dit plus haut. Il est absolument nécessaire d'avoir des légumes de toutes sortes en conserves, ainsi que des viandes fraîches et salées, car il n'y a pas ici de légumes, et jusqu'à maintenant il nous a fallu vivre presque entièrement de matières mises en conserve, à l'exception du bœuf frais, que l'on trouve en abondance au campement. Il y a eu des cas de scorbut parmi nos propres hommes, mais j'espère que cela n'arrivera plus. Le commandant a distribué une abondante quantité de bœuf frais et de pommes de terre, mais je recommanderais d'ajouter des tomates, du maïs et des pois pour la consommation au Yukon.

Le climat du territoire du Yukon diffère très peu en aucune saison de celui des territoires du Nord-Ouest et du Manitoba, sauf peut-être quant à la durée du froid, qui commence habituellement vers le milieu de septembre. L'année dernière la rivière était libre de glaces avant le 13 mai. Le très grand froid du mois dernier, minimum de 47° au-dessous, ne m'a pas paru plus rigoureux que ce que j'ai souvent vu au Manitoba en décembre et janvier. J'ai porté ici la même qualité de vêtements qu'autrefois dans l'Ontario et au Manitoba. Il est nécessaire d'avoir pour sortir de bonnes camisoles en laine, des vêtements d'étoffes assez fortes, avec un paletot et un bonnet en fourrures; et pour travailler des vêtemeuts d'étoffe ordinaire avec pardessus en toile pour couper le vent, et un bon approvisionnement de chaudes chaussettes, bas, mocassins, mitaines et bottes en feutre.

D'après ce que je connais de ce pays où j'habite depuis six mois, je crois que cette partie du territoire aura sa part dans le développement de notre grand Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. E. THOMPSON,
Médecin auxiliaire.

RAPPORT de santé annuel, Fort-Herchmer, Dawson, 1897-1898.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne de la maladie.	Observations.
		Jours.	
Abcès à l'oreille	1	6	Encore sous les soins du médecin.
Debilité	2	24	1 a repris ses fonct., 1 envoyé ailleurs.
Diarrhée et dysenterie	25	5	Ont repris leurs fonctions.
Fébricule	4	10	" "
Engelures	4	9	" "
" suivies d'amputation	1	297	Encore sous les soins du médecin.
Névralgie	6	6	Ont repris leurs fonctions.
Orchite	1	15	" "
Péritonite	1	20	Encore sous les soins du médecin.
Sciatique	1	40	" "
Scorbut	2	20	Ont repris leurs fonctions.
Entorse au pied	2	8	" "
Esquinancie	2	7	" "
Fièvre typhoïde	18	45	Deux sont morts et quatre sont encore à l'hôpital.

W. E. THOMPSON,
Médecin auxiliaire.

ANNEXE L.

État des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, du 1er décembre 1897 au 30 novembre 1898.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1897.				1897.			1897.			
3 déc.	S. Hansard	D. Attewell	Larcin			Dawson	4 déc.	Sur. Constantine		Acquitté.
3 "	E. Fitzgerald	M. L. Hamilton	Non-paiement de gages			"	7 "	Insp. Harper		C. à pay. $50 et les f.
6 "	I. Healy	J. Beaudreau	Vol de chien			"	6 "	Sur. Constantine		Acquitté. Le chien devra être rendu.
8 "	G. à C. du N.-O.	J. Doherty	Ivre et se battant			"	10 "	Insp. Harper		Acquitté.
8 "	"	J. Furlong	"			"	10 "	"		Am. de $10 et les fr.
8 "	E. Johnson	Arctic Saw M. Co	Non-paiement de gages			"	9 "	"		D. pay. $91 et les fr.
8 "	P. McDonald	T. Nash	Incendie			"	12 "	"		Acquitté.
10 "	A. Josephson	S. Anderson	Aliéné	11 déc.						Env. en pr. c. aliéné.
10 "	P. Padden	L. P. Nash	Vol	14 "	Insp. Harper					Elargi sous caution.
							1898.			
10 "	"	A. M. Kyle	"	14 "	"	Dawson	13 avril.	Juge McGuire		1 an. aux trav. forc.
27 "	G. Grant	F. King	Dommages à la propriété.	28 "	Sur. Constantine	"				1 m. aux trav. forc. et $1,500 d'am.
							1897.			
27 "	R. P. Hornsly	F. A. Aldrich	Non-paiement de gages			"	28 déc.	Sur. Constantine		Jugement pour le montant réclamé.
1898.							1898.			
5 janv.	T. Kakeldy	A. Trabold	"			"	7 janv.	Insp. Harper		D. pay. $112 et les fr.
5 "	J. Atkinson	"	"				7 "	"		" $115 "
19 "	W. McPhee	H. McGraw	Vol				20 "	Sur. Constantine		Elargi, sentence suspendue.
31 "	B. Levy	J. Barrett	Voies de fait				1er fév.	Insp. Harper		Devra payer les frais du tribunal, $7.
				1898.						
2 fév.	La Reine	R. Lyng	Parjure	3 fév.	Insp. Harper	Dawson				Elargi, caution. de $300 le 7 fév. '98.
3 "	G. à C. du N.-O.	Syd. Judd	Ivre			"	3 fév.	Sur. Constantine		Am. de $5 et les fr.
4 "	Bella McDonald	P. McDonald	Voies de fait			"	5 "	"		" $5 "
17 "	P. à C. du N.-O.	Jennie (la jument) (sauvagesse).	Ivre			"	17 "	"		" $50 (y c. $5 de fr.) ou 30 j. aux t. f.
19 "	W. H. Turley	J. A. Jackman	Voies de fait			"	19 "	Insp. Harper		Amende de $5.

ETAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
1er mars	G. à C. du N.-O..	M. McLeod. ...	Ivre et créant du désordre	.....	.....	Dawson	2 mars.	Sur. Constantine..	....	Am. de $10 et les fr.
8 "	C. H. Hill	T. Coffee.....	Vol de chien...	.....	.....	"	10 "	Insp. Harper.	....	Acquitté.
20 "	G. à C. du N.-O..	G.Sanden (sauv.)	Ivre.....	.....	.....	"	21 "	"	....	A. de $30 et $5 et l. f.
22 "	" ..	J. Gates.....	Voies de fait	23 mai..	Sur. Constantine	"	12 avril.	Juge McGuire....	....	Amende de $50.
24 "	J. Henderson....	I. Hough.	Non-paiement de gages..	.....	.....	....	.....	....	....	M. récl. soit $281.25 payés en cour.
29 "	G.à C. du N.-O..	R. Connors.	Créant du désordre	... .	.. ..	Dawson.....	30 mars.	Sur. Constantine..	....	Am. de $5 et les fr.
6 avril.	H. Hutchinson..	Dan. Egan.....	Vol de chien.....	.....	.....	"	7 avril.	Insp. Harper. ...	....	Dev. p. la val. du ch. $100, am. de $10, $10 de f. ou 3 m. t. f.
9 "	A. H. Winter....	"	"	.....	.....	"	14 "	" ...	....	Dev. p. la val. du ch. $200, am. de $10, $10 de f. ou 3 m. t. f.
9 "	" ...	"	Vol	.....	.....	"	14 "	"	...	Accusat. renvoyée.
14 "	T. Boardman....	Andy Shea.....	"	.....	.....	"	22 "	"	...	"
18 "	H. J. Thurlow ..	W. E. Sprowatt.	"	.....	.....	"	19 "	"	....	"
18 "	" ...	Theo. Becker...	"	.....	.....	"	19 "	"	....	"
18 "	J. B. Crocker...	H. Hog.....	"	.....	.....	"	21 "	"	....	"
20 "	E. Ogilvie.....	Geo. Huffman ..	" de poussière d'or	.....	.....	.....	... .	.....	....	
20 "	"	C. M. Austin...	" "	.....	.....	.....	....	....	....	
29 "	G. à C. du N.-O..	P. MacDonald..	Don. de la bois. aux sauv.	.....	.....	Dawson.....	29 avril.	Sur. Constantine..	....	Am. $100 et $10 fr.
29 "	" ..	E. Dowling.....	" " ..	... .	....	"	30 "	" ..	...	" $100 et $10 "
29 "	" ..	D. Ripstein.....	Vendre de la boisson aux sauvages.	.....	....	"	30 "	" ..	....	Am. de $200 et $10 de f. et 2 m. aux t. f.
26 "	" ..	Lloyd et Nash...	Contravention de police, propriété dans un état malpropre.	.....	.. ..	"	5 mai..	Insp. Harper.	....	Act. renv. Le déf. a fait net. le ter. pend. que la cause et. rem.
26 "	" ..	May Parks.....	" ..	.....	....	"	5 "	"	....	"
26 "	" ..	Jenkins et Kirkpatrick.	" ..	.....	....	"	5 "	"	....	"
26 "	" ..	P. MacDonald..	" ..	.....	....	"	5 "	"	....	"
4 mai..	O. J. Anderson..	V. Graham.	Violation de la paix.....	.....	....	"	9 "	"	....	Caut. de $300, 3 m.
7 "	Matilda Aikin...	G. S. Gillespie..	Vol de bois.....	.....	... .	"	9 "	"	....	Accusat. renvoyée.
10 "	G. à C. du N.-O..	G. L. Rickard..	Voies de fait.	.....	....	"	10 "	"	....	Am. de $20 et les fr.
10 "	" ..	Thos. Nash.	"	.....	....	"	11 "	"	....	"
10 "	" ..	E. F. Walker...	Tentative de vol	11 mai..	Insp. Harper. ..	"	17 "	Juge McGuire....	....	Am. $250 et 6 m. t. f.
16 "	" .	Ab. Royal.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	17 "	Sur. Constantine..	....	Am. de $10 et les fr.

17	"	"	Pat. Regan.	"			"	18	"	"		"
19	"	"	M. McCandish	"			"	20	"	"		"
18	"	"	Fk. Buteau	Vol	20 mai.	Insp. Harper	"	18 juin.	Juge McGuire			Am. de $20 et devra pay. les bill. $20.
17	"	"	S. O. Morford	Conduite indécente			"	21 mai.	Sur. Constantine			Am. de $5 et les f.
21	"	"	Alf. Anderson	Ivre et créant du désord.			"	23 "	"			" $10 "
22	"	Ryan	G. G. Berg	Voies de fait	25 mai.	Insp. Harper	"	18 juin.	Juge McGuire			" $50
23	"	G. G. Berg	Ryan	"			"	24 mai.	Insp. Harper			Acquitté.
26	"	H. C. Jones	Is. Anderson	App. des liq. sans permis.				26 "	Insp. Starnes			Cause remise.
26	"	G. à C. du N.-O.	H. Raphael	Ivre et créant du désord.				27 "	"			Am. de $10 et les f.
26	"	"	A. Pelkey	"				27 "	"			"
28	"	"	F. Conrad	Couchant en joue et menaces de tirer.				1er juin.	Starnes et Harper.			Acquitté.
28	"	John Oberg	Flor. Domique	Vol			Dawson	1er "	"			"
1er juin.		G. à C. du N.-O.	J. A. Cates	Ivre et créant du désord.			"	1er "	Insp. Harper			Am. de $10 et les f.
1er "		"	A. Anderson	"			"	1er "	"			" $15 "
1er "		"	E. D. Holden	"			"	1er "	"			" $15 "
1er "		"	Arch. Grant	"			"	1er 1	"			" $5 "
4 "		"	C. Lachnitt	"			"	6 "	Insp. Starnes			" $5 "
...		E. Monahan	Chute	Dommages au radeau.	6 juin.	Insp. Harper	"	11 "	Juge McGuire			Am. de $5 et devra pay. la val. d. bill.
1er juin.		La Reine	C. Hendrickson	Vol de poussière d'or	8 "	Insp. Starnes	"	13 "	"			5 années aux t. f.
10 "		G. à C. du N.-O.	G. Morrison	Ivre et créant du désord.			"	11 "	Sur. Constantine			Am. de $15 et les f.
10 "		"	Thos. Howie	"			"	11 "	"			" $10 "
10 "		"	Wm. Farrell	"			"	11 "	"			" $10 "
10 "		Ed. McKeown	A. E. Iron Sola.	Tentative pour obtenir de l'argent par fraude.			"					Elargi sous caution le 2 juillet 1898.
12 "		G. à C. du N.-O.	W. Thornbury	Ivre et créant du désord.			"	13 juin.	Sur. Constantine			Am. de $10 et les f.
12 "		"	Joe Leathers	"			"	13 "	"			"
13 "		"	Chas. Smith	"			"	14 "	"			"
13 "		"	Chas. Fournier	"			"	14 "	"			"
13 "		"	Jas. Clark	"			"	14 "	"			"
13 "		"	Thos. Roco	"			"	14 "	"			"
13 "		Henry Lee	H. E. Thomas	Voies de fait			"	14 "	Insp. Starnes			"
13 "		P. à C. du N.-O.	P. H. Perry	Ivre et créant du désord.				14 "	"			"
13 "		"	Ed. Hook	"				14 "	"			"
14 "		"	J. T. Monahan	"				15 "	Sur. Constantine			"
12 "		"	W. Roger	Apporter des marchandises volées au Canada.			Dawson	15 juin.	Sur. Constantine			30 jrs aux trav. f.
15 "		"	Wm. German	Ivre et créant du désord.			"	16 "	"			Am de $10 et les f.
15 "		"	John Young	"			"	16 "	"			" $10 "
15 "		"	E. Dowling	Voies de fait contre une femme sauvage.			"	27 "	Insp. Starnes			" $10 "
15 "		"	J. Leathers	Ivre et créant du désord.			"	16 "	Sur. Constantine			" $10 "
15 "		"	Fred. Dawson	"			"	16 "	"			" $10 "
15 "		"	Mike Foley	"			"	16 "	"			" $10 "
16 "		"	H. C. Colby	Ivre			"	17 "	Insp. Starnes			" $10 "
17 "		"	Fk. Tucker	"			"	18 "	"			" $10 "
16 "		Theo. Smith	Paul Alpa	Non-paiement de gages.			"	17 "	Insp. Harper			Dev. pay. au plaig. $10 et $15 de f.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
17 juin.	F. S. Lindig.....	A. B. McDonald.	Voies de fait	.....	.....	Dawson	.....	Insp. Harper	....	Accusation retirée.
17 "	S. D. Goff.....	Thos. Fuller, âgé de 13.	Vol	.....	.....	"	20 juin.	"	....	Devra remett. $116 à S. D. Goff, am. de $20 et les frais, et devra retourn. chez son père.
17 "	Ed. E. Williams.	H. F. Anderson.	Obtention de $5,000 sous de faux prétextes.	.....	.....	"	18 "	....	....	
17 "	G. à C. du N.-O.	C. A. Anderson.	Ivre et créant du désord.	.....	.....	"	18 "	Insp. Starnes	....	Am. de $10 et les f.
17 "	" ..	Ch. Swanson....	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	....	" $10 "
18 "	" ..	Jas. Mitchell ...	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	....	" $10 "
18 "	" ..	Wm. Brabazon..	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	....	" $10 "
18 "	" ..	H. Franklin....	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	...	" $10 "
18 "	" ..	Indian Billy....	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	....	" $5 "
18 "	" ..	Tagish Charlie..	" " ..	.....	.....	"	18 "	"	...	" $5 "
17 "	Dav. Sabin. .	Wm. Fauteux...	Non-paiement de gages..	.....	.....	"	18 "	"	....	Action renvoyée.
18 "	G. à C. du N.-O.	Max Beaver	Vente de boiss. aux sauv.	.....	.....	"	20 "	"	...	"
11 "	Aug. Felder.....	J. Graham.....	Vol	.....	.....	"	15 "	Insp. Harper	. ..	Action retirée.
11 "	"	C. Koisner.....	"	.....	.....	"	15 "	"	....	"
17 "	G. Williams.....	J. H. Anderson.	Non-paiement de gages..	.....	... .	"	21 "	"	....	Dev. p. $85 et $5 f.
20 "	G. à C. du N.-O.	D. W. Soper. ...	Ivre et créant du désord..	.....	.....	"	21 "	Insp. Starnes.....	.	Am. de $10 et les f.
20 "	" ..	J. Egan	" " ..	.....	.....	"	21 "	"	....	" $10 "
18 "	" ..	C. F. Perry.....	" " ..	.....	.....	"	21 "	"	...	" $10 "
21 "	" ..	Wm. Lawrence..	" " ..	.....	.....	"	22 "	"	....	" $10 "
21 "	" ..	L. LaPlante....	" " ..	.....	.....	"	22 "	"	....	" $10 "
23 "	Mme A. R. Crane.	Ch. Staples.....	Vol	25 juin.	Insp. Starnes....	"	.....	Juge McGuire.....	....	6 m. de pris. aux t. f.
23 "	G. à C. du N.-O.	G. McDonald...	Ivre et créant du désord..	.....	.....	"	24 juin.	Insp. Starnes.....	....	Am. de $10 et les f.
23 "	" ..	Robt. Smith....	" " ..	.....	.....	"	24 "	"	....	" $10 "
23 "	" ..	J. E. Eastwood.	" " ..	.....	.....	"	24 "	"	....	" $10 "
23 "	" ..	W. J. McKay ..	" " ..	.....	.....	"	24 "	"	....	" $10 "
25 "	" ..	R. Collins.....	" " ..	.....	. . ..	"	25 "	"	....	" $10 "
.....	.....	.....	Voies de fait.....	.....	.....	"	25 "	Insp. Harper	....	" $5 "
25 juin.	G. à C. du N.-O.	E. L. Tottner...	Ivre et créant du désord..	.....	.....	"	27 "	Insp. Starnes.....	....	" $10 "
25 "	" ..	Chas. Nessler...	" " ..	.....	.....	"	27 "	"	....	" $10 "
27 "	" ..	K. Ostenson....	" " ..	.....	.....	"	28 "	"	....	" $25 "
27 "	" ..	A. McDonald...	" " ..	.....	.....	"	28 "	"	....	" $15 "
27 "	" ..	J. McCarthy....	" " ..	.....	.....	"	28 "	"	...	" $10 "

28	"	"	Anton Dahl	"	"			"	28	"	"		"	$10 "
27	"	"	Carl Auland	"	"			"	28	"	"		"	$20 "
29	"	"	Gec. Bruce	"	"			"	29	"	"		"	5 "
29	"	"	Fk. Thompson	"	"			"	30	"	"		"	5 "
1er juil.		"	W. B. Moore	"	"			"	2	juillet	"		"	20 "
1	"	"	M. Pierce	"	"			"	2	"	"		"	10 "
1	"	"	T. T. Hunter	"	"			"	2	"	"		"	10 "
1	"	"	Th. Heney	"	"			"	2	"	"		"	10 "
1	"	"	P. Malone	"	"			"	2	"	"		"	5 "
1	"	"	L. Jackson	"	"			"	2	"	"		"	10 "
1	"	"	H. Davis	"	"			"	2	"	"		"	25 "
1	"	"	A. Knipper	"	"			"	2	"	"		"	15 "
1	"	"	E. G. Tennant	Tenir une m. de débauche				"	2	"	"		"	15 "
1	"	"	C. S. Winstead	Frauder les douanes de S.M.				"	2	"	"		"	20 " Whisky confisqué.
2	"	Wright Carter	D. Duneven	Voies de f. avec circ. aggr.				"						
28	juin	E. McKeown	J. Schwartz	Tricher au jeu		30	juin	Insp. Harper	"	15	juillet	Juge McGuire		Acquitté.
28	"	"	E. Ward	"		2	juillet	"	"	15	"	"		3 m. de prison aux travaux forcés.
28	"	"	T. Connelly	"		"	2	"	"	15	"	"		Acquitté.
29	"	E. W. Riner	S. Shoemaker	Vol					"	30	juin			Accusat. renvoyée.
29	"	T. S. Belcher	G. H. Henry	Lang. obscène sur la rue					"	29	"	Insp. Harper		Am. de $5 et frais.
29	"	A. H. Metcalf	M. Welsh	Vol					"	5	juillet	"		Devra subir son pr. lorsq. en sera req.
29	"	O. W. Jackson	F. Dawson	"					"	2	"	"		Acquitté.
29	"	E. A. Lynds	V. C. Shafer	Voies de fait		30	juin	Insp. Harper	"	2	"	Juge McGuire		Amende de $20.
4	juillet	W. P. Stephens	E. H. Gowan	Non-paiement de gages					"	5	"	Insp. Harper		Acquitté.
26	juin	J. Richards	A. B. Lamoureux	Vol		30	juin	Insp. Harper	"	8	"	Juge McGuire		"
5	juillet	G. à C. du N.-O.	Wm. Stewart	Ivre et créant du désordre					"	6	"	Insp. Starnes		Am. de $10 et les fr.
4	"	"	B. Tilley	Vol		6	juillet	Insp. Harper	"	7	"	Juge McGuire		1 année aux trav. f.
5	"	"	O. E. Jacques	Ivre et créant du désordre					"	7	"	Insp. Starnes		Am. de $15 et les fr.
6	"	"	H. C. Colby	"	"				"	7	"	"		" 10 "
6	"	"	R. McKenzie	"	"				"	7	"	"		" 20 "
8	"	"	M. Jones	"	"				"	9	"	"		" 10 "
9	"	"	W. E. Lindley	"	"				"	9	"	"		" 5 "
9	"	"	Gus. Reimers	Contravention de police					"	9	"	"		" 1 " $1.
9	"	"	H. Stulb	"	"				"	9	"	"		" 1 " 1.
9	"	W. J. Berry	R. Burns	Vol					"	9	"	"		2 jrs de prison aux travaux forcés.
9	"	G. à C. du N.-O.	O. Jacobson	Contravention de police					"	9	"	"		Am. de $1 et les fr. $1, ou 2 jrs aux travaux forcés.
9	"	"	John Cody	"	"				"	9	"	"		"
9	"	"	G. F. Hubbard	"	"				"	9	"	"		"
4	"	C. Westerhund	P. Deville	Non-paiement de gages					"	9	"	Insp. Harper		Devra p. 40 jrs à $4
4	"	B. Hewson	W. H. Straight	Vol					"					Le poursuivant n'a pas comparu.
11	"	F. Schinchzer	A. H. Jose	Non-paiement de gages					"	15	juillet	Insp. Harper		Devra payer $300 et les frais.
9	"	G. à C. du N.-O.	M. Norbuck	Voies de fait					"	11	"	Insp. Starnes		Am. de $15 et les fr.

ETAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1896.				1898.			1898.			
11 juillet	G. à C. du N.-O.	A. Lahtien	Contravention de police			Dawson	11 juillet	Insp. Starnes		Am. de $1 et $1 fr.
11 "	"	T. McCabe	Voies de fait			"	12 "	"		" $20 et les fr.
11 "	C. Morgan	Seattle-Yukon S.S. Co.	Non-paiement de gages			"	2 août	Insp. Harper		Devra payer $260 et les frais.
12 "	Wm. Thompson	Chas Jones	Voies de fait			"				
12 "	F. C. White	C. G. Caldwell	Non-paiement de gages			"	13 juillet	Insp. Harper		Devra p. $50 et fr.
12 "	T. S. Belcher	J. L. Tam	Ayant illégalement de la boisson en sa possession.			"	13 "	Insp. Starnes		Amende de $100 et les frais.
11 "	G. à C. du N.-O.	J. Marchbanks	Ivre et créant du désordre			"	13 "	"		" $20 "
12 "	T. S. Belcher	E. Tam	Ayant illégalement de la boisson en sa possession.			"	13 "	"		" $50 "
12 "	"	J. McKay	" "			"	13 "	"		" $50 "
13 "	G. à C. du N.-O.	R. Marsh	Créant du désordre			"	13 "	"		Acquitté.
13 "	"	H. McCosky	Ivre et créant du désordre			"	14 "	"		Sentence suspendue
13 "	"	A. E. King	Créant du désordre			"	13 "	"		Am. de $5 et les fr.
12 "	Mme C. Thompson.	Chas. Jones	Voies de fait			"	14 "	Insp. Harper		Caution de garder la paix et de payer les frais.
13 "	W. A. Westcott	Seattle-Yukon S.S. Co.	Non-paiement de gages			"				Réglée hors de cour.
14 "	G. à C. du N.-O.	J. Pageau	Ivre et créant du désordre			"	15 juillet	Insp. Starnes		Am. de $10 et frais
14 "	"	D. L. Atkinson	" "			"	15 "	"		" $5 "
14 "	"	Tom Egan	" "			"	15 "	"		" $5 "
14 "	"	F. Newberry	" "			"	15 "	"		" $10 "
15 "	"	Amos Noid	" "			"	16 "	"		" $10 "
15 "	"	Geo. Stubbs	" "			"	16 "	"		" $15 "
16 "	W. Buckley	H. Buckreis	Caution de garder la paix un mois.			"	16 "	Insp. Harper		Caution de garder la paix un mois.
17 "	G. à C. du N.-O.	T. C. Edgar	Amende de $50 et les frais.			"	18 "	Insp. Starnes		Amende de $50 et les frais.
17 "	"	C. H. Trabor	" "			"	18 "	"		" $50 "
17 "	"	J. J. Dusel	" "			"	18 "	"		" $50 "
17 "	"	Howard et Hamilton.	" "			"	18 "	"		" $50 "
17 "	Ed. McKeown	J. S. Day	" "			"	26 "	"		" $50 "
17 "	H. J. Miller	T. O. Lindsay	Acquitté			"	18 "	"		Acquitté.

11	"	L. Morgan	Seattle-Yukon SS. Co.	Non-paiement de gages			"	13	"	Insp. Harper		Devra payer $253 et les frais.
20	"	G. à C. du N.-O.	P. O. Norberg	Ivre et créant du désordre			"	21	"	Insp. Starnes		Am. de $5 et les f.
21	"	L. Severson	G. R. Pope	Vol			"	21	"	Insp. Harper		Acquitté.
21	"	R. Kelly	M. L. Peters	"			"					Accusation retirée.
21	"	G. à C. du N.-O.	J. Foran	Ivre et créant du désordre			"	22	juil.	Insp. Starnes		Am. de $5 et les f.
21	"	"	J. Ouilette	" "			"	22	"	"		1 m. aux tr. forcés.
22	"	"	A. Rankie	Créant du désordre			"	22	"	"		Am. de $20 et les f.
22	"	"	N. F. McPhee	" "			"	22	"	"		" $20 "
18	"	T. S. Belcher	J. F. McGregor	Ayant illégalement de la bois. en sa possession.			"	22	"	"		" $50 "
22	"	A. W. Owen	A. Smith	V. de fait contre un agent de po. dans l'ex. de ses f.	23 juil.	Insp. Starnes	"	30	"	Juge McGuire		6 m. aux tr. forcés
18	"	F. Slinning	J. Rosene	Non-paiement de gages			"	23	"	Insp. Starnes		Cause renvoyée.
25	"	G. à C. du N.-O.	W. Wilson	Ivre et créant du désordre			"	26	"	"		Am. de $10 et les f.
25	"	W. H. Morrow	A. Menser	Vol	27 juil.	Insp. Starnes	"	2	août	Juge McGuire		3 m. aux tr. forcés.
25	"	H. C. Strait	P. Giarshadt	Fraude			"	27	juil.	Insp. Harper		Accusat. renvoyée.
26	"	G. à C. du N.-O.	P. Burke	Voies de fait			"	27	"	Insp. Starnes		Am. de $20 et les f.
27	"	Cie de nav. de Col.	R. Wood	Vol	27 juil.	Insp. Starnes	"	30	"	Juge McGuire		Acquitté.
28	"	G. à C. du N.-O.	A. Biamovick	Ayant illégalement de la bois. en sa possession.			"	28	"	Insp. Harper		"
28	"	"	T. Casey	Ivre et créant du désordre			"	28	"	"		Averti.
28	"	"	P. Pethan	" "			"	28	"	"		Am. de $10 et les f.
28	"	"	Os. Viber	" "			"	28	"	"		" $10 "
28	"	P. Garhardt	E. D. U. Harris.	Vol			"	5	août	Juge McGuire		Cause renvoyée.
25	"	P. Deville	S. Snyder	"								
29	"	Cie d'exploration française.	W. Yarrington	"			Dawson	29	juil.	Insp. Harper		Acquitté.
29	"	J. A. Chute	H. McCullough	"			"					Accusation retirée.
		G. à C. du N.-O.	Joe Nantuck	Meurtre	16 juil.	Insp. Strickland	"	28-29	ju't	Juge McGuire		Sera pendu le 1er novembre 1898.
		"	Jim "	"	16 "	"	"	28-29	"			" "
		"	Frank "	"	16 "	"	"	28-29	"			" "
		"	Dawson "	"	16 "	"	"	28-29	"			Commuée en emprisonne. pour la vie
29	juil.	J. A. Chute	Mme S. L. Moore	Vol				4	août	Insp. Harper		Acquitté.
28	"	G. à C. du N.-O.	Ed. Ryan	Ivre et créant du désordre				29	juil.	"		Am. de $10 et les f.
30	"	"	M. McHole	" "				30	"	Insp. Starnes		" $5 "
30	"	"	W. Cole	" "				30	"	"		" $3 "
1er	août	"	Ch. Rue	" "				1er	août	"		" $5 "
2	"	"	Geo. Johnson	" "				2	"	Insp. Harper		" $10 "
3	"	"	Dr Locke	" "				3	"	Insp. Starnes		Acquitté.
1	"	H. Norquay	S. P. Green	Pratique illégale de la médecine.				4	"	"		Amende de $25.
1	"	"	Merriman	" "				4	"	"		" $1.
4	"	"	Chambers	" "						"		Accusation retirée.
7	"	"	S. Leiser	" "				4	août	"		Amende de $1.
1	"	G. à C. du N.-O.	J. Sheehy	Ivre et créant du désordre				4	"	"		Am. de $5 et les f.
1	"	"	W. Elliott	" "				4	"	"		" $5 "
4	"	"	T. Young	Créant du désordre				8	"	"		" $10 "

ETAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
7 août	G. à C. du N.-O..	T. Egan.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	.....	8 août	Insp. Starnes.....	....	Am. de $20 et les f.
6 "	Dick Crane.....	J. R. Brundage.	Obtention d'effets sous de faux prétextes.	10 août	Insp. Harper....	Dawson	10 "	Juge McGuire....	....	Acquitté.
2 "	Archie Shelf	J. C. Ross.....	Vol.....	.....	"	"	.....	Insp. Harper	....	"
11 juil.	I. Delaney . . .	Gifford....	"	.....	.....	"	11 août	" Starnes	....	"
11 août	G. à C. du N.-O..	E. L. Morris ...	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	11 "	" Harper	....	$5 et les frais ou 10 j. aux tr. forcés.
9 "	" .	J. Dugard.....	Pêcher le dimanche.....	.....	.....	"	11 "	" "	....	$2 et les frais ou 7 j. aux tr. forcés.
9 "	" ..	I. Fleming.....	" "	.....	.....	"	11 "	" "	....	$2 et les frais ou 7 j. aux tr. forcés.
4 "	Sam Ross.. .. .	H. Abramovich.	Voies de fait.....	.....	.....	"	.....	.....	...	Accusation retirée.
10 "	" .. .	B. Sigrue.....	Créant du désordre. ...	.....	.....	"	10 août	Insp. Starnes	....	Accusat. renvoyée.
10 "	"	E. McKeown...	" "	.....	.....	"	13 "	" "	....	Amende de $10.
10 "	Simpson	Al. Tanguay....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	10 "	" "	....	Am. de $5 et les fr.
9 "	G. à C. du N.-O..	J. J. Leiser.....	Pratique illégale de la médecine.	.....	.....	"	11 "	" Harper	. . .	Am. de $50 et les f.
9 "	" ..	W. L. Day.	" " ..	.....	.....	"	... .	. . ..	....	Accusation retirée.
9 "	" ..	Merriman	" " ..	.....	.....	"	11 août	Insp. Harper	..	Am. de $50 et les f.
10 "	T. Wilson.....	J. H. McArthur	Voies de fait avec circonstances aggravantes.	. .....	.....	"	29 "	" "	....	" "
10 "	G. à C. du N.-O..	G. Landerkin...	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	10 "	" Starnes	....	Am. de $5 et les frais ou 10 jours.
10 "	" ..	H. S. Pelton....	" " ..	.....	....	"	11 "	" "	. . .	Am. de $10 et les frais ou 10 jours.
10 "	" ..	Mme Chromiter (sauvage).	" " ..	.....	.....	"	11 "	" Harper	....	Am. de $50 et les frais ou 2 mois.
10 "	O. C. Dyrkorm .	W. L. Young...	Vol	12 août	Insp. Harper....	"	.....	... ...	....	Elargi sous caution.
11 "	G. à C. du N.-O..	J. Furlong.....	Ivre et créant du désordre	.....	....	"	11 août	Insp. Harper	....	Am. de $15 et les f.
10 "	" ..	G. Stewart. ...	Recevoir des effets volés.	.....	. . ..	"	11 "	" Starnes	....	3 m. aux tr. forcés.
11 "	" ..	L. Corkish.....	Ivre et créant du désordre	.....	....	"	12 "	" "	...	Am. de $5 et les frais ou 10 jours.
11 "	" ..	Joe Burke..	" " ..	.....	.....	"	12 "	" "	....	Am. de $15 et les frais ou 15 jours.
11 "	" ..	Moses McGregor	" " ..	.....	....	"	12 "	" "	....	Am. de $5 et les frais ou 10 jours.
12 "	" ..	W. Moore.....	Aider un contumace.	.....	.....	"	17 "	" '	...	Acquitté.

11	"	H. H. Smith	Ed. Tennant	Vente illégale de boisson.			"		12	"	" "		Am. de $50 et les fr. (½ au dénonciat.)
11	"	"	Gus. Bakke	" "			"		12	"	" "		" "
11	"	J. Appelbaum	M. Bartlett	Voies de fait			"		12	"	" Harper		Am. de $20 et les f.
12	"	G. à C. du N.-O.	J. S. Fillmore	Ivre et créant du désordre			"		13	"	" Starnes		" $10 "
12	"	"	D. McLean	"			"		13	"	" "		" $5 "
15	"	"	T. Kirkpatrick	"			"		15	"	"		Am. de $20 et les f.
14	"	"	W. Sullivan	"			"		15	"	"		" 5 "
15	"	"	R. Hogan	"			"		15	"	"		1 mois aux trav. f.
17	"	"	G. Stubbs	"			"		17	"	"		$40 ou 1 m. aux t. f.
17	"	"	Jos. Parent	"			"		17	"	"		$10 ou 10 jours.
17	"	"	Geo. Burnett	"			"		17	"	"		$10 ou 10 "
17	"	"	P. DeVille	Contravention de police			"		17	"	Insp. Harper		Am. de $1.
17	"	"	Jno. Bourke	"			"		17	"	"		" $1.
17	"	H. Burke	Jno. Boyle	Vol			"		17	"	Insp. Starnes		6 mois aux trav. f.
19	"	G. à C. du N.-O.	Griffin et Poyer	Contravention de police			"		17	"	Insp. Harper		Amende de $1.
16	"	"	J. Anderson	"			"		17	"	"		"
17	"	"	S. J. Dempsey	Ivre et créant du désordre			"		18	"	Insp. Starnes		$5 ou 10 j. aux t. f.
18	"	"	Kram	Contravention de police			"		18	"	Insp. Harper		$2 et les frais.
18	"	"	Kedger	"			"		18	"	"		$1 d'amende.
18	"	"	P. Armance	Ivre et jurant			"		19	"	Insp. Starnes		$25 " et les fr.
17	"	"	J. Boyle	Tentative d'év. de la pris.	19 août	Insp. Starnes	"						
19	"	"	A. Krepper	Ivre et créant du désordre			"		19	"	Insp. Starnes		$20 " " ou 15 jours.
22	"	"	E. Picotte	"			"		23	"	Insp. Harper		Am. de $15 et les f. ou 10 jours.
22	"	Wilson	Kosopsky	Voies de fait			"		23	"	"		Am. de $20 et les frais ou 30 jours.
2	"	J. Bourke	L. Boulay	Vol	24 août		"		24	"	Insp. Starnes		3 mois aux trav. f.
10	"	G. à C. du N.-O.	A. Hespler	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	19 "	Insp. Starnes	"		2	oct.	Juge Dugas		4 "
15	"	J. Zundel	C. B. Howard	Vol	29 "		"		29	août.	Insp. Harper		Acquitté.
23	"	N. W. M. P.	E. A. Wilde	"			"		24	"	Insp. Starnes		6 mois aux trav. f.
23	"	"	J. Atkinson	"			"		24	"	"		1 "
20	"	D. McFadyen	H. H. Smith	Exaction			"		26	"	"		Acquitté.
24	"	G. à C. du N.-O.	E. W. Posey	Ivre et créant du désordre			"		25	"	"		$10 d'am. et les fr.
25	"	"	R. Hogan (prisonnier).	Refusant de travailler			"		25	"	"		2 jrs, cachot au pain et à l'eau.
27	"	"	Anderson	Ivre et créant du désordre			"		27	"	Insp. Harper		$10 d'am. et les fr. ou 21 jours.
27	"	"	T. Lewis	"			"		28	"	Insp. Starnes		Am. de $5 et les f. ou 5 jours.
27	"	"	Thos. Cormeff	"			"		29	"	"		$10 et les f. ou 10 j. aux trav. forcés.
29	"	"	D. McLennan	"			"		30	"	"		$25 et les fr. ou 15 jours aux trav. f.
29	"	"	W. A. Sturgis	"			"		30	"	"		$10 et les frais ou 10 jours aux trav. f.
30	"	"	J. Murphy	"			"		31	"			" "

ÉTAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
31 août.	G. à C. du N.-O...	T. Kruyner.....	Tenir une maison de prostitution.	.....	.....	Dawson	31 août.	Insp. Starnes.....	...	$20 d'am. et les f. ou 10 j. aux trav. f.
31 "	"	J. Ford.....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	31 "	"	....	$5 d'am. et les f. ou 10 j. aux trav. f.
1er sept.	C. L. Hawkes...	D. A. Bassett...	Vol	.....	.....	"	1er sept.	"	...	15 jrs aux trav. f.
1er "	"	F. Marsh.....	"	.....	.....	"	1er "	"	....	"
1er "	G. à C. du N.-O..	Dick Crane....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	2 "	"	...	$5 d'am. et les f. ou 5 jours aux tr. f.
1er "	"	D. C. Foley.....	"	.....	.....	"	2 "	"	....	" "
1er "	"	C. Dandeneau ..	"	.....	.....	"	2 "	"	...	$20 d'am. et les f. ou 10 j. aux trav. f.
2 "	"	Jno. Payne.....	"	.....	.....	"	3 "	"	...	$10 d'am. et les f. ou 10 j. aux trav. f.
2 "	"	J. R. Hamilton.	"	.....	.....	"	3 "	"	....	$5 d'am. et les f. ou 5 jrs aux trav. f.
2 "	Williamson.....	Hecubus.....	Blessures à un chien	.....	.....	"	3 "	Insp. Harper. ...	....	$5 d'am. et les f. ou 14 j. aux trav. f.
5 "	G. à C. du N.-O...	H. Hillman.....	Créant du désordre.....	.....	.....	"	5 "	Insp. Starnes....	...	$1 d'am. et les f. ou 1 j. aux trav. f.
5 "	"	H. Hillman.....	Mépris de cour.	.....	.....	"	5 "	"	...	5 jours aux trav. f.
5 "	"	A. R. Kates....	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	6 "	Insp. Harper.....	....	$5 d'am. et les f. ou 5 jrs aux trav. f.
6 "	"	J. Donovan.....	"	.....	.....	"	7 "	Insp. Starnes.....	....	$15 d'am. et les f. ou 10 jrs aux trav. f.
8 "	"	W. Woodling...	"	.....	.....	"	8 "	"	....	$20 d'am. et les f. ou 10 jrs aux trav. f.
9 "	"	Nita Lafevre....	Habiter une maison de prostitution.	.....	.....	"	9 "	"	....	$50 d'am. et les fr. ou 1 m. aux tr. f.
9 "	"	J. Neuvil.....	"	.....	.....	"	9 "	"	....	" "
9 "	"	B. Blanchet.....	"	.....	.....	"	9 "	"	....	" "
9 "	" ...	B. Montigny....	"	.....	.....	"	9 "	"	...	" "
9 "	"	H. Seman	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	10 "	"	....	$20 d'am. et les fr. ou 10 j. aux tr. f.
9 "	"	Robertson..	" . .	.....	.....	"	10 "	"	....	" "
9 "	"	Frank Taylor...	" ...	.....	.....	"	10 "	"	....	" "
10 "	"	T. Conniff.....	"	.....	.....	"	10 "	"	...	$50 d'am. et les fr. ou 1 mois.

10	"	"	Myrtle Smith	Exp. ind. de sa personne.			"	12	"	"		" "
2	"	G. H. Tweedy	G. O'Brien	Vol	13 sept.	Insp. Harper	"	4	oct.	Juge Dugas		4 m. aux tr. forcés.
12	"	G. à C. du N.-O.	J. Ellis	Ivre et créant du désordre			Dawson	13	sept.	Insp. Starnes		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux t. f.
12	"	"	F. Ellis	" " et v. de f. contre son épouse			"	13	"	"		Am. de $50 et les f. ou 3 m. aux tr. f.
12	"	"	E. B. Stanley	Ivre et créant du désordre			"	13	"	"		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux t. f.
13	"	"	Jno. France	" "			"	14	"	"		"
13	"	"	Thos. Haynes	" "			"	14	"	"		"
13	"	"	Wm. Pearson	" "			"	14	"	"		Am. de $50 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
13	"	"	Jno. Sarga	Créant du désordre			"	14	"	"		Am. de $10 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
13	"	"	P. Baissukay	" "			"	14	"	"		"
11	"	"	C. Cooke	Vol			"	14	"	"		6 m. aux tr. forcés.
14	"	"	A. Vaughan	Habit. une m. de prost.			"	14	"	Surint. Steele		Am. de $50 et les f.
14	"	"	Pearl Davenport	" "			"	14	"	"		"
14	"	"	I. I. Baker	Ivre et créant du désordre			"	15	"	Insp. Starnes		"
14	"	"	Ed. Davis	" "			"	15	"	"		Am. de $25 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
14	"	"	M. Evans	Habit. une m. de prost.			"	15	"	"		
14	"	"	G. Lecayer	" "			"	15	"	"		
14	"	"	N. Lacombe	" "			"	15	"	"		
14	"	"	May Parks	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Fay Cailson	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Lillie Little	" "			"	15	"	"		
14	"	"	N. Wellington	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Ida Neason	" "			"	15	"	"		
14	"	"	May Ciers	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Esther Duffy	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Irene Miller	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Alice Amery	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Rose Lemare	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Alice Miller	" "			"	15	"	"		Amende de $50 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.
14	"	"	Alice Gausevalle	" "			"	15	"	"		
14	"	"	Jennie Wilson	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Jennie Benoit	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Marg. William	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Lucy Myers	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Hannah Pesteels	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Ermine Laroche	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Laura Laroche	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Katie Amy	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Violet Lee	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Lillie Mascot	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Rose Dubois	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Helen Scott	" "			"	15	"	"		
15	"	"	Marg. Edwards	" "			"	15	"	"		
15	"	"	L. Thomine	" "			"	15	"	"		

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
15 sept.	G. à C. du N.-O.	F. Camella	Habit. une m. de prost.			Dawson	15 sept.	Insp. Starnes		
15 "	"	Flora Deborge	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Blanch Delorme	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Jean Dubois	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Vera Holmes	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Caddie Boyle	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Lucy Miller	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Jennie Merton	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Clara Wilson	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Lucienne Martin	" "			"	15 "	"		
15 "	"	C. De Maville	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Margot Dupen	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Alice Laborde	" "			"	15 "	"		
15 "	"	A. T. Hajakawa	" "			"	15 "	"		
15 "	"	J. K. Tangtouchy	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Mollie Gray	" "			"	15 "	"		
15 "	"	J. Clayton	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Jul. Denage	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Luc Morris	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Pearl Melton	" "			"	15 "	"		Amende de $50 et les frais ou 1 m. aux travaux forcés.
15 "	"	Ethel Vernon	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Eva Baker	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Irene Wills	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Maggie Cobb	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Marge Betz	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Clara Nelson	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Irene Walsh	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Florence Burgess	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Belle Mitchell	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Tory Page	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Ione Lawrence	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Helen Gordon	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Maud Earle	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Mme Van Norton	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Nellie Garfield	" "			"	15 "	"		
15 "	"	Ella Berry	" "			"	15 "	"		

15	"	"	Rosa Martin	"	"			"	15	"	"			
15	"	"	H. Norvalle	"	"			"	15	"	"			
15	"	"	Wm. Dougherty	Vagabondage				"	15	"	"			
15	"	"	Dick Agnew	"				"	15	"	"			
15	"	"	C. A. Brown	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. J. Harris	"				"	15	"	"			
15	"	"	Big Shepherd	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. Mizner	"				"	15	"	"			
15	"	"	Bert Durey	"				"	15	"	"			
15	"	"	F. E. Simons	"				"	15	"	"			
15	"	"	L. Tolden	"				"	15	"	"			
15	"	"	P. Rockwell	"				"	15	"	"			
15	"	"	D. Kennedy	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. White	"				"	15	"	"			
15	"	"	A. Hyde	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. Casey	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. Petry	"				"	15	"	"			
15	"	"	F. P. Gardner	"				"	15	"	"			
15	"	"	E. J. Cruice	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. Manning	"				"	15	"	"			
15	"	"	C. W. Carter	"				"	15	"	"			
15	"	"	F. W. McArthur	"				"	15	"	"			
15	"	"	Ed. Goggin	"				"	15	"	"			
15	"	"	A. R. McNichol	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. F. Hastings	"				"	15	"	"			Amende de $50 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.
15	"	"	I. M. Donaldson	"				"	15	"	"			
15	"	"	Jas. Brouse	"				"	15	"	"			
15	"	"	S. L. Heasly	"				"	15	"	"			
15	"	"	Geo. McCann	"				"	15	"	"			
15	"	"	Ed. Thomas	"				"	15	"	"			
15	"	"	B. J. Kerland	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. B. Billings	"				"	15	"	"			
15	"	"	A. H. Stearns	"				"	15	"	"			
15	"	"	Jas. Law	"				"	15	"	"			
15	"	"	H. Mascotte	"				"	15	"	"			
15	"	"	A. J. Hartman	"				"	15	"	"			
15	"	"	C. F. Manning	"				"	15	"	"			
15	"	"	R. H. Mumford	"				"	15	"	"			
15	"	"	I. W. Bastam	"				"	15	"	"			
15	"	"	H. S. Turner	"				"	15	"	"			
15	"	"	A. Shultz	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. Davonshire	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. Browner	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. J. Foizormer	"				"	15	"	"			
15	"	"	E. J. Scott	"				"	15	"	"			
15	"	"	J. Jenkins	"				"	15	"	"			
15	"	"	W. E. Hampstead	"				"	15	"	"			
15	"	"	Hy. McKeown	"				"	15	"	"			
15	"	"	I. McKeown	"				"	15	"	"			
15	"	"	E. A. Trondye	"				"	15	"	"			

ÉTAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
15 sept.	G. à C. du N.-O.	E. Kelly	Vagabondage			Dawson	15 sept.	Insp. Starnes		
15 "	"	C. C. Kelly	"			"	15 "	"		
15 "	"	I. Boyle	"			"	15 "	"		
15 "	"	B. Burnett	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. Higgins	"			"	15 "	"		
15 "	"	F. M. Kelly	"			"	15 "	"		
15 "	"	C. H. Code	"			"	15 "	"		
15 "	"	M. H. Didball	"			"	15 "	"		
15 "	"	John Duholm	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. C. Smyth	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. Anderson	"			"	15 "	"		
15 "	"	T. Wilson	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. Marchbanks	"			"	15 "	"		
15 "	"	T. W. Crossby	"			"	15 "	"		
15 "	"	C. L. King	"			"	15 "	"		
15 "	"	W. T. Doherty	"			"	15 "	"		Amende de $50 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.
15 "	"	F. Gross	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. Barneberg	"			"	15 "	"		
15 "	"	L. Kenter	"			"	15 "	"		
15 "	"	F. Martin	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. Bell	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. G. MacLeod	"			"	15 "	"		
15 "	"	W. O. Riley	"			"	15 "	"		
15 "	"	S. Masted	"			"	15 "	"		
15 "	"	W. L. Kenway	"			"	15 "	"		
15 "	"	C. M. Yade	"			"	15 "	"		
15 "	"	E. McKenison	"			"	15 "	"		
15 "	"	F. G. Fiske	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. O'Melia	"			"	15 "	"		
15 "	"	Phil. Mortimer	"			"	15 "	"		
15 "	"	D. L. Chase	"			"	15 "	"		
15 "	"	S. A. Bonnifield	"			"	15 "	"		
15 "	"	J. P. Murphy	"			"	15 "	"		
15 "	"	T. Turner	"			"	15 "	"		
16 "	"	M. M. Thompson	Voies de fait			"	16 "	"		Am. de $25 et les ou 1 m. aux t. f.
16 "	"	Joe Mooney	Ivre et créant du désordre			"	16 "	"		

16	"	"	Thos. Olson	"			"	16	"	"		Am. de $20 et l. f. ou 15 j. aux t. f.
17	"	"	E. J. Linehan	Contravention de police.			"	17	"	"		Am. de $10 et l. f.
17	"	"	J. McCarthy	Ivre et créant du désordre			"	17	"	Surint. Steele		Am. de $20 et l. f.
17	"	S. Moll	G. Kruyner	Gages dus			"	19	"	Insp. Scarth		" $600 et l. f.
17	"	G. à C. du N.-O.	Carrie Miller	Tenir une m. de prostit.			"	19	"	Surint. Steele		Amende de $50 et les frais ou 2 mois aux travaux forcés.
17	"	"	Eva Fields	"			"	19	"	"		
17	"	"	Min. Fields	"			"	19	"	"		
17	"	"	Jean Ray	"			"	19	"	"		
17	"	"	Hannah Walker	"			"	19	"	"		
17	"	"	Mary Martin	"			"	19	"	"		
17	"	"	Kit Ashworth	"			"	17	"	"		Am. de $50 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
17	"	"	Bebe Wallace	"			"	17	"	"		" "
19	"	"	Geo. Fletcher	Ivre et créant du désordre			"	19	"	"		Am. de $20 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
19	"	"	J. Nodine	Conduite déréglée.			"	19	"	"		Am. de $10 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
18	"	"	J. Ferritt	Créant du désordre			"	19	"	"		Am. de $20 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
18	"	"	J. Monroe	Ivre et créant du désordre			"	19	"	"		" "
18	"	"	Carrie Boyle	" "			"	19	"	"		Am. de $10 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
18	"	A. Ross	J. E. Ferris	Non-paiement de gages			"	17	"	Insp. Scarth		Am. de $65 et l. f.
19	"	G. à C. du N.-O.	A. Davis	Habiter une m. de prost.			"	19	"	Surint. Steele		Am. de $50 et l. f.
19	"	"	B. Mortimer	" "			"	19	"	"		Am. de $50 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
17	"	P. Burns	J. Hughes	Non-paiement de gages			"	19	"	Insp. Scarth		A. de $41.25 et l. f.
19	"	Jos. Cooper	C. F. Brook	Vol			"	20	"	Insp. Starnes		6 m. aux tr. forcés.
20	"	G. à C. du N.-O.	Joe Young	Vagabondage			"	20	"	Surint. Steele		Am. de $50 et l. f. ou 6 m. aux tr. f.
19	"	"	Joséphine Popet	Habiter une m. de prost.			"	20	"	"		Am. de $50 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
21	"	"	J. Mulligan	Ivre et créant du désordre			"	22	"	Insp. Scarth		Am. de $20 et l. f. ou 1 m. aux tr. f.
22	"	"	C. Smith	" "			"	22	"	Surint. Steele		" "
22	"	"	W. A. Barieau	Vagabondage			"	22	"	"		Am. de $50 et l. f.
22	"	L. Rush	—. Housler	Non-paiement de gages			"	22	"	Insp. Scarth		Am. de $39 et l. f.
22	"	G. à C. du N.-O.	H. C. Hern	Créant du désordre			"	22	"	Surint. Steele		Am. de $10 et l. f. ou 1 m. aux tr. f.
22	"	G. H. McPherson	M. Beaver	Voies de fait			"	23	"	Insp. Starnes		" "
22	"	L. Wilson	R. McKenzie	"			"	23	"	Surint. Steele		Am. de $20 et l. f. ou 3 m. aux tr. f.
22	"	G. à C. du N.-O.	G. Buckley	Dommages à la propriété			"	24	"	Insp. Starnes		Am. de $15 et l. f.
22	"	"	P. Thompson	Ivre et créant du désordre			"	24	"	Surint. Steele		Am. de $20 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
22	"	"	H. Barnes	" "			"	24	"	"		" "
24	"	"	J. Cunningham	" "			"	26	"	"		" "
24	"	"	M. J. Macnamara	" "			"	26	"	"		" "
25	"	"	—, Meurice	Décharger des armes à f.			"	26	"	"		Averti.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1897.			
23 sept.	B. A. Shaffer	J. Morrison	Laisser un feu de forêt se propager.			Dawson	26 sept.	Insp. Starnes		Am. de $25 et $50 récom. de l'Etat.
27 "	J. Cooper	C. Williamson	Vol			"	26 "	"		6 m. aux t. forcés.
26 "	H. Hill	J. Solies	"			"	26 "	"		2 " "
28 "	B. Simon	—. Johnson	Voies de fait			"	28 "	"		Am. de $5 et les f. ou 2 j. aux tr. f..
29 "	G. à C. du N.-O.	J. B. Montgomery.	Ivre			"	29 "	Surint. Steele		Am. de $20 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
29 "	"	J. Ward	Se serv. d'un langage vil.			"	29 "	"		Am. de $10 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
30 "	Hawkins	P. Deville	Non-paiement de gages			"	30 "	Insp. Scarth		Am. de $17.50 et l. f.
30 "	G. à C. du N.-O.	A. Grant	Créant du désordre			"	30 "	Insp. Harper		Am. de $20 et l. f. ou 30 j. aux tr. f.
26 "	"	A. Welser	Port d'armes			"	1er oct.	"		Am. de $20 et l. f. ou 1 m. aux t. fr.
1er oct.	"	"	Vagabondage			"	3 "	"		4 m. aux tr. forcés.
30 sept.	"	Georgie Bell	Habit. une m. de prostit.			"	1 "	Surint. Steele		Am. de $50 et l. fr. ou 2 m. aux tr. f.
30 "	"	R. Britt	Vagabondage			"	1 "	"		Am. de $50 et l. fr.
30 "	"	H. Gregory	"			"	1 "	"		Sent. suspendue.
30 "	"	A. C. McDonald	Créant du désordre			"	1 "	"		Am. de $10 et l. f. ou 2 m. aux t. f..
30 "	"	G. B. Bruce	Ivre et créant du désordre			"	1er "	"		Am. de $20 et l. f. ou 2 m. aux t. f.
1er oct.	"	Gussie Bolduc	Tenir une m. de prostit.			"	1er "	"		Am. de $50 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
1er "	"	Eva Dewar	Habiter "			"	1er "	"		" "
3 "	"	Joe Bradley	N'étant p. parti ap. avoir reçu l'ord. de q. la ville			"	3 "	Insp. Starnes		6 mois aux travaux forcés.
3 "	Emma Henderson	J. Theis	Voies de fait			"	3 "	"		Am. de $10 et l. f. ou 10 j. aux tr. f.
3 "	G. à C. du N.-O.	M. R. King	Vente de bois. le dimanc.			"	3 "	Insp. Harper		Am. de $50 et l. fr.
5 "	"	J. Montgomery	Ivre et créant du désordre			"	6 "	Insp. Starnes		Am. de $30 et l. fr. ou 15 j. aux tr. f.
9 "	"	D. Nichols	" "			"	6 "	"		Am. de $20 et l. f. ou 10 j. aux tr. f.

6	"	"	A. Tabor	" "			"	7	"	"		" "
7	"	L. Burrows	Miss McCrae	Non-paiement de gages			"	8	"	Insp. Harper		Am. de $82 et les f.
10	"	G. à C. du N.-O.	E. Hill	Ivre et créant du désordre.			"	11	"	"		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
10	"	"	E. Conlon	" "			"	11	"	"		" "
10	"	"	H. Spencer	Contravention de police			"	11	"	"		Acquitté.
8	"	V. Avine	Mlle Mulrooney	Non-paiement de gages			"	11	"	"		Jugem. pour $110.
12	"	G. à C. du N.-O.	B. Watt	Ivre et créant du désordre			"	13	"	Insp. Starnes		Am. de $25 et les f.
12	"	"	E. Rigley	" "			"	13	"	"		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
12	"	"	R. G. Becke	" "			"	13	"	"		" "
11	"	"	A. Hanson	" "			"	12	"	"		" "
12	"	J. Cochrane	R. C. Smith	Non-paiement de gages			"	13	"	Insp. Harper		Am. de $234 et les f.
12	"	G. à C. du N.-O.	B. Spratt	Voies de f. et tir. arm. à f.			"	13	"	"		" $95 "
14	"	"	G. Reynolds	Ivre et créant du désordre.			"	14	"	Insp. Starnes		Am. de $10 et les f. ou 5 jrs aux tr. f.
14	"	"	Chas. Stone	Refusant de trav à un f.			"	14	"	"		Averti.
14	"	"	J. McCann	Ivre et créant du désordre.			"	15	"	"		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
14	"	"	C. Crocket	" "			"	15	"	"		" "
14	"	"	J. Robinson	" "			"	15	"	"		" "
14	"	"	I. M. McPhee	" "			"	15	"	"		Am. de $10 et les f. ou 5 jrs aux tr. f.
14	"	"	J. McAllister	" "			"	15	"	"		Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
14	"	"	M. J. McNeill	" "			"	15	"	"		" "
14	"	"	W. A. Somers	" "			"	15	"	"		" "
14	"	"	W. Honeywell	" "			"	15	"	"		Am. de $30 et les f. ou 15 j. aux tr. f.
15	"	C. Sheridan	John Harper				"	15	"	Insp. Harper		Am. de $500 et l. f. ou 6 m. aux tr. f.
14	"	B. Hastings	E. MacAdam	Vol			"	17	"	"		3 mois aux trav. f.
17	"	G. à C. du N.-O.	J. McPherson	"			"	17	"	"		2 mois aux trav. f.
17	"	"	Vera Holmes	Contravention de police			"	17	"	Surint. Steele		Am. de $1 et les fr.
17	"	"	J. B. Montgomery	Ivre et créant du désordre			"	17	"	"		" $20 "
17	"	"	Lucy Cooper (sauvagesse).	" "			"	19	"	"		Am. de $10 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
19	"	"	W. J. Moore	Donner de la boisson à un sauvage.			"	19	"	"		Am. de $50 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
19	"	"	K. Sommikson	" "			"	19	"	"		" "
21	"	"	H. Silcher	Ivre et créant du désordre.			"	21	"	"		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
21	"	"	May Parks	" "			"	21	"	"		Am. de $20 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
20	"	"	Caddie Boyle	Créant du désordre			"	22	"	"		Am. de $20 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
20	"	"	John Boyle	Vagabondage			"	22	"	"		Am. de $50 et les f. ou 6 m. aux tr. f.
24	"	"	F. Gillis	Ivre et créant du désordre.			"	24	"	"		Am. de $20 et les f. ou 2 m. aux tr. f.

ETAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
23 oct.	G. à C. du N.-O.	J. Dempsey.....	Ivre et créant du désordre.	.....	.....	Dawson	24 oct.	Sur. Steele	....	Am. de $20 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
25 "	" ..	Gruper.....	Vol....	.....	.....	"	25 "	Insp. Harper.....	....	6 mois aux trav. f.
25 "	" ..	F. Laplante	Ivre et créant du désordre.	... .	.....	"	25 "	Sur. Steele	....	Am. de $20 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
25 "	" ..	B. Sturgeon	" " ..	.....	....	"	25 "	"	....	" "
26 "	" ..	F. Johnson.	Vagabondage..	.....	....	"	26 "	"	....	Am. de $50 et les f.
26 "	" ..	C. Thousner	"	.....	.....	"	26 "	"	...	" "
26 "	" ..	Dicksir.	Ivre et créant du désordre	.....	.....	"	26 "	"	....	Am. de $20 et les f.
26 "	" ..	E. C. Mack.....	" " ..	.....	....	"	26 "	"	...	" "
26 "	" ..	C. Carlson.....	Obstruction.....	.....	.....	"	26 "	"	....	Am. de $1 et les fr.
26 "	" ..	J. L. Fishburg..	Vagabondage.....	.....	.....	"	26 "	"	....	Am. de $50 et les f.
27 "	" ..	T. A. Deering ..	"	.....	. ...	"	27 "	"	....	" "
27 "	" ..	P. C. Winckley	"	.....	....	"	27 "	"	....	" "
27 "	" ..	E. Atkinson....	Ivre et créant du désordre.	.....	....	"	28 "	"	....	Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
27 "	" ..	W. Lawrence...	" " ..	.....	.....	"	28 "	"	....	" "
29 "	" ..	P. Fagan.	" " ..	.....	.. ..	"	31 "	Insp. Starnes.....	....	Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
29 "	N. W. Kline	Blaker.....	Couchant en joue, etc. ..	.....	.....	"	31 "	Insp. Harper.....	....	Am. de $100 et les f. ou 30 j. aux tr. f.
29 "	G. à C. du N.-O.	Bermland.....	Ivre et créant du désordre.	.....	.....	"	1 nov.	Insp. Starnes.....	....	Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
2 nov.	" ..	W. A. Rogers...	Vagabondage.....	.....	.....	"	2 "	"	....	Am. de $50 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
2 "	" ..	Eva Dewar.....	"	.....	....	"	2 "	"	....	" "
26 oct	M E. Bray.....	Brackett et Still.	Non-paiement de gages..	.....	.....	"	2 "	Insp. Scarth	....	Am. de $60 et les f.
1 nov.	G. à C. du N.-O.	Alice Jansevelle.	Vagabondage.....	.....	....	"	3 "	Insp. Starnes.....	....	Am. de $50 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
3 "	" ..	T. R. McGill....	"	.....	.....	"	3 "	Insp. Harper.....	....	Am. de $50 et les f. ou 30 j. aux tr. f.
3 "	" ..	A. Andurson....	Ivre et créant du désordre.	.....	. ...	"	3 "	"	....	Am. de $20 et les f. ou 10 j. aux tr. f.
3 "	" ..	" ...	Port d'armes à feu.....	.....	.....	"	3 "	"	...	Am. de $25 et les f. ou 30 j. aux tr. f.
4 "	" ..	Bert Gordon....	Vagabondage.....	.....	.....	"	4 "	"	....	Am. de $50 et les f. ou 1 m. aux tr. f.

4	"	"	C. S. Dillone	"				"	4	"	"		"	"
4	"	"	Dr MacFarlane	Ordures dépos. sur les rues				"	5	"	"		$20 d'am. et les fr.	
4	"	Nellie Garfield	D. E. Bassett	Voies de fait				"	5	"	"		2 mois aux trav. f.	
4	"	G. à C. du N.-O.	Geo. Mead	Vagabondage				"	5	"	"		$50 d'am. et les fr. ou 30 j. aux tr. f.	
4	"	"	Mme Ferriène	Ivre et créant du désordre				"	5	"	"		$20 d'am. et les fr. ou 10 j. aux tr. f.	
4	"	"	H. Phillips	" "				"	5	"	"		" "	
7	"	"	Bermondy	Vagabondage				"	8	"	Insp. Starnes		$50 d'am. et les fr. ou 10 j. aux tr. f.	
7	"	"	W. Michael	Ivre et créant du désordre				"	8	"	"		$25 d'am. et les fr. ou 10 j. aux tr. f.	
7	"	"	Lucy Cooper	" "				"	9	"	"		$20 d'am. et les fr. ou 20 j. aux tr. f.	
7	"	"	T. J. Young	Vagabondage				"	8	"	"		$50 d'am. et les fr. ou 10 j. aux tr. f.	
7	"	J. Hellwinkle	T. McGrath	Vol d'un chien				"	8	"	Insp. Harper		$60 d'am. et les fr. ou 1 m. aux tr. f.	
7	"	G. à C. du N.-O.	A. Close	Contravention de police				"	9	"	Insp. Starnes		$2 d'am. et les frais ou 2 jrs aux tr. f.	
8	"	"	L. N. Colombe	Voies de fait				"	9	"	"		1 mois aux trav. f.	
8	"	"	D. Edwards	Contravention de police				"	9	"	"		Am. de $50 et les f.	
8	"	"	F. Aldrich	Donner de la boisson aux sauvages.				"	14	"	"		" $100 et l. f. ou 1 m. aux tr. f.	
11	"	"	C. Teischgraber	Vol				"	11	"	"		6 mois aux trav. f.	
11	"	"	R. Daly	(Jouer) vagabondage				"	11	"	"		Am. de $50 et les f.	
11	"	"	W. W. Woodburn	Vagabondage				"	11	"	"		" $30 "	
11	"	"	O. Boghetto	Contravention de police				"	11	"	"		" $5 " ou 2 jrs aux tr. f.	
11	"	"	I. A. Pike	Vagabondage				"	11	"	"		Am. de $50 et les f. ou 10 j. aux tr. f.	
12	"	"	H. M. Carr	Ivre et créant du désordre				"	12	"	"		Am. de $25 et les f. ou 10 j. aux tr. f.	
11	"	"	F. Anderson	" "				"	12	"	"		Am. de $10 et les f. ou 10 j. aux tr. f.	
11	"	"	E. Whittemore	Vagabondage				"	12	"	"		Am. de $50 et les f. ou 10 j. aux tr. f.	
11	"	"	J. Murphy	Viol				"	14	"	"		6 mois aux trav. f.	
8	"	T. Stockley	O. Sather	Non-paiement de gages				"	12	"	"		Am. de $500 et les f. ou 2 m. aux t. f.	
14	"	G. à C. du N.-O.	V. Richardson	Ivre et créant du désordre				"	14	"	Surint. Steele		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.	
14	"	"	McAnany	" "				"	14	"	"		" "	
14	"	"	Carrie Boyle	" "				"	14	"	"		" "	
14	"	"	D. McRae	" "				"	14	"	"		" "	
14	"	"	E. Davis	" "				"	15	"	"		" "	
10	"	A. T. Wright	T. Lewis	Vol				"	17	"	Insp. Scarth		1 mois aux trav. f.	
16	"	J. Jansen	J. W. Tergsen	Voies de fait					17	"	"		Am. de $10 et les f.	
16	"	G. à C. du N.-O.	C. Hoffgard	Ivre et créant du désordre				"	17	"	Surint. Steele		" $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.	

ÉTAT des causes criminelles et autres jugées dans le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Crime ou délit.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qu jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1898.				1898.			1898.			
16 nov.	G. à C. du N.-O.	R. Harold	Ivre et créant du désordre			Dawson	17 nov.	Surint. Steele		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
16 "	"	W. Sutton	" "			"	17 "	"		Am. de $50 et les f.
14 "	J. P. Douglas	B. Fuller	Tuer un chien			"	18 "	Insp. Scarth		" $125 et l. f. ou 2 m. aux tr. f.
17 "	G. à C. du N.-O.	C. B. Brown	Vagabondage			"	18 "	Surint. Steele		Am. de $50 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
19 "	"	J. O'Melia	"			"	18 "	"		" "
19 "	"	J. C. Lander	Ivre et créant du désordre			"	19 "	"		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
21 "	"	I. A. Wilson	Vente de boisson sans permis.			"	22 "	Insp. Belcher		Am. de $200 et l. f.
21 "	"	C. Worsel	" "			"	22 "	"		" $200 "
21 "	"	Maud Earle	" "			"	22 "	"		" 100 "
21 "	"	May Parks	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	Sale Vaglis et Cie	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	I. R. Souffat	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	Eliz. Marches	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	Annie Davis	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	Pete DeVille	" "			"	22 "	"		" 50 "
21 "	"	Thos. Fagan	Ivre et créant du désordre			"	23 "	"		" 25 et les f. ou 2 m. aux t. f.
24 "	"	I. Galbraith	Vagabondage			"	24 "	"		Am. de $50 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
24 "	"	E. J. Heacock	"			"	24 "	"		" "
24 "	"	N. Burleyd	"			"	24 "	"		" "
24 "	"	M. Kennedy	Ivre et créant du désordre			"	25 "	"		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
24 "	"	F. Wilson	Vagabondage			"	25 "	"		Am. de $50 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
24 "	"	L. A. Little	"			"	25 "	"		" "
24 "	"	F. Brown	Fréquenter une maison de prostitution.			"	26 "	"		Am. de $50 et les f. ou 1 m. aux tr. f.
24 "	"	J. Magner	Ivre et créant du désordre			"	26 "	"		Am. de $25 et les f. ou 2 m. aux tr. f.
24 "	"	F. Riley	" "			"	26 "	"		" "

24	"	"	S. McKeown	V. de fait avec circ. aggrav.			"	28	"	Insp. Scarth	Am. de $20 et les fr.
26	"	S. Scearce	W. Walton	Voies de fait			"	26	"	"	" $10 " ou 1 m. aux t. f.
28	"	A. Burzzio	G. McDougall	"			"	28	"	"	Am. de $5 et les fr. ou 1 m. aux t. f.
28	"	G. à C. du N.-O.	F. McArthur	Vagabondage			"	28	"	Insp. Harper	Am. de $50 et les fr. ou 1 m. aux t. f.
28	"	"	P. H. Pheney	"			"	28	"	"	" "
28	"	"	F. Welcher	"			"	28	"	"	" "
28	"	"	C. Smith	Ivre et créant du désordre			"	29	"	"	Am. de $25 et les fr. ou 2 m. aux t. f.
28	"	"	G. B. Bruce	" "			"	29	"	"	" "
28	"	"	Nels. Oleson	" "			"	29	"	"	" "
29	"	A. L. Spotts	S. W. McCoy	Vol			"	30	"	Insp. Scarth	6 m. aux trav. forc.
29	"	G. à C. du N.-O.	G. E. Shaver	Ivre et créant du désordre			"	30	"	Insp. Harper	Am. de $25 et les fr. ou 2 m. aux t. f.
29	"	"	J. W. Worgan	" "			"	30	"	"	" "
29	"	"	C. McFadden	Vol			"	30	"	Insp. Scarth	6 m. aux trav. forc.
29	"	"	J. Carlson	"			"	30	"	Insp. Starnes	"
21	fév.	W. McIntosh	J. McFee	Désertion d'emploi			Tagish	21	fév.	Insp. Wood	Acquitté.
28	juin	"	W. Field	Apporter des boissons enivrant dans le territoire.			"	28	juin	Insp. Strickland	Am. de $100 et les frais—(payée).
27	août	"	F. C. Bennett	Meurtre	9 oct.	Insp. Strickland					Attend. de subir son procès à Dawson.
30	sept.	"	S. Martin	Vol de chiens			Tagish	3	oct.	Insp. Wood	Acquitté.
30	"	"	J. Sinfield	"			"	3	"	"	"
11	nov.	Tagish Charley	Shottie	Ivre			"	11	nov.	"	1 m. aux trav. forc.
5	juin	G. à C. du N.-O.	Anoth	Se soust. aux dr. de douane			Route Dalton	5	juin	Insp. Jarvis	Acquitté.
25	août	"	J. Olin	Vol de cheval			"	25	août	"	"
25	"	"	J. H. Brumley	"			"	25	"	"	"
25	"	"	L. F. Anderson	"			"	25	"	"	"
25	"	"	J. Estinghouse	"			"	25	"	"	"
25	"	"	H. Hanson	"			"	25	"	"	

IVe PARTIE.

EFFECTIF ET RÉPARTITION DE LA GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

PAGE.
Annexe A (été de 1898) 3
" B (30 novembre 1898) 5

ANNEXE A.

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CORPS PAR DIVISIONS DURANT L'ÉTÉ DE 1898.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjudants-sous-officiers.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
A	Maple-Creek	....	....	1	....	1	....	2	....	1	13	6	24	23	....
	East-End	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	3	4	....
	Farwell	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	2	....
	Dix-Milles	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	4	....
	Medicine-Lodge	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	3	5	....
	Medicine-Hat	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	2	....
	Swift-Current	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Poste de ville	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....
	Par ordre	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	3	....	....
	En pâturage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....
C	Battleford	....	....	1	1	....	....	3	3	1	15	8	32	35	....
	Lac aux Oignons	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	3	5	....
	Jackfish	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Macfarlane's	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	3	....
	Henrietta	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	3	....
	Saskatoon	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
D	Macleod	....	....	....	2	1	1	3	3	2	32	15	59	40	....
	Pincher-Creek	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	3	7	8	...
	Big-Bend	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	4	4	....
	Kootenai	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	3	....
	Stand-Off	....	....	....	....	....	....	1	....	....	3	12	16	11	....
	Sainte-Marie	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1	5	8	....
	Coulée de Lee	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	1	....
	Boundary-Creek	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	1	3	3	....
	Kipp	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	3	5	7	....
	Leavings	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	3	....
	Mosquito-Creek	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	2	....
	Porc-Epic	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	3	5	....
	Réserves des Piégânes	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	3	1	....
	Passe du Nid-du-Corbeau	....	....	....	1	....	....	....	3	1	13	1	19	22	....
	Haneyville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Patrouille de ville	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	....	....
	Par ordre	....	....	....	....	....	....	....	1	....	3	....	4	....	....
	En pâturage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	19	....
E	Calgary	....	....	....	2	....	....	5	1	2	21	5	36	25	....
	Banff	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	3	4	....
	Anthracite	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Canmore	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	1	....
	Morley	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
F	Gleichen	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	4	7	5	....
	Rivière-Haute	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	3	....
	Pekisko	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....
	Okotoks	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Millarville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Ings	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Olds	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Par ordre	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
	En pâturage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....

ANNEXE A.—Etat de répartition du corps par divisions—*Suite.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjudants-sous-officiers.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
F	Prince-Albert			1	1			2		3	15	5	27	32	
	Lac aux Canards							1			1	1	3	4	
	Batoche								1		2	1	4	6	
	Melfort										1		1	1	
	Mistawasis										1		1	1	
	Patrouill. du Ft-McMurr'y				1						2		3		
G	Fort-Saskatchewan			1				2	1	1	23	3	31	43	
	Edmonton								1		3	2	6	7	
	Edmonton-Sud										1		1	1	
	Saint-Albert									1			1	1	
	Innisfail										1		1	1	
	Daim-Rouge							1					1	2	
	Lac au Castor										1		1	1	
	Wetaskiwin										1		1	1	
	Rivière qui Barre										1		1	1	
	Athabasca-Landing										1		1		
	Petite rivière de l'Esclavee										2	1	3	6	
	Débarc. de la riv. LaPaix								1		1		2	6	
	Grande-Prairie													1	
	Grands-Rapides								1		1	1	3		
	Fort-Smith									1		1	2		
	Patrouille du Yukon											1	1	30	
	Par ordre				1				1		2		4	3	
K	Lethbridge			1	1			1	2	3	11	7	26	19	
	Coteau de la riv. au Lait										3		3	6	
	Coutts								1		2	1	4	10	
	Pierre-Ecrite									1	2	1	4	6	
	Pendant-d'Oreille										2	1	3	5	
	Sainte-Marie								1		2		3	6	
	" en pâturage													21	
	Par ordre													3	
Dépôt	Régina	1	1	1	5	1	1	7	9	4	57	16	103	61	
	Saltcoats							1			4		5	8	
	Moosomin				1			1			4		6	4	
	Montagne-de-Bois							2			2	1	5	5	
	Poste de Qu'Appelle							2					2	2	
	North-Portal							1					1	1	
	Estevan							1			1		2	5	
	Wolseley										1		1	1	
	Kutawa										1		1	3	
	Mâchoire-d'Orignal										1		1	1	
	Whitewood										1		1	1	
	Willow-Bunch										1		1	1	
	Grenfell										1		1	1	
	Oxbow										1		1	1	
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1	
	Poste de ville									1	1		2	1	
	Ottawa							3	1		1		5		
	Total dans les T.N.-O.	1	1	7	19	3	2	42	41	31	306	112	565	608	
B. et H.	Territoire du Yukon			4	8	3		9	13	16	149	37	239	116	119
	Grand total	1	1	11	27	6	2	51	54	47	455	149	804	724	119

ANNEXE B.

ETAT DE RÉPARTITION DU CORPS PAR DIVISIONS AU 30 NOVEMBRE 1898.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
A.....	Maple-Creek	...	...	1	1	...	...	2	...	2	11	8	25	17	...
	East-End	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	...	3	4	...
	Farwell	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...
	Dix-Milles	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	...	3	5	...
	Medicine-Lodge	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	3	5	...
	Medicine-Hat	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	2	2	...
	Swift-Current	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Poste de ville	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...
	Pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22	...
C.....	Battleford	...	...	1	1	...	...	3	3	...	14	9	31	18	...
	Lac-aux-Oignons	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	...	3	5	...
	Jackfish	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Macfarlane's	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	...
	Henrietta	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	2	3	...
	Saskatoon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16	...
D.....	Macleod	...	...	1	3	1	1	4	5	1	42	16	74	50	...
	Pincher-Creek	...	...	...	1	...	...	...	1	...	2	3	7	9	...
	Big Bend	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	4	6	...
	Kootenai	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	2	3	...
	Stand-Off	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	10	13	6	...
	Sainte-Marie	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	3	7	...
	Coulée de Lee	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	3	1	...
	Boundary-Creek	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	3	3	...
	Kipp	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	3	1	...
	Leavings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	5	...
	Mosquito-Creek	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	2	3	...
	Porc-Epic	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	3	5	...
	Réserve des Piégânes	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	3	1	...
	Campement de troupeaux	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	3	43	...
	Patrouille de ville	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	2	...	...
	Par ordre	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	...	3	...	...
E ...	Calgary	...	...	...	3	...	...	4	2	2	24	6	41	23	...
	Banff	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	2	3	...
	Anthracite	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
	Canmore	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Morley	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Gleichen	...	...	...	...	...	...	1	...	...	3	3	7	7	...
	Rivière-Haute	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	2	3	...
	Okotoks	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Millarville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Ings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Olds	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Par ordre	...	...	1	1	...	...	1	...	...	...	...	3	12	...
F	Prince-Albert	...	...	1	2	...	...	2	1	2	18	5	31	19	...
	Lac-aux-Canards	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1	3	4	...
	Batoche	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	1	4	6	...
	Pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14	...
G	Fort-Saskatchewan	...	...	1	...	...	...	3	2	1	22	7	36	46	...
	Edmonton	...	...	...	1	...	...	...	1	...	4	2	8	6	...
	Edmonton-Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...
	Saint-Albert	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...

ANNEXE B—Etat de répartition du corps par divisions—*Suite.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux de logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
G	Innisfail	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Daim-Rouge	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
	Lac au Castor	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Lac Sainte-Anne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Wetaskiwin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Athabasca-Landing	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Petit lac de l'Esclave	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	3	5	....
	Débarcadère de la R. la Paix	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	1	4	3	....
	Fort-Smith	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....	....
	Patrouille du Yukon	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30	....
K	Lethbridge	....	....	....	1	....	....	1	1	3	10	9	25	17	....
	Coteau de la Rivière au Lait	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	3	6	....
	Coutts	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	4	10	....
	Pierre-Ecrite	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	4	6	....
	Pendant-d'Oreille	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	5	....
	Sainte-Marie	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	3	6	....
	" en pâturage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17	....
	Petit-Arc	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Par ordre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	5	....
Dépôt ..	Régina	1	1	1	4	1	....	11	5	6	42	31	103	49	....
	Saltcoats	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	3	5	....
	Moosomin	....	....	1	....	....	....	1	....	....	3	....	5	4	....
	Montagne de l'Orignal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Poste de Qu'Appelle	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
	Fort-Qu'Appelle	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	North-Portal	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....
	Estevan	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	2	4	....
	Oxbow	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	....
	Wolseley	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Grenfell	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Kutawa	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	3	....
	Mâchoire-d'Orignal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Whitewood	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Willow-Bunch	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	Maple-Creek	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....
	Montagne de Bois	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	1	4	6	....
	Yorkton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Fort-Pelly	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Indian-Head	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
	Poste de ville	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	2	1	....
	Ottawa	....	....	....	....	....	....	3	1	....	1	....	5	....	....
	Par ordre	....	....	1	....	2	1	1	....	....	....	5	10	....	....
	Pâturage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....
	Total dans les T. du N.-O.	1	1	9	19	4	2	47	37	30	275	138	563	608	

ANNEXE B.—Etat de répartition du corps par divisions.—*Fin.*

Division.	Poste.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Adjudants sous-officiers.	Maréchaux de logis	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes auxiliaires.	Total.	Chevaux.	Chiens.
B.....	Poste de Dawson.....	....	...	1	4	1	....	4	1	4	30	11	56	4	23
	Ville de "	....	....	....	..	....	....	....	....	1	9	.. .	10	....	....
	Fort-Constantine..	....	...	....	....	....	.. ..	....	....	...	4	...	4	...	2
	Grandes-Fourches.....	....	....	....	....	....	.. .	1	....	....	3	1	5	....	4
	Rivière des Sauvages.....	...	....	....	....	....	....	....	....	1	3	2	6	....	6
	Ogilvie 60 milles	...	...	....	....	.. .	....	....	....	....	3	2	5	....	6
	Halfway-House..	...	....	...	....	....	....	....	....	....	2	2	4		6
	Selwyn.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	2	5	....	6
	Selkirk.....	....	....	....	....	. .	....	....	1	....	2	2	5	...	6
	Hootchie-ku	....	...	....	.. ..	....	....	....	....	....	3	1	4	....	6
	Stewart.....	....	....	....	..	....	....	...	....	1	3	1	5	....	6
	Dominion....	....	....	....	....	...	....	....	....	....	1	....	1	....	..
H.....	Poste le Tagish.....	....	. .	1	2	..	....	2	4	1	25	7	42	82	.. .
	Caribou....	...	...	....	.. .	...	....	....	....	....	1	1	2	....	....
	Bennett	....	....	....	1	....	....	....	1	....	11	1	14	4	....
	Lindeman	....	....	....	..	....	....	....	1	....	6	.. .	7	...	...
	Log-Cabin.....	....	....	....	1	....	....	....	2	....	5	....	8	3	....
	Skagway	..	....	....	....	....	....	...	1	....	1	1	3	....	....
	Stikine-Boundary.....	....	....	....	....	....	...	....	....	1	2	...	3	...	6
	Glenora..	....	....	..	....	..	....	....	....	...	2	....	2	...	....
	Poste de la route Dalton.....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	5	....	8	6	....
	Dalton-House.....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	1	2	3	....	....
	Rivière McClintock.....	....	....	....	....	....	....	....	....	...	2	1	3	....	....
	Miles' Canon et Cheval Blanc.	....	....	....	....	....	....	....	...	1	1	.. .	2	2	...
	Labarge en haut..... .	....	....	..	....	....	....	....	..	....	3	....	3	....	6
	" en bas...	....	....	....	....	....	..	....	...	...	3	....	3	..	6
	Hootalinqua	....	....	....	....	....	....	. .	....	1	2	....	3	....	6
	Gros Saumon.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....	6
	Petit Saumon.....	....	...	....	....	....	....	..	....	....	2	1	3	...	6
	Tantalus	....	...	....	....	....	...	1	....	. ..	3	1	5	...	6
	Cinq Doigts...	....	....	....	...	....	....	....	....	1	3	1	5	....	6
	Atlin	.. .	....	....	....	...	....	....	1	....	1	....	2	...	....
	Par ordre	...	....	....	....	....	....	....	...	....	5	....	5	....	....
	En permis	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	3	....	....
	Absents—malades..	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2	...	....
	*{ Morts.....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
	*{ Désertés.....	....	....	....	...	....	....	....	....	....	3	....	3	....	....
		....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....
	En route pour joindre le corps	....	....	....	....	1	....	....	....	3	27	6	37	....	23
	Tot. dans le terr. du Yukon.	....	....	2	8	4	....	9	13	17	186	46	285	101	142
	Grand total	1	1	11	27	8	2	56	50	47	461	184	848	709	142

*Biffés depuis.